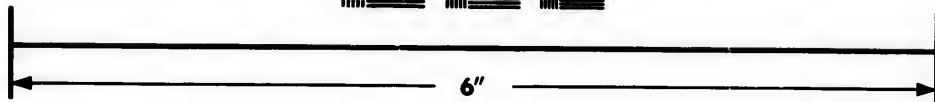
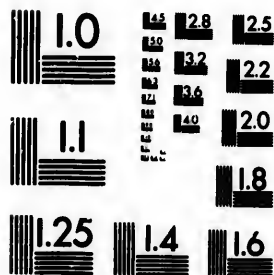


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1983**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

Irregular pagination: [1] - 672, 667 - 660 p.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

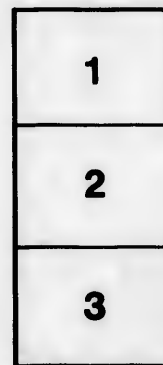
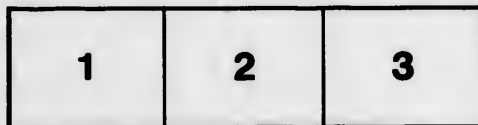
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

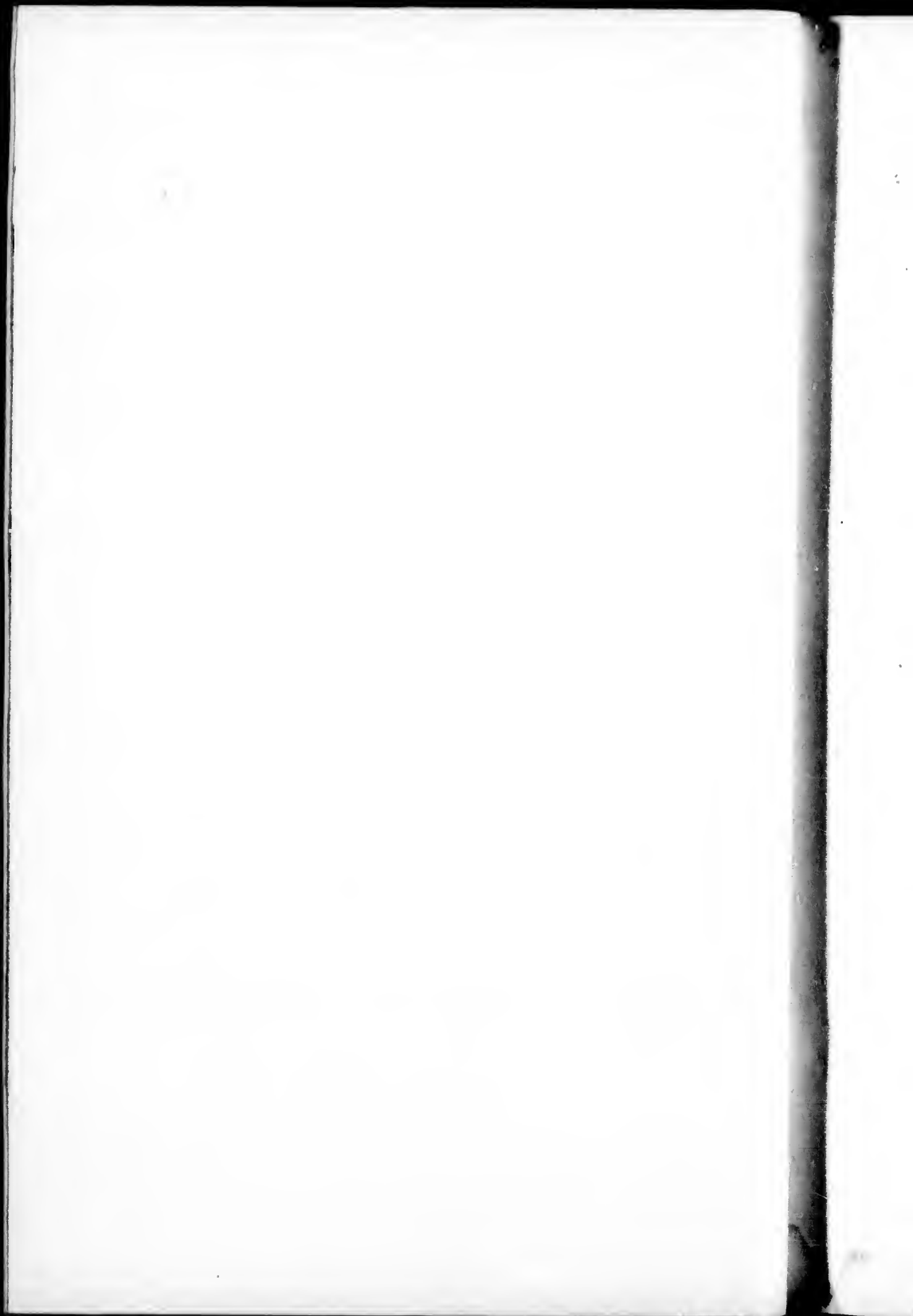
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



COMPLÉMENTS  
**DE BUFFON.**

*Tome Premier.*

---

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,  
rue Jacob, 30.

609.

COMPLÉMENTS  
DE BUFFON

PAR

P. LESSON,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

*Deuxième Edition,*

Revue, corrigée et augmentée par l'Auteur.



RACES HUMAINES ET MAMMIFÈRES.



PARIS,

P. POURRAT FRÈRES, ÉDITEURS,

RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5;

Et chez les Libraires et aux Dépôts de Pittoresques de la France  
et de l'étranger.

1840.

NET,



En élevant  
tions de Buffon  
vres de not  
depuis cinqu  
M.-P. Lesson  
de Buffon qu  
récit de la sc  
d'efforts pou  
qu'il a eu à c  
plus neuves,  
tous les sav  
voyages de M

## AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

---

En élevant un monument durable aux sciences naturelles par la publication de plusieurs éditions de Buffon, nous aurions cru notre tâche imparfaite si nous n'avions mis à la fin des œuvres de notre immortel prosateur le tableau le plus complet des immenses découvertes faites depuis cinquante ans. Le succès qui a accueilli notre première édition du *Complément*, par R.-P. Lesson, nous a autorisé à en donner une seconde, semblable, par le format, à l'édition de Buffon que nous venons de publier. Ce complément est le seul qui présente aujourd'hui l'état réel de la science en Europe pour les mammifères et les oiseaux, et l'auteur a redoublé d'efforts pour ne rien omettre d'essentiel de ce que renferment les nombreuses publications qu'il a eu à consulter. Les deux volumes de cette présente édition, enrichis des découvertes les plus neuves, sont donc un vaste résumé des travaux publiés dans ces dernières années par tous les savants de l'Europe, en même temps qu'ils renferment le résultat des propres voyages de M. Lesson.

H

CONSIDÉRAT

Nous n'avons  
lume l'histoire  
et disséminées  
souvent été ten  
dres et Buffon  
diction : seu  
soupe en réu  
dans le co  
présentant un t  
ples au milie  
pas d'après les r  
nos propres obs  
va ne sera pas  
les gens du mo  
pouvé les généra  
*les races humaines*  
prouisons ici a  
aux détails plus  
chaque peuple en  
C'est dans le  
d'abord un aperç  
sur l'ensemble  
ad de mieux fai  
le climat et les  
conditions physiq  
inées.  
Grand-Océan  
les terres de l'O  
*Zoologie du Y*  
la Coquille, t  
adoptant la m  
modernes, no  
es qui sont ép  
toutes les il

# HISTOIRE NATURELLE

## DE L'HOMME.

### LIVRE PREMIER.

#### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES VARIÉTÉS DE L'ESPÈCE HUMAINE QUI HABITENT L'Océanie, LA POLYNÉSIE ET L'AUSTRALIE.

Nous n'avons pas l'intention d'écrire dans ce volume l'histoire complète des races humaines éparées et disséminées sur le globe. Cette étude immense a souvent été tentée par des savants du premier ordre, et Buffon lui-même s'en est occupé avec prédilection : seulement nous avons cru servir la science en réunissant tous les faits recueillis par nous dans le cours d'une longue campagne, et en présentant un tableau entièrement neuf des peuples au milieu desquelles nous avons vécu, non pas d'après les relations des voyageurs, mais d'après nos propres observations. Cette partie de notre travail ne sera pas la moins intéressante, même pour les gens du monde; et, bien que nous ayons déjà parlé des généralités sur les îles océaniques et sur les races humaines qui les habitent<sup>(1)</sup>, nous les reproduisons ici afin qu'elles servent d'introduction à des détails plus complets que nous consacrons à chaque peuple en particulier.

C'est dans le même but que nous présenterons d'abord un aperçu sur les îles du Grand-Océan et sur l'ensemble de leurs productions naturelles, afin de mieux faire apprécier les modifications que le climat et les latitudes ont apportées dans les caractères physiques des races qui y ont été soumises.

Le Grand-Océan, au milieu duquel sont semées les terres de l'Océanie (?) proprement dites, com-

<sup>(1)</sup> *Zoologie du Voyage autour du monde de la corvette la Coquille*, t. 1, pag. 1 à 115.

Adoptant la manière de voir de plusieurs géographes modernes, nous appelons *Océanie* les îles innombrables qui sont éparées dans le Grand-Océan, et *Polynésie* toutes les îles qui forment ce qu'on appelle les

prend ce vaste espace de mer qui baigne les côtes occidentales de l'Amérique, les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande, les îles nombreuses du sud-est de l'Asie, en communiquant avec les mers des Indes et de Chine par de nombreux canaux; remontant au nord-est sur les îles du Nippon, jusqu'à la presqu'île du Kamtschatka; se limitant au nord aux îles Aléoutiennes et Kouriles, au milieu des nombreux archipels de la côte nord-ouest d'Amérique, aux rivages de la Californie, en donnant naissance à la mer Vermeille; renfermant un intervalle de cent soixante degrés, et n'ayant pour bornes au sud que les mers de la zone glaciale australe. Cette vaste surface d'eau ne présente qu'une petite portion de terre habitée par l'homme; et encore celle-ci se trouve-t-elle morcelée en un nombre considérable d'îles isolées ou disposées par groupes, qui forment des archipels distants et éparés dont la composition minérale appartient à trois formations différentes.

Placées indifféremment dans l'un ou l'autre tropique, mais plus particulièrement sous le tropique du Capricorne, les îles vraiment océaniques diffèrent par leur disposition générale de la traînée d'îles qui part de la pointe sud-est de la Nouvelle-Guinée, et qui s'avance dans le sud en formant une longue chaîne à l'est de l'Australie ou Nouvelle-Hollande: telles sont la Louisiade, la terre des Ar-sacides, les archipels de Santa-Cruz, des Hébrides,

archipels d'Asie, et qui renferment les Moluques, les Philippines, les îles de la Sonde, et la Nouvelle-Guinée. Quelques autres écrivains ont au contraire transposé ces noms; mais il suffit qu'on soit averti pour comprendre ce que nous appelons Océanie et Polynésie.

de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Calédonie, les Iles Norfolk, la Nouvelle-Zélande, et sans doute les Iles Campbell et Macquarie; et ces Iles semblent être véritablement le prolongement des terres avancées de l'Asie: car on doit regarder les archipels de la Sonde, des Moluques, enfin de la Polynésie entière, comme les débris de ce continent crevasé de toutes parts sous l'équateur. A ce sujet une opinion assez générale admet que le globe a subi l'action d'une force puissante sous la zone équatoriale; et on a remarqué des dispositions analogues dans le morcellement du continent américain sous le tropique du Cancer, et même en Europe, plus au nord, entre la Méditerranée et la mer Rouge. L'isthme de Suez en effet correspond à l'isthme de Panama; et le cap York, dans le détroit de Torrès, est sans doute le prolongement d'un bras de terre qui unissait la Nouvelle-Guinée à la Nouvelle-Hollande, et que les vagues ont brisé. Enfin les truis extrémités des masses de terre dans l'hémisphère austral offrent une grande similitude. Le cap de Dièmen devoit être le promontoire sud de l'Asie, comme les caps de Bonne-Espérance et de Horn se trouvent terminer aujourd'hui l'Afrique et l'Amérique. Le détroit de Bass est l'analogue de celui de Magellan; et le banc des Aiguilles, à l'extrémité du cap de Bonne-Espérance, annonce que des terres affaissées s'y élevoient, et ont pu en être isolés par un détroit, ou qu'elles ont disparu dans la catastrophe qui a morcelé les extrémités méridionales de l'Afrique et de l'Amérique.

La Nouvelle-Hollande, qui dans cette hypothèse formeroit la partie méridionale des vastes contrées de l'Asie, en diffère complètement par ses productions, de même que les pays des Cafres, des Hottentots, et les terres magellaniques, diffèrent des continents dont ils sont les prolongements. Cependant les animaux ou les végétaux de l'Australie (\*) ont reçu une physionomie spéciale, un cachet qui leur est propre, et leurs formes insolites semblent éluder tous les principes de classification. Mais à mesure qu'on avance vers l'équateur les êtres se rattachent à ceux que produit l'Asie; et enfin sur la partie intertropicale on en trouve un grand nombre qui sont communs à la Nouvelle-Guinée comme aux terres d'Arnheim et de Carpentarie. L'opinion qui admet que la Nouvelle-Hollande est sortie plus récemment du sein des eaux est généralement reçue; et quoique l'intérieur soit pour nous couvert d'un voile mystérieux, ce qu'on connoit du littoral lui donne le plus grand poids.

(\*) Ce nom est adopté par beaucoup de géographes pour désigner la Nouvelle-Hollande: quelques uns écrivent *Australasie*. Par *Tasmanie* on indique la terre de Dièmen, découverte en 1642 par Abel Tasman, navigateur hollandais.

Sans rajeunir de vieilles idées ou sans se perdre en suppositions vagues et hypothétiques, on le peut, en jetant un large coup d'œil sur l'ensemble de ces terres, se dispenser de remarquer que toutes les Iles qui forment le chaînon depuis la Nouvelle-Guinée jusqu'au sud de la Nouvelle-Zélande semblent être les bords de l'ancien continent *Australis* déchiré; car aujourd'hui les nombreux canaux qui isolent ces archipels sont encombrés de bancs fleur d'eau, de plateaux de récifs ou de rochers épars, qui forment de cette partie de l'Océan un mer semée d'écueils.

Si nous examinons la partie orientale de l'Australie, depuis les rivages du Port-Jackson jusqu'à cent cinquante milles dans l'intérieur du pays, franchissant l'épaisseur des montagnes Bleues, nous parviendrons peut-être à saisir les chaînons qui étoient cette idée. Toutes les côtes de la Nouvelle-Galles du Sud sont en effet entièrement composées d'un grès houillier à molécules peu adhérentes; ce que nous appelons le premier plan des montagnes Bleues est également composé de ce grès, qui cesse entièrement au mont York. Là une vallée profonde isole ce premier plan du second, qui est composé en entier de granite. La hauteur de ces deux chaînes parallèles, qui courent du sud au nord, est la même. Le mont York, d'après les observations de M. Oxley (\*), est élevé de trois mille deux cent quatre-vingt-douze pieds anglais, et se trouve éloigné de la côte par un intervalle de cent milles environ. Quelques voyageurs pensent sans doute à ce que cette montagne conique, et brusquement terminée par une pente roide sur le Val de Clyde, l'ossuaire d'un ancien volcan dont le périmètre est enseveli sous le dépôt du grès marin qui revêt toute cette étendue de territoire. On est plus fondé à considérer comme recouvert d'une formation primitive; ce que prouvent le gisement abondant de *lignite stratiforme* qui occupe toute la partie moyenne du mont York, à mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et les empreintes nombreuses de phylloolithes qui se rencontrent vers son sommet, et qui paroissent pour la plupart appartenir à des feuilles d'eucalyptus ou à des fougères. Au-delà du Val de Clyde se développe la deuxième chaîne, et celle-ci se trouve être complètement primitive; car les rochers qui la composent sont des *granites* des *syénites quartzifères*, et des *pegmatites*. C'est sur le rebord de ce plan des montagnes Bleues qu'on remarque aujourd'hui les traces nombreuses de bouches volcaniques, et que des masses basaltiques, dont quelques-unes remarquables forment ce qu'on appelle

(\*) *Journal of two expeditions into the interior of New-South-Wales*, undertaken by order of the British government in the years 1817-18. By John Oxley; London, 1820.

Chutes de Ba  
gards du voy  
tertiaire, rec  
Galles comme  
ville-Holland  
primitif qui e  
couverte.

Les échanti  
portés de la t  
évidue assz  
un terrain de  
serve des gis  
nau au milieu  
marquer que  
élevés aux li  
montrent en a  
corrélation avec  
de la rivière T  
cent cinquante

La Nouvelle  
Hollande par  
surface de vol  
de prismes ba  
également que  
un jade d'une  
prochement de  
est toute d  
ents d'analogue  
mal.

La Nouvelle  
plus partie  
d'Asie; et c  
nde Ile situ  
Ives, tandis  
des écueils d  
de chaux r  
de muraille  
un autre p  
la ligne,  
vre à la Nou  
montagnes  
mitives; car  
t sur des gal  
ez élevées qu  
les de largeu  
Masnapy, qu  
t sans except

Péron ( Voy  
4 vol. in-8  
graphes à l'expl  
ues que lui pré  
détroit de Bas  
ndracht. (Tom  
) Fait égalem  
yage à la roch  
on in-4°, Par

*Chutes de Bathurst*, s'offrent abondamment aux regards du voyageur. En dernière analyse un terrain tertiaire, reconnu sur le littoral de la Nouvelle-Galles comme sur divers points au sud de la Nouvelle-Hollande (1), seroit donc accolé sur le sol primitif qui compose le plateau central de cette vaste contrée.

Les échantillons nombreux que nous avons rapportés de la terre de Diémen indiquent encore une épaisseur assez considérable de sol tertiaire adossé à un terrain de *pegmatite* et de *serpentine*, où l'on observe des gisements assez puissants de *fer fibreux* noyé au milieu de roches *amphibolites*. Il est à remarquer que nous trouvâmes des empreintes de *podolites* aux îles Malouines, et que les *spirifères* se montrent en abondance et dans un bel état de conservation avec plusieurs autres testacés sur les bords de la rivière Tamar, non loin du port Dalrymple, à cent cinquante pieds au-dessus du niveau de la mer.

La Nouvelle-Zélande, séparée de la Nouvelle-Hollande par un simple canal, est hérissée sur sa surface de volcans éteints ou même en activité, et de prismes basaltiques; et cependant on y trouve également quelques roches primitives, et surtout un jade d'une grande beauté. Mais, malgré le rapprochement de ces deux contrées, leur physiologie est toute différente; et si on remarque quelques points d'analogie, on ne les trouve que dans le règne animal.

La Nouvelle-Irlande, avons-nous dit, semble plus particulièrement le prolongement des terres d'Asie; et en effet les hautes montagnes de cette île s'étirent près de l'équateur doivent être primitives, tandis que les collines de sa circonférence et les récifs du rivage sont entièrement de carbonate de chaux madréporique (2), qui forme des sortes de murailles, ou plutôt un rivage récent moulé sur un autre plus ancien. En remontant au nord de la ligne, les observations que nous avons pu faire à la Nouvelle-Guinée nous démontrent que les montagnes d'Arfak sont composées de roches primitives; car les rivières qui en descendent courent sur des galets de granite, tandis que les terres élevées qui forment le littoral sur plus de douze lieues de largeur, ainsi que les îles de Manasary et de Masampy, qui sont à l'entrée du havre de Doréy, sont sans exception de calcaire madréporique élevé

de plus de cent cinquante pieds au-dessus du niveau actuel des eaux. D'un autre côté on salt d'une manière positive que les îles de la Sonde, les Moluques, Timor même, malgré l'opinion erronée de Péron, sont de formation primordiale; et que le calcaire saxigène ne s'offre jamais que comme une ceinture extérieure, ce dont les îles d'Amboine, de Bourou, de Céram, offrent la preuve palpable. En franchissant par la pensée la largeur entière de l'océan Pacifique, et nous reportant sur la côte occidentale d'Amérique, on y retrouvera de vastes surfaces couvertes de testacés fossiles, en un mot un sol tertiaire élevé de cent cinquante à deux cents pieds au-dessus du niveau de la mer (à Payta, côte du Pérou); et ne doit-on pas naturellement conclure que par des causes quelconques, et que nous ne devons pas rechercher ici, le dernier niveau de l'Océan étoit à cette élévation, et baignoit alors la surface de la Nouvelle-Galles du Sud jusqu'au premier plan des montagnes Bleues?

En examinant ensuite l'ensemble des îles océaniques proprement dites, puis chacune d'elles en particulier, nous ne trouvons sans nulle exception que deux sortes de formation: l'une *basaltique*, et l'autre de création animale. Toutes les îles hautes de la mer du Sud présentent en effet les conditions de ce qu'on appelle terrains volcaniques, ou sont le produit palpable de volcans. Ces îles montagneuses, couronnées quelquefois par des pics qui se perdent dans les nuages, sont généralement, entre les tropiques seulement, entourées d'une bande de terre que supporte un calcaire à polypiers élevé de quelques toises au-dessus du niveau de la mer. Mais ce rivage accessoire n'est presque jamais unique: souvent à quelque distance il s'y joint une ceinture d'îles basses, plates, uniformes, dues aux mêmes zoophytes, et que nous nommerons parfois *Motous* d'après la désignation générale de la langue océanienne, usitée surtout à Taïti et chez les *Pomotous* (1). Les îles de notre seconde division comprendront, sous le nom générique de *Skopelonyse*, ce que les divers peuples navigateurs appellent indifféremment *Irresifs*, *Paracels*, *Atolles* et *Atolons*, ou *Caralliges*, dont l'existence est due au travail lent et successif d'animalcules délicats n'élevant jamais que jusqu'à la surface des vagues, en bâtissant sur de hauts fonds leurs demeures pierreuses, bien éloignées en cela de donner lieu au phénomène décrit avec pompe par un savant d'ailleurs très célèbre, d'*écureils qui naissent sous le sillage des navires*. Mais les *îles-récifs* sont de trois sortes: *simples*, ce sont les motous des grandes terres; disposées en cercle avec une mer intérieure, ce sont les *motous à lagons* de plusieurs navigateurs. Enfin ces

(1) Insulaires des îles basses de l'archipel Dangereux.

Péron (*Voyage aux terres australes*, seconde édition, 4 vol. in-8°, Paris, 1824) consacre plusieurs paragraphes à l'explication des divers phénomènes géologiques que lui présentèrent la terre de Diémen, les îles du détroit de Bass, et les terres d'Édels, de Witt, et de Draucht. (Tome IV, pag. 215 et suiv.)

Fait également mentionné par M. Labillardière (*Voyage à la recherche de La Pérouse*, t. I, pag. 240, plan in-4°, Paris, an VIII).

elles présentent encore une modification plus singulière : c'est celle d'offrir de vastes plateaux à fleur d'eau recouverts de motous arrondis et vicroyants ayant un ou plusieurs lagons, et que les Anglois nomment *îles-groupes* (ISLANDS GROUPS).

Les *motous simples* ne se rencontrent guère qu'autour des terres hautes, auxquelles ils forment des ceintures, telles qu'à Maupiti, Borabora, et dans tout l'archipel de la Société. Les *motous à lagons* appartiennent à une sorte de système d'îles qu'on remarque plus particulièrement dans deux points de la mer du Sud, au milieu des archipels Gilbert et Mulgrave d'une part, et au milieu de la mer Mauvaise d'une autre part, et dont on peut aisément se faire une idée en examinant un plan des îles de Clermont-Tonnerre, de La Harpe, etc. Mais les *îles-groupes* semblent être particulières à l'archipel étendu des Carolines. Là le plateau de lithophytes prend souvent un immense développement. Il n'est parfois surmonté que par des îles basses ou motous distants et isolés, comme on le remarque dans les archipels de Kotzebue, de Ralick et Radack; et souvent il environne des terres volcanisées hautes, comme on en a la preuve par l'île d'Hogoulous, crue si long-temps fabuleuse, les Palaos, Uta, etc.

En dernière analyse les terres du sud-est de l'Asie, l'Australie, la Tasmanie, et même le chaînon terminal de la Polynésie, de la Nouvelle-Guinée à la Nouvelle-Zélande, peut-être même l'île Campbell, sont des terres primordiales; et les îles de l'Océanie, de formation récente et postérieure dans l'histoire du globe, sont volcaniques et madréporiques.

Mais, pour que notre idée soit complète sous ce rapport, il nous reste à envisager les causes qui peuvent démontrer l'origine ignée d'un aussi grand nombre de terres séparées par d'immenses espaces et par la plus vaste étendue de mer connue. L'ancienne opinion qui veut qu'elles soient les débris qui surgissent d'un continent austral brisé n'est point admissible; et la seule raison satisfaisante qu'on puisse donner de la naissance de tant d'îles éparpillées comme au hasard, mais cependant assez communément par grands groupes, à sans contredit été émise par Forster, et généralisée ensuite, trop exclusivement peut-être, par le savant géographe Buache. Forster (*Observ.*) considérait toutes ces îles comme assises sur les points culminants des chaînes sous-marines, s'irradiant sous la mer comme elles le font sur la surface de la terre. Ainsi s'explique sans difficulté la naissance des îles de corail, dont la base est construite par les polypiers saxigènes sur ces éminences placées à peu de profondeur; et c'est de la conformation des chaînes formant les bassins sous l'eau que naît celle qu'affectent dans leurs contours les îles basses.

La surface du Grand-Océan, couverte de terrains

volcanisés anciens (1), présente encore une quantité prodigieuse de monts ignivomes en activité, également nombreux sur les terres ou sur les continents qui lui servent de limites. La Nouvelle-Zélande, Tanna, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie, les îles Schouten, les Mariannes, les Sandwich (2), la Californie, ont encore des volcans en activité, et sur les bords il ne faut que citer ceux de l'Andes en Amérique, des Gallapagos, etc., etc. L'Océan Atlantique, sous ce rapport, présente une grande analogie avec la mer du Sud; car les îles distantes et éloignées de la côte d'Afrique sont volcaniques, telles que Sainte-Hélène, l'Ascension, Madère, les Açores, les Canaries, les îles du Cap Vert, Tristan d'Acunha: le même phénomène se manifeste dans les Antilles, dans la mer des Indes par les îles Maurice et de Bourbon. Mais on remarque encore autour de ces îles la formation madréporique, qu'on ne retrouve point d'une manière complète dans l'Océan Atlantique. Des récifs de corail enveloppent en effet l'île Maurice, les îles Rodrigues, les Maldives, les Seychelles, etc. Plus anciennement surgies du sein des eaux, les îles volcaniques de la mer du Sud ont été peuplées les premières; et ce n'est que long-temps après et successivement que l'espèce humaine a été s'établir sur les îles basses, où son existence est beaucoup plus périlleuse et entourée de périls plus nombreux. Enfin, si la zone équatoriale offre seule le phénomène des formations de rochers madréporiques, le grand, les hautes latitudes boréales et australes présentent encore des terres légères produites par un polypier nullipore qui accroît les rochers baignés par la mer, et qu'on retrouve également en Terre-Neuve comme aux îles Malouines.

De ces considérations géographiques il résulte que les peuples qui doivent nous occuper habitent, 1° de

(1) Les îles de la Société, au milieu des masses basaltiques (basalte avec périodot) qui constituent la plupart des montagnes de leur portion centrale, ont leur sommet composé d'une belle *dolérite*. Le mont Oron est élevé de trois mille trois cent vingt-trois mètres d'après Cook; et des montagnes voisines présentent leur sommet des lacs qui sont d'anciens cratères. On en est de même à Nonkahiva. (KRUSENST.)

(2) La partie nord de la Nouvelle-Zélande est entièrement volcanique. La cascade de Kiddy-Kiddy est remarquable par la grande nappe d'eau qui se précipite d'une colonnade basaltique très élevée. Le lac de Rotounde qui joue un si grand rôle dans la mythologie de ces peuples, est un cratère d'où jaillissent des sources d'eau chaude. Des blocs d'une belle obsidienne, des terres rouges, abondent sur plusieurs points.

(3) Le pic d'Owahie ou Mono-Roa, haut de deux mille deux cent cinquante quatre toises suivant M. Horner (*Voyage de Krusenst.*), vomit une immense quantité de lave vers 1801, suivant M. de Chamisso. (*Kotzebue Voy. round the world*, t. II, pag. 353.)

certain prim  
les madrépo  
niveau des va  
récemment les  
de la mer du S  
la végétatio  
de plantes en  
côtes de l'Ind  
qui revêt  
que et la Nou  
également a  
côtes jusqu'a  
que, à l'île de  
vers l'orient, e  
rochers et de  
point, si impos  
même successi  
vers l'est; et c  
tant par les d  
on ne peu  
côtes (q  
l'évée des Et  
côtes indo-pol  
ment la végét  
qu'on rencontr  
côtes europée  
on premier exar  
Juan-Fernan  
côtes sur sa  
rennant que  
du continent  
de plantes qu  
les zones qu  
ce genre le  
toutes les t  
deux tropiq  
de l'Atlantique  
végétation  
sa splendeu  
osante sur le  
ivement sur  
s et tidorien  
luxe sur les  
Papous. C'e  
Cycas, des fo  
celte de colot  
composé d  
gatip (inoca  
cadiers, les s  
qu'on retr  
Le Val de Cly  
de plantes  
s. *samolus*, et  
ler aux espèces  
Consultez Hu  
1817.

core une quantité en activité, égale sur les continents Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, les Sandwiches, les îles du Pacifique que citer ceux de Madagascar, etc., etc. présente un aspect si différent du Sud; car les îles de l'Afrique sont volcaniques, l'Ascension, les îles du Cap, etc., etc. sont un phénomène si différent de celui de l'Inde. Mais on remarque une formation madréporique d'une manière si particulière. Des récifs de corail, les îles de l'Inde, les îles de l'Océanie, les îles de l'Afrique, les îles de Madagascar, les îles de l'Inde, etc. etc. etc.

Les terrains primitifs, 2<sup>e</sup> des terrains ignés, et 3<sup>e</sup> des terrains madréporiques à peine élevés au-dessus du niveau des vagues. Suivons cette idée en examinant rapidement les caractères généraux de la botanique de la mer du Sud. La végétation des terres de l'Océanie se compose de plantes entièrement indiennes ou analogues à celles de l'Inde équatoriale, c'est-à-dire aux végétaux qui revêtent les îles de la Sonde, les Molouques et la Nouvelle-Guinée. Leur distribution paroît évidemment avoir été faite de la Polynésie dans l'Océanie jusqu'aux îles les plus voisines de l'Amérique, à l'île de Pâques par exemple, de l'occident vers l'orient, contre le cours habituel et des vents réguliers et des courants. Le règne végétal, si pompeux, si imposant dans les îles de la Polynésie, diminue successivement de sa richesse en avançant vers l'est; et cette vérité a été démontrée complètement par les deux Forster et par M. de Chamisso; car on ne peut rien conclure de quelques plantes américaines (qui datent même pour la plupart de l'époque des Européens) perdues dans la masse de la végétation indo-polynésienne, qui composent uniquement la végétation de l'Océanie; pas plus que de ce qu'on rencontre dans la Nouvelle-Hollande des espèces européennes, ou qui n'en diffèrent point au premier examen (!). Il resteroit à examiner l'île de Juan-Fernandez; mais nous n'avons que peu de données sur sa végétation, et il n'y auroit rien de remarquable que cet ancien volcan ne partageât la flore du continent dont il est très rapproché. Il y a des plantes qui semblent faire le tour du globe dans les zones qui leur conviennent; et on peut citer comme genre le *portocala*, que nous rencontrâmes sur toutes les terres que nous avons visitées entre les deux tropiques, dans le Grand-Océan comme dans l'Atlantique (?).

La végétation indo-polynésienne se montre dans sa splendeur sous la ligne équinoxiale; d'abord dominante sur les îles de la Sonde, elle s'étend progressivement sur les nombreuses possessions malaises et tidoriennes, et étale toute sa pompe et tout son luxe sur les Molouques orientales et sur la terre de Papouas. C'est là que des palmiers nombreux, cocotiers, des fougères, prennent la forme gracieuse de colonnes légères: leurs forêts immenses se composent d'arbres de grande taille, tels que le *gatip* (*inocarpus edulis*), les arbres à pain, les cardiers, les spondias; c'est dans leurs profondeurs qu'on retrouve la patrie des plantes nourri-

Le Val de Clyde, dans les montagnes Bleues, est riche de plantes des genres *typha*, *lythrum*, *platanus*, *samolus*, etc., qui nous parurent en tout ressembler aux espèces des marécages d'Europe. Consultez Humboldt, *Géographie des plantes*, t. 3, 1817.

cières des Océaniens, de longues lianes arborescentes, des légumineuses, dont les formes sont innombrables et variées. En suivant la masse de ces végétaux, nous la voyons diminuer successivement à mesure qu'on avance vers le détroit de Torrès: quelques espèces le traversent seulement, et sont d'autant plus remarquables qu'elles appartiennent à des genres qui n'en renferment point un grand nombre: telles sont l'aréca à chou, l'érythrine indienne, le sagoutier, deux muscardiers sauvages, la *flagellaria indica*, etc. (!). En continuant d'examiner les plantes suivant la latitude des îles qui forment la chaîne avancée au sud de la Polynésie, telles que la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Bretagne, nous y retrouvons le même luxe; et les aréquiers, les sagoutiers, les grandes fougères, les drymirrhizées, peuplent encore les forêts. C'est ainsi que nous observâmes à l'entour du port Praslin les vaquois, les *barringtonia*, les *calophyllum*, les *filao* (*casuarina indica*), propres à toute l'Océanie; mais, à mesure qu'on s'élève en latitude en allant vers le sud, aux Hébrides, à la Nouvelle-Calédonie, le nombre de ces mêmes végétaux décroît naturellement. Plus au sud encore la zone tempérée australe change complètement la physionomie des végétaux; et l'île de Norfolk a de commun avec la partie nord de la Nouvelle-Galles du sud l'*araucaria*, qu'on voit encore au havre de Balade, et avec la Nouvelle-Zélande le *phormium tenax*: mais il est à remarquer que cette île, vaste et composée de deux terres séparées par un détroit, quoique rapprochée de la Nouvelle-Hollande et par la même latitude, en diffère si complètement qu'elles ne se ressemblent nullement dans leurs productions végétales. Toutefois la Nouvelle-Zélande, si riche en genres particuliers à son sol et peu connus, en a cependant d'indiens, tels que des piper, des olea, et une fougère rétrécie qui existe, à ce qu'on assure, à l'île Maurice. A l'époque de notre séjour à la baie des îles de la Nouvelle-Zélande la végétation se ressentoit des approches de la saison hyémale.

Pour peu qu'on ait voulu suivre les idées que nous venons d'émettre, on sera convaincu que les terres hautes du sud-est de la Polynésie, entre les tropiques, partagent les mêmes végétaux alimentaires que les îles des Indes orientales. Ils se sont répandus diversement par suite sur les terres les plus

(!) Observations de M. Cunningham faites dans le voyage autour de la Nouvelle-Hollande, exécuté par le capitaine King (manusc.). Le journal de King, avec des recherches intéressantes d'histoire naturelle, vient d'être publié sous ce titre: *Narrative of a Survey of the Intertropical and Western Coasts of Australia; performed between the years 1818 and 1822. By Captain Philip P. King, with an Appendix containing various subjects relating to Hydrography and natural History. 2 vol., Lond., 1820.*



lointaines, et ne se sont arrêtés que près des côtes d'Amérique. Comment, par exemple, les végétaux si communs sur la Polynésie se retrouvent-ils sur les îles Sandwich et sur les îles des Marquises de Mendocce, qui en sont séparées par un intervalle immense? Il seroit fort difficile de résoudre une telle question, parce que des vents et des courants qui se dirigent dans un sens contraire ne permettent point de leur attribuer aucune influence pour l'établissement de la végétation sur des points comme égarés sur la surface du Grand-Océan.

Toutes les îles océaniques hautes, à peu d'exceptions près, sont plantées de fruits à pain sans noyaux, de taro (*arum esculentum*), de cannes à sucre, de bananiers, qui y viennent presque spontanément pour contribuer à la vie paisible et heureuse de ces insulaires. On retrouve à Taïti *Phoiniscus rosa sinensis*, si abondant sur toutes les Moluques; les *pandanus*, le *gord nia florida*, les *cyatheas*, le *cratæva*, des *frus*, le bambou, y reproduisent leurs tribus. Et « c'est dans cette île, dit M. d'Urville » (*Distrib. des fougères, Ann. sc. nat.*, sept. 1825), » que commence à paroître une foule de fougères » qui semblent habiter cette zone, à partir de cet » archipel, et même des Marquises, jusqu'aux Mo- » luques, et plusieurs jusqu'à l'île de France; tels » sont les *lycopodium phlegmaria*, *schizæa cris- » tata*, etc., etc. » Ainsi les îles équatoriales partagent les productions végétales de source indienne, avec des différences cependant dans leur répartition; car, suivant M. de Chamisso (tome II du *Voyage de Kotzebue*), le *barringtonia* et le *filao*, si communs à Taïti et à Borabora, ne se trouvent point aux Sandwich, tandis que ces dernières ont le bois de sandal, dont les îles de la Société paroissent privées, et qui est si commun aux Marquises, aux Fidjis, etc., etc.

Il est plus aisé de se rendre compte de la manière dont la végétation a envahi les îles basses de corail. La flore de ces *molous* ne se compose point d'un grand nombre d'espèces, et nous avons eu souvent l'occasion de la suivre dans les diverses phases de ses progrès. La manière dont s'opère cet intéressant phénomène répond assez exactement aux descriptions, un peu poétiques sans doute, mais vraies dans leur ensemble, des migrations végétales, esquissées avec cette pureté et ce charme de style qui appartiennent et à Bernardin de Saint-Pierre et à M. de Chateaubriand. Sous le rapport de l'exactitude des faits, les détails fournis primitivement par Forster, puis par M. de Chamisso, laissent sans doute peu de chose à désirer.

Quelques végétaux semblent avoir pour fonctions d'envahir les récifs de coraux à mesure qu'ils se dessèchent. Les *bruguiera*, par exemple, qui se plaisent dans l'eau salée, étendent peu à peu le lacis de

leurs jets à l'embouchure des rivières, au milieu des vases qu'ils accumulent sans cesse. Bientôt le humus suffit pour recevoir quelques autres plantes et les sables des rivages, même purs, sont bientôt occupés par le *scævola lobelia*, le *convolvulus procumbens*, le *pandanus odorant*, l'*hibiscus tiliaceus*, etc. Si le banc de corail est isolé et distant de quelque île principale, les flots sans cesse agités y portent bientôt des *cocos*, des fruits du bonnet carré de Bongainville (*barringtonia*), qu'on rencontre en mer presque journellement. Ces fruits, arrêtés par l'écueil, jetés sur le sable calcaire des madrépores, germent, s'y cramponnent, et sont ainsi les premiers colons de la nouvelle terre. Mais c'est principalement au précieux cocotier qu'il est réservé de conquérir sur la mer, pour l'habitation de l'homme ces bandes plates d'écueils jetés au milieu des vagues, à quelques toises au-dessus de leur niveau. Autant ce palmier redoute les hauteurs, où il languit, autant il s'élançe avec vigueur sur les récifs. Il y forme d'épaisses forêts, dont on ne peut se faire une idée par la description, et dont rien n'égalait la grâce et la beauté. Le navigateur passeroit fréquemment dans le voisinage de ces îles sans en avoir la moindre connoissance, si un bouquet de cocotier à l'horizon ne les lui dévoilait. Ce roi des palmiers comme le nomment quelques Orientaux, une fois établi et en rapport, la race humaine ne tarde point à y paroître, et peut compter sur ses produits pour assurer son existence. On conçoit que les peuples qui émigrent des terres riches en fruits et en céréales de toute sorte sont exposés sur les îles basses à de nombreuses privations. L'eau douce leur manque souvent; souvent aussi ils sont réduits à vivre de vaquois, de taro, ou de ce que la pêche leur fournit. On peut assurer que chez ces hommes la débauche est beaucoup plus grande, et que les mœurs sont beaucoup plus farouches que celles des autres insulaires. Comme leur subsistance n'est point assurée, ils craignent toujours qu'on ne vienne leur en soustraire une partie. D'un autre côté, pendant, l'industrie et le besoin luttent contre le manque de ressources, et ont forcé ces peuples s'adonner à la navigation et à devenir habiles dans cet art. L'objet le plus indispensable d'un insulaire est sans doute une pirogue; et cependant il arrive souvent qu'une île de cette sorte ne produit point de bois d'assez forte dimension pour la réparer ou en fournir la matière. C'est ainsi que nous en eûmes des exemples en longeant le grand archipel des Moluques et les îles Mulgrave et Gilbert. Leurs frêles embarcations présentent parfois des pièces mal ajustées, faites de plusieurs morceaux d'*hibiscus tiliaceus*, le seul bois dense qui puisse croître sur ces terres.

La Polynésie proprement dite s'arrête au no-

ent par une bar-  
ermose, Lug-  
Mais on remar-  
le tropique du C-  
qu'au-delà du  
elles que les M-  
Oulan, ont r-  
avec la race b-  
niers et les br-  
le reste des îles  
comme. La variété  
la seule qu'on c-  
aux Marquises,  
la variété à chât-  
ques et à Célébe  
première espèce  
ple, et est la seul-  
des îles basses. C-  
réduits fréquem-  
ligueux du pand-  
par toutes les  
vaines les mêmes  
souvent les mêm-  
ainsi que les vall-  
gue si monotone  
la mer du Sud, T-  
donnent le taro  
côte), la pomme  
Les Taïtiens man-  
la quelle d'une fo-  
travaillent à M-  
bare marron; j-  
e *cyathea*. Le  
*fidu*, qui croît  
de des Papous,  
d (*inocarpus e-*  
a Sonde, où  
*boom*, jusqu'  
du Sud. Il en-  
*and citrifolia*  
végétaux dont  
er ici la liste.  
acées hors du  
Nouvelle-Zélande,  
e, n'ont pu fo-  
es ressources,  
ier à la pauvre  
e, et de tirer sa  
racine sèche e-  
am *furcatum*,  
ce qui rend c-  
c'est que les  
s du Sud s'en r-  
ment *dingoua*.  
de de Pâques,  
que du Capric

ères, au milieu de la mer. Bientôt on trouve d'autres plantes, et on remarque que les chaînes d'îles placées dans le tropique du Cancer et dans l'hémisphère nord, jusqu'au-delà du cent soixantième degré de longitude, sont les mêmes que les Mariannes, les Palaos, Hongoulous et Oualan, ont reçu de ces contrées, probablement avec la race humaine, les orangiers, les citronniers et les bruguiera, qu'on ne retrouve point dans le reste des îles de l'Océanie du tropique du Capricorne. La variété sans semences de l'arbre à pain est la seule qu'on observe aux Sandwich, aux Tonga, aux Marquises, comme aux îles de la Société. Mais la variété à châtaignes, si commune dans les Moluques et à Célèbes, se retrouve, en nombre égal à la première espèce, aux Palaos et à Oualan par exemple, et est la seule qui assure l'existence des Carolins des îles basses. Ces naturels en effet paroissent être réduits fréquemment à se nourrir des fruits demi-ligneux du pandanus.

Sur toutes les îles du Grand-Océan nous trouvons les mêmes productions végétales, et le plus souvent les mêmes noms pour les désigner. C'est ainsi que les vallons si pittoresques, mais à la longue si monotones, des Sandwich, et de la reine de la mer du Sud, Taïti, si éloignés, produisent abondamment le taro (*arum esculentum*), l'igname (*dioscorea*), la pomme de Cythère (*spandius dulcis*), etc. Les Taïtiens mangeoient, dans les temps de disette, la racelle d'une fougère en arbre, comme les Nègres le pratiquent à Maurice et à Madagascar pour le patate marron; et tous les deux appartiennent au genre *cyathea*. Le *pya* est la racine du *tacca pinnatifida*, qui croit dans toutes les Moluques, à la mer des Papous, et à la Nouvelle-Irlande. La noix de coco (*inocarpus edulis*) se rencontre depuis les îles de la Sonde, où les Hollandais nomment l'arbre *coconut*, jusqu'aux îles les plus orientales de la mer du Sud. Il en est de même du *terminalia*, du *cardiocrinifolia*, du *curcuma*, et d'une foule d'autres végétaux dont il seroit assez fastidieux de présenter ici la liste.

Accès hors du tropique, les vastes îles de la Nouvelle-Zélande, dont l'intérieur est encore à découvert, n'ont pu fournir à la race qui les habite les ressources, et la nécessité la contraignit de recourir à la pauvreté du sol sur lequel elle devoit vivre, et de tirer sa principale ressource alimentaire de la racine sèche et ligneuse de la fougère (*acrostichum furcatum*, Forster), qui couvre le pays : c'est ce qui rend cette fougère très digne d'attention. C'est que les peuples noirs de la Nouvelle-Zélande du Sud s'en nourrissent habituellement, et la nomment *dingoua*.

Les îles de Pâques, également hors des limites du tropique du Capricorne, ne présente qu'un nombre

très restreint de végétaux; ceux qu'on rencontre sur cette terre brûlée appartiennent encore cependant aux plantes indiennes: tels sont entre autres l'*hibiscus papuanus*, des *mimosa*, un *solanum* que Forster fils indique aussi à Taïti, etc., etc.

La zoologie des îles Malaisiennes, aussi riche que variée par les nombreuses espèces qui leur sont propres, semble attester que cette portion centrale de l'Asie orientale a fait partie d'un continent, puisque ces îles sont peuplées de grands quadrupèdes vivants qui sont communs à plusieurs d'entre elles. D'ailleurs les canaux qui les séparent sont peu profonds, et ils sont encombrés de bancs qui semblent complètement légitimer cette idée. Mais toutefois chaque île de ces grandes terres équatoriales de l'archipel des Indes recèle quelques espèces qui y seroient aujourd'hui isolées, et plusieurs ont fourni la singularité de reproduire des individus de genres qu'on avoit jusqu'à ce jour regardés comme essentiellement propres au Nouveau Monde: tels sont, dans deux branches différentes, un tapir, des coucoucs, et le rupicole vert. Tout ce que nous savons de l'histoire naturelle de ces contrées fécondes est d'un haut intérêt; et malgré les recherches infatigables de sir Stamford Raffles, d'Horsfield, de Diard, de Duvauzel, de Leschenault, de Kuhl, de Van-Hasselt, et de Reinwardt, elles fourniront long-temps encore d'abondantes moissons en objets curieux et remarquables: mais leur climat a déjà dévoré plusieurs naturalistes européens et la barbarie profonde des habitants de l'intérieur opposera long-temps une barrière insurmontable aux tentatives de ceux qui voudroient essayer de nous en faire connoître les merveilleuses productions. C'est dans les mers de ces archipels que se trouve aujourd'hui le dugong (*halicore indicus*, DESM. Mamm., 751 esp.), qu'on a cru si long-temps fabuleux, figuré par Renard (\*), mais complètement décrit par les naturalistes modernes, notamment par M. F. Cuvier, et dont on trouve un bon dessin pour le temps (1708) e) une description assez complète dans le *Voyage* de François Leguat, qui n'est cité que dans Sonnini (Buff., t. XXXIV, p. 485) et d'une manière très fautive. Sumatra et Bornéo paroissent renfermer quelques espèces de quadrupèdes identiques, tels que l'éléphant des Indes (*Elephas indicus*, Cuv.) et les orangs. Les rhinocéros découverts par MM. Diard et Duvauzel (*Rhinoceros javanicus*, G. Cuv.; et *Rhinoceros sumatrensis*, Cuv.) appartiennent plus spécialement à cette belle île de Sumatra qui nourrit un très grand nombre de singes, divers mammifères très intéressants, et notamment des semnopithèques, la *viverra musangua* et le tu-

(\*) Renard, pl. 34, fig. 180. (*Poissons des Indes*, 4 vol. in-fol., Amsterd., 1754.)

*pata tana* de Raffles, enfin le tapir de l'Inde (*Tapirus indicus*, F. Cuv.) qu'on a découvert et dans cette île et sur la presque île de Malak. La grande île de Bornéo, cet espace blanc sur la carte du monde, comme l'a dit judicieusement sir Raffles, recèle sans doute beaucoup d'animaux inconnus; mais ceux qu'on y indique plus particulièrement, tel que l'orang-outang et le pongo, existent aussi, à ce qu'on assure, et dans la Cochinchine et sur la presque île de Malaca. Java, si particulièrement explorée dans ces derniers temps, a fourni à nos espèces un assez notable accroissement. On y trouve surtout la panthère noire (1), les *tupaia javanica* et *ferruginea* de Horsfield, la *musteli nudipes* de F. Cuvier, la *mydaus melirops* de F. Cuvier, un nycticébe, et autres espèces remarquables. Si Madagascar n'a aucun individu de la famille des singes, elle possède en revanche les makis; et les Moluques ont en propre les *cuscus* ou phalangers à queue prenante, et les galéopithèques, dont une espèce s'est propagée à l'est jusqu'aux Carolines occidentales, c'est-à-dire aux Pelew ou Palaos. Ce n'est guère que sur l'île de Bourou que vit de nos jours le cochon-cerf (*sus babyrussa*), animal rare qui manque à nos musées. Les phalangers à queue nue appartiennent presque exclusivement aux Moluques orientales, et surtout à la Terre des Papous, jusqu'à la Nouvelle-Irlande. En s'avancé vers le sud-est le nombre des mammifères diminue. Déjà à la Nouvelle-Guinée on ne trouve plus que le cochon nommé par nous *sus papuensis*, le *pelandoc* (2), et le *couscouc* tacheté. La roussette kéraudren, voisine du *pteropus edulis*, paroit s'étendre depuis les Philippines, sur les Mariannes, jusqu'à Oualan, où nous l'observâmes en abondance par cent soixante degrés de longitude orientale: mais cette espèce paroit ne point avoir pénétré au-delà; et aux Sandwich, par exemple, il n'existe qu'un petit vespertillon. Il est à remarquer qu'on ne connoît aucun quadrupède comme véritablement indigène de la Nouvelle-Zélande, excepté le rat, si abondamment répandu sur les îles de l'Océanie comme sur presque l'univers entier. La Nouvelle-Hollande seule a produit des genres qu'on ne retrouve que sur son sol; mais le *kangurus*, un des plus singuliers, avoit son type aux Moluques dans le lapin d'Aroé (*Kangurus Brunii*, Desm.).

Quant au cochon ou au chien, leur histoire se

(1) La panthère noire, figurée par M. F. Cuvier dans la quarante-neuvième livraison de son bel ouvrage sur les mammifères, ne seroit, suivant M. Temminck, qu'une variété accidentelle du léopard: ce qui semble exiger de nouvelles observations.

(2) Le *pelandoc*, et non pélandor, est commun à la Nouvelle-Guinée: les Papous du havre de Doréry le nomment *podin*, et estiment sa chair.

rattache à celle de l'homme, qu'ils ont suivi. On remarque que ces deux animaux utiles ont été rencontrés dès la découverte des archipels des Sandwich, des Marquises, des Amis, de la Société, des Fidjis, de Rotouma, et sans doute des îles des Navigateurs. La Nouvelle-Zélande n'avoit seulement que le chien, du moins d'après le dire du capitaine Cook, qui assure que le cochon n'y existoit pas, et qui y déposa des femelles pleines, tandis qu'aujourd'hui il y est commun. Ces deux mammifères se rencontrent également dans les îles avancées de la Polynésie, jusqu'à la Nouvelle-Calédonie, où le chien est la même espèce à oreilles droites qu'on trouve au Port-Praslin, à la Nouvelle-Bretagne et qui suit les misérables tribus de la Nouvelle-Galles du Sud. Mais cet animal paroit avoir été inconnu des Carolins et des Mariannais jusqu'au temps de leurs relations suivies avec les navigateurs. Wilson dit qu'il étoit ignoré des habitants des Pelew, et nous pouvons assurer que les naturels de l'île d'Oualan, où très probablement jamais Européen n'avoit mis les pieds avant nous, n'avoient point le moindre idée du cochon et du chien, qui leur inspiroient une grande frayeur, et qui attiroient vivement leur attention. M. de Chamisso a observé le même fait à Radack, chaîne d'îles bien plus reculée dans l'est.

Les reptiles sont d'autant plus communs, et d'autant plus développés dans leurs proportions, qu'ils se rapprochent davantage des climats brûlants et humides de la zone torride: on les voit peu à mesure en nombre à mesure qu'on s'éloigne des tropiques, et qu'on s'avance dans la zone tempérée. Le crocodile, si abondant à Java, à Bornéo, à Timor, à Bourou, existe encore à la Nouvelle-Guinée; mais il n'est plus représenté à la Nouvelle-Irlande par un grand tupinambis, dont la peau se recouvre les *tamtam*. D'après le récit de Marinon ne peut se dispenser d'admettre que des crocodiles, portés par des courants, n'aient été vus sur les îles Fidjis; car les habitants en ont consacré le souvenir par une tradition orale qui paroit complètement assurée ce fait. Les lézards et les scorpions sont d'autant moins nombreux qu'on s'avance vers l'est. C'est ainsi que plusieurs espèces fort in-

(1) Le capitaine Wilson (*Relation des îles Pelew*, vol. in-8°, Paris, 1793), qui séjourna sur les îles Pelew, ou mieux de Palaos, après son naufrage, y vit le chat et aussi un Malais, qui tous les deux y avoient apportés sans doute par la perte de quelques provisions Philippines.

(2) Les Papous de la Nouvelle-Guinée suspendent leurs cabanes les têtes desséchées de ce gigantesque saurien, peut-être comme trophée de la mort d'un ennemi dangereux: ou bien environnent-ils sa tête de fleurs et de couronnes, et lui offrent des sacrifices et des hommages qu'arrache la peur chez des peuples superstitieux?

ont s'arrêtent à Onalan, tandis que toutes les îles de l'Océanie ont indistinctement le joli petit seringue à tige dorée et à queue azurée des Moluques. Il en est de même des geckos : le *lacerta vittata*, par exemple, se trouve depuis Amboine jusqu'à la Nouvelle-Irlande; et à Taïti comme à Borabora, on ne rencontre plus que l'hémidaectyle. Enfin ces pythons de forme colossale des îles de la Sonde se trouvent également placés, même à la Nouvelle-Guinée, par de longues couleuvres (1), dont la taille diminue à mesure qu'on s'en éloigne, et c'est ainsi que ces reptiles cessent de se s'étre pas introduits, jusqu'à ce jour, au-delà de l'île de Rotouma, par cent-soixante-quinze degrés de longitude ouest. Pour les batraciens, on ne connaît aucun de propre aux îles du Grand-Océan, phénomène intéressant, et qui semble concorder avec l'opinion ingénieuse d'un de nos savants naturalistes, le colonel Bory de Saint-Vincent; savoir, que les batraciens n'ont, jusqu'à ce jour, été rencontrés sur aucune île volcanique, à moins que les espèces n'y aient été portées par les Européens, comme on l'a fait à l'île Maurice.

Les oiseaux de l'Océanie, comparés à ceux de l'Asie, n'offrent point d'analogie dans les espèces. Chaque système de terre a ainsi des individus particuliers qu'on rencontre dans un grand nombre de localités; mais un fait qui n'est point inutile pour l'histoire de l'homme, c'est que sur toutes les terres où existe la poule domestique, bien que, dans les îles, elle ne serve point à la nourriture, Sumatra, possèdent un grand nombre d'oiseaux d'une rare beauté; quoique rien n'égalé; sous ce rapport, le groupe d'îles nommées Terre des Papous, la patrie des somptueux oiseaux de paradis et des grands prométhéops. Il est à remarquer (2) qu'il y a déjà quelques espèces de ces oiseaux à plumage splendide traversent le détroit de Torrès, et habitent la portion chaude de la Nouvelle-Hollande; on y voit *l'epimachus regius* et le *sericulus regens*, et d'autres. Les Moluques sont essentiellement peuplées par les calaas; et le genre nouveau des mégapodes remplace, aux Philippines, aux Mariannes, et au Québec, comme à la Terre des Papous, les tinamous américains, près desquels doit venir se placer le genre *ménure* de la Nouvelle-Galles. Mais c'est sur la grande famille des *psittacidées*, qui compte les îles de la Polynésie de nombreuses tribus, communes sur presque toutes, et dont le plus grand

Ce dernier fait ne se rapporte qu'à des observations recueillies pendant notre court séjour dans cette île.

(1) Le genre *eurylaima* est tout-à-fait polynésien: plusieurs espèces de Sumatra ont été décrites récemment, et nous y ajouterons l'espèce de Blainville, de la Nouvelle-Guinée. Il en est de même du genre nouveau de M. Horsfield, nommé *pomatorhinus*.

nombre des espèces a reçu le nom de loris; de la teinte de leur plumage. La Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Irlande, de même sans doute que les îles Bouka et Bougainville, partagent une portion des espèces de ce riche groupe, qui surtout est très répandu à la Nouvelle-Hollande. L'analogie des espèces de perroquets est tellement grande entre la Polynésie et l'Australie que nous ne pouvons nous refuser à en citer quelques exemples. Ainsi l'ara à trompe (*Psittacus Goliath*, Kuhl) est remplacé par les kakatoès noirs (*Psittacus Banksii* et *funereus*, Shaw), tandis que le kakatoès blanc à huppe jaune est aussi abondant aux Moluques que dans les environs de Port-Jackson. Les perroquets et les perruches, qu'on sait ne point s'avancer à l'extrémité sud de l'Afrique, et qui n'ont qu'une ou deux espèces égarées dans les pampas de la Patagonie, sont bien autrement multipliés sur les terres australes. Leurs espèces belles et nombreuses peuplent la Nouvelle-Galles et la terre de Diémen. Ce dernier point du globe a même offert un ordre qui lui est particulier, celui des perruches-ingambes. La Nouvelle-Zélande a ses perroquets propres, dont le *nestor* est sans contredit le plus remarquable. Mais il n'y a pas jusqu'aux îles Macquarie et Campbell, par cinquante-deux degrés de latitude sud, qui n'aient également leurs espèces; et certainement on eût été bien éloigné, il y a peu d'années, d'admettre que ces oiseaux eussent leurs représentants dans de si hautes latitudes. Malgré l'étrangeté de forme que le sol sec de la Nouvelle-Hollande a imprimée à tous les êtres, et plus particulièrement aux oiseaux que les naturalistes européens eurent à étudier de 1788 jusqu'à nos jours, on trouve cependant tous les types des espèces qui y sont les plus abondantes dans les archipels d'Asie. Tels sont surtout le cygne noir, l'émeu (*casuarius*), qui diffère peu du casoar à casque des Moluques, le philédon moine, et la perruche des montagnes Bleues, dont toutes les nuances semblent appartenir à la perruche ornée, etc., etc. D'un autre côté, il est vrai, rien ne nous rappelle ailleurs et le *scytrops* et le *cereopsis*. La plupart des oiseaux voisins des merles ont, sur ce continent, offert la singulière organisation de présenter l'extrémité de la langue hérissée de longues papilles roides, pénicillées, destinées à sucer les sucs miellés qui exsudent des fleurs d'un très grand nombre d'arbres aromatiques dont tous les fruits sont ligneux. Presque tous sont remarquables par quelques autres singularités; M. Cuvier les a réunis pour en former le genre philédon. Mais le beau *merle à cravate frisée* (1) habite seulement la Nouvelle-Zélande, et c'est à tort qu'on l'a indiqué comme propre à la Nouvelle-Hollande. Ces deux grandes îles, si opposées

(1) Poë de Cook, *philédon circinnatus* des auteurs.

à l'Australie par l'aspect et la végétation, ont également le casuar, s'il faut en croire les naturels; mais tous les autres oiseaux terrestres diffèrent absolument.

Les îles de Norfolk et de la Nouvelle-Calédonie ont aussi des espèces particulières, et surtout des cassicans. Les îles Sandwich offrent quelques perruches du genre psittacule et des héorotaires; ce dernier genre se retrouve au Tonga et à Taïti, et dans plusieurs autres îles de l'Océanie. L'archipel de la Société a la *struthio alba* de Sparrman, deux belles perruches, l'évini (*psittacus taitensis*), et le phigy, ainsi que le coucou taitien de Sparrman. Enfin, les Carolines hautes, et notamment l'île d'Oualan, ont plusieurs oiseaux des Mariannes et des Philippines, qui paroissent ne point avoir été au-delà du cent soixantième méridien. Ce sont un soul-manga rouge et brun, le pigeon océanique, et le merle des colombiers, si commun à Manille et à Guam. L'ornithologie ne peut donc être, pour les îles vraiment océaniques, que d'un faible secours dans nos recherches; car il seroit assez inutile de s'occuper des oiseaux organisés pour vivre à une certaine distance des côtes, ou même des échassiers qui fréquentent les grèves. Tant de causes peuvent les transporter d'un lieu dans un autre qu'il suffit qu'ils y trouvent leur subsistance pour s'y multiplier. Nous dirons toutefois que le pluvier doré, le chevalier, les hérons blanc et ardoisé, se représentent à peu près sur tous les rivages de ces îles.

Il seroit très difficile de pouvoir grouper les faits généraux de l'histoire des poissons, parce que trop de chaînons manquent. Cependant l'ensemble de l'ichtologie du Grand-Océan, des mers d'Asie et des Indes, se compose presque entièrement d'espèces analogues. C'est ainsi que nous avons retrouvé à l'île de France un grand nombre de poissons de Taïti, et que nous avons pu très souvent les suivre d'archipel en archipel. On doit donc conclure que les espèces sont identiques, depuis les Marquisés jusqu'à Madagascar, dans les mers situées dans la zone équatoriale, et qu'il en est de même pour les parallèles placés hors du tropique du capricorne. La plupart des poissons de la Nouvelle-Zélande, en effet, sont les mêmes que ceux des côtes de la terre de Diémen ou de la Nouvelle-Galles du Sud; et l'on sait, par exemple, que la Chimère antarctique se retrouve à l'extrémité des trois grands caps avancés du globe, ceux de Horn, de Diémen et de Bonne-Espérance, et semble être fixée dans les mers qui sont renfermées dans l'intervalle du soixantième au trente-cinquième degré de latitude sud. Entre les tropiques, les récifs de coraux, qui, par les riches couleurs des polypes qui les habitent, ou les innombrables zoophytes qui y pullulent, forment comme des parterres sous-

marins enchanteurs, sont habités par des poissons revêtus des plus brillantes parures, et dont l'éclat est vraiment fantastique: ce sont surtout des genres nombreux, des chelmons, des ballistes, des serrans, des pomacentres, etc.; tandis que, sur ces mêmes récifs, que recouvre à marée basse très peu d'eau, nagent en rampant les nombreuses tribus des murénophis et des ophisures. Mais plus on s'engage dans les canaux étroits et sans cesse réchauffés par le soleil équatorial, qui séparent en tout sens les îles innombrables de la Polynésie, plus le nombre des poissons augmente; et là seulement on observe certains genres ou certaines espèces qui n'existent sur aucun autre point. Le squelette à ailerons noirs ne vit que dans les Moluques et sur les côtes de la Nouvelle-Guinée: il en est de même de quelques alutères, du *Ataope maculor*, de quelques acanthures, de la lophie histrion, etc., etc. Dans toutes nos relâches, depuis Oualan et le Port-Praslin jusqu'à Java, nous observâmes le *nanolichoruel*, des scombres, des priacanthes identiques, etc.

La partie intertropicale de l'Océanie est très pauvre en testacés. Plus on se rapproche des îles de la Polynésie, plus le nombre des espèces s'accroît d'une manière rapide. On doit donc supposer que les plages de sables uniformes de ces îles de l'Asie orientale, et leurs eaux peu profondes, et par conséquent plus faciles à échauffer, renferment toutes les conditions favorables pour la multiplication facile des belles espèces qu'on y trouve. À Taïti, comme à Borabora, on n'observe guère qu'une sorte d'arche, la vis-tigre, la cérithe blanche, l'ovule, les porcelaines, la mitre-épiscopale, le cadran-escalier, etc.; et ces mollusques, ainsi que l'aronde aux perles, la tridacne-bénédictin, le murex-chicorée, le ptérocère, la harpe, des royaux, etc., etc., se retrouvent, sans exception, sur toutes les îles océaniques et polynésiennes jusqu'à l'île Maurice inclusivement, et sont également observés sur les îles africaines de la mer des Indes. Mais aux Moluques particulièrement, dans les baies sont paisibles et abritées, où la mer se brise point avec fureur, où de longues plages de blonnes déclives permettent à des testacés de naître et de vivre sans compromettre leur existence; et se développent de précieuses coquilles telles que la carinaire vitrée, ces nautilus papillonnés, ce *scalata* si recherché, etc., etc. Sur toutes les grèves nous trouvâmes en abondance et la volute éthiopienne et l'argonaute flambé rejeté par les vagues; ce qui autorise à penser que ce céphalopode, extrêmement commun, ne vit qu'à une certaine profondeur. Les nautilus, qu'on retrouve dans plusieurs mers, et notamment dans la Méditerranée, et qui s'y sont propagés sans doute

poque où cette mer communiquoit avec la mer rouge et la mer des Indes, alors que n'existoit pas l'isthme de Suez, ont une espèce qui les représente, même dans le sud de la Nouvelle-Hollande; car c'est dans le détroit de Bass qu'on obtient communément le beau nautilus dit à grains de dent la patirle a long-temps été ignorée. En dépit de la tropique du capricorne, les mollusques ont plus les mêmes : leurs espèces sont produites à tel ou tel point, d'où elles ne s'écartent guère; et c'est ainsi que l'extrémité australe de l'Amérique a des espèces très remarquables qu'on ne trouve point ailleurs, telles que les moules, le monocéros, le concholépas entre autres, et que la Nouvelle-Zélande, comme la terre de Diémen et la Nouvelle-Hollande, ont des genres qui leur sont propres et remarquables par leur rareté plus ou moins grande dans nos collections. C'est alors que l'on a rigoureusement applicable cet aphorisme vague de Péron (1) : « Qu'il n'est pas une espèce d'animaux marins bien connue qui, d'habitude cosmopolite, soit indistinctement propre à toutes les parties du globe; et que les animaux marins des pays froids ne sauroient s'avancer impunément jusqu'au milieu des zones brûlantes. »

Après l'indication sommaire que nous avons faite de toutes ces îles, on a dû préjuger que les crustacés étoient, à peu d'exceptions près, identiques. Ce n'est guère que sur les côtes de la Nouvelle-Guinée et au milieu des Moluques que vivent quelques singuliers phyllosomes au corps aplati et nautes et les *smerdis* et les *alma*, qui rendent parfois leur étincelante par les feux qu'ils émettent sans interruption. Il en est de même des insectes : ils sont très rares sur toutes les îles de la mer du Sud, mais bornent communément à quelques diptères, quelques papillons qui sont indiens, et qu'on ne trouve point aux Moluques. C'est ce qui a fait dire à un profond entomologiste de notre époque, à Latreille (*Géographie des Insectes*, in-8°, 1841) : « Plusieurs des îles de la Nouvelle-Zélande, de la Nouvelle-Calédonie et des mers circonvoisines, sont américaines par leur position géographique, et peuvent être asiatiques quant à leurs productions animales et végétales de leur pays. » Nous ajouterons, comme fait particulier, qu'on trouve partout, sur les eaux du vaste océan Pacifique, des nautes comme en dehors des tropiques, nous avons observé le *velia oceanica*, insecte de la tribu des libellules, mentionné par Eschscholtz près de Pâques, et qui couvre la mer, par les temps calme, loin des terres, comme proche de Taïti,

Notice sur l'habitation des animaux marins, par M. de Lamarck, t. IV, pag. 273 du *Voyage aux terres australes*, seconde édition.

de la Nouvelle-Irlande, ou de tout autre point.

Nous avons esquissé à grands traits le sol des contrées dont nous devons maintenant essayer de peindre les habitants : ce sera l'objet de ce livre.

L'homme et les variétés qui en composent les races diverses sont sans doute le sujet le plus vaste et le plus intéressant dont puissent traiter les sciences naturelles, la philosophie et la morale (1). Cette étude a de tout temps occupé quelques esprits supérieurs, qui cherchèrent à mettre à la portée de leurs contemporains cette pensée sublime de Solon, inscrite sur le temple d'Éphèse : *Notre te ipsum*. Mais, à cet égard, les modernes (2) ont bien surpassé les anciens, réduits à des relations extérieures bornées, et chez lesquels le peu de progrès des sciences naturelles ne permettoit d'envisager une telle question qu'obscurcie par de vains sophismes. Nous nous abstenons ici de toute excursion extérieure, et nous ne chercherons qu'à ajouter quelques faits susceptibles d'éclaircir l'histoire des peuples que nous avons visités ; car chaque jour leur physionomie originelle disparaît par des relations journalières avec d'autres nations. Le croisement des races, de nouveaux usages, de nouvelles habitudes, ne peuvent manquer d'apporter dans un laps de temps peu considérable des changements qui déjà effacent chaque jour ce qui subsistait de leurs anciennes traditions. Au premier coup d'œil on pourroit croire qu'il n'est point difficile de tracer le tableau physique et moral de ces peuples ; puisque les voyageurs ont recueilli sur la plupart de nombreux documents publiés dans toutes les langues. Depuis Bougainville, Biron, Wallis, Carteret et Cook, en effet, peu d'années se sont écoulées sans que des expéditions aient visité ces insulaires : des établissements permanents d'Européens ont été fondés au milieu d'eux ; et cepen-

(1) « La science la plus intéressante et la plus importante pour l'homme est celle de l'homme même. » (Marsden, *Hist. of Sumatra*.)

(2) Pour l'homme, considéré en général comme premier être zoologique, consultez Linnæus (*Systema naturæ*, ed. 13, cur. Gmelin); Blumenbach (*De generis humani varietate nativa*, Gœttingen, 1795, troisième édition, in 8°); Buffon (*Hist. de l'homme*); G. Cuvier (*Tabl. élém. d'hist. nat.*, et *Régnes animal*); Lacépède (*Diction. des scienc. nat.*); Virey (*Dict. des sciences médic.*, et *Histoire naturelle du genre humain*, 3 vol. in 8°, 1824, seconde édition); Desmoulins (*Journal de physiologie*, 1825), et le colonel Bory de Saint-Vincent (*Dict. class. d'hist. nat.*, t. VIII). Parmi les travaux remarquables sur l'angle facial et les diverses modifications qu'éprouve, suivant les races, la capacité du crâne, voyez Wolterus Henricus Crull (*Dissertatio anthropologico-medica inauguralis de cranio, ejusque ad factum rationes*, etc., thèse in-8°, 14 juin 1810, Groningæ).

dant nous ne possédons encore que des esquisses fort imparfaites sur cette matière. Une telle question mérite bien aujourd'hui d'être éclaircie ; et peut-être le gouvernement qui ordonnerait une expédition dans ce seul but servirait-il plus efficacement les sciences qu'on ne le pense communément (1). N'est-il pas étonnant d'ailleurs que la question (2) sur les Océaniens, mise au concours par la Société de géographie, soit restée plusieurs années de suite sans réponse, et qu'on n'ait point encore cherché à la résoudre ? Mais voilà, à notre avis, où git la difficulté. Comment faire concorder les observations de tous genres consignées dans des relations écrites par leurs auteurs avec un mérite très variable, des principes différents, et souvent sous l'influence de sensations opposées ? Le savant qui voudra coordonner dans son cabinet ce qu'ont dit les voyageurs sur les races des insulaires de l'Océan Pacifique, sur leurs migrations ; qui essaiera de suivre la filiation de leurs idées, de leurs arts, ou les types de leur organisation, ne doit-il pas reculer devant la divergence des opinions et rester indécis au milieu des erreurs ou des incertitudes dont rien ne peut le dégager ? Aussi cet écueil est tel que la plupart des écrits relatifs à l'homme, et il en est où se montre la plus vaste érudition, sont pleins de rapprochements erronés qu'il étoit impossible d'éviter. Malgré les connaissances dont nous sommes redevables à Forster, à de Chamisso, à sir Raffles, et au docteur Leyden ; malgré des descriptions complètes et détaillées de plusieurs îles où séjournèrent long-temps des Européens, tant de chaîlions manquent et interrompent le récit des faits qui doivent lier par une continuité de rapports les peuplades les unes aux autres, que nous ne pouvons généraliser encore que les traits les plus saillants de leur histoire. Ce n'est donc, dans l'état actuel des choses, qu'une esquisse très imparfaite qu'il nous est possible de

présenter ; le seul mérite qu'elle pourra avoir est d'être basée en grande partie sur des observations faites pendant notre campagne, ou parfois empruntées à quelques voyageurs dont le talent d'observation est généralement reconnu.

Les sources où l'on peut puiser pour étudier l'organisation et les mœurs des peuples de l'Océanie, de la Polynésie et de l'Australie, ne sont point nombreuses. Forster (1), le premier, traça d'un main habile le vaste cadre des productions de terres du Grand-Océan, et des insulaires qui y vivent. Combien l'on doit regretter que le cours de l'expédition ne l'ait pas mis à même de voir le plus grand nombre de points, et de suivre les idées qu'il avoit émises avec tant de succès sur les lieux qu'il visita ! Forster ne distingue que deux variétés dans l'espèce humaine de l'Océan Pacifique : l'une blanche et l'autre noire ; mais il établit à cette ligne cette pensée fondamentale, que l'homme ne constitue qu'une espèce unique, dont les variétés se sont propagées à la longue, ou se sont transmises intactes, ou ont été modifiées par l'influence de croisements ou par une foule de causes locales. Il ne devoit en effet adopter les distinctions de races ou d'espèces que comme des moyens artificiels destinés à préciser nos idées dans l'étude de l'homme et à la rendre plus facile. M. de Chamisso (2) a récemment écrit sur le même sujet, et, se tournant de toutes les ressources d'une érudition riche et féconde, il emprunta aux langues parlées par les divers peuples ses principales lumières pour remonter à leur origine (3). Enfin, si la langue malaise, circonscrite dans des bornes plus étroites a été mieux connue, on le doit aux travaux de Raffles (4), de Marsden (5), de Crawford, et de Leyden (6), qui séjournèrent au milieu d'elle, et qui en firent l'objet de recherches approfondies. Le long séjour de M. Marinier (7) aux îles de Ta-

(1) On sait que la pensée dominante de Péron, de cette âme de feu sitôt enlevée aux sciences, étoit d'écrire une histoire de l'homme, pour laquelle il avoit déjà rassemblé des notes qui ont été égarées après sa mort.

(2) Elle est ainsi conçue : « Rechercher l'origine des divers peuples répandus dans l'Océanie ou les îles du Grand-Océan situées au sud-est du continent d'Asie, en examinant les différences et les ressemblances qui existent entre eux et avec les autres peuples de la terre, de la configuration et de la constitution physique, des mœurs, des usages, des institutions civiles et religieuses, des traditions et des monuments ; en comparant les éléments des langues relativement à l'analogie des mots et aux formes grammaticales, et en prenant en considération les moyens de communication d'après les positions géographiques, les vents régnants, les courants, et l'état de la navigation. »

(1) Cook, *Deuxième Voyage*, t. V et VI, édit. in-4°, Paris, 1778, ou t. V, in-4°, sous le titre d'*Observations faites pendant le Second Voyage de Cook à l'hémisphère austral et autour du monde*, etc.

(2) *A Voyage of discovery into the South-sea, Beering's straits, etc.* By Otto von Kotzebue, pag. 363.

(3) M. Balbi, dans un ouvrage important intitulé *l'ethnographie du globe*, récemment publié, veut classer les langues de tous les peuples de la terre, réunit ainsi par l'analogie des idiomes et des coutumes et des usages.

(4) *History of Java*, 2 vol. in-4°.

(5) *Voyage à l'île de Sumatra*, traduit par Pajon, 2 vol. in-8°, Paris, 1794.

(6) *Notice sur Bornéo* (Transact. bataves, t. VII) dans divers *Mémoires sur les peuples de l'Inde*, insérés dans les recueils de la Société asiatique de Calcutta.

(7) *Histoire des naturels des îles Tonga* et

un autre co  
re à ne rien  
nous fournis  
au milieu d  
ent des trav  
la plus instru  
port, la gran  
les plus g  
ne temps qu  
et des usages  
ous donner  
ant, nous g  
de de distinc  
munément a  
ne valeur ab  
rence.

1<sup>re</sup> ra  
HIN-  
CAU-  
QUE. } 2<sup>e</sup> ra  
MON-  
LIQUE. } 3<sup>e</sup> ra  
PÉ-  
RO-  
4<sup>e</sup> ra  
MA-  
NOIRE } 5<sup>e</sup> ra  
ROU-

la conformation  
es peuples a p  
parmi les va  
de race ma  
le rameau dé  
caucasique,  
es îles polyne  
continent d'Asi  
plus éclairés l  
artarie ou le ro  
d nombre de

rédigée par Jo  
Paris, 1817.  
A Grammar an  
Zealand, publi  
ty, in-12, Lond  
Consultez l'exéc

un autre côté fait connaître ces naturels de manière à ne rien laisser à désirer, et les documents nous fournit une habitation plus ou moins longue au milieu des Océaniens s'accroissent journellement des travaux de quelques missionnaires beaucoup plus instruits que leurs collègues; et, sous ce rapport, la grammairie zélandaise de M. Kendall (1) a rendu les plus grands services au philologue, en même temps qu'elle éclaircit plusieurs des habitudes et des usages de ce peuple singulier.

Il nous donnera une grande importance au tableau suivant, nous grouperons les divers Océaniens en plusieurs classes de distinctions spécifiques dont les noms, communément adoptés, n'ont d'ailleurs à nos yeux aucune valeur absolue qui puisse répugner à l'indifférence.

HINDO-OCÉANIQUE.	1 <sup>o</sup> rameau. MALAIS,	Hab. les archipels nombreux des Indes-orientales ou de la Polynésie.
	2 <sup>o</sup> rameau. OCÉANIQUE,	Hab. les îles innombrables et éparées comme au hasard au milieu du Pacifique ou du Grand-Océan.
MONOLIQUE.	3 <sup>o</sup> rameau. MONGOL-PÉLAGIEN ou GÉOLIN,	Hab. la longue suite des archipels des Carolines, depuis les Philippines, jusqu'aux îles Maldives.
	4 <sup>o</sup> rameau. CAFRO-MADÉCASSÉ,	1 <sup>re</sup> var., papoue, Hab. le littoral de la Nouvelle-Guinée et des îles des Papous. 2 <sup>e</sup> var., tasmantienne, Hab. la terre de Diémen.
NOIRE.	5 <sup>o</sup> rameau. ALBOU-ROUS,	1 <sup>re</sup> var., endamène, Habitant l'intérieur des grandes îles de la Polynésie et de la Nouvelle-Guinée. 2 <sup>e</sup> var., australienne, Hab. le continent entier de la Nouv.-Hollande.

I. DES MALAIS.

La conformation physique et l'habitude générale de ces peuples a porté quelques auteurs à les distinguer, parmi les variétés de l'espèce humaine, sous le nom de *race malaise*. Ils nous paroissent être un rameau détaché de la grande famille hindoue, mélangé au sang mongol et fixé sur les îles polynésiennes depuis leur éloignement du continent d'Asie; car l'opinion des orientalistes est plus éclairée leur donne pour patrie primitive l'Arabie ou le royaume d'Ava. Disséminés en un grand nombre de petits États, les Malais (2) qui

traduit par Paris, rédigée par John Martin, traduct. franç., 2 vol., Paris, 1817.

*A Grammar and Vocabulary of the language of Zealand*, published by the Church-Missionary Society, in-12, London, 1820.

Consultez l'excellent tableau intitulé: *Mœurs et*

peuplèrent les grandes îles conservèrent sur les unes les traditions de leurs ancêtres, ailleurs les modifièrent ou les dénaturèrent, se créèrent de nouvelles idées, et pratiquèrent des coutumes différentes. Tous cependant, quelle que soit la dispersion de leurs tribus, conservent une forme typique caractérisée et dans l'ensemble de leur organisation et dans leurs mœurs. Mais ces peuples, qu'on a dit si faussement être répandus sur toutes les îles du Grand-Océan, ne dépassèrent jamais les îles Tidoriennes, les plus orientales des Molouques; et quelques traces de leur fusion dans le Grand-Océan ne font remarquer seulement à la Nouvelle-Guinée, où le commerce les a attirés dans ces derniers temps, et aux Philippines, où ils ont fondé une petite colonie à Marigondo, sur les bords de la grande baie de Manille (Chamisso). Le rameau malais est bien loin d'être à nos yeux, comme le veut l'opinion reçue, la souche des Taïtiens, des Sandwichiens, des Mendociens, et des Nouveaux-Zélandois; et on ne reconnoît dans ces peuples ni la même conformation physique, nulle analogie dans la langue, nulle ressemblance dans la tradition, les arts et les usages. Le seul point de rapprochement seroit une sorte d'identité de croyance religieuse; mais chez ces rameaux distincts et d'une même origine ce fait n'a rien de remarquable; il indique que tous les deux ont conservé les traditions indiennes.

Les Malais, dont l'existence politique est moderne dans l'histoire de l'Asie, et dont les légendes de Malacca et quelques écrits anciens nous mettent à même de suivre les traces obscures et quelques unes des migrations, ne sont bien connus que depuis le douzième siècle, où quelques unes de leurs tribus émigrèrent de Menang-Kabou, la capitale des États malais à Sumatra, étendirent leurs conquêtes, fondèrent Singhapora, leur premier établissement sur la terre ferme, et placèrent le siège de leur principale autorité à Johor, sur la presqu'île de Malacca. Ces peuples, avides de gain et de guerre, s'adonnèrent particulièrement au commerce; et par leurs communications avec les Maures de la mer Rouge ils reçurent avec lentement et successivement quelques coutumes arabes, et surtout l'islamisme (1). Chez eux la navigation se perfectionna, les richesses s'accumulèrent, et des envahissements successifs vinrent chasser les habitants de la plu-

*usages des habitants de Timor*, par Péron et de Freycinet, t. IV, pag. 1 du *Voyage de découvertes aux terres australes*, seconde édition.

(1) Marco-Polo (édit. in-4°, page 192) dit de Ferlec et du petit Java: « Sous Magat cette île fut habitée par des marchands sarrasins qui jouissent des prérogatives de citoyens, et qui les ont convertis à la foi musulmane. Ils vivent seulement dans la ville. »



part des îles orientales ; car telle est la manière dont les Malais s'emparèrent du littoral de la plupart de ces terres, en reléguant dans l'intérieur les anciens propriétaires ou en les exterminant. Cet état de choses est démontré d'une manière évidente par ce qu'on sait de l'élevation de plusieurs États malais de Bornéo, de Célèbes, et de Timor ; et les historiens des îles de l'est sont remplis de documents qui prouvent la continuelle fusion des Malais sur les îles de la Polynésie. Mais sur toutes celles dont les Européens n'ont pas fait la conquête, les montagnes de l'intérieur sont peuplées par des tribus tantôt noires, tantôt jaunâtres, qui, confondues sous les noms d'*Alfours*, *Alfo-èzes*, *Alfourous*, ont été l'objet des opinions les plus contradictoires et les plus absurdes. C'est ainsi que dans les Moluques les Hollandais qui y sont établis n'en ont point une idée distincte, et qu'ils en font la peinture la plus hïdeuse en nommant sans distinction *Papouas* les habitants de l'est, *Battas* ceux de l'ouest, et *Idaans* ceux de Bornéo, quoiqu'ils appartiennent d'ailleurs évidemment à des races différentes. Or ces peuples, ainsi refoulés, sans cesse expulsés par des hommes qui tenoient de l'Inde la coutume de faire des esclaves et de les vendre, sont restés stationnaires dans leurs idées. Ils ont fui les nouveau-venus, qui, les chassant de leur territoire, les oppriment ; et, séparés d'eux par des remparts naturels et puissants, leur existence est restée inconnue des Européens : ou ce qu'on en sait est si imparfait, tant de fables obscurcissent les rapports qu'on a obtenus de quelques Malais qui trafiquent avec eux, qu'on ne peut faire aucun rapprochement positif, soit d'après leurs habitudes ou leurs mœurs, soit d'après leur organisation.

Le rameau malais, depuis long-temps mélangé au sang arabe, a toujours conservé un type caractéristique, quoiqu'il présente quelques variétés assez distinctes. Une des plus remarquables est sans contredit celle des *Jurans*. Assemblés naguère en corps de nation, les habitants de Java formèrent des États populeux, et conservèrent pendant long-temps les traditions de l'Inde : ce qui nous est prouvé par les ruines d'un grand nombre de monuments imposants qui subsistent encore sur cette grande et belle île, par le faste des cours des sultans et des *sousouanangs*, par les objets de leur culte et leurs divers emblèmes. Toutes les îles environnantes d'ailleurs, avant l'arrivée des Portugais dans l'Inde, qui date de 1497, malgré les habitudes locales, avoient les mêmes formes de gouvernement, suivoient les mêmes coutumes, se servoient des mêmes titres : tels étoient surtout les États de Célèbes, de Tidor, de Ternate, de Soulou, de Bor-

(1) Les Malais de Banjer-Massin, royaume de Bornéo,

néo (1), de Sumatra, etc. Java seule paroissoit en entier soumise à la même race humaine ; ainsi doit-on, à bien dire, la considérer comme colonisée par l'Inde bien avant les autres terres. Mais il n'est pas de même des îles que nous venons de nommer ; et voilà ce qui explique comment le rameau malais se trouve réduit à n'y occuper que le littoral, tandis que l'intérieur est peuplé par les plus anciens propriétaires, avec lesquels ils ne se sont presque jamais mêlés. Cette explication de la manière dont les Malais se sont emparés du sol qui leur paroissoit avantageux est tellement satisfaisante qu'on avoit jamais en effet qu'ils aient assis leurs *campoungs* ou villes ailleurs que sur les bords des grandes baies ou sur les rives des fleuves navigables. C'est principalement à Céram, à Bourou, qu'on peut observer l'isolement dans lequel vivent réciproquement les Malais et les naturels de l'intérieur ou les *Alfourous*. Ceux-ci conservent intacts et purs la langue et les usages qui leur furent transmis par leurs pères. Leur existence se borne au cercle étroit d'un petit nombre d'idées qui leur suffisent ; et leurs mœurs ressentent naturellement de cet isolement, et conservent cette férocité de l'homme grossier primitif.

Dans les îles soumises aux Européens on voit que les Malais ont subi des modifications, qu'ils ont pris par leurs rapports continuels avec divers peuples, et surtout avec les émigrations chinoises, des habitudes qui ne leur étoient point naturelles. Elles sont en petit nombre toutefois, mais le type malais dans toute sa pureté se retrouve dans les îles où il a conservé son indépendance, telles que Guebé, Oby, Gilolo ou Halamahira, Flores, Lombok, Bali, etc. Cependant, quoique le Javanais soit la branche la plus distincte du Malais, on peut se dispenser de reconnoître quelques nuances entre l'Amboinois naturel, le Timorien, le Makassar et le Budgis ; mais toujours est-il vrai de dire que ces caractères sont peu saillants, et ne déterminent aucun trait de l'ensemble typique.

Les Malais, dans tous leurs gouvernements, ont consacré la forme despotique des Indiens. La personne de leurs sultans ou de leurs *rajahs* est sacrée, et la vénération la plus profonde ou une milité servile leur prodigue des hommages qui remontent aux coutumes d'Orient. La perfidie la plus noire, la duplicité, une soif ardente de vengeance qui naît avec d'autant plus de violence sous des lois oppressives qu'elle est plus concentrée, car-

suivant sir Raffles, possédoient des attributs indiens tels que les figures d'Ishwara, des empreintes de la che et de l'éléphant, qui attestent leur ligne primitive. Ils sont descendre leurs ancêtres de Johor mé sur le presqu'île de Malacca, suivant le docteur Leys (Trans. bat., t. VII), qui ajoute que le Javanais a les plus grands rapports avec le sanskrit.

sent ces peuples ; la mauvaise foi malaise est célèbre que le fut jadis celle des Carthaginois, nos relations sont remplies d'actes d'assassinats et de trahisons des Malais, qui ont toujours exercé la cruauté avec un goût décidé. Fanatisés par la religion mahométane, dont ils reçurent les dogmes en conservant un très grand nombre de cérémonies hindoues, ces peuples ont surtout adopté la magie et les préceptes les plus vulgaires du Coran, sans être cependant très rigoristes sur leur observance. En suivant les diverses familles issues de ce rameau, les usages ne présentent en fait que très peu de différences ; et si nous examinons leur manière de s'habiller, nous verrons par exemple les chefs richement vêtus à l'orientale, tandis que les gens du peuple ne voient une complète nudité que par quelque légère portion d'étoffe. Le sarong, le sarong, ou un large pagne, composent toute partie tout l'habillement d'un orang caya, un homme de la classe fortunée.

Les Malais sont adonnés à la sensualité, et leur amour est extrême. Ils ont le cœur avili et corrompu, et les débauches auxquelles ils se livrent sont sans bornes, au dire de tous ceux qui ont été à même d'en dévoiler les turpitudes ; et, sous ce rapport, les Chinois et les Japonais sont leurs seuls rivaux. C'est chez eux que les analeptiques de toutes les sortes jouissent d'une vogue générale, et que l'on consomme surtout l'opium, les trépangs, les nids d'oiseaux. Un usage qui parait leur être propre est celui de mâcher le bétel. Ce sialagogue est connu, et qu'il serait inutile de décrire, leur procure des sensations agréables ; et ce mélange est d'un besoin très vif pour les deux sexes, qui l'ont introduit dans la bouche. On retrouve cependant l'habitude de se servir de cet excitant des membranes muqueuses chez les peuples de race noire de la Guinée et de la Nouvelle-Irlande ; mais toute qu'elle ne provienne de communications avec les peuplades les plus voisines et de proche en proche. En remontant à la source de cette coutume, on la voit naître dans l'Inde et se propager dans l'Inde, le Camoëns, dans une note de la Géographie chinoise, a décrit le cérémonial suivi à la cour du roi de Calicut lorsqu'il présenta du bétel à l'empereur ; le cérémonial qui s'observe encore présentement dans toutes les réceptions d'apparat des sultans et des rajahs. Le bétel étoit autrefois, comme nous l'avons vu, l'interprète des sentiments d'amour ; et par l'offre du siri qu'une femme malaise déesse secrètes pensées à celui qui en est l'objet. Le bétel au reste n'a pu naître que sous le climat de l'Inde et sur les îles d'Asie, là où croissent en abondance et le pinang (*areca*) et le poivre, qui, avec la chaux et souvent au cachou, en fournissent les principaux ingrédients.

En dernière analyse il est bien reconnu aujourd'hui par tous ceux qui ont le plus étudié l'histoire des Malais que le rameau qu'ils forment tirent son origine de la race répandue dans l'Inde, et qu'il est limité entre les quatre-vingt-douzième et cent trente-deuxième méridiens ; que le point le plus éloigné où ils se soient avancés à l'ouest sont les côtes de Madagascar, où ils se mêlèrent aux Maures qui y abordèrent par le nord en refoulant au sud les Nègres *Vinsimbers*, maintenant disséminés et probablement les premiers habitants de cette île immense ; qu'ainsi ils formèrent les populations riveraines de toutes les îles des archipels de la Polynésie, telles que celles de la Sonde et des Moluques ; qu'ils se propagèrent sur une ou plusieurs des Philippines ; et qu'enfin quelques essaims aventureux s'avancèrent jusque sur les îles des Papous et au nord de la Nouvelle-Guinée, où ils fondèrent quelques villages, et s'y arrogèrent l'autorité. On trouve en effet des Malais à Waigiou, aux îles d'Arrou, et dans le détroit de Dampier ; mais ils ne dépassèrent point le cent trente-deuxième méridien, ou, s'ils le firent, ce ne fut qu'accidentellement et sans projets.

La conformation physique du rameau malais est aussi caractérisée que l'ensemble de leurs coutumes, de leurs mœurs et de leurs institutions. En général, les hommes de cette race sont remarquables par la médiocrité de leur taille et par la couleur jaune cuivrée, mêlée d'une partie d'orangé, de leur peau (\*). Les femmes surtout ont des proportions peu développées ; et dans plusieurs de nos relâches, soit à Amboine, Bourou, Java, Madura et autres lieux, nous ne vîmes que peu d'exceptions à ce fait. La taille commune des hommes est au plus de cinq pieds quatre ou cinq pouces ; mais il n'est pas rare d'en rencontrer qui aient davantage, et dont les proportions soient robustes. Les Malais sont en général bien faits, et leur système musculaire est dessiné avec vigueur. Les femmes ont des formes arrondies et courtes, des mamelles volumineuses, une chevelure rude et très noire, une bouche très ouverte, des dents qui seroient très belles si elles n'étoient pas noircies et corrodées par le bétel. Le caractère des deux sexes est inflammable, irascible, porté à la vengeance et à l'artifice, bas et rampant sous le joug du plus fort, barbare et sans pitié pour leurs ennemis ou leurs esclaves.

Nous ne nous occuperons pas de la langue malaise, et des divers rapprochements qu'il seroit possible d'y trouver. L'ouvrage de M. Marsden ne

(\* M. Bory de Saint-Vincent dit que les membranes muqueuses des Malais ont une couleur fortement violette. Ce fait intéressant, que nous avons négligé de vérifier, mérite bien de fixer l'attention des voyageurs futurs.

laisse rien à désirer, et prouve que, malgré ses divers idiomes, elle est parlée partout avec de très légères modifications locales. Douce, harmonieuse, et simple dans ses règles, la langue malaise est pleine de tournures orientales, et emploie souvent le style figuré. En recevant la religion des Arabes et leurs sciences, les Malais adoptèrent les caractères de leur alphabet et l'usage d'écrire de droite à gauche; tandis que les habitants de Sumatra, les Javanais, et plusieurs autres peuples indiens, écrivent, comme les Européens, de gauche à droite

## II. DES OCÉANIENS<sup>(1)</sup>.

La variété de l'espèce humaine que nous nommons *océaniques* est remarquable par sa beauté, relativement aux autres rameaux dont nous aurons à parler ensuite; c'est elle qui peuple la plus grande partie des îles de l'Océanie proprement dite, et que M. Bory de Saint-Vincent a nommée, dans son ingénieux travail sur l'Homme, *race océanique*. Son histoire, dans l'état actuel des choses, est satisfaisante à tracer; car le long séjour des Européens sur plusieurs des îles de la mer du Sud, les nombreux voyages entrepris dans le but de les explorer, les vocabulaires qu'on a dressés des mots usités dans la langue de chacune d'elles, permettent assurément de s'en former une idée plus nette et beaucoup plus précise. Quant à la migration de ces insulaires de la source originelle, c'est là le point le plus difficile à expliquer; mais les hypothèses doivent se taire devant les faits; et puisque tout nous prouve que le caehet *hindou* est imprimé sur les hommes du rameau *océanien*, il seroit absurde de chercher trop minutieusement à expliquer comment ils se sont répandus sur ces terres séparées par de grands espaces de mer, et surtout contre la direction habituelle des vents régnants. Ce qu'on pourroit dire pour ou contre sans preuves certaines rentrerait dans le cas de ces nombreuses conceptions plus ou moins ingénieuses qu'on peut attaquer et défendre avec des armes à peu près égales.

La race océanienne se trouve occuper des îles séparées les unes des autres par d'immenses distances, au milieu du Grand-Océan; et son existence est démontrée sur la plus grande partie des îles placées au sud-est de la Polynésie et à l'est de l'Australie. Les hommes de ce rameau, disséminés sur les îles volcaniques ou madréporiques du tropique du Capricorne ou de la zone tempérée australe, ne paroissent avoir envoyé dans l'hémisphère nord et sous le tropique du Cancer qu'une seule colonie, qui a peuplé les îles Sandwich. Les insulaires de cet archipel en effet ont

(1) Mémoire lu à la société d'histoire naturelle de Paris en novembre 1825.

conservé avec une religieuse fidélité le physionomie de leurs pères, tandis que des hommes d'une autre race occupent évidemment les Philippines, les Mariannes, et la totalité du vaste archipel des Carolines.

Les Océaniens, ainsi isolés, se sont répandus sans éprouver que de bien légères modifications, sur les îles des Amis, de la Société; plus tard on a vu s'établir sur les récifs des îles basses, et la condition de cette migration récente se conserve encore à Raiatea et à Borabora. Un essai égaré s'est avancé jusque sur l'île de Pâques (*Pascha*)<sup>(2)</sup>; mais si les îles étoient fixées sur les îles de Mendana, Washington, Mangia, Rorotunga, Lady-Pearrhyn, Sauvage, Taga, et sur les terres de la Nouvelle-Zélande. La moitié environ de la population des Fidjis et des îles Navigateurs appartient à ce rameau, qui s'arrête au nord, d'après nos propres observations, sur l'île Rotouma<sup>(3)</sup>. Supposer les Océaniens autochtones de la mer du Sud, le sol qu'ils habitent seroit une exagération ridicule; que tous les faits physiques démentiroient; car l'établissement sur les îles de la mer du Sud doit dater d'une époque bien récente par rapport aux âges du monde, et dater au plus des temps primitifs de la civilisation *hindoue*. L'organisation physique, les habitudes et leurs lois, leurs idées religieuses et leurs poésies qu'ils ont conservées, attestent cette origine, et, quelle que soit la difficulté d'expliquer la descendance de ces peuples, toujours est-il vrai qu'on ne peut soutenir une opinion contraire sans blesser une analogie fort remarquable. Sur les îles de la Polynésie, que dûrent traverser les premières migrations indiennes lorsqu'elles s'irradièrent du golfe de Siam et du Camboge, devroient rester toutes les traces de ce passage. C'est ici, il faut l'avouer, que cette théorie est en défaut, et que les faits s'abandonnent complètement. Peut-être cependant les Océaniens pourroient-ils être représentés dans quelques unes de ces îles par cette belle race d'un type jaunâtre mentionnée par des auteurs estimables qu'on a vu en état permanent d'hostilité à refoulée dans l'Asie méridionale. Cette question est sans contredit bien délicate; et, quoique nous ne cherchions nullement à la résoudre, nous soumettons avec confiance à l'appréhension qu'il est possible de faire de ce passage du savant docteur Leyden concernant

(1) « Les traits, les coutumes, et la langue du peuple de l'île de Pâques, ont la plus grande affinité avec ceux qu'on observe dans les autres îles de la mer du Sud » (Forster, t. II, page 202, in-4°, *Second Voyage de Cook*.)

(2) Le capitaine Méars ( *Voyage à la côte nord de l'île de Pâques*, t. II, page 360 ) observe que, sur les îles Frenche, Carteret, les habitants, quoique si voisins de la Nouvelle-Guinée, « ressembloient aux Sandwichiens » avoient des pirogues construites de la même manière, et parloient absolument le même langage.

ants, habitans  
ynks ont u  
que les  
icate, le m  
veux sont  
sont jol  
de dessin  
ndes pour  
iter à la fo  
struction de  
divers us  
nde adresse  
uvrier du  
eux, font  
a chef, con  
, etc., etc.  
s traits,  
iens.  
opinion la p  
s indiens  
s'avancèr  
rèrent des  
upoient des  
es voit de  
le se mé  
lle-Zéland  
que de v  
vèrent une  
peau sur les  
étendant na  
s des Navig  
Belly, Herv  
diant de cell  
e Pâques, et  
avant transp  
Sandwich (3  
navigations  
vents, en ch  
gues, en ont  
tribus ont en  
lairement dé  
ns et des Oc  
Marion (Voyag  
pas été peu au  
de trois espèc  
blanes, des m  
voirs tirent leu  
eux à peu j  
bien pu se tro  
vimes deux o  
sineuse et cr  
urnbull (Voy  
60) dit en parl  
nable néamo  
ud ont été pe  
grants chassés  
ports de mour  
ne paroissent

habitants de l'intérieur de Bornéo : « Les Dayaks ont un extérieur agréable, et sont mieux faits que les Malais ; leur physionomie est plus délicate, le nez et le front sont plus élevés. Leurs yeux sont longs, ronds et droits. Leurs femmes sont jolies et gracieuses. Ils ont le corps couvert de dessins tatoués. Leurs maisons sont assez grandes pour que plusieurs familles puissent les habiter à la fois jusqu'à cent personnes. Dans la construction de leurs pirogues, comme pour fabriquer divers ustensiles, les Dayaks déploient une grande adresse. Ils reconnoissent la suprématie du navigateur du monde, adorent quelques espèces de dieux, font des sacrifices d'esclaves à la mort d'un chef, conservent les têtes de leurs ennemis, etc. » En un mot ce tableau, point à point, est entièrement applicable aux Dayaks.

En opinion la plus probable est donc celle-ci. Des navigateurs indiens et navigateurs, partant du golfe de Bengale s'avancèrent successivement d'île en île. Ils découvrirent des unes, et furent repoussés des autres par les habitants des hommes de race noire. C'est ainsi qu'ils vont déjà aux Hébrides et à la Nouvelle-Zélande, où les navigateurs modernes n'ont pas craint de vrais Océaniens, ceux plus anciens ont découvert une espèce hybride (?). Enfin on suit leur route sur les îles des Amis, Vaquez, Kermadec, s'étendant naturellement à l'est par les Fidjis, les îles des Navigateurs, les Roggeween, Palmers, Scilly, Hervey, jusqu'aux îles de la Société ; passant de celles-ci sur les îles basses jusqu'à l'île de Pâques, et, poussé par les vents de sud-est, avant transporté aux Marquises, à Christmas, à Sandwich (?). Qu'on ne pense point que de telles navigations ne soient qu'une fiction. Le hasard même, en chassant au large un grand nombre de navigateurs, en ont jeté quelques unes sur des îles où les tribus ont ensuite été s'établir ; et ces faits nous sont si clairement démontrés par les expéditions des Français et des Océaniens, qui font annuellement

deux fois l'an (Voyage aux Indes, par Rochon, p. 364) qu'on n'a pas été peu surpris de trouver à la Nouvelle-Zélande trois espèces d'hommes tout-à-fait distinctes, les blancs, les noirs et les jaunes. On suppose que les blancs tirent leur origine de la Nouvelle-Guinée, et ceux à peau jaune descendent des Chinois. « Mais bien pu se tromper : cependant il est de fait que les navigateurs vimes deux ou trois naturels très bruns, à chevelure laineuse et crépue. » (Turnbull (Voyage autour du monde, in-8°, 1807, p. 60) dit en parlant des Sandwichiens : « Il est assez probable néanmoins que la plupart des îles de la mer du Sud ont été peuplées à diverses époques par des navigateurs chassés de leur pays. Cela expliquerait les traits de mœurs et de langues entre des contrées qui ne paroissent avoir eu aucune communication. »

des trajets de cent cinquante à deux cents lieues dans leurs grandes pirogues de mer. Ces embarcations d'ailleurs sont très propres pour des navigations lointaines ; et nous en avons vu qui servoient aux naturels des îles basses pour leurs campagnes habituelles, et dont les emménagements étoient propres à de longues traversées sur mer sans communiquer. Bligh d'ailleurs a bien pu faire douze cents lieues dans une chaloupe non pontée !

Le rameau océanien est supérieur à ceux qui forment avec lui la population des îles de la mer du Sud, par la régularité des traits et par l'ensemble des formes corporelles. Les naturels qui lui appartiennent ont en général une haute stature et des saillies musculaires nettement dessinées, une tête belle et caractérisée, une physionomie mâle sur laquelle s'épanouit ordinairement une teinte douce, ou qui souvent décelle une férocité guerrière. Les yeux sont gros, à fleur de tête, protégés par d'épais sourcils. La couleur de la peau est d'un jaune clair, plus foncé chez les naturels habitués à chercher sur les coraux leurs moyens de subsistance, et beaucoup plus affaibli chez les femmes. Les Océaniens ont aussi le nez épâté, les narines dilatées, la bouche grande, les lèvres grosses, les dents très blanches et très belles, et les oreilles singulièrement petites. Les femmes, quelque en général trop vaniteuses, sont dans l'âge de puberté remarquables par une certaine élégance dans les traits, tels que des yeux grands et ouverts, des dents du plus bel émail, une peau douce et lisse, une longue chevelure noire qu'elles arrangent diversement, et un sein régulièrement demi-sphérique, mais toutefois mal faites dans l'ensemble du corps, et ayant comme les hommes une grande bouche, un nez épâté, une taille grosse et ramassée. La teinte de leur peau est d'ailleurs presque blanche. Les habitants des îles de Mendocce (?) et de Rotouma sont, à ce qu'on rapporte, les Océaniens les mieux faits ; viennent ensuite les Taïtiens, les Sandwichiens, les Tongas ; et déjà la dégradation de la beauté chez les femmes est très sensible à la Nouvelle-Zélande, tandis au contraire que les hommes sont plus robustes et doués de formes plus athlétiques qu'aucun autre peuple de la même race.

Si nous suivons chacun de ces peuples insulaires dans l'ensemble de leurs habitudes journalières, nous y remarquerons l'analogie la plus grande ; et

(1) Krusenstern, en parlant des Insulaires des Mendocces, s'exprime ainsi : « Les femmes ont la tête belle, plutôt arrondie qu'ovale, de grands yeux brillants, le teint fleuri, de très belles dents, les cheveux bouclés naturellement, et la teinte de leur peau est claire. Les Koukahliviens, ajoute-t-il, sont de haute taille, bien faits, robustes, doués de belles formes, et ayant les traits du visage réguliers. » (Voyage autour du monde, de 1803 à 1806, sur la Nadiejed et la Neva, 2 vol. in-8° et atlas.)

chez la plupart d'entre eux les mêmes circonstances se reproduiront avec des nuances, légères toutefois, qu'ont amenées l'isolement et les localités (\*). Ainsi, placés dans la zone intertropicale, les habitants des îles Marquises et des Sandwich ne se servent que de vêtements légers et imparfaits, ou ne portent qu'un pagne étroit ou *maro*; mais ils savent, comme les Taïtiens et de même que les insulaires de Rotouma et des Tonga, fabriquer avec l'écorce de l'aouté (*broussonetia papyrifera*) une étoffe très fine réservée le plus ordinairement aux femmes, et des toiles plus grossières qu'ils retirent du liber de l'arbre à pain (*artocarpus incisa*) (?). Comme les naturels des îles de la Société, ils les teignent en rouge très brillant avec les fruits d'un figuier sauvage (*ficus tinctoria*, FORST.), ou avec l'écorce du *moriunda citrifolia*, et en jaune fugace avec le *murcuma*. C'est avec un maillet quadrilatère et strié sur ses quatre faces que tous ces peuples façonnent leurs étoffes en frappant sur les écorces ramollies et invisquées avec un gluten. Dans toutes les îles que nous avons mentionnées on retrouve les mêmes procédés de fabrication, ainsi que l'art de les enduire d'une sorte de caoutchouc pour les rendre imperméables à la pluie. Certes de tels rapprochements ne sont point le résultat du hasard; ils doivent dériver des arts que pratiquoit naguère la souche de ces peuples, que nous verrons d'ailleurs rattachés les uns aux autres par des liens de parenté encore bien plus forts.

Les deux sexes du rameau océanien se drapent avec leurs légers vêtements de la manière la plus gracieuse lorsque la température variable leur en impose l'obligation. Souvent les femmes jettent sur leurs épaules une large pièce d'étoffe, dont les plis ondulent sur le corps et retracent le costume antique. Les chefs seuls jouissent de la prérogative de porter le *tipouta*, vêtement qui présente l'analogie

(\*) Aujourd'hui cette manière de voir semble être adoptée universellement parmi les étrangers. On lit dans le n° 51 de la *Revue de l'Amérique septentrionale*, avril 1826, cette phrase positive: « In all those » particulars, which are considered as marking the » broad features of the human constitution and character, the inhabitants of Oceania exhibit a striking resemblance. Of no races or tribes of men, can it be inferred with greater certainty, that they originated » from a common stock. » (*Journ. of a tour round Hawaii, the largest of the Sandwich islands; by a deputation from the mission of those islands, Boston, 1825, in-12.*)

(\*) L'usage de fabriquer un papier vestimental avec des écorces d'arbres est indien; et Marco-Polo, dans son langage naïf, s'exprime ainsi en parlant des habitants de l'île de Clippinguet de la province de Calgui dans l'archipel des Indes: « Ils sont jens blancs, de veles » malnaires, e biaux; ils sont ydules, e se tiennent par » eiz, vivent de mercandiae e d'ars, e si voz di quill » funt dras des scorses d'arbres, etc. » (Page 147.)

la plus remarquable avec le poncho des Araucans de l'Amérique du sud. Les Nouveaux-Zélandois, placés en dehors des tropiques, ont senti le besoin de vêtements plus appropriés aux rigueurs de leur climat; ils ont trouvé dans les fibres soyeuses de *phormium* une substance propre à remplir avantageusement ce but, et leur industrie s'est tournée vers la confection de nattes fines et serrées qu'ils fabriquent avec des procédés très simples, mais avec une grande habileté. Les manteaux dont ils s'enveloppent sont plus épais et plus chauds que les nattes, qu'ils roulent simplement autour du corps, et qui descendent jusqu'à moitié des jambes; et parfois cet ajustement chez les chefs est formé de larges bandes de peau de chien cousues ensemble, et dont le poil est en dehors.

Tous les peuples de l'Océanie ont un goût à peu près égal pour la parure. Ainsi les Taïtiens, les Sandwichiens aiment à se couronner de fleurs, et ceux des îles Marquises et Washington (?), de même que les naturels de Rotouma et des Fidjis attachent le plus grand prix aux dents des cadavres; et cette matière, que la superstition rend précieuse à leurs yeux, est pour eux ce que sont les diamants pour un Européen. Les Zélandois et les habitants de l'île de Pâques remplacent les fleurs par des touffes de plumes qu'ils placent dans les cheveux, et passent des bâtonnets peints dans les lobes des oreilles. Les Rotoumaïens, comme les insulaires des archipels de la Société et des Pomotou, quoiqu'un immense espace de mer les sépare, ont conservé la même coutume de se garantir des rayons du soleil avec des visières de feuilles de cocotier. Aux Fidjis on suit cet usage; et là aussi se trouvent ces nattes fines qui servent de *maros* aux Taïtiens, et qu'on nomme *gantou* aux îles des Amis. Les Océanien ont tous le goût des frictions huileuses dont ils s'oilent le corps et les cheveux: ceux des tropiques emploient l'huile de coco; ceux qui habitent hors de cette limite se servent d'huile de poisson. Une remarque assez intéressante est relative à cette habitude des femmes des Sandwich

(\*) Les fleurs plus particulièrement choisies par les naturels jouissent de l'éclat le plus vif, ou laissent sentir les plus suaves odeurs: ce sont surtout les fleurs de l'*hibiscus rosa sinensis*, ou celles du *gardenia*, qu'ils choisissent pour tresser des guirlandes pour placer dans les lobes des oreilles et en retirer plus aisément l'arome.

(\*) Le groupe des îles Washington fut découvert en 1791 par le capitaine français Marchand, sur le *Saint-Jean*, et en mai 1791 par le capitaine américain Ingraham commandant le navire *the Hope*, de Boston.

(\*) Cette coiffure, nommée *tschao* à Rotouma, à Taïti, est façonnée à l'instant même où un jeune homme veut s'en servir. Elle a quelque chose de gracieux et de distingué pour la tête des jeunes gens.

Rotouma d  
ux de corai  
le corps de  
vri la tête  
is, à Rotou  
la dernière  
issement de  
x des peupl  
nérique, e  
ge de larg  
l'usage  
usif du ram  
er l'habit  
e coutume  
éc ras est p  
tions local  
chevelure  
eux grosse  
Zélandois,  
de partie d  
elle tomb  
genre d'o  
es insular  
ameu ou  
essins que  
indélébile  
que sorte a  
nègre, qui  
d'une man  
emplace pa  
e conique q  
tion, dont  
insulaires d  
occuper sou  
soit pour l  
e, soit comm  
brique. Cepen  
rs insulaires  
ent nous po  
sont incon  
effacée, y at  
age d'ailleu  
plusieurs d  
mers.  
es insulaires d  
Le nom de To  
et les insular  
Maupiti, etc.  
Tatou, Taïti  
uma. Krusenst  
principaux ch  
urtout les gra  
les yeux. » Sul  
ave aux Sand  
aux pieds, au  
oreilles. »

Rotouma de se poudrer les cheveux avec de la poudre de corail ; et on ne trouve l'usage de se barboter le corps de poudre jaune de curcuma, ou de se couvrir la tête ou la figure de poussière d'ocre, qu'aux îles, à Rotouma, et à la Nouvelle-Zélande. Dans la dernière île nous avons vu pratiquer un emmaillotement dont on ne retrouve des traces que chez des peuplades éparses au nord de l'Asie et de l'Amérique, et qui consiste à s'appliquer sur le visage de larges mouches noires ou bleu de ciel. Comme l'usage de ces fards semble être un apanage exclusif du rameau nègre, il est intéressant d'en trouver l'habitude chez quelques peuples océaniques. La coutume de porter la chevelure flottante ou les ras est peu caractéristique, et a subi des modifications locales sans nombre. Les Taïtiens (1) ont la chevelure rasée ; les Mendociens ne conservent que deux grosses touffes nouées sur les côtés du crâne ; les Zélandais, les Rotoumaïens, ainsi que la plus grande partie des Océaniques, portent cette parure telle quelle tombant en boucles onduyantes sur le cou. Ce genre d'ornement généralement pratiqué par les insulaires de la mer du Sud, quel que soit le rameau ou océanien ou mongol, est le tatouage. Les dessins qui l'art grave sur la peau d'une manière indélébile, et qui la revêtent et voilent en quelque sorte sa nudité, paroissent étrangers à la race nègre, qui ne les pratique que rarement, toujours d'une manière imparfaite et grossière, et qui remplace par les tubercules douloureux et de forme conique que des incisions y font élever. Cette coutume, dont le nom varie toutefois chez les divers insulaires des grands archipels (2), ne peut ici occuper sous le rapport du sens qu'on y attache, soit pour la désignation des classes ou des rangs, soit comme ornement de fantaisie ou hiéroglyphique. Cependant le soin et la fidélité que les divers insulaires apportent à reproduire ces dessins nous font nous porter à penser que des motifs qui sont inconnus, ou des idées dont la tradition est effacée, y attachoient un sens. L'analogie du tatouage d'ailleurs mérite que nous l'examinions dans plusieurs des peuplades que sépare l'espace des mers.

Les insulaires des *Pomotous* se couvrent le corps

Le nom de *Taïtien* pour nous est collectif, et comprend les insulaires de Taha, Raïatea, Borabora, Eyra, Mauipi, etc., etc.

*Tatou*, Taïti : *Moko*, Nouvelle-Zélande ; *Chacho*, Rotouma. Krusenstern dit des insulaires de Noukahiva : « Les principaux chefs sont tatoués de la tête aux pieds, surtout les grands-prêtres. Ils se tatouent le visage et les yeux. » Suivant King : « Cette coutume se retrouve aux Sandwich. Les femmes ne sont tatouées qu'aux pieds, aux mains, aux lèvres et aux lobes des oreilles. »

de figures tatouées ; et déjà leurs voisins les Taïtiens en ont beaucoup moins, et surtout n'en placent jamais sur le visage, et se bornent, avec ceux de Tonga, à y dessiner quelques traits légers, tels que des cercles ou des étoiles : mais plusieurs des naturels des Sandwich (1) et la masse des peuples zélandais et mendociens (2) ont le visage entièrement recouvert de traits toujours disposés d'après des principes reçus et significatifs. On conçoit que leur aspect doit en acquérir un caractère de férocité remarquable, et que cet usage, né du désir d'inspirer une plus grande terreur à l'ennemi ou de blasonner des titres de gloire, s'est conservé par la suite comme le témoignage de la patience du guerrier à endurer la douleur qui accompagne toujours une pratique qui blesse les organes les plus sensibles de la périphérie du corps.

Les femmes à la Nouvelle-Zélande, comme aux îles Marquises, se font piquer de dessins à l'angle interne des sourcils et aux commissures des lèvres, et souvent sur le menton. En général le tatouage des Océaniques se compose de cercles ou demi-cercles, opposés ou bordés de dentelures, qui se rapportent au cercle sans fin du monde de la mythologie indienne. Cependant celui des naturels de Rotouma diffère assez essentiellement, puisque le haut du corps est recouvert de dessins délicats, de traits légers de poissons, ou autres objets, tandis que celui qui revêt l'abdomen, le dos et les cuisses, est disposé par masses confuses et épaisses.

Nous retrouvons dans le paraé, ornement singulier et emblématique des Taïtiens, destiné anciennement aux cérémonies funèbres, la représentation de ce que portait au cou, comme un hausse-col, les prêtres des îles Marquises.

Si nous suivons les insulaires de la mer du Sud dans leur vie domestique, nous verrons pratiquer les mêmes coutumes chez tous ceux qui vivent entre les tropiques. Tous préparent et font cuire leurs aliments dans des fours souterrains, à l'aide de pierres chaudes (3) ; ils se servent de feuilles de végétaux pour leurs besoins divers ; ils convertissent

(1) King, *Troisième Voyage de Cook*.

(2) Krusenstern (t. I, pag. 164) observa à Noukahiva que les femmes n'avoient de tatouage que sur les pieds et les mains, « comme les gants courts que nos dames » portolent autrefois, » dit-il. A Taïti les femmes des classes supérieures suivent encore le même usage.

(3) Toutes les îles hautes, peuplées seulement par le rameau océanien, possédoient, à l'exception de la Nouvelle-Zélande, s'il faut en croire Cook, le cochon de race dite de Siam. Cette circonstance en elle-même est assez caractéristique ; et c'est bien gratuitement que quelques personnes pensent que cet animal a pu y être porté par les anciens navigateurs espagnols, qui connoissoient ces îles bien avant l'époque historique de leur découverte.

le fruit à pain, la chair du coco, le taro, en bouillie : tous boivent le kava ou l'ava, suc d'un poivrier qui les enivre et les délécote. Avant l'arrivée des Européens dans leurs îles ces peuples éloignaient de leurs repas les femmes, qu'ils regardoient comme des êtres impurs susceptibles de souiller leurs aliments. Chacun connoit par les voyageurs l'état de gêne, le tabou, que les Océaniens s'étoient imposé; et cette prohibition que M. de Chamisso a découverte dans les lois de Moïse ne doit-elle pas provenir de la même source?... Des productions différentes, un climat soumis à des rigueurs inconnues dans les îles précédentes, ont imposé aux Nouveaux-Zélandois un nouvel ordre de besoins à satisfaire et d'industrie à employer. Ainsi on retrouve encore la cuisson opérée le plus souvent avec des pierres chaudes. Seulement ils ont appris à faire des provisions d'hiver pour la saison rigoureuse, féconde en tempêtes; et ils ont panifié la racine de fougère et desséché le poisson à la fumée.

Dans la construction de leurs demeures les Océaniens ont en général apporté les modifications nécessaires par les régions dans lesquelles ils vivent. Vastes, spacieuses, logeant plusieurs familles, sans parois closes, telles sont les maisons des insulaires des îles de la Société, de Tonga, de Mangia, des Marquises, de Rotouma : toutes sont sur un modèle à peu près identique. Mais, obligés de vivre sur des îles dont les hivers sont intenses et prolongés, que battent des vents impétueux, les Nouveaux-Zélandois, sans cesse en guerre de tribu à tribu, se sont retirés sur des pitons, sur des crêtes aiguës, inabordables, ont palissadé leurs *hippahs*, et ont construit ras de terre leurs cabanes étroites, dans lesquelles ils n'entrent qu'en rampant, et où deux ou trois personnes au plus peuvent se retirer. Ces demeures n'ont guère plus d'un mètre au-dessus du sol; et les coups de vent qui règnent fréquemment dans ces parages respectent ces singuliers ajoupas, plutôt faits pour servir de retraite à des animaux que pour être l'habitation de l'homme. Chez tous ces peuples, soit de race hindoue, océanienne ou mongole, nous voyons des maisons communales destinées aux assemblées publiques ou aux réceptions d'apparat. Partout on remarque l'usage de traiter les affaires avec recueillement et dans la position assise, et les personnes les plus élevées en dignité se couchent seules sur des nattes. Dans la plupart de ces îles les réceptions amicales sont pratiquées à la suite d'un long discours et en présentant une feuille de bananier ou un rameau.

Disséminés sur des îles qui fournissent une nourriture abondante et facile, les Océaniens de la zone équatoriale se livrent peu à la pêche, tandis que les Zélandois lui empruntent leurs ressources pendant l'hiver : aussi ces derniers y sont-ils habiles,

et ils ont su faire avec le phormium d'immenses filets absolument semblables à ceux qu'on fabrique en Europe sous le nom de *seines*. A Taïti, aux Sandwich et ailleurs, les cordes sont faites de faou, de fara (*pandanus*), ou de pouraou (*Nidiculus tiliaceus*); et nous retrouvons aux îles de la Société ce que le général Krusenstorn avoit remarqué à Nonkahiva, l'usage de prendre le poisson en jetant sur la mer la semence sporifère du taonou (*calophyllum inophyllum*).

Les pirogues ont été jusqu'à ces derniers temps l'objet sur lequel les insulaires déployoient toutes les ressources de leur industrie. Chez cette race la forme universellement adoptée est caractéristique. Les pirogues simples, creusées dans un tronc d'arbre, peuvent se reproduire ailleurs; mais il n'en est pas de même des pirogues doubles ou accolées deux à deux, qu'on ne rencontre nulle part chez des peuples d'une descendance étrangère aux Océaniens. Nous vîmes à Taïti des pirogues doubles qui avoient des îles Pomotou : c'étoient de vrais petits navires propres à faire de longues traversées et capables de contenir des vivres en proportion déterminée pour l'équipage, qui est logé dans une banane en bois solidement tissée et disposée sur le tillac. La coque de chacune des deux pirogues est calée avec soin, enduite de mastic, et de forts madriers solidement liés les unissent. Leur gouvernail est remarquable par un mécanisme ingénieux que nous ne pouvons pas indiquer ici.

Ces pirogues étoient anciennement chez les Taïtiens décorées de sculptures, qu'on retrouve encore aujourd'hui sur les embarcations sveltes des Nouveaux-Zélandois. Ces reliefs, débris des arts traditionnels que ces peuples ont conservés, et dont l'art fini étonne lorsqu'on examine l'imperfection des instruments qu'ils employoient, sont toujours imités par leurs représentations. Ils les négligent depuis que les Européens leur ont porté le fer : les idées nouvelles qu'ils ont reçues feront bientôt disparaître les traces de ces ingénieux travaux, qui s'effaceront avec le sens mythologique qu'on y attachoit, et que remplace déjà chez plusieurs nations l'imitation plus ou moins grossière de nos arts et de nos procédés. Les pirogues doubles sont usitées à Taïti et dans les archipels voisins, aux Sandwiches, aux îles Marquises, et jusqu'à Rotouma. Nous les avons pas vues à la Nouvelle-Zélande; mais la nature des baies nécessite des embarcations maniabiles. On nous assura cependant, et quelques navigateurs, Cook notamment (page 283, *Prém.*

(\*) Si l'on s'en rapporte à Marco-Polo, les anciennes pirogues de l'Inde étoient doubles (page 181) : « elles sont clouées en tel manère, car toutes sont doubles » elles ne sont pas empêcées de pécher, par ce que les pirogues ont.

(page), affirment que ces insulaires s'en sont toujours servis. Toutes les pirogues zélandaises ont leur avant surmonté d'une tête hideuse tirant la langue, ce qui est chez eux le signe de guerre et de défi; et l'arrière est terminé par une pièce sculptée en hauteur de quatre pieds, présentant un dieu et deux cercles sans fin, dont la signification est entièrement symbolique.

On a donné à la guerre comme toutes les tribus de la mer du Sud, les droits se trouvent renfermés dans la force, le courage, ou la trahison, ces peuples ont fabriqué de nombreuses armes, et n'ont jamais manqué de les employer par des reliefs sculptés avec soin. Mais on ne voit pas que l'arc et la flèche n'étoient usités que par un très peu d'Océaniens (\*). Les armes principales, presque partout identiques dans les diverses îles, sont les longues javelines en bois dur, les casse-têtes sous diverses formes, les haches en basalte enroulées en spirale, et les frondes. Les instruments domestiques sont également analogues, et on les voit partout en petits tabourets, en vases de terre sculptés, en molettes de basalte pour broyer le kaoua, en nattes tressées en paille, etc., etc.

On ne pouvons cependant nous dispenser de mentionner un objet fort remarquable, qu'on ne voit pas chez les Sandwichiens. Il s'agit ici des casques coniques ornés d'un cimier, ingénieusement fabriqués en bois dur, et dont la forme est exactement calquée sur les casques grecs ou romains. D'où ces insulaires ont-ils eu la connaissance de ce genre d'ornement? P'ont-ils apporté de l'Inde après qu'Alexandre leur eut montré cette colosse guerrière? Il est difficile de répondre à cette question; mais il est certain que les autres Océaniens en ignorent l'usage.

Si nous fouillons dans les débris des arts qui subsistent encore chez les divers peuples répandus dans la mer du Sud, nous y distinguerons sans doute quelques disparates, mais nous y retrouvons aussi bien des points d'analogie. En effet, si nous examinons attentivement leurs habitudes, leurs mœurs, leurs arts, leur musique, leur langage, leur poésie, et même jusqu'à l'ensemble de leurs idées religieuses, on sera frappé de l'analogie qui existe entre ces familles d'un même race isolées sur des terres semées à de si grandes distances les unes des autres. L'identité des divers

Chez les Taitiens, par exemple, qui se servent de arcs et de lances, de casse-têtes, et de frondes enroulées de coco pour lancer les pierres. Aux Marquises la tête d'homme est sculptée sur le casse-tête. Il en est de même à la Nouvelle-Zélande. Seulement il paroit que les habitants des îles des Amis avoient reçu l'usage des casse-têtes des îles Fidjis, qui elles-mêmes l'avoient emprunté aux peuples noirs qui y émigrèrent. (Voyez l'ardière, t. II, pag. 108.)

peuples de l'Océanie entre eux, si on en excepte les habitants des terres du prolongement d'Asie et de la bande des îles Carolines et Mulgraves, sera reconnue jusqu'à l'évidence; nous l'espérons du moins: mais il n'en sera peut-être pas tout-à-fait de même pour leur descendance directe du continent de l'Inde. Ici trop de ténèbres couvrent les usages primitifs de ces peuples dans les temps reculés pour trouver des rapports exacts avec les usages des peuplades actuelles, qui sont restées stationnaires dans leurs idées, bornées dans leurs ressources, et dont l'industrie n'a point été au-delà de quelques besoins et de quelques circonstances usuelles de la vie. Toutefois de nouveaux points de contact se présentent encore; et, soit à la Nouvelle-Zélande, soit aux Tonga, des vestiges remarquables et caractéristiques d'idées hindoues, qu'on ne peut récuser, semblent jeter quelque jour sur cette question obscure.

Tous les Océaniens reconnaissent l'autorité de chefs dont les distinctions honorifiques et la puissance se ressemblent dans beaucoup d'îles, ou sont plus restreintes dans quelques autres. L'hérédité du pouvoir dans quelques familles privilégiées, qui est encore observée religieusement par les classes inférieures, dénote cependant bien une source indienne, ou du moins prouve que ces peuples, en s'isolant de la souche commune, emportèrent et conservèrent avec eux les idées dominantes de leur patrie; qu'habituellement à vénérer la caste des brames leurs prêtres ou *ariki* (\*) héritèrent de la considération dont ont toujours joui chez ces peuples les ministres de la divinité; qu'enfin ils respectèrent plusieurs des traditions, en modifièrent quelques autres, mais dans toutes, et quoiqu'elles nous soient mal connues, leur conservèrent pour nous une physiologie commune. Cook, Vancouver, Bougainville, Wallis, Turnbull, donnent la mesure du respect dont on entoure les chefs aux îles de la Société, des Amis, et des Sandwich. Ils possèdent les terres et les fruits, ont des vassaux qu'ils nourrissent et qui composent leur cour; tandis que les *toutous*, derniers débris d'une caste de parias, sont regardés comme d'ignobles serviteurs, ainsi que les esclaves pris à la guerre. Les femmes, quoique considérées comme des êtres d'un ordre inférieur, n'en jouissent pas moins de beaucoup de liberté; et, bien qu'il leur soit défendu de manger en présence des hommes dans la plupart des îles, toujours est-il vrai qu'elles succèdent parfois à leurs maris, et que les enfants héritent d'une considération d'autant plus grande que le rang ou la noblesse du côté de la mère est plus pure ou plus ancienne. Telles sont les opinions des Taitiens, des Tonga, aussi bien que

(\*) Soit qu'on les nomme *ariki*. Marquises; *ariki*, Taiti, Nouvelle-Zélande, Rotouma; *egi*, îles Tonga.



des Nouveaux-Zélandois. Une coutume indienne singulièrement remarquable nous prouve la force des traditions, et nous fournit un document du plus grand poids. Les exemples de veuves qui se brûlent sur le bûcher de leurs époux pour ne point leur survivre se reproduisent aux Iles des Amis et aux Fidjis; et ici nous ne pouvons nous dispenser, pour éclairer ceux qui douteroient d'un si grand rapprochement, de citer le texte même de l'auteur qui rapporte ce fait, et qui est d'autant plus croyable que long-temps il séjourna dans les Iles Tonga. Ainsi s'exprime Mariner (t. II, pag. 278) : « La » cérémonie des obsèques du *toitonga* (\*) se nomme » *langi*. Ses veuves viennent pleurer près de lui; » et, suivant l'ancienne coutume, celle qui tient le » principal rang parmi elles doit être étranglée. » Son corps est ensuite enterré avec celui de son » époux, et souvent des enfants sont massacrés sur » sa tombe. » Ce dernier usage se retrouve aussi bien aux Tonga, aux Fidjis, qu'aux Iles de Rotouma et de la Société; et à la Nouvelle-Zélande les mânes des chefs sont honorés par des holocaustes sanglants et par la mort de sept ou huit esclaves, ou même plus, immolés sur leurs tombeaux. L'histoire ancienne nous représente souvent les funérailles des héros célébrées par le trépas des prisonniers de guerre; et ce n'est pas sans quelque étonnement que de telles coutumes nous sont offertes aujourd'hui par des peuples dans un état de demi-civilisation, et qui les ont conservées, à travers un laps considérable de temps, par la simple tradition orale.

Déjà l'identité des Océaniens avec les Indiens, leurs ancêtres, a été reconnue d'abord par Forster, puis par un auteur français peu connu, qui s'exprime ainsi : « Les naturels des Iles de la Société et des Amis, etc., par le respect et les attentions » qu'ils conservent pour les corps des morts pendant » un assez long espace de temps, peuvent avoir reçu » dans l'origine cet usage qui se rapproche beaucoup » de ceux des Égyptiens; car il est fort probable » qu'ils sont originaires de la partie méridionale de » l'Inde, où la doctrine de la métépsychose étoit » établie depuis un temps immémorial, bien avant » que Pythagore en eût puisé la doctrine dans les » conversations qu'il eut avec les anciens brachmanes. » (*Histoire des peuples sauvages.*) Les divers rites religieux des Océaniens ont long-temps été un sujet de doutes et d'erreurs pour ceux qui cherchoient à les approfondir. Ce qu'on en savoit étoit si

(\*) « Le *toitonga* est le grand-prêtre des Iles des Amis. Aux Iles Marquises les funérailles étoient également célébrées par la mort de trois victimes. » (Krusenstern, *Voyage*, 1804.) « Le sacrifice des veuves s'exécute surtout religieusement aux Fidjis. » (Mariner, t. II, pag. 349.)

vague que jusqu'à ce jour il n'étoit pas possible de présenter une idée bien nette, et nous sommes certainement loin encore de connoître la filiation de leur croyance; il est même probable que les fréquentes communications qu'ils ont actuellement avec les Européens leur feront perdre bientôt la tradition de la plupart de leurs opinions et des sources d'où elles découlent. Aussi nous ne chercherons point à entrer dans de grands détails à ce sujet.

Les Nouveaux-Zélandois sont les insulaires qui ont le mieux conservé les traces de l'antique religion du législateur indien Menou, qui consacra les trois principes de *Brahma*, de *Chiven* et de *Wichenou*. Les sculptures qui ornent les pirogues des chefs principaux ou les palissades de l'*hippak* représentent presque toujours ces trois principes entourés de cercles nombreux et sans fin, image sans doute du grand serpent *Calingam*, qui voulut dévorer le monde, et dont Wichenu délivra la terre. La ligne du centre de ces ornements offre constamment l'*lingam*, attribut qui se reproduit sur d'autres reliques et même sur des vases. Le fétiche de *jade*, qui se porte au cou, représente évidemment une figure indienne, et peut-être *Chiven* ou le génie du mal. Enfin des poésies anciennes, dont le sens métaphorique n'est plus compris par les habitants d'aujourd'hui, semblent renfermer quelques unes des premières idées mystiques sabéennes et brachmaniques de leurs ancêtres, que la tradition n'a pu sauver de l'oubli. Le Zélandois, comme tous les Océaniens, quelles que soient les variations qu'a éprouvées la théogonie, reconnoissent une trinité. Ils nomment *Atoua*, *Akoua*, leurs dieux, et pensent que les anges justes sont les bons génies, *Eatouas*; que les méchants ne deviennent point meilleurs dans l'autre monde, et que sous l'attribut de *Tii* ils sont investis du pouvoir de pousser l'homme au mal. Malgré des nuances légères ne retrouvons-nous pas cet ensemble de faits dans ce que l'on sait du culte des autres peuplades? Et soit que *Fa'oa*, brisé et qu'on le jeta dans la mer, soit que l'on se soit servi pour jeter les bases de la grande terre (*fenoa nu'i*), l'île de Taïti, et en composer avec les parcelles qui se détachèrent les autres Iles qui l'entourent; soit que *Tangaloa* (Mariner, t. II, pag. 468) tirât le monde (les Iles de Tonga) de la mer en pêchant la ligne (\*), partout, chez les Océaniens, nous voyons

(\*) Les Dayaks adorent *Deonata*, l'ouvrier du monde, et les mânes de leurs ancêtres: ils vénèrent certains oléaux, et pratiquent les augures; ce qui prouve qu'ils ont des idées religieuses des Taïtiens, par Lesson; *Ann. marit. et colon.*, seconde partie, pag. 209, 1825.) La religion des Zélandois de la partie nord est assez connue, par les descriptions que nous en avons données; mais que leurs diverses cérémonies. Il n'en est pas de même pour ceux de la partie sud, qui n'ont jamais été visités que très passagèrement et par des marins le plus

lie une id  
tion des  
maux et  
etuelle de  
ains, les  
le, qui na  
est effacé  
es alimen  
elles ou l  
ont fait se  
elle (?).  
Iles de l  
sient les  
esprit ai  
boles des  
de Bolot  
re, qui r  
dois ont la  
de leurs  
le jour,  
Ata-Mira  
ou instrui  
ous proc  
juger co  
travesties  
ux qui les  
s Nouveaux  
suprême a  
vrage de le  
at, et se no  
esprit, app  
prières la n  
accident.  
oua, gouver  
t, depuis l  
prit nocturn  
maladies e  
les hommes  
Ils ont en  
une femme  
de ces idées  
des Iles de l  
les idoles se  
ale, depuis  
Mendocce, e  
ges de Lisan  
Pérouse, etc  
l'anthropoph  
(pag. 186) de  
peuples qu'il vi  
n'est point e  
ter, ils le tue  
ts comme un  
la mailor vie  
e pratiquent e  
qu'assurent pl  
amiral de Kir  
ue chez les ha  
mon; des Na  
que pratiquoi  
L.

ne identité de croyance frappante : la divinité des âmes, l'adoration de plusieurs sortes d'animaux et de certaines plantes, la puissance incontestable des prêtres, les augures, les sacrifices humains, les Maraïs, les idoles (1), et l'anthropophagie, qui naquit de leurs préjugés religieux, mais s'est effacée de plusieurs îles abondantes en substances alimentaires, et qui s'est conservée intacte dans celles où la rigueur du climat et la pauvreté du sol ont fait sentir le besoin d'une nourriture subtile (2).

Les îles de la Société avoient leur paradis, où se reposoient les âmes heureuses des *tavanas*, que le bon esprit allé, emportoit et purifioit : celles des îles de *Bohotou*, d'où étoient bannies les âmes du malin esprit, qui mouroient en entier. Les Nouveaux-Zélandois ont la ferme croyance qu'après la mort les âmes de leurs pères planent sur l'*Hippah* qui leur sert de jour, et se rendent à l'élysée, qu'ils nomment *Ata-Mira*, en plongeant dans la mer au lieu

où ils sont instruits. Voici quelques renseignements que nous procurâmes du capitaine Edvardson. On peut juger comment les mêmes idées sont plus ou moins travesties par ceux qui les professent, ou plutôt par ceux qui les recueillent.

Les Nouveaux-Zélandois méridionaux croient qu'un Dieu suprême a créé toutes choses, excepté ce qui est ouvrage de leur propre industrie. Cet être est céleste, et se nomme *Maouha*. Ils reconnoissent un esprit, appelé *Noui-Atou*, auquel ils adressent des prières la nuit et le jour pour qu'il les préserve de l'accident. *Rowkoul*, l'esprit, aussi nommé *Rowkoul*, gouverne le monde pendant le jour seulement, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. L'esprit nocturne est *Rockiola*, la cause de la mort, des maladies et des accidents qui viennent fondre sur les hommes pendant le temps de sa puissance. Ils ont encore l'histoire fabuleuse d'un homme et d'une femme qui habitoient la lune. Or, la plupart de ces idées, nous les retrouvons chez les habitants des îles de la Société.

Les idoles se ressemblent toutes quant à la forme générale, depuis l'île de Pâques jusqu'aux îles Sandwich, de la Société, etc. Consultez les *Annales de Lislanskoï*, de Langsdorff, de Krusenstren, de Pérouse, etc.

L'anthropophagie est d'origine indienne. Marco Polo (pag. 186) décrit ainsi les coutumes de plusieurs peuples qu'il visita : « Lorsqu'ils prennent un homme n'est point de leurs amis, et qui ne peut se rattraper, ils le tuent et le font servir à tous leurs parents comme un régal ; et ceste chaire d'ome, ont-ils la meilleur viande qu'ils pensent avoir. » Or c'est ce qu'ils pratiquent encore les Nouveaux-Zélandois, et, qu'assurent plusieurs navigateurs d'un grand régal, l'amiral de Krusenstern entre autres, ce qu'on retrouve chez les habitants des îles Mendocce, des Fidjis, de l'île de l'Amiral, de la Nouvelle-Calédonie, etc. que pratiquoient naguère les Sandwichiens.

nommé *Reinga*, vers le cap Nord. Ces âmes au contraire errent autour du *Pouke-Tapu* ou montagne sacrée, et sont éternellement malheureuses lorsque les corps qui les renfermoient ont été mangés sur le champ de carnage, que leurs têtes sont restées au pouvoir des ennemis, et que les cadavres sont ainsi privés de l'*oudoupa* ou sépulture de leurs pères. A ces principes d'une religion corrompue, mais dont l'ensemble ne nous est malheureusement que peu connu, à ces restes d'un fanatisme barbare, sont liées des idées de sabéisme ; et, dans leur croyance, ils placent au ciel quelques uns de leurs organes, qu'ils transforment en météores célestes. Arracher les yeux d'un ennemi (1), boire son sang, dévorer ses chairs palpitantes, c'est hériter de son courage, de sa valeur, commander à son dieu, et enfin accroître ainsi la puissance que chaque guerrier ambitionne. Tels sont les fondements du droit de la guerre chez les insulaires des Marquises (Krusenstern), des Fidjis (à *Navihî - Levou*, Mariner, tome I, page 535), et des Tonga (Mariner, tome I, page 538).

Il seroit trop long de rechercher les rapports d'analogie qui existent sur les devoirs à rendre aux morts, comme type caractéristique des Océaniens. Leurs prêtres, leurs sacrifices, leurs cérémonies funèbres, leurs tombeaux, leurs arbres de deuil, annoncent une croyance commune. La poésie même de ces peuples, semblable à leur langue, qui ne varie que par l'introduction fréquente de mots nouveaux ; leur poésie, unie à une musique dans l'enfance, mais composée de mesures lentes, de sons graves, atteste une civilisation régulière et une méditation bien entendue du but primitif et religieux de ces deux arts.

Leur langue, bien que simple en apparence, est riche en tournures orientales ; et les règles de leur grammaire, généralement analogues d'après celles que nous connoissons (2), diffèrent singulièrement

(1) Turnbull rapporte (pag. 341) « qu'à Taïti, lorsque le corps d'un homme choisi pour servir de victime expiatoire est déposé sur le Morai, on lui enlève les yeux pour les présenter au roi sur une feuille d'arbre à palm. Celui-ci ouvre la bouche comme pour avaler ce qu'on lui offre, et il est supposé en acquiescer plus de force et d'adresse. » M. Marsden, dans son voyage à la Nouvelle-Zélande, observa la même coutume, et c'est ainsi que le fameux chef Shongî avoit arraché et dévoré les yeux de plusieurs de ses ennemis dans la ferme persuasion qu'il se les approprioit, et que le nombre des étoiles qui lui étoient consacrées au ciel s'augmentoit ainsi de celles des chefs qu'il avoit vaincus ; car, suivant la croyance de ces peuples, chaque œil, après la mort, est une étoile qui brille au firmament.

(2) *A Grammar and Vocabulary of the language of New-Zealand*, 1 vol. in-12, 230 pages, 1820.  
*Grammaire des îles Tonga*, à la fin du tome II de la

du malais pur, dont le génie est opposé (1). Tous ceux qui lisent attentivement les voyageurs, et qui mettent de côté les variantes que chacun d'eux, suivant sa langue maternelle, apporte dans la manière d'écrire les mots ou de rendre des sons par des lettres, reconnoissent qu'une identité palpable de langage règne entre tous ces insulaires épars et semés sur le Grand-Océan dans les limites que nous assignons aux Océaniens. Ils savent qu'un Taitien peut être entendu aux Iles Marquises, ceux-ci aux Sandwich, et un naturel de ces dernières Iles à la Nouvelle-Zélande. Cependant on conçoit qu'une terre placée hors des tropiques, et par conséquent n'offrant pas les mêmes productions, a dû nécessiter de nouveaux termes pour les peindre ou pour les exprimer.

Ne sait-on pas d'ailleurs qu'une sorte de dialecte conservé par la classe supérieure et consacré aux traditions anciennes permet aux *atikis* de se comprendre entre eux, tandis que le vulgaire en ignore les règles, que les prêtres et les chefs transmettent intactes à leurs enfants? Il seroit facile de donner de longues preuves de ceci pour compléter nos idées; mais nous les croyons superflues: d'ailleurs les relations journalières des Européens avec ces peuples en altèrent singulièrement la langue vulgaire; et, déjà corrompue, celle-ci dans quelques années présentera sans doute un grand nombre de nos dénominations introduites dans les Iles où l'influence des voyageurs d'Europe est permanente. Dans toutes ces contrées on retrouve les noms communs de *taro*, pain; *tané*, homme; *wahiné* ou *fafiné*, femme; *motou*, Ile; *nataou*, hameçon; *maté*, mort, tuer (mot d'origine hébraïque); et tant d'autres qu'il seroit aussi fastidieux qu'inutile de rappeler ici.

Pourquoi cette identité de noms et de coutumes se retrouve-t-elle de la Nouvelle-Zélande aux Iles

*Relation de Marinier*, par Martin, édit. orig., 2 vol. in-8o.

*Tahitian Grammar*, publiée à Taïti en 1823 par les missionnaires.

(1) Nous avlons écrit ceci bien avant d'avoir connu l'opinion des missionnaires américains qui sont fixés dans plusieurs des Iles océaniques, et qui disent: « Il » has been a theory, in which geographers and philologists have universally concurred, that the Malayan » and Polynesian languages were from the same stock, » or rather that the latter was only a branch of the former. The investigations of the missionaries have » show this theory to have no foundation in fact, and » that few languages are more diverse in their radical » principles. » La langue océanienne (les auteurs anglais la nomment *polynésienne*), composée d'un si grand nombre de voyelles qu'il est rare que chaque mot ne soit pas terminé par une d'elles, leur paroit être nouvelle, curieuse, et spéciale: ils adoptent l'existence de cinq dialectes, qui sont le *hawaien*, le *taitien*, le *marquisin*, le *nouveau-zélandois*, et le *tongatabou*. (*The North American Review*, avril 1826.)

Sandwich, des Marquises à Rotouma, tandis que les insulaires de cette longue bande de terres presqu'noyées, connues sous la dénomination vague d'Iles Carolines, parlent un autre langage, ont des mœurs différentes, un type autre? C'est que les Océaniens émigrés à une époque plus ancienne des rivages de l'Inde, habitèrent les premières terres hautes de l'Océanie; et que les Carolins, venus plus tard sur un rameau isolé de la grande famille mongole, n'ont pris possession, en partant des mers de Chine, que des Iles plus récentes sur l'Océan, qui les confine au sud-est.

### III. DES CAROLINS (rameau mongol-pélagien).

Si les faits abondent pour caractériser le rameau océanien, il n'en est pas de même pour isoler et décrire celui que nous nommons *mongol-pélagien*, qui, jusqu'à ce jour, avait été confondu avec le premier. Les Carolins cependant diffèrent des Océaniens par l'ensemble de leur organisation et de leurs habitudes; et des rapports généraux servent à réunir les divers groupes de cette famille, qui s'étendent de l'est à l'ouest jusqu'au cent soixante-douzième degré de longitude orientale et jusqu'à l'équateur sans dépasser ces deux limites dans le Grand-Océan. A en juger par les figures et par les descriptions des voyageurs, on doit penser que ce rameau peuploit primitivement les Iles Philippines, Mindanao, les Mariannes; qu'il s'est répandu de quelques unes des terres hautes des Carolines sur les longues chaînes d'Iles basses qui les entourent, et qu'il s'est étendu aux archipels de Radaek, de Mulgrave et de Gilbert, ou Iles du Scarborough. Déjà, dans un parallèle des insulaires d'Onalan (1) avec ceux des Iles Pelew, si bien décrits par Wilson (2), nous avons indiqué l'analogie parfaite qui existe entre ces deux peuples séparés par une distance de plus de deux cents lieues; et nous savons par les récits du capitaine de Chamisso (3), et surtout par ceux de son fils Kadu, que ces peuples, navigateurs par excellence, se trouvent souvent transportés par les moussons des archipels de Lamursek, par exemple, jusqu'aux Iles Radaek. Comme nous avons suivi avec notre attention cette ceinture de terres dépeçées et à fleur d'eau en communiquant journellement avec leurs habitants, il nous a été facile de les comparer avec les autres insulaires de l'Océanie proprement dite. Ne doit-on pas être étonné que ces ma-

(1) Notice sur Onalan, par R.-P. Lesson. (*Journ. des Voyages*, cahiers de mai et juin 1825.)

(2) *An account of the Pelews islands*, by George Keate, Lond., 1803.

(3) *Remarks and Opinion of the naturalist of an expedition* (von Chamisso), Tomes II et III (*A Voyage of Discovery*, by von Kotzebue).

aient été confondus jusqu'à ce jour avec les  
 niens, dont les éloignes une foule de caractères ?  
 ni, en attribuant leur origine à la race mongole,  
 obéissions à notre conviction intime, lorsque des  
 erches subséquentes nous prouveront que cette  
 n'étoit point neuve, et que déjà le père Char-  
 e Gobien (!) l'avoit formellement exprimée dans  
 assage que nous citons textuellement (pag. 45 et  
 ) : « On ne sait en quel temps ces Iles (les  
 riannes) ont été habitées, ni de quel pays ces  
 ples tirent leur origine. Comme ils ont à peu  
 les mêmes inclinations que les Japonois et les  
 mes idées de la noblesse, qui y est aussi fière et  
 si hautaine, quelques uns ont cru que ces in-  
 aires venoient du Japon, qui n'est éloigné de  
 files que de six à sept journées. Les autres se  
 uadent qu'ils sont sortis des Philippines et des  
 voisines, parceque la couleur de leur visage,  
 langue, leurs coutumes, et leur manière de  
 vernement, ont beaucoup de rapport avec cel-  
 es Tagales, qui étoient les habitants des Phi-  
 lippines avant que les Espagnols s'en fussent ren-  
 des maîtres. Il y a bien de l'apparence qu'ils  
 leur origine et des uns et des autres, et que  
 es se sont peuplées par quelque naufrage des  
 nois et des Tagales, qui y auront été jetés par  
 mpête. » Le même missionnaire, en parlant  
 rolins qui abordèrent à Guam en 1696, ajoute  
 404) qu'ils approchoient par la ressemblance  
 habitants des Philippines, mais que leur lan-  
 toit différent.

us ne pouvons nous dissimuler cependant la  
 alté qu'il y a de grouper les habitants des di-  
 chaines depuis les Iles Pelew jusqu'aux Mul-  
 e, par le peu de renseignements qu'on a sur  
 es. Les seuls guides qu'on puisse consulter  
 cet objet sont Wilson, pour les Iles de Palaos;  
 amisso, pour les Carolines, et surtout pour  
 aine de Radack : nos propres observations sur  
 m, et celles des premiers missionnaires sur  
 mble de ces archipels (?). Quoique l'histoire  
 es peuplades ait été un peu éclaircie dans ces  
 ers temps, ce que nous savons de leurs idées  
 euses, de leurs coutumes fondamentales et  
 nie de leur langue, est encore si vague qu'il  
 au moins prématuré d'essayer d'en tracer un  
 u définitif.

arolitoit, suivant le récit du père Cantova,  
 Histoire des Iles Marlannes, nouvellement con-  
 à la religion chrétienne, etc.; par le père  
 Le Gobien, de la compagnie de Jésus : seconde  
 n, in-12, Paris, 1701

ra relation historique du capitaine de Freycinet,  
 es premières parties viennent d'être publiées, ren-  
 ta aussi de nombreux documents qui nous auroient  
 utiles, mais qui n'ont point encore vu le jour.

que des hommes de diverses races, surtout des nè-  
 gres, auroient de son temps existé parmi les Caro-  
 lins. Aussi M. de Chamisso (*Voyage de Kotzebue*,  
 t. III, pag. 100) pense que les Papous des contrées  
 placées au sud ont abordé sur ces Iles, s'y sont mé-  
 langés, et que des Européens, tels que Martin Lo-  
 pez et ses compagnons, ont bien pu les fréquenter  
 souvent dans le cours de leur navigation. Enfin ce  
 savant ajoute : « La race de ces Insulaires est la  
 » même que celle qui peuple toutes les Iles du  
 » Grand-Océan; » manière de voir en opposition  
 directe avec l'opinion que nous cherchons à faire  
 prévaloir dans cet aperçu, mais qui nous démontre  
 d'un autre côté qu'il ne voyoit parmi les habitants  
 de toutes les Carolines aucune différence, et qu'il  
 trouvoit dans la généralité de leurs habitudes phy-  
 siques et morales la plus grande analogie.

On peut reconnoître, dans la manière dont les  
 Iles Carolines ont été peuplées, deux migrations  
 qui ont eu lieu à des temps divers et séparés. D'a-  
 bord les terres hautes reçurent des colonies qui ne  
 s'étendirent que successivement et plus tard sur les  
 terres basses. Ces colonies sont certainement venues  
 des côtes du Japon ou des archipels chinois; car les  
 vents y poussent fréquemment des navigateurs de  
 ces mers : et dès 1648, pendant le séjour des pre-  
 miers missionnaires espagnols à Guam, un Chinois  
 nommé Choco s'y fixa après y avoir été jeté par un  
 naufrage. Les moussons régulières d'ailleurs, et les  
 typhons des mers placées à l'occident, enlèvent  
 souvent des insulaires des archipels de l'ouest, et  
 les transportent sur les côtes des Iles qui sont pla-  
 cées à l'extrémité orientale du système entier de ces  
 terres. De la nécessité de vivre sur des Iles basses et  
 comme noyées il résulte que les habitudes des Caro-  
 lins ont été entièrement dirigées vers la naviga-  
 tion : aussi ces peuples y sont-ils habiles, et c'est  
 avec le plus grand art qu'ils manœuvrent leurs  
 pros élégants et légers; qu'ils se dirigent à l'aide  
 des astres et de la boussole. Mais, quoique leurs  
 connoissances pratiques soient très étendues, beau-  
 coup de ces insulaires, surpris par les ouragans qui  
 règnent à certaine époque de l'année, périssent  
 dans leurs voyages, ou voguent au hasard jusqu'à  
 ce que leurs provisions soient épuisées, ou qu'ils  
 trouvent un refuge sur quelque plateau de récifs  
 que déjà la végétation a envahi, et dont ils devien-  
 nent alors les premiers colons.

En longeant les chaînes nombreuses des Iles Ca-  
 rolines jusqu'aux archipels de Marshall, nous n'a-  
 perçûmes que de légères nuances dans la physio-  
 nomie générale et les habitudes des insulaires de  
 chaque groupe d'Iles, qui, comparés les uns aux  
 autres, présentent tous les rapports les plus évi-  
 dents. Lorsque dans notre traversée de la Nouvelle-  
 Zélande à l'équateur nous eûmes laissé derrière

nous et par conséquent au sud l'île de Rotouma, où nous observâmes les derniers Océaniens, nous remontâmes au nord en suivant une ligne oblique sous les soixante-quatorzième et soixante-douzième méridiens. Après avoir atteint les îles du Grand-Cocal et Saint-Augustin, nous ne cessâmes plus ensuite d'avoir en vue les chaînes d'îles basses et à peine élevées au-dessus de la mer de Gilbert, de Marshall, de Mulgrave. Chaque jour nous communiquâmes avec les naturels qui les habitent, et dont la pauvreté nous attesta le peu de ressources de ces récifs, et combien l'industrie des habitants devoit suppléer aux privations diverses qui tourmentent leur existence.

Le 15 mai 1824 des pirogues que montoient des naturels de l'île de Kingsmill, vue en 1790 par le *Nautilus*, vinrent communiquer avec la corvette la *Coquille*. Ces hommes étoient d'une taille assez élevée, quoique ayant des membres grêles; la couleur de leur peau étoit d'un jaune cuivré assez foncé, et différoit par cette teinte du jaune-clair des Carolins de l'ouest. Leurs pirogues étoient faites sur le même modèle que les pros; mais le manque de bois de certaine dimension avoit nui à leur exécution. Ces insulaires portoient un *poncho* fabriqué avec des nattes, et nous avons retrouvé cet ajustement chez les Chiliens indigènes et chez les Araucanos d'Amérique, comme chez tous les Carolins indistinctement; sa forme caractéristique se reproduit dans le *tipouta* ou vêtement des chefs des Océaniens.

Les jours suivants nous communiquâmes avec les îles de Blaney, Dundas, Hopper, Woodle, Hall, Mulgrave, Bonham, etc. Leurs habitants nous présentèrent la plus grande ressemblance; mais tous paroissoient plongés dans un état de misère que nous ne vîmes point chez les Carolins orientaux. Leur corps, couvert de cicatrices, attestoient des hostilités fréquentes. Ils parloient avec une telle volubilité que nous ne pûmes saisir aucun mot de leur langue; mais, du reste, nous retrouvâmes dans la forme de leurs pirogues et dans leur tactique pour les évoluer, dans les instruments qu'ils nous montrèrent, les mêmes principes et la plus grande analogie. Plusieurs de ces insulaires étoient coiffés avec des chapeaux de forme chinoise faits avec des feuilles de vaquois, et tous portoient des ornements divers fabriqués le plus ordinairement avec des tests de coquilles. A mesure que nous nous avançâmes à l'ouest, il nous sembla que la teinte foncée de la peau diminueoit d'intensité, et qu'elle affectoit une couleur jaune plus pure: ce qui pourroit tenir à ce que les uns sont sans cesse occupés sur les récifs des lagons à la pêche qui les fait vivre, et que les autres habitent des îles basses sur lesquelles s'élevaient des forêts nourricières de cocotiers qui les ombragent. Nous continuâmes à longer l'ensemble

des îles que peuple le rameau mongol-pélagien et les Carolins; et nous pûmes ainsi compléter nos idées sur les points de contact de tous ces insulaires, et puiser des documents dans nos communications journalières avec les naturels de Pénélap, de Taka, d'Aouera; de Doublon ou Hogoulous, de Tamatam, et de Sataouëlle. Voici le résultat de ce que nous avons vu, et ce que rapportent à ce sujet les voyageurs et les premiers Européens qui s'établirent aux Mariannes.

Nous ne pourrions reconnoître les anciens habitants des îles Mariannes dans ceux d'aujourd'hui dont le sang est mêlé au sang espagnol. A plus forte raison il nous seroit fort difficile d'établir l'analogie qui peut exister entre eux et les Carolins, maintenant que des principes divers dus aux Européens et une nouvelle religion ont changé leur physionomie originelle. Nous sommes donc forcés de recourir aux auteurs qui les premiers les ont décrits lorsqu'eux leurs îles furent découvertes. Mais, il faut l'avouer, les lumières que nous en tirons sont un peu vagues et les religieux qui traçoient l'histoire de ces peuples préféroient s'étendre sur le nombre de les néophytes que sur leurs usages et leur physionomie. Cependant le père Le Gobien dit (pag. 46), en parlant des Mariannois: « Ces insulaires sont basané » mais leur teint est d'un brun plus clair que » celui des habitants des Philippines. Ils sont » plus forts et plus robustes que les Européens. » Leur taille est haute, et leur corps est bien » portionné. Quoiqu'ils se nourrissent de fruits » de poissons, ils ont tant d'embonpoint qu'ils » paroissent enflés: ce qui ne les empêche pas d'être » très souples et agiles. Ils vont nus. Les hommes » rasent la chevelure, et ne conservent sur la tête » de la tête qu'une mèche, à la manière des Japonais » noirs. Leur langue a les plus grands rapports avec » la tagale des Philippines. Ils ont des histoires » une poésie qu'ils aiment beaucoup. Il y a une » états parmi ce peuple: la noblesse, le peuple » une condition médiocre. La noblesse est d'une » fierté incroyable; elle tient le peuple dans un » abaissement extrême. Les *chamorris*, c'est à dire » qu'on les nomme, ne veulent pas souffrir de la » alliance d'un membre de leur ordre avec un » qu'un d'une autre classe. Les canots dont ils se » servent pour pêcher et pour aller d'une île à une autre » sont d'une légèreté surprenante, et la propulsion » de ces petits vaisseaux ne déplairait pas en France » rope. Ils les calfatent avec une espèce de bûche » et de la chaux qu'ils détrempe dans de l'eau » de coco, etc., etc. »

Cette esquisse rapide est entièrement celle que nous pourrions tracer des naturels d'Oualan, et au milieu des Carolines, où nous avons séjourné, et la plupart des observations puisées dans

coïncident d  
nous posséd  
habitants de  
so, à ce suje  
Mariannes, su  
on, ressemb  
physionomie d  
ne par des n  
les qui habi  
né par sa pu  
fournit une  
des Caroline  
il se fait qu  
ort et d'anal  
ne pas dis  
aires de l'Océ  
s, disoit-il,  
que ceux a  
avons dans  
ions qui son  
et par les m  
illeté dans l  
formement de  
avant aucun  
aux domes  
ement offra  
fruits dont  
pirogues de  
vages lointai  
ssances des  
ties. Mais, i  
diverses tri  
es. » Ce prem  
ressemblanc  
eux: il ne  
caractères gén  
la physionomi  
rameau mongol  
vidus est comm  
bien faites et  
chefs seuls n  
chevelure es  
et grêle et rare  
nous l'aient n  
front est étro  
gues, et les d  
de gravité dans  
hété des jeune  
plus brune lor  
és, et beaucoup  
mes sont assez  
, et généralem  
versalement,  
courte, et les  
faite.  
le même que t

coïncident d'une manière étonnante avec celles que nous possédons sur les Carolins occidentaux ou habitants de Pelew, d'après Wilson. M. de Chabon, à ce sujet, s'exprime ainsi : « Le peuple des Mariannes, suivant le frère Juan de la Concepcion, ressemble aux Bisayas aussi bien par la physionomie que par le langage, et n'en diffère que par des nuances diverses. » En parlant des îles qui habitent ce que ce savant voyageur a nommé par sa première province, M. de Chamisso nous fournit une excellente peinture du groupe entier des Carolines; et nous ne concevons pas comment il se fait qu'il ait pu, au milieu des traits de rapport et d'analogie qu'il reconnoît dans cette famille, ne pas distinguer combien elle s'éloigne des îles de l'Océanie proprement dite. « Nous pensons, disoit-il, que ses dialectes sont moins simples que ceux de la Polynésie orientale; et nous ne pouvons dans leurs habitants un ensemble de traits qui sont diversement liés par les mêmes liens et par les mêmes manières, par une grande similitude dans la navigation et dans le commerce. Ils forment des populations paisibles et douces, ignorant aucune idole, vivant sans posséder d'autres domestiques des bienfaits de la terre, et simplement offrant à d'invisibles dieux les prémices des fruits dont ils se nourrissent. Ils construisent des pirogues les plus ingénieuses, et font des voyages lointains à l'aide de leurs grandes connaissances des moussons, des courants et des vents. Mais, malgré les rapports frappants de ces diverses tribus, elles parlent plusieurs langues. » Ce premier examen nous démontre donc une ressemblance incontestable de ces insulaires avec eux : il ne nous reste plus qu'à en résumer les caractères généraux.

La physionomie des Carolins qui composent notre rameau *mongol-pélagien* est agréable; la taille des individus est communément moyenne; leurs formes sont bien faites et arrondies, mais petites; quelques chefs seuls nous ont paru d'une stature élevée. Le chevelure est très noire, la barbe ordinairement grêle et rare, quoique cependant divers naturels nous l'aient montrée épaisse; rude et touffue. Le front est étroit, les yeux sont manifestement noirs, et les dents très belles. Ils ont une certaine gravité dans le caractère, au milieu même de la société des jeunes gens. Leur peau jaune citron plus brune lorsqu'ils vivent sur les récifs non couverts, et beaucoup plus claire chez les chefs. Les femmes sont assez blanches, ont des formes potelées, et généralement grasses; le visage est élargi transversalement, le nez un peu épâté. Leur taille est courte, et les filles nubiles l'ont souvent très faite.

La même que tous les insulaires qui vivent sur

les terres placées entre les tropiques, les Mongols-Pélagiens ne portent pour tout vêtement qu'une étroite bando d'étoffe qui leur ceint le corps, ou parfois ils jettent sur les épaules deux morceaux de nattes tissées cousues aux deux bouts, mais non au milieu où ils passent la tête; ce qui constitue le véritable *poncho* des Araucanos; et nous dirons en passant, d'ailleurs, que d'autres traits de ressemblance ont même fait présumer à quelques auteurs que les peuples du Chili dont nous parlons dériveroient de la même source. On sait du reste que plusieurs savants s'accordent à dire que des Mongols ont également peuplé une grande portion de l'Amérique (!). Quoi qu'il en soit, une autre partie de leur ajustement, dont on ne suspectera pas l'origine, est le chapeau, de forme entièrement chinoise, fait de feuilles de pandanus, dont ces insulaires se servent pour se garantir de la pluie ou de l'action du soleil : nous le remarquâmes particulièrement chez les habitants de l'île de Sataonille (Tucker de Wilson), d'Hogoulous ou Doublon, d'Aouerra, etc.; et à Oualan un chapeau chinois fait de coquilles enfilées, artistement travaillé, sert à distinguer les pirogues des chefs. Cependant nous retrouvâmes aussi cette forme de chapeau chez les Papous de la Nouvelle-Guinée; et ceux-ci ont dû la recevoir des marchands chinois, qui étoient dans l'habitude de trafiquer sur ces côtes il n'y a pas encore un demi-siècle.

Nous regardons comme une industrie essentielle propre à ce rameau la confection des étoffes. Tous les Océaniens emploient pour leur fabrication des écorces battues et amincies sous forme de papier; les Carolins au contraire se servent d'un petit métier, seul débris des arts de leurs pères, pour assembler les fils et composer une toile par un procédé et par des instruments parfaitement analogues à ceux dont se servent les Européens. On ne peut, en voyant ces tissus formés de fils soyeux de bananier

(!) Il faut avouer que parmi toutes les opinions émises sur les émigrations des Mongols en Amérique plusieurs sont appuyées par des observations si judicieuses qu'on ne peut se refuser à admettre un tel rapprochement. Par exemple M. Auguste de Saint-Hilaire, dans l'aperçu qu'il a donné de son voyage dans l'intérieur du Brésil (*Annales du Muséum*, t. IX, 1823), fait cette remarque : « Les Botocodos, souvent presque blancs, ressemblent plus encore à la race mongole que les autres Indiens. Quand le jeune homme de cette nation qui m'a accompagné vit des Chinois à Rio-Janeiro, il les appela ses oncles; et le chant de ce dernier peuple n'est réellement que celui des Botocodos extrême-ment radouci. » On trouve aussi une grande similitude dans les coutumes; et c'est ainsi que les Botocodos, comme les Carolins, se percent les oreilles et la lèvre inférieure pour y placer des bâtonnets, dont ils augmentent chaque jour le diamètre de manière à donner à ces parties une extrême dilatation, etc., etc.

teints en jaune, en noir, ou en rouge, entrelacés sur un métier élégant, ornés de dessins qui annoncent du goût, que faire remonter la source d'un art ainsi perfectionné à une race plus anciennement civilisée et depuis long-temps établie en corps de nation. Pourquoi d'ailleurs les Carolins n'ont-ils jamais eu recours à l'écorce de l'arbre à pain si commune sur la plupart de leurs îles, et qu'ils n'avoient qu'à battre avec un maillet pour la convertir en étoffe? Cela tient à ce qu'ils ont retenu par la tradition les principes d'un art très perfectionné dans leur patrie primitive, et que leur industrie a su en conserver l'usage pour confectionner les seuls ajustements réclamés par le climat qu'ils habitent.

Le tatouage, diversement nommé suivant les îles, nous paroît aussi particulier à ces peuples; et, quoique nous n'y attachions pas une grande importance, nous le trouvons cependant partout à peu près identique par sa distribution générale, c'est-à-dire qu'il est placé par larges masses sur le corps, et que chez divers insulaires il couvre le tronc entier en formant ainsi une sorte de vêtement indélébile; mais arbitraire par les détails.

Le genre de vie des Carolins, chez ceux dont les habitudes sont bien connues, diffère peu de celui des Océaniens. Ce sont les mêmes productions qui servent aux mêmes usages; et sur les îles les plus fertiles le fruit à pain, à châtaignes (*A. incisa*, var. à semences), le cocotier, le taro et la pêche, en font tous les frais. Seulement ceux qui vivent sur les îles basses, où leurs moyens d'existence sont très restreints, sont obligés de recourir parfois aux fruits demi-ligneux du pandanus. Partout existe la méthode de cuire les aliments dans des fours souterrains, de composer des bouillies avec les bananes, la pulpe du rima et le coco. Enfin nous retrouvâmes à Oualon l'usage de boire de l'ava après le repas; mais cette boisson, nommée *schitak* (\*), au lieu d'être faite avec les racines du poivrier, comme chez les Océaniens, est obtenue des feuilles, qu'on broie avec une molette en pierre dans des vases en bois.

Il paroît que les fibres qu'ils retirent d'un *musa*, analogue au *musa textilis* des Philippines, qui fournit l'*abaca*, étoient obtenues des Mariannois, de la même espèce de bananier, sous le nom de *balibayo*, et que tous faisoient des étoffes et s'en servoient. Les habitants de Pelw et les Mariannois étoient nus, d'après M. de Chamisso (2) et le père Le Gobien;

(\*) Les Chiliens et les Péruviens ont conservé l'usage de composer des breuvages enivrants avec le *schinus molle* et le maïs, qu'ils appellent *kava* et *schitak*: c'est ainsi que nous les avons toujours entendu nommer. Or quelle singulière analogie dans l'usage de ces liqueurs et dans leur nom!

(2) « A piece of banana stuff, worn almost like the maro of Owhyee and Otahette, is the usual dress, and

mais ils savent également confectionner ces étoffes, puisqu'on lit dans son *Histoire des Mariannes* (p. 30) cette phrase remarquable: « Les femmes mariannes noies ajoutent à toutes ces parures de certains tissus de racines d'arbres, dont elles s'habillent les jours de fête; ce qui les défigure fort. »

Les ornements que ces divers insulaires recherchent, quoique variables de leur nature, sont assez caractéristiques pour ces peuples. Ainsi tous présentent un goût décidé pour entrelacer des fleurs rouges d'*ixora* dans les cheveux, ou des feuilles odorantes, et des spadices d'*arum* dans les oreilles; et les parties ont toujours le lobe fendu d'une manière démesurée; et depuis les îles de Palaos jusqu'à la chaîne de Itadack on observe la coutume presque générale de placer dans cet organe, graduellement des morceaux arrondis d'un bois léger peint en jaune avec le curcuma, et dont on augmente sans cesse le diamètre. Mais cette méthode, ainsi que celle de couvrir d'habitude la lèvre inférieure avec une valve de coquille, se représente avec la plus grande similitude sur les îles du nord de l'Océan Pacifique, même sur la côte nord-ouest, là où le rameau mongol est reconnu par tous les voyageurs. Il en est de même des chapelets de petites coquilles dont ils serrent le ventre, et des ornements de testacés dont ils se font des colliers. Certains Carolins se servent de bracelets faits avec des portions de coquilles d'os polis et imitant l'ivoire. Ce dernier usage est essentiellement propre aux peuples de race mongole qui habitent la terre des Papous, la Nouvelle-Guinée et les Moluques; et nous avons déjà dit que le père Contova indiquoit une fusion de quelques insulaires nègres au milieu de plusieurs Carolins.

La manière dont les Carolins construisent les maisons diffère notablement de celle des Océaniens. C'est un système d'architecture qui tient à d'autres idées; et le soin qui préside à leur arrangement, leurs peintures diverses qui les ornent, leur forme singulière, mais remarquablement appropriée au climat, méritoient des détails descriptifs complets si cela ne nous étoit pas interdit dans le cadre étroit que nous avons dû nous tracer. Tous ces peuples ont de grandes maisons communales pour traiter des affaires en public ou pour préparer leurs repas.

La construction des pirogues des Carolins est depuis long-temps célèbre; elle ne ressemble à rien à celle des Océaniens. Ici on ne peut se dispenser de reconnoître des insulaires essentiellement navigateurs, observateurs exacts du cours des astres possédant une sorte de boussole, instrument qui s'en voit exister depuis long-temps en Chine et

» only at Pelli the men are entirely naked, as was formerly the case in the Mariana Islands. » (*Chamisso's Obs.*, t. III, pag. 191 de l'édition anglaise.)

on, quelque les habitants de ce pays soient loin  
 aujourd'hui d'habiles marins. Si tous les Car-  
 oliniens évoluent avec facilité leurs *pros* gracieux ; si  
 la construction montra un talent d'exécution bien  
 supérieur à l'imperfection des instruments qu'ils  
 emploient, on est étonné de voir quelques-uns  
 d'entre eux, tels que les Oualanols, ignorer  
 l'usage de les manœuvrer, et ne pas connoître l'usage  
 des voiles et des mâts. Mais, à part cette exception  
 remarquable, les pirogues, toujours à un seul ha-  
 ver, sont faites avec ce soin, ce fini, qui rendent  
 ces formes aussi gracieuses que leur coupe est  
 simple. Elles sont peintes en rouge, frottées avec  
 quelques substances qui leur donnent l'aspect d'un  
 bois vernissé ; et, par cela déjà, on peut remon-  
 trer à la source d'un art qui est encore poussé  
 à un haut degré de perfection chez les Mongols  
 et les Chinois. La marche des *pros* des Carolins  
 est remarquable, quoiqu'elle soit loin de légitimer  
 le nom de navigateur, et surtout  
 elle est de cinq à six nœuds au plus. Mais  
 quelle adresse on fait changer indistinctement  
 les pirogues l'avant en arrière, par un simple ren-  
 versement de la voile ! et ces fragiles embarcations  
 traversent toutes un genre de construction qui ne  
 se trouve dans aucune île, et que nous eûmes occasion  
 de voir sur la plupart de ces longues chaînes d'ar-  
 chipel. Cependant, à mesure qu'on avance dans  
 la pénurie des matériaux se fait remarquer ;  
 les *pros* sont moins soignés, et se ressentent  
 du manque de bois dont ces îles à fleur d'eau sont  
 dépourvues. Toutefois le même esprit a présidé à leur  
 construction générale ; et tels s'offrirent à nous ceux des  
 îles de Gilbert et Mulgrave. Les *pros* des Marian-  
 nes différoient point de ceux que nous décrivons  
 et ce n'est qu'après la sanglante conquête de  
 ces îles par les Espagnols qu'ils négligèrent leur  
 construction maritime (!). Mais tel est le goût du  
 peuple mongol-pélagien pour la navigation que, si  
 un Océanien un chef est renommé par son  
 adresse ou par son habileté comme guerrier, chez  
 les Carolins il n'a de réputation qu'autant qu'il est  
 un habile pilote, et qu'il connoît le mieux le  
 mouvement des astres, les phases des saisons, et les vents  
 régnants. Enfin peu d'insulaires font de plus longs  
 voyages dans de frêles pirogues que ceux qui nous  
 ont vus. Leurs voyages annuels à *Waghal* (Guam)  
 pour aller chercher du *loulou* (fer) n'en fournissent  
 qu'une preuve secondaire, si M. de Cha-  
 rles en traçant les aventures du Carolin *Kadu*,  
 nous en donnoit un témoignage devenu histori-  
 que. En remontant à des considérations plus élevées,  
 nous trouvons chez ce peuple, comme chez les Océa-  
 niens, une noblesse héréditaire, des classes moyen-  
 nes, et des serfs avilis. Fière de ses prérogatives,  
 la classe privilégiée, soit qu'elle se nomme *wosse*,  
*tamole*, *rupack*, etc., tient dans une soumission  
 servile le peuple qu'elle regarde comme façonné  
 pour lui obéir ; elle possède seule les terres et même  
 les individus ; et, quoique n'ayant aucune marque  
 distinctive, elle jouit d'une autorité d'autant plus  
 forte que la basse classe se croit seulement faite  
 pour obéir à ses volontés.

Leur croyance religieuse, peu connue, semble  
 n'avoir de culte pour aucun objet extérieur (!). Point  
 de cabane servant de temple, point d'idoles. Que de  
 traits propres à isoler ces peuples ! Mais, de même  
 que les Océanien, ils possèdent le dogme conso-  
 lant d'une autre vie ; et si les premiers placent les  
 dépouilles de leurs proches sur les *morats*, les Car-  
 oliniens, en général, leur élèvent des abris de chaume  
 au milieu des bois ou des plantations de cannes à  
 sucre. Ce n'est pas sans étonnement qu'on ne voit  
 chez ces peuples aucune trace extérieure de l'idolâtrie  
 qui règne chez tous les autres rameaux épars dans  
 les mers du sud.

Adonnés à la guerre, parce que l'homme y est  
 naturellement porté, les Carolins ont aussi conservé  
 ou su faire un grand nombre d'instruments de des-  
 truction. Cependant nous ne les trouvons pas en  
 possession de l'arc et des flèches, réservés à la race  
 nègre, ni du casse-tête, ni des longues javelines,  
 plus particulièrement usités chez les Océanien.  
 Des frondes, des pierres, des bâtons pointus et garnis  
 d'os et d'épines de poissons, des haches de coquill-  
 es, voilà les armes les plus habituelles, et celles  
 dont ils se servent plus généralement.

Les Carolins ne suivent pas l'usage infâme des  
 Océanien de prostituer leurs filles, ou les esclaves  
 enlevées à leurs familles. Jaloux de leurs épouses,  
 ils paroissent scrupuleux de conserver intacte la  
 fidélité conjugale, et redoutent le commerce de  
 leurs femmes avec les étrangers. La polygamie  
 semble exclusivement réservée aux chefs. Quant à  
 leur caractère, il paroît enjoué et bienveillant. Leur  
 abord est plein de douceur ; mais cette race tient de  
 ses pères l'art de dissimuler avec adresse ; et tel est  
 le tableau que Le Gobien en traça en 1704 : « Ces  
 » insulaires en usèrent d'abord avec droiture et  
 » bonne foi ; mais bientôt les Espagnols s'aperçu-  
 » rent qu'ils avoient affaire à une nation fourbe et  
 » artificieuse, contre laquelle il falloit toujours  
 » être en garde pour ne pas être trompé. Ils con-

« Au reste les Mariannols ne reconnoissent aucune  
 » divinité, et avant qu'on leur eût prêché l'Évangile ils  
 » n'avoient pas la moindre idée de religion : ils étoient  
 » sans temples, sans autels, etc. » (Le Gobien, p. 64.)

(\*) « Au reste les Mariannols ne reconnoissent aucune  
 » divinité, et avant qu'on leur eût prêché l'Évangile ils  
 » n'avoient pas la moindre idée de religion : ils étoient  
 » sans temples, sans autels, etc. » (Le Gobien, p. 64.)



» servent profondément dans leur cœur le souvenir des injures qu'ils ont reçues; et ils sont tellement maîtres de leurs sentiments qu'ils attendent plusieurs années l'instant de la vengeance. » Ici nous n'adopterons pas sans examen le caractère que leur donne un Père trompé par son zèle sans doute, et qui n'apprécie point assez ce que ce peuple infortuné avoit à endurer d'une nation européenne qui en opéreroit la conversion au christianisme avec le fer et le feu. Les Carolins, avec lesquels nous eûmes de fréquentes communications, montrèrent constamment de la bonne foi dans leurs échanges, de la franchise dans leurs manières, de la gaieté, et un certain abandon qui indiqueroit de la droiture, à moins que cela ne fût produit par l'appareil d'une force imposante, qui les porta à n'avoir avec nous que des relations franchement amicales.

La musique des Mongols-l'élégiens, comme celle de tous les peuples dans l'enfance d'une demi-civilisation, est grave, peu mélodieuse, parfois mêlée de notes entrecoupées et lentes. Elle est destinée le plus souvent à servir d'accompagnement à leur danse, qui est caractéristique, et qui diffère beaucoup de celle des vrais *Océaniens*. L'instrument dont ils se servent est le tam-tam, qu'on trouve généralement répandu chez la plupart des peuples orientaux et africains, de races nègre et jaune. Cette poésie, qu'on retrouve chez tous les Carolins, dont les idées sont demeurées stationnaires, ne prouve-t-elle point que, découlant d'une source antique, et quoique brute et sauvage, elle peut encore réveiller dans leur âme des émotions agréables et des souvenirs historiques? que chez ces hommes isolés dans un cercle étroit, elle suffit pour embellir les longues journées, qui s'écouleraient sans elle dans une complète inertie?

La langue de ces peuples semble varier à l'infini et presque dans chaque île. Cependant, malgré la différence de l'orthographe usitée par les collecteurs divers des mots employés par ces insulaires, on reconnoît le même génie, et, comme le dit fort bien M. de Chamisso, *des sortes de règles plus compliquées que chez les vrais Océaniens*. A notre avis les langues, lorsqu'elles se rapprochent évidemment, peuvent offrir de bons caractères, lorsqu'ils s'adaptent surtout à l'ensemble de ceux qu'on peut tirer des habitudes et de la conformation; mais on ne peut jamais y attacher une valeur absolue. Où en seroit-on, en effet, s'il falloit grouper divers peuples de la France, en écrivant des noms tels qu'on les entendroit prononcer? et à quelle race rapporteroit-on alors les habitants de telle ou telle province? Cependant quelques rapprochements existent dans la langue des Carolins. Ça et là on retrouve les jalons de communications. Ainsi la numération décimale est seule usitée, et, quoique les noms de

nombre varient, le système arithmétique est le même. A Onalan comme à l'île d'Hogoulous les dénominations numériques sont très arbitraires, et doivent tenir ou à des migrations diverses, ou à des dialectes corrompus, que nous ignorons. Ainsi le mot *un*, chez ces peuples, se dit *sha* à Oualé (Nob.), *duon* à Radaek (Chamisso), *eoith* à Ulelep à Eap, *hatjijal* en chamorien, *sa* à Péné (Nob.), *yote* à Doublon ou Hogoulous (Nob.), *to* aux Pelew (Wilson), *usa* (Bisaya), *isa* (Pampango, Chamisso), *ysa* (Tagalo), etc. Le mot *cinq* offre beaucoup plus d'analogie, et il présente la plus grande ressemblance dans presque toutes les langues de la mer du Sud, quels que soient les peuples qui l'emploient; il se dit, comme en malais, *lima*. D'un autre côté, le mot *tamole*, pour désigner un chef, est généralement usité dans les Carolins. Il en est de même du mot *ik*, poisson, qui semble dériver du malais *ikan*, etc.

Nous terminerons ce tableau par une seule flexion. Les peuples du rameau mongol-pelléen n'avoient point le cochon ni le chien sur leurs îles avant l'arrivée des Européens; et M. M. Quoy et Gaimard nous apprennent que ce dernier est même étranger aux îles Mariannes, comme l'est le porc sur les îles de la mer du Sud, que son nom de *galagou*, qui veut dire animal pris à la mer.

#### IV. DES PAPOUS OU PAPOUS (1).

Sous le nom de Papous, on connoît, en France, des peuples dont la couleur noire varie en intensité et dont la chevelure n'est point lisse de sa nature, mais n'est pas laineuse non plus. Ces hommes, qu'on sait habiter le littoral des îles de Waigou, de Sallawaty, de Gammen et de Battenta, et la partie nord de la Nouvelle-Guinée, depuis

(1) Mémoire lu à la Société d'histoire naturelle de Paris, dans la séance du 23 juin 1826.

« Les peuples dont la peau est noirâtre et la chevelure tantôt lisse, tantôt laineuse, et qui vivent sur les grandes terres montagneuses situées entre l'Asie et la Nouvelle-Hollande, ont été jusqu'à ce jour fort peu connus. Il est même difficile de se former une idée exacte de ces dénominations qui leur ont été appliquées. Mais dans cet essai, nous présenterons seulement un résumé très succinct des observations que nous avons pu recueillir pendant le séjour de la corvette la *Coguette* au milieu de ces archipels. On doit d'ailleurs espérer que l'expédition de l'*Astrolabe*, qui explore actuellement ce système d'îles, jettera la plus vive lumière sur ce sujet en rassemblant les faits nécessaires pour confirmer ou révoquer l'opinion des savants sur une matière qui intéresse si particulièrement l'histoire de l'homme. »

(2) Le nom de *Waigou* est écrit différemment par les Français et par les Anglois. Nous avons toujours entendu les naturels appeler *Ouatighiou* la partie septentrionale de l'île, et *Ouarido* la partie sud.

de Sabelo jusqu'au cap de Dory, ont été parfaitement décrits par MM. Quoy et Gaimard (1), qui les auteurs ont démontré qu'ils constituoient une espèce hybride, provenant, sans aucun doute, des Papous et des Malais qui se sont établis sur ces îles et qui y forment à peu près la masse de la population. Ces Nègro-Malais ont emprunté à ces deux races les habitudes qui les distinguent; et ainsi que plusieurs ont embrassé le mahométisme, et que d'autres ont conservé des Papous le polythéisme et la manière de vivre. Un grand nombre de mots de la langue de cette variété humaine dérivés du malais, et notamment celui de *raja*, sert à désigner les chefs. Ces insulaires forment une sorte de peuple métis (2), placé naturellement sur les frontières des îles Malaises et des terres des Papous, et sur le littoral d'un petit nombre d'agglomérations sous l'équateur, et au milieu desquelles s'introduisent sans interruption des Malais de Tidor et de Ternate, et des Papous de la Nouvelle-Guinée, et même quelques Alfours dans les montagnes de l'intérieur. Presque toujours l'Européen peu influent d'ailleurs, se trouve reposer dans les mains des Malais, qui exploitent encore le commerce par échanges, et surtout la vente des esclaves pris à la guerre. La masse de ces Papous hybrides présente des hommes d'une constitution robuste et peu vigoureuse. La teinte de leur peau est brune; mais le plus souvent elle est recouverte de la lèpre surfuracée si abondamment répandue chez les peuples de race noire de la mer du Sud. Les traits ont une certaine délicatesse; leur taille est plus ordinairement petite; l'abdomen est très saillant, et leur caractère est timide. Tout concourt à indiquer la funeste influence de leur genre de vie sur leur habitation.

Mais ne nous étendrons pas davantage sur ces îles que visitèrent d'Entrecasteaux, de Ross, de Billardière, de Freycinet, Quoy et Gaimard,

Observons sur la constitution physique des Papous (3) (Zootomie du Voyage de l'Uranie, pag. 1 à 11.) La relation de Jacob Le Maire (*Miroir Oost et Indical*, Amst., 1621, in-4 oblong, pag. 164) nous apprend que déjà ces Papous hybrides n'avoient point été observés des premiers navigateurs. Il dit: « Vindrent aussi quelques negres qui nous présentèrent vivres. Ils avoyent aussi une monstre de porcelaine chinoise; c'estoient une autre sorte de ceux que les précédens (ceux de la Nouvelle-Guinée), avoyent; couleur plus jaunine; quelques uns portoyent des cheveux longs, d'autres courts, et usoyent aussi des arcs et fleches, etc. »

En 1699 Dampier (*Voyage aux terres australes et Nouvelle-Hollande*, t. IV, pag. 67, 1714) décrit également ces Papous hybrides, et les détails qu'il nous porte le cachet de son exactitude ordi-

et qu'il nous suffisoit de distinguer des peuples à cheveux crépus (*crispa totillque comâ* des Latins), auxquels nous conservons le nom indigène de *Papoua* (1), usité à la Nouvelle-Guinée, où ils sont répandus sur les côtes, de même que sur les grandes îles faisant partie de ce qu'on nomme *terre des Papous*. Enfin nous retrouverons les Papous peuplant les îles jusqu'à ce jour peu connues de la Louisiade, de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de Bouka, de Santa-Cruz (2), et de Salomon (3), etc.

Les Papous qui doivent nous occuper ont la plus grande ressemblance avec les nègres Caffro-Madécasses (4); et cette analogie se retrouve encore dans plusieurs de leurs habitudes et de leurs traditions, de même que dans leur constitution physique. Ils paroissent provenir d'une migration postérieure à celle des Océanien, migration qui s'est arrêtée sur le contour des chaînes de la Polynésie, n'a envahi que le littoral de la Nouvelle-Guinée, et s'est répandue sur les îles de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, de Bouka de Hougnaville, de l'Amirauté, de Salomon, de Santa-Cruz, de la Tierra australe del Espiritu-Santo, et de la Nouvelle-Calédonie (5). Les habitants de la Nouvelle-Guinée se désignent par le nom de *Papouas*, en réservant la dénomination d'*Endamènes* aux nègres à cheveux droits et rudes de l'intérieur; ils n'ont point passé le détroit de Torrès; tandis que les Endamènes ou Alfours (nègres australiens) paroissent s'être répartis très anciennement en peuplades misérables, éparses et peu nombreuses, sur le sol maigre et stérile de la Nouvelle-Hollande. On ne peut, par suite, concevoir la manière dont la terre de Diémen a été peuplée qu'en adoptant l'idée que les nègres à chevelure laineuse s'y sont introduits par le groupe des Hébrides et de la Nouvelle-Calédonie.

Ainsi donc la portion centrale de la Nouvelle-Guinée est habitée par des nègres Alfours qui

(1) « Du mot indigène *pua-pua*, qui veut dire brun » foncé. » (Marchal, *Histoire de Java*, pag. 4.)

(2) « Les naturels de l'île de Santa-Cruz sont noirs » comme les nègres d'Afrique. Tous ont les cheveux » laineux, et les teignent de différentes couleurs, etc. » (Second Voyage de Mengdana; Fleurieu, *Découvertes des François*, pag. 26.)

(3) « Les peuples qui habitent ces terres sont en général de l'espèce des nègres; ils ont les cheveux laineux et noirs, le nez épâté et de grosses lèvres, etc. » (Surville, *Découvertes des François*, pag. 95.)

(4) Ce rapprochement avoit déjà été fait il y a un siècle; il a été combattu par M. Crawford, dont les raisonnements en cette circonstance ne sont appuyés sur aucun renseignement positif.

(5) « Les naturels des îles *Tatée* paroissent être de la » même race que les Papous. Ils ont la tête laineuse, la » peau d'un noir de jais, et tous les traits des nègres » d'Afrique. » (Méares, *Voyages*, t. I, pag. 357.)

en sont les aborigènes, et que les Papouas du havre de Doréry nomment *Endamènes*. Ces peuplades sont toujours en guerre les unes avec les autres, et n'ont point d'autres communications que celles qu'amène un état perpétuel d'hostilités. Les nègres, au contraire, qui sont établis sur les côtes, se distinguent entre eux par la dénomination d'*Afakis* ou de montagnards, et de *Papouas* ou de riverains. Ces derniers vivent par tribus éparses et isolées dans un état continuel de défiance et d'inquiétude. Leurs villages, placés sur l'eau et sur des pieux, se composent d'un petit nombre de cabanes gouvernées par l'autorité de chefs âgés. Leur taille est assez communément médiocre, quoiqu'on observe parmi eux de forts beaux hommes. Leurs membres sont ordinairement proportionnés avec régularité, et souvent leurs formes sont robustes et athlétiques. La couleur de leur peau est d'un noir mêlé d'un huitième de jaune; ce qui lui donne une teinte assez claire dont l'intensité varie. Leur chevelure est noire, très épaisse, médiocrement laineuse : ils ont l'habitude de la porter ébouriffée d'une manière fort remarquable, ou de la laisser retomber sur le cou en mèches longues et très flexueuses. Le visage est assez régulier dans l'ensemble des traits, quoique le nez soit un peu épaté, et que les narines soient élargies transversalement. Le menton est petit et bien fait; les pommettes sont assez saillantes, le front est élevé, les sourcils sont épais et longs. La barbe est rare; mais quelques naturels la conservent au-dessus de la lèvre supérieure et au-dessus du menton, à l'imitation de plusieurs peuples africains. La physionomie des Papouas réfléchit aisément les sensations qui les animent et qui naissent de la défiance, du soupçon et de toutes les passions les plus haineuses : et l'on observe chez presque tous les peuples de race noire une prédominance marquée des facultés purement instinctives (1) sur celles de l'intelligence. Les femmes, qui parlent l'emportent sur l'homme par la délicatesse de l'organisation, sont communément laides. Cependant nous vîmes à la Nouvelle-Guinée quelques filles nubles très bien faites, et dont les traits réguliers et doux étoient remarquables.

(1) Plus les hommes sont loin de l'état de civilisation, plus leur intelligence instinctive est développée; les sens sont plus parfaits que chez l'Européen. Aussi le Papoua a-t-il la vue perçante et l'ouïe très fine. Mais comme son unique occupation est de satisfaire son appétit vorace, que cette fonction absorbe toutes les autres facultés, ou qu'elles ne sont développées que dans ce seul but, il a reçu des muscles masseter et temporaux d'une grande force. C'est ainsi que nous remarquâmes sur plusieurs crânes des crétes nombreuses hérissant toute la parité antérieure de la fosse temporale pour donner aux fibres du crotaphyte des points d'attache plus puissants.

Façonné pour la servitude et l'obéissance ce sera chez les Papouas, comme chez certains nègres d'Afrique, doit vaquer aux travaux les plus rudes que dédaigne de partager un malth inflexible et de pote.

Ainsi les Papouas se sont propagés sur les Iles de Bouka, de Bougainville, de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande. Si l'on en juge par la description des voyageurs les plus exacts, ils seroient également établis sur les Iles de Santa-Cruz et des Arsacides, des Hébrides (1) et de la Nouvelle-Calédonie; ils auroient envoyé des colonies sur les Iles des Navigateurs et des Fidjis (2), et y auroient donné naissance à la variété hybride ou négro-océanienne qu'on y connoît.

Les naturels de Bouka, avec lesquels nous communiquâmes, avoient une taille moyenne. Ils possédoient absolument tous les caractères et toutes les habitudes des Papouas, et portoient comme eux leur chevelure demi-laineuse, longue et ébouriffée. Les habitants de Port-Praslin à la Nouvelle-Irlande ceux de l'île d'York dans le canal Saint-George, différoient point de ceux-ci : seulement il y avoit parmi eux un plus grand nombre d'hommes grands et robustes. Mais plusieurs individus, dans ce nombre, étoient remarquables par la teinte foncée de leur peau; ce qui les rapprochoit de la couleur jaune foiblement bronzée des Océaniens.

La figure des vieillards de ces diverses peuplades étoit généralement calme, sereine et impassible. Cependant nous observâmes des changements assez brusques dans le jeu de leur physionomie. Affectés de fausseté, aux regards perfides des uns, étoient opposés la défiance et les soupçons des autres, la haine ou la confiance d'un petit nombre. Ces peuples ne hérissent point leur chevelure comme certains Papouas; car cette mode n'est suivie que par quelques tribus.

(1) Consultez les excellents détails fournis par Forster sur les naturels de l'île de Mallicolo, qui semblent constituer une variété. (*Second Voyage de Cook*, t. I, pag. 59, et t. V, pag. 220.)

(2) Suivant M. Marinier (t. I, pag. 346), les habitants des Fidjis ont les cheveux crépus et de la nature laineuse. Ils les poudrent avec des cendres, et les ont avec le plus grand soin, de manière qu'ils ressemblent à une immense perruque. Ils portent des bracelets de corce et de coquilles autour des bras, et sont peints de rouge. Plus loin il ajoute, après avoir séjourné au milieu d'eux (t. II, pag. 135) : « Les naturels de ces Iles ne paroissent être une race fort inférieure à celle de Tonga, et approcher davantage de la conformation des Européens. La langue est dure, et emploie plus souvent la consonne *ch*. C'est au point que, quoique les Iles Fidjis soient voisines des Iles de Tonga, le langage diffère beaucoup entre ces deux archipels que celui de Tonga, par exemple, avec les Sandwich, qui en sont séparés par une distance neuf fois plus considérable. »

nous ex  
des habi  
nous sous  
(1), nous  
re varié  
des nègre  
avec régula  
Madéçasse  
on obser  
mes. Leur  
ouée sur l  
leur bru  
nt épais,  
de leurs  
e partie  
y, de Bira  
Nouvelle-  
raliser le  
Papouas  
nts des il  
Port-Pras  
ous hyl  
on à cette  
tre des ti  
en étoiles,  
de toiles n  
es envelopp  
raneuses d  
vent sur la  
lle-Guinée  
avec les M  
voient en  
le de tortu  
les de coto  
nt destinées  
de chapea  
se avec des  
ées très in  
ous les pe  
r les épaul  
l mamelon  
biles, mais t  
rt à disting  
leur de l'As  
es habitants  
els de couleu

consultez Flac  
4\*, et Rocho  
pag. 15.  
Parmi les ha  
l'roque le l'ô  
étoit laineuse  
ussil noir qu  
bels je lui fré  
re, Voyage.

nous examinons enfin la conformation physique des habitants de la grande île de Madagascar, sous les noms de *Madécasses* proprement (<sup>1</sup>), nous trouverons, au milieu des trois ou quatre variétés humaines qui habitent cette grande île, des nègres dont les membres sont proportionnés avec régularité, et souvent dessinés avec vigueur. Madécasses ont une taille bien prise, et parmi eux on observe un très grand nombre de beaux hommes. Leur chevelure, médiocrement laineuse, est rasée sur l'occiput par gros flocons; la peau est d'une couleur brune, mêlée de jaune; le nez est légèrement épaté, la bouche grande; en un mot l'ensemble de leurs traits, qui est régulier, serviroit en quelque partie à tracer le portrait d'un *Papoua* de la Nouvelle-Guinée, de *Birare* (Nouvelle-Bretagne de Dampier), de la Nouvelle-Irlande ou de *Bouka* (?). Il nous reste à généraliser les habitudes de cette grande famille.

Les *Papouas* vont nus. Jamais nous ne vîmes les habitants des îles *Bouka*, de la Nouvelle-Bretagne, de *Port-Praslin*, cacher par le moindre voile leurs parties sexuelles. Les naturels de *Dordry*, ainsi que les *Papouas* hybrides, sont les seuls qui fassent exception à cette coutume; et bien qu'ils ne sachent faire d'autres tissus, ni convertir les écorces d'arbres en étoffes, ils emploient comme ceinture des feuilles de toiles naturelles et grossières qu'ils retiennent enveloppées florales du cocotier ou des gaines charnues des feuilles du bananier. Les tribus qui habitent sur les côtes de la partie nord de la Nouvelle-Guinée, ayant chaque jour des communications avec les Malais, et surtout avec les *Guébéens*, se procurent en échange d'oiseaux de paradis, de tortues, ou par la vente des esclaves, des étoffes de coton teintes en bleu ou en rouge, et destinées aux femmes. Ils ont aussi adopté l'usage de chapeaux larges et pointus, faits à la manière de ceux avec des feuilles de pandanus, cousues et liées très ingénieusement. Mais un goût commun à tous les peuples de race noire est celui de se couvrir les épaules et la poitrine d'incisions élevées et mamelonnées, disposées en lignes courbes régulières, mais toujours régulières; et cette mode sert à distinguer les diverses tribus nègres de l'Afrique, est pratiquée par presque tous les habitants de Madagascar, et par tous les nègres de couleur noire répandus dans l'ouest de

consultez Flacourt, *Histoire de Madagascar*, 1. 1, pag. 44, et Rochon, *Voyage à Madagascar*, 1. 1, pag. 15.

Parmi les habitants de la Louisiade qui vinrent à la rencontre de nos navires, et dont la chevelure étoit laineuse et la peau olivâtre, j'en remarquai un qui étoit aussi noir que les nègres de Mozambique; avec lesquels je lui trouvai beaucoup de rapport. (M. Billard, *Voyage*, t. II, pag. 276, lin-4.)

la mer du Sud, et aussi bien sur la terre de Diémen que dans l'Australie.

La chevelure de ces peuples est en général très frisée, très fine, résistante, et en même temps très épaisse. Quelques familles de la Nouvelle-Guinée, de *Waigiou*, de *Bouka*, lui donnent la forme *ébouriffée* et singulière qu'on a même regardée comme un caractère des *Papous*; mais d'autres tribus, telles que celles de *Roiy* à la Nouvelle-Guinée, de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande, la laissent tomber sur les épaules en mèches cordonnées longues et flottantes. Les *Papouas* aiment à se couvrir la tête de potissière d'ocre unie à de la graisse, et rougir ainsi leur chevelure et leur visage, et se faire sur la poitrine ou sur la face des bandes diverses avec de la chaux de corail. C'est plus particulièrement au *Port-Praslin*, à la Louisiade; qu'on retrouve cette singulière mode, qui règne sans partage chez les habitants de la Nouvelle-Galles du sud. Ces peuples emploient peu le tatouage; qu'ils nomment *panaya* à la Nouvelle-Guinée; et, opposés en cela aux *Océanien*s, ils se bornent à tracer quelques lignes éparses sur les bras ou à l'angle des lèvres de leurs femmes; comme une marque particulière. Ils aiment tous les ornements de quelque nature qu'ils soient. Nulle part nous ne rencontrâmes en plus grande abondance des colifichets de plumes, d'écaillés ou de nacre, destinés à être placés sur la tête, à la ceinture ou sur les armes. Mais partout nous observâmes l'usage, exclusif à cette race, de porter des bracelets d'une blancheur éblouissante, faits avec beaucoup d'art, très polis, et qu'ils façonnent probablement avec la grosse extrémité des énormes cônes qui vivent dans les mers environnantes: tous les navigateurs en ont parlé. *Bougainville* dit, en mentionnant cet objet chez les naturels des grandes Cyclades: « Ils se percent les narines pour y pendre quelques ornements (<sup>1</sup>). Ils portent aussi aux bras, en forme de bracelets, une dent de bablroussa, ou un grand anneau d'une matière que je crois de livoire (<sup>2</sup>). » Un tel usage est par lui-même caracté-

(<sup>1</sup>) « Les naturels de *Navihi-Lévoû*, l'une des *Fidjis*, ont adopté cette coutume; et pour se donner un air plus formidable ils percent le cartilage du nez, et ils y passent des plumes qui tombent sur les lèvres comme d'épaisses moustaches. » (Mariner, t. I, pag. 335.) Or nous avons vu une habitude identique chez les nègres de *Port-Praslin*.

(<sup>2</sup>) *Surville*, sur la *Saint-Jean-Baptiste*, mentionne ces bracelets de cette manière (*Port-Praslin*): « La plupart portent un bracelet au bras, au-dessus du coude, qui peut avoir un demi-pouce d'épaisseur sur un pouce de largeur. Il est fait, autant qu'on peut en juger, d'un coquillage dur, opaque, luisant; qui est supérieur en blancheur à l'ivoire du Sénégal et au marbre de *Carrare*. » (*Découvertes des Français dans le sud-*

téristique ; mais ce qu'il offre de plus remarquable encore est l'analogie qu'il présente avec les coutumes des Égyptiens. Les recherches modernes nous ont en effet indiqué la présence d'un ornement de forme exactement semblable sur un grand nombre de momies.

L'usage de mâcher le bétel avec l'arec et la chaux, propre au rameau malais, a été porté chez les Papouas par ce peuple sans doute ; mais on doit supposer que des communications antérieures en ont fait naître le besoin chez les habitants de Port-Praslin, où nous le trouvâmes très répandu ; à Bouka, où nous en vîmes des traces ; à l'île de Choiseul et à la Louisiade, où Bougainville et La Billardière l'observèrent.

Ces derniers peuples et les Papouas de la Nouvelle-Guinée surtout portent des amulettes façonnées en idoles (1), fixées sur la nuque par un collier fait de dents d'animaux, etc. Mais nous trouvâmes dans leurs cabanes quelques coiffures parfaitement analogues à celles qui servent aux enfants dans nos fêtes religieuses, et que surmontoit une feuille de pandanus, contournée très adroitement en fleur de lis. Cette forme antique et singulière, conservée fidèlement, et même avec le plus grand goût chez les peuples encore dans les ténèbres d'une longue enfance, doit provenir de l'Abyssinie. Mais ce qui met hors de doute leurs rapprochements avec les habitants de l'Afrique ce sont les oreillers en bois sur lesquels ils appuient la tête pour dormir. A Waigiou, à Doréry, nous trouvâmes chez tous ce meuble travaillé avec adresse, représentant le plus constamment et avec plus ou moins de perfection deux têtes de sphinx, attribut égyptien, et plusieurs de ces objets, comparés en France, ne diffèrent en rien de ceux trouvés sous la tête des momies d'Égypte, dans leurs tombeaux, et conservés par les voyageurs modernes qui les ont découverts.

Les Papous de Doréry et de Waigiou ont un goût particulier pour façonner les idoles qu'ils placent sur leurs tombeaux et dans un endroit particulier de leurs cabanes. Ces sculptures se reproduisent sur le devant de leurs pirogues. Mais comme leur culte est un fétichisme pur, et que quelque teinte de l'islamisme n'a pénétré qu'avec les Malais au nord seulement, nous voyons chez tous cette habitude de consacrer dans une cabane qui sert de temple une

est de la Nouvelle-Guinée, par Fleurieu ; 1790, page 128, in-4o.)

(1) « Les nègres de Sierra-Leone semblent vénérer » de petites statues faites à peu près à la ressemblance » de l'homme. Il n'en coûte que huit ou onze pouces de » bois pour la façon de ces images qu'on peint en noir, » et qui sont les pénates de la hutte. Ils leur font des » offrandes qui consistent en chiffons, vases ébré- » chés, etc. » (Matthews, Voyage à Sierra-Leone.)

sulte d'idoles vêtues de guenilles diverses, représentant les divinités rangées par ordre de puissance. Nous trouvâmes cet état de choses au Port-Praslin grâce à la course hasardeuse du jeune et brave Blosseville ; et ces naturels, sans exception, et au milieu de leurs grotesques divinités, consacrent à des animaux des représentations assez fidèles. C'est ainsi que le crocodile est un objet de culte à Waigiou, le requin et le pélandoc au Port-Praslin, le chien Doréry, etc. Les Papous toutefois vénèrent les morts et suspendent les têtes de leurs ennemis comme trophées aux parois de leurs demeures, pour les préserver sans doute d'une existence heureuse dans l'autre vie ; car ils ont la croyance d'un être infiniment bon, et d'un génie adonné au mal.

L'industrie des peuples de race noire n'est pas à citer, bien que les femmes des Papouas de Doréry fabriquent de la poterie (1) ; et, comme ceux de Waigiou, ils savent assembler les belles feuilles dentées du *pandanus longifolius* pour en faire des nattes qu'ils festonnent diversement, et qu'ils couvrent avec les couleurs les plus éclatantes et les plus solides. Ces nattes, avec lesquelles ils s'abritent de la pluie, sont représentées, au Port-Praslin par des capuchons qui en ont la forme et l'ampleur : elles sont en effet le plus souvent placées au milieu, et cousues à une extrémité.

Les habitants de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande, avoient divers ornements passés sur les narines, ou des bâtonnets traversant la charnière du nez, à l'instar des naturels de la Nouvelle-Guinée du sud. Cette mode se reproduisit à nos yeux chez les Papouas du havre de Rony, et tous nous montrèrent que les bâtonnets qu'ils portoient étoient les mêmes en comparaison de ceux que les farouches Endamènes, leurs ennemis, et les propriétaires des districts plus au sud, se plaçoient ainsi, et comme une vergue civadière, ainsi que l'a dit le premier un marin judicieux et instruit.

Le genre de vie des Papouas ne nous fournit pas de caractères bien précis. Cependant ils ne savent point, comme les Océaniciens, pratiquer des arts souterrains pour cuire leurs aliments : ils se contentent de les griller sur les charbons ardents, ou de faire des treillages élevés, et de les préparer par l'action médiate de la chaleur. Vivant, dans des demeures sur pilotis, et de racines nutritives que le sol produit en abondance, les Papouas de la Nouvelle-Guinée savent encore cultiver quelques légumes ; et l'espèce de haricot qu'ils nomment *haricot* forme principalement la base de leur nourriture.

(1) « Dans le pays des Kaartans, dans l'Afrique » dentale, le village d'Asamanga Tary est renommé » ses manufactures de poterie de terre, travaillées » les femmes. » (Voyage dans l'Afrique occidentale » par Gray et Doehard.)

roduits de  
her sur le  
ent dans  
r gouvern  
remarqué  
dont l'aut  
est guère  
es Malais  
ple ; et en  
et bien di  
on fétichis  
l toutes les  
inienne,  
pouas ento  
de leurs p  
riter. Ils dr  
es à suppo  
point de  
à recevo  
nc, ou du  
défunt le  
construction  
peuples c  
nchées.  
e-Irlande  
es de pail  
es habitar  
e (1), au cor  
tre l'influen  
ils se livre  
villages au f  
Mais par u  
placé leurs  
e manière  
et qu'on ne  
mes qu'en ca  
disparaître en  
ile par me  
pirogues sou  
se sauvent  
que a lieu av  
même qui hab  
te sur quelq  
endue par d  
urité qu'ils pe  
trent sur le  
demeures su  
hauts de do  
norme bambo  
ir cette éche  
ille dort en

Les cabanes  
me celles des  
ou trois mètr  
ère, Voyage  
77.)

roduits de la pêche, ou les coquilles qu'ils vont chercher sur les récifs, et même les reptiles qu'ils trouvent dans les forêts.

Le gouvernement est peu connu. On a cependant remarqué qu'ils sembloient obéir à des vieillards dont l'autorité paroît nettement établie; et c'est guère que chez ceux qui ont communiqué avec les Malais qu'on retrouve le titre de rajah, par exemple; et encore n'en ont-ils point d'idée bien distincte. Nous avons vu que leur culte est un fétichisme pur; fétichisme sous l'influence de toutes les races noires de l'Afrique, excepté la nègre, sont plus ou moins soumises. Mais les Papouas entourent d'un profond respect les tombeaux de leurs pères: ils élèvent des cabanes pour les sépultures. Ils dressent souvent des estrades en bois, élevées à supporter leurs os desséchés, et ne manquent point de placer sur leur sépulture des vases destinés à recevoir des offrandes, telles que du bétail, du poisson, ou du poisson, et de recouvrir des attributs du défunt le lieu où reposent ses cendres.

La construction des cabanes présente, chez les différents peuples de la race papoue, des différences remarquables. Ainsi les huttes des naturels de la Nouvelle-Irlande sont de forme africaine, arrondie, faites de paille, ayant une porte étroite et basse. Les habitants de Waigiou et de la Nouvelle-Bretagne (1), au contraire, elles nous montrent quelle est l'influence des hostilités continuelles auxquelles ils se livrent. Ces peuples en effet établissent des villages au fond des baies, sur le bord des rivières.

Mais par une prévoyance sans cesse défiante, ils ont placé leurs maisons sur l'eau même, de sorte qu'elles sont supportées par des piliers, et qu'on ne peut y parvenir que par des ponts de bois qu'en cas d'alerte du côté de terre on peut faire disparaître en un clin d'œil; tandis que la fuite est facile par mer, parce qu'ils ont le soin d'avoir des pirogues sous le plancher à jour de ces ajouats, et se sauvent aisément dans les bois lorsque l'ennemi se présente. On trouve à leur lieu avec des embarcations armées. Enfin les naturels qui habitent l'intérieur du pays ont placé leurs huttes sur quelque morne élevé, dont l'approche est défendue par des palissades; et non satisfaits de la sécurité qu'ils peuvent retirer des obstacles qui se présentent sur le chemin, ils ont encore perché leurs demeures sur des troncs d'arbres rendus très élevés par des hauteurs de douze à quinze pieds, et se servent d'un bambou entaillé pour y parvenir. Chaque fois que cette échelle est retirée dans la cabane, et que l'habitant s'en va, elle dort en paix, sur des tas de flèches pré-

Les cabanes des naturels de la Louisiade sont, comme celles des Papouas, élevées avec des piliers de bois, ou trois mètres au-dessus du terrain. (La Billé, *Voyage à la recherche de La Pérouse*, t. II, pag. 77.)

parées pour repousser toute attaque, dans l'air qu'elle a construite à la manière des oiseaux. Ces sont ces cabanes aériennes, que nous avons examinées avec détail, qui ont donné lieu de croire à quelques écrivains amis du merveilleux, que les Papouas logeaient dans des arbres. Nous ne savons pas si les voyageurs mentionnent ailleurs une telle construction; et on n'en trouve point de traces en Afrique, à ce que nous croyons. Seulement le capitaine russe *Krusenstern* (*Voyage*, t. II, pag. 253) dit que les Tartares qui habitent Sakhalien élèvent leurs cabanes sur des pieux, au-dessus du sol.

Ces peuples possèdent encore un genre de construction nautique, opposé à celui des rameaux océanien et mongol-pélagien. Navigateurs comme le sont naturellement tous les peuples riverains, on retrouve, chez tous les nègres épars depuis le nord de la Nouvelle-Guinée, sur ces chaînes de grandes îles, une forme assez générale de pirogues. Ceux de Port-Praslin, de la Nouvelle-Bretagne, de l'île d'York, de Bouka enfin, ont des embarcations sveltes, légères, formées de bordages assemblés et cousus de manière que les joints sont bouchés par un mastic tenace, dont les deux extrémités se relèvent, et sont le plus souvent surmontées de quelque attribut. Mais toutes ces pirogues n'ont point de balancier, tandis que celles qu'on retrouve sur le pourtour boréal des îles dites des Papouas, et qui sont destinées aux besoins ordinaires, sont, sans exception, à deux balanciers; celles de guerre toutefois ressemblent aux précédentes.

Les armes principales des habitants de Waigiou et de Doréry sont l'arc, les flèches et les longues javelines, terminées par une lame de bambou, acérée et façonnée en fer de hallebarde. A Bouka nous retrouvons des flèches et des arcs parfaitement fabriqués en beau bois rouge, de même qu'à la Nouvelle-Irlande et à la Nouvelle-Bretagne. Mais ces tribus inquiètes et guerrières emploient principalement le casse-tête de bois dur, les longues javelines garnies parfois d'os humains, ce qui annoncerait peut-être une habitude d'anthropophagie; les frondes pour lancer les pierres, et surtout l'usage constant du bouclier (1). Cette arme défensive, faite sur le modèle de certains boucliers romains, garnie de coquilles enchâssées avec symétrie, seroit-elle due au hasard (2)?

Tous les peuples ont une musique, en rapport

(1) De Bougainville (*Voyage autour du monde*) vit les naturels de la Louisiade se servir également de boucliers: la description qu'il en donne est applicable à ceux que nous avons vus au Port-Praslin.

(2) « Les Antaximes de la partie sud de Madagascar, à » teinte très noire et à cheveux crépus, se servent du » bouclier pour combattre. » (Malte-Brun, *Géographie*, t. IV, pag. 123.)

avec leur civilisation sans doute ; mais les Océanien, les Mongols-Pélagiens, et les peuples nôtres et à cheveux frisés des îles de la mer du Sud. ont chacun un type particulier, suivant leurs habitudes ; et quoique cet art soit resté stationnaire par l'isolement de ces peuplades, il n'en est pas moins caractéristique, et ne peut provenir que d'un ensemble d'idées perfectionnées. Nous ne savons rien de la musique des Papouas de Dorey et de Waiglon : celle des habitants de Port-Praslin et de l'île d'York et leurs instruments nous sont mieux connus. Sur toutes ces grandes terres nous retrouvons le *tam-tam*, dont le nom peut varier, mais jamais la forme, qui est l'imitation parfaite du tam-tam de la côte de Guinée. Ce tambour, creux, fermé à sa grande extrémité par une peau de lézard, est encore usité dans plusieurs régions de l'Afrique. Mais ce qui dut nous fournir matière à réflexion au Port-Praslin sont l'épINETTE et la flûte à pan que nous y trouvâmes. L'épINETTE est faite avec une lame de bambou, divisée en trois lames effilées, qui se placent dans la bouche comme la nôtre. Quand à la flûte à pan, nous devions nous y arrêter un instant, et indiquer la conclusion d'une note que nous a remise sur cet instrument un de nos amis, excellent musicien. « Les anciens connoissoient deux sortes de flûtes : la simple, et le syrinx ou flûte à pan ; et ces flûtes n'avoient qu'une étendue de sons très bornée, parce que les Grecs ignoroient l'harmonie proprement dite, et que leur mode de musique étoit mineur, tant l'homme naturel éprouve plus de facilité à attaquer la tierce mineure que celle majeure. Le syrinx de la Nouvelle-Irlande présente ce caractère mineur ; et après un examen sérieux, je conclus que cet instrument, composé de huit notes, dont cinq appartiennent à la gamme, et trois sont répétées à l'octave en dessous, est des temps les plus reculés. »

Lorsque M. de Blossville visita le village de Leu-Riliki, à une lieue de Port-Praslin dans l'intérieur ; il ne fut reçu qu'après que des naturels eurent exécuté une danse nommée louk-louk. Les danseurs étoient entièrement cachés sous un vêtement bizarre, fabriqué avec des lanières de feuilles de pandanus, imitant une tuche ambulante, et qu'ils suspendent à des poteaux sur la grève. Toutes les circonstances de cette sorte de solennité seront rapportées dans le chapitre relatif à ce peuple ; mais nous devons citer comme rapprochement un usage semblable, observé dans le royaume de Woulli, en Afrique, par le major Gray. « En approchant de Barra-Chinda, nous vîmes accroché à un poteau, hors des murs de la ville ; un vêtement fait d'écorce d'arbres, coupé par lanières, et arrangé de manière à couvrir un homme, espèce de loup-garou, nommé *Mumbo-Jumbo*. »

Des ténèbres trop épaisses couvrent les traditions poétiques de ces peuples pour que nous puissions

en tirer quelques conséquences : nous en ignorons même les faits les plus essentiels. Mais ce qu'on peut se dispenser de remarquer c'est la divergence complète du langage qui existe non pas d'île à île, mais même de tribu à tribu et de village à village. Quelle peut en être la cause ? rien autre chose se doute que ces haines héréditaires, ces guerres pénelles, dans lesquelles vivent et meurent les générations successives. Le caractère moral de ces peuples en a acquis cette barbarie profonde, cette désolante et continuelle, qui les rendent trahis, perfides et assassins. « Nous avons observé, dans le cours de notre voyage, dit Bougainville, que le général des hommes nègres sont beaucoup plus méchants que ceux dont la couleur approche de la blanche. »

Quant au rapport que peuvent avoir entre les idiomes de chaque peuplade, il nous seroit impossible de le saisir. Ce langage barbare et guttural se refuse à tout examen ; et on en pourra juger par le tableau suivant, dans lequel nous avons placé les noms de nombre, écrits comme les naturels prononcent.

NOUVELLE-GUINÉE.		NOUVELLE-GUINÉE.	NOUVELLE-IRLANDE.	HAWAÏ.	MADAGASCAR.
CANTON DE KOST.	HAVRE DE MORREY.	ALFOUGOUH BAK BK L'INTÉRIEUR.	PORT-PRASLIN.	TAMATAVA.	MADAGASCAR.
1. Hissare.	Siba.	Toure.	Ti.	Hé.	Sin.
2. Nonou.	Dout.	Kira.	Jrou.	Rou.	Dou.
3. Nokore.	Kiore.	Nours.	Toul.	Telou.	Tou.
4. Faké.	Fiake.	Mat.	At.	Efouk.	Amp.
5. Rime.	Rime.	Quat.	Ime.	Dimé.	Lou.
6. Ouoméne.	Ouoméne.	Imbitour.	Ouone.	Entou.	Am.
7. Ouamanoouou.	Fike.	Inbiki.	Hiss.	Firou.	Tou.
8. Ouamonoouore.	Quart.	Imbinour.	Quat.	Valou.	Deu.
9. Fike.	Sibou.	Imbitolt.	Sion.	Sevi.	Sion.
10. Saifour.	Saifour.	Quangou.	Saouli.	Foutou.	Saouli.

V. DES TASMANIENS.]

Nous plaçons à la suite des Papouas, et comme deuxième variété du rameau *cafro-madécasse* les habitants de la terre de Diémen. Nous ne les chercherons ici que pour mémoire ; parce que la corvette la *Coquille* n'a point visité cette partie du globe, que les naturels ne nous sont connus que par les récits des voyageurs. On s'accorde généralement à peindre les Tasmaniens comme une race d'hommes d'un noir peu foncé, dont le crâne est déprimé, qui a des cheveux courts, lâcheux, très recouverts. Le nez est écrasé, et l'angle facial médiocrement aigu. On peut toutefois s'en faire une idée assez par les planches 7 et 8 de l'*Atlas* de La Billardière, et par les figures 4 à 8, dessinées par Petit l'*Atlas* de Péron. Ce qui semble autoriser à placer les Tasmaniens à la suite des Papouas, ce sont quelques ressemblances d'organisation et une certaine similitude dans plusieurs usages qui paroissent de

source cor...  
 yrir les c...  
 de se fair...  
 relief s...  
 charbon...  
 res de gra...  
 avec des...  
 nts divers...  
 en bois, u...  
 pag. 45) ;  
 beaux de...  
 ) ; et enfi...  
 uve poin...  
 dont la...  
 oient dâ...  
 à élever...  
 écorces...  
 du clima...  
 les idiome...  
 la Nouvel...  
 et que la...  
 droit de B...  
 pag. 60) ;  
 même on...  
 les Tas...  
 pag. 77...  
 es-Austra...  
 Freycinet

VI. DES  
 population  
 es étoit un  
 par d'autr...  
 es et à divi...  
 côtes, et re...  
 nous l'ap...  
 piales de M...  
 noire et à...  
 core dans le...  
 polynésienne

nous servan...  
 streint aux t...  
 ste, nous en...  
 ques géograp...  
 et encore p...  
 edanie est s...  
 on des petite...  
 sur la surfac...  
 indubitable...  
 d'ailroit avec...  
 ne, qui lui f...  
 cependant, l...  
 Polynésie, d...  
 urs systèmes...  
 la nature, r...  
 la mer du Sud

source commune. Ainsi ils ont l'habitude de virer les cheveux d'argile ferrugineuse très de se faire naître des mamelons ou des cicaux relief sur la peau; de cuire leurs aliments sur des charbons incandescents; de coucher sur la cendre; de brûler les grès de grands feux; de fabriquer des paniers avec des tiges d'arbustes; de façonner des objets divers, et surtout de se servir d'un petit en bois, nommé *raërs* (La Billardière, Voyage, pag. 45); de placer des huttes coniques sur la tombe de leurs parents décedés (Péron, t. IV, pag. 179); et enfin d'être polygames. Seulement on ne trouve point chez eux l'art de construire des habitations, dont la pauvreté du sol et l'inclémence du climat leur imposent la nécessité; car ils se contentent d'élever des abris temporaires, des *gabut* de paille, décorés, insuffisants pour les garantir du soleil et du climat austral. Leur langage diffère de ceux de la Nouvelle-Hollande, que déjà, dès avant l'arrivée de Bass, M. de La Billardière avoit dit (pag. 60): « Il prouve que ces peuples n'ont pas la même origine. » Des détails utiles à connaître des Tasmaniens sont consignés dans le Voyage de Bass, pag. 77 et suiv. de *l'Historique du voyage aux Indes Australes*, rédigé par Péron et le capitaine Freycinet.

## VI. DES ALFOUROUS-ENDAMÉNES.

La population primitive des archipels des Indes méridionales étoit une race noire, qui paroît avoir été envoyée par d'autres peuples conquérants, sur ces îles et à diverses époques, ou avoir été chassée de ses côtes, et reléguée au milieu des montagnes, ou dans les vallées; nous l'apprennent les anciennes histoires de Malacca en particulier. Ces peuples étoient noirs et à cheveux rudes, mais lisses, vivore dans les lieux inaccessibles de toutes les îles polynésiennes (1); et c'est ainsi que le plateau

de nous servant du nom de *Polynésie*, exclusivement aux terres si vaguement nommées *archipels*, nous encourons probablement le blâme de quelques géographes fidèles à une nomenclature simple et encore plongée dans le chaos. La dénomination de *Pacifique* est si harmonieuse, et peint si bien la douceur de ces petites îles volcaniques et madréporiques sur la surface immense du Grand-Océan, qu'elle ne peut indubitablement à toute autre: celle de *Pétales* conviendrait avec exactitude le surnom de *monde* est, qui lui fut imposé, d'une manière trop générale, par M. C.-A. Walekenaer. Ainsi le nom de *Polynésie*, que jusqu'à ce jour on avoit étendu sur des systèmes de terres aussi distantes que séparées par la nature, ne pouvant plus être appliqué aux terres de la mer du Sud, demeure donc aux îles de l'Asie,

central de la plupart des îles Moluques est occupé de nos jours par les *Maraforas* ou *Alfouros* (1); que les Philippines sont peuplées par les *Judios* des Espagnols (2), que l'on mentionne les *Negros del Monte* à Mindanao (3), les *Fuzimbers* à Madagascar, dont ils seroient les habitants naturels; et que nous apprimes l'existence des *Endamènes* à la Nouvelle-Guinée.

Les *Alfouros-Endamènes* vivent de la manière la plus sauvage et la plus misérable. Toujours en guerre avec leurs voisins, ils ne sont occupés que des moyens de se préserver de leurs embûches et d'échapper aux pièges qu'on leur tend sans cesse. L'habitude qu'ont les *Papouas* des côtes de les mettre à mort et d'ériger en trophées leurs dépouilles rend compte de la difficulté qu'on éprouve à les observer, même à la Nouvelle-Guinée; et deux ou trois de ces hommes, réduits en esclavage, que nous vîmes à Doréry, sont tout ce que nous en connoissons. Les *Papouas* nous les peignirent comme d'un caractère féroce, cruel et sombre, n'ayant aucun art, et dont toute la vie s'écoule à chercher leurs subsistances dans les forêts. Mais ce tableau hideux, que chaque tribu ne manque point de faire de la tribu voisine, ne peut être regardé comme authentique. Les *Endamènes* que nous vîmes avoient une physionomie repoussante, un nez aplati, des pommettes saillantes, de gros yeux, des dents proclives, des extrémités longues et grêles, une chevelure très noire, très fournie, rude et comme lisse, sans être longue. La barbe étoit très dure et très épaisse. Une profonde stupidité étoit empreinte sur leurs traits: peut-être étoit-elle due à l'esclavage. Ces nègres, dont la peau est d'un noir brun sale assez foncé, vont nus. Ils se font des incisions sur les bras et sur la poitrine, et portent dans la ceinture du nez un bâtonnet long de

plus de deux toises, que la formation primitive, les productions, les races qui les habitent, permettent de grouper par des caractères très tranchés: peut-être seroit-il préférable de le remplacer par un nom neuf dont le sens fût sans équivoque, tel que pourroit être le mot de *Malaisie*.

(1) « Les *Alphouréens* ou *Alfoures* sont vraisemblablement les premiers et les plus anciens habitants des Moluques: aujourd'hui même ils n'ont confondu pas avec les autres habitants; mais ils se tiennent renfermés dans les montagnes de Bourou et de Céram. » (Stavorinus, Voyage aux Indes, t. I, pag. 259.)

(2) C'est peut-être à tort qu'on indique comme appartenant à ces races mal connues les *Laos* et les *Mioobés* de l'intérieur de la Cochinchine, qu'on nomme aussi *hommes à queue* dans le pays. Barrow les regarde comme des Cochinchinois encore plongés dans une grossière barbarie. (Voyage à la Cochinchine, t. II, pag. 226.)

(3) Ainsi nommés, dit Méner, à cause de leur ressemblance avec les noirs d'Afrique, tant au physique qu'au moral. (Voyage à la côte nord-ouest d'Amérique, t. I, pag. 287.) Il est probable que ces *Negros* sont des *Papouas*.

OVV. LALL. POST-ALLES	MADA-GASC. TAMATAVA.	MADA
Fi. Irou. Toul. Ab. l'ime. Dugon. Hla. Quale. Sib. Saoull.	Her. Roui. Trion. Effuk. Dimil. Estrop. Eiro. Valon. Sevi. Fotiou.	Sin. Dost. Tia. Ang. Linc. Ang. Dima. Deto. Sib. Dapou.

ENS.]

Papouas, et com-  
afro-madecassis-  
Nous ne les  
parce que la cor-  
partie du globe  
trius que par les  
erde généralement  
une race d'hom-  
rahe est déprimé  
l'ix; très rectiq-  
facial médio-  
re une idée assés  
nés de La Billar-  
nées par Petit  
autoriser à plac-  
ous, ce sont que  
et une certaine  
ul paroissent é



près de six pouces. Leur caractère est silencieux, et leur physionomie farouche; leurs mouvements sont irrésolus et s'exécutent avec lenteur. Les habitants des côtes nous donnèrent quelques détails sur ces Endamènes; mais comme ils nous parurent dictés par la haine, et que les versions ne s'accordaient point entre elles, soit que le sens de ce qu'ils nous exprimoient fût mal compris, soit qu'eux-mêmes nous racontassent, dans l'intention de nous inspirer de la frayeur, des habitudes auxquelles ils ne croyaient point, nous pensons qu'il est inutile de faire connaître, par des renseignements faux ou inexacts, une espèce d'hommes dont l'histoire est encore entourée d'épaisses ténèbres (\*).

Nous nous bornerons à tracer la description des crânes d'Alfourous-Endamènes que nous trouvâmes à Doréry, où ils servoient de trophées, et à les comparer avec ceux des Papous décrits par MM. Quoy et Gaimard, et aussi avec les crânes de Nègres-Mozambiques, de Nouveaux-Zélandois et d'Européens. La figure que nous en avons donnée est le résultat de la comparaison de plusieurs têtes; mais elle a été plus particulièrement faite sur un crâne conservé avec soin dans une cabane, et enchâssé dans une idole grossièrement sculptée en bois, que nous ne pûmes jamais obtenir des naturels, même en offrant des présents susceptibles de les tenter, et que nous nous décidâmes à aller enlever pendant la nuit, la veille du départ de la corvette. Cette idole assez remarquable, et qui est déposée maintenant au Muséum d'histoire naturelle de Paris, représente un homme assis, dont le cou supporte un plateau sur lequel reposait le crâne d'un Alfourous, solidement enchâssé. Les orbites étoient remplies par des rondelles de nacre, simulant des yeux, et fixées par un mastic noir; tandis que les arcades dentaires étoient recouvertes de deux lèvres en bois très proéminentes. D'autres crânes d'Alfourous étoient disposés par rangées et attachés aux parois de la cabane qui servoit de temple à ces débris que les Papous conservoient avec d'autant plus de satisfaction qu'ils se complaisoient dans l'idée de faire subir un pareil sort à tout ennemi qui tomberoit dans leurs mains.

#### VII. DES AUSTRALIENS.

Toutes les peuplades de race noirâtre qui habitent l'Australie présentent entre elles les rapports les plus évidents, d'après les descriptions des voyageurs Phillip, Collins, White, d'Entrecasteaux,

(\* Les Endamènes, retirés dans l'intérieur de la Nouvelle-Guinée, doivent être possesseurs paisibles des côtes méridionales; et ce sont eux, très probablement, qui habitent exclusivement les bords du détroit de Torrès. Les expéditions futures peuvent seules ou détruire ou confirmer nos doutes.

Péron (\*), Flinders, Grant, King, etc. Ces nèges austraux ont toujours montré une profonde ignorance, une grande misère, et une sorte d'abrutissement moral. Ils sont réunis par tribus peu nombreuses qui n'ont point de communications entre elles, d'où résulte l'état de barbarie profonde auquel elles croupissent, et dont rien ne semble vouloir les retirer.

Les habitants de la Nouvelle-Galles du sud, ont particulièrement fixé notre attention, sont semés, dans cette partie du monde, par familles épaisses sur le bord des rivières, ou dans les lieux peu nombreuses qui morcellent les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande. Leur intelligence a dû naturellement se ressentir de l'infertilité du sol, des misères auxquelles ils sont soumis; aussi ont-ils une sorte d'instinct très développé pour conquérir leur nourriture toujours difficile à obtenir, semblable à ce qui remplace chez eux plusieurs des facultés morales de l'homme.

La peuplade qui vit au milieu des buissons et des rochers des alentours de Sydney-Cove, et qui a pour chef *Buougaree*, est plongée dans un tel état d'abrutissement qu'en vain on a essayé d'améliorer sa position, en bâtissant pour elle des maisons et des sortes de villages, on en lui fournissant des moyens de subsistances plus agréables. Elle s'est refusée à l'adoption de ces premières idées de civilisation, et de toutes les habitudes sociales que lui montrent chaque jour les Européens, au milieu des villes pulvées et imposantes de la Nouvelle-Galles du sud, elle n'en a pris que des vices dégoûtants et un goût désordonné pour les liqueurs fortes. Ces peuples n'ont senti la nécessité de recevoir des vêtements de laine que pour se garantir du froid. Aucune idée de pudeur ne les a jamais portés à couvrir les parties naturelles; et l'immodestie native de cette race fait un contraste d'autant plus grand que chaque jour elle brave, au sein même d'une

(\* Les distinctions qui existent entre les Tasmaniens et les Australiens ont été nettement exprimées par Péron, qui dit (t. IV, pag. 212): «De toutes les observations qu'on peut faire en passant de la terre de Diémen à la Nouvelle-Hollande, la plus facile, la plus importante et peut-être aussi la plus inexplicable, c'est la différence absolue des races qui peuplent chacune de ces deux terres. Ces deux peuples n'ont presque rien de commun ni dans leurs mœurs, leurs usages, leurs arts grossiers, ni dans leurs instruments de chasse, ni de pêche, leurs habitations, leurs prognes, leurs armes, ni dans leur langue, ni dans l'ensemble de leur constitution physique, la forme du crâne, les proportions de la face, etc. Cette dissemblance n'est pas même la seule qui se trouve dans la couleur; les indigènes de la terre de Diémen sont beaucoup plus bruns que ceux de la Nouvelle-Hollande: les premiers ont des cheveux courts, laineux et crépus; les derniers les ont longs et lisses.»

éenne qui a fait d'immenses progrès, les lois de la moralité publique. La liberté semble pour ces peuples (1) un besoin de première nécessité ; aussi les rois soignent de conserver leur indépendance, et de défendre leurs lieux de cantons rocaillieux où ils habitent en sécurité, autour de grands feux, et protégés de la mer par quelques branches négligemment jetées dans le vent où le vent souffle ; ou bien, tous les efforts de leur génie se bornent, pour les garantir des inconvénients du climat, à détacher une large écorce de casahuate, qui fournit le toit naturel qui les

La taille des Australiens est médiocre, et souvent au-dessous de la moyenne. Plusieurs tribus ont les cheveux grêles, peu fournis, et en apparence de longueur démesurée ; tandis que certains individus ont ces mêmes parties fortes et très proportionnées, et surtout les muscles jumeaux très prononcés. Leur chevelure n'est ni blonde, ni brune ; elle est dure, très noire et abondante. Ils la portent flottante et sans ordre, et souvent courte, en mèches très frisées. La couleur participe de la nature des cheveux ; elle est généralement ordinairement rude et touffue sur les côtés du visage. Leur face est aplatie ; le nez, très élargi, a des narines presque transversales. Des lèvres charnues, une bouche démesurément fendue, des dents un peu proclives, mais du plus bel émail, des yeux à corne très développée (?), des yeux à paupières voilés par la laxité des paupières supérieures, tout cela donne à leur physionomie sauvage un aspect repoussant. La couleur peu décidée de leur peau, qui est communément une teinte noire fuligineuse, n'a pas d'intensité, mais n'est jamais très foncée. On trouve cependant encore que les hommes, les femmes ont des formes létriques et dégouttantes ; la distance qui les sépare du beau idéal de la nature de Médicis paroît immense aux yeux d'un Européen.

Les mariages chez les Australiens se font par un usage consacré l'habitude d'arracher

Le mot noir ou *négre* n'a ici qu'une valeur relative ; nous n'employons ce nom en effet que pour éviter des répétitions. Mais, pour qu'il n'y ait point de doute sur son sens, et, nous devons dire qu'il n'y a point d'analogie entre un *négre* africain et un *Alfourous* australien, si nous les nommons parfois noirs ou nègres, c'est parce que la teinte de leur peau affecte une couleur noireâtre, fuligineuse, qui approche plus de la couleur des véritables nègres que de toute autre. (Voyage à la Nouvelle-Galles méridionale) On voit de cette manière les habitants de la baie de Bass, un peu éloignée du détroit de Bass : « Ces sauvages sont jeunes, grands et vigoureux. Ils ont des yeux plus longs que ceux des autres naturels que nous avons vus jusqu'à présent ; ils les avoient bouclés, mais point de cornes comme ceux des nègres d'Afrique. »

1.

une dent incisive aux hommes à certaine époque de la vie, et de couper une phalange aux femmes. Ils aiment à se couvrir la tête et la poitrine de matières colorantes rouges, et cet ornement est de première nécessité dans leurs *coroboris* ou grandes cérémonies. Ils ont tous l'habitude de se peindre le nez et les joues avec les mêmes sards grossiers, en y joignant des raies blanches qui sillonnent le front et les tempes. Sur les bras et les côtés du thorax ils font élever ces tubercules de forme conique, qui semblent être l'apanage du rameau nègre. Enfin cette race, qui semble ignorer l'usage de tout vêtement sous le rapport de la pudeur, se borne à se couvrir parfois les épaules avec une peau de kangaroo ou de pétauris, et à s'entourer le front avec des filaments tissés en réseaux. Un grand nombre de familles se placent dans la cloison du nez des bâtonnets arrondis et longs de quatre à six pouces, qui donnent à leur physionomie un aspect farouche ; et cet usage nous le retrouvons chez tous les Papous.

Superstitieuses à l'excès, ces peuplades ont cependant conservé l'usage de punir les sortilèges et d'avoir des jongleurs. Leurs différends se décident par des sortes de duels à nombre égal ou à armes égales, et des juges de camp établissent les règles du combat. La forme des armes dont ils se servent varie. A la Nouvelle-Galles ils emploient la sagaie, sorte de javeline effilée qu'ils lancent, par le moyen d'un bâton façonné pour cet usage, avec une grande vigueur et beaucoup de justesse. Ils s'attaquent le plus souvent avec une sorte de sabre de bois recourbé, que Lesueur a nommé *sabre à rivochets* (pl. 50, n° 6, *Atlas de Péron*), et que les naturels de Sydney désignent sous le nom de *boumerang* ou *tatanamang*. Cette arme caractéristique est également usitée au port Bowen et à l'île Goulburn, et la manière de s'en servir est fort remarquable ; car c'est en lui imprimant des mouvements de rotation en l'air qu'ils frappent souvent le but à plus de quarante pas de distance. Leur dernier instrument de guerre, et en même temps d'utilité domestique, est le casse-tête ou *woudah*, avec lequel, dans leurs duels, chaque naturel assène alternativement sur la tête de son ennemi un coup que la dureté inouïe du crâne rend moins dangereux qu'on ne devoit le supposer. Nous retrouvons chez tous ces peuples l'usage du bouclier. Celui qui leur sert à parer les coups de sagaie avec une grande adresse est de forme ovale, oblongue, ou quelquefois disposé en croissant ; et nous avons vu un de ces naturels, condamné à servir de but aux coups d'une tribu qu'il avoit offensée, parer avec une habileté peu commune plus de cinquante traits lancés avec vigueur, lorsqu'enfin une sagaie de *xanthoræa*, traversant son bouclier, vint lui percer la poitrine.

6

Quant à l'emploi de l'arc et des flèches (?), il est complètement inconnu sur le continent entier de la Nouvelle-Hollande.

De toutes les peuplades de l'Australie, celles du port du Roi-Georges ont plus particulièrement senti la nécessité de se vêtir, à cause du froid intense de l'hiver, et elles ont assemblé sous forme de petits manteaux des peaux de kangourou ; celles des alentours de Sydney et de Bathurst préparent les peaux de pélauristes, tandis qu'entre les tropiques les Australiens vivent dans un état de nudité parfaite. Les objets d'ornement se ressentent du rétrécissement des idées de ces peuples. Ils se décorent cependant de colliers faits avec des chaumes de gramen ; mais comble leur fortie sauvage contraste avec l'élégance des mêmes objets chez les naturels de l'île de Diémen !

Les cabanes des Australiens se composent, autour du port Jackson, d'abris en rameaux ou en écorces d'arbres. Ailleurs ce sont des sortes de nids formés de branches entrelacées, ou parfois disposés en huttes grossières, recouvertes d'écorces.

Les soins qu'ils prennent de leurs tombeaux annoncent qu'ils ont l'idée d'une autre vie. On a généralement observé qu'ils brûloient leurs morts, et qu'ils en entéroient les cendres avec une religieuse sollicitude. M. Oxley a même vu de ces tombeaux dont les arbres des alentours portoient des sortes d'attributs funéraires. Des observations positives semblent encore prouver qu'ils lèvent la peau des cadavres, afin que la combustion puisse s'opérer avec plus de rapidité.

L'ensemble des habitudes des peuplades de la Nouvelle-Hollande, ainsi que leur genre de vie, ne présente point d'analogie bien démontrée. Leur industrie se réduit à la fabrication des filets pour la chasse et pour la pêche, dont on mange le produit sur le lieu même en le faisant rôtir sur des charbons. Ces naturels portent toujours du feu avec eux, dédaignant leurs femmes, auxquelles les travaux les plus fâcheux sont dévolus, tels que ceux de préparer leur nourriture, dont elles et leur famille ne

(?) Le capitaine King, qui a groupé quelques unes des légères observations qu'il nous a données sur les peuples du pourtour entier de la Nouvelle-Hollande, remarque que la sagaie semble être d'un usage général parmi les habitants de l'Australie. Le bâton qui sert à la lancer n'existe pas à la Tasmanie ni à la baie Moreton, ni on doit s'en rapporter à un coutil séjour sur ce point. Il n'a reconnu que quelques différences peu sensibles dans cette arme, soit au port Jackson ; soit à la côte sud-est, à la rivière Endeavour ; au nord-est, aux baies de Hanovre et de Vansittart ; au nord-ouest, à la baie du Roi-Georges. Sur les côtes méridionales cette sagaie est faite avec les liges du *Zanthoxa hastilis* ; ailleurs, avec des branches de manglier durcies au feu. (*Bulletin géographique*, t. V, pag. 251)

reçoivent que les débris rejetés par leurs époux, de porter les ustensiles du ménage et leurs enfants sur le dos, taillés que l'homme chimiste n'a qu'une légère javellée à la main. Ce sont elles qui récoltent et préparent la racine de jougourt, nommée *dingour*, qui leur sert d'aliment journalier, dont les hommes ne mangent que dans les moments de disette ou lorsque la chasse vient à manquer.

La manière de construire les pirogues varie beaucoup autant que les tribus. Elles sont faites du port Jackson avec une longue écorce d'*eucalyptus*, qui s'entrecroise dement liée aux extrémités, telles qu'on en voit un bon dessin, pl. 54 de l'*Atlas* de Lesueur et de King. Dans la région intertropicale, un tronc d'arbre creusé en tient lieu : Plus à l'ouest, dit King, la baie de Hanovre, c'est un radeau formé de vieilles et légères de manglier. Ailleurs ; dans le chépel de Dampier, par exemple, leur intelligence n'a pu s'élever, pour passer les rivières, au-delà du simple tronc d'arbre flottant.

Chez ces peuplades on a retrouvé des idées de dessin, qui, toutes grossières qu'elles paroissent, indiquent cependant une certaine réflexion ; et l'on reconnoît encore dans ces linéaments graphiques les êtres qu'ils sont destinés à représenter, tels que le casoar, le squele de Phillip, divers poissons. Quant à leur chant ce n'est qu'une modification de leur langage, et leur danse se borne à des mouvements lourds et ridicules qui imitent le kangourou. Les beaux-arts, enfants du repos et des doux loisirs ; pourroient-ils germer chez des hommes toujours en quête de leur subsistance ?

Le langage des Australiens diffère de celui de chaque tribu. Nulle part on ne peut y reconnoître la même analogie ; mais il est vrai de dire aussi qu'il n'y a pas de langue moins continue. Cependant il est évident que les naturels d'un endroit, transportés dans un autre, comme les Anglois l'ont fait très souvent, peuvent se comprendre. Les seuls mots qui ont présenté quelques rapports sont les suites usitées d'une part chez les naturels de Sydney, et d'autre part par ceux de Bathurst, au-delà des montagnes Bleues. L'orthographe des premiers est écrite près le génie de notre langue, et nous avons conservé pour les seconds celle de M. Oxley. Ainsi se dit à Sydney *nougour*, et *marro* à la rivière de Hanovre ; les dents, *mandarra* dans le premier lieu, et dans le second ; *coi*, *ouro* et *oro* ; poitrine, *ren* et *denning* ; cuisse, *darra* et *dhana*, etc.

Ici se terminent les détails généraux sur les peuples humains qui peuplent les terres de la Nouvelle-Hollande. De plus longs développements sont nécessaires pour rendre clair et sensible l'enchaînement des idées émises dans ce travail ; mais nous ne pouvons ni les présenter ni les discuter sans outrepasser les bornes de cet aperçu ; et d'ailleurs les remarques

précises qui viendront

LE ANATOMIE DES CAPRINS

AVONS donc de le crânes que

Nous ne le-Guinea

Indique de l'int

ur les côtes de terre

que. Les arâs avec

avec Gaim y et Gaim

Négro-M les caractéristiques

du négro

des Pa consid

ment est angles se

pour cela petit com

us et de M du diamètr

ce qui est d bosses par

ce que cely rences asse

La face a de la plus

de la cavité o de nasale.

able à ce physe ma

plus grand avec celui

mpéens. (V que de MM. G

ng des A/A négres d'A

différences ment des pa

ou qui fait fa

crânes ont de Waigloo

partie zoolo

précis qu'on puîsera dans les paragraphes suivants y suppléer.

LES ANATOMIQUES RELATIFS AUX CRÂNES DE QUELQUES DES PEUPLES DONT IL EST QUESTION DANS LE CHAPITRE PRÉCÉDENT.

Nous avons donné dans la planche 1<sup>re</sup> de l'Atlas de la tête le crâne, vu sous trois faces, d'une espèce que les Papous nomment *Alfourous*. Nous nous en procurâmes plusieurs têtes à la Guinée; les renseignements que nous avons indiqués qu'elles appartiennent aux tribus de l'intérieur, bien différentes de celles qui sur les côtes et dans les îles méridionales de ce de terres; ce que prouve leur conformation. Les crânes d'Alfourous ont été examinés avec les têtes recueillies par nous à Waigiu, avec celles rapportées du même lieu par Gay et Gaimard, et qui ont servi de types à leurs *Nègro-Malais Hybrides*. Nous avons aussi les caractères qui les distinguent des boîtes crâniennes des Nouveaux-Zélandais du rameau du négro mozambique d'Afrique et du Fran-

ce des Papous (\*) est remarquable par un aplatissement considérable à sa partie postérieure; cet aplatissement est tel qu'il forme une surface carrée dont les angles seroient arrondis. Cette disposition ne se trouve pour cela le diamètre occipito-frontal beaucoup plus petit comparativement aux têtes d'Européens, d'Asiatiques et de Mozambiques; mais il n'en est pas de même du diamètre *bi-pariétal*, qui est beaucoup plus grand que celui d'un Européen, ne présente point de saillie assez tranchée pour qu'on puisse les incliner. La face a également plus de largeur; ce qui est dû à la plus grande étendue du diamètre et de la cavité orbitaire, et d'un léger aplatissement de la partie nasale. L'ouverture des fosses nasales est en partie plus grande que celle d'un Européen; mais la distance de la protubérance mastoïde d'un côté à celle du côté opposé est plus grande. Le diamètre vertical est assez différent de celui qui est propre aux têtes d'Alfourous Européens. (Voyez les planches 1 et 2 de l'Atlas de MM. Quoy et Gaimard.)

Le crâne des *Alfourous* se rapproche davantage de celui des nègres d'Afrique, c'est-à-dire des Mozambiques; les différences que nous remarquâmes sont, 1<sup>o</sup> un aplatissement des parois latérales de la voûte crânienne, qui fait faire une saillie en dos d'âne au sommet; 2<sup>o</sup> les os du crâne ont été recueillis sur les tombeaux des nègres de Waigiu, et sont analogues à ceux décrits dans la partie zoologique du voyage de l'*Uranie*.

met de la voûte; 2<sup>o</sup> le diamètre occipito-frontal est un peu plus allongé dans le premier; 3<sup>o</sup> la coupe de la face offre un peu moins d'obliquité que celle du Mozambique, de sorte que l'angle facial est plus ouvert dans les têtes d'Alfourous, d'où il résulte que la voûte nasale est plus verticale. Les fosses nasales sont un peu moins larges. Si nous examinons les pommettes, nous trouvons qu'elles sont moins saillantes chez l'Alfourous que chez le Mozambique; mais cette saillie des pommettes est plus considérable que chez le Papou et que sur la tête d'un Européen, et cela est dû à la profondeur des fosses sous-orbitaires. Les mâchoires de l'Alfourous, quoique moins proéminentes que celles du Mozambique, le sont encore beaucoup comparativement à celles du Papou et de l'Européen.

Les têtes d'Alfourous tiennent le milieu, pour la forme générale, entre les crânes des Nouveaux-Zélandais et ceux des nègres mozambiques. Comme chez ces derniers, les deux mâchoires forment un prolongement assez avancé pour qu'on puisse les comparer à la face d'un orang. La mâchoire inférieure de l'Alfourous a le même développement que celle du Mozambique; mais elle est plus rétrécie que celle du Papou. Comparées toutes les trois à la mâchoire inférieure de l'Européen, elles en diffèrent par la forme de l'os, par la base ou le bord inférieur, et enfin par la symphyse.

La partie antérieure du corps de l'os, au lieu d'être inclinée en arrière, comme dans l'Européen et le Nouveau-Zélandais, est coupée perpendiculairement; ce qui contribue à faire saillir davantage les arcades dentales. La base de la mâchoire est plus arrondie et se relève un peu en avant chez l'Alfourous, le Mozambique, le Papou, et même le Nouveau-Zélandais. La courbure est toutefois moins sensible chez les Papous. Posés sur un plan horizontal, les bords inférieurs de ces mâchoires ne s'y appliquent point dans tous les sens, comme le fait celle de l'Européen: les angles latéraux de la symphyse sont par conséquent plus arrondis que dans ce dernier.

L'os coronal d'un Nouveau-Zélandais est moins bombé que celui d'un Européen; les angles orbitaires externes sont beaucoup plus épais, et la ligne courbe qui en part est aussi plus saillante. Le sommet de la tête se prolonge un peu en pain de sucre, comme dans celle de l'Alfourous. La voûte nasale n'offre rien de particulier. La partie antérieure du corps de la mâchoire inférieure est à peu près disposée comme dans l'Européen, et elle n'en diffère que légèrement par la rondeur des angles et par la faible courbure de la base. Les arcades alvéolaires ont un peu plus de développement. L'angle facial ne s'éloigne guère de celui de l'Européen, et seulement la protubérance occipitale externe se prononce avec plus de force. Enfin les os du crâne des Nouveaux-Zélandais sont remarquables par une grande épaisseur.

TABLEAU COMPARATIF DES PROPORTIONS QUE PRÉSENTENT  
LES DIVERSES PARTIES DES CRANES DE

	FRANÇAIS.	NÈGRE MOSAMBIQUE.	WAIGIOU. — PAPOU.	NOUVELLE GUINÉE. — ALPOUDOU.	NOUVEAU — HOLLANDAIS.
	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.	mètres.
Diamètre antéro-postérieur ou occipito-frontal . . . . .	0,185	0,171	0,176	0,183	0,180
— transverse ou bi-pariétal . . . . .	0,131	0,124	0,144	0,126	0,131
— perpendiculaire ou sphéno-bregmatique . . . . .	0,135	0,122	0,142	0,135	0,132
Distance de la protubérance occipitale à la symphyse du menton	0,185	0,201	»	0,217	0,198
— du sommet de la tête à la symphyse . . . . .	0,221	0,221	»	0,238	0,223
— d'une arcade zygomatique à celle opposée . . . . .	0,131	0,122	0,135	0,138	0,133
— d'un arcade de la mâchoire à celui du côté opposé . . . . .	0,104	0,090	»	0,095	0,093
— de l'angle de la mâchoire à l'apophyse condyloïde . . . . .	0,063	0,061	0,069	0,069	0,068
— d'une apophyse mastoïde à celle du côté opposé . . . . .	0,104	0,099	0,108	0,111	0,111
— de l'angle orbitaire externe à celui du côté opposé . . . . .	0,038	0,041	0,045	0,050	0,043
Diamètre transverse de l'orbite . . . . .	0,038	0,036	0,036	0,041	0,038
— perpendiculaire . . . . .	0,025	0,029	0,022	0,027	0,025
Largeur des fosses nasales . . . . .	0,034	0,030	0,036	0,034	0,031
Diamètre antéro-postérieur du trou occipital . . . . .	0,045	0,045	0,041	0,054	»
— d'une tubérosité molaire de l'os maxillaire supérieur à l'autre . . . . .	»	»	»	»	»
Angle formé par une ligne partant de la symphyse du menton à la protubérance occipitale, et par une autre ligne partant de la symphyse à la bosse frontale . . . . .	70 degrés	58 degrés.	(1) »	57 degrés.	67 degrés

(1) Les têtes qui ont été comparées entre elles n'ont pas parfaitement été prises, nous avons été forcé de négliger quelques unes de leurs dimensions.

TABLEAU DE LA TAILLE DE QUELQUES UNS DES NATURELS MENTIONNÉS  
DANS LE MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

OCÉANIENS.		PAPOUS DES HAUTEURS, OU NÉRO-MELANÉS NÉGRIDES.			PAPOUAS.			AUSTRALIENS.			OBSERVATIONS.
TAÏTI ET BORABORA (Archipel de la Société).	TAILLE.	HABITANTS de WAIGIOU.	TAILLE.	ANGLE FACIAL.	HABITANTS de la NOUVEAU-HOLLANDE (Port-Praslin).	TAILLE.	ANGLE FACIAL.	HABITANTS de la NOUVEAU-HOLLANDE DU SUD. (Sydney).	TAILLE.	ANGLE FACIAL.	
	mètres.	NUMÉROS.	mètres.	DÉGRÉS.	NUMÉROS.	mètres.	DÉGRÉS.	NUMÉROS.	mètres.	DÉGRÉS.	
Totoï (Taïti).	1,773	1	1,626	64 (1)	1	1,678	64 (2)	1	1,502	64	
Vaïé.	1,787	2	1,583	67	2	1,597	64	2	1,516	65	
Atina.	1,797	3	1,570	67	3	1,609	65	3	1,705	67	
Upaparou.	1,827	4	1,556	64	4	1,678	65	4	1,651	63	
Falia.	1,854	5	1,638	68	5	1,651	65	5	1,622	66	
» (Borabora).	1,868	6	1,678	65	6	1,597	64	6	1,732	63	
»	1,841	7	1,611	68	7	1,674	63	7	1,705	62	
»	1,732	8	1,611	69	8	1,647	63	8	1,543	63	
Plusieurs.	1,705	9	1,502	66	9	1,629	66	9	1,624	61	
Le roi Tefaora.	1,841	10	1,529	69				10	1,692	63	
—		11	1,543	65				11	1,678	62	
FEMMES.		12	1,468	65				12	1,787	63	
Témo.	1,678	13	1,502	65							
Matihé.	1,678	14	1,489	65							
Quaira.	1,678	15	1,508	66							
Taimamo.	1,692	16	1,583	63							
		17	1,678	68							
		18	1,502								
		19	1,543	65							
		20	1,597	65							

Les mesures nous ont été prises par le capitaine de vaisseau de la marine française, qui résultent de ces mesures par les auteurs de ce tableau.

(1) L'angle mesuré indiquant l'angle que fait l'axe de la tête, de l'occipital à la bosse frontale.

(2) Diamètre de la tête, de l'occipital à la bosse frontale.

n. 2, p. 178

LIVRE II.

MÉMOIRES DIVERS SUR PLUSIEURS VARIÉTÉS DES RACES HUMAINES.

§ I. DES ARAUCANOS,  
OU ARAUCANS (1).

extrémité méridionale du nouveau continent éparées de nombreuses tribus, pour la plupart, ou sur lesquelles l'Europe ne possède notions vagues et incertaines. Les faits que nous présenter ne fourniront point de généralités; mais ils seroient encore intéressants si l'on n'en obtiendrait que quelques aperçus et utiles pour établir des rapprochements.

Un Araucan habite cette partie de l'Amérique méridionale qui est placée au sud du vieux continent entre les Andes et la mer. Les Espagnols ont longtemps redouté l'humeur belliqueuse des Araucans, qu'ils n'ont jamais pu dompter, et avec lesquels ils ont été jusqu'à ces dernières années en état presque permanent d'hostilité. Les Araucans du Chili ont fréquemment foibli devant ces Espagnols; et si les dominateurs de l'Amérique au sud des Pizarre et des Cortez eussent trouvé les Péruviens et les Mexicains éternés une partie de l'énergie des Araucans, jamais ils n'auroient eu à gémir sur les excès de leur cruauté conquête, et la soif sanguinaire et avides des premiers actes d'injustice dont ils se rendent coupables.

Araucans forment donc une peuplade belliqueuse, divisée en tribus nomades ou sédentaires, habitent des villages que régit l'autorité d'un cacique, réunies entre elles par une sorte de fédération présidée par le plus expérimenté et le plus âgé des chefs. Les tribus plus voisines du Chili ne sont séparées de la province de la Conception que par le cours du Biobio, et se sont propagées jusque dans les murs de la ville de Valdivia, dont le territoire est ainsi très resserré.

Les mœurs de ces peuplades, bien que sous l'influence d'un commencement de civilisation, sont restées à la cruauté. Des habitudes guerrières diri-

gées vers les moyens de fondre sur un ennemi et de le dépouiller de tout ce qu'il possède, absolument à la manière des Bédouins, ne laissent point éclorre cette pitié et ces idées de philanthropie qui sont le fruit des institutions perfectionnées. Tout en eux est sacrifié à l'égoïsme personnel et de famille; et ce sentiment, qui semble être le grand mobile de toutes les actions humaines, n'est point chez eux masqué par quelques qualités heureuses. Le droit du plus fort est leur suprême loi; ils n'en connoissent point d'autre.

Les caractères physiques des Araucans sont loin d'être attrayants. Les hommes de cette tribu sont robustes, vigoureux, et remarquables par un système musculaire éminemment développé; leur taille médiocre et mal prise, leur visage cuivré aplati et large qu'empreint de férocité un regard sombre et déliant, des lèvres grosses, un menton arrondi et volumineux, une chevelure longue, épaisse et très noire, un ventre communément saillant, des gestes hardis, donnent à l'ensemble de leurs traits un caractère de sauvagerie repoussant. Bien que la plupart des Araucans regardent ces peuplades comme issues d'une source commune avec les Péruviens, les rapprochements qu'ils ont établis ne reposent que sur des suppositions auxquelles on ne peut s'arrêter un instant lorsqu'on a vu des individus de ces deux rameaux. Les Péruviens diffèrent des Araucans autant par le physique que par toutes les habitudes de leur vie.

Un officier chilien, aide-de-camp du général Freyre, président de la république, que les hasards de la guerre conduisirent prisonnier au sein de ces hordes, nous fournit pendant notre séjour à la Conception du Chili quelques renseignements sur leurs habitudes, et nous rapporta certaines particularités que le général Freyre sanctionna lui-même de son témoignage.

La province de la Conception, boulevard du Chili du côté du territoire des Araucans, a presque constamment été le théâtre de leurs invasions. Leur nom seul inspire la plus vive terreur, et les villes de la Conception et de Talcahuana, qu'ils ont saccagées il y a quelques années, portent des traces

NOUVELLE GUINÉE.	NOUVEAU SALASBO.
SALESBOUS.	
mètres.	mètres.
0,183	0,189
0,126	0,131
0,135	0,132
0,217	0,139
0,217	0,223
0,138	0,133
0,095	0,089
0,068	0,065
0,099	0,08
0,111	0,111
0,050	0,038
0,041	0,038
0,027	0,025
0,034	0,031
0,054	
7 degrés.	67 degrés.

IONNÉS
--------

ANGLES	OBSERVATIONS
PACIAL.	
degrés.	
62	
64	
65	
67	
63	
66	
62	
63	
65	
63	
61	
64	
62	
63	
78	
62	
63	

consultez, pour plus de détails sur ces tribus, le voyage de la mer du Sud de Frézier; Paris, 1732, in-4°.

durables de leur irruption. Les inquiétudes sans cesse renaissantes que les gouverneurs espagnols éprouvoient lorsque le Chili dépendoit encore de la couronne d'Espagne les portèrent, vers 1810, à entreprendre une guerre active et soutenue contre ces peuplades. Après diverses vicissitudes les chances couronnèrent leurs efforts; et les Araucans, repoussés dans leurs limites, furent heureux de faire une paix pour laquelle ils donnèrent des otages, mais qu'ils rompirent vers 1815 à l'instigation des royalistes, et notamment du fameux Bena-Vilhés. Les républicains, étant parvenus à chasser les Européens du Chili, réunirent toutes leurs forces contre les Araucanos, qu'ils mirent pour long-temps dans l'impossibilité de devenir agresseurs. Ils bâtirent aussi une forteresse sur le Bioblo, et dans un défilé qui commande l'entrée du territoire de ces peuplades. Depuis ils gagnèrent, soit par des présents, soit par la douceur, les caelques de plusieurs tribus, et formèrent un corps de cavalerie composé d'Araucanos, dont la manière de combattre et la tenue sont absolument celles des Cosaques.

Un Araucan ne se livre jamais à aucun travail manuel; il croiroit déroger aux prérogatives de son sexe et s'avilir. Sa principale et presque unique occupation est de dompter un cheval. On sait que ce précieux animal, abandonné à lui-même dans les vastes pampas du sud de l'Amérique, s'y est multiplié d'une manière prodigieuse, et que, vivant en liberté par troupes considérables, il a conservé cette vigueur et cette énergie que n'a jamais usées la domesticité. Les Araucanos ne se donnent point la peine de l'élever: comme les *Puros* du Paraguay, ils s'exercent dès l'enfance à jeter le lacet en courant au grand galop, et de changer ou renouveler leur monture sans peine comme sans soins. Peu d'hommes pourroient être cités pour meilleurs cavaliers; aussi dans leurs combats ont-ils souvent employé un stratagème qui consiste à se placer sur un des flancs en s'y accrochant par une jambe, et ils se redressent avec vigueur lorsqu'ils avancent sur un ennemi surpris, ou même près duquel leur piège est resté sans succès. Le pied des chevaux qu'ils montent est tellement sûr, ou leur adresse pour les diriger est si perfectionnée, qu'on les a vus descendre avec rapidité sur les pentes roides et escarpées de hautes collines.

Habitué à boire dans leurs villages une liqueur fermentée, nommée *cheli*, qu'ils tiroient de plusieurs plantes, et surtout du maqui (*aristotelia maqui*), les Araucanos, dans leurs relations avec la province de la Conception, en ont pris un goût désordonné pour les boissons alcooliques, et l'ivresse est pour eux l'image parfaite de la félicité.

Chez tous les peuples dans l'enfance de la civilisation le sort des femmes est un dur esclavage; mais c'est principalement chez les tribus adonnées à la

guerre que leur condition est pénible. Les femmes des Araucans ne sont guère, aux yeux de leur mari, que des bêtes de somme chargées de tous les fardeaux de la vie, sans en avoir les plus légères douceurs. Ainsi leur sont dévolus en outre des soins que nécessite l'intérieur de la cabane, ceux pénibles d'en bâtir les murailles, et de labourer les terres qui fournissent la base de leur nourriture. Les femmes sont encore dans l'obligation de suivre leur mari dans leurs expéditions de guerre, de soigner leur cheval, de le seller, de le brider au moment de l'action, et de rester sur les derrières pour rassembler et prendre soin du butin conquis par les époux.

Les enfants dès l'âge le plus tendre sont exercés à galoper sur un cheval fougueux et à demi sauvage et les petits *Indios*, car c'est ainsi que les Chiliens les nomment, deviennent de très bonne heure de excellents cavaliers. On en rencontre un assez grand nombre dans la ville de la Conception que des parents pauvres ont cédés à des habitants qui les emploient comme domestiques.

Les Araucanos se nourrissent presque uniquement de chair, et leurs provisions dans les voyages consistent en *starké*, qui est une viande desséchée au soleil et durcie sous forme de lamelles minces et filées. Ils consomment également un peu de blé, mais grossièrement concassé et rôti. Mais, soit par malpropreté qui couvre le corps, soit par l'influence d'une nourriture presque uniquement animale, la transpiration cutanée en contracte une odeur désagréable, connue dans le pays sous le nom de *romero*.

Ces peuples, dans les premiers temps de leur démêlés avec les Espagnols, ne faisoient point de prisonniers. Ceux qui leur tombent entre les mains aujourd'hui sont occupés dans l'intérieur du pays à garder les troupeaux.

La férocité naturelle des Araucanos peut se remarquer passagèrement, mais jamais d'une manière générale, et c'est avec ardeur qu'on les voit saisir sur les occasions de donner cours à leurs habitudes sanguinaires. Nous arrivâmes au Chili vers les premiers jours de janvier 1825, et quelques mois avant que les tribus maritimes avoient assez bien accueilli que les navires baleiniers, mouillés sous l'île Sainte-Matthie, dont les équipages furent assez peu défiants pour abandonner les précautions les plus salutaires. L'aveugle sécurité les perdit; attaqués à l'improvise ils furent massacrés sans qu'il s'en échappât un seul, et les navires furent mis en pièces. Cet événement que plusieurs habitants nous rapportèrent, et qui aussi été confirmé par le capitaine Choise, commandant le navire baleinier anglois la *Strathmore*, mouillé alors sur la côte du Chili.

Les armes dont se servent les Araucans se réduisent à la lance qu'ils manient avec une dest

commune. qu'ils s'en les habitans aners que n r large de peds, qu' qui croit rrique. Bien chée, Ils cavalier et chiers indé s administrat nis comba rde, mais ai que l'ana morales; des forêts , ont dû se ent obligai anière de e lequel l leur chne l'extrém lle autour eee vigueu conserver ent des qh rincipal au ece d'étoffe q r la tête; et d chio; dont t est fait de la goût pour l ne consiste d es et sans gr er, et se com onnés; tenan mpagement e note basse e parmi ces trib peuples éne ou'un épisode d est destinée à patera, dan e et une femm oute l'histoire u les complai es légères fav es raccommo Il en résulte d nieuse, s'anir s les plus déso brille dans les er combien ces t les demoiel

communé. Ils n'aiment point les armes à feu, qu'ils s'en soient procuré dans leurs échanges avec les habitants de Valdivia et de la Concepcion. Les arcs que nous avons vus dans leurs mains ont une largeur de quatre pouces, et long de près de six pieds, qu'il supporte un long bambou, droit et flexible, qui croît abondamment sur cette partie de l'Amérique. Bien que cette arme soit longuement enroulée, ils la maintiennent avec la même aisance que le cavalier européen le fait de son sabre, et tous ces Indépendants nous en parlèrent en des termes admiratifs qui nous parurent outrés. Les Indiens combattent à la manière des Cosaques, mais avec une grande bravoure; tant il est vrai que l'analogie dans le sol influe sur les mœurs et les habitudes; les premiers en effet, vivant au milieu des forêts et des pampas placés au pied des montagnes, ont dû se plier à des usages que les steppes obligent pour les tribus tartares. Une manière de combattre consiste à se servir du sabre lequel ils saisissent, pour ainsi dire comme un bâton, ou bien à lancer des boules d'extrémité d'une très longue courroie qui s'enroule autour des jambes des chevaux, et qui, lancée avec vigueur, sert à démonter les cavaliers.

On conserve le souvenir de leurs actions sous le nom de *quipos*.

Un chapeau ajustement d'un Araucan est le pontet d'étoffe quadrilatère, percée au centre pour la tête, et destinée à couvrir le haut du corps. Les Araucans, dont tous les Chiliens ont adopté l'usage, est fait de laine de Guanaco, et tissé par les femmes.

Le goût pour la danse vient de la fureur. Cette danse consiste d'abord qu'en pas lents et graves, et finit par graduellement plus vifs, et se compose de mouvements brusques, et saccadés; tenant du délire. Le chant qui lui sert d'accompagnement est triste, monotone, et toujours à une note basse et gutturale. La danse la plus en vogue parmi ces tribus est la *sapatara*: comme chez les autres peuples encore près de l'état de liberté, elle est destinée à reproduire des scènes d'amour. La *sapatara*, dans laquelle ne paraissent qu'un homme et une femme, peint assez bien et assez vivement toute l'histoire de ce qu'on nomme amour: les complaisances, les soins, puis l'intelligence légère des vœux, les bouderies qui leur succèdent, les raccommodements, et enfin le dénouement.

Il en résulte que cette danse, d'abord calme, s'élève, s'anime et se termine par les mouvements les plus désordonnés de la licence. Au plaisir de briller dans les yeux des danseurs, on peut ajouter combien ces peuples s'identifient avec leur langue, et les demoiselles espagnoles du Chili n'ont

point dédaigné d'introduire parmi leurs plaisirs cette *sapatara*, qui n'est que le dérivé de leur fandango national.

Puisqu'on nous venons de parler du penchant excessif que les Araucans ont pour l'amour, ce qui ne leur est du reste pas plus particulier qu'à tous les peuples non civilisés, nous rapporterons, sans en garantir l'authenticité, une histoire que nous avons racontée souvent avec complaisance dans les salons de la Concepcion. On dit que le fils d'un cacique eut occasion, dans ses relations avec les autorités chiliennes, de voir une demoiselle de cette ville dont il devint éperdument amoureux, et qu'il demanda en mariage. Peu jaloux de régner sur des tribus grossières, où le sort des femmes est un rude esclavage, celle-ci rejeta avec dégoût une proposition peu faite pour la flatter; mais le chef sauvage, peu habitué à des refus, signala à ses parents qu'ils eussent à se décider sous tant de jours, ou qu'il viendrait à la tête de ses tribus incendier leurs propriétés, saccager la ville, et qu'il les égorgeroit sans pitié. La faiblesse des autorités qui craignoient une nouvelle guerre avec ces peuplades intervint dans cette affaire, et décida la famille à acquiescer à cette dure demande.

A ces renseignements mutilés se bornent ce que nous nous sommes procuré sur les Araucans dans leur propre pays; nous ajoutons sur eux quelques détails puisés dans le savant ouvrage de M. Balbi, intitulé *Atlas ethnographique du globe*.

Les *Molouches*, que les Espagnols nomment Araucans, parlent plusieurs dialectes, les langues *chilli dugu*, *chillin* propre ou *arucan*. Cette nation très nombreuse, qui forme la masse principale de la population des Chili ancien et nouveau, et dont une grande partie conserve encore son indépendance; se divise, selon Falkner, de la manière suivante: les *Pehuénches* ou les *gens du nord*, qui habitent dans les montagnes de Coquimbo jusqu'au-dessus de Santiago, et s'étendent du côté de l'est presque jusqu'à Mendoza dans le *Cuyo* ou Chili oriental. Les habitants de cette dernière contrée s'appellent aussi *Pehuénches*, c'est-à-dire orientaux. Les *Pehuénches*, qui habitent la partie du Chili comprise entre le trente-cinquième et le quarantième parallèle, sont quelquefois nommés *Mullitiches*, c'est-à-dire gens du midi, par les *Pehuénches*, à cause de leur position méridionale à leur égard. Ceux qui demeurent entre les rivières de Biobio et de Valdivia sont les *Auca*, *Molouches* propres ou Araucans, si célèbres par l'*Araucana* d'Alfonso d'Ercilla, et quatre autres peuples dont ils sont le sujet. Cette nation forme une puissante république, qui, après avoir fait une longue guerre aux Espagnols, grâce à la sage conduite de don Higgins de Vallenar, président du Chili, reconnut la protection de l'Espagne vers la



fin du dernier siècle. Une partie de cette nation vient de jouer un rôle aussi terrible qu'important dans la guerre qui a agité le Chili. Les Araucans passent justement pour être la nation indigène, encore indépendante, la plus policée de l'Amérique méridionale, et paroissent être le premier peuple du Nouveau Monde, qui, en se procurant de nombreuses et bonnes races de chevaux, s'accoutuma de bonne heure au manège, et forma des corps de cavaliers; selon le *Viagero universal*, vers l'année 1568, il eut déjà plusieurs escadrons de cavalerie dans son armée. Comme plusieurs autres nations du Nouveau Monde, il conserve le souvenir d'un grand déluge auquel il n'échappa que peu d'hommes. Les Araucans savent déterminer par le moyen des ombres les solstices, et leur année (*sipantu*) offre encore plus d'analogie avec l'année égyptienne que celle des Aztèques. Les trois cent soixante-cinq jours sont répartis en douze mois (*ayen*) d'égale durée, auxquels on ajoute à la fin de l'année, au solstice d'hiver (*huamathipantu*), cinq jours épagomènes. Ils divisent le jour naturel qu'ils commencent à compter depuis minuit en douze parties, six de jour et six autres de nuit, comme font les Chinois, les Japonais, les Taïtiens et quelques autres nations. Ils divisent les étoiles en plusieurs constellations qui prennent leurs noms du nombre des étoiles principales qui les composent, comme les pléiades, la croix antarctique, etc. Ils appellent *rupuepecu* ou chemin de la table la voie lactée. Ils distinguent les planètes des étoiles, et les croient autant de terres habitées comme la nôtre. Ils pensent, comme Aristote, que les comètes viennent des exhalaisons célestes, qui s'enflamment dans la région supérieure de l'air, et les regardent comme les avant-coureurs des événements fâcheux. Malgré l'état imparfait de leurs connoissances géométriques, ils ont dans leur langue des mots pour désigner les différentes espèces de quantité, comme le point, la ligne, l'angle, le triangle, le cône, la sphère, le cube. Ils cultivent avec succès la poésie et la médecine, autant qu'on peut y réussir sans livres et sans écriture. La première n'est qu'un assemblage d'images fortes et vives, de figures hardies, de fréquentes allusions et d'exclamations pathétiques. Leurs chansons roulent pour l'ordinaire sur les hauts faits de leurs héros. Leurs médecins se nomment *amfbes*, et les chirurgiens *gularves*.

## § II. DES PATAGONS (\*).

Les Patagons ont été regardés par un grand nombre de voyageurs comme formant une race remarquable par sa haute stature, et à laquelle le mot de géant convenoit parfaitement bien. D'autres, au contraire, ont traité de chimériques les récits de ceux qui mentionnent cette grande taille, et ont même n'avoir vu sur les bords du détroit de Magellan que des peuples n'ayant point de proportions autres que celles de la plupart des Européens. Dans une telle divergence d'opinions, il seroit peut-être difficile de présenter un résultat positif, si les faits ne se trouvoient point aujourd'hui nettement et clairement exprimés par des hommes estimables et dignes.

L'intelligence répugne toujours à admettre l'existence d'une race privilégiée, qui seroit ainsi en opposition avec l'organisation humaine. Le vulgaire aime du merveilleux, a dans tous les temps aimé à se faire illusion, et créer dans son imagination des géants d'une force prodigieuse, dont la poésie et la mythologie se sont emparées. C'est ainsi que la fable nous a conservé le souvenir des Lestrigons, des Cyclopes, de ce Polyphème qui peignoit sa stature avec un râteau, des Titans qui voulaient escalader le ciel, etc. On conçoit que, lorsque des voyageurs hardis, qui les premiers s'élançèrent dans les parages nouveaux des terres Magellaniques de la mer du Sud, publièrent leurs récits, on éprouva une vive surprise des nouveautés qu'ils contenoient non sans les entremêler de mensonges. Leur peinture des Patagons, vivant sur les bords du détroit fameux ouvert à l'extrémité du sud de l'Amérique, dut paroître surtout extraordinaire lorsque de nouveaux voyageurs vinrent après eux précédents démentir les faits qu'ils avoient avancés sur la grande taille de ces mêmes hommes, et sur leur flotta incertaine entre les diverses narrations et adopta suivant l'ordinaire, et sans faire de concessions, telle ou telle manière de voir. Comme d'autres ont traité de mensonges avérés ce qu'ils d'autres regardoient comme une vérité palpable et reconnue! On ne peut cependant se dispenser de mettre comme un fait positif que des peuples remarquables par leur grande taille habitent habituellement les bords du détroit de Magellan, et que parfois des tribus plus misérables et de stature moyenne s'y présentent à leur tour, et viennent

(\* Ce mémoire a été inséré dans l'*Atlas ethnographique du globe, ou Classification des peuples anciens et modernes d'après leur langue*, par M. Adrien Paris, 1826, in-folio, tableau XXVI.

ner aux Européens, qui s'y rencontrent dans ces instances, une idée opposée à la croyance commune sur les Patagons. On ne doit pas se dissimuler jamais que beaucoup d'écrivains présentent de l'exagération dans la stature de ces peuples qu'on a portée à huit et dix pieds anglois; aussi est-il plus comble de se fier aux rapports des voyageurs modernes plus amis de la vérité, qui la réduisent à des proportions plus voisines des nôtres, et qui nous présentent la tribu des Patagons comme une race pure, douce d'un physique imposant, pleine de force et de vigueur. Dans l'état actuel de ce que nous savons sur ces peuples, il est sans doute plus simple de classer les diverses opinions émises sur eux.

Magellan, dont le nom est attaché au fameux détail qu'il découvrit, est le premier navigateur qui annonce la haute taille des Patagons. La mesure approximative qu'il indique est à peu près de six pieds et demi. La Barbinais a emprunté une tradition des Péruviens, consignée dans l'*Histoire du Canada*, qui rapporte « que les Péruviens, en descendant des montagnes après un déluge, trouvèrent les plaines occupées par une race de géants dont les mœurs étoient féroces. » Turner enfin nous a dit avoir vu une race de géants sur les bords du lac de la Plata, et décrivit même les os qu'il prétend leur avoir appartenu. En 1592, Cavendish découvrit quatorze palmes de longueur deux Patagons mesura. Le menteur Sarmiento (1579), qui rapporte partout des châteaux et des colonnades, ne se pas à dire que le Patagon qu'ils prirent étoit plus grand que les autres géants. Hawkins dit de ces géants que leur haute taille les fait appeler géants par plusieurs voyageurs. Pigafetta (1519) donne à un Patagon du port Saint-Julien huit palmes ou sept pieds. Le même (1592) donne quinze ou seize palmes aux Patagons du port Désiré; et, renchérissant encore sur ses prédécesseurs, Sebald de Wert (1598) accorde à un Patagon dix ou onze pieds de haut à ceux qu'il vit dans la baie Verte. Olivier de Nort (1598) trouva au port Désiré des hommes de grande stature, ayant un nez terrible, nommés Tireménen, et hauts de douze pieds. Jacques Le Maire et Guillaume Le Maire (1615) parlent des ossements de Patagons qu'ils détérèrent, dont les dimensions leur firent croire que ces hommes avoient dix ou onze pieds de haut.

Magellan (1764), qui communiqua avec les Patagons, dit que le nombre étoit de plus de cinq cents, et qu'ils étoient comme des hommes dont les plus petits avoient pas moins de huit pieds anglois, et parmi eux il y en avoit de beaucoup plus grands. Cook (1767), dans la baie d'Élisabeth, vit deux Patagons de naturels couverts de peaux de veaux, et exhalant une horrible puanteur. Ils

étoient d'une taille beaucoup plus petite que ceux déjà précédemment vus, et le plus grand d'entre eux n'avoit pas plus de cinq pieds cinq à six pouces.

Cook, dans son premier voyage (1769), décrit ainsi les naturels qu'il trouva à la baie de Bon-Succès : « Ils sont gros et mal faits; leur stature est de cinq pieds huit à dix pouces; les femmes sont plus petites, et ne passent guère cinq pieds. » M. de Bougainville n'en a pas vu qui eussent moins de cinq pieds cinq ou six pouces, mesure de France, et aucun qui eût plus de cinq pieds neuf ou dix pouces. M. de La Giraudais, commandant la flûte *l'Étoile* (1766), dit que le moindre de ceux qu'il aperçut avoit cinq pieds sept pouces; et M. Duclos-Guyot, capitaine de la frégate *l'Aigle*, en rencontrant de beaucoup plus grands. Forster, en parlant des Patagons, s'exprime ainsi, page 251 : « C'est un étrange phénomène de voir toute une nation conserver une stature si remarquable, tandis qu'au sud du détroit de Magellan, sur la Terre-de-Feu, on rencontre une race abâtardie et dégénérée, qui pourroit descendre de la tribu des Huilliches, décrite par M. Falkner (*Description of Patagonia*). »

L'expédition de Malaspina, au détroit de Magellan, a donné des détails positifs sur ce sujet : ils nous paroissent concluants. Ils trouvèrent que la taille moyenne des Patagons est de six pieds et demi, et que les plus grands avoient sept pieds un pouce. De telles observations au dix-neuvième siècle sont décisives, et d'ailleurs elles sont confirmées par celles de M. Gauthier, capitaine d'un navire baleinier françois, qui les visita dernièrement.

Pendant, si on rencontre dans Pernetty, Frézier, le père Feuillée, et dans les auteurs que nous avons cités, des témoignages aussi unanimes, on trouve également des contradicteurs, tels que Wood, Narborough (1670). Les Patagons du Havre-Saint-Julien sont d'une taille médiocre, mais bien faits, dit ce navigateur. De Gennes (1696) s'exprime ainsi : Ce sont ces Patagons (Port-Famine) que quelques auteurs nous disent avoir huit ou dix pieds de haut : le plus élevé d'entre eux n'avoit pas six pieds. De nos jours (1825), le marin anglois Weddell tourne en ridicule les rapports des précédents voyageurs, qui représentent ce pays comme étant habité par une race de géants. Il dit que, d'après les renseignements qu'il se procura, leur taille ne diffère point de celle des habitants de la Tierra del Fuego, qui est de cinq pieds cinq à six pouces au plus.

Tels sont les renseignements les plus authentiques qu'on ait aujourd'hui pour aborder une question intéressante en elle-même, et qui pendant long-temps a été l'objet de l'avidité curieuse des gens instruits. On ne peut nier que véritablement des

peuples de grande taille ne vivent à certaines époques dans les vastes pampas du détroit de Magellan. On ne peut se dispenser d'admettre, d'un autre côté, que des peuplades de taille moyenne y habitent également, et que, tour à tour prises l'une pour l'autre, elles ont été la source des discordances qu'on trouve dans les récits dont nous avons rapporté la substance.

On sait en effet que la Terre-de-Feu, la terre des États, sont peuplées par des hordes misérables et déjà rabougries par l'inclémence du climat. Tous les navigateurs peignent les Peschéraux comme de dégoûtantes créatures. D'une autre part, les Espagnols ont écrit que les tribus nombreuses qui sont éparses dans les portions australes de l'Amérique varioient à l'infini, et que parmi des races de forte taille on trouvoit parfois des tribus de stature médiocre et ordinaire; et les naufragés du *Wagger*, de l'escadre d'Anson, qui traversèrent toute cette étendue de terrains, s'accordent sur ce point. Mais ces tribus errantes à la manière des Tartares, changeant de place et de lieu avec leurs familles suivant que les pâturages s'épuisent dans les endroits qu'elles fréquentent, se sont souvent transportées à de grandes distances; et on ne peut douter que les Patagons eux-mêmes ne soient dans ces cas, et qu'ils ne parcourent ces immenses déserts suivant les époques et les saisons. Plusieurs auteurs disent que les *Huilliche*, qui habitent depuis l'archipel de Chonos jusqu'au golfe de Pennas, étendent leurs courses vers l'entrée du détroit. Il en est de même des *Puelches* ou montagnards dont quelques uns ont jusqu'à sept pieds de haut, et que Falkner croit être ceux que plusieurs des voyageurs mentionnent dans le Havre-Saint-Julien ou au Port-Famine. Les *Tehuels*, tribu des précédents, qui habitent entre la *Comarea* déserte et les Andes, hauts de six pieds communément, et souvent de sept, habitués au cheval qu'ils manient avec adresse, seroient également les Patagons montés sur des chevaux des navigateurs modernes. Au dire du même missionnaire ces peuples ne seroient donc pas confinés à ce qu'on appelle habituellement Patagonie, laquelle comprend le sud de l'Amérique à partir du quarantième degré de latitude.

Sans adopter aveuglément la haute stature accordée aux Patagons par les vieux écrivains, on ne peut aujourd'hui, à moins d'un scepticisme exclusif, ne pas croire à l'existence d'une race d'hommes robustes, de grande stature, qui sans être géants sont très supérieurs aux Européens par la taille. Ces tribus, placées sous un ciel tempéré ou même froid, ne sont point, comme les habitants du pôle Nord, rabougries par un climat rigoureux; on a même remarqué que du quarantième au cinquantième parallèle le climat étoit le plus propice pour

conserver aux hommes le développement de la stature que compriment et rapetissent les latitudes plus élevées. Tel fut le nord de l'Europe appelé *officina gentium*, et qui pendant long-temps inonda les États voisins de ces grands corps à cheveux blonds, connus sous le nom de Normands, etc. Les naturels de la Tasmanie sont plus grands et plus développés que ceux de l'Australie; et on a même remarqué au port Jackson, où c'est une opinion vulgaire, que les enfants des colons grandissent considérablement, et bien au-delà de la taille de leurs pères et mères.

Cependant il ne faudroit point conclure que la taille des hommes diminue d'autant plus qu'on s'en rapproche et de l'équateur et des pôles, parce qu'il y a de nombreux exemples témoigneroient du contraire. Ainsi les Océaniens sont des hommes superbes, quoiqu'ils vivent entre les tropiques ou à la Nouvelle-Zélande; et on retrouve ces avantages chez les naturels de plusieurs points de la Nouvelle-Bretagne et chez ceux de plusieurs parties de l'Afrique, sur la ligne, au Congo par exemple. Il en est de même si l'on cherche quelques unes de ces lois dans le règne végétal. Ainsi l'*eucalyptus*, le géant *araucaria*, couvrent de leurs forêts l'hémisphère austral (l'équateur a le *baobab*, et le nord, ses arbres séculaires. Ce n'est que près des pôles, au Groenland comme à la Nouvelle-Shetland, que les arbres deviennent des herbes, et qu'une nature expirante pose son cachet sur les productions animées, même sur l'homme.

Les Patagons conserveroient par des relations pures et sans mélange la haute taille qui les distingue. C'est ainsi que divers peuples de l'Europe ont encore des différences généralement reconnues. Les Saxons, les Danois, les Norvégiens et les Suédois, sont plus grands que les François; ceux de la France que les Portugais; les habitants des plaines que ceux des montagnes, etc. Les rapports des peuples les uns avec les autres, et les croisements qui résultent, détruisent à la longue ces différences. Mais chez ces peuplades isolées, qui n'ont point de relations avec d'autres peuples, on conçoit que tel résultat doit long-temps se faire attendre. Les peuples cités encore aujourd'hui pour une haute stature sont, outre ceux que nous venons de nommer en Europe, les montagnards de l'Écosse, de la Styrie, du Tyrol, les habitants de la Frise, de la Germanie, de l'Héricodalie, du nord de l'Allemagne, etc.; et anciennement les Gaulois et les Bretons; en Asie, les montagnards du Coïmbour, du Boutan, les Kaiti, les nègres de Formose mentionnés par Valentyn, etc.; en Afrique, les Guanches, et maintenant plusieurs peuplades de la Caferie, et les Hollendois du cap de Bonne-Espérance; dans l'Océanie, les indigènes des îles

Christina, des Navigateurs, des Mariannes, Passummah de Sumatra, les Cagayanes de Lu- etc.; en Amérique, les Mocoby, les Abipons, Guaycurus, les Palagua, les Carybes, les Émés, les Arkansas, et en général les nations à des montagnes Rocheuses.

même qu'il y a de nombreuses exceptions les peuples, de même il y a aussi des exceptions individuelles parmi les hommes, et ceux-ci requèrent le nom de géants. La Bible nous Goliath haut de dix pieds et demi : nous y ons encore les géants enfants du démon et des de la terre, Og, roi de Basan, les géants d'É- uprès desquels les autres hommes n'étoient es insectes.

vieilles légendes se sont plu à nous retracer de taille de quelques uns des chevaliers er- du vieux temps : on a vu leurs squelettes, et fossiles d'animaux que l'ignorance ou l'erreur èrent au paladin Renaud, à Roland, ou à es autres preux tout aussi célèbres, ont long- chez le vulgaire témoigné de la véracité de ux chroniqueurs.

remonter si haut nous savons que la nature, etlisse certains êtres, semble, par une loi atrice de la matière, la distribuer sur cer- autres pour donner tous les jours sous nos naissance à des individus de grande taille; prudente et sage même dans ses écarts, on roit jamais outre-passer certaines limites, et timum de sa puissance, pour créer ce que ppeillons un géant, paroît s'arrêter entre six et sept pieds.

est du moins la taille que nous connoissons venir à ces hommes offerts le plus souvent à osité publique, et c'est alors qu'un juste re- nous-mêmes nous fait regarder comme dé- des proportions qui ne se trouvent plus en rt avec les nôtres. C'est ainsi que devinrent es les soldats de la garde de Frédéric, roi de e, remarquables par une haute stature.

l'empereur Claude, Plinè cite le géant Gab- qui avoit neuf pieds neuf pouces de haut. Mar- lrio vit à Rouen en 1579 un Piémontois ayant e neuf pieds. Jules Scaliger vit à Milan un e d'une taille démesurée. La Gazette de France eptembre 1719 annonça qu'on avoit trouvé e Salisbury un squelette humain de neuf pieds e pouces. Gaspard Bauhin cite un Suisse haut e pieds; et Vanderlinden, un Frison de la e taille. Stoller rapporte qu'un soldat de la e de Guillaume I<sup>er</sup> avoit huit pieds et demi. es les exemples que nous empruntons à rey, et dont nous pourrions assez inutilement e cette liste, le célèbre anatomiste Diemes- eite un homme de huit pieds sept pouces ;

et Uffenback a vu le squelette d'une fille de cette grandeur.

Enfin chacun a pu voir à Paris, dans le mois de février 1826, Louis Baguelin, surnommé le Goliath moderne, âgé de vingt-deux ans, haut de sept pieds, et parfaitement proportionné dans toutes ses parties. Un tel homme peut nous donner l'idée la plus nette des Patagons; et il ne répugne nullement de croire que ces tribus ne puissent présenter assez communément ce que la nature ne produit en France que comme un phénomène rare et curieux.

### § III. DES ESQUIMAUX (\*).

Si nous avons vu une race privilégiée et de grande taille habiter l'extrémité méridionale de l'Amérique, nous trouverons par opposition, dans la partie boréale, un rameau distinct divisé en plusieurs branches secondaires, qui présentent toutes la même physionomie et les mêmes habitudes.

Les peuples que nous nommons Esquimaux, vivant dans les hautes latitudes du nord, sont soumis, au plus haut degré, à l'influence que peut exercer le climat sur l'homme comme sur les autres êtres animés. Leur physionomie, leurs habitudes, tout prouve que leur descendance provient de la race mongole; et cependant, rapetissés dans leur taille, rabougris par les froids extrêmes des régions glacées du pôle nord, sur les limites duquel ils sont éparpillés, ils ont subi toutes les modifications que pouvoit faire éclore l'action prolongée d'une température rigoureuse, sans cependant offrir d'une manière invariable la petite stature long-temps attribuée aux seuls habitants des côtes du Labrador et des terres placées près du cercle arctique, auxquels le nom d'Esquimaux proprement dits a été réservé sans partage par quelques anthropographes.

La race mongole, même dans les pays tempérés où elle a pris naissance, est remarquable par sa taille médiocre. Aussi ses rameaux, disséminés sur le Groenland comme sur la Laponie et au nord du Nouveau Monde, en s'endurcissant au froid, ont pu se rapetisser, quant au développement du corps, suivant les localités, tandis au contraire que d'autres tribus de la même famille, vivant sur un sol plus fertile et moins âpre, sont restées de taille ordinaire, tout en conservant les traces physiques de leur filiation.

Une similitude dans les usages et dans les arts lie d'une manière assez nette les Esquimaux aux Sa-

(\* Cette notice a été primitivement rédigée pour le trente-sixième tableau de l'Atlas ethnographique du globe, par M. Adrien Balbi.

moëdes et aux Ostiaques, et même aux habitants de la presqu'île de Kamtschatka et des îles Aléoutiennes. Mais on remarque au milieu de ces peuplades boréales une tribu qui paroît évidemment étrangère, dont la taille est bien plus développée, et qui s'est répandue sur les bords du détroit de Behring.

Toutes les nations qu'on peut appeler polaires, séparées depuis long-temps, sans communication entre elles, ne peuvent être isolées sous le rapport physique et moral. Elles composent une grande famille que plusieurs naturalistes ont nommée *race hyperboréenne*, et qu'ils ont caractérisée par les particularités suivantes. Les hommes de cette race ont une taille qui ne dépasse guère quatre pieds six ou huit pouces. Leur corps est trapu, sans être gras; leurs jambes sont raccourcies, mais assez droites et très fortes; leur tête est arrondie et d'un volume assez prononcé pour paroître peu en rapport avec l'ensemble du corps. Le visage a cela de remarquable d'être large, court, et plat vers le front. Le nez est écrasé, sans être trop large; les pommettes sont fort élevées. La bouche est grande; les cheveux sont plats et noirs, naturellement gras et durs. La barbe est rare. Fabricius, dans sa *Faune du Groenland*, avoit déjà dit : « On a remarqué que les hommes du Nord avoient un teint plus blanc, une chevelure plus blonde, à mesure qu'on s'avance vers les climats plus froids; mais, par exception, les habitants des environs du cercle polaire, tels que les Lapons, les Samoëdes, sont de petits hommes très bruns de peau, à cheveux et barbe très noirs. » La nature plaça près d'eux, et par un singulier contraste, les grands et lymphatiques Finnois; et près des Groenlandois les blonds Islandois, plus méridionaux. » La couleur des Esquimaux est en effet d'un jaune rougeâtre sale.

Les habitudes des Hyperboréens sont à peu près identiques partout où on les a soigneusement observées. Vivant sur des points du globe où la nature semble expirante, ensevelie sous les glaces éternelles du pôle, leur industrie, toute instinctive, s'est tournée vers la chasse et la pêche, leurs seules ressources pour se nourrir : aussi y ont-ils acquis une grande habileté. La rigueur du climat pendant de longs hivers les a forcés à se creuser des abris souterrains, et à y entasser des vivres pour l'époque où la pêche et la chasse sont impraticables. Dans les longues nuits polaires qu'éclaircit à peine les aurores boréales, ensevelis sous la glace et la neige dans des yourtes profondément creusées sous terre, les Esquimaux vivent de poisson sec, de chair de cétacés, et boivent avec plaisir l'huile de baleine qu'ils conservent dans des vessies. Ils consent avec des nerfs leurs vêtements d'hiver, qui sont faits de peaux de phoques dont les poils servent de fourrure :

ceux d'été sont taillés dans les intestins de grands cétacés, et ressemblent à des étoffes vernissées.

Les huttes estivales, de forme circulaire, sont couvertes de peaux de daim. Toutes ces tribus se construisent sur un même modèle leurs élégantes pirogues, longues de douze pieds et très étroites, et des peaux d'amphibies que supporte une mince charpente en bois. La construction de ces pirogues *batdars* est caractéristique pour ces peuples; ces embarcations sveltes et légères, sans balancier n'ont qu'une ouverture à leur milieu, dans laquelle se place l'Esquimau. Celui-ci semble être identifié avec cette nacelle, et sait se relever avec dextérité lors même qu'elle chavire; ce qui arrive fréquemment.

L'industrie de toutes ces peuplades se manifeste dans le travail d'une pierre grise et porceuse dont elles font des vases et des chaudières, qu'elles embellissent par des dessins variés, et aussi dans l'art de tailler le jade, dit pierre de Labrador, et d'en faire des bijoux à leur usage. Le goût des cosmétiques est aussi très vif chez elles.

L'Esquimau est adroit à la chasse des renards, des zibelines, dont les fourrures lui servent de vêtement ou d'objet d'échange avec quelques nations du Nord. Il sait harponner avec audace les cétacés; et les dards dont il se sert, faits d'os ou de pierres aigüés, sont surmontés de vessies gonflées dont la résistance sur l'eau use les forces de la baleine, qui vient plus souvent respirer à la surface de la mer, et qui éprouve une plus grande difficulté à s'enfoncer. De nouveaux javelots l'accablent encore jusqu'à ce qu'elle ait succombé. Alors elle est dépecée; et ses lambeaux, partagés entre plusieurs familles, assurent pour long-temps leur existence.

Superstitieuse à l'excès, la race polaire, à l'exception de quelques nuances, a présenté dans toutes les tribus des idées religieuses identiques. Mais sa morale très relâchée a fait adopter aux hommes la polygamie, prostituer sans pudeur leurs femmes et leurs filles, qu'ils ne considèrent que comme des créatures d'un ordre inférieur dont ils peuvent se passer que bon leur semble. Les Esquimaux qui ont eu des communications avec les Européens ont reçu un goût désordonné pour les liqueurs alcoolisées; et ceux du Labrador et du Groenland, qu'ils aient eu au milieu d'eux pendant long-temps des missionnaires moraves, n'ont fait aucun progrès dans la religion chrétienne. Quelques uns des Esquimaux, moins septentrionaux, sont pasteurs et élèvent des troupeaux de rennes qui leur assurent une fortune, se servent de chiens pour traîner leurs traîneaux sur la neige, et emploient pour marcher de larges patins faits en forme de raquettes. Ces patins sont, comme on doit le penser, très mélangés.

La petite taille des Esquimaux est remar-

la nature  
nes, et s  
ies impar  
surtout le  
que cite l'  
nt que le  
de de croir  
ouples de  
les lois d  
nédiocre  
maux, n'es  
un froid  
opposer a  
cette actio  
e le déve  
répugne  
créatrices  
bro des é  
ation appr  
Le règne  
remarqu  
ne glacia  
es pour a  
ée, n'att  
es petit:  
palpable,  
les form  
du pôle!

#### § IV. I

tant un cou  
r la côte d  
nous eûmes  
pendants des  
de l'intérie  
r la domine  
posées à cel  
nservé quelc  
ysionomie d  
erstitutions d  
est empreint  
t pour mérit  
llage de Cola  
euse, nue e  
e la rivière d  
ux villages s  
uxquels les  
voir des ca  
ces peuplades  
sur les milice  
multipliées e  
ne pas avoir d

la nature rapetisse chaque jour certains êtres, et semble prendre plaisir à créer des êtres imparfaits ou des êtres en miniature; tel est surtout le célèbre Bébé, le mieux fait des êtres que cite l'histoire, car la plupart d'entre eux ont en fait que le résultat du rachitisme; mais il est difficile de croire qu'elle ait voulu donner le jour à des peuples de pygmées, à ces Quimos que réprouvent les lois de l'organisation humaine. Quant à la médiocre stature qui paroît être dévolue aux Péruviens, n'est-il pas naturel de penser que l'absence d'un froid vif et permanent suffit à la longue à opposer au développement de l'organisme, et que cette action constante doit concentrer le plus possible le développement des organes? Cette opinion répugne nullement à l'intelligence; car la nature créatrice semble s'anéantir vers les pôles, et un grand nombre des êtres destinés à y vivre a reçu une organisation appropriée, et diminue d'une manière progressive. Le règne végétal n'offre-t-il pas l'exemple remarquable de cette influence? Les plantes de la zone glaciale, rabougries dans leurs formes, ne pourrions-nous pas ainsi dire pendant les neuf dixièmes de leur existence, n'atteignent jamais qu'à des dimensions petites; et c'est ainsi, pour en citer une autre exemple palpable, que le bouleau du Nord finit par se réduire à des formes humides d'une herbe près des pôles!

#### § IV. DES PÉRUVIENS.

Après un court séjour à Payta, petite ville située sur la côte du Pérou par cinq degrés de latitude, nous eûmes occasion de visiter fréquemment les habitans des Péruviens qui peuplent un petit pays de l'intérieur nommé Colan. Bien que façonnés par la domination espagnole à des habitudes opposées à celles de leurs ancêtres, ils ont cependant conservé quelques unes de leurs traditions; et leur physionomie d'ailleurs, quoique influencée par les habitudes des Espagnols, quoique influencée par les habitudes de leur race, présente une empreinte d'un caractère de nouveauté qui ne peut mériter un instant notre attention. Le village de Colan est situé au milieu d'une plaine fertile, nue et déserte, mais à une faible distance de la rivière de Chira, non loin de Lamba, etc. Les villages sont entièrement peuplés d'habitans auxquels les Espagnols ont laissé la prérogative de choisir des caciques de leur choix pour les gouverner, ne fournissant jamais d'habitans pour les milices ou pour le service des créoles, et ne multipliant en paix, et mettent le plus grand soin à ne pas avoir de relations avec les descendants

des Européens qui les méprisent et les molestent. Nous eûmes des relations amicales fréquentes avec le respectable *Matcharé*, cacique en 1822. Ce Péruvien nous reçut dans sa cabane avec cette antique hospitalité, cette extrême bienveillance, cette douceur inaltérable que les vieux auteurs accordent aux anciens habitans du Pérou et du Mexique; aussi nous empressâmes-nous de le combler de présents qui le pénétrèrent de reconnaissance, et bien qu'étranger aux grands débats de l'Europe, ignorant jusqu'au nom de France, nous ne doutons pas qu'il ne conserve de notre passage et de notre nation un doux souvenir.

La physionomie de tous les Péruviens que nous avons vus paroît calquée sur un type unique. Cette ressemblance générale est frappante. La majeure partie d'entre eux nous parut avoir une taille médiocre, et ne dépassant jamais cinq pieds et deux ou trois pouces. Les membres sont grêles, arrondis et peu musclés. La coloration de la peau tire sur la teinte de cuivre rouge un peu clair. La face est ovale. Le nez est saillant, assez ordinairement épauqué, et les narines ouvertes et dilatées. Les lèvres sont grosses, et la bouche est très fendue. Les traits pris dans leur ensemble sont assez réguliers, et respirent la douceur.

Les Péruviens ont une chevelure très noire, abondamment fournie, qu'ils portent tressée en longues mèches flottantes sur le dos. Leurs femmes sont généralement laides; car leur petite taille, leur visage évasé transversalement, leurs traits prononcés et mâles, ne contribuent point à leur prêter de charmes. A peine sur un grand nombre nous en distinguâmes deux ou trois qu'on pourroit citer comme passables d'après nos idées conventionnelles de la beauté, et encore étoient des jeunes filles dans l'âge de puberté, au moment de la floraison de la vie.

Les habitans de Colan, placés non loin d'un petit port de mer, se procurent par l'échange des productions de leur sol les vêtements européens qu'ils portent dans les jours de fête; et quoique placés sous l'influence d'une vive chaleur, le gros drap est celui que les plus riches Péruviens affectionnent pour se vêtir. Ils se couvrent la tête avec un large chapeau de paille, et vont nu-pieds. Les femmes ont une mise plus simple, et n'ont point perdu l'usage de leur ancien costume qui ne se compose que d'une grande camisole noire, munie de larges manches, dans laquelle le corps est en pleine liberté. L'étoffe qui sert à la confection de ce vêtement se fait dans le pays avec une espèce de coton, et est teinte en noir très solide avec les gousses d'un mimosa qu'on nomme *chiaran*, qui croît dans les montagnes voisines. Cette tunique enveloppe la peau, car le linge est inconnu. La chevelure des femmes n'est point recouverte autrement que par un léger morceau

d'étoffe chez celles qui imitent les usages des créoles, mais elle est en général disposée par longues tresses retombant sur le dos. Leurs jambes ne sont garanties par aucune chaussure, ni par toute autre enveloppe. Si les personnes d'un certain âge n'emploient pas plus de frails pour leur toilette, certes les enfants doivent encore être plus simples dans leurs ajustements : aussi vont-ils nus jusqu'à un âge même assez avancé ; et nous avons vu des petites filles de douze ans, époque de la vie où elles commencent à être nubiles dans les pays chauds, complètement privées de vêtements devant les cabanes de leur père, et, dans l'innocence des mœurs primitives, n'attacher aucune idée d'indécence à leur état de nudité.

Les Péruviens de Colan savent communément lire et écrire l'espagnol. Les bienfaits de cette instruction leur sont communiqués par des prêtres qui tiennent pour les enfants des écoles très suivies. Mais c'est à peu près tout ce qu'ils en reçoivent ; car ils ne pourroient guère puiser des leçons de morale dans leur conduite.

Les habitants forment deux classes distinctes, les agriculteurs et les pêcheurs. Les premiers cultivent leurs propriétés sur les rives du *Rio del Chisac*, et les autres tirent de la mer leur subsistance et celle de leur famille. Ceux-ci emploient pour naviguer des *balias*, faites de peaux ou de troncs d'arbres réunis et attachés entre eux de manière à former une sorte de radeau.

Les Péruviens de Colan ont pour toute industrie de filer le coton, et d'en tisser l'étoffe qui habille les femmes. Leurs besoins sont peu nombreux ; et par conséquent les meubles grossiers de leurs cabanes bâties en terre et en bambous se réduisent à des vases faits avec des calebasses, à de petits hamacs de toile pour servir de berceaux aux nouveau-nés, tandis qu'une simple natte étendue sur le sol est le lit des père et mère.

Le pain n'est point servi dans les repas. Son usage est inconnu. Il est remplacé par des grains de maïs rôtis et grossièrement concassés, ou par le manioc et des patates douces (*convolvulus batatas*). Ils se régalent en outre avec de la viande de porc salée ou séchée au soleil, et n'emploient guère de moyen de cuisson autre que l'ébullition ou le grillage sur des charbons incandescents. La boisson la plus ordinaire est l'eau pure ; mais on lui adjoint à la fin du repas de la *chicha*, obtenue par une fermentation de la graine de maïs, et qui donne une liqueur enivrante que leurs ancêtres buvoient avec délices. Cette *chicha* a une saveur forte, mais aigrelette, et sa consistance et sa couleur ne peuvent mieux être rendues que par celles du café au lait. Ces peuples font un grand usage de condiments énergiques, et surtout d'une espèce de piment à épiderme rosé, âcre et brûlant.

Les mœurs de la pouplado de Colan sont d'une grande douceur ; mais elles se ressentent de l'incertitude des facultés morales, et présentent trop fréquemment chez les femmes cette facilité et cet abandon que nos mœurs réprouvent. Il est vrai que les voyageurs emploient d'ordinaire sans scrupule des moyens de tentation puissants, et que les présents, trop souvent appréciés au-delà de leur valeur, sont pour ces peuples simples les objets d'une convoitise qu'ils ne peuvent surmonter. Au Pérou, les Péruviens de Colan nous parurent-ils devenus insatiables, et tout leur faisoit envie ; mais il est juste de dire qu'ils n'insistoient point, ni qu'ils ne témoignaient aucune humeur lorsqu'ils étaient refusés.

La superstition la plus grande règne parmi les habitants, et c'est ainsi qu'ils comprennent le catholicisme. Hommes et femmes portent suspendus au cou des amulettes de toutes sortes, bien que plus ordinairement ce soient des billets contenant quelques prières, renfermés dans un petit sac de cuir suspendu sur le cœur. Ces billets jouissent de la vertu de leur yeux des propriétés les plus surnaturelles ; ils leur attribuent la guérison de toutes leurs maladies.

Une vertu fortement enracinée est le respect pour les vieillards. Nous avons entendu le vieux Matcharé au milieu de sa famille, considéré par elle comme le patriarche que leurs respects devoient honorer, nous dire : « J'ai élevé leur jeunesse, ils doivent soigner leur vieillesse à leur tour. » Tout dans la cabane se fait à l'effet ne se faisoit qu'avec son assentiment. On consultoit avec les attentions les plus délicates jamais un fils, fût-il âgé et père de famille, n'osoit s'asseoir à table avec son père, en compagnie de trangers du moins, sans son consentement. Quant aux femmes elles sont considérées comme des personnes à tures secondaires, et leurs principales attributions consistent à préparer les aliments et à les servir. Elles n'ont la permission d'y toucher que lorsque les hommes ont terminé leur repas. La correction du vieux cacique Matcharé étoit grave, mais jamais le sourire n'effleuroit ses lèvres. Son caractère étoit austère et sérieux, et ce caractère de prudence est généralement celui que nous vîmes chez tous les Péruviens de Colan. Ils vénèrent la vieillesse, parce qu'ils la regardent comme riche en expérience et dégagée de l'influence des passions impétueuses : aussi est-ce par ses conseils qu'ils se conduisent le plus ordinairement.

§ V.

Pomotou  
ent sur ce  
ples et de  
pipel Dan  
appelées d  
(?). Ces  
rnes sous  
caire qu'  
rface n'est  
du niveau  
ertes par  
ers, priv  
d'être en  
perturbe  
à l'espèc  
bornés e  
ultats du  
inhabit  
noix ont  
s posses  
sur la sur  
aux homm  
lation fore  
e pour y v  
Sud en ef  
, commen  
s peuvent  
existence d  
celle de ce  
ns cesse ren  
ournée vers  
alimentaire  
navires cu  
avoir une g  
e ces peupl  
brageuses,  
nde sauvage  
que nous tra  
n grand nor  
distance de  
bien que  
propres po  
s de l'île de  
mes le 22  
balanciers. Il  
une voix for  
roulement c  
leur criam  
étanienne v

collectif, le  
rmées par de

## § V. DES POMOTOUS.

Pomotous appartiennent à la race océanienne, et sont sur ces îles basses et plates connus des navigateurs européens par le nom de *Îles Dangereuses de la mer Mauvaise*, et qui sont appelées dans la langue de ces peuplades *Pomotou* (\*). Ces îles sont élevées sur le sommet des montagnes sous-marines, et entièrement formées de calcaire qu'y déposent les polypiers saxigènes; la surface n'est élevée que de quelques toises au-dessus du niveau de la mer. Bordées par des récifs, elles sont traversées par un très petit nombre de vallées, privées d'eau douce, sans cesse menacées d'être englouties par des vagues lors des perturbations de l'atmosphère, ces îles sont donc à l'espèce humaine qui les habite que des îles bornées et une existence précaire. Ces terribles débris de débris des coraux, seroient commodes et inhabitables si des forêts de cocotiers, qui n'ont point été transportées par les courants, n'avoient possession du sol à mesure qu'il s'exposoit sur la surface de l'Océan, n'étoient venues offrir un refuge aux hommes, que des naufrages ou un excès de population forcèrent à y émigrer, leur principale utilité est pour y vivre. Toutes les îles basses de la région du Sud en effet, quelle que soit leur petite étendue, commencent à être habitées dès que les végétaux peuvent produire. Dans cette portion du globe, l'existence de l'homme est donc intimement liée à celle de ce palmier. On conçoit que des besoins incessants, une industrie constamment tournée vers les moyens d'accroître les ressources alimentaires, un manque de communication avec les navires européens qui sillonnent ces mers, ont eu une grande influence sur le caractère de ces peuplades: aussi remarque-t-on qu'elles sont débraillées, déifiantes, et qu'elles présentent une grande sauvagerie de mœurs.

Quand nous traversâmes l'archipel des Pomotous, un grand nombre de naturels vinrent à une certaine distance de notre navire sans vouloir en approcher, bien que nous employassions les moyens les plus propres à éloigner leur défiance. Les naturels de l'île de Clermont-Tonnerre, que nous atteignîmes le 22 mai 1823, se servoient de pirogues balancières. Ils nous adressèrent de longs discours d'une voix forte et aigre, qui nous parurent le résultat d'un roulement continu de voyelles pressées. Leur crième-nous *tayo*, mot qui dans la langue océanienne veut dire *ami*, ainsi qu'*enomoi*,

collectif, les ou groupes des, et *motous*, îles formées par des récifs.

qui signifie *venez ici*: ils se bornèrent à les répéter et à rire en gesticulant. Les étoffes rouges qu'on leur montra les tentèrent beaucoup; mais la peur fut la plus forte, ils n'osèrent approcher. Ces insulaires étoient nus, si on en excepte un *maro* ou petit morceau d'étoffe qui voile à demi les parties naturelles. Leur couleur étoit d'un jaune bistre assez clair, et paroisoit brillante par la couche d'huile de coco dont ils étoient frottés: leurs formes corporelles ne diffèrent point de celles des O-Taïtiens; leur manière de nager, leurs pirogues, et l'art de construire celles-ci sont également identiques.

Le 24 du même mois nous longeâmes une autre île basse découpée en bandelettes étroites, ayant un lagon au centre, à laquelle le chef de l'expédition donna le nom d'*île d'Augier*: cette île étoit couverte de cocotiers; aussi sa population étoit-elle nombreuse, et les groupes de naturels qui s'agitoient sur le rivage étoient armés de longues javelines. Ils mirent aussi plusieurs pirogues à la mer: elles vinrent toutes très proche de notre vaisseau; mais aucune n'osa toutefois l'accoster. La taille de ces hommes étoit généralement élevée: des colliers de coquilles entouraient leur cou; un morceau d'étoffe blanche, fabriquée sans doute avec le mûrier à papier, ceignoit leur tête. Ceux qui étoient dans les pirogues se levèrent tous à la fois lorsqu'ils nous approchèrent, et se tinrent debout en poussant de grands cris et en gesticulant outre mesure. Nous en remarquâmes un, entre autres, qui se plaça sur l'avant d'une pirogue en ne discontinuant pas d'agiter les bras et de les placer sur la tête d'une certaine manière: étoit-ce un signe d'amitié? étoit-ce une déclaration de guerre? Au reste la grande défiance qu'ils nous témoignèrent doit faire préjuger défavorablement de leur caractère.

Mais, si nous n'avons pu obtenir des renseignements positifs sur les Pomotous dans leur pays natal, ceux que nous rencontrâmes à Taïti nous ont permis de réunir sur eux quelques notes plus intéressantes. Ces naturels sont constitués comme les Taïtiens, auxquels ils ressemblent en tout point; mais, s'ils ont leurs formes corporelles unies à plus de vigueur, ils n'en ont point le caractère bienveillant ni les manières affectueuses; leur aspect est rude, le jeu de leur physionomie sauvage; l'ensemble de leurs traits est empreint d'une sorte de férocité; et ce qui ne contribue pas moins à leur donner des dehors repoussants est le tatouage, qui couvre non seulement le corps, mais même la figure. Les dessins de ce tatouage se composent de losanges gravés dans la peau du front, et de cercles nombreux placés sur les joues. Leur nudité disparaît en quelque sorte sous la masse des dessins qui recouvrent le corps; et sous ce rapport nous reconnaissons une grande analogie entre eux, les Nouveaux-Zélandais,



et les habitants des Marquises, tandis que les Taitiens leurs voisins, avec lesquels ils ont des communications fréquentes, ne se tatouent plus depuis long-temps que de dessins légers et peu nombreux.

Les Pomotous, qui habitent des îles pauvres en productions nutritives, et dont l'existence est par conséquent très précaire, regardent comme ennemi tout étranger qui cherche à y aborder; et leur premier mouvement est de repousser par la force tous les navigateurs qui essaient de communiquer avec eux. Par opposition, les Taitiens, dont la vie molle et indolente s'écoule sans craindre les privations, n'ont jamais été renommés dans l'archipel de la Société par leur humeur belliqueuse, tandis que les Pomotous, mûs pas un instinct destructeur, sont éminemment guerriers. Obligés ensuite de tirer de la mer leur nourriture journalière, ils sont marins audacieux et pêcheurs habiles: les poissons, en effet, composent une de leurs premières ressources. Sur les îles basses de ces archipels, qui sont découpées en bandelettes étroites de coraux, il ne croît point d'arbres à pain ni de *spondias*, mais seulement quelque peu de taro (*arum esculentum*) et du fara ou vaquois.

Les pirogues de mer des Pomotous sont grandes et solidement construites pour les navigations lointaines; et nous en vîmes à Papaoa plusieurs qui, malgré la distance des îles basses à O-Taiti, venoient de s'y rendre après plusieurs jours de traversée. Ces pirogues, de la dimension des chaloupes de nos pêcheurs, sont pointues à leurs deux extrémités, et fortement liées entre elles à deux pieds de distance par des madriers qui supportent une plate-forme solide: leur coque est pontée, surmontée d'un plat-bord; et les bordages sont très solidement chevillés. Sur la pirogue de gauche est établie dans toute sa longueur une banne en branches pliantes tissées à la manière de nos ouvrages de vannerie, et dont la surface est convexe en dehors et verticale en dedans, où se trouve l'ouverture; car c'est en ce lieu que couche l'équipage, et que sont placés les vivres de campagne. Le gouvernail de ces doubles pirogues est fort remarquable par la simplicité de son mécanisme: c'est un long morceau de bois s'évasant à l'extrémité en queue de poisson, et tournant aisément sur une cheville. Le mât, en bambou, est fixé par des cordages tissés avec des écorces d'*hibiscus*: une grande natte quadrilatère sert de voile; et ce qu'il y a de singulier c'est que l'amure ne diffère point de celles de nos embarcations: l'écoute est fixée sur l'un ou sur l'autre bord à une petite cheville en bois.

Les Pomotous façonnent leurs armes avec un bois très dur qui est rare sur leurs îles: ce sont des javelines quelquefois longues de quinze pieds, s'élargissant au sommet comme le fer d'une halle-

barde; elles sont ornées de sculptures travaillées avec beaucoup de goût. Il en est de même de leurs pagaies, qui sont ornées de dessins très gracieux de leurs haches en coraux, et de quelques autres ustensiles. Les femmes portent au cou des morceaux de nacre taillés en rond et dentelés sur leurs bords qui forment un collier imbriqué d'un effet très agréable que brillant. Le goût de ces naturels pour l'*ova-ava*, boisson âcre et piquante qu'ils composent avec une plante propre à toutes les îles de la partie du Sud, est très prononcé: aussi, contre l'usage de la plupart des Océaniens, recherchent-ils avec fanatisme nos liqueurs spiritueuses. C'est ainsi que pendant notre séjour à O-Taiti nous reçûmes la visite de deux équipages de deux pirogues pomotous arrivés le soir même: quelques verres d'une eau-de-vie de la forte du Chili accueillirent ces hôtes, et chassés de dessus leur visage les nuages sombres qui y gnoient. Ces naturels nous demandèrent la permission de danser, et voici à peu près le récit de ce qui se passa dans cette scène. Huit Pomotous se placèrent sur une seule ligne, en s'asseyant sur le sol; tous, d'un commun accord, frappoient sur leurs cuisses charnues des cuisses et des jambes avec la main disposée en creux; ce qui produisoit une sorte de bruit harmonique dont la mesure lente devint bientôt plus pressée et plus rapide. Pendant ce temps les insulaires chantoient des couplets sur un air monotone et lent, et modifioient la voix naturelle d'une manière à lui donner une inflexion rauque et macale. A mesure que le rythme devenoit plus rapide, un des huit Pomotous assis se levait avec prestesse et dansoit seul: toute sa pantomime se composoit de mouvements extrêmement rapides des bras et des jambes. Lorsque ce premier danseur se trouvoit fatigué, un second, puis un troisième, se levait à son tour, et c'est alors que cette pythique devenoit très intéressante. Ces danses sont toujours caractéristiques de celles qui peignent les combats retracent toutes les habitudes de ces peuples dans leur manière de faire la guerre, et sont en quelque sorte un mimodrame destiné à représenter sous les yeux de la tribu les hauts faits de ses guerriers: les Pomotous sont si passionnément cet exercice, ils y mettent tant de chaleur et d'action, leur âme est tellement ébranlée avec ce genre de plaisir, qu'on les voit bientôt se fatiguer de fatigue et leurs corps ruisselants de sueur. De même que tous les habitants des îles de la Société, leur langue, remplie de voyelles, leur permet d'improviser sur tous les sujets qui ébranlent le moins leur imagination mobile. Leur langage semble être soumis à une sorte de rythme, et pendant les jours est-il qu'ils sont cadencés, et qu'ils parlent composés d'un nombre uniforme de mètres. Lorsque qu'ils sont au milieu des étrangers, leurs yeux se ferment ordinairement quelques compliments

but de so  
eurs de l  
où ils v  
t la gorg  
ogue fran  
e-vie) pou  
et des Ta  
nnaires a  
reste les  
e l'archip  
he d'ou

## § VI.

naturels d  
récits pl  
ville a p  
es, serom  
ne coïnc  
également  
er que c  
eux, et  
mis de ri

Taitiens)  
en qu'on  
tenoient p  
on des t  
(bas peup  
gues et su  
différent d  
antageuse,  
nt à ce qu'  
à l'influenc  
caste priv  
très basané  
exception  
membres ont  
ne temps ro  
lles muscu  
cellulaire ép  
trop saillant  
hommes du  
baru: leur  
et quelques  
rer des isou  
les dimens  
itants sont,  
boucces.  
hysionomie  
te d'une gra  
omie. Leur  
nt des narin  
Leurs cheve  
1.

but de solliciter des présents : c'est ainsi que leurs danses de leurs chansons, qu'ils improvisèrent où ils vinrent à bord, rouloient sur ce qu'ils ont la gorge sèche, et qu'ils espéroient que dans la langue françoise on leur donneroit de l'*ava-ava* (eau-vie) pour l'humecter. D'autres fois ils se moquent des Taitiens, soumis à la domination des Anglais.

Le reste des Pomotous doivent être une jeune colonie de l'archipel de la Société; tous en eux rappelle l'île d'où ils sont sortis.

## § VI. DES O-TAITIENS.

Les naturels de l'île d'O-Taiti, si célèbres en France par leurs récits pleins de charme et de naïveté que l'on a publiés à Paris, et sur leurs mœurs, seront ici l'objet de notre étude. Notre objet ne coïncidera pas toujours avec celle qui est généralement répandue; mais on voudra bien remarquer que cette notice historique a été tracée par un homme de lettres, et que par conséquent il ne nous est permis de rien changer à notre premier sen-

timent. Les O-Taitiens sont le type de notre rameau océanique en ce qu'on ait pensé que le peuple et les chefs ne tenoient point à la même race : mais cette opinion des *tiaous* ou *tiraras* (les chefs) avec les *tiararas* (bas peuple) ne repose que sur des indications vagues et superficielles; car si la plupart des insulaires diffèrent des autres insulaires par une taille plus petite, par une teinte de peau plus claire, par une plus grande influence du soleil; d'ailleurs on observe que quelques hommes contretrouvés, très basanés. Tous les Taitiens, sans presque exception, sont de très beaux hommes : les hommes ont des proportions gracieuses, mais ils ne sont pas robustes en apparence; et partout les fibres musculaires sont enveloppées par un tissu cellulaire épais qui arrondit ce que les formes sont trop saillantes. Nous mesurâmes deux des plus beaux hommes du district de Mataval nommés Faeta et Faeta : leur taille étoit de cinq pieds huit pouces et quelques lignes, et il n'est pas rare de trouver des insulaires qui aient cette stature : les dimensions les plus ordinaires du reste des insulaires sont, terme moyen, de cinq pieds trois pouces.

Le physique des O-Taitiens est généralement celui d'une grande douceur et d'une apparence douce. Leur tête seroit européenne sans l'écart des narines et la grosseur trop forte des lèvres. Leurs cheveux sont noirs et rudes. La teinte

de la peau est d'un jaune rouge très peu foncé, ou celle que l'on connoit vulgairement sous le nom de couleur de cuivre clair. Cette coloration varie toutefois d'intensité, et c'est ainsi que beaucoup de naturels des deux sexes n'ont que ce brun qui distingue les peuples du midi de l'Europe. La surface de la peau est très lisse et douce au toucher; mais il s'en exhale une odeur très forte et très tenace qui est due en grande partie aux frictions d'huile de coco dont elle est sans cesse lubrifiée, et cette odeur persiste malgré les bains journaliers dont ils font usage. Hommes et femmes portent les cheveux coupés assez ras; ni les uns ni les autres ne s'épilent; mais les premiers s'arrachent la barbe, et ne laissent croître que les moustaches qu'ils taillent de manière à former un léger rebord sur la lèvre supérieure. Les membres sont nettement dessinés, et les jambes, d'après nos idées sur la beauté, sont remarquables par leurs belles proportions. Tout le système musculaire est largement développé; mais comme il n'a jamais été façonné pour un exercice de force, il en résulte la mollesse et l'inertie qui sont propres aux Taitiens. Leur démarche en effet est chancelante et comme mal assurée, et s'ils agissent c'est d'abord avec vigueur, mais bientôt leurs efforts sont épuisés. Comment en seroit-il autrement sur un sol où les produits alimentaires furent jetés en abondance, et où, pour les obtenir, il ne faut employer aucun travail ni aucun effort? De cette heureuse position, de cette fécondité de la nature, il en est résulté pour les O-Taitiens ces mœurs molles et efféminées, cette enfance dans les idées, qui les distinguent. C'est à cause de cela que les habitants de Borabora, moins favorisés, s'adonnèrent à la piraterie, et leur firent souvent la guerre avec succès. C'est par la même raison qu'ils ont adopté sans obstacle les nouvelles maximes qui leur furent portées par les missionnaires anglois, maximes qu'ont repoussées tous les autres peuples de la même race dont l'âme est plus fortement trempée.

On a longuement discuté anciennement sur ce que les Américains ne présentèrent point aux premiers observateurs un système pileux aussi épais que celui de beaucoup d'autres peuples : la question est aujourd'hui bien résolue; mais, pour ne parler que des O-Taitiens, cette partie accessoire de l'organisme est très abondamment fournie. Légers à la course, ces naturels sont habitués dès l'enfance à gravir à la cime des plus hauts cocotiers, et les arêtes des rochers les plus escarpés. Ils savent lancer les pierres avec la plus grande adresse, et leur coup d'œil est si juste qu'ils frappent le plus souvent le but qu'ils se proposent d'atteindre. Dressés dès la plus tendre jeunesse à la natation, les O-Taitiens dans l'adolescence se plaisent à évoluer au milieu des récifs; ils exécutent de très longs trajets sans éprouver

de fatigue. Leurs sens, habitués à des observations toutes instinctives, leur font avoir la conscience d'un oiseau caché dans le feuillage d'un arbre éloigné, ou d'un petit lézard qui bruisse au loin sous une pierre, lorsqu'un Européen essaie en vain de voir ou d'entendre ces animaux. Mais cette faculté du reste ne leur est point exclusive, on sait qu'elle appartient à tous les peuples isolés ou disséminés sur la surface de la terre, qui en font un usage journalier.

Dès leur bas âge les petits Taïtiens sont familiarisés avec les intempéries des saisons. Nous en avons vu qui restoient hors des cabanes et dans un état de nudité parfait, bien que la pluie tombât par torrents. D'ailleurs ces enfants de la nature peuvent se développer en paix; lutter contre les vagues au milieu des brisants, grimper sur les arbres et parcourir sans cesse les bois, forme leur première éducation, et, d'après cela, il n'est pas étonnant que les membres acquièrent cette aisance dans les mouvements qui est si opposée à la roideur et à l'immobilité d'un Européen.

Les femmes d'O-Taïti, ces prêtresses de Vénus, dont les attrails séducteurs sont peints avec tant de charmes dans Bougainville, Wallis et Cook, sont généralement très laides de figure. Ce n'est pas, nous le savons, l'opinion reçue en Europe; et les tableaux gracieux et fantastiques qu'on a faits de leurs traits se trouvent en quelque sorte présents à la mémoire pour infirmer notre jugement. Mais nous avons vu la plus grande partie du beau sexe taïtien, et nous pouvons affirmer sans crainte que dans toute l'île à peine trouveroit-on une trentaine de figures passables d'après nos idées sur la beauté, ou en citer une dizaine qui aient une physionomie attrayante, et encore faudroit-il les chercher parmi celles qui sont à l'aurore de la vie; car la maternité et les travaux du ménage les flétrissent de bonne heure. Toutes les femmes âgées sont dégoûtantes par une flaccidité générale, qui est d'autant plus grande qu'elle succède ordinairement à un embonpoint considérable. Les premiers navigateurs, en abordant dans cette île si belle par la pompe de sa végétation et la douceur de sa température, ont-ils été séduits par les plaisirs sensuels dont on les envira après de longues privations, ou bien la beauté du sang s'est-elle altérée à la suite des maladies vénériennes, ainsi que le pensent les missionnaires? Tout porte à croire que la première idée est la plus probable; la vie des gens de mer s'écoule au milieu de rudes vicissitudes, de privations de toutes sortes, et, dans les courts moments où ils peuvent satisfaire leurs goûts, ils s'y livrent avec un entier abandon. On conçoit facilement alors comment leur imagination doive de tous les avantages réunis le sol qui leur offre de faciles plaisirs, et l'éducation même ne garantit pas de ces prestiges, puisque nous voyons des

hommes graves partager le même sentiment. Camoëns entre autres n'a-t-il pas consacré un chant à peindre les voluptés que Gama et ses compagnons goûtèrent dans une île fortunée? Bougainville, Wallis, Cook, Bligh, ont rivalisé, dans leurs relations, en pointures un peu vives et à la manière d'Albane lorsqu'ils traçent les contours gracieux de la tournure agaçante, les yeux langoureux d'O-Taïtiennes, qui, au dire de ces navigateurs, n'auroient pu soutenir la comparaison avec les Françaises, dont le front n'est bruni que de cette demi-teinte qui ne messied point au visage des Andalouses. Si ce tableau ne concernoit qu'un petit nombre de jeunes filles, nous serions les premiers à en reconnaître la vérité; mais le sexe féminin, quoique assez universellement de certains traits dont se distinguent les Européennes, est tellement dénaturé, qu'il ne peut se dispenser de détruire les conventions fautive généralement répandues. Les Taïtiennes, avant le mariage, présentent cet embonpoint raisonnable qui prête de la grâce au visage en arrondit les contours, et est le signe le plus infailible d'une santé robuste; elles ont la taille forte et bien proportionnée, les mains très petites, l'élargissement singulier des traits de la face, peut-être à l'usage qu'ont les mères de composer dès l'âge le plus tendre la tête de leurs enfants d'une manière qu'il en résulte l'agrandissement du nez, l'aplatissement des ailes du nez et de la lèvre supérieure; des pommettes; de sorte que le nez, qui est généralement volumineux, et les lèvres fortes ne concourent point, comme on peut le penser, à l'embellissement du jeu de la physionomie; les avantages dont la nature libérale les a dotés sont point à dédaigner. Elles ont, ainsi que les hommes, les dents du plus bel émail et parfaitement rangées; leur œil est plein de vivacité; le nez, il est bien fendu, placé à fleur de tête, et vert par de longs cils effilés et abrité par un sourcil noir; leur chevelure est de cette dernière couleur, et le luisant qu'elle affecte est dû à l'usage de l'huile de coco, on moult, dont elle est généralement enduite; leur sein offre avec assez de fermeté une demi-sphère dont la fermeté soutient la poitrine, et qui se recouvre si imparfaitement; le bouton de rose que la libérale nature leur a donné, l'orbe d'albâtre de la femme issue de race européenne, que n'a plus cet incarnat et cette fraîcheur, est une sorte de mûre noire, longue, grosse comme le bout de doigt, entourée d'une auréole couverte de papilles saillantes, et colorée en brun foncé; ce sont les avantages physiques de l'O-Taïtienne la plus favorisée. La coloration de la peau des femmes est, ainsi que celle des hommes, d'un cuivre foncé. Quelques unes cependant sont remarquables

es grand  
s, qui ne  
ni à l'ac  
moins fon  
ssances p  
ntôt dét  
aler. Ver  
bonne h  
plus gr  
ns aient  
abolir l  
le gran  
on d'O  
essaire  
des ma  
es regard  
de nour  
nt que  
des chefs  
rogative  
seules se  
entr'al  
plus p  
ne cord  
une hui  
r, on le p  
allait p  
nfants ag  
seln mat  
nmes diffi  
re de viei  
ns. On ne  
lus auxq  
donner 'so  
missionna  
es mutatio  
complète  
es hommes  
es, plus i  
nature, pl  
es O-Taïti  
our leurs  
es les frapp  
le sans leu  
être détr  
stitutions r  
ndrement  
la deman  
eu Oro.  
peut prove  
encontre de  
toutes les  
e, ils sont  
es missionn  
x funestes e  
us ne partog

es grande blancheur, et les épouses des chefs, qui ne sont point soumises à des travaux ni à l'action du soleil, ont une teinte beaucoup plus foncée que celle des Provençales. Mais les mœurs précoces, le mariage et l'allaitement, ont tôt détruit les avantages que nous venons d'énumérer. Vers dix ans les filles sont nubiles et à bonne heure elles sont mères et très fécondes. Le plus grand service que les missionnaires nous aient rendu à ces peuples est de les avoir empêchés d'abolir l'affreuse coutume de sacrifier leurs enfants; le grand nombre de ceux-ci promet à la nation d'O-Taïti un accroissement d'autant plus considérable qu'elle avoit été diminuée par des épidémies, et des sacrifices humains. Les chefs regardent comme le plus sacré de leurs devoirs de nourrir leur progéniture, elles ne s'en occupent que dans des cas très rares; et les chefs, qui jouissent là comme ailleurs de l'autorité absolutive, ne se dispensent de ce pieux devoir. Les chefs s'entraident dans les douleurs de l'enfance, la plus proche voisine sert d'accoucheuse et se lie au cordon ombilical avec la valve transparente du huitre. Aussitôt que le nouveau-né a paru, on le plonge dans un bain d'eau fraîche; on l'allaité pendant long-temps, et nous avons vu des enfants âgés de trois ou quatre ans courir sans le sein maternel. Une observation dont nous sommes difficilement rendu compte est le peu de vieillards qu'on remarque parmi les Taïtiens. On ne rencontre en effet que très peu de vieillards auxquels on puisse surajouter plus de soixante-dix ans au plus. Aujourd'hui les missionnaires anglois tiennent des registres des mutations civiles, et cette question sera bientôt complètement résolue.

Ces hommes sont restreints dans la sphère de leur existence, plus ils sont près de ce qu'on appelle la nature, plus leurs liens de famille ont de force. Les O-Taïtiens en effet ont la plus vive tendresse pour leurs enfants; ils leur parlent avec douceur, les frappent jamais, et ne goûtent rien de la tyrannie sans leur en offrir. Ces bons sentiments ne sont point détruits que par la force tyrannique des superstitions religieuses; et tel père qui chérissait son fils le voyoit sacrifier sans murmure à la demande et sur les autels du redouté Oro.

Ces hommes peuvent provenir ce grand nombre de bossus qu'on rencontre de toutes parts à Borabora, à Taïti, à toutes les îles de la Société? comme ceux de l'île, ils sont spirituels, gais, et portés à la dissipation; les missionnaires attribuent cette dégénérescence à des funestes effets des maladies syphilitiques; nous ne partageons pas une opinion qu'ils ont

sans doute adoptée comme un thème de déclamation contre les navigateurs.

Ces bossus sont alertes, et plus d'une fois nous avons été étonnés de les voir gravir avec aisance jusqu'au sommet des plus hauts cocotiers.

Les travaux qui appartiennent à l'un ou l'autre sexe sont ainsi répartis: les femmes fabriquent les étoffes, tissent les nattes et les chapeaux de paille; elles sont là comme ailleurs les gardiennes des maisons. Les hommes élèvent les cabanes, creusent les pirogues, plantent les arbres, en cueillent les fruits, et cuisent les provisions dans les fours souterrains. Seuls ils vont à la pêche, ou parcourent les récifs pour y recueillir les mollusques dont ils se nourrissent.

Paresseux par essence, les Taïtiens trouvent dans le sommeil ou le repos le souverain bonheur; ils se couchent généralement dès le crépuscule. Depuis l'arrivée des Européens, cependant, quelques familles ont pris l'habitude des courtes veillées; et là le père ou le grand-père, éclairé par la flamme vacillante que jette une mèche imbibée d'huile de coco et renfermée dans la coque de la noix, raconte à ses enfants des aventures de pêche, ou les instruit de l'histoire d'O-Taïti ou des mystères de leur religion. Le narrateur, dans ses récits, accommode ses gestes, les inflexions de sa voix, au sujet dont il s'occupe. Tous les membres de la famille couchent le plus ordinairement tête-à-tête dans une même pièce, sur des nattes jetées sur le sol. Nous avons fréquemment vu de jeunes époux couchés sur la même natte que leurs pères et mères, frères et sœurs. Les chefs seuls couchent sur des nattes tendues sur des châssis, et des étoffes d'écorce d'arbre à pain sont suspendues alentour en forme de draperie. Ils ont aussi l'usage de la sieste, et tous les insulaires dorment habituellement depuis midi jusqu'à trois heures.

Les O-Taïtiens font trois repas principaux: nous disons principaux, car ils mangent presque à toutes les heures du jour. Cependant les repas de famille se font le matin de très bonne heure, vers midi à peu près, et le soir au coucher du soleil; mais il est bien rare de rencontrer un naturel sans qu'il ait dans la main un morceau de fruit à pain cuit sous la cendre, ou une noix fraîche de coco, dont ils aiment passionnément le lait émulsif.

Leur cuisine est simple, et la nature a pourvu d'une manière libérale aux substances alimentaires et aux fécules, que nulle part on ne rencontre en si grande abondance. Pendant sept à huit mois les arbres à pain ou *matores* donnent leurs fruits; pendant le reste de l'année ils ont ou des cocos ou des taros, des ignames ou des racines de *têré* (*tacca pinatifida*, LINNÆUS). Ils ont aussi le soin de faire des préparations destinées à varier leur nourriture

ou à servir dans des temps de disette : ainsi ils recitent des fécules très pures et très belles des racines d'*arrou-root* et de *taro* ; ils font du *sapat*, sorte de pouding composé de chair de fruit à pain et de coco, qu'ils nomment *poë-taro* lorsqu'on y ajoute des feuilles d'*arum*, et *poë-pya* lorsque c'est du jus de coco et de la racine de *pya* râpée. Mais de toutes ces préparations la meilleure sans contredit est la confiture qu'ils appellent *popoe-fayi*, et qui est un mélange de fruits à pain cuits avec des bananes de montagnes.

D'après les idées nouvelles que leur ont transmises les missionnaires, les Taïtiens sont dans l'usage de n'allumer leurs fours souterrains que les samedis ou la veille des grandes fêtes ; et les aliments qu'ils y font cuire servent pour toute la semaine : lorsque les provisions viennent à manquer, ils se bornent à rassembler devant leur porte quelques charbons sur lesquels ils grillent des fruits à pain ou des racines. Quoiqu'on ait décrit bien au long les fours dont se servent surtout les insulaires de l'archipel de la Société, cette méthode est si avantageuse pour donner un goût exquis aux mets qui y sont soumis, elle est si simple, mais en même temps si remarquable, que nous ne pouvons nous dispenser d'en parler, au moins brièvement. A quelques pas de leurs cabanes les habitants creusent un trou circulaire assez vaste, mais peu profond, dont ils garnissent le fond avec des pierres (des morceaux de trachytes) ; puis ils allument un grand feu, sur lequel ils placent une couche de terre pour empêcher que la chaleur ne s'évapore. Lorsque le degré de calorificité est assez élevé, ils découvrent le four, et ils mettent au fond, sur un lit de pierres échauffées, recouvertes de feuilles de bananiers, un cochon, dont le ventre est rempli de pierres chaudes : on fait un lit de ces dernières par-dessus, et on renouvelle le feu par le moyen d'enveloppes filamenteuses ou brou de cocos très sec. En dessus ils forment des soupiraux, par où s'écoule la fumée en colonnes épaisses. Souvent ils placent en deuxième plan divers rangs de fruits à pain ou *matoré*. L'ensemble du four est ensuite recouvert, et le feu entretenu environ une demi-journée. Lorsque la cuisson approche de son terme, on enveloppe le four entier d'une couche épaisse de terre, et la chaleur se concentre et donne le dernier degré de cuisson. Les pierres du pays, très poreuses d'après leur origine volcanique, sont très propres à propager la chaleur. C'est au moment de servir, dans les repas d'étiquette donnés par les rois, qu'on découvre le four ; et les fruits à pain qu'on en retire, et les viandes rôties, conservent un parfum délicieux et une succulence qu'on chercheroit en vain dans celles préparées par les procédés européens.

Les aliments usuels consistent donc en viandes,

en fruits et en racines. La chair qu'ils estiment plus est celle du cochon, qu'ils appellent *porc* ; mais tous les habitans ne peuvent en goûter rarement. Ils aimoient autrefois les chiens (dont ils élèvent des poules (*moëna*), ramassent les poissons dans les broussailles, et n'en font aucun usage) ; mais ils aiment passionnément le poisson, qu'ils mangent presque constamment cru, et consomment beaucoup de coquillages, d'holothuries, d'aplysies, qu'ils ramassent sur la mer jette à la côte, ainsi que de gros crustacés.

Mais la base réelle de leur existence est le fruit qu'ils appellent *matoré*, que l'utile arbre à pain leur a produit. Avec le coco la Providence divine a procuré à ces peuples une vie exempte de besoins, ou du moins à laquelle ils ne sont pas forcés de conquérir avec les premiers aliments.

Le *rima* ou fruit à pain se mange cuit : il se prépare pendant une partie de l'année des fruits verts qu'on recueille au fur et à mesure qu'on en a besoin ; on les fait cuire en janvier, février, novembre et décembre, dans un four de terre pour en faire un pain qui se conserve de produire. On a alors eu le soin de convertir la pâte en une sorte de conserve aigrelette qui dure pendant un espace de temps, et qu'on mange conjointement avec les bananes séchées au soleil et pressées par de fortes ligatures appelées *piri*, et qui ressemblent entièrement à des carottes de tabac. Les Anglois ont inventé récemment cette dernière préparation, que les marins font usage comme un excellent aliment. On vend à la boutique. Avec le *rima* frais ils fabriquent une pâte en triturant sa pâte unie à celle des bananes cuites ; ils étendent aussi sa fécule, qu'ils font sécher ; ils y ajoutent un instant, pour faire une boisson instantanée qui a une saveur aigrelette, une consistance épaisse, et une couleur blanchâtre qu'on nomme *popoe*.

Le cocotier paroît avoir été créé pour être dans toutes ses parties ; aussi les Taïtiens n'ont rien de plus précieux que ce brillant palmier. Ses noix encore vertes servent, de préférence, pour leur nourriture et leur boisson. Ils appellent le palmier *ari*, et le fruit *moëna* ; dans cet état ils aiment à le manger avec le lait butyreux contenu dans son intérieur ; mais ils mangent la chair molle qui tapisse les parois intérieures des noix en la râclant avec les doigts ou quelquefois avec un fragment de la coque, et la dévorent en un instant. Les jeunes cocos, non développés ou en bourgeons dans la spathe, sont une friandise recherchée qu'ils appellent *couto*.

Les cocos parvenus à parfaite maturité sont conservés pour la fabrication de l'huile. Les naturels vont dans les bois recueillir ceux qui sont germés, et ils mangent l'intérieur, qui est très agréable, avec une grande sensualité, tandis qu'ils rejettent la chair qui reste encore autour de la noix comme trop dure et seulement propre à fournir l'huile.

qu'ils estiment  
s appellent pour  
ent en goûter  
les chiens (ou  
ramassent les  
t aucun usage  
n, qu'ils mangent  
omment beau-  
d'aplysies, que  
grus crustacés.  
istence est le  
uille arbre à  
ence divine a  
le besoins, ou  
nonquérir avec  
ps.

ro rôti fait partie intégrante des matières  
ires. On en retire une très belle fécule par  
; mais la plus estimée s'obtient des racines  
pèce de *maranta* appelée *tii* (1), qui donne  
es Anglois appellent *arrow-root*, et sur la-  
missionnaires ont imposé un tribut. Cette  
est très blanche, très gommeuse, et est très  
pour les maladies consomptives et les dys-  
chroniques. Par elle-même, d'ailleurs,  
ait d'aucune propriété spéciale autre que  
solue aux fécules de pommes de terre, de  
Ils emploient encore, dans le même but,  
cales radicalaires que produit le *tarca pin-*  
qu'ils appellent *tévè*, tandis qu'ils don-  
racine le nom de *pyn*. Les ignames four-  
eurs racines douces et sucrées par tronçons  
eux longs de plus d'un pied, et recouverts  
derme rougeâtre qu'ils nomment *coui*. Ils  
encore diverses plantes sauvages éminem-  
ritives, et ils ont en quantité une sorte de  
Ils ne font que sucer la canne à sucre, dont  
ent la portion ligneuse. Ils ont d'ailleurs  
ts l'orange, le citron, la papaye, qu'on leur  
mais au premier rang on doit mettre le *vy*,  
*spondias dulcis*, dont la saveur déplaît d'a-  
cause d'un goût résineux qui domine dans  
ne, mais qui disparoit lorsqu'on enlève la  
ur faire place au goût exquis et sans mé-  
la chair, dont il se fait une grande con-  
on. Ce fruit est aqueux, et fond sur les lè-  
qu'il est mûr; mais à ce point il ne peut se  
er. On le cueille lorsqu'il est encore vert,  
transporter à bord des navires et le faire  
mer.

créé pour être  
si les Taïtiens  
Ses noix encore  
pour leur noum  
e palmier *ari*, et  
s aiment avec  
ns son intérieur  
pisse les parois  
ts ou quelquefois  
a dévorent en un  
développés ou  
sont une friandise  
o.  
rfaite maturité  
de l'huile. Mais  
cueillir ceux qui  
érieur, qui est  
sualité, tandis  
ore autour de la  
t propre à four-

retroit du *té*, par la fermentation de la racine  
l'eau, une sorte de rhum très fort.

pendant deux ou trois jours, de la racine du *piper methysticum*. Cette liqueur occasionne un sommeil profond, puis des transpirations abondantes, et par suite des ivresses furieuses. Ils s'en servent encore aujourd'hui, mais principalement comme remède. C'est par analogie avec l'*ava*, quant aux effets, qu'ils ont nommé *ava-ava* cette plante nauséabonde, dont ils ne font pas usage ou du moins fort peu, connue dans l'univers sous le nom de *tabac*.

Le goût des O-Taïtiens pour les vêtements d'Europe est effréné. Il semble que sous l'habit d'un homme éminemment civilisé ils doivent acquérir le mérite qui le distingue, et s'attirer la considération qu'on lui porte. Telles sont du moins leurs idées à ce sujet. Aussi les voit-on chercher par tous les moyens imaginables à obtenir des habits, des chapeaux, des cravates de soie, et particulièrement des chemises. Ils n'en sont pas encore au point de porter des culottes et des souliers. Le petit nombre des navires qui y relâchent, proportionnellement à la masse de la population, ne peut assez fournir de nos tissus pour vêtir la plupart des naturels : ils ont donc été forcés de conserver leurs anciennes étoffes faites avec l'écorce des arbres, de s'habiller en mêlant fréquemment les vêtements européens et taïtiens.

Le costume journalier est assez simple pour le commun du peuple : il se compose chez les hommes d'un morceau d'étoffe servant de pagne, et s'ajoute sur le *maro*. Quelquefois ils jettent sur les épaules une pièce légère, trouée au milieu pour le passage de la tête. Le pagne sert à recevoir divers petits objets. Les jeunes garçons jusqu'à l'âge de quatorze à quinze ans sont complètement nus, hormis l'étroit *maro* qui recouvre les parties génitales. C'est habituellement une bride étroite qui ceint les reins, et dont un pli enveloppe les testicules et retombe sur le pubis ; un autres bout passe sur le périnée et l'assujettit. Les chefs ont des *maro* faits avec des écorces très molles et tissées à la manière des nattes fines : ils sont longs de plusieurs aunes, et larges de trois pouces. Les jeunes gens portent souvent un réseau de vieux filets sur la tête, et ont les oreilles percées pour recevoir des fleurs.

Dans les jours de cérémonie les chefs portent une longue pièce d'étoffe ouverte au centre, appelée *tipouta*, retenue sur les épaules par la tête, semblable au *poncho* des Araucans, et retombant jusqu'aux chevilles, à la manière des chasubles de nos prêtres. Sa couleur est blanche, mais les bords et surtout les angles sont ornés de feuillages imprimés, et vivement colorés en rouge par le suc rutilant du *maki*. Une autre pièce d'étoffe ceint le corps, sa finesse est plus grande que celle de la précédente : elle forme plusieurs ours sur les reins, et ses couleurs varient du brun au jaune serin. Les naturels

savent tresser la paille, et ils s'en font des sortes de chapeaux. Ils remplacent quelquefois cette coiffure par un turban de toile.

Les chefs aiment à se vêtir à l'euro péenne, et dans leur plus grand négligé ils portent aujourd'hui un chapeau de paille, une chemise et une natte très fine, très moelleuse, d'une couleur vive, qui enveloppe réglément le corps.

Le costume des femmes est le même pour tous les âges, lorsqu'il consiste en habits du pays; mais il diffère là comme ailleurs suivant le rang ou la fortune de celle qui est empaquetée dans des robes venues des manufactures d'Angleterre. Ce n'est que par des échanges, de cochons entre autres, qu'elles obtiennent les indiennes et les rubans qui les défigurent aujourd'hui. Ce qui est commun à toutes ce sont les petits chapeaux de paille dont elles couvrent leurs têtes, et qu'elles font elles-mêmes avec les jeunes écorces macérées du *pourao*, ou les chaumes d'une graminée nommée *mouu*. Ceux-ci, beaucoup plus rares, sont satinés, brillants, et ont tout l'éclat des chapeaux de paille de riz ou d'Italie. Deux grandes pièces d'étoffe drapées avec art composent tout leur habillement: la première, d'une blancheur éblouissante, ceint les reins, et enveloppe tout le haut du corps: les deux extrémités sont jointes l'une avec l'autre, et engagées sous un pli qui les retient pour retomber avec grâce. Un long manteau couvre les épaules; sa couleur est également blanche. Les deux bouts s'attachent au-dessus des épaules, retombent sur les bras, qu'ils laissent libres, tandis que le reste de l'étoffe fait plusieurs circonvolutions autour des reins, et remonte voiler à demi le sein, plutôt pour la forme que par principe de pudeur. Cette espèce de tunique extérieure ne se porte que les jours de cérémonie; dans leur intérieur elles sont à demi-nues. Pour la pluie cette longue robe antique est faite avec une étoffe plus épaisse, brune ou marron en dehors, et enduite d'une gomme qui la rend imperméable à l'eau. Les jeunes filles, et les plus coquettes surtout, ont sur les épaules, et sans autre voile, une sorte de petit fichu étroit, très blanc et travaillé en losanges à jour. Toutes les femmes indistinctement vont nu-pieds. La portion la plus brillante de leurs atours est sans contredit le goût qu'elles ont pour les guirlandes de fleurs: celles-ci sont de plusieurs espèces, mais généralement elles préfèrent à l'éclat des corolles les tiges fanées mais odorantes du basilic par exemple. Cette plante qu'on a introduite à Taïti croît partout maintenant, et les femmes portent de gros paquets de ses tiges fanées sur la tête. C'est ordinairement la fleur de l'*ibisrus rose de Chine*, qu'elles entrelacent pour former sur leur front un large faisceau, d'autant plus remarquable que cette fleur possède l'éclat le plus vif du vermillon uni au carmin; quel-

ques jeunes gens s'en font aussi des couronnes. L'autre fleur chérie des femmes est la *gardenia*, dont l'odeur est très suave et très pénétrante; elles inversent les lobes de leurs oreilles des longs tubes des corolles virginales qui se fanent bientôt. Quelques unes portent des perles fines enfilées, en place de pendans d'oreilles, mais seulement d'un côté. Cette coutume de se placer des fleurs dans les oreilles est d'autant plus remarquable qu'on la trouve aujourd'hui chez presque tous les peuples malais des îles de la Sonde ou des Moluques. A Taïti les femmes se font souvent des fleurs factices qu'elles placent au même lieu. Ce sont des feuilles odorantes, des fleurs auxquelles elles accordent des sens ou quelques propriétés, qu'elles attachent à un petit bâton, et qu'elles conservent longtemps ensuite. Peut-être cet usage est-il propre aux îles; mais je ne sais pas si on l'a vu ailleurs. On ne sait rien de positif à cet égard, ce que nous ignorons. Elles parfument leurs vêtements avec des noix de toumanou (*calophyllum inophyllum*).

Les femmes ont généralement, pour garantir leur figure de la trop vive action du soleil, une sière faite avec les folioles du cocotier, et qu'elles appellent *niao*: cette coutume est aussi suivie par quelques hommes et surtout par des jeunes gens.

La fabrication des étoffes est l'occupation principale du sexe féminin, et, quoique fréquemment décrite, elle mérite de fixer l'attention. On a peine à croire en effet qu'avec des moyens imparfaits et en même temps si simples ces peuples aient pu se façonner des vêtements aussi ingénieux et si commodes, en se servant d'écorces d'arbres. Les voyageurs jusqu'à ce jour n'ont mentionné que le mûrier à papier ou le *broussonetia* comme le végétal qui fournit son *liber* pour la fabrication de toutes très fines: mais cet arbre, qui sert aux mêmes usages en Chine et au Japon, est rare à O-Taïti quoiqu'il y soit cultivé; on n'emploie guère ailleurs d'hui que ses fibres, dont on tisse des chapeaux des sortes de fichus très légers. Plusieurs arbres des écorces que les O-Taïtiens utilisent, mais qui fournit à l'habillement de presque toute la population est l'arbre à pain. On choisit à cet effet les branches les plus jeunes ou les plus tendres, on fend longitudinalement, et on les dépouille avec facilité. Leur liber est épais, composé de plusieurs couches, enduit d'un suc gommeux très tenace, très propre sous le battoir à lier les fibres entre elles et à permettre qu'elles s'étendent largement, à mesure qu'elles perdent de leur épaisseur. On fait sécher pendant trois jours ces écorces, afin de les dépouiller de l'épiderme qui les recouvre, et on garde souvent le feuillet du liber le plus tendre des fibres qui est coloré en marron. Ajouté à d'autres écorces, il sert à donner plus d'épaisseur à l'étoffe portée dans la saison des pluies, en

ouronnes. Une  
gardentia, de  
ante; elles tra  
longs tubes  
bientôt. Que  
sfilées, en pla  
ment d'un se  
s fleurs dans  
ole qu'on la  
ous les peup  
foluques. Au  
es fleurs facti  
ont des feuil  
es accordent  
es attachent  
vent long-tem  
propre aux fil  
mour, ce que  
tements avec  
ophyllum).

ps que celle-ci prend la couleur brune qui le  
ngue.  
utre le mùrier à papier principalement réservé  
tissus très fins, et l'arbre à pain, appelé *ourou*,  
est universellement employé, ces insulaires se  
ent encore au besoin des écorces de l'*hibiscus*  
*ceus*, de celles d'un arbre à feuilles lancéolées,  
mé *ori-sioua*, de l'écorce du *tiaily* ou plane  
*ook* (*aleurites triloba*), de celle du tamanou, et  
quelques autres dont les noms nous sont in-

us.  
avant de commencer leur préparation, les fem-  
font macérer les écorces dans l'eau; elles en ap-  
ent ensuite la pâte dans un local où l'on fabrique  
biles et qu'on appelle *hao*: les morceaux de pâte  
t alors que trois à quatre poices de largeur sur  
longueur déterminée, et les parcelles sont con-  
ées soigneusement pour fermer les trous, lors-  
la toile déchire, ce qui arrive dans le premier  
ent du battage. Ces écorces malaxées sont ap-  
nées sur un madrier en bois un peu épais, et  
ération est entamée à l'aide d'un battoir appelé  
é. Cet instrument, aujourd'hui très connu en  
pe, est long de quinze poices; il est réguliè-  
quadrilatère, et a un pouce et demi sur chaque  
et quatre à cinq poices de manche; il est fait  
seul morceau de bois très dur. La première  
celle avec laquelle on commence à frapper les  
es, est rayée longitudinalement par des lignes  
eu fortes et en petit nombre; dans la seconde les  
res diminuent de profondeur et leur nombre  
ente; ainsi de la troisième; la quatrième est  
orte de rainures extrêmement fines: c'est aussi  
qui sert à terminer l'étoffe en lui donnant la  
ère façon.

ors l'écorce constamment humectée avec de l'a-  
p, et tenue fraîche dans des paquets de feuilles  
ppé, est frappée dans le même sens par plu-  
*eyeyé*. On a en effet le soin de ne jamais bat-  
r le même endroit: les coups vont de proche  
roche. Cette opération dure long-temps, et se  
ue tantôt dans le sens de la longueur, et tan-  
s celui de la largeur, de sorte que les fibres,  
ment agglutinées entre elles, forment une es-  
d'entre-croisement qui imite la trame de nos  
Lorsqu'on arrive sur les bords, on apporte  
ne soin à n'étendre de l'écorce que ce qui est  
aire pour conserver la régularité du carré. Il  
maintenant des cabanes consacrées à la fabrica-  
es étoffes destinées aux chefs ou aux mission-  
; on condamne les jeunes filles qui ont commis  
es fautes, ou qui ont eu quelques faiblesses,  
aire tant de pièces dans un temps donné. Sou-  
les se réunissent une dizaine pour travailler;  
dans ce cas une femme âgée et expérimentée  
est toujours à l'opération: elle porte le premier

coup, et ses jeunes compagnes continuent, en frap-  
pant en mesure, sur l'air d'une chanson du pays.  
C'est principalement à *Borabora* que souvent nous  
avons entendu cette harmonie assez bruyante, qui  
dans le lointain, au milieu des bois, produit un sin-  
gulier effet.

Ainsi sont fabriquées les étoffes communes. Le  
même procédé est usité pour les toiles très fines,  
seulement on y apporte plus de soin. Quelques étof-  
fes, ordinairement très blanches, et destinées à être  
jetées sur les épaules, présentent des dessins à jour.  
On les fait en se servant du battoir ordinaire; mais  
lorsque leur confection avance, on fait succéder un  
instrument fait exprès, dont les faces sont couvertes  
de ronds, de losanges, qui s'impriment sur la toile,  
et qui, en éclaircissant l'épaisseur de l'écorce, y ap-  
plique les dessins qui sont sculptés sur ses faces.

Non contents d'être parvenus par des moyens si  
simples à se vêtir, les O-Taïtiens ont voulu em-  
bellir les produits de leurs manufactures. Leur sel  
leur a encore fourni des matières colorantes que ne  
dédaigneroient pas nos arts, et ils possèdent surtout  
un rouge qui jouiroit d'un magnifique éclat s'ils sa-  
voient les moyens de le fixer solidement. Ce rouge  
est exprimé simplement du fruit d'un figuier, qui  
croît partout dans les bois des montagnes, et qu'ils  
appellent *maki*. La tige du *maki* (!) est à peine de  
la grosseur d'une petite aveline; elle est axillaire le  
long des rameaux, l'arbre qui la produit est très ra-  
meux et peu élevé. Son suc intérieur est verdâtre,  
ainsi que l'épicarpe; ce n'est que dans l'eau que la  
matière colorante rouge se dissout, étant avivée par  
le suc astringent et acide de l'arbre d'un *bestier*.  
La couleur du *maki* tient du vermillon uni au car-  
min. Ce prend une teinte brillante. Nous avons vu  
les mains de quelques femmes occupées à y plonger  
des étoffes aussi rouges que si elles eussent été  
trempées dans un bain de pourpre. Mais son éclat  
se perd sur les toiles, parce qu'il faudroit, pour le  
fixer, l'emploi de l'alun ou d'un autre sel aussi actif.  
Avec ce rouge ils peignent ordinairement le milieu  
et les angles des grandes *piéres* qu'on jette sur le  
corps. Les dessins du milieu sont informes, ceux  
des angles représentent un feuillage très découpé  
et très élégant, qu'ils impriment par le moyen des  
feuilles d'une jolie fougère des montagnes, nommée  
*erimon*. Ils trempent cette fougère dans la liqueur  
colorante toujours obtenue à froid, et ils lui font  
ainsi remplir l'office de planche, propre à trans-  
mettre ses découpures et ses formes. Ce rouge se  
nomme *meaoutouté*.

On teint encore ces toiles d'écorce d'arbre en jaune

(!) *Ficus tinctoria*, Forster, Prod., n° 403. *Fol.*  
*obliqua ovatis, obtusis, recept. turbinatis, basi ca-*  
*lyculatis. Ins. societatis. Persoon, l. II, pag. 610,*



serait très tendre, nommé *meurérés*. Cette autre couleur est obtenue d'un arbre appelé *nonu* (1).

Les lavages répétés dans l'eau courante, et en se servant des feuilles d'un convolvulus non volubile, nommé *pouai*, en place de savon, donnent aux étoffes usuelles une blancheur aussi pure que celle de la neige.

Ces naturels ont enfin trouvé le moyen de former des vêtements imperméables à la pluie, en les enduisant d'une gomme d'un brun rouge, dont l'origine et la préparation nous sont inconnues.

Après les vêtements, il est indispensable de parler de cet accessoire durable, dont la peau conserve des traces indélébiles, et qui résulte du tatouage. Les habitants des îles de la Société aiment passionnément ce genre de décoration, et ils ont poussé aussi loin que possible l'art de se tatouer. Chez eux et surtout à Taïti cet ornement servoit à indiquer les rangs de la société ou les services rendus par quelques guerriers. La mode et les habitudes locales exercoient aussi leur empire dans les distributions des dessins. Mais les missionnaires ont défendu sous des peines sévères les pratiques de ce tatouage, sous prétexte qu'il ne servoit qu'à produire de grands désordres, par les passions tumultueuses qu'il excitoit dans le cœur des femmes qui ne pouvoient résister à un charme aussi puissant et aussi séducteur. Les enfants nés depuis l'établissement du christianisme sont, malgré cette interdiction, les seuls qui ne soient point tatoués; tous les naturels, et surtout les jeunes gens, sont si envieux de faire ajouter à leurs dessins des accessoires nouveaux qu'ils préfèrent fuir dans les bois pour s'y barrioler le corps à leur fantaisie. Ce qui inquiétoit les missionnaires pendant notre séjour étoit le désir que manifestoient divers chefs pour sacrifier à cette ancienne coutume, et la conduite de ces ministres devenoit très embarrassante; car le refus de même que l'adhésion avoient à leurs yeux des inconvénients réels.

L'opération par laquelle on incruste des dessins dans la peau est nommée par les Taïtiens *tatou*, d'où nous avons fait le mot de tatouage. Elle se pratique au moyen d'un très petit morceau d'écaille de la largeur d'un ongle, et garni sur son bord d'une suite de dents très fines et très aiguës. Un petit manche est fixé à la portion opposée aux dentelures. On trempe ces dents dans du noir de fumée, qu'on obtient en brûlant l'écorce ligneuse de la noix de Bancoul (*aleurites*), et on les applique sur le lieu qu'on veut tatouer; alors on tient de la main gauche cet instrument qu'on dirige, tandis qu'on a dans la droite une petite baguette légère, avec laquelle on frappe sur le manche pour faire entrer les dents sous le

derme. Il faut beaucoup de temps et de patience pour graver les dessins nombreux qui couvrent le corps des naturels; mais ces broderies sont renouvelées plusieurs fois dans le cours de la vie. Les déchirures qui résultent de l'introduction de l'instrument boursoufflent et s'enflamment, et donnent souvent lieu à une fièvre intense.

Le tatouage forme ainsi une sorte de vêtement indélébile à des hommes le plus ordinairement nus. Aussi les mieux tatoués sont-ils fiers de cette parure, qu'ils montrent avec orgueil : les représentations hiéroglyphiques varient quant aux détails, mais elles se ressemblent toutes par la disposition générale. Les O-Taïtiens n'ont aucun dessin sur la figure, ils diffèrent en cela du plus grand nombre de leurs voisins du même archipel. Les princes et les femmes des chefs ont toutes les mains et les jambes tatouées de la même façon, et de manière à imiter des gants ou des brodequins élégants. Les épouses des simples ratiras ont aussi le droit de porter des dessins gravés sur les fesses et sur les bras, attribut plus spécial du haut rang. Ce blason, dans un endroit qui paroit peu convenable, se compose de cercles nombreux et entrelacés, tantôt ronds, tantôt dentelés, et se terminant en suivant la courbure de l'os iliaque. Chacun d'eux se compose d'une réunion de lignes tantôt droites, tantôt flexibles, tantôt étroites, tantôt larges. En un mot, l'attention est bien supérieure aux dessins mal dessinés que portent sur le corps les matelots d'Europe. Les bras sont bordés, en dedans et en dehors, de lignes en losanges qui aboutissent aux doigts; et les cuisses et les jambes aux parties intérieures et extérieures offrent de larges bordures. La poitrine est souvent revêtue de soleils, d'idoles, et autres représentations plus ou moins bizarres. Un insulaire de Païtiti s'étoit fait recouvrir la moitié du corps d'un dessin dont l'effet étoit horrible : aussi passoit-il pour un guerrier fameux, mais féroce et sans pitié. Un autre, paru, chef du district de Matavai, n'avoit qu'un petit carré placé derrière l'oreille; ce qui, contrairement avec d'autres circonstances, nous pouvoit faire penser qu'on attache à cet usage des idées dont nous ne possédons pas la clef. Du reste c'est aussi l'opinion des missionnaires, mieux instruits que nous sur quelques unes des coutumes de ces peuples. Tout porte donc à croire qu'il étoit le symbole des fonctions de chaque individu, et l'armoire de sa vieillesse. Le tatouage se pratiquoit dès l'âge de dix ou quatorze ans, et l'opérateur recevoit pour sa peine un cochon.

Les femmes avoient anciennement l'usage de se couvrir en signe de deuil la chevelure de leurs parents; mais parfois on la déposoit comme offrande sur les autels des dieux. Aujourd'hui ces cheveux, tressés en une grande patience et nommés *tomou*, ne sont plus

(1) *Morinda citrifolia*, L. Rumph. Amb. 2, pag. 158. Persoon, t. I, pag. 201.

un usage, qui abor... constructi... elles sont... des gens... ces en terr... hes d'égal... tres, mais... Quelques... se compo... de fara... transporté a... Les feuille... quets; po... en un ce... liant. L'e... re libre. C... dimension... ar le falte... e les toitru... eilleures... pays civi... térieur m... ges; par... unies en co... de la mais... abanes des... air y circule... forment le... ouvres, il... les plus ind... le pourtout... la pluie. L'é... érable, et o... troite ouvert... Musiciens fam... ombreuse lig... ception, so... plantés t... de trois pied... eux plant... ces ceinture... animaux, q... es pores, ne... cases des ch... , quant à l'é... is elles ont... ents. Ceux-c... s compactes, ... oration des ap... aite, car elle... maison. Dans... e N. Brown a d... appelle *panda*... des feuilles qui... Is

un usage, et sont volontiers vendus aux Euro-  
qui abordent dans l'île.

La construction des cabanes appartient aux hom-  
elles sont toutes bâties sur le même modèle :  
des gens du peuple sont formées de bambous  
cés en terre par une de leurs extrémités, ou en  
ches d'égale grosseur et serrées les unes contre  
lres, mais de manière à laisser du jour entre  
Quelques traverses maintiennent le tout. La  
se compose de chevrons qui supportent les  
s de *fara* ou vaquois<sup>(1)</sup>; et ce mot de *fara* a  
ansporté aux cabanes même, qu'on nomme  
Les feuilles du *fara* sont séchées et réunies  
quets : pour les mettre en œuvre on les as-  
e en un certain nombre sur des baguettes en  
liant. L'extrémité lancéolée de la feuille  
re libre. On applique ces baguettes, de la  
dimension, sur les chevrons, en commen-  
ar le faite : elles s'adaptent tellement entre  
e les toitures fabriquées de la sorte sont beau-  
eilleures pour l'usage que celles qu'on fait  
pays civilisés avec les ardoises ou les tui-  
l'intérieur ressemble aux toits de chaume de  
anées en couche épaisse, tandis que dans l'in-  
de la maison la toiture est lisse et régulière.  
cabanes des Taïtiens sont généralement vas-  
air y circule librement à travers les barreaux  
forment les parois. Souvent même, chez les  
nuvres, il y pleut dans l'intérieur, par les  
les plus industrieux ajoutent des nattes pour  
le pourtour et se garantir des vents régnants  
la pluie. L'élévation de ces demeures est peu  
érable, et on ne peut guère y entrer que par  
roite ouverture. D'ordinaire on y trouve pé-  
lusieurs familles établies, qui y résident avec  
ombreuse lignée. Les alentours des cabanes,  
ception, sont fermés par un entourage en  
s plantés très près les uns des autres et  
de trois pieds. On ne peut les enjamber que  
s pieux plantés à cet effet. Le principal avan-  
e ces ceintures est sans doute de s'opposer à ce  
s animaux, qu'on laisse en liberté, et notam-  
es porcs, ne puissent s'y introduire.

Les cases des chefs sont grandes et vastes, con-  
e, quant à l'extérieur, comme les précédentes,  
is elles ont de plus un grand nombre d'ap-  
ents. Ceux-ci ne sont point isolés par des  
s compactes, mais seulement par des troillis.  
aration des appartements ne s'élève pas jus-  
alte, car elle s'arrête au milieu de la hauteur  
maison. Dans ces sortes de cabinets sont des

(1) M. Brown a différencié du *pandanus humilis*,  
appelle *pandanus spiralis*, par rapport à l'in-  
des feuilles qui vont en spirale.

nattes tendues sur quatre montants ou jetées sur le  
sol, destinées aux divers membres de la famille.

Les maisons du domaine public, sortes de cara-  
vansérails où tout habitant d'un district qui va pour  
affaire dans un autre peut aller tendre sa natte et  
résider, sont bâties sur de plus grandes proportions.  
Elles n'ont qu'une toiture supportée par des rangées  
de piliers en bois d'arbre à pain.

Quelques missionnaires ont voulu se loger entiè-  
rement à la mode des sauvages, M. Nott entre  
autres. La plupart se sont fait édifier un vaste local  
dont les murailles, comme celles des temples du  
culte, sont formées par des lacis de branches flexi-  
bles entrelacées et recouvertes de chaux. L'intérieur,  
garni de planchers en beau bois rouge d'arbre à pain,  
est distribué à l'europpéenne; seulement on a con-  
servé judicieusement la méthode des naturels de ne  
point élever les cloisons jusqu'au toit, ce qui per-  
met à l'air de circuler librement.

Par la disposition que nous venons d'indiquer,  
on a vu que les cabanes sont ordonnées de manière à  
tempérer les effets de la chaleur du climat. Mais cet  
avantage est plus que compensé par les pluies abon-  
dantes qui tombent fréquemment à Taïti, et qui  
entrent dans ces demeures et en rendent l'intérieur  
humide et malsain. Les insectes, d'ailleurs, n'ont  
aucune barrière; mais il paroît que, redoutables aux  
Européens, leur action est moins sensible sur le  
derme endurci des naturels. Les tipules et les mou-  
ches sont surtout insupportables.

Les habitations des insulaires ne sont établies que  
sur les bords de l'île d'O-Taïti, et ne sont jamais  
beaucoup agglomérées; car les villages qu'elles cou-  
vrent à former ont souvent une très grande étendue  
par suite de cette disposition.

Le mobilier des O-Taïtiens se réduit à quelques  
meubles usuels : ces peuples d'ailleurs n'ont que  
des besoins bornés, et ils n'en sont pas encore venus  
à désirer des objets de pure commodité ou d'a-  
grément.

Les chefs ont pour lit des nattes tendues sur qua-  
tre montants en bois, ressemblant à nos anciennes  
couchettes. Le plus souvent, au lieu de nattes, c'est  
un fort lacis fait en fibres de cocotier, qui est élas-  
tique, mais très solide. Ils se couchent en s'enve-  
loppant d'une autre natte très fine. Le commun du  
peuple dort dans les plis d'une natte de paille sim-  
plement étendue sur le sol, jonché de quelque peu  
d'herbe sèche, et ne ressemblant pas mal à nos  
étables.

Aux parois de la cabane sont pendus divers us-  
tensiles, tels que des sacs en filets fort bien faits,  
des bambous vides destinés à recevoir l'huile de  
coco, des petites coloquintes vidées et qui servent  
de boîtes de senteur, des cocos dont les noix sont  
travaillées en tasses, en vases, ou en bouteilles.

Leurs principaux ustensiles de cuisine consistent d'abord en une sorte de molette nommée *penou*, façonnée et formée avec du basalte noir très dur, dont ils se servent pour broyer le fruit à pain et le convertir en bouillie avec d'autres substances ou le malaxer en pâte. On emploie comme espèce de mortier un petit vase épais et solide, ayant quatre forts pieds, et creux dans son centre, retiré d'un seul morceau de bois. Ces deux objets sont de première nécessité, et servent à divers autres usages.

Les Taïtiens ont reçu des navigateurs tous les instruments de fer qui leur sont nécessaires pour la confection de leurs cabanes ou celle de leurs pirogues. Depuis long-temps aux laches de pierre ont succédé des outils de fabrique européenne. Pour savoir leurs étoffes, ils employoient les feuilles d'un liseron nommé *poué* (*convolvulus pes capræ*).

La manière de prendre les repas ne demande pas un grand apprêt. Le sol, voilà la table et les chaises; quelquefois, chez les chefs, on se sert d'un petit siège en bois. Des noix de cocos font l'office de coupes et de plats; un coco plein de liquide est la bouteille. On conçoit que le service n'est pas compliqué, et que les doigts remplacent en ce cas et les fourchettes et les couteaux.

Il en est des nations comme des individus : on peut juger de leur degré de civilisation, de leurs besoins, de leurs idées, par les progrès de leur industrie. Les objets d'art que confectionnent les O-Taïtiens méritent donc notre examen; au premier rang nous citerons les nattes qui leur sont indispensablement nécessaires : ce sont les femmes qui les tissent, et leur ampleur et la nature de leur fabrication demandent, pour leur entier achèvement, un temps assez considérable; aussi ces nattes, appelées *moua*, sont-elles peu répandues dans le commerce d'échange : elles sont faites avec des bandellettes préparées et obtenues des feuilles du *fara*. On emploie des procédés différents pour tisser les nattes élégantes qui servent de pagnes aux chefs : celles-ci, destinées à envelopper le corps depuis les reins jusqu'aux genoux, sont garnies dans leurs bords de franges effilées, et paroissent être faites par des moyens plus délicats, et avec des écorces fines et soyeuses.

Un des arts que les Taïtiens modernes semblent négliger est celui de l'architecture nautique. La fertilité de leur sol leur a rendu moins nécessaires les navigations lointaines. Ces Insulaires cependant ont une parfaite connoissance des îles qui de toutes parts les entourent, et qu'ils visitoient plus fréquemment autrefois soit comme amis, soit comme ennemis. Nous voyons en effet dans les gravures que nous ont laissées les premiers navigateurs qui abordèrent aux îles de la Société les pirogues ornées de sculptures emblématiques très soignées, dont on ne dé-

couvre nulle trace en ce moment. Depuis que les naturels ont pu faire succéder à leurs instruments informes des outils de fer bien plus avantageux pour l'exécution de leurs travaux, ils semblent avoir renoncé à polir et à orner aussi soigneusement qu'autrefois leurs ouvrages. Les embarcations employées aujourd'hui sont étroites, non pontées, et grandes, et alors réunies deux à deux pour former des pirogues doubles, ou simplement creusées dans un tronc d'arbre, et libres.

Ces pirogues doubles sont des embarcations de guerre qui appartiennent aux divers chefs de tribus : leurs équipages se composent d'un grand nombre de nageurs, et l'arrière est habituellement réservé aux personnes de distinction. Ces deux pirogues fortement assujetties entre elles par des cordes en bois sont unies sur l'avant par une plate-forme, sur laquelle se placent les guerriers pendant les combats. En temps de paix ces embarcations sont destinées à porter les présents de courtoisie et de fruits divers que les chefs offrent au roi sous forme de tribut. Les pirogues doubles sont construites en bois blanc, et ont de trente à trente-cinq de longueur sur deux pieds et quelques pouces de largeur; la coque en est le plus ordinairement creusée dans un seul tronc d'arbre, et les bordages qui la surmontent sont fixés par des lanières de peau de chiens. Leur arrière se trouve élevé de quatre pieds au-dessus de l'eau, et a la forme d'un écusson. En creusant la pirogue les charpentiers laissent dans son intérieur des saillies sur lesquelles on place une petite planchette qui sert de siège aux nageurs : ceux-ci manœuvrent leurs pagaies beaucoup d'ensemble, et souvent à la manière des Malais en s'accompagnant par des chansons. Les embarcations, qu'on serre précieusement à l'abri sous des hangars pour les abriter de la pluie, ne naviguent quelquefois à l'aide d'une natte quadrilatère qui sert de voile. Les pirogues simples et étroites ont besoin d'un contre-poids à l'arrière pour ne point chavirer; aussi ont-elles ce qu'on nomme un balancier qui les maintient avec solidité sur la surface de l'eau.

Qu'on ne pense point que ce soit pour satisfaire une vaine curiosité que nous donnons tous ces détails : les arts que pratique une race humaine stationnaire sont tout aussi caractéristiques que les attributs physiques, les mœurs, les idées religieuses et la langue; et les pirogues par exemple peuvent servir à distinguer chaque rameau qui vit sur les îles de la mer du Sud. Ainsi, comme nous l'avons déjà dit, les pirogues doubles ou simples à balancier sont propres aux Océaniens; celles à double balancier, aux Papouans; et les *pros*, aux Carolinsiens, Mongols-Pélagiens.

Les anciens instruments de guerre sont fort

aujourd'hui  
Européens,  
les lances à  
qu'employ  
habitants d'a  
Il en est  
de la noix  
des pierres  
flèches en  
nai, que jan  
r l'habitue  
connue à t  
celles que  
des danger  
ent jadis à l  
sics qui éto  
que n'auroi  
Leurs ha  
avec soin, c  
emprunt  
quelques a  
né n'a dai  
histoire d  
figureron  
voit étoit  
re : c'étoit  
monies de  
quelques un  
ures faites  
es de plume  
etc. Les pr  
chassoient  
sur le m r  
et dont les b  
entortillés, e  
dole sculptée  
O-Taïtiens a  
rvoient, pou  
ng de près d  
tronc d'arb  
aminées, e  
toient tendue  
a plus solenn  
oit un grand  
celle du jo  
tête usitée da  
uable non pa  
mais parce q  
er autrement  
ant les sons d  
et graves, ont  
nu de roseau,  
son extrême  
nie d'un dlap  
La diététique  
une partie de

aujourd'hui, depuis que, par la fréquentation des Européens, ils ont reçu des armes à feu. Les lances à pointe effilée ou en fer de hallebarde qu'employaient leurs pères ne sont plus pour les habitants d'aujourd'hui que des objets de curiosité.

Il en est de même des frondes faites avec le bois de la noix de coco dont ils se servoient pour lancer des pierres, et des carquois de bambous remplis de flèches en roseaux. Nous ne croyons pas, à Taïti, que jamais cette arme ait été en usage chez les Taïtiens par l'habitude de l'arc et des flèches paroît avoir été inconnue à tous les Océaniens; et ces flèches, qui sont celles que nous avons vues, ne devoient pas être très dangereuses. La patience et le temps consommés jadis à la fabrication des rames de pirogues de bois qui étoient finies avec une délicatesse de main que n'auoient pas désavouée nos plus habiles artisans. Leurs haches de basalte étoient également très précieuses, et pour polir le bois ils se servoient de coquilles empruntées à la peau raboteuse d'une raie. Quelques années, et ces objets, que nul Européen n'a daigné recueillir dans un musée consacré à l'histoire des races répandues sur notre planète, ne figureroient plus que dans les livres.

Le *oro* étoit le plus singulier de tous les objets de curiosité; c'étoit l'ornement du grand-prêtre dans les cérémonies de deuil. Les Taïtiens avoient encore quelques unes de leurs solennités religieuses qui étoient faites avec les plumes du phaéton, des plumes de plumes rouges de perruches, ornés de plumes d'écaille, etc. Les prêtres dans leurs fonctions sacerdotales chassoient les mouches, que les chairs dépourvues de leur *m. rut* attiroient, avec une sorte de filet dont les brins filamenteux étoient hébraïquement entortillés, et le manche terminé par une tige de corail sculptée du dieu *Oro*.

Les O-Taïtiens aiment la danse passionnément; ils se servent, pour marquer la mesure, d'un tambourin de près de cinq pieds, dont le cylindre est fixé sur le tronc d'arbre creusé et à parois très délicates de bois d'aminacies, et les peaux de chiens des extrémités tendues par des rubans d'écorce. Leur danse la plus solennelle étoit la *pomara* à laquelle étoient admis un grand nombre de naturels au milieu de laquelle celle du jour étoit nommée *heiva*.

Le costume usité dans les ties de la Société est fort différent de celui que nous voyons; il est remarquable non par la douceur des sons qu'on en tire, mais parce que les habitants ne savent pas en tirer autrement qu'en soufflant avec le nez, et qu'ils ne font que sortir les sons qui en sortent, quoique monotones et graves, ont quelque chose de gracieux: un instrument de roseau, d'environ un pied, ayant à son extrémité ouverte et un seul à celle qui est fermée d'un diaphragme, compose tout l'instrument. La diététique d'un peuple insulaire tire d'ordinaire d'une partie de ses ressources des productions

marines; aussi les O-Taïtiens, dont le sol est couvert de substances alimentaires farineuses, ont un goût extrêmement vif pour les mollusques et les poissons; mais ce qui est fort remarquable est l'habitude qu'ils ont de manger le plus ordinairement ces derniers crus. Ils vont chercher les premiers sur les récifs, ou plongent à une certaine profondeur pour aller les détacher du lieu où ils se tiennent. Souvent ils jettent sur la surface de l'eau l'amande d'un arbre qu'ils nomment *coutou* (*haringtonia*), semblable au fruit du ménisperme, et qui jouit de la propriété de stupéfier les poissons qu'on prend alors avec la main. Ils emploient encore une sorte de foëne, formée d'un long bambou que terminent des pointes en bois, qu'ils dardent avec le coup d'œil le plus juste. Ils fabriquoient autrefois leurs hameçons ou *matao* avec des morceaux de nacre pointus et fixés sur un corps en bois; ceux destinés pour les grands poissons, tels que les squales, ressembloient à des crochets, et étoient faits d'un bois très dur. De tous leurs moyens de pêche le plus ingénieux est celui connu dans leur langue sous le nom de *poroo*, destiné à aller chercher au fond de l'eau les poulpes et les autres céphalopodes. Ce *poroo* se compose d'une petite baguette en bois, garnie à l'une des extrémités d'un grand nombre de fragments de la coquille d'une porcelaine, assujettis entre eux et formant un corps ovalaire qui descend dans l'eau par son propre poids, et qui, lorsqu'on l'agite, produit un petit bruit destiné à attirer les poulpes dont les bras ne tardent point à enlacer ce singulier appareil. Les femmes s'occupent encore à pêcher dans les rivières à l'aide de filets.

Nous avons plusieurs fois mentionné la fécondité du sol d'O-Taïti; l'agriculture se réduit donc à en creuser légèrement certains endroits pour y placer quelques végétaux. C'est ainsi que parfois les O-Taïtiens multiplient leurs arbres à pain par des rejets radicaux; qu'ils transplantent des pousses de bananiers ou des germes de coco qu'ils défendent de l'atteinte des animaux par un entourage, et qu'ils cultivent les racines de *taro* dans les lieux submergés où elles se plaisent. Chaque insulaire enveloppe sa cabane d'un petit verger; les massifs de bananiers, de cannes à sucre, les papayers qui le composent, contribuent à embellir ces agrestes demeures.

Les mœurs d'un peuple sont le résultat de ses institutions, mais sont aussi soumises à l'influence du climat qu'il habite. Ces mœurs sont très difficiles à préciser, et ce n'est point en ne demeurant que quelques jours dans un pays qu'un voyageur peut arrêter ses idées sur un aussi grave sujet; rien n'est plus ordinaire cependant; et ne voyons-nous pas au dix-neuvième siècle des nations jugées dans l'ensemble de leurs habitudes sur la physionomie particulière de quelques individus? Les détails que nous

donnerons sur le moral des O-Taïtiens ne doivent donc être considérés ici que comme des aperçus superficiels. L'influence du climat, avons-nous dit, se fait sentir sur les qualités et les défauts de toute une population, et là où tous les moyens d'existence sont nombreux, les besoins restreints, les mœurs auront un grand fond de douceur et de bienveillance. Ainsi les O-Taïtiens, vivant dans une île fertile et sous une température égale, sont généralement affectueux et indolents; tandis que les Nouveaux-Zélandais, qui leur ressemblent en tous points, jetés hors des tropiques, sous une climature âpre et rigoureuse, sont féroces et ne respirent que pour la guerre. Toutefois les actes de perfidie que l'on reproche aux peuplades océaniques, et dont tant de navigateurs ont déjà été victimes, ne sont que la sombre défiance d'hommes qui ne voient dans les étrangers que des ennemis déguisés dont ils doivent suspecter les intentions.

Les O-Taïtiens ne passent jamais les uns à côté des autres, ou près d'un étranger, sans se saluer d'un *tourana* bienveillant, ayant pour signification, que la paix soit entre nous; ou des mots *tayo eoa*, qui veulent dire ami. Ils sont hospitaliers. Jamais nous n'avons rencontré un insulaire sur le seuil de sa cabane sans qu'il ne nous engageât à y entrer, et sans offrir avec un vif empressement un fruit à pain pour apaiser la faim, un coco pour étancher la soif, et la plus belle natte pour servir de siège. Ils sont d'une complaisance extrême pour guider les voyageurs au milieu des bois dans leurs montagnes, et leur rendre tous les petits services qui dépendent d'eux; mais il est vrai de dire que, depuis leur fréquentation prolongée avec les Européens, ils semblent avoir perdu l'habitude du désintéressement, et attendre quelque présent en retour de leurs bons offices. La curiosité est un sentiment naturel aux hommes comme aux femmes, et sous ce rapport ils ressemblent aux anciens Gaulois. Lorsqu'ils nous rencontraient dans nos courses journalières, ils aimoient à s'enquérir d'où nous venions, où nous allions; hommes, femmes, enfants, rangés en cercle et assis sur les talons, nous entouraient parfois, nous parloient avec volubilité, examinoient avec la plus scrupuleuse attention nos moindres gestes.

La religion chrétienne, que les ministres protestants leur ont portée, n'a point encore éclairé leur esprit, mais a modifié quelques unes de leurs habitudes; l'histoire de cette religion, que la majorité des naturels a long-temps repoussée avec force, les vicissitudes qu'elle a éprouvées, seroient fort intéressantes, mais ne se lient point à notre sujet; il nous suffira de dire qu'ils sont tremblants au nom de Dieu, mais du reste très peu religieux. Ils vont assidûment aux temples élevés dans plusieurs districts, parce que leurs chefs, gagnés par les nom-

breux présents des missionnaires, les y contraignent par des punitions corporelles. On leur a défendu dimanche les jeux, les danses, les divertissemens de toutes sortes, et ils ont pour tout dédommagement de se réunir et de chanter en chœur quelques hymnes médiocres, traduites en mauvais taïtien et comme leur voix est généralement douce et agréable; que leur langue, riche en voyelles, est mélodieuse, ces hymnes, auxquelles ils ont pris pour remplacer leurs anciens chants et leur servent de récréations. Mais les missionnaires européens, voyés dans la mer du Sud sous le prétexte de propager l'Évangile, sont d'anciens artisans à métiers étroits et souvent sans éducation, dont toutes les idées consistent en pratiques minutieuses et ridicules, mais nullement en doctrines pures et saines de religions. Les O-Taïtiens, déjà un peu corrompus par la fréquentation des Convicts, s'échappent du port Jackson et qui infestent les îles de la mer du Sud, s'étudient à la dissimulation, et nous ont donné mille preuves de précieuses pensées que les idées européennes faisoient germer dans leurs cœurs.

Un des grands défauts de ces peuples étoit le vol; mais cette action n'a jamais été considérée comme chez nous, et regardée comme déshonorable. Entre eux la propriété étoit sacrée; mais envers les étrangers qui débarquoient tumultueusement sur leur rivage en tentant leur convoitise par mille moyens différents, le vol ne pouvoit être qu'un acte d'adresse, et le voleur, comme chez les Spartiates, devoit recevoir les applaudissemens de ses compatriotes qu'il avoit montrés de la dextérité. En dernier lieu les Taïtiens sont habiles encore aujourd'hui à s'approprier le bien d'autrui, et cela de l'air le plus innocent du monde. Leur conversation roule généralement sur des sujets licencieux. Ils ne tarissent jamais sur cette matière, et paroissent éprouver un grand plaisir dans l'embarras le plus souvent que qu'éprouvent les femmes ou les filles qui sont témoins de leurs vives plaisanteries. Il n'en est pas de même pour satisfaire à leurs besoins naturels; car ils cachent avec les plus minutieuses précautions une de leurs habitudes les plus dégoûtantes et de border les sentiers les plus étroits et le pourtour des cabanes de leurs excréments; cette malpropreté n'est pas la seule, et, quoi qu'on en ait dit, ils ne gênent nullement pour laisser sortir avec la main par l'une et l'autre extrémité les gaz intestinaux; toute politesse ils disent avec sang-froid *piro* mauvais. Un de leurs défauts habituels est de se laisser qu'ils mettent dans leurs échanges: l'Israélite qui se délié seroit leur dupe, tant ils sont experts pour profiter de toutes les circonstances qui peuvent leur rendre le marché avantageux.

Un des objets qui doivent fixer maintenant

en est l'an  
des îles de  
importante  
tion qu'on  
îres du G  
alque bizar  
les religieu  
tion, elle  
des détail  
e instruct  
étendre la  
hommes  
eurs vices  
et leurs  
smogonie  
pu l'app  
de dieux  
la naissan  
ma Feïou  
ou second  
en n'en  
Taïtien ra  
ses père  
sépulcres  
ois pouva  
de nomme  
Te Médo  
Mattiou,  
Tooa tei te  
A, Manou  
r.  
lieux dont  
des prières  
ces importa  
ers des sacri  
uhaniou oc  
êts dans le d  
ou roi de l'  
a ou Faraa,  
de la coquille  
avoit la forme  
t dans un  
yant brisé c  
de terre (*fer*  
ent lieu aux  
vint vieux i  
qui en form  
qui la reco  
s'associa au  
missionary  
performed in  
ff, comm. by  
vol. 17-4<sup>o</sup>, Lon  
servations des

est l'ancienne tradition religieuse des habitants des îles de la Société; cette matière est d'autant plus importante qu'elle sert de base fondamentale à la religion qu'on peut établir entre eux et les autres îles du Grand-Océan.

quelques bizarres et souvent ridicules que soient les religions des peuples dans l'enfance de la civilisation, elles nous intéressent toujours en nous montrant des détails pleins de nouveauté, qui servent à l'instruction en nous démontrant jusqu'où s'étend la singularité de l'esprit humain. Dieu nous a fait hommes à son image, et ceux-ci le peignent par leurs vices et leurs défauts, en lui prêtant leurs passions et leurs actions.

La cosmogonie des Taïtiens se composoit (1), autant qu'on peut l'apprendre, de dieux d'un ordre supérieur et de dieux puissants, qui au milieu du chaos produisirent la naissance aux ténèbres, et que pour cela on nomma *Fetouhantou po* (né de la nuit); et des dieux d'un second ordre qui sont nombreux quoique on n'en compte que neuf. Dans cet ordre on trouve le Taïtien rangeoit son ange gardien, son *Tii*, et ses pères, *eatoua*, qui voltige sans cesse autour des sépulcres.

Les dieux puissants dieux qui durent l'existence à l'origine se nommoient :

*Te Médoua*, le père, l'homme;  
*Mattiou*, dieu le fils, le dieu sanguinaire et  
*Tooa tei te myde*;

*Manou te hooa*, l'oiseau, l'esprit, le dieu du vent.

Les dieux dont la puissance étoit infinie ne recevoient ni prières et des offrandes que dans les circonstances importantes; mais le culte d'*Oro* exigeoit des sacrifices humains. Le grand temple de *uhaniou* occupoit un vaste espace au milieu de l'île dans le district de *Pari*, résidence de l'*erato* ou roi de l'île.

*Oro* ou *Faroa*, lorsqu'il lui plut de faire le globe, se transforma en la coquille qui le tenoit emprisonné, laquelle avoit la forme d'un œuf, et avec laquelle il se trouvoit dans un espace immense au milieu du monde ayant brisé cette coquille, il en fit la base de la terre (*feoua noui*), *Taiti*, et les parcelles qui furent le lieu aux îles environnantes; et à mesure qu'il vint vieux il ajouta pendant son mariage les montagnes qui en forment l'ossuaire, les arbres et les animaux qui y croissent.

Il s'associa au dieu (2) l'esprit ou l'oiseau, et

*Missionary Voyage to the southern Pacific* performed in the years 1796 to 1798; in the 2<sup>d</sup> vol., comm. by cap. James Wilson; with Appendix, in-4<sup>o</sup>, London, 1799.

Observations des premiers missionnaires.

épousa *Taroa*. Leur hymen fut tellement fécond qu'ils eurent six enfants qui vinrent presque ensemble. Ce furent :

*Aryi*, eau fraîche;  
*Timidi*, la mer;  
*Aoua*, les rivières;  
*Matai*, le vent;  
*Aryi*, le ciel;  
*Po*, la nuit.

*Taroa* ne tarda pas à enfanter *Mahanna*, le soleil, qui grandit rapidement, et se revêtit des formes d'un beau jeune homme qu'on nomma *Oeroa Taboua*.

Lorsque *Mahanna* eut reçu le jour, ses frères et ses sœurs furent renvoyés du ciel, et vinrent s'établir sur la terre; *Aryi* fut seulement excepté, et *Matai* eut la permission de se fixer dans l'espace intermédiaire où il occasionne les tempêtes lorsqu'il éprouve des contrariétés.

*Taroa* eut enfin une fille, *Toounou*, qu'il garda dans le firmament, et qu'il fit épouser à *Oeroa Taboua*. Cet hymen fut fécond, car elle devint mère de treize enfants qui eurent pour fonctions de présider à chacun des mois de l'année lunaire taïtienne. Ce sont : *apaapa* (janvier), *fria* (février), *teeri* (mars), *te tai* (avril), *ovarehou*, *faahou*, *pipiri*, *aounounou*, *paroromoua*, *paroromouri*, *mouriraha*, *hiaia* et *tema* (5).

Des mésintelligence s'élevèrent entre *Toounou* et son époux. Celle-ci quitta le ciel, et vint sur la terre où *Oeroa Taboua* la suivit : de ses embrassements avec un rocher naquit *Popohara Hareha*, qui conçut *Tetoubou amata hatou*. Le rocher qui avoit eu la beauté d'une jeune femme reprit sa forme naturelle, et *Toounou* elle-même vint à mourir.

Le fils d'*Oeroa Taboua* se maria aux sables de la mer : il en eut un fils nommé *Tii*, et une fille nommée *Opira*, qui restèrent sur la terre, et furent seuls après la mort de leurs parents. Ils se marièrent ensemble, et eurent trois filles, *Ohira Rini*, *Mounoa*. Alors mourut *Opira* : avant d'expirer elle supplia son époux de la guérir de ses maux; mais il refusa, et s'empressa d'épouser une de ses filles aussitôt après la mort de sa compagne. *Tii* eut de sa propre fille trois garçons et trois filles. Les premiers se nomment *Ora*, *Ouanou*, *Titoru*. Les filles sont *Henuatouu-Marourou*, *Henaroua* et *Nououya*. Les garçons épousèrent leurs sœurs, se répandirent sur la terre et la peuplèrent.

Telles sont les idées que les Taïtiens se sont formées de la création du monde, et telle est la fable qu'on a pu obtenir des connoissances qu'ils se transmettent par la tradition orale, non sans l'al-

(1) Les Taïtiens les plaçoient bien différemment. Ici ils suivent l'ordre de nos mois.

térer sans doute. On doit même croire qu'ils n'ont pu expliquer clairement des idées aussi obscures que celles que nous venons de rapporter, et que celles-ci doivent être erronnées en bien des points.

Les dieux du second ordre étoient au nombre de neuf. *Tii* seul étoit redoutable par sa méchanceté. C'est le démon qui porte l'homme au mal, et qui fait pleuvoir sur lui les infirmités et les maladies; aussi les Taïtiens cherchoient-ils à l'apaiser en lui offrant des aliments, et ils se reposoient sur leur ange tutélaire du soin de les préserver de sa cruauté. Son pouvoir étoit plus étendu dans l'autre monde que dans celui-ci.

Les habitants de Taïti professent le dogme de l'immortalité de l'âme, et aussitôt que leurs parents venoient à mourir, ils ne doutoient point que leurs âmes ne fussent à leur sortie du corps saisies par *Taroa* ou le dieu esprit ailé, qui les avoit dans l'intention d'en purifier la substance, et de la pénétrer de la flamme céleste et éthérée que la divinité peut seule donner. Alors ces esprits purs, débarrassés de leur enveloppe terrestre, erroient autour des tombeaux, et avoient des prêtres consacrés à leur adresser des offrandes, et à les apaiser par des sacrifices. Ces âmes heureuses se nommoient *otoua*, et tout homme qui profanoit par sa présence l'enceinte des tombeaux ou les cérémonies mystérieuses des funérailles devoit subir la mort. L'âme seule des justes étoit admise à partager la divinité, et à devenir *eatoua*; l'âme des méchants étoit au contraire précipitée dans l'enfer, qui avoit son ouverture sur la haute montagne *Papeida*, où se trouve un grand lac.

A *Raïatea*, autre île de la Société, près du grand réceptacle qui est aussi un lac (cratère éteint sur le sommet d'une haute montagne) ils pensoient que le dieu *Tii* résidoit sur les arbres voisins, et détachoit la chair des os des malheureux à l'aide d'une coquille qui étoit défilée. Il étoit défendu de manger le mollusque de cette coquille, sous peine de mort.

Les étoiles étoient dans l'opinion des Taïtiens les enfants du soleil et de la lune: elles pouvoient contracter des unions entre elles; et les étoiles fixes étoient les âmes ou *eatouas* de ces enfants célestes.

Tout homme qui avoit offensé *eatoua* devoit s'attendre à mourir, à moins d'obtenir son pardon par des offrandes et par des sacrifices. La puissance attribuée à ces âmes divinisées étoit immense; pendant la nuit elles se plaisoient à renverser les montagnes, entasser les rochers, combler les rivières, et donner ainsi des preuves non équivoques de leur pouvoir. Leurs demeures habituelles étoient les environs des tombeaux, la profondeur des forêts, la solitude des gorges des montagnes.

On les entendoit murmurer dans les ombres, bruir dans le feuillage, ou voltiger comme des fantômes blancs aux reflets argentés de la lune.

C'est l'*Eatoua* protecteur qui inspiroit les songes, auxquels le Taïtien ajoutoit la plus ferme croyance. Il pensoit que son génie tutélaire prenoit son âme dans le sommeil, l'enlevoit du corps, et le guidait dans la région des esprits. De celui qui ne devoit le dernier soupir on disoit, *ari po*, il va dans la nuit.

Mais ce peuple n'avoit point borné aux dieux aux esprits divinisés ses hommages et son culte; il adressoit encore des prières à divers oiseaux, à des coquilles et à beaucoup de plantes. Les idoles étoient sacrées, de même qu'un martin-pêcheur appelé *otataré*. Parmi les plantes, plusieurs jouissoient d'une rare estime, particulièrement une espèce de fougère qui portoit même le nom de grand dieu *Oro*.

Ce culte des productions de la terre décevoit la pensée qu'ils ont que la lune a des pays secs et fertiles, plantés de beaux arbres couverts de fruits excellents. Ils croient qu'un oiseau de paradis vola une seule fois jusqu'à ce lieu, mangea le fruit, et qu'à son retour il en laissa tomber quelques semences. Il en naquit un grand arbre que l'oiseau recherchoit encore, tandis qu'aucun autre n'y avoit touché.

Mais outre ces divinités communes à tous les insulaires, chaque famille avoit aussi ses dieux particuliers, qui occupoient une partie de la culture, et étoient représentés en idoles, dont les formes étoient bizarres que leurs ornements étoient absurdes et ridicules. Le plus souvent c'étoit l'image d'un homme assis dont la physionomie étoit difficile à distinguer. D'autres fois c'étoit une tête humaine terminée par un corps en bois, arrondi, et couvert de plumes d'oiseaux des tropiques. Lorsque le roi de Pomaré eut embrassé le christianisme il donna aux missionnaires les dieux de la famille royale, qui se trouvent figurés maintenant au muséum britannique, et ont été gravés dans le *Missionary register*.

Les idoles, chez tous les païens, comme chez les peuples où les arts ont acquis un haut degré de perfection, destinées à reproduire les attributs de la divinité, ont toujours chez les premiers peuples une partie de la vénération qu'on portoit à la divinité dont elles étoient la représentation matérielle.

D'après les renseignements que les missionnaires ont pu obtenir sur les idoles, il paroît que la divinité, nommée *Teriapatououra*, étoit destinée à figurer un fils du grand *Oro*, qui étoit probablement le dieu de Taïti et de quelques autres îles de la Société, telles que *Borabora*, *Raïatea*, *Taha* et *Mororoa*. Il eut un autre fils nommé *Tetoi mata*, dont on ne connoît point les fonctions.

meharo étoit  
maré; il étoit  
entière de T  
qui reçut po  
protégeoit.  
n étoit roi  
l'Éole, avo  
er les flots  
des dieux  
autres idoles;  
étoient des  
à décedés,  
pour les b  
n des mala  
venoit  
plus souve  
inspirant  
tels étoier  
domestique  
and prêtre  
sacré po  
pour les ch  
tre. Le  
le man  
ous en po  
es funèbr  
doles étoie  
availlées a  
truments  
oient enve  
ux d'étoffe  
et de long  
zarre présid  
antiques,  
elles occup  
bane.  
acerdoce éto  
qui prenoier  
s mystérieu  
naire sur l'e  
étoit consid  
lui les di  
des aux diver  
tance des att  
prêtres se di  
flecté aux c  
sacrifices, co  
le titre de *Tah  
condaire dan  
Tahouras des  
tères domest  
es de la société  
prêtres jouisso  
ence la plus  
concer les ve  
es, guérir les*

*Meharo* étoit dieu principal de la famille royale *Amaré*, il étendoit sa protection puissante sur l'île entière de Taïti. Cette divinité avoit pour frère *Teuira* qui reçut pour domaine la petite île de *Muïtea* qu'il protégeoit.

*Teuira* étoit roi des vents ; sa puissance, comme celle de *Meharo*, avoit pour but de calmer ou de boulever les flots suivant ses caprices ou d'après les ordres des dieux supérieurs.

Les autres idoles nommées *Oro-Matouas*, ou *Eatouas*, étoient destinées à rappeler la mémoire des ancêtres décédés, aux âmes desquels on adressoit des prières pour les bonnes actions, ou pour obtenir la guérison des malades.

Il y avoit aussi des idoles de *Titi* ou des méchants plus souvent invoquées que les *Eatouas*, et qui étoient inspirant les mauvais desseins et les faveurs. Les plus célèbres étoient les deux ordres de lares ou de génies domestiques.

Le grand prêtre se servoit du *tahiri anaouaehaou*, un objet sacré pour chasser les insectes qui vont se nourrir des chairs offertes dans les sacrifices, et qui se fait en fibre végétale très fine et qui se tresse dans le manche en est très soigneusement travaillé et en possédons un qui se servoit également pour les funérailles des *morai*.

Les idoles étoient ordinairement faites en bois travaillé avec soin, malgré l'imperfection des instrumens que les Taïtiens avoient alors. Elles étoient enveloppées de cordes, et parfois de plumes blanches, ornées de plumes de paon et de longs brins du phaëton. Le goût de la terre présidoit à leur confection. Plus elles étoient antiques, plus on leur portoit de vénération. Elles occupoient toujours une partie secrète de la cabane.

Le sacerdoce étoit exercé par des hommes indépendans qui prenoient le titre de *tahouras*, et dont les fonctions mystérieuses avoient une puissance extraordinaire sur l'esprit des insulaires. Le roi lui-même étoit considéré comme le premier pontife, et les dignités les plus élevées étoient réservées aux diverses classes de la société, suivant l'importance des attributions.

Les prêtres se divisoient en deux ordres, dont le premier étoit affecté aux cérémonies des *morais* et aux sacrifices, conféroit à ceux qui en faisoient le titre de *Tahouras morai* ; et dont l'autre, secondaire dans ses attributions, donnoit le titre de *Tahouras des Eatonas* à ceux qui présidoient aux cérémonies domestiques et aux petits intérêts des familles de la société.

Les prêtres jouissoient dans l'opinion des Taïtiens d'une puissance la plus surnaturelle ; lire dans l'aveugle les volontés des dieux, interpréter les oracles, guérir les maladies les plus invétérées,

demandeur des offrandes, étoient leurs attributions les plus ordinaires et leurs occupations journalières. Honorés, respectés, leur personne étoit généralement sacrée dans les combats ; car ces *Calchias*, à l'exemple des anciens prêtres de Mars, unissoient l'enceusoir au glaive, et après s'être battus sur un champ de carnage, ils adressoient aux dieux les prières de la tribu victorieuse.

Jongleurs astucieux, ils étoient prêtés aux dieux des volontés atroces et sanguinaires. Long-temps prosternés sur la pierre funèbre du *morai*, ils recevoient les offrandes des fidèles, consistant en fruits de la terre, ou bien en poules, en poissons, en chiens, en cochons même, et les déposoient sur l'autel d'*Oro*, attendant qu'il voulût bien ou rejeter ces dons ou en accepter les prémices. Mais dans toutes les circonstances un peu sérieuses, soit qu'il fallût attaquer ou repousser un ennemi, soit qu'il fallût conjurer des maladies, des disettes ou d'autres calamités publiques, alors le *Thaoura*, morne et silencieux, repoussoit avec effroi les dons que le roi déposoit sur l'autel du dieu de ses pères, et, rompant enfin le silence qu'il observoit, il menaçoit au nom de la divinité l'île entière des désastres les plus grands si on ne faisoit pas fumer aussitôt sur le pavé du *morai* le sang des victimes humaines. « Dieu est fâché contre Taïti, disoit-il au roi et aux chefs ; il faut au plus vite détourner sa colère et obtenir son pardon. »

Le roi, très souvent, désignoit l'homme qui devoit servir de victime expiatoire ; mais lorsqu'il ne vouloit participer à la mort de ses sujets que d'une manière indirecte, il envoyoit aux *rairas* et aux *tavanus*, chefs des districts, une petite pierre qui indiquoit à ceux-ci ce qu'on exigeoit d'eux, et qu'ils eussent à fournir pour le sacrifice un homme de leur choix. Dans les grandes cérémonies le roi manquoit rarement d'expédier en divers endroits plusieurs pierres, et le nombre des malheureuses victimes se croissoit la solennité de la fête impie qu'on adressoit aux dieux.

Ces offrandes humaines étoient presque toujours prises dans la classe du peuple ; ce n'étoit que dans des circonstances rares qu'on sacrifioit des femmes enceintes ; et l'on dit même que les chefs ou le roi avoient le soin de choisir des individus qui, sans amis ou sans parents, n'excitoient les regrets de personne, et dont la mort ne pouvoit occasionner de troubles. Souvent aussi on réservoir cette sorte de vengeance publique pour ceux qui s'étoient fait remarquer par leur turbulence ou par des actes criminels.

C'est au milieu des ombres de la nuit qu'on entouroit la maison de la victime : on l'appeloit, et à peine mettoit-elle le pied sur le seuil de la cabane qu'elle étoit mise à mort. D'autres fois des hommes vigoureux s'élançoient sur elle ; et alors le patient,



résigné à son sort et encore religieux adorateur du dieu qui ordonnoit son trépas, faisoit ce que les Taïtiens appeloient *tipapa*, c'est-à-dire qu'il se couchoit et attendoit avec calme le coup de casse-tête qui devoit lui briser le crâne. Mais les odieuses divinités qui inspirèrent aux Taïtiens, doux par caractère, des superstitions aussi barbares, ne se bornoient point à voir arroser les marches des *morais* avec le sang humain ; elles leur inspirèrent la pensée, tant leur aveuglement sacrilège les asservissoit au culte affreux d'*Oro*, que le plus pur encens, que les offrandes les plus chères aux dieux, étoient les angoisses de la douleur, les tortures d'un être souffrant, et la longue agonie d'un malheureux se débattant contre des tourments sans cesse renaissans jusqu'à ce qu'un trépas vivement attendu vint l'y soustraire. Ainsi les victimes attachées aux arbres des *morais* étoient frappées avec des bâtons pointus, couvertes de blessures mortelles, et expiroient dans une lente agonie en adressant aux cieux des cris de douleur et de rage.

Les enfans étoient souvent offerts en holocauste, et la barbarie avec laquelle les Taïtiens traitoient ces innocentes créatures ne peut se concevoir. Que le levier de la superstition est puissant pour transformer en choses sacrées des actions que la simple morale réprouve comme des atrocités !... Les enfans, exposés sur les *marais*, étoient écrasés sur la pierre qui en formoit les marches. Leurs débris épars étoient supposés servir de nourriture aux âmes renfermées sous ce tombeau. Parfois encore on leur attachoit au cou ou aux oreilles une grosse pierre, et on les lançoit à la mer, ou même dans les rivières des environs ; et les parents se réjouissoient de leur mort, comme si le bonheur de leurs enfans étoit à jamais assuré dans une vie future pour avoir servi d'offrande à la colère d'*Oro*. Telles étoient les sanglantes cérémonies que les Taïtiens (\*) pratiquoient souvent avec un empressement barbare, et on dit même que chaque mois voyoit dresser les préparatifs d'une fête de cette sorte. Les victimes, après les sacrifices, étoient enveloppées de feuilles de cocotier. On les accrochoit aux parois des *morais*, on les suspendoit aux branches des arbres d'alentour. Les enfans étoient ornés de colliers et autres objets, qu'on regardoit ensuite comme sacrés. Les cadavres restoient ainsi en plein air jusqu'à ce que les lambeaux pourris tombassent sur le sol, où ils servoient de nourriture aux animaux immondes que leur odeur attiroit ; et leur sépulture dernière se trouvoit être l'estomac d'un cochon ou d'un chien, ou celui d'un oiseau de rapine.

(\*) On dit qu'il n'y avoit que quatre-vingts ans qu'ils avoient reçu cette coutume sanguinaire de l'île de Raiatea.

Les *morais* qu'ont décrits Cook, Wilson et autres, étoient formés de pierres de corail d'un volume parfois énorme, entassées avec régularité formant des gradins. Ces *morais* avoient de grandes proportions, et servoient de sépulture aux rois et aux grands personnages, et étoient consacrés à divers ordres des dieux. Les Taïtiens ont pu qu'ils sentoient parfaitement toute l'impression pouvoient faire dans l'âme du vulgaire des enfans ainsi consacrés, en les entourant de fables, de contes qui terrifioient ceux qui les approchoient, même aujourd'hui. quoiqu'ils soient convertis, redoutent encore le voisinage de ces lieux qu'ils visitent qu'avec crainte, et sur lesquels ils débitent les histoires les plus absurdes. C'est du moins ce que nous avons eu l'expérience en visitant avec Cook les ruines du grand *marai* royal de Paitia.

Les autels homicides des *morais* étoient toujours placés dans des lieux retirés, au milieu des bois sous des massifs de verdure formés par le giguier que *eyto*, l'arbre des regrets et des morts (*Cassia* à feuilles de prêle), sous le feuillage sombre de *mannu* (*calophyllum*), des *haoutou* (*baringtonia*) des arbres à pain ; de larges liserons festonnent guirlandes ces temples rustiques, analogues à ce que nos pères arrosoient de leur sang, sous le regard des druides.

Les cérémonies n'avoient jamais lieu que le soir au moment où le crépuscule venoit apparaître, et une clarté vacillante et éteinte sur la scène, le peuple immense entourait lorsque la nature étoit en fête le permettoit, mais qui n'étoit occupée que des initiés lorsqu'on devoit y pratiquer des cérémonies mystérieuses. Alors malheur à quiconque y parvenoit par hasard ses pas ! il payoit de sa vie la faute qu'il avoit commise involontairement.

Les grandes cérémonies commencent par une danse nocturne nommée *pomara*. Le son des *tritos* (\*) résonnoit au loin dans les gorges des vallées et la profondeur des forêts, et servoit à accompagner les insulaires que le grand *erahi* alloit commettre les mystères. Les roulements rauques d'un tambour, ou tam-tam, ne cessoient point de se faire entendre dans l'enceinte. Alors on déposoit sur le *marai* les plus beaux régimes de bananes, les plus butireux, enfin des offrandes nombreuses et variées. C'est alors que le pontife dictoit ses oracles annonçant la protection de son dieu, ou menaçant sa colère, exigeoit des victimes, ordonnoit la guerre et promettoit la victoire, ou enfin décidait de la vie et des traits que les chefs devoient effectuer pour le bien-être de tous.

Dans les cérémonies funèbres, tous les chefs

(\*) Très grosse coquille qui leur servoit de trompe, ils la perçoient d'un trou à sa petite extrémité.

rités devoient se tenir cachés dans leurs maisons ou du moins se tenir éloignés du lieu où les rois faisoient leurs prières. On sait que le prince-prince du deuil étoit revêtu du *parai*, vêtement mortuaire, que *Pomaré Nehorai* nous montra à *Ara*. A la vue du *parai* tous les insulaires prela fuite. Ce costume singulier étoit un mélange de plumes de nacre, de plumes de phaéton, sur une tige croissant en bois, et cachoit sous un bonnet la tête de celui qui en étoit revêtu comme un masque.

Les corps étoient exposés sur des plates-formes élevées sur des pieux, et parfois embaumés comme ceux d'Égypte, avec des résines de *vy*, et des essences d'étoffes de *muriar* ou de *jaquier*. On les couvroit de papier séché lentement, au milieu des suaves fleurs du *gardenia*, ou sous les corolles éclatantes des *scus* rose de Chine.

Il étoit la masse fondamentale des opinions des insulaires de Taïti, lorsque les missionnaires anglois de l'Église réformée vinrent, en 1777, leur inculquer de nouveaux dogmes. Ce fut après un intervalle de plus de seize années, et de guerres désastreuses, que la religion chrétienne sapa leurs superstitions traditionnelles, et triompha sur les idoles renversées, pour faire à jamais les divinités mensongères de la mythologie (\*).

Je croyons devoir citer comme pièce à l'appui de ce que nous venons de dire, une lettre adressée au commandant de la corvette *la Pomaré* par un des missionnaires anglois établis dans la Société, bien qu'elle ne nous paraisse pas devoir servir à établir une croyance complète en tous ses points.

Borabora, 13 mai 1823.

MONSIEUR,

Comme je vous suis complètement étranger, je vous prie de vouloir bien accepter les deux livres renfermés dans ce paquet comme un témoignage de mon respect. Les uns contiennent les rites des apôtres; l'autre, un recueil de prières dont nous faisons usage dans nos adorations. Vous ne serez pas blessé que je prenne un peu de votre temps.

Je suis déçue que soit l'idée qu'on vous aura donnée par la déclaration d'indépendance de ces peuples, qui ne peuvent être indépendants que par le fait que d'une force de leur propre, et d'une simple possession des îles. Ce sont les avantages dont ils puissent se glorifier. Les rois sont rois que de nom. Leur pouvoir réside en fait dans les *tiaa*us et les *ratiras*; les rois sont les rois par leur rang, les *tiaa*us marchent ensuite, et les *ratiras* viennent après.

Les *tiaa*us (prononcez *tiaa*us) sont par le fait des rois de districts. Les désirs du roi ne peuvent être accomplis que par la volonté et l'influence des *tiaa*us chefs; ils peuvent détrôner le roi quand il leur plaît; le monarque n'a jamais eu de revenus; mais il est toujours en temps des *tiaa*us et des chefs les

1.

Le langage des O-Taïtiens est le dialecte le plus pur de la langue océanienne; il ne s'éloigne pas beaucoup de celui parlé aux Tonga, à la Nouvelle-Zélande, aux Marquises et aux Sandwich. Cette langue

est la langue des objets et les vivres que les îles produisent. Les *tiaa*us et les chefs forment en effet l'ordre le plus formidable.

Les îles sont Taïti, Morea, Mataoiti, Huahéne, Rata-tea, Tahaa, Borabora et Maurua.

Les rois de chacune sont *Pomaré III*, roi de Taïti, *Mahiné*, de Morea et de Mataoiti; *Mahiné* et *Hautia*, d'Huahéne; *Tamatoa*, de Rata-tea; *Fenuapeho*, de Tahaa; *Mavé* et *Tafaora*, de Borabora (qui a peut-être le plus beau port, et qui, sous tous les rapports, est la plus belle île de tout l'archipel); et *Tairo*, de Maurua.

Le gouvernement de chaque île est exclusif et entièrement indépendant (\*). Chacune a ses prêtres, ses prophètes, son enfer, ses contes et ses traditions, qui composent un ensemble curieux, discordant et absurde. L'enfer à Rata-tea étoit le grand réceptacle. Ce n'est qu'un lac au sommet de la plus haute montagne; le dieu résidoit sur les arbres voisins, et avec une espèce de coquille (dont je renferme un échantillon dans cette lettre) il étoit censé enlever la chair des pauvres malheureux qui venoient là pour lui servir de nourriture. La coquille étoit défilée, et celui qui en mangeoit l'animal devoit mourir. Les poissons, les oiseaux, les

(\*) Nous ajouterons à ces détails quelques renseignements historiques sur les rois d'O-Taïti. Le gouvernement est monarchique et héréditaire dans une famille; la marque distinctive de la royauté est le maro royal, et le titre *erahi rahi*: les distinctions sociales se composent de quatre classes, qui sont celles des *ratiras* ou nobles, des *mahaouais* ou cultivateurs, des *touhas* ou peuple dans la rigueur du mot, et des *toutous* ou serviteurs.

Lorsque le commodore Wallis aborda à O-Taïti, cette île étoit gouvernée par la reine *Oberea*, célèbre par le récit de ce navigateur, et surtout par la narration de Bougainville. Elle étoit mariée à *Oamoa*, qu'elle força à vivre en simple particulier à Papara après s'en être séparée. *Oberea* descendoit de *Temari* par une longue suite d'aïeux; et cette branche, depuis long-temps en possession du pouvoir, en fut déposée par la branche d'*Otoui*, qui chassa la reine *Oberea*, seul et dernier rejeton des *Temari*.

Cet *Otoui* est le chef de la famille des *Pomaré*. Il eut pour fils *Pomaré Ier*, qui prit en naissant le nom d'*Otoui*, tandis que son père changea de nom, et prit celui d'*Otehi*. Ce nom d'*Otoui*, par les lois taïtiennes, passoit toujours au premier-né, et le père devoit ainsi cesser de porter un titre qui appartenoit de droit à son héritier. *Otoui* (*Pomaré Ier*) vécut long-temps, fit la guerre avec succès, et mourut vers 1798. C'est de lui dont parle si fréquemment Cook et avec éloges; car il en fut accueilli avec une grande bienveillance. Il eut un fils qui, prenant le nom d'*Otoui*, le força à se faire appeler *Teina*. Cet autre *Otoui* (*Pomaré II*) avoit un frère nommé *Oripia*, qui mourut fort jeune, et se maria à deux femmes, *Tetoua* et *Whyridi*. Cette dernière fut épousée vers 1796. *Pomaré II* avoit environ dix-sept ans lorsque le capitaine Wilson, commandant *la Duff*, toucha à O-Taïti en 1797. Il régnoit alors; il accueillit avec empressement les missionnaires; et, adoptant leur religion, il fit briser les idoles. Mais, chassé du gouvernement par son peuple, il parvint à ressaisir le pouvoir, régna sans obstacle, quoique obligé de calmer des soulèvements, jusqu'à l'époque de sa mort, qui arriva en décembre 1821. Son fils *Otoui* (*Pomaré III*), enfant de trois ans, lui succéda en janvier 1823, et O-Taïti étoit nominativement gouvernée par la veuve de *Pomaré* ou *Pomaré Wahiné*, régente. Ce n'est point ici le lieu de présenter un tableau du règne de *Pomaré II*, bien qu'il soit remarquable par les événements qui en forment le cours.

10

océanienne qui est répandue dans la plus grande partie des îles de la mer du Sud est généralement, par le grand nombre de voyelles qui en composent les mots, d'une grande douceur. Elle se corrompt, elle s'altère par le mélange des langues papoues, aux Fidjis, aux îles des Navigateurs, à la Nouvelle-Calédonie, etc.

Ce dialecte a été long-temps sans être fixé; cela tenoit au singulier usage que le roi et les chefs avoient, en prenant un nom quelconque, de le faire bannir du langage usuel. Ainsi, pour en donner un exemple plus facile à saisir, supposons qu'il ait plu à un chef de prendre pour surnom le mot *manou*, qui veut dire oiseau, le peuple ne pouvoit plus se servir de ce mot pour désigner ces êtres, et on en créoit un autre, qui tôt ou tard finissoit par être remplacé. La langue est pleine de cette surabondance de noms qui n'expriment plus les mêmes objets, et c'est pour cela que les dictionnaires que nous ont transmis les navigateurs renferment tant de mots inusités aujourd'hui. De tous les Européens, les Espagnols et les François sont ceux qui peuvent le plus aisément parler et écrire l'o-taitien; il n'en est pas de même des Anglois qui éprouvent des difficultés telles que beaucoup de leurs missionnaires ont été forcés de retourner dans leur patrie, n'ayant pu en saisir la prononciation; et même, parmi ceux qui ont le mieux compris le génie de cette langue, a-t-il fallu près de trois années pour leur en inculquer les principes. Que penser alors de Cook, quand on lit dans son *deuxième Voyage* (p. 553) : ... « Nous dire à plusieurs que M. de Bougainville étoit de France, » nom qu'ils ne virent jamais à bout de prononcer : » ils ne prononçoient guère mieux celui de Paris, » et il est probable qu'ils auront bientôt oublié l'un

insectes et les reptiles, ont tous été défilés : il y avoit dix ou douze cérémonies accompagnées de sacrifices humains. Le premier et leur plus puissant dieu étoit appelé *Farooa* : dans une coquille de la forme d'un œuf il tourna dans le vaste espace jusqu'au jour où il brisa les enveloppes; alors il l'occupa, et commença à former la base de la terre, à laquelle, lorsqu'il devint vieux, il ajouta les corps qui l'accompagnent, jusqu'à ce que la terre eût acquis sa grandeur actuelle.

Une profonde ignorance, pire que les ténèbres de l'Égypte, couvroit ces îles. Mais, monsieur, l'étoile du jour de la vérité et la liberté ont brillé. Maintenant, au lieu des absurdes murmures de l'ignorance, des inventions artificieuses de prêtres rusés, des rites sanguinaires de déités méprisables, des lois de sang du démon, et du déluge de guerres qui ravageoient ces côtes, nous voyons la plus grande partie de ce peuple suivre les instructions de la parole pure du Dieu vivant.

Je vous demande pardon, monsieur, de fixer si long-temps votre attention. Je ne puis que vous exprimer mes souhaits pour votre conservation.

Je m'incline votre très humble et très, etc.

Signé J. M. ORMOND.

» et l'autre : au contraire tous les enfants prononçoient celui de *Pretany* (Grande-Bretagne), et c'est presque impossible qu'ils l'oublient jamais. Que de fausseté dans ces lignes ! et comment se fait-il qu'un homme de génie soit si petit dans ses préventions nationales ? Ainsi les naturels, privés de l'euphonie de plusieurs de nos consonnes, ne pouvoient le nom de Bougainville en le rendant le mot de *Poutavari*, comme celui de Cook en *Touté* : quant à celui de Paris, c'est entièrement la même prononciation que *Pari*, district dans l'île est *Papooa*, la résidence des rois, et que le navigateur anglais écrit *Opore* ; ce mot de Paris leur étoit donc familier ; quant au nom de France, ils prononçoient sans doute alors comme aujourd'hui et aussi bien que celui de Grande-Bretagne, par *Frany*, et l'autre par *Pretany*. Sous le rapport du souvenir que Bougainville y a laissé, il est certain que la mémoire des naturels ne l'a pas conservé ; mais il n'avoit jamais fait couper un grand nombre d'oreilles à ces insulaires, titre durable (!) pour pas en être oublié.

Les règles grammaticales des langues sont plus avantageuses à l'étude des races humaines pour nous ne cherchions pas à conserver l'ébauche imparfaite de celles relatives au langage o-taitien, que nous avons recueillies sur les lieux et souvent dans la conversation de M. Nott.

D'après l'*E buka haapiti raa neta ei Parau* ou abécédairé taitien, l'alphabet ne se compose de seize lettres, qui sont :

A, B, D, E, F, H, I, M, N, O, P, R, T, U, V.

Il lui manque donc dix lettres de notre alphabet qui sont : C, G, J, K, L, Q, S, X, Y, et Z. La privation de ces lettres, que ne peuvent prononcer les Taitiens, est le seul obstacle qui empêche ces peuples à travestir nos noms. La prononciation de chacune d'elles peut se rendre par les sons suivants :

A, a ; B, bi ; D, di ; E, e ; F, fa ; H, esse ; I, i ; M, nou ; O, o ; P, pi ; R, ro ; T, t ; U, ou ; V, vu.

L'assemblage des syllabes se fait comme pour nos langues, et nous n'en donnerons qu'un exemple : *be, bi, bo, bu*, etc.

Depuis la fixation de la langue, qui date de l'introduction du christianisme, il n'y a plus de noms propres qui changent.

(!) Nous avons long-temps médité la vie de Cook, et nous en connoissons une foule de particularités que nous n'avons pas eues dans ses biographies. Les circonstances que nous rapportons sont assez légères, et nous croyons devoir omettre celles qui n'ont point de rapport avec notre sujet.

conjugaisons, moins compliquées que les autres, ne peuvent être mieux comparées qu'à celles de la langue hébraïque. Ils n'ont point de verbes impersonnels, comme *être, faire*; ils ont donné à presque tous les verbes la double acception d'ordre: tel est le verbe remarquable par le grand nombre de ses formes, *faava, faire*; et suivant le génie de cette langue, qui est riche en figures belles et nombreuses, on dit *faava tea te auano*, qui signifie *faire entrer l'espace entre les côtes*, ou, en d'autres termes, ce qui veut dire qu'un homme engraisse son bœuf.

Voici un exemple des déclinaisons :

## SINGULIER.

Le navire, *te pahii.*  
 Du navire, *o te pahii.*  
 Au navire, *i te pahii.*  
 Le navire, *te pahii.*  
 O navire, *e te pahii.*  
 Du navire, *e te pahii.*

## PLURIEL.

Les navires, *te mau pahii.*  
 Des navires, *o te mau pahii.*  
 Aux navires, *i te mau pahii.*  
 Les navires, *te mau pahii.*  
 O navires, *e te mau pahii.*  
 Des navires, *e te mau pahii.*

## DUEL.

Les deux navires, *te na pahii.*  
 Des deux navires, *o te na pahii.*  
 Aux deux navires, *i te na pahii.*  
 Les deux navires, *te na pahii.*  
 O deux navires, *e te na pahii.*  
 Des deux navires, *e te na pahii.*

La déclinaison diffère par des temps distincts, et ces mots servent à l'exprimer. Ainsi *aeta, ainea, aina, aipa, aore*, expriment le passé, *eima, eina, eipa, eore, ehene, ehene*, le futur et le présent. Une autre locution est *na, qui veut dire que cela ne soit pas*. L'affirmative ils ont *e, oui*; et *ouetia*, qui signifie *d'accord*.

Les comparatifs et les superlatifs sont les mêmes que les français; seulement quelques uns ont des modifications. Ainsi *maitai*, bon; *maitai ae*, meilleur; *maitai roa*, le meilleur que; *maitai tei*, ceci est meilleur que cela.

Un grand nombre de mots expriment souvent une même chose et une même chose est exprimée par un grand nombre de tournures différentes. Les plus remarquables sont les changements dans la prononciation des mots et leur valeur.

REMARQUE: Le mot *au* signifie, pris isolément,

fumée, ciel, un, courant, natation, être d'accord, préparer, un pronom, une aiguille, coudre, convenable, un arbre, un oiseau.

Le mot *oe* veut également dire une épée, une cloche, une erreur, un pronom, une famine.

On remarquera que dans aucun cas deux consonnes ne se suivent.

Les missionnaires ont donné le nom de *palatiato* à cette langue; et lorsqu'ils se sont réunis pour se communiquer leurs divers travaux relativement au dictionnaire projeté, ils se sont trouvés d'accord pour l'orthographe et les étymologies; mais ils ont beaucoup différé pour la prononciation, qui, suivant eux, est la principale difficulté; car le mot que nous avons vu exprimer diverses choses se prononce avec autant d'accentuations ou inflexions différentes. Cela n'empêche pas que le vulgaire du peuple la parle avec délicatesse; mais les chefs seuls connoissent les tournures expressives, les mots significatifs; ils sentent les fautes les plus légères de la prononciation, et la basse classe se sert de certains idiotismes qui lui sont propres, de même qu'on en a introduit un bon nombre qui sont anglois et défigurés ou travestis. Les noms européens sont traduits pour la plupart, mais d'une manière à ne pas les reconnoître; tels sont, par exemple, M. Orsmond, *Otamoni*; France, *Frant*; le Coquille, *Totire*; gouverneur, *tavana*; le Dauphin, *Ofaa*; le Duff, *Tarapu*, etc.

## EXEMPLES DE PHRASES.

*Te pahii paniola a Quiro te tipae raa i Vairuru pahia, 1800.* (Le navire espagnol de Quiros aborda sur la côte du district de Vairourou, 1800.)

Le nom de *Quiros* n'est point écrit suivant l'orthographe des naturels.

D. *Naite ansi outou ta Otamoni parau?* (Comprenez-vous M. Orsmond parlant?)

*Naite anei* (Williams) *te outou parau?* (Lesieur Williams comprend-il votre langue?)

R. *E naite*, il entend.

## EXEMPLES DE NOMS.

Homme, <i>tane.</i>	— Le siècle, <i>emoia.</i>
Femme, <i>vaine.</i>	Drisant, <i>vae.</i>
Fille, <i>aine.</i>	Ciseaux, <i>paoti.</i>
Fils, <i>meotua.</i>	Fourchette, <i>patimara.</i>
Crayon, <i>peni.</i>	Habit, <i>proe.</i>
Livre, <i>pouta.</i>	Pagales, <i>ec.</i>
Couteau, <i>tipi.</i>	Javelot, <i>omore.</i>
Chapeau, <i>tapou.</i>	Chasse-mouche, <i>tairi.</i>
Arc, <i>phana.</i>	Mouchoir, <i>taamou.</i>
— La corde, <i>roa.</i>	Encre, <i>apou.</i>
— Le carquois, <i>oha.</i>	Souliers, <i>tima.</i>

Assez, <i>aima</i> .	Culotte, <i>tatoc</i> .
Ami, <i>coa</i> .	Boutelle, <i>moonā</i> .
Papier, <i>paruo</i> .	Aiguille, <i>nira</i> .
Bague, <i>tapca</i> .	Nacre, <i>etou</i> .
Chemise, <i>tapa</i> .	Fil, <i>taoura</i> .
Biscuit, <i>amou</i> .	Huile de coco, <i>mori</i> ou <i>monoŋ</i> .
Eau-de-vie, } <i>ava</i> .	Pendants d'oreilles, <i>poc</i> .
Vin, }	Siffler avec les doigts, <i>chio</i> .
Eau, }	Tabac, <i>avaava</i> .
Cordage, <i>aourou</i> .	Vrilles, <i>chou</i> .
Sabre, <i>oc</i> .	Clou, <i>nero</i> .
— Fourreau, <i>vii</i> .	Collier, <i>aī</i> .
Ceinturon, <i>tatia</i> .	Ficelle, <i>ehō</i> .
Clef, <i>tariri</i> .	Petite hache, <i>toe</i> .
Mât d'un navire, <i>cira</i> .	Nom (désign.), <i>ioa</i> .
Poule, <i>mona</i> .	Pavillon, <i>ereva</i> .
Cochon, <i>poua</i> .	Pavillon, <i>ereva</i> .
Chien, <i>ouri</i> .	Venez ici, <i>arimai</i> .
Montre, <i>mcua</i> .	— promptement, <i>care</i> .
Pagne, <i>aati</i> .	Hameçons, <i>matao</i> , etc., etc.

On pourra consulter le *Vocabulaire taïtien* donné par Bougainville; et, quoique quelques mots soient inusités, il rendra encore de grands services. En général cependant il faudra supprimer l'e et l'o qui précèdent le plus grand nombre des mots: ce sont deux articles qui signifient *le* ou *la*.

Notre manière de mesurer le temps a été introduite par les missionnaires de la manière suivante:

60 *amo raa mata i ʔa minute*. (Soixante secondes font une minute.)

60 *minute i ʔa hora*. (Soixante minutes font une heure.)

24 *hora i ʔa mahana*. (Vingt-quatre heures font un jour.)

7 *mahana i ʔa hebedoma*. (Sept jours font une semaine.)

4 *hebedoma i ʔa avae*. (Quatre semaines font un mois.)

13 *avae 1 mahana 6 hora i ʔa matahiti*. (Treize mois un jour six heures font une année taïtienne ou lunaire.)

52 *hebedoma i ʔa matahiti*. (Cinquante-deux semaines font un an.)

365 *mahana i ʔa matahiti*. (Trois cent soixante-cinq jours font une année.)

Les noms des jours de la semaine sont traduits ainsi:

<i>Sabati</i> ,	dimanche.
<i>Monedi</i> ,	lundi.
<i>Tuesedi</i> ,	mardi.
<i>Wenesedi</i> ,	mercredi.
<i>Turesedi</i> ,	jeudi.
<i>Feraidi</i> ,	vendredi.
<i>Saturedi</i> ,	samedi.

Les mois sont également empruntés des Anglois, et ils n'en diffèrent pour les noms que par l'arrangement des voyelles qui séparent les consonnes. Les mois taïtiens étoient appelés *apaapa*, *firia*, *te eri*, *te tai*, *ovarehu*, *faa ahu*, *pipiri*, *aununu*, *paroro-*

*muā*, *paroromuri*, *muriraha*, *hiata* et *tema*. Les douze premiers sont rangés dans l'ordre de notre calendrier, et répondent à nos mois; mais les derniers les plaçoient bien différemment: leur étoit lunaire.

L'ancienne manière de compter usitée à Taïti comme dans les îles voisines, est celle-ci:

1, *atali*.

2, *arua*, et le plus souvent *apiti*.

3, *atoru*.

4, *ahēa* ou *amaha*.

5, *arima* ou *apac*.

6, *afene* ou *aono*.

7, *ahitu*.

8, *avaru* ou *avaou*.

9, *ava*.

10, *aahuru*; prononcez *aahourou*.

11, *ahuru matahi* ou *hoe ahuru mahoe*.

12, *ahuru marua* ou *hoe ahuru mapiti*.

13, *ahuru matoru* ou *hoe ahuru matoru*.

14, *ahuru maseha* ou *hoe ahuru mamaha*.

15, *ahuru marima* ou *hoe ahuru mapac*.

16, *ahuru mafene* ou *hoe ahuru maono*.

17, *ahuru mahitu* ou *hoe ahuru mahitu*.

18, *ahuru mavaru* ou *hoe ahuru maraou*.

19, *ahuru maiva* ou *hoe ahuru maiva*.

20, *erua ahuru*; on dit aussi *epiti ahuru*. De 20 à 100 commence par *erua ahuru*, auxquels mots on ajoute *matahi*, *marua*, etc., comme pour les dizaines.

100, *atahi rau*.

200, *arua rau*.

300, *atoru rau*.

400, *aeha rau*, et ainsi des autres.

1000, se dit *atahi mano*; 2000, *arua mano*, comme les centaines.

2000, *arua rau*.

3000, *atoru rau*.

4000, *aeha rau*, et ainsi des autres.

10000, se dit *atahi mano*; 20000, *arua mano*, comme les centaines.

20000, *arua rau*.

30000, *atoru rau*.

40000, *aeha rau*, et ainsi des autres.

100000, se dit *atahi mano*; 200000, *arua mano*, comme les centaines.

200000, *arua rau*.

300000, *atoru rau*.

400000, *aeha rau*, et ainsi des autres.

1000000, se dit *atahi mano*; 2000000, *arua mano*, comme les centaines.

2000000, *arua rau*.

3000000, *atoru rau*.

4000000, *aeha rau*, et ainsi des autres.

10000000, se dit *atahi mano*; 20000000, *arua mano*, comme les centaines.

20000000, *arua rau*.

30000000, *atoru rau*.

40000000, *aeha rau*, et ainsi des autres.

100000000, se dit *atahi mano*; 200000000, *arua mano*, comme les centaines.

200000000, *arua rau*.

300000000, *atoru rau*.

400000000, *aeha rau*, et ainsi des autres.

1000000000, se dit *atahi mano*; 2000000000, *arua mano*, comme les centaines.

2000000000, *arua rau*.

3000000000, *atoru rau*.

4000000000, *aeha rau*, et ainsi des autres.

10000000000, se dit *atahi mano*; 20000000000, *arua mano*, comme les centaines.

20000000000, *arua rau*.

30000000000, *atoru rau*.

40000000000, *aeha rau*, et ainsi des autres.

100000000000, se dit *atahi mano*; 200000000000, *arua mano*, comme les centaines.

200000000000, *arua rau*.

300000000000, *atoru rau*.

400000000000, *aeha rau*, et ainsi des autres.

ata et tema, l.  
 l'ordre de m  
 is; mais les in  
 ment : leur an  
 er usitée à Ta  
 celle-ci : j  
 ch.oe.  
 piti.  
 ator.  
 amaha.  
 apae.  
 aano.  
 aliti.  
 araou.  
 aiva.  
 ahuru. De 204  
 uxquels mots ont  
 ne pour les pre

ence du climat des îles de la Société sur la  
 humaine qui les habite est beaucoup plus fa-  
 cile que ne l'ont cru les navigateurs dont nous  
 possédons les relations. Ces îles, et notamment O-  
 Taïti, bien loin d'être exemptes de maladies, sont  
 au contraire la proie d'endémies qui moissonnent les  
 aussi bien que les étrangers. Comment en  
 autrement d'ailleurs sous une température  
 et chaude, sur un sol frais et constamment  
 , dans des cabanes sans parois closes? La vie  
 s bien s'accommoder du régime frugivore,  
 grande consommation de poissons, que les  
 mangent crus de préférence et par goût,  
 a sans de graves inconvénients. Ce qui le  
 d'ailleurs sans réplique est le petit nombre  
 ards qu'on remarque parmi les O-Taïtiens;  
 gré nos recherches nous n'avons pu nous  
 aucun exemple de longévité.

ouples, avant l'arrivée des Européens, con-  
 tent une sorte de médecine qu'ils appeloient  
 ai, qui guérit. Leurs médecins ou *eruo* rem-  
 ent souvent les fonctions de prêtres inférieurs,  
 et revêtus d'emplois guerriers. Quelques uns  
 machaons, faisant marcher de front l'art de  
 les blessures et l'art de les guérir, étoient in-  
 une haute estime. Mais le plus ordinairement  
 de famille exerçoient eux-mêmes ce pieux  
 e, et ne confioient point à des étrangers la  
 leurs femmes ou de leurs enfants, et tous  
 oient un grand nombre de plantes qu'ils al-  
 cueillir dans les montagnes, et auxquelles  
 voient diverses propriétés; toutefois les sucs  
 exprimés avoient moins d'efficacité dans  
 on que des pratiques superstitieuses et des  
 sions aux idoles des *Moais*.  
 réceptes chirurgicaux étoient très simples :

Nombrii, *pito*.  
 Anus, *ououere*.  
 Vagin, *pipitioe*.  
 Verge, *taqa*.  
 Fesses, *toai*.  
 Épaule, *tapuano*.  
 Aisselle, *ai-ai*.  
 Bras, *rima*.  
 Avant-bras, *vaita*.  
 Coude, *pororima*.  
 Main, *erima*.  
 Paume de la main, *teabou-  
rims*.  
 Les doigts, *rims-rims*.  
 Ongles, *ma-i-ou-ou*.  
 Cuisse, *ouaa*.  
 Jambe, *avaui*.  
 Tibia, *oufara*.  
 Cheville, *momoa*.  
 Pied, *tapuai*.

ils se réduisoient à abandonner aux soins de la na-  
 ture la cicatrisation des plaies, dont ils rappro-  
 choient les bords, et qu'ils préservoient du contact  
 de l'air en les recouvrant avec leur papier vestimen-  
 tal; mais ce qui nous parut plus étonnant fut de sa-  
 voir que les naturels pratiquoient parfois une sorte  
 d'opération analogue à celle du trépan, et nous vîmes  
 un habitant de Borabora qui s'étoit acquis sous ce  
 rapport une grande réputation. Ils ont trouvé dans  
 la racine de l'*ava-ava* un remède contre la syphilis, et  
 ils ont l'usage de se ficeler les jambes comme moyen  
 prophylactique pour s'opposer à l'éléphantiasis.

## § VII. DES NOUVEAUX-ZÉLANDOIS.

Peu de peuples sont aussi intéressants à étudier  
 que les Nouveaux-Zélandois : leur âme, fortement  
 trempée, présente ce mélange de douceur et de  
 cruauté qui forme de l'histoire d'un peuple un ta-  
 bleau pittoresque. Les Nouveaux-Zélandois, en effet,  
 ne semblent avoir que peu des mœurs hospitalières  
 qui caractérisent quelques tribus de la même race  
 établies sur les îles de la mer du Sud. A la première  
 vue leur caractère est sombre et féroce; on diroit  
 que la haine et la vengeance sont les seules passions  
 qui les animent : tout étranger qui aborde leur rivage  
 est pour eux un ennemi. Leur physiologie morale  
 attriste donc l'observateur lorsqu'il pénètre la bar-  
 barie de leurs coutumes, leur anthropophagie, leur  
 instinct destructeur, l'aveuglement de leurs super-  
 stitions, et leur mépris pour les choses utiles à  
 l'agrément de la vie; et cependant, au milieu d'habi-  
 tudes si éloignées d'une civilisation même naissante,  
 on retrouve quelques unes de ces vertus développées  
 avec une vigueur que cette même civilisation n'a  
 point encore permis de cacher sous le vernis trom-  
 peur et mensonger de la politesse. Chaque Zélandois  
 porte le plus grand attachement aux divers membres  
 de sa famille et à tous ceux de sa tribu : au dedans  
 il concentre son affection, au dehors il ne voit que  
 des ennemis et rarement des alliés; et si les tribus  
 voisines se réunissent entre elles, cette union n'est  
 jamais cimentée que par la nécessité de vivre en  
 paix, et, comme on le dit vulgairement, dans un  
 état de paix plâtrée.

Nous retrouvons donc dans les Nouveaux-Zélan-  
 dois la même physiologie, les habitudes, les idées  
 religieuses, la langue des habitants de Taïti, des  
 Marquises et de Sandwich; mais, jetés sur une terre  
 plus défavorisée sous le rapport des ressources, ils  
 ont conservé beaucoup plus intactes les traditions  
 de leurs ancêtres. Les Nouveaux-Zélandois sont  
 généralement plus grands et plus robustes que les  
 O-Taïtiens. L'habitude de la guerre et les marches à

travers les montagnes endurent leurs membres, dont les formes sont athlétiques; leur taille est communément de cinq pieds sept à huit pouces, et rarement elle est au-dessous; la couleur de la peau ne diffère point de celle des hommes du midi de l'Europe. Leur physionomie est remarquable par son expression; elle est rarement franche et ouverte, mais d'ordinaire les traits respirent une sombre férocité. Ce qui la distingue chez ces peuples est un visage ovalaire, un front rétréci; un œil gros, noir et plein de feu; un nez parfois aquilin et plus souvent épaté, et une bouche grande dont les lèvres sont grosses. Les dents sont du plus bel émail, petites, et rangées avec beaucoup de régularité. Les Zélandais portent leur chevelure longue et par mèches éparées retombant sur la figure, et les chefs seuls ont le soin de la relever sur la tête en une seule touffe. La nature de leurs cheveux est d'être rudes; leur couleur est noire, parfois rougeâtre, et cette dernière doit être attribuée sans aucun doute à l'usage que pratiquent certains individus de se saupoudrer la tête avec de la poussière d'ocre. *Touï*, chef de l'hippah de Kaouera, qui nous rendoit de fréquentes visites, avoit ses cheveux flottants par longues mèches, qu'il arrangeoit de manière, dans les expéditions militaires, à ce qu'elles imprimassent à sa physionomie un air plus redoutable. L'usage qu'ont un grand nombre de naturels de conserver la barbe longue et flottante sur la poitrine rappelle quelques unes de ces têtes antiques reproduites par le pinceau de nos grands peintres. Les jeunes gens sont long-temps imberbes: tous leurs mouvements sont agiles et dispos; et, bien que les jambes soient parfaitement faites, l'usage qu'ont ces peuples de s'accroupir sur les talons fait naître de bonne heure des engorgements aux jarrets.

Toutes les femmes mariées qui vinrent à bord de la corvette *la Coquille* avoient les formes bien plus développées que les filles esclaves qui vivoient dans le navire, et que leurs maîtres y envoyoient dans l'intention d'en obtenir divers objets en échange de leurs faveurs. La taille de ces femmes étoit forte et robuste, et rarement au-dessous de cinq pieds deux à trois pouces; celle des esclaves au contraire étoit, terme moyen, de quatre pieds trois à six pouces. Une telle disproportion est sans doute due à la prostitution à laquelle ces infortunées sont condamnées dès qu'elles sont nubiles. L'ensemble des traits qu' chez la plupart des peuples distinguent les femmes par leur délicatesse est, à la Nouvelle-Zélande, diamétralement opposé aux idées que nous nous sommes formées sur la beauté. Les filles, dans leur premier printemps, ont un large visage, des traits masculins, de grosses lèvres souvent teintes en noir par le tatouage; une grande bouche, un nez épaté, une chevelure mal peignée et flottant en

désordre, une malpropreté générale, et un corps imprégné d'une odeur de poisson ou de quelque qui soulève le cœur. Mais ce tableau si repoussant est en partie détruit par quelques avantages dont la nature les a dotées; et en effet, leurs dents d'une blancheur éblouissante et des yeux pleins de feu et d'expression sont des charmes puissants, quelque part qu'on les trouve: d'ailleurs leur effet s'accroît encore d'un avantage que si difficile de rencontrer chez les femmes civilisées. Les jeunes Zélandaises, dont l'heureuse ignorance ne connoît point l'usage des corsets, ont les seins de la poitrine qui le disputent au marbre par leur retentissement, et qui malgré leur volume conservent le temps et leur élasticité et leur rectitude. Ces choses n'ont aucune influence sur les sens des hommes, ne sont à leurs yeux que les réservoirs où les hommes puisent la vie. Les travaux de ménage, les enfantements, les jouissances nombreuses de la vie, ces choses, font bientôt disparaître l'embonpoint que la fraîcheur des jeunes années, et toutes les fatigues que nous avons eu occasion de voir à l'étranger, dégoûtantes par la flaccidité générale des chairs, ont délaissées en Europe.

Les femmes et les hommes n'ont point l'habitude de se piler, et ces derniers sont loin de pratiquer la circoncision.

Les vieillards ne sont pas nombreux. Les guerrières de ces tribus et les combats fréquents qu'elles se livrent sont des obstacles en elle-même, que les individus puissent atteindre le terme de leur carrière.

La firoidure du climat ne permet point aux naturels-Zélandais de faire usage des bains chauds: sont-ils dégoûtants de malpropreté. Les femmes, et surtout les filles esclaves, chargées de l'élevage des poissons pour les faire sécher, et dont les corps recouvert d'une épaisse crasse qui exhale loin une odeur d'autant plus repoussante qu'elle vient s'y mêle celle de l'huile de phoque ou de poisson, dont elles s'oignent le corps, et qu'elles couvrent de poussière d'ocre: ce dernier usage est remarquable en cela qu'on ne le trouve employé chez les peuples de race nègre. La plupart des Zélandais d'ailleurs dédaignent de se couvrir de la poudre de poussière rouge, et tous ceux qui se présentent cet embellissement appartenoient aux villages éloignés de la baie Marion, et venoient de l'intérieur de l'île.

Cette habitude de malpropreté est d'autant plus enracinée chez ces peuples, qu'avec très-peu de soins il pourroient se débarrasser de la crasse qui les dévore, et de la crasse qui les recouvre. Hommes et femmes sont d'excellents nageurs: ce n'est que par nécessité et rarement par plaisir qu'ils se jettent à l'eau, et ces dernières continuent sans en changer, les pagnes de *phormium* qu'

et les reli  
e les qui  
orsqu'elle  
dans l'eau.  
ons.  
atume des  
es. Mais  
orcieux à  
sitiens po  
gracieux  
à d'autres  
avec les  
re beauté  
es et par l  
ment sur  
atata: un  
descend  
et la rigueur  
ajoutent  
et pesant  
d'une so  
éunis sur  
Europe.  
est ré  
accé chez  
de et  
cousues  
Le tissu d  
oi que, sou  
remarquable  
composent.  
es longs so  
elles esclav  
ent pas peu  
leur démes  
ng et la val  
par un gra  
travaillés d  
au lord de  
usage étoit  
détruire le  
omme tous  
et celle qu'i  
plumes dan  
plumes bla  
les, qu'ils r  
ceaux de to  
r aucune esp  
en désordre s  
urs: cepend  
s sans doute  
ter ayant la  
se très verte  
objets de paru  
ers de coquil  
fois suspendu  
ur goût pou  
européenne

générale, et en...  
poisson ou de...  
tableau si rep...  
quelques p...  
nées; et en effe...  
te et des yeux...  
nt des charmes...  
es trouve : d'ail...  
a avantage que...  
s femmes civil...  
l'heureuse igno...  
orsets, ont les...  
ne marbre par...  
ne conservent...  
rectitude. Ces o...  
sens des homm...  
réservoirs où leu...  
aux de ménage...  
nombreuses et...  
l'emboupoint...  
et toutes les le...  
asion de voir é...  
générale des chi...  
n'ont point l'hab...  
t loin de pratiq...

et les reins jusqu'à ce qu'ils soient usés ;  
les quittent point pour le sommeil, ni  
orsqu'elles sont accroupies au fond des pi-  
lans l'eau, au milieu des têtes et des intestins  
ons.  
tume des Zélandois varie très peu dans les  
es. Mais comme ces îles n'offrent point les  
précieux à écorces textiles dont se servent  
itiens pour confectionner leur papier ves-  
gracieux et léger, ces peuples ont eu  
d'autres matières, et les nattes qu'ils ont  
avec les fibres du *phormium tenax* sont  
re beauté et par la substance dont elles sont  
es et par le travail. Une de ces nattes flotte  
ment sur les épaules et sur le corps ; on la  
*katata* : une deuxième est roulée autour du  
descend jusqu'aux genoux. Dans les îles  
la rigueur est extrême sur ces îles antarcti-  
ajoutent sur la natte supérieure un tissu  
et pesant formé de masses nombreuses de  
d'une sorte de jonc qui imitent les flocons  
reunis sur les colliers des chevaux des voi-  
sins de l'Europe. Ce vêtement est nommé *tot* ; il  
est chez les chefs par un manteau de peaux  
cousues ensemble, et c'est le *kahou*

Le tissu des nattes varie par le travail ; et  
si que, souvent lisse et sans dessin, il est  
remarquable par la délicatesse des ornements  
qu'il compose. Des brins de *phormium* non bat-  
tés longs sont implantés dans les pagnes des  
îles esclaves plus particulièrement, et ne  
sont pas peu à donner à cette partie du corps  
leur démesurée.

La force et la valeur des guerriers zélandois sont  
proportées par un grand nombre de petits fragments  
travaillés d'os ou de jade, attachés sur la  
au bord de la natte, et dont le véritable et  
usage étoit de servir à gratter dans la che-  
ville à détruire les insectes qui y vivent. Du reste  
comme tous les autres peuples, le goût de la  
et celle qu'ils préfèrent consiste à se pla-  
quer dans les cheveux, et surtout une  
de plumes blanches et soyeuses dans le trou  
des plumes, qu'ils remplacent le plus souvent par  
des morceaux de toile. La tête n'est jamais recou-  
verte d'aucune espèce de coiffure, et les cheveux  
sont désordonnés sans que l'art vienne leur prêter  
ordre : cependant quelques jeunes filles, plus  
sans doute que leurs compagnes, viennent  
à l'air ayant la tête couronnée d'une guirlande  
de fleurs très verte et très gracieuse.

Les objets de parure pour les femmes consistent  
en des bracelets de coquillages nommés *piré*, auxquels  
sont suspendus de petits hippocampes dessé-  
chés pour le goût pour les grains de verre bleu de  
l'Europe est très prononcé ; aussi les

recherchent-elles avec empressement. Mais le bijou  
le plus précieux, que portent seulement les hommes,  
et à la possession duquel sont attachées des idées  
religieuses, est le fétiche de jade vert représentant  
une figure hideuse, qui pend sur la poitrine sus-  
pendu à quelque portion d'os humain. C'est encore  
par esprit de superstition qu'ils attachent à une de  
leurs oreilles une dent acérée du goulu de mer ou  
squal, qui sert aux femmes à se déchirer la figure  
et la poitrine pour témoigner leur vive douleur à la  
perte des chefs ou de leurs parents. Les insulaires  
attachent le plus grand prix à la conservation de ces  
objets lorsque, transmis par leur ancêtres, ils sont  
devenus taboués ou sacrés. Ils pensent qu'à leur  
possession est lié le bonheur de leur vie, et ils les  
échangent au contraire avec indifférence et pour des  
bagatelles lorsqu'ils proviennent de leurs ennemis,  
et qu'ils les en ont dépouillés en les massacrant.

Nous avons déjà eu occasion d'indiquer que les  
Nouveaux-Zélandois de quelques endroits de l'in-  
térieur se recouvrent la figure et les yeux de fard  
grossier composé de poussière d'ocre, mélangée à  
de l'huile de cétacés ; cependant cet usage est peu  
général : mais il n'en est pas de même de celui de  
se placer de larges mouches noires sur le nez, le  
menton, et sur les joues, ainsi que le font les jeu-  
nes garçons, et de larges mouches d'un bleu d'azur,  
ainsi que le pratiquent les jeunes filles ; ce dernier  
embellissement se nomme *para-eka-ouat-ouua*.  
Qu'on veuille bien ne pas croire que ces détails  
soient futiles : ceux-ci, ajoutés à d'autres faits, sont  
quelquefois très nécessaires pour caractériser les  
habitudes des peuples ; et d'ailleurs aurions-nous  
bonne grâce de critiquer au milieu des tribus restées  
stationnaires dans leur civilisation ce que le caprice  
des modes rend bien plus ridicule chez les nations  
européennes ?

Ce besoin qu'ont tous les hommes de modifier les  
avantages qu'ils ont reçus de la nature se fait aussi  
vivement sentir chez les Nouveaux-Zélandois. Le  
tatouage ou *moko* les occupe pendant toute leur  
vie, et chaque année ils se soumettent à l'opération  
douloureuse qu'il nécessite. Ce tatouage est d'au-  
tant plus remarquable qu'il couvre ordinairement  
la figure ; et, comme il est renouvelé très fréquem-  
ment, il en résulte de profonds sillons disposés par  
cercles réguliers, qui donnent à la physionomie  
l'expression la plus étrange. Les habitants des îles  
Marquises et les Nouveaux-Zélandois sont donc les  
seuls peuples qui se tatouent profondément le visage,  
tandis que les O-Taïtiens en ont perdu la coutume,  
et prodiguent au contraire cet ornement sur le corps,  
et que les Nouveaux-Zélandois ne le placent que sur  
les fesses en le disposant en cercles enroulés les uns  
dans les autres. Les femmes se font couvrir les reins  
de losanges formant une large bande ; mais elles



ajoutent encore à leurs traits durs et repoussants des dessins qui ne contribuent point à les embellir, et c'est ainsi qu'elles ont les lèvres sillonnées de raies d'un noir profond, et des sortes de fers de lance profondément imprimés aux angles de la bouche et au milieu du menton. Il n'y a que les esclaves pris jeunes ou les hommes de la dernière classe qui ne soient point tatoués : tous les autres naturels ne sauroient se soustraire à cette coutume sans honte ; et plus un guerrier est fameux, plus il a subi le renouvellement de cette opération, et plus il est fier d'un blason qu'il n'obtient jamais sans de vives douleurs.

L'architecture domestique, et par ce nom nous désignons l'art de bâtir les cabanes, a été assez ingénieusement appliquée par les Zélandois au climat qu'ils habitent, et aux habitudes belliqueuses qui les animent. Leurs demeures, au lieu d'être vastes et aérées, forme qui seroit désavantageuse dans un pays que battent les tempêtes de l'hémisphère austral, sont petites et basses, et leurs villages ou *hippahs* ne sont d'ailleurs jamais placés en plaine, parce qu'ils pourroient être saecagés par surprise ; mais au contraire ils couronnent toujours des collines abruptes, des lieux escarpés et d'un difficile accès. Ces cabanes sont des gîtes où l'on ne peut pénétrer qu'en se traînant sur les genoux et sur les mains, et les familles qu'elles abritent dorment pêle-mêle sur de la paille, et dans un espace très resserré, où la respiration de plusieurs individus entretient aisément la chaleur nécessaire pour que le froid du dehors ne puisse y pénétrer. Leur intérieur ne présente aucun meuble, si l'on en excepte quelques coffrets élégamment sculptés, quelques vases en bois rouge, chargés de dessins tels qu'on peut s'en faire une idée par les figures qu'en a données Cook dans sa relation.

L'industrie la plus perfectionnée et la plus remarquable du peuple qui nous occupe est celle de la fabrication des étoffes. On retrouve dans les variétés de ces ressources chez les divers Océaniens la sage prévoyance de la nature, puisque sur les îles intertropicales, dont la température est constamment chaude, elle a fourni des écorces textiles, susceptibles de se métamorphoser en étoffes légères et moelleuses, comme à O-Taïti, aux Tonga, aux Marquises, aux Sandwich ; et qu'à la Nouvelle-Zélande, où les froids des hivers sont intenses, elle a produit le *phormium* ; car c'est avec les fibres de ce dernier végétal, bien supérieur à notre plus beau lin, que les femmes, et surtout les jeunes filles enlevées à leurs familles par suite des malheurs de la guerre, tissent soigneusement leurs *matis* ou nattes élégantes, nommées *kahou*, lorsqu'elles servent de vêtements, et appelées *koura*, *kupenga*, etc., suivant les parties du corps qu'elles doivent recouvrir. Ces nattes, par

l'aspect satiné des fibres du *phormium*, soigneusement débarrassées de la matière gommeuse qui invisque, sont ornées de dessins, et forment un drapant un habillement qui n'est point sans analogie avec l'ancien costume civil des Romains.

Parmi les objets d'utilité qu'ils fabriquent pour leurs besoins journaliers, on doit mentionner les paillassons grossiers dont ils se couvrent les épaules dans les temps de pluie, et les sacs en jonc dans lesquels sont renfermées leurs provisions diverses. La manière dont sont préparées les fibres du *phormium* est aussi fort remarquable par sa simplicité, et par le but louable d'utiliser une plante aussi précieuse en Europe, où n'est point parvenu à obtenir ces fibres avec toutes les qualités qui distinguent celles qui résultent du procédé des Nouveaux-Zélandais. Ces derniers, après avoir coupé les longues tiges de la plante à lin (c'est ainsi que Cook nomme le *phormium* dans la relation de ses voyages), les ont fait macérer quelques jours dans l'eau, et les ont tent pour les briser avec un maillet en bois tendu sur un billot ovalaire du même bois. Cette opération préliminaire est leur *haronga*, et par son moyen la chlorophylle ou matière verte résineuse est enlevée de dessus les fibres, incomplètement il est vrai, mais le soin qu'on a ensuite de les racler avec force sur une valve de coquille rendue coupante sur son bord achève de les débarrasser des parcelles de cette matière qui s'opposent à leur souplesse. Ainsi nettoyées de l'enduit qui les enveloppoit, les fibres du *phormium* ont la couleur dorée du plus beau lin, et sont au moelleux et presque à la force de la soie.

Les deux îles habitées par les Nouveaux-Zélandais, sans être placées sous de hautes latitudes, sont bismes cependant l'influence d'une température rigoureuse par les vents furieux qui soufflent pendant la grande partie de l'année, et par les neiges qui couvrent les lieux élevés. Les naturels qui habitent ces îles ont senti de bonne heure le besoin de se procurer des provisions d'hiver ; et, comme dans les autres îles, ils prennent une grande quantité de poissons dans les baies qui morcellent leur rivage, ils en font sécher et en fument la majeure partie pour se servir lorsqu'il est impossible de mettre des provisions à terre, et pour se préserver de la famine lorsqu'ils sont assiégés par des tribus ennemies.

Le sol ne fournit plus spontanément comme dans les îles équatoriales une grande variété de substances alimentaires ; et la base de l'existence des Zélandais se trouve être la racine ligneuse d'une fougère qui couvre toutes les plaines, et qui ressemble à notre *pteris*. Plusieurs plantes potagères ont été communiquées aux Européens, et ils ont appris d'eux d'hui utiles aux naturels, et croissent presque sans soins, tant le sol meuble leur est convenable.

Les patates douces, les pommes de terre et les mets accessoires dans leurs repas consistent en coquillages, en langoustes, et parfois en chiens, et le plus souvent en chiens. Les chairs des ennemis tués sur un champ de bataille, dévorent avec tant de plaisir, ne sont point regardées comme objet de nourriture, mais bien devant servir à des actes mystérieux de

cuisine est simple comme la nature de leurs pays. Elle ne diffère point de celle des autres pays, et consiste à faire torréfier les substances charbonnées, ou bien dans des fourneaux ou fours sous terre à l'aide de pierres échauffées. Ils ont l'espèce de pain qu'ils font avec la racine fougère *eroti* qui est l'*acrostichum furciferum* Forster. Ces racines sont recueillies par des femmes qui les font sécher au soleil en les exposant sur des claies; pour être converties en pain, elles sont cassées dans un mortier en bois, et triturées avec de l'eau qu'elles ne forment plus qu'une pâte épaisse, visqueuse comme de la glu, et remplie de fibres ligneuses ou d'écorces. Cette pâte est pressée en cylindres analogues aux bâtons d'exercice, et se défile en se roulant sur un rouleau de bois. Elle est séchée au soleil, et se conserve longtemps. Elle est mangée crue, et se défile en se roulant sur un rouleau de bois. Elle est séchée au soleil, et se conserve longtemps. Elle est mangée crue, et se défile en se roulant sur un rouleau de bois.

La bière pure est l'unique boisson de ces peuples; ils ont les liqueurs fortes; et si quelques uns d'entre eux, ou même des jeunes filles, boivent de la bière, cette pernicieuse habitude leur est venue de leur séjour à bord des navires européens. Ils ont communément trois repas, et nomment *kainga* le dîner, et *kaiahi-ahi* le souper; leurs aliments sont préparés par terre, et chacun des dépêces avec les os. Parfois les guerriers se servent d'instruments de guerre des os humains, provenant d'un ennemi tué sur un champ de bataille; et c'est ainsi que nous avons vu l'un d'eux une fourchette à quatre dents de l'os radius du bras droit, sculptée avec une pointe ornée de divers reliefs en nacre.

Les ustensiles dont se servent ces peuples sont absolument analogues aux nôtres, et sont de trois sortes: les ustensiles communs, faites de feuilles de *phoridium*, ont une tige étendue, et demeurent le plus souvent en terre; ils sont employés de tous les habitants d'un village; leurs ustensiles, composés d'une tige en bois dur, et armés de pointes et barbelés, se trouvent être faits de bois avec des morceaux de nacre. Les lignes

qui les supportent sont très bien cordées et d'une force considérable.

Leurs pirogues ou *waka* sont remarquables par les sculptures qui les décorent. Les habitants du nord, qui dans leurs communications fréquentes avec les Européens ont reçu un grand nombre d'instruments de fer, négligent aujourd'hui leur construction. La plupart de ces légères embarcations sont creusées dans un seul tronc d'arbre, et ont communément jusqu'à quarante pieds de longueur. Nous en mesurons une près *Kaouera*, qui, formée d'un seul morceau, avoit soixante pieds de longueur et trois de profondeur sur quatre de large. Elles sont peintes en rouge et ornées de plumes d'oiseaux disposées sur les bords en festons; l'arrière s'élève jusqu'à près de quatre pieds, et se compose de sculptures allégoriques qui surmontent la représentation d'un homme tenant de la main droite le *lingam*: l'avant est occupé par une tête hideuse à yeux de nacre, et dont la langue sort démesurément de la bouche, ce qui signifie chez ces peuples le courage provocateur à la guerre et le mépris des ennemis. Ces pirogues peuvent contenir par leur longueur quarante guerriers; elles sont presque toujours simples ou non accouplées, et les rames dont on se sert pour les faire marcher sur l'eau, ou les *oé*, sont terminées en pointes très acérées, de manière à ce que l'équipage, pris à l'improviste, puisse s'en servir comme d'une arme avantageuse pour se défendre des attaques. Leur marche est rapide lorsqu'elles sont poussées par les vents ou par les coups pressés des rames. Les voiles dont se servent les Nouveaux-Zélandais ne consistent qu'en nattes de jonc grossièrement tissées et de forme triangulaire qu'on nomme *ohia* ou pagaies du vent, et qui ne peuvent point servir pour voguer au plus près.

Bien que les Nouveaux-Zélandais soient éminemment portés à la guerre, que ce soit pour eux l'occupation de toute la vie, on ne trouve point chez eux une grande variété de moyens de destruction. Leur bravoure consiste à attaquer un ennemi corps à corps, à triompher par la puissance de la force, et ils ont dédaigné ces armes légères, ces flèches à pointes barbelées, qui se lancent de derrière les buissons, et qui décèlent toujours la perfidie unie à la faiblesse. Ainsi avec leurs *patou-patous*, faits en jade vert, ils scalpent ou brisent le crâne d'un ennemi, ou le percent de leurs longues javelines. Ce *patou-patou*, fixé au poignet par une lanière de peau, est l'arme par excellence du guerrier zélandais. Les *ariki* ou prêtres ont, pour marque de leurs fonctions sacerdotales, un grand assommoir en os de baleine, couvert de reliefs. Leurs *tokis* sont des haches, aussi de jade, dont les manches sont travaillés avec le plus grand soin, et ornés de touffes de poils de chien d'un blanc pur. Un grand nombre

de leurs casse-têtes sont en bois rouge, poli et très dur, et quelques chefs les remplacent par des masques travaillés de la même manière. Les naturels chargés de la défense des *hippaha* palissadés (et l'on sait que ces villages sont toujours placés sur la crête abrupte et roide de quelque endroit escarpé) font pleuvoir sur les assaillants des grêles de grosses pierres; mais ils repoussent surtout leurs efforts à l'aide de très longues javelines acérées, qui ont communément de quinze à vingt pieds et quelquefois plus.

La baie des Iles, placée dans la portion nord de la Nouvelle-Zélande, est une relâche avantageuse pour les navires qui sillonnent le Grand-Océan; aussi est-elle très fréquentée par les baleiniers anglois ou américains. Les nombreuses tribus qui vivent sur ses bords, et qui sont unies par des liens de famille, ont senti l'immense avantage qu'elles auroient de posséder de la poudre et des fusils; c'est là le prix qu'elles ont mis aux vivres frais qu'elles fournissent aux vaisseaux européens qui les visitent, et le nombre des mousquets qu'elles se sont déjà procurés leur a permis de faire la guerre avec succès aux tribus voisines, et de saccager les *hippaha* environnants jusqu'à une assez grande distance. De toutes les inventions européennes celle des armes à feu leur a paru la conception la plus sublime et la plus merveilleuse; c'est la seule qui ait mérité leur approbation.

Nous n'avons jamais compris le mot *savage*, tel qu'il est usité en Europe, pour désigner des peuples stationnaires dans leur civilisation. Tous ces sauvages ont un culte, quelque grossier qu'il soit, reconnoissent des autorités supérieures, ont des idées sociales depuis long-temps arrêtées, cultivent les beaux-arts, nomment toutes les productions de leur sol, et en savent les propriétés. Or comparons ces prétendus sauvages avec les gens de nos campagnes! Les Nouveaux-Zélandois ont donc aussi leurs beaux-arts: non ceux qui consistent à élever des pyramides, bâtir des palais, et faire revivre sur la toile les plus beaux traits de l'histoire, mais ceux qu'il leur est possible de cultiver par tradition au milieu du petit nombre des ressources qu'ils possèdent. Ces fruits des loisirs, cette culture de l'esprit, ce perfectionnement moral de la civilisation, sembleroient ne pas être compatibles avec les mœurs guerrières et l'instinct destructeur de ces peuples; et cependant ils sont plus avancés dans le chant, la sculpture et la poésie, que dans les arts les plus immédiatement utiles aux premiers besoins de la vie.

Le chant des Zélandois est grave, monotone, et se compose de notes gutturales lentes et entrecoupées; il est toujours accompagné de mouvements d'yeux et de gestes mesurés très significatifs. Mais, si leur chant n'eût point l'avantage de nous plaire, le nôtre n'obtient point leur suffrage: c'est par la

plus froide indifférence qu'ils accueillirent nos maux les plus en vogue, et les fibres épaisses de leurs âmes ne furent point ébranlées par quelques uns de ces airs martiaux qui enlèvent et électrisent un Européen; cependant si devant ces hommes impassibles leur chant de guerre eût été entonné, la rage et la frénésie se fussent emparées de tant il est vrai que dans l'effet produit par la musique se mêlent des souvenirs et des idées locales. La plupart de leurs chants roulent sur des vers très licencieux; et, soit dit en passant, ce goût est très prononcé chez tous les hommes, n'y a-t-il pas masqué parmi les peuples civilisés que par les des allusions et des équivoques. Les Zélandais comme les autres Océaniens, n'attachent aucune idée de malhonnêteté à nommer les choses par leur nom; et jamais elles ne font naître, comme nous, ces mouvements tumultueux et désordonnés que le frein de la bienséance comprime, sans que cela les détruise.

Leur danse ou *hiva* est une pantomime dans laquelle les acteurs changent rarement de place, qui se compose de gestes ou de mouvements de membres exécutés avec la plus grande précision. Plus ordinairement, en effet, les jeunes gens se rangent les uns à côté des autres: l'un chante des paroles auxquelles l'ensemble des danseurs répond par des cris diversement articulés; tous exécutent des mouvements rapides de la tête, des yeux, des bras, des jambes, et particulièrement des doigts, que la cadence dirige avec une exactitude et que la mesure fait varier. Chaque geste a un sens allégorique, et ne s'emploie que dans les circonstances qui lui conviennent, pour une imitation de guerre, un sacrifice humain, des railleries, etc. Les femmes, appelées par la nature à un sexe à des habitudes plus douces, ont porté dans leurs jeux les fonctions qu'elles sont destinées à remplir dans ce monde. Leur danse se compose donc en mouvements désordonnés qu'on ne peut décrire, et nous nous bornerons à en signaler une consacrée à *Ouvé* ou *Phallus*.

Le seul instrument de musique que nous avons vu entre les mains des Zélandois est une flûte faite naturellement en bois, et travaillée avec goût: son emploi a sa confection des portions d'os de la cuisse, en commémoration de quelque victoire; elle est portée sur des hommes d'une tribu étrangère. Nous observâmes que les enfants jouoient avec des flûtes analogues aux nôtres, en se servant d'un fouet pour les faire tourner; et sans doute que cette légère remarque, unie à une plus grande attention, ne sera pas un jour sans utilité.

La langue douce et sonore des Océaniens, si musicale, a subi quelques altérations à la Nouvelle-Zélande. Les sons, remplis de mollesse et de

iti, ont  
ce qui es  
out des l  
sont trè  
de poés  
t et l'oi  
s célèbr  
ou piat  
ati trè  
proviser  
sont des  
mir des é  
des navi  
ces diver  
erriers.  
enjouem  
la pron  
ngers, é  
s qui heu  
s filles  
a Ciquit  
implais  
ants, les  
tant de  
ayo ti ta  
croys n  
d'esprit  
cè de ven  
hall, miss  
velle-Zéla  
gues de n  
des détail

WAI A

tuku te e a  
ouioua mai  
ai raoua ne  
tata te ouit  
a koe, E-  
aou i o ma  
tahooué co  
a tai ki reir

ravi les son  
in de ton d  
l soufflent d  
e impressio  
rt. La vagné  
age, et semb  
te in vogues  
cours vers l  
es flo: te con  
ortois, et qu  
ur. Quel que  
mon attaché

ont acquis ici une prononciation plus nette qui est dû à l'introduction de consonnes, surtout des lettres K, H, N, G et W. Les habits sont transmis par la tradition orale un grand nombre de poésies d'une haute antiquité, dont ils ont et l'origine et même le sens allégorique. Le plus célèbre d'entre elles est la fameuse ode ou *piâe*, qui commence par ce vers : *Papa ahi fili*, etc. Comme les Taïtiens, ils peuvent improviser sur toutes sortes de sujets, et leurs chants sont des chants dans lesquels ils conservent le souvenir des événements remarquables, les apparitions des navigateurs sur leurs bords, et les circonstances diverses de leur histoire, ou les faits de leurs guerriers. Leurs femmes, naturellement porceuse, critiquent avec ironie dans leurs chants la prononciation peu correcte ou ridicule de leurs hommes, et les transforment en épigrammes les uns sur les autres, qui heurtent leurs préjugés. C'est ainsi que les filles qui vivoient dans les matelots de la Nouvelle-Zélande, et qui ne retiroient pour salaire que la complaisance qu'une portion des vivres de leur maître, les accabloient de leurs sarcasmes en leur faisant des couplets commençant par ces vers : *Moïa ti taro*, etc. Les Taïtiens croyoient utile, pour donner une idée de la force d'esprit de ces peuples, de rapporter une anecdote de vers qui a été traduite en anglais par un missionnaire, qui a long-temps résidé à la Nouvelle-Zélande, et plus capable qu'aucun de nous de nous fournir sur la croyance des Taïtiens des détails positifs et intéressants.

#### WAI ATA (L'ATTACHEMENT).

##### CHANSON.

*taka te e au ki te tiau maraungai,  
ouioua mai ai e koinga dou anga,  
mai raoua nei ki te puke ki ere atou.  
tata te ouingua te tai ki a Taoua  
i a hoe, E-Taoua, ka ouioua ki te tonga  
taou i o mai e tahou e turiri  
tauhoué eo mo tokou nei rangi  
ka tai ki reira ukou rangi auraki.*

Je gravai les sommets escarpés des montagnes pour  
voir de ton départ, ô Taoua ! et les vents impé-  
rieux soufflent du septentrion, fécond en tempêtes,  
me font une impression profonde sur mon âme inquiète  
et triste. La vaine magnificence se déroule chaque jour  
de ta robe, et semble venir du pays éloigné de Stivers,  
comme tu vogues au gré des vents, et qu'exilé de ta  
patrie, tu cours vers les régions où le soleil se lève. Sur  
ta robe flotte comme un doux souvenir le vêtement  
de ta patrie, et que tu me laisses comme le gage de  
notre lien. Quel que soit le lien de la terre où tu diriges  
ta course, mon attachement t'y suivra à jamais.

La sculpture semble être le premier pas vers la civilisation, lorsqu'elle n'en est pas le résultat ; et comme elle est la représentation matérielle des idées et des êtres, on la retrouve plus ou moins informée chez tous les peuples rapprochés de la condition humaine primitive. Cet art chez les Zélandais annonce du goût et des principes fixes ; car ils reproduisent fréquemment les mêmes dessins, les mêmes formes, dans les mêmes proportions. Combien de temps devoient exiger les ornements sculptés de leurs pirogues ! Les procédés par lesquels ils sont parvenus à polir un jade très dur et le transformer en idole, hideuse il est vrai, dénotent d'ailleurs une grande habileté, et nous sont inconnus, bien qu'on ne puisse pas douter qu'ils ne soient le fruit de la patience et du temps.

La croyance que professent les Zélandais sur la Divinité ne nous est point complètement dévoilée : autant qu'il est possible d'en juger cependant par la variété de leurs dogmes, on doit supposer que leur religion est très ancienne, et se compose d'une nombreuse suite d'idées très perfectionnées, et qui ne se sont corrompues que par l'isolement depuis leur séparation de la race dont ils descendent. Les Zélandais ont une vieille tradition par laquelle ils ont appris que leurs pères partirent d'une très grande île pour venir habiter la Nouvelle-Zélande ; mais le voile qui couvre d'une profonde obscurité leur origine et celle des habitudes qu'ils professent ne pourroit être déchiré que par les recherches ardues d'un homme instruit établi dans ces îles, et peut-être que le missionnaire Kendall auroit pu rendre de grands services sous ce rapport, s'il n'avoit pas été absorbé par une pensée dominante, et s'il ne rapportoit pas exclusivement la croyance des Nouveaux-Zélandais au système trinitaire de Pythagore, et les regardant comme une colonie d'Égyptiens.

Nous avons déjà, dans nos généralités sur la race océanienne, émis l'opinion que les divers rameaux qui lui appartiennent sont nés sur les rivages de l'Inde, dans les premiers temps de leur civilisation ; ce qui corrobore notre manière de voir est la figure de jade qu'ils portent suspendue au cou ; les cercles conservés dans leurs sculptures et qui rappellent le serpent Calingam ; le lingam qui paroît jouer un grand rôle dans leur mythologie ; enfin une grande partie de leurs idées appartient au sabéisme, et déconferme des anciennes traditions mystiques des Brachmanes.

Les dieux principaux de la Nouvelle-Zélande sont : Dieu le père, Dieu le fils, et Dieu l'oiseau ou l'esprit. Dieu le père est le plus puissant, et se nomme Nui Atua, le maître du monde. Tous les autres lui sont subordonnés ; mais chaque naturel a son Atua, espèce de divinité secondaire qui répond

assez exactement à l'ange gardien des croyances chrétiennes. Les prêtres se nomment *arikis*, et parfois on les désigne par les noms de *tané tohonga*, ou hommes savants; et leurs femmes, qui remplissent les fonctions de prêtresses, sont les *wahiné ariki* ou *wahiné tahonga*, ou savantes femmes. Chaque hippah possède une cabane, plus grande que celle des habitants, qui se nomme *waré Atua*, ou maison de Dieu, destinée à recevoir la nourriture sacrée, *ao kai tou*, et dans laquelle on fait des prières, *karakia*.

Les cérémonies religieuses sont ordinairement accomplies par les *arikis*, dont la voix implore hautement et en public la protection d'*Atua*. Ils ont la plus ferme croyance aux songes, qu'ils pensent leur être envoyés par la Divinité; et toutes les affaires se décident par les prêtres, seuls chargés d'interpréter les volontés célestes. Les diverses tribus, dans leurs guerres continuelles, n'en viennent jamais à des hostilités sans avoir interrogé *out-doua*, ou l'esprit saint, par une solennité nommée *karakia-tanga*. Ils semblent consacrer par ces cérémonies religieuses les époques les plus marquantes de la vie: c'est ainsi qu'à la naissance des enfants les parents se réunissent pour faire de cette circonstance une fête de famille, dans laquelle ils prononcent des sentences et tâchent de pronostiquer un heureux horoscope. M. Kendall croit trouver dans cette cérémonie, nommée *totnga*, le baptême des chrétiens, et il va même jusqu'à dire qu'on asperge les enfants avec une eau sacrée *oual tapu*, ou *oual toï*, ou eau baptismale. Leur mariage reçoit aussi une sorte de sanction religieuse, et leur mort est entourée de prières funèbres. Il n'y a pas jusqu'à leurs festins sacrés de chair humaine que Kendall ne pense être l'imitation, bien corrompue il est vrai, de la communion sous les deux espèces. Mais nous bornerons là nos citations, de peur de nous égarer dans l'indication de faits qui nous sont trop imparfaitement connus.

Les Zélandais ont les plus grands traits de ressemblance avec les Spartiates: ils sont indifférents pour la vie, et bravent la mort avec courage, et on doit dire avec grandeur. Toutes leurs pensées sont tournées vers les combats; c'est le plaisir de toute leur vie: aussi dès le jeune âge ne manque-t-on point d'enflammer l'imagination des enfants par le récit des exploits de leurs parents ou de leurs amis, et de faire maître dans leur cœur cette soif inextinguible de hasards et de périls. De bonne heure un petit garçon sait apprécier sa propre dignité; il sait qu'aucune femme n'a le droit de porter la main sur lui; qu'il peut frapper sa mère sans que celle-ci ose s'en plaindre; qu'il peut préluder, en maltraitant ses esclaves, à l'épouvante qu'il doit porter au jour du combat au milieu des tribus voi-

sines. Une chose bizarre cependant c'est qu'un fant est d'autant plus illustre que le rang de sa noblesse. Ce sont toujours des vieillards estimés leur savoir, ou des *arikis*, ou des prêtres, qui président à l'éducation des fils des chefs; ce sont qui les initient dans les secrets de leur théologie. Semblables aux anciens scaldes du Nord, les leçons, renfermées dans des sortes de stances déneées, roulent sur les exploits des guerriers, le nombre de leurs victimes, sur le bonheur qu'elles jouissent dans l'*ata-mira* ou paradis des Vers douze ans ces jeunes adeptes assistent aux assemblées des chefs et écoutent leurs délibérations; leur caractère en prend des habitudes méditatives et réfléchies; ils sont avides de s'illustrer par quelques exploits. Nous avons été fort souvent de voir de jeunes garçons monter à bord, par le navire en tous sens au milieu des matelots, montrer ni timidité ni surprise; leur démarche déjà de l'assurance. A l'âge de dix-huit ou vingt ils font partie de la tribu des guerriers; ils bâtissent alors une cabane à côté de celle de leur père; marient, et l'autorité paternelle cesse.

Les mariages se font par achat; le futur donne des présents à la famille de la fiancée. La polygamie est permise, mais il paroît que la polygamie est permise aux *rangutira*, car le fameux Songhi a plusieurs épouses. Toui, chef de l'hippah près duquel j'étois, la *Coquille* étoit mouillée, avoit achetés deux mousquets et un esclave mâle; on lui donna son épouse et un certain nombre de nattes faites en lin de la Nouvelle-Zélande, et trois esclaves femelles destinées d'après le haut de la femme à la servir dans tous ses besoins. Les habitants de la classe commune font des présents de moindre valeur; aussi n'ont-ils communément qu'une seule épouse. L'adultère est sévèrement puni lorsqu'il n'est point le résultat du consentement du mari; il est vrai qu'on peut acheter une femme par des présents. Quant aux filles, elles sont les maîtresses de leurs personnes, et libres de faire tout ce qu'elles veulent, tant d'heureux qu'il leur plaît. Les jeunes filles sont, au contraire, sont vouées par leurs parents à la prostitution; et les chefs eux-mêmes ne dédaignent point de les envoyer à bord des navires européens, à pleines pirogues, et de tendre la main pour réclamer un salaire d'un genre de commerce que nos habitudes sont loin de nous faire regarder comme honorable. L'*ariki* consacre les mariages par une sorte de cérémonie religieuse. Les missionnaires protestants qui sont à la Nouvelle-Zélande disent même qu'au moment de la naissance d'un enfant on pratique une sorte de baptême.

ne ne soit aux yeux de ces belliqueux insulaires qu'une créature d'une ordre secondaire et à la conservation de l'espèce, ils la conçoivent cependant dans toutes les circonstances et l'épouse d'un *ariki*, semblable à une épouse de l'ancien temps, partage le pouvoir social de son époux.

ne parlerons point de la légèreté avec laquelle ces peuples traitent ce que nous nommons cette vertu est seulement le résultat de la coutume, et le tableau que nous pourrions tracer de leurs mœurs encore brutes de l'homme dans sa primitive nature seroit souvent fort plaisant sans doute, et effaroucherait aussi les esprits les moins philosophes. Les Zélandois et tous les insulaires de la Nouvelle-Zélande, ainsi que les documents historiques des anciens et modernes, nous ont confirmé dans la pensée, que l'homme, animal par son organisation, est soumis à l'empire des besoins physiques. L'intelligence ne peut pas toujours régler ses passions. Sous ce rapport les Zélandois sont d'une manière bien étonnante.

On voit que se portent les naturels d'une même île, et que ceux est très vive, et nous fîmes souvent remarquer de la manière dont ils se la témoignent. Un Zélandois, par exemple, que lorsque l'un d'eux se présente à bord et qu'il y rencontroit son ami qu'il n'a vu depuis quelque temps, il s'approchoit de lui avec un morne silence, appliquoit le bout de son nez sur le sien, et restoit ainsi pendant une minute en marmottant d'un ton lugubre entre eux des paroles confuses; ils se séparoient en agissant le reste du temps comme deux hommes complètement étrangers l'un à l'autre. Les Zélandois observoient le même cérémonial entre elles; et nous remarqua que cette salutation nasale, qui se nomme *ngi*, est une singulière politesse; mais ce qui étoit encore plus étonnant c'est l'indifférence que les Zélandois témoignent pour ceux qui, au milieu de la foule, donnent ainsi des marques d'amitié. Il est remarquable de voir les peuples asiatiques se comporter dans toutes les circonstances de leur vie, jusqu'au sein de leurs plaisirs, cet air solennel qui convient si bien à la dignité de l'homme.

Les Zélandois montrent par leurs émotions qu'ils sont sensibles aux passions douces, l'histoire de leur vie nous le prouve, d'un autre côté, que nul peuple ne se venge et ne nourrit plus long-temps le désir de vengeance qu'une insulte. Un Zélandois semble avoir atteint le maximum que le temps ne peut effacer de la vengeance, mais bien la vengeance seule. De tous les vices, dont chaque naturel est imbu, le plus vicieux, dont chaque naturel est imbu, est la règle de conduite politique des familles, les haines éternelles et les guerres perpétuelles qui désolent ces îles. La perte des parents ou

des chefs distingués est vivement sentie par toute une tribu : les habitants en deuil se livrent à une cérémonie lugubre qui dure plusieurs jours; et lorsque le rang du défunt est élevé, on sacrifie toujours des captifs destinés à le servir dans l'autre monde. Les femmes, les filles, et les esclaves femelles, se déchirent le sein, les bras et la figure, en se sillonnant la peau avec une dent tranchante de chien de mer, et celle-ci est toujours sacrée et pendue à l'oreille; plus le sang ruisselle de leurs corps, plus cette offrande doit être agréable au défunt; de temps à autre et à époque fixe, elles renouvellent ces marques de douleur. Lorsque nous demandions l'explication de cet usage aux jeunes filles, elles se bornoient à répondre : « *Atoua* veut que nous pleurions. » Ces peuples professent pour les morts le respect le plus religieux, ils les embaument avec un art qui n'est imité nulle part, et qui est bien supérieur à celui qu'on employoit pour conserver les momies. Ils les enterrent d'ordinaire dans les tombeaux que chaque famille se réserve, ou quelquefois, pour les gens du commun, ils font ce qui s'appelle *titeré* et *wata-atu*, et placent le cadavre dans une pirogue qu'ils lancent en pleine mer.

Chaque tribu de Zélandois forme une sorte de république, et chaque individu est indépendant de tout autre homme. Les districts sont régis par un chef direct, dont le titre n'est reconnu qu'à la guerre. Dans son village il n'a aucun pouvoir particulier, ni aucun ordre à donner à l'insulaire le plus vulgaire; seulement il ne fait rien, et il a le droit de recevoir en nature une dime sur les provisions des autres familles; mais il n'a au reste que les esclaves qu'il fait lui-même à la guerre; et n'a d'autre prérogative que le tatouage qui dénote son rang, et que personne ne peut porter. On ne lui témoigne aucun égard, aucune marque particulière de respect, lorsqu'il arrive au milieu des guerriers. Les enfants d'un chef ne lui succèdent pas à sa mort; ce sont ses frères dans l'ordre de leur naissance. Ordinairement on nomme chef celui qui possède la réputation la plus étendue de bravoure, d'intrépidité et de prudence. A l'armée, ses avis prévalent sur la manière d'attaquer. Il n'a pour faire la guerre et pour assembler ses guerriers d'autre moyen que la honte qui s'attache à ceux qui refusent de le suivre au combat; rarement, lorsqu'il projette une invasion, arrive-t-il que l'avis qu'il donne de son expédition et des motifs qui l'y déterminent ne soit pas suffisant pour réunir les combattants. Lorsque *Atoua* (Dieu) demande la guerre, il n'y a jamais de partage dans les opinions. Les chefs de chaque tribu forment un conseil auquel sont admis les prêtres et même les simples combattants qui jouissent d'une réputation acquise dans les combats. Ce sont les corps des chefs tués, dont on conserve la tête comme un étendard,

qui servent d'holocauste dans les sacrifices. Leurs femmes sont remises à l'ennemi pour subir le même sort, ou se dévouent elles-mêmes. A leur mort naturelle on égorge sur leurs tombeaux des victimes humaines.

La coutume la plus atroce que nous ayons à signaler est l'anthropophagie, que nul peuple n'exerce ni si ouvertement ni d'une manière si révoltante que les Nouveaux-Zélandois. Avides de vengeance et de carnage, ces hommes féroces savourent avec une vive satisfaction la chair palpitante des ennemis tombés sous leurs coups... Par suite de ces abominables coutumes ils ont pris goût à la chair humaine, et ils regardent comme des jours heureux et des fêtes solennelles les circonstances dans lesquelles ils peuvent s'en rassasier. Un chef de l'hippahi de Kaouri, sur l'île *Ou-Motou-Arohia*, nous exprimait même toute la satisfaction qu'il éprouvoit à manger un cadavre; il nous indiquait le cerveau comme le morceau le plus délicat, et la fesse comme le plus substantiel; mais nous voyant faire des signes d'horreur, il se reprit pour affirmer que jamais ils ne mangeoient des Européens (*Pateki*), mais bien les méchants hommes de la rivière Tamise et de la Baie-Mercure. Il nous disoit d'un air presque caressant que les Européens étoient leurs pères, puisqu'ils leur fournissoient de la poudre pour tuer leurs ennemis. Les cadavres des naturels morts sur le champ de bataille sont toujours dévorés; mais on n'est pas certain s'ils ne mangent pas la chair des esclaves qu'ils sacrifient en diverses circonstances.

Il semble que ces habitudes d'une férocité sans exemple régner de toute ancienneté parmi ces peuples qui ne respirent que la guerre, et qu'elles forment une sorte de code qu'on ne peut transgresser sans violer les lois de l'honneur. La guerre occupe presque tous les instants de leur vie: le plus léger prétexte suffit pour la faire déclarer; mais le plus léger revers ou une simple satisfaction peut engager les ennemis à se retirer. Les querelles durent pendant une longue suite d'années, et la génération présente fait souvent une invasion pour venger la défaite de ses pères. On les a vus se battre, dans quelques districts, pour des affaires qui s'étoient passées depuis plus de soixante ans. Leur ran une est concentrée: chaque jour, loin de leur inspirer l'oubli de l'injure, ne fait que nourrir la soif de la vengeance, qui ne peut être satisfaite que par le sang de l'agresseur.

Leurs guerres sont le résultat de l'animosité, et ont pour but le pillage et le désir de se procurer une nourriture dont leur estomac est avide. Ils fondent alors sur leurs ennemis en plus grand nombre possible, et tâchent de les surprendre et de les tailler en pièces. Parfois ils s'envoient un défi qui doit se vider dans un lieu spécifié. Le combat n'est jamais entamé avant que les *ar:kis* aient fait des prières et

des offrandes à leurs dieux, et aient obtenu leur probation. Pour les rendre favorables ils sacrifient alors quelques esclaves: lorsque ces formalités remplies, les combattants entonnent le chant de guerre, tirent la langue en signe de défi et de défi, poussent de grands cris, et se chargent de fureur. Il est rare que la mêlée soit longue; la première fusillade, lorsqu'un bon nombre d'hommes est tué, les vaincus se retirent; ou si le combat pousse avec plus de vigueur et d'acharnement les combattants s'attaquent corps à corps, et le meurtre est plus considérable.

Le parti victorieux chante son triomphe sur le champ de bataille, et l'on prépare alors les sacrifices épouvantables que l'on doit offrir à de dévotion divinités. Les corps des chefs sont préparés; et que les *ar:kis* et les dieux ont pris leur part, le reste au vainqueur, qui la conserve comme un trophée de sa victoire. Les chairs sont mangées, et les os distribués pour en faire des instruments. Les ennemis ont tellement disputé le terrain qu'ils ne peuvent enlever les cadavres de leurs morts en se retirant et celui de leur chef, ils sont tenus de les restituer ou ils sont attaqués immédiatement. Si leur chef est intimidé, elle les porte à les rendre, ainsi la femme et les enfants du chef; la première est mangée, et les enfants massacrés ou réduits en esclavage. Presque toutes les femmes des chefs qui ont leurs époux ont succombé, croient devoir offrir même le sacrifice de leur vie, et se rendent volontiers mêmes aux ennemis, sûres de n'avoir aucune peine, exemple de fanatisme qui se rapproche des coutumes indiennes.

Pendant ce temps les guerriers vulgaires sur le sol sont scalpés avec le *patou-patou*, en morceaux rôtis, et dévorés. Leurs têtes, qu'ils ont quelque réputation, sont préparées et vendues aux Européens pour de la poudre. Les vaincus sejourner sur le champ de carnage tant qu'ils ont de la chair humaine. Cette nourriture, que les naturels regardent comme propre à leur tuer, leur donne le courage de celui qui a été tué, répare promptement leurs forces épuisées par la fatigue et les privations. Tant que durent ces horribles festins, les guerriers se livrent à la joie la plus épanouie, et pour n'être pas les seuls à se réjouir de la mort ils envoient à leurs familles des pièces du butin, mais lorsque l'éloignement ne permet pas de leur parvenir sans être corrompues, ils les envoient avec un bâton sacré qu'ils envoient à leurs parents, qu'ils touchent aussi avec ce bâton des racines de pois son; ils pensent, par ce moyen, leur transmettre la propriété et la saveur de la chair humaine.

Parfois ces peuples font des prisonniers qui servent pour les réduire à la plus dure servitude. Ils sont eux qui vont à la pêche, cultivent les

ent les racines de longère. Leur vie n'est ja-  
surée; ils sont massacrés à la première vo-  
leurs maîtres, et ils servent le plus ordi-  
de victimes lorsque leurs possesseurs  
à mourir. Trois furent tués à la mort de  
o, et sept le seront à celle de Songli. Le  
ce dernier chef, dont le mari fut tué dans  
re, s'en vengea en s'aidant de son frère pour  
vingt-trois prisonniers pendant leur som-  
de notre séjour un guerrier sanguinaire  
etroit plusieurs prisonniers qu'il avoit faits  
pre main, et nous engageoit avec force à  
un jeune homme fort et robuste pour le-  
demandoit qu'un mousquet. Les navires  
ont besoin de matelots obtennent sou-  
ertain nombre d'esclaves pour de la poudre  
ils.

d'un chef sert en quelque sorte d'étendard  
Autant le part vainqueur s'enorgueillit  
der, autant les vaincus, et surtout sa fa-  
atristent. Elle est préparée, puis conser-  
in; et lorsque la tribu victorieuse désire  
e envoie la tête du chef devant la tribu à  
commandoit. Si à sa vue celle-ci pousse  
cri, elle témoigne par là qu'elle désire  
accommodement et accepter les condi-  
contraire elle la regarde d'un œil morne  
profond silence, c'est qu'elle cherche à  
mort, que tout accommodement lui dé-  
elle veut enfin continuer les hostilités; alors  
reconnaissance. C'est tout fois une grande  
n pour les vaincus de savoir que les vain-  
servent les têtes des guerriers tués; ils  
es posséder un jour. Lorsqu'elles leur sont  
ils les conservent religieusement et les  
mais depuis qu'elles sont d'un bon débit  
Européens, il en est peu qui ne soient pas

ous montrait la tête d'un chef de la rivière  
qu'il conservoit afin de la remettre à son fils.  
ples professent la plus profonde indiffé-  
r la mort; ils la bravent avec un sang-froid  
et jamais aucun d'eux n'a peut-être réflé-  
jour on le traiteroit comme il traite son  
: une fois échauffés par les idées de car-  
ont plus féroces que les tigres des déserts  
ue; ils n'ont qu'un but, qu'une pensée,  
unir leur ennemi, et leur unique regret  
pouvoir le dévorer en jouissant de ses tour-  
de ses cris.

me de conserver les têtes n'est pas uni-  
propre aux Zélandois; on la trouve à Céram  
o; seulement ils emploient un moyen de  
ou dont les procédés extrêmement simples  
sont être exécutés nulle part ailleurs. Ils  
moko-mohai cet embaumement, et don-

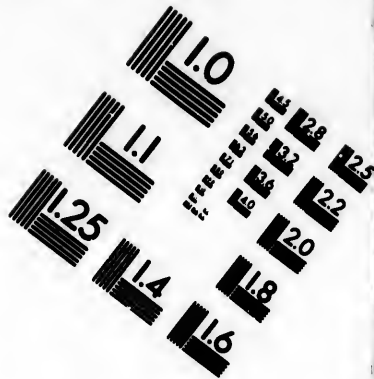
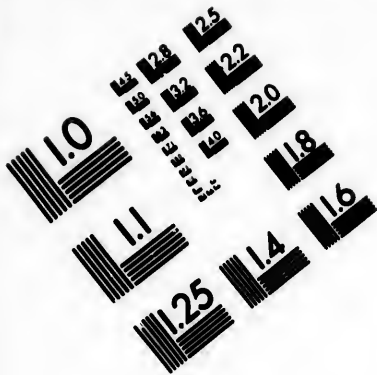
nent même divers noms à la fumée qui sort par les  
narines, les yeux et les oreilles dans la préparation.  
Pour conserver une tête, ils la coupent à la partie  
supérieure du cou; ils brisent alors la partie occi-  
pitale correspondante en formant un large cercle.  
Ils enlèvent également les portions osseuses inter-  
nes, telles que celles qui composent la voûte orbitaire,  
les voûtes nasale et palatine; enfin ils ne con-  
servent des os que les parties extérieures qui doivent  
soutenir les béguments de la face; ils arrachent toutes  
les chairs et les membranes intérieures, surtout le  
cerveau et ses annexes. Lorsque l'intérieur est par-  
faitement nettoyé, ils cousent les paupières ou les  
ferment avec une espèce de gomme; ils placent du  
chanvre dans les narines, et entourent l'ouverture  
inférieure d'un rebord en étoffe ou en bois. Ils sou-  
mettent alors cette tête, dans un endroit bien abrité,  
à l'action constante de la fumée et d'une chaleur lente  
qui en dessèche successivement et peu à peu les é-  
guments. Lorsqu'elle est parvenue au point de des-  
siccation voulue, ils l'oignent d'huile, et la serrent  
dans les lieux les plus secs de leur cabane, en ayant  
soin de l'exposer de temps à autre, de peur qu'elle  
ne contracte de l'humidité. Les têtes ainsi préparées  
sont d'autant plus recherchées que leurs chevelures  
sont plus longues, le tatouage plus perfectionné, et  
qu'elles appartiennent à des guerriers de plus grande  
réputation. Ils les conservent avec moins de religion  
depuis que les Européens les achètent; et il arrive  
souvent que des esclaves sont sacrifiés dans l'inten-  
tion de vendre leurs têtes.

La pitié, comme le dit judicieusement un auteur  
françois, semble être un sentiment qui n'a jamais  
d'accès dans le cœur des Zélandois; tout étranger que  
la tempête jette sur leur côtes, ou que la curiosité y  
attire, est dévoué à une mort cruelle. Ceux de la  
partie nord sont les seuls qui souffrent volontiers  
parmi eux le séjour des Européens, dont ils ont  
besoin; mais les habitants de la partie sud se sont  
montrés intraitables. Tous les voyageurs qui navi-  
guèrent sur ces côtes furent l'objet des dispositions  
hostiles de ces sauvages insulaires, traitres, perfî-  
des, qui semblent n'avoir pour droit que la force et  
la violence.

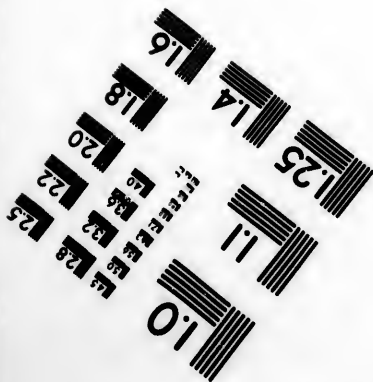
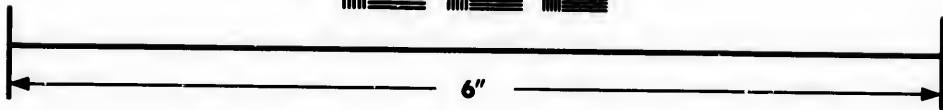
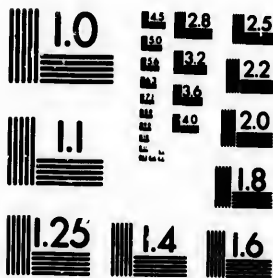
Tasman, en 1642, perdit quatre hommes, et  
nomma *baie des Assassins* l'endroit où il mouilla.  
Surville, en 1769, fut attaqué et obligé de recou-  
rir à la supériorité de ses moyens de défense. Le  
capitaine Furneaux, avec *l'Aventure*, perdit neuf  
hommes dans le détroit de Cook. Cook lui-même fut  
constamment en butte aux insultes et aux menaces  
d'extermination que lui firent les naturels; et par  
une modération opposée à la violence de son carac-  
tère, il se borna à leur faire sentir la supériorité de  
ses forces, et ne fit point couper les oreilles des pri-  
sonniers, comme il le fit pour les naturels des îles







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

01

de la Société. Cook visita ces Iles en 1769 et 1770. Le capitaine Marion séjourna à la baie des Iles, que les François appellent *baie Marion*, vers 1772; on sait qu'il y fut égorgé avec vingt-neuf hommes de son équipage. Depuis cette époque un grand nombre de navires baleiniers furent enlevés, et leurs équipages massacrés; la liste des Européens dévorés par ces cannibales formeroit un long martyrologe. Parmi les événements les plus remarquables de ce genre, nous ne mentionnerons que l'enlèvement, en 1816, du *Boyd*, commandé par le capitaine Tompson, et celui des bâtimens du capitaine Howel, que nous vîmes à Port-Jackson, et qui nous en rapporta lui-même les détails. Ce marin, qui commandoit le brick *le Trial* et la goëlette *la Félicité*, mouilla, le 30 novembre 1815, dans la rivière Tamise: les naturels profitèrent de quelque négligence des matelots chargés de surveiller leurs mouvemens; ils firent main-basse sur les hommes qui étoient sur le pont, coupèrent les câbles, et jetèrent les navires à la côte; mais ce qui sauva l'équipage retiré dans le faux pont, ce fut la précaution qu'on avoit eue de placer les fusils dans cette partie du navire. Par les panneaux les matelots pouvoient ajuster paisiblement tous les naturels qui s'y présentoient, et les fusilloient sans crainte de manquer leurs coups; ils balayèrent ainsi les gaillards du brick, et repoussèrent les naturels sur l'avant, où un feu bien nourri força ceux qui échappèrent à cette décharge de se précipiter à la mer.

Des philanthropes plus ou moins éclairés ont longuement disserté sur les moyens de détruire l'anthropophagie; la plupart ont nié cette abominable coutume, et regardant cette aberration comme une fiction inventée par les voyageurs, ils ont cru qu'on avoit calomnié l'espèce humaine; nous ne chercherons point à réfuter ces idées spéculatives, résultat des rêves d'hommes paisibles et heureux au sein de leurs foyers qu'ils n'ont jamais perdus de vue. On rapporte qu'un gentilhomme écossais, que le désir de civiliser les Nouveaux-Zélandois enflammoit, s'embarqua, en 1782, avec soixante paysans et tous les objets indispensables pour cultiver la terre; son projet étoit de s'établir sur les bords de la rivière Tamise, ou dans la Baie-Mercure, et d'y apprendre aux naturels à défricher leur sol; mais on n'en a jamais eu de nouvelles depuis.

Les idées que les Nouveaux-Zélandois professent relativement à la médecine ne nous ont pas paru étendus; cependant leurs habitudes belligérantes auroient dû leur faire sentir la nécessité d'appliquer des remèdes aux larges blessures qui résultent des coups de leurs *patou-patous*. Sans doute qu'il faut attribuer à leur coutume d'achever les blessés et de manger les vaincus le peu de cicatrices que présentent les guerriers. Dans les maladies internes qui

les assaillent dans leurs hippahs, ils ont recouru à une diète sévère et boivent des suc de plantes qui appellent *rougoa* ou confortantes; dans les cas de fièvre, ils placent leur unique espoir dans les prières des *ariki*, quoiqu'ils aient quelques uns de leurs compatriotes chargés de préparer des remèdes qu'ils décorent du nom de *tangata-rougoa*. Les maladies ou *mate* les plus ordinaires sont l'éléphantiasis, le plithisie pulmonaire, et les catarrhes de toutes les formes. Lorsque les membres sont mutilés, ils en maintiennent les extrémités en rapport par le moyen d'attelles faites d'écorces d'arbre, deux fois par jour ils font parvenir sur le membre des vapeurs aqueuses chargées de principes herbacés en jetant sur des charbons allumés des feuilles de *bibèbes* d'eau. Les enfans présentent souvent des hernies de l'ombilic, et les vieillards sont fréquemment atteints d'ophthalmie, de crampes ou *hété* de la gravelle ou *tuditi-tiddi*. Les plaies se nomment *ope ngu rana*, la grosseesse *apou*, tandis que la santé ou cet heureux état du juste équilibre de toutes les fonctions de la vie est ce qu'ils appellent *o-a*. Le tatouage occasionne à ceux qui se font piquer de la peau les larges dessins dont ils sont si jaloux; l'accès de fièvre qui durent plusieurs jours, et auxquels succèdent une abondante suppuration et croûtes épaisses et longues à se détacher. Ce tatouage jamais sans danger et sans des douleurs atroces, le tatouage sillonne les parties nerveuses et délicates telles que l'angle de l'œil, les paupières, les tégumens subjacents aux glandes parotides. Ce tatouage ne par parties et plusieurs fois dans l'année que les guerriers zélandois supportent l'opération du tatouage; aussi la regardent-ils comme une preuve de courage et de fermeté, tandis qu'ils méprisent comme des efféminés ceux qui n'osent s'y soumettre.

Pendant la relâche de la corvette *la Coquille* à la baie des Iles, il se présenta un cas analogue à celui que la plupart des ouvrages de médecine rapportent relatif à une fille qu'un grand nombre d'étudiens ne purent déflorer. Une jeune Zélahoise souleva le bord pendant trois jours les efforts successifs de ses gens de l'équipage sans qu'aucun d'eux pût lever le trésor que tous se piquoient de conquérir. Une épaisse membrane de nature cartilagineuse percée d'un trou presque imperceptible fermoit solidement le canal utéro-vaginal.

Une maladie dont les ravages n'ont point été trouvés de digue est la syphilis que Cook y introduisit en 1769 et en 1770. Les naturels pour se garantir des atteintes s'opposent énergiquement à ce que les femmes aient des communications trop faciles avec les navires européens, tandis qu'ils forcent les enlevées aux tribus voisines par les malheurs de la guerre à se prostituer sans s'inquiéter des souffrances cuisantes que leur obéissance fait naître. Par ces

gieux comme par fierté, ils ne cohabitent jamais avec ces esclaves. Cette maladie est sans cesse renouvelée maintenant par les communications avec le St-Jackson d'où elle est importée en droite ligne.

## § VIII. DES ROTOUMAIENS.

La petite île de Rotouma est située par douze degrés de latitude sud, et cent soixante-quatorze degrés de longitude orientale; elle s'élève comme un cône sobre, au milieu d'un espace de mer libre, à une grande distance des archipels des Amis et des Fidjis d'une part, et des Nouvelles-Hébrides et de l'île de Salomon de l'autre.

Les habitants de Rotouma appartiennent à la race océanienne; mais on voit déjà, par leurs communications avec les habitants des Fidjis, qu'il s'est glissé chez eux leurs usages des coutumes que leur ont transmises les races nègres. Ces hommes sont bien faits, d'une taille avantageuse. Leur physionomie est ouverte, prévenante, remplie de gaieté; leurs traits sont dessinés avec régularité, et la teinte de leur visage est claire. Ils portent leur chevelure, qui est longue, relevée en touffe sur le sommet de la tête, et lorsqu'ils la laissent tomber flottante sur leurs épaules, c'est chez eux l'expression du respect et d'une profonde soumission. Ils ont la plus grande ressemblance avec les O-Taïtiens, malgré l'immense étendue de mer qui les en sépare. Leurs yeux sont noirs, noirs et pleins de feu; leur nez est légèrement épaté; deux rangées de dents très blanches brillent dans la bouche. Ils se coupent la barbe avec des coquilles, en ne conservant sur le rebord de la lèvre supérieure qu'une ligne de poils destinée à servir de barbe à une sorte de moustache comme chez les O-Taïtiens; ils placent dans les trous des oreilles des feuilles ou des fleurs odorantes. Leurs membres sont gracieusement proportionnés, et plus d'un des hommes que nous vîmes auroit pu servir de modèle à un statuaire. Placés sous une température douce, ils se baignent fréquemment; aussi ont-ils la peau douce, nette et lisse. La plupart des habitants sont entièrement nus, si l'on en excepte une petite bandelette destinée à soutenir plutôt qu'à couvrir les parties génitales, quelquefois cependant ils s'entourent les reins d'un pagne qui tombe jusqu'à la moitié des cuisses. Quelques uns se coiffent de petits morceaux de filets, ou maintiennent leurs cheveux dans un réseau fait avec des folioles de cocotier, nommé *ischao*, absolument de la même manière qu'à O-Taïti. Dans les grandes cérémonies, ou lorsqu'ils paraissent devant des étrangers avec tous leurs ornements, ils sont dans l'habitude de se peindre la face entière du corps de jaune orangé très vif,

en se servant pour cela d'une poudre obtenue de la racine de curcuma, délayée dans de l'huile de coco. Or, comme ils sont très démonstratifs, leur voisinage devient fort incommode lorsqu'ils sont ainsi parés. Nous ne vîmes point leurs femmes, qu'on nous dit fort jolies, parce qu'on n'envoya pas d'embarcation dans leur île, quoique nous restâmes devant à une faible distance un jour entier. Comme tous les Océaniens, ces naturels sont fort peu jaloux. Ils nous pressaient d'aller coucher à leur village, à Rotouma-Lili ou la Bonne, ainsi qu'ils désignent leur patrie, en prononçant lentement ces deux mots d'une voix douce et même féminine. La froideur apparente des gens de l'équipage les étonna; mais les propositions de ces bons insulaires étoient faites avec une naïveté si étrange que le visage le plus austère n'auroit pu retenir un sourire aux explications mimiques que leur ingénuité nous donnoit.

Les deux sexes s'épilent avec le plus grand soin, et ne conservent même point les poils des aisselles. Le grand nombre de naturels qui couvroient le pont de la corvette *la Coquille* montraient le dégoût le plus prononcé à l'aspect des poitrines velues de nos matelots. Deux de ces insulaires que nous examinâmes étoient circoncis.

Une valve d'huitre à perles, nommée *tifa*, est l'ornement le plus ordinaire que les hommes portent suspendu au cou; quelques uns le remplacent par des chapelets de coquilles, ou par des colliers faits avec des *natices*: parfois des écailles d'huitre à perles, ou des ovules de léda, qu'ils nomment *pouré*, recouvrent leurs fronts. Mais leur goût affectionne singulièrement l'ivoire des dents de cachalot; et cette matière, dont ils composent leurs bijoux les plus précieux, jouit dans leur esprit d'une haute réputation.

Leurs vêtements consistent en étoffes très fines; ils les fabriquent, ainsi que les Sandwichiens et les O-Taïtiens, avec les écorces internes des mûriers à papier et des arbres à pain, qu'ils teignent parfois en rouge marron très solide. Les pagnes des femmes sont remarquables par une plus grande finesse, et se composent de filaments soyeux. Certains hommes se serrent le ventre avec des cordes teintes en noir, et faites avec le *kaira* de la noix de coco. Ils apportent les plus grands soins dans la fabrication de leurs nattes, et toutes celles que nous vîmes entre leurs mains étoient bien supérieures à ces mêmes objets tressés par les O-Taïtiens. Ces nattes sont faites avec le chaume d'une graminée souple et tenace; leurs dimensions sont considérables.

Parmi le grand nombre de naturels qui vinrent nous visiter à bord de la corvette *la Coquille* nous en remarquâmes deux, plus blancs que le reste des insulaires, ayant leur chevelure rasée, excepté sur le sommet de la tête, d'où partoient une longue touffe tressée à la manière des Chinois. Nous ne doutons

nullement que ces hommes n'appartiennent à notre rameau carolin ou mongol-pélagien; car l'île de Rotouma est placée sur la limite de l'espace de mer qui borde les archipels des Carolines au sud.

Ces insulaires n'ont point appris à estimer le fer non travaillé; les seuls instruments dont ils ont apprécié les avantages sont les haches, les clous et les hameçons: mais les objets frivoles l'emportent à leurs yeux, et il n'est rien qu'ils ne fassent pour se procurer des nouchoirs rouges et de grosses verroteries.

L'île de Rotouma, quoique peu étendue et montagneuse, est, comme toutes les autres îles océaniques intertropicales, prodigue en substances alimentaires. On y trouve en abondance les pommes de Cythère, que les habitants nomment, comme les O-Taïtiens, *e-vi*; le *mapé* (*inocarpus edulis*), qui est leur *if*; les bananes, les ignames, les racines de taro, les cannes à sucre, les fruits à pain, etc. Les poules y sont multipliées, et la variété de coclon dite de Siam y existe. Malgré ces ressources il paroît cependant que l'île est parfois la proie de disettes qui ont lieu à la suite de violents ouragans qui régnerent en certaines saisons, qui, fort heureusement pour les habitants, n'amènent que de loin en loin de tels fléaux.

Le chant de ces naturels se rapproche du ton psalmodique des autres insulaires; cependant nous remarquâmes, comme une légère exception, que la mesure en étoit parfois plus pressée et plus vive. Voici les paroles de l'une d'elles:

*Chi a leva, chi a leva,  
Olé tou lala,  
Olélé onuchedi  
Onanchea papaopiti  
Chi a leva  
Chi a leva, ché e chitta.* (bis.)

Leur danse diffère peu de celle des autres Océaniques; mais elle n'a point l'ensemble gracieux de celle des Taïtiens, ni la précision sévère dans les mouvements de la pantomime des Nouveaux-Zélandois.

La seule arme que nous ayons eu occasion de voir est un long bâton en bois rouge très dur, terminé par un casse-tête aplati, tranchant, et couvert de entailles. Leur tatouage, qu'ils nomment *chachie*, est caractéristique; car il se compose de larges plaques séparées par des dentelures qui s'engrènent les unes dans les autres, simulans, à s'y méprendre, sur les cuisses et sur les reins, les cuissards en acier de nos anciens préux. Celui du haut du corps, au contraire, ne se compose que de dessins légers et gracieux représentant des petits losanges, des fleurs, ou des poissons volants.

Un grand nombre de ces insulaires portoit aux jambes de longues cicatrices, et des ulcères atoni-

ques en corrodoient plusieurs. Nous ne vîmes aucune trace d'éléphantiasis ni de lèpre.

Un Européen qui avoit long-temps séjourné à Rotouma nous pria de le prendre à bord de son vaisseau pour le ramener dans sa patrie. Cet homme dont les manières étoient douces et honnêtes, et dont l'instruction bien supérieure à celle d'un simple matelot, nous fournit sur cette peuplade, dont les habitudes n'ont été mentionnées dans aucune relation, les détails piquans qu'on va lire, et dont nous saurions toutefois garantir l'authenticité.

L'île de Rotouma est divisée en vingt-quatre districts, gouvernés par autant de chefs qui portent le titre de *hinhangatcha*. Chacun d'eux possède l'autorité suprême à titre de plus âgé, et exerce son pouvoir pendant vingt lunes sous le nom de *schaou*. Celui-ci préside le conseil, et règle les affaires communes à la manière des anciens chefs féodaux, contrairement à la manière des chefs qui sont présents. Cette nomination ne demande point de grandes formalités, et le nouveau *schaou* est reconnu lorsque le chef ancien des chefs lui a versé de l'huile de coco sur la tête. Seize *hinhangatcha* possèdent toutes les terres à la manière des anciens chefs féodaux, contrairement aux insulaires à les cultiver, et sont maîtres de marier les jeunes filles à qui bon leur semble. Ce sont eux qui guident les hommes de leur district au combat, qui remplissent les fonctions sacerdotales dans les baptêmes, les mariages et les enterremens; ce sont les dispensateurs de la justice. Mais dans ce peuple dont les mœurs sont douces, l'autorité des chefs n'est ni oppressive ni cruelle, et ressemble tout au pouvoir paternel; partout on se dérange pour eux, et devant le *schaou* chaque insulaire est obligé de s'asseoir, de délier sa chevelure en la laissant flotter sur ses épaules. Ces respectueux hommages envers les chefs, un grand fond de vénération pour les vieillards, la bienveillance des habitans envers eux, l'obéissance des enfans envers leur père, tout vient que les idées morales de ce peuple n'ont atteint aucune atteinte. Parfois cependant des disputes ont lieu de district à district, parfois aussi il vient aux mains; mais ce n'est guère que pour pousser les agressions étrangères qu'ils ont reçues aux armes. Les chefs alors se revêtent de leurs robes de combat, ceignent leurs têtes de coquilles de nacre comme marque distinctive de l'autorité militaire, et marchent en tête des guerriers pour combattre l'ennemi. La mêlée ne devient générale que lorsque les deux chefs ont entamé l'action en s'attaquant corps à corps. Leurs armes sont des javelines de dix à quinze pieds, des casse-têtes, et de petites pierres qu'ils lancent avec la main. Les morts, après le combat, enterrés sur le champ de bataille, leur tombe est recouverte de fragments de nacre.

Les villages sont bâtis sur les bords de la mer, et entourent le cimetière ou *E-thamouira*. Chaque

occupe sa ca  
beaucoup plu  
es autres insu  
ante pieds de  
ant qu'une q  
à celles d'O-  
biture en feu  
t fermées à l  
ublement qu  
avec la plus  
en billots d  
en petites tab  
de bananier  
pour les repas  
ruits à pain,  
d'ignames, et  
rains. Les nat  
eurs aliments  
ne feuille rep  
rogative de se  
ple ne peut e  
de noces.  
emploi du temp  
de régularité.  
ent de la fraîche  
tions, cultiver  
rogues, ou se  
ans leurs caban  
r, et c'est alors  
me repas, apr  
à *tak* ou la sieste  
du matin, on  
e *thamouira* pour  
s'ils ne trava  
de leurs distri  
stituit.  
parcours ne so  
leur gré; les  
poie du mariag  
sur la même n  
bration définitiv  
se se consomm  
tenir se passe  
du soir, où les  
bord de l'eau p  
t quelques sec  
dissoluble. On  
point l'être si f  
il est libre de  
une autre. Il es  
de faire entrer  
Ces hommes tra  
douceur; mais  
nugal, ils peu  
ée, leur faire  
ha. Il parolt q

occupe sa cabane ; mais les demeures des chefs beaucoup plus vastes et plus spacieuses que celles autres insulaires. Les premières ont jusqu'à trente pieds de longueur, tandis que les dernières n'ont qu'une quinzaine. Ces cabanes sont analogues à celles d'O-Taïti, car des poteaux supportent la toiture en feuilles de cocotier de forme conique, et fermées à leur base par des nattes. Les objets remarquables qu'on y remarque, entretenus d'ailleurs avec la plus grande propreté, consistent en bancs, en petites tables basses et longues, etc. Une natte de bananier fraîchement recueillie sert de table pour les repas, et les mets qu'on y dépose sont réduits à pain, des racines d'arum, des poudres d'ignames, et des poissons cuits dans des fours souterrains. Les naturels ont la précaution de prendre leurs aliments non avec leurs doigts seuls, mais avec une feuille repliée. Les *hinhungatcha* ont seuls le privilège de se nourrir de viande de porc, et les autres ne peuvent en consommer que dans les festes et noces.

L'emploi du temps est réglé chez eux avec une grande régularité. Ils se lèvent avec le soleil, et se couchent de la fraîcheur du matin pour soigner leurs occupations, cultiver les propriétés des chefs, creuser des champs, ou se livrer à la pêche. Ils sont renfermés dans leurs cabanes avant la plus forte chaleur du jour, et c'est alors qu'ils cuisent les aliments du lendemain, après lequel ils font ce qu'ils appellent *tak* ou la sieste. Le soir ils achèvent quelques occupations du matin, ou ils se réunissent de préférence dans une *thamoura* pour se livrer aux danses. Quant aux chefs ils ne travaillent jamais ; et lorsqu'ils s'absentent de leurs districts, ils y sont remplacés par des subalternes.

Les naturels ne sont pas libres de marier leurs enfants à leur gré ; les chefs seuls ont ce pouvoir. La cérémonie du mariage consiste à faire coucher les époux sur la même natte deux ou trois jours avant la consommation définitive, et sans que pour cela le mariage se consume. Le jour où les fiancés doivent se marier se passe en danses et en joyeux festins jusqu'au soir, où les nouveaux époux sont conduits au bord de l'eau pour s'y plonger l'un et l'autre pendant quelques secondes, et en sortir unis par un mariage indissoluble. On dit que lorsque le marié ne veut point l'être si fugitif et si recherché des Européens, il est libre de renvoyer son épouse et d'en épouser une autre. Il est alors permis à la femme révoquée de faire entrer ses charmes dans le domaine de son ancien époux. Ces hommes traitent leurs moitiés avec beaucoup de douceur ; mais on dit que, délicats sur l'honneur conjugal, ils peuvent, lorsque leur infidélité est découverte, leur faire donner la mort par les *hinhungatcha*. Il parait que les maris se sont réservé le

droit d'être volages en leurs amours sans que leurs compagnes puissent les en blâmer. Les jeunes filles, avant de prendre le titre de femmes par une union reconnue, sont libres de faire autant d'heureux qu'il leur plaît ; mais, comme sans la virginité elles ne peuvent prétendre au mariage, il en résulte que bien peu laissent conquérir ce trésor, aussi en sont-elles fières ; et lorsqu'elles se vantent de le posséder encore, elles ont pour habitude de se saupoudrer le dessus de la tête avec de la chaux de corail, de se peindre les côtés et le bas de la figure en rouge, et la nuque jusqu'au milieu du dos en noir. En général le beau sexe porte ses cheveux plus courts que ceux des hommes, et a pour unique vêtement un pagne étroit destiné à voiler à demi leurs charmes.

À la naissance d'un enfant on pratique une cérémonie retraçant d'une manière grossière celle du baptême. Le chef frotte la figure du nouveau-né d'huile de coco, et prononce à haute voix le nom que les parents lui donnent et que les assistants répètent à grands cris et par trois fois : la naissance des fils des *hinhungatcha* est toujours accompagnée de jeux, de danses et de festins.

À la mort d'un insulaire son cadavre est exposé dans sa cabane le corps enveloppé d'une natte, la tête oreiller en bois sous la tête, et toutes les parties supérieures peintes en rouge. Lorsqu'il est resté dans cet état un jour et une nuit, il est définitivement enseveli dans six nattes très fines, et porté au *thamoura*, où il est enterré dans une fosse garnie de pierres. Pendant cette cérémonie on chante un hymne funèbre ; puis les assistants se rendent à la maison du défunt, où les attend un repas destiné à clore la cérémonie. Les veuves témoignent leur douleur en coupant leurs cheveux et en se couvrant la poitrine de brûlures faites avec un bâton enflammé. Les hommes au contraire, à la perte de leurs épouses, se sillonnent le front et les épaules par des coupures tracées avec des pierres aigües. On dit aussi qu'à la mort des chefs deux enfants doivent être sacrifiés sur leur tombe, et que les familles de ceux choisis par la voie du sort se réjouissent de l'honneur qui en rejaitill sur elles. Les *schaous* ne sont point inhumés dans les *thamoura* du district ; mais leurs tombeaux sont placés sur le sommet de la montagne centrale de Rotouma, entourés d'arbres plantés avec soin, et revêtus de larges pierres.

Leurs idées en médecine sont fort bornées ; parfois cependant les fonctions en sont exercées par des chefs. Leurs principaux remèdes consistent en frictions huileuses ou en suc d'herbes, et leurs maladies les plus fréquentes se trouvent être les affections de poitrine, les ulcérations, etc.

Ils craignent beaucoup la mort, qu'ils nomment *atowa*, ainsi que leur dieu le plus puissant. Leur

occupe sa cabane; mais les demeures des chefs beaucoup plus vastes et plus spacieuses que celles autres insulaires. Les premières ont jusqu'à cent pieds de longueur, tandis que les dernières n'ont qu'une quinzaine. Ces cabanes sont analogues à celles d'O-Taïti, car des poteaux supportent la toiture en feuilles de cocotier de forme conique, et fermées à leur base par des nattes. Les objets remarquables qu'on y remarque, entretenus d'habitude avec la plus grande propreté, consistent en billots de bois destinés à servir d'oreiller, en petites tables basses et longues, etc. Une natte de banian fraîchement recueillie sert de lit pour les repas, et les mets qu'on y dépose sont faits de pain, des racines d'arum, des poudres d'ignames, et des poissons cuits dans des fours souterrains. Les naturels ont la précaution de préparer leurs aliments non avec leurs doigts seuls, mais avec une feuille repliée. Les *hinhangatcha* ont seuls le privilège de se nourrir de viande de porc, et les autres ne peuvent en consommer que dans les festes noces.

L'emploi du temps est réglé chez eux avec une grande régularité. Ils se lèvent avec le soleil, et se baignent de la fraîcheur du matin pour soigner leurs infirmités, cultiver les propriétés des chefs, creuser les terres, ou se livrer à la pêche. Ils sont toujours occupés de leurs cabanes avant la plus forte chaleur du jour, et c'est alors qu'ils cuisent les aliments du premier repas, après lequel ils font ce qu'ils appellent *tak* ou la sieste. Le soir ils achèvent quelques ouvrages du matin, ou ils se réunissent de préférence dans les *thamoura* pour se livrer aux danses. Quant à leurs occupations, ils ne travaillent jamais; et lorsqu'ils s'absentent de leurs districts, ils y sont remplacés par des esclaves.

Les naturels ne sont pas libres de marier leurs enfants à leur gré; les chefs seuls ont ce pouvoir. La cérémonie du mariage consiste à faire coucher les nouveaux mariés sur la même natte deux ou trois jours avant la consommation définitive, et sans que pour cela le mariage se consume. Le jour où les fiancés doivent se marier se passe en danses et en joyeux festins pendant la nuit, où les nouveaux époux sont conduits au bord de l'eau pour s'y plonger l'un et l'autre pendant quelques secondes, et en sortir unis par un mariage dissoluble. On dit que lorsque le marié ne veut point l'être si fugitif et si recherché des Européens, il est libre de renvoyer son épouse et d'en épouser une autre. Il est alors permis à la femme révoquée de faire entrer ses charmes dans le domaine de son ancien mari. Ces hommes traitent leurs moitiés avec beaucoup de douceur; mais on dit que, délicats sur l'honneur conjugal, ils peuvent, lorsque leur infidélité est découverte, leur faire donner la mort par les *hinhangatcha*. Il paroît que les maris se sont réservé le

droit d'être volages en leurs amours sans que leurs compagnes puissent les en blâmer. Les jeunes filles, avant de prendre le titre de femmes par une union reconnue, sont libres de faire autant d'heureux qu'il leur plaît; mais, comme sans la virginité elles ne peuvent prétendre au mariage, il en résulte que bien peu laissent conquérir ce trésor, aussi en sont-elles très fières; et lorsqu'elles se vantent de le posséder encore, elles ont pour habitude de se saupoudrer le dessus de la tête avec de la chaux de corail, de se peindre les côtés et le bas de la figure en rouge, et de couvrir la nuque jusqu'au milieu du dos en noir. En général le beau sexe porte ses cheveux plus courts que ceux des hommes, et a pour unique vêtement un pagne étroit destiné à voiler à demi leurs charmes.

À la naissance d'un enfant on pratique une cérémonie retraçant d'une manière grossière celle du baptême. Le chef frotte la figure du nouveau-né d'huile de coco, et prononce à haute voix le nom que les parents lui donnent et que les assistants répètent à grands cris et par trois fois: la naissance des fils des *hinhangatcha* est toujours accompagnée de jeux, de danses et de festins.

À la mort d'un insulaire son cadavre est exposé dans sa cabane le corps enveloppé d'une natte, un oreiller en bois sous la tête, et toutes les parties supérieures peintes en rouge. Lorsqu'il est resté dans cet état un jour et une nuit, il est définitivement enseveli dans six nattes très fines, et porté au *thamoura*, où il est enterré dans une fosse garnie de pierres. Pendant cette cérémonie on chante un hymne funèbre; puis les assistants se rendent à la maison du défunt, où les attend un repas destiné à clore la cérémonie. Les veuves témoignent leur douleur en coupant leurs cheveux et en se couvrant la poitrine de brûlures faites avec un bâton enflammé. Les hommes au contraire, à la perte de leurs épouses, se sillonnent le front et les épaules par des coupures tracées avec des pierres aiguës. On dit aussi qu'à la mort des chefs deux enfants doivent être sacrifiés sur leur tombe, et que les familles de ceux choisis par la voie du sort se réjouissent de l'honneur qui en rejait sur elles. Les *schaous* ne sont point inhumés dans les *thamoura* du district; mais leurs tombeaux sont placés sur le sommet de la montagne centrale de Rotouma, entourés d'arbres plantés avec soin, et revêtus de larges pierres.

Leurs idées en médecine sont fort bornées; parfois cependant les fonctions en sont exercées par des chefs. Leurs principaux remèdes consistent en frictions huileuses ou en suc d'herbes, et leurs maladies les plus fréquentes se trouvent être les affections de poitrine, les ulcérations, etc.

Ils craignent beaucoup la mort, qu'ils nomment *atoua*, ainsi que leur dieu le plus puissant. Leur



douceur et leur bienveillance s'étendent jusqu'aux animaux nuisibles qu'ils ne détruisent jamais.

Les hommes mangent seuls sur des tables séparées; les femmes et les enfants ne commencent leur repas qu'après eux. Ils s'éclairaient dans leurs cabanes avec des torches empruntées aux feuilles de cocotiers bien sèches, et qui jettent une grande clarté pendant environ dix minutes.

Le cercle de leur vie indolente et molle, mais heureuse, roule donc dans les mêmes actes journaliers : ainsi, se lever avec le soleil qui n'a point d'aurore entre les tropiques, se réunir devant les cabanes pour jouir des courts instants de fraîcheur, voilà l'emploi des premiers moments de la matinée. Vers huit heures a lieu le déjeuner, ou seulement un léger repas ne consistant qu'en fruits d'*ifi* ou de *vi*. Après quelques travaux peu fatigants, ils rentrent vers onze heures dans les villages, abattent des noix de coco, et préparent leurs aliments dans une cabane placée à distance de leur logement. Ce deuxième repas est le plus copieux de ceux qu'ils font, aussi se compose-t-il de mets variés, tels que les productions végétales peuvent les offrir, auxquels on ajoute des poissons et des mollusques. Comme les O-Taïtiens ils aiment varier leurs jouissances; aussi leur cuisine s'est-elle enrichie d'une friandise très recherchée, et qui consiste à fonder un fruit à pain, à en enlever la partie centrale pour y placer du lait de coco de quatre âges différents, et à faire cuir le tout dans une feuille de bananier. Ils se baignent fréquemment dans la soirée avant de souper; et leur mets favori en cette circonstance est le *papoua*, mélange de feuilles de taro cuites avec de jeunes pousses de bananiers et du lait émulsif de coco.

L'île de Rotouma n'a point de sources. L'eau qui sert aux usages des naturels est pluviale et se conserve dans des mares, mais leur boisson ordinaire consiste en lait de coco.

Les connaissances géographiques de ces naturels sont peu étendues : elles se bornent à l'indication de quelques îles placées sur leur route avec les archipels de Tonga et des *Fidjis*, et avec lesquelles ils ont de temps à autre des communications.

Tel est le tableau des habitudes et des idées sociales des Rotoumaïens, ou du moins telle est la légère et unique esquisse que nous en possédons. A cela nous ajouterons quelques détails de mœurs, pris dans leurs relations avec les gens du vaisseau que nous montions. Ainsi, doux et timides par caractère, ces naturels sont joyeux, gais, et d'une curiosité enfantine qui étonne. Leur attention n'est point long-temps fixée sur le même objet; elle varie, elle change, elle est aussi mobile que la surface de l'onde. Des animaux vivants qui couroient en paix sur le pont, tels qu'un cacatoès, un kangaroo,

un chat, les étonnèrent au dernier degré; et formes si étrangères et si nouvelles pour leurs yeux firent une impression momentanément profonde sur leurs sens. Bruyants, solliciteurs, ces hommes rïoient, gesticuloient, parloient tous ensemble, nous retracèrent complètement toutes les sensations que durent éprouver les premiers navigateurs découvrirent et O-Taïti et les Sandwich. Mais l'habitude des habitants de Rotouma pour le Tout ce qu'ils voyoient sur le pont étoit de surprise, et jamais maraudeurs ne furent plus à vouloir retenir leur butin injustement acquis, châtimens infligés aux coupables pris en flag délit ne servirent point à retenir ceux qui voyoient ainsi pratiquer les règles de la justice distribuée et ceux-là même cherchoient à profiter du dénuement amené par ces circonstances, afin de soustraire plus de liberté ce qui avoit frappé leur vue; ce penchant désordonné pour le vol étoit le résultat d'une tentation si forte, et en même temps si facile, que des naturels cherchoient à soulever caronades pour les jeter à la mer, et que d'autres plongeoient après avoir décroché des paquets de mitraille dont le poids s'opposoit à ce qu'ils pussent nager et qu'ils laissent précipiter au fond de l'eau. Rien enfin ne fut à l'abri de ces effrontés filous, notre indifférence encourageoit d'ailleurs, et nous emportèrent tout ce qu'ils purent attraper; cependant qu'ils ne quittèrent point le pont du vaisseau et qu'on s'opposa à ce qu'ils en visitassent l'intérieur car certes ils eussent soustrait jusqu'aux matelas et couvertes.

Leurs pirogues nous parurent grossièrement construites; elles ne diffèrent de celles d'O-Taïti que par la fermeture de leurs deux extrémités qui sont pointues. Ils les nomment *vaka*, les nagent avec des pagaies ovalaires, et les évoluent à l'aide d'une natte. Elles sont à balancier, et sont accouplées comme celles des Pomotous. Ces pirogues, nommées *aoté*, servent aux navigateurs lointains.

La langue parlée à Rotouma dérive de l'occidentale. Cependant des altérations nombreuses s'y sont glissées par les communications avec les Fidjis, les Carolines, et peut-être avec les archipels par lesquels les races nègres. La prononciation des mots est douce, très lente, et fait paroître les syllabes démesurément longues. *Ma* et *outou* semblent des particules ou des prénoms, et *outou*, précédé d'un mot, signifie le plus ordinairement le mot qui précède. La numération a la plus grande analogie avec celle usitée à Madagascar.

## NOMS DE NOMBRE.

, tala.	6, ono.
, taua.	7, ethou.
, tholo.	8, vaalou.
, kate.	9, chivou.
, lima.	10, chanfour.

Les noms que nous citons ont été recueillis par Gérard, lieutenant de vaisseau. Ceux obtenus par M. Poret de Blosseville en diffèrent d'une manière sensible pour que nous les passions sous silence. Ces derniers s'accordent avec ceux que nous avons obtenus; les voici :

, tala.	7, ito.
, roua.	8, volia.
, tola.	9, ehica.
, ak.	10, shangoula.
, lima.	100, tharo.
, hono.	1000, fa.

## § IX. DES CAROLINS,

## OU MONGOLS-PÉLAGIENS.

Nous aurons les premiers fixé l'attention sur une des peuples qui habitent les Iles Carolines. La longue suite d'archipels distincts s'étendant sur le cent trente-deuxième degré de longitude ou cent soixante-treizième est située dans la zone tropicale de l'hémisphère nord. Ces îles, ainsi nommées en l'honneur du roi d'Espagne Charles II, ne furent connues jusqu'à ce jour l'objet des spéculations les plus hypothétiques, et sont encore très mal connues géographiquement. On les trouve mentionnées pour la première fois d'une manière un peu étendue dans les *Lettres édifiantes* des missionnaires, et le père Cantova se rattache surtout à leur description. On lui doit une carte qui faite d'après les observations insulaires a été mille fois très diversement copiée, et quoique vraie en un sens, la manière arbitraire dont les îles qui la composent ont été représentées a long-temps fait croire que la plupart n'existent point, ou a porté à créer des doubles îles nombreux. On suppose que ce fut Eap que le capitaine don Francisco Lascano découvrit en 1680, et que les Espagnols eurent pris possession des îles Mariannes. Ces Européens s'occupèrent beaucoup cet archipel dans l'intervalle de 1696 à 1772. Ce fut même en 1696 que don Juan Rodriguez envoya un groupe, et s'échoua sur le banc de Santa-Anne environ quarante-cinq lieues de Guam. Quelques Espagnols furent envoyés pour reconnaître sur la petite île de Saint-André, et y furent tués. Mais à ces détails géographiques doi-

vent se borner les courtes généralités qu'il importe de donner ici pour mieux distinguer les peuples que nous devons faire connaître (1).

Ainsi donc les cartes du père Cantova et de don Luis de Torrès ont donné à cet archipel des rapports qui ne peuvent avoir lieu, et leur tort le plus grand est d'avoir isolé et mis à de grandes distances des îlots qui se trouvent faire partie d'un système d'îles que nous avons nommé d'après les Anglois *Iles-Groupes*, et qu'il serait peut-être plus convenable de nommer *Polinèse*. L'immense archipel des Carolines forme ainsi une bande très étroite entre les six à huit et peut-être les dix degrés de latitude nord, qui ne se compose que d'une dizaine de groupes, résultat eux-mêmes de quinze, vingt, trente îlots, ou beaucoup plus, disposés en un immense cercle, avec ou sans noyau de terre centrale. Ces *Polinèses* seroient bien tranchées par leur formation si quelques rochers épars et solitaires ne sembloient être des chaînons interrompus, semés çà et là pour rétablir les rapports. Dans un travail complet sur les îles basses formées par les polypiers, nous développerons cette idée, mais il nous suffisoit de l'indiquer ici pour légitimer notre opinion sur les hommes qui les peuplent.

Ainsi les îles Pelew sont le premier anneau de la longue chaîne des Carolines, dont les groupes de Ralick et Radack semblent être la terminaison orientale, tandis que les îles basses et découpées en étroites bandelettes des Mulgraves et des îles de Gilbert et de Marshall en sont la déviation vers l'équateur, et le lien de communication avec les autres groupes de l'Océanie; cependant la race des Mongols-Pélagiens s'arrête et ne dépasse point l'île Saint-Augustin de Maurelle, située par cinq degrés trente-huit minutes de latitude sud, et cent soixante-treize degrés cinq minutes de longitude est. Semés sur des îles basses à peine élevées au-dessus des vagues, peuplant indifféremment des terres montueuses et volcaniques, ces Carolins n'ont rien ni dans les habitudes ni dans les mœurs qui puisse les rapprocher des Océaniens; habiles navigateurs, possédant une connoissance étendue du cours des astres, construisant leurs pirogues avec un talent d'exécution ignoré de tous les autres insulaires de la mer du Sud, ces peuples encore si mal connus, si dignes d'être étudiés, forment une grande famille qui a dû s'émigrer des îles du Japon,

(1) Consultez *Lettre du père Paul Clain. Lettres édifiantes*, t. I, p. 112; *Relation en forme de journal*, *ibid.*, t. VI, pag. 75; *Lettres du père Cazier*, *ibid.*, t. XVI; *Lettres du père Cantova*, *ibid.*, t. XVIII, p. 188; *Journal de Wilson et son Naufrage aux îles Pelew*, par Keate, traduction française, 2 vol. in-8°; de Chamisso, *Voyage autour du monde du capitaine de Kotzebue*, t. III, en anglais, etc.

et dont la multiplication a fondé de proche en proche et sans interruption de nouvelles colonies à mesure que les îles sortaient pour ainsi dire du sein de l'eau. Malgré l'imperfection de nos connoissances sur ces îles, nous avons remarqué la plus grande analogie entre eux, et comme nous décrivons avec le soin le plus scrupuleux les *Oualomots*, il sera facile de leur rattacher ce que nous dirons des autres peuplades. Mais la vérité que nous cherchons avec ardeur sera notre guide le plus fidèle, et bien loin de forcer les analogies pour donner comme réelle une opinion qui pourroit ne pas être fondée, nous transcrivons avec une parfaite impartialité les faits consignés dans notre journal qui sembleroient en opposition avec la manière de voir que nous établissons en ce moment. Il sera bon de se rappeler aussi que depuis long-temps les Carolins sont familiarisés avec les longs voyages; que souvent leurs escadrilles profitent des moussons pour communiquer avec les autres systèmes d'îles, et que le plus souvent les îles Mariannes sont le but de leurs campagnes; qu'ils redoutent la mousson d'ouest, féconde en tempêtes, mais qu'ils se mettent volontiers en mer en avril, et que par conséquent il résulte de ces communications nombreuses une certaine uniformité dans les habitudes de ceux de la partie occidentale, tandis que les naturels plus à l'est et isolés ont conservé pure leur teinte de localité. C'est ce dont il sera facile de s'apercevoir lorsque nous parlerons des habitants des Kingsmill, d'Oualan, par lesquels d'ailleurs nous allons commencer.

#### I. NATURELS DE L'ARCHIPEL GILBERT.

Ces îles sont placées par un degré vingt minutes de latitude sud, et cent soixante-douze degrés quarante minutes de longitude est, et s'étendent jusqu'au dixième degré de latitude nord. Elles furent découvertes en juin 1788 par les capitaines Gilbert et Marshall.

Le 15 mai 1824 nous naviguâmes très près des îles basses de Drummont et de Sydenham, ou les Kingsmill des cartes d'Arrowsmith, qui ne forment sur la surface de la mer qu'un long et étroit ruban de terre bordée de récifs et couverte de cocotiers. Une seule pirogue, montée par trois hommes, osa s'aventurer le long de la corvette; et ce n'est qu'après bien des irrésolutions que ceux-ci se hasardèrent à monter sur le navire.

Ces naturels n'apportèrent avec eux aucun objet d'échange; ils n'avoient dans le fond de leur pirogue que des mollusques du bénitier tridacne qu'ils venoient de prendre sur les récifs, et qui sont sans aucun doute une des principales ressources de leur vie. Nous leur donnâmes des couteaux, qu'ils parurent nommer *tibi*; et des hameçons, qu'ils appe-

lèrent *matao*. On voyoit qu'ils savent apprivoiser le fer; mais leur langage, inintelligible pour nous, n'avoit aucune analogie avec les autres dialectes parlés dans l'Océanie. La teinte de leur peau est assez foncée, et leurs membres étoient grêles et maigres, deux circonstances qu'il faut sans doute attribuer à leur habitation sur des récifs découverts et peu productifs. Leurs traits sont élargis et saillants, et leur teinte est un cuivre bronzé foncé noirâtre. Leur intelligence parut bornée, et leur extérieur peignoit la misère et le peu de ressources du sol qu'ils habitoient. Le plus jeune des individus étoit recouvert d'une lèpre surfunctieuse qui est si commune chez tous les nègres océaniques et qui paroît être propre à tous les peuples riverains qui se nourrissent presque exclusivement de poissons. Ces trois hommes avoient le ventre serré de deux tours d'une corde faite avec le brin de cocotier; ils ne s'épilent point, ni ne pratiquent la circoncision. Aucun voile ne couvre les organes génitaux. Les naturels portent les cheveux rasés et courts, et n'ont point de barbe ni de moustaches; ils se rasent avec des coquilles. Nous ne leur vîmes dans les mains aucune espèce d'arme. Leurs vêtements consistoient en un petit bonnet tissé avec des folioles sèches de cocotier, pour couvrir la tête; et en une natte très grossièrement tissée et percée au milieu comme le *pouchu* des Annamites, pour garantir les épaules et la poitrine.

Ils sont familiarisés avec la navigation, et manœuvrent assez loin de leurs îles en emportant une provision d'eau douce dans des noix de coco. Les pirogues n'offrent plus rien de semblable avec celles des Océaniens; et, bien que construites sans aucune des précautions, elles retracent la forme des pirogues si élégantes des Carolins occidentaux: on doit peut-être attribuer la disette du bois et le peu de facilité qu'ils ont de trouver des matériaux convenables, non à la négligence qui paroît avoir présidé à leur construction. Mais ces embarcations s'évaluent de la même manière, en changeant seulement la voile pour que l'avant devienne l'arrière et vice versa. Ces pirogues sont simples et longues, et ont environ vingt pieds sur deux de largeur. Un mât servant de balancier est tenu fortement à une certaine distance du bord par plusieurs perches qui supportent une sorte de plate-forme. Le corps de la pirogue est formé de bordages minces, composés, très solidement cousus ensemble, et soutenus par des membrures gracieuses: ses deux extrémités se terminent en pointe. De petits bancs servent de sièges aux pagayeurs. Le mât est penché sur l'avant et implanté sur le côté droit; des haubans le soutiennent, ainsi qu'une perche recourbée qui est fixée sur la plate-forme du balancier. La voile est faite d'un deltoïde dont la partie la plus large est à l'avant.

meure; elle est formée de léses de nattes très serrées et réunies entre elles. Une longue pagaie le gouvernail (1).

Sur ces données on reconnoît déjà un peuple éminent navigateur, ayant des idées très avancées sur la construction des embarcations avec lesquelles l'île en île et sur les récifs pêcher sa subsistance; car les cocos de ces terres noyées ne sont point bons pour alimenter la population entière, et les végétaux nourriciers des Océaniens, tels que les ignames, manquent le plus ordinairement sur ces îlots. Mais plus nous avancerons à l'ouest, plus nous verrons ces *pros*, conservant toutefois leurs mêmes formes, nous offrir le type idéal d'une pirogue par leurs ornements et de leur architecture, par leur marche supérieure, et la précision et l'art avec lesquels ils sont

## II. NATURELS DE L'ÎLE SYDENHAM.

Sydenham, primitivement découverte par le capitaine Bishop, et vue en 1809 par le brick l'*Éléphant*, dont le commandant la nomma *île Blaney*, est à zéro degré trente-deux minutes zéro seconde de latitude sud, et cent soixante-deux degrés trente minutes de longitude est. C'est une île basse dont la forme est celle d'un grand arc un peu irrégulier et n'ayant que vingt milles de longueur. Sa hauteur, peu élevée au-dessus du niveau de la mer, est boisée, surtout dans la partie méridionale, et remarquoit un grand nombre de cabanes entourées de bosquets. Lorsque les habitants aperçurent la corvette la *Coquille* longea à la voile leur île, ils s'élançèrent dans leurs pirogues, et en quelques instants nous en vîmes une vingtaine manœuvrées par des équipages pour nous joindre: mais une seule parvint; elle étoit montée par dix naturels forts et nerveux. La couleur de leur peau étoit d'un noir fuligineux intense; leurs cheveux, courts, étoient courts, et la barbe peu fournie: leur nez s'étoit fait un bonnet avec la peau d'un porc, et étoit revêtu d'une casaque grossière fabriquée avec des fibres de cocotier. Les naturels étoient complètement nus, et tous leurs bras et cuisses tatouées par lignes peu foncées et irrégulières. Leur cou étoit entouré de colliers formés de valves rouges d'un peigne, et leur ventre étoit orné par plusieurs brasses d'un cordonnet très serré en noir, ou avec des cordes enfilées par

le manque d'arbres est tellement la cause unique de la décoloration apparente avec laquelle les pirogues basses sont construites, que leurs mâts, leurs rames, étoient faits de plusieurs pièces tortueuses de différents bois, tel que l'*Ambrosia littoralis*, et mal ajustées avec beaucoup de soin.

une innombrable quantité de petites rouelles d'un bois très dur et noir. Leurs haches sont faites avec des fragments de la coquille *tridacna*, dont le bord est aiguisé, et que supporté un manche en bois. Leurs nattes sont tissées avec des lanières étroites de *pandanus*; ils en échangeaient quelques unes, ainsi que trois cocos frais, les seuls qu'ils eussent dans leurs pirogues, pour des clous, des hameçons, et des coutreaux qu'ils nommoient *tibi*; les miroirs leur causaient la plus grande surprise. Ces Insulaires étoient de mauvaise foi dans leurs échanges; rarement ils donnoient l'objet dont ils avoient reçu la valeur. La construction de leurs pirogues étoit parfaitement semblable à celle des habitants de l'île Drummond. La physionomie de ces dix hommes étoit peu prévenante; de larges cicatrices annonçoient qu'ils font fréquemment la guerre; ce qui, joint à leur peu de ressources dans leur île, doit leur donner des mœurs inhospitalières. Ils parloient avec volubilité: c'étoit avec bien de la peine que nous pûmes obtenir le nom dont ils se servent pour désigner leur île, qui est *Motou ta* pour la partie sud, et *Motou tera* pour la partie nord. Les seuls mots que nous pûssions joindre à ces deux-ci sont *carî*, sourcils, *tepati*, nez, et *tetaniya*, oreille.

## III. NATURELS DE L'ÎLE HENDERVILLE.

Le 17 mai 1824 nous eûmes connoissance des îles Henderville et Woodle, séparées l'une de l'autre par un canal qui a cinq milles de largeur. Par leur disposition elles ont la forme d'un fer à cheval, et sont bordées par une épaisse ceinture de récifs dont le centre est occupé par un vaste lagon. Çà et là paroissent quelques cabanes, ou plutôt des huttes grossières, dont les toits descendoient jusqu'à terre. Un grand nombre de naturels, parcourant la grève, se détachent vivement sur la blancheur éblouissante des sables de coraux: tous forment une scène animée et mouvante. Les femmes et les enfants, attachés au rivage par la curiosité, restoient spectateurs, tandis que les hommes, portant des pirogues et les jetant à la mer, s'efforçoient d'atteindre la corvette.

Ces naturels ressembloient aux précédents, ils étoient entièrement nus; mais nous remarquâmes qu'ils s'épiloient soigneusement. L'un d'eux avoit sur la tête un bonnet pointu fait avec une feuille de bananier roulée; leur coloration, ainsi qu'on doit le penser pour des hommes immédiatement placés sous la ligne, étoit très foncée. Un naturel âgé, qui paroissoit jouir d'une certaine autorité, se tint longtemps debout au milieu d'une pirogue, en parlant avec feu; sans doute qu'il nous adressoit quelque discours dont les mots frappèrent vainement nos oreilles. Il étoit distingué par deux ovales (œufs de

lède) suspendues au cou, et par des bracelets très blancs formés de coquillages enfilés.

#### VI. NATURELS DE L'ÎLE DE WOODR.

Cette île, découverte en 1809 par le navire l'*Eschscholtz*, nous présenta une nombreuse population ; nous comptâmes plus de trois cents naturels courant sur le rivage ; quelques uns étoient armés de longues lances ; les femmes avoient le corps entouré d'un pagne, tandis que les hommes étoient complètement nus. A leurs gestes, à leurs cris, il étoit facile de juger qu'ils avoient rarement occasion de voir dans leurs parages des navires européens. Un grand nombre de pirogues se dirigea aussitôt vers la *Coquille*, et, comme une brise favorable nous poussoit, deux d'entre elles plus persévérantes parvinrent à nous joindre lorsque nous étions à trois lieues de la terre : les naturels qui les montoient n'avoient aucun objet d'échange ; mais ils témoignèrent vivement leur estime pour les couteaux, les clous, les hameçons, et le fer, sous quelque forme qu'il fût : ils avoient pour ornement des ceintures en coquilles taillées en rouelles, placées autour du corps, du cou, des poignets et des jambes. Ces deux pirogues étoient plus petites que les précédentes, mais construites d'ailleurs comme elles, en bordages cousus et avec des balanciers ; leur équipage ne se composoit que de quatre hommes, n'ayant pas même une feuille de figier pour les vêtir, et complètement épilés, à l'exception d'un seul. Leur peau fortement bronzée étoit cependant déjà plus claire que celle des premiers Carolins que nous avions vus, et tous portoient trois cicatrices d'entailles profondes sur les téguments de l'épaule droite. L'ensemble de leurs traits étoit assez régulier, quoique l'aspect en fût farouche et sauvage ; leur taille étoit médiocre. L'un d'eux, qui paroissoit jour de quelque autorité sur ses compagnons, étoit tatoué sur les cuisses et sur le dos par lignes légères, disposées avec délicatesse autour de ces parties. Au reste ils montèrent à bord sans hésitation et sans témoigner de crainte ; ils n'avoient point d'armes, et mirent dans leurs échanges la plus grande bonne foi. Comme à leurs voisins, leurs ornements consistoient en ovules. Leur habitude d'observation est tellement perfectionnée qu'ils s'aperçurent bientôt que des nuages, s'amoncelant à l'horizon, annonçoient du mauvais temps ; aussi se hâtèrent-ils de gagner leur île, et à peine en touchèrent-ils les bords que des grains subits et violents se firent sentir.

Les jours suivants nous longeâmes les îles Hall, Gilbert, Knoy, Charlotte, Mathews, ainsi que l'archipel de Marshall, et les îles Mulgrave et Bonham. Elles nous présentèrent dans leurs formes, comme dans la race humaine qui les habite, des particularités identiques avec celles que nous venons de rap-

porter. Toutes ces îles sont donc entièrement formées par des bancs massifs de coraux qui eux-mêmes le résultat d'un travail lent et successif d'animaux presque imperceptibles. Ces polypes et gélatineux peuvent donc décomposer les bancs de la mer, en retirer le carbonate de chaux, pour servir jusqu'au niveau des vagues des plateaux finissent par recevoir d'abord des colonies végétales puis des animaux, et ensuite des migrations d'animaux. Mais ces saixigènes placent-ils indifféremment leurs murailles dans les abîmes de la mer ou dans des profondeurs déterminées ? Des expériences positives prouvent aujourd'hui que ce n'est jamais que sur les sommets des hauts-fonds, chaînes sous-marines, sillonnant et formant des bancs au fond des océans, qu'ils asseyent la base de leurs édifices ; aussi remarque-t-on que les bancs de corail affectent les formes les plus bizarres et que leurs dispositions sur la surface de la mer ; qu'on les voit former des remparts autour des pitons volcanisés des grands archipels ; qu'ailleurs là où le volcan sous-marin n'élève point son sommet au-dessus de la surface des vagues, sont des plateaux bas qui se découpent souvent sur le pourtour du cratère, de manière que l'intérieur reste vide de la base d'une grande épaisseur de la masse des bancs ; c'est ainsi l'origine des îles à lagons intérieurs. Ne voyons-nous pas au milieu des Carolines des îles volcaniques élevées, telles qu'Oualan et Hegala, avoir des barrières de polypiers sur leurs bords, d'où s'élèvent des motous ou îlots couverts de végétaux, tandis que l'intérieur ne présente que des plaines ou plusieurs des pitons du mont ignivome complètement isolés ?

#### V. NATURELS DE L'ÎLE D'OUALAN.

L'île d'Oualan (\*) est placée par cinq degrés cinquante minutes vingt-cinq secondes de latitude nord et cent soixante degrés trente-sept minutes sept secondes de longitude est, au centre à peu près de la série des terres peuplées par la race pélagienne. Bien que nous n'ayons séjourné que quelques temps à Oualan, les détails que nous nous sommes procurés sur les habitants auront quelque intérêt, et prouveront qu'il n'y a entre eux et les Océaniens aucune analogie de conformation physique et d'habitudes morales.

Les habitants d'Oualan nous ont paru avoir des mœurs douces, bienveillantes, ignorer la guerre, ses désastres, et vivre en paix des productions végétales dont leur île abonde. Tout en eux res-

(\*) Consultez, pour plus de détails, la *Notice sur l'île d'Oualan*, par R. P. Lesson, *Journal des Voyages*, t. XXVI, pag. 129 et 273, mai et juin 1825.

ludes d'une nature simple et primitive dont le peu nous séduit encore lorsque nous lisons les récits des voyageurs du seizième siècle. Ils semblent en effet ne point avoir de coutumes sanguinaires, et dans leurs instruments rien n'annonce qu'ils aient songé à s'en faire des armes. Placés dans une position isolée, sur une île haute qui suffit généralement à leurs besoins, ignorant quels sont leurs voisins, ils coulent dans l'indolence et l'oisiveté qui ne connoît point de position plus heureuse ni un sort plus doux. A la stupéfaction extraordinaire que notre vue et nos moindres gestes leur inspirent lorsque nous les abordâmes pour la première fois, il est évident qu'ils n'avoient jamais vu d'Européens dans leur île, et que nous sommes les premiers qui ayons séjourné parmi eux. C'est d'abord l'étonnement que le navire leur inspira lorsqu'ils nous virent de près, la surprise que nos vêtements, nos costumes, notre peau blanche, portoient sur leur âme, nuisirent beaucoup les premiers à nos recherches, et nos observations ne furent que superficielles; mais le peu que nous avons vu dans une cabane, le premier mouvement des habitants étoit de fuir, et ce n'est que sur quelques paroles de nos guides que la tranquillité reparut. Chacun alors faisoit cercle autour de nous, et nous touchoit, portoit la main sur chaque partie du corps, nous accabloit d'un déluge de questions sur l'origine d'un *bon-vi* éternel; de sorte qu'au lieu de venir observer à notre aise, à peine pouvions-nous nous-mêmes suffire à tout ce qu'on exigeoit de nous.

Les habitants de l'île de Onalun diffèrent entre eux par la couleur de la peau comme par la bonne mine. Ils semblent former deux classes distinctes : celle des chefs ou *urosses*, qui est remarquable par sa belle conservation, et celle du peuple, qui est beaucoup plus décolorée. Les habitants sont en général de petite taille et de petits pieds au plus : un bon nombre n'avoit que six pieds sept à huit pouces, tandis que les plus grands, jugés par la stature n'alloient pas au-delà de six pieds deux à trois pouces. Les femmes aussi sont généralement petites, mais très grasses et très fermes. Le type physionomique des hommes est un front découvert et étroit, les sourcils saillants et les yeux petits et obliques, le nez épâté, la bouche grande, les dents très blanches et bien rangées, des gencives vermeilles. Ils portent la chevelure, qui est très noire et non frisée, longue

et nouée sur l'occiput; leur barbe, très fournie et noire, est rude chez quelques uns (\*). Ils ne la coupent point. Quelques uns cependant s'empresèrent de se faire raser à bord, preuve qu'ils n'y attachent aucune idée superstitieuse. Ils ne s'épilent point, et ne pratiquent point la circoncision. Leurs membres sont arrondis et bien faits, surtout la jambe. Leur peau est très dure; et la plante de leurs pieds, par l'habitude de marcher sur le corail, contracte l'épaisseur et la dureté d'une forte semelle de soulier; La teinte de leur peau est comme celle des Océaniens, de couleur peu foncée de cuivre ou bronze clair. Ils ne mâchent aucune substance. Ces peuples, non habitués au travail, sont mous et efféminés; la fatigue les atteint de suite, et sans doute est pour eux le souverain mal.

Les femmes et les jeunes filles ont une physiologie agréable. Elles possèdent deux grands attraits, de beaux yeux noirs pleins de feu, et une bouche meublée de dents superbes d'une grande blancheur et rangées avec beaucoup de régularité. Mais le charme le plus puissant leur manque communément, et sous ce rapport elles sont loin d'être aussi favorisées que les Zélandaises. Leur gorge, très grosse, est habituellement, même chez les plus jeunes filles, flasque, et terminée par un gros mamelon noir. Il en est peu qui échappent à cette règle. La couleur de leur peau, moins exposée à l'ardeur du soleil, est aussi beaucoup plus blanche que celle des hommes. Leur taille ramassée est mal prise, surtout par la grosseur démesurée de leurs hanches, ce qui seroit du goût de plusieurs peuples. Leurs mamelles pendantes et accolées doivent cette forme à ce qu'elles se rapprochent sans cesse les bras près du corps, tandis que leur démarche gênée et embarrassée est due à leur habitude de rester assises, et de serrer les cuisses pour voiler ce qu'un étroit *maro*, mal assujetti et trop peu ample, ne cache que très imparfaitement. Les femmes, à notre vue, montrent une vive curiosité; elles paroissent même très satisfaites de quelques demi-libertés qu'on prenoit avec elles; le front sévère de leurs époux les forçoit alors à prendre un ton plus réservé : quelques unes étoient remarquables par leur douceur et l'expression gracieuse de leurs traits.

Les femmes, de même que les hommes, n'ont aucune sorte d'étoffe sur le corps, si ce n'est celle qui recouvre les parties naturelles. Les deux sexes ont l'habitude de se faire un large trou dans l'oreille droite seulement pour y placer tout ce qu'on leur donne, et parfois des objets peu faits pour y être accrochés, tels que des bouteilles. Ordinairement

(\* Le plus grand nombre n'a presque point de barbe; celle-ci est peu fournie, grêle, et formée une petite mèche très maigre sous le menton.

les filles y mettent des paquets de fleurs de *paneratum* qu'elles paroissent affectionner. Souvent avec cet air de coquetterie que la femme civilisée, comme dans l'enfance de cette même civilisation, possède si éminemment, des jeunes femmes détachent de leur tête ces fleurs odorantes, et cherchoient à nous les placer dans les oreilles en accompagnant ce présent d'un sourire gracieux. Les hommes se couvrent aussi la chevelure avec les fleurs rutilantes du *kalee*, ou les spadices de l'*arum*.

Ces naturels ne se servent d'aucune espèce de vêtement pour se garantir des pluies fréquentes de leur climat. Lorsque le soleil les incommode, ils s'abritent seulement les épaules avec une large feuille d'*arum*. Les chefs paroissent tenir, par morgue, à ne point s'exposer autant aux influences de la chaleur. Ils sont un peu plus blancs que le reste des insulaires. Ils sont aussi plus beaux hommes, et beaucoup mieux faits. Ils n'ont aucune marque distinctive autre que les dessins de leur tatouage; cependant ils placent des plumes dans le nœud qui retient leur chevelure; et lorsqu'on leur donne des elous, c'est toujours dans cette partie qu'ils les enfoncent en les rangeant régulièrement en forme de diadème.

Les femmes, comme les hommes, vont habituellement tête nue. Leurs cheveux sont d'ordinaire épars sur leurs épaules, tandis que ces derniers les portent noués sur l'occiput. Celles-ci ont de plus une grosse cravate passée autour du cou, formée par un grand nombre de cordonnets, dont les bouts se dirigent du même côté et sont réunis en grosse touffe. Leur *maro* n'est point placé comme chez les hommes; c'est un morceau d'étoffe dont ces derniers se servent pour ceindre le corps en formant une poche pour recevoir les organes de la génération, tandis que le beau sexe emploie un *maro* large de dix pouces environ, étendu circulairement autour du corps, et assez mal fixé pour qu'il soit le plus ordinairement besoin de le retenir avec les mains, ou, au moindre mouvement, de le soutenir.

L'ensemble des traits des femmes est en général assez bien. Elles se marient de bonne heure, car quelques unes étoient mères et paroissent très jeunes; elles ont grand soin de leurs enfants, qu'elles portent sur le dos. Leurs travaux se bornent à l'intérieur de la cabane, et jamais nous ne les rencontrâmes occupées au-dehors ou à préparer les aliments. On ne sait si ces insulaires sont monogames; mais nous croyons avoir saisi dans le langage d'un naturel intelligent que chaque homme des classes supérieures pouvoit avoir deux femmes. Les *wosses* en auroient alors trois ou quatre. Les femmes sont considérées comme des créatures d'un ordre inférieur, quoiqu'on les traitât cependant devant nous avec une bonté et une considération remarquables.

Elles sont très chastes, et on doit croire que la vertu est enracinée dans leurs cœurs, et ne peut pas sa source dans l'excessive jalousie des hommes, qui, dès le premier instant de notre relâche, montrèrent singulièrement éloignés de permettre le moindre commerce entre leurs épouses et les gens de notre équipage. Les naturels parurent en très bien saisir le sens de quelques demandes que nous leur fîrent les matelots, ils en riotent beaucoup répétant leurs gestes expressifs; mais dès cet instant tous ceux qui habitoient les côtes occidentales de l'île, vis-à-vis notre mouillage, fîrent connaître leurs familles dans l'intérieur, et malgré les traitements qu'on eut pour eux, les présents que leur fit, et les soins qu'on prit de ne point donner ombraige à leur humeur jalouse, ceux qui ne étoient nos amis ne voulurent jamais les recevoir. Ce n'est que dans l'intérieur, et surtout dans le village de Lélié, que nous pûmes observer les femmes et lorsqu'on paroissoit trop s'en occuper, par un seul coup d'œil on les faisoit retirer; et lorsque arriva que des jeunes gens qui nous servoient de guides courroient devant nous les faire entrer dans les cabanes dans lesquelles nous devions nous arrêter.

Cette habitude de soustraire leurs femmes à la vue des étrangers, ou la crainte de les voir parer par des inconnus, est d'autant plus remarquable qu'elle est grandement opposée aux mœurs habituelles des insulaires de la mer du Sud, qui, par cet article témoignent une grande indifférence. Ce n'est pas cependant que les naturels des Sandwich, des îles de la Société et des Amis, des Marquises, de la Nouvelle-Zélande, prodignent leurs épouses à qui veut; mais ils n'offrent communément que les esclaves ou de la classe inférieure du peuple, ils emploient les charmes pour trafiquer. Les habitants d'Oualan ne paroissent posséder un nombre restreint de personnes du sexe féminin, ne point avoir de concubines avouées, ni par conséquent une classe de femmes livrée au public. Ce qui est sur l'article de la chasteté conjugale, ils sont beaucoup sous ce rapport des peuples que nous venons de nommer; aussi on peut assurer que les plus galants les plus déterminés du bord ne retiennent absolument aucun fruit de leurs avances. On est autorisé à penser cependant que les chefs, dont l'autorité est sans autres bornes que leur volonté, seroient été disposés, pour des présents, à accorder aux femmes de la classe inférieure de leur district. C'est ainsi que nous avons dû interpréter le langage d'un *wosse*, qui, dans l'étonnement que nous lui inspira, nous pria en grâce, M. de La Ville et moi, de coucher au village, d'y rester, nous promettant une femme, une cabane et des aliments.

ous ne connaissons absolument rien des rites  
eux de ces insulaires; nous ne vîmes point de  
ces en apparence destinées à un culte quel-  
que, et on ne peut penser qu'ils aient quelques  
uns de mahométisme. Cependant la hiérarchie  
préminence des castes nettement établie,  
l'autorité toute-puissante des chefs, les hommages  
à leur adresse en les entourant d'un respect  
religieux, surtout la conformation physique de ce  
peuple, quelques mots très usités, tels que celui de  
*Urosse* pour désigner l'O. et souvent le N. O., nous  
font penser que les insulaires d'Oualan, ain-  
si que les habitants de la partie mélangée des Cham-  
oises Mariannes, et des Tagales des Philippines,  
sont de quelques provinces, non de l'Inde  
occidentale, mais de l'empire japoноis. A leur vue, en  
effet, on ne peut se dispenser de leur donner cette  
nom qui nous parolt avérée.

La population d'Oualan est douce, timide et  
obéissante; les chefs seuls ont l'arrogance que leur  
donne l'habitude du pouvoir. Habités dès leur en-  
fance à une soumission passive, les gens du peuple  
regardent chaque classe supérieure à celle à la-  
quelle ils appartiennent; ils ne possèdent rien en  
propre; ils dépendent, eux, leurs familles, et les  
membres de leur industrie, de l'*Urosse* dans le district  
duquel ils sont nés. Les classes moyennes sont les  
seules qui jouissent d'un peu de liberté. On conçoit  
que les lois ou des coutumes si féodales tendent à  
annuler toute énergie à leur caractère. Serviles  
et timides, sans besoins nombreux, sans relations  
étendues, ils vivent en remplissant quelques de-  
voirs qui ne sont ni pénibles, ni rigoureux dans un  
pays où les chefs n'habitent que sous les mêmes ca-  
vités, ne se nourrissent que des mêmes substan-  
ces, et n'ont de plus aucun vêtement. Aussi le  
peuple est-il le plus pacifique et le plus doux qu'on  
puisse citer, et sans doute qu'il faudroit de bien  
autres motifs pour qu'il cherchât à se venger ou à  
opprimer les Européens qui visitent son Ile. D'ail-  
leurs, ces hommes n'ont pour armes que des bâtons,  
qui est bien rare sur le globe, ils paroissent  
avoir la guerre. Leur petite population, dominée  
par les chefs qui reconnoissent une autorité su-  
prême, n'a point de dissensions, et l'Ile peut  
être à tous ses besoins, lors même qu'elle s'ac-  
cuse.

Le pays est régi par un seul chef, qui porte le  
nom de *Urosse toll* ou *toue*. Un grand nombre d'autres  
chefs, également nommés *Urosses*, commandent  
dans les districts de l'Ile ou entourent le roi, dans  
un pays très peuplé de Lélé, établi sur la petite  
île de ce nom, dans la partie est d'Oualan. L'*Urosse*  
peut être choisi par les plus anciens *Urosses*,  
ou par celui qui étoit en fonction lors de notre séjour  
à Oualan, un vieillard que les ans menent au tombeau

d'un pas insensible. Nous remarquâmes que le plus  
grand nombre des chefs étoit âgé, et à peine en  
vîmes-nous quatre ou cinq pleins de vigueur, et  
encore dans la jeunesse. Le respect dont le peuple  
entoure le monarque est prodigieux, et la vénéra-  
tion et l'humilité qui se manifestent sur leur visage  
en prononçant son nom, qui pour eux parolt être  
sacré, le soin qu'ils ont de se traîner sur les genoux  
lorsqu'ils rencontrent les *Urosses*, attestent que leur  
pouvoir repose sans aucun doute sur des idées re-  
ligieuses. Tant de bassesse et de servilité dénotent  
bien une source asiatique. L'Inde, cet antique ber-  
ceau d'une civilisation depuis long-temps étouffée  
sous l'empire presque indestructible des opinions su-  
perstitieuses, est depuis des siècles divisée en castes  
qui se haïssent mutuellement, ou se déversent le  
mépris. La caste de Brama se croiroit flétrie par  
l'attouchement d'un membre de la vile caste des *Pa-  
riars*... Eh bien! à Oualan on retrouve parfaitement  
le tableau de cet ordre social, si peu en harmonie  
avec la raison. Là aussi une foible population est  
divisée en plusieurs castes, et celle des *Urosses*, ou  
la noblesse, regarde comme indigne de ses regards  
la populace ou *singué*, faite seulement pour la ser-  
vir. D'après les indices que nos observations trop  
restreintes, et dès lors incomplètes, nous ont mis  
à même d'acquérir, il parolt que les chefs ont un  
droit absolu sur les propriétés et peut-être sur les  
personnes des hommes d'une origine commune  
qui naissent dans leurs districts respectifs. Nous  
vîmes une femme, qui venoit de recevoir un présent  
de l'un de nous, être forcée de le remettre à l'*Urosse*  
à un seul geste qu'il lui fit. D'autres étoient dé-  
pouillés, sans se plaindre, du fer ou des autres ar-  
ticles qu'ils avoient reçus en échange de leurs *maros*  
ou des fruits qu'ils avoient cueillis. Mais cette obéis-  
sance passive est également imposée aux chefs à  
l'égard du roi, et tous les présents qu'ils recevoient  
lui étoient aussitôt remis.

Les *Urosses* diffèrent en général du peuple par  
une taille bien prise, un air plus imposant, plus  
grave, un tatouage plus soigné et qui dénote leur  
rang. Leur chevelure est soigneusement peignée  
et frottée d'huile; leur barbe, très blanche chez les  
vieillards, leur donne une physionomie vénéra-  
ble. Il paroltroit que plusieurs tribus différentes  
existeroient dans l'Ile, et seroient désignées par des  
noms particuliers. D'après les renseignements que  
nous avons obtenus des naturels, il en résulteroit,  
pour désigner ces classes, les sept dénominations  
suivantes.

1<sup>o</sup> *Urosse* parolt signifier noble, chef. Ce nom se-  
roit applicable aux gouverneurs de districts, à ceux  
enfin devant lesquels le peuple doit s'humilier. Le  
mot *toue* parolt être, pris isolément, un terme qui  
signifie haut, puissant, premier, et même chef de



famille. Aussi le titre du chef principal ou roi est-il *wrosse tône*, quoique les naturels disent souvent et simplement *wrosse* en le désignant.

La deuxième classe est celle des *pennemés*. Nos amis du village de Tahiguié appartenoient à cette caste, qui correspondroit aux professions libérales du barreau et du haut commerce dans nos états civilisés. Ils étoient constructeurs de pirogues, et nul doute que cet art, le premier chez eux, ne soit distingué, comme exigeant du savoir et de l'habileté. D'autres vieillards, habitant l'intérieur, étoient aussi *tônes*, et sans doute que c'étoit par naissance qu'ils conservoient ce titre dont ils étoient fiers. Nous remarquâmes combien l'esprit de corporation a d'influence sur tous les hommes, et la préférence que l'on accorde à ceux qui exercent la même profession que nous. Nous dîmes à un vieillard jovial, de la classe des *pennemés*, que nous étions *pennemés* de la grande pirogue; aussitôt il nous sauta au cou, en appliquant son nez sur notre poitrine et la flairant; ce qui sembleroit être une politesse, car nous l'avons vu répéter plusieurs fois ensuite, et nous eûmes beaucoup de peine à nous débarrasser de ses bras lépreux. Il nous offrit chaque jour des fruits à pain et des cocos, tandis qu'il parloit à peine à ceux qui prenoient le titre d'*wrosses*.

La troisième classe ou celle des *listignés* correspond à la bourgeoisie. Cette classe est estimée et paroit être formée des propriétaires de terres. Le bas peuple enfin nommé *siné* ou *singué* est occupé aux plus rudes travaux, c'est-à-dire fournit les domestiques, les travailleurs. Cette caste est répartie chez les chefs, fait la cuisine et va chercher ou récolter les fruits. Elle nage les pirogues, va couper desattes pour les maisons; en un mot, elle est réservée pour la servitude. Trois divisions paroissent encore exister, celle des *lias* ou *neas*, celle des *metkao*, et celle des *memata*. Mais ces deux dernières nous paroissent douteuses, et nous serions tentés de croire que ce sont des noms de profession ou d'origine, peu usités d'ailleurs par les naturels eux-mêmes.

On voit par l'ordre qui isole chaque rang que cette considération dont héritent les enfants nés dans telle ou telle caste ne peut provenir que d'un peuple anciennement civilisé. La filiation des idées de ceux que des circonstances imprévues auront portés dans ces îles se sera perdue ou se sera réduite à la plus simple tradition orale.

Un fait très remarquable est la différence d'instruction qui caractérise chaque caste, et même le langage que chacune d'elles parle. On conçoit que, pour former un vocabulaire, ce n'est pas une petite difficulté que de prendre des mots des premiers venus. Souvent un *pennemé* nous donnoit le nom d'un objet ou d'une partie du corps, tandis que le

*siné*, qui étoit à côté, en donnoit un autre, quelquefois tout différent, au même objet qu'on ne tenoit en le touchant. En général les chefs ont le coup plus d'instruction; leur intelligence saisit aisément ce qu'on leur demandoit, et pour qu'il n'y eût pas d'erreur, souvent ils répétoient en même temps ce qui servoit à caractériser l'objet dont on leur avoit la connoissance. Leur prononciation est nette, leurs mots bien articulés, tandis que le peuple a une prononciation vicieuse, et qui varie à chaque instant. Nous eûmes occasion de juger des connoissances d'un *pennemé*, en lui traçant sur le sable le cours du soleil. Il sut fort bien nous exprimer l'idée qu'il avoit de sa marche, en nous indiquant qu'il tournoit autour de la terre, et que le soleil *houat atate*, le soleil se levait; qu'à midi il étoit sur sa tête, *koune inelène*, et qu'au soir il se couchoit dans la mer, *foune euso*, en éclairant une partie de la terre. Le jour s'appelle *leuelique*, et la nuit *foune nou*. Il nomma les mois une lune, *alouaité*, et nous dépeignit aussi comment il pensoit que le soleil tournoit autour de la terre, en sens contraire du soleil. On ne put obtenir aucun résultat en faisant des questions qu'on lui adressa, pour savoir s'ils ont quelques terres dans leur voisinage. Il sembla nommer deux îles *Huat* et *Necé*, et nous dit dans l'ouest que le sud-ouest d'Oualan, qu'il appeloit *non Monsol* (\*).

L'île d'Oualan, divisée en districts, régie par les *wrosses*, a un nombre restreint d'habitants; on ne peut apprécier les causes qui tiennent la population dans ces bornes étroites, et nous ignorons si ce sont quelques institutions vicieuses qui ordonnent des sacrifices d'enfants à la mort des chefs, ou si cela est dû à l'insalubrité du climat. Le village de Lélé, le point le plus peuplé de toute l'île, n'a pas plus d'un mille habitants, et ne paroît avoir une population de cinq à six cents âmes. Le reste d'Oualan ne renferme plus que des restes de trois ou quatre cabanes, ou même des huttes solitaires, principalement sur le bord des grèves blonneuses ou dans les vallées intérieures. De ce qu'on ne peut être loin de la vérité, en estimant deux mille habitants la population totale de l'île.

On se demande quel est le levier qui maintient l'ordre établi parmi ce petit peuple isolé; quels sont les châtimens infligés à ceux qui manquent à cette obéissance aveugle qu'exigent les chefs; comment il se fait que des hommes toujours prêts à franchir les bornes de leurs devoirs soient si soumis devant quelques individus qui se transmettent une autorité si despotique. Les idées religieuses y ont, sur quelques parties, et les chefs sont-ils en

(\* C'est très probablement un mot qui signifie une chose que le nom d'une île; car *monsol*, ou *phalonsoul*, signifie la mer, prise dans son étendue.

les ministres  
une grande p  
els professent  
, et surtout p  
avec efforts e  
s. Il n'est pas  
ne placent dan  
rant de tout c  
religieux.  
village de Lélé  
es demeures d  
qui ne tient à Ou  
en peut marcher  
rps. Ce village  
au milieu d'un  
tandis qu'une  
dans les sorte  
es agglomérati  
ent généraleme  
chefs sont situés  
rme de ces dem  
ruction est très  
sur le pourtour  
le long des riv  
ant au milieu de  
er les cocotiers,  
voit point enco  
ont très vastes,  
ation, sur une l  
rture est démesu  
e sur le sol, en  
aute de trois pie  
rme un arc ouv  
ce des feuilles d  
osition des deux  
ur une pièce de  
es sont faites av  
e d'*hibiscus*, at  
e d'un demi-pou  
portes sont prati  
gneusement trav  
s. Le devant et  
très remarquab  
de la toiture, et  
roit est orné ave  
lattes des sépar  
par la partie su  
nos les appartem  
cade a une petite  
si à trois pieds d  
est en partie à  
de petits bamb  
égale longueur,  
un plancher d'u  
s insulaires ont l  
surtout les chefs

les ministres du culte? Cette dernière opinion a une grande probabilité, d'autant plus que les chefs professent un saint respect pour les tombeaux, et surtout pour ceux des *wrosses*, qu'ils bâtit avec efforts en leur consacrant des hommages. Il n'est pas jusqu'à ceux de leurs proches qui ne placent dans des positions choisies, en les regardant de tout ce qui commande un recueillement religieux.

Le village de Lélé, principal point où sont réunies les demeures des naturels, a été bâti sur un récif qui ne tient à Oualan que par un récif, sur lequel on peut marcher ayant de l'eau jusqu'à la moitié du corps. Ce village est dans une position défavorable au milieu d'un limon infect couvert de mangroves, tandis qu'une eau croupie et puante stagne dans les sortes de rues qui conduisent aux agglomérations de cabanes. Ces maisons sont généralement des tertres, et celles du roi et des chefs sont situées au pied d'une haute colline. L'air même de ces demeures est fort agréable, et leur construction est très ingénieuse : elles sont réparties sur le pourtour de la baie, ou au milieu des rochers le long des rivages ; et leur coupe étrange, qui est au milieu de végétaux imposants, ombre les cocotiers, leur donne un caractère neuf qui n'avoit point encore frappé nos regards. Ces maisons sont très vastes, ayant jusqu'à quarante pieds de hauteur, sur une longueur proportionnée. Leur toiture est démesurément grande ; elle retombe sur le sol, en s'arrêtant sur une cloison en sautoir de trois pieds. Le sommet de chaque cabane forme un arc ouvert vers le ciel ; la toiture est recouverte de feuilles de vaquois et s'unit par simple jonction des deux côtés au sommet, et ne porte sur une pièce de bois transverse. Les parois intérieures sont faites avec des lattes d'un bois léger et d'*hidiseus*, attachées sur des montants à l'écart d'un demi-pouce les unes des autres ; des portes sont pratiquées sur les côtés. Ces lattes sont soigneusement travaillées et peintes de diverses couleurs. Le devant et le derrière de la maison ont une forme très remarquable que le haut rente beaucoup sur la toiture, et semble former un abat-jour. Le toit est orné avec soin, et on a laissé çà et là des lattes des séparations qui permettent à l'air de passer par la partie supérieure et de circuler librement dans les appartements. La portion inférieure de la toiture a une petite toiture avancée, se terminant à trois pieds du sol, ou a un lattis en bois qui est en partie à jour. Le sol de la bâtisse se compose de petits bambous ou roseaux dont les lattes égale longueur, liées les unes aux autres, forment un plancher d'une grande propreté et très solide. Les insulaires ont beaucoup de soin de ces habitations, surtout les chefs, dont les demeures, quoi-

qu'elles soient faites sur un même modèle, sont plus spacieuses, mieux travaillées, et ne présentent point un morceau de bois sans qu'il soit peint en rouge, en noir, en jaune, ou en blanc, et très poli. Quelques compartiments sont établis sur un côté ; ils servent de chambres à coucher, et le lit des naturels ne consiste qu'en une petite natte étalée sur le plancher en roseaux. Toutes les maisons que nous vîmes n'offroient de différence sensible que dans le plus ou moins de soins apportés à leur construction, ou dans leur grandeur et dans la manière dont elles étoient tenues. Les portes sont ordinairement très basses, et il faut ramper pour entrer dans les diverses pièces. Dans celles des chefs il y a de grandes portes à battants, qu'on ouvre aux visites de cérémonie.

Les autres travaux des naturels consistent en fortes murailles qu'ils appellent *pot*, lesquelles sont élevées avec beaucoup d'efforts sans doute, à en juger par la masse des pierres et par l'imperfection des moyens dont ces naturels se servent. C'est ainsi que le village de Lélé, sur l'île de même nom, se trouve partagé en rues et en quartiers, en même temps que le pourtour de l'île offre en entier une enveloppe composée de ces masses de madrépores. Dans l'intérieur de l'île, des murailles hautes et formées d'énormes massifs attirèrent notre attention. Nous sûmes par la suite que c'étoit le lieu de la sépulture des *wrosses*, et les naturels montrèrent le plus vif empressement à repousser de cette partie ceux qui cherchèrent à y jeter un coup d'œil. Ce cimetière se trouve très élevé, puisque la terre paroît presque au niveau du mur, qui a quinze pieds de hauteur, et quelques cocotiers et des bananiers y ont été plantés. Approfondir les idées morales de ce peuple, connoître ses opinions sur sa religion et sur une existence future, seroit d'un grand intérêt, surtout si l'on pouvoit assister à quelques unes de ses coutumes et de ses grandes cérémonies, telles que les funérailles d'un *wrosse*. On trouve sur divers points de l'île des petits îlots que les naturels ont enveloppés de murs quadrilatères ; nous ne pûmes savoir dans quel but.

Il nous reste à parler maintenant d'un autre genre de maisons qui semblent être du domaine public, et où les naturels s'assemblent et préparent même leurs aliments en commun : ils nomment celles-ci *lomme ounou*, et quelquefois *paé*. Elles sont beaucoup plus vastes et moins propres. Il n'y a pas de réunions de trois ou quatre cabanes sans qu'il y ait une de ces maisons. On y dépose les haches de pierre pour le travail, et les longues lances pointues pour la pêche. Les régimes de bananes qui servent aux consommations journalières sont pendus à la toiture. Dans celles-ci, comme dans les autres, il n'y a que peu d'ustensiles de ménage, dont les principaux sont des auges de bois, dans lesquelles ils pré-

cliptent la fécule de la racine vénéneuse de l'*Arum macrorrhizon*. Des écuelles de coco, une molette pour broyer le fruit à pain ou le poivre, quelques nattes grossières, le métier avec lequel les femmes fabriquent les *maros*, voilà à peu près tout le mobilier des insulaires d'Oualan.

La grande maison communale, où les chefs nous reçurent à Lélé, ressemble en tout à celles éparses dans les divers districts de l'île. Le pourtour de ces grandes cabanes est entouré d'un plancher en bambous, au milieu duquel on a laissé un grand espace quadrilatère sur le sol même, pour établir les foyers qui servent à la cuisine. Ceux-ci sont peu profonds, formés avec des galets arrondis de trachyte s'échauffant aisément, et qu'on dispose de manière à ce qu'ils entourent les fruits à pain, qu'on y cuit et qu'on place dans le trou, enveloppés de feuilles de bananier, en les recouvrant d'un petit dôme de pierres préalablement échauffées. Pendant que les domestiques de la classe des *singuis* préparent les aliments, les vieillards sont assis sur leurs nattes, ainsi que les hommes faits, et les mangent à mesure qu'ils sont cuits. Nous avons eu occasion de nous trouver plusieurs fois au milieu des naturels lorsqu'ils prenoient leurs repas, et toujours nous avons vu un grand nombre d'hommes vivant en commun, servis par des jeunes gens qui se nourrissoient des débris laissés par leurs maîtres. A chaque convive on apporte un faisceau de morceaux de canne à sucre écorcés et nettoyés, un petit panier de fruits à pain coupés par le milieu, deux ou trois bananes : voilà l'essentiel du repas. Pendant ce temps on fait griller légèrement quelques poissons, ou le plus ordinairement on les offre crus. Un domestique fait circuler alors une bouillie nommée *ouaoua*, faite avec la fécule d'*arum* unie à du fruit à pain écrasé, arrosée de lait de coco et de jus de canne à sucre, et renfermée dans une feuille de bananier. On prend cette bouillie, assez agréable, avec deux doigts, et, après en avoir mangé un peu, elle est passée au voisin. Un autre domestique est, pendant ce temps, occupé à broyer des tiges fraîches de poivre sur des pierres de basalte enfoncées dans le sol, ayant trois ou quatre trous avec des rainures, et qui existent dans chaque maison communale. Ces tiges sont humectées avec de l'eau, et triturées avec une molette nommée *to* : le liquide verdâtre qu'on en retire se nomme *schia-ka*; il est reçu dans des vases de coco, et on le passe dans un morceau d'étoffe avant d'être donné à chaque naturel, qui avale d'un trait ce breuvage d'abord sucré, puis aromatique et stimulant. L'eau pure sert de boisson ordinaire; on l'apporte dans de petits vases faits avec des feuilles de bananier, végétal qui fournit à tous les besoins de propreté. Les cocos ne servent point ordinairement; le petit nombre qu'en possèdent les indigènes paroit être réservé pour l'é-

poque où les autres provisions viennent à manquer. Il en est de même des racines du cliou carabitaro. Les insulaires d'Oualan se délectent avec la canne à sucre, qui est pour eux un objet de grande utilité, tandis qu'ailleurs elle est négligée. Ils mangent volontiers le fruit à pain sauvage, dont ils ne veulent point pour leur plat; ils le font torréfier légèrement, et rejettent les châtaignes, qui allaient être estimées par leur bon goût. Les poissons et les légumes sont rarement grillés; ils trouvent plus utiles ces substances lorsqu'elles sont crues.

Nous ignorons l'heure de la matinée à laquelle ils se lèvent. Ils dînent vers onze heures et dînent peu; ils soupent le soir, au coucher du soleil. Après le dîner du milieu du jour les hommes se renversent sur une petite natte, et dorment à la place qu'ils occupent. Il paroit que les femmes et les enfants mangent et se reposent ensemble; du moins elles paraissent toujours réunies entre elles pour le travail, de même que les hommes s'assemblent entre eux. Les femmes mangent devant leurs époux, et l'on sait que chez les vrais Océaniens interdisoient cette prérogative à la famille: les occupations du sexe féminin paraissent bornées aux soins de la maternité et à la fabrication des étoffes pour *maros*. Les hommes se livrent à la bâtisse des maisons, cultivent les fruits, s'occupent à planter la canne à sucre, construisent des pirogues, ou vont à la pêche. Les vieillards ne font rien que boire, manger et dormir, ou donner des conseils.

L'hospitalité est un caractère distinctif des naturels d'Oualan: dans quelque cabane qu'on se présente on s'empresse de vous faire asseoir et d'aller chercher des fruits. Ils nous apportent beaucoup de choses tandis qu'ils en sont très avares pour eux-mêmes. Il est probable qu'ils pratiquent pour leurs égaux la même hospitalité pour une classe supérieure les mêmes devoirs nous rendoient. Ils ne sont point exigeants, ne demandent rien en échange, et les petits présents qu'on leur faisoit les combloient de joie. Des dispositions aussi bienveillantes et aussi aimables ne se retrouvent point chez les chefs; et soit par vanité, soit parce qu'ils pensent que tout leur est dû, ils ne montrèrent avides, insatiables, et ne disaient jamais, quelque présent qu'on leur fit, dans l'échange.

Le vol est presque inconnu à Oualan, et les répréhensibles furent commis par des étrangers qui cherchoient à prendre effrontément ou à dérober à leurs payeurs d'enlever les objets à leur séance. C'est ainsi que devant tout l'équipage de la *Coquille* un *ross* vouloit faire détacher le gril de mail d'une de nos embarcations. Ce sont ces chefs qui se montrèrent turbulents et disposés à dépouiller un officier qui se rendit seul à Lélé. Ils furent pusillanimes et mous, le moindre geste les effraya. Nous pensons que des alterca-

ent élevées entre les *wrosses* et nos gens, si ceci eussent continué d'aller isolément dans le village, où ces chefs se trouvoient en force. Au peuple, sa bonté et sa soumission ne sont jamais démenties. Toujours prévenants et complaisants dans quelque cabane que nous soyons, les naturels ont devancé nos desirs; ils n'ont cherché à enlever le moindre de nos effets; nous servoient de guides, et cela tout naturellement.

L'industrie de ces insulaires n'est remarquable par les étoffes et les pirogues. Pour les premiers leur savoir consiste à tisser leur *maro*, lequel ne leur ayant pas fait sentir la nécessité de servir d'autres voiles. Mais on ne peut trop louer l'acté des couleurs dont ils teignent les fils, et avec lequel ils les assemblent. Ces étoffes, toutes identiques, varient pour le dessin, et sont de celles qui approchent le plus des tissus européens. Ils ne savent point faire le papier vestimental, l'écorce d'arbre à pain.

On parloit qu'on retire les fils des feuilles ou des tiges d'un bananier sauvage (*musa textilis*), et qu'on les débarrassent par le rouissage de la gomme d'un arbre invisible. Cependant ils pourroient aussi se servir pour cet usage des écorces d'ortie blanche et de *urus tiliaceus*, plantes qu'on y rencontre en abondance, et qui sont utilisées en d'autres îles. Ces étoffes, débarrassées de leur enveloppe, sont séchées par le soleil.

On se sert pour teindre en rouge d'une grosse racine rougeâtre nommée *mahori*, qu'ils font infuser dans l'eau au soleil, et qu'ils retirent du moût. Ils y font tremper les fils pendant quelques jours avant de les sécher. Ce rouge est d'abord analogue à celui de l'oe. Ils parloit qu'ils ne voient point dans leurs montagnes le figuier, et qu'ils ignorent l'usage de son fruit, utilisé dans d'autres îles de la Société et des Sandwich.

On ne savons avec quel végétal ils composent leur vermillon brillant et le jaune doré qui forment les dessins de leurs *maros*. Comme le *morinda citrifolia* est employé pour donner une belle couleur jaune avec l'écorce, et qu'il est usité à Taiti et dans d'autres îles, il est probable que cet arbre fournit cette couleur. Il reste à savoir comment on parvient à leur en faire aussi qu'ils tirent quelque parti de la racine de *curcuma*, qui croît spontanément dans ces îles.

Les femmes sont en possession de manufacturer des étoffes en se servant d'un petit métier à l'aide duquel elles tracent les dessins, tandis qu'elles n'ont que de deux montants carrés pour composer le cadre uni de l'étoffe. Ces *maros*, nommés *toll*, ont huit pouces de largeur sur plus de cinq

pieds de longueur, bien que le tissu des femmes ait plus de développement. Ceux des hommes du peuple sont d'un tissu plus grossier, et leurs dessins se réduisent à des raies rouges légères tracées sur les bords et au milieu. La couleur en est généralement noire et sans ornement. Les *pennemés* et autres castes plus relevées en portent dont le fond est noir aussi, mais dont les extrémités sont enjolivées de carreaux mêlés des quatre couleurs précitées. Des franges en ornent les extrémités. Les plus beaux *maros* appartiennent aux premiers chefs; et leur fond, rouge et surtout blanc, est couvert en longueur de raies légères et noires.

La construction des pirogues se fait avec des haches en pierre ou en coquilles; et, quoique défavorisés par l'imperfection de leurs instruments, ces insulaires donnent un fini précieux à leurs travaux. Les pirogues ont une forme caractéristique, et se distinguent par des extrémités verticales. La coque en est faite d'un seul arbre, quelquefois très gros, sur lequel on adapte des fargues. Les trous sont recouverts avec un mastic blanc nommé *ponasse*, que nous croyons être fourni par le suc laiteux de l'arbre à pain, uni à la pulpe non mûre du fruit. Les embarcations sont creusées dans le seul trou d'un *artocarpus*. Ces pirogues, quoique grandes, sont très légères; elles paroissent très étroites par la rentrée des plats-bords; elles sont peintes en rouge, et le bois est soigneusement poli avec du trachyte ou avec de grosses râpes faites avec une peau de diable de mer, que nos ouvriers ne sauroient rien faire de mieux. Il n'est pas jusqu'au balancier qui ne soit travaillé avec soin, et dont les extrémités ne soient relevées avec goût. Ces pirogues marchent sans voiles et sans mâts; ce n'est qu'à l'aide des pagaies qu'on les fait naviguer: celles-ci, de forme lancéolée, sont terminées par une pointe très aiguë; elles servent d'armes défensives plutôt qu'à la manœuvre, car les naturels ne se montrent point habiles à évoluer leurs embarcations. Ces peuplades, entièrement sédentaires, vivant sur une île fertile, ne sont point adonnées à la pêche, et les poissons ne sont pour elles qu'un accessoire de leur nourriture et non pas leur principale ressource; de là le peu d'habitude de la mer qu'on remarque en elles, tandis que les autres Carolins sont d'excellents marins. Les pirogues des *wrosses* sont désignées par des sortes de chapeaux chinois appelés *palpa*, faits en coquilles blanches et brunes enfilées, et supportées par quatre morceaux de bois qu'ils placent sur le balancier.

Les instruments usités dans le pays sont peu nombreux. La hache, *tala*, tient le premier rang par son utilité comme par la manière ingénieuse qui a présidé à sa confection. Les haches sont faites sur un type unique: seulement elles varient par la grandeur, car il en est de très grosses; et d'autres, des

linées à de petits ouvrages, sont gracieuses et faites avec une vis-tigre ou une mitre-épiscopale, dont la grosse extrémité est usée pour former un bord coupant. Les naturels emploient aussi des valves de grandes tridacnes au même usage; mais ils ont recours le plus habituellement à une sorte de madrepore spathisé, d'un grain très fin, imitant l'ivoire, qu'ils façonnent par un frottement prolongé avec de la poussière de basalte. Ils disposent en biseau le coupant de cet instrument, dont la forme générale ne peut mieux être comparée qu'à une dent incisive. Ces coupants sont entés sur un corps en bois, et solidement attachés à une tige arrondie qui peut tourner sur une surface concave du manche en permettant à la hache de prendre une direction verticale ou horizontale au besoin. Le manche est en bois léger d'*hibiscus*, et décrit une courbe. Le tout est peint en rouge et en noir. On se sert des haches les plus volumineuses en frappant à grands coups pour creuser une pirogue, et en donnant un singulier tour de bras à l'instrument qui décrit un cercle au bout du levier qui le fait agir. Le bois travaillé est ensuite poli avec beaucoup de soin par le moyen de morceaux unis de trachyte ou par une râpe faite avec la peau rude de grandes raies.

Les haches sont seulement employées à couper des arbres, à construire les pirogues, façonner la charpente des maisons, et creuser des anges en bois qui servent à teindre ou à renfermer de l'eau.

Nous eûmes occasion de voir dans les cabanes de longues javelines effilées, soigneusement travaillées, que nous prîmes pour des armes, ainsi qu'un bâton pointu à une extrémité, entaillé à l'autre, et aussi peint en rouge. La javeline se nomme *ouessa*, et le bâton *sague*. Les naturels s'en servent pour se procurer du poisson. Leurs pêcheries sont établies sur le bord des récifs, où la haute mer vient briser. Ils établissent des espaces quadrangulaires avec des murailles hautes de trois pieds, et construites assez solidement pour que la mer ne puisse les renverser en s'élevant par-dessus. Les pierres sont disposées de manière à ce qu'il n'y ait point d'interstices entre elles, et une seule ouverture est pratiquée pour que les eaux puissent s'écouler jusqu'à un certain niveau lorsque la mer baisse. Le poisson qui a été apporté dans ce vivier y demeure, et les naturels s'y rendent lorsque la marée a abandonné le rivage: fermant alors le trou pratiqué au réservoir, où il reste peu d'eau, ils frappent et percent le poisson avec ces longues javelines dont nous avons parlé. Au reste ces pêcheries ne sont ni nombreuses ni bien entretenues. Ils se servent aussi d'hameçons en naere, dont nous ne vîmes entre leurs mains qu'un bien petit nombre. Ils ne faisoient aucun cas des nôtres, ou, s'ils les acceptaient, c'étoit pour les placer dans les trous de leurs oreilles. Les filets qu'ils emploient

ne sont point ingénieusement fabriqués. Ce sont de longs ovales de branches pliantes et souples qui se terminent à une extrémité, et supportent une poche dont les mailles sont assez serrées et faites avec le *cara* du coco. Ce genre de filet sert à poursuivre le poisson. Pour cela une douzaine d'hommes se placent de manière à former un grand cercle sur l'eau des récifs: ils finissent par se rapprocher, poussant les poissons devant eux. Il arrive souvent qu'ils se joignent, et les poissons sont contraints de se jeter dans leurs filets tendus. Le bâton pointu est destiné à assommer certaines espèces, ou à saisir, dans la fourche pratiquée à son sommet, les grosses murènes et les murénophis, si communs sur la côte. Cependant nous ne leur en vîmes jamais prendre, et en général leur prodigieuse multiplication annonce qu'ils les négligent.

Les cordes qui servent aux pirogues sont bien tissées: il en est qui imitent à la vue celles d'Europe. Ils emploient à cet usage le brouillard du coco.

Les insulaires d'Oualan possèdent peu d'objets de décoration, et ils ne se servent point de cosmétiques ni de substances masticatoires quelconques. Les chefs paroissent être les seuls qui emploient des fleurs, parfois des colliers faits avec une ovule de perles qu'ils nomment *houlé*, ou des bracelets en perles noires et blanches. Le plus grand ornement est une sur la nuque un morceau d'écaillé de tortue, pendu à un cordonnet qui fait le tour du cou. Les naturels ont attaché quelques idées superstitieuses à cet ornement; car ils ne voulurent point nous en céder, bien que le prix qu'on leur en offrit les tentât singulièrement.

Le tatouage paroît à Oualan désigner les rayons, et se nomme *sisé*, *schisché*, cette opération. Les naturels portent deux longues raies en dedans et en dehors des membres inférieurs. Ces deux bandes sont composées de huit lignes, remplies de losanges à jour de classes inférieures, noires et pleines au-dessus. Chez les *urosées*. Ceux-ci ont en outre des raies blanches, et, comme les *permanés*, des lignes blanches dans leur intervalle, terminées par des crochets. Les bras sont chargés de petits dessins; mais ce qui est remarquable et caractéristique le tatouage des insulaires est un large chevron noir qui couvre le pli du bras chez les deux sexes. Les hommes ne placent point ailleurs que sur les membres, et que les femmes ont les reins couverts de tatouage qui se termine sous le rebord même de leur jupe.

Le chant des habitants n'a rien d'agréable: ce sont des sortes de phrases prosaïques cadencées, un ton lent et monotone, qui accompagnent souvent la danse. Il faut avouer que celle-ci a un caractère bien sérieux et bien flegmatique.

els, en effet, donnés à la ga. Quelques hom. caractère, qui s. ration. Quoi q. exécuter plusie. se usité dans. e mouvements. corps, de sort. as et des jamb. maître d'escri. s de la voix, se. seur fait sur li. tiennent dans l. t pour former u. te alors à faire. avec une telle. ent être animés. que le peuple n. hie; car quelq. nt en vain, et p. à la voir dans. excelloient, à e. qu'ils requèren. habituellement ces. résurrection des. t à leurs tomb. te pensée consol. d'Oualan, sont e. te la force des in. m de leur puis. les qui les enclou. chées, ont quel. simplicité sauvage. plantations de ca. destinées aux sép. us la plaine con. et parfois aux. sulte un choix q. sur l'effet des tom. re d'un naturel. qui l'a nourri, a. de la canne à suc. es fugitives coul. au milieu de bo. s, que recouvren. orolles purpurin. et recouvert d'un. érales sont à jour. ages aujourd'hui. reils d'un endroi. dans le même es.

s'accompagnent a. instrument paroît e. nisés, 1,

els, en effet, paroissent en général calmes et donnés à la gaieté. Les chefs surtout sont graves. Quelques hommes du peuple dérogent seuls à ce caractère, qui semble exclusif à la masse de la nation. Quoi qu'il en soit, un *wrosse* veut exécuter plusieurs fois de suite, devant nous, une usité dans le pays. Celle-ci ne se compose de mouvements lents, cadencés, des membres du corps, de sortes de changements de position des bras et des jambes, qui imitent parfois les poses du maître d'escrime. Ces balancements, accompagnés de la voix, se bornent à des demi-tours que le danseur fait sur lui-même. Ordinairement, lorsqu'ils tiennent dans les mains des bâtons, ils se réunissent pour former une longue file. Le grand mérite est alors à faire les mouvements et les mêmes avec une telle précision que tous les membres paraissent être animés du même principe moteur. Il est remarquable que le peuple ne sait point exécuter cette chose, car quelques hommes du commun l'exécutent en vain, et plusieurs montraient un grand talent à la voir danser par trois ou quatre naturels excellents, à en juger par les applaudissements qu'ils reçurent (1).

Évidemment ces insulaires professent le dogme de la résurrection des âmes, et les soins qu'ils apportent à leurs tombeaux semblent attester qu'ils ont une pensée consolatrice. Les *wrosses*, ces demi-nés d'Oualan, sont enterrés dans un lieu consacré, et la force des insulaires se manifeste avec le temps de leur puissance dans la confection des tombeaux qui les enclosent. Celles du peuple, moins élevées, ont quelque chose de touchant dans leur simplicité sauvage.

Les plantations de cannes à sucre sont principalement destinées aux sépultures; et comme elles existent dans la plaine comme sur le revers des montagnes, et parfois aux deux tiers de leur hauteur, on a le soin de faire un choix qui annonce un jugement mérité sur l'effet des tombeaux. Souvent, en effet, la tombe d'un naturel se trouve abritée par l'arbre qui l'a nourri, au milieu des tiges murmurantes de la canne à sucre, près d'un ruisseau dont les eaux fugitives coulent, du sommet des montagnes au milieu de bosquets touffus d'orangiers, qui recouvrent des liserons volubiles aux couleurs pourpres. Chaque sépulcre est protégé et recouvert d'une petite cabane, dont les parois sont à jour. Très souvent on rencontre des tombeaux aujourd'hui habités par les morts; car les naturels d'un endroit se plaisent à réunir leurs sépultures dans le même espace de terre. Des treillages

s'accompagnent avec un tambour ou tam-tam, et cet instrument parait être connu de tous les peuples de la région.

recouvrent le sol de la cabane mortuaire; une natte y est placée, sans doute pour que le fils puisse venir consulter les cendres de ses pères; on retrouve encore sous quelques uns de ces toits simples, mais élevés avec soin, les instruments dont se servoit le possesseur sur la terre, une hache pour l'homme et le métier à étoffes pour la mère de famille. Chez les peuples les plus bruts, ceux de la Nouvelle-Hollande par exemple, les tombeaux sont respectés: il n'y a que l'homme civilisé qui en ait méconnu la religieuse influence!

Il nous reste à dire un mot sur la langue des habitants d'Oualan: elle nous parait évidemment composée de plusieurs dialectes qui parlent les diverses castes; elle diffère de toutes celles que nous avons entendues jusqu'alors, et surtout de l'océanienne. La prononciation des mots nous parut très difficile à saisir, et nous remarquâmes que la plus grande difficulté étoit de rendre, par nos signes ou lettres, les sons qui parvenoit à nos oreilles. Une autre cause qui s'opposoit à ce travail est l'espèce de soin qu'ont les naturels à ne jamais contrarier. Si par inattention on croit avoir entendu un mot, et qu'on vienne à le répéter, tous persisteront à dire comme la personne, le nom n'ayant aucun rapport même avec ce qu'on leur demande. Cette excessive complaisance est plus nuisible qu'utile, et ces hommes sont d'une telle légèreté, ou tout ce qu'on fait autour d'eux les occupe tant, qu'ils ne répondent d'ailleurs qu'avec indifférence.

Pour former des vocabulaires, le plus difficile n'est point d'obtenir les noms des choses matérielles qu'on a sous les yeux. En recueillant les mots qui les concernent, on est à peu près sûr de leur exactitude; mais il n'en est pas de même pour leur faire comprendre des idées métaphysiques attachées aux mots, tels que hier, demain, père, frère, parents, et une foule d'autres qui tiennent à des rapports plus complexes. Leur prononciation est souvent gutturale, terminée par des consonnances nasales ou palatiales difficiles à saisir avec rigueur, et qui influent beaucoup sur la valeur des mots; car il en est qui désignent plusieurs objets en changeant de son seulement, son qui est peu sensible pour nos oreilles. Les seuls mots dont on rencontre des analogues dans le langage de quelques peuples de la mer du Sud sont peu nombreux et peu caractéristiques. On en trouveroit sans doute beaucoup plus dans les langues japonaise ou chinoise. Ainsi le mot *ik*, poisson, employé à Oualan, est dérivé d'*ikan*, Malais, d'*ika*, Nouvelle-Zélande; tandis que *eia*, usité à Taïti, et *té* à Rotouma, en sont corrompus. *Wouake*, pirogue, consacré à Oualan, est analogue à *waka*, Nouvelle-Zélande; à *vaka*, Rotouma, à *vaa*, Taïti. *Cocotier*, nous, se nomme *niqu* aux Sandwich et à Rotouma, et pourroit dériver du mot malais

rior, moins usité que *kalapa*. *Pagaie*, *oa*, est appelée *eoé* à Taïti. Banane, *oune*, porte absolument le même nom, *oune*, au Port-Praslin et à la Nouvelle-Irlande. Canne à sucre se dit *ta* à Oualan, *to* à la Nouvelle-Irlande, *toa* à Taïti, *toou* aux Sandwich et à Rotouma. Le coït se dit *foine* à la Nouvelle-Irlande, et *foène* à Oualan. *Mata*, œil, également nommé *mata* dans la langue malaise, etc., etc.

La numération est basée sur des principes réguliers et fixes qui n'ont pu provenir que d'une nation civilisée depuis long-temps. Elle diffère beaucoup de celle des Malais, et la dénomination de plusieurs nombres se rapproche de mots employés à la Nouvelle-Irlande. Quant à la manière de compter des Sandwichiens et des Taïtiens, elle en diffère complètement par rapport aux noms, et s'en rapproche quant au mécanisme.

## EXEMPLES.

1, <i>scha</i> .	30, <i>toll go ule</i> .
2, <i>lo</i> .	40, <i>ea goule</i> .
3, <i>toll</i> .	50, <i>lomme goule</i> .
4, <i>ea</i> .	60, <i>holl goule</i> .
5, <i>lomme</i> .	70, <i>hut goule</i> .
6, <i>holl</i> .	80, <i>ouall goule</i> .
7, <i>hut</i> .	90, <i>heo goule</i> .
8, <i>ouall</i> .	100, <i>scha sikiogo</i> .
9, <i>heo</i> .	200, <i>lo sikiogo</i> .
10, <i>singoule</i> .	300, <i>toll sikiogo</i> .
11, <i>singoule scha</i> .	400, <i>ea sikiogo</i> .
12, <i>singoule lo</i> .	500, <i>lomme sikiogo</i> .
13, <i>singoule toll</i> .	600, <i>holl sikiogo</i> .
14, <i>singoule ea</i> .	700, <i>hut sikiogo</i> .
15, <i>singoule lomme</i> .	800, <i>ouall sikiogo</i> .
16, <i>singoule holl</i> .	900, <i>heo sikiogo</i> .
17, <i>singoule hut</i> .	1000, <i>scha sikia</i> .
18, <i>singoule ouall</i> .	2000, <i>lo sikia</i> .
19, <i>singoule heo</i> .	3000, <i>toll sikia</i> .
20, <i>logoule</i> .	4000, <i>ea sikia</i> .
21, <i>logoule scha</i> .	5000, <i>lomme sikia</i> .
22, <i>logoule lo</i> .	6000, <i>holl sikia</i> .
23, <i>logoule toll</i> .	7000, <i>hut sikia</i> .
24, <i>logoule ea</i> .	8000, <i>ouall sikia</i> .
25, <i>logoule lomme</i> .	9000, <i>heo sikia</i> .
26, <i>logoule holl</i> .	10000, <i>sasikié</i> .
27, <i>logoule hut</i> .	11000, <i>scha sasikié</i> .
28, <i>logoule ouall</i> .	20000, <i>louho</i> .
29, <i>logoule heo</i> .	

## VI. NATURELS DES ÎLES MAC-ASKILL.

Le 17 juin 1824 nous reconnûmes les îles Pelelap, Tougoulou et Takai, que le capitaine Mac-Askill découvrit en 1809. Ce sont de petites îles basses reposant sur le même plateau de récifs, qui gisent par six degrés trente-six minutes de latitude nord, et cent cinquante-huit degrés vingt-sept minutes de longitude est. De nombreux végétaux les recouvrent, et çà et là dans les éclaircies des bois paroissent

les cabanes dont la forme est analogue à celle d'Oualan; toutefois leur construction nous parut beaucoup plus négligée. Les naturels se hâtèrent de jeter leurs progues à l'eau, et comme nous ne fûmes mis en panne, en un clin d'œil ils nous attendirent; la plupart des embarcations étoient manœuvrées par sept ou huit indigènes: ils montèrent à bord sans témoigner ni hésitation ni crainte, et, par exception d'autant plus digne d'être citée qu'elle est plus rare, ils nous offrirent avec un désintéressement qui nous charma toutes les provisions dont ils s'étoient munis, et qui consistoient en cocos non germés, en fruits à pain sauvages, et en grognons de taro (*arum macrorrhizon*). C'étoit la première fois que nous recevions des peuples de la partie du Sud un présent de haute importance pour nous, hommes dont les îles sont peu productives, et qui, par un nœud qui nous témoignassent le moindre désir d'être tenus en réciprocité. Leur action ne fut point gratuite. Les cocos, qu'ils nomment *cagué*, ne furent à ce qu'il paroit, mangés que dans l'état de fraîcheur lorsque l'amende a acquis son entier développement. Ce fruit, sur les îles basses, est sans doute trop précieux à une population nombreuse pour être cueilli lorsque la noix est remplie de lait de coco, et propre à désaltérer seulement, la prévoyance leur a donc fait une loi de ne point gaspiller ces vivres, ou comme on le dit, de manger leur pain en herbe. Les objets qui leur firent le plus de plaisir furent des clous et des haches; et le fer d'ailleurs qu'ils nomment *louluu*, est recherché par eux sous quelque forme qu'il soit. Parmi les fruits qu'ils offrirent étoient quelques régimes d'une espèce de banane sucrée et fondante que nous n'avions encore rencontrée, et dont la saveur étoit délicieuse. Nous y remarquâmes aussi quelques cônes de datte, que les naturels suçent avec plaisir, et dont les semences en soient ligneuses et coriaces, et dont une matière sucrée assez abondante est produite à l'endroit où ces fruits s'insèrent au pédoncule.

Ces insulaires avoient la plus grande ressemblance et dans les caractères physiques et dans les mœurs avec les habitants de l'île d'Oualan, et en vain toutefois que nous essayâmes de nous entendre d'eux en nous servant des mots que nous avions recueillis, et qu'ils parurent ne pas comprendre; après quelque persévérance inutile de plusieurs les noms qu'ils donnaient à ces mots ne présentent que des différences légères avec ceux employés à Oualan.

1, <i>sa</i> .	4, <i>hea</i> .	7, <i>hut</i> .
2, <i>lo</i> .	5, <i>lim</i> .	8, <i>houal</i> .
3, <i>toll</i> .	6, <i>huone</i> .	9, <i>heo</i> .

taille des I  
enne et bien  
ent un emb  
en remarqu  
masses couch  
étoient géne  
peau est d'u  
le leur phys  
grande douc  
en plusieurs  
; et lorsque, c  
angeoient ce  
manifestoient la  
revit point ce  
eurs assez mal  
eu frisés, son  
par un nœud ;  
moustaches ;  
complet dével  
ards, car le pl  
ous présente q  
rare et grêle f  
omme celle q  
sont éblouiss  
naturellement  
se du front, l'  
laire inférieur,  
ou japonais.  
insulaires ont  
unes gens s'éto  
a, dont les cor  
f; quelques un  
les oreilles des  
ues, et qui ex  
u d'iris de Fl  
chevelure entre  
ures si simples  
un charme qu'i  
dre. Sans cesse  
lats les plus br  
re de ces homm  
favorables dan  
urent moins  
habitants d'Ou  
que nous avo  
dans le groupe  
ment les reins  
noires et blan  
beaucoup plus  
, mais l'art de  
vive coloration  
rs. Leur tatou  
onné que chez  
qui recouvrent  
masses qui lui  
ces masses s

taille des habitants des îles Mac-Askill est saine et bien prise; la plupart d'entre eux ont un embonpoint raisonnable, tandis que nous en remarquâmes quelques uns ensevelis sous de basses couches de graisse, dont tous les mouvements étoient gênés par cet état d'obésité. La teinte de leur peau est d'un olivâtre peu foncé, et l'ensemble de leur physionomie agréable est empreinte de grande douceur. Un seul petit *maro* de toile, en plusieurs doubles, est leur unique vêtement; et lorsque, cédant aux demandes des amateurs, ils rangeoient ce morceau d'étoffe contre du fer, ils manifestoient la plus grande pudeur pour qu'on ne revît point ce que le *maro* officieux cachoit à leurs yeux assez mal. Leurs longs cheveux noirs, et leurs yeux frisés, sont retenus sur le sommet de la tête par un nœud; ils ne se rasent jamais la barbe, et leurs moustaches; mais cet accessoire n'acquiert ni le complet développement que chez quelques individus, car le plus grand nombre des indigènes nous présenta qu'une touffe peu épaisse d'une couleur rare et grêle formant une pointe sous le menton, comme celle que portoit Charles IX. Leurs yeux sont éblouissantes de blancheur; et leurs cheveux naturellement obliques, lorsqu'on y joint l'épaisseur du front, l'étranglement des branches du front, et le laire inférieur, rappellent évidemment le type japonais.

Les insulaires ont un goût décidé pour les fleurs. Quelques gens s'étoient orné la tête de couronnes de fleurs, dont les corolles sont d'un rouge pourpre; et quelques uns passent dans les trous des oreilles des feuilles florales qui nous sont inconnues, et qui exhalent une odeur suave de violette ou d'iris de Florence; d'autres enfin avoient des boucles d'oreilles en velure entremêlée de fleurs blanches, et ces fleurs si simples prêtoient à leurs physionomies un charme qu'il est plus facile de sentir que de décrire. Sans cesse en mouvement et se livrant à des éclats les plus bruyants d'une gaieté folle, le caractère de ces hommes ne se montra que sous des traits favorables dans notre courte entrevue. Ils parurent moins posés et moins mélancoliques que les habitants d'Oualan.

Il est que nous avons déjà eu occasion de l'indiquer dans le groupe des îles les plus orientales ils ont les reins de chapelots faits avec des os noirs et blancs: leur *maros* sont d'une couleur beaucoup plus épaisse que ceux usités à Oualan, mais l'art de les tisser, la variété des diverses coloration des fils, ne leur sont point inconnus. Leur tatouage est plus élégant et plus varié que chez aucun autre peuple; les tatouages qui recouvrent le corps sont disposés par masses qui lui donnent un aspect bleuâtre; ces masses sont répétées symétriquement

des raies, des cercles, incrustés dans la peau avec goût. Les jeunes gens seuls ne présentent point ce genre de décoration. Quelques vieillards étoient entièrement chauves.

Les instruments que nous vîmes dans leurs mains consistoient en haches fabriquées, comme celles d'Oualan, avec des fragments de corail ou avec des coquilles, telles que la tridacne, la vis, et la mitre-épiscopale. On les appelle *tale*; et ce nom a, comme on voit, la plus grande analogie avec le mot *tala* usité à Oualan, et qui signifie la même chose. Leurs cordes, faites avec le *cane* du coco, étoient solides et bien tissées. Leurs pirogues diffèrent beaucoup de celles d'Oualan; leur construction se ressent naturellement de ce que les îles basses ne possèdent point de grands arbres ni de bois dont les fibres soient denses et compactes. Cependant la forme de leurs pirogues rappelle celle des *pros* élégants dont nous aurons bientôt occasion de parler. Aucune de celles qui vinrent le long du bord n'avoit de mâts ni de voiles; on les manœuvroit simplement à l'aide de pagaies pointues.

## VII. NATURELS DES ÎLES DUPERRY.

Le 18 juin nous découvriâmes trois îles inconnues aux géographes, formant un trépied sur un plateau de récifs; les naturels qui vinrent à bord nous les nommèrent *Hongai*, *Aouerra* et *Mougonle*. Ces îles, auxquelles le commandant de la corvette *la Coquille* crut devoir donner son nom, gisent par six degrés trente-neuf minutes de latitude nord, et cent cinquante-sept degrés vingt-neuf minutes de longitude est. Le premier *pros* qui nous accosta étoit monté par dix hommes: l'un d'eux nous montra une herminette en fer faite avec un morceau de cercle de barrique, ce qui prouve qu'ils ont dû communiquer avec des Européens, ou recevoir ce métal dans quelque île voisine et par voie d'échange. Comme tous les Carolins, ils appellent le fer *toulou*, leurs chefs *tamols*, et connoissent exactement la position des îles qui les environnent.

Les insulaires qui communiquèrent avec nous sont de très beaux hommes; ils joignent à une taille avantageuse et bien prise des membres fortement dessinés. Leur peau, souple et lisse, n'est point foncée en couleur; leurs traits, bien que larges et épais, ont un jeu de physionomie ouvert et bienveillant; leurs cheveux noirs, un peu frisés, flottent librement sur leurs épaules, et ne reçoivent aucun objet de parure. La gaieté qui les anime, et le sourire qui règne sur leurs lèvres, laissent entrevoir des dents du plus bel émail. La barbe contourne la lèvre supérieure, taillée en un léger rebord, tandis qu'elle forme une touffe mince et pointue sous le menton. Comme les autres Carolins, ils



n'ont pour tout costume qu'un étroit *maro* dont l'étoffe est colorée en jaune orangé fort vif. Un tatouage très compliqué recouvre toute la surface du corps; mais cet ornement, chez la plupart des naturels qui nous visitèrent, disparaissoit sous les zones nombreuses de la lèpre océanienne (\*) qui les dévorait. Nous remarquâmes que ces insulaires sont plus navigateurs que ceux que nous avions jusqu'à ce jour visités; toutefois ils sont encore assez longs à évoluer leurs pirogues, surtout dans le mouvement d'orienter la voile et de changer d'extrémité: ils sont d'une grande maladresse pour accoster un vaisseau, et la marche de leurs *pros* n'est point à citer. Ces embarcations, quoique construites sur le type adopté par les Carolins, sont grossières et sans ornements; mais le balancier, l'inclinaison du mât, la forme de la natte qui sert de voile, les deux vergues qui la soutiennent, sont comme dans les autres *pros*.

#### VIII. NATURELS DES ÎLES HOGOLOUS.

Ces îles, dont le nom est écrit *Hogoleu* sur nos cartes, et dont l'existence a long-temps été regardée comme fabuleuse, ont été revues en 1814 par le capitaine espagnol Dublon. Elles ont trente-sept lieues de tour, et forment un archipel composé de plusieurs îles hautes volcaniques, et d'un grand nombre de motous verdoyants qu'entoure un immense développement de récifs à l'extérieur, tandis que des lagons profonds occupent l'intérieur. Pendant quatre jours nous contourâmes ce système de terre, dont les habitants vinrent fréquemment nous visiter. Aux morceaux de fer travaillés qu'ils avoient dans les mains et qui provenoient sans doute des îles Mariannes, à l'assurance avec laquelle ils montoient à bord, on doit juger qu'ils connoissoient les Européens. Leurs traits ressembloient parfaitement à ceux des autres Carolins; cependant nous remarquâmes chez eux quelques usages que nous n'avions point encore trouvés: le premier est de se servir d'un chapeau chinois très bien fait avec des feuilles de *pandanus*, et le second de porter un véritable *poncho* en toile noire tombant jusqu'aux reins. Or, comme nous l'avons déjà dit, le *poncho* est une pièce de toile percée au centre, et dont l'usage n'est propre qu'aux Araucanos du Chili et aux Mongols-Pélagiens; car, bien que ce vêtement soit usité aux îles de la Société, il diffère beaucoup, par son ampleur et par le peu d'usage qu'on en fait, du *poncho* des habitants d'Hogolous. Nous n'eûmes point à nous louer de la bonne foi de ces naturels; ils s'approprièrent sans scrupule

(\*) La plupart des insulaires de la mer du Sud, quelle que soit la race humaine à laquelle ils appartiennent, sont rongés par cette lèpre, due sans aucun doute à l'ichthyophagie.

ce qui tentoit leur convoitise. Très peu d'entre eux étoient tatoués; et cette opération, qu'ils nomment *make*, ne se compose chez eux que de quelques lignes verticales placées sur la poitrine et sur les jambes. Les lobes des oreilles étoient fendus et tiraillés à mesure par l'habitude d'y placer des cylindres de bois léger d'*hibiscus*, d'un grand diamètre, et peints en rouge orangé, ainsi que le capitaine Kotzebue nous l'observa à Radack. Nous ne pûmes saisir aucun détail de la langue de ces hommes; quelques uns cependant nous parurent d'origine malaise. La pêche étoit une de leurs grandes ressources, et ils y sont très habiles. Nous remarquons que chaque jour les pirogues étoient remplies de plusieurs espèces de poissons, de mollusques, de gros benthiers et de corail de mer, qu'ils paroissent également ne pas digérer. Leurs pirogues sont fort remarquables tant par leur légèreté que par les soins qu'on a apportés à leur décorer ou à les peindre. Leur marche, par une brise modérée, est d'environ six nœuds, et ce nombre est bien loin d'égaliser celui qu'Anson leur avoit attribué. Nous observâmes que dans plusieurs de ces embarcations fines et légères ils avoient des frondes fabriquées avec du brou de coco, destinées à braver les pierres et des javelines longues et effilées.

#### IX. NATURELS DES ÎLES TAMATAN.

Le 30 juin 1824 nous eûmes connoissance de quelques petites îles basses nommées *Tamatam*, *Fal* et *Pollap*, découvertes en 1804 par don Juan de la Goitia. Une trentaine de pirogues partirent immédiatement pour nous joindre: mais, comme la vitesse étoit favorisée dans sa marche par une brise assez fraîche, toutes ces embarcations arrivèrent à la fois tumultueusement, de sorte que plusieurs *pros* furent brisés le long du bord, et leurs occupants rompirent les balanciers de plusieurs autres. Les naturels chavirèrent à leur tour; et, comme les naturels ne parloient et gesticuloient tous à la fois, se précipitoient et se jetoient à l'eau, nous eûmes le plaisir de recueillir en petit d'une flotte naufragée. Le mot *make* étoit dans toutes les bouches, car le fer est très commun dans la matière la plus précieuse; les naturels ont des couteaux, nommés *sar*, les clous, les gonges, les meçons, sont pour eux des objets d'une grande valeur: en échange ils donnent des coques de noix appellent *nou*, des *mailles* (\*) ou fruits à pain, des *vages*, et des coquilles qu'ils pêchent sur les rochers, telles que les casques (*méale*) et les belles perles, les laines aurores. Les habitants de Tamatam ne nous dirent point de ceux d'Hogolous. Leurs *pros* et leurs *ponchos* sont de même étoffe; leur chapeau est fait à la chinoise, sont identiques par la forme

(\*) *Ri'amall* aux îles de Pelew, suivant Willou.

oreilles sont  
is peint: repe  
n'abandonne  
ar, n'a pas to  
génétales, n  
e comme une  
lliers en grain  
rappelèrent le  
ques hommes  
de cinq pieds,  
; les naturels  
lorsqu'ils dans  
archés, ils che  
s'emparer de  
les plus utiles  
attention.  
noms de nomb  
ivants:

yote.  
rouké.  
héols.  
fane.  
lime.  
onono.  
fusse.  
houalle.  
tike.

seke.  
seke yote  
seke rouké.  
seke héols.  
seke fane.  
seke lime.  
seke onono.  
seke fusse.  
seke houalle.  
seke tike.

#### X. NATURELS D

juillet la corve  
*Satahual*, qu  
du nom d'un r  
e, la dernière d  
quelle nous com  
grés vingt-une  
quatre degrés qu  
*Satahual*, q  
et quelquefois  
diamètre; ses  
et font des voy  
curer des instru  
es-nous de Tuck  
servé le moind  
èrent le plus gr  
comment *loulou*  
quelques coc  
des coquillages

oreilles sont traversées par de gros rouleaux de bois ; cependant le *maro*, que certains Carolins n'abandonnent point sans montrer quelque résistance, n'a pas toujours pour but ici de voiler les parties génitales, mais souvent il est placé sur la tête comme une ceinture. Au reste le tatouage, les colliers en grains noirs et blancs, leurs tissus, rappellent les mêmes objets vus à Hogolous. Quelques hommes étoient armés de bâtons blancs de cinq pieds, très polis, et renflés aux extrémités ; les naturels s'en servent comme de balais lorsqu'ils dansent. Bien que de bonne foi dans les marchés, ils cherchent cependant le plus possible à s'emparer de ce qui leur plaît, et souvent les plus futiles sont ceux qui captivent le plus l'attention.

Les noms de nombre que nous pûmes obtenir sont les suivants :

<i>yote</i> .	20, roué.
<i>rouke</i> .	30, héhélié.
<i>héole</i> .	40, futé.
<i>fane</i> .	50, limé.
<i>lime</i> .	60, huoué.
<i>ouone</i> .	70, fié.
<i>fusse</i> .	80, houalliké.
<i>houalle</i> .	90, tikoué.
<i>tike</i> .	100, yote apoutouké.
<i>seke</i> .	200, routapoutouke.
<i>seke yote</i> .	300, héapoutouke.
<i>seke rouke</i> .	400, futapoutouke.
<i>seke héole</i> .	500, limapoutouke.
<i>seke fane</i> .	600, ouonapoutouke.
<i>seke lime</i> .	700, fkapoutouke.
<i>seke ouone</i> .	800, houalapotouke.
<i>seke fusse</i> .	900, tikapoutouke.
<i>seke houalle</i> .	1000, sangarasse.
<i>seke tike</i> .	10000, seke anga rasse.

#### X. NATURELS DE L'ÎLE SATHOUCAL.

Le 17 juillet la corvette *la Coquille* étoit en vue de l'île *Sathoual*, que le capitaine Wilson appela ainsi, du nom d'un matelot suédois qu'il y laissa. Cette île, la dernière du groupe des îles Carolines que nous communiquâmes, est située par 14 degrés vingt-une minutes nord, et cent quatre-vingt-deux degrés quarante-six minutes de longitude. *Sathoual*, que les indigènes prononcent quelquefois *Sa'ouille*, n'a guère qu'un diamètre de six milles ; ses habitants sont d'excellents cultivateurs, et font des voyages fréquents à Guam pour acheter des instruments de fer. En vain leur montrâmes-nous de Tucker, ils parurent n'en avoir conservé le moindre souvenir. Au reste ils ont le plus grand désir d'obtenir du fer, du cuivre, du plomb, du mercure, et en échange ils nous offrent quelques cocos secs, des poissons, des noix de coco, des coquillages, des cordes tissées avec le

brou de coco, des colliers faits avec leurs cheveux, et quelques javellines en bois rouge très dur. La plupart de ces naturels étoient complètement nus, et trois ou quatre d'entre eux seulement étoient coiffés d'un chapeau chinois. Ils ne diffèrent en rien des autres Carolins, ni par le tatouage ni par les formes corporelles. La fabrication de leurs étoffes, de leurs filets, la construction de leurs *pros*, et l'art de les évoluer, sont identiques. Quelques jeunes gens avoient la chevelure couverte de fleurs d'*ixora* ; les tempes de quelques autres étoient entourées d'un bandeau tiré d'une écorce blanchâtre. La lèpre enlin avoit étendu ses ravages sur leur population.

Ici se terminent nos observations sur les Mongolo-Pélagiens ; elles prouveront sans doute que la race humaine, jetée sur cette longue suite d'îles qui s'étend des îles Pelew ou de Palaos jusqu'aux archipels du Scarborough ou du Nautilus dans un intervalle de plus de six cents lieues, forme une seule et même famille diamétralement opposée par les caractères de son organisation comme par ses traditions sociales aux vrais Océaniens. Nous allons étudier les tribus diverses à peau noireâtre qui se sont également introduites sur plusieurs points de l'Océanie, et qui peuplent sans partage l'Australie et les îles orientales non colonisées de la Polynésie.

## RACES NOIRES

RÉPANDUES SUR LES ÎLES DE LA POLYNÉSIE ET DE L'AUSTRALIE.

### § I. HABITANTS DE L'ÎLE DE WAIGIOU.

L'homme est constamment influencé par le sol qui l'a vu naître, et se trouve modifié dans ses habitudes par les besoins qu'il y éprouve, ou par les ressources qu'il s'y procure : mais aucune race humaine ne présente d'une manière plus frappante peut-être que la nègre ces modifications profondes dues à l'action prolongée du climat et des besoins physiques. Les peuples à peau noire qui ont été répandus sur la plupart des îles de la Polynésie, et qui vivent encore sur un très grand nombre d'entre elles, sont, on peut le dire, presque inconnus. Les notions publiées sur leur conformation, sur leurs habitudes, se réduisent à quelques renseignements vagues, presque toujours incomplets et remplis d'erreurs. Nous entrerons donc, à l'égard de ceux que nous avons étudiés, dans des détails circonstanciés, et nous ne commencerons jamais leur his-

toire sans peindre le pays qu'ils habitent et jeter un coup d'œil sur l'ensemble physique de la création qui les entoure.

L'île de Waigiou, placée au nord de la Nouvelle-Guinée, fait partie de l'ensemble des îles connues sous le nom de *Terres des Papous*. Ses habitants sont un mélange de Malais purs et de métis provenant du croisement des Malais et des Alfourous. Les vrais indigènes sont, dit-on, relégués dans les montagnes, où ils vivent isolés et sans communication avec les riverains qui les nomment Alfourous. Le nom de Waigiou a été orthographié de bien des manières, et presque toujours on n'a tenu aucun compte de la prononciation des naturels : ce nom, d'ailleurs, n'est jamais donné à l'île entière, mais seulement à sa partie boréale; car la portion méridionale est appelée *Ouarido*, et, pour rendre en français le son que les indigènes articulent, il faudroit écrire *Ouaghion*. Cette île avoit déjà été visitée par plusieurs navigateurs européens. Forrest s'y présenta le premier en 1773; plus tard elle reçut les navires envoyés à la recherche de l'infortuné La Pérouse sous le commandement du général d'Entrecasteaux; puis la corvette l'*Uranie*, montée par M. de Freycinet, et enfin notre vaisseau. La latitude de la baie d'Offack, presque directement placée sous l'équateur, se trouve être par une minute 40 secondes S., et par 128 degrés 22 minutes 39 secondes de longitude orientale.

Montueuse au centre, couverte de vastes marécages sur ses bords, l'île de Waigiou, placée directement sous l'équateur, éprouve des chaleurs énormes qui ne sont tempérées dans leurs effets que par des pluies abondantes condensées par les sommets des montagnes, sans cesse enveloppés de nuages. Ces averses se renouvellent plusieurs fois dans le jour avec une force dont il est difficile de se former une idée dans les régions tempérées, et cessent avec la même rapidité qu'elles sont venues. Il paroît que la plus grande partie de la population réside non loin de l'île Rawack : mais à peine existe-t-il trois ou quatre cabanes sur les bords de la baie d'Offack, baie qui se divise en plusieurs bras de mer considérables présentant eux-mêmes un grand nombre de petits lavres. Les vents qui règnent pendant le mois de septembre soufflent le plus ordinairement de l'ouest, et plus spécialement du S. O., du S. S. O. et de l'O. S. O. Le milieu de la journée est ordinairement marqué par des calmes parfaits : une seule fois nous ressentîmes une forte brise du nord, qui ne dura que quelques instants; la surface de la baie fut toujours unie. Le baromètre se maintint ordinairement à 28 pouces 0,4, et monta une seule fois à 28 pouces 4,2; le thermomètre centigrade donna pour maximum 31 degrés, et ne descendit jamais plus bas que 27 à midi et à l'ombre. La température de l'eau ne

varioit dans la nuit de celle du jour à midi que d'un degré en moins, et étoit de 20 à 28 degrés; l'hygromètre à cheveux varia de 104 à 100, et ne donna qu'une fois. Nous n'eûmes que quelques jours exempts de pluie; le plus ordinairement les grains en passant sur quelques parties de l'île, tombent avec violence l'espace de deux ou trois heures; le ciel paroît de l'azur le plus pur. Tout le sommet de la montagne nommée la *Corne de la Baie* étoit presque toujours enveloppé de masses épaisses de nuages, et les vapeurs qui s'élevoient des pentes de ce mont tourbillonnaient au-dessus des nuages comme de la fumée.

Les rivages du port d'Offack reçoivent un grand nombre de petites rivières qui sont alimentées d'abondantes sources : quelques unes de celles descendent des cimes des montagnes ou des ravins formant quelques cascades très hautes. La remontée assez loin dans quelques unes de ces rivières, dont les bords sont très limoneux. Les Papous bâtissent leurs cabanes sur leur cours, sans relâche les crocodiles qui les habitent; ils se servent de canots divers pour communiquer entre eux à l'intérieur de leurs pirogues. Tout le littoral de Waigiou, malgré l'épaisse végétation qui le recouvre, n'est qu'un marécage fangeux où croissent de hauts palétots; la profonde humidité et les miasmes délétères qui règnent dans ces lieux y font éclore de nombreuses maladies qui ne manquent point de sévir sur les Européens, et qui portent aussi leurs ravages sur les naturels.

La formation rocheuse de l'île de Waigiou est remarquable; elle s'éloigne tout-à-fait du caractère de la Nouvelle-Irlande, au moins sur ces rivages, car le terrain flanqué sur le pourtour du Port d'Offack est d'un calcaire madréporique dur avec des nodules et parfois des grains spathiques, tandis qu'on n'en observe aucune trace à Waigiou, ou du moins sur la côte nord et dans la baie d'Offack. Cette formation par sa position comme par les bouleversements qu'elle a éprouvés, breux dont elle offre des traces à chaque pas, appartient aux grandes masses de terres situées entre l'équateur, et qui composent avec les Molouques et la Nouvelle-Guinée un tout continu jusqu'à la Nouvelle-Hollande. Cette idée, du reste, n'est qu'une supposition : mais les faits les plus positifs prouvent que la surface entière de Waigiou a été torturée par des éruptions volcaniques dont les débris, bien qu'ils soient aujourd'hui par une végétation pomposément couverts, montrent en abondance. D'ailleurs on ne peut méconnoître cette formation en observant les rochers basaltiques de *Poulo-oen* et des nombreux îlots qui saillent çà et là du sein de la mer; sur des colonnes prismatiques, et sur le sommet de quelques-uns de quels croissent en abondance des bouquets de palmiers doyants et touffus. Les roches à nu ne se man-

ntement bien qu'il sort d'entrée au-dessus des rochers mélangés de sable, surtout à découvert au milieu de la baie, et dans les *Tombeaux*. Partie orientale, et contient de nombreuses roches. Sur ses rivages, on trouve de nombreuses masses de puddings de basalte, et de la cristalline de ces rochers, qui se trouve assez tenace pour résister à une trentaine de pieds de la mer. Sur les rivages, on trouve en abondance les poignées de basalte, et sous les vastes rochers, on trouve sur toutes ces terres, et sur les rochers les plus élevés, de la basalte s'y développe), et composé d'une arête de basalte. Les montagnes présentent des rochers ornés que leur couleur est d'un noir basalitique. La plus remarquable est la chaîne qui se dirige vers le nord; sa hauteur seroit de 4000 toises. Les officiers de l'expédition ont vu de la haute mer, vers le nord, de la verdure; et cepe- dans ces arbres géants, on trouve souvent les uns sur les autres interceptant le passage de la lumière; la surface de ces rochers est couverte de herbes humides si rares, et dans les forêts, on trouve de l'ail. La riche trinité de basalte, un grand nombre d'espèces de basalte, et de basaltes flabelliformes de basaltes, les paysages torridiens; les rochers indiens, les *calopogon*, les *cobera*, les *arum*, les *bananas*, les mangliers, les herbes consistoient en graminées ou cyprès, en amarantes, en *chees*, en *anomum*, et de nombreuses mousses des genres variétés infinies de la flore. En général la botanique de la Nouvelle-Irlande est de traits de ressemblance avec celle de Borabora. Parmi les palmiers le palmier sago est l'espèce interne répandue

bitement bien que dans la passe haute et étroite sert d'entrée au port d'Offack. Là ces roches, ébréchées par le temps, affectent des couleurs très mélangées de veines rouges; mais elles sont surtout à découvert dans une petite île placée au milieu de la baie, et que nous nommâmes l'*Ile Tombeaux*. Partout la nature de ces roches est basaltique, et contient une grande quantité de serpentine. Sur ses rivages battus des vagues on trouve des amas de puddings formés par l'émiettement et la fissure de ces roches, et réunies par un ciment assez tenace; ces puddings n'ont guère plus de trente à quarante pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Sur les grèves enfin on ramasse dans les ponceaux que les flots y ont déposés. Sous les vastes forêts de l'île (car la végétation sur toutes ces terres ne cesse point d'envahir les rochers les moins convenables pour qu'elle se s'y développer), le sol est le plus ordinairement composé d'une argile très rouge. Les pitons et montagnes présentent parfois des emplacements garnis que leur couleur noire porterait à penser être de nature basaltique. La Corne de Buffle est la montagne la plus remarquable de Waigiou; elle tient à la chaîne qui se dirige de l'E. S. E. à l'O. S. O., sa hauteur seroit de 483 toises d'après les calculs des officiers de l'expédition.

Sur la haute mer, Waigiou ne paroît être qu'un îlot de verdure; et cependant on remarque peu de distance dans ces arbres gigantesques qui se pressent les uns sur les autres. Leur masse de verdure interceptant le passage de l'air et des rayons du soleil, la surface de la terre ne présente point d'autres herbes humiles si nombreuses dans les zones tempérées ou dans les forêts de certaines contrées de l'Asie. La riche tribu des palmiers se compose d'un grand nombre d'espèces: parmi les plus communes on se font remarquer les lataniers, que leurs feuilles flabelliformes dessinent si bizarrement dans les paysages torridiens; les figuiers, les poivriers, les cocotiers, les indiens, les *calophyllum*, les mimeuses, les *casuarina*, les *cebera*, les *serrova*, les ignames, les *arum*, les bananiers, les eucurbitacées, les *aspidistra*, les mangliers, les sagoutiers, etc. Les mentherbes consistoient en lisérons pied-de-chèvre, en amaranthes, en casse à corymbes, en *urucium*, en *epidendrum* recouvrant les rochers moussus des gros arbres, et singuliers par la variété infinie de leurs formes et de leurs couleurs. En général la botanique de Waigiou diffère de celle de la Nouvelle-Irlande, et a un grand nombre de traits de ressemblance avec celle d'Omboué et de Borabora. Parmi les végétaux usuels et médicinaux le palmier sagou tient le premier rang. La sève interne répandue dans le stipe fournit ces

grains féculents avec lesquels les naturels composent des gallettes plates et quadrilatères qui leur servent de pain, et qu'ils cuisent dans des sortes de petits fours ou briques divisés en compartiments. Les noix des muscadiers sauvages seroient peut-être susceptibles de prendre par la culture quelque développement, et pourroient sans doute s'améliorer; les arts trouveroient aussi dans cette île des bois propres à l'ébénisterie, et le teck (*tectona grandis*) fourniroit d'immenses ressources aux constructions navales.

Pour obtenir des habitants les productions du pays, il suffiroit d'y porter des toiles peintes, des étoffes à fleurs ou colorées en rouge; on en obtiendrait en échange des peaux d'oiseaux de paradis, de la nacre, des perles, de l'écaille de tortue, des tré-pangs, de la muscade et de la résine *ki*. Cette dernière matière sert aux Papous à façonner des torches avec lesquelles ils vont à la pêche pendant la nuit, et s'obtient du *dammara resinifera* de Lambert, ou du *canarium* suivant Lamarck.

Le règne animal de Waigiou doit être riche en espèces; malheureusement nos courtes relâches et notre connoissance imparfaite des localités ne nous permettent d'en juger que par analogie. Parmi les mammifères nous croyons qu'on doit élire le babirusa; toutefois ce n'est encore qu'un doute assez fondé, que les voyageurs futurs éclairciront. Nous ne rencontrâmes qu'une fois, en nous rendant vers l'isthme étroit qui sépare le havre d'Offack de la baie Crouzol, un petit quadrupède à pelage gris, nommé *kaluhou* par les Papous, que la mère venoit d'égarer sans aucun doute, à en juger par son jeune âge, et qui à la taille d'un rat joignoit le museau pointu et la poche marsupiale des sarigues. Depuis, en étudiant l'animal nommé *viverra gymnura* par sir Raffles, et en proposant d'en créer un genre distinct (\*) sous le nom de *gymnura*, et d'imposer à

(\*) Sir Raffles (Catalogue d'une collection faite dans l'île de Sumatra, inséré dans les *Transac. soc. Linn.*, Lond., t. XIII, p. 72, en add.) dit: « J'ai reçu un animal mal nouveau très singulier qui se rapporte aux viverras par le nombre des incisives, mais qui en diffère par la proportion et la disposition, et qui a la queue nue comme un rat. S'il doit être considéré comme une espèce du genre *viverra*, on doit lui approprier le nom spécifique de *gymnura*. » Or suit la description de ce singulier mammifère, d'ailleurs très bien décrit, et que sir Raffles croit être identique avec le *tikus-ambang-bulan* de l'intérieur de Malacca, découvert par le major Farquhar. Dans notre *Manuel de Mammalogie*, publié le 10 mai 1827, nous avons regardé comme type d'un nouveau genre cette *viverra gymnura* de sir Raffles, en lui donnant le nom de *gymnura Rafflesii*. Dans le *Zoological Journal* (no 10, avril à septembre 1827) nous retrouvons, page 246, l'adoption du genre *gymnura* et la dénomination de *Rafflesii*, sans aucune citation de la part de M.M. Vigors et Horsfield de notre

l'espèce de Sumatra le nom spécifique *Rafflesii*, nous avons reconnu que notre *kalabou* étoit une seconde espèce du même genre, et devoit être nommée *gymnura kalabou*, et prendre place dans les tableaux méthodiques de Mammalogie à côté des sarigues, dont ce genre seroit le vrai représentant dans l'ancien monde.

Les phalangers à queue prenante ou couscous ne sont pas rares dans les bois. Déjà nos collègues dans la précédente expédition s'en étoient procuré quelques individus, et les naturels nous apportèrent plusieurs fois à bord le couscou tacheté, qu'ils nomment *schamsham*, et dont nous donnerons la description dans la suite de cet ouvrage.

L'ornithologie est une des branches de l'histoire naturelle qu'une longue relâche dans l'île de Waigiou enrichiroit le plus : elle se compose de ces espèces rares et précieuses communes sur le système des terres des Papouas, telles que les oiseaux de paradis, qui ne s'y présentent d'ailleurs que dans certaines saisons. Le *paradisera apoda* ou l'émeraude, le manucode, le magnifique, le paradisier rouge y sont les plus communs. Nous tuâmes la femelle de cette dernière espèce, qui étoit inconnue naguère.

La famille des psittacidées nous offrit les loris papou, vert, tricolore ou à tête noire, la perruche d'Amboine ou à face bleue, le microglosse-gollath, le grand cacatoès à huppe jaune, et une espèce de lori noir inédite que nous avons nommée *lori de Stavorinus* (*psittacus Stavorini*) parce que ce navigateur nous paroit l'avoir mentionnée dans la relation de son voyage aux Indes orientales (\*). Le lori de Stavorinus est de la taille du tricolore, auquel il ressemble aussi par les formes corporelles. Son plumage est en entier d'un noir lustré uniforme, excepté sur l'abdomen, où règne un rouge vif qui s'étend jusqu'à la poitrine. Le seul individu que nous achetâmes à un Papou a été perdu dans le naufrage de M. Garnot au Cap. Parmi les pigeons nous citerons les belles colombes muscadivores, dont plusieurs étoient privées de la caroncule noire et arrondie que présenteoit le plus grand nombre des espèces. Cet organe entièrement graisseux ne doit s'élever sur la base de la mandibule supérieure qu'à l'époque des amours, et peut-être chez les femelles seulement; et la peau qui se distend pour recevoir ce fluide, résultat d'une vie en excès, doit, après la fécondation, se dissiper, se racornir, et ne plus paroître au-dessus des narines que comme une légère frongure cutanée. A Waigiou nous rencon-

nom, bien que ces messieurs n'aient point ignoré l'existence du Manuel, dont ils ont inséré une critique dans le numéro suivant du même Journal.

(\*) Forrest indique aussi un lori noir dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*.

trâmes aussi des individus de la *columba papou* la Nouvelle-Irlande, le *plithopus kuru-uru*, goura ou pigeon couronné des Moluques (*columba corona* a. L.), oiseau stupide, mais dont le chair est exquise.

Le mégapode Freycinet (?) est singulièrement tigré à Waigiou. Les Papous nous en apportèrent journellement à bord, qu'ils échangeoient contre des bagatelles; mais leur chair est loin d'être délicieuse, car elle est sèche et coriace. Les accipitres nous donnèrent qu'une espèce, le *ma'apour* (*accipiter pontice vanus*) à tête blanche, à corps et ailes marron foncé; les échassiers, l'édiénème à bec (*OEdiémus magnirostris*, GEOFF.), figure de M. Temminck, pl. 387, et qui se trouve sur les rivages des Moluques et des îles de la Sonde; dans les palmipèdes une seule sterne, nommée *sterna penne*. Les passereaux nous présentèrent le *don corbi-calao*, une corneille dont le cri ne semble point à l'aboléme d'un chien comme celui du même oiseau à la Nouvelle-Irlande, mais au contraire un ricanement moqueur; le *gouge* gorge jaune, le *calao* à casque sillonné, le *gouge-mouches* et *souli-mangas*, et le beau *chasseur* Gaudichaud.

Les reptiles les plus communs sont le lézard franche et caret. La chair de la première est recherchée des naturels, qui préparent de longs filets desséchés avec ses œufs, et les conservent dans des échanges ou font des hameçons avec les œufs de la seconde. Un tupinambis de la grosseur d'un *iguane* d'Amérique, noir ponctué de jaune, multiplié dans les bois de manière à ce qu'on rencontre presque à chaque pas sur les branches où il attrape les petits oiseaux: il vit encore le long du bord de la mer, ou dans les lieux fangeux, où il trouve aussi le scinque à queue bleue, qui se répand dans toute l'Océanie. Un de nos voyageurs nous assura avoir vu des serpents dont nous n'avons contrainc aucun individu. Nous ne vîmes pas de batraciens qu'une grande espèce de raines.

L'ichthyologie de la grande et vaste baie de Waigiou doit être très riche, à en juger par les espèces que nos filets, jetés au hasard, nous rapportèrent chaque jour. Comme l'estimable docteur Quoy avoit communiqué ses descriptions alors qu'il étoit à Waigiou, et qui ont paru depuis dans la partie zoologique de son voyage de l'*Uranie*, nous retrouvâmes plusieurs espèces figurées par ce naturaliste et par son

(\*) Cet oiseau est figuré dans Temminck, pl. 387, figure de Buffon, enlumin., n° 418, est très mal dessiné. Le dessin de Sonnerat, déposé au Muséum dans le manuscrit de Commerson, n'est pas meilleur.

(\*) *Megapodius Freycinetii* (Quoy et Gaimard), *logie de l'Uranie*, pl. 32; et Temminck, pl. 387.

M. Gaimard  
reuses tribus  
lérans noirs,  
aire par l'illus  
dant par une t  
ous ayons vu  
leur du corps  
tre, et par le  
é des nageoir  
ntèrent constan  
de la matrice;  
de leur mère,  
forçoient l'ou  
de trou arron  
sous du corps,  
it ne tarroit p  
et un troisième  
ient fréquemme  
ns les plus vulg  
pour le momen  
ague blonde à p  
du docteur Qu  
Praslin de C  
que (*acanthuru*  
primitivement  
antennes, un  
e sauteur, l'éch  
e, des chétodon  
es, etc., etc.  
coquilles marine  
s (*nautilus pom*  
a), des volutes  
anthropicum, Mo  
en guise d'escab  
dans l'intérieur  
eignent une tail  
idu qui sert de  
rrest a décrit so  
olonaise, l'huitre  
l'éperon molett  
tues, des *pollic*  
ombes, des grim  
coquilles terrest  
y et belle variété  
fig. 2 et 3 de la  
autres petites esp  
les coquilles flu  
qui y sont telle  
ous en apporté  
; la *melania*  
phrey, indiquée  
y.  
angouste ornée, c  
x, sont tous les c  
es échinodermes  
guettes, de plusie  
l.

M. Gaimard. Trois squales régnoient en ces diverses tribus dans ces mers. L'un, le squale noir, avoit été confondu avec le requin par l'illustre Commerson, dont il diffère par une taille plus petite (les plus grands que nous ayons vus n'avoient pas trois pieds), par la couleur du corps qui est d'un gris légèrement bleuâtre, et par le noir intense qui recouvre l'extrémité des nageoires pectorales. Les femelles nous présentèrent constamment deux fœtus dans chaque de la matrice; et ces jeunes squales, tirés du sein de leur mère, s'agitoloient avec tant de vigueur qu'ils forçoient l'ouverture ombilicale, placée sous le trou arrondi entre les deux pectorales et sous du corps, à s'ouvrir, et le sang qui s'en écouloit ne tardoit point à les faire périr. Un roquet en troisième lieu de mer à barbillon se vit fréquemment dans nos trois mailles. Les uns sont les plus vulgaires, et qu'il nous suffira de nommer pour le moment, se trouvoient donc être la *pague blonde* à points d'azur, la baliste Bougainville du docteur Quoy, qui est identique avec la *Prallin* de Commerson; la baudroie géométrique (*acanthurus lineatus*), le nason licornet, primitivement par Forrest; le *dône* ou tête-antennes, un trigle volant, le *katolo* ou sauteur, l'échenillé à raies blanches, un plie, des chétodons, des labres, des serrans, des sardines, etc., etc.

Les coquilles marines sont assez généralement des *nautilus pompilius*, des spirules (*nautilus*), des volutes couronnées d'Éthiopie (*cymatophoricum*, MONTG.), dont les habitants se servent en guise d'escope pour vider l'eau qui s'infiltre dans l'intérieur des pirogues; les bécotiers, qui atteignent une taille bien plus considérable que celle du qui sert de bécotiers à Saint-Sulpice, et qui est décrite sous le nom de *kima*; l'hultra polynésienne, l'hultra marteau, l'hultra des marais, l'éperon molette, l'hypocrène, la coronule à tubes, des *pollicipes*, des nérites, des patelles, des limaces, des grimaces, etc.

Les coquilles terrestres nous présentèrent cette espèce et belle variété de *Helix citrina*, figurée dans les fig. 2 et 3 de la *Zoologie de l'Uravie*; plusieurs autres petites espèces, et le scarabe auriculaire. Parmi les coquilles fluviatiles on doit citer les nérites, qui y sont tellement communes que les Papouas en apportent des tubes de bambou; la *melania setosa* ou *spirella spinosa* de Linné, indiquée aux îles de l'Amirauté par Forrest.

Les angouste ornée, quelques portunes, le crabe à queue, sont tous les crustacés des environs d'Ofak. Les échinodermes étoient composés du cydippe, des méduses, de plusieurs spatanges, de diverses

scutelles; et parmi les êtres du dernier embranchement du règne animal nous mentionnerons plusieurs belles espèces d'holothuries, figurées dans nos dessins et remarquables par la singularité de leurs formes. Plusieurs méduses nouvelles enrichiront également notre atlas. Les habitants recherchent avec un extrême empressement les holothuries; ils les préparent à la manière des Malais, pour les donner en échange des toiles que leur apportent quelques jonques chinoises, ou ils s'en nourrissent. Dans toutes les cabanes nous rencontrâmes une quantité de cette substance desséchée, coriace, très peu agréable au goût, et que ces peuples n'estiment que parce qu'ils la regardent comme la matière la plus convenable pour soutenir leurs forces épuisées et faire renaitre chez eux les désirs éteints par le renouvellement abusif des plaisirs des sens.

Deux variétés de l'espèce humaine habitent évidemment l'île de Waiglon. La première, malaise, s'est établie sur la côte par droit de conquête; l'autre, aborigène, conserve la plupart des traits du rameau dont elle est descendue, celui des Alfouros. De ce mélange sont nés des hommes hybrides nommés Papouas, sans vigueur, sans énergie morale, et docilement soumis à l'autorité des radjahs malais qui les gouvernent, et le plus souvent réduits en esclavage par les insulaires des terres voisines, entre autres les Guébéons, dont la piraterie est la première branche d'industrie. Sur le pourtour de la baie d'Ofack nous ne vîmes que quelques familles de véritables Papouas ou Négro-Malais hybrides, ainsi que nous les avons décrits dans le tableau général de nos races humaines, tandis que les Malais sont particulièrement réunis dans de petits villages épars sur plusieurs points de Waiglon, et surtout aux environs de Rawack, de Boni, et dans la partie méridionale de l'île. Les Papouas d'Ofack au contraire, timides et craintifs, cachent leurs retraites dans les endroits les plus isolés des forêts, bâtissent leurs cabanes sur des rivières, afin de fuir avec plus de facilité à la moindre alerte; et comme la pêche est leur principale ressource, ils se transportent sur les récifs ou sur les îlots isolés, afin d'y prendre du poisson et des tortues, et n'en partent que lorsque les vivres sont épuisés.

Les Malais des villages de Boni et d'Emberboken nous parurent généralement d'une taille médiocre, dépassant très rarement cinq pieds deux pouces; leur peau est d'un olivâtre foncé, et leurs membres, généralement bien proportionnés, sont quelquefois grêles et peu musclés. Ils portent leurs cheveux courts et recouverts d'un morceau de toile en forme de turban. Leur regard est mobile et perçant, ce qui tient à des yeux noirs pleins de feu; la bouche est médiocre, mais le grand usage qu'ils

sont du bétel corrodé les gencives et les dents, et teint les lèvres en rouge noir. La physionomie de quelques jeunes gens étoit douce et agréable; celle du plus grand nombre des hommes du peuple est stupide, ou plutôt est empreinte d'une certaine sauvagerie. Tous portent une petite touffe de barbe sous le menton, et deux courtes moustaches sur le rebord de la lèvre supérieure; leur caractère est flegmatique, taciturne, et cache sous une apparence froideuse une violence de caractère qui fait explosion lorsque les circonstances leur paroissent favorables. Le radjah qui les gouverne vint nous faire visite; il étoit le seul de sa nation qui fût complètement vêtu: sur la tête il portoit une calotte à jour tissée avec des fibres d'un beau noir, et qu'il remplaça un jour par un bonnet à la chinoise, formé de plusieurs cartels d'étoffes de la même couleur; un large sarong d'indienne verte à fleurs rouges enveloppoit négligemment le corps sans le serrer; un demi-pantalon d'étoffe rayée complétoit cet ajustement, car ce chef avoit la poitrine et les jambes nues. Une étroite bandelette d'étoffe, nommée *maré*, étoit le seul voile jeté négligemment par les autres habitants sur les organes sexuels. Nous remarquâmes que quelques jeunes gens, par des idées de coquetterie assez mal entendues, s'étoient fait limer les dents de manière à former sur la rangée dentaire une gouttière profonde en avant. Le tatouage leur est inconnu; seulement ils ont adopté des peuples nègres l'usage de se faire élever des tubercules dans la peau, sur la poitrine et sur le deltoïde, au nombre de douze. La plupart de ces Malais, aussi bien que les Papouas, avoient le corps rongé par la lèpre squameuse qui a indifféremment étendu ses ravages sur les Nègres polynésiens comme sur les Mongols pélagiens et les Océaniens.

Leurs objets d'ornement consistent principalement en bracelets polis et blancs dont l'usage leur est venu des Papouas. Ces objets, qu'ils nomment *sanfar*, sont travaillés avec le plus grand soin, et formés d'une seule pièce enlevée à la base des grands cônes, de manière à offrir le diamètre du bras. Ils portent aussi quelques uns de ces anneaux plus petits aux doigts; et lorsque la matière calcaire leur manque, ils la remplacent par des morceaux d'écaille de tortue, appelés *ouahomisse*, ou par des *kapraés*, sorte de cordonnets tissés en jonc peint de diverses couleurs. Plusieurs des habitants de Boni portoient aux bras des bracelets d'étain, de cuivre, et même d'argent, qu'ils fabriquent eux-mêmes, ou qu'ils reçoivent des Chinois. Par une bizarrerie de goût, assez ordinaire aux hommes, ces bracelets sont fixés à demeure autour du membre qu'ils compriment; car ils ont le soin de les passer sur le bras dans le jeune âge, de sorte que les muscles, en se développant, se trouvent étranglés dans le lieu que

cet ornement doit conserver pendant la vie de celui qui le porte.

Quelques autres objets de parure, d'un moins universel, consistent en colliers dont les grains sont faits avec des pailles vivement colorées, ou en idoles sculptées que l'on porte suspendues sur la nuque. Les Papouas attribuent de grands pouvoirs à ces amulettes, qui sont leurs divinités protectrices. Souvent elles ne se composent d'un morceau de bois entouré de quelques plumes ou guenilles; quelquefois ce sont des figures d'ivoire, neuement travaillées avec des morceaux d'ivoire.

Tels nous parurent les Malais, d'ailleurs très intelligents, de l'île de Waigiou; mais les Papouas des environs de la baie d'Offack, véritables métis d'Alfourous et des Malais, ont retenu des traits nombreux de la physionomie des Papous, et méritent d'autant plus d'attention, qu'ils ont été jusqu'à ce jour pris comme le vrai type papou, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en consultant les données dans un grand nombre de voyages.

Les Papous métis d'Offack sont tous de petite taille, et, sur plus de vingt individus que nous examinâmes, nous en vîmes deux qui étoient surmûres à bord, la hauteur des deux plus grands alloit à peine à cinq pieds deux pouces, et de plus grand nombre des autres elle n'étoit que de quatre pieds six à sept pouces. A cette petite taille il faut ajouter des membres décharnés et peu développés, un ventre très gros, la face aplatie, les yeux sont noirs et la bouche très fendue, qui disparaît sous la vaste chevelure ébouriffée. La teinte de leur peau est d'un olivâtre basané, clair, et leur chevelure est d'un noir foncé. Les hommes paroissent indolents; leurs mouvements sont d'une lenteur qui étonne, et la frayeur leur ôte le pouvoir de les faire se hâter. Leur corps est habituellement recouvert de lèpre, est nu; on ne peut guère donner le nom de vêtement à la bandelette d'étoffe qui ceint les reins. Tous les hommes portent au milieu de leur chevelure un long peigne de bambou, dont le haut est alternativement garni d'ornements de nacre ou de pendeloques de toutes sortes. Ces Papous ont communiqué aux Malais qui vivent parmi eux beaucoup de leurs coutumes, et en échange ont adopté quelques uns de ceux-ci. C'est ainsi qu'ils portent quelquefois des moustaches et un bouquet de barbe sous le menton, et qu'ils ne font jamais sur leurs cheveux ces poussières de craie dont sont prodigues les Papous

elle-Irlande, mes jamais ce tive se manif la longue que pressions pén assurés, ils no car il leur arr teger de recon ives.

vieillards sont ibles sur tout mbreuses amul oint sans être a outeau qu'ils ob e l'écaille de t demeures des onstantment éta ouchure des p élevées sur de influences des m ent des eaux er vais caractère d es vieillards qu et débiles, et pa portoient d'enc es uns offroient que d'autres é , etc. Leur habi ves, entourés d à il pleut souve uer à rendre d

L'industrie qui ingénieux qui p e, et on ne sau leurs avec lesq anus qu'ils mett surtout, sont leur durée, aus quemment les d quel ils appuier et poli avec une et pas tenté de le ble n'est point e, mais qu'on le trou aux égyptiens, pl avant point tissé ent, lorsqu'elles ou chinoise, se à des écorces à se servent son à frapper le but h et quelques de la poudre, q en échange d'ois que nous visi soit dans leurs

elle-Irlande, de la Louisiade, etc. Nous n'avons jamais ces hommes sans que la frayeur la vive se manifestât sur leur visage, et ce ne fut la longue que nos bons procédés détruisirent les pressions pénibles qui les tourmentaient. Une fois assurés, ils nous parurent gais et pleins de joie, car il leur arriva fréquemment de nous offrir, en échange de récompense, des cocos et des racines sèches.

Les vieillards sont graves et sérieux, ils semblent respectables sur tout ce qui les entoure. Tous portent de nombreuses amulettes autour du cou, et ne sortent sans être armés de la machette, sorte de couteau qu'ils obtiennent des trafiquants malais de l'écaïlle de tortue.

Les demeures des habitants de l'île de Waigou sont constamment établies au milieu des marais ou le long des bouchures des petites rivières; et bien qu'elles soient élevées sur des pieux, elles sont exposées à l'influence des miasmes les plus délétères qui résultent des eaux croupies et du limon. Les fièvres intermittentes de mauvais caractère doivent donc régner en ce lieu.

Les vieillards qui s'offrirent à notre vue étoient faibles et débiles, et parmi les autres naturels plus jeunes se trouvoient d'énormes cicatrices de brûlures; les uns offroient des traces de petite vérole, et d'autres étoient oppressés par des calculs, etc. Leur habitude de coucher sur le sable mouillé, entourés de grands feux et pendant des heures, et de se tenir debout, ne doit pas peu contribuer à rendre dangereuse cette dernière affection.

L'industrie de ces Papous se décèle par le grand nombre d'ouvrages qu'ils produisent, et on ne sauroit trop admirer la vivacité de leur esprit, et les soins qu'ils mettent en œuvre; leurs grandes qualités, surtout, sont remarquables par leur solidité et leur durée, aussi bien que par des dessins qui sont quelquefois très agréablement décorés. L'oreiller en bois qu'ils appuient la tête pour dormir est travaillé avec une habileté d'exécution qu'on ne sauroit se figurer, et l'on sait que ce genre de travail n'est point chez eux le résultat du hasard.

On trouve fréquemment, dans les îles, des vases égyptiens, placés sous la tête des momies. On trouve aussi des étoffes, et celles dont ils se servent pour faire des vêtements, lorsqu'elles ne sont pas de fabrication indienne, ou chinoise, se bornent à des toiles de palmier, à des écorces à peine dégrossies. Les armes qu'ils se servent sont l'arc et la flèche, et leur adresse à frapper le but ne mérite pas d'être citée.

Quelques autres chefs possèdent des armes à feu, et quelques autres chefs possèdent des armes à feu, qu'ils ont obtenus des Européens en échange d'oiseaux de paradis. Tous les chefs que nous visitâmes, soit dans leurs cases, soit dans leurs pirogues, possédoient d'é-

normes paquets de flèches qu'ils échangeoient volontiers. Ces flèches sont en roseau et armées à une extrémité d'une pointe en bois très dur, unie ou barbelée, et souvent d'un os sigulé ou d'une épine de pastenague. L'arc est le plus ordinairement en bambou, et parfois en bois rouge solide et pliant; il est tendu par une corde de rotang. Par leurs communications fréquentes avec les commerçants des Moluques, ils se procurent le fer dont ils arment leurs lances de combat et leurs harpons pour la pêche.

La plupart de nos cadeaux furent reçus avec la plus parfaite indifférence: un seul combla tous leurs vœux; et, faut-il l'avouer? ce ne furent ni des haches ni des instruments utiles, mais des objets d'un usage frivole, en un mot de ces petits miroirs enveloppés de papier doré! Un Papou obtenoit-il ce meuble précieux, on le voyoit rester en extase devant sa physionomie, se complaire à en admirer tous les traits, pousser des cris d'étonnement; et rien n'étoit plus agréable sans doute comme de suivre les brusques changements survenus sur ces figures, quelques minutes auparavant impassibles. Ainsi donc la beauté la plus séduisante, qui se repaît dans un miroir de la blancheur de son teint, de l'incarnat qui la colore, n'est pas la seule sur la terre qui goûte le délicieux plaisir d'admirer son image: elle est, sous ce rapport, en rivalité avec le noir et sale Papou.

Les habitants de Waigou, bien qu'adonnés presque exclusivement à la pêche, sont cependant d'une grande adresse pour prendre le gibier. Ils chassent les oiseaux de paradis avec de petites flèches formées du rachis des folioles de latanier, ou prennent en vie, pour les élever en domesticité, des loris papous, des loris tricolores, des cacatoès à huppe jaune. Comme les Malais, ils choisissent de préférence la nuit pour se livrer à la pêche, et se servent principalement de torches résineuses enflammées dans le but d'attirer le poisson par ces vives clartés. Ces pêches durent plusieurs jours, et ont lieu sur les bas-fonds ou sur les côtes renommées par l'abondance des tortues, des coquillages, ou des poissons, et les naturels y séjournent tant que les vivres y sont abondants. A cet effet ils établissent un ajoupa temporaire sous lequel ils placent leur foyer, afin de le garantir des averse pluviales. Leur cuisine est élevée sur un treillage en bois, de manière que les chairs qu'ils y entassent cuisent lentement par l'action de la chaleur; et les quantités qu'ils en consomment, ainsi que les préparations qu'ils leur font subir, annoncent qu'ils joignent la friandise à des besoins copieux. Ils prennent la précaution de cuire les poissons dans des feuilles d'arbres, de fumer et de sécher les viandes de tortue franche, et de former avec les œufs des sortes de saucissons de haut goût.

La nourriture première des Papous, empruntée



au règne végétal, consiste en farine de sagou, retournée par le lavage dans l'eau froide du centre médullaire des cymas et des sagoutiers. Ils en fabriquent des pains de forme quadrilatère, cuits dans des sortes de fours en brique, ou ils mangent simplement la farine renfermée dans des tubes de bambous. Les heures de leurs repas sont réglées avec une grande exactitude, et lorsqu'ils naviguent avec leurs pirogues, ils ont toujours la précaution de conserver du feu, qu'ils placent sur une pierre au milieu de leur nacelle; par son moyen ils allument instantanément un brasier sur lequel ils grillent les aphysies, les holothuries qui leur tombent sous la main au moment où leur appétit se réveille. Ils y joignent aussi la précaution d'avoir toujours en réserve des tubes de bambous remplis d'eau douce. Lorsqu'ils ont mangé, ils sont dans l'usage de fumer une petite cigarette faite avec une pincée de tabac haché et roulé dans une foliole sèche, à la manière des Espagnols.

La construction des pirogues est, chez ces peuples maritimes, rendue facile par les instruments de fer qu'ils possèdent. Toutes les embarcations que nous avons vues étoient cependant peu soignées sous le rapport de l'exécution. Elles peuvent toutefois contenir de sept à huit hommes, et leurs extrémités sont relevées. Elles ont deux balanciers, c'est-à-dire que de chaque côté partent des liges terminées par un madrier oblique destiné à servir de flotteur. Sur ces balanciers sont enfoncées des fourches qui servent à recevoir les mâts, les voiles de l'embarcation. Au centre s'élève un toit renversé, sous lequel les gens de l'équipage mettent à couvert leurs plus précieux effets, leurs boîtes, leurs nattes en paille, ainsi que leurs vivres.

Les Papous de la baie d'Offack ont, à ce qu'il paroît, adopté les habitudes de polygamie des Malais; mais, ce qui est plus positif, ils en ont et l'homme jalouse et le soin de dérober leurs femmes à tous les yeux. Bien que nous soyons entrés dans leurs cabanes, nous n'avons jamais pu découvrir aucune personne de sexe féminin, et nous ne pouvons pas douter qu'ils ne les aient cachées soigneusement au milieu des bois. M. de Blossville est le seul officier de l'expédition française de la corvette *la Coquille* qui parvint à entrevoir les épouses du rajah de la baie Crouzal, et il nous a dit qu'elles étoient jeunes, mais sérieuses et tristes, et qu'elles avoient pour tout vêtement un sarong de toile bleue des Indes. Plusieurs épouses des naturels s'enfuirent précipitamment dans les forêts, emportant leurs enfants dans leurs bras, un jour que nous nous rendions en silence et inopinément vers leurs cabanes dans la rivière d'Offack.

Ces tribus sont adonnées au fétichisme pur, et ont élevé un temple à leurs dieux, qui paroissent être nombreux. Ce temple est une cabane beaucoup

plus grande que celles qu'habitent les naturels, dont l'intérieur est décoré avec soin de nattes et de morceaux de murailles. Ces idoles sont faites de morceaux d'étoffes, et plusieurs ont des visages de porcelaine de Chine. Au milieu de ces figures humaines grossières nous remarquâmes avec quelque surprise la représentation assez exacte d'un crocodile. Là aussi la crainte du vorace et dangereux saurien a donc inspiré des images que les hommes adressent toujours avec un tant plus de ferveur qu'ils redoutent davantage la puissance malfaisante du génie ou du démon qu'ils invoquent! A ces rites d'un culte dans l'enfance se joignent des idées inculquées par les Malais, traces de mahométisme; car la polygamie, le secret qu'ils prennent de cacher leurs femmes, le respect qu'ils professent pour les tombeaux, dérivent évidemment des relations intimes qu'ils ont contractées avec les émigrants des îles Moluques. Les tombeaux des Papous sont généralement recouverts d'une sorte de mausolée fait avec des morceaux de bois plus ou moins sculptés: parfois on suspend au-dessus des guirlandes de hachettes en bois pour rappeler l'usage que le possesseur a su en faire pendant sa vie.

Il n'y a pas jusqu'à la manière de bâtir leurs habitations qui ne soit caractéristique pour tous les Papous qui ont eu des communications avec les Malais; n'est jamais que sur le bord de la mer, à l'embouchure des rivières, au fond des baies, qu'elles sont établies sur des pieux. Rien n'est peut-être plus pittoresque que ces demeures en bambous, à claire-voies, où logent pêle-mêle des familles entières, sous lesquelles flottent les embarcations que dérober à la vue les arbres vigoureux qui les entourent. Nul meuble n'embellit l'intérieur, si on en excepte quelques nattes en bois de vaquois, une claie destinée à servir de lit au plus jeune membre de la famille, un âtre pour recevoir le feu, et quelques paniers destinés à recevoir des trépangs desséchés dont il se fait une grande consommation.

La langue de ces Papous est un mélange de malais et d'alfourous, ainsi qu'il sera facile de s'en convaincre par la petite série de mots que nous citons; dans ces mots les noms des parties du corps sont presque entièrement alfourous.

Front, *kaprani*; oreilles, *katontouté*; nez, *piá*; nez, *souné*; lèvres, *ganganini*; dents, *ganpapé*; menton, *ganpapé*; barbe, *gangabouriné*; poitrine, *tiomanpéné*; mamelon, *taéné*; nombril, *asseléné*; pénis, *siéné*; reins, *poponé*; fesses, *talané*; bras, *papéané*; avant-bras, *kapéané*; doigts, *katoutilé*; ongles, *katoutilé*;

, kakoloné; g  
ainé; pied,  
titi.

Noms divers d

ec (noix d'), pi  
poivre cubèbe  
choux, *kapou*.  
anas, *nana-si* (  
one, *imbieffe* (  
o, *kasout*.

ra ou pigeon co  
scadier, *nancos*  
les, *moustika*.  
ou, *sagou papo*  
eau, *mani*, etc.

es observations  
ignorées naguè  
quables que M  
dans la partie z  
qu'ils ont lue  
des Sciences. Les  
s ne coïncident

ont trop import  
ateurs dont l'ex  
us ne les regard  
le plus utile de  
des Papous. Air

rd (!): « On aur  
facile au voyage  
humains chez le

Malgré la rudes  
dent à rendre les  
eux ont cessé d  
la terre, qu'ils

la les suspendent  
eule prouve que  
de l'existence te  
parfaite d'une ex

mbinaisons d'idée  
tendu état de na  
pire qu'on l'avoit

ou exister entre d  
croyons pas, pa  
e est de tendre  
que, on ne peut  
l n'existe plus,  
ournir des exem  
est de la Nouvell  
une des peupla  
au développeme

ervations sur la c  
ologie de l'Uran

, *kakoloné*; genoux, *kabukapouks*; jambes, *kainé*; pied, *katoupapé*; doigt de pied, *tili*.

*Noms divers d'animaux et de plantes.*

ec (noix d'), *pinane*.  
(poivre cubèbe), *siri* (bétel).  
chaux, *kapou*.  
anas, *nana-si* (nom d'origine portugaise).  
ane, *imbieffe* (nom alfourous).  
o, *kusout*.  
ra ou pigeon couronné, *mambrouke*.  
scadier, *nancosse*.  
les, *moustika*.  
emmes, le res  
ux, dérivé  
eau, *mani*, etc., etc.

es observations succinctes et rapides sur des  
ignorées naguère nous ajouterons celles fort  
quables que MM. Quoy et Gaimard ont pu  
dans la partie zoologique du voyage de l'*Ura*  
qu'ils ont lues le 5 mai 1823 à l'Académie  
des Sciences. Les conclusions admises par ces  
ne coïncident point avec les nôtres, mais  
ont trop importantes, et présentées par des  
rateurs dont l'exaetitude est trop connue, pour  
ous ne les regardions pas comme le complé-  
le plus utile de ce que nous venons de rap-  
des Papous. Ainsi s'expriment MM. Quoy et  
rd (!) : « On auroit tort de croire qu'il est tou-  
facile au voyageur de se procurer des osse-  
humains chez les peuples sauvages qu'il vi-  
Malgré la rudesse de leurs mœurs, tous  
tent à rendre les derniers devoirs à ceux qui  
eux ont cessé de vivre, soit qu'ils les con-  
la terre, qu'ils les déposent dans des caver-  
les suspendent dans des morais. Cette cou-  
eule prouve que leur pensée, franchissant les  
de l'existence temporaire, a reçu la révéla-  
parfaite d'une existence future; elle suppose  
mbinaisons d'idées qui éloignent l'homme de  
tendu état de nature dans lequel on a voulu  
pire qu'on l'avoit rencontré. Si cet état a vrai-  
u exister entre des hommes réunis, ce que  
croyons pas, parce que le propre de l'espèce  
est de tendre vers un perfectionnement  
que, on ne peut disconvenir que depuis des  
il n'existe plus, et que les voyageurs n'ont  
ournir des exemples. Nous avons vu sur la  
est de la Nouvelle-Hollande, à la terre d'En-  
une des peuplades les plus misérables du  
au développement et au perfectionnement  
ervations sur la constitution physique des Pa-  
ologie de l'*Uranie*, p. 1 à 11.)

de laquelle un sol affreux semble s'opposer; mais  
qu'il y avoit encore loin de l'état des hommes de  
cette peuplade à celui des brutes, qui, nous le ré-  
pétons, ne sauroit, rigoureusement parlant, exister  
pour des êtres que l'usage de la parole rend ausep-  
tibles de se communiquer leurs pensées!

» Quelques peuples même, tels que les Papous,  
supposent aux morts les mêmes désirs, les mêmes  
passions qui ont agité leur vie. Ici des aliments et  
du bétel sont déposés sur le tombeau, comme si les  
besoins physiques pouvoient survivre à la dissolution  
de la matière; là des instruments de guerre ou de  
pêche rappellent les occupations chéries de celui qui  
n'existe plus. Cette espèce de communication que  
le sauvage cherche à établir avec les objets de ses  
regrets, et ce culte funèbre qui consacre leurs dé-  
pouilles mortelles, indiquent qu'il n'est point étran-  
ger aux idées d'une autre vie.

» La vengeance seroit-elle aussi un dogme reli-  
gieux chez ces peuples, qui paroissent en perpétuer  
l'observance barbare en décorant quelquefois l'asile  
du repos avec les crânes des ennemis vaincus? Ce  
furent de semblables trophées funéraires que nous  
crâmes pouvoir recueillir sans profanation.

» Sur le seuil du tombeau d'un chef, dans la pe-  
tite île de Rawak, nous trouvâmes six têtes symétri-  
quement rangées sur une même ligne: elles étoient  
privées de la mâchoire inférieure, le temps en avoit  
détruit les chairs et blanchi les os. A leur gauche on  
voyoit un grand buccin, percé d'une ouverture cir-  
culaire, dont ces peuples se servent pour se faire  
entendre de loin.

» Nous n'essaierons pas de déterminer, d'après les  
caractères de la physionomie, l'origine d'un peuple  
que nous n'avons fait qu'entrevoir; nous ne recher-  
cherons point ici s'il est indigène de ces contrées,  
ou si les migrations l'y ont conduit; nous ne citerons  
que le petit nombre des faits que nous avons re-  
cueillis, et notre but sera rempli s'ils peuvent aider  
les recherches des savants occupés depuis si long-  
temps de ces grandes questions.

» Le groupe d'îles connu sous la dénomination  
d'*îles des Papous* n'a été encore qu'imparfaitement  
exploré par les navigateurs. Quelques géographes  
donnent aussi le nom de *terre des Papous* à la Nou-  
velle-Guinée, dont les habitants, au rapport de tous  
les voyageurs, diffèrent tellement de ceux des îles  
environnantes qu'ils furent pris pour de véritables  
Nègres. Il existe en effet dans cette partie du globe  
une race à peu de chose près semblable à celle de  
l'Afrique australe: elle est comme égarée au milieu  
de la race malaise qui peuple les archipels de la  
Sonde, de Bornéo et des Moluques. Tout nous porte  
à croire que la souche de cette race, dont nous n'a-  
vons vu que des individus isolés, se trouve dans la  
grande île de la Nouvelle-Guinée. Mais il faut pren-

dre garde de la confondre avec celle qui habite Waigiou et les autres îles voisines; car, bien que ces insulaires soient presque semblables aux Nègres par la couleur de leur peau, ils offrent des différences que nous ferons connoître, et qui les distinguent de ceux-ci. En général ils se désignent eux-mêmes sous le nom de *Papoua*, que toutes les nations, à l'exception de la nôtre, ont adopté; en François on les nomme *Papous*; et il paroît que ceux qui habitent les montagnes de Waigiou prennent spécialement le nom d'*Alifourous*, que quelques voyageurs écrivent aussi *Alforses* et *Haraforas*.

» Cependant, il faut le dire, la proximité de toutes ces îles, qui commencent au continent de l'Inde et s'étendent presque jusqu'à la Nouvelle-Hollande, a dû favoriser tellement le mélange des individus qui les peuplent, qu'à présent il existe une foule de nuances qui rendent difficile la détermination exacte de quelques unes de ces races. Les Papous sont précisément dans ce cas: ils n'ont pas les traits et la chevelure des Malais, ils ne sont pas Nègres non plus; ils nous ont paru tenir le milieu entre ces peuples et les Nègres sous le rapport du caractère de la physionomie et de la nature des cheveux, tandis que le crâne proprement dit a une forme qui le rapproche beaucoup de celui des Malais. Si l'on vouloit, parmi tant de notions obscures, avoir recours aux détails du langage pour faire remonter à une même origine les habitants de l'archipel d'Asie, on trouveroit bien quelques mots communs à plusieurs îles; mais les causes que nous venons d'indiquer ne peuvent qu'affaiblir l'importance de semblables remarques. D'ailleurs on ne connoît pas encore la langue des habitants de la Nouvelle-Guinée, ou à peine en a-t-on retenu quelques mots qui ne s'accordent nullement avec ceux des Papous, comme nous l'avons vérifié en comparant nos vocabulaires au fragment cité dans l'ouvrage du président de Brosses.

» Voilà des difficultés pour ainsi dire insurmontables qui n'existent pas pour les archipels beaucoup moins rapprochés, mais dont les habitants ont une physionomie et un langage moins variables que des croisements fortuits n'ont point dénaturés, et qu'on peut leur attribuer en propre. Il est aisé de décrire les naturels des îles Sandwich, de Taïti, des Carolines, des îles des Amis, etc.; mais il est bien plus difficile d'assigner les caractères distinctifs des Timoriens, des Ombaïens, et surtout des Papous, qui nous occupent spécialement.

» Pendant une relâche de vingt jours sur les îles Rawak et Waigiou, nous pûmes nous mettre en rapport avec plusieurs centaines de naturels qui venoient trafiquer avec nous. Ces communications directes nous ont amenés à remarquer que les Papous ont en général une taille moyenne, assez bien prise chez quelques uns: cependant la plupart ont une

constitution un peu faible et les extrémités inférieures grêles. Leur peau est brun foncé; leurs yeux sont noirs, tant soit peu sanguineux, très brillants; ils frisent naturellement, ce qui donne à la tête un volume énorme, surtout lorsque, négligeant de relever et de les fixer en arrière, ils les laissent tomber sur le devant. Ils n'ont que peu de cheveux même les vieillards; elle est de couleur noire, que les sourcils, la moustache et les yeux, qui'ils aient le nez un peu épaté, les lèvres épaisses et les pommettes larges, leur physionomie paroît désagréable, et leur rire n'est pas agréable. Quelques uns ont le nez moins écrasé que d'autres. Nous en avons vu qui, avec des traits peu distingués, portoient des cheveux plats, lisses, et tombant bas que les épaules.

» Peut-être devons-nous considérer comme le produit d'un Chinois ou d'un Européen avec les deux individus dont la peau étoit presque blanche. Cette couleur, jointe à de longs cheveux lisses tombant sur les épaules, à plus de délicatesse dans les traits de la figure, à un nez plus éfilé, les différencioient manifestement de ceux qui les avoient. La supposition que nous avançons paroît être fondée sur ce que les Européens visitent quelquefois ces parages, et que les Chinois les trouvent aussi pour y acheter des oiseaux de paradis.

» Cependant nous ferons observer que, dès qu'Alvaro de Saavedra vit dans ces contrées, à sept degrés de l'équateur, quelques îles dont les habitants étoient blancs; ce qui le surprit beaucoup. Sans accorder une trop facile confiance à un récit dont on n'a plus parlé depuis, nous nous bornons à le citer. Si toutefois il nous étoit permis d'en faire une réflexion, nous dirions que souvent les Portugais et les Espagnols ont appelé les blancs des Indiens d'une teinte peu foncée et d'une ténacité de la couleur des Nègres. D'après ce qu'on pourroit croire avec assez de probabilité que ces hommes prétendus blancs appartenoient à quelques unes des îles Carolines.

» Une autre variété d'hommes qui s'est présentée nous est celle qu'on peut appeler *nègre*; car, quoiqu'il n'y ait pas de différence dans la couleur, la forme du crâne, les cheveux sont très laineux, recouverts; le nez écrasé, très épais, les lèvres grosses, et surtout l'obliquité de la face, tandis que les Papous ont, sous ce rapport, la tête conformée, à peu de chose près, comme les Européens.

» Ces Nègres, ainsi que la variété blanche, ne se trouvent pas librement partie de la tribu qui nous occupe chaque jour. Les anciens voyageurs parlent de migrations partielles des habitants de la Nouvelle-Guinée. Le père Cantova, par exemple, raconte de son temps les Carolins avoient dans leurs îles des Nègres qui leur servoient d'esclaves. Il se

ment ils y étoient  
oit encore moind  
n également  
alala subsistoi  
e, encore si p  
fait qu'aborda  
présente don  
les habitants ser  
Nègres d'Afriqu  
ayant point ou  
dividus, nous  
anatomiques q  
des Papous, do  
formation.  
yant soumis ce  
all, nous avons  
e confiance cel  
ont venir à l'app  
logiste.

leur première  
ous une inégali  
quo, et d'après  
es à qui ils appa  
humides. Ce fut  
le dire, que n  
perçu aussi déli  
de cet archipel  
le poissons et de  
jamais les hom  
ont tellement m  
quelque sorte d  
suso nécessaire d  
sains, ils tâch  
influence en él  
Ils ont probable  
lieux constam  
ux que ceux qu  
où l'usage qu'i  
de la mer.

têtes des Papou  
s parties antérie  
un élargisseme  
ommet de la tête  
est proéminente  
et le coronal, au  
des tempes, off  
os du nez, pres  
arrière, ont peu  
partie moyenne, e  
du nez, comm  
ette disposition,  
apophyses mont

sans doute l'île  
quelquefois Sa

ment ils y étoient venus ; et à cette époque il n'est encore moins dire d'où ils provenaient. D'ailleurs on a également vu à Pulo-Sabuti (1), qui parmi les Malais subissoient le même sort. La Nouvelle-Géorgie, encore si peu connue, où les navigateurs ont fait qu'aborder, et de laquelle Cook fut repoussé, présente donc le singulier phénomène d'êtres habitants semblables, du moins à peu près, aux Nègres d'Afrique.

N'ayant point eu à notre disposition des têtes de Papous, nous ne pouvons indiquer les différences anatomiques qui doivent exister entre elles et celles des Papous, dont nous allons faire connaître la formation.

Nous ayant soumis ces crânes à l'examen du docteur Gall, nous avons eu la satisfaction d'offrir avec confiance celles de nos observations qui ont pu venir à l'appui de la doctrine de ce célèbre physiologiste.

À leur première inspection M. Gall remarqua dans ces crânes une inégalité qu'il nomma *déformation faciale*, et d'après laquelle il supposa que les habitants à qui ils appartenoient habitoient des lieux humides. Ce fut avec quelque surprise, nous ne le dirons pas, que nous reconnûmes la précision de son aperçu aussi délicat. En effet la plupart des habitans de cet archipel, faisant leur principale nourriture de poissons et de coquillages, n'abandonnent jamais les bords de la mer, qui dans cette île sont tellement marécageux qu'on peut naviguer dans quelque sorte dans les forêts. Forcés par une telle nécessité de demeurer dans des endroits humides, ils tâchent de se soustraire à leur influence en élevant leurs maisons sur des pilotis. Ils ont probablement appris par expérience que les lieux constamment submergés sont moins salubres que ceux qui ne le sont que par intervalles, d'où l'usage qu'ils suivent de bâtir au-dessus de l'eau.

Les têtes des Papous présentent un aplatissement aux parties antérieure et postérieure, en même temps un élargissement de la face.

Le sommet de la tête est élevé ; les bosses parolaires sont proéminentes, les temporaux très convexes, le coronal, au-dessous de la ligne des tempes, offre une saillie remarquable. Les os du nez, presque verticaux, aplatis d'arrière en avant, ont peu de saillie ; ils sont rétrécis à leur partie moyenne, et élargis en haut et en bas. Les os du nez, comme nous l'avons vu, correspondent à cette disposition, qu'augmente encore la largeur des apophyses montantes des os maxillaires su-

perieurs, dirigées en avant. Ces os eux-mêmes sont beaucoup plus larges que dans la race européenne ; ce qui, dépendant surtout du développement de l'apophyse molaire, donne à la face de ces insulaires sa largeur remarquable.

» L'ouverture antérieure des fosses nasales est très évasée à sa partie inférieure ; cet évasement est plus considérable même que chez les Nègres.

» Les os molaires sont dirigés plus en avant, et les apophyses zygomatiques plus larges et plus saillantes.

» On doit remarquer la largeur et la profondeur plus grandes des sinus maxillaires et frontaux mis à découvert par la fracture des os. Le dessinateur, M. Chazal, a copié avec fidélité cet accident, de même qu'un coup d'instrument tranchant qui a altéré le pariétal gauche.

» L'arcade alvéolaire est d'une épaisseur très remarquable à la partie qui correspond aux dents molaires : l'une des têtes a cette arcade un peu dirigée en avant et en haut dans la portion correspondante aux incisives et aux canines ; la voûte palatine, plus développée dans le diamètre transversal, a moins d'étendue d'avant en arrière.

» La grandeur du trou palatin antérieur indiqueroit-elle un développement plus considérable du ganglion naso-palatin et un organe du goût plus parfait ?

» L'une de ces têtes, très irrégulière, offre dans les deux moitiés de la boîte crânienne une différence considérable. Ici l'aplatissement, au lieu d'être dans le sens du diamètre antéro-postérieur, est oblique de droite à gauche et d'arrière en avant. Le pariétal gauche est également fort aplati, ce qui diminue beaucoup la capacité du crâne de ce côté ; d'où il devoit résulter une grande inégalité dans les hémisphères cérébraux. Cette tête ressemble en cela à celle de Bichat, avec cette différence que la dépression postérieure se trouve du côté opposé.

» Une autre tête présente deux saillies osseuses dans le conduit auditif.

» Enfin une dernière, plus petite, semble avoir été celle d'une femme : la partie antérieure est moins large et moins relevée, l'occipital plus bombé à sa partie supérieure, et la portion écailleuse du temporal plus aplatie. C'étoit sans doute probablement une jeune femme, puisque les saillies osseuses sont peu prononcées, et qu'aucune suture n'est ossifiée.

» Après avoir fait connaître la constitution physique des Papous, nous allons esquisser rapidement les facultés morales et intellectuelles de ces peuples. Ils sont remarquables par leur circonspection, portée souvent jusqu'à la défiance ; ce qui est, d'après l'observation, une sorte d'instinct dans les hommes à demi-sauvages, comme chez la plupart des ani-

maux. Il faut ajouter que dans les Papous la défiance doit être souvent mise en jeu par les guerres que leur font les pirates de quelques îles environnantes, qui fondent sur eux à l'improviste et les emmènent en esclavage.

» Sans entrer ici dans de plus grands détails sur leurs coutumes, détails qui appartiennent plus spécialement à la partie historique du voyage, nous dirons seulement que lorsque dans un simple canot l'un de nous visita le village de Boni, tous les habitants s'enfuirent dans les bois avant même qu'il eût été possible de les apercevoir. C'est sans doute cet état d'alarme, presque habituel chez ces insulaires, qui leur a fait placer leurs maisons vis-à-vis de récifs dangereux dont seuls ils connoissent les passages, afin d'avoir le temps de se soustraire à leurs oppresseurs.

» Les Papous paroissent avoir des dispositions au vol. Cette inclination vicieuse est pour ainsi dire innée chez tous ces peuples, qui s'y livrent avec plus ou moins de ruse et de dextérité.

» Mais le caractère le plus marqué que présentent les Papous c'est l'instinct carnassier, assez prononcé pour qu'il en résulte le penchant au meurtre : affreux penchant auquel ces insulaires s'abandonnent avec fureur, et dont les ossements qui nous occupent sont probablement des témoignages. Le chef ou kimalaha de Gubé nous a assuré qu'il existoit des tribus anthropophages dans l'intérieur des îles des Papous. Cette assertion rappela à l'un de nous qu'en abordant l'île d'Ombai il avoit vu suspendue, dans la cabane d'un naturel, au village de Bitoka, une rangée d'os maxillaires. Dans cette île, où, étant en très petit nombre, nous courûmes les plus grands dangers, quelques Anglois avoient été tués et dévorés six mois auparavant par les féroces Ombaiens.

» La tendance à la superstition, comme chez d'autres peuples plus civilisés, n'est réellement qu'une exaltation des idées religieuses; et à ce sujet nous devons ici dire un mot du soin que ces peuples apportent à la construction de leurs tombeaux. Ce sont de petites cabanes où plusieurs personnes pourroient tenir dans une attitude inclinée. Le corps y repose dans une caisse qui le plus souvent renferme de petites idoles grossièrement sculptées, des bracelets, un peigne et des cheveux; quelquefois on n'y trouve rien; et peut-être alors ce sont de simples sarcophages élevés à la mémoire de ceux qui, ayant péri dans les combats, restèrent entre les mains des vainqueurs. D'autres fois une statue, placée sous un petit hangar, indique le lieu de l'inhumation; ou bien les dépouilles reposent sur des pieux, et sont recouvertes d'une pirogue renversée : monument symbolique qui, ainsi que le dit

un éloquent écrivain, *semble indiquer le naturel de la vie.*

» Les observations que nous avons faites sur les Papous sont favorables à la doctrine du docteur de leur justesse, nous ayant paru confirmée par un certain point par l'étude des mœurs des insulaires qui en font le sujet, semble contredire les paradoxes qui, s'indignant des vices de l'homme, ont inventé l'homme de la nature tel qu'il n'existe pas, et ont fait un être idéal et sublime pour lui prêter des attributs de puissance et de moyens de bonheur que la civilisation et les arts ne pourroient seules donner.

» Nous devons ajouter que les Papous, si susceptibles d'éducation, que leurs facultés intellectuelles ne demanderoient qu'à être étendues et développées pour leur faire tenir un rang distingué parmi les nombreuses variétés de l'humanité.

## § II. HABITANTS DU PORT-PRASLIN DE LA NOUVELLE-IRLANDE.

Jetons un coup d'œil sur l'ensemble du système de l'étudier la race qui l'habite.

Le *Port-Praslin* est situé à l'extrémité occidentale de la *Nouvelle-Irlande*, à l'ouest du cap Georges, par 4° 49' 48" de latitude S., et 152° 29" de longitude E. Ce nom lui fut donné par Bougainville en l'honneur d'un ministre de la marine qui ordonna le premier voyage autour du globe qu'avaient exécuté les Français. Vers la même époque Carteret, navigateur anglois, relâcha dans ce havre placé plus à l'ouest et appartenant à la même baie, qu'il nomma *anse aux Anglois*. Bougainville, en séjournant dans ce port, crut qu'il étoit parvenu au fond d'un golfe, et qu'il dépendoit de la *Nouvelle-Bretagne*, découverte par Dampier; mais Carteret, au contraire, ne craignit point de foncer au fond de ce prétendu golfe, qu'il trouva ouvert par un détroit assez long, et qu'il nomma *canal de Saint-Georges* en imposant le nom de *Nouvelle-Irlande* à la terre où le Port-Praslin se trouve, rade sûre et abritée. Pour atteindre ce port, deux passes servent aux vaisseaux, qui passent à droite ou à gauche l'*île Verte* de Bougainville, découverte par Latao par les naturels. Il est protégé par un petit cap, appelé *Tavaolai*; et la baie s'enfonce dans l'est au milieu des terres, sous le pied de la montagne de *Cambatore* qui porte le nom d'*Abataros*. Au nord s'avance la montagne d'*Embrambia*; de sorte que le Port-Praslin se trouve parfaitement abrité de toutes parts et par une ceinture de montagnes nommées *les montagnes de la mer étroite*. Il se continue dans sa portion nord, par un détroit de mer étroite, avec l'*anse aux Anglois* ou

ces deux havres ne formeroient qu'une vaste baie si l'île aux Marteaux ou Lambonne n'étoit posée entre eux. Cette dernière île peut avoir environ deux milles de longueur dans une direction O. N. O. au N. O., en présentant la forme grand fer à cheval, due à ce que sa partie méridionale est découpée par une vaste baie. Son extrémité occidentale, nommée *Lamassa* par les habitants, a dû jadis être couverte de cocotiers, à en juger par son nom.

Un canal qui sépare le *Port-Praslin* de l'anse anglaise a six milles marins : ce dernier est abrité par deux montagnes dont l'élévation paroît considérable, et qui par leurs pitons attirent sans cesse des nuages noirs et épais, de manière que, quand il fait temps superbe au *Port-Praslin*, la pluie tombe sur les sommets par torrents. Les arbres qui couvrent le point de la côte sont constamment, même au plus beaux jours, entourés d'abondantes vapeurs. Les Nègres papous qui habitent cette partie du monde paroissent nommer la Nouvelle-*Enlourou*; mais ils appellent sans nul doute la Nouvelle-Bretagne *Birare*, et sont dans un perpétuel d'hostilité avec ses habitants.

Le climat du *Port-Praslin* est sûr et commode : pendant la durée de notre séjour, y a été constamment unie comme une glace, et le vent du nord ne s'y faisoit jamais sentir. Des grains violents nous menèrent cependant une fois une légère rafale, les efforts, brisés contre le sommet des montagnes, descendoient sans force au fond de la baie, laquelle que puisse être d'ailleurs leur intensité, ne seroient jamais redoutables, parce que la montagne qui protège les rivages est régulière à son sommet, et n'est point déchirée par les ravins. Les vents régnants pendant notre relâche furent de l'équateur de l'E., de l'E. S. E., et du S. E.; nous souvent on éprouvoit un calme tel que la mer la plus légère sembloit immobile : en général, le vent ne se faisoit sentir que dans l'après-midi. Au *Port-Praslin*, dans ce port, est partout également profond, quoique mouillés très près de terre, nous avions pas moins de trente-trois brasses sur le fond de gros sables madréporiques mélangés à beaucoup de débris de coquilles.

La chaleur n'a pas été aussi considérable que nous pourrions le croire par notre position presque immédiatement à l'équateur. Les vastes forêts dont la Nouvelle-Bretagne est couverte en totalité, sans cesse rafraîchies par des pluies abondantes qui permettent une évaporation continuelle, résultent d'une chaleur qui rafraîchissent l'atmosphère. Ces forêts, en effet, retiennent dans leur intérieur une humidité défendue des rayons du soleil par des tapis de verdure : il en résulte une chaleur dont les effets sont moins sensibles sur le

corps que ceux de la chaleur âcre et sèche que l'on ressent dans les déserts d'Afrique, par exemple. Le médium du thermomètre à midi étoit de 20° 6', et dans la nuit il ne descendoit jamais plus bas que 25° 6'. La température de l'eau prise au milieu de la baie ne différoit de celle de l'air que d'un degré. L'hygromètre varia de 403 à 408°, et le baromètre se maintint à 28 pouces. Les orages se reproduisent avec une fréquence qui étonne; ils se forment en un clin d'œil, et se dissipent de même : les nuages les plus inférieurs sont les seuls qui donnent de la pluie sur le *Port-Praslin*; tous les autres sont attirés par les hautes montagnes des rivages ou de l'intérieur de l'île.

Les bords du havre qui nous occupe sont garnis de bancs madréporiques nombreux; ils sont interrompus devant les courants d'eau douce qui descendent du sommet des montagnes en formant des sortes de petites rivières. Pour que les embarcations puissent s'approcher de la terre, il faut les diriger dans ces canaux. En décrivant une de nos excursions sur le pourtour de la baie, nous donnerons à nos lecteurs une idée exacte et pittoresque des végétaux qui se pressent de toutes parts sur ce sol fécond, et des animaux qui y vivent. Les alentours du *Port-Praslin* sont donc bordés de coralligènes que la marée laisse presque à sec en se retirant, tandis que, à la haute mer, les eaux s'avancent sur les sables jusqu'au pied des arbres qui en forment la lisière. Dès qu'on débarque sur la grève, on observe une végétation tellement active et vigoureuse qu'on la voit envahir le littoral, et ne cesser que là où la mer lui dispute la possession du sol : d'énormes troncs d'arbres renversés encombrant les rivages; et leur vétusté, comme un terreau fertile, nourrit encore des colonies de plantes charnues qui s'en disputent les moindres parcelles. Cette végétation ne présente point d'éclaircie, elle couvre toute cette portion de l'île d'une seule forêt. Les arbres magnifiques qui la composent, les arbres qui les dominent, et une foule d'autres, se pressent et croissent avec vigueur. Des lianes de toutes sortes s'entortillent autour des troncs, grimpent jusqu'aux sommets des branches, et semblent avoir pour but de tendre des filets impénétrables. Parmi ces lianes il en est une dont les fleurs légumineuses d'un beau jaune flattent la vue, et dont les tiges volubiles se trouvent armées de crochets épineux qui déchirent impitoyablement le voyageur qui s'engage sans précaution sous leurs lacis. D'éclatants papillons se croissent en tous sens sous ces dômes de verdure; des coquilles terrestres variées en habitent le feuillage, et sur les branches se rencontre fréquemment le tupinambis noir ponctué de jaune. Des *Barringtonia* qui prennent un développement énorme, des *hibiscus* à feuilles de tilleul, des *keneo* (*guettarda spe-*

*ciosa*), et surtout des *scævola lobelia* de Vahl, croissent le pied dans l'eau, et paroissent avoir besoin, pour l'entretien de leur vie, d'une exposition toute maritime: il en est de même d'un très beau *pancratium* qu'on ne trouve que sur le rivage; ce végétal (*pancratium amboinense?*), remarquable par une hampe florale élevée que couronnent des corolles blanches à étamines purpurines, a de larges feuilles roides, charnues, dans les aisselles desquelles nous trouvâmes en abondance la coquille terrestre, type du genre scarabe, que M. de Blainville a décrite comme nouvelle en la nommant SCARABE DE LESSON, *scarabus Lessonii* (*Diet. Sc. nat.*, t. XLVIII, p. 52). Une cicindèle bleue à tête dorée voloit sur les branches, et annonçoit son passage par une odeur de rose fragrante qu'elle laissoit derrière elle. Çà et là s'élevoient les tiges droites des rotangs, si estimés en Europe pour faire des cannes, et sur la plupart des troncs d'arbres s'enlaçoient les tiges grimpautes des poivres cubèbes; le faux sagou (*cycas circinalis*), par ses stipes droits et son port de palmier, étoit alors chargé de fruits. Les Papous de la Nouvelle-Irlande les recherchent, et font avec sa moelle intérieure des pains analogues à ceux qu'ils retirent des vrais sagoutiers. Les plantes nourricières de ces profondes forêts se trouvent être le *laka*, si commun sur toutes les îles de la mer du Sud (*inocarpus edulis*); le *sohost*, qui est le *paya* des O-Taïtiens (*tacca pinnatifida*); le chou caralbe (*arum esculentum*). Les arcs (*areca oleracea*), dont nous abattîmes un grand nombre pour en obtenir le bourgeon terminal ou le chou, formoient des groupes épais dans certains emplacements en s'unissant aux tiges épineuses des *caryota urens*, des lataniers et des *pandanus*. On doit remarquer que les forêts équatoriales des Moluques, de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Irlande, caractérisées par les gigantesques proportions des arbres de toutes sortes qui les composent, ont très peu d'arbustes et de plantes herbacées. La chaleur solaire pénètre à peine sous l'épaisse et haute verdure qui couvre le sol, sans cesse humide, toujours ombragé, et où règne une fraîcheur qui fait place, aussitôt qu'on a franchi quelques espaces dénudés, à l'action d'une chaleur insupportable. La vapeur qui s'exhale du sol, lorsque le soleil monte, se condense en nuages au-dessus des arbres, et n'imité pas mal la fumée qui s'élèveroit de dessus un village. Toute l'épaisseur de ces vastes forêts vierges est jonchée de troncs énormes déracinés par leur mort naturelle, et couchés sur la terre qu'ils embarrassent, et à laquelle leur décomposition lente rend les principes qu'ils en retirent en se réduisant en humus. Sous leurs écorces crevassées se logent de froids reptiles: mais cependant la nature, qui aime à présenter le contraste de la vie et de la mort, voile encore ces traces de destruction en les couvrant de fougères

au feuillage découpé et grêle, d'épines parasites à corolles bizarres et vivement peintes lichens, et de bolets de formes et de couleurs diverses. De tous les végétaux arborescents il n'est sans contredit un de ceux qui attirèrent le plus notre attention. Sa taille à Taïti n'avoit rien d'ordinaire, tandis qu'à la Nouvelle-Irlande elle acquiert des proportions considérables, élevée à de grandes hauteurs, et envoi au loin ses racines, qui rampent à la surface du sol en prenant des parois minces et en même temps de plusieurs pieds, de manière à former des cabanes naturelles séparées par de légères colonnes et capables de contenir sept ou huit personnes. Tel est l'ensemble bien imparfait du paysage alentours du Port-Praslin. Par cette esquisse on doit penser quel effet imposant il produisit dans l'âme du voyageur européen. Le silence de ces lieux profonds et inhabités, où les Nègres indigènes ne se présentent qu'accidentellement, n'est rompu que par le bruissement des jeunes tiges d'arbres sous les pas de l'explorateur, par les rauques et discordants du lori vert, ou par le sifflement des élytres des grosses cigales. Tout cela, même du naturaliste le plus exclusif, est dirigé vers les collections, à un sentiment intime à des émotions profondes, à un plaisir de quelque chose de vague et de triste que rien ne peut rendre, et qu'aujourd'hui même nous ne nous pellerions point si nous n'en trouvions l'expression dans notre journal écrit sous l'inspiration des impressions du moment.

Les rivages du Port-Praslin sont parcourus par un grand nombre de sources qui descendent des montagnes placées autour du havre qu'elles arrosent. La plus remarquable, comme la plus abondante de ces sources, est celle que Bougainville a décrite dans sa relation, et que nous avons nommée *cascade de Bougainville*. Le marin français, qui la vit pendant la saison de l'hivernage, époque où le volume des eaux qui en descendoit étoit considérable, en parla dans ses termes (\*): « Nous avons tous été voir une cascade merveilleuse qui fournisoit les eaux du ruisseau du navire l'*Etoile*. L'art s'efforceroit en vain de produire dans le palais des rois ce que la nature a jeté dans un coin inhabité. Nous en admirâmes les groupes saillants, dont les gradations précipitées et régulières précipitent et diversifient la chute des eaux; nous suivions avec surprise tous ces groupes variés pour la figure, et qui forment cent cascades inégaux, où sont reçues les nappes de crues qui ont le pied dans les bassins mêmes: cette

(\* *Voyage autour du monde, de 1766 à 1771*, page 282 de l'édition in-4; Paris, 1771.

rieroit le plus g  
de notre relâch  
l'eau; car nous é  
du monde, et  
alloit recommen  
Bougainville sont à  
du Port-Praslin.  
s'élevant rapide  
dans une éléva  
pieds. L'eau s'es  
de la montagne  
impides et fraîche  
missement des feu  
qui tombent de t  
ou jettent en tr  
aux, très chargés  
face des roches q  
elles tombent en n  
calcaires groupées  
les strates sont f  
sans aucun doute  
et moulé sur le c  
Les pores de ces  
, sont remplis par  
l'eau tient en s  
principes salins n  
tique, cette cascade  
nous l'avons trou  
Kiddi à la Nouv  
de l'île de Fran  
des masses de v  
côté, y forment  
les feuillages les  
verses, les formes  
me de verdure, d  
cieux arcs, enla  
ent ces eaux frai  
milles fluviatiles (1  
papillons ornés d  
les riches oiseaux  
sont fournis, de  
sont très commu  
prêt est de temps  
en corbeau analog  
faire illusion à l'a  
le avoit déjà ind  
dans sa relation:  
de d'oiseau dont le  
ment d'un chien d  
trompé la première  
Lambonne, que  
arteaux parce qu  
èrent un grand n  
alors rares dans l

merite et le chiton.

riteroit le plus grand peintre. » Or, pendant la  
 de notre relâche, la source ne fournissoit que  
 l'eau; car nous étions à la fin de l'été de cette  
 du monde, et au moment où la saison des  
 alloit recommencer. Les chutes de la cascade  
 Bougainville sont à peu de distance du rivage, à  
 du Port-Praslin; elles sont formées par cinq  
 s'élevant rapidement les uns au-dessus des  
 dans une élévation d'environ trente à qua-  
 rante pieds. L'eau s'est creusé une ouverture à la  
 base de la montagne, et jaillit en nappes écuman-  
 tes limpides et fraîches, dont le murmure se mêle  
 au bruissement des feuilles, à la chute des vieux ar-  
 bres qui tombent de temps à autre et encombrant  
 le rivage, au jetten en travers des ponts chancelants.  
 Les eaux, très chargées de sels, ont comme ciselé  
 la surface des roches qu'elles baignent, et les strates  
 calcaires tombent en nappes sont bordées de stalac-  
 tites groupées d'une manière agréable. Le  
 sol des strates sont formés de chaux carbonatée,  
 sans aucun doute à des masses madréporiques  
 et moulé sur le noyau primitif un terrain ré-  
 gularisé. Les pores de ces coraux, depuis long-temps  
 secs, sont remplis par des cristaux plus blancs du  
 fait que l'eau tient en suspension, et que plusieurs  
 principes salins rendent purgatif. Comme site  
 pittoresque, cette cascade mérite de fixer l'attention;  
 nous l'avons trouvée bien inférieure à celle de  
 Kiddy à la Nouvelle-Zélande, et à la grande  
 cascade de l'île de France. Son plus grand charme  
 est dans les masses de végétaux qui se pressent de  
 tous côtés, y forment d'épais fourrés où se ma-  
 nifestent les feuillages les plus opposés, les teintes les  
 plus diverses, les formes ligneuses les plus variables;  
 on voit de verdure, dû à d'immenses figuiers, à  
 des vieux aracs, enlacés de tiges volubiles, re-  
 couverts de ces eaux fraîches et limpides peuplées  
 de moules fluviales (!), de crevettes, et embellies  
 de papillons ornés qui éclosent sur leurs bords,  
 et les riches oiseaux qui viennent s'y désaltérer.  
 Les mouches fourmis, dont la morsure est doulou-  
 reuse, sont très communes en ce lieu; et le calme  
 qui règne est de temps à autre interrompu par lo  
 bruit d'un corbeau analogue à notre corneille, et qui  
 fait illusion l'aboiement d'un chien. Bou-  
 gainville avoit déjà indiqué cette particularité en  
 dans sa relation: « Nous y remarquâmes une  
 espèce d'oiseau dont le cri ressemble si fort à l'a-  
 boiement d'un chien qu'il n'y a personne qui n'y  
 soit trompé la première fois qu'on l'entend. »  
 L'île de Lambonne, que Bougainville a nommée *île*  
*de la Carole* parce que les gens de son équipage  
 ont aperçu un grand nombre de ces coquilles bi-  
 valves, alors rares dans les collections, est prodigie

de productions naturelles remarquables. Nous y  
 cherchâmes, toutefois infructueusement, ces testa-  
 ces, dont nous ne vîmes aucun débris. Une anse con-  
 sidérable entame la partie boréale de cette île, et se  
 termine sur le rivage par des grèves sablonneuses  
 déclinées et par des bancs de coralligènes. Jamais  
 nous n'avions vu de points aussi riches en zoophytes;  
 ils pulluloient dans cet espace resserré, abrité des  
 vagues du large qui déchirent et mettent à nu les  
 rochers de la côte méridionale, où s'arrêtaient leurs  
 efforts. Ces plateaux de coraux sont au contraire re-  
 couverts d'une petite masse d'eau dont la surface est  
 toujours paisible, et réchauffée par l'influence di-  
 recte du soleil. La lumière, pénétrait avec force sous  
 cette couche, y fait développer un luxe de vie que  
 nous n'avions encore observé nulle part: aussi nous  
 arriva-t-il fréquemment de passer des heures en-  
 tières en ces lieux, ayant de l'eau jusqu'à moitié des  
 cuisses, pour y dessiner des zoophytes et saisir  
 leur éclat fugace, leur forme, qui sans cette pré-  
 caution eussent échappé à notre étude. Dans la  
 suite de cet ouvrage nous aurons occasion de dé-  
 crire les rares et curieuses espèces que nous recuei-  
 lîmes en ce lieu, et il nous suffira de dire ici que nos  
 collections et nos dessins s'accrurent considéra-  
 blement en éponges, en actinies, en zoanthes, en ascidies,  
 etc. Des serpules ou tuyaux de mer, dont les  
 animaux à tentacules étoient d'un azur doré, bril-  
 lent de teintes vraiment fantastiques, étoient en-  
 trelacés au milieu des coraux, et le zoophyte sortoit  
 de son tube pour s'épanouir comme une belle fleur,  
 et s'y cachoit avec vivacité au contraire lorsque l'eau,  
 agitée par quelque mouvement lointain, lui donnoit,  
 par ses ondulations même légères, la conscience  
 d'un danger quelconque. Des holothuries, des étoiles  
 de mer à six rayons droits et linéaires, l'*Asterias*  
*discoides*, le fongie avec ses larges polypes en ven-  
 touses, une actinie verte à tentacules rouges, une  
 actinie du pourpre le plus vif, des *Aplidium*, cou-  
 vroient cette partie de la baie. Sur le rivage, attachées  
 aux troncs couchés des arbres abattus par vétusté,  
 adhéroient de larges huîtres minces très délicates.  
 De nombreux fragments de nautilus (*Nautilus pom-*  
*pliius*) jonchoient les sables des grèves, et attes-  
 toient que ce céphalopode doit être très abondant à  
 certaine profondeur. A ces objets se joignirent des  
 cônes, des porcelaines, des trochus, etc.

La végétation de l'île Lambonne s'étend dans la  
 plus grande partie de la côte jusqu'à la mer; partout  
 elle est d'une rare beauté. Les cycas s'y montrent  
 en plus grande abondance que partout ailleurs. Son  
 pourtour entier étoit festonné par des guirlandes de  
 lianes suspendues de branche en branche, d'entre  
 lesquelles sortoient des arbres à pain sauvages. Des  
 frégates noires voloient à de grandes hauteurs, et  
 sur le bord de la mer se présentoit fréquemment un

merle et le chiton.



assez gros martin-pêcheur à tête blanche (*alcedo albicilla*). Sur la côte occidentale, assez élevée, mais coupée par une ravine au fond de laquelle coule une petite rivière d'eau douce, nous trouvâmes des débris des repas que les naturels y avoient faits; et un ajoupa temporaire, consistant en quelques feuilles de cocotier jetées négligemment sur des branches fichées dans le sol, avoit servi à abriter la cuisine de ces Nègres, qui visitent, à ce qu'il parolt, de temps à autre, leurs districts maritimes, afin d'y recueillir des vivres. Des tas de gros coquillages épars auprès du foyer, nommé *pal* dans la langue du pays, témoignent de leur appétit. Près de là nous remarquâmes un *calophyllum inophyllum* dont le tronc avoit pris un développement monstrueux. Cet arbre en effet étoit couché sur le sol, et donnoit naissance, par la partie supérieure du tronc, à une douzaine de branches toutes plus grosses que nos plus forts chênes de France et ayant plusieurs brasses de circonférence: qu'on juge par suite des dimensions du tronc principal! Des orchidées magnifiques, de grandes et fraîches fougères, couvroient l'écorce, et se mêloient au vert gai et lustré qu'on sait être propre à ce beau végétal et contrastoient avec ses fleurs blanches disposées en grappes. Les vaquois, les inocarpes, les *Barringtonia*, divers palmiers étoient d'ailleurs les arbres les plus communs sur ce point de la Nouvelle-Irlande. La partie méridionale de l'île Lambonne ne ressemble guère à sa partie boréale. Baignée par la haute mer dont les vagues viennent se briser sur les rochers qui la bordent, cette côte, haute et accore, est déchirée et crevassée. Souvent la mer s'engouffre dans des cavernes qu'elle s'est formées par le choc impétueux de ses bouleversements; et comme ces crevasses profondes sont parfois ouvertes à leur sommet par des sortes de soupiraux étroits, il en résulte que la vague heurtée par une puissance immense contre la barrière qui reçoit le choc, s'élève en gerbe par l'issue supérieure, et se disperse dans l'air en pluie que les vents emportent. Sur ces rocs sans cesse minés, s'avancent, pour en voiler les injures, des plantes rampantes, des faisceaux de feuillage, et souvent s'en élèvent les branches tombantes et comme filamenteuses du filao ou casuarina indien. Une ceinture de coraux protégée toutefois ces rocs, et semble former un ouvrage avancé destiné à protéger le corps de la place. Nulle coupure n'y existe pour donner passage aux embarcations. Revenons au Port-Praslin. La côte orientale, bordée aussi par un large plateau de récifs, desséchée à marée basse, mérite toute l'attention d'un naturaliste. On y trouve un bon nombre de poissons; de ceux qu'on doit appeler saxatiles, et qui, tous gracieux à l'œil, appartiennent aux genres chétodon, alutères, balistes, etc. L'astérie à six rayons bleus ou *cicindone* des naturels, les gros cas-

ques ou *sazanmak*, le bémittier tridacne ou *helles* et *marenoa*, des lépas, des halotides, des productions marines les plus abondantes, murénophiles et des scorpenes se tenoient cachés dans les pierres; et deux de nos matelots, blessés par les aiguillons de ces dernières, éprouvèrent des douleurs qui furent assez long-temps à se dissiper. Le point de la côte est le seul où nous reconnûmes muscadiers sauvages (*myristica mas* de Rumphéus). Les *Tournefortia* à feuilles satinées, des euphorbes entourés de pothos, des ketmies à feuilles de tilleul, des tecks (*TECTONA grandis*), des *caryota* brûlés, des *ixora*, des orangers, formoient les masses principales des fourrés. Partout on rencontre les arbres assez solides de deux araignées (*araneus aculeatus* et *spinosa*) déjà mentionnées par M. de Labillardière et toutes deux remarquables par la magnificence de leur coloration variée de pourpre, d'azur et de blanc. Aux troncs des arbres pendoient d'énormes masses spongieuses et celluluses, bâtis sans nul doute par une espèce de termites ou fourmi blanche. Lorsqu'on étoit nuit commençoit à couvrir de ses voiles la mer entière, dans les soirées calmes et sereines, on vit des milliers de vers tuisants, que les naturels nomment *halote*, sortoient de l'épaisseur des bois, lançant de petits faisceaux de lumière qui se croisoient dans tous les sens, et dont les lueurs exproiroient par rallumer de nouveau et de nouveau s'éteindre. À ces détails doivent se borner nos tableaux de ce site lointain et sans analogie avec les nôtres. Quel que soit encore le nombre des observations que nous faut passer sous silence, nous ne devons pas nous arrêter à des peintures pleines de charmes, nos souvenirs, mais qui doivent faire place à un compte rendu plus austère de nos recherches.

Une île vaste comme la Nouvelle-Irlande ne peut nourrir sans doute plusieurs espèces de grands animaux, et quelques uns de ceux qu'on trouve dans les Moluques et la Nouvelle-Guinée. Mais les détails des voyages de mer ne permettent pas que d'effleurer quelques points du littoral, et de visiter des endroits toujours pauvres en créatures nouvelles. Nous n'y vîmes point le babi-russa, bien que nous ne puissions douter qu'il y existe, car les naturels nous l'affirmèrent; et ce qui est plus positif, nous en apportèrent les dents canines, si remarquables par leur forme caractéristique. Les chiens que les Papous élèvent en domesticité sous le nom de *bouré* appartiennent à la race de Siam; et dans tous les cas ils ne nous parurent pas y être étrangers. L'animal indigène le plus commun est le porc blanc ou *kapoune*, que les naturels estiment beaucoup cause de la délicatesse de sa chair. Un végétable est le seul chéiroptère qui s'offrit à nos regards; mais jamais nous n'y rencontrâmes de roussettes, et que ces animaux aient des espèces répandues

ces terres en  
de dire qu  
aucoup de  
la Nouvell  
apous du P  
et ce nom a l  
manon de la  
tentent du v  
emps des rap  
avec les sy  
elles y sont c  
es appartienn  
ces familles  
ées. La pon  
e, ne diffère  
mais, par une  
ble si l'on ne  
oit son origin  
des langues, l  
le nom de cr  
D'un autre côté  
vires européen  
are écarlate; le  
ranque; le pe  
duques (?); la  
grand nombre  
eurs espèces  
les alentours  
ous citerons le  
ica, L.), la c  
oy et GAIM., 2  
o (*rolu-ba pu*  
e par nous dat  
la belle figure  
d; car nous t  
escription: La  
élangé à une te  
rouge vif; le d  
doré brillant  
e; les rémige  
tarses sont d  
le arrondie qu  
chair de cette  
tude de se perc  
es plus élevés  
poco par les na  
tacus lori, L.,  
quet grand-lor  
grandis, L.). C  
en Europe, car  
ndant en ce mo  
inspecteur gén  
n possède à Pari  
du vivant.  
acus sinensis, E

les terres environnantes. Nous avons déjà eu de dire que les chiens nommés *jou-l* tiennent beaucoup de l'espèce répandue chez les habitants de la Nouvelle-Hollande.

Les papous du Port-Praslin appellent les oiseaux de ce nom à la plus grande ressemblance avec *manou* de la langue océanienne. Les espèces qui habitent du voisinage de l'équateur, mais en temps des rapports de création de la Nouvelle-Hollande avec les systèmes d'iles papoues et moluques y sont en effet nombreuses et variées, et les appartient en même temps à quelques-unes de ces familles précieuses si recherchées dans les îles. La poule domestique, commensale de l'homme, ne diffère point de la race de nos basses-terres, mais, par une singularité qui seroit fort remarquable si l'on ne pensoit que le nom de cet oiseau n'est point son origine à un son euphonique dans la langue des langues, les Nègres du Port-Praslin lui ont donné le nom de *coq*, mot qu'ils articulent nettement. D'un autre côté l'auroient-ils reçu de quelques-uns des Européens? Les loris (<sup>1</sup>), ces perroquets à gorge écarlate; les gros loris papous (<sup>2</sup>), dont la gorge est d'un rouge vif; le perroquet vert à plumes lustrées (le *parrot*); la peruche de Latham, étoient très communs en grand nombre dans nos classes habituelles. Parmi les espèces du riche genre des *columba* nous citerons le pigeon de Nicobar (*columba nicobariensis*, L.), la colombe Pinon (*columba pinon*, GAIM., *Zool.*, pl. 28), la colombe de Java (*colomba puella*, N.). La colombe Pinon, qui est par nous dans son pays natal, diffère un peu de la belle figure donnée par MM. Quoy et Gaimard; car nous trouvons dans notre Journal la description: La tête et le cou sont d'un gris blanchâtre; le bec est d'un rouge vif; le dessus des ailes et du dos est d'un rouge doré brillant de quelques reflets de cuivre; les rémiges et les rectrices sont d'un vert foncé; les tarsi sont d'un rouge vif, ainsi qu'une partie de la mandibule inférieure. Le bec est d'un rouge ardent qui surmonte le demi-bec supérieur. Le chair de cette espèce est savoureuse, et elle est très estimée de se percher sur les sommets des rochers les plus élevés. Un corbeau à duvet blanc, nommé *corvus* par les naturels, dont le plumage est

*corvus lori*, L., enl., 168; Levaill., pl. 122

le grand-lori (Levaill., pl. 126, 127 et 128; *corvus grandis*, L.). Cette espèce est très rarement en Europe, car elle vit difficilement en captivité. Pendant en ce moment (octobre 1828) M. K. l'inspecteur général du service de santé de la Nouvelle-Hollande possède à Parla depuis assez long-temps un individu du vivant.

*corvus sinensis*, L., enl., 514; Levaill., p. 132.

entièrement noir, ne paroit pas différer de l'espèce de la Nouvelle-Galles du Sud que MM. Vigors et Horsfield ont nommée, par rapport à son analogie avec la corneille d'Europe, *corvus coronoides* (<sup>1</sup>). Sur ces rivages étoit assez commun l'aigle océanique (*falco oceanica*, TEMM., pl. col. 49). Deux espèces du genre *cuculus* habitoient les bois; l'une à plumage d'un vert uniforme, et l'autre inédite, que nous avons figurée sous le nom de *coucal atralbin* (*centropus ateralbus*).

Parmi les oiseaux les plus communs nous citerons les suivants: Trois espèces de martins pêcheurs, l'*alcedo albicilla* à plumage sur le corps couleur d'aigle marine, à tête et cou entièrement blancs; l'*alcedo ispada*, var. *moluccana*; l'*alcyon cinerascens* de M. Swanson, nommé *hou-kiou* par les insulaires: cette dernière espèce a environ six pouces de longueur. La tête et le dos sont d'un vert brun, et les ailes et la queue seules ont une teinte d'aigle marine. Un collier fauve entoure le cou, et le ventre et la gorge sont de cette dernière couleur, devenue plus vive et légèrement pointillée de brun. L'extrémité des rémiges et des rectrices est brune; la moitié de la mandibule inférieure est blanche, l'iris noirâtre, et les pieds sont rouges. Des drongos, des stourmes (*lamprolaima metallurus*, TEMM., pl. 260) qui vivent en troupes, et dont l'iris a l'éclat du rubis; des hirondelles, un souf-manga à gorge bronzée, nommé *sic-sic* (<sup>2</sup>), des gobe-mouches nouveaux (<sup>3</sup>), un échenilleur (<sup>4</sup>), quelques chevaliers gris, des frégates, etc.

Nous décrirons toutefois trois espèces d'après nos notes manuscrites, dont les individus ont été perdus lorsque notre collègue M. Garnot fit naufrage au cap de Bonne-Espérance en revenant en France après nous avoir quittés au Port-Jackson. Ce sont les gobe-mouches suivants: Le *tenourikine*, long de six pouces, à plumage complètement noir lustré avec des reflets verts métalliques, le bec plombé, les tarsi noirs, et l'iris d'un jaune pâle, le *rouquine*, ayant de longueur totale sept pouces, le dessus du corps, les ailes et la gorge noirs, le ventre blanc, un sourcil de cette dernière couleur sur l'œil, enfin à bec et tarsi bruns. La troisième espèce, dont il nous reste à parler, appartient au genre *drongo* (*edolius*, CUV.; *cicurus*, VIELLOT).

(<sup>1</sup>) *Trans. soc. Lin.; Lond.*, t. XV, p. 261.

(<sup>2</sup>) Ce souf-manga est olivâtre, excepté la gorge, qui est d'un noir d'acier brun, et le ventre, jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui est d'un jaune pur.

(<sup>3</sup>) *Muscicapa chrysomela*, N.; *pipitaloumé* des naturels.

(<sup>4</sup>) Figuré dans notre atlas, pl. 12, sous le nom de *PIK GRÏKHE KAROU* (*lanius karu*); mais que nous avons reconnu être un *ceblepyris* auquel nous consacrerons le nom trivial et indigène de *karu*.

Cet oiseau a la queue fourchue comme celle du *forficatus*, et de longueur totale environ dix pouces. Le dessus du corps est en entier d'un gris cendré plus foncé sur les ailes, tandis que cette teinte est beaucoup plus claire et d'une nuance plus douce sur le ventre; le bec et les pieds sont noirs, et l'iris est noirâtre. Nous l'appellerons *edolius comice*, du nom qu'il porte dans son pays natal, à moins qu'il ne soit, ce dont nous doutons, qu'une variété de l'*edolius cintracrus* ou *chenta* de Java, décrit par le docteur Horsfield.

Les reptiles trouvent au Port-Praslin toutes les circonstances les plus favorables pour leur multiplication paisible : chaleur et abondance d'eau sont les deux premières grandes conditions de leur existence. Aussi, bien que nous n'en ayons point vu, les navigateurs qui nous précédèrent sur cette partie du monde y indiquent des calmans : or, comme le crocodile bicaréné n'est pas rare à la Nouvelle-Guinée, on ne doit pas un seul instant douter que ce ne soit la même espèce. En revanche nous nous y procurâmes plusieurs sortes de lacertains, et notamment le lézard de pandang des Amboinois, ou *gcko* à bandes (*lacerta vittata*, Gm.), très bien figuré par M. Brongniart dans le *Bulletin des Sciences* (!), quelques ophidiens, et des tortues. Les habitants nomment ces dernières *poules*, recherchent leur chair, et font des hameçons pour la pêche avec leur écaille.

Les poissons comptent une grande variété d'espèces dans cette baie, et toutes rivalisent en éclat. Ce seroit nous entraîner trop loin que de les citer; mais il est probable que plus tard nous aurons occasion de revenir sur ce sujet. Nous ne passerons pas sous silence toutefois le requin à ailerons noirs (*squalus melanopterus*, Quoy et GAIMARD) qui est multiplié d'une manière étonnante, ni le bienné sauteur de Commerson, sorte de poisson amphibie qui s'élève sur les vagues, gravit les rochers, s'y promène pour attraper les petits insectes dont il se nourrit, et, courant avec assez de rapidité sur le sable des grèves, imite à faire illusion les allures d'un scinque. Enfin ce qu'il y a de plus singulier dans les mœurs de ce poisson c'est de le voir nager indifféremment dans l'eau des petites rivières qui se perdent dans le Port-Praslin, se plonger dans la mer ou en sortir pour gravir sur les branches de quelques arbrisseaux maritimes. Ses yeux placés verticalement sur le sommet de la tête, ses nageoires jugulaires soudées et à rayons solides, sa couleur gris de lin linolé, font de ce périophthalme un être fort curieux.

Les crustacés se composent de langoustes, de cancers variés, de grapses peints, de palémons, de

crevettes, d'un pagure et d'un ocy-pode qui se trouvent dans des terriers dans les bois. Les insectes y sont très variés et nombreux, et les papillons les plus communs et les plus éclatants s'y trouvent en grand nombre. Parmi les coléoptères nous citerons la cicadelle à odeur de rose, type d'un nouveau genre, qui se tient sur les feuilles; le *gnoma*, qui ne quitte jamais les écorces; un bupreste doré, et un très grand scarabée bicorne. On y rencontre plusieurs papillons, l'un filiforme et vert, et l'autre très grand, mais corselet très dur et hérissé de piquants. C'est un insecte dont parle Bougainville lorsqu'il dit, p. 100 : « Il est long comme le doigt, cuirassé sur le dos, et il a six pattes, des pointes saillantes sur les jambes » et une queue fort longue. » Quant à la mouche mentionnée par ce navigateur, et si commode à Amboine et aux Séchelles, nous n'en eûmes aucune connaissance. Les scorpions et les scolopendres, ainsi que plusieurs fourmis très grosses et de diverses espèces ne doivent pas être oubliés.

Les coquilles les plus répandues sont des trochus, des cônes, des casques, de très grands *trochus*, la veuve et la peau de serpent, des tridacnes, le pope, des porcelaines, des ovules œufs, des bords sinueux, l'autre aplatie et mince, des halotides, des murex, des hultres, des bords sinueux, l'autre aplatie et mince, des limaces, etc. Le scarabe ne quitte point l'atmosphère marine, et se tient sous la mousse ou dans les rochers humides d'un *pancratium*; un petit hélice et une hélice noire inédite habitent les feuilles des arbres; une onchidie est très commune sur les rochers de la pointe *Tavua-lai*; elle est ovale, de couleur jaunâtre, avec des taches brunes. Les eaux douces se trouvent une espèce du genre *la melanisa setosa* de M. Gray (*Zool. Journ.* p. 233, pl. VIII, fig. 6, 7 et 8), une nérite épaisse et la nérite fluviale à lèvres rouges. Relativement à cette dernière espèce, nous ne pouvons nous taire sous silence un fait très singulier de son organisation. Les individus les plus développés, au lieu de vivre dans les eaux douces, où les fixent les algues, leur économie, se trouvoient répandus, au commencement de la durée complète de notre séjour à Nouvelle-Irlande, à de grandes distances du littoral, dans les forêts, à plus d'une demi-lieue de la ruisseau. Cette particularité de rencontrer la nérite dans pas cette coquille fluviale attachée aux feuilles des arbres, et surtout à celles des *pandanus*, nous a fait renverser les idées reçues; et nous ne concevions encore comment elle peut gravir sur les troncs, atteindre les plus légers rameaux, à cause de son opercule calcaire très solide. Quant à sa respiration, elle se continue par la précaution qu'a ce mollusque de réserver dans sa coquille et sous son opercule qui ferme hermétiquement une provision d'eau qu'il renouvelle peut-être chaque matin.

(\*) Et dans les *Mis. de Shaw*, t. II, fol. 89.

des feuilles des vaquois ou de quelques autres plantes dont le feuillage enroulé reçoit les va-

qui sont condensées pendant la nuit.

de relâches nous ont été aussi favorables enrichir nos collections d'une quantité innom-

de zoophytes. Les holothuries, les zoanthes,

les *salpa*, les méduses, nous offrirent

nombreuses espèces. C'est au milieu de la rade

us primes par un temps calme un acalèphe

, de forme pyramidale, long de deux pou-

composé de pièces articulées à facettes taillées

du cristal, se désarticulant avec une extrême

, ayant son centre traversé par des cordons

d'un beau rouge et disposés en ganglions

de distances en distance. Cet animal, qui a

des rapports avec celui nommé *polytome* par

Quoy et Gaimard, sera pour nous le type du

*plethosoma*. Par la même raison nous pass-

silence les nombreuses espèces de madré-

d'éponges, d'*alcyonium*, de vers à tuyaux, le

re musicale, et les disques des fongies, dont

raïcles des lamelles sont occupés par le po-

laté en larges et innombrables ventouses de

de marron clair, etc., etc.

peuples qui vivent sur la vaste Ile connue

nom de *Nouvelle-Irlande* par les Européens,

elles à plusieurs races répandues sur les terres

inantes, appartiennent à la grande famille des

. Ces tribus noires n'avaient point encore

rites par les navigateurs, et tous les faits dont

posera leur histoire dans ce chapitre seront

ment neufs pour la science.

ment neufs pour la science.

grand nombre de jeunes gens la douceur et le ve-

louté qui la caractérisent; mais la majeure partie

de la population se trouve affectée de cette lépre qui

ronge un si grand nombre de peuples dans la mer

du Sud, et qui fait tomber l'épiderme par écailles

furfuracées.

Tous les hommes de race noire, dans quelque

partie du monde qu'on les observe, semblent mé-

connaître les habitudes d'une modeste pudeur;

une complète nudité est pour eux l'état de nature;

ils n'ont jamais cherché à voiler à tous les yeux des

organes peu faits pour être montrés au grand jour.

Les Nouveaux-Irlandois ne s'épilent point; et quel-

ques vieillards étoient remarquables par l'épaisse

villosité répandue sur leurs membres; ils ignorent

le procédé de la circoncision.

La dignité la plus froide respire sur le visage des

hommes âgés; leurs traits calmes et serens sont

empreints d'une impassibilité qui est l'épanage des

sens engourdis par les ans, tandis que la jeunesse

est chez ces peuples, comme partout ailleurs, caracté-

risée par une turbulence d'action et par une vive

mobilité d'esprit. En étudiant toutefois les physiono-

mies des Nouveaux-Irlandois, on pénètre aisément

les passions qui viennent s'y réfléchir; et à côté de

la fausseté des regards perfides de quelques uns con-

trastoient la défiance et le soupçon de certains, la

bonhomie et la confiance de quelques autres. Chez

ces hommes la galeté et l'enjouement ne paroissent

être le partage que d'un bien petit nombre; leur

vie s'écoule à tendre des embûches à leurs ennemis

ou à se préserver de leurs pièges, et un état d'hosti-

lité perpétuelle en marque le cours.

Les Nouveaux-Irlandois, soit par mode, soit pour

désigner les castes, conservent leurs cheveux et leur

barbe, ou se rasent avec des coquilles. Cependant

nous remarquâmes que tous les vieillards, dont la

barbe onduleuse descendoit sur la poitrine, paroiss-

soient jouir parmi leurs compatriotes de l'influence

dévolue au pouvoir. Tous indistinctement se cou-

vrent la tête d'huile, ou la saupoudrent avec des

poussières de chaux ou d'ocre: et ce grossier cosmé-

tique n'ôte pas mal une peinture rouge dont se-

roit imprégnée chaque mèche de cheveux. Cet or-

nement malpropre et bizarre contribue à donner à

ces Nègres un aspect extraordinaire et sauvage, et

c'est bien pis encore lorsqu'ils ont consacré quel-

ques instants à leur toilette et couvert leur visage

des fards qui sont pour eux l'idéal de la beauté. A

ce sujet nous entrerons dans quelques détails; car

l'homme le moins civilisé est, aussi bien que celui

qui prétend exclusivement à ce titre, livré à l'empire

des goûts les plus extravagants et les plus ridicules;

et pourrions-nous sourire à la vue d'un Nouvel-

Irlandois barbouillé d'huile et de poussière rouge

quand on rencontre, au centre de la civilisation et

à chaque pas, des chevelures ébouriffées et couvertes de poussière de farine? Ain-i la chevelure des hommes qui nous occupent, tombant en toit sur les épaules, est poudrée avec de la chaux ou de l'ocre. La barbe ne reçoit point cette parure, et seulement on la taille brin par brin sur les côtés de la figure avec des valves tranchantes de coquilles, de manière à ne laisser en place qu'une très grosse touffe sous le menton : mais il paroît que l'opération d'abattre ces poils est longue et douloureuse; car la plupart des naturels qui vinrent visiter notre vaisseau se soumièrent sans répugnance à l'épreuve douloureuse que leur firent endurer nos matelots, qui se faisoient un malin plaisir de les raser avec de vieux couteaux. A ces soins généraux ne se borne point la toilette des Nouveaux-Irlandois; il en est encore d'autres qui occupent leurs loisirs, et auxquels ils consacrent avec satisfaction de longs moments : au premier rang on doit citer leur coutume de peindre les joues, le front, le bout du nez, le menton, et même les épaules, la poitrine ou le ventre, avec de l'ocre délayé dans de l'huile de coco. Sur ce fard d'un rouge sanguin ils ajoutent, dans certaines circonstances, des raies blanches de chaux de corail. Le tatouage leur est inconnu, ou du moins nous n'en avons vu que des linéaments légers et peu distincts chez quelques individus; mais ils se percent la cloison et même les ailes du nez, pour y accrocher des ornements singuliers de formes très variables, qui impriment à leur physionomie, naturellement repoussante et laide, un caractère hideux et féroce. Un bâtonnet en os ou en bois traverse les parois des narines : celles-ci reçoivent des dents d'animaux ou des touffes de plumes, et jusqu'à des chapelets de dents de phalanger. Ils imaginèrent de loger en cet endroit les aiguilles, les épingle et les hameçons qu'on leur donna à bord de notre corvette; et ces instruments piquants ressembloient à des chevaux de frise destinés à protéger leur face noire. Les lobes des oreilles sont aussi troués de manière qu'on puisse y passer des rouleaux de cuir; et c'est aussi en ce lieu qu'ils placent, ainsi que le font les Carolins, les couteaux, les ciseaux, et les autres instruments de fer qu'ils obtiennent des navigateurs.

Uniquement soumis à l'empire des besoins physiques, les Nouveaux-Irlandois ont reçu, dans la plénitude de leurs fonctions des sens, un perfectionnement d'idées instinctives qu'on retrouve chez tous les hommes dont les besoins sont restreints aux premières nécessités de la vie. Leurs sensations intellectuelles sont chaque jour, à chaque instant, tendues vers les moyens de calmer la faim du moment, de se garantir des atteintes des bêtes féroces, ou de s'abriter des intempéries du climat. De là sont nées les perfections de la vision, de l'odorat, de l'audition;

de là découlent cette justesse de coup d'œil pour atteindre avec un harpon le poisson qui nage, cette habitude de découvrir l'oiseau le plus petit dans un milieu d'un épais feuillage, cette prestesse pour vivre un morne escarpé. Sous ce rapport les Nouveaux-Irlandois ne le cèdent à aucune autre peuplade pour construire et manœuvrer une pirogue, à faire une longue zagala en bois dur, ou jeter des pierres avec des frondes.

Parmi les hommes qui vinrent temporairement se fixer sur les rivages du Port-Praslin pendant leur séjour, nous remarquâmes un grand nombre de naturels; et tout autorisé à penser que la vie, en ces vastes désirs qui en usent la trame, seroit sous ce ciel pendant une longue suite d'années, la guerre et ses ravages ne venoient en trouble à ce temps à autre la monotonie. L'homme est si naturellement porté à la destruction, et la guerre est si naturellement de l'essence de son organisation, qu'on ne peut que que les haines ne sont jamais plus vives, plus acharnées, que lorsqu'elles s'élèvent entre deux tribus d'une même origine. Ainsi les Nouveaux-Irlandois diffèrent point des habitants de la Nouvelle-Hollande qui sont des tribus issues de la même famille; pendant la haine qui les divise est telle que celle de *Biare* (nom indigène de la Nouvelle-Hollande de Dampier), prononcé devant un naturel du Port-Praslin, suffit pour faire naître la colère la plus violente et lui faire vomir dans sa langue des imprecations qui, à en juger par la violence des mouvements qu'elles provoquent, doivent être d'une très grande énergie. Nous serions assez tenté de penser que les Nouveaux-Irlandois sont cannibales : nous sommes cependant sur cette grave inculpation que nous sommes à l'égard de ces peuples, trop bruts pour satisfaire le désir immodéré de vengeance, converti en religion par les superstitions les plus barbares; d'ailleurs plus répandu qu'on ne le pense chez plusieurs peuples de l'Océanie ou de la Polynésie, les armes des naturels du Port-Praslin sont le plus ordinairement ornées d'os humains entiers, et de d'humérus. Des trophées si hideux nous donnoient à penser que ces peuples, trop bruts pour traiter leurs prisonniers, les massacroient au combat, et se partageoient leurs débris pour perpétuer la mémoire de leur mort la vengeance qu'ils en avoient tirée. Nous employâmes les précautions les plus délicates pour lever nos doutes sur cette affligeante circonstance; et plusieurs naturels confirmèrent nos soupçons, nous prouvant par des gestes expressifs de leur douleur, et leur procuroient des muscles palpitants à la vue, tandis que d'autres, au contraire inquiétés et mécontents à cette question, n'y répondirent point, et se hâtèrent de quitter le vaisseau. Nous ne leur ferons point l'honneur de supposer que ce soit à des idées de remon-

sacré à en cet  
tément inconnu  
leur fit entre  
analogues aux  
prisonniers, et  
remises.  
ans le nombre d  
emment, et avec  
l'igence, nous n  
s formes, sans être  
cette maigreur qu  
nègres, et leurs  
Un seul, c'étoit u  
risées par un cou  
cesos s'étoit parfai  
formant. Nous n  
le traces d'éléph  
es énormes si com  
e la lèpre et les c  
uniformité, et ce  
requentes leurs h  
été intéressant  
chirurgical ou sur  
quelque grossière  
gence ne s'éleva j  
estions à ce sujet  
oyons donnée po  
demandes : ils s  
es alot, et la lèpre  
s supposer s'ils  
par quelques mo  
par des remèdes  
rlande tous les  
égoutante de l'é  
elle dévore un p  
la manière la plu  
hommes, quels q  
appréciés que vos  
de habitués avec  
es habitudes dor  
ni jour, et perme  
n. Malheureusem  
quels sont les l  
aveaux-Irlandois  
et ce que nous  
ions superficielle  
ns une course ha  
résidence des ha  
ans le Port-Pras  
vage; mais, un qu  
ils, ils ont un in  
navigateur n'avo  
tribus. Voici le ré  
lle dans les m  
iqué :

sacriété en cet instant : ce sentiment leur est  
ment inconnu. Il est plus probable que la  
leur fit entrevoir que nos habitudes devoient  
analogues aux leurs ; que peut-être nous leur  
vions par trahison le sort qu'ils font subir à  
prisonniers, et que nos ouvertures en étoient  
rémissives.

ans le nombre des naturels que nous visitons  
ement, et avec lesquels nous vivions en bonne  
gence, nous n'en vimes point de contrefaits.  
s formes, sans être arrêtées avec grâce, n'avoient  
cette maigreur que présentent plusieurs autres  
nègres, et leurs membres étoient agiles et dis-  
Un seul, c'étoit un vieillard, avoit eu les jam-  
risées par un coup de casse-tête ; mais la sou-  
ses s'étoit parfaitement consolidée, quoiqu'en  
formant. Nous n'avons point à signaler parmi  
le traces d'éléphantiasis, ni de ces hydro-sar-  
es énormes si communs à O-Taïti : mais en re-  
le la lèpre et les cicatrices sur la peau en détrui-  
uniformité, et ces dernières attestent combien  
réquentes leurs hostilités avec d'autres tribus.

été intéressant d'approfondir leurs idées sur  
chirurgical ou sur les pratiques de leur médecine  
quelque grossières qu'elles soient ; mais leur  
gence ne s'éleva jamais à vouloir comprendre  
questions à ce sujet, quelque peine que nous  
oyons donnée pour leur faire apprécier le sens  
demandes : ils se bornèrent à nous nommer  
es *alot*, et la lèpre *limnimole*, sans que nous  
us supposer s'ils cherchent à se garantir de  
par quelques moyens prophylactiques ou s'en  
par des remèdes. La lèpre atteint à la Nou-  
rlande tous les âges, cause une desquama-  
égoutante de l'épiderme, et occasionne chez  
elle dévore un prurit qui paroît les tourmen-  
la manière la plus cruelle.

hommes, quels qu'ils soient, ne peuvent bien  
appréciés que vus dans leur intérieur. Leurs  
s habituels avec leur famille et l'ensemble  
s habitudes domestiques les peignent sous  
un jour, et permettent de les juger par com-  
p. Malheureusement nous ignorons complé-  
quels sont les liens de famille qui unissent  
aveux-Irlandois à leurs épouses et à leurs  
s et ce que nous en savons se réduit à des  
ions superficielles faites par M. de Blossen-  
ns une course hasardeuse au village de Leu-  
résidence des habitants qui pendant notre  
ans le Port-Praslin étoient venus camper  
vage : mais, quelque incomplets que soient  
ils, ils ont un intérêt d'autant plus piquant  
navigateur n'avoit même esquissé l'histoire  
tribus. Voici le résumé du voyage de M. de  
lle dans les mêmes termes qu'il nous l'a  
niqué :

« Une première tentative m'avoit conduit de l'autre côté des montagnes qui entourent le Port-Praslin, en suivant un sentier d'un difficile accès, tracé par les sauvages. J'étois descendu sur une plage, de laquelle on pouvoit reconnoître la position du village à la fumée qui s'élevoit au-dessus d'un terrain bas et boisé qui séparoit deux vastes baies. Un large bras de mer empêchoit d'y parvenir sans le secours d'une pirogue, et le chemin par terre étoit impraticable. Le 19 je quittai la corvette, accompagné de Williams Taylor : la conduite des naturels lors de leur première visite régla la nôtre, et nous n'emportâmes aucune arme ; les cadeaux dont nous nous chargeâmes étoient soigneusement cachés. Après avoir rapidement franchi la montagne nous arrivâmes sur la grève, où la vue de deux pirogues et de quelques naturels me donna l'espoir de réussir. Cependant, lorsque les plus âgés connurent notre projet, ils refusèrent de le seconder : une hache que je leur donnai les fit changer de résolution ; ils délibérèrent entre eux, et nous firent promettre que nous ne voudrions ni voir leurs femmes ni passer la nuit dans le village. Enfin quelques petits présents et l'assurance d'en recevoir de plus grands lorsqu'ils viendroient à bord dissuadèrent tous les scrupules. Une pirogue fut lancée, et nous partîmes avec quatre sauvages.

» La baie que nous traversâmes a quatre milles de large ; elle est ouverte à tous les vents de la partie de l'est. L'île *Ciroa* et le rocher *Lountasse* se voient à l'entrée ; mais ils ne peuvent fournir aucun abri. D'étroites plages de sable sont interrompues par des collines escarpées qui tombent perpendiculairement à la mer, et qui interdisent toute communication par terre entre les divers points de la baie, dont le fond est divisé en deux parties par le morne *Tacana*, à la gauche duquel on voit plusieurs cases habitées à certaines époques de l'année. En arrivant près de l'isthme nous découvrimus que la plage sablonneuse qui le borde étoit défendue dans l'est par un récif de corail. Ce fut vers cet endroit que la pirogue fut dirigée ; elle se tint au large pendant qu'un naturel, qui s'étoit jeté à la mer, alloit, comme ambassadeur, demander si on vouloit nous recevoir. Ce messager revint bientôt ; il fit un signe favorable, et en un instant nous fîmes sur le rivage. La pirogue étoit à peine échouée que plusieurs naturels se réunirent autour de nous. Ceux qui ne nous avoient pas encore vus satisfaisoient leur curiosité en examinant nos habits, tandis que nos anciennes connoissances nous donnoient des marques d'amitié. Mon attention étoit principalement captivée par un grotesque personnage (le danseur ou la danse se nomme *louklouk*) qui au moment de notre arrivée s'étoit élané sur la grève, qu'il parcouroit en dansant. Son habillement ridicule consistoit en une

énorme ceinture de feuilles de *vacoua* (1) de neuf pieds de circonférence, qui prenoit à la poitrine et tomboit au milieu des cuisses; par-dessus s'élevait une pyramide quadrangulaire; par-derrrière elle étoit couverte de feuilles, et par-devant elle étoit fermée par un réseau noir orné de figures blanches. La tête du sauvage étoit cachée sous cet affublement; un de ses bras sortoit du milieu des feuilles, et étoit armé d'une zagala. Un second danseur se joignit au premier; ils s'approchèrent de moi, et je pus les examiner et les dessiner à loisir.

» Cependant on ne nous permettoit pas encore d'avancer, et ce ne fut qu'après dix minutes d'attente que nous ne rencontrâmes plus d'opposition; mais on nous fit encore arrêter à quelque distance dans un lieu dégarni d'arbres, qui avoit l'air d'une place; on y remarquoit un hangar de pêche, une petite plantation de taro bien entretenue et entourée d'une haie, enfin plusieurs habillements pareils à ceux de nos danseurs, placés sur des piquets. Une trentaine de naturels réunis en cet endroit nous firent asseoir auprès d'eux. On nous apporta des racines de taro et de l'eau dans un bambou: cette eau, que j'avois demandée, étoit légèrement saumâtre; je cherchai inutilement à savoir si on pouvoit en avoir de meilleure. Deux hommes d'un âge mûr ne tardèrent pas à nous joindre: à l'autorité dont ils jouissoient, à la protection qu'ils parurent nous accorder en se tenant toujours près de nous, je jugeai qu'ils étoient chefs du village; mais rien d'ailleurs ne servoit à les faire distinguer, et je ne pus pas savoir quel titre ils portoient. Williams ayant réussi à faire comprendre que j'étois officier, ils témoignèrent une grande joie, et tous les sauvages firent des cris d'acclamation. Au bout d'un quart d'heure il nous fut encore permis d'avancer; nous arrivâmes par un chemin détourné sur une plage de sable qui appartient à une vaste baie. De là nous aperçûmes le village de Leukiliki, s'élevant sur une colline qui forme le côté oriental de la rade; les habitations étoient à moitié cachées par les arbres qui les entouraient.

» Les chefs nous conduisirent d'abord à la maison des *idoles*, bâtie à environ cent pieds au-dessus de la mer; c'est un bâtiment de trente-six pieds de longueur, de dix-huit de hauteur, et de onze de largeur.

(1) Cet usage est entièrement semblable à celui usité dans le royaume de Wooll.

« En approchant de Cunda-Barra nous vîmes accroché à un poteau hors des murs de la ville, un vêtement fait d'écorces d'arbres coupées par filaments et arrangées de manière à couvrir un homme, espèce de loup-garou appelé *numbo-jumbo*. » (*Journal des Voyages*, cah. 82, p. 216; *Analyse du Voyage dans l'Afrique occidentale*, du major Gray et du médecin Dochart, 1825, 1 vol. in-8°.)

Cette espèce de pagode, ouverte à une de ses extrémités, est divisée en deux parties par un plan établi à l'endroit où la couverture vient aboutir; une muraille de trois pieds de haut, construite des planches peintes qui ferment le bas de l'édifice. Sur ce plancher sont posées les idoles: la première placée à l'entrée, est une statue d'homme, de six pieds de hauteur, grossièrement sculptée, peinte en blanc, en noir et en rouge, et ayant un visage énorme; à sa droite on voit un grand poisson, sa gauche une figure informe qu'on peut prendre pour celle d'un chien. De chaque côté sont posés cinq autres dieux qui représentent des têtes humaines d'un pied de hauteur, dont on a peine à distinguer les traits. Au fond on voit une quatorzième idole d'une plus grande dimension; elle est peinte en rouge; ses yeux sont formés par des morceaux de nacre; à côté est attaché un ornement en bois, tement découpé; les naturels le nomment *praghan*, et lui témoignent beaucoup de respect. Ce n'est cependant qu'une décoration qu'ils placent à l'avant de leurs pirogues; cette pièce précède la voile. On descend dans la partie inférieure par deux grandes ouvertures; j'y suivis un des chefs, rien de remarquable ne s'offrit à ma vue; deux *tam* sont suspendus dans l'intérieur de la pagode, ainsi que quelques fruits. Ces dieux de bois ont des offrandes, et un couteau me fut demandé au nom de la grande idole. Je n'avois garde de refuser, et j'ajoutai à mon présent une médaille que je fis attacher au cou du grand dieu. J'espère qu'elle sera sacrée, on pourra l'y voir dans beaucoup d'années. Ce fut en vain que je cherchai à obtenir des renseignements sur la religion de ces insulaires; ils ne savent quel est leur degré de superstition, et ne font des sacrifices humains. Je ne vis aucun dieu qui pût le faire présumer; toutes les idoles sont distinctement le nom de *bakoni*.

» Entourés d'hommes et d'enfants qui nous entourèrent, nous n'avions pas encore vu de femmes, pas même de petites filles. Je commençai à deviner pourquoi on nous avoit fait attendre sur le rivage; nous débarquâmes sur l'isthme, et pour aller visiter je me dirigeai vers les cases; on ne nous suivit pas, les chefs nous suivirent partout; mais nous ne nous essayâmes-nous de regarder à travers les cases qui servent de portes, elles étoient toutes jointes, et pas le moindre jour ne pénétrait dans l'intérieur. Il ne me fut permis d'entrer que dans la seule maison; je n'y vis qu'un feu allumé sur des planches larges et épaisses qui servaient de bancs; la visite avoit valu aux femmes une réclusion bien pénible; j'ose dire que la jalousie des hommes paroissoit bien cruelle, et que leur curiosité n'étoit pas de beaucoup la nôtre. Les vieillards étoient chargés de réprimer cette curiosité, et de nous empêcher de nous approcher des femmes; nous nous enfonçâmes dans les cases, et nous vîmes les chefs de famille nous mener hors du village.

imes qu'un seul dans la foule. Les précautions  
conneuses des habitants de la Nouvelle-Irlande,  
nous nous gardâmes prudemment de heurter  
réjugés, paroîtront moins ridicules et seront  
naturellement expliquées si on les attribue plu-  
sées préceptes de religion qu'à des principes de  
de et de jalousie. Parmi les jeunes femmes, je  
ois pas étonné que quelques unes eussent de  
raits; car j'ai vu beaucoup de jeunes enfants  
voient des figures vraiment européennes, et  
peau avoit une teinte assez claire.

Le village étant bâti sur une colline, partout où  
on a voulu construire une case, on a élevé le terrain  
sur lequel il formât une plate-forme unie qu'on a sou-  
levée par un mur de pierre : c'est ainsi que chaque  
habitation est placée sur un plateau isolé, entouré  
de palmiers et de plantes utiles par leurs fruits, ou  
utilisées par leurs fleurs brillantes. La propreté  
et l'ordre qui règne à l'extérieur seroit honte aux  
Européens, si négligents sur cet article. Le toit, de  
forme de vaquois, arrondi aux extrémités et tom-  
bant jusqu'à terre, compose la hutte entière, qui a  
ordinairement vingt-trois pieds de longueur, onze  
pieds de largeur. L'ouverture, qui sert  
d'entrée, a trois pieds de haut; elle est pratiquée à  
un des bouts ou à l'extrémité d'un des longs côtés.  
Les regards à pirogue ne diffèrent des maisons qu'en  
ce qu'ils sont ouverts aux deux bouts, ayant une  
toiture de toit avancée. Le village de Leukiliki se  
compose d'environ vingt-cinq huttes : si le nombre  
de maisons n'est pas inférieur à celui des femmes,  
la population doit être de deux cents âmes, et dans  
ce cas l'estimation le nombre des enfants doit entrer  
en considération. Cette petite peuplade se nourrit princi-  
palement de poissons et de racines de taro. Je n'ai  
jamais vu des habitations que peu de bananiers; et  
ce n'est pas sans raison; cependant on nous ap-  
prêta plusieurs noix fraîches pour nous désaltérer.  
Le village dans laquelle se trouve le village offre un  
abri pour les bâtiments; étant près de la  
mer, il est environné de terre de toutes parts; la  
partie plus nord et celle du village sont nord-  
sud-ouest. La partie ouest est bornée par  
des basses et boisées, et je suis porté à croire  
qu'elles sont séparées des hautes montagnes de l'in-  
terieur par un lac ou par des marais. Au-dessus de  
la partie nord j'ai vu s'élever de la fumée; les natu-  
rels nous ont fait entendre qu'il s'y trouvoit un village,  
et qu'ils prononçoient en même temps le mot *fane*.  
Ces habitations sont privées d'un grand avantage, si elle  
ne sont pas de bonne eau; mais on s'y procure fa-  
cilement des rafraichissements.

Comme nous étions engagés à partir lorsque le so-  
leil commençoit à baisser; fidèles à notre parole,  
nous suivîmes les chefs qui nous entraînoient in-  
stantanément hors du village, et nous allâmes nous

embarquer dans la même pirogue qui nous avoit  
conduits. Les danseurs ne manquèrent pas à notre  
départ de remplir leur ridicule office, et les naturels  
se retirèrent pour délivrer leurs femmes, tandis  
qu'un des chefs nous accompagna dans l'espérance  
de recevoir le prix de son bienveillant accueil. Nous  
gravîmes la montagne avec les naturels qui nous  
avoient suivis; mais au moment d'arriver ils nous  
quittèrent, et retournèrent chez eux avec une troupe  
de leurs compagnons qui avoient passé la journée au  
Port-Praslin. Nous avons employé six heures dans  
cette excursion, quoique nous n'en eussions pu passer  
qu'une au milieu des habitations des Nouveaux-  
Irlandois. La manière généreuse dont nous ont traités  
ces naturels lorsque abandonnés à leur merci ils  
pouvoient impunément nous dépouiller, leur ma-  
nière de vivre, leur propreté recherchée dans leurs  
demeures, serviront à prouver, je l'espère, que ces  
insulaires sont beaucoup moins éloignés des premiers  
degrés de la civilisation qu'on ne l'avoit cru jusqu'à  
présent; mais ce qui retardera leurs progrès c'est  
qu'ils fuiront toujours toute société intime avec les  
Européens. »

Ce récit est tout ce que nous savons des coutumes  
fondamentales des Nouveaux-Irlandois : le lecteur  
suppléera aux conjectures que nous pourrions en  
tirer par les siennes; car notre rôle doit se borner  
à la simple mention des faits et à leur citation en  
historien jaloux de ne point les grossir par des com-  
mentaires. Seulement nous joindrons à ce tableau  
un aperçu des habitudes domestiques que le séjour  
de ces Papouas sur les rivages du Port-Praslin nous  
a permis de recueillir dans nos relations habituelles  
au milieu d'eux.

Le premier art que l'on doit examiner chez tous  
les peuples, quelle que soit leur civilisation, est  
celui de la cuisine. Manger glotonnement est sans  
doute le premier besoin de la vie; mais soumettre  
ses aliments à des préparations diverses annonce un  
raffinement qui ne peut naître que sous l'influence  
de l'aisance et d'une position au milieu d'un sol pro-  
ductif : sous ce rapport les Nouveaux-Irlandois nous  
parurent n'avoir pas fait de grands progrès, et le feu  
est chez eux l'agent universel dont ils réclament le  
secours, soit pour torrifier sur des charbons leurs  
aliments, soit pour réchauffer les sables des rivages  
sur lesquels ils dorment pendant la nuit, ou enfin  
pour chasser les insectes et se garantir de leurs mor-  
sures. Ils se servent, pour allumer leurs brasiers,  
de deux morceaux de bois qu'ils frottent vivement,  
et dont s'échappent des étincelles qu'ils recueillent  
sur de la paille desséchée. Par ce procédé simple ils  
peuvent, quelque part qu'ils se trouvent, préparer  
leurs repas, allumer instantanément ces grands feux  
qui séchent leurs membres des averse pluviales  
auxquelles ils sont exposés. Ces naturels redoutent



la profonde humidité qui règne dans les forêts ; et lorsqu'ils viennent camper sur un point quelconque du rivage, ils en choisissent constamment la partie nue et sablonneuse, se placent en rond de manière à entourer le feu qu'ils ont soigneusement entretenu au milieu du cercle, et font en sorte de placer à côté de chaque individu des masses de charbons ardents destinées à les réchauffer pendant le sommeil et à les protéger contre la fraîcheur des nuits. Ces Nègres, ainsi couchés pêle-mêle sur le sable échauffé, paroissoient éprouver la plus vive jouissance à s'étendre dans tous les sens pour ne rien perdre de la chaleur que leur envoient les divers foyers qu'ils ont préparés. Il nous arriva fréquemment de les visiter au milieu de la nuit sans que jamais nous ayons surpris la tribu entière plongée dans le sommeil. Il paroît que, pour éviter les surprises, ils ont la précaution de placer à l'entour de leurs campements des vedettes qui à la moindre apparence de danger donnent l'alarme, et qui ont aussi pour fonction d'entretenir les feux allumés.

Les Nouveaux-Irlandois mangent à chaque instant du jour ; et quel que soit l'animal qui leur tombe sous la main, il est aussitôt jeté sur des charbons ardents, rôti et dévoré ; jamais ils ne se donnent la peine de dépouiller un quadrupède ou de plumer un oiseau, et ils en savourent jusqu'aux intestins. Les insectes les plus dégoûtants et les reptiles les plus hideux ne leur causent aucun dégoût, et nous les avons vus souvent manger de gros lézards qui étoient à peine grillés. Lorsque les habitants quittent leurs villages ils n'emportent point de provisions avec eux ; ils se reposent pour trouver des vivres dans leurs voyages sur les récifs qui se découvrent à marée basse. Là, en effet, ils pêchent aisément tout le poisson qu'ils peuvent désirer, et à cette ressource principale s'adjoignent une infinité de gros coquillages, surtout des poulpes et des bécitiers, enfin des tortues marines, des crabes, nommés *koukiavass*, et de très grosses langoustes. Mais pendant que des naturels explorent ainsi les vastes bancs de récifs qui bordent toutes ces côtes, quelques autres s'avancent dans l'intérieur des forêts, et y recueillent les productions végétales nombreuses qu'une nature riche et libérale y jeta à profusion. Au premier rang des fruits que leur maturité faisoit rechercher à l'époque de notre séjour, nous mentionnerons la châtaigne d'inocarpe, dont le goût et la saveur ont la plus grande analogie avec les marrons d'Europe ; ce fruit nommé *lala* est tellement abondant qu'il jonche parfois le sol ; les Papouas le mangent rôti ainsi que la pomme du faux palmier nommé *eycas*. L'abondance des vivres et la quantité que ces insulaires en consomment nous ont souvent étonnés. Nous n'avons jamais, en effet, assisté à un de leurs repas sans que nous n'ayons vu disparaître des masses

énormes de viande, de mollusques, ou de poisson. leur grand régal est de manger ces derniers. Parfois, pour cuire leurs aliments, ils creusent un trou très profond dans le sable ; ils le tapissent de feuilles fraîchement cueillies, et y déposent des chairs au milieu de pierres échauffées. Les animaux dont ils se régalaient ne sont pas nombreux ; ils vivent que très peu de cochons, et parmi les quadrupèdes sauvages les couscous sont les seuls qui paroissent servir à leurs festins. La cuisson qui pouille point ces derniers d'une odeur fétide et expansive qui pendant leur vie donne la consistance de leur voisinage bien long-temps avant qu'on les entrevoie : cette chair est cependant bien capable d'exciter la convoitise par sa blancheur et ses qualités apparentes ; mais c'est en vain que nous essayâmes à différentes fois d'en goûter : l'odeur ne perd jamais soulevé l'estomac le plus robuste le plus affamé. Quelques naturels nous firent entendre qu'ils ne dédaignoient point de manger des chiens ; ce goût n'a rien d'extraordinaire chez les peuples, car il est assez universellement répandu sur toutes les terres de l'Océanie. Le chou plante de la famille des aroïdes, si précieuse par ses qualités nutritives, croît dans tous les marais et est vivement apprécié dans la Nouvelle-Irlande aussi bien que dans les îles de la Société. Le cocotier qui nous frappa sur cette grande île, située à une faible distance de l'équateur, est la rareté des noix qui croissent sur les rivages ; au petit nombre de noix de cocos que ces tribus nous apportent comme objet d'échange, et à la valeur qu'ils exigeoient en retour, nous dûmes penser que ce excellent fruit étoit restreint dans son usage. Le cocotier étoit considéré comme une substance nutritive tant plus précieuse qu'elle étoit moins abondante. Pas un seul cocotier n'existe aux alentours de Praslin ; et toutes les noix que les habitants nous apportèrent étoient sèches : ils nomment le fruit en entier *lamass*, la coque ligneuse *larime*, et l'émulsif *kaourou*. Mais, si les cocos sont rares, ils possèdent en retour des *ounes* (bananes), des *ignames*, des *ios* (cannes à sucre), et des fruits à pain sauvages : l'eau pure soulevée est leur unique boisson.

Le repos, c'est-à-dire ce *far niente* qui nous fait reposer sur le sol ses membres engourdis, n'est pas être pour les Nouveaux-Irlandois la réalité que nous entendons par ce mot. Nous les visitâmes à toutes les heures de la nuit, et de la nuit, nous passâmes des journées au milieu d'eux, dans le but d'étudier leurs mœurs et leurs habitudes les plus apparentes, et presque toujours nous les vîmes savourer avec une sorte de volupté le repos si voisin de celui d'une brute. Cent fois nous trouvâmes les vieillards nonchalamment étendus près d'un foyer à demi éteint, restant dans

les jamb  
sur la poitr  
mais suivan  
tous nos r  
peuples aime  
énergique  
qu'il corrod  
volente aux  
de la bouche  
à tous les au  
is que par le  
n s'étendoit  
partie des île  
sons données  
sont loin d  
e simplement  
parmi tant d  
Les Nouveau  
ils qui mâche  
arurent ne pa  
uisque aucun  
Sous le nom  
stances d'une  
rigent pour d  
l'une saveur l  
ons avoir trouv  
s est la chaux  
tion des madré  
dans un fru  
w, dont la sur  
breux dessins.  
nte, est produ  
de *melodinus* s  
dans un autre  
arec et des fe  
nt de chaux ava  
qu'ils nommen  
du poivrier est  
poque.  
ustrie des trib  
riée. Des hom  
ne pas sentir  
vêtir, n'ont pas  
es étoffes ; et to  
é il en est aus  
s aux commod  
lectuelles : car  
egres se trouve  
reste de l'espè  
instinct les a  
oyens d'attaqu  
gé vers les coll  
e plus redout  
mbellir. Dans n  
veaux-Irlandoi  
vivement coloré

les jambes l'une sur l'autre et les mains sur la poitrine dans l'immobilité la plus permanente suivant de la prunelle avec une vive et tous nos mouvements et toutes nos actions. Les peuples aiment passionnément le bétel : ce siac énergique noircit profondément l'émail des qu'il corrode, et donne une couleur rouge molle aux membranes qui tapissent l'intérieur de la bouche. Cet usage, complètement inconnu à tous les autres Océaniens, n'a pu leur être communiqué que par les Malais à l'époque où leur navigation s'étendoit dans toutes les mers qui baignent une partie des îles polynésiennes et océaniques. Les observations données par Péron sur l'utilité de cette substance sont loin d'être exactes, et nul doute qu'il ne soit simplement attribuer l'introduction de son usage parmi tant de peuples à la fantaisie et à la curiosité. Les Nouveaux-Irlandois d'un certain âge sont ceux qui mâchent le bétel ; car les jeunes gens n'ont pas encore joui de la prérogative d'en mâcher aucun n'en avoit encore mis dans sa bouche. Sous le nom de *bétel* on désigne un mélange de résines et d'une grande quantité dont les principes sont tirés pour donner naissance à un produit d'une saveur légèrement enivrante, que nous ne pouvons avoir trouvée fort agréable. La base de ce produit est la chaux appelée *emban*, obtenue par la calcination des madrépores, et que les naturels rendent dans un fruit à épiderme rouge nommé *betel*, dont la surface est souvent enjolivée par de beaux dessins. Ce fruit, de la grosseur d'une noix, est produit par une plante grimpante appelée *melodinus scandens* par M. de La Billardière. Dans un autre petit vase ils conservent des noix de coco et des feuilles de poivrier, qu'ils sautent de chaux avant de s'en servir. La noix d'orecille qu'ils nomment *boual*, et le fruit vert ou la noix du poivrier est ce qu'ils connoissent sous le nom de *poque*.

L'industrie des tribus qui nous occupent n'est que médiocre. Des hommes qui vont nus, et qui peuvent ne pas sentir la nécessité du moindre voile pour se couvrir, n'ont pas dû s'occuper des moyens de fabriquer des étoffes ; et tous leurs besoins étant de pure nécessité il en est aussi résulté cette absence d'arts relatifs aux commodités de la vie et aux jouissances intellectuelles : car, sous ce rapport, toutes les tribus se trouvent être plus ou moins en arrière de l'espèce humaine. Mais en revanche l'instinct les a portées à se créer de nombreux moyens d'attaque et de défense, et leur goût dirigé vers les colifichets les plus bizarres pour se rendre plus redoutables un jour de combat ou pour embellir. Dans nos relations journalières avec les Nouveaux-Irlandois ils sollicitèrent quelques bijoux et objets d'ivoire, et de verroteries : ce n'étoit

jamais pour s'en servir à l'ordinaire, mais probablement dans le but d'en orner leurs idoles. Les seuls tissus qu'ils savent fabriquer consistent en feuilles de *pandanus* cousues de manière à former des sortes de capuchons destinés à protéger la tête et le dos des grandes averses. Ces moyens protecteurs sont la première ébauche des choses étoffées que nous retrouverons chez les habitants de la Nouvelle-Guinée. Les seuls perfectionnements dignes d'être cités comme produits par une imagination créatrice se trouvent être les idoles grossièrement sculptées déposées dans leurs temples, et les ornements divers faits pour la plus grande partie avec des plumes de couleurs vives, et destinées à parer leur chevelure ou leur ceinture un jour de combat. Leurs embarcations, quoique bien inférieures à celles des Mongols-Pélagiens, annoncent toutefois des idées assez avancées sur l'architecture nautique, bien qu'ils paroissent complètement ignorer l'art de les manœuvrer avec des voiles.

Pendant notre séjour dans la belle baie nommée *Port-Praslin*, nous vîmes jusqu'à cinquante guerriers à la fois, paroissant obéir à des vieillards, portant comme marque distinctive leurs cheveux longs, ainsi que la barbe. Ils nous cachèrent soigneusement leurs femmes, ce qui semble attester qu'à leurs idées païennes se mêlent quelques traditions musulmanes qu'ils auront puisées dans leurs relations avec les Malais. Ils nous firent entendre d'ailleurs qu'ils jouissoient de la prérogative d'avoir plusieurs épouses ; mais leur conversation nous prouva aussi qu'ils pouvoient aussi loin que possible les inquiétudes d'une humeur jalouse.

La guerre, ou plutôt cet instinct vague de destruction, apanage de la barbarie profonde comme de la civilisation raffinée, semble être chez les Nouveaux-Irlandois un état habituel entre eux et les insulaires voisins. Aussi, à en juger par la nature de leurs armes et le nombre qu'ils en possèdent, il est facile de se convaincre qu'ils donnent tous leurs soins à les rendre dangereuses et multipliées. Mais aux armes offensives et défensives ils joignent des plaques de nacre destinées à signaler la valeur des guerriers, des colliers, des plumes, etc., signes évidents d'une sorte de chevalerie : tant les hommes, quels qu'ils soient, ont de tendance à s'enorgueillir des bagatelles qui flattent leur vanité ! Au premier rang nous signalerons avec quelques détails leurs instruments de destruction. Le plus meurtrier d'entre eux est le casse-tête ou *silla* : c'est une longue massue en bois très dur, rouge, ornée de dents enfilées à sa poignée, et précieusement ciselée à son extrémité vulnérante. Après cet assommoir vient la *zagaie*, sorte de longue pique effilée et pointue également faite avec un bois rouge très dur, que les naturels lancent avec une grande vigueur, après l'avoir

brandie l'espace de quelques secondes. Pour paroître plus formidables en jetant cette javeline, ils se mettent dans la bouche des touffes de fibres entortillées qui imitent grossièrement des moustaches épaisses et volumineuses. Ils paroissent ignorer l'usage de l'arc et des flèches, car jamais nous n'en vîmes dans leurs mains. Il n'en est pas de même des frondes en fibres de palmier, avec lesquelles ils lancent les pierres dont leurs embarcations sont toujours munies, et qui semblent être un de leurs puissants moyens d'agression. Comme arme défensive ils emploient le bouclier, auquel ils donnent une forme oblongue, convexe, rétrécie au centre, et dont la surface est enjolivée de coquillages enchâssés dans le bois.

Les ornements en usage chez les Nègres du Port-Praslin sont nombreux et variés, bien qu'ils nes'en décorent qu'en certaines circonstances. Ainsi des panaches de toutes couleurs, des aigrettes de soies de sanglier, des plaques de nacre, des hausse-cols, des colliers de dents, des chapelets de coquilles, sont leurs bijoux les plus ordinaires. Souvent ils enfoncent dans les ailes du nez, percées à cet effet, jusqu'à des pincées de langouste. Ils passent à l'entour du bras des bracelets en paille tressée et de couleur, ou en matière calcaire d'une extrême blancheur. On sait qu'ils forment ces derniers ornements avec la base des grosses coquilles du genre cône, et qu'ils les travaillent en les usant par le frottement avec le plus grand soin. Ils se percent aussi les lobes des oreilles pour y passer des morceaux de bois, des écailles de tortue roulées, ou des dents de poisson.

Le chant est sans contredit le premier son que vibra le gosier d'un être animé, et même l'homme avant qu'il eût pu l'accentuer de manière à en créer la voix parlée. Or de la musique vocale à la musique instrumentale il n'y a qu'un pas : aussi voyons-nous toutes les races nègres, adonnées avec passion à la danse et à la musique, être on ne peut plus sensibles, lorsqu'elles sont dans l'esclavage, aux airs qui leur rappellent leur patrie. Les peuples civilisés séquestrés dans les contrées montagneuses conservent intact ce goût pour les traditions de leurs pères et pour les chants qui dès l'enfance, en résonnant à leurs oreilles, se sont à jamais identifiés avec toutes les lois de leur organisation de position. Les Papous du Port-Praslin sont beaucoup plus avancés sous ce rapport que les peuples mongols-pélagiens et océaniens. Au premier rang des instruments nous citerons le *tamtam*, qu'ils placent dans leurs temples dans le but sans doute de réunir par ses sons bruyants les tribus aux cérémonies de leur fétichisme grossier, ou bien de leur servir d'appel lors des alertes brusques dans lesquelles leur vie agitée s'écoule. Ces *tamtam* ont deux pieds environ de longueur totale ; ils se composent d'un tube creux étran-

glé au milieu, disposé de manière à simuler des cônes réunis par leurs sommets. Ce cylindre est tiré d'un morceau de bois léger peint en lustré, et garni de divers ornements en écailles crustées dans son épaisseur. Une seule extrémité recouverte par une peau de lézard solidement due et fixée sur le pourtour. Mais une des particularités les plus intéressantes peut-être est de trouver chez les naturels l'usage du srynx ou de Pan : cet instrument ne diffère absolument de notre qu'en ce qu'il présente parfois six ou sept tuyaux au lieu de sept ; il est fabriqué avec des roseaux soigneusement accolés et percés sur les bords. Un de nos amis, très bon musicien, le baron Feisthamel, a bien voulu nous adresser une note fort intéressante sur la portée de la flûte de Pan que nous lui avons remise (1). La

(1) Les ancêtres avoient deux sortes de flûtes, la simple et la srynx, ou flûte de Pan.

Platon en parle dans son *Voyage en Égypte* ; mais il ne mentionne pas l'usage de ce instrument, qui n'est mentionné que dans l'*Illiade*.

Ces instruments furent bannis dans le premier temple d'Apollon par les prêtres, à cause de la dévotion de ce dieu avec Morsyas ; ils furent ensuite plus haut degré de faveur. Leur étude entroit dans le calcul des hommes illustres du temps. Périclès de Thèbes le célèbre Antégnidès pour enseigner la flûte à son neveu Alcibiade.

Les Thébains surpassèrent sur cet instrument les peuples de la Grèce. Dion Chrysostôme dit qu'il vit une statue de Mercure sur la vieille place de Thèbes sur laquelle on lisait cette inscription : *La Grèce claré que Thèbes a remporté le prix sur la flûte*.

Comme tout concourt à prouver que les instruments accompagnent les voix à l'unisson, et que l'harmonie proprement dite n'étoit connue des Grecs, les cordes des lyres et harpes tendues de manière à produire autant de sons qu'il en entroit dans leur système de chant ; et qu'au lieu que les flûtes n'avoient également qu'un système de sons très borné. Au fur et à mesure que le système des sons s'étendit, les instruments suivirent l'accroissement ; et la flûte, qui n'avoit d'abord que quatre ou cinq notes, en eût bientôt jusqu'à sept. Il est à remarquer que l'assemblage des notes, qui dans le *mode de musique*, étoient toujours mineurs, les auteurs anciens sont d'accord sur ce point, et même bien curieux d'observer qu'aujourd'hui on n'entend pas un seul des cris des différents marchands qui courent les rues de la capitale ou d'autres villes, qui ne soit un mode majeur, mais bien un mineur. La raison en peut en donner, c'est que l'homme naturel a beaucoup plus de facilité à attaquer la tierce mineure que celle majeure.

La srynx de la Nouvelle-Irlande présente un mélange de notes ayant ce caractère mineur, le voici :



jusqu'à la gu  
les naturels de  
orceau de bamb  
et fendues de  
un léger interva  
notre guimba  
doigt qui la pr  
ressources in  
de cette vie, et  
ions tristes qui  
ger dans quelq  
se trouver, n  
voir à la subsist  
ouvel-Irlandois,  
me qui couvrent  
un merveilleu  
possède avec  
que les Papou  
tonnèrent souve  
ils lancent sur  
de profondeur de  
mais ferme que t  
en bois dur,  
lique, retombe  
n de se débattre  
au. A ce moyen,  
une justesse de  
ne possèdent pas  
sortes de filets f  
nées.  
construction des  
les hommes, et l  
sidé à la coupe  
long-temps ils  
ments de fer qu  
de quelques n  
avec les Malais  
qu'ils préférè  
eurs échanges. I  
et par leurs forn  
nt étroites, mais  
de sept à huit  
dans un seul  
s sont ajustés e  
s à clains suiv  
outures ou join  
par un mastic  
sément qu'ayan  
ou pourrait à la  
jeur, ayant surt  
sels jamais je n'ai  
qui prouve qu  
On peut donc c  
de huit notes,  
et trois sont répét  
les plus reculés

pas jusqu'à la guimbarde que nous observâmes les naturels de ces contrées ; elle est faite avec un morceau de bambou, terminée en trois pointes et fendue de manière à n'être séparées que par un léger intervalle : placée dans la bouche de notre guimbarde, la lame du milieu vibre et le doigt qui la presse.

Les ressources industrielles pour consoler des maux de cette vie, et roidir les organes contre les passions tristes qui à chaque instant viennent se jeter dans quelque position sociale où l'homme ne se trouve, nous passons à l'industrie de l'Europe. À la subsistance du jour, nous verrons que les Irlandais, à part l'abondance des produits qui couvrent le sol de sa patrie, a reçu en elle un merveilleux talent pour la pêche. Nulle part ne possède avec plus de perfection le sens de la pêche que les Papouas, et ceux du Port-Praslin honnèrent souvent par l'adresse inouïe avec laquelle ils lancent sur le poisson qui nage à une profondeur de la mer un harpon en roseau mais ferme que terminent cinq ou six pointes en bois dur, et qui, décrivant une ligne parabolique, retombe, frappe la proie, qui essaie vainement de se débattre sous la tige qui la maintient en place. Au lieu de la tige, on demande une vive pression. A ce moyen, qui demande une vive pression, une justeesse de coup d'œil que tous les navigateurs ne possèdent pas également, ils ajoutent diverses sortes de filets faits avec des écorces d'arbre sèches.

La construction des pirogues est très soignée par les hommes, et la régularité et la netteté qui se voient à la coupe du bois portent à penser que depuis longtemps ils ont tiré un grand parti des métaux de fer qu'ils se sont procurés par le commerce de quelques navires ou par des communications avec les Malais. Il est de fait que ce métal qu'ils préféreraient à toute autre matière pour leurs échanges. Les petites pirogues se ressemblent par leurs formes et par leurs dimensions : elles sont étroites, mais sveltes et légères, et peuvent être construites de sept à huit hommes ; elles ne sont point enroulées dans un seul tronc d'arbre, mais leurs bordages sont ajustés et calfatés à la manière des navires de bois, et les joints ou coutures sont très soigneusement traités par un mastic retiré d'une gomme résine

qui se retire naturellement qu'ayant les notes de l'accord parfait on pourrait à la rigueur exécuter des airs en majeur, ayant surtout la tonique pour note de base, mais jamais je n'ai ouï dire que ce mode leur fût connu. On peut donc conclure que cet instrument, composé de huit notes, dont cinq appartiennent à la tierce, et trois sont répétées à l'octave en dessous, est le plus reculé.

qui fait l'office de bras ; elles sont aussi constamment redressées sur l'avant et sur l'arrière, de manière que ces parties, peintes avec de la chaux et de l'ocre, et sculptées à leur sommet en forme de crête de coq, peuvent avoir deux pieds et demi de hauteur. Le balancier est fixé sur le flanc de l'embarcation par sept ou huit traverses. Nous ne leur vîmes ni mâture ni grément. Une grande pirogue, contenant environ quarante combattants, vint un jour dans le havre où nous étions mouillés. Tout nous autorise à penser que cette vaste embarcation ne sert chez eux que pour la navigation lointaine et la guerre, et appartient à la tribu entière. Elle n'avait point de balancier, et ses dimensions n'étaient pas moindres de trente-cinq pieds en longueur sur quatre pieds dans sa plus grande largeur. Ses bordages étoient juxtaposés avec une grande régularité ; et la partie relevée de l'arrière, au lieu d'être taillée en crête de coq, simuloit une large girouette sculptée à jour, et dont on retrouva une copie dans le temple des idoles. Est-ce un emblème protecteur ? Cette grande pirogue étoit nagée par vingt hommes, tandis que vingt autres tenoient fort à l'aise sur les bancs. Elle n'avait point de mâts, point de voiles, et la pagaie étoit l'unique force motrice qui la faisoit glisser sur le sein de la mer. La forme de ces rames est celle d'un fer de lance, et sur le plat nous remarquâmes parfois des esquisses de requins ou autres animaux, sculptées avec assez de soin. Cette disposition des pagaies n'est point propre à opérer une grande pression sur la colonne d'eau et imprimer par conséquent un vif mouvement à la marche de l'embarcation, mais en revanche elle sert aux navigateurs d'arme offensive ; et dans un cas de surprise ou d'attaque corps à corps de deux pirogues ennemies, la pagaie, par son extrémité acérée et vulnérante, est un instrument dangereux.

Les relations que nous avons eues avec les Nouveaux-Irlandais du Port-Praslin pendant notre court séjour dans cette partie de l'île ont toujours été franchement amicales. Cependant il nous a fallu endurer de nombreux larcins ; car ces Nègres, bien qu'ils ne pratiquent pas le vol à force ouverte, ne négligent aucun moyen de s'approprier ce qui tombe sous leur main agile. Il étoit aisé de voir que nos armes à feu leur imposaient une circonspection qui ne leur étoit pas habituelle ; car ils redoutent singulièrement la puissance d'armes dont ils n'entendoient jamais l'explosion, même au milieu des bois, sans tressaillir. C'étoit avec une vive reconnaissance qu'ils recevoient les outils de fer, les morceaux de cercles de barrique, avec lesquels ils fabriquoient des ciseaux. Ce métal étoit plus précieux à leurs yeux que l'or, sous quelque forme qu'il fût : car ce dernier ne doit parmi nous sa haute valeur que comme étant le signe représentatif

des échanges ; et le fer, qui détruit avec une rare énergie la civilisation des nations européennes, sera au contraire le levier de la civilisation de peuples encore plongés dans la barbarie des coutumes primitives. Toutefois il est juste de dire que nous n'edmes jamais le moindre sujet de regretter notre confiance envers les Nouveaux-Irlandois. Ils se conduisirent avec bonhomie dans les forêts, où bien des fois nous nous confiâmes sans armes à leur merci, lorsque, servant de guides dans nos courses d'histoire naturelle, ils pouvoient si aisément nous dépouiller. Nous participions sans cérémonie à leurs foyers. Souvent nous choisissions des fruits de mapé ou des mollusques pour calmer notre faim, sans qu'ils en témoignassent le plus léger déplaisir : peut-être le soin que nous avions de les récompenser scrupuleusement nous servit-il de recommandation puissante en cette circonstance. Cependant nous n'en inférerons pas qu'il soit prudent de s'abandonner sans réserve à leur bonne foi ; car dans plus d'une occasion nous crûmes nous apercevoir que la force d'un navire de guerre étoit ce qui leur en imposoit davantage, et le moyen le plus puissant pour réduire au silence leurs passions violentes.

La langue des naturels de la Nouvelle-Irlande est sonore, quoique bien différente de celle des îles de la Société, dont les mots ne sont composés que de voyelles, tandis qu'elle renferme beaucoup de consonnes, et surtout de lettres dures, telles que le K, qui se reproduit très souvent. La lettre E, ou même l'I, sont, dans bien des cas, de simples pronoms, tels que *le, la*, et une sorte de rapport ou de corrélation de mots dans ceux qui servent à désigner des parties du corps dont d'autres sont dépendantes : tels, par exemple, *limane* pour bras, *siselimane* pour avant-bras, *balanimane* pour la main, *oulimane* pour les doigts, *pitralimane* pour les ongles, etc.

Le système de numération n'est pas étendu, et ne dépasse point le nombre 40. Ils recommencent à la seconde dizaine en employant un mot qui change la valeur des noms désignant les unités. Ces naturels comptent habituellement sur leurs doigts ; leurs noms de nombre sont évidemment d'origine malaise, et se prononcent ainsi qu'il suit :

- |  |                               |
|--|-------------------------------|
| 1, <i>ti</i> , ou quelquefois <i>tiema</i> . | 7, <i>hiss</i> .              |
| 2, <i>trou</i> .                             | 8, <i>ouallo</i> .            |
| 3, <i>toul</i> .                             | 9, <i>siou</i> .              |
| 4, <i>af</i> .                               | 10, <i>saouli</i> .           |
| 5, <i>lime</i> .                             | 11, <i>tié saouli</i> .       |
| 6, <i>ouone</i> .                            | 12, <i>trou saouli</i> , etc. |

#### Naturels de l'île d'York.

Le 22 août 1823, à l'instant de sortir du Saint-Georges qui sépare la Nouvelle-Bretagne la Nouvelle-Irlande, nous côtoyâmes la péninsule d'York, d'où nous vîmes appareiller, des barques en morcellent les côtes, plusieurs pirogues menées par un grand nombre de naturels qui rameaient avec vigueur. En un clin d'œil une huitaine de ces barcations accostèrent la corvette *la Coquille*, et chacune d'elles étoit montée par six ou sept naturels, entièrement nus et offrant la ressemblance complète avec les habitants de la Nouvelle-Irlande. Nous ne remarquâmes que la plupart des naturels que nous avions sous les yeux étoient de taille mieux prise et plus robuste que les naturels du Port-Praslin, dont ils ne différoient aucunement par la teinte noire de la peau ni par leur chevelure laineuse recouverte de chaux et de poussière. Ces Nègres nous accostèrent sans manifester la moindre hésitation, et aussitôt ils nous proposèrent de faire des échanges qui consistoient principalement en cocos secs et en bananes. Nous ne leur montrâmes point d'armes, excepté des frondes et de grandes pierres arrondies au fond de leurs pirogues, ce qui nous porte à croire qu'ils sont familiarisés avec les navires européens qui de temps à autre appareillent sur leurs rivages ; tous sollicitoient à la fois du fer et du cuivre, sous quelque forme qu'il leur étoit offert, et cédoient d'autant plus volontiers à leurs desirs que nous leur donnâmes en échange de beaux navettes, de coques, de grandes volutes-couronnes d'*Ethiops*, des ovules-cœufs de *Léda*. Ils nous échangeaient aussi un instrument fort ingénieux fait en forme de croc et dont ils se servent pour prendre au fond de la mer les sèches et les poulpes ; quant aux frondes, colliers et dents de poissons, qu'ils nous offrirent aussi, nous n'avons rien à en dire de particulier, car ces objets sont absolument les mêmes que nous avons usités au Port-Praslin. Les pirogues dont ils se servent sont taillées sur un modèle semblable à celles de même relativement aux ornements, soit qu'ils traversent la cloison du nez avec un bâtonnet très blanc, soit qu'ils se barbouillent en rouge avec des couleurs nombreuses cicatrices, un air farouche, et une prononciation dièssée dans l'ensemble de leur diction, leur étoit prêt à leur physionomie un caractère de guerrier et plus redoutable que celui que nous voyons chez les naturels du Port-Praslin.

#### Naturels de l'île de Bouca.

C'est le 9 août 1823 qu'une navigation nous mit en vue de la terre des Arsacides, découverte par Surville, et qui occupe l'extrémité nord-ouest de l'archipel de Salomon. L'opinion de Bouca

que ces terres appartenent au groupe d'îles nomma *Louisiade*. L'île de *Bougainville*, ainsi nommée en l'honneur du navigateur français, dont l'extrémité nord-est, est haute, montagneuse, et présente de larges ravines sur ses bords; l'extrémité boréale s'abaisse insensiblement en pointe de terre basse et resserrée qui semble appartenir à l'île de Bouca, mais qui pourroit bien être séparée par un étroit canal. La surface entière de Bouca est uniforme, et paroît à l'œil comme un plateau assez élevé. Son aspect est agréable; la verdure active et pressée s'est étendue partout; il n'y a pas jusqu'aux rochers des bords de la mer qui ne soient revêtus de guirlandes de feuilles et de fleurs d'un port majestueux et une ceinture de palmiers couronnent le tout. La mer est agitée avec violence sur quelques petites plages; elle y apparoisant de loin en loin comme des îlots au pied des murailles taillées à pic qui supportent le plateau de l'île. Cette muraille étoit coupée par un étroit canal qui nous fit supposer que les prismes de la constitution en grande partie. Nous décrivîmes un grand nombre d'habitants attirés sur les bords de la mer par la vue de notre navire; ils étoient complètement nus; quelques individus seulement étoient couverts de la ceinture d'une lanche. De toutes les pirogues qui furent envoyées à la mer deux seules parvinrent à aborder le vaisseau; elles étoient montées par six hommes de tous âges qui ne témoignèrent aucune inquiétude à la vue d'un équipage nombreux; ils étoient armés de provisions d'armes qui toutes étoient conservées avec le plus grand soin. Ils possédoient des arcs et des flèches en roseaux et à pointes en bois dur, garnies à leur extrémité vulnérante de poils d'os ou de bois. Leurs arcs et leurs casses étoient en bois rouge, soigneusement sculptés de diverses manières. Le fer étoit aussi pour eux la marchandise la plus précieuse, et ils ne nous en firent jamais une hache, qu'ils parurent nommer *manaspari* pour pousser de grands cris pour témoigner leur satisfaction.

Les naturels de l'île de Bouca sont des Papous de taille ayant au plus cinq pieds trois à quatre pouces; dont les membres sont grêles et peu musclés; le visage est coloré en un brun foncé uni à une teinte jaunâtre; leur chevelure, longue, frisée, étoit coupée suivant la mode des habitants de Waigiou; du visage avoient une certaine douceur, et ne nous avoit rien d'épaté. Une corde entouroit le front à-vis le nombril; à cela se réduisoit leur parure. Nous remarquâmes que le système pileux étoit abondamment fourni, et que le prépuce étoit surabondamment allongé.

Un canot d'une de ces embarcations étoit monté par un homme barbouillé d'une poussière rou-

geâtre épaisse, et portant sur le front une large tache blanche arrondie. Ce petit-maitre paroissoit enorgueilli de sa parure, que relevoient deux touffes de plumes rouges passées dans les lobes des oreilles et des fleurs de même couleur fixées dans les cheveux. Un deuxième avoit toute la tête recouverte d'ocre délayée dans de l'huile. Tous portoient des cicatrices en relief rangées symétriquement sur l'épaule en forme d'éminences mamelonnées; le poignet gauche étoit entouré d'un cercle d'écorce. Un seul avoit appliqué sur la lèvre inférieure une valve de coquille qui recouvroit le menton, ainsi que le pratiquent les habitants de la côte nord-ouest d'Amérique. Leurs peignes faits sur le même modèle que ceux des habitants de Waigiou étoient également enjolivés par des morceaux de nacre; enfin tous étoient approvisionnés de bétel dont l'usage leur a corrodé les dents et teint en rouge de sang les gencives, la langue et les lèvres.

### § III. HABITANTS DE LA NOUVELLE-GUINÉE.

Dampier, Schouten et Forrest sont les seuls navigateurs qui aient donné quelques détails sur la Nouvelle-Guinée; mais ces détails sont si incomplets, et si éloignés des connoissances actuelles qu'on nous saura quelque gré de présenter un tableau de cette vaste contrée dont nous n'avons exploré qu'un seul point. Le 26 juillet 1824 nous atteignîmes le havre de Doréry, où nous séjournâmes jusqu'au 9 du mois suivant. Le nom de ce havre est écrit Dorry dans Forrest; mais les naturels le prononcent Doréry, et parfois et plus imparfaitement Doréry. Ce mouillage tiroit sa dénomination d'un village de Papous jadis peuplé, mais aujourd'hui complètement abandonné; il occupe l'extrémité nord-ouest d'un petit golfe dont l'entrée est protégée par deux îlots appelés *Manaspari* ou *Manasouari*, et *Mousmapi* ou *Masmapi*. Ce havre, dont l'ancrage est sûr et commode, git par 0° 51' 49" de latitude S., et 151° 44' 59" de longitude orientale sur la côte E. de la grande terre des Papous et au nord du golfe du Geelwing, golfe qui par sa profondeur concourt avec une baie opposée à transformer la Nouvelle-Guinée en deux presqu'îles que réunit un isthme étroit.

Les bords du havre de Doréry sont en partie recouverts d'un limon épais où croissent d'énormes mangliers, et où coulent plusieurs rivières limpides dans lesquelles les eaux de la mer remontent assez loin; à l'est s'offre une légère plage de sable où quelques habitants avoient autrefois bâti deux ou trois cabanes auxquelles ils donnoient le nom d'*inekamori*. Les naturels appellent *mamorysuary* ce que les Européens connoissent sous le nom de *havre de Doréry*, et *Fanédike* la crique sur le bord de laquelle étoit l'ancien village de Doréry. La côte, dans

cette partie de la Nouvelle-Guinée, est formée en entier de masses de coraux que recouvre une couche épaisse de terre végétale, et qui supportent une végétation magnifique; l'épaisseur de cette lisière du sol varie, en étendue et en hauteur, par les morcellements nombreux qu'elle a éprouvés, et qui l'ont déchirée de manière à l'étendre dans la mer sous forme de promontoires, ou à la découper en dedans par mille canaux étroits formant des criques ou des havres variables en étendue. Non loin du port de Doréry le terrain de la Nouvelle-Guinée commence à s'élever, et bientôt se dessine à l'ouest la chaîne considérable des montagnes d'Arfack. Cette chaîne court du nord au sud, s'abaisse insensiblement vers le golfe du Geelwing, et se termine au nord au cap de Bonne-Espérance. Le point culminant des montagnes d'Arfack parait être à quelques lieues dans le sud-ouest du havre de Doréry, et le piton le plus élevé n'a guère que deux mille neuf cent un mètres d'après une triangulation calculée par M. Bérard.

A la forme arrondie et doucement ondulée des montagnes d'Arfack, bien que quelques revers abruptes interrompent l'uniformité de la chaîne, on doit supposer que l'ossuaire appartient au terrain primitif, et est formé de granit. On ne peut guère en douter en effet à l'abondance des cailloux de nature granitique qui encombrant les lits des torrents, et qui sont sans aucun doute charriés par les pluies qui descendent de la chaîne de ces montagnes. Sur le terrain primordial est flanqué un sol tertiaire récemment sorti du sein des eaux, et consistant principalement en débris madréporiques solidifiés par un ciment calcaire: de sorte que cette partie de la Nouvelle-Guinée, analogue sous ce rapport aux rivages de la Nouvelle-Irlande et des Moluques, prouve ce que nous avons dit dans les considérations générales sur les îles de l'Océanie.

Au fond du havre de Doréry se dessinent les embouchures de plusieurs petites rivières, dont les lits semblent le plus souvent creusés par des torrents. La mer y remonte assez avant; mais pendant notre séjour ils étoient presque à sec, et l'eau douce ne couloit plus que comme un mince filet qui s'épancho dans le sable du rivage et se perd inaperçu. Mais, lorsque dans l'hivernage ces ravines sont alimentées par les pluies, les eaux s'écoulent à pleins bords et avec impétuosité, à en juger par les troncs énormes des arbres déracinés qui sont tombés dans leur cours, aux pierres renversées et amoncelées, enfin à des obstacles ou des accidents de sol qu'elles ont surmontés.

L'île de Manasouari occupe l'entrée de la baie, à trois milles au sud-est. Sa surface assez uniforme est revêtue de grands arbres et de plantations. Un village peuplé occupe sa partie boréale vis-à-vis Masmapl, où quelques Papous pêcheurs ont aussi établi

leurs cabanes. Les récifs qui entourent ces îles par masses désorganisées; de sorte que leurs parties submergées sont les seules qui présentent les replis en vie, mais encore dans un tel état de lésion qu'on doit naturellement penser que le mouvement perpétuel des eaux douces avec les eaux salées nuit singulièrement à leur existence et les fait disparaître par exemple dans certaines années où les pluies plus abondantes que de coutume.

La végétation la plus active couvre ce petit globe; elle est ce qu'on doit en attendre sous l'équateur et à la Nouvelle-Guinée, c'est-à-dire grande, majestueuse et imposante. La surface du sol présente qu'une forêt sans fin où la plupart des végétaux des Moluques se retrouvent, et les arbres, immenses par la circonférence de leurs troncs et la hauteur de leurs tiges, ont jusqu'à cinquante pieds d'élévation. Dans ces profondes forêts ne croissent point d'herbes humiles; les plantes y revêtent de préférence des formes robustes et ligneuses; les lianes serpentent et s'enlacent jusqu'aux sommets des rameaux, et s'accrochent en unissant leur verdure à celle des arbres qui les supportent. La fécondité d'une végétation sans cesse humectée par d'abondantes vapeurs, par des pluies de six mois, vivifiée par des pluies d'autant plus fortes que le soleil ne s'en élève jamais, est prodigieuse; aussi le voyageur éprouve un étonnement qui n'a rien d'analogue aux sensations qu'imprime dans l'âme la vue des magnificences des hommes, et ne peut se lasser de contempler ces forêts vierges mélangées des teintes les plus diverses, où tranchent les fleurs les plus larges et les plus bizarres, les fruits les plus bizarres, et ce mélange d'arbres ou de palmiers, dans une variété de parures étrangères au point que le langage disparaît sous les festons qui les voilent d'une manière la plus agreste. A des mimeuses gigantesques se joignent des aroides à large feuille, des orchidées, et surtout des épiphytes parasites sur les arbres, des choux, des bambous, des fougères, des lataniers, des tecks, des muscadiers, des dioscorides, etc., etc., sont les espèces les plus communes dans ces forêts.

Chaque jour nous éprouvions le plus grand plaisir à nous égarer aux environs du havre de Doréry, les petits sentiers tracés par les quadrupèdes nous mettoient d'avancer assez loin dans l'intérieur; à chaque pas nous étions sûrs d'y rencontrer une variété infinie d'animaux qui y vivent en paix, l'indolent Papou ne leur fait point une gêne, et le niâtre. Dans ces profondeurs, d'où l'on ne peut à peine apercevoir même le ciel, il est inutile pour y pénétrer en sécurité, de se munir d'une boussole portative, sans laquelle on courrait plus grands risques de ne point revenir au

l'on est parti, et  
 Une plante légè  
 singulièrement  
 y contribue en  
 versés sur la terre  
 enteur au sol  
 eçus, sont déjà  
 qui poussent de  
 leur succéder.  
 dant notre séj  
 sors étoient accab  
 tant plus cruel  
 rafraîchissement  
 effloient que le  
 du jour un cr  
 sphère que la  
 toit même pas s  
 par exception  
 frais de l'ouest  
 oient devant eux  
 es grains de pl  
 e jour, au matin.  
 eck étoient parf  
 passé ce momen  
 tiers supérieur,  
 s bandeau vap  
 e et à midi s'élev  
 température de l  
 au-dessous de 20  
 productions ut  
 végétal peut fou  
 Guinée sont nom  
 et complètement  
 ois, dans des te  
 de vagues not  
 orientaux n'a  
 naissance dans c  
 il paroit que les  
 es relations de  
 nier rang des s  
 penser de citer le  
 abondamment a  
 précieux que la n  
 olynésie. Son t  
 qu'ils convertiss  
 es d'une saveur  
 ritive. Les coco  
 du havre de Do  
 ce en échange  
 es ignames, les  
 le riz rouge, l  
 l'aubergine, e  
 art nous n'avion  
 de ce dernier v  
 de colorée en be  
 très petit, jaun

On est parti, et d'errer à l'aventure dans les mers. Une plante légumineuse, hérissée d'épines, singulièrement la marche de l'explorateur ; et qui contribue encore sont les troncs énormes dispersés sur la terre par le temps, et qui, rendant l'ententeur au sol les principes de vie qu'ils en ont reçus, sont déjà ensevelis par les rejets nombreux qui poussent de toutes parts, et qui doivent leur succéder.

Durant notre séjour à la Nouvelle-Guinée les mers étoient accablantes, et se faisoient ressentir tant plus cruellement que l'air n'y apportoit aucun rafraîchissement. Les légères brises de l'est étoient molles que le matin et le soir ; mais dans le jour un calme si parfait régnoit dans l'atmosphère que la feuille la plus mobile ne se balançoit même pas sur sa tige. Une seule fois, et par exception, nous ressentîmes quelques brises fraîches de l'ouest par courts intervalles ; ils étoient devant eux des nuages, et firent tomber quelques grains de pluie. Nous remarquâmes que pendant le jour, au matin, les sommets des montagnes ne étoient parfaitement visibles et découverts ; passé ce moment les nuages s'amontoient dans les vallées supérieures, et y formoient jusqu'au soir un bandeau vapoureux. Le thermomètre à l'aube et à midi s'éleva jusqu'à 52° centigrades, la température de l'eau à la même heure ne fut qu'à 20 à 50°.

Les productions utiles pour l'homme que le végétal peut fournir spontanément à la Nouvelle-Guinée sont nombreuses et variées, mais ce sont complètement négligées par les naturels. Les arbres, dans des temps reculés dont nous n'avons que de vagues notions, à cette époque où les navigateurs orientaux n'avoient point vu restreindre l'usage de la naissance dans ces mers par celle des Européens. Il paroît que les Chinois et les Malais avoient des relations de commerce avec les Papous. Le premier rang des substances utiles on ne peut pas penser de citer le sagoutier. Ce palmier, qu'on trouve abondamment aux Moluques, est le don le plus précieux que la nature ait fait aux habitants de la Nouvelle-Guinée. Son tronc contient une abondante sève qu'ils convertissent en pains aplatis et qu'ils mangent avec une saveur agréable et d'une qualité nutritive. Les cocotiers sont très rares sur les côtes du havre de Doréry ; mais on y trouve en échange le chou caraïbe, la canne à sucre, les ignames, les patates douces, la courge, le riz rouge, l'arbre à pain à fruits à chapeau, l'aubergine, et trois sortes de bananiers. Le premier nous n'avions rencontré auparavant deux autres de ce dernier végétal : l'une dont la banane est d'un rouge coloré en beau rouge, et l'autre dont le fruit est très petit, jaune, et d'une saveur fondante

exquise. Une des grandes cultures du pays est le tabac, et les naturels en préparent des provisions pour échanger avec les trafiquants malais ou avec les équipages des navires européens. Ils soignent encore deux autres plantes farineuses, qui sont un petit haricot nommé *aberou*, d'une délicatesse et d'une bonté qui nous le firent estimer comme un excellent aliment, et un pois nommé *adrefuro*, qu'ils conservent comme objet d'approvisionnement. A ces ressources premières on doit ajouter les produits qu'ils retirent de plantes qui croissent spontanément dans les forêts, et qui sont les citronniers, les orangers, les cotonniers, les *spondias dulcis*, le gingembre, les piments, etc. Le teck, divers bols de fer et d'ébène, seroient précieux pour les constructions navales et pour les arts ; mais les objets qui paroissent être la base du commerce par échange des Papous avec les Chinois et les Malais de Tidor consistent en légumes, poissons desséchés, écailles de tortue, trépangs, oiseaux de paradis, résine de dammar, cire des abeilles sauvages, ambre, et surtout écorce de massohy. Ce dernier aromate, recherché par les Chinois, est produit par un arbre dont les feuilles ont la plus grande analogie avec celles du cannellier. Deux espèces de muscadiers sont aussi fort communes, et étoient chargées de noix à l'époque de notre séjour. Le fruit de l'espèce sauvage est très petit, sans odeur aromatique, et de forme allongée et pointue ; l'autre au contraire est la vraie muscade ronde non modifiée par la culture, mais complètement susceptible d'acquérir le volume et le parfum de la muscade cultivée dans les possessions hollandaises des Moluques. Avec les feuilles d'un grand vaquois les habitants font les toitures de leurs cabanes, et les chapeaux à la chinoise dont ils se couvrent la tête. Les fibres de ces feuilles sont douces, moelleuses et tenaces ; de sorte qu'il seroit très facile d'en fabriquer de bonnes cordes. Ce vaquois nous paroît nouveau ; et ses tiges arborescentes, parfaitement droites et inermes, se couronnent par un immense faisceau de feuilles qui, examinées isolément, ont chacune trois pouces de largeur sur dix, quinze, et même vingt pieds de longueur.

Les navigateurs ne trouveroient point à Doréry une relâche avantageuse, puisqu'ils ne s'y procureroient que quelques cochons et une petite quantité de poissons, de chair de tortue, et de coquillages ; mais il paroît que les corocores malais et des jonques chinoises viennent fréquemment les visiter dans le but d'en retirer des peaux d'oiseaux de paradis, des trépangs, des loris vivants, de l'écaille de tortue, et surtout des esclaves. Le prix d'un jeune homme fort et robuste est de dix piastres, et celui d'une femme est d'environ cinquante brasses de toile de Guinée. Pour un couteau ou pour un mor-



eau de fer-blanc les Papous donnoient aux gens de notre équipage une grosse carotte ficelée d'un tabac doux et presque complètement privé de l'odeur nauséuse qui caractérise celui d'Europe. Quelques habitants nous dirent que leur pays produisoit en quantité de la poudre d'or et des perles, dont ils ne nous présentèrent jamais d'ailleurs aucun fragment.

Dans une relâche d'aussi courte durée que la fut celle que nous exécutâmes sur les côtes de la Nouvelle-Guinée, nous n'eûmes point le loisir d'étudier l'influence du climat sur la santé de l'homme : cependant, si l'on peut juger par analogie des affections qui vinrent fondre sur les gens de notre équipage, nous sommes autorisé à le croire malsain. Le havre de Doréry d'ailleurs, par le peu d'air qui y circule, par les vases fétides couvertes de mangliers qui l'encelignent, doit être ravagé par les dysenteries et le choléra-morbus. C'est en effet là que nous puisâmes les germes de ces maladies qui menaçoient de devenir inquiétantes. Les habitants offroient presque tous de nombreuses plaies ou de vieux ulcères, résultats de leur nudité, de leurs combats fréquemment renouvelés, et des longues macérations qu'ils éprouvent en séjournant longtemps dans l'eau pour ramasser leur nourriture sur les récifs à demi submergés. Presque tous les naturels présentèrent des coups de flèche parfaitement bien guéris; l'un d'eux avoit même eu la jambe coupée, et il étoit encore fort agile, bien qu'il ne se servit de rien de ce qui auroit pu ressembler à une jambe de bois. Cette lèpre dégoûtante, dont nous avons déjà plusieurs fois signalé les ravages, couvre le corps de la plupart des Papous; on la nomme *babara* à Doréry, et *hanné* à Rony.

Si le règne végétal de la Nouvelle-Guinée est imposant par le luxe et la pompe qui le distinguent, le règne animal est encore plus étonnant peut-être par l'éclat dont la nature a voulu décorer la plus grande partie des êtres qui le composent. Un voile mystérieux avoit jusqu'à ce jour dérobé cette magique contrée aux regards des naturalistes; aussi les plus célèbres d'entre eux avoient-ils témoigné le plus vif regret de ce que des expéditions scientifiques n'avoient jamais été dirigées de ce côté. Nous n'aurons fait disparaître qu'une bien faible partie de l'obscurité qui cachoit la Nouvelle-Guinée; et, plus heureuse que nous sans doute, quelques mois de séjour permettront à l'expédition de l'*Astrolabe*, commandée par M. d'Urville, de nous donner sur cette riche contrée des aperçus neufs et importants. Les relations des anciens voyageurs (\*) se bornent à l'envisager sous le rapport hydrographique; et,

(\*) La première découverte de la Nouvelle-Guinée, ou

bien que le voyage de Sonnerat paroisse avoir été la Nouvelle-Guinée pour but, on sait aujourd'hui qu'il ne s'agit dans sa description que des Moloues orientales. Forrest séjourna au havre de Doréry en janvier 1773, et ne s'écarta point des détails d'un simple itinéraire. Dampier seul, en 1692, par quelques descriptions d'animaux qui portent le cachet de son exactitude ordinaire. Quant à Magellan, compagnon de Magellan en 1523, il ne dit qu'en passant des oiseaux de paradis qui en viennent, et décrit les pieds dont plus tard, on se rendit leur histoire plus merveilleuse, on voit qu'ils fussent privés. Valentyn, en compilant son ouvrage est relatif à Amboine et aux îles environnantes, ne manqua point de recueillir toutes les notions qu'il put se procurer sur la Nouvelle-Guinée, et sa disposition de nombreux documents.

Nous ne nous occuperons point ici des mammifères, parce que nous aurons occasion de revenir sur ce sujet lorsque nous parlerons de tous ceux qui habitent les îles de l'Océanie et de la Polynésie. Il sera pos de même des oiseaux; la variété de leurs formes et de leurs couleurs, la rareté de quelques espèces, la haute estime dont jouissent plusieurs d'entre elles, exigent que nous développiions le résultat de nos aperçus. Les seuls oiseaux de paradis que nous tuâmes étoient un autour d'une espèce nouvelle que nous nommâmes *falco longicauda*, l'aigle de Pondichéry à corps marron et à tête blanche. Les passereaux, là comme partout ailleurs s'offroient en innombrables légions; et nous eûmes occasion de faire plus d'une découverte intéressante, soit dans les espèces, soit dans les genres. Ainsi il nous suffira de citer les casseuses les choucaris, l'astropie éclatante, les mouettes brèves, le corbi-calao, les engoulevents, les mangas, les guépriers, cinq ou six martins-pêcheurs, plusieurs corbeaux et calaos. Le calao à queue

terre des Papous, est attribuée à Antoine André François Serrano en 1511.

Nicolas Struick donne une description de la Nouvelle-Guinée, en 1753, en se servant de noms portugais. La seconde découverte et celle d'Alvaro de Mendana en 1527, qui lui donna le nom de Nouvelle-Guinée. Antonio Urdanetta vit cette terre en 1528. Orthez de Rotha, envoyé par Rui-Lopez de Tidon, en 1543, s'en attribua la découverte. Schoutten et Lemaire y arrivèrent en 1616. Abel Tasman vit la Nouvelle-Guinée en 1642. Dampier visita la côte ouest en 1642; Guillaume Funnel en 1705.

Roggewin parcourut ces mers en 1722.

Carteret en 1766;

Bougainville en 1766;

Cook (détroit de Torrès) en 1770.

(\*) C'est ainsi que Forrest orthographe le nom du havre que nous écrivons *Doréry*.

à queue blanche, dont le cou est sauve chez les, est l'*ouando* des Papous; il se nourrit de noix et de graines aromatiques, de manière que l'air en contracte une saveur délicateuse; son vol est lourd et pesant quo, placé à une faible distance dans les bois, on croit entendre le souffle d'un ouragan. Ce bruit parait être occasionné par l'air qui s'engouffre dans l'action du vol de deux cavités placées à la base du demi-crocheteur. Les oiseaux de paradis nous étoient connus par les Papous en assez grand nombre pour nous faire penser que ces êtres, brillant des plus richesses, y étoient singulièrement multipliés. On ne s'occupe de sa présence que deux fois dans nos chasses, deux fois nous observâmes le mâle et la femelle accouplés: le plumage du mâle est d'une rare beauté; celui de la femelle, au contraire, est d'un gris mat. Les Papous lui donnent le nom de *sava*: elle tient de préférence sur les arbres de teck, et recherche les fruits pour sa nourriture. Les oiseaux de paradis petits émeraudes volent en couple et par ondulations; les plumes des flancs sont négligemment pour former un panache étalé et aérien qui brille dans l'air comme une étoile. On ne peut guère avoir une idée exacte de ces volatiles par les peaux desséchées que présentent les Papous, car l'émeraude en vie est de la couleur d'un geai de France. Les naturels sont dans l'habitude de les chasser pour en obtenir les parures qu'ils long-temps portées en aigrette par les rajahs de Sumatra et dans les îles de l'est et par les Chinois. Cet oiseau est le *mambefore* des naturels: ses habitudes sont tout à fait de celles des gallinacés, car les femelles nous parurent en bien plus grand nombre que les mâles. Il vit des fruits du teck et d'une sorte de noix, et son cri ne peut être bien rendu que par les *woika woika woika woika* fortement articulés. Près des oiseaux de paradis vient encore se placer le beau cassican Kéraudren que nous avons vu de ce type de notre genre *phonygama*; et nous avons aussi plusieurs espèces de martins-pêcheurs nouvelles, entre autres le genre *symé* et le genre *chasseur* Gaudichaud. L'ordre des grimpeurs comprend une espèce de coucals, de cacatoës, d'aras microscopiques de perroquets loris, et de perruches de toutes couleurs et de toutes couleurs. C'est dans ces forêts que nous trouvâmes les mégapodes, plusieurs belles espèces de martins-pêcheurs, entre autres le goura, que les naturels appellent *mambrouke*, le pigeon de Nicobar, le *terre-bleue* pampusan et bleu-verdin, etc. Nous rencontrâmes le casoar ou émeu des Indes, dont les Papous emploient les plumes pour leurs lances. Les rivages étoient fréquentés par plusieurs échassiers, tels que des hérons, des pluviers dorés, et par un seul palmier de genre Sterne.

Le havre de Doréry est très poissonneux: on y trouve la plupart des individus des mers des Moluques, et notamment les requins aux ailerons noirs, le diacope maculose, et autres. Les crocodilles bleus, les serpents, des tupinambis, pullulent dans les bois. Les papillons les plus ornés, les coléoptères les plus rares, apparaissent à chaque pas. On y trouve les coquilles terrestres et fluviales les plus estimées, et entre autres les auricules de Midas, des scarabées, des mélanies. Ces mers échauffées nourrissent aussi la plupart des testacés qui font les délices des amateurs de collections; et il nous suffira de citer au hasard les casques, les cônes, les harpes, les huîtres marteaux, etc.

Par cet aperçu rapide on doit concevoir de quel intérêt pour les sciences naturelles seroit une exploration rigoureuse de la Nouvelle-Guinée. Cette contrée, ainsi que Bornéo, est destinée à enrichir nos espèces des formes qui font encore lacune dans la série des êtres, telle que nous la connaissons. Nous ne doutons point que ce ne soit la Nouvelle-Guinée dont ait voulu parler Quiros dans son fameux mémoire au roi d'Espagne. Lorsqu'il lui peignit comme un nouvel Eldorado la riche et vaste île qu'il nomma *la Tierra australis del Spiritu Sancto*, féconde en beaux arbres, en animaux de toutes sortes, et très productive en or.

Les Papous des environs du havre de Doréry reconnaissent plusieurs races distinctes parmi les hommes établis dans la Nouvelle-Guinée. Ainsi ils appellent *Endamènes* les habitants de l'intérieur, connus en Europe sous le nom d'*Alfourous*, et se distinguent eux-mêmes en *Arfaekis* ou montagnards, et en *Papouas* ou riverains. Ces derniers conservent la mode de porter leur chevelure longue et ébouriffée, tandis que les Arfaekis l'ont disposée en mèches flexueuses comme les habitants du Port Praslin, qu'ils imitent encore en portant un morceau d'os ou de bois passé dans la cloison du nez. Enfin quelques Malais se sont aussi glissés dans les villages des côtes, et se reconnaissent aisément parce qu'ils se coupent les cheveux et qu'ils professent grossièrement les rites de la religion musulmane. Chaque tribu au reste vit dans un grand état d'isolement avec les familles voisines, et leurs relations sont presque toujours hostiles. Un ordre de choses si contraire au développement des facultés morales a dû naître par les craintes perpétuelles que les pirateries des Malais ont inspirées le long de toutes ces côtes; car on sait que les Guébéens sont depuis long-temps dans l'habitude de fréquenter le système des îles de l'est qui avoisinent la Nouvelle-Guinée, pour enlever des esclaves ou acheter les prisonniers que les tribus se font entre elles. Nulle différence dans les formes extérieures de l'organisation, dans les habitudes ou même le langage, ne distingue les

Papous des côtes; et cependant l'inimitié la plus violente les divise et leur a inspiré une antipathie telle que, lorsque deux de ces tribus se montraient à bord ensemble, l'une d'elles s'empressoit de partir aussitôt. Nous en eûmes de nombreuses preuves lorsque les pirogues de Rony vinrent nous visiter. Ce village n'est distant de Doréry que de quatre journées de navigation des embarcations du pays, et se trouve situé au fond du golfe du Geelwink; et déjà les naturels ont des proportions plus robustes, un air plus féroce que les Papous de Doréry. Comme les Alfourous, qu'ils désignent sous le nom d'*Endamènes*, ils ont adopté l'usage d'un long bâtonnet qui traverse la cloison du nez, et qui imprime à leur physionomie le caractère le plus étrange et le plus repoussant.

Le langage ne peut guère servir à caractériser les peuples issus du rameau nègre polynésien ou papoua. Une barbarie profonde les a isolés, et chacun d'eux a adopté de nouveaux moyens de s'entendre et de s'exprimer. Peut-être aussi les différences que nous remarquons dans la manière avec laquelle ils orthographient les mots tiennent-elles à l'imperfection avec laquelle nous saisissons, pour les traduire dans notre idiome, les sons gutturaux qui les composent. Les Malais sont donc les premiers qui aient travaillé à civiliser les Papous en se mêlant avec eux : mais les notions qu'ils leur ont portées n'ont point été de nature à obtenir un grand résultat, et quelques idées sur les moyens de travailler le fer, et de vagues pratiques de mahométisme, sont les seuls fruits de leurs communications. Comme les habitants de Waigiou, les Papous de Doréry sont donc en grande partie un mélange de Malais et de Papous, vrais métis analogues à ceux qu'ont parfaitement décrits MM. Quoy et Gaimard, qui reconnoissent l'autorité des radjals, et se livrent au trafic, surtout à celui des esclaves. Leur taille est généralement petite, grêle même, bien qu'on puisse citer quelques beaux hommes robustes en apparence, et dont les formes sont largement développées. L'intensité de la couleur noire de la peau varie beaucoup, et disparaît souvent par la lèpre qui lui donne une apparence de blancheur. La chevelure est très noire, laineuse, très fournie, et est d'ordinaire à Doréry disposée en orbe ébouriffé qui prête un énorme volume à la tête, ou bien, comme à Rony, tombe par mèches en tîre-bouchons rouges à leur extrémité; ce qui est sans doute dû à l'ocre dont ils les couvrent. Quelques Papous nouent leurs cheveux sur le sommet de la tête en une grosse touffe, tandis que d'autres les partagent en deux flocons sur les parties latérales des joues. Le nez est épaté, mais beaucoup moins cependant que chez les Nègres africains : quant aux narines, elles sont longues et dirigées dans le sens transversal. La bouche est largement ouverte et

proéminente par l'avancement des deux arcades dentaires; mais le menton est petit et arrondi. Les lèvres se trouvent être saillantes, le front largement développé, et les arcades sourcilières garnies de poils épais et serrés. La barbe est peu fournie, et on la coupe habituellement, quoiqu'un certain individu la conservent sur le rebord de la lèvre supérieure, à l'exemple de quelques individus orientaux. Ceux qui ne font point usage du tabac ont des dents blanches et saines, tandis qu'elle est gâtée de bonne heure et corrodée par cet usage, quoiqu'elle mâchent la plupart des naturels. Lorsqu'un individu n'a point fait ses ravages sur l'épiderme des autres individus, leur peau est lisse, huileuse, et paraît séquent douce au toucher. Les vieillards sont communément déblés, flétris, et couverts de cicatrices; leur démarche circonspecte, leurs mouvements et automatiques, leur regard impassible et fixe, offrent un caractère de gravité qui détruit toute l'impression que leur extérieur a de repoussant.

Les femmes chez les Papous sont disgraciées par la nature, et beaucoup plus laides que leurs maris. Leur système musculaire flétri, leurs formes pendantes, leurs traits inexpressifs, ne contribuent point à les rendre agréables à la vue. Les jeunes filles, même celles qui atteignent à peu près la nubilité, n'avoient rien de cette douceur, de cette suavité de candeur qui partout est le cachet de l'époque virgine; mais elles nous en montrèrent moins la modestie, en se dérochant avec empressement à nos regards; car leurs époux, leurs parents professent la jalousie musulmane à un haut degré. Comment se fait-il que le Créateur ait donné à ces animaux de ces climats d'aussi riches parures qu'il n'ait accordé à l'homme, son image, qu'une enveloppe aussi repoussante?

Toutes les relations écrites sur les Papous les peints comme des hommes féroces, inhospitaliers, perfidement astucieux, et auxquels il est difficile de s'abandonner. Des voyageurs modernes ont écrit dans ce sens, et citent des actes d'une cruauté hideuse, exercés par les habitants de l'Inde occidentale et méridionale. Les habitants de la côte de Doréry et des environs, et en général de la partie nord jusqu'au cap de Bonne-Espérance, nous parurent être d'une grande douceur, peu dangereux, plus disposés à fuir les Européens qu'à chercher à leur nuire (!) : nous pourrions d'ailleurs qu'ils ne nous ont jamais été le moindre sujet de plainte, bien que dans

(!) Cependant des lettres de l'expédition de la *Uranie*, sous le commandement de M. de Lapour, rapportent que le mont d'Urville, nous ont appris, en 1828, que les Papous de Doréry décochèrent des flèches sur le vaisseau de l'équipage, et blessèrent dangereusement un officier,

histoire naturelle nous nous trouvassions dans leurs villages au milieu des bois et commencent à leur merci. Si tous les Papouas ressemblaient à ces individus mélangés au milieu desquels nous vécu, l'opinion qu'on s'est généralement d'eux seroit bien chimérique; mais il est à dire que, plus aguerris et plus confiants dans la nature, ceux du sud de la Nouvelle-Guinée, que nul mélange n'a altérés, ont conservé leur indépendance et leurs mœurs agrestes et indépendantes. L'état d'hostilité perpétuel dans lequel ils vivent leur caractère dédiant et soupçonneux. Nous ne visitons un village avec une escorte montée par un certain nombre d'hommes, de femmes, d'enfants, vieillards et guerriers, mais la fuite dans leurs grandes pirogues, nous nous en va avec eux leurs meubles et leurs effets les plus précieux. Dix fois le jour, à la moindre alerte, nous voyons l'exemple de ces déménagements précipités, auxquels d'ailleurs ils paroissent très habitués. Nos bons traitements, nos présents, parviennent à les séduire et à calmer leurs inquiétudes; mais nous ne sommes pas de vrais amis; on nous montre avec plaisir l'intérieur des maisons, tout ce qui nous fait plaisir en un mot, excepté le contact des femmes. Mais la persévérance, unie à la douceur et escortée de l'à-propos des présents nous fit souvent triompher, en dépit de l'interdit de ses lois, de l'interdit dans lequel gémissent les recluses: par leur portrait on doit se faire une triste opinion les Papous avoient de nous.

Les familles établies sur le pourtour du havre de Doréry se tarisoient point sur les éloges qu'elles nous faisoient avec complaisance (*orangs di Doréry*). Les hommes de Doréry sont excellents; ils se vengent et par compensation, ils nous disent le mal possible des *Arfackis*, et nous nous en vaient les *Alfourous-Endamènes* comme des hommes très méchants, se cachant dans les brousses pour lancer des flèches empoisonnées, et nous nous en vaient la tête à leurs ennemis. Ce récit ne doit pas être pris au pied de la lettre, quoiqu'il renferme quelque vérité. Une embarcation bien équipée nous expédia de la corvette pour lever le plan de la côte, trouva partout les *Arfackis* timides, et fuyant en grande hâte à son approche, nous ne vîmes que les signes d'amitié que les marins leur avoient fait parvenus à les disposer à avoir des communications amicales. Mais cette grande confiance n'est sans aucun doute des descentes fréquentes que font les corocores malais sur ces côtes pour enlever des prisonniers, qui sont vendus dans les Moluques. Les *Endamènes*, dispersés par leurs nombreuses dans des villages palissadés et sur des pieux élevés, sont redoutables aux

Papouas du nord, qui n'ont point osé s'avancer dans le sud, et contre lesquels ils font des expéditions fréquentes. Ces *Endamènes* se peignent le corps avec des poussières rouges et blanches, et traversent la cloison du nez par un bâtonnet.

La population de la côte orientale de la Nouvelle-Guinée doit être peu considérable. Celle du havre de Doréry n'excède pas deux cents à deux cent cinquante individus, répartis en trois villages, formés de soixante cabanes au plus. Cette petite population dépend du sultan d'Emberbakène, et est régie par un capitaine qui vint nous rendre visite. C'étoit un petit homme grêle, sans influence sur les autres habitants, et qui pourroit bien avoir joué le rôle de capitaine afin de mendier des présents pour son véritable chef, qui, suivant l'extrême prudence de ces peuples, auroit bien pu ne pas se montrer de peur qu'on ne cherchât à l'enlever, ainsi que l'ont fait fréquemment les Hollandois. La protection que les habitants retirent du sultan qui les régit s'obtient par les tributs qu'on lui paie enoiseaux de paradis et en productions du pays: ils doivent le soutenir dans les guerres qu'il entreprend, et réclamer son secours lorsqu'ils sont attaqués. Le chef qui gouvernoit en 1824 se nommoit *Fraisinokou*, et portoit le titre de *korano*. Son pouvoir est délégué à des officiers subalternes divisés en plusieurs classes.

Plus on s'avance dans le sud de la Nouvelle-Guinée, plus les villages se multiplient; car on en compte seize seulement à partir de Rony: on les nomme *Sihamisse*, *Ouari*, *Kajol*, *Mounarbouke*, *Mana*, *Angar*, *Losouari*, *Ouamessaire*, *Ouara-pène*, *Ouaréapi*, *Kaboo*, *Ramike*, *Lasié*, *Ouassiore*, *Kaïbi*, et *Dotiré*.

Les demeures des Papous riverains et maritimes sont bâties sur l'eau, dans les rivières, ou sur les plages abritées des vagues de la haute mer. Est-ce afin de se défendre avec plus de succès que les Papous ont choisi ce genre de construction si universellement répandu chez toutes les tribus qui appartiennent à ce rameau? sont-ils plus à proximité de fuir dans leurs nacelles lorsque l'attaque a lieu du côté de la terre, ou peuvent-ils se défendre plus efficacement lorsque l'expédition ennemie leur est annoncée de loin et vient fondre sur eux par eau? enfin l'influence délétère du climat, et les grandes pluies hiémales qui les inondent seroient-elles pour quelque chose dans cette détermination? Tout porte à croire que les premiers motifs sont les seuls qui leur aient fait adopter ce genre de construction.

Toutes les cabanes rangées sur le bord de la mer, à plus de quarante pas du rivage, ont quelque chose de pittoresque; mais leur construction est négligée et leur apparence misérable. Obligés de décamper très souvent, les Papous ne portent presque aucun soin à ces demeures que l'ennemi pille ou détruit, et

qu'ils rebâtissent sans beaucoup d'efforts. Elles ont toutes la même distribution intérieure, et sont destinées à loger une nombreuse famille : chacune d'elles se compose de deux files d'appartements que traverse un large corridor, aboutissant du côté de la mer à une plate-forme, et du côté du rivage à une sorte de pont en bois. Plus d'une centaine de branches d'arbre, fichées dans le sable et hautes de quinzze à vingt pieds, supportent la maison et les madriers transverses sur lesquels est jeté négligemment ce qui tient lieu de plancher ; mais quel plancher ! qu'on se figure des branches arrondies prises au hasard, posées sur d'autres branches horizontales, et si peu solides que nous ne pouvions aller dans ces chétives demeures sans trébucher vingt fois, au risque de nous rompre le cou ou de tomber dans l'eau. Telle est la manière dont sont façonnés la plate-forme et le carrelage des appartements. Le pont est encore plus mal établi, puisqu'il se compose de deux ou trois bûches couchées sur chaque traverse, et qu'on enlève la nuit, de manière que les propriétaires puissent être entièrement isolés et dormir en paix. Leur habitude de marcher sur ces bûchettes tremblantes sous nos pas contrastoit singulièrement avec notre maladresse. Quelques Papous ont toutefois pris la peine de placer des plançnettes ou des morceaux de bois fendus dans le corridor central. Les appartements qui le bordent sont divisés en une foule de petites cellules d'une insigne malpropreté, consacrées aux divers services de la famille. La plus grande sert de cuisine, et n'est remarquable que par un plateau qui supporte un foyer au milieu ; la fumée s'échappe par les cloisons comme elle peut : quelques poteries grossières ornent cette boucanière. Les autres appartements sont destinés aux femmes. Celui du chef de famille est généralement le plus orné. Une natte en vaquois étendue sur le plancher sert de lit pour le sommeil, et de sofa pour le jour. Quatre autres nattes de même tissu, grossièrement cousues, mais vivement peintes en rouge et en noir, servent de tenture, et recouvrent les côtés de ce grotesque boudoir. Derrière cette chambre de luxe est le gîte des dieux de la famille, consistant en idoles sculptées recouvertes de guenilles sales et puantes.

Les cloisons des maisons sont faites en lattes de bambous, et leur toiture en feuilles de pandanus. Chaque village a dans son voisinage plusieurs trous dans lesquels les habitants vont puiser de l'eau douce, qu'ils conservent dans de gros tubes de bambou. Ces maisons, exposées sur l'eau, sont fraîches dans leur intérieur, et doivent être saines. Il est fâcheux que par l'insouciance de leurs propriétaires elles soient si malpropres et construites avec si peu de soin.

Le village de Doréry n'avoit point d'habitants pendant notre séjour ; peut-être notre voisinage les en

avoit-il chassés. Quelques naturels nous dirent n'étoit destiné qu'à recevoir les Papous étrangers nord lorsqu'ils viennent commercer avec les chinois, malais, ou européens, qui mouillent temps à autre sur cette partie de la côte. Nous ne voyons effectivement tous les naturels qui venoient de s'y installer pour y faire leur commerce avec nous puis retourner paisiblement dans leurs districts ; village seroit alors une hôtellerie destinée au présent occupant.

Masinamy a une population assez nombreuse ; une trentaine de cabanes également sur la mer et le rivage de l'île Mamasouary est garni de cocotiers tandis que son plateau offre des plantations qui recouvert d'arbres magnifiques. On y observe la fusion l'amaranthine (*gomphrena globosa*) et une belle poinciade. Plusieurs espèces de piment y croissent spontanément. Le petit village de Masinamy est plus particulièrement occupé par des poteries. En traversant cette île on trouve diverses plantations de taro (*arum esculentum*). Les cocotiers et les ricins y sont communs, et on y voit quelques uns des tombeaux élevés par les naturels.

Tels sont les principaux villages établis à Masinamy. Quelques autres demeures éparses ont été abandonnées à la suite de guerres toutes récentes. Les factis ou montagnards ont une manière de bâtir encore plus extraordinaire peut-être que celle que nous voyons par la population riveraine. Dans une embouchure que nous fimes dans l'intérieur, nous nous retrouvâmes dans deux maisons d'Arfackis, situées dans la montagne à deux milles de Doréry. En débarquant les bouquets de cocotiers de ce village ont été coupés à-vis la dernière cabane, un joli sentier tracé qui conduit, à travers mille détours, au pied de beaux arbres, au pied d'une haute colline qui recouverte d'une couche épaisse d'une végétation éminemment végétatif. Divers grands arbres dont les troncs gisent sur le sol, servent de ponts pour franchir des crevasses du terrain. Au pied de la petite chaîne sont de nombreuses plantations de bananiers, de patates douces et d'ignames. Les naturels les envahissent, car les naturels se donnent peu de soin pour les détruire. Le chemin s'élève brusquement ; les plantations se multiplient et on traverse alors un carré palissadé, et sur l'autre côté la montagne est placée la demeure du Papou gardien. Cette cabane n'est abordable que par un point, et quoique la nature l'ait fortifiée, elle est ou la défiance des habitants a fait recourir à la source de la placer sur un grand nombre de poteaux hauts de vingt à vingt-cinq pieds. Ces cabanes sont donc inabordables, à moins d'être aidé pour y monter une tige de bambou en taillant la tige en haut chaque soir. De cette manière les habitants dorment en paix, et peuvent se défendre

ge s'ils sont attaqués, sans redouter d'être surpris à l'improviste. Ces maisons aériennes sont beaucoup plus petites que celles bâties sur l'eau, mais leur distribution est la même. On y entre par une petite porte; le plancher n'en est pas plus sommairement fait. Une sorte de balcon a été pratiqué et opposé à l'entrée, et il donne sur le versant de la montagne, qui a dans cet endroit plus de cinquante pieds de profondeur à pic. Comme le sol trembloit sous nos pieds, nous avouerons que nous n'étions pas sans crainte de passer à travers le plancher que nous marchions dans les divers appartements de cette aire humaine. Lorsque nous arrivâmes à la maison, les habitants en sortirent précipitamment, s'armèrent de leurs flèches, et firent tout vouloir défendre le passage en menaçant. Quelques présents et le mot *baiti* leur valurent des démonstrations plus amicales. Ils nous dirent alors avec une sorte d'empressement, et nous firent des patates rôties sous la cendre. L'un d'eux nous accompagna dans la montagne, près d'une source d'une eau très fraîche qui coule abondamment dans une ravine. Notre guide poussa un grand cri, et nous répondirent d'autres Papous. C'était sans doute une sorte de mot d'ordre, car nous nous vîmes entourés de naturels. A quelques pas sur le sentier étoit aussi leur cabane perchée comme un nid d'oiseau sur de nombreux poteaux. A un signal donné par le propriétaire, nous vîmes les femmes se précipiter avec empressement, mais en mettre d'avance à nous considérer à travers les fentes des parois. Le bas des piliers qui supportoient la toiture étoit fermé comme un pare jus qu'à hauteur de la ceinture, et servoit à retenir quelques cochons domestiques, et dont l'espèce sauvage existe encore en grand nombre.

Les naturels mettent le feu aux arbres lorsqu'ils veulent débayer quelques portions de terrain. Ils allument la combustion qui doit consumer les arbres qui sont tombés sur le sol; ils y plantent ensuite des patates, des haricots, du maïs, et surtout du millet qu'ils aiment beaucoup, et y sèment des bananiers, des papayers, des courges, et quelques autres arbres à pain. Nous suivîmes quelque temps un sentier qui serpente sur le plateau de cette montagne, malgré les instances que les habitants nous firent pour s'y opposer. Nous avons su depuis que ce sentier conduisoit à un village établi sur la côte de Doréry. Nous rétrogradâmes à la grande maison de nos guides, qui se montrèrent d'une manière adroite pour découvrir des insectes ou d'autres objets plus épais des broussailles le gibier que nous cherchions.

Les Papous mélangés et hybrides, dont l'aspect est si agréable et prévient si peu en leur faveur, se trouvent en grand nombre d'hommes libres et d'esclaves. Ceux-ci,

enlevés par trahison ou par surprise aux tribus voisines, servent dans les maisons, sont occupés à préparer la nourriture de leurs maîtres, se livrent à la pêche et à tous les travaux les plus rudes. A chaque instant ils peuvent changer de propriétaire, et cet état leur semble tout naturel : mais ils sont généralement traités avec douceur, c'est-à-dire que leur esclavage n'est point rendu plus pénible par de mauvais traitements. Peu de temps avant notre arrivée les habitants de la côte nord-est avoient dirigé une expédition contre la population d'une petite île située dans le détroit de Dampier, en avoient massacré les guerriers, et réduit en esclavage quelques individus des deux sexes. Un de ces insulaires, que nous avons eu occasion de voir, portoit sur sa physionomie les traces les plus apparentes d'un chagrin violent et concentré.

Les habitants de Masinamy ont souvent de vives alertes. Lors de notre séjour quelques pirogues éloignées, mais amies, vinrent de la grande terre, en doublant la pointe sud, pour commercer avec nous. Les Papous de Doréry les prirent pour des pirogues d'*Alfourous* ou d'*Endamène*, parce qu'elles avoient des voiles blanches : ils poussèrent de grands cris, s'assemblèrent en tumulte, en s'armant d'arcs et de flèches; et pendant ce temps les femmes et les enfants s'embarquoient dans les pirogues avec les vivres et leurs effets les plus précieux. Au bout de quelque temps leurs craintes se dissipèrent. Cette scène remarquable se renouvela plusieurs fois; car ceux qui se trouvoient à bord de notre navire s'enfuyoient au plus vite en exprimant par leurs signes qu'il ne s'agissoit rien moins que d'être mis à mort s'ils étoient pris par les *Alfourous*. Du reste les Papous de Doréry nous monroient avec orgueil, et comme un trophée, une douzaine de crânes des hommes de l'intérieur qu'ils avoient tués dans une attaque de ce genre. Ces crânes, bien conservés, étoient suspendus à la partie extérieure des maisons. L'occasion étoit trop belle pour être négligée : aussi la veille de notre départ nous enlevâmes pendant la nuit ces crânes, dont nous avons donné précédemment la description anatomique.

La plupart des Papous portent les traces indélébiles des attaques, des embûches, qu'ils se tendent réciproquement de tribu à tribu. Il en est peu qui n'aient des cicatrices de blessures par les traits qu'ils lancent avec une merveilleuse adresse. Quelques uns ont le corps couvert. Aussi un Papou est tellement habitué à se défendre à chaque instant de sa vie, qu'il ne fait pas un pas sans avoir avec lui une provision considérable de flèches renfermées dans un carquois de bambou, et au moins deux arcs tendus. Le pêcheur, qui seul dans sa frêle pirogue darde le poisson, n'oublie jamais ce moyen de protection. Toutes les embarcations qui venoient commercer le

long de la corvette en avoient des provisions considérables, dont elles ne vendoient que le superflu. Il est étonnant que quelques Papous n'aient pas cherché à se procurer des armes à feu et des munitions, bien plus efficaces que le genre d'armes dont ils se servent : mais on voit au contraire qu'elles leur font peur, et il en est peu qui osent tirer un fusil. Il n'est pas probable au reste que cette habitude de se faire suivre par un attirail de guerre ne soit qu'un inutile simulacre ; il faut nécessairement que la crainte et le besoin de s'en servir leur en fassent une loi.

Les Papous sont entièrement nus ; ils couvrent seulement les parties naturelles par une étroite feuille de bananier. Le maro des femmes est un peu plus large, et se compose d'un morceau de toile bleue de Surate, sur laquelle elles ajoutent une ceinture rouge de même étoffe. Quelques mahométans entourent leur tête avec des mouchoirs qu'ils obtiennent en échange de leurs marchandises, et qu'ils disposent en forme de turban. Ceux qui portent des chemises et des caleçons sont des trafiquants habitués à naviguer dans les Moluques ou sur les côtes, et qui s'intitulent du nom de *capitans*. Les Papous ne se servent guère, pour s'abriter de la pluie, que de nattes de vaquois et de chapeaux faits à la chinoise avec ces mêmes feuilles. Quelques uns de ces chapeaux sont artistement travaillés et ornés de couleurs très vives formant des dessins réguliers embellis par des morceaux de talc. Les Papous du reste font peu de cas des étoffes, à moins qu'elles ne soient légères et surchargées de peintures dans le goût chinois. Ils préfèrent à tout des piastres, et même une seule à plusieurs brasses de toile. Les Malais leur ont sans doute donné ce désir effréné qu'ils manifestent pour l'argent, car ils estiment presque à son égal le fer-blanc, qui lui ressemble. Ces deux métaux servent à leur parure ; ils en font des anneaux, dont ils s'entourent les bras et les avant-bras. Certains naturels portent au poignet des bracelets d'argent massif, dont la valeur est de plusieurs piastres : ils sont arrondis, cannelés, chargés de quelques dessins, et ne forment que les deux tiers d'un cercle, afin de pouvoir être placés et ôtés à volonté. Les Papous recherchent en général les objets qui peuvent servir de décoration ; ils portent, comme les naturels de la Nouvelle-Irlande, des bracelets en ivoire (!), qu'ils nomment *sanfar* : comme eux encore ceux des districts plus sud se percent la cloison du nez, et y placent un petit bâtonnet. Le meuble d'une indispensable nécessité pour tous est un long peigne en bambou ou en bois qui s'enfonce dans la chevelure, et qu'on enjolive avec des des-

(!) Ces bracelets sont absolument identiques, par la forme, à ceux qu'on trouve passés dans les bras des momies égyptiennes.

sins, des morceaux de nacre, ou de longues plumes qui flottent sur la tête. Quelques habitants de l'extrémité de ce peigne terminée par une pointe de Papou très bien exécutée en petit, et recouverte aussi d'une chevelure hérissée. Ils portent communément suspendus au cou des morceaux de bois enveloppés de guenilles, qu'ils regardent comme sacrés : ils les nomment *aa*, et croient fermes lorsqu'ils ont marmotté quelques paroles et un simulacre qui approche du signe de la croix catholique, que ces idoles (car ils leur donnent la physionomie humaine) jouissent de la puissance de les garantir des blessures de leurs ennemis et les guérir promptement. Ces amulettes peuvent être l'objet d'une sorte de vœu lorsqu'ils se trouvent dans quelque position périlleuse, et ils ne les donnent jamais par la suite.

Les Papous emploient aussi le tatouage, nomment *panaya* ; il ne se compose que de lignes légères, peu apparents sur leur peau noire. On en grave généralement quelques lignes sur le front et sur la poitrine. Les femmes sont beaucoup plus tatouées que les hommes, et se couvrent le visage, les joues et les épaules de marques légères et délicates. L'usage de mâcher le bétel est peu répandu, et n'est pas si familier qu'aux descendants des Malais. Mais l'usage généralement suivi par tous les Papous est de se couvrir de la race nègre, c'est la mode de faire naître des cicatrices en relief sur la poitrine et sur les bras. Les papoues et les filles qui n'ont pas atteint l'âge de puberté vont dans un parfait état de nudité.

Ces naturels ne savent préparer aucune poterie, et celles qu'ils ont leur viennent des trafiquants étrangers. Ils achètent leurs maros aux Arabes, et leurs toiles aux Malais et aux Chinois. Leur manufacture ne consiste qu'en nattes de pandanus, qu'ils découpent quelquefois avec un couteau d'adresse (!). D'ailleurs, indolents et sans industrie perfectionnée, les Papous ont une profonde apathie, et n'ont conservé que les arts nécessaires et dévolus aux femmes pour la confection de la poterie. Ces pots de terre sont faits de la même manière que ceux des potiers d'Europe, et on les fait cuire à leur confection une argile grise très dure. Cette poterie est pétrie avec soin et débarrassée de toute impureté. A l'aide d'un caillou arrondi l'intérieur est poli, et l'extérieur, qu'on recouvre de quelques dessins. Ces vases sont ensuite exposés au feu, et ils durcissent suffisamment, et leur cuisson quelquefois obtenue à l'aide d'un feu clair de bûches taillées exprès. Cette poterie se nomme *o*

(!) Ce qui est remarquable est la vivacité des couleurs qu'ils emploient pour les teindre. Le rouge est obtenu de l'éclat ; le noir est fourni par un petit charbon rond et aggloméré de leurs forêts.

Papous ont un  
façonner en i  
aux ou dans leu  
es est même or  
d'un goût singu  
comme ceux d  
bois dur trava  
meubles d'un us  
et attirent l'att  
ai a présidé à  
e. Ils consisten  
s aliments, en  
bous dont les c  
ur contenir une  
qui servent de  
en sacs en pa  
r les vivres sec  
bizares et gros  
ts de la cabane,  
intéressantes, a  
gieuses, soit pe  
ornement qui no  
surchargée de ros  
rses couleurs in  
er aux couronnes  
de Dieu chez l  
orme, la même d  
fidé à leur confec  
able signe de cro  
avec les amulettes  
naissance d'un Dieu  
un grand respect p  
x, on sera tenté  
quelques unes  
essent le christian  
paroissent être ic  
mot, quoique pe  
pu pénétrer aucu  
ou sur quelques  
marquantes de la  
instrument de  
tamtam, sorte  
peuples de race  
tamtam des ha  
C'est un cylindre  
sant à une extrê  
olvements. Une  
s large ouverture  
ivée. Ils frapper  
main, et s'accomp  
le caractère de ce

oreillers, sur lesqu  
grossières de sph  
les têtes des mor  
plus remarquable

Papous ont un goût particulier pour tailler le bois et façonner en idoles, qu'ils plaçant sur leurs tables ou dans leurs maisons. Le devant de leurs tables est même ordinairement chargé de sculptures d'un goût singulier et grotesque. Leurs oreillers, comme ceux des Papous de l'île d'Ouarido, sont en bois dur travaillé avec soin.

Les meubles d'un usage journalier sont peu nombreux et attirent l'attention plutôt par l'enfance de leur forme qu'à présidé à leur confection que par leur utilité. Ils consistent en poteries en terre pour servir les aliments, en vases de bois pour les servir, et des cloisons noueuses sont perforées pour contenir une grande quantité d'eau, en sorte qu'ils servent de verres pour boire, en sorte qu'ils sont en sacs en paille colorés et tressés pour servir les vivres secs, surtout les légumes. Des objets bizarres et grossières occupent les endroits réservés de la cabane, et servent sans doute à des usages intéressantes, soit pour quelques cérémonies religieuses, soit pour des danses et pour des ornements qui nous a le plus frappé est une parure chargée de rosaces et de fleurs artificielles de diverses couleurs imitant des fleurs de lis, et qui sert aux couronnes des cérémonies religieuses.

La forme, la même disposition, le même goût, est adoptée à leur confection; et si l'on joint à cela le signe de croix que les naturels pratiquent avec les amulettes qu'ils suspendent au cou, la naissance d'un Dieu bon et celle d'un mauvais Dieu, un grand respect pour les morts et pour leurs parents, on sera tenté de reconnoître dans ces usages quelques unes des pratiques des Abyssins qui ont embrassé le christianisme. Quant aux vrais Papous, ils paroissent être idolâtres dans toute l'acceptation du mot, quoique pendant notre séjour nous n'avons pu pénétrer aucune de leurs pensées sur la religion ou sur quelques unes de leurs coutumes aux îles voisines.

Un instrument de musique que nous avons vu, c'est le tamtam, sorte de tambour très répandu chez les peuples de race nègre. Sa forme est analogue à celle du tamtam des habitants de la Nouvelle-Géorgie. C'est un cylindre creux d'une seule pièce, percé à une extrémité et chargé de quelques grains de sable. Une peau de lézard est tendue sur la large ouverture, tandis que celle opposée est percée. Ils frappent sur cette peau vibrante avec le palmier, et s'accompagnent de la voix. Mais, le caractère de ce peuple est mélancolique,

et les vases, sur lesquels sont souvent sculptées des figures grossières de sphinx, sont trouvés tous les jours dans les tombes des momies d'Égypte. Cette analogie est plus remarquable.

serieux, livré à la réflexion, un seul naturel voulut bien nous donner un léger échantillon de son talent, qui n'avoit rien de bien séducteur. Rarement les Papous ont le sourire sur les lèvres, ou se livrent à la joie; leur physionomie conserve toujours quelque chose de la crainte et de la barbarie qui resserrent leur âme et la flétrissent.

Les femmes sont chargées des plus rudes travaux. Plusieurs fois, lorsque nous visitâmes le village, nous les avons vues occupées à fabriquer des vases, porter des fardeaux, aller chercher de l'eau, faire la cuisine. Elles accompagnent leurs maris à la pêche; elles nagent dans les pirogues. Quelques unes vont sur le long de la corvette; mais leurs époux, lorsqu'ils y étoient montés, les renvoyoient, et forçoient ces malheureuses à pagayer pendant une demi-journée à deux encablures du navire, afin d'éviter tout contact avec nos matelots.

Les femmes ne sont considérées que comme des créatures d'un ordre inférieur; et lorsqu'elles meurent, elles sont enterrées simplement aux pieds de leurs époux, n'ayant sur leur sépulture qu'une petite idole et quelques poteries ébréchées, tandis que le tombeau des hommes est fait avec beaucoup plus de soin, et se compose d'une charpente recouverte d'un toit de vaquois, bordée de rampes en bois travaillées à jour. Plusieurs idoles recouvrent le sol, qui est gratté avec soin; et divers morceaux d'étoffe, flottant au bout d'un bâton, servent d'étendards. Nous ne vîmes toutefois cette dernière décoration que sur un seul sépulcre de la petite île de Masmapy.

La polygamie est autorisée dans les mœurs des Papous, et quelques uns ont puisé avec les Malais des idées très grossières de mahométisme. Leur religion paroîtroit un mélange de fétichisme et d'idolâtrie, accompagné de rites superstitieux et aveugles unis à des idées assez nettes sur la résurrection des âmes, sur une vie éternelle et heureuse. Le grand respect qu'ils portent aux mânes de leurs parents et de leurs amis, le soin qu'ils ont de leur sépulture, ne peuvent découler que de la consolante pensée d'une vie future. Les idoles qu'ils conservent avec soin et dans leurs maisons, sont l'objet de leurs invocations et de leurs prières, et peut-être en ont-ils qui représentent le génie du mal et le Dieu éminemment bon et bienfaisant. Il nous seroit difficile de pouvoir pénétrer dans quel but ils ont élevé l'idole que nous avons apportée, et qu'on voit aujourd'hui au Muséum: cette idole étoit conservée avec soin dans une petite loge secrète d'une grande cabane, et représente un homme assis haut de deux pieds. La tête est un plateau de bois sur lequel on a posé un crâne humain entier et bien conservé, ayant pour remplacer les yeux des morceaux de nacre taillés en rond et des couches de mastic pour simuler les chairs de la face. Cette pièce singulière doit rappeler



quelques idées mystiques dont rien ne peut nous déceler le sens. Cette sculpture étoit entourée d'idoles plus petites, et toutes étoient revêtues de morceaux de linge enfumés. Il reste à savoir si c'est le crâne d'un aïeul ou d'un père que la famille vénéroit, et dont elle chérit la mémoire, ou si c'est un holocauste offert à Moloch dans la possession du crâne d'un ennemi mis à mort. Les Papous, en effet, croient-ils priver leurs adversaires d'une vie heureuse lorsqu'ils exposent leurs têtes sur les perches de leurs maisons? ou n'en font-ils qu'un trophée qui doit menacer d'un sort pareil quiconque tenteroit de les attaquer? Quelques unes de ces hideuses coutumes se retrouvent dans les grandes îles de la Sonde et des Moluques.

L'abondance des vivres rend la vie des Papous de Doréry aisée et facile. Leur aliment principal est le sago, qu'ils cuisent sous forme de pains aplatis et carrés, ou bien encore dans des feuilles. C'est aussi de cette dernière manière qu'ils préparent le poisson, dont la chair acquiert par ce procédé une grande délicatesse. Ils sont encore dans l'usage de boucaner et sécher les chairs des animaux, celles des squales et des holothuries. Ils ont la même méthode que les habitants de Waiglou, de ne cuire les aliments principaux que par la chaleur qui se dégage d'un foyer au-dessus duquel ils les placent. Ils soumettent à l'ébullition les pois, les haricots, qu'ils cultivent pour leurs provisions de réserve, ainsi que le maïs et le millet. Ils font rôtir sous les cendres d'excellentes patates, les ignames et les taros. Les Papous allument du feu avec beaucoup de prestesse par le frottement d'un morceau de bois sur un bambou. Ils ont de longues torches de résine de *dammar* pour s'éclairer; et lorsqu'ils naviguent dans leurs pirogues, ils ont toujours un tison bien épris destiné à allumer leurs cigarettes roulées dans une feuille de vaquois, dont ils font une grande consommation, car ils fument presque constamment. Ces peuples font trois repas; ils dorment après celui du milieu du jour. Chaque repas est très long, et se termine par des sortes d'ablutions, ces naturels ayant soin de se laver la bouche et les mains. Ils ne boivent que de l'eau pure. Plusieurs de ceux qui ont eu des relations avec les Européens demandoient des liqueurs alcooliques, dont ils avaloient de grands verres d'un seul trait; mais la plus grande partie ne vouloit point en goûter, et redoutoit surtout l'ivresse qui en est la suite.

C'est le seul peuple auquel nous vîmes manger, non pas la chair des cocos, mais bien le brou qui enveloppe la noix. Lorsque les cocos sont jeunes, ce brou a en effet le goût de la tige d'un chou d'Europe.

De cette vie active et naturelle les Papous, comme tous les hommes stationnaires dans leur civilisation, ont acquis une très grande adresse, des sens très

perfectionnés, un instinct animal très étendu, et dis que la civilisation a fait perdre ces avantages. L'homme social en lui faisant acquérir un plus grand développement de l'entendement et du génie. La vue est perçante; et leur main, suivant le mouvement de l'œil, lance des javelines à trois pas qui, décrivant une légère parabole, frappent le son à une certaine distance. Des Papous nous ont très souvent jugé de leur adresse autour du bord en se livrant à ce genre de pêche. Ils se servent aussi de diverses sortes de filets et de nasses. Ils emploient pour les poulpes le même genre d'instrument en cloche et avec des branches épaisses que nous avons vu très commun dans les montagnes naturelles de la Nouvelle-Bretagne. Ils nagent longtemps, et plongent pour chercher les coquilles. Ils ont l'habitude de rester ainsi sous l'eau et y demeurent plus que ne le pourroit faire un homme européen. Nous avons vu un Papou s'enfoncer à plus de soixante pieds et détacher les filets des pêcheurs pris dans les coraux.

Leurs armes sont les flèches et des javelines bois très dur, dont l'extrémité est armée d'un os ou d'un bou aiguisé et taillé en fer de lance, au-dessus duquel pend un gros flocon de plumes de casse. L'arme sur laquelle les Papous comptent le plus est la flèche, qu'ils portent toujours avec eux. Les uns sont les ordinaires, n'ont qu'une pointe de bois dur; les autres ont aussi des morceaux de bois dur qui sont très soigneusement barbelés et dont la blessure est dangereuse. Les plus précieuses sont garnies de lames en os ou de pointes d'acier soigneusement taillées et aiguisées. Leurs tiges sont de divers dessins exécutés par le moyen de la sculpture; et enveloppent les extrémités pointues avec une couleur rouge. Quoiqu'il faille beaucoup de temps pour fabriquer ces flèches, ils les vendent pour peu de chose et paroissent avoir des hommes occupés à ce travail. Leurs arcs sont en bambou, et la corde est en rotang. Quelques arcs plus soignés sont en bois dur et souple, et cerclés de distance en distance. Les Papous ont un coup d'œil juste, et leurs flèches ne manquent le but à une grande distance, ou, lorsqu'elles sont petit, elles en passent très près. Quelques-unes sont minces et des flèches faites avec des rachis de bois dur de latanier sont employés à la chasse des oiseaux de proie. Ils vont alors les attendre la nuit sur les rochers qu'ils fréquentent, et ils les tirent de très près.

Les Papous des bords de la mer aiment la navigation; ils s'y livrent d'autant plus volontiers qu'ils peuvent se procurer par elle un accroissement de richesses, et qu'elle assure en même temps leur indépendance contre les attaques des habitants du continent. Leurs pirogues longent les côtes que traverse une mer ordinairement calme et paisible, et

ont en point trafr  
randeur de leurs p  
etites, destinées à  
nt aux voyages loir  
eurs avec un appr  
res, en eau et en  
à légère plate-for  
rs, sur lesquels son  
ts avec leurs vol  
d'arbre creusé sert  
et de très grandes a  
uplent les forêts. U  
du bord avoit plus  
et nous admirâmes  
le étoit extraite. C  
prococes plus gran  
et formés par des  
le régime. Les voiles  
quois grossièrement  
èrent point de celle  
ment, lorsqu'ils so  
eau douce dans des  
endroit venu de la  
réparer.

et des Papous de  
merce; ils savent  
u'on manifeste de  
tience est à toute é  
un prix qu'ils con  
considération. Leur  
ent ils n'ont aucun  
pesèdent; pour un  
panier de pois ils  
de piastre.  
ment l'argent ave  
le second rang a  
ou aux rasoirs. Le  
ent, qu'ils estimen  
es, surtout de Te  
ettes qu'ils emplo  
ctions et même co  
vent avec plaisir  
ruges ou bleues à  
des vases en ver  
ne font aucun ca  
er, des seics, etc.

gue des Papous r  
cet article, est d  
l'introduction de  
parlent très bien  
dans toute la Poly  
ur naviger et voy  
tie du monde.

## TABLEAU PHYSIQUE DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

La plupart des géographes nomment *Nouvelle-Hollande* cette île immense ou plutôt ce continent qui s'étend dans l'hémisphère austral, entre 414° et 151° 50' de longitude est, et entre 14° et 59° 45' de latitude sud, et semble former le lien de pondération de cette portion du globe, en s'avancant dans le sud, comme le font les extrémités méridionales de l'Afrique et de l'Amérique. Ce continent, sorti le plus récemment des eaux, et qu'on pourroit à bien dire appeler nouveau continent, a reçu de plusieurs géographes les noms de *Notasie* et d'*Australasie*; mais ce dernier impliquant avec lui une fausse idée a été changé par les Anglois en celui d'*Australie*, beaucoup plus euphonique et plus convenable.

La Nouvelle-Hollande, ainsi nommée du pays des premiers navigateurs qui la découvrirent, ou l'Australie, a long-temps été regardée comme un vaste continent s'étendant jusque vers le pôle, destiné à remplacer les masses de terre qui constituent la plus grande partie de l'hémisphère sud; et à former un poids que d'anciens auteurs des théories de la terre croyoient indispensable à l'équilibre du globe dans ses révolutions avec le soleil: ils la nommoient les *terres australes inconnues*.

La Nouvelle-Hollande comprend dans sa plus grande étendue, de l'est à l'ouest, à peu près mille lieues, et du nord au sud, du cap York au promontoire Wilson, six cent vingt-cinq lieues; elle a plus de trois mille deux cent cinquante lieues de périmètre. Sa forme est celle d'un ovale saillant à sa partie supérieure, et profondément concave inférieurement. Sa surface est évaluée à trois cent quatre-vingt-cinq mille lieues.

Baignée sur la côte occidentale par l'océan Indien, à l'est par le Grand-Océan, l'Australie a pour limites au sud la terre de Diémen ou Tasmanie, et le Grand-Océan austral; au nord elle est séparée de la Nouvelle-Guinée et des nombreux groupes des îles Moluques, d'une part, par le détroit de Torrès, de l'autre par les mers peu étendues de Timor et des Petites-Moluques. Ses bords sont morcelés en ports et en havres spacieux; mais c'est principalement le rivage septentrional qui en présente le plus.

Le pourtour de cette grande île offre un coup d'œil très varié, ayant en quelques lieux, à la distance de plusieurs milles, des chaînes d'îles petites et stériles; en d'autres endroits le rivage est escarpé et inaccessible, tandis qu'au nord surtout, et dans le

point en point trafiquer avec les tribus amies. La grandeur de leurs pirogues varie. Il en est de petites, destinées à un seul homme. Celles qui sont aux voyages lointains peuvent recevoir dix hommes avec un approvisionnement considérable d'herbes, en eau et en objets de commerce. Ces pirogues, à légère plate-forme au centre ont deux bords, sur lesquels sont des traverses où reposent les hommes avec leurs volles et leurs agrès. Un seul arbre creusé sert à leur construction, et ils ont de très grandes avec les arbres gigantesques qui remplent les forêts. Une de celles qui vinrent le premier du bord avoit plus de soixante pieds de longueur, et nous admirâmes la taille du géant végétal qui étoit extraite. Chaque village possède quelques cocotiers plus grands, recouverts d'un toit de palmier et formés par des bordages assemblés et enroulés de résine. Les volles sont le résultat de lisières de palmier grossièrement assemblées. Les pagaies sont plus petites que celles de Waigiou. Les Papous ont un air doux dans des bambous, et relâchent au premier endroit venu de la côte pour faire leur repas et se préparer.

Les Papous de Doréry les porte vivement à l'avarice; ils savent adroitement tirer parti du commerce; on manifeste de l'objet qu'ils possèdent. Leur patience est à toute épreuve; leur tenacité pour un prix qu'ils convoitent ne cède devant aucune considération. Leur indécision est rebutante, et ils n'ont aucune idée de la valeur de ce qu'ils possèdent; pour un oiseau de paradis comme un panier de pois ils demanderont indifféremment une piastre.

Ils achètent l'argent avec une sorte de fureur, et le second rang au fer-blanc coupé par la lame ou aux rasoirs. Les grands couteaux dont ils se servent, qu'ils estiment beaucoup, viennent des îles, surtout de Ternate, et sont des sortes de couteaux qu'ils emploient utilement dans leurs guerres et même comme moyen de défense. Ils se servent avec plaisir du linge et des toiles de coton rouges ou bleues à larges carreaux, de petits miroirs, des vases en verre, des mouchoirs rouges; mais ils ne font aucun cas de nos haches, des outils, des scies, etc., dont ils ne savent point se servir.

La langue des Papous riverains, dont il est question dans cet article, est depuis long-temps corrompue par l'introduction de mots malais; car plusieurs ne parlent très bien cette langue qui s'est répandue dans toute la Polynésie, et qui est indispensable pour naviguer et voyager au milieu des îles de cette partie du monde.

golfe de Carpentarie, il est très plat et d'apparence sablonneuse et nue. Il y a sur la côte orientale une singulière chaîne d'écueils de corail, qui, selon le capitaine Flinders, suit la côte dans une direction du sud-ouest au nord-ouest, du vingt-troisième degré de latitude sud jusqu'au détroit de Torrès, sous les noms de récifs de la Barrière, du Labyrinthe, ou de la Grande-Barrière. Cette chaîne immense de rochers et d'îles est à des distances diverses de la terre : au sud, elle est à vingt-cinq ou trente lieues du rivage, dont elle s'approche en avançant au nord, et finit par le joindre. On a trouvé dans ces écueils des goulets praticables : le capitaine Flinders y pénétra, sous 18° 52' de latitude, par un passage qu'il croit n'avoir pas plus de cinq lieues. Un autre navigateur parvint à gagner l'Océan par un canal long et embarrassé, sous le vingt-deuxième degré de latitude. La largeur de ces écueils, que Flinders nomme Barrières, parait être de quinze lieues; elle se réduit parfois à douze et même à huit. Il y a des îles nombreuses entre ces rochers et le rivage, mais il n'y a d'écueils que ceux qui entourent ces îles; de sorte que cet espace enclos, protégé contre les fureurs de l'Océan, donne de grandes facilités pour un commerce côtier. Hors de cette barrière la mer parait avoir une grande profondeur, et brise avec furie sur les coraux; mais sur les rochers et dans leurs environs la sonde atteint le fond, bien que celui-ci soit inégal, et varie, à mesure qu'on avance au nord, de soixante à quarante-huit, trente-cinq, trente, et même vingt brasses.

Nous ne citerons point ici tous les caps, toutes les baies qui bordent, dans son immense contour, le continent qui nous occupe. Les principaux promontoires, ceux qui semblent marquer les limites des diverses régions de la Nouvelle-Hollande, sont, à l'ouest, les caps Vlaming et Leeuwin, et la pointe Escarpée, la plus occidentale de ce continent; les caps Howe, Melville, Sandy et Byron, à l'est; York, au nord; et Wilson et d'Entrecasteaux, au midi. Mais ces terres reculées dans le sud, non encore vivifiées par le génie de l'homme, sont riches en souvenirs glorieux pour la France, et rien ne pourra jamais dépouiller leurs bords des noms célèbres qui attestent les recherches aventureuses de nos compatriotes, bien que les Anglois suppriment sur leurs cartes le plus qu'ils peuvent de ces noms, qui font la gloire de notre patrie. Certes notre justice et notre impartialité nous portent à avouer que Flinders a beaucoup fait sur les côtes de la Nouvelle-Hollande; mais est-il juste d'appauvrir, ainsi que le font ses compatriotes, les découvertes de Baudin pour enrichir les siennes?

Peu de contrées offrent un plus grand nombre de havres spacieux, de ports commodes et sûrs, que

la Nouvelle-Hollande; ses côtes, basses et déclinées, sont bordées d'innombrables îlots dans tout son contour nord, et morcelées par de vastes et larges baies dans sa partie méridionale qui est élevée et abrupte. Nous aurons à citer, sur la côte occidentale, l'immense baie des Chlens-Marins, sur laquelle on a déjà tant écrit, et qui ne peut offrir un bon port, parce qu'elle est encombrée de bancs à fleur d'eau; la presqu'île Péron, qui la divise, est sablonneuse et nue, et l'on n'y trouve aucune source d'eau douce; ce n'est pas que cette côte en soit privée : plusieurs ruisseaux, et un entre autres qui coule près du cap Leschenault, ont de l'eau limpide; mais, serpentant au milieu de terres noyées, basses, sablonneuses, elle devient le plus souvent saumâtre. La mer ne monte assez avant d'ailleurs dans la plupart des rivières de cette partie, et notamment dans celle des Cygnes. A la partie sud de la côte occidentale est la baie du Géographe, et au nord les îlots innombrables de l'archipel de Dampier, qui forment une continuation non interrompue de bancs, de récifs, d'îles sur toute la côte septentrionale, jusqu'au détroit de Torrès. Ses rivages ont d'excellents ports : en commençant par l'ouest, on trouve la baie du Roi-Georges, où coule la rivière des François; cette baie offrirait un mouillage sûr aux flottes de toute l'Europe. Certes, si la France songe à former un établissement de forçats déportés dans ces climats, c'est bien à désirer qu'elle jette les yeux sur ce havre, dont l'expédition d'Entrecasteaux a levé tous les plans, et qui lui offrirait d'immenses avantages. Le manque d'eau douce dans le port ne serait point un obstacle, et la ville principale de la colonie pourroit fort bien être portée sur la rivière, à dix ou quinze lieues dans l'intérieur, tandis que sur la baie on se borneroit à établir un poste de débarquement. Après la baie du Roi-Georges, sur laquelle nous croyons inutile de reproduire d'autres détails, nous mentionnerons, en avançant successivement dans l'est, les archipels de la Recherche et de Nuyts, le groupe de l'Investigator, le grand groupe de Spencer et celui de Saint-Vincent, l'île des Gourons, et les beaux ports Phillip et Western. Le dernier, visité récemment par M. Howel, dans un voyage par terre, depuis Sydney, a reçu, en faveur d'une colonisation réglée du port Jackson. Placé à-vis du port Dalrymple et de Georges-Town, sur la Terre de Diémen, et au milieu du détroit de Bass, ce port est destiné à devenir le point de communication, par terre, de la Nouvelle-Galles du sud et de la Tasmanie; la navigation de ces deux points est réduite à une très courte traversée, tandis que pour arriver à l'embarquement au port Jackson, par Hobart-Town, n'étoit pas toujours à l'abri de beaucoup des contrariétés et même de dangers. La côte est bordée de terres basses et d'îlots sans nombre,

en 1828, une colonie encore peu connue et peu connue statistiquement. Quant à ses plus grands avantages pour les Européens : découpée en baies, rivières, et îlots, lesquelles nous citerons dans le port Jackson, la baie de Moreton, etc., et les rivières, garnie de terres fertiles, nous les avantages qui se trouvent sur ces points de la Nouvelle-Hollande dans l'intérieur de la Nouvelle-Hollande destinés à la faire habiter par les Européens. Evans, ingénieurs de la colonie, se sont avancés à l'ouest, au-delà de la côte, et ont cherché de ce point par l'intérieur leurs pas. Cette expédition se parallèlement par un canal, et s'ouvrit vers le nord-ouest, vers le Morumbidge. C'est dans ce cours d'eau que les Européens ont leurs sources : en commençant par l'ouest, on trouve la baie du Roi-Georges, qui se rendent directement vers le Macquarie dans l'intérieur, et se dirige vers le sud-est. Les premiers Européens qui explorèrent les côtes de la Nouvelle-Hollande furent frappés de la fertilité de ces productions maritimes, mais : tout leur paraissait, sous cet aspect, aussi bien que l'aspect d'étrangeté qu'affectent les productions australes parut éminemment s'en rendre compte, et les extrêmes qui vicièrent les productions d'un peu d'auteurs ont sur ces côtes fixes et arrêtées, et ces productions doivent qu'aux relations de la Nouvelle-Galles. On ne voit point d'étroite du pays, on voit que les marins n'ont visité que les côtes, et ne trouvant point d'eau douce, les hommes sédentaires en parvinrent à l'opinion que la Nouvelle-Hollande est de rivières, suivant les côtes, nu, pelé et stérile; qu'il n'y a point d'eau salée. D'autres prétendent qu'il étoit occupé par de vastes plaines; on suppose que ce sont des plaines; on ne devoit en tenter l'exploration, et dans les tentes, des charbonniers, on n'avoit pas osé en faire la découverte; on trouva des arbres, et vite on en

reçu, en 1826, une colonie anglaise; cette partie est encore peu connue sous le rapport de ses ressources statistiques. Quant à la côte orientale, elle offre les plus grands avantages pour les établissements européens : découpée en baies sans nombre, et parmi lesquelles nous citerons la baie Jervis, Botany-Bay, le port Jackson, la baie Broken, le port Macquarie, la baie Moreton, etc., etc.; parcourue par de belles rivières, garnie de terres productives, elle jouit de tous les avantages qui sont refusés à la plupart des autres points de la Nouvelle-Hollande; c'est aussi la seule dans l'intérieur de laquelle on ait tenté quelques voyages destinés à la faire connoître, et MM. Oxley et Evans, ingénieurs de la colonie des convicts déportés, se sont avancés à cent soixante lieues environ au-delà de la côte, et ont été forcés de rétrograder de ce point par les marécages profonds qui retiennent leurs pas. Cette partie est sillonnée presque parallèlement par une chaîne de montagnes, dirigées vers le nord montagnes Bleues, et vers le sud Morumbidge. C'est dans cette chaîne que les principaux cours d'eau connus de la Nouvelle-Hollande ont leurs sources : l'Hawkesbury et le Paterson, qui se rendent directement à l'Océan, le Lachlan et le Macquarie dont le cours supérieur est le plus connu et se dirige vers l'intérieur.

Les premiers Européens philosophes et naturalistes qui explorèrent les rivages de la Nouvelle-Hollande furent frappés des singularités sans nombre que les productions naturelles leur offroient à chaque pas : tout leur parut bizarre et paradoxal, sous cet aspect, aussi bien que végétaux et animaux. Ce caractère d'étrangeté qu'affectoit la nature sur les bords australes parut éminemment curieux; on voulut s'en rendre compte, et bientôt on tomba dans des extrêmes qui vicierent l'opinion. Il est de fait que peu d'auteurs ont sur la Nouvelle-Hollande des idées fixes et arrêtées, et ceux qui les possèdent ne doivent qu'aux relations des dernières expéditions, et surtout aux écrits des Anglois établis à la Nouvelle-Galles. On ne connoissoit que la lisière la plus étroite du pays, on voulut juger de l'intérieur. Les marins n'ont visité que les dunes littorales, où ils trouvèrent point d'eau douce : aussitôt les géographes sédentaires en prirent acte, et bientôt on répéta l'opinion que la Nouvelle-Hollande n'avoit que de rivières, suivant les uns; que son intérieur étoit nu, pelé et stérile; que les habitans buvoient de l'eau salée. D'autres prétendirent que tout l'intérieur étoit occupé par de vastes marécages; quelques autres supposèrent que ce sont des déserts sablonneux, et qu'on devoit tenter l'exploration en y transportant des tentes, des chameaux : un grave auteur opposa d'en faire la découverte avec des ballons. On trouva des arbres pétrifiés sur une partie étendue; vite on en conclut « qu'il sembloit

qu'on eût porté sur ces lointains rivages la tête de Méduse pour en pétrifier les êtres qui y vivent. » De ces versions laquelle croire? car elles sont toutes aussi fondées les unes que les autres, et l'on peut admettre au centre de la Nouvelle-Hollande, sans compromettre sa conscience, aussi bien des volcans que des marais ou des fleuves majestueux et navigables. Il est de fait qu'on ne connoit rien de l'intérieur, et que les Européens n'en ont jusqu'à ce jour visité que les bords ou plutôt les dunes littorales.

Les vents par lesquels la Nouvelle-Hollande est influencée varient suivant les parallèles sous lesquels sont situées les diverses régions de ce vaste continent. Ainsi les moussons se font sentir dans la partie nord, où règne le plus ordinairement la mousson d'est, et s'étendent jusqu'au vingt-cinquième degré à peu près sur les deux côtes occidentale et orientale. La portion extra-tropicale, au contraire, est soumise à des vents presque constamment de la partie de l'ouest, qui semblent régner depuis 30° sud jusqu'à 45°. Les saisons sont opposées à celles d'Europe, et l'hiver commence à la Nouvelle-Hollande lorsque l'été vient réchauffer nos latitudes. L'hiver n'est jamais rigoureux; seulement il est remarquable par les vents tempétueux et fréquents qui élèvent la mer et rendent les côtes si dangereuses; mais les frolds n'y sont jamais de longue durée. Nous résumerons pour les saisons de la partie tempérée de la Nouvelle-Hollande quelques faits que nous tenons d'observateurs exacts établis à la Nouvelle-Galles du sud.

La température est assez égale, bien qu'elle éprouve des changements brusques et des anomalies singulières; on a même remarqué que la température étoit beaucoup plus froide dans l'intérieur, et que les hivers y étoient plus rigoureux. Les quatre saisons s'y observent, mais dans un ordre inverse des nôtres. Le printemps a lieu en septembre, octobre et novembre; l'été en décembre, janvier et février; l'automne en mars, avril et mai; et l'hiver en juin, juillet et août. La première est plus particulièrement marquée par des brouillards, des nuits froides et des jours tempérés; la deuxième a une chaleur excessive vers le milieu du jour, des matinées et des soirées délicieuses, des calmes ou de fortes brises soufflant par rafales, et qui durent deux ou trois jours; l'automne est caractérisé par l'inconstance du temps, par des pluies abondantes; l'hiver a des nuits froides, des gelées blanches, et surtout de violentes tempêtes : à cette époque il n'est pas prudent de fréquenter les côtes de la Nouvelle-Hollande. Dans l'été le baromètre a pour terme moyen 28° 5' 8", et descend rarement au-dessous de 27° 10' 4"; le thermomètre a pour maximum 26° 2' à midi, et 28° 2' à minuit. La température de l'eau est généralement de 24° à midi; mais ce qu'on a remarqué

de plus constant est une chaleur souvent excessive dans le jour, et le soir et le matin un froid presque glacial, qui convertit les vapeurs en gelées blanches sur les montagnes Bleues, et qui paroît pénible à supporter.

La portion méridionale de la Nouvelle-Hollande est très saine, à en juger du moins par le comté de Cumberland, de la Nouvelle-Galles, que les Anglois ont nommé le Languedoc austral. Il n'en est pas de même de la partie nord : celle-ci est basse, marécageuse, soumise à l'influence d'une haute température, et il en résulte que les dysenteries et les fièvres pernicieuses y font de grands ravages, comme on en a la preuve par le petit établissement d'Anglois nouvellement formé sur le bord du détroit de Torrès. La portion occidentale, nue, pelée, privée d'eau douce, sur la côte du moins, seroit probablement aussi le foyer de quelques maladies dont la source seroit dans la position même des lieux. Les Anglois ont remarqué que les enfants nés dans la Nouvelle-Galles du sud acquièrent une taille beaucoup plus considérable que leurs pères et mères, et que cette règle ne connoît pas encore d'exception. Toutefois, quoique salubres, les parties tempérées, soumises à ces brusques changements de température, occasionnent des inflammations de poumons, des catarrhes de toute sorte, dont sont atteints les naturels aussi bien que les colons.

L'aspect général de la Nouvelle-Hollande a une physionomie propre : la nature, en créant cette contrée, lui a imprimé un cachet spécial dont rien ne peut donner l'idée. La Nouvelle-Hollande ne ressemble qu'à elle : aspect géologique, règnes végétal et animal, rien ne rappelle ce que l'on voit ailleurs ; ses côtes, nues, pelées, teintes de toutes les couleurs, et recouvertes par un vaste et immense lambeau de sol tertiaire, adapté et flanqué sur le terrain primitif de granit, ont quelque chose de repoussant et de sombre ; ses murailles de grès, ses pétrifications imparfaites, qui saillent çà et là, tout semble prouver que ses bords sont sortis récemment du sein des mers. Cette large écharpe de grès adossée aux montagnes Bleues, et qui en forme le premier plan, tandis que la deuxième chaîne est granitique, tout nous dit, en termes formels, que l'Australie a longtemps été ensevelie sous l'eau, et qu'elle est l'objet le plus jeune de la surface osseuse de notre planète. De nombreux volcans éteints attestent aussi l'influence qu'ils ont dû avoir dans la formation de ce sol tourmenté ; des bancs d'un lignite stratiforme très combustible règnent dans plusieurs endroits. Le fer est commun à l'état d'oxyde, et nul doute qu'on en découvrira des mines susceptibles d'être exploitées ; le cuivre paroît assez abondant aussi dans quelques unes des petites chaînes de l'intérieur ; mais nulle part on n'a rencontré le carbonate de chaux :

Les Anglois ont été obligés de retirer des coquilles incinérées cette matière de première nécessité des bâtisses. Toutefois des cavernes ont été découvertes récemment, et leur intérieur étoit tapissé de stalactites d'un albâtre calcaire très blanc, et propre à la confection des mortiers.

Sur ce terrain, ou gréseux, ou granitique, ou de dolérite, s'étend une légère couche de sol, et les lieux dans les marécages, arénacé et de bruyère sur les lieux élevés ; la végétation qui en résulte est donc plus ou moins épaisse, plus ou moins clair-semée, suivant l'abondance ou l'épaisseur de la couche meuble. En général la Nouvelle-Hollande du sud est la partie la plus productive et la plus susceptible d'agriculture, surtout dans les districts couverts au-delà des montagnes Bleues, tandis que ce qu'on connoît de la Nouvelle-Hollande du nord est dite atteinte d'une stérilité décidée : des marais profonds, des pâturages sur le bord des rivières, de vastes forêts filles du temps, des dunes sablonneuses et inanimées, composent donc toute la surface du continent. D'immenses forêts, formées d'espèces de casuarina, de banksia, et d'arbustes singuliers bizarres, composent les paysages de la partie tropicale, tandis que celle qui est renfermée entre le tropique du Capricorne et la ligne équinoxiale se rapproche, par la nature des arbres et le genre de la végétation, des forêts équatoriales des Maldives. Au nord de la Nouvelle-Hollande en effet, les plages déclives et vaseuses se perdent insensiblement vers la Nouvelle-Guinée, là où le détroit de Torrès et ses écueils innombrables établissent une séparation de peu de largeur avec le système de montagnes dit des Papous, croissent le bruguiera et les palmiers des climats chauds ; plus au sud, du dixième au vingt-cinquième degré, s'élèvent les gigantesques montagnes de Norfolk ou *Columbia australis*, et les montagnes de l'Australie ; plus au sud encore, depuis le dixième jusqu'aux côtes les plus méridionales, la végétation a un caractère particulier : les premiers navigateurs qui abordèrent à la Nouvelle-Galles du sud, par exemple, furent tellement émerveillés à la vue de ces végétaux qui se pressoient sur un seul point, qu'ils rappellent aucune des formes des plantes des climats chauds, qu'ils donnèrent le nom de *Botany Bay* au havre où ils mouillèrent. Mais ce luxe de végétation d'autant plus digne d'être cité que le climat d'elles étoit moins connue, cesse à mesure qu'on s'en va du chemin de l'est à l'ouest, et les terres d'Edels et d'Edels sont beaucoup moins riches en végétaux que celles-ci ressemblent généralement à celles de l'autre côte. Certes on doit regretter l'enthousiasme que la végétation de la Nouvelle-Hollande inspira aux premiers naturalistes : comment en seroit-il autrement à la vue de ces végétaux qui décorent aujourd'hui nos

qui ont cent  
et augmenté la c  
euques, de ces m  
des platylobi  
etc., et de tant d  
de beauté, et  
recommandables  
sont ornées  
née *blandfordia*  
des roides des sing  
*mania australis*. T  
Hollande ont un  
séder un feuill  
les folioles presqu  
re en effet les m  
mais il étoit donn  
re un grand nom  
e. Cette coupe si  
être accommod  
de à multiplier l  
on du végétal. L  
pe toutefois se  
de : ce sont celle  
le, la salicaire,  
et qui végètent  
de l'Australie on  
meux qui fatigu  
et d'un vert glauc  
demi dépourvues d  
es-ci se détachent  
vents.  
productions utiles  
ne sont pas nom  
e donne aucun fr  
quel abrutissement  
sur sa surface, et  
e et de la chasse  
ssette de fruits, d  
dantes et si com  
pourquoi ces fruits  
de servir aux ho  
n ne peut com  
raiment utilisée  
*billardi*, dont  
pour tous les fruits  
une lieue carrée d  
et les racines de  
te recherchent r  
rejetés sur les r  
e secours aux tri  
in temps de l'an  
peu de substances  
missions les passe  
mentionner la g  
*plus resinifera*  
kino, susceptib  
L.

qui ont centuplé les jouissances des florima  
et augmenté la circulation de capitaux; de ces  
euques, de ces métrosydéros, des peronia, des  
a, des platyblum, des lambertia, des bank-  
t, et de tant d'autres plantes qui rivalisent  
et, de beauté, et qui rappellent les noms les  
recommandables de ces temps? Les prairies  
des sont ornées par une charmante liliacée  
née *blandfordia nobilis*, et çà et là s'élèvent  
des roides des singuliers *xanthoræa* et les cônes  
*mia australis*. Tous les végétaux de la Nou-  
Hollande ont un caractère unique, c'est celui  
d'offrir un feuillage sec, rude, grêle, aromati-  
à folioles presque toujours simples: par toute-  
re en effet les *mimosa* ont des feuilles compo-  
mais il étoit donné à la Nouvelle-Hollande d'en  
lire un grand nombre à pétiole devenu feuille  
e. Cette coupe similaire donnée à la foliation  
être accommodée à la sécheresse du sol, et  
ée à multiplier les surfaces par où s'opère le  
on du végétal. Un grand nombre de plantes  
ope toutefois se trouvent dans la Nouvelle-  
de; ce sont celles qu'on peut appeler cosmo-  
et qui végètent dans les marais, telles que  
ole, la salicaire, etc. En dernier résultat les  
de l'Australie ont quelque chose de triste et  
ameux qui fatigue la vue; la teinte du feuil-  
et d'un vert glauque, monotone; les rameaux  
demi dépouillés de leurs écorces fongueuses,  
es-ci se détachent par lamelles qui flottent au  
vents.

productions utiles fournies spontanément par  
ne sont pas nombreuses. La Nouvelle-Hol-  
donne aucun fruit édule: aussi quelle mi-  
quel abrutissement présentent les races qui  
sur sa surface, et qui sont forcées de tirer de  
e et de la chasse leur subsistance journalière!  
ssette de fruits, de racines nutritives partout  
dantes et si communes, est bien remarqua-  
pourquoi ces fruits secs, coriaces, ligneux, in-  
de servir aux hommes comme aux animaux?  
ne peut compter comme susceptibles  
vraiment utilisées les petites baies du *lepto-*  
*billardiæ*, dont un seul homme mangeroit  
pour tous les fruits qui viennent sur les buis-  
une lieue carrée de pays; ni les petites bulbes  
et les racines de souchet, que les naturels  
te recherchent avec tant d'avidité: les fucus  
rejetés sur les rivages, ne peuvent être de  
secours aux tribus nomades que pendant  
un temps de l'année. La Nouvelle-Hollande  
peu de substances utiles à l'homme pour que  
missions les passer sous silence: ainsi nous  
mentionner la gomme rouge qui suinte de  
*aptus resinifera*, et qui est analogue à la  
kino, susceptible d'être employée en mé-  
I.

decine; le thé doux, racine du *smilax glycyphilla*;  
que les Anglois prennent en infusion comme le vrai  
thé; et la gomme du *mimosa decurrens*, analogue  
à la gomme arabique, et qui peut être utilisée dans  
la chapellerie. On dit que la gomme du *xanthoræa*  
est susceptible de servir d'enduit solide; mais jus-  
qu'à ce jour on n'a rencontré aucun arbre capable  
de fournir du tannin. Quant au *phormium tenax*,  
que dans plusieurs voyages on a imprimé être pro-  
pre à la Nouvelle-Hollande, il n'y croit point, et  
tous les efforts que l'on a faits pour le naturaliser  
ont même été infructueux. Les ressources fournies  
par le règne végétal peuvent être nulles sous le  
rapport alimentaire, mais sous celui des arts elles  
sont d'une haute importance: on y trouve aussi et  
en abondance des bois de construction; les essais  
qu'on a faits du *casuarin* ont prouvé que les navires  
construits avec ce bois étoient solides et de longue  
durée. Plus de quinze espèces de bois rouge, blanc,  
veinés de toutes couleurs, sont venues offrir d'im-  
menses avantages à l'ébénisterie: parmi eux nous  
citerons le bois de cèdre (*Colidris spiralis*. Brown),  
qui constitue des forêts épaisses aux environs du  
port Macquarie, et qui, mis en œuvre par les  
mains européennes; acquiert un poli et un éclat  
qui le font rivaliser avec le plus beau bois des  
Antilles.

Ainsi donc toute la moitié inter-tropicale de la  
Nouvelle-Hollande produit des plantes des climats  
chauds, et plusieurs espèces de muscadiers notam-  
ment: aussi les Anglois y ont-ils établi des cultures  
d'indigo, de café et de cannes à sucre; tandis que  
la partie méridionale, au contraire, ayant sa flore  
spéciale, est la seule qui convienne aux arbres à fruit  
de l'Europe: on peut affirmer, par exemple, que  
le pêcher s'y est assez bien naturalisé pour croître  
même à l'état sauvage; la vigne toutefois a été plus  
rebelle, et semble ne point s'accommoder des va-  
riations subites de la température.

Si la botanique est remarquable par elle-même,  
et si elle donne à la Nouvelle-Hollande une phy-  
sionomie aussi spéciale, le règne animal lui imprime  
encore un caractère plus étrange et plus étonnant  
peut-être. Tous les animaux du globe ne sont pas,  
on le sait, façonnés sur le même type; mais les es-  
pèces vulgaires ou celles plus petites, bien que dis-  
tinctes, appartiennent souvent à des genres plus  
ou moins analogues. A la Nouvelle-Hollande, au  
contraire, rien de cela n'existe; tous les animaux  
qui y vivent, qu'ils soient carnassiers, rongeurs, etc.,  
qu'ils affectent les formes corporelles les plus op-  
posées, se ressemblent par un seul caractère, qui  
est une double poche ou la *marsupialité*: ce carac-  
tère semble même former pour la Nouvelle-Hol-  
lande une véritable loi zoologique, dont on ne doit  
excepter que trois mammifères seulement; ce sont

une roussette de la partie inter-tropicale, les phoques, et le chien de la Nouvelle-Hollande, qui a suivi les misérables peuplades lors de leur émigration sur ce continent appauvri. On ne connoissoit en effet, parmi les animaux à bourses, que quelques espèces d'Amérique et des Iles d'Asie.

De tous les animaux qui vivent dans les diverses parties de l'Australie il nous suffira de citer les kangourous, dont quelques espèces sont les plus grands quadrupèdes du continent austral; les potourous, les péramèles, les phalangers, les pétau-ristes, etc. Les dasyures sont des carnassiers qui remplacent dans cet hémisphère les fouines de nos climats. Le thylacine, de la taille et de la forme du loup qu'il représente, est souvent mentionné dans les relations comme le loup austral. La viande des kangourous, quelque sèche, peut fournir une excellente venaison; mais rien ne surpasse la bonté des wombats, dont la chair grasse, succulente, et d'un excellent goût, a presque amené la destruction de cet animal précieux qu'il seroit si important de naturaliser dans nos basses-cours. Les kangourous et les phalangers avoient leur type dans les animaux de l'archipel d'Asie; mais rien ailleurs ne peut donner l'idée des êtres singuliers qu'on a nommés *paradoxaux*, et qui sont l'ornithorhynque et l'échidné. Le premier, à corps couvert de poils, à bec de canard, à pieds garnis d'ergots vénéneux, pondant des œufs, semble être une créature fantastique jetée sur le globe pour renverser par sa présence tous les systèmes admis sur l'histoire naturelle, car on peut soutenir avec tout autant de raison qu'elle appartient aux quadrupèdes, aux oiseaux, ou aux reptiles.

Les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande sont remplies de baies et de havres qui servent de retraite à plusieurs espèces de phoques, dont les individus se comptent par milliers. La plus utile de ces espèces est l'éléphant de mer, dont il se fait des tueries considérables; son huile produit au commerce anglois d'immenses avantages. Les phoques à fourrures, communs naguère, commencent à devenir rares; les phoques à crins, bien que poursuivis avec activité, y sont encore nombreux; il en est de même des cétacés, et c'est principalement dans le détroit de Bass que les baleiniers se livrent quelquefois à leur pêche.

Peu de contrées ont une ornithologie aussi riche, aussi variée, aussi nouve, que la Nouvelle-Hollande. Les mêmes phénomènes de singularité que nous avons vus caractériser les quadrupèdes se reproduisent pour les oiseaux. La plupart d'entre eux, ne pouvant tirer leur subsistance des fruits dont les forêts sont privées, n'ont que des genres restreints de nourriture; ceux qui vivent d'insectes ont la langue organisée comme les oiseaux des autres cli-

mais; mais les perroquets, les merles, et beaucoup de passereaux, obligés de pomper les sucs nécessaires qui exsudent des corolles des fleurs, ont reçu le rétrécissement de la langue des faisceaux de papilles qui ressemblent à un pinceau, et qui leur permettent de ne rien perdre de cette matière toujours peu abondante. Les oiseaux de cette partie du monde n'ont sans doute dans les couleurs de leur plumage, la plupart sont remarquables par quelque singularité ou par des parures éclatantes: et, comme la Nouvelle-Hollande devoit différer en tout des autres régions, il en est résulté que le cygne d'Europe, par exemple, dont le plumage est d'un blanc éclatant, est remplacé dans l'Australie par un cygne au plumage d'un noir profond. Si les Moluques avoient présenté un cacatoès blanc qu'on ne trouve aussi à la Nouvelle-Galles, la Nouvelle-Hollande par opposition, a des cacatoès noirs.

Ce seroit outrepasser les bornes de cet article de s'étendre longuement sur les espèces rares et précieuses qui peuplent cet étrange climat: nous pouvons nous dispenser toutefois de citer quelques oiseaux des plus remarquables parmi ceux qu'on trouve. En première ligne sont: ce superbe macrotrogon dont la queue est l'image fidèle, dans les solitudes australes, de la lyre harmonieuse des Grecs; le loriot prince-régent dont la livrée est mi-partie de jaune d'or et de noir de velours; ces oiseaux de ces casiques variés, ces philédons nombreux, ces scytops dont le bec imite celui du toucan; ces casis cendré, ce casor austral, ce faucon d'australie de neige, ces moineaux webomga, ces traquenets, ces perruchs de toute taille et de toute couleur, ces bruyants martins-chasseurs, ce moulinet crépitant dont le cri imite à s'y méprendre le roulement d'un fouet, et tant d'autres espèces précieuses pour l'ornithologiste, et qu'il seroit inutile de nommer.

D'affreux reptiles pullulent aussi dans ces contrées; il y en a un grand nombre d'innocents, et d'autres dont l'atroce venin occasionne la mort en quelques minutes. La partie inter-tropicale partage naturellement les productions de la terre des Papoues; on trouve-t-on abondamment le crocodile bicaréné dans les Moluques. De nombreux lézards, diverses espèces de scinques et d'agames, pullulent dans la Nouvelle-Galles: les plus remarquables toutefois sont le lézard gigantesque scinque noir et jaune, et le plus commun des lacertains, nous parlons ici de ceux dont la queue est faite en forme de feuille, les phyllures. Les serpents aux serpents, ils sont nombreux: on y trouve des couleuvres et des pythons de grande taille. Le plus commun est le serpent fil, à peine long de huit ou dix pouces; on le nomme casionne, dit-on, la mort en moins de quelques minutes; mais l'espèce la plus redoutable est le serpent à tredit, comme la plus commune, est le serpent

un affreux venin

bourreau.

le tortue d'eau douce

les rivières du continent

branches et de grande

pondre dans les

en nord; et le car

use pour le comm

es mêmes parage

côtes de la Nouve

et les rivières qu

ux. Les espèces d

ers chaudes, et ce

our la plupart les

ernent autour du

on rencontre indi

grands caps: la N

de des espèces qui

de citer parmi les

Illipp. C'est de la p

principales ressou

coquillages varier

de chaleur des eau

ed n'ont rien de

espèces qu'on ren

riales: ceux des

utefois fort diffé

plus remarquable

mais excellentes

ouvelle-Galles; ces

strales, ces parma

de Bass naviguen

et les enfonce

et jonchés des esp

dans les collecti

à faire des bijou

de la Nouvelle-Ga

de des coquilles p

ispensablement b

iles.

sectes sont nomb

et peu variés, ma

optères; la cétoi

et sur les jeunes

par milliers d'ind

de longs

orme, sont les es

ément les regard

la contrée de la t

nombre d'espèces d

de de leurs caract

occuperoit la v

pensons pas qu

us une espèce d

la rivière Mac

en médecine.

on affreux venin nous a fait nommer *acantho-*  
*bouveau*.

La tortue d'eau douce, l'émyde au long cou, vit  
dans les rivières du comté de Cumberland. Les tor-  
ranches et de grande taille viennent annuelle-  
ment dans les sables des flots de toute la  
côte du nord; et le caret enfin, dont l'écaille est si  
utile pour le commerce, se trouve en abondance  
dans les mêmes parages.

Les côtes de la Nouvelle-Hollande, ses havres spa-  
cieux et les rivières qui s'y perdent, sont très pois-  
santes. Les espèces de la partie nord sont celles  
des pays chauds, et celles de la partie méridionale  
sont pour la plupart les grands poissons voyageurs  
qui viennent autour du globe dans l'hémisphère sud,  
on rencontre indifféremment à l'extrémité des  
grands caps : la Nouvelle-Hollande toutefois  
a des espèces qui lui sont propres, et il nous  
reste à citer parmi les plus remarquables le squalo-  
pinné. C'est de la pêche que les naturels tirent  
leurs principales ressources alimentaires.

Les coquillages varient sur chaque côte suivant le  
température de l'eau et leur profondeur. Ceux  
du nord n'ont rien de remarquable; ce sont les  
mêmes espèces qu'on rencontre dans toutes les mers  
boréales; ceux des côtes de l'est et de l'ouest  
sont toutefois fort différents. Parmi les plus utiles  
et les plus remarquables nous citerons ces huîtres  
si délicieuses, mais excellentes, qui tapissent les côtes de  
la Nouvelle-Galles; ces pirazes baudin, ces halio-  
gènes australes, ces parmaphores du sud, etc. Dans le  
défilé de Bass naviguent les beaux nautilus à grains  
et les enfonceurs de toute la côte méridio-  
nale jonchés des espèces les plus rares, les plus  
difficiles dans les collections; quelques unes d'elles  
sont à faire des bijoux pour les habitants. Les  
coquilles de la Nouvelle-Galles du sud n'emploient en  
général que des coquilles pour faire la chaux dont ils  
ont un besoin si indispensable dans leurs construc-  
tions.

Les insectes sont nombreux et curieux : les papil-  
lons sont peu variés, mais il n'en est pas de même  
des papillons; la cététoine orphée, si brillante et si  
commune, vit sur les jeunes eucalyptus le plus ordina-  
irement par milliers d'individus; des charançons de  
tous genres, de longs phasmes et des cigales de  
toutes espèces, sont les espèces qui frappent le plus  
souvent les regards. On ne doit pas oublier  
non plus la contrée de la terre ne renferme un plus  
grand nombre d'espèces de fourmis ni de plus gros-  
ses que de leurs caractères distinctifs et de leurs  
habitudes occuperait la vie entière d'un naturaliste.  
On ne pensons pas qu'on ait jamais mentionné  
dans aucune une espèce de sangsue qui vit dans les  
eaux de la rivière Macquarie, et qu'on pourroit  
utiliser en médecine.

Parmi les zoophytes nous indiquerons surtout l'ho-  
lothurie trévang, qu'on trouve sur tous les récifs  
qui se découvrent à mer basse sur la côte boréale de  
la Nouvelle-Hollande; là gisent au milieu du dé-  
troit de Torrès, comme au milieu des petits espaces  
de mer qui la bordent de toutes parts, ces innom-  
brables écueils de madrépores qui s'élèvent des bancs  
sous-marins pour former ces murailles à fleur d'eau  
si funestes aux navigateurs, et signalées déjà par  
tant de célèbres naufrages. Ces récifs constituent  
aussi une ceinture à toute la partie orientale de la  
Nouvelle-Hollande jusqu'aux tropiques; et ces im-  
menses travaux d'un polype presque imperceptible,  
groupés de mille manières, pressés, agglomérés, ou  
en zigzag, dessinent sur cette côte un mur que les  
navigateurs ont nommé les *récifs de la Grande-*  
*Barrière*. D'étroits canaux serpentent dans ce laby-  
rinthe inextricable d'une mer semée d'écueils; le  
plus remarquable d'entre eux, qui semble être le  
résultat plutôt d'un instinct de découverte que le  
fruit d'un calcul scientifique, est le détroit de l'En-  
dévour. Sur ces écueils l'Inders vit briser son na-  
vire, la *Pandore* fut engloutie; et là peut-être, quel  
qu'on en dise, La Pérouse et ses compagnons, cher-  
chant à fuir Mallicolo, ont trouvé la mort.

Nous venons de considérer la Nouvelle-Hollande  
sous les rapports généraux; ce vaste continent, quel-  
que défavorisé sous bien des points, devoit offrir  
cependant à l'avidité des nations européennes de  
grands avantages pour porter dans ses immenses  
solitudes le surcroît et le rebut de leur population;  
les Anglois, toujours à l'affût des circonstances qui  
peuvent accroître leur influence commerciale ou leur  
puissance, ne tardèrent point à s'apercevoir de quel  
intérêt devoit pour eux cette contrée au moment  
où l'Amérique brisoit les liens qui l'unissoient à  
leur gouvernement. L'Europe, alors agitée par des  
guerres désastreuses, et trop indifférente à des en-  
vahissements dont elle n'apprécioit pas les résultats,  
l'Europe ne comprit point toute l'étendue du domaine  
que l'Angleterre s'adjugeoit. On doit se rappeler,  
par les travaux récents des géographes, toute l'im-  
portance des établissements que l'empire britannique  
a fondés aux antipodes de l'Europe. Cette colonie,  
déjà florissante, bien qu'onéreuse, étend ses rami-  
fications sur toute la côte orientale et sur celles du  
nord et du sud: c'est ainsi qu'elle a formé en 1825  
un comptoir provisoire dans le détroit d'Apsley,  
entre les îles Bathurst et Melville; elle a pensé, en  
l'établissant, s'emparer de la navigation du détroit  
de Torrès, inquiéter les possessions hollandaises et  
les îles à épicerie, et dicter aux Malais les condi-  
tions qui lui plairoient pour la pêche des trévangs  
et des perles.

Pourquoi d'autres nations, dans l'intérêt de la  
morale et de la civilisation européenne, ne cherche-



roient-elles point à jeter sur les côtes occidentales, qu'occupent si peu d'indigènes, ces hommes fléaux des sociétés par leurs vices et leurs flétrissures? Cette portion occidentale est moins productive sans doute; mais il est encore possible cependant d'y fonder des colonies susceptibles de prendre de grands développements.

La Nouvelle-Hollande n'a été découverte que successivement, et ses côtes occidentales furent les premières que les Hollandois, qui se dirigeoient à l'ouest afin de trouver les vents destinés à les porter aux Moluques, reconnoissent et nommèrent; mais ces points, toujours isolés et mal déterminés, restèrent sans position exacte sur nos cartes jusqu'aux expéditions de Baudin et de Flinders. C'est ainsi que des sortes de circoncriptions reçurent les noms: à l'ouest, de terres de Leeuwin, d'Edels, d'Endracht; au nord, de Witt, de Diémen, d'Arnhem, de Carpentarie; au sud, de Nuyts, auxquelles on doit joindre les terres nommées par les hydrographes modernes de Flinders, de Baudin ou Freycinet, et de Grant. Toute la côte orientale porte le nom de Nouvelle-Galles du sud.

Lorsque les Anglois lancèrent l'acte de prise de possession d'une surface immense de la mer du Sud et des îles qui y sont éparses, la Nouvelle-Hollande et la terre de Diémen ou Tasmanie ne furent point oubliées. Ils s'arrogèrent le droit de s'adjuger la meilleure partie de la Nouvelle-Hollande, sous prétexte que Cook avoit découvert toute la côte orientale; et ils ne reconnurent dans l'Australie qu'une riche et productive partie qu'ils agrandirent outre mesure, et qui reçut le nom de Nouvelle-Galles du sud; et l'autre moitié, nue, stérile, privée d'eau douce, qu'ils abandonnèrent aux premiers découvreurs, et à laquelle ils laissèrent le nom de Nouvelle-Hollande.

Du reste voici un précis rapide des découvertes successives qui ont fait connoître la Nouvelle-Hollande dans ses contours, découvertes aujourd'hui complétées par les nombreuses expéditions des Anglois et des François, les premiers dans le but de trouver des ports, des havres, propices pour des colonisations; les seconds dans le but honorable, mais stérile, d'agrandir le domaine de la science géographique.

Les Hollandois aperçurent les premiers en 1605 les rivages de ce vaste pays, qu'ils prirent d'abord pour la Nouvelle-Guinée; ils suivirent la côte jusqu'à 45° 5' 4" de latitude sud, et décrivirent le pays comme presque désert, mais en quelques endroits habité par des Nègres féroces qui tuèrent des hommes de l'équipage. Ils ne purent, comme ils le désiroient, reconnoître la terre et les rivières, et le manque de provisions les força de laisser leur découverte imparfaite. Dans leurs cartes le point le plus

éloigné étoit nommé *cap Keer-Weer* ou du Nord. En 1616 le capitaine Dirck-Hartighs, commandant un vaisseau hollandais pour les Indes, prolongea les côtes occidentales, et en 1801 on trouva une plaque d'étain avec une inscription qui mentionnoit la date de sa visite: cette plaque a été retrouvée et en 1628 lorsque M. de Freycinet, commandant l'Uranie mouilla à la baie des Chiens-Marins en 1819. En 1628 Pieter Nuyts découvrit la côte sud dans une étendue de mille milles. En 1628 plusieurs vaisseaux hollandais des Indes orientales visitèrent la côte occidentale, et l'année suivante un vaisseau de la nation, capitaine Pellart, se perdit sur la côte. En 1642 la compagnie hollandaise des Indes orientales envoya Abel Tasman, qui aborda les côtes de la Nouvelle-Hollande, qu'il nomma *terre d'Abel Van-Diémen*, pour la distinguer de celle de Diémen au sud. En 1644 Tasman visita la côte orientale; mais ses découvertes sur ce point ne sont connues. En 1688 le capitaine Dampier fut le premier qui reconnut ce continent, qu'il visita de nouveau en 1690 et reconnut la côte orientale en 1770, et ses expéditions ont laissé peu de chose à faire; il ne put déterminer cependant si la *Nouvelle-Galles du sud* (la partie de la Nouvelle-Hollande) touchoit à la terre de Diémen ou non: un chirurgien de marine, dans une chaloupe résolut ce problème intéressant, le capitaine Furneaux, sur *l'Aventure*, lors de la formation de *la Révolution* en 1775, reconnut la terre de Diémen, de la pointe sud, le long de la côte orientale, au-delà du terme du voyage de Tasman jusqu'à 58° de latitude, où avoit commencé le voyage de Cook en 1770. En 1791 Vancouver parcourut la partie sud en se rendant à la côte nord-ouest de la Nouvelle-Guinée, et l'examina, mais légèrement, jusqu'à 54° 52' de latitude sud, car il s'arrêta à la pointe du Roi-Georges. Bruny d'Entrecasteaux, qui commandoit les vaisseaux *la Recherche* et *l'Espérance*, fut le premier à explorer pour retrouver l'infortuné La Pérouse, reconnut les côtes sud et est; il vit plus soigneusement que celle déjà observée par le capitaine Vancouver, et découvrit les plans de plusieurs goulets et ports, et en nomma un celui auquel on donna son nom. En 1792 le blissement d'une colonie angloise au port de Bass facilita les moyens de reconnoître cette terre. Diverses expéditions entreprises de 1795 à 1800 par le capitaine Bass et Flinders complétèrent la connoissance de la terre de Diémen et du détroit de Bass, qui sépare cette île de la Nouvelle-Hollande. En 1801 le gouvernement anglois envoya deux vaisseaux pour l'examen de ce continent; il en donna le nom de *Nouvelle-Hollande* au capitaine Flinders, qui reçut le nom de *Nouvelle-Hollande* en reconnaissance de visiter la côte est de l'île et la côte sud du détroit de Bass au port du Roi-Georges; il devoit visiter la côte nord-ouest, puis celle du golfe de Carpentarie. Ces voyages furent conduits avec une

persévérance  
vaisseau fut hor  
on aussi pérille  
au port Jacks  
ses découvertes  
ge, et parvint à  
ouvert, laissant  
où il alla biente  
sième voyage, e  
retenu par le g  
erre. A la même  
es françoises, p

#### DÉRATIONS GÉNÉRALES MAIS

nombre des anima  
qu'on s'éloigne d  
des archipels d'A  
espèces isolées su  
e nous ayons séjé  
de l'Amérique  
e-Hollande, la  
de Bourou, d'A  
uinée, nous n'avo  
espèces. Ce petit  
qu'on se rappell  
font que des app  
es courtes sur les  
explorer princi  
nique.  
ré nos courses n  
du Brésil nous r  
es agoutis, que l  
une très abonda  
montagnes que  
un grand nombre  
jou sai (*Cebus co*  
es Malouines, p  
estres, battues  
régal ligneux, n  
ères terrestres,  
quelques remarq  
omestiques que  
s'établirent à  
nes sur ces terre  
une longue prair

persévérance infatigables jusqu'au moment où le vaisseau fut hors d'état de supporter une navigation aussi périlleuse. Le capitaine Flinders retourna au port Jackson, et avec un autre vaisseau ses découvertes; dans ce second voyage il fit un voyage, et parvint à gagner Sydney-Cove sur un navire ouvert, laissant ses compagnons dans une île où il alla bientôt les délivrer. Il repartit pour son troisième voyage, et, touchant à l'île de France, fut retenu par le gouverneur comme prisonnier de guerre. A la même époque Baudin, avec deux autres vaisseaux français, passait trois années à contour-

ner les côtes orientale, occidentale et méridionale, et le public possède ses travaux. Ces diverses expéditions ont fait parfaitement connaître l'hydrographie de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Diémen; elles ont fixé le point de chaque lieu, et tous les goulets et les baies sont tracés jusqu'à leur terme. Mais de tous ces voyages le plus important sans contredit, celui qui a le plus éclairé l'état nautique de ces côtes de fer, ainsi qu'on les a nommées avec juste raison, est celui du capitaine King, qui a passé plusieurs années à les explorer, et qui vient de publier à Londres le résultat de ses travaux.

## DES ANIMAUX MAMMIFÈRES.

### LIVRE III.

DÉTERMINATIONS GÉNÉRALES SUR LES MAMMIFÈRES OBSERVÉS DANS PLUSIEURS PARTIES DU MONDE, MAIS PLUS PARTICULIÈREMENT DANS L'Océanie ET LA Polynésie.

Le nombre des animaux mammifères diminue à mesure qu'on s'éloigne des continents et des grandes îles des archipels d'Asie, et se réduit à quelques espèces isolées sur les îles de la mer du Sud. On nous a vu séjourner sur quatre points très éloignés de l'Amérique; que nous avons visité la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Zélande, les îles de Bourou, d'Amboine, et surtout la Nouvelle-Guinée, nous n'avons rapporté en Europe que quelques espèces. Ce petit nombre ne doit point étonner, qu'on se rappelle que les expéditions nautiques ne font que des apparitions temporaires et toutes courtes sur les rivages des contrées qu'elles explorent principalement sous le rapport géographique.

Après nos courses nombreuses dans les forêts du Brésil nous ne rencontrâmes point les agoutis, que les habitants nous indiquèrent comme très abondants. Nous vîmes seulement quelques montagnes que traverse la route de l'Amérique, un grand nombre de singes, qui paroissent nous en avoir vu un (Cebus capucinus. DESM., Mamm., p. 100). Les îles Malouines, placées dans les hautes latitudes australes, battues des vents, dépourvues de végétation ligneuse, n'offrant aucun refuge aux animaux terrestres, nous permirent cependant de remarquer quelques intéressantes. Les animaux domestiques que les Européens y portèrent ne s'établirent à la Soledad, abandonnés à eux-mêmes sur ces terres dégarnies, et qui ne forment qu'une longue prairie rase tantôt uniformément

plate et tantôt montueuse, s'y sont parfaitement naturalisés. Aussi n'est-il pas rare de voir des troupes de chevaux vivants, par bandes de trente ou quarante, dans des cantons que chacune d'elles semble s'être réservés. Nous eûmes occasion d'observer plusieurs traits de l'intelligence instinctive perfectionnée de ce noble animal, qui conserve encore, au milieu de ses mœurs redevenues sauvages par l'état de liberté, quelques unes des généreuses qualités qui en font le plus docile compagnon de l'homme. L'hiver doit détruire chaque année, aux îles Malouines, un grand nombre de jeunes individus avant qu'ils se soient endurcis à sa rigueur, et que la nature leur ait donné pour s'en garantir le poil long et épais qui les revêt, sans pour cela en enlaidir la race, qui s'est encore conservée très belle. Nous ne vîmes qu'un petit nombre de bœufs, et leur espèce a dû souffrir des chasses fréquentes que les balçonniers en relâche ne manquent point de faire pour procurer des vivres frais à leurs équipages. Leur chair n'est point agréable à manger, parce que sa saveur n'a point été modifiée par la castration. On assure que les Espagnols déposèrent sur ces îles en 1780 jusqu'à huit cents têtes de bétail; mais ce nombre nous paroît certainement exagéré. Les cochons se sont également propagés sur les îles Malouines, et notamment sur un îlot qui est à l'entrée de la baie Française. Leur nourriture n'est ni succulente ni même abondante: aussi leur chair maigre, quoique possédant un fumet agréable, n'a aucun rapport avec celle de nos cochons domestiques, et encore moins avec celle des sangliers. Leurs poils, d'une rudesse

extrême, sont ordinairement de couleur rouge de brique. Les lapins, que les chasseurs n'inquiètent que passagèrement, ont établi de nombreuses garennes très peuplées. Elles sont généralement placées près des ruisseaux, au fond des vallons resserrés; et les terriers sont creusés profondément sous les touffes du seul et frère arbrisseau de ce coin du monde, l'*amellus diffusus* de Wildenow (d'URVILLE, *Flore des Malouines*, n° 80), qu'on observe principalement à l'anse Chabot. Il se pourroit que ces animaux aient été portés par les premiers colons, quoique les anciens navigateurs, et Magellan entre autres, les aient vus sur l'extrémité australe de l'Amérique. Ce n'est toutefois qu'avec réserve que nous décrivons comme espèce le *lepus magelanicus*. Parmi les animaux qu'on peut véritablement regarder comme indigènes des îles Malouines sont les phoques et le chien antarctique. Nous donnerons quelques détails sur les premiers dans la description de l'espèce nouvelle, que nous avons nommée *otaria molossina*; et quant au chien antarctique, nous ne l'avons entrevu qu'une fois. Il est décrit dans la *Mammalogie* de Desmarest (298°), d'après Shaw (*Gen. zool.*, vol. I, part. II, p. 531), sous le nom de *canis antarcticus*, auquel on donne pour synonyme le *culpeu* de Molina (*Hist. nat. du Chili*, p. 274).

Sur les côtes de l'Amérique méridionale, que baigne le Grand-Océan, au Chili et au Pérou, où nous ne séjournâmes que quelques jours, nous ne nous procurâmes point de mammifères. Cependant les atterages de la Conception et l'immense baie de Talcahuano étoient remplis de cétacés et de phoques qui nageoient au milieu des prairies flottantes du *fucus pyriferus* et du *d'Urvillaea utilis*, le porro des Chiliens. C'étoit surtout près de la petite île de Quiriquine que ces derniers animaux étoient réunis en plus grand nombre, et qu'ils étoient groupés sur les rochers qui la bordent du côté de la mer. L'un d'eux, qui nageoit très près de la corvette, se saisit devant nous d'une sterne qui voloit au-dessus de l'eau en compagnie d'un très grand nombre de mouettes. Ces oiseaux maritimes rasoièrent la mer, et se précipitoient les uns sur les autres pour saisir les débris des poissons qui étoient dévorés par le phoque, lorsque celui-ci, sortant vivement sa tête hors de l'eau, s'efforçoit à chaque fois de saisir un des oiseaux, et y parvint en notre présence. Le chien qui habite le Chili paroîtroit former une espèce bien distincte : sa forte taille, son poil long et hérissé, ses oreilles droites et grandes, son museau allongé, lui donnent une physionomie hideuse et repoussante, et le placent dans la section des chiens-loups.

Molina, dans son *Histoire naturelle du Chili*, indique trente-six espèces de mammifères.

Nous ne vîmes guère que le coati roux, qu'on dit être commun aux alentours de Peasco, quelques tatus, et une sorte de chat, peut-être le yaguarundi

de d'Azara, que nous ne pûmes nous procurer; il est vrai que nos excursions se bornèrent au très étroit de la presqu'île de Talcahuano. Combien pendant le Chili seroit intéressant à visiter pour le rapport des sciences naturelles ! C'est une des contrées qui doivent un jour le plus enrichir la zoologie. Que d'espèces, peut-être aussi intéressantes que le *chlamyphorus truncatus* de Harlan, sont cachées dans les forêts épaisses de l'extrémité méridionale des Andes, du pays des Puelches ou des Araucans.

Au Pérou nous ne vîmes près de Callao un petit campagnol à pelage gris, qui est commun dans les champs; nous n'en rencontrâmes point à Lima et à Payta. Les sables frappés de stérilité qui couvrent cette étendue de pays, et qui s'avancent de plus en plus avant dans l'intérieur, ne paroissent propres à nourrir aucun quadrupède de certaine taille. Des lettres de phoques, épars çà et là sur les grèves, nous firent concevoir que ces animaux vont jusque sous les tropiques. Des gens du pays nous indiquèrent une espèce de gerboise qu'on trouve assez communément dans les dunes sablonneuses des environs de Pura, l'existence de laquelle nous n'avons obtenu aucun renseignement positif. Nous observâmes que les chiens de Payta appartenoient à la même espèce que les chiens sans poils (*canis ægyptius*), le chien de Buffon, qui est originaire d'Afrique suivant les auteurs.

Les îles de la mer du Sud n'ont point de mammifères indigènes autres que le rat, qui s'est répandu partout où l'homme existe; un mulot (\*), et le cochon, qui y sont élevés en domesticité. Pendant ces deux animaux ne se trouvent pas partout sur toutes ces terres indifféremment. Le chien nommé *ouri*, dont on mange la chair pendant les jours de fête, n'existe point sur plusieurs îles océaniques; et le cochon qui appartient à la même espèce que le cochon de Siam n'est observé que sur les îles habitées par les vrais Océaniens, et ne se trouve sur aucune de celles dont les peuplades de notre rameau sont en possession.

Les cochons, nommés *bouaa* aux îles de la mer du Sud, sont l'aliment des chefs : c'est le mets le plus parat de toutes les cérémonies; et la manière de le faire cuire dans des fours souterrains et de le servir entier, comme le faisoient les héros d'Homère, est connue de tout le monde, tant les voyageurs ont plu à en répéter les moindres détails. Cette espèce est de petite taille; son pelage, souvent dur comme de la bourre, est mélangé de roux et de noir; parfoiis est entièrement noir. Elle vit fréquemment dans les bois, où les Taïtiens l'abandonnent à elle-même : c'est alors que les défenses se développent.

(\* ) Nommé *toé* à Taïti. Ce mulot, dont le pelage est d'un gris roux et la queue presque nue, vit en société, autour des habitations, des racines et des fruits qui jonchent le sol.

es mâles, et fournissent à ces naturels un genre de nourriture qu'ils recherchent. Enfin les missionnaires anglois ont essayé de naturaliser quelques espèces de domestiques; car tous ceux qui ont été introduits par les premiers navigateurs n'ont jamais pu prospérer, malgré leurs efforts, mal dirigés, n'ont point réussi. Un graminé coupant, nommé *piripiri*, qui fait périr les brebis que plusieurs fois on a introduites. Seulement de nombreux troupeaux de chiens attestent que ces animaux, utiles et peu dangereux dans le choix de leur nourriture, sont les seuls qui avec peu de soins on puisse acclimater par-tout dans les tropiques.

En remontant au nord et à l'ouest, notre séjour à Oualan ne nous a permis d'y remarquer que quelques espèces qui y soient vraiment indigènes. La roussette Kéraudren, que les naturels de l'Uranie trouvèrent aux Mariannes, et qui est propre aux archipels compris entre les Philippines et Oualan : elle existe aux îles de Palaos sur lesquelles il n'y a point de chiens, qui la mentionne sous le nom d'*oleek*. La roussette de Oualan, que les naturels nomment *quoy*, est si bien le jour que la nuit : ses habitudes sont différentes, et nous en rencontrâmes souvent de différentes en grand nombre et accrochées, près les unes des autres, aux branches des arbres. Le mus musculus commun (*mus decumanus*. DESM., 1773, 473), nommé *kousique*, pullule principalement autour du grand village de Lélé, où il sembleroit en paix, protégé par l'indifférence des

Indigènes qui habitent la grande île nommée Nouvelle-Irlande par Carteret nous apportèrent des dents canines de cochon, recourbées sur les bords et très longues, ressemblant à celles de l'*babirusa*. Les descriptions que nous firent ces Indigènes, toutes grossières qu'elles furent, semblent autoriser à dire que cet animal, rare dans quelques-unes des Moluques orientales, se seroit avancé vers les terres que nous regardons comme le prolongement naturel de la Polynésie. Il trouveroit d'ailleurs dans les immenses forêts vierges de la Nouvelle-Irlande et de la Nouvelle-Géorgie, les mêmes conditions d'existence qu'aux Moluques. Toutefois il est probable que les naturels du Port-Praslin nomment cet animal qu'ils apportent à bord de notre corvette, de la même taille, et, par l'ensemble de ses formes, se rapproche de l'espèce dite de Siam : il n'est pas commun; car nous n'en vîmes qu'un seul individu, et les naturels paroissent y attacher une plus grande valeur.

Le phalanger blanc (*phal. cavifrons*. TEMM.), nommé *apoune* par les Nègres de la Nouvelle-Irlande, est multiplié dans cette contrée. Ce joli animal se meut par de petits mouvements lents, à la démarche ir-régulière, et paroît offrir plusieurs variétés : nous en avons vu une bonne figure et une description étendue.

Les chiens, nommés *poull*, sont de petite taille; leur museau est pointu, et leurs oreilles sont dressées. Ils nous parurent en tout semblables à ceux de la Nouvelle-Hollande. Courageux et très carnassiers, ils vivent de tout ce qu'ils rencontrent, et notamment de poissons et de crabes, qu'ils vont pêcher sur les récifs. Les naturels se nourrissent de leur chair, qu'ils trouvent très délicate : ils pensoient que nous faisons le même usage de ceux que nous achetâmes vivants, et que nous fûmes obligés d'abandonner au Port-Jackson. Nous observâmes aussi au Port-Praslin une très petite espèce de vespertillon.

L'île de Waigiu, que nous visitâmes après la Nouvelle-Irlande, fait partie du groupe nommé *terre des Papous*. Là nous retrouvâmes les productions animales des Moluques et du Port-Praslin, et les naturels nous y indiquèrent encore l'existence du *babirusa*, sur lequel nous ne pûmes nous procurer aucun renseignement positif. Nous croyons devoir y indiquer un petit quadrupède nommé *kalubu* par les habitants, à pelage gris, museau très effilé, qui fut perdu dans le naufrage de M. Garnot au cap de Bonne-Espérance : c'est le *gymnura kalubu* de notre espèce. Le grand phalanger tacheté (*cuscus maculatus major*) est très commun dans cette île, où les naturels le nomment *scham-scham*. Remarquable par son épaisse fourrure laineuse, blanchâtre, que recouvrent des taches arrondies d'un noir vif, par sa face rouge, ses yeux carminés, enveloppés d'un rebord palpébral lâche, cet animal, qui n'a point une physionomie agréable, voit à peine pendant le jour, tandis, au contraire, que sa pupille, contractée et verticale sous l'influence de la lumière, se dilate au soir et pendant la nuit. Les phalangers de cette espèce conservés au Muséum n'étant point complètement adultes, et les couleurs de leur pelage n'étant pas aussi prononcées que celles de l'individu que nous avons rapporté, nous l'avons fait peindre, en ajoutant quelques détails à son histoire.

Quelques jours après notre départ de Waigiu, nous atteignîmes Bourou, une des Moluques. Cette île, vaste et belle, sur laquelle les Européens n'ont encore formé qu'un établissement sans importance, est située non loin de Céram, et nourrit les animaux les plus intéressants pour le zoologiste qui pourroit y faire un séjour de quelque durée. Une grande espèce de cerf s'y est multipliée de manière à fournir des vivres frais en abondance aux soldats de la garnison de Cajéli; et la roussette des Moluques (*pteropus edulis*), dont la chair délicate est recherchée par les habitants de l'île, se trouve communément dans les bois.

Le mammifère le plus remarquable de Bourou, et qui manque encore à nos musées, est le *babirusa* ou cochon-cerf; et nous eûmes le regret de partir de cette île après avoir infructueusement essayé de nous procurer ce précieux animal, quoique

le radjah malais de Cajéli nous eût bien promis de nous en vendre deux, qu'il devoit faire venir du centre de l'île, et qui durent arriver quelques jours après notre départ. Les habitants nous dirent que le *babi-russa* est très multiplié, dans l'intérieur, sur le territoire des Alfourous, et qu'il se plaît au milieu des joncs et des plantes aquatiques. En arrivant à Java vers la fin du voyage de la *Coquille*, nous eûmes occasion d'observer un *babi-russa* mâle adulte, un jeune et deux femelles, qui appartenoient au gouverneur général des Indes, Van der Cappellen, et qui étoient destinés pour la Hollande : nous avons appris depuis qu'ils avoient péri dans le voyage, et que leurs dépouilles n'avoient même pas été conservées. Le *babi-russa* mâle avoit deux pieds et demi de hauteur environ. Ses formes, quoique robustes et massives, n'étoient pas sans élégance, et s'éloignoient, par leur ensemble, de celles qui appartiennent aux cochons en général. Les jambes étoient grosses et proportionnées, très droites et non grêles, comme on les décrit ordinairement. Le corps étoit plein et régulier dans ses contours, d'ailleurs bien dessinés et arrondis. La tête étoit allongée, à chanfrein bombé. La queue, assez grosse à son origine, se terminoit par une pointe déliée; elle étoit presque complètement nue. La peau du corps, de couleur noire, sillonnée de rides et de plis, portant seulement quelques poils rares, imitoit un peu, par sa dureté et son aspect, celle du tapir. La portion qui entourait la base des deux défenses fortement recourbées de la mâchoire supérieure étoit déchirée et saignante; ce qui étoit dû à la manière dont s'accroissent, en perforant la peau, ces mêmes dents. Les cils manquoient aux paupières. L'iris étoit jaunâtre. Les deux orteils antérieurs des pieds étoient allongés, plus séparés que dans les autres espèces du même genre, et à sabots un peu convexes en dessous. Les dimensions des femelles, qui n'avoient point de défenses, étoient beaucoup plus petites. Cette espèce de cochon nous semble véritablement organisée pour vivre dans les marécages. Ceux que nous vîmes en captivité se nourrissoient exclusivement de maïs, et manifestoient une humeur farouche et une inquiétude qui ne leur permettoient point de rester quelques secondes en repos. La figure que Stavorinus a donnée du *babi-russa* est très mauvaise : elle est copiée de Valentyn; et, par une erreur grossière, on a donné des ongles crochus, au lieu de sabots, aux doigts de cet animal pachyderme (\*).

A Amboine, que le séjour de Rumphius a rendue si célèbre, on ne trouve que peu de productions propres à cette île. La plupart des animaux décrits comme provenant de cette localité appartiennent en

(\* Stavorinus, *Voyage aux Indes orientales*, t. II, p. 254; *Museum de Grew*, pl. 1, p. 27; Seba, t. I, pl. 50.

effet à d'autres îles Moluques, et notamment Céram et à Bourou; tels sont le tarsier, le certain pygmée et le pélandoc. Ce dernier, nommé *podin* par les naturels de la Nouvelle-Guinée, point rare dans les grandes forêts équatoriales de Papouas, où un grand nombre d'animaux trouvent sans cesse toutes les conditions favorables pour leur multiplication paisible. Notre commis aux Indes acheta, des naturels de Doréry, un pélandoc (*didelphis brunii*); mais cet animal, que nous nous réservions de lui demander pour nos musées, fut jeté à la mer dans le courant du voyage, et fut nommé *kangourou d'Aroé*, parce qu'il fut ramassé sur l'île de ce nom, voisine des Moluques. C'est le premier animal qui, par son organisation et la brièveté des membres supérieurs, présente des caractères extérieurs qu'on a retrouvés depuis dans les kangourous de la Nouvelle-Hollande. Quant à l'homme, il est plus ramassé dans ses formes; mais son système dentaire et ses viscères auront été étudiés, et méritera-t-il un nouveau genre. Sa taille est celle du lapin, et le gris-brun est la couleur de son poil. Il se nourrit de végétaux; et cependant, par son organisation viscérale et dentaire, il aime davantage la viande. Ses mœurs sont douces et pacifiques, et le rendent aisément familier.

Nous ne quitterons point les forêts vierges gigantesques de cette Nouvelle-Guinée si peu connue, et si féconde en animaux rares et précieux, sans indiquer que tout porte à croire à l'existence du *babi-russa* sur ces terres peu distantes des Moluques, et présentant comme elles l'ensemble des mêmes productions. Chacun de nous, en parcourant les alentours du havre de Doréry, eut fréquemment occasion de rencontrer l'espèce de cochon que nous décrirons sous le nom de *sus papuensis*.

Les naturels de la Nouvelle-Guinée ont journalièrement à bord l'espèce de chien qui habite leurs huttes, et qu'ils nomment *nase*. Elle ressemble au point du chien de la Nouvelle-Irlande, et diffère peu de celui de la Nouvelle-Hollande (*Canis tralasiæ*). Comme dans ce dernier, le poil est ras, fauve ou noir, le museau effilé; les oreilles droites et courtes, les habitudes hardies, et l'instinct nul.

Une seule fois nous vîmes une sorte de papouche volant ou de galéopithèque gravir un arbre avec saut et saut, et disparaître au milieu de son feuillage verdoyant et de ses fruits aromatiques. Les papouches, dont l'espèce semble avoir envahi les deux hémisphères, sont abondants autour des villages papouas et de Masmapy.

Le mammifère sur lequel nous nous sommes arrêté instant est la roussette édule (*pteropus edulis*). On le rencontre à peu près également sur toutes les îles Moluques et Papoues. Cet animal, que

ment *bourung-tikous*, s'apprivoise assez vovors. Les froids du sud de la terre de Diénaen en firent périr un, que nous devons à l'obligeance du docteur hollandais *Harloff*, et qui étoit un très familier. Sa nourriture principale consistait en fruits sucrés, et particulièrement en bananes. La position habituelle de cette roussette étoit la tête en bas et suspendue par les pieds. Elle conservoit parfois sa nourriture dans des sortes d'abajoues, lorsqu'elle satisfaisoit à ses besoins, elle se dressoit et se tenoit accrochée par l'ongle recourbé du doigt des ailes (!).

Nous ne quitterons point cet archipel sans men-

tionner Java. Ce n'est point que nous ayons à indiquer des quadrupèdes de cette île; cette tâche a été trop bien remplie par un naturaliste anglais estimable, le docteur *Horsfield*: mais nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot de la panthère noire (*felis melan.* *PERON* et *LESUEUR*, *DESM.* 544 *Mammif.*), qui y est commune, et que nous vîmes chez l'obligeant sous-résident, *M. Smolders*. Cet animal, de la taille de l'ocelot, et ressemblant par l'aspect de son corps à la panthère commune, a son pelage d'un noir uniforme et lustré; par certains reflets, des ondes ou sortes de taches plus apparentes se dessinent, à la manière des moirés, sur le fond de la teinte générale. Féroce et redoutable, ce chat habite principalement les solitudes des profondes forêts du district de *Banjou-wandgi*; et jamais les Javanois ne l'attaquent sans qu'il ait commencé les hostilités en dévorant quelques uns de leurs animaux domestiques: ils lui tendent divers pièges dans lesquels ils placent des oiseaux vivants, qui ne manquent point de l'y attirer. La panthère noire servoit, à la cour des sultans de Java et de l'empereur de Solo, à exécuter une cérémonie dont le peuple étoit averti, et qu'on nommoit *Rampok*, de même qu'à punir de mort les esclaves coupables de certains crimes. Voici les renseignements que nous nous procurâmes sur cette grande fête, d'un témoin oculaire, employé supérieur de la colonie.

Au milieu d'un amphithéâtre préparé sur un terrain uni pour le grand spectacle du *Rampok* (!), est placée une cage dans laquelle est captif le *tigre noir*, ou l'*arimaou*; car c'est ainsi qu'on nomme cet animal à Java. Autour de lui, formant un cercle épais, sont placés en haie serrée deux rangs de Javanois armés de piques. Deux ou trois hommes chargés d'aller ouvrir la porte de la prison à la panthère, se détachent alors du cercle, s'avancent en cadence, et, après avoir rempli leur dangereuse mission, retournent à leur place en mesure et avec lenteur. Les Javanois sont dans la ferme persuasion que, s'ils se retiroient brusquement après avoir ouvert la porte à l'animal, il s'élancerait infailliblement sur eux et les mettroit en pièces. La panthère noire ne se décide pas toujours à sortir immédiatement de sa prison. Il faut souvent l'agacer, la harceler avec de longues lances, ou brûler de la paille autour d'elle pour la forcer à entrer dans l'arène. Irritée et furieuse alors, elle mesure de l'œil la distance qui la sépare de ses ennemis, et s'élance au plus épais des piques, y trouve la mort, mais non sans se venger sur un grand nombre de misérables, que le despotisme des sultans sacrifie

(!) Des détails analogues se trouvent également consignés dans l'*Histoire de Java*, par sir *Raffles*, page 55 de la traduction de *M. Marchal*.

ainsi à sa férocité. On nous assura en outre que le sous-souhouan actuel de Yugyu-Kerta se plaisoit à faire combattre la panthère noire par des esclaves, n'ayant pour armes que des kris ou poignards malais à lames de plomb. Enfin une fête encore très aimée par les Javanais est le combat de cette panthère avec des buffles.

Les mammifères à la Nouvelle-Zélande se bornent à trois ou quatre espèces seulement : le cochon, que Cook n'y trouva point, et qui y auroit été introduit depuis par les Européens ; le chien austral et le rat. Les côtes méridionales de ces deux îles sont peuplées de phoques, objets de chasses lucratives auxquelles se livrent les Anglois.

Les animaux de la Nouvelle-Galles du sud ont été le sujet de recherches nombreuses et suivies ; mais malgré cela une grande obscurité règne encore sur l'histoire de la plupart d'entre eux ; et des naturalistes vivant sur les lieux pourront seuls un jour donner des renseignements sur leurs habitudes et sur leurs mœurs. Déjà les alentours de Sydney sont dépeuplés des espèces qu'y trouvèrent les premiers voyageurs : la civilisation et les défrichements les refoulent dans l'intérieur ; et l'époque n'est pas éloignée où les kangourous (1), les ornithorhynques, seront excessivement rares. Ce n'est qu'en domesticité que nous vîmes les grands kangourous (*kang. labiatus*. GEOFF.), paissant en liberté dans le vaste parc de *Rose-hill*, à Paramatta ; se relevant sur leurs longues jambes postérieures, pour examiner ce qui se passoit autour d'eux, et fuyant par bonds en s'élançant sur leurs courtes jambes de devant lorsqu'ils sont inquiétés. Cet animal, dont la chair dure et coriace est peu estimée, s'appriivoise aisément ; et nous en vîmes un à Sydney, qu'un militaire avoit élevé et auquel il avoit appris à boxer, en même temps qu'il étoit soumis et docile à ses volontés. Ce kangourou étoit courageux, ne redoutoit point les chiens, et cherchoit à frapper avec ses pieds ceux qu'il vouloit combattre, en s'élançant sur eux par un bond instantané, tandis qu'il jouoit nonchalamment avec le maître qui le nourrissoit.

Les colons apportent en abondance dans les marchés un kangourou de taille moyenne (*kang. Wallabatus*. N.), que les naturels nomment *ovalabat*, et parfois le potourou de White (*hypsiprinus* White. QUOY et GAIM.), qui vit dans les lieux rocailleux et peu fréquentés. Notre maître canonnier Roland tua un individu de cette espèce, qui différoit un peu de celui qui est décrit dans la Zoologie de l'Uranie ;

(1) Les habitants de la rivière *Endeavour* nomment les kangourous *mên à dh*, suivant M. Kunningham (*Narr. of a survey of the inter. et west. coasts of Australasia*, by Parker King). La première figure du kangourou a été donnée par Cook, *Premier Voyage*, t. IV, p. 24, in-4o.

mais il fut perdu dans le naufrage de M. G. On nous indiqua sous le nom de *bandicoot* des animaux qui paroissent être des péramèles, peut-être *per. nasutus* de M. Geoffroy, et qui vivent aux environs de Liverpool.

Nous ne vîmes des dasyures qu'en captivité ; ils appartenoient à l'espèce dite de *Maugé* (*dasy. Maugéi*. GEOFF.), fig. atl. de l'Uranie. Les mâles détruisent une grande quantité de phalangenulants (*petaurista taguanoides*. DESM.), dont ils sécher les peaux pour en faire de petits manteaux qui leur couvrent les épaules pendant l'hiver. Les femelles de ces animaux avoient le pelage entièrement blanc.

L'espèce de chien sauvage (*canis Australis*. DESM.) que White a décrite dans son *Histoire de la Nouvelle-Galles* ressemble au chien de berger de poil est rude ; ses oreilles sont droites, et il appartient à la même espèce que celui de la Nouvelle-Irlande, des îles Bouka et de Bougainville. Ce chien est courageux, et vit le plus ordinairement de la mer rejette sur son rivage. Il est bien figuré dans l'ouvrage sur les mammifères de MM. Frédéric Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire.

Nous ne vîmes au Port-Jackson qu'une seule espèce deombat ou phascolome (*Didelphis ursina*. L. *phascolomys wombat*. PÉR. et LES.), et il n'y a qu'on ne le trouve qu'à la terre de Diémen et les petites îles du détroit de Bass. M. Cunningham mentionne la roussette à tête grise (*pteropus cephalus*), qui paroît être commune dans la partie inter-tropicale de la Nouvelle-Hollande.

Les ornithorhynques, que les colons nomment *water-mole* ou taupes d'eau, et les naturels *stengong*, habitent assez communément les rives de Fish-river, tandis qu'on n'en voit que rarement aujourd'hui dans le Nepean. Le parolain ainsi nomma-t-on ce singulier animal dont le genre son genre *platypus*, et Blumenbach le genre *thorhynchus*, est encore assez commun, en saison opportune, à New-Castle et dans les îles Campbell et Macquarie. Le docteur Palmieri, que M. Knox annonça sa belle découverte de la glande crurale et de son conduit aboutissant au got, après avoir nié ces organes, affirmant qu'il ne connoissoit dans la Nouvelle-Galles aucun animal de blessure suivie d'accidents dus à la présence de ce venin quelconque. Il conclut, à la fin d'un mémoire qu'il publia dans la Gazette de Sydney

(1) Consultez Péron, *Voy. aux Terres australes*, Desmarest, *Mamm.*; Vanderhoeven, *Nov. Act. Soc. Cas. Leop. Car.*, t. XI; Knox, *Mém. de la Société néerlandaise*; Everard-Jome; de Blainville, etc., etc., dans les *Misc. de Shaw*, t. X, pl. 385, sous le nom de *Duck-billed or platypus*; et par Leach, *Mamm.*, pl. III, p. 136.

ergots, dont les femelles sont toujours privées, vient aux mâles à tenir celles-ci immobiles pendant l'acte de la copulation. Les colons assurent que les ornithorhynques sont ovipares; et M. Murdock, attendant de la ferme d'*Emiou-plains*, nous assure positivement avoir vu des œufs de la grosseur d'un œuf de poule, et au nombre de deux. Mais les dissections de Meckel, qui trouva sur des femelles des glandes mammaires très développées, ne permettent point de douter que cet animal ne soit ovipare; et c'est aussi l'opinion du savant anatomiste de Blainville. Cependant l'organisation singulière des deux mâchoires aplaties en bec de canard rend l'animal difficile à succion, et l'on ne se fait pas une idée bien juste de la manière dont les colons peuvent saisir le mamelon de la mère. Le jeune ornithorhynque adulte est ordinairement brun noir; parfois des variétés l'ont de couleur rougeâtre. Ce fut en vain que nous attendîmes pendant plusieurs heures si nous verrions paraître des ornithorhynques sur les petits rochers à l'embouchure de Fish-river, où ils vont se placer lorsqu'ils sortent de leurs trous. Nous apprîmes depuis cette époque de l'année (janvier et février) ils sont blottis dans leur gîte, et qu'ils ne sortent qu'à l'époque des grandes pluies, qui, en faisant débiter les rivières qu'ils habitent, les forçoient à se tenir sur la surface de l'eau et dans les joncs qui croissent le long des bords. Les peaux qu'on peut se procurer dans ce pays, non enduites de préservatifs, se dessèchent aisément.

L'échidné épineux (<sup>1</sup>) (*echidna hystrix*. Cuv.) habite principalement le mont York : par l'ensemble de ses formes corporelles il ressemble au hérisson, à cause de cette similitude que les colons lui ont donné le nom de *hedge-hog*. Il se creuse des terriers, et n'aime point à sortir dans les temps secs : on dit qu'il est difficile de se le procurer pendant plusieurs mois de l'année. Il vit d'insectes, principalement de fourmis, qu'il ramasse avec sa langue à la manière des fourmiliers : l'on dit aussi qu'il mange des légumes. Il fait entendre un petit grognement lorsqu'il est inquiet, et ses habitudes à l'état de liberté sont peu connues. Un échidné, que nous nous procurâmes en vie, a donné l'occasion à M. Garnot de publier (*Bulletin de la Société philomatique*) les observations suivantes : « Cet animal, non nourri depuis plusieurs mois avec des végétaux par un ancien convict de la prison de New-Castle, fut enfermé dans une cage avec de la paille d'après l'avis qui avoit été donné. En vain cherchoit-on des légumes, des insectes, de la

viande, des sucs substantiels, l'échidné les flairait seulement sans y toucher; mais il buvoit avec avidité l'eau que chaque jour on avoit le soin de lui offrir, en tirant sa langue extensible et filiforme longue de deux à trois pouces, et en lapant. C'est ainsi qu'il vécut pendant trois mois, sans avoir pris autre chose.

» Après une traversée assez tempétueuse, le premier soin en arrivant à l'île de France fut celui de ramasser des fourmis et des vers, qu'on lui présenta sans qu'il parût s'en soucier. En revanche il buvoit du lait de coco avec un vif sentiment de plaisir, et tout sembloit alors promettre qu'après avoir résisté aux froides latitudes du sud de la Nouvelle-Hollande il seroit possible de l'apporter en Europe. Mais un matin l'échidné n'existoit plus, et la seule cause présumable de sa mort doit être imputée à du savon arsenical laissé dans une gibecière où il se cacha pendant toute une nuit.

» C'est avec une satisfaction toute particulière que j'allois à suivre, dit M. Garnot, les habitudes jusqu'alors inconnues de ce petit animal. J'en éprouvai les moindres particularités, bien persuadé qu'elles seroient intéressantes aux yeux des naturalistes. J'avois reconnu que la prison dans laquelle je le tenois enfermé ne lui convenoit point : aussi m'empressois-je de lui donner une liberté entière dans la chambre que j'occupois à bord du navire, et pendant mon séjour à Maurice. Chaque jour je l'observois dans ses promenades régulières, et rarement il employoit moins de quatre heures sur vingt-quatre à parcourir en tous sens l'espace que nous occupions ensemble; et, s'il trouvoit un obstacle, il cherchoit à le surmonter, et ne rebrousoit chemin que lorsqu'il avoit épuisé ses moyens pour y parvenir. C'étoit dans un coin obscur de ma chambre, entre une cloison et des caisses, qu'il se rendoit pour dormir. Sa démarche, lourde et gênée en apparence, lui permettoit cependant de parcourir en une minute un espace d'environ trente à trente-neuf pieds. Il se cachoit mystérieusement dans un angle de l'appartement pour faire ses ordures; et ses excréments, peu consistants et noirs, exhaloient une odeur infecte.

» Un jour je retirai mon échidné dans un état d'engourdissement tel que je le crus rendu au terme de la vie. Je le ranimai en le portant au soleil, en le réchauffant par des frictions avec un linge chaud : peu à peu il reprit son activité habituelle; mais souvent depuis il resta sans mouvement l'espace de quarante-huit, soixante-douze, soixante-dix-huit, et même quatre-vingts heures de suite. Il se promenoit fréquemment dans la nuit, et se rovoit en boule au moindre bruit, à la manière des hérissons. Du reste, timide et craintif, cet échidné se laissoit caresser volontiers. La conque de l'oreille s'apercevoit aisément lorsqu'il écouloit, et ressembloit à celle d'un

<sup>1</sup> décrit dans Shaw, sous le nom de *porcupine antipodica*. III des *Misc.*, f. 109. Nous en avons apporté plusieurs individus : l'un servit à faire un squelette au laboratoire du Muséum, et les deux autres nous furent remis par le général Brisbane pour M. Cuvier.



hibou. Les yeux sont très petits, et le long nez immobile et solide me semble être un organe où le sens du toucher réside à son extrémité qui est molle, et avec laquelle l'échidné tâte ce qui l'environne, surtout pendant la nuit. »

Enfin, pour achever de présenter le tableau des mammifères que nous avons été à même d'observer dans notre voyage, il ne nous reste plus qu'à indiquer notre dernière relâche à l'île de France. Les animaux qu'on y remarque y ont été importés : tels sont les cerfs, qui vivent dans les grands bois, les cochons marrons ou sauvages, les lièvres, les rats, qui infestent aujourd'hui cette île, et les tenrecs. Ces derniers, venus de Madagascar, vivent dans les champs de cannes à sucre, tandis que le singe (*Ma-*

*acus sinicus*. Desm.), originaire de Java, occupe les sommets escarpés de la montagne du Pouce, descend marauder dans les vergers des alentours où les dégâts qu'il occasionne le font redouter. Nous y procurâmes en vie deux makis de Madagascar, le vari (*Lemur macaco*. L.), et le maki rouge (*Lemur ruber*. Pén.), qui moururent dans le voyage, à notre arrivée sur les atterages de France. Ce dernier est figuré tome I de l'*Histoire des Mammifères* de M. F. Cuvier. Les makis s'apprivoisent aisément; ils deviennent bientôt familiers, et sont très caressants. Ils aiment à dormir dans le milieu de la journée, en s'enveloppant la tête avec les pattes antérieures. Leur nourriture est entièrement frugivore, et tout autre aliment les fait bientôt dépérir.

## LIVRE IV.

### LES MAMMIFÈRES QUADRUMANES.

#### LES SINGES.

Les naturalistes modernes ont placé les animaux que nous connaissons sous le nom collectif de singes à la tête d'un ordre qu'ils ont distingué par l'épithète de *quadrumanes*, parce que les quatre extrémités des membres servent en quelque sorte de mains dans l'acte de préhension, tandis que l'homme est resté comme unique type de celui des *bimanes*, ordre le plus élevé dans l'échelle des êtres. Cette disposition méthodique est principalement due à Blumenbach et à M. G. Cuvier.

Notre histoire des singes aura pour base les descriptions complètes des genres et des espèces, sans avoir égard aux individus décrits par Buffon; mais nous passerons légèrement toutefois sur les espèces qu'il aura parfaitement caractérisées, et qui ne figureront dans nos tableaux que pour signaler la place qu'elles doivent occuper dans l'ordre naturel<sup>(1)</sup>.

(1) Nous avons l'intention, en terminant l'histoire des animaux découverts depuis 1788, de donner un synopsis complet de toutes les espèces connues de mammifères, avec une synonymie suffisamment étendue pour que les naturalistes et les amateurs puissent, à l'aide de caractères succincts et précis, faire concor-

der d'un seul coup d'œil les animaux décrits par les auteurs antérieurs et ceux découverts par les naturalistes du commencement de ce siècle.

(2) Mouvement par lequel le pouce jouit de la faculté de galver d'agir indépendamment des autres doigts, dans un sens opposé à la sphère d'action commune de ces derniers.

der d'un seul coup d'œil les animaux décrits par les auteurs antérieurs et ceux découverts par les naturalistes du commencement de ce siècle.

(2) Mouvement par lequel le pouce jouit de la faculté de galver d'agir indépendamment des autres doigts, dans un sens opposé à la sphère d'action commune de ces derniers.

les pendants à l'extérieur chez les mâles; les dirigés en avant, et les fosses temporales et les complètement séparées.

Les singes sont donc caractérisés dès la première par leur tête qui affecte la forme globuleuse, les oreilles toujours munies d'un rebord, un nez fortement écrasé, un corps mince, svelte, ayant des membres en apparence disproportionnés, une queue plus ou moins longue qui manque à certaines espèces. De ces traits organiques résulte une facilité qu'ils possèdent de grimper avec aisance et de courir avec prestesse.

Je vais successivement en revue leurs divers caractères, et dressons un tableau sommaire de leurs caractères généraux et distinctifs.

La tête est ordinairement arrondie et d'un volume considérable. La face qui la termine en devant est le plus communément aplatie, bien qu'elle s'avance comme le museau d'un chien chez les singes anthropomorphes. Elles ont les plus grands rapports avec ceux de l'homme, et conserve encore ces caractères que les singes à museau saillant, ce qui de prime abord sembleroit déranger cette loi. L'angle facial introduit dans la science par Camper, fut adopté par MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire pour la détermination des genres. Il est résulté de leurs recherches que l'homme a un angle facial de 70° à 80°, celui des singes décroît successivement de 65°, 60°, 40° et 50°. Le crâne d'un jeune orang-outan offre jusqu'à 64 degrés, tandis que celui des singes adultes est restreint à 50 degrés (?); ces distinctions ne sont point d'un ordre rigoureux dans l'application; puisque les crânes soumis à ces calculs varient suivant les périodes de leur développement, et qu'il est bien reconnu que l'angle facial n'est pas constant à tous les âges, même d'un seul individu. C'est ainsi, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, que le *simia maimon* a été regardé comme une espèce particulière, bien qu'il ne soit qu'un jeune âge du singe mandrill. Dans l'adolescence la face se termine par un museau aigu et étroit, et en vieillissant au contraire les mâchoires se développent prodigieusement en largeur, et prennent une forme carrée. Mais cependant aux premiers âges la tête est liée intimement, et les habits du corps, et les appétits, et les mœurs. Plus l'osseuse du crâne sera uniformément développée,

plus l'intelligence sera complète, plus l'instinct sera parfait. Cette partie étant rétrécie et arrondie, il en résultera plus de pétulance, plus d'inattention, ainsi qu'on le remarque chez les petites espèces. Enfin plus le museau en s'allongeant annonce un rétrécissement de cette cavité, et par suite une diminution de l'organe encéphalique, plus l'instinct brut et grossier dominera, et les singes ainsi conformés se recouvriront des attributs massifs des animaux carnassiers, et n'apparoiîtront plus avec cette intelligence, cette aimable brusquerie, qui caractérisent les autres membres de la famille.

Le cerveau des singes est à trois lobes: le postérieur recouvre le cervelet. Mais les recherches du savant Tiedemann sur celui de l'orang-outan de Bornéo semblent prouver la plus complète analogie avec cet organe chez l'homme, et des dissemblances assez fortes avec les cerveaux des autres singes. Suivant l'auteur allemand le cerveau d'un orang-outan diffère de celui du reste des singes, 1° par l'absence du faisceau médullaire nommé trapèze, et qui, dans les animaux où il se trouve, est situé derrière le ganglion cérébral, point où naissent les nerfs auditifs et faciaux; 2° par l'existence d'une échancrure postérieure au cervelet; 3° par un plus grand nombre de sillons et de lames dans la même partie; 4° par la présence de deux tubercules maxillaires distincts; 5° par les circonvolutions et les anfractuosités plus nombreuses et en même temps moins symétriques du cerveau; 6° enfin par l'existence de fentes dirigées vers les cornes d'Ammon. Or cette contexture anatomique est tout-à-fait celle de l'organe percepteur des sensations dans l'espèce humaine, et fournit un terme de comparaison puissant qui vient encore corroborer les analogies de formes extérieures. Aux modifications que présente l'organe de l'entendement, se joint la position du trou occipital au milieu ou plus en arrière de ce point à la base du crâne, et l'on conçoit naturellement que la station bipède est d'autant plus favorisée que cette ouverture centrale place plus en équilibre la tête sur la colonne vertébrale, à moins que des muscles nombreux, formant sur les apophyses des vertèbres cervicales un plan épais et robuste, ne viennent contre-balancer par leur puissance un ordre de choses contraire, ainsi qu'on le remarque chez les orangs.

La surface des os du crâne est lisse chez les jeunes sujets, et recouverte d'aspérités et de crêtes osseuses énormément développées chez la plupart des adultes. Il est facile de voir sous ce rapport les modifications profondes que l'âge fait naître sur la tête du vieil orang-outan; car on avoit formé deux espèces, l'une des jeunes et l'autre des vieux, et même il est à peu près reconnu que le genre *pongo* ne repose que sur l'état complètement adulte

mesure dans l'angle facial l'abaissement du rebord de la longueur du museau en partant du trou occipital jusqu'au rebord du maxillaire supérieur. L'angle qui résulte du croisement des lignes verticale et horizontale sur la base du crâne donne l'angle facial

du même singe (1). On remarque que les maxillaires supérieurs sont aplatis comme ceux de l'homme, excepté chez le mandrill, où ils sont considérablement tuméfiés de manière à élever de beaucoup cette partie de la face. Il en est de même pour la mâchoire inférieure, dont les branches sont horizontales, et qui n'offrent dans leur manière de s'articuler aucune différence notable, bien qu'il faille en excepter le seul genre alouate, qui loge dans l'écartement des branches montantes une cavité dépendante de l'os hyoïde, qui concourt à augmenter considérablement le timbre de la voix. Les arcades dentaires sont disposées en demi-cercle ou en ellipse; elles logent de trente-deux à trente six dents, qui sont quatre incisives, deux canines, et dix ou douze molaires à chaque mâchoire. Les dents incisives de la même rangée ne se ressemblent pas toujours. Les deux du milieu sont analogues à celles de l'homme, tandis que les plus externes en diffèrent par les proportions et aussi par la forme; car souvent elles sont, sous ce rapport, semblables aux canines. Ces dernières ne sont fréquemment remarquables que par la concité qui les distingue, et leur longueur ne dépasse pas de beaucoup ni les incisives ni les molaires, tandis que chez certaines espèces elles prennent avec l'âge un développement considérable, et se trouvent correspondre à des crêtes osseuses très développées. Les singes de l'ancien continent se trouvent donc n'avoir que cinq molaires de chaque côté, dont les couronnes sont hérissées de tubercules mousses. Ceux du Nouveau-Monde se trouvent avoir cinq ou six de ces molaires, toujours d'un seul côté et à une seule mâchoire; mais dans le premier cas, ainsi que nous le voyons chez les ouistitis, les molaires ont leurs couronnes hérissées de pointes aiguës et piquantes, tandis que dans le second exemple elles sont remplacées par des tubercules arrondis. De ce mode de conformation résulte un genre de vie plus décidément dirigé vers un certain ordre de substances. Les singes à molaires mousses doivent être en effet plus portés à se nourrir de racines et de fruits, tandis que ceux à molaires revêtues de pointes aiguës recherchent plus exclusivement les insectes. Placés comme ceux de l'homme, les yeux jouissent d'une grande per-

(1) Les différences, en apparence énormes, qui séparent les crânes arrondis et lisses des jeunes orangs de ceux rétrécis, à museau proéminent, à aspérités énormément développées, et surtout à rétrécissement de la cavité crânienne des vieux individus, n'ont rien qui étonne. Nous avons vu de telles modifications survenir sur des têtes de chiens, au point qu'on seroit tenté d'isoler les crânes si diamétralement opposés, bien qu'ils appartiennent à une même espèce dans des âges différents. La belle collection du docteur Vimont en renferme de nombreux exemples.

fection et d'une grande étendue dans la vue sont remarquables par une extrême mobilité et une insigne vivacité. Chez la plupart des singes les oreilles ont leurs conques nues, bordées, et dirigées contre la tête, absolument comme chez l'homme. Toutefois on remarque déjà, chez certaines espèces dont le museau est proéminent, que la partie supérieure de cette conque s'élargit sous la forme d'un triangle, de manière à présenter ainsi les mêmes traces du cornet acoustique qu'on trouve chez la plupart des autres mammifères. Le nez des singes et des sapajous s'élève sur le milieu de la face sous une légère éminence; mais dans le kahau cet organe se développe outre mesure, couvre une grande partie de la physionomie, tandis que chez les autres il se termine par une surface nue et brève, comme le museau d'un chien. Les narines sont dirigées vertes perpendiculairement et séparées par une étroite mince cloison. Ce caractère a servi à distinguer les singes de l'ancien monde, et M. Geoffroy Saint-Hilaire a le premier observé que les deux ouvertures nasales des singes du nouveau monde étoient transversales et séparées par une étroite cloison.

La face des singes est aussi variable et aussi mobile que le jeu de leur physionomie. Sur leurs traits se réfléchissent avec vivacité les passions qu'ils éprouvent. Les singes se distinguent par leur animement. Leurs malicieuses grimaces sont le fruit de long-temps passées en proverbe. Rien est si ridicule au premier aspect que ces figures qui se voient qui sont calquées dans leur ensemble sur nos traits, et qui varient des teintes couleur de chair jusqu'à un noir foncé. Le mandrill est remarquable par sa couleur vermillon uni au bleu d'azur qui peint ses traits, tandis que d'autres se font remarquer par des particularités, telles que d'avoir le nez blanc sur une face noire, ou bien la lèvre supérieure d'un rouge pur, etc. Plusieurs genres de singes se distinguent par la présence de poches placées sous les joues qui communiquent avec la bouche, et qu'on nomme *poches*. Ces poches, musculaires et dilatables, servent à renfermer les vivres dont ces animaux se nourrissent, et à leur donner la vision lorsqu'ils maraudent dans les cultures dans les rizières. Ils reprennent ces aliments lorsqu'ils ont regagné leurs gîtes, et se mettent en paix leurs provisions de prévoyance. La face qui enveloppe l'ensemble des traits est dans la plupart souvent nue. Parfois des poils épais et touffus servent de moustache ou de barbe, et chez certaines espèces américaines les poils du pourtour de la tête sont taillés et disposés de manière à présenter parfaitement une barbe d'Israélite. Il n'est pas qu'aux poils qui composent leur fourrure, mais qu'ils présentent de nombreuses dissemblances dans la manière d'être implantés, et qui varient même dans chaque genre, mais même dans

Ainsi chez le *macaque bonnet-chinois* ces parties du sommet de la tête à la circonférence et imitent une sorte de calotte naturelle. D'autres ils se dressent sur les tempes sous un d'aigrette. Enfin ils retombent en épaisseur sur les épaules de l'*hamadryas* et de l'*ouan-*

ginses ont le cou court, autre analogie avec l'humain; ils sont redevables de cette modification de l'organisme à leur habitude de porter les dents à la bouche à l'aide de leurs mains. Ne point une proie, ne passant point l'herbe sur les dents, ils n'ont pas eu besoin d'augmentation du nombre des vertèbres cervicales; et le cou est court chez eux, comme chez l'homme, qu'un point de séparation entre les organes des sens et de la vie. Ils ont généralement le corps allongé, et très peu chargé de graisse. On connaît à peu près deux ou trois espèces qui aient l'abdomen court. Des poils épais, plus ou moins touffus, couvrent les parties externes des membres; les parties internes sont au contraire presque à peine revêtues d'un léger duvet. Les mamelles, placées sur la poitrine, sont cachées par une pilosité; elles se gonflent, elles se développent lorsque la lactation, amenée par la maturation s'opère. A ce changement, produit des fonctions de la reproduction, s'en joint un autre, qui est le signe précurseur des désirs; et les mâles sont violents chez les singes, comme ils le sont chez les hommes, et les femelles sont signalées de loin en faisant éclater sur leurs fesses des glandes de certaines espèces, qui produisent un éclat inusité, telles que des teintes vives, d'un violet foncé, ou d'une couleur chair livide. L'aiguillon de la volupté se fait sentir avec une force si irrésistible que les signes apparents ne se bornent pas à la manifestation de l'orgasme vénérien, et il arrive que les mâles et ces callosités se tuméfient outre mesure. Les désirs une fois assouvis, l'époque du repos est passée, ces parties reprennent leur aspect habituel, et les couleurs chargées qui leur donnent un aspect si nouveau s'effacent pour rendre l'influence des mêmes causes. Mais chez un grand nombre des espèces ces callosités sont constamment nues, et se font remarquer sur tous les singes de l'ancien monde: l'*Amérique* sont les seuls qui en soient dépourvus. Ces callosités, qui occupent une grande étendue des fesses de certains singes, l'*hamadryas* entre autres, sont d'autant plus développées que l'animal doit en faire un fréquent usage dans le repos. Elles servent pour lui un organe de tact, sur lequel il se repose pendant le sommeil pour se maintenir en

équilibre sur les branches d'un arbre. De tous les singes de l'ancien monde le chimpanzé seul n'avait point de callosités, au dire du plus grand nombre des naturalistes. Ce fait toutefois ne parait reposer que sur l'examen superficiel de la peau de ce grand orang déposé aux galeries du Muséum; car M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire est parvenu par des recherches scrupuleuses à s'assurer de l'existence des callosités sur cette même peau, et il a contribué par là à fournir les moyens les plus positifs pour rejeter le genre *trogodytes*, qui ne résidoit en partie que sur ce caractère.

Les organes de la génération ont une analogie de forme avec les nôtres qui étonne. La verge des mâles, pendante sur un large scrotum dans lequel sont logées les bourses, se termine par un gland très variable, suivant les espèces, qu'enveloppent les replis d'un prépuce très étoffé, et qui est libre. Souvent les couleurs les plus vives enluminent cet appareil, et repoussent la vue par leur cynique beauté. Le clitoris de la vulve des femelles est saillant, et imite par son volume la verge des mâles; aussi certaines femelles en captivité ont-elles paru avoir contracté des habitudes lesbiennes.

Les membres, proportionnés au corps, sont le plus souvent disparates avec lui par leur longueur et par leur maigreur. Les nocthores et les tamarins seuls ont des pattes de dimensions plus en rapport; mais il n'en est plus de même lorsqu'on examine des saïms, des saïous, des semnopithèques, et surtout des gibbons. « Ce qu'il y a de manifeste, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire (1), c'est l'extrême allongement des membres des singes et la division profonde des doigts. Considérons les bras des gibbons et des atèles, bras qui, lorsque ces animaux se tiennent debout, touchent à terre, ou du moins atteignent les malléoles; ils nous offrent une conformation intermédiaire entre celle des chiroptères et celle des vrais quadrupèdes. La longueur des extrémités est moindre que dans ceux-là, surtout en ce qui concerne les doigts, mais plus grande que dans ceux-ci. Eh bien! quant à la fonction, les quadrumanes sont dans un état moyen; ils ne sont ni entièrement aériens ni entièrement terrestres. Il leur faut un sol de refuge, et ce sol ils le trouvent entre la terre et les cieux. Ils se tiennent en effet dans les forêts, sur les arbres, où alors toute leur conformation les favorise. Préhenseurs par le fait d'un pouce opposable aux autres doigts, ils saisissent l'arbre et le parcourent de branche en branche; chaque acte de locomotion se marque par l'action de pincer et de saisir; puis, sont-ils poursuivis dans cet asile par un animal carnassier pouvant se servir de ses griffes pour grimper le long des gros

(1) *Leçons sténographiées*, V<sup>e</sup> leçon, 1828.

» troncs d'arbres, ils se rassurent, ils usent de leurs  
 » facultés pour le saut, des avantages de leur séjour  
 » sur la cime des arbres, et mettent à profit cette  
 » région moyenne et leur existence demi-aérienne;  
 » car ils sautent d'arbre en arbre. » Plus loin le  
 » savant professeur ajoute : « Les quadrumanes pré-  
 » sentent donc non seulement leurs quatre pieds mé-  
 » tamorphosés en mains, mais une modification  
 » complète de chaque membre. Ainsi les bras sont  
 » attachés à une épaule complète dans ce sens que  
 » l'os scapulaire antérieur est une clavicle forte,  
 » résistante, longue, et parfaite, comme dans  
 » l'homme; ils occupent les parties externes d'un  
 » tronc plutôt large que renflé de devant en  
 » arrière. »

On a longuement discuté pour savoir jusqu'à quel point les singes les plus rapprochés de l'espèce humaine se servoient de leurs membres, et si la station bipède leur étoit ordinaire. Il est bien démontré aujourd'hui que ce n'est jamais qu'en employant leurs quatre membres que leur course est agile, et que leur adresse fait usage de toutes les ressources de leur appareil locomoteur. Ce n'est qu'accidentellement qu'ils cheminent quelques instants sur les membres postérieurs seuls, et encore est-ce le plus souvent en se servant de branches pour appui ou en gravissant des lieux escarpés. Ce n'est qu'à la suite de leçons souvent répétées que les singes apprennent à marcher sur les deux pieds, le corps en équilibre; et la gêne de leurs mouvements, le peu de stabilité de leur démarche, leur habitude d'appuyer sur le bord externe du pied, prouvent que cette position est bien loin de leur être le moins du monde familière.

Les deux os qui composent l'avant-bras, de même que le tibia et le péroné aux jambes, sont articulés de manière à être d'une mobilité égale aux extrémités supérieures aussi bien qu'aux inférieures. Les mouvements de pronation et de supination, que l'avant-bras chez l'homme exécute seul, sont donc chez les singes propres aux jambes; et, soit dit en passant, ils doivent prouver que la station bipède ne peut jamais être solide ni assurée, et d'avance ils doivent offrir des armes pour combattre l'opinion qui l'admet comme le résultat d'une habitude ordinaire. Le carpe et le tarse, ou ces deux espaces qui dans les mains et les pieds servent de supports aux doigts, sont composés d'un grand nombre de petites pièces osseuses, qui allongent ces parties, et leur donnent une certaine élasticité ou une mobilité fort utile pour embrasser avec plus d'aisance les corps volumineux. Les doigts des mains et des pieds sont toujours lisses et nus en dessous, peu velus sur leur surface extérieure, effilés, libres pour la plupart, et recouverts par les ongles aplatis. Les ouistitis sont seuls exception à cette règle;

car les ongles qui terminent leurs doigts sont chus et comprimés, absolument comme des cornes et servent à prouver, conjointement avec les ongles hérissés de pointes aiguës, que cette tribu s'éloigne déjà beaucoup des caractères de la famille, et qu'elle est placée sur la limite qui sépare les singes de certains animaux insectivores de l'ordre des carnassiers. Il n'est pas tout à fait de se rendre compte des anomalies que présentent les doigts dans plusieurs genres. Ainsi le premier doigt et le second des pieds du gibbon sont réunis dans une portion de leur longueur; le semnopithèque a deux doigts du milieu de la main plus longs que les autres; les atèles ont un point de ponce, ou, s'il existerait, il se trouverait rudimentaire.

La queue, qui dans la plupart des animaux est un point de valeur comme caractère distinctif de genres, soit des espèces, offre chez les singes une permanence de forme suivant les groupes, et un avantage d'apprécier. Cette queue n'est pas un vain luxe pour plusieurs singes américains; elle est un cinquième membre dont les a dotés la nature, et par son usage les espèces qui la possèdent cramponnent aux branches des arbres des supports s'en font un support qui remplace les mains, les pieds, et ont ainsi un nouveau moyen de se défendre aux embûches de leurs ennemis. Les orang-outans ont un point de queue; ils semblent même, par leur attitude, vouloir encore échapper à la classe des animaux pour se rapprocher de l'homme: leur queue est très courte, et les cynocéphales ont une queue médiocre. Tous les autres singes de l'Amérique ont une queue grêle, terminée en pointe, parfois très longue, et diffèrent de celle des singes d'Amérique, qui ont la queue épaisse et enroulée, couverte de poils courts, comme les sapajous; ou touffue, très fournie de poils, et lâche, comme les sakis ou singes à queue de singe; ou à poils courts, mais lâches, comme les ouistitis; ou enfin nue à l'extrémité, ainsi que les atèles et les alouates.

Ainsi donc les singes, organisés pour être les animaux qui unissent l'homme aux animaux les plus inférieurs, présentent cependant une bien plus grande analogie de structure animale avec le premier, et s'ils s'en distinguent c'est sous le rapport de l'intelligence et de la sensibilité; car ils s'en rapprochent de plus en plus complète par la texture des viscères et de la forme et de destination. Ainsi la langue et les annexes, perfection de la vue, de l'ouïe, du toucher, longueur et disposition de l'estomac, le tube intestinal, tout rappelle dans les singes ce qui existe dans le corps humain. L'orang-outan est toutefois le seul sur lequel on ait trouvé des vers vermiformes qu'on sait être adhérents à la

et il est juste d'attribuer à l'éruption de la queue d'être simple, et de manière à fuir essentiellement sur les racines de la queue. Les singes, par le développement de leur imagination, sont donc une imagination fugace, honteuse, et ne conserve la trace des mauvaises actions, entêtés, mécontents, et se livrent à ces penchants des châtiments. L'énergie de quelque chose, leur façon de vivre, leur faculté d'obéir au commandement, les singes paroissent être très doux, et se défendent à peine. Ce sont les plus forts de la plus forte de la tribu, les gibbons vivants toujours inquiets à leurs oreilles. Ils se joignent à la tribu d'une hideuse de petite taille, et semblent avoir été développés, et façonnés au point de relier les gibbons. Nous ne voyons pas de différence en apparence à un opposé à celui qui est chus de leur liberté de geste de leur manières publiques, et se livrent en un moment au sort factice auquel ils sont de nombreux griffes des lèvres qu'ils espèces robuste et profondes blessures de petites espèces américaines de leur fourrure, et n'ont pas de la queue. Les singes sont tout les émeut, et comme s'ils se toucher semble être une justification. Ils prennent de non-ent fois de suite pendant des intervalles. Ils ont une en pièces ce qui

et il est juste de dire que l'estomac du singe, comme de croupion blanc, disséqué par M. Otto, n'est que d'être simple, a été trouvé composé de plusieurs cavités spacieuses séparées par des étranglements, de manière à faire penser que l'animal étoit essentiellement soumis à un régime dont les bases ou les racines formoient la base.

Les singes, par le développement de leur cerveau, ont donc une intelligence très étendue. La force de leur imagination est extrême, et leur caractère est fugace, hormis sous un seul point : l'animal ne conserve une rancune plus longue et plus envenimée des mauvais traitements qu'il a reçus. Les singes, entêtés, méchants, frands, rien ne peut leur résister de ces penchans vicieux, pas même la crainte des châtimens. Cependant la captivité développe l'énergie de quelques espèces plus disposées à se laisser élever pour les faire passer à une sorte de domesticité, et à obéir au commandement de l'homme.

Ces singes paroissent être graves, taciturnes, mais ils se défendent avec vigueur lorsqu'ils sont maltraités. Ce sont les êtres qui de toute la faune ont la plus forte dose de sagacité. Criards et inquiets, les gibbons vivent dans les profondeurs des forêts, et sont toujours inquiets du bruit qui se fait à leurs oreilles. Lascifs et brutaux, les cynocephales joignent à la laideur de leurs formes une dureté d'une hideuse férocité; mais, parmi ces singes de petite taille, les macaques et les guenons semblent avoir été doués d'un talent d'imitation, et façonnés au joug dès le jeune âge.

Le singe noir retient les gestes qu'on leur a enseignés, et nous voyons-nous pas chaque jour ces animaux, en apparence à un genre de vie diamétralement opposé à celui qu'ils avoient dans leur patrie, obéir au caprice de leur maître, danser en cadence sur des places publiques, solliciter l'aumône des passans, et se livrer en un mot avec une entière abnégation au sort factice auquel on les a condamnés?

Les singes de nombreux grincemens et par de vifs mouvemens des lèvres qu'ils témoignent leur dévotion. Les espèces robustes cherchent à mordre et à se faire de profondes blessures avec leurs canines; les petites espèces américaines, si remarquables par la douceur de leur fourrure, ne sont point susceptibles d'être éduquées, et n'ont reçu que très peu d'instruction. Les singes sont d'une inconstance qui les rend tout les émeut, tout attire leurs regards, et comme s'ils se défioient du sens de la parole, le toucher semble être pour eux un moyen de communication. Ils prennent un objet, le quittent, le reprennent de nouveau pour l'abandonner encore une fois de suite peut-être, et cela dans de courts intervalles. Ils ont un malin plaisir à briser en pièces ce qui tombe sous leurs pattes :

la destruction est une jouissance machinale de leur instinct. Ils goûtent tous les aliments qu'on leur présente, et mangent avec glotonnerie ceux qui leur plaisent. En captivité les mâles sont adonnés à la masturbation, et la vue d'un être humain d'un sexe opposé au leur allume leurs desirs qu'ils témoignent par les actions les plus libidineuses. On dit même que le chimpanzé a souvent enlevé des Nègresses, et a vécu avec elles dans des cavernes isolées; mais, bien que plusieurs voyageurs citent de telles histoires, nous croyons qu'elles auroient besoin d'être appuyées de témoignages plus vérifiées. Les femelles ont la plus vive tendresse pour leurs petits, et l'on sait que le docteur Gall explique la vivacité de ce sentiment chez les animaux par l'extrême saillie en arrière des hémisphères cérébraux. Or c'est ce qu'on remarque d'une manière très particulière chez les singes. Nul animal n'aime peut-être avec une plus vive tendresse les êtres auxquels il a donné le jour. Une mère ne perd jamais de vue son nouveau-né; elle le tient dans ses bras, le regarde avec complaisance, l'entoure des soins les plus attentifs, et s'inquiète des moindres circonstances qui peuvent lui être fâcheuses. Pour donner un exemple du vif attachement que ces animaux portent à leur progéniture, nous rappellerons un passage du *Voyage* du jeune Alfred Duvaucel (*Journal asiatique*, mars et avril 1824), qui au milieu d'un récit léger en apparence renferme toutefois des observations intéressantes et narrées d'une manière piquante. « Je suis entré à Gouptipara à peu près comme Pythagore à Bénarès, lui pour chercher des hommes, moi pour trouver des bêtes, ce qui est généralement plus facile. J'ai vu des arbres couverts de houl-mann (*simia entellus*) à longue queue, qui se sont mis à fuir en poussant des cris affreux. Les Indous, en voyant mon fusil, ont deviné aussi bien que les singes le sujet de ma visite, et douze d'entre eux sont venus au-devant de moi pour m'apprendre le danger que je courois en tirant sur des animaux qui n'étoient rien moins que des princes métamorphosés. J'avais bien envie de ne pas écouter les avocats de ces macaques; cependant à moitié convaincu j'allois passer outre, lorsque je rencontrai sur ma route une princesse si séduisante que je ne pus résister au désir de la considérer de plus près; je lui lâchai un coup de fusil, et je fus alors témoin d'un trait vraiment touchant : la pauvre bête, qui portoit un jeune singe sur son dos, fut atteinte près du cœur; elle sentit qu'elle étoit mortellement blessée, et réunissant toutes ses forces elle saisit son petit, l'accrocha à une branche et tomba morte à mes pieds. Un trait si martel m'a fait plus d'impression que tous les discours des brames, et le plaisir d'avoir un bel

» animal n'a pu l'emporter cette fois sur le regret  
 » d'avoir tué un être qui sembloit tenir à la vie par  
 » ce qui rend le plus respectable. »

L'œil jouit d'une grande perfection du sens de la vue, aussi les singes sont-ils des animaux essentiellement diurnes, qui se lèvent avec le jour et se couchent au crépuscule. Par une exception encore fort remarquable la nature a voulu qu'un genre de la famille ait une vision nocturne, et c'est ainsi que les *nocthores* ou *nyctipithèques* sont doués d'habitudes crépusculaires. Sous ce rapport le genre nocthore est donc un moyen d'union qui par cette organisation, et par les habitudes générales du corps, conduit des singes aux galagos ou à d'autres quadrumanes de la famille des makis.

Les singes dans l'état de nature vivent le plus souvent en petites troupes qui paroissent conduites par des chefs âgés et expérimentés. On dit que les gibbons et les sapajous seuls sont monogames; mais il est à peu près certain que les espèces des autres genres ne se piquent point de constance en amour, et que les femelles sont communes à tous les mâles. L'autorité des individus adultes sur les jeunes paroît nettement établie, et l'on assure qu'ils emploient même le moyen de corrections pour se faire obéir. Ils ont pour se reconnoître dans les bois un cri d'appel qui est prodigieusement bruyant dans le genre *alouate*, dont les individus ont été, à cause de cela, nommés *singes hurleurs*.

Agiles et brusques dans leurs mouvements, les singes exigent certaines conditions pour leur existence; leur circulation active, la rapidité du fluide nerveux qui anime leurs membres, nécessitent une vaste arène à leurs ébats, et sous ce rapport ils trouvent dans les profondes forêts de l'Amérique et dans celles des îles de la Polynésie les lieux les plus appropriés à leur sauvagement indépendant. Toutefois il paroît que les espèces dont les membres ont des dimensions peu en rapport avec les proportions du corps éprouvent une plus grande lenteur dans leurs mouvements, et ce sont surtout les gibbons que l'on cite comme étant d'un naturel indolent, ce qui paroîtroit dû à moins d'activité dans le système nerveux et à moins d'énergie dans l'appareil circulatoire.

Les femelles des singes ne mettent ordinairement au monde qu'un seul petit, parfois deux, absolument comme la femme. La durée de la gestation varie sans doute pour les grandes espèces, car on ignore quel est son terme pour les orangs, et l'on sait seulement d'après des observations précises de M. F. Cuvier que les macaques maimon et rhésus portent sept mois. Les jeunes singes en naissant sont dans un état de développement assez avancé pour que leur croissance soit beaucoup plus rapide, sous le rapport physique, que celle d'un enfant.

Leurs formes sont arrondies et pleines de mollesse; leurs traits, empreints de douceur et d'une agréable grâce, n'ont rien de repoussant; leur caractère est badin, caressant: leur face est moins colorée; leur pelage n'a point les nuances des pères et mères; n'est qu'à mesure qu'ils vieillissent qu'ils prennent les caractères des auteurs de leurs jours. Leur aimable pétulance, leur gracieuse étourderie, leur sourire enfantin, font place à de laides grimaces, des grincements de dents, à des passions colériques et méchantes. Le museau avance, les crêtes cillieuses se projettent sur les yeux; le crâne, et d'un qui il étoit, se couvre d'éminences saillantes, et destinées à servir d'attache aux muscles énergiques et robustes. Le singe perd donc perdu les grâces de la jeunesse, et montre plus qu'avec toute la laideur héréditaire de ses pères.

Les aliments dont se nourrissent ces singes consistent en fruits butireux, en racines, en céréales, en insectes. Leur estomac simple digère des dents de trois sortes, contribuent à les rendre voraces comme l'homme, bien que ce ne soit qu'en captivité qu'on les voit rechercher les viandes, les mets succulents, et boire du vin et d'autres liqueurs fortes. Leur friandise pour le sucre, le lait est extrême, et leur appétit s'accroît de tout ce qui leur tombe sous la dent.

Les singes, par les lois de leur organisation, sont destinés à vivre dans la zone torride, dans les deux tropiques de l'Ancien comme du Nouveau Monde. Ils ne s'arrangent point des climats tempérés, à moins que la captivité ne les préserve du froid des hivers; et l'on ne cite qu'une seule espèce, le magot, qui se soit avancée en Europe jusqu'à 27 degrés de latitude nord, et qui ait pu subsister sur le rocher méridional de Gibraltar, quoiqu'il concourt à maintenir dans une température voisine de celle de la Barbarie, patrie de ces animaux d'ailleurs vivace. Ces animaux n'aiment point les contrées les plus chaudes de la terre, et ne se trouvent qu'unis et plats couverts de forêts, mais nullement dans les contrées montagneuses et escarpées où la chaleur se fait ressentir. A l'île de France cependant on trouve l'originaire de Java, qui s'y est naturalisée, quoiqu'elle monte au Pouce, et ne descend dans les vallées que pour marauder; mais là il lui a fallu maintenir son existence dans une île très petite et peu fréquentée. Toutefois il y a quelques espèces peu nombreuses il est vrai, à cette latitude; et que quelques singes habitent le cap de la Pointe à l'ouest, et que quatre espèces se trouvent à la Pointe à l'est, l'un et l'autre point vers les 53 à 55 degrés de latitude sud.

Les singes de l'ancien continent sont

chaque contrée d'une manière assez uniforme enres. Ainsi le troglodyte est d'Afrique, et également de Sumatra et de Bornéo, dans l'archipel des Indes orientales. Les gibbons sont d'Asie, à dire des îles indiennes de la Sonde et de la Nouvelle-Guinée de Malacca. Les guenons habitent exclusivement l'Afrique : on les trouve au cap de Bonne-Espérance, sur la côte de Guinée et du Loango, mais jamais dans l'Inde proprement dite. Les semnopithecus sont exclusivement des Indes orientales, ainsi que les macaques. Des deux magots l'un est d'Afrique et l'autre de l'Inde. Les cynocéphales se trouvent en Afrique, au cap de Bonne-Espérance et en Arabie; mais les mandrills sont de la côte de Guinée. Par cette indication sommaire on doit voir cependant que l'ancien monde est bien d'être occupé dans toute sa portion intermédiaire par ces animaux. L'Afrique, il est vrai, en a dans toute sa partie chaude; mais l'île de Madagascar, qui la borne à l'est, ne nourrit pas une espèce de singe, et les quadrumanes qu'on y trouve en revanche et comme remplaçants sont des orang-outans et autres lémuriens. En Asie le littoral du continent de l'Inde et de la Cochinchine, les grandes îles de la Sonde, sont les seuls points où les singes existent. On ne les retrouve plus dans les Molouques, à la Nouvelle-Guinée, et aucunement dans la Hollande. Aucun d'eux ne s'est propagé sur la mer du Sud.

L'Amérique possède un très grand nombre d'espèces qui diffèrent complètement de celles de l'ancien continent. Elles vivent presque toutes dans les forêts du Brésil et de la Guiane, sur les rives de l'Orénoque et des autres grands fleuves qui couvrent la surface. La Nouvelle-Espagne n'en possède que quelques espèces, et le nord du Paraguay ou quatre; mais ni le Pérou, ni le Chili, ni le Mexique propre, n'ont de singes, et ces animaux ont été confinés sur la vaste surface que bordent l'ouest la chaîne des Andes, au nord l'isthme de Panama, et au sud le Rio-de-la-Plata.

En Europe les singes, retenus dans les ménages, élevés en domesticité, ne vivent pas longtemps. Privés de cette liberté qui est le plus grand bien de tous les êtres, ils ne tardent point à succomber à la phthisie qui use leur vigueur, résultant de vie qui cherche à se répandre, et qui, par son contraire l'individu même une force que le débile exercice ne permet pas d'abattre. Tristes et malheureux sous les fers qui les enchaînent ou dans les cages qui les retient, on les voit encore ronger avec impatience l'extrémité de leur queue, et hâter ainsi eux-mêmes le moment qui doit terminer leur captivité. Les anciens paroissent n'avoir connu que trois espèces de singes : le *pithecos* d'Aristote, qui est assez communément le magot; le *simia porcaria*, qui pour-

roit bien être le *cynocéphale tartarin* ou *singe de Moco*, et non pas le papion; et le *kebos* ou plutôt *cephos*, que Buffon a rapporté à la guenon-mone. On lit dans le *Périple* d'Hannon, amiral carthaginois, qui paroît avoir abordé aux îles du Cap-Vert trois cent trente-six ans avant l'ère chrétienne, qu'il vit dans une île de la côte occidentale d'Afrique un animal à physionomie humaine entièrement poilu sur le corps, et que les interprètes nommèrent *gorillès*. Les mâles étoient beaucoup moins nombreux que les femelles; et c'est avec de grandes difficultés qu'ils s'emparèrent de trois de celles-ci qui se défendirent avec courage, et jetoient des pierres à leurs agresseurs. On les écorcha; et leurs peaux, portées à Carthage, furent pendues aux murailles du temple. Or tout autorise à penser que c'est encore le chimpanzé dont il s'agit dans cet article.

Nous n'essayerons point de passer en revue les opinions émises sur les singes par les anciens auteurs, nos lecteurs y puiseroient trop peu de renseignements utiles. Il en est de même des principes de classification et des genres qu'on a proposés pour rendre leur étude plus facile. Buffon a en vain dit que les méthodes n'existoient point dans la nature, et qu'on devoit les bannir de la science; elles survivront à ses anathèmes, car sans elles l'esprit se perdrait dans un chaos dont rien ne pourroit le tirer. Tout en déclamant d'ailleurs contre les genres proposés par Linnæus et d'autres méthodistes, Buffon les adoptoit sans s'en apercevoir, et les traçoit à sa manière. Nous avouons ne pas concevoir l'histoire naturelle sans principes quelconques de classification. Avec eux clarté et intelligence; sans eux vague et incertitude dans le jugement. On nous saura donc gré d'adopter une méthode commode, facile, et déguisée de manière qu'elle puisse s'insinuer dans l'esprit sans nécessiter un pénible travail ni des efforts répétés. Avant de tracer toutefois le tableau des coupes que nous admettons dans la famille des singes, esquissons légèrement les traits les plus saillants des principes des meilleurs auteurs systématiques.

Brisson proposa cinq types pour classer les animaux qui nous occupent; il les nomma *singe*, *singe à museau de chien*, *papion*, *cercopithèque* et *cercopithèque à museau de chien*, et décrivit trente-six à trente-sept espèces d'une manière assez imparfaite et assez obscure. Linnæus ne fit qu'un genre, nommé *simia*, et il y classa quarante-sept de ces animaux, parmi lesquels plusieurs sont évidemment en double emploi, ou même n'existent point dans la nature. Blumenbach proposa les genres *singe*, *babouin* et *cercopithèque*, dans lesquels il établit des coupes qui déjà étoient une améiioration vers le vrai. M. G. Cuvier proposa des vues lumineuses dans son tableau élémentaire, et plus tard perfectionna singulièrement sa méthode dans son ouvrage intitulé



**Règne animal.** Mais dans l'intervalle M. Geoffroy Saint-Hilaire d'abord, et Illiger un peu plus tard, introduisirent une foule de genres qui furent les premiers essais pour séparer par petits faisceaux des animaux devenus trop nombreux pour rester groupés sous une même et unique détermination. Le premier créa les genres *troglodytes*, *nasalis*, *ateles*, *lagothrix*, *jacchus* et *midas*; le second adopta dans son prodrome les *simia*, *hylobates*, *lasiopyga*, *cercopithecus*, *cynocephalus*, *colobus*, *ateles*, *myctes*, *pithecia*, *aotus*, *callithrix* et *hapale*. Parmi ces genres le *pithecia* avoit été établi par M. Desmarest, l'*aotus* par M. de Humboldt, le *callithrix* par M. G. Cuvier, les *cercopithecus* et *cynocephalus* par Brisson, et le *simia* par Linnæus. Illiger n'avoit tenu aucun compte des genres *pongo*, *macacæ* et *saguinus*, proposés par Lacépède, ni du genre *cebus* établi par Erxleben, ni par suite des sept dénominations conservées en 1806 par M. Duméril dans sa *Zoologie analytique*, telles que celles des orang (*pithecus*), sapajou (*callithrix*), alouate (*cebus*), guénon (*cercopithecus*), magot (*cynocephalus*), pongo (*pongo*) et babouin (*papio*). Par ce court exposé on doit déjà apercevoir la divergence des principes admis par les naturalistes méthodistes, et l'obscurité fâcheuse qui doit résulter de ce fatras de synonymie. Il est même facile d'entrevoir sur quels caractères fugaces reposoient les fondements de plusieurs de ces genres.

Tel étoit l'état de la science jusqu'à ces dernières années où les travaux de M. F. Cuvier avancèrent singulièrement nos connoissances sur cette famille qui lui doit la création du genre semnopithèque, dans lequel rentrent le *presbytis* de M. Eschsholtz et la suppression de plusieurs autres. M. Geoffroy Saint-Hilaire, en précisant les caractères des singes de l'ancien et du Nouveau Monde, en divisant ces derniers en trois tribus très nettement isolées, a fait faire un pas immense à leur classification, et a éclairci d'une manière on ne peut plus avantageuse les principes qui doivent faciliter leur étude. Enfin MM. Spix et Isidore Geoffroy Saint-Hilaire ont encore augmenté les genres des singes américains en créant, le premier, les *brachyures*, et le second, les *ériodes*.

Afin de simplifier les idées qu'on doit se former dans des coupes naturelles et zoologiques, nous adopterons le tableau suivant comme un excellent moyen mnémorique de classer les faits de la science avec clarté et précision.

## SINGES (1)

### 1° DE L'ANCIEN CONTINENT, ou CATARRHINIENS.

Narines ouvertes en dessous du nez et séparées par une cloison mince; cinq dents molaires de chaque côté et à chaque mâchoire; vision horizontale. Des callosités chez tous, et dans le plus grand nombre des abajoues.

1. Les ORANGS et les GIBBONS;
2. Les SEMNOPITHÈQUES;
3. Les GUENONS;
4. Les MACAQUES;
5. Les CYNOCÉPHALES.

### 2° DU NOUVEAU CONTINENT, ou PLATYRHINIENS.

Narines latérales et séparées par une large cloison; six dents molaires chez toutes les espèces à ongles aplatis; cinq chez celles qui ont des ongles taillés en griffes; vision oblique de haut en bas. Callosités et abajoues manquant complètement.

- 1<sup>re</sup> TRIBU. HÉLOPITHÈQUES (2), singes dont la queue est enroulée et prenante: les SAPAJOUS.

- 2<sup>e</sup> TRIBU. GÉOPITHÈQUES (3), singes dont la queue est velue et non prenante: les SAGOUINS.

- 3<sup>e</sup> TRIBU. ARCTOPITHÈQUES (4), singes dont les molaires sont hérissées de pointes aiguës, et qui ont des griffes au lieu d'ongles aplatis: les OUISTITIS.

## LES ORANGS (5).

Ne pourroit-on pas, au risque même de se laisser taxer d'enflure, dire, en parlant des orangs: « Homme enorgueilli de ton enveloppe extérieure, des traits que dans ta vanité tu as osé comparer

(1) Geoffroy-Saint-Hilaire, *Leçons sténographiées*.

(2) Singes à queue enroulante.

(3) Singes terrestres, ou qui ne quittent point la terre.

(4) Singes à ongles d'ours.

(5) M. le docteur Roulin a publié en 1837, dans le *Journal de la Société de Médecine de Paris*, un long article sur les ORANGS.

(6) Nous avons long-temps hésité à l'imprimer.

aux de la Divinité; être découle dans des actes moins d'art, méconnait les oranges; viens lier des actes que chaque droit en vain repousser; et, si le sentiment d'accès dans ton rapport matériel fait à ton image, par leur attachement de famille et par d'acheté à l'attribuer exclusivement dans l'organisation anatomique de l'homme, qui s'éloignent de la mesure de la sensibilité des singes. Les orangs, intermédiaire qui lie l'homme à l'animal, sont les peuples placés par la nature évidemment un

elles : elles nous feront connaître par les personnes qui s'occupent de prime abord de notre conviction, pour donner à notre pensée pour qu'il n'y ait point de philosophie qui ont pu être créée, sur une science, en se réservant une belle, nous blâmeront avec aigreur les grands rapports entre les orangs, plus disgraciés, et que ces mêmes orangs de grands singes, animaux d'un vague instinct. D'un autre côté, qui veulent associer les deux genres d'une manière mauvaise que nous n'admettons pas. Loin de nous rapprocher. Loin de nous être identiques dans les traits de conformité. Ce sont les deux genres qui forment les deux tribus zoologiques; car de l'Européen point de la Nouvelle-Hollande trouve insensiblement la série descendante, donc tous les points de contact est plus voisin de nous qu'un moult, et de nous découler les plus grands de l'entendement. Nous, pour qu'un esprit non philosophe de la philosophie scolastique sur ce qui se passe de l'homme, soit à l'état normal, et les comparera à celles

aux de la Divinité; être fragile, égoïste, dont la vie découle dans des actes vicieux déguisés avec plus ou moins d'art, méconnois, si tu le peux, ta parenté avec les orangs; viens lire dans leur histoire la plupart des actes que chaque jour ton orgueil humilié voudroit en vain repousser comme l'apanage des bêtes; et, si le sentiment du vrai a parfois des moments d'accès dans ton âme, avoue au moins que les rapports matériels de l'organisation ces singes ont faits à ton image, et souvent l'emportent sur par leur attachement à ce qu'on doit appeler des devoirs de famille et par des qualités qu'en vain tu as cherché à t'attribuer exclusivement! »

Tout dans l'organisation des orangs rappelle les traits anatomiques de l'espèce humaine; et les gibbons, qui s'éloignent déjà du type primitif par la longueur démesurée de leurs membres, conduisent par un passage insensible aux autres animaux de la famille des singes. Les orangs sont donc le chaînon intermédiaire qui lie l'homme au reste de la création. L'épithète d'*hommes des bois*, que leur ont donnée les peuples placés près de l'état de nature, annonce évidemment un rapprochement que nos mé-

rites : elles nous feront juger très diversement sans doute par les personnes qu'une telle manière de voir touchera de prime abord; elles sont cependant le résultat de notre conviction intime. Mais nous croyons devoir donner à notre pensée un éclaircissement nécessaire pour qu'il n'y ait point d'équivoque à son sujet. Les philosophes qui ont placé l'homme, considéré comme être créé, sur une sorte de trône qu'ils encensent, en se réservant une bonne portion de leurs louanges, nous blâmeront avec amertume d'avoir trouvé les grands rapports entre ce favori du Créateur et les singes, plus disgraciés, et rejetteront avec dédain l'idée que ces mêmes orangs pussent être autre chose que de grands singes, animaux par essence, et n'ayant qu'un vague instinct. D'un autre côté quelques naturalistes, qui veulent associer les hommes et les orangs dans deux genres d'une même famille, trouveront sans doute mauvais que nous n'adoptions pas exclusivement ce rapprochement. Loin de nous la croyance que ces deux êtres soient identiques! Ils ont, il est vrai, de nombreux traits de conformité, mais cependant ils sont distincts. Ce sont les deux chaînons les plus élevés du grand anneau que forment tous les êtres animés; ce sont les deux tribus zoologiques qui ont le plus de rapport; car de l'Européen policé au Hottentot, ou à l'habitant de la Nouvelle-Hollande, jusqu'au chimpanzé, on trouve insensiblement conduit, et sans secousse, à une série descendante, dont nous sommes loin de compter tous les points de contact. On aura beau dire, un singe est plus voisin de notre espèce qu'une chauve-souris ou un mulot, et de la conformité des organes vient découler les plus grandes analogies dans les résultats de l'entendement. Nous n'en dirons pas davantage, pour qu'un esprit non prévenu, dégagé des principes de la philosophie scolastique et routinière, puisse se tenir sur ce qui se passe dans les fonctions animales de l'homme, soit à l'état normal, soit à l'état pathologique, et les comparer à celles de ces prétendues brutes.

thodes essayeroient en vain de repousser. Certains Nègres d'Afrique croient fermement que le *chimpanzé* est la souche primitive de leur race; et les Malais, en nommant la grande espèce de l'archipel des Indes orientales *orang-outan*, qui signifie aussi *homme sauvage*, ont consigné dans leurs légendes mythologiques qu'ils pourroient bien être les pères des Aléoutiens et des Endamènes qui vivent dans un état d'abrutissement complet au centre de toutes ces îles.

On ne connoît que deux espèces d'orangs : l'une d'Afrique, que Buffon nomma d'abord *jocko* et plus tard *pongo* dans ses Suppléments, et qui est le chimpanzé ou orang noir; l'autre est l'*orang-outan* des îles de Bornéo et de Sumatra, le *pongo* de Buffon qui changea dans ses Suppléments ce nom en celui de *jocko*, et dont un individu complètement adulte a été décrit par Wurm qui l'appela *pongo*, en lui trouvant de l'analogie avec le *pongo* de Buffon, c'est-à-dire le chimpanzé. Peu d'animaux ont une synonymie aussi embrouillée que ces deux grands singes : il n'en est aucun qui ait donné lieu à plus de versions opposées, à plus de fluctuations dans les opinions des naturalistes, et il nous faudroit entrer dans une foule de détails de controverses pour en offrir le tableau. Nous nous bornerons donc au récit pur et simple de ce qu'on admet aujourd'hui de l'histoire de l'une ou de l'autre des espèces.

« Aucun des orangs, dit M. Virey, n'habite le Nouveau Monde. Ils appartiennent à l'Asie et à l'Afrique; leur visage n'est pas velu, mais il a une sorte de barbe. Enfin, lorsqu'on a bien examiné toutes les ressemblances des orangs-outans avec l'homme, qu'on a bien étudié toutes leurs différences, on demeure convaincu que ce sont des créatures à forme humaine plus intelligentes que les quadrupèdes, mais beaucoup moins que nous. Cependant il y a des individus de l'espèce humaine si brutaux, si peu policés et tellement imbeciles, qu'on n'aperçoit pas une grande distance de ces animaux à ces hommes, quoiqu'on ne puisse pas les confondre. Tels sont les crétiens et les idiots, à beau coup d'égards inférieurs à ces singes, puisqu'ils ne sauroient seuls subvenir à leur subsistance. »

Les orangs se développent lentement et à la manière de l'homme. Leur jeune âge est remarquable par des formes arrondies qui s'unissent aux qualités morales de l'enfance, c'est-à-dire à la pétulance et à une aimable étourderie. Leur crâne n'offre point de crêtes développées; sa surface est lisse et sa capacité considérable; aussi les facultés semblent-elles, dans les premières années, jouir de toute la plénitude de leurs fonctions. Mais, en vieillissant, ces mêmes facultés subissent les phases qu'elles subissent chez l'homme : les parois osseuses s'épaississent de phosphate calcaire, d'énormes crêtes se développent, le cerveau s'affoiblit pour laisser dominer



yez notre planche 2, crâne du pongo) : un angle facial de trente degrés ; des bras excessivement longs ; de longues apophyses épineuses aux vertèbres cervicales ; des sacs thyroïdiens au larynx ; mais le reste, comme dans les deux genres précédents, est de queue, point d'abajoues, et nulles callosités aux fesses.

Tout ce que nous savons en ce moment des orangs nous autorise à confondre ces trois genres et à les tenir en un seul, qui sera dans nos méthodes de nomenclature le lien intermédiaire entre l'homme (\*) et les autres animaux : mais nous séparerons, bien qu'au caractère rigoureusement précis ne puisse les séparer, les gibbons qui déjà s'éloignent davantage du type humain, et qui sont plus singes, si nous pouvons nous servir de cette expression, que le chimpanzé orang-outan. Ainsi les vrais orangs seront distingués, dans le premier âge, par une tête large, aplatie, arrondie, et saillante sur le front, sans trace d'éminences osseuses proéminentes ; dans l'âge adulte, par des crêtes occipitale et sagittale médiocrement développées, par un front moins bombé, par moins de sphéricité de la boîte crânienne, qui est encore moins d'élévation. Enfin dans l'état complètement adulte et voisin du *viel âge* la tête se trouve déprimée, obliquement située sur la colonne vertébrale, et couverte de crêtes sagittale et occipitales dessinées avec une rudesse hideuse.

Les dents de l'orang-outan n'ont été étudiées et décrites par M. F. Cuvier que d'après de très jeunes individus qui avoient encore leur première dentition. Les deux molaires du fond de la bouche de chaque côté n'étoient point sorties de leurs alvéoles, et par conséquent on ne comptoit que vingt-huit dents au lieu de trente-deux que les orangs doivent avoir lorsqu'ils sont adultes. Les incisives de la mâchoire inférieure sont aplaties, très larges, et en forme de spatule. Un petit intervalle sépare la seconde incisive de la canine. Cette dernière se termine en pointe, et est plus épaisse que les incisives qu'elle dépasse en longueur. Les trois molaires suivent immédiatement les canines : la première est la plus petite, et se trouve partagée au milieu par une légère rainure usée sur les bords antérieur et postérieur, donne lieu à deux tubercules mousses ; la deuxième a quatre tubercules séparés par deux sillons transversaux ; la troisième est la plus grande, et a la même forme que la précédente, mais n'est point usée par la mastication : elle a par suite, au lieu de tubercules et de sillons très lisses, des rides nombreuses. Les dents incisives de la mâchoire inférieure ressemblent à celles du maxillaire supérieur. La canine

est terminée en pointe, et se trouve séparée des trois molaires qui la suivent par un petit intervalle. Ces molaires sont moins épaisses que larges. La première est comme partagée en deux parties, et se termine par un tubercule ; la seconde en a quatre, ainsi que la troisième ou dernière. Les rapports de chacune de ces dents dans l'acte de la mastication sont absolument analogues aux arcades dentaires de l'homme.

Le système dentaire du pongo se compose de trente-deux dents (\*). Les incisives ne diffèrent point de celles qui ont été précédemment décrites ; mais les canines sont très longues, très fortes et très épaisses. La supérieure est creusée au-dessous d'un sillon occasionné par le frottement de celle qui lui est opposée. Les molaires paroissent avoir leur couronne très aplatie, mais cet aplatissement semble dû à l'usure ; car on remarque des points arrondis, qui doivent être les traces des éminences des molaires des jeunes orangs usées par la mastication. Il n'y a pas jusqu'aux rides indiquées sur les dents précédentes qui ne se décèlent par des vestiges : la canine de la mâchoire inférieure est rendue triangulaire par une arête relevée qui occupe sa face interne, et qui paroît due à l'action long-temps continuée de la seconde incisive supérieure sur elle ; les molaires inférieures ont, comme celles d'en haut, leur couronne très aplatie. Au reste les dents des deux rangées ont les mêmes rapports que celles qui meublent les maxillaires de l'espèce humaine, et tout autorise jusque là à ne les regarder elles-mêmes comme n'établissant point de caractères distincts, excepté ceux de l'âge, entre les jeunes orangs-outans et les vieux pongos.

Nous ne présenterons point ici de généralités sur les orangs. Les détails qui conviennent à une espèce pourroient fort bien ne point se rapporter à l'autre. Nous réserverons ce que nous avons à en dire à la suite de la description soit du *chimpanzé*, soit de l'orang-outan proprement dit. Nous nous bornerons pour le moment à peindre les orangs comme des animaux *sylvains* dont l'existence est protégée par les vastes forêts de la zone torride, se servant de leurs longs bras et de leurs jambes déjetées, pour gravir avec aisance et sans effort sur les arbres, où ils trouvent un abri protecteur et leur nourriture journalière.

Nous dirons toutefois que les orangs se distinguent comme êtres zoologiques par les circonstances d'organisation ou les particularités anatomiques suivantes : un angle facial toujours plus ouvert que chez les autres singes ; une poche digestive ou estomac ample et simple, comme celui de l'homme, suivi d'un tube également composé de trois sortes d'intes-

M. Bory fait de ce genre et de celui de l'homme une famille de bimanés, qu'il classe dans l'ordre des *ropomorphes*.

(\*) D'après une tête conservée au Muséum et étudiée par M. F. Cuvier. (*Des dents des Mammifères*, p. 10.)

tins, et dont le cœcum est muni d'un appendice vermiforme. L'os hyoïde, le foie, et ses deux lobes; les vertèbres, une cloison des narines étroite, un axe de vision horizontal, des ongles aplatis à l'extrémité des doigts, rappellent par leurs formes ce que nous retrouvons dans l'espèce humaine. Les femelles sont assujetties au flux menstruel, leur gestation est d'un ou deux petits que les mères affectionnent avec la plus vive tendresse. Les mâles ont une verge pendante, le scrotum situé à l'extérieur, et le prépuce non retenu par un filet. Les poils qui recouvrent abondamment le corps en dessus sont rares et peu fournis sur les parties internes. Ceux de l'avant-bras se dirigent d'avant en arrière depuis le poignet jusqu'au coude. Ces orangs ont encore de nombreux points de conformation qui les séparent de la plupart des singes; c'est ainsi que leurs mollets, sans être prononcés, sont cependant assez développés pour s'éloigner des formes habituelles aux autres animaux; que leur rotule est faite de manière à s'opposer à la marche exclusive sur les quatre extrémités. Leur cerveau est profondément plissé et composé de trois lobes dont le postérieur recouvre le cervelet; les vaisseaux spermatiques traversent l'anneau inguinal, comme chez l'homme, pour descendre dans le scrotum. Les organes générateurs sont disposés de manière à ce que l'acte de la copulation ne puisse point, comme chez les autres mammifères, s'exécuter par derrière, mais que la femelle ait l'avantage au contraire de serrer le mâle dans ses bras. Les mamelles, peu velues, et doucement arrondies, occupent également, et comme chez toutes les femelles des singes d'ailleurs, la partie antérieure de la poitrine.

Tous les auteurs s'accordent à dire que les vrais orangs n'ont point de callosités. Il est probable cependant que l'endroit où l'ischion appuie sur les branches des arbres où ils se tiennent doit être un peu calleux et dénudé. Cette présomption est fortifiée par de légers emplacements nus que présentent les peaux séchées et empaillées du Muséum, et tout porte à croire qu'en examinant des dépouilles fraîches ou ces animaux en vie on leur trouvera ces callosités, ne fût-ce qu'à l'état rudimentaire (1).

Dans l'état actuel de nos connoissances nous n'aurons à décrire que deux orangs : celui d'Afrique, qui est le *chimpanzé*, et celui d'Asie, qui est l'*orang-outan* des îles de Sumatra et de Bornéo. Mais l'histoire de ces animaux est encore enveloppée de tant d'obscurités, de tant d'erreurs, qu'il est bien

(1) Ce caractère, dans tous les cas, n'est pas d'une haute importance; car l'endroit où l'ischion appuie sur les branches des arbres, dont les fesses sont garnies de callosités bien plus développées que celles des gibbons?

probable que sous un seul nom on confond plusieurs espèces mal indiquées, à peine entrevues, et sur lesquelles les naturalistes à venir pourront seulment tirer des données satisfaisantes.

## L'ORANG CHIMPANZÉ (1).

*Troglodytes niger*. GEOFF. SAINT-HILAIRE.

L'histoire de l'orang chimpanzé (2) est encore incomplète, malgré le grand nombre de communications que les nations européennes ont eues avec les côtes d'Afrique où il vit. On n'en a vu

(1) *Satyris*, Gesn., *Quadr.*, p. 974? *satyrus* de Tulpius, *Observ. médic.*, pl. 14; *simia troglodytes* Gmel., sp. 34; *jocko*, Buffon, t. XIV, pl. 1 et p. 236; *Encyclop. méthod.*, pl. 5, fig. 2; *pongo*, *Supplém.*, t. VII, p. 2; le pongo, *simia troglodytes* Audeb., *fam. 1*, sect. 1, pl. 1, figure copiée dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*; *troglodytes niger*, Geoffroy Saint-Hilaire, *Ann. Mus.*, t. XIII, p. 104; Cuvier, *Règn. anim.*, t. I, p. 104; Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 2; Desmarest, *Mamm.*, sp. 2; F. Cuvier, *Dictionnaire des sciences naturelles*, t. XXXVI, p. 285; Bory Saint-Vincent, *Dict. class. d'hist. natur.*, t. XII, p. 268; Griffiths, *Anim.*, trad. angl., t. I, p. 250, avec figure de l'orang Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténographiques*, t. I, p. 16 et suiv.

(2) Le jeune chimpanzé dont les naturalistes ont obtenu l'acquisition pour le jardin des Plantes, est arrivé à Paris, et déjà il est installé dans le logement occupé par l'orang-outan; sa douceur, ses manières plus humaines que celles de l'orang-outan, tarderont certainement pas à lui obtenir une certaine célébrité. C'est une femelle, sa santé paraît excellente, et son intelligence fort digne d'intérêt. Ce seul individu mettra d'en juger : une personne voyant avec quelque curiosité le jeune singe considérait l'orang-outan dessinateur occupé à esquisser ses traits, et lui faisait lui-même un crayon dans la main. Aussitôt l'orang-outan se pencha vers l'artiste, et se mit à passer l'extrémité de son crayon sur le papier comme un enfant qui essaye d'écrire ou de dessiner.

En attendant que nous puissions donner plus de détails sur les mœurs de cette curieuse espèce, nos lecteurs liront certainement avec un vif intérêt les traits principaux qui caractérisent le chimpanzé, note rédigée par M. de Blainville, et qu'il nous a bien voulu nous communiquer.

« L'administration du Muséum d'histoire naturelle vient de faire tout nouvellement l'acquisition d'une pièce de singe qui n'avoit pas été vue à Paris avant l'année 1740, où on en montra un individu mâle au public, dont Buffon a parlé en 1766, dans le XIV<sup>e</sup> volume de son histoire naturelle, sous le nom de *jocko*, et qui est aussi dans cet article ce qui a trait à l'orang-outan. Ce singe est connu maintenant sous le nom de *Chimpanzé*, qui paroît être un nom de pays, et qui a été employé par les auteurs systématiques, comme par l'orang-outan, le plus élevé des singes, c'est-à-dire

de bonne figure, et d'un caractère très griffiné a publié un individu mort en Europe. Quelqu'un de Nantes, E. B.

le 20 de novembre, dans sa progne, le commerce, sans dire qu'il étoit bien joué, incluses en haut, qu'il avoit cinq ou six ans et les deux premières dents certainement avoit l'année dernière plus petit, n'avoit pas plus de deux pouces de long, et étoit de la première aspect, et étoit de la première espèce, relativement moins nombreux étant sur le corps humain.

bras, les avant-bras plus mieux dessinés que dans l'orang-outan, est évidemment de deux premières dents beaucoup plus court, et renforcement musculaire dans l'orang-outan, ouvert de poils du noir de jais et composites (S. paniscus) plus nombreux en nombre que sur la plupart des membres. Ils sont en haut en bas, si ce n'est dans la particularité, qui est commune et dans l'orang-outan, vers le coude; mais, c'est que les poils de la tête sont, dans les mammifères, dirigés dans l'orang-outan, et en avant en forme de crête; seulement la différence au sinciput, tandis que cervicale prononcée, les poils du corps sont de deux espèces de favoris, la barbe blanche et rare, et le peu de la face est dirigé sur les lèvres, et est en Europe; ce qui est comme en dedans de la face et les organes sont avec ce qui existe

de bonne figure jusqu'à ces derniers temps, où Buffon a publié le calque d'un plâtre moulé sur un individu mort en Angleterre, figure que nous reproduisons. Quelques auteurs prétendent que les

voisins de l'homme. Sa patrie est la côte occidentale d'Afrique, au Congo et en Guinée; Bornéo et Sumatra au contraire l'habitation des oranges.

Un individu qui vient d'arriver vivait au Muséum à Paris, et amené en France par un capitaine au long cours de Nantes, E. Boulemer, qui l'acheta en 1836, le 15 de novembre, d'un jeune nègre qui l'avait apporté dans sa pirogue, bras et jambes liés, comme objet de commerce, sans dire comment ni où il l'avait obtenu. Il étoit bien jeune puisqu'il n'avoit encore que six mois inclusives en haut comme en bas, ce qui fait supposer qu'il avoit cinq ou six mois, et lui donne aujourd'hui environ un an et demi. Il n'a, en effet, que les deux premières molaires de lait, en sorte qu'il est certainement plus jeune que l'orang-outan qui étoit l'année dernière à la ménagerie. Il est notablement plus petit, n'ayant que deux pieds et demi au total et il est debout sur les membres postérieurs, tout à vingt pouces pour le tronc seulement.

En premier aspect, on voit qu'il est mieux proportionné, moins cul-de-jatte que l'orang-outan, sa tête relativement moins forte dans la partie crânienne, les membres étant surtout dans une proportion beaucoup plus humaine.

Les bras, les avant-bras et les mains sont en effet beaucoup mieux dessinés, beaucoup moins longs et plus grêles que dans l'orang-outan; par contre, le train de devant est évidemment moins pauvre, plus développé que dans l'orang-outan, les deux premières parties, tandis que les doigts sont beaucoup plus courts. Il s'ensuit qu'il y a un peu de renflement musculaire aux fesses et aux mollets. Comme dans l'orang-outan le corps est entièrement recouvert de poils durs, assez rares, sans bourre, noir de jais et comme gaufrés, un peu comme ceux de la coatta (*S. paniscus*, L.). Ces poils sont notablement plus nombreux en dessus du corps et en dehors des membres que sur la poitrine, le ventre et la partie inférieure des membres. Ils sont dirigés d'avant en arrière sur le dos et en bas, si ce n'est aux avant-bras où ils ont une particularité, qui se remarque aussi dans l'orang-outan et dans l'orang-outan, de remonter du coude vers le coude; mais une différence avec ces deux espèces, c'est que les poils de la partie antérieure du corps et de la tête sont, dans le chimpanzé, comme dans les autres mammifères, dirigés comme ceux du reste du corps, tandis que dans l'orang-outan ils se portent en avant en forme de chevelure comme dans les autres espèces; seulement la différence est que dans celui-ci les poils au sinciput, tandis que dans celui-là il est à la partie cervicale proéminente.

Le reste, les poils du devant des oreilles forment des espèces de favoris, et il y a au menton une barbe blanche et rare.

Le contour de la face est de couleur de suie, elle s'est éclaircie sur les lèvres depuis l'arrivée de notre chimpanzé en Europe; celle des quatre extrémités est de couleur comme en dedans d'une couleur de chair violette.

La face et les organes des sens ont beaucoup de ressemblance avec ce qui existe dans l'orang-outan; seulement, I,

les *gorilles* du Carthaginois Hannon, dont les Romains trouvèrent les dépouilles pendues aux parois d'un temple, lors du sac de la rivale de Tyr, n'étoient pas autres que le chimpanzé. Ce n'est toutefois qu'un

individu dont le front est beaucoup moins développé et bombé, s'avançant davantage en arrière surtout à cause de la saillie des crêtes sus-orbitaires bien plus prononcées que dans l'orang-outan.

» Les yeux sont peut-être plus petits, moins expressifs; les cils des paupières moins longs et d'ailleurs beaucoup moins découverts à cause de la saillie d'un bourrelet sourcilier épais et comme charnu.

» Les oreilles sont au contraire beaucoup plus grandes, plus larges, plus aplaties, moins bien bordées que dans l'orang-outan qui les a fort petites, bien faites, et presque semblables à celles de l'homme, sauf le lobule.

» Le nez est moins enfoncé, moins aplati. Ses orifices sont cependant toujours fort rapprochés et sans lobes ou ailes distinctes.

» Les lèvres sont, comme dans l'orang-outan, longues, mobiles et extensibles, un peu moins peut-être; du reste, la supérieure offre également des rugosités longitudinales, et la muqueuse ne se déverse pas plus en dehors que dans cet animal.

» Le tronc est court, la poitrine large, déprimée, le ventre médiocrement renflé; il n'y a aucune trace de queue, et la région ischiatique et le tour de l'anus sont revêtus par une peau nue, lisse, épidermée, formant un premier degré de callosité.

» Les membres antérieurs ressemblent beaucoup plus à ceux de l'homme que dans l'orang-outan, où ce sont des espèces de longs crochets. En effet, le pouce, quoique réellement court, le paroît moins, parce que les autres doigts sont beaucoup moins longs, et ne sont pas arqués, les phalanges étant droites avec la dernière en crochet.

» Les membres postérieurs sont au contraire plus développés que dans l'orang-outan, les fesses plus charnues, les cuisses plus épaisses, plus larges, les jambes également plus renflées au mollet; aussi le pied est-il plus semblable à celui de l'homme, le talon assez accusé, la plante large, les doigts remarquables par leur brièveté, et paroissant comme tronqués à l'extrémité, ce qui est très différent dans l'orang-outan, en sorte que le chimpanzé peut appuyer toute la plante à terre. L'orteil est très fort et presque aussi long que les autres doigts, quoique séparé et opposable.

» Les ongles des doigts antérieurs sont assez développés, celui du pouce au moins autant que celui des autres; mais aux doigts postérieurs ils sont très courts et très aplatis, et bien loin de dépasser l'extrémité.

» L'aspect, la physionomie de cet animal est mélangée, sérieuse, mêlée de quelque chose de doux et même d'aimant. Il montre en effet le même degré d'affection pour son maître et ceux qui le soignent, que le faisait l'orang-outan. Il est très tranquille et très obéissant aux moindres volontés de son maître, et même de tout le monde. L'élévation du ton de la voix suffit pour l'arrêter, le faire venir à soi ou s'en faire embrasser comme d'un enfant.

» Sa démarche à terre est encore assez bien celle de l'orang-outan, c'est-à-dire qu'il marche le plus souvent à quatre pattes dans une position un peu oblique,

supposition que rien ne pourroit détruire à la rigueur, mais aussi que nul fait ne pourroit légitimer; car ces gorillés auroient bien pu être ou des mandrills ou des magots. Le *satyrus* de Pline, le *carpos* d'Élien, sont encore l'animal qui nous occupe, autant qu'il est possible d'en juger par les foibles indications, résultat d'idées légères et confuses, qu'ils nous ont laissées. La première mention qui soit faite du chimpanzé date des navigations européennes sur les côtes de Guinée, et se trouve consignée dans les Voyages de Purchass (t. II), où apparaissent pour la première fois les noms de *pongo* et d'*enjoco*, sans qu'il soit vraiment possible d'affirmer avec certitude à quelle espèce de grand singe de tels noms conviennent exclusivement. Dapper, dans son histoire de l'Afrique (1), publia une figure qui paroit parfaitement convenir à l'orang, dont nous traçons l'histoire, et qu'il nomme *wojas-morrou*. Ce même nom se trouve reproduit par Barbot (2) qui écrit indifféremment *wojas-morrou* ou *worrou*, avec celui de *barris* que plusieurs voyageurs citent également. Edw. Tyson, naturaliste anglois, mit au jour en 1699 une monographie de cet animal (3), où pour la première fois paroissent les noms d'*orang-outang* exclusivement donnés depuis à l'espèce d'Asie, et celui de *pygmée*. Enfin en 1758 on lit dans un petit mémoire d'un Anglois nommé Scotin le nom de *chimpanzé*; que quelques auteurs écrivent *chimpèzé* (4), seule dénomination qui soit aujourd'hui adoptée. Il paroit que les Nègres du Congo appellent indifféremment ce singe *gongo* et *jocho*, et ces deux noms, introduits dans le langage uni-

appuyé en avant sur le molignon formé par les articulations des première et seconde phalanges, et en arrière bien davantage sur la plante des pieds que l'orang-outang qui s'appuyoit sur le côté des mains, les doigts fléchis en dedans.

» Du reste il aime à sauter, à se balancer et à jouer comme ce dernier. De même qu'un enfant, il ne peut rester seul, et crie continuellement si l'on n'est pas auprès de lui.

» Ainsi en définitive c'est un animal très voisin de l'orang-outang, se rapprochant plus que lui de l'espèce humaine par les membres et les pieds, en un mot, plus bipède, mais plus semblable aux quadrupèdes par l'abaissement du front, la saillie des crêtes sourcilières et la grandeur des oreilles.»

(1) *Umständlich und eigentliche Beschreibung von Africa*, durch O. Dapper; Amst., 1670, in-fol., p. 393, 582 et 583.

(2) *A Description of the Coasts of north and South-Guinea and of Ethiopia inferior*, vulgarly Angola, by John Barbot, in Churchill's Collect., t. II, p. 1, p. 101.

(3) *Orang-outang, sive homo sylvestris; or the Anatomy of a pygmy*, by Edw. Tyson; Lond. la figure de Tyson, très bonne pour le temps, se trouve reproduite par Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 2, et par Sereber, tab. 1B.

(4) Lecomte, *Mouv. musc.*, pl. 1, fig. 1.

versel par Buffon, ont été une source intarissable d'erreurs; car le Plin françois ayant d'abord confondu le chimpanzé avec l'orang-outang, désigné le premier par le nom de *jocho* qu'il changea dans les Suppléments en celui de *pongo* qu'il avoit d'abord appliqué à l'orang-outang, auquel il restitua le nom de *jocho*. Or une telle versatilité de nomenclature n'étoit guère propre à faciliter la connoissance des orangs, car elle exige une sorte de commentaire les fois qu'on veut distinguer une espèce de l'autre.

Les figures qu'on a du chimpanzé sont peu nombreuses. Celle de Buffon est faite à plaisir, et le compare à joint aux formes apparentes d'un singe la démarche de l'homme: toute fautive qu'elle en trouve une mauvaise copie dans l'Encyclopédie. La planche d'Audebert, quoique se rapprochant assez de la vérité, donne une idée peu complète de cet animal, et a été reproduite dans l'Atlas de la Bibliothèque des sciences naturelles. La figure faite par Tyson étoit encore, et malgré tout, la plus exacte dans ses principaux caractères, lorsque ce fut M. Griffith parut dans ces derniers temps (1), et par son exactitude, fixer l'opinion des zoologistes.

Le premier chimpanzé qu'on ait soigneusement observé en Europe, après ceux de Tulpius et de Tyson, est celui que Buffon a décrit sous le nom de petit orang-outang. Cet animal avoit deux pieds demi de hauteur, et n'avoit, au dire de M. Naude, son propriétaire, que deux ans. On devoit supposer que sa taille auroit pu acquérir dans son développement jusqu'à cinq pieds. Les individus observés par Tulpius et Tyson étoient également dans les premières années de leur existence. Buffon a vu un singe, qui ne séjourna à Paris que pendant un été, et qui mourut l'hiver suivant en Angleterre, marchant debout sur ses deux pieds, même en portant des fardeaux assez pesants. Son air étoit triste, ses mouvements mesurés et calmes, et tout en lui annonçoit la plus grande douceur. Son intelligence saisissoit aisément la valeur de certains signes, et comprenoit sans effort. Il imitoit une foule de bruits qu'il avoit vu pratiquer, et se comportoit avec nous comme un homme bien élevé. Ce chimpanzé ne cherchoit les caresses, aimoit les sucreries avec passion, étoit devenu extrêmement friand. Nous n'avons rien de plus sur cet animal, dont on trouve une description complète dans les œuvres de Buffon, et nous nous suffisoit de citer ici.

Les proportions de l'orang d'Afrique, comparées dans les rapports du tronc et des membres, sont moins d'irrégularité ou de disproportion que

(1) Le chimpanzé apporté vivant en Angleterre par M. Gross, étant venu à mourir, fut moulé en plâtre le cadavre de l'animal même. La figure qu'on en a de la bosse a donc l'exactitude la plus parfaite, et les proportions des diverses parties entre elles.

orangs d'Asie, et  
des de l'homme (1).  
nt cette excessive  
on, et ils atteignent  
ns ont une dimens  
anche se trouvent  
ces, surtout ceux d  
ent singulièrement  
cut d'ailleurs en fo  
meins sont toutefois  
inent vis-à-vis la l  
des quatre autres do  
traux une face large  
ous auez sous ce rap  
plet. Les oreilles, q  
s, sont analogues à  
qui en forme le p  
ce, garni d'un rebor  
ête est ronde; mais  
la face, on ne seroit  
la sphéricité à cause  
ne une lame qui par  
orbitaire supérieur  
crêtes donne soixant  
ablement l'évaluer,  
e sourellière, qu'à  
paté, ouvert, assez  
e moyenne des yeux  
ue fosse nasale est plu  
ne, lorsque le crâne e  
e recouvrent. On co  
e, treize dorsales,  
es, et quatre coccigie  
le. La forme des ven  
nt analogue à celle  
ve deux surnumérai  
ne à deux côtes en pl  
eu de douze le nom  
orax. Cette circonsta  
d'une haute importa  
armi les animaux un  
par la disposition ur  
onsidérer comme la  
nplète du type homin  
face du chimpanzé es  
de quelques poils ran  
sur le menton et sur  
ent des favoris. Les  
s de vivacité et d'exp  
ité, exprime l'inquie  
ns haineuses. Les  
sont recouvertes d  
e rudesse, qui sont

deoffroy Saint-Hilaire,  
con, p. 16.

orangs d'Asie, et se rapprochent davantage de ceux de l'homme (?). Les bras, par exemple, n'ont pas cette excessive longueur de ceux de l'orang-outan, et ils atteignent seulement le jarret. Si les pieds ont une dimension plus grande, les pieds en avant se trouvent plus courts; mais ce sont les pieds, surtout ceux des pieds de derrière, qui s'écartent singulièrement des autres doigts qu'ils surmontent d'ailleurs en force et en volume. Les pouces des mains sont toutefois d'une brièveté telle qu'ils se trouvent vis-à-vis la ligne d'où partent les phalanges des quatre autres doigts. Ajoutez à ces caractères généraux une face large et nue, des lèvres grosses, et vous aurez sous ce rapport un rapprochement plus complet. Les oreilles, quant à leur disposition générale, sont analogues à celles de l'homme: le cartilage qui en forme le pavillon est très développé, et garni d'un rebord, et collé contre les tempes. La face est ronde; mais lorsque les téguments revêtent la face, on ne seroit point disposé à reconnaître la sphéricité à cause de la forte saillie qu'occupe une lame qui part, ou plutôt qui constitue le front orbitaire supérieur. L'angle facial mesuré sur la crête donne soixante degrés, mais on ne peut guère l'évaluer, en déduisant la saillie osseuse de la sourcilère, qu'à cinquante degrés. Le nez est spaté, ouvert, assez élevé, et situé à une distance moyenne des yeux et des lèvres. La base de la fosse nasale est plus large que chez les orangs-outans, lorsque le crâne est dépourvu des téguments et recouvert. On compte sept vertèbres cervicales, treize dorsales, quatre lombaires, quatre sacrales, et quatre coccygiennes dans la colonne vertébrale. La forme des vertèbres dorsales est parfaitement analogue à celle de l'homme; toutefois on en trouve deux surnuméraires qui donnent également une saillie à deux côtes en plus, qui portent à quatorze le nombre de ces os protecteurs du thorax. Cette circonstance anatomique est toute d'une haute importance, car elle semble rejeter parmi les animaux un être qui nous avoit habituellement par la disposition universelle de ses organes, considéré comme la première ébauche restée incomplète du type homme.

La face du chimpanzé est nue, ou du moins couverte de quelques poils rares et peu apparents, plus sur le menton et sur les côtés du visage où ils sont des favoris. Les yeux sont petits, mais ils ont de la vivacité et d'expression; leur regard, en particulier, exprime l'inquiétude, mais rarement des haines. Les régions supérieures du visage sont recouvertes de poils noirs, d'une couleur rude, qui sont partout d'une égale lon-

gueur, excepté sur les épaules où ils ont jusqu'à deux pouces. Toutes les parties internes des membres, la poitrine et le ventre, sont presque dépourvues de cet organe accessoire, et la forme du ventre, par son ampleur et son aplatissement, rappelle complètement celui de l'homme. Si les mains sont poilues en dessus, leur intérieur est complètement dénudé. Un renflement des muscles jumeaux et soléaire donne à la jambe des mollets assez dessinés. Leurs membres, sans cesse exercés au sein des forêts, acqùèrent cette adresse et cette force qui ont rendu redoutables aux Nègres d'Afrique les individus adultes de cette grande espèce de singes.

Par cette description, il est aisé de juger quelles considérations nous dirigent en faisant suivre immédiatement l'histoire de l'homme de celle du chimpanzé. Plusieurs zoologistes cependant lui refusent la place que nous lui accordons, et regardent l'orang-outan comme plus voisin de l'homme sous certains rapports. Il paroît aussi que l'une et l'autre espèce n'ont point d'os inter-maxillaire, et que le chimpanzé seul a un ligament suspenseur.

La plupart des anciens voyageurs, tels que Battel, d'Obsonville, Pyrad, Froger, Bosman, de La Borde, parlent dans leurs relations de grands singes qui vivent sur la côte d'Afrique, et dont la taille atteint les dimensions corporelles des Nègres. Bien que dans leurs récits on aperçoive que la vérité n'est pas toujours respectée, et qu'à des détails réels sont jointes des circonstances que le merveilleux a dictées, toujours est-il que leur *smitten*, leur *enjocko*, et surtout leur *barris*, ne sont pas autres que des chimpanzés parvenus à leur entier développement, et dont l'histoire se trouve entremêlée de faits qui n'appartiennent qu'au mandrill. Tous les individus qui furent amenés en Europe n'avoient encore accompli que leurs premières années. Tels furent les orangs africains décrits par Tulpus, Tyson et Buffon, et nous ignorons quelle étoit la taille de celui dont M. Griffith a publié la figure.

Les mœurs de l'animal qui nous occupe sont presque entièrement inconnues, ou du moins ce que nous en savons est entremêlé de tant d'erreurs et de fables qu'il est fort difficile de baser son opinion d'une manière satisfaisante. Depuis l'époque où Buffon écrivoit, il y a environ quarante années, nous n'avons pas reçu le moindre renseignement sur les habitudes et sur la manière de vivre d'un animal qu'il seroit pour nous d'un haut intérêt de bien connoître. Le voyageur qui pourroit en effet publier sur le chimpanzé des observations consciencieuses et suivies rendroit sans doute plus de services à la zoologie générale, et même à la physiologie humaine, qu'un naturaliste qui auroit à publier un certain nombre d'espèces ou de genres nouveaux.

Le chimpanzé habite exclusivement cette partie



inter-tropicale de la côte occidentale d'Afrique qu'entame le golfe de Guinée, sans dépasser au nord l'empire du Bournou, et sans avancer au sud au-delà de la côte déserte; il paroîtroit qu'il est confiné dans les forêts du Congo, du Loango, d'Angole et de la Guinée.

Dans ses jeunes années ce singe est remarquable par sa douceur et par son caractère confiant et docile; la teinte de mélancolie qui règne sur ses traits inspire en sa faveur un touchant intérêt; il cherche à imiter les actes qu'il voit reproduire sous ses yeux; sa mémoire trace dans le cerveau certains faits, et en conserve le souvenir. Ému par la reconnaissance et sensible aux caresses, il n'oublie point les bienfaits qu'il a reçus: les mauvais traitements lui inspirent l'aversion la plus décidée pour celui qui s'en est rendu coupable; et dans cet âge heureux où l'on imite plus volontiers les mauvais exemples que les bons, il s'abandonne aisément à l'intempérance jusqu'à se familiariser avec les breuvages les moins faits pour son estomac. Il se plie à toutes les fortunes, à toutes les positions de la vie; compagnon du matelot, il couche dans son hamac, se balance dans les cordages, brave les grains subits des tropiques et ronge avec appétit le léger morceau de biscuit que son maître et lui partagent; transporté chez les heureux du jour, il s'est bientôt accommodé à cette nouvelle position: on le voit rechercher avec la même avidité des fruits ou des mets épicés, des sucreries et des liqueurs. Ses membres agiles et dispos apprennent aisément à exécuter des tours qu'on lui enseigne; il s'habitue à mieux tenir son corps en équilibre et à marcher debout avec plus d'aisance. L'amour des jeunes chimpanzés pour leur mère paroît excessif: aussi, lorsque les Nègres veulent se les procurer, ils tuent celle-ci; car ils savent que, par un touchant exemple d'amour filial, ces jeunes singes restent attachés sur le cadavre de celle qui leur donna le jour. Les femelles portent, dit-on, leurs petits l'espace de sept à neuf mois, et leur grossesse n'est ordinairement que d'un seul individu; elles soignent pendant deux années complètes leur nourrisson, et veillent avec la plus tendre sollicitude à tous ses mouvements. On assure encore que ces femelles, bien loin de s'abandonner à l'ébriété de leurs passions comme celles de tous les autres singes, ont la retenue la plus exemplaire, et des sentiments de pudeur qui feroient honneur à l'espèce humaine. Toutefois la pudeur n'est point une vertu des peuples restés stationnaires dans leurs idées primitives; elle doit son origine à la délicatesse des sentiments, résultat d'un perfectionnement de civilisation, et il n'y auroit rien d'étonnant que les chimpanzés violassent ces lois sans transgresser celles de la nature

A ces heureuses dispositions des premières années, à cette circonspection, ou, si l'on aime mieux à cette prudence qui caractérise alors leurs actions, succède cette sauvagerie de mœurs que tous les auteurs s'accordent à donner aux individus adultes. Leur indépendance trouve dans la profondeur des forêts un abri contre les embûches des Nègres, leurs ennemis naturels. Là ils se réunissent en troupes, et se bâtissent des sortes de huttes sur des branches d'arbres, ou perchent sur les rameaux de l'espèce de hamac dans lequel ils goûtent le sommeil. Habiles à se faire des armes avec des herbes, ils chassent au loin de leur asile les hommes ou les animaux qui tenteroient d'en troubler la tranquillité. On dit que leurs bras nerveux manient avec dextérité les massues qu'ils arrachent aux arbres; on dit aussi qu'ils savent lancer avec justesse des pierres volumineuses. Peu endurants lorsqu'on les dérange dans leurs habitudes, ils ont, parmi les singes qui les redoutent, la réputation d'être féroces et intraitables. Ce qu'ils en disent seroit peu probable si l'on ne savoit, par l'exemple du grand chimpanzé de Sumatra, qu'un chimpanzé haut de six pieds doit avoir en effet une force considérable. Nous croyons cependant qu'il ne faut pas s'imaginer une entière confiance à ce que rapportent plusieurs voyageurs d'enlèvements de jeunes Nègresses ou Négrillons que les chimpanzés auroient traités avec bienveillance au fond de leurs forêts, et nous sommes même disposé à regarder comme un conte ce qui a plu à plaisir l'histoire de cette Nègresse qui auroit vécu trois ans avec un singe de cette espèce épris de ses charmes, et pour laquelle il auroit construit une hutte de feuillage.

Si les habitudes de ces orangs sont aussi imparfaitement connues, on ne doit pas s'attendre qu'on puisse supputer la durée de leur vie: on ne peut la fixer que par analogie avec celle de l'homme en prenant pour point de départ l'accroissement d'un jeune chimpanzé comparé avec celui d'un orang du même âge; et de cet examen on pourra tirer une évaluation assez proche de la vérité, et qui donneroit pour médium une durée de trente ans.

Dans les forêts où ils vivent, les chimpanzés s'accoutument de tout ce qui tombe sous leur main: les fruits, la gomme arabique, les insectes, d'oiseaux qu'ils dénichent adroitement, les reptiles et les mollusques terrestres, forment la base de leur existence. Ils se livrent aussi parfois à la pêche; et on cite d'eux des preuves d'une grande intelligence et de beaucoup d'adresse pour saisir les mollusques des coquilles bivalves.

Un chimpanzé mort à Liverpool en 1818, et qui avoit été acheté par un Anglois à l'île des Princes, fournit au docteur Traill l'occasion de publier ses observations qui s'accordent en grande partie

es de Buffon: elles e  
l'individu étudié par  
de répugnance à se te  
t, il n'appuyoit point  
mains ni la plante des  
ent les doigts, le corps  
sur les poignets: ce q  
ce singe n'avoit pas  
né à la station bipède  
ent, n'est jamais comp  
individu de ce genre. M  
ose que cette différe  
à une différence d'es  
que M. de Blainville  
de chimpanzé distinc  
um (?). Mais il est fa  
ences énormes caract  
s africains, suivant

no connoît encore  
panzé, bien qu'il soit  
on distinguer plusieurs

## CHIMPANZÉ A

### *Pitheus leucopygus*

us avons résumé dans  
e l'on savoit du chim

M. de Blainville a acqui  
té de Science un crâne  
de celui de notre chi  
considérable d'un peu  
e, et d'avant en arrière  
d'un pouce et demi; ma  
ttement ossifié: il avoit  
tires, qui étoient bien  
aussi tous les caractèr  
enter développement.  
t, sans aucun doute, arr  
sible. J'ai comparé ces de  
différences tiennent à ce  
oppements d'un âge plu  
e, ou celui de la Facu  
e une lame avancée au-  
un effet très singulier. L  
plus reculé, laissant hors  
gueur de son diamètre  
goureux en devant. Les  
l'inférieure, étoient rem  
argeur, et je n'ai point tr  
cés comme occasionné  
ants canines, qui excédent  
pour les dents voisines. »  
de 1828, VII. leçon stenc  
ust. de zoologie, pl. 32.  
natus niveis; facte n  
Congo.

de Buffon : elles en diffèrent toutefois en ce que l'individu étudié par M. Trillavoix avait la plus grande répugnance à se tenir debout. Lorsqu'il marchait, il n'appuyait point sur le sol la face palmaire des mains ni la plante des pieds ; mais repliant fortement les doigts, le corps se trouvoit porter en entier sur les poignets : ce qui prouve, à notre avis, que ce singe n'avait pas encore eu le temps d'être passé à la station bipède, station qui, soit dit en passant, n'est jamais complètement naturelle à aucun individu de ce genre. M. Geoffroy Saint-Hilaire pense que cette différence d'habitude pourroit être une différence d'espèce, et à ce sujet il rapporte que M. de Blainville se trouve posséder un individu de chimpanzé distinct de celui qui existe au Sénégal (?). Mais il est facile de préjuger que des différences énormes caractérisent les têtes de ces singes africains, suivant les âges et même les

ne connoît encore qu'une seule espèce de chimpanzé, bien qu'il soit possible qu'un jour on en distingue plusieurs.

## CHIMPANZÉ A COCCIX BLANC.

*Pithecus leucoprymna*, Less. (?).

Je viens d'avoir résumé dans l'article précédent tout ce que l'on savoit du chimpanzé d'Afrique. Dans

M. de Blainville a acquis pour le Cabinet de la Société des Sciences un crâne de troglodyte assez différent de celui de notre chimpanzé. Son volume est considérable d'un peu plus du tiers; en ligne droite, et d'avant en arrière, sa longueur n'excède point d'un pouce et demi; mais d'ailleurs ce crâne est très fortement ossifié: il avoit produit toutes ses dents adultes, qui étoient bien au nombre de cinq. Il avoit aussi tous les caractères d'un animal parvenu à l'entier développement. Le chimpanzé de Buffon n'est, sans aucun doute, arrivé à une taille plus considérable. J'ai comparé ces deux crânes de chimpanzé. Les différences tiennent à celles qu'introduisent les développements d'un âge plus avancé. Dans le crâne de M. de Blainville, on voit une lame avancée au-dessus des yeux qui produit un effet très singulier. Le trou occipital est beaucoup plus reculé, laissant hors de lui postérieurement la longueur de son diamètre pour quatre à cinq de son diamètre en avant. Les mâchoires, principalement l'inférieure, étoient remarquables par l'excès de leur largeur, et je n'ai point trouvé qu'on dût regarder cet excès comme occasionné par le développement des dents canines, qui excèdent peu en grosseur et en longueur les dents voisines. (Geoffroy Saint-Hilaire, Mémoires de zoologie, pl. 32: *T. pilis rudis, nigerrimus, nivalis*; *f. ceto nudâ raso-carned*: hab. Congo.

celui-ci il ne s'agit que de la description de l'espèce que nous avons fait figurer, d'après un individu pris sur la côte de Guinée, conduit au Brésil, où il a vécu long-temps, et que nous a communiqué M. Delâtre, qui en possède la dépouille à Paris.

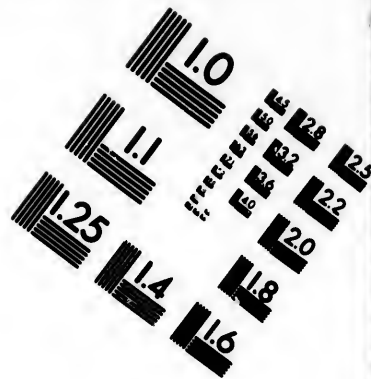
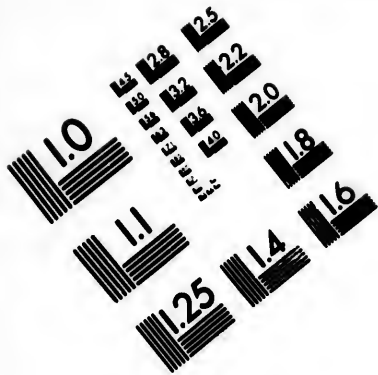
Ce chimpanzé présentoit les dimensions suivantes :

	Pouces.	Lignes.
Hauteur . . . . .	26	0
Diamètre, au thorax . . . . .	7	»
Longueur de la face, de la symphyse à la base du front . . . . .	3	6
----- des oreilles . . . . .	1	3
Largeur des oreilles . . . . .	2	»
----- de la bouche . . . . .	2	6
Longueur du corps . . . . .	14	»
----- des bras . . . . .	14	6
----- des mains . . . . .	3	8
----- des jambes . . . . .	12	»
----- des pieds . . . . .	4	»

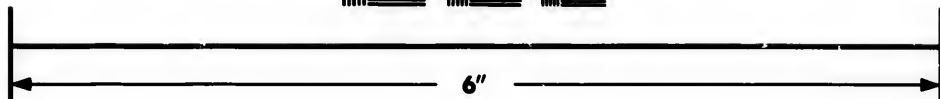
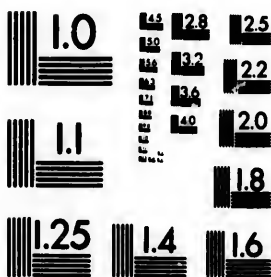
Les mâchoires sont renflées, saillantes, munies de dents de même forme que celles de l'homme, et recouvertes par deux lèvres minces, très fendues, à commissure linéaire. Le nez est rentré, concave, perforé par deux narines très ouvertes, ovalaires, isolées par une mince cloison. Les yeux sont oblongs, séparés par un intervalle plane, garnis de cils, surmontés d'arcades arrondies, à peine proéminentes. Le front est légèrement bombé, puis déclive. Le menton est convexe. Toute la face est nue, ayant quelques poils sur les pommettes, qui sont peu saillantes. Des favoris épais couvrent les côtés des joues et s'unissent sous le menton. La tête est arrondie, abritée de cheveux peu touffus, longs sur l'occiput et courts sur le sommet de la tête. Les oreilles sont larges, hautes, médiocrement déjetées en arrière, à conque rebordée, à pavillon dessiné comme chez l'homme. Les bras sont allongés, à faisceaux musculaires assez robustes, couverts de poils dirigés de haut en bas sur les bras, et de bas en haut sur l'avant-bras. La main est longue, à doigts nus, à paume épaisse, à pouce très court, très étroit. Tous les ongles sont aplatis, blanchâtres. La verge est mince, pointue, surmontant un petit scrotum. Les fesses sont sans aucune callosité; les jambes sont courtes, épaisses. Les pieds ont un pouce opposable, un peu plus prononcé qu'aux mains; ils sont dénudés, calleux sur le bord externe. Les poils de ce chimpanzé sont entièrement rudes, flexueux, peu serrés, excepté sur le dos, les épaules et le dehors des membres; ils sont beaucoup plus rares sur le thorax. Le ventre est en dedans des membres: les mamelles sont au nombre de deux, ayant chacune un petit mamelon arrondi, dénudé sur son pourtour.

Le pelage est noir, profond partout, excepté le





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E E E E E  
E 28  
E 32  
E 25  
E 22  
E 20  
E 18

E E E E E  
E 17  
E 10  
E 10  
E 10

pourtour de l'anus, qui est largement bordé de poils blancs jaunâtres allongés. Nous n'avons pas vu de traces de callosités sur les fesses.

### L'ORANG-OUTAN<sup>(1)</sup>.

*Pithecus satyrus*. DESM., sp. 3<sup>(2)</sup>.

(Pl. 1 et 2.)

La plus ancienne indication que nous puissions citer de l'orang dont nous allons parler est celle de Jonston, sous le nom d'*orang-outan Indorum*.

Nous en retrouvons ensuite une figure fort grossière dans l'*Histoire naturelle et médicale des Indes orientales* de Bontius, publiée à Amsterdam en 1658; et quelques auteurs pensent que c'est encore le même animal dont il s'agit dans Charlet (1677), sous le nom de *satyrus indicus* ou *drill*, et dans Duhalde (*Description de l'empire de la Chine*, 1756), sous le nom de *sinsin*, usité parmi les Chinois. A ces vagues notions, à des renseignements superficiels, fut bornée pendant long-temps l'histoire de l'orang-outan, que Brisson et Linnaeus confondirent avec le chimpanzé : ce n'est que fort tard que Buffon lui-même s'aperçut que ces deux animaux étoient évidemment distincts l'un de l'autre, et il compléta les descriptions qu'il en avoit données par

(<sup>1</sup>) Nom malais, que tous les auteurs ont écrit à tort *orang-outang*, et jusqu'à ce jour affecté à l'orang d'Asie, que plusieurs zoologistes nomment aussi *orang roux*.

(<sup>2</sup>) *Simia satyrus*, L. Gm. Erxleb.; *jocko*, Buffon, *Suppl.*, t. VII, f. 1; *simia satyrus* et *simia agrias*, Sereber, f. 2, et 2 B, 2 C; *jocko*, Audeb., *fam.* 1, §. 4, pl. 2; Cuvier (Georges), *Règn. anim.*, t. 1, p. 102; Shaw, *Gen. Zool.*, t. 1, p. 1, p. 3, pl. 3 et 4; F. Cuvier, *Hist. des Mammif.* 42 liv., juil. 1824; *Ann. du Muséum*, t. XVI, p. 46; *Dictionn. des Scienc. natur.*, t. XXXVI, p. 281; Pennant, *Quadr.*, n° 64, p. 96; *pongo*, Bory Saint-Vincent, *Diction. class. d'hist. nat.*, t. XII, p. 272, avec une très bonne figure; Griffith, *Règn. anim.*, trad. angl., avec planches; Donavan, *Rép. du natur.*, n° 19 à 24; *the man of the wood*, Edwards, *Glan.*, t. 1, pl. 23; Abel, *Ambass. de lord Amherst*, fig.; *pongo*, *Encyclop.* pl. 5, f. 1; Legat, *Voyag.*, t. II, p. 95; Bontius, *Ind. or.*, p. 84, fig.; *simia orang-outang*, Klein, *Quadr.*, p. 86; Vosmaër, 1778, in-4, *Amst.*; Tiliésius, *Voyage de Krusenstern autour du monde*; *pongo Wurnbit*, Desm., sp. 7; *grand orang-outang*, ou *pongo*, Wurnb., *Trans. soc. bat.*, t. II, p. 245; Geoffroy Saint-Hilaire, *Journ. de physique*, 1798, t. 1, p. 342; et *Leçons sténographées*, cours de 1828, p. 31; *sings de Wurnbit*, Audebert. *Singes*, avec la figure du squelette, pl. 2, f. 5 et 6; de Blainville, *Note sur l'orang-outang*, *Journ. de physique*, 1818, t. 1, p. 311; Bory Saint-Vincent, *Dict. class.*, t. XII, p. 276; F. Cuvier, *Dict. des Scienc. natur.*, t. XXXVI, p. 285.

des annotations qu'on trouve dans ses Supplémens. Cependant, dans l'intervalle de 1758 à 1764, wards avoit publié une excellente figure de ce singe qu'il appelloit *homme des bois*. Le naturaliste Shaw a reproduit dans sa planche 4 cette figure d'Edwards, et y a joint celle de Vosmaër (pl. 1), celle d'Allamand, gravée dans l'édition hollandaise de Buffon. Depuis ce temps l'histoire de l'orang-outan a été enrichie d'un grand nombre d'observations nouvelles, dont les principales sont dues à MM. Tiliésius, compagnon de l'amiral Krusenstern dans son voyage autour du monde, Donavan, Frédéric Cuvier, Clarke-Abel et Griffith; et des portraits très exacts, dessinés en diverses contrées, qui ont permis de donner une idée complète de ses mœurs. Parmi ces dessins exacts nous citerons ceux de M. de Réchal, conservés dans les vélins du Muséum, dont M. Bory a donné une copie dans l'*Encyclopédie*; celle de M. de Buffon, dans le *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, figure dessinée par M. le baron Cuvier, et dans l'*Icographie* de M. Guérin; celles de MM. Frédéric Cuvier et Griffith. La gravure publiée par Audebert ne donne point une idée exacte de cet orang pour que nous puissions la comparer avec les précédentes (<sup>1</sup>).

L'orang-outan diffère du troglodyte noir par ses particularités évidentes d'organisation physique. Ces deux grands singes ne se ressemblent ni par les proportions des membres ni par les formes de la physionomie et la couleur du pelage : quant à il faut avouer qu'on ne connoit bien le jeune âge de cet animal, et même le sexe de lui, car ce n'est que par des rapprochements faits sur des documents écrits que le grand orang-outan dans l'île de Sumatra en est regardé comme

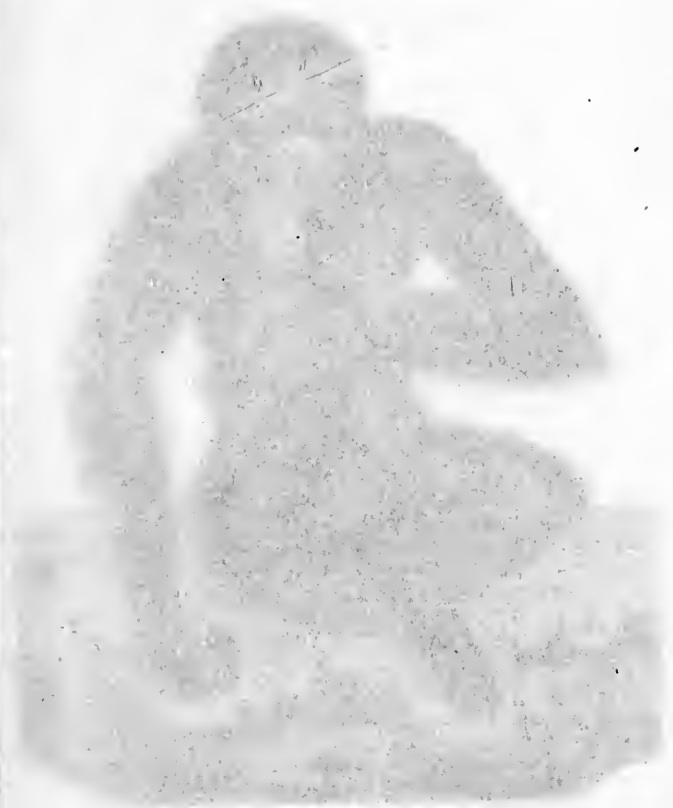
(<sup>1</sup>) Les journaux françois de 1835 contiennent le jeune orang qui a vécu au jardin des Plantes pendant plusieurs années :

« Le jeune orang-outan vivant, annoncé par Blainville à l'Académie, dit l'*Echo*, est arrivé le 15 mai au Muséum. Il a été aussitôt installé dans une bane qu'on lui avoit préparée au-dessus de celle des autres singes, dans le double but d'en rendre la vue facile au public et de pouvoir lui prodiguer ce qu'exige un animal aussi rare et aussi précieux.

« M. le capitaine Vansghen, qui a lui-même amené son jeune orang au Muséum, a bien voulu nous en donner l'histoire; elle intéressera certainement nos lecteurs. M. le capitaine Vansghen, pour avoir un orang, à quelques heures de distance de l'île de Sumatra, dans laquelle cet animal est très rare. Les chasseurs s'étant mis aussitôt en route, rencontrèrent une femelle portant son petit fort jeune.

« Cette femelle, poursuivie avec ardeur, se réfugia sur un arbre dont toutes les branches furent successivement abattues par les chasseurs. Une seule restoit encore, celle qui supportoit l'animal; elle se voyant cerné de toutes parts, alloit s'élever

04,  
ce  
le b  
pi.  
l  
ar  
er  
M  
da  
de  
aité d  
rés,  
es m  
ux de  
ust  
l'ab  
urde  
, et p  
es m  
ravan  
idé  
ions b  
ir ce  
rgan  
resu  
par le  
age: n  
bien  
xe h  
nta h  
d om  
comme  
en  
nle,  
é per  
vé d  
é d  
de  
endre  
uer  
ieur.  
même  
nous  
s h  
cham  
l est  
l est  
n pe  
r, se  
ent  
ende  
mal;  
haup



pourtour de l'  
blancs jaunât  
traces de call

---

L'C

*Pithe*

La plus an  
citer de l'orang  
Jonston, sou

Nous en re  
sière dans l'*E*  
*orientales* de  
et quelques  
même anima  
le nom de *s*  
halde (*Descr*  
sous le nom  
ces vagues n  
ciels, fut bo  
l'orang-outa  
avec le chin  
son lui-mé  
étoient évid  
compléta lei

(<sup>1</sup>) Nom m  
*orang-outas*  
sie, que pli  
*roux*.

(<sup>2</sup>) *Simia* :  
*Suppl.*, t. V  
Screber, f. 2  
pl. 2; Cuvier  
Shaw, *Gen.*  
*Hist. des A*  
*séum*, t. XV  
XXXVI, p. 2  
Bory Saint-  
p. 272, av  
*anim.*, tra  
*natur.*, no  
*Glan.*, t. I,  
fig.; *pongo*  
t. II, p. 95;  
*outang*, Kl  
Amst.; *Tilt*  
*monde*; *pe*  
*outang*, o  
p. 245; G  
1798, t. I,  
1828, p. 31,  
avec la figure du  
Note sur l'orang-outa.

I, p. 311; Bory Saint-Vincent, *Dict. class.*, t. XII,  
p. 276; F. Cuvier, *Dict. des Scienc. natur.*, t. XXXVI,  
p. 285.

restoit encore, celle qui supportoit l'animal  
se voyant cerné de toutes parts, alloit s'élever





*Lang-satan*, *Pithecus satyrus*.

portoit l'animal  
ts, alloit s'éch

te, dans la plénit  
orels. Quant au p  
vec doute que des  
qu'il pourroit bi  
cé en âge; et plu  
alancent point à en  
nous donnerons p  
l'orang-outan a la  
en un mot plus hu  
erveau est plus ar  
igence semble deve  
me dans nos méth  
disproportionné de  
r des liaisons plus  
les formes sont de  
est plus aigu que  
obliquité n'est per  
que les crêtes sou  
ent point, comme ch  
et saillantes. Les  
oup plus longs que  
es mains, lorsque  
presque les chevil  
angue, et le pouce  
phalange de l'ind  
se, les membres a

voisin, lorsqu'un ho  
oup de hache une de  
lors son petit avec l  
il fut dès lors  
des arbres, elle ne ta  
gressseurs.  
e fut alors emmené  
gues du voyage et la  
gravité de sa blessu  
meuse la fit bientôt p  
approximativement  
était entièrement nu  
pols qui couvrent d  
rent à se développer  
puis ceux du ventre  
l'animal avoit d  
amines; ses molaires  
chaque côté et à ch  
tard, mais sans occ

le.  
eune orang fut nour  
n étoit obligé de lui  
ant; il étoit alors tr  
ant il est très actif,  
caresses. Il affectio  
est familier avec tout  
che aux jambes de a  
leurs épaules. C'est d  
de des coups de corde  
est trop turbulent  
cache la figure de  
dernier cas, il po  
pour les essuyer.  
oue avec les enfant

te, dans la plénitude de ses développements  
orels. Quant au pongo de Wurmb, ce n'est  
avec doute que des naturalistes ont émis l'opi-  
qu'il pourroit bien être l'orang-outan très  
é en âge; et plusieurs, encore aujourd'hui,  
balancent point à en faire une espèce distincte,  
nous donnerons plus tard les caractères.

L'orang-outan a la tête plus grosse, plus arron-  
en un mot plus humaine que le chimpanzé; si  
erveau est plus amplement développé; si son  
elligence semble devoir marquer sa place après  
me dans nos méthodes zoologiques, l'allonge-  
disproportionné de ses membres lui fait con-  
er des liaisons plus intimes avec les gibbons,  
les formes sont déjà très dégradées. L'angle  
est plus aigu que celui du chimpanzé; mais  
obliquité n'est peut-être aussi apparente que  
que les crêtes sourcilières sont effacées, et ne  
ent point, comme chez le troglodyte, des arêtes  
et saillantes. Les bras de l'orang-outan sont  
oup plus longs que ceux du chimpanzé, puis-  
es mains, lorsque l'animal est debout, attei-  
presque les chevilles des pieds. La main est  
ongue, et le pouce ne dépasse point la pre-  
phalange de l'index. Pour peu que l'animal  
se, les membres antérieurs touchent à terre;

voisin, lorsqu'un homme de la troupe lui coupa  
poup de hache une des mains de devant. La mère  
alors son petit avec la main qui lui restoit; mais  
e il lui fut dès lors impossible de se soutenir au  
des arbres, elle ne tarda pas à tomber au pouvoir  
agresseurs.

Le fut alors emmenée ainsi que son petit; mais  
gnes du voyage et la chaleur extrême augmenté-  
gravité de sa blessure, et une dégénérescence  
meuse la fit bientôt périr. Le petit survécut: son  
approximativement évalué à six semaines; cet  
étoit entièrement nu, et ce ne fut que plus tard  
poils qui couvrent aujourd'hui son corps com-  
ment à se développer. Ceux du dos parurent d'a-  
puls ceux du ventre et des parties inférieures.  
plus l'animal avoit déjà fait ses dents incisives  
canines; ses molaires, aujourd'hui au nombre de  
chaque côté et à chaque mâchoire, se montrè-  
s tard, mais sans occasionner aucun malaise ap-  
ple.

Le jeune orang fut nourri en partie avec de la houil-  
le et étoit obligé de lui donner comme on la donne  
à l'orang; il étoit alors très faible et peu intelligent;  
mais il est très actif, doux de caractère, et sensi-  
ble. Il affectionne surtout M. Vansghen,  
est familier avec tout le monde; il prend la main,  
s'élève aux jambes de ses visiteurs, et monte jus-  
qu'à ses épaules. C'est en lui donnant des soufflets  
de des coups de corde que le capitaine le corrige  
et est trop turbulent: il s'assied alors dans un  
siège et se cache la figure de ses bras, et pleure parfois;  
dans le dernier cas, il porte ses mains sur ses yeux  
pour les essuyer.

Il joue avec les enfants, et il prend avec eux

et comme ils sont beaucoup plus longs que les posté-  
rieurs, il en résulte une impossibilité physique de  
courir à quatre pattes, comme nous le développe-  
rons ailleurs.

L'orang qui nous occupe a les oreilles petites,  
arrondies, de moitié moins grandes que celles du  
chimpanzé; elles sont nues et colorées en noir, aussi  
bien que la face et le dedans des pieds et des mains.  
Les poils qui recouvrent le corps sont beaucoup plus  
épais et plus fournis sur les parties supérieures et  
externes des membres que sur le ventre et la pol-  
trine, où ils sont rares et où ils disparaissent com-  
plètement; ceux qui sont implantés sur la tête par-  
tent du vertex, et retombent en tous sens sur les  
côtés en imitant une chevelure qui seroit mal pei-  
guée. De même que chez l'homme les poils des  
bras se dirigent de haut en bas depuis l'épaule jus-  
qu'au coude, tandis qu'ils affectent un sens inverse  
sur l'avant-bras en rebroussant du poignet vers le  
bras. Ces poils longs et mous, rarement crépus,  
sont dans le jeune âge d'un blond cendré, puis en  
vieillissant ils deviennent secs et rigides, et leur  
couleur est alors d'un roux ardent. La teinte de la  
peau est un formément d'un bleuâtre ardoisé, et sur  
toute sa surface elle est finement ridée, comme  
chagrinée, ce qui annonce un défaut d'adhérence

beaucoup plus de ménagements qu'avec les grandes  
personnes. Il est aussi quelques animaux avec lesquels  
il sympathise, mais il ne peut souffrir les chats: il n'aime  
pas non plus les autres singes: il affectionne les chiens  
d'une manière toute particulière, et le capitaine recom-  
mande de mettre dans sa loge un jeune animal de cette  
espèce pour lui tenir compagnie. Il paroit en effet aimer  
beaucoup la société, et il entre en colère dès qu'il se  
trouve seul, brise alors et déchire tout ce qui est à sa  
portée. On peut au contraire faire de lui ce que l'on  
veut en le mettant au milieu de quelques personnes; il  
joue avec elles, et aime surtout qu'on le boucule, qu'on  
le roule de toutes les façons.

» On n'avoit jusqu'ici possédé en France qu'un seul  
orang vivant, encore ce singe étoit-il très malade et  
presque mourant lorsqu'il y est arrivé. Cet orang, dont  
la peau boursée existe encore à la galerie zoologique, a  
vécu quelques semaines seulement à la ménagerie de la  
Malmaison, il y a environ trente années. Celui que l'on  
doit à M. Vansghen est en parfaite santé; on remarque  
tout d'abord le volume de son ventre, sa manière lente  
de marcher et presque comme un cul-de-jatte, et au  
contraire sa légèreté à grimper et son intelligence.

» Nous l'avons vu à la fenêtre de sa loge tenant avec  
sa main de derrière (les singes ont des mains au lieu de  
pieds) un verre d'eau sucrée, et avec l'une de ses mains  
supérieures un biscuit qu'il trempoit dans la liqueur  
chaque fois qu'il vouloit en prendre une bouchée.

» Nous apprenons que le généreux capitaine Van-  
sghen a refusé de vendre son orang aux naturalistes de  
Londres au prix de 5,000 fr. qui lui étoient offerts,  
pendant qu'il attendoit la réponse des professeurs du  
Muséum de Paris, auxquels il l'avoit proposé pour la  
somme de 3,500 fr.»

de l'épiderme avec le tissu cellulaire, particularité anatomique encore plus remarquable sur la poitrine, où la peau, par la laxité de son tissu, forme souvent comme des fanons pendans. C'est principalement sur le nu du ventre, des aines et des aisselles, que cette teinte bleuâtre de la peau est plus foncée: elle prend même un aspect noir assez intense sur le visage, où la couleur de chair dessine à peine le pourtour des yeux et la muqueuse des lèvres. Les ongles qui terminent les doigts des mains et des pieds sont noirs. Camper avoit cru que l'un des caractères de l'orang-outan étoit de ne point avoir d'ongle au pouce du pied; ce célèbre anatomiste a été en cela suivi par Shaw et par plusieurs naturalistes, bien qu'on ne doive attribuer ce manque d'ongle, dans le sujet observé par Camper, qu'à une circonstance purement individuelle. Il paroit aussi que cet ongle ne se développe jamais complètement, c'est-à-dire qu'il reste à l'état rudimentaire ou qu'il tombe de bonne heure. Edwards, plus correct sous ce rapport que ses successeurs, n'avoit point oublié de faire figurer cet organe dans le portrait qu'il a laissé de son *cheanul coloured jocko*, ou *man of the wood*. Toutefois, si le pouce de la main est opposable comme chez l'homme, et si par sa longueur et par ses facultés de préhension il jouit des mêmes mouvemens, il n'en est plus de même du pouce du pied qui se trouve très déjeté en arrière, et sur le côté où il forme un angle de quatre-vingt-dix degrés avec les autres doigts.

Ainsi l'orang-outan est remarquable par sa face noire et son museau légèrement avancé. Son nez, tout-à-fait aplati à la base, ne s'élève que près des ouvertures nasales. Ses yeux, à iris brun, brillent au fond de l'orbite qui les protège rapprochés et de médiocre grandeur, leur forme est ovalaire, et leur plus grand diamètre placé dans le sens vertical. De la barbe, des favoris, couvrent le menton et les joues. La poitrine est large et bombée. Les bras, ainsi que nous l'avons dit, sont longs; mais les cuisses et les jambes sont proportionnellement beaucoup plus courtes. Le ventre, chez tous les individus qu'on a observés dans les premières années de leur vie, il est vrai, étoit démesurément gros, et cette particularité se trouve reproduite dans les deux figures de Vosmaër et dans celles de MM. Georges et Frédéric Cuvier. Deux sacs membraneux découverts par Camper occupent les côtés du larynx, et paroissent avoir pour but de modifier le timbre de la voix. Enfin les muscles fessiers ont bien moins de développement que chez le chimpanzé, et les mollets sont aussi beaucoup moins saillans et beaucoup moins bien dessinés.

Les très jeunes orangs sont caractérisés par le peu de poils qui les recouvre, et par la douceur de leur peau, également lisse sur toute sa surface.

Leurs très petits yeux, leur nez aplati, la grande distance qui sépare la lèvre supérieure des autres lèvres, leur physionomie enfantine un peu bizarre sans doute, mais où se peignent toute la douceur du jeune âge et l'innocence des premières années.

La grandeur à laquelle parvient l'orang-outan n'est point précisément connue. Les individus que nous avons vus vivans en Europe n'avoient point dépassé leur troisième année, et n'offroient par conséquent que deux pieds six pouces à trois sept pouces de hauteur; mais un orang tué récemment par des voyageurs est d'environ quatre ou cinq pieds et demi de hauteur, mesure anglaise; il pondoit assez exactement à six pieds et demi de hauteur de France. Le cours de la vie de ces animaux n'est trop peu connu pour que nous puissions rendre compte des modifications nombreuses qui leur viennent à éprouver par la succession des années; tous les jeunes individus qui ont été étudiés en Europe étoient remarquables par leur sagacité, leur intelligence, et à ces qualités naturelles s'ajoutoient des habitudes posées, un air calme et réfléchi, et des dispositions amicales et bienveillantes. Les orangs d'un âge plus avancé qui ont été suivis dans les forêts qui leur servent de retraite, paroissent avoir le sentiment de leur vigueur; ils ne point craint de se mesurer avec leurs ennemis, de repousser en un mot la force par la force, et mériter, par ces simples actions du droit naturel, la réputation de férocité attachée à leur nom; l'âge, en usant toutefois l'énergie de leurs organes des sens, en dégradant les pièces qui les protègent, semble les rapprocher encore de la condition des brutes; et tel seroit le portrait d'un orang-outan, si ce n'étoit qu'il est évidemment un orang-outan, vers le commencement de sa carrière. De tels exemples dans la nature sont rares d'ailleurs, et on les retrouve même chez les singes que chez un grand nombre de quadrupèdes.

On ne sait point encore si l'on ne doit attribuer qu'une seule espèce d'orang-outan. Celle que nous décrivons habite exclusivement les grandes îles situées sous l'équateur, dans l'archipel de la Malacca, et ne paroît point avoir jamais été rencontrée ailleurs qu'à Bornéo et à Sumatra. Les individus que nous avons observés sur la presqu'île de Malacca n'ont été portés par les trafiquans malais, et par les navigateurs de la Chine, ni la Chine, ni Java, et encore moins les Moluques, n'en produisirent jamais.

Les orangs-outans ne vivent que de fruits et de racines au milieu des vastes forêts qui leur servent de refuge, dans ces profondeurs impénétrables où jamais l'homme ne porta ses pas. Ils en par-

titudes à l'a  
de leurs men  
les conditio  
sans effort les  
leur démarc  
les articulatio  
entre autre  
ues instants  
eures qui ne  
par des faisc  
rière: il n'es  
pieds qui ne  
des bras, dis  
e corps est p  
res inférieurs  
placer, de s'ap  
pieds replié  
ont l'office d  
du corps, e  
absolument d  
ls-de-jatte qu  
es rues.

es jeunes, les c  
Ils apprenne  
qu'ils voient  
noit plusieurs  
domestique bi  
et chagrins, e  
qui les a vis  
d'habitudes qu  
leur organisati  
les détails que  
de générale de  
n seroit trop in  
pas, comme com  
vieux spéciaux  
ation date de c  
ang nous citer  
en fait de M. F  
qui vivoit au ch  
orang-outan n  
pouces de haut  
l'aisselle jusqu  
de dix-huit pou  
ures depuis le ha  
ent que huit ou  
voient la même  
d'eux étoit mur  
d'une grande m  
ndres vestiges d  
de toute callosité  
La tête ressem  
autre animal à  
élevé et saillan  
e; mais elle étoit  
t.

itudes à l'aide des branches, car l'organisation de leurs membres est disposée de manière à leur offrir les conditions les plus favorables pour grands efforts les troncs des arbres les plus élevés ; leur démarche à terre paroit devoir être gênée par les articulations des membres, et la station bivalente, entre autres, seroit impossible au-delà de quelques instants par l'excès du poids des parties supérieures qui ne seroient point tenues en équilibre par des faisceaux de muscles assez puissants pour soutenir le corps : il n'est pas jusqu'à la marche sur les pieds qui ne soit gênée par le grand allongement des bras, disposition qui fait que les orangs, le corps est presque toujours en repos sur les membres inférieurs, sont obligés, lorsqu'ils veulent se placer, de s'appuyer sur les doigts des mains et les pieds repliés de manière que leurs longs ongles ont l'office de béquilles qui supportent le poids du corps, et permettent de le lancer en l'air absolument de la même manière que le font les alouettes de jatte qui implorent la pitié publique sur les rues.

Les jeunes, les orangs se façonnent à l'esclavage ; ils apprennent aisément à répéter une foule de choses qu'ils voient reproduire sous leurs yeux ; on en voit plusieurs qui ont su remplir les offices domestiques bien dressés ; mais en général, et les chagrins, ces singes, transportés loin du pays qui les a vus naître, finissent par périr des suites d'habitudes qui sont diamétralement opposées à leur organisation.

Les détails que l'on vient de lire, on doit avoir en vue le caractère général de l'orang-outan ; mais notre description seroit trop incomplète si nous ne lui ajoutions, comme complément, des extraits étendus de travaux spéciaux qui le concernent, et dont la mention date de ces dernières années. Au premier rang nous citerons le travail plus ancien et plus connu de M. Fr. Cuvier, sur une jeune femelle qui vivoit au château de la Malmaison.

Cet orang-outan n'avoit pas plus de vingt-six à vingt-huit pouces de hauteur étant debout. Les bras, de l'aisselle jusqu'au bout des mains, étoient longs de dix-huit pouces, tandis que les extrémités inférieures des bras depuis le haut de la cuisse jusqu'au tarse n'avoient que huit ou neuf pouces. Les doigts des mains avoient la même stature que ceux de la main ; le pouce d'eux étoit muni d'un ongle, et tous jouissoient d'une grande mobilité. On n'observoit pas de traces de vestiges de queue, et les fesses dépouillées de toute callosité étoient nulles ainsi que les oreilles. La tête ressembloit beaucoup plus que celle de tout autre animal à la tête de l'homme ; le front étoit élevé et saillant, et la capacité du crâne fort grande ; mais elle étoit portée sur un cou très court.

La langue, semblable à celle des autres singes, étoit très douce à sa surface, et quoique les lèvres fussent extrêmement minces et peu apparentes, elles avoient la faculté de s'étendre considérablement : on ne trouvoit dans la bouche aucune trace d'abajou.

» La vulve fort petite avoit ses lèvres à peine sensibles, et son clitoris étoit entièrement caché ; mais de chaque côté de cet organe on voyoit une tache couleur de chair où la peau sembloit être d'une nature plus molle et plus fine que celle des autres parties, ce qui sembleroit être une indication des lèvres. Deux mamelles se trouvoient placées sur la poitrine comme chez les femmes. Le ventre étoit naturellement fort gros.

» Un poil roux, plus ou moins foncé, plus ou moins épais sur les différentes parties du corps, couvroit presque entièrement cet animal ; la peau étoit généralement ardoisée ; mais les oreilles, le tour des yeux, le museau, l'intérieur des mains et des pieds, les mamelles et une bande longitudinale sur le côté droit du ventre, étoient couleur de chair cuivrée. Les poils de la tête, des avant-bras et des jambes, étoient d'un roux plus foncé que ceux des autres parties, et sur la tête, le dos et les parties supérieures des bras, ils étoient plus épais que partout ailleurs ; le ventre en étoit peu fourni, et la face en avoit moins encore : la lèvre supérieure, le nez, la paume des mains et la plante des pieds, étoient les seules parties qui fussent entièrement nues. Tous les poils étoient laineux et de même nature, et ceux de la tête, en général plus durs, se dirigeoient tous en avant. La peau, et principalement celle de la face, étoit grossière et chagrinée, et celle du dessous du corps si flasque que l'animal sembloit avoir un goître lorsqu'il étoit couché sur le côté.

» Cet orang-outan étoit entièrement conformé, dit M. Frédéric Cuvier, pour grimper et faire des arbres sa principale habitation ; mais s'il gravissoit avec aisance, en revanche il marchoit péniblement : du reste une grande lenteur caractérisoit tous ses mouvements ; mais la marche sur le sol étoit d'une extrême difficulté. Pour se reposer il s'asseyoit sur les fesses ayant les jambes reployées sous lui à la manière des Orientaux. Il se couchoit indistinctement sur le dos ou sur les côtés, en retirant ses jambes à lui, et croisant ses bras sur sa poitrine ; alors il aimoit à être convert, et pour cet effet il prenoit toutes les étoffes, tous les linges qui étoient placés à proximité.

» Cet animal employoit ses mains comme nous employons généralement les nôtres, et l'on voyoit qu'il ne lui manquoit que de l'expérience pour en faire l'usage que nous en retirons dans un très grand nombre de cas particuliers : il se servoit de

ses doigts pour porter à la bouche ses aliments, parfois il les saisissait avec ses longues lèvres; et sa manière de boire consistoit à lumer l'eau, en se servant de l'élasticité de ses lèvres pour former un tube. Son odorat étoit soigneusement interrogé pour lui faire connoître les aliments avec lesquels il n'étoit point familiarisé; ce sens, éminemment perfectionné, ne le trompoit jamais. Il mangeoit indistinctement des fruits, des légumes, des œufs, du lait, de la viande; il aimoit beaucoup le pain, le café et les oranges, et une fois il vida, sans en être incommodé, un encrier qui tomba sous sa main. Il ne mettoit aucun ordre dans ses repas, et pouvoit manger à toute heure du jour comme les enfants. Sa vue étoit fort bonne, ainsi que son ouïe, et la musique ne produisoit pas la moindre sensation sur ses sens. Pour se défendre, cet orang-outan mordoit et frappoit de la main; mais ce n'étoit qu'envers les enfants qu'il montrait quelque méchanceté, plutôt par impatience que par colère: en général il étoit doux et affectueux, et il éprouvoit un besoin naturel de vivre en société. Il aimoit à être caressé, donnoit de véritables baisers, et paroissoit trouver un plaisir fort grand à téter les doigts des personnes qui l'approchoient; mais il ne tétait pas les siens. Son cri étoit guttural et aigu; il ne le faisoit entendre que lorsqu'il désiroit vivement quelque chose. Alors tous ses signes étoient très expressifs: il secouoit sa tête en avant pour montrer sa désapprobation, houroit lorsqu'on ne lui obéissoit pas, et quand il étoit en colère il crioit très fort en se roulant par terre, et alors son cou se gonflait singulièrement.

» Cet orang-outan arriva à Paris dans les commencements du mois de mars 1808; il provenoit de Bornéo, où il avoit été pris à l'âge de trois mois. Conduit à l'île de France où il avoit séjourné le même espace de temps, puis de là en Espagne où il fut expédié par terre en France en mettant deux mois à faire ce trajet, son âge étoit donc de dix à onze mois vers la fin de l'hiver de 1808; mais les fatigues de la traversée, le froid qu'il éprouva en franchissant les Pyrénées, détruisirent sa santé, et après cinq mois de séjour en France il mourut. »

Cet animal, bien différent de ceux dont on a fait l'histoire, n'avoit été soumis à aucune éducation particulière, et n'avoit reçu d'autre influence que celle des circonstances au milieu desquelles il avoit vécu. Il ne devoit rien à l'habitude; toutes ses actions étoient indépendantes, et les simples effets de sa volonté. Ces actions, soigneusement étudiées par M. Frédéric Cuvier, sont tellement intéressantes que nous croyons devoir les citer textuellement et sans airévolutions.

« La nature a donné aux orangs-outans assez peu de moyens de défense. Après l'homme, c'est peut-être l'a-

nimal qui trouve dans son organisation les plus faibles ressources contre les dangers; mais il a de plus nous une extrême facilité à grimper aux arbres, à fuir ainsi les ennemis qu'il ne peut combattre. Les seules considérations suffisoient pour faire prévoir que la nature a doué l'orang-outan de beaucoup de circonspection. En effet la prudence de cet animal s'est montrée dans toutes ses actions, et principalement dans celles qui avoient pour but de le soustraire à quelque danger. Cependant sa vie étoit si douce, tant qu'il a été sous mes yeux, et l'insensibilité de la soumettre à des épreuves rigoureuses dans l'état de faiblesse où il étoit, m'ont empêché de multiplier en ce genre mes observations; mais de celles qui ont été faites par M. Decaen pendant sa traversée de l'île de France en Europe, nous viendrons à prendre une idée assez exacte de ses coutumes naturelles.

» Pendant les premiers jours de son emménagement cet orang montrait beaucoup de défiance sur ses propres moyens, ou plutôt, ne pouvant découvrir la cause du roulis, il s'en exagéroit les dangers. Il ne marchoit jamais sans tenir fortement de ses mains plusieurs cordes ou quelque autre chose attachée au vaisseau; il refusa constamment de monter aux mâts, quelque encouragement qu'il reçut de la part des personnes de l'équipage, et il ne fut possible de le faire que par la force du sentiment que lui sembla avoir porté dans cette espèce à un très haut degré, celui de l'affection. Notre animal en montrait constamment les effets; et il doit sûrement produire les orangs-outans à vivre en société et à se défendre mutuellement quand quelques dangers menacent, comme le font la plupart des animaux. Les dangers qui sont portés par leur nature à vivre en société, quoiqu'il en soit, notre orang-outan n'eût le courage de monter aux mâts que lorsqu'il fut avec M. Decaen, son maître, y monter lui-même ne le suivit, et dès ce moment il y monta seul chaque fois qu'il en éprouva le désir: l'expérience lui avoit faite lui donna assez de confiance dans ses propres forces pour qu'il osât la répéter.

» Les moyens employés par les orangs-outans pour se défendre sont en général ceux qui sont communs à tous les animaux timides, la ruse et la défiance; mais tout annonce que les premiers ont une force de jugement que n'ont point la plupart des autres, et qu'ils l'emploient dans l'occasion pour éloigner des ennemis plus forts qu'eux.

» Notre animal, vivant en liberté, avoit été dans les beaux jours de se transporter dans un jardin, où il trouvoit un air pur et les moyens de donner quelque mouvement: alors il grimpoit aux arbres, et se plaisoit à rester assis entre les branches. Un jour qu'il étoit ainsi perché, on parvint à le faire descendre, et il se précipita sur le sol; mais il ne loir monter après lui pour le prendre; mais

...ait les branches  
...becca de toute sa  
...été d'effrayer la p  
...ier. Dès qu'on se  
...branches; mais il  
...voit vouloir mont  
...it ce geste de tan  
...de crainte que so  
...ger d'une chute o  
...menaçait de le pre  
...personnes qui se tro  
...ni. Cette expérience  
...à toujours ce les  
...ouva fatigué des n  
...; alors il se cachoit  
...et n'en sortoit que  
...és; jamais il n'agiss  
...que des personne  
...C'est à ces seuls fa  
...tions sur les moy  
...fendre; mais ils suf  
...re que ces animaux  
...ources de leur intelli  
...sation physique leu  
...de ces quadrumanes  
...doivent trouver da  
...oyens pour n'être pa  
...; sous ce rapport,  
...sont les aliments pu  
...; et, comme nous l  
...essentiellement conf  
...s. Il est donc vraisem  
...nature, ces animaux é  
...intelligence à écarter  
...sujets de leurs besoins  
...ent nécessairement cha  
...la société et sous la  
...dangers diminuent,  
...C'est ce que nous m  
...tiques, et ce que d  
...montrer notre orang-  
...ce a eu beaucoup plus  
...satisfaire ses désirs q  
...ers. Je dois placer dan  
...phénomène qui pourro  
...près de ce genre qu  
...que la saison ne perm  
...oit une coutume sing  
...difficile de deviner la  
...un vieux bureau pour y  
...dès que le printemps  
...il fut libre de sortir de  
...non de cette action biza  
...monter à un arbre pour  
...de nature; on a mé  
...avec succès contre s

...ait les branches auxquelles on s'accrochoit, et secoua de toute sa force, comme si son intention étoit d'effrayer la personne qui faisoit semblant de monter. Dès qu'on se retiroit, il cessoit de secouer les branches; mais il recommençoit dès qu'on paroît vouloir monter de nouveau, et il accompagna ce geste de tant d'autres signes d'impatience qu'il étoit évident qu'il craignoit que son intention d'éloigner par le bruit d'une chute ou par une chute même celui qui venoit de le prendre fut évidente pour toutes les personnes qui se trouvoient en ce moment-là près de lui. Cette expérience, qui a été tentée plusieurs fois, a toujours eu les mêmes résultats. Souvent il trouva fatigué des nombreuses visites qu'il recevoit; alors il se cachoit entièrement dans sa couverture, et n'en sortoit que lorsque les curieux s'étoient retirés; jamais il n'agissoit ainsi quand il n'étoit entouré que des personnes qu'il connoissoit.

C'est à ces seuls faits que se bornent nos observations sur les moyens des orangs-outans pour grimper; mais ils suffisent, je pense, pour conjecturer que ces animaux peuvent suppléer par les facultés de leur intelligence à celles qu'une faible organisation physique leur refuse. Les besoins naturels de ces quadrumanes sont si faciles à satisfaire qu'ils doivent trouver dans leur organisation assez de moyens pour n'être pas obligés d'exercer fortement, sous ce rapport, leurs autres facultés. Les besoins sont les aliments principaux dont ils se nourrissent; et, comme nous l'avons vu, leurs membres sont essentiellement conformés pour grimper aux arbres. Il est donc vraisemblable que, dans leur état naturel, ces animaux emploient beaucoup plus leur intelligence à écarter les dangers qu'à chercher à satisfaire leurs besoins. Mais tous leurs rapports avec les hommes ne sont pas nécessairement changés dès qu'ils se trouvent dans la société et sous la protection des hommes : les dangers diminuent, et leurs besoins s'accroissent.

C'est ce que nous montrent tous les animaux de cette classe, et ce que devoit à plus forte raison nous montrer notre orang-outan. En effet son intelligence a eu beaucoup plus d'occasions de s'exercer pour satisfaire ses desirs que pour se soustraire aux dangers. Je dois placer dans cette première division de la classe des animaux qui pourroit tenir à l'instinct, le seul genre de ce genre que cet animal m'ait offert. C'est que la saison ne permit pas de le laisser sortir de son lieu, une coutume singulière, et dont il auroit été difficile de deviner la cause; c'étoit de monter sur un vieux bureau pour y déposer ses excréments; dès que le printemps eut ramené la chaleur, il fut libre de sortir de l'appartement, on trouva son lieu de cette action bizarre. Il ne manqua jamais de grimper à un arbre pour satisfaire aux nécessités de sa nature; on a même souvent employé ce moyen avec succès contre sa constipation habituelle.

» Nous avons déjà vu qu'un des principaux besoins de notre orang-outan étoit de vivre en société, et de s'attacher aux personnes qui le traitoient avec bienveillance. Il avoit pour M. Decaen une affection presque exclusive, et il lui en donna plusieurs fois des témoignages remarquables. Un jour cet animal entra chez son maître pendant qu'il étoit encore au lit; et dans sa joie il se jeta sur lui, l'embrassa avec force, et, lui appliquant ses lèvres sur la poitrine, il se mit à lui têter la peau comme il faisoit souvent le doigt des personnes qui lui plaisoient. Dans une autre occasion cet animal donna à M. Decaen une preuve plus forte encore de son attachement. Il avoit l'habitude de venir à l'heure des repas, qu'il connoissoit fort bien, demander à son maître quelques friandises. Pour cet effet il grimpoit par-derrière à la chaise sur laquelle M. Decaen étoit assis, de sorte qu'il ne pouvoit le voir de manière à le reconnoître qu'après être arrivé à la partie la plus élevée du dossier de cette chaise : là, perché, il recevoit ce qu'on vouloit bien lui donner. A son arrivée sur les côtes d'Espagne M. Decaen fut obligé d'aller à terre, et un autre officier du vaisseau le remplaça à table; l'orang-outan, comme à son ordinaire, entra dans la chambre, et vint se placer sur le dos de la chaise sur laquelle il croyoit que son maître étoit assis; mais, aussitôt qu'il s'aperçut de sa méprise et de l'absence de M. Decaen, il refusa toute nourriture, se jeta à terre, et poussa des cris de douleur en se frappant la tête. Je l'ai vu très souvent témoigner ainsi son impatience dès qu'on lui refusoit quelque chose qu'il désiroit vivement, et qu'il avoit sollicité. Cet orang-outan auroit-il été conduit à agir ainsi par une sorte de calcul? On seroit tenté de le croire; car dans sa colère il relevoit la tête de temps en temps, et suspendoit ses cris pour regarder les personnes qui étoient près de lui et voir s'il avoit produit quelque effet sur elles et si elles se dispoisoient à lui céder; lorsqu'il croyoit ne rien apercevoir de favorable dans les regards ou dans les gestes, il recommençoit à crier.

» Ce besoin d'affection portoit ordinairement notre orang-outan à rechercher les personnes qu'il connoissoit et à fuir la solitude qui paroissoit beaucoup lui déplaire, et il le poussa un jour à employer encore son intelligence d'une manière très remarquable. On se tenoit dans une pièce voisine du salon où l'on se rassembloit habituellement; plusieurs fois il avoit monté sur une chaise pour ouvrir la porte du salon; la place ordinaire de la chaise étoit près de cette porte, et la serrure se fermoit avec un pêne. Une fois, pour l'empêcher d'entrer, on avoit ôté la chaise du voisinage de la porte; mais à peine celle-ci fut-elle fermée qu'on la vit s'ouvrir, et l'orang-outan descendre de cette même chaise qu'il avoit apportée pour s'élever au niveau de la serrure. Il est

certain que jamais on n'avoit enseigné à cet animal à agir de la sorte, et il n'avoit même vu le faire à personne. Tout ce qu'il avoit pu apprendre par sa propre expérience c'est qu'en montant sur une chaise il pouvoit s'élever au niveau des choses qui étoient plus hautes que lui, et il avoit pu voir par les actions des autres que les chaises étoient transportables d'un lieu dans un autre, et que la porte dont il est question s'ouvroit en poussant le pêne : tout le reste de cette action venoit de lui. Les hommes, au reste, ne sont pas les seuls êtres différents des orangs-outans, auxquels ceux-ci peuvent s'attacher : notre animal avoit pris pour deux petits chats une affection qui ne lui étoit pas toujours agréable; il tenoit ordinairement l'un ou l'autre sous son bras, et d'autres fois il se plaisoit à les placer sur sa tête : mais, comme dans ces divers mouvements les chats éprouvoient souvent la crainte de tomber, ils s'accrochoient avec leurs griffes à la peau de l'orang-outan, qui souffroit avec beaucoup de patience les douleurs qu'il en ressentait. Deux ou trois fois, à la vérité, il examina attentivement les pattes de ces petits animaux; et après avoir découvert leurs ongles, il chercha à les arracher, mais avec ses doigts seulement : n'ayant pu le faire, il se résigna à souffrir plutôt qu'à sacrifier le plaisir qu'il trouvoit à jouer avec eux. L'instinct sembloit encore entrer pour quelque chose dans le mouvement par lequel il portait ces petits chats sur sa tête. Si quelques papiers légers lui tombaient sous la main, il les élevoit sur sa tête; s'il arrivoit à une cheminée, il en prenoit les cendres à poignée, et s'en couvroit la tête : il en faisoit de même avec la terre, avec les os qu'ils avoit rongés, etc.

» Nous avons dit que pour manger il prenoit ses aliments avec ses mains ou avec ses lèvres; il n'étoit pas fort habile à manier nos instruments de table, et à cet égard il étoit dans le cas des sauvages que l'on a voulu faire manger avec nos fourchettes et avec nos couteaux : mais il suppléoit par son intelligence à sa maladresse; lorsque les aliments qui étoient sur son assiette ne se plaçoient pas aisément sur sa cuillère, il la donnoit à son voisin pour la faire remplir. Il buvoit très bien dans un verre, en le tenant entre ses deux mains. Un jour qu'après avoir reposé son verre sur la table il vit qu'il n'étoit pas d'aplomb, et qu'il alloit tomber, il plaça sa main du côté où ce verre penchoit pour le soutenir. Le premier de ces faits, qui a souvent été répété ici, a été vu de plusieurs personnes, et le second m'a été rapporté par M. Deaen.

» Presque tous les animaux ont besoin d'être garanti du froid, et il est bien vraisemblable que les orangs-outans sont dans ce cas, surtout dans la saison des pluies. J'ignore quels sont les moyens que ces animaux emploient dans leur état de na-

ture pour se préserver de l'intempérie des saisons. Notre animal avoit été habitué à s'envelopper de ses couvertures, et il en avoit presque un besoin continu. Dans le vaisseau il prenoit pour se couvrir tout ce qui lui paroissoit convenable : mais lorsqu'un matelot avoit perdu quelques hardes, il étoit presque toujours sûr de les retrouver dans son lit de l'orang-outan. Le soin que cet animal prenoit à se couvrir le mit dans le cas de nous donner encore une très belle preuve de son intelligence. On mettoit tous les jours sa couverture sur le gazon devant la salle à manger; et après s'être assis qu'il faisoit ordinairement à table, il alloit devant sa couverture, qu'il plaçoit sur ses épaules, et venoit dans les bras d'un petit domestique pour qu'il le portât dans son lit. Un jour qu'on avoit tiré la couverture de dessus le gazon, et qu'il avoit suspendu sur le bord d'une croisée pour la faire sécher, notre orang-outan fut, comme à l'ordinaire, pour la prendre; mais, de la porte aperçu qu'elle n'étoit pas à sa place habituelle, il chercha des yeux, et la découvrit sur la fenêtre; alors il s'achemina près d'elle, la prit, et revint comme à l'ordinaire pour se coucher.

» Nous avons déjà fait remarquer que cet animal étoit beaucoup trop jeune pour avoir pu nous présenter quelques phénomènes de son intelligence relatifs à la génération et à ses besoins. C'est donc que je terminerai tout ce que j'ai à dire sur les cultes intellectuelles de l'orang-outan qui a été le sujet de mes observations.

Tels sont les détails neufs et originaux dont je sommes redevable à M. Fr. Cuvier. Nous les avons complétés par les observations que le docteur naturaliste de l'ambassade de lord Amhurst, publiées sur un orang-outan de Bornéo qui fut importé, sur le *César*, de Batavia en Europe, et qui arriva en août 1817, et où il a vécu jusqu'au 10 avril 1819.

« Le pelage de cet orang-outan de couleur brunâtre couvrait abondamment le dos, les cuisses, et les parties supérieures des membres, des pieds. Les poils, en certains endroits du dos, avoient jusqu'à six pouces de longueur et étoient dressés sur les bras : mais sur le dos de la main et des pieds ils étoient très courts et clair-semés. Les oreilles étoient de haut en bas sur les reins, les bras et les jambes, et rebroussoient au contraire de haut en haut sur les avant-bras. Le visage étoit entièrement nu, excepté sur les côtés, où s'imprimait de légers favori; et au menton, que recouroient une barbe grêle. Le dessus des épaules de même que les coudes et les genoux étoient revêtus d'une plus petite quantité de poils que le reste du corps; et les surfaces palmaires et plantaires des mains et des pieds étoient entièrement

des d'un épiderme  
couleur grise ble  
pyriforme, c'est-  
à-dire l'élargissoit de ma  
fût la partie la  
autre, les yeux do  
dans des orbites  
recouroient étoien  
portion du palpébr  
sur son épaisseur et  
recouroient le con  
de partie de son d  
sens du niveau de  
gère saillie que ve  
s'ouvroient oblique  
es. La bouche ava  
ensemble imitoit ur  
bit en s'ouvrant une  
fermant elle n'offr  
de ligne, car les lè  
es. Le menton fuyo  
ous pendoit une me  
gonfler lorsque l'a  
tions fortes, soit de  
os, ce tissu lâche n'  
ier et du tissu cell  
lieu à ce qu'on no  
oit vingt-quatre den  
ne d'elles existoien  
du milieu du max  
du double plus larg  
on observoit encore d  
es oreilles étoient  
se, et ressembloient  
à celles de l'homme  
us élevée, puisqu  
it au niveau de l'an  
e étoit beaucoup plu  
re surtout avoit ac  
érable. Les bras, par  
peu en rapport avec  
proportions gardées,  
rémities inférieures.  
mains étoient longu  
et à celles de l'hom  
visée en doigts min  
en étoit tellement c  
eau de la première ar  
L'extrémité de chaq  
d'un ongle noirâtre,  
re. Les pieds surtou  
r fonction comme pa  
bloient aux mains; leu  
ot avec ceux de l'hom  
; le gros orteil très



des d'un épiderme lisse. Partout la peau offroit couleur grise bleuâtre. La tête, vue de face, pyriforme, c'est-à-dire qu'à partir du menton s'élargissoit de manière à ce que le haut de la tête fut la partie la plus développée. Voisins l'un de l'autre, les yeux dont l'iris étoit brun foncé rouillé dans des orbites ovalaires; les paupières qui recouroient étoient sillonnées de vergetures, la portion du palpébral inférieur étoit remarquable par son épaisseur et par les rides épaisses qui parcouraient le contour. Le nez, dans la plus grande partie de son diamètre, ne s'élevait point au-dessus du niveau de la face; il ne se dessinait par une légère saillie que vers son extrémité où les narines s'ouvroient obliquement sous forme de fissures étroites. La bouche avançoit de beaucoup, et par conséquent imitoit un mamelon élevé; elle se fermant elle n'offroit l'apparence que d'une simple ligne, car les lèvres étoient extrêmement charnues. Le menton fuyoit sous la bouche, et un pli suspendoit une membrane lâche, susceptible de gonfler lorsque l'animal étoit animé par des sensations fortes, soit de plaisir, soit de colère. Dans le repos, ce tissu lâche n'imitoit pas mal ce repli du menton et du tissu cellulaire qui chez l'homme se trouve au lieu de ce qu'on nomme double menton. On comptoit vingt-quatre dents aux deux mâchoires : à l'avant de celles existoient quatre incisives, dont les deux du milieu du maxillaire supérieur se trouvoient le double plus larges que leurs deux voisines; on observoit encore deux canines et six molaires. Les oreilles étoient remarquables par leur charnue, et ressembloient parfaitement, par leur forme, à celles de l'homme; mais dans une situation élevée, puisque leur bord inférieur se trouvoit au niveau de l'angle externe de l'œil. La membrane étoit beaucoup plus large que le bassin, et surtout avoit acquis un développement considérable. Les bras, par leur longueur démesurée, peu en rapport avec le corps, étoient aussi, dans leurs proportions gardées, bien plus prolongés que les extrémités inférieures. Les mains étoient longues, relativement à leur forme et à celles de l'homme, et chacune d'elles étoit divisée en doigts minces et effilés. Le pouce étoit tellement court qu'il se terminoit au-dessus du niveau de la première articulation du doigt inférieur. L'extrémité de chaque doigt se trouvoit recouverte d'un ongle noirâtre, parfaitement conformé à la fonction. Les pieds surtout étoient fort longs, et étoient destinés à la même fonction comme par leur organisation ils étoient destinés aux mains; leurs talons toutefois différoient de ceux de l'homme la plus frappante différence étoit avec ceux de l'homme la plus frappante; le gros orteil très court formoit un angle

droit sur le pied, en arrière des autres doigts, et n'avoit point d'angle.

» L'orang-outan de Bornéo ne sauroit marcher debout, ainsi que sa conformation le prouve; il n'essaya jamais volontairement de l'allure bipède. Sa tête, qui tombe en avant et hors de la ligne de gravité, étoit un obstacle puissant pour s'opposer à ce genre de locomotion. Il éprouvoit la plus grande difficulté à se tenir droit l'espace de quelques secondes, lorsque son propriétaire l'exigeoit; aussi, pour conserver son équilibre, se trouvoit-il contraint de lever les bras, et de les jeter en arrière pour s'en servir comme d'un balancier. Il cheminoit sur la surface unie du sol en y appuyant ses poings fermés, et soulevant le corps il lui donnoit un mouvement de balancement qui le faisoit avancer. Cette manière de marcher ne peut être bien rendue qu'en se figurant un homme privé de l'usage des jambes et marchant à l'aide de béquilles. Dans son indépendance l'orang-outan sans doute va très rarement sur la surface de la terre; tout dans sa structure annonce qu'il est destiné à vivre dans les arbres, qu'il est habile à grimper sur leurs troncs, et à s'accrocher à leurs branches. La longueur et la flexibilité des doigts des mains et des pieds les rendent très propres à saisir avec solidité et prestesse les tiges arrondies. La puissance de ses muscles lui permettoit de rester indifféremment suspendu, et sans grande fatigue, par une des extrémités. Les forêts sont pour lui un champ non interrompu qu'il peut parcourir en passant de branche en branche. Dans le repos, et pour s'asseoir sur une surface unie, l'orang-outan plie ses jambes sous lui; mais lorsqu'il veut demeurer assis sur la branche de l'arbre ou sur une corde, il s'appuie en entier sur les talons en déjetant le corps en avant des cuisses. Il sait se servir de ses mains comme tous les individus de sa tribu.

» Lorsque cet orang-outan arriva à Batavia on le laissa libre de ses actions; quelques jours après, il fut embarqué sur le vaisseau le *César* qui devoit le transporter en Angleterre; mais lorsqu'on le prit à Bornéo pour le conduire à Java, il resta paisible tant que le petit bâtiment fut en pleine mer, et ne se livra à la violence de son caractère que lorsqu'il se vit renfermer dans une cage de bambou destinée à le transporter à terre. Il essaya de mettre en pièces les barreaux de sa cage en les secouant violemment avec les mains; mais, voyant qu'il ne pouvoit en venir à bout en les prenant en masse, il essaya de les briser isolément. Il en reconnut un plus faible que les autres auquel il s'acharna tant qu'il tint bon; étant parvenu à le rompre, il s'échappa. Lorsqu'on l'eut conduit à bord du vaisseau le *César*, on essaya de le retenir à une chaîne fixée dans la

muraille du navire par un crampon de fer ; il eut bientôt brisé ce lien, et se sauva en traînant après lui cette chaîne dont la longueur, gênant ses mouvements, lui inspira la réflexion d'en rouler l'extrémité, et de la jeter sur ses épaules. Après avoir plusieurs fois répété ce manège, et ennuyé de ce que cette chaîne ne restoit point sur son dos, il finit par la prendre dans sa bouche afin de fuir plus à son aise.

» Après plusieurs essais tout aussi infructueux que le précédent, on renonça à tenir cet orang-outan à l'attache, et il lui fut permis dès lors de parcourir le vaisseau au gré de ses caprices. Il ne tarda point à se familiariser avec les matelots qu'il surpassoit en agilité ; c'est en vain qu'ils essayèrent fréquemment de l'atteindre en le poursuivant sur les agrès, ces jeux ne servirent qu'à montrer toute l'étendue de son adresse, et la sagacité avec laquelle il savoit éviter les pièges. Lorsqu'il étoit surpris, il cherchoit à devancer ceux qui le poursuivoient ; mais lorsqu'il se trouvoit trop vivement pressé il saisisoit la première corde venue en se balançant hors de leur portée. D'autres fois négligemment couché dans les haubans ou sur la tête du mât, il attendoit que les matelots, qui croyoient le surprendre, fussent arrivés à le toucher : alors, par un mouvement aussi brusque que la pensée, il se jetoit sur quelque manœuvre courante, et se laissoit glisser comme un trait sur le tillac, ou s'élançant sur le grand étai, il passoit d'un mât à l'autre en se balançant sur les mains de même qu'un habile funambule. En vain secouoit-on avec force les cordages minces auxquels il s'accrochoit, ces secousses ne l'agitoient aucunement, tant ses muscles avoient de force et de puissance, pour maintenir les extrémités sur les corps qu'elles embrassoient. Parfois lorsqu'il étoit de bonne humeur et en disposition de jouer, il s'élançoit dans les bras du matelot courant à sa poursuite, et après l'avoir touché de la main il fuyoit d'un bond hors de sa portée comme pour le défi de l'atteindre.

» Pendant son séjour à Java cet orang-outan logeoit dans un grand tamarinier, près de la demeure de M. Abel. Il y avoit formé un lit en entrelaçant les petites branches et en les couvrant de feuilles ; dans le jour, il s'y étendoit nonchalamment, en ayant soin de placer sa tête hors de cette espèce de nid, afin de voir si les hommes qui passaient au-dessous ne portoient pas des fruits ; car aussitôt qu'il en apercevoit il ne manquoit pas de descendre afin d'en obtenir sa part (1). Il avoit pour habitude de se coucher avec le soleil, ou plus tôt, lorsqu'il avoit fait un copieux repas. Il étoit réveillé au jour,

(1) Gemehi Carreri, dans son *Voyage autour du*

et sa première action étoit de visiter ceux qui recevoit habituellement sa nourriture.

» Il paroissoit faire très peu d'attention à ses petits singes de Java, ses compagnons de voyage. Une fois cependant il essaya de jeter dans la mer une cage qui renfermoit trois de ces animaux et on suppose qu'il fut guidé dans cette action par le désir de les punir de ce qu'ils avoient reçu de lui des aliments dont il n'avoit pas eu sa part, quoiqu'il ne s'en occupât guère pendant son traversée. M. Abel pensa qu'il étoit moins intéressant à leur société lorsqu'il n'étoit pas observé, il fut un jour surpris sur l'avant du mât de jouer avec un jeune singe mâle. Couché sur son dos et en partie couvert d'une voile, il commença quelque temps avec une grande gravité les babas du singe qui étoit au-dessus de lui ; mais enfin il l'attrapa par la queue, et essaya de le pousser dans sa couverture. L'action cependant ne parut pas se passer entre eux ; car l'orang-outan ne daigna pas folâtrer avec le singe comme il le faisoit avec les mousses. Pourtant les singes avoient d'ordinaire une grande prédilection pour sa compagnie car lorsqu'ils étoient détachés ils alloient le chercher, et furent souvent vus s'avancant clandestinement, et se cachant vers lui. Leur intérêt s'accrut sensiblement, car ils parurent familiers avec lui dès la première entrevue pendant son voyage.

» Mais, quoiqu'il fût très doux, l'orang-outan ne devoit être animé par une violente rage, qu'il se monroit en ouvrant la bouche, en montrant ses dents et en saisissant et mordant ceux qui étoient près de lui. Quelquefois il parut presque désespéré, deux ou trois fois il se livra à des accès de rage dans un être raisonnable auroient été regardés comme la menace d'un suicide. Si on lui résistait obstinément une orange lorsqu'il essayoit de la saisir, il pousoit de grands cris, et s'élançoit sur les cordages ; ensuite il revenoit, et

monde, parle évidemment de l'orang-outan. Il dit « avoir vu un singe qui se plaignoit comme un homme » fant : qui marchoit sur les deux pieds de devant emportant sa natte sous son bras pour se reposer et dormir. Ces singes, ajoute-t-il, paroissent être d'esprit que les hommes à certains égards ; car ils ne trouvent plus de fruits sur les montagnes, ils vont au bord de la mer, où ils attrapent des poissons, des huîtres et autres choses semblables. Il y a une espèce de noix, une pièce d'huître, qu'on appelle *tacloro*, qui est très recherchée par les singes. Ils ont aussi plusieurs livres (*tridacno bânitier*), et qui est très recherchée par les singes ; or ce singe, craignant qu'on ne lui enlève la pierre qui s'oppose à sa fermeture, et peut-être manger sans crainte le mollusque. »

chef de l'obtenir : s'il étoit encore joué, il se fit comme un enfant sur le pont, jetant les cris les plus perçants; une fois, se levant soudain, il s'élança avec fureur sur le côté du vaisseau, et disparut. À l'événement de cette action, les gens du vaisseau ne doutèrent point qu'il s'étoit élançé dans la mer; et après l'avoir cherché, on le trouva caché sous quelques haubans.

Cet animal ne fait point les grimaces et les contorsions des autres singes, et ne possède point leur sottise et la malice. Une gravité qui approche de la gravité de l'homme et de la douceur étoit fortement empreinte dans sa contenance, et sembloit être ses caractéristiques. Lorsqu'il se trouvoit pour la première fois parmi des étrangers, il regardoit des heures entières autour de lui d'un air insaisissable, en appuyant sa tête sur sa main; et lorsqu'il étoit ennuyé d'être un objet de curiosité, il se réfugioit sous le premier meuble qui étoit à sa portée. Son caractère étoit prouvé par la patience avec laquelle il supportoit les injures même graves, et ce n'est qu'à la dernière extrémité qu'il cherchoit à se défendre. Mais il évitoit toujours ceux qui le lutinoient fréquemment. Il s'attacha promptement aux personnes qui se conduisirent bien à son égard; il aime beaucoup s'asseoir à leurs côtés, et, s'en appuyant autant que possible, il prenoit leurs mains dans les siennes, et réclamoit vivement leur protection et leur appui. Le bosman de *l'Alceste*, qui étoit ses repas avec lui et qui étoit son plus intime ami (quoiqu'il lui dérobat quelquefois son pain et son biscuit), lui apprit à manger avec une gravité; il s'asseyoit souvent à la porte de la cabane pour attendre pour prendre son café, sans être aucunement troublé par ceux qui l'observoient, et cela d'un air sobre et comique qui sembloit être une imitation de la nature humaine.

Après le bosman M. Abel étoit peut-être sa personne la plus intime. Il le suivoit constamment à la tête du mâ, où il se retiroit souvent pour éviter le bruit du vaisseau; et, s'étant assuré que ses compagnons ne contenoient point de vivres, il se couchoit à ses côtés, et se couvroit entièrement de sa voile qu'il écartoit parfois pour suivre de près tous ses mouvements.

Un amusement favori à Java étoit de s'élançer d'un arbre et sur le toit des maisons; et dans ces occasions, de se pendre par les mains aux cordes et de sauter avec les mousses. Il les excitoit à jouer de la même manière avec la main lorsqu'ils passaient, et en se laissant ensuite; ou bien il se laissoit attraper, et se livroit à l'engagement des dé mêlés burlesques dans lesquels il avoit recours aux mains, à ses pieds et à sa queue. Si on peut tirer quelque conjecture de son jeu et de la manière dont il attaque son adversaire, on doit penser que son premier but est de le

jetter à bas, puis de s'en saisir avec ses mains et ses pieds, et alors de le blesser avec les dents.

À bord du vaisseau il dormoit ordinairement sur la tête du mâ (le chouc), en s'enveloppant d'une voile (!). Il se donnoit beaucoup de mal pour faire son lit, et ne manquoit pas de le débarrasser des objets qui auroient pu rendre inégale la surface sur laquelle il vouloit reposer; et, content de cet arrangement, il tiroit sur lui la voile et s'étendoit sur le dos. Quelquefois M. Abel s'emparoit de son lit, et aiguillonoit son humeur en refusant de le lui rendre : alors il s'efforçoit de tirer à lui la voile, et ne vouloit se retirer que lorsqu'il étoit resté maître du terrain. Si le lit étoit assez large pour deux, il se posoit tranquillement auprès de la personne qui étoit venue l'occuper; ou, s'il arrivoit que toutes les voiles fussent déferlées, il cherchoit un autre objet,

(1) Ces habitudes, observées par un naturaliste très instruit, nous prouvent aussi que nous ne devons pas toujours rejeter sans examen le récit des anciens voyageurs. Leguat, que beaucoup de savants regardent avec quelque apparence de raison comme un conteur, rapporte, dans la narration de son voyage et de ses aventures (*Voyage et Aventures de François Leguat aux deux îles désertes des Indes orientales*, 2 vol. in-12; Londres, 1720), tome II, page 95, quelques particularités sur l'orang-outang, qu'il est bon de conserver. « Je dirai quelque chose d'un singe extraordinaire, que j'ai vu à Java, où il avoit une petite maisonnette sur la pointe du bastion qu'on nomme le Saphir. C'étoit une femelle. Elle étoit de grande taille, et marchoit souvent fort droit sur ses pieds de derrière; alors elle cachoit d'une de ses mains, qui n'étoit velue ni dessus ni dedans, l'endroit de son corps qui distingue son sexe; elle avoit le visage sans autre poil que celui des sourcils, et elle ressembloit assez en général à ces faces grotesques de femmes hottentotes que j'ai vues au Cap. Elle faisoit tous les jours proprement son lit, s'y couchoit la tête sur l'oreiller, et se couvroit d'une couverture, de la même manière que cela se pratique communément parmi les hommes. Quand elle avoit mal à la tête, elle se serroit d'un mouchoir, et c'étoit un plaisir de la voir ainsi coiffée dans son lit. Je pourrais en raconter diverses autres petites choses qui paroissent extrêmement singulières; mais j'avoue que je ne pouvois pas admettre cela autant que le faisoit la multitude, ni en tirer les mêmes conséquences, parce que, comme je n'ignorais pas le dessein qu'on avoit de porter cet animal en Europe pour le faire voir, j'avois beaucoup de penchant à supposer qu'on l'avoit dressé à la plupart des singeries que le peuple regardoit comme lui étant naturelles; à la vérité c'étoit une supposition. Il mourut à la hauteur du Cap de Bonne-Espérance, dans un vaisseau de la flotte sur laquelle j'étois. »

\* Cette observation est, ainsi que plusieurs autres de Leguat, entièrement fautive. Les orangs ignorent le sentiment de la pudeur, aussi bien que les hommes de race noire qui vivent à la Nouvelle-Hollande et sur les terres des Papous. Habités dès leur enfance à une complète nudité, peuvent-ils avoir, comme nous, des idées de bienséance ?

volait soit une veste, soit une chemise de matelot mise au sec, ou tâchoit de découvrir la couverture de laine de quelque hamac. Lorsqu'on eut doublé le cap de Bonne-Espérance, il souffrit beaucoup d'une température refroidie, surtout dans les premières heures de la matinée; aussi, lorsqu'il descendait du mâts transi de froid, il courait vers un de ses amis, se jetoit dans ses bras, et le serroit fortement pour se réchauffer: il pouvoit des cris violents au contraire, si l'on essayoit de l'éloigner.

» Sa nourriture à Java consistoit principalement en fruits, et surtout en mangoustans qu'il aimoit passionnément. Il suivoit aussi les œufs avec voracité, et s'occupoit fréquemment d'en chercher. A bord sa nourriture n'étoit pas déterminée; il mangeoit indifféremment toutes sortes de viandes, et surtout lorsqu'elles étoient crues; il aimoit beaucoup le pain, mais il préféroit les fruits lorsqu'il pouvoit en obtenir. Sa boisson à Java étoit de l'eau; à bord elle étoit aussi variée que les mets qui formoient sa nourriture. Il préféroit le café et le thé; mais il acceptoit le vin, et prouva un goût fort vif pour les liqueurs fortes en dérobant une bouteille d'eau-de-vie au capitaine. A Londres il préféroit à toute autre substance la bière et le lait, bien qu'il bût aussi fréquemment du vin et des liqueurs.

» Dans ses tentatives pour obtenir de la nourriture, il montra en plusieurs circonstances une grande sagacité et une finesse de tact peu commune. Il étoit toujours très impatient de saisir ses aliments lorsqu'on les lui présentait, se mettoit en colère lorsqu'on ne les lui livroit pas promptement, et poursuivoit la personne chargée de les lui donner par tout le vaisseau. M. Abel alloit rarement sur le pont sans avoir dans sa poche des confitures ou des fruits, et jamais il n'échappa à son œil vigilant. Quelquefois il essayoit de l'éviter en montant sur le mâts; mais il étoit toujours prévenu ou interrompu dans sa fuite. Lorsqu'il arrivoit avec lui dans les haubans, il se soutenait d'un pied dans les enfilures, et retenoit ses jambes avec l'autre pied et une main, tandis qu'il fouilloit dans ses poches. S'il trouvoit impossible de le surprendre, il grimpoit à une grande hauteur dans le grément, et s'élançoit brusquement sur lui. Enfin, apercevant son intention de descendre, il se glissoit par une corde, et étoit en bas en même temps que lui. Quelquefois M. Abel attachoit une orange au bout d'une corde, et la laissoit pendre du mâts sur le pont; et aussitôt qu'il vouloit la saisir, il l'élevoit rapidement. Après avoir été plusieurs fois trompé dans son emploi des moyens naturels, il changeoit son plan. Paroissant n'y plus faire attention, il s'en alloit à quelque distance, et montoit tranquillement aux agrès pendant quelques minutes; puis, par un saut imprévu, il

attrapait la corde qui soutenoit l'orange. Si on tiroit précipitamment la corde, il paroissoit éperdu, abandonnoit ses efforts, se jetoit dans les haubans, et criait avec violence. Mais il recommençoit toujours; et, s'il étoit encore vaincu, il saisissait le bras afin de lui enlever l'orange.

» Deux fois seulement il manifesta une frayeur: c'étoit à la vue de huit grandes tortues portées à bord tandis que le *César* étoit à l'Anvers. Alors il grimpa en toute hâte sur la partie la plus élevée; et de là, regardant au-dessus de lui, il allongea ses longues lèvres sous le bec d'un groin, et laissa échapper en même temps un cri qui peut tenir le milieu entre le croassement d'une grenouille et le grognement d'un cochon. Au bout de quelque temps il s'aventura à descendre, mais avec beaucoup de précaution, regardant continuellement les tortues, et on ne put jamais l'approcher qu'à plusieurs toises de distance. Il se tint à la même hauteur et fit le même grognement voyant plusieurs hommes qui se baignoient, et plongeoient dans la mer; et après son arrivée en Angleterre il témoigna presque le même effroi en voyant une autre tortue vivante.

» Cet orang-outan fut conservé en Angleterre à Exeter-Change, où ses aimables qualités et sa douceur lui attirèrent de nombreuses visites. On n'eut à le punir ou à le tenir captif. Il eut la plus grande préférence à son gardien et à ses compagnons qui le visitoient fréquemment. Pendant sa maladie et jusqu'à l'instant de sa mort son état pliant sembloit réclamer le secours de ceux qui s'approchoient, et tout en lui inspiroit des sentiments d'autant plus tristes qu'il rappeloit parfaitement les souffrances de l'homme, dont il avoit le moindre douleur. La maladie qui l'a fait mourir occasionnée par des dents qui sortoient de sa mâchoire inférieure, et qui prouvent sa grande jeunesse. Pendant son séjour à Londres sa taille se développa comme en grosseur; ce qui porte à croire que l'orang-outan adulte est identique avec le pongo. »

A la suite des observations détaillées et publiées de M. Abel nous croyons devoir citer celles de M. John Mac-Leod, chirurgien de marine sur le vaisseau du capitaine Maxwell, a publiées sur un orang-outan animal (\*). Le rapprochement de ces deux animaux nira des termes de comparaison dans la manière dont sont interprétées les actions des animaux.

« L'orang-outan de Bornéo n'est pas seulement remarquable parce qu'il est très rare, mais encore par la forte ressemblance qu'il a sous plusieurs rapports avec l'homme. Le crâne est absolument,

(\* Voyage du capitaine Maxwell en Chine, traduit de l'anglais par M. de La Harpe, Paris, 1818, in-8°, p. 341.

comme le nôtre. La forme de la partie supérieure de la tête, le front, les yeux, qui sont noirs et les cils, en un mot tout ce qui a rapport aux yeux et aux oreilles, ne diffèrent en rien de l'espèce humaine. Les poils de sa tête sont les mêmes que ceux qui couvrent le reste de son corps. Son nez est plat, et la distance qui le sépare de la bouche est considérable. Son menton est très large, ainsi que toute la partie inférieure de la mâchoire. Ses dents sont fortes et au nombre de trente-six (1). Le dos de sa figure est comme une espèce de caricature de celle de l'homme. La position des omoplates, la position générale des épaules et du sein, ainsi que celle des bras, la jointure du coude principalement, et les mains, offrent des signes non moins frappants de ressemblance. Le métacarpe, ou cette partie de la main qui est entre les doigts et le poignet, est un peu allongé; et en plaçant la jointure du pouce presque au niveau de celle des autres doigts, la nature de la main paraît avoir formé sa main pour le genre de vie qu'il mène dans les forêts, en lui donnant les moyens de grimper plus aisément aux branches des arbres.

Celui dont je parle avoit le ventre très gros et le cou gonflé, et ressembloit assez à ces Silènes que l'on voit assis sur des tonneaux : mais étoit-il aussi agile quand il vivoit dans les bois ? ou n'est-ce que par son introduction dans une nouvelle société et par une nourriture meilleure chère qu'il l'est devenu ? C'est ce qui est difficile de décider. Ses cuisses et ses jambes sont courtes et tortues, la cheville et le talon sont ceux de l'homme ; mais le devant du pied est composé d'orteils aussi longs et aussi flexibles que ceux des doigts, avec un pouce placé un peu en avant de la phalange interne, conformation qui lui permet de saisir tout ce qu'il saisit aussi ferme avec ses pieds que avec ses mains. Quand il se dresse, il peut avoir jusqu'à trois pieds de hauteur : il sait marcher quand il est vuide comme un enfant ; mais sa marche naturelle est lorsqu'il est sur un terrain uni, est de se soutenir sur chaque pas en posant sur la terre les jointures des mains. Tous les doigts, tant des mains que des pieds, ont, à l'exception du pouce du pied, la même forme exactement semblables à ceux de la race humaine.

Les fruits et les noix de toute espèce paroissent être sa nourriture habituelle ; mais il mange du biscuit de toute autre sorte de pain, et quelquefois de la viande. Il boit fort bien du grog, même des liqueurs spiritueuses, quand on lui en donne, et nous avons vu plusieurs fois s'en servir lui-même. Il aime à prendre sa tasse de café ou de thé, et depuis son arrivée en Angleterre il a montré beaucoup de goût pour le porter. Il n'est point,

le nombre est doublement faulif, et n'est indiqué par Mac-Leod que par erreur.

1.

comme les autres singes, d'un naturel méchant et malicieux ; il ne vous étourdit pas en faisant claquer ses dents dans un mouvement de dépit et d'impatience : il est plutôt d'un caractère grave et posé, a l'humeur très sociable, et vit en bonne intelligence avec tout le monde. Il n'est pas enclin au vol ; mais il ne se fait pas scrupule, lorsqu'il avoit froid ou qu'il vouloit dormir, de se couvrir de toutes les hardes qu'il pouvoit trouver, ou de dérober un oreiller dans l'un des hamacs, afin de se faire un lit plus doux et plus commode.

» Quelquefois, lorsqu'on l'agaçoit en lui montrant quelque chose à manger, il portoit au plus haut degré toutes les passions humaines, vous poursuivant en poussant des cris horribles, se renversant sur le dos, se roulant par terre, comme s'il étoit dans la plus grande rage, et essayant même de mordre ceux qui étoient près de lui : ou bien, s'accrochant à quelque cordage, il se laissoit glisser sur le bord du navire comme s'il vouloit se noyer ; mais, quand il étoit tout près de l'eau, il s'arrêtoit, sembloit faire de nouvelles réflexions, et rentrait dans le vaisseau. Il fouilloit souvent dans les poches de ses amis pour y chercher des noix et des biscuits, qu'ils lui donnoient quelquefois. Il avoit beaucoup d'antipathie pour les autres espèces de singes plus petits que lui, et il les auroit jetés à la mer s'il avoit pu. Il étoit pourtant en général d'un naturel doux et docile, et qui ne se démentoit jamais, à moins qu'on ne le provoquât. C'est sans contredit, de tous les animaux, celui qui a le plus de rapport avec l'homme. »

A la suite de ces deux descriptions complètes et détaillées d'orang-outans dans les premières années de leur vie, nous rappellerons les renseignements nouveaux dont on est redevable à M. Clarke-Abel, sur un grand individu tué dans l'île de Sumatra en 1823, et qui paroît être évidemment le vieil âge de l'espèce ordinaire. Le mémoire (1) de M. Abel a été rédigé d'après les dépouilles mal préparées de cet animal, et se trouve accompagné du récit des circonstances diverses qui ont précédé ou suivi sa capture. Il nous fournit sur l'orang-outan des particularités d'un haut intérêt.

« L'équipage d'un canot sous le commandement de MM. Craygimann père et fils, officiers du brick *Marie-Anne Sophie*, étant débarqué au lieu nommé *Ramboom*, près *Touramand*, dans le nord-est de l'île de Sumatra, sur un canton bien cultivé qu'ombragent des arbres clair-semés, aperçut un animal gigantesque de la race des singes. A l'approche des hommes, cet animal descendit de l'arbre sur lequel

(1) Il est inséré dans le tome XV, p. 480 des *Asiatic researches* ; on y a joint une planche lithographiée représentant la tête, les dents, les mains et les pieds de l'animal.

Il étoit perché; mais quand il vit qu'on s'appretoit à l'attaquer, il se réfugia sur un autre, et rappela dans sa fuite l'aspect d'un homme de la plus grande taille, couvert de cheveux luisants qui paroissent noirs, mais dont la démarche eût été chancelante, et qui, pour ne pas broncher, appuyoit ses mains de temps à autre sur le sol où, en se servant d'un bâton, il cheminoit alors assez doucement. Bientôt on jugea de son agilité et de sa force dès qu'il fut parvenu sur une cime, d'où, s'élançant à l'aide des grosses branches, il passoit d'un arbre à l'autre aussi lestement que l'êdt fait le plus petit et le plus vif des singes. Il eût été impossible de s'en rendre maître dans un bois touffu et serré, car alors la rapidité d'un cheval au galop n'eût pas été plus considérable que son allure. Ses mouvements étoient si prompts qu'on avoit à peine le temps de l'ajuster. Ce n'est qu'après avoir abattu plusieurs arbres et en agissant de ruse qu'on parvint à l'isoler, et alors il fut frappé successivement de cinq balles, dont une parut avoir pénétré dans les entrailles. Ses forces s'épuisèrent avec rapidité, et semblèrent complètement éteintes à la suite d'un vomissement copieux de sang noir. Néanmoins il se tenoit toujours dans le feuillage. Quelle fut la surprise des chasseurs lorsque, après avoir forcé le dernier asile de cet orang-outan, on le vit se relever avec vigueur, et s'élaner sur d'autres arbres! Mais bientôt sa faiblesse le fit retomber presque mourant, et tout en lui annonçoit qu'il alloit exhaler le dernier soupir. Les marins se croyoient assurés de leur proie, lorsque ce malheureux animal recueillit ce qui lui restoit de force, et se mit en posture de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Assailli à coups de pique, sa vigueur et l'énergie de ses membres robustes ne se démentirent point; il brisa comme un fragile roseau la tige d'une pique qu'il avoit saisie dans ses mains. Cet effort épuisa ce qui lui restoit de vigueur, et renonçant à une défense devenue inutile, il prit alors l'expression de la douleur suppliante. La manière piteuse avec laquelle il regardoit les larges blessures dont il étoit couvert toucha tellement les chasseurs, qu'ils commencèrent à se reprocher l'acte de barbarie qu'ils commettoient sur une créature qui leur sembloit presque humaine, non moins par la manière dont elle exprimoit ses douleurs que par ses formes corporelles. Lorsque cet orang eut terminé son existence, les naturels accourus autour des Européens contemplèrent sa figure avec un égal étonnement. Étendu sur le sol, il sembloit avoir sept pieds anglais de hauteur (six pieds cinq pouces de France); mais quand il étoit debout, dépassant de toute la tête l'homme le plus grand de l'équipage, on ne lui en avoit pas supposé moins de huit. Le corps étoit fort bien proportionné, la poitrine large et carrée, le bas de la taille mince; les yeux étoient assez grands, mais petits, proportions

gardées avec ceux d'un homme; le nez paroit plus saillant que chez aucune autre espèce de singe, et la bouche étoit notablement fendue. Une frisée, couleur de noisette, longue de trois pouces ornoit les lèvres et les joues plutôt qu'elle ne couvroit ces parties: les bras étoient bien plus longs que les membres postérieurs. Les organes sexuels retirés se laissoient entrevoir. Les dents, parfaitement complètes et d'une grande blancheur, étoient celles de cet individu n'étoit pas très âgé. On comptoit quatre incisives à chaque maxillaire, de la même forme aplatie, et taillée en biseau, longues à la mâchoire d'en bas d'un pouce cinq lignes; les canines avoient deux pouces sept lignes; les molaires présentoient les mêmes particularités dans leur courbure que celles de l'homme, mais leurs proportions étoient beaucoup plus considérables. Le poil qui couvroit le pelage étoit partout doux et luisant. Ce qui paroît le plus remarquable étoit la ténacité de la vie qui avoit long-temps résisté à tant de blessures. La force musculaire devoit avoir été bien considérable, car l'irritabilité de la fibre se manifesta d'une manière très frappante lorsque le cadavre ayant été transporté à bord et laissé pour y être enterré, le scalpel produisit un mouvement évident de contraction dans les muscles, même long-temps après la mort. Cette irritabilité fut telle, lorsqu'on atteignit les plans musculaires des gouttières vertébrales, que le capitaine Cornfoot en eut horreur, que dans la persuasion où il fut que ces marques de sensibilité ne pouvoient avoir lieu sans vie, il ordonna de ne pas continuer la dissection, qu'on n'eût séparé la tête du tronc.

» Cet orang-outan, comme dépeint, devoit avoir voyagé pendant un certain temps avant d'être parvenu au lieu où il fut tué, car il avoit de la boue sur qu'aux genoux, et les habitants de cette partie du pays n'avoient aucune idée d'avoir jamais vu un animal semblable. Les Malais qui peuplent ces îles ne s'enfoncent jamais dans les vastes et impenetrables forêts qui commencent à deux lieues de la pointe boom, et ils ignoient complètement qu'un tel singe existât. Ils lui attribuèrent les cris singuliers qu'on avoit entendus depuis quelques jours, et qui n'avoient aucune analogie avec ceux des autres animaux carnassiers qui viennent de temps à autre rôder nuit autour de leurs demeures. La peau de cet orang, idée et racornie, présente encore au moment actuel cinq pieds dix pouces, à partir de l'épécromion jusqu'à la malléole. Le cou a trois pieds de longueur seulement; la face du haut du crâne jusqu'à la symphyse du menton en a neuf; les yeux quatorze pouces: ce qui, au total, donne sept pieds anglais six pouces et demi de hauteur, et huit pouces deux pouces d'une main à l'autre, les bras étendus. »

examen de la dépot  
à M. Clarke-Abel  
« Le visage est  
est au menton et au  
pe la barbe que les  
ne trouverent si bie  
cheveux d'un noir  
es et sur les côtés  
loient les paupières.  
es le long de la tête, e  
es; elles ressemblero  
l'homme si elles avoie  
le et projetées en a  
troites: la supérieure  
es de moustaches. L  
longue et de la coule  
terminent les doigts  
es noirs: le pouce ne  
tation du doigt indi  
ement d'un brun rou  
quelques endroits, et  
out le poil est très long  
où il forme une ligne  
etc. »

er les détails que nous  
ng, il est facile de voir  
M. Abel est un indivi  
eux jeunes que MM.  
ême nous ont précé  
a taille, par la puissan  
le de ce que nous en  
eut-être le *pongo de W*  
âge; mais cependant  
osition qu'on peut en  
point en sa possess  
e, celle qu'il eût été si  
squeletto enfin, et surto  
e, qu'on auroit pu co  
de la charpente osse  
servées au Muséum.

la suite de l'histoire de  
rons des détails tirés de  
orang-outan de Borné  
on (?), et du récit de  
nt la taille étoit de tro  
si permet de supposer

ooton's Journal of P  
p. 570; et *Philosophic*  
à (article analysé par J.  
tin des Sciences).

le professeur Geoffro  
de Wurmb comme une  
et admet que l'animal  
une individu de l'oran  
nous ignorons quels son  
l'opinion du savant acad

examen de la dépouille de cet orang-outan a été communiqué à M. Clarke-Abel de résumer les caractères de l'espèce. « Le visage est ridé et complètement nu, si ce n'est au menton et au bas des joues, où se développent la barbe que les marins de la *Marié-Anne* ont trouvée si bien placée et si belle. Quelques poils cheveux d'un noir plombé tombent sur les joues et sur les côtés de la tête; des cils touffus forment les paupières. Les oreilles sont petites, et les poils du long de la tête, et hautes à peine de dix-huit lignes; elles ressembleroient parfaitement à celles de l'homme si elles avoient un lobule. La bouche est large et projetée en avant à des lèvres minces et charnues : la supérieure est recouverte par des poils de moustaches. La paume des mains est large et longue et de la couleur de la face. Les ongles des doigts sont robustes, convexes, et les poils du pouce ne dépassent point la première phalange du doigt indicateur. Le pelage est généralement d'un brun rouge, passant au brun foncé en quelques endroits, et au rouge vif en d'autres. Le poil est très long en dessus, et surtout sur le dos où il forme une ligne plus épaisse et plus fourmée etc. »

Sur les détails que nous venons de rapporter très brièvement, il est facile de voir que l'orang-outan décrit par M. Abel est un individu complètement adulte et plus âgé que ceux de MM. Frédéric Cuvier et Abel qui nous ont précédemment fait connaître. La taille, par la puissance musculaire, par l'ensemble de ce que nous en savons, ce grand singe peut-être le *pongo de Wurm*, non encore vieilli de l'âge; mais cependant ce n'est guère qu'une supposition qu'on peut émettre, puisque M. Abel n'a point eu en sa possession la seule pièce propre, celle qu'il eût été si intéressant de discuter, le squelette enfin, et surtout la boîte osseuse crânienne, qu'on auroit pu comparer avec les mêmes os de la charpente osseuse du *pongo de Wurm* conservés au Muséum.

En la suite de l'histoire de l'orang de M. Abel nous avons donné des détails tirés du *Journal philosophique de Boston* (1), et du récit de M. John Jeffries, relatif à un orang-outan de Bornéo (2) conduit à Batavia, dont la taille étoit de trois pieds quatre pouces, ce qui permet de supposer qu'il n'étoit âgé que de

*Boston's Journal of Philosophy*, n.º XII, août 1826, p. 570; et *Philosophical Magazine*, mars 1826, p. 129 (article analysé par J.-J. Virey, t. X, p. 140, du *Journal des Sciences*).

M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire regarde le *pongo de Wurm* comme une deuxième espèce de genre, et admet que l'animal décrit par M. Jeffries est un individu de l'orang ou *pongo de Wurm*; mais nous ignorons quels sont les motifs sur lesquels se fonde l'opinion du savant académicien.

quatre ou cinq ans. « Cet orang, dit M. Jeffries, avoit à la première vue quelque ressemblance avec un Nègre, par son museau prolongé et par la couleur noirâtre de sa peau. Cependant les lèvres, le tour des yeux, le dedans des mains et des pieds, et le reste des téguments, dans les endroits dépourvus de poil, ressembloient en tout à ceux de l'homme : il marchoit soit sur deux pieds, soit en s'aidant des membres antérieurs qui étoient plus longs que ses jambes. Ses yeux bruns étoient enfoncés dans leurs orbites. Le nez étoit court, les lèvres saillantes, les épaules assez larges et aplaties, les fesses à demi nues, mais distinctes : il y avoit un sacrum, un coecix sans prolongement caudal, un nombril profond, un scrotum très développé et rugueux; le tout parfaitement semblable aux mêmes parties dans l'homme. M. Blanchard, capitaine du navire *l'Octavie*, étudia à loisir les mœurs de cet intéressant animal, et voici le résultat de ses observations. « Il vivoit familièrement avec les marins, qui l'appeloient *George*, et le considéroient comme un Nègre de l'équipage. Il servoit le café à table, comme il l'avoit toujours fait dans la maison de M. Forestier, son premier possesseur; il s'utilisoit à bord pour nettoyer le pont et apporter de l'eau; il arrangeoit les habits des officiers (1), aussi bien que pourroit le faire un domestique soigneux. Il amusoit l'équipage, qu'il charmoit par sa docilité et son obéissance. Une fois M. Blanchard le corrigea, et par son repentir apparent il ressembloit à un enfant qui pleure. Sa nourriture de prédilection étoit le riz; mais il aimoit les fruits, buvoit du thé, du café et même du vin blanc, surtout après dîner. Il ne s'asseyoit jamais sur le plancher, et choisissoit un siège élevé. D'après l'avis de M. Forestier, on lui donnoit de l'huile de ricin lorsqu'il étoit incommodé : une once le faisoit vomir et le purgeoit. Lorsqu'il contracta la maladie dont il mourut, il se laissoit tâter le pouls, qui donnoit autant de pulsations par minute que celui d'un homme. Sa peau adhéroit solidement à un tissu cellulaire plus dense sur la face, aux pieds et aux mains, comme chez nous. L'ouverture de l'abdomen montra les viscères dans les mêmes rapports que chez l'homme. Ainsi le péritoine, le mésentère et les ligaments suspenseurs du foie étoient amples et robustes. Le cordon des vaisseaux spermatiques descendoit le long des muscles abdominaux et du ligament de Poupart. L'estomac, le cœur, les poumons, n'étoient point différens de ces organes chez l'homme. Il en étoit de même de la glotte, de l'épiglotte, de l'os hyoïde et des cartilages du pharynx; seulement à l'entrée du larynx étoit placée la poche de Camper, qui pouvoit se gonfler et se remplir d'air à la volonté de l'ani-

(1) Peut-être ces détails sont-ils un peu farcés.

mal (1). Le cerveau (?) pesoit neuf onces trois quarts; il donnoit naissance aux mêmes branches nerveuses que chez l'homme, et chacune d'elles sortoit par les ouvertures identiques, et se distribuoit de la même manière. Le diamètre des vaisseaux sanguins étoit généralement étroit, et les fibres musculaires étoient très robustes. »

Tels sont les documents les plus modernes que nous possédons sur l'être intéressant qui nous occupe. On ne peut se dissimuler qu'ils jettent un grand jour sur son histoire, et qu'ils forment la base la plus solide des connoissances que le temps ne peut manquer de compléter. Cependant il seroit injuste de dédaigner la description détaillée qu'en a

(1) Le capitaine Blanchard dit que son orang-outan gonflait cette poche quand il nageoit, et qu'elle contribuoit à soutenir la tête au-dessus de l'eau. On se rappelle que M. de La Billardière a cité un de ces animaux qui, en tombant à l'eau, se laissoit couler sans essayer le moins du monde de faire agir ses membres pour se sauver.

(2) Le cerveau de l'orang-outan diffère de celui des autres singes, suivant le docteur Tiedemann (Cerveau de l'orang-outan comparé à celui de l'homme, avec planche, *Zeitschrift für Physiologie*, t. II):

- 1° Par l'absence du falx médullaire nommé *trapeze* de la moelle allongée;
- 2° Par l'existence d'une échancrure postérieure au cervelet;
- 3° Par un plus grand nombre de sillons et de lames à la même partie;
- 4° Par la présence de deux tubercules mamillaires distincts;
- 5° Par les circonvolutions et les anfractuosités plus nombreuses et en même temps moins symétriques du cerveau;
- 6° Par l'existence d'inclures digitées sur les cornes d'Ammon.

Par tous ces points le cerveau de l'orang-outan ressemble à celui de l'homme. Il s'en distingue nettement par les particularités suivantes :

- 1° Le cerveau de l'orang-outan est en proportion plus petit, plus court et moins haut; les lobes postérieurs ne recouvrent point en entier le cervelet;
- 2° La masse des hémisphères cérébraux est plus petite, relativement à la moelle épinière, aux pyramides, au cervelet, aux tubercules quadrilumeaux, aux couches optiques et aux corps striés.

Chez l'orang-outan, le diamètre transversal de la moelle épinière, derrière les pyramides, est au plus grand diamètre transversal du cerveau même comme 1 : 9; chez l'homme, au contraire, ce rapport est comme 1 : 10; chez l'orang-outan, la largeur des pyramides est à celle du cerveau comme 1 : 9 1/2; et chez l'homme, comme 1 : 13. Le diamètre des corps olivaires, comparé à celui du cerveau, est, chez l'orang-outan, comme 1 : 9; et chez l'homme, comme 1 : 18.

3° Le cerveau de l'orang-outan est plus petit, relativement aux nerfs, que chez l'homme.

4° Les hémisphères ont beaucoup moins d'anfractuosités et de circonvolutions que chez l'homme.

laissée Vosmaër (1); mais, comme elle a été réimprimée dans cette édition des *Oeuvres de Buffon* tome III (pages 598 et suiv.), nous y renvoyons le lecteur.

Il nous reste maintenant à parler du *Pongo wurmbi*, que des motifs assez plausibles ont fait regarder comme l'individu très vieux de l'orang-outan, dont on n'avoit jusqu'à ce jour connu un jeune âge. Plusieurs naturalistes toutefois ont douté de cette identité, et admettent, à l'exemple de Lacépède, un genre *Pongo* qui seroit placé à plusieurs degrés au-dessous des orangs et après les mandrills, comme s'éloignant déjà du type primordial des anthropomorphes, et présentant un haut degré des formes des carnassiers. Mais nous nous en sommes tenu aux faits à leur source, et établissons par une discussion aussi lumineuse que possible l'exactitude de la question.

Le baron de Wurmb (2) nomma *Pongo* une espèce d'orang, dans laquelle il crut reconnaître le *Pongo* de Buffon, c'est-à-dire le chimpanzé, mais sa description n'est point à l'abri de la critique. Une fois le squelette de cet animal, qu'on conserve précieusement dans les galeries du Muséum, et que M. Audebert a publié une figure (Détails anatomiques, pl. 14, f. S.), présente des différences tellement grandes qu'il est moins de posséder la charpente osseuse de cet animal, que de posséder la charpente osseuse de l'orang, passant par la succession des âges au type de celui du *Pongo*, il est vraiment difficile de ne pas être tenté de croire qu'il est possible d'admettre que ce soient des animaux de la même espèce.

Le squelette du *Pongo* de Wurmb est haut de quatre pieds. La forme de la mâchoire inférieure fait présumer un os hyoïde fort grand; le maxillaire est aussi long que dans le mandrill, et même plus gros et plus obtus. Une crête osseuse très élevée (voyez la pl.) surmonte le crâne; elle part de la partie moyenne de l'occipital, remonte sur la partie supérieure du crâne, et se partage en deux branches qui s'étendent sur les côtés des orbites. Deux autres crêtes latérales, partant également de l'occiput, se dirigent vers les fosses temporales, et acquièrent une certaine élévation. Les vertèbres cervicales sont surtout remarquables par la longueur extraordinaire de leurs apophyses épineuses, qui sont, en proportion, gardées, ce qu'on trouve dans tous les autres mammifères. Les côtes ont un nombre de douze, y compris cinq fausses côtes; les membres antérieurs sont très longs, et s'étendent jusqu'aux malléoles. La main égale presque

(1) Description de l'espèce de singe, aussi très rare, nommé *orang-outang* de l'île de Sumatra (Feuilles de Vosmaër. Amst., 1778.)

(2) Mémoires de la Société de Batavia, t. II, p. 100.



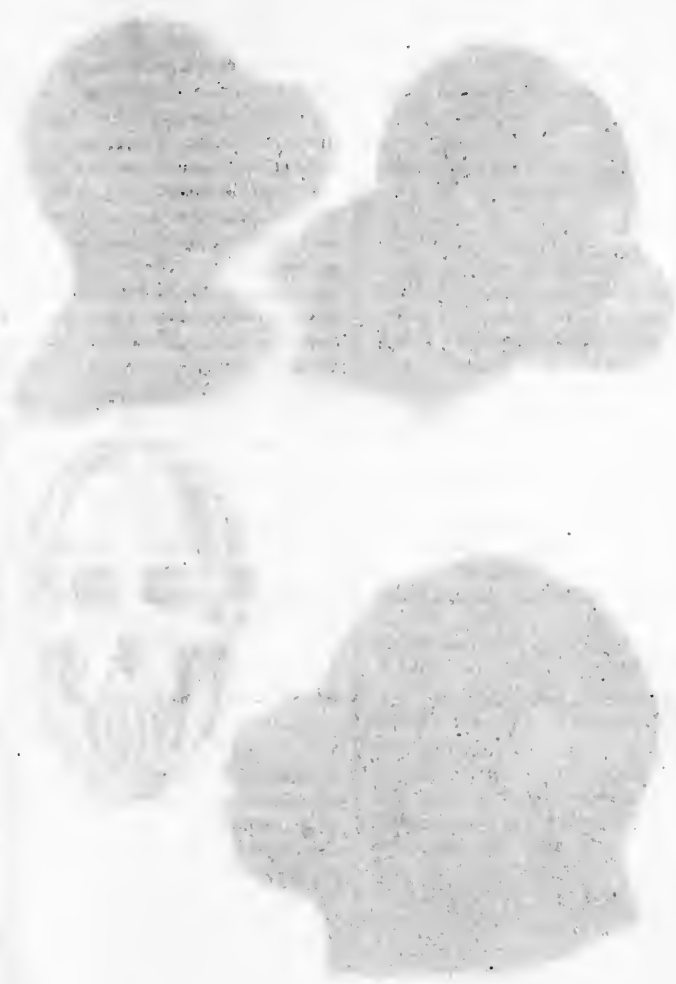
elle a été  
es de Bup  
is y renv

er du por  
sibles ont p  
eux de l'ar  
ur connu q  
outefois de  
emple de l  
oit placé b  
ngs et apr  
jà du type  
présentant  
ers. Mais  
ablissons p  
ossible l'au

pongo une p  
rut recon  
chimpanzé,  
endue, ma  
la critique. T  
u'on conserve  
Muséum, d  
tails anatom  
érences telle  
osseuse de la  
succession de  
il est vraiment  
nt des anim

un est la  
âchoire inf  
grand; le m  
rill, et mé  
use très dév  
elle part de  
nte sur la r  
anches qui  
Deux autres  
occiput, se  
acquièrent p  
ertèbres cer  
a longueur  
euses, qui  
qu'on trouve  
es côtes exist  
cinq fausse  
ongs, et deux  
gale presque

inge, aussi d  
ng de l'île de  
(78.)  
atavia. L. II, p



mal (1). Le cerveau (2) ne  
 il donnoit naissance  
 que chez l'ho  
 ouvertures id  
 manière. Le  
 généralement  
 très robustes.

Tels sont le  
 nous possédoi  
 cupe. On ne  
 grand jour su  
 la plus solidi  
 peut manquer  
 juste de dédal

(1) Le capital  
 gonflait cette  
 buoit à souten  
 pelle que M. de  
 qui, en tomban  
 le moins du mi  
 sauver.

(2) Le cervea  
 autres singes,  
 de l'orang-out  
 planche, Zeits

1° Par l'abs  
 pèze de la moe

2° Par l'exis  
 cervelet:

3° Par un pla  
 la même partie

4° Par la p  
 distincts;

5° Par les ch  
 nombreuses et  
 cerveau;

6° Par l'exis  
 d'Ammon.

Par tous ces  
 semble à celui  
 par les particul

1° Le cerve  
 plus petit, plu  
 rieurs ne recor

2° La masse  
 tite, relativem  
 au cervelet, q  
 ches optiques

Chez l'orang  
 moelle épinièr  
 grand diamète  
 1 : 9; chez l'  
 comme 1 : 10;  
 mides est à cel  
 l'homme, com  
 res, comparé  
 oïtan, comme

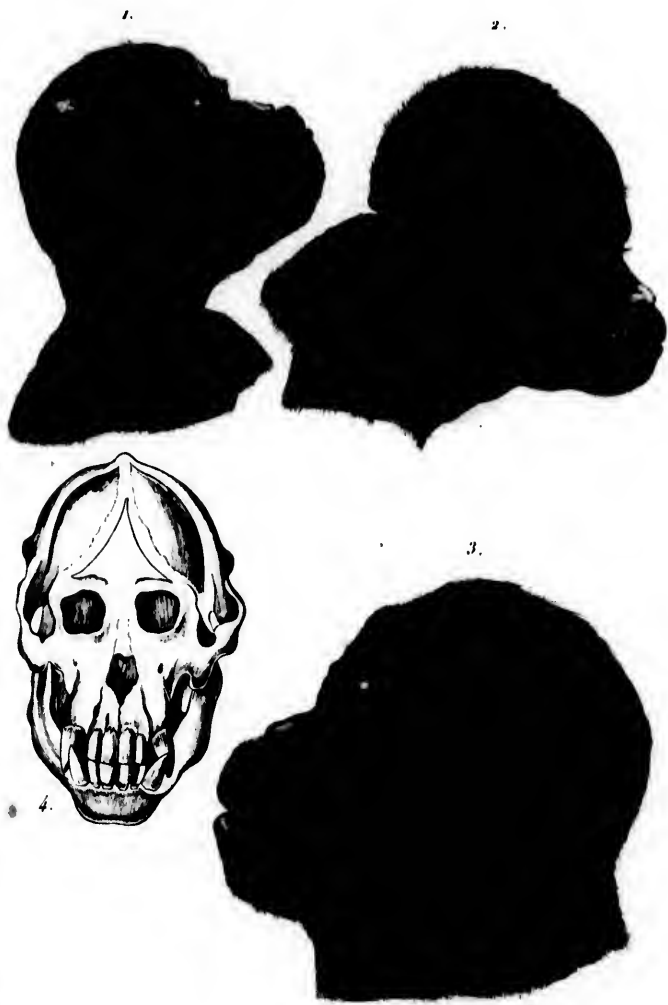
3° Le cervea  
 tivement aux n

4° Les hémis

sités et de circunvolutions que chez l'homme.



3. Orang



1. *Chimpanzé* jeune; 2. jeune *Orang-outan*;  
3. *Orang-outan* adulte; 4. crâne du *Progo* de *Wuruli*.

Publié par Buisson Frères à Paris.

la jambe, et l'a  
ongé que le bassin  
dents canines pr  
et par leur dével  
pointe cunéiform  
aux les plus carn  
pongo fut pris d  
l'île de Hornéo,  
bang. Il se défendi  
de grosses bra  
arbres; aussi ne  
près l'avoir tué. C  
ne et prolongée  
mais non pas t  
mité comme celu  
très plat et ouvert  
en dessous étoit  
que, qui pouvoit s  
étés. Les yeux ét  
es peu développés  
ouche étoit entou  
e, qui en rempl  
que et très large. L  
ses proportions, o  
une poitrine plu  
berge qui pouvoit s  
le serotum. Les ju  
Des ongles, très v  
vroient les extrém  
a étoient plus cour  
eux des autres doig  
d'une manière ren  
pelage de ce vieux  
ils qui le composo  
eurs endroits, étoie  
tense, et affectoient  
our le corps et les  
noir fauve, n'étoit r  
et peu fournie. Le  
point non plus de  
dessus et le dessous d  
e en noir fauve.  
ngle facial du ponge  
ette particularité et  
ale et soucillières,  
ologistes ont été a  
singe qu'une espèce  
pongo placé assez  
fills et les alouates  
aint-Hilaire et De  
es qu'on lui accor  
d'une indication  
b. Les sacs tyroïdi  
de Camper; et  
et réels il ne reste  
on si tranchée du

la jambe, et l'avant-bras est à lui seul aussi long que le bassin et le fémur pris ensemble. Les dents canines présentent une force considérable et par leur développement, leur longueur et leur pointe cunéiforme, elles rappellent celles des ours aux plus carnassiers.

Le pongo fut pris dans le district de Saccadina, sur l'île de Bornéo, par le résident hollandais de Bang. Il se défendit avec la plus grande vigueur en se débattant sur de grosses branches qu'il brisoit du tronc des arbres; aussi ne put-on s'en rendre maître qu'après l'avoir tué. Cet animal avoit la tête un peu allongée et prolongée en avant, le museau proéminent, mais non pas tronqué brusquement à son extrémité comme celui des cynocéphales. Son nez étoit très plat et ouvert par deux narines obliques. Au-dessous étoit garni d'une large membrane muqueuse, qui pouvoit se développer amplement sur les narines. Les yeux étoient petits et saillants, les paupières peu développées et collées contre la tête. La bouche étoit entourée de lèvres épaisses; et la langue, qui en remplissoit l'intérieur, étoit très longue et très large. Le corps du pongo, robuste dans ses proportions, offroit cependant un cou très court, une poitrine plus large que les hanches, et une queue qui pouvoit se retirer presque en entier dans le scrotum. Les jambes étoient courtes, mais fortes. Des ongles, très voisins de ceux de l'homme, étoient aux extrémités des orteils: ceux des doigts étoient plus courts et beaucoup plus étroits que ceux des autres doigts. Le calcaneum étoit proéminent d'une manière remarquable.

Le pelage de ce vieux pongo mâle étoit obscur: les poils qui le composoient, longs d'un doigt en certains endroits, étoient généralement d'un brun foncé, et affectoient cette couleur principalement sur le corps et les membres. La face, nue et sans poil, n'étoit recouverte que d'une barbe courte et peu fournie. Le ventre et la poitrine n'offroient point non plus de poils, ainsi que le dedans des cuisses et le dessous des pieds, dont la peau étoit lisse et en noir fauve.

L'angle facial du pongo est de trente degrés: or, cette particularité et celle des crêtes sagittale, frontale et sourcilières, si développées, la plupart des naturalistes ont été autorisés à ne faire de ce singe qu'une espèce de cynocéphale (Illiger), le pongo placé assez loin des gibbons, entre les orang-outans et les alouates (Lacépède, Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire et Desmarest). Cependant les caractères qu'on lui accorde paroissent être le résultat d'une indication incomplète et fautive de l'auteur. Les sacs thyroïdiens qu'il mentionne sont ceux de Camper; et de tous ses caractères distinctifs et réels il ne reste comme genre que la conformation si tranchée du crâne, et comme espèce

que l'allongement des bras et la couleur noire du pelage.

Le pongo, par ce que nous en savons, est donc un animal sauvage et très courageux, qui se tient debout sur les pieds, en s'appuyant de temps à autre sur l'extrémité des doigts des mains, et qui peut se défendre avec des bâtons des attaques des hommes.

Telles sont nos connoissances sur ce singe dont l'existence nous est prouvée par son squelette, et qui a jusqu'à ce jour été pour les naturalistes un sujet non encore épuisé de discussions et de controverses.

Si les détails de Wurm n'étoient entachés d'aucune erreur, nul doute qu'on ne pourroit confondre avec l'orang-outan un animal qui auroit des abajoues, un poil noir et non rouge, des lèvres épaisses au lieu d'être minces, etc.; mais ces légères dissimilitudes tiennent peut-être à des fautes de rédaction, car dans une description écrite un mot a souvent une plus grande valeur que l'auteur n'a voulu lui en donner. Il faut donc en revenir aux pièces osseuses, seuls témoignages que nous ayons pour décider avec une apparence de raison une question qui a occupé les plus savants naturalistes sans être aujourd'hui complètement décidée: cette tâche est réservée aux voyageurs à venir.

M. le baron Cuvier a reçu de M. Wallich, en 1818, une tête osseuse d'orang-outan de l'Inde, qui ressembloit, sous beaucoup de rapports, à celle de l'espèce ordinaire; mais son museau plus allongé et son crâne pourvu de crêtes sourcilières la rapprochoient de la tête du pongo. Cette tête étoit donc intermédiaire aux deux espèces que nous venons de citer: aussi M. Cuvier conjectura, d'après un bon nombre de preuves assez fondées, que l'orang-outan n'étoit qu'un jeune pongo, et que le crâne qu'il avoit reçu de l'Inde étoit celui d'un individu non encore complètement adulte. M. de Blainville<sup>(1)</sup>, en adoptant ce rapprochement, développa ainsi qu'il suit les rapports qu'il trouva communs à l'orang-outan et au pongo<sup>(2)</sup>.

<sup>1</sup>° Tous les orangs roux venus en Europe avoient le crâne lisse et l'angle facial très ouvert, et étoient de jeunes individus de dix-huit mois à trois ans tout au plus: or on sait combien la forme de la tête varie dans l'homme et dans les singes suivant l'âge, et que les jeunes ont toujours l'angle facial plus ouvert que les adultes.

<sup>2</sup>° Le pongo de Wurm étoit adulte, ainsi que l'indiquent l'état de son squelette, de ses dents, et le grand développement de ses crêtes osseuses. Ces

(1) *Journal de Physique*, 1818.

(2) Consultez Desmarest, *Mammif.*, p. 52, en note; Griffith, *Régn. anim.*, t. 1, p. 249, traduction angloise.

caractères se retrouvent dans les vieux singes du genre cynocephale, dont les jeunes, sans présenter des différences aussi considérables que celles qui existent entre le pongo et l'orang roux, en montrent néanmoins de fort marquées.

5° L'exacte correspondance que l'on observe dans le nombre des vertèbres dorsales, lombaires et sacrées, si variables d'ailleurs dans les différentes espèces de singes d'un même genre, comme celui des guenons par exemple.

4° La disproportion des membres, la forme des mains et des pieds tout-à-fait semblables.

5° L'ongle du pouce des pieds de derrière également plus court et plus étroit que les autres.

6° La présence des sacs thyroïdiens dans le pongo et dans l'orang-outan aussi considérable et de même forme.

7° Les dimensions relatives de l'orang, du singe intermédiaire que M. Cuvier a fait connaître, et du pongo, qui sont graduées en proportion du développement des caractères tirés du museau et des crêtes osseuses du crâne.

8° La couleur du poil *rouge* dans l'orang et *noire* dans le pongo, comme cela se voit dans plusieurs espèces de singes, dont les jeunes présentent la première teinte, et les adultes la seconde.

9° La patrie qui est la même, etc.

Si l'identité de l'orang et du pongo est un jour bien constatée, ajoute le même auteur, il deviendra nécessaire de rapprocher le genre qui les contiendra de celui des mandrills, bien que ces derniers singes forment une petite famille bien distincte et caractérisée par la forme du nez.

M. Geoffroy Saint-Hilaire ne partage nullement cette manière de voir. Ainsi s'exprime à ce sujet ce savant (<sup>1</sup>) (*septième leçon sténographiée*, p. 12) : « La tête du pongo est arrivée, par le développement extraordinaire de la face, l'allongement et la grosseur du museau, les crêtes épaisses qui surmontent le crâne, à des formes tellement hideuses qu'on est tenté d'y méconnaître les rapports qui unissent cet animal avec les singes. Dans un article publié en 1798 (*Journal de Physique*) j'ai proposé à son sujet un genre particulier, et j'émis dès lors l'opinion qu'il devoit occuper un des derniers rangs de la série des singes, à en juger par les formes du crâne; mais qu'il se rattachoit aux gibbons par le manque absolu de queue, la longueur démesurée des bras, et la marche bipède. En 1818 la tête osseuse envoyée de l'Inde par M. Wallich vint offrir de nouveaux termes de comparaison; elle étoit remarquable par des crêtes sagittale et occipitale peu

(<sup>1</sup>) Nous rédigeons cette citation par extrait, n'en conservant que la substance, pour ne pas trop allonger notre histoire de l'orang-outan.

saillantes, mais qui retracèrent, par leurs saillances, comme par la manière dont elles étoient placées, celles du pongo. Tout dans ce crâne indique un moyen, dont le premier développement seroit la tête lisse, large, élevée, arrondie, à front saillant, sans la moindre apparence de crêtes, tandis que dans l'âge complètement adulte cette tête seroit primée, obliquement située sur la colonne vertébrale, et hérissée sur sa voûte de crêtes robustes et hideuses.

» Mais, dit plus loin M. Geoffroy Saint-Hilaire (p. 27) après avoir établi ainsi l'historique de la forme du crâne de WURMB forme-t-il une espèce distincte, ou doit-on le regarder comme l'âge parfait d'un orang-outan dont on n'a jusqu'à présent étudié que les jeunes individus? Tout porte à le croire au contraire à la première opinion déjà émise par M. Bory de Saint-Vincent, et en voici les motifs.

» Les squelettes des deux espèces, de l'orang-outan et du pongo, sont semblables en tout, excepté les développements respectifs de la face et de la partie; ce dont la différence d'âge donne une explication suffisante. Le crâne de l'orang-outan, même, avec le temps, prend les mêmes formes que le crâne du pongo; car on sent déjà sur les têtes des jeunes sujets un léger ressaut qui est une indication suffisante. Mais à cela, ajoute M. Geoffroy Saint-Hilaire, doivent s'arrêter les prévisions; car il reconnoît dans le pongo et l'orang-outan des différences qui ne peuvent servir à distinguer que de deux animaux distincts en espèces. C'est ainsi qu'il regarde comme étant le jeune orang-outan le crâne envoyé à M. Cuvier par M. Wallich, et différent de celui de l'orang-outan par ses fosses orbitaires, qui sont exactement rondes, tandis que chez ce dernier elles sont ovales et leur diamètre transversal plus petit. Le front diffère également; il est saillant chez le pongo, et bombé dans toute sa largeur chez l'orang. Le haut de la face forme un plan qui est vertical chez ce dernier. Or les différences dont on doit la connoissance à M. Wallich, et qui, près des nuances dues à l'âge, ressemblent à celles de celui du pongo; quatre crânes de l'orang-outan ont présenté une parfaite identité avec les formes spécifiques indiquées. Il en résulte donc que ces différences sont organiques, et qu'elles ne peuvent être par suite caractéristiques. M. Geoffroy Saint-Hilaire étoit ensuite son opinion de la conformation de quelques autres circonstances qui ont été observées par ce qui précède; il en résulte que le pongo ORANG DE WURMB, et conserve à jamais plus connue son nom d'ORANG-OUTAN (<sup>1</sup>).

(<sup>1</sup>) M. Harwood partage également l'opinion que le pongo et l'orang-outan forment deux espèces distinctes.

en milieu de tous  
l'identité de ces  
après une opinion  
un jour par de  
qu'il ne répugn  
espèces d'oranz  
des Indes orie  
semble soit de f  
ou orang de l  
de l'île de Bornéo,  
des Européens sou  
A ce sujet nous  
Thomas Stamford  
XIII des Trans  
de Londres (p.  
incomplets, servira  
que nous émetto  
dit M. Raffin  
Nous en avons  
et qui a vécu à  
Les naturels de  
cet animal se trou  
ment le nom d'or  
de : la description  
ment avec celle de  
et fréquemment d  
ou orang gugu dé  
les idées de ce natura  
rait dans le douzième  
qui a paru en juin 18  
wood a décrit et de  
d'orang offertes par  
logique, et qu'il en ré  
pas moins de quinze  
les proportions ind  
sa description de l'  
ains du navire la A  
ensuite jusqu'à que  
que le pongo soit  
ordinaire; et, après d  
ons émises sur ce s  
animaux sont éviden  
espèces. Son principa  
de cinq vertèbres ce  
meut quatre; que les  
chez l'autre, ne se r  
même des clavicle  
distinctions à établir  
à la base chez l'orang  
é chez le pongo. L  
es orbites est d'enviro  
versal chez le premi  
le crâne du second, e  
XIII, 1822.  
cette indication est plei  
tion de l'orang-outan  
dans le tome XV d  
1825.

milieu de tous les doutes qui existent encore l'identité de ces deux animaux, il est difficile d'opter une opinion exclusive qui ne soit pas démentie un jour par de nouvelles observations. Il est probable qu'il ne répugne nullement d'admettre que les espèces d'orangz puissent vivre dans les grandes îles des Indes orientales, et que l'*orang-outan* en semble soit de Sumatra et de Bornéo, et le *pongo* ou *orang de Wurmb* exclusivement de la île de Bornéo, encore complètement inconnus des Européens sous le rapport de l'histoire naturelle. A ce sujet nous citerons les renseignements que Thomas Stamford Raffles a publiés dans le XIII des *Transactions de la Société linnéenne de Londres* (p. 241) (\*), et qui, bien qu'incomplets, serviront au moins à légitimer le doute que nous émettons. « Le *simia satyrus* de Linnaeus, dit M. Raffles, est l'*orang-outan* des Indes. Nous en avons eu un individu venant de Bornéo, et qui a vécu à la ménagerie de Calcutta en 1793. Les naturels de l'île de Sumatra assurent que cet animal se trouvoit dans leur île (?), et ils donnent le nom d'*orang pandack* ou d'*orang-outan* à la description qu'ils en font s'accorde parfaitement avec celle de l'*orang* de Bornéo. On le trouve fréquemment dans le pays avec l'*orang-outan* ou *orang gugu* décrit par M. Marsden, qui

les idées de ce naturaliste se trouvent rapportées dans le douzième cahier du *Zoological Journal* qui a paru en juin 1828 (page 579); on y lit que M. Marsden a décrit et donné les dimensions de deux espèces d'*orang* offertes par lui au Muséum de la Société royale, et qu'il en résulte que leur longueur, qui n'est pas moins de quinze pouces, dépasse de beaucoup les proportions indiquées par le docteur Abel dans sa description de l'*orang* de Sumatra, tué par les marins du navire *la Marie-Anne-Sophie*. Il discute ensuite jusqu'à quel point il est possible d'admettre que le *pongo* soit le vieil âge de l'*orang-outan* ordinaire; et, après avoir rapporté les diverses observations émises sur ce sujet, il en conclut que ces deux animaux sont évidemment distincts et forment deux espèces. Son principal argument est que le *pongo* a cinq vertèbres cervicales, et l'*orang-outan* seulement quatre; que les formes des omoplates, chez l'un et chez l'autre, ne se ressemblent point; qu'il en est de même des clavicules. L'orbite lui offre aussi des distinctions à établir: c'est ainsi qu'elle est verticale à la base chez l'*orang*, et qu'elle forme un plan incliné chez le *pongo*. L'interstice qui sépare les deux orbites est d'environ un sixième du diamètre transversal chez le premier, et se trouve de moitié chez le second, etc. »

Trans. of the Linn. Society of London, t. XIII, 1822.

Cette indication est pleinement confirmée par la description de l'*orang-outan* décrit par M. Abel, qui se trouve dans le tome XV des *Recherches asiatiques*, 1825.

est pour ces peuples le sujet perpétuel de fables et de récits exagérés, et qui paroît être une race d'hommes aussi couverte de poils et aussi sauvage que le véritable *orang-outan*. Or, par ce passage (et il a d'autant plus d'autorité que sir Raffles a long-temps résidé à Sumatra, où il gouvernoit la factorerie anglaise de Benecoolen), on ne peut douter que deux espèces d'*orangz* n'existent dans cette île; car très probablement l'*orang kubu* est celui que les marins du vaisseau *la Marie-Anne-Sophie* tuèrent en 1825, bien que le récit de M. Marsden soit à cet égard entremêlé d'indications obscures,

En suivant les diverses phases de la vie animale; l'*orang* jouit donc, jusqu'à une certaine période, d'un développement de perfection toujours croissant. Ses organes neufs exécutent, dans toute la plénitude de leur puissance, les mouvements que la conservation et les besoins de l'individu exigent et commandent. Mais, quand il est parvenu à une autre époque de l'âge adulte, les forces deviennent stationnaires, et l'accroissement ne se fait plus. Après cette espèce d'oscillation dans les rouages des divers systèmes dont le but est la vie, les organes de ces mêmes systèmes s'affaiblissent par suite d'usage: leur dégradation devient sensible avec plus ou moins de lenteur ou plus ou moins de rapidité. Les os s'encroûtent de phosphate calcaire, les crêtes se solidifient, les tendons se durcissent ou s'ossifient à demi, les fibres musculaires deviennent rigides, les contractions du cœur n'envoient plus avec la même énergie le sang aux extrémités des vaisseaux, le stimulus nerveux n'est plus électrique, et n'a plus la même vigueur; en un mot les fonctions de l'intelligence ou de l'instinct s'abrutissent, tandis que celles de nutrition prédominent, ou règnent exclusivement. Il en résulte chez les orangs, comme chez l'homme, que le jeune âge, remarquable par sa facilité pour apprendre, par son talent d'imitation, par l'insouciance de l'avenir qui le caractérise, est remplacé par l'instinct de la possession, instinct d'autant plus prononcé que la vigueur pour acquérir décroît; et de là découlent chez les orangs cette sauvagerie de mœurs, cette grossièreté de penchants, qu'on a reprochées aux individus âgés. Les rapports physiques et moraux qui unissent ces animaux aux hommes sont d'une grande évidence. Les orangs, par leur conformation extérieure, sont taillés sur le même type; mais ce type est déjà dégradé. Ils s'en rapprochent par la continuité de leur système digestif, par leur appareil dentaire, et par les dispositions des pièces locomotrices. Il n'est pas jusqu'au système cutané qui ne soit de même nature, bien que l'ensemble des téguments,

créé pour protéger et pour abriter les viscères et les ressorts qui les mettent en jeu, soit la partie la plus variable de toutes par les formes et par la manière dont elle remplit ces fonctions. Les poils longs et touffus qui forment sur le corps d'un orang une couche plus ou moins épaisse ne sont certainement pas plus serrés que ceux qu'on voit exister sur le corps de certains hommes, où ils se développent avec une abondance et une rudesse étonnantes.

L'homme est donc l'objet le plus complexe de la création, il en est le premier anneau; l'orang en sera le second. En vain essaiera-t-on de rapprocher par leur organisation, comme par leurs facultés morales, les singes : ces êtres ne sont que des animaux faits à l'image grossière de l'espèce humaine, dont ils ne sont qu'une grotesque caricature, et leurs penchants et les lois qui les régissent ne les font point différer d'une foule de mammifères quadrupèdes : car ils les placent même bien au-dessous des chiens sous le rapport de l'éducation. Quant aux orangs, il est aisé de leur reconnoître plus que cet instinct vulgaire qu'on dit être l'apanage des bêtes, et remplacer l'intelligence qui seroit exclusivement dévolue à l'homme seul : certes cette intelligence de l'homme est encore trop obtuse chez un grand nombre de peuples pour que nous ne trouvions point entre elle et l'instinct cet état intermédiaire que déjà les orangs nous ont présenté dans leur organisation. Afin de mieux établir cette sorte de distinction, il est nécessaire sans doute de présenter un tableau succinct de ce que nous possédons de plus avéré sur les orangs.

Leurs sens, par la conformité qu'ils ont avec les nôtres, sont éminemment développés; et tout prouve en effet que leur vision est parfaite, et n'a rien de nocturne, ainsi qu'on l'a cru long-temps. Leur oreille apprécie avec une grande finesse les moindres bruits, et l'odorat est pour eux la sentinelle la plus vigilante du goût, car ils ne manquent jamais de consulter ce sens avant de toucher à un aliment avec lequel l'expérience ne les a point encore familiarisés. Du reste, omnivores comme l'homme, ils s'accoutument de toutes les substances, de toutes les boissons; et s'ils préfèrent les fruits, c'est sans doute, comme dans l'espèce humaine, pendant les premières années, car à l'âge mûr ils doivent rechercher avec plus d'appréhension les matières riches en principes nutritifs, telles que le sont les chairs. Le sens du toucher jouit également d'une grande perfection, puisque la pulpe des doigts, garantie comme chez l'homme par un ongle, et renflée pour recevoir l'épanouissement des nerfs, peut leur faire apprécier plus vivement la surface sur laquelle ils doivent se maintenir. Certes il est bien nécessaire que le tact ait cette exquise sensibilité pour ne pas occasionner d'erreurs dans les mouvements d'un être qui vit sur les branches d'arbres, et qui trouve dans leur lacis un abri protec-

teur où il brave les atteintes des ennemis qui le roient de l'y poursuivre. La peau des mains et des pieds est lisse, couverte de stries, et seroit trop capable de rendre un compte très parfait de l'usage du toucher, si l'habitude de presser des corps tendres n'émuosoit sa sensibilité. Au reste la création a fait perdre à l'homme l'usage des doigts et des pieds; les peuples plus près de l'état de nature servent au contraire comme des doigts des mains, mais c'est chez les orangs que ces extrémités ont acquis une perfection de préhension telle que seroit la preuve la plus positive que ces animaux ne sont point créés pour la station bipède sur le globe, quel âge les femmes ont-elles leur équilibre menstruel? Quand arrive l'époque de leur grossesse? Combien dure-t-elle? Enfin l'union des sexes est-elle accompagnée de préludes? A toutes ces questions on est encore aujourd'hui dans l'impossibilité de répondre.

De tous les animaux, l'homme est né sans doute avec une force de défense qui lui soient propres. Les orangs ne sont pas non plus également au monde dans un grand état de faiblesse, ayant pendant un temps plus ou moins long le besoin de l'appui maternel, et n'acquérant qu'à l'âge cette force matérielle brutale, la seule que possèdent les gens du peuple parmi les hommes civilisés pour ne pas l'apprécier : et certes dans un orang ou un singe il n'y a pas une grande différence sous ce rapport, car l'un et l'autre ne semblent connoître d'autre droit que celui de la force physique. Sous le rapport de l'instinct dévolu aux formes de la matière, nous pourrions mieux nous faire comprendre, des actions que nous voyons chez l'homme unies qu'il semble être le complément vital de son être, ou tels systèmes organiques mis en jeu, les orangs ont la plus parfaite analogie avec l'homme; privés de l'usage de la parole, ne pouvant communiquer par un langage parlé les sens qui les animent, ils rentrent, par cela même, dans les conditions des sourds-muets de l'espèce humaine, qui, s'ils étoient abandonnés dans quelque lieu désert, se trouveroient sans moyens de communication entre eux, et peut-être sans une industrie plus perfectionnée que celle de chercher leur subsistance. Cependant ces orangs sont caractérisés par des habitudes cultes qui sont plus complexes que les actions primitives de l'instinct. Leur mémoire fidèle leur fait souvenir des faits; mais elle va même plus loin, elle conserve en dépôt une suite d'idées qui pour être produites par l'animal exigent un jugement, et des réflexions intuitives combinées. Leur intelligence pour les personnes qui leur témoignent de la reconnaissance annonce que la reconnaissance est chez eux un sentiment vertueux, et le souvenir des offenses qu'ils ont éprouvées dans leur intérieur prouve que la reconnaissance chez eux comme chez l'homme un penchant à la vengeance. Ils savent par une modération simulée cachée

apparences d'une faiblesse de convoitise qu'il y a tel objet : il y a danger qu'il y ait leurs désirs, réflexe pour mieux se demander aux que friandise qui employer la prière. Si on les leur et maussade des, se fâchent même, se font vite à leurs car aux menaces, feux moyens extrêmes, et est fermement résolu de n'avoir point de punitions. Or tous les naturalistes ont présenté, et sous ce rapport de ce qui se de l'homme. C'est tant de bien connoître qu'elle fournira-t-elle par et même à la morale, est primitif et condé, dépendant d'une, est un. Ce premier qui la produit : l'influence des actions d'chez l'homme une de la volonté, et que l'intelligence, ou ce moment l'homme de ces forces de son être analyser ses sensations des causes et des effets résultant d'un grand p, on ne peut m, *sensorium commu*, apporte aussi moins, et que chez lui est le plus simple, et. que ce champ soit très à discuter plus nous bornerons à résoudre des mœurs et des occupent. orangs, vivant dans du globe, n'ont point de feuillage est leur branches leur loge de se faire des sortes d'entrelacés,





situé en brute, et, qui pis est, en brute la plus méchante de toutes, parce que les fausses idées dont on l'imboit détruisent en lui jusqu'à cette rectitude d'instinct qui faisoit que l'orang-outan de Sumatra, dont on a raconté le meurtre, étoit probablement moins bête que la moitié des marins qui l'assommèrent. C'est donc avec beaucoup de sens que Mauptertuis auroit préféré une heure d'observation d'un orang-outang à la conversation du plus savant homme; et nous croyons, dût-on s'en égarer, qu'il seroit de la plus haute importance pour l'avantage des sciences morales qu'on se donnât la peine d'élever des orangs dès le berceau, et loin de leurs aînés, en employant pour les instruire les procédés par lesquels on parvient à élever nos muets de la triste condition d'infirmité à la dignité d'homme. En vain contre la possibilité de réaliser notre vœu l'on arguerait de cette humeur indomptable et sauvage que la plupart des auteurs attribuent aux orangs, mais dont nous avons plus haut essayé d'expliquer les causes. « Ce seroit une grande simplicité, disoit Jean-Jacques, de s'en rapporter là-dessus à des voyageurs grossiers, sur lesquels on seroit quelquefois tenté de faire la même question qu'ils se mêlent à résoudre sur d'autres animaux... Ces voyageurs, ajoute le philosophe genevois, font sans façon sous les noms de pongo, d'orang-outan, etc., des bêtes de ces mêmes êtres dont les anciens faisoient des divinités. Peut-être, après des recherches plus exactes, on trouvera que ce ne sont ni des bêtes ni des dieux, mais des hommes. » En ajoutant ou à peu près à sa phrase, Rousseau l'eût rendue parfaitement orthodoxe, c'est-à-dire conforme aux idées que les hommes raisonnables ont aujourd'hui de l'orang-outan et du pongo<sup>(1)</sup>.

(1) « Dans une des dernières séances de la Société zoologique de Londres, on a présenté une peau et deux crânes de l'orang-outang de Bornéo, ainsi que le crâne d'un jeune orang-outang de Sumatra, lesquels ont été envoyés de Singapore en Angleterre, par le docteur W. Montgomerie. M. Owen communique en même temps les observations suivantes qu'il a faites sur chacun de ces animaux. D'après son examen, la peau du jeune orang-outang de Sumatra s'accorde, sous le rapport de la couleur fauve, de la texture, de la disposition et de la direction de sa fourrure, avec celle de l'orang adulte femelle de Sumatra, qui fut offerte à la Société zoologique par M. Stamford Raiffes; comme celui de ce dernier, il n'a pas d'ongle au pouce des extrémités inférieures. Les molaires de chaque côté de la mâchoire correspondent aux premières molaires permanentes de l'adulte; le reste des dents consiste en huit bicuspides de lait, quatre petites canines également de lait, et huit incisives de même nature. Cet état de dentition est semblable à celui de l'enfant humain à huit ans, mais il ne seroit pas prudent d'en conclure que le jeune orang-outang avoit cet âge, parce qu'il est très probable, par suite de la longue durée caractéristique de l'enfance de l'homme, que le renouvellement des dents chez lui a lieu à une époque plus tardive que chez les

## LES GIBBONS.

*Hylobates*. ILLIG.

Les gibbons ont été confondus avec les orangs par la plupart des auteurs systématiques, car n'en diffèrent en effet que par des caractères secondaires de peu d'importance. Déjà cependant les gibbons s'éloignent du type des orangs par allongement plus considérable des membres et une plus grande tendance vers l'animalité. Ils manquent absolu de queue, leur système dentaire, la disposition de leurs viscères, quelques unes de leurs habitudes, semblent établir un rapport intime; et cependant aussitôt qu'on porte l'attention sur leurs très longs bras, leurs mains grêles, et surtout sur les callosités<sup>(1)</sup> dénudées qui recouvrent les fesses, on ne peut se dispenser de descendre quelques degrés au-dessous des orangs dont ils sont le lien transitoire avec les autres gibbons. La dénomination de gibbon fut donnée à l'espèce anciennement connue de genre par Buffon, et Duplex crut d'abord ce nom d'origine indienne, par lequel il nommoit ainsi le singe vivant qui se trouve de type à sa description. Par la suite il fit le nom du grec *kepon*, par lequel Strabon désigne

les orangs-outangs. Les deux crânes de ceux de Bornéo diffèrent matériellement entre eux sous le rapport de leurs dimensions, et du développement des crêtes occipitales. Le plus grand des deux ressemble au crâne du pongo de Bornéo, ou orang adulte de Bornéo, et diffère précisément par les mêmes détails du crâne du pongo (qu'on suppose Sumatra), qui a été décrit dans le 1<sup>er</sup> volume des *Transactions de la Société zoologique de Londres*. Les particularités sexuelles qu'on observe dans le crâne de Bornéo et de Sumatra sont bien prononcées et remarquables, d'abord par une différence dans la position relative, celui de la femelle étant environ le tiers plus petit, ensuite par un développement beaucoup plus grand de la crête occipitale, enfin par la symphyse du menton qui est moins profonde, le crâne de la femelle se rapprochant sous ce rapport, d'après les observations de M. Owen, du développement sexuel, du caractère qui mal lui n'a pas encore atteint l'âge adulte. Le plus grand des crânes des deux orangs de Bornéo est regardé par M. Owen comme indiquant une espèce de simia distincte du grand pongo de Bornéo et de Sumatra. En conséquence, il propose de désigner le petit orang de Bornéo, *simia morio*. (*Annuaire zoologique*, n° 20, août 1837, p. 367.)

(1) Les callosités qui occupent les fesses de ces singes sont formées par l'adhérence de la peau aux tubérosités des os ischions: ces tubérosités possèdent une facette plus ou moins large que recouvrement cette peau nue et durcie par l'usage.

rephus, s'il faut en  
singes, une note  
ois il est évident  
aucun fondemen  
est un mot cor  
indiennes de l'est  
furent jusqu'à ce  
d'une seule espè  
ante, et qu'on pla  
immédiatement après  
sien Illiger jug  
mer un genre des  
en exprimant par  
de vivre dans le  
nières années, s'es  
velles très remar  
te tribu assez natu  
gnoient pas par q  
tion.  
Illiger distinguoit ce  
es par les détails  
obtus, présentant  
rés; le visage nu;  
ite cloison; aucune  
ies d'un rebord; d  
namelon allongé sur  
pieds et les mains  
ts; les membres an  
e lorsque l'animal e  
esses recouvertes  
noires garnies de qu  
essées par des can  
noires à couronne aj  
chaque côté bicuspid  
tre éminences.  
g plupart des zool  
gibbons qu'une sect  
MM. F. Cuvier s  
distinguent netteme  
panzé par la conf  
est abaissée presq  
cilières, et ils tier  
membres antérie  
coup plus longs. L  
une grande influen  
les ischions sont él  
at qui les supporte.  
longés, et donnent  
une grande saillie  
jetée en arrière, s  
au à chanfrein conc  
est partout égale  
, et le poil qui rec  
ce rebroussement  
s. Une autre partic  
intéressante est que

ephus, s'il faut en croire, dans une nomenclature singes, une note de Daléchamp sur Pline. Toutefois il est évident que cette étymologie ne repose sur aucun fondement solide, et que le nom de gibbon est un mot corrompu de quelque idiome des Indes orientales de l'est. Quoi qu'il en soit, les gibbons furent jusqu'à ces dernières années composés d'une seule espèce que Buffon avoit observée en Chine, et qu'on plaçoit à la tête du genre singe, immédiatement après l'orang-outan. Le naturaliste russe Illiger jugea le premier convenable de créer un genre des gibbons qu'il nomma *hylobates*, en exprimant par cette désignation leur habitude de vivre dans les forêts. Ce genre, dans ces dernières années, s'est enrichi de plusieurs espèces nouvelles très remarquables, qui formeroient une tribu assez naturelle si les *siamangs* ne s'en éloignent pas par quelques particularités d'organisation.

Illiger distinguoit ces *hylobates* de tous les autres gibbons par les détails anatomiques suivants : une face obtuse, présentant un angle facial de soixante degrés; le visage nu; les narines séparées par une membrane cloison; aucune trace d'abajoues; les oreilles petites d'un rebord; deux mamelles terminées par un mamelon allongé sur la poitrine; point de queue; les pieds et les mains ayant des ongles à tous les doigts; les membres antérieurs touchant presque la face lorsque l'animal est debout; des ongles aplatis; les fesses recouvertes de callosités dénudées; les mâchoires garnies de quatre incisives droites à peine dentées par des canines de forme conique; les os du crâne à couronne aplatie; les deux antérieures à chaque côté bicuspidées, et les trois postérieures à quatre éminences.

La plupart des zoologistes modernes n'ont fait qu'un genre des gibbons qu'une section du genre orang : cependant MM. F. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire les distinguent nettement. Ils se rapprochent du genre orang par la conformation de la tête, dont la face est abaissée presque au niveau des arcades orbitaires, et ils tiennent de l'orang-outan par les membres antérieurs, proportionnellement beaucoup plus longs. Les callosités des fesses ont une grande influence sur la forme du bassin, les ischions sont élargis en un disque ovalaire qui les supporte. Les os iliaques sont étroits et allongés, et donnent naissance à un pubis qui a une grande saillie en devant. Leur tête, qui est rejetée en arrière, se termine en avant par un os à chanfrein concave. Le pelage qui revêt le corps est partout également fourni, également long, et le poil qui recouvre l'avant-bras n'affecte que le rebroussement qui caractérise celui des singes. Une autre particularité anatomique encore intéressante est que l'humérus et le fémur sont

de même longueur, et que la grande inégalité qu'on remarque entre les proportions relatives des membres tient à ce que l'avant-bras et la main sont d'un tiers plus longs que la jambe et le pied : fréquemment les doigts indicateurs et médians des pieds sont soudés et unis jusqu'à la phalange qui supporte l'ongle. Le profond anatomiste Daubenton a remarqué que, lorsque les gibbons veulent se tenir debout, ils fléchissent la cuisse sur la jambe, et que, lorsqu'ils veulent reposer leurs muscles fatigués, il leur suffit d'étendre les mains vers le sol et de s'appuyer en le touchant avec les doigts. Lorsqu'ils courent seulement sur les deux extrémités postérieures, leurs longs bras servent à établir une sorte de contre-poids à leurs mouvements : mais leur allure s'exécute le plus souvent à l'aide de leurs quatre extrémités.

Les gibbons vivent par troupes nombreuses dans les forêts des Indes orientales : ils ne quittent guère les arbres où leurs membres longs et grêles leur permettent de courir de branche en branche et de s'accrocher sans effort. Leurs fesses non renflées, les muscles jumeaux et soléaire effacés, leurs longues extrémités antérieures, n'annoncent point qu'ils soient destinés à marcher sur le sol.

Ce sont des animaux doués de mœurs douces et paisibles, et dont l'instinct est très borné. La stupidité de plusieurs espèces est si prononcée qu'elle établit entre elles et les orangs une ligne de démarcation immense. Tout ce que l'on connoît de positif sur leurs mœurs et sur leurs habitudes, naguère encore complètement ignorées, est entièrement dû aux recherches de M. Alfred Duvaucel. Ces détails, écrits sur les lieux, ont été soigneusement enregistrés dans l'Histoire des Mammifères de M. Fr. Cuvier, et nous les reproduisons lorsqu'il sera question des espèces qu'ils concernent.

« Les gibbons ont trente-deux dents comme l'homme et les orangs, c'est-à-dire seize à chaque mâchoire, ou quatre incisives, deux canines, et dix molaires (1).

» A la mâchoire supérieure la première incisive est large, terminée par une ligne droite, usée obliquement en dedans, et coupée transversalement par l'impression de l'incisive inférieure : la seconde est plus petite que la première, et usée obliquement du côté de la canine; celle-ci, plus large qu'épaisse, est tranchante à son bord postérieur, et elle présente deux sillons longitudinaux à sa face interne, séparés l'un de l'autre par une côte saillante : le sillon postérieur est plus large et plus profond que l'antérieur. Les deux mâchoires suivantes sont deux fausses molaires : la seconde est un peu plus grande

(1) Frédéric Cuvier, *Des dents des Mammifères*, pag. 12.

que la première; mais toutes deux se composent de deux tubercules mousses, l'un au bord externe et l'autre au bord interne plus petit que le premier. Les trois molaires qui viennent après, et qui vont en grandissant de la première à la dernière, ont la même forme; elles se composent de quatre tubercules, deux d'égale grandeur au bord externe, et deux au bord interne, le postérieur beaucoup plus petit que celui qui le précède. Ces tubercules sont formés par des sillons qui partagent inégalement la dent.

» A la mâchoire inférieure la première incisive est petite et terminée par une ligne droite; la seconde est arrondie à sa face externe, terminée en pointe, et renforcée à sa face interne par une côte longitudinale qui l'épaissit dans sa partie moyenne. La canine est plus égale dans ses dimensions que celle de l'autre mâchoire, et elle est terminée postérieurement par un talon; mais sa face interne présente aussi les deux sillons et la côte que nous avons vus à l'autre. La première fausse molaire, placée obliquement, n'a qu'une seule pointe; la seconde en a deux, l'une interne et l'autre externe, situées plus près de son bord antérieur que de son bord postérieur. Trois molaires suivent, qui vont en augmentant de grandeur, et qui se ressemblent: elles présentent cinq tubercules, deux à leur partie antérieure, et trois disposés en triangle à leur partie postérieure. C'est la première fois que de semblables molaires se présentent.

» Dans leur position réciproque ces dents sont dans les mêmes rapports que celles que nous avons décrites précédemment. Ce type de dentition a été donné par le siamang, et il se retrouve chez le *houwou* et l'*Pouanko*, trois espèces dont on doit la connaissance aux recherches de MM. Duvaucel et Diard à Sumatra. »

Ainsi les gibbons seront reconnoissables par leurs membres minces et grêles, par l'épaisse toison poilue qui les recouvre, et par leurs fesses calleuses; et à ces caractères extérieurs se joindront des narines presque verticales et étroites, un museau rétréci, de très longues mains et de très longs pieds, des doigts grêles terminés par des ongles légèrement renflés et pointus: en un mot les gibbons ne seront plus, sous les rapports matériels et moraux, que des singes faits à l'image des orangs. Leur taille est également la nuance intermédiaire; et, bien que les siamangs deviennent très grands, les autres espèces n'acquiescent jamais que des proportions médiocres: aussi, moins forts et moins robustes, se confiant moins par conséquent à l'énergie de leurs muscles, il en résulte chez eux plus de défiance, plus de timidité dans les mœurs. Le peu de développement qu'acquiescent le cerveau est aussi la cause principale d'où dépend la foible dose d'intel-

ligence dont ils sont doués, et le peu d'éducation dont ils sont susceptibles. Les gibbons sont généralement sédentaires; la faim seule les décide à quitter leurs retraites. Mais leurs longs bras, qui deviennent si embarrassants pour la marche sur un sol uni, au contraire très favorables pour leur vie aérienne sur les arbres; et les gibbons, mieux que nos plus habiles voltigeurs sur la corde, s'élevaient d'une branche à l'autre, s'accrochent aux plus beaux rameaux avec une aisance dont rien n'approche. Combien est sage la nature, qui, plaçant les gibbons dans l'Asie et les destinant à habiter les bois, leur donna des membres agiles et capables d'assurer ce genre d'existence, et, variant ensuite les remplaça dans les forêts de l'Amérique par des singes dont la queue est façonnée de manière à servir de cinquième membre, à s'accrocher sur les rameaux en s'enroulant à l'entour! Les vrais gibbons rappellent les atèles du Nouveau Monde, si les siamangs y remplacent les alouates.

Tous les individus élevés en domesticité ont été timides, craintifs, taciturnes et embarrassés dans leur maintien. Ils n'ont jamais répété qu'avec une grande gaucherie les actes d'imitation qu'on a cherché à leur enseigner.

Les gibbons vivent de fruits, de racines, de tubercules végétaux; ils sont friands d'œufs, et ils doivent penser qu'ils ne dédaignent point les reptiles, les mollusques terrestres qu'ils peuvent se procurer sur les arbres. Ceux qu'on a nourris en captivité mangeoient indifféremment des fruits, de la viande, et en général de tout ce que l'homme.

On connoît assez bien aujourd'hui cinq espèces de gibbons, toutes des îles indiennes de Sumatra, Bornéo et de Java. Ce sont des animaux qui ont des variations que leur taille et les couleurs de leur pelage éprouvent suivant les âges et les sexes, ce qui d'une très grande difficulté à spécifier d'après les ouvrages écrits: aussi apporterons-nous les plus grands scrupules à discuter quelques points de leur histoire; mais ce travail toutefois sera rendu plus intéressant par l'existence des cinq espèces bien conservées dans les galeries du Muséum royal d'histoire naturelle où elles ont été envoyées avec des descriptions générales par MM. Duvaucel et Diard.

## LE GIBBON SIAMANG.

*Hylobates syndactylus* (').

Le gibbon siamang est une découverte récente que les Anglois attribuent à sir Stamford Raffles.

(') *Simia syndactyla*, sir Raffles, *Trans. soc. Lond.*

naturellement les François doivent réclamer MM. Duvaucel et Diard, momentanément employés à secourir leurs talents et de leurs connaissances les recherches de ce gouverneur, d'ailleurs instruit et très zélé pour les collections de son MM. Vigors et Horsfield nous ont aussi, au de l'introduction de cette belle espèce dans les musées zoologiques, taxé d'ignorer les droits (!) M. Raffles avoit à l'estime des naturalistes pour ne pas avoir fait connoltre cette espèce. Ses droits ne peuvent être contestés : cependant le mémoire où le singe est décrit, bien que lu en décembre 1820, n'est que dans le tome XIII des *Transactions de la Société linnéenne de Londres*, n'a été livré au public qu'en 1822, et la description du siamang par M. Cuvier a été imprimée et porte la date de l'année 1821.

L'histoire du siamang dans M. Raffles est fort peu connue, bien que positive dans ses détails. Cet animal n'est pas plus commun que le gibbon dans les îles qui avoisinent Banca, et qu'il y vit en petites troupes qui font retentir ces solitudes de cris aigus et singuliers. Un individu qu'il connoît en vie lui parut très doux et très familier, et se laissoit avec empressement la compagnie des autres. Siamang ou *samang* est le nom que les naturels donnent à ce singe, en dérision du peuple

de l'île de Sumatra, t. XIII, p. 241 (1822) : *siamang*, F. Cuvier, *Journal de Mammif.*, novembre 1821; *Dictionn. Encyclopéd. natur.*, t. XXXVI, p. 287; *pithecus syndactyla*, Desmarest, *Mammif.*, pag. 531 (1822); traduction anglaise du *Régne animal*, fig. p. 255; Bory, *Dictionn. classiq.*, t. XII, p. 283; *Journal de Mammif.*, t. XII, p. 34. L'histoire du siamang attribuant à MM. Diard et Duvaucel la découverte du plus grand nombre des animaux que sir Raffles a envoyés à Londres, nous n'avons fait qu'obéir à un principe de justice générale indépendant de tout esprit de nationalité; nous eussions agi de même envers les autres. Mais nous ne pouvons laisser passer sans dire que l'axiome le plus libéral pour des hommes attachés aux sciences que viennent d'émettre, dans le *Journal de Zoologie*, MM. Horsfield et Diard (page 106, note\*). « Ces naturalistes (MM. Diard et Duvaucel) furent les collecteurs à gages de sir Stamford Raffles; ils agissoient directement sous ses ordres, et furent amplement récompensés de leurs services subordonnés par une solde large et généreuse. De même qu'on devoit attribuer les découvertes du capitaine Cook aux marins qui manœuvrèrent sur son vaisseau, de même on doit attribuer les découvertes de sir Raffles à ses collaborateurs. » Nous ne ferons point de réflexion sur ce passage, aussi peu que faux dans son ensemble; nous laissons à nos lecteurs si une solde quelconque peut payer les productions de l'esprit, et combien il faut que deux hommes respectent peu leur propre dignité pour avouer un principe qui ravalerait les gens de lettres et les hommes de sciences au niveau des simples manœuvres de journaux.

qui le porte; car les siamangs que cite Marsden sont les indigènes de la presqu'île de Malacca, dont les mœurs et les habitudes sont très peu connues.

Le gibbon siamang, lorsqu'il se tient droit, a jusqu'à trois pieds de hauteur. C'est un animal robuste, très vigoureusement musclé, ayant de longs bras, mais pas de queue. Il est couvert de poils épais et d'un noir de jais, excepté sur les fesses, où se dessinent des callosités. Un caractère fort remarquable, qui porta sir Raffles à lui donner le nom de *simia syndactyla* ou singe à doigts soudés, est la particularité qu'il présente d'avoir les doigts indicateur et médium du pied soudés jusqu'au milieu de la seconde phalange; depuis, cette disposition organique a été retrouvée chez les femelles de quelques autres espèces. Le siamang porte aussi sous la gorge un repli dilatable et extensible de la peau, qui est entièrement nu, et qui peut se gonfler d'air et assourdir la voix, comme cela a lieu chez les orangs. Les poils, partout également épais, doux, et souvent très longs sur certaines parties, sont d'un noir intense, excepté sur le menton, où l'on remarque quelques poils brunâtres qui semblent devoir grisonner avec l'âge. La face est complètement nue et d'un noir profond, ainsi que les mamelles de la femelle. Les orbites sont arrondies et saillantes, et les dents canines sont remarquables par leur longueur. Sir Raffles termine cette description par mentionner une variété albine de cette espèce, qui se trouveroit dans le district de Barous; mais, comme il n'en treuve point à son sujet dans des détails plus circonstanciés, il se peut que ce soit un animal du même genre encore inconnu des naturalistes.

Telles sont les lumières dont nous sommes redevables à sir Stamford Raffles sur un animal d'autant plus intéressant qu'il tient par plusieurs caractères aux orangs, et par l'ensemble de son organisation aux gibbons. C'est encore le vrai anneau de transition qui lie les orangs, ou le premier genre après l'homme, au second genre ou aux gibbons, avant de nous conduire tout-à-fait au milieu des singes tels que nous les concevons. Nous emprunterons ce que nous aurons à dire maintenant du siamang aux recherches de M. Alfred Duvaucel et aux travaux de M. Fr. Cuvier, en ne perdant point de vue les beaux individus dont les dépouilles sont conservées dans les collections publiques de Paris.

M. Duvaucel a fourni sur l'animal qui nous occupe les détails les plus neufs et les plus complets; ils sont rapportés avec une élégance que nous craignons d'affaiblir en ne suivant pas avec une scrupuleuse exactitude le récit qu'en a publié M. Frédéric Cuvier (!) d'après les lettres de ce jeune voyageur, mort victime de son zèle pour la science.

(!) F. Cuvier, *Histoire des Mammifères*, t. II, p. 1.

Ainsi s'exprime M. Duvaucel : « Cet animal est fort commun dans les forêts de Sumatra, et j'ai pu souvent l'observer en liberté comme en esclavage. On trouve ordinairement les siamangs rassemblés en troupes nombreuses, conduites, dit-on, par un chef que les Malais croient invulnérable, sans doute parce qu'il est plus fort, plus agile et plus difficile à atteindre que les autres. Ainsi réunis, ils saluent le soleil, à son lever et à son coucher, par des cris épouvantables qu'on entend de plusieurs milles, et qui de près étourdissent lorsqu'ils ne causent pas d'effroi. C'est le réveil-matin des Malais montagnards, et pour les citadins qui vont à la campagne c'est une des plus insupportables contrariétés.

» Par compensation ils gardent un profond silence pendant la journée, à moins qu'on n'interrompe leur repos ou leur sommeil. Ces animaux sont lents et pesants; ils manquent d'assurance quand ils grimpent, et d'adresse quand ils sautent : de sorte qu'on les atteint toujours quand on peut les surprendre. Mais la nature, en les privant des moyens de se soustraire promptement aux dangers, leur a donné une vigilance qu'on met rarement en défaut; et s'ils entendent à un mille de distance un bruit qui leur soit inconnu, l'effroi les saisit et ils fuient aussitôt. Lorsqu'on les surprend à terre, on s'en empare sans résistance, soit que la crainte les étourdisse, soit qu'ils sentent leur faiblesse et l'impossibilité de s'échapper. Cependant ils cherchent d'abord à fuir, et c'est alors qu'on reconnoît toute leur imperfection pour cet exercice. Leur corps, trop haut et trop pesant pour leurs cuisses courtes et grêles, s'incline en avant, et, leurs deux bras faisant l'office d'échasses, ils avancent par saccades, et ressemblent ainsi à un vieillard boiteux à qui la peur ferait faire un grand effort.

» Quelque nombreuse que soit la troupe, celui qu'on blesse est abandonné par les autres, à moins que ce ne soit un jeune individu. Sa mère alors, qui le porte ou le suit de près, s'arrête, tombe avec lui, pousse des cris affreux en se précipitant sur l'ennemi la gueule ouverte et les bras étendus. Mais on voit bien que ces animaux ne sont pas faits pour combattre; car alors même ils ne savent éviter aucun coup, et n'en peuvent porter un seul. Au reste cet amour maternel ne se montre pas seulement dans le danger, et les soins que les femelles prennent de leurs petits sont si tendres, si recherchés, qu'on seroit tenté de les attribuer à un sentiment raisonné. C'est un spectacle curieux, dont, à force de précautions, j'ai pu jouir quelquefois, que de voir des femelles porter leurs enfants à la rivière, les débarbouiller malgré leurs plaintes, les essuyer, les sécher, et donner à leur propreté un temps et des soins que dans bien des cas nos propres enfants pourroient envier.

» Les Malais m'ont affirmé un fait dont je doute alors, mais que je crois avoir constaté depuis : que les petits siamangs, trop jeunes encore pour aller seuls, sont toujours portés par des individus du même sexe qu'eux; par leurs pères s'ils sont mâles, et par leurs mères s'ils sont femelles. M'ont également assuré que cette espèce de singe souvient la proie des tigres par le fait de cette magie de charme qu'on a déjà dit que les serpents emploient sur les oiseaux, les écureuils, etc. Je ne puis vous apprendre sur leur mode d'accouplement, la durée de la gestation, etc. Ces faits mystérieux sont ignorés des Malais eux-mêmes, les siamangs n'ayant point encore produit en esclavage. Anxiété de la servitude, quelle que soit sa durée, ne paraît différer en rien les défauts caractéristiques de ce singe, sa stupidité, sa lenteur, sa maladresse. La vérité il devient en peu de jours aussi doux qu'il étoit sauvage, aussi privé qu'il étoit farouche; toujours timide, on ne lui voit jamais la face qu'acquiescent bientôt les autres espèces du genre, et sa soumission paroît tenir plutôt à une extrême apathie qu'à un degré quelconque de confiance ou d'affection. Il est à peu près insensible aux bons et aux mauvais traitements : la reconnaissance, la haine, paroissent être des sentiments inconnus à ces machines animées. Tous leurs sens sont stupides : s'ils fixent un objet, on voit que c'est sans attention : s'ils y touchent, c'est sans le vouloir. Le siamang, en un mot, est l'absence de toute intelligence, et si l'on classe jamais les animaux d'après leur intelligence, celui-là occupera sûrement une des premières places. Le plus souvent accroupi, comme dans ses longs bras, et la tête cachée entre les cuisses, position qu'il a aussi en dormant, le siamang ne fait cesser son immobilité et ne rompt le silence qu'en poussant par intervalles un cri d'espérance assez approchant de celui du dindon, mais qui paroît motivé par aucun sentiment, par aucun besoin, et qui en effet n'exprime rien; la faim elle-même ne peut le tirer de sa léthargie naturelle. En effet il prend ses aliments avec indifférence, les mange à sa bouche sans avidité, et se les voit enlever sans étonnement. Sa manière de boire est en harmonie avec ses autres habitudes : elle consiste à plonger ses doigts dans l'eau et à les sucer ensuite.

« Après ces intéressants détails, dit M. F. M. A. Duvaucel nous fait connoître les caractères du siamang. Cet animal, semblable à tous les autres de la plus grande espèce de ce genre, n'a ni queue, ni oreilles, et ses bras sont d'une longueur mesurée, quoique un peu moindre que celle du wou-wou. Sa figure nue est extrêmement repoussante, ce qui est principalement dû à son front très-arcades sourcilières, à ses yeux enfoncés dans les orbites, à son nez large, aplati, dont les

sur les côtés  
jusqu'au  
cées sous des  
en rudim  
de poche nue,  
lre, qu'il a  
de son cor  
doux, épais,  
ils et le menton  
quées, tourné  
en partie fécl  
assez juste, et q  
La poche gutt  
la faculté de s  
lorsque l'anim  
l'orang-outan.  
longs et droits,  
quelquefois jus  
ment reconno  
melles à la nu  
e, et à leurs m  
es par un gros m  
eux sexes, qu'  
et qu'on observ  
est la disposition  
arrière, qui, re  
numéros, forme  
nette. Mais la c  
siamang c'est la  
ne membrane tr  
à base de la pre  
limal peut s'éle  
mètres (trois pie  
ni l'âge ne par  
ors.  
dimensions des  
illes furent app  
enant on en pos  
sit jusqu'à trois p  
:  
leur de l'animal  
ueur du bras.  
es jambes. . .  
de la partie nue d  
siamangs sont  
ère vue, et disti  
s par leur pel  
de blanc autour d  
te nu qui pend s  
up plus grands q  
plus robustes. L  
est venu confir  
teur Gall, en pro  
osèdent à un lie

es sur les côtés, sont très grandes, à sa bouche ouverte jusqu'au fond des mâchoires, à ses joues recouvertes sous des pommettes saillantes, et à son front en rudiment. Si l'on ajoute à ces traits la poche nue, onctueuse et flasque, en forme d'entre, qu'il a sous la gorge, toutes les autres parties de son corps revêtues d'un poil brillant, doux, épais, et d'un noir foncé, excepté les oreilles et le menton, où il est roussâtre, et ses jambeuses, tournées en dedans, et qui restent toutes en partie fléchies, on se fera du siamang une idée assez juste, et qui ne sera rien moins qu'agréable. La poche gutturale, dont nous venons de parler, a la faculté de s'étendre et de se gonfler, ce qui se voit lorsque l'animal crie; et il a cela de commun avec l'orang-outan. Le scrotum est recouvert de poils longs et droits, réunis en un pinceau qui descend quelquefois jusqu'aux genoux. Les mâles sont plus facilement reconnaissables à cette particularité, et à la nudité de leur poitrine et de leur ventre, et à leurs mamelles un peu saillantes, terminées par un gros mamelon. Un caractère commun aux deux sexes, qu'on ne trouve pas chez le wou-ou, et qu'on observe chez beaucoup d'autres singes, est la disposition des poils de l'avant-bras dirigés en arrière, qui, rencontrant ceux qui descendent du coude, forment sur le coude une sorte de bosse. Mais la circonstance la plus remarquable du siamang c'est la réunion de l'index au médium par une membrane très étroite, et qui s'étend jusqu'à la base de la première phalange. La taille de l'animal peut s'élever jusqu'à un mètre quinze centimètres (trois pieds six pouces environ), et le mâle à l'âge ne paroissent rien changer à ses dimensions.

Les dimensions des premiers siamangs dont les os furent apportées en Europe, bien que l'on en possède des individus dont la taille est jusqu'à trois pieds six pouces, sont les suivantes :

	Pieds.	Pouces.
Hauteur de l'animal lorsqu'il est debout.	2	8
Longueur du bras.	2	»
Longueur des jambes.	1 ou	10
Longueur de la partie nue de la main.	»	5

Les siamangs sont donc reconnaissables dès la première vue, et distingués des autres espèces de singes par leur pelage uniformément noir sans aucune tache de blanc autour de la face; par le sac membraneux qui pend sous la gorge; ils sont aussi beaucoup plus grands que les autres espèces, et beaucoup plus robustes. L'examen des crânes de siamang est venu confirmer les idées de phrénologie de M. Gall, en prouvant que chez les femelles, il se trouve à un haut degré les sentiments de

l'attachement maternel, l'organe de l'amour des mères pour leurs petits est considérablement plus développé que chez le mâle. Cette observation a été faite surtout par M. Geoffroy Saint-Hilaire, en examinant des crânes appartenant à des êtres des deux sexes, et il eut occasion de montrer dans une des leçons de son cours que les boîtes osseuses des mâles n'avoient point la large et forte saillie de la région occipitale, saillie occupant une superficie de huit lignes d'avant en arrière, et dix-huit dans le sens transversal, et correspondant avec exactitude à la saillie postérieure des lobes du cerveau. Il paroît en effet que les femelles sont industrieuses pour protéger leurs enfants; qu'elles sont aussi plus intelligentes que les mâles, en général stupides, lourds, et indifférents pour leur progéniture.

## LE GIBBON

## AUX MAINS BLANCHES.

*Hylobates lar* (1).

Cette espèce est la plus anciennement connue du genre, et sa description fut tracée par Buffon (2) d'après un individu amené en France fort jeune et qui n'avoit point encore la couleur nette et tranchée des adultes, c'est-à-dire le pelage noir relevé par la blancheur de celui des mains et des pieds. La description de Buffon est sous ce rapport tellement incomplète (bien que ce soit d'après elle que la phrase attribuée par Linnæus à son *simia lar* ait été faite) que sans la peinture, plus exacte que la description, on ne pourroit balancer à regarder le grand gibbon de l'auteur français comme étant identique avec l'*ouanko*. Mais la précision de la gravure ne laisse rien à désirer, puisque plusieurs individus conservés dans les collections de Paris et de Londres sont venus dans ces derniers temps rappeler tous les caractères qu'elle présente, et par conséquent arrêter, sans permettre de doute, le type du *simia lar* des auteurs méthodiques.

Le gibbon, ainsi que Buffon appelle ce singe dans

(1) Le gibbon, Buffon, t. XIV, p. 108 : le grand gibbon, Buffon, pl. enl. 54 : *simia lar*. L. : le gibbon, Audebert, fam. I, sect. 2, pl. 1 : le grand gibbon, Encyclopédie, pl. 5, fig. 3; Shaw, Gen. Zool., t. I, part. 1, p. 12, pl. 5 (copiée de Buffon) : *simia longimana*, Sereber, pl. 3; Müller (figure copiée de Buffon) : *pithecus lar*, Desmarest, p. 50; Geoffroy Saint-Hilaire, Leçons sténographées, VIIe leçon, p. 34; Latreille, Histoire des Singes, t. I, p. 202 : *simia albimana*, Vigors et Horsfield, Zool. Journ., n° XIII, p. 107.

(2) Daubenton en a donné l'anatomie, et une description plus exacte que celle de Buffon.

son texte, ou le grand gibbon, ainsi qu'il le nomme dans ses planches coloriées, a été spécifié de cette manière par ce célèbre naturaliste : « Il n'a point de queue; les fesses sont pelées, avec de légères callosités; sa face est plate, brune, et environnée tout autour d'un cercle de poils gris; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles nues, noires et arrondies, le poil brun ou gris suivant l'âge ou la race; les bras excessivement longs: il marche sur ses deux pieds de derrière; il a deux pieds et demi à trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique. »

Dans l'histoire générale du gibbon, Buffon annonce avoir fait la description sur un individu vivant qui n'avoit pas trois pieds de hauteur, mais qui paroissoit être encore dans sa première jeunesse. Il avoit tout autour de la face un cercle de poils gris, qui l'encadroit exactement. Ses yeux étoient grands, mais enfoncés dans leur orbite; et la face, aplatie et assez semblable à celle de l'homme, étoit de couleur tannée. Deux individus dont les dépouilles préparées se trouvoient au cabinet du Jardin du Roi, différoient beaucoup l'un de l'autre par la taille: bien que le second fût adulte, il étoit beaucoup plus petit que le premier, et n'avoit que du brun dans tous les endroits où l'autre avoit du noir. Mais Buffon se trompe ici évidemment en regardant comme appartenant à son gibbon le singe qu'il a figuré dans ses planches coloriées sous le nom de petit gibbon, qui est évidemment une espèce bien distincte.

Quant aux habitudes morales du gibbon observé par Buffon, elles sont ainsi présentées: « Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces. Ses mouvements n'étoient ni trop brusques ni trop précipités. Il prenoit doucement ce qu'on lui donnoit à manger; on le nourrissoit de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignoit beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu longtemps hors de son pays natal. Il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malacca et des îles Moluques. »

Certes une description aussi vague, aujourd'hui que nous connoissons plusieurs espèces du même genre, ne seroit pas très utile pour caractériser l'animal qu'elle concerne, et le séparer de ses congénères. La phrase de Linnæus et de Gmelin dans le *Systema Naturæ* (t. I, part. 1, p. 27) est entièrement calquée sur elle, sans citation de la planche éplumée. Il en est de même de celle d'Erxleben (*Syst. Reg. an.*, p. 40), dont la synonymie se trouve entachée de citations qui doivent appartenir au gibbon cendré ou moloch. Telles étoient les seules lumières qu'on eût sur le *gibbon lar*, car les auteurs s'accordèrent à rejeter comme fautive la plan-

che 34 des figures coloriées des animaux de Buffon; planche (1) une des mêmes sans contredit de tout le recueil, et représentée parfaitement ce gibbon, d'ailleurs très bien par Daubenton, avec son pelage entièrement excepté le pourtour de la face d'un gris encadrant par un cercle le tour du visage, et doigts jusqu'aux ongles qui sont, ainsi que les à partir de l'articulation tibio-tarsienne, d'un blanc uniforme, tandis que l'extrémité des des mains et des pieds est d'un noir profond, debert, dans son histoire des singes (1797), par une figure (2) d'après une peau préparée au séum, où sont conservées les deux transitions de couleurs, c'est-à-dire que le tour du visage et des extrémités sont d'un blanc pur tandis que le reste est d'un noir uniforme. La seule description qui soit propre à Audebert se borne à la courte suivante: « Le gibbon a deux pieds de hauteur; ses bras sont presque aussi longs que son corps; ses jambes; il est couvert de poils longs, noirs et fins; la face est brune, entourée de poils gris très fins; les mains et les pieds sont aussi couverts de poils gris. »

Le gibbon est donc remarquable par son corps allongé et assez grêle, sa tête arrondie, ses yeux grands et enfoncés. Les poils de la tête, du dos, des flancs et des membres, sont d'un brun intense chez les sujets adultes; la face est d'un brun couverte brune. Un cercle de poils gris très fins traverse le front, s'élargit sur les joues, et se tourne la mâchoire inférieure en dessous. Les poils sous des mains, depuis le poignet jusqu'aux ongles, et le dessus du pied, depuis la cheville jusqu'à la base de la phalange, sont également recouverts de poils gris blancs plus ras que ceux du corps. Les ongles nue du dedans de la main et de la plante des pieds est de couleur noire, ainsi que les ongles et les extrémités des phalanges.

Le Muséum de Paris possède en ce moment un individu très bien conservé du GIBBON LAR, de couleur pelage, en place du noir intense qui caractérise l'âge adulte, est d'un brun fuligineux ou sale, ce qui peut tenir à quelque différence de race. Il paroît aussi que le gris blanc du tour du visage, des mains et des pieds, passe souvent à la couleur blanche pure. Les collections de Londres contiennent quelques individus de cette espèce, qui diffèrent encore que des dimensions peu considérables. Les descriptions qui du reste s'accordent parfaitement avec les descriptions que les auteurs en ont tracées (3).

(1) L'individu figuré et décrit par Daubenton est une jeune femelle qui ne pesoit que neuf livres.

(2) Famille 1<sup>re</sup>, sect. 2, fig. 1.

(3) On devra donc supprimer l'espèce nommée

gibbon aux  
de Malacca  
proviennent  
point se t  
ce. Le nom  
primitivem  
espèce, lui  
qu'il est bien  
tions du co

LE GI

Hyl

lication la p  
ient eue du  
ecomte (M  
u aux Molu  
naturellem  
bras comme  
un Hottent  
espèce de laine  
ant, et exprime  
ppétits. Il a  
très doux; a  
personnes qu'ils  
paiser avec  
ces singes qu  
de hauteur; q  
re plus agile.  
ès exacte pot  
s *Transacti*  
, pl. 3), sou  
du Bengale, d

er MM. Vigors  
na, ayant pou  
ants *facium*; s  
*nia golock* de I  
pl. 3: le wou  
t, *Voyage*, t.  
wou-wou, Ca  
fam. 1<sup>re</sup>, sect. 2  
po, *white va*  
1, p. 12, pl.  
ter, *Rég. an.*  
latre, *Mém. m*  
rum, p. 4: *sin*  
p. 34, VII<sup>e</sup> le  
Desmarest, *Ma*  
oc. Linn. Lond  
as du Dictionn  
des *Scienc. n*  
n. class. d'*hist.*  
nim., en angl.



gibbon aux extrémités blanches habite la pres-  
de Malacca : c'est du moins le seul endroit  
provienne d'une manière certaine ; car il pa-  
point se trouver à Sumatra, où l'oukko le  
ce. Le nom de grand gibbon, qu'on lui a  
primitivement lorsqu'on ne connoissoit qu'une  
espèce, lui convient d'autant moins aujour-  
qu'il est bien inférieur, par la taille et par les  
tions du corps, au siamang.

## LE GIBBON CENDRÉ, OU MOLOCH.

*Hylobates leuciscus* (1).

La description la plus positive que les anciens au-  
ent eue du gibbon cendré doit remonter au  
comte (Mémoires sur la Chine), qui dit  
qu'il se trouve aux Moluques une espèce de singe mar-  
naturellement sur ses deux pieds, se servant  
bras comme un homme, le visage à peu près  
un Hottentot, mais le corps tout couvert  
d'une espèce de laine grise ; étant exactement comme  
un homme, et exprimant parfaitement ses passions  
et ses appétits. Il ajoute que ces singes sont d'un  
caractère très doux ; que pour montrer leur affection  
pour les personnes qu'ils connoissent ils les embrassent  
et se balisent avec des transports singuliers ; que  
ces singes qu'il a vu avoit au moins quatre  
pieds de hauteur ; qu'il étoit extrêmement droit  
et très agile. Cette description est certaine-  
ment exacte pour le temps. De Visme a figuré  
ce singe dans les Transactions philosophiques (t. LIX,  
pl. 3), sous le nom de *golock* des habi-  
tans du Bengale, ou *singulière espèce de singe*

par MM. Vigors et Horsfield sous le nom de *simia*  
*cinerea*, ayant pour phrase : *Simia nigra circulo*  
*ante faciem ; manibus, pedibus albidis.*  
Le nom de *simia golock* de De Visme, *Trans. philos.*, t. LIX,  
pl. 3 : le *wou-wou*, *simia hirsuta*, Forster,  
*Philos. Voyages*, t. IV, p. 81 et 82 ; *Mus. Lever.*,  
pl. 1, *wou-wou*, Camper : *simia moloch*, Audebert,  
*Ann. Mus. nat. hist.*, t. I, p. 12 (figure originale) : *long*  
*armed ape, white variety*, Shaw, *Gen. Zoolog.*, vol.  
1, p. 12, pl. 6, fig. orig. (1800) : *gibbon cen-*  
*der*, *Reyn. anim.* : *pithecus leuciscus*, Geoffroy  
*St. Hilaire*, *Mém. mus.*, t. II, p. 89, no 4 ; *Catalogue*  
*mus.*, p. 4 : *simia cinereus*, *Leçons sténogra-*  
*p.* 34, VII<sup>e</sup> leçon : *simia leucisca*, Schreber,  
Desmarest, *Mammifères*, p. 51 ; *Raffles, Cat.*  
*roc. Linn. Lond.*, t. XIII, p. 242 : *gibbon cen-*  
*der*, *Dict. Scien. nat.* ; F. Cuvier,  
*Rept. des Scien. nat.*, t. XXXVI, p. 289 ; *Bory*  
*de Saint-Vincent, class. d'hist. natur.*, t. XII, p. 284 ; *Griffith*  
*Anim.*, en angl., p. 254.

*sans queue*, l'animal qui nous occupo. Camper le  
décrivit sous le nom de *wou-wou*, nom que portent  
chez les Malais plusieurs espèces de gibbons, et  
dont le son euphonique rappelle sans doute le cri de  
ces singes. Pennant crut qu'il n'étoit qu'une variété  
du gibbon lar, et Shaw ne l'en distingua pas non  
plus. Cependant on trouve une excellente figure du  
*moloch* dans le Musée de Lever (pl. n<sup>o</sup> 2), faite  
d'après nature, et sur le même individu qui a servi  
de type à la planche n<sup>o</sup> 6 de Shaw, sous le nom de  
*long armed ape, white variety*. Schreber distingua  
le premier cette espèce, qu'il nomma (pl. 3 B.)  
*simia leucisca*. Audebert, en 1797, en donna une  
très bonne figure (famille I<sup>re</sup>, sect. 2, fig. 2), en lui  
consacrant l'épithète de *moloch*, qui parolt cor-  
rompu du nom de *golock* de De Visme.

Au premier aspect ce gibbon se distingue des  
autres espèces par la couleur noire foncée de sa fi-  
gure, de ses mains et de ses pieds, qui contraste  
avec la teinte de son pelage partout également d'un  
gris cendré. Un cercle de poils gris plus clairs en-  
tourne la face, et une teinte plus foncée en grisâtre  
paroît être répandue sur le sommet de la tête et sur  
quelques parties externes des membres. Les poils  
qui recouvrent le corps sont partout également  
fournis ; ils sont généralement longs et laineux, et  
les mains et les doigts jusqu'aux ongles en sont re-  
couverts. De fortes callosités se dessinent sur les  
fesses.

Le *moloch* décrit par Audebert n'avoit que vingt  
pouces de hauteur. Un bel individu, conservé en ce  
moment dans les galeries du Muséum, a près de  
deux pieds et demi. On dit que la taille de ces gib-  
bons peut acquérir, dans l'âge adulte, jusqu'à trois  
pieds et plus.

Le *moloch* est assez bien proportionné dans tou-  
tes ses parties sous le rapport de la force ; car, quant  
à la longueur, les membres supérieurs égalent à  
la fois et le corps et les jambes. Camper rapporte  
qu'il marche souvent debout et qu'il grimpe sur les  
bambous, où ses grands bras lui servent de balan-  
cier pour le maintenir en équilibre. On le dit colé-  
rique et capricieux, inconstant comme un enfant.  
Ce singe, nommé *wou-wou* par les Javanais, n'a  
encore été rapporté que des forêts intérieures de la  
grande île de Java, bien que quelques auteurs le  
disent des Moluques.

Les jeunes individus sont parfois d'un blond uni-  
forme, tandis que la robe des vieux se fonce quel-  
quefois en gris, ce qui tient à ce que chaque poil  
est blanchâtre à sa base et gris à son sommet. Les  
doigts de cette espèce, soit du mâle, soit de la fe-  
melle, sont complètement libres. Elle ne vit point  
non plus en troupe, mais bien par couples appareil-  
lés et solitaires. En captivité ce singe devient mé-  
lancolique et indolent, tandis qu'à l'état de liberté

on le voit fréquemment se pendre aux rameaux les plus frêles et s'en servir comme d'une escarpolette pour s'élançer quelquefois à de grandes distances. On ne connoît rien d'ailleurs de la manière de vivre de ce gibbon.

## LE GIBBON VARIÉ.

*Hylobates variegatus* (1).

Buffon a figuré ce singe sous le nom de *petit gibbon* à la planche 237 de ses figures coloriées de quadrupèdes : il est vrai que ce portrait est trop mauvais pour qu'on ait pu à sa seule inspection distinguer spécifiquement l'animal qu'il représente ; aussi Linnæus, Sreber, Erxleben, et quelques auteurs modernes se bornèrent à en faire une simple variété du *gibbon lar*. Cependant des planches coloriées avec plus de soin que la majeure partie des exemplaires du commerce prouvent jusqu'à l'évidence la plus complète que le *petit gibbon* de Buffon est le même singe que M. Fr. Cuvier a décrit plus tard sous le nom de *wou-wou* agile, non pas parce que cet animal est très agile, mais parce qu'il l'est beaucoup plus que les autres espèces du genre ; car tous les gibbons sont remarquables par la lenteur et par l'inertie de leurs mouvements, s'il faut en croire les voyageurs. Cependant la prestesse du gibbon cendré, la vivacité de l'espèce qui nous occupe, témoigneroient assez que les gibbons n'ont rien de cette torpeur, qui semble au contraire uniquement propre au *siamang*.

Sir Raffles a indiqué le gibbon dont nous traçons l'histoire lorsqu'il parle, dans le catalogue des objets recueillis sous son patronage dans l'île de Sumatra, de l'*ungka-puti*, qu'il regardoit comme très voisin du *moloch*. « C'est, dit-il, un animal beaucoup plus petit que le *siamang*, dont la taille ne dépasse pas deux pieds, et qui a le corps grêle et plus fluët. Sa couleur est d'un blanc jaunâtre sale qui tire sur le brun sous le corps et en dedans des membres, différant en cela du plus grand nombre des animaux qui sont plus foncés en couleurs sur le

(1) Le *wou-wou*, *hylobates agilis*, F. Cuvier, 32. liv. ; *Dictionn. des Scienc. natur.*, t. XXXVI, p. 288 : le *petit gibbon*, Buffon, pl. enl. 237, t. XIV, pl. 3 : *simia lar*, varietas, L. sp. : le *petit gibbon*, *Encyclopédia*, pl. v, fig. 4 : *pithecus variegatus*, Desmarest, *Mammif.*, p. 51 : *simia longimana*, varietas, Sreber, p. 3 : *pithecus variegatus*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, sp. 3 ; *Leçons sténographées*, pag. 34 ; Desmarest, *Mammif.*, p. 532 ; Griff., *Règn. anim.*, en angl., p. 258 : le *petit gibbon*, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 284 et 285 : le *petit gibbon*, Forster, Miller, pl. 7.

corps. La face et les mains sont noires ; ses yeux sont plus doux et plus laineux que ceux du *siamang*, et son cri est aussi moins fort et moins rauque.

Buffon a passé sous silence, dans son texte, le *petit gibbon* ; mais Daubenton, exact et scrupuleux, a réparé cet oubli par une minutieuse description suivant sa louable coutume. L'individu étudié par ce profond anatomiste étoit une jeune femelle dont la dépouille n'existe plus au Muséum. Voici le résumé de ce qu'on en sait. Semblable au *gibbon lar* par les traits généraux, celui-ci, d'un tiers plus grand, a de commun avec le *lar* la forme des oreilles, les fesses pelées, la face entourée de poil formant un cercle qui passe sur le front, sur les joues, et sous la mâchoire inférieure. Ses extrémités sont également grises. Mais le *gibbon lar* se trouve distingué du *gibbon lar* par la couleur brune et non pas noire de la tête, du cou, du haut du dos, et des parties externes des membres. Le dessous du cou, la face interne de l'avant-bras et des cuisses, le poitrine et le ventre, ainsi que les flancs et les jambes, sont couverts d'un pelage grisâtre mêlé de brunâtre. Toute la région lombaire est d'un gris clair.

Ce *petit gibbon* provenoit de la presqu'île de Sumatra, et ne fut admis comme espèce que par MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Desmarest. Plus tard M. Fr. Cuvier, en septembre 1821 et dans sa trente-deuxième livraison des *Mammifères*, a fourni sur cet animal les détails qui manquent pour compléter son histoire. Il le décrit sous le nom de *wou-wou*, déjà employé par Camper et Buffon pour le *moloch* de Java, et qui paroît être une dénomination que les Malais donnent indistinctement à tous les gibbons de petite taille.

Les individus envoyés de Sumatra par M. Al. Duvaucel permettent d'en tracer la description suivante.

Hauteur de l'animal lorsqu'il est debout . . .	3
Longueur de la tête, mesurée du bout du museau à l'occiput . . . . .	1
— du corps, de l'occiput aux callosités des fesses . . . . .	1
— du bras . . . . .	1
— de l'avant-bras . . . . .	1
— de la cuisse . . . . .	1
— de la jambe . . . . .	1

Le *gibbon varié* a son pelage composé de deux couleurs, d'une seule nature, épais et laineux en apparence ; les jambes très déjetées en dehors, les pieds courts, ceux des mains longs, excepté le pouce qui est court ; ce qui est l'inverse de ce qui se voit où le pouce est long. Les yeux sont entourés d'un cercle de poil qui se prolonge sur leur orbite, et ont une pupille ronde. Les poils du poil varient suivant les âges et les sexes ; les

tes sont d'un  
re, la partie  
aux genoux,  
et passant a  
Le pourtour  
de brunâtre,  
aux jarrets. L  
un brun très f  
pols sont longa  
très courts et t  
es, plus petites  
oncés que les m  
tête ; les favori  
colorés. Les  
blanc jaunâtre p  
gibbon varié  
éloigné de part  
de la taille, ni l  
Sir Raffles rap  
accordent à ce  
sautent qu'un gib  
moult, mourroit de  
lui fut préféré ;  
ment de jalousie,  
qu'il conservoit  
caressoit journal  
ment élevé en cap  
orsqu'on eut éloi  
ne sait si l'on d  
cette espèce le g  
la face noire est en  
aux environs de  
ne bornerons p  
que nous avons  
nous emprunte  
observations locale  
l'histoire du wou-  
wou-wou, moind  
qu'il est plus rare  
difficile à prendre,  
noms, dont le mei  
ms, parce qu'il es  
cri.  
cet animal a la face  
ment teinte en brun  
approchés et d'aut  
orbitaire est fort s  
et ; son nez, moind  
a de larges narin  
nton est garni de c  
nt pas ; ses oreilles  
s et épais favoris  
deu blanc large  
ent au-dessus des s

tes sont d'un brun très foncé sur la tête, le  
re, la partie externe des bras et des jambes  
aux genoux, s'éclaircissant sur les épaules, le  
et passant au blond presque blanc sur les  
Le pourtour de la région anale offre un mé-  
de brunâtre, de blanc et de roux, qui s'étend  
aux jarrets. Le dessus des mains et des pieds  
un brun très foncé, pareil à celui du ventre.  
poils sont longs sur le cou, crispés sur les épaules,  
très courts et très serrés sur les reins. Les fem-  
elles, plus petites qu'eux, ont les sourcils moins  
prononcés que les mâles, se fondant dans le brun  
de la tête; les favoris sont aussi moins longs et  
moins colorés. Les jeunes sont presque en entier  
blanc jaunâtre peu intense.

Le gibbon varié est d'un naturel très timide,  
éloigné de partager, même dans les propor-  
tions de la taille, ni la force ni la hardiesse du siamang.  
Sir Raffles rapporte que les naturels de Sumatra  
s'accordent à ce singe une exquise sensibilité;  
ils consentent qu'un gibbon de cette espèce, leur un-  
ique, mourroit de chagrin s'il voyoit qu'un autre  
lui fût préféré; et, pour légitimer ce profond  
sentiment de jalousie, M. Raffles assure qu'un indi-  
vidu qu'il conservoit vivant, tomba malade parce  
qu'il caressoit journellement devant lui un siamang  
qui étoit élevé en captivité, et qu'il ne se remit  
quorsqu'on eut éloigné son rival.

On ne sait si l'on doit regarder comme une  
variété de cette espèce le gibbon d'un brun peu intense,  
dont la face noire est entourée d'un cercle plus clair,  
qui se trouve aux environs de Banca.

On ne bornerons point aux détails précédents  
ce que nous avons à dire de l'animal qui nous  
occupe; nous emprunterons à M. Alfred Duvaucel  
des observations locales qu'on trouve consignées  
dans l'histoire du wou-wou écrite par M. Frédéric

Le wou-wou, moins connu que le siamang,  
qu'il est plus rare et que son agilité le rend  
difficile à prendre, porte ici (à Sumatra) plu-  
sieurs noms, dont le meilleur est celui que nous lui  
avons donné, parce qu'il est la plus juste expression  
de son caractère.

Cet animal a la face nue, d'un bleu noirâtre,  
dont la teinte est plus foncée dans la femelle; ses yeux  
sont très rapprochés et d'autant plus enfoncés que son  
nez est plus saillant, et qu'il n'a point  
de favoris; son nez, moins aplati que celui du siamang,  
est garni de larges narines ouvertes latéralement;  
son front est garni de quelques poils noirs qui ne  
sont pas; ses oreilles sont en partie cachées par  
des favoris épais blanchâtres, qui s'unissent  
à un bandeau blanc large de six lignes, situé immé-  
diatement au-dessus des sourcils.

La couleur incertaine de ce singe et le manque  
de termes précis pour l'expression des diverses  
teintes permettent difficilement d'en donner une  
idée fixe à ceux qui n'ont pas vu l'animal; d'ailleurs  
cette couleur varie avec l'âge, et change selon le  
sexe. Le pelage des wou-wous est lisse, brillant, et  
d'un brun très foncé sur la tête, le ventre, la partie  
interne des bras et des jambes jusqu'aux genoux;  
il s'éclaircit insensiblement vers les épaules, s'allonge  
sur le cou, puis se crispe, devient tant soit peu lai-  
eux, et enfin très court, très serré, et d'un blond  
presque blanc au bas des reins. La région latérale  
de l'anus est un mélange de brun, de blanc et de  
roux, qui s'étend jusqu'aux jarrets; les mains et les  
pieds en dessus sont d'un brun très foncé, pareil à  
celui du ventre.

Dans la femelle, peu velue en avant, les sour-  
cils moins prononcés se fondent dans le brun de  
la tête. Ses favoris sont aussi moins colorés et moins  
longs que ceux du mâle, mais néanmoins encore  
assez grands pour rendre sa tête plus large que  
haute; ce qui donne à la physionomie des wou-wous  
un caractère étrange et particulier fort différent du  
caractère du siamang, quoique ces animaux aient  
d'ailleurs la plus grande ressemblance. Les jeunes  
sont d'un blanc jaunâtre uniforme.

Ces singes, qui vivent plus souvent isolés par  
couple qu'en famille, sont les plus rares de ceux qui  
se trouvent ici, puisque sur cinq ou six wou-wous  
on voit toujours cent siamangs. Bien différent de  
ceux-ci par son agilité surprenante, le wou-wou  
échappe ainsi qu'un oiseau, et, comme lui, ne peut  
guère être atteint qu'au vol: à peine a-t-il aperçu le  
danger qu'il en est déjà loin. Grimant rapidement  
au sommet des arbres, il y saisit la branche la plus  
flexible, se balance deux ou trois fois pour prendre  
son élan, et franchit ainsi plusieurs fois de suite,  
sans effort comme sans fatigue, des espaces de qua-  
rante pieds.

En domesticité le wou-wou n'annonce pas une  
faculté aussi extraordinaire. S'il est moins lourd  
que le siamang, si sa taille est plus élancée, ses  
mouvements plus faciles et plus prompts, il est  
aussi beaucoup moins vif que les autres singes; et  
dans ses bras longs et grêles, dans ses jambes  
courtes et déjetées, on est loin de soupçonner des  
muscles aussi vigoureux et une adresse aussi mer-  
veilleuse.

La nature ne l'a pas doué d'une grande intelli-  
gence; la sienne n'est guère moins bornée que  
celle du siamang. Tous deux sont dépourvus de  
front; et c'est un des grands points de coïncidence  
entre ces deux espèces. Ce que j'ai vu me persuade  
néanmoins qu'il est susceptible de quelque éduca-  
tion: il n'a pas l'imperturbable apathie du siamang;  
on l'effraie, et on le rassure; il fuit le danger, et

recherche les caresses; il est gourmand, curieux, familier, quelquefois gai.

» Quoiqu'il diffère du siamang par l'absence d'un sac guttural, son cri est cependant à peu près le même. Ainsi ce sac ne joueroit pas dans la voix le rôle qu'on lui suppose, ou il seroit remplacé dans le wou-wou par quelque organe analogue.

» Cette espèce de gibbon, outre ses couleurs, est surtout remarquable par l'extrême longueur de ses bras, qui, lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière, descendent jusqu'à ses talons, c'est-à-dire que le bout de ses doigts touche presque à terre. »

### LE GIBBON OUNKO.

*Hylobates unko* (1).

Sir Raffles est le premier auteur qui ait mentionné ce gibbon, d'une manière très vague il est vrai, en le regardant comme identique avec le gibbon à extrémités blanches ou *simia lar* de Linnæus. Son indication, que nous citons textuellement pour éviter toute réclamation, est en effet réduite à la phrase suivante: « On trouve dans la presqu'île de Malacca un gibbon plus petit que le siamang, qui est probablement le véritable *simia lar*. Sa taille ne dépasse pas deux pieds de hauteur; son pelage est entièrement noir, excepté autour de la figure, où règne un cercle blanc. Les Malais le nomment *ungka etam*. »

M. Fr. Cuvier, en décrivant l'ounko, crut également y reconnaître le grand gibbon de Buffon ou *simia lar* de Linnæus. Les modifications de couleurs que présente la femelle lui inspirèrent seules quelques doutes; mais, ainsi que nous espérons l'avoir prouvé en parlant du gibbon à extrémités blanches, l'ounko forme une espèce nette et bien distincte que personne ne sera tenté de confondre avec le *gibbon lar*. Depuis M. Griffith a donné, dans son édition anglaise du *Règne animal*, une excellente figure de l'ounko sous le nom de SMALLER GIBBON ou *simia lar, minor*. Peut-être seroit-il nécessaire de supprimer le nom d'ounko adopté par M. Fr. Cuvier, parce que ce mot malais, légèrement altéré, est un terme générique pour plusieurs espèces, et que rien n'embrouille plus la synonymie, surtout pour les voya-

(1) *Simia lar*, Raffles, *Trans. Soc. Linn.*, Lond., t. XIII, p. 242; l'ounko, *hylobates lar*, Fr. Cuvier, *Mammif.*, juil. 1824; *Dictionn. des Scienc. nat.*, t. XXXVI, p. 289; smaller gibbon, *simia lar, minor*, Griffith, pl. orig., et p. 254 du *Règn. anim.*, édit. angl.: *hylobates Raffles*, Geoffroy, *Leçons sténogr.*, VIIe leçon, p. 34; *simia concolor*, Hartan, *Journ. of the Acad. nat. Sc. Phil.*, t. V, pl. 9; l'ounko, Bory de Saint-Vincent, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 284.

geurs, que ces dénominations de pays deviennent circonfuses. Tel est aussi le motif qui nous a fait préférer le nom de wou-wou, que deux ou trois espèces trouveroient porter aujourd'hui.

Les siamangs, soit mâles et femelles, ont l'air et le médius des pieds soudés: il paroît que ce caractère se retrouve également, mais chez les femelles seulement des gibbons varié et ounko. Ce caractère présente donc chez le mâle un pelage entièrement noir, excepté autour de la figure, où se dessine un cercle d'un blanc plus ou moins pur qui s'étend sur les joues et sur les oreilles sous forme de traits épais et développés. Les mains, les pieds, les doigts même, sont également d'un noir intense. La femelle, un peu plus petite que le mâle, en diffère ainsi par sa taille, ses doigts soudés, et surtout par l'absence complète de l'encadrement blanc dont le mâle est remplacé par deux traits blancs, très peu apparents autour des yeux.

Tels sont au reste les détails dont nous sommes redevable à M. Duvaucel.

« Notre troisième gibbon, que j'appellerai comme les Malais de Padang, est encore plus différent que le précédent, puisque depuis quinze mois que nous n'avons jamais soupçonné son existence. Au moment où je vous écris, j'en possède une femelle entière, le père, la mère et l'enfant, qui sont presque ensemble. J'en ai vu plusieurs autres absolument semblables; ainsi vous pouvez vous assurer de l'existence certaine de cette espèce.

» L'ounko est un peu moins grand que le wou-wou (gibbon varié), auquel il ressemble tellement sous presque tous les rapports qu'on ne remarque guère entre eux d'autre différence que dans la couleur. Il est tout couvert d'un poil long et plus ou moins noir et moins brillant que celui du wou-wou se rapprochant de celui du wou-wou par sa taille dans certains endroits, par un léger reflet brunâtre qui varie selon l'incidence de la lumière, et par la couleur des reins et le dessus des cuisses d'un brun bien prononcé; il lui ressemble encore par sa surface unie qui passe immédiatement au-dessus des sourcils, et vient se perdre sur les côtés dans les favoris blanchâtres, unis eux-mêmes au pelage également blanc. La gorge n'est pas nue et se confond comme dans le siamang, mais seulement par des poils moins longs et moins fournis que ceux du wou-wou. Au milieu de la poitrine du mâle est une tache grise peu apparente et peut-être accidentelle. Elle se trouve dans les autres espèces, le scrotum est couvert de longs poils qui forment un pinceau légèrement saillant au bout. Ainsi l'ounko tient étroitement au siamang par la nature et la couleur de son pelage, au wou-wou par ses sourcils et ses favoris, par sa nomenclature et ses proportions, par l'absence du sac guttural, et par l'union de l'index au médius.

elle seulement.  
es je citerai un  
deux autres gib  
La femelle de l'  
le mâle, en dif  
blancs. Sa tête  
traits blancs  
ventre sont peu  
les et de la nuq  
une sorte de cr  
les siamangs et  
n'est à beaucoup  
ous ne pouvons  
me une femelle  
figuré par le de  
mie des sciences  
pl. 9) sous le nom  
olor (?). Cependan  
vague qu'on ne  
manière précises.  
conduit à New-Yo  
venoit de l'île d  
ait que douze cent  
pouvoient encore c  
est animal, qu'on  
viat à mourir. Sa  
l'au talon, offroit  
avoit six pouces d  
es, les mains et l  
e, les cuisses cinq  
ix pouces deux li  
gnes, le tronc dix  
ou onze pouces de  
trois pouces, la  
pouces deux lignes  
poils, partout ab  
et noirs, épais et  
noire, et les callosi  
taires. Lorsque ce  
igts de la main tou  
surface unie la statio  
il paroissoit bien p  
es cordages, s'y a  
oyant ses membres  
rs; mais il marche  
dans l'endroit où il  
bôt pour les fruits  
la dysenterie qui  
de nourriture. Il a  
docilité et l'intelli  
pore pilis nigris  
lis nudis; cute nig  
longissima; caud  
omino carentib  
rominentiore, et a  
simia satyro Linn

elle seulement. Entre autres caractères ostéologiques je citerai une quatorzième côte qui manque aux deux autres gibbons.

La femelle de l'ouanko, sensiblement plus petite que le mâle, en diffère encore par l'absence des favoris blancs. Sa tête est toute noire, à l'exception de quelques traits blancs autour des yeux. Sa poitrine et ses bras sont peu velus; mais les poils du dos, des cuisses et de la nuque, sont fort longs, et lui forment une sorte de crinière. Ce caractère existe aussi chez les siamangs et les wou-wous; mais dans aucun d'eux n'est à beaucoup près aussi prononcé.

Nous ne pouvons nous dispenser de regarder comme une femelle du gibbon ouanko l'animal décrit et figuré par le docteur Harlan (*Journal de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie*, pl. 9) sous le nom de *sings unicolore* ou *simia color* (\*). Cependant la description de cet auteur est si vague qu'on ne peut affirmer cette identité d'une manière précise. Le gibbon du docteur Harlan fut apporté à New-York dans le mois de mai 1820, et provenoit de l'île de Bornéo. Chaque maxillaire

portoit six dents, et deux molaires latérales. Les incisives supérieures étoient encore cachées dans leur alvéole lorsqu'on le tua, qu'on supposoit âgé à peine de deux ans, et qui avoit pour sa taille, mesurée de l'occiput au talon, offert deux pieds deux pouces.

Le nez avoit six pouces cinq lignes, l'avant-bras neuf pouces, les cuisses cinq pouces trois lignes, les jambes six pouces deux lignes, le pied quatre pouces deux lignes, le tronc dix pouces quatre lignes, la tête six pouces deux lignes, l'espace nu de la nuque trois pouces, la circonférence de la poitrine six pouces deux lignes, celle de la tête dix pouces.

Les poils, partout abondamment serrés, étoient noirs, épais et laineux; la teinte de la peau étoit d'un noir, et les callosités des fesses seulement roussâtres. Lorsque cet animal se tenoit debout, les doigts de la main touchoient presque le sol. Sur sa surface unie la station bipède lui étoit familière; et il paroissoit bien plus habile pour grimper le long des cordages, s'y accrocher avec ses pieds, en se servant des membres supérieurs comme des bras; mais il marchoit à quatre pattes lorsqu'il étoit dans l'endroit où il avoit l'habitude de dormir.

Il étoit fort vorace, et avoit pour les fruits étoit très vif, et l'on a attribué la dysenterie qui l'a fait périr à l'excès de ce régime de nourriture. Il avoit au reste, dit M. Harlan, une douceur et une docilité et l'intelligence qui caractérisent les

autres gibbons.

Il étoit fort vorace, et avoit pour les fruits étoit très vif, et l'on a attribué la dysenterie qui l'a fait périr à l'excès de ce régime de nourriture. Il avoit au reste, dit M. Harlan, une douceur et une docilité et l'intelligence qui caractérisent les

autres gibbons.

Il étoit fort vorace, et avoit pour les fruits étoit très vif, et l'on a attribué la dysenterie qui l'a fait périr à l'excès de ce régime de nourriture. Il avoit au reste, dit M. Harlan, une douceur et une docilité et l'intelligence qui caractérisent les

autres gibbons.

Il étoit fort vorace, et avoit pour les fruits étoit très vif, et l'on a attribué la dysenterie qui l'a fait périr à l'excès de ce régime de nourriture. Il avoit au reste, dit M. Harlan, une douceur et une docilité et l'intelligence qui caractérisent les

autres gibbons.

ouangs; il avoit surtout le goût le plus vif pour les insectes, et paroissoit se délecter avec les mouches, auxquelles il faisoit une chasse active.

En disséquant le cadavre de ce gibbon, on trouva dans l'abdomen des adhérences du péritoine, de l'épiploon et des intestins. Les glandes du mésentère étoient tuméfiées, et le péritoine étoit recouvert de tubercules ulcérés. Les muqueuses de l'estomac et du tube intestinal offroient les traces les plus évidentes de vives phlegmasies. Telles étoient les altérations pathologiques. Les particularités anatomiques d'organisation qui méritent le plus d'être citées étoient les suivantes: le foie, par sa forme comme par le nombre de ses lobes, ressembloit à celui de l'homme. L'appendice vermiforme étoit développé d'une manière remarquable. Le sternum n'étoit composé que de deux pièces. On comptoit vingt-cinq anneaux à la trachée-artère, quatorze côtes sur les parties latérales de la poitrine, sept vertèbres cervicales, quatorze dorsales, cinq lombaires, cinq sacrées et cinq coccygiennes. Mais ce qui attira surtout l'attention de plusieurs médecins des Etats-Unis, et celle du docteur Harlan, fut un cas d'hermaphroditisme assez complet pour que cet auteur ait représenté une longue dissertation à ce sujet: nous la reproduirons pour que nos lecteurs puissent juger eux-mêmes de la réalité de ce phénomène anatomique.

« L'hermaphroditisme, c'est-à-dire l'union sur un même individu des instruments de reproduction des deux sexes, ou la faculté de se féconder sans le secours d'aucun individu de sa propre espèce, paroît être en quelque sorte spécial aux végétaux: parmi les plantes, la dioécie de Linnæus est la seule qui ne soit par hermaphrodite. Plus l'animal se rapproche du règne végétal, plus sont fréquents et complets les exemples d'hermaphroditisme. Il est de deux sortes: dans l'une il est absolu, l'animal possédant en lui-même le pouvoir de la reproduction, comme dans les coquilles bivalves, telles que l'huitre; dans les multivalves, comme le chiton, et dans les zoophytes, les holothuries, etc.; tandis que les coquilles univalves, au contraire, telles que l'hélice, la limnée, le planorbis, etc., bien qu'unissant les deux sexes, ont besoin de l'union de deux individus pour se féconder réciproquement. Les animaux de cette sorte sont proprement nommés *androgynes*. La disposition à l'hermaphroditisme est donc plus rare à mesure que nous avançons dans l'échelle de perfection ou plutôt vers une organisation plus compliquée. On dit que ces cas se rencontrent dans les ordres supérieurs d'animaux, et l'on doit, à peu d'exceptions près, les attribuer à une conformation vicieuse des organes de la génération et à un mélange des deux sexes, qui, suivant les observations de M. E. Home (\*) et

de M. Linnæus, est la seule qui ne soit par hermaphrodite. Plus l'animal se rapproche du règne végétal, plus sont fréquents et complets les exemples d'hermaphroditisme. Il est de deux sortes: dans l'une il est absolu, l'animal possédant en lui-même le pouvoir de la reproduction, comme dans les coquilles bivalves, telles que l'huitre; dans les multivalves, comme le chiton, et dans les zoophytes, les holothuries, etc.; tandis que les coquilles univalves, au contraire, telles que l'hélice, la limnée, le planorbis, etc., bien qu'unissant les deux sexes, ont besoin de l'union de deux individus pour se féconder réciproquement. Les animaux de cette sorte sont proprement nommés *androgynes*. La disposition à l'hermaphroditisme est donc plus rare à mesure que nous avançons dans l'échelle de perfection ou plutôt vers une organisation plus compliquée. On dit que ces cas se rencontrent dans les ordres supérieurs d'animaux, et l'on doit, à peu d'exceptions près, les attribuer à une conformation vicieuse des organes de la génération et à un mélange des deux sexes, qui, suivant les observations de M. E. Home (\*) et

de M. Linnæus, est la seule qui ne soit par hermaphrodite. Plus l'animal se rapproche du règne végétal, plus sont fréquents et complets les exemples d'hermaphroditisme. Il est de deux sortes: dans l'une il est absolu, l'animal possédant en lui-même le pouvoir de la reproduction, comme dans les coquilles bivalves, telles que l'huitre; dans les multivalves, comme le chiton, et dans les zoophytes, les holothuries, etc.; tandis que les coquilles univalves, au contraire, telles que l'hélice, la limnée, le planorbis, etc., bien qu'unissant les deux sexes, ont besoin de l'union de deux individus pour se féconder réciproquement. Les animaux de cette sorte sont proprement nommés *androgynes*. La disposition à l'hermaphroditisme est donc plus rare à mesure que nous avançons dans l'échelle de perfection ou plutôt vers une organisation plus compliquée. On dit que ces cas se rencontrent dans les ordres supérieurs d'animaux, et l'on doit, à peu d'exceptions près, les attribuer à une conformation vicieuse des organes de la génération et à un mélange des deux sexes, qui, suivant les observations de M. E. Home (\*) et

de M. Linnæus, est la seule qui ne soit par hermaphrodite. Plus l'animal se rapproche du règne végétal, plus sont fréquents et complets les exemples d'hermaphroditisme. Il est de deux sortes: dans l'une il est absolu, l'animal possédant en lui-même le pouvoir de la reproduction, comme dans les coquilles bivalves, telles que l'huitre; dans les multivalves, comme le chiton, et dans les zoophytes, les holothuries, etc.; tandis que les coquilles univalves, au contraire, telles que l'hélice, la limnée, le planorbis, etc., bien qu'unissant les deux sexes, ont besoin de l'union de deux individus pour se féconder réciproquement. Les animaux de cette sorte sont proprement nommés *androgynes*. La disposition à l'hermaphroditisme est donc plus rare à mesure que nous avançons dans l'échelle de perfection ou plutôt vers une organisation plus compliquée. On dit que ces cas se rencontrent dans les ordres supérieurs d'animaux, et l'on doit, à peu d'exceptions près, les attribuer à une conformation vicieuse des organes de la génération et à un mélange des deux sexes, qui, suivant les observations de M. E. Home (\*) et

de M. Linnæus, est la seule qui ne soit par hermaphrodite. Plus l'animal se rapproche du règne végétal, plus sont fréquents et complets les exemples d'hermaphroditisme. Il est de deux sortes: dans l'une il est absolu, l'animal possédant en lui-même le pouvoir de la reproduction, comme dans les coquilles bivalves, telles que l'huitre; dans les multivalves, comme le chiton, et dans les zoophytes, les holothuries, etc.; tandis que les coquilles univalves, au contraire, telles que l'hélice, la limnée, le planorbis, etc., bien qu'unissant les deux sexes, ont besoin de l'union de deux individus pour se féconder réciproquement. Les animaux de cette sorte sont proprement nommés *androgynes*. La disposition à l'hermaphroditisme est donc plus rare à mesure que nous avançons dans l'échelle de perfection ou plutôt vers une organisation plus compliquée. On dit que ces cas se rencontrent dans les ordres supérieurs d'animaux, et l'on doit, à peu d'exceptions près, les attribuer à une conformation vicieuse des organes de la génération et à un mélange des deux sexes, qui, suivant les observations de M. E. Home (\*) et

de M. Linnæus, est la seule qui ne soit par hermaphrodite. Plus l'animal se rapproche du règne végétal, plus sont fréquents et complets les exemples d'hermaphroditisme. Il est de deux sortes: dans l'une il est absolu, l'animal possédant en lui-même le pouvoir de la reproduction, comme dans les coquilles bivalves, telles que l'huitre; dans les multivalves, comme le chiton, et dans les zoophytes, les holothuries, etc.; tandis que les coquilles univalves, au contraire, telles que l'hélice, la limnée, le planorbis, etc., bien qu'unissant les deux sexes, ont besoin de l'union de deux individus pour se féconder réciproquement. Les animaux de cette sorte sont proprement nommés *androgynes*. La disposition à l'hermaphroditisme est donc plus rare à mesure que nous avançons dans l'échelle de perfection ou plutôt vers une organisation plus compliquée. On dit que ces cas se rencontrent dans les ordres supérieurs d'animaux, et l'on doit, à peu d'exceptions près, les attribuer à une conformation vicieuse des organes de la génération et à un mélange des deux sexes, qui, suivant les observations de M. E. Home (\*) et

de M. Linnæus, est la seule qui ne soit par hermaphrodite. Plus l'animal se rapproche du règne végétal, plus sont fréquents et complets les exemples d'hermaphroditisme. Il est de deux sortes: dans l'une il est absolu, l'animal possédant en lui-même le pouvoir de la reproduction, comme dans les coquilles bivalves, telles que l'huitre; dans les multivalves, comme le chiton, et dans les zoophytes, les holothuries, etc.; tandis que les coquilles univalves, au contraire, telles que l'hélice, la limnée, le planorbis, etc., bien qu'unissant les deux sexes, ont besoin de l'union de deux individus pour se féconder réciproquement. Les animaux de cette sorte sont proprement nommés *androgynes*. La disposition à l'hermaphroditisme est donc plus rare à mesure que nous avançons dans l'échelle de perfection ou plutôt vers une organisation plus compliquée. On dit que ces cas se rencontrent dans les ordres supérieurs d'animaux, et l'on doit, à peu d'exceptions près, les attribuer à une conformation vicieuse des organes de la génération et à un mélange des deux sexes, qui, suivant les observations de M. E. Home (\*) et

de M. Linnæus, est la seule qui ne soit par hermaphrodite. Plus l'animal se rapproche du règne végétal, plus sont fréquents et complets les exemples d'hermaphroditisme. Il est de deux sortes: dans l'une il est absolu, l'animal possédant en lui-même le pouvoir de la reproduction, comme dans les coquilles bivalves, telles que l'huitre; dans les multivalves, comme le chiton, et dans les zoophytes, les holothuries, etc.; tandis que les coquilles univalves, au contraire, telles que l'hélice, la limnée, le planorbis, etc., bien qu'unissant les deux sexes, ont besoin de l'union de deux individus pour se féconder réciproquement. Les animaux de cette sorte sont proprement nommés *androgynes*. La disposition à l'hermaphroditisme est donc plus rare à mesure que nous avançons dans l'échelle de perfection ou plutôt vers une organisation plus compliquée. On dit que ces cas se rencontrent dans les ordres supérieurs d'animaux, et l'on doit, à peu d'exceptions près, les attribuer à une conformation vicieuse des organes de la génération et à un mélange des deux sexes, qui, suivant les observations de M. E. Home (\*) et

de M. Linnæus, est la seule qui ne soit par hermaphrodite. Plus l'animal se rapproche du règne végétal, plus sont fréquents et complets les exemples d'hermaphroditisme. Il est de deux sortes: dans l'une il est absolu, l'animal possédant en lui-même le pouvoir de la reproduction, comme dans les coquilles bivalves, telles que l'huitre; dans les multivalves, comme le chiton, et dans les zoophytes, les holothuries, etc.; tandis que les coquilles univalves, au contraire, telles que l'hélice, la limnée, le planorbis, etc., bien qu'unissant les deux sexes, ont besoin de l'union de deux individus pour se féconder réciproquement. Les animaux de cette sorte sont proprement nommés *androgynes*. La disposition à l'hermaphroditisme est donc plus rare à mesure que nous avançons dans l'échelle de perfection ou plutôt vers une organisation plus compliquée. On dit que ces cas se rencontrent dans les ordres supérieurs d'animaux, et l'on doit, à peu d'exceptions près, les attribuer à une conformation vicieuse des organes de la génération et à un mélange des deux sexes, qui, suivant les observations de M. E. Home (\*) et

(\*) *Transactions philosophiques*, 1790.

*corpore pilis nigris oblecto; facie, palmis, et pedibus nudis; cute nigro; palmis pentunguibis; unguibus longissimis; cauda, et sacculis buccarum et omnino carentibus; natibus leviter callosis; prominentiore, et angulo faciat plus elevato*  
*simia satyro Linnæi. (Harlan.)*

de M. John Hunter (!), sont plus souvent remarqués chez le taureau que chez les autres mammifères; mais dans aucun cas ces auteurs n'ont trouvé l'ensemble des organes des deux sexes complet: quelques uns de ces organes manquoient ou n'existaient qu'à l'état rudimentaire.

» Le fait qui approche le plus en perfection du sujet de la description actuelle est celui que rapporte Mascagni dans le *Bulletin de la Faculté de médecine*; 1814, p. 470, où il décrit un taureau avec les organes mâles joints à des ovaïres, un utérus et un vagin; mais en place d'une vulve le vagin avoit son orifice dans l'urètre. Il y a aussi un autre cas à peu près semblable, décrit dans le *Medical Repository*, n° XLV, d'un homme de Lisbonne unissant les deux sexes avec l'apparence de la plus grande perfection. Le sujet avoit vingt-un ans, fut deux fois enceinte, et avorta au troisième et au cinquième mois. Il est vrai que quelque le pénis et les testicules existaient, et même avec leurs conduits excréteurs, on ne s'en assura point par l'investigation anatomique. (*Voyez Dictionnaire des sciences médicales, article Cas rares.*)

» Ces observations démontrent du moins la possibilité de l'existence d'hermaphrodites complets, même dans les plus hautes classes des animaux. Celui qui est le sujet de cette description fournilra peut-être une preuve nouvelle de l'existence de la réunion des deux sexes sur un même individu.

» Le pénis avoit environ un pouce de long, et étoit susceptible d'érection: il se terminoit comme à l'ordinaire par un gland, mais qui étoit imperforé; une profonde rainure occupoit sa surface inférieure et tenoit lieu d'urètre, en s'étendant jusqu'aux deux tiers de la longueur du pénis, la portion qui restoit étant recouverte d'une membrane mince, diaphane, épidermoïque, fermant aussi l'orifice externe du vagin, en s'étendant sur la vulve. Le vagin étoit assez large, et se trouvoit sillonné par des rates transversales, des débris de nymphes, et les lèvres étoient visibles à l'extérieur. Le méat urinaire s'ouvroit sous le pubis dans le vagin; l'urine devoit être dirigée le long du sillon du pénis par la membrane qui fermoit l'orifice du vagin; le museau de tanche étoit environné par de petites glandes arrondies, l'orifice admettant une large sonde dans la cavité de l'utérus, organe qui parut parfait, avec tous ses appendices; les ligaments ronds et larges enveloppant des ovaïres bien prononcés, et dans les rapports habituels (?).

(1) *Observations sur certaines parties de l'économie animale*. Londres. 1792.

(2) Les organes mâles et femelles de la génération dans cet animal étoient aussi parfaits qu'ils pouvoient l'être dans un si jeune individu, et ressembloient à ceux des autres orangs du même âge; de petits coufs étoient visibles dans l'ovaire.

Le scrotum se trouvoit divisé en une poche de côté des grandes lèvres, à la base du pénis revêtu de poils. Les testicules étoient placées que ment sous la peau de l'aïnie à deux pouces de symphyse du pubis, et paroissoient très complétement formés et même munis de leur épithélium. Malgré un examen minutieux on ne put découvrir de vésicules séminales, mais on crut remarquer l'orifice des vaisseaux déférens dans une petite verture béante dans le vagin, au-dessus du méat urinaire. Malheureusement on sépara les testicules à la dissection. »

M. Harlan, dans la supposition où les deux sexes sur ce gibbon étoit porteur eussent été parfaitement conformés, se demande si cet animal n'eût pu se féconder lui-même après avoir brisé la membrane placée dans le vagin. Mais, bien qu'en Amérique un individu ait passé pour mâle, tout porte à croire que ce n'étoit qu'une femelle dont le clitoris, ainsi que cela arrive fréquemment chez les singes, étoit extrêmement développé. On doit penser également qu'une sorte de superfétation des organes mâles peut parfaitement simulés; ainsi qu'on en a un exemple frappant par cette jeune fille que tout Paris a vu voir; mais, d'un autre côté, il est fort probable que les testicules n'avoient nullement l'organisation normale que ces organes ont chez les mâles. Dans les cas cette observation neuve et intéressante, un exemple de plus des aberrations ou des anomalies auxquelles la nature se livre souvent en créant les espèces, mais bien seulement les individus.

## LE GIBBON HOOLOCH.

*Hylobates hooloch*. RICH. HARLAN (?).

Le Docteur Harlan a décrit sous le nom de *bon hooloch* un grand singe observé dans le royaume d'Assam, et ce nom de *hooloch* paroît être celui lequel le désignent les habitants de la région où il vit. Les détails fournis à son sujet par ce Docteur sont les suivants: l'individu figuré appar-

(1) Description of a species of Orang, from the eastern province of British east India, lately discovered in Assam: Trans. am. phil. soc., vol. IV, p. 2.

*Simia*: Colour of the skin and hair deep black; nine teeth very long; a band of whitish grey hair across each eye. Motal lengh, about two feet six inches; radius eight inches nine tenths; radius nine inches from the beginning of the wrist to the end of the arm six inches; inferior extremities about thirteen inches the foot six inches. *Habitat*. Garrow-Hills, Assam, probably extending into China between latitudes twenty-five and twenty-seven degrees north.

mâle, et avoit  
rough; à ce  
point de ce  
des jeunes qu  
atifs.  
l'espèce habit  
aux environs  
nord, et ses  
lité, l'affection  
mince: les na  
trouve point au  
roitroit, à en  
de ce gibbon  
treille dans son  
nant, d'après M  
L'individu  
dont le flux r  
que rendoit  
son adresse à  
à l'usage de l  
dans ses habitu  
et de matières  
rendre par le  
et trempoit  
quand il ressent  
hooloch décrit par  
ment de tempé  
ire beaucoup m  
de gibbon de s  
de l'atmosphè  
des singes lar  
pcolor, soit par  
du pelage, les p  
les poils. Il se ra  
par quelques un  
ment par sa man  
uite par beauco  
et les formes de  
F. Cuv.), et s'e  
position des tach  
de ces deux espè  
branchées. Leurs r  
es.  
hooloch a la peau d  
tier de cette coul  
le poils grisâtres  
ulte. Les poils q  
sont très longs, e  
nés. Les jeunes or  
s vieux, mais ils  
atique, c'est d'  
bras beaucoup plu  
deux portions des  
longueur chez les  
derniers est un br  
sur le dessus de

mâle, et avoit été conservé vivant par le docteur Burrough; à ce qu'il paroît, la femelle ne diffère point de ce dernier. Mais il n'en est pas des jeunes qui possèdent quelques caractères particuliers.

Cette espèce habite principalement les monts Garoux environs de *Goalpara*, par 26 degrés de latitude nord, et ses mœurs sont remarquables par la pureté, l'affection et une teinte de mélancolie qui ne s'efface point; les naturels affirment que le *hooloch* trouve point au midi du royaume d'Assam.

Le *hooloch*, à en juger par quelques détails, que l'on a dit de ce gibbon qu'auroit parlé très brièvement dans son Histoire des singes (p. 140), en particulier, d'après M. Harwood, sous le nom de *hooloch*. L'individu dont il est question étoit une femelle, dont le flux menstruel couloit avec régularité, et que rendoient intéressante les plus aimables qualités de son adresse à se servir de divers ustensiles à l'usage de l'homme, et une grande douceur dans ses habitudes. Ce *vouloch* se nourrissoit de matières végétales, pouvoit un cri que l'on rendre par les syllabes *yaa-hou*, *yaa-hou*, et trempoit ses doigts dans l'eau, et les essuyoit quand il ressentoit de la soif, etc., etc.

Le *hooloch* décrit par le docteur Harlan, malgré sa différence de température de la latitude où il vit, n'est pas beaucoup moins susceptible que les autres gibbons de supporter sans accidents les variations de l'atmosphère. Il se distingue aussi par son pelage de *singes lar*, *leucisca*, *agilis*, *syndactylus*, *maculata*, soit par la taille, soit par la couleur du pelage, les proportions du corps et les caractères de ses poils. Il se rapproche du *siamang* de siracuse par quelques unes de ses habitudes, et plus particulièrement par sa manière de boire; mais il en diffère beaucoup par beaucoup d'autres caractères. Il a les formes de la femelle de l'*oukoko* (*H. F. Cuv.*), et s'en éloigne par sa coloration et la disposition des taches; mais ce sont surtout les caractères de ces deux espèces qui présentent des différences remarquables. Leurs mœurs d'ailleurs ne sont pas très différentes.

Le *hooloch* a la peau d'un noir profond. Le pelage est d'un brun foncé, si l'on en excepte une partie qui est grisâtre qui règne sur le front du visage. Les poils qui recouvrent le dessus des bras sont très longs, et ceux de l'avant-bras sont plus courts. Les jeunes ont à peu près la moitié de la taille des vieux, mais ils ont une particularité assez remarquable, c'est d'avoir proportionnellement les bras beaucoup plus courts que le bras, tandis que les deux portions des membres supérieurs sont de même longueur chez les père et mère: le pelage est un brun noirâtre, avec des poils blancs sur le dessus de la main et du pied. Quel-

ques poils grisâtres se montrent sur le dos, et dessinent une ligne qui s'étend sur le corps jusqu'au milieu du front. Enfin, le bandeau gris des adultes est chez les jeunes interrompu au milieu par des poils noirs. Ce singe est surtout remarquable par des canines très développées.

Il se pourroit que le *hooloch* fût identique avec le gibbon assez clairement mentionné par quelques auteurs, *Nieuhoff* entre autres, sous le nom de *févé*, et vivant sur les frontières de la Chine dans le royaume de Gannore: singe qu'on dit (\*) rare, ayant la forme humaine, les bras très longs, et le corps noir et velu.

Ce gibbon vit plus exclusivement sur les chaînes inférieures des montagnes, sans être organisé pour supporter les froids intenses des rangées des *garrows* à plus de 400 à 500 pieds de hauteur. Sa nourriture, dans l'état de liberté, consiste principalement en fruits abondants dans les *Jungles* ou forêts marécageuses de cette contrée, en autres semences, et baies de l'arbre sacré des Indiens nommé *paputtie*, et aussi en jeunes pousses d'herbes, dont il suce le suc en rejetant le parenchyme indigeste. Ses mouvements sont rapides; et c'est avec la plus grande prestesse qu'on le voit gravir le tronc des palmiers, sauter de branches en branches, et fulcr à travers les arbres des forêts. En domesticité, on peut le priver aisément, et alors il ne dédaigne pas ni les œufs, ni le café et le chocolat; mais il a peu de goût pour les viandes cuites. Souvent M. Burrough a vu l'individu qu'il possédoit en vie prendre un vase rempli de liquide avec ses mains, et boire en le portant à ses lèvres. Les aliments qu'il préférerait constatoient en riz bouilli, en pain trempé dans du lait sucré, en bananes et oranges, et il ne dédaignoit même pas les insectes, surtout les araignées qu'il saisissoit avec adresse dans les fentes des murailles. De même que les Indiens qui ont horreur de la viande, ce singe manifestoit la plus vive antipathie pour la chair de bœuf ou de porc, bien qu'il ait essayé de manger du poisson frit. Doux par caractère, il saisissoit toutes les occasions de manifester son affection pour son maître. Dès le matin, il lui rendoit visite en poussant un son guttural *whou-whou-whou* de contentement pendant plus de dix minutes; puis il enlaçoit ses membres aux siens, et sembloit éprouver une vive satisfaction de ses caresses. Il le reconnoissoit à sa voix, et s'empressoit d'accourir à son appel. On ignore combien d'années peut vivre ce grand singe.

(\*) Recueil des voyages, etc. Rouen, t. 3, p. 168.

HOLOCH.

H. HARLAN (?).

sous le nom de  
servé dans le  
paroit être  
ants de la région  
sujet par ce  
figuré appar

Orang, from the  
India, lately  
vol. IV, p. 38.

hair deep black  
whitish grey  
feet six inches  
plus nine inches  
to the end of  
about thirteen  
arrow-Hills, Am  
na between  
gree north.

## LES SEMNOPITHÈQUES.

*Semnopithecus*. Fn. Cuv.

Les gibbons, que caractérisent principalement les proportions exagérées de leurs membres, tiennent à la fois des orangs, par la disposition de plusieurs de leurs parties, et se lient aux guenons de l'Asie par les semnopithèques, sorte de singes que rendent remarquables des membres longs et minces sans doute, mais surtout une queue plus allongée encore que celle des macaques, et qu'ils portent assez ordinairement relevée sur le dos.

Ainsi par les traits de leur face, par les formes amaigries et grêles de leurs membres, par des callosités développées recouvrant les tubérosités de l'ischion, les semnopithèques s'unissent aux gibbons; mais leur longue queue les en distingue de prime abord, et annonce sous ce rapport un degré plus inférieur d'animalité, degré qu'attestent aussi quelques replis de la peau de la face, simulant des abajoues rudimentaires qu'on sait être propres à tant de singes plus grossiers.

Toutefois, bien que chez certaines espèces de semnopithèques ces caractères extérieurs soient distincts, ils ne suffiroient cependant pas pour les isoler nettement dans un cadre zoologique, puisqu'il se présenteroit des circonstances où quelques espèces de ces singes, par des proportions plus normales de leurs membres, viendroient à se confondre avec les macaques d'Asie, et même avec les guenons d'Afrique. M. Frédéric Cuvier, l'auteur de ce genre, a donc dû se servir de caractères secondaires qu'il n'a pu puiser dans l'ensemble du système de la dentition, puisque les semnopithèques ont, comme les gibbons, trente-deux dents, mais qu'il a tirés des éminences qui hérissent la couronne des molaires; ainsi la dernière mâchelière inférieure, au lieu d'avoir une couronne à peu près circulaire, présente au contraire cette partie allongée et terminée par un talon (\*). Les diverses espèces de dents sont ainsi réparties aux deux maxillaires: le supérieur a quatre incisives, deux canines, quatre fausses molaires, et six vraies; ce nombre de seize dents se trouve reproduit exactement dans le même ordre à la mâchoire inférieure. Les canines dépassent les incisives d'une manière notable.

Les semnopithèques ont leur face aplatie et nue, le nez très peu saillant, des sourcils épais et dirigés en avant, ce qui est dû à un renflement assez

(\*) Fr. Cuvier, *des Dents*, etc., pl. 5; et *Mammifères*, édit. in-4°, pag. 27.

remarquable des crêtes sourcilières; leur pelage généralement teint de vives couleurs, et les distingue éminemment sous ce rapport.

Avec leurs membres allongés, souples et agiles on peut d'avance affirmer que les semnopithèques vivent dans les forêts les plus profondes; qu'ils trouvent dans les arbres un refuge sûr et commode, et que de branche en branche ils s'élançant dans le milieu, pour lequel leur organisation est accommodée. Leurs longs bras en balancier atteignent facilement les rameaux, que leurs pieds saisissent, et s'y accrochent ou s'en servent comme d'échelles; tandis que sur le sol leurs mouvements deviennent gênés et gauches.

Les mœurs de ces singes ne nous sont point connues; ce qu'en disent les auteurs se borne à les peindre comme défiants, soucieux, très attachés à leur liberté, et peu susceptibles de se familiariser avec la captivité, à moins qu'ils ne soient très jeunes. Leur humeur est irascible, et leur caractère sauvage. Vieux, ils sont intraitables et d'une égale méchanceté.

Les naturalistes de la fin du dernier siècle ne nommoient que quatre espèces de singes que les voyageurs placent aujourd'hui parmi les semnopithèques; c'étoient le *douc*, le *kahau*, l'*entulu* et le *maure*. Trois ou quatre autres espèces auxquelles on a donné les noms de *cimepaye*, *croo* et *kra*, ont été découvertes dans ces dernières années, et sont venues enrichir ce nouveau genre, auquel il faut donc contredire réunir le *pyrrhus* de M. Horsfield.

Les semnopithèques habitent exclusivement l'Asie, et principalement dans les grandes îles de la Malaisie. Ils se réunissent en troupes nombreuses que redoutent les habitants par le maraudage et le ravage qu'ils font; et cependant l'entulu, par exemple, vénéral sur le continent de l'Inde par ses sectateurs de Brama, y jouit du privilège de ne jamais être troublé lorsqu'il cueille les fruits, pille leurs jardins: et mille fois plus heureux que celui qu'une telle visite vient assurer de la protection des dieux!

M. Otto a publié l'anatomie d'une espèce de semnopithèque nommée *cercopithecus? leucopymnus*, et qui se distingue très certainement un semnopithèque. Son anatomie permet d'apprécier les modifications que présente le système des viscères de ce singe, qui est peut-être le même que celui du *kra* de sir Raffles.

LE SEMN

*Semnop*

le douc est une  
anciennement c  
Mac de Flacourt,  
l'île de Madagas  
individu que Buffo  
illé, et ne présent  
les tasses, parce  
et remplacé la pea  
celle qui l'avoisin  
ne, s'est servi de  
sous le nom de l  
voir le douc, le ho  
terme de *lasopyge*  
et de *πυρρ*, région  
supposée de nu  
dernières années le  
des de la Cochinch  
caractère, et que les  
doient des callosit  
s.  
le douc, quel que se  
ère, affecte dans  
ciétés qui sont prop  
eu de mammifères  
ce rapport. Sa face,  
blanc pur des côté  
averse les tempes  
au noir qui couvri  
sont d'un gris ver  
le poil est annelé d  
de blanc; les av  
noires, ainsi que  
d'un blanc pur; le  
les jambes d'un ro  
que des couleurs a  
vivement opposées  
une apparence ext  
aille la plus habitu  
*nomia nomea*, Linnæ  
24; Buffon, pl. 41,  
*chinchina monkey*,  
le grand singe de  
animal, esp. 18: le  
sect. 1, fig. 1; Shaw  
Geoffroy, *Ann. du*  
*cus nomeus*, Desma  
*Dictionn. des Scienc*  
*édie*, pl. 15, fig. 1: 1  
in-4°, pl. 12, p. 38  
édition, t. 1, p. 93  
l.



## LE SEMNOPITHÈQUE DOUC.

*Semnopithecus nemæus* (1).

Le douc est une des espèces de quadrumanes le plus anciennement connues; ce n'est point toutefois l'espèce de Flacourt, ainsi que l'a pensé Erxleben, l'île de Madagascar ne nourrit point de singes. L'individu que Buffon et Daubenton ont décrit étoit mâle, et ne présentait aucun vestige de callosités sur les fesses, parce que dans la préparation on avoit remplacé la peau endommagée de cette partie par celle qui l'avoisinoit. Or Illiger, dans son Prométhée, s'est servi de ce caractère fugace pour établir sous le nom de *lasiopyga* un genre destiné à recevoir le douc, le hocheur et le petit cynocéphale. Le terme de *lasiopyge* fut forgé du grec *λάσιος*, veuve, et de *πύγη*, région anale, pour indiquer l'absence supposée de nudité sur les fesses. Mais dans les dernières années les dépouilles nombreuses envoyées de la Cochinchine ont prouvé la fausseté de ce caractère, et que les singes du genre *lasiopyge* avoient des callosités très évidentes sur les ischio-pubes.

Le douc, quel que soit son âge, quel que soit son sexe, affecte dans la coloration de son pelage des nuances qui sont propres à l'individu adulte. Il se rapproche de mammifères qui aient été plus favorisés de ce rapport. Sa face, d'un jaune mat, est relevée sur le blanc pur des côtés de la tête, la raie rouge traverse les tempes, le d' devant du cou, et le d' derrière du cou qui couvre le front. L'occiput et les côtés sont d'un gris verdâtre résultant de ce que le poil est annelé de gris verdâtre, de jaunâtre et de blanc; les avant-bras sont blancs; les cuisses noires, ainsi que les pieds; le croupion et la face interne des cuisses d'un blanc pur; les fesses et les cuisses noires, les jambes d'un rouge-brun fort vif. On conçoit que des couleurs aussi nettement tranchées, et vivement opposées, donnent à l'habit de ce singe une apparence extraordinaire et peu com-

mun. La taille la plus habituelle du douc est de deux

*Simia nemæa*, Linnæus, Gmelin : le douc, *Scriber*, t. 24; Buffon, pl. 41, édit. in-4°, et pl. col. 256 : *Cochinchina monkey*, Pennant, *Quadrupèdes*, t. 1, p. 18; le grand singe de la Cochinchine, Brisson, *Animal*, esp. 18; le douc, Audebert : *Singes*, t. 1, fig. 1; Shaw, *Gen. Zool.* : *pygathrix*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 90 : *Cercopithecus nemæus*, Desmarest, *Mammifères*, sp. 11, *Dictionn. des Scien. natur.*, t. XX, p. 32; *Encyclopédie*, pl. 15, fig. 1 : le douc, Fr. Cuvier, *Mammifères*, in-4°, pl. 12, p. 38; G. Cuvier, *Règne animal*, 2<sup>e</sup> édition, t. I, p. 93; *Favorité*, p. 3, *Mammif.*

L.

pièds et quelques pouces, et la queue est généralement comprise dans ces dimensions pour dix-neuf à vingt pouces. Ses formes sont massives, ou du moins les membres sont proportionnés dans des rapports assez justes avec les autres parties du corps. C'est ainsi que les jambes et les bras sont robustes et moins grêles que chez les semnopithèques *croo* et *cimepaye*. Sa tête est arrondie et médiocre dans son volume; les oreilles sont nues et peu développées, les bras descendent jusqu'aux fesses; les doigts des mains sont longs, mais en revanche le pouce est très court; la queue est arrondie, longue et grêle. Les femelles ont un clitoris très saillant.

Si nous nous livrons à un examen détaillé des particularités qui distinguent cette belle espèce de singe, nous verrons que le brun qui teint le dessus de la tête est arrêté en avant par un bandeau brun-roux. Les joues sont revêtues de poils très longs, déjetés en dehors, et d'un blanc légèrement teint de roussâtre; la gorge est d'un marron roux, les épaules sont noires, les avant-bras blanchâtres, les cuisses noires, les jambes d'un marron fort vif; les poils des avant-bras sont dirigés vers le poignet comme chez tous les singes qui vont suivre, et diffèrent en cela de ce qui a lieu chez les orangs; la peau nue des surfaces palmaire et plantaire est de couleur noire, ainsi que le tour des yeux et la muqueuse des lèvres.

Le douc a son pelage assez serré sur les parties supérieures, et peu fourni sur l'abdomen, bien que les poils soient encore assez abondants sur cette partie.

Ce singe est, dit-on, insociable; rien ne peut adoucir son humeur sombre et défiante, et les bons procédés n'ont point d'empire sur ses penchants. Il habite la Cochinchine, où il vit en troupes, et aussi, à ce qu'il paroît, la presqu'île de Malacca. Les collections publiques se sont enrichies, par les voyages modernes, de plusieurs de ses dépouilles.

## LE SEMNOPITHÈQUE ENTELLE.

*Semnopithecus entellus*. Fr. Cuv. (1).

M. Dufresne est le premier naturaliste qui ait distingué l'entelle comme espèce, et les attributs corporels de ce singe n'ont même été bien établis que dans ces derniers temps. D'assez grandes différences

(1) *Simia entellus*, Dufresne, *Bull. de la Soc. philom.*; Audebert, *fam. 4*, sect. 2, pl. 2; Scriber, pl. 23 B : *Cercopithecus entellus*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 95, esp. 10; Desmarest, *Mammifères*, p. 59, esp. 22; Fr. Cuvier, *Mammifères*, in-4°, pl. 8 et 9, p. 30 et suiv.; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 94, seconde édition.

28

existent entre les jeunes individus et les vieux, et à son sujet M. Frédéric Cuvier s'exprime ainsi : « Pendant sa première jeunesse l'entelle a le museau très peu saillant ; son front est assez large et presque sur la même ligne que les autres parties de sa face ; le crâne est élevé, arrondi, et renferme un cerveau qui a les mêmes dimensions que lui. A ces traits organiques se joignent des qualités intellectuelles très étendues, une étonnante pénétration pour concevoir ce qui peut lui être agréable ou nuisible, d'où naît une grande facilité à s'approprier par les bons traitements, et un penchant invincible à employer la ruse pour se procurer ce qu'il ne pourroit obtenir par la force, ou pour échapper à des dangers qu'il ne parviendroit pas à surmonter autrement. Au contraire l'entelle très adulte n'a plus de front ; son museau a acquis une prééminence considérable, et la convexité de son crâne ne nous présente plus que l'arc d'un grand cercle, tant la capacité cérébrale a diminué. Aussi ne trouve-t-on plus en lui les qualités si remarquables qu'il nous offroit auparavant ; l'apathie a remplacé la pénétration, le besoin de la solitude a succédé à la confiance, et la force supplée en grande partie à l'adresse. »

L'entelle, lorsqu'il se dresse sur les membres postérieurs, a jusqu'à trois pieds d'élévation, dimension que la queue dépasse aussi fréquemment. Sa tête est arrondie ; ses oreilles sont aplaties, minces, assez grandes, non rebordées ; ses doigts sont très fendus, mais le pouce est court et comme tronqué. Les entelles ont un pelage composé de poils soyeux peu lisses, peu épais sur les parties supérieures, et assez rares sur les inférieures, bien que d'une bonne longueur. La face est noire ; et cette même couleur, à teinte légèrement violacée, se fait remarquer sur la peau nue des mains, des pieds, des callosités des fesses, et passe au bleuâtre sur les parties revêtues de poils. L'entelle est en général d'un blanc grisâtre qui varie au blond clair, et porte sur le front un bouquet de poils noirs saillants, et sous la mâchoire inférieure une barbe qui s'avance en avant au lieu de prendre sur la gorge ; une sorte de ligne roussâtre commence sur le dos et s'élargit sur les lombes ; les poils des bras, d'abord gris près des épaules, se foncent en roussâtre, puis en brunâtre à mesure qu'on avance vers la main. Il en est à peu près de même des extrémités postérieures ; quant à la queue, elle est entièrement d'un gris roussâtre, et terminée par un petit bouquet pointu de poils cillés.

Ce singe a l'iris brun-roux, et la pupille noire. Les vieux individus prennent à mesure qu'ils avancent en âge plus de vigueur dans le système musculaire, et leur pelage affecte une teinte blonde-grisâtre à laquelle se joint sur le corps un mélange de noirâtre et de roux vif sur les côtés de la poi-

trine ; la queue enfin, de blanche qu'elle étoit, couvre de poils noirâtres.

L'entelle est un des singes pour lequel les hommes ont le plus de vénération ; ils croient fermement que dans son corps est renfermée, par suite de métempsycose, l'âme de quelque prince chéri de son vivant. Le nom d'*Houleman*, qu'ils lui donnent, est celui de l'Hercule Indien qui vola la queue dans l'antique Taprobane, et qui pour punir de son larcin fut condamné au feu, et eut le corps brûlé. C'est de l'entelle qu'il est question dans un morceau plein de fraîcheur que nous avons emprunté à M. Alfred Duvaucel, et qui est inséré à la page 169 de ce *Supplément*.

La patrie de ce semnopithèque est le Bengale.

### LE SEMNOPITHÈQUE CIMEPAYE OU SIMPAI.

*Semnopithecus melanophus* (1).

Sir Raffles est le premier voyageur qui ait vu le semnopithèque que les Malais nomment *Simpai*, nom que notre orthographe rend assez bien par le mot *cimepaye*. Ainsi s'exprime cet auteur : « Ce singe ressemble assez au *ching-kau* par son ensemble, ses formes corporelles ; mais il est un peu plus petit et d'une couleur toute différente, car il est plus brillant, mélangé de noir sur la tête, le dos et les épaules. Tout le dessous du corps est blanc ; la face et la face sont petites, et les poils qui les couvrent divergent comme ceux du *simia cristata*, et forment sur la tête une huppe longue et remarquable, garnie de poils noirs qui s'étendent en touffes sur les joues en prenant une couleur fauve, puis blanche ; le front, au-dessous de la huppe, est plus brillant ; la barbe est peu fournie ; les orbites, les yeux et les oreilles, diffèrent peu par la forme de ceux du *ching-kau* ; la figure, nue et bleuâtre, est généralement ridée ; la ligne faciale est droite et perpendiculaire ; les oreilles, la paume des mains et la plante des pieds, sont noires ; le pouce est fort court ; les callosités sont larges et dépourvues ; la queue, longue et roulée, a plus de six pouces de longueur ; les poils en général sont doux et soyeux. »

A ces traits généraux et incomplets nous ajoutons quelques détails plus minutieux. Le semnopithèque est communément long de quatre pieds six

(1) Desmarest, *Mammifères*, p. 533 : *simia melanophus*, sir Raffles, *Trans. Soc. Linn.*, t. XIII, p. 245 : *cimepaye*, *simia melanophus*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, in-4°, pl. 7, p. 29 ; G. Cuvier, *Revue animal.*, t. I, p. 94, seconde édition.

sur du sommet  
ue, et dans ces  
re pour deux pied  
allongés et grêl  
corps ; mais les a  
très longs, et le  
Toutefois le po  
remonté. Les ore  
blées ; la face est  
et peu proémin  
renflées et que le  
abajoues n'exister  
posités des fesses s  
et le pelage en de  
n lustré et brillan  
ous et sur les parti  
ies dénudées des d  
que la face, à l'ex  
qui sont couleur d  
de dessous que d'une  
de longs poils en f  
joues et sont coloré  
de la tête, longs e  
de diadème brun  
noirâtres, et les y  
que dénué, ou du  
rars et mollets.  
e cimepaye habite l'  
Diard et Duvaucel  
très commun dans  
encore ; quant à s  
complètement inconnue

### LE SEMNOPITHÈQUE

*Semnopithecus*

docteur Eschscholtz  
russe le *Rurick*, ex  
de, sous les ordres  
les années 1815 à 18  
du voyage le croc  
*simia cristata* (?). Ce singe lui f  
de Sumatra, lors

Desmarest, *Mammifères*,  
Eschscholtz, *Voyage*  
t. III, p. 353, avec  
: *simia maura*, sir  
: le croc, *semnopit*  
*simifères*, in-4°, pl. 37  
Genre *presbytis* (nom  
place du croc avec un  
; *angulus factalis*  
quill ; nates tyllis in  
pèdes genu attingent

du sommet de la tête à l'extrémité de la queue, et dans ces dimensions cette dernière partie pour deux pieds huit pouces. Les membres sont allongés et grêles relativement aux proportions du corps; mais les avant-bras et les jambes sont sur-tout très longs, et terminés par des doigts bien fendus. Toutefois le pouce des mains est très court et remonté. Les oreilles sont larges, minces et non décollées; la face est très aplatie. Il a le nez garni de poils et peu proéminent, tandis que les pommettes sont renflées et que le front est notablement bombé. Les bajoues n'existent point; mais en revanche les fesses sont amples et très apparentes. Le pelage en dessus du corps est d'un rouge brun lustré et brillant, passant au blanc satiné en dessous et sur les parties internes des membres. Les ongles dénudés des doigts sont d'un noir profond, ainsi que la face, à l'exception des lèvres et du menton qui sont couleur de chair; ce dernier n'est garni en dessous que d'une très légère touffe de barbe; les poils de la tête, longs et ébouriffés, forment une espèce de diadème brun terminé de gris. Les oreilles sont noires, et les yeux bruns; le bas-ventre est presque dénudé, ou du moins n'est revêtu que de poils rares et mollets.

Le cimepaye habite l'île de Sumatra, où MM. Rafinesque, Diard et Duvaucel, le découvrirent. Il parait être très commun dans les environs de la factorerie de Banca; quant à ses habitudes, elles nous sont presque entièrement inconnues.

## SEMNOPIITHÈQUE CROO OU LOTONG.

*Semnopithecus comatus* (1).

Le docteur Eschschotz, médecin et naturaliste du pays russe le *Rurick*, exécuta un voyage autour du monde, sous les ordres du capitaine de Kotzebue, dans les années 1815 à 1818, et décrivit dans la relation du voyage le *croo* sous le nom de *presbytis* (2). Ce singe lui fut vendu vivant par les habitants de Sumatra, lorsque le vaisseau russe cin-

Desmarest, *Mammifères*, sp. 816 : *presbytis* m. Eschschotz, *Voyage autour du Monde* de Kotzebue, t. III, p. 353, avec une planche de crânes et la figure de *simia maura*, sir Raffles, *Trans. Soc. Linn.*, t. 11, p. 111, pl. 11, fig. 1 : le *croo*, *semnopithecus comatus*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, in-4°, pl. 37, p. 11.

Genre *presbytis* (nommé ainsi à cause de la ressemblance du *croo* avec une vieille femme coiffée d'un bonnet; *angulus facialis* 60° *gradum*; *sacculi* buccales; *nates* *tyliss instructa*; *cauda elongata*; *pedes genu attingentes*. Eschschotz.

glot dans le détroit de la Sonde. L'individu décrit par ce voyageur avoit environ un pied et demi de longueur; des poils épais, frisés, longs de deux pouces, blanc-jaunâtre à leur racine, et gris-bleuâtre à leur pointe, couvroient les parties supérieures du corps; des poils plus allongés et de même couleur se trouvoient implantés en arrière sur la tête, et sembloient la coiffer d'un bonnet fourré, suivant l'expression de M. Eschschotz, sur l'avant duquel tranchoit une large raie noire, formée de poils longs de huit lignes, et qui occupoit le front à partir du bord supérieur de l'oreille : un rebord jaunâtre isoloit ce bandeau noir des sourcils, qui étoient étroits, linéaires et noirs. L'oreille étoit rougeâtre, sans rebord, garnie de poils jaunâtres, et se terminoit en un lobe peu sensible; la peau de la face étoit noirâtre, seulement les paupières conservoient une teinte tannée, et quelques petits poils blanchâtres apparaissoient sur les lèvres.

Les parties inférieures du corps étoient peu velues; et les poils, longs de deux pouces, souples dans leur longueur, étoient blancs. La queue, dépassant les dimensions du corps, étoit en dessus de couleur gris-bleuâtre comme le dos, jaune-grisâtre en dessous, et terminée par un pinceau de poils jaunes longs d'un pouce et demi. Les membres antérieurs atteignoient presque les genoux, lorsque ce singe se dressoit sur ses jambes. Les bras étoient gris-blanchâtre, les avant-bras jaunâtres, et le dos de la main, jusqu'à la dernière articulation des phalanges, brun-rougeâtre. Les doigts de la main, longs et grêles, contrastoient avec l'extrême brièveté du pouce, et se trouvoient recouverts par des ongles allongés, demi-cylindriques, légèrement recourbés à leur terminaison, de manière à simuler en quelque sorte la forme d'une griffe, excepté celui du pouce, qui étoit court, élevé, déprimé et arrondi sur son bord. La paume de la main étoit nue et rougeâtre. Une sorte de bourre lanugineuse, due à une plus grande rudesse de poils, se faisoit remarquer aux pieds de derrière. Les callosités des fesses étoient d'un jaune brunâtre.

De même que les autres semnopithèques le *croo* décrit par M. Eschschotz avoit les pommettes saillantes, le nez peu élevé, et l'angle facial très ouvert, puisqu'il mesuroit soixante degrés. Le crâne de cet individu étoit arrondi, sans traces de crêtes osseuses sur les sutures, et les mâchoires ne présentoient que vingt-huit dents. Les vertèbres existoient au nombre de sept cervicales, douze dorsales, trois pièces au sacrum, et vingt-huit coccygiennes. La poitrine avoit ses parois fermées par ses vraies côtes et par cinq fausses, les deux plus inférieures insérées au corps même des vertèbres correspondantes et non à leurs apophyses transverses. Le sternum se trouvoit formé de cinq pièces osseuses.

Tels sont les détails fournis par M. Eschschots sur un croo femelle et probablement très jeune. La figure encore inédite que ce naturaliste nous a montrée à Paris diffère toutefois, ainsi que la description, des renseignements donnés par sir Raffles, et du portrait qu'en a publié M. Fr. Cuvier d'après des individus conservés au Muséum. Aussi, pour mettre nos lecteurs à même de se fixer sur cette question, rappellerons-nous ce qu'en disent ces deux auteurs.

Nous croyons qu'on doit retrouver le croo dans la description assez incomplète que donne sir Raffles de son *simia maura* ou *lotong*. Ainsi s'exprime à ce sujet l'écrivain anglais : « Le *lotong* qu'on trouve à Singapore et à Penang a ordinairement dix-huit ou vingt pouces de longueur, et douze ou treize de hauteur. La queue a de vingt à vingt-quatre pouces. Son pelage est noirâtre, excepté les bras, les jambes, et le sommet de la tête, qui sont teintés de grisâtre, parce que chaque poil noir est terminé de gris. Toutes les parties inférieures du corps et internes des membres sont garnies de poils moins abondants, mais blancs. Le devant du cou est blanchâtre ; la poitrine et les aisselles sont d'un gris très clair ; les mains, les pieds et la face sont d'un noir intense ; quelques poils soyeux revêtent les lèvres ; la barbe est peu fournie, et les poils de la tête se hérissent et forment une aigrette saillante ; la tête et la face ont peu de volume et d'étendue, et le nez, très aplati à son extrémité, s'ouvre en deux narines obliques. Ce singe s'apprivoise très difficilement. »

Le croo, ainsi nommé sans doute par analogie avec son cri, et dont on trouve une bonne figure dans l'*Histoire des Mammifères* de M. Fr. Cuvier, et des individus bien conservés dans les galeries du Muséum, est de la taille de l'entelle. Son pelage, brun en dessus, se teint de noirâtre sur le front entre les oreilles et sur les épaules ; des poils roides et droits lui forment sur l'occiput une sorte d'aigrette terminée en pointe ; les joues, le menton, les flancs, les parties inférieures du corps et internes des membres, sont d'un blanc assez pur ; la face et les oreilles sont noirâtres ; la queue, brune en dessus, blanche en dessous, est terminée par un petit bouquet de poils blancs.

Le croo habite l'île de Sumatra ; on le trouve aussi dans l'île de Java, suivant M. Temminck, et on l'y nomme *siliti*.

## LE SEMNOPITHÈQUE PYRRHUS.

### *Semnopithecus pyrrhus* (1).

Par ses formes extérieures le *pyrrhus* semble le passage des semnopithèques aux guenons ; et même parmi les singes de cette dernière tribu M. Geoffroy Saint-Hilaire l'avoit rangé, lors pour la première fois il fit connoître cette espèce au monde savant. L'individu que décrivit le professeur françois est au Muséum, et provenoit, dit-on, des Moluques. En 1824 le docteur Horsfield en publia une figure dans ses *Recherches zoologiques* sur l'île de Java, et le premier le classa parmi les semnopithèques.

La description que M. Geoffroy Saint-Hilaire donna de l'individu qu'il nommoit *guenon doré* cite pour ses dimensions à peu près deux pieds et treize pouces pour le corps, et deux pieds deux pouces pour la queue. Son corps est peu svelte, ses os sont grandes, ses bras robustes, et sa queue immodérément mince, et égale à quelque point que ce soit son diamètre. Le pouce des mains étoit rudement développé, et des poils recouroient les autres doigts jusqu'à la première phalange, tandis qu'au contraire le pouce étoit très développé, et que les doigts étoient velus jusqu'à la racine des ongles. Ce qui rend l'animal remarquable est d'avoir le front et les joues recouverts de poils divergents très allongés, le nez presque nu, et le pelage en entier d'un brun doré, où quelques poils brunâtres apparoissent sur la queue, bien qu'une petite tache noire se trouve sur le devant des membres au niveau de la naissance. Tels sont les premiers documents qu'on ait publiés sur cette espèce : toutefois les proportions un peu fortes qui avoient porté à en faire une guenon ont bien pu tenir à la mauvaise préparation de la peau desséchée ; et M. Horsfield, qui s'est attaché à des caractères du *pyrrhus*, avoit en effet cru devoir le distinguer de la *guenon dorée*, dont il diffère en outre par l'absence des taches noires aux genoux.

M. Horsfield a décrit le semnopithèque *pyrrhus* avec assez de soin pour que nous croyions inutile en extraire les détails principaux qui le caractérisent (2). Par les couleurs qui teignent le corps

(1) Horsfield, *Zoolog. Research.*, septième livraison, *guenon dorée*, *cercopithecus auratus*, Geoffroy, *Recherches du Mus.*, t. XIX, p. 93 ; Desmarest, *Mammifères*, p. 56, esp. 14.

(2) *Semnopithecus pyrrhus*, Horsfield, *Zoolog. Research.* : *rufus nitore splendidè fulvo, pectoribus nigris, artubus intrinsicis, caudaque basi pallidè flavis.*

YRRHUS.

s (1).

lus semble  
c guenons; d  
ernière tribu  
rangé, long  
re cette espè  
rivit le prof  
noit, dit-on,  
rsfield en p  
zoologiques  
sa parmi les

y Saint-Hila  
oit *guenon*  
es deux pieds  
pieds deux  
svelte, ses ore  
sa queue long  
point que ce s  
ns étoit rudi  
les autres de  
ndis qu'aux p  
les doigts é  
es. Ce qui real  
le front et les  
s allongés, le  
n entier d'un  
es apparaissent  
he noire se de  
iveau de la r  
nts qu'on ait p  
les proportio  
a faire une g  
préparation f  
d, qui s'est m  
t en effet cru  
on dorée, dou  
s taches noire

opithèque p  
us croyions  
eux qui le  
ignent le corp

septième l  
ctus, Geoffroy,  
rest, Mammif

rsfield, Zoolog  
ivo, pectora  
daguo basi



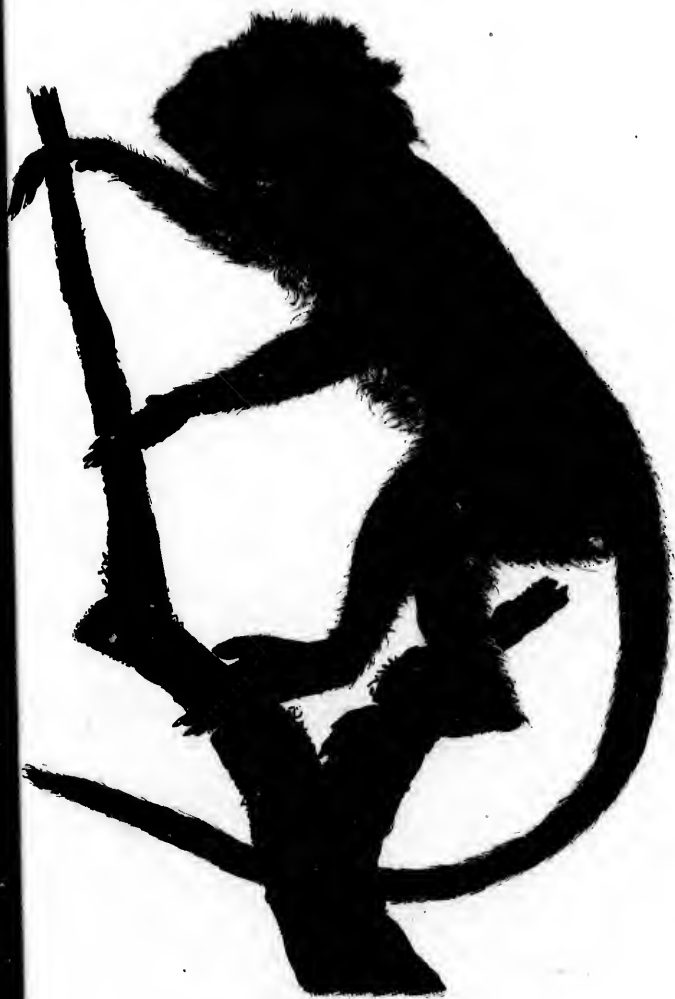
Tels son  
sur un cro  
La figure o  
montrée à  
cription, de  
fles, et du  
d'après des  
pour mettre  
cette questio  
ces deux au

Nous cro  
la descriptio  
fles de son s  
à ce sujet l'é  
à Singapore  
ou vingt pot  
hauteur. La  
Son pelage e  
et le somme  
parce que c  
Toutes les p  
des membre  
mais blancs.  
poitrine et le  
mains, les p  
quelques poi  
est peu four  
et forment u  
ont peu de v  
à son extrém  
Ce singe s'ap

Le croo, t  
avec son cri  
dans l'*Histo*  
et des indivi  
du Muséum,  
brun en dess  
entre les ore  
et droits lui  
grette termin  
flancs, les p  
des membres  
les oreilles se  
sus, blanche  
bouquet de p

Le croo ha  
aussi dans l'il  
on l'y nomme





*Le Simiopithecus pyrhus; Simiopithecus pyrhus, Geoff.  
(d'après Horsfield).*

*Publié par Pourrat Fa Paris.*









*Semnopithecus à crépine blanche.*  
*Semnopithecus Leucopymaus, Cuv.*

*Publie par l'auteur F. à Paris.*

les oreilles dont la forme est arron-  
marquée à  
ongueur, et  
; de larges

Malais, rend  
se, que tout  
ce ne soit,  
oser, la gue-

rivoise diffi-  
nguent une  
le rougeâtre  
core qu'il en  
a *buku*, qui  
, et dont la

## BLANC.

(!).

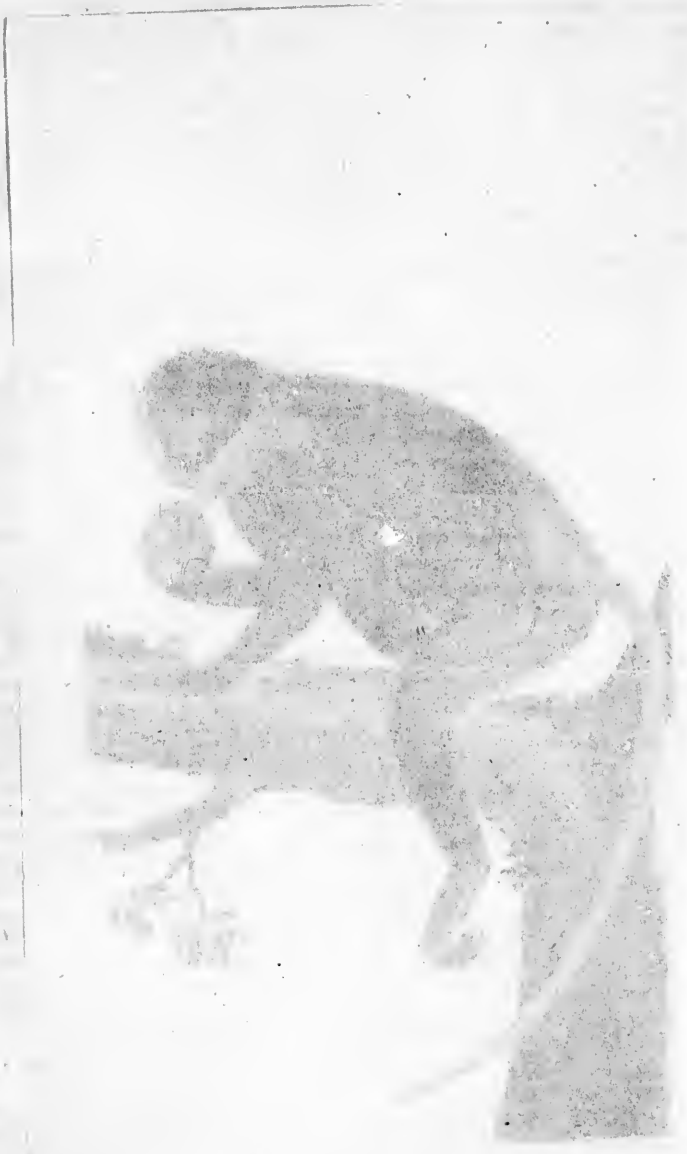
to a donnée  
le moindre  
at : c'est évi-  
ent une gue-  
; parmi les-  
quoique avec

est remar-  
, une longue  
, tandis que  
ds, sont peu  
joignent un  
un peu plus  
des oreilles  
brun-jaune.  
ont aplatis au  
res doigts. Sa  
, de près de

très longs et  
e, manquant  
la plante des  
et sur le men-  
bondamment

ne a la face  
, qui est rosé ;

natur. ; cerco-  
de l'Acad. Cés.  
t. XII, 1825 ;  
II, p. 261.



...e a quelques r  
...re avant que se  
...u noir. Toutefoi  
...rnes des memb  
...tant dans l'inté  
...allongé et assez  
...remarquables p  
...qui composent  
...ce au toucher, et  
...ente sur les partie  
...ne, affectant des  
...de la tête, le fron  
...assant au jaune p  
...membres.  
...r les flancs, dep  
...e une bandelette  
...s, frisés et d'u  
...ainsi les poils long  
...n'a point vu de  
...es; mais cette pa  
...rence d'âge.  
...taille du *pyrrhu*  
...re. Il habite l'île  
...; toutefois on ne  
...habitudes ni sur ses

### LE SEMNOPSIS

#### *Semnopithecus*

semnopithèque qu  
...e sir Raffles a très  
...alogue des collecti  
...matra, n'est pas s  
...ge ne nous est con  
...sa description four  
...mètre.  
...t dans les forêts  
...urs des îles Malais  
...érables. Son corp  
...passé par la queue  
...et le dessus de la  
...flancs sont d'un gr  
...membres et sur la  
...que recouvrent d  
...est brunâtre, et de  
...ur les joues pour fo  
...ogues que la barb  
...par des sourcils  
...paupières blanche  
...ne, s'aplatit vers l'é  
...e en scissures obl

*Semnopithecus fascicularis*, Re

te a quelques rapports avec le semnopithèque  
 re avant que son pelage soit entièrement de-  
 u noir. Toutefois le dessus du dos et les parties  
 rnes des membres sont d'un fauve décidé et  
 tant dans l'intensité de ses teintes; son corps  
 allongé et assez grêle, et ses extrémités surtout  
 remarquables par leur minceur : la nature des  
 qui composent son pelage est d'être délicate,  
 ce au toucher, et comme soyeuse; et sa couleur  
 ente sur les parties supérieures une teinte brune-  
 se, affectant des reflets blond-doré sur le som-  
 de la tête, le front, la queue et les extrémités,  
 assant au jaune pâle sur le ventre et en dedans  
 membres.

ur les flancs, depuis la tête jusqu'aux lombes,  
 e une bandelette longitudinale de poils c'air-  
 es, frisés et d'une grande délicatesse, qui sé-  
 ains les poils longs et allongés du dos. M. Hors-  
 n'a point vu de traces de tache noire sur les  
 es; mais cette particularité peut tenir à une  
 rence d'âge.

taille du *pyrrhus* est celle du semnopithèque  
 re. Il habite l'île de Java, où on le nomme *lu-*  
 ; toutefois on ne possède aucun détail ni sur  
 habitudes ni sur ses mœurs.

#### LE SEMNOPITHÈQUE KRA.

##### *Semnopithecus kra* (1).

semnopithèque que les Malais nomment *kra*,  
 e sir Raffles a très succinctement décrit dans  
 alogue des collections qu'il a faites dans l'île  
 matra, n'est pas sans analogie avec le *croo*;  
 e ne nous est connu que par ce qu'il en dit :  
 sa description fournira-t-elle tous les éléments  
 nôte.

et dans les forêts de l'île de Sumatra et sur  
 urs des îles Malaises que le *kra* vit en troupes  
 érables. Son corps, long de vingt pouces,  
 passé par la queue; du brun rougeâtre teint  
 et le dessus de la tête, tandis que la queue  
 flancs sont d'un gris qui s'éclaircit en dedans  
 membres et sur la partie inférieure du corps;  
 e, que recouvrent quelques poils courts gris-  
 est brunâtre, et des poils blanchâtres s'élè-  
 ur les joues pour former des touffes beaucoup  
 ongues que la barbe; ses yeux sont bruns,  
 par des sourcils proéminents, et protégés  
 s paupières blanches; le nez, assez saillant à  
 e, s'aplatit vers l'extrémité, où s'ouvrent les  
 en scissures obliques; des abajoues sont

*ma fascicularis*, Raffles, *Trans. Soc. Linn.*,

assez visibles; les oreilles, dont la forme est arron-  
 die, présentent une pointe obtuse assez marquée à  
 leur sommet; les canines ont peu de longueur, et  
 le pouce des mains est comme tronqué; de larges  
 callosités se dessinent sur les fesses.

Le nom de *kra*, que lui donnent les Malais, rend  
 assez bien le cri de cette espèce de singe, que tout  
 porte à croire nouvelle, à moins que ce ne soit,  
 ainsi que nous sommes tenté de le supposer, la gue-  
 non à croupion blanc de M. Otto.

Sir Raffles rapporte que le *kra* s'appriivoise diffi-  
 cilement, et que les naturels en distinguent une  
 variété à pelage plus blanc, et teint de rougeâtre  
 sur le dos. Le même auteur ajoute encore qu'il en  
 existe une race plus petite, nommée *kra buku*, qui  
 n'a point de poils touffus sur les joues, et dont la  
 taille atteint rarement douze pouces.

#### LE

#### SEMNOPITHÈQUE A CROUPION BLANC.

##### *Semnopithecus leucoprymnus* (1).

La description détaillée que M. Otto a donnée  
 de cette espèce ne permet pas d'avoir le moindre  
 doute sur le genre auquel elle appartient : c'est évi-  
 demment un semnopithèque et nullement une gue-  
 non proprement dite, ou cercopithèque, parmi les-  
 quelles on l'avoit placée primitivement quoique avec  
 doute.

Ce semnopithèque du sexe féminin est remar-  
 quable par des formes grêles et minces, une longue  
 queue, les doigts effilés et très fendus, tandis que  
 les pouces, soit des mains, soit des pieds, sont peu  
 développés. A ces traits généraux se joignent un  
 museau aplati dont l'angle facial est d'un peu plus  
 de soixante degrés, un front bombé, des oreilles  
 petites et nues, des yeux grands à iris brun-jaune.  
 Les ongles qui terminent les doigts sont aplatis au  
 pouce, et étroits et comprimés aux autres doigts. Sa  
 taille étoit, en y comprenant la queue, de près de  
 trois pieds.

Le pelage se compose de poils fins très longs et  
 d'un aspect satiné, courts sur la queue, manquant  
 sur la face, la paume des mains et la plante des  
 pieds, et formant sur le côté des joues et sur le men-  
 ton des touffes épaisses, longues et abondamment  
 fournies.

Le semnopithèque à croupion blanc a la face  
 noire, en en exceptant le tour des yeux, qui est rosé;

(1) Desmarest, *Dictionn. des Scienc. natur.*; *cercopithecus? leucoprymnus*, Otto, *Mém. de l'Acad. Cés. Léop. Car. des curieux de la nature*, t. XII, 1825, pl. 46 bis et 47; Férussac, *Bullet.*, t. VIII, p. 261.

de petites moustaches gris-blanc surmontent la lèvre supérieure, et une étroite bandelette de poils noirs assez courts règne dans l'intervalle des yeux depuis le front jusqu'au nez; les sourcils se confondent pour former une ligne noire qui encadre le haut de la figure: le dessus de la tête et même tout le dessus du corps sont d'un brun obscur ou fuligineux assez intense, tandis que les parties inférieures, telles que la gorge et le dessous du cou, sont d'un gris blanc, et que la poitrine et le ventre sont d'un noir brunâtre; mais les favoris largement étoffés des joues, les flocons de barbe qui les continuent, sont d'un blanc légèrement teint de roussâtre qui tranche sur le noir de la face. Toutefois le caractère le plus distinctif de cette espèce est d'avoir toute la région lombaire, la queue, les fesses, et les parties externes et supérieures des cuisses, colorées en gris très clair qui se teint de roussâtre à l'extrémité de la queue; le pourtour des organes sexuels est teint de rougeâtre. Ce singe, dont nous avons reproduit la figure qu'en a donnée M. Otto, a offert quelques particularités anatomiques curieuses à relater. Ainsi la colonne vertébrale se composoit de sept vertèbres cervicales, douze dorsales, sept lombaires longues, et trois sacrées. Les caudales, extrêmement allongées, étoient au nombre de vingt-deux dans ce qui restoit de la queue, qui avoit été mutilée, et lui donnoient un pied huit pouces de longueur lorsque le corps ne présentoit que onze pouces huit lignes. Ce que l'autopsie fit apercevoir de plus remarquable dans la cavité abdominale fut l'estomac, extraordinairement volumineux, bien différent de celui des guenons, et présentant dans sa portion gauche une large cavité, tandis que la droite, rétrécie et enroulée sur elle-même, simuloit une portion de tube intestinal; l'ampleur de ce viscère étoit telle, que sa grande courbure n'avoit pas moins de deux pieds un pouce; de même que le colon deux rubans musculaires se trouvoient suivre et la grande et la petite courbure, et le bridotent en ce sens, ou du moins leur étroitesse forçoit les parois de l'estomac à se froncer et à se boursoufler sur leur longueur. L'intérieur de la bouche n'offrit aucune trace d'abajoues.

M. Otto pense que tous les semnopithèques doivent avoir la même organisation viscérale. On se rappelle en effet que le kahau (*simia nasica*), que l'on regarde comme une espèce de ce genre, a, suivant Wurmbs, un estomac extrêmement grand et de forme irrégulière. Cependant les détails fournis par M. Duvaucel ne donnent point à penser que les semnopithèques qu'il a disséqués aient présenté de telles modifications dans leur organisation interne. Les abajoues rudimentaires qu'il a trouvées chez plusieurs des espèces qu'il a étudiées, et que sir Raffles mentionne également dans ses descriptions, détruisent l'opinion assez ingénieuse émise par

M. Otto sur les fonctions relatives de ces poches cales et de l'estomac. On se rappelle en effet que le naturaliste allemand pensoit que tous les singes de ce genre semnopithèque n'avoient point d'abajoues et devoient avoir par conséquent l'estomac largement développé pour servir de magasin, recevoir les provisions de réserve, et remplir ainsi en quelque sorte les fonctions dévolues aux cavités nommées abajoues.

La patrie de ce singe est inconnue; mais on peut sans craindre de se tromper, dire qu'il provient du continent de l'Inde ou des îles de l'Est. Le Muséum en possède une peau.

## LE

## SEMNOPITHÈQUE MAURE OU TCHINCOU

*Semnopithecus maurus*. Fr. Cuv. (1).

Comme tous les semnopithèques le tchincou est caractérisé par ses formes grêles et allongées, ses longs membres, et par sa queue plus longue encore. Sa face plate, qu'enloure un cercle épais de poils divergents, ses oreilles et sa face nue enroulée en bleuâtre; ses mains noires peu velues, ses ongles courts, lui donnent la plus grande ressemblance avec les espèces congénères; mais ce qui l'en distingue de prime abord est la couleur brune-fauve tout son pelage, dont les poils, d'un noir intense ne blanchissent qu'à leur extrémité. Ainsi que nous l'avons déjà observé chez les singes de ce genre, les poils sont plus épais et plus abondamment fournis sur les parties supérieures, tandis qu'ils sont plus rares et clair-semés en-dessous du corps et entre les membres.

Les tchincous adultes, dont l'iris est d'un brun fauve orangé, ont environ deux pieds de longueur, tandis que la queue a jusqu'à deux pieds six pouces. Les jeunes ont leur livrée d'un brun rougeâtre, qui noircit d'autant plus qu'ils avancent en âge. M. Desmarest a donné le nom de *pruineuse* à cette espèce, parce que la pointe des poils ressort et lui donne une couleur intense du pelage. Le sommet de la queue tchincou présente aussi une sorte d'aigrette blanche due aux poils droits et hérisés qui s'y implantent. Les petits, dans le premier âge de leur existence, sont d'une couleur fauve très claire sur le visage.

(1) *Simia maura*, Geoffroy, *Annal. du Mus. Hist. Nat.*, t. XIII, p. 133; sir Raffles, *Trans. So. Linn.*, t. XIII, p. 133; Desmarest, *Mammifères*, p. 133; semnopithèque tchincou, *Semnopithecus pruinosus*, p. 533; tchincou, Fr. Cuvier, *Mammifères*, t. III, p. 36, in-4°; Horsfield, *Research. in Java*, p. 133, livraison.

quel brûnit sur le milieu du dos. Parfois ce gris  
est légèrement ondulé de brun, teinte qui ne  
peut point à passer décidément au noirâtre.

Bir Raffles donne à son *simia cristata*, ou tchin-  
cou des Français, le nom malais de *ching-kau*. Il  
est très commun dans les forêts de Sumatra et aux  
environs de Banca. Les proportions moyennes

de sa taille sont à peu près de deux pieds de lon-  
gueur, sans y comprendre la queue, qui n'a pas  
plus de deux pieds et demi, et sa hauteur est de  
quatorze pouces. Ce semnopithèque est d'un gris

foncé; ce qui est dû à ce que les poils sont noirs et  
terminés de blanc à leur pointe, tandis que le des-  
sus du corps est beaucoup plus clair ou plutôt

de gris de fer; les poils du sommet de la tête  
sont longs et divergents aussi bien sur le crâne que

sur les côtés de la face, et forment sur l'occiput une  
saie de crête ou de huppe; la barbe est peu fournie;

les oreilles sont nues et noires; les orbites  
sont saillantes; le nez un peu élevé vers le haut, mais très

court à l'endroit où les narines s'ouvrent oblique-  
ment non loin de la lèvre supérieure; les oreilles

sont larges et arrondies; le cou est court, et les cal-  
losités des fesses très développées; la queue, revêtue

de poils longs et frisés, n'est point terminée par une  
plume, et les canines sont fort longues.

Les jeunes *ching-kaus* ont leur pelage fauve-rou-  
geâtre, qui contraste avec celui des adultes, dont

les couleurs sont plus foncées. Les habitants de Su-  
matra en connoissent une variété qu'ils nomment

*ng-kau-puti*, ou blanc, parce que sa couleur gé-  
nérale est le gris clair ou le blanchâtre.

Le docteur Horsfield a publié dans ses Recher-  
ches zoologiques sur l'île de Java une figure médio-  
craie d'une femelle de tchincou avec son petit. Il l'ob-

tient très communément à Java, où les naturels lui  
ont donné le nom de *buding* ou *lutong* M. Les-

aut de La Tour avoit lui-même recueilli dans  
une grande île plusieurs de ses dépouilles, qui

se trouvent aujourd'hui les galeries du Muséum. Ce nom  
*buding*, que lui donnent les Javanais, est pour

distinguer d'une autre espèce à laquelle les Ma-  
laises ont donné celui de *lutong*. Ainsi le semnopi-

thèque maure est le *lutung-itam* ou *buding* noir  
des Javanais, et le semnopithèque *pyrrhus* le *lutong*-

*rouge*, le *buding* rouge.

Les habitants de Java dédaignent le tchincou; ce  
singe très rarement qu'ils s'appliquent à dompter

pour son caractère indocile, et qu'ils essaient de le  
mettre à la servitude. Privé de sa liberté ce semnopi-

thèque en effet reste pendant un temps assez long  
temps et morose; il paroit exister dans l'île de Su-

matra; mais il est extraordinairement abondant dans  
les forêts de Java, où il établit son gîte dans les

arbres, et vit en nombreuses compagnies; il n'est  
pas rare d'en rencontrer même des troupes de cin-

quante individus et plus. Les habitants en détruisent  
un grand nombre dans les battues qu'ils font, afin  
de les atteindre pour se procurer leurs peaux; qu'ils  
emploient dans leurs ajustements militaires et à plu-  
sieurs usages domestiques. Lorsqu'il est jeune, ce  
singe recherche les feuilles tendres des arbres, et  
plus tard il se nourrit de toutes sortes de fruits.

## LE

## SEMNOPTHÈQUE KAHOU OU NASIQUE.

*Semnopithecus nasicus* (1).

Les naturalistes nomenclateurs ont ballotté le  
*kahau* dans plusieurs genres. Par ses formes géné-  
rales ce grand singe en effet s'éloigne des guenons  
et des semnopithèques. Peut-être devoit-on con-  
server la petite coupe générique que proposa  
M. Geoffroy Saint-Hilaire sous le nom de *nasalis*.  
Toutefois c'est encore des semnopithèques que ce  
singe se rapproche le plus, par l'ensemble de ses  
caractères du moins; et ce n'est que par quelques  
nuances de détail qu'il en diffère.

Le *kahau*, ainsi nommé par analogie avec son  
cri, a jusqu'à trois pieds un pouce de hauteur lors-  
qu'il se tient debout: sa queue est longue de deux  
pieds un ou deux pouces; elle est grêle; d'une égale  
épaisseur sur tous les points de son diamètre, et,  
sous ce rapport, analogue à celle des vrais semno-  
pithèques. Une plus complète analogie se manifeste  
dans la brièveté du pouce de la main; qui est très  
remonté et que recouvre un ongle aplati, tandis que  
ceux des autres doigts sont convexes et un peu rou-  
lés sur eux-mêmes. Toutefois le pouce des pieds est  
remarquable par sa force et ses proportions, et  
pourroit servir de moyen de distinction.

Les formes du *kahau* sont lourdes et trapues, et  
les membres sont proportionnés avec le corps; le  
ventre, au lieu d'être peu apparent et rentré comme

(1) Le *nasique*, Daubenton, *Mém. de l'Inst.*: *Cercopithecus larvatus*, Wurmbs, *Mém. de la Soc. de Batavia*: la *guenon à long nez*, Buffon, *Supplément*, pl. 11 et 12; copiée *Encyclopédie*, pl. 12, fig. 4: *simia nasica*, Scopoli, pl. 10 B et C: *kahau*, Audebert, *Singes*, quatrième famille, seconde section, pl. 1: *simia nasalis*, Shaw, *Zool. génér.*, t. 1, pl. 22: *proboscis-monkey*, Pennant, *Quadrupèdes*, pl. 104 et 105: *nasalis larvatus*, Geoffroy Saint-Hilaire; *Mém. du Mus.*, t. XI, p. 90: *Cercopithecus nasalis*, Desmarest, *Mammifères*, p. 53, esp. 12: *Dictionn. des Soies*, t. XX; G. Cuvier, *Règn. anim.*, seconde édition, t. 1, p. 93; et Griffith, t. 1, traduction anglaise; Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténogr.*, huitième leçon: *nasalis larvatus* et *incircrus*, Vigors et Horsfield, *Zoolog. Journ.*, n° XIII, p. 110.

chez les autres semnopithèques, est très gros et renflé, si l'on en juge du moins par l'individu conservé dans les galeries du Muséum. Le pelage en entier est, soit sur le corps, soit en dessous, également épais et également serré; les poils qui le composent sont courts, rudes et ne s'allongent que sur les joues, où ils forment de larges favoris qui se déjettent en arrière, cachent en partie les oreilles, et se terminent sous le menton en une barbe rebroussée en avant: les oreilles sont nues, ainsi que la face, qui est saillante et colorée en noir vif; les yeux sont médiocres, et la bouche assez fendue: mais ce qui concourt à donner au *kahau* une physionomie extraordinaire est le prodigieux allongement de son nez; cet organe en effet saille obliquement en avant et en bas en s'aplatissant d'une manière sensible, et est sillonné sur sa face supérieure par une rainure longitudinale: les narines sont largement ouvertes et situées tout-à-fait au-dessous de l'extrémité du nez, de manière à donner à ce singe une perfection d'odorat inconnue chez tout autre mammifère. Une telle disposition dans l'organe de recueillement des effluves odorants doit en effet faire supposer que ce sens est de première nécessité dans les habitudes de ce quadrumane. On n'aperçoit point de sourcils au-dessus des yeux de l'individu que nous décrivons.

La couleur générale du pelage du *kahau* est un roux ferrugineux à teintes beaucoup plus vives sur le dos, la tête, le ventre, les épaules et les bras; la paume des mains et la plante des pieds sont, ainsi que la face, d'un noir profond; les doigts des mains et des pieds, longs et très fendus, sont velus jusqu'à la racine des ongles; les poils de la queue sont courts, serrés, de couleur rousse et ne forment point de touffe à son sommet.

Le front bombé de ce grand singe, la capacité cérébrale ample et développée, attestent que son intelligence doit être supérieure à celle des semnopithèques. Ce fait organique se trouve confirmé par l'opinion des Indiens, qui accordent au *kahau* une haute intelligence, et qui même ont admis l'idée qu'il tiroit son origine d'hommes farouches réfugiés dans les bois pour ne point payer de contributions dans les villes. M. Geoffroy Saint-Hilaire rapporte que les ambassadeurs envoyés en France par Tippo-Saïb éprouvèrent la plus vive satisfaction à la vue d'un individu conservé dans les galeries du Muséum; et cette anecdote rappelle pour des hommes éloignés de leurs foyers le bonheur que ressentait Poutavéri l'O-Taïtien, amené à Paris par Bougainville, à presser un mûrier à papier qui lui rappeloit les charmes de la patrie absente.

Le *kahau* habite l'île de Bornéo, où il seroit nommé *batanjan*, suivant Wurmbs, et où il paroît très rare; on le dit aussi de la Cochinchine, mais il est probable que cette indication est erronée. Ce

singe recherche la société de ses semblables; il se tient en troupes considérables qui se tiennent principalement sur les bords des rivières et dans les mangroves. D'une humeur déliante et d'un caractère sauvage, il est intraitable lorsqu'on l'attaque, et se défend avec une extrême vigueur.

MM. Vigors et Horsfield ont donné le nom de *kahau* dans le *Zoological Journal*, d'un *kahau* dont le nez étoit complètement retroussé, et l'angle de la face un peu plus ouvert que dans l'espèce ordinaire. MM. Vigors ont proposé de lui appliquer le nom de *nasalis curvus*, en lui donnant pour caractères les particularités suivantes: la tête, le cou, les épaules, les cuisses en dessus, roux; le ventre à teintes beaucoup plus claires; le milieu de la région dorsale d'un rouge grisâtre; les parties internes des cuisses, du bas du dos et du dessus de la face, grises; la partie inférieure de celle-ci blanche; de plus la peau dénudée de sa face étoit rouge au lieu d'être noire, et sa taille étoit d'un tiers moindre que celle du *kahau* ordinaire. Cet individu qui provenoit de Bornéo, n'avoit que vingt ans de longueur à partir du vertex jusqu'à la naissance de la queue. Tout porte à croire que c'étoit un individu peu âgé; et cette opinion est d'autant plus probable qu'on sait que le pelage des jeunes singes diffère beaucoup de celui des adultes, et que l'angle facial, beaucoup plus ouvert, finit par éprouver un notable changement. Quant au nez, on conçoit encore plus aisément les nombreuses variations de forme que peuvent éprouver les os mobiles qui en forment les parois.

#### LE SEMNOPITHÈQUE AUX MAINS JAUNES

*Semnopithecus flavimanus*. ISID. GEORGE.  
SAINT-HIL. (1).

Par la disposition des poils de sa tête, cette espèce se rapproche beaucoup des *semnopithecus melanophos* et *semnopithecus comatus*, mais ses caractères la caractérisent très bien.

Le dessus du corps est couvert de poils d'un roux clair et de poils noirs mêlés ensemble, d'où résulte une teinte générale d'un roux noirâtre, dont la description est difficile sans le secours d'une figure, de donner une idée exacte. Les poils noirs sont beaucoup plus abondants, et par conséquent la teinte rousse qui résulte est beaucoup plus pure que le dos.

La face interne des bras est de même couleur que le dessus du corps; elle présente aussi deux taches de poils.

(1) *In Cent. zool. de Lesson*, pl. 40; et *Voy. aux Indes orientales de Bélanger*, p. 74.

Il en est encore de  
queue, qui, au co  
anche dans son pi  
portion terminal  
en dessus comm  
La région externe  
ant-bras, et les man  
foncé, passant a  
ant-bras, très éclai  
la région externe  
ps et de la tête, et  
ent la face postéri  
surtout ce caractè  
ect, le *semnopithe  
us melanophos*.  
e front et les côtés  
couverts de poils  
au fauve doré, tiran  
de la tête et de  
longs, et forment  
; disposition que l'  
*us melanophos* et c  
mais tandis que, dans  
noire, elle est d'un  
*us flavimanus*, à l'e  
rieure qui est noirâ  
face, autant qu'il  
elleteries préparées,  
s sont blanches. Les  
taille et les proport  
général, celles du *sem*  
ment la queue est un  
*semnopithèque* à ma  
il a été envoyé au M  
ucel. Il paroît aussi  
de M. Bélanger.

#### LE SEMNOPITHÈQUE

*Semnopithecus cucullatus*  
SAINT-HIL.

a donné à cette espè  
appeler une disposi  
ristique pour elle. L  
et la gorge, sont d'un  
très claire, tranchée d  
e reste du pelage, qu  
mbes et les fesses; no  
du dos et sur les cuiss  
d'un noir pur sur les  
et la queue.

oyage de Bélanger au  
que, p. 72, pl. I.



Il en est encore de même de la face supérieure de la queue, qui, au contraire, à sa face inférieure, est blanche dans son premier quart, puis rousse dans la portion terminale. Son extrémité est d'un roux en dessus comme en dessous.

La région externe des membres postérieurs et des avant-bras, et les mains, sont d'un beau fauve doré, foncé, passant au roux sur les cuisses et les avant-bras, très éclairci sur les doigts.

La région externe des membres, le dessous du ventre et de la tête, et de très longs poils qui garnissent la face postérieure des joues sont blancs; et surtout ce caractère qui distingue, au premier aspect, le *semnopithecus flavimanus* du *semnopithecus melalophos*.

Le front et les côtés de la tête jusqu'aux oreilles sont couverts de poils de longueur ordinaire, d'un fauve doré, tirant sur le roux. Les poils du front de la tête et de la nuque sont, au contraire, très longs, et forment une sorte de huppe comprimée; disposition que l'on trouve chez les *semnopithecus melalophos* et *comatus*.

Mais tandis que, dans ces deux espèces, la huppe est noire, elle est d'un blanc sale chez le *semnopithecus flavimanus*, à l'exception de sa partie la plus inférieure qui est noirâtre.

La face, autant qu'il est possible d'en juger par les esquisses préparées, est noirâtre; mais les paupières sont blanches. Les ongles sont brunâtres.

La taille et les proportions de cette espèce sont, en général, celles du *semnopithecus melalophos*; mais la queue est un peu plus longue.

Le semnopithèque à mains jaunes habite Sumatra, et il a été envoyé au Muséum par MM. Diard et Belanger. Il paraît aussi exister à Java, d'après le rapport de M. Bélanger.

### LE SEMNOPITHÈQUE A CAPUCHON.

*Semnopithecus cucullatus*. ISID. GEOFF.  
SAINT-HIL. (1).

On a donné à cette espèce le nom de *cucullatus* à cause d'une disposition de couleurs qui est caractéristique pour elle. Le dessus et les côtés de la tête et la gorge, sont d'un brun fauve, qui, par sa teinte très claire, tranche d'une manière remarquable avec le reste du pelage, qui est brun sur les flancs, sur les cuisses et les fesses; noirâtre sur la ligne médiane du dos et sur les cuisses, les jambes, les bras; d'un noir pur sur les avant-bras, les quatre pattes et la queue.

(1) Voyage de Bélanger aux Indes orientales, partie zool., p. 72, pl. I.

Le dessous du corps et la face interne des bras et des cuisses sont couverts de poils noirâtres peu abondants; la gorge l'est de poils d'un brun fauve, très clair-semés.

Les ongles sont noirs. La face, en grande partie nue comme chez les autres semnopithèques, est entourée presque entièrement d'un cercle de soies noires, roides et assez longues. Ces soies sont, sur les côtés de la face, peu nombreuses et dirigées en dehors; elles sont, au contraire, sur le front, très abondantes et dirigées plus ou moins régulièrement en haut. Cette disposition se trouve également chez quelques autres semnopithèques, principalement chez l'entelle.

Les oreilles sont revêtues de poils noirs, assez roides, qui tranchent par leur couleur au milieu des poils bruns-fauves du reste de la tête.

Les poils du corps sont généralement moelleux et assez longs (ils ont de 2 à 4 pouces); ceux des membres et de la face supérieure de la tête sont moins longs (un pouce à un pouce et demi). Cependant, près des oreilles, les poils de la tête elle-même égalent presque les plus longs poils du corps. Enfin, on remarque sous le menton un bouquet de poils dirigés en bas, et dont une partie sont assez longs.

Ce singe présente d'ailleurs tous les caractères des semnopithèques. Ses pouces antérieurs sont très courts, ses formes grêles et élancées, et surtout sa queue très allongée, ainsi qu'on en jugera par les mesures suivantes :

	Pieds.	Pouces.
Longueur totale du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	1	10
de la queue. . . . .	1	8

Le semnopithèque à capuchon habite les montagnes des Gates : c'est à M. Leschenault de la Tour que la découverte en est due.

M. Bélanger a également rencontré cette espèce dans les Gates occidentales, et il a eu occasion d'en voir plusieurs individus à la côte du Malabar, chez des Anglois qui étoient facilement parvenus à les apprivoiser.

M. Dussumier en a aussi rapporté plusieurs individus de Bombay.

### LE SEMNOPITHÈQUE A FOURRURE.

*Semnopithecus velerosus*. ISID. GEOFF.  
SAINT-HIL. (1).

On ne connoît cette espèce que par une peau incomplète déposée au Muséum par M. Delalande, et

(1) Voyage de Bélanger aux Indes, part. zool., p. 70.

qu'il avoit achetée, en 1846, au Brésil, où elle avoit été vraisemblablement apportée du continent de l'Inde ou de l'un des archipels indiens. Mais elle est tellement caractérisée par ses couleurs et par la nature de son pelage, qu'il est impossible de conserver aucun doute à son égard.

Le corps et le dessus de la tête sont d'un noir lustré. Les poils ont un aspect soyeux, brillant, qui rappelle le pelage du coïta. La gorge et le dessous du cou sont couverts, au contraire, de poils d'un blanc sale, très moelleux et un peu frisés. Les bras sont noirs comme le corps. Les cuisses et le haut des jambes sont noirs comme les bras; mais il existe de chaque côté, sur la partie postérieure et interne de la cuisse et sur les fesses, une grande tache d'un gris clair, qui passe au fauve autour de la callosité. Les poils qui composent cette tache sont, pour la plupart, d'un blanc grisâtre; mais un assez grand nombre de noirs se trouvent mêlés parmi eux. La queue est tout entière blanche. L'état de la peau que j'ai examinée ne m'a pas permis de connaître la couleur des avant-bras, des mains, du bas des jambes, des pieds et de la face.

Les poils des membres et de la queue sont assez courts; ceux de la tête sont un peu plus longs; mais les plus longs de tous sont ceux de la partie supérieure du corps et des flancs, qui ont jusqu'à 5, 6 et 7 pouces. Ceux des flancs sont un peu plus longs que ceux du milieu du dos. Tous ces longs poils sont lisses, couchés, dirigés en arrière; ceux du dessous du corps sont, au contraire, un peu frisés et disposés très irrégulièrement.

La taille du *sempnopithèque* à fourrure est la même que celle du douc, avec lequel il a beaucoup de rapports. Néanmoins, il sera toujours facile de distinguer le *sempnopithèque vellerosus*, soit du douc, soit du *sempnopithèque leucoprimumus*, dont il est également voisin par la taille, les formes et la coloration. Le meilleur caractère que l'on puisse citer pour établir cette distinction, est celui de la tache grise des fesses, qui est bornée à peu près au niveau des callosités, et ne se prolonge point au-dessus de l'origine de la queue; origine qui est, au contraire, cachée sous les longs poils noirs du bas du dos.

## LES SEMNOPITHÈQUES

### NESTOR ET BICOLORE.

Le *NESTOR* (*S. nestor*) (1), dont la patrie est ignorée, vit probablement dans l'Inde comme ses

(1) *S. saturé cinereus; capite, primum, femoribus posticis, caudaque pallidioribus, illo fusco cinere.*

congénères. Le *sempnopithèque bicolor* (1), que l'on suppose de la côte d'Afrique, a la peau généralement noire; les tempes, les joues, le menton et la gorge couverts de poils blancs. Le front est ceint d'une bandelette blanche. Les poils des tempes, des joues, de la gorge, sont très longs, dirigés en arrière et cachent entièrement les oreilles. Ceux du menton sont dirigés partie en avant et partie en bas; ceux du reste de la tête, du tronc et des membres (les fesses exceptées) sont noirs. Ceux du dos, depuis le cou jusqu'à la naissance de la queue, sont remarquables par leur longueur; ils sont épais, doux, soyeux et couchés. Sur la poitrine et le ventre ils sont beaucoup plus courts et plus écartés. Sous l'espace calleux, les fesses sont d'un blanc légèrement mélangé de noir, ce qui est dû à ce que chaque poil est noir, puis blanc, à sa pointe. La queue est entièrement d'un blanc sale.

## LES COLOBES.

### *Colobus*. ILLIG.

Sous le nom de *full-bottom-monkey* Pennant figuré, dans son Histoire des Mammifères, sous la planche 24, un grand singe que Sreber a représenté sur la planche 40 B, et que Buffon a décrit sous le nom de *guenon à camail* (Supplément, t. VII, pl. 17), Illiger le prit pour type du genre qu'il appela *Colobus*, et dont on ne connoit qu'un seul individu conservé dans la collection de M. Temminck. Les colobes ressemblent aux *sempnopithèques* par la forme de leur tête, et par le nombre et la disposition de leurs dents. Ce qui les en distingue est de manquer complètement de pouce aux mains (chez les *sempnopithèques* il est rudimentaire), et par conséquent de ne jouer près des singes de l'ancien continent le même rôle que celui des atèles parmi les espèces du nouveau Monde. Toutefois les colobes sont très nombreux, et la place qu'on leur assigne dans les tableaux méthodiques éprouvera sans doute de fréquents changements lorsqu'ils auront été étudiés avec plus de soin. Illiger traça ainsi les caractères de ces grands singes, dont le nom vient du grec *κόλος*, mutilé; la face est obtuse, dénudée; les narines ne sont que de petites fentes; les lèvres sont minces et occupent les côtés de la face; leur queue est entièrement couverte d'un poil lâche et disposé en bouc.

*hæc apertam mystacibus longioribus; labiis mandibularibus albidis; facie, auribus, manibusque nigris, caudæ nigrescentibus.* Bennett, Proceed., t. III, p. 67.

(1) Wesmäl, Journ. l'Institut, no 116, p. 245, net de Bruxelles.

## LE COLOBE

### *Colobus poly*

Le colobe, que quelquefois on appelle *le singe à camail*, a été appelé ainsi, parce que ses poils, surtout ceux du dos, sont revêtus d'un poil très long qui, dans le mâle, forme une tache de hauteur lorsqu'il est debout, plus longue que le corps, et qui se courbe en forme de queue de la tête que le trouvant les supérieures du trou en jaune que tache du visage est très court, formé par un tranchet avec lequel termine un long flocon de la face du colobe, et des mains et des pieds.

Les Nègres d'Afrique regardent le colobe pour se faire des ornements; sa patrie ne soit point connue, quoiqu'il vit dans les forêts de l'Afrique; nous ne savons rien de son caractère; et les descriptions que l'on en a données ne reposent que sur des observations que nous peignent pas très fidèlement ses matérielles.

Pennant, *Quadrupèdes*, pl. 10 D; Buffon, *Su*, *comosa*, Shaw: le roi de *fig. 3*; Desmarest, *M*

enté; les deux mamelles sont placées sur la poitrine; les mains sont réduites à quatre doigts par l'absence du pouce; les pieds ont cinq doigts terminés par des ongles aplatis; les fesses sont dénudées; le corps est mince, et les membres sont grêles.

Les habitudes des colobes ne sont point connues. Ils sont des singes de l'Afrique occidentale très rares, et leurs dépouilles ne se trouvent point dans les grandes collections publiques, et dont on ne distingue que deux espèces.

### LE COLOBE A CAMAIL.

*Colobus polycomos*. GEOFF. (1).

Le colobe, que quelques voyageurs nomment *le singe à camail*, a été appelé par Buffon *guenon à camail*, parce que ses épaules, le haut du dos et le cou, sont revêtus d'une épaisse fourrure formée de poils très longs qui lui recouvrent cette partie comme le ferait un camail. Ce singe a, dit-on, trois fois de hauteur lorsqu'il se tient debout, et sa queue est plus longue que le corps; les poils allongés qui couvrent en forme de crinière aussi bien le sommet de la tête que le tour de la face, le cou, et les parties supérieures du tronc, sont flottants et colorés en jaune que tache du brunâtre; tout le reste du pelage est très court, formé de poils noirs très luisants qui tranchent avec la blancheur de la queue, et terminent un long flocon de même teinte. La couleur de la face du colobe à camail, et les parties inférieures des mains et des pieds, sont d'un noir très foncé.

Les Nègres d'Afrique recherchent la peau de ce singe pour se faire des ornements de guerre. Bien que sa patrie ne soit point éloignée de l'Europe, on n'en vit dans les forêts de Sierra-Leone et au continent le moins, nous ne savons rien de ses mœurs, de ses habitudes; et les descriptions de nos livres d'histoire naturelle ne reposent que sur des peaux mutilées et qui ne nous peignent pas même avec exactitude ses caractères matériels.

Pennant, *Quadrupèdes*, t. I, p. 197, pl. 24; Screech, pl. 10 D; Buffon, *Supplément*, t. VII, pl. 17; *Colobus polycomos*, Shaw: *le roi des singes*, Encyclopédie, t. III, fig. 3; Desmarest, *Mammifères*, p. 53.

### LE COLOBE FERRUGINEUX.

*Colobus ferruginosus*. ILLIG., GEOFF. (1).

Quelques naturalistes supposent que le colobe ferrugineux n'est qu'une variété de celui à camail, et cette opinion a principalement été émise par M. de Lacépède. Cependant des différences dans les couleurs du pelage autorisent à l'en distinguer comme espèce à laquelle on devra même réunir le colobe que feu Kuhl décrit dans la collection de M. Temminck, et qui faisoit partie du riche cabinet de Bullock à Londres.

Le colobe ferrugineux est un peu plus petit que celui à camail, auquel il ressemble par ses membres déliés et par la longueur et la minceur de sa queue. Son pelage est presque en entier de couleur ferrugineuse foncée sur le dos, très claire sur les joues et en dedans des membres, tandis que les poils de la tête et de la queue sont d'un noir intense, couleur qui est propre également à la peau de la face, des mains et des pieds. Toutefois il ne parait pas que ces teintes soient toujours bien constantes, puisque l'individu décrit par Kuhl sous le nom de *colobe de Temminck* avoit les mains, la face et les poils de la queue d'un roux pourpré, les membres d'un roux plus clair, et le ventre d'un jaune roussâtre, tandis que la tête, le cou, le dos, les épaules et la région externe des cuisses, étoient noirs. Cet individu, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, avoit un pied sept pouces six lignes de longueur, tandis que la queue, dont une partie avoit été coupée, présentait dans ce qui restoit environ un pied.

Tout porte à croire que le colobe ferrugineux est de la côte occidentale d'Afrique; mais on ne possède aucun renseignement à ce sujet.

Le COLOBE GUEREZA (2) est une magnifique espèce qui vit en Abyssinie par petites familles, et qu'a découverte le voyageur allemand Ruppell. Ce singe est vif, agile, sans être bruyant, et d'un naturel inoffensif. Il se nourrit de fruits sauvages, de graines et d'insectes. Les provinces où on le rencontre plus particulièrement sont celles de Godjam, Koull et Damot. Le nom de *guereza* est abyssin. Deux seules couleurs teignent le pelage de ce beau singe, le noir profond et le blanc pur. Les poils des flancs s'allon-

(1) *Bay monkey*, Pennant, *Quadrupèdes*, t. I, p. 203; *guenon*, Buffon, *Supplément*, t. VII, p. 66; *simia ferruginea*, Shaw: *colobus ferrugineus*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 92; Desmarest, *Mammifères*, p. 53, esp. 9; *colobus Temminckii*, Kuhl; Desmarest, *Mammifères*, p. 53, esp. 10.

(2) *Colobus guereza*, Rupp., pl. I; *Neue Wirbelt*, 1835; *mag. zool.*, 1836, pl. 18.

gent sur les côtés en franges de lousse d'un beau blanc, et la queue est terminée par un gros flocon de cette couleur. Un masque neigeux encadre le noir de la face. Ce singe a ses canines énormément développées.

## LES GUENONS.

*Cercopithecus*. ENXL. (1).

Les distinctions qui ont été établies entre les semnopithèques asiatiques, les guenons africaines, et les macaques aussi d'Asie, sont fugaces et légères, et ne permettent point d'isoler ces groupes par des caractères saisissables dès le premier aperçu. De là sont nées ces opinions si variées et si nombreuses dans le classement de ces divers singes; de là découle cette incertitude de synonymie si embarrassante pour les naturalistes, et qui laisse tant d'arbitraire et tant de vague dans l'histoire de chacun de ces animaux. Nous ne rappellerons pas les idées émises à ce sujet par plusieurs écrivains, nous ne pourrions en tirer de lumières pour notre sujet. Les principes de nomenclature sont si variables de leur essence, et sont tellement influencés par les théories zoologiques, que le temps doit sans cesse amener des révolutions nouvelles dans ce qui est regardé comme vrai au jour où l'on écrit. Nous nous contenterons donc d'offrir l'état réel de la science au moment actuel, en résolvant avec le plus de clarté possible ce que l'on sait de plus avéré sur ces diverses familles de singes.

Les guenons suivent les semnopithèques dans tous les tableaux méthodiques. Ce n'est pas cependant que les macaques n'aient plus d'analogie avec ces singes à longue queue; mais les guenons n'ont point de rapport avec les cynocéphales, et les macaques au contraire en ont beaucoup: il a donc paru convenable d'intervertir l'ordre naturel.

Les attributs généraux des guenons sont d'avoir une taille médiocre, et des membres dont les proportions correspondent avec le volume du corps. Par cela elles se distinguent des semnopithèques sans doute dès la première vue; mais leurs abajoues ne permettent plus de les confondre lorsqu'on vient à examiner cette poche buccale. Enfin un caractère anatomique plus obscur est celui que présentent les dernières dents molaires inférieures, de n'avoir que quatre tubercules sur leur couronne.

Les guenons, envisagées dans l'ensemble de leurs formes, sont des singes dont la tête arrondie se projette en avant en un museau assez saillant dont

(1) *Simia*, Linnæus: *cercocæbus*, Geoffroy: *cercopithecus*, singe à queue, nom usité chez les Grecs.

l'angle facial est d'environ cinquante degrés. Les oreilles, médiocres et arrondies, ressemblent aux oreilles de l'homme; le nez toutefois est aplati, et des abajoues amples leur permettent d'entasser dans leurs replis les fruits que ces animaux vont piller dans les vergers; leurs dents, au nombre de trente-deux, sont semblables à celles des semnopithèques, dont elles ne diffèrent que par un tubercule de moins aux molaires inférieures; leur estomac, arrondi et simple, n'est point divisé en deux poches ainsi que l'est celui du semnopithèque à couronne blanche et du kahau: il dénote un régime purement frugivore, tandis que le genre de nourriture des deux singes que nous venons de nommer semble être plus particulièrement approprié aux feuilles et aux bourgeons des arbres.

Les guenons vivent dans les forêts; les arbres sont leurs demeures les plus ordinaires et les plus sûres, et la prestesse de leurs mouvements leur permet d'en parcourir la profondeur avec rapidité et aisance; sauter par bonds rapides, s'élançant de branche en branche, est chez elles l'allure la plus habituelle et celle qui est le mieux accommodée à leurs mouvements. La locomotion sur les quatre membres est au contraire embarrassée, difficile, et ne peut même s'exécuter qu'avec gaucherie. Ce n'est point pour un genre de vie terrestre que ces animaux furent créés.

Les guenons, dont le nom français est sans doute corrompu du mot *gnome*, et qui dans le langage figuré est devenu le synonyme d'une face laide, macièrè et grippée, ont des mœurs irascibles, capricieuses, des mouvements capricieux et brusques, une intempérance de desirs, une mobilité d'impulsion qui surpasse tout ce qu'on peut supposer de plus variable et de plus inconstant. Moins libidineux que gourmands, ces singes sont indociles, peccables; ce n'est que par l'abus de la force qu'on parvient à les dresser, à les plier à l'obéissance. Leur rancune pour les mauvais traitements qu'ils ont reçus subsiste dans toute sa vigueur pendant des années entières. Prises jeunes toutefois les guenons se conforment à une nouvelle existence, et se dressent aux grimaces et aux jeux que leur enseignent leurs parents pour intéresser la commisération publique.

Toutes les espèces connues des guenons sont d'Afrique. Les auteurs les divisent en deux tribus qui sont assez distinctes, bien qu'on ne puisse complètement les caractériser. La première comprend les vraies guenons, dont l'angle facial est de cinquante degrés, et dont les yeux ne sont pas surmontés de crêtes sourcilières; leur nez est plat et ouvert à la hauteur des fosses nasales. Telles sont les guenons *mona*, *moustac*, *hocheur* et *blanc-nez*. La deuxième tribu, que M. Geoffroy Saint-Hilaire a appelée *cocède* (*cercocæbus*), a le museau plus long, le

vant en arrière, l'angle facial est de cinquante degrés, le bord supérieur de la face est aplati, le nez est plat, les dents sont ainsi le passage de ces distinctions plus ou moins distinctes, ont encore été universelles, *vervet*, *gris*, *bleu*, sont les types

LA GU

*Cercopit*

Le kébe, dit Aristote, est le type de cette phrase plus que de toute autre conclusion que le kébe est le type de la *mona*. Toutefois le singe est remarquable par sa blancheur, par la rareté de sa queue, et par les justes proportions de ses poils qui sont abondamment fournis, et par sa queue, excepté sur les parties épaissees, qui ne dépassent le bas de la face du dos, les parties supérieures du dos, sont d'un rouge foncé sur le dos, les parties inférieures sont peu redressées, variées de couleur, et la tête, et sont surmontées d'un bandeau noir: ceux qui ont une queue blanche avec la couleur de la tête. Toutefois les guenons ont de grands yeux, sont bleus, ont de grandes jambes et de grandes oreilles: c'est aussi la tête qui est toute son étendue. Les guenons et blanchâtres se distinguent nettement de tous les autres singes, et quelquefois, tel que le dit Buffon. Les guenons du corps, de même que les autres, sont recouverts de poils nus des pieds et des mains, et de la queue de la *mona* est

La *mona*, Buffon, t. 2; et le *mona*, Supplément, quatrième famille, p. 15. Sereber, pl. 15. A. Buffon, *Quadrupèdes*; t. 2, p. 15. *mona*, Linnæus; Buffon, t. 2, p. 15. Fr. Cuvier, *Mammifères*, Règne animal, t. 2, p. 15. huitième leçon de

vant en arrière, l'angle facial de quarante-cinq degrés, le bord supérieur de l'orbite relevé et relevé dedans, le nez plat et haut. Les cercocèles étendent ainsi le passage des guenons aux macaques; mais ces distinctions peu nettes et peu distinctes n'ont point encore été universellement adoptées. Les *callicebus*, *vervet*, *griset*, *malbrouk*, *patas* et *manbey*, sont les types de cette seconde section.

## LA GUENON MONE.

*Cercopithecus mona* (1).

Le *kebe*, dit Aristote, est un *singe à longue queue*: de cette phrase plus qu'incomplète Buffon a tiré la conclusion que le *kebos* des anciens Grecs devoit être la *mona*. Toutefois rien n'est moins prouvé.

Ce singe est remarquable par ses formes gracieuses et blanches, par la rare élégance des couleurs de son pelage, et par les justes proportions de ses diverses parties. Les poils qui le recouvrent sont partout également fournis, partout à peu près de même longueur, excepté sur les joues, où ils forment deux grosses touffes épaisses qui retombent sur le cou en enveloppant le bas de la face.

Sur le dos, les parties supérieures du corps, et les bras étendus, sont d'un roux marron vif, tirant sur le noir sur le dos, les reins et la nuque; des poils peu redressés, variés de vert doré lustré, recouvrent la tête, et sont séparés des épais favoris par un bandeau noir: ceux-ci sont d'un jaune clair uni et tranchent avec la couleur de chair de la face et des joues. Toutefois le haut du visage, ainsi que le front, les yeux, sont bleuâtres; la région interne des joues, des jambes et des bras, est d'un gris bleuâtre: c'est aussi la teinte qui est propre à la queue et toute son étendue. Deux larges taches oblongues et blanchâtres se dessinent sur les fesses, et disparaissent nettement cette guenon; mais elles manquent quelquefois, tel qu'on en a un exemple dans le *mona* de Buffon. Les côtés de l'abdomen et le dessous du corps, de même que le dedans des membres, sont recouverts de poils d'un blanc pur; les pieds nus des pieds et des mains sont d'un brun clair, ou d'une couleur de chair livide.

La queue de la *mona* est longue, brunâtre, et n'est

1. La *mona*, Buffon, t. XIV, pl. 36 et pl. color. 2; et le *mona*, Supplément, pl. 19; Audebert, t. 2, quatrième famille, pl. 7: *simia mona* et *mona*. Screeber, pl. 15 A et 15 B: *varied monkey*. Buffon, *Quadrupèdes*; Encyclopédie, pl. 11, fig. 4: *mona*, Linnæus; Erxleben, sp. 10, p. 32; la *mona*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 13, in-4o, et p. 44; Fr. Cuvier, *Règne animal*, t. 1, p. 92; Geoffroy Saint-Hilaire, huitième leçon sténographiée, p. 19.

point terminée par un pinceau de poils; ses ongles sont aplatis et noirâtres. Ses dimensions les plus ordinaires sont les suivantes. Le corps, mesuré depuis le museau jusqu'à l'anus, a dix-sept pouces et quelques lignes, et la queue vingt-trois à vingt-quatre. Posée sur ses quatre pattes, sa hauteur est d'à peu près douze pouces aux épaules et dix-huit au bassin. Sa tête est petite, arrondie; son front est élevé, et son nez est peu saillant: les poils qui bordent les callosités des fesses sont roussâtres.

L'individu qui a servi de type à la figure publiée par M. Frédéric Cuvier a été conservé vivant dans la ménagerie du Muséum. Venu très jeune en France, il a conservé dans la captivité l'extrême douceur et la profonde indolence qui le caractérisoient alors; en vieillissant, ses membres ont acquis de la vigueur et une agilité surprenante. Cet intéressant animal, observé avec soin par M. Frédéric Cuvier, lui a paru circonspect dans ses actions et persévérant dans ses desirs, sans avoir jamais recourus à la violence.

« Lorsque après avoir bien sollicité on persiste à refuser quelque chose à la *mona*, dit ce savant, elle fait une gambade et semble occupée d'autre chose; elle n'a acquis aucun sentiment de propriété: elle prend ce qui lui plaît, les objets qui lui ont attiré des punitions comme les autres, et a une adresse extrême pour exécuter ses rapines sans bruit. Ce singe ouvre les armoires qui ont leur clef en tournant celle-ci; il défait les nœuds, ouvre les anneaux d'une chaîne, et cherche dans les poches avec une délicatesse telle que souvent on ne sent pas sa main, quoiqu'on sache qu'elle vous dépouille. C'est l'examen des poches qui lui plaît le plus, parce que sans doute il y a souvent trouvé des friandises qu'on vouloit qu'il y trouvât, et il y fouille sans mystère; ordinairement il débute par là dès qu'on s'approche de lui, et semble chercher dans les yeux des motifs d'espérance. Il n'est pas très affectueux: cependant lorsqu'il est tranquille, et que rien ne le préoccupe, il reçoit avec plaisir les caresses, et il répond avec grâce lorsqu'on veut jouer avec lui; alors il prend toutes les attitudes possibles, mord légèrement, se presse contre vous, et il accompagne toutes ces gentillesses d'un petit cri assez doux, et qui semble être pour lui l'expression de la joie. Jamais il ne fait aucune grimace; sa figure, bien différente de celle de la plupart des autres singes, est au contraire toujours calme, et paroîtroit même sérieuse; et quoiqu'il soit mâle, il n'a jamais manifesté la lubricité qui rend la plupart des singes si dégoûtants. »

Par ses formes gracieuses la *mona* est une des espèces de singes les plus intéressantes; la délicatesse de ses manières, la gentillesse de ses mouvements, la douceur de son caractère, l'heureuse harmonie des couleurs qui teignent son pelage, tout peut la rendre l'objet d'une vive bienveillance. En liberté

ce singe paroit exclusivement se nourrir de fruits ; mais en captivité on lui voit manger de la viande cuite, du pain et des insectes. On le trouve sur la côte occidentale d'Afrique, très probablement en Guinée ; et non en Barbarie, ainsi que quelques auteurs le pensent.

### LA GUENON DIANE.

*Cercopithecus diana*. GEOFF. (!).

La guenon à laquelle les naturalistes ont donné le nom de *diane*, par rapport au croissant de poils blancs encadrés de noir qui lui surmonte le front, est svelte dans les diverses proportions du corps. Sa tête arrondie se termine en avant par un museau obtus et assez saillant, bien que son front soit notablement bombé ; ses yeux, médiocres et enfoncés, sont entourés d'une peau nue bleuâtre, et le nez et les lèvres affectent une couleur de chair livide ; ses oreilles sont petites, arrondies, et en partie cachées par les poils épais des côtés de la tête ; des poils touffus et allongés revêtent en grande abondance les joues et le dessous du menton : la queue, aussi longue que le corps, égale dans toute son étendue, est recouverte de poils noirs uniformément serrés ; elle est longue de dix-huit pouces, et un peu moins par conséquent que le corps, qui en a vingt-un à vingt-deux : un noir foncé teint les poils de la tête, qui sont courts et serrés ; sur le front se dessine le bandeau blanc dont nous avons déjà parlé ; un brun gris teint les épais favoris des côtés des joues ; la poitrine, la région abdominale, le dedans des cuisses et des bras, sont recouverts de poils blanchâtres ; les poils de tout le dessus du corps au contraire sont noirâtres et annelés de blanc jaunâtre, ce qui leur donne une teinte généralement brune-verdâtre ; les bras, les cuisses et les jambes sont noirâtres, et la peau dénudée des mains et des pieds est aussi de cette couleur ; un cercle blanchâtre entoure les callosités des fesses, qui sont rouges. Quelques individus ont le pelage assez uniformément noirâtre en dessus ; des favoris noirs, tiquetés de brun et de jaune ; du jaunâtre dans le blanc du croissant du front, et enfin une petite touffe blanche sous le menton. La face est colorée en violâtre passant au bleu

(!) *Simia faunus* et *roloway*, Linnæus, *Ac. ac. hol.*, t. VI, p. 213 ; *exquima*, Marcg. : le *roloway*, Allamand ; Buffon, t. XV, p. 77, pl. 13 ; la *palatine* et la *diane*, Encyclopédie, pl. 11, fig. 4, et pl. 14, fig. 4 : la *diane*, Audebert, *Singes*, fam. 4, pl. 6 ; Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 14, p. 47 ; *simia diana* et *roloway*, Sreber, pl. 14 et 25 ; *cercopithecus diana*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 96 ; Desmarest, *Mammifères*, esp. 24 ; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 92.

sur les pommettes et sur les joues, et au rougeâtre à l'entour du museau et sur les paupières.

La diane, recouverte de poils très épais en dessus, a le dessous du corps presque nu ; la couleur de sa peau est violâtre.

Une variété décrite par Linnæus sous le nom de *roloway* présentait du blanc sur la poitrine, et en haut et en devant de la cuisse, dont la partie externe étoit de couleur ferrugineuse. La forme du croissant offroit aussi quelques différences ; peut-être cette modification provenoit-elle de l'âge.

Enfin l'individu figuré sous le nom de *diane*, par Audebert ressemble assez au *roloway* de Linnæus et diffère beaucoup de la planche de M. Cuvier. Dans le singe représenté par Audebert le croissant est à peine marqué, les favoris sont blancs, et une longue barbe blanche pointue tombe en flocon sur la poitrine, également de couleur blanchâtre. Tous les poils du corps sont noirs, terminés de blanc, et le large delta marron-vif nait du dos et s'élargit sur les reins ; les cuisses, dans le haut, sont encore ferrugineuses. Or cette description légitimerait assez la distinction de la *diane* et du *roloway*, que presque tous les zoologistes réunissent.

La diane habite la côte occidentale d'Afrique, notamment la Guinée et le Congo, où les Nègres donnent le nom d'*exquima*.

### LA GUENON HOCHÉUR.

*Cercopithecus nictitans* (!).

De même forme et de même taille que la première, celle qu'on nomme le *hocheur*, à cause de son habitude de remuer la tête, a ses membres proportionnés ; sa queue, très longue, égale dans ses parties, et un pelage uniformément brun-tiqueté de vert, ce qui est dû à ce que les poils sont annelés de jaune, de brun, de gris et de vert sur le corps principalement ; car ils tirent violemment au brun sur les parties externes des membres et au noir sur les bras et les avant-bras. La queue est brune dans toute son étendue, et ne se termine point en un bouquet de poils ; sa longueur est environ vingt-six pouces, tandis que le corps, y compris la tête, n'en a au plus que dix-neuf à vingt. C'est ce qui distingue au premier aspect ce singe de

(!) Desmarest, esp. 20 : *autre singe à longue queue d'Angola*, Marcg., *Bras*, p. 227 : *simia nictitans*, Linnæus ; Erxleben, esp. 13 : *guenon à nez blanc*, Audebert, *Singes*, fam. 4, pl. 6 ; Buffon, t. XII, pl. 18 ; Encyclopédie, pl. 11, fig. 4 : le *hocheur*, Audebert, *Singes*, fam. 4, pl. 6 ; Fr. Cuvier, *Mammif.*, pl. 15, p. 50, édit. in-4 ; G. Cuvier, *Règn. anim.*, t. I, p. 93 ; Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténograph.*, huitième leçon, p. 19.

### GUENON ASCA

*Cercopithecus pe*

Allamand décrit l'asc

dans son édition de

*simia petaurista*, L.

4, p. 35 ; Sreber, p.

Encyclopédie, pl.

nez, Audebert, *Sin*

ne-vez, *simia petau*

p. 5, édit. in-fol. : c

*Mammif.*, pl. 16,

*animal*, t. I, p. 93

*sténographié*, huit

noir-bleuâtre et dénudée de sa face, que domine  
 avant une large tache blanche qui se trouve oc-  
 cuper l'extrémité du nez jusqu'aux narines, et qui  
 formée par des poils d'un blanc pur très courts,  
 serrés. La paupière supérieure est carnée et con-  
 tinue vivement avec le cercle noir-bleuâtre qui en-  
 toure l'œil; les mains, les pieds, aussi bien que les  
 lèvres, dont la forme est ample et arrondie, sont  
 d'un brun mat très foncé. Des sortes de poils rudes  
 et noirs sont implantés sur les lèvres; et les poils qui  
 couvrent la tête et les joues, par leur abondance  
 et leur longueur, prêtent à ces parties une am-  
 pleur plus considérable qu'elles n'en ont réellement:  
 les poils touffus sont d'un brun gris doré assez vif  
 et les arcades sourcilières, qui sont très développées,  
 et sur les côtés de la face, où ils forment d'é-  
 normes favoris. Egalement serré sur tout le dessus du  
 crâne, le pelage est seulement plus rare en dedans  
 des membres, sur le ventre et la poitrine, où il prend  
 une teinte brun-roussâtre tiqueté de blanc, et grise  
 dans les aisselles. Chez cette espèce de singe le pouce  
 de la main est plus allongé que dans la plupart des  
 autres, où ce doigt est souvent rudimentaire.

Cette guénon, sur laquelle on ne possède point de  
 descriptions particulières, se trouve sur la côte  
 orientale d'Afrique, et vient le plus ordinaire-  
 ment de Guinée.

La première mention qu'on ait du hocheur est  
 dans les Voyages de Purchas (Pelgr., t. II, p. 955),  
 où le nom de *white nose monkey*. La description  
 de l'arçgrave est assez précise pour faire reconnoître  
 l'espèce dans son *angolensis alius*. Pennant le dé-  
 crit d'après Linnæus, sous le nom de *the winking  
 monkey*; et Audebert le figura d'après une mauvaise  
 copie, et croyoit qu'il n'avoit point de callosités. Il  
 est réservé à M. Fr. Cuvier d'en donner un por-  
 trait très exact, dessiné d'après une jeune femelle  
 de la ménagerie du Muséum.

#### GUÉNON ASCAGNE OU BLANC-NEZ.

*Cercopithecus petaurista*. ENXL. (1).

Samand décrit le hocheur sous le nom de *blanc-  
 nez* dans son édition de Buffon. Il en donna une fi-

*simia petaurista*, Linnæus, Gmelin; Erxleben,  
 4, p. 35; Scrober, pl. 19 B; Buffon, *Supplém.*,  
 Encyclopédie, pl. 12, fig. 3: l'ascagne et le  
 blanc-nez, Audebert, *Singes*, tom. 4, pl. 14 et 15:  
*blanc-nez*, *simia petaurista*, G. Cuvier, *Mém. du  
 Muséum*, t. 5, édit. in-fol.: *cercopithecus ascanus*, Fr.  
 O., édit. in-4°; G. Cuvier, *Mammif.*, pl. 16, p. 52, édit. in-4°; G. Cuvier,  
*l'animal*, t. 1, p. 93; Geoffroy Saint-Hilaire,  
*Iconog. zool.*, pl. 19.

gure médiocre à la planche 30. Plus tard Audebert  
 publia les descriptions de deux singes qu'il nomma  
*ascagne* et *blanc-nez*, qui tous deux appartiennent  
 à la même espèce, et par conséquent à celle primi-  
 tivement figurée par l'éditeur hollandais que nous  
 venons de nommer. M. G. Cuvier redressa cette er-  
 reur dans l'histoire qu'il traça de l'ascagne ou blanc-  
 nez dans le grand ouvrage intitulé *Ménagerie du  
 Muséum*, et en donna une figure superieurement  
 gravée par Miger, d'après le vœu de Maréchal.

Entin, dans ces derniers temps, M. Fr. Cuvier a  
 fourni un portrait colorié exact et gracieux d'un in-  
 dividu femelle de cette guénon dans la planche 46  
 de ses Mammifères lithographiés.

L'ascagne n'étoit distingué du *blanc-nez* que par la  
 couleur bleue de la face, au lieu du noir qui teint la  
 peau de la seconde espèce: mais souvent cette teinte  
 noire de la peau change de nature chez les singes à  
 l'époque du rut, et devient turgescence, pourprée,  
 ou bleuâtre, sans que ce soit sous ce rapport un ca-  
 ractère distinctif.

L'ascagne est remarquable par l'élevation de son  
 front, le grand aplatissement de la racine du nez, et  
 la saillie que fait le museau. Ses oreilles sont larges,  
 arrondies, brunâtres; d'épais favoris touffus flottent  
 sur les joues, et garnissent le dessous du menton.  
 Les couleurs qui se partagent les diverses régions  
 de la tête sont assez tranchées. Ainsi tout le dessus  
 du crâne est d'un vert jaune, plus brun sur le front.  
 La face est d'un noir bleu dans l'état de vie, et  
 une large tache blanche occupe l'extrémité du nez et  
 une partie de la lèvre supérieure; les poils des joues  
 et du menton sont légers, fins, et d'un gris clair tirant  
 sur le blanc pur. La face, excepté le tour des  
 yeux, n'est point dénudée, mais bien recouverte de  
 poils noirs très petits et très serrés; les lèvres sont  
 rubanées, c'est-à-dire peu épaisses et très étroites.

Le pelage du dos, du dessus de la queue, et des  
 parties externes des membres, est doux, soyeux,  
 verdâtre, légèrement teint de sauve sur la ligne ver-  
 tébrale et sur la queue, tirant au gris clair en s'a-  
 vançant vers les jambes et les mains; le dessous du  
 corps et de la queue, le dedans des bras et des cui-  
 sses, sont d'un blanc à peine teinté de grisâtre; les  
 doigts des pieds et des mains sont carnés, mais assez  
 bruns en dessous ou plutôt violâtres.

L'ascagne a de longueur totale, sans y compren-  
 dre la queue, quinze pouces, et cette dernière n'en  
 a pas moins de dix-huit; lorsqu'il marche à quatre  
 pattes, son élévation la plus grande du sol est de  
 dix pouces.

Un individu conservé vivant dans la ménagerie du  
 Muséum étoit remarquable par son extrême dou-  
 ceur et par sa confiante familiarité. Sa nourriture  
 consistoit en carottes, en pommes et autres aliments  
 de même nature; ses mouvements étoient pleins de

grâce et de gentillesse, et son caractère ne dément point les charmes de son extérieur.

L'ascagne habite, comme les espèces précédentes, la côte occidentale d'Afrique, en Guinée et au Congo.

### LA GUENON MOUSTAC.

*Cercopithecus cephus*. GEOFF. (1).

La guenon moustac se reconnoît à sa face bleu de ciel, sur laquelle tranche un croissant d'un blanc de neige dont les extrémités embrassent les ailes du nez, et qui occupe la lèvre supérieure en simulant deux moustaches, d'où lui vient le nom de *moustac*, que Buffon lui donna le premier. Cette guenon a le corps et la tête longs de quatorze pouces, tandis que la queue a vingt-un pouces; son front est ample et spacieux, son nez aplati, son museau un peu avancé; ses oreilles sont larges, arrondies et charnues; sa tête est couverte de poils verdâtres plus foncés sur l'occiput que sur le front; ceux qui revêtent le cou, les épaules, les flancs, la croupe et la base de la queue en dessus, sont d'un vert brun; les poils des cuisses sont d'un gris verdâtre, et ceux des membres d'un gris légèrement teinté de jaune, nuances dues à ce que chaque poil est coloré de gris à sa partie intérieure, et annelé de noir et de jaune très clairs sur les teintes grises, brunâtres aux parties brunes, et purs aux parties vertes; le dessous du corps et le dedans des membres sont d'un gris qui s'étend sur la base de la queue, et qui se change dans les deux tiers de ce membre en roux vif; des flocons de longs poils sont implantés sur les joues, et sont d'abord teints de jaune brillant entre les yeux et les oreilles, puis en jaunâtre très clair sur le bas des joues, et enfin en blanc pur sous le menton, où ils dessinent une sorte de barbe courte et médiocre; des poils noirs forment une espèce de bandeau étroit entre le jaune des favoris et le vert du front et de la tête; les testicules, la plante des pieds et la paume des mains sont de couleur charnée.

La guenon dont nous venons d'esquisser succinctement les caractères descriptifs est très peu connue sous le rapport de ses habitudes et de ses mœurs. Ce qu'on en sait se réduit à la dire douce, très caressante, et très affectueuse pour les personnes

(1) *Cercopithecus barbatus alius guineensis*, Marcg. *Brass.*, p. 228; le *moustac*, Buffon, t. XIV, pl. 39, et pl. col. n° 254; Audebert, *Singes*, fam. 4, pl. 2; *Encyclop.*, pl. 13, fig. 2; *simia cephus*, Linnæus; Sreber, pl. 19, et *simia mona*, pl. 15; Fr. Cuvier, *Mammif.*, pl. 17, p. 54; Desmarest, esp. 17; G. Cuvier, *Règne animal*, t. 1, p. 92.

qui en prennent soin. Comme les espèces précédentes le moustac habite la côte occidentale de l'Afrique.

### LA GUENON TALAPOIN OU MÉLARHINE

*Cercopithecus talapoin*. GEOFF. (1).

Le talapoin que Buffon et Daubenton ont décrit, et dont M. Fr. Cuvier a figuré une jeune femelle, planche 48 de ses *Mammifères*, est remarquable par la distribution singulière des couleurs qui le partagent la face. Ainsi le front jusqu'aux paupières supérieures est d'un blanc pur, les joues sont de couleur de chair, le nez est d'un noir intense, tandis que le pourtour des lèvres et le menton sont blancs; d'épais favoris blancs, arrondis, teints de jaunâtre et pectés de noir, entourent la face et s'arrêtent aux oreilles, dont la couleur est noire, et la forme arrondie et large; son front est bombé, ample et élevé; son nez aplati, et son museau très préminent.

Le talapoin mâle décrit par M. Fr. Cuvier d'après un individu vivant n'étoit point encore adulte. La longueur du corps étoit de onze pouces, et la queue étoit coupée. Toutes les parties supérieures du corps sont de couleur verte, et les parties inférieures blanches, y compris même le dessous de la queue; les mains et les oreilles sont noires, les yeux le dessous des yeux couleur d'ocre, et les testicules couleur de chair.

Buffon donna à cette guenon le nom de *talapoin* parce qu'il la croyoit originaire de l'Inde. Il est fait qu'on ignore encore quelle est sa patrie; mais on ne peut pas douter qu'elle ne soit de la côte d'Afrique.

### LA GUENON CALLITRICHE.

*Cercopithecus sabæus*. DESM. (2).

Adanson, dans son *Voyage au Sénégal*, parle de la guenon callitriche sous le nom de *simia*

(1) *Simia talapoin*, Linnæus; Sreber, pl. 17; *talapoin monkey*, Pennant; Shaw, t. 1, part. 1, p. 44; *talapoin*, Buffon, t. XI, pl. 40; *Encyclopédie*, pl. 13, fig. 1; planches coloriées de Buffon, n° 253; *melarhina* et *cercopithecus talapoin*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 18, p. 56; G. Cuvier, *Règne animal*, t. 1, p. 92.

(2) *Simia sabæa*, Linnæus; Sreber, pl. 18; *talapoin*, Brissson, *Règne animal*, esp. 17; *the Senegal monkey*, Edwards (jeune individu); le *callitriche*, Buffon, t. XIV, pl. 37, et pl. col. n° 257; Audebert,

c'est aussi sous  
Edwards l'ont m  
callitriche, beau  
pour désigner la tein  
son pelage. On e  
avec par Miger d'a  
ouvrage de la MÉR  
d'un individu n  
Fr. Cuvier.  
Le callitriche est é  
proportionné dans  
et recourbée, son  
front, bombé et  
beaucoup plus e  
mons, et le museau  
est aplati; les ore  
longues, de couleu  
r intense.  
La guenon callitric  
ces, et la queue  
fla, serré sur le co  
coloration due à  
jaune et de noir; l  
heure, sont grise, et  
nus, se termine par  
les parties inférie  
des membres et  
blanc légèrement  
s allongés ombrag  
de doré, aussi bien  
transforment en fa  
nant par leur dist  
raise; le scrotum d  
mains et des pieds  
s enveloppe l'app  
elles sont assujetti  
sans gonflement  
la vulve.  
cette guenon est,  
de mœurs douce  
jeune, elle devier  
satisfaction des soins q  
contraire conserven  
âges, et souvent  
moa est la plus con  
vement amenée v  
troupes considérab  
de la Sénégambie. C'  
lui a appliqué l'ép  
it pour patrie l'Ara  
fam. 4, fig. 4; Cuvie  
l.; *Encyclopédie*, p  
res, esp. 14, p. 33;  
st, esp. 26; G. Cuvie  
roy Saint-Vincent, D



C'est aussi sous cette dénomination que Brisson et Edwards l'ont mentionnée dans leurs écrits. Celui qui a été donné par Buffon pour désigner la teinte peu ordinaire chez les singes, son pelage. On en trouve une excellente figure, gravée par Miger d'après un vélin de Maréchal, dans l'ouvrage de la Ménagerie du Muséum, et le portrait d'un individu mâle dans les Lithographies de Fr. Cuvier.

Le callitriche est élancé dans ses formes, gracieux et proportionné dans ses membres; sa queue, longue et recourbée, se renfle un peu vers l'extrémité; son front, bombé et tant soit peu dressé, fuit toute sautelle beaucoup plus en arrière que chez les autres singes, et le museau se projette assez en avant; le nez est aplati; les oreilles sont larges, déformées et longues, de couleur carnée, et sa face est d'un noir intense.

La guenon callitriche est longue de vingt-deux lignes, et la queue de vingt-six; son pelage est court, serré sur le corps, et de couleur vert-jaunâtre, coloration due à ce que les poils sont annelés de jaune et de noir; les membres, sur leur face externe, sont gris, et la queue, jaune-verdâtre en dessus, se termine par un bouquet de poils jaunes; les parties inférieures, aussi bien que le dessous des membres et le dessous de la queue, sont d'un blanc légèrement lavé de jaunâtre; quelques poils allongés ombragent les yeux, et sont d'un noir doré, aussi bien que les poils des joues, qui se transforment en favoris déjetés en arrière, et forment par leur disposition régulière une sorte de bandeau; le scrotum est verdâtre, et la peau nue des mains et des pieds est noire; une touffe de poils épais enveloppe l'appareil de la génération. Les femelles sont assujetties à un écoulement périodique, sans gonflement ou tumescence du pourtour de la vulve.

Cette guenon est, comme les autres espèces, d'un caractère de mœurs douces, et s'apprivoise aisément; la jeune, elle devient caressante, et témoigne satisfaction des soins qu'on lui prodigue. Les adultes au contraire conservent leurs mœurs primitives et sauvages, et souvent sont très méchantes. Cette guenon est la plus commune de sa famille; elle est communément amenée vivante en Europe, et habite en troupes considérables les îles du Cap-Vert et la Sénégambie. C'est donc bien à tort que Linnéus lui a appliqué l'épithète de *sabæa*, qui lui donne pour patrie l'Arabie, où on ne la trouve point.

Fam. 4, fig. 4; Cuvier et Maréchal, *Mém. du Mus.*, pl. 1; *Encyclopédie*, pl. 12, fig. 1; Erxleben, *Mammifères*, esp. 11, p. 33; Fr. Cuvier, pl. 19, p. 58; Desmarest, esp. 26; G. Cuvier, *Règne animal*, t. 1, p. 91; Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténographiques*, leç. 8, p. 1.

M. G. Cuvier, dans sa description, dit qu'un callitriche mâle gardé dans la ménagerie du Muséum témoignait à la vue des femmes des desirs lubriques, et qu'il préférait pour sa nourriture les racines sucrées et les fruits.

## LA GUENON GRIVET.

*Cercopithecus griseus* (1).

La guenon grivet a été décrite par M. Fr. Cuvier comme espèce véritablement distincte; et ce n'est qu'à la suite d'observations répétées, faites sur des individus vivants, que ce savant a émis cette opinion. Le grivet en effet a l'analogie la plus frappante avec le malbrouck; il n'en diffère même que par des particularités qu'on ne découvre qu'à la suite de comparaisons minutieuses; et ses rapports intimes avec le malbrouck et même avec la guenon callitriche sembleraient n'en faire qu'un être intermédiaire, qu'une variété de l'une ou de l'autre de ces espèces. A ce sujet M. Fr. Cuvier exprime ainsi les motifs qui l'ont porté à distinguer le grivet des deux guenons avec lesquelles il seroit si facile de le confondre: « Cet animal, dit-il, ressemble beaucoup au malbrouck par les couleurs générales du pelage; mais il en diffère par les formes de la tête, moins arrondies; par les testicules, qui sont d'un vert de cuivre au lieu d'être bleu-lapis, et par les poils qui environnent ces parties, constamment d'un bel orangé chez le premier, et blancs chez le second. Il se distingue du callitriche par sa couleur d'un vert beaucoup plus sombre, le bandeau neigeux de ses sourcils, ses favoris blancs, et sa queue grise jusqu'à son extrémité. Il lui ressemble au contraire par la forme pyramidale de la tête, par la couleur des testicules, et par la coloration des poils qui environnent ces organes, jaune, il est vrai, chez le callitriche, au lieu d'être orangée. »

Le grivet a donc la face et les oreilles noir-bleuâtre, le tour des yeux carné, d'épais favoris et un bandeau blanc, le pelage d'un vert sale sur le corps et sur les flancs; les cuisses et les membres antérieurs d'un gris clair, et toutes les parties inférieures et internes d'un blanc assez pur: les poils sont annelés de gris noirâtre et de jaune livide sur le dos, et de gris et de blanc sur les avant-bras et les jambes; les mains et les pieds ont leur peau d'un noir vif, et des sortes de cils bruns allongés et roides sont implantés en dedans de l'arcade sourcillière. Ser. C.

(1) Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 20, p. 61; *Cercopithecus griseo-viridis*, Desmarest, *Mammifères*, esp. 27; G. Cuvier, *Règne animal*, t. 1, p. 92; Geoffroy Saint-Hilaire, huitième leçon sténogr., p. 19.

mensions sont absolument les mêmes que celles du malbrouck et du callitriche.

Le grivet vit en Afrique, et M. Caillaud l'a observé en Nubie. Quelques individus du sexe féminin témoignent par leur extrême douceur, par leur désir de recevoir des caresses, toute la confiance et tout l'abandon d'un bon naturel. Ce sentiment sembleroit être chez eux le résultat d'une coquetterie calculée, et qui ne seroit pas sans analogie avec celle des femmes dans l'espèce humaine; tandis que les mâles conservent toujours cette rudesse de manière qui tient à un sentiment plus prononcé d'énergie et d'égoïsme.

Les singes verts sont souvent représentés sur les anciens monuments égyptiens, et M. Caillaud croit même avoir reconnu le grivet sur ceux de l'antique Méroé.

#### LA GUENON VERVET.

*Cercopithecus pygerythrus*. FR. CUV. (1).

Le vervet appartient encore à la petite tribu des *singes verts*, et ne diffère que par des nuances de détail du callitriche, du grivet et du malbrouck: c'est à M. Fr. Cuvier qu'on en doit la distinction; c'est dans son ouvrage sur les mammifères qu'on en trouve une figure exacte et une description complète. Le vervet ne diffère point du grivet ni du malbrouck par la couleur de son pelage, qui est verdâtre, ni par sa face, qui est noire, avec le tour des yeux blafard. La guenon *callitriche* a les favoris d'un jaune vif; les testicules blanches, légèrement teints de verdâtre, et encadrés de poils blancs quelquefois colorés en jaunâtre; le *malbrouck* a ces mêmes organes d'une belle couleur lapis, et au milieu des poils neigeux qui en enveloppent la base; le *grivet* a les testicules d'un vert frais et pur, et les poils qui les bordent orangés; enfin le *vervet* qui nous occupe diffère de ces trois espèces parce que ses testicules, également verts comme ceux du grivet, sont entourés d'un cercle de poils d'un blanc pur. Ces caractères sont trop positifs pour qu'ils ne servent pas nettement à isoler ces quadrumanes: mais une autre particularité distingue le *vervet*, c'est que le pourtour de l'anus est garni de poils d'un roux foncé, cachés pour l'ordinaire, et qui n'apparoissent que lorsque cette guenon redresse sur le dos sa longue queue.

(1) *Simia erythropygga*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 21, p. 63; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 92; *cercopithecus pygerythrus*, Desmarest, *Mammif.*, esp. 818, p. 533; Geoffroy Saint-Hilaire, huitième leçon sténogr., p. 19; *cercopithecus pusillus*, Delalande, Desmoulin, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. VII, p. 568; *callitriche*, var., Audebert, *Singes*, fam. 4, sect. 2, pl. 5.

A ces détails nous ajouterons que le pelage, gris verdâtre sur les parties supérieures du corps, blanc sur la poitrine, le ventre, et en dedans des membres, gris sur la queue, qui est terminée de noir, se change sur les avant-bras et les jambes en gris assez foncé. Un bandeau sur le front et d'épais favoris sur les joues sont d'un blanc qui s'étend jusqu'aux oreilles: celles-ci sont noires comme la face.

Le vervet a les dimensions du grivet et du malbrouck: il ne paroît point non plus différer de ces deux singes par le naturel. Le nom trivial de *pygerythra*, que lui a donné M. Fr. Cuvier, vient du grec *πυρρῆ*, derrière, et *ῥυθρῆ*, rouge, pour exprimer la particularité qu'il présente d'avoir la région anale bordée de poils de couleur rousse.

Cette guenon paroît vivre exclusivement au cap de Bonne-Espérance, où M. Delalande l'a découverte. Elle se tient dans les forêts, et principalement sur la lisière de celles du district de Keisiam, au-delà de Grote-River; et nous croyons bien que c'est elle qu'Audebert, dans son Histoire des Singes, a figurée comme une variété du callitriche, fam. 4, sect. 2, pl. 5, et qu'il décrit en ces mots: « Tout le dessus du corps gris; le front, les tempes, la poitrine, le ventre, et l'intérieur des quatre membres, blancs, et les extrémités noires. »

#### LA GUENON MALBROUCK.

*Cercopithecus cynosuros*. DESM. (1).

Le malbrouck est la quatrième espèce de *singes verts* que les zoologistes modernes aient caractérisés. Ce qui le distingue de prime abord des callitriche, griset et vervet, est son scrotum bleu d'azur et de poils neigeux. Cette guenon a communément la longueur totale dix-sept à dix-huit pouces sur le pied d'élévation, et se trouve être une des espèces les plus vigoureusement constituées et les plus fortes. Sa tête volumineuse se termine en un museau arrondi et saillant, parfaitement noir, excepté le pourtour des yeux, qui est carné et livide; les oreilles, arrondies, amples et brunâtres, sont admirablement garnies en avant de poils touffus qui descendent sur les joues et sous le menton en longs massifs et longs, d'un blanc pur; les mains et

(1) *Simia saurus*, Linnæus; Sreber, pl. 12; *cynosuros*, Sreber, pl. 14 B; le *malbrouck*, Desmarest, t. XI, pl. 29 (femelle), et pl. color. no 248; *Emphylopadie*, pl. 11, fig. 1; *simia cynosuros*, Scopoli, *Flora et Fauna*, pl. 19; le *malbrouck*, Geoffroy Saint-Hilaire, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 96; Desmarest, *Mammif.*, p. 60; Fr. Cuvier, *Mammif.*, pl. 22; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 92; Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténographées*, huitième leçon, p.

#### LA GUENON

*Cercopithecus*

ommé *singe rouge*

St-Louis, le *patas* es

Le *patas* à bandeau

pt., liv. IV, pl. 4; Bull.

no 246, 247; *Encycl.*

Linnæus; *simia p.*

B; *cercopithecus rub.*

t. p. 96; Desmarest,

Les pieds sont noirs; les callosités et le pourtour de l'anus, d'un rouge vif à l'époque du rut; le scrotum est très développé, et coloré en bleu: les femelles ont leurs parties naturelles très peu ouvertes, munies d'un petit clitoris, et sont soumises au flux menstruel.

Les poils qui composent le pelage du malbrouck sont annelés de jaune et de noir, ce qui donne aux parties supérieures la teinte grise-verte qui les caractérise; tandis que les poils des régions inférieures internes sont blancs: toutefois la queue affecte une nuance grise décidée dans toute sa longueur; cette gris affaibli se montre aussi sur les avant-bras et sur les jambes, jusqu'aux articulations des carpes et des tarses.

Brusque et prodigieusement agile dans tous ses mouvements, le malbrouck peut faire de nombreuses sauteries en l'air en ne se donnant qu'une vigoureuse impulsion. Son cri, ou du moins ce que l'on a coutume d'entendre, se réduit à un son aigre et faible ou à un grognement rauque. Jeune, sa docilité est grande; adulte, au contraire, il devient rétif, peu traitable, et d'une circonspection qui est difficile de mettre en défaut, circonspection qu'il porte à dissimuler sa vengeance lorsqu'il croit le moment inopportun, et à se jeter sur ceux qui s'approchent, à l'improviste et par derrière, lorsqu'il présente des chances d'impunité aux noirs et aux blancs. Irritable, ennemi de toute contrainte, le malbrouck ne tarde pas à succomber lorsque la liberté a mis un frein à son naturel volontaire, et la privation de la liberté équivaut pour lui à la mort. Les femelles seules, plus irrésolues, plus timides, se plient au joug; et chez les singes comme chez l'espèce humaine ce sexe semble, par le sentiment de sa propre faiblesse, avoir été créé pour souffrir avec douceur l'autorité que la force, quelle qu'elle soit, s'est arrogée sur lui.

On dit le malbrouck du Bengale, ce qui est loin d'être prouvé. Nous avons à peu près la certitude qu'il vit au *Cap-Coast*, sur la côte occidentale d'Afrique.

### LA GUENON PATAS.

*Cercopithecus ruber*. GEOFF. (1).

Comme *singe rouge* par les Français établis à Saint-Louis, le *patas* est très multiplié dans la Sé-

Le *patas à bandeau noir*, Prosper Alpin. *Rer. Opt.* liv. IV, pl. 4; Buffon, t. XIV, pl. 25, 26, et pl. 246, 247; *Encyclopédie*, pl. 12, fig. 2: *simia* Linnæus: *simia patas et rufa*, Screeber, pl. 16; *Cercopithecus ruber*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. 1, p. 96; Desmarest, *Mammifères*, esp. 23; Fr.

négambie, et ne peut être confondu avec aucune autre espèce par la couleur de son pelage; ses formes sont sveltes, régulièrement proportionnées; sa tête est arrondie, mais ses yeux sont enfoncés, ses crêtes sourcilières avancées, son nez aplati, et son museau proéminent; ses oreilles larges et minces sont de couleur carnée ainsi que la face, excepté la saillie du nez que recouvrent de très petits poils noirs ras et serrés, et deux sortes de prolongements obliques simulant des moustaches sur la lèvre supérieure.

La fourrure du *patas* se compose de poils doux, soyeux, assez longs, d'un fauve très vif sur toutes les parties supérieures du corps, et externes des membres; la queue elle-même affecte cette couleur en-dessus, et blanchit en-dessous; la poitrine, le ventre, le dedans des membres, sont d'un blanc qui tranche plus nettement sur les joues, où d'épais favoris se prolongent jusque sous le menton; les poils de la tête, d'un roux très vif, se trouvent séparés par un bandeau noir qui traverse le front, et va s'arrêter sur les tempes: parfois ce bandeau est blanc; et c'est ce qui avoit porté Buffon à établir comme espèce son *patas à bandeau blanc*, en donnant le nom de *patas à bandeau noir* à la guenon que nous nommons *patas* sans y ajouter d'épithète. Toutefois ces variations sont peu importantes, et les sexes ne diffèrent en rien l'un de l'autre.

Le *patas* mesuré du bout du museau à la racine de la queue peut avoir dix-huit pouces de longueur, et un peu plus pour la queue. Ses mains et ses pieds sont colorés en brunâtre violacé très peu foncé, et les ongles sont bruns.

Ce singe est apporté assez souvent en vie du Sénégal, sa patrie, dans nos ports militaires du midi de la France. Mais il ne tarde pas à succomber, soit par l'influence du climat, soit par les chagrins que lui inspire la captivité. Il s'apprivoise difficilement: il est colère, emporté, irascible, et cherche à mordre lorsqu'on l'approche. Bien que son front soit moins bombé que celui de quelques autres guenons, il n'en a pas moins d'intelligence, ni moins de finesse; mais ces qualités sont chez lui destinées à l'état de liberté, et doivent principalement servir lorsqu'il marche en troupes en dévastant les champs de couseous et de millet des Nègres, pour lesquels il est un fléau.

Cuvier, *ibid.*, pl. 23 (femelle), p. 68; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 91.

## LA GUENON MANGABEY A COLLIER.

*Cercopithecus ethiops* (1).

Hasselquist, dans son Voyage au Levant, a décrit d'une manière assez claire le mangabey à collier que Linnée introduisit d'après lui sous le nom de singe éthiopien (*simia ethiops*) dans son Système de la Nature. Buffon accompagna son histoire d'une figure assez exacte (tom. XIV, pl. 53) dont on a reproduit une copie dans ses planches coloriées (pl. 251), et dans l'atlas de l'Encyclopédie méthodique (pl. 45, fig. 4). Dans ces derniers temps M. Frédéric Cuvier en a donné aussi un bon portrait dans ses mammifères lithographiés.

Le mangabey à collier a les plus grands rapports avec la guenon que l'on a nommée mangabey fuligineux. Leurs dimensions, les proportions des membres, les couleurs mêmes du pelage, excepté celles de la tête, offrent la plus parfaite analogie.

Le mangabey à collier a le front déclive et le museau proéminent; ses oreilles larges et oblongues se terminent légèrement en pointe à leur sommet: elles sont d'un noir intense ainsi que la face; les paupières supérieures seules se trouvent être colorées en blanc mat, et donnent à cette guenon une physionomie singulière lorsqu'elles s'abaissent; les poils du sommet de la tête, un peu plus longs que ceux des autres parties, sont peints en brun marron très vif; une écharpe blanche naît sur les joues, s'étend jusqu'aux oreilles, et contourne la nuque et la partie postérieure du cou en redescendant un peu sur les épaules; d'épais favoris d'un gris assez foncé traversent obliquement la face au bas de l'oreille, tandis que le dessous du cou et du menton est d'un gris clair ardoisé. Quant au corps et aux régions externes des membres, le pelage du mangabey est en entier d'un gris ardoisé dont la teinte uniforme règne sur le dos comme sur la queue, sur les membres antérieurs comme sur les postérieurs. Tout le dessous du corps et le dedans des membres se trouvent être blancs. La paume des mains et la plante des pieds sont noirâtres, et les plus grandes dimensions que ce singe atteigne sont d'environ dix-huit pouces.

Le mangabey à collier exprime ses sensations en contractant les lèvres et en montrant les dents; ses

(1) *Simia ethiops*, Linnæus; Sreber, pl. 21: mangabey à collier, Buffon, t. XIV, pl. 33, et pl. col. n° 251; Encyclopédie, pl. 13, fig. 3; le mangabey, var. A, Audebert, Singes, fam. 4, pl. 10: cercocœbe mangabey, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 97: *cercopithecus ethiopicus*, Fr. Cuvier, pl. 24, p. 71; Desmarest, *Mammifères*, esp. 29; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 92; Geoffroy Saint-Hilaire, huitième leçon sténographiée, p. 20.

mœurs n'ont paru en rien différer de celles des autres guenons. A l'époque du rut le sang stagne sur le pourtour des organes générateurs, et fait acquies à ces parties des dimensions exagérées. Les auteurs s'accordent à lui donner pour patrie l'Abyssinie; mais c'est avec bien plus de raison que M. Frédéric Cuvier suppose qu'il provient de la côte occidentale d'Afrique, au sud du cap Vert.

## LA GUENON MANGABEY.

*Cercopithecus fuliginosus* (1).

Buffon confondoit cette guenon avec la précédente, bien qu'il lui donnât le nom de mangabey sans collier. Audebert ne la mentionne que comme variété; et c'est M. Geoffroy Saint-Hilaire qui le premier s'aperçut de la persistance de ses caractères extérieurs, et qui lui appliqua le nom de *cercocœbe enfumée*. En appelant ces deux espèces de singes mangabey, Buffon s'étaya d'un passage où Flacourt dit, dans la relation que cet ancien auteur a donnée de l'île de Madagascar: « Il y a une autre espèce de singes plus petits, qui ont le museau fort court, qu'on nomme à Mangabey d'un autre nom que celui qui n'est pas difficile à apprivoiser. » Or cette phrase est sans contredit applicable à un *lemur*; c'est donc à tort que Buffon a cru que ces quadrumanes provenoient du district de Mangabey dans l'île de Madagascar, qui ne nourrit aucune espèce de singe.

Le mangabey fuligineux a le corps long de tête à vingt-deux pouces et la queue de dix-huit. Ses membres sont minces et grêles, surtout vers le bas; le museau est renflé et de couleur noirâtre ainsi que les oreilles et les extrémités. Il porte habituellement sa queue renversée sur le dos, et le pavillon de l'oreille est anguleux à son sommet; les paupières supérieures ressortent vivement par leur blancheur sur le masque ou livide ou noirâtre de la face. Son pelage en dessus et en dehors des membres est d'un gris brun fuligineux assez uniforme, et il fait place en-dessous du corps et en dedans des membres, ainsi que sur les joues et sous le menton, à une blancheur légèrement teinte de gris. Les femelles ont à l'époque du rut un gonflement des parties

(1) Desmarest, esp. 28: le mangabey sans collier, Buffon, t. XIV, pl. 32: le mangabey à collier, Encyclopédie, pl. 13, fig. 4, et pl. color. de Buffon, n° 250: *simia ethiops*, Linnæus; Audebert, Singes, quatrième famille, pl. 9; Sreber, pl. 20: *simia fuliginosa*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 97; Geoffroy, *Règne animal*, t. I, p. 91: le mangabey, Flacourt, *Mammifères*, pl. 25, p. 73; Geoffroy Saint-Hilaire, huitième leçon sténographiée, p. 20.

ales fort large pr  
formant un bou  
On a donné pour  
agascar et tant  
ouve au Congo et  
rvette la Coquille  
vaisseau anglois  
p-Coast vint y re  
èces de singes vi  
beys enfumés. M.  
individu qu'il a  
urs mois que cette  
douceur de ses ha  
mitres captivéc  
os les cordages ave  
veilleuse adresse  
tre cherchoit à lu  
tols que marcher  
; l'extrême mobil  
ce qu'elle y appo  
sévères correctien  
r. Très souvent vio  
s chagrins dans se  
e mauvais traitem  
enger, tout en tém  
r de fuir la vive  
dans la dépendan

LE

*Cercopithecus py*

le singe, que les ha  
us, a beaucoup de  
pendant il acqu  
museau plus élargi e  
ue: enfin sa face es  
le patas n'a de no  
er sur le corps est  
r, qui s'étend sur le  
e la queue, en s'af  
ures pour laisser d  
s pur. Une sorte de  
foncé, occupe la  
s qu'une teinte jau  
ous sont d'un blan

Prosper Alpin, Hist.  
corpore rufo, rutilo  
que barbata, sed bar  
um rutilamque habe  
copithecus pyrrono  
mberg, Symbolæ phy  
de Férussac, t. XVIII  
Mammif. nov. 183  
*Simia rubra*, auct.

ales fort large près de l'anus, qui entoure la vulve formant un bourrelet circulaire en entonnoir.

On a donné pour patrie au mangabey tantôt Madagascar et tantôt l'Éthiopie. Il est de fait qu'on le trouve au Congo et à la Côte d'Or. Pendant que la Corvette la *Coquille* étoit mouillée à Sainte-Hélène, un vaisseau anglois arrivant de l'établissement de Cap-Coast vint y relâcher; il avoit à bord plusieurs pièces de singes vivants, et entre autres des mangabey enfumés. M. Dumont d'Urville s'en procura un individu qu'il amena en France. Pendant plusieurs mois que cette guenon séjourna parmi nous, la douceur de ses habitudes et la gentillesse de ses manières captivèrent nos loisirs; elle se balançoit sur les cordages avec une agilité surprenante et une merveilleuse adresse: mais c'est en vain que son maître cherchoit à lui apprendre quelques exercices, tels que marcher debout, ou se tenir en faction; l'extrême mobilité de son caractère et l'insouciance qu'elle y apportoit rendirent infructueuses les sévères corrections qu'on lui infligeoit chaque jour. Très souvent violentée dans ses humeurs, toujours chagrinée dans ses penchants, souvent en butte à de mauvais traitements, jamais elle ne songea à se venger, tout en témoignant par ses gestes et son air de fuir la vive aversion que lui inspiroient dans la dépendance desquels elle se trouvoit.

## LE NISNAS.

*Cercopithecus pyrronotus*. EHREM. (1).

Ce singe, que les habitants du Darfour nomment *Nisnas*, a beaucoup de rapports avec le patas (2), mais cependant il acquiert une taille plus robuste, un museau plus élargi et plus obtus, une queue plus longue: enfin sa face est d'un noir profond, tandis que le patas n'a de noir que le nez. Le pelage en entier sur le corps est teint d'un rouge-brûlé luisant, qui s'étend sur les bras, les cuisses et le dessus de la queue, en s'affaiblissant sur les parties inférieures pour laisser dominer un blanc plus ou moins pur. Une sorte de chaperon, d'un rouge brun foncé, occupe la partie antérieure du front, et qu'une teinte jaune-paille colore l'occiput. Les yeux sont d'un blanc assez pur qui tranche sur

Prosper Alpin, Hist. nat. Egypti, p. 244, pl. 21; *corpore rufo, rutilove spectabatur; facies nigra, que barbata, sed barba albi erat coloris; caudam rutilamque habebat.*

*Cercopithecus pyrronotus*, sive *nisnas*, du Darfour, Gmelin, Synonymes physico, etc., 1<sup>er</sup> déc., pl. X: de Ferrussac, t. XVIII, p. 345. *Nisnas*, Valenc. in Mammif. nov. 1830, 64. Ilv

*Simia rubra*, auct.

le noir mat de la face. Les avant-bras, les jambes, les extrémités, sont blancs; seulement les parties nues des pieds et des mains sont noires. Le scrotum est d'un beau vert de cuivre.

Le CERCOPITHEQUE à cou blanc: M. Sykes (1) décrit le *C. abogularis*, auquel on donne pour patrie l'île de Madagascar, bien qu'on n'ait jamais trouvé de vrais singes dans cette grande île. Cette localité est donc erronée. M. Bennett a fait connoître le *cercopithecus pogonias* (2) de Fernando-Po, long de 17 pouces, la queue ayant 24 pouces, et le *cercopithecus tephrops* (3) voisin du malbrouk.

## LA GUENON ATYS.

*Cercocœbus atys*. GEOFF. (4).

Audebert a appelé *atys* un singe à pelage blanc dont on ne connoît qu'un seul individu qui se trouve dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, et que M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans son Catalogue imprimé, page 48, a rangé parmi les guenons sous le nom de *cercopithecus atys*. On lui donne pour synonyme l'animal que Séba mentionne dans *Thesaurus*, en le désignant par les mots de *petit singe blanc de Ceylan*, et qu'il figure, tome I, pl. 43, fig. 3. Séba, en parlant du *grand singe blanc* et des singes en général, s'exprime en ces termes: « Ils sont au reste d'un naturel malin, traître et perfide, capables même d'attaquer et de mordre leur propre maître, comme je l'ai vu faire à un grand singe, très rare par la blancheur uniforme de son poil, qu'on avoit apporté ici des Indes orientales. Ce singe, irrité quelquefois par les personnes auxquelles il n'étoit pas accoutumé, ne put être apaisé par son maître, à qui il avoit obéi jus-

(1) *C. supra flavo nigroque, infra albo nigroque irroratus; gula alba; artubus nigris; myttacibus latis aures peno obvelantibus; superciliorum pilis rigidis instantibus; Sykes, Proceed., t. I, p. 106; Owen, Proceed., t. II, p. 18.*

(2) *C. nigrescens, albo punctulatus; dorso medio, prymna, caudâ supernè et ad apicem, facièque temporali nigris; fronte, salidibusque externè flavidis, nigro punctulatis; mystacibus longissimis, albido flavescens; corpore caudâque subtiis, artubusque internè flavido rufis; Bennett, Proceed., t. III, p. 67.*

(3) *C. supra fusco virescens, infra albidus; artubus externè grisescentibus; facie pallidâ carnèâ; naso, genis, labiorumque marginibus pilis brevibus fuliginosis compersis.*

(4) *Simia atys*, Audebert, *Singes*, fam. 4, sect. 2, pl. 8, p. 13; Sereber, pl. 14 B: *cercocœbo atys*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 99; et *Catalogue imprimé*, p. 18; *grand singe blanc*, Séba, *Th.*: *cercopithecus atys*, Desmarest, *Mammifères*, esp. 30.

qu'alors; de sorte qu'un jour que le maître voulut le corriger, il lui sauta au visage, le mordit au nez, et ne s'en seroit peut-être pas tenu là s'il n'en eût été empêché par des domestiques qui survinrent à propos. » Reste à savoir si ce grand singe blanc n'est pas le gibbon molock, tandis que l'atys est bien le type de la planche 45.

M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans le Catalogue descriptif qu'il a rédigé des mammifères du Muséum de Paris, s'exprime à peu près en ces termes : « L'individu de l'atys qui existe dans les galeries est long d'un pied cinq ponces neuf lignes. Son pelage est entièrement d'un blanc sale; et sa face, les doigts des mains et des pieds, complètement nus, sont de couleur de chair. Il habite les Indes orientales, et provient de la collection du stathouder; sans doute il est l'original de la description de Séba. Nous le croyons encore, dit M. Geoffroy, le produit d'une maladie albine; mais dans ce cas, on ignore à quelle espèce on devoit le rapporter, et dans tous les cas elle n'est pas connue des naturalistes. L'atys nous paroît être en effet un guenon atteint d'albinisme; et nous avons de fortes raisons de croire qu'elle provenoit des établissements de la côte d'Afrique, et nullement des îles indiennes ainsi qu'on l'a supposé sur la vague indication de Séba. »

L'atys, par les traits généraux de sa conformation, vient se placer près des mangabeys. Toutefois son museau prolongé, ses oreilles à bords anguleux, lui donnent une physionomie spéciale; et sa face carnée et son pelage blanchâtre ne permettent jamais de le confondre avec aucune autre espèce de singe à queue, si on vient à en découvrir de nouveaux individus, et à lui assigner une place exempte de doutes dans nos tableaux de zoologie.

M. Temminck suppose cependant que l'atys est un albinos du macaque ordinaire (*macacus cynomulgus*); mais il ne donne aucun développement à son opinion.

## LES MACAQUES.

*Macacus*. LACÉP. (1).

Les Portugais, lorsqu'ils s'établirent sur la côte occidentale d'Afrique, importèrent en Europe le nom de *macaco*, que les Nègres du Congo donnoient à quelques espèces de guenons et probablement à des mangabeys. Ce terme introduit dans notre langue fut changé en celui de *macaque* par

(1) *Pithecus*, Geoffroy Saint-Hilaire; *simia*, Linnæus, Gmelin; *papio*, *cercocobus*, et *pithecus*, Geoffroy; *cercopithecus*, Brisson, Lacépède, Illiger.

lequel on désigne chez le vulgaire toutes les espèces de singes indistinctement, mais que les naturalistes modernes ont abusivement appliqué à des espèces indiennes : à moins toutefois que ce mot *macaco* n'ait été plus particulièrement réservé au magot, dont cette dernière désignation pourroit bien être le dérivé.

Les macaques sont donc des singes de l'Inde et du monde, qui, à l'exception d'une espèce d'Afrique, habitent exclusivement l'Inde et les îles qui en dépendent. Ils forment un lien intermédiaire entre les guenons et les cynocéphales; leur système dentaire affecte la même disposition que chez les semnopithèques, et possède un cinquième tubercule sur la couronne des dernières molaires. Les dents sont au nombre de trente-deux; les canines supérieures sont arrondies sur leur face interne et comprimées sur l'externe; leur bord postérieur est tranchant, disposition que l'on retrouve chez les cynocéphales. Le museau des macaques, grand et prolongé, se trouve, par ses dimensions, intermédiaire entre celui des guenons et des babouins, et l'angle facial ne s'éloigne point de 40 à 45 degrés. Si la tête des macaques est ainsi notablement prolongée, on pourra toutefois ne jamais la confondre avec celle des cynocéphales, parce que ces derniers ont leurs narines placées à l'extrémité du museau et ouvertes, tout-à-fait à sa troncature. Des crêtes sourcilières très saillantes forment sur les orbites un rebord élevé et échanuré. Ces crêtes leur donnent, sous ce rapport, une nouvelle analogie avec les semnopithèques. Le front a peu d'ampleur et les yeux sont très rapprochés : les narines s'ouvrent obliquement, et on ne remarque point de tubercule des os maxillaires; les oreilles, nues, sont courtes, et la tête, sont larges et terminées en pointe; leur bord supérieur; de larges abajoues occupent dedans de la bouche, que bordent des lèvres minces et très extensibles, et que remplit une langue épaisse et charnue; leur corps est en général très massif, et en rapport avec les membres qui sont robustes et pentadactyles; de larges callosités couvrent les fesses; elles sont souvent peintes de plus vives couleurs, et leur queue varie en proportions; tantôt cette partie se trouve presque égale au corps par ses dimensions, souvent aussi elle est courte; enfin elle manque parfois complètement, comme bien une sorte de petit tubercule la remplace. Les singes ont les poils de leur pelage le plus ordinairement de nature soyeuse, et les couleurs qu'ils présentent ne varient guère que du noir au fauve ou au gris verdâtre. Ils vivent dans l'Inde et dans les îles de la Malaisie, comme les guenons, par troupes nombreuses très redoutables pour les plantes qui avoisinent les forêts. Ce sont des animaux d'une grande intelligence dans leur jeunesse;

sure qu'ils vieillissent, ils deviennent méchants et intraitables. M. Frédéric Cuvier, qui a eu occasion d'étudier les mœurs d'un grand nombre de macaques, s'exprime ainsi sur leur compte : « Tant qu'ils sont jeunes, ils ont une douceur et une intelligence remarquables; mais dès qu'ils ont atteint l'âge adulte, ou qu'ils sont arrivés au-delà, il n'y a plus d'animal plus méchant et plus intraitable. Il est de ces dispositions que les macaques jusqu'à la sixième ou huitième année se prêtent très facilement à une certaine éducation, ce dont les balais profitent pour les donner en spectacle; mais que ces animaux ont acquis toutes leurs forces, ils se révoltent contre la contrainte, et les plus sages peuvent devenir les plus farouches et les plus irascibles. Ce sont les macaques seuls, et non les singes, qui jusqu'à présent nous ont donné des exemples de propagation. Les petits, après une gestation de sept mois, naissent avec tous les sens développés; les quinze premiers jours, ils restent complètement la bouche attachée à la mamelle de leur mère en se tenant cramponnés à ses poils de quatre mains. Bientôt ils regardent autour d'eux, et, dès les premiers essais qu'ils font pour se lever, ils ont une adresse et une force qu'on ne peut attendre de d'un long exercice et d'une expérience répétée. Ils semblent mesurer avec la plus exacte précision les distances qu'ils n'ont jamais pu apprécier, et, sous ce rapport, tout annonce que la nature les a pourvus d'un instinct qui leur a été refusé à l'homme, et que les autres singes possèdent sans doute comme eux. L'allaitement peut être plus ou moins long, mais le jeune macaque est capable de se nourrir seul dès le deuxième mois; il faut cinq ou six années pour atteindre l'âge adulte. »

Dans ces détails nous ajouterons que les macaques mères soignent pendant long-temps et avec la plus sollicitude leurs petits, et qu'elles ont le plus grand soin de surveiller leur inexpérience afin qu'elle ne leur devienne pas fatale; elles les portent encore dans leurs bras lorsque leur taille les gêne. Les mœurs enfantines et la naïveté qui accompagnent tous leurs mouvements forment un contraste bien prononcé avec la lubricité qu'ils affectent lorsque leurs premiers désirs viennent à se manifester. Les femelles entrent en rut chaque mois et sont susceptibles de recevoir les mâles sans interruption, même lorsqu'elles sont pleines. La plupart éprouvent à cette époque une turgescence énorme des organes génitaux, et une tuméfaction de l'ouverture vaginale.

Les nomenclateurs sont loin d'être d'accord sur les descriptions que doit recevoir le genre macaque. C'est ainsi que M. Geoffroy Saint-Hilaire a placé le genre cercocèbe aux dépens de plusieurs

de ces quadrumanes. Il en est de même de ceux des maimons et des magots proposés par d'autres auteurs. Les nuances qui les isolent sont trop légères pour autoriser des distinctions génériques; elles sont tout au plus suffisantes pour permettre la création de quatre petites tribus que nous nommerons *cercocèbes*, *ouanderous*, *rhésus* ou *maimons* et *magots*.

I<sup>re</sup> TRIBU.

## LES MACAQUES CERCOÈBES.

*Cercocobus*. GEOFF.

Les macaques cercocèbes s'éloignent beaucoup moins des guenons que les espèces des trois autres tribus. On peut de prime abord les reconnoître à leur queue presque aussi longue que le corps, mais qui diffère de celle des guenons, parce que épaisse à la base elle diminue successivement pour se terminer en pointe. Les callosités des fesses sont médiocres; les crêtes sourcilières sont développées, et les poils qui recouvrent la tête sont le plus ordinairement divergents.

Cette petite division comprend cinq espèces, toutes de l'Asie orientale.

## LE MACAQUE A FACE ROUGE.

*Macacus latibarbatus* (!).

Le Muséum de Paris possède un jeune individu de ce singe, que sa face d'un beau rouge rend remarquable, et que la plupart des auteurs placent parmi les guenons ou cercopithèques. Le macaque à face rouge, que quelques naturalistes ont regardé comme une espèce distincte de la guenon barbique, n'en est, suivant le Catalogue de M. Temminck, que le jeune âge; et M. Geoffroy Saint-Hilaire a partagé cette opinion dans son tableau des singes inséré dans le tome XIX des Annales du Muséum.

L'adulte a, dit-on, le pelage entièrement noir, mais celui du macaque conservé dans les Galeries est un peu rude, comme laineux, et d'un gris brun pâle assez uniforme sur le corps, aussi bien sur le dos et les membres qu'en dedans et sur la poitrine et l'abdomen. Toutefois cette nuance brune s'affoi-

(!) *Guenon à face pourprée*, Pennant, *Quadrupèdes*, t. 1, pl. 24; Buffon, *Supplém.*, pl. 21: *simia dentata*, Shaw, *Gen. Zool.*, t. 1, p. 1, pl. 13: guenon barbique, *cercopithecus latibarbatus*, Temminck, *Catalogue*; Geoffroy Saint-Hilaire, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 94; Desmarest, *Mamm.*, esp. 16, p. 57.

blit sur le sommet de la tête, et devient au contraire plus foncée vers les extrémités; la queue, assez mince dans sa longueur, est d'un gris brun clair; les poils qui la recouvrent s'épaississent vers l'extrémité et semblent former une sorte de touffe.

Ce macaque a le corps assez grêle, principalement vers l'ouverture du bassin; ses membres sont moins robustes que ceux des autres espèces de la famille, et lui donnent une grande analogie de formes avec les guenons. Peut-être même ce singe seroit-il mieux placé parmi les semnopithèques, car il a comme eux le pouce des mains très court, et celui des pieds très développé. La face, assez peu saillante, est colorée en pourpre-violet éclatant; sa surface, si on en excepte le tour des yeux, est couverte d'un duvet serré très peu apparent, et se trouve enveloppée de poils d'un blanc pur qui se prolongent sur les côtés des joues pour y former des favoris dressés et en éventail, entourant les oreilles, qui sont minces et nues. Sur le front, des poils plus longs que ceux de l'occiput apparaissent sous forme de bandeau.

Le macaque à face rouge vit, à ce que l'on croit, dans l'Inde.

### LE MACAQUE BONNET-CHINOIS.

*Macacus sinicus*. DESM. (1).

Le bonnet-chinois et le macaque toque se ressemblent complètement par la taille, les formes, les traits de la face, les proportions de la queue, la particularité d'avoir les poils capillacés du front divergents et irradiés, et ne diffèrent en apparence que par les couleurs du pelage. Aussi l'un et l'autre ne sont-ils pour quelques auteurs qu'une variété d'âge d'une même espèce. Cependant la permanence de certains caractères ne permet point de partager cette opinion; et le bonnet-chinois doit, jusqu'à de plus complètes observations, être nettement distingué du macaque toque.

Le singe dont nous traçons l'histoire est long de quinze pouces sans y comprendre la queue, qui dé-

(1) *Mammal.*, esp. 32, p. 64; *Encyclopédie*, pl. 14, fig. 3, et pl. 7, fig. 3: *simia sinica*, Linnæus, Gmelin?; Sreber, pl. 23?; le *bonnet-chinois*, Buffon, t. XIV, pl. 30, et pl. col. no 249; Audubert, *Singes*, quatrième famille, fig. 11: *cercopithecus sinicus*, Erxleben, esp. 20, p. 41: *pithecus sinicus*, Geoffroy, *Catalogue*, p. 23: *macacus sinicus*, Fr. Cuvier, *Mammif.*, pl. 30; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 95: *guenon couronnée*, Buffon, pl. 10 (jeune); *bonneted monkey*, Pennant, *Quadrupèdes*: *cercopithecus pileatus*, Desmarest, esp. 18; *the chinese-bonneted monkey*, Griffl., *Règne animal*, fig. 3.

passé souvent dix-huit pouces. Sa tête est forte, supportée par un cou large et très court, son museau est peu proéminent; ses oreilles, assez étroites, sont longues et déformées à leur bord supérieur; elles sont bordées et colorées en brun foncé, tandis que la face est couleur de chair, et que le tour des yeux est bleuâtre; les joues ne sont revêtues que de poils courts, peu nombreux et grisâtres; la queue est assez roide, longue, très poilue, et uniformément brun-roux dans toute son étendue.

Ce qui distingue ce macaque est la sorte de déflection que lui forment les poils allongés, roides, disposés en mèches, au dessus de la tête, qui divergent d'un point central en s'irradiant sur sa circonférence qu'ils débordent. Ces poils sont d'un roux brun très foncé et doré, teinte qui est uniformément répandue sur tout le dessus du corps et sur les parties extérieures des membres. Ils sont gris à leur base et annelés de fauve et de brun dans le reste de leur étendue; le dessous du corps et le dedans des membres sont peu velus; la teinte bleuâtre de la face est à peine masquée par les poils blancs, souvent rares qui la recouvrent; les mains et les pieds sont de couleur brun-tanné; le pelage, épais et touffu sur les parties supérieures, est assez rude et se prolonge surtout au bas des flancs et sur le bord des bras, des cuisses; les sourcils sont noirs, et une tache de cette couleur se dessine en liseré sur la lèvre inférieure.

La *guenon couronnée* de Buffon, admise comme espèce par la plupart des zoologistes, ne paroit évidemment qu'un bonnet-chinois encore jeune, dont le museau ne s'avance point autant qu'il le fera plus tard chez les individus adultes.

Le macaque bonnet-chinois habite le Bengale. Le dogme de la métempycose, qu'ont adopté les Indous, leur fait vénérer les singes: ils pensent que dans leurs corps sont renfermés les âmes malheureux rejetés du sein de Brahma, et le bonnet-chinois se trouve ainsi avoir une grande part dans leurs respects religieux.

Les mœurs de cet animal ne diffèrent point de celles des autres macaques; elles sont vives, lantes, capricieuses, et se composent d'une alternative de brusquerie et de malice, de finesse et de méchanceté.

### LE MACAQUE TOQUE.

*Macacus radiatus* (1).

Le macaque toque a long-temps été confondu avec le bonnet-chinois; et même tous les

(1) Desmarest, *Mammal.*, esp. 33, p. 64;

sont point encore F. Cuvier ait p... er, jeune il est v... e adulte. Cette... de type distincti... ce savant l'ait... t il ne l'a isolé... mmifères.

Le toque, assez... ies, ne peut é... que par la form... en effet le fron... de rides épais... onnées se proje... missent au bas du... ant dominant la... ée. Le museau e... que celui du... acoup plus mince... qui semble être... e est la forme tri... enne est allongée... odies. Les oreil... déformées à leu... de chair livide a... pieds et la paume... se sur les joues... bord de la lèvre... des, les tempes e...

mus, ou du moins... nombreux; les p... bes rudes et diver... cées que chez le b... couleur rouge, so... coup plus fourni... sous le corps et... composé de poils... et sur les bords... sur le corps... tre, ce qui tient à... se trouve annelé... os du corps, comm... est blanchâtre;... quer aussi sur la... ure est de la conle... tre, tandis que l'ir... toque habite l'Inde... du Malabar. Ses... des autres maca... ordinaires sont po... nze ou seize pour... Desmarest (Dict.

*radiatus*, Geoffroy, A... us *radiatus*, Fr. Cu... t. I, p. 95.



sont point encore dissipés à cet égard, bien que F. Cuvier ait publié une bonne figure du premier, jeune il est vrai, mais sur le point d'atteindre l'âge adulte. Cette figure est assez précise pour servir de type distinctif du *toque*, comme espèce, quoiqu'il ne l'ait d'abord réuni au bonnet-chinois et il ne l'a isolé que dans l'édition In-4° de ses mammifères.

Le *toque*, assez proportionné dans toutes ses parties, ne peut être confondu avec aucun autre macaque par la forme bizarre et hideuse de sa tête. En effet le front très déclive, dénudé, et couvert de rides épaisses; les crêtes sourcilières très prononcées se projettent au-dessus des yeux, et se réunissent au bas du front pour former un rebord dominant la racine du nez, qui est très enfoncée. Le museau est beaucoup plus obtus et plus court que celui du bonnet-chinois, et il est aussi beaucoup plus mince et beaucoup plus étroit. Mais qui semble être un caractère distinctif de ce genre est la forme trilobée du gland dont la portion moyenne est allongée, tandis que les latérales sont courtes. Les oreilles du *toque* sont larges, un peu déformées à leur sommet; elles sont de couleur chair livide ainsi que le visage, la plante des pieds et la paume des mains. La face est nue, et se sur les joues, garnie de quelques poils sur le bord de la lèvre supérieure; le front, sillonné de rides, les tempes et les côtés des joues sont presqu nus, ou du moins garnis de poils courts, ras et nombreux; les poils du vertex forment des lignes rudes et divergentes beaucoup moins prononcées que chez le bonnet-chinois. Les callosités, de couleur rouge, sont peu larges; et le pelage, beaucoup plus fourni sur les parties supérieures du corps et en dedans des membres, est composé de poils plus longs sur la ligne des reins et sur les bords postérieurs des membres. Sa couleur sur le corps est uniformément d'un gris sale, ce qui tient à ce que chaque poil, d'abord se trouve annelé de noir et de jaune sale; le museau du corps, comme la face interne des membres, est blanchâtre; et cette disposition se fait remarquer aussi sur la queue, dont la moitié supérieure est de la couleur du dos, c'est-à-dire grisâtre, tandis que l'inférieure est blanchâtre.

Le *toque* habite l'Inde, et plus particulièrement le Malabar. Ses mœurs sont analogues à celles des autres macaques; et ses dimensions les ordinaires sont pour le corps dix-huit pouces, onze ou seize pour la queue.

Desmarest (Dict. des Scien. nat., t. XXVII,

*Macacus radiatus*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 98; *Macacus radiatus*, Fr. Cuvier, pl. 29; G. Cuvier, *Règne*, t. I, p. 95.

p. 407) a étudié le mâle et la femelle du *toque*; le premier étoit très ardent auprès de celle-ci, et s'en montrait jaloux, tandis que cette dernière, fidèle, malade, étoit fort douce et peu vive, ce qui pouvoit tenir à son état de souffrance.

## LE MACAQUE ORDINAIRE.

*Macacus cynomolgus* (1).

Sous les noms de macaque et d'aigrette, Buffon a décrit, d'après la nature vivante, le mâle et la femelle du macaque ordinaire. La synonymie de ce singe est assez embrouillée, et on ne peut pas douter que dans les descriptions des auteurs il n'y ait des caractères qui appartiennent au bonnet-chinois dans son jeune âge, ou au macaque à face noire. Nous ne présenterons dans cette description que les faits les plus avérés de son histoire, et ce sera principalement M. F. Cuvier qui nous en fournira les éléments.

Le macaque adulte et du sexe mâle a des formes lourdes et trapues; son corps, mesuré du museau à la racine de la queue, a vingt pouces, tandis que cette dernière partie en a dix-neuf: sa hauteur totale est d'environ seize pouces. Sa tête large, dont le sommet est déclive, est très grosse relativement au volume du corps; les crêtes sourcilières forment surtout un soubresaut sous lequel le museau, qui est court et conique et plus haut que large; les oreilles, entièrement nues, sont terminées en pointe aiguë à leur sommet; les membres, forts et très musclés, ont cela de remarquable que les doigts des mains et des pieds sont moins allongés que ceux des autres espèces, et qu'ils sont réunis jusqu'à la dernière phalange par un repli membraneux. Le pelage de ce singe est d'un brun verdâtre léger en dessus, et d'un gris blanchâtre en dessous et sur les parties internes des membres; les poils du dos se trouvent être ainsi mélangés de jaune doré et de noir sur un fond gris: la queue, qui se termine en pointe, est noirâtre, et cette teinte régné encore sur les oreilles, les mains et les pieds. Toute la partie antérieure de la face à peu près dénudée est

(1) Desmarest, *Mammalogie*, esp. 34, p. 65: *Encyclopédie*, pl. 11, fig. 2, et pl. 14, fig. 1 (l'aigrette); le *macaque* et l'*aigrette*, Buffon, t. XIV, pl. 20, 21, et pl. col., nos 244, 245; *simia cynomolgus* et *cynocephalus*, Linnæus, Gmelin?; Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 99; *cercopithecus* et *comolpus*, Erxleben, esp. 7, p. 28; *simia aggula*, Audebert, *Singes*, quatrième famille, pl. 3; Geoffroy, *Catal.*, p. 24; le macaque, *macacus cynomolgus*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 26 et 27; *macacus irus*, Fr. Cuvier, *Mém. du Mus.*, t. IV.

couleur de chair livide sur laquelle tranche du blanc entre les deux yeux. Des sortes de favoris réguliers et ras couvrent les pommettes et les joues : ils sont d'abord verdâtres, puis grisâtres. Les poils qui recouvrent la tête, au lieu de diverger comme ceux des macaques bonnet-chinois et toque, sont régulièrement couchés d'avant en arrière ; les poils du pelage, assez réguliers sur la surface du corps, s'allongent sur les flancs pour former une ligne de séparation entre la couleur du dos et celle du ventre, et sur le bord postérieur des cuisses ; les callosités sont rouges et moyennes : mais en revanche les organes de la génération sont très développés, et le scrotum surtout est remarquable par son ampleur ; il est de couleur de chair, et le gland est pyriforme.

La femelle, sensiblement plus petite que le mâle, n'a guère que quatorze pouces de longueur ; ses formes sont plus ramassées et sa tête moins volumineuse. Les crêtes sourcilières, qui surmontent l'œil, se projettent aussi beaucoup moins en avant. A ces traits principaux, qui la distinguent du mâle, se joint celui d'avoir des dents canines petites et dépassant à peine les incisives, tandis que celles de son époux sont façonnées en crochets allongés et très robustes. Les poils qui entourent la face sont médiocres, droits, et colorés en gris ; ceux du sommet de la tête, roides et implantés de dehors en dedans, se dirigent vers la ligne médiane de manière à se rencontrer et à former une crête longitudinale que Buffon et les auteurs qui l'ont suivi ont donnée pour type du singe qu'ils ont nommé *aigrette*. Le macaque ordinaire femelle, soumis à l'écoulement périodique des menstrues, n'a point, à l'époque du rut, ses organes sexuels gonflés outre mesure comme chez certaines espèces, et ils ne sont que le siège d'une turgescence sanguine amenée par l'orgasme vénérien. Les mamelles, au nombre de deux, sont placées sur la poitrine.

Les macaques ont produit plusieurs fois en France, et M. F. Cuvier a observé avec soin les phénomènes amenés par les liaisons d'un mâle et d'une femelle élevés sous ses yeux. Ainsi s'exprime ce savant à leur sujet : « Le mâle et la femelle étant adultes, habitués à la captivité, et bien portants, s'accouplèrent ; et dès lors j'eus l'espoir que la femelle concevrait, et qu'on pourroit suivre, sur les petits qu'elle mettroit au monde, le développement de son espèce. En conséquence j'ordonnai qu'on la séparât de son mâle dès qu'elle sembleroit le fuir et qu'elle ne montreroit plus de menstruation. Ces animaux vécut ensemble environ une année, s'accouplant chaque jour trois ou quatre fois à la manière à peu près de tous les quadrupèdes. Pour cet effet le mâle empoignoit la femelle aux talons, avec les mains de ses pieds de derrière, et aux

épaules avec ses mains antérieures, et l'accouplement ne duroit que trois ou quatre secondes. La menstruation n'ayant plus reparu vers le commencement d'août, cette femelle fut soignée séparément, et, pendant les quatre-vingts jours qui suivirent, aucun accident n'eut lieu : les mamelles se gonflèrent et le ventre prit son accroissement, sans que la santé de l'animal en parût altérée ; enfin dans la nuit du 40 au 47 octobre 1817 elle mit bas une macaque femelle très développée et fort bien portante. Elle avoit les yeux ouverts, ses ongles étoient entièrement formés, et les mouvements étoient libres ; mais elle ne pouvoit point se soutenir, et resta couchée : on ne lui a pas entendu jeter de cris. Cependant sa mère ne l'adopta point, elle ne fut pas celle-ci qu'un animal étranger ; rien ne la pouvoit lui donner des soins ; elle ne manifesta d'aucune manière le besoin de l'allaiter, et l'abandonna bientôt entièrement. J'avois craint cette aberration de l'instinct : je savois que chez les animaux en esclavage, lorsqu'ils ne sont pas soumis jusqu'à la domesticité, l'amour de la progéniture peut s'altérer au plus haut degré. On essaya d'allaiter cette jeune macaque artificiellement, mais elle ne vécut que jusqu'au lendemain. La mère ne parut point souffrir du lait qui remplissoit ses mamelles, et qui coula en partie au dehors ; vers le quatrième jour ses organes s'affaiblèrent et reprirent leur état ordinaire. Le rut reparut dix jours après. Il étoit très vraisemblable que la gestation n'eût duré que de puis l'époque de la dernière menstruation jusqu'à celle de la mise bas, ce qui auroit fait entrer dans un mois, une autre espèce de ce genre ayant une portée de sept mois ; il faudroit donc en conclure que la menstruation de notre macaque reparut plusieurs fois depuis la conception. Voici la description détaillée du jeune animal dont nous venons de parler.

Longueur du corps, des callosités au sommet de la tête. . . . .	0.11
----- de la tête, de l'occiput au bout du museau. . . . .	0.07
----- de la queue, de son origine à son extrémité. . . . .	0.23
----- de la jambe, du genou au talon. . . . .	0.10
----- de la cuisse, du genou à la tête du fémur. . . . .	0.16
----- du pied, du bout du grand doigt au talon. . . . .	0.10
----- de l'avant-bras, du coude à l'articulation du poignet. . . . .	0.10
----- du bras, de l'épaule au coude. . . . .	0.10
----- de la main, du bout du grand doigt au poignet. . . . .	0.10

» La tête de cette jeune macaque étoit dirigée d'arrière en avant, comparée à sa largeur de

pauche ; le museau avoit une peau qui étoit épaisse ; les parties supérieures étoient fournies ; mais le museau avoit une peau pour qu'il ne se desséchât ; les poils étoient presque tous dirigés vers l'extrémité de la queue ; la terminaison des poils s'écartoit obliquement ; les poils s'écartoient ensuite à l'occiput ; il y avoit deux petites callosités saillantes. En janvier 1814, elle fut réunie à sa mère ; ces animaux furent vendus le 15 mars on s'aperçut que le développement de la queue étoit de chaque mois ; elle étoit suivie par un petit animal ; la première et quatrième portée étoit de sept mois ; de laquelle il ne resta qu'un seul individu ; cette époque la femelle avoit observé sur une autre portée ; plusieurs fois cette espèce avoit été observée. Pendant le court séjour qu'il avoit, à en juger par la longueur de sa queue, s'allonge et que la queue étoit composée de crêtes sourcilières qui se développent, et que la queue ne paroit pas à paraître à la naissance. Le pelage verdâtre de la première année, le pelage de la partie antérieure de la queue n'est point encore formé ; les poils épais qui se trouvent sur l'individu que je décris ont le caractère de l'adulte ; la convergence des poils est toujours différente de ceux de l'adulte. Cette jeune macaque a le développement de la queue de la longueur de son corps (onze pouces), elle est présente dans les proportions de la troisième année ; elle est beaucoup à la femelle ; elle est par la taille, si elle étoit plus âgée que j'ai possédée ; elle n'est point encore

gauche; le museau saillant, mais le front droit; le museau avoit une teinte livide, excepté entre les yeux où elle étoit blanche; tous ses poils étoient noirs, les parties supérieures du corps en étoient les plus fournies; mais nulle part ils ne couvraient assez de peau pour qu'elle ne se vit pas. Les parties inférieures étoit presque entièrement nues. Les poils de l'extrémité de la queue paroisoient les plus longs, et se terminoient en une mèche. Au sommet de la tête les poils s'écartoient de la ligne moyenne en se dirigeant obliquement en arrière, et ils se réunissent ensuite à l'occiput en une sorte de crête. On voyoit deux petites mamelles sur la poitrine; les oreilles saillantes, mais non encore calleuses.

En janvier 1848 notre femelle macaque fut de nouveau réunie à son mâle, qui la couvrit le 25. Aussitôt ces animaux furent séparés; et dans le courant de mars on s'aperçut que la conception avoit eu lieu, par le développement du ventre et des mamelles, quoique la menstruation fût toujours revenue chaque mois: enfin notre macaque mit bas le 15 juillet suivant une femelle qui eut le même sort que la première et qui lui ressembloit à tous égards. Elle, par cette nouvelle expérience, sur l'exactitude de laquelle il ne pouvoit s'élever aucun doute, portée avoit duré sept mois, comme je l'avois observé sur une autre espèce de ce genre. Dès cette époque la Ménagerie du Roi a vu plusieurs fois cette espèce se reproduire et les jeunes lever.

Pendant le cours de la première année il paroit, à en juger par le jeune mâle, que le museau s'allonge et que la tête se rétrécit sans qu'il se forme de crêtes sourcilières; que les incisives se développent, et que les premières canines commencent à paroître à la mâchoire inférieure.

Le pelage verdâtre de l'adulte remplace, dès la première mue, le pelage du nouveau-né, excepté la partie antérieure du sommet de la tête; mais la queue n'est point encore entourée à cette époque de poils épais qui se montreront par la suite. Dans l'individu que je décris, on voit au sommet de la tête le caractère de l'aigrette, une crête produite par la convergence des poils; l'intervalle qui sépare cette crête est toujours blanc, et les organes génitaux diffèrent de ceux de l'adulte que par moins de développement. Cette jeune macaque a de la gaieté, et la méchanceté perce déjà au travers de ses yeux; la longueur de son corps est de trente centimètres (onze pouces), et toutes ses parties sont à peu près dans les proportions de celles de l'adulte.

À la troisième année le macaque mâle ressemble beaucoup à la femelle adulte, par les proportions et par la taille, si j'en juge par un individu de ce genre que j'ai possédé; mais la partie inférieure du ventre n'est point encore en saillie au-dessus des

yeux, les canines ne dépassent plus les incisives, et on voit encore au-dessus des sourcils des restes du pelage noir qui y forment une bande assez marquée: le dessus du nez et de la partie des joues qui en est voisine conserve le blanc assez pur que nous avons vu dans cette partie chez tous les individus que nous venons de décrire. Ses couleurs sont les mêmes que celles de la femelle, et sa face est aussi entourée de poils gris et hérissés; ses organes génitaux sont, à peu de chose près, semblables à ceux de l'adulte. Cet animal est doux, mais il est déjà lourd et triste.

La mobilité des traits des macaques les porte à faire de nombreuses grimaces, plus répétées lorsqu'on les contrarie. L'humeur des mâles se manifeste par la violence, et c'est avec ardeur qu'on les voit chercher à mordre ceux qui les irritent. Les jeunes, au contraire, témoignent leur mécontentement par un cliquetis particulier des lèvres, et en ouvrant la bouche de manière à montrer les dents. Indociles, légers, très inconstants dans leurs désirs, ces singes recherchent vivement les caresses et s'habituent aisément aux familiarités. Ce n'est que par des punitions répétées, que par une patience à toute épreuve, qu'on les façonne à des exercices peu en rapport avec leur organisation; toutefois ils ne tardent point à devenir habiles, mais ils ne s'y livrent jamais qu'à une manière contrainte et pour éviter les corrections: nul animal ne conserve plus longtemps une profonde rancune contre ceux dont les mauvais traitements lui ont inspiré de l'aversion. Mangeant indifféremment tout ce qu'on lui présente, le macaque a souvent la mauvaise habitude de ronger l'extrémité de sa queue. Les jeunes sont enjoués et aiment le badinage, tandis que les adultes sont revêches, méchants, et très portés à mordre. C'est avec la plus vive prestesse que ce singe gravit dans les cordages d'un vaisseau; et c'est avec une grande docilité que les femelles, plus douces et moins volontaires, sont façonnées par les jongleurs à une foule d'exercices qui amusent les oisifs des villes. Qui n'a point vu, en effet, quelque jeune et malheureux Savoyard faire danser au son d'un rustique instrument un macaque revêtu d'accoutrements bizarres, et dont la face grippée est rendue plus ridicule par la coiffure qui la reconvre? Étrange association que celle d'un animal arraché aux profonds forêts de l'Asie, devenu le remplaçant de la marmote, et le compagnon et le gagne-pain d'un pauvre montagnard européen!

Long-temps on a cru que le vrai macaque étoit originaire d'Afrique, mais cette opinion étoit une erreur; et c'est dans les îles de Sumatra, et surtout de Java, qu'il vit en troupes considérables, et que les naturels le prennent dès son bas âge pour le plier à la domesticité, et le plus souvent afin d'en

vendre les individus aux navires européens en relâche dans leurs ports. Ce singe, introduit accidentellement dans l'île Maurice, s'est établi dans les rochers crevassés de la montagne du Pouce, et s'est rendu redoutable aux habitants par les maraudes continuelles auxquelles il se livre dans les vergers placés au pied des bornes.

### LE MACAQUE A FACE NOIRE.

#### *Macacus carbonarius* (1).

Le macaque à face noire n'étoit point connu des naturalistes, avant que M. Cuvier l'eût distingué du macaque ordinaire. Il se pourroit cependant qu'il eût été mentionné par quelques voyageurs; mais les renseignements qu'ils nous fournissent sur les singes sont en général trop superficiels, pour qu'on puisse en tirer quelques données satisfaisantes.

Le macaque à face noire a son pelage coloré comme le macaque ordinaire; il est d'un vert grisâtre sur les parties supérieures, teinte qui est due à ce que chaque poil, d'abord gris, se trouve annelé de jaune et de noirâtre; le dessous du corps et le dedans des membres, de même que le devant du cou et la poitrine, sont d'un gris blanc qui teint aussi les favoris et les poils des joues. La queue, de la longueur du corps environ, est couverte de poils ras, et s'amincit à mesure que l'on avance vers son extrémité; elle est grise-verdâtre à sa base, et grise-blanchâtre à sa pointe. Ce qui distingue ce macaque de l'espèce ordinaire, qui a la face couleur de chair livide, est d'avoir tout le museau d'un noir profond, excepté la paupière supérieure qui est blanche. La crête sourcilière, médiocrement allongée, est hérissée de poils noirs qui dessinent une sorte de bandeau étroit au bas du front; les oreilles, notablement déformées, sont d'un noir mat, ainsi que les mains, les pieds, et les callosités des fesses. La couleur des testicules tire sur le jaune tanné.

Ce macaque ne paroit point différer, par ses mœurs, des autres espèces. Il habite l'île de Sumatra.

(1) Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 28, p. 84, édition in-4e; Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. IX, p. 588.

### LE MACAQUE ROUX-DORÉ.

#### *Macacus aureus*. ISID. GEOFF. SAINT-HIL.

Ce singe est très voisin du macaque ordinaire par la disposition de ses poils, ses proportions et sa taille; mais il s'en distingue, au premier aspect, par sa couleur. En effet, chez lui, le roux remplit partout l'olivâtre, et ce n'est guère que sur les faces qu'on aperçoit encore une légère teinte roussâtre.

Le dessus du corps et de la tête est en entier couvert de poils gris à la base, avec la pointe annelée de noir et de roux, d'où résulte pour l'ensemble une couleur rousse tiquetée de noir. Les membres sont grisâtres à leur face externe et blancs à leur face interne, de même que le dessous du corps et de la queue. Celle-ci est, à sa face supérieure, d'un noir tiqueté de roux ou de gris roussâtre dans sa première moitié, puis, dans la portion terminale, de gris brunâtre.

Les joues sont vertes, ayant à leur partie postérieure de longs poils blancs dirigés en arrière, qui cachent presque les oreilles. Les sourcils sont blancs, et se trouvent séparés sur la ligne médiane par quelques poils noirs. Enfin, il existe ordinairement sous le menton un bouquet de poils roux à rigés inférieurement.

Cette espèce se trouve à la fois répandue sur le continent indien et dans les îles de la Sonde. M. Lechenault l'a trouvée au Bengale, M. Reynaud à Pégou, M. Duvaucel à Sumatra, et M. Diard à Java.

M. Bélanger assure que le macaque roux-doré est commun au bazar de Calcutta, où on peut se le procurer pour quelques roupies.

Ce singe paroît avoir été déjà indiqué, mais non distingué spécifiquement dans plusieurs ouvrages, et c'est en partie sur lui que repose le prétendu *copithecus mulatta* de quelques auteurs.

### LE MACAQUE URSIN.

#### *Macacus arctoides*. ISID. GEOFF. SAINT-HIL.

Le macaque ursin se reconnoît toujours, au premier coup d'œil, à l'extrême brièveté de sa queue qui n'a guère plus d'un pouce de longueur. Il a aussi un caractère, qui suffiroit seul pour sa distinction spécifique, dans son pelage, presque pur

(1) Voyage de Bélanger aux Indes orientales, *Ann. Mus. nat. hist. nat.*, t. 1, p. 2.

(2) Voyage aux Indes orientales de Bélanger, *Ann. Mus. nat. hist. nat.*, t. 1, p. 77.

composé de longs poils assez rudes, annelés un grand nombre de fois de roux et de noir, d'où résulte la couleur générale bruno-roussâtre tiquetée de noir.

La coloration de la face, autant qu'on peut en juger sur une peau desséchée et conservée depuis plusieurs années, présente un caractère très spécial. En effet, le nez se détache par une couleur noirâtre au milieu de toute la face, qui paroît avoir été couverte de chair.

Cette espèce parvient à une assez grande taille. L'individu d'après lequel a été faite cette description a environ deux pieds huit pouces du bout du museau à l'origine de la queue, celle-ci n'ayant environ un pouce.

Le nom spécifique d'arctoïdes rappelle à la fois les longs poils bruns (comparables à ceux de l'*ursus arctos*), et la queue rudimentaire de l'ours. L'individu qui existe au Muséum a été envoyé de la Cochinchine par M. Diard : c'est un mâle bien conservé parfaitement adulte.

M. Fr. Cuvier a donné, dans son *Histoire naturelle des mammifères*, la copie d'une figure qui lui a été envoyée de l'Inde par M. Duvaucel, et d'après laquelle il a établi une espèce nouvelle sous le nom de macaque de l'Inde, *macacus maurus*. Ce macaque de l'Inde seroit caractérisé, par rapport au macaque ursin, par une face entièrement noire (d'où le nom de *macacus maurus*), la queue un peu plus longue et aussi quelques différences dans le pelage. Pendant on remarque la plus grande analogie entre deux singes sous plusieurs rapports, et il seroit probable que ces *macacus maurus* et *arctoïdes* appartiennent à une même espèce.

Quoi qu'il en soit, la connoissance exacte du macaque ursin, outre l'intérêt qu'il peut offrir lui-même comme espèce, a cette conséquence pour la détermination de ce sous-genre magot, admis par quelques auteurs, et conservé même dans la deuxième édition du Règne animal, doit être supprimé.

En effet, par l'extrême brièveté de sa queue, le macaque ursin se trouve exactement sur la limite du groupe des maimons et de celui des magots, qu'il se rapproche de la manière la plus intime. Cela est si évident, qu'on pourroit, presque avec un égal fondement, le placer ou parmi les maimons, ou parmi les magots, dont il se rapproche incontestablement par les proportions de son prolongement caudal, mais aussi par l'ensemble de ses caractères physiques.

11<sup>e</sup> TRIBU.

## LES OUANDEROU.

*Silenus*. LESS.

L'ouanderou, type unique de cette deuxième tribu, a été hollotté dans plusieurs genres par les zoologistes ; c'est ainsi que les uns en ont fait un rhesus, et que d'autres l'ont classé parmi les papions ou les babouins, bien cependant que tous ses caractères d'organisation ne le fassent différer en rien d'essentiel des macaques dont on peut le séparer tout au plus en se servant de particularités accessoires peu importantes.

Les macaques ouanderous auront donc pour attribut un museau déclive et arrondi, qui, par sa saillie, établit le passage des macaques aux cynocéphales, et, par l'ensemble de ses formes, les unit aux cercocèbes. Sa queue mince, grêle, et terminée par un flocon de poils, ne dépasse point la moitié du corps ; les poils de la tête s'allongent et retombent sur les joues et sur les côtés du cou en épaisse crinière.

Cette tribu ne renferme qu'une espèce de l'île de Ceylan.

## LE MACAQUE OUANDEROU.

*Macacus silenus* (1).

Le singe nommé ouanderou est un des exemples les plus remarquables des vicissitudes qu'éprouve la nomenclature, et de la difficulté d'appliquer les descriptions des voyageurs aux animaux classés dans nos ouvrages méthodiques. Ainsi pour certains na-

(1) Desmarest, *Mammalogie*, esp. 31, p. 63 ; *Encyclopédie*, pl. 10, fig. 4, et pl. 8, fig. 3 (*guenon à crinière*) ; Geoffroy Saint-Hilaire, *Leçons sténographées*, huitième leçon, p. 23 : *simia callitriches leontina corpore*, P. Alpin, *Ægypt.*, t. I, pl. 20, fig. 2 et 21 : *cercopithecus silenus*, *fauvus, vetus, senex et vetulus*, Erxleben, *Mammalium* : *simia silenus* et *simia leontina*, Gmelin : *simia silenus*, Scriber, pl. 11 ; Brisson, *Quadrupèdes*, p. 209 : *simia leontina*, Pennant, Shaw ; l'ouanderou et le *lorando*, Buffon, t. VII, pl. 10, p. 104, et pl. color. 221 : l'ouanderou, Audebert, *Singes*, deuxième famille, sect. 1, fig. 3 : le babouin ouanderou, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 102 : *papio silenus*, Geoffroy, *Catalogue*, p. 27 : le macaque à crinière, Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 95 ; *macacus silenus*, Fr. Cuvier, *Mammif.*, pl. 38 : *rhesus ouanderou*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. IX, p. 588 : *the o-ouanderou*, Griff., *Règne animal*, fig. 1.

turalistes cette espèce appartient au genre *papion*, au genre *cynoréphale* pour d'autres, bien cependant qu'il paroisse plus naturel de la laisser parmi les macaques. Son nom d'ouanderou lui a été donné par Buffon, qui l'emprunta au voyageur Knox, le premier qui ait clairement décrit ce quadrumane. « A Ceylan, dit-il, se trouvent des singes aussi grands que nos épagneuls, qui ont le poil gris, le visage noir avec une grande barbe blanche d'une oreille à l'autre; on en voit d'autres de la même grosseur ayant le corps, le visage et la barbe d'une blancheur éblouissante; on les nomme également *ouanderou*; ils font peu de mal aux terres cultivées, et se tiennent ordinairement dans les bois où ils ne vivent que de feuilles et de bourgeons; mais quand ils sont en captivité, ils mangent de tout. » Ce nom d'*ouanderou* semble dériver de celui *del wandu*, qu'on leur donne dans l'île de Ceylan, et c'est encore cette dernière dénomination que Buffon a changée en *lowando*. L'île de Ceylan n'est point la patrie exclusive de cet animal; plusieurs voyageurs, et entre autres le père Vincent-Marie, l'avoient rencontré sur la côte du Malabar, où peut-être il avoit été transporté par quelque trafiquant chingalois. Il est connu des Indous sous le nom de *nil-bandar*.

Les variations que l'ouanderou présente dans les couleurs de son pelage ont fait ériger en espèces, par les nomenclateurs, de simples variétés d'âge et de sexe. C'est en effet le même singe qu'Erxleben a décrit sous cinq noms différents; ainsi ses *cercopithecus viter* (1), *senex* (2), *velulus* (3), *stenuis* (4), et *fauvus* (5), ne sont évidemment que ce macaque aux différentes époques de sa vie. Les figures qu'on en possède s'accordent assez généralement; on trouve une grande analogie en effet entre celles de Knox, de Screeber, de Buffon, copiées dans l'Encyclopédie; d'Audebert, de Griffith, et de M. F. Cuvier.

Dans ces derniers temps, le Muséum d'histoire naturelle a reçu plusieurs individus d'ouanderous qui ont vécu dans la ménagerie. Ce singe, assez long et mince de corps au niveau du bassin, a son museau tout d'une venue avec le sommet de la tête, dont le nez est situé presque à l'extrémité à une assez grande distance de la lèvre supérieure. Sa queue, forte à la base, puis amincie, se termine par une touffe de poils qui la grossit à l'extrémité; sa longueur est d'un peu plus du tiers du corps; et si elle paroît très courte dans la figure que Buffon a fait graver (pl. 40), cela tient à ce que le sujet qu'il examina avoit eu cette partie coupée. Du reste, la

(1) *Cercopithecus barbatus, albus, barba nigra*, *Erxleb.*, p. 24 et suiv.

(2) *Cercopithecus barbatus, totus albus*.

(3) *Cercopithecus barbatus, niger, barba alba*.

(4) *Cercopithecus barbatus, totus niger*.

(5) *Cercopithecus barbatus, caudâ apice floosâ*.

forme de la queue de l'ouanderou est très bien représentée, quoique dans des dimensions trop longues dans la figure, donnée par le même auteur, de ce singe sous le faux nom de *guenon à crinière*.

L'ouanderou atteint communément vingt-cinq pouces et la queue dix. Les poils qui recouvrent les corps sont assez courts, et d'un noir intense sur le dos, la tête, le cou, les flancs, et les parties ternes des membres. La queue est uniformément brune; toutes les parties inférieures et le dedans des membres sont gris-blanchâtre, et parfois entièrement blancs; une mèche grise termine seulement la queue. Mais ce qui rend l'ouanderou plus remarquable est l'épaisse crinière qui, à partir du front, enveloppe la face, couvre les joues, et retombe en épais flocons sur le menton. Cette crinière se compose de poils allongés, doués d'une certaine rigidité, souvent d'un blanc pur sur les joues, et qui deviennent gris et même gris-brun en avoisinant le front. Celle-ci est nue et colorée en noir mat, ainsi qu'au pieds et les mains.

Tous ceux qui ont vu des ouanderous en vie s'accordent à les dire méchants, sauvages, et toujours prêts à mordre ceux qu'ils approchent. Leur aspect facial aigu leur donne des liens de parenté assez intimes avec les cynocéphales, et semble prouver que leur intelligence, en suivant les développements de l'encéphale, est peu susceptible d'éducation; cependant une femelle observée par M. F. Cuvier étoit douce, affectueuse, mais singulièrement capricieuse.

Le macaque ouanderou vit, dit-on, de fruits et de racines dans les forêts de l'île de Ceylan. On l'a très fréquemment rencontré sur la côte du Malabar, mais en captivité; il se pourroit alors qu'il ait été transporté par les navires qui font le cabotage entre Ceylan et les côtes de l'Inde.

### III<sup>e</sup> TRIBU.

## LES RHÉSUS OU MAIMONS.

*Rhesus*. G. ROFF.

Les macaques de la tribu des rhésus s'éloignent déjà beaucoup des guenons et se rapprochent plus généralement des cynocéphales. Les deux espèces le plus anciennement connues ont été jusqu'à ces derniers temps une source intarissable d'erreurs et de synonymie de la part des nomenclateurs, et les noms de rhésus et de maimons ont été fréquemment appliqués tantôt à un de ces macaques, tantôt à l'autre. Les rhésus ont les formes trapues et massives, de larges callosités aux fesses, le museau très court en avant, et la cloison du nez abaissée verticalement sur la lèvre supérieure; leurs oreilles sont

ment déjà à le  
remarquable : leur  
sme de la long  
que, et s'enche  
ment tortillée  
sela *singes* à qu  
ous la queue a  
lit le passage a  
des lies indien

### LE MA

#### Maca

udebert donna  
on décrit sous  
le patas à queue  
ques auteurs ré  
dérit par Buff  
ionné sous le n  
auteurs les plus  
rouillé la synon  
malmon, et on  
ne ou l'autre de  
systématiques,  
livrer à l'exame  
aujourd'hui, c  
lon ces singes  
et le *simia crys*  
on, consacré d  
e singe est le se  
s s'injectent à  
eent d'un roug  
rhésus mâle,  
miffères de M. F  
ormes robustes  
es membres ont  
des autres rha  
ès court; son fr  
du nez par un s  
est épais et cun  
s pointues à leu  
pal consiste en  
une grande ten

idore Geoffroy, *B*  
p. 588; *Encyclop*  
*malogy*, esp. 35  
*me courts et pat*  
*nt*. t. XIV, pl. 16  
*me famille*, pl. 1  
*ibid.*, pl. 4; *m*  
et 32; G. Cuvier  
*du Mus.* (fig  
*pithecus rhesus*  
*rhesus*, G. Cuvier

ment déjà à leur sommet d'une manière très remarquable : leur queue ne dépasse jamais le cinquième de la longueur du corps ; elle est grosse et épaisse, et s'enroule en dessous ; elle est ordinairement tortillée chez les malinons, nommés à cause de la *simia* de *quois de cochon* ; enfin chez deux espèces la queue a au plus deux ou trois pouces, et sert au passage avec les magots. Tous les rhésus habitent des îles indiennes de l'est.

## LE MACAQUE RHÉSUS.

*Macacus erythraeus* (!).

Audubert donna le nom de rhésus au singe que l'on décrit sous les doubles noms de macaque à patas à queue courte. C'est bien à tort que quelques auteurs réunirent à cette espèce le malinon décrit par Buffon, et que déjà Edwards avoit nommé sous le nom de singe à queue de cochon. Les auteurs les plus modernes ont singulièrement brouillé la synonymie qui se rapporte au rhésus et au malinon, et ont appliqué avec tant d'arbitraire l'un ou l'autre de ces espèces les phrases des auteurs systématiques, que nous ne croyons pas devoir livrer à l'examen d'une question qui seroit oiseuse aujourd'hui, que l'on peut déterminer avec précision ces singes pris individuellement. Le rhésus est le *simia erythraea* de Screeber ; et cette désignation, consacrée dans les *species*, lui vient de ce que ce singe est le seul dont les fesses et le haut des cuisses s'injectent à une certaine époque de la vie et deviennent d'un rouge de feu.

Le rhésus mâle, représenté dans la pl. 35 des mammifères de M. F. Cuvier, est remarquable par ses formes robustes et massives, et surtout parce que ses membres ont beaucoup plus d'épaisseur que ceux des autres macaques. Sa tête est forte, son cou très court ; son front est aplati, séparé de la racine du nez par un soubresaut, et son museau déprimé est épais et conique : ses oreilles sont amples, et pointues à leur sommet ; mais son caractère principal consiste en une queue forte, assez courte, et dans une grande tendance à s'enrouler, non pas en

dessus, mais bien en dessous et en forme de crochet. Ses testicules sont de couleur tannée, et le gland est simple. Son caractère répond à sa physionomie, car ses mœurs sont très méchantes. Son pelage est sur le corps d'un gris verdâtre à teintes blondes, qui résulte de ce que chaque poil est gris, puis jaune, et terminé de noir. Les avant bras et les jambes sont plus décidément grisâtres, tandis que la teinte jaune des cuisses est plus dorée et plus brillante que sur toute autre partie. La queue est verdâtre en dessus et grise en dessous ; et toutes les parties inférieures du corps et internes des membres, faiblement garnies de poils soyeux, sont d'un blanc pur. La nature du pelage, chez cette espèce, est de toute part remarquable par la finesse et la douceur des poils qui le composent. Des favoris assez épais recouvrent les joues ; ils sont gris-léger, tandis que la peau dénudée de la face, des oreilles et des mains, affecte une teinte cuivrée très claire. M. F. Cuvier signale un caractère assez spécial qui présente le rhésus, c'est que, par une organisation qui semble particulière à la peau de ce macaque, le tissu de cette enveloppe éprouve une flaccidité qui n'est point le résultat de l'âge, mais qu'on observe à toutes les époques de la vie ; fréquemment, chez de jeunes individus, la peau du cou est profondément ridée ; souvent encore les mamelles sont flétries de très bonne heure, et de nombreux plis sillonnent la surface de l'abdomen ; lorsque les individus ainsi amaigris du rhésus se trouvent dans des circonstances favorables pour acquérir de l'embonpoint, les mailles du tissu cellulaire lâches se remplissent de graisse, les formes du rhésus disparaissent alors, et ce singe semble ballonné. C'est dans ces circonstances que les seins, devenus demi-sphériques et arrondis, ont offert ces formes gracieuses de globes élastiques que surmonte un mamelon carné, qui ont porté si souvent des personnes, amies du merveilleux, à faire des rapprochements absurdes de ce singe avec notre espèce.

La femelle du rhésus ne diffère point du mâle par les couleurs de son pelage ; elle est toutefois de taille plus petite, et n'a guère, mesurée du bout du museau à la racine de la queue, que quinze pouces de longueur, tandis que la queue a rarement plus de cinq pouces et demi. Mais ce qui la distingue, et dont la planche 31 de M. F. Cuvier donne une parfaite idée, c'est la couleur rouge très vive qui couvre les fesses, entoure la queue et descend sur les jambes. Cette teinte, due à l'injection permanente des vaisseaux capillaires par le sang, est encore plus prononcée à l'époque du rut, sans cependant acquérir le développement outré qu'on a signalé chez certaines espèces ; passé ce temps, l'afflux du sang étant moins considérable, il en résulte les rides ou les plis dont ces parties sont couvertes.

Aldre Geoffroy, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, p. 588 ; *Encyclopédie*, pl. 7, fig. 2 ; Desmarest, *Malologie*, esp. 35 (synonymie erronée) : *macaque à patas à queue courte*, Buffon, *Suppl.*, t. XIV, pl. 16 : le *rhésus*, Audubert, *Singes*, même famille, pl. 1 (bonne figure) : *patas à queue courte*, *ibid.*, pl. 4 : *macacus erythraeus*, Fr. Cuvier, t. 32 ; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 96 ; et *du Mus.* (figure de Maréchal gravée par M. P. de Lamoignon) : *pithecus rhesus*, Geoffroy, *Catalogus*, p. 25 : *rhésus*, G. Cuvier, *Mémoires du Mus.*, la-fol.

M. Frédéric Cuvier a fait figurer un jeune rhésus à l'âge de quarante-deux jours. Il naquit le 18 novembre 1824, ayant, au moment où il vit la lumière, tous ses organes des sens parfaitement conformés. M. Cuvier suppose que la gestation dura sept mois; il rend compte ainsi des phénomènes qui suivirent sa naissance: « Immédiatement après être né, ce jeune rhésus s'attacha sous le ventre de sa mère, en se tenant fortement de ses quatre mains au pelage, et porta sa bouche aux mamelons qu'il saisit et qu'il ne quitta pas pendant environ quinze jours, gardant continuellement la même situation, toujours prêt à téter lorsqu'il en sentoit le besoin, dormant quand sa mère étoit assise, mais ne lâchant pas, même pendant son sommeil, les poils qu'il avoit saisis. Quant aux mamelons, il n'en abandonnoit un que pour prendre l'autre; et c'est ainsi que les premiers jours de sa vie se sont écoulés, ne faisant pas d'autre mouvement que celui de ses lèvres et de sa langue pour téter, et de ses yeux pour voir; car, dès les premiers moments de sa vie, il parut distinguer les objets et les regarder véritablement; il suivoit des yeux les mouvements qui se faisoient autour de lui; et rien n'annonçoit qu'il eût besoin du toucher pour apprécier, non pas l'effort qu'il auroit fallu qu'il fit pour atteindre les corps, mais la plus ou moins grande distance où ces corps étoient de lui.

» Les soins de sa mère, dans tout ce qui tenoit à l'allaitement et à la sécurité de son nouveau-né, étoient aussi dévoués, aussi prévoyants que l'imagination peut se le figurer. Elle n'entendoit pas un bruit, n'apercevoit pas un mouvement sans que son attention ne fût excitée, et qu'elle ne manifestât une sollicitude qui se reportoit entièrement sur lui; car elle ne l'auroit jamais eue pour elle, approuvée au point où elle étoit. Le poids de ce petit ne paroissoit nuire à aucun de ses mouvements; mais tous étoient si adroitement dirigés, que, malgré leur variété et leur pétulance, jamais son nourrisson n'en souffroit; jamais elle ne l'a heurté, même légèrement, contre les corps très irréguliers sur lesquels elle pouvoit courir et sauter. Jusqu'au moment de la mise bas, elle avoit eu le visage et les fosses fortement colorés en rouge; mais presque immédiatement après, cette couleur, formée par l'accumulation du sang, disparut entièrement, et sa face redevint couleur de chair. »

Ces quinze jours expirés, le jeune rhésus se détacha de sa mère, montra dans ses premiers mouvements une prestesse tout instinctive, et une assurance qui ne peut déconler que d'un principe inné. Dans chacune de ses gambades pour s'accrocher aux barreaux de sa prison, la tendresse maternelle se manifestoit par une constante sollicitude; et, suivant tous ses mouvements d'un œil attentionné, sa

mère sembloit en surveiller les sultes, afin de paraître assez vite aux accidents qui pourroient en résulter. En grandissant, elle cherchoit de temps à autre à l'éloigner d'elle, non par indifférence, mais pour exercer ses organes; dans le danger, au contraire, elle le serroit avec amour dans ses bras, et le dissoit dans sa prison en calculant tous ses gestes de manière à ce qu'il n'en arrivât point de mal à l'objet de ses affections. Ce jeune rhésus ne tarda pas à acquérir l'expérience de ses père et mère; mais on peut dire que sous le rapport de la justesse du coup d'œil et de la certitude de la locomotion, il se montra dès le début aussi habile que les individus adultes. Après six semaines environ, il cherchoit une nourriture plus substantielle que le lait, qui, jusqu'à ce jour, avoit fait la base de son existence; mais c'est alors que la mère montra le plus de sévérité, qu'à l'affût des aliments saisis par son enfant, et sans doute dans la crainte de son inexpérience, elle les lui arrachoit des mains et s'efforçoit d'empêcher qu'il y touchât; pressé par la faim, ce jeune singe devenoit très entreprenant, s'attiroit parfois des corrections, et n'obtenoit qu'avec force d'adresse quelques parcelles des vivres qui se plaçoient dans sa cage. Son pelage ne différoit point sensiblement de celui de sa mère, excepté que sa teinte étoit plus claire, et que la peau du dessous du corps, presque nue, étoit plus bleuâtre. Sa tête volumineuse et arrondie lui prêtoit une physionomie enfantine; mais ses membres étoient puissants et peu nourris, et ses oreilles amplement développées. »

M. F. Cuvier a figuré (pl. 57) une femelle de rhésus dont la face étoit remarquable par sa couleur brune-foncée.

Doué de mœurs excessivement sauvages, on n'a pu encore apprivoiser le rhésus; d'abord timide et craintif, puis capricieux et méchant par boutades, le jeune rhésus, en acquérant de l'âge ne tarde pas à venir foudroyamment féroce. Les morsures qu'il occasionne sont souvent fort dangereuses. C'est sur le continent de l'Inde qu'il vit, et c'est par troupes nombreuses qu'on le rencontre dans les forêts qui bordent le Gange, et que, protégé par les Indous, il ne craint pas de s'avancer jusque dans les villages. Outre les figures publiées par M. F. Cuvier, on trouve dans la ménagerie du Muséum une très belle gravure exécutée par Miger d'après un dessin de Maréchal.

Le maimon a été découvert sous le nom de *red monkey*. Les mâles donnèrent sur le rapport des formes et de la couleur une identité spécifique. Les figures qu'en ont fait plus, par comparaison avec le rhésus. C'est encore comme espèce de *polegos* (?). Le maimon, ou singe de vingt et un à sa queue, assez courte et peu procurée en des parties est au singe à la tête volumineuse et les corps gros, les oreilles; son front est saillant; la face nue, çà et là les os sont implantés; les dents sont très développées et déformées qu'on voit dans les mains et les p

*Pig-tailed monkey*

*nemestrina*, Linn.

, et pl. color. no

*papio nemestrina*

non. Audebert, *Sing*

bonne figure d'un

le nouveau babou

singe à queue de

*pithecus nemest*

Desmarest, esp. 3

p. 96: *simia car*

Soc. Linn. Lond

animal, fig. 2.

elle est la descrip

Soc. Linn. Lond

très commun da

habitants le dress

re cueillir les noix

très habile.

à environ deux pie

leur est d'un brun

ou blanchâtre

courts et serrés. Sur

poils et divergent ho

ils unissent au-des

1.



## LE MACAQUE MAIMON.

*Macacus nemestrinus* (1).

Le maimon a été primitivement décrit par Edwards sous le nom de *singe à queue de cochon* (*pig-tailed monkey*). Les détails que Buffon et Daubenton ont donnés sur ce macaque sont vrais sous le rapport des formes, mais non sous celui de son identité spécifique avec l'espèce précédente. Les dix figures qu'en a publiées M. F. Cuvier ne permettent plus, par leur exactitude, de confondre ce singe avec le rhésus, dont il diffère à beaucoup d'égards. C'est encore le maimon que sir Raffles a décrit comme espèce nouvelle sous le nom de *simia polegos* (2).

Le maimon, ou singe à queue de cochon adulte, a le corps de vingt et un à vingt-deux pouces de longueur sur dix-huit ou dix-neuf d'élévation, tandis que sa queue, assez élevée au bas de l'échine, est courte et peu prononcée avec le reste du corps, elle recourbe en dessous en hameçon : la longueur de cette partie est au plus de quatre à cinq pouces. La tête est volumineuse, le cou très court, les yeux gros, les membres robustes et largement charnés; son front est aplati, et son museau large et très proéminent; la peau de sa face est basanée et nue, et à l'entour de la tête quelques poils longs et noirs y sont implantés; les paupières supérieures sont d'une couleur très claire; et les oreilles, médiocres et très déformées que celles du rhésus, sont, ainsi que les mains et les pieds, de la même nuance que

*Pig-tailed monkey*, Edwards, *Gl.*, t. 1, pl. 214 : *nemestrina*, Linnæus : le maimon, Buffon, t. XIV, pl. 243, et pl. enl. n. 243 : *simia platypigos*, *Screech monkey*, Erxleben, esp. 4, p. 20 : le maimon, Audebert, *Singes*, deuxième famille, sect. 1, pl. 10 (bonne figure d'un jeune); *Encyclopédie*, pl. 10, fig. 1 : le nouveau babouin, *Encyclopédie*, pl. 10, fig. 2 : *singe à queue de cochon*, Fr. Cuvier, pl. 33, 34, fig. 1 : *pithecus nemestrinus*, Geoffroy, *Catalogue*, pl. 10, fig. 1 : Desmarest, esp. 36, p. 66; G. Cuvier, *Rég. anim.*, t. 1, p. 96 : *simia carpolegos*, sir Raffles, *Catal.*, t. 1, p. 10 : *Simia*, Soc. Linn. Lond., t. XIII : maimon, Griff., *Pl. anim.*, fig. 2.

La description donnée par sir Raffles dans *Soc. Linn. Lond.*, t. XIII : « Le *bruh* des Malais est très commun dans le voisinage de Bencoolen, les habitants le dressent à monter aux arbres pour y cueillir les noix de cocos, service dans lequel il est très habile.

Il a environ deux pieds de haut lorsqu'il est assis; sa couleur est d'un brun jaunâtre mêlé de noir sur le dos et le ventre, et d'un blanc-jaune sur le ventre et le dessous du corps. Les poils du dos sont courts et serrés sur le sommet de la tête les poils du front sont courts et divergent horizontalement; ceux des sourcils sont courts et divergent horizontalement; ceux des sourcils s'unissent au-dessus du nez sont aussi noirs et

la face : toutefois les ongles sont d'un noir profond. Le pelage de ce singe est abondamment fourni de poils sur les parties supérieures du corps, tandis qu'ils sont plus rares en dessous et en dedans des membres; tous sont soyeux : le milieu du vertex est d'un brun noir qui descend sur le cou, le long du dos, sur les lombes, et sur la moitié supérieure de la queue; à ce brun noir ne tarde pas à se joindre sur les reins une teinte verdâtre qui s'étend aussi aux épaules, et qui passe au jaune sur les bras, puis au fauve sur les avant-bras : le verdâtre des cuisses se trouve mélangé de beaucoup de gris, dont la nuance s'affaiblit sur les pieds; toutes les parties inférieures et le dedans des membres sont d'un blond clair qui succède au blanchâtre propre aux jeunes sujets : des poils assez épais entourent le visage en recouvrant les joues et en passant sous le menton; ils dessinent sur le front une sorte de bandeau d'un blanc pur qui se continue sur les joues, sous le menton et autour des oreilles : sous les yeux ces poils blanchâtres se teignent de brun et forment sur les côtés des joues une sorte de tache noire; il en est de même en avant et au-dessous des oreilles.

Les deux sexes se ressemblent par les couleurs, et les jeunes seuls ont leur livrée plus blonde ou plus dorée. C'est en vieillissant que le maimon devient trapu, que la tête prend de l'ampleur, que le dessous du corps se teint de jaune, que les paupières blanchissent, et que la queue se recourbe en dessous. Daubenton, en disséquant le maimon décrit par Buffon, remarqua que ce quadrumane avoit le gland trilobé, les deux lobes latéraux étant plus longs que larges; et le troisième, placé en dessus à la naissance des deux autres, de forme arrondie et moins déve-

dirigés en haut. Il n'a presque pas de barbe. La face est nue et couleur de chair, ainsi que les oreilles, les mains, et les callosités; l'extrémité du prépuce est vermillon; le museau est tant soit peu élevé, et les narines ouvertes antérieurement; les yeux sont bruns; les oreilles sont un peu rondes et ont une pointe obtuse en arrière; des poches aux joues; la queue courte et conique, longue d'environ six pouces, insérée très haut et frisant en bas; les callosités sont grandes; le pouce est un peu plus long, en proportion des autres doigts, quoique plusieurs autres singes; la dernière molaire a cinq tubercules. Dans cette espèce, comme dans plusieurs autres de ce genre, il y a un sac sous l'os hyoïde qui communique avec le larynx.

Les naturels distinguent trois variétés de *bruh* : le *bruh setopong*, le *bruh selasi*, et le *bruh puti*. Le *bruh setopong* est le plus grand; la couleur du dos tire sur l'olive, et s'éclaircit en devant. Il est le plus docile et le plus intelligent de tous, et à cause de cela il est fort estimé. Lorsqu'on l'envoie cueillir des noix de cocos il choisit celles qui sont mûres avec beaucoup de jugement, et n'en prend pas plus qu'on ne le lui a commandé. Les deux autres sont d'une couleur plus sombre, moins intelligents et moins traitables.

loppé. Ces trois lobes sont séparés par de profonds sillons qui divisent ces trois portions du gland en les circonscrivant de manière que les deux grands lobes forment une cavité spacieuse au milieu de laquelle s'ouvre le méat urinaire.

Les vieux maimons diffèrent des rhésus par leur douceur, et on en cite des individus dont le calme et la gravité ne se démentent point; en général cependant, de doux et d'affectueux qu'ils sont dans le jeune âge, ils deviennent, en acquérant des années, indociles et peu traitables. Plus douces que les mâles, les femelles, à l'époque du rut, présentent l'ouverture du vagin bordée d'ordinaire par une large surface nue et ridée, gorgée d'un sang abondant dont la quantité finit par se faire une issue. Cette époque passée, l'abord du fluide sanguin diminue, et peu à peu la peau des parties naturelles reprend sa flaccidité première. Une femelle conservée dans la ménagerie du Muséum, et à laquelle on donna un mâle, s'accoupla très fréquemment dans un court espace de temps; et chaque fois le coït ne duroit que quelques secondes. Après sept mois et vingt jours elle mit au monde un petit qui étoit mort dans la parturition.

Le maimon habite l'île de Sumatra. Les Malais lui donnent le nom de *harrou*, suivant M. Duvaucel, et de *bruh*, suivant sir Raffles. Les naturels l'emploient à monter dans les arbres pour cueillir les fruits, et l'habituent à unir la fidélité à l'adresse. C'est de cette particularité qu'étoit dérivé le nom de *simia carpolegos* que lui avoit donné sir Raffles dans son Catalogue d'une collection faite à Sumatra.

#### LE MACAQUE LIBIDINEUX.

*Macacus libidinosus*. IS. GEOFF. (1).

M. F. Cuvier fit copier par M. Prêtre un vélin du Muséum représentant un macaque inconnu, et cette petite figure parut dans l'Atlas (cinquième livraison) du Dictionnaire des Sciences naturelles. M. Desmarest crut y reconnoître le maimon ou *macacus nemestrinus*; mais ce rapprochement lui parut douteux, parce qu'alors le *rhésus* et le *maimon* étoient très mal déterminés, et leur histoire considérablement embrouillée par les auteurs modernes. Toutefois il se pourroit que ce macaque libidineux, ainsi que l'a nommé M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, il y a peu

(1) Isidore Geoffroy, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. IX, p. 589; le *macaque inédit*, Fr. Cuvier, *Atlas du Dict. des Sc. natur.*, fig. 2; et *Mammifères*, p. 109, édit. in-4°: *macacus nemestrinus*, var., Desmarest, *Mammalogie*, p. 67; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 96.

de temps, fût véritablement le maimon femelle à l'époque du rut. Quoi qu'il en soit, la seule bonne diagnose faite de ce singe est celle que M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (1) a tracée d'après la belle figure des vélins, et qu'il a imprimée en ces termes dans le Dictionnaire classique d'histoire naturelle.

« Notre description est faite d'après un dessin à moitié environ de grandeur, qui se trouve dans la riche collection des vélins du Muséum. L'individu représenté, qui est une femelle, est fort semblable au maimon, dont il diffère cependant par ses yeux d'un fauve légèrement olivâtre, comme les épaules et les membres antérieurs, et non pas blanches ou blanchâtres comme chez le maimon. Il a de même une sorte de calotte noire sur la tête, et cette calotte se prolonge sur le dos et la queue, qui se trouvent ainsi que toutes les parties postérieures du corps et la face externe des membres de derrière, d'un brun légèrement nuancé de fauve olivâtre. La face interne des membres, soit antérieurs, soit postérieurs, est blanchâtre sur le dessin, et le dessous du corps est brun du corps. La face et les doigts sont à peu près couleur de chair; enfin le corps paroît plus grêle que chez le maimon, et la queue est à peu près de même longueur; mais ce qui rend cette espèce extrêmement remarquable, c'est l'énorme tumescence de toutes les parties sexuelles pendant le rut. Tout ce qui environne la vulve, l'anus et les callosités (même le dessous de la queue dans presque toute l'étendue) acquiert un développement véritablement prodigieux, et dont il est tout-à-fait impossible de se faire une idée, par la fluxion quelquefois si abondante qu'on observe périodiquement chez les autres macaques. »

Or cette description, faite d'après un dessin si imparfaitement, se rapproche beaucoup de celle du maimon elle légitime ce que Buffon dit de l'individu qui est représenté dans sa planche coloriée 235, dont le dessous de la queue étoit nu et ridé, et qui devoit à l'époque du rut se gorger de sang, ainsi qu'on en a un exemple très remarquable dans la figure du rhésus.

Cette espèce est donc très douteuse, et devra probablement être réunie au maimon, *macacus nemestrinus* des auteurs méthodiques.

(1) *Dictionnaire classique d'Hist. naturelle*, t. IX, p. 589.

Le *macacus spe...*  
 établit le pas...  
 ge en effet est...  
 la taille lourde...  
 sa queue et au r...  
 museau conique...  
 Le macaque à fac...  
 parties supérieures...  
 d'un roux vir...  
 rs disposés en c...  
 ures et internes...  
 ne grisâtre; les o...  
 ongles noirs.  
 e qui caractérise...  
 e la peau nue de...  
 macaque à face p...  
 et du rouge verm...  
 femelles du rhés...  
 ération sont en é...  
 le macaque à face...  
 noire à l'extrém...  
 jointue, et en gra...  
 dépassent le sacr...  
 n: nore quelles...  
 e. Il vit au Japon...  
 sir Raffles: on en...  
 Duvaucel.

Un individu du ma...  
 par M. Alfred D...  
 est dans sa Mamm...  
 e nègre. La tête

M. Temminck en fa...  
 nomme *inuus spe...*  
 es du Japon, et dit c...

F. Cuvier, *Mammif...*  
 re Geoffroy Saint-H...

M. Isidore Geoffroy...  
 genre *cynopithecus*...  
 Fr. Cuvier, *Mammif...*  
 on. class. d'Hist. n...  
 ègne animal, t. I, p. 1...  
 Diction. class.: m...

## LE MACAQUE A FACE ROUGE (1).

*Macacus speciosus* (2).

Le *macacus speciosus*, par l'ensemble de ses formes, établit le passage des macaques aux magots. Ce singe en effet est ramassé et a les membres trapus la taille lourde, ce qui peut être dû à la brièveté de sa queue et au renflement de sa tête, que termine un museau conique.

Le macaque à face rouge a son pelage teint sur les parties supérieures du corps et externes des membres d'un roux vineux, la face entourée de poils fins disposés en cercle alentour; les parties inférieures et internes, et le bord des fesses, colorés en brun grisâtre; les oreilles et les doigts brunâtres, et les ongles noirs.

Ce qui caractérise ce singe est le rouge vif qui colore la peau nue de la face, et qui ressemble à celui du macaque à face pourprée, mais qui est très distinct et du rouge vermillon qui apparaît sur le museau des femelles du rhésus lorsque leurs organes de la génération sont en état d'érection et d'excitation.

Le macaque à face rouge est aussi très facile à reconnaître à l'extrême brièveté de sa queue conique pointue, et en grande partie cachée par les poils, qui dépassent le sacrum.

On ignore quelles sont les mœurs de ce quadrupède. Il vit au Japon, et pourroit être le *bruh selasi* de Raffles: on en doit la découverte à MM. Diard et Duvaucel.

## LE MACAQUE DE L'INDE (3).

*Macacus maurus* (4).

Un individu du macaque indien fut envoyé au Muséum par M. Alfred Duvaucel, et décrit par M. Desmarest dans sa *Mammalogie* sous le nom de *cynocephalus niger*. La tête forte que termine un museau

M. Temminck en fait une espèce du genre magot, et le nomme *inuus speciosus*. Il lui donne pour patrie le Japon, et dit qu'on ne le trouve point aux Molouques.

M. F. Cuvier, *Mammifères*, pl. 40, p. 112, édit. in-4; M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. IX, p. 589; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 112.

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire en fait le type de genre *cynopithecus*.

Fr. Cuvier, *Mammifères*, pl. 39; Isidore Geoffroy, *Mon. class. d'Hist. natur.*, t. IX, pl. 589; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 96; *simia malayana*, Desmoulin, *Diction. class. : magus maurus*, Lesson, *Man.*

conique et proéminent, et l'extrême brièveté de la queue de ce quadrupède, avoient porté ce dernier auteur à le ranger parmi les cynocéphales, et nous avoient décidé à le classer dans notre Manuel avec le magot, dont il a presque tous les caractères généraux de port et de formes. M. Frédéric Cuvier le décrit sous le nom de macaque; et c'est en effet parmi ces singes de la tribu des rhésus qu'il doit être placé comme un passage naturel à la tribu des magots, dont la seule différence consiste dans le tubercule qui remplace le rudiment de queue que présentent le macaque à face rouge et celui que nous décrivons. M. Gray, dans le premier fascicule de ses *Spicilegia*, vient de donner un médiocre portrait du cynocéphale nègre, sans tenir compte de celui du macaque indien de M. F. Cuvier, bien que ces deux représentations soient relatives à des animaux identiques. Enfin nous savons que MM. Quoy et Gaimard doivent publier une nouvelle figure faite d'après un individu vivant, pris aux Célèbes, de ce macaque, dont le Muséum ne possède qu'une dépouille en mauvais état.

Le macaque de l'Inde a le museau très prolongé et très gros; la peau de la face est nue et colorée en noir mat intense; les oreilles, terminées supérieurement en pointe, sont, ainsi que la peau des mains et des pieds colorées en noir; les ongles sont en gouttière et bruns, excepté ceux des pouces qui sont aplatis; son pelage se compose de poils assez longs, partout également épais et très fournis, mais surtout sur la tête et le cou, où ils s'épaississent en forme de crinière. Leur couleur est uniformément brun-noir sale, tirant au fuligineux; les callosités des fesses sont rouges et surmontées par une queue à peine apparente, très mince et très pointue.

M. Gray a vu ce singe vivant dans la Tour de Londres (1); sa taille est d'environ vingt-deux pouces, et la queue a moins d'un pouce.

Le macaque indien habite les Molouques, notamment les Célèbes et l'île de Solo, suivant M. Dussumier.

Le cynocéphale nègre, *cynocephalus niger*, Desmarest, *Mamm.*, esp. 819, p. 534; Gray, *Spicilegia*, 1<sup>er</sup> fasc., pl. 1, fig. 2: *wood baboon*, Pennant, *Quadrupèdes?*: *cynocephalus niger*, Quoy et Gaim., *ast.*, pl. 6 et 7, t. I, p. 67.

(1) Il lui donne pour diagnose la phrase suivante: *C. niger; capite elongato, cristâ compressâ longâ ornato; caudâ brevissimâ.*

## LE GELADA D'ABYSSINIE (1).

Il a été découvert, en Abyssinie, par le voyageur Ruppell, qui l'a rencontré dans les provinces Harremat, Simen et Godjam. Le pelage de ce singe est très fourni sur le dos où il simule un épais manteau; tous les poils sont allongés et tombants. Sa coloration est d'un brun noirâtre, passant au brun-clair sur les flancs et sur la tête, les joues et les côtés du cou. Sa queue est floconneuse au sommet; ce qui caractérise cette espèce sont deux plaques sur le cou, l'une en triangle et l'autre obovale.

IV<sup>e</sup> TRIBU.

## LES MAGOTS.

*Magus* ou *inuus*.

Une seule espèce appartient à cette quatrième tribu; elle ne diffère presque point des macaques cercocèbes, dont elle a tous les caractères généraux d'organisation. Son museau est moins proéminent que celui des rhésus, mais elle a comme eux le bord supérieur de l'oreille déformé et terminé en pointe. Ce qui distingue d'une manière précise les magots, c'est leur manque à peu près complet de queue; car chez eux cette partie se trouve remplacée par un simple tubercule, ou plutôt l'extrémité du coccyx forme une légère éminence au-dessous de la peau. Peut-être seroit-il plus convenable de placer les magots à la suite des cercocèbes, en faisant suivre les rhésus par les singes du genre cynocéphale; mais les rapports sont si nombreux entre les espèces des quatre tribus que nous avons énumérées, qu'il devient presque indifférent de placer l'une d'elles avant l'autre.

Les magots sont les seuls macaques qui vivent en Afrique, et qui se soient avancés en Europe, puisqu'on sait qu'ils se sont propagés sur le rocher de Gibraltar.

## LE MACAQUE MAGOT.

*Macacus inuus* (2).

On s'est livré à beaucoup de discussions pour savoir si le magot étoit le pithèque et le cynocéphale

(1) *Macacus gelada*; Rupp., pl. 2.(2) Desmarest, *Mammalogie*, esp. 37, p. 67: *pithecos*, Arist., Gal.: *cynocephalus*, Prosp. Alpin: *simia*

connu des Grecs, dont Aristote nous a laissé la description. Cette question est à peu près résolue d'une manière affirmative en ce moment, et le pithèque que disséqua Galien paroît être, sans aucun doute, ce singe commun alors assurément comme aujourd'hui sur toutes les terres d'Afrique qui bordent la Méditerranée. Dans son jeune âge, ses traits peu arrêtés lui donnent une physionomie enfantine; c'est alors le pithèque de quelques auteurs; en vieillissant, sa physionomie est dénaturée par les grands changements qu'elle éprouve, et revêt des formes âpres et dures, plus laides encore que ridicules, qui ont fait donner à ce singe le nom de magot, ou, en d'autres termes, celui de singe à tête de chien (cynocéphale), ainsi qu'on le trouve décrit dans Prosper Alpin (pl. 16 et 20), Jonston (pl. 30), Brisson et quelques autres vieux auteurs.

Le magot habite toute la bande septentrionale des terres d'Afrique; on l'a rencontré du moins en Égypte, en Abyssinie, en Arabie et très communément en Barbarie. De ce dernier point il s'est propagé sur le rocher escarpé de Gibraltar, en deçà du détroit, de sorte que c'est le seul endroit d'Europe où l'on puisse véritablement dire que les singes existent. Ces animaux ont-ils paru sur ce rocher depuis que la mer s'est ouverte un passage entre l'Europe et l'Afrique, ou bien s'y trouvoient-ils lorsqu'une langue de terre que les anciens géographes nommoient le seuil de la Méditerranée établissoit une communication entre ces deux parties du monde, ainsi que l'ont pensé quelques écrivains? L'existence des macaques-magots sur le rocher de Gibraltar a donné lieu à l'énonciation d'un fait géologique assez curieux: un Anglois, M. Ker, a publié, en 1798, dans les Transactions de la Société royale d'Édimbourg, une notice dans laquelle il affirme que les brèches calcaires de Gibraltar sont parsemées de débris osseux qu'il a reconnus appartenir à l'espèce du magot.

La taille la plus habituelle que ce macaque acquiert est d'environ vingt-six pouces et quelques lignes de longueur totale, sur dix-neuf pouces de hauteur vis-à-vis les épaules; sa tête est forte, supportée par un cou à peine apparent; les proportions des membres et celles du corps sont régulières, mais robustes et massives; son museau élargi est un peu projeté en avant et surmonté par deux crêtes saillantes

*pithecus*, Sreber, pl. 4, fig. B: *simia inuus*, *sylvanus*, et *pithecus*, Linnæus: le *magot*, Buffon, t. VII, pl. 4 et pl. color. nos 238, 239: Audubert. *Singes*, t. I, sect. 3, pl. 1: le *petit cynocéphale*, Encyclopédie, pl. 1, fig. 1: le *magot*, Encyclopédie, pl. 6, fig. 3, et pl. 1, fig. 2: le *pithèque*, Buffon (jeune magot); Encyclopédie, pl. 6, fig. 1: *pithecus inuus*, Geoffroy, Cat. p. 26: *macacus sylvanus*, Fr. Cuvier, pl. 41, p. 111, édit. in-4; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 96.

res saillantes  
x; les oreilles  
pointe; de larg  
croissent sur le  
caché dans le  
ous sont amp  
garnis d'ong  
lier au magot c  
petits, tandis  
ent développés  
avançant dans  
de tous les sing  
plus épaisse; son  
es teintes qui le  
s, le cou, les é  
et la région ext  
jaune doré a  
noirâtres: cet  
chaque poil es  
lé de jaune et  
né à la couleur  
coup de gris;  
des lignes on  
ement qu'a éprou  
ons. La poitrine  
des membres et  
âtre; une petite  
ous occupe l'an  
à ce que les poils  
ement terminés  
qui est entière  
leur pointe et à l  
noir livide; les m  
ement poilues,  
sur les côtés du c  
us: de même q  
antés sur les av  
vers en haut, en  
eux du bras; enli

les femelles sont p  
canines dépasse  
tous les autres r

habitant des contr  
got est de tous l  
le plus fréquen  
ble, ce singe, d  
à la servitude, e  
es jongleurs lui a  
précieuses, vivent  
, ce macaque to  
appris, s'attire d  
ant quelques un  
mplir dans nos ca  
Plus âgé, au co

ères saillantes, sous lesquelles sont cachés les yeux; les oreilles nues sont décidément terminées en pointe; de larges surfaces dénudées et calleuses paraissent sur les fesses; un gland piriforme, souvent caché dans le scrotum, termine la verge. Ses joues sont amples, ses canines prononcées, les dents garnis d'ongles aplatis; mais ce qui est particulier au magot c'est que les pouces des mains sont petits, tandis que ceux des pieds sont excessivement développés.

Avançant dans les contrées tempérées, le magot de tous les singes celui qui a reçu la vestiture la plus épaisse; son pelage est en effet très fourni, les teintes qui le colorent sont sur la tête, les joues, le cou, les épaules, la partie antérieure du dos et la région externe des membres antérieurs, d'un jaune doré assez vif, mélangé de quelques taches noirâtres: cette nuance générale est due à ce que chaque poil est gris-foncé à la base, et puis se termine en pointe de jaune et de gris: dans le reste du corps on ne voit que la couleur que nous venons d'indiquer. On ne voit que peu de gris; parfois apparaissent sur les joues des lignes ondulées brunâtres, dues au décolornement qu'a éprouvé le système pileux de ces parties. La poitrine et l'abdomen, ainsi que le dessous des membres et le bas des joues, sont d'un gris noirâtre; une petite tache noirâtre descendant sur le cou occupe l'angle externe des yeux; elle est telle que les poils de cette partie sont noirs et terminés de jaune à leur sommet. La face, qui est entièrement nue, et les oreilles, velues à leur pointe et à leur bord, sont d'une couleur grisâtre livide; les mains sont noirâtres et presque entièrement poilues, et les poils des joues retombent sur les côtés du cou sous forme de favoris assez longs; de même que chez les orangs, les poils sont plantés sur les avant-bras des magots rebroussevers en haut, en sens contraire par conséquent de ceux du bras; enfin la peau et les testicules sont nus.

Les femelles sont plus petites que les mâles, et leurs canines dépassent à peine les autres dents: dans tous les autres rapports elles n'en diffèrent en rien.

Le magot habite des contrées peu éloignées de l'Europe, et le magot est de tous les singes celui qu'on y transporte le plus fréquemment. Docile, soumis, très facile à la servitude, et retient facilement les tours des jongleurs lui apprendent. Étourdi, inattendu, capricieux, vivement affecté par ce qui l'ennuie, ce macaque toutefois, lors même qu'il est apprivoisé, s'attire de nombreuses corrections en attendant quelques unes des cérémonies qu'il doit accomplir dans nos carrefours et nos places publiques. Plus âgé, au contraire, ses penchants se dé-

naturent, son humeur s'aigrit, son caractère devient revêche, et il s'abandonne alors à toute la frénésie de ses sauvages penchants: pris âgé, on ne peut en rien faire; il se défend avec courage, et mord avec fureur.

Le magot a une grande propension à faire des grimaces et à montrer les dents. La locomotion à quatre pattes sur le sol est la plus ordinaire; mais il grimpe avec la plus grande aisance, surtout dans les arbres. Il se sert de ses mains pour porter les aliments à sa bouche après les avoir flairés: tout lui est bon, bien qu'il préfère cependant les bourgeons et les fruits. Pour se reposer ou pour dormir il s'assied en penchant sa tête sur le corps, ou il se couche sur le côté. La colère se décèle chez lui par le claquement des dents; mais lorsqu'il est mû par des passions douces, sa voix est une sorte de petit grognement léger. En captivité, ce singe éprouve du plaisir à être réuni à quelque animal d'une espèce même opposée à la sienne; il s'y attache, témoigne la satisfaction qu'il ressent dans sa compagnie, en lui épluchant les poils et en lui cherchant des insectes sur la peau. C'est aussi de cette manière qu'il manifeste l'attachement qu'il porte au maître qui a pris soin de l'élever.

Par l'ensemble de son organisation, le magot est le lien de transition des macaques avec les cynocéphales, bien que son manque de queue ait servi à beaucoup d'auteurs pour le rapprocher des orangs.

## LES CYNOCÉPHALES.

### *Cynocephalus*. BRISSON.

Les Grecs donnoient le nom de *κυνοκέφαλος* ou tête de chien à des singes que les Latins, à leur imitation, appelèrent *cynocephalus*, et qui répondent en grande partie aux babouins ou aux papions de Buffon. Tout porte à croire que les cynocéphales mentionnés par Diodore de Sicile sont des mandrills: ce qu'il en dit du moins semble le faire supposer. Toutefois les détails fournis par Strabon, par Plinius et par Aélien, se bornent à peindre les cynocéphales comme des singes intraitables et brutaux; et il est probable que l'espèce qu'ils avoient en vue étoit le singe de Moco ou l'*hamadryas*, dont ils pouvoient avoir connoissance par leurs communications avec l'Éthiopie. Ces animaux sont de tous les quadrumanes ceux qui se rapprochent le plus des mammifères carnassiers: leurs caractères zoologiques ne les font point différer essentiellement des macaques, mais on ne peut les confondre avec aucune espèce de singes, soit de l'ancien, soit du nou-

veau monde, à cause de leur museau allongé, qui présente une grande analogie de forme avec celui d'un chien, bien qu'il n'ait point de muffle; les narines vont s'ouvrir à l'extrémité et en devant de la troncature du nez, en grande partie formée par l'énorme développement des os maxillaires.

Les cynocéphales ont trente-deux dents, et les canines sont surtout remarquables par leur prodigieux développement: comme chez les semnopithèques, la dernière molaire a cinq tubercules, et celle d'en bas est terminée par un talon; l'angle facial est réduit de trente à trente-cinq degrés au plus, et le front est notablement effacé; les crêtes sourcilières, sagittale et occipitale, s'élèvent avec rudesse sur la surface du crâne; les oreilles sont aplaties, mais très anguleuses à leur sommet; de vastes abajoues permettent la distension de l'appareil buccal; le corps est toujours massif, et supporté par des membres égaux et puissamment musclés; la queue varie de forme, elle est ou très longue ou très courte; de larges tubérosités dénudées recouvrent les fesses, et sont ordinairement teintes des plus vives couleurs. Les cynocéphales sont les plus grands de tous les singes: leurs proportions et leur taille sont assez bien rendues par celles de nos grands chiens de basse-cour. Le pouce des mains est très court, celui des pieds est plus robuste, et une extension de la peau unit les deux doigts à leur base jusqu'à leur deuxième phalange: ils sont terminés par des ongles minces, ployés en gouttière, mais non aigus à leur sommet. Dans la locomotion, il n'y a que l'extrémité des doigts qui porte sur le sol.

Les cynocéphales peuvent être aisément divisés en deux tribus ou sous-genres, que caractériseraient quelques traits d'organisation peu importants sans doute, mais suffisants cependant pour autoriser cette petite distinction: la première section comprendrait les cynocéphales proprement dits, ou les babouins dont la queue est aussi longue ou un peu moins longue que le corps, et dont la face est lisse; la deuxième comprendrait les mandrills, dont le museau est couvert de plis, et la queue très courte, très grêle, et implantée d'une manière presque perpendiculaire à la colonne vertébrale.

Les cynocéphales, étudiés sous le rapport des modifications qu'éprouvent les appareils des sens, ont les yeux protégés par des crêtes sourcilières très saillantes et une papille ronde, encadrée de brun; l'énorme renflement des sinus maxillaires et la grande ouverture des narines font supposer que leur odorat est parfait: les lèvres ne sont presque point apparentes; et la langue, dont la muqueuse est douce, est très extensible; la peau nue du bout des doigts parait jouir d'une grande sensibilité: aussi le tact est-il très délicat chez ces singes: la verge, que termine un gland piriforme, se cache dans le

repos au milieu d'un scrotum généralement très développé. Les femelles ont deux mamelles placées sur la poitrine; l'ouverture vaginale apparaît au dehors sous forme d'une fente longitudinale, où l'on n'aperçoit aucune trace de lèvres et de nymphes: à l'époque du rut ces parties se gorgent de sang et tuméfient outre mesure, jusqu'à ce qu'une nouvelle aide au rétablissement de leur état normal. L'accouplement a lieu comme chez les autres mammifères; seulement les mâles ont le soin, pendant la copulation, de retenir immobiles les femelles, saisissant leurs jambes avec leurs mains.

Le pelage des cynocéphales se compose de poil généralement touffus, mais plus épais cependant sur les parties supérieures du corps: la face et les mains en sont ordinairement privées, ou du moins ils ne s'y montrent qu'en très petite quantité. On n'est guère qu'en se servant des quatre membres la fois que la locomotion s'exécute chez ces animaux; mais leur encolure massive et leurs muscles puissants leur donnent une énergie et une force prodigieuses. Ils gravissent les rochers ou grimpent dans les arbres avec une prestesse peu commune, et les endroits qu'ils préfèrent sont toujours les lieux les plus déserts et les plus escarpés: par leurs longues canines ils peuvent faire de dangereuses blessures; leur voix aigre est tantôt un aboiement rauque ou tantôt un grognement sourd et étouffé: leur face hideuse et méchante, leurs yeux pétillants, font de ces singes des animaux indomptables dont rien ne peut adoucir la férocité naturelle.

Les femelles, un peu plus petites de taille que les mâles, n'ont point leurs canines, et se laissent parfois apprivoiser: les jeunes au contraire, dont le museau est beaucoup moins saillant, ont des formes sont plus arrondies et plus douces, paraissent en effet doués d'un bon naturel, et ne perdent pas leurs qualités enfantines qu'en vieillissant; mais c'est alors qu'ils paroissent hideux, tant par leur férocité que par le cynisme avec lequel sont développées leurs parties postérieures.

La nourriture de ces singes ne consiste que qu'en fruits ou en graines, régime qui ne doit rien pour rien dans leur instinct de méchanceté: ils boivent en humain, et leur appétit est tout aussi développé que leur penchant pour l'immoralité: leur lubricité est révoltante, et c'est en public qu'ils aiment à satisfaire leurs sens grossiers: lors qu'ils sont en captivité, la vue d'une femme pour allumer leurs désirs; et c'est chez eux, par un sentiment inné, que, ne pouvant les satisfaire, un individu de leur race, ils ont recours à la masturbation.

Dans l'état de liberté, les cynocéphales se tiennent par troupes dans des cantons que chacun d'eux

ne, et dont ils seroient de s'y...  
 ers peur de l'h...  
 res et de bra...  
 ousser les visit...  
 ont rendus re...  
 ils vivent; et l...  
 de dépouiller...  
 des vedettes de...  
 a bande. On s...  
 nges est d'env...  
 accroissement...  
 formes adultes...  
 n'a point d'...  
 ils n'ont m...  
 reconnaissance...  
 ours hargneux...  
 bien rare de les...  
 sage et méchant...  
 tous les cynocé...  
 on trouve plus...  
 tropicales, bien...  
 rite et des enviro...  
 derniers habiten...  
 es espèces de air...  
 es dans le ge...  
 eben, Illiger et...  
 ne les avoient...  
 naires, et quelq...  
 me papions par...  
 Troy et Lacépède...  
 rmi les curiosité...  
 bre voyageur B...  
 itement bien co...  
 ou hamadrias...  
 son long camail...  
 a cynocephalus...  
 mopolis, et on e...  
 oissables sur la...  
 Il est même u...  
 turé par la myth...  
 ent l'existence de...  
 le cynocéphale...  
 cure.

## LE CYNOCE

## Cynoceph

babouin n'a été l...  
 ers temps. Les a...

imia cynocephala...  
 pl. 19; et Mammif...  
 e. natur. t. XII, p...

ne, et dont ils chassent impitoyablement ceux qui oseroient de s'y établir. Ces singes n'ont pas toujours peur de l'homme, et c'est, dit-on, à coups de branches et de branches d'arbres qu'ils essaient de pousser les visites importunes. Leurs dévotions sont rendus redoutables aux habitants des pays où ils vivent; et l'on assure que lorsqu'ils projettent de dépouiller un verger, ils ont le soin de plaider la bande. On suppose que la durée de la vie de ces singes est d'environ cinquante années; et comme leur accroissement est lent, ils ne prennent guère de formes adultes avant sept ou huit ans.

On n'a point d'exemple de cynocéphales apprivoisés; ils n'ont même jamais conservé la plus parfaite reconnaissance pour ceux qui en prennent soin: toujours hargneux, sans cesse disposés à mordre, il est bien rare de les voir déposer un instant leur air féroce et méchant.

Tous les cynocéphales sont originaires d'Afrique, on les trouve plus abondamment dans les parties méridionales, bien qu'on en connoisse de l'Arabie orientale et des environs du cap de Bonne-Espérance: les derniers habitent ainsi la zone tempérée.

Les espèces de singes que nous décrivons ont été placées dans le genre *cynocephalus* par Brisson, Erxleben, Illiger et F. Cuvier. Linnæus et Boddaert ne les avoient point distingués de leurs *simia* ordinaires, et quelques espèces avoient été décrites comme papions par Brisson, Erxleben, Illiger, Geoffroy et Lacépède.

Parmi les curiosités rapportées d'Égypte par le célèbre voyageur Belzoni se trouvoit une momie parfaitement bien conservée d'un cynocéphale-tarsien ou *hamadrius*, reconnaissable à sa chevelure et à son long camail. Il paroît assez évident que le *cynocephalus* de Linnæus avoit des temples à Memphis, et on en trouve des figures très remarquables sur la plupart des monuments égyptiens. Il est même très probable que le sphinx, figuré par la mythologie grecque, avoit pour fondement l'existence de l'*hamadrius*. Chez les Égyptiens le cynocéphale étoit le symbole de *Tot* ou *Thot*.

### LE CYNOCÉPHALE BABOUIN.

*Cynocephalus babuin* (1).

Le babouin n'a été bien caractérisé que dans ces derniers temps. Les auteurs n'ont pas toujours été

*Simia cynocephalus*, Fr. Cuvier, *Mém. du Mus.*, t. I, p. 19; et *Mammifères*, mai 1819, t. I; *Dictionn. de natur.*, t. XII, p. 377: *cynocephalus babuin*,

d'accord sur les espèces qui devoient porter exclusivement ce nom. M. Geoffroy Saint-Hilaire est le premier qui ait reconnu que ce singe devoit être le cynocéphale des anciens, dont ils ont souvent figuré les traits, ainsi que le prouvent les monuments qu'ils nous ont laissés.

Le babouin semble être le lien de transition des magots aux singes groupés sous le nom général de cynocéphales. Ses narines, ouvertes à l'extrémité d'un museau saillant et conique, ne sont cependant pas perforées sur la partie la plus avancée; le cartilage moyen forme une sorte de saillie qui se projette sur la lèvre supérieure; ses yeux sont enfoncés sous des arcades sourcilières proéminentes, sa taille la plus ordinaire est de deux pieds et quelques pouces, sans y comprendre la queue, dont les dimensions sont de vingt à vingt-deux pouces; son museau est nu et de couleur de chair livide; d'épals favoris blanchâtres couvrent les joues; son pelage est tout entier d'un jaune verdâtre, formé de poils jaunes et légèrement annelés de noir: cette teinte est beaucoup plus claire sur les parties inférieures.

Les jeunes babouins diffèrent des adultes en ce qu'ils sont d'un blanc sale sur la poitrine et le ventre; leur museau est moins saillant; et les parties dénudées des fesses, au lieu d'être rouges, sont de couleur tannée. Ce singe paroît avoir été vénéré à Hermopolis. Son espèce ne paroît pas en effet être rare dans toute l'Afrique septentrionale, et on la rencontre fréquemment dans la Barbarie.

### LE CYNOCÉPHALE ANUBIS.

*Cynocephalus anubis* (1).

L'anubis a les plus grands rapports avec le babouin ordinaire, dont il pourroit fort bien n'être qu'une variété d'âge. Cependant l'anubis semble avoir quelques caractères qui lui sont propres, et qui, toutes proportions égales, le distinguent du babouin: tels sont un museau plus allongé, une voûte du crâne plus surbaissée, et un pelage d'un vert plus foncé. Ces caractères, toutefois, de l'allongement de la face et de l'intensité de coloration, appartiennent en général aux individus âgés de toutes les espèces de singes, quelles qu'elles soient, et il seroit, dans ce cas, possible que l'anubis fût l'âge complètement adulte du babouin. Les deux

Desmarest, *Mamm.*, esp. 33, p. 68: *papion cynocephale*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 102: le *babouin*, Desmoullins, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. V, p. 259; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 97.

(1) Fr. Cuvier, Juin 1825.

individus que M. F. Cuvier a examinés avoient à peu près un pied et demi du bout du museau à l'extrémité postérieure du corps, et deux pieds d'élévation au-dessus du sol lorsqu'ils se tenoient debout. La partie antérieure de la face étoit noire, ainsi que les oreilles et les pieds, tandis que les joues et le tour des yeux offroient une teinte carnée légère, et que la peau des fesses étoit d'un violâtre foncé. Les poils des joues étoient d'un jaune pâle, et ceux du dedans des membres étoient blanc-grisâtre : quant au pelage, il étoit partout ailleurs d'un verdâtre foncé.

La description de M. F. Cuvier a paru dans le mois de juin 1825 : nous en avons extrait les détails qu'on vient de lire ; à cela seulement se borne toute l'histoire de l'anubis.

### LE CYNOCÉPHALE PAPION.

#### *Cynocephalus sphinx* (?).

Les naturalistes ont décrit sous le nom de papions des espèces de singes fort différentes. Le vrai papion cependant se distingue de toutes par ses formes ramassées et par son long museau, imitant celui d'un dogue. Ses proportions communes, mesurées de l'extrémité du nez jusqu'à l'anus, sont de deux pieds et quelques pouces sur vingt-six pouces d'élévation ; la peau dénudée des mains, les oreilles et la face, sont d'un noir intense : seulement la paupière supérieure est d'une couleur de chair très claire : les narines sont larges, placées en avant du museau, qui est tronqué obliquement, de manière à en occuper le bord le plus allongé ; l'ensemble du pelage est jaunâtre, à reflets bruns, ce qui est dû à ce que chaque poil est annelé de noir et de brun clair ; ceux des joues sont fauves et disposés en favoris épais ; le cou est revêtu de poils bien plus longs que partout ailleurs, tandis que le dessous du corps et les régions internes des membres sont presque nus. Les callosités des fesses des papions sont très larges et d'un rouge assez vif ; la queue, presque de la longueur du corps, est dressée jusqu'à

(?) *Simia sphinx*, Linnæus, Sreber, pl. 13 B : le grand papion, Buffon, t. XIV, pl. 13, et pl. color. no 217 : le papion, Audubert, *Singes*, fam 3, sect. 1, fig. 1, 2, et 3 ; *Encyclopédie*, pl. 6, fig. 4 : *simia cynocephalus*, Brongn., *Journ. d'Hist. natur.*, pl. 21 (jeune) ; copiée, Sreber, pl. 13 B ; le bavien des Hollandois : le petit papion, Buffon, t. VII, pl. 7, p. 96, et pl. col. no 240 ; *Encyclopédie*, pl. 9, fig. 1 ; Fr. Cuvier, *Mammifères*, mai 1819, t. I ; Desmarest, *Mammal.*, esp. 39, pl. 69 ; Fr. Cuvier, *Dictionn. des Sc. natur.*, t. XII, p. 377 ; Desmoulin, *Dictionn. class. d'Hist. nat.*, t. V, p. 260 ; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 97.

quelques pouces de son origine, et puis retombe comme si elle étoit brisée.

Buffon avoit figuré ce cynocéphale sous le nom de grand et petit papion. Les différences qu'on a cru remarquer ne tenoient qu'à des modifications apportées par l'âge ; et son grand papion, représenté avec une queue courte, avoit été mutilé.

M. F. Cuvier a donné le portrait d'un très jeune papion femelle dont la coloration ne diffère pas considérablement de celle des adultes. Son pelage est en dessus d'un brun roux, tiqueté de noir, passant au blanchâtre sur la poitrine, le ventre, et le dedans des membres ; les oreilles et l'extrémité sont brunâtres : d'épais favoris roux couvrent les joues ; et le museau, d'un noir intense, est remarquable par sa brièveté et par la concavité du chairein.

Le papion possède à un haut degré toutes les habitudes que nous avons énumérées dans l'histoire des cynocéphales. C'est un singe plein d'intelligence, d'un caractère revêché et indisciplinable, très adonné à la gourmandise et à la lubricité ; ses passions sont violentes et haineuses, et la force musculaire qu'il possède le rend dangereux.

Ce cynocéphale habite indubitablement la partie occidentale d'Afrique, et principalement la Guinée ; il est assez commun dans les ménageries d'animaux vivants qu'on montre en Europe. M. Delalande le donne pour patrie le cap de Bonne-Espérance. Linnæus rapporte que les papions, très communs autour de la ville du Cap, ne dépassent point la baie de Plate Monts.

### LE CYNOCÉPHALE PORC OU CHACMA.

#### *Cynocephalus porcarius* (?).

Boddaert est le premier auteur qui ait décrit le cynocéphale que M. F. Cuvier nomma dans ses derniers temps *chacma*, nom dérivé de *chakama*.

(?) Desmarest, *Mamm.*, esp. 40, p. 69 : *simia porcaria*, Boidaert, *Nat.*, t. XXII, fig. 1 et 2 ; Sreber, pl. 13 B et 7 B : *simia ursina*, Pennant, *Quadrupèdes de la bouie des bois*, Pennant, copiée *Encyclopédie*, pl. 6, fig. 4 : *simia sphyngiola*, Linnæus ; *papio comatus*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX : *guenon à museau allongé*, Pennant ; Buffon, *Supplément*, t. VIII, pl. 1, p. 60, copiée *Encyclopédie*, pl. 8, fig. 1 : *papio comatus* et *porcarius*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XII, p. 102 et 103 : le *chacma*, Fr. Cuvier, *Mammifères*, t. I, p. 102 et 103 ; Fr. Cuvier, *Dictionn. des Sc. natur.*, t. XII, p. 377 : le *singe noir*, Le Vaillant, *Voyage en Arabie*, t. II, pl. 17 : *choak-kauma*, Linnæus, *It.*, t. III, p. 64, édit. in-12 ; Desmoulin, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. V, p. 260 ; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 97 : *cynocephalus comatus*, Saint-Hilaire, *Leçons sténographiées*.



Kolbe, dans sa relation du cap de Bonne-Espérance, applique, d'après les Hottentots, à un grand nombre de cette partie de l'Afrique, qui paroît être en fait le cynocéphale porc<sup>(1)</sup>. Le Vaillant en donne la figure, dans son deuxième Voyage au Cap, sous le nom de *singe noir*, mais sans l'accompagner de détails intéressants : le portrait le plus exact de cette espèce est donc celui qui est lithographié dans l'histoire des Mammifères de M. F. Cuvier.

Le *chacma* a des formes massives et trapues ; les membres sont même courts, proportionnellement à l'ampleur du corps ; la tête surtout est remarquable par ses fortes proportions et par l'épaisseur du museau ; les os maxillaires sont, sur les côtés du crâne, notablement renflés ; les yeux sont enfoncés dans une profonde dépression des crêtes sourcilières ; le crâne est très aplati ; la face, les oreilles de ce singe, ainsi que la peau des mains, sont d'un noir d'ivoire, que relèvent la teinte claire du tour des yeux et la blancheur de la paupière supérieure ; les oreilles sont très déjetées en arrière de la tête, et se trouvent placées à une distance considérable l'une des autres ; d'épais et larges favoris grisâtres recouvrent les joues ; les callosités des fesses sont beaucoup plus petites que chez les autres cynocéphales. Le pelage est en général d'un noir verdâtre, plus foncé sur les épaules et sur les flancs que le long du dos ; la teinte verte est beaucoup plus décidée sur le sommet de la tête : les poils, épais et serrés sur les parties supérieures, très rares sous le corps et dans des membres, sont gris à leur base, puis blancs et annelés de jaune plus ou moins sale vers l'extrémité ; les doigts, ceux des pieds de derrière surtout, sont hérissés de petites soies courtes, blanches et noires : un flocon épais de poils allongés forme la queue, et de très longs poils, formant une crinière, sont implantés sur le cou : une profonde dépression sépare les deux narines en dessus. L'individu figuré par M. F. Cuvier avoit la tête haute d'un pied, mesurée du bout du museau à l'oreille. Les dimensions de la queue étoient d'un pied huit pouces ; sa hauteur aux épaules de deux pieds quatre lignes ; et vis-à-vis le bassin, d'un pied quatre lignes. Ce *chacma* pouvoit alors avoir quinze ans. Une femelle conservée vivante dans la ménagerie du Muséum étoit douée d'une douceur de caractère qui ne se démentit point : elle avoit chaque mois le retour du flux menstruel, et étoit en chaleur régulièrement à cette époque ; elle avoit alors le pourtour extérieur des organes de la reproduction se gonflait outre mesure, et donnoit à l'apparence extérieure d'un bourrelet

La description de Kolbe est bien celle d'un cynocéphale ; mais rien n'indique qu'elle soit plutôt relative au *papion* qu'au *chacma* : la figure qu'il en donne est reconnaissable.

renflé : elle se distinguoit du mâle en ce qu'elle n'avoit point le cou garni d'une crinière.

D'une insigne méchanceté, le *chacma*, par sa force et la brutalité de ses appétits, est un animal excessivement dangereux ; ses canines font de profondes blessures : toutes les passions sont chez lui portées à un haut degré de violence ; la vue des femmes lui fait une vive impression ; et si quelqu'un s'en approche et a l'air de leur adresser des caresses, il entre aussitôt en fureur. Jaloux, sensuel, gourmand, méchant, ce singe semble avoir en partage tous les vices, sans qu'une bonne qualité vienne racheter ces défauts.

Le cynocéphale porc ou *chacma* a, dit-on, treize côtes et cinq vertèbres lombaires. Il vit par troupes de trois ou quatre individus seulement, sur les montagnes, dans le voisinage des bois de l'Afrique australe, à plus de cent lieues de distance de la ville du Cap.

### LE CYNOCÉPHALE TARTARIN.

#### *Cynocephalus hamadryas* (1).

Le tartarin a été décrit par les anciens naturalistes de la renaissance des lettres. On en cite un portrait de Belon que nous n'avons pu vérifier ; mais les figures de Clusius et de Jonston, quoique grossières, sont très reconnoissables. Ce nom de tartarin lui fut donné par Belon, parce qu'il pensoit que le singe auquel il l'avoit appliqué provenoit de la Tartarie. Hasselquist, dans son Voyage au Levant, en parle sous le nom de *simia egyptiaca* ; c'est très évidemment le *dog-faced monkey* de Pennant, représenté dans sa planche 44, figure première. Le tartarin reçut le nom spécifique d'*hamadryas* de Linnæus ; celui de *singe de Moco* par Buffon, parce que l'individu qu'il étudia provenoit de Moco sur le golfe Persique ; enfin M. Cuvier l'appela *papion à perruque*.

Le tartarin a ordinairement le corps long de vingt-quatre pouces, et la queue de quinze ; la tête, mesurée depuis l'occiput jusqu'au bout du museau, a jusqu'à huit pouces ; son corps est trapu et énergiquement membré ; le ventre est peu proéminent, tandis que l'abondante fourrure qui recouvre les

(1) Desmarest, *Mammif.*, esp. 41, p. 69 : *simia hamadryas*, Linnæus : Sreber, pl. 10 : *cercopithecus*, Clusius, *Exot.*, p. 370 : *papion à perruque*, Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 98 : *papion à face de chien*, Pennant, *Quadrupèdes* ; *Muld-Tpuffel*, pl. 39 : *lovanito* et *singe de Moco*, Buffon, t. XIV, pl. 18 : *Supplément*, t. VII, pl. 10 ; copié Sreber, pl. 10, et *Encyclopédie*, pl. 10, fig. 3 ; le *tartarin*, F. Cuvier, *Mammifères*, avril 1819, t. I, 5<sup>e</sup> livraison ; *Dictionn. des Sc. natur.*, t. XXII, p. 578 ; Desmoullas, *Dictionn. class. d'Hist. nat.*, t. V, p. 259.

épaules donne à cette partie du corps beaucoup d'ampleur ; son museau est long et élevé ; un sillon assez profond sépare les narines ; les yeux sont enfoncés sous des crêtes sourcilières très saillantes ; et les callosités sont tellement développées, qu'elles recouvrent toutes les fesses et brillent du rouge le plus vif ; le museau et le rebord du front sont de couleur de chair légèrement tannée, teinte qui est propre aux parties dénudées des oreilles, tandis que les mains et les pieds sont noirâtres ; les joues sont garnies d'épais favoris gris-ardoisé ; une touffe de poils allongés termine la queue, qui est forte ; toutes les parties supérieures du corps sont couvertes de poils longs de six pouces, qui forment sur le cou et sur le devant du corps une épaisse crinière : le pelage est uniformément d'un gris cuivré un peu lavé de verdâtre, ce qui est dû à ce que chaque poil est alternativement annelé de noir et de jaunâtre.

Les tartarins qu'on a eu occasion d'observer en captivité étoient des singes hideux, d'une force étonnante, et d'une férocité inouïe : on leur a trouvé treize côtes et cinq vertèbres lombaires.

Le tartarin ou papion à perruque habite l'Arabie, et peut-être est-ce le *sphinx* de Diodore. Ce grand singe est représenté dans les bas-reliefs du sanctuaire d'Essaboua, si l'on en juge par la quarante-cinquième planche (figure a) des Monuments de la Nubie par Gau, où il est très reconnaissable.

Ses habitudes sont entièrement inconnues.

### LE MANDRILL.

*Cynocephalus mormon* (1).

De tous les animaux, le mandrill est le plus remarquable par la profusion des riches couleurs qui teignent les parties du corps qui sont privées de poil. Le rouge de feu, le violet le plus éclatant, l'azur le plus pur, sont répandus avec profusion sur sa face ou sur les larges nudités des fesses, et blessent les regards par la beauté cynique des organes qu'ils en-

(1) *Simia mormon* et *maimon*, Linnæus (jeune Age et adulte) : le *mandrill*, le *boggo*, le *barris*, le *choras*, Buffon, t. XIV, pl. 15 et 17 ; et *Supplément*, t. VII, pl. 8, et pl. color. 20 et 241 ; *Encycl.*, pl. 9, fig. 2 et 3 ; *Cynocephalus mormon*, Desmarest, *Mammal.*, esp. 42, p. 70 ; *papio mormon*, Geoffroy, *mandrill*, Audubert, *Singes*, fam. 3, sect. 1, pl. 1 ; Schreber, pl. 7 et 8 ; *mormon*, Alstroemer, *Act. Holm.* : le *mantegar*, Encyclopédie, pl. 6 ; fig. 2 ; G. Cuvier, *Rég. anim.*, t. 1, p. 98 ; Miger, grav. d'après Maréchal, *Ménag. du Mus.* : *mandrill*, Fr. Cuvier, *Mamm.* (très jeune), Juin 1821, 29<sup>e</sup> livraisons ; et *mandrill* mâle (vieux), mai 1824 ; *Dict. des Sc. natur.*, t. XII, p. 378 ; Desmoullins, *Dictionn. class. d'Hist. natur.*, t. V, p. 261.

luminent avec tant d'éclat. C'est aussi un singe robuste, puissant par son système musculaire, armé de canines redoutables, et d'une salacité encore plus brutale que celle des papions. La vue d'une femelle jeune et jolie suffit pour allumer avec violence ses désirs ; et lorsqu'il est captif, on le voit la provoquer du geste, l'appeler avec ardeur, et se livrer enfin à tous les écarts de la passion la plus immodérée dans ses dérèglements. Ce singe légitime donc tout ce qu'en ont dit d'anciens voyageurs, et a dû plus d'une fois chercher à assouvir ses désirs avec les jeunes Nègresses qu'il trouvoit isolées dans les forêts de la Guinée et du Congo, où il est très commun. De là a dû dériver sans aucun doute le nom donné, par les matelots hollandais des vaisseaux européens qui les premiers fréquentèrent la côte occidentale d'Afrique, de *mann-drill*, ou homme-satyre, mot qui répondroit au *bon drillo* de notre vieux langage. L'histoire de ce singe est entremêlée de détails qui appartiennent au chimpanzé ; et il seroit fort difficile de débrouiller, sous ce rapport, les faits qui appartiennent aux singes que Barbot, Gasseudi et autres nomment *barris*, *boggo*, *mantegar*, etc.

Le mandrill atteint jusqu'à quatre pieds et demi lorsqu'il se tient debout. Ses dimensions les plus ordinaires, prises du bout du museau jusqu'à l'anus, sont de vingt-cinq à vingt-six pouces, tandis que la tête, mesurée de l'occiput jusqu'aux narines, a huit pouces et quelques lignes ; la queue se borne à peu près à un tronçon qui a à peine deux pouces, et qui affecte une forme pointue et une position très élevée sur le bassin ; ses membres sont épais et trapus ; ses joues sont nues, très renflées, et sillonnées de rides profondes et longitudinales d'un bleu d'azur vif, passant au violet noirâtre ; le nez est terminé par du rouge-erise ; et ses oreilles, dont la peau est lisse et le sommet pointu, sont d'un noirâtre foncé ou violâtre, variant de teinte suivant l'âge et suivant la vivacité des désirs à l'époque du rut chez les mâles ; les pieds et les mains sont noirâtres ; les fesses sont complètement nues, et l'espace dénué de poils est beaucoup plus large que chez aucune autre espèce : ces parties sont d'un rose vif auquel se mêle un lilas pur ou un pourpre violet foncé, et parfois un violâtre bleu, qu'encadrent des teintes carnées ; un rebord d'un rouge de sang entoure l'anus, et le périnée affecte souvent une coloration jaunâtre : à ce luxe de couleurs déposées sur des supports pareils que la nature a presque toujours voilés par des poils et dérochés par des parties accessoires, tandis qu'elle s'est plu à les étaler au grand jour chez le mandrill, se joint le rouge de feu des parties de la génération.

Le vieux mandrill a son pelage très épais et très fourni sur le corps ; il est aussi foncé en couleur sur ces parties, et est d'un brun verdâtre à nuancer

ombres et intense  
uniforme en dessous  
ornés de poils très  
couvrent les joues ;  
et tiquetés de noir ;  
barbe qui avance et  
d'un jaune citron ;  
due à l'allongement  
de l'occiput.

Avant que les canines, avant que le r  
maxillaires se soient  
diffèrent beaucoup de  
et d'un gris verdâtre  
bout du museau sont  
les joues, mais la te  
masque sur la face,  
petite barbe du ment  
les favoris sont tomb  
beaucoup des couleurs  
apparoître avec tant  
sont brunâtres.

La femelle ne pren  
ormes sont plus peti  
de la face et des fesses  
de vivacité ; son nez  
époque du rut, qui s  
qui amène sur le pour  
une alluence de sa  
partie la forme sphér  
avec la cause qui l'ave  
opper le mois suivant  
Les différences qu  
voient porté les auteu  
jeune âge comme e  
mimon de Linnæus,  
eut le nom de *sim*  
lui de *choras* par Bu  
Le mandrill est esse  
reçoit avec plaisir c  
connoître les soins q  
est intraitable, colé  
un mot c'est un ani  
pendant son régime est  
cherche pour aliment  
habite la Guinée et l  
d'où on le tire ordina  
ambulantes de l'Europ

ombres et intenses en dessus et d'un blanchâtre uniforme en dessous; d'épals favoris rayonnants, formés de poils très longs, entourent les oreilles et couvrent les joues; ils sont roux, teintés de gris, et tiquetés de noir; sous le menton pend une petite barbe qui avance en brosse, et dont la couleur est d'un jaune citron agréable; une sorte d'aigrette, due à l'allongement des poils de la tête, hérisse parfois l'occiput.

Avant que les canines aient pris toute leur croissance, avant que le museau se soit allongé et que les maxillaires se soient renflés, les jeunes mandrills diffèrent beaucoup des individus adultes; leur pelage est d'un gris verdâtre plus clair; leurs oreilles et le bout du museau sont noirs; les rides se creusent sur les joues, mais la teinte bleue d'azur forme déjà un masque sur la face, et les distingue du drill; la petite barbe du menton est blanchâtre ou roussâtre; les favoris sont tombants et roux, les fesses n'ont aucune des couleurs vives qui doivent plus tard y apparaître avec tant d'éclat, et les testicules enfin sont brunâtres.

La femelle ne prend jamais la taille du mâle; ses formes sont plus petites et plus minces, et la peau de la face et des fesses ne se colore point avec autant de vivacité; son nez ne rougit à l'extrémité qu'à l'époque du rut, qui se renouvelle chaque mois, et qui amène sur le pourtour de la vulve une excitation et une affluence de sang qui donnent alors à cette partie la forme sphérique qui finit par disparaître avec la cause qui l'a voit vue naître, pour se développer le mois suivant.

Les différences que présentent les mandrills ont été portées les auteurs systématiques à distinguer le jeune âge comme espèce sous le nom de *simia zaimon* de Linnæus, tandis que l'individu adulte eut le nom de *simia mormon* d'Alstroëmer et celui de *choras* par Buffon.

Le mandrill est essentiellement méchant; jeune, il reçoit avec plaisir quelques caresses, et semble connaître les soins qu'on prend de lui; plus âgé, il est intraitable, colère, cruel, lascif et glouton: un mot c'est un animal sauvage, féroce; et cependant son régime est purement végétal, car il ne cherche pour aliments que les fruits et les racines. Il habite la Guinée et le Congo, où il est commun, d'où on le tire ordinairement pour les ménageries ambulantes de l'Europe.

## LE DRILL.

*Cynocephalus drill* (1).

Le drill est la vivante image du mandrill; il n'en diffère que par des nuances si peu frappantes, que tous les auteurs jusqu'à M. Frédéric Cuvier ne l'en distinguèrent point. A ce sujet, nous serions assez disposé à croire toutefois que c'est du drill qu'il s'agit sous le nom de *simia sylvicola*, figurée pl. 42 de la Zoologie générale de Shaw. C'est aussi probablement ce singe que Buffon avoit en vue quand il décrivit son *babouin des bois* (?).

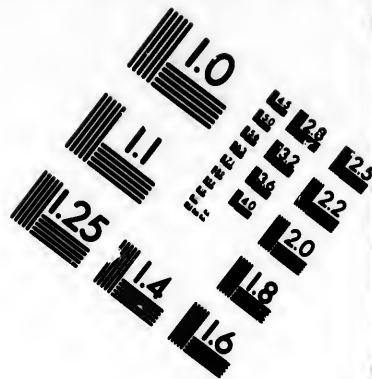
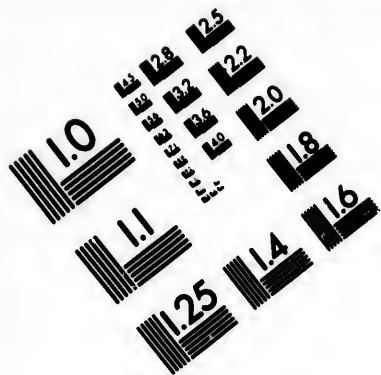
Le drill, dans l'âge adulte, ne diffère donc pas du mandrill, ni par les formes ni par les proportions du corps: la face et les oreilles sont nues ainsi que les fesses et les testicules, la paume des mains et la plante des pieds; la teinte générale de la peau est bleuâtre, et les poils sont beaucoup moins abondants sur les côtés des fesses et sur la mâchoire inférieure; les callosités et le scrotum sont d'un rouge vif: ce cynocéphale est caractérisé parce que sa face est constamment, et dans tous les âges, d'un noir luisant; les rides mêmes qui côtoient le nez ne se creusent qu'à une époque assez avancée de la vie, et jamais on n'aperçoit de rouge sur le nez ni de bleu sur les joues. Des poils longs et très fins, gris à leur moitié inférieure, puis annelés de noir et de jaune, recouvrent toutes les parties supérieures du corps et externes des membres, ce qui donne à l'ensemble du pelage une teinte verdâtre; ceux de la poitrine et du ventre, du dedans des cuisses et des bras, sont blancs-grisâtres; les joues sont recouvertes de poils assez rares couchés en arrière et d'un gris roussâtre qui ne cachent point la base des poils du cou, dont le gris est à nu et forme un demi-collier; le dessous du menton est occupé par une petite barbe d'un blanc jaunâtre, tandis que les poils de l'occiput s'allongent pour donner naissance à une sorte de petite aigrette aplatie; la queue, très courte et presque verticale, est implantée très haut sur le croupion: elle est recouverte de poils gris disposés en une seule touffe.

Le drill adulte a les mains et les pieds de couleur tannée, le front un peu bombé, les arcades sourcilières assez développées, et le museau large et

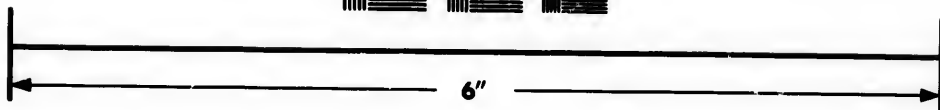
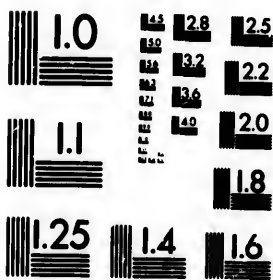
(1) *Simia leucophaea*, Fr. Cuvier, *Mammif.*, décembre 1818, t. 1 (adulte); et *Annal. du Mus.*, t. IX, pl. 37 (jeune); *drill* très vieux, mai 1821, 28<sup>e</sup> pl. v. rals.; et *drill* très jeune, février 1826; *Dictionn. des Sciences natur.*, t. XII, p. 578: *cynocephalus leucophæus*, Desmarest, *Mammalogie*, esp. 43, p. 71; G. Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 99.

(2) *Babouin des bois*, Pennant; *Encyclopédie*, pl. 9; fig. 4 ?.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E E E E E  
E E E E E  
E E E E E  
E E E E E  
E E E E E  
E E E E E

12.8  
13.2  
12.5  
2.2  
2.0

E E E E E  
E E E E E  
E E E E E

E E E E E

renflé; ses oreilles sont sans hélice proprement dite, ses lèvres minces et entières, et sa langue est douce: la verge, à gland piriforme, se cache en entier dans le scrotum.

La femelle du drill a la tête moins allongée, la taille plus petite, et le pelage beaucoup moins foncé en couleur; les teintes verdâtres n'apparaissent que sur les parties antérieures, tandis qu'elles sont remplacées par des tons gris sur les postérieures. A l'époque du rut le pourtour de la vulve se tuméfie, et forme une protubérance qu'un étranglement divise en deux portions inégales: ce phénomène se renouvelle mensuellement.

Un drill âgé de douze ou quatorze ans avoit vingt-huit pouces de longueur totale, sur vingt de hauteur. Le ton gris du pelage avoit pris une grande intensité de brunâtre, principalement sur le dos, les fesses, et les régions externes des membres; les arcades sourcilières étoient saillantes, et le front alloit une grande déclivité; les os des maxillaires étoient très renflés; et les poils des joues, du cou et des épaules constituoient par leur allongement une épaisse fourrure; un rouge vif coloroit la mâchoire inférieure, les callosités, et traçoit autour de la queue un cercle élargi.

Le drill mâle dans sa deuxième année ressemble beaucoup à la femelle; les sillons des joues ne sont point encore développés, et sa face est d'un noirâtre sale; le front est bombé, les crêtes sourcilières peu saillantes, et le museau moins allongé; le pelage est gris-jaunâtre, excepté sur le sommet de la tête et sur les membres où apparaissent des reflets verdâtres. Les jeunes femelles ont tous leurs poils gris-jaunâtres, et la barbe d'un jaune clair.

Le drill doit, sans contredit, avoir les mêmes mœurs que le mandrill; il doit aussi provenir des mêmes contrées, quoiqu'on ne soit point fixé à ce sujet. Les individus n'en sont pas rares dans les ménageries, et nous en avons vu un bel individu dans celle que le sieur Martin montre actuellement à Paris (décembre 1829).

### LE CYNOCÉPHALE DE WAGLER.

*Cynocephalus Wagleri* (1).

Cette espèce, dont nous ne connaissons que la courte description insérée par extrait dans le Bulletin des Sciences de M. le baron de Férussac, paroît distincte des autres cynocéphales; cependant il est si difficile de prononcer sur quelques phrases,

(1) Agassiz, *Isis*, t. XXI, p. 861, avec figure, ou cahiers 8 et 9 de l'année 1828; *Bulletin des Sciences de Férussac*, cahier de novembre 1829, p. 345.

et sans le secours de bonnes figures, que nous nous bornons à rappeler les notions imparfaites qui indiquent son existence.

Les caractères que l'on assigne à ce singe nouveau dans l'extrait de la description originale du recueil allemand *l'Isis* sont les suivants: Son museau s'allonge beaucoup, et la peau de la face est nue, couleur de chair, et garnie de quelques petits poils sur le pourtour de la bouche seulement; les oreilles sont ovalaires, nues et sans rebord; la partie antérieure du cou et la poitrine étoient dénudées. Le pelage se compose de poils olivâtres dans la partie supérieure, cendrés à leur base et noirs à leur pointe; le pourtour de l'anus et les callosités des fesses sont colorés en fauve jaunâtre; les mains sont en dessus d'un cendré olivâtre, et la queue, plus longue que le corps, est terminée par une touffe de poils jaunâtres.

Ce singe a offert les proportions suivantes:

Longueur de la tête, du nez à l'occiput. . . . .	» 7 3/4
— de la face, du nez au front. . . . .	» 2 1/4
Hauteur de la lèvre supérieure jusqu'au nez. . . . .	» 2 1/2
— de tout le museau, du menton au nez. . . . .	» 2 3/4
Intervalle entre les yeux. . . . .	» 3 1/4
— entre les oreilles. . . . .	» 3 1/4
— entre les oreilles et l'angle externe de l'œil. . . . .	» 2 1/4
Longueur du tronc. . . . .	» 1 1/2
— de la queue. . . . .	» 1 3/4
— des membres antérieurs. . . . .	» 1 3/4
— des membres postérieurs. . . . .	» 1 8/10

L'auteur dit avoir comparé le singe qu'il décrit avec les cynocéphales ouanderou, balouin (*Cynocephalus antiquorum*, Schintz), papion, *comatus*, *chaema*, *hamadryas*, et indique les différences qui l'isolent de ces diverses espèces.

On n'en connoit point la patrie. M. Wagler avoit vu un individu vivant à Londres, l'individu femelle type de la description. C'étoit un animal d'un caractère très-doux, dont les mouvements étoient empreints de langueur, et dont la voix faisoit entendre les sons rauques et brefs de *ho, ho, ho*.

### LES SAPAJOUS, OU LES HÉLOPITHÈQUES.

*Cebus*. AUCT. (1).

Sous ce nom on désigne la tribu des singes américains ou platyrrhiniens de M. Geoffroy Saint-Hilaire.

(1) Cet article, rédigé en entier par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et dont nous sommes redevables à

re, que caracté  
es narines ouvert  
res de chaque côté  
orte le nombre tot  
es aplatis; point  
eue longue, for  
est-à-dire pouvan  
s saisir à l'instar  
le seul qui soit  
èques, et qui les  
thèques: encore  
pajou propremen  
eue est entièreme  
omme formant un  
les liant de la m  
es et les sagouin  
es des autres par  
ritablement que  
lle naturelle. Pr  
mmaires que nou  
s étant ainsi égal  
ous renverrons aux  
t. (64 de ce vol.) le  
appartiennent à ces  
achérons princip  
noître l'organisa  
s tribus dont no  
res seroient, sui  
nombre de quat  
ent distinct, et t  
omales, doit être  
ractères sous le  
res qui se trouva  
e, les quatre prem  
pithrion, ont la q  
rs son extrémité,  
quelle on peut de  
res. Le cinquième  
tion que caracté  
est le genre *cebus*,  
jou proprement  
rons d'abord les g

S  
A QUEUE  
G

Si l'on excepte les  
nt de mammifère  
ère une aussi gr

issance, est l'histo  
au courant de la s

re, que caractérisent une cloison nasale large, les narines ouvertes sur les côtés du nez; six moires de chaque côté et à chaque mâchoire, ce qui porte le nombre total des dents à trente-six; des ongles aplatis; point d'abajoues ni de callosités; la queue longue, fortement musclée, et *prenante*, c'est-à-dire pouvant s'enrouler autour des corps et saisir à l'instar d'une main. Ce dernier caractère est le seul qui soit propre aux sapajous ou hélapiques, et qui les distingue des sagouins ou géolapiques: encore peut-on considérer le genre sapajou proprement dit ou *sajou* (*cebus*), dont la queue est entièrement velue et faiblement prenante, comme formant un passage entre les deux groupes, les liaut de la manière la plus intime. Les sapajous et les sagouins sont donc très rapprochés les uns des autres par leur organisation, et ne sont véritablement que deux sections d'une même famille naturelle. Presque toutes les considérations numériques que nous pourrions présenter sur les uns étant ainsi également applicables aux autres, nous renverrons aux généralités relatives aux SINGES (p. 164 de ce vol.) le petit nombre de remarques qui appartiennent à ces deux groupes; et nous nous occuperons principalement dans cet article à faire connaître l'organisation et les mœurs de chacune des tribus dont nous avons à nous occuper. Ces tribus seroient, suivant l'état présent de la science, au nombre de quatre; mais un cinquième parfaitement distinct, et très remarquable par plusieurs particularités, doit être ajouté; nous en exposerons les caractères sous le nom d'*ériodes*. Parmi les cinq genres qui se trouveront ainsi décrits dans cet article, les quatre premiers, *stentor*, *ateles*, *ériodes* et *gymnura*, ont la queue nue et calleuse en dessous vers son extrémité, et forment une première section à laquelle on peut donner avec Spix le nom de *gymnures*. Le cinquième compose à lui seul une seconde section que caractérise sa queue entièrement velue; c'est le genre *cebus*, que l'on nomme en français *sajou* proprement dit, ou mieux *sajou*. Nous décrirons d'abord les genres de la première section.

§ I<sup>er</sup>.

## SAPAJOUS

## A QUEUE NUE ET CALLEUSE.

*Gymnura*. SP. IX.

Si l'on excepte les écaciés et les kangourous, il n'est point de mammifères chez lesquels la queue accorde une aussi grande force et remplisse d'aussi

grande importance, est l'histoire abrégée la plus complète et la plus récente au courant de la science de cette famille de singes.

importantes fonctions. Cette partie, qui n'existe ordinairement que rudimentaire et qui n'a presque toujours que des usages tout-à-fait secondaires, ou même entièrement nuls, devient, chez les sapajous, un instrument tout-puissant de préhension; c'est, en quelque sorte, une cinquième main à l'aide de laquelle l'animal peut, sans mouvoir son corps, aller saisir au loin les objets qu'il veut atteindre, ou se suspendre lui-même aux branches des arbres. L'étendue de la partie calleuse de la queue, toutes choses étant égales d'ailleurs, paroît se trouver dans un rapport assez exact avec la force de préhension de cet organe; et comme elle est très constante pour chaque espèce, elle pourroit fournir d'excellents caractères spécifiques. Toutefois elle n'est sujette qu'à de bien légères variations, non seulement d'une espèce à l'autre, mais même entre deux genres différents. Ainsi la partie nue et calleuse comprend toujours le tiers environ de la queue chez les hurleurs et les atèles, et les deux cinquièmes chez les ériodes. Un autre trait commun à tous les sapajous de cette première section consiste dans le peu de largeur de leur nez; les narines sont ouvertes latéralement comme chez tous les autres singes américains, mais elles sont en général beaucoup plus rapprochées que chez les sapajous à queue velue et chez tous les singes américains à queue non prenante; et nous verrons même que ce caractère est tellement exagéré dans le genre *ériodes*, que la disposition de ses narines le rend véritablement plus voisin des singes catarrhiniens que des platyrrhiniens. Cette remarque très curieuse a déjà été faite à l'égard d'une espèce, par Spix; elle doit être étendue à tous les ériodes. Quant aux formes du crâne, elles sont très variables dans cette première section des sapajous; cependant tous les genres ont cela de commun que la portion postérieure de la boîte cérébrale est très peu développée, et que l'os molaire ou jugal est constamment percé d'un trou très considérable dans sa portion orbitaire, au lieu du trou plus ou moins rétréci qui existe ordinairement. La grandeur de ce trou n'est pas sans quelque importance, parce que, d'après l'analogie, il doit donner passage à une branche du principal nerf de la face, le trijumeau; et il est à remarquer que tout au contraire le trou sous-orbitaire est très exigü, ou plutôt se trouve remplacé par plusieurs ouvertures très petites; ce qui au reste est un caractère très général dans la famille des singes. Une autre condition organique, qui est commune à tous les sapajous à queue nue, consiste dans l'ampleur de leur hyoïde. C'est même dans l'un des genres de ce groupe, celui des hurleurs, que le corps de cet os arrive à son maximum de développement, ainsi que nous allons le montrer en présentant l'histoire de ces singes.



## LES HURLEURS OU ALOUATES.

*Stentor.*

Ce genre, très naturel et très bien circonscrit, est caractérisé par ses membres d'une longueur moyenne, et tous terminés par cinq doigts; par son pouce antérieur de moitié moins long que le second doigt, très peu libre dans ses mouvements et à peine opposable, et surtout par les modifications très remarquables de son crâne et de son os hyoïde. La tête est pyramidale, le museau allongé, le visage oblique. L'angle facial est seulement de trente degrés; et le plan du palais forme, avec celui de la base du crâne, un angle tel, que lorsqu'on pose la tête osseuse d'un hurleur sur les bords dentaires de la mâchoire supérieure, c'est-à-dire lorsqu'on met le palais dans un plan horizontal, le trou occipital se trouve placé au niveau de la partie supérieure des orbites. Ce trou est d'ailleurs remarquable par sa position; il est reculé très en arrière, et dirigé verticalement au lieu de l'être horizontalement, en sorte que, bien loin d'être compris dans la base du crâne, il lui est perpendiculaire. La mâchoire inférieure est développée à l'excès, soit dans son corps, soit surtout dans ses branches; celles-ci sont tellement étendues en largeur et en hauteur que leur surface est presque égale à celle du crâne tout entier. Elles forment ainsi deux vastes parois comprenant entre elles une large cavité dans laquelle se trouve logé un hyoïde modifié d'une manière non moins remarquable. Le corps de l'os est transformé en une caisse osseuse à parois très minces et élastiques, présentant en arrière une large ouverture sur le côté de laquelle sont articulées deux paires de cornes, et figurant à peu près, lorsqu'elle a atteint son dernier degré de développement, une moitié d'ellipsoïde. Cette caisse avoit, dans l'un des hyoïdes que nous avons examinés, deux pouces environ dans son diamètre antéro-postérieur, un et demi dans son diamètre transversal, et deux antérieurement dans son diamètre vertical; et il n'est pas rare d'en voir de plus volumineuses encore. Aussi, ce qui est une suite de cet énorme accroissement, le corps de l'hyoïde dépasse en bas la mâchoire inférieure, et forme au-dessous d'elle une saillie recouverte extérieurement et cachée par une barbe longue et épaisse. La grande influence qu'exerce dans la production de la voix cette conformation singulière de l'hyoïde des hurleurs n'a point encore été expliquée d'une manière entièrement satisfaisante; mais elle ne peut être révoquée en doute. Le larynx ne diffère de celui des saïous que par l'existence de deux poches membraneuses dans lesquelles s'ouvrent les ventricules, et qui se portent

vers l'hyoïde. Ces poches ont été décrites par Cooper et Vieq-d'Azyr; et plus tard par M. Cuvier (*Anat. comp.*, t. IV), qui, d'après de nouvelles recherches, a relevé quelques erreurs qui s'étoient glissées dans les observations de ses illustres prédécesseurs, et qui a fait connoître quelques faits fort intéressants. Ainsi ce dernier anatomiste nous apprend que, dans l'individu qu'il a disséqué, la poche droite occupoit à elle seule presque toute la cavité de l'hyoïde, la gauche se terminant au moment même où elle alloit y pénétrer; en sorte que les organes vocaux n'étoient pas symétriques, et présentoient une exception remarquable à l'un des caractères les plus généraux des appareils qui appartiennent en propre à la vie animale. Quoi qu'il en soit, au reste, de cette observation que nous nous bornons à présenter ici, il est certain que c'est aux modifications anatomiques de leur hyoïde que les hurleurs doivent la force extrême de leur voix qui se fait entendre à plus d'une demi-lieue de la rive, ainsi que l'assurent tous les voyageurs. Cette voix est rauque et désagréable; d'Azar la compare au craquement d'une grande quantité de charrettes non graissées, et d'autres voyageurs ont hurlements d'une troupe de bêtes féroces. Ces singes se font entendre de temps en temps dans le courant de la journée; mais c'est surtout au lever et au coucher du soleil, ou bien à l'approche d'un orage, qu'ils poussent des cris effrayants et prolongés: ceux qui n'y sont pas accoutumés croient alors dit un voyageur, que les montagnes vont s'écroûler. Marcgraaf donne aussi à ce sujet quelques détails que nous rapporterons, sans toutefois nous porter garant de leur exactitude; il assure qu'un individu se fait d'abord entendre seul, après s'être placé dans un lieu élevé, et avoir fait signe aux autres de s'asseoir autour de lui et de l'écouter: « Dès qu'il les voit placés, dit le voyageur saxon, il commence un discours à voix si haute et si précipitée, qu'il l'entendre de loin on croiroit qu'ils crient tous ensemble; cependant il n'y en a qu'un seul; et pendant tout le temps qu'il parle, tous les autres sont dans le plus grand silence; ensuite lorsqu'il cesse il fait signe de la main aux autres de répondre, et à l'instant tous se mettent à crier ensemble jusqu'à ce que, par un autre signe de main, il leur ordonne le silence. Dans le moment ils obéissent et se taisent; alors le premier reprend son discours, et ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien attentivement qu'ils se séparent et rompent l'assemblée. Quelques voyageurs assurent que les hurleurs se taisent lorsqu'on approche d'eux; quelques autres affirment, au contraire, qu'ils redoublent alors leurs cris, et font un bruit épouvantable qui devient leur principal moyen de défense quand on les attaque. Ils cherchent en même temps à éloigner

gresseur en lui jeta  
si en lançant sur  
avoir reçus dans  
maux, dont le nom  
vant un calcul de M  
ns certains cantons,  
ne carrie, sont asse  
seurs. Leur peau  
quelques au Brésil,  
ouvrir les selles et le  
air paroit être d'un g  
t comparée à celle du  
omme ils se tienent  
vées des grands arbr  
peuvent seules les a  
ours mêmes, a-t-on  
er un certain nomb  
ne sont pas tirés s  
leur queue à une b  
pendus, même après  
Les femelles des hur  
res singes américains  
boulement périodiqu  
t qu'elles portent su  
, lorsqu'on pousse p  
abandonnent leurs  
ement; et quelques  
si des observations d'o  
l'amour inaternel a su  
voir que sur toutes le  
endant nous trouvo  
sur les singes du Br  
dit avoir été lui-m  
re adopter une opi  
à une femelle une  
à porter son p  
le fut épuisée par la  
alors on pousse p  
qui lui restoit, pour  
les branches voisines  
qui, ajoute Spix, sup  
teur de l'Histoire d  
me aussi que les fem  
attachement pour le  
procurer de jeunes  
es. Ce dernier auteu  
s'entr'aider et se s  
er d'un arbre ou d'u  
qu'un individu est b  
bler autour de lui,  
e comme pour la sor  
bondance, quelques  
ée, pendant que d'a  
s mâchent, et pous  
ure de la plaie. « Je  
vu cela plusieurs

gresser en lui jetant des branches d'arbres, et ainsi en lançant sur lui leurs excréments, après avoir reçus dans leurs mains. Au reste, ces animaux, dont le nombre est si considérable que, suivant un calcul de M. de Humboldt, il y en a, dans certains cantons, plus de deux mille sur une carrière, sont assez rarement attaqués par les chasseurs. Leur peau est, il est vrai, employée quelquefois au Brésil, dans les Cordilières, pour couvrir les selles et le dos des mulets; mais leur cuir paroît être d'un goût peu agréable, quoiqu'on le compare à celle du lièvre et à celle du mouton. Comme ils se tiennent toujours sur les branches élevées des grands arbres, les flèches et les armes à feu ne peuvent seules les atteindre; encore, avec leur poids même, a-t-on beaucoup de peine à se procurer un certain nombre d'individus, parce que, lorsqu'ils ne sont pas tués sur le coup, ils s'accrochent de leur queue à une branche d'arbre, et y restent pendus, même après leur mort.

Les femelles des hurleurs, de même que celles des autres singes américains, ne paroissent point sujettes à un saignement périodique, et elles ne font qu'un seul lait qu'elles portent sur leur dos. D'Azara assure qu'il arrive, lorsqu'un pousse près d'elles de grands cris, qu'elles abandonnent leurs petits pour s'enfuir plus rapidement; et quelques autres voyageurs rapportent qu'ils ont vu des observations d'où il résulteroit que l'instinct de l'amour maternel a sur elles beaucoup moins de force que sur toutes les autres femelles de singes. Pendant nous trouvons, dans le grand ouvrage de Buffon sur les singes du Brésil, un fait dont ce voyageur nous dit avoir été lui-même témoin, et qui tendroit à faire adopter une opinion toute contraire. Ayant vu une femelle une blessure mortelle, il la vit s'efforcer de porter son petit sur son dos jusqu'à ce que la plaie fût épuisée par la perte de son sang; se sentant alors près d'expirer, elle rassembla le peu de force qui lui restoit, pour lancer son précieux fardeau sur les branches voisines, et tomba presque aussitôt; ce qui, ajoute Spix, suppose une sorte de réflexion.

L'auteur de l'Histoire des Aventuriers, Oexmelin, nous apprend aussi que les femelles sont remarquables par leur attachement pour leurs petits, et qu'on ne peut les procurer de jeunes individus qu'en tuant leurs mères. Ce dernier auteur ajoute que les hurleurs savent s'entraider et se secourir mutuellement pour grimper d'un arbre ou d'un ruisseau à l'autre, et que, lorsqu'un individu est blessé, on voit les autres s'assembler autour de lui, mettre leurs doigts dans la plaie comme pour la sonder; alors, si le sang coule avec abondance, quelques uns ont soin de tenir la plaie ouverte, pendant que d'autres apportent des feuilles sèches, qu'ils mâchent, et poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie. « Je puis dire, ajoute Oexmelin, que j'ai vu cela plusieurs fois, et l'avoir vu avec ad-

miration. » Les hurleurs, comme la plupart des singes, vivent en troupes et se tiennent habituellement sur les arbres; on a même prétendu qu'ils n'en descendent jamais. Spix affirme qu'ils sont monogames; mais le contraire semble résulter des observations de d'Azara. Ils sautent avec agilité d'une branche à l'autre, et se lancent sans crainte de haut en bas, bien certains qu'ils sont de ne pas tomber jusqu'à terre, et de s'accrocher où il leur plaira, au moyen de leur queue à la fois longue, bien flexible et robuste. Ils se nourrissent de différentes espèces de fruits et de feuilles, et l'on assure qu'ils mangent quelquefois aussi des insectes. Bien loin de redouter le voisinage des grands amas d'eau, comme le font un grand nombre de singes, ils se plaisent dans les forêts les plus rapprochées des fleuves et des marais; c'est ce qui a été vérifié également au Paraguay par d'Azara, au Brésil par Spix, et à la Guiane par un observateur que Buffon cite sans le nommer, et qui est très vraisemblablement le voyageur de Laborde. Suivant ce dernier, on trouve communément des alouates (*Stenorhina seniculus*) dans les îlots boisés des grandes savanes noyées, et jamais sur les montagnes de l'intérieur. Enfin M. de Humboldt, dont l'autorité suffiroit seule pour établir ce fait, l'a constaté également dans plusieurs parties de l'Amérique espagnole. Dans les vallées d'Aragua, à l'ouest de Caraccas, dans les Llanos de Lapuré et du Bas-Orénoque, et dans la province de la Nouvelle-Barcelone, on trouve des hurleurs partout où des mares d'eau stagnante sont ombragées par le sagoutier d'Amérique. On ne doit donc pas s'étonner, quoique la plupart des singes appartiennent exclusivement aux régions continentales, que quelques îles renferment des hurleurs. Telle est, d'après le voyageur Legentil, l'île Saint-George, située à deux lieues du continent. Enfin, en terminant ce qui concerne les habitudes des hurleurs, nous dirons que ce sont des animaux tristes, lourds, paresseux, farouches et d'un aspect désagréable. Il est rare, pour cette raison, et sans doute à cause de leur voix, qu'on cherche à les apprivoiser, et il est plus rare encore qu'on y réussisse. Ils paroissent en effet s'habituer très difficilement à vivre en domesticité; et c'est ce qui nous explique pourquoi on ne les amène jamais vivants dans nos climats, malgré la fréquence des relations commerciales de l'Europe avec plusieurs des régions américaines où ils sont le plus communs.

Ce genre, comme on a pu le voir par ce qui précède, répandu dans presque toute l'Amérique méridionale, avoit d'abord été établi sous le nom de *cebus* par MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, dans le Mémoire qu'ils ont publié en commun sur la classification des singes (Magas. encyclop.); mais le nom de *cebus* ayant été depuis transporté au genre des sajous ou sapajous proprement dits, nous adop-

terons, à l'exemple de M. de Humboldt, de Desmarest (Dict. des Sc. nat.), et de plusieurs autres naturalistes, le nom de *stentor* proposé par M. Geoffroy Saint-Hilaire. Ce nom, déjà ancien dans la science, rappelle d'une manière heureuse le trait le plus remarquable des hurleurs; et nous le préférons aux noms d'*alouate* et de *mycetes* créés l'un par Lacépède, l'autre par Illiger. Le nombre des espèces déjà connues, ou du moins indiquées par les auteurs, est assez considérable. M. de Humboldt et M. Geoffroy en admettoient six, et depuis la publication de leurs travaux, quelques autres ont été annoncées par plusieurs écrivains, tels que Kuhl et Spix. Au surplus, il est très possible que le nombre réel des espèces soit beaucoup moindre qu'on ne l'a pensé. Il est certain que les hurleurs sont sujets à un grand nombre de variétés dépendant du sexe et de l'âge; et il est probable que plusieurs de ces variétés auront été érigées en espèces, comme on est porté à le faire toutes les fois qu'on n'a sous les yeux qu'un petit nombre d'individus. Pour nous, après l'examen de vingt crânes et de plus de quarante peaux, nous n'avons pu parvenir à déterminer, d'une manière exacte, que quatre espèces, savoir: les *stentor seniculus* et *niger* de M. Geoffroy, le *stentor ursinus* de M. de Humboldt, et une espèce non encore décrite que nous ferons connoître sous le nom de *chrysurus*.

#### L'ALOUATE (1).

On lui a quelquefois donné le nom de hurleur roux; nom que nous ne pouvons adopter, parce qu'il convient également à plusieurs espèces. Il se distingue de la plupart de ses congénères par la nudité presque complète de sa face où l'on remarque seulement des poils très courts et très clair-semés au-dessous des yeux et entre les orbites, sur la ligne médiane. Le corps est, en dessus, d'un fauve doré éclatant qui, vers la base de la queue et près des cuisses et des épaules, se change en roux brillant. La barbe, les joues, les bras, les cuisses et la partie supérieure des jambes, sont d'un marron clair très vif, et le reste des membres, le dessus de la tête et de la queue sont d'un marron foncé tirant un peu sur le violet. Les poils de la partie antérieure de la tête naissent du front, et se portent d'avant en arrière et de dedans en dehors. Un autre centre de poils se remarque vers la fin du cou. Il y existe en effet un point à partir duquel les poils du côté droit se portent à droite, ceux de gauche à gauche, ceux du dos ou les postérieurs en arrière, ceux du cou ou les antérieurs en avant. Les poils du cou et de la partie postérieure de

(1) Buffon, t. VI: *stentor seniculus*, Geoffroy Saint-Hilaire: *simia seniculus*, Linnæus.

la tête se dirigent ainsi précisément en sens inverse de ceux de la partie antérieure, d'où résulte, à l'endroit où ils se rencontrent, une crête dont la direction est transversale, et la forme demi-circulaire. Les poils des joues se portent en avant et en bas; ceux de la queue, des membres postérieurs et des bras descendent; ceux de la face externe de l'avant-bras remontent au contraire, comme chez l'homme: les caractères remarquables qui se trouvent chez tous les hurleurs, quoique inégalement prononcés. La longueur d'un individu adulte, mesuré du bout du nez au l'origine de la queue, est de deux pieds environ, et la queue est un peu plus longue. Les jeunes individus ont le corps uniformément d'un roux brunnâtre. Cette espèce habite la Guiane, où on la connoît sous le nom de *singe rouge* et de *mono colorado*.

#### LE HURLEUR A QUEUE DORÉE.

*Stentor chrysurus*. IS. GEOFF.

Cette espèce paroît avoir été confondue avec l'espèce précédente, dont elle diffère moins par la nuance que par la disposition de ses couleurs. La dernière moitié de la queue et le dessus du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'un peu en arrière des épaules, sont d'un fauve-doré très brillant; l'extrémité de la queue est d'un marron assez clair; le reste du corps, la tête tout entière, et les membres sont d'un marron très foncé, principalement sur les membres, où il prend une teinte violacée. La queue est un peu moins nue que dans l'espèce précédente. Elle se distingue d'ailleurs très facilement de celle-ci; en effet, le tête et les membres sont d'une seule couleur, et la queue et le dessus du corps de deux couleurs, chez le *stentor chrysurus*, tandis que chez le *stentor seniculus* la tête et les membres sont de deux couleurs, et la queue et le dessus du corps d'une seule. De plus, le *stentor chrysurus* est sensiblement plus petit, et il diffère même un peu par ses proportions; sa queue forme seulement la moitié de sa longueur totale, et elle est par conséquent un peu plus courte que chez le *stentor seniculus*, et sa queue nue est proportionnellement un peu plus élevée. Cette espèce nous est connue par trois individus, deux adultes, entièrement semblables, et un jeune individu différant seulement par la nuance un peu moins claire de sa queue; peut-être le premier âge est-il généralement brunâtre comme dans l'espèce précédente. C'est par l'examen de leurs pelletteries que nous avons d'abord déterminés comme se rapportant à une espèce non encore décrite; depuis, la comparaison de leurs crânes avec ceux de leurs congénères nous a confirmé dans notre opinion. Il existe en effet plusieurs différences, dont les plus remarquables sont

suivantes: la largeur que dans la direction de cette modification; mais en revanche, d'où il suit qu'elles sont vertes, et que leur direction est presque verticale; la queue est oblique. Les rangs de poils des autres espèces sont principalement à la base de cette mâchoire; la direction très oblique de la queue est tellement prononcée que la tête sur un plan horizontal, la mâchoire inférieure est oblique et son base très solide. Les poils sont plus larges que ceux de l'espèce, sous le nom de *stentor ursinus* de M. de Humboldt aux Antilles au Musée de Paris. Il est certain que nous n'avons pas cet arélope que nous l'apprenons; mais nous l'apprenons que nous l'avons confirmé par une note qu'il a lue à la Société des sages américains que nous sommes parvenus à l'espèce *stentor chrysurus*:

L'O

*Stentor ursinus*

Il a été décrit et figuré par M. de Humboldt dans son voyage sous le nom de *simia* de poils plus longs que les autres espèces, est plus grande, la barbe étant plus longue; mais à son centre les proportions sont différentes; mais il est un peu plus velue que les autres; les poils abondants sur la face jusqu'au-dessous du nez; que le tour de la tête est entièrement nue; que l'on puisse à la nuance de la queue proportionnelle des poils. Les jeunes individus ont une queue plus longue que celle de cette contrée.

suivantes : la partie antérieure de la tête a moins d'élargissement que dans le *Stentor seniculus*, et se détache ainsi davantage de la portion moyenne. Par suite de cette modification, le palais devient plus droit; mais en revanche il s'étend davantage en arrière, d'où il suit que les arrières-narines sont plus écartées, et que leurs orifices sont placés dans un plan presque vertical, au lieu de l'être dans un plan oblique. Les rangées des dents, plus longues que chez les autres espèces, sont parallèles entre elles, principalement à la mâchoire inférieure. La symphyse de cette mâchoire est aussi remarquable par sa direction très oblique en arrière, et son bord inférieur est tellement sinueux qu'elle ne peut soutenir la tête sur un plan horizontal, tandis que, chez le *seniculus*, la mâchoire inférieure, en posant sur sa symphyse et son bord inférieur, fournit à la tête une base très solide. Enfin les apophyses zygomatiques sont plus larges que chez aucun autre hurleur. Cette espèce, sous le nom d'*araguato*, a été envoyée aux Antilles au Muséum royal d'histoire naturelle de Paris. Il est cependant certain qu'elle n'habite pas cet archipel où il n'existe point de singes, comme nous l'apprennent tous les voyageurs, et comme nous l'avons confirmé M. Moreau de Jonnés par une note qu'il a bien voulu nous communiquer des singes américains. Ce n'est que tout récemment que nous sommes parvenu à connoître la patrie de *Stentor chrysurus* : cette patrie est la Colombie.

## L'OURSON.

*Stentor ursinus*. GEOFF. SAINT-HIL.

Il a été décrit et figuré pour la première fois par le capitaine Humboldt dans son grand ouvrage zoologique sous le nom de *simia ursina*. Son pelage, composé de poils plus longs et plus abondants que dans les autres espèces, est d'un roux doré à peu près uniforme, la barbe étant seulement plus foncée, et formant à son centre des poils d'un noir profond. Ses proportions sont les mêmes que celles de *Stentor seniculus*; mais il est un peu plus petit. Sa face est un peu plus velue que celle des espèces précédentes. Ses poils abondants se remarquent au-dessous des yeux jusqu'àuprès de la ligne médiane, et il n'y a que le tour de la bouche et le tour des yeux qui soient entièrement nus. Ces caractères sont les seuls que l'on puisse assigner à cette espèce, dans le cas où la nuance du pelage, et même la quantité relative des poils de la face, sont très variables. Les jeunes individus sont bruns. L'ourson est commun au Brésil; et c'est d'après un individu originaire de cette contrée, que M. de Humboldt l'a

figuré dans son recueil de Zoologie. Il existe aussi, suivant ce célèbre voyageur, dans le voisinage de l'Orénoque, et il est connu dans la Terre-Ferme sous le nom d'*araguato*. Ce nom est aussi celui de l'espèce précédente; ce qui prouve que les deux hurleurs sont confondus dans leur patrie, ou bien qu'*araguato* est une dénomination que l'on donne en commun aux diverses espèces de hurleurs, et non une désignation qui appartienne en propre à telle ou telle espèce. Cette remarque peut servir à montrer, par une preuve nouvelle, combien l'usage qui semble prévaloir depuis quelques années, d'adopter des noms de pays pour termes spécifiques, est nuisible aux intérêts de la science, et propre à amener dans la synonymie une dangereuse confusion.

## LE HURLEUR BRUN.

*Stentor fuscus*. GEOFF. SAINT-HIL.

Il est d'un brun marron; le dos et la tête passant au marron pur, et la pointe des poils étant dorée. Il habite le Brésil comme l'ourson, et, comme lui, est sujet à un grand nombre de variétés; aussi est-il extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, de le distinguer d'une manière nette et précise des autres espèces, et surtout de l'ourson. C'est à cette espèce qu'on rapporte l'ourine de Buffon et le *simia belzebul* de Gmelin, qu'il faut bien se garder de confondre avec l'atèle belzebuth.

## LE HURLEUR AUX MAINS ROUSSES.

*Stentor rufimanus*. DESM. (1).

Il est généralement noir, avec les quatre pieds et la dernière moitié de la queue de couleur rousse. La face et le dessous du corps sont nus. Cette espèce, à laquelle on doit, suivant Spix, rapporter le *guariba* de Maregraff que tous les autres auteurs réunissent au *Stentor fuscus*, présente aussi un grand nombre de variétés. Nous pensons qu'on doit lui réunir le *mycetes discolor* de Spix, décrit et figuré (pl. 53) dans le riche ouvrage que ce naturaliste a publié sur les singes et les chauves-souris du Brésil. Ce hurleur habite les forêts voisines de la rivière des Amazones, et a, suivant la description de Spix, le pelage généralement brun, avec les mains rousses. La patrie de l'individu de Kuhl n'est pas connue; mais l'espèce existe très vraisemblablement dans plusieurs parties du Brésil.

(1) *Mycetes rufimanus*, Kuhl.

## LE HURLEUR A QUEUE NOIRE ET JAUNE.

*Stentor flavicaudatus*. GEOFF. SAINT-HIL. (!).

Cette espèce, distinguée par M. de Humboldt, habite par bandes les rives de l'Amazone, dans les provinces de Jaën et de Maynas, et est connue sous le nom de *Choro*. Elle est généralement d'un brun noirâtre, avec deux stries jaunes sur les côtés de la queue; la face, d'un brun jaunâtre, est peu garnie de poils. La queue est plus courte que le corps.

## LE HURLEUR NOIR.

*Stentor niger*. GEOFF. SAINT-HIL.

C'est très probablement le *caraya* de d'Azara. Le mâle adulte est uniformément noir; seulement la queue est couverte à sa face inférieure de poils jaunes à pointe noire. La face est revêtue presque partout de poils, mais ces poils sont très courts et très peu abondants. Les jeunes et les femelles diffèrent beaucoup des mâles; ils sont d'un jaune de paille à la face inférieure du corps, sur les flancs, sur les membres (à l'exception des mains), et sur la tête. Le dos est vêtu de poils noirs, avec la pointe jaune, paroissant dans leur ensemble d'un fauve cendré. Cette espèce habite le Brésil, et se distingue, outre les traits caractéristiques que nous venons d'indiquer, par sa taille (elle n'a qu'un peu plus d'un pied et demi du bout du museau à l'origine de la queue) et par la callosité de sa queue, qui comprend moins du dernier tiers. Son crâne nous a présenté les caractères suivants: le museau est étroit comme chez le *stentor chrysurus*, mais seulement en devant; il suit de là que le palais est beaucoup plus large en arrière qu'en avant, et que les deux rangées de dents, bien loin d'être parallèles comme chez le *chrysurus*, se rapprochent beaucoup antérieurement. Nous pensons que l'on doit rapporter à cette espèce le *myretes barbatus* de Spix (*loc. cit.*, pl. 32 et 53), qui différerait cependant, suivant les observations de ce voyageur, par l'étendue plus considérable de la callosité de la queue; et l'arabate, *stentor stramineus* de Geoffroy et de tous les auteurs français, qui, d'après l'examen comparatif que nous avons fait des pelletteries et des crânes de plusieurs individus, nous paroit être la femelle ou le jeune. Peut-être le *stentor flavicaudatus* n'est-il lui-même qu'un double emploi, et ne repose-t-il que sur des individus différant par l'âge de ceux que nous avons examinés.

(!) *Simia flavicauda*, Humboldt.

## LES ATÈLES.

*Ateles*.

Ce genre, établi par M. Geoffroy Saint-Hilaire (Ann. du Mus., t. VII), se distingue au premier aspect de tous les autres singes américains (à l'exception du genre suivant) par l'état rudimentaire du pouce aux mains antérieures. Liés de la manière la plus intime, soit avec les hurleurs qui les précèdent, soit avec les lagothriches et les saïous qui leur suivent, ils en diffèrent cependant d'une manière bien remarquable, en ce qu'ils manquent du caractère essentiel, non seulement de la famille des singes, mais même de tout l'ordre des quadrumans. Les atèles n'ont point de pouces, ou n'ont que des pouces excessivement courts aux mains antérieures, ou, pour parler plus exactement, ils ont des pouces tellement rudimentaires, qu'ils restent entièrement ou presque entièrement cachés sous la peau: d'où leur nom d'atèles, c'est-à-dire *singes imparfaits*, *singes à mains imparfaites*. Déjà chez les hurleurs nous avons trouvé aux mains antérieures des pouces courts, peu libres dans leurs mouvements, peu opposables aux autres doigts, et par conséquent d'un usage borné dans la préhension. Chez les atèles l'emploi devient tout-à-fait nul, aussi bien lorsque l'extrémité paroit à l'extérieur que lorsqu'elle est entièrement cachée sous les téguments. Il sembleroit que dans ces deux groupes de saïous que l'on appelle des fonctions qu'exerce ordinairement la main ont été dévolues au prolongement caudal, et que l'extrême développement de ce dernier organe soit nécessairement à l'atrophie plus ou moins complète des pouces. La loi du balancement des organes de nombreuses applications ont déjà été faites dans nos travaux, semble donner la clef de ces phénomènes; mais surtout elle nous explique d'une manière si simple et toute directe ceux que nous allons indiquer. Chez les hurleurs, les membres sont proportionnés au corps, et les pouces ne font que s'atrophier; chez les atèles, les membres, et plus spécialement les mains, sont d'une excessive longueur, et les pouces avortent presque complètement. Et il est si vrai que ces deux conditions organiques sont liées l'une à l'autre, que chez les lagothriches, dont l'organisation répète presque en tout point celle des atèles, nous verrons en même temps les pouces reparaitre et les mains se raccourcir. Au reste, si les membres sont une longueur considérable chez les atèles, ils sont aussi excessivement grêles; d'où l'on a quelquefois donné à ces animaux le nom de singes-araignées, d'où résultent pour eux des habitudes et des manières très remarquables. Leur marche, ainsi qu'il résulte

les observations de M. de Humboldt (Ann. du Mus., t. XIII), ont aussi des men-  
comme ces derniers  
ent marcher à quatre  
se poser sur la face de  
les atèles, ce qui  
comme aux orangs, on  
un peu plus rap-  
soulèvent leur corps  
antérieurs, et les pro-  
gens qui se servent  
comme le font les cu-  
sation, qui rappelle  
qu'ils marchent à qua-  
le, en ce que les mem-  
n'ont un rôle absolu-  
considérable de ceux  
de cause de gêne et  
vient ici une circon-  
Les atèles, semblables  
des longs et grêles  
on, se rapprochent à  
singes qui tiennent av-  
rmi les singes de l'A-  
arts entre eux et les  
Desmarest, et aus-  
singes par M. Fr. Cuvier  
remarqué M. Geoffroy  
semblance entre leur  
boîte cérébrale est  
me près des deux t-  
sine. L'angle facial es-  
des orbites, larges et  
arquables chez les  
crête existant à la p-  
n externe de leur ci-  
teure est assez haute  
nique beaucoup moi-  
ture antérieure des  
le; et il est à remar-  
pour est formée par  
os maxillaires, les  
jusqu'aux os du né-  
r, comme cela a lieu  
particulièrement ch-  
es, les saïous, et m-  
qu'à ce jour confond-  
que nous décrirons p-  
vidus, et nous les a-  
tous les crânes que  
contraire sur un seu-  
adulte de l'*ateles p-*  
connu un fait que n-  
comme une anomalie

Les observations de M. Geoffroy Saint-Hilaire (Ann. Mus., t. XIII), ressemble à celle des orangs, qui ont aussi des membres très longs et très maigres. Comme ces derniers ils sont obligés, lorsqu'ils veulent marcher à quatre pieds, de fermer le poing et de poser sur la face dorsale des doigts. Dans quelques espèces, les atèles, ce qui est aussi une habitude commune aux orangs, ont un autre mode de progression un peu plus rapide : après s'être accroupis, ils soulèvent leur corps au moyen de leurs membres antérieurs, et les projettent en avant comme font les gens qui se servent de béquilles, ou bien encore comme le font les euls-de-jatte. Ce mode de locomotion, qui rappelle aussi celui des kangaroos lorsqu'ils marchent à quatre pieds, est très remarquable, en ce que les membres de derrière ne jouent qu'un rôle absolument passif, et que la longueur considérable de ceux de devant, qui est en général la cause de gêne et de lenteur dans la progression, devient ici une circonstance extrêmement favorable. Les atèles, semblables aux orangs par leurs membres longs et grêles et par leur mode de progression, se rapprochent aussi à divers égards des autres genres qui tiennent avec les orangs le premier rang parmi les singes de l'ancien monde. Quelques rapports entre eux et les gibbons ont été signalés par Desmarest, et aussi entre eux et les semnopitèques par M. Fr. Cuvier; et il est certain, comme a remarqué M. Geoffroy, qu'il existe quelque ressemblance entre leur crâne et celui du troglodyte. La boîte cérébrale est arrondie et volumineuse, et occupe près des deux tiers de la longueur totale du crâne. L'angle facial est de soixante degrés environ. Les orbites, larges et profondes, sont en outre remarquables chez les vieux individus par une sorte de crête existant à la portion supérieure et à la portion externe de leur circonférence. La mâchoire inférieure est assez haute, et ses branches sont larges, quoique beaucoup moins que chez les hurleurs. L'ouverture antérieure des fosses nasales est de forme ovale; et il est à remarquer qu'une partie de leur nez est formée par les apophyses ascendantes des os maxillaires, les intermaxillaires ne montant que jusqu'aux os du nez, et ne s'articulant pas avec eux, comme cela a lieu chez la plupart des singes, et particulièrement chez les hurleurs, les lagotriches, les saïous, et même chez quelques espèces, quoiqu'à ce jour confondues avec les véritables atèles, que nous décrirons plus bas sous le nom d'*eriodes*. Tous ces caractères ont été vérifiés sur plusieurs individus, et nous les avons constamment retrouvés sur tous les crânes que nous avons examinés. C'est au contraire sur un seul, appartenant à un mâle presque adulte de l'*ateles pentadactylus*, que nous avons connu un fait que nous ne pouvons regarder que comme une anomalie, celui de l'existence de sept

molaires au côté droit de l'une et de l'autre mâchoire. On verra plus loin que M. Geoffroy Saint-Hilaire a déjà signalé chez un très vieux saïou une semblable exception à l'un des caractères les plus généraux des singes platyrrhiniens, puisqu'il se rencontre non seulement dans les cinq genres du groupe des hélophilhèques, mais aussi chez les géopitlièques. Enfin, pour terminer ce qui concerne le système osseux, nous dirons que les vertèbres caudales sont au nombre de plus de trente, et qu'elles forment plus de la moitié du nombre total des vertèbres; qu'elles sont (principalement les premières) hérissées de nombreuses et fortes apophyses; que les os longs des membres sont au contraire grêles, et ne présentent sur leur corps ni crêtes ni aspérités; ce dont la loi du balancement des organes rend très bien compte, vu leur extrême développement en longueur; enfin que les phalanges sont courbes, leur convexité étant en dessus; ce qui est un rapport de plus, et un rapport très remarquable avec les genres orang et gibbon. L'hyoïde ressemble aussi à celui d'un grand nombre de singes de l'ancien monde, tels que les guenons et les cynocéphales. Son corps est une lame très étendue de haut en bas, et recourbée sur elle-même d'avant en arrière. C'est en petit un arrangement analogue à celui qui caractérise d'une manière si remarquable les hurleurs. Au reste cette ressemblance anatomique, quoique très réelle, n'entraîne point une ressemblance dans la voix. Celle des atèles, aussi bien que celle des genres suivants, est ordinairement une sorte de sifflement doux et flûté qui rappelle le gazouillement des oiseaux.

Nous passons maintenant à l'examen de quelques caractères qui distinguent plus particulièrement les atèles, soit des lagotriches, et surtout du genre auquel nous donnons le nom d'*eriodes*. Leurs molaires sont aux deux mâchoires petites et à couronne irrégulièrement arrondie; et, ce qui est surtout à remarquer, les incisives supérieures sont de grandeur très inégale, celles de la paire intermédiaire étant à la fois beaucoup plus longues et beaucoup plus larges que celles de la paire externe. Les inférieures, rangées à peu près en demi-cercle de même que les supérieures, sont au contraire égales entre elles; et, toutes assez grandes, elles surpassent sensiblement en volume les molaires. Les ongles sont élargis et en gouttière comme chez presque tous les singes; leur forme est à peu près demi-cylindrique. Les oreilles sont grandes et nues. Les narines, de forme allongée, sont disposées comme chez les hurleurs; elles sont assez écartées l'une de l'autre et tout-à-fait latérales, c'est-à-dire placées exactement sur les côtés du nez. On a déjà vu, et il importe de le rappeler ici, que les ouvertures osseuses qui leur correspondent sont de forme ovale, et circonscrites dans une portion de leur contour par les apophyses montantes

des os maxillaires. Le clitoris est excessivement volumineux; aussi arrive-t-il très fréquemment que l'on prend des femelles pour des mâles. Cet organe avoit jusqu'à deux pouces et demi de longueur sur une femelle de belzébuth récemment morte à la Ménagerie, et sa grosseur étoit considérable. La structure du clitoris ne présente d'ailleurs rien de particulier, et il est nu comme à l'ordinaire. Les parties du corps et de la queue, voisines des organes sexuels, n'offrent également rien d'insolite, et sont plus ou moins velues. La queue, beaucoup plus longue que le corps, est nue en dessous dans son tiers terminal. Enfin la nature et la disposition des poils offrent des caractères que nous ne devons pas omettre, parce qu'ils permettent de distinguer, au premier aspect et avant tout examen, les atèles des deux genres suivans. Le pelage est soyeux et généralement long comme chez les hurleurs. Cependant, comme cela a lieu aussi chez ces derniers, le front est couvert de poils ras qui se dirigent, au moins en partie, d'avant en arrière. Au contraire tous les autres poils de la tête sont très longs, et se portent d'arrière en avant; d'où résulte au point de rencontre des uns et des autres une sorte de crête ou de huppe plus ou moins prononcée, et dont la disposition varie suivant les espèces.

Les atèles sont généralement doux, craintifs, mélancoliques, paresseux et très lents dans leurs mouvemens. On les croiroit presque toujours malades et souffrants. Cependant, lorsqu'il en est besoin, ils savent déployer beaucoup d'agilité, et franchissent par le saut de très grandes distances. Ils vivent en troupes sur les branches élevées des arbres, et se nourrissent principalement de fruits. On assure qu'ils mangent aussi des racines, des insectes, des mollusques et de petits poissons, et même qu'ils vont pêcher des huîtres pendant la marée basse, et en brisent les coquilles entre deux pierres. Dampier, auquel nous empruntons ce fait, et d'Acosta rapportent encore quelques autres circonstances propres à nous donner une haute idée de l'intelligence et de l'adresse de ces animaux. Ils affirment que lorsque des atèles veulent traverser une rivière, ou passer sans descendre à terre sur un arbre trop éloigné pour qu'ils y puissent arriver par un saut, ils s'attachent les uns aux autres par la queue, et forment ainsi une sorte de chaîne qu'ils mettent en mouvement et font osciller, jusqu'à ce que le dernier d'entre eux puisse atteindre le but où ils tendent, se fixer à une branche, et tirer à lui tous les autres. Leur queue, outre sa fonction la plus habituelle, celle d'assurer la station en s'accrochant à quelque branche d'arbre, est employée par eux à des usages très variés. Ils s'en servent pour aller saisir au loin divers objets sans mouvoir leur corps, et souvent même sans mouvoir leurs yeux; sans doute parce que la callosité jouit

d'un toucher assez délicat pour rendre inutile dans quelques occasions le secours de la vue. Quelquefois ils s'enveloppent dans leur queue pour se garantir du froid, auquel ils sont très sensibles; ou bien ils l'enroulent autour du corps d'un autre individu. Du reste, nous n'avons jamais vu aucune espèce se servir de sa queue pour porter à sa bouche sa nourriture, suivant une habitude que les voyageurs attribuent aux atèles. Leurs mains, quo l'absence du pouce, leur étroitesse et leur extrême longueur rendent d'une forme désagréable, mais qui sont loin d'être sans adresse, remplissent constamment cette fonction. Ce genre, répandu dans une grande partie de l'Amérique du sud, comprend aujourd'hui un assez grand nombre d'espèces, toutes très voisines les unes des autres et se ressemblant même pour la plupart par les couleurs de leur pelage. Ce seroit, sans aucun doute, rompre d'une manière très fâcheuse les rapports naturels, que de séparer généralement les espèces qui ont aux mains antérieures un rudiment de pouce, de celles que l'on a coutume de désigner comme tétradactyles. Nous avons déjà dit que le pouce existe en rudiments chez celles-ci comme chez les premières. Or, que le pouce soit entièrement caché sous la peau, ou qu'il vienne porter à l'extrémité son extrémité, qui ne voit que c'est là une circonstance qui ne peut avoir aucune influence sur les habitudes d'un animal, et par conséquent que c'est là un caractère sans aucune valeur générique? Nous ne croyons donc pas devoir adopter le genre court-pouce, *brachyteles*, proposé par Spix dans son ouvrage déjà cité sur les singes du Brésil. Ce genre, qui seroit formé du chamek, de l'hypoxanthe et d'une autre espèce, romproit doublement les rapports naturels; savoir, en associant au chamek l'hypoxanthe, qui appartient, comme nous le démontrons bientôt, à un genre très différent, et, de plus, en séparant le premier du coaita, et le second de l'arabnoïde, si rapprochés d'eux par leur organisation, que ce n'est guère que par l'absence ou la présence du pouce qu'on les distingue les uns des autres.

#### LE COAITA (\*).

C'est l'espèce la plus anciennement connue. Durbenton en a donné l'anatomie, et Buffon l'a figurée; mais elle avoit été confondue avec d'autres atèles. Son pelage est noir, sa face de couleur de mulâtre; ses mains antérieures sont tétradactyles. Elle a un pied neuf pouces du bout du museau à la queue, et celle-ci a deux pieds et demi. Elle habite la Guiane, où on la connoît sous le nom de *coaita* ou *coaita*.

(\* Buffon, t. V, pl. 1: *ateles paniscus*, Geoffroy Saint-Hilaire, *Ann. du Mus.*, t. VII: *simia paniscus*, Linnaeus.

LE

*Ateles pentadactylus*

Il se distingue seu-  
n peu plus longue  
si paroissent au de-  
bles ou de verrues  
nnue de Buffon, n  
ista. M. Geoffroy S  
it établie. Elle habi  
n, le Péron.

LE

*Ateles*

Il ne se distingue c  
tièrement noire de s  
ment la Guiane. M.  
le premier indiqu  
ple variétés.

L'ATÈLE A P

*Ateles m*

Il est généralement  
entes; mais il se dist  
nes qui entoure la fa  
ne que celle des aut  
un peu plus courte.  
jeunes individus la  
entière. Cette espè  
re aussi dans la pro  
d'après M. de Hu  
est illustre voyageur  
art des auteurs et su  
ne, de l'*ateles marg*

LE BELZ

est généralement  
et la face interne  
ou moins jaunâtre  
espèce n'est pas d'u

Fr. Cuvier, *Mamm.* J  
Geoffroy Saint-Hilaire  
Brisson, *Rég. anim.*  
Hilaire.

## LE CHAMEK.

*Ateles pentadactylus*. GEOFF. SAINT-HIL.

Il se distingue seulement du coaita par sa queue un peu plus longue, et par ses pouces antérieurs qui paroissent au dehors sous la forme de tubercules ou de verrues sans ongles. Cette espèce a été connue de Buffon, mais confondue par lui avec le coaita. M. Geoffroy Saint-Hilaire est le premier qui l'a établie. Elle habite la Guiane, et, suivant Buffon, le Pérou.

## LE CAYOU.

*Ateles ater* (?).

Il ne se distingue du coaita que par la couleur entièrement noire de sa face. Il paroît habiter également la Guiane. M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui est le premier indiqué, le considérait comme une simple variété.

## L'ATÈLE A FACE ENCADRÉE.

*Ateles marginatus* (?).

Il est généralement noir comme les espèces précédentes; mais il se distingue par une frange de poils blancs qui entoure la face. Sa taille est à peu près la même que celle des autres espèces, mais sa queue est un peu plus courte. Il est à remarquer que chez les jeunes individus la frange blanche n'existe pas entièrement. Cette espèce habite le Brésil, et se trouve aussi dans la province de Jaën de Bracamora, d'après M. de Humboldt. En effet, le *churra* et illustre voyageur ne diffère pas, suivant le rapport des auteurs et suivant M. de Humboldt lui-même, de l'*Ateles marginatus*.

## LE BELZÉBUTH (?).

Il est généralement noir, avec le dessous du ventre et la face interne des membres d'un blanc ou moins jaunâtre. On doit remarquer que cette espèce n'est pas d'un noir pur comme les précédentes.

Fr. Cuvier, *Mamm. lith.*Geoffroy Saint-Hilaire, *Ann. du Mus.*, t. XIII.Brissson, *Rég. anim.*: *ateles belzebuth*, Geoffroy Saint-Hilaire.

cédentes, mais d'un noir brunâtre. Sa taille est aussi un peu moindre; sa face est noire, avec le tour des yeux couleur de chair; sa peau est noirâtre, même sous le ventre. Plusieurs auteurs indiquent quelques différences entre le mâle et la femelle; mais ces différences ne sont pas constantes, comme nous l'avons vérifié nous-même par l'examen de plusieurs individus adultes de sexes différents, et cependant semblables par leurs couleurs. Cette espèce, qu'il ne faut pas confondre avec le *simia belzebuth* de Linnæus (qui est le *stentor fuscus*), habite les bords de l'Orénoque. C'est l'un des quadrumanes les plus communs dans la Guiane espagnole, où on le connoît, suivant M. de Humboldt (*Observations zoologiques*, t. I), sous le nom de *marimonda*.

## L'ATÈLE MÉLANOCHÈIRE.

*Ateles melanochir*.

M. Desmarest a décrit sous ce nom, dans la Mammalogie de l'Encyclopédie, deux atèles femelles que possède le Muséum, et dont le pelage est varié de gris et de noir. L'un d'eux a le dessous du corps et la face interne des membres blanchâtres, le reste des membres et la queue presque partout noirâtres; enfin le dessus du corps convert de poils blancs dans leur première moitié, bruns dans la seconde. L'autre individu a les quatre mains, les avant-bras, les genoux et le dessus de la tête noirs; le dessus de la queue brunâtre, le reste du pelage grisâtre. Ces deux atèles, dont l'origine est inconnue, sont évidemment de jeunes sujets; et il semble, d'après la disposition irrégulière de leurs couleurs, qu'ils soient en passage de l'état de jeune âge à l'état adulte. Peut-être appartiennent-ils à l'*Ateles belzebuth*, auquel ils ressemblent par leurs proportions et la disposition générale de leurs couleurs, ou bien l'*Ateles marginatus*, dont ils se rapprochent aussi à quelques égards. Malheureusement le peu de renseignements que l'on possède sur le premier âge de ces espèces nous oblige à laisser dans le doute cette question.

## L'ATÈLE MÉTIS.

*Ateles hybridus*. IS. GEOFF.

C'est une espèce nouvelle, due aux recherches du voyageur Plée, et qui habite la Colombie, où on la connoît sous le nom de *mono zambo* (singe métis), à cause de sa couleur semblable à celle des



mélis du Nègre et de l'Indien. Il paroît qu'elle est aussi connue, de même que le belzébutli, sous le nom de *marimandu*, nom commun à un grand nombre de singes dans l'Amérique espagnole. Le principal caractère de cet atèle consiste dans une tache blanche placée sur le front et de forme à peu près semi-lunaire, qui a environ un pouce de large sur la ligne médiane, et se termine en pointe, de chaque côté, au-dessus de l'angle externe de l'œil. Le dessous de la tête, du corps et de toute la queue jusqu'à la cullosité, et la face interne des membres, sont d'un blanc sale; et les parties supérieures sont généralement d'un brun cendré clair qui, sur la tête, les membres antérieurs, les cuisses et le dessus de la queue, passe au brun pur, et qui, au contraire, prend une nuance jaune très prononcée dans la région des fesses, sur les côtés de la queue et sur une partie des membres inférieurs. Cet atèle est à peu près de même taille que la plupart de ses congénères; sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'un pied dix pouces; mais sa queue, plus courte que chez les autres espèces, mesure seulement un peu plus de deux pieds. Cette espèce nous est connue par l'examen d'un jeune mâle et de plusieurs femelles adultes. Le premier diffère seulement par la teinte plus claire des parties supérieures de son pelage, qui sont d'un cendré roussâtre. Comme l'*ateles hybridus* ne nous est point encore connu à l'état de mâle adulte, et comme d'un autre côté il paroltroit (d'après les remarques que nous avons faites dans le paragraphe précédent) que quelques atèles, cendrés dans leur premier âge, deviennent noirs dans leur état adulte, on pourroit supposer que les différences sur lesquelles nous avons basé notre détermination ne sont que des différences d'âge ou de sexe, et que nos individus, par suite des développements de l'âge, auroient pu prendre les caractères de l'une des espèces précédentes. Cette supposition ne seroit nullement fondée. Il est très probable que l'*ateles hybridus* ne devient jamais noir; car les femelles des espèces précédentes sont bien connues, et toutes sont noires comme leurs mâles; et d'ailleurs aucun de nos individus, pas même le jeune mâle, ne présente la plus légère trace de poils noirs. Mais, il y a plus, en admettant même que ces individus appartiennent à une espèce noire dans l'état parfait du pelage, il n'en seroit pas moins certain qu'ils appartiennent à une espèce distincte de toutes celles déjà décrites. Il en est deux seulement avec lesquelles il seroit peut-être possible de la confondre alors, l'*ateles belzebutli* et l'*ateles marginatus*. Or le belzébutli n'a point de tache blanche au front, et les poils du côté de la tête et du cou sont disposés un peu différemment. Leur principal centre d'origine est toujours chez le belzébutli

à l'occiput ou à la région supérieure du cou. Chez l'atèle mélis il est toujours à la région inférieure. Dans les deux espèces l'oreille est en grande partie cachée par les poils, mais chez le belzébutli c'est par de très longs poils naissant sur toute la partie depuis la commissure des lèvres et se dirigeant en arrière. Chez l'atèle mélis c'est par des poils plus courts qui naissent du centre commun d'origine et se portent en avant. Quant à l'*ateles marginatus* il suffiroit presque de dire qu'on en connoît le jeune mâle et la femelle; car cela seul prouve qu'on ne sauroit attribuer à l'influence de l'âge ou du sexe les différences qui nous ont servi de caractères. Nous ajouterons cependant que la portion du dessus de la tête qui est couverte de poils blancs et courts est beaucoup plus étendue chez l'*ateles marginatus* que chez l'*ateles hybridus*; aussi la petite huppe qui résulte de la rencontre des poils du front et de ceux du reste de la tête est-elle placée sur le milieu du crâne chez le premier, et, tout au contraire, est rapprochée des orbites chez le second.

#### L'ATÈLE FRONTAL (?).

Il a la taille de l'atèle noir, il ressemble à l'*ateles* bridi par la coloration de son pelage.

### LES ÉRIODES.

*Eriodes*. IS. GEOFF.

Les espèces que nous réunissons sous ce nom générique ont jusqu'à ce jour été confondues avec les véritables atèles, auxquels elles ressemblent par l'extrême longueur de leurs membres, et à l'état rudimentaire de leurs poils antérieurs toujours entièrement ou presque entièrement cachés sous la peau; enfin par quelques autres conditions organiques d'une importance secondaire. Toutefois si le nouveau genre que nous proposons aujourd'hui n'a point été établi plus tôt, c'est sans doute parce que les espèces qui doivent le composer ont été jusqu'à ce jour peu étudiées, soit parce qu'elles sont en général assez rares et connues depuis peu de temps, soit par d'autres causes. Les effets des caractères qui distinguent nos ériodes des atèles sont à la fois très nombreux et, pour la plupart, très importants, comme le prouvent les caractères suivants, et comme chacun pourra s'en convaincre.

(?) *Ateles frontalis*, Benn., Proc. 1, 38; *atèle frontalis semilunari alba*.

avec facilité, la desc  
les atèles ayant été  
parait, et de manier  
quel les caractères  
pure. Les molaires  
les grosses et de for  
les sont aux deux m  
une ligne droite, ég  
titives; elles sont b  
molaires, caractères  
en ériodes de tous le  
acceptés. Les ongles  
plusieurs cirna-siers,  
les atèles et de la plu  
primés, et on peut les  
aux lames réunies le  
ousse. Les oreilles s  
partie velues; les nar  
s rapprochées l'un  
que latérales, à c  
raison du nez; dispo  
née dans une espèce  
ériodes l'un de ses c  
ent, du moins le pl  
nement véritablement  
de leur nez, entre  
un catarrhiniens, et ce  
prhiniens; et il est m  
par ce caractère, plus  
seconde. Les ouvertur  
qui sont à peu près  
une différence import  
intermaxillaires mont  
nez et s'articulent ave  
l'ères ne concourent p  
roit porté, au prem  
tion liée d'une mani  
présentent les narines  
elle se trouve aus  
onde. Il n'en est rie  
ent existe aussi pre  
américains, et les atèles  
nois-aïe, qui ne l  
moins volumineux che  
ers, nous a présent  
lui-même, et que s  
encore. Il est couv  
yeux, un peu rude  
autres, noirâtres, s  
à la face postérie  
antérieure. La dispo  
le le clitoris ressem  
salement; et il est  
stérieure, se porta  
dans vers la pointe  
tre eux un petit es

avec facilité, la description que nous avons donnée des atèles ayant été faite sous un point de vue comparatif, et de manière à faire saisir au premier coup d'œil les caractères distinctifs de l'un et de l'autre genre. Les molaires des ériodes sont généralement des grosses et de forme quadrangulaire; les incisives sont aux deux mâchoires rangées à peu près sur une ligne droite, égales entre elles, et toutes fort petites; elles sont beaucoup moins grosses que les molaires, caractères qui suffisoient pour distinguer les ériodes de tous les autres sapajous, les hurleurs exceptés. Les ongles ressemblent autant à ceux de plusieurs carnassiers, tels que les chiens, qu'à ceux des atèles et de la plupart des singes; ils sont comprimés, et on peut les regarder comme composés de deux lames réunies supérieurement par une arête mousse. Les oreilles sont assez petites, et en grande partie velues; les narines, de forme arrondie, sont très rapprochées l'une de l'autre, et plutôt inférieures que latérales, à cause du peu d'épaisseur de la portion du nez; disposition que Spix a déjà remarquée dans une espèce, et qui fournit à notre genre l'ériode l'un de ses caractères, sinon le plus apparent, du moins le plus remarquable. Les ériodes tiennent véritablement le milieu, par la conformation de leur nez, entre les singes de l'ancien monde, les catarrhiniens, et ceux du Nouveau Monde ou plarhiniens; et il est même exact de dire qu'ils sont, par ce caractère, plus voisins des premiers que des seconds. Les ouvertures osseuses des fosses nasales, qui sont à peu près cordiformes, présentent aussi une différence importante à l'égard des atèles. Les intermaxillaires montent jusqu'aux os propres du nez et s'articulent avec eux, en sorte que les maxillaires ne concourent point à former l'ouverture. On auroit porté, au premier abord, à croire cette disposition liée d'une manière nécessaire avec celle que présentent les narines des ériodes, d'autant mieux qu'elle se trouve aussi chez les singes de l'ancien monde. Il n'en est rien cependant; car cet arrangement existe aussi presque toujours chez les singes américains, et les atèles sont même les seuls, à notre connoissance, qui ne le présentent pas. Le clitoris, moins volumineux chez les ériodes que chez ces derniers, nous a présenté un caractère très singulier à lui-même, et que sa rareté rend plus remarquable encore. Il est couvert sur ses deux faces de poils rudes, un peu serrés les uns contre les autres, noirâtres, longs d'un demi-pouce environ à la face postérieure, et de près d'un pouce à l'antérieure. La disposition de ces poils est telle, que le clitoris ressemble à un pinceau élargi transversalement; et il est à ajouter que ceux de la face postérieure, se portant obliquement de dehors en dedans vers la pointe de l'organe, laissent d'abord entre eux un petit espace triangulaire qui semble

continuer le sillon de l'urètre. Il n'est pas douteux, au reste, que l'urine coule entre ces poils, non seulement parce que leur manière d'être l'indique, mais parce qu'ils sont comme agglutinés les uns aux autres. Cette disposition du clitoris se lie évidemment avec la particularité suivante; au-dessous de l'anus on remarque un espace triangulaire correspondant à la région périnéale, et plus ou moins étendu, qui se trouve nu ou couvert de poils excessivement courts et de même nature que ceux du clitoris; et tout le dessous de la base de la queue, dans la portion qui correspond à cet espace et qui s'applique sur lui lorsque l'animal rapproché sa queue de son corps, est couvert de poils excessivement ras, dirigés de dehors en dedans, et formant au point où ils rencontrent ceux du côté opposé une sorte de petite crête longitudinale. L'aspect gras et luisant de toutes ces parties semble annoncer la présence d'un grand nombre de follicules sébacés; mais n'ayant vu que des pelletteries desséchées, nous n'avons pu constater leur présence. Nous n'avons pu également, faute de sujets, et à notre grand regret, examiner chez le mâle le pénis et les parties environnantes. Nous ne doutons point que nous n'eussions trouvé chez lui quelque chose d'analogue à ce que présente le clitoris, mais avec de notables différences; car on concevra facilement combien un gland pénien hérissé de poils rudes, comme l'est le gland du clitoris de la femelle, seroit une condition défavorable pour l'acte de l'accouplement. Enfin, outre toutes ces conditions organiques dont l'importance ne sauroit être constatée, les ériodes diffèrent encore des atèles par leur queue un peu plus courte, et nue dans ses deux cinquièmes postérieurs, et surtout par la nature de leur pelage. Tous leurs poils sont moelleux, doux au toucher, laineux et assez courts; ceux de la tête, plus courts encore que ceux du corps et de la queue, sont dirigés en arrière, caractères précisément inverses de ceux que présentent les atèles, et qui donnent aux ériodes une physionomie toute différente. C'est à la nature laineuse de leurs poils que se rapporte le nom générique que nous avons adopté pour ces singes, et par lequel nous avons cherché à rappeler le plus apparent de leurs traits distinctifs.

Ce genre est, dans l'état présent de la science, composé de trois espèces, toutes originaires du Brésil, et encore très peu connues; aucune d'elles n'a jamais été, du moins à notre connoissance, amenée vivante en Europe, depuis un individu qu'Edwards vit à Londres en 1761, et qu'il a mentionné sous le nom de *singe-araignée*, sans nous transmettre à son sujet aucune remarque intéressante. Les ériodes ont été également très peu observés dans l'état sauvage. Spix, auquel on doit la découverte de l'un d'eux,

nous apprend seulement que ces singes vivent en troupes, et font, pendant toute la journée, retentir l'air de leur voix *claquante*, et qu'à la vue du chasseur ils se sauvent très rapidement en sautant sur le sommet des arbres.

Un fait fort remarquable, et qui montre mieux que tous les raisonnements théoriques combien le voyageur que nous venons de citer brisoit les rapports naturels par l'établissement de son genre court-pouce, *brachyteles*, c'est que, sur nos trois ériodes, il en est un chez lequel il n'y a aucune trace extérieure des pouces antérieurs; un autre, chez lequel ces doigts se montrent au dehors sous la forme de tubercules sans ongles, et un autre enfin chez lequel ils sont même onguiculés: et cependant tous trois sont liés par des rapports si intimes, et se ressemblent tellement par les couleurs de leur pelage et leurs proportions, qu'on seroit presque tenté de les réunir en une seule espèce. Aussi le genre *court-pouce* n'a-t-il été adopté par aucun naturaliste, quoique déjà publié depuis plusieurs années.

#### L'ÉRIODE HÉMIDACTYLE.

*Eriodes hemidactylus*. IS. GEOFF.

C'est l'espèce chez laquelle il existe un petit pouce onguiculé, très grêle, très court, atteignant à peine l'origine du second doigt, et tout-à-fait inutile à l'animal. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'un pied huit pouces, et la queue a deux pieds un pouce; son pelage est en général d'un fauve cendré, qui prend une teinte noirâtre sur le dos; les mains et la queue sont d'un fauve plus pur que le reste des membres et le corps; les poils qui entourent l'espace nu ou couvert de poils ras, que nous avons dit exister à la base de la queue et près de l'anus, sont d'un roux ferrugineux qui ne diffère de la couleur des poils du clitoris que par une nuance plus claire; la face, qui n'est complètement nue que dans le voisinage des yeux, paroît être tachetée de gris sur un fond couleur de chair. Cette espèce, découverte en 1816 au Brésil par DeLalande, a toujours été confondue avec la suivante.

#### L'ÉRIODE A TUBERCULES.

*Eriodes tuberifer*. IS. GEOFF. (1).

Cette espèce se distingue facilement de la précédente par le caractère suivant: ses pouces rudimen-

(1) *Ateles hypoxanthus*, Pr. de Neuwied et Kuhl, *Beyt. sur Zool.*: *brachyteles macrotarsus*, Splx, *loc. cit.*

tales paroissent à l'extérieur sous la forme de simples tubercules, et manquent constamment d'ongles, suivant les observations des auteurs allemands; son pelage est, comme celui des deux autres ériodes, d'un fauve tirant sur le cendré, la queue étant d'un brun ou d'un fauve ferrugineux; la racine de la queue étant, ainsi que la partie postérieure des cuisses, de couleur rousse; les doigts sont couverts de poils ferrugineux. Cet ériode, qui ne nous est connu que par la description des auteurs que nous avons cités, a été découvert au Brésil par le prince de Neuwied, ou lui donne généralement les noms de *miritibi*, *mona*, et *koupo*.

#### L'ÉRIODE ARACHNOÏDE.

*Eriodes arachnoides*. IS. GEOFF. (1).

Cette espèce est généralement d'un fauve clair, qui passe au cendré roussâtre sur la tête, et au roux doré sur l'extrémité de la queue et sur les pattes, principalement aux talons: quelques individus sont d'un fauve clair uniforme. Cet ériode, dont la taille ne diffère pas de celle de l'hypos. the, est connu au Brésil sous le nom de *macaco* r. mello.

#### LES LAGOTHRICHES.

*Lagothrix*.

Ce genre, établi par M. Geoffroy Saint-Hilaire (Ann. du Mus., tom. XIX), se distingue des deux précédents par ses membres beaucoup moins longs, et surtout par ses mains antérieures pentadactyles comme chez les hurleurs et les sajous: c'est à ces derniers qu'il ressemble par ses proportions. Les doigts sont de longueur moyenne; et le second d'entre eux, ou l'indicateur, est même court; les ongles des mains antérieures sont un peu comprimés, même ceux des pouces, et ils tiennent ainsi le milieu, par leurs formes, entre ceux des atèles et des ériodes; les ongles des mains postérieures sont, à l'exception de ceux des pouces, plus comprimés encore, et ressemblent davantage à ceux des ériodes; ce qui est surtout apparent à l'égard des trois derniers doigts. La tête des lagothriches, qui est arrondie, et surtout leurs poils doux au toucher, très fins, et presque aussi laineux que ceux des ériodes, les rapprochent encore de ces derniers; mais leurs incisives et leurs narines sont comme chez les atèles: leur angle

(1) *Ateles arachnoides*, Geoffroy Saint-Hilaire, *Ann. du Mus.*, t. XIII.

de 30 degrés, et  
nant aux condition  
ris, nous n'avons  
use de l'état des p  
nées, et du défaut  
ouvrages des voy  
C'est à M. de Hum  
ce genre encore p  
sation, soit dans  
us apprend seulem  
r bandes nombreu  
rel très doux, et  
nt sur leurs pieds  
retrouvé ce genre  
nom de *gustriman*  
ix ressemble à un  
urmands. C'est à  
pporte le nom de *g*  
ous pas. Nous pro  
*gothrix*, qui est à  
us convenable, et  
ait erronée de plu  
mais été appliqué à  
du Musée de Paris

#### LE LAGOTHRICHES.

*Lagothrix*.

Le singe a été dé  
de Humboldt sou  
*gothricha*. Il est ha  
emi; son pelage es  
nt blancs avec l'e  
trine est beaucoup  
onleur brunâtre; c  
court, et de coul  
ge. La queue est pl  
doute par erreur  
s empruntens ces  
tous aplatis. Cette  
Guaviare, et paroi  
chère de l'Orénoqu

#### LE

*Lagothrix canu*

est d'un gris oliv  
rue supérieure des  
moins cendré sur l

Geoffroy Saint-Hilaire

de 30 degrés, et leurs oreilles sont très petites. Quant aux conditions organiques que présente le caparro, nous n'avons pu rien savoir à leur égard, à cause de l'état des pelletteries que nous avons examinées, et du défaut absolu de renseignements dans les ouvrages des voyageurs.

C'est à M. de Humboldt qu'est due la découverte de ce genre encore peu connu, soit dans son organisation, soit dans ses mœurs. M. de Humboldt nous apprend seulement que les lagothriches vivent en bandes nombreuses, qu'ils paroissent d'un naturel très doux, et qu'ils se tiennent le plus souvent sur leurs pieds de derrière. Spix, qui depuis a retrouvé ce genre au Brésil, et qui l'a décrit sous le nom de *gastrimargus*, ajoute que le son de leur voix ressemble à un cliquement, et qu'ils sont très bruyants. C'est à cette dernière remarque que se rapporte le nom de *gastrimargus*, que nous n'adoptons pas. Nous préférons à tous égards celui de *lagothrix*, qui est à la fois le plus ancien et le plus convenable, et qui, malgré une assertion tout-à-fait erronée de plusieurs auteurs allemands, n'a jamais été appliqué à l'hyloxanthé par les naturalistes du Musée de Paris.

#### LE LAGOTHRICHE DE HUMBOLDT.

*Lagothrix Humboldtii* (1).

Le singe a été décrit pour la première fois par M. de Humboldt sous le nom de caparro, *simia lagothricha*. Il est haut de deux pieds deux pouces demi; son pelage est uniformément gris, les poils du ventre sont blancs avec l'extrémité noire; le poil de la queue est beaucoup plus long que celui du dos, et de couleur brunâtre; celui de la tête est au contraire plus court, et de couleur plus claire que le reste du corps. La queue est plus longue que le corps. C'est sans doute par erreur que M. de Humboldt, auquel nous empruntons ces détails, ajoute que les ongles sont tous aplatis. Cette espèce habite les bords du Guaviare, et paroît se trouver aussi près de l'embouchure de l'Orénoque.

#### LE GRISON.

*Lagothrix canus*. GEOFF. SAINT-HIL.

C'est d'un gris olivâtre sur le dessus du corps et sur la partie supérieure des membres, et d'un brun plus ou moins cendré sur la tête, la queue, les parties

inférieures du corps, et la portion interne des membres. Sa taille est un peu moindre que celle du caparro. Cette espèce habite le Brésil. On doit très probablement lui rapporter le *gastrimargus olivaceus* de Spix (*loc. cit.*, pl. 28), et sans doute aussi un jeune lagothriche que possède le Muséum, et dans lequel le gris olivâtre est remplacé sur le dos par le gris argenté; et le brun, principalement sur la tête, par le noir.

#### LE LAGOTHRICHE ENFUMÉ.

*Lagothrix infumatus* (1).

Cette espèce, qui ne nous est connue que par la description et la figure de Spix, et que M. Temminck regarde comme un double emploi, est tout entière d'un brun enfumé, et habite le Brésil.

#### § II.

#### SAPAJOUS

#### A QUEUE ENTIÈREMENT VELUE.

*Trichuri*. SPIX.

Cette seconde section ne renferme qu'un seul genre, celui des sajous ou sapajous proprement dits, *cebus* des auteurs modernes, qui, par sa queue entièrement velue et beaucoup moins forte que dans les genres précédents, tient le milieu entre la première section des sapajous, et le premier des genres du groupe des géopithèques, celui des callitriches.

#### LES SAJOUS OU SAPAJOUS

PROPREMENT DITS.

*Cebus*.

Dans ce genre les membres sont forts, robustes et allongés, principalement les postérieurs; aussi les sajous sautent-ils avec une agilité remarquable. Les pouces antérieurs sont peu développés, peu libres dans leurs mouvements, et à peine opposables aux autres doigts; absolument comme chez les hurleurs et les lagothriches. Les ongles sont en gouttière et peu aplatis; la queue est à peu près de la longueur du corps; quelquefois elle est entièrement couverte

Geoffroy Saint-Hilaire, *Annales du Musée*, t. XIX.

(1) *Gastrimargus infumatus*, Spix, *loc. cit.*, pl. 29.

de longs poils ; quelquefois , au contraire , sa partie terminale ne présente plus en dessous que des poils très courts , parce qu'ils se trouvent usés par l'action répétée du frottement . Du reste , jamais elle ne présente une véritable callosité . L'hyoïde à sa partie centrale élargie , mais ne fait aucune saillie ; la tête est assez ronde ; la face est large et courte , et les yeux sont très volumineux et très rapprochés l'un de l'autre , principalement dans la partie profonde des cavités orbitaires . L'ouverture des fosses nasales est large , mais peu étendue de haut en bas ; le palais est aussi assez évasé , et les arcades dentaires sont à peu près parallèles , soit à l'une , soit à l'autre mâchoire ; les molaires sont de grandeur moyenne , au nombre de six de chaque côté et à chaque mâchoire , comme chez tous les autres sapajous . Cependant M. Geoffroy Saint-Hilaire a trouvé sur un individu très vieux , appartenant au *cebus variegatus* , sept molaires à la mâchoire supérieure ; anomalie très remarquable , puisque c'est , avec celle que nous avons nous-même observée et indiquée chez un atèle , la seule jusqu'à ce jour connue . Les incisives sont rangées sur une ligne presque droite ; celles de la paire intermédiaire sont un peu plus grosses à la mâchoire supérieure , et c'est l'inverse à l'inférieure : les canines sont très fortes chez tous les vieux individus . Enfin , la boîte cérébrale est très volumineuse ; elle est en effet très large et en même temps très étendue d'avant en arrière ; le trou occipital est assez rentré sous la base du crâne . Ces conditions organiques sont très différentes de celles que nous avons eues à signaler dans les genres précédents ; cependant les rapports qui unissent entre eux tous les sapajous sont bien réels , et ne peuvent être révoqués en doute ; peut-être même seroit-il possible de s'assurer de ce fait par l'examen des crânes eux-mêmes , surtout si , au lieu de se borner à l'étude des crânes des adultes , on embrassoit dans son examen les têtes de tous les âges . Des observations faites sous ce point de vue nous ont fait reconnoître de nombreuses ressemblances entre la tête des sajous adultes et celle des jeunes atèles ; et de plus , entre celle des atèles adultes et celle des jeunes hurleurs . Il sembleroit ainsi que le même type crânien , se reproduisant chez tous les sapajous , nous apparût , dans un premier degré de développement , chez les sajous ; dans un second , chez les atèles (et aussi chez les ériodes et les lagotriches) ; et enfin dans un troisième et dernier , chez les hurleurs .

Les sajous sont des animaux pleins d'adresse et d'intelligence ; ils sont vifs et remuants , et cependant très doux , dociles , et facilement éduqués . Chacun a pu se convaincre de ces faits par ses propres observations , ces singes étant maintenant extrêmement communs dans toutes nos grandes villes . Il seroit donc tout-à-fait inutile de nous étendre sur les qua-

lités que peut développer en eux l'éducation , et c'est ce que nous éviterons . Ce qui seroit vraiment intéressant , ce seroit de donner quelques remarques sur leur intelligence , telle qu'elle est naturellement , et non pas telle que l'homme l'a faite . Malheureusement nous ne trouvons , dans les ouvrages des voyageurs , aucun fait digne d'être cité ; tous se bornent à nous dire que les sajous sont intelligents , et n'ajoutent aucun détail . Nous essaierons de suppléer en partie à leur silence , en rapportant une observation que nous avons faite nous-même sur un individu vivant en domesticité , il est vrai , mais n'ayant reçu aucune espèce d'éducation . Lui ayant donné un jour quelques noix , nous le vimes aussitôt les briser à l'aide de ses dents , séparer avec adresse la partie charnue , et la manger . Parmi ces noix , il s'en trouva une beaucoup plus dure que toutes les autres : le singe , ne pouvant réussir à la briser avec ses dents , la frappa fortement et à plusieurs reprises contre l'une des traverses en bois de sa cage . Ces tentatives restant de même sans succès , nous pensions qu'il alloit jeter avec impatience la noix , lorsque nous le vimes avec étonnement descendre vers un endroit de sa cage où se trouvoit une bande de fer , frapper la noix sur cette bande , et en briser enfin la coquille . Cette observation nous paroît digne d'être citée , car elle prouve d'une manière incontestable que notre sajou , abandonné à lui-même et sans avoir jamais reçu aucune éducation , avoit su reconnoître que la dureté du fer l'emportoit sur celle du bois , et par conséquent étoit élevé à un rapport , à une idée abstraite .

Les sajous , comme les autres sapajous , vivent en troupes sur les branches élevées des arbres , ce qui n'empêche pas qu'ils ne soient monogames ; ils se nourrissent principalement de fruits , et mangent aussi très volontiers des insectes , des vers , des mollusques , et même quelquefois de la viande . Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique ; elles ne font ordinairement qu'un seul petit qui elles portent sur leur dos , et auquel elles prodigent les soins les plus empressés . C'est à tort qu'on a dit que ces animaux ne se reproduisoient pas dans nos climats : Buffon prouve par plusieurs exemples la possibilité de leur fécondation en France . Quelques espèces ont été désignées par les voyageurs sous les noms de *singes musqués* et de *singes pleureurs* ; le premier de ces noms leur vient d'une forte odeur musquée qu'ils répandent , principalement à l'époque du rut ; et le second , de leur voix , devenant , lorsqu'on les tourmente , plaintive et semblable à celle d'un enfant qui pleure . Le plus souvent ils ne se font entendre qu'un petit sifflement doux et flûte ; quelquefois aussi , principalement quand ils sont irrités par la colère , la jalousie , ou même la peur , poussent des cris perçants et qu'on a quelque peine à supporter , tant leur voix est alors forte et glapissante .

Ce genre , auquel t  
lui le nom de *cebu*  
sapajous , est princip  
la Guiane . Il nous  
assez grand nom  
quelques auteurs ;  
certain que plusieurs  
naturalistes moderne  
simples variétés . Il n  
offre autant de d  
termination de ses  
tel travail est abs  
résent de la science  
individus que possèd  
eux même que nous  
aut dire que rien n'e  
jets absolument sem  
tant de variétés que  
pelage sont peu co  
nous avons fait il y  
du Brésil , l'un adu  
convaincu que non  
à la disposition des  
marquable par l'effe  
l'âge . Ces deux in  
l'un au sajou brun  
pendant ils appartie  
une espèce . Or , s'il e  
voire que les jeunes i  
des autres espèces ea  
poils de leur tête , d  
table emploi ? Quant  
il en soit ainsi ; cep  
montrer , et ne possèd  
naires pour la solitud  
enterons une indic  
mises par les auteurs

## LE SAJ

Pelage brun , clair e  
ous de la tête , ligne  
face , queue et portio  
rs . Longueur , depuis  
de la queue , un pie  
nant un peu plus de  
De la Guiane .

Buffon , t. XV ; *cebu*  
Saint-Hilaire , *Annales de*  
meus .

Ce genre, auquel tous les auteurs donnent aujourd'hui le nom de *cebus*, autrefois commun à tous les saïous, est principalement répandu dans le Brésil et la Guiane. Il nous paroît démontré qu'il renferme un assez grand nombre d'espèces, malgré l'opinion de quelques auteurs; mais il nous paroît non moins certain que plusieurs de celles qu'ont admises les naturalistes modernes ne sont réellement que de simples variétés. Il n'est point de genre dont l'histoire offre autant de difficultés sous le rapport de la détermination de ses espèces; ou, pour mieux dire, un tel travail est absolument impossible dans l'état présent de la science, quel que soit le nombre des individus que possèdent toutes les collections, et de ceux même que nous pouvons observer vivants. On peut dire que rien n'est plus rare que de voir deux individus absolument semblables, et qu'il existe presque autant de variétés que d'individus, tant les couleurs et pelage sont peu constantes. Bien plus, l'examen que nous avons fait il y a quelques mois de deux saïous du Brésil, l'un adulte, l'autre encore jeune, nous a convaincu que non seulement la couleur, mais aussi la disposition des poils, varient d'une manière remarquable par l'effet des développements qu'acquiert l'âge. Ces deux individus ressemblent par leur sexe, l'un au saïou brun, et l'autre au saïou cornu, cependant ils appartiennent très certainement à la même espèce. Or, s'il en est ainsi, n'est-on pas porté à croire que les jeunes individus du *cebus fatuellus*, et des autres espèces caractérisées par la disposition des poils de leur tête, ont pu donner lieu à quelque semblable emploi? Quant à nous, nous ne doutons pas qu'il en soit ainsi; cependant, ne pouvant encore le montrer, et ne possédant pas tous les éléments nécessaires pour la solution de telles questions, nous présenterons une indication succincte des espèces admises par les auteurs.

#### LE SAJOU BRUN (1).

Pelage brun, clair en dessus, fauve en dessous; une bande de poils de leur tête, ligne qui descend sur les côtés de la face, queue et portion inférieure des membres, etc. Longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, un pied et quelques lignes; queue contenant un peu plus de la moitié de la longueur totale. De la Guiane.

(1) Buffon, t. XV : *cebus apella*, Erxleb.; Geoffroy Saint-Hilaire, *Annales du Musée*, t. XIX : *simia apella*, Erxleb.

#### LE SAJOU ROBUSTE.

*Cebus robustus.*

Kuhl et le prince de Neuwied ont donné ce nom à une espèce ou variété qui habite le Brésil, et qui se distingue de la précédente par sa taille un peu plus forte et par quelques légères différences de coloration. Nous ne voyons aucun motif pour séparer du *cebus robustus* le *cebus macrocephalus* de Spix (*loc. cit.*, pl. 4). Tous les caractères qu'indique ce voyageur, tels que celui d'avoir des crêtes très prononcées sur le crâne, sont des caractères communs aux vieux individus de toutes les espèces.

#### LE SAJOU LASCIF.

*Cebus libidinosus* (1).

Ce saïou est caractérisé ainsi par Spix : calotte brune-noire, barbe entourant en cercle toute la face ; dos, gorge, barbe, poitrine, membres (excepté les bras et les cuisses) et dessous de la queue, d'un roux ferrugineux ; devant de la gorge d'un brun roux foncé ; joues, menton, doigts, d'un roux plus clair ; corps d'un roux fauve, queue un peu plus courte que le corps. Du Brésil. « C'est, dit Spix, la lasciveté qui rend ce singe remarquable ; il aime à faire continuellement des grimaces en regardant certaine partie de son corps. » Il est évident qu'une telle habitude étoit chez le saïou observé par Spix un résultat de la domesticité, et qu'elle appartenoit à l'individu et non à l'espèce.

#### LE SAJOU CORNU (2).

Pelage marron sur le dos, plus clair sur les flancs, et roux-vif sur le ventre ; tête, extrémités et queue brunâtres, deux forts pinceaux de poils s'élevant de la racine du front. De la Guiane.

#### LE SAJOU A TOUPET.

*Cebus cirrifer*. GEOFF. SAINT-HILAIRE.

Pelage brun-châtain ; un toupet de poils très élevés, et disposés en fer-à-cheval, sur le devant de la tête ; poils longs, doux et moelleux. Du Brésil.

(1) Spix, *loc. cit.*, pl. 2.

(2) Buffon, *Supplément*, t. VII : *cebus fatuellus*, Erxleb. : *simia fatuellus*, Linnæus.

C'est près de cette espèce ou variété que doit être placé un sajou du Brésil dont nous avons parlé au commencement de cet article, et qui ressemble au *cebus fatuellus* dans l'état adulte, au *cebus apella* dans le jeune âge. Son pelage, très long et moelleux, est généralement d'un brun châtain; mais quelques longs poils blancs se trouvent chez l'adulte mêlés parmi les poils bruns. Peut-être le sajou à toupet ne serait-il qu'un âge intermédiaire?

#### LE SAJOU TREMBLEUR.

*Cebus trepidus*. ENXL.

Pelage marron; poils de la tête relevés, disposés en coiffe, et d'un brun noirâtre; mains cendrées. Cette espèce, plus douteuse encore que les autres, habiteroit la Guiane hollandaise: c'est le singe à queue touffue d'Edwards (*Glan.*, t. III), et le *simia trepida* de Linnæus.

#### LE SAJOU COIFFÉ.

*Cebus frontatus*. KUNL.

Pelage d'un brun noir, poils du front relevés perpendiculairement; des poils blancs épars sur les mains. Cette espèce, dont la patrie est inconnue, diffère très peu de la précédente, et doit peut-être lui être réunie.

#### LE SAJOU A CAPUCHON.

*Cebus cucullatus* (1).

Poils de la partie antérieure de la tête dirigés en avant; membres et queue presque noirs, dos et tête brunâtres; bras, gorge, poitrine roussâtres; ventre d'un roux ferrugineux. Du Brésil et de la Guiane, selon Spix.

#### LE SAJOU BARBU.

*Cebus barbatus*. GEOFF. SAINT-HIL.

Pelage gris-roux, variant du gris au blanc suivant l'âge et le sexe; ventre roux, barbe se prolongeant sur les joues; poils longs et moelleux. De la Guiane.

(1) Spix, *loc. cit.*, pl. 6.

M. de Humboldt rapporte cette espèce ou variété au sajou brun; et M. Desmarest, qui l'adopte mais avec doute, pense que le sajou gris de Buffon forme une espèce particulière, à laquelle il donne le nom de *cebus griseus*.

#### LE SAJOU NÈGRE.

*Cebus niger* (1).

Pelage brun; face, mains et queues noires; front et joues blanches. C'est, suivant M. de Humboldt, une simple variété du sajou brun.

#### LE SAJOU MAIGRE.

*Cebus gracilis* (2).

Pelage brun-fauve en dessus, blanchâtre en dessous; vertex et occiput bruns; formes très grêles. Cette espèce, très douteuse, habiteroit les forêts voisines de la rivière des Amazones.

#### LE SAJOU A GROSSE TÊTE.

*Cebus monachus* (3).

Front large et arrondi, pommettes saillantes; poitrine, ventre, joues, face antérieure des bras, d'un blanc jaunâtre orangé; face externe des bras blanche; avant-bras, cuisses, jambes et queue noirs; dos et flancs variés de noir et de brun; tête noire en dessus, et blanchâtre sur les côtés; bande noire descendant sur les côtés de la face, comme chez le *cebus apella*. Cette espèce, dont la patrie est inconnue, n'a été établie qu'avec doute par M. Fr. Cuvier, et ne repose que sur l'examen de deux individus qui même différoient entre eux à quelques égards.

#### LE SAJOU LUNULÉ.

*Cebus lunatus*. KUNL.

Pelage noirâtre; une tache blanche, en forme de croissant, sur chaque joue. Patrie inconnue.

(1) Buffon, *Supplément*, t. VII: *cebus niger*, Geoff. Saint-Hilaire.

(2) Spix, *loc. cit.*, pl. 5.

(3) Fr. Cuvier, *Mém. lith.*

#### LE SAJOU

*Cebus xanthos*

Pelage châtain, et une roussâtre très

#### LE SAJOU

*Cebus*

Région lombarde, nuque et dessus du tronc, gris.

#### LE S

*Cebus flavus*

Pelage entièrement blanc, *cebus albus* (1) est qu'une variété à unicolore, *cebus* (2), en est un dou

#### LE SAJOU

*Cebus albifrons*

Pelage gris, plus ou moins noir; front et joues jaunâtre. Des bords de la Guiane, sur les bords de

#### LE SA

*Cebus variegatus*

Pelage noirâtre, poils du dos brun à la pointe. De

Spix, *loc. cit.*, pl. 6. Louavapavi, *simia*

## LE SAJOU A POITRINE JAUNE.

*Cebus xanthosternos*. WIED-NEUW, KUHLE.

Pelage châtain, dessous du cou et poitrine d'un roussâtre très clair. Du Brésil.

## LE SAJOU A TÊTE FAUVE.

*Cebus xantcephalus* (?).

Région lombaire, partie supérieure de la poitrine, nuque et dessus de la tête, fauves; portion moyenne du trouc, fesses et cuisses, brunes. Du Brésil.

## LE SAJOU FAUVE.

*Cebus flavus*. GEOFF. SAINT-HILAIRE.

Pelage entièrement fauve. Du Brésil. Le sajou blanc, *cebus albus* de M. Geoffroy Saint-Hilaire, est qu'une variété albine de cette espèce; et le sajou unicolore, *cebus unicolor* de Spix (*loc. cit.*, p. 4), en est un double emploi.

## LE SAJOU A FRONT BLANC.

*Cebus albifrons*. GEOFF. SAINT-HILAIRE. (?).

Pelage gris, plus clair sur le ventre; sommet de la tête noir; front et orbite blancs; extrémités d'un roussâtre jaunâtre. Des environs de Maypures et d'Assis, sur les bords de l'Orénoque.

## LE SAJOU VARIÉ.

*Cebus variegatus*. GEOFF. SAINT-HILAIRE.

Pelage noirâtre, pointillé de doré; ventre roussâtre; poils du dos bruns à la racine, roux au milieu, plus à la pointe. De la Guiane.

Spix, *loc. cit.*, pl. 3.L'ouavapavi, *simia albifrons*, Humboldt.

## LE SAI (?).

Pelage variant du gris brun au gris olivâtre; vertex et extrémités noirs; front, joues et épaules d'un blanc grisâtre. De la Guiane. Cette espèce, qu'il ne faut pas confondre avec le sai de M. F. Cuvier (qui paroit être le *cebus apella*), est celle que les voyageurs ont le plus souvent désignée sous le nom de singe pleureur.

## LE SAJOU A GORGE BLANCHE (?).

Pelage noir; front, côtés de la tête, gorge et épaules, blancs. De la Guiane.

## LE SAJOU AUX PIEDS DORÉS.

*Cebus chrysopus* (?).

Nous décrivons avec quelque détail cette jolie espèce parce qu'elle n'est encore que très peu connue. Son pelage est formé de plusieurs couleurs dont la disposition la rapproche de la plupart de ses congénères, mais dont la nuance la distingue parfaitement. La partie antérieure du dessus et des côtés de la tête, depuis les oreilles et le devant de la tête et du cou, est d'un blanc légèrement jaunâtre; les pieds, les jambes, les régions antérieure et interne des cuisses, les mains, les bras, et une portion des avant-bras, sont d'un roux vif. Le reste des membres, le dessous de la queue, les flancs, les épaules, la partie antérieure du dos, et le dessous du cou, sont d'un brun clair légèrement cendré qui se prolonge sur la partie postérieure de la tête, en prenant une teinte un peu plus foncée; la partie postérieure du dos et toute la région lombaire sont rousses. Enfin le ventre est d'un fauve roussâtre qui se confond par nuances insensibles, en avant, avec le blanc du dessous du cou; en arrière, avec le roux de la partie interne des cuisses. Cette espèce, qui a de nombreux rapports avec l'ouavapavi de M. de Humboldt (*cebus albifrons*), paroit habiter la Colombie. Notre description est faite d'après plusieurs individus entièrement semblables, envoyés au Muséum par le voyageur Plé sous le nom de *carita blanca*; nom très analogue à celui de *carri-blanco* que M. de Humboldt attribue à l'espèce précédente, et qui signifie comme lui *face blanche*.

(?) Buffon, t. XV: *cebus capucinus*, Erxleb.: *simia capucina*, Linnæus.

(\*) Buffon, t. XV: *cebus hypoleucus*, Geoffroy Saint-Hilaire: le cariblanco, *simia hypoleuca*, Humboldt.

(3) Fr. Cuvier, *Mam. lith.*



Telles sont toutes les espèces de sajous admises par les auteurs modernes. Quant aux *simia morta* et *simia syricta*, qui doivent également être rapportées au genre *cebus*, ce sont des espèces établies seulement sur des individus incomplets, et qui doivent dès à présent être retranchées des catalogues.

M. d'Orbigny a figuré (pl. 3), dans son Voyage en Amérique, une variété du *cebus fulvus*, remarquable par la teinte uniformément blond doré de toutes les parties, sa face exceptée, qui est couleur de chair.

## LES SAGOUINS OU GÉOPITHÈQUES.

### *Geopithecus.*

Nous avons donné, en traitant des *singes* en général dans ce même volume, une définition des espèces qu'on réunit sous le nom commun de *sagouins*. On se rappellera d'ailleurs que M. Geoffroy Saint-Hilaire a divisé la famille des singes en deux grandes races, les *calharrhinins* ou singes de l'ancien monde, et les *platyrhinins* ou singes d'Amérique. Ces derniers sont eux-mêmes distingués en *hélopihèques* ou singes à queue prenante, en *géopithèques* ou singes à queue non prenante, qui sont nos *sagouins*, et enfin en *arctopithèques* (1), ou *ouis-titis*, et *tamarins*. Ces trois tribus américaines se trouvent donc nettement circonscrites dans leurs attributs généraux.

Les sagouins forment ainsi une petite famille qui renferme, d'après les travaux les plus récents de M. Geoffroy Saint-Hilaire, quatre genres, qui sont les *callitriche*, *callithrix*; *nyctipithèque*, *nyctipithecus*; *saki*, *pithecia*; et enfin *brachyure*, *brachyurus*. M. Desmarest regardoit son genre sagouin comme synonyme de *callithrix* de M. Cuvier; mais long-temps auparavant M. de Lacépède avoit proposé pour lui le nom scientifique de *saguinus*. Erxleben ne sépara point les sagouins des *cebus* ou *sajous*.

Les sagouins se distinguent de tous les autres singes d'Amérique par leurs habitudes. Leur queue non prenante ne pourroit leur servir à se balancer sur les branches et sauter d'arbre en arbre dans les forêts; aussi de cette conformation sont aussitôt décollées les privations de ce moyen de conservation, et les sagouins ont été contraints de chercher

(1) Singes dont les molaires sont hérissées de pointes aiguës.

des refuges dans les broussailles et les fourrées du sol, qu'ils ne quittent guère, et dans les crevasses des rochers. De là le nom de *géopithèques*, que leur donna M. Geoffroy Saint-Hilaire. Ces singes, par leur tête arrondie, paroissent avoir reçu en partage une ample dose d'intelligence; leurs yeux organisés pour la vision nocturne semblent prouver qu'ils n'ont jamais plus d'assurance que le soir et aux approches de l'obscurité, et qu'ils restent tapés le jour dans l'asile qu'ils habitent; leur face, communément courte, forme un angle de soixante degrés; leurs narines, largement ouvertes, sont percées sur le côté; leurs mâchoires présentent six dents molaires, et enfin la longue queue qui les distingue ne paroît avoir aucun but d'utilité. M. Geoffroy Saint-Hilaire les divise en deux sections, d'après les indications fournies par l'os incisif ou l'intermaxillaire qui porte les dents incisives. Ainsi s'exprime ce savant dans ses Leçons :

« L'incisif est dirigé en dedans, ou bien il est réfléchi en dehors. Infléchi comme chez tous les autres singes, les dents sont parallèles et contiguës, et la cloison des narines est moins large que ne l'est la rangée des dents incisives. L'intermaxillaire est au contraire prolongé et saillant en avant, les incisives s'écartent des canines, et la cloison des narines est tenue plus ample que la rangée des incisives et de largeur; mais de nouvelles recherches m'ont fait connoître d'autres différences d'organisation, c'est-à-dire que les deux sections sont susceptibles de subdivisions, ou autrement qu'elles contiennent plusieurs genres. »

M. F. Cuvier a trouvé que le système dentaire des *callitriches* ou *saimiris*, premier genre des sagouins, ne différoit point de celui des alouates, des atèles et des sajous; qu'il présentoit trente-six dents, dix-huit à chaque mâchoire, ou quatre incisives, deux canines et douze molaires.

## LES CALLITRICHES.

### *Callithrix* (1).

Le type de ce genre est le *saimiri* de Buffon, que M. Geoffroy Saint-Hilaire a pris pour le caractère; et ce savant pense même que les autres espèces de *callitriches* diffèrent assez notablement du *saimiri* par les détails de leur organisation, pour en faire point faire partie du même genre. Quoi qu'il en soit, voici les caractères généraux adoptés par les auteurs: tête petite, arrondie; museau court, angle facial de soixante degrés; les canines médiocres; les incisives

(1) Cuvier, Geoffroy, Illiger, Desmarest: *cebus*, Erxleben

érieures verticales  
veilles grandes et dé  
ngue que le corps,  
rps assez grêle. Le  
ément développé d  
oins quant à l'ample  
iveau acquiert des c  
l'extrême sagacité  
ux sont dans toute  
nsidérable; les orb  
es; l'oreille interne  
ditives, mais dans  
r, moloch, et autres  
ndue, le trou occip  
la cloison inter-orb  
r pelage agréablem  
*callithrix*, qui ven  
Les mœurs de la pl  
t encore peu conn  
elques espèces ont l  
fruits et d'insectes,  
nsidérables dans les  
u Monde.

LE

*Callithrix sciurea*

Le joli singe, remp  
de noms vulgaires  
uement *sapajou*  
de *saimiri*, d'ab  
é parmi les Galibi  
nommé *titi* sur les  
octe de Humboldt.  
che 33, lui consac  
*sciurea* ou de *sci*  
t-Hilaire dans les  
43, sp. 4), et M. F.  
(sp. 75), lui imposé  
. On en trouve des  
48, fig. 4; dans A  
, t. 1, 40<sup>e</sup> livraison  
t. XV, pl. 67, et f  
e *saimiri* a de long  
pouces. Il est ren  
é par l'aplatisseme  
au très peu sail  
ne, recouvrement le  
ses oreilles sont  
leurs points, leur f  
es; les yeux sont  
en général d'un gris  
r; le museau est no

inférieures verticales, et contiguës aux canines; les oreilles grandes et déformées; la queue un peu plus longue que le corps, couverte de poils courts; le crâne assez grêle. Le crâne des callithriches est énormément développé dans le saïmiri, mais beaucoup moins quant à l'ampleur dans les autres espèces; le museau acquiert des dimensions qui rendent compte de l'extrême sagacité que le saïmiri manifeste; les yeux sont dans toutes les espèces d'une grandeur considérable; les orbites sont complètement arrondies; l'oreille interne est munie de grandes caisses osseuses, mais dans les callithriches, veuve à coloch, moloch, et autres, la boîte cérébrale est moins saillante, le trou occipital est plus reculé en arrière, la cloison inter-orbitaire est entièrement osseuse: le pelage agréablement coloré leur a mérité le nom de *callithrix*, qui veut dire *beau poil*.

Les mœurs de la plupart des animaux de ce genre sont encore peu connues; on sait seulement que quelques espèces ont beaucoup d'intelligence, vivent de fruits et d'insectes, et se réunissent par troupes considérables dans les forêts équatoriales du Nouveau Monde.

### LE SAÏMIRI.

*Callithrix sciureus*. GEOFF. SAINT-HIL.

C'est un joli singe, rempli d'intelligence, a reçu une multitude de noms vulgaires; c'est ainsi qu'on le nomme communément *sapajou-aurora* ou *singe-écureuil*. Le nom de *saïmiri*, d'abord employé par Buffon, est resté parmi les Galibis de la Guiane, tandis qu'il est nommé *titi* sur les bords de l'Orénoque, suivant le docteur de Humboldt. Linnæus et Screeber, dans sa notice de 33, lui consacèrent le nom scientifique de *Sciurus sciurea* ou de *singe-écureuil*; et M. Geoffroy Saint-Hilaire dans les Annales du Muséum (t. XIX, p. 45, sp. 4), et M. Desmarest dans sa Mammalogie (sp. 75), lui imposèrent celui de *callithrix sciurea*. On en trouve des figures dans l'Encyclopédie, t. 48, fig. 4; dans Audebert, pl. 7; dans F. Cuvier, t. I, 40<sup>e</sup> livraison des Mammifères; dans Buffon, t. XV, pl. 67, et figures coloriées, pl. 265. Le saïmiri a de longueur totale environ un pied et demi de poches. Il est remarquable par sa tête arrondie et par l'aplatissement de sa face, qui rend le museau très peu saillant. Des poils courts, enroulés, recouvrent le sommet et le derrière de la tête; ses oreilles sont nues et taillées à angles sur leurs points, leur forme est aplatie le long des bords; les yeux sont gros; la couleur du pelage est en général d'un gris olivâtre tirant sur un roux; le museau est noirâtre, tandis que les bras et

les jambes sont d'un roux vif; le poil enfin est doux, et couvre abondamment le corps, mais la face est entièrement nue et blanche, excepté le bout du nez qui est marqué par une tache noire qui se reproduit sur les lèvres. Au milieu de chaque joue se dessine une petite tache verdâtre; l'iris des yeux est châtain, et entouré d'un cercle couleur de chair. On distingue deux variétés dans l'espèce de *saïmiri*, l'une qui a le dos d'un jaune verdâtre unicolore, et qui est beaucoup plus commune que l'autre dont le pelage supérieur est varié de roux vif et de noir. Cette dernière a la taille du double plus forte que la précédente; mais toutes deux ont une teinte grise sur les membres, qui se change en un bel orangé sur les avant-bras et sur les jambes. La queue, grise-verdâtre dans son ensemble, est terminée de noir dans une longueur de deux pouces; les parties inférieures sont d'un blanc sale teint de rouille, et les parties génitales sont d'une couleur de chair très vive. Le saïmiri a les ongles des pouces plats et larges, tandis que les autres sont longs et étroits. Ce singe vit d'insectes et de fruits, et se réunit en troupes nombreuses. M. de Humboldt est le seul voyageur qui ait publié sur cet animal des détails précis et complets. Voici ce qu'on lit dans les Leçons de M. Geoffroy Saint-Hilaire: « La physionomie du *saïmiri* ou *titi* de l'Orénoque est celle d'un enfant; c'est la même expression d'innocence, quelquefois le même sourire malin, et constamment la même rapidité dans le passage de la joie à la tristesse. Il ressent aussi vivement le chagrin et le témoigne de même en pleurant; ses yeux se mouillent de larmes quand il est inquiet ou effrayé. Il est recherché par les habitants des côtes pour sa beauté, ses manières aimables et la douceur de ses mœurs. Il étonne par une agitation continuelle; cependant ses mouvements sont pleins de grâce. On le trouve occupé sans cesse à jouer, à sauter et à prendre des insectes, surtout des araignées qu'il préfère à tous les aliments végétaux. » M. de Humboldt a remarqué plusieurs fois que les *titis* reconnoissoient visiblement des portraits d'insectes, qu'ils les distinguoient sur les gravures même en noir, et qu'ils faisoient preuve de discernement en cherchant à s'en emparer en avançant leurs petites mains pour les saisir. Un discours suivi prononcé devant ces animaux les occupait au point qu'ils suivoient les regards de l'orateur, ou qu'ils s'approchoient de sa tête pour toucher la langue ou les lèvres. En général ils montrent une rare sagacité pour attraper les insectes dont ils sont friands, et jamais les jeunes n'abandonnent le corps de leurs mères lors même qu'elles sont tuées: aussi est-ce à l'aide de ce moyen que les Indiens se procurent les jeunes saïmiris qu'ils vont vendre à la Côte. « Cette affection coïncide, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, avec le développement de la partie

postérieure des lobes cérébraux, dont les saimitris sont si amplement dotés. »

Ces singes vivent en troupes de dix à douze individus; ils saisissent leurs aliments, soit avec la main, soit avec la bouche, et boivent en humant. On les trouve communément au Brésil et à la Guiana. M. de Humboldt a plus particulièrement observé la variété à dos unicolore sur les bords du *Cassiquiare*. Les individus âgés ont leur pelage plus foncé en couleur suivant M. F. Cuvier, qui a décrit avec soin les mœurs d'un jeune individu en captivité.

#### LE SAGOIN ENTOMOPHAGE.

*Callithrix entomophagus*. D'ORBIGNY, pl. 4.

Ce gracieux singe, qui rappelle le saimiri, a l'occiput brun, la face et les oreilles couleur de chair, le museau noir, le pelage gris tiqueté, les membres jaunes, et la partie nue des pieds couleur de chair; sa queue est longue, grise, puis jaune et enfin terminée de brun.

#### LE SAGOIN A MASQUE.

*Callithrix personatus* (1).

Ce sagouin forme, suivant l'opinion de Kuhl, une seule espèce avec celles décrites sous les noms de *sagouins à fraise* et *veuve*. Il est de fait que ces trois animaux ont entre eux de grandes ressemblances, quoique cependant M. Spix les isole. Le sagouin à masque a à peu près de longueur totale deux pieds sept pouces; sur cette longueur la queue à elle seule a un pied trois pouces: son pelage est en entier gris-fauve; la face, le sommet de la tête, les joues, le derrière des oreilles, sont d'une couleur brune-foncée dans la femelle, et d'un noir intense chez le mâle. Les poils des membres et du dos, étant annelés de blanc sale vers la pointe, paroissent grivelés; les parties inférieures sont d'un gris sale; la queue est médiocrement touffue, d'un fauve roussâtre; les poignets et les mains, les pieds de derrière, à l'exception des talons, sont d'un noir assez vif.

Ce sagouin habite le Brésil, depuis le 18° degré de latitude sud jusqu'au 21°, dans les forêts qui bordent les grandes rivières.

(1) Geoffroy, *Ann. Mus.*, t. XIX, p. 113, sp. 2; Humboldt, *Observ. zool.*, sp. 21; Desmarest, sp. 76.

#### LE SAGOIN-VEUVE.

*Callithrix lugens* (1).

Cette espèce a été décrite sous le nom de *vidua* ou *simia lugens* par M. de Humboldt, dans ses Mélanges d'observations zoologiques, p. 319. Ses dimensions sont d'environ un pied; son pelage se compose de poils doux, lustrés, d'un noir uniforme, excepté au-devant de la poitrine et les mains qui sont d'un blanc net. La face est blanche, teintée de bleuâtre, et traversée par deux lignes blanches qui se rendent des yeux aux tempes; les poils noirs du sommet de la tête ont un reflet pourpré; la queue et les pieds sont noirs.

Les habitudes de ce sagouin sont tristes et mélancoliques; il vit isolé, et ne se réunit point en troupe comme les autres espèces du même genre. On le trouve dans les forêts qui bordent les rivières de l'Orénoque et du San-Fernando de Atapabo.

#### LE SAGOIN A FRAISE.

*Callithrix amictus* (2).

M. de Humboldt a décrit cette espèce dans ses Mélanges zoologiques, sp. 24, sous le nom de *amicta*, sans se rappeler positivement sa patrie. On la dit toutefois du Brésil. Le sagouin à fraise est double plus gros que le saimiri; son pelage sur le corps, les avant-bras et les jambes, est d'un noir mêlé de brunâtre, les poils des joues sont bruns; le dessous du cou et le haut de la gorge blancs; les mains, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, sont d'un gris jaunâtre sale; la queue, entièrement noire, est moins touffue que celle des autres sagouins.

#### LE SAGOIN A COLLIER.

*Callithrix torquatus* (3).

Ce singe a été décrit pour la première fois en 1792 par le comte de Hoffmannsegg, dans un Recueil allemand sur l'Histoire naturelle. Il le nomma *Callithrix torquata*, en lui donnant pour caractère d'avoir le pelage brun-châtain, jaune en dessous avec un demi-collier blanc; la queue un peu plus longue que le corps. Il est du Brésil.

(1) Geoffroy, Desmarest, sp. 37.

(2) Geoffroy, Desmarest, sp. 78.

(3) Geoffroy, Desmarest, sp. 79.

## LE SAGOIN MOLOCH.

*Callithrix moloch* (1).

Cette espèce a, comme la précédente, été décrite par le comte de Hoffmannsegg, qui la nomma *cebua moloch*, et qui la découvrit au Para où elle paroît être rare. Sa taille est du double de celle du sagouin; son pelage est cendré; mais comme les poils sont annelés, il en résulte que le dos et les régions internes des quatre membres sont variés agréablement; les extrémités sont en dehors d'un cendré plus clair que celui du dessus du corps; le gris des flancs et du bout de la queue est très clair et presque blanc; la face est nue, brunâtre, garnie de quelques poils rudes sur les joues et le menton: tout le dessus du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un fauve roussâtre, assez vif, qui s'arrête avec le gris des parties supérieures sans transition; la queue est garnie de poils assez longs à sa base, puis courts à son extrémité, et annelés de gris-brun noir et de blanc sale.

## LE SAGOIN AUX MAINS NOIRES.

*Callithrix melanochir* (2).

Cet animal a été découvert par le prince Maximilien de Wied-Neuwied, et on en trouve une description dans la traduction française de son Voyage au Brésil (tom. II, pag. 40). Il a de longueur trente-trois pouces dix lignes; en y comprenant la queue, elle seule a vingt et un pouces dix lignes. Les poils qui le recouvrent sont longs, touffus, et doux; la face et les quatre extrémités sont noires, et son pelage paroît gris-cendré parce qu'il est mélangé de blanc et de blanc sale; le dos est d'un brun marron foncé; la queue est blanchâtre, souvent presque blanche, et quelquefois teintée de jaune. Cet animal, très commun dans les forêts de l'intérieur du Brésil, où il est nommé *gigo*, pousse des cris rauques dès le lever du soleil, dont les sons distants retentissent au loin.

Geoffroy, Desmarest, sp. 80.

Wied, Kuhl, Desmarest, sp. 81 : *callithrix incaensis*, Lichst. : *pithecica*, F. Cuvier.

## LE SAGOIN DES BAMBOUS.

*Callithrix donacophilus*. D'ORBIGNY, pl. 3.

Ce sagouin, abondamment recouvert d'un pelage touffu, a pour coloration une teinte assez uniforme de gris clair tiqueté de brun. Cependant du roussâtre clair règne sur le dos et un blond pâle lave les oreilles et la queue. La face est bleuâtre.

## LE SAGOIN MITRÉ.

*Callithrix infulatus* (1).

Cette espèce a été primitivement décrite par Lichsteintein et Kuhl sous le nom de *callithrix infulata*, et ils se bornent à l'indication des caractères synoptiques les plus saillants, tels que d'avoir un pelage gris en dessus, d'un roux jaunâtre en dessous, avec une grande tache blanche entourée de noir au-dessus des yeux; la queue est noire à son extrémité et d'un jaune roussâtre à sa naissance. Ce sagouin est du Brésil, où il est rare.

## § II.

## LES NYCTIPITHÈQUES.

*Nyctipithecus*. SPIN (2).

M. de Humboldt, dans ses *Mélanges de Zoologie*, proposa la formation d'un genre nouveau pour recevoir un animal découvert par lui dans les épaisses forêts de l'Orénoque, et connu sous le nom de *douroucouli*. Ce genre reçut du naturaliste prussien la dénomination d'*aotus*, d'a grec, privatif, sans, et *otus*, oreilles; mais ce nom, forgé contre la réalité et très mal choisi, fut changé en 1825 par le Bavaois Spix en celui de *nyctipithecus* ou singe de nuit, nom plus convenable puisqu'il repose sur une particularité essentielle des mœurs des animaux de ce genre. Sans connoître cette dernière synonymie, M. F. Cuvier proposa le nom de *nocthora* en place de celui d'*aotus*.

Les nyctipithèques présentent des caractères généraux fort remarquables, que M. de Humboldt, puis Illiger et Geoffroy, spécifièrent ainsi qu'il suit : dents comme dans les callithriches, museau obtus,

(1) Desmarest, sp. 82.

(2) *Aotus*, Humboldt: *nocthora*, F. Cuvier.

face nue, point d'abajoues; yeux grands, oreilles nulles; queue longue, à poils lâches; deux mamelles pectorales, malns et pieds pentadactyles, fesses velues sans callosités. Or on conçoit que de tels caractères ont dû être singulièrement modifiés par une connoissance plus parfaite des formes de l'animal, puisque les oreilles externes dont on suppose qu'il étoit privé sont au contraire notablement développées. Aussi M. Desmarest dans sa Mammalogie donne-t-il pour caractères au genre *aotus* les suivants :

Tête ronde et fort large; museau court; yeux nocturnes, très grands et rapprochés; les narines séparées l'une de l'autre par une cloison mince; les oreilles très petites; la queue plus longue que le corps, non prenante et recouverte de poils; tous les pieds à cinq doigts et à ongles aplatis.

Tout dans les nyctipithèques rappelle la coupe générale des loris; leurs grands yeux, leur tête arrondie, leurs formes grêles, leurs habitudes nocturnes, semblent en faire les représentants dans le Nouveau Monde des *lemur*, exclusivement confinés dans les régions équatoriales de l'ancien. M. Geoffroy Saint-Hilaire (Leçons sténographiées) a trouvé dans le squelette sept vertèbres cervicales, quatorze dorsales, neuf lombaires, deux sacrées, dix-huit coccygiennes, et jusqu'à trente vertèbres caudales. Long-temps on n'a connu qu'une seule espèce de ce genre, le *douroucouli*, nommé *aotus trivirgatus* par M. de Humboldt; mais deux autres espèces ont été récemment décrites par Spix dans son *simiarum et vespertilionum brasilienses Species nova*, publié à Munich en 1820. Ces deux espèces ne nous sont connues que par une courte note insérée dans les Leçons sténographiées du savant professeur Geoffroy Saint-Hilaire, et tous les détails de mœurs relatifs aux habitudes et à la manière de vivre des nyctipithèques seront rapportés à l'histoire du *douroucouli* qu'ils concernent exclusivement.

### LE NYCTIPITHÈQUE A FACE DE CHAT.

*Nyctipithecus felinus* (1).

Son pelage est d'un gris brun uniforme, le ventre roussâtre, le tour des yeux blanc et la queue noire à sa moitié terminale.

(1) Spix, pl. 18.

### LE NYCTIPITHÈQUE HURLEUR.

*Nyctipithecus vociferans* (2).

Le pelage est gris-roux par tout le corps, même sur la tête, et il a seulement le tiers de la queue noirâtre. Tous les deux vivent au Brésil.

### LE DOUROUCOULI.

*Nyctipithecus trivirgatus* : *aotus trivirgatus* (3).

Le *douroucouli*, aussi nommé *cara rayada* par les missionnaires espagnols établis sur les bords de l'Orénoque, est sans contredit un des singes les plus remarquables de l'Amérique méridionale, tant par ses formes corporelles que par les couleurs de son pelage. Sa longueur totale est d'environ vingt-trois à vingt-quatre pouces. Tout le pelage sur les parties supérieures du corps est d'un gris varié qui est dit à ce que chaque poil est annelé de blanc et de noir; les parties inférieures, depuis le menton jusqu'à l'origine de la queue, sont d'un orangé qui remonte sur les côtés du cou; la queue, noire à son tiers terminal, est grise-jaunâtre dans le reste de son étendue; un sourcil blanc surmonte l'œil; trois raies noires sillonnent le front en divergeant: l'une occupe la ligne médiane, et chacune des deux autres naît de l'angle extérieur de l'œil et se recourbe vers l'angle interne: l'intérieur des mains et des oreilles est nu et couleur de chair; la face, également nue, est fuligineuse; l'iris est brun-jaunâtre, et les ongles sont noirs.

Les dents du *douroucouli* ne diffèrent point de celles des saïous; les mains ont aussi la même conformation; les doigts antérieurs ne sont point extensibles; les ongles sont longs, étroits, creusés en gouttière et un peu crochus; la queue, qui n'est pas prenante, est assez touffue et mobile; le globe de l'œil est très gros et a sa pupille ronde; l'oreille est externe et très développée; le nez n'est point terminé par un museau; les narines sont étroites; la bouche est fort grande et sans abajoues; les poils sont doux, épais et très soyeux; les intestins grêles sont extrêmement petits; les colons sont au contraire amples; la vulve est grande et assez semblable, par sa forme extérieure, à celle des chiens, et les mamelons sont placés près de chaque aisselle.

(2) Spix, pl. 19.

(3) Humboldt, *Observ. zoolog.*, pl. 28, p. 806; Geoffroy Saint-Hilaire, *Ann. du Mus.*, t. XIX, sp. 1; Desmarest, sp. 83 : *nocthora trivirgata*, F. Cuvier, 43 livraison.

Le *douroucouli*  
lumière du sole  
tête de sa nour  
seule. Ses taniè  
oulus, où il fait  
bruit. En captiv  
des fruits; en li  
Humboldt, il chas  
signe point les f  
mes à sucre, les  
ves du *mimosa*  
sur dormir il pr  
ris, c'est-à-dire  
mbes de derrière  
entre mains réuni  
e, presque caché  
facilitée par une  
n des vertèbres.  
re rendu que par  
sans analogie av  
ur cela, dit M.  
missions de l'O  
voix du *douroucouli*  
érable par rappo  
roit qu'il a aussi  
e espèce de miaul  
gutturale très dés  
syllables *quer-que*  
irrité; il ressembl  
position de son co  
en. Un individu  
d'apprivoiser fu  
elle, qui a vécu  
d'une grande de  
Le *douroucouli* ha  
Cassiquaré et du  
ctes des Maypur

LI  
A  
les sakis ont été  
d ou singes de nu  
ins nocturnes qu  
ent de préféren  
ins des sapajous  
corporelles; ma  
rs parce que let  
les isole nettemen

Desmarest, *Geog.  
leben.*

Le douroucouli dort pendant le jour, parce que la lumière du soleil l'incommode, et ne se met en mouvement que de sa nourriture qu'aux approches du crépuscule. Ses tanières sont des troncs d'arbres verrouillés, où il fait le guet lorsqu'il est inquiété par le bruit. En captivité il mange du lait, du biscuit et des fruits; en liberté, au contraire, suivant M. de Humboldt, il chasse aux petits oiseaux, et ne désigne point les fruits, tels que les bananes, les oranges à sucre, les amandes du *bertholetia*, et les noix de la *mimosa inja*. Cet animal vit par paires. Pour dormir il prend la même position que les singes, c'est-à-dire qu'il s'assied sur sa croupe, les jambes de derrière ramenées sur le ventre, les quatre mains réunies, le dos courbé, la tête baissée, presque cachée dans les mains; cette position est facilitée par une grande mobilité dans l'articulation des vertèbres. Son cri nocturne ne peut mieux être rendu que par les syllabes *muk-muk*, et n'est sans analogie avec celui du jaguar. Aussi est-ce pour cela, dit M. de Humboldt, que les créoles des missions de l'Orénoque l'appellent *titi-tigre*. Le cri du douroucouli en effet est d'une force comparable par rapport à la petitesse de sa taille. Il fait aussi deux autres cris, l'un qui est une espèce de miaulement (*e-i-ou*), et l'autre un bruit guttural très désagréable qu'on peut rendre par les syllabes *quer-quer*. Sa gorge se gonfle lorsqu'il est irrité; il ressemble alors par son renflement et la position de son corps, à un chat attaqué par un serpent. Un individu mâle que M. de Humboldt essaya d'appivoiser fut rebelle à tous ses soins; une femelle, qui a vécu à la ménagerie du Muséum, est d'une grande douceur.

Le douroucouli habite les forêts épaisses des bords du Cassiquarié et du Haut-Orénoque, près des cascades des Maypures.

## § III.

## LES SAKIS.

*Pithecia* (1).

Les sakis ont été nommés singes à queue de renard ou singes de nuit; cependant ils sont beaucoup plus nocturnes que les nyctipithèques, mais ils ont une préférence le soir et le matin. Ils sont plus communs des sapajous et des agouins par leurs formes corporelles; mais ils se distinguent des premiers parce que leur queue n'est pas prenante, et qu'ils se voient nettement, à la première vue, des autres

genres de la famille des agouins parce que leur queue est garnie de longs poils touffus. Leur système dentaire présente aussi les particularités que M. F. Cuvier a décrites. Il offre trente-six dents; quatre incisives, deux canines, douze molaires en haut et un pareil nombre en bas. Les incisives supérieures sont arrondies à leur bord inférieur, échancrées au côté externe et excavées à la face interne; la canine se termine par une pointe aiguë; les molaires, y compris les fausses, sont hérissées de crêtes diversement contournées: leur analogie se trouverait être parfaitement identique avec les dents des alouates, et parait être la même que chez les callithriches. Ce genre est aussi séparé des ouistitis par les tubercules mousses de ses molaires; car les dents de ces derniers sont couronnées de tubercules acérés: leurs ongles diffèrent aussi notablement des demi-griffes des ouistitis. Les caractères extérieurs des sakis sont: une tête ronde avec un museau court, dont l'angle facial est de soixante degrés environ; les oreilles de grandeur médiocre, et bordées; la queue moins longue que le corps, et garnie de poils longs et touffus; les pieds pentadactyles, et munis d'ongles courts et recourbés. Les espèces qui composent ce genre vivent dans les profondes forêts du Nouveau Monde de fruits et d'insectes, et dorment ou se cachent le jour, de sorte que leurs habitudes sont peu connues. On dit toutefois qu'elles vivent en troupes de sept ou huit individus, se livrant à la recherche des ruches de mouches à miel; que les sajours les suivent pour s'emparer de leur nourriture, et les battre lorsqu'elles font mine de résister.

## LE SAKI A VENTRE ROUX.

*Pithecia rufiventer* (1).

Ce saki est remarquable par sa face arrondie, son museau court, ses grands yeux, son manque de barbe, ses narines obliques et dilatées. Il est partout recouvert de poils très longs, très touffus, et qui ont jusqu'à trois pouces de longueur sur les côtés du cou; son pelage est brun, lavé de roussâtre en dessus; roux sur le ventre, chaque poil étant brun à son origine et annelé de roux et de brun; les poils du sommet de la tête forment une sorte de calotte divergente; les poils des pieds et des mains sont ras, et ceux de la face fins et doux et de couleur tannée.

Le saki est très commun dans les forêts de la Guiane française.

(1) Geoffroy, Desmarest, sp. 86: le saki, le singe de nuit, Buffon, pl. 31: *simia pithecia*, Linnæus.

Desmarest, Geoffroy, Cuvier, Illiger: *cebua*, Linnæus.

RLEUR.

(1);

e corps, même  
ers de la queue  
résil.

I.

triergatus ?

ara rayada par  
sur les bords de  
es singes les plus  
tionale, tant par  
couleurs de son  
viron vingt-trois  
age sur les parties  
varié qui est de  
blanc et de noir;  
e menton jusqu'à  
rangé qui remonte  
noire à son tiers  
ns le reste de son  
monte l'œil; trois  
n divergeant: l'une  
cune des deux ve-  
l'œil et se recourbe  
r des mains et des  
air; la face, égale-  
est brun-jaune.

différent point de  
aussi la même cou-  
ne sont point res-  
étroits, creusés en  
ueue, qui n'est pas  
mobile; le globe de  
le ronde; l'oreille  
le nez n'est point  
es sont étroites. à  
abajoues; les poils  
les intestins grêles  
ns sont au contraire  
ssez semblable par  
chiens, et les ma-  
ne aisselle.

pl. 28, p. 806; Gode-  
t. XIX, sp. 1; De-  
ata, F. Cuvier, 43

## L'YARQUÉ.

*Pithecia leucocephala* (1).

Cette espèce de singe a le corps long de dix à onze pouces et son pelage brun-noir; les poils sont longs, touffus en dessus, et beaucoup moins en dessous; ceux de la tête sont courts et ras. Les joues, le front et la mâchoire inférieure sont d'un blanc sale teinté de jaunâtre; le tour des yeux, le nez et les lèvres, sont les seules parties nues, et colorées en brun.

Les yarqués se réunissent par petites troupes d'une douzaine d'individus, et recherchent dans les broussailles le miel des abeilles sauvages. On les trouve aux environs de Cayenne.

## LE SAKI MOINE.

*Pithecia monachus* (2).

Ce singe seroit remarquable par son pelage varié de grandes taches brunes et blanchâtres; les poils sont bruns à leur origine, et roux et dorés à leur extrémité: il n'a point de barbe; les poils divergents de l'occiput se terminent au vertex. Sa taille est aussi plus petite que celle du saki à ventre roux. On le trouve au Brésil.

## LE SAKI A TÊTE JAUNE.

*Pithecia oerocephala* (3).

Ce singe, de la taille du yarqué et dont un seul individu existe dans la collection de M. Temminck, provient, dit-on, de Cayenne. Son pelage est d'un marron-clair en dessus, puis d'un roux-cendré jaunâtre en dessous, avec les mains et les pieds d'un brun noir. Les poils qui recouvrent le front et qui entourent la face sont d'un jaune d'ocre.

## LE SAKI A MOUSTACHES ROUGES.

*Pithecia rufibarba* (4).

Cette espèce a été décrite d'après un individu conservé dans la collection de M. Temminck, et

(1) Geoffroy, Desmarest : saki et yarqué, Buffon, pl. 12 : *simia pithecia*. Linnæus, Audebert, pl. 2.

(2) Geoffroy, Desmarest, sp. 90.

(3) Kuhl, Desmarest, sp. 89.

(4) Kuhl, Desmarest, sp. 88.

provenant de Surinam. Le corps est en dessous d'un brun noir, et d'un roux pâle en dessus; la queue paroît pointue par la diminution de longueur des poils; on n'observe point non plus de tache blanche au-dessus de l'œil.

## LE MIRIQUOINA.

*Pithecia miriquouina* (1).

Ce singe, décrit soigneusement par d'Azara, est long, sans y comprendre la queue, de trente-deux pouces. Il habite les bois de la province de Charo et de la rive occidentale de la rivière du Paraguay, que cet animal n'a jamais traversée. Il vit dans les forêts, et on dit qu'en captivité il est paisible et docile. Ce singe a un cou très court qui paroît plus gros que la tête, parce que celle-ci est petite et globuleuse; son œil est grand, et l'iris est couleur de tabac d'Espagne; l'oreille est très large, arrondie et velue; le pelage est très touffu; une tache blanchâtre, finissant en pointe, surmonte l'œil; la face est nue; les joues, légèrement velues, sont blanchâtres; tout le dessus du corps est d'un gris-brun assez uniforme, quoique les poils soient annelés de noir et de blanchâtre; les parties inférieures ont une belle couleur cannelle fort vive; la queue est noire, excepté à son origine, où elle est couleur de tabac d'Espagne en dessous; les poils du dos sont longs d'un pouce et demi, et ceux de la queue ont vingt et une lignes. La femelle ne diffère pas de mâle par ses teintes; elle est seulement un peu plus petite, et présente une mamelle sur chaque côté de la poitrine. On ne connoît point les mœurs du miriquouina, qui est la seule espèce de son genre qui s'avance autant vers les latitudes méridionales.

## § IV.

## LES BRACHYURES.

*Brachyurus*. SPIX (2).

Les brachyures ne diffèrent en rien par les caractères essentiels d'organisation des sakis; leur boîte crânienne, leur système dentaire, sont analogues; mais leur queue, lâche et touffue comme celle des sakis, est de moitié plus courte: de là leur nom de *brachyurus*, courte-queue. Les espèces qui

(1) Geoffroy, Desmarest, sp. 87 : d'Azara, Paraguay, t. II, p. 243.

(2) *Pithecia*, Desmarest, Geoffroy : *cebus*, Erichson : *simia*, Linnæus.

composent ce genre ont une queue épaisse, longue barbe qui se ramifie latéralement dans les forêts, et est d'un brun-rougeâtre. Lorsque leurs pieds de devant ont la barbe, et vivent avec le genre *leucostictus*. Les plus grandes espèces sont le *miriquouina* et le *spixii*. Ces détails sont tirés de Geoffroy, *Leçons de Minéralogie*, se rapportant à ce genre, dont il a décrit six espèces.

## LE BRACHYURUS.

Ce singe est sans queue, remarquable et la plus grande, par la couleur unie de son pelage, et par la physionomie de sa face et de sa large épaisse barbe. Le mâle a environ deux pieds de hauteur, et sa queue est d'un brun foncé et très touffu. Il est plus fuligineux chez le mâle qu'au moment d'un gris sale sur le corps, rares et courts sur le ventre, et sur les parties inférieures il paroît revêtu d'une queue de poils droits, assez longs et sur les tempes et sur les occiput comme d'une queue, flexible, métrée, et le menton est très épais et épais, et qu'ils forment un visage, tel qu'on en voit dans le genre. La queue est d'un brun-rougeâtre, et les femelles est moins grande que les mâles. On ne connoît point les mœurs de ce singe, mais le Muséum possède plusieurs individus conservés. Seulement il a été observé en partie et le Paraguay.

Geoffroy, *Leçons de Minéralogie*, Ann. du Mus. t. II, p. 243 : *cebus satanas*, II : *couzio*, Humboldt.

composent ce genre sont remarquables par leur chevelure épaisse, et rabattue sur le front, et par une longue barbe qui revêt le menton et couvre la partie latérale des joues. Ils habitent les profondeurs des forêts, et leur naturel paroit triste et mélancolique. Lorsqu'ils sont irrités, ils se dressent sur leurs pieds de derrière, grincent des dents, se lèvent la barbe, et s'élancent sur leur ennemi; ils vivent avec le creux de leurs mains, et prennent les plus grandes précautions pour ne jamais se mouiller. Ces détails, que nous empruntons à M. Geoffroy Salut-Hilaire dans ses Leçons sténographiques, se rapportent à cinq espèces connues de ce genre, dont deux ont été découvertes par Spix.

## LE COUXIO.

*Brachyurus satanas* (1).

Ce singe est sans contredit l'espèce la plus remarquable et la plus singulière qu'on puisse signaler, par la couleur uniforme et sombre de son pelage, et par la physionomie bizarre que lui donne une épaisse barbe. Le *couxio* a de longueur totale environ deux pieds neuf pouces, en y comprenant la queue. Sa face est nue, de couleur brune; l'angle de la bouche laisse entrevoir les dents, et les mâchoires surtout d'une grande force; le pelage est d'un brun foncé et lustré chez les mâles, et d'un brun fuligineux chez les femelles. Les jeunes sont d'abord d'un gris brunâtre. Les poils sont épais sur le corps, rares et grêles sur la poitrine, le cou, le ventre, et sur les faces internes des membres; la face paroit revêtue d'une sorte de chevelure formée de poils droits, assez longs, retombant sur le front et sur les tempes, en s'irradiant du sommet de l'occiput comme d'un point central. Une barbe épaisse, flexueuse, médiocrement longue, occupe le menton et le menton, et se compose de poils profondément épais et tous d'égale longueur; de sorte qu'ils forment un demi-cercle barbu autour du visage, tel qu'on en voit des exemples chez les chiens. La queue est d'un brun noir, et la barbe des femelles est moins prononcée que celle des mâles.

On ne connoit point les mœurs des *couxio*, dont le Muséum possède plusieurs individus très bien conservés. Seulement ils habitent la Guiane la plus orientale et le Para.

Geoffroy, *Leçons sténograph.*: *pithecia satanas*, Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, sp. 1; Desmarest, *Ann. du Mus.*, t. XIX, sp. 1; Hoffman: *brachyurus israelita*, Hoffman; *couxio*, Humboldt, *Mém. zool.*, pl. 27.

## LE CAPUCIN.

*Brachyurus chiropotes* (1).

Ce singe, de la taille du précédent, a son pelage roux-marron; la face et le front sont nus; ses yeux sont grands et enfoncés; la chevelure qui recouvre le sommet de la tête est formée par des poils fort longs, et disposés sur chaque tempe en une touffe ou toupet assez long; la barbe est très épaisse et retombe sur la poitrine, qu'elle recouvre en partie; la queue est d'un brun noirâtre, et les testicules ont une belle couleur pourprée. Le *capucin de l'Orénoque* a des mœurs tristes et solitaires; il vit isolé par couples dans les immenses déserts du Haut-Orénoque. Son nom de *chiropotes*, qui boit avec la main, lui a été donné par M. de Humboldt, parce qu'il prend un soin particulier de sa barbe, en ayant grand soin de ne pas la mouiller en buvant.

A ces deux espèces on doit joindre sans doute celle que M. Stew. Traill a décrite comme en étant très voisine, et n'en différant que par quelques teintes peu importantes du pelage, et qu'il nomme SAKI A GILET, *pithecia sagulata* (Mémoires de la Société Wern., tom. III, pag. 167), dont la queue est longue, noire, très velue et claviforme; la barbe noire, ainsi que le corps en dessus, et les poils du dos de couleur ocracée. Ce mammifère a été découvert à Démérari, dans la Guiane hollandaise, par M. Edmonstone.

On devra probablement laisser parmi les *brachyurus*:

## LE CACAJAO.

*Simia melanocephala* (2).

Ce singe a été exactement figuré par M. Griffith, dans sa traduction du Règne animal. Ce qui le distingue dès la première vue est sa tête en entier de couleur noire, tandis que le corps et les membres sont d'un brun-jaunâtre clair. Sa queue, assez courte et touffue, est brune-jaunâtre, terminée de brun; les parties inférieures et la face interne des membres sont plus claires que les flancs; les mains et les pieds sont noirs, et remarquables par des doigts très allongés.

La cacajao, nommé aussi dans les forêts de la

(1) Geoffroy, *Leçons sténogr.*: *pithecia chiropotes*, Geoffroy, *Desmarest*, sp. 85: *simia chiropotes*, ou *capucin de l'Orénoque*, Humboldt, *Observ. zoolog.*

(2) Humboldt, pl. 29: *pithecia melanocephala*, Geoffroy, *Desmarest*.



Guiane et sur les bords de la rivière Noire *caruiri*, *shucuzo* et *mono-rabon*, vit en troupes qui recherchent les fruits sucrés et doux, tels que les bananes et les goyaves. Ses habitudes sont lentes et paresseuses, et son caractère doux et paisible.

## LES OUISTITIS.

*Arctopithecus*. GEOFF. (1).

De tous les singes, les ouistitis sont les quadrumanes qui se rapprochent le plus visiblement des mammifères de l'ordre des rongeurs, par les traits fondamentaux de leur système osseux buccal. Quelles différences en effet entre les orangs et les gibbons, si remarquables par leurs longs bras, les semnopithèques dont les formes sont grêles, les babouins ou cynocéphales à museau de dogue, les sapajous à queue enroulante, et ces ouistitis au corps grêle, à tête arrondie, à longue queue velue ! Ce n'est qu'aux sagouins qu'ils se lient, et c'est parmi eux qu'ils ont été classés pendant fort longtemps ; mais on ne peut que reconnoître la justesse des idées de M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui a le premier isolé cette petite tribu sous le nom d'*arctopithèques* ou de singes dont les ongles sont analogues à ceux des ours.

Les ouistitis s'éloignent donc des autres genres, non seulement par la petitesse de leur taille, l'harmonie svelte et gracieuse des formes, la vivacité des couleurs qui teignent leur pelage, mais encore par les traits les plus fondamentaux de l'organisation.

C'est ainsi que, par opposition avec ce qui existe chez tous les autres quadrumanes, les ouistitis ont leurs incisives proclives et obliques, et leurs ongles comprimés, recourbés, crochus, imitant de véritables griffes : leurs dents, au nombre de trente-deux, tandis que tous les autres singes américains en ont trente-six, se composent de quatre incisives, deux canines, dix molaires à chaque mâchoire. Les incisives d'en haut, très déjetées en avant et fort larges, sont convexes sur leur face antérieure, concaves sur la postérieure, et un peu échancrées sur leur côté externe seulement ; celles d'en bas sont plus étroites que les précédentes, mais plus allongées : les molaires antérieures ont sur leur couronne une pointe aiguë s'élevant au bord externe, et un talon sur leur côté interne ; les plus reculées dans la bouche ont leur surface hérissée, celle du maxillaire

(1) *Hapale*, Illiger : *jacchus* et *midas*, Geoffroy : *saguinus* ; Lacépède et Cuvier : *simia*, Linnæus *callithrix*, Erxleben.

supérieur d'un tubercule interne et de deux externes, et celle de l'arcade inférieure, de deux internes et d'autant sur le rebord extérieur.

Tels sont les caractères zoologiques les plus constants pour réunir les ouistitis en un groupe que ne peut assimiler à aucun autre. L'examen des divers systèmes organiques ne fournit pas moins des données précises et non à dédaigner, pour en tracer le signalement générique ; ainsi le pouce de la main est peu mobile, et se trouve presque soudé au carpe, sans jouir par conséquent des mouvements d'opposition si complets, si étendus, chez tous les autres singes, faculté qui leur a valu le nom de quadrumanes : ce pouce, au lieu d'être revêtu d'un ongle aplati, présente une véritable griffe allongée et robuste. Cette anomalie ne se reproduit point au pouce du pied, qui est légèrement mobile, et revêtu d'un ongle aplati, à la manière des poings de tous les singes. Les membres postérieurs sont plus allongés que les antérieurs, et décelent les fonctions qu'ils sont appelés à remplir, c'est-à-dire à s'élaner de branche en branche à aider le bras et l'action de grimper dans les forêts touffues qu'ils habitent ; leur queue est longue, abondamment revêtue de poils sur toute sa surface, et ne se courbe point ou n'est point prenante à l'extrémité, comme celle des sapajous : leurs oreilles sont grandes, minces, cartilagineuses et presque dénudées, et leurs narines sont percées sur les côtés du nez à une assez grande distance l'une de l'autre.

Les ouistitis sont recouverts d'une épaisse fourrure, moins serrée sous le corps et en dedans des membres, composée de poils doux, soyeux, très mollets ; ce qui avoit porté Illiger à créer comme nom générique le mot *hapale*, du grec *απαλή*, molles : les nuances les plus gracieuses les teignent ordinairement, et leur donnent un aspect soigné. Comme tous les singes américains, les ouistitis n'ont point d'abajoues ni de callosités dénudées sur les fesses. Leur angle facial est toutefois très ouvert, d'environ soixante degrés, et la peau de leur face n'est point hérissée de poils.

De cette organisation générale doivent naturellement découler pour les ouistitis des mœurs et des habitudes différentes de celles des autres singes. Leur petite taille, dont les proportions sont sveltes, leur queue, qu'ils portent le plus habituellement redressée sur le dos ; leurs ongles acérés, en fait des animaux destinés à vivre dans les forêts à la manière des écureuils, avec lesquels ils ont une analogie, soit de formes, soit de mœurs. Leur intelligence est peu étendue, peu complète, mais que leur angle facial fasse supposer une certaine ampleur dans la boîte crânienne, et par suite dans le cerveau. Ce profil presque vertical est dû à un allongement de la face, qui ne contribue

au développement  
ins volumineux  
donner l'intellig  
nt la prééminence  
que auditive do  
esse les sons rép  
ir chez ces petits  
mmune. Il en est  
communication avec  
es élargies. Le to  
du moins fort inco  
mobiles, et que  
pe. Cette imperfec  
ongles aigus, acc  
ner sur les écorce  
peut suppléer par  
esse intellectuelle e  
toutefois le cerve  
actes soient com  
aine prudence, et  
nibles ou utiles qui  
on puisse leur ac  
telligence. Dans l  
s sont rapides, p  
e ; la brusquerie c  
ce de leurs allures  
tant d'influence sur  
mobile, la beauté c  
n aimables, qu'on  
vité s'ils pouvoient  
pas cependant q  
é les hivers de l  
m marikina couroit  
plus grands froids  
exemples sont très  
exceptions indivi  
es ouistitis en capti  
listes, témoignien  
chats et les guépés  
utables ennemis d  
fférant point en e  
s chats carnassiers  
bles étant très vo  
ereuses au Brésil e  
noissoient même  
it sous leurs ye  
ple celles des grill  
ient, ils cherchoie  
elle que des macaqu  
ons devant un mi  
mange, en la voyan  
re offert à leurs ye  
cher par derrière,  
que le faisoient le  
épreuve.  
es ouistitis captifs

et de deux exte-  
rieur, de deux in-  
térieur.

Les plus con-  
n un groupe qu'on

L'examen des di-  
nit pas moins des

er, pour en tracer

le pouce de la main

presque soudé au

et des mouvements

us, chez tous les

alu le nom de qua-

re revêtu d'un ve-

le griffe allongée et

reproduit point au

ement mobile, et

manière des pouces

es postérieurs sont

s, et dévient les

emplir, c'est-à-dire

che à aider le son-

orêts touffus qu'à

ue, abondamment

face, et ne se con-

nante à l'extrémité,

oreilles sont gran-

presque dénudées,

les côtés du nez

de l'autre.

d'une épaisse four-

ys et en dehors des

oux, soyeux, très

ger à créer comme

en grec *μακρὰ*, mais

ises les teignent or-

un aspect saui-

ts, les ouistitis d'un

es dénudées sur les

tefois très court,

à peau de leur face

le doivent natu-

is des mœurs et les

des autres singes

ortions sont sveltes

plus habituellement

gles acérés, en face

dans les forêts de

esquels ils ont plus

soit de mœurs. Les

peu complète. Les

pposer une certai-

ne, et par suite dans

vertical est donc

qui ne contribue

au développement des hémisphères cérébraux  
ins volumineux que le cervelet; ce qui doit sur-  
donner l'intelligence à l'acte de la génération,  
nt la prééminence n'est pas douteuse. Leur large  
que auditive doit recueillir avec une grande  
esse les sons répandus dans l'air, et ce sens doit  
ir chez ces petits êtres d'une perspicacité peu  
mmune. Il en est de même de l'odorat, mis en  
mmunication avec l'atmosphère par deux ouver-  
es élargies. Le toucher seul est à peu près nul,  
du moins fort incomplet, puisque les doigts sont  
mobiles, et que le pouce est comme fixé sur le  
pe. Cette imperfection est alors remplacée par  
ongles aigus, accrochans, destinés à se cram-  
ner sur les écorces et sur les branches, et qui  
vent suppléer par une adresse matérielle à la  
sse intellectuelle et au tact des autres singes.

toutefois le cerveau est assez régulier pour que  
aetes soient communément empreints d'une  
aine prudence, et d'une connoissance des corps  
mbles ou utiles qui les entourent, sans que pour-  
on puisse leur accorder une dose remarquable  
elligence. Dans leur état sauvage les mouve-  
ts sont rapides, pleins de grâces et de genti-  
e; la brusquerie de leurs manières, l'incon-  
ce de leurs allures, les caprices du moment qui  
tant d'influence sur leur attention toujours rapide  
mobile, la beauté de leur pelage, en font des  
s aimables, qu'on chercheroit à conserver en  
rité s'ils pouvoient vivre dans nos climats : ce  
pas cependant que plusieurs espèces n'aient  
é les hivers de la France, car nous savons  
n marikina courait dans les rues de Brest par  
plus grands froids sans être incommodé; mais  
exemples sont très peu nombreux, et tiennent  
exceptions individuelles.

es ouistitis en captivité, observés par divers na-  
listes, témoignent une grande aversion pour  
chats et les guêpes, qui leur rappeloient deux  
utables ennemis de leurs climats, les premiers  
ifférant point en effet par les formes de plu-  
s chats carnassiers du Nouveau Monde, et les  
ndes étant très voisines des guêpes rouges si  
erueuses au Brésil et à la Guiane. Ces individus  
noissoient même les figures colorées qu'on  
oit sous leurs yeux; et lorsque c'étoit par  
ple celles des grillons et des sauterelles, qu'ils  
ient, ils cherchoient à s'en saisir. Ceci nous  
elle que des macaques bonnet-chinois, que nous  
ons devant un miroir, faisoient la grimace à  
image, en la voyant reproduite par l'être ima-  
re offert à leurs yeux, et s'empressoient de le  
cher par derrière, absolument de la même ma-  
que le faisoient les Nègres océaniens soumis à  
épreuve.

es ouistitis captifs recherchoient les insectes,

tels que les sauterelles, les hannetons, etc.; les  
pommes cuites, le sucre; les œufs, qu'ils vidoient  
avec adresse, tandis qu'ils refusoient les amandes,  
les fruits acides, et les chairs non cuites; cependant  
si l'on plaçoit dans leur cage un petit oiseau en vie,  
ils se jetoient sur lui pour le tuer, et sucoient la cer-  
velle après avoir brisé le crâne. De telles habitudes  
prouvent que ces singes à dents hérissées de pointes  
ont des mœurs cruelles comme celles des mésanges  
et des pics-grièches, avec lesquelles ils ont des rap-  
ports par leur humeur colérique, leur cri aigu et  
perçant, leurs brusques mouvemens, leurs mobiles  
désirs. Ainsi les peint M. F. Cuvier : « Les ouistitis  
adultes n'ont jamais montré beaucoup d'intelligence;  
très défians, ils étoient assez attentifs à ce qui se  
passoit autour d'eux; et on auroit pu leur croire de  
la pénétration, à n'en juger que par leurs grands  
yeux toujours en mouvement, et par la vivacité de  
leurs regards. Cependant ils distinguoient peu les  
personnes, se méfioient de toutes, et menaçoient  
indifféremment de leurs morsures celles qui les nour-  
rissent et celles qui les voyoient pour la première  
fois; peu susceptibles d'affection, ils étoient beau-  
coup de colère; la moindre contrariété les irritoit; et  
lorsque la crainte s'emparoit d'eux, ils suyoient se ca-  
cher en jetant un petit cri court mais pénétrant; d'au-  
tres fois, et sans motifs apparents, ils pousoient un  
sifflement aigu qu'ils prolongeoient singulièrement  
sur le même ton: ils avoient besoin de déposer  
souvent de l'urine goutte à goutte, et ils le faisoient  
toujours au même endroit et en s'accroupissant. »

Les ouistitis vivent exclusivement dans les régions  
chaudes du Nouveau Monde, et principalement  
dans les forêts du Brésil et de la Guiane.

Les naturalistes les ont divisés en deux tribus :  
la première, celle des *Jacchus*, Geoffroy, ou *Hapale*,  
Illiger, ou ouistitis proprement dits, a les dents in-  
cisives inférieures inégales et cylindriques, le front  
peu apparent; et la deuxième, ou celle des tamarins,  
*Midas*, Geoff., est caractérisée par les incisives tail-  
lées en bec de flûte, et le rebord orbitaire du front  
saillant. Ces deux petits genres assez naturels ont  
été proposés par M. Geoffroy Saint-Hilaire. Mikan,  
dans ces derniers temps, leur en a associé un troi-  
sième, celui des *marikinas*; mais comme les trois  
divisions admises par l'auteur allemand ne reposent  
que sur l'arrangement des poils, il en résulte qu'el-  
les doivent être rejetées, ou qu'elles peuvent tout au  
plus servir à établir des races parmi des êtres dont  
les espèces d'ailleurs se réunissent par un passage  
insensible de l'une à l'autre.

## L'OUSTITI VULGAIRE.

*Jacchus vulgaris* (1).

L'oustiti est l'espèce la plus anciennement connue du genre; et Edwards en avoit donné une assez bonne figure dans ses *Glanures*, sous le nom de *sanglin* ou de *sagui minor*. Ce petit singe, gracieux et proportionné dans ses formes, a le corps long d'environ huit pouces, tandis que la queue en a de onze à douze: sa face est très aplatie; elle est complètement nue, ainsi que les oreilles, les mains et les pieds, et de couleur de chair; son pelage est cendré, tirant au brun sur la tête et sur le cou, et offrant dix ou onze bandes alternativement brunes et cendrées sur le dos et sur les reins; la queue elle-même présente quinze ou dix-huit de ces bandes d'égal largeur, qui la coupent par des cercles de l'effet le plus agréable: ces rayures sont dues à ce que les poils, tous assez allongés, ont leur racine noire, leur milieu jaune, surmonté par un cercle noir, tandis que la pointe est blanche; parfois aussi la queue est régulièrement annelée de noir et de blanc: les parties inférieures du corps et celles des cuisses sont brunes, tiquetées de blanc; une tache d'un blanc pur occupe le milieu du front entre les yeux; et des poils longs et flottants, d'un blanc de neige tiqueté de brunâtre, enveloppent les oreilles.

On en connoit une variété dont le pelage est roux et la croupe annelée de fauve et de cendré.

Les oustitis à peine âgés de quelques mois diffèrent de leurs père et mère en ce que les rayures des parties supérieures du corps sont à peine apparentes, et que leur tête est grisâtre. A leur naissance l'occiput et le cou sont d'un noir intense, même dans le lieu où, plus tard, doit se dessiner une tache blanche; le corps et les membres sont alors d'un gris roussâtre. Les oustitis mâle et femelle ont les organes de la génération dénudés tout alentour, et hérissés de petits tubercules qui paroissent tenir à un appareil glanduleux dont le but est inconnu.

M. Frédéric Cuvier est le seul auteur qui ait eu occasion d'observer la gestation de ces singes; voici les détails qu'il fournit à ce sujet. « Deux de ces animaux ayant été réunis vers la fin de décembre 1819, quoique assez imparfaitement apprivoisés, ne tardèrent pas à s'accoupler: la femelle conçut et mit bas,

(1) Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 119; Desmarest, *Mammif.*, esp. 93, p. 92; *Encyclopédie*, pl. 18, fig. 14; Isidore Geoffroy, *Dict. class.*, t. XII, p. 516; *oustiti*, Buffon, t. XV, pl. 14, et fig. col. no 244; Fr. Cuvier, *Mammifères*, 8<sup>e</sup> livraisons: *simia jacchus*, Linnæus; Sreber, pl. 33; Humboldt, *Observ. zoolog.*, esp. 34: *callithrix jacchus*, Erxleben, esp. 32, p. 56: *singe musqué*, Brisson.

le 27 avril 1819, trois petits, un mâle et deux femelles, très bien portants; mais il n'a pas été possible de fixer la durée de la gestation, parce que ces animaux s'accouplèrent presque jusqu'au moment de la naissance des petits: ceux-ci, en venant au monde, avoient les yeux ouverts, et étoient revêtus d'un poil gris-foncé très ras, et à peine sensible sur la queue; ils s'attachèrent aussitôt à leur mère en l'embrassant, en se cachant dans ses poils; mais avant qu'ils tétassent, elle mangea la tête à l'un d'eux: cependant les autres prirent la mamelle, et dès ce moment la mère donna ses soins que le père partagea bientôt. Tout ce qu'Edwards dit d'une paire de ces animaux qui produisit en Portugal, j'ai pu l'observer sur ceux dont je parle. Lorsque la femelle étoit fatiguée de porter ses petits, elle s'approchoit du mâle, jetoit un petit son plaintif, et aussitôt celui-ci les prenoit avec ses mains, les plaçoit sur son ventre ou sur son dos, où ils se tenoient eux-mêmes, et il les transportoit ainsi partout jusqu'à ce que le besoin de téter les rendit inquiets; alors il les rendoit à leur mère, qui ne tarديوit pas à s'en débarrasser de nouveau. En général, le père étoit celui des deux qui en avoit le plus de soin; la mère ne monroit pas pour eux cette affection vive, cette tendre sollicitude que la plupart des femelles ont pour leurs petits: aussi le second mourut-il au bout d'un mois, et le troisième ne prolongea sa vie que jusqu'à la mi-juin. Depuis les premiers jours de ce mois, la mère, ayant éprouvé de nouveau les besoins du lait, avoit fini par perdre son lait.»

L'oustiti a les mœurs irritables et colériques, analogues à celles des autres individus de la famille: il est commun à la Guiane et au Brésil.

## L'OUSTITI A PINCEAU.

*Jacchus penicillatus* (1).

L'oustiti à pinceau ressemble beaucoup à l'oustiti ordinaire, dont il a la taille, et M. Georges Cuvier croit même qu'il n'en est qu'une variété; cependant toutes proportions gardées, sa tête a des formes plus rondies et des dimensions plus petites: sa gorge ainsi que le ventre, sont de couleur roussâtre; une tache blanche qui règne sur le front forme un triangle plus large que chez l'oustiti vulgaire; son pelage est d'un brun roux cendré sur le dos, et les reins; la queue sont annelées de brun et de cendré clair; mais ce qui distingue l'oustiti et ce qui lui a donné son nom, est un pinceau de longs poils noirs qui

(1) Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 119; Humboldt, *Observ. zoolog.*, esp. 38 bis; Desmarest, *Mammif.*, esp. 94, p. 92; Isidore Geoffroy, *Dict. class.*, t. XII, p. 519; Spix, pl. 26.

le devant de la  
aussi de ces l  
ciput et sur le  
les poiteues son  
mes individus.  
et oustiti est t  
ède sur ses m  
es sahuits (jac  
Neuwied (dans  
t. II, p. 415,  
contre par trou  
za ou Peruagu  
ils, ils grimper  
les tirer.»

## L'OUSTITI

*Jacchus*

et oustiti est e  
elle on a des d  
ffet qu'une varié  
un peu plus forte  
ntes; sa face est  
ge est jaune-rou  
qui sont, ainsi q  
couleur blanche;  
agés et rigides so  
de chaque oreil  
sur la partie  
les, et se perd in  
les inférieures et  
ous externes des  
noir à pointes  
me celle des deu  
e, et les mains e  
et oustiti habite  
est réduite à une  
dans ces dernier  
reen a rapporté  
rie des Mines, e  
ré dans les bois v

## L'OUSTITI

*Jacchus*

petit singe est de  
re; il est en dess  
Geoffroy, *Ann. du  
royi, Humboldt,  
arest, Mammal.,  
onn. class., t. XII,  
mbicollis, Spix, B  
Geoffroy, *Ann. du*  
t.*

le devant de l'oreille. Quelques individus même aussi de ces longs poils allongés implantés sur le front et sur le bord postérieur de l'oreille : ces poils sont de couleur fuligineuse chez les uns individus.

Cet ouistiti est très commun au Brésil, et l'on ne s'occupe sur ses mœurs que des détails peu complets. Les *sahuis* (*Jacchus penicillatus*), dit le prince Neuwied (dans la relation de son voyage au Brésil, t. II, p. 415, trad. franç.), s'offrirent à notre vue par troupes à l'embouchure du *Rio da Parana* ou *Peruagu*; mais, aussi agiles que les écureuils, ils grimperent aux arbres trop vite pour qu'on les tirât.

### L'OUISTITI A TÊTE BLANCHE.

*Jacchus leucocephalus* (1).

Cet ouistiti est encore une espèce ambiguë sur laquelle on a des doutes fondés; peut-être n'est-ce qu'un effet qu'une variété de l'ouistiti vulgaire. Sa taille est un peu plus forte que celle des deux espèces précédentes; sa face est nue et de couleur de chair; son pelage est jaune-roux, excepté le front et toute la partie inférieure du cou, qui sont, ainsi que la gorge et le dessous du cou, de couleur blanche; deux bouquets de poils noirs épais et rigides sont implantés en avant et en arrière de chaque oreille; une tache brune noirâtre se voit sur la partie supérieure du dos et sur les flancs, et se perd insensiblement avec le blanc des parties inférieures et du dedans des membres; les poils externes des extrémités sont revêtus de poils noirs à pointes d'un blanc sale; la queue, comme celle des deux précédentes espèces, est annelée, et les mains et les pieds sont noirâtres.

Cet ouistiti habite le Brésil; mais toute son histoire est réduite à une description de forme : cependant dans ces derniers temps M. Auguste de Saint-Freux a rapporté plusieurs individus de la capitanie des Mines, et affirme ne l'avoir jamais rencontré dans les bois vierges.

### L'OUISTITI-OREILLARD.

*Jacchus auritus* (2).

Cet petit singe est de même taille que l'ouistiti ordinaire; il est en dessus zoné de bandes alternatives

Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 119; *simia aurita*, Humboldt, *Observ. zoolog. prod.*, esp. 37; Desmarest, *Mammal.*, esp. 95, p. 93; Isidore Geoffroy, *Ann. class.*, t. XII, p. 517; Wied, 2<sup>e</sup> livraisons : *Jacchus auricollis*, Spix, *Bras.*, pl. 25.

Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 119; Hum-

ment rousses et noires à peine distinctes, ce qui tient à ce que les poils sont noirs et cerclés très étroitement de jaune à leur pointe; le ventre, les flancs et la gorge sont noirs, et les membres sont noirâtres et grisâtres; le dessus de la tête est roux-jaunâtre, tandis que la face est recouverte de très petits poils blancs; une quinzaine d'anneaux gris cendrés et autant de bruns-noirâtres se dessinent sur la queue; un pinceau médiocre de poils blancs forme le caractère le plus tranchant de cette espèce, et occupe le devant de l'oreille.

Le pelage des jeunes se compose de poils annelés de noir et de roux, ce qui lui donne une couleur brune assez uniforme plus ou moins claire; le sommet de la tête est de ce même brun plus foncé que celui du corps, et quelquefois d'un brun-fauve doré. La patrie de ce singe est le Brésil.

### L'OUISTITI A CAMAIL.

*Jacchus humeralifer* (1).

Plus petit que l'ouistiti ordinaire, ce singe a la queue proportionnellement plus longue; sa face est blanche, encadrée de brun clair, et recouverte sur le front de petits poils fins et serrés : son pelage est brun châtain; mais les poils du dos sont blancs dans leur milieu, noirs à leur origine et à leur extrémité, d'où résulte une teinte générale noirâtre; les cuisses sont d'un brun tiqué de blanc; un camail d'un blanc neigeux occupe le haut du dos, et cette couleur est celle qui règne encore sur les bras, le cou, et tout le reste du corps; de très longs poils blancs naissent en faisceaux, non pas sur le bord des oreilles, comme chez les espèces précédentes, mais bien sur ses faces antérieures et postérieures; enfin les anneaux colorés de la queue sont mal arrêtés et à peine distincts.

C'est du Brésil que provient cet ouistiti.

### L'OUISTITI MÉLANURE.

*Jacchus melanurus* (2).

De la taille de l'ouistiti vulgaire, le mélanure a, ainsi que l'indique son nom, la queue d'un brun noir

holdt, *Prod. Rech. zoolog.*, esp. 36; Desmarest, *Mammifères*, esp. 96, p. 93; Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 518.

(1) Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 120; Humboldt, *Observ. zoolog. prod.*, esp. 38; Desmarest, *Mamm.*, esp. 97, p. 93; Isidore Geoffroy, *Dict. class.*, t. XII, p. 518.

(2) Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 120; Des-

uniforme, et d'un tiers plus longue que le corps. La face, les pieds et les mains sont bruns, et le pelage sur le corps est noirâtre-fauve, plus foncé sur les reins et sur les bras. Les parties inférieures et intérieures sont d'un gris tirant légèrement sur le fauve; du jaunâtre teint les parties externes des cuisses, et s'étend jusque sur le bassin.

Par son organisation, cette espèce fait le passage des ouistitis aux tamarins. Elle vit au Brésil.

### L'OUISTITI MICO.

*Jacchus argentatus* (1).

Le mico est un des singes les plus gracieux. Son pelage, composé de poils soyeux, satinés, brillants comme de l'amianté ou de la soie, reflète un blanc argenté ou nacré. Les parties nues de la face, telles que le museau, les oreilles, et même la paume des mains et la plante des pieds, sont vivement colorées en rouge-vermillon que relèvent quelques poils noirs sur les sourcils et sur les lèvres. Sa taille est celle de l'ouistiti vulgaire, et la queue a le double de la longueur du corps. On en indique une variété dont la queue seroit toute blanche, ainsi que le pelage.

M. Isidore Geoffroy soupçonne, avec assez de raison toutefois, que le mico pourroit bien être une variété albine de l'ouistiti mélanure; ou peut-être l'âge adulte, dont le mélanure ne seroit que la première livrée.

Le mico vit au Para.

### LE TAMARIN AUX MAINS ROUSSES,

OU TAMARIN ORDINAIRE.

*Midas rufimanus* (2).

Le tamarin aux mains rouges, que l'on distingue par ces derniers noms du tamarin aux mains noires, est l'espèce la plus anciennement connue. C'est du

Desmarest, *Mamm.*, esp. 98, p. 93; Isidore Geoffroy, *Dict. class.*, t. XII, p. 518.

(1) Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 120; Desmarest, *Mamm.*, esp. 99, p. 94; Isidore Geoffroy, *Dict. class.*, t. XII, p. 518; le mico, Buffon, t. XV, pl. 18, et pl. col. 266; Humboldt, *Observ. zool.*, esp. 40: *simia argentata*, Linnæus; Sereber, pl. 36.

(2) Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 121; *Jacchus midas*, Desmarest, esp. 100, p. 94; *simia midas*, Linnæus; Sereber, pl. 37 (copiée d'Edwards, *Gl.*, pl. 196; le tamarin, Buffon, t. XIV, pl. 54, et pl. col. 260; Audebert, *fam. 6*, pl. 5; Humboldt, *Observ. zool.*, esp. 46; *Jacchus midas*, Isidore Geoffroy, *Dict. class.*, t. XII, p. 519; Fr. Cuvier, *Mammifères*, 54<sup>e</sup> livraison.

nom de *tamary*, qu'il porte dans le Maragnon, qu'on a tiré la dénomination française adoptée. La queue a six à sept pouces de longueur, et la queue est à environ onze ou douze. Ses oreilles sont élargies, nues et décollées, et son front est saillant. Toutes les parties antérieures du corps sont d'un noir intense, ainsi que les membres, dont les extrémités sont colorées en beau jaune orangé. Les parties postérieures, à l'exception de la tête et du cou, sont noires de brun et de roux, ce qui est dû à ce que les poils sont annelés de brun et de fauve. La queue est partout uniformément noire; et la face, les oreilles, et l'intérieur des mains et des pieds, sont d'un beau violâtre foncé. La nature du pelage est douce, soyeuse, et les poils qui le composent sont longs et très fournis.

Ce tamarin est vif, gai, d'un naturel très irritable, très capricieux dans ses désirs, et d'une intelligence assez bornée.

Il vit en troupes nombreuses, dans les hautes terres des terrains élevés et éloignés des habitations, à la Guiane et au Maragnon.

### LE TAMARIN NÈGRE.

*Midas ursulus* (1).

Ce tamarin, auquel Buffon donna le nom de négro, à cause de sa couleur générale, a les mêmes proportions dans sa taille que le tamarin aux mains rouges. Son pelage épais et doux est complètement noir sur le corps, excepté sur le dos et sur les flancs, où le dessin des ondulations fauves et brunâtres, colorations qui sont dues à ce que les poils sont annelés de fauve et de noir. Toutes les parties nues du corps, telles que la face, les oreilles, les mains et les pieds, sont colorées en noir teinté de violet. La couleur de l'oreille est surtout remarquable par son ampour et par la manière dont elle est décollée sur le bord postérieur.

Les mœurs de ce petit animal à l'état de liberté sont point connues. M. Frédéric Cuvier en a observé un individu femelle dont l'irritabilité étoit extrême, et qui grinçoit des dents au moindre mouvement qu'on faisoit auprès de lui, en cherchant à rapprocher ceux qui l'approchoient.

(1) Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 121; *Jacchus ursulus*, Desmarest, esp. 101; tamarin négro, Buffon, *Supplément*, t. VII, p. 32; *saginus ursulus*, Hoffmann, *Nat.*, t. X, p. 101; Audebert; Singy, *Ann. Mus.*, t. X, p. 6; Humboldt, *Prod. Observ. zool.*, esp. 46; Fr. Cuvier, *Mammifères*, 9<sup>e</sup> livraison; *maritima*, *cicollis*, Spx, pl. 20.

Plus petite que le  
ble par son pel  
re sur le dos et  
tête, la queue et  
dessous du cor  
origine de la que  
se change en fa  
Le qui a valu à  
gée de poils très  
eux, qui entou  
neal sur le noir  
Le tamarin labié  
ack en rapproch  
ge, les midas à  
bes, du docteur

Le midas chryson  
é décrit très briè  
ces termes : « Sc  
tie supérieure de  
ez vif, tandis que  
s de la tête, son  
Ce petit singe  
ts du Brésil, p  
e, notamment en  
e méridionale qu  
Le tamarin fut d'a  
ten de Wied, son  
pale *chrysurus*  
eur dans le tome  
sil. Les détails q  
intéressants.  
Le sâni noir (ha  
Neuwied, que l  
to, est très com  
-*M nhocas*. Son  
lignes, et la q  
longs poils roux

Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 121; *Midas ursulus*, Desmarest, *Prod. Observ. zool.*, esp. 101; *Midas ursulus*, Hoffmann, *Nat.*, t. X, p. 101; Audebert; Singy, *Ann. Mus.*, t. X, p. 6; Humboldt, *Prod. Observ. zool.*, esp. 46; Fr. Cuvier, *Mammifères*, 9<sup>e</sup> livraison; *maritima*, *cicollis*, Spx, pl. 20.

Desmarest, *Mammifères*, t. XII, p. 519; *Midas ursulus*, Wied, 2<sup>e</sup> livraison, p. 25, trad. fra

## LE TAMARIN LABIÉ.

*Midas labiatus* (1).

Plus petite que le tamarin, cette espèce est remarquable par son pelage brun tiqueté de blanc-roussâtre sur le dos et la région externe des membres. La tête, la queue et les quatre extrémités sont noires. En dessous du corps, le dedans des membres, et l'origine de la queue en dessous, sont d'un roux vif, qui se change en fauve-roussâtre sur la nuque. Ce qui a valu à ce singe le nom de labié est une légèreté de poils très courts, très serrés, et d'un blanc jaunâtre, qui entourent la bouche, et tranchent vivement sur le noir intense de la face.

Le tamarin labié se trouve au Brésil. M. Temmck en rapproche, comme de simples variétés de race, les midas à cou roux, à cou noir et à moustaches, du docteur Spix.

## LE TAMARIN CHRYSOMÈLE.

*Midas chrysomelas*. Kuhl. (2).

Le midas chrysomèle, ou l'ouistiti à front jaune, a été décrit très brièvement par Kuhl, et à peu près en ces termes : « Son pelage est noir ; le front et la partie supérieure de la queue sont d'un jaune doré très vif, tandis que les avant-bras, les genoux, et les côtés de la tête, sont d'un roux qui tire sur le marron. Ce petit singe a été découvert dans les grandes forêts du Brésil, principalement au Para, où il est commun, notamment entre les 44° et 45° degré de latitude méridionale qu'on lui assigne. »

Le tamarin fut d'abord indiqué par le prince Maximilien de Wied, sous le nom d'*hapale* à queue dorée (*hapale chrysurus*) ; mais cet auteur rectifia cette erreur dans le tome III (page 25) de son Voyage au Brésil. Les détails qu'il fournit sur cette espèce sont très intéressants.

Le sahuin noir (*hapale chrysomelas*), dit le prince Neuwied, que les Brésiliens nomment *sahuim* ou *chrysurus*, est très commun sur les bords du *Ribeirão* de *Mnhocas*. Son corps est long de huit pouces et demi, et la queue a onze pouces dix lignes ; les longs poils roux dorés, droits comme ceux du

Geoffroy, *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 121 : *jacchus labiatus*. Desmarest, *Mammal.* esp. 102 : Humboldt, *Surv. zool.*, esp. 44 : Isidore Geoffroy, *Dictionn. Mus.*, t. XII, p. 519 : *midas mystax, fuscicollis*, et *tricoloris*, Spix.

(1) Desmarest, *Mammifères*, esp. 103, p. 95 : *hapale chrysurus*, Wied, 2<sup>e</sup> livraisons : et *Voyage au Brésil*, t. III, p. 25, trad. franc.

marikina, entourent la face, et ce même roux doré colore l'avant-bras et se change en une raie roussâtre qui règne sur toute la longueur de la queue dans sa moitié supérieure seulement : tout son pelage est ensuite d'un noir foncé.

Cette espèce vit en petites troupes de quatre à douze individus, qui se tiennent à la cime des arbres les plus élevés. Elle est très multipliée dans les grandes forêts entre San-Pedro d'Alcantara et le Ser-tam. Le prince de Neuwied suppose qu'elle ne s'est pas étendue sur un vaste espace ; car il ne l'a trouvée que dans les lieux que nous venons de mentionner. Si l'on s'approche de l'arbre sur lequel sont posés les sahuis, ajoute encore ce voyageur, ils prennent l'alarme, se cachent derrière les grosses branches, et regardent avec curiosité, en avançant la tête, pour pouvoir fuir avec sécurité. On les tue aisément ; mais leur petitesse les fait dédaigner par les colons pour leur nourriture, et le seul usage qu'ils en retirent est de fabriquer parfois des bonnets avec leur peau.

## LE TAMARIN A FRONT BLANC.

*Jacchus albifrons* (1).

Nous extrairons la description de cette espèce de la Mammalogie de M. Desmarest, qui l'a voit lui-même empruntée aux Mémoires de l'Académie de Stockholm pour l'année 1819. Son corps, mesuré depuis le bout du nez jusqu'à l'anus, a huit pouces, la queue dix, et les membres postérieurs huit. Sa face est noire ; et des poils blancs, très courts, revêtent le front, les parties latérales du cou et la gorge. Sur le rebord des oreilles et sur l'occiput sont implantés de longs poils droits très noirs ; quelques poils roussâtres bordent l'anus ; et le pelage est en entier noir, légèrement varié d'un peu de blanchâtre, ce qui est dû à ce que les poils, noirs à leur sommet, sont blancs à leur base. La queue elle-même est brune, tachetée de blanc et d'un brun assez clair à son extrémité.

On ignore dans quelle partie de l'Amérique méridionale vit cet ouistiti.

## LE MARIKINA.

*Midas rosalia* (2).

Proportionné et gracieux dans ses formes, enveloppé d'un pelage brillant, retraçant en miniature

(1) Desmarest, *Mammal.*, esp. 820, p. 534 : *jacchus albifrons*, Act. Stock., 1819, fig.

(2) Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 121 : *jacchus*

quelques uns des caractères du lion, le marikina est un des êtres que la nature, sous le rapport de la gentillesse, a traités avec le plus de faveur. Ce petit singe, un des ornements des forêts du Brésil, n'est nulle part plus abondant qu'aux environs de Rio-Janéiro et du cap Frio. C'est le *sahui vermelho* des Brésiliens, et le singe-lion des voyageurs d'Europe.

La taille ordinaire du marikina est d'environ sept pouces six lignes, tandis que les proportions de la queue sont de dix pouces. Son pelage est remarquable par la finesse des poils soyeux qui le composent, et qui, beaucoup plus longs sur la tête et sur le cou, imitent assez bien sur ces parties une crinière qui n'est pas sans analogie de forme avec celle du lion. Tout le corps est d'un beau jaune clair, d'un blond doré sur la crinière, et plus pâle sur le dos, les cuisses, la naissance de la queue et le bas-ventre. La surface de la queue est partout recouverte de poils égaux, et ne se termine point en flocon à son extrémité. Sa face est large et peu saillante, de couleur carnée livide, ainsi que les parties nues des mains et des pieds. Les poils du front naissent des arcades sourcilières; mais ils sont d'abord très courts, et ne s'allongent qu'au niveau, à peu près, des sutures coronales. Le pavillon de l'oreille est arrondi, rebordé seulement en haut, et n'est point terminé en bas par un lobule; il est aussi, en partie, caché sous la crinière.

Parfois les couleurs du marikina sont variées de roux et de noirâtre, parfois aussi le roux du pelage affecte des teintes dorées d'un bel effet; mais on a remarqué que ce jaune se dénaturait après la mort, qu'il étoit blafard, ce qui feroit supposer que les marikinas, en vieillissant, deviennent totalement blancs.

Ces singes vivent difficilement en Europe; ceux qu'on y a introduits souffroient beaucoup des variations de notre température: ils exigent des soins de propreté répétés, et paroissent éprouver le plus grand dégoût lorsqu'on les laisse croupir au milieu des ordures. Leurs aliments de prédilection sont les insectes et les fruits doux, bien qu'ils ne dédaignent point le lait et les sucreries. En captivité, ces animaux cherchent à se cacher dès qu'ils entendent le moindre bruit; et c'est par un petit cri prolongé qu'ils expriment les craintes qui les agitent. L'individu observé par M. Frédéric Cuvier aimoit à recevoir des caresses, sans chercher à les rendre; et, tout en témoignant de l'affection aux personnes qui lui étoient familières, il ne dépourvoit jamais sa défiance. Ses

*rosalia*, Desmarest, esp. 104, pl. 95: *simia rosalia*, Linnæus, Screeber, pl. 35: le *marikina*, Buffon, t. XV, pl. 16, et pl. color. n° 263 (copiée *Encyclopédie*, pl. 19, fig. 1); Audebert, *Singes*, fam. 6, pl. 3: Humboldt, *Prod. Observ. zoolog. esp.* 41: Fr. Cuvier, *Mammifères*, 1re, livrais.: Isidore Geoffroy, *Dictionn. class.*, t. XII, p. 502.

antipathies se dévoiloient par l'envie de mordre, bien que ce ne fût que par un vain simulacre, et souvent par un sifflement prolongé sur un ton doux, mais élevé, qu'il témoignât son ennui et sa tristesse. Il prenoit ses aliments tantôt avec ses mains, tantôt avec sa bouche, et buvoit en humant. Une fois repu, il s'élançoit dans la partie la plus élevée de sa cage, qu'il sembloit préférer, et alors tous ses mouvements étoient agiles et brusques.

## LE LÉONCITO.

*Midas leoninus* (1).

Le *léoncito* de Mocoa, ou le petit lion des créoles portugais de l'Orénoque, est un charmant mammifère découvert par M. de Humboldt. Son corps est long de sept à huit pouces, et sa queue est de même dimension. Son pelage est brun-olivâtre, et une crinière de la même couleur revêt et la tête et le cou. Sa face est noire; mais une tache d'un blanc bleuâtre se dessine sur la bouche, et remonte sur les narines. Ses oreilles sont très développées, courtes de poils, de forme triangulaire, très séparées l'une de l'autre, et repliées sur leur extrémité supérieure. Quelques lignes légères d'un blanc jaunâtre se dessinent sur le dos. Sa queue, terminée par un flocon de poils, est noire en dessus et brune en dessous, et se recourbe sur le corps. Les mains et les pieds sont nus, colorés en noir foncé, ainsi que les ongles. « Le léoncito, dit M. de Humboldt (*Obs. zool.*, t. I, p. 45), est très rare, même dans son pays natal. Il habite les plaines qui bordent la pente orientale des Cordillères, les rives fertiles de Putumayo et du Caqueta. Il ne monte jamais jusqu'aux régions tempérées. C'est un des singes les plus petits et les plus élégants que nous ayons vus: il est gai, joueur, mais, comme la plupart des petits animaux, très irascible. Lorsqu'il se fâche, il hérise le poil de sa gorge, ce qui augmente sa ressemblance avec le lion d'Afrique. Je n'ai pu voir que deux individus de ce singe très rare: c'étoient les premiers qu'on eût portés vivants à l'ouest de la Cordillère. On les tenoit dans une cage; et leurs mouvements étoient si rapides et si continus, qu'ils j'eu beaucoup de peine à les dessiner. On m'a assuré que, dans les cabanes des Indiens de Mocoa, le léoncito se multiplie dans l'état de domesticité. On ne seroit que par la voie du grand Para et de la

(1) Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX, p. 121: *le leoninus*, Desmarest, *Mammalogie*, esp. 163, p. 95: le léoncito, *simia leonina*, Humboldt, *Observ. zoolog.*, p. 14, pl. 5; Isidore Geoffroy, *Dict. class.*, t. XII, p. 519.







L'Inde

Le Maki rouge

Publié par Pourrat F. à Paris.

un naturel  
privolker.  
amun à Car-  
nure du Rio-  
ti, suivant

... un naturel  
privolker.  
amun à Car-  
nure du Rio-  
ti, suivant

LE MAMMIFÈRE

LE MAMMIFÈRE

... un naturel  
privolker.  
amun à Car-  
nure du Rio-  
ti, suivant

... un naturel  
privolker.  
amun à Car-  
nure du Rio-  
ti, suivant

... un naturel  
privolker.  
amun à Car-  
nure du Rio-  
ti, suivant

... un naturel  
privolker.  
amun à Car-  
nure du Rio-  
ti, suivant

LE MAMMIFÈRE AUX ÎLES MARIANNES.

... un naturel  
privolker.  
amun à Car-  
nure du Rio-  
ti, suivant

LE MAMMIFÈRE

... un naturel  
privolker.  
amun à Car-  
nure du Rio-  
ti, suivant

LE MAMMIFÈRE

... un naturel  
privolker.  
amun à Car-  
nure du Rio-  
ti, suivant

habitants du  
a été décou-  
Paul par le  
guré dans le  
lé *Delectus*  
singe, voisin  
pouces neuf  
cinq lignes,  
sept les fes-  
hors comme  
gé d'orangé  
rdâtre livide  
inière noire  
les bras : la  
corps, est  
Ce singe se  
de la zone  
mais il aime  
sucrer l'inté-

les lémuriens  
cycicèbe, le  
qui porte à  
signés dans  
liste, tandis  
ces animaux  
ents.

stinguer du  
ssi *indri* à

an. bras.,  
anne; Isidore  
1; Férussac,  
onnerat, It.,

ère des Amazones  
en Europe. »

## LE TA

Mi

Le pinche, de la  
viron de longueur  
est en à peu près  
poils soyeux, et  
ils forment une  
qui se dessine av  
couleur neigeuse  
la face et brunes  
es flans, et des b  
le roussâtre sur  
gne sur la premi  
aire dans le reste  
u corps, les bras  
ains et les pieds,  
ont jaunâtres.

Le pinche a des o  
mes; elles sont d'un  
face, la paume de  
La couleur brune  
ils sont gris à le  
ste de leur étendu  
s femelles ne diff  
loration.

« Les individus q  
essoient la journée  
plus obscure de  
oient même pas  
créments; mais d  
retrouvoient tout  
ils prenoient leur  
croissoit, ils reto  
oient choisi pour s  
it les tirer qu'avec  
riés ou qu'ils épr  
soient entendre  
olongé, et qui n'a  
-on, été amenés à  
noit du Pérou. »

(?) Geoffroy, *Annal.*  
s, Desmarest, *Mar*  
ipus, Linnæus; Sc  
V, pl. 17, et pl. cd  
18, fig. 5); Edward  
e, Brisson, *Règne d*  
r, fam. 6, pl. 1: le  
serv. zoolog. p. 33  
livrais: Isidore G  
49: marikina bic  
ang., figure cop

ère des Amazones que l'on pourroit se le procurer en Europe. »

## LE TAMARIN PINCHE.

*Midas ædipus* (1).

Le pinche, de la taille du tamarin, a neuf pouces environ de longueur, sans y comprendre la queue, et il en a à peu près dix-huit. Son pelage se compose de poils soyeux, assez longs, surtout sur la tête, et ils forment une crinière qui retombe en arrière, qui se dessine avec d'autant plus de netteté que la couleur neigeuse fait opposition aux teintes noires de la face et brunes des parties supérieures du dos, des flancs, et des bras. Ce brun, au contraire, tire sur le roussâtre sur les fesses et sur les cuisses, et se termine sur la première moitié de la queue, qui est noire dans le reste de son étendue. Tout le dessous du corps, les bras et les jambes, ainsi que les mains et les pieds, sont d'un blanc pur. Les ongles sont jaunâtres.

Le pinche a des oreilles assez larges, entièrement noires; elles sont d'un brun noir fuligineux, ainsi que la face, la paume des mains et la plante des pieds.

La couleur brune du pelage est due à ce que les poils sont gris à leur base, puis annelés dans le reste de leur étendue de noir-gris et de brun-fauve; les femelles ne diffèrent point des mâles par leur coloration.

« Les individus que j'ai vus, dit M. Fr. Cuvier, passaient la journée à dormir couchés dans la partie la plus obscure de leur cage, et ils ne se dérangeaient même pas pour se débarrasser de leurs excréments; mais dès que le crépuscule arrivoit, ils retrouvoient toute leur activité, et c'étoit alors qu'ils prenoient leur nourriture: aussitôt que l'aube se levait, ils retournoient dans le coin qu'ils avoient choisi pour se cacher, et d'où l'on ne pouvoit les tirer qu'avec peine. Lorsqu'ils étoient contrariés ou qu'ils éprouvoient quelques besoins, ils avoient coutume d'entendre un petit sifflement doux, peu prolongé, et qui n'avoit qu'un ton. Ils avoient, d'ailleurs, été amenés à Bordeaux par un navire qui venoit du Pérou. »

(1) Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. XIX: *jacchus ædipus*, Desmarest, *Mammal.*, esp. 106, p. 96: *simia ædipus*, Linnæus; Schreber, pl. 34: le pinche. Buffon, *Hist. nat.*, t. XV, pl. 17, et pl. color. no 364: (copiée *Encyclop.*, t. 18, fig. 5); Edwards, *Gl.*, pl. 195: le *singe du Mexique*. Brisson, *Règne animal*, p. 210: Audebert, *Sing. exot.*, t. 1: le *titi de Carthagène*, Humboldt, *Ann. Mus. nat. hist. Paris*, t. 1, p. 337: le pinche, Fr. Cuvier, *Mamm.*, t. 1: Isidore Geoffroy, *Dict. class.*, t. XII, p. 319: *marikina bicolor*, Sptz, pl. 24; Grifflit, *Règn. animal.*, fig. coplée.

Quelques auteurs donnent au pinche un naturel méchant et atrabilaire, très difficile à apprivoiser.

On le dit rare à la Guiane, et plus commun à Carthagène, sur les rives et à l'embouchure du *Rio-Sinù*, où les créoles le nomment *titi*, suivant M. de Humboldt.

## LE TAMARIN AUX FESSES DORÉES.

*Jacchus chrysopygus* (1).

Ce petit tamarin ou midas, que les habitants du Brésil nomment *saguy dos grandes*, a été découvert dans la capitainerie de Saint-Paul par le voyageur Natterer, et supérieurement figuré dans le somptueux ouvrage de Mikan, intitulé *Delectus Floræ et Faunæ brasiliensis*. Ce petit singe, voisin du marikina, a le corps long de dix pouces neuf lignes, et la queue de quatorze pouces cinq lignes, son pelage est partout également noir, excepté les fesses et le haut des cuisses, qui sont, en dehors comme en dedans, d'un jaune assez vif, mélangé d'orangé et de brun: un bandeau d'un jaune verdâtre livide règne sur le front, et une longue crinière noire s'étend de la tête et retombe jusque sur les bras: la queue, beaucoup plus longue que le corps, est noire et couverte de poils peu serrés. Ce singe se nourrit de fruits pulpeux et butireux de la zone équatoriale; il recherche les insectes; mais il aime passionnément les œufs, dont il sait sucer l'intérieur avec adresse.

## LES LÉMURIENS.

Buffon n'a décrit dans la famille des lémuriens qu'un indri, cinq makis, un lori, un nycticébe, le microcèbe, le tarsier et l'aye-aye; ce qui porte à onze le nombre total des lémuriens consignés dans le grand ouvrage de ce célèbre naturaliste, tandis qu'aujourd'hui trente-quatre espèces de ces animaux se trouvent admises par les auteurs récents.

## L'INDRI A COURTE QUEUE.

*Indris brevicaudatus*. GEOFF. (2).

L'indri à courte queue, pour le distinguer du *maki à bourre* de Sonnerat, nommé aussi *indri à*

(1) Natterer, in Mikan, *Delect. Flor. et Faun. bras.*, 3<sup>e</sup> fasc., grand in-folio avec pl. color., Vienne; Isidore Geoffroy, *Dict. classiq.*, t. XII, p. 521; Férussac, *Bulletin des Scienc. natur.*, t. XI, p. 385.

(2) Mag. encycl., t. VII, p. 20; indri, Sonnerat, It.,

*longue queue*, a le pelage noirâtre, la tête triangulaire et allongée, des oreilles courtes et obroudes, le museau, le bas-ventre, les cuisses, et le dessous des bras grisâtres, les lombes blanches et laineuses, tandis que les autres poils sont soyeux. La queue est à peine longue d'un pouce sur trois pieds qu'a l'animal étant debout, bien que le corps n'ait qu'un pied huit pouces et la tête cinq pouces.

On dit cet indri très doux et très facile à dresser à la chasse. Il vit de fruits et de racines. Son cri ressemble à celui d'un enfant qui pleure. On le trouve dans la partie méridionale de la grande Ile de Madagascar; car *indri*, en malache, signifie homme des bois : l'individu du Musée a été rapporté par Sonnerat.

### LES AVAHIS.

#### *Avahi* (1).

Sonnerat le premier mentionna, sous le nom de *maki à bourre* ou d'*indri à longue queue*, un lémurien dont les nomenclateurs adoptèrent la description sans être fixés sur le véritable genre auquel il devoit appartenir. M. Jourdan, dans ces derniers temps, en étudiant une dépouille bien conservée et complète, jugea convenable de séparer en une coupe générique, nommée *avahi*, cet animal rangé à tort parmi les *makis* ou les *indris*.

Le système dentaire de l'*avahi* est celui-ci : incisives  $\frac{2}{2}$ , canines  $\frac{2}{2}$ , tausses molaires  $\frac{2}{2}$ , vraies molaires  $\frac{2}{2}$ . Total trente.

Les incisives supérieures sont réunis par paires et distantes sur la ligne médiane. Les inférieures sont longues, proclives, et ne sont point séparées. Les canines ressemblent aux molaires qui les suivent, et celle-ci, au nombre de deux en haut, sont aplaties transversalement et tricuspidées, tandis que l'unique du maxillaire inférieur est proclive. Les grosses molaires supérieures ont leurs tubercules internes disposés en croissants, et leurs tubercules externes hérissonnés de tubercules plus petits. Il résulte de cette disposition, dans l'ensemble des dents, que l'*avahi* tient, par sa nutrition, des insectivores, des rongeurs et même des ruminants.

La seule espèce connue de ce nouveau genre est l'*avahi* des Madécasses bétanimènes, quadrumane

p. 142, pl. 88; *Lemur indri*, L.: Gm.: *indri niger*, Audubert, Makis; Desmarest, Mamm., p. 96; Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 157. Less., Man., p. 65; Encyclop. pl. 2, supp., fig. 5. Cuvier, Rég. an., t. 1, p. 208; Isid. Geoffr. St.-Hil., Dict. classiq., t. 8, p. 533; Shaw, gen. zool., t. 1, p. 94, pl. 32, Fisher, syn., p. 12. *Indri nigricans*; *caudâ brevissimâ*. (*Lichanotus*, Illig.)

(1) Jourdan, ac. des sciences, 19 juillet 1834.

un moins gros que le *maki mococo*, ayant onze pouces et demi du sommet de la tête à l'origine de la queue, qui elle-même a dix pouces. Ses formes sont généralement arrondies, et comme gonflées par la abondance d'un pelage touffu et peu frisé. Sa tête est ronde, son museau petit, et ses oreilles ne font presque pas de saillie au-delà des poils. La teinte du pelage est d'un fauve légèrement rousâtre, principalement sur le dos, la tête et les régions externes des membres, tandis qu'elle passe au gris-de-souris clair sur la poitrine, le ventre, et en dedans des cuisses et des bras. La peau paroît être colorée dans l'état de vie en noirâtre assez foncé. Les membres postérieurs sont en outre deux fois plus longs que les antérieurs, et les doigts sont retenus par un repli membraneux noirâtre jusqu'à la première articulation phalangienne.

L'*avahi* paroît avoir des habitudes crépusculaires, et il semble s'accommoder pour sa nourriture non-bien d'insectes que de fruits, de grains durs et de racines.

Le jour, on le trouve endormi, quelquefois au fond d'un trou d'arbre, où il est roulé sur lui-même, ou le plus ordinairement accroupi sur des branches. Il s'éveille au crépuscule en poussant un petit cri lent et pleureur, recherche les animaux de son espèce de manière à former des petites troupes de huit à dix individus, et se met alors en quête de nourriture. Sa démarche est gênée et difficile, mais en revanche il saute avec une merveilleuse puissance, et franchit avec la rapidité du vol de longues espaces en passant de branches en branches. Les Madécasses chassent ces animaux pendant le jour, car leur engourdissement et leur paresse sont telles que, bien qu'ils entendent approcher leurs ennemis par inertie ils ne cherchent point à leur échapper. Les femelles ne portent qu'un petit, et elles mettent bas vers la fin de février. C'est de ce mois, et non en avril et mars, qu'on les rencontre portant leur progéniture sur le dos, accrochée par leurs longues extrémités postérieures. L'*avahi* vit presque exclusivement dans les forêts qui avoisinent la côte orientale de Madagascar, depuis l'embouchure de la Manganga jusqu'à la baie d'Atongil.

### LE MAKI ROUGE.

#### *Lemur ruber* (1).

Péron et Lesueur ont déposé au Muséum de Paris cette belle espèce, qu'ils s'étoient procurée à Tananarive.

(1) Péron et Lesueur, Geoff., Ann. du Mus., t. XXII, p. 159; Desm., Mamm., p. 98, Cuv., Rég. an., t. 1, p. 107; le *Maki roux*, femelle, F. Cuv., t. 1.

ce, au retour de leur voyage aux terres australes. Elle provenoit de Madagascar, où elle paroît rare, bien que nous en ayons nous-même rapporté un individu qui mourut à bord de la *Coquille*. Le joli maki a le pelage d'une belle couleur rouge-brun ; la tête, les mains, le ventre et la queue sont bruns, et une large plaque blanche sur le derrière du cou. Deux petites plaques d'un blanc vif se dessinent transversalement en dedans des pieds. Les poils sont abondamment fournis, très laineux, et allongés surtout aux oreilles. La peau nue de la face et des extrémités est brune-roussâtre, les yeux sont fauves, le sommet de la tête est plus foncé que le reste.

	Pieds.	Poucs.
Longueur totale du bout du nez à l'extrémité de la queue.	1	4 0
de la tête . . . . .	0	4 0
hauteur du dos . . . . .	1	0 0
longueur de la queue. . . . .	1	7 0

Le maki rouge est très agile, doux, mais parfois il se laisse aller à des arcs d'emportements. Il se pourroit que ce soit le *babacot* que les Malgaches vénèrent pour sa férocité. Il se nourrit de fruits.

### LE MAKI NOIR.

*Lemur niger* (1).

Le maki noir, que l'on dit être de la taille du chat domestique, a le pelage d'un beau noir de jais, formé de poils allongés, médiocrement épais et soyeux. Les yeux sont orangé vif, tirant sur le rouge, et les lèvres dénudées de la face et des extrémités sont d'un noir profond. Comme les autres makis, il vit à Madagascar, et on ignore quelles sont ses habitudes.

### LE MAKI AUX PIEDS BLANCS.

*Lemur albimanus* (2).

Cette espèce, mal connue encore, est, au plus, de la taille de quatorze à quinze pouces, à partir du bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Sa face est brune, avec des poils jaunâtres courts sur les joues ; la gorge et les tempes d'un ferrugineux uni ; le pelage gris-brun en dessus, de même en dessous, mais plus clair en dessous. Quelques poils

blanchâtres recouvrent les pieds et les mains ; parfois le ventre lui-même est de cette dernière teinte. Il provient de Madagascar.

### LE MAKI ROUX.

*Lemur rufus* (1).

De la taille du précédent, ce maki se distingue de ses congénères par son pelage d'un roux doré en dessus, blanc-jaunâtre en dessous, l'encadrement noir de la tête et la bande noire qui de la face joint l'occiput. Ses oreilles sont courtes. On ignore de quel point de Madagascar le maki roux provient.

### LE MAKI A FRAISE.

*Lemur collaris* (2).

Dans sa description du mongous, M. Fr. Cuvier parle d'un maki que lui avoit rapporté M. Houssard, d'un voyage aux îles d'Anjouan, qui paroît être l'espèce dont il s'agit dans cet article. D'une taille un peu plus forte que celle du mococo, le maki à fraise, très voisin par tous ses rapports du mongous si bien figuré dans le grand ouvrage de Maréchal, d'après les vélinus du Muséum, a sa fourrure d'un brun roux en dessus, fauve en dessous, avec une fraise de poils roux orangé disposés en favoris. La face est plombée, l'occiput brunâtre, le front noir varié de gris et le menton blanchâtre ; sa queue brun foncé et plus longue que le corps. La femelle, plus petite que le mâle, a la tête grise, et les teintes de son pelage plus claires.

Cet animal, en domesticité, paroît sans intelligence. Il est timide, se roule en boule pour dormir en s'enveloppant de sa queue. Il aime à peigner son poil avec ses dents ; recherche les racines, le pain, et le lait qu'il boit en humant. On ignore le district de Madagascar où il vit.

### LE MAKI A FRONT BLANC.

*Lemur albifrons* (3).

Le maki a les proportions et la taille du mococo, les membres trapus, la queue longue, le pelage très

Geoffr., Ann. Mus., t. XIX, p. 159, esp. 2 ; Desm., Ann. Mus., esp. 112, p. 99 ; *Maucoco noir*, Edw., gl., t. 3, p. 7.

Geoffr., Ann. Mus., t. XIX, p. 160, esp. 7 ; Desm., Ann. Mus., esp. 115 : *Maki aux pieds blancs*, Briss., Rég., t. 2, p. 221 ; *Mongous*, Audeb., Makis, fig. 1.

(1) Audebert, Singes et Makis, pl. 2 ; Screber, pl. 39.

(2) Geoffr., Ann. du Mus., t. XIX, p. 161, esp. 11 ; Desm., Mamm., esp. 117, p. 100.

(3) Geoffr., Mag. encycl., t. I, p. 20 (mâle) ; Mém. du Mus., t. XIX, esp. 6, p. 160 ; Audebert, Makis, pl. 3.

touffu et très abondamment fourni. Le mâle est d'un gris roux ondé et tirant au brunâtre sur les parties supérieures du corps et externes des membres, s'éclaircissant sur les flancs, et faisant place à une teinte blanchâtre en dedans. Les parties nues de la face sont d'un noir profond que relève le blanc pur des poils du front, des joues et du devant du cou. Les mains et les pieds sont fauves. La femelle a les teintes beaucoup plus claires, un simple bandeau grisâtre sur le front, et les jeunes, à l'âge de deux mois, présentent absolument les mêmes nuances. Ce maki a produit en France. On a remarqué que la gestation durerait un peu moins de quatre mois; que les petits pouvoient manger seuls à six semaines.

Comme tous les makis, celui à front blanc habite Madagascar.

### LE MAKI A FRONT NOIR.

*Lemur nigrifrons* (1).

Cette espèce est de la taille du maki à front blanc, et se rapproche de la femelle par la coloration de son pelage. Son front et ses joues sont d'un brun noir, qui diminue d'intensité vers le bout du museau qui est blanchâtre. Le dessus du corps et des membres antérieurs est d'un gris de plomb varié de blanchâtre, tandis que les extrémités postérieures sont d'un gris brun assez uniforme. La queue d'un gris plus clair à sa base devient grise-noirâtre à son extrémité. Un bandeau noir ceint le front, du roux ceint le ventre et le dedans des cuisses, des poils gris cendré revêtent les pieds et les mains.

### LE MAKI A FRONT ROUX.

*Lemur rufifrons* (2).

A le corps long de plus d'un pied, et la queue plus longue que le corps. Celle-ci est cylindrique, couverte de très longs poils. Son dos est grisâtre, ce

Maki à front blanc, mâle, femelle et jeune, Fr. Cuv., Mamm., t. I.

Maki d'Anjouan, Geoff., Mém. du Mus., t. XIX, esp. 10 (la femelle), et Maki aux pieds fauves, Brisson (la femelle) Règn. an., p. 221.

(1) Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 160, esp. 4; Desm., Mamm., esp. 119; Maki, n° 1, Briss., Rég. an., 220; *Lemur simia sciurus*, Peltzer, Scrb., pl. 42, Griss., esp. 135.

(2) Bennett, Proceed., t. III, p. 106. *L. cinereus, sub-tus artubusque rufescente tinctis; caudâ saturatiore; fronte supernè rufa, infernè albo, lined longitudinali mediâ nasoque nigris.*

qui est dû à ce que les poils sont bruns, puis grisâtres à leur pointe. La queue est plus foncée en couleur que le dos, et toutes les parties inférieures sont noires. Sur les hanches et sur les lombes, une teinte rousse lave le brun des poils qui recouvrent ces parties. Ce maki appartient, comme les précédents, à l'île de Madagascar.

### LE NYCTICÈBE DE JAVA.

*Nycticebus Javanicus* (1).

Le loris du Bengale, décrit par Buffon, est le type de la petite tribu des *nycticèbes* ou *lemuriens* que la lenteur des mouvements a fait nommer paresseux. Les loris ont les membres minces et grêles. Les *nycticèbes* plus robustes ont leurs membres assez régulièrement proportionnés. Mais les uns et les autres n'ont pas de queue, et se rapprochent par leurs caractères, au point que tous les naturalistes les confondent sous un même nom générique.

Le *nycticèbe*, qui vit à Java, a été rapporté en France par le voyageur Leschenault, et se fait reconnaître à son pelage roussâtre, sur lequel tranche une ligne dorsale plus foncée. Son museau est étroit, sa queue est courte, et le maxillaire supérieur ne présente que deux incisives. Sa longueur totale, la queue comprise, est de treize pouces trois à quatre lignes. Sir Raffles décrit sous le nom malais de *harang* (2) un *nycticèbe* de Sumatra (3), qui offre quelque identité avec l'espèce qui nous occupe. Ainsi s'exprime ce voyageur :

« Les Malais distinguent deux variétés de cette espèce. L'une grande qu'ils nomment *buh-ran nê*, et l'autre petite. Ils dépeignent la première comme un animal plus fort et plus agile, ayant un pelage gris avec une raie noire le long du dos, et ils ont pour l'une et pour l'autre l'aversion la plus prononcée, parce que, dans leurs idées, ces êtres sont censés porter malheur. »

### LE NYCTICÈBE DE CEYLAN.

*Nycticebus Ceylonius* (4).

Diffère du précédent par son pelage brun-roux, entièrement noir sur le dos. Il vit dans l'île de Ceylan; peut-être n'est-il pas distinct spécifiquement

(1) Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 164, esp. 4; Desm., Mamm., esp. 123.

(2) En le rapportant au *Lemur tardigradus* de Linnaeus ou *Nycticèbe* du Bengale.

(3) Catalogue d'une collection faite à Sumatra.

(4) Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 164, esp. 3; Desm.,

Le type du genre  
de Buffon a décrit  
scar, et qu'on trou  
riées, n° 275. Ce  
Madagascar de M.  
ki nain d'Audebe  
erocèbe roux de  
nt d'un roux doré  
gris-roux sur le v  
une queue longu  
remarquera que l  
ne ligne blanche  
verte de poils co  
Les microcèbes o  
cturnes, ainsi que  
elles largement d  
arbres, nichent d  
urs jambes sont all  
rs dents sont fine

### LE PERODICT

*Perodicticus* C

Le qui caractérise g  
t principalement,  
des oreilles méd  
portion, et le doigt  
rci. Les dents incis  
ricieuses, au nomb  
es; les quatre car

mm., esp. 124: cer  
radus dictus major

1.  
(1) Geoff., Leçons sté  
neensis, Griff., An.,  
Catalogue imprimé  
op.

Deux genres de m  
es environs, recue  
onals of philosoph  
(1).

atago guineensis, D  
mur potto, L. Gm.  
nycticèbe potto, Geo

4.

otto de Bosman, I  
D, fig. 4.

perodictus Geoffroy  
dior. pilis raris  
to.

LE MICROCÈBE ROUX.

*Microcebus rufus* (1).

Le type du genre microcèbe est ce petit animal que Buffon a décrit sous le nom de *rat de Madagascar*, et qu'on trouve figuré dans ses planches coloriées, n° 275. Ce prétendu rat est le galago de Madagascar de M. Geoffroy Saint-Hilaire (?), et le *ski main* d'Audubert. On est tenté d'en séparer le microcèbe roux de Guinée, dont les poils laineux ont d'un roux doré, assez vif sur le corps, cédant au gris-roux sur le ventre; mais ce qui le distingue est une queue longue et très touffue à son extrémité. On remarquera que le microcèbe rat de Madagascar a une ligne blanche entre les yeux, et la queue recouverte de poils courts.

Les microcèbes ont des habitudes entièrement arboricoles, ainsi que le prouvent leurs yeux et leurs oreilles largement développées. Ils se tiennent sur les arbres, nichent dans les trous qu'ils rencontrent. Leurs jambes sont allongées, leur museau est court, leurs dents sont fines et serrées.

LE PERODICTICUS DE GEOFFROY.

*Perodicticus Geoffroyii*. BENNETT. (3).

Celui qui caractérise généralement le *perodicticus*, est principalement, sa queue courte, sa face apicale, des oreilles médiocres, des membres d'égale longueur, et le doigt index des mains qui est raccourci. Les dents incisives d'en haut sont égales, les canines, au nombre de six, toutes grêles et dédoublées; les quatre canines sont coniques, comprises

Mamm., esp. 124 : *cercopithecus zeylonius*, seu *taradictus dictus major*, Séb., Thes., t. I, p. 75, pl. 45, f. 1.

Geoff., Leçons sténog., 11<sup>e</sup> leçon, p. 26 : *lemur guineensis*, Griff., An., Kingd., t. 5, p. 141.

Catalogue imprimé, p. 36 (Geoffroy), et Mag. entomol.

Deux genres de mammifères de Sierra-Leonne et de ses environs, recueillis par J. Boyle (Philos. mag. Annals of philosoph., n° 59, 1831, p. 389, par Bennett).

*galago guineensis*, Desm., Mamm., esp. 127, p. 104.

*lemur potto*, L. Gm.

*microcèbe potto*, Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, p. 165, f. 4.

*potto de Bosman*, Best. van. de Guin., Kust., 11, p. 10, fig. 4.

*perodicticus Geoffroyii*, Bennett, *castaneus*, *infra*, *indior*, *pilis raris cinereis interjectis*; *vellere potto*.

1.

mées; les molaires supérieures dessinent un cône chez les deux premières, tandis que la troisième et la quatrième sont tuberculeuses.

La tête de ce joli petit animal est arrondie, sa face déclive, ses narines latérales, petites, sinueuses, et séparées par un sillon médian qui descend jusque sur le rebord de la lèvre supérieure. La langue est recouverte de papilles qui s'arrondissent à leur sommet en partant d'une base élargie, et sous elle naît une lame qui, courte, simule une deuxième langue, et que rendent remarquablement frangée six laminières qui découpent son extrémité. Les yeux petits et arrondis se dirigent obliquement sur les côtés de la tête, et les oreilles se trouvent être médiocres, ouvertes, et très garnies de poils aussi bien en dehors qu'en dedans.

Le corps, grêle dans ses proportions, est supporté par des membres égaux, allongés et minces, que terminent des doigts médiocres et effilés. Le doigt index est raccourci de toute la première phalange, et l'ongulaire s'élargit uniquement au niveau de l'ongle arrondi qu'elle supporte. Les ongles des autres doigts sont aplatis, et celui du pouce est long, subulé et recourbé, ainsi que cela se remarque chez les autres lémuriers. La queue, médiocre dans sa longueur comme dans son volume, est uniformément revêtue de poils, analogues à ceux du corps, et assez uniformes dans leur longueur, leur mollesse et leur abondance. Chacun d'eux est cendré à la base, roux au milieu, puis plus clairs à leur pointe : quelques uns épars sont terminés de blanc. Il en résulte, sur les parties supérieures du corps, sur les flancs, de même que sur les côtés extérieurs des membres, une nuance châtain, légèrement mélangée de gris. Tout le dessous de l'animal, comme le dedans des membres, est de teinte plus claire, et quelques poils blancs, rares et peu apparents, sont seuls implantés sur le museau et sur le menton qui paroissent nus.

Les dimensions de l'individu type de cette description étoient les suivantes (mesure angloise, onze pouces au pied) :

	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête. . . . .	2	2
----- du corps. . . . .	6	
----- de la queue. . . . .	1	6
----- <i>id.</i> en y comprenant les poils. . . . .	2	3
Largeur de la tête, entre les oreilles. . . . .	1	4
Séparation des yeux. . . . .	0	4
Longueur des oreilles. . . . .	0	5
----- de l'humérus. . . . .	1	7
----- de l'avant-bras. . . . .	2	1
----- du carpe. . . . .	1	8
----- du fémur. . . . .	1	8
----- du tibia. . . . .	1	9
----- du calcaneum. . . . .	2	3

Le *perodicticus* a les mœurs solitaires. Il ne sort



guère que la nuit pour chercher sa nourriture, qui consiste principalement en semences de végétaux, telles que celles de la *cassa 'a* ou *arachis*. Ses mouvements sont empreints d'une sorte de paresse. Les colonistes de *Sierra-Leone* l'appellent *bush-dog* ou *roquet de buisson*.

### LE PROPITHÈQUE A DIADÈME.

*Propithecus diadema* (1).

Type d'un genre nouveau dans la famille des lémuriers, et que M. Bennett caractérise ainsi : museau médiocre, membres antérieurs plus longs que les postérieurs ; index court, queue longue et velue ; dents : incisives  $\frac{1}{2}$  ; les supérieures rapprochées par leur couronne, les inférieures proclives, rapprochées : canines  $\frac{3}{4}$  ; molaires : en haut, les deux premières cuspidées, les troisième et quatrième allongées, ayant au bord externe deux tubercules ; en bas, la première cuspidée, les deuxième et troisième à plusieurs tubercules.

Ce genre se distingue de celui des *lemur* par le nombre et la forme des dents, et surtout par la disposition des incisives supérieures, qui dessinent une rangée régulière sans analogue chez les makis.

Le *propithecus diadema* (Benn.), type de ce nouveau genre, a la face presque nue, marquée de quelques poils noirs sur les lèvres, et quelques courts poils blancs-jaunâtres sur le front et sur les yeux. Au-dessus des yeux les longs poils qui recouvrent tout le corps diffèrent par une bande blanc-jaunâtre qui traverse le front et croise les oreilles jusqu'à la poitrine. Il lui succède une coloration noire qui domine sur le dos le sommet de la tête et le cou, mais qui se mélange de blanc sur les épaules et sur les flancs. A la racine de la queue, on remarque une place brune et la terminaison de celle-ci en blanc pur. Les mains sont noires, et une touffe de poils blancs recouvre l'extrémité des doigts et même les ongles. Les poils sont généralement longs, soyeux, droits et touffus. Sur les reins ils sont plus courts et plus épais. Il en est de même de ceux de la queue. Le ponce des mains est grêle, celui des pieds est très robuste. Le corps mesure un pied neuf pouces la queue un pied cinq pouces. Le museau est beaucoup plus camus que celui des autres lémuriers ; les oreilles sont cachées par les poils, bien qu'arrondies dans leurs contours. Elles sont larges d'un pouce sur un ponce et demi. Cet animal, sur lequel on ne possède

(1) Bennet. *P. dorso cinerascens*; *artubus*, *pryma*, *cauda*, *fasciaque frontali albis*, *illis fulvo tinctis*; *vertice*, *nucha*, *manibusque nigris*. *Proceed.*, t. II, p. 20.

aucun détail de mœurs, vit dans la grande Ile de Madagascar.

### LE GRAND GALAGO OU A QUEUE TOUFFÉE.

*Galago crassicaudatus* (1).

Les *galagos* qu'Illiger distinguoit par le nom grec d'*otolichnus* (grande oreille), sont en petit la représentation exacte des makis ; ils ont le même nombre de dents, bien qu'il arrive souvent que deux incisives manquent ; mais ce qui les distingue même des cercocèbes, sont des oreilles vastes et propres à recueillir les sons les plus fugitifs, et des membres postérieurs de moitié plus longs que ceux de devant, de sorte que par là les *galagos* tiennent aux gerboises et aux kangourous. Ce sont des animaux qui vivent d'insectes pendant la nuit, et qui les saisissent sur les arbres où ils se tiennent, soit en se redressant, soit par des bonds pleins de vigueur. La queue aditive se replie sur elle-même dans le repos, pour éviter de fatiguer l'ouïe par une grande susceptibilité d'audition, et c'est ainsi que les *galagos* peuvent rendre sourds presque à volonté. Leurs habitudes tiennent des singes et des écureuils ; comme ceux-ci, ils vivent cramponnés sur les branches d'arbres, et rien n'égale la prodigieuse rapidité de leurs mouvements : ils s'accouplent en s'accroupissant très bas et préparent un nid tapissé d'herbes à leurs petits. Les nègres les chassent pour se nourrir de leur chair. Au Sénégal, ils sont connus des Maures sous le nom d'*animaux de la gomme*, peut-être parce qu'ils tiennent sur les mimosas, et non pas parce qu'ils mangent la gomme et la résine, ainsi que le dit M. Geoffroy Saint-Hilaire. En domesticité, on les nourrit de laitago et d'œufs.

Le grand *galago* est de la taille d'un lapin ; son museau est court, son pelage très doux, gris uniformément roux. Sa queue est très touffue, et ses oreilles sont seulement d'un quart moins longues que la tête. Il vit en Afrique, mais on ignore au juste dans quelle localité.

LE

### PETIT GALAGO OU GALAGO DE DEMIDOFF.

*Galago Demidoffii* (2).

M. Geoffroy Saint-Hilaire pense que ce *galago* dédié par Fisher au Russe Demidoff, n'est pas

(1) Geoff., *Ann. du Mus.*, t. XIX, p. 166, esp. 2; *Mamm.*, esp. 126, p. 103 ; le grand *galago*, *Cat. Mus. an.*, 1<sup>re</sup> édit., pl. I, fig. 1 ; Geoff., *Mamm. de Fr.*, t. II, nov. 1820.

(2) *Galago Demidoffii*, Fisher, *Act. de Novorossk.*

ns la grande Ile de

UEUE TOUFFUE.

atus (1).

uoit par le nom gre  
nt en petit la rept  
nt le même nombre  
vent que deux indi  
distingue même des  
stes et propres à re  
et des membres pos  
ue ceux de devant,  
nnent aux gerboises  
animaux qui vivent  
qui les saisissent sur  
it en se redressant,  
neur. La conque ad  
dans le repos, pour  
grande susceptibilité  
s galagos peuvent m  
té. Leurs habitudes  
euils ; comme ceux  
s branches d'arbres,  
pidité de leurs moe  
ecrouissant très bas  
erbes à leurs petits  
nourrir de leur chair  
Maures sous le nom  
-être parce qu'ils n  
pas parce qu'ils n  
i que le dit M. Gré  
ité, on les nourrit de  
aille d'un lapin; m  
très doux, gris m  
t très touffue, et m  
urt moins longues q  
is on ignore au jour

GO DE DEMIDOFF.

ffi (2).

pense que ce galag  
idoff, n'est pas com  
p. 166, esp 2; Dem  
and galago, Cor., Rep  
Mamm. de Fr. Cont  
r, Act. de Maroc. L.



*Galago du Sénégal, Galago Senegalensis, G. ff.*

a. Tête osseuse de profil    b. Tête nue de face    c. Mâchoires inférieures  
d. Femur.

Publié par Poiret à Paris.

arsiers ont  
in museau  
s, une très  
nudées, et  
en arrière.  
ulièrement  
aux. Aussi  
et Pennant  
ssa avec les  
s *proximia*  
son genre

fins, ayant  
laire perfec-  
pèce la plus  
ite à Pallas,  
trois autres  
uralistes, ce  
re.  
i *brunes* (1),  
t de France,  
i, gris-blanc  
es sont d'un  
ingue que le  
i au sommet  
ue ce tarsier

(2), à pelage  
ième, le vrai  
itants d'Am-  
*znca* (4), que  
les forêts des  
a, l'une des

le par sa tête  
rt à sa petite  
èle et droite,  
courts et ras.

s, p. 3 et 4;  
*arsius Fisheri*,  
t. research. in

, *latere exte-*  
*arginatis*; ba-  
*is rotundatis*.

*ibus obtusis*,  
*brunneus*; au-

*oribus acutis*,  
*ex nigro cline-*

*maxilla supe-*  
*rioribus capite*  
Java; Desma-



le *maki nain*,  
Il ne se disting  
cendré et ses  
la tête, et par un  
renflée à l'extré  
go a donc le pel  
e, la taille moind  
ousseau noirâtre.

**LE GALA**

*Galag*

le gracieux anim  
torze pouces de  
e, et celle-ci se  
ces dans cette di  
x; ses oreilles,  
minent en pinceau  
re, ainsi que les  
e. Une sorte de c  
x sont gros et a  
st effilé. Les gala  
mives supérieures  
a que deux.  
if et pétulant, ce  
us qui coupent l'  
ara, et peut se co  
esticité. Il seroit  
le véritable fem  
ions émises par  
uver que l'*animal*  
le galago du Sén

**LES**

*Ta*

le *tarsier* de Buf  
ur ait connue d'u  
ffet, ainsi que so

g. 1; Geoff., An  
m., esp. 128, p. 1  
p. 101: *little m*  
4: *galago cendré*  
mm., Fr. Cuvier,  
wani, Quad. t. I, p.  
Geoff., 1796, Ma  
g. 1re. Mamm.  
moyen, Cuv., Des  
L., Leçons sténogr  
lago, Adanson,  
o.: *galago Geoffr*  
p. 25: *lemur gal*  
suppl., pl. 5.

le *maki nain*, ou le *rat de Madagascar* de Buffon. Il ne se distingue comme espèce que par son pelage cendré et ses oreilles évasées moins longues que la tête, et par une queue plus longue que le corps renflée à l'extrémité. Quoi qu'il en soit, le petit galago a donc le pelage roux-brun, une queue rousse, la taille moindre que celle du rat ordinaire et le museau noirâtre. On le croit du Sénégal.

## LE GALAGO DU SÉNÉGAL.

*Galago Senegalensis* (1).

Ce gracieux animal, de la taille d'un écureuil, a dix-huit pouces de longueur totale, la queue comprise, et celle-ci se trouve même entrer pour huit pouces dans cette dimension. Son pelage est gris-brun; ses oreilles, aussi longues que la tête, se terminent en pinceau. Le dessous du corps est blanc, ainsi que les extrémités. La queue est brune. Une sorte de cercle noirâtre entoure l'œil. Ses membres sont gros et amples, et son museau légèrement effilé. Les galagos déjà décrits ont tous quatre mains supérieures; l'espèce du Sénégal n'en a que deux.

Vif et pétulant, ce galago habite les forêts de montagnes qui couvrent l'uniformité du grand désert du Sahara, et peut se conserver avec assez de facilité en captivité. Il seroit oiseux de rappeler, aujourd'hui que le véritable fennec est bien connu, toutes les opinions émises par M. Geoffroy Saint-Hilaire pour prouver que l'*animal anonyme* ne pouvoit être autre que le galago du Sénégal.

## LES TARSIIERS.

*Tarsius*. STORR.

Le *tarsier* de Buffon est la seule espèce que cette famille ait connue d'un petit genre, que caractérise, par son effet, ainsi que son nom l'indique, un tarse trois

fois plus allongé que le métatarse. Les tarsiers ont trente-quatre dents, une tête arrondie, un museau obtus, des yeux grands et très rapprochés, une très longue queue, des oreilles saillantes et dénudées, et enfin des ongles aplatis en avant, subulés en arrière. Les zoologistes systématiques ont singulièrement varié sur la place à assigner à ces animaux. Aussi voit-on Gmelin en faire des didelphes, et Pennant des gerboises Pallas, le premier, les classa avec les autres lémuriers, puis Boddaert en fit des *prosimia* ou makis, et Lacépède établit pour eux son genre macrotarse.

Les tarsiers sont des animaux rusés, fins, ayant une audition parfaite, une vue crépusculaire perfectionnée, se nourrissent d'insectes. L'espèce la plus anciennement connue parut si hétéroclite à Pallas, qu'il lui donna le nom de *lemur spectre*; trois autres tarsiers sont aujourd'hui connus des naturalistes, ce qui porte à quatre les espèces de ce genre.

La première est le *tarsier aux mains brunes* (1), d'une taille un peu plus forte qu'un mulot de France, et dont le pelage est brun-clair sur le dos, gris-blanc sur le ventre. Les extrémités des membres sont d'un noirâtre assez intense. La queue, plus longue que le corps, est couverte de poils ras, excepté au sommet où ils s'allongent en pinceau. On dit que ce tarsier habite l'île de Madagascar.

La seconde est le *tarsier de Pallas* (2), à pelage brun-jaunâtre, à oreilles aiguës. La troisième, le vrai *tarsier* de Buffon (3), ou le *podji* des habitants d'Amboine. Et la quatrième, le *tarsier de Banca* (4), que le docteur Horsfield a découvert dans les forêts des environs de *Jeboos*, dans l'île de Banca, l'une des Moluques.

Cette dernière espèce est remarquable par sa tête arrondie, assez volumineuse par rapport à sa petite taille, et surtout par sa longue queue grêle et droite, couverte dans tout son diamètre de poils courts et ras.

(1) *Tarsius fuscimanus*, Fish., Makis, p. 3 et 4; Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, 168, esp. 2; *tarsius Fisheri*, Desm., Dict. Hist. nat., et Horsfield, zool. research. in Java.

Incisores acutis, intermediis longis, latere exteriore depressis crista acuta obductis, marginatis; badius, pedibus ex nigro fuscis, auriculis rotundatis. (Fisher, zoognostia.)

(2) *Tarsius Pallasii*, Fisher, incisores obtusis, intermediis brevibus; corpus sulphureo-brunneus; auriculis acuminatis (zoognostia.)

(3) *Tarsius Daubentonii*, Fisher, incisores acutis, intermediis rotundatis, longis; gracilis, ex nigro cinereus auriculis rotundatis (zoognostia.)

(4) *T. fuscus*, incisores intermediis maxilla superioris nullis, auriculis rotundatis horizontalibus capite brevioribus, (Horsfield, zool. research. in Java; Desmarest, Mamm., esp. 821. p. 535.

Les oreilles du tarsier d'Amboine sont aiguës et très saillantes; celles de l'espèce de Banca sont rudimentaires, et presque cachées par les poils d'une partie latérale de la tête. Son pelage est épais, serré, composé de poils d'une grande douceur au toucher, coloré en brunâtre tirant sur le blond gris en dessus, en gris passant au blanchâtre en dessous. La queue est plus claire au milieu qu'à ses extrémités.

### LES CHEIROGALES.

*Cheirogaleus*. COMMERS. (1).

L'existence des cheirogales, petits lémuriens de l'île de Madagascar, a long-temps été problématique, et ne reposait que sur trois dessins à la mine de plomb trouvés dans les manuscrits de l'illustre Commerson. Ce genre n'avoit donc pu être admis définitivement dans les catalogues systématiques, lorsque M. Fr. Cuvier, en octobre 1821, figura, sous le nom de *maki nain*, un cheirogale que M. Milius, ex-gouverneur de Bourbon, avoit rapporté vivant en France. M. Geoffroy a donc admis définitivement ce genre dans ses leçons sténographiées publiées en 1829, et dans la même année MM. Vigors et Horsfield donnèrent quelques nouveaux détails sur une espèce inédite. Commerson a dessiné par erreur des ongles étroits, très grêles et acérés, dépassant notablement les phalanges, aux animaux dont il a laissé les figures; car les cheirogales (chats avec mains) sont des lémuriens, offrant, il est vrai, quelques traits de l'organisation des chats, ayant, au lieu des proportions sveltes, gracieuses et allongées des makis, ces mêmes formes grossières et ramassées. Les pattes de derrière sont un peu plus longues que les antérieures, le corps est trapu, la tête fort grosse, les yeux grands, le museau presque camus: les oreilles rondes et courtes sont peu distinctes, et la queue, très allongée, est partout régulièrement cylindrique et abondamment fournie de poils.

Les cheirogales sont des animaux nocturnes, agiles et robustes, se mettant en quête de leur nourriture pendant la nuit, se roulant sur eux-mêmes dans le foin où ils dorment, et pouvant exécuter des bonds de plusieurs pieds au-dessus du sol.

Les trois figures de la pl. 40 du tom. XIX des *Annales du Muséum* représentent trois cheirogales, sous les noms de *major*, *medius* et *minor*. Le premier, long de huit pouces, a le pelage rembruni, principalement sur le chanfrein. Le second, long de huit pouces, a les teintes plus claires, un cercle noir

(1) Geoff., Ann. du Mus., t. XIX, pl. 10; Leçons stén., 11<sup>e</sup> leçon, p. 22; Desm., Mamm., p. 106 (en note); Less. Man., p. 73; Vigors et Horsfield, zool. journ., t. 3, 1828, p. 112; Bull. de Férussac, t. XIV, n<sup>o</sup> 351, p. 453.

autour de chaque œil, et le chanfrein clair. Le troisième, long de sept pouces, a le pelage plus clair que celui des deux précédents, et un cercle noir autour des yeux.

Mais M. Geoffroy Saint-Hilaire n'admet pas qu'une espèce, le maki nain de M. Fr. Cuvier, qu'il nomme *Cheirogale de Milius* (2), et que caractérise un pelage gris roux en dessus, blanc cendré en dessous, ayant une tache blanchâtre entre les yeux, et le chanfrein noirâtre. Le corps de cette espèce a plus d'un pied de longueur. Ce cheirogale a vécu assez long-temps à la ménagerie du Muséum, et M. Fr. Cuvier ne balance pas à le rapporter à l'espèce de rat de Madagascar figuré et décrit par Buffon, et nous partageons grandement son opinion. Par conséquent, le genre *microcèbe* de M. Geoffroy Saint-Hilaire seroit une véritable superfétation. La figure de Buffon (pl. 20) ne donne au prétendu rat de Madagascar un museau aigu que par une faute de dessinateur très probablement.

Le cheirogale de Milius se rapporte à la figure n<sup>o</sup> 2 de Commerson, la taille exceptée, qui a été prise sur un dessin, sans indication de réduction. Peut-être doit-on regarder comme l'âge adulte de la même espèce, le cheirogale de Commerson (3), qui a treize pouces et demi de longueur totale du bout du museau à la naissance de la queue: celle-ci a dix-sept pouces. Une tache blanche au-dessus de chaque œil; deux lignes plus foncées occupent les côtés de la tête. Les poils du corps sont fauves à leur base, brunâtres au milieu, et noirs à leur sommet; une teinte rouge domine le long du dos et à la naissance de la queue. Les oreilles sont nues à leur rebord, l'extrémité des doigts, de même que les ongles, sont noirs. La patrie de l'individu décrit n'est point indiquée.

### LES GALÉOPITHÈQUES.

*Galeopithecus* (3).

Bontius avoit décrit sous le nom de *chauche-voix admirable* (4) un animal que Seba et Petiver appelaient *chat-singe* et *chat volant* de Ternate, et qui plus tard Linné admit, dans son *Species des mammifères*, parmi les makis (5). Mais c'est à Pallas que

(1) *Cheirogaleus Milius*, Leç. sténog., 11<sup>e</sup> leçon, p. 22.

(2) *Cheirogaleus Commersonii*, Vig. et Horsfield, zool. journ., t. IV, p. 112. Rufo-griseus, pectore abdominale que pallidâ rufis; regione suprâ oculos circâque et infra; maculâ frontali, lineâ utrinque ab oculis ad caudam extendente, caudæque apice nigris.

(3) Pallas, Lacépède, Geoffroy, Illig.: Lemur., p. 106, Gmelin.

(4) *Vespertilio admirabilis*.

(5) *Lemur volans*, L.

frein clair. Le tri-  
e pelage plus clair  
, et un cercle noir

laire n'admet plus  
M. Fr. Cuvier, qu'il  
, et que caractérisé  
blanc cendré en des-  
re entre les yeux, et  
e cette espèce a plus  
pirogale a vécu avec  
Muséum, et M. Fr.  
porter à l'espèce de  
écrit par Buffon, et  
n opinion. Par con-  
e M. Geoffroy Saint-  
servétation. La figure  
prétendu rat de Ma-  
ar une faute de des-

rapporte à la figure  
ceptée, qui a été prise  
de réduction. Pres-  
age adulte de la même  
immerson (2), a un  
eur totale du bout de  
neue : celle-ci a dix  
au-dessus de chaque  
occupent les côtés de  
t fauves à leur base,  
à leur sommet; une  
dos et à la naissance  
nues à leur rebord.  
e que les ongles, sont  
a décrit n'est point

## PHÈQUES.

s (3).  
nom de *chauve-souris*  
(Seba et Petiver appe-  
nt de Ternate, et que  
son Species des man-  
Mais c'est à Pallas que

ténog., 11e lec., p. 11.  
is, Vig et Horsl. 1801.  
sus, pectore abdomine  
oculos circèque et de  
nique ab oculis ad occi-  
nigris.  
7, Illig. : Lemur, Sino





Les oreilles  
très saillantes  
dimentaires,  
partie latérale  
composée de  
coloré en brun  
en gris passés  
est plus clair

L'existence  
l'île de Madagascar,  
et ne se trouve  
de plomb très  
Commerson.  
définitivement  
lorsque M. F.  
le nom de *M.*  
ex-gouverneur  
France. M. G.  
genre dans  
1829, et dans  
le field donne  
espèce inédite  
ongles étroits  
tablement les  
les figures; ce  
sont des lésions  
traits de l'os  
des proportions  
makis, ces  
Les pattes de  
les antérieures  
les yeux grandes  
oreilles rondes  
queue, très allongée  
lindrique et :

Les cheiro  
les et robustes  
ture pendant  
dans le foin ou  
bonds de plume

Les trois  
*Anna'es du*  
sous les noms  
mier, long de  
principalement  
huit pouces,

(1) Geoff., A  
11<sup>e</sup> leçon, p.  
Less. Man., p.  
1828, p. 112: Bull. de Férussac, t. XIV, n<sup>o</sup> 351, p. 453.

(2) *Lemur volans*, L.





1. Le Galéopitèque. 2. Rousseau & Kerdol.

Publié par Courcier F. à Paris.

doit les idées  
sur lequel il crée  
qui signifie  
Les galéopithèq  
on intermédiaire  
uris; ce sont le  
membranes qui lie  
ette membrane,  
ristique; elle na  
ommissure des lè  
rieurs jusqu'au  
nière sur les p  
eue qui se trou  
plis.

Chez les chauve  
membres antérieur  
ne est mince, n  
chez les galéopithè  
ins ne différent  
mbes et des pied  
stitue un mante  
du sur sa face de  
Les galéopithèq  
stème dentaire c  
es, deux canines  
Incisives, deux  
res de celles-ci o  
Leur tête glob  
ez aigu. Les oreil  
eue médiocremen  
ngles recourbés  
r la poitrine, son  
Les mœurs de ce  
rousettes. Ils  
insectes, et s'acc  
ds pour dormir s  
suiet la lumière  
us les endroits les  
ent que le soir  
se servant de le  
n que leur vol s  
é. Leur chair, à  
diverses peuplades  
t. Les galéopith  
plusieurs îles c  
entale. Buffon no  
L'espèce la plus  
pithèque roux (1)  
ayant le dessus  
passant sur le

*Galeopithecus r*  
0, p. 1, Desm., M  
des, Cat.: Lemur  
ff., Mag. encycl.;  
ons, p. 37.

doit les idées les plus saines sur ce quadrumane, sur lequel il créa le nom générique de *galéopithèque*, qui signifie *chat-singe*.

Les galéopithèques sont donc, en effet, le chaînon intermédiaire qui unit les makis aux chauves-souris; ce sont les formes des premiers, avec les membranes qui lient les membres des secondes. Mais cette membrane, chez les galéopithèques, est caractéristique; elle naît des côtés de la tête derrière la commissure des lèvres, enveloppe les membres antérieurs jusqu'aux doigts, s'étend de la même manière sur les postérieurs, sans en excepter la queue qui se trouve complètement engagée dans ses plis.

Chez les chauves-souris, il y a exagération des membres antérieurs, surtout des doigts, et la membrane est mince, nue, étendue en un léger réseau. Chez les galéopithèques, au contraire, les bras et les mains ne diffèrent point par leurs proportions des jambes et des pieds, et la membrane qui les enlace constitue un manteau d'un tissu épais, résistant, très flu sur sa face dorsale.

Les galéopithèques sont donc caractérisés par un système dentaire composé en haut de quatre incisives, deux canines et douze molaires, et en bas de six incisives, deux canines et dix molaires. Les dernières de celles-ci ont leur couronne hérissée de pointes. Leur tête globuleuse se termine en un museau très aigu. Les oreilles sont petites et arrondies. La queue médiocrement longue, les doigts courts armés de ongles recourbés et affilés. Leurs mamelles, situées sur la poitrine, sont au nombre de deux.

Les mœurs de ces animaux sont à peu près celles des roussettes. Ils vivent comme elles de fruits et d'insectes, et s'accrochent aux branches par leurs pieds pour dormir suspendus la tête en bas. Le jour, ils fuient la lumière solaire, et se tiennent cachés dans les endroits les plus abrités des forêts. Ils n'en sortent que le soir pour chercher leur nourriture, se servant de leurs membranes comme d'ailes, bien que leur vol soit incomplet, lourd et embarrassé. Leur chair, à odeur forte, plaît singulièrement à diverses peuplades de l'Océanie qui s'en nourrissent. Les galéopithèques habitent exclusivement sur plusieurs îles de la Malaisie et de l'Océanie occidentale. Buffon ne les pas mentionnés.

L'espèce la plus anciennement connue est le galéopithèque roux<sup>(1)</sup>, longue d'environ douze pouces, ayant le dessus du corps d'un roux marron très foncé, passant sur le ventre au roux clair, et sans

(1) *Galeopithecus rufus*, Pallas, Act., ac. sc. Petrop., 1800, p. 1; Desm., Mamm., esp. 108, esp. 133; Sir Raffles, Cat.: *lemur volans*, L. Gm., Sereb., pl. 43; Geoff., Mag. encycl.; Audebert, Galéop., pl. 1; Geoff., Mamm., p. 37.

taches. Les membres à leur face interne sont blancs, de même que les parties latérales du cou. Jusqu'à ce jour, on a cru le galéopithèque roux indigène des îles *Peleu*, où les naturels le nommoient *Oleek*. Mais sir Raffles le mentionne dans son catalogue des animaux de Sumatra, sous le nom malais de *kubung*. Voici ce qu'il en dit :

« Cet animal, très commun dans la Péninsule et les îles malaises, est trop bien connu pour être décrit. Il se pend aux branches des arbres par les pieds ou par les mains. Sa membrane, semblable à des ailes, ne peut lui servir à voler; mais, lorsqu'elle est étendue, elle remplit les fonctions de parachute, et, à son aide, il peut faire des sauts considérables d'un arbre à l'autre. Les caillnes sont munies de deux crochets comme les molaires, et le larynx est osseux. »

Le *kubung* a deux mamelles, et donne le jour à deux petits à chaque portée. La teinte du dos chez les jeunes est plus distincte et plus variée que celle des adultes.

La deuxième espèce admise par les auteurs est le galéopithèque varié<sup>(2)</sup>; mais il se pourroit que l'individu qui a servi de type à la description, ne fût que le jeune âge du galéopithèque roux. En effet, on ne donne que cinq pouces onze lignes à cette espèce, dont le pelage brun sombre est varié de taches blanches éparses sur les membres, concurremment avec des traits et des zigzags noirs. Chez quelques individus, cette nuance est cendrée; chez d'autres, elle est roussâtre. Or, cette variabilité de coloration et la grosseur de la tête, relativement aux proportions du corps, dénotent évidemment des individus très jeunes. Ce galéopithèque varié a été observé dans l'île de Java.

La troisième espèce est le galéopithèque de Ternate<sup>(3)</sup>, ou le fameux *felis volans Ternate* de Séba<sup>(4)</sup>, encore plus petite que la précédente, ayant un pelage d'un gris roux, plus foncé en dessus qu'en dessous, composé de poils roux et serrés, et quelques mouchetures sur la queue. Ce galéopithèque, très mal connu, vit dans l'île de Ternate, l'une des Moluques.

Une quatrième espèce, le galéopithèque à longue queue<sup>(5)</sup>, paroît vivre à Ceylan. M. Temminck suppose que ce mammifère devra former un nouveau genre dans la famille des makis. On ne possède que son squelette.

(1) *Galeopithecus variegatus*, Geoff., Mag. encycl.; Audebert, Galéop., pl. 2; Cuv., Table étém.; Desm., Mamm., p. 108, esp. 134; Geoff., Leçons sténograp., p. 37.

(2) *Galeopithecus ternatensis*, Geoff., Lec., p. 38; Desm., p. 108, esp. 135.

(3) Thes., t. 1, p. 93, pl. 58, fig. 2 et 3.

(4) *Galeopithecus macrurus*, Temm., Faune Jape, p. 9.

## LIVRE V.

LES CHEIROPTÈRES<sup>(1)</sup>.*Vespertiliones.*

Les cheiroptères, plus connus sous le nom vulgaire de *chauves-souris*, forment une famille très naturelle, divisée aujourd'hui en une assez grande diversité de genres, et qui s'est principalement accrue dans ces dernières années. En 1756, Brisson ne connoissoit que neuf chauves-souris, qu'il sépara en deux genres, les *vespertilio* et les *pteropus*, et long-temps ce nombre ne reçut aucun accroissement.

Buffon n'a connu que vingt-six espèces qui peuvent être réparties ainsi qu'il suit : deux roussettes, une céphalote, trois molosses, trois phyllostomes, un glossophage, un mégaderme, deux rhinolophes, deux nyctères, un taphien, un myoptère, et neuf vespertiliens.

Les cheiroptères sont donc, ainsi que l'indique leur nom, des animaux qui peuvent se soutenir en l'air, et voler à l'aide de replis de la peau des flancs qui s'étendent sous forme d'ailes minces et nues entre les membres et surtout entre les doigts, dont les os sont excessivement allongés. Leurs mamelles, au nombre de deux, sont placées sur la poitrine. On les a distingués en deux tribus, suivant que les molaires sont à couronne plate ou sans éminences; ou bien que ces os sont armés de pointes aiguës. La première est celle des chauves-souris frugivores, et la seconde celle des chauves-souris entomophages. Mais cette séparation est plutôt fictive que réelle, car les unes et les autres se nourrissent de fruits et de matières animales, suivant les circonstances.

## LES ROUSSETTES.

*Pteropus* (2).

Buffon a donné le nom de *roussette*, par rapport à la coloration du pelage, à une chauve-souris in-

(1) M. Hodgson a décrit dans le journal de la société de Calcutta, sept espèces de chauves-souris du Népal, qu'il nomme *rhinolophus armiger* et *tragatus*; *pteropus leucocephalus* et *pyrivorus*; *vespertilio formosa*, *fuliginosa* et *labiata*. Ces espèces nous sont inconnues. (Proceed., VI, 46).

(2) Les méganyctères, Latreill., fam. du Rég. au.: *Pteropus* (pieds allés), Brisson.

dienne, et ce nom est devenu générique pour toutes les autres espèces découvertes depuis. Les roussettes ont donc pour caractères zoologiques une tête longue, étroite, se terminant en un museau effilé, quatre incisives à chaque mâchoire, de robustes canines; dix molaires supérieures et douze inférieures, à couronne presque plane; la membrane interfémorale peu étendue, et ne formant qu'une étroite bordure sur le côté interne des jambes et des cuisses. La queue manque chez les grandes espèces ou est rudimentaire chez les petites. La langue est papilleuse, et les femelles sont sujettes à un écoulement sanguin, périodique, par les organes sexuels. Ces animaux aiment à se pendre, la tête en bas, aux branches des arbres. Ils volent aussi bien le jour que le soir, bien que leurs habitudes soient plutôt crépusculaires. Leur chair, dont le fumet est désagréable, est cependant recherchée par quelques uns des peuples des contrées où ils vivent. Leurs habitudes sont assez pascibles, et c'est à tort qu'on les a crus malfaisants. On ne trouve guère les roussettes que dans les contrées les plus chaudes de l'Ancien Monde, exclusivement entre les tropiques.

Les espèces admises aujourd'hui sont nombreuses. Les deux plus anciennement connues sont la roussette (*pteropus vulgaris*) et la rougette (*pteopus rubricollis*), l'une et l'autre décrites par Buffon<sup>(1)</sup>.

## LA ROUSSETTE D'EDWARDS.

*Pteropus Edwardsii* (2).

Cette roussette, à laquelle il n'est pas entièrement certain qu'on doive rapporter l'espèce indiquée par Edwards sous le nom de *grande chauve-souris* de Madagascar, est considérée par M. Temminck comme une simple variété d'âge de l'*édulte*; cependant l'estamen de plusieurs sujets adultes ne permet pas de douter qu'elle ne forme réellement une espèce distincte. L'individu qui a servi de type à la description de M. Geoffroy Saint-Hilaire, et plusieurs autres individus originaires, comme ce dernier, du Madagascar, ont présenté les caractères suivants : tête d'un

(1) M. Mayen décrit les *pteropus pyrrocephalus* et *rhinolophus griseus* qui nous sont inconnus.  
(2) Geoffr. Saint-Hilaire, mém. du Mus., t. XV.

brun marron; pa  
roux vif; dos cou  
ou toucher, dont  
latre; face antérie  
ou brun, sous la g  
les cuisses et à l  
out du museau à  
morale, huit ou n

## LA ROUSSETTE

*Pteropus*

Cette espèce est  
d'un brun légèr  
de ses membranes  
ait l'avant-bras c  
ombre de points b  
allèles. Cette rous  
saut aux environ  
demi de longueur t  
ure. C'est à tort q  
armi les roussette  
sible, n'est qu'à p  
interfémorale, et a

## LA ROUSSETTE

*Pteropus*

Cette roussette a  
l'Inde par le voy  
voisine de la ro  
oins elle est très  
on système de colo  
runes, le ventre e  
uns mélangés de  
es différent du ven  
omme cela a lieu ch  
partie supérieure  
ussâtre, et les côté  
ria à la face postérie  
qu'à l'insertion de  
gèrement sur le ro  
sept pouces, et l'e  
pouces. Cette espèce  
dividus entièrement  
t du continent de  
yé d'Amboine. La

(1) Desmarest, Mamm.  
Isid. Geoff. Saint-H.  
4, p. 701, (1828)

brun marron; parties postérieures et côté du col d'un roux vif; dos couvert de poils très couchés et rudes au toucher, dont la nuance varie du gris au noir grisâtre; face antérieure du corps d'un roux qui passe en brun, sous la gorge, aux épaules, vers l'insertion des cuisses et à la région des flancs: longueur du bout du museau à l'origine de la membrane interfémorale, huit ou neuf pouces chez l'adulte.

#### LA ROUSSETTE LESCHENAULT.

*Pteropus Leschenaultii* (1).

Cette espèce est d'un fauve cendré sur le ventre, et d'un brun légèrement grisâtre sur le dos. La partie de ses membranes alaires, qui avoisine, soit le corps, soit l'avant-bras ou les doigts, présente un grand nombre de points blanchâtres, rangés par lignes parallèles. Cette roussette, découverte par feu Leschenault aux environs de Pondichéry, a cinq pouces et demi de longueur totale, et un pied et demi d'envergure. C'est à tort que quelques auteurs l'ont placée parmi les roussettes sans queue, car sa queue, très visible, n'est qu'à peine engagée dans la membrane interfémorale, et a environ six lignes de longueur.

#### LA ROUSSETTE DUSSUMIER.

*Pteropus Dussumieri* (2).

Cette roussette a été découverte sur le continent de l'Inde par le voyageur français Dussumier. Elle est voisine de la roussette Kéraudren, mais néanmoins elle est très facile à distinguer de celle-ci par son système de coloration. La face et la gorge sont brunes, le ventre et le dos sont couverts de poils bruns mêlés de quelques poils blancs; ceux du ventre diffèrent du ventre en ce qu'ils sont très couchés, comme cela lieu chez presque toutes les roussettes. La partie supérieure de la poitrine est d'un brun grisâtre, et les côtés du col, et tout l'espace compris à la face postérieure du corps, depuis les oreilles jusqu'à l'insertion des ailes, sont d'un fauve tirant légèrement sur le roussâtre. La longueur totale est de sept pouces, et l'envergure est de deux pieds trois pouces. Cette espèce repose sur l'examen de deux individus entièrement semblables, dont l'un provient du continent de l'Inde, et l'autre a été envoyé d'Amboine. La couleur brune de la gorge et de

la partie antérieure du col, permet de la distinguer au premier coup d'œil de la roussette Kéraudren, qui a ces parties d'un jaune pâle: et des caractères non moins tranchés la séparent des autres espèces, et particulièrement de la roussette d'Edwards (*Pteropus medius*, Tem.) qui habite comme elle le continent indien.

#### LA ROUSSETTE INTERMÉDIAIRE.

*Pteropus medius* (1).

La tête, l'occiput, la gorge et l'attache des ailes sont d'un marron noirâtre; le dos d'un noirâtre légèrement teint de brun; la nuque d'un roux jaunâtre; les côtés du col et toute la face ventrale du corps, à l'exception de la gorge et de la région humérale, d'un roux brun couleur de feuille morte; les membranes brunes. Longueur, onze pouces. Cette espèce habite les environs de Calcutta et de Pondichéry, comme la roussette d'Edwards, avec laquelle elle paroît avoir de nombreux rapports. Suivant M. Temminck, ce seroit le *badur* des Hindoustanis.

#### LA ROUSSETTE DE LEACH.

*Pteropus Leachii* (2).

Cette roussette, très probablement identique avec la suivante, est commune dans les jardins des environs de la ville du Cap, pendant la saison des fruits, et elle détruit très souvent, pendant la nuit, les espérances des cultivateurs de vignes. Son pelage est d'un gris brunâtre en dessus, beaucoup plus pâle et moins foncé en dessous. Ses incisives sont courtes, fortes, régulières et arrondies à leurs bords. La tête est allongée, les oreilles sont médiocres et arrondies. Les membranes sont colorées et noirâtres, et la queue est entièrement libre.

Cette roussette est longue de quatre pouces du bout du museau à l'origine de la queue; celle-ci a neuf lignes, et l'envergure est de treize pouces. Il paroît qu'aux environs du Cap on trouve encore une espèce de taille plus forte que celle-ci, mais qui est inconnue aux naturalistes.

(1) Temm., Monog. de Mamm., p. 176.

(2) Smith, Zool. Journ., n° 16, t. IV, p. 433 (contributions to the natural history of south Africa).

*Pteropus supra fusco-cinereus, infra sordido-cinereus, caudâ liberâ.* Bulletin de Férussac, t. XVIII, p. 272; Fisher, Suppl. synop., p. 661.

(1) Desmarest, Mamm., p. 110, esp. 142.

(2) Isid. Geoff. Saint-Hilaire, Dict. classiq. d'hist. nat., t. 4, p. 701, (1828), Ann. des Sc. nat., t. XV, p. 201.

irique pour toutes  
uis. Les roussettes  
es une tête longue,  
n effilé, quatre in-  
ustes canines; dix  
inférieures, à cou-  
rane interfémorale  
étroite bordure sur  
cuisses. La queue  
es ou est rudimen-  
est papilleuse, et  
oulement sanguin,  
uels. Ces animaux  
s, aux branches des  
que le soir, bien  
crépusculaires. Leur  
able, est cependant  
es peuples des con-  
des sont assez pier-  
cerus malfaisants. On  
que dans les contrées  
pude, exclusivement

qui sont nombreuses.  
ommes sont la rous-  
rougette (*pte opus*)  
écrites par Buffon (?).

EDWARDS.

*Leachii* (2).

n'est pas entièrement  
l'espèce indiquée par  
de *chauve-souris* de  
M. Temminck comme  
ale; cependant l'exa-  
es ne permet pas de  
ment une espèce dé-  
type à la description  
, et plusieurs autres  
ce dernier, du Bes-  
es suivants: tête d'un  
pus *pyrrocephalus* et  
ont inconnus.  
du Mus., t. XV.

## LA ROUSSETTE DE GEOFFROY.

*Pteropus Geoffroyii* (1).

Cette espèce a le pelage laineux, gris-brunâtre, plus foncé en dessus qu'en dessous, une queue courte, cinq pouces et demi de longueur totale sur un pied neuf pouces d'envergure. Elle habite le Sénégal et l'Égypte.

## LA ROUSSETTE DE BONIN.

*Pteropus pselaphon* (2).

C'est pendant une relâche de la frégate *the Blossom* que M. Lay eut occasion d'observer cette roussette, qui est extrêmement commune dans l'île de Bonin. Elle paroît former une espèce bien caractérisée par la teinte uniforme de son pelage, et par ses proportions et la longueur de ses dents. La dénomination de *pselaphon* lui a été donnée pour exprimer que c'est plutôt par l'odorat que par la vue que cet animal se conduit pendant le jour.

Les ailes membraneuses sont d'un beau noir dans l'état de vie, et la membrane interlémorale est très étroite sur les parties postérieures des membres, et rudimentaire au coccx qui ne s'allonge point en queue. Les poils du dos sont doux et couchés, et ceux du cou, de la tête et des épaules sont frisés ou recouillis : tous sont d'un brun noirâtre, entremêlés de quelques longs poils grisâtres, et ces derniers, plus nombreux là où les poils sont frisés, donnent aux épaules, au cou et à la tête, de même qu'aux parties inférieures du corps, une teinte voisine de la ferrugineuse. Mais cette couleur ocreuse est surtout prononcée au coccx et sur le pourtour de l'anus. Le corps avoit de longueur totale, du bout du museau à la membrane interlémorale, neuf pouces et demi sur deux pieds cinq pouces d'envergure.

Cette roussette se nourrit principalement des fruits de *sapota* et *pendanus*, dont elle suce le jus et rejette les parties filamenteuses.

## LA ROUSSETTE A FACE NOIRE.

*Pteropus phaiops* (3).

Cette espèce, peut-être la véritable chauve-souris

(1) Temm., Monog. ; *Pt. aegyptiacus*, Geoff., Ann. du Mus., t. XV, p. 97, Desm., Mamm., p. 111 ; Geoffroy, Mamm. de l'Égypte, pl. 3, fig. 2.

(2) Tridescant Lay, Zool. journ., n° XVI, p. 457 (Observ. on a species of *pteropus* from Bonin) Bulletin de Férussac, t. XIX, p. 348.

(3) Temm., Monog., p. 178.

d'Edwards, a le pelage long, grossier, très fourré, un peu frisé partout ; le museau, la gorge, les joues, le tour des yeux, d'un noir profond ; le reste de la tête, les côtés du cou, la nuque et les épaules, d'un jaune de paille ; la poitrine d'un roux doré très vif ; les autres parties inférieures, à poils de deux couleurs, brun à la base, et d'un jaune clair à la pointe. Sa longueur totale est de dix pouces. Elle habite Madagascar.

## LA ROUSSETTE KALOU.

*Pteropus javanicus* (2).

A été d'abord indiquée par M. Geoffroy, qui la considéroit comme une simple variété de l'édule ; elle en diffère, suivant M. Desmarest, par la couleur de son cou qui est d'un roux enfumé, et par sa taille plus considérable encore. Le squelette d'un très vieil individu a une envergure de cinq pieds deux pouces. Dans ces derniers temps, M. Temminck est revenu à l'opinion d'abord émise par M. Geoffroy, et, dans sa Monographie des roussettes, il réunit le *pteropus javanicus* au *pteropus edulis*. Le *kalou* qui habite Java, comme son nom spécifique l'indique, offre aussi de très grands rapports avec l'édule ; et ce n'est qu'avec doute qu'on doit l'admettre comme espèce.

## LA ROUSSETTE MASQUÉE.

*Pteropus personatus* (1).

La tête est peinte d'une manière tranchée de blanc pur et de brun ; le blanc très éclatant couvre encore tout le chanfrein, et s'étend jusqu'au-delà des yeux. Les joues, le bord des lèvres et le menton sont aussi d'un blanc frais ; une large zone brune couvre la gorge, et envoie des prolongements au-dessus des yeux. Le sommet de la tête, l'occiput, tout le cou et une partie de la poitrine, le ventre et les flancs ont les poils cotonneux, colorés de brun à leur base, et d'une teinte isabelle à leur pointe. Sa longueur totale est de six pouces six lignes. Cette espèce remarquable a été découverte à Ternate, par le voyageur hollandais Reinwardt.

## LA ROUSSETTE PALE.

*Pteropus pallidus* (2).

Cette espèce est caractérisée ainsi qu'il suit par

(1) Desmarest, Mamm., p. 109 ; Horsf., Zool. reserch., p. 172.

(2) Temm., Monog., p. 189.

(3) Temm., Monog., p. 184.

M. Temminck. Le  
poils bruns, gr  
paules, et un coll  
our. Le dos est co  
ble. La tête, la g  
un brun couleur  
es ailes est brun-p  
pouces six lignes,  
commune.

## LA ROUSSETTE

*Pteropus*

Cette espèce, don  
pouces et demi, se  
un roux clair, et h  
gèrement roussâtre  
la couleur lie de v  
découverte par M

## LA ROUSSETTE

*Pteropus*

Se distingue faciler  
paille. Sa longueur  
envergure d'un  
ne ne paroît à l'ex  
tubercule. Elle

## LA ROUSSETTE

*Pteropus a*

Se distingue faciler  
à la cuisse, e  
gine par la memb  
d'un roux clair su  
me roussâtre sur le  
ures. Sa longueur  
mi ou cinq pouces  
viron. Elle a été d  
Lesueur, et se trou  
amboine, Java et S

(1) Geoff. St.-Hil., Ann.  
11, p. 187.

(2) Geoff. St.-Hil., Ann.  
98.

(3) Geoff. St.-Hil., Ann.  
13, p. 200.

M. Temminck. Le pelage est très court, mélangé de poils bruns, gris et blanchâtres. La nuque, les épaules, et un collier qui entoure la poitrine, sont roux. Le dos est couvert de poils couchés d'un brun foncé. La tête, la gorge, le ventre et les flancs sont d'un brun couleur de feuille morte. La membrane interfémorale est brun-pâle. Elle a de longueur totale sept pouces six lignes, et habite Banda, où elle est très commune.

## LA ROUSSETTE GRISE.

*Pteropus griseus* (1).

Cette espèce, dont la longueur totale est de six pouces et demi, se distingue par sa tête et son cou d'un roux clair, et le reste de son pelage d'un gris légèrement roussâtre, qui, sur le dos, passe presque à la couleur lie de vin. Elle habite Timor, où elle a été découverte par MM. Péron et Lesueur.

## LA ROUSSETTE PAILLÉE.

*Pteropus stramineus* (2).

Se distingue facilement par son pelage d'un jaune paille. Sa longueur totale est de sept pouces, et son envergure d'un peu plus de deux pieds. Sa queue ne paroît à l'extérieur que sous la forme d'un petit tubercule. Elle habite Timor.

## LA ROUSSETTE AMPLEXICAUDE.

*Pteropus amplexicaudatus* (3).

Se distingue facilement par sa queue égale en longueur à la cuisse, et enveloppée seulement à son origine par la membrane interfémorale. Son pelage est d'un roux clair sur le dos et la croupe, et d'un brun roussâtre sur le cou, la tête et les parties inférieures. Sa longueur totale est de quatre pouces et demi ou cinq pouces, et son envergure de quinze lignes. Elle a été découverte à Timor, par Péron et Lesueur, et se trouve aussi, suivant Temminck, à Amboine, Java et Sumatra.

(1) Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. XV, pl. 6; Temm., Pl. Zool., t. 1, p. 187.

(2) Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. XV, p. 95; Temm., Pl. Zool., t. 1, p. 196.

(3) Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. XV, pl. 4; Temm., Pl. Zool., t. 1, p. 200.

## LA ROUSSETTE ÉDULE.

*Pteropus edulis* (1).

Est l'une des plus grandes espèces du genre. Les individus bien adultes ont jusqu'à quinze pouces de longueur du bout du museau à la membrane interfémorale, et quatre pieds dix pouces d'envergure. Le pelage est généralement noir ou noirâtre. La partie postérieure du corps et des épaules affecte une nuance qui tire sur le roux, et les poils du dos sont ras, luisants et couchés. La roussette édule a été nommée ainsi parce que sa chair blanche, délicate et très tendre est regardée par les Timoriens comme un mets exquis. Elle vit aux Moluques, et principalement dans la grande île de Timor, de même qu'à Sumatra et à Java. C'est le *skalong* ou *kaluang* des Malais.

## LA ROUSSETTE KERAUDREN.

*Pteropus Keraudren* (2).

Cette espèce habite les îles Mariannes, où l'on a découverte MM. Quoy et Gaimard. Elle a l'occiput, le col, les épaules et le haut de la poitrine d'un jaune pâle, et le reste du corps brunâtre. Sa longueur totale est de sept à huit pouces.

Aux Mariannes, cette roussette est nommée *fanihi*, et malgré son odeur forte, les habitants recherchent sa chair. Les Carolins la connoissent sous le nom de *poë*, et les habitants d'Oualan, sous celui de *kni*.

La femelle ne fait qu'un petit qui se cramponne au ventre de sa mère, même dans le vol, et qui ne l'abandonne que lorsqu'il a assez de force pour prendre seul sa nourriture.

## LA ROUSSETTE DE TONGA.

*Pteropus tonganus* (3).

Cette roussette, que les habitants des îles des Amis nomment *péka*, a les plus grands rapports avec la

(1) Péron et Lesueur, Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. XV, p. 92; *pteropus javanicus*, Horsf., Zool., res.; *canis volans ternatanus orientalis*, Seba, pl. 57; Temm., Monog., p. 172.

(2) *Pteropus*, corpore et alis subnigris; collo, scapulis, parteque posteriore capitis flavis; auriculis levibus; cauda nullâ: Quoy et Galm., Uranie, pl. 3, p. 51.

(3) *Pteropus*, corpore suprâ nigro; collo, parteque posteriore capitis rufis; abdomine nigricante; membranis brunneis. Varietas: corpore toto subalbido; abdomine rufescente; unguibus et auriculis albis; Quoy et Galm., Astrol. pl. 8, t. 1, p. 74.



roussette kéraudren des îles Mariannes, bien qu'elle soit moins forte de taille. Son collier fauve ne fait pas un tour complet en avant comme chez celle-ci. Le ventre a une teinte brune-rougeâtre plus uniforme et sans mélange de poils blanchâtres. Le derrière de la tête, depuis le col jusqu'aux épaules, est d'un roux ardent qui se dessine en demi-collier. Les joues et le museau sont d'un roux très sombre tirant au noir sur le milieu de la tête. Le dos est presque noir; le ventre et la gorge sont d'un brun foncé avec quelques légers reflets rougeâtres. Le poil de la partie postérieure du corps est long, épais, très fourni et soyeux, celui de la nuque est légèrement feutré, et sur le ventre il est grossier et laineux. Les oreilles sont médiocres et pointues, d'un beau noir ainsi que le museau. MM. Quoy et Gaimard en décrivent une variété blanchâtre, ayant du roux-clair sur le ventre, les oreilles et les membranes d'un blanc sale.

Cette roussette de Tonga est longue de six pouces sur deux pieds d'envergure. Elle vit par essaims de centaines d'individus sur les casuarinas de Tonga-Tabou.

#### LA ROUSSETTE DE VANIKORO.

*Pteropus vanikorensis* (1).

Cette espèce se rapproche encore de la roussette kéraudren dont elle a la taille; mais elle en diffère au premier aspect par son museau plus court. Son pelage est plus clair, moins soyeux; sa tête est moins noire, et son manteau, d'un roux fauve, descend plus bas sur le dos. Sa tête est grosse, son front bombé, le museau épais et cylindrique, les oreilles longues, noires et pointues. La face est brun-roussâtre. L'occiput, le col et les épaules d'un roux jaunâtre, et le dos d'un brun mêlé de gris. Le col en devant est brun-roux. Le ventre est brun avec des reflets rougeâtres. Sa longueur totale est de neuf pouces sur deux pieds sept pouces d'envergure.

Les habitants de l'île de Vanikoro connoissent cette roussette sous le nom de *leguébé*.

#### LA ROUSSETTE DE MANILLE.

*Pteropus jubatus* (2).

Cette roussette a été observée par le docteur Eschscholtz, à Manille dans l'île de Luçon. Elle

(1) *Pteropus, capite crasso, elevato; rostro brevi; parte posteriori capitis, collo, humerisque fulvis; gula rufescente; alis, dorso, abdomineque brunneis;* Quoy et Galm., Astrol. pl. 9, t. 1, p. 77.

(2) Eschscholtz, Zoologischer, atlas 4<sup>e</sup> cah., pl. 16.

paroît avoir beaucoup de rapport avec l'*edulia*. Son pelage est généralement fauve-brunâtre, l'occiput et le col en arrière exceptés, qui sont d'un jaune assez vif. Les oreilles amples ont leur sommet arrondi. Les incisives inférieures sont très courtes et bilobées.

#### LA ROUSSETTE LAINEUSE.

*Pteropus dasymallus* (1).

Sa face, le sommet de la tête, les joues, la gorge et la région des oreilles, sont bruns. La nuque et le col, d'un blanc jaunâtre, et le reste du corps d'un brun foncé. Le pelage est généralement long et laineux, et la longueur totale du corps est d'un pou plus de huit pouces. Cette espèce a été découverte au Japon par le Hollandois Siebold, on l'y nomme *sobaosiki*. Elle dévaste les jardins et les plantations.

#### LA ROUSSETTE A TÊTE CENDRÉE.

*Pteropus poliocephalus* (2).

C'est une espèce bien voisine de la roussette par sa coloration. Le dessus de la tête, les joues et la gorge sont d'un cendré foncé, mêlé de quelques poils noirs. La nuque, les épaules et une partie de devant du col, sont d'un brun marron-roussâtre, et le reste du corps est d'un gris dont la nuance présente quelques différences suivant les diverses régions du corps. Cette espèce, l'une des plus grandes du genre, a près d'un pied de longueur totale, et son envergure est de trois pieds trois pouces. La roussette à tête cendrée paroît être l'une des espèces les plus intéressantes du genre, à cause de la région où elle a été découverte. Elle habite la Nouvelle-Hollande d'où un assez grand nombre d'individus ont été rapportés par plusieurs voyageurs et particulièrement par le docteur Busseuil.

#### LA ROUSSETTE HOTTENTOTE (3).

Vit aux alentours de la ville du Cap. Son pelage, composé de poils ras, gris à la base, bruns à la pointe, est uniformément gris en dessous.

*Corpore fusco, occipite nucaque flavis; auribus magnis apice rotundatis; patagio ad coecygem interrupto; dentibus incisivis inferioribus brevissimis, bilobis; dente molari spurio supra nullo.*

(1) Temm., Monog., p. 180, pl. 10.

(2) Temm., Monog., p. 179, Lesson, Voyage de la Thétis, pl. 42.

(3) *Pteropus hottentotus*, Temm., Smut., Cap., p. 1.

Les acérodons ap...  
 etes. Le caractèr...  
 anciennement cont...  
 mâchoires, des mol...  
 des tubercules, m...  
 presque toujours...  
 soit l'âge de l'...  
 Une roussette fai...  
 caractères généraux...  
 vo par MM. Quoy...  
 ont point usées, et...  
 des collines à tub...  
 tubercule en avant...  
 deux tubercules...  
 Malgré cette diff...  
 leurs des caractères...  
 avoir des molaires...  
 être allongées d'av...  
 molaires que deux...  
 La roussette dont...  
 l'île Acérodon, et...  
 les petites îles vois...  
 roussettes, parce que...  
 d'ensemble, presq...  
 mâchoire inférieure...  
 comme dans la rous...  
 int, et, comme dan...  
 mâchoire supérieu...  
 creuleuse; mais les...  
 dentivores. Chez de...  
 toient point usées.

P...  
 Les pachysomes son...  
 petite taille, ayant...  
 et volumineuse...  
 ne restreint; car si...  
 leurs maxillair...  
 leurs mœurs, leu...  
 rencontre n'offre...  
 roussettes.

Acerodon, Jourda...  
 Pachysoma, Geoff...  
 pachysoma, corps ma...

## LES ACÉRODONS (1).

Les acérodons appartiennent à la famille des roussettes. Le caractère de la dentition, chez les espèces le plus généralement connues, est de présenter aux deux mâchoires, des molaires allongées à double colline, sans tubercules, molaires dont l'usure est si facile, que presque toujours leur couronne est rase, quel que soit l'âge de l'individu.

Une roussette fait exception à quelques uns de ces caractères généraux ; c'est celle rapportée de Vanicoro par MM. Quoy et Gaimard. Ses molaires ne sont point usées, et celles de sa mâchoire supérieure ont des collines à tubercules. La colline interne a son tubercule en avant, et l'externe a le sien en arrière ; les deux tubercules sont aigus, mais peu développés. Malgré cette différence, cette roussette offre plusieurs des caractères communs à toute la famille : l'absence de molaires étroites transversalement, c'est-à-dire allongées d'avant en arrière, et de n'avoir à ces molaires que deux collines.

La roussette dont M. Jourdan fait le type de son genre Acérodon, et qui habite l'île Luçon ainsi que les petites îles voisines, diffère de toutes les autres roussettes, parce que ses molaires sont larges transversalement, presque carrées, et que celles de la mâchoire inférieure ont trois collines. Ces molaires, comme dans la roussette de Vanicoro, ne s'usent point, et, comme dans la même roussette, celles de la mâchoire supérieure ont une colline interne tuberculeuse ; mais les tubercules paroissent moins saillants. Chez des sujets de différents âges, elles étoient point usées.

## LES PACHYSOMES (2).

*Pachysoma.*

Les pachysomes sont des chauves-souris frugivores de petite taille, ayant des formes trapues, une tête courte et volumineuse, et par suite un système dentaire restreint ; car si les roussettes ont trente-quatre dents, leurs maxillaires n'en présentent que trente. Leurs mœurs, leurs habitudes et le pays où on les rencontre n'offrent point de différence avec les roussettes.

(1) Acérodon, Jourdan, Hermès, n° 92, pl. 156.

(2) *Pachysoma*, Geoff. St-Hil., Leçons sténog., p. 26  
*Pachysoma*, corps massif, épais ; *pteropus*, Auct.

## LE PACHYSOME MÉLANOCÉPHALE.

*Pachysoma melanocephalum* (1).

Cette espèce, complètement dépourvue de queue, n'a que deux pouces dix lignes de longueur totale, sur onze pouces d'envergure. Son pelage est formé de poils de deux couleurs, à base blanc jaunâtre, et à sommet cendré noirâtre. La nuque, le sommet de la tête et le museau sont noirs ; les parties inférieures sont d'un blanc jaunâtre. Sur les côtés, des poils divergents semblent partir d'un appareil glanduleux qu'ils recouvrent et d'où suinte une humeur odorante.

Ce pachysome habite, dans l'île de Java, le district de Bantam, où il porte le nom hollandais de *Batoeauwel*.

## LE PACHYSOME MAMMILÈRE.

*Pachysoma titthacheilus* (2).

Cette espèce, assez semblable à la roussette à oreilles frangées, par sa taille, par le liseré blanc qui borde ses oreilles, s'en rapproche également par ses couleurs, comme le prouvent les particularités suivantes : les régions supérieures sont d'un brun nuancé d'olivâtre chez les femelles, de roussâtre chez les mâles. Le ventre est gris dans les deux sexes. Les côtés du col sont roux-olivâtre chez les femelles, roussâtres chez les mâles. Le ventre est gris dans les deux sexes. Le devant du col, la nuque et les parties latérales de la poitrine sont d'une belle teinte rousse dans le sexe masculin. La longueur totale du corps est de cinq pouces, et l'envergure d'un pied et demi. La queue, très grêle, est longue de sept lignes. Cette espèce habite Java et Sumatra ; on la dit aussi, mais sans doute à tort, de la Cochinchine et de Siam.

## LE PACHYSOME DE DIARD.

*Pachysoma Diardii* (3).

Se distingue facilement par son pelage composé de poils très courts, bruns sur la tête, le dos et les

(1) *Ibid.* Geoff. St-Hil., Dict. class., t. XIV, p. 704 ; *pteropus melanocephalus*, Temm., Monog., p. 190, pl. 12.

(2) *Ibid.* Geoff. St-Hil., Dict. class., t. XIV, p. 704 ; *pteropus titthacheilus*, Temm., Monog., pl. 15, fig. 17 : p. 198 ; Fisher, Synops., p. 78.

(3) *Ibid.*, p. 705. Fisher, Synops., p. 78.

bras; gris autour du cou et sur le milieu du ventre; d'un brun grisâtre sur les flancs. Sa longueur totale est de quatre pouces et demi, et son envergure d'un peu plus d'un pied et demi. Sa queue, assez longue, dépasse de sept ou huit lignes la membrane interfémorale. Cette espèce a été découverte à Sumatra par MM. Diard et Duvaucel.

#### LE PACHYSOME DE DUVAUCEL.

##### *Pachysoma Duvaucelii* (1).

A été également découvert à Sumatra par MM. Diard et Duvaucel. Sa fourrure est d'un fauve brunâtre uniforme. Le pouce de l'aile, fort allongé, est enfoncé en grande partie dans cette portion de la membrane de l'aile que quelques auteurs nomment, d'après Pallas, membrane pollicaire. La longueur totale du corps est de trois pouces un quart, et la queue, plus courte que dans les espèces précédentes, ne dépasse la membrane interfémorale que de trois lignes.

#### LE PACHYSOME A COURTE QUEUE.

##### *Pachysoma brevicaudatum* (2).

Cette espèce est très voisine, par son système de coloration et par la disposition des poils du col, du pachysome mammilèvre; mais ce qui la distingue au premier aspect, est l'extrême brièveté de sa queue, dépassant à peine d'une demi-ligne la membrane interfémorale. Le dessus du dos est d'un roux olivâtre. Les poils étant d'un brun olivâtre dans presque toute leur étendue, et roux à la pointe. La face inférieure du corps est grise sur le milieu du ventre; les flancs, la gorge et les côtés du col sont tantôt gris, tantôt d'un roux grisâtre ou même d'un roux vif. L'individu qui a présenté cette dernière couleur sur les côtés du cou étoit mâle. Les oreilles sont entourées d'un liseré blanc. La longueur totale du pachysome à courte queue est de quatre pouces, et son envergure est d'un peu plus d'un pied. Cette espèce habite, comme les précédentes, l'île de Sumatra, où elle a été découverte par MM. Diard et Duvaucel, et paroît aussi se trouver sur le continent de l'Inde.

(1) Isid. Geoff. St-Hil., Dict. classiq. d'Hist. nat., t. XIV, p. 705; Fisher, Synop., p. 78.

(2) Isid. Geoff. St-Hil., Dict. classiq. d'Hist. nat., t. XIV, p. 705; Ann. Sc. nat., t. XV, p. 204; *pteraopus brevicaudatus*, Fisher, Synop., p. 78.

### LES CYNOPTÈRES.

#### *Cynopterus* (1).

Sont des roussettes qui ont quatre incisives et deux fausses molaires en rudiment à chaque mâchoire, mais qui, avec le système dentaire des vraies roussettes, sont privées des dernières molaires. Leurs mâchoires raccourcies donnent à la tête la forme de celle des céphalotes. Ce petit genre est d'ailleurs assez vaguement précisé, et rentre dans plusieurs des caractères donnés aux pachysomes. Il ne comprend qu'une espèce du Bengale.

Le cynoptère à oreilles bordées (*cynopterus marginatus* (2)), de taille plus petite que la roussette amplicauda (3), et s'en distingue par sa queue à peine apparente hors de la membrane interfémorale, par le liseré blanc que l'on remarque autour de ses oreilles, et par son pelage qui est d'un gris clair en dessous, et d'un gris roussâtre en dessus. Elle est bien caractérisée comme espèce, et vit sur le continent de l'Inde, au Bengale.

### LES MACROGLOSSÉS.

#### *Macroglossus* (4).

Se distinguent de toutes les roussettes, et même des autres chauves-souris par l'allongement extrême du museau, qui prend la forme d'un cylindre grand assez analogue à celui des fourmilliers. Sa langue est très longue et paroît extensible sans papilles, et ses dents sont toutes remarquables par leur régularité et leur petitesse, et par divers intervalles qui les séparent. Quant à leur nombre, il est le même que celui des roussettes.

On ne connoît qu'une espèce de ce genre, le macroglosse kiadote (5), nommé *lovo-assu* par les Javanais. Cet animal vit dans les grandes îles de la Sonde, et a de longueur totale trois pouces et demi sur dix pouces d'envergure. Son pelage est roussâtre, passant au fauve sous le corps qui n'a point de queue. Il dévaste les vergers et les plantations, et recherche principalement les fruits des *Eugenia*.

(1) Fr. Cuv. : *pteropus*, Auct.

(2) *Pteropus marginatus*, Geoff.

(3) Geoff. St-Hil., Ann. du Mus., t. XV, p. 97, pl. 3. Temm., Monog., pl. 14, p. 202; Type du genre *Cynopterus*, Fr. Cuvier, dents, p. 39.

(4) Fr. Cuvier, *des Dents* : *pteropus*, Auct.

(5) *Pteropus minimus*, Geoff., Ann. du Mus., t. XV, p. 97; *pteropus rostratus*, Horsf., Zool. research; *kiadote*, Fr. Cuvier.

meure, pendant  
des arbres, et ne  
pourriture.

LE

Illiger a créé le  
chauve-souris nom  
privée complète  
inférieure, et qui n  
le reste, tous les  
enviennent aux ha  
index des pieds ar  
est la céphalote  
roux et peu serré,  
tête et au voisin  
dessous. Sa longue  
mi, et son enver  
queue, placée sous  
passe d'un demi-  
chauve-souris frugiv  
e, proportion gard  
corps.

M. Rafinesque a  
*les tenuis* (3) une  
rapproche des ha  
aux incisives à la m  
inférieure. Son m  
lignes que la tête so  
en entier gris-brun  
confirme, elle sera  
la zoographie.

LES H

OU VRAI

*Hypoderm*

Les hypodermes so  
la privation d'un  
e, car ce doigt, c  
ainsi dénudé au s

Illiger, Prod. : *ceph*  
La céphalote, Buff.,  
tati, Geoff., Ann.  
tati, Desm., Mamm  
s. Spic., III, pl. 4, p.  
Prodrome de Siom

*Hypoderma*, Geoff

meure, pendant le jour, suspendu aux branches des arbres, et ne va que pendant la nuit quêter sa nourriture.

## LES HARPIES.

### *Harpya* (1)

Müller a créé le genre *harpya* pour recevoir la chauve-souris nommée par Buffon *cephalote* (2) qui est privée complètement d'incisives à la mâchoire inférieure, et qui n'en a que deux à la supérieure. Au reste, tous les autres caractères des roussettes conviennent aux harpies; cependant celles-ci ont l'index des pieds armé d'un ongle. Le type de ce genre est la *cephalote*, qui vit aux Moluques, à pelage doux et peu serré, d'un gris cendré, plus clair sur la tête et au voisinage des ailes, et blanchâtre en dessous. Sa longueur totale est de trois pouces et demi, et son envergure de quatorze pouces. La queue, placée sous la membrane interfémorale, ne passe d'un demi-pouce environ: aucune autre chauve-souris frugivore n'a cette partie aussi longue, proportion gardée par rapport aux dimensions du corps.

M. Rafinesque a décrit sous le nom de *cephalotes taniotis* (3) une chauve-souris de la Sicile, qui se rapproche des harpies. Elle n'a, en effet, que deux incisives à la mâchoire supérieure, et aucune à l'inférieure. Son museau est lisse, ses oreilles plus longues que la tête sont privées d'oreillons; le pelage est entier gris-brun. Si l'existence de cette espèce est confirmée, elle sera d'un haut intérêt par rapport à la zoographie.

## LES HYPODERMES

### OU VRAIES CÉPHALOTES.

#### *Hypoderma; cephalotes* (4).

Les hypodermes sont assez nettement caractérisés par la privation d'un ongle au doigt indicateur de la main, car ce doigt, composé de quatre phalanges, est ainsi dénudé au sommet. Les ailes ne naissent

Müller, Prod.: *cephalotes*, Geoff.

La *cephalote*, Buff., Suppl., t. III, pl. 52: *cephalotes*

*lasi*, Geoff., Ann. du Mus., t. XV, p. 107: *harpia*

*lasi*, Desm., Mamm., p. 113: *vespertilio cephalotes*,

Spic., III, pl. 1, p. 10.

Prodrome de Siomologie; Desm., Mamm., p. 113

*Hypoderma*, Geoff., Leçons sténog.: *cephalotes*,

Geoff., Zool. research: *harpia*

pas non plus des parties latérales du corps, ainsi que cela a lieu chez toutes les chauves-souris frugivores ou insectivores; mais on les voit partir, au contraire, de la ligne médiane qui traverse longitudinalement la face dorsale; de sorte que le corps, au lieu d'être entre les ailes, se trouve immédiatement suspendu à leur point de jonction ou recouvert par elles comme par un manteau (d'où le nom d'*hypoderma*).

Enfin, les maxillaires n'ont chacun que deux incisives dans l'âge adulte, tandis que ces dents sont, comme chez les roussettes, au nombre de quatre chez les jeunes individus.

L'hypoderme de Péron (1) ressemble beaucoup à la roussette paillée par les couleurs de son pelage (2), dont il se rapproche aussi à plusieurs égards par ses formes. Il est généralement d'un fauve roussâtre, qui, sur la tête, la nuque et le cou, passe au brun. La portion du dos qui est recouverte par la membrane alaire est de même couleur que les autres régions du corps. La longueur totale est de six pouces et demi, et l'envergure de deux pieds environ. La queue, longue de neuf lignes, est enveloppée, dans son premier tiers, par la membrane interfémorale, ou plutôt donne insertion à cette membrane par sa face supérieure. Cette chauve-souris, si remarquable par son organisation, a été découverte par MM. Péron et Lesueur dans l'île de Timor. Ses mœurs sont inconnues.

MM. Quoy et Gaimard ont ajouté à ce genre une espèce qu'ils nomment *HYPODERME DES MOUQUES* (*hypoderma moluccense* (3), et qui a de grands rapports avec la précédente. Elle ne s'en distingue en effet que par une taille plus forte, des oreilles plus longues, plus pointues et un pelage plus fortement teinté en brun. Le museau est aussi plus allongé. Le corps des hypodermes est moins uniformément cylindrique que celui des roussettes, car de large qu'il est par le haut, il s'amincit rapidement vers le bas.

La tête est brun clair plus foncé entre les oreilles et sur le museau; celles-ci en partie nues et plissées sont brunes. Les poils du cou et des épaules sont doux, longs, teintés de gris-roussâtre. Le cou, la poitrine et le ventre, de même que les extrémités, sont grisâtres. Les membranes sont brun-marron, et les doigts, comme leurs ongles, sont blanchâtres. Cet hypoderme avoit deux pieds six pouces d'envergure.

(1) *Hypoderma Peronii*, Is. Geoff. St.-Hil., Dict. class., t. XIV, p. 708: *cephalotes Peronii*, Geoff. Ann. du Mus., t. XV, p. 104.

(2) Le jeune: Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. XV, p. 99.

(3) H.: *capite elongato; auribus longis, acutis; collo supra et humeris griseis; corpora infra subfulva; alis desuper brunnetis; unguibus albidis*: Q. et G. (Astrol., p. 11). Zool., part. 1, p. 86.

Il habite l'île d'Amboine, où il vit de fruits qu'il mange avec avidité.

### LES VESPERTILIONS.

#### *Vespertilio* (1)

Les chauves-souris, auxquelles est réservé dans un sens plus restreint le nom primitif de vespertilion, sont reconnaissables à leur système dentaire, présentant quatre incisives supérieures pointues et séparées par paires rapprochées des canines, les deux intermaxillaires n'étant point réunies sur la ligne médiane. Leurs narines en  $\sigma$  renversé s'ouvre sur les côtés d'un museau. Leur bouche est grande et sans abajoues; les oreilles, de forme variable, sont distantes entre elles d'une manière notable, mais leur oreillon est ou anguleux, ou subulé, ou taillé en croissant. Les ailes sont amples, et la membrane interfémorale enveloppe la totalité de la queue qui est allongée.

Les vespertilions sont répandus dans toutes les parties du monde où leurs habitudes crépusculaires sont bien connues. Ils recherchent les insectes et même les petits animaux.

Les espèces décrites par Buffon sont, les vespertilions murin (*V. murinus*, L.); noctule (*V. noctula*, L.), sérotine (*V. serotinus*, L.); pipistrelle (*V. pipistrellus*, L.); kirivoula (*V. pictus*, L.); de Ceylan, marmotte volante (*V. nigrita*, L.); du Sénégal et la grande sérotine de la Guyane (*V. maximus*, Geoff., ou *V. nasutus*, Saw).

#### LE VESPERTILION DE BECHSTEIN.]

##### *Vespertilio Bechsteinii* (2).

Cette chauve-souris a des rapports avec le vespertilion murin. Sa face nue est parsemée de petits poils roides. Son museau est conique, allongé; les oreilles longues, sont minces et étroites, et l'oreillon est falciiforme. La face est hérissée de glandes sébacées linguiformes. Son pelage est gris roux ou fauve en dessus, blanc en dessous. Sa longueur totale est de deux pouces deux lignes sur onze pouces d'envergure. Elle se tient dans les arbres creux des forêts de la Thuringe, et ne fréquente point les édifices.

(1) *Vespertilio*, Linné (ce nom générique, donné autrefois à toutes les chauves-souris, a été réservé aujourd'hui à un certain nombre d'entre elles): *vespertilio*, Fr. Cuv.; Geoff.

(2) Leisler, Kuhl, Deuth. Fled., pl. 22; Desm., Mamm., esp. 201.

Les femelles se réunissent pour vivre ensemble dès qu'elles sont fécondées. Elles se choisissent un trou d'où elles ne laissent approcher aucun mâle. Elles ne produisent qu'un petit à la fois.

#### LE VESPERTILION DE NATTERER.

##### *Vespertilio Nattereri* (1).

A des oreilles ovalaires, élargies, plus longues que la tête qui est petite. Le nez est large, et la face, le tour des yeux excepté, est couverte de poils laineux et de quelques soles allongées. L'oreillon de couleur jaune ou lancéolé, le pelage d'un gris fauve en dessus, blanc en dessous. Les membranes alaires sont d'un gris de suie, l'interfémorale a son bord dentelé. Le corps a de longueur totale un pouce onze lignes sur neuf pouces six lignes d'envergure. Cet animal est rare à Vienne, où Kuhl l'a observé le premier.

#### LE VESPERTILION ROUSSATRE.

##### *Vespertilio rufescens* (2).

Ses oreilles sont courtes, réniformes, à polls courts. Le dessus du corps est grisâtre, couleur de rouille en dessous, gris en dessous. Les ailes sont remarquablement étroites; la queue dépasse la membrane interfémorale de deux lignes et demie. Son envergure est de seize pouces six lignes. L'individu, type de cette description, étoit femelle, et avoit été tué dans une vieille tour de la ville de Iéna.

#### LE VESPERTILION FAUX MURIN.

##### *Vespertilio submurinus* (2).

Ses oreilles sont excessivement courtes. Ses ailes larges donnent jusqu'à dix-sept ou dix-huit pouces d'envergure. Le pelage sur le corps est brun-fauve tirant un peu au brun-grisâtre, pour s'affaiblir en dessous et affecter une teinte blanchâtre. Le museau les oreilles et les membranes sont d'un gris noirâtre sale. Son système dentaire présente quelques particularités. La canine supérieure n'a pas d'arête marquée en arrière, de sorte que la dent qui la suit est libre. Les deux mâchoières inférieures sont longues et très aiguës. Cette chauve-souris est très rare.

(1) Kuhl, *ibid.*, pl. 23; Desm., esp. 202.

(2) Brehm; Isis., 1829, cah. 6, p. 640; Bullet. P. Mus., t. XXIII, p. 115.

(3) Brehm, Ornis, 1827, p. 17; Bullet. Ferrus., t. I, p. 250.

Allemagne; elle se vient parfois dans l'

#### LE VESPE

##### *Vespe*

Cette chauve-souris dédiée au prince de connu, a les oreilles de deux lignes et demie les ailes sont médiocres quinze à seize pouces noires, de même que le pelage formé de poils en dessus, et gris clair en dessous celles du *V. murinus* commune.

#### LE VESPE

##### *Vespe*

de petites oreilles, passant la membrane des ailes médiocrement les deux, minces, noirâtres au ventre. Son envergure de deux pouces. Cette espèce se trouve en Allemagne.

#### LE VESPERTILION

##### *Vespertilio*

A ses oreilles courtes, gris, teintés de rouille de onze pouces et demi de l'Allemagne et de *noctula*, dont elle diffère par sa forte et les teintes p

#### LE VESPERTILION

##### *Vespertilio*

Cette chauve-souris, est fréquente les lieux h

Brehm, Ornis, 1827, p.

Brehm, *ibid.*

Brehm, *ibid.*

*ibid.*

Allemagne; elle se tient sur les arbres à fruits, et vient parfois dans les maisons pendant la nuit.

### LE VESPERTILION DE WIED.

#### *Vespertilio Wiedii* (1).

Cette chauve-souris, assez rare en Allemagne, est dédiée au prince de Wied-Neuwied, voyageur bien connu, a les oreilles fort petites, la queue dépassant de deux lignes et demie la membrane interfémorale. Ses ailes sont médiocrement élargies, et donnent de quinze à seize pouces d'envergure. Elles sont gris-noirâtres, de même que les oreilles et le museau. Le pelage formé de poils longs et doux est gris-brun en dessus, et gris clair en dessous. Ses mœurs sont à peu près celles du *V. murinus* ou de la chauve-souris commune.

### LE VESPERTILION D'OKEN.

#### *Vespertilio Okeni* (2).

A de petites oreilles, de grandes dents, une queue dépassant la membrane interfémorale de trois lignes; ses ailes médiocrement larges; un pelage formé de poils doux, minces, noir-brun sur le dos, gris-terreux sur le ventre. Son envergure est de quinze à seize pouces. Cette espèce se tient dans le creux des arbres, en Allemagne.

### LE VESPERTILION FERRUGINEUX.

#### *Vespertilio ferrugineus* (3).

A ses oreilles courtes et réniformes, des poils gris, teints de rouille, des ailes étroites, donnant quinze pouces et demi d'envergure. Cette chauve-souris de l'Allemagne est rare, et fort voisine du *proclata*, dont elle diffère par une taille de moitié plus forte et les teintes plus claires de son pelage.

### LE VESPERTILION DE SCHINZ.

#### *Vespertilio Schinzi* (4).

Cette chauve-souris, également d'Allemagne, est fréquente dans les lieux habités sous les toitures des

maisons, a les oreilles longues de six lignes, plus courtes que la tête, l'oreillon lancolé et la queue dépassant un peu la membrane interfémorale. Ses ailes sont larges et donnent une envergure de neuf à dix pouces. Son pelage se compose de poils longs, mollets, d'un noir fauve sur le dos, d'un brunâtre cendré ou même blanchâtre sur le ventre.

### LE VESPERTILION DE LEISLER.

#### *Vespertilio Leisleri* (1).

Est long de trois pouces neuf lignes sur onze d'envergure. Sa tête est plate et brève, et le nez est élargi avec des narines lunulées. Le front est très velu et la face est couverte de verrues jaunâtres. Les oreilles, qui sont ovales triangulaires, sont courtes et leur oreillon est obarrondi au sommet. Les poils longs et serrés sont de deux couleurs, d'un marron vif à la pointe, et d'un brun foncé à leur base. Le dessous du corps pareil gris-brun. Les jeunes sont encore plus foncés en couleur que les adultes. La queue dépasse à peine la membrane interfémorale. Cette chauve-souris habite l'Allemagne, et vit en troupes dans les bois et les cavernes.

### LE VESPERTILION DE SCREIBERS.

#### *Vespertilio Screibersii* (2).

N'a de longueur totale que deux pouces sept lignes sur dix à onze pouces d'envergure. Ses oreilles, plus courtes que la tête, sont larges, triangulaires, arrondies aux angles, avec une bordure de poils en dedans. Leur oreillon est de forme lancéolée, et se recourbe intérieurement vers la pointe. Le pelage est d'un gris cendré, plus pâle en dessous ou même souvent mêlé de blanc jaunâtre. Cette espèce se tient dans les cavernes, dans les montagnes, au sud-est du Bannat.

### LE VESPERTILION DISCOLORE.

#### *Vespertilio discolor* (3).

A le front très velu, un museau large et renflé, les oreilles courtes, ovalaires et recourbées en dehors, avec un lobe saillant en dedans et des oreillons

(1) Kuhl, Desm., esp. 206. *Vesp. dasycarpus*, Leisler, Ms.

(2) Natterer; Kuhl; Desm., Mamm., esp. 207.

(3) Natterer; Kuhl, Deut. Fled., pl. 23, p. 2; Desm., esp. 208.

Brehm, Ornith., 1827, p. 17; Bullet. Féruss., t. XIV,

pl. 640; Bullet. Féruss., t. XIV,

pl. 640; Bullet. Féruss., t. XIV,

pl. 640; Bullet. Féruss., t. XIV,

pl. 640; Bullet. Féruss., t. XIV,

pl. 640; Bullet. Féruss., t. XIV,

pl. 640; Bullet. Féruss., t. XIV,

pl. 640; Bullet. Féruss., t. XIV,

pl. 640; Bullet. Féruss., t. XIV,

pl. 640; Bullet. Féruss., t. XIV,

pl. 640; Bullet. Féruss., t. XIV,

presque aussi larges en haut qu'en bas, et complètement nus. Les poils soyeux du dos sont bruns, excepté leur pointe qui est blanche. Le corps sur les parties inférieures est d'un blanc sale.

Cette espèce, rare dans le midi de l'Allemagne, qu'elle semble habiter exclusivement, fréquente les habitations des hommes et jamais les arbres. Elle est crépusculaire et apparaît en même temps que la noctule. M. Gloger affirme qu'elle diffère de la *serotina* par ses mœurs; car, au lieu de voler tard et dans la nuit, elle se montre trente minutes après le coucher du soleil.

#### LE VESPERTILION PYGMÉE.

##### *Vespertilio pygmaeus* (1).

Cette petite chauve-souris a de longueur totale un pouce deux lignes sur cinq pouces quatre lignes d'envergure. Elle se rapproche de la pipistrelle, mais sa tête est élevée, son museau court, obtus; ses oreilles sont plus courtes que la tête, larges à leur naissance, obtuses et arrondies à leur sommet. Leur oreillon est linéaire et simple. Le pelage mou et ras est fauve, plus foncé sur la tête, le haut du dos, passant au grisâtre clair en dessous. La queue est tant soit peu libre de la membrane interfémorale qui est fauve. Elle a été observée dans la forêt de Dartmoor, en Angleterre.

#### LE VESPERTILION ÉCHANCRÉ.

##### *Vespertilio emarginatus* (2).

A de longueur deux pouces sur neuf d'envergure, les oreilles oblongues aussi hautes que la tête, échan-crées sur leur bord extérieur et à oreillon en forme d'âlène. Le pelage est d'un gris roussâtre en dessus, cendré en dessous. La membrane interfémorale est recouverte de poils blancs à leur sommet.

Cette chauve-souris se tient dans les souterrains, et a été rencontrée près d'Abbeville, de Charlemont, en France, et de Douvre, en Angleterre.

#### LE VESPERTILION A MOUSTACHES.

##### *Vespertilio mystacinus* (3).

Long d'un pouce sept lignes sur sept à huit pouces d'envergure, ce vespertilion a les oreilles plus

(1) Leach, Zool. journ., 1825, t. 1, p. 559; Bulletin Féruss., t. VI, p. 398.

(2) Geoff. St.-Hil., Ann. du Mus., t. VIII, p. 198; Desm., Mamm., esp. 210; *V. murinus*, Leisler, Ms.

(3) Leisler, Kuhl, Desm., esp. 111.

grandes que la tête, oblongues et arrondies à leur sommet, repliées et échan-crées sur leur bord externe, et munies d'un oreillon lancéolé. Des poils fins et serrés forment sur la lèvre supérieure une sorte de moustache. Pelage d'un brun lavé de noir en dessus, plus clair chez les femelles. Cette espèce, rare en Allemagne, vit aussi en Angleterre, mais est très commune dans le nord du Jutland, suivant Faber.

#### LE VESPERTILION DASYCNÈME.

##### *Vespertilio Dasycneme* (4).

Le mâle a deux pouces dix lignes de longueur totale sur huit pouces deux lignes d'envergure. La femelle mesure quatre pouces sur onze pouces quatre lignes. Cette espèce, qu'on rencontre en Allemagne, est fauve, avec de longs poils blanchâtres sur la membrane interfémorale, sur les doigts des pieds et sur les articulations brachiales. Elle se distingue de la précédente avec laquelle on peut la confondre par sa taille, ses dents plus robustes et les stries pileuses de la membrane interfémorale.

#### LE VESPERTILION DE KUHLL.

##### *Vespertilio Kuhlii* (2).

Ce vespertilion est long d'un pouce huit lignes sur huit pouces huit lignes d'envergure. Sa tête est large, épaisse; ses oreilles très simples, presque triangulaires et sans replis, ont leur oreillon large et obtus, et taillé en demi-cercle recourbé en dehors. Le pelage, composé de poils longs, doux, laineux, est d'un brun rouge-clair en dessus et entièrement fauve en dessous. La première moitié de la membrane interfémorale est très velue. Il habite Trieste.

#### LE VESPERTILION DE DAUBENTON.

##### *Vespertilio Daubentonii* (5).

Cette espèce a quelques rapports avec le *Mystacinus*, dont elle diffère, suivant M. Gloger. Sa longueur est d'un pouce onze lignes sur neuf pouces demi d'envergure. Sa tête est petite son front velu est séparé du museau qui est renflé par une

(1) Bolé, Isis, 1825, p. 1200. *V. mystacinus*, Gloger, Isis, 1823, p. 965; Fisher, Synop., p. 106.

(2) Natterer, Desm., Mamm., 212.

(3) Leisler, Kuhl, pl. 25, f. 2; Desm., 213; Gloger, Isis, t. XX, p. 420.

ession. Des po  
quelques verrue  
tites, presque  
bord extérieur  
d'un repli p  
pils et mince  
enchêtre en de  
et la coloratio  
ser la terre ou  
s doute pour  
e nourrit. On  
que, et très c  
ie.

LE VESPI

Vesper

long de deux  
vergure. Ce ve  
minées à oreille  
ête fauve, la fa  
jaune blanchâ  
ies supérieures  
tré. Il a été obs

LE VESPI

Vesper

la tête des mu  
illon en pétale.  
outes les parties  
supérieures un  
res; les membr  
staches garniss

neur du corps,  
l'origlue de  
de la queu  
envergure.

doit cette espè  
aucl.

LE VESPERT

Vesper

peu plus petit  
fait semblabl

Meisner; Schinz  
F. Cuvier, Nouv.  
noctule de Suma  
20.

L

Des poils hérissent la lèvre supérieure, et quelques verrues recouvrent la face. Ses oreilles sont ovales, presque ovales, légèrement échanquées sur le bord extérieur, nues, et munies en dedans et en dehors d'un repli pileux. Les oreillons sont lancéolés, et minces. Le pelage gris-roux en dessus et blanchâtre en dessous. La femelle a la taille moindre et la coloration plus claire. Ce vespertilion aime à se poser sur la terre ou les eaux stagnantes quand il vole, et a le don de saisir les mouches et les autres insectes. On le trouve dans le midi de l'Allemagne, et très communément à Hanau en Westphalie.

## LE VESPERTILION A COLLIER.

*Vespertilio collaris* (1).

Long de deux pouces et demi sur sept pouces d'envergure. Ce vespertilion a les oreilles lancéolées-minées à oreillon en fer de lance, les poils doux, la tête fauve, la face fort velue, un collier très marqué de jaune blanchâtre, s'effaçant sous le menton, les parties supérieures jaunes fauves et le dessous du corps grisâtre. Il a été observé sur le mont Blanc.

## LE VESPERTILION MALAIS.

*Vespertilio malayanus* (2).

La tête des murinoides, l'oreille en entonnoir et l'oreillon en pétale.

Toutes les parties du corps sont d'un fauve clair; les parties supérieures un peu plus foncées que les inférieures; les membranes sont d'un brun clair, et des taches garnissent les côtés du museau.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	1	5
----- de la queue. . . . .	1	7
----- envergure. . . . .	8	»

On doit cette espèce aux recherches de feu Alfred Duvaucel.

## LE VESPERTILION DE FRÉDÉRIC.

*Vespertilio Frederici* (3).

Un peu plus petit que la noctule d'Europe, mais à fait semblable.

Meisner; Schinz; Fisher, Syn., p. 106.

Fr. Cuvier, Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 20.

Noctule de Sumatra, Fr. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 20.

L.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	2	2
----- de la queue. . . . .	1	4
----- envergure. . . . .	9	»

C'est feu Alfred Duvaucel qui a découvert cette espèce.

## LE VESPERTILION JAVANAIS.

*Vespertilio javanus* (1).

A la tête des noctuloides, les oreilles échanquées et les oreillons en couteau. Toutes les parties supérieures du corps d'un brun uniforme; les parties inférieures blanchâtres. Les poils n'ont ces couleurs qu'à leur pointe, ils sont noirs dans le reste de leur longueur.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	1	4
----- de la queue. . . . .	1	7
----- envergure. . . . .	7	»

M. Busseuil, chirurgien-major de la frégate la *Thélie*, commandée par M. de Bougainville fils, a rapporté cette espèce de Java.

## LE VESPERTILION IMBRIQUÉ.

*Vespertilio imbricatus* (2).

Est le *lowo-lesser* des Javanais. Sa tête et son museau sont remarquables par leur brièveté. Les oreilles sont larges, obtuses. L'oreillon est court, semi-lunaire. Le pelage est d'un brun luisant à reflet fauve, et les poils du front se dressent pour cacher la base des oreilles. Sa longueur est de trois pouces sur dix pouces d'envergure. La membrane interfémorale est sillonnée de veines transversales d'où a été tiré le nom spécifique.

## LE VESPERTILION INORDINAIRE.

*Vespertilio tralatitius* (3).

A la tête cunéiforme, les oreilles larges, planes, obtuses en leurs bords, à oreillon court, linéaire, droit et obtus. Le pelage est très doux, fuligineux sur le corps, blanchâtre en dessous. La face n'a que

(1) Fr. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 21.

(2) Horst., Zool. Research.

(3) Horst., loc. cit.



quelques poils, et la membrane interfémorale est légèrement ponctuée. Ses dimensions sont identiques avec celles de l'espèce précédente. Les habitants de Java, sa patrie, lui donnent le nom de *lowo-manir*.

#### LE VESPÉRTILION D'HARDWICKE.

*Vespertilio Hardwickii* (1).

A la face déprimée, les oreilles larges à lobe arrondi, entourant par deux prolongements concaves, carenés en arrière, l'oreillon qui est linéaire, lancéolé, dressé et allongé. Le pelage est laineux, mollet, formé de poils très longs, soyeux à leur base, d'un blanc fauve plus sale en dessous. Des sillons transverses sur la membrane interfémorale. Le corps est long de trois pouces. Il habite Java. Son nom est celui d'un général anglais très zélé collecteur et descripteur d'objets d'histoire naturelle.

#### LE VESPÉRTILION ADVERSE.

*Vespertilio adversus* (2).

A son museau large, la tête forte et élevée, les oreilles droites, obtuses, à oreillon linéaire, droit. Le pelage est comme laineux, composé de longs poils fauve brillant en dessus, gris blanchâtre en dessous. Ses dimensions sont de trois pouces trois lignes de longueur sur dix pouces d'envergure. La membrane interfémorale est légèrement ridée et marquée de quelques points peu visibles. Java est sa patrie.

#### LE VESPÉRTILION DE COROMANDEL.

*Vespertilio coromandelicus* (3).

A la tête des noctuloïdes. Les oreilles échanquées, les oreillons en couteau. Les parties supérieures du corps sont d'un brun gris jaunâtre, et les parties inférieures blanchâtres. Les poils noirs dans les trois quarts de leur longueur sont d'un blond jaunâtre à leur extrémité.

	Pouc.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	1	4
— de la queue. . . . .	1	1
— envergure. . . . .	6	6

M. Leschenault a trouvé cette espèce à Pondichéry.

(1) Horsf., loc. cit.

(2) Ibid.

(3) Fr. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 21.

#### LE VESPÉRTILION NOCTULINE.

*Vespertilio noctulina* (1).

A le dessus de la tête et du corps fauve roussâtre, le dessous fauve très clair. Les oreilles triangulaires, arrondies à leurs bords, à oreillons étroits et allongés. Le corps est long de deux pouces, la queue d'un, et l'envergure mesure huit pouces six lignes.

Habite le Bengale.

#### LE VESPÉRTILION DE BOURBON.

*Vespertilio borbonicus* (2).

Se rapproche de la sérotine, dont il diffère par une taille plus forte, des oreilles ovales triangulaires de moitié plus courtes que la tête, ayant un oreillon allongé, taillé en demi-cœur. Le pelage est roux en dessus, blanchâtre en dessous, composé de poils doux et luisants. Le corps a deux pouces deux lignes de longueur totale. Cette espèce habite l'île de Bourbon.

#### LE VESPÉRTILION DU CAP.

*Vespertilio capensis* (3).

Ce vespertilion se rapproche singulièrement de *Nycticeus Temminckii*, bien que différent par la taille et peut-être par le système dentaire. Le corps est long d'un pouce neuf lignes sur neuf pouces d'envergure. Sa tête est courte, et les tempes ainsi que le museau sont noirs et sans poils. La commissure des lèvres est garnie de poils fauves très courts. Le pelage en dessus est fauve jaunâtre, passant en dessous au jaune blanchâtre. Les oreilles, aiguës à leur sommet, ont leur bord entier et un oreillon linéaire légèrement falciforme. On le rencontre dans l'intérieur de l'Afrique méridionale et dans l'île de Pâques.

#### LE VESPÉRTILION DE TEMMINCK.

*Vespertilio Temminckii* (4).

Ce petit vespertilion, long d'un pouce dix lignes sur sept pouces d'envergure, a les oreilles arrondies.

(1) Isid. Geoff., Zool du Voy. aux Indes or., p. 92.

(2) Geoff., Ann. du Mus., t. VIII, p. 201, pl. 47: Temm.

216.

(3) Smith, Zool. Journ., t. IV.

(4) Cretzchmar in Ruppell zool., pl. 6. V. Corporis præ ex cinereo fuscato, infra albo.

velues en devant, nues en arrière, à oreillon folié, plus large à son sommet qui est arrondi. La membrane interfémorale est très villose. Le pelage est brun, cendré en dessus, blanc en dessous. Les jeunes ont un différent point des adultes. M. Ruppell a découvert cette espèce dans les forêts et les vergers du Congo, en Afrique.

## LE VESPÉRTILION MARGINÉ.

*Vespertilio marginatus* (1).

Ce vespertilion, que M. Ruppell a découvert en Arabie, est remarquable par la bordure jaune qui se dessine sur les extrémités supérieures et inférieures des membranes alaires et interfémorales. Le pelage est brun de suite en dessus, passant au rougeâtre cendré en dessous. Le corps est long d'un pouce quatre lignes sur six pouces dix lignes d'envergure. On le trouve en Arabie.

## LE VESPÉRTILION GRIFFON.

*Vespertilio gryphus* (2).

A la tête des murinoides et deux fausses molaires normales fort petites de chaque côté des deux mâchoires. L'oreille est échancrée, et l'oreillon en coupeau. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un blond jaunâtre, les parties inférieures sont grises, mais les poils des unes et des autres sont noirs à leur extrémité inférieure. Les parties nues sont blanches. Des moustaches garnissent les côtés de la lèvre supérieure et le dessous de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouc.	Lignes.
Longueur du corps de l'extrémité du museau à l'origine de la queue. . . . .	1	9
de la queue. . . . .	4	2
envergure. . . . .	7	10

Ce vespertilion habite les environs de New-York, où l'a rapporté M. Milbert.

## LE VESPÉRTILION DE SAULNIER.

*Vespertilio Salaria* (3).

A la tête des murinoides et deux fausses molaires de chaque côté des deux mâchoires. L'oreille est

(1) Cretzmar, in Rupp. zool., pl. 29, f. A.

(2) Fr. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. 1, p. 15.

(3) *Ibid.*

échancrée, et l'oreillon disposé en coupeau. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun marron grisâtre, et les régions inférieures grises blanchâtre. Aux parties brunes les poils sont plus foncés à leur moitié inférieure qu'à leur supérieure; ils sont noirs dans celle inférieure aux portions grises. Les parties nues sont brunes. Des moustaches garnissent les côtés de la lèvre supérieure et le dessous de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouc.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	1	6
de la queue. . . . .	7	7
envergure. . . . .	7	7

Cette espèce est, comme la précédente, des environs de New-York, et comme elle on en doit la connaissance à M. Milbert.

## LE VESPÉRTILION DE GÉORGIE.

*Vespertilio georgianus* (1).

A la tête des murinoides. L'oreille est échancrée, et l'oreillon en alène. Toutes les parties supérieures du corps sont colorées par un mélange de noir et de blond jaunâtre. Le noir paraît, parce que la pointe qui est blonde ne recouvre pas, à cause de sa brièveté, le reste de la longueur de ces poils qui sont noirs. Les parties inférieures sont grises, mais mélangées de noir, par la même cause qui fait dominer cette couleur aux parties supérieures. Des moustaches garnissent les côtés de la lèvre supérieure, et le dessous de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouc.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	1	6
de la queue. . . . .	1	2
envergure. . . . .	7	»

Découvert par M. Le Conte, aux États-Unis, dans la Géorgie.

## LE VESPÉRTILION BLONDIN.

*Vespertilio subflavus* (2).

A la tête des murinoides; l'oreille est échancrée, et l'oreillon en demi-cœur. Les parties supérieures du corps sont d'un blond gris clair, légèrement ondulées de brunâtre; les parties inférieures d'un blanc jaunâtre. Les poils des parties supérieures sont noirs,

(1) Fr. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. 1, p. 16.

(2) Fr. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. 1, p. 17.

à leur base, blanchâtres dans la plus grande partie de leur longueur, et brunâtres à leur pointe; ceux des parties inférieures sont noirs à leur moitié inférieure, et d'un blanc jaunâtre à leur autre moitié. Des moustaches garnissent les côtés de la lèvre supérieure et le dessous de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouc.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	1	6
— de la queue. . . . .	1	3
— envergure. . . . .	7	»

De la Géorgie.

### LE VESPERTILION CREEKS.

*Vespertilio Creeks* (1).

A la tête des serotinoïdes, point de fausses molaires anormales à la mâchoire supérieure, et une seule à l'inférieure. L'oreille est échancrée, et l'oreillon en couteau. Les parties supérieures sont d'un brun jaunâtre, les parties inférieures d'un gris sale; les poils de toutes ces parties sont noirs à leur base. Des moustaches garnissent les côtés du museau et le dessous de l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouc.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	2	»
— de la queue. . . . .	1	6
— envergure. . . . .	9	»

Habite la Géorgie.

### LE VESPERTILION ÉPAIS.

*Vespertilio crassus* (2).

A la tête des murinoïdes, deux fausses molaires anormales de chaque côté des deux mâchoires; l'oreille obtuse et l'oreillon en couteau. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un brun marron grisâtre, et les parties inférieures blondes; les poils à leur origine sont plus foncés qu'à leur extrémité. Des moustaches garnissent le côté de la lèvre supérieure et l'extrémité de la mâchoire inférieure.

	Pouc.	Lignes.
Longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	2	»
— de la queue. . . . .	1	8
— envergure. . . . .	8	8

Cette espèce a été découverte par M. Lesueur, aux environs de New-York.

(1) Fr. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 18.

(2) Fr. Cuv., Nouv. Ann. du Mus., t. I, p. 18.

### LE VESPERTILION DE LA CAROLINE.

*Vespertilio carolinensis* (1).

Est long de trois pouces trois lignes sur neuf pouces sept lignes d'envergure. Les oreilles sont oblongues, entières ou sans replis, de la grandeur de la tête, en partie velues, et munies d'un oreillon façonné en moitié de cœur. Son pelage est brun-marron en dessus, jaune en dessous. Il vit aux environs de Charlestown, dans la Caroline du sud.

### LE VESPERTILION SUBULÉ.

*Vespertilio subulatus* (2).

Ses oreilles dépassent un peu la tête et sont de forme allongée, et munies d'oreillons subulés et grêles. Le pelage est brunâtre, à teinte cendrée, et la membrane interfémorale se trouve être velue dans sa première moitié. Le ventre est blanc jaunâtre. Ses dimensions sont de quatre pouces deux lignes, la queue comprise; celle-ci est un peu libre à sa terminaison. Habite les rives du fleuve d'Arkansas, dans le nord de l'Amérique.

### LE VESPERTILION ÉPERONNÉ.

*Vespertilio calcaratus* (3).

Long de quatre pouces sur douze d'envergure, et muni d'une sorte d'éperon à la partie interne de la première phalange; son pelage est brun noirâtre en dessus, fauve foncé en dessous; ses ailes sont noires; les doigts des mains sont rosés et ceux des pieds noirs. Habite le nord des États-Unis.

### LE VESPERTILION MOINE.

*Vespertilio monachus* (4).

De la taille du précédent. Oreilles petites, entièrement cachées par des poils très longs; pelage fauve-rouge foncé en dessus, fauve en dessous; membrane des ailes gris foncé; nez et doigts rosés. Des États-Unis.

(1) Geoffroy, Ann. du Mus., t. VIII, p. 193, pl. 47 et 48.  
(2) Say, in Major Long's, exp. to the rocky mountains, t. I, p. 107; Godman, Am. Hist. nat., t. I, p. 71; Sabine, Zool., p. 3.

(3) Rafinesq., Desm., p. 132, note.

(4) *Ibid.*, loc. cit.

LE VESPERTILION

*Vespertilio*

Long de quatre p  
envergure. Son p  
plus pâle en des  
membranes alaires  
is.

LE VESPERTILION

*Vespertilio*

A quatre pouces et  
ces et demi d'env  
dis; le corps est  
dessous; les mem  
gts noi s. Du nord

LE VESPERTILION

*Vespertilio*

les oreilles ovalai  
oreillon étroit et en d  
jaunâtre et de rou  
ale est très velue e  
es de longueur. On d  
le croyons des É

LE VESPERTILION

*Vespertilio*

les oreilles aiguës  
d'épée; les poils b  
morale très velue.  
re lignes, la queue  
et demi. Son pelag  
longs. D'Azara a ob  
au Paraguay.

Rafinesq., Desm., p.  
*Ibid.*, loc. cit.  
ous ne connoissons  
res-souris des États-U  
ans et *Lucifugus* pa  
Geoff., Ann., t. VIII  
B. Encycl., 31, f. 4  
Geoff., *ibid.*, p. 204;  
na, Parag., t. II, p. 2

## LE VESPERTILION A FACE NOIRE.

*Vespertilio phainops* (1).

Long de quatre pouces et demi sur treize pouces d'envergure. Son pelage est brun foncé en dessus, plus pâle en dessous. Sa face, ses oreilles et les membranes alaires sont noires. Du nord des États-Unis.

## LE VESPERTILION A DOS NOIR.

*Vespertilio melanotus* (2).

A quatre pouces et demi de longueur sur douze pouces et demi d'envergure. Les oreillons sont arrondis; le corps est noirâtre en dessus, blanchâtre en dessous; les membranes d'un gris foncé, et les ailes noires. Du nord des États-Unis (3).

## LE VESPERTILION A QUEUE VELUE.

*Vespertilio lasiurus* (4).

Les oreilles ovalaires plus courtes que la tête, l'oreillon étroit et en demi-cœur. Le pelage varié de brun jaunâtre et de roux vif; la membrane interfémorale est très velue en dessus. Il a un pouce dix-huit lignes de longueur. On dit ce vespertilio de Cayenne, mais les croyons des États-Unis.

## LE VESPERTILION TRÈS VELU.

*Vespertilio villosissimus* (5).

Les oreilles aiguës, munies d'un oreillon en forme d'épée; les poils bruns et la membrane interfémorale très velue. Le corps a quatre pouces et demi de longueur, la queue deux pouces, et l'envergure un pouce et demi. Son pelage est doux et formé de poils longs. D'Azara a observé cette espèce et la suit au Paraguay.

Rafinesq., Desm., p. 132, note.  
*ibid.*, loc. cit.

On ne connaît pas les descriptions des deux chauve-souris des États-Unis, nommées *Vespertilio noctans* et *Lucifugus* par le major Lecomte.

Geoff., Ann., t. VIII, pl. 47; Desm., 215; Scrb., B. Encycl., 34, f. 4.

Geoff., *ibid.*, p. 204; Desm., 219. Chauve-souris 7°, Azara, Parag., t. II, p. 284.

## LE VESPERTILION ROUGE.

*Vespertilio ruber* (1).

A le corps long de trois pouces une ligne, la queue de treize lignes, et neuf pouces deux lignes d'envergure. Le poil est court, de couleur cannelle en dessus, de rose en dessous. L'oreille est aiguë, ainsi que l'oreillon qui est en forme de poinçon. Est peut-être une nycticée? Habite le Paraguay.

## LE VESPERTILION POUDRÉ.

*Vespertilio albescens* (2).

Est long de trois pouces six lignes sur huit pouces dix lignes d'envergure. Son pelage est noir, piqué de blanc en dessus et obscur en dessous. Les oreilles sont aiguës, à oreillons étroits et pointus. Habite le Paraguay. Il en existe une variété tirant au blanchâtre.

## LE VESPERTILION DU BRÉSIL.

*Vespertilio Brasiliensis* (3).

A les oreilles médiocres, allongées; onze à douze pouces d'envergure, un pelage doux et soyeux, brun obscur lavé de marron. Cette espèce a été rapportée du Brésil par M. Auguste Saint-Hilaire.

## LE VESPERTILION DE SAINT-HILAIRE.

*Vespertilio Hilairii* (4).

A les oreilles petites, triangulaires, presque aussi larges que longues, à peine échanquées à leur bord externe; la membrane interfémorale dénudée, ainsi que les côtés de la face. Est long de deux pouces cinq lignes. Son pelage est fauve noirâtre passant au fauve marron. Habite la province des Missions, au Brésil.

(1) Chauve-souris 11°, ou cannelle, Azara, Parag., t. II, p. 292. *V. Ruber*, Geoff., Ann., t. VIII, p. 204.

(2) Geoff., Ann., t. VIII, p. 204, pl. 18; Azara, Parag., t. II, p. 294.

(3) Desm., esp. 222.

(4) Isid. Geoff., Ann. Sc. nat., t. III, p. 440, et Études zool., pl. 2.

## LE VESPERTILION POLYTRICE.

*Vespertilio polytrix* (1).

A les oreilles plus longues que larges, échanquées en dehors; la face presque complètement velue; le pelage brun marron passant au blanchâtre. Est long de trois pouces cinq lignes, et a quelques rapports avec la pipistrelle. Habite les provinces de Rio-Grande et des Mines, au Brésil.

## LE VESPERTILION LISSE.

*Vespertilio levis* (2).

Les oreilles sont longues, son pelage brun marron, sa taille de deux pouces dix lignes. Il vit au Brésil.

## LE VESPERTILION DE SPIX.

*Vespertilio Spixii* (3).

A de longueur quatre pouces sur dix d'envergure. Son corps est grêle, noir, avec les ailes bleuâtres. Les oreilles sont longues, lancéolées, élargies à leur base, roulées, à oreillon entier, lancéolé, de la longueur de la conque auriculaire; des verrues tuberculifères sur le menton. Habite le Brésil.

## LE VESPERTILION CHIEN.

*Vespertilio caninus* (4).

A la mâchoire supérieure qui s'avance, légèrement retroussée, et le chanfrein fendu. Sa queue brève est complètement enveloppée dans la membrane interfémorale; ses oreilles coniques ont un oreillon court, aigu à la base, et muni d'un appendice ample et long de plus de six lignes. Le corps est long de deux pouces, la queue de huit lignes sur dix pouces huit lignes d'envergure. La face est nue, et le pelage est d'un fauve noirâtre foncé. Il habite les édifices au Brésil.

(1) *Ibid.*, loc. cit.(2) *Ibid.*, loc. cit.(3) Fisher, Synop., p. 3. *V. Brasiliensis*; Spix, *vesp. bras.*, pl. 36, fig. 8.

(4) Wied Neuwied. Bell., 11, p. 262.

## LE VESPERTILION A VENTRE BLANC.

*Vespertilio leucogaster* (1).

Son museau est court, ses oreilles sont à bords droits et à oreillon lancéolé; le pelage est noir brun pointillé de jaunâtre en dessus, et blanc grisâtre en dessous; est long de deux pouces dix lignes sur deux pouces et demi d'envergure. Fréquente les forêts qui bordent le fleuve *Mucuri*, au Brésil.

## LE VESPERTILION NOIRÂTRE.

*Vespertilio nigricans* (2).

Long de trois pouces neuf lignes sur huit pouces huit lignes d'envergure; a les oreilles membraneuses, échanquées à leur bord, munies d'un oreillon subnéaire. Le museau est court, séparé par un sillon, et les poils sont d'un noir fuligineux. Fréquente les rives de l'*Iritiba*, au Brésil.

## LE VESPERTILION DE MAXIMILIEN.

*Vespertilio Maximiliani* (2).

A le museau pointu, le pelage brun rougeâtre, deux pouces trois lignes de longueur sur onze pouces trois lignes d'envergure. L'oreillon est court et obtus. Habite la partie orientale du Brésil, les rochers des vieux arbres des forêts vierges des rives de *Mucuri*.

## LES PROBOSCIDES.

*Proboscidea* (1).

Les proboscides sont des vespertillons dont le museau s'allonge en forme de trompe en dépassant la mâchoire supérieure. Le système dentaire présente parfois de six à huit incisives à la mâchoire inférieure. Les deux seules espèces connues ont été découvertes au Brésil. La première est la proboscide des rochers (*Proboscidea saxatilis* (5), longue de trois pouces

(1) *Ibid.*, loc. cit.(2) *Ibid.*, loc. cit.(3) Fisher, Synop., p. 37: *vesp. calcarata* Wied. loc. cit.(4) Spix, *Vesp. bras.*: *emballonura*, Kuhl, N. S. Temminck.(5) Spix, *ibid.*, pl. 35, t. VIII: *vesp. nasa* Wied. Neuwied, 11, p. 274, fig. 5.

les lignes sur l  
e, ayant des  
ancrées à leur  
en dedans, a  
ruve-souris est  
tout sur les rive  
la proboscide  
e plus petite q  
ve en dessus,  
ble en ce que  
ête. On la ren  
res qui croisse  
azones.

LES

Ont la plupart d  
ception du nom  
érieure qui est  
plus, leurs orei  
, relativement a  
dées sur le milie  
leur bord intern  
reule et un orei  
Leurs habitudes  
face du globe ne  
tilions.

Bullon n'a décrit  
: l'Oreillard (*V. barba*  
nelle (*V. barba*  
ance.

L'ORE

Pleo

se rapproche de  
e toutefois par le  
la plus fournis,  
ation, car le pelag  
re, et noir bleuâ  
oreilles, aussi le  
sur sommet et ré  
mbre velue et  
s atteignent le m  
allelement, de m  
oreilles ont dix  
et oreillard a été

(1) Spix, loc. cit., 63  
(2) Geoffroy Saint-H  
Vespertilio corn

les lignes sur huit pouces neuf lignes d'enver-  
 re, ayant des oreilles très étroites, lancéolées,  
 élargées à leur bord externe, marquées de sil-  
 les en dedans, ayant un oreillon très court. Cette  
 chauve-souris est commune dans les forêts du Brésil,  
 tout sur les rives du *Mucuri*. La deuxième espèce  
 est la proboscide des rivages (*P. Rivalis* (1)), de  
 la plus petite que la précédente, à pelage brun-  
 ve en dessus, brun pâle en dessous, et remar-  
 quable en ce que les ailes dépassent notablement  
 la tête. On la rencontre vivant en essaims dans les  
 forêts qui croissent sur les bords du fleuve des  
 Amazones.

## LES OREILLARDS.

*Plecotus* (2).

Ont la plupart des caractères des vespertillons, à  
 l'exception du nombre des incisives de la mâchoire  
 supérieure qui est réduit à deux au lieu de quatre.  
 En plus, leurs oreilles sont d'une hauteur démesu-  
 rée, relativement aux proportions de la tête, et sont  
 dirigées sur le milieu du front par un prolongement  
 de leur bord interne. Le trou auditif présente un  
 cercle et un oreillon lancéolé.

Leurs habitudes comme leur distribution sur la  
 surface du globe ne diffèrent point de celles des ves-  
 pertilions.

Bullon n'a décrit dans ce genre que deux espè-  
 ces : l'Oreillard (*Vespertilio auritus*, L.), et la Bar-  
 bastelle (*V. barbastellus*, L.); toutes les deux de  
 l'Amérique.

## L'OREILLARD CORNU.

*Plecotus cornutus* (3).

Se rapproche de l'espèce ordinaire, dont il dif-  
 fère toutefois par les oreilles bien plus grandes, ses  
 ailes plus fournies, plus longs, et aussi par leur co-  
 loration, car le pelage est en dessus noir lavé de brun-  
 rouge, et noir bleuâtre tacheté de grisâtre en dessous.  
 Ses oreilles, aussi longues que le corps, sont étroites  
 à leur sommet et réunies à la base par une large  
 membrane velue et échancrée à sa moitié. Les oreil-  
 lons atteignent le milieu des oreilles et se dirigent  
 parallèlement, de manière à simuler deux cornes.  
 Cet oreillard a été découvert dans un château du

(1) Spix, loc. cit., 62.

(2) Geoffroy Saint-Hilaire, Hist. nat. de l'Égypte.

(3) *Vespertilio cornutus*, Faber, Isis, 1826, p. 515.

Jutland, près de la ville d'Horsens; il est très vor-  
 race, et se nourrit principalement de mouches et  
 d'insectes ailés dont il lui faut soixante à soixante-  
 dix pour son repas. Il mâche aussi vite qu'il digère,  
 et son vol aussi bien que sa marche sont d'une  
 grande légèreté. Ses oreilles sont très mobiles, dé-  
 jetées en arrière dans le repos, dressées au moindre  
 bruit, et dirigées en avant lorsque l'animal écoute.  
 Sa voix est fine et sifflante, et l'odeur qu'il exhale  
 très fétide.

## L'OREILLARD BRÉVIMANE.

*Plecotus brevimanus* (4).

A le pelage d'un roux fauve en dessus, blanchâtre  
 en dessous. Ses oreilles sont oblongues, de la lon-  
 gueur de la tête ou du double plus longues. L'oreil-  
 lon est ovalaire lancéolé; la queue aiguë à sa pointe,  
 égalant en longueur l'avant-bras, se rapproche, par  
 les autres caractères, de l'oreillard commun. Cette  
 espèce a été trouvée en juillet dans un vieux saule  
 de l'île d'Ely en Angleterre.

## L'OREILLARD DE PÉRON.

*Plecotus Peronii* (2).

Cette espèce a toutes les apparences de l'oreillard  
 vulgaire, la taille comme la forme générale. Mais  
 les oreillons de ce dernier sont de moitié moins  
 grands que ceux de l'oreillard de Péron; enfin, ce-  
 lui-ci a la coloration du pelage plus claire, surtout  
 dans la région inférieure qui est presque blanche.  
 On ignore la patrie de cette chauve-souris, qui a été  
 rapportée par Péron de son voyage aux Terres Aus-  
 trales.

## L'OREILLARD VOILÉ.

*Plecotus velatus* (3).

A le pelage brun ou marron foncé, plus ou moins  
 lavé de roussâtre sous le corps, et cette teinte passe  
 même parfois au gris cendré. Ses poils sont lustrés,  
 moelleux, abondants et assez longs. Les oreilles  
 sont longues et très larges à leur base. L'oreillon  
 est en languette triangulaire simple et très aiguë.  
 La queue est fortement allongée et complètement

(1) Jenyns, Linn. Trans., XVI<sup>e</sup> vol., 1<sup>re</sup>, p. 53; part.,  
 Bull. Féruss., t. XXIV, p. 190.

(2) Isid. Geoff., Etudes zool., pl. 3.

(3) *Ibid.*, loc. cit., pl. 2.

enveloppée par la membrane interfémorale. La longueur du corps est de deux pouces neuf lignes, celle de la queue deux pouces sur onze pouces six lignes d'envergure. Cette chauve-souris a été découverte dans le district de *Curityba*, au Brésil.

#### L'OREILLARD LEUCOMÈLE.

*Plecotus leucomelas* (1).

Longue d'un pouce neuf lignes sur sept pouces d'envergure, cette espèce a les oreilles grandes et soudées par leur base sur le milieu du front. Une scissure profonde sépare les deux côtés des narines. Le pelage est noir en dessus et varié de noir et de blanc en dessous. Elle habite l'Arabie.

#### L'OREILLARD DE RAFINESQUE.

*Plecotus Rafinesquii* (2).

Long de quatre pouces sur douze d'envergure, coloré en gris foncé en dessus, et en gris clair en dessous. Les oreillons sont de même longueur que les oreilles qui sont très grandes. Du nord des États-Unis.

#### L'OREILLARD DE MAUGÉ.

*Plecotus Maugei* (3).

A les oreilles très larges, échancrées sur leur bord externe et arrondies à leur pointe. Le pelage est d'un brun noirâtre en dessus, passant au brun clair en dessous. Les parties postérieures du corps sont blanches, les membranes grises. Les oreillons sont pointus et médiocres. A été découvert à Portorico, par Maugei.

#### L'OREILLARD DE TIMOR.

*Plecotus timoriensis* (4).

A le museau assez pointu, les oreilles marquées d'un repli à leur bord interne, et à oreillon en de-

(1) *Vespertilio leucomelas*, Cretzchmar, in Ruppel, zool., pl. 28, fig. B.

(2) *Vespertilio macrotis*, Rafinesq., Desm., note p. 133. *V. Macrotis*, major Lecomte.

(3) *Vespertilio Maugei*, Desm., esp. 225.

(4) *Vespertilio timoriensis*, Geoff., Ann. du Mus., t. VIII, pl. 47.

mi-cœur; le pelage brun noirâtre en dessus, blanc en dessous. Le corps a deux pouces sept lignes, la queue un pouce cinq lignes, et l'envergure dix pouces. Il a été rapporté de l'île de Timor par Péron et Lesueur.

#### LES FURIES.

*Furia* (1).

Ont le système dentaire des vespertillons, c'est-à-dire quatre incisives à la mâchoire supérieure, mais elles en diffèrent par plusieurs autres caractères importants. M. Fr. Cuvier a donné à l'espèce, type de ce nouveau genre, le nom de *Furia*, par rapport à sa figure étrange. Ainsi s'exprime ce savant :

« Cette chauve-souris, de petite taille, frappe d'ébord la vue par son museau camus et hérissé de poils roides, parmi lesquels se montrent des yeux saillants qui ajoutent encore à l'expression bizarre de sa physionomie.

» Ses dents incisives supérieures sont au nombre de quatre, de même grandeur et pointues, et les canines n'ont aucun rapport avec les canines inférieures. Chez la scrotine, la noctule, etc., au contraire, les incisives moyennes sont beaucoup plus grandes que les latérales, et celles-ci sont écartées par leur opposition avec les canines d'en bas. Les incisives inférieures, placées régulièrement sur un arc de cercle, sont à trois dentelures, et en cela diffèrent de celles de plusieurs autres vespertillons, qui ne sont que bilides, et de celles des espèces nommées plus haut, lesquelles sont comprises entre les canines et placées les unes devant les autres. Les canines supérieures, beaucoup plus épaisses que les inférieures, sont à trois points; une entière et une postérieure petite, et la moyenne forte, grande et conique. Les canines inférieures, de forme cylindrique, ont aussi une pointe antérieure et une postérieure; et ces dents, aux deux mâchoires de forme tout-à-fait anormales, ont plus de rapport avec des fausses molaires qu'avec des canines, caractère au reste qui leur est commun avec celles de beaucoup d'autres insectivores. La mâchoire d'en haut a deux fausses molaires de chaque côté et trois vraies, et la mâchoire opposée n'en diffère sous ce rapport qu'en ce qu'elle a une fausse molaire de plus. Ces canines n'ont rien qui leur soit particulier; elles ont tous les caractères des dents analogues des autres chauves-souris, qui, comme on sait, n'ont montré jusqu'à présent aucune différence ni dans le nombre ni dans la forme de leurs vraies molaires.

(1) Fr. Cuv., Mém. du Mus., t. XVI, p. 150, pl. 8.

» Les organes de la respiration sont très particuliers. La membrane des narines vient s'insérer au cinquième et dernier doigt, qui se replie en dedans des ailes ne sont point écartés, et se replient en dedans de l'orbite. La queue est terminée par un os, et les vertèbres sont très distinctes de celles de l'interfémorale; mais le ligament qui les unit est très étendu et se replie en dedans du sommet de la queue. L'animal est en repos.

» Les yeux sont saillants et de grande taille. Les vespertillons. Les narines sont séparées l'une de l'autre, et les environne et se replie sur la partie supérieure de la langue est douce et velue. On voit sur les côtés de la tête cinq verrues ou tubercules, et il en est de semblables qu'on voit à la mâchoire inférieure au milieu du museau, à peu près de la même structure et de la même forme particulière; mais il n'y a qu'un seul. Le pelage est d'un brun camus où il est plus foncé que sur les autres parties. L'individu observé par M. Geoffroy ne présentait aucune différence de points.

» Ajoutant maintenant quelques considérations anatomiques, on trouvera que l'établissement de la tête, la disposition des os qui composent, rendent l'aspect de cet animal très remarquable. Presque toutes les parties postérieures de l'os de l'orbite antérieure de la tête sont horizontales, et la partie postérieure est très saillante. La hauteur de la tête est presque nulle, comparativement à ce qu'on peut considérer

» Les organes du mouvement ne présentent rien de très particulier. Le pouce ne se montre hors de la membrane des ailes que par son angle; le premier doigt vient se terminer à la naissance de la troisième et dernière phalange du second. Lorsque les ailes ne sont point étendues, les ligaments ramènent en dedans la dernière phalange du second doigt, qui se replie ainsi sur lui-même par son extrémité. La queue diminue insensiblement d'épaisseur, et les vertèbres dont elle se compose finissent à être distinctes dès le milieu de la membrane inférieure; mais elle paroît se continuer en un simple ligament jusqu'à l'extrémité de cette membrane fort étendue, et qui se termine en un angle dont le sommet dépasse de beaucoup les pieds, et elle se replie en dessous comme ceux-ci, lorsque l'animal est en repos.

» Les yeux sont saillants et remarquables par une grandeur qui ne s'observe point d'ordinaire chez les vespertiliens. Les narines terminent le museau et ne sont séparées l'une de l'autre que par un bourrelet qui les environne et qui forme une échancrure à leur partie supérieure. Les lèvres sont entières, la langue est douce et la bouche sans abajoues; mais on voit sur les côtés de la lèvre supérieure quatre ou cinq verrues ou tubercules nus, disposés très régulièrement, et il en est de même de huit tubercules semblables qui garnissent le dessous de la mâchoire inférieure, et qui apparaissent par leur sautoir au milieu des poils noirs. Les oreilles sont grandes, à peu près aussi larges que longues, simples de structure et pourvues d'un oreillon d'une forme particulière; il en est à trois pointes disposées en croix. Le pelage est doux, épais, excepté sur le museau où il est plus long, plus roide et plus hérissé que sur les autres parties du corps.

» L'individu observé étoit mâle, et ses organes généraux ne présentoient aucune modification notable; on ne différoit point de ce qui existe chez les vespertiliens.

» Ajoutant maintenant à ces caractères zoologiques quelques considérations tirées des caractères anatomiques, on trouvera de nouvelles raisons pour justifier l'établissement du genre *Furia*. Les formes de la tête, la disposition des diverses parties qui la composent, rendent raison de la singulière physiologie de cet animal: les frontaux et les pariétaux se relèvent presque à angle droit au-dessus du nez, toutes les parties postérieures ayant suivi ce mouvement, les os de l'oreille sont fort au-dessus de la partie antérieure de l'arcade zygomatique qui, au lieu d'être horizontale, forme un arc dont l'extrémité postérieure est très relevée au-dessus de l'antérieure. La hauteur du maxillaire supérieur est presque nulle, comparativement à celle des espèces qui peuvent être considérées comme de véritables vespertiliens.

La branche montante de la mâchoire inférieure est remarquablement grande, et les os du nez, relevés sur leur bord externe dans toute la longueur du museau, laissent entre eux une dépression sensible, quoiqu'elle ne s'aperçoive pas sur la tête non dépourvue.

» En comparant à cette tête celle de la noctule, par exemple, on peut apprécier du premier coup d'œil à quel point cette chauve-souris diffère par cette partie essentielle de l'organisation des vespertiliens proprement dits. On voit en effet que la tête de la noctule a les os du nez postérieurement, ses frontaux, ses pariétaux et son occipital sur une même ligne droite oblique: que l'arcade zygomatique est horizontale, et que par là les os de l'oreille se trouvent au niveau de sa partie antérieure; que le maxillaire supérieur a une grande hauteur, et que celui de la branche montante de la mâchoire inférieure l'est d'autant moins, que la cavité glénoïde n'est pas plus relevée que l'arcade zygomatique.

» Ces seuls traits généraux suffisent pour montrer que la tête de la furie est formée d'une tout autre manière que celle de la noctule, et que la réunion dans un même genre, d'animaux qui présentent de telles différences, est impossible.

» Le crâne du *kirivoula* (*vespertilio pictus*) est celui qui se rapproche le plus de la furie par la disposition des diverses parties de la tête, bien qu'il ait de nombreuses différences; mais en comparant cette tête à celle de la noctule, on a une nouvelle preuve de la nécessité de faire une étude des espèces qui sont réunies aujourd'hui dans les catalogues méthodiques, sous le nom de Vespertiliens.

» L'espèce type du genre furie a reçu le nom spécifique de *hérissée* (*Furia horrens*); sa taille est petite; sa longueur, depuis le bout du museau à l'origine de la queue, est d'un pouce et demi, et son envergure est de six pouces; sa couleur est d'un brun noir uniforme. Elle a été découverte à la Mana, dans la Guyane, par feu Leschenault.

## LES NYCTICÉES.

### *Nycticeus* (1).

Les nycticées ont été séparées avec juste raison des vespertiliens, et réunies en un petit groupe par Rafinesque (2). Plus tard cet auteur abandonna ses premières idées et classa ses deux nycticées parmi

(1) Rafinesq., Journ. de Physiq., t. LXXXVIII, p. 417; F. Cuvier, Dict. Sc. nat., t. LIX, p. 416: *vespertilio*, Auct.

(2) *Ibid.*, loc. cit., *vespertilio humeralis*, Rafinesq., Am., Montl. mag.



les vespertillons. Cependant les nycticées diffèrent des vespertillons, parce qu'elles n'ont que deux incisives à la mâchoire supérieure, et que ces deux dents, écartées l'une de l'autre, se rapprochent des canines. Les six incisives inférieures sont lobées, et à chaque mandibule on remarque deux fausses molaires anormales.

L'oreille, courte et éloignée, se termine en devant en une languette horizontale, et l'oreillon s'étend à l'intérieur en un appendice taillé en croissant ou prolongé en alène.

#### LA NYCTICÉE HUMÉRALE.

*Nycticeus humeralis* (1).

A ses oreilles ovalaires, plus longues que la tête, noires ainsi que le museau. La queue est longue, mucronée. Le pelage est brun foncé en dessus, gris en dessous, avec les épaules maculées de noir. Longueur trois pouces six lignes. Habite le Kentucky.

#### LA NYCTICÉE MARQUETÉE.

*Nycticeus tessellatus* (2).

Pelage bai en dessus, fauve en dessous, avec un étroit collier jaunâtre, et les aisselles blanches. Ailes réticulées et pointillées de roux. Queue de la longueur du corps et verruqueuse au sommet. Longueur, quatre pouces. Le nez bilobé; les oreilles courtes, arrondies. Habite le Kentucky, dans l'Amérique du nord.

#### LA NYCTICÉE DE TEMMINCK.

*Nycticeus Temminckii* (3).

Cette espèce a les oreilles plus courtes que la tête, et de forme oblongue arrondie, échanerées sur leur bord externe, et munies d'un oreillon allongé et recourbé en faux. Le pelage est soyeux, formé de poils courts, fauves en dessus, jaunâtres sales en dessous. Les côtés de la tête et du corps sont d'un roux brillant. Elle a de longueur totale quatre pouces six lignes sur douze pouces d'envergure. Ses formes sont robustes et épaisses, et sa membrane interfémorale est marquée de quelques veinures au milieu. Habite Java.

(1) Rafinesq., loc. cit.

(2) Ibid., loc. cit.

(3) *Vespertilio Temminckii*, Horsf., Zool. Research.

#### LA NYCTICÉE DE BÉLANGER.

*Nycticeus Belangeri* (1).

A le corps, la tête et le haut du bras fauves en dessus comme en dessous. Chez l'adulte, cette coloration tire au marron nuancé d'olivâtre. Les poils du dos, longs et moelleux, sont jaune brunâtre à leur racine, marron à leur pointe, et fauve sur le ventre. Les oreilles sont petites, triangulaires, et très écartées l'une de l'autre, à oreillons étroits et allongés. Les joues, le museau, le bas-ventre et les fesses sont dénudés. Longue de cinq pouces cinq lignes, cette espèce a treize pouces d'envergure. C'est le *terinjili* des habitants de Pondichéry, dont elle fréquente les maisons. Les jeunes sont brunâtres en dessus, jaune clair en dessous.

#### LA NYCTICÉE DE SAY.

*Nycticeus Sayii* (2).

A les oreilles un peu plus courtes que la tête, et découpées en arrière en deux petits lobes grêles, et à oreillons arqués et obtus à leur sommet. La membrane interfémorale est nue. Elle a de longueur totale six pouces six lignes sur une envergure de trois pouces. Elle a été découverte sur les bords du Missouri.

#### LA NYCTICÉE AUX AILES BLEUES.

*Nycticeus cyanopterus* (3).

A trois pouces de longueur sur dix d'envergure. Ses oreilles dépassent la tête; le corps est gris foncé en dessus, et gris bleuâtre en dessous; les ailes sont bleuâtre foncé, et les doigts sont noirs. Habite le nord des États-Unis.

#### LA NYCTICÉE PRUINEUSE.

*Nycticeus pruinus* (4).

A ses oreilles plus courtes que la tête, à oreillons arqués et obtus à leur sommet. Le pelage sur le dos

(1) *Vespertilio Belangeri*, Isid. Geoff., Zool. du Voyage aux Indes Or., p. 87.

(2) *Vespertilio arcuatus*, Say, in major Long's exp., t. 1, p. 21; Godman, t. 1, p. 70.

(3) *Vespertilio cyanopterus*, Rafinesq.

(4) Say, in major Long's exp., t. 1, p. 167; *Sabin's Zool.*, p. 1.

un fauve noir  
ouge ferrugineu  
jaunâtre. Les mem  
longueur totale,  
de l'analogie av  
commune sur les

#### LA NYCTI

*Nycti*

A deux dents à  
conséquent le ge  
bir, est erroné.  
arrondies; la queu  
membrane inter  
dessus, plus clair  
blanche à l'attach  
deux pouces et  
lignes, le nez est

#### LA NYC

*Ny*

Cette espèce, qu  
au, h bite la Sici  
sérieure; ses ore  
de; la queue dépa  
r une pointe obt  
dessus, et roux  
museau sont noirâ

#### LA NYCTI

*Nycti*

Les *hypexodons*  
sur recevoir cete  
narines rondes  
sures manquant,  
à leur base, et  
de la membrane  
que douteux,  
rés étoient tomb  
leur. L'espèce de

(1) *Atalapha ame*  
mm., 227; *vespe*  
31, fig. 2; *Encyc*  
20.

(2) *Atalapha sicu*  
mm., 228.

(3) *Hypexodon m*  
133.

Un fauve noirâtre pointillé de blanc, mais d'un rouge ferrugineux sur les épaules, et la gorge blanc noirâtre. La membrane interfémorale à demi velue. Longueur totale, quatre pouces et demi. Cette espèce de l'analogie avec le *V. noveboracensis*; elle est commune sur les rives du Missouri.

## LA NYCTICÉE DE RAFINESQUE.

*Nycticeus Rafinesquii* (1).

A deux dents à la mâchoire supérieure, et par conséquent le genre *atalapha*, créé pour la recevoir, est erroné. Les oreilles sont courtes, larges, rondes; la queue est entièrement enveloppée par la membrane interfémorale. Le pelage est fauve en dessus, plus clair en dessous, et marqué d'une tache blanche à l'attache de chaque aile. Le corps est long de deux pouces et demi, la queue d'un pouce quatre lignes, le nez est bifide. Elle habite les États-Unis.

## LA NYCTICÉE SICILIENNE.

*Nycticeus siculus* (2).

Cette espèce, qui demande à être étudiée de nouveau, habite la Sicile. Une verrue s'élève sur la lèvre inférieure; ses oreilles sont aussi longues que la tête; la queue dépasse la membrane interfémorale d'une pointe obtuse; le pelage est roux brunâtre en dessus, et roux cendré en dessous; les ailes et le museau sont noirâtres.

## LA NYCTICÉE A MOUSTACHES.

*Nycticeus mystax* (3).

Les *hypezodons*, que M. Rafinesque avoit créés pour recevoir cette espèce, auroient le museau nu, les narines rondes et saillantes, les incisives supérieures manquant, les canines marquées d'un épéon à leur base, et la queue entièrement enveloppée par la membrane interfémorale; mais ce genre est plus que douteux, et sans doute que les deux incisives étoient tombées sur l'individu étudié par cet auteur. L'espèce décrite a les oreilles plus longues

(1) *Atalapha americana*, Rafinesq., Somiol.; Desm., *Ann.*, 227; *Vespertilio noveboracensis*, Pennant, 31, fig. 2; Encycl., pl. 34, f. 5; Harlan, Fauve am., 20.

(2) *Atalapha sicula*, Rafinesq., Somiol.; Desm., *Ann.*, 228.

(3) *Hypezodon mystax*, Rafinesq., Somiol.; Desm., 233.

que la tête, brunes; le pelage fauve, tirant au noirâtre sur le crâne; de longues moustaches et les ailes noires. Elle vit au Kentucky.

## LA NYCTICÉE DE BUÉNOS-AYRES.

*Nycticeus bonariensis* (1).

Cette espèce de chauve-souris, remarquable par les nuances agréables de son pelage, paroit avoir été inconnue à d'Azara, qui a décrit les animaux du Paraguay, et qui ne la mentionne point. Elle est privée de deux dents incisives à la mâchoire supérieure, et se rapproche, par ce caractère, du *V. nigrita* de Gmelin.

La tête a six lignes de longueur totale, sur quatre d'épaisseur, du crâne au bord postérieur du maxillaire inférieur. Les deux incisives supérieures sont terminées en pointe et séparées l'une de l'autre; les six inférieures sont très peu apparentes et serrées, et ont leur sommet bilobé. Les canines sont aiguës, recourbées et proéminentes; les molaires antérieures sont coniques, les suivantes ont leur couronne hérissée de pointes acérées, sinuées sur la partie extérieure, et disposées intérieurement comme en biseau.

	Lignes.	Mètres.
Longueur totale, de la naissance de la queue au bout du museau. . . . .	20 0	045
de la queue. . . . .	15 0	034
des oreilles. . . . .	3 0	007
de la tête. . . . .	6 0	014
de l'avant-bras. . . . .	16 0	036
du pouce, dont la phalange est aplatie. . . . .	3 0	007
des membres postérieurs. . . . .	10 0	023
	Pouces.	
Envergure. . . . .	8 0	217

Le museau est court, conique. La bouche est fendue et les lèvres sont simples. La face est revêtue de poils ras; les oreilles sont minces, arrondies, nues, éloignées l'une de l'autre. Des poils soyeux et serrés recouvrent la tête et le corps, et sont plus fournis sur le ventre et le dos. Dans la flexion de l'aile, le carpe est plus élevé que le museau. Les membranes en dedans et à leur bord postérieur sont nues, striées et comme réticulées, de couleur brune rougeâtre, entièrement lisses en dehors. Les parties internes contre le corps sont très velues, et des poils fauves et abondants se continuent sur le bras et l'avant-bras. La queue est complètement engagée dans la membrane interfémorale: celle-ci part de l'articulation tibio-tarsienne, et se termine en pointe

(1) *Vespertilio bonariensis*, Less., Zool., Coq., pl. 2 fig. 1. *V. Blossovillii*, Bull. Ferruss., t. VIII, p. 95.

à son sommet, ayant de chaque côté une nervure apparente sur les deux tiers de sa longueur totale; sa surface interne est nue, striée ou comme réticulée, tandis que la face dorsale est entièrement recouverte de poils épais.

La couleur du pelage de la nycticée de Buénos-Ayres est d'un rouge aurore sur le museau, d'un fauve clair ou jaune sur le dos; chaque poil étant terminé par du noir surmonté d'un peu de blanc, ce qui leur donne un aspect pruineux, assez semblable à celui de quelques petites phalènes. Les poils du dessus de la membrane interfémorale, moins doux et moins soyeux que les précédents, sont d'un rouge noir foncé qui tranche avec la teinte répandue sur le dos. La gorge, la poitrine et l'abdomen sont d'un fauve clair mêlé de brunâtre.

Notre espèce a de grands rapports avec le *vespertilio lasiurus*, elle en diffère toutefois par les particularités suivantes. Dans le *nycticæus bonariensis*, les dimensions sont plus fortes, l'envergure plus prononcée, les membres plus développés par rapport au corps, la queue de moitié plus longue proportionnellement. Dans le *V. lasiurus*, les membranes sont moins réticulées, les couleurs du corps sont plus uniformes, et partout d'un rouge brun vif, tandis que l'ensemble des autres caractères est parfaitement analogue dans les deux espèces.

Ces chauves-souris vivent à une égale distance de l'équateur, dans les zones tempérées des deux hémisphères du continent américain. Celle de Buénos-Ayres nous fut remise par M. de Blossville, qui la prit sur un vaisseau mouillé dans la rivière de la Plata. Sa patrie est donc par les 35° de lat. S. dans l'Amérique méridionale, tandis que le *V. lasiurus* la remplace par les mêmes latitudes dans l'Amérique septentrionale.

#### LA NYCTICÉE DE POEPING.

##### *Nycticæus Pœpingii* (1).

Cette chauve-souris a des oreilles très petites, ovales, arrondies à leur sommet, à oreillon falciforme et obtus. La membrane interfémorale est nue dans sa partie antérieure, et très pileuse au contraire en dessus. Le pelage est sur le dos ferrugineux et de nature soyeuse; un collier jaunâtre entoure le cou, et une teinte brunâtre ondée de fuligineux recouvre la poitrine et l'abdomen.

Cette nycticée est remarquable par le prolongement de son museau qui est obtus, marqué d'un sillon et qui semble devoir être mobile. Ses narines

(1) *Nycticæus prima species*, Pœping, Flortep's, nottzen, n° 586, 1830; Bull. Féruss., t. XXIII, p. 413.

sont tubuleuses, ses yeux et ses oreilles noirs; sa queue est sétiforme, verruqueuse, libre à son extrémité. Elle habite le Chili, et se rapproche par la coloration des vespertillons velu et rouge, mais elle est suffisamment distincte par divers autres caractères.

#### LA NYCTICÉE DU CHILI.

##### *Nycticæus chilensis* (1).

Cette espèce, dont on ignore les mœurs, habite le Chili méridional, dans les rochers subalpins d'Ataco, où l'a découverte M. Pœping. Ce qui la caractérise sont à la fois ses oreilles ovales, sillonnées en travers de rugosités trois fois plus longues que la tête, ayant leur oreillon taillé en lame d'épée; une membrane interfémorale complètement nue sur ses deux faces, et un pelage en entier d'un gris de souris uniforme, aussi bien sur le corps qu'en dessous. Sa langue obtuse est couverte de papilles, et sa queue très courte, verruqueuse, est mobile et libre.

Le docteur Horsfield a décrit une espèce découverte aux environs de Calcutta, sous le nom de *Nycticæus de Heathii* (2), bien plus grande que celle qui vit dans l'île de Java. Sa taille, la queue comprise, est de six pouces sur dix-huit d'envergure. Sa tête est médiocre, à chanfrein plane, comprimée sur les côtés. Les lèvres sont recouvertes de quelques poils. L'oreillon est droit, arrondi, nu, terminé par un lobe très petit, et le tragus est falciforme. Son pelage est ras, très doux et soyeux, composé de poils couchés sur le derme, d'un brun tirant sur la couleur du tan en dessus, fauve, tirant au gris en dessous. Les membranes alaires sont brunâtres.

#### LA NYCTICÉE ALECTO.

##### *Nycticæus alecto* (3).

Se trouve à la Manille. Son pelage est noirâtre passant au brun sur la face inférieure, et au grisâtre sur le museau. Sa tête est épaisse et déprimée.

(1) *N. secunda*, *Ibid.* loc. cit. Peut-être est-ce un Oreillard?

(2) *Nycticæus Heathii*, capite cuneato supra latibusque planis, auriculis capite brevioribus, oblongis, rotundatis margine exteriori, parum exsertito, trajecto elongato falcato, velleris pilis sericatis brevissimis, notæo fusco, gastræo fulvo (Proc. of the Zool. soc., part. 4, p. 115).

(3) Gervais, fav., p. 7.

LES

Les chauves-souris  
plus particulièrement  
qui est composé ai  
es? et molaires  
égales, aiguës. L  
plus longues que l  
sides. Les inférie  
marquées. Les can  
mu. ies en arrière  
uire occupe le b  
s. Les molaires s  
aire; les membres  
tion à l'index, tro  
s pieds sont médi  
comprimés et recou  
et complètement e  
fémorale qui est  
eilles sont séparée  
est qu'une seule esp  
sur Kuhl (2), et do  
ge est ferrugineux  
eilles, et les alles

LES

Sont des vespert  
ésente la formule  
molaires  $\frac{2}{2}$ . Les in  
et acuminées, c  
es, et formées en a  
nés. Les canines  
es. Les deux mo  
autre mâchoire son  
trois autres son  
ux mains, l'index  
es et le quatrième  
ux. Les doigts de  
eux, armés d'ong  
s larges à leur ba  
rdent légèrement  
parées, n'ont qu  
et arrondies en ava

(1) Leach, the Trans  
III, p. 69.

(2) *Scotophilus Kuhl*  
ribus, naso alisque  
(3) *Ibid.* loc. cit., p.

## LES SCOTOPHILES.

*Scotophilus* (1).

Les chauves-souris de ce genre sont caractérisées plus particulièrement par leur système dentaire, qui est composé ainsi qu'il suit : incisives  $\frac{1}{2}$ , canines  $\frac{1}{2}$  et molaires  $\frac{1}{2}$ . Les incisives supérieures sont égales, aiguës. Les deux moyennes simples, sont plus longues que les latérales, qui sont également bifides. Les inférieures sont à trois divisions peu marquées. Les canines d'en haut sont très longues, munies en arrière d'un prolongement qui au contraire occupe le bord antérieur des canines d'en bas. Les molaires sont hérissées comme à l'ordinaire; les membres antérieurs ont une seule articulation à l'index, trois aux autres doigts. Les doigts des pieds sont médiocres, égaux, armés d'ongles comprimés et recourbés. La queue à cinq osselets est complètement enveloppée par la membrane interfémorale qui est acuminée à son sommet. Les oreilles sont séparées, à oreillons petits. On ne connaît qu'une seule espèce de scotophile dédiée au docteur Kuhl (2), et dont on ignore la patrie. Son pelage est ferrugineux, et le museau de même que les oreilles, et les ailes sont brunâtres.

## LES CELOENOS.

*Celano* (3).

Sont des vespertillons dont le système dentaire présente la formule qui suit : incisives  $\frac{2}{2}$ , canines  $\frac{2}{2}$  molaires  $\frac{1}{2}$ . Les incisives supérieures sont entières et acuminées, celles d'en bas sont égales entre elles, et formées en apparence de quatre prismes annexés. Les canines supérieures sont très développées. Les deux molaires antérieures de l'une et de l'autre mâchoire sont aiguës, entières, tandis que les trois autres sont munies d'éminences acérées. Aux mains, l'index n'a qu'une articulation, le médius et le quatrième doigt trois, et le cinquième deux. Les doigts des pieds sont allongés, presque égaux, armés d'ongles comprimés, recourbés, et larges à leur base. Les membranes alaires dérobent légèrement les doigts; les oreilles, aiguës et séparées, n'ont que des oreillons très petits. Elles sont arrondies en avant et coupées en ligne droite à

(1) Leach, the Transactions of the Linnean society, III, p. 69.

(2) *Scotophilus Kuhlii*, Leach, *loc. cit.* Ferrugineus, *tribus, naso alisque fusciscentibus.*

(3) *Ibid.* *loc. cit.*, p. 70.

leur bord postérieur. La queue est rudimentaire ou remplacée par un linéament cartilagineux, occupant le milieu de la membrane interfémorale. On ignore où vit la seule espèce connue actuellement et que le docteur Leach a nommée *Celano de Brooks* (1), qui a le dos ferrugineux, le ventre et les épaules d'un jaune ocreux, les membranes noires.

## LES AELIOS.

*Aëlio* (2).

Leur formule dentaire est la suivante : incisives  $\frac{2}{2}$ , canines  $\frac{1}{2}$  et molaires  $\frac{1}{2}$ . Les incisives supérieures sont comprimées, larges, bifides, et leurs divisions arrondies. Les inférieures sont égales, à trois divisions. Les canines supérieures, très longues, très acérées, sont munies à leur base, en avant comme en arrière, d'un éperon, tandis que les inférieures sont graduellement atténuées, très grêles et complètement simples. Les molaires supérieures ont les deux antérieures à trois pointes, la deuxième plus élevée, la troisième bifide à son bord extérieur, la quatrième trifide du même côté. Les inférieures présentent les trois premières aiguës, simples, et la deuxième est plus courte. Les trois dernières sont échancrées à leur bord externe. La queue, formée de cinq articulations, est libre à son sommet. Les oreilles sont rapprochées, courtes, mais en revanche très élargies et sans oreillons. Les doigts des mains ont une articulation à l'index, quatre au médius et trois aux quatrième et cinquième doigts; ceux des pieds sont égaux, munis d'ongles recourbés et comprimés. La seule espèce connue est l'*Aëlio de Cuvier* (3), de couleur isabelle, et dont on ignore la patrie.

## LES DICLIDURUS.

*Diclidurus* (4).

Ces chauves-souris ont des caractères génériques assez complexes. Leur formule dentaire est : incisives  $\frac{2}{2}$ ? canines  $\frac{1}{2}$ , molaires  $\frac{1}{2}$ . Les incisives inférieures sont petites, à tranchant présentant trois crénelures. Les canines supérieures sont un peu comprimées et éperonnées à leur partie postérieure.

(1) *Celano Brooksiana*, Leach, *loc. cit.*

(2) Leach, *loc. cit.*

(3) *Aëlio Cuvieri*, color Isabellino-ferrugineus; alae fusciscentibus-brunneæ, aures ad apices excavato truncatæ. Leach, *loc. cit.*, p. 71.

(4) Wied Neuw., Isis, 1819, p. 1629.

Les inférieures sont droites avec une ligne en res-saut en avant. La première molaire d'en haut est très petite et séparée des suivantes par un intervalle. Celles-ci sont munies de pointes acérées robustes. Les os du coccyx, au lieu de former un prolongement extérieur caudal, présentent plusieurs articulations qui se terminent par deux pièces cornées adhérentes à la peau, formant un appareil à deux valves ou capsules (1). La valve supérieure est semi-lunaire disiforme et creusée en cupule. L'inférieure plus petite est pointue, triangulaire et adaptée dans le sens horizontal sur la précédente. Ces deux pièces se recouvrent, sont mobiles, s'écartent ou restent collés, et sont tenues à leur insertion par un repli membraneux mince qui les isole du corps. Le coccyx se trouve logé dans la capsule supérieure, tandis que le bord postérieur de la membrane inter-femorale se trouve tendu sous la valve caudale proprement dite.

Outre ce singulier appareil, les diclidures se font encore remarquer par l'organisation peu ordinaire de leur crâne. Celui-ci présente en effet, entre les orbites, une dépression elliptique, profonde, qui fait saillir les os de la face, tandis que le vertex et les frontaux sont boursoufflés par d'amples cavités cellulaires.

Cette curieuse petite tribu ne renferme qu'une espèce, dédiée par le prince Maximilien de Wied Neuwied au naturaliste Freyreiss (2), puis nommée par lui le diclidure blanc. Cette chauve-souris, longue de deux pouces dix lignes, a les oreilles larges, insérées au-dessus des yeux. Le pelage se compose de poils très fournis, longs et blanchâtres. Les mains sont très robustes, tandis que les jambes sont grêles et longues. L'éperon est prononcé. Elle a été découverte par le voyageur botaniste Freyreiss, à l'embouchure du *Rio Pará* au Brésil, près de *Carnavieras*, se tenant cachée dans les spathes des cocotiers.

## LES TAPHIENS.

### OU LES SACCOPTERYX (3).

#### *Taphozous*, GEOFF. S.-HIL.

Leur formule dentaire est la suivante : incisives  $\frac{2}{2}$ , canines  $\frac{2}{2}$ , molaires anormales  $\frac{2}{2}$ . Vraies molaires  $\frac{2}{2}$ . Les incisives inférieures sont de même lon-

(1) D'où le nom de *diclidurus*.

(2) *Diclidurus Freyreissii*, Isis. p. 1629. *D. albus*, ejusd. Beil. t. II, p. 242.

(3) De σακκος, sac, et πτερυξ, aile, Illiger, Prodrumus, p. 11. (Le Taphien filet à les membranes repliées au coude en forme de poche.)

gueur et divisées chacune en trois lobes. Les canines sont rétrécies à leur base.

Le museau des taphiens est conique, et les narines qui s'ouvrent à son extrémité sont petites et rapprochées, en dessinant un très mince triangle dans l'épaisseur de la lèvre supérieure. Leur langue, munie de lames rigides à son extrémité, est papilleuse sur le reste de sa surface. La bouche est grande, sans abajoues; deux éminences mamelonnées, séparées par un étroit sillon, marquent la lèvre inférieure, en correspondant à un mamelon de même nature qui termine la lèvre supérieure. L'œil est médiocre et occupe le point qui sépare la commissure de la bouche de la conque auriculaire. L'oreille externe est très grande; elle s'attache au chanfrein sur le rebord de la cavité qui creuse cette partie, et vient se terminer par un bord libre en arrière et au-dessous de la mâchoire inférieure. Les mâles ont sur la gorge une cavité démodée à orifice musculoux transversal plissé. Les ailes sont médianes. La queue n'est engagée dans la membrane inter-fémorale que par sa moitié supérieure, l'autre portion reste libre.

Les taphiens ont toutes les habitudes des reptillons. Leur distribution géographique n'a encore rien de précis dans l'état actuel de nos connaissances, bien qu'on doive les supposer tous de l'ancien monde.

### LE TAPHIEN A VENTRE NU.

#### *Taphozous nudiventris* (1).

A été découvert en Égypte et en Nubie par le voyageur allemand Ruppell, et se rapproche du taphien perforé de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Il se différencie par sa taille plus forte, quatre pouces trois lignes, et par son envergure de seize pouces et plus. Ses oreilles sont élevées, à oreillon court et conique; son museau se projette avant et son corps est mince et fluet.

### LE TAPHIEN PERFORÉ.

#### *Taphozous perforatus* (2).

Cette espèce est beaucoup plus trapue que la précédente, son corps est plus épais, plus large, son museau beaucoup plus obtus. Sa queue paraît être

(1) Cretzm. in Ruppell pl. 27, fig. B. T. Facile vesp ad regionem ophthalmicam sumine, inquitinibus, prymna et uropygio nudis; corporis colore supra et fusciscente griseo, infra albedo (t. I, p. 70).

(2) Geoff. St.-Hil., Égypte, pl. 3, fig. 1, et pl. 4, fig. 4.

asi un peu plus  
nu sur la face,  
est gris-roux  
sous, et son or  
en corps à trois p  
té découverte e  
oux d'Ombos et  
On a fait une esp  
ete qui vit au Sé  
anson, et que D  
us le nom de lé  
deux pouces ne  
sous, passant au

## LE T

### Tapho

Est remarquable  
me, entièrement  
membrane interfe  
sont larges, po  
ort et recourbé. S  
voies très fines. S  
e sous le corps. O  
m. Il est probabl  
e d'Afrique.

## LE TAPHIEN

### Taphozo

Long de trois pou  
ces six lignes d'  
chien perforé, do  
aigu, par l'ore  
par ses oreille  
est marron en d  
à l'île Maurice,  
le ile par M. Ma

## LE TAPHIEN

### Taphozo

Est long de quat  
ces six lignes d'

(1) *Taphozous Sen*  
27; Desm., Mamm  
Mémotres Ac. de  
*Taphozous lept*  
t. 4, fig. 6: *Vesp*  
*Maripialis*, Müll

Geoff. Égypte, t.  
Hardwicke, Des  
Trans. t. 14, p.

est un peu plus courte; enfin on remarque moins de poil sur la face, les bras et le bas-ventre. Son pelage est gris-roux en dessus, passant au cendré en dessous, et son oreillon est taillé en fer de hache. Ce corps a trois pouces sur neuf d'envergure. Elle fut découverte en Égypte, dans les anciens tombeaux d'Ombos et de Thèbes.

On a fait une espèce (1) d'une variété à peine distincte qui vit au Sénégal, où elle fut découverte par Daubenton, et que Daubenton, le premier, décrivit (2) sous le nom de *lérot volant*. Cette variété, longue de deux pouces neuf lignes, a le pelage brun en dessus, passant au brun cendré en dessous.

#### LE TAPHIEN FILET.

*Taphozous lepturus* (3).

Est remarquable par sa longue queue grêle, filiforme, entièrement libre, ou du moins ne tenant à la membrane interfémorale qu'à la base. Ses oreillons sont larges, pointues au sommet, à oreillon droit et recourbé. Son museau est assez large, garni de poils très fins. Ses poils sont gris, à teinte affaiblie sous le corps. On a rapporté ce taphien de Surinam. Il est probable qu'il y aura été importé de la partie d'Afrique.

#### LE TAPHIEN DE L'ILE MAURICE.

*Taphozous Mauritanus* (4).

Long de trois pouces six lignes, sur près de neuf lignes six lignes d'envergure. Il se rapproche du taphien perforé, dont il se distingue par un museau plus aigu, par l'oreillon qui est lobulé à son attache, par ses oreilles courtes et arrondies. Son pelage est marron en dessus, roussâtre en dessous. Il fut découvert à l'île Maurice, ou du moins il a été envoyé de cette île par M. Matthieu.

#### LE TAPHIEN AUX LONGUES MAINS.

*Taphozous longimanus* (5).

Est long de quatre pouces huit lignes sur treize lignes six lignes d'envergure. Sa tête est déprimée

(1) *Taphozous Senegalensis*, Geoff., Égypte, t. II, p. 27; Desm., Mamm., esp. 135.

(2) Mémoires Ac. des Sc., 1759, p. 386.

(3) *Taphozous lepturus*, Geoff., Égypte, pl. 1, fig. 1, pl. 4, fig. 6; *Vespertilio lepturus*, Scrb., pl. 57; *Marupialis*, Müller; *Saccopteryx lepturus*, Illig., pl. 1.

(4) Geoff., Égypte, t. II, p. 127; Desm., 196.

(5) Hardwicke, Descript. of a new sp. of tailed bat, Phil. Trans. t. 14, p. 525, pl. 27).

entre les oreilles et brusquement atténuée vers le museau. Les oreilles sont droites, de forme ovalaire, et garnies de plis en dedans, avec un oreillon oblong. La queue a un pouce de longueur. Le corps est partout vêtu de poils très mous et très denses, roux-brunâtre chez les adultes, noirs chez les jeunes, et plus clairs en dessous. Les bras et les doigts sont très longs. Il fréquente les habitations de Calcutta, surtout le soir, attiré qu'il est par la lumière. Il se nourrit d'insectes.

Le docteur Harlan pense qu'on doit regarder comme une espèce du genre taphien, la chauve-souris rouge de Pensylvanie (1), décrite et figurée par Wilson dans son Ornithologie (pl. 50, fig. 4), et qui vit dans le nord de l'Amérique. Nous ignorons quels peuvent être les *Taphozous saccolaimus* de Temminck, et *T. brachmanus* de Griffith.

#### LES MYOPTÈRES.

*Myopteris* (2).

Ont le nez simple, le chanfrein lisse, court et obtus; les oreilles amples et latérales, munies d'un petit oreillon. La membrane interfémorale est moyenne, et engage à sa base la queue qui est longue et libre dans le reste de son étendue. Le système dentaire est formé d'incisives  $\frac{1}{2}$ , les inférieures bilobées, tandis que les supérieures sont pointues et contiguës, de canines  $\frac{1}{2}$  et de molaires  $\frac{1}{2}$ , celles-ci à trois pointe.

Cette petite coupe générique repose sur une seule espèce que personne n'a revue depuis Daubenton, qui la décrivit sous le nom de *rat-volant* (3), et que les naturalistes appellent myoptère de Daubenton, *Myopteris Daubentouii* (4). Ce chéiroptère a trois pouces de longueur, la queue non comprise. Ses oreilles sont larges, ses membranes teintées de blanc et de gris, et son pelage brun en dessus, blanc sale teinté de fauve en dessous. On ignore où il vit.

#### LES DINOPES.

*Dinops* (5).

Sont des molosses et des nyctinomes ayant deux incisives supérieures et six à la mâchoire inférieure,

(1) Warden, Descript. des États-Unis, t. V, p. 608. (*Vesp. rufus*). *Rubro canus*; *dentibus primoribus infra se.*

(2) Geoff., St.-Hil.

(3) Mémoires Ac. roy. des Sc. 1759, p. 386.

(4) Geoff., Égypte, texte, t. II, p. 113; Desm., Mamm., esp. 199.

(5) Savi, Nuov. giorn. di lett., n. 21; Bull. Ferrus.

car la formule dentaire est celle-ci : incisives  $\frac{3}{2}$ , canines  $\frac{1}{2}$ , et molaire  $\frac{12}{2}$ , total 52. Leurs oreilles sont réunies et étendues sur le front, la lèvre supérieure est pendante et plissée; leur queue, libre dans sa dernière moitié, est enveloppée dans la membrane interfémorale dans la première. M. Temminck suppose que le *Dinops* n'est pas autre qu'un molosse n'ayant point encore ses quatre incisives supérieures. La seule espèce connue de ce genre a été rencontrée à Pise, où elle vit dans les maisons sans y être commune. C'est la *dinops* consacrée au naturaliste Cestoni de Livourne (1), dont le pelage est formé de poils épais, doux, gris-brun, teinté de jaunâtre partout, le dos excepté, où la nuance brunâtre domine. Le museau les oreilles, sont noirs; ces dernières, grandes et arrondies, sont légèrement échancrées au bord externe, et recouvrent presque en totalité le front.

### LES NYCTINOMES.

#### *Nyctinomus* (2).

Sont par tous leurs caractères des molosses, excepté par la formule dentaire qui présente, incisives  $\frac{3}{2}$ , canines  $\frac{1}{2}$  et molaires  $\frac{12}{2}$ . Les incisives inférieures sont, les moyennes lobées et les deux latérales simples. Leur museau est camus, et presque confondu avec la lèvre supérieure, qui est fendue et ridée. Les oreilles sont grandes, couchées sur la face, ayant un oreillon extérieur. Leur queue est longue, à moitié enveloppée à sa naissance par la membrane interfémorale.

Les espèces connues vivent exclusivement entre les tropiques, dans les deux continents. M. Temminck ne les sépare point des molosses. LE NYCTINOME GRÈLE (*Nyctinomus tenuis*) (3). Adulte, cette chauve-souris a trois pouces neuf lignes de longueur, la queue un pouce six lignes. Son pelage est brun-noirâtre, les membranes des doigts longues et minces; la queue grêle et libre dans plus de la moitié de son étendue, engagée dans la membrane interfémorale garnie de plissures musculuses. Ses lèvres sont épaisses et larges, la supérieure marquée de plis verticaux, tandis que l'inférieure est verruqueuse. Les adultes n'ont que deux incisives inférieures. On la rencontre dans les cavernes des rochers de Java, où elle est nommée *lowo-churut*. LE NYCTINOME DI-

1826, t. VIII, p. 386; Temm., Monog., p. 262 (*Dinops, qui truci est vultu*).

(1) *Dinops Cestoni*, Savi, loc. cit.; *Molossus Cestoni*, Fisher, Sp., p. 91.

(2) Geoff.

(3) Horsfield, Zool. resear.; *Dinops tenuis*, Temm., pl. 19 bis.

LATE (*Nyctinomus dilatatus*) (4). A le pelage brun-noirâtre plus clair sous le corps, les membranes dilatées sur les flancs, la queue en partie libre. Cette espèce, comme la précédente, habite l'île de Java. LE NYCTINOME DE BOURBON (*Nyctinomus acrobolossus*) (2). Ayant dix pouces d'envergure, a été trouvé par Commerson dans l'île Bourbon. Son pelage est brun-noir, et la membrane interfémorale enveloppe les deux tiers de la queue. LE NYCTINOME DU BENGAL (*Nyctinomus Bengalensis*) (3). ou le *chanchéka* des Indous, a une taille un peu plus forte que le précédent. Sa queue est assez grosse, enveloppée dans sa moitié supérieure par la membrane interfémorale, qui est pourvue de brides musculuses apparentes. Les membranes alaires présentent un liseré marginal de poils. Il a été découvert dans le Bengale par le docteur Buchanan. LE NYCTINOME D'EGYPTE (*Nyctinomus Aegyptiacus*) (4). Long de trois pouces, à le pelage roux en dessus, passant au brunâtre sous le corps, ayant une queue grêle enveloppée à moitié seulement par la membrane interfémorale qui n'a point de bride. Les membranes alaires près des fluxes sont liserées de poils. Ce nyctinome habite les tombeaux et les souterrains des grands édifices ruinés de l'Egypte.

#### LE NYCTINOME PETIT.

##### *Nyctinomus pusillus* (5).

A le pelage brun noirâtre sombre en dessus, les ailes brunes, la queue allongée, forte, à demi engagée dans la membrane interfémorale. Sa face et ses oreilles sont d'un noir mat. Celles-ci sont amples, concaves, dressées et presque accolées. Le corps a vingt-neuf lignes, la queue dix, et l'envergure est de six pouces six lignes. Cette espèce a été trouvée à Massauach.

#### LE NYCTINOME DE RUPPELL.

##### *Nyctinomus Ruppellii* (6).

A les oreilles excessivement développées, recouvrant la face et les yeux par un repli interne. L'oreille

(1) Horsf., loc. cit.

(2) Geoff., Egypte, t. II, p. 130; *Vespertilio acrobolossus*, Herm., Obs. Zool., pl. 19; Desm., 163.

(3) Geoff., Egypte, t. II, p. 130; *Vespertilio plicatum*, Buchanan.

(4) Geoff., Egypte, pl. 2, fig. 2; *Dysopes Geoffroyi*, Temm., pl. 23, fig. 9.

(5) *Dysopes pusillus*, Cretschm. in Ruppell, pl. 27, fig. A.

(6) *Dysopes Ruppellii*, Temm., Monog., pl. 18, p. 254.

en externe est  
a plus de sa  
interfémorale. S  
se; deux rang  
s ailes. Le mus  
divergents. L  
plissées. Le des  
e, passant au gr  
t de cinq pouc  
nt deux pouc  
envergure. Ce n  
lisses en Egypt  
Peut-être devr  
ntes: LE NYCT  
e) (1), dont le n  
prolonge en av  
s, brun ou cen  
re; ses oreilles  
leur totale, la q  
lignes sur dix  
s jeunes ont de  
ures. Les poils  
maelleux.  
ésil.

#### LES

Sont des nyctino  
eteur Spix, qui  
nom de Thyropt  
(2). Suivant ce  
pouce de la main  
lle subconcaue.  
queue est longu  
embrano interfér  
re que le tiers.  
oites, et les doig  
rés et tous onguit  
de longueur tot  
ues quatre ligne  
sus d'un brun f  
sous. Les ailes e  
rtilionide a été ren  
Amazones.

*Dysopes nasutu*  
7; *Nyctinomus*  
t. I, p. 337, pl. 8

Spix, Vesp. Bras

*Ibid.*, pl. 26, fig.

A le pelage brun  
les membranes  
la partie libre. Ce  
habite l'île de Java.  
*Nyctinomus arabicus*  
ergure, a été trouvé  
bon. Son pelage est  
fémorale enveloppée  
T. NOME DE BESOUIT  
le *chamhéka* des  
forte que le pré-  
enveloppée dans un  
rane interfémorale,  
culeuses apparentes.  
nt un liseré marginal  
is le Bengale par le  
AR D'EGYPTE (*Nycti-*  
le trois pouces, à la  
au brunâtre sous la  
enveloppée à moitié  
interfémorale qui s'  
alaires près des flancs  
ome habite les tom-  
grands édifices rois

un externe est lenticulaire. La queue est déprimée  
la plus de sa moitié enveloppée par la membrane  
interfémorale. Son pelage est abondant, fin, serré et  
se; deux rangées de poils bordent les membranes  
des ailes. Le museau est couvert de poils noirs, rares  
et divergents. Les lèvres sont larges, pendantes et  
dilatées. Le dessus est d'un gris de souris très unifor-  
me, passant au gris clair en dessous. Sa longueur totale  
est de cinq pouces deux à six lignes, la queue pré-  
sente deux pouces, sur quatorze pouces six lignes  
d'envergure. Ce nyctinome habite les souterrains des  
villes en Egypte.

Peut-être devra-t-on séparer des espèces précé-  
dentes : LE NYCTINOME NASON (*Nyctinomus nasou-*  
*ensis*) (1), dont le muse, ainsi que l'indique son nom,  
se prolonge en avant? Le corps est brun noir en des-  
sus, brun ou cendré en dessous. Sa queue est à demi  
noire; ses oreilles sont grandes et arrondies. Sa lon-  
gueur totale, la queue comprise, est de cinq pouces  
six lignes sur dix pouces huit lignes d'envergure.  
Les jeunes ont deux incisives supérieures, dix infé-  
rieures. Les poils de son pelage sont doux, ser-  
rés, molleux. Cette espèce n'est pas rare au  
Sénégal.

## LES THYROPTÈRES.

*Thyroptera* (2).

Sont des nyctinomes assez mal caractérisés par le  
docteur Spix, qui n'en a décrit qu'une espèce sous  
le nom de Thyroptère tricolore (*Thyroptera trico-*  
*ris*) (3). Suivant cet auteur, leur nez est simple, et  
le doigt de la main se trouve muni d'une sorte d'é-  
pave *subconcave*. Le corps est mince, grêle, petit;  
la queue est longue, en grande partie soudée à la  
membrane interfémorale, qui n'en laisse guère de  
libre que le tiers. Les membranes alaires sont fort  
étroites, et les doigts des pieds égaux sont grêles,  
serrés et tous onguiculés. L'espèce type a deux pou-  
ces de longueur totale, la queue comprise, sur neuf  
pouces quatre lignes d'envergure. Le pelage est en  
dessus d'un brun fauve, passant au blanchâtre en  
dessous. Les ailes et les pieds sont noirs. Cette ves-  
tition a été rencontrée à l'embouchure du fleuve  
des Amazones.

(1) *Dysopes nasutus*, Temm., Spix, Vesp., pl. 65,  
fig. 7; *Nyctinomus Brasiliensis*, Isid. Geoff. Ann. Sc.  
Nat. t. I, p. 337, pl. 22, fig. 1 à 4.  
(2) Spix, Vesp. Bras.  
(3) *Ibid.*, pl. 26, fig. 9.

## LES CHEIROMÈLES.

*Cheiromèles* (1).

Les chauves-souris de ce genre ont leur système  
dentaire ainsi disposé : incisives  $\frac{1}{1}$ , canines  $\frac{1}{1}$  et mo-  
laires  $\frac{1}{1}$ . Les incisives supérieures sont grandes, co-  
niques, très rapprochées; celles d'en bas sont très  
petites. Le museau s'avance en cône sillonné, et pré-  
sente trois rangées de verrues supportant des poils.  
Les oreilles sont distantes, ouvertes, présentant un  
oreillon court et obtus, taillé en demi-cœur. La  
membrane des ailes est ample et se prolonge sur les  
flancs jusqu'aux genoux seulement. La membrane  
interfémorale est étroite et retient la queue dans son  
tiers supérieur. Celle-ci est conique, annulée. Les  
pieds sont robustes, courts et terminés par des doigts  
grêles, qui présentent la singularité d'avoir des pe-  
tites touffes de poils à l'insertion de l'ongle, tandis  
que le pouce se termine par un faisceau de poils très  
prolongés au-delà de l'ongle. La seule espèce ad-  
mise par l'auteur de ce genre (*Cheiromèles*, de  $\chi\omega\iota\varsigma$ ,  
main, et de  $\mu\omicron\lambda\omicron\varsigma$ , membrane) est le cheiromèle à  
collier (*Cheiromèles torquatus*) (2) long de cinq pou-  
ces et demi, sur une envergure de près de vingt-  
deux pouces. A les oreilles simples et orbiculaires. La  
lèvre supérieure sans plis, bordée d'une rangée de  
petits poils. Le pelage est plus long, plus épais sur  
le cou, et manque sur le corps, excepté sur le ventre,  
où apparaît une horre peu abondante. Le dos est  
doux et ponctué. Cette espèce a été découverte par  
le docteur Finlayson, à Penang et à Singapour, dans  
l'archipel de la Malaisie.

## LES MOLOSSES.

*Molossus* (3).

Sont des chauves-souris très reconnaissables à leur  
large museau, élevé au-dessus de la bouche, et à leur  
lèvre supérieure épaisse, d'où leur vient le nom de  
*molossus*, chien. Leurs oreilles très larges sont cou-  
chées en avant et se terminent au même point sur le  
chanfrein, après avoir pris attache à la commissure  
des lèvres. Elles ont un tragus épais et lenticulaire,  
et un rudiment d'oreillon semblable à un petit pé-  
dicule implanté en avant du trou auditif. Leur inté-

(1) Horsf., Zool. research.

(2) *Ibid.*, loc. cit. pl.; *Dysopes cheiropus*, Temm.,  
Monog. pl. 17.(3) Geoff. St.-Ill.; *Dysopes*, Illiger, Prod. 1811;  
Temm., Monog. Gr.



rier enfin se partage en deux portions inégales par un pli profond, faisant saillie. La lèvre supérieure se trouve garnie de poils anomaux, dilatés à leur sommet et recourbés de bas en haut. Quelques espèces ont une poche gutturale sillonnée en travers, et des poils insérés à la naissance des ongles, aux doigts des pieds.

Leur formule dentaire, variable suivant les âges, présente  $\frac{2}{2}$  incisives,  $\frac{2}{2}$  canines et  $\frac{2}{2}$  molaires. Les incisives supérieures sont aiguës, à deux lobes à leur base, convergentes et contiguës; les inférieures sont rudimentaires, bilobées et situées en avant des canines. Celles-ci, robustes, ont un fort talon à leur base. Leur langue est lisse et douce. Les jeunes ont quatre incisives en bas.

Les molosses ont des ailes médiocres, une membrane interfémorale embrassant la moitié de la queue. On les rencontre presque exclusivement dans les contrées intertropicales de l'Amérique, bien que quelques uns s'avancent dans le sud de cette contrée, jusque dans le Paraguay. Buffon n'a connu qu'une seule espèce de ce genre <sup>(1)</sup>.

#### LE MOLOSSE DOGUIN.

*Molossus rufus* <sup>(2)</sup>.

Ce molosse, ainsi que son nom de doguin semble l'indiquer, a le museau gros et court, ayant quelque ressemblance avec celui d'un chien dogue. Sa bouche est très fendue. Son pelage est en dessus d'un marron foncé, à teinte plus claire en dessous. Ses membranes sont brun roussâtre. Il est long de cinq pouces quatre lignes sur quatorze à quinze pouces d'envergure. On le suppose de Surinam.

#### LE MOLOSSE ALECTO.

*Molossus alecto* <sup>(3)</sup>.

A la tête courte, surmontée d'une crête coronale fort élevée et descendant sur le chanfrein. Ses ailes sont disproportionnées relativement au volume de son corps, et leur forme étroite présente de nombreuses découpures. Les oreilles, plus larges que hautes se réunissent sur le front, et se continuent sur les narines en forme de ruban décourant. Quelques longues soies sont implantées dans le croupion, et tout le reste du pelage imite un tissu de velours

<sup>(1)</sup> Chauve-souris de la Guyane, Buff. (*Molossus amplexicaudatus*; Geoff., Encycl., pl. 31, fig. 2).

<sup>(2)</sup> Geoff. Ann. du Mus., t. VI, p. 155.

<sup>(3)</sup> Temm., Monog., pl. 20.

soyeux, fin et lustré. La coloration de sa vestiture est d'un beau noir luisant. « Sa physionomie hideuse, » dit M. Temminck, ses membres postérieurs très courts, le peu de largeur des ailes relativement à la grosseur du corps et du cou, son pelage noir, » tout contribue enfin à rendre le nom d'*alecto* très convenable à cette espèce nouvelle. » Ce molosse a cinq pouces six lignes de longueur sur douze pouces d'envergure. Il vit dans les provinces intérieures du Brésil.

#### LE MOLOSSE A POILS RAS.

*Molossus abrasus* <sup>(1)</sup>.

Ce chiroptère a le pelage très ras, très serré, d'un marron vif et lustré, en dessus plus clair, et comme terni en dessous, la tête courte et obtuse, les formes comme les principaux traits d'organisation de l'*alecto* et du *doguin*. Le corps a de longueur quatre pouces trois lignes, la queue un pouce une ligne, et l'envergure neuf pouces sept lignes. On le rencontre dans les mêmes lieux que le précédent.

#### LE MOLOSSE VÉLOCE.

*Molossus velox* <sup>(2)</sup>.

Les oreilles de ce molosse sont réunies sur le front sans présenter un ruban de peau sur le chanfrein, et une petite poche glanduleuse occupe le devant du cou. Le pelage est court et lisse, sa coloration est d'un brun marron très foncé, et lustré en dessus, à teinte plus claire et mate en dessous. Les poils sont d'une seule couleur. Le corps a de longueur trois pouces trois lignes, la queue un pouce deux lignes, et l'envergure dix pouces. Cette espèce, comme la précédente, ne présente que six lignes de l'extrémité de la queue qui soit libre: elle a été découverte au Brésil par le voyageur Natterer, et rencontrée à Cuba par M. Mac-Leay. Elle parait s'être répandue dans toutes les îles du golfe du Mexique.

#### LE MOLOSSE OBSCUR.

*Molossus obscurus* <sup>(3)</sup>.

A de longueur totale trois pouces trois lignes, et y comprenant la queue pour treize lignes sur douze

<sup>(1)</sup> Temm., Monog., pl. 21.

<sup>(2)</sup> *Ibid.*, loc. cit., pl. 22, fig. 1; Zool. Journ., t. III, p. 237.

<sup>(3)</sup> Geoff.; Temm., Monog., pl. 22, fig. 2; *Molossus funarius*, Spix.

poires d'envergure  
deux couleurs,  
s'élève sur le dos  
sur le ventre.  
Ces. Cette espèce  
brésil.

LE M

Mo

A le museau effi  
ent en dessus; le  
mes, la queue d'u  
poche singulièreme  
inconnue.

LE MO

Molo

A l'oreille arrondi  
dont l'extrémité  
posé Son poil est  
dessus, brun en d  
marquée par quelq  
de trois pouces d  
mes; la queue a di  
les villes au Par

LE MOLOSSE

*Molossus*

un pouce six lig  
ndre la queue qui  
cendré fauve, cor  
rés. Sur le muse  
t du museau, u  
né par la peau q  
que <sup>(1)</sup>.

le second mulot v  
*Molossus fusciventer*

Geoff., Mus., t. V  
Pelle chauve-sou  
g. t. II, p. 288.

Geoff., Mus., t. VI,  
Scrib., pl. 59.

Cette espèce diffère  
décrié par Danbe

ton, t. X, pl. 19, fig.

Buffon, t. X, pl. 19

Geoff., Mus., t. VI,

de sa vestiture  
nomie hideuse,  
postérieurs très  
relativement  
son pelage noir,  
nom d'atleta très  
elle. » Ce molosse  
sur douze pou-  
vinces inférieures

## LE MOLOSSE NOIR.

*Molossus ater* (1).

A le museau effilé, le pelage noir lustré, seule-  
ment en dessus; le corps long de deux pouces sept  
lignes, la queue d'un pouce six lignes. Il se rap-  
proche singulièrement du molosse doguin. Sa patrie  
est inconnue.

## LE MOLOSSE D'AZARA.

*Molossus Azara* (2).

A l'oreille arrondie, fort large, striée en dedans,  
dont l'extrémité touche presque à celle du côté  
posé. Son poil est court, très doux, brun obscur  
en dessus, brun en dessous. La lèvre supérieure est  
marquée par quelques plis verticaux; sa longueur  
est de trois pouces dix lignes sur onze pouces neuf  
lignes; la queue a dix-huit lignes. Ce molosse habite  
les villes au Paraguay.

## LE MOLOSSE A LONGUE QUEUE.

*Molossus longicaudatus* (3).

A un pouce six lignes de longueur, sans y com-  
prendre la queue qui a quatorze lignes. Le pelage  
est cendré fauve, composé de poils très fournis et  
très fins. Sur le museau se prolonge, du front au  
bout du museau, un ruban étroit à arête vive,  
soutenu par la peau qui se relève. Sa patrie est in-  
connue (4).

C'est le second *mulot volant* de Daubenton (5), et le  
*Molossus fusciventer* des naturalistes (6).

(1) Geoff., Mus., t. VI, p. 55.

(2) Petite chauve-souris obscure ou C.-S. 9e, Azara,  
Parag., t. II, p. 288.(3) Geoff., Mus., t. VI, p. 155: *Vespertilio Molossus*,  
Scrib., pl. 59.(4) Cette espèce diffère sans contredit du *mulot vol-*  
*ant*, décrit par Daubenton, et qui vit à la Martinique.  
(Buffon, t. X, pl. 19, fig. 2.)

(5) Buffon, t. X, pl. 19, fig. 3.

(6) Geoff., Mus., t. VI, p. 155.

## LE MOLOSSE CHATAIN.

*Molossus castaneus* (1).

Dont le poil est serré, doux, peu long, châtain  
sur le corps, blanchâtre en dessous; les ailes sont  
noires; long de quatre pouces neuf lignes sur treize  
pouces neuf lignes d'envergure, la queue de un  
pouce onze lignes. Les oreilles sont très larges, ar-  
rondies vers leur bord supérieur. Il vit au Paraguay.

## LE MOLOSSE A LARGE QUEUE.

*Molossus laticaudatus* (2).

Ce molosse, brun obscur en dessus, à teinte blan-  
châtre sous le corps, a quatre pouces de largeur sur  
douze pouces d'envergure; la queue a dix-sept ou  
dix-huit lignes; la membrane interfémorale naît au  
tarse et se termine au milieu de la queue, qui, dans  
sa portion libre, se trouve bordée de chaque côté  
par un repli de membrane rudimentaire. L'oreille,  
étendue horizontalement, est large, arrondie, et se  
trouve munie en dessous d'un oreillon vertical. Des  
rides nombreuses marquent la lèvre supérieure dans  
le sens vertical; la langue est doublée par une du-  
plication de la muqueuse, qui simule une deuxième  
langue. Cette espèce vit au Paraguay.

## LE MOLOSSE A GROSSE QUEUE.

*Molossus crassicaudatus* (3).

A le museau aigu et fendu; les oreilles médiocres,  
ayant un oreillon épais, lenti ulaire, dirigé vers  
l'œil. La membrane interfémorale enveloppe plus de  
la moitié de la queue, et prolonge sa partie libre  
jusqu'à la pointe par deux replis latéraux. Le poil  
est court, d'une extrême douceur, brun-cannelle en  
dessus, à teinte plus faible en dessous. Le corps a  
trois pouces six lignes, la queue seize lignes, et  
l'envergure dix pouces neuf lignes. Est comme les  
espèces précédentes du Paraguay.

## LE MOLOSSE A QUEUE POINTUE.

*Molossus acuticaudatus* (4).

A la queue longue, presque entièrement envelop-  
pée dans la membrane interfémorale qui dessine un

(1) Geoff., Mus., t. VI, p. 155: chauve-souris châtain  
ou 6e Azara, parag. t. II, p. 282.(2) Geoff., Mus., t. VI, p. 156: chauve-souris 8e, ou  
obscur; Azara, Par., t. II, p. 286.(3) Geoff., loc. cit.: chauve-souris brun-cannelle ou  
10e; Azara, Par., t. II, p. 290.

(4) Desm., Mamm., p. 116, esp. 160.

angle très aigu. Son pelage est brun-noir, lavé de fuligineux; ses ailes sont très étroites; ses oreilles grandes, peu relevées, à oreillon arrondi; le poil est doux, long; le corps a dix-huit lignes, la queue autant; les ailes sont très longues. Cette espèce a été découverte au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire, et peut-être est-ce le jeune âge du molosse à poils ras?

### LE MOLOSSE PEROTIS.

*Molossus perotis* (1).

A quelques rapports avec le molosse roux. Ses oreilles, grandes et très larges, sont partagées en deux poches; sa queue est robuste, nue, enveloppée dans sa moitié à peu près. Les poils qui recouvrent le corps sont épais, gris rougeâtre foncé et brun en dessus, plus clair en dessous. Une glande d'où s'écoule un liquide fétide s'ouvre sur la poitrine. La face est nue; le corps est long de quatre pouces trois lignes, la queue de vingt lignes, et l'envergure de vingt-un pouces. Ce molosse a été observé par le prince de Wied Neuwied, dans le village de *San-Salvador-dos-Campos*, sur les rives du *Parahiba*.

### LE MOLOSSE OURSIN.

*Molossus ursinus* (2).

Est entièrement noir; son corps et ses membres sont épais et robustes; les oreilles se réunissent sur le front. Ses dimensions sont de trois pouces six lignes pour le corps, un pouce trois lignes pour la queue, et un pied trois pouces six lignes d'envergure. Les narines sont triangulaires; les oreilles arrondies, échancrées à leur bord, munies d'un oreillon externe, petit et subglobuleux. Le docteur Spix a rencontré cette chauve-souris dans la province du *Para*. Peut-être ne diffère-t-elle point de l'*alecto*?

Quelques naturalistes placent parmi les molosses le *vespertilio awipendulus* de Shaw (3), dont le museau est camus, les oreilles simples, acuminées et pendantes. Le pelage est d'un châtain foncé en dessus, à teinte plus claire sur le ventre et cendrée sur les flancs. Sa taille est de trois pouces quatre lignes sur quinze pouces d'envergure; sa queue allongée est à demi enfermée dans la membrane interfémorale, et se termine par un ongle. On le dit de la Guyane.

(1) *Dysopes perotis*, Wied Neuw., II., t. II, p. 227.

(2) Spix, Vesp. bras., pl. 35, fig. 4.

(3) Gener., Zool., t. I, p. 137; Pennant, Quad., t. II, p. 313.

M. F. Cuvier paroît avoir adopté le nom de *sopes* d'Illiger, tout en lui assignant de nouveaux caractères; car on lit dans l'ouvrage sur les dents de cet auteur, que son *dysopes meops* de l'Inde a deux incisives supérieures, quatre inférieures, deux canines à chaque mâchoire, quatre fausses molaires quatre normales de chaque côté en haut, quatre fausses et six vraies en bas. Dans ses écrits postérieurs, M. Cuvier ne parle plus de ce genre.

### LES STÉNODERMES.

*Stenoderma* (1).

Ont vingt-huit dents, c'est-à-dire incisives, canines  $\frac{1}{2}$ , et molaires  $\frac{1}{2}$ , sans fausses mâchoires. Leur nez est simple; leurs oreilles, moyennes, sont distantes et placées sur les côtés de la tête, munies en dedans d'un oreillon. La queue est nulle, et la membrane interfémorale rudimentaire borde les jambes. La seule espèce connue est le *STÉNODERME ROUX* (*Stenoderma rufa*) (2). A pelage roux-châtain uniforme, ayant les oreilles ovales, un peu échancrées sur bord externe. Le corps est long de trois pouces dix d'envergure. On ignore le pays où elle vit.

### LES NOCTILIONS.

*Noctilio*.

Les chauve-souris, qu'on a nommées noctilions, ont aussi *bec-de-lièvre*, font le passage des chauve-souris à face simple à celles où cette partie est couverte de divers appendices. Leur museau, court et très renflé, est fendu verticalement et est garni de verrues et de tubercules charnus. Le nez, ainsi primitif que les lèvres, n'a point de crêtes, de feuilles membranées ou de sillons. Les narines sont étalées en arc entourées d'un bourrelet assez saillant. La saillie triangulaire forme la partie moyenne de la lèvre supérieure et descend sur les dents, et se trouve séparée des parties voisines par deux sillons profonds. La langue, large, charnue, est couverte de papilles molles. L'oreille est étroite, longue, pétiolée, ayant un tragus ouvert en une sorte de poche au dehors, et un petit oreillon dentelé et supporté par un court pédicelle. Le scrotum est couvert de papilles; les ailes sont très développées, et la membrane interfémorale, plus étendue que la queue, laisse celle-ci libre dans le quart à peu près de son étendue. Leurs dents sont au nombre de vingt-six.

(1) Geoff., Égypte, Hist. nat., t. II.

(2) *Ibid.*, loc. cit.; *Vespertilio*, L.; *Pteropus*, L.

à-dire incisives supérieures et larges et les deux incisives inférieures l'une de l'autre et les deux autres espèces de dents et n'ont été mentionnées que dans le genre *peruvianus* (1) par Spix, dans son ouvrage sur le genre *peruvianus*, ce chérupe, ce chérupe brun assez commun, et sa queue uniforme. L'espèce est une variété de *peruvianus*, ayant seize dents et demi de queue, traversé sur la queue par une membrane blanche, et sa queue est moindre que celle du *peruvianus* en dessous. Ces noctilions ont été observés au Paraguay, au Brésil, dans les fleuves ou marais, et sont très communs, comme les autres noctilions, qu'on connaît dans ces pays. Les espèces réelles de *peruvianus* ont le museau blanc et ne peuvent appartenir à ce genre, et sont en dessous de la queue longitudinale et demi, la queue est longue de seize et demi, la queue est longue de seize et demi.

LE

Se distinguent par le sinus

(1) Linné, 12e édition, *peruvian bat*, pl. 110, fig. 1, *Felis americana*, *per. americana*, p. Geoff., Desm., p., pl. 35, fig. 1, *Noctilio dorsalis*, Erxl.; *Noctilio dorsalis*, Erxl.; *Noctilio dorsalis*, Erxl.; *Noctilio dorsalis*, Erxl.

(2) Vesp. bras., p. Geoff. St.-Hil.

adopté le nom de  
signant de nouve  
ouvrage sur les dent  
des meops de l'Inde  
tre inférieures, des  
tre fausses molaires  
côté en haut, quaz  
dans ses écrits post-  
us de ce genre.

## ERMES.

(1).

-à-dire incisives ;  
fausses mâchoires  
eilles, moyennes, su  
tés de la tête, min  
queue est nulle, et  
ndimentaire borde  
mue est le STENOMY  
A pelage roux-châta  
ales, un peu échar  
est long de trois pou  
ore le pays où elle

## ILIONS.

io.

nommées noctilion  
assage des chauves-s  
cette partie est couv  
museau, court et  
ent et est garni de  
nus. Le nez, aussi  
int de crêtes, de fe  
Les narines sont  
elet assez brillant. La  
a partie moyenne de  
d sur les dents, et  
oisines par deux sill  
charnue, est couverte  
é étroite, longue, p  
en une sorte de p  
lon dentelé et sup  
eratum est couvert  
éveloppées, et la m  
étendue que la que  
quart à peu près de  
u nombre de vingt

, t. II.

lio, t.; Pteropus, etc.

-à-dire incisives  $\frac{1}{2}$ , canines  $\frac{1}{2}$  et molaires  $\frac{1}{2}$ . Les  
sives supérieures varient, les deux moyennes  
larges et les deux latérales rudimentaires. tan-  
que les deux inférieures sont lobées, et placées  
ôté l'une de l'autre. Les canines d'en haut sont  
longues que les deux qui leur sont opposées.

Les espèces de noctilion sont encore très mal con-  
es et n'ont été rencontrées que dans l'Amérique  
ridionale. Le NOCTILION D'AMÉRIQUE (*Noctilio*  
*americanus* (1)) paroît avoir été décrit sous plusieurs  
ns suivant les divers états où les observateurs  
pu le rencontrer. De la taille du rat ordinaire  
France, ce chéiroptère a les membranes des ailes  
n brun assez clair et le pelage d'un fauve-rouss-  
re uniforme. Les oreilles sont nues. On en con-  
t une variété (2) ou un âge différent, de même  
le, ayant seize pouces d'envergure sur quatre  
ces et demi de longueur, à pelage fauve-jaunâ-  
, traversé sur le dos par une bande longitudi-  
e blanchâtre. Enfin dans son jeune âge (3) sa  
le est moindre et son pelage varie du roussâtre au  
nâtre en dessus, et du blanc au cendré-clair en  
dessous. Ces noctilions ont été rencontrés au Brésil,  
Paraguay, au Pérou, dans les forêts qui bordent  
fleuves ou même dans les édifices; mais il se  
prouit, comme ces individus ont été assez mal  
diés, qu'on confondit sous un même nom plu-  
urs espèces réellement distinctes.

Le docteur Spix a figuré sous le nom de noctilion  
entre blanc une chauve-souris (4) qui semble en-  
re appartenir à l'espèce précédente. Le corps est  
dessus d'un fauve brunâtre, passant au blanchâ-  
en dessous. Le dos est parcouru par une bande  
longitudinale blanchâtre. Le corps a trois pou-  
et demi, la queue cinq lignes, l'envergure  
atorze pouces.

## LES NYCTÈRES.

*Nycteris* (5).

Se distinguent suffisamment des autres chauves-  
sours par le singulier appareil de leur nez. Une

(1) Linné, 12<sup>e</sup> édit., p. 88, *vespertilio leportinus*;  
, *peruvian bat*, Penn., p. 365; chauve-souris de  
vallée d'Ylo, Feuillee Obs., t. I, p. C23 : *vesp. cato*  
*lis americanus*, Sèba, Mus., t. I, pl. 55, fig. 1 :  
*sp. americanus rufus*, Briss., 227 : *noctilio uni-*  
*cor*, Geoff., Desm., esp. 165 : *noctilio rufus*, Spix,  
p., pl. 35, fig. 1.

(2) *Noctilio dorsatus*, Geoff., Desm., 166; *pteropus*  
*corinus*, Erxl.; chauve-souris rougeâtre, Azara, t. II,  
80 : *N. vittatus*, Wied.

(3) *Noctilio albicenter*, Geoff., *peruvian bat*, Penn.,  
p. 365.

(4) *Vesp. bras.*, pl. 35, fig. 2, 3.

(5) Geoff. St.-Hil., *Vespertilio*, auct.

fosse est creusée tout le long du chanfrein en ligne  
droite, et sur ses bords s'avancent deux replis de la  
peau de la face auxquels s'attachent deux lames ar-  
rondies recouvrant la partie moyenne de ce même  
sillon. Les narines s'ouvrent à l'extrémité de celui-  
ci sans avoir aucun organe foliacé ou compliqué. Les  
oreilles sont remarquables par leur ampleur, et  
leurs bords entiers et rapprochés se réunissent sur  
le front. Une sorte de bride les partage en deux cav-  
ités, et leur oreillon est très court. La lèvre supé-  
rieure est entière et simple, tandis que l'inférieure  
présente trois mamelons dénudés. La langue subar-  
rondie est recouverte de papilles aiguës très fines.  
La queue, terminée par un cartilage bifurqué, se  
trouve complètement enveloppée par la membrane  
interfémorale.

Les dents sont au nombre de trente, c'est-à-dire  
 $\frac{1}{2}$  incisives,  $\frac{1}{2}$  canines et  $\frac{1}{2}$  molaires. Les incisives su-  
périeures sont lobées et séparées en deux paires,  
tandis que les inférieures, également lobées, sont  
disposées en cercle.

Ces chauves-souris se retirent dans les cavernes et  
ont leur peau peu adhérente aux muscles; on ne les  
rencontre que dans l'ancien monde, surtout en  
Afrique, et une espèce dans les îles de la Sonde.

Buffon n'a connu qu'un animal de ce genre, son  
autre *chauve-souris* et sa *chauve-souris étrangère* (1)  
est celle que Daubenton a décrite sous le nom de  
Campagnol volant (2), et qui est la nyctère de Dau-  
benton (3) des auteurs systématiques.

Les autres nyctères sont, 1<sup>o</sup> LE NYCTÈRE DE JAVA  
(*Nycteris Javanicus*) (4), ayant deux pouces six li-  
gnes de longueur, un pelage roux vif sur les parties  
supérieures du corps, passant au roussâtre en des-  
sous, et que l'on dit être de Java. Mais il se pour-  
roit qu'il fût de la côte de Coromandel. 2<sup>o</sup> LE NYC-  
TÈRE DU CAP (*Nycteris Capensis*) (5), n'ayant que  
deux pouces de longueur sur dix pouces d'enver-  
gure, l'occiput et le dos d'un fauve noir, les côtés  
du cou d'un blanc sale, le dessous du corps cendré,  
les membranes alaires rougeâtres, le sommet du  
tragus semi-arrondi, vêtu d'une touffe de poils  
blancs. Cette espèce vit dans l'intérieur de l'Afrique  
méridionale et dans l'île de Pâques. 3<sup>o</sup> LE NYCTÈRE  
APPROCHANT (*Nycteris affinis*) (6), qui vit égale-  
ment au Cap, et dont la longueur ne dépasse pas  
deux pouces. Ses oreilles sont plus larges qu'au pré-  
cédent; son tragus court est semi-arrondi au som-  
met, la queue est profondément fourchue. L'occiput

(1) T. X, p. 88, pl. 20, fig. 1, 2.

(2) Acad., 1759, p. 387.

(3) *Nycteris Daubentonii*, Geoff., Desm., esp. 191 ;  
*vespertilio hispidus*, L.

(4) Geoff., Egypte, t. II, p. 123; Desm. 192.

(5) Smith. Zool. Journ., t. IV, p. 433.

(6) *Ibid.*, loc. cit.

et le dos sont rouge fauve; les côtés du cou rouge blanchâtre; une tache rousse derrière l'oreille, une teinte fauve blanchâtre sous le corps, et des membranes noir brunâtre. 4° La dernière espèce et la mieux connue est le NICTÈRE DE LA THÉBAÏDE (*Nycteria Thebaïus*)<sup>(1)</sup>, très bien figuré dans les belles planches du grand ouvrage de la commission d'Égypte. Le corps a vingt-deux lignes, la queue vingt-trois lignes sur neuf pouces d'envergure. Une tête grosse, un museau renflé, une bouche très fendue, une lèvre inférieure offrant deux bourrelets épais et dénudés, de très longues oreilles, donnent à ce nictère une physionomie remarquable. Ses brassons courts et proportionnellement larges, mais en revanche la membrane interfémorale longue dépasse notablement les pieds, et est régulièrement échancree sur les côtés de son bord libre. Son pelage est gris-brun en dessus, teinté de gris-clair en dessous. Se rencontre en Égypte, au Sénégal.

## LES RHINOPOMES.

### *Rhinopoma* (?).

Les caractères de ces chiroptères sont, un chanfrein creusé en gouttière; des oreilles aussi larges que hautes, ayant un oreillon lancéolé, et toutes les deux réunies sur le front. Les narines, en fentes obliques, sont entourées par une sorte de sphincter qui les ferme avec élasticité, et s'ouvrent à l'extrémité d'un petit groin détaché du museau par en haut et à angle droit. La lèvre supérieure ne descend point au-delà de la partie inférieure du groin, et l'inférieure se termine par deux mamelons séparés par un léger sillon. Les ailes sont longues, la membrane interfémorale est en revanche très étroite, et laisse libre la queue dans sa longueur. Leurs dents sont au nombre de vingt huit, c'est-à-dire, incisives  $\frac{2}{2}$ , petites, coniques, écartées l'une de l'autre en haut, et les quatre d'en bas trilobées, irrégulièrement placées, canines  $\frac{2}{2}$ , et molaires  $\frac{2}{2}$ , les deux antérieures de la mâchoire inférieure fausses.

Les rhinopomes ne diffèrent point par leur manière de vivre des vespertillons. On n'en connaît que deux espèces, l'une de l'ancien monde, et l'autre que l'on croit de la Caroline du sud. Ce sont : LE RHINOPOME MICROPHYLLE (*Rhinopoma microphyllum*)<sup>(2)</sup> qu'on a cru à tort être l'espèce figurée par Belon (Ois., liv. II, p. 147), sous les noms de

(1) Geoff., Égypte, pl. 4, fig. 1 et 2. *N. Geoffroyi*, Desm., 190.

(2) Geoff.

(3) *Ibid.*, Desm., esp. 193: *Vespertilio microphyllus*, Brunn., Copenh., pl. 6, liv. 1 à 4.

*nycteria*, souris chauve, ratpenade, etc. Car il s'agit d'un oreillard dans le livre du père de l'Ornithologie française. Le rhinopome microphylle ou à petite foliole nasale, a le pelage cendré, la queue très longue et très grêle, deux pouces dans les dimensions du corps, vingt-deux lignes pour la queue, sur une envergure de sept pouces quatre lignes. Les poils sont longs et touffus. Il vit dans les souterrains des pyramides d'Égypte. Son naturel est irritable, et il a la singulière habitude d'ouvrir et de fermer fréquemment ses naseaux. LE RHINOPOME DE LA CAROLINE (*Rhinopoma Carolinense*)<sup>(1)</sup>, qui n'est pas de cette partie du monde très probablement, et qui n'a été nommé ainsi que parce que M. Brougniart croyait l'avoir reçu de la Caroline du sud, est caractérisé par des oreilles triangulaires de médiocre dimension, un pelage l'un, une queue assez robuste engagée dans la membrane interfémorale dans sa première moitié. Son corps a deux pouces, la queue dix-huit lignes sur huit pouces d'envergure.

## LES MORMOOPS.

### *Mormoops* (?).

Les chauves-souris ainsi nommées par le docteur Leach se distinguent des phyllostomes par leur système dentaire et aussi par quelques autres caractères. Ainsi on compte 2 incisives,  $\frac{2}{2}$  canines,  $\frac{2}{2}$  molaires : total 34. Les incisives supérieures sont inégales, les deux moyennes profondément entaillées à leur milieu. Les deux latérales sont remarquables par leur petitesse, leur disposition aiguë et leur forme obliquement acuminée. Celles de la mâchoire inférieure sont toutes quatre assez régulièrement trifides, bien que chaque pointe soit arrondie à son sommet. Les canines supérieures sont du double plus grandes que les incisives, elles se trouvent être subcomprimées, creusées en gouttière en devant, et dilatées en dedans et à la base. Les inférieures sont moins hautes, et munies d'un renflement interne au point d'adhérence avec l'alvéole. Les molaires varient en haut; la première est petite, aiguë, élargie à sa base, en arrière et en dehors. Les troisième, quatrième et cinquième ont un fort tubercule à leur partie basale interne; les troisième et quatrième marquées de trois mamelons externes, et de deux dents excavées internes, tandis que la cinquième n'a qu'un mamelon sur le bord interne. Les trois premières molaires inférieures sont aiguës,

(1) Geoff., Desm., esp. 194.

(2) The characters of seven genera of bats with foliaceous appendages to the nose, by William Elford Leach (Trans. soc. linn., Lond., t. XIII, p. 78).

comprimées, dilata-

sixième, plus lon-

La seule espèce

la Jamaïque, déc-

MONMOORS DE BLAI-

sur le nez et adhé-

La queue est com-

trouve être entier-

interfémorale qui

une dernière vertè-

bien que peu disce-

élevé, en laissant

profonde dépressi-

légèrement crénel-

en une membrane

un appendice cha-

dème. De chaque

membraneux qui

l'oreille. La langu-

bées, bilobées en av-

pées en arrière. Le

se trouve ondulé d-

ment séparé de la

Cette chauve-so-

lobes par le haut,

irréguliers. Sa face

est composé de poi-

## LES M

Les monophylle

molaires; les inci-

ayant les deux moy-

les latérales étroites

dilatées à leur base

renflées en avant et

bordées en dedans

que le bord postérie-

distantes et bifides

culeuses pour les a-

ple, droite; la que-

gée; et le crâne est

La seule espèce c-

LE MONOPHYLLE DE

couvert de longs po-

uille nasale aiguë,

(1) *Mormoops Blai-*

(2) Leach, Trans. soc.

(3) *Monophyllus R-*

us, subus murina

*monophyllus fuscus*.

comprimées, dilatées; les quatrième, cinquième et sixième, plus longues, ont en dessus cinq festons.

La seule espèce connue est une chauve-souris de la Jamaïque, découverte par M. Lewis: c'est le *MORMOOPS DE BLAINVILLE*,<sup>(1)</sup> ayant une feuille droite sur le nez et adhérente avec les conques auriculaires: La queue est comme bifurquée à son sommet, et se trouve être entièrement engagée dans la membrane interfémorale qui la déborde de beaucoup, excepté une dernière vertèbre qui se trouve libre et flottante, bien que peu discernable. Le front est brusquement élevé, en laissant entre lui et les maxillaires une profonde dépression. La lèvre supérieure est lobée, légèrement crénelée, tandis que l'inférieure s'étend en une membrane à trois festons, ayant au milieu un appendice charnu disposé en une sorte de diadème. De chaque côté du menton part un feston membraneux qui va se souder avec le pavillon de l'oreille. La langue est hérissée de papilles recourbées, bifides en avant, et multifides et plus développées en arrière. Le palais, transversalement élevé, se trouve ondulé de sillons, le crâne paroît brusquement séparé de la face.

Cette chauve-souris a de larges oreilles à deux lobes par le haut, et le nez recouvert de tubercules irréguliers. Sa face est des plus bizarres; son pelage est composé de poils longs, droits, peu épais.

### LES MONOPHYLLES.

#### *Monophyllus* (2).

Les monophylles ont  $\frac{1}{2}$  incisives,  $\frac{2}{2}$  canines et  $\frac{22}{22}$  molaires; les incisives supérieures sont inégales, ayant les deux moyennes les plus longues, bifides, les latérales étroites, tronquées à leur bord externe, dilatées à leur base. Les canines d'en haut sont très renflées en avant et en arrière; celles d'en bas sont bordées en dedans et à leur base, n'ayant de dilaté que le bord postérieur. Les molaires supérieures sont distantes et bifides pour les deux premières, tuberculeuses pour les autres. La feuille nasale est simple, droite; la queue est courte. La face est allongée; et le crâne est un peu plus élargi que la face.

La seule espèce connue habite la Jamaïque: c'est le *MONOPHYLLE DE REDMANN*<sup>(3)</sup>, ayant le menton couvert de longs poils, les oreilles arrondies, et la feuille nasale aiguë, blanchâtre et velue.

(1) *Mormoops Blainvillii*, Leach, loc. cit., pl. VII.

(2) Leach, Trans. soc. linn., Lond., t. XIII, pl. 75.

(3) *Monophyllus Redmani*, Leach, color supra fuscus, subtus murinus. Membrana omnes, aures et rhinophyllus fuscis.

### LES NYCTOPHILLES.

#### *Nyctophilus* (1).

Ont deux feuilles droites, dont la postérieure est la plus longue. L'extrémité de la queue, formée de cinq vertèbres, dépasse le rebord de la membrane interfémorale, et présente une pointe acuminée. Les oreilles sont larges, médiocrement élevées. Le système dentaire est formé de  $\frac{2}{2}$  incisives,  $\frac{2}{2}$  canines et  $\frac{2}{2}$  molaires; total 28. En haut, les deux incisives sont allongées, coniques, aiguës; les canines sont de même forme, mais simples; la première molaire est aiguë, munie en arrière d'un tubercule. La deuxième et la troisième sont quadrutuberculés, la quatrième n'en a que trois. En bas, les incisives sont égales, trifides, à lobes arrondis; les canines armées en arrière d'un appendice aigu; les molaires sont, la première simple, conique, aiguë; les deuxième, troisième et quatrième, tuberculenses.

La seule espèce de ce genre est le *nyctophile de Geoffroy*<sup>(2)</sup>, fauve jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, dont la patrie est ignorée.

### LES ARTIBÉES.

#### *Artibeus* (3).

Sont des phyllostomes par leurs incisives supérieures moyennes bifides, et par l'ensemble de leurs caractères, mais s'en distinguent par leurs incisives inférieures entières. Les artibées ont donc  $\frac{1}{2}$  incisives,  $\frac{2}{2}$  canines et  $\frac{22}{22}$  molaires. Ils ont deux feuilles nasales, une horizontale ondulée, et l'autre verticale et acuminée; la queue nulle. La membrane interfémorale échancrée jusqu'àuprès de sa base. La face est obtuse, marquée de deux sillons. Le crâne est ample, bien qu'à peine plus large que le museau.

Les incisives supérieures sont: les deux moyennes bifides, les latérales courtes et obtuses. Les inférieures sont tronquées, présentant les deux moyennes allongées, et creusées d'une gouttière en devant. Les canines d'en haut sont les plus fortes; elles sont étranglées en dedans, dilatées en arrière. Les molaires du maxillaire supérieur sont enflées en dedans, la première petite, la troisième la plus volumineuse. Celles du maxillaire inférieure sont, les première

(1) Leach, loc. cit., p. 78.

(2) *Nyctophilus Geoffroyi*, Leach; dorsum lutescente-fuscum. Venter pectus et gula sordidè albida; membrana fuscescentè nigra.

(3) Leach, Trans. soc. linn., Lond., t. XIII, p. 75. *Phyllostoma*, Spix; Horstf.

et deuxième, acuminées; la deuxième la plus longue. Les troisième et quatrième les plus larges, toutes tuberculeuses en dedans; la cinquième est la plus petite.

Le docteur Leach n'a brièvement mentionné qu'une espèce de ce genre nommée par lui *Artibeus de la Jamaïque* (1), que plus tard Horsfield a décrite avec d'amples détails sous le nom de *Phyllostoma de la Jamaïque* (2). Cette espèce de chauve-souris a un corps robuste couvert partout de longues soies molles; la couleur du dos, du dessus de la tête, est un gris tirant sur le brun, mais sans aucune nuance de jaune ou de rouge; en dessous, elle est plus pâle et bleuâtre; chaque poil du dessus se trouve être plus foncé à l'extrémité, de sorte que la fourrure paroît ou plus sombre ou plus claire suivant la position; sur le ventre, elle est satinée et a l'éclat de l'argent.

Les ailes, la membrane interfémorale et les appendices du nez sont presque noirs. Les oreilles très étroites, arrondies, sont tant soit peu allongées. Le nez est couvert sur les côtés d'un duvet moelleux, parmi lequel quelques soies rudes sont éparpillées. Des quatre incisives supérieures, les deux latérales sont les plus petites; les incisives inférieures sont de même longueur et disposées régulièrement. La membrane interfémorale est profondément échan-crée. Les doigts sont semblables en longueur et en forme, et sont tous dans une même direction. Les griffes sont partiellement couvertes de poils rudes.

Les lèvres sont bordées par une série régulière de verrues, et la bouche est pourvue intérieurement d'une membrane étroite et frangée. Son envergure est de quinze pouces sur quatre pouces dix lignes de longueur.

A ce genre appartient encore le *Phyllostoma planirostrum* de Spix (figurée pl. 36), qui se distingue de l'espèce de la Jamaïque par la structure et l'adhésion de la portion inférieure de la membrane nasale, par l'absence des verrues sur les côtés du nez, ainsi que par d'autres particularités. Il vit au Brésil.

## LES PHYLLOSTOMES.

### *Phyllostoma* (3).

Les phyllostomes ont été ainsi nommés de l'appar-

(1) *Artibeus Jamaicensis*.

(2) *Phyllostoma Jamaicense*, Horsf., Zool. Journ., t. III, p. 236, pl. suppl. 21. *Capite sub compresso, naso ad latera pilis brevibus vestito; verrillo nasali inferiore anticè abbreviato, adnato, lobo marginali utrinque sulco solitario exarato; corpore robusto, supra canescente fusco, subtus pallidiorè; pilis sub-elongatis, molissimis.*

(3) Geoff., Cuv., Illig., Desm., *Vespertilio*, L.

reil compliqué qui semble être une dépendance de l'organe de l'odorat, environnant ou surmontant les narines, tantôt disposé en feuille, tantôt formant un bourrelet diversiforme.

Le système dentaire est composé de trente-dent ou trente dents :  $\frac{2}{2}$  ou  $\frac{2}{2}$  incisives,  $\frac{2}{2}$  canines et  $\frac{16}{16}$  molaires. Les incisives inférieures sont lobées et disposées régulièrement en arc de cercle, tandis que les supérieures sont, les latérales petites et rudimentaires, les moyennes bilobées.

La membrane nasale, arrondie à son attache, se dresse en se rétrécissant pour finir en pointe obtuse. Elle est côtoyée par deux sillons profonds qui se terminent aux narines, et qui la partagent en deux portions; l'inférieure assez semblable à un fer à cheval, et la supérieure qui imite un fer de lance. Enfin la partie moyenne de la feuille est plus épaisse et plus charnue que les latérales, qui sont fort rétrécies inférieurement par les sillons des narines, ce qui fait que la portion lancéolée s'atténue à ses deux extrémités. Cette membrane n'adhère aux téguments de la face que sur le rebord des narines.

Les oreilles sont larges, élevées, échan-crées sur leur bord postérieur, puis terminées en bas par un petit lobule, ayant un oreillon pectiniforme. La bouche est assez largement ouverte, et les lèvres ont leur rebord mamelonné, et la partie moyenne de l'inférieure offre une mamelon environné de tubercules plus petits disposés à angle ouvert. Des papilles cornées recouvrent la langue. Les ailes sont amples, ayant le doigt du milieu avec une pléiange de plus. La queue varie en longueur ou manque complètement, et la membrane interfémorale est courte.

Les phyllostomes vivent dans l'Amérique méridionale, et surtout à la Guiane, au Brésil et au Paraguay. Ce sont des chauves-souris nocturnes qui peuvent entamer la peau des animaux endormis, et sucer le sang qui s'échappe des plaies, à la manière des vampires.

Buffon a connu dans ce genre le *Phyllostoma hastatum*, qu'il a décrit sous le nom de *Chauve-souris-fer-de-lance* (1), et le *Phyllostoma percipillatum*, qui est son *grand-fer-de-lance* de la Guyane (2).

Les autres espèces sont, 1° LE PHYLLOSTOME CRENÉ (1) (*Phyllostoma crenulatum*) (3), à museau court, épais et obtus, ayant des oreilles larges et ovalaires, une feuille nasale taillée en triangle et dentelée sur ses bords, ne se détachant pas du fer à cheval qui la supporte. Le bout de la queue est libre. Sa longueur est de trois pouces deux lignes sur deux

(1) T. XIII, pl. 33. *Vespertilio hastatus*, L.

(2) T. VII, pl. 74. Encycl., pl. 32, fig. 4.

(3) Geoff., Ann. Mus., 15, 183, pl. 10; Desm., 118.

poices d'envergure  
PHYLLOSTOME A F  
longa uni) (1), d  
les oreilles sont la  
out, ayant leur  
court et gros. La r  
carrément, et  
libre sur elle. La  
rés aiguë à la poin  
on attache sur un  
un fer-à-cheval qu  
quatre pouces trois  
vergure.

5° LE PHYLLOST  
um) (2). Est long  
l'envergure. Son p  
plus clair en dessou  
qui va de l'occiput  
nale. Quatre raies  
et s'arrêtent aux o  
es, à oreillon p  
feuille très acérée,  
rouve au Paragua

4° LE PHYLLOST  
rotundum) (3). A  
feuille nasale arron  
entière; le pelage l  
lignes de longueur  
l'envergure. Cette  
guay, où elle cou  
se jetant sur les v  
tiques, et même  
sang.

5° LE PHYLLOST  
um) (4). A ses n  
troites, une feuil  
large, étroite à son  
que maxillaire ne  
museau est obtus,  
rougâtre, tirant a  
le précédent, ce p  
trois dernières espè  
les trois suivantes.

6° LE PHYLLOST  
chytum) (5). A le  
larges, à tragus pe  
aiguë, un pelage  
clair en dessous. I  
s'approche des ha

(1) Ibid., loc. cit.

(2) Geoff., Ann. d.

(3) Ibid., p. 181.

(4) Ibid. et Azara

(5) Wied Newied,

de dépendance de  
ou surmontant les  
tantôt formant un  
sé de trente-deux  
canines et  $\frac{2}{3}$ ; mo-  
nt lobées et dispo-  
le, tandis que les  
petites et rudimen-  
à son attache, se  
r en pointe obtuse.  
profonds qui se ter-  
gent en deux par-  
à un fer à cheval,  
de lance. Enfin la  
lus épaisse et plus  
nt fort rétrécies in-  
arines, ce qui fait  
à ses deux extré-  
aux téguments de  
ines.  
es, échanerées sur  
nées en bas par un  
pectiniforme. La  
erte, et les lèvres  
la partie moyenne  
u environné de te-  
ngle ouvert. Des pe-  
gue. Les ailes sont  
avec une plalange  
ngueur ou manque  
p interfémorale est

2° LE PHYLLOSTOME A FEUILLE ALLONGÉE (*Phyllostoma longa uni*) (1). dont on ignore également la patrie. Ses oreilles sont larges, striées et étroites vers le bout, ayant leur oreillon dentelé. Le museau est court et gros. La membrane interfémorale est couverte carrément, et le bout de la queue se trouve libre sur elle. La feuille nasale, très allongée et très aiguë à la pointe, et lisse à ses bords, repose à son attache sur un bourrelet sinueux soudé en avant au fer-à-cheval qui est très étroit. Il a de longueur quatre pouces trois lignes sur quinze pouces d'envergure.

3° LE PHYLLOSTOME RAYÉ (*Phyllostoma lineatum*) (2). Est long de trois pouces sur treize pouces d'envergure. Son pelage à teinte brunâtre en dessus, plus clair en dessous, est marqué d'une raie blanche qui va de l'occiput au coccyx, en suivant la ligne dorsale. Quatre raies blanches se dessinent sur la face et s'arrêtent aux oreilles, également blanches, droites, à oreillon pointu. Le museau est obtus, la feuille très acérée, et le fer-à-cheval arrondi. On le trouve au Paraguay.

4° LE PHYLLOSTOME A FEUILLE ARRONDIE (*Phyll. rotundum*) (3). A le museau plutôt aigu que plat, la feuille nasale arrondie à son sommet, parfaitement entière; le pelage brun rougeâtre; deux pouces neuf lignes de longueur sur quinze pouces neuf lignes d'envergure. Cette espèce est commune au Paraguay, où elle court sur le sol avec prestesse, en se jetant sur les volailles, sur les animaux domestiques, et même sur l'homme, pour en sucer le sang.

5° LE PHYLLOSTOME FLEUR DE LYS (*Phyll. liliatum*) (4). A ses mâchoires allongées, les oreilles droites, une feuille nasale entière aussi haute que large, étroite à son attache. D'Azara assure que chaque maxillaire ne présente que deux incisives. Le museau est obtus, peu fendu. Le pelage est brun rougeâtre, tirant au blanchâtre en dessous. Comme le précédent, ce phyllostome vit au Paraguay. Ces trois dernières espèces n'ont pas de queue, ainsi que les trois suivantes.

6° LE PHYLLOSTOME A AILES COURTES (*Phyll. brachyotum*) (5). A le corps épais, des oreilles courtes et larges, à tragus petit et arrondi, une feuille nasale aiguë, un pelage couleur de suie en dessus, plus clair en dessous. Il vit dans les forêts du Brésil, et s'approche des habitations au crépuscule. Le sys-

(1) Ibid., loc. cit., pl. 9.

(2) Geoff., Ann. du Mus., t. XV, p. 180. Ch.-souris rouge ou brune rayée, Azara, Par., 2, 271.

(3) Ibid., p. 181. Azara, t. II, p. 273.

(4) Ibid. et Azara, t. II, p. 277. Chauve-souris, 4e.

(5) Wied Neuwied, Mamm. du Brésil.

tème dentaire est  $\frac{2}{3}$  incisives,  $\frac{2}{3}$  canines et  $\frac{2}{3}$  molaires.

7° LE PHYLLOSTOME OBSCUR (*Phyll. obscurum*) (1). A ses oreilles ovales, la mâchoire inférieure proéminente, la feuille nasale étroite et ovalaire, pointue, le pelage noirâtre, fuligineux, passant au gris cendré sur l'abdomen. Cette espèce a été observée à Villa-Viciosa, sur les rives du Paraíba, au Brésil. Ses dents sont ainsi disposées :  $\frac{2}{3}$  incisives,  $\frac{2}{3}$  canines et  $\frac{2}{3}$  molaires.

8° LE PHYLLOSTOME A SOURCILS (*Phyllostoma superciliatum*) (2). A son tragus court, pointu, blanc, un peu robuste; le pelage brun foncé, avec une bande blanche s'étendant de la feuille nasale jusqu'à l'oreille. Il habite les bois de la Lagoa de Ponta-Negra, Sago, Arema, sur le pourtour des lacs, au Brésil.

9° LE PHYLLOSTOME A COURTE QUEUE (*Phyll. brevicaudatum*) (3). A une queue fort courte, n'excédant que peu la longueur de la feuille nasale. Ses oreilles sont larges, à tragus court, étroit, lancéolé. Le pelage est gris rougeâtre, tirant au brun sur les parties supérieures, et au cendré clair. Cette espèce, voisine du phyllostome allongé de Geoffroy, vit dans les grandes forêts du Rio-del-Espiritu-Santo, au Brésil.

## LES VAMPIRES.

### *Vampyrus* (4).

Ne diffèrent des phyllostomes que par leur système dentaire, qui est composé de  $\frac{2}{3}$  incisives,  $\frac{2}{3}$  canines et  $\frac{2}{3}$  molaires. Les incisives supérieures ont les deux moyennes plus longues, tronquées au bord externe; les latérales obtuses sont très courtes. Les inférieures sont toutes égales. Les canines sont très robustes. Les oreilles sont aussi plus grandes que celles des phyllostomes. La lèvre inférieure n'a encore que deux mamelons, et leur museau rétréci est sensiblement allongé.

Le type de ce genre est le vampire de Buffon (5), de la Nouvelle-Espagne et de la Guyane (*Phyllostoma spectrum*, Geoff.), le *canis volans maxima aurita* de Séba (pl. 56, t. 1), célèbre par son habitude de sucer le sang des animaux pendant leur sommeil. Beaucoup d'auteurs s'accordent à nier cette faculté, mais M. d'Orbigny, qui a long-temps séjourné dans le Paraguay, affirme ce fait : « L'avi-

(1) Ibid., loc. cit.

(2) Wied Neuwied, loc. cit.

(3) Ibid., loc. cit.

(4) Geoffroy.

(5) Tom. XX, page 49.



dité de ces animaux pour le sang est telle, dit ce voyageur, que les naturels sont obligés, pour s'y soustraire, de passer les nuits sous des moustiquaires, et de renfermer soigneusement leurs poules et leurs animaux domestiques. Le vampire choisit en général la nuque, le cou et le dos de sa victime, afin qu'elle ne puisse que difficilement se débarrasser de lui, ce qu'elle fait cependant en se roulant sur le dos. » Cette particularité de mœurs paraît propre d'ailleurs aux phyllostomes et aux glossophages.

On doit regarder sans doute comme un vampire, le grand phyllostome décrit par le prince de Wied (1), ne différant de l'espèce la plus anciennement connue que par des caractères peu tranchés, bien que suffisants. Le prince de Wied dit qu'on le nomme au Brésil, sa patrie, *quandira* ou *jandira*, ce qui porteroit à croire que c'est le vrai *andira guacu* de Pison (?). Son corps en dessus est gris brun foncé, tirant parfois au rougeâtre, à teintes beaucoup plus claires en dessous. Sa longueur est de cinq pouces sur vingt-deux pouces dix lignes d'envergure. La queue débordé très peu la membrane interfémorale. Les Botocudos l'appellent *nimghenit*. Quelques auteurs pensent que cette espèce est le *phyllostoma hastatum* de Geoffroy, la chauve-souris fer-de-lance de Buffon, ce qui est douteux.

Il se pourroit que les vampires découverts par Spix (2) au Brésil soient des phyllostomes.

## LES MADATÉES.

### *Madatæus* (4).

N'ont point de queue; deux appendices sur le nez, l'un, feuille nasale s'élevant verticalement, l'autre horizontale semi-lunaire. Les pieds sont munis de deux suspenseurs très courts. Ils ont des doigts égaux et des ongles petits et comprimés. Les lèvres sont frangées de papilles molles et déprimées. La langue est recouverte antérieurement de filaments minces et bifides, plus grands vers son extrémité; à son milieu se font remarquer des tubercules bi ou quinquéfides dirigés en avant; à sa base deux tubercules ovalaires sont situés dans une fossette. Le palais est en devant marqué d'une saillie longitudinale, et muni sur les côtés en arrière de tubercules dirigés en avant.

La formule dentaire se compose de trente dents,

(1) *Phyllostoma macrophyllum*, Hin. trad. franç., t. III, p. 204.

(2) Brazil, p. 290.

(3) *Vampyrus cirrhosus*, pl. 36, fig. 3; *V. bidens*, pl. 36, fig. 5; et *V. soricinus*, pl. 36, fig. 2 et 6.

(4) Leach, Trans. soc. Linu., t. XIII, p. 81.

4 incisives, 2 canines et 12 molaires. Les incisives supérieures sont inégales, car les deux médianes sont les plus longues, bifides, à festons obtus, tandis que les latérales sont les plus courtes et obliques. Les inférieures sont simples, égales entre elles et de forme acérée. Les canines d'en haut sont plus robustes et plus larges que celles d'en bas. A la mâchoire supérieure, les molaires présentent les particularités suivantes: la première est petite, aiguë, décline sur son bord postérieur, dilatée à sa base en dedans; la deuxième, plus large et aiguë, est armée d'un appendice obtus; les troisième et quatrième sont bilides en dehors, à divisions obtuses, fortement renflées à leur base et en dedans où se dessinent deux tubercules; la quatrième, plus courte que la troisième, a une échancrure moins marquée au rebord postérieur. Les molaires du maxillaire inférieur sont: la première acuminée; la deuxième, plus grande, creusée d'un sillon en dedans, et renflée à la base en arrière; la troisième a quatre lobes obtus sur chaque côté; la quatrième en a trois en dedans; et la cinquième, la plus petite, n'a que trois tubercules.

La seule espèce connue de ce genre, la MADATÉE DE LEWIS (1), qui vit à la Jamaïque, a le pelage noirâtre, la membrane interfémorale légèrement échancrée, une envergure de dix-sept pouces et les dents striées en travers.

## LES BRACHYPHYLLES.

### *Brachyphylla* (2).

Ont les plus grands rapports avec les glossophages, mais s'en distinguent par divers caractères. Leur museau est tronqué, et le nez est séparé de la face par un profond sillon. La feuille nasale, très courte, est large et plane. La lèvre inférieure est échancrée, recouverte de verrues. La langue est allongée et très verruqueuse; la queue est rudimentaire; la membrane interfémorale est ample, échancrée, renfermant deux brides tendineuses. La formule dentaire est: incisives 4, les moyennes d'en haut fortes, coniques, rapprochées, et les latérales très petites; canines 2, molaires 12.

La seule espèce de ce genre est le brachyphylle des cavernes (3), qui se tient dans les souterrains de

(1) *Madatæus Lewisii*, ibid., p. 82. *Rhizophylla verticalis acuminatus*, *marginibus abrupte attenuatis*, *integrè ad apicem non attingentibus*, *hinc, hastiformis*; *auris acuminatæ, mediocres*.

(2) Gray, Proceedings of the Zool. Soc. of Lond., 1833 (26 nov.).

(3) *Brachyphylla cavernarum*, Gray, loc. cit.; *V. Cavernarum* Guilding, ms.

*B. Suprà badia*, *pilorum apteibus saturatioribus*,

int-Vincent, une  
est une chauve-so  
ami sur une enver  
sale est oblongue,  
ilobé; quelques po  
ble est de couleur  
ant son extrémité  
rant au jaunâtre.  
us pâles.  
Ce brachyphylle  
orme et la coupe d  
vre inférieure et se  
neures, il se rappor  
ix, et par les b  
rane interfémoral  
spectrum.

## LES GI

### Gl

Sont des phyllost  
étroit, et q i ont  
te fort longue, m  
recouvrent en avan  
elle est creusée à  
dinal. Cette langu  
es bords saillants o  
orme un puissant or  
onté d'une feuille  
beue est tantôt nul  
embrane interfém  
ultimentaire. Leurs  
natre, à savoir: 4 ir  
es incisives sont rap  
canines sont méd  
orme que celles des  
Ce sont des chauve  
onale, qui aiment  
de leur rend facile  
La première est le  
et vit à Surinam et  
rite sous le nom de  
Les autres glossop  
m; ce sont: 4° LE  
de (4) du Brésil, ay  
fra pallidè flave  
(1) Geoff. St.-Bilaire  
(2) *Glossophaga sor  
418: vesperilio so  
la Feuille, Vicq d'  
ricinum, Geoff. Mu  
5; Desm., p. 122  
(3) T. XX, p. 111, p  
(4) *Glossophaga am  
418, pl. 18, A.**

St-Vincent, une des Iles du golfe du Mexique. La queue est chauve-souris longue de quatre pouces et demi sur une envergure de seize pouces. Sa feuille nasale est oblongue; le tragus est allongé, irrégulier, fléchi; quelques poils rudes recouvrent la face. Le pelage est de couleur bal en dessus, chaque poil ayant son extrémité plus foncée, et le dessous blanc au jaunâtre. La femelle a le cou et les ailes plus pâles.

Ce brachyphylle diffère des glossophages par la forme et la coupe de la feuille, la structure de la membrane inférieure et ses dents. Par ses incisives supérieures, il se rapproche du *vampyrus soricinus* de Spix, et par les brides tendineuses de sa membrane interfémorale, il a de l'analogie avec le *spectrum*.

### LES GLOSSOPHAGES.

#### *Glossophaga* (1).

Sont des phyllostomes dont le museau est allongé et étroit, et qui ont une langue disposée en bandelette fort longue, mais peu large en revanche, que recouvrent en avant des poils nombreux, tandis qu'elle est creusée à son milieu par un sillon longitudinal. Cette langue est roulée, extensible, ayant ses bords saillants ou relevés en bourrelet, ce qui forme un puissant organe de succion. Le nez est surmonté d'une feuille taillée en fer de lance. La queue est tantôt nulle, tantôt longue. Quant à la membrane interfémorale, elle est presque nulle ou rudimentaire. Leurs dents sont au nombre de vingt-quatre, à savoir : 2 incisives, 2 canines et 2 molaires. Les incisives sont rapprochées ou rangées par paires; les canines sont médiocres, et les molaires de même forme que celles des phyllostomes.

Ce sont des chauves-souris de l'Amérique méridionale, qui aiment sucer le sang des animaux, ce qui leur rend facile la conformation de leur langue. La première est le GLOSSOPHAGE DE PALLAS (2), qui vit à Surinam et à Cayenne, et que Buffon a dénommée sous le nom de chauve-souris musaraigne (3). Les autres glossophages ont été inconnus à Buffon; ce sont : 1° LE GLOSSOPHAGE A QUEUE ENVELOPPÉE (4) du Brésil, ayant la membrane interfémorale

large, une queue courte et terminée par une nodosité; le pelage brun noirâtre, plus clair en dessous qu'en dessus. 2° LE GLOSSOPHAGE CAUDATAIRE (1), aussi des environs de Rio de Janeiro, ayant une membrane interfémorale très courte, débordée par la queue, le pelage brun noirâtre. 3° LE GLOSSOPHAGE SANS QUEUE (2), à membrane interfémorale rudimentaire, le corps brun obscur. Des environs de Rio comme les deux précédents.

### LES DIPHYLLES.

#### *Diphylla* (3).

Sont des glossophages dont le nombre des dents est de vingt-huit : 2 incisives, 2 canines et 2 molaires, et qui ont deux appendices sur le nez, tronqués, ne se prolongeant point sur les côtés, et tous les deux peu saillants. Les oreilles sont oblongues, lancéolées, courtes, à oreillon entier et en fer de lance.

La seule espèce de ce genre est la *diphylla sans queue* (4), qui vit au Brésil. Elle est longue de trois pouces neuf lignes sur dix pouces trois lignes d'envergure. Le pelage, vilieux et alondant, est fauve brunâtre sur le dos; brun gris sur la tête et le ventre. Les ailes sont noirâtres, et la membrane interfémorale et la queue manquent complètement.

### LES MÉGADERMES.

#### *Megaderma* (5).

N'ont point d'incisives à la mâchoire supérieure, mais quatre à l'inférieure, les canines comme à l'ordinaire. Quant au nombre, huit molaires en haut et dix en bas. Les incisives inférieures sont régulièrement rangées et sillonnées sur leur tranche. Les canines sont épaissies à leur base et munies d'un fort crochet en arrière. La feuille nasale est disposée comme celle des phyllostomes, seulement elle est à triplicature, de sorte que la base se s'épanouit pour remplir les fonctions d'opercule aux narines, et l'autre extrémité est variable quant à sa forme. Les mégadermes ont un dernier caractère bien tranché, c'est de joindre à l'appareil compliqué du

*atra pallidè flavescenti badia. fem. pallidior.*  
(1) Geoff. St.-Hilaire, mém. Mus., t. IV.

(2) *Glossophaga soricina*, Geoff., mém. Mus., t. IV, p. 418; *vespertilio soricinus*, Pallas, Spicil. 3, pl. 3 et la Feuille, Vieq d'Azyr, anat. 1, 3; *Phyllostoma soricinum*, Geoff., Mus., t. XV, pl. 11; Encycl., pl. 32, fig. 5; Desm., p. 122.

(3) T. XX, p. 111, pl. 177, fig. 2.

(4) *Glossophaga amplexicaudata*, Geoff., Mus., t. IV, p. 418, pl. 18, A.

(1) *Glossophaga caudifer*, ibid. loc. cit., pl. 17.

(2) *Glossophaga ecaudata*, ibid., pl. 18, B.

(3) Spix, Vesp. Bras., pl. 36, fig. 7.

(4) *Diphylla ecaudata*, Spix, loc. cit.

(5) Geoff., Cuv.; *vespertilio*, L.; *phyllostomus*, Illig.; *gatis*, Séba.

chanfrein les grandes oreilles des chauves-souris oreillardes. Ces oreilles sont soudées sur le front par le bord antérieur, et leur oreillon est grand et lancéolé. Le troisième doigt des mains n'a que deux phalanges et le rudiment d'une troisième. La queue manque complètement, et la membrane interfémorale est coupée carrément. Leur langue est courte et lisse.

Les mégadermes vivent exclusivement en Afrique et dans l'Inde continentale, soit dans les forêts, soit dans les édifices ruinés.

L'espèce la plus anciennement connue a été découverte au Sénégal, par Adanson; c'est le *mégaderme feuille* (1), que Daubenton a décrit sous le nom de chauve-souris feuille dans les *Œuvres de Buffon*.

Les autres mégadermes sont : 1° LA LYRE (2), que les habitants de la côte de Coromandel nomment *varal*, où elle se tient dans les maisons inhabitées. Sa longueur est de quatre pouces sur douze pouces six lignes d'envergure. La feuille nasale est comme rectangulaire, coupée carrément à son sommet dans l'état ordinaire, mais paroissant avoir trois pointes lorsqu'elle est dépliée. La crête nasale a la figure d'une lyre; l'oreillon est formé de deux lobes en demi-cœur; la membrane interfémorale est pourvue dans son épaisseur de trois tendons qui partent du coccyx, et se dirigent l'un en ligne droite, et les deux autres obliquement aux tarses, tous pour plisser et replier la membrane sur elle-même.

Le dessus du corps est d'un gris lavé de roux, parce que tous les poils sont d'un gris foncé avec la pointe rousse. Le ventre est vêtu de poils presque entièrement noirs, mais blancs à leur pointe, d'où résulte une teinte générale d'un gris très clair ou blanc grisâtre. La tête est gris clair; des poils blancs et roux clair-semés revêtent la mâchoire inférieure; les portions membraneuses sont à teinte moins foncée que chez les autres chauves-souris.

2° LE SPASME (3), qui habite l'île Ternate, long de quatre pouces neuf lignes. La feuille qui surmonte le nez est taillée en cœur, de même que sa portion ovale ou operculaire. L'oreillon est bilobé, et le lobe extérieur est aigu, tandis que l'intérieur est ovale. Le front est roux clair, et le reste du pelage roussâtre.

5° LE TRÉFLE (4), que les habitants de Java, sa patrie, nomment *Loro*, mot générique qui paroît être consacré à toutes les chauves-souris javanaises,

(1) *Megaderna frons*, Geoff.

(2) *Megaderna lyra*, Geoff., Ann. Mus., t. XV, pl. 12 : Isl. Geoff. it. Nél., Zool., p. 86.

(3) *Megaderna spasma*, Geoff., Mus., t. XV, pl. 12 : *Vespertilio spasma*, L. Sereb., pl. 48; *glis volans ternatensis*, Séba, t. I, pl. 56, fig. 1.

(4) *Megaderna trifolium*, Geoff., Mus., t. XV, pl. 12.

n été confondu à tort avec le spasme dont il se distingue par son oreillon en trèfle ou à trois branches, et sa feuille nasale ovale, supportée par un lobe à cheval plus ample. Le corps est long de quatre pouces sur dix pouces d'envergure. Son pelage est doux et de couleur gris de souris.

## LES DESMODES.

### *Desmodus* (1).

Sont des rhinolophes dont la tête est petite, très courte, brièveté due surtout au rapprochement des mâchoires, bien que l'inférieure vienne dépasser légèrement la supérieure. Les membranes sont robustes, le pouce est composé de deux articulations seulement. La queue manque; la formule dentaire est celle-ci :  $\frac{1}{2}$  incisives,  $\frac{2}{2}$  canines,  $\frac{1}{2}$  molaires. Les incisives supérieures sont coniques, recourbées, comprimées, pointues et fort élargies à leur base. Celles d'en bas sont dirigées en avant et bilobées, chaque lobe cylindracé est arrondi. Les canines sont grandes, pointues, coniques, et celles d'en bas affectent surtout une disposition pyramidale. On ignore absolument le nombre et la forme des molaires supérieures. Les inférieures sont la première et la deuxième à une seule pointe, recourbées en arrière, et sont exactement adossées l'une à l'autre. La deuxième est à deux pointes.

Le nez est sillonné par divers replis de la peau, couverts de poils, offrant surtout trois saillies et bourrelets légèrement aigus. Les oreilles sont pourvues d'un tragus, mais la langue n'a point été examinée.

La seule espèce de ce genre a été découverte par le prince de Wied Neuwied, dans les vieilles constructions de la Fazenda de Muribeca sur les rives de l'*Itabapana* au Brésil. C'est le *Desmode roux* (2), long de trois pouces neuf lignes sur quinze pouces d'envergure environ. Ses oreilles sont médiocres, plus allongées qu'arrondies, à tragus étroit, simple, acuminé au sommet et légèrement falciforme. Les narines sont obliques, entourées d'un bourrelet élevé. Les poils qui recouvrent le corps sont longs, moussus, assez denses, d'un jaune clair à la base, roux ou d'un rouge cannelé au sommet, ce qui donne au pelage une teinte ferrugineuse. Les parties inférieures sont plus claires, d'un fauve jaunâtre, à reflets dorés. La membrane interfémorale est brunâtre, avec des poils fauves tirant sur le jaune de soufre.

(1) Wied Neuwied, Belts. 11, p. 223, fig.

(2) *Desmodus rufus*, Ibid., loc. cit.; *Rhinolophus caudatus*, Schinz. 1, 168.

Les chauves-souris  
Rhinolophes, ou  
membrane nasale  
plus compliquée de  
directe sur l'odorat  
une cavité assez  
es effluves odoran  
e fer à cheval en  
es oreilles sont de  
n. Ce dernier est  
randi qui termin  
eure. L'œil est si  
ont entières, ayant  
eux éminences ma  
poisse, et couver  
la membrane inter  
l'versement longu  
ment enveloppée.  
amelles, et l'or  
errous pubiennes  
rivées de glandes  
Leur formule d  
ents, dont  $\frac{2}{2}$  incis  
meisives supérieu  
ées l'une de l'autr  
es. Les inférieures  
es pointes aiguës à  
Les rhinolophes h  
en continent, so  
dans les îles asiatic  
chauves-souris viva  
ulaires qu'elles sa  
e retirent dans les  
l'Europe passent l  
sur les pieds aux v  
Les types de ce g  
grand fer-à-cheval  
France et d'une  
Les espèces étra  
RIDEXT (3). A feuil  
minée par trois de  
attachées au museau  
fortement écharcé  
ueue est courte,  
memorale, qui est pe  
corps est long de d

(1) Geoff., *Vespertilio*

(2) *Rhinolophus*

(3) *Rhinolophus*

## LES RHINOLOPHES.

*Rhinolophus* (1).

Les chauves-souris auxquelles on a donné le nom de *Rhinolophes*, ont, comme les phyllostomes, la membrane nasale très étendue, mais toutefois bien plus compliquée dans sa structure et dans son action directe sur l'odorat. Le nez en effet est situé au fond d'une cavité assez large, sorte de réceptacle pour les effluves odorants, entouré d'une crête en forme de fer à cheval en devant, et surmonté d'une feuille. Les oreilles sont développées, mais privées d'oreillon. Ce dernier est remplacé par un lobe large et arrondi qui termine la conque dans sa partie inférieure. L'œil est situé proche l'oreille. Les lèvres sont entières, ayant chacune à leur partie moyenne deux éminences mamelonnées. La langue est large, épaisse, et couverte de papilles molles très fines. La membrane interfémorale est ample, et la queue, d'ordinaire longue, est le plus souvent complètement enveloppée. Sur la poitrine s'élève deux mamelles, et l'on remarque sur le ventre deux verrues pubiennes simulant des mamelles, mais privées de glandes lactifères.

Leur formule dentaire est la suivante : trentedents, dont  $\frac{2}{2}$  incisives,  $\frac{2}{2}$  canines,  $\frac{12}{12}$  molaires. Les incisives supérieures sont petites, coniques, écartées l'une de l'autre, et sortant à peine des gencives. Les inférieures sont trilobées. Les molaires ont des pointes aiguës à leur couronne.

Les rhinolophes habitent exclusivement dans l'ancien continent, soit en Europe, en Afrique, ou dans les îles asiatiques de la Malaisie. Ce sont des chauves-souris vivant d'insectes nocturnes ou crépusculaires qu'elles saisissent au vol. Dans le jour elles se retirent dans les cavernes profondes. Les espèces d'Europe passent l'hiver engourdis et suspendues par les pieds aux voûtes des souterrains.

Les types de ce genre se trouvent être le *petit fer-à-cheval* (2) de Buffon, l'une et l'autre de la France et d'une grande partie de l'Europe.

Les espèces étrangères sont : 1° LE RHINOLOPHE TRIDENT (3) A feuille nasale simple, laminaire, terminée par trois dents. Les oreilles sont en partie attachées au museau par un repli du tégument, et fortement écharcées à leur sommet en dehors. La queue est courte, débordant la membrane interfémorale, qui est peu large et coupée carrément. Le corps est long de deux pouces dix lignes, la queue

comprise, sur huit pouces dix lignes d'envergure. Cette chauve-souris habite les cavernes et les tombeaux de l'Égypte.

2° LE RHINOLOPHE DE CAP (1), dont l'existence dans ce genre est douteuse. Son corps est fuligineux, passant au blanchâtre en dessous; long de trois pouces six lignes, sans y comprendre la queue, qui a un pouce, sur une envergure de douze pouces. On le mentionne au cap de Bonne-Espérance.

3° LE RHINOLOPHE DE GEOFFROY (2), qui vit dans le même endroit du globe que le précédent. Sa feuille nasale est acuminée au sommet. Le corps est en dessous d'un fauve couleur de bois, passant au rouge feu en dessous. Les membranes sont noires, et l'interfémorale est sillonnée transversalement de veinules, et à peine débordée par l'extrémité libre de la queue. Le corps a trois pouces, la membrane interfémorale un pouce, sur treize pouces d'envergure. Le bord externe de l'oreille paroît être profondément échancré.

4° LE RHINOLOPHE MAMELONNÉ (3). Découvert par le voyageur Ruppel au milieu des rochers qui entourent la ville de Mohila, en Afrique, et que caractérisent les tubercules qui recouvrent l'appareil olfactif. Le corps est long de deux pouces six lignes sur dix pouces d'envergure. Les poils qui composent le pelage sont mous, laineux et gris. Les oreilles sont profondément échancrées, et fauves ainsi que les membranes.

5° LE RHINOLOPHE DE COMMERSON (4). Ainsi nommé par M. Geoffroy en l'honneur du savant Commerson, qui le découvrit à Madagascar, et qui en a laissé un dessin et une description sous le nom de *chauve-souris du fort Dauphin*, du lieu où il l'observa. Cet animal ressemble assez au *Rh. didème* de Timor, bien que sa taille soit plus petite. Sa feuille nasale est simple, à extrémité arrondie, sans aucune bourse sur le front. La queue est très courte, et la membrane interfémorale finit par un angle rentrant.

6° LE RHINOLOPHE AFFINIS (5). A le pelage brun jaunâtre en dessus, fauve en dessous, bien qu'à teinte plus foncée sur la gorge et la poitrine. La

(1) *Rhinolophus capensis*, Lichst.

(2) *Rhinolophus Geoffroyii*, Smith, Zool. Journ., t. IV, p. 433.

(3) *Rhinolophus clivus*, Cretzsch, Bupp. Zool., pl. 18: *Apparatu olfactorio externo clivis gradatim elatis non dissimili; stypho parvulo fosse nusalit ferro equino membranaceo circumdata interposito, sequente membrana transversali concavata, antrorsum eminenti, culmine obtusa tunc membrana recta, conjungente posteriorem transversariam positam, hastatam; corporis colore ex fusco emerscente.*

(4) *Rhinolophus Commersonii*, Geoff., Mus., t. XX, pl. 5.

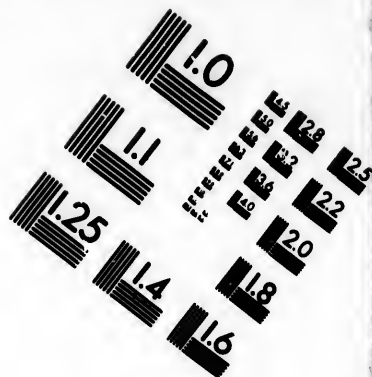
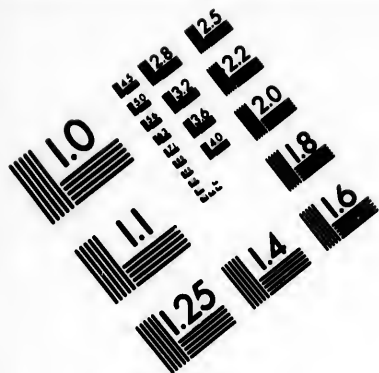
(5) *Rh. affinis*, Horsf., Zool. Java; texte.

(1) Geoff., *Vespertilio*, L.

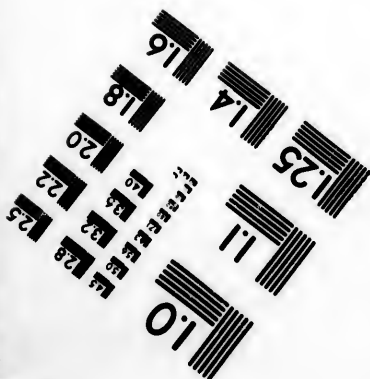
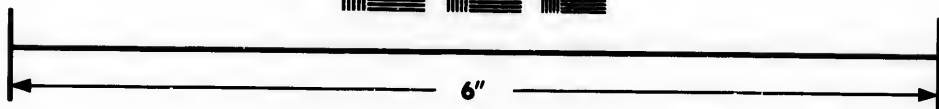
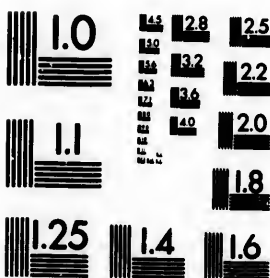
(2) *Rhinolophus unihastatus* et *bihastatus*, Geoff., ou *Rh. ferrum equinum* et *hipposideros*, Leach.

(3) *Rhinolophus tridens*, Geoff., Egypte, pl. 2. fig. 4.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



queue est plus courte que les pieds. La membrane interfémorale est lancéolée, plissée sur les bords. La cloison du nez est droite et uncinée, et les oreilles ont à leur bord externe sinueux un large lobe accessoire. Cette espèce habite l'île de Java.

7° LE RHINOLOPHE PETIT (1). Est de couleur plombée en dessus, velutée de feu brillant et passant au blanchâtre en dessous. La membrane nasale est dilatée, et la division supérieure est droite, lancéolée, ayant sur ses bords et à sa base un large repli membraneux. La queue est plus courte que les pieds. Ses oreilles sont grandes, droites, échancrées au bord externe, et munies d'un lobe accessoire très grand. Son envergure est de neuf pouces anglais. Il habite l'île de Java.

8° LE RHINOLOPHE NOBLE (2), que les Javanais connoissent sous le nom de *kebblek*, et qui est remarquable par son pelage prulneux, comme saupoudré de blanc. Sa longueur est de quatre pouces sur dix-huit pouces six lignes d'envergure. Les poils qui les recouvrent sont longs, soyeux, un peu laineux à leur base, grisâtres en dessus, plus clairs en dessous, ayant sur les côtés du cou et de l'abdomen une tache axillaire d'un blanc pur; queue complètement engagée dans la membrane interfémorale, qui est anguleuse. Ses oreilles, larges à leur attache, ont leur sommet aigu.

Cette espèce est assez rare à Java. Elle se nourrit d'insectes.

9° LE RHINOLOPHE DÉGUISE (3), que les Javanais nomment *Lowo-sumbo*, est brun jaunâtre en dessus, avec des teintes plus foncées en arrière, et d'un fauve blanchâtre en dessous. Sa queue, plus courte que les jambes, dépasse de la pointe seulement la membrane interfémorale, qui est échancrée. Ses oreilles sont simples, amples, alguës, droites, rapprochées et à base large. Sa longueur totale est de quatre pouces sur quatorze pouces d'envergure. Cette espèce de Java, comme les suivantes, y est très rare.

10° LE RHINOLOPHE VULGAIRE (4). Est brun en dessus, blanchâtre en dessous. La queue est un peu plus longue que les jambes. La feuille nasale est simple à la base; les oreilles sont ouvertes, échancrées en dehors, munies à leur attache d'un lobule velu. Son envergure est de douze pouces six lignes. Il paroît être l'espèce la plus répandue dans l'île de Java.

11° LE RHINOLOPHE DÉFORMÉ (5). Brun en dessus, blanchâtre en dessous. Les membranes nasales sont comprimées. La face est allongée et plane. La queue

est courte. Les oreilles sont larges et droites, un peu rapprochées. Son envergure est de douze pouces anglais. Il se trouve également à Java.

12° LE RHINOLOPHE DIADÈME (1). Ayant une feuille nasale simple, à bord terminal arrondi, trois fois plus large que haute, enroulée sur elle-même de dehors en dedans; analogue par sa forme au fer à cheval qui la borde en devant, et formant avec lui une espèce de diadème ou de couronne qui entoure les narines. Le bourrelet de la base de la feuille est très saillant. Les oreilles sont moins échancrées que dans l'espèce qui suit. La membrane interfémorale termine par un angle saillant. Son pelage est d'un roux vif et comme doré, très luisant. Cette espèce a été découverte dans l'île de Timor par Péron et Lesueur.

13° LE RHINOLOPHE CRUMÉNIFÈRE (2). Diffère des autres espèces par sa feuille nasale simple, ayant son bord arrondi, une cavité sans issue placée sur le front, en arrière de la feuille, ayant ses parois antérieures nues, et son bourrelet s'ouvrant par le moyen d'un sphincter. Sur les côtés du fer à cheval se dessinent trois replis du derme. Le pelage est d'un gris tirant sur un roux assez foncé. Son envergure est de treize pouces et demi.

Ce rhinolophe habite l'île de Timor et celle de Java, et sans aucun doute plusieurs des îles malaisiennes intermédiaires.

14° LE RHINOLOPHE DU DECCAN (3). A de grands rapports avec la cruménifère; mais il est plus petit, et les oreilles proportionnellement plus arrondies et plus larges, et son pelage est uniformément gris de souris en dessus. Son envergure est de dix pouces.

M. Temminck, dans ses Monographies, paroît avoir étudié ces animaux sur de nombreux échantillons. Il en admet dix-sept espèces, et regarde les rhinolophes de Commerson et *larvatus* d'Horsfield comme douteux. Ce travail ne nous est connu que par une courte analyse insérée dans le Bulletin zoologique de M. Guérin (pag. 12 et suiv.). On sait que les rhinolophes vivent exclusivement dans l'Ancien Monde, et que c'est à tort que M. Temminck dit qu'on n'en a jamais rencontré dans la Nouvelle-Hollande.

L'auteur néerlandais divise les espèces qu'il a exami-

(1) *Rhinolophus diadema*, Geoff., Mus., t. XX, pl. 3 et 6.

(2) *Vesportilio speoris*, Sch. in Scrob; *Rhinolophus crumeniferus*, Pér. et Les., It. Terres austr., pl. 65. *Rh. marsapatis*, Geoff. gal. de Paris; *Rhinolophus insignis*, Horsf. Zool. Research.

(3) *Rh. Dukhunensis*, Sykes (Proceed. of the Zool. Soc., part. 1, p. 99). *Rh. supra murinus*, infra *albido brunneus*; *auribus capite longioribus*, *antibrachio corpus longitudine æquans*.

(1) *Rhinolophus minor*, Horsf., loc. cit.

(2) *Rh. nobilis*, ibid.

(3) *Rh. larvatus*, Horsf. res. Zool. in Java.

(4) *Rh. vulgaris*, Horsf. loc. cit.

(5) *Rh. deformatis*, Horsf. loc. cit.

nées en deux gr  
ne nasale est  
e, dans le secon  
la portion anté  
fer de lance. Ait  
rhinolophes de la

A. MEM

*Rhinolophus n*

— d

— in

— sp

Cette espèce ne no

— bi

— tr

— tr

— co

— la

B. MEMB

— lu

— cu

— tr

— un

— af

— di

— bi

— m

— pu

— co

A ces dix-neuf r  
ce du deccan, dé  
après M. Sykes,  
M. Bennett, à  
le *rhinolophus n*  
Dr, nous allons,  
descriptions des  
seront l'histoire d  
Le RHINOLOPHE  
mm.). A été déc  
mel (1), dans l'i  
nale est petite, tr

(1) Tijds. voor nat

2: Temm., Mon



nées en deux groupes : dans le premier, la membrane nasale est simple avec un bord uni, tandis que, dans le second, elle est composée, c'est-à-dire que la portion antérieure est surmontée par une sorte de fer de lance. Ainsi il range dans ces catégories les rhinolophes de la manière qui suit :

## A. MEMBRANE NASALE SIMPLE.

- Rhinolophus nobilis*, de Java et de Timor; espèce 8 de ce volume, p. 342.
- *diadema*, de Timor.
- *insignis*, de Java; esp. 13, p. 342.
- *speciosus*, de Timor et d'Amboine; esp. 15, p. 342.
- Cette espèce ne nous paroit pas différer de l'*insignis*.
- *bicolor*, de Java et d'Amboine. S. N.
- *tridens*, d'Égypte et de Nubie; esp. 1, p. 341.
- *tricuspidatus*, d'Amboine. S. N.
- *Commersonii*, de Madagascar, espèce 5, p. 341.
- *larvatus*, de Java; esp. 9, p. 342.

## B. MEMBRANE NASALE DOUBLE.

- *luctus*, de Java. S. N.
- *euryotis*, d'Amboine. S. N.
- *trifoliatus*, de Java. S. N.
- *unihastatus*, d'Europe, d'Afrique et de Syrie, décrite par Buffon.
- *affinis*, de Java et de Sumatra; esp. 6, p. 341.
- *clivus*, d'Égypte et du cap de Bonne-Espérance; esp. 4, p. 341.
- *bihastatus*, d'Europe, décrite par Buffon.
- *minor*, de Java et de Sumatra; espèce 7, p. 342.
- *pusillus*, de Java. S. N.
- *cornutus*, du Japon. S. N.

A ces dix-neuf rhinolophes, il faut joindre l'espèce du deccan, décrite dans ce volume, page 342, par M. Sykes, et la nouvelle espèce découverte par M. Bennett, à la Nouvelle-Hollande, et nommée *Rhinolophus megaphyllus*.

Or, nous allons, par suite de ce tableau, donner les descriptions des huit espèces nouvelles qui compléteront l'histoire de celles mentionnées ci-dessus.

Le RHINOLOPHE BICOLORE (*Rhinolophus bicolor*, Temm.). A été découvert par MM. Kuhl et Van Hassel (?), dans l'île d'Amboine et à Java. Sa feuille nasale est petite, transversale, et remarquable par

l'excroissance qui occupe l'intervalle qui la sépare du fer à cheval. La lèvre inférieure est couverte de verrues; ses oreilles sont plus longues que larges; leur forme est arrondie, et elles possèdent un petit lobule. Leur queue est plus longue que les deux tiers de l'avant-bras. Le pelage est formé de poils longs, unis également de deux couleurs partout, c'est-à-dire blancs au sommet, avec la pointe brun châtain, et ceux du dessous blanchâtres avec les pointes brunâtres.

Le RHINOLOPHE A TROIS POINTES (*Rh. tricuspidatus*, Temm.). Vit à Java, où l'ont découvert MM. Boié et Macklott. C'est une chauve-souris dont la feuille nasale est étendue et se termine par trois digitations inégales, dont celle du milieu se relève en fer de lance. Ses oreilles sont petites, étroites et pointues. La membrane interfémorale est coupée carrément. L'extrémité de la queue est libre, les poils sont fins et unis, teintés de brun roussâtre en dessus, brun obscur en arrière, d'un brun sale en dessous. Le corps est long de deux pouces deux lignes, et la queue a seule dix lignes, sur une envergure de sept pouces et demi.

Le RHINOLOPHE LUCTUS (Temm.). A été découvert à Java par M. Boié. C'est une chauve-souris remarquable par l'ampleur de ses ailes, l'allongement excessif des oreilles, et la forme des appendices du nez. Sa queue, de la longueur du tibia et des doigts, se trouve libre à son extrémité. Le fer à cheval recouvre la lèvre, et le fer de lance est formé par trois replis membraneux superposés, dont la base s'appuie dans l'intervalle des narines, en se soudant à quatre feuillets disposés en croix de Malte. Deux fortes verrues s'élèvent à la région inférieure des joues. Le pelage est partout laineux et épais, de tinte obscure. Ses dimensions sont les suivantes : longueur totale de la pointe des oreilles à l'extrémité de la queue, cinq pouces, la queue comprise pour vingt lignes, sur une envergure de quatorze pouces deux lignes.

Le RHINOLOPHE DEUIL (?) a été découvert à Manille où l'a rencontré M. Lydoux.

Le RHINOLOPHE EURYOTIS (Temm.). A ses oreilles très grandes, munies de lobules arrondis. Sa queue est courte, ne dépassant pas le tiers du tibia. Le fer de lance est allongé et part de la base de la membrane, qui est simple et droite, et dont les bords sont arrondis. Les narines sont rebordées par un repli membraneux, et sur la partie inférieure des joues se dessinent quatre verrues. Le pelage se compose de poils épais, laineux, à tinte blanchâtre à la pointe, et roux brun foncé dans le reste de leur étendue. La face, ainsi que les côtés du cou, sont brunâtres, la

(?) *Rhinolophus luctus*, var. *rufus*, Gervais, favorite, p. 9.

(?) Tijds. voor nat., I, p. 1, pl. I; Bull. de Guérin, 1822; Temm., Monog., in-4°. Leyde, 1835, avec fig.

poitrine est blanchâtre, les flancs sont brun obscur et le milieu du ventre brun pâle. La femelle a moins de roux que le mâle. Sa longueur est de quatre pouces onze lignes sur onze pouces six lignes d'envergure. Cette espèce vit à Amboine.

Le RHINOLOPHE A TROIS FEUILLES (*Rh. trifolatus*, Temm.). A sa feuille nasale double, et la première affecte une disposition transversale, en s'unissant au fer de lance par un appendice membraneux. Ce dernier est formé lui-même par deux membranes d'entre lesquelles naît le support commun, divisé en trois festons taillés en forme de trèfle. Les oreilles affectent une disposition élargie, et la queue se trouve être de la longueur du tibia. Le dessus du corps est d'un cendré roussâtre; la tête et le cou sont blanc roussâtre, et la poitrine et le ventre d'un brun cendré, tandis que les membranes alaires sont jaunâtres. Cette chauve-souris, de Java, a trois pouces de longueur totale sur douze pouces d'envergure.

Le RHINOLOPHE PETIT (*Rh. pusillus*, Temm.). A sa feuille nasale élevée en fer de lance et poilue, de même que le tubercule qui se renfle à sa base. Sur la partie antérieure de celle-ci se dessine une feuille mince, se rencontrant en pointe en avant. Le pelage, dans les deux sexes, affecte deux couleurs sur le corps et une seule en dessous. Sa longueur est de deux pouces deux ou trois lignes, sur une envergure de huit pouces trois à quatre lignes. Il vit à Java.

Le RHINOLOPHE CORNU (*Rh. cornutus*, Temm.). Est une espèce récemment découverte au Japon, par M. Burger. Sa feuille nasale est composée, poilue et lancéolée, munie d'un repli membraneux en fer de lance. Ses oreilles sont grandes et découpées, et sa

queue égale en longueur les proportions du tibia. Ses poils sont longs et partout bicolores, et ses membranes sont partout également noires. Le corps a deux pouces deux lignes de longueur totale. En y comprenant la queue pour neuf lignes, sur une envergure de sept pouces deux lignes.

A ces espèces, nous ajouterons la suivante :

Le RHINOLOPHE A GRANDE FEUILLE (*Rh. megaphyllus*, Gray) (1), découvert à la Nouvelle-Hollande par M. Bennett, et qui habite les cavernes avoisinant la rivière *Moorumbidjee*. Sa feuille nasale postérieure est courte, ovale, lancéolée. Un sillon assez profond sépare les narines, et la feuille frontale se termine en une pointe membraneuse libre. La tête est allongée, la face déprimée, le nez arrondi. Les oreilles sont larges, et assez longues pour dépasser l'extrémité du museau. Le pelage est doux, teinté d'un gris de souris clair. Les membranes sont nues et d'un noir mat, et recouvertes de quelques poils blancs seulement sur les côtés du corps. Ce rhinolophe a les plus grands rapports avec ceux qui vivent en Europe, par la disposition des appendices compliqués qui surmontent le nez, mais avec cette différence que ces appendices sont beaucoup plus élargis; et M. Gray propose d'en faire une petite tribu distincte décorée du nom d'*hyposiderus*.

(1) *Rh. prothematis posterioris ovato-lanceolatis, factam latitudinis subaquante; palliâ murina; partibus subnudis pilis sparvis albis subtus prope corpus instructis. Long. humeri, 12 1/2 lin.; alae 23; pollicis cum ungue 4; tibiae 9; pedis 5; calcanei 1; caudae, 12.* (Gray, Proceed., t. IV, p. 52.)

## LIVRE VI.

### LES MAMMIFÈRES INSECTIVORES.

#### LES MACROSCÉLIDES.

##### *Macroscelides* (1).

Les macroscélides, dont on ne connoît qu'une espèce figurée par Petiver, mais que les naturalistes regardèrent jusqu'à ce jour comme le produit d'un caprice du dessinateur, ont été découverts au cap de Bonne-Espérance par M. Andrew Smith, et

(1) Smith, *Zool. Journ.*, n.º XVI, p. 436; Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, *Annal. des Sc. natur.*, octobre 1829; Lesson, *Cent. Zoolog.*, pl. 12.

décrits presque en même temps, d'abord par ce naturaliste, et puis par M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire. Après avoir offert littéralement à nos lecteurs la traduction du texte anglois, nous reproduirons celui de M. Is. Geoffroy, qui ne laissera rien à désirer pour la connoissance complète de l'intéressant et fantasque petit animal qui forme le type de ce nouveau genre.

Les macroscélides, dit M. Smith (1), ont les dents

(1) *Contributions to the Natural History of South Africa, etc. Zool. Journ.*, n.º XVI, p. 433.

proportions du tri-  
colores, et ses mes-  
ures. Le corps a deux  
totale. en y compris  
sur une envergure

la suivante :

ALLE (Rh. megophi-  
ouvelle-Hollande par  
avernes avoisinant la  
le nasale postérieure  
sillon assez profond  
frontale se termine  
ore. L tête est allon-  
arrondi. Les oreilles  
our dépasser l'extré-  
at doux, teinté d'un  
ines sans nues et d'un  
quelques poils blancs  
ps. Ce rhinolophe a  
eux qui vivent en Es-  
pendices compliqués  
avec cette différence  
coup plus élargi; et  
e petite tribu distincte  
us.

ore ovato-lanceolés;  
s pallidus murinus; p  
bis subditus proprie  
12 1/2 lin.; ulna 22;  
); pedis 5; calcari 1;  
V, p. 52.)

ps, d'abord par ce  
Geoffroy Saint-Hilaire  
ent à nos lecteurs  
ous reproduirons cet  
laissera rien à désirer  
de de l'intéressant et  
rme le type de ce ma-

Smith (1), ont les dents

tural History of  
s, p. 433.

ciaves, au nombre de deux en haut et deux en  
as, un peu éloignées : les supérieures verticales,  
omprimées et aiguës; les inférieures couchées, et  
billées en biseau à leur sommet : les canines sont  
u nombre de seize (!)... plus courtes que les in-  
sives en haut, comprimées sur les côtés, et plus  
u moins aiguës à leur sommet, et distantes; les  
supérieures sont rapprochées; la plus antérieure est  
terminée par trois pointes, tandis que les deuxième,  
troisième et quatrième n'en ont que deux : les mo-  
laires, au nombre de vingt, c'est-à-dire dix à cha-  
que mâchoire et cinq de chaque côté, présentent  
quelques différences dans la manière dont leur cou-  
ronne se hérissé de pointes; ainsi la machelière an-  
térieure d'en haut est quinqueuspide; la troisième  
et la quatrième ont quatre pointes, la cinquième  
en a que trois; les molaires inférieures sont, les  
deux premières comprimées sur les côtés, et à trois  
pointes; les quatrième et cinquième, à quatre poin-  
tes : ce qui porte à quarante le nombre total de  
l'appareil dentaire, dont vingt à chaque os maxil-  
laire. Leur museau est étroit et se termine en une  
orte de trompe longue et cylindrique, à l'extrémité  
de laquelle s'ouvrent les narines; les yeux sont mé-  
diocres, les oreilles grandes et arrondies; le corps  
est abondamment recouvert de poils; la queue, qui  
se termine, est longue, recouverte de squamelles  
anelées d'où sortent quelques poils rares; les pieds,  
antigrades, pentadactyles, et terminés par des on-  
gles falciformes : les membres postérieurs sont beau-  
coup plus longs que ceux de devant (d'où découle  
le nom générique de *macroscelides*).

C'est près des musaraignes que notre nouveau  
genre doit prendre place, dit M. Smith. Il nomme  
*macroscelides typus* une espèce découverte par  
lui dans les plaines de l'intérieur du Cap, en lui ap-  
pliquant pour phrase spécifique, ces mots : *supra*  
*caucus nitore fulvo, infra subalbus*. Cet animal  
est en effet d'un brun rougeâtre en dessus, ce qui  
est dû au mélange des teintes tannée et brune; le  
dessous du corps est blanchâtre, et l'extrémité des  
membres est garnie de petits poils blanchâtres ex-  
trêmement courts; les oreilles sont à peu près nues,  
et du moins très légèrement garnies de quelques  
poils blanchâtres; quelques poils noirs et roides  
apparaissent çà et là sur la queue; les moustaches  
sont noires et blanches, et se trouvent placées près  
de la naissance du museau allongé; les ongles sont  
courts, noirs, comprimés et aigus à leur pointe.

Le *macroscelide*, mesuré des narines jusqu'à la  
base de la queue, est de quatre pouces neuf lignes,  
mesure anglaise, et la queue a environ trois pouces

(1) Dans ce nombre M. Smith compte les fausses mor-  
sures, petites dents anormales que montrent plusieurs  
musaraignes. (L.)

neuf lignes. Il sort dans le jour, et se tient de pré-  
férence au bas des buissons ou des petites fourrés,  
d'où, aussitôt qu'il se croit découvert, il s'élançe  
dans les terriers qu'il se creuse.

Tels sont les détails publiés par M. Andrew  
Smith dans le tome IV du *Zoological Journal*.  
Cet ouvrage n'étoit point encore parvenu en France,  
que M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire établissoit de son  
côté le genre *eumère* pour le même animal, nom  
qu'il dut supprimer dans le Mémoire qu'il publia,  
en octobre 1829, dans les Annales des Sciences na-  
turelles, pour adopter celui de M. Smith, ayant la  
priorité sur le sien. Voici textuellement la descrip-  
tion complète de cet animal, telle que l'a rédigée  
M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire (1).

« Lorsqu'on lit les ouvrages des anciens auteurs,  
on est frappé de la confiance aveugle avec laquelle  
ils s'empressoient d'adopter sans examen et de  
mettre au rang des faits positifs toutes les fables de  
leur époque; ils semblent ne pas même s'être doutés  
qu'un voyageur pût ajouter quelques ornements à  
ses récits, ou demander à son imagination ce qu'il  
ne trouve plus dans sa mémoire. C'est là une source  
d'erreurs graves, contre lesquelles les naturalistes  
ont dès long-temps senti la nécessité de se tenir en  
garde; mais peut-être, en voulant éviter un écueil,  
sont-ils tombés dans un autre, à la vérité beaucoup  
moins dangereux. On semble croire que, parce que  
nous savons beaucoup plus que les auteurs des  
siècles précédents, nous ne devons rien ignorer de  
ce qu'ils ont su : on veut retrouver, parmi les ani-  
maux que nous connoissons, tous ceux qu'ils ont  
décrits; et lorsque leur description contredit le rap-  
prochement que l'on veut établir, on n'hésite pas à  
la déclarer mal faite et erronée. Je puis citer comme  
exemple le genre remarquable qui fait l'objet de  
cette description.

» Petiver, dans ses *Opera Historiam naturalem*  
*spectentia* (2), avoit figuré, sous le nom de *Sorex*  
*araneus, maximus, capensis*, un mammifère très  
remarquable par la bizarrerie de ses formes. Des  
jambes postérieures beaucoup plus longues que les  
antérieures, des oreilles très amples, une queue  
aussi longue que le corps; et avec ces caractères,  
qui auroient pu le faire prendre pour une gerbille,  
des dents d'insectivore, et une trompe aussi longue  
que celle d'un desman; tels sont les traits qui le  
signalent, au premier aspect, comme un être tout-  
à-fait singulier, et véritablement *sui generis*. Cep-  
pendant tous les auteurs modernes se sont accordés  
à ne voir dans la figure, à la vérité assez impar-  
faite, de Petiver qu'une sorte de caricature gros-  
sière d'une musaraigne du Cap; et c'est en effet ce

(1) *Annal. des Sc. natur.*, octobre 1829.

(2) Planché xxii, fig. 9.

qu'on trouve, non pas indiqué avec doute, mais établi comme incontestable dans tous les ouvrages récents.

» Cette synonymie est cependant fautive, et l'espèce qui a véritablement servi de type à la figure de Pativer vient de nous arriver avec ces formes et ces proportions que l'on avoit prises pour un produit bizarre de l'imagination du dessinateur. Décrite avec soin par M. Smith, elle vient aussi d'être retrouvée au cap de Bonne-Espérance, par M. Jules Verreaux, auquel la science est déjà redevable d'un grand nombre d'acquisitions importantes, et qui marche avec distinction dans une carrière où s'est déjà illustré son oncle, le célèbre Delalande.

» M. Smith a donné au singulier genre d'insectivores qu'il vient de rendre à la science le nom de *macroscélides*, qui rappelle l'extrême développement des membres postérieurs. Ce caractère, tout nouveau dans la famille des insectivores, et par conséquent très remarquable, suffit, avec l'excessive longueur du nez, pour distinguer les *macroscélides* de tous les autres mammifères. Ces insectivores ont d'ailleurs en propre un grand nombre d'autres caractères, comme le montrera la description suivante, faite d'après deux individus.

» Le système dentaire des *macroscélides* les place dans cette famille d'insectivores dont les genres *scalops*, *mygale*, *sores*, et *cladobates* ou *tupaia*, sont les types principaux; mais, malgré quelques rapports remarquables, il suffiroit seul pour modifier leur séparation générique. Les *macroscélides* ont dix dents de chaque côté et à chaque mâchoire, et ces dents présentent dans leur forme et leur disposition, aussi bien que dans leur nombre, des caractères importants.

» En procédant d'arrière en avant, on trouve de chaque côté, à la mâchoire supérieure, cinq machelières, dont la pénultième et l'antépénultième sont les plus grosses, et la dernière la plus petite; la dernière est de forme triangulaire, et n'a que trois pointes, dont deux sont antérieures, et une postérieure: les quatre autres sont de forme quadrangulaire, et ont quatre pointes. En avant de ces cinq machelières se trouvent quatre fausses molaires, très comprimées, dont la postérieure a deux pointes, placées l'une à la suite de l'autre; et les trois antérieures, une pointe un peu recourbée en arrière, et un petit tubercule obtus. La troisième fausse molaire, la plus grande de toutes, est séparée des deux antérieures par un espace à peu près égal à la longueur d'une dent. Enfin, tout en avant, se trouve une dent plus longue que les fausses molaires, conique, arrondie à son extrémité, séparée de celle du côté opposé par un intervalle vide, assez étendu, et qui, d'après l'analogie,

doit être considérée comme une canine. A la mâchoire inférieure on trouve de chaque côté, d'arrière en avant, deux machelières de forme quadrangulaire, et à quatre pointes, très semblables à la pénultième et à l'antépénultième supérieures; puis une très longue dent, séparée, par un sillon profond, en deux portions, l'une postérieure, triangulaire, à deux pointes, l'autre antérieure, triangulaire, à trois pointes. Viennent ensuite deux autres machelières de forme comprimée, ayant trois pointes placées à la suite l'une de l'autre, et dont l'intermédiaire est la plus grande; puis quatre autres dents très comprimées, paraissant être des fausses molaires; enfin une dent plus longue, moins large que les précédentes, tournée en avant, se trouvant en contact avec celle du côté opposé, et qui paroit être une canine.

» Les *macroscélides* auroient donc à chaque mâchoire, et de chaque côté, cinq machelières, quatre fausses molaires, une canine et point d'incisive. Il me suffit de donner ce résultat, et d'avoir décrit les dents des *macroscélides*, sans traiter avec détail du problème très compliqué de leur détermination. En effet je me suis occupé ailleurs (1), avec le développement nécessaire, de la solution de cette question, en ce qui concerne les musaraignes, et presque tout ce que j'ai dit de ce genre peut être appliqué aux *macroscélides*.

» Les tanrees sont, avec les *macroscélides*, les seuls insectivores chez lesquels on trouve vingt dents à chaque mâchoire: leur système dentaire est d'ailleurs très différent, puisqu'ils ont, comme chacun sait, des canines et des incisives disposées à peu près comme chez les carnivores.

» Les membres antérieurs des *macroscélides* sont assez longs, et terminés par cinq doigts, dont l'interne et l'externe sont beaucoup plus courts que les trois intermédiaires; le médian est le plus long de tous. Les membres postérieurs sont presque doubles en longueur des antérieurs, la jambe étant beaucoup plus longue que l'avant-bras, et le pied étant plus que double de la main. De même que les antérieurs, ils sont pentadactyles; mais leurs doigts sont combinés d'une manière bien différente. Le pouce est, comme chez les chiens, peu libre, et beaucoup plus court que les quatre doigts externes, son ongle étant placé à l'union du tiers antérieur du pied avec les deux tiers postérieurs. La paume des mains et la plante des pieds sont entièrement nues: les ongles sont comprimés, crochus, acérés: ceux des pieds sont un peu plus longs que ceux des mains; la queue, à peu près de même longueur que le corps, est couverte de poils rudes, très couchés

(1) « Voyez les articles MUSARAIGNE et RONGEUR dans le Dictionnaire d'histoire naturelle. »

et assez longs, au  
un petit pinceau.

» Il est à ajou  
toute leur longu  
érieurement. On  
malature, diffé  
roscléides et les

» Une autre d  
entre ces deux ge  
leurs égards, c'  
sont d'une grosse

presque entière  
rondues comme cl  
veloppées. Néann

marquables, nul  
desmans par  
ides, à cause de

nez, prolongé en  
indrique, et d'u  
trompe est termin

un sillon médian  
les deux narines

trompe est couve  
bondants, surtout

les pieds, les av  
ouverts de poils

assez rudes: ceux  
raire fins, longs,

les moustaches so  
chez les musaraign

» Le squelette  
vivre ne m'est pa

qu'un crâne inco  
mater que sa form

plus de celui des  
raignes. Son cara

ans la rectitude  
» En résumé,

caractérisé de la  
chaque mâchoire;

nés, les inférieur  
supérieurs; po

longue, oreilles tr  
inaire; nez extrê

cette trompe grè  
petit muflle; pelag

ou toucher.

LE MA

Macro

» L'espèce d'ap  
caractères du gen

canine. A la mâ-  
chaque côté, d'a-  
res de forme qua-  
très semblables à  
ième supérieurs;  
arée, par un sillon  
postérieure, trian-  
gulaire, triangule-  
intérieure, triangule-  
ensuite deux autres  
ayant trois points  
et dont l'intermé-  
diat, et d'avoir décrit  
quatre autres dents  
de des fosses me-  
me. moins large que  
ant, se trouvant en  
t, et qui parait être

done à chaque mâ-  
chelières, que  
e et point d'incisive.  
at, et d'avoir décrit  
leur traitement avec détail  
leur détermination.  
urs (1), avec le déve-  
lution de cette ques-  
saraignes, et presque  
e peut être appliqué

s macroscélides, les  
on trouve vingt dents  
me dentaire est d'ail-  
ont, comme chacun  
ives disposées à per-  
es.

es macroscélides sont  
inq doigts, dont l'in-  
p plus courts que les  
est le plus long de  
s sont presque dou-  
urs, la jambe étant  
vant-bras, et le pied  
in. De même que les  
les; mais leurs doigts  
bien différente. Le  
chiens, peu libre, et  
notre doigts externes  
du tiers antérieur de  
rieurs. La paume de  
nt entièrement nues;  
rochus, acérés: ceux des  
longs que ceux des  
e même longueur que  
s rudes, très coulés

AIGNE et RONGEURS  
lle.»

et assez longs, surtout à l'extrémité, où ils forment un petit picneau.

Il est à ajouter que les doigts sont séparés sur toute leur longueur, soit antérieurement, soit postérieurement. On ne voit entre eux aucune trace de palmature, différence très importante entre les macroscélides et les desmans.

Une autre différence non moins remarquable entre ces deux genres, d'ailleurs semblables à plusieurs égards, c'est que les yeux des macroscélides sont d'une grosseur moyenne, et que leurs oreilles, presque entièrement nues, membrancuses, et arrondies comme chez les musaraignes, sont très développées. Néanmoins, et malgré ces différences remarquables, nul autre animal ne se rapproche plus des desmans par sa physionomie que les macroscélides, à cause de l'extrême développement de leur nez, prolongé en une trompe grêle, de forme cylindrique, et d'une longueur considérable. Cette trompe est terminée par un petit mufle, divisé, par un sillon médian, en deux parties, qui entourent les deux narines. Dans le reste de son étendue la trompe est couverte de poils très courts et peu abondants, surtout à sa face inférieure; les jambes, les pieds, les avant-bras et les mains sont également couverts de poils ras, peu abondants, et de plus assez rudes: ceux du reste du corps sont au contraire fins, longs, moelleux, très doux au toucher, les moustaches sont très longues, et disposées comme chez les musaraignes.

Le squelette de ce genre remarquable d'insectivore ne m'est pas connu; je n'ai eu sous les yeux qu'un crâne incomplet, et j'ai seulement pu constater que sa forme générale le rapproche beaucoup plus de celui des cladobates que de celui des musaraignes. Son caractère le plus remarquable consiste dans la rectitude de la ligne du chanfrein.

En résumé, le genre macroscélide peut être caractérisé de la manière suivante: vingt dents à chaque mâchoire; membres pentadactyles, non palmés, les inférieurs étant beaucoup plus longs que les supérieurs; pouce postérieur très court, queue longue, oreilles très amples, yeux de grandeur ordinaire; nez extrêmement allongé, et formant une petite trompe grêle, cylindrique, que termine un petit mufle; pelage composé de poils longs et doux au toucher.

### LE MACROSCÉLIDE TYPE.

*Macroscelides typus.* SMITH.

L'espèce d'après laquelle je viens de tracer les caractères du genre parait être celle qu'a décrite

M. Smith, et à laquelle il a donné le nom spécifique de *typus*. La partie supérieure du corps est revêtue de poils d'un gris noirâtre dans la plus grande portion de leur longueur, puis noirs, et enfin d'un fauve à leur pointe, et parait, dans son ensemble, fauve roussâtre varié de brun, couleur qui diffère peu de celle du lièvre commun; les poils de la face concave des oreilles sont blanchâtres; ceux, moins nombreux encore, de la face convexe sont d'un fauve roussâtre; le dessous du corps, dont les poils sont noirs à la racine, blancs à la pointe, la face interne des avant-bras et des jambes, enfin les mains et les pieds sont blancs; la queue, variée de roux brunâtre et de blanchâtre à son origine, est noire dans le reste de son étendue.

Voici les dimensions des principales parties: elles sont prises sur le plus grand des individus que j'ai examinés.

	Pouces.	Lignes.
Longueur totale. . . . .	9	»
— du corps. . . . .	5	»
— de la queue. . . . .	4	»
— de la tête, y compris la trompe. . . . .	2	2
— des membres antérieurs. . . . .	1	6
— des membres postérieurs. . . . .	2	3
— de la main. . . . .	»	6
— du pied. . . . .	1	3
— des oreilles. . . . .	»	8

Le genre macroscélide devra être placé près des desmans et des musaraignes; il formera pour la science une acquisition précieuse, non seulement à cause de ses proportions singulières et de l'erreur à laquelle il avait donné lieu, mais aussi à cause des rapports nouveaux qu'il établit entre les carnassiers insectivores et deux autres groupes, les marsupiaux insectivores et les rongeurs. En effet les macroscélides répètent presque à tous égards, en petit, les pérarmèles, et ils se rapprochent d'une manière évidente, par leurs organes du mouvement, des gerboises, des gerbilles et des hélamys. Ces derniers rapports me semblent surtout intéressants, et méritent d'être exposés avec quelque détail.

Sous le point de vue de leurs organes du mouvement, les rongeurs peuvent être rapportés à cinq types, 1° les marcheurs, comme les rats, les campagnols; 2° les fouisseurs, comme les rats-taupes, les porcs épiés; 3° les nageurs, comme les castors, les ondatras; 4° les grimpeurs, comme les écureuils, les loirs; 5° les sauteurs, comme les gerboises, les hélamys (1).

(1) « Ces cinq groupes se trouvent également représentés parmi les marsupiaux; savoir, les marcheurs par les dasyures et le thylacine, les fouisseurs par le phas-

» L'établissement du genre macroscélide prouve que ces cinq combinaisons des organes du mouvement peuvent se présenter avec le système dentaire des insectivores comme avec celui des rongeurs. Ainsi les marcheurs se trouvent dès long-temps représentés, parmi les premiers, par les musaraignes, les fouisseurs par les taupes et les hérissons, les nageurs par les desmans. Le genre tupaia ou cladobate (1), établi depuis quelques années, représente parmi eux le type des grimpeurs; et le genre macroscélide vient compléter cet ensemble, en représentant celui des sauteurs. »

### LE MACROSCÉLIDE DE ROZET.

#### *Macroscelides Rozeti*, DUVERNOY (2).

Nous avons donné page 347 de ce volume l'histoire d'un petit animal des plus intéressants découvert au Cap par M. Smith, et qu'il a nommé Macroscélide type. Dans ses recherches sur le territoire d'Afrique, le laborieux géologue Rozet a rencontré une seconde espèce de ce petit genre anomal, si curieux par ses formes transitaires et ses points de contact avec divers rongeurs. La description qu'en a donnée M. Duvernoy, dans les Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Strasbourg, ne

colome, les nageurs par le chironecte, les grimpeurs par les phalangers et les didelphes, enfin les sauteurs par les kangourous, les potorocs, et les pérémèles. »

(1) « La découverte de ce genre remarquable a été attribuée tantôt à M. Dlard, tantôt à sir Raffles. Le fait est qu'elle n'appartient ni à l'un ni à l'autre de ces voyageurs, mais à Leschenault de La Tour, qui avoit envoyé dès 1807, au Muséum royal de Paris, un individu de l'espèce que l'on a depuis appelée *tupaia javanica*. »

(2) Mémoire de la Soc. d'hist. nat. de Strasbourg, t. 1, deuxième livr. (1833), pl. 1 et 2.

Caractères du genre *Macroscelides*, Smith, rectifiés par M. Duvernoy.

#### Formule dentaire.

	Inclives . . .	0
20 Denta.	Maxil. sup. Canines . . .	0
	Fausse molaire . . .	0—0
	Molaires . . .	5—5.
	Anormales . . .	0—0 ou 0—0
	Normales . . .	2—2 ou 2—2
	Maxil. inf. Inclives . . .	4 ou 6.
	Canines . . .	0
	Fausse molaire . . .	3—3
	Molaires . . .	3—3
	Anormales . . .	3—3 ou 1—1
	Normales . . .	2—2 ou 3—3

*Rostrum* in proboscide desinens, orificiis narium in apice parum oblique perforatis. *Oculi* mediores, orbiti rotundi; *auriculae* magnae; *pedes* plantigradi;

laisse rien à désirer, et nous la reproduisons dans la majeure partie de ses détails.

Les distinctions spécifiques à établir entre les deux (1) macroscélides ne sont pas très tranchées: elles suffisent cependant pour le zoologiste. Ainsi, le macroscélide type de M. Smith a les oreilles plus étroites et plus oblongues que ne le sont celles du macroscélide de Rozet, de M. Duvernoy. Le premier diffère encore du second par un pelage plus clair et plus nuancé de roux, par une large tache de jaune arrondie placée derrière chaque oreille, par une raie noire longitudinale qui occupe le milieu du museau, et enfin par un plus grand allongement de ce dernier organe. On croit même qu'il en existe une troisième espèce au musée de Paris, reconnaissable à ses oreilles beaucoup plus larges et tout-à-fait rondes, et qui pourroit bien être celle qu'auroit figurée Petiver.

Quelques autres distinctions, tirées de la disposition des dents et des proportions des membres, sont relatées ainsi qu'il suit par M. Duvernoy:

A la mâchoire inférieure, les deux incisives antérieures posterloribus multo breviores; omnes pedatactylli; unguis semi retractil.

1. <i>Macroscelides typus</i> , Smith.	} Dents incisives. 0; Fausse molaire.	0—0
		Anormales . . .
	Normales . . .	3—3

Suprà luteo fulvus, albus infra; auriculis oblongis. Macula lutea post eas. Rostrum acutum, longius. Dentes primoribus intermediiis approximatis in mandibula; ejusdem tribus primoribus imbricatis. Hab. in Africa meridionali propè Cap de Bonne-Espérance.

2. *Macroscelides Rozeti*, Duvernoy. Dents incisives. 1;  
Fausse molaire.

	} Anormales . . .	0—0
		3—3
	Normales . . .	2—2 2—2 3—3
	Molaires vraies . . .	3—3

Suprà fuscus, infra subalbus, auriculis rotundatis; rostrum brevius, dentibus primoribus discretis in mandibula. Hab. in Africa septentrionali propè Oran.

(1) M. Smith écrit le 8 septembre 1830 (Proceed. of the Zool. Soc., t. 1, part. 1, page 11), qu'il a découvert une nouvelle espèce qu'il nomme *Macroscelides rufipetris*, et qui vit dans les montagnes placées à l'embouchure de la rivière d'Orange, principalement dans les rochers. Ce genre de vie et la coloration de son pelage le distinguent suffisamment du *typus*; il n'a pas comme ce dernier la large tache arrondie placée derrière l'oreille à sa base.

oyennes ne sont  
intervalle, à peine  
parties dans l'es  
La deuxième in  
rière fausse mola  
cisive, et pour  
posiisme incisive  
les deux dents d  
Oran.

La deuxième fa  
forme de tache  
molaire normale o  
de pointe au mili  
ante en arrière;  
avec une pointe sai  
ante en avant, et  
Les trois mola  
aut, mais plus ét  
sur bord externe  
Les trois incisive  
ance. Il y a un int  
ème et la première  
Les cinq vraies m  
sur la cinquième  
terne est aussi le  
moins large et plus  
eux très pronon  
roos signalé dans  
différence, qui tie  
sûreté, et qui ôte  
lres de cette dern  
insectivores, est un  
nourri aussi de

(2) « Le macroscél  
province d'Oran, ne  
à Bone. Une perso  
il ont reçu une quin  
bruit la première  
on s'aperçut le len  
ongé la queue de l'  
riz, de lentilles e  
soient que l'enve  
bouches qu'ils aval  
e. Quand on les a  
insectes, ils ac  
endre.

On doit espérer  
déra pas à posséder

(Hermetz, 29 m

Tableau des dimensions relatives du macroscélide type de Smith, et du macroscélide de Rozet, de Duvernoy.

	MACROSCÉLIDE DE SMITH.		MACROSCÉLIDE DE ROZET.	
	pour.	ligne.	pour.	ligne.
Longueur totale . . . . .	9	0	8	4
Id. du corps . . . . .	5	0	4	8
Id. de la queue . . . . .	4	0	4	8
Id. de la tête, y compris la trompe . . . . .	2	8	1	10
Id. des membres antérieurs . . . . .	1	6	1	7
Id. des membres postérieurs . . . . .	0	3	8	5
Id. de la main . . . . .	0	6	1	8
Id. du pied . . . . .	1	3	1	2
Id. des oreilles . . . . .	0	8	0	0
Hauteur depuis l'occiput à sa pointe . . . . .	»	»	0	11
Longueur de la trompe, des les premières dents . . . . .	»	»	0	5 1/2
Distance du bord antérieur de l'orbite à l'extrémité de la trompe . . . . .	»	»	0	31
Id. du bord antérieur de l'oreille au bord postérieur de l'orbite . . . . .	»	»	0	4
Diamètre longitudinal de l'orbite et vertical . . . . .	»	»	0	3 1/2
<i>Dimensions prises sur le squelette.</i>				
Longueur de la tête . . . . .	»	»	7	4
Id. du bord dentaire supérieur . . . . .	»	»	0	8 1/4
Id. du bord dentaire inférieur . . . . .	»	»	0	8 1/2
Plus grande longueur de l'omoplate, depuis son angle postérieur à l'extrémité de l'apophyse coracoïde . . . . .	»	»	0	9
Longueur de la clavicle . . . . .	»	»	11	3 3/4
Id. des bras, y compris l'olécranon . . . . .	»	»	0	12 2/3
Id. de la main, jusqu'au bout des plus longs doigts . . . . .	»	»	0	5
Id. des fémurs, depuis le grand trochanter à l'un des condyles . . . . .	»	»	0	11 1/4
Id. du tibia . . . . .	»	»	0	17
Id. du pied . . . . .	»	»	0	15
Id. des vertèbres cylindriques de la queue, qui manquent d'apophyses épineuses et transverses . . . . .	»	»	4	6
Id. des autres vertèbres de la queue . . . . .	»	»	0	4
Id. des vertèbres sacrales . . . . .	»	»	0	4
Id. des vertèbres lombaires . . . . .	»	»	0	11
Id. des vertèbres dorsales . . . . .	»	»	0	10 1/2
Id. des vertèbres cervicales . . . . .	»	»	0	3 2/3
Id. du bassin, depuis l'extrémité de l'iléon à celle de l'ischion . . . . .	»	»	0	11

Le macroscélide de Rozet est remarquable par sa tête, qui se prolonge en un museau disposé en forme de trompe arrondie couverte de poils jaunâtres, rous à son extrémité, complètement nue en dessous, où se dessine un sillon longitudinal, résultat de la séparation de la lèvre supérieure en deux replis. Les narines, de forme ovale, se trouvent être percées à l'extrémité du nez, et séparées par un petit sillon vertical. La bouche, assez fendue, laisse voir, quand elle est ouverte, une partie des vraies molaires. Les joues sont larges et forment comme une poche, au fond de laquelle sont les dernières vraies molaires. Les oreilles sont longues, ovales, ayant le bord antérieur un peu replié en arrière, depuis la base jusqu'à la moitié, et même près des deux tiers de la hauteur; il est simple: le bord postérieur forme un bourrelet épais dès la base qui se bifurque à deux lignes de hauteur. Cette bifurcation en porte une autre, dont la fourche antérieure, plus longue, va se confondre vers le haut avec le bord de l'oreille, et dont l'autre, beaucoup plus courte, moins saillante, moins épaisse, se perd de suite en dedans de ce même bord postérieur. Dans la conque même,

oyennes ne sont séparées que par un très petit intervalle, à peine marqué, tandis qu'elles sont très écartées dans l'espèce d'Oran dédiée à M. Rozet. La deuxième incisive touche la première. La première fausse molaire s'avance derrière la deuxième incisive, et pourroit tout aussi bien passer pour une troisième incisive, étant semblable à la seconde. Les deux dents diffèrent beaucoup dans l'espèce d'Oran. La deuxième fausse molaire est aussi à la forme de hache et lobée. Il y a ensuite une fausse molaire normale ou à deux racines, ayant une petite pointe au milieu, et une petite surface trituberculée en arrière; puis, deux autres plus grandes avec une pointe saillante au milieu, une moins saillante en avant, et un creux en arrière. Les trois molaires sont analogues à celles du rat, mais plus étroites et moins épaisses, ayant sur bord externe plus court que l'interne. Les trois incisives supérieures sont à égale distance. Il y a un intervalle très marqué entre la troisième et la première fausse molaire. Les cinq vraies molaires ont toutes quatre pointes, sauf la cinquième qui n'en a que trois. Leur bord interne est aussi le moins saillant; leur couronne moins large et plus hérissée, et ne présente pas ce creux très prononcé et dénué d'émail que nous avons signalé dans le macroscélide de Rozet. Cette différence, qui tient sans doute à divers degrés d'usage, et qui ôte pour ainsi dire aux vraies molaires de cette dernière espèce le caractère des insectivores, est un indice, dit M. Duvernoy, qu'elle se nourrit aussi de substances végétales (1).

(1) Le macroscélide de Rozet, ou rat à trompe de la province d'Oran, ne se trouve ni à Alger, ni à Bougie, ni à Bone. Une personne en avait à Oran deux individus qui ont vécu une quinzaine de jours. Ils firent beaucoup de bruit la première nuit qu'ils passèrent ensemble, et on s'aperçut le lendemain que l'un des deux avait mangé la queue de l'autre. On les nourrit d'orge, de riz, de lentilles et d'autres semences dont ils ne se débarrassaient que l'enveloppe. Ils aimèrent beaucoup les saucisses qu'ils avalaient avec une rapidité remarquable. Quand on les appeloit en leur présentant un des insectes, ils accouroient tout de suite pour les prendre.

On doit espérer que la ménagerie du Muséum ne voudra pas à posséder des macroscélides vivants.

(Hermès, 29 mai 1836, p. 95.)

produirois dans la  
établir entre les  
s très tranchées:  
zoologiste. Ainsi,  
a les oreilles plus  
le sont celles du  
ernoy. Le premier  
velage plus clair et  
e oreille, par une  
coupe le milieu du  
nd allongement de  
me qu'il en existe  
Paris, reconnais-  
s larges et tout-à-  
être celle qu'aurait  
tirées de la disposi-  
des membres, sont  
Duvernoy:  
les deux incisives  
evlores; omnes pro-  
Dents incisives. 1,  
fausses molaires.  
0-8  
males. . . . .  
1-1  
2-1  
males. . . . .  
3-1  
; auriculis oblongis  
cutum, longius De-  
proximalis in quibus  
imbricatis. Hab. à  
onne-Espérance.  
oy. Dents incisives 1,  
0-8  
males. . . . .  
3-1  
2-1  
males. . . . .  
2-1  
5-3  
es vraies. . . . .  
3-1  
iculis rotundatis; na-  
s discretis in man-  
i propé Oran.  
re 1830 (Proceed. of  
1), qu'il a découvert  
Macroscelidea rupa-  
es placées à l'embou-  
ncipalement dans les  
ration de son peupl-  
a typus; il n'a pas  
arrondie placée de-

mais en avant, est un petit lobe de forme arrondie, libre dans sa partie supérieure, tenant par sa base au fond de la conque.

Les yeux sont ronds, de grandeur médiocre. Leurs paupières, peu développées, ont paru manquer de cartilage : on dirait qu'elles ne sont formées que d'un repli circulaire de la peau.

Le corps a une forme ramassée, épaisse et courte.

Quoique les extrémités postérieures soient beaucoup plus longues que les antérieures, on ne peut pas dire que cette différence se rapporte, comme dans les gerboises et les kangourous, à un développement proportionnel beaucoup plus considérable de la partie postérieure du corps.

Celui-ci se termine par une longue queue.

L'ouverture de l'anus, placée sous l'origine de la queue, est garnie de petites glandes.

Sous elle et en avant, est une large poche formée par deux replis transverses de la peau, qui vont d'une fesse à l'autre, et interceptent une cavité peu profonde, au fond de laquelle est proprement l'orifice de la vulve.

Toutes les parties des extrémités antérieures sont plus courtes que celles des postérieures, comme on peut le voir dans la table des longueurs qui a été donnée précédemment ; mais cette disproportion est surtout remarquable dans les pieds de derrière, comparativement à ceux de devant.

Les quatre extrémités sont terminées par cinq doigts bien distincts, bien séparés, armés de grands ongles tranchants en faucille, qui sont emboltés sur un unguical de même forme, de manière à rester relevés dans la marche, et à ne pas s'user par le frottement. Il y a sous l'articulation de la deuxième phalange avec la troisième, une callosité saillante, comprimée et arrondie.

Aux pieds de devant, le pouce est reculé et n'atteint pas la base du second doigt. Le quatrième est le plus long, et le cinquième le plus court après le pouce.

Aux pieds de derrière, le pouce ne s'avance guère plus qu'à la première moitié de la longueur du bord interne, y compris le second orteil. Les quatre autres doigts ont à peu près les mêmes proportions relatives qu'aux pieds de devant.

Le fond de tout le pelage du corps, de la tête, des cuisses, des bras, est gris de souris, plus foncé en dessus qu'en dessous, parce que la première partie des poils, celle de la base, qui reste en grande partie cachée, est de cette couleur. L'autre partie, jusqu'à leur extrémité, celle qui reste à découvert, est rousse ou brune sur tout le corps, excepté dans toute sa partie inférieure, et dans l'intérieur des bras et des cuisses, où elle est blanche.

L'étendue de cette teinte plus claire qui termine les poils, varie un peu suivant les régions. Sur la

croupe les poils sont plus noirâtres, et n'ont que l'extrémité jaune. A la base de la trompe, ils sont presque entièrement jaunes. Sur les épaules et le garrot, ils ont aussi plus de jaune que sur la croupe. Les barbes ou les moustaches, qui sont fort longues, sont en partie jaunes ou blanchâtres, et en partie noirâtres.

Les oreilles sont couvertes d'un épiderme séché, avec très peu de poils. Ceux que l'on voit à la base, en dedans, sont blanchâtres, de même que les poils qui bordent le tranchant de l'oreille, ou qui sont épars et rares sur les pieds et les mains.

Le dessous des mains est nu et couvert de callus ; celui des pieds est garni d'un épiderme composé de grosses écailles. Cette circonstance sembleroit indiquer que l'animal appuie parfois sur le sol toute l'étendue de ses longs pieds.

La queue a un épiderme noirâtre formant des anneaux imbriqués, comme dans certains rats. Elle porte des poils roides, peu nombreux, d'un blanc sale ou jaunâtre ; une partie à la pointe noire. Ceux de l'extrémité de la queue sont presque entièrement noirs. Ainsi, la couleur des poils de la queue est l'inverse de celle du corps, puisque dans ce dernier c'est la partie foncée qui est en dedans, et conséquemment plus ou moins cachée par la partie claire, suivant que celle-ci est plus ou moins étendue. Cette disposition donne à notre animal une couleur mélangée de jaune ou de brun et de gris ardoisé, analogue à celle de plusieurs rats.

Le macroscélide de Rozet est rare dans les environs d'Oran, sa patrie, ou du moins le savant qui l'a découvert n'en a vu que deux individus, l'un vivant et l'autre mort, qu'une couleur s'appropriait à dévorer. Il se tient au milieu des broussailles, et probablement dans des petites galeries souterraines comme l'espèce du Cap. Il ne saute point comme les gerboises, mais marche sur ses quatre pieds et flairant avec sa trompe tous les objets qui se trouvent sur son passage. Ses mœurs sont douces et nullement sauvages. Celui que M. Rozet a observé en vie restoit volontiers dans la main qui le pressoit, et se promenoit paisiblement autour d'une table où plusieurs personnes prenoient leur repas, en recevant les miettes et les fruits qu'on lui offroit. Il buvoit même du vin en lappant à la manière des chiens (1).

En jugeant *a priori* les habitudes du macroscélide, on reconnoitra que ce mammifère devra posséder la faculté de sauter, de courir avec énergie, tant est puissant le développement musculaire des membres postérieurs. Sa nourriture doit consister en insectes, et peut-être aussi en fruits, par la dis-

(1) Rozet, voyage dans la régence d'Alger, 1833, tome I, p. 246.

tion de ses de  
de la coupe obl  
ion convenable

DESCRIPTION ANA  
ROZET.

Tête. Le museau  
presque verticalement  
na marines; il s'élève  
qui est plat et léger.  
Le crâne est bombé  
antérieurs de la su  
derrière cette por  
éprimé jusqu'à la  
lèvre est divisée a  
digitale.

En arrière de la  
présente une surface  
portion du trou occ  
rière, parce que c  
la face inférieure

Les arcades zygo  
verticale, mais seule  
qui cesse même au  
et aplatie et droite.

En dessous, l'ar  
vient plus étroite  
encore plus vis-à-  
base molaire.

Les caisses sont re  
saillies sphérique  
immédiatement der  
voit le trou occip  
rière; ce qui indiqu  
elle à cet animal do  
verticale.

Tout le bord alvé  
engrène en dedans  
Les branches mont  
sont longues, et prése  
arrière. Ces mem

sur côté une forte a  
quer que la mach  
portion verticale.

La branche montan  
embrasse en avant et  
Le condyle, qui a  
se et s'élève au nive

Les cavités orbita  
mes temporales. Le  
gypse postorbitaire p  
tiques.

Il y a un grand tro



position de ses dents molaires à couronne creuse de la coupe oblique du rebord alvéolaire, disposition convenable pour la rumination.

DESCRIPTION ANATOMIQUE DU MACROSCÉLIDE DE ROZET, PAR M. DUVERNOY.

#### 4° Squelette.

**Tête.** Le museau est long et prismatique, coupé presque verticalement en avant pour les ouvertures des narines; il s'élève en pente douce vers le front, qui est plat et légèrement incliné. Plus en arrière, le crâne est bombé sur les côtés dans les deux tiers antérieurs de la surface formée par les pariétaux. Derrière cette portion bombée, le crâne est très déprimé jusqu'à la crête occipitale. Cette partie déprimée est divisée au sommet par une légère crête sagittale.

En arrière de la crête occipitale, l'os de ce nom présente une surface convexe, qui ne montre aucune portion du trou occipital, lorsqu'on la regarde en arrière, parce que ce trou est dirigé en bas, et percé la face inférieure du crâne.

Les arcades zygomatiques n'ont pas de courbure verticale, mais seulement une courbure horizontale, qui cesse même au milieu de l'arcade, où celle-ci est aplatie et droite.

En dessous, l'arcade alvéolaire, large d'abord, devient plus étroite vis-à-vis la deuxième molaire, encore plus vis-à-vis la première et la deuxième molaire.

Les caisses sont remarquables par les deux grandes saillies sphériques qu'elles font de ce côté. C'est immédiatement derrière, et un peu entre elles, que se voit le trou occipital, dirigé en bas plutôt qu'en arrière; ce qui indique que la posture la plus naturelle à cet animal doit être celle qui approche de la verticale.

Tout le bord alvéolaire de la mâchoire inférieure s'engrène en dedans ou derrière le bord supérieur.

Les branches montantes de la mâchoire inférieure sont longues, et présentent une large surface d'avant en arrière. Ces mêmes branches forment de ce dernier côté une forte apophyse, qui semble plutôt indiquer que la mâchoire s'est continuée au-delà de la portion verticale. Cette apophyse intercepte avec la branche montante une échancrure arrondie qui embrasse en avant et en bas le pourtour de l'oreille.

Le condyle, qui a sa forme articulaire transversale et s'élève au niveau de l'apophyse coronéide.

Les cavités orbitaires sont confondues avec les os temporales. Le frontal n'a pas même d'apophyse postorbitaire pour indiquer leurs limites réciproques.

Il y a un grand trou sous-orbitaire.

L'ouverture du canal auditif osseux, ou de la caisse, est extrêmement grande.

A la face, les os nasaux sont deux lames longues, étroites, formant toute la surface supérieure du museau. Leur suture avec les frontaux est transversale.

Les intermaxillaires forment la face latérale et antérieure du museau.

Les maxillaires occupent les deux autres tiers de cette face.

Les deux frontaux, réunis par une suture moyenne, sont courts et plats.

Les pariétaux ont une suture sagittale dans leur partie convexe qui est en avant, et une crête en arrière dans celle qui est déprimée.

**Vertèbres.** Il y a sept vertèbres cervicales, treize dorsales, sept lombaires, trois sacrées, trois caudales à apophyses transverses et épineuses, comme les sacrées, et vingt-trois rondes n'ayant ni apophyses transverses, ni apophyses épineuses.

L'atlas est large, et présente une grande ouverture pour embrasser les condyles.

La deuxième vertèbre cervicale est encore assez large, avec une apophyse épineuse très forte.

La troisième et la quatrième ont aussi des apophyses épineuses très prononcées.

Les suivantes n'en ont que des rudiments: elles sont petites dans les trois vertèbres; mais jusqu'à la dixième elles sont grandes et inclinées en arrière. La onzième est à peu près verticale; dans la douzième et la treizième elles sont larges et dirigées en avant.

Le volume des vertèbres lombaires est bien plus grand.

Celles-ci vont en augmentant d'avant en arrière, ainsi que leurs apophyses. Les épineuses de la septième et de la sixième sont longues et grêles. Les transverses forment de larges lames dans les trois dernières, pour l'attache des muscles lombaires. Elles sont soudées en une seule lame dans les trois vertèbres qui forment le sacrum, qu'on distingue par trois larges apophyses épineuses verticales et élargies à leur sommet.

Les trois premières vertèbres caudales sont courtes: la première plus que la seconde, et celle-ci plus que la troisième. Elles ont des apophyses épineuses courtes, des apophyses transverses relevées, et la deuxième et la troisième des apophyses épineuses inférieures.

Les vingt-trois autres sont longues, arrondies, n'ayant proprement que des apophyses articulaires. Les six dernières sont petites et grêles; la dernière surtout n'est qu'un petit rudiment.

**Côtes.** Les côtes sont au nombre de treize. Huit tiennent immédiatement au sternum; trois autres immédiatement par des filets cartilagineux. Les deux

dernières paroissent libres, quoique la pénultième ait aussi une portion cartilagineuse.

Le sternum a sept pièces; l'antérieure étroite, pointue en avant dans sa partie osseuse, élargie dans sa partie cartilagineuse, pour recevoir la clavicule et la première côte. La postérieure est bifurquée en arrière d'une manière très remarquable, et se termine par deux larges lames cartilagineuses.

**Extrémités.** Dans les membres antérieurs, l'épaule est composée d'une omoplate et d'une clavicule.

L'omoplate est triangulaire; son bord supérieur, qui est ici postérieur, ou l'épineux, est arqué et le plus court; le postérieur, qui est ici inférieur et le plus long, est en ligne droite; l'antérieur est aussi un peu courbé. C'est la forme de l'omoplate du hérisson.

Une crête assez élevée partage la face externe en deux parties à peu près égales; l'os se termine brusquement bien avant l'articulation, de sorte qu'il n'y a pas proprement d'acromion, quoique cette crête finisse par une pointe.

L'apophyse coracoïde est courte, et s'unit à la clavicule; celle-ci est grêle, un peu arquée à ses extrémités, mais davantage à l'humérale.

L'humérus est droit, avec une crête mousse en avant.

Le cubitus est en partie rudimentaire; il forme en arrière de son articulation un olécrâne fort et très saillant, arrondi à son extrémité, comprimé latéralement. En avant de son articulation, le cubitus se prolonge sous le tiers postérieur de l'avant-bras, où sa face interne est creusée d'une rainure. Au-delà de ce tiers ce n'est plus qu'un filet osseux, appliqué contre le radius, et même soudé à cet os.

Le radius est devant le cubitus, et forme presque à lui seul tout l'avant-bras.

Les pieds antérieurs ont les cinq os du métacarpe bien distincts; celui du ponce est très court, et n'atteint que le milieu du second doigt. Dans le troisième et le quatrième doigt ils sont d'égale longueur.

La première phalange de chaque doigt est allongée. La deuxième de même; elles se dirigent dans le sens de la longueur du pied, tandis que la troisième ou phalange onguéale s'élève verticalement en forme de faucille, de manière à rappeler la phalange onguéale des chats.

Le bassin est allongé et assez large, quoique son développement proportionnel ne soit pas aussi grand que celui des gerboises.

Les os des îles sont étroits et longs, conséquemment la surface pour l'attache d'une partie des muscles fléchisseurs ou rotateurs de la cuisse est très petite dans ce dernier sens.

Les pubis n'étoient pas réunis. La rupture de

leur symphyse auroit-elle eu lieu au moment de la préparation du squelette? Dans ce cas, elle n'auroit existé que par une très petite surface, et l'union des pubis auroit été bien faible.

Les fémurs sont droits.

Le grand trochanter s'élève bien au-dessus du col. De cette proéminence part une large crête qui fait saillie à la face externe de l'os au tiers supérieur.

Le péroné et le tibia sont soudés dans leur articulation fémorale, et à l'endroit où le premier tiers de la jambe s'unit au second tiers de sa longueur. Entre ces deux points, le péroné est très séparé du tibia, et forme comme une anse, ainsi que cela se voit dans le hérisson. Plus bas, la jambe ne paraît composée que d'un seul os, du tibia, qui présente en avant, dans son tiers supérieur, une large crête pliée en dehors.

L'astragale est petit; le calcaneum très grand, très saillant en arrière.

L'os du tarse, qui répondroit à l'os cuboïde, en ce qu'il porte les deux os métatarsiens des deux derniers doigts, est cylindrique et allongé, comme l'os du métatarse d'un autre animal.

Trois autres os, de même forme, placés parallèlement à celui-ci, supportent les trois autres métatarsiens.

Le métatarsien du pouce est grêle, et n'atteint que la moitié de la longueur des autres.

Ils sont tous quatre très longs et très rapprochés.

Les phalanges des doigts ont les mêmes caractères qu'aux pieds antérieurs.

L'articulation onguéale se fait en dessus et en dedans de l'extrémité de la deuxième phalange, comme dans les animaux à ongles rétractiles. Ceux-ci sont au moins semi-rétractiles.

#### Système dentaire.

Chaque mâchoire a vingt dents, dix de chaque côté.

À la supérieure, d'un bord seulement, comme l'os incisif est large et rejeté tout-à-fait sur le côté par la présence de la trompe et le prolongement des narines, il y a trois incisives à une seule racine, qui y sont implantées l'une après l'autre, de manière que la troisième est plus séparée de la seconde que celle-ci de la première.

La première est verticale, conique, obtuse à sa pointe, un peu courbée en arrière, et de beaucoup plus grande; un large espace vide la sépare en avant de l'analogue du côté opposé.

La seconde, beaucoup plus petite, a sa pointe plus aiguë et plus recourbée en arrière.

La troisième, un peu plus grande que la seconde, présente à peu près la même forme.

Ces trois dents forment le hérisson, dont les dents sont longues.

Vient ensuite la première molaire, posée sur la même forme, vue de face, se présente promptement.

Elle présente une surface plane en arrière près de la racine comprimée.

La deuxième molaire est plus longue; elle est plus longue et moins longue comprimée et troncquée.

Les cinq dents de la mâchoire inférieure sont rapprochées; elles se touchent à un petit intervalle.

La première molaire de profil est plus longue; elle est plus longue et moins longue comprimée et troncquée.

La face, la courbure, la pointe, une aire saillante, offrant une saillie en email qui le forme.

La deuxième molaire est exactement la même que la première.

Les trois autres dents, la seconde, la troisième, la quatrième, ont la même forme que la première.

La face externe, la courbure, la pointe, une aire saillante, offrant une saillie en email qui le forme.

La deuxième molaire est exactement la même que la première.

Les trois autres dents, la seconde, la troisième, la quatrième, ont la même forme que la première.

La face externe, la courbure, la pointe, une aire saillante, offrant une saillie en email qui le forme.

La deuxième molaire est exactement la même que la première.

Les trois autres dents, la seconde, la troisième, la quatrième, ont la même forme que la première.

La face externe, la courbure, la pointe, une aire saillante, offrant une saillie en email qui le forme.

La deuxième molaire est exactement la même que la première.

Les trois autres dents, la seconde, la troisième, la quatrième, ont la même forme que la première.

La face externe, la courbure, la pointe, une aire saillante, offrant une saillie en email qui le forme.

La deuxième molaire est exactement la même que la première.

Les trois autres dents, la seconde, la troisième, la quatrième, ont la même forme que la première.

La face externe, la courbure, la pointe, une aire saillante, offrant une saillie en email qui le forme.

La deuxième molaire est exactement la même que la première.

Les trois autres dents, la seconde, la troisième, la quatrième, ont la même forme que la première.

La face externe, la courbure, la pointe, une aire saillante, offrant une saillie en email qui le forme.

La deuxième molaire est exactement la même que la première.

Les trois autres dents, la seconde, la troisième, la quatrième, ont la même forme que la première.

La face externe, la courbure, la pointe, une aire saillante, offrant une saillie en email qui le forme.

La deuxième molaire est exactement la même que la première.

Les trois autres dents, la seconde, la troisième, la quatrième, ont la même forme que la première.

Ces trois dents rappellent les trois incisives du frisson, dont les antérieures sont aussi les plus longues.

Vient ensuite une première fausse molaire, à deux racines, posée sur le bord de l'os maxillaire, dont la forme, vue de profil, est large à la base, et se rétrécit promptement d'arrière en avant, de manière à présenter une pointe aiguë et une légère saillie en arrière près de la gencive : elle est d'ailleurs un peu comprimée et tranchante par son bord postérieur.

La deuxième fausse molaire, plus distante de la seconde que celle de la troisième, est plus courte et plus longue : elle a deux pointes, dont la postérieure est moins longue que l'antérieure. Sa couronne est comprimée et tranchante.

Les cinq dents suivantes sont de vraies molaires : elles sont rapprochées l'une de l'autre de manière qu'elles se touchent. La première est séparée par un petit intervalle de la deuxième fausse molaire ; vue de profil elle se termine par une pointe aiguë ; son bord, tranchant en arrière, est interrompu par une seconde pointe, plus courte, obtuse, qui termine une saillie ou une côte de la face externe. Vue de face, la couronne présente, derrière la grande pointe, une aire élargie, creuse, de substance osseuse, offrant un ovale irrégulier circonscrit par l'émail qui le festonne.

La deuxième molaire, un peu plus grande, a exactement la même forme.

Dans la troisième, qui est la plus grande de toutes, la seconde pointe descend presque autant que la première : elles terminent deux prismes de la face externe, séparés par un sillon profond. La couronne, vue de face, est large, et présente un creux presque carré, bordé par l'émail qui rentre au milieu de la face interne comme de l'externe, et de forme de chaque côté les deux pointes.

C'est exactement la même chose pour la quatrième molaire, sauf qu'elle est plus petite.

La cinquième, qui est encore plus petite, a aussi deux pointes en dehors ; mais comme elle est triangulaire, elle n'a en dedans qu'une pointe du côté antérieur, et elle en manque en arrière. Le creux de sa couronne a aussi la forme triangulaire.

Considérés dans leur ensemble, les couronnes de cinq molaires sont coupées obliquement de dehors en dedans.

A la mâchoire inférieure, une première dent, implantée à l'extrémité de cette mâchoire, inclinée en avant, présente sa face de chaque côté : elle est séparée de sa semblable par un intervalle très marqué, quoique moins grand qu'à la mâchoire supérieure.

Sa forme est un peu comprimée d'avant en arrière, un peu élargie de la racine jusqu'au sommet, qui est arrondi et mousse.

La seconde est latérale, aussi inclinée en avant, mais un peu moins séparée de la première, exactement de même forme et sensiblement plus grande.

Viennent ensuite trois petites dents en forme de hache, c'est-à-dire que leur couronne est étroite à la racine et élargie à son sommet, qui est comprimé et tranchant, puis échanuré de manière à présenter une petite pointe en arrière, du moins dans les deux dernières.

Ces trois dents sont bien séparées entre elles, ainsi que de la deuxième incisive.

M. Duvernoy les considère comme de petites fausses molaires anormales à une racine.

Elles sont suivies de deux fausses molaires normales, à deux racines, beaucoup plus grandes, comprimées, tranchantes, ayant la couronne divisée par trois pointes, dont la moyenne est de beaucoup plus saillante, et l'antérieure plus haute et plus petite que la postérieure.

La première de ces deux fausses molaires est plus petite que la seconde.

Les vraies molaires sont au nombre de trois : la première est la plus grande, la seconde un peu moins, et la troisième sensiblement encore plus petite ; elles ont toutes trois la même forme. En dehors elles présentent deux prismes triangulaires, séparés dans la première par un sillon qui se rétrécit dans la seconde et la troisième, de manière à n'être plus qu'une fente.

La couronne présente deux creux semi-lunaires ou irrégulièrement triangulaires : ils sont bordés par l'émail, qui porte cinq pointes, deux en dedans plus brillantes, au contraire des dents supérieures, deux en dehors et une en avant.

La surface triturante de ces molaires est coupée obliquement dans un sens opposé aux molaires de la mâchoire supérieure, c'est-à-dire de dedans en dehors, comme chez les ruminants. Aussi le bord alvéolaire des molaires supérieures est-il plus saillant, plus proéminent du côté externe, et beaucoup moins du côté interne ; tandis que c'est le contraire dans les dents inférieures. Le type de ces molaires se rapproche d'ailleurs davantage du type secondaire des hérissons que de celui des autres insectivores.

La mâchoire inférieure étant plus courte et plus étroite que la supérieure, la première incisive d'en bas se place derrière la première d'en haut ; la deuxième d'en bas, dans l'intervalle de la deuxième et de la troisième d'en haut. La première petite fausse molaire, entre la première fausse molaire d'en haut et la troisième incisive ; la deuxième et la troisième petite fausse molaire, dans le long intervalle de la deuxième et de la troisième fausse molaire supérieure ; la première grande fausse molaire d'en bas, entre la deuxième fausse molaire d'en haut et la première vraie molaire d'en haut ; la pre-

mière vraie molaire touche, à la deuxième rencontre, la troisième et la seconde supérieures, et la dernière d'en bas répond à la pénultième et à la dernière d'en haut.

En résumé, il y auroit cinq incisives en haut, dont les deux moyennes les plus grandes, trois de chaque côté et quatre en bas; deux fausses molaires de chaque côté en haut, et cinq vraies molaires. En bas on a compté trois petites fausses molaires anormales, deux grandes normales de chaque côté, et trois vraies molaires.

## 2° MYOLOGIE. — Muscles des mâchoires.

Le digastrique a deux faisceaux et un tendon mi-loyen qui traverse le stylo-hyoïdien. Son faisceau antérieur se fixe au tiers postérieur de la mandibule; il s'avance même jusque près de la moitié de sa longueur, en s'attachant, non pas au bord inférieur, mais à la face externe.

Le zygomatico-maxillaire, dirigé obliquement en arrière et en bas de l'arcade zygomatique à la face externe de la branche montante et de l'angle de la mandibule, est très fort et très épais.

Le temporal (temporo-maxillaire) recouvre l'occiput et les côtés du crâne, touche à son semblable au sommet de la tête, en forme une couche musculieuse peu épaisse, car le crâne est bombé au lieu d'être enfoncé dans la partie qui répond à la fosse temporale. Cependant, en raison de son étendue, ce muscle est médiocrement fort.

Les ptérygoïdiens sont très développés.

Il y a un sterno-mastoïdien et un cléido-mastoïdien forts et assez écartés l'un de l'autre en arrière.

## Muscles des extrémités postérieures.

Les muscles propres à produire l'extension du pied sur la jambe, ou de celle-ci sur la cuisse et de la cuisse sur le bassin, ont reçu un développement proportionné à l'usage que cet animal devait faire de ses extrémités postérieures. Plus particulièrement destiné à se dresser sur ces extrémités et à s'avancer en sautant par le redressement subit de leurs différentes parties, le macroscélide devait avoir, dans les muscles qui doivent opérer ce redressement, une force et un développement extraordinaires. C'est la principale modification qui a eu lieu dans le plan général de l'organisation de ces extrémités.

## Muscles du bassin.

Le pré-lumbo-pubien vient des vertèbres lombaires: son tendon grêle longe le détroit supérieur du bassin, et s'attache au milieu de cette ouverture sur le côté.

Le carré des lombes est un muscle fort.

## Muscles de la cuisse.

Le pré-lumbo-trochantinien est très long, par suite de l'allongement des lombes, et cylindrique.

L'ileo-trochantinien forme un muscle très épais, très fort, qui couvre toute la longueur de l'ileon en dessous, et ne devient tendineux que pour s'attacher au petit trochanter.

Le pubo-fémurien est large et mince: il s'insère par un tendon de même forme à la partie moyenne du fémur.

Il y a un premier adducteur, qui vient de la face montante du pubis: il est large et plat, et s'insère au fémur derrière le précédent et même au-delà. Puis un second, qui vient de la branche postérieure ou descendante du pubis; il s'avance derrière le premier adducteur et le pubo-fémurien, jusqu'au tiers antérieur du fémur auquel il s'attache.

Il y a un muscle qui vient du sacrum ou de toute cette région de l'origine de la queue, recouvre les fessiers, donne un petit tendon au grand trochanter, et s'étend sur toute la face externe de la cuisse par une aponévrose très mince.

C'est sous lui que sont les fessiers, muscles très forts, très épais, très charnus, réunis en une seule masse attachée au sacrum et à l'os iliaque d'un côté, fixée de l'autre par un tendon très fort au grand trochanter. On pourroit, à la rigueur, distinguer le grand, qui vient du sacrum, du moyen, qui vient de la crête antérieure de l'os des iliaques.

## Muscles extenseurs et fléchisseurs de la jambe.

L'ileo-rotulien, ou droit antérieur, est extrêmement développé; il forme une saillie très épaisse sur le devant de la cuisse. Une portion s'attache à l'os fémur et tient lieu de vaste externe, tandis que le crural ne consiste que dans la portion qui répond au vaste interne.

L'analogue du demi-nerveux, ischio-prétibien, est très fort, très charnu, vient de l'ischion et de la branche postérieure du pubis, et s'insère par une large aponévrose au devant du quart supérieur du tibia.

L'ischio-sous tibien est grêle; il s'attache au haut du tibia en arrière.

L'ischio-péronien est fort, et divisé inférieurement en deux parties: la supérieure se fixe par une large aponévrose à la portion supérieure du péroné; la seconde, plus petite, s'attache au-dessous de la première.

## Muscles du tendon d'Achille.

Les jumeaux, bifurqués, calcaneiens, sont deux muscles: ils forment une saillie très épaisse au haut de la jambe.

Devant eux s'agit d'un muscle qui est très faible, mince, et s'attache derrière.

## Organes d'alimentation.

Le palais a une forme particulière, la dernière dent est la dernière dent, première très arête, arête de grand diamètre.

Le voile du palais a une forme particulière, les glandes salivaires sont très nombreuses: elles sont très nombreuses.

Elles descendent jusque dans le pharynx.

Celles-ci forment une saillie épaisse que celle-ci recouvre.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent à la face inférieure.

Une petite glande est présente, de même forme que celle-ci.

Les sublinguales sont très nombreuses.

Os hyoïde. Les os hyoïdes sont comprimés, et s'attachent au bord.

Les cornes thyroïdiennes sont très nombreuses, et forment un corps formé.

Les cornes styloïdiennes sont très nombreuses, et s'attachent au plus court de la langue.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Elles sont très nombreuses, et s'attachent au dessous, ayant une forme particulière.

Devant eux se trouve le soléaire, tibio-calcaneien, qui est très faible en comparaison, et qui forme un tuban mince, provenant d'un tendon plat et grêle, attaché derrière le tibia.

*Organes d'alimentation : intérieur de la bouche.*

Le palais a neuf rides transversales très fortes, dont la dernière est interrompue au milieu, et la première très arquée. Il y a entre ces rides des tubercules de grandeur inégale.

Le voile du palais est épais, charnu, sans luette.

*Glandes salivaires.* Les parotides sont minces et tendues : elles recouvrent une partie du masséter et descendent jusqu'à la rencontre des sous-maxillaires.

Celles-ci forment une masse ronde et plate, plus épaisse que celle des parotides placées sous la gorge, adhérentes l'une à l'autre : elles cachent une partie de la face inférieure du cou. Il y a de chaque côté une petite glande sous-maxillaire accessoire, de même forme que la grande.

Les sublinguales sont très petites et allongées.

*Os hyoïde.* Le corps de l'os hyoïde forme une lame comprimée, aplatie, courbée dans le sens de son bord.

Les cornes thyroïdes continuent sur les côtés l'arc que ce corps forme en avant.

Les cornes styloïdes sont composées de deux os ; un plus court à la base, large, dirigé en avant et en dessous, ayant avec le corps une articulation très mobile ; l'autre, plus long, grêle, un peu arqué en avant, s'élevant sur les côtés à la rencontre de l'os styloïde : celui-ci est également de forme grêle, excepté vers son extrémité antérieure, où il est élargi en forme de cuiller, pour s'appliquer sous la cuisse et s'adapter à sa convexité. Il est attaché sous le bord de l'ouverture du conduit auditif. Les chauves-souris ont aussi un os styloïde, élargi en cuiller à son extrémité supérieure ; la composition de leur hyoïde ressemble, en général, beaucoup à celui du macroscélide.

*Muscles de l'os hyoïde.*

Ce sont :

1° Les stylo-hyoïdiens, muscles charnus, percés par le tendon du digastrique, et fixés par des fibres conjonctives à la partie moyenne de l'hyoïde.

2° Les géni-hyoïdiens, qui viennent du bord inférieur de la mandibule, au devant de l'attache des digastriques, et se portent à la partie moyenne de l'hyoïde.

3° Les sterno-hyoïdiens, qui sont attachés en dessous de la poitrine, sur le sternum, et s'avancent, par l'un à l'autre, jusqu'à l'hyoïde (les sterno-hyoïdiens sont plus en dehors).

4° De très petits mastoïdo-styloïdiens, qui tien-

nent au haut de la cuisse par des fibres ligamenteuses très serrées, et s'attachent d'autre part à l'extrémité élargie de l'os styloïde.

La langue est proportionnellement très grande, étroite et obtuse. Sa surface n'a aucune aspérité. Sa base est déprimée, et présente trois papilles à calice, dont la mitoyenne, plus reculée, est plus petite que les latérales. A trois lignes en avant de ces papilles, la langue se relève beaucoup, et présente de profonds sillons transverses, qui correspondoient aux rainures du palais, contre lesquelles la surface de la langue avoit été comprimée et moulée.

L'œsophage contenoit une fourmi et un morceau de feuilles ; il se dilate un peu vers le cardia. Sa membrane interne est mince ; celle de l'estomac au cardia est épaisse, glanduleuse, sans plis.

Malheureusement on avoit enlevé le reste de l'estomac et la plus grande partie du canal intestinal ; il ne subsistoit de ce dernier que la portion qui se trouve entre les reins et au-delà jusqu'à l'anus. Son diamètre étoit égal partout, et sans boursofflure. La membrane interne avoit quelques plis longitudinaux.

Le foie, de grandeur médiocre, est divisé en lobes distincts. Le lobe moyen, de forme arrondie, a deux scissures : la droite renferme la vésicule, qui n'atteint pas jusqu'au bord ; la gauche est peu profonde. Le lobe gauche est oblong ; c'est le plus grand après le lobe moyen : il y a un petit lobule rond à sa base. Le lobe droit est petit et rond, le lobule droit prismatique, bifurqué.

La vésicule est médiocre. Son canal est large, il réunit les canaux hépatiques. Vu par sa face convexe, le foie ne paroît avoir que trois lobes ; le ligament suspenseur répond en partie à la scissure gauche.

Toutes les fois que le foie se trouve divisé en lobes distincts, cela a toujours lieu d'après un plan uniforme. Ainsi, il y a constamment un lobe moyen, un lobe droit et un lobe gauche, et le plus souvent un lobule droit et un lobule gauche. Le lobe moyen a fréquemment deux scissures : l'une, celle de gauche, répond au ligament suspenseur ; l'autre, celle de droite, renferme la vésicule du fiel, quand elle existe. Ces différents lobes et lobules varient beaucoup dans leurs formes et dans leurs proportions relatives.

*Organes de la respiration et de la circulation.*

La glotte est très en arrière de la base de la langue. C'est une ouverture circulaire tout entourée d'un rebord beaucoup plus saillant en avant et sur les côtés, parce que c'est l'épiglotte qui la forme dans ces trois sens : elle est un peu échancrée au milieu.

Les poumons ont chacun trois lobes. Le gauche a son lobe supérieur prismatique, le troisième est le plus grand. Du côté droit le lobe supérieur, aussi le plus petit, est bilobé; le moyen est arrondi, c'est le plus grand, et l'inférieur est prismatique.

Le cœur est ovale, obtus. Son ventricule droit a des parois si minces qu'elles sont affaissées; de sorte que la forme que conserve le cœur vient de son ventricule gauche.

#### Organes de la sécrétion urinaire.

La vessie est assez grande, à parois très épaisses.

Les reins sont grands, ovales, sans enfoncement pour le bassin, aplatis du côté des glandes surrénales, qui les touchent et sont d'une grande proportion.

#### Organes de la génération.

L'individu étudié était une femelle.

La vulve présente une large ouverture dont le clitoris n'est pas évident.

L'utérus a un corps et deux cornes.

Le corps s'avance presque à la hauteur de la vessie, puis se divise en deux branches, qui vont, en se dilatant, jusqu'à une poche sphérique, qui termine cette corne par un cul-de-sac. La trompe, qui continue la corne, d'abord un peu large, va promptement en diminuant, de manière à ne plus former qu'un canal très fin vers son extrémité.

## LES HÉRISSENS.

### *Erinaceus.*

De toutes les espèces aujourd'hui connues des naturalistes, Buffon n'a admis que le hérisson commun (*erinaceus europæus*), répandu dans toute l'Europe tempérée. Pallas a mentionné le premier les caractères du hérisson à LONGUES OREILLES (*erinaceus auritus*)<sup>(1)</sup>, supérieurement figuré dans le grand ouvrage de la commission d'Égypte<sup>(2)</sup>, et qui, de taille toujours moindre que celle du hérisson d'Europe, a ses oreilles tellement amples qu'elles recouvrent les deux tiers de la tête. Ses piquants ont aussi des anneaux bruns plus étroits, et les poils du ventre sont d'un gris plus cendré. La femelle met bas le même nombre de petits, et a deux portées par an. Ce hérisson habite la Russie, et s'étend du nord de la mer Caspienne jusqu'en Égypte; et a, dans cette dernière contrée, les poils du thorax d'un fauve jaunâtre. On le trouve abondamment dans la province

(1) Pallas, Sereber, pl. 163.

(2) Pl. 5, fig. 3, et Encycl., pl. 38, fig. 3.

d'Astracan et sur les bords du lac Baikal. Nous ne connoissons pas le HÉRISSON A COLLIER (*erinaceus collaris*), dont M. Gray a publié une figure dans ses Illustrations de la zoologie de l'Inde, dont se rapproche le HÉRISSON SPATANGUE (*erinaceus spatangus*)<sup>(1)</sup> de M. Bennett, remarquable par une très petite taille, trois pouces trois lignes au plus, la forme allongée du corps, la régularité des rangées des épines, la coupe arrondie des oreilles. La tête, les pieds, le thorax, sont brun fauve; les oreilles et le menton blancs, les piquants longuement marqués de noir bleu à leur sommet, puis annelés de jaune. Ses monticules sont remarquablement longues. Le HÉRISSON DE GRAY (*erinaceus Grayii*), également décrit par M. Bennett, habite, comme le précédent, les monts Himalaya. Il est de forme ovalaire, presque globuleuse, ayant aussi de longues oreilles; les piquants irrégulièrement fixés sur le corps, et six pouces de longueur. Les oreilles ont un pouce, la queue huit lignes. Les piquants, jaunes au sommet, sont annelés de brun. Les poils de la tête sont gris brunâtre, les oreilles et le menton blancs, le thorax et les membres d'un brunâtre clair. Le jeune, sans avoir encore de dents, possédoit des piquants jaunes, largement teints de noir à leur pointe, et des piquants entièrement blancs. La coloration affectoit les mêmes teintes, mais beaucoup plus claires que celles des individus adultes. Les voyages dans l'intérieur de l'Afrique australe de M. Steedman ont procuré un nouveau hérisson que M. Bennett a fait connaître sous le nom de HÉRISSON FRONTAL (*erinaceus frontalis*)<sup>(2)</sup>. Cet animal est long de cinq pouces six lignes, et ses oreilles oblongues n'ont que sept lignes. Sa forme est allongée ovalaire, et son dos est recouvert de piquants irrégulièrement plantés, blancs à leur base, roses au milieu, et blancs terminés de brun à leur pointe. Les poils sont bruns, et ceux qui forment sur le front une bande neigeuse présentent une notable rigidité. Cette espèce a donc de grands rapports avec celle d'Europe. On trouve à Madagascar un hérisson que les naturels de Tintingue nomment *soki*, et que nous ne savons à quelle espèce rapporter, faute de renseignements complets. Sa taille est petite, sa coloration brun foncé, sa forme naturellement globuleuse; son museau est court et relevé; des soies grises revêtent les parties externes des membres. Ce hérisson se tient dans les bois pourris, ne sort que la nuit pour se nourrir de fruits tombés sur le sol. Les Malgaches regardent sa chair comme un mets délicat.

Ce n'est qu'avec doute qu'on doit admettre, dans le genre qui nous occupe, trois espèces qui reposent sur les figures fautive de Séba. La première est le

(1) Proceed. 1, p. 123.

(2) Proceed. 1832, p. 193

HERISSON DE MALACCA (*erinaceus Malaccensis*)<sup>(1)</sup>, que M. Fr. Cuvier soupçonno avec raison être un porc-épic. Son muscau est camus, ses oreilles sont courtes et pendantes, et ses épines allongées sont attachées sur le corps par lignes parallèles. La deuxième est le HERISSON DE SIBIRIE (*erinaceus Sibiricus*)<sup>(2)</sup>, à oreilles planes, à nez simple, et que tout autorise à penser n'être qu'une variété de l'espèce d'Europe. Enfin la troisième est le HERISSON D'AMÉRIQUE (*erinaceus inauris*)<sup>(3)</sup>, sans conque externe aux oreilles, à épines cendrées et jaunâtres, et qui est dit vivre à la Guyane. D'Azara a supposé qu'il se nourrissoit d'un coëndou; et la longueur du corps, qui est de huit pouces, semble le prouver<sup>(4)</sup>.

## LES TENRECS.

*Centenes* (1).

Le tenrec<sup>(2)</sup> et le tendrac<sup>(3)</sup> ont été décrits par Buffon. Il en est de même du tenrec rayé que Sonnerat a figuré dans son *Voyage aux Indes*, mais que Buffon<sup>(4)</sup> regardoit à tort comme un jeune tenrec.

tions caractérisées par diverses particularités de détail du système dentaire et de la queue, qui est de moins en moins courte. *Chrysochora, talpa-sorex, condylurus*.

2<sup>o</sup> Les musaraignes, *sorex*, définies par la forme du corps la plus normale, les membres dans les proportions habituelles, et la queue allongée, sont groupées d'après la considération de leur degré de rapprochement ou d'éloignement avec les taupes, ce qui permet de distinguer parmi elles les mygales ou musaraignes à queue comprimée, espèces tout-à-fait aquatiques; les solenodons ou musaraignes à queue de rat, et dont l'espèce unique représente seule jusqu'ici les musaraignes dans l'Amérique méridionale; les *sorex* proprement dites, partagées convenablement par MM. Wagler et Duvernoy en trois groupes, que le second de ces naturalistes appelle *hydrosorex*, *sorex* (*crocidura* Wagl.) et *amphiosorex*. A côté de ces animaux se place le macroscélide d'Afrique, qui est pour ainsi dire le *dipus* des *sorex*, et les cladobates qui en sont les *sciurions*, et pour lesquels on ne sauroit trouver de nom meilleur que celui de *Glisorex* Musaraigne-Noir ou Keurcull) que leur avoit donné M. Diard.

3<sup>o</sup> Les hérissons, *erinaceus*, sont caractérisés par leur corps plus ou moins globuleux, plus gros, mais en général à museau pointu, leur queue variable ou nulle, leur doigts forts à ongles fongisseurs, et surtout les plus abondants dont leur peau est armée, ainsi que par leur système dentaire de plus en plus semblable à celui des vrais carnassiers. M. de Blainville les dispose d'après la considération de ce dernier système, ainsi que d'après l'étendue de la queue, d'abord longue et écailleuse comme dans les *gymnures* que l'on a quelquefois, mais à tort, placés parmi les carnassiers digitigrades; puis très courte comme dans les hérissons qui sont aussi pourvus d'une arcade zygomatique, ou tout-à-fait nulle comme dans les *tanrecs*, subdivisés en *tandrecs* et en *tanrecs*, d'après la considération de leurs incisives au nombre de  $\frac{1}{2}$  de chaque côté dans les premiers, et de  $\frac{1}{2}$  ou  $\frac{3}{2}$  même dans le jeune âge chez les seconds, comme c'est le cas du *tanrec* ordinaire de Madagascar, de l'île de France et de Bourbon, et du *centener variagatus* ou *semi-spinosus*, dont on ne connoit encore que le jeune âge.

M. de Blainville retire de la famille des insectivores pour la placer parmi les digitigrades à côté des *canisires*, l'intéressante espèce des carnassiers dont M. Doyère a fait le genre *eupleres*. Il a de plus rétabli la signification de différentes parties du système dentaire des insectivores; mais il seroit trop long et trop difficile d'en donner la démonstration sans figures.

(1) Illiger, Prod. *Setiger*, Cuvier.

(2) *Centenes spinosus*, Desm.; *Erinaceus ocaudatus*, L.

(3) *Centenes Setosus*, Desm.; *Erinaceus setosus*, L.

(4) Suppl., t. III, pl. 37.

(1) Linné; Séba, Thes. t. I, pl. 31, fig. 1; Brisson, t. 183. *Mystrix brochyrura*, Gmelin.

(2) Brisson, Rég. an., p. 182. *Acanthion echinatus*, Gmelin.

(3) Linné; Séba, t. I, pl. 49, fig. 3.

(4) M. de Blainville (\*) vient de publier sur les animaux insectivores des rapprochements intéressants. Il classe avec les trois genres anciennement connus, *taupe*, *musaraigne* et *hérisson*, plusieurs formes nouvelles découvertes dans ces derniers temps. M. de Blainville cherche, comme il a entrepris de le faire pour toute la série animale, à déterminer la position de cette famille, ainsi que la disposition et la distribution des genres et des espèces qui la composent.

Pour leur position, il a adopté la manière de voir de Linné et de Pallas, qui en font un groupe, les chauves-souris ou chéiroptères, et précédant les carnassiers digitigrades.

Quant à la disposition, quoique les musaraignes (*sorex*) soient peut-être plus rapprochées des chéiroptères par la forme générale, M. de Blainville croit néanmoins commencer la série des insectivores par les taupes, qui sont pour ainsi dire des insectivores disposés pour voler dans un milieu plus ou moins meuble, comme les chauves-souris le font dans l'atmosphère, qui est un milieu au contraire d'une si faible densité. Il termine par les hérissons dont les dernières espèces ont le système dentaire normal des carnassiers, et surtout des carnassiers didelphes; intermédiairement se placent tous les *sorex* qui, en effet, passent aux taupes par les desmans, aux hérissons par les *gymnures*.

La disposition des espèces est une conséquence de leur disposition. M. de Blainville les réunit sous les trois dénominations génériques *talpa*, *sorex*, *erinacaris*, et prenant en considération l'ensemble de leur organisation, et surtout la forme générale du corps et de ses appendices; le système dentaire étant trop variable pour que toutes ces différences puissent être regardées comme génériques, la valeur de ces différences est beaucoup plutôt spécifique, et, ainsi envisagée, elle est une certitude vraiment remarquable.

Les taupes, *talpa*, sont définies par la forme de leur corps saciforme plus large en avant qu'en arrière, et le grand développement proportionnel de leurs membres antérieurs, par la petitesse de leur queue, de leurs yeux et de leurs oreilles; elles se partagent en sec-

Hermès, n<sup>o</sup> 84, p. 122, 1837.

C'est bien évidemment une espèce distincte couverte de soies mêlées aux piquants, rayée de jaune et de noir; ses mâchoires ont six incisives, et des canines grêles et crochues; sa taille est au plus celle de la taupe. Tous les tanrecs sont originaires de Madagascar, et naturalisés à l'île Maurice. M. Dujardin (1) a publié sur le tandrae une note qui renferme quelques détails intéressants. Les jeunes, à quelques mois, n'ont au plus que quatre pouces de longueur; et les bandes jaunâtres qui se dessinent sur le fond brun de leur pelage, disparaissent en vieillissant, et font place à une teinte fauve uniforme. Les nègres sont tellement friands de leur chair, qu'ils les font griller pour les manger aussitôt qu'ils les prennent. Les créoles de Maurice leur donnent le nom de *tandk* ou *tandka*. Les femelles mettent bas de quinze à dix-huit petits pour une portée. Un fait neuf de leur histoire est leur habitude de se retirer dans les terriers souterrains à l'île Maurice, depuis juin jusqu'en novembre, et ils n'en sortent guère qu'en décembre. Le pelage d'une variété est remarquable par le rouge de sang qu'il colore et les poils et les piquants (2).

(1) Ann. des sc. nat., t. XX, p. 179.

(2) M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a lu à l'Académie des Sciences une notice sur les mammifères épineux de Madagascar, ayant pour sujet la description d'une espèce nouvelle de tanrec, et l'établissement d'un troisième genre d'insectivores épineux, habitant comme les tanrecs l'île de Madagascar, et exactement intermédiaires par ses rapports naturels entre ceux-ci et les hérissons.

Les caractères des tanrecs sont les uns communs avec les hérissons, les autres différentiels. Parmi ces derniers on peut citer, quoique n'étant qu'un caractère de second ordre, la disposition relative des poils et des piquants chez les hérissons; la tête est couverte de poils en dessus comme en dessous jusqu'à la nuque, point à partir duquel toute la partie supérieure est couverte de piquants sensiblement de même longueur. Chez les véritables tanrecs, le museau, après un espace nu assez étendu qui est un prolongement du museau, offre des poils dont la longueur et la grosseur vont en augmentant insensiblement d'avant en arrière, jusqu'à ce qu'au niveau des yeux ce soient déjà de véritables piquants, suivis eux-mêmes d'autres plus grands et plus forts; le passage des poils aux piquants est aussi insensible sur les flancs; vers la croupe, les piquants, sans diminuer de longueur, deviennent plus grêles et finissent par n'être que des soies; enfin, du milieu des piquants et des soies naissent de distance en distance de longs poils comparables à ceux des mous-taches.

Les pieds des tanrecs offrent au train de derrière et à celui de devant même disposition des ongles et même longueur respective des doigts; chez les hérissons cette similitude est loin d'être aussi complète.

Un caractère plus important des tanrecs consiste dans l'allongement considérable du museau, sorte de groin très certainement mobile, et qui se lie aux caractères de premier ordre que fournit le système dentaire. Les dents consistent pour chaque côté et à chaque mâchoire en cinq machellères, une fausse molaire séparée

## LES GYMNURES.

### *Gymnura*.

Les premières notions que les naturalistes ont eues des gymnures sont dues à sir Raffles, et communiquées à la fin du Catalogue des collections faites par cet Anglois zélé et instruit, inséré dans le tome XIII des Transactions de la Société linéenne de Londres. Sir Raffles, toutefois, confondit l'animal-type avec les vierres, et lui appliqua avec doute, il est vrai, le nom de *virerra gymnura*. Mais sa description est si précise, qu'elle nous porta, en mai 1827, à citer dans notre Manuel de Mammalogie, p. 171, le genre gymnure, *gymnura*, en donnant à l'espèce le nom même de sir Raffles. Dans le dixième cahier du *Zoological Journal*, d'avril à septembre 1827 inclus, qui n'a pu paraître que dans le mois d'octobre suivant, MM. Vigors et Horsfield fournissent une nouvelle description du gymnure, en l'appelant également comme nous *gymnura Rafflesii*. La figure

par un petit intervalle de la première machellère, et par un très grand intervalle d'une très longue canine comprimée, pointue, très semblable à son analogue chez la plupart des carnivores; enfin, de même que chez ceux-ci, il existe entre les canines des incisives très petites de forme assez simple, mais sur le nombre desquelles les auteurs ne sont pas d'accord. D'après les recherches de M. I. Geoffroy, leur véritable nombre est, dans la jeunesse, de six en haut et de six en bas; dans l'âge adulte, les deux plus externes de la mâchoire supérieure manquent.

M. Geoffroy a fixé la synonymie et la description des espèces anciennement connues, le tanrec de Buffon et le tanrec demi-épineux; puis il en fait connaître une nouvelle espèce, le tanrec armé dont le seul individu connu a été donné au Muséum avec d'autres animaux d'Afrique, par M. le capitaine d'artillerie Sganzi qui les avait pris sur les lieux. Quant au tandrae de Buffon, l'auteur du mémoire a été conduit à le relire du tanrec pour le comprendre dans le nouveau genre qu'il établit sous le nom d'*Ericule*.

Buffon savait bien que tous les mammifères épineux de Madagascar ne pouvoient être rangés parmi les tanrecs. « Dans les mêmes endroits, dit-il, où ces derniers animaux se trouvent, on rencontre aussi des hérissons de la même espèce que les nôtres qui ne portent pas le nom de tanrec, mais qui s'appellent Sora. » Mais au lieu d'être un vrai hérisson, le sora doit devenir le type d'un genre distinct entre les hérissons et les tanrecs, et c'est dans ce genre établi sous le nom d'*Ericule* (nom qui rappelle l'analogie de ces animaux avec le hérisson, et indique leur petite taille; que doit venir se placer le tandrae de Buffon, jusqu'à présent associé à tort aux tanrecs. M. le capitaine Sganzi, auquel est due la connoissance du tanrec armé, est aussi le premier qui ait fourni à la science les éléments nécessaires à l'établissement du nouveau genre *Ericule*. Ce sora en très bon état se trouvoit dans la collection dont il a fait don au Muséum; et, depuis, d'autres individus de



ils en ont publié paroit exacte, et nous l'avons reproduite planche 22 de notre Atlas. Telles sont données his-oriques que nous possédons sur ces mammifères : on voit qu'elles ne sont ni anciennes nombreuses.

Sir Raffles s'est exprimé, relativement à ces animaux, en ces termes : « Depuis que j'ai rédigé mon catalogue, on m'a apporté un animal nouveau et singulier; il appartient aux viverres par le nombre de dents, mais il s'en distingue par leurs formes et par leurs proportions : sa queue est dénudée comme celle du rat; si on lui conserve le nom de *viverra*, on pourra lui adjoindre comme désignation spécifique le mot de *gymnura* (queue nue). Cet animal a plus d'un pied de longueur du nez à l'origine de la queue, qui est le même plus de dix pouces. Le corps, les jambes, la première moitié de la queue, sont d'un noir luisant, tandis que la tête, le cou jusqu'aux épaules, les oreilles, les lèvres, les yeux, les dents, les ongles, les poils blancs; les yeux sont surmontés par un demi-cercle brun, et des poils blancs se trouvent mêlés aux noirs sur l'occiput; la queue, que revêtent des plumes noires, est noire dans sa première moitié, et blanche dans le reste de son étendue; le pelage se

compose de deux sortes de poils, l'un épais, très fourni, très soyeux, formant une bourre dense autour du corps, qui traversent de longues soies; le museau très allongé se termine par un museau qui dépasse d'environ un pouce la mâchoire inférieure; les narines sont en saillie, et leurs bords se trouvent étroitement roulés; la langue est ample, et douce sur sa surface; les yeux sont petits; les oreilles arrondies, dressées et dénudées; des moustaches composées de longs poils noirs et blancs sont implantées sur le museau; des poils ras et courts couvrent les jambes et les pieds, que terminent cinq doigts armés d'ongles aigus, comprimés et recourbés; une forte odeur de musc s'exhale de son corps. » Sir Raffles ajoute à ces détails quelques particularités sur les dents : ainsi il compte six incisives à la mâchoire supérieure; les deux moyennes grandes et espacées, les deux externes très petites; deux canines de la taille des incisives, et six molaires de chaque côté; la première des mâchoires est petite, et a deux pointes sur sa couronne; la seconde, plus ample, n'en a qu'une; la quatrième et la cinquième, les plus grandes, ont quatre tubercules, et la sixième seulement trois. A

deux autres espèces ont été envoyés en France par M. Goussier, voyageur du Muséum, avec des notes pleines de faits intéressants.

En examinant les caractères du genre éricule dans le même ordre qu'il a suivi pour le genre précédent, M. Geoffroy remarque que le pelage chez ces animaux est très différent de celui des tanrecs, et, comme dans les hirsutins, composé de trois sortes de poils : en premier lieu de poils ordinaires, mais en petit nombre, couvrant la tête jusqu'à la nuque, les membres et les parties inférieures du corps; en second lieu quelques longs poils ou moustaches qui naissent des parties latérales du museau, et se dirigent en avant; enfin en troisième lieu, de piquants très résistants, soit en avant et au milieu du dos, soit en arrière. Une différence notable entre les téguments des éricules et des tanrecs, c'est que les longues soies, qui chez ceux-ci s'élèvent du milieu des piquants, manquent totalement chez les premiers.

Les pieds, dans la forme de leurs ongles et celle de leurs doigts, offrent des différences assez sensibles avec les tanrecs. La queue, plus courte encore que chez les hirsutins, est complètement couverte par les piquants de la croupe.

La tête, plus longue que dans les hirsutins, plus large que dans les tanrecs, indique également par sa forme que ces animaux appartiennent à un genre intermédiaire. Les éricules ressemblent aux derniers par la forme de la région moyenne de la tête, et notamment par le caractère qui rend si remarquable le crâne des tanrecs par l'absence de l'arcade zygomatique.

Les mêmes caractères mixtes se montrent, et plus particulièrement encore, dans le système dentaire. En effet, comme les molaires sont en même nombre, et à peu près de même forme que chez les tanrecs, il y a encore les autres des différences bien marquées. Ainsi, les grandes canines qui distinguent si bien les tan-

recs, en ce que seuls entre les insectivores ils offrent cette disposition propre aux mammifères carnivores, ne se présentent point chez les éricules dont les canines seraient aisément confondues avec les premières molaires.

2<sup>o</sup> Les incisives qui, chez les tanrecs sont essentiellement  $\frac{1}{2}$ , ou après la chute  $\frac{1}{2}$ , sont chez les éricules au nombre de  $\frac{1}{2}$  seulement.

3<sup>o</sup> La canine très séparée de la fausse molaire chez les tanrecs, y est presque contiguë chez les éricules.

4<sup>o</sup> Enfin, chez ces derniers les mâchoires, quoiqu'à peu près de même forme que chez les tanrecs, ont transversalement plus d'étendue à leur couronne; les fausses molaires sont aussi comparativement beaucoup plus petites.

Les notes remises par M. Goudot donnent sur les mœurs du sora les renseignements suivants :

L'animal habite l'intérieur des vastes forêts qui couvrent les montagnes du pays des Ambanivoulers. Dans le jour, lorsqu'on est au milieu de ces bois, on voit fréquemment un sora sortir de sa retraite, et chercher en suretant sa nourriture; il saute et court avec beaucoup d'agilité; lorsqu'on s'approche de lui, il hérisse aussitôt en diadème la huppe épaisse qu'il porte ordinairement rabattue sur le cou; on l'entend alors souffler très distinctement, et il saute par intervalle en hérisant de plus en plus ses piquants.

Les derniers détails, dit M. Geoffroy, sembleraient indiquer que les éricules, de même que les tanrecs, ne se mettent pas en boule à la manière des hirsutins. Je suis cependant porté, jusqu'à preuve du contraire, à croire, en raison de la similitude si complète qui existe dans la nature et dans la disposition du tégument des hirsutins et des éricules, que ces deux genres doivent offrir une grande analogie dans leur mode de défense.

la mâchoire inférieure on a trouvé six incisives à peu près semblables à celles d'en haut, les deux canines et les molaires ne différant point par leur nombre et par leur forme de celles du maxillaire supérieur. Enfin sir Raffles pensoit que l'animal envoyé au major Farquhar de l'intérieur de Maluca, sous le nom de *tikus umbang bulan*, n'étoit autre que le gymnure.

MM. Horsfield et Vigors ont pu examiner dans la collection de la Société de zoologie deux individus intacts du gymnure de Raffles : l'un étoit évidemment encore jeune, et l'autre, conservé dans des liquides spiritueux, étoit adulte et dans un état parfait de conservation. Dans leur Mémoire ils penchent à placer ces animaux à côté des *tupaia*, bien qu'ils leur assignent de grands rapports avec quelques espèces de didelphes de la grande famille des marsupiaux ou mammifères à bourse (\*).

Les mœurs des gymnures sont inconnues, et la seule espèce authentique est des îles indiennes de l'Est.

Ces mammifères sont évidemment les représen-

(\*) D'après ces naturalistes, le genre *gymnura* a les caractères suivants (*Zool. Journ.*, n° x, p. 247 et 248) :  
 « *Inciſores* suprâ 2, remoti, maximi, subcylindrici,  
 » apice rotundato; infrâ 6, quatuor intermedii approxi-  
 » mati, breviusculi, proclives, compressi, paginâ ante-  
 » riori convexâ, interiori planâ, scalpro rotundato, duo  
 » laterales abbreviati, acuti. *Laniaris* suprâ utrinsecus  
 » 2, ab incisuris remoti illisque breviores, conici, an-  
 » tici majores; infrâ utrinsecus 1, maximus, conicus, sub-  
 » arenatus introrsum spectans. *Molares* suprâ utrin-  
 » secus 8, a laniaris remoti, tres antici unicuspidés,  
 » primus elongatus sectorius, secundus et tertius abbre-  
 » viati, quartus cuspidé conicâ elongatâ, ad basim  
 » gradu postico et exteriori abbreviati, quintus cus-  
 » pidi exteriori longissimâ interiori abbreviati; sextus  
 » et septimus maximi, multicuspidés, cuspidibus sub-  
 » abbreviatis, rotundatis, octavus minor subtritorius,  
 » cuspidibus obtusioribus; infrâ 7, tres antici unicuspi-  
 » des, compressi, primus et secundus breviores, tertius  
 » subelongatus, quartus cuspidé elongatâ, gradu ante-  
 » riori alteroque posteriori abbreviatis, quintus, sextus  
 » et septimus maximi, multicuspidés cuspidibus elatio-  
 » ribus, acutioribus. *Caput* elongatum acuminatum,  
 » angustatum, lateribus compressum, suprâ planiuscu-  
 » lum. *Rostrum* obtusum, elongatum, protensum,  
 » maxillam inferiorem longitudine magnoperé supe-  
 » rans; *nares* laterales, prominentes, marginibus con-  
 » volutis. *Lingua* glabriuscula, grandis. *Auricula* ro-  
 » tundatâ, prominulâ, nudâ; *oculi* parvi. *Vibrissæ*  
 » elongatæ. *Corpus* subrobustum; *cordario* molli pilis  
 » raris erectis, subelongatis, asperis. *Cauda* longius-  
 » culâ, teres, attenuata, nuda, squamosa, pilis rarissi-  
 » mis in juvenute obsita. *Pedes* mediocres, plantigradi,  
 » pentadactyli, anteriores pollice breviusculo, digitis  
 » tribus intermediis longioribus subæqualibus, exte-  
 » riori abbreviati; posteriores pollice brevissimo,  
 » digitis tribus intermediis valdè elongatis, exteriori  
 » medio. *Ungues* mediocres, angusti, arcuati, com-  
 » pressi, acutissimi, retraciles. »

tants en Asie des sarigues de l'Amérique et des péramèles de l'Australie. C'est peut-être parmi les marsupiaux qu'on devra les classer, lorsque leur organisation interne aura été soigneusement étudiée.

## LE GYMNURE DE RAFFLES.

### *Gymnura Rafflesii* (\*).

Cet animal, qui rappelle aux amis des sciences naturelles le nom recommandable de sir Stamford Raffles, est remarquable par ses caractères généraux, et par les particularités d'organisation que nous avons signalées dans les considérations générales qui précèdent. Nous nous bornerons à dire que son pelage sur le corps, les pieds, la moitié de la queue, est d'un noir mat, et qu'une ligne de cette couleur surmonte l'œil; la tête, le cou et l'extrémité de la queue sont au contraire de couleur blanche, et les poils sont moins fournis sur la région dorsale.

Les dimensions de l'adulte sont les suivantes:

	Poils.	Lignes.
Longueur du corps et de la tête, du museau à l'extrémité de la queue. . . . .	1	2 1
de la queue. . . . .	10	6
de la tête. . . . .	4	3
du museau. . . . .	4	4
Largeur entre les yeux. . . . .	1	6
Intervalle entre les oreilles. . . . .	1	3
Élévation aux épaules. . . . .	5	3
au bassin. . . . .	4	6
Longueur des tarse de devant, y compris les doigts. . . . .	1	1
des membres postérieurs. . . . .	2	3

Le gymnure de Raffles n'a point encore été envoyé au Muséum d'histoire naturelle de Paris. C'est une découverte tout anglaise, et c'est d'après les naturalistes de cette nation que nous en avons tracé la description et reproduit la figure.

## LES CLADOBATES,

### OU LES TUPAIAS.

#### *Cladobates* (\*).

Les cladobates sont des mammifères récemment découverts dans les grandes îles de la Sonde et dans

(\*) Lesson, *Manuel de Mammalogie* (mai 1827), p. 171; Vigors et Horsfield, *Zool. Journ.*, n° 10 (septembre 1827), p. 248, et pl. 8; *viverra gymnura*, de Raffles, *Cat. Trans. Soc. linn.*, t. XIII (1823).

(\*) Fr. Cuvier; *Tupaia*, sir Raffles, Horsfield; *Synanthris glis*, Diard; *Glisorex*, Desm.; *Hytogale*, Temminck. Remarques sur les dents des Cladobates, par Lesson, *Istis*, t. XX, 1827, pl. 10.

de l'Amérique et  
est peut-être parmi  
lasser, lorsque leur  
gneusement étudié.

**E RAFFLES.**

*flesii* (1).

aux amis des sciences  
indable de sir Stamford  
ses caractères généraux  
d'organisation que nous  
dérations générales qui  
rons à dire que son po  
la moitié de la queue,  
ligne de cette queue  
ou et l'extrémité de la  
couleur blanche, et la  
la région dorsale.

sont les suivantes:

	Proc.	Lignes
tête, du		
mité de		
.....	1	2 3
.....	10	6
.....	4	3
.....	1	6
.....	1	6
.....	5	3
.....	4	6
avant, y		
gts. . . .	1	6
lérteurs. .	2	3

point encore été en voyé  
ville de Paris. C'est un  
c'est d'après les notes  
nous en avons tracé la  
gure.

**DOBATES,**

**PAIAS.**

s (2).

mammifères récemment  
iles de la Sonde et dans

*ommalogie* (mai 1827),  
*ool. Journ.*, n° 10 (1827)  
S : *viverragymnura*,  
*n.*, t. XIII (1823).  
affles, Howard. ; *Som*  
; *Hytogale*, Temminck.  
adobates, par Bosc.



la mâchoire inférieure  
pres semblable à la supérieure  
et les molaires  
et par leur  
richeur. Enfin  
au major. Faut  
le nom de *gymnure*.

MM. Hor  
la collection  
Intacts du g  
ment encore  
queurs spirit  
fait de conse  
à placer ces  
leur assigne  
pèces de did  
piaux ou mi

Les mou  
seule espèce  
l'Est.

Ces mam

(1) D'après  
caractères si  
« *Incisores* :  
» apice rotu  
» mat, brev  
» riori convi  
» laterales a  
» 2, ab incis  
» tici majori  
» arcuatus |  
» secus 8, a  
» primus elc  
» viati, qui  
» gradu pos  
» pide exter  
» et septimi  
» abbreviat  
» cuspidibu  
» des, comp  
» subelong  
» riori alte  
» et septim  
» ribus, at  
» angustati  
» lum. Ro  
» maxillam  
» rans; na  
» volutis. E  
» tundata,  
» elongata,  
» raris ere  
» cula, ter  
» ms in ju  
» pentada  
» tribus in  
» riori ab  
» digitis tr  
» medioer  
» pressi, au

*Spinnere des Stauffs, Gymnura Kallisti, Vepf. man.*

*Tabbe zur Naturg. S. 178.*







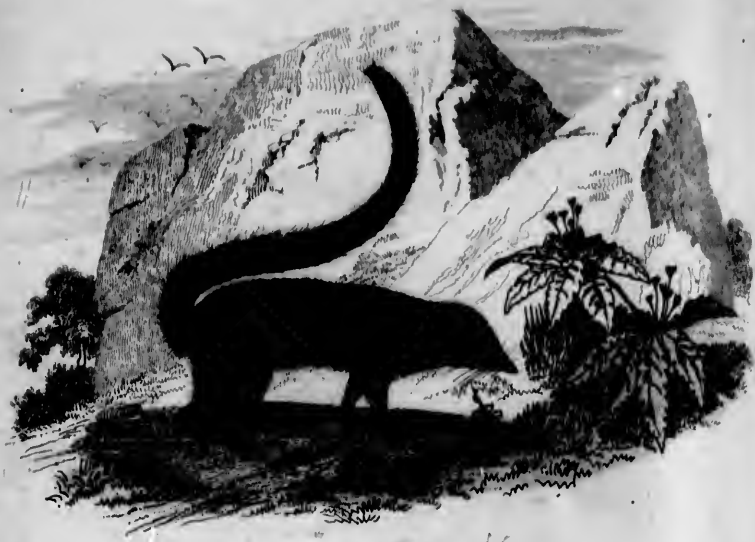


Fig. 1. *Favosites* del.  
1. *Supaya Bauering.* 2. *Supaya ferruginea.*

Publ. par Pourrat F. a Paris.



est arrondi et  
 press est do-  
 ité; il ne pro-  
 our s'ébattre,  
 ures des repas  
 enir des fruits  
 tana, habite  
 est plus forte  
 dix ponces de  
 s de la queue.  
 brunes de son  
 s du corps qui  
 est aussi plus  
 urcil, et rou-  
 d'une manière  
 ent à sir Raffles  
 tenoient fixés  
 dessus; de là  
 lui donnent les  
 sruic, *tupala*  
 i que l'indique  
 useau est mé-  
 n pelago brun  
 ssant au blan-  
 ite bandelette  
 uc côté so ter-  
 s a six ponces  
 uf. C'est dans  
 qu'il semble  
 e M. Horsfield,  
 uelques autres

*avus* (?), a son  
 s, imitant les  
 le devant des  
 ce même roux  
 ures sont fau-  
 tache irrégu-  
 ue, distiques,  
 ninaison; elle  
 tandis que le  
 assez commun  
 am au Pégou,  
 a ou le bangs.

---



---

ES.

entre n'ont été  
 es années, car  
 na, Fr. Cuvier.  
 ates *Javanka*,

4.



Pégou; ils ont r  
en que ce terme  
pour désigner une f  
s sont un lien de  
desmans, les tu  
ngens, aux quel  
rmes et par la pro  
la cime des arbre  
ngue queue couv  
e prime abord, p  
reilles nues et le  
ur prétoient une  
ière mention qui  
e à Valentin, qui  
n petit animal de  
eux espèces que M  
nnoltre en Franc  
us le nom générale  
us ses Recherche  
pèce; et M. Bêl  
u Pégou. Toutefoi  
iers ne fussent qu  
ce.

Les cladobates,  
a caractères suiva  
rils incisives sont  
six en bas, pench  
arités. Les canine  
mbre de six à ch  
és en cinq doigts  
oute, habitudes et  
ule dentaire est  
olaires  $\overline{\text{---}}$ , vrai  
périeures sont pe  
ues; les inférieur  
laties et elliptique  
eilles peu élevées  
ouche est ample a  
ésente un muscle,  
rines; leur pelage  
igts des extrémi  
tractiles et non us  
ctes et de fruits.

Le press, *tupaia*  
omment les Malai  
e les forêts de Si  
nourrit des fruits  
re et gaie, et n'a  
ngré la grosseur  
n pelage est d'un  
és du corps, bla  
la queue sont tein  
age de noir et de l  
it pouces, la que

Sir Raffles, Cat  
L

Pégou; ils ont reçu des Malais le nom de *tupaia*, en que ce terme soit chez ces peuples générique pour désigner une foule de petits animaux grimpants. Ils sont un lien de transition entre les hérissons, les desmans, les taupes insectivores et les écureuils rongeurs, auxquels ils demeurent affiliés par leurs formes et par la prestesse avec laquelle ils gravissent la cime des arbres les plus élevés. Leur corps, leur longue queue couverte de poils, les feroient prendre, de prime abord, pour des Guerlinguets, si leurs oreilles nues et leur museau taillé en boutoir ne leur prétoient une physionomie distinctive. La première mention qui ait été faite des *tupaia* paroît être due à Valentin, qui mentionna sous le nom de *taupe* un petit animal de ce genre. Puis sir Raffles décrivit deux espèces que M. F. Cuvier, de son côté, faisoit connaître en France, à peu près à la même époque, sous le nom générique de *cladobates*. Horsfield, dans ses Recherches sur Java, ajouta une troisième espèce; et M. Bélanger une quatrième, originaire du Pégou. Toutefois, il se pourroit que les trois premiers ne fussent que des âges différents d'une seule espèce.

Les *cladobates*, suivant sir Raffles, présentent les caractères suivants: leur museau est allongé; les dents incisives sont au nombre de quatre en haut et six en bas, penchées en avant et celles du milieu écartées. Les canines sont distantes, les molaires au nombre de six à chaque mandibule, et les pieds disposés en cinq doigts. A ces caractères incomplets il ajoute, habitudes et mœurs des écureuils. Leur formule dentaire est la suivante: incisives  $\frac{4}{4}$ , fausses molaires  $\frac{3}{3}$ , vraies molaires  $\frac{3}{3}$ . Les incisives supérieures sont petites, coniques, obtuses et crochues; les inférieures longues, couchées en avant, ovales et elliptiques. Leurs yeux sont grands, leurs oreilles peu élevées, arrondies, nues et larges: leur queue est ample avec une langue douce; le museau présente un muflon, sur le côté duquel s'ouvrent les canines; leur pelage dense et moelleux; et les cinq doigts des extrémités sont armés d'ongles aigus, rétractiles et non usés par la marche. Ils vivent d'insectes et de fruits.

Le *press*, *tupaia ferruginea* (1), ou, comme le nomment les Malais de Sumatra, *tupaia press*, habite les forêts de Singapore et de Bencoolen, où il se nourrit des fruits du *kayo gadia*. Il est d'humeur vive et gaie, et n'a point les habitudes nocturnes, malgré la grosseur de ses yeux larges et brillants; son pelage est d'un marron rouille sur le dos et les côtés du corps, blanchâtre sur le ventre. Les poils de la queue sont teints de brun grisâtre, avec un mélange de noir et de blanc. Sa taille varie entre six ou huit pouces, la queue non comprise; et celle-ci a en-

viron cinq ou six pouces. Sa forme est arrondie et abondamment recouverte de poils. Le *press* est docile, facile à soumettre à la domesticité; il ne profite de la liberté qu'on lui laisse que pour s'ébattre, car il se rend avec ponctualité aux heures des repas de celui qu'il affectionne pour en obtenir des fruits ou du lait. Le *TUPAIA TANA* (2), *tupaia tana*, habite également l'île de Sumatra, et sa taille est plus forte que celle du *press*; il a de neuf à dix pouces de longueur, sans ajouter les sept pouces de la queue. Il ressemble au *press* par les teintes brunes de son pelage, excepté les parties inférieures du corps qui sont d'un rouge ferrugineux. La queue est aussi plus aplatie, assez analogue à celle de l'écureuil, et rougeâtre. Son museau est surtout allongé d'une manière remarquable. Les habitants rapportèrent à sir Raffles que les habitudes de cette espèce la tenoient fixée sur le sol, ou à une faible distance au-dessus; de là le nom de *tupaia tana* ou de *terre*, que lui donnent les naturels. Le *TUPAIA BANGSRING* ou *SINSRUNG*, *tupaia javanica* (3), vit exclusivement, ainsi que l'indique son nom, dans l'île de Java. Son museau est médiocre, et sa queue très longue. Son pelage brun est tiqué de jaunâtre en dessus, passant au blanchâtre sale en dessous, et une étroite bandelette blanche naît au cou et vient de chaque côté se terminer au milieu de l'épaule. Le corps a six pouces et demi de longueur, et la queue neuf. C'est dans les forêts du district de Blambangan qu'il semble plus exclusivement habiter, au dire de M. Horsfield, et qu'il y vit de fruits, de noix et de quelques autres matières végétales.

Le *TUPAIA* DU PÉGOU, *tupaia Peguana* (3), a son pelage roux tiqué de noir en dessus, imitant les nuances du lièvre; la face externe et le devant des membres, le dessus de la tête, sont de ce même roux piqué, tandis que les parties inférieures sont fauves; sur l'épaule apparaît une petite tache irrégulière fauve clair. Les poils de la queue, distiques, forment une touffe noirâtre à sa terminaison: elle est longue de sept pouces et demi, tandis que le corps n'a que sept pouces. Ce *tupaia*, assez commun dans les bois épais et humides de Siriam au Pégou, a les plus grands rapports avec le *tana* ou le *bangsring*.

## LES MUSARAIGNES.

### *Sorex*.

Les espèces nombreuses de ce genre n'ont été bien étudiées que dans ces dernières années, car

(1) Sir Raffles; Horsf.; *Cladobates tana*, Fr. Cuvier.

(2) Horsf., Resear. in Java; *Cladobates Javanica*, Fr. Cuvier, 35. liv.

(3) Isid. Geoff., Zool. de Bélanger, pl. 4.

(1) Sir Raffles, Cat.; *Cladobates ferruginea*, Fr. Cuv.

Buffon n'a connu que trois espèces : la musaraigne commune ou musette, la *mus araneus* de Plinç, la musaraigne d'eau, découverte par Daubenton, *sorex Daubentoni* d'Erxleben, et la musaraigne de Sonnerat figurée dans le septième volume des Suppléments, sous le nom de *rat musqué de l'Inde*. Quant à la musaraigne du Brésil de Buffon, c'est très probablement un sarigue, le touan (*didelphis tricolor*).

Les musaraignes sont reconnaissables à leur museau allongé, terminé par un musle, à leurs yeux petits et peu apparents, à leurs oreilles courtes et arrondies, à leur aspect de souris. Leur pelage est épais et doux ; mais sur chaque flanc existe, sous les poils ordinaires, une bandelette mince de soies rigides, entre lesquelles suinte au temps des amours un liquide d'odeur musquée fragrante, sécrété par un appareil glanduleux. Les pieds sont terminés par cinq doigts, dont la plante est calleuse, et six manelles saillent sur le thorax et sur le ventre. Leurs dents à couronnes cuspidées les rendent essentiellement entomophages. Ces animaux sont très difficiles à distinguer les uns des autres ; aussi pour rendre leur description plus facile à saisir, les caractériserons-nous par les traits les plus essentiels, en les groupant par régions.

Les musaraignes européennes terrestres sont les suivantes : 1<sup>o</sup> La MUSARAIGNE PYGMEE (*sorex pygmaeus*) (1), décrite par Pallas, et qui habite les rives des fleuves de la Sibérie, de la Silésie et le Meklenbourg. C'est de tous les mammifères le plus petit, car sa longueur est, du bout du museau à l'anus, de vingt lignes, et sa pesanteur de trente-trois à quarante grains. Son pelage est fauve ; sa queue, grêle et étranglée à la base, est annelée de sole. La variété de la Silésie est, suivant Gloger, d'un cendré fauve à reflets dorés, passant au cendré sur le corps, et au blanc pur au menton. 2<sup>o</sup> La MUSARAIGNE D'ÉTRURIE (*sorex etruscus*) (2), tout aussi fluette dans ses proportions que l'espèce précédente, car elle n'a que vingt-deux lignes de longueur ; un pelage gris cendré, tirant sur le blanchâtre en dessous ; des oreilles arrondies, la queue médiocre et comme quadrangulaire ; elle répand une forte odeur musquée, et se tient dans les trous des arbres et sous leurs racines dans la Toscane. 3<sup>o</sup> La MUSARAIGNE LEUCODE (*sorex leucodon*) (3), a le corps long de deux pouces dix lignes, la queue de seize lignes. Le pelage est fauve sur le dos, tandis que le ventre et les flancs sont blancs ; la queue est quadrangulaire. Commune aux environs de Strasbourg. On la ren-

contre encore dans plusieurs lieux de la France et de l'Allemagne. On en distingue une variété décrite par Pallas (4), qui a les oreilles petites, la queue grêle et nue, le pelage à peu près fauve. Peut-être doit-on rapporter à la leucode deux autres espèces décrites par Pallas. La première, très commune dans les jardins et dans les forêts du Caucase, porte le nom de *sorex suaveolens*. Son pelage est fauve cendré ; sa queue grêle est couverte de poils courts et trempés à des poils plus longs. La deuxième, du même pays, est la *sorex Gmelini*, roussâtre, à oreilles cachées, à queue unicolore vêtue de poils sétacés. 4<sup>o</sup> La MUSARAIGNE PLARON (*sorex constrictus*) (5), longue de quatre pouces, et qui vit dans les prairies de la France ; a ses oreilles velues, très petites, entièrement cachées par les poils de la tête. Son pelage est noir cendré, sa queue est aplatie à la base et à la pointe, ronde dans sa partie moyenne. A cette espèce se rapportent probablement comme variétés : la *sorex eremita* de Bechstein, à pelage noir ; la *sorex unicolor* ou *leucurus*, fauve en dessus, blanchâtre en dessous, à queue courte terminée de blanc ; la *sorex unicolor*, cendré fauve, à queue anguleuse à sa naissance. Le plaron se retrouve en Allemagne, et se reconnoît à son museau velu et épais, à ses incisives jaunes, et à l'épaisseur relative de sa queue. 5<sup>o</sup> La MUSARAIGNE CARRELET (*sorex tetragonurus*) (6), de même que le plaron, pourroient bien n'être que des variétés d'âge de la musaraigne d'eau ou de Daubenton. Sa taille varie de trois pouces trois à cinq lignes, la queue comprise. Les incisives sont fauves, les oreilles courtes, les poils qui la recouvrent sont, sur le dos, noirs, et fauve cendré sur le ventre. Sa queue, brusquement acuminée, est régulièrement quadrilatère. On la rencontre en France et en Allemagne. 6<sup>o</sup> La MUSARAIGNE MUSETTE (*sorex araneus*), si commune dans les campagnes et dans les prés de presque toute l'Europe, a été décrite par Buffon, et la *sorex vulgaris* de Linné et d'Hermann ne paraît point lui différer. 7<sup>o</sup> La MUSARAIGNE COURONNÉE (*sorex coronatus*) (7), est longue de deux pouces dix lignes, la queue a vingt lignes ; toutes les parties supérieures sont d'un brun roux foncé, avec une sorte de masque à teinte plus prononcée, qui enveloppe le devant de la tête à partir du bout du museau jusqu'à l'occiput, et qu'encadre une ligne mince, noire. Sa queue est tétragonale, la gorge blanchâtre, les flancs gris roussâtre, et toutes les dents teintées de rouge à leur pointe. Cette musaraigne à museau très effilé est assez rare à Blou, sa patrie, dans

(1) Pallas, Laxmann ; *Sorex minutus*, L. ; *Sorex minutissimus*, Zimmerm.

(2) Savi, Mem., pl. 5.

(3) Hermann ; Scriber, pl. 159.

(4) *Sorex Gildenstadti*.

(5) Herm. ; Encycl., pl. 4, fig. 6.

(6) Herm. 48.

(7) Millet, Faune de Maine-et-Loire, t. 1, p. 18, pl. 1, fig. 1.

(1) Gmelin ; *Sorex carinatus*.

(2) Ortolan, 2<sup>e</sup> cah.

(3) Geoff., Ann. d.

ouest de la France, et se tient dans les lieux secs et sablonneux.

Les musaraignes européennes aquatiques, ou qui fréquentent le bord des eaux, comprennent dans leur tribu un assez grand nombre d'espèces. Elles ont des poils droits et roides, plus ou moins longs, mobiles et érectiles, garnissant les côtés des tarse et des orteils, et qui servent à la natation. 1° La plus anciennement connue est la MUSARAIGNE D'EAU ou de DAUBENTON (*sorex fodiens*) (1), décrite par Vieq-d'Azyr sous le nom de greber, commune sur le bord des rivières et des fontaines de la plupart des contrées de l'Europe. Brehm (2) en admet trois espèces qui s'en rapprochent beaucoup. 2° La MUSARAIGNE AMPHIBIE (*sorex amphibius*), se distingue de toutes ses congénères par la brièveté de ses poils natatrices, de sa queue qui n'a que les deux tiers de la longueur du corps. Son pelage est uniformément d'un cendré noirâtre, passant en dessous au roux blanchâtre sale. Ses mains sont autant terrestres qu'aquatiques, et sa nourriture principale consiste en insectes, et même en viande. Elle fréquente l'Allemagne principalement l'hiver, car l'été elle disparaît ou devient rare. 3° La MUSARAIGNE QUEUE EN RAME (*sorex natans*, Brehm), ayant sa queue munie de poils serrés, disposés en rames, et ses dents supérieures gris blanchâtre. Sa taille est plus forte que celle des précédentes. Elle est rare sur le bord des eaux, qu'elle ne quitte guère dans l'automne en Allemagne. 4° La MUSARAIGNE A DENTS BLANCHES (*sorex stagnatilis*, Brehm), qui ressemble singulièrement aux précédentes, mais qui s'en distingue par la blancheur de ses dents et la forme toute spéciale des incisives inférieures et des canines. Elles paroît être très commune dans les étangs de la forêt montagneuse de Thuringe. 5° M. Geoffroy Saint-Hilaire distingue comme espèce, la MUSARAIGNE A LIGNES (*sorex lineatus*) (3), à queue grêle, arrondie, fortement carénée en dessous, à pelage brun noirâtre plus pâle sous le corps, à gorge cendrée, mais distinguée par une tache sur chaque oreille et une ligne blanche sur le chanfrein. Sa taille est de trois pouces six lignes de longueur totale. Son museau est grêle et effilé, elle vit aux environs de Paris. 6° La MUSARAIGNE PORTE-RAME (*sorex ramifer*), décrite par le même naturaliste, à la queue quadrilatère à la base, comprimée à la pointe; son pelage brun noirâtre foncé en dessus, brun cendré en dessous, et la gorge d'un cendré clair. Elle fréquente le bord des eaux aux environs d'Abbeville. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire en

signale une variété assez caractérisée par son pelage noir cendré en dessus, la gorge d'un gris net, et les soies des pieds et de la queue d'un beau noir. Son museau est très prolongé, et sa queue, garnie de squamelles, est légèrement villose. 6° La MUSARAIGNE A COLLIER (*sorex collaris*) (1), est totalement noire avec un collier blanc. On la rencontre communément dans les petites îles placées à l'embouchure de l'Escaut et sur les rives de la Meuse.

L'Asie possède plusieurs musaraignes assez distinctes. La Sibérie en a deux : 1° la MUSARAIGNE A QUEUE DE RAT (*sorex myosurus*, Pallas), dont la queue est arrondie, épaisse, presque nue; le museau renflé, le pelage blanc ou brunâtre chez le mâle; et 2° la MUSARAIGNE GRÊLE (*sorex exilis*, Pallas), à queue ronde; les formes massives, mais la taille très petite. 3° Eversmann a rencontré dans les déserts sablonneux, entre Orembourg et Bukhara, la MUSARAIGNE GRACIEUSE (*sorex pulchellus*, Lichsteinstein), une des plus petites de la famille, à pelage gris foncé sur le dos, gris clair sur le sommet de la tête, ayant les flancs blancs de neige, les oreilles gris ardoisé, et une tache blanche sur la nuque. Ses moustaches sont aussi d'un blanc éclatant. Elle place son nid au milieu des roseaux.

L'Inde offre plusieurs espèces à dents blanches, que les voyageurs ont long-temps confondues sous un même nom, tant leurs rapports sont intimes : ce sont les plus grandes que l'on connoisse : 1° la MUSARAIGNE SONNERAT (*sorex Sonneratii*) (2). A son pelage cendré, lavé de roussâtre en dessus et de gris clair en dessous; une queue épaisse et arrondie, et le corps long de quatre pouces. Elle habite l'Inde, surtout le territoire de Pondichéry. On la trouve à l'île de France. C'est probablement de cette espèce que parle sir Raffles dans son Catalogue, sous le nom de *sorex carulescens*, comme existant au Bengale, et n'ayant qu'une seule glande de chaque côté du corps, sécrétant le fluide d'odeur musquée qui a valu dans toutes les colonies le nom de rats-musqués appliqué aux animaux de ce genre. 2° La MUSARAIGNE GÉANTE (*sorex giganteus*) (3). A son pelage généralement fauve, bien que les poils soient cendrés à leur origine et fauves à leur pointe. Ses oreilles sont assez grandes, non cachées par les poils des joues. La longueur totale du corps est de cinq pouces et demi; et la queue, épaisse et arrondie, n'a que le tiers de cette dimension. Cet animal vit au Bengale, et, suivant le dire de M. Bélanger, aux environs de Pondichéry, où sa trop rapide multiplication apporte de

(1) Geoffroy Saint-Hilaire.

(2) Isid. Geoff. Saint-Hilaire, Mém. du Mus., 1827 : Zool. de Bélanger, p. 109 : Etudes zoologiques, 13. Figurée par Buffon dans ses Suppléments, est la *Sorex indicus*, auct.

(3) *Ibidem*.

(1) Gmelin : *Sorex Daubentonii*, Mnemb. et Exl. ; *Sorex carinatus*, Hermann ; *Sorex fodiens*, Becht.

(2) Ornis, 2<sup>e</sup> cah. 1826.

(3) Geoff., Ann. du Muséum, t. XVII, p. 181.

grands dégâts dans les magasins de riz. 3° La MUSARAIGNE SERPENTINE ou MONDJOUROU (*sorex serpentarius*)<sup>(1)</sup>. Vit également dans l'Inde, et s'est naturalisée à l'île Maurice. Peut-être est-ce la même espèce qu'on rencontre sur l'île de l'Ascension, où des navires l'auront transportée? On a cru que son odeur pouvait chasser les serpents des habitations. M. Leschenault de La Tour s'exprime ainsi : « Les musaraignes sont communes dans les maisons de Pondichéry, où elles deviennent incommodes par l'odeur musquée qu'elles exhalent. Cette odeur est si pénétrante, que si elles passent sur une gargonnette, elles la communiquent à l'eau contenue dans le vase; et l'on prétend que les serpents les fuient et s'éloignent des lieux où elles se trouvent. Elles font fréquemment entendre dans leurs courses un petit cri aigu que l'on rend à peu près par la syllabe kouik. » Nous-même, dans nos voyages, nous avons vérifié la justesse de ces remarques; et dans les caves les vins ou les bouillons s'imprègnent tellement de ces effluves, qu'il devient impossible de s'en servir. 4° La MUSARAIGNE MURINE (*sorex murinus*, Linn.). Vit dans l'île Java. Son pelage est généralement d'un brun foncé, avec le dessus du corps, la gorge et la face interne des membres d'un gris brunâtre. Sa queue est carrée, longue de vingt lignes, tandis que le corps et la tête n'ont guère plus de deux pouces quatre lignes. Ses oreilles sont grandes, sa queue écailleuse, et presque entièrement couverte de poils courts et fins, d'entre lesquels se détachent quelques longues soies.

Les musaraignes d'Afrique comptent quelques espèces intéressantes. 1° La plus curieuse est, sans contredit, la MUSARAIGNE SACRÉE (*sorex religiosus*)<sup>(2)</sup>, sans doute éteinte depuis des siècles, et qu'on ne rencontre plus que dans les catacombes à l'état de momie. Olivier, le premier<sup>(3)</sup>, découvrit les débris de la grande musaraigne dans un des puits des oiseaux sacrés d'Aquisir, près de Memphis, et en fit graver une figure dans la relation de ses voyages; long-temps après, M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire la retrouva dans les collections de M. Passalacqua, car ce voyageur avoit recueilli, dans la Nécropolis de Thèbes, vingt-sept individus embaumés appartenant à plusieurs espèces distinctes. La musaraigne sacrée se distingue de ses congénères par sa très petite taille, à peu près égale à celle de la *sorex etruscus*; par sa queue fort longue, et dont l'extrémité pourroit atteindre et dépasser l'occiput. Ses oreilles sont très développées, et son pouce surtout est remarquablement court. Sa queue est régulièrement carrée comme

celle de la *tetragonurus*. Son pelage, débarrassé par l'alcool des résines qui lui servoient de langes, a paru être un gris de souris uniforme. 2° La MUSARAIGNE A QUEUE ÉPAISSE (*sorex crassicauda*)<sup>(1)</sup>. Est, suivant le naturaliste prussien Lichsteinstein, celle dont M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a figuré une dépouille embaumée dans les *Annales du Muséum*, en la rapportant à la *sorex giganteus*. Le type vivant habite toute l'Égypte inférieure, et se fait reconnaître à son pelage gris argenté, à sa queue tétraédrique, munie de longs poils clair-semés. Sa taille est de cinq pouces et demi, et la queue a deux pouces neuf lignes; et, sous ces rapports, il y a conformité entre la musaraigne à queue épaisse et la géante. 3° La MUSARAIGNE CANNELLE (*sorex cinnamomeus*, Licht.). A le dessus du corps de couleur cannelle, et le dessous gris. Sa queue est cylindrique, couverte de poils serrés. Ses dimensions sont de cinq pouces pour le corps et de vingt-une lignes pour la queue. Elle vit dans le midi de l'Afrique. 4° La MUSARAIGNE NOIR (sorex *flavescens*, Isid. Geoff.)<sup>(2)</sup>. A été découverte au cap de Bonne-Espérance, par M. Deialande. Elle habite plus particulièrement la Cafrerie et le pays des Hottentots. Adulte, elle a quatre pouces six lignes de longueur, tandis que la queue ne compte que dix-huit lignes. Le dessus du corps est un blond roussâtre de teinte fraîche et satinée, tandis que le dedans des membres, le ventre, sont d'un blanc lavé de cendré. Sur le chanfrein et sur le nez se dessine une ligne longitudinale brunâtre qui tranche avec les couleurs claires des parties voisines. La queue présente quelques longues soies dirigées en arrière. Le museau est très effilé. Les poils des jeunes sujets sont bien plus fortement colorés que ceux des adultes. Les oreilles, blanches à leur base, sont brunes au sommet. 5° La MUSARAIGNE DES CHEMINS (*sorex errius*)<sup>(3)</sup>. A le pelage roux grisâtre en dessus, cendré clair en dessous; les oreilles grandes, non cachées dans les poils. Sa queue, un peu comprimée dans sa première portion, est arrondie à son extrémité, et garnie de longues soies clair-semées, dirigées en arrière. Elle a trois pouces de longueur, et la queue deux. Cette musaraigne, découverte au Sénégal par M. Perrotet, se trouve le plus ordinairement sur les chemins, le long des haies, ou cachée sous les racines des arbres, et ne se rencontre qu'accidentellement dans les habitations. 6° La MUSARAIGNE DE CAP (*sorex Capensis*). N'est regardée par plusieurs zoologistes que comme un double emploi de la musaraigne de Sonnerat, ou *sorex Indicus*. M. Lichsteinstein cependant la croit distincte, bien que l'ensemble de leurs caractères soit identique. Celle du Cap ne

(1) Isidore Geoff. Saint-Hil., Voy. de Bélanger, p. 110.

(2) *Ibid.* Mém. du Muséum, 1827.

(3) *Sorex Olivieri*, Desm., Mamm., note, p. 153.

(1) Ehemberg et Hemprich; Lichsteinstein, Mém. sur les Musaraignes d'Afrique et d'Asie, 1829.

(2) Etudes zool., pl. 13.

(3) Isidor. Geoff., Voy. de Bélanger, Zool. p. 137.

différent de l'espèce indienne que par la couleur de la queue, qui est rousse, et par la plus grande longueur de cette partie, et encore par une taille moindre.

L'Amérique compte aussi quelques musaraignes, et plusieurs se trouvent avoir été décrites dans ces derniers temps. La première est la MUSARAIGNE DE SURINAM (*sorex Surinamensis*, Shaw, Sreber, pag. 373, 6), qui a été observée dans la partie de la Guyane dont elle porte le nom. Son pelage est à teinte cannelle en dessus, jaune cendré en dessous. Son museau est blanc et assez court; ses oreilles sont amples, arrondies et nues; la queue, blanche en dessous, est longue de dix-huit lignes, et le corps a trois pouces. 2° La MUSARAIGNE MASQUÉE (*sorex pr-masus*)<sup>(1)</sup>. Est, par sa taille, une des plus petites espèces du genre; elle vit aux États-Unis, où elle a été découverte par M. Milbert. Sa couleur est en dessus brun roux, passant au cendré clair en dessous. Le bout du museau est brun noirâtre; les dents se trouvent être colorées à leur extrémité; les oreilles, petites, sont entièrement cachées par les poils. La queue est carrée, ne formant que le tiers des proportions du corps, qui a au plus deux pouces de longueur.

La MUSARAIGNE KAINE (*sorex parvus*, Say)<sup>(2)</sup>. Paraît être bien distincte de la précédente. Son pelage est brun cendré en dessus, gris cendré en dessous, la queue est courte et ses dents sont noirâtres; sa queue est de deux pouces trois lignes, et la queue n'a que neuf lignes. Son museau est effilé, et les pieds ont d'une teinte blanchâtre. Elle a été rencontrée dans le *Council-Bluffs*, sur les rives du Missouri. Richardson en décrit une variété qui a une queue plus longue, et qui vit au détroit de Behring. 4° La MUSARAIGNE DES MARAIS (*sorex palustris*)<sup>(3)</sup>. A trois pouces six lignes de longueur, la queue deux pouces et demi de longueur. Ses oreilles sont abondamment couvertes de poils doux; le corps est noir cendré sur le dos, gris cendré sur le ventre. Elle fréquente les bords des rivières de la baie d'Hudson. 5° La MUSARAIGNE DE FONSTON (*sorex Forsteri*)<sup>(4)</sup>. A la queue tétragonne, de la longueur du corps; les oreilles poilues et brèves; son pelage gris brun en dessus et brun jaunâtre en dessous. Un petit pinceau de poils termine la queue, qui est longue de quinze lignes, lorsque le corps a deux pouces trois lignes. Forster décrit le premier cette espèce, qui vit par des températures rigoureuses au nord de l'Amérique, dans le tome LXII, page 381, des *Transactions philosophiques de Londres*. 6° La MUSARAIGNE A COURTE QUEUE (*sorex brevicaudatus*,

Say)<sup>(1)</sup>. A trois pouces neuf lignes, et la queue un pouce. Son pelage est noir plombé en dessus, et à teinte plus claire sur les parties inférieures. Ses dents sont noirâtres, et sa queue courte et trapue. Elle vit dans le Missouri. M. Godman a nommé musaraigne de Peale, *sorex Pealii*, une musaraigne américaine, dont M. Harlan a imprimé la description, traduite de M. Desmarest, comme étant identique avec la musette de France. Mais nous ne connoissons pas les caractères de cette espèce, très commune, à ce qu'il paroît, aux environs de Philadelphie. 7° La MUSARAIGNE TALPOÏDE (*sorex talpoides*)<sup>(2)</sup>. Vit dans les marécages du Haut-Canada. Sa queue est arrondie, longue d'un pouce; le corps est couvert de poils denses, d'un brun gris en dessus, plus clair en dessous; il a quatre pouces et demi de longueur. Or, cette espèce est bien distincte de toutes les musaraignes américaines, par sa forte taille, la brièveté de sa queue, et son museau conique.

Telles sont les espèces admises par les naturalistes; mais on conçoit que les nuances fugitives qui distinguent à peine quelques unes d'elles, rendent leur étude difficile, et que ces animaux demanderoient un travail spécial, accompagné de détails anatomiques et de bonnes figures coloriées. Tout est donc à refaire dans ce petit genre.

Les SOLENOONS<sup>(3)</sup> sont ainsi caractérisés: le système dentaire a vingt dents à chaque mâchoire, ou  $\frac{1}{2}$  incisives,  $\frac{1}{2}$  fausses molaires et  $\frac{1}{2}$  vraies. Le museau est allongé, en boutoir; les yeux sont très petits; les oreilles grandes, arrondies, presque nues. Les pieds sont plantigrades, pentadactyles, à doigts libres; les ongles falciformes. Le SOLENOONTE PARADOXAL<sup>(4)</sup>, dont on ignore les mœurs, habite l'île de Saint-Domingue. Il joint au point des musaraignes la forme des petites espèces de sarigues, et la dentition des desmans. Sa taille est celle du rat surmulot. Son crâne est allongé, et son corps est couvert de poils très courts, soyeux et très rares sur les fesses. Les ongles sont plus longs aux pieds de devant. La queue est allongée, grêle, et en grande partie écailléeuse.

## LES DESMANS.

*Mygale*, CUVIER; *Myogalea*, FISHER.

Buffon a décrit le *desman de la Moscovie*, que Linné rangeoit parmi les castors; mais M. Desrognais a fait connoître depuis une espèce distincte qui vit

(1) Long's Expedit., t. I, p. 164; Harlan, Faune am., p. 20.

(2) Gapper, Zool. Journ. n° 18, p. 202, pl. 8.

(3) *Solenodon*, Brandt.

(4) *Solenodon paradoxus*, Brandt.

oid Geoff., Etudes, pl. 14.

Long's Exped., t. I, p. 163.

Richardson, Faun. am. bor., p. 5.

Ibidem, p. 6; Gapper, Zool. Journ., n° 18, p. 201,

7.

en France aux environs de Tarbes au pied des Pyrénées, et nommée le DESMAN DES PYRÉNÉES<sup>(1)</sup> (*mygale pyrenæica*)<sup>(2)</sup>. Cet animal, long de quatre pouces, a la queue plus longue que le corps, puisqu'elle mesure quatre pouces six lignes. La forme de cette dernière partie est un cylindre, diminuant graduellement de volume jusqu'à l'extrémité qui se trouve comprimée dans le sens vertical. Son pelage, formé de longues soies et de feutre, est brun-marron en dessus, passant au gris brun sur les flancs, et au gris argentin sur le ventre. Ses ongles sont du double plus longs que ceux du desman de Russie. Ses mœurs sont inconnues, mais cette espèce doit, comme la précédente, fréquenter le bord des ruisseaux pour s'y creuser des galeries souterraines, dont l'ouverture est sous l'eau, bien qu'une grande portion des conduits soit tracée de manière, par son niveau, à ne jamais être submergée. Sans doute que ce desman se nourrit de vers, d'annélides et d'insectes aquatiques.

Les CHRYSOCHLORES (*chrysochloris*)<sup>(3)</sup>, comprennent deux mammifères décrits par Buffon sous les noms de *taupe dorée* et de *taupe rouge d'Amérique*, et peut-être aussi de *taupe de Pensylvanie* du même auteur. En 1829 M. Smith a fait connaître la CHRYSOCHLORE HOTTENTOTE (*chrysochloris hottentotus*)<sup>(4)</sup>, longue de quatre pouces, et qui habite le territoire intérieur de l'extrémité méridionale de l'Afrique, mais qu'on ne rencontre jamais dans les environs du cap de Bonne-Espérance; tandis que la chrysochlore dorée est très commune dans cette dernière localité. La hottentote a le museau allongé, dénudé et couleur de chair; des taches blanches, plus ou moins étendues, se dessinent sur le front. Le corps est d'un brun rougeâtre à teinte ferrugineuse, ou marron; les jeunes individus ont leur pelage d'un vert noirâtre plus ou moins foncé.

## LES CONDYLURES.

### *Condylura*, ILLIGER.

La taupe du Canada de Buffon est le condylure à museau étoilé<sup>(5)</sup>, type de ce petit genre. On en distingue, 1<sup>o</sup> Le CONDYLURE A LONGUE QUEUE (*condylura longicaudata*)<sup>(6)</sup>, qui parait au docteur God-

man reposer sur un individu mutilé de la taupe du Canada, auquel on aura enlevé dans la préparation les appendices charnus et rayonnés qui entourent le museau. Cette espèce, décrite par Pennant sous le nom de *long-tailed mole*, est restée dans le genre taupe de M. Cuvier; mais ce n'est que par erreur qu'on l'a crue privée des organes charnus du pourtour du museau, suivant le docteur Richardson<sup>(7)</sup>. C'est toutefois un animal distinct par l'ensemble de ses caractères de la taupe du Canada, et les Chippewais le nomment *naspas-kasic*. Sa tête allongée se termine par un museau entouré d'appendices cartilagineux sur le pourtour des narines, ayant huit rayons à la circonférence, et deux plus courts et bifides implantés sur les narines. Son pelage, formé de poils ras, est en dessus d'un brun noir luisant. Sa queue grêle est d'un tiers plus courte que le corps, qui a quatre pouces neuf lignes. Le condylure est commun à la baie d'Hudson, vers le lac supérieur. Ses habitudes sont inconnues. Dans ces dernières années, les naturalistes américains ont fait connaître deux espèces de ce genre. 2<sup>o</sup> Le CONDYLURE A GRANDE QUEUE (*condylura macroura*)<sup>(8)</sup>, qui vit sur les bords de la Colombie, dans le Missouri, est remarquable par l'ampleur du diamètre de sa queue. Sa tête est large, son corps court et épais, et son museau possède seize rayons au pourtour, et deux inclus entre les narines, surmontés de deux lécans. Ces rayons sont cartilagineux, et granulés sur leur surface. Les poils sont doux, très luisants et plus longs que les autres espèces. Ils sont teints sur le dos d'un brun bistre tirant au noir, et d'un brun clair sur le ventre. La queue, mince à son insertion, se renfle subitement de manière à acquérir jusqu'à dix-huit lignes de diamètre, puis elle s'amincit graduellement pour finir par un mince pinceau. Elle est arrondie ou légèrement comprimée, et à soies raides. Cet animal a quatre pouces trois lignes de longueur, et la queue présente deux pouces six lignes. 3<sup>o</sup> Le CONDYLURE A PELAGE VERT (*condylura prasivata*)<sup>(9)</sup> ne doit pas être admis sans un nouvel examen. Sa fourrure présente une magnifique coloration en vert d'émeraude, et ses poils sont longs et fins. Vingt-deux lanières composent la portion nasale musculaire qui distingue ce condylure. Sa queue, mince et grêle, n'a que les trois quarts de la longueur du corps, qui est de quatre pouces et demi. Elle est couverte de poils verticillés. On l'a rencontré dans le New-Jersey, aux Etats Unis.

(1) Fauna am. boreal., p. 13.

(2) Harlan, Faun. amer., p. 39, et Richardson, Faun. am. boreal., p. 284, pl. 24.

(3) Harris, Journal de Boston, août 1825.

(1) M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire sépare cette espèce des desmans, et en fait un genre qu'il nomme *Mygaline*.

(2) Geoff., Ann. du Mus., t. XVII, pl. 4, fig. 1. Encycl. supp., 4, fig. 1 à 4.

(3) Cuvier.

(4) Zool. journ., t. IV, p. 436.

(5) *Condylura cristata*; Desm.

(6) Desm.; *Talpa longicaudata*, Pennant, Ersleb.



pe de  
ration  
est la  
ous le  
genre  
errem  
pou-  
on (?),  
ble de  
hippo-  
gès se  
carti-  
t hait  
et li-  
formé  
aisant  
corps,  
are est  
trier.  
res au-  
no-ly  
crosse  
sur les  
rema-  
eue. Si  
on me-  
x four-  
lèvres.  
ur leur  
et plus  
r le do-  
on d'at-  
ion, v  
r'a di-  
radat-  
est ar-  
rude.  
guen.  
x. 3<sup>e</sup> Le  
ate) ?  
men. Si  
en ter-  
Ving-  
mure-  
mère  
neur de  
est cre-  
dans le

, Fou-



*Ursus malayicus, Ursus malayanus, Buffon.*

*Publ. par Beauvois & Ponce.*

avec un sillon qui se prolonge sur le bord interne ;  
 l'ante ; lue-  
 e. Cette es-  
 vanle.  
 es voyageurs  
 multiplié sur  
 e de profon-  
 rie que cet  
 agle vers le  
 idu observé  
 mangeait in-  
 nes. C'est de  
 ve mention-  
 d'Europe.

taupe (!) or-  
 inne qu'a fait  
 répandue en  
 est la *talpa*  
 les voiles pal-  
 pe ordinaire  
 voiles. Cette  
 s toute l'Eu-  
 Grèce, Savi  
 e, Schellham-  
 plètement,  
 éce vulgaire,

Pisa, 1823.

nombre s'est  
 on, puisqu'on  
 naturelle que  
 (*ursus Ame-  
 itimus*, L.).  
 prement dit  
 tout en sépa-  
 du Missouri,  
 e des régions

N'ont point été  
 petits animaux que  
 leur museau pointu  
 pouvoir, et des ta  
 nées d'ongles ro  
 terre. Leurs yeux  
 leurs mœurs enfi  
 moupes, mais leur  
 des desmans, pe  
 suivante, incisive  
 aires; total ving  
 le corps est trapu  
 très fins, implanté  
 comme celui des t  
 préférence la long  
 es deux seules es  
 nis. 4° Le SCALC  
 ensis) (?), qui vi  
 inie, est long de  
 a que neuf lignes  
 semble singulière  
 CALOPE DE LA P  
 sea) (?), long de  
 ou précédent que  
 ent, et que leur q

(1) Sorex, Linné;  
 messon, Man.

(2) Desm., 245; R  
 talpa fusca, Pe

(3) Harlan, Faun  
 an. 124.

Les naturalistes  
 mille des animaux  
 manigrades, c'es  
 sur la plante des  
 grades, tels que

## LES SCALOPEs.

*Scalops. Cuv. (1).*

N'ont point été connus de Buffon. Ce sont des petits animaux qui tiennent des musaraignes par leur museau pointu, cartilagineux, terminé par un boutoir, et des taupes par leurs mains élargies, armées d'ongles robustes très propres à creuser la terre. Leurs yeux petits, leurs oreilles cachées, leurs mœurs enfin les rapprochent également des taupes, mais leurs dents, assez semblables à celles des desmans, peuvent être rendues par la formule suivante : incisives  $\frac{1}{2}$ , petites molaires  $\frac{2}{2}$ , vraies molaires  $\frac{2}{2}$ , total vingt-quatre. Leur queue est courte ; le corps est trapu, couvert de poils ras, très doux, très fins, implantés perpendiculairement sur la peau comme celui des taupes. Les scalopes se tiennent de préférence le long des rivières et des ruisseaux, et les deux seules espèces connues habitent les États-Unis. 1° Le SCALOPE DU CANADA (*scalops Canadensis*) (2), qui vit depuis le Canada jusqu'en Virginie, est long de sept pouces et demi, et la queue n'a que neuf lignes. A son pelage gris brun, et ressemble singulièrement à la taupe commune. 2° Le SCALOPE DE LA PENNSYLVANIE (*scalops Pensylvanica*) (3), long de six pouces six lignes, ne diffère du précédent que parce que ses molaires sont tout-à-fait dentelées, et que leur couronne est légèrement dentelée,

(1) Sorex, Linné ; *Talpa*, Pennant ; *Talpasorex*, Brisson, Man.

(2) Desm., 245, Richardson, p. 9 ; *Sorex aquaticus*, *Talpa fusca*, Pennant ; Scrb., pl. 158.

(3) Harlan, Fauna am., p. 33 ; *Talpasorex*, Less., Man. 124.

avec un sillon qui se prolonge sur le bord interne. De plus, la formule dentaire est la suivante : incisives  $\frac{1}{2}$ , molaires  $\frac{2}{2}$ , total quarante. Cette espèce encore douteuse habite la Pensylvanie.

Le scalope du Canada est la taupe des voyageurs Lewis et Clarke. Il est excessivement multiplié sur les rives de la Colombie, où il se creuse de profondes galeries. Le docteur Godman rapporte que cet animal, très vif le matin, cesse d'être agile vers le soir, et que régulièrement un individu observé vivant, prenait son repas à midi, et mangeait indifféremment de la viande et des légumes. C'est de cet animal qu'il s'agit, lorsqu'on trouve mentionnée dans les livres américains la taupe d'Europe.

## LES TAUPES.

*Talpa. L.*

Il ne s'agit pas dans cet article de la taupe (1) ordinaire, mais bien de cette espèce italienne qu'a fait connaître M. Savi, quoiqu'elle soit répandue en France et appelée *petite taupe*. C'est la *talpa cæca* (2) caractérisée ainsi : ouverture des voiles palpébraux oblitérée, tandis que la taupe ordinaire a une petite ouverture à ces mêmes voiles. Cette taupe aveugle paroit être commune dans toute l'Europe, puisqu'Aristote la mentionne en Grèce, Savi en Suisse et en Italie, Lecourt en France, Schellhammer à Hambourg. Elle ressemble complètement, par tous ses autres caractères, à l'espèce vulgaire, mais sa taille est plus petite.

(1) *Talpa Europea*, L. Brisson, 1756.

(2) *Sopra la talpa cieca degli antichi*, Pisa, 1823, et *Memorie scientifiche*, p. 29.

## LIVRE VII.

## LES MAMMIFÈRES CARNASSIERS.

## LES OURS.

*Ursus. L.*

Les naturalistes placent les ours à la tête de la famille des animaux *carnivores* dans la tribu des *Plantigrades*, c'est-à-dire de ceux qui marchent sur la plante des pieds, par opposition aux *Digitigrades*, tels que les chats, qui ne posent sur le

sol que l'extrémité des membres. Leur nombre s'est beaucoup accru depuis la mort de Buffon, puisqu'on ne trouve de décrits dans son histoire naturelle que les ours brun (*ursus arctos*, L.), noir (*ursus Americanus*, Pallas), et blanc (*ursus maritimus*, L.). M. Gray a réservé le nom d'ours proprement dit aux espèces d'Europe et d'Amérique, tout en séparant par le nom de *danis* l'ours féroce du Missouri, et par celui de *thalaretos* l'ours blanc des régions

polaires du Groënland et du Spitzberg. M. Horsfield a consacré à deux espèces asiatiques des lies Malaisiennes la dénomination d'*helarctos* (1).

Parmi les ours proprement dits, on compte, 1<sup>o</sup> L'OURS ORDINAIRE (*ursus arctos* (L.)), dont on a distingué dans ces derniers temps quelques variétés tranchées, érigées en espèces par des zoologistes éminents, et qui sont, 2<sup>o</sup> L'OURS DES PYRÉNÉES ou DES ASTURIENNES (2). D'une taille moindre que celle de l'ours brun ou des Alpes, ayant dans les premières années son pelage d'un blond jaunâtre, plus foncé sur la tête, et ses pieds noirs. Les poils n'ont que leur extrémité de couleur blonde, car le reste de leur étendue est d'un brun uniforme. On doit supposer que cette dernière teinte devient dominante sur l'individu adulte. 3<sup>o</sup> L'OURS DE NORWÈGE (3), dont on ne connaît qu'un jeune individu âgé de cinq semaines, de couleur brune terre d'ombre, sans aucuns vestiges de collier blanc. 4<sup>o</sup> L'OURS DE SIBÉRIE (4). Susceptible d'acquérir une grande taille; son pelage est d'un brun foncé chez les jeunes comme chez les adultes, chez les femelles comme chez les mâles. Sur les épaules se dessine une bande blanche qui varie de largeur. 5<sup>o</sup> L'OURS DU MONT-LIBAN (*ursus syriacus*) (5). Le *dab* des Hébreux et le *dubb* des Arabes. paroit former une espèce distincte au savant voyageur Ehrenberg, qui la caractérise par cette phrase diagnostique : son pelage est blanc jaunâtre, le plus ordinairement unicolore, ou parfois varié de fauve. Ses oreilles sont allongées, son front un peu bombé. Les poils sont pour la plupart serrés, recouvrant une bourre très peu abondante, formant entre les épaules une crinière dressée par leur allongement et leur rectitude. Sa longueur totale est de trois pieds huit pouces. Cet ours habite le Mont-Liban, au pied des pitons neigeux de *Gebel-Sanin* et de *Makmel*; il vit d'herbes, de pois chiches et de fruits pendant l'été, et descend pendant l'hiver dans les régions inférieures. Ses excréments, nommés par les Arabes *bar ed dubb*, jouissent d'une grande réputation dans toute l'Égypte et la Syrie pour guérir les maux d'yeux, et son fiel est recherché comme un médicament précieux. Les montagnards estiment beaucoup sa fourrure. Nul doute que ce ne soit l'ours de Syrie qu'aient en vue les Anciens quand ils parlent d'ours blancs montrés dans les fêtes si célèbres de Ptolomé Philadelph. 7<sup>o</sup> Enfin, doit-on aussi distinguer de l'ours com-

(1) *D'arctos*, soleil et *arctos*, ours; Horsfield, Zool. Journ., t. II, p. 221.

(2) Fr. Cuvier, Mamm., 45. liv. oct. 1824.

(3) *Ibid.*, avril 1819.

(4) *Ursus collaris*, Fr. Cuvier, Mamm., 42. liv.

(5) Ehrenb. et Hemprich., *Symbolæ physica*, 1. 1. déc., pl. 1.

mun, le noir (*ursus niger*) (1), dont on ignore la patrie, et qui est remarquable par l'aplatissement de son front, qui est concave dans le sens transversal; son pelage fauve noir, et son museau fauve roux ?

Le Bengale nourrit un ours qui paroit y être commun; sa docilité et sa grande intelligence l'ont entièrement soumis aux jongleurs indiens, qui le placent à une foule d'exercices dans lesquels il excelle, en surpassant en bonne volonté et en adresse les ours des Alpes, que les bâteleurs promènent dans les villes d'Europe. C'est l'OURS AUX GRANDES LÈVRES (2) (*ursus labialis*) (3), qui a été l'objet de discussions entre divers naturalistes. Un individu amené en Europe avoit eu les incisives arrachées, de sorte que ses mâchoires, lisses en devant, et ses lèvres extensibles lui donnoient une physionomie fort étrange. Shaw en fit un paresseux (*bradypus ursinus*), et Illiger créa pour cet animal le genre *prochilus*; puis Meyer le baptisa du nom de Blaireau-ours, *melours*; et Fischer, de Moscou, l'appela *chondorhynchus*. M. de Blainville rectifia le premier cette grave erreur, en rapportant parmi les ours le cornassier balotté dans tant de genres; bien que le colonel Sykes ait penché en ces derniers temps à le classer dans une tribu à part.

De taille d'un huitième moindre que l'ours des Alpes, celui-ci a un museau épais, fort allongé, faisant une grande saillie sur une tête petite que relèvent des oreilles proportionnellement grandes; le nez a une large plaque cartilagineuse, très mobile; et comme la lèvre inférieure avance de beaucoup sur la supérieure, il en résulte un jeu de physionomie tout particulier. Jenne, les membres étant allongés et les poils courts, ses formes se trouvent être sveltes en quelque sorte; mais plus tard le corps s'épaissit, les poils s'allongent en forme de crinotouffue sur le cou, enveloppant la tête ou tombant presque à terre sur le train postérieur, de manière à le faire apparôître lourd et difforme. Le pelage est donc entièrement noir, la poitrine exceptée, où se dessine une large tache blanche en forme d'Y renversé; parfois, sous les yeux, existe une petite maculature albine. L'ours à grandes lèvres est l'*ursus* des Mahrattes. Le colonel Sykes n'a jamais rencontré plus de quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, mais constamment six à l'inférieure.

(1) G. Cuvier, Ann. du Mus., t. VII, p. 332, pl. 18 et 19. *Ursus arctos*, var. *Niger*, L.

(2) Cet animal est le type du genre *melours* ou ours-blaireau, de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

(3) De Blainv., Soc. phil., 1817. *Bradypus ursinus*, Shaw, gen. Zool., t. I, part. 1, p. 47; *prochilus*, Illiger, Prod. 109; *Ursus Longirostris*, Reichenb., oct. Bonn., 1826, t. XIII, pl. 15, p. 335. *Paresseux*, Zool. Journ. de physiq. 1792, pl. 1; Fr. Cuvier, Mamm. liv. 40 et 46. livraux.

), dont on ignore le  
p r l'aplatissement  
ans le sens transver  
son museau large

ui paroit y être com-  
intelligence l'ont en-  
indiens, qui le plient  
squels il excelle, en  
t en adresse les ours  
promènent dans les  
X GRANDES LÈVRES (?)  
l'objet de discussions  
individu amené en Es-  
lides, de sorte que ses  
et ses lèvres extensi-  
onomie fort étrange.  
*bradypus ursinus*), et  
genre *prochilus*; puis  
reanu-ours, *melurus*;  
a *chondorhynchus*,  
enier cette grave er-  
ours le carnassier bal-  
que le colonel Sykes  
mps à le classer dans

indre que l'ours des  
épais, fort allongé,  
ne tête petite que re-  
ellement grandes; la  
gineuse, très mobile;  
ance de beaucoup sur  
n jeu de physiologie  
membres étant allongés  
se trouvent être svel-  
lus tard le corps s'é-  
en forme de crinière  
nt la tête ou le bas  
ostérieur, de manière  
iforme. Le pelage est  
trine exceptée, où se  
he en forme d'Y ren-  
, existe une petite ma-  
des lèvres est l'as au  
kes n'a jamais rencon-  
ives à la mâchoire su-  
e six à l'inférieure. II

VII, p. 332, pl. 18 et

L.  
genre *mélours* ou our-  
y Saint-Hilaire.

17. *Bradypus ursinus*,  
47: *prochilus*, Willg.  
is, Reichenb., act. de  
335. *Paresseux*, our-  
Fr. Cuvier, Mammif. 30



polaires du Gr  
field a consacré  
Malaisiennes la

Parmi les o  
1° l'ours ordi  
distingué dans  
tranchées, érig  
éminents, et q  
DES ASTURIES (l'  
ours brun ot  
mières années s  
foncé sur la tête  
que leur extré  
leur étendue es  
poser que cette  
sur l'individu  
dont on ne com  
semaines, de  
aucuns vestige  
VENTE (4). Susc  
son pelage est d'  
chez les adultes  
mâles. Sur les  
che qui varie d  
(*ursus syriaci*  
*dubb* des Arabes  
au savant voya  
par cette phras  
jaunâtre, le pl  
fois varié de fa  
front un peu be  
serrés, recouvi  
formant entre l  
leur allongeme  
est de trois pic  
Mont-Liban, i  
*Sanin* et de *M*  
ches et de fruit  
l'hiver dans les  
nommés par les  
grande réputa  
pour guérir les  
ché comme un  
gnards estimer  
que ce ne soit  
Anciens quan  
dans les fêtes s  
7° Enfin, doi

(1) Δ'ῆλιος, 61  
Journ., t. II, p.

(2) Fr. Cuvier,

(3) Ibid., avri

(4) *Ursus Collaris*, Fr. Cuvier, Mamm., 42e liv.

(5) Ehreimb. et Hemprich., *Symbolæ physica*, 1er  
déc., pl. 1.

FIG. 100. Ours longirostre, etc.  
Bonn., 1820, t. XIII, pl. 15, p. 335. *Paresseux*, our.  
Journ. de physiq. 1792, pl. 1; Fr. Cuvier, Mammif. 3e  
et 46e livraisons.

URSUS SYRIACUS, URSUS LABRATUS, URSUS HIRACUS



*Ursus arcticus* Linn. *Ursus labialis* Linn. *Ursus maritimus* Linn.

*Ursus arcticus* Linn.



habite les cavernes  
il aime les thermes  
du borassus à év  
couples, conduis  
le dos de leur m  
Au Thibet vit  
pelage noir, ayant  
marque en croiss  
profil est presque  
M. Owen (?) en a  
dièdres quatre pou  
rente-trois picds  
très papilleuse à  
dans la *Toicer* s  
toutes les monta  
M. Wallich l'a tro  
cel dans les mont  
Le Népal auro  
re, suivant le c  
ELLE (*ursus isa*  
que par une peau  
sages du Népal  
voit été enlevé,  
voient conservés  
rien qui ne se rep  
dimensions de cet  
pouces, sur une la  
trois pouces. La f  
rou, des épaules,  
s qu'elle est cou  
sur le ventre; des  
voies d'un sanglier  
Les griffes des me  
sues et épaisses,  
presque droites; c  
différent que par u  
tache, elles son  
pauces. La nuanc  
our de tan ou brun  
ent des reflets  
ouffes plus claires  
trouvent mêlées  
tête; la queue  
et ours ressembl  
structure, autant q  
ne pelletterie fort  
Les grandes îles  
elles que Sumatra

(1) Fr. Cuvier, *Mamm.*  
(2) Owen, *Anat. of*  
(3) *Trans. of the L.*  
ville, p. 332: Bull.  
(4) Horsfield, *sardi*  
*lati dorsique elong*  
*tero rigidis, adju*  
*ovis.*

habite les cavernes et creuse la terre avec ses griffes : il aime les thermes ou fourmis blanches, les fruits du borassus à éventail, le miel et le riz. Il vit par couples, conduisant deux petits, qui gravissent sur le dos de leur mère lorsqu'ils sont en danger.

Au Thibet vit un ours (*ursus Thibetanus* (1)) à pelage noir, ayant la lèvre inférieure, et une grande tache blanche en croissant sur la poitrine, blanches; son profil est presque droit, et ses ongles sont foibles. M. Owen (2) en a distingué un individu long de trois pieds quatre pouces, dont le tube digestif mesuroit trente-trois pieds. Sa langue étoit large et longue, très papilleuse à sa surface. Cette espèce, figurée dans la *Tower menagerie*, p. 129, paroît habiter toutes les montagnes du Nord de l'Inde, puisque M. Wallich l'a trouvé dans le Népal, et M. Duvauzel dans les montagnes du Syhet.

Le Népal auroit aussi un ours qui lui seroit propre, suivant le docteur Horsfield (3). L'ours ISABELLE (*ursus isabellinus*) (4) n'est toutefois connu que par une peau mutilée, recueillie dans les montagnes du Népal, par M. Colebrooke. Le crâne n'auroit été enlevé, mais les dents incisives se trouvoient conservées aux deux mâchoires, et n'offroient rien qui ne se représentât chez les autres ours. Les dimensions de cette peau étoient de trois pieds dix pouces, sur une largeur, à l'abdomen, de deux pieds trois pouces. La fourrure du sommet de la tête, du cou, des épaules, est longue, épaisse et frisée, tandis qu'elle est courte et très serrée sur les flancs et sur le ventre; des poils rigides, assez semblables aux poils d'un sanglier, sont implantés sur les cuisses. Les griffes des membres antérieurs sont petites, obuses et épaisses, fortement arrondies en-dessus et presque droites; celles des membres postérieurs n'en diffèrent que par une plus grande petitesse : à leur base, elles sont couvertes de brosses roides et épaisses. La nuance générale du pelage est une couleur de tan ou brun rougeâtre très pâle, que dominent des reflets jaune-sale ou isabelle. Quelques poils plus clairs, passant même au blanchâtre, se trouvent mêlés aux boucles rudes du sommet de la tête; la queue n'a guère qu'un pouce de long. L'ours ressemble donc à l'espèce d'Europe par sa structure, autant qu'il est possible d'en juger sur une pelletterie fort incomplète.

Les grandes îles de l'archipel des Indes orientales, telles que Sumatra et Bornéo, présentent deux es-

pèces d'ours qui ne s'éloignent de celles de la Terre-Ferme d'Asie et d'Europe que par quelques particularités de détails, et surtout par la forme des ongles qui leur permettent de grimper sur les troncs les plus lisses. Le docteur Horsfield leur consacre le nom générique d'*helarctos* (5). Ces ours paroissent être organisés pour vivre sous l'équateur même, où ils se nourrissent plus spécialement de matières végétales, en s'approchant des villages où les attirent les cocotiers; pris, ils s'appriivoient aisément, et dans les forêts leur longue langue gluante les favorise pour saisir le miel et les abeilles dont ils sont friands. Les *helarctos* ont la tête globuleuse, dilatée, et renflée sur les côtés; le front large, la face arrondie et le museau court; les yeux sont petits, les oreilles à rebord dénudé sont abondamment vêtues de poils à leur base; leur langue est très extensible, mince, et la lèvre supérieure lâche, ample et très dilatée. Le corps a des formes épaisses, des poils courts, brillants; quatre mamelles, deux pectorales et deux ventrales; des pieds robustes, des doigts comprimés, armés d'ongles falciformes, gâtés, fortement recourbés, coupés dans le sens oblique, et plus prononcés aux pieds de devant. La première espèce est l'ours MALAIS (*helarctos malayanus* (2)). Sir Raffles s'exprime en ces termes : « Le *bruang* des Malais mérite d'être regardé comme une espèce distincte de l'ours commun et de celui du continent des Indes. La différence la plus remarquable est dans son pelage, qui est beaucoup plus court, plus brillant et plus fin; et, par cette particularité, il ressembleroit à l'ours d'Amérique; il a aussi une grande tache blanche en forme de cœur sur la poitrine. Le museau est de couleur ferrugineuse; il est moins élevé, mais plus fort et mieux proportionné que ne l'est l'ours commun.

» Etant pris jeune, il s'appriivoise fort bien. J'en ai possédé un pendant deux ans, que l'on m'en a dans la chambre de la nourrice de mes enfants, et lorsqu'on l'admettoit à ma table, ce qui arriva souvent, il donnoit une preuve de son goût en refusant de manger d'autres fruits que des mangues, et en ne buvant d'autre vin que du champagne. Une seule fois je le vis prendre de l'humeur, et ce fut occasionné par l'absence du champagne. Son naturel étoit caressant et enjoué, et jamais il n'a été nécessaire de le punir ou de l'enchaîner. Cet ours avoit l'habitude de manger dans le même plat que le chat, le chien et un petit oiseau bleu de montagne, ou lory de la Nouvelle-Hollande. Son compagnon favori étoit le chien, dont il supportoit

(1) Fr. Cuvier, *Mammif.*; G. Cuvier, *Oss.*, t. IV, p. 325.

(2) Owen, *Anat. of the Thibet bear*, Proc. 1831, 76.

(3) *Trans. of the Linn. Soc. Lond.* t. XV, première partie, p. 332; Bull. Férus., t. XVII, p. 443.

(4) Horsfield, *sordide fulvus, nitore isabellino, pilis nigri dorsibus elongatis, molliusculis, crispatis; ad latera rigidis, adpressis; unguibus brevibus, rectis, minutis.*

(5) *Zool. journal*, t. II, p. 221 à 234.

(2) *Ibid.*, p. 234. *Ursus malayanus*, sir Raffles, *Trans. soc. Linn.*, t. XIII, p. 254; Horsf. *Zool. research.*, Fr. Cuvier, 47. liv.

» gaiement, et rendoit de même, les agaceries et les coups. En grandissant il devint très vigoureux; » et dans ses promenades dans le jardin, il saisisoit les plus grands bananiers, et, quoiqu'il pût à peine les embrasser, il les déracinoit. »

La deuxième espèce est l'ours de BONNEO (*helarctos euryphilus*) (1), à pelage d'un noir de jayet. Son museau et la région des yeux sont d'un brun jaunâtre, et la large tache qui forme sur la poitrine un ample plastron, tire sur le jaune orangé. Ce plastron caractéristique est irrégulièrement quadrangulaire, puis échancré en ses bords, et surtout supérieurement; des bandelettes d'un gris clair règnent sur les doigts à la naissance des ongles. Sa taille est de trois pieds neuf pouces, et sa circonférence de deux pieds cinq pouces, et ses dimensions sont par conséquent moindres que celle de l'ours malais. Un individu conservé vivant dans la ménagerie de la Tour de Londres, aimoit se tenir dans une position verticale en ne s'appuyant que sur les pieds de derrière. Les sens de l'odorat, de la vue, étoient très développés, et rien de ce qui se passoit sous ses yeux, même au loin, ne lui échappoit. Il avoit la plus tendre affection pour le gardien qui prenoit soin de lui. Son appétit étoit vorace, et à bord du vaisseau qui le transporta en Europe, il vécut en bonne intelligence avec un singe et quelques autres jeunes animaux. Il a les habitudes de l'ours malais, et cependant M. Horsfield le croit inférieur en sagacité et en intelligence.

L'Amérique a aussi des ours qui lui sont propres. Le plus remarquable d'entre eux, vivant au milieu de glaces du pôle, aussi bien sur les côtes du Spitzberg, du Groënland, que sur celles où s'ouvrent les baies de Baffin, les détroits de Lancaster et de Behring, etc., est l'OURS BLANC ou maritime (*ursus maritimus*, L.), dont M. Gray a fait un *thalarctos*. Cet ours est donc confiné dans les mers polaires, et appartient tout aussi bien à l'Europe qu'à l'Amérique, et son histoire laisse peu à désirer dans l'ouvrage de Buffon.

La seconde espèce, de l'Amérique méridionale, est l'ours des Cordillères du Chili (*ursus ornatus*, F. Cuvier) (2), dont un jeune individu a vécu au Jardin des Plantes. Cet animal avoit trois pieds de longueur sur seize pouces de hauteur. Son pelage, lisse et noir, étoit relevé par le blanc neigeux du dessous du cou, de la poitrine jusqu'aux jambes de devant; de son museau gris-roux partoient deux traits fauves remontant sur le front et se divisant pour envelop-

(1) Horsfield, *ibid.*, planche supplémentaire, no XI. *Ater, pectore plagâ amplâ, supernè profundè emarginatâ, pedibus fasciâ transversâ cinerèâ.* Pl. 8 de notre atlas. *The Bornean bear*, Tower menag., p. 133, avec figure en bois.

(2) *Mammif.*, liv. 50, juin 1825.

per les yeux en deux demi-cercles imitant des lunettes, qui prétoient à cet ours une physionomie caractéristique par leur enjoiivement. Le seul ours connu de cette espèce avoit été acheté à Valparaiso par le commandant de la station française du Chili.

L'Amérique septentrionale a deux ours. La première espèce est l'OURS NOIR d'Amérique (*ursus americanus*) (1), dont le front est très peu bombé, et le museau tout d'une venue ou presque droit. Ses oreilles sont assez grandes et distantes. Son pelage, assez doux au toucher, est d'un beau noir, composé de poils droits et allongés. Une tache fauve règne sur les côtés du museau, et chez quelques individus on remarque de semblables maculatures sous l'œil et sur la poitrine, maculatures qui deviennent blanches. L'ours gulaire de M. Geoffroy Saint-Hilaire est cette espèce marquée de taches blanches à la gorge et au thorax, et M. Catton a donné une figure dessinée d'après le vivant d'une variété à pelage entièrement jaunâtre et unicolore. Enfin les habitants de New-York en reconnoissent eux-mêmes deux variétés qu'ils distinguent par les noms d'*ours à longues* ou *courtes jambes*.

L'ours américain se tient dans les fourrés des forêts, où il vit de graines d'érables, des fruits de nyssa, des glands de chênes verts, d'œufs, de petits oiseaux et de quadrupèdes. On dit qu'il pêche avec adresse des harengs, et son goût pour le miel, les prunes, les groseilles, les tubercules de pommes de terre, est fort vif. En août et septembre, il se rend dans les champs de maïs qu'il ravage en mangeant les épis, renversant les chaumes sur lesquels il aime à se vautrer. Sa demeure la plus habituelle est le creux de quelque vieil arbre toujours vert. Il paroît habiter une vaste zone de l'Amérique septentrionale, s'étendant depuis le Canada jusqu'aux plaines du Missouri, et l'on suppose même qu'il existe au Kamtschatka, au Japon, aux Iles Kouriles. Les Indiens Chepewians le nomment *sass*, et les Creks, *musquaw*. Toutefois, ces derniers en reconnoissent deux races, l'une noire, le *cuskecteh musquaw*, et l'autre annelle, le *oosaw musquaw*. C'est encore, le jeune du moins, le *maconsh* des Algonquins.

M. Richardson décrit un ours du nord des Etats-Unis qui ne se rapporte point à l'espèce précédente, ni à l'ours féroce, et qu'il regarde comme une variété américaine de l'ours d'Europe (2), que mentionna pour la première fois Hearne (3). La plupart des traits qui se rapportent à son histoire ont été confondus avec les détails que l'on possède sur l'ours

(1) Pallas, *spicilieg.* 14 : *Encycl.*, pl. 5, fig. 1 ; *Cuvier*, *mém.* du Muséum. belle figure par Miger; *Scriber*, pl. 141 : *Black bear*, *Tower menag.*, p. 115 ; *Richardson*, *Faun.* am. 14 ; *Godman*, *Mast.* 1, 194.

(2) *Ursus arctos? Americanus*, *Richardson*, p. 21.

(3) *Grizzly bear*, *voyage*; *Pennant*, vol. 1, p. 62.

cercles imitant des lo-  
ours une physionomie  
livement. Le seul ours  
été acheté à Valparaiso  
on française du Chili.  
e a deux ours. La pre-  
in d'Amérique (*ursum*)  
nt est très peu bombé,  
ie ou presque droit. Ses  
t distantes. Son pelage,  
un beau noir, composé  
Une tache fauve règne  
chez quelques individus  
maculatures sous l'ail  
es qui deviennent blan-  
Geoffroy Saint-Hilaire  
e taches blanches à la  
tton a donné une figure  
ine variété à pelage es-  
ore. Enfin les habitants  
osent eux-mêmes deux  
par les noms d'ours à

dans les fourrés des fo-  
érables, des fruits de  
verts, d'œufs, de petits  
On dit qu'il pêche avec  
goût pour le miel, les  
bercules de pommes de  
t septembre, il se rend  
ravage en mangeant les  
s sur lesquels il aime à  
is habituelle est le creux  
ours vert. Il parait ha-  
hérique septentrionale,  
squ'aux plaines du Mis-  
e qu'il existe au Kam-  
uriles. Les Indiens Che-  
t les *Creks*, *musquaw*,  
connoissent deux races,  
*isquaw*, et l'autre en-  
est encore, le jeune du  
onquins.

ours du nord des États  
it à l'espèce précédente,  
regarde comme une va-  
l'Europe (?), que mes-  
Hearne (?). La plupart  
à son histoire ont été  
e l'on possède sur l'ours

ycl., pl. 5, fig. 1; Currie  
par Milger; Scriver, pl.  
fig., p. 115; Richardson,  
1, 194.  
us, Richardson, p. 21.  
nnant, vol. 1, p. 62.



*Ursus americanus*. (Ursus americanus.)

*Publ. par M. de S. Saurin.*

On cite des traits  
 ent une vigueur  
 buffalos, pesant  
 es, et des chas-  
 de leurs comp-  
 ncipalement de  
 c. Il recherche  
 a faim, les ran-  
 ns, les fruits de  
*madensis*, dont  
 as. Cet ours gris  
 ines immenses  
 ar soixante-un  
 re plus au sep-  
 femelles hyper-  
 ont en quête de  
 uerriers indiens  
 orations comme  
 rouesse.

rencontrés dans  
 e la Franconie  
 ix espèces diffé-  
 mmées ours des  
 et ours à front  
 frontal du pre-  
 cine du nez, et  
 cet os est assez  
 ec moins d'élé-  
 useau est aussi  
 sous les noms  
 s, deux espèces  
 a fait connoître  
 caverne proche  
*cus*, et Nesti (2)  
 vion de la Tos-  
 le *ursus cultri-*  
*décrits* comme  
 1, MM. Croizet  
 imaux détruits  
*sis*, *cultridens*  
*sis* des espèces  
 i avec celles de

---

DEZ.

(3).

don des Améri-  
 cet article il ne  
 nent introduite

257.  
 p. 457.

(2) ISIS, N° 9, p. 510, 1831. Le *tepe maxflaton*,



ris, et cette de  
aux différents  
les notions qui  
ctuel des chose  
ion spécifique.  
endue variété,  
distincte et indé  
son organisation  
uit pouces, sur  
pouces. Son pel  
uniforme, à teir  
et sur le devant  
ruisses longues  
our les rivages  
ou mois d'août. L  
des racines sucre  
des baies d'emp  
mens. Hearne a  
ris<sup>(1)</sup>, à une m  
également : F  
uit par le nom  
des prairies.

Enfin le dern  
de l'Amérique e  
tête de féroce d  
qu'ils explorèren  
et les monts roch  
dans son voyage  
le nom d'ours  
Mackensie<sup>(2)</sup> qu  
meesheh muqu  
des Chopunnish  
bois canadiens.

L'ours féroce a  
gueur, des poils  
membres, et il r  
gienne de l'ours  
traits. Son pelage  
de chaque poil  
reste de leur été  
gris sont implan  
des flancs est m  
ventre. Ses orei  
plus coniques qu  
ongles sont surt  
recourbés.

La force et la  
doutable aux ch

(1) Grizzly-bear  
(2) *Ursus ferox*  
pitt., pl. 5. *Ursus*  
descens, Smith, C  
Sillie, Say, Long's  
(3) 1790, p. 16  
(4) 1801, p. 16  
(5) Grizzly bear



gris, et cette dernière épithète donnée à deux animaux différents, n'a pas peu contribué à embrouiller les notions qui les concernent, et a rendu, dans l'état actuel des choses, impossible une bonne détermination spécifique. Tout porté à croire que cette prétendue variété, mieux connue, formera une espèce distincte et indélébile dans ses formes comme dans son organisation. Sa longueur totale est de cinq pieds huit pouces, sur une hauteur de deux pieds neuf pouces. Son pelage est partout d'un brun jaunâtre uniforme, à teinte plus claire, toutefois, sur le dos et sur le devant de la tête. Son crâne est bombé, ses oreilles longues et ses ongles pointus. Il est commun sur les rivages de la mer arctique qu'il abandonne au mois d'août. Il vit de phoques, de spermophiles, des racines sucrées des astragales et des hedysarum, des baies d'empetrum et de quelques petits grammes. Hearne a donné le nom de *Mont des ours gris* (1), à une montagne où cette espèce lui apparut fréquemment : Richardson la distingue de celle qui suit par le nom de *Barren-ground bear* ou d'ours des prairies.

Enfin le dernier, comme le plus célèbre des ours de l'Amérique du nord, est celui qui a reçu l'épithète de féroce des voyageurs Lewis et Clark, lorsqu'ils explorèrent les immenses plaines du Missouri, et les monts rocheux (2); mais avant eux, Umfreville, dans son voyage à la baie d'Hudson (3), en parle sous le nom d'ours gris, *grizzly bear*, de même que Mackensie (4) qui l'appelle *grizzly bear* (5); c'est le *menesh musquino* des Indiens Creks, et le *hohhost* des *Chopunnish*, et *l'ours blanc* des coureurs de bois canadiens.

L'ours féroce a jusqu'à dix pieds et plus de longueur, des poils très longs recouvrent le corps et les membres, et il ressemble assez à la variété norvégienne de l'ours commun, quant à l'aspect de ses traits. Son pelage parait jaunâtre, parce que la pointe de chaque poil est de cette couleur, tandis que le reste de leur étendue est brun. Beaucoup de poils gris sont implantés sur la tête, et la teinte de ceux des flancs est moins foncée que sur le dos et sur le ventre. Ses oreilles sont beaucoup plus courtes et plus coniques que celles des ours noir et brun, et ses ongles sont surtout remarquablement comprimés et recourbés.

La force et la férocité de cet ours l'ont rendu redoutable aux chasseurs indiens qui ne l'attaquent

qu'avec des précautions infinies, et l'on cite des traits d'une assurance audacieuse qui prouvent une vigueur inouïe, puisque des carcasses de buffalos, pesant plus de mille livres, ont été emportées, et des chasseurs enlevés par lui au milieu même de leurs compagnons terrifiés. Il se nourrit principalement de chairs, et plus rarement de végétaux. Il recherche cependant, lorsqu'il est pressé par la faim, les racines de quelques psoralées et aînifins, les fruits de quelques éricées et de l'*hippophœ canadensis*, dont l'effet purgatif ne le dégoûte même pas. Cet ours gris habite les monts rocheux et les plaines immenses qui les bornent à l'orient jusque par soixante-un degrés de latitude boréale et peut-être plus au septentrion encore. Les jeunes et les femelles hibernent, tandis que les mâles adultes sont en quête de leur nourriture en toute saison. Les guerriers indiens portent les ongles de ses pieds en décorations comme une haute marque de valeur et de prouesse.

Des débris fossiles d'ours ont été rencontrés dans plusieurs cavernes de la Hongrie, de la Franconie et du Hartz. Ils appartiennent à deux espèces différentes des ours vivants connus, et nommées ours des cavernes (*ursus spelæus*, Blum.), et ours à front plat (*ursus arctoides*, Blum.); le frontal du premier est très élevé au-dessus de la racine du nez, et marqué de deux bosses, tandis que cet os est assez semblable à celui de l'ours noir, avec moins d'élévation verticale chez le second. Le museau est aussi plus allongé. M. Bravard a décrit sous les noms d'*ursus etuerarium* et *issiodorensis*, deux espèces fossiles de l'Auvergne. Goldfuss (1) a fait connaître les restes d'un ours trouvés dans une caverne proche Muggendorf qu'il nomme *ursus priscus*, et Nesti (2) a rencontré dans les terrains d'alluvion de la Toscane les restes de l'ours qu'il appelle *ursus cultridens*, les mêmes que M. Cuvier a décrits comme appartenant à l'*ursus etruscus*. Enfin, MM. Croizet et Jobert mentionnent parmi les animaux détruits de l'Auvergne, les *ursus arvernensis*, *cultridens arvernensis* et *cultridens issiodorensis* des espèces qui font probablement double emploi avec celles de M. Bravard.

#### LE RATON D'HERNANDEZ.

*Procyon Hernandezii* (3).

Buffon a décrit le raton ou raccoon des Américains (*ursus lotor* de Linné); dans cet article il ne s'agira que d'une espèce nouvellement introduite

(1) Nov. act. nat. cur., t. X, pl. 20, p. 257.

(2) 1826, Pisa, in-8o; Bull., t. XVI, p. 457.

(3) Isis, n° 5, p. 510, 1831. Le *tepe maztlaton*.

(1) *Grizzly-bear hill*.

(2) *Ursus ferox*, Lew. et Clark, Exp.; Chorl., Voy. pl., pl. 5. *Ursus cinereus*, Desm., 253; *Ursus canadensis*, Smth, Griff. an. Kingd. 2, 229; *Ursus horribilis*, Say, Long's exp., 2, 264.

(3) 1790, p. 168.

(4) 1801, p. 160.

(5) *Grizzly bear*, Godman, 1, 131; Fr. Cuvier, Mamm.

dans nos livres d'histoire naturelle. Le *raton d'Hernandez* a le pelage grisâtre ou brunâtre, passant à la teinte obscure ou noirâtre, avec des taches blanches et les extrémités fauves. Son museau est brun, si l'on en excepte une bandelette blanche qui traverse obliquement la région oculaire; l'intérieur des oreilles de même que les soies sont blanc pur, et la queue brunâtre se trouve annelée de cercles noirs. Les parties nues des pattes, de même que le bout du nez, sont d'un incarnat teint de noirâtre; les poils sont longs, rigides, fauves à leur origine, puis blanchâtres au milieu pour devenir noirs vers leur extrémité; ils sont allongés et blancs sur les fesses, très courts et presque ras sur les membres: la queue, qui se trouve être longue et terminée de noir, présente six anneaux, dont deux sont mal arrêtés. Les ongles robustes et fauves cornés, sont comprimés, et *subrétractyles* à ce que l'on croit. Les incisives ont leur face antérieure plane, à tranchant assez distinct, ayant deux ou trois sillons: les plus externes sont moins grandes que les moyennes, les inférieures ont sur leur face interne un sillon médian longitudinal. Les canines ont à leur base une sorte de prolongement anguleux; de plus on remarque un bouquet de poils à l'extrémité postérieure de l'avant-bras: les oreilles, de forme ovale, sont velues sur toutes leurs faces.

Cet animal vit au Mexique.

## LES BASSARIS.

### *Bassaris* (1).

Les bassaris se distinguent des autres mammifères de la famille des ours par leur système dentaire, qui présente  $\frac{1}{2}$  incisives,  $\frac{1}{2}$  canines et  $\frac{1}{2}$  molaires ou 52 dents.

Leur tête est aiguë, un peu à la manière de celle des genettes, et se termine par un museau dénudé, à nez obtus et légèrement saillant. Les oreilles sont de médiocre dimension, bien que plus étroites et plus ovales que celles des genettes; on ignore la forme de la langue. Les yeux occupent l'espace intermédiaire entre le tour du nez et l'insertion du pavillon auriculaire, et leur ouverture n'est ni petite ni grande. Le corps est svelte, mince, couvert de poils très longs, et la queue, aussi très prolongée, est vilieuse et de même forme que celle des genettes. Les mamelles n'ont point été examinées.

Fernand., Thes. p. 9. *Griseo sive fusciscento nigrescens, albido irroratus, maniculis ac podariis fuscus; facie tota alba, exclusa vitta infra oculari obliqua nigra; auriculis intus et vibrissis albis; fanda fusciscento nigro annulata.* W.

(1) Lichsteinstein, Kaffenfrer.; Isis, n° 5, 1831, p. 510.

Les pieds, appartenant, par leur organisation, à la forme nommée *digitigrade*, sont terminés par cinq doigts libres, et leur surface plantaire est velue, bien que l'éminence calleuse hypodactyle soit comme chez les chats complètement dénudée; les ongles sont falciformes, comprimés, élevés à leur base, recourbés, très acérés et rétractiles.

Les dents incisives du maxillaire supérieur sont très rapprochées, droites; les quatre intermédiaires sont égales, à tranchant acéré, régulièrement implantées, tandis que les deux plus externes sont beaucoup plus courtes, de forme conique. Les air inférieures sont rapprochées, droites, offrant les quatre moyennes d'entre elles régulières, et les latérales plus fortes et plus larges, à tranchants sauteurs. Les canines aiguës, coniques, un peu courbées, sont aussi légèrement anguleuses à leur base. La première molaire de chaque côté, en haut comme en bas, est la plus petite et de forme trigone. Les deux suivantes sont tricuspides; les trois autres vraies molaires sont à couronne quadrispidée.

Les bassaris tiennent, par l'ensemble de leurs caractères, autant des *coatis* que des genettes. La seule espèce connue est le *bassarist astula* (1), ou le *CACOMIXLE* des Mexicains actuels, suivant le voyageur Keerl. Cet animal se rencontre principalement dans les environs de Mexico. Son pelage est fauve grisâtre, avec des poils noirs très longs, implantés sur la ligne dorsale de l'épine. Les joues et le ventre sont blancs; une tache de même couleur occupe le devant de l'œil de chaque côté, tandis qu'en arrière on observe une bordure noire. Les oreilles, peu velues, sont blanches en arrière, et la queue est régulièrement marquée de sept anneaux noirs et de six blancs; le bout de la queue est noir mat chez les jeunes comme chez les adultes.

Le bout du nez comme les parties nues des pattes sont couleur de chair; les ongles sont blancs. Les vieux individus ont, du museau au bout de la queue, vingt-cinq pouces; du nez à l'origine de celle-ci on compte treize pouces, douze pour la queue, trois pouces neuf lignes pour la tête, et un pouce deux lignes pour les oreilles. Les jeunes de différent point des adultes par leur coloration.

## LES BENTURONGS,

### OU LES ICTIDES.

#### *Ictides* (2).

Les ictides sont des animaux si voisins des ratons,

(1) Lichsteinstein, Mus. Berol., Isis, loc. cit. *Teptomazilla*, Fernandez, Thes., p. 6, cap. XVI.

(2) Valenciennes, Ann. sc. nat., t. IV, p. 57 (1824); *Arctictis*. Temm. Monog.; Fisher, Syn., p. 157.

que MM. Diard et  
sin en Europe, son  
nante; ce dessin fi  
le nom de *bentur*  
l'Inde. Mais c'est à  
leur séparation gé  
d'*ictis* qu'Aristote  
qui pourroit bien é  
animaux plantigrad  
doigts comprimés  
museau terminé p  
pupille allongée. Le  
roule comme si el  
nant, quant au ne  
cristelles: mais, par  
chent de celles des  
laire;

Leurs mœurs son  
admettent trois esp  
stituer une seule, d  
l'ages et les sexes. I  
*benturong* (1), à p  
en-dessus, plus fon  
rant et le museau  
mier d'un riche fa  
plus soyeux, et de  
L'histoire qu'en a  
de *citerra benturo*  
nous la citations text  
être placé entre le  
découvert à Mala  
et j'ai pu étudier,  
servoit vivant. Le  
deux pieds et de  
de même longueur  
est de douze à qu  
couvert, à l'exc  
d'une épaisse fou  
et se tapit volent  
et bas sur jambes.  
gine, diminuant  
qu'à l'extrémité, d  
Le museau est co  
levé vers le nez,  
bruns à l'extrémi  
sure qu'ils diverge  
autour de la face,  
mie caractéristique  
et avancés; les ore  
bordées de blanc,  
poils noirs. Il y a

(1) *Arctictis bintur*  
(2) *Ictides albifrons*  
(3) *Ictides aurea*, l  
4, p. 47.  
(4) M. Reinwardt l'a

que MM. Diard et Duvaucel en envoyèrent un dessin en Europe, sous le nom de *ratons à queue pré-nante*; ce dessin fut publié par M. F. Cuvier, sous le nom de *denturong*, que l'animal porte dans l'Inde. Mais c'est à M. Valenciennes que l'on doit leur séparation générique, et il emprunta le nom d'*ictis* qu'Aristote donnoit à un petit quadrupède, qui pourroit bien être le putois. Les ictides sont des animaux plantigrades, ayant à chaque pied cinq doigts comprimés et fort aigus; l'oreille petite, le museau terminé par un museau, l'œil muni d'une pupille allongée. Leur queue, longue et velue, s'enroule comme si elle étoit prenante. Leurs dents sont, quant au nombre, semblables à celles des civettes; mais, par leur épaisseur, elles se rapprochent de celles des ratons (molaires  $\frac{2}{2}$ , fausses molaires).

Leurs mœurs sont peu connues. Les auteurs en admettent trois espèces qui pourroient bien en constituer une seule, dont le pelage varie suivant les âges et les sexes. Le *DENTURONG* (*ictides ater* ou *denturong* (1)), à poils noirs glacés de cendré roux en-dessus, plus foncés sous le corps. La femelle a le front et le museau blancs (2), et le jeune (3) est entièrement d'un riche fauve doré, à poils plus longs et plus soyeux, et de la taille d'un chat.

L'histoire qu'en a donnée sir Raffles, sous le nom de *ricerra denturony*, est assez complète pour que nous la citions textuellement : « Le *denturong* doit être placé entre les genettes et les ours; il a été découvert à Malacca (4), par le major Farquhar, et j'ai pu l'étudier, en 1819, un individu qu'il conservoit vivant. Le corps de cet animal a environ deux pieds et demi de long, la queue à peu près de même longueur, épaisse, prenante; sa hauteur est de douze à quinze pouces. Il est entièrement couvert, à l'exception des jambes et de la face, d'une épaisse fourrure de poils noirs. Il est lent et se tapit volontiers; le corps est long, pesant, et bas sur jambes. La queue est touffue à son origine, diminuant graduellement de grosseur jusqu'à l'extrémité, où elle est contournée en dedans. Le museau est court et pointu, tant soit peu relevé vers le nez, et est couvert de poils rudes, bruns à l'extrémité, qui se raccourcissent à mesure qu'ils divergent, en formant un cercle radié autour de la face, ce qui lui prête une physionomie caractéristique. Les yeux sont grands, noirs et avancés; les oreilles sont courtes, arrondies, bordées de blanc, et terminées par des touffes de poils noirs. Il y a six incisives courtes et arron-

» dies à chaque mâchoire, deux canines qui sont longues et aiguës, et six molaires de chaque côté. Les » trois premières sont pointues dans la mâchoire » supérieure; et dans la mâchoire inférieure, les » deux premières sont pointues et la dernière est » plus petite et imparfaite. Les molaires sont éloignées des canines dans le haut, et rapprochées » dans le bas. Les pieds ont cinq doigts, armés de » fortes griffes; la plante des pieds est nue, et s'appuie sur la terre dans toute sa longueur; ceux de » derrière sont plus longs que ceux de devant. Le » poil des jambes est court et d'une teinte brunâtre. » Lorsque l'animal est en repos, il se met en rond » en s'enveloppant le corps avec sa queue; celle-ci » lui sert à grimper aux arbres, car sa force est » extrême. L'individu que posséda M. Farquhar a » vécu plusieurs années. Il se nourrissoit également » de végétaux ou d'animaux; mais il recherchoit » de préférence les bananes, bien qu'il mangeât » aussi des têtes de volailles, des œufs, etc. Ses » mouvements sont lents et son naturel est timide; » il dort beaucoup dans le jour, et devient actif pendant la nuit. »

## LES PANDAS.

*Ailurus*.

M. F. Cuvier a décrit, dans la cinquantième livraison de son Histoire des Mammifères, un genre nouveau qu'il nomme *Panda*, et dont la découverte est due à M. Duvaucel; on n'en connoît qu'une seule espèce qui vit dans l'Inde, et sur laquelle M. Hardwicke a publié un excellent Mémoire qu'il avoit lu, dès le 6 novembre 1821, à la Société linnéenne de Londres, et dont l'insertion fut différée jusqu'au commencement de 1826, époque où ce travail parut dans le tome XV (1<sup>re</sup> partie, p. 161) des Transactions de cette Société. M. F. Cuvier place ce nouveau genre entre la famille des civettes et celle des ours. Il se rapproche des premiers par ses ongles rétractiles, et de ces derniers par sa marche plantigrade. Par le système dentaire, il est très voisin des ratons; et c'est aussi à côté des genres *nasua* et *procyon* que M. Hardwicke le classe, et dont il ne diffère essentiellement que parce que ceux-ci ont la tête plus allongée, le museau beaucoup plus effilé, que termine un nez mobile, en même temps qu'on observe quelques différences dans le nombre des molaires et dans leurs formes. L'individu soumis à l'étude de M. F. Cuvier étoit tellement mutilé, qu'il n'a pu bien décrire les dents; nous y suppléons par le travail du naturaliste anglais.

Les caractères de ce nouveau genre sont d'avoir

(1) *Arctictis binturong*, Ibid., p. 157.

(2) *Ictides albifrons*, Valenciennes, loc. cit.

(3) *Ictides aurea*, l'ictide doré, Fr. Cuvier, Mus. IX, t. IV, p. 57 (1824);

4, p. 47.

(4) M. Reinwardt l'a trouvé à Java.

organisation, à la terminée par cinq dentaire est velue, lactyle soit comme nudée; les ongles vés à leur base, es.

re supérieur sont tre intermédiaires régulièrement in- us externes sont e conique. Les six roites, offrant les gulières, et les la- tranchants inueux. peu courbés, sont eur base. La pre- n haut comme en trigone. Les deux trois autres vraies pidée.

ensemble de leurs e des genettes. La ris *astula* (1), ou le s, suivant le voya- tre principalement n pelage est fauve s longs, implantés Les joues et le ven- éme couleur occupe é, tandis qu'en ar- re. Les oreilles, pen- re, et la queue est anneaux noirs et de est noir mat chez es.

ties nues des pattes es sont blanches. Les au au bout de la nez à l'origine de es, douze pour la pour la tête, et nu lles. Les jeunes ne eur coloration.

ONGS,

ES.

voisins des ratons,

Isis, loc. cit. Tept- cap. XVI.

t. IV, p. 57 (1824); Syn., p. 157.

six incisives à chaque mâchoire, à peu près d'égale dimension; les deux externes d'en haut un peu plus élevées que les quatre du milieu, et renflées à leur base: les plus externes d'en bas sont épaisses, élargies au sommet, obliquement tronquées à leur partie externe; les deux du milieu un peu plus courtes. Les canines sont fortes; les supérieures sont droites, coniques; les inférieures sont recourbées, déjetées en dehors, marquées sur leur face externe de deux rainures longitudinales. Les molaires sont au nombre de cinq de chaque côté, et augmentent de grosseur à mesure qu'elles deviennent plus postérieures: la première du maxillaire supérieur est séparée de la canine par un espace vide; elle est de forme tricuspidée, la portion centrale étant élevée et conique, et s'évasant en deux éminences aux bords antérieur et postérieur: la seconde est épaisse, ayant trois dents latérales, celle du milieu étant la plus grande; la troisième est multicuspidée, les éminences externes droites, d'égale hauteur; les deux internes coniques en devant, élargies à leur base; la postérieure plus petite; toutes obliquement tronquées à leurs sommets, qui sont garnis d'un rebord: la quatrième plus grande, multicuspidée à deux dents externes, est élargie et trifide à sa partie antérieure, à éminences intermédiaires plus grandes et au nombre de deux, et toutes entourées d'un rebord saillant; les trois tubercules intérieurs courts, simples, aigus, annexés au dedans du rebord: la cinquième, un peu plus étroite, est aussi multicuspidée; elle ressemble à la quatrième. Les molaires de la partie inférieure sont plus étroites, et diffèrent des supérieures par quelques modifications; la troisième surtout a sa dent intérieure obliquement tronquée, l'éminence intermédiaire très grande, isolée par un sillon profond et régulièrement conique à sa base; la postérieure est large, courte, tronquée, et le tubercule intérieur est très petit. Les éminences des quatrième et cinquième molaires sont inégales, quelques unes sont arrondies, d'autres sont aigües.

Les caractères extérieurs du genre *panda* sont d'avoir la tête arrondie, grosse; la face obtuse, les joues élargies, le front aplati et large, la langue papilleuse; le museau conique, large et camus, le nez obtus, les narines terminales, les oreilles courtes, distantes, un peu aigües, très poilues; les yeux en avant, proche des narines; les poils des moustaches peu fournis; le corps épais; les pieds pentadactyles, à plante revêtue d'une fourrure très dense et très moelleuse: les ongles très aigus, comprimés et arqués; la queue forte, épaisse et touffue.

## LE PANDA ÉCLATANT.

*Ailurus fulgens* (1).

Cette espèce représente en Asie les ratons qui sont propres à l'Amérique. C'est un animal dont la longueur totale est de trois pieds deux pouces, la queue à elle seule a treize pouces et demi: ses formes sont ramassées et massives, son cou est court; son pelage se compose de poils longs, très doux, et lanugineux à la base; la queue est très épaisse à sa naissance, cylindrique, et atténuée vers sa pointe; elle est revêtue de poils très longs et peu serrés: mais ce qui rend surtout cet animal remarquable ce sont les couleurs tranchées de sa fourrure; des poils fauves garnissent le front; le derrière de la tête, le dessus du cou et du dos, les parties extérieures de la base des membres sont d'un beau fauve brun, s'éclaircissant sur le dos pour prendre une teinte dorée brillante; une bande brune nait derrière les yeux et va s'unir à celle du côté opposé sur le cou; la face, le museau et les oreilles sont d'un blanc pur; l'abdomen et les extrémités sont d'un noir profond; la queue est annulée de cercles alternativement jaunes ou brun-fauve, et noire à son extrémité: le feutre recouvrant la plante des pieds est de couleur grise ou brunâtre.

Le *panda* fréquente le bord des rivières et des torrents qui descendent des montagnes. Il se plaît dans les arbres et se nourrit d'oiseaux et de petits quadrupèdes; son cri sert fréquemment à le faire découvrir, et ressemble au mot *wha* souvent répété: aussi le nomme-t-on *wha* dans certains cantons et *chitwa* dans d'autres. C'est de là sans doute que provient le mot *panda* introduit dans notre langue et corrompu. Cet animal n'a jusqu'à présent été trouvé que dans la chaîne des montagnes de l'Himalaya, entre le Népal et les montagnes neigeuses.

Le genre *ailurus* fournit encore un exemple de nombreux écarts auxquels se livre la nature relativement à nos méthodes. Par ses mœurs, par ses formes, par son organisation, il se trouve en effet placé sur la limite des genres *raton*, *ciivette*, et *ours*, qu'il réunit par un passage insensible.

## LES ARCTONYX.

*Arctonyx* (2).

L'animal qui porte ce nom est encore peu connu; il tient des ours une allure plantigrade, et des

(1) Fr. Cuvier, *Mammifères*, 50e livr. : *Hardwick Trans.*, t. XV, pl. 11.

(2) Fr. Cuv., *Mamm.*, Liv. 51; *Atlas*, pl. 10, fig. 2.

ATANT.

(1).

ale les rats qui sont  
 animal dont la lon-  
 eux pouces, la queue  
 emi : ses formes sont  
 est court ; son pelage  
 doux, et lanugineux  
 aisse à sa naissance,  
 sa pointe ; elle est re-  
 serrés : mais ce qui  
 uable ce sont les cou-  
 des poils fauves gar-  
 la tête, le dessus de  
 rieures de la base des  
 brun, s'éclaircissant  
 teinte dorée brillante ;  
 les yeux et va s'unir à  
 la face, le museau et  
 ; l'abdomen et les es-  
 d ; la queue est anne-  
 jaunes ou brun-fauve,  
 feutre recouvrant la  
 grise ou brunâtre.  
 des rivières et des tur-  
 agnes. Il se plait dans  
 x et de petits quadra-  
 ment à le faire déco-  
 souvent répété : aussi  
 ains cantons et chiva  
 doute que provient le  
 e langue et corrompu.  
 t été trouvé que dans  
 'Himalaya, entre le  
 euses.  
 ncore un exemple de  
 livre la nature relati-  
 ses mœurs, par se  
 , il se trouve en effe  
 raton, civette, et cour  
 usensible.



DNYX.

(2).

est encore peu connu  
 plantigrade, et cin  
 50e livrais ; Hardwick  
 Atlas, pl. 10, fig. 2.

six incisives à dimension; les élevées que la base: les plus gies au sommet externe; Les canines coniques; les en dehors, m rainures long bre de cinq de seur à mesure la première d la canine par cuspide, la p et s'évasant e et postérieur dents latérales la troisième e nes droites, d ques en devat plus petite; t sommets, qu trième plus g ternes, est él à éminences i bre de deux, lant; les trois aigus, annexé un peu plus é ressemble à l. tie inférieure périeures par surtout a sa d l'éminence int sillon profond la postérieure bercule intèr quatrième et quelques un gués.

Les caractè d'avoir la tête joues élargies pilleuse; le n obtus, les na distantes, un avant, proche peu fournis; à plante rev moelleuse: l arqués; la qu



1. Le Panda, *Alurus Fulgens*, *F. Cuvier*.  
2. Balzour, *Arctonyx Collaris*, *F. Cuvier*.

Publié par l'ouvert F. à Paris.









*Haplorhina picta*, Cuvier, *Leçons de Minéralogie*, p. 102.

*Publ. par Dumont & Co.*

Malouin, Martin,  
Brisson.  
*Meles vulgaris*

... dans le nord de l'Amérique septentrionale, et dans le sud de l'Amérique méridionale, et dans les contrées qui sont situées entre ces deux continents. On le trouve aussi dans les montagnes de l'Asie, et dans les forêts de l'Afrique. Il est très commun dans les pays qui sont situés entre le pôle arctique et le pôle antarctique. On le trouve aussi dans les montagnes de l'Asie, et dans les forêts de l'Afrique. Il est très commun dans les pays qui sont situés entre le pôle arctique et le pôle antarctique. On le trouve aussi dans les montagnes de l'Asie, et dans les forêts de l'Afrique. Il est très commun dans les pays qui sont situés entre le pôle arctique et le pôle antarctique.

LES KINKAJOUS  
ou les Marmottes

Le kinkajou est un animal qui se trouve dans les montagnes de l'Amérique septentrionale. Il est très commun dans les pays qui sont situés entre le pôle arctique et le pôle antarctique. On le trouve aussi dans les montagnes de l'Asie, et dans les forêts de l'Afrique. Il est très commun dans les pays qui sont situés entre le pôle arctique et le pôle antarctique. On le trouve aussi dans les montagnes de l'Asie, et dans les forêts de l'Afrique. Il est très commun dans les pays qui sont situés entre le pôle arctique et le pôle antarctique.

LES MARMOTTES

La marmotte est un animal qui se trouve dans les montagnes de l'Amérique septentrionale. Elle est très commune dans les pays qui sont situés entre le pôle arctique et le pôle antarctique. On la trouve aussi dans les montagnes de l'Asie, et dans les forêts de l'Afrique. Elle est très commune dans les pays qui sont situés entre le pôle arctique et le pôle antarctique.

... rt voisin, Buffon et comme dis- rond (meles liens creks ocartoosh. e carcajou porte dans laireau frère- région des a Paix, par essionement issouri, sur ère Rouge. t les mois p plus car- tuée par marmotte e le pelage coup plus es légères rtout. est noir en eur deux e hauteur, rs. Les Inde, entre rtient pas e être plu-

LES ERMÈTES

... généraux, rité des après les sans être e par un le sens de lles, très sse; leur ats; leur rapus ont avec les- qu'il ha- pelage, x bandes us orcilles

Agelotus. Martin, proc. VI, 83.  
(\*) Brisson.  
(\*) Meles vulgaris, Cuv.; Ursus Meles, L.

(\*) Hardwice, Linn. Trans., t. IX, p. 115, pl. 9; Ursus indicus, Shaw, gen. Zool., t. 1, p. 470.  
(\*) Storr; Fr. Cuvier, dict. sc. nat., t. LIX, p. 446.

Kinkajou (Meles), Cercopithecus polon. Plut. par Dinnard & Borel



...pignis fouisseurs  
...terminé par u  
...celul des cochon  
...re, toutes égale  
...ore la forme et  
...nt petits, les o  
...e sorte quo cet  
...ransition entre l  
...arapour, dans l  
...ANCTONYX BALI-S  
...ge blanc-jaunâ  
...e la pointe de cl  
...oin est ro-é, et  
...i remonte de cl  
...aux oreilles en  
...me large tache b  
...nt brunâtres; de  
...entre et le dedan

LES  
O

Le seul animal  
...me famille, tant  
...res. Par sa march  
...il doit être class  
...prenante, il a des  
...ur sa tête arrondie  
...es makis. Le po  
...uâtre : son natu  
...se indifféremme  
...sang. La figure  
...auvaise; celle qu  
...ur nature par mac  
...ont de Sainte-Cr  
...ur (?) des méthodi  
...OTTO A COURTES O  
...pelage jaune gr  
...ailles.

LES

Le blaireau d'Eu  
...<sup>(1)</sup> Bali-saor signifi  
...<sup>(2)</sup> Nigier.  
...<sup>(3)</sup> Supplém., t. III  
...<sup>(4)</sup> Atlas, pl. 13.  
...<sup>(5)</sup> Geoffroy: Vives  
...<sup>(6)</sup> galotus, Martin,  
...<sup>(7)</sup> Brisson.  
...<sup>(8)</sup> Meles vulgaris

doigts fousseurs à chaque pied ; mais son museau est terminé par une sorte de groin assez semblable à celui des cochons. Il a six incisives à chaque maxillaire, toutes égales et grêles, et deux canines. On ignore la forme et le nombre des molaires. Les yeux sont petits, les oreilles courtes, sa queue est nue ; de sorte que cet arctonyx semble être le lien de transition entre les ours et les sangliers. C'est de l'arctonyx, dans l'Inde, que M. Duvaucel a envoyé l'ARCTONYX BALI-SAUR (1) (*arctonyx collaris*) à pelage blanc-jaunâtre, paroissant ondulé de noir, parce que la pointe de chaque poil est de cette couleur. Le groin est ro-é, et relevé par une bandelette brune qui remonte de chaque côté sur les yeux, et va jusqu'aux oreilles en suivant les jugulaires et encadrant une large tache blanche de la gorge. Les membres sont brunâtres ; des poils rares recouvrent à peine le ventre et le dedans des membres.

### LES KINKAJOUS OU LES POTTO.

*Cercoleptes* (2).

Le seul animal connu de ce genre ne se lie à aucune famille, tant il y a d'anomalie dans ses caractères. Par sa marche plantigrade c'est près des ours qu'il doit être classé ; par sa longue queue enroulée prenante, il a des rapports avec les singes sapajous, par sa tête arrondie et ses oreilles, il tient de quelques makis. Le potto a son pelage laineux d'un gris jaunâtre : son naturel est doux, bien qu'il se nourrisse indifféremment de fruits, de miel, de lait et de sang. La figure que Buffon a fait graver (3) est fautive ; celle que nous en donnons (4) a été peinte sur nature par madame Lesson, née Clémence Dubont de Sainte-Croix. C'est le *potos caudivolutus* (5) des méthodistes. M. Martin en distingue le POTTO A COURTES OREILLES (*ercoleptes brachyotus*), à pelage jaune grisâtre ondulé de brun et à petites oreilles.

### LES BLAIREAUX.

*Meles* (6).

Le blaireau d'Europe (7) a été décrit par Buffon.

(1) Bali-saur signifie en indien Cochon de sables.

(2) Nilger.

(3) Supplém., t. III, pl. 50.

(4) Atlas, pl. 13.

(5) Geoffroy : *Viverra Caudivoluta*. Gm. *Cercoleptes brachyotus*, Martia, proc. VI, 83.

(6) Brisson.

(7) *Meles vulgaris*, Cuv. ; *Ursus Meles*, L.

Cet article sera consacré à une espèce fort voisine, regardée comme une simple variété par Buffon et par quelques autres auteurs, et décrite comme distincte par d'autres. C'est le BLAIREAU DU NORD (*meles hudsonius* ou *labradoria*) (1) que les Indiens creks appellent *mistonusk*, et les Paounis *hocartaosh*. C'est à tort que Buffon donne le nom de *carcajou* à cet animal, c'est la *wolvèrenne* qui le porte dans le langage des chasseurs canadiens. Ce blaireau fréquente les plaines sablonneuses de la région des monts rocheux, au nord de la rivière de la Paix, par 58 degrés de latitude boréale ; il est excessivement commun dans les plaines qu'arrose le Missouri, sur les rives de la *Saskatchewan* et de la *rivière Rouge*. C'est un animal timide, engourdi pendant les mois d'hiver de novembre à avril, et beaucoup plus carnassier que celui d'Europe. Une femelle, tuée par Richardson, avoit dans son estomac une marmotte entière. Le blaireau du Labrador a donc le pelage plus clair que celui de l'Europe, beaucoup plus court ; et enfin il présente quelques autres légères différences, dans le nombre des dents surtout.

Le BLAIREAU INDIEN (*meles indica*) (2) est noir en dessus, blanc en dessous ; il a de longueur deux pieds quatre pouces sur quatre pouces de hauteur, le nez et la face au-dessus des yeux, noirs. Les Indiens le nomment *bajou*, et il habite l'Inde, entre *Chuna-ghur* et *Delhi* ; cet animal n'appartient pas probablement au genre blaireau, et semble être plutôt un paradoxure ou une genette.

### LES RATELS.

*Mellivora* (3).

Sont des gloutons par les caractères généraux, bien qu'ils retiennent quelques particularités des hyènes, des putois et des martes ; ils sont, après les chats, les plus carnassiers des animaux, sans être dangereux. Leur museau court se termine par un muffle, et ne permet pas de penser que le sens de l'odorat soit très perfectionné. Leurs oreilles, très petites, donnent à l'audition peu de finesse ; leur langue est papilleuse comme celle des chats ; leur pelage est grossier et dur. Leurs pieds trapus ont cinq doigts garnis d'ongles très robustes, avec lesquels l'animal peut se creuser les terriers qu'il habite. La queue est brève, le corps épais ; le pelage, gris en dessus, présente sur les côtés deux bandes blanches longitudinales, qui s'étendent des oreilles

(1) Richardson, Fauna, 37, pl. 2.

(2) Hardwicke, Linn. Trans., t. IX, p. 115, pl. 9 ; *Ursus indicus*, Shaw, gen. Zool., t. I, p. 470.

(3) Storr ; Fr. Cuvier, dict. sc. nat., t. LIX, p. 446.

jusqu'à la queue. Sa taille est d'environ trois pieds quatre pouces.

Célèbre dans toutes les relations des voyageurs à l'extrémité australe de l'Afrique, le *NATEL* (*mellivora capensis*) (1) a été décrit par Sparmann; par Lacaille, qui le nomme *blaireau puant*, et est connu des Hollandais sous le nom de *chercheur de miel* (*honig freter*). On rapporte qu'averti par un oiseau nommé, à cause de cette particularité de mœurs, *coucou indicateur*, de l'existence des ruches d'abeilles sauvages, il s'arrange de manière à butiner le miel qui s'y trouve en laissant des parcelles pour son complice ailé, à titre de récompense. Le ratel, toutefois, est encore très mal connu, et n'existe pas dans la plupart des musées européens.

### LES GLOUTONS.

*Gulo* (2).

Trois gloutons ont été décrits par Buffon, le *glouton* proprement dit, le *grison* et le *tayra* ou *galera*; mais, certes, leurs descriptions laissent beaucoup à désirer, et renferment de nombreuses erreurs. La *petite fouine de la Guyane* (3), entre autres, parolt reposer sur le mélange des caractères du *grison* (*gulo vittatus*) avec ceux tirés d'une peau de coati; déformée par l'empaillage. La *grande marte de la Guyane*, du même auteur, fait double emploi avec le *tayra* (*gulo barbatus*). La *volzerenne* (*gulo luscus*), pour quelques auteurs, n'est qu'une variété du *glouton du nord* ou *rossomak* des Russes. Le *tayra* est encore la *viverra poliocephala* du docteur Traill; et ce nom de *tayra* est contracté des mots *hyrara* ou *trara*, par lesquels les Brésiliens le désignent, bien qu'ils se servent quelquefois du nom de *jupium*, qu'il porte chez les Botocodus. Enfin le *grison* (*gula vittatus*) (4) est le type du genre *galictis* (5) de M. Bell.

### LES HÉLICITIS.

*Helictis* (6).

Ce sont des animaux voisins des gloutons et des martes par leur appareil buccal, et des *mydaüs* par

(1) *Gulo capensis*, Desm.; *Viverra mellivora*, Blumenb.; *Tazus mellivorus*, Thienem; *Viverra capensis*, Sereber, pl. 125.

(2) Storrs, *Grisonia*, Gray.

(3) C'est la *Mustela lanata* de Schinz et le *Gulo lanatus* de Fisher.

(4) Desm., Mamm.

(5) *Proceed.* 1833, p. 140.

(6) Gray, *Proceed.*, t. I, p. 94 (1831).

leur coloration. La formule dentaire est celle-ci: incisives  $\frac{2}{2}$ , canines  $\frac{1}{1}$ , et molaires  $\frac{12}{12}$ , total 30. Dans le nombre des molaires il y en a  $\frac{4}{4}$  fausses, coniques, comprimées. Les canines du maxillaire supérieur sont trilobées, et marquées d'une arête interne ayant deux éminences coniques à son sommet: les tuberculeuses  $\frac{2}{2}$  d'en haut sont transverses, celles d'en bas petites. La tête est allongée, les pieds sont courts, à plante à peu près dénudée jusqu'au talon, et sont terminés par cinq doigts armés d'ongles robustes; ceux de devant comprimés. La queue est cylindrique, et de longueur moyenne. L'espèce type est l'*HELICTIS MUSQUÉ* (*helictis moschata*) (7), remarquable par le blanc argenté de la partie supérieure du corps, dû à ce que les poils sont colorés en gris à leur base, puis d'un blanc satiné à leur pointe. Cette même teinte neigeuse règne sur les flancs et à l'origine de la queue, tandis que la tête, les membres antérieurs, sont d'un fauve cendré. L'intervalle des yeux est rempli par une tache blanche, et cette couleur apparaît de nouveau entre les oreilles, à la nuque, à la lèvre supérieure, au menton, à la gorge, en dedans des cuisses. L'*helictis* musqué a vingt-trois pouces et demi de longueur, en y comprenant la queue pour huit pouces: il habite la Chine, et répand une forte odeur de musc. On ignore quelles sont ses mœurs.

M. Gray regarde comme un *helictis* le *GLOCTOS ORIENTAL* (*gulo orientalis*) (8), que le docteur Horsfield a rencontré dans l'île de Java, où il est nommé *nyentek*. Son corps est allongé (vingt-huit pouces), terminé par une queue peu longue (six pouces), à pelage fauve-brunâtre, excepté l'écusset et une ligne longitudinale sur le dos; les joues, la gorge et le devant du cou qui sont blancs. C'est un animal qui vit solitaire dans les districts les plus reculés des provinces orientales de la grande île de Java.

### LES PAGUMA.

*Paguma* (9).

Se rapprochent des viverrines par leurs dents, des icitides par leur coloration, et des civettes par l'odeur qu'ils répandent. Leur formule dentaire est celle-ci: incisives  $\frac{2}{2}$ , égales; canines  $\frac{1}{1}$ , molaires  $\frac{12}{12}$ . En haut, trois petites sont comprimées, fausses, la caninivore courtement trilobée, ayant une arête interne bituberculeuse au centre, anguleuse en dedans. En bas, il y a quatre fausses molaires, dont la caninivore

(1) Gray, *Proceed.*, loc. cit.

(2) Horsfield, *Zool. Research.* avec figure. *Mydaüs macrurus*, Griff., t. V, p. 336.

(3) Gray, *Proceed.*, 1831, p. 95.

dentaire est celle-ci :  
laires  $\frac{1}{2}$ , total 38.  
y en a  $\frac{1}{2}$  fausses,  
mines du maxillaire  
marquées d'une arête  
coniques à son som-  
n haut sont transver-  
tête est allongée, les  
eu près dénudée jus-  
par cinq doigts armés  
avant comprimés. La  
longueur moyenne.  
usque (*helictis mor-*  
blanc argenté de la  
à ce que les poils sont  
is d'un blanc satiné à  
neigeuse règne sur  
queue, tandis que la  
sont d'un fauve cen-  
rempli par une tache  
aroit de nouveau entre  
lèvre supérieure, au  
s des cuisses. L'*helictis*  
et demi de longueur,  
ur huit pouces : il ha-  
orte odeur de musc. On

s.  
in *helictis* le cloctos  
, que le docteur Hors-  
Java, où il est nommé  
gé (vingt-huit pouces),  
longue (six pouces), à  
gé l'éciput et une ligne  
joues, la gorge et le  
s. C'est un animal qui  
es plus reculés des pro-  
le ile de Java.

UMA.

(?)

es par leurs dents, des  
des civettes par l'odeur  
le dentaire est celle-ci :  
 $\frac{1}{2}$ , molaires  $\frac{1}{2}$ . En-  
rimées, fausses, la car-  
yant une arête interne  
guleuse en dedans. En  
aires, dont la carni-

. avec figure. *Mydas*

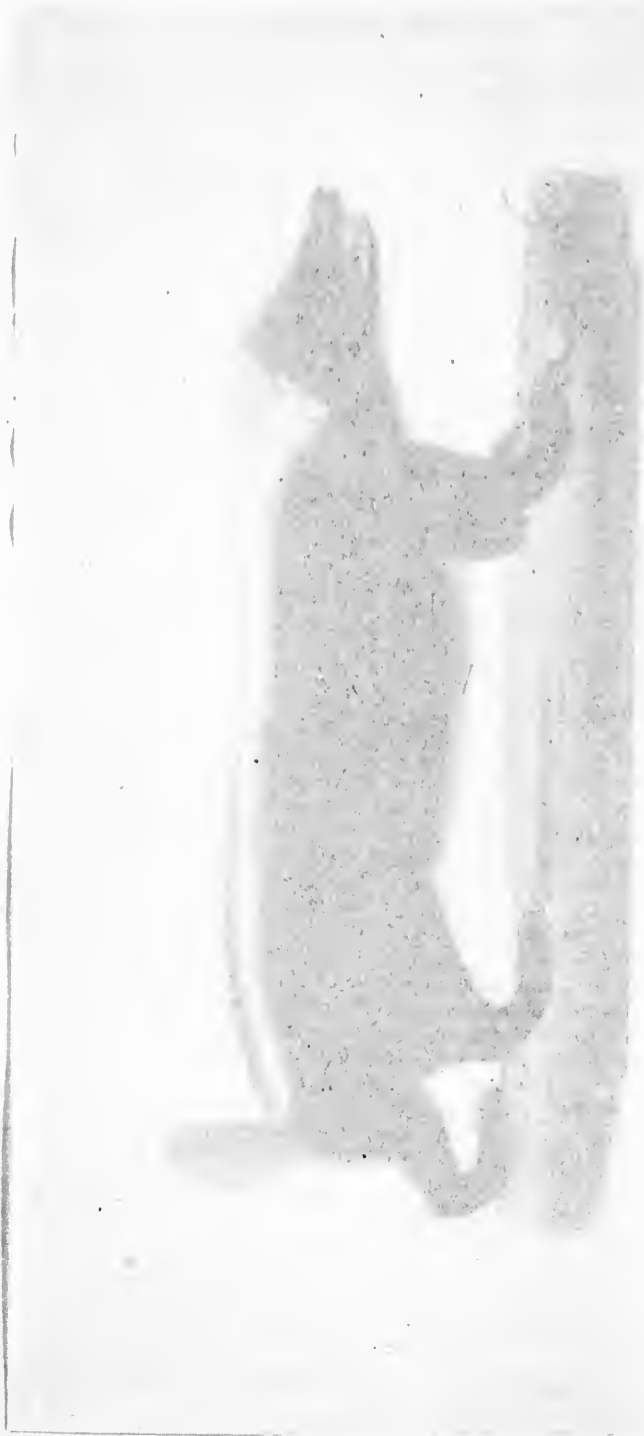
95.



*Sciurus Mydaus meliceps.*  
*designe Winsfield*







est à un seul tu  
antigrades, c'est  
inondée jusqu'au  
ongue. La seule  
mu, est le pa  
gant un bandeau  
lette de même  
ent sur le muse  
out de la queue  
de Chine par M.  
Peut-être est-ce  
LORTON FERRUGI  
patrie est inco  
longées, grêles  
arbes, tandis qu  
lage est long, r  
on que relève la  
ent fauves, et la  
te. Cet animal, i  
quatre pieds, d  
deux tiers.

## LE

Les mydaüs, pa  
tion des pieds, e  
mies mouffettes ;  
seau tronqué im  
tronçonnée. La s  
Malais, suivant  
teur typographiq  
habitants de Su  
m *teleggo* ; les Ja  
na, prononcent  
Scherbon, jus  
mp. Le MYDAUS A  
eps<sup>(4)</sup>, avait été  
rés un individu d  
our, sous le nom  
pté par sir Raffle  
teur :

(1) Gray, *Proceed.*  
ed., 1832, 63; V

(2) *Gulo larvatus*

(3) *Gulo larvatus*

(4) Hamilton-Smith

(5) Fr. Cuvier, M  
arch.

(6) Fr. Cuvier, Man

(7) *Mephitis Javan*

(8) Cat., Linn. Tra

*Mephitis melleiceps* G

est à un seul tubercule. Les pieds de derrière sont digitigrades, c'est-à-dire que la plante des pieds est étendue jusqu'au talon. La queue amincie est assez longue. La seule espèce de ce petit genre encore mal connue, est le *paguma larvata* (1), à pelage gris, portant un bandeau blanc sur le front, puis une bandelette de même couleur, s'étendant longitudinalement sur le museau du nez à la région frontale. Le bout de la queue est noir. Le paguma a été rapporté de Chine par M. Reeves.

Peut-être est-ce à ce genre qu'on devra joindre le *COYOTUS FERRUGINEUX* (*gulo ferrugineus*) (2), dont la patrie est inconnue. Ses formes corporelles sont allongées, grêles, vermiformes comme celles des martres, tandis que les membres sont robustes. Son pelage est long, rude, mélangé de fauve et de marron que relève la teinte noire de la queue. Les pieds sont fauves, et la tête élargie parolt fortement déprimée. Cet animal, imparfaitement déterminé, est long de quatre pieds, dans lesquels la queue entre pour les deux tiers.

## LES MYDAUS.

### *Mydaus* (3).

Les mydaus, par la forme de leurs dents, la disposition des pieds, et les couleurs du pelage, sont de vraies mouffettes; mais ce qui les distingue sont un museau tronqué imitant un groin, une queue courte et tronquée. La seule espèce connue est le *télagu* des Malais, suivant sir Raffles; nom travesti par erreur typographique en *Pélagon* par M. F. Cuvier. Les habitants de Sumatra, au dire de Marsden, écrivent *téleggo*; les Javanais, dans le district de Scheribon, prononcent *teledu*; et enfin les montagnards de Scheribon, jusqu'à Bantam, l'appellent *seng-nyng*. Le MYDAUS A TÊTE DE BLAIREAU, *mydaus meliceps* (4), avoit été décrit par M. Desmarest, d'après un individu découvert par Leschenault de La Tour, sous le nom de *mouffette de Java* (5), nom adopté par sir Raffles (6). Voici ce qu'en dit ce dernier auteur :

(1) Gray, Proceed.; *Paradoxurus larvatus*, Gray, Proceed., 1832, 63; *Viverra larvata*, Gray, Spiel. Zool., 9; *Gulo larvatus*, Hamilt. Smith, Griff., t. II, p. 281, avec figure. *Gulo larvatus*, Temm.

(2) Hamilton-Smith in Griff., V, 338, ou *Gulo castaneus* du même, avec figure.

(3) Fr. Cuvier, Mammif., t. I; Horsfield, Zool. Research.

(4) Fr. Cuvier, Mammif.; Horsfield, loc. cit.

(5) *Mephitis Javanensis*, p. 187.

(6) Cat. Linn. Trans., t. XIII, p. 251 (Atlas pl. 12). *Mephitis meliceps* Griff., Reg. an., V, 359-2.

« Cet animal est très voisin de la mouffette d'Amérique, mais il en diffère par sa queue très courte, qui n'excède pas un pouce de longueur, puis en ce qu'il y a une ligne blanche le long du dos qui couvre le sommet de la tête, et devient plus étroite en descendant vers la queue qui est blanche aussi. Le reste du corps est d'une couleur brune foncée. Le museau est long et pointu. La direction des poils sur le devant du corps est particulière; ils sont dirigés vers le bas dessous la gorge; et en haut et en avant sur le dos, la tête et le cou. Les cinq orteils des pieds de devant sont garnis de longues griffes propres à creuser. Il a six incisives, deux canines et cinq molaires à chaque mâchoire, dont les cinq premières ne sont pas tuberculées.

« Lorsqu'il est irrité ou en danger, il s'échappe du rectum un fluide de la plus insupportable puanteur. »

Le mydaus habite les Iles de Java et de Sumatra, et a un pied deux pouces de longueur.

## LES MOUFFETTES.

### *Mephitis*, CUVIER.

Le conépate ou mouffette d'Amérique, le chinche et la mouffette du Chili sont les trois seules espèces que Buffon parolt avoir connues de cette petite tribu de carnassiers digitigrades, car son coase parolt être une espèce fictive établie sur une peau de coati défigurée.

Les mouffettes sont très mal déterminées; et bien que nos catalogues aient été enrichis de quelques espèces dans ces dernières années, il est fort difficile de préciser chacune d'elles, et d'en tracer des descriptions satisfaisantes. Ce sont des animaux qui sécrètent par des glandes anales une odeur tellement fétide, qu'on leur a donné les noms de *bêtes puantes*, *d'enfants du diable*, etc., et que l'on n'a jusqu'à présent rencontrés qu'en Amérique. 1° Le MAPURITO (1) de la Nouvelle-Grenade a, suivant Mutis et de Humboldt, un pelage touffu noir foncé, marqué sur le dos d'une raie blanche; la queue noire terminée d'un flocon blanc. Ses oreilles sont peu apparentes. Il se creuse des terriers, et se nourrit de vers et de larves d'insectes. 2° La MOUFFETTE DU CHILI (2), rapportée par le célèbre voyageur Dombey, ne parolt être à M. G. Cuvier qu'une variété du chinche répandue à la Plata, au Mexique, au Brésil, à la Louisiane, et même dans le nord des Etats-Unis. Il est de fait que chez ces animaux les nuances blanches paraissent éprouver dans leur arrangement de grands change-

(1) *Viverra mapurito*, Gm.

(2) *Mephitis chilienis*, Geoff.

ments. 3° L'ATOR ou le ZORRA DE QUITO (1), dont le corps noir est marqué de deux bandelettes blanches longitudinales. Ses oreilles sont petites, noires et poilues; sa queue, très touffue, d'un tiers moins longue que le corps, est noire et blanche. 4° La MOUFFETTE INTERROMPUE (2) habite la Louisiane. Son pelage présente deux raies courtes dirigées parallèlement sur les côtés de la tête, quatre longitudinales sur le dos coupées par quatre transversales, toutes d'un blanc pur sur un fond brun. 5° La MOUFFETTE DE LA CALIFORNIE (3) paroît être bien distincte des autres espèces, principalement par la forme de son nez, dont le museau est très saillant. Ses proportions sont trapues; son pelage, très épais, composé de poils allongés, sétacés et rigides, est noir, relevé par une simple bandelette blanche qui part des sourcils pour se développer le long de la ligne médiane du dos en s'élargissant, et gagnant la queue qu'elle parcourt dans toute son étendue. Un caractère assez remarquable de cette espèce est la dénudation complète de la plante des pieds. Sa longueur totale est de seize pouces, tandis que la queue n'a que neuf pouces et demi, le pinceau de poils qui la termine compris.

Richardson, dans sa Faune du nord de l'Amérique, ouvrage plein de documents intéressants et de figures gracieuses, décrit une variété de la MOUFFETTE AMÉRICAINE ou chinche (4), connue des Indiens Creks sous le nom de *sicawck*, et qui s'étend jusque par les cinquante-six ou cinquante-sept degrés de latitude nord. Cet animal se tient dans les rochers et les bois, bien qu'il soit plus ordinaire de le rencontrer dans les bouquets d'arbres des plaines sablonneuses de Saskatchewan. Il vit de souris, et dans l'été on l'a vu pêcher des grenouilles. Le fluide qui chez lui répand tant de puanteur est jaune, placé à la naissance de la queue dans une petite poche, d'où il s'échappe lorsque l'animal veut se dérober à la poursuite de ses ennemis; ce fluide est tellement persistant, que les peaux séchées de cette mouffette en restent imprégnées pendant un long espace de temps. Sagard Théodat, dans son Histoire du Canada (5), en parlant du *fiskatta* ou chinche de Buffon, dit: « Les enfants du diable, que les Hurons appellent *scangaresse*, et le commun des Montagnais, *babougi manitou* ou *ouinesque*, est une bête, fort puante, de la grandeur d'un chat; mais elle a la tête un peu moins aiguë et la peau couverte d'un gros poil rude et enfumé, et sa grosse queue retroussée de même, et se cache en hiver

(1) *Mephitis quitensis*, Humb.

(2) *Mephitis interrupta*, Rafinesq.

(3) *Mephitis nasuta*, Bennett, *Proceed.*, 1833, p. 39.

(4) *Mephitis Americana*, var. *Hudsonica*, Fauna, p. 55.

(5) Page 748.

» sous la neige et ne sort point qu'au commencement  
» de la lune du mois de mars, laquelle les Montagnais  
» gnaïs nomment *ouiniscou pismi*, qui signifie la  
» lune de la *ouinesque*. Cet animal, outre qu'il est  
» de fort mauvaise odeur, est très malicieux et d'un  
» laid regard. »

## LES MÉLOGALES.

### *Melogale* (1).

Les mélogales ont trente-huit dents comme les mouffettes, c'est-à-dire incisives  $\frac{1}{2}$ , canines  $\frac{1}{2}$ , fauces molaires  $\frac{1}{2}$ , carnassières  $\frac{1}{2}$  et tuberculeuses  $\frac{1}{2}$ . Leurs membres sont assez courts, mais assez épais et robustes parce que le corps est allongé; tous sont terminés par cinq doigts. Leur paume est en partie dénudée, ce qui dénote des habitudes semi-plantigrades, et comme les ongles de devant sont longs, arqués et très forts, on doit en conclure qu'ils servent à fouir comme ceux des mouffettes et des mydatis. Le museau est terminé par un museau qui dénote une grande perfection dans le dorat. La nature du pelage est de deux sortes, les poils laineux cachés par d'abondants poils soyeux en général rudes et grossiers. La queue longue et touffue. Leur tête est conique, prolongée, ayant le museau fin non terminé en groin; l'espèce type est la MÉLOGALE MASQUÉE, *melogale personata* (2), pelage sur le corps brun lavé de roux clair, relevé entre les yeux par une grande plaque blanche, irrégulièrement triangulaire et encadrée de brunâtre. Les lèvres, les joues, l'oreille et le pourtour des yeux sont d'un blanc pur, ainsi que la gorge et le dessous de la tête. Une bandelette blanche passe de la nuque jusqu'à la partie postérieure du dos. Les membres sont d'un gris roussâtre. De longs poils flottants recouvrent la queue. Ils sont en dessus de la teinte de ceux du dos et blancs en dessous. Le museau et les oreilles paroissent couleur de chair, les moustaches sont brun roux. La longueur du corps est de treize pouces, et celle de la queue ne dépasse huit pouces. La mélogale vit au Pérou dans les environs de Rangoun, où M. Bélanger a procuré un individu vivant qu'on lui a dit provenir des bois: son humeur paroît être irritable, l'animal hérisse son poil à la moindre contrainte. Sa nourriture principale en captivité consiste en viande de sorte que la mélogale sauvage peut indifféremment rechercher les matières animales ou végétales. M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire nomme MÉLOGALE

(1) *Islid. Geoff. St-Hil.*, Zool. voy. de Bélanger, pl. p. 129.

(2) *Ibid.* (Atlas pl. 17.)

qu'au commencement  
laquelle les Mont-  
sismi, qui signifie le  
animal, outre qu'il est  
rès malicieux et d'un

## SALES.

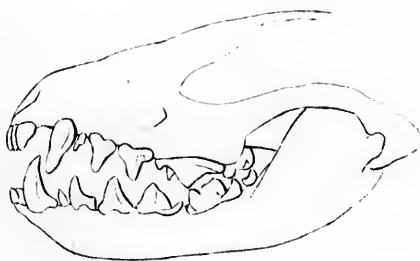
1).

uit dents comme les  
es, canines; et les  
es et tubercules  
t assez courts, mais  
le corps est allongé  
oigts. Leur panne  
énote des habitudes  
les ongles de devant  
s, on doit en conclure  
e ceux des mouffettes  
est terminé par un  
e perfection dans l'o-  
st de deux sortes, de  
ondants poils soyeux  
s. La queue longue et  
prolongée, ayant un  
roin; l'espèce type est  
*personata* (?),  
é de roux clair, mar-  
e grande plaque blan-  
ulaire et encadrée de  
es, l'oreille et le pou-  
pur, ainsi que la gorge  
bandelette blanche par  
ie postérieure du dos  
oussâtre. De longs po-  
s. Ils sont en dessus et  
blancs en dessous. Ils  
nt couleur de chair, et  
roux. La longueur de  
t celle de la queue de  
élogale vit au Pérou  
n; où M. Bélanger é-  
int qu'on lui a dit qu'  
paroit être irritable, et  
a moindre contrariété  
aptivité consiste en ce  
ivoge peut indifférem-  
animales ou végétales  
laire nomme METALOGAL

voy. de Bélanger, pl. 5







*3. Mellivora indica. Caractere des pattes et des dents.*

*Publie par Ponceau F. a Paris.*

HERMINE (1), l'animal  
sous le nom de gl  
Ce seroit donc un  
est de fait que ce  
lièrement à l'espé  
son pelage qui est  
ques parties blan  
peue, le dessus  
de dos, les jones,  
de la gorge, du th  
blanchâtres et les  
oyeux, longs, ru  
autres laineux et  
pouces, la tête ay  
queue six.

## LI

Buffon a décrit le  
belette, hermine,  
line, vison et pekar  
ce genre quelque  
SIBIRIE (*mustela S*  
le nonno des Ton  
approche du pnto  
que son pelage soi  
marqué de brun su  
is que le bout du  
boire inférieure s  
dans les profondes  
bie. 2° Le FURET  
pelage fauve dor  
remité de la queu  
sied est complète  
me allure en partie  
de Java. 3° La BE  
ana) (4), brune rou  
mandre en dessous  
de longitudinale  
de l'Afrique elle pr  
MADAGASCAR (*puto*  
la taille de la belet  
noq raies longituc  
un roussâtre, et  
que la queue blan  
roela) (5) aussi no  
les ricières, a été

(1) *Melogale fusca*  
(2) Pallas, Spicil. X  
(3) Fr. Cuv., Mamm.  
(4) Desm., Mamm.  
(5) Pallas, Spicil. X  
reber, pl. 127.



BRUNE (1), l'animal de Java que M. Horsfield a décrit sous le nom de glouton oriental (voyez page 283). Ce seroit donc une deuxième espèce de ce genre. Il est de fait que ce *gulo orientalis* ressemble singulièrement à l'espèce type, dont il se distingue par son pelage qui est généralement brun, excepté quelques parties blanches, telles que l'extrémité de la queue, le dessus de la tête, une ligne médiane sur le dos, les Jones, les sourcils, les parties inférieures de la gorge, du thorax et le ventre. Les ongles sont blanchâtres et les poils sont de deux sortes, les uns courts, longs, rudes au toucher et brillants, les autres laineux et duveteux. Sa taille est de treize pouces, la tête ayant trois pouces neuf lignes, et la queue six.

## LES MARTES.

*Mustela*, L.

Buffon a décrit les martes putois, furet, pérouasca, belette, hermine, zorille commune, fouine, zibeline, vison et pekan. Les écrivains modernes ajoutent à ce genre quelques autres espèces : 1° le PUTOIS DE SIBÉRIE (*mustela Siberica*) (2), le *chorok* des Russes, le *nomio* des Tongouses, le *kulou* des Tatars, se rapproche du putois de Pologne ou pérouasca, bien que son pelage soit d'un fauve uniforme et clair, marqué de brun sur le nez et autour des yeux, tandis que le bout du museau et le dessous de la mâchoire inférieure sont blancs. On le rencontre l'été dans les profondes forêts des montagnes de la Sibérie. 2° Le FURET DE JAVA (*mustela nudipes*) (3), pelage fauve doré brillant, excepté la tête et l'extrémité de la queue qui sont blancs. La plante des pieds est complètement dénudée, ce qui annonce une allure en partie plantigrade. Il habite la grande île de Java. 3° La BELETTE D'AFRIQUE (*mustela Africana*) (4), brune roussâtre sur le corps qui est blanc jaunâtre en dessous, marquée sur le ventre par une bande longitudinale rousse. On ignore de quel point de l'Afrique elle provient. 4° La BELETTE RAYÉE DE MADAGASCAR (*putorius striatus*, Cuv.), qui est de la taille de la belette d'Europe; mais marquée de cinq raies longitudinales blanchâtres sur un fond brun roussâtre, et le dessous du corps et presque toute la queue blanchâtres. 5° Le MINK (*mustela lutreola*) (5) aussi nommé *noerz* ou *noerk* ou *putois des rivières*, a été confondu par Buffon avec le

*vison*. Ce minque a les doigts des pieds légèrement palmés, un pelage brun roussâtre; le tour des lèvres et le dessous du maxillaire inférieur blancs. Par la forme de ses dents et la disposition arrondie de sa queue, le mink appartient aux putois, mais il tient des loutres par la longueur et la finesse de sa fourrure. Il fréquente le bord des eaux, dans le nord comme dans l'est de l'Europe, depuis la mer Glaciale jusqu'à la mer Noire. Sa nourriture consiste en grenouilles et en écrevisses. Le *vison* ou putois des rivières de l'Amérique septentrionale a aussi les pieds demi-palmés, mais le bout du menton est seulement marqué de blanc, et parfois une ligne de cette couleur règne sur la gorge.

6° La MARTE RENARD (*mustela vulpina*) (1) est fauve, marquée de trois grandes taches jaunâtres sur la gorge, la poitrine et l'abdomen. Les joues sont blanches, ainsi que le dedans des oreilles et une tache sur la nuque. Le tiers terminal de la queue est également blanc, ses pieds sont noirâtres, mais les doigts sont blancs. Cette marte est longue de dix-huit pouces sans y comprendre la queue qui a neuf pouces. Des brosses de poils serrés recouvrent les doigts. Ses ongles sont blancs et sa queue fort touffue. Cette marte habite les rives du Missour. On doit regarder comme un jeune âge de cette espèce la marte aux pieds blancs (*mustela leucopus*) (2) qui vit au Canada; sa taille est de quinze pouces et demi, la queue a un peu moins de neuf pouces, les pieds et leurs ongles sont blancs, son pelage est d'un brun roussâtre plus pâle en dessous. Le devant du cou passe du jaune roussâtre à une teinte blanchâtre. Les oreilles fauves en dehors sont blanches en dedans. 7° La MARTE PÊCHEUSE (*mustela piscatoria*) (3), est noire, excepté les flancs qui sont fauves, la face qui est cendrée et sur laquelle tranche le noir profond du nez, longue de vingt-huit pouces (la queue en a dix-sept); ses oreilles sont larges, arrondies, percées et bordées d'un liseré blanc; elle vit dans le nord de l'Amérique. 8° La MARTE DE GODMAN (*M. Godmani*) (4), dont parle Hearne sous le nom de *Wejack*, est jaunâtre passant au brun marron sur la tête. La poitrine est brune avec quelques poils blancs; le ventre et les cuisses sont d'un brun noir, et la queue d'un noir luisant est grise à son extrémité. Cette espèce habite la Pensylvanie sur les bords du grand lac des Esclaves. 9° La MARTE HURO (*M. Huro*) (5), est uniformément jaunâtre; plus claire en dessous, ses pieds et le sommet

(1) Rafinesque, Sillim. Journ., 1, p. 82.

(2) Kuhl, Bell. 74.

(3) *Viverra piscator*, Shaw, Zool. 1, 414; *Mustela Pennantii*, Erxl. 470; *M. melanorhyncha*, Bodd, Etench. 88.

(4) *Mustela Pennantii*, Godman, Mast., 203.

(5) Fr. Cuvier, dict. Sc. nat., 29, 256.

(1) *Melogale fusca*, Mag. de Zool., pl. 16.

(2) Pallas, Spicil. XIV, 4, p. 2.

(3) Fr. Cuv., Mamm., 32e liv.

(4) Desm., Mamm., 276.

(5) Pallas, Spicil. XI, 1; Lech., Stock. 1739, pl. 11; Erxler, pl. 127.

de sa queue sont fauves; ses ongles sont enveloppés par des poils abondants; elle a été découverte dans le haut Canada par M. Milbert; sa taille est celle de la fouine commune. 40° Le CUYA (*M. C. ya, Molina*) du Chili est noir, et à pelage épais; sa queue aussi longue que le corps est très touffue. Cette marte se nourrit de rats, et n'est que très mal connue. Il en est de même, 41° du QUIQUI (*M. Quiqui*)<sup>(1)</sup>, qui se rapproche de la belette commune, et dont le pelage est brun, la tête aplatie, terminée en un museau en forme de groin. Une tache blanche occupe le milieu du nez, ses oreilles sont courtes et arrondies; elle se creuse des terriers et vit de petits animaux au Chili sa patrie. 42° Le ZORRA (*M. Sinuensis*)<sup>(2)</sup>, qui vit à la Nouvelle-Grenade, a son pelage uniformément gris noirâtre, le ventre blanc, la queue de la longueur de la moitié du corps, les oreilles droites, aiguës et blanches en dedans, la tête d'un renard. 43° La MARTE MARRON (*M. Rufa*)<sup>(3)</sup> longue de dix-neuf pouces, à pelage roux marron plus foncé en dessus, formé de poils annelés de brun marron et de jaunâtre; la queue est terminée de brun, on ignore sa patrie. 44° La MARTE GRISE (*M. Polorocephala*)<sup>(4)</sup> remarquable par les longs poils de sa fourrure, plus longs sur la nuque où ils dessinent une sorte de collerette, et par la teinte noirâtre du corps, la couleur grise de la tête et du cou, la plaque jaune encadrée de noir de jais qui occupe la gorge. Cette espèce habite les forêts de Démérari à la Guyane.

La zorille de Buffon présente deux variétés assez distinctes : l'une du Cap<sup>(5)</sup> avec d'étroites taches blanches et celle du Sénégal<sup>(6)</sup> à taches blanches larges, confluentes, à queue annelée de noir et de blanc, que Bodwich a mentionnée le premier.

Quelques auteurs regardent comme une variété du putois d'Europe, l'animal<sup>(7)</sup> que M. Lichsteinen a décrit dans la relation du Voyage d'Eversmann à Orenbourg et à Bukkara. Sa coloration est un jaune clair; les poils des lombes sont fauves au sommet; la poitrine et les membres sont fauves. Le corps a dix pouces et la queue six; celle-ci est noire.

M. Gebler a mentionné un putois des Alpes<sup>(8)</sup>, jaune soufre, fauve en dessus, à menton blanc, qui a le port du putois, mais avec une taille plus grêle, la tête moins allongée et plus atténuée; il vit sur les monts Altai, autour des mines d'argent de Rid-

(1) Molina, Chili.

(2) De Humboldt, Zool. I, 348.

(3) Desm., Mamm., 285.

(4) *Viverra poliocephala*, Traill.

(5) *M. Capensis*.

(6) *M. Senegalensis*.

(7) *Mustela Eversmanni*, M. Putorius, Licht.

(8) *Mustela alpinus*, mém. Soc. de Moscou, VI, p. 213.

dersk, où il se blottit sous terre et dans les crevasses des rochers.

M. Harlan dans sa Faune américaine décrit sous le nom de MARTE A TÊTE DE LOUTRE (*M. Lutrocephala*) une espèce qu'on avoit confondue avec le vison, dont elle diffère par la coloration et par la taille, car elle est d'un blanc sale plus foncé en brunâtre sur le corps. Sa queue est d'un brun ferrugineux; ses doigts sont à demi palmés, et ses formes, analogues à celles d'une marte, ont la tête et les oreilles d'une loutre. Elle vit dans le Maryland.

On regarde comme une marte distincte l'animal figuré par Séba<sup>(1)</sup> sous le nom de *mustela javanica*<sup>(2)</sup>, rousse en dessus, jaune clair en dessous avec la queue noire à l'extrémité. Sa taille est d'environ huit pouces; elle ressemble davantage à la belette qu'à l'hermine. Sa patrie est l'île de Java, s'il faut s'en rapporter aux indications le plus souvent fautives de Séba, cette marte a la plus grande ressemblance avec celle décrite par Sevastianoff<sup>(3)</sup> sous le nom de *mustela brasiliensis*, dont le corps, d'un roux clair à teinte verdâtre, passe au jaune en dessous. La queue longue est noire à son extrémité, une tache presque quadrilatère blanche se dessine entre les yeux. Ses dimensions sont, pour le corps, onze pouces, et pour la queue sept pouces et demi. Ses formes sont celles de l'hermine, dont on doit la distinguer par ses proportions plus fortes, sa queue plus longue, les poils jaunes du thorax. L'auteur russe lui donne pour patrie le Brésil, et aussi les îles de Java et de Bornéo, deux sortes de localités qui s'excluent formellement et qui ne doivent reposer que sur des indications fautives.

La *mustela boccamela* de Bechstein<sup>(4)</sup>, décrite par Cetti sous le nom de BOCCAMELE, est une marte de Sardaigne fort mal caractérisée, dont la queue est, dit-on, médiocre et noire à l'extrémité, et dont le dos est rayé par une bande longitudinale également noire, sur un fond roux, tandis que le dessous du corps est blanc de neige.

Nous connoissons très mal la BELETTE PALMÉE (*M. palmata*), qui vit en Egypte et en Arabie, et qui ressemble, dit-on, à l'hermine par les couleurs de son pelage brun marron pâle, mais qui s'en distingue par les membranes natatoires dont ses doigts sont munis, de sorte qu'elle est le lien qui rapproche les martes des loutres.

M. Richardson indique, dans sa Faune américaine boréale, cinq martes comme très répandues dans le continent américain; ce sont : les martes vulgaires, hermine, vison, marte proprement dite, du Canada et sa variété albine, toutes bien connues.

(1) Thes. I, pl. 48, fig. 4.

(2) *Viverra javanica*, Brisson, rég. an. 245.

(3) Mém. de l'Ac. de Pétersb., t. IV, p. 56, pl. 4.

(4) Nat. deut., p. 819.

M. Horsfield a  
Mardwickii<sup>(1)</sup>, u  
la fouine, dont el  
longue de deux p  
queue cylindrique  
corps est allongé  
au train de d  
extrémités et  
mais que le corps  
ble, et que la gor  
dans les forêts des  
vorace, grand  
mammifères, est c  
multisamprah,  
riété de la MARTE  
la?), à laquelle  
cations de la mas  
pelage. Ainsi,  
quandre cendré, p  
mais que la tête, le  
joues et le me  
pouces de longueur.  
ore<sup>(2)</sup> a donné d  
cette marte jusqu'a  
complète de Bod  
mais qu'elle vit da  
po, dans les provi  
mour. On la renc  
tient de préférenc  
elle apparaisse de  
leur température  
de prédilection  
es, où elle guette  
lièvres et les jeun  
à peine haut d  
du capitaine Sh  
que plusieurs ins  
parties supérieur  
es et la queue d  
blond chez d'autr  
que de neige, la poi  
été, orangé chez d  
chez quelques un  
sont, non à l'influe  
érations purement  
niment cette marte  
ana *Tooturata*, e  
souciar. Tout nou  
arte d'Hardwicke  
sée comme espè  
à distinguer de la

(1) Zool. Journ., t. I

(2) Boddart, Elen

(3) Zool. I, 429.

(4) Zool. Journ., no

M. Horsfield a figuré, sous le nom de *mustela Hardwickii* (1), une marte indienne de la taille de la fouine, dont elle a les habitudes et les formes. Longue de deux pieds deux pouces, cette marte a la queue cylindrique, mesurant dix-neuf pouces. Son corps est allongé, mince, assez élevé et assez robuste au train de derrière. La tête, le cou en dessus, les extrémités et la queue sont d'un noir intense, tandis que le corps et le cou sont d'un jaune clair sale, et que la gorge est blanchâtre. Assez répandu dans les forêts des montagnes du Népal, cet animal vorace, grand destructeur d'oiseaux et de petits mammifères, est connu des indigènes sous le nom de *mull-samprah*, et n'est sans aucun doute qu'une variété de la MARTE A GORGE DORÉE (*mustela flaviventris* ?), à laquelle elle ressemble par certaines dispositions de la masse des couleurs qui caractérisent son pelage. Ainsi, la marte à gorge dorée a le cou jaunâtre cendré, passant au jaune pur sur la gorge, tandis que la tête, les membres et la queue sont noirs, les joues et le menton blancs. Le corps a dix-huit pouces de longueur, et la queue autant. Le capitaine Shore (2) a donné des renseignements récents sur cette marte jusqu'alors connue par une description incomplète de Boddaert qui la croyoit d'Afrique, tandis qu'elle vit dans les hautes chaînes de l'Himalaya, dans les provinces de Kumoun, Gurhounal et Sirmour. On la rencontre aussi dans le Népal. Elle tient de préférence dans les chaudes vallées, bien qu'elle apparaisse dans des localités assez analogues par leur température au midi de la France. Son séjour de prédilection est dans les rochers ou les arbres, où elle guette les oiseaux, les rats, les souris, les lièvres et les jeunes faons du *kahur*, sorte de petit animal à peine haut de vingt pouces. Cette marte, au dire du capitaine Shore, varie beaucoup en couleurs, puisque plusieurs individus tués par lui présentaient des parties supérieures de la tête, du dos, les membres et la queue d'un brun noir, passant au noir profond chez d'autres; le menton et les joues d'un blanc de neige, la poitrine chez les uns d'un jaune bruni, orangé chez d'autres, ou enfin de couleur tantôt chez quelques uns. Ces changements paroitraient être, non à l'influence des saisons, mais à des modifications purement individuelles. Les indigènes nomment cette marte, ceux de Gushoul et de Kumoun *Tooturalw*, et ceux de Sirmour *Koscan* ou *Kousiar*. Tout nous autorise donc à penser que la marte d'Hardwicke, décrite plus haut, ne peut être considérée comme espèce. Peut-être doit-on encore ne pas distinguer de la marte à gorge dorée celle que

(1) Zool. Journ., t. IV, pl. 8, p. 239.

(2) Boddaert, Elench. 88; *Mustela quadricolor*, Zool. Journ., t. IV, pl. 4, p. 245.

(3) Zool. Journ., n° 18, p. 271.

MM. Temminck et Hamilton Smith ont nommée *mustela leucotis* (1), d'un riche fauve, à oreilles blanches, longues de vingt pouces, et dont la patrie est ignorée.

La CIGOGNIARI provient de Mexico et nous est inconnue. Elle est décrite sous le nom de *mustela cigogniari* par le prince de Musignano.

## LES EUPLÈRES.

### *Eupleres.*

Ont été publiés par M. Doyère dans le cahier de novembre 1853 des *Annales des sciences naturelles*, et nous nous bornerons à recueillir les faits qui concernent la seule espèce connue.

### L'EUPLÈRE DE GOUDOT.

#### *Eupleres Goudotii* (?).

M. Goudot, voyageur-collecteur, reçut des habitants de Tamatave, dans l'île de Madagascar, ce petit quadrupède, qu'ils lui dirent vivre dans les sables, où il se creusait des terriers, bien que ses ongles, peu robustes, n'indiquassent pas chez lui des habitudes fouisseuses constantes. Les naturels le nommoient *salanouc*. Or, M. Doyère n'a retrouvé ce nom que dans Flaccourt, qui dit (chap. 38, p. 154 : « *Salanouc*, c'est la vraie civette, il y en a grande » quantité. Les habitants de Manatengha; Sandraingha et de Manaubondro les mangent. » M. Doyère ajoute que la vraie civette n'a été indiquée à Madagascar que sur cette note de Flaccourt, et que par conséquent on devra à M. Goudot d'avoir fait disparaître cette erreur de nos livres d'histoire naturelle. Mais nous avons vu des dépouilles de fossane (*viverra fossa*) provenant de la grande île de Madagascar, où M. Sganzin se les étoit procurées, et nul doute que Flaccourt n'ait voulu indiquer la fossane comme étant à ses yeux la vraie civette, bien qu'il mentionne (p. 512), sous le nom de « *fossa*, un animal semblable au blaireau de France, qui mange les poules, et d'aussi bon goût que le levraut quand il est jeune. » Les noms des animaux varient à Madagascar suivant les districts, et l'on sait que cette grande île est peuplée d'hommes appartenant à diverses races distinctes, parlant plusieurs langues.

Les euplères (*eupleres*) ont donc les caractères zoologiques suivants : six incisives à la mâchoire supérieure, petites et parfaitement rangées; deux canines; six fausses molaires séparées par de larges

(1) Griff., an. kingd. V, 357-9.

(2) Ann. Sc. Nat. 2<sup>e</sup> série, t. IV, p. 270 et pl. 8.



Tous ceux qui ont pu observer des mammifères de leur vie, ont pu se rendre compte de la position tangentielle à la suture des os incisif maxillaire, l'indiquent assez comme la canine supérieure.

Elle est suivie presque immédiatement d'une dent de moitié plus petite, mais présentant avec elle une ressemblance frappante. Cette double circonstance, jointe à l'absence de tout rapport avec celles qui la suivent, et dont elle est séparée par un large espace vide, jointe encore à la manière dont se superposent ces deux dents avec celle qu'on est convenu de désigner comme la canine inférieure, devroit peut-être la faire regarder comme une seconde canine, bien que l'usage reçu semble ne pas consacrer une telle dénomination. Ce sera donc une première fausse molaire, ne paroissant avoir au reste qu'une racine unique.

La deuxième est séparée de la première, ainsi que de la troisième, par un large espace vide, et ne lui ressemble en rien. Elle est simple dans son épaisseur, mince et remarquablement tranchante, avec une pointe très aiguë, précédée en avant d'un tubercule peu marqué, et suivie en arrière d'un autre très saillant. Elle est portée sur deux racines.

La troisième ressemble en tout à la seconde; seulement elle est du double plus grande, et ses racines sont au nombre de trois.

La suivante est une molaire vraie. Sa forme est celle d'un prisme triangulaire, sensiblement incliné vers l'intérieur de la bouche, et présentant, à sa surface supérieure, cinq pointes, réunies entre elles par des arêtes tranchantes, l'une intérieure, formant le sommet du triangle; deux moyennes, très saillantes et aiguës; deux extérieures formant la base, mais très obtuses et réduites à l'état de simples tubercules.

Enfin, la dernière dent, qui est la neuvième, n'est pas encore sortie entièrement. Elle reproduit la précédente, à cela près qu'elle est plus grosse, que le talon intérieur surtout est beaucoup plus développé, et séparé des autres par une entaille plus profonde. Cette seconde molaire s'étend presque jusqu'à l'extrémité postérieure du maxillaire. Mais l'examen d'un individu adulte pourra seul faire connaître les changements qui doivent survenir dans cette portion du système dentaire, la plus susceptible d'être modifiée par l'âge.

Ces trois dernières dents sont contiguës bord à bord; mais par une conséquence de leur forme en prisme triangulaire, elles laissent entre elles, en dedans de la bouche, deux espaces angulaires de la grandeur des dents elles-mêmes, et destinés à loger en grande partie celles qui leur correspondent en bas.

À la mâchoire inférieure. On observe d'abord, en avant, quatre incisives de chaque côté fort tranchantes, et dont les trois premières sont contiguës bord à bord, et un peu séparées de la quatrième.

position tangentielle à la suture des os incisif maxillaire, l'indiquent assez comme la canine supérieure.

Elle est suivie presque immédiatement d'une dent de moitié plus petite, mais présentant avec elle une ressemblance frappante. Cette double circonstance, jointe à l'absence de tout rapport avec celles qui la suivent, et dont elle est séparée par un large espace vide, jointe encore à la manière dont se superposent ces deux dents avec celle qu'on est convenu de désigner comme la canine inférieure, devroit peut-être la faire regarder comme une seconde canine, bien que l'usage reçu semble ne pas consacrer une telle dénomination. Ce sera donc une première fausse molaire, ne paroissant avoir au reste qu'une racine unique.

La deuxième est séparée de la première, ainsi que de la troisième, par un large espace vide, et ne lui ressemble en rien. Elle est simple dans son épaisseur, mince et remarquablement tranchante, avec une pointe très aiguë, précédée en avant d'un tubercule peu marqué, et suivie en arrière d'un autre très saillant. Elle est portée sur deux racines.

La troisième ressemble en tout à la seconde; seulement elle est du double plus grande, et ses racines sont au nombre de trois.

La suivante est une molaire vraie. Sa forme est celle d'un prisme triangulaire, sensiblement incliné vers l'intérieur de la bouche, et présentant, à sa surface supérieure, cinq pointes, réunies entre elles par des arêtes tranchantes, l'une intérieure, formant le sommet du triangle; deux moyennes, très saillantes et aiguës; deux extérieures formant la base, mais très obtuses et réduites à l'état de simples tubercules.

Enfin, la dernière dent, qui est la neuvième, n'est pas encore sortie entièrement. Elle reproduit la précédente, à cela près qu'elle est plus grosse, que le talon intérieur surtout est beaucoup plus développé, et séparé des autres par une entaille plus profonde. Cette seconde molaire s'étend presque jusqu'à l'extrémité postérieure du maxillaire. Mais l'examen d'un individu adulte pourra seul faire connaître les changements qui doivent survenir dans cette portion du système dentaire, la plus susceptible d'être modifiée par l'âge.

Ces trois dernières dents sont contiguës bord à bord; mais par une conséquence de leur forme en prisme triangulaire, elles laissent entre elles, en dedans de la bouche, deux espaces angulaires de la grandeur des dents elles-mêmes, et destinés à loger en grande partie celles qui leur correspondent en bas.

À la mâchoire inférieure. On observe d'abord, en avant, quatre incisives de chaque côté fort tranchantes, et dont les trois premières sont contiguës bord à bord, et un peu séparées de la quatrième.

Celle-ci se fait distinguer en outre par une pointe aiguë qui la surmonte, en lui donnant une forme voisine de celle d'une canine; mais c'est à la cinquième dent que ce dernier nom doit être donné, à en juger par sa forme et ses proportions relatives. Cependant, dans le mouvement réciproque des maxillaires, au lieu d'opposer sa face postérieure à celle antérieure de la canine d'en haut, comme cela a lieu généralement, elle se place au contraire en arrière et dans l'intervalle vide qui existe entre cette canine et la première fausse molaire. C'est un rapport de plus que l'euplère possède avec les taupes; et cette particularité se fait aussi remarquer chez les makis, Indris, loris et galagos, d'après les déterminations de M. F. Cuvier, bien que ce zoologiste refuse, à la cinquième dent inférieure de la taupe, le nom de canine, moins peut-être à cause de sa position, que parce qu'elle est munie de deux racines. On doit observer toutefois que celle d'en haut possède également deux racines.

La première fausse molaire, isolée par deux espaces vides, est fort aiguë, et sa pointe se dirige un peu en arrière. La seconde est du double plus grande, simple dans son épaisseur, et à trois pointes, dont celle du milieu est haute et tranchante, et les deux autres sont rudimentaires. Les deux molaires vraies qui suivent n'en diffèrent que par des proportions qui augmentent jusqu'à la dernière, et par des pointes plus hautes et mieux séparées, et l'existence à la face interne et à la base de la pointe moyenne d'une quatrième pointe plus petite et fort aiguë.

Ces deux molaires se logent presque en totalité dans les espaces angulaires que nous avons signalés à la mâchoire supérieure, à la manière de dents des carnivores les plus complets, et de telle façon que le talon postérieur de chaque molaire d'en bas s'applique seul sur le tubercule interne de celle qui lui correspond en haut. Du reste, les mâchoires s'emboîtent avec une remarquable précision; et, à partir de la canine d'en bas, et de la première fausse molaire d'en haut, chaque dent inférieure glisse bord à bord, et un peu en avant de celle qui lui correspond, comme le feroient deux lames de ciseaux.

Tels sont les principaux caractères de l'organisation des euplères, et nous ne suivrons par M. Doyère dans les comparaisons qu'il établit entre eux et les autres ordres de mammifères. Nous nous bornerons à dire que l'euplère forme un genre de transition; qu'il a les dents et le museau aminci des musarignes, des tenrecs, des tupayas, et surtout des taupes. Quant au rétrécissement du museau, il a la plus grande analogie avec ce que présentent le mégolale, et même les coatis. Par les formes grêles, onduleuses et souples de son corps, l'euplère, bas sur jambes, ayant des membres naturellement fléchis et ramenés en dessous, possède une allure flexible et rampante,

qui le place à côté des carnassiers vermiciformes, ou vrais digitigrades, là où viennent encore le classer ses tarses garnis de poils en dessous, la paume de la main exceptée, qui est nue et charnue. Cette particularité fait des euplières des animaux, zoologiquement parlant, autant plantigrades que digitigrades. Chaque membre toutefois a cinq doigts bien armés d'ongles assez longs, d'une finesse et d'une acuité remarquables, et qui, sans être complètement rétractiles, ne posent pourtant point à terre dans la marche. Comme chez le macroscélide, et quelques autres insectivores, le pouce à chaque pied est beaucoup plus court que les autres doigts, et surtout aux pieds de derrière, où à peine il touche le sol. Quant à la queue longue et bien fournie, elle rappelle celle des tupayas, et surtout des pandas et des ratons.

## LES LOUTRES.

*Lutra* (1).

Le nombre des loutres reconnues comme espèces s'est de beaucoup accru par les travaux des naturalistes modernes, bien qu'on puisse désirer des renseignements plus complets pour les distinguer entre elles; leur ressemblance commune fait régner une incertitude désespérante dans leur histoire. Aussi Buffon a-t-il très mal circonscrit les traits distinctifs des espèces qu'il nomme *loutre*, *saricovienne*, *loutre du Canada* et *loutre marine*; car il a entaché ses descriptions de renseignements qui appartiennent à des êtres types qu'il n'avoit pu reconnoître, tant étoient et sont encore incomplètes les données rassemblées sur eux.

Les loutres forment donc un genre très naturel, dont les espèces ne peuvent être distinguées les unes des autres que par des nuances difficiles à saisir, à la suite d'un examen minutieux et comparatif de leurs dépouilles. Leur corps très allongé est supporté par des membres raccourcis dont les cinq doigts sont réunis par une membrane natatrice. Leur queue puissante et fort longue est aplatie horizontalement comme une rame dont elle doit faire l'office. D'épaisses monstaches, des oreilles très courtes, de grands yeux et une tête arrondie, mais déprimée, leur donnent quelque ressemblance avec les phoques. Comme ces derniers elles vivent de poisson, et habitent le bord des eaux douces ou de la mer. Leurs mâchoires sont armées de trente-six dents, et leur langue est rugueuse. Leur fourrure est l'objet d'un commerce actif d'armements importants. Des vaisseaux expédiés d'Europe vont les recueillir à la côte N.-O. d'Amérique pour les transporter en

(1) Brisson, Cuvier.

Chine où elles sont très prisées par les riches habitants. Franklin rapporte que plus de 7,500 peaux furent importées aux États-Unis dans la seule année 1821.

La loutre d'Europe (1) est l'espèce la plus anciennement connue (2). Brune en dessus, elle est blanche sous le corps, autour des lèvres et sur les joues. Quelques individus sont mouchetés, quelques autres atteints d'albinisme. Diverses loutres étrangères se rapprochent singulièrement de celle-ci devenues type. En diffèrent-elles réellement par une individualité propre et fondamentale? On doit le supposer, bien que des nuances ne puissent suffire à résoudre cette question, car ces nuances peuvent être aussi le résultat de la climature. La première de ces variétés de la loutre d'Europe est celle dite du CANADA (3), connu seulement par une tête osseuse dont la ligne du profil est bien plus inclinée que dans le crâne de la loutre d'Europe, en même temps qu'il se présente en outre quelques autres différences dans la disposition des pièces osseuses. 2° LA LOUTRE DE LA GUYANE (4) est longue de deux pieds et la queue a dix-huit pouces. Son pelage est balché en dessus, plus pâle en dessous, la gorge et les côtés de la face jusqu'aux oreilles sont blancs. Son crâne diffère aussi de la forme de ceux des deux espèces précédentes. 3° LA LOUTRE DE LA CAROLINE (5) a les poils de sa fourrure longs et touffus, les soyeux recouvrant les laineux qui sont épais et doux. Leur couleur est un brun foncé noirâtre, plus clair sur les parties inférieures du corps. Les joues, les tempes, le tour des lèvres, le menton et la gorge sont d'un gris brunâtre pâle, tandis que la partie inférieure du cou passe au brunâtre. Sa taille est de deux pieds neuf pouces, et la queue a un pied cinq pouces. Le jeune âge est remarquable par la rareté des poils soyeux, et sa coloration est un brun foncé. Cette loutre habite la Caroline du Sud, où elle a été observée par M. L'Hermite. 4° LA LOUTRE DE LA TRINITÉ (6) a des poils courts très lisses et presque ras, composés de soyeux qui

(1) *Lutra vulgaris*, Erxl.; *mustela lutra*, L.

(2) M. Ogilby a décrit (\*), sous le nom de *Lutra Rossis*, en l'honneur de miss Anna Moody de Roe Mill qui l'a découverte, une loutre d'Irlande que ce savant croit distincte de la loutre commune. Elle vit presque exclusivement le long des rivages du comté d'Antrim, dans des trous ou des cavernes formées dans les érements des coulées basaltiques de cette partie des côtes d'Irlande. Elle se nourrit principalement de saumon, aussi sa tête est-elle mise à prix.

(3) *Lutra Canadensis*, F. Cuv., Diet. sc. nat., t. XXV, p. 242.

(4) *Lutra enudris*, Fr. Cuv., loc. cit.

(5) *Lutra lataxima*, Fr. Cuv., loc. cit.

(6) *Lutra insularis*, Fr. Cuv., loc. cit.

(\*) L'Institut, n° 104, p. 123.

recouvrent entièrement le crâne et les côtés de la tête, au-dessous du cou et sur les joues. Quelques individus sont atteints d'albinisme. Diverses loutres étrangères se rapprochent singulièrement de celle-ci devenues type. En diffèrent-elles réellement par une individualité propre et fondamentale? On doit le supposer, bien que des nuances ne puissent suffire à résoudre cette question, car ces nuances peuvent être aussi le résultat de la climature. La première de ces variétés de la loutre d'Europe est celle dite du CANADA (3), connu seulement par une tête osseuse dont la ligne du profil est bien plus inclinée que dans le crâne de la loutre d'Europe, en même temps qu'il se présente en outre quelques autres différences dans la disposition des pièces osseuses. 2° LA LOUTRE DE LA GUYANE (4) est longue de deux pieds et la queue a dix-huit pouces. Son pelage est balché en dessus, plus pâle en dessous, la gorge et les côtés de la face jusqu'aux oreilles sont blancs. Son crâne diffère aussi de la forme de ceux des deux espèces précédentes. 3° LA LOUTRE DE LA CAROLINE (5) a les poils de sa fourrure longs et touffus, les soyeux recouvrant les laineux qui sont épais et doux. Leur couleur est un brun foncé noirâtre, plus clair sur les parties inférieures du corps. Les joues, les tempes, le tour des lèvres, le menton et la gorge sont d'un gris brunâtre pâle, tandis que la partie inférieure du cou passe au brunâtre. Sa taille est de deux pieds neuf pouces, et la queue a un pied cinq pouces. Le jeune âge est remarquable par la rareté des poils soyeux, et sa coloration est un brun foncé. Cette loutre habite la Caroline du Sud, où elle a été observée par M. L'Hermite. 4° LA LOUTRE DE LA TRINITÉ (6) a des poils courts très lisses et presque ras, composés de soyeux qui

M. F. Cuvier pense qu'elle appartient à cette espèce. Ses poils brunâtres sous le corps et les côtés de la tête, le menton et le dessous du crâne, le menton et

(\*) *Lutra brasiliensis*, Fr. Cuv., loc. cit.

(\*) *Lutra lutris*, Cuv., Pl. 128.

(\*) Trans. of the Linn. Soc., t. 1, p. 123.

(\*) *Lutra barang*, Fr. Cuv., loc. cit.

par les riches habi-  
plus de 7,500 peaux  
dans la seule ma-

espèce la plus ancien-  
dessus, elle est blan-  
des lèvres et sur les  
mouchetés, quelques  
verses loutres diffé-  
ment de celle-ci de-  
réellement par une  
mentale? On doit le  
ne puissent suffire à  
ces nuances peuvent  
maturité. La première  
urope est celle dite du

par une tête osseuse  
plus inclinée que dans  
pe, en même temps  
quelques autres différen-  
nières osseuses. 2° La  
longue de deux pieds.  
Son pelage est bai-clair  
dessous, la gorge et les  
lèvres sont blanches. Sem-  
blable de ceux des deux espèces  
DE LA CAROLINE (1).  
longs et touffus, les  
lèvres qui sont épaies et  
brun foncé noirâtre.  
supérieures du corps. Les  
lèvres, le menton et  
jaunâtre pâle, tandis que  
passent au brunâtre. Sa  
lèvre, et la queue de  
l'âge est remarquable  
x, et sa coloration est  
habite la Caroline de  
par M. L'Herminier  
(2) a des poils courts  
imposés de soyeux qui

*Mustela lutra*, L.  
le nom de *lutra* Ro-  
Moody de Roe Mills  
grande que ce savant cro-  
Kite vit presque exclu-  
le comté d'Antrim, dans  
nées dans les crevasses  
la partie des côtes d'  
également de saumon

Dict. sc. nat., t. XXV.  
loc. cit.  
loc. cit.  
loc. cit.

recouvrent entièrement les laineux, courts, très  
mous et très doux. La couleur du pelage est un  
châtain clair, plus pâle sur les flanes, et pas-  
sant au blanc jaunâtre sur le dessous du corps et les  
côtés de la tête, avec une nuance plus sale au pour-  
tour des lèvres, au menton, sur la gorge, le des-  
sous du cou et sur la poitrine. Sa taille est de deux à  
trois pouces, et la queue a un pied six pouces. 3° LA  
RICOVENNE (1) de Buffon paroit être l'animal décrit  
par Maregrave sous les noms d'*itya* et de *carigue-*  
*nyu*. Mais tout porte à croire que la description  
conferme deux espèces fort distinctes l'une de l'autre.  
4° LA LOUTRE DU KAMSCHACKA (2) est la vérita-  
ble loutre de mer, figurée par Sereber (3) et décrite  
par Buffon.

Sir Stamford Raffles, dans son catalogue, (4) dit :  
« Il y a deux espèces de loutres à Sumatra, ap-  
pelées communément *anjing ayer*, ou *chien des*  
*eaux*. La plus grande est distinguée par le nom  
de *simang*, et la plus petite par celui de *barang*  
*barang* ou *ambrang*.

La dernière paroit très voisine de la *lutra*  
*lutrola* (*mustela lutrola*, LINN.); elle a envi-  
ron un pied et demi de long; est d'une belle cou-  
leur brune luisante, la gorge et la bouche blanches.  
Les pieds sont couverts de poils, mais les doigts  
ne sont pas d'égale longueur. La queue est plus  
courte que le corps, très poilue, épaisse à sa base  
et terminée en pointe. » Or cette petite espèce est  
LA LOUTRE BARANG (5), à pelage dur et hérissé, à  
poils soyeux très longs et recouvrant les laineux.  
Elle est d'un brun de terre sombre et grisâtre; plus  
clair sous le corps, tandis que les tempes, la gorge,  
le dessous et le bas des côtés du cou sont d'une  
teinte gris brunâtre qui se fond insensiblement avec  
le brun cendré du reste du pelage. Les poils laineux  
sont d'un gris brun sale, et les soyeux, générale-  
ment bruns, prennent une coloration blanchâtre à  
leur pointe sur le dessous du cou. Sa taille est de  
sept pouces pour le corps et huit pouces pour la  
queue.

M. F. Cuvier parle d'un jeune individu qu'il sup-  
pose appartenir à cette grande espèce, remarquable  
par ses poils brun foncé, prenant une teinte rous-  
sâtre sous le corps et la queue. Le tour des yeux, les  
côtés de la tête, le rebord de la lèvre supérieure, les  
côtés et le dessous du cou sont d'un blanc fauve jau-  
nâtre, le menton est blanc. M. Horsfield a nommé

(1) *Lutra brasiliensis*, Geoff.; *mustela Brasiliensis*,  
Linn.

(2) *Lutra lutris*, Cuv.; *mustela lutris*, L.  
(3) Pl. 128.

(4) Trans. of the Linn. Soc., t. XIII.

(5) *Lutra barang*, Fr. Cuv.; loc. cit.

l.

cette grande espèce (1) LOUTRE AUX PETITS ONGLES (2),  
bien qu'elle paroisse avoir été déjà signalée par Il-  
liger (3); on la rencontre sur les bords des rivières,  
aussi bien à Java qu'à Sumatra; dans la première  
contrée elle porte le nom de *overlingsang* ou de  
*owargul*; elle a deux pieds un pouce anglais de  
longueur; la queue mesure un pied. Sa voracité  
passe pour très grande.

L'Inde continentale produit une espèce de loutre  
que M. Leschenault a rencontrée aux environs de  
Pondichéry, où elle porte le nom de *nir-nayie*,  
c'est la LOUTRE NIR NAYER (4) des naturalistes mo-  
dernes. Son pelage se compose de poils assez doux  
et peu longs, colorés et châtain foncé, plus pâle sur  
les côtés, passant au blanc roussâtre en dessous. Les  
joues et les parties latérales du cou, le rebord des  
lèvres, le menton, la gorge et le dessous du cou  
sont d'un blanc roussâtre clair assez pur. Le bout  
du museau est roussâtre, et l'on remarque au-dessus  
comme au-dessous de l'œil une tache d'un brun  
fauve roussâtre clair. Les moustaches sont blanches.  
Les jeunes ont leur fourrure plus douce, à poils plus  
longs, colorés moins vivement; le menton et la  
gorge en entier d'un blanc pailé. Les adultes ont  
deux pieds quatre pouces, et la queue a un pied  
cinq pouces.

Molina a mentionné sous le nom araucan de  
CHUNCHUMEN un animal que Shaw a introduit dans  
le genre loutre (5), bien que la description de ce  
moine italien soit fort incomplète. On lui donne  
vingt pouces de longueur, la queue non comprise,  
qui en a dix, et les mers qui baignent le Chili pour  
patrie.

Nous avons rangé dans un genre distinct (6) la  
LOUTRE DU CAP (7), dont on doit la connoissance à  
feu Delalande, un des marchands d'histoire natu-  
relle du Muséum. L'animal type est une loutre par  
la forme générale du corps, la coupe des oreilles, les  
contours du muffle, mais ses extrémités grosses et  
courtes sont à peine palmées en arrière et nulle-  
ment en devant. De plus, les deuxième et troisième  
doigts, bien plus longs que les autres, sont soudés  
ensemble jusqu'à la troisième articulation, et toutes

(1) *Lutra leptonyx*, Zool. Research. *Fusca nitore*  
*fulvo; guld sordida flavescens; cauda corpore dimi-*  
*dio brevior; unguibus brevibus obtusis sub lamina-*  
*ribus.*

(2) C'est la *lutra barang* de Temminck.

(3) *Lutra cinerea*, Illiger; L. *perspicillata*, Isid.  
Geoff. St.-Hilaire; Dict. classiq., t. IX.

(4) *Lutra nair*, Fr. Cuv., loc. cit.

(5) *Lutra felina*, Shaw; *cauda corporis dimidii lon-*  
*gitudine; dentes molares 2, primores 2, unguis sal-*  
*culares; palama pilosa, ferax, rugit.*

(6) *Aonyx*, Less., Man.

(7) *Lutra inunguis*, Fr. Cuv.; *Aonyx Dalalandi*,  
Less., Man., p. 157.

Les extrémités des phalanges sont dépourvues d'ongles, les deuxième et troisième doigts de l'arrière exceptés. Ceux-ci présentent une lame cornée demi-circulaire, au milieu de laquelle s'élève un tubercule épais et arrondi. Cette anomalie paroît constante et s'être présentée sur tous les sujets examinés par M. Delalande, aussi bon observateur que collecteur infatigable. Le pelage de cette loutre du Cap est doux, épais, d'un brun châtain plus foncé sur la croupe, les membres et la queue, plus clair sur les flancs, et gris brunâtre sur la tête, puis blanc presque pur sur le ventre. La taille est pour le corps de deux pieds dix pouces, pour la queue d'un pied huit pouces; elle habite les étangs salés non loin de la mer, au Cap même, et se nourrit de crustacés et de poissons. Sa retraite habituelle se trouve être les joncs et les broussailles qui garnissent les bords des marécages.

LA LOUTRE DE MER (1) est le type d'une petite tribu nommée ENYDRIS par le docteur Fleming. On en distingue la loutre grêle (2) de Pennant, bien que l'une et l'autre nous paraissent appartenir à une seule espèce (3) décrite et figurée par Cook, et dont la description dans Buffon se trouve mêlée avec l'histoire de la saricovienne, être mixte, reposant ainsi sur ce que nous a laissé Steller de la loutre de mer, et sur ce que dit Marcgrave de la loutre du Brésil ou *cariguebeya*. La loutre de mer est deux fois plus grande que l'espèce commune. Sa queue n'a que le quart de la longueur totale du corps qui est fort allongé. Les pieds de derrière sont courts, son pelage noirâtre à éclat de velours, et la tête est assez habituellement blanchâtre. La mâchoire inférieure n'a que quatre incisives. Cette loutre est anguleusement estimée par la beauté de sa fourrure, sa valeur, et la recherche qu'en font les Européens qui vont sur la côte N.-O. d'Amérique en faire la traite. Ces fourrures sont vendues ensuite chez les Asiatiques du nord, tels que les Chinois et les Japonais; car elles sont chez eux l'objet d'un goût universel en parures de luxe pour les hommes et les femmes.

## LES CHIENS.

### *Canis, L.*

Les nombreuses races de chiens répandues sur toute la surface de la terre, et qui comptent un grand nombre d'espèces qui se rattachent à l'homme par les liens d'une véritable amitié, se sont beau-

(1) *Enydris stelleri, nigra, capita cano; gula alba; auriculis erectis pilosis.*

(2) *Lutra gracilis*, Shaw; *Flender otter*, Pennant.

(3) *Mustela lutris*, L.

coup enrichies par les découvertes des voyageurs, principalement dans les vingt années qui viennent de s'écouler.

M. Serlinge, professeur à Lyon, a présenté à la Société linnéenne de cette ville un mémoire sur le résultat de l'accouplement d'un chien et d'un chacal. Comme les cas reconnus d'hybridité, parmi les animaux, sont rares, il nous a paru intéressant de rapporter les observations de cet auteur (1).

« Le chacal, aussi nommé *loup doré, chien doré (canis aureus, L.)*, semble établir le passage des chiens aux renards. Il habite plusieurs contrées chaudes du globe. Quelque cet animal ne soit que de la taille du renard, avec lequel il a plus d'affinité qu'avec le chien, principalement par la force de sa tête, l'aspect et la position de sa queue, par son cri, ses mœurs, etc., il n'en est pas moins à craindre par ses goûts carnassiers. Il joint à la férocité du loup l'astuce du renard. Sa voix consiste en une espèce de hurlement mêlé de gémissement. Il est susceptible de se familiariser jusqu'à un certain degré. Les rapports d'organisation et de mœurs ont fait penser à quelques naturalistes que le chacal étoit un chien sauvage qui, par la servitude, avoit produit ce nombre considérable de races et de variétés que nous connoissons. Ce qui sembleroit légitimer cette manière de voir, ce seroit que les chiens échappés à la servitude n'avoient plus, et que ceux que nous élevons ont cette faculté d'autant plus développée qu'ils sont plus impressionnés de domesticité.

« Un soldat, venant d'Alger, avoit apporté à Lyon une jeune chacale qui n'avoit qu'un mois et demi. Un serrurier du faubourg de Bresse l'acheta, et la laissa d'abord libre dans sa boutique. Avec l'âge cet animal se fit craindre, non seulement à l'homme, mais encore des chiens du voisinage. Ils fuyoient, quoiqu'ils fussent bien plus furts et plus gros qu'elle. Elle mordit diverses personnes; et le propriétaire, ayant éprouvé plusieurs désagréments de ce genre, se vit forcé de l'enchaîner.

« Cet animal, méchant même avec son maître, a cependant été en partie dompté par lui, au point d'être devenu presque aussi obéissant qu'un chien. On lui donne la patte; se roule à terre, et joue très familièrement avec lui; cependant il reste toujours enchaîné, et le serrurier est souvent contraint à se servir de la menace. Les ouvriers de la boutique ont toujours grand soin de passer assez loin de lui, dans la crainte d'en être atteints. Cet animal, toujours inquiet, répand une très forte odeur.

« Ce fut avec surprise que, la troisième année, l'on vit un petit chien-loup blanc s'accoupler avec cette chacale. Ils présentèrent dans leur accouplement

(1) Bibliothèque universelle de Genève, août 1835, p. 438.

ment absolument  
chiens entre eux.  
trois petits qui re  
chiens; leur que  
ment en pointe, s  
présentoient  
comme leur mère  
morts, nombreux  
plus longs, roides  
que chose de fa  
voir, avec les max  
offre les deux e  
second étoit une  
pointu. Le pelage  
de poils déjà inc  
M. Gasparin, mai  
Le troisième enfi  
ressembloit assez  
plus foncé, d'un  
plus pointu.

« Ces jeunes an  
approchoit de celu  
du chien; leurs  
non larges comme  
et aussi paru moi  
la manière des j  
« Un seul des t  
chien-loup qui  
M. Joannon-Navier  
quoique petit, il e  
voisinage: il a de  
est vu forcé de le  
de canards et pou  
à la manière d  
ils ne sont pas tr  
tant pour ses malt  
quoique fort rarem  
les bêtes sauvage  
aute le long des  
second de ses frère  
juillet 1835, M.  
malgré ce jeune m  
chien que l'on sup  
laquelle le rendoit  
« Cet animal ch  
voit dernièrement  
ses cuisses étoient  
qui leur donne un  
que et à poils asse  
beaucoup à celles  
que fortement dro  
le museau est gar  
de poils assez nom  
proéminents; ses  
férocité.»

Les variétés que



ment absolument les mêmes circonstances que les chiens entre eux. Soixante jours après, elle mit bas trois petits qui ressembloient assez aux très jeunes chiens ; leur queue, courte, se terminoit insensiblement en pointe, sans offrir de poils longs et écartés ; ils présentoient un mois après leur naissance, comme leur mère, deux espèces de poils : les uns courts, nombreux, fins, mous ; les autres beaucoup plus longs, roides et divergents. Leur regard a quelque chose de faux ; l'un est mâle, complètement noir, avec les maxillaires supérieurs un peu saillants ; l'autre offre les deux espèces de poils peu distinctes. Le second étoit une femelle ; elle avoit le museau pointu, le pelage roux, composé des deux espèces de poils déjà indiquées. Elle avoit été donnée à M. Gasparin, mais elle est morte accidentellement. Le troisième enfin, que la mère allaitoit encore, ressembloit assez au précédent ; cependant il étoit plus foncé, d'un brun noirâtre ; son museau étoit plus pointu.

Ces jeunes animaux étoient très vifs ; leur cri approchoit de celui de leur mère, plutôt que de celui du chien ; leurs pattes étoient étroites, souples et non larges comme celles des chiens ; leurs ongles étoient aussi parus moins forts ; d'ailleurs ils badinoient à la manière des jeunes chiens.

Un seul des trois jeunes métis de chacale et de chien-loup qui existoient, reste actuellement. M. Joanon-Navier, maire de Cuire, le possède. Quelque petit, il est craint de tous les chiens du voisinage : il a des goûts très voraces. M. Joanon n'est vu forcé de le tenir à l'attache, car il tuoit tous les canards et poulets du voisinage ; il ne les mange pas à la manière des chiens, il les avaloit entiers s'ils ne sont pas trop gros. D'ailleurs, il est paresseux pour ses maîtres, mais de mauvaise garde. Il aboie fort rarement, et gratte la terre à la manière des bêtes sauvages. Il est d'une grande agilité, saute le long des murs à une grande élévation. Le second de ses frères est mort de cette manière. En juillet 1833, M. Joanon tenoit constamment à la chaîne ce jeune métis, qui avoit été mordu par un chien que l'on supposoit être enragé. Cette gêne continuelle le rendoit sombre.

Cet animal change fréquemment de pelage ; il étoit dernièrement des poils ras assez courts ; ceux de ses cuisses étoient très longs, tachetés en travers, ce qui leur donne un aspect ondulé. Sa queue est longue et à poils assez étalés ; ses oreilles ressemblent beaucoup à celles du chien-loup, elles ont la queue fortement dressée, ferme et dirigée en avant. Le museau est garni de moustaches noires, formées de poils assez nombreux et roides ; ses sourcils sont très saillants ; ses yeux dénotent la méfiance et la crainte.

Les variétés que l'on peut regarder comme appar-

tenant au chien domestique sont : le *DINGO* (*canis australasia*, Desm.) à pelage fauve, à queue touffue, et qui suit, aux alentours du port Jackson, les misérables tribus de nègres de l'Australie. LE CHIEN DE L'HIMALAYA, ayant deux taches noirâtres aux oreilles, que les Boteaniens nomment *wha*, par analogie avec son cri. Le chien sauvage de SUMATRA (*canis Sumatrensis*)<sup>(1)</sup>, roux ferrugineux ; sir Raffles le décrit en ces termes : « J'amenai au Bengale, en 1818, un de ces animaux vivant ; il mourut bientôt après, et sa dépouille, conservée, fut envoyée à M. Henry Colebrooke, en Angleterre, et se trouve déposée dans le cabinet du docteur Wallich. Il est très commun dans les forêts de l'intérieur, où l'on dit qu'il se réunit en troupes pour chasser.

Il est d'une petite taille, de couleur rouge brunâtre, plus claire en dessous, sa queue ressemblant assez à celle du renard ; sa tête est allongée, son corps est mince, ses oreilles courtes et droites ; il est sauvage et indomptable, et paroit ressembler beaucoup au chien d'Australasie ou *dingo*.

Le QUAO (*C. quao*, Hardw.), voisin du précédent, mais qu'on ne rencontre que dans les montagnes de Ramghur sur le continent indien. LE CHIEN de la Nouvelle-Irlande (*canis Novæ Hyberniæ*)<sup>(2)</sup>, que les naturels nomment *poull*, a le pelage brun fauve ras, et les membres grêles, et les oreilles droites. Sa chair est estimée des peuplades noires dont il est le commensal, bien qu'il se nourrisse de crabes, de mollusques et de débris de toutes sortes rejetés par les flots. Le chien de Java<sup>(3)</sup>, fauve, à dos, jambes et queue noirs, est très peu connu, et semble se rapprocher du loup.

M. Sykes<sup>(4)</sup> a fait connoître trois espèces de *canis* du pays des Mahrates. La première, LE KOLSUN (*canis dukunensis*, Syk.) est roux, à teinte plus claire sous le corps ; il diffère du quao de Sumatra, d'où il se rapproche toutefois. La deuxième, LE LANDGAN (*canis pallipes*, Syk.) est d'un roux blanchâtre sale, tacheté sur le dos de noir et de ferrugineux. Les pieds sont de cette dernière couleur. C'est le représentant de notre loup dans l'Inde. La troisième est LE KOKREE (*C. kolri*, Syk.) gris roussâtre en dessus, blanc sale en dessous, et qui rappelle par son aspect le renard d'Europe, ou le *corsac*, dont elle a les formes extérieures.

M. Hodgson parle d'une sorte de renard intermédiaire au jackal et au renard indien, qu'il nomme *canis primævus*<sup>(5)</sup> et que les habitants du Nepaul

(1) Hardwiche, *Wild dog of Sumatra*, Trans. soc. Linn., t. XIII, p. 235.

(2) Lesson, *Zool. de la Coq*, t. I, p. 123.

(3) *Canis javanicus*, Fr. Cuv., *Dict. t. VIII*, p. 557.

(4) *Proceed.*, t. I, p. 100 (1831).

(5) *Ibid.*, 1833, t. III, p. 3.



Richardson (1) a donné de précieux détails sur les espèces de loups, de chiens et de renards du nord du continent américain. Il rapproche de notre loup d'Europe l'animal qu'il décrit sous le nom de *canis lupus occidentalis* (2), et il en distingue comme variétés : l'AMAROK des Esquimaux, qu'il nomme *lupus griseus*, couvert de longs poils gris et noirs; le loup blanc (*lupus albus*) en pelage d'hiver; le *lupus sticta* des rives de la Mackenzie; le *canis nubilis* de Say, qui exhale une odeur forte et désagréable, et dont le pelage est pommelé; le loup noir (*lupus ater*) décrit par M. Harlan sous le nom de *canis lycan*. Toutes ses variétés se rencontrent dans les plaines du Missouri, et au pied des montagnes rocheuses.

Une espèce indélébile décrite par Say est le loup de prairie (*canis latrans*); son pelage est gris cendré, varié de noir et de fauve. Il vit en troupes dans les plaines de Missouri, chassant les daims, et ne dédaignant pas même les fruits quand il est pressé par la faim. Les Indiens l'appellent *meesteh-chagouzech*.

Les variétés du chien domestique qui vivent dans les régions arctiques boréales, et mentionnées par M. Richardson, sont : le chien des Esquimaux (*canis familiaris borealis*, Desm.) (3). La figure donnée sous ce nom par M. F. Cuvier parait avoir été faite sur un métis sorti d'un vrai chien des Esquimaux et d'une chienne de Terre-Neuve. Le *agopus*, élevé par domesticité par les Indiens qui fréquentent les rives de la Mackenzie et les bords du lac du Grand-Ours; le chien du Canada (*canis canadensis*), le compagnon des diverses peuplades américaines, parait être la race la plus étendue sur les terres septentrionales du Nouveau Monde. Les sauvages Creks l'appellent *attim*, les Slouaccousses *oualts*, les Indiens des Chutes *hudder*, les Sarcis *hry*, les Algonquins *animous*, les Stones *shong*, les Pieds-Noirs *amelow*, et les Chippewais *thling*. M. Richardson en sépare le chien de la Nouvelle-Calédonie (*canis*, var. *Nove Caledonia*), dont les poils sont tachetés. Parmi les renards, le même auteur distingue le *canis (culpes) lagopus* de Linné, le *peszi* des Russes, le *grienniak* des Groenlandais, et le *terrani-ariou* des Esquimaux de la presqu'île Melville. Son pelage d'hiver est d'un blanc pur, et ce qui le sépare des autres renards, entre autres du renard rouge, est la variété de ses oreilles, dont la coupe est arrondie. Une des variétés les plus remarquables du renard arctique est le renard bleu (*canis fuliginosus*, Shaw), au pelage noir ou brunâtre dans toutes les saisons. On distingue encore le renard rouge des plaines (*ca-*

*nis fulvus*, Desm.) des régions boisées de l'Amérique, qui se rapproche singulièrement de l'espèce d'Europe; le *beloduschki* des Russes (*canis decussatus*, Geoff.), ou le renard barré ou *tsinantontongue*, décrit par Sagard Théodat, dans son Histoire du Canada (4). Le renard argenté (*canis fulvus, argentatus*, Desm.), ou le *tchernoburi* des Russes, à pelage d'été noir, à pelage d'hiver blanc de neige. Le renard gris (5) (*canis virginianus*, Gm.) a les poils d'une teinte grisâtre, et ses caractères sont peu tranchés. Enfin, MM. Say et Harlan (6) décrivent un renard vélocé (*canis velox*, Say), qui diffère du corsac par sa tête brune ferrugineuse, mélangée de grisâtre, et son pelage fauve, et qui, comme lui, vit dans les terriers souterrains qu'il se creuse dans les prairies dégarnies.

On se rappelle que Christophe Colomb, dans une lettre au docteur Chanca (2<sup>e</sup> Voyage), s'exprimait ainsi : « On n'a jamais vu dans ces îles de quadrupèdes, excepté quelques chiens de toutes couleurs, » comme dans votre patrie. Leur espèce ressemble à celle de nos gros carlins. » Or, ce passage formel et peu connu ne permet plus de croire que Colomb n'ait eu en vue que des carlins, et nous ignorons quel degré d'exactitude on doit reconnaître à la figure du *chien sauvage d'Amérique*, gravée dans l'Encyclopédie (pl. 104, fig. 1), ou à celle qu'on trouve dans un Neptune de 1765, avec ces mots : *canis leporarius ex Indis occidentibus* (Gades, 1564), et représentant une sorte de lévrier.

De toutes les contrées, l'Afrique semble être la plus riche en renards. Au corsac ou *adiva*, au *mesomel* du Cap, viennent s'ajouter plusieurs espèces distinctes, rapportées par les voyageurs Ruppell et Delalande, de la Nubie, de l'Abyssinie et du cap de Bonne Espérance. La première est l'*abuho-sein* de Nubie (4), ayant les plus grands rapports avec le corsac (5), dont elle ne semble être qu'une légère modification de localité. La deuxième, le *sabora* des Arabes, ou renard d'Egypte (6), à lèvres blanches, fauve en dessus, gris en dessous, la queue terminée par un flocon blanc. La troisième est le renard tacheté (7), à queue médiocre, à pelage fauve tacheté de noir, et qu'on rencontre en Nubie aussi bien qu'en Egypte. Nous ignorons quels sont les *canis riparius* et *pygmaeus* que MM. Hemprick et Ehrenberg disent être voisins du *zerdo* ou *zerda*.

Mais c'est à l'Afrique qu'appartient exclusivement la petite tribu des renards à grandes oreilles : les me-

(1) P. 745.

(2) *Canis cinereo argenteus*, Say, Long's exp., II, 340.

(3) Fauna am., p. 91.

(4) *Canis pallidus*, Cretzm., pl. 2, p. 33.

(5) *Canis corsac*, Gm.

(6) *Canis niloticus*, Geoff., Ruppell, pl. 15, p. 41.

(7) *Canis variegatus*, Cretzm., pl. 10, p. 31.

(1) Fauna boreala-amer., p. 60 et suiv.

(2) Wilson, Illust. of Zool., pl. 29.

(3) Zool. Jour., t. II, pl. 1 (Bonne figure.)

*galotis* d'Illiger, remarquables, en effet, par la longueur pen ordinaire de leurs conques auriculaires, et la rigidité des soies qui forment leurs moustaches. L'espèce typique<sup>(1)</sup> a été rapportée du cap de Bonne-Espérance par le voyageur Delalande. C'est un animal moins fort de taille que notre renard, mais plus haut sur jambes, gris jaunâtre en dessus, blanchâtre en dessous, ayant une ligne noire sur la queue qui est fort touffue.

La seconde est le *fame*<sup>(2)</sup> jeune grisâtre en dessus, jaune blanchâtre en dessous, avec une ligne marron sur le dos et la tête, couleur d'ocre, que le voyageur Ruppell a découverte dans le Kordofan.

La troisième, et la plus célèbre de toutes, est le *zerdo* ou *zerda* de Sparrmann, le *fennec* de Bruce, et l'*animal a-onyme* de Buffon, sur laquelle tant de divagations ont été écrites dans ces derniers temps<sup>(3)</sup>. M. Leuckart, dans l'*Isis*, publia le premier une description du fennec, suffisante pour faire apprécier cet animal; et Cretzmar, dans le Voyage de Ruppell, et Vigors, dans celui de Denham, en firent graver de nouveaux portraits. Le fennec est donc aujourd'hui dénué des prestiges dont de vagues et incomplètes notions l'entourèrent pendant long-temps. C'est tout simplement un renard en miniature, remarquable par ses longs poils laineux, abondants, blond pâle et blanc satiné, passant au jaune paille; ses membres grêles, son museau effilé: il se creuse des terriers dans les sables de la Nubie<sup>(4)</sup>. Le genre *ferneucus* des auteurs doit ainsi disparaître de nos catalogues systématiques.

Sir William Yarrel a fourni sur son ostéologie de bons détails. Ainsi s'exprime ce savant :

« Dans la description du fennec, qui a paru dernièrement dans l'appendice du Voyage en Afrique du colonel Denham, nous avons eu à regretter que l'on n'ait pu décider de l'affinité immédiate de cet animal avec les chiens, par suite de l'impossibilité où l'on se trouve d'étudier la dentition d'un individu adulte. Nous étions loin de nous imaginer, à cette époque, que nous pourrions aussitôt lever les incertitudes à ce sujet. Un bel individu de cet animal ayant été dernièrement présenté à la Société zoologique immédiatement après sa mort, l'on en retira

<sup>(1)</sup> *Canis megalotis*, Desm.; *megalotis palandii*, Smith.

<sup>(2)</sup> *Canis famelicus*, Ruppell, pl. 5.

<sup>(3)</sup> Bruce, pl. 28; Buffon, supp., pl. 19; Encycl., pl. 108, fig. 4 (mauvaises figures, toutes copiées de celle de Bruce); Ruppell, pl. 2 (médiocre figure); Derham, atlas, pl. 10, trad. franç. (figure pas assez exacte et reproduite dans notre atlas, pl. 15).

<sup>(4)</sup> *Vulpes minimus saarensis*, Sklodt., 1777; *zerda*, Sparrm.; *viverra aurita*, Blumenb.; *megalotis zerdo*, Illig.; Observations sur l'ostéologie du fennec, par W. Jarrell. Zool. Journ., t. III, pl. 401 et 453.

un squelette complet et une peau en fort bon état. Le squelette étudié par M. Yarrel ne laisse pas le moindre doute sur la place que le fennec doit avoir parmi les chiens, et tous les naturalistes sont aujourd'hui unanimement d'accord à ce sujet.

» Les dents du fennec s'accordent en tout point avec les caractères des dents des espèces du genre *canis*. L'animal étant jeune, les pointes sont plus saillantes et plus aiguës; le sinus frontal est un peu moindre que la proportion générale observée dans cette famille, et le sommet de la tête n'a aucune apparence du sillon central pour l'insertion du bord supérieur du muscle temporal, si remarquable dans les *canis lupus* et *lycaon*, *vulpes* et *lagopus*. Il y a un plus grand développement des portions latérales des os pariétaux, ce qui forme un plus grand volume de cerveau; l'arc zygomatique est plus comprimé, et la portion post-orbitaire des os formant l'arcade est beaucoup plus foible.

» La tête, comparée à celles des plus parfaites races angloises de chiens, se rapproche beaucoup plus de celle du terrier, *canis britannicus* des auteurs, que d'aucune autre; mais le museau est plus pointu dans le fennec. La forme de la mâchoire inférieure et ses condyles s'accordent aussi complètement avec les mêmes parties dans le chien.

» La tête du fennec présente cependant une autre particularité qu'il ne faut pas omettre; les méats auditifs, dans ce petit animal, sont plus grands que ces mêmes parties dans notre renard commun, quoiqu'il le fennec soit de deux tiers moins grand que le renard. La conque extérieure est aussi plus grande en proportion que ces méats, et, jugeant par analogie, il est probable que le fennec possède le sens de l'ouïe d'une manière bien plus étendue que la plupart des autres quadrupèdes.

» Pour rendre ceci plus évident, quelque explication peut encore être nécessaire. Les organes les plus parfaits de l'ouïe doivent être considérés comme composés de trois portions, et chacune d'elles contient plusieurs parties séparées.

» La première, extérieure, consiste dans la conque, le canal et la membrane du tympan; la troisième, intérieure, contient le vestibule, les canaux semi-circulaires, le limaçon, etc. La seconde partie intermédiaire par sa place, et réunissant la première et la troisième portion, consiste dans les os auditifs, série de quatre os très petits et d'une belle forme, qui, par leur puissance de communication, transmettent l'impression extérieure reçue sur la membrane du tympan aux labyrinthes intérieurs occupés par les portions des nerfs auditifs.

» En général, dans les quadrupèdes, les cellules auditives sont agrandies quand la conque extérieure est petite, et vice versa, ainsi que le montre le crâne de la belette, comparé à ceux des lièvres et des

eau en fort bon état.  
arrel ne laisse pas le  
le femer doit avoir  
naturalistes sont au-  
rd à ce sujet.  
cordent en tout point  
des espèces du genre  
les pointes sont plus  
us frontal est un peu  
nérale observée dans  
e la tête n'a aucune  
ur l'insertion du bord  
, si remarquable dans  
lpes et lagopus. Il y  
ent des portions laté-  
forme un plus grand  
matique est plus com-  
itaire des os formant  
le.  
es des plus parfaites  
rapproche beaucoup  
s britannicus des au-  
is le museau est plus  
me de la mâchoire in-  
ordent aussi complète-  
dans le chien.  
e cependant une autre  
omettre; les méats au-  
nt plus grands que ces  
rd commun, quoique  
oins grand que le re-  
t aussi plus grande es-  
jugeant par analogie  
ossède le sens de l'ouïe  
lue que la plupart des  
ident, quelque expli-  
ssaire. Les organes le-  
être considérés comme  
et chacune d'elles cou-  
es.  
, consiste dans la con-  
e du tympan; la troi-  
e vestibule, les canaux  
etc. La seconde partie  
réunissant la première  
ste dans les os auditifs  
et d'une belle forme  
communication, trou-  
ure reçue sur la mem-  
thes intérieurs occupé  
ilitifs.  
adruptés, les cellule-  
id la conque extérieure  
que le montre le crân-  
x des lièvres et des l



galotis d'Illiger, remarquables en effet par la longueur de leur queue peu ordinaire et la rigidité de leur queue. L'espèce typique est l'espèce par excellence, mais elle n'est pas la seule. Elle est plus commune dans le nord de l'Europe que dans le sud. Elle est plus commune dans le nord de l'Europe que dans le sud. Elle est plus commune dans le nord de l'Europe que dans le sud.

La seconde espèce est le *Canis zerdus*, qui est plus commun dans le sud de l'Europe que dans le nord. Elle est plus commune dans le sud de l'Europe que dans le nord. Elle est plus commune dans le sud de l'Europe que dans le nord.

La troisième espèce est le *Canis fenecus*, qui est plus commun dans le sud de l'Europe que dans le nord. Elle est plus commune dans le sud de l'Europe que dans le nord. Elle est plus commune dans le sud de l'Europe que dans le nord.

Sir William Smellie a donné des détails sur ces espèces.

« Dans la description de ce genre, le colonel Denham n'a pu décider lequel de ces deux espèces il avait en vue. On se trouve souvent des individus à ce sujet, ayant été décrits par les auteurs comme appartenant à l'une ou à l'autre de ces espèces. »

(<sup>1</sup>) *Canis megalotis* Smilh.

(<sup>2</sup>) *Canis fennecus* Bruce, pl.

108, fig. 4 (maquette de Bruce); Ruppel's atlas, pl. 10, où elle est reproduite dans une gravure.

(<sup>3</sup>) *Vulpes m. fenecus* Sparrm.; *viverrina* Illig.; Observations de W. Jarrell. Zool.



Fennec, *Canis zerda*, *Sparr*

*Tabula per Linnaeus & Alder*

ins. Les os au  
plus parfaite  
notre écureuil co  
le lièvre (*lepus t*  
on de taille de  
neillir les sous o  
de la forme et du  
expliquer cette ci  
ante : cette petit  
demandant une co  
ication plus par  
» Ayant établi  
ennec, sont plus  
commun, les os a  
et également parf  
extérieure d'une g  
voir dans l'éch  
musée de la Socié  
mon examen, o  
extrêmement éten  
ordinaire de chaq  
» Le squelette d  
celui du chien,  
cription; et il y a  
est que la pupille  
Près des chiens  
celui des *CYNHOC*  
décrit pour la pre  
qu'il nomma *hyène*  
par Ruppell, sous  
*hyène*, ainsi  
du grec, a le syst  
logis seulement à  
eux-ci, et le pelag  
elle du loup, ma  
et son pelage est m  
de fauve, de blanc  
fauve, puis noire.  
peigoux. Il vit par  
alentours de la vill  
Arabie, où il est n  
eresse de Burchel

Les *CYNICTIS* for  
M. Ogilby<sup>(2)</sup>, qui v  
chiens, des civettes  
que son nom de *cy*  
de transition intéres  
rede<sup>(3)</sup>, ses canines

(1) *Cinhyena*, Fr.  
(2) *Hyana picta*;  
54, pl 35.  
(3) *Canis pictus*,  
(4) *Hyana venatica*  
(5) *Proceed. of Zoo*  
première partie, p.  
374.



ins. Les os auditifs sont beaucoup plus grands et plus parfaitement déterminés dans leurs formes dans notre écureuil commun (*sciurus vulgaris*), que dans le lièvre (*lepus timidus*), nonobstant la disproportion de taille de ces deux animaux. La faculté de recueillir les sons ou les vibrations sonores, dépendant de la forme et de l'amplitude de la conque, semble expliquer cette circonstance d'une manière satisfaisante : cette petite portion extérieure dans l'écureuil demandant une construction interne et une communication plus parfaite.

» Ayant établi que les cellules auditives, dans le fennec, sont plus grandes que celles de notre renard commun, les os auditifs aussi grands en proportion et également parfaits dans leur forme, et la conque extérieure d'une grande dimension, telle qu'on peut la voir dans l'échantillon de cet animal, déposé au musée de la Société zoologique, et qui a été soumis à mon examen, on peut conclure que son ouïe est extrêmement étendue, par le développement extraordinaire de chaque organe en particulier.

» Le squelette du fennec ressemble si exactement à celui du chien, qu'il est inutile d'en faire la description; et il y a aussi ce point de ressemblance : c'est que la pupille de l'œil est circulaire. »

Près des chiens vient se placer un nouveau genre, celui des *CYNHYENES* (1), destiné à recevoir l'animal décrit pour la première fois par M. Temminck, et qu'il nomma *hyène peinte* (2), très bien figuré depuis par Ruppell, sous le nom de *chien peint* (3). Ce *chien-hyène*, ainsi que l'indique son nom, contracté du grec, a le système dentaire des chiens : quatre doigts seulement à chaque pied au lieu de cinq qu'ont ceux-ci, et le pelage bigarré des hyènes. Sa taille est celle du loup, mais ses formes sont plus élancées, et son pelage est marbré par larges plaques de noir, de fauve, de blanc pur et de gris. Sa queue, d'abord fauve, puis noire, est à moitié terminée de blanc neigeux. Il vit par grandes troupes qui dévastent les alentours de la ville du Cap, et il s'avance jusqu'en Arabie, où il est nommé *simir*. C'est la hyène chasseresse de Burchell (4).

Les *CYNICTIS* forment un nouveau genre établi par M. Ogilby (5), qui vient se placer sur la limite des chiens, des civettes et des mangoustes, ainsi que l'indique son nom de *cynictis*, et qui présente des formes de transition intéressantes. Ses incisives sont au nombre de 12, ses canines 2, et ses molaires 12. Ses pieds ont

cinq doigts en avant, quatre en arrière, tous munis d'ongles fousseurs recourbés et robustes; la queue est fort touffue et très allongée. L'espèce type a l'aspect d'un petit renard, tant par la coloration que par les formes, et paroît avoir été indiquée par Sparrmann, sous le nom de *meer-kat*. Ce cynictis, dédié à M. Steedman (1), qui l'a découvert dans les environs d'Uitenhage, sur la limite du pays de Cofres, où il se cache dans des terriers, a un pied six pouces de longueur corporelle, un pied à la queue, et le pelage roux, plus foncé sur le dos; les joues, les flancs et la queue mélangés de roux et de gris; cette dernière partie terminée de blanc sale.

Le *CYNICTIS A QUEUE NOIRE* (2) a été découvert à Sierra-Leone par le capitaine Strachan. Il diffère du cynictis de Steedman, et M. Ogilby suppose que c'est le *kokeboe* du vieux voyageur Bosman. Cet animal a le pelage roux ponctué de noir, plus clair sur les flancs. La gorge est d'un brun jaunâtre sale, tandis que le dedans des membres et le ventre sont d'un roux jaunâtre. La queue, qui est floconneuse à son sommet, est grandement terminée de brun. Sa taille est de onze pouces.

## LES VIVERRES.

*Viverra*. L.

Les viverres (3) forment une famille très naturelle divisée en plusieurs petites coupes génériques par les naturalistes modernes, dont les espèces sont fort difficiles à caractériser, tant les nuances de leur pe-

(1) *Cynictis Steedmanni*, Ogilby.

(2) *Cynictis melanurus*, Martin, Proc., VI, 55.

(3) M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a lu à l'Académie des Sciences un mémoire sur l'établissement de deux nouveaux genres de mammifères carnassiers de la famille des Viverriens, qu'il nomme *Ichneumia* et *Gatidia*.

Le genre *viverra* de Linné revu par Cuvier et par M. Geoffroy étoit devenu parfaitement naturel, et sa coordination sembloit ne plus rien laisser à désirer, lorsqu'il y a quelques années il se composoit de quatre genres : civette, genette, mangouste et suricate. Ces genres, en même temps que faciles à distinguer, formoient un groupe parfaitement défini à l'égard des ursiens qui les précèdent et des mustéliens qui les suivent, et, de plus, ils offraient cet avantage de former une série linéaire parfaite. Cependant des genres nouveaux ont été établis; les uns, tels que les paradoxures, les aïlures, et surtout les icetides, semblent combler peu à peu l'intervalle qui séparoit les viverriens des ursiens; les autres, tels que les genres *crossarque* et *athylax* (Vansire) de M. Fr. Cuvier; *cryptocropte* de Bennett, *cynictis* et *mongo* d'Ogilby, et tout récemment encore l'*amblyodon*, de M. Jourdan, s'intercalent entre les quatre genres anciennement connus, et opèrent entre eux des transi-

(1) *Cinhyana*, Fr. Cuv., Dict. Sc. nat., t. LIX, p. 454.

(2) *Hyæna picta*; Ann. des Sc. phys., 1820, t. III, p. 34, pl. 35.

(3) *Canis pictus*, Cretzm., pl. 12.

(4) *Hyæna venatica*.

(5) Proceed. of Zool. Soc., 1833, p. 49; mém., t. I, première partie, p. 29, pl. 3; Ann. Sc. nat., 1834, p. 374.

lage ont d'analogie et leurs formes de similitude. Leurs membres sont tous terminés par cinq doigts munis d'ongles plus ou moins rétractiles; leur langue est couverte de papilles cornées, et près de l'anus sont des glandes et une poche qui sécrètent des fluides odorants. Leurs habitudes sont carnassières.

La première tribu à poche anale est celle des CIVETTES (*viverra*, Cuv.), dont les deux principales espèces, la vraie civette et le zibeth<sup>(1)</sup>, ont été décrites par Buffon. On doit à M. Horsfield la connaissance d'une espèce regardée comme une genette par quelques auteurs, et fort voisine du zibeth, c'est la *viverra rasse*<sup>(2)</sup>, grise teintée de fauve, à oreilles courtes, ayant huit raies très noires sur le dos, trois lignes interrompues sur les flancs, et que l'on distingue de la *viverra indica*<sup>(3)</sup>, parce que celle-ci est gris-à abelle, à oreilles longues, huit bandes noires sur le dos, et celles des flancs continues. La première habite les forêts des Ghauts à l'occident, et la seconde les plateaux à l'est des mêmes montagnes. Pallas, Zimmermann, Scriber, Shaw et Gmelin ont admis une *viverra hermaphrodita*<sup>(4)</sup>, originaire de

tions plus ou moins intimes, en même temps qu'ils détruisent la possibilité d'une classification de tous les viverra en série linéaire.

M. Is. Geoffroy en ajoute deux autres qui formeront de nouvelles transitions: l'un, galidie, sert à lier avec les mustéliens, les mongos, les genettes, et par elles tout le groupe des viverrins déjà lié par d'autres groupes avec les féliens, et surtout par d'autres encore avec les ursiens; l'autre, ichneumie, lie les mangonistes au genre des cyuletis. Le genre galidie comprend trois espèces de Madagascar, dont une imparfaitement connue et deux entièrement nouvelles. Le genre ichneumie compte de même trois espèces, dont deux connues et l'autre inédite. (Hermès, n° 94, p. 164.)

(1) Sir Raffles parle en ces termes du zibeth, que les Malais nomment *tangalung* à Sumatra: « Cet animal » est élevé par les naturels dans le but d'obtenir le parfum célèbre qu'ils appellent *jibet* ou *dedes*, contenu dans un double sac sous l'anus. Le zibeth a plus de deux pieds de long, la queue est plus courte que le corps et annulée. Une bande noire court le long du cou, et une large bande entoure la partie inférieure de la gorge. Les flancs sont tachetés, et les taches deviennent ondulées sur les membres. Le poil est court et épais. Les naturels en distinguent une variété plus petite sous le nom de *tan-galung padi*. »

(2) Hors. Zool. Research.; Sykes, proc. II, 23; et V. Hamill.

(3) Geoff. St.-Hil.

(4) Cette viverra hermaphrodite a été pour le docteur Otto l'objet d'un mémoire lu à l'Académie impériale Léopoldine-Caroline des curieux de la nature. Les différences que présente cet animal avec les vraies viverras sont assez tranchées, bien qu'il soit très voisin des felides par ses attributs les plus extérieurs; il doit, suivant le zoologiste allemand, être rangé à part dans un sous-genre qu'il appelle *platyschista*, en dédiant l'espèce à Pallas, et la nommant *platyschista Pallasii*.

Barbarie, et très voisine du zibeth, à pelage noir cendré, moins foncé sur les parties inférieures, n'ayant sur le dos que trois raies noires. M. Gray y ajoute les *viverra undulata*, *tangalunga* et *pallida*, qui nous sont inconnues. Il regarde comme une civette la *viverra linsang*<sup>(2)</sup> d'Hardwicke, ou *Felis gracilis* d'Horsfield.

La seconde tribu est celle des GENETTES à simple

(1) Spic. Zool., pl. 8.

(2) M. Jourdan, directeur du Musée de Lyon, a présenté à l'Académie des Sciences la figure et la description de deux espèces nouvelles de mammifères de l'Inde, qu'il désigne, l'une sous le nom d'*hémigale zébré*, l'autre sous celui d'*amblyodon doré*, et qui se rapprochent beaucoup des paradoxures.

L'*hémigale zébré* lie les genettes aux paradoxures par les pieds semi-plantigrades, son museau effilé, ses fausses molaires minces, tranchantes et dentelées; les vraies molaires formant presque un carré allongé, et couronnées cependant de petits tubercules aigus.

L'*amblyodon doré* se rapproche des felides par le développement considérable des organes de l'olfaction, et des blaireaux par ses incisives et ses canines. Il est plus plantigrade que les paradoxures dont il a d'ailleurs la plupart des caractères.

L'*amblyodon* est un carnassier omnivore, l'*hémigale* est à la fois insectivore et frugivore. Celui-ci a la tête effilée, le museau fendu, les oreilles droites, la queue non susceptible de se tordre comme celle des paradoxures; les orteils sont entourés de poils à leur base, les ongles demi-rétractiles; la plante des pieds postérieurs est nue. Le poil est assez court, lisse, et rappelle celui des grands félins; le fond de la robe est blanc fauve; les zébrures sont formées par de larges bandes brunâtres disposées longitudinalement sur le cou et transversalement sur le corps. La longueur de l'animal, depuis la pointe du museau jusqu'à la naissance de la queue, est de 50 centimètres; celle de la queue de 36 centimètres.

L'*amblyodon doré* a des formes encore plus lourdes que celles des paradoxures: la tête est moins effilée, les oreilles sont plus courtes; les poils sont annelés et assez longs. Les parties supérieures du tronc, ses côtés, les régions externes des membres et l'origine de la queue sont d'un roux doré teinté de brun, et d'autant plus qu'on s'approche davantage de la ligne moyenne du dos. La poitrine et l'abdomen sont d'un blanc fauve terne; les pattes sont brunes; le dessus du museau et le front sont d'un blanc brunâtre; les côtés du museau et le pourtour des yeux bruns; les joues, la mâchoire et le devant du cou d'un jaune terreux; l'occiput et le haut du cou noirâtres, ainsi que la plus grande partie de la queue, qui cependant se termine par un flocon blanc. La longueur, de la pointe du museau à l'extrémité de la queue, est de 1 mètre 15 centimètres, dont la queue forme près de la moitié, ayant à elle seule 51 centimètres.

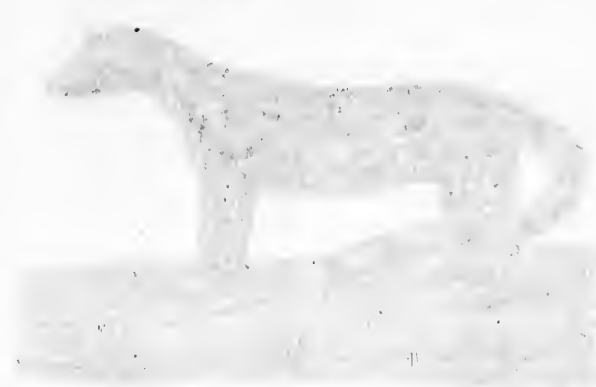
M. Jourdan pense qu'on pourroit réunir aux deux genres *hémigale* et *amblyodon*, les civettes, les genettes et les paradoxures, pour en faire une petite famille qui auroit plusieurs caractères communs, entre autres celui des ongles à demi rétractiles. Elle offrirait ces genres dans l'ordre suivant: civette, genette, *hémigale*, paradoxures, *amblyodon*.

zibeth, à pelage noir  
parties inférieures,  
seins noirs. M. Gray  
*tangalunga* et pa-  
s. Il regarde comme  
(2) d'Hardwicke, ou  
es GENETTES à simple

Musée de Lyon, a pré-  
la figure et la descrip-  
le mammillères de l'Inde,  
nom d'hémigale zébré,  
coloré, et qui se rappor-  
te.  
elles aux paradoxures  
son museau effilé, ses  
dentes et dentelles; les  
ne no carré allongé, et  
tubercules aigus.  
che des iclides par le  
organes de l'olfaction,  
es et ses canines. Il est  
ures dont il a d'ailleurs

sier omnivore, l'hémigale  
frugivore. Celui-ci a la  
les oreilles droites la  
ordre comme celle des  
entourés de poils à leur  
es; la plante des pieds  
t assez court, lisse, et  
le fond de la robe est  
formées par de larges  
ngitudinalement sur le  
corps. La longueur de  
seau jusqu'à la naissance  
ures; celle de la queue

es encore plus lourdes  
tête est moins effilée  
s poils sont annelés et  
es du tronc, ses côtés, les  
et l'origine de la queue  
brun, et d'autant plus  
n ligne moyenne du dos  
un blanc sauve terreux  
s du museau et le front  
côtés du museau et les  
oues, la mâchoire et les  
eux; l'occiput et le haut  
plus grande partie de la  
e par un flocon blanc. S  
à l'extrémité de la queue  
, dont la queue form  
seule 51 centimètres.  
roit réunir aux deux  
n, les civettes, les genettes  
n faire une petite famille  
communs, entre autres  
tites. Elle offrirait ce  
vette, genette, hémigale



lage ont d'an  
Leurs membr  
munis d'ongl  
gue est couve  
nus sont des  
fluides odoran

La premièr  
VETTES (viver  
espèces, la r  
crites par Bul  
naissance d'u  
par quelques  
la *viverra ras*  
courtes, ayan  
lignes interro  
tingue de la r  
gris-l abelle,  
tres sur le do  
première habi  
la seconde les  
Pallas, Zimme  
admis une viv

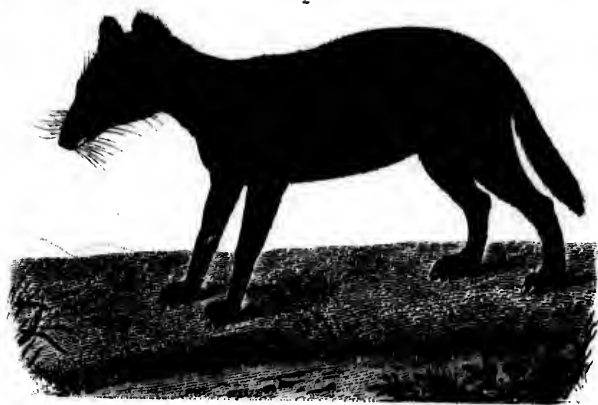
tions plus ou m  
truisent la pos  
viverra en sérle

M. Is. Geoffro  
nouvelles trans  
mustelliens, les  
groupe des vive  
les félens, et s  
siens; l'autre, i  
des cyuletis Le  
de Madagascar.  
deux entièresme  
de même trois  
inédite. (Herm

(1) Sir Raffles  
Malais nommen  
» est élevé par  
» l'un célèbre q  
» dans un doub  
» deux pieds de  
» corps et ann  
» corps. Il a pl  
» cou, et une la  
» de la gorge.  
» deviennent oi  
» et épais. Les  
» petite sous le  
(\*) Hors. Zool  
Hamilt.

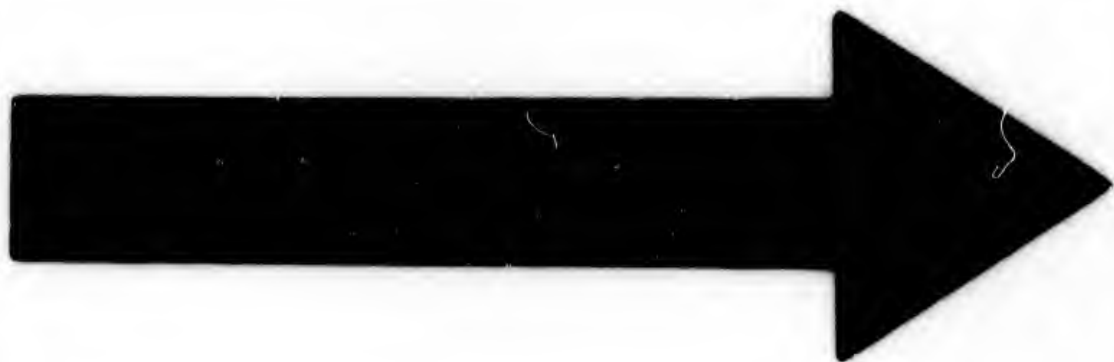
(2) Geoff. St.-l

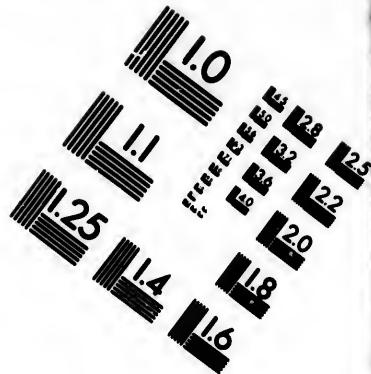
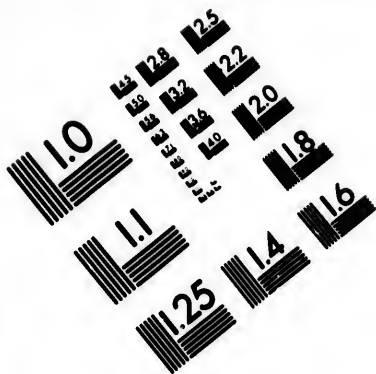
(3) Cette viver  
Otto l'objet d'u  
Léopoldine-Car  
rences que prés  
sont assez tran  
tides par ses at  
vant le zoologi  
sous-genre qu'i  
pèce à Pallas, et



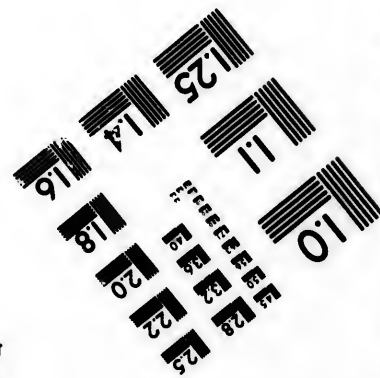
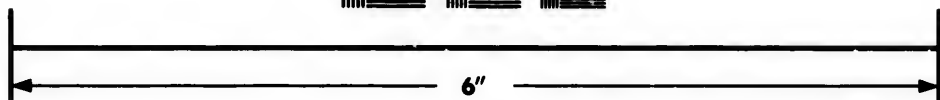
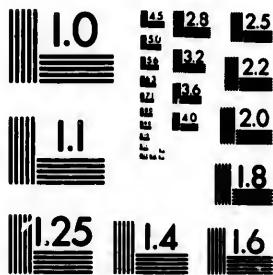
1. *Genette lisang*, *Viverra lisang*, *Harlow.*  
2. *Chien sauvage de Sumatra*, *Canis Sumatrensis*, *Leff.*

*Publ. par Faouat E. a Paris*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E 28  
E 32  
E 25  
E 22  
E 20  
E 18  
6

10  
E  
E



ente périnéal  
porter les ani  
de genette (?),  
Bis:am, pou  
tout la civette  
de type, aujo  
ossane et le  
de Malaca de S  
elina (?), com  
vicerra tigrin  
ne tient de pré  
Espérance. Un  
du dos. So  
mais la tête et  
dis que les autr  
espèces nous p  
es communes.  
écrites sous di  
négal (vicerr  
auc légèreme  
bout, ayant

M. Jordan  
deux mamm  
Antigrades, do  
es noms d'Amb  
elle a fait sur ce  
quel, tout en  
présentent des  
ants, il pense qu  
par déterminer  
es vicerra plant  
N. de Blainville  
et pense, comme  
systématiques d  
distinguer les ét  
soit, d'une part,  
sions principales  
la multitude des  
et la confusion,  
des distinctions  
rien sur l'ensem  
Les deux espéc  
toutes celles qu  
européennes, et  
ce genre paradox  
la fin de ce genre  
Celle que M. J  
la disposition des  
deux ce qui a li  
l'hémigale zébré  
celles et des foss  
de Sir Stanford  
de Linné un anir  
et, de contenir g  
noires, la queue  
terminée de blan  
Voyez page  
Vicerra str  
Vicerra ma  
Vicerra feld  
ap, p. 18.

genette périmale (*g. netta*, Cuv.) (4), et on doit y rapporter les animaux décrits par Buffon sous le nom de genette (2), genette du cap de Bonne-Espérance, Bizaam, pour la genette commune, ci elle porte le nom de civette de France est une espèce différente de type, aujourd'hui du genre paradoxure (3), la fossane et le putois rayé de l'Inde (5). La civette de Malaca de Sonnerat est pour Thunberg la viverra felina (6), comme le chat bizaam de Vosmaer est la viverra tigrina de Screeber. Cette viverra féline (6) tient de préférence sur les plages du cap de Bonne-Espérance. Une ligne noire suit la ligne longitudinale du dos. Sous les yeux règne une tache blanche, mais la tête et la gorge sont d'un noir grisâtre, tandis que les autres parties sont noires. Or, ces deux espèces nous paroissent être évidemment des genettes communes. Quelques espèces ont été admises ou décrites sous divers noms; ce sont : 1° la genette du Sénégal (*viverra senegalensis*, F. Cuv.), à pelage blanc légèrement lavé de jaunâtre, la queue blanche au bout, ayant de dix à douze anneaux noirs; 2° la

M. Jourdan avoit présenté un mémoire descriptif sur deux mammifères carnassiers voisins des viverra plantigrades, dont il faisoit deux genres nouveaux sous les noms d'*Amblyodon* et de *Hémigale*. M. de Blainville a fait sur ce mémoire un rapport très savant dans lequel, tout en reconnaissant que ces deux animaux présentent des caractères distincts et assez intéressants, il pense que ces caractères ne sont pas suffisants pour déterminer l'établissement de deux genres séparés des viverra plantigrades ou paradoxurus.

M. de Blainville cite à ce sujet le dasyure de Harris, et pense, comme est d'avis, que le but des divisions systématiques dans la science étant d'aider l'esprit à distinguer les êtres innombrables de la création, on doit, d'une part, établir un assez grand nombre de divisions principales, mais d'autre part on doit éviter que la multitude des sous-divisions ne ramène le désordre et la confusion, surtout si on établit des divisions sur des distinctions stériles, et qui ne peuvent influencer en rien sur l'ensemble et les détails de la science.

Les deux espèces, d'ailleurs, sont bien distinctes de toutes celles qu'on connoissoit dans les collections européennes, et devroient, si elles étoient laissées dans le genre paradoxurus, occuper, l'une la tête, et l'autre la fin de ce genre.

Celle que M. Jourdan nomme l'*amblyodon doré* offre une disposition dentaire la plus omnivore, et rappelle le raton; celle qu'il appelle l'*hémigale zébré* se rapproche au contraire des genettes et des fossanes par son système dentaire.

Sir Stamford Raffles rapporte à la viverra *genetta* Linné un animal de Sumatra nommé *musang sapu*, de couleur gris foncé, avec des raies et des taches noires, la queue mélangée de gris et de noir, mais non terminée de blanc comme à la *musanga*.

(1) Voyez page 393 de ce vol.

(2) *Viverra striata*, Desm.; *viverra fasciata*, L.

(3) *Viverra malaccensis*, Gm.

(4) *Viverra felina*, Thunb. Rya handl., pl. 7. Smuts, op. p. 18.

1.

genette à bandeau (*viverra fasciata*, Desm.), jaune clair avec des taches fauves disposées par rangées longitudinales, avec un bandeau blanc en travers de la face; on ignore sa patrie; 3° la genette de Ceylan (*viverra zeylanica*, Pallas), dont le genre est douteux, et qui est peut-être une marte (1), à pelage cendré mélangé de fauve en dessus, blanc-châtre en dessous; 4° la genette lyénoïde de M. Fr. Cuvier, qui a été depuis étudiée par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et forme le genre protèle (2); 5° la genette de Barbarie (3) ou la *shib-beardou* des Maures, grise, à plaque noire par rangées régulières, à museau blanc relevé par le noir des joues; 6° la genette du Cap (4) grise tachetée de noir; 7° la genette panthérienne (*genetta parvina*) (5), qui vit dans l'intérieur du Sénégal, distincte de toutes les autres espèces par la vive coloration de ses taches qui sont roux vif encadrées de noir et disposées par rangées sur les flancs, tandis qu'elles sont pleines et sans encadrement sur les membres. Sa queue est annulée de noir et de blanc, et les anneaux noirs sont les plus grands. L'individu type a vécu à la ménagerie du Muséum; donc et recherchant les caresses quand elle fut donnée à l'établissement, cette genette ne tarda pas à reprendre ses habitudes sauvages.

La troisième tribu, à plante de pieds dénudée, est celle des PARADOXURES.

## LES PARADOXURES.

### *Paradoxurus* (Fr. Cuv.).

M. Fr. Cuvier, en proposant ce genre, n'y plaça d'abord qu'un seul carnassier connu depuis longtemps, il est vrai, mais dont l'histoire étoit obscurcie par de graves erreurs. Cet animal, nommé tour genette de France, marte des palmiers, pouyounié, reçut le nom de *paradoxurus typus*. Cette espèce est la seule qui soit bien authentique. Desmarest en décrit une seconde que nous croyons nominale, le *paradoxurus prehensilis* (*viverra prehensilis* de Blainville), et M. Fr. Cuvier y rangea aussi la *viverra musangua* de sir Raffles. Quant au *paradoxurus auratus* (Fr. Cuv.), il a été reconnu appartenir au nouveau genre *areticis* de M. Temminck, ou *ictides* de Valenciennes, ainsi que le *beinturong* que, dans son Mémoire lu à la Société philomatique en 1822, M. Fr. Cuvier plaçoit encore dans son genre paradoxure. Ainsi les paradoxures

(1) *Martes philippinensis*, Camell., Ac. angl.

(2) Décrit page 404 de ce volume.

(3) *Genetta afra*, Fr. Cuv.; Shaw, t. 1, p. 218.

(4) Genette mâle, Fr. Cuv., Mammif.

(5) Isid. Geoff., fascic. 2<sup>e</sup>, pl. 8.

comprendront deux espèces certaines et deux douteuses; car c'est à tort que M. Temminck dit qu'on en connoît six bien déterminées.

Le genre paradoxure, dont le nom tiré du grec signifie *queue anormale* (parce que chez l'animal type cette partie, non prenante, s'enroule jusqu'à sa base de dessus en dessous), appartient à la classe des carnassiers et à la grande famille des civettes. Par l'organisation qui lui est propre, il est le lien intermédiaire entre les plantigrades, dont il a la marche, et les digitigrades dont il a les ongles rétractiles. M. Fr. Cuvier le place après les mangoustes et avant les *surikates* (Dents, pag. 252), et M. Temminck dans son quatrième ordre et sa seconde tribu des carnassiers proprement dits (Tableau méthodique des Mammifères).

Le genre paradoxure a le système dentaire des civettes, des mangoustes et des genettes. Les mâchoires sont armées de quarante dents, six incisives, deux canines et douze molaires à chaque maxillaire. Le nombre des fausses molaires et celui des tuberculeuses varient seulement. Ces dernières sont au nombre de quatre en haut et deux en bas; la face interne de la première tuberculeuse diffère toutefois dans le paradoxure de celle des civettes, des genettes et des mangoustes, parce qu'elle est aussi large que la face externe et qu'elle s'est transformée en une crête qui a la forme d'une portion de cercle. Quelques légères petites différences se remarquent aussi dans la première tuberculeuse supérieure.

Les caractères généraux des genettes conviennent parfaitement au genre paradoxure, qui a pour caractères spéciaux les suivants : corps ramassé, trapu; pieds plantigrades, pentadactyles, armés d'ongles crochus, minces, très aigus et rétractiles, munis à leur base d'un bourrelet musculaire; doigts réunis jusqu'à la dernière phalange par une membrane lâche et pouvant s'élargir; plante des pieds et des mains garnie de quatre tubercules charnus, revêtus d'un épiderme lisse; queue s'enroulant de dessus en dessous, non prenante, tordue sur elle-même à son extrémité; pupille verticale; œil offrant une troisième paupière susceptible de le recouvrir; narines entourées d'un musle séparé en deux par un sillon profond; oreille externe arrondie, profondément échancrée à son bord postérieur, et à conque recouverte par un large lobe libre; poches près de l'anus manquant complètement.

On doit encore à M. Fr. Cuvier des détails intéressants d'anatomie; mais comme ce savant n'a examiné que la *civette noire* ou paradoxure type, il s'ensuit qu'ils ne sont applicables qu'à cette espèce. « La langue est longue, étroite, mince, et couverte de papilles cornées, globuleuses à leur base, et terminées par une pointe crochue et grêle : entre elles se trouvent des tubercules arrondis, recouverts d'une

peau très douce, et sa partie postérieure est garnie de cinq glandes à calice. Toute la région interne de l'oreille est hérissée de tubercules très compliqués dans leurs formes, et l'orifice du canal est recouvert d'une sorte de valvule. Les organes génitaux du mâle se composent d'un scrotum libre et volumineux, et d'une verge dirigée en avant dans un fourreau attaché à l'abdomen. Un organe glanduleux, laissant suinter un liquide lubrifiant, en occupe les parois latérales; la verge est comprimée et recouverte de papilles cornées, déjetées en arrière; l'orifice de l'urètre est surmonté d'une sorte de gland arrondi, lisse, et long de trois lignes; les mamelles sont au nombre de trois de chaque côté. Il y en a une pectorale et deux abdominales. »

Les paradoxures doivent avoir les mœurs et les habitudes des civettes de la section des genettes; leur pupille verticale annonce qu'ils sont nocturnes, et qu'ils doivent chasser leur proie principalement pendant la nuit; leur pelage est composé de poils soyeux et de poils laineux, et de longues moustaches recouvrent la lèvre supérieure.

#### LE PARADOXURE TYPE.

##### *Paradoxurus typus* (1).

Buffon décrit dans le tome III de ses Suppléments, page 237, comme une légère variété de la genette de France, un animal qu'on montrait vivant, en 1772, à la foire Saint-Germain, et qu'on nourrissoit avec de la viande seulement. La patrie de cet animal étoit inconnue; et c'est par erreur que Buffon le regardoit comme identique avec la genette de France. M. Cuvier le premier reconnut que cet animal étoit la *genette pougoune* des Indes Orientales; et un individu vivant que son frère eut occasion d'étudier vint fournir à ce dernier les traits distinctifs qui la séparent non seulement de l'espèce de genette européenne, mais même encore du genre *viverra*. La description de Buffon donne au pougoune les caractères suivants : tête effilée et mince, museau allongé, œil grand, pupille étroite, oreilles rondes, corps moucheté, queue longue et velue. Cet animal avoit vingt pouces de longueur, et sept pouces et demi de hauteur. Son pelage étoit long, plus fourni sur le cou; les moustaches noires, longues de deux pouces sept lignes, couchées sur les joues; les ni-

(1) Fr. Cuvier, *Mammifères*, janvier 1821: *viverra nigra*, Desmarest, *Mammalogie*, sp. 316: genette de France, Buffon, *Histoire naturelle*, t. III, Supplém., p. 236, fig. 47: genette du cap de Bonne-Espérance, Buffon, *Supplément*, t. VII, pl. 58? le pougoune, la marte des palmiers, Leschenault: *viverra genetta*, *musang sapulut*, Raffles, *Cat.*, p. 252?

rines très arq  
dée de deux r  
veux; une ta  
paupières; les  
poils du corp  
bruns à reflet  
et moucheté d  
jambes et les  
crochus; la qu  
deux pouces  
de sa longueur

L'espèce dé  
sept pouces de  
ces, et huit à  
pelage étoit un  
de taches noirâ  
sur les cuisses  
formant des so  
étoit liserée de  
autres caractèr  
donnés par Du

Les habitud

goune sont enc  
serra en captiv  
fort vif. On do  
des palmiers q  
aime à grimper  
petits oiseaux c  
habite la presq  
probablement t  
et du Malabar;  
la Sonde. M. L  
La deuxième  
genre paradox  
ang-bulan, déc  
descriptif de la  
Soc. lina. de L

LA  
Viverr

Le musang a  
originale de son  
françoise ne le  
de la grosseur  
dante foncé mé  
vouteur, mais e  
mité, où elle es  
peu près celle  
des oreilles et le  
noies occupent b

(1) Le musang  
Java, fasc. 1

rimés très arqués, le nez brun : une raie noire bordée de deux raies blanchâtres occupait le dessus des yeux ; une tache blanche se dessinait au-dessus des paupières ; les oreilles, noires, étoient allongées ; les poils du corps d'un blanc gris mêlé de grands poils bruns à reflets ondulés de noir ; le dessus du dos rayé et mouqueté de noir ; le dessous du ventre blanc, les jambes et les cuisses sombres, les ongles blancs et crochus ; la queue longue de seize pouces, grosse de deux pouces à l'origine, noire dans les deux tiers de sa longueur.

L'espèce décrite par M. Fr. Cuvier avoit un pied sept pouces de longueur, la queue un pied sept pouces, et huit à neuf pouces de hauteur. La couleur du pelage étoit un noir jaunâtre, ayant trois rangées de taches noirâtres sur les côtés et des taches éparses sur les cuisses et les épaules, tantôt isolées, tantôt formant des sortes de lignes ; la conque de l'oreille étoit liserée de blanc à son bord externe. Tous les autres caractères étoient identiques avec ceux déjà donnés par Buffon.

Les habitudes et les mœurs du paradoxure pougouné sont encore inconnues ; celui que Buffon observa en captivité étoit sans cesse en mouvement et fort vif. On doit penser, d'après le nom de *marté des palmiers* qu'on a aussi donné à cet animal, qu'il aime à grimper sur les végétaux pour y atteindre les petits oiseaux ou les œufs dont il doit être friand. Il habite la presqu'île de Malaca, l'île de Java, et très probablement une partie de la côte de Coromandel et du Malabar ; peut-être aussi la plupart des îles de la Sonde. M. Leschenault l'a envoyé de Pondichéry.

La deuxième espèce qui doit être admise dans le genre *paradoxure*, quoique avec doute, est le *musang-bulan*, décrit par sir Raffles dans son Catalogue descriptif de la Collection faite à Sumatra (Trans. Soc. linn. de Lond., t. XIII, p. 252).

### LA VIVERRE MUSANGA.

*Viverra musangua*. RAFFLES (?).

Le *musang* a été figuré par Marsden dans l'édition originale de son Histoire de Sumatra. La traduction française ne le nomme qu'une fois. C'est un animal de la grosseur d'un chat ordinaire, à pelage d'un brun foncé mélangé de noir ; la queue est de cette couleur, mais excepté à deux pouces de son extrémité, où elle est d'un blanc pur ; sa longueur est à peu près celle du corps : l'espace qui existe entre les oreilles et les yeux est blanc ; quelques longues poils occupent le devant et le dessous de chaque œil ;

(?) Le *musang-bulan* des Malais, Horsfield, *Research. in Java*, fasc. 1.

le nez est proéminent, et profondément sillonné entre les narines ; le museau est long et pointu ; les pieds sont pentadactyles. Tels sont les détails fournis par sir Raffles sur cet animal qui habite Sumatra, et qui a, comme on peut le voir, la plus grande partie des traits caractéristiques du *pougouné*. N'en seroit-ce qu'une variété ? nous serions fort tenté de le croire ; cependant l'extrémité de la queue est noire dans le *pougouné*, et blanche dans le *musang-bulan*. Nous ne savons rien de plus sur ce dernier animal.

Tout porte à croire qu'on doit joindre aux *paradoxures* une espèce de civette qu'Hardwicke ne place qu'avec doute dans le genre *viverra*, et que M. Horsfield range parmi les chats.

### LA CIVETTE GRÈLE.

*Viverra gracilis* (?).

M. Horsfield plaça cette civette dans le genre chat, et en forma une section sous le nom de *priodontes*. La figure qu'en a publiée le général Hardwicke ne représente nullement les formes d'un chat, et la description qu'il en a tracée l'en éloigne encore plus. Voici textuellement ce qu'il en dit : La tête est petite, ovale, très pointue, légèrement conique ; la mâchoire supérieure est plus longue que l'inférieure ; les moustaches sont fournies, sétacées, plus longues que la tête, dirigées obliquement en arrière ; les yeux petits, arrondis ; les oreilles ovales, médiocres ; queue presque aussi longue que le corps, cylindrique ; pieds analogues à ceux des chats (M. Hardwicke entend ici des ongles digitigrades), pentadactyles ; ongles petits, rétractiles, et cachés dans le poil ; pelage de couleur blanc jaunâtre, avec des bandes longitudinales noires et des taches confluentes et allongées de la même couleur ; les taches des cuisses et des jambes plus nettement circonscrites ; queue offrant six anneaux blanc jaunâtre et six noirs ; les parties inférieures du ventre, du cou, d'un blanc jaunâtre ; le nez noir ; un trait noir partant de l'angle externe de l'œil, et se rendant sur les côtés du cou. Cet animal habite Java.

Le *linsang* nous paroît être identique avec la *civette préhensile* (*viverra prehensilis* de Blainv.) que M. Desmarest a décrite (sp. 315 de sa Mammalogie) d'après un dessin fait dans le Bengale, et qui nous paroît être celui qu'a fait graver le général Hardwicke, et communiqué par le major Farquhar qui le premier lut un Mémoire sur cet animal à la So-

(?) Horsfield, *Research. in Java*, fasc. 1 ; Desmarest, *op. 834 ? : viverra linsang*. Hardw., *Trans. Soc. linn. Lond.*, t. XIII, p. 236, fig. : *viverra prehensilis*, Blainville, Desmarest, *sp. 35 : le belundung* des Javanais.

ciété asiatique de Calcutta. La description de la *Vicerra pro'e-silis*, telle qu'elle est tracée, offre la plus grande analogie avec celle de la *Vicerra gracilis*, Horsfield, ou *Vicerra linsan*, Hardwicke, et doit faire retrancher des catalogues cette première espèce qui est purement nominale. La *Vicerra linsan* pourra ainsi rentrer provisoirement dans le genre *Paradoxure*, en conservant le nom spécifique qui la distingue.

### LE PARADOXURE A PIEDS BLANCS.

*Paradoxurus leucopus*. OGILBY (1).

Cette espèce de paradoxure ne nous est connue que par la description qu'en a publiée M. Ogilby dans le quinzième numéro du *Zoo-ogical Journal*. Cet animal vivoit à Londres dans l'année 1827 ; et bien que ses formes ne différassent point de celles de toutes les autres espèces du genre, le corps étoit cependant plus arrondi et plus épais.

Les oreilles du paradoxure aux pieds blancs sont nues, demi-circulaires, d'une couleur foncée, et très découpées ; sa queue est parfaitement cylindrique, épaisse à la base, et diminue de grosseur à son extrémité : un petit mulle noir termine le museau, au-dessous duquel s'ouvrent des narines de même forme que celles des civettes ou des chiens ; les extrémités des membres sont accommodées pour une locomotion semi-plantigrade, aussi la plante des pieds est-elle blanche et dénudée jusqu'à six lignes du talon : ce dernier est recouvert de poils, et ne porte pas sur le sol pendant la marche. Chaque extrémité est terminée par cinq doigts de même longueur, réunis comme ceux du chat, presque jusqu'aux ongles, qui sont blancs et très rétractiles.

Son pelage se compose de poils longs et très fournis sur le corps, qui se raccourcissent et deviennent durs sur la tête et sur les membres ; les moustaches sont composées de soies longues, roides et noires, et cette dernière teinte est encore répandue sur les poies, le nez et la figure, excepté autour des yeux, où se dessine un cercle cendré ; la fourrure du cou, des épaules, du croupion et de la queue, est d'un brun clair sur lequel apparoissent des poils d'une autre sorte, imitant des soies roides et longues, de couleur grise, et terminés de noir : ces soies sont plus abondantes sur les épaules que partout ailleurs, et leur teinte grisâtre contribue à donner à cette partie une coloration beaucoup plus claire : une

(1) *Paradoxurus nigro-brunus*; *pedibus, cingulo lumborum lato, ventre, membris internis, caudæque apicibus, albis*; *cruribus facieque nigris*; *hac circa interquos oculos cinerea*, Ogilby, *Zool. Journ.*, n° xv, p. 300 et suiv.; *planches supplémentaires*, n° 35.

écharpe d'un blanc pur forme un large chignon sur les reins, et c'est encore cette dernière couleur qui règne sur le ventre, en dedans des membres, et qui teint l'extrémité de la queue ; les pattes sont d'un noir de jais, que relève le blanc de neige du dessous des pieds.

Comme les espèces du même genre, ce paradoxure enroule sa queue ; comme elles aussi il recherche le pain, les fruits, et autres substances végétales. L'individu que M. Ogilby eut occasion d'étudier n'avoit environ que seize pouces de longueur, du bout du nez à la naissance de la queue, tandis que la queue pouvoit en avoir environ quatorze et cinq ou six lignes. Il étoit bas sur ses jambes, mais très vil et très agile dans ses mouvements. Ce paradoxure, d'un naturel méchant, dormoit assez ordinairement le jour, en formant autour du corps un cercle avec sa queue. Le soir, au contraire, il perdoit de sa torpeur diurne, et paroissoit se romimer : lorsqu'on le tourmentoit, il pousoit un petit sifflement sourd, assez analogue au grognement des chats lorsqu'ils sont en colère. On rapporta à M. Ogilby que sous la queue ex-toit une rainure d'où suintoit, en petite quantité toutefois, une humeur sébacée de la nature du musc ; mais il ne put vérifier ce fait.

On ignore la patrie de cet animal, bien qu'on le suppose des Indes Orientales.

### LE PARADOXURE A MOUSTACHES BLANCHES.

Est pour M. Owen le type d'un genre qu'il nomme *CYNOGALE* DE BENNETT (1), et qui est le lien intermédiaire des paradoxures et des icetides. Il diffère des uns et des autres par la longueur du museau, la forme comprimée des fausses canines, et la petitesse de la première molaire carnassière qui est triangulaire.

Depuis, M. Gray a donné une révision de ce genre qu'il a enrichi de plusieurs espèces nouvelles : leur yeux ont une pupille verticale, et toutes vivent exclusivement sur le continent de l'Inde ou dans les îles de la Malaisie. 1° Le paradoxure type, la gazette de France de Buffon, décrite. 2° Le paradoxure de Pennant (2), brun cendré, à bandes obscures sur les flancs, à pourtour des yeux blanc, est du Bengale. 3° Le *bondar* (3) ou chat musqué du Bengale, la *Vicerra bondar* de Blainville, a le pelage fauve marqué d'une bande dorsale noire, les quatre pieds et le bout de la queue noirs. 4° La viverrine prében-

(1) *Cynogale Bennettii*, Owen, *Proc.* vi, 89.

(2) *Paradoxurus Pennantii*, Gray, *proceed.* 1832, p. 66.

(3) *P. bondar*, *ibid.*

ille (1), déjà de  
 d'ore donten  
 précédent. Son  
 tirant au blanc  
 paradoxure her  
 edemment pa  
 d'ore de Pall  
 blanc, mais de  
 noire, tacheté  
 paradoxure de  
 en dessous et au  
 erré dans la m  
 d'ore aux pied  
 paradoxure d'Har  
 sept rangées de  
 dernière couleu  
 écrit par M. H.  
 arcatus, est le  
 Le paradoxu  
 passant au gris c  
 sur le dos ; des  
 volatus (2), peu  
 deux bandes seu  
 ayson (3), d'un  
 sur la face, une  
 longitudinale sur le  
 La quatrième t  
 rtes, Illig.) (4),  
 lumineuse à son  
 terminés par des  
 exclusivement  
 Afrique et de l'  
 bées : la mangou  
 nems, et le m  
 Tous les détail  
 es, au rôle qu'e  
 peuples, sont co  
 mon des Egyptie  
 rare ne s'est do  
 me de quelques  
 que présentent  
 M. G. Cuvier

(1) *Vicerra pro'e-silis*,  
 atlas.  
 (2) *V. fasciata*,  
 research.  
 (3) *P. dubius*, i  
 (4) *P. Pallasi*,  
 1831.  
 (5) *Paradoxurus*  
 (6) *P. leucopus*,  
 (7) *P. Hamilton*  
 (8) *P. trivirgata*  
 nyde.  
 (9) *V. binotata*,  
 (10) *P. Finlayso*  
 (11) *Mangusta*,

in large chevron sur  
dernière couleur qui  
des membres, et qui  
les pattes sont d'un  
c de neige du dessous

genre, ce paradoxure  
aussi il recherche les  
ances végétales. L'in-  
sion d'étudier n'avoit  
ongueur, du bout du  
a queue  
orze et cinq ou six li-  
bes, mais très vil et  
nts. Ce paradoxure,  
it assez ordinairement  
e, il perdoit de sa tor-  
ronimer : lorsqu'on le  
petit sillement sourd,  
t des chats lorsqu'ils  
M. Ogilby : que sous la  
ou suintoit, en petite  
ur sébacée de la nature  
tier ce fait.  
animal, bien qu'on le

## TACHES BLANCHES.

l'un genre qu'il nomme  
et qui est le lien inter-  
à des ictides. Il diffé-  
ongueur du museau, les  
scaniques, et la petitesse  
massière qui est trian-

ne révision de ce genre  
spèces nouvelles; leur  
le, et toutes vivent en  
t de l'Inde ou dans le  
paradoxure type, la ge-  
écrite. 2° Le paradoxure  
, à bandes obscures sur  
eux blanc, est du Des-  
at mosqué du Bengale  
ille, a le pelage blanc  
noire, les quatre pieds  
4° La viverré préhen-

le (1), déjà décrite. 5° Le *musanga* (2). 6° Le para-  
douxure Jouteux (3) qui semble être le jeune âge du  
précédent. Son pelage est d'un cendré jaunâtre clair,  
clair au blanc jaunâtre en dessous; de Java. 7° Le  
paradoxure hermaphrodite de Pallas, indiqué pré-  
cédemment parmi les vraies civettes. 8° Le para-  
douxure de Pallas (4), gris noir, varié de noir et de  
blanc, mais de teinte plus clair en dessous, la face  
noire, tacheté de blanc neigeux; de l'Inde. 9° Le  
paradoxure de Cross (5), noirâtre en dessus, jaunâtre  
en dessous et au front. Un individu vivant est con-  
servé dans la ménagerie de Londres. 10° Le para-  
douxure aux pieds blancs (6), déjà décrit. 11° Le pa-  
douxure d'Hamilton (7), gris cendré avec six ou  
sept rangées de taches noires, un bandeau de cette  
dernière couleur sur les yeux. 12° Le paradoxure  
décrit par M. Hamilton Smith, sous le nom de *ulo*  
*varatus*, est le type du genre *paguma* de Gray.  
13° Le paradoxure à trois lignes (8), gris noirâtre,  
passant au gris clair en dessous, à trois raies brunes  
sur le dos; des Molouques. 14° Le *paradoxurus bi-*  
*notatus* (9), peut être aussi des Molouques, ayant  
deux bandes seulement. 15° Le paradoxure de Fin-  
layson (10), d'un brun pâle, avec une bande brune  
sur la face, une deuxième sur les yeux, et une lon-  
gitudinale sur le dos; provient de Siam.

La quatrième tribu est celle des MANGOUSTES (*her-*  
*piles*, Illig.) (11), à formes allongées, à queue très vo-  
lumineuse à son attache, ayant des membres courts  
terminés par des doigts à demi palmés, et qui habi-  
tent exclusivement les contrées les plus chaudes de  
l'Afrique et de l'Asie. Buffon en a décrit quatre es-  
pèces : la *mangouste*, la *grande mangouste*, le *neipse*  
ou *nems*, et le *munjo*.

Tous les détails relatifs aux mœurs des mangous-  
tes, au rôle qu'elles ont joué dans la croyance des  
peuples, sont consignés dans l'histoire de l'ichneu-  
mon des Egyptiens, et du *munjo* des Indiens. Ce  
genre ne s'est donc enrichi dans ces derniers temps  
que de quelques descriptions minutieuses des varié-  
tés que présentent les dépouilles d'espèces regardées  
par M. G. Cuvier comme distinctes de celles que

(1) *Viverra prehensilis*, Blainv., fig., pl. 16, f. 1 de  
notre atlas.

(2) *V. fasciata*, Desm.; *V. musanga*, Horsf., Zool.  
Research.

(3) *P. dubius*, ibid.

(4) *P. Pallasii*, Gray, loc. cit.; *P. albifrons*, Lister,  
1831.

(5) *Paradoxurus Grosii*, Gray, loc. cit.

(6) *P. leucopus*, Ogilby.

(7) *P. Hamiltonii*, Gray, loc. cit.

(8) *P. trivirgatus* Gray; *viverra trivirgata*, Reinw.,  
ibid.

(9) *V. binotata*, Reinw.

(10) *P. Finlaysonii*, Gray.

(11) *Mangusta*, Olivier; *Ichneumon*, Geoff.

nous venons de nommer. 1° La mangouste de Java  
(*he pestes javanicus*) (1) est brune roussâtre, les joues  
marron roux, et la gorge nuancée de fauve; 2° la  
mangouste du Sénégal (*H. albicaudus*) (2), grise, à  
queue entièrement blanche; 3° la mangouste des  
marécages (*H. paludosus*), de grande taille, et qui  
vit au Cap: son pelage est roux brun uniforme, ti-  
rant au noirâtre, et plus pâle sur le menton; 4° la  
mangouste à pinceau (*H. penicillatus*) (3), gris  
fauve, ayant le bout de la queue blanc. Cette der-  
nière a été décrite par M. Smith (4) sous le nom de  
mangouste de Levaillant (*M. Levaillantii*). Le corps  
a dix-sept pouces de longueur, la queue dix, les  
yeux brun rougeâtre, à pupilles transverses, le pe-  
lage fauve rougeâtre en dessus, mélangé de poils  
variés de fauve et de noirâtre, passant au fauve  
en dessous. L'extrémité blanche de la queue est ca-  
ractéristique. Elle est répandue dans tout le sud de  
l'Afrique, où elle habite les plaines arides. Peut-être  
une cinquième espèce, décrite par M. Smith, fait-  
elle double emploi avec la mangouste des maré-  
cages; c'est celle que cet auteur nomme *mangusta*  
*urinatrix*, à pelage à peu près noirâtre ou teinté  
de fauve, les poils du dos, de la queue, de la tête,  
variés de rougeâtre et de blanchâtre. Sa queue se  
termine en pointe aiguë. Elle habite les lieux maré-  
cageux et les bords des petites rivières de toute l'ex-  
trémité australe de l'Afrique, vivant de grenouilles  
et de crabes. Elle va à l'eau, et peut y séjourner  
quelque temps. On ignore la patrie de la mangouste  
rouge (*H. ruber*), à pelage ferrugineux lustré (5).

La cinquième tribu est celle des SURIKATES.

## LES SURIKATES.

*Ryzana*. ILLIG.

Buffon nommoit surikate un animal que la plu-  
part des auteurs, à l'exemple de Linnæus, ne dis-  
tinguoient point des viverrés, *viverra*. Illiger le pre-  
mier l'en sépara, en proposant le nom de *ryzana*.  
Le genre surikate n'a qu'une espèce, qui appartient  
à la classe des animaux carnivores et à l'ordre des  
digitigrades, et que M. Geoffroy Saint-Hilaire a pla-  
cée, dans son Catalogue imprimé, parmi les man-  
goustes (*ichneumon*). Les caractères génériques du

(1) Geoff. St-Hil.

(2) Cette mangouste est le type du genre *Lasiops La-*  
*siopus* (Isidore Geoff.) qui a les pieds velus, mais seu-  
lement quatre doigts à chaque extrémité.

(3) Cette espèce est le type du genre *Cynopus*,  
créé par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, parce que les  
tarses sont velus et que les pieds de derrière manquent  
de pouce.

(4) Zool. Journ., 3, 437; Féruss., Bull. 18, 275.

(5) Ibid.

surikate, d'après Illiger, sont les suivants : six incisives, la deuxième externe de la mâchoire inférieure plus épaisse à la base ; canines coniques et aiguës ; les molaires comme chez les viverrés ; museau aigu, terminé par un nez allongé et obtus ; langue terminée en pointe ; oreilles petites, arrondies ; corps assez vêtu de poils allongés ; queue longue ; deux mamelles ; deux follicules glanduleux à l'anüs ; pieds digitigrades, tétradactyles, à plante velue ; ongles recourbés, très aigus, plus longs aux extrémités antérieures.

A ces caractères on peut ajouter que les dents sont au nombre de trente-six, c'est-à-dire dix-huit à chaque maxillaire ; savoir, six incisives, deux canines et dix molaires. M. Fr. Cuvier les décrit ainsi (Dents, p. 105) : à la mâchoire supérieure, les incisives et les canines présentent le nombre et les formes de celles des civettes. Il n'y a que deux fausses molaires, toutes deux avec les formes normales, et la première un peu plus petite que la seconde. La carnassière ne diffère point de celle des mangoustes. A la mâchoire inférieure, la troisième fausse molaire, la carnassière et la tuberculeuse ont cela de remarquable qu'elles ont évidemment été faites sur le même plan, quoiqu'elles présentent quelques différences ; la fausse molaire est identique avec celle du paradoxure, ayant une pointe principale en avant et un talon divisé en plus petits tubercules. La carnassière antérieure a un gros tubercule divisé en trois petits mamelons, un moyen, le plus petit de tous en avant, un à la face externe, l'autre à la face interne de la dent ; elle a en arrière un talon séparé en trois ou quatre petits tubercules. Enfin la tuberculeuse a la plus grande ressemblance avec la carnassière pour les formes et les dimensions ; seulement son tubercule antérieur n'est divisé qu'en deux mamelons.

Desmarest dans sa Mammalogie remplace le nom d'Illiger, *ryzana*, par celui de *suricata*. Les caractères qu'il adopte sont les suivants : museau pointu, oreilles petites et arrondies, langue couverte de papilles cornées ; pieds antérieurs et postérieurs, à quatre doigts armés d'ongles arqués et robustes ; une poche semblable à celle des mangoustes près de l'anüs ; queue assez longue et pointue ; pelage composé de poils annelés de différentes teintes.

Le genre surikate ne renferme qu'une espèce du cap de Bonne-Espérance, que Linnæus a surnommée *viverra tetradactyla*, et Buffon *surikate*. Sonnerat en publiant sa figure sous le nom de *zenick* (Voyage aux Indes, pl. 92) donna lieu à Gmelin de créer nominalement dans la douzième édition du *Systema Nature* son *viverra zenick*, qui est le surikate ordinaire, habitué à se creuser des terriers et à vivre de petits animaux, d'œufs, et de tout ce qu'il peut attraper. Son urine exhale une odeur fétide.

## LE SURIKATE DU CAP.

*Ryzana capensis* (1).

Cet animal, que Buffon avoit indiqué à tort comme de l'Amérique méridionale, a le museau allongé en forme de bœuf mobile ; son pelage est mêlé de brun, de blanc, de jaunâtre et de noir ; le corps en dessous et les quatre membres sont jaunâtres ; la queue est moins longue que le corps, et noire à son extrémité ; le nez, le tour des yeux et des oreilles, ainsi que le chanfrein, sont de couleur brune. Le surikate a de longueur totale, y compris la queue, trois pieds dix pouces. On le trouve aux environs du cap de Bonne-Espérance.

La sixième tribu est celle des MANGUES (*crassichus*, F. Cuv.), qui joignent au système dentaire, au museau, à la poche, aux allures du surikate, les organes générateurs des mangoustes. Leur tête est globuleuse, la pupille ronde, le museau érectile, la queue aplatie ; la poche anale sécrète une matière onctueuse horriblement puante. La seule espèce connue est la mangue (*crassichus obscurus*, F. Cuv.), à pelage gris-brun uniforme, plus clair sur la tête, et qui habite le territoire de Sierra-Leone. C'est un animal qui se nourrit de viande, doué d'intelligence, très doux et très propre.

La septième tribu est celle des ATILAX (*atilax*, F. Cuv.), qui sont très voisins des mangoustes, mais qui s'en distinguent par deux fausses molaires de moins, des doigts entièrement libres, et en ce qu'ils sont privés de poche anale. Leur crâne est très large et leur museau est camus. La seule espèce connue est l'*atilax vansire* (2), décrit deux fois par Buffon sous les noms de *vansire* et de *petite fontine de Madagascar*.

La huitième et dernière tribu est celle des CRYPTOPROCTA (*Bennet*) (3), dont la seule espèce a reçu le nom trivial de *ferox*. Ces animaux ont les plus grands rapports avec les paradoxures, dont ils ont la marche presque plantigrade, les ongles rétractiles bien qu'ils tiennent des chats par quelques rapports d'organisation viscérale. Le corps est plus ramassé que celui des paradoxures, et la queue est plus arrondie et plus grêle, également couverte de poils sur tous les points de sa surface. Ils ont une poche anale et un pelage uniformément coloré. Le cryptoprocte féroce habite l'île de Madagascar.

M. Bennet ajoute, d'après des documents que

(1) *Suricata capensis*, Desmarest, sp. 330 : *felinus mon tetradactylus*, Geoffroy, *Cat.* ; Miller, pl. 20 Scrob., pl. 117.

(2) Le Vansire, Buff.

(3) *Proceed.* 3, p. 46.

Mai a fournis M  
animal, irrité,  
devient furieux  
telle que celle de  
point sa vorac  
point son caract  
tème même ave  
aire le moindre  
éloigner, man  
ient. Il aime da  
omis lorsqu'il s  
sur le côté ou s  
rage avec ses  
mourut par ses  
mentèrent l'esp  
plus en plus de  
moserré vingt-  
que, malgré ce l  
l'avoit point en  
propres aux os

Buffon, dans  
ne que l'espèce  
no *canis hyena*  
qu'en Abyssinie  
d'Éthiopie.  
C'est l'  
mentionnée par  
pendant confou  
netes. La prem  
romnea, Thuib  
comme nouvelle  
M. G. Cuvier  
Geoffroy S  
sura (3). Cette hy  
mgs, très touffu  
tème, les memb  
yures rapproch  
lions du cap de  
M. Isidore Geo  
ne description a  
trait de cet an  
ous le cinquièm  
our l'année 183  
re avoit été tué j  
Espérance par M  
ocurrèrent égal

(1) Actes de Stokk  
(2) Trans. Soc. L  
pl. Journ., t. III,  
(3) Dict. classiq.

lui a fournis M. Bojer, les détails suivants : « Cet animal, irrité, et à la vue d'un morceau de chair, devient furieux, et exhale alors une odeur aussi fétide que celle des mouffettes; mais lorsqu'on n'excite point sa voracité, en même temps qu'on n'agrite point son caractère, il est doux, très privé, et baigne même avec les enfants, sans chercher à leur faire le moindre mal. Il rôde autour du logis sans s'éloigner, mangeant tout ce qui lui tombe sous la dent. Il aime dans l'état de liberté se rouler en boule; mais lorsqu'il sommeille en captivité, il se couche sur le côté ou sur le dos, dans les barreaux de sa cage avec ses pattes de devant. L'individu décrit mourut par suite d'attaques d'épilepsie, qui le tourmentèrent l'espace de trois mois, et qui prirent le plus en plus de force et de vivacité. M. Bojer l'avoit possédé vingt-cinq mois à l'île Maurice, et note que, malgré ce laps de temps, son système dentaire n'avoit point encore parcouru toutes les évolutions propres aux os qui le composent.

## LES HYÈNES.

### *Hyæna*, STONN.

Buffon, dans son histoire de la hyène, n'a eu en vue que l'espèce d'Orient (*hyæna vulgaris*, Cuv., ou *canis hyæna*, L.), qui habite depuis l'Inde jusqu'en Abyssinie, la Perse, jusqu'en Barbarie et au Kégal. Cette hyène, connue de toute antiquité, mentionnée par Aristote et par Appien, a été cependant confondue avec deux autres vraiment distinctes. La première est LA HYÈNE BRUNE (*hyæna brunnea*, Thunberg) (1), que M. Smith a décrite comme nouvelle (2) sous le nom de *hyæna villosa*, et M. G. Cuvier sous celui d'*hyæna rufa*, et M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire sous celui d'*hyæna fuscata* (3). Cette hyène a les poils qui la recouvrent très longs, très touffus, de couleur gris brun foncé uniforme, les membres exceptés, où l'on remarque des rayures rapprochées. C'est le *loup des rivages* des colonies du cap de Bonne-Espérance.

M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire vient de publier une description assez complète, accompagnée d'un portrait de cet animal qu'il nomme *hyæna fusca*, dans le cinquième numéro du Magasin de zoologie pour l'année 1855, et l'individu qu'il a fait connaître avoit été tué jeune et envoyé du cap de Bonne-Espérance par MM. Verreaux. Ces voyageurs s'en procurèrent également un individu complètement

adulte, de sorte que les données physiques de cette espèce, qui vit dans l'intérieur de l'Afrique australe, laissent peu à désirer aujourd'hui. Ainsi s'exprime M. Isidore Geoffroy à son sujet : « En jetant les yeux sur la figure de cette jeune hyène, on pourroit la prendre, au premier aspect, aussi bien pour le jeune âge de la hyène rayée que pour celui de la hyène brune, car elle se trouve dans les conditions exactement intermédiaires entre celles de ces deux espèces. Le bout de la queue, les poils de la ligne dorsale, tous très allongés; deux larges bandes transversales mal limitées et irrégulières, placées sur les flancs; plusieurs autres placées sur les épaules et sur les cuisses, et disposées aussi transversalement par rapport à l'axe des membres, beaucoup d'autres petites raies transversales placées au devant des jambes et des pieds de derrière, et surtout de devant, enfin le museau tout entier, sont noirs ou noirâtres. Le fond du pelage est d'un fauve sale, les poils sont loin d'être aussi longs que chez la hyène brune complètement adulte, mais ils le sont déjà plus que chez la hyène rayée. Les ongles sont grisâtres.

» La taille de cet individu est la suivante :

	Pieds.	Pouces.
Longueur totale du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	2	6
— de la queue. . . . .	»	9
Hauteur du train de devant. . . . .	1	7
— du train de derrière. . . . .	1	5

» On voit, dit M. Geoffroy, que cet individu, loin d'être un très jeune sujet, étoit déjà parvenu au moins aux deux tiers de son accroissement, et il n'y a nul doute que les raies transversales de livrée, bien qu'encore très manifestes chez lui, n'aient déjà beaucoup perdu de leur netteté première.

La deuxième espèce, plus anciennement décrite, est LA HYÈNE TACHETÉE (*hyæna crocuta*, L.) (4), dont parle le voyageur Kolbe, qui l'appelle *loup-tigre*, à pelage en entier d'un jaune roux, avec des bandes longitudinales sur le corps formées de taches brunes indécises. Elle paroît répandue dans tout le midi de l'Afrique, et s'étendre même jusqu'en Barbarie. Dans les dépôts d'ossements fossiles on rencontre souvent des débris de hyènes, notamment de la *H. fossilis* de Goldfuss, assez abondants dans les cavernes de la Franconie, de Baumann (Doubs), de Montmartre, de Kirckab, de Sundwige et de Gallenreuth. A Saint-Macaire, proche Bordeaux, on a trouvé les os de la hyène maculée.

(4) Scribe, pl. 96, fig. B; *hyæna capensis*, Desm.

(1) Actes de Stokh., 1820, part. 1, pl. 2.

(2) Trans. Soc. Linn., t. XV, 2<sup>e</sup> part., p. 461, pl. 19;

Bull. Journ., t. III, p. 589; Bull. Féruss., t. 18, p. 442.

(3) Dict. classiq. d'hist. nat.



## LES PROTÈLES.

*Protèles*. IS. GEOFF. SAINT-HIL. (1).

M. Delalande envoya au Muséum un mammifère carnassier digitigrado du cap de Bonne-Espérance, que M. Cuvier nomma *civette* ou *genette hyénoïde*. Cet animal, comme ce nom l'indique, a de grands rapports avec les civettes et les hyènes, et ressemble aussi, sous plusieurs points de vue, aux renards, il frappe d'abord par sa grande ressemblance extérieure avec les hyènes (2), et surtout avec la hyène d'Orient : c'est la même fond de coloration, le même système de rayures transversales; enfin une semblable crinière et une grande brièveté apparente des membres postérieurs viennent encore ajouter à cette similitude vraiment remarquable.

Cette circonstance organique de la brièveté des membres postérieurs est d'une importance très grande par l'aspect particulier qu'elle donne à l'animal, la gêne qu'elle lui impose dans sa démarche, et par suite la grande influence qu'elle a sur ses habitudes. Sans doute beaucoup des fables accréditées dans l'antiquité au sujet de la hyène ont eu leur source dans cette disproportion des parties, d'où résultent un aspect, une allure, qui la signalent à l'œil le moins observateur comme un être anomal et extraordinaire.

Un animal qui reproduit un caractère si bizarre, si dominant, est bien digne d'attention; aussi, quoique arrivé en France depuis peu de temps, a-t-il déjà occupé plusieurs zoologistes. MM. G. et Fr. Cuvier et M. Desmarest, dans leurs ouvrages (3), mon père, dans ses cours, en ont déjà donné les principaux caractères. M. Cuvier a reconnu que, malgré tous ses rapports de ressemblance avec la

(1) Ce Mémoire, rédigé avec le plus grand soin, est le seul travail complet que nous possédions sur les protèles: M. Isidore Geoffroy, son auteur, a bien voulu nous permettre d'en enrichir notre Supplément. Il est extrait des *Mémoires du Muséum*.

(2) M. Isidore Geoffroy a fait connaître à l'Académie des Sciences de nouveaux détails sur le protèle, mammifère carnassier de l'Afrique méridionale, qui ressemble singulièrement à l'hyène par sa forme et par ses couleurs, mais qui s'en distingue entièrement par son système dentaire et par ses habitudes. Il paroltroit en effet que cet animal se nourrit principalement, non de proie vivante, mais de ces queues si lourdes et si grasses que portent les moutons d'Afrique, et que même en Perse, au rapport du voyageur Chardin, on est obligé de soutenir sur un petit chariot. (L'Hermès, no 94, p. 164.)

(3) Voyez G. Cuvier, *Ossements fossiles*, t. IV; Fr. Cuvier, *Dictionnaire des Sc. natur.* (Levrault), t. XXII, au mot HYÈNE; et Desmarest, *Mammalogie de l'Encyclopédie*, Supplément.

hyène, l'animal découvert par M. Delalande n'est point une hyène, mais qu'il doit former un genre nouveau.

Je me propose, dans ce travail, d'établir le nouveau genre que je désignerai sous le nom de *protèles* (1) (protèle); ce nom rappellera que les pieds antérieurs du nouvel animal sont complets, quant au nombre des doigts, par opposition avec ceux de la hyène, qui ne sont que tétradactyles. Tiré, il est vrai, d'un caractère qui est loin d'avoir une importance majeure, il a du moins l'avantage d'indiquer une distinction extérieure très nette et très facile entre deux animaux qui se ressemblent autant à l'extérieur.

Je vais donner les rapports principaux du protèle avec les genres les plus voisins, ceux des civettes, des hyènes et des chiens. Malheureusement les individus que possède le Muséum sont tous jeunes, ce qui me privera sans doute de quelques considérations intéressantes; j'aurai soin, à cause de cette circonstance, de comparer le protèle, autant que possible, non seulement aux adultes, mais aussi aux jeunes des genres voisins.

Les grandes ressemblances extérieures que je viens d'indiquer entre la hyène et le protèle portent sur le tronc et spécialement sur les extrémités, qui diffèrent beaucoup de celles de la hyène, surtout par leurs dimensions proportionnelles; néanmoins, malgré tous ces rapports de ressemblance extérieure, un coup d'œil suffit pour distinguer les deux animaux. En effet un museau obtus et comme tronqué, terminant une tête ramassée, caractérise les hyènes; un museau assez fin et allongé, terminant une tête à proportions élégantes, caractérise au contraire le protèle: de sorte que sa tête se rapproche davantage de celle de la civette ou du renard, par sa forme générale. Ce rapport, donné par l'inspection immédiate des parties extérieures, l'est également par l'étude du crâne.

En général, le système osseux de la tête présente bien toutes les conditions du jeune âge; les os, peu denses, peu épais, sont séparés par des sutures très prononcées partout, si ce n'est à l'occiput où déjà se remarquent d'assez fortes crêtes. Une tête de jeune hyène, d'un quart moins longue que celle de l'adulte, a les sutures et les crêtes à peu près dans le même état, mais l'épaisseur et la densité de ses os sont même, proportion gardée, beaucoup plus considérables.

L'arcade zygomatique diffère beaucoup de celle de la hyène, en ce qu'elle offre de plus important; mais par ses détails secondaires elle lui ressemble

(1) De προ, devant, et de τελος, parfait, complet. Je prends ici ce dernier mot comme équivalent de *pentadactyle*. Mon père l'a déjà employé dans le même sens. (Isid. Geoff. St.-Hilaire.)

M. Delalande n'en  
doit former un genre

vail, d'établir le nom  
sous le nom de pro-  
ppellera que les pieds  
sont complets, quant  
position avec ceux de  
radactyles. Tiré, il est  
in d'avoir une impor-  
l'avantage d'indiquer  
très nette et très facile  
ressemblent autant à

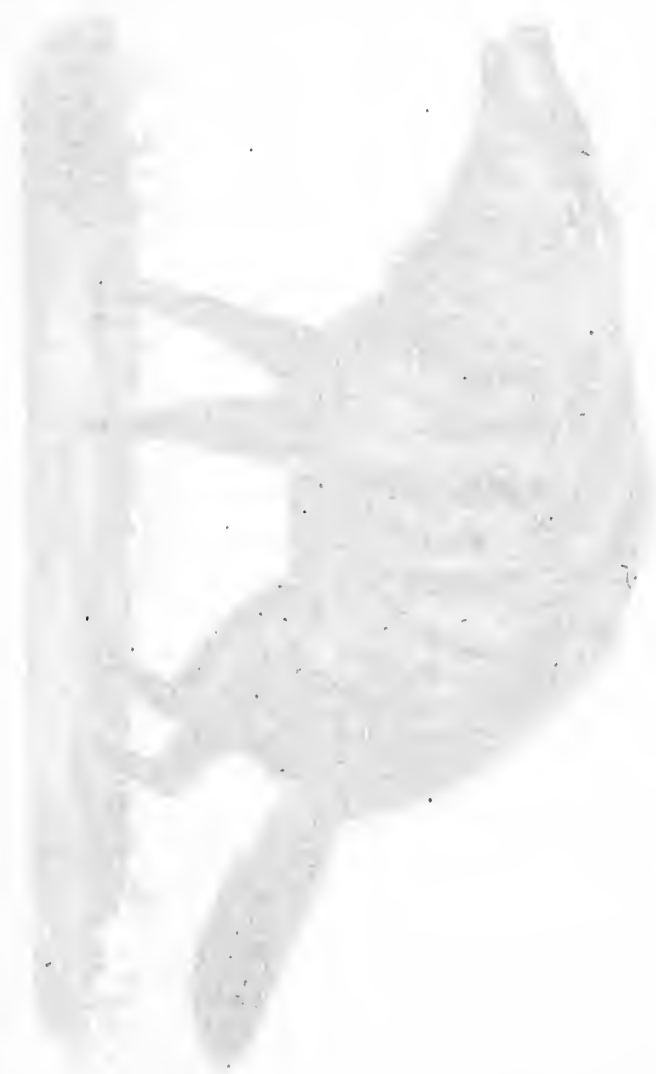
ts principaux du pro-  
voisins, ceux des ci-  
ens. Malheureusement  
Muséum sont tous pe-  
loute de quelques cou-  
aurai soin, à cause de  
arer le protèle, autant  
aux adultes, mais aussi  
s.

es extérieures que je  
ne et le protèle portent  
nt sur les extrémités,  
elles de la hyène, sur-  
proportionnelles; néan-  
ports de ressemblance  
suffit pour distinguer  
t un museau obtus et  
une tête ramassée, et  
museau assez fin et al-  
proportions élégantes,  
protèle: de sorte que sa  
de celle de la civette ou  
trale. Ce rapport, donné  
des parties extérieures,  
e du crâne.

seux de la tête présente  
u jeune âge; les os, peu  
rés par des sutures très  
est à l'oreille où déjà  
es crêtes. Une tête de  
bins longue que celle de  
s crêtes à peu près dans  
eur et la densité de ses  
gardée, beaucoup plus

ffère beaucoup de celle  
offre de plus important:  
aires elle lui ressemble

ent, parfait, complet. Je  
me équivalent de protèle  
ployé dans le même sens



*Protée*

M. Delalande carnassier digi que M. Cuvier Cet animal, e rapports avec ble aussi, sous il frappe d'abo ricure avec lei d'Orient : c'est système de ra: blable crinière membres posté similitude vrai

Cette circoor membres pos grande par l' l'animal, la gé che, et par su ses habitudes accréditées dar ont eu leur sou ties, d'où résultent à l'œil anormal et extr

Un animal q si dominant, es que arrivé en déjà occupé pl Cuvier et M. J mon père, dai principaux car malgré tous se

(1) Ce Mémoire seul travail com les : M. Isidore t permettre d'en c des *Mémoires d*

(2) M. Isidore des Sciences de misère carnassi semble singulier couleurs, mais système dentair fet que cet anim proie vivante, n que portent les Perse, au rappo de soutenir su p. 164.)

(3) Voyez G. Cuvier, *Diction au mot HYÈNE cyclopédie*. Su

Proctos de Lalande. Proctos Lalande. - *Wood* 1847. 15. 1847



d'une manière  
traire beaucoup  
massier elle es  
la tête; le jug  
bitaire ainsi q  
ou contraire c  
les arcales zy  
écartées vers l  
est très large.  
prononcées. L  
le protèle, l'a  
pour tout beau  
matique du tor  
et le jugal ne  
qu'en se rapp  
solutions organi  
forme élargie d  
père de celle de  
plus étendue.  
trahle, la totalit  
inférieure dimi  
Les ouvertur  
et très rejetées  
temp de largeur  
sensiblement p  
les ours, tand  
pour les deux c  
hyènes, les chi  
massiers. Cette  
leurs beaucoup  
beaucoup plus l  
du nez, s'allong  
avec lui, sont a  
le renard; mais  
hyène. La larg  
collectives une a  
que point de go  
propres du nez.  
la civette et les  
Le jeune prot  
les crêtes de l'o  
croire qu'elles s  
adulte comme e  
La mâchoire  
la celle de la hy  
modifications re  
maxillaire sont  
dans toute l'éter  
aires; puis les c  
en se contourna

(\*) Cette remarque  
ment dite, et à  
genre, mais non  
mophyses orbita  
est entouré d'un  
Prot-Bilatre.)

d'une manière remarquable, s'éloignant au contraire beaucoup de celle de la civette. Chez ce carnassier elle est longue, mince et parallèle à l'axe de la tête; le jugal est étroit et grêle; son apophyse orbitaire ainsi que celle du frontal n'existent pas (1); au contraire chez le protèle, comme chez la hyène, les arcades zygomatiques sont fortes, épaisses, plus écartées vers le temporal que vers l'orbite; le jugal est très large, et les apophyses orbitaires sont très prononcées. La différence consiste en ce que, chez le protèle, l'arcade est moins rejetée en arrière, et surtout beaucoup moins écartée, l'apophyse zygomatique du temporal étant beaucoup plus courte, et le jugal ne pouvant plus s'articuler avec elle qu'en se rapprochant beaucoup du crâne. Ces conditions organiques font que le protèle passe de la forme élargie de la tête des hyènes à la forme allongée de celle des renards; que la boîte cérébrale est plus étendue, la masse encéphalique plus considérable, la totalité des muscles moteurs de la mâchoire inférieure diminuant au contraire.

Les ouvertures des arrières-narines sont larges, et très rejetées en arrière; le palais a aussi beaucoup de largeur. Les deux rangées de molaires sont sensiblement parallèles, ce qui se voit aussi chez les ours, tandis que le parallélisme n'a lieu que pour les deux ou trois dernières molaires chez les hyènes, les chiens, les civettes et les autres carnassiers. Cette disposition fait que le museau, d'ailleurs beaucoup plus court que celui du renard, est beaucoup plus large à son extrémité. Les os propres du nez, s'allongeant avec le museau, et diminuant avec lui, sont aussi beaucoup plus courts que chez le renard; mais ils sont plus longs que chez la hyène. La largeur du museau donne aux cavités olfactives une assez grande capacité. On ne remarque point de gouttière le long de la suture des os propres du nez, comme cela se voit chez les renards, la civette et les hyènes.

Le jeune protèle ayant, comme la jeune hyène, les crêtes de l'occiput déjà très prononcées, il est à croire qu'elles sont très saillantes chez le protèle adulte comme chez la hyène adulte.

La mâchoire inférieure, courte et assez semblable à celle de la hyène, présente néanmoins quelques modifications remarquables. Les deux branches du maxillaire sont à peine obliques l'une sur l'autre dans toute l'étendue où doivent s'implanter les molaires; puis les deux bords dentaires se rapprochent en se tournant, d'où résulte une sorte d'échan-

crure qui répond aux canines supérieures, et sépare les molaires inférieures des canines et des incisives inférieures. Cette disposition fait que, malgré le parallélisme des deux rangées de molaires de la mâchoire supérieure, les molaires inférieures sont, comme chez tous les carnassiers, reçues entre les supérieures, et sont alternes à leur égard, tandis que les incisives supérieures et inférieures sont opposées. Cette disposition se retrouve chez les ours, qui ont aussi, comme je l'ai remarqué, les bords du maxillaire supérieur parallèles.

Le maxillaire inférieur du protèle est d'ailleurs beaucoup moins fort que celui de la hyène; son condyle, et surtout son apophyse coronéide, sont peu développées.

C'est ici surtout que la connaissance de l'adulte est à regretter, tous les individus que j'ai examinés n'ayant encore que de très petites dents de lait. M. Fr. Cuvier, celui de tous nos zoologistes qui a porté le plus d'attention sur les dents considérées comme caractères zoologiques, ayant examiné les dents du protèle, je ne puis mieux faire que de renvoyer à son travail. Je dirai seulement qu'il y a de chaque côté, à la mâchoire supérieure, trois incisives, une canine, quatre molaires; et à l'inférieure, une molaire de moins. Les molaires de la mâchoire inférieure sont séparées des autres dents par un vide assez considérable; celles de la mâchoire supérieure sont écartées les unes des autres. Toutes ces dents sont très petites; les incisives supérieures sont en biseau: chez l'un des deux individus que j'ai examinés elles sont larges et divisées par un sillon longitudinal, visible particulièrement sur la face antérieure, de sorte qu'elles présentent deux petits sommets; chez un autre individu elles sont beaucoup plus étroites, et le sillon est à peine sensible; dans un troisième elles sont larges, et le sillon est encore moins marqué. Les incisives inférieures ont deux sommets plus distincts; les canines supérieures et inférieures sont peu saillantes.

Les dents du protèle sont dans un état complet d'anomalie. C'est, dit M. G. Cuvier, que les dents persistantes ont été retardées, comme il arrive assez souvent aux genettes. Il pense d'ailleurs que, dans leur état normal, elles doivent ressembler à celles des civettes et des genettes; et c'est ce qui l'a déterminé à donner au nouveau quadrupède le nom de civette hyénoïde, que, du reste, il ne regardait lui-même que comme une désignation provisoire. Cependant les mâchoires du protèle sont courtes: la portion de la mâchoire inférieure, où doivent s'implanter les molaires, est, proportion gardée, d'un quart au moins plus petite chez le protèle que chez la civette.

C'est avec la hyène que le protèle a le plus de rapports, quant aux os du tronc. Par le nombre

(1) Cette remarque est applicable à la civette proprement dite, et à plusieurs autres animaux du même genre, mais non à tous: chez quelques uns même les apophyses orbitaires existent si prononcées, que l'œil est entouré d'un cercle osseux complet. (Ibid. Geoffroy Saint-Hilaire.)

des côtes, il tient le milieu entre la hyène et la civette; il en a quatorze; elles sont aplaties et assez longues: les huit premières sont les seules qui s'articulent avec le sternum. Cet os ne présente rien de bien remarquable, et ne fait en avant des côtes qu'une saillie peu considérable. Les vertèbres cervicales sont très fortes; toutes leurs apophyses sont très élargies. Les vertèbres lombaires sont au nombre de six, les sacrées au nombre de deux: ce qui fait vingt-neuf vertèbres, sans compter les caudales qui sont au nombre de vingt et une ou vingt-deux. La série des apophyses épineuses présente une disposition remarquable: l'Atlas et l'axis sont comme chez les autres carnivores; dans les cinq dernières cervicales, les apophyses épineuses sont élargies, mais peu saillantes: à la région dorsale, elles deviennent tout-à-coup des tiges très allongées. Cette disposition est particulière au protèle et aux hyènes, surtout à la hyène tachetée; car chez les civettes, les chats et les autres carnivores, les apophyses épineuses des dernières cervicales ont déjà pris la forme allongée de celles des dorsales. Vers la fin du dos, et dans la région lombaire, ces apophyses deviennent plus larges et moins saillantes; enfin, à la région sacrée, elles sont minces et allongées comme à la région dorsale, mais plus petites.

Les quatorze ou quinze dernières vertèbres caudales ne sont plus que des cycléaux grêles et allongés: les autres ont des apophyses dont quelques unes sont même très saillantes.

Le bassin est, comme chez la hyène, moins oblique sur la colonne vertébrale qu'il ne l'est ordinairement: l'iléum est plus étroit et plus allongé que chez ce carnassier; la cavité cotyloïde a peu de largeur: elle résulte de l'union de l'iléum, de l'ischium, du pubis et d'un quatrième os découvert, il y a quelques années, dans l'homme et les mammifères, par notre célèbre anatomiste M. Serres, qui le regarde comme l'analogue de l'os marsupial des animaux à bourse. (Voyez Analyse des travaux de l'Académie royale des Sciences pour 1819, page 40.) L'os pénial des chiens n'est aussi, suivant mon père, que le même os soudé à son congénère, et ne formant avec lui qu'une seule pièce placée sur la ligne médiane. (Voyez tome IX des Mémoires du Muséum, page 599.) Ainsi ce quatrième os existeroit dans la cavité cotyloïde chez tous les mammifères, excepté ceux qui ont ou l'os pénial ou l'os marsupial: il est, chez le protèle comme chez la hyène, placé entre l'ischium, le pubis et l'iléum. Le protèle, de même que la hyène, n'a donc pas d'os pénial.

On saisit, à la simple inspection des membres du protèle, quelques uns de ses rapports avec la hyène et la civette. Le membre antérieur du pro-

tèle, par ses proportions, ressemble à celui de la hyène, et diffère de celui de la civette; par le nombre des doigts, au contraire, il ressemble à celui de la civette, et diffère de celui de la hyène, qui manque de pouce, ou du moins qui n'a qu'un pouce rudimentaire. Quant au membre postérieur, sous ces deux rapports également, il ressemble à celui de la hyène, et diffère de celui de la civette. Ainsi, à la simple inspection, les membres du protèle paroissent avoir plus de rapports de ressemblance avec ceux de la hyène qu'avec ceux de la civette. Un examen détaillé des parties nous donnera ce même résultat. L'extrémité antérieure même ressemble plus à celle de la hyène qu'à celle de la civette.

L'omoplate a peu de largeur, mais il est très allongé; cet os est remarquable par cette forme allongée, et surtout par son épine très peu oblique sur les bords de l'os. Cette même disposition, qui n'existe ni chez le renard ni chez la civette, se retrouve chez la hyène. Je n'ai point vu la clavécule; elle manquoit au squelette que j'ai examiné: il est probable qu'elle est petite, et suspendue dans les chairs.

L'humérus est arqué, très fort, surtout vers l'extrémité scapulaire; la tête, les tubérosités, tout le tiers supérieur de l'os, remarquable par sa largeur: déprimé dans une partie de sa longueur, comprimé dans l'autre, il est arrondi vers sa moitié; les os de l'avant-bras sont, dans toute leur longueur, appliqués l'un contre l'autre, et même si intimement qu'ils se reçoivent dans de légères facettes dont ils sont creusés à leur partie supérieure; tous deux, et le radius surtout, sont larges et aplatés. Le cubitus, moins large, a plus d'épaisseur; sa portion carpienne, arrondie et assez semblable à une phalange, n'est pas encore réunie au corps de l'os. La portion inférieure du radius est au contraire soudée à la supérieure; mais on voit une suture très prononcée, indice de la séparation primitive des deux parties de l'os.

La première rangée du carpe est formée de trois os, dont l'interne, plus grand, est reçu dans la fosse articulaire du radius; l'externe, plus petit, dans celle du cubitus. Le troisième os est placé au dessous, et forme une sorte de talon extrêmement saillant; il y a de plus un petit osselet lentement placé dans la ligne du pouce; la seconde rangée est formée de quatre os: à la partie inférieure de l'interne est placé un petit osselet, suivi de trois autres osselets plus ou moins allongés; c'est le pouce. Le même os et le suivant soutiennent le métacarpien du second doigt; le suivant porte celui du troisième; enfin sur l'externe s'appuient les deux derniers métacarpiens.

Tel est le carpe du protèle, remarquable par

une grande an...  
Il est très diffé...  
celui de la hyè...  
semblable à la...  
protèle est cep...  
ble à cette ern...  
Le pied offre...  
portante, qui le...  
Les carnassie...  
vant plus court...  
nement, car c'es...  
les métacarpien...  
La hyène fait ex...  
de cèle en rien...  
en est de mém...  
celui de la hyè...  
Le pouce est...  
aussi long que...  
autres doigts; le...  
est la phalange...  
plus court: cet...  
pointu, placé ve...  
grands doigts ne...  
les deux métacar...  
courts que les ir...  
eux-ci appartiè...  
es au res, et les...  
quième doigt pla...  
deux du troisièm...  
derrière les métac...  
és, comme le s...  
pieds de devant...  
comme aux pied...  
sont rejetés en a...  
On remarque...  
articulation métac...  
desquels glisse, d...  
rière de la pha...  
ne retrouvent da...  
sont par se s...  
sans doute pareil...  
Il y a en devant...  
articulation, de p...  
fait à la rotule...  
Tous ces os, plac...  
carpo-phalangien...  
(\*) Je pourrais d...  
chèvres-souris, p...  
exception. Dans...  
pouce au pied de...  
vient pas unique...  
tiens, il porte en...  
tates. C'est qu'il y...  
des conditions o...  
Mon père a donné...  
MANUSCRITS du Z...  
L. XXIX. (tel. Ge

semble à celui de la civette; par le nombre il ressemble à celui de la hyène, qui n'a qu'un membre postérieur, mais il est très différent de celui de la civette, moins de celui de la hyène. Ainsi, par le nombre des doigts protèle est cependant, par son carpe, plus semblable à cette dernière.

Le pied offre encore une considération plus importante, qui le rapproche pareillement de celui-ci. Les carnassiers ont ordinairement le pied de devant plus court que celui de derrière; et particulièrement, car c'est sur eux que porte la différence (\*), les métacarpiens plus courts que les métatarsiens.

La hyène fait exception: chez elle le métacarpe ne se régle en rien pour la longueur au mét-tarse. Il en est de même chez le protèle, qui se rapproche ainsi de la hyène jusque dans ses anomalies.

Le pouce est formé de trois os: le premier est le plus long que les phalanges métacarpiennes des autres doigts; le second est court; le dernier, qui est la phalange unguéale, est encore beaucoup plus court: cette petite phalange porte un ongle pointu, placé vers le bas du métacarpe. Les quatre grands doigts ne présentent rien de remarquable; les deux métacarpiens externes sont beaucoup plus courts que les internes: aussi les doigts auxquels ceux-ci appartiennent sont-ils plus allongés que les autres, et les ongles du deuxième et du cinquième doigt placés beaucoup plus en arrière que ceux du troisième et du quatrième. Aux pieds de derrière les métatarsiens internes sont les plus allongés, comme le sont les métacarpiens internes aux pieds de devant: par suite, aux pieds de derrière comme aux pieds de devant, les ongles externes sont rejetés en arrière.

On remarque, à la partie postérieure de chaque articulation métacarpo-phalangienne, deux os entre lesquels glisse, dans la flexion, l'extrémité supérieure de la phalange correspondante. Ces deux os se retrouvent dans les chats, les hyènes, etc., où ils se réunissent par se souder ensemble. Cette soudure sans doute pareillement lieu chez le protèle. Enfin il y a en devant, dans les ligaments de la même articulation, de petits osselets qui ressemblent tout-à-fait à la rotule par leur position et par leur forme.

Tous ces os, placés derrière les articulations métacarpo-phalangiennes, et ces osselets sésamoïdes,

placés au devant, se retrouvent aux parties correspondantes du membre postérieur, à l'examen duquel je vais maintenant passer.

Le fémur et la rotule du protèle ressemblent beaucoup à ceux de la civette et de la hyène; la tête du fémur est cependant plus saillante que chez la hyène. Le péroné n'est encore qu'une tige aplatie, un peu renflée et arrondie à ses extrémités: contigu au tibia dans sa moitié inférieure, il s'en écarte dans la supérieure. Cette disposition produit une courbure dont la concavité est tournée vers l'extérieur. Sans doute dans les vieux individus les deux os de la jambe sont soudés dans une grande partie de leur longueur. Dans les civettes comme dans les chats, au contraire, les deux os ne se réunissent qu'à leurs extrémités, et sont toujours écartés l'un de l'autre dans le reste de leur longueur. Au-dessous du péroné est une épiphyse qui se soude plus tard avec le péroné, dont elle doit faire partie, et avec le tibia; à l'extrémité supérieure du péroné sont deux autres épiphyses, dont l'inférieure sert aussi de point de réunion pour les os de la jambe: il y a de plus un petit osselet placé au côté externe. Le péroné de la hyène ressemble à celui du protèle; il est même encore plus étroit chez elle, proportion gardée. Les chiens ont aussi les os de la jambe disposés de la même manière, et soudés pareillement dans leur moitié inférieure; ils se réunissent même quelquefois dans la portion de leur longueur où ils sont écartés, au moyen d'une lame osseuse qui va d'un os à l'autre comme seroit un ligament interosseux. Je parle de cette disposition, que je n'ai observée que chez les chiens, parce qu'elle doit se rencontrer pareillement chez les vieux protèles.

Le tarse ne diffère que très peu de celui des autres carnassiers, et particulièrement de la civette: analogie remarquable entre les pieds de deux animaux dont l'un est pentadactyle, et l'autre privé de pouce. Au reste, comme on sait, un élément organique de plus ou de moins dans une série de parties analogues n'est pas un caractère d'une importance majeure: c'est ainsi que varie fréquemment dans le même genre, quelquefois dans la même espèce, le nombre des doigts, des côtes, des vertèbres, des dents, etc.

Il y a toutefois une légère modification chez la civette: les cunéiformes portent les trois métatarsiens internes; le cuboïde soutient le suivant, et ne s'articule à l'externe que dans une très petite portion. Telle est aussi, à peu près, la disposition de ces os chez l'homme. Dans le protèle le tarse est aussi large: mais l'absence d'un métatarsien rend le métatarsaire plus étroit, ce qui fait que les quatre métatarsiens qui restent sont moins gênés, et s'articulent avec le tarse d'une manière plus pleine et plus entière. Il est à remarquer au reste que le pouce joue

un rôle remarquable par

une grande analogie de composition avec le tarse. Il est très différent de celui de la civette, moins de celui de la hyène. Ainsi, par le nombre des doigts protèle est cependant, par son carpe, plus semblable à cette dernière.

Le pied offre encore une considération plus importante, qui le rapproche pareillement de celui-ci. Les carnassiers ont ordinairement le pied de devant plus court que celui de derrière; et particulièrement, car c'est sur eux que porte la différence (\*), les métacarpiens plus courts que les métatarsiens.

La hyène fait exception: chez elle le métacarpe ne se régle en rien pour la longueur au mét-tarse. Il en est de même chez le protèle, qui se rapproche ainsi de la hyène jusque dans ses anomalies.

Le pouce est formé de trois os: le premier est le plus long que les phalanges métacarpiennes des autres doigts; le second est court; le dernier, qui est la phalange unguéale, est encore beaucoup plus court: cette petite phalange porte un ongle pointu, placé vers le bas du métacarpe. Les quatre grands doigts ne présentent rien de remarquable; les deux métacarpiens externes sont beaucoup plus courts que les internes: aussi les doigts auxquels ceux-ci appartiennent sont-ils plus allongés que les autres, et les ongles du deuxième et du cinquième doigt placés beaucoup plus en arrière que ceux du troisième et du quatrième. Aux pieds de derrière les métatarsiens internes sont les plus allongés, comme le sont les métacarpiens internes aux pieds de devant: par suite, aux pieds de derrière comme aux pieds de devant, les ongles externes sont rejetés en arrière.

On remarque, à la partie postérieure de chaque articulation métacarpo-phalangienne, deux os entre lesquels glisse, dans la flexion, l'extrémité supérieure de la phalange correspondante. Ces deux os se retrouvent dans les chats, les hyènes, etc., où ils se réunissent par se souder ensemble. Cette soudure sans doute pareillement lieu chez le protèle. Enfin il y a en devant, dans les ligaments de la même articulation, de petits osselets qui ressemblent tout-à-fait à la rotule par leur position et par leur forme.

Tous ces os, placés derrière les articulations métacarpo-phalangiennes, et ces osselets sésamoïdes,

(\*) Je pourrais dire presque tous les mammifères. Les chauves-souris, plusieurs édentés, etc., font cependant exception. Dans les marsupiaux, qui manquent de pouce au pied de derrière, l'allongement de ce pied ne vient pas uniquement de l'allongement des métatarsiens, il porte en grande partie sur les phalanges digitales. C'est qu'il y a ici un excès de développement dû à des conditions organiques propres aux marsupiaux. Mon père a donné l'explication de ce fait dans l'article MARSUPIAUX du Dictionn. des Sc. natur. (de Levrault), t. XXIX. (Ibid. Geoff. Saint-Hilaire.)



chez la civette un rôle très peu important; en effet le métatarsien de ce doigt est placé hors de rang, s'articule avec son cunéiforme presque tout entier au-dessous du métatarsien du second doigt, et reste caché sous lui dans une grande partie de sa longueur: il est d'ailleurs extrêmement grêle.

Les phalanges métatarsiennes et digitales du protèle sont très semblables à celles de la civette surtout quant aux trois doigts externes: car l'interne, grêle chez la civette, est très fort chez le protèle. C'est à l'absence du pouce qu'il faut attribuer le volume remarquable de cet os, nourri chez le protèle de tout le sang qui, dans le cas normal, se seroit porté au pouce.

Telles sont les principales particularités que nous présente le squelette du protèle. J'ai montré que cet animal est très voisin des hyènes; qu'il l'est plus même que ne semblent l'avoir pensé les naturalistes qui se sont occupés de lui avant moi. En effet, si nous omettons les caractères extérieurs, qui ne sont pas eux-mêmes sans importance, pour nous baser uniquement sur les considérations que présente le squelette, que trouvons-nous? L'ensemble de la colonne vertébrale, le bassin, le membre postérieur tout entier, l'épaule, les os de la jambe, du carpe, les quatre doigts externes, qui sont les plus importants dans ces familles, nous rappellent entièrement et presque uniquement la hyène. Les côtes, le sternum, ressemblent autant aux os correspondants de la hyène qu'à ceux de tout autre animal. Le protèle a un doigt de plus; mais ce n'est pas là une différence bien importante: ce doigt est petit, grêle, sans usage, comme surnuméraire; et d'ailleurs on trouve des rudiments de pouce chez la hyène.

La forme de la tête est différente; l'arcade zygomaticque est beaucoup plus écartée chez la hyène: l'arcade zygomaticque qui, étant pour le naturaliste comme l'indice du volume de la masse encéphalique et de la force des muscles moteurs de la mâchoire, renferme en elle un caractère d'importance majeure. Nous sommes enfin ici sur une différence fondamentale, et qui ne permet pas de laisser le nouvel animal parmi les hyènes; mais n'est-il pas remarquable de trouver encore, jusque dans les points où la dissimilitude est la plus grande, des rapports de ressemblance dans les détails secondaires?

Que conclure de tout ceci? C'est que le nouveau mammifère doit être regardé comme le type d'un genre nouveau, selon l'opinion de M. Cuvier; et que ce genre, qui se rapproche, à certains égards, des civettes et des renards, a des rapports très nombreux avec les hyènes.

J'obviérai de faire connaître l'animal qui fait le type du nouveau genre, en disant quelques mots des couleurs de son pelage et de ses parties extérieures.

L'aspect général est, comme je l'ai dit, celui des hyènes. Ses jambes de derrière sont en apparence très courtes, ce qui vient de la flexion continue où il en tient les diverses parties, et non de leur brièveté réelle; car, malgré l'allongement du carpe dont j'ai fait mention, les membres postérieurs sont aussi longs que les antérieurs.

Les oreilles sont allongées et couvertes d'un poil très court et peu abondant: elles rappellent celles de la hyène d'Orient. Les narines font une saillie prononcée au delà du museau, qui est noir et peu fourni de poils; on y remarque de longues moustaches. Les poils de la crinière et ceux de toute la queue sont de longs poils rudes au toucher et annelés de noir et de blanchâtre; ce qui fait que la crinière et la queue sont aussi dans leur ensemble annelées des mêmes couleurs. La crinière s'étend de la nuque à l'origine de la queue; les poils qui la composent sont plus rares, et plus courts vers la tête et du cou et vers la queue. Le reste du corps est presque en entier couvert d'un poil laineux, entremêlé de quelques poils longs et plus rudes. Le fond du pelage est blanc-roussâtre; mais il est varié sur les côtés et la poitrine de lignes noires transversales, inégalement prononcées et espacées. Les tarsi sont noirs; le reste de la jambe, de même couleur que le corps, est varié aussi de bandes noires transversales dont les supérieures se continuent avec celles du tronc.

Il paroît qu'il y avoit un sillon sous l'anus, comme l'a remarqué M. Cuvier.

Ici se termine tout ce que pouvoit apprendre l'inspection du nouvel animal. M. Jules Verreaux, neveu de M. Delalande, et qui l'a accompagné dans son mémorable voyage au Cap, a bien voulu compléter mon travail en me communiquant ce qu'il peut savoir des habitudes du nouvel animal.

Les protèles sont nocturnes: ils ont une grande facilité pour fouiller la terre, et se creusent des terriers à la manière des renards. Ils ont toujours soin de se ménager plusieurs issues. Lorsqu'ils sont excités, leur crinière se dresse, et leurs poils sont hérissés depuis la nuque jusqu'à la queue. Ces animaux paroissent assez prompts à la course<sup>(1)</sup>.

Les trois individus que M. Delalande a tués habitoient ensemble; ils sont sortis de leur terrier

(1) Je ne puis m'empêcher de remarquer que les habitudes du protèle ressemblent sous plusieurs rapports à celles des hyènes: ainsi les hyènes sont nocturnes comme le protèle; comme lui, elles ont pour fouiller la terre une facilité dont elles font usage non pas, comme est vrai, pour se creuser des terriers, mais seulement pour exhumer les cadavres dont elles veulent se repaître. Cette ressemblance entre les habitudes des deux animaux est à la fois et la suite nécessaire et la preuve de celle qui existe entre leurs organes. (Isid. Geoff. Saint-Bilalre.)

diverses issues  
introduit les fr  
rières hériss  
les oreilles et  
voyant en dang  
pour se creuser

C'est au fond  
de la protèle.

quatre voyages  
sont inconnues.

Je n'ai trouvé c  
que qu'expliquer

peut nombre de  
contrées, et l'ha

partir que la nu  
explique encor

protèle

raison de plus p

la découverte de  
protèle nous se

temps encore.

Je proposerai

du voyageur auq  
protèles Laland

ont ainsi permis  
erie, et de ram

reconnaisant des

le plus intrépide

age, bien dû s

ont rendu le pl

reçu pour elle,

au retour du pla

voyages, victime  
du dévouement

Malgré les trav  
de naturaliste

(1) Voyez notre

était, aux yeux

et aussi, à peine

de le faire pénétr

de Wailly. Une

qu'une idée l

animal: cependant

ent d'observation

nombreux souv  
pouvait faire,  
représenter l'anim  
son terrier. C  
ver, et qui ac  
partie de la rie  
d. Geoff. Saint-B

diverses issues, pour éviter un chien qui s'y étoit introduit. Ils fuyoient avec une grande vitesse, les queues hérissées, le corps très oblique sur le sol, les oreilles et la queue baissées. L'un d'eux se voyant en danger, se mit à fouiller le sol, comme pour se creuser un nouveau terrier (1).

C'est au fond de la Caffric que M. Delalande a vu les protèles. J'ai consulté les relations des principaux voyageurs faits dans ces contrées encore presque inconnues, et dans toute l'Afrique méridionale. Je n'ai trouvé ces animaux indiqués dans aucun : ce qu'expliqueroient au besoin très facilement le petit nombre de voyageurs qui ont pénétré dans ces contrées, et l'habitude qu'ont ces carnassiers de ne sortir que la nuit. Mais il est une circonstance qui s'explique encore mieux : c'est leur très grande rareté. Les protèles sont en effet si rares qu'ils étoient inconnus même aux naturels du pays. C'est une raison de plus pour nous d'attacher un grand prix à la découverte de M. Delalande, puisque sans lui le protèle nous seroit sans doute inconnu pour longtemps encore.

Je proposerai d'appeler le nouvel animal du nom du voyageur auquel nous en devons la connaissance : *protèle Delandii* (protèle Delalande). Qu'il me soit ainsi permis de rattacher son nom à sa découverte, et de ramener l'attention et le souvenir reconnaissant des naturalistes sur le plus infatigable et le plus intrépide de nos voyageurs : faible hommage, bien dû sans doute à l'un des hommes qui ont rendu le plus de services à la zoologie ; qui a vécu pour elle, et qui même a péri à la fleur de l'âge, au retour du plus glorieux et du plus beau de ses voyages, victime de son ardeur, de son zèle et de son dévouement pour les sciences.

## LES FÉLIS.

### *Felis*, L.

Malgré les travaux consciencieux d'un grand nombre de naturalistes de l'Europe et de l'Amérique,

(1) Voyez notre planche. — « La découverte du protèle étoit, aux yeux de M. Delalande, d'un grand intérêt : ainsi, à peine de retour du Cap, s'est-il empressé de le faire peindre sous ses yeux par l'habile peintre de Wally. Une pelletterie préparée ne pouvoit donner qu'une idée insuffisante et peu exacte du nouvel animal : cependant M. Delalande, doué d'un grand talent d'observation, et suppléant à ce qui manquoit par ses nombreux souvenirs de son voyage, a fait ce que lui seul pouvoit faire, il a obtenu une bonne figure. Il a fait représenter l'animal tel qu'il l'a vu, c'est-à-dire sortant de son terrier. C'est ce précieux dessin que j'ai fait graver, et qui accompagne mon Mémoire. L'original fait partie de la riche collection des vélins du Muséum. » (Mém. Geoff. Saint-Hilaire.)

l'histoire des animaux du genre *félis* est encore un dédale où l'on se perd quand on veut séparer par des distinctions précises une foule d'espèces entre elles. La partie poétique de leur histoire a été moins négligée, quoique tracée d'après des idées purement conventionnelles ; car, qui n'a retenu quelques longues tirades sur la magnanimité du lion, ce roi des animaux, sur la férocité du sanguinaire tigre, la duplicité et la perfidie des chats, etc., etc. ? Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de distinguer les grandes espèces à pelage couvert de rosaces diverses. Des erreurs accumulées par les anciens écrivains viennent à chaque pas embarrasser la distinction que l'on cherche à établir entre elles. Nous essaierons donc de retracer le plus brièvement possible les idées les plus communément reçues sur l'ensemble de cette grande famille, que nous diviserons en petites tribus naturelles.

La première section est celle des lions, ou des *félis* à pelage ras et uniforme dans sa coloration, à longue queue terminée par un flocon de poils. Le lion en est le type. Les trois principales variétés de pays sont : le lion du Sénégal, à pelage jaunâtre, à crinière peu fournie, le lion d'Arabie, à pelage Isabelle et à épaisse crinière ; et enfin le lion du Cap, jaune et brunâtre. Le capitaine Smee en distingue le *ontiah bang* ou *chameau-tigre* des Indiens de Guzarate, qu'il appelle *felis leuvarietas gojratensis* (1), qui paroît être inoffensif pour l'homme. Dans ces dernières années, M. Des aies (2), a retrouvé à la queue du lion de Barbarie l'ongle ou aiguillon implanté dans la dernière vertèbre caudale qu'il termine au milieu de la touffe de poils, et qu'Homère avoit indiquée. Ce fait étoit demeuré inaperçu pendant une longue série de siècles.

A cette tribu nous ajoutons le PUMA, nommé aussi le lion d'Amérique, décrit par Buffon sous le nom de *couguar* (*felis discolor*, L.), et qui vit dans toutes les régions chaudes et tempérées de l'Amérique méridionale. C'est évidemment le *gouazouara* de d'Azara et le *tigre rouge* des Péruviens. Doit-on en distinguer le *félis unicolore* (*felis unicolor*, Traill.) des profondes forêts de Démérari, dans la Guyane hollandaise, de taille moindre de moitié que le puma, à pelage fauve brunâtre sans taches, les oreilles sans bordure noire et la tête beaucoup plus pointue que celle du couguar ? On regarde comme une espèce fort mal décrite le *jaquereté* de Pison, dont Buffon a fait son *couguar noir* (*felis discolor*, Scrob.), que l'on dit habiter Cayenne et le Brésil, mais que personne n'a revu parmi les dépouilles qui proviennent journellement de ces contrées.

(1) *Proceed.*, t. III, p. 140. *Jubâ maris cervicali brevi, erectâ; cauda flocco apicali maximo nigro.*

(2) *Ann. sc. nat.*, t. XVII, p. 79.

La deuxième tribu est celle des TIGRES. Les poils du pelage sont rus, la tête ronde, leur coloration fauve doré avec de grandes rayures noires et pleines dirigées dans le sens vertical. Leur queue n'est pas terminée en touffe. LE TIGRE ROYAL (*Felis tigris*, L.) est répandu sur une vaste étendue de pays. Dans les îles Malaises, on en rencontre une variété qui est l'*arimaou bessar* des habitants, ou le *madjangedé* des Javanais. Sir Raffles mentionne le tigre à Sumatra, et ajoute :

« Deux seules espèces de ce genre sont dans la collection, le tigre royal et une espèce de chat-tigre. Le dernier est précisément le même que le *felis bengalensis*, le chat-tigre du Bengale décrit par Pennant, et est appelé par les Malais *Rimeau bulu*. Les tigres sont très nombreux à Sumatra, et sont très dangereux sur la côte occidentale. Les naturels en distinguent plusieurs variétés, telles que le *rimau kunbang* ou tigre noir; le *rimau samplat*, et autres »

On doit regarder comme une variété du tigre royal ou du Bengale le tigre de la Russie asiatique, qui vit dans un climat plus froid que l'Allemagne du Nord; car on le rencontre entre les quarante-cinquième et les cinquante troisième degrés de latitude nord dans la Mongolie, la Dzoungarie et la Boukarie. Cette variété s'éloigne par quelques différences de taille du tigre du Bengale, et s'en distingue surtout par un pelage plus fourni et beaucoup plus long. Elle est très commune dans l'Irtych, les steppes des Kirghises, et sur les bords du lac Baïkal (1).

La troisième tribu est celle des CHATS-PANTHÉRINS. Leur taille est forte et puissante. Leur pelage est fauve ou blanc, avec des taches noires en forme de roses creuses ou pleines, ou des maculatures noires; la queue, à sa pointe, se recourbe vers en haut: leur coloration a de la tendance à passer à un état opposé à l'albinisme, puisque le fauve devient noir luisant, et constitue un véritable *mélanisme* chez plusieurs espèces. Les chats-panthérins sont : 4° LA PANTHÈRE D'AFRIQUE (*felis pardus*, L.), connue des anciens qui l'appelaient *pardalis*, et que les Arabes nomment *faahd* (2); elle a un large fanon sur la gorge, et paroît être répandue en Afrique, en Asie et même dans l'archipel des Indes, dans les parties équatoriales. Le *felis melas*, que Péron a observé le premier à Java, et dont nous avons vu un individu vivant à Sourabaya, ne paroît être qu'une variété atteinte de mélanisme: sa fourrure très noire laisse apercevoir des rosettes plus noires encore et lustrées. On le

(1) Obs. sur le tigre du Nord, Ehrenb., Ann. sc. nat., t. XXI, p. 387; Féruss. Bull., t. XXV, p. 207.

(2) Le léopard de M. Temminck (*felis leopardus*).

rencontre surtout dans le district de Blambangan. 2° LA PANTHÈRE DES INDES ORIENTALES (*felis pardus*, Temm.) (1), plus basse sur jumles que le léopard, ayant la queue de la longueur de la tête et du corps, et les taches noires du pelage plus nombreuses et plus petites que celles de la panthère. Elle habite exclusivement le Bengale. 3° LE LÉOPARD (*felis leopardus*, L.), assez semblable à la panthère d'Afrique, a cependant dix rangées de taches beaucoup plus petites (2). Ces trois espèces sont confondues par les fourreurs. 4° LA PANTHÈRE DU NORD (*felis irbis*, Muller) (3), méconnue jusqu'à ce jour, est remarquable surtout par le grand allongement de sa queue et par ses poils longs et blanchâtres, crépés et laineux à leur base. Elle a été figurée par plusieurs auteurs sous le nom d'*occyris* (*felis uncia*, L.), notamment par Buffon, planches coloriées, n° 193, et par Griffith dans la traduction anglaise du règne animal. L'individu que M. de Humboldt s'est procuré à Semipalatna appartenoit au sexe féminin. Sa taille étoit de trois pieds huit pouces, tandis que la queue avoit trois pieds. Les poils du ventre n'avoient pas moins de trois pouces de longueur. La coloration générale étoit un gris blanc, avec des roses noires, marqué sur le milieu du dos d'une large raie d'un gris plus foncé. Cette panthère vit dans les contrées montagneuses et boisées de la Sibirie orientale, sur les rives de Jenisei, de l'Olenk et de l'Amour, et surtout sur les bords du lac Baïkal. Pallas rapporte qu'elle monte sur les arbres comme le lynx, et qu'elle se rencontre en Perse.

Le Nouveau Monde a aussi une panthère (4), remarquable par sa forte taille et ses goûts carnivores. C'est le JAGUAR ou tigre d'Amérique, la grande panthère des fourreurs (*felis uncia*, L.), très bien figurée par M. Fr. Cuvier. Fauve vif en dessus, marquée le long des flancs de quatre rangées de taches noires en anneaux ponctués de noir à leur centre blanc en dessous avec des raies noires. Le jaguar est parfois atteint de mélanisme, et c'est alors le jaguar noir (*felis nigra*, d'Erxleb.). Cet animal se rencontre au Paraguay, au Brésil, à la Guyane généralement dans les forêts des Savanes des régions américaines équatoriales. Le jaguar de la Nouvelle-Espagne de Buffon ne paroît pas différer de l'espèce type.

(1) *Felis chalybeata*, Herm.; Scrb., pl. 101.

(2) On en connolt une variété atteinte de mélanisme (3) Observ., etc; Ann. sc. nat., t. XXI, p. 387; Bull. t. XXV, p. 210 *Cauda longiore; corpore albido macularum nigricantium annulis ocellatis maximis irregularibus oblecto, villosa* (Ehrn-berg).

(4) Le jaguar est le type de la description que Buffon donne de sa panthère, car Buffon n'a point constaté une panthère d'Afrique ni celle des Indes.

La quatrième  
Leurs jambes so  
ce que le corps  
sez longue, to  
est encore forte  
mort, est généra  
noires, vides au  
ondes régulières  
sée, les oreilles  
un mot des pan  
exclusivement da  
cette tribu e  
tant de grandes  
obliqueme  
ria. C'est le *ma*  
ricine de Neuwie  
vivant M. Temm  
méridionale, de  
Le FELIS OCEL  
se rapproche de l  
en dessus, blanc  
itudinales obsc  
rps est couvert  
dans les grandes  
dyba, du Mucu  
ens créules *gall*  
itia, F. Cuv.)  
ches noires non  
grande tache blan  
vit au Paragua  
) ou le *baraca*  
ches d'un brun  
les longitudinales  
Le CHAT DU BR  
amm., t. 2, ) g  
réguliers encadr  
gement annelé  
résil. 6° Le CHAT  
ar., 65° liv. ), fa  
es, quelques une  
e blanc ponctu  
Cuvier avoit v  
ignorait sa pat  
chats-ocloïdes  
us le nom de ca  
Cent. zool., p  
sues, la queue o  
haires armés  
eure a six petites  
milieu un peu d  
Les canines se  
suivies d'une n  
es molaires suiva  
mapiès. La mac  
Wied, Braz., pl.

ric de Bimbangang.  
ESTALES (*felis par-*  
r jumbes que le lé-  
queur de la tête et du  
pelage plus com-  
elles de la panthère.  
Bengale. 3° Le lé-  
assez semblable à la  
dix rangées de  
). Ces trois espèces  
urs. 4° La PANTHÈRE  
) (2), méconnue jus-  
surtout par le grand  
ses poils longs et  
x à leur base. Elle a  
rs sous le nom d'ocelot  
par Buffon, planches  
sith dans la traduction  
L'individu que M. de  
mpalatna appartenait  
ait de trois pieds huit  
avoit trois pieds. Les  
s moins de trois pou-  
ion générale étoit un  
noires, marqué sur le  
e d'un gris plus foncé.  
contées montagneuse  
tatale, sur les rives de  
Amour, et surtout sur  
Pallas rapporte qu'elle  
e le lynx, et qu'elle se

si une panthère (4), res-  
le et ses goûts carnas-  
d'Amérique, la grande  
s *maria*, L.), très bien  
aive vif en dessus, mar-  
quatre rangées de taches  
de noir à leur centre  
raies noires. Le jaguar  
isme, et c'est alors  
Erxleb.). Cet animal  
Brésil, à la Guyane  
is des Savanes des In-  
es. Le jaguar de la No-  
e paroit pas différer

; Screb., pl. 101.  
été atteinte de melan-  
ant., t. XXI, p. 387; Bu-  
ore; *corpora albido mac-*  
*ocellatis maximis ir-*  
Chromberg).  
la description que Bu-  
Buffon n'a point con-  
celle des Indes.

La quatrième tribu est celle des CHATS-OCÉLOÏDES.

Leurs jambes sont fortes et courtes, de manière à ce que le corps est bas. Leur queue est robuste, assez longue, tout d'une venue, c'est-à-dire qu'elle est encore forte à sa terminaison. Le pelage, assez court, est généralement roux doré, avec des taches noires, vides au centre, allongées et disposées par bandes régulières ou interrompues. La queue est annelée, les oreilles sont courtes et arrondies. Ce sont un mot des panthères en miniature, et qui vivent exclusivement dans l'Amérique chaude. 1° Le type de cette tribu est l'OCÉLOT (*felis pardalis*, L.) consistant de grandes bandes fauves bordées de noir, disposées obliquement sur les flancs, dont le fond est gris. C'est le *maracaya* des Brésiliens, au dire du prince de Neuwied, et le *chibiguazu* de d'Azara, suivant M. Temminck. L'ocelot vit dans l'Amérique méridionale, depuis la Plata jusqu'au Mexique.

2° Le FELIS OCELOÏDE (*felis macroura*,) Wied. (1) se rapproche de l'ocelot. Il est fauve, gris roussâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Cinq bandes longitudinales obscures se dessinent sur le cou, et le corps est couvert de taches gris brun ou noir. Il vit dans les grandes forêts primitives des bords du Parana, du Mucuri, où il est nommé par les Brésiliens créoles *gattos pintados*. 3° Le CHATÉ (*felis tigris*, F. Cuv.) fauve, avec quatre rangées de taches noires non liées, les oreilles noires avec une grande tache blanche. On le dit de mœurs douces. Il vit au Paraguay. 4° Le MARGAY (*felis tigrina*, L.) ou le *haracaya* de d'Azara, fauve, avec des taches d'un brun noir allongées et formant cinq bandes longitudinales. Il vit au Brésil et à la Guyane.

5° Le CHAT DU BRÉSIL (*felis brasiliensis*, F. Cuv., *Mamm.*, t. 2, 2) gris fauve, avec des cercles noirs réguliers encadrant des taches fauves; la queue est annelée de blanc et de noir. Il est du Brésil. 6° Le CHAT A COLLIER (*felis armillatus*, Fr. Cuv., 65 liv.), fauve, avec de larges bandes brunes, quelques unes fauves encadrées de noir, le ventre blanc ponctué de noir. L'individu décrit par Cuvier avoit vécu à la ménagerie du Muséum; je n'ignore pas sa patrie.

7° Enfin, la dernière espèce des chats-océloïdes est celle que nous avons décrite sous le nom de CHAT ÉLÉGANT (*felis elegans*, Lesson, *Cent. zool.*, pl. 21). Ce chat, long de dix-huit pouces, la queue ayant douze pouces et demi, a les mâchoires armées de dents peu puissantes. La supérieure a six petites incisives régulières, les quatre inférieures un peu débordées par les deux plus externes. Les canines sont longues, fortes, aiguës; elles sont suivies d'une molaire, petite, à peine apparente. Les molaires suivantes sont robustes, tranchantes, acérées. La mâchoire inférieure présente la même

forme de dent, excepté que l'espace qui isole la canine et la première forte molaire est sans doute la petite molaire rudimentaire qu'on remarque dans celle d'en haut.

forme de dent, excepté que l'espace qui isole la canine et la première forte molaire est sans doute la petite molaire rudimentaire qu'on remarque dans celle d'en haut.

Ce chat a le pelage épais, court, très fourni, très doux. Sa couleur sur les parties supérieures est d'un roux fort vif, avec des taches d'un noir intense, tandis que les flancs et le dessous du corps sont d'un blanc tacheté de brun foncé. Les membres, roux en dehors et blancs en dedans, sont mouchetés de brun, et la queue est annelée de brun, sur un fond roux en dessus et blanchâtre en dessous.

Mais en reprenant chaque partie en détail, nous trouverons les particularités suivantes :

La tête, d'un roux doré vif en dessus, présente un cercle noir autour des yeux, et deux raies, qui partent du milieu de la paupière, montent parallèlement sur le crâne et se continuent sur le cou. L'espace qui les sépare est rempli de taches brunes formant des sortes de lignes interrompues sur l'occiput. Les côtés de la tête, le dessous et le rebord de la lèvre supérieure sont blancs. Deux lignes brunes partent de chaque côté, l'une de devant l'œil, l'autre du bord postérieur de la paupière en descendant sur le cou, pour l'unir à une large tache brune qui règne sur la gorge et y former une sorte de croissant irrégulier. Les moustaches, longues de trois pouces et demi, sont blanches dans toute leur étendue. Les oreilles, médiocres et garnies de poils roux et fauves en dedans, sont d'un noir intense à leur base en dehors, d'un gris blanc à leur bord externe et à leur extrémité. Le cou est d'un roux doré en dessus et blanc en dessous. Deux raies d'un noir profond et plein se dessinent longitudinalement en dessus et sur les côtés, et deux taches brunes se joignent presque en dessous et à la base. Tout le dessus du corps est roux doré; mais de nombreuses raies, interrompues de taches arrondies d'un noir profond, en occupent toute la surface. Vers la ligne médiane les taches noires sont pleines et allongées, sur les côtés elles s'arrondissent en roses, dont le centre est fauve vif et le pourtour cerclé de noir; mais ces cercles arrondis sont rarement très distincts; ils s'allongent, se confondent avec leur voisin, et simulent des sortes de bandelettes sinuées, interrompues ou continues, qui n'ont rien de régulier. Les flancs sont blanchâtres, mêlés de fauve clair, tachetés de noirâtre et de brun clair. Tout le dessous du corps est blanc, tacheté de brun peu intense.

Les membres antérieurs, roux en dessus, sont mouchetés irrégulièrement de noir, dont l'intensité décroît en avançant vers les doigts. Ils sont blanchâtres en dessous, tachetés de brun. Seulement les poils de la surface plantaire des pieds sont fuligineux. Il en est de même des extrémités postérieures; seulement tout le derrière du tarse, depuis le talon,

Wied, Braz., pl. 14, Zool. Journ., t. II, p. 531-533.

est d'un brun fuligineux uniforme. Les ongles de cette espèce sont petits, peu aigus, et entièrement cachés dans le feutre poilu qui enveloppe les doigts.

La queue est rousse en dessus, annelée de cercles bruns larges, irréguliers, formant une dizaine d'anneaux, qui sont interrompus et peu marqués en dessous, sur un fond blanchâtre.

Ce chat vit au Brésil.

A cette tribu appartiennent encore divers chats distingués par M. Hamilton Smith, et figurés dans l'édition anglaise du Règne animal donné par Griffith. C'est ainsi que cet auteur place près du chat : le *CHANGAZU* de d'Azara, dont le pelage est rougeâtre, avec le nez, la face, le cou, les épaules fauves, les rossettes creuses et noires. On en distingue probablement à tort le *FELIS* d'HAMILTON (*felis Hamiltoni*)<sup>(1)</sup>, blanc roussâtre, ayant le nez, le museau, le cou et les épaules fauves comme le précédent, et quelques variantes dans la disposition des bandes noires et des rosaces. Le *CHAT* DE GRIFFITH (*felis Griffithi*), plus petit que le précédent, est d'un cendré ocreux en dessus et blanchâtre en dessous, et la queue est terminée par une touffe blanche. Ce dernier est de Mexico, et les deux précédents, ainsi que le suivant, sont de l'Amérique méridionale. Cette quatrième espèce est le *felis catenata* (Hamilt. Sm.), roux jaunâtre, à région temporale de couleur d'ocre.

La cinquième tribu est celle des *RIMAUS* ou chats malaisiens, qui remplacent les tigres dans les grandes îles de l'archipel Indien. Leur queue est longue, leur pelage ras, marqué de larges plaques irrégulières encadrées de noir. Les premières notions sur ces grands tigres sont dues à sir Raffles qui, dans son catalogue des animaux qui vivent dans l'île de Sumatra, s'exprime ainsi : « De deux espèces de » chats, le premier, appelé *rimau mangin* dans les » districts du Nord, est, dit-on, aussi grand que le » tigre, plus dangereux et plus destructeur que lui ; » il attaque d'une manière différente, ne se tapit pas » et ne s'élanche pas d'une tanière, mais court avec » force et fureur, et même se fraie un chemin dans » les maisons et dans les villages. Il a une crinière » de longs poils sur sa tête et sur son cou ; une touffe » à l'extrémité de sa queue ; sa couleur est plus uni- » forme et plus sombre, et sa tête plus large et plus » longue que celle du tigre. Toutes ces particularités » de forme et de mœurs montrent qu'il est une es- » pèce de lion. On l'a vu en différentes parties du » pays, mais il est rare.

» Le *rimau dahan* est presque de la taille du léopard, mais sa couleur est plus sombre et moins irrégulièrement tachetée. Il vit principalement sur les arbres, poursuivant les oiseaux, et s'en nour-

» rissant. Les naturels disent qu'il dort habituelle- » ment étendu sur l'enfourchure des grosses bran- » ches. »

Ce *rimau mangin* ne peut être l'animal figuré par Griffith sous le nom de *the clouded tiger* (*felis nebulosa*), fauve brun sur le dos, à larges maculatures fauve doré encadrées de noir profond, que la plupart des auteurs rapportent au *rimau dahan*, et que M. Horsfield a décrit sous le nom de *felis macroscelis* (2). Or des comparaisons de ce naturaliste résulte une identité parfaite entre le chat nébuleux et le *macroscelis*. Le pelage de ce dernier est gris avec des taches noires, transversales et grandes sur les épaules, obliques sur les flancs et par plaques anguleuses ou arrondies, unies ou séparées, rarement ocellées (3). Ce félin vit à Sumatra et à Bornéo, et aussi, dit-on, à Siam. Le *CHAT* MARBRE rappelle le *rimau dahan* en miniature. Il vit dans les îles de Java et de Sumatra.

M. Jardine est le seul naturaliste qui en ait fait mention, en la confondant avec le *felis diardi* de Cuvier, espèce avec laquelle il a quelque analogie surtout sous le rapport de la distribution et de la couleur de sa fourrure. Le chat dont il est ici question a les dimensions suivantes :

	Pieds.	Pouces.
Tête et corps . . . . .	1	11
Tête du bout du museau à l'oreille . . . . .	»	5
en suivant la courbure du crâne . . . . .	»	5
Queue . . . . .	1	3
Hauteur à l'épaule . . . . .	»	10
Longueur totale . . . . .	3	2

Ce chat est encore adulte, comme on a pu le constater par sa dentition. La teinte du fond est un gris rougeâtre où le roux domine au sommet de la tête descendant sur le milieu du dos, sur les joues, poitrine, les épaules, les membres antérieurs et les cuisses ; sur la tête on découvre des marques longitudinales noires, renfermant un espace entrecomposé par de petits anneaux irréguliers ou des traits noirs et à l'extérieur de ceux-ci commencent deux lignes noires, bien tranchées, qui prennent chacune naissance au dessus des yeux, s'élargissant sur l'occiput et sur la partie supérieure de la nuque et du cou, elles convergent, mais sans s'approcher jusqu'au contact ; alors elles s'abaissent sur les épaules pour se confondre avec les autres marques que porte la fourrure. Les oreilles sont courtes et un peu arrondies, noires à l'extrémité, grises au centre et noires à leur base ; la fourrure est modérément épaisse

(1) Zool. Journ., t. I, p. 542, pl. 21. Sir Raffles, Trans. Linn. Soc., t. XIII, p. 250. *Felis Diardi*, G. Cuv., Cat. foss., t. IV, p. 337.

(2) A las, pl. 19, d'après Horsfield.

(3) *Felis marmorata*, Martlin, proceed. VI, 107.

(1) Fisher, suppl. synops., 368.

qu'il dort habituelle-  
thure des grosses bran-

être l'animal figuré par  
*clouded tiger* (*felis ne-*  
*dos*, à larges macula-  
de noir profond, que  
rtent au *rimau d'aban*,  
t sous le nom de *felis*  
paraisons de ce natura-  
faite entre le chat nébu-  
elage de ce dernier est  
, transversales et gran-  
es sur les flancs et par-  
ndies, unies ou séparées,  
s vit à Sumatra et à Bor-  
nm. Le CHAT MARDRE  
a miniature. Il vit dans  
tra.

naturaliste qui en ait fait  
t avec le *felis diardi* de  
le il a quelque analogie  
e la distribution et de la  
chat dont il est ici ques-  
ntes :

	Pieds.	Pouce.
.....	1	11
à l'occiput	"	5
à l'oreille.	"	3
.....	1	3
.....	"	10
.....	3	2

p, comme on a pu le voir  
teinte du fond est un gr  
ine au sommet de la tête  
du dos, sur les joues,  
membres antérieurs et la  
couvre des marques lo  
nant un espace entrecom  
guliers on des traits noir  
commencent deux ligne  
ni prennent chacune na  
s'élargissant sur l'occip  
de la nuque et du cou  
ans s'approcher jusqu'  
essent sur les épaules po  
tres marques que porte  
courtes et un peu arro  
grises au centre et noir  
est modérément épaisse

2, pl. 21. Sir Raffles, Tra  
*Felis Diardi*, G. Cuv., G

Horsfield.  
lin, proceed. VI, 107



est d'un brun  
cette espèce est  
cachés dans le

La queue est  
bruns larges,  
neaux, qui se  
sous, sur un

Ce chat vit

A cette trit  
distingués par  
l'édition angl  
sith. C'est air  
le *CUBICAZI*  
gèître, avec  
fauves, les ro  
gue probable  
*Hamiltoni* (1)  
muscau, le ca  
cèdent, et que  
bandes noire:  
*(felis Griffithi*  
d'un cendré c  
sous, et la q  
che. Ce derni  
dents, ainsi q  
ridionale. Ce  
*nata* (Hamil  
porale de cou

La cinquiè  
malaisiens, q  
des îles de l'a  
leur pelage r  
lières encadr  
ces grands ti  
son catalogue  
Sumatra, s'e  
» chats, le pi  
» districts du  
» tigre, plus  
» il attaque d  
» et ne s'élan  
» force et fur  
» les maisons  
» de longs po  
» à l'extrémit  
» forme et pl  
» longue que  
» de forme et  
» pièce de li  
» pays, mais  
» Le *rimat*  
» pard, mais  
» irrégulièren  
» les arbres, ]

(1) Fisher, SUBM. 271028, 1888.

*Felis artemisa*, *Felis macrolepis*, *Griffithi*,  
*Felis macrolepis*, *Griffithi*.

*V. lat. arizonae. Pells. macrolepis. Gray.*

*Publ. per Howard & Bond.*





...se a tour de  
...uffie. M. 1  
...spère de cha  
...position et de  
... La sixième  
... chasseurs. La  
... de toutes les a  
... lie, une sorte  
... gles qui ne  
... comme est le  
... creber) (1), c  
... à Sumatra  
... pour des Per  
... mais ses forme  
... brées. Son pe  
... oires uniform  
... n'a rien de  
... s'appivoise  
... la chasse. Il es  
... n-tira d'Ha  
... poutelettes de  
... La septième  
... leur taille est  
... elles longue  
... proportion elle  
... parties chaudes  
... felis serval L.  
... otes. Il vit a  
... roche le plus  
... turt de SEx  
... Plust. de zool.  
... ent cette espè  
... Cette julie es  
... que nous avo  
... si l'espère par  
... sur les bords d  
... rerrinæ décor  
... ale; mais elle  
... L'individu qu  
... ille du chat id  
... robustes annoir  
... considérable. S  
... tre uniforme,  
... ches d'un noi  
... dos, et plus ir  
... dix bandes d'  
... blanche, rende

(1) Pl. 105 et 1  
... Felis ruf  
... tarius. Auricul  
... non ritta lata  
... nigra, uenon l  
... tris; caudâ ton  
... rufâ dua  
... lbo; pedibus ru  
... nis Senegaler  
... i.

se autour du corps; sur la queue elle devient plus diffuse. M. Martin propose d'appeler cette belle espèce de chat *felis marmorata*, à cause de la disposition et des accidents de sa couleur.

La sixième tribu est celle des GUEPARDs ou tigres chasseurs. Les félis de cette section se distinguent de toutes les autres par leur tête courte et très arrondie, une sorte de crinière sur le cou, et par leurs ongles qui ne sont pas rétractiles. La seule espèce connue est le GUEPARD (*felis jubata* et *felis guttata*, Scriver) (1), qui vit en Afrique et dans l'Inde jusqu'à Sumatra. C'est le *pardalis* d'Appien, et le *pardalis* des Persans. Sa taille est celle du léopard, mais ses formes sont plus élancées et ses jambes plus sveltes. Son pelage est fauve, semé de petites taches noires uniformes. Son naturel est doux, et cet animal n'a rien de la sauvagerie des grands félis, car il s'apprivoise avec facilité et peut être dressé pour la chasse. Il est très commun au Sénégal. Le *felis panthera* d'Hamilton Smith n'est que le félis à crinière de Scriver.

La septième tribu est celle des CHATS-SERVAIS. Leur taille est petite, leur queue moyenne, leurs oreilles longues, droites et rigides. Leur corps est proportionnellement assez élevé. Ils sont tous des espèces chaudes de l'ancien continent. 1° Le SERVAL (*felis serval* L.) est jaunâtre, à taches irrégulières noires. Il vit au Sénégal. 2° L'espèce qui s'en rapproche le plus est celle que nous avons nommée CHAT DE SÉNÉGAL (*felis Senegalensis* (2), Less., Hist. de zool., pl. 61). Nous décrirons complètement cette espèce encore inédite.

Cette jolie espèce de chat, entièrement nouvelle, que nous avons eue vivante, provient du Sénégal, où l'espèce paroit être commune et très répandue sur les bords des fleuves. Elle se rapproche du *felis cerverinus* décrit par M. Bennett, et qui vit au Benoué, mais elle s'en distingue suffisamment.

L'individu que nous avons sous les yeux est de la taille du chat domestique, mais ses membres assez robustes annoncent qu'il doit acquérir une taille plus considérable. Son pelage est entier, d'un roux grisâtre uniforme, plus clair en dessous, et couvert de taches d'un noir profond, disposées par lignes sur le dos, et plus irrégulièrement semées sur les pattes. Deux bandes d'un noir profond, encadrant une bande blanche, rendent ses oreilles très remarquables, et

son museau blanc, ainsi que le menton, sont bordés par le noir profond du nez, qui s'étend jusqu'aux yeux, en formant un chevron de cette couleur.

La tête est donc arrondie et surmontée de deux oreilles amples, élevées, à bords lisses, très poilues en dedans, et rappelant celles des servais. Les yeux brillent de l'éclat le plus suave de l'émeraude. Ses moustaches sont courtes et blanches, peu fournies. Le front est d'un roussâtre gris. Quelques petites lignes noires se dessinent sur le sommet de la tête. Deux rebords blanchâtres indiquent les parois latérales du nez, et sont, sur le sourcilier, marqués par deux taches noires. Le nez et les ailes sont noir profond. Le pourtour des lèvres et le menton sont blanc pur. La gorge est blanchâtre, marquée de quelques points noirs. Ses dents sont peu robustes, et les muqueuses ont une teinte noirâtre. Tous le corps sur le dos et les flancs est d'un roussâtre brunâtre, plus foncé sur les flancs. Sur le milieu du dos se dessine une raie noire uniforme, qui s'étend longitudinalement jusqu'à la queue, bordée par deux autres moins annelées à leur naissance surtout. Des rangs de points noirs un peu oblongs sont rapprochés et semés avec assez de régularité sur les flancs, les épaules et les cuisses. Les taches des épaules sont petites et nombreuses, de même que celles des pattes. Quelques bandes brunes recouvrent les membres en dedans et en haut. Les doigts sont forts, épais et armés d'ongles assez robustes, très rétractiles, et qui sont blancs. Le dessous du corps est blanchâtre et sans taches. La queue est allongée, pointue, roussâtre, terminée de noir et marquée de sept à huit anneaux noirs incomplets.

Le pelage est assez épais, très fourni; ce chat habite les bords du fleuve Sénégal, dans nos établissements d'Afrique. L'individu décrit vit dans l'hôpital de la marine à Rochefort.

3° Le FELIS VIVERRIN (*felis viverrinus*) (1), remplace le serval sur le continent de l'Inde. Son pelage est fauve cendré avec des bandelettes noires ou des maculatures sur les flancs, le ventre et les membres.

La huitième tribu est celle des VRAIS CHATS, dont la taille est médiocre ou petite, les oreilles nues, arrondies aux bords, les membres proportionnés, le pelage épais et soyeux, diversement couvert de barres et de taches. On peut les diviser en petites sections :

LES VRAIS CHATS SERVAINS de l'ancien continent sont : 1° Le CHAT DE LA CAFRIÈRE (*felis Cafra*, F. Cov., 62<sup>e</sup> liv.). Gris brun jaunâtre sale, avec des

(1) Bennett, Proceed., t. III, p. 68. *Fulvo-cinereus, subtus albescens; capite, nuchâ, dorso, griseis, gulâque nigro vittatus; lateribus, ventre, pedibusque nigro maculatis.*

(2) Pl. 105 et 105 bis.

(1) *Felis rufo-fulvâque griseus, subtus rufescenti-*  
*albatus. Auriculis latis intus albidis, suprâ nigerrimis*  
*annulata lata nivea. Dorsu et lateribus tribus vittis*  
*nigris, necnon lineis formatis numerosissimis maculis*  
*griseis; caudâ longâ, rufescenti grisea, nigro anellata*  
*facie rufa duabus lineis et nasa aterrimis; rostro*  
*albâ; pedibus rufo-grinis punctatis. Hab. rivulos flu-*  
*minis Senegalensis. (Lesson, l'Institut, 1834.)*

bandes brunâtres circulaires, et la queue terminée de noir. Sa taille est celle du chat sauvage, et ses formes sont élancées. Il a été rapporté de la Cafre par M. Delalande. 2° Le CHAT GANTE (*felis maniculata*, Cretschm, pl. 1). Voisin du précédent, gris brun en dessus, à teintes claires et ocreuses en dessous, les membres annelés de brun et des zones jaunes sur la poitrine. Découvert dans le Kordofan par M. Ruppell. 3° Le CHAT A TACHES DE ROUILLE (*felis rubiginosa*, Isid. Geoff.) (1). A pelage gris rougeâtre tiqueté de blanc, et varié de taches rousses, passant au noir intense sur le ventre. Ce chat habite les bois de lataniers sur les coteaux aux alentours de Pondichéry. Il est de la taille du chat domestique. 4° Le CHAT DU NÉPAUL (*felis torquata*, F. Cuv.) (2) et du BENGAL. De la taille du chat ordinaire, gris fauve en dessus, blanc en dessous, le front marqué de quatre lignes brunes, deux sur les joues, un double collier, et des taches brunes sur le dos, le ventre et les pieds. Il vit au Bengale et au Népal. 5° Le CHAT NOIR DU CAP (*felis obscura*, Desm.) (3). Brun noir foncé avec des bandes transversales noires. 6° Le CHAT DE MOORMES (*felis moormensis*, Hogson) (4). Fauve en dessus, plus pâle en dessous, ayant le sommet des oreilles et de la queue noir, le menton blanc, les raies de la face jaunes bordées de noir. Sa taille est plus forte que celle des chats ordinaires, et il est très élevé sur ses membres. Cet animal paroît être rare dans les montagnes du Népal, sa patrie.

Les vrais chats sont répandus dans l'Ancien Monde et dans le Nouveau. Déjà sir Raffles, en parlant de ceux de Sumatra, a dit :

« Il est à propos de mentionner aussi la variété de chats domestiques particulière à l'archipel Malais, remarquables par leur queue tortillée ou terminée en houppes, en quoi ils ressemblent à ceux de Madagascar. Quelquefois ils n'ont pas de queue du tout. Cette coïncidence avec la variété de Madagascar est encore plus frappante, ainsi que la ressemblance entre le langage et les coutumes des habitants de Madagascar et ceux des îles malaises, qui ont souvent été un sujet d'observation.

» Outre ces espèces, les naturels ont parlé de deux autres qui existent à Sumatra, le *chigau* ou *jigau*, et le *rimau duhan*. »

Les chats de l'ancien continent sont : Le CHAT COMMUN (*felis catus*, L.), originaire des forêts de l'Europe, dont le *manul* de Pallas, qui vit dans la Tartarie mougole ne seroit qu'une variété. Brisson en a distingué la race domestique (*felis domestica*,

Brisson), et ses nombreuses variétés, décrites par Buffon, celles de Chine et du Japon exceptées, la première à longs poils blancs, à oreilles pendantes, et la seconde tachetée de blanc, de noir et de jaune, à queue courte.

Les chats ondes, de Java et de Sumatra, paroissent ne former qu'une espèce. Le premier (*felis undata*, Desm.) (1), a le pelage gris sale, tacheté de noirâtre. Il est de la taille du chat domestique. Le second (*felis javanensis*, Horsf., Zool. research.), nommé par les Javanais *knuek*, est gris fauve, avec quatre raies fuligineuses interrompues sur le dos, des taches oblongues sur les flancs, une seule bandelette sur le museau et deux au cou de teinte de suie. Le troisième (*felis sumatrana*, Horsf., Zool. research.), est d'un gris ferrugineux nuancé de jaunâtre, avec des raies confluentes d'un noir fauve sur le dos, et des taches irrégulièrement anguleuses sur les flancs; c'est le *rimau-boulou* des Malais. Le CHAT AUX PIEDS NOIRS (*felis nigripes*, Burchell) (2), de couleur ocreuse, plus clair en dessous, avec des taches oblongues noires, qu'on trouve dans la Cafre, ne diffère peut-être pas du *felis castra* mentionné plus haut.

Nous pensons que c'est ici que doivent être placés deux chats de Sumatra, décrits par MM. Vigors et Horsfield (3), qu'ils nomment : le premier (*felis pleneiceps*), brun roux, les poils des flancs blancs à leur pointe, le dos plus foncé en couleur, la tête rousse, deux lignes entre les yeux allant jusqu'à l'occiput, les joues, la poitrine et le bas-ventre blancs. La queue est très courte, et ce qui caractérise cet animal est une dépression qui va de la racine du nez jusqu'au bout du museau. Le second (*felis Temminckii*), est roux, ayant sur le front deux bandes lettres blanches alternant avec trois noires, les oreilles blanches en dedans, noires en dehors, le menton le thorax et le ventre blancs. Sa taille est celle du chat domestique. Sa queue a douze pouces de longueur, le corps en mesure dix-neuf.

Les vrais chats américains ont des formes plus ramassées, la tête plus arrondie, les couleurs plus espérance, et les bandes plus tranchées. On peut distinguer : 1° Le JAGUARDON (*felis jaguarundi*, Desm.) de d'Azara. En entier d'un brun noirâtre, piqué de blanc sale, et qui vit dans les bois du Chili, les plaines du Paraguay où il chasse aux oiseaux. 2° Le CHAT A VENTRE TACHETÉ (*felis cecidogaster*, Temm.) Gris de souris avec des taches pleines brun chocolat, cinq ou six bandes brunes sur la poitrine, et qui vit au Chili ou au Pérou. 3° Le COLOCOLO (*felis colocolo*, M.

(1) Zool. de Bélanger, pl. 6, p. 140.

(2) *Felis Bengalensis*, Desm., suppl., p. 540; *felis Nepalensis*, Horsf. et Vigors, Zool. Journ., t. IV, 332.

(3) *Felis capensis*, Forster, Griff.

(4) Proceed, t. II, p. 10.

(1) *Felis minuta*, Mamm.

(2) Travels, 11.

(3) Zool. Journ., t. III, p. 449; Bull. Féruss., t. XIX, p. 105.

varités, décrites par Japn exceptées, la aux blanches, à oreilles étée de blanc, de noir t de Sumatra, parou Le premier (*felis un-* gris sale, tacheté de chat domestique. Le orsf., Zool. research.), est gris fauve, avec rrompues sur le dos, blanches, une seule ban- au cou de teinte de atrana, Horsf., Zool. ingineux nuancé de jau- ntes d'un noir fauve sur erement anguleuses sur *boulou* des Malais. Le *grippes*, Burchell), ir en dessous, avec des on trouve dans la Ca- pas du *felis usra* men-

que doivent être placés crits par MM. Vigors et it : le premier (*felis pla-* des flancs blancs à leur couleur, la tête rousse, allant jusqu'à l'occiput. bas-ventre blancs. Le qui caractérise cet ani- va de la racine du nez. Le second (*felis Teas-* sur le front deux bande- trois noires, les oreilles en dehors, le mentan s. Sa taille est celle d'une douze pouces de long dix-neuf.

ns ont des formes plus ondic, les couleurs plus er : 1° Le JAGUARON de d'Azara. En entiere de blanc sale, et que es plaines du Paraguay. Le CHAT A VENTRE TR (Temm.) Gris de souris chocolat, cinq ou six me, et qui vit au Chili LO (*felis colocolo*, M-

(1) F. Cuvier, Mammif.  
(2) Poepping, Bull. Féruss., t. XIX, p. 99.  
(3) *Felis Novæ Hispaniæ*, Schinz.  
(4) Buffon, pl. enl., no 292.  
(5) Goldensletdt; Sreber, pl. 110; Ruppell, p. 4  
(6) Temm., Monog., p. 121. Le liux botté, Bruce, voy., t. IX, p. 298, pl. 30.  
(7) Sreber, pl. 109, B.  
(8) Lyon, ms.  
(9) Horsf. et Vigors, Zool. Journ. IV, pl. 13, p. 381.

foncé sur le dos; les flancs et les membres maculés de brun du côté externe, la gorge, le dessous du corps et le dedans des membres blancs, largement tachetés de brun. 6° Sous le nom de LOUPS-CERVIENS, les pelletiers confondent plusieurs animaux distincts comme espèces. C'est ainsi que la Suède nourrit trois *lynx*, décrits sous le nom de *felis lynx* par Linné (1). 7° La première de ces espèces est le *felis lupulinus* de Thunberg, le vrai *felis lynx* de Linné, ayant des taches ferrugineuses parsemées de taches noires; c'est le *varg-lo* des Suédois, ou *lynx-loup*. 8° La seconde de ces espèces de la Scandinavie est le *katt-lo* ou *lynx-chat* des chasseurs, le *felis borealis* de Thunberg, à pelage blanchâtre, maculé de stries noires petites (2). Et 9° la troisième est le *raf-lo* ou *lynx-renard*, le *felis vulpinus* de Thunberg, à pelage roux, avec des taches noires peu nombreuses. Pontoppidan a mentionné cette dernière espèce sous le nom de *raf-goupe*; elle est très rare en Suède, et l'académie d'Upsal n'en possède qu'un seul individu tué aux environs de la ville.

On doit distinguer des *lynx* de la Suède les suivants : 10° Le LYNX D'ASIE (*felis cervaria*, Temm.), gris-roussâtre, avec des mouchetures noires brillantes. Cet animal est de la taille du loup, et provient du nord de l'Asie par la voie de Moscou. 11° Le LYNX DU CANADA (*felis borealis*, Temm.), qui nous paroît différer de la même espèce de Suède, à pelage épais, touffu, gris cendré, sans aucune tache distincte, seulement ondulé de brun, et qui est répandu dans toutes les contrées boréales de l'Amérique. 12° Le LYNX de l'Europe tempérée (*felis lynx*, Temm.), roux, tacheté de roux brun, et se rencontre dans les Pyrénées, les Apennins, et aussi, dit-on, en Afrique. 13° Le LYNX du midi de l'Europe (*felis pardina*, Oken), plus petit et moins velu que le précédent, roux, moucheté de noir, ayant des mouchetures même sur la queue, et qu'on rencontre en Portugal, en Sardaigne, en Sicile et en Turquie. Cet animal paroît être le *loup-cervier* décrit par Perrault, dans les Mémoires de l'Académie (t. III, p. 125, pl. 17).

Rafinesque a décrit quelques *lynx* de l'Amérique du nord qui sont très mal caractérisés, et qu'on ne doit, par conséquent, admettre qu'avec doute. 1° Le LYNX A BANDES (*lynx fasciatus*, Raf.) (3). A pelage épais, roux fauve, rayé et ponctué de noir, la queue blanche, terminée de noir. De la côte nord-ouest d'Amérique, où le rencontrèrent Lewis et Clark. 2° Le LYNX DU MISSISSIPPI (*lynx montanus*, Raf.). A pelage grisâtre, sans taches en dessus, blanchâtre en dessous, tacheté de fauve. Des monts Alleghany, du

(1) Thunberg, Deuk. Schr., t. IX, p. 187.

(2) *Ibid.*, Oct. de Stoc., 1815.

(3) Amer. month. Mag., 1817, pl. 46.

Péron, de New-York, 5<sup>e</sup> Le LYNX DE LA FLORIDE. *Lynx floridanus*, Raf.). A pelage blanchâtre, tacheté sur les flancs de fauve jaunâtre et de bandes noires ondulées. Il habite la Floride, la Géorgie et la Louisiane. 4<sup>e</sup> Le LYNX D'OR (*lynx aureus*, Rafinesq.). A pelage d'un jaune clair, parsemé de taches noires et blanches, brillantes. Le ventre d'un jaune pâle, sans taches. Habite les rives de Yellow-Stone, dans le Missouri. Paroit être le chat sauvage indiqué dans le voyage de Charles Le Raye.

On doit regarder comme un caracal le FEL'S D'OR (*felis chrysothrix*, Temm.), bien que ses oreilles soient à peine garnies d'un pinceau de poils. Plus grand que le caracal, son pelage, court et lustré, est rouge bai très vif, sans tache sur le corps. Ses pattes sont courtes, d'un roux doré, brillant. On ignore la patrie de cet animal.

## LES PHOQUES.

### *Phoca.*

Sous ce nom générique Linnæus, Erxleben, Illiger, MM. Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, de Blainville, et la plupart des auteurs qui les ont suivis, comprennent une grande famille naturelle de mammifères carnivores et amphibies dont les pieds sont enveloppés dans la peau et disposés en forme de nageoires. Cette organisation gêne leur marche sur la terre, où ils ne font guère que ramper sur les rivages, tandis que dans l'eau ils nagent avec facilité. Les carnivores amphibies ne comprennent que les deux genres anciens *phoca* et *triche hus*, et forment ainsi un groupe très naturel que l'on a nommé *phocacés*. M. Cuvier le plac avant les marsupiaux et après les carnassiers digitigrades; M. Duméril au contraire le rejette à la fin de sa classe des mammifères, dans son avant-dernière famille, qui précède seulement les cétacés. M. Latreille, dans ses familles naturelles du règne animal, a établi un cinquième ordre, celui des amphibies, et sa première famille est celle des cynomorphes, et comprend les genres *phoque* et *otarie*, ce dernier n'étant qu'un démembré du premier. M. Temminck a suivi à peu près la même règle de classification que M. Cuvier. Les phoques ont dans ces derniers temps été l'objet de travaux estimables dont nous présenterons une analyse détaillée; mais nous devons avouer cependant qu'il n'est pas d'êtres dont l'histoire soit plus incomplète, plus fautive, plus surchargée d'erreurs; aussi leur étude est-elle encore dans l'enfance. Comment en effet pouvoit-on grouper les renseignements épars, souvent incohérens, des voyageurs, les seuls qui nous en aient fourni de nombreux, mais dont l'abondance ne compense

pas la honte, et qui sont on ne peut plus embarrassants à mettre en ordre et à consulter avec fruit? Ces animaux d'ailleurs varient suivant les âges, les sexes, les saisons et les climats. La plupart n'existent point dans nos musées, et ne sont établis que sur des descriptions souvent incomplètes ou sur des figures dessinées avec plus ou moins d'exactitude. Les moyens de comparaison manquant donc pour établir leurs caractères, et par conséquent la majeure partie des espèces se trouve reposer sur des êtres équivoques. Il n'en est pas de même de celles étudiées par les naturalistes modernes; leurs descriptions les isolent nettement de toutes les autres, et ce sont ces espèces-là que nous citerons de préférence. D'un autre côté, l'intérêt que présente l'histoire des phoques sous le rapport de l'organisation, des mœurs, de l'habitation; les ressources qu'ils fournissent à l'économie politique; les armemens que nécessite leur classe; les traits divers qui se rapportent à chacun d'eux, nous forceront à nous étendre un peu sur ces divers points, à outrepasser les bornes habituelles de nos descriptions.

Les phoques ont été connus des anciens, qui souvent les mentionnent dans leurs écrits sous le nom de *phoca* adopté par les modernes; les poètes les nommoient les troupeaux du vieux Protée. Tous les auteurs de l'époque de la régénération des lettres les décrivent également sous une foule de noms qu'il seroit sans utilité de reproduire; quelques uns, tels que Celsius, Olaus Worm, Aldrovand, Gesner, en donnent des figures plus ou moins grossières. Mais nous ne remonterons pas plus haut que les écrits de Linnæus, et même que la douzième édition du *Systema Naturæ* donnée par Gmelin. Les phoques, *phoca*, commencent la troisième classe, les *mammalia fræ* de Linnæus, et le nombre des espèces est borné à dix; cependant ces êtres venoient d'être mieux étudiés. Steller avoit fait connoître ceux du pôle boréal; Eggède et Crantz y ajoutèrent quelques espèces, et Molina les phoques porc, urigne et éléphant, de la mer du Sud. Erxleben (*Syt.*, 1777) n'a décrit que neuf espèces, et paroit avoir donné tous ses soins à la synonymie, qui n'est pas moins souvent erronée. Buffon et les naturalistes qui le suivirent n'ajoutèrent que des faits partiels à ce que l'on savoit sur ces animaux; mais déjà la multiplication des espèces ne permettait guère de les présenter avec ordre et netteté. Péron le premier, guidé par Buffon, eut l'idée heureuse de diviser le genre phoque en deux, suivant que ces animaux ont une conque extérieure apparente ou nulle. Les premiers reçurent le nom d'*otarie*, *otaria*; et les seconds conservèrent le nom de phoque proprement dit, *phoca*. Cette division fut généralement admise, et elle est d'autant plus commode pour la pratique qu'elle est fondée sur un caractère

facile à saisir et à distinguer. Tout récemment M. Fr. Cuvier, portant un examen attentif sur des ossements qui existent dans le Cabinet d'anatomie, fut autorisé à former sept genres fondés sur la forme des dents; et enfin Nysson en ajouta un huitième, également établi sur ces organes. Mais M. de Blainville avoit déjà cherché à séparer en coupes plus nombreuses, et en se servant de caractères tirés des dents incisives, des phoques dont il pût étudier les dépouilles, mais sans leur donner de noms distinctifs.

Linnaeus caractérisa les phoques ainsi qu'il suit : incisives supérieures aiguës, parallèles, au nombre de six; les extérieures plus grandes que les intérieures; les inférieures au nombre de quatre, égales, régulières, obtuses; canines plus longues que les incisives du double. aiguës, robustes; molaires, cinq ou six de chaque côté, tricuspides; amielles nulles; pieds postérieurs réunis. Erxleben adopta l'exposition des caractères donnés par Linnaeus, et en modifia seulement quelques points. C'est ainsi qu'après la phrase erronée d'auricules nulles, il ajouta *chez la plupart*, et qu'après celle de pieds postérieurs réunis, il plaça le mot *pentadactyles*. Nous passons sous silence les caractères généraux présentés par divers auteurs moins connus, et intermédiaires à Linnaeus et à M. Cuvier. Ce dernier, dont le nom est d'un si grand poids en zoologie, définît ainsi les phoques : « Ce sont des animaux qui ont quatre ou six incisives en haut, quatre en bas; des canines pointues et des molaires au nombre de vingt, vingt-deux ou vingt-quatre, toutes branchantes ou coniques, sans aucune partie tuberculeuse; à tous les pieds cinq doigts, dont ceux de devant vont en décroissant du pouce au petit doigt, tandis qu'aux pieds de derrière le pouce et le petit doigt sont les plus longs, et les intermédiaires les plus courts; les pieds de devant sont enveloppés dans la peau du corps jusqu'au poignet; ceux de derrière presque jusqu'au talon : entre ceux-ci est une très courte queue. »

M. Fr. Cuvier, dans un travail fort remarquable, basé sur une connoissance rigoureuse des espèces, divisa les phoques existant dans les collections en sept genres qu'il nomma : *Calocéphale*, *Stenorrhynque*, *Pelage stemmaope*, *Macrorhin*, *Protocéphale* et *Platyrrhinque*. Dans ces sept genres M. Fr. Cuvier ne décrivit qu'un petit nombre d'espèces; il fut forcé de rejeter sous les anciens noms de phoque et d'otarie, la plupart des individus vaguement connus. Nous pensons devoir passer successivement en revue ces nouveaux genres et les caractères qui leur sont assignés.

1° *CALOCÉPHALE*, *calocephalus*. Fr. Cuv. Mâchères formées principalement d'une grande pointe placée au milieu, d'une plus petite située antérieu-

rement, et de deux, également plus petites, placées postérieurement; boîte cérébrale bombée sur les côtés, aplatie au sommet; de légères rugosités pour crêtes occipitales; trente-quatre dents, six incisives, deux canines, dix molaires en haut; quatre incisives, deux canines, dix molaires en bas.

Les espèces que M. Fr. Cuvier admet dans ce genre sont les phoques veau-marin, lièvre, marbré, lagure, groënlandois, hérissé et harbu. Tel qu'il est composé, le groupe des calocéphales comprend des animaux qui vivent dans nos mers, et qui se distinguent par la membrane interdigitale, qui ne dépasse pas les doigts et qui n'enveloppe pas entièrement ceux de devant; en ce que les doigts vont en diminuant de longueur graduellement de l'interne à l'externe, et que les deux doigts externes des pieds postérieurs sont plus longs que les autres; par leur pupille verticale, par les narines qui sont obliques, par la langue qui est échancrée à son sommet; par leurs mamelles qui sont au nombre de quatre, et abdominales.

Les calocéphales sont remarquables par une grande intelligence, ce qu'ils doivent en partie à leur organe cérébral largement développé. Ils sont doux, faciles à apprivoiser, susceptibles d'attachement, et reconnoissent les soins qu'on leur porte; ils nagent avec la plus grande aisance, mais se traînent avec difficulté et avec effort sur le rivage où ils se rendent pendant certain temps de l'année.

2° *STENORHYNQUE* *stenorrhynchus*. Fr. Cuv. Le museau est très proéminent et effilé; les dents sont composées à leur partie moyenne d'un long tubercule arrondi, cylindrique, recourbé en arrière, et séparé de deux autres tubercules un peu plus petits, l'un antérieur et l'autre postérieur, par une profonde échancrure : leurs pieds n'ont que des ongles très petits.

Dans ce genre M. Fr. Cuvier ne place que le phoque leptonyx de M. de Blainville, dont le phoque de Weddell n'est pas très distinct. On ne connoît point ses habitudes ni ses mœurs.

3° *PELAGE*, *pelagius*. Fr. Cuv. Il a le museau allongé, très élargi à son extrémité, à chanfrein très arqué; incisives supérieures échancrées transversalement à leur extrémité; les inférieures simples; molaires, épaisses et coniques, n'ayant en avant et en arrière que de petites pointes rudimentaires.

Une seule espèce appartient au genre pelage; c'est le phoque moine de la mer Adriatique, dont les pieds de derrière sont quelquefois privés d'ongles, les narines parallèles, la pupille verticale, l'oreille sans conque externe : quatre mamelles placées autour du nombril.

4° *STEMMATOPE*, *stemmaopus*. Fr. Cuv. Une seule espèce appartient à ce genre, que caractérise un organe érectile surmontant la tête; trente

dents, dont les molaires, courtes, élargies, ont une simple racine; leur couronne, striée plutôt que denticulée, sort très peu des gencives; le museau est étroit, obtus, et le cerveau assez développé. Tout ce qu'on sait de son organisation se borne au manque d'oreille externe, à la langue qui est douce et échancrée, aux doigts qui sont onguiculés et débordés par la membrane natatoire. Le phoque mitré de Camper, *phoca cristata*, Gm., est encore le seul amphibie de cette tribu que l'on connoisse.

5° MACROPHIX, *macrohinus*. F. Cuv. Ce genre, comme le stemmatope, s'éloigne beaucoup des phoques proprement dits par ses formes et surtout par son système dentaire. Les dents sont au nombre de trente; les incisives sont crochues comme les canines, mais seulement un peu plus petites; les racines des molaires sont simples, plus larges que les couronnes, qui imitent un mamelon pédonculé. Le type de ce genre est fourni par l'éléphant de mer de Péron.

6° ARCTOCEPHALE, *arctocephalus*. Fr. Cuv. Il a trente-six dents, la tête surbaissée, le museau rétréci; les quatre incisives moyennes sont partagées transversalement dans leur milieu par une échancrure profonde; les inférieures sont entaillées d'avant en arrière; les molaires n'ont qu'une racine, moins épaisse que la couronne, qui consiste en un tubercule moyen, ayant à sa base, en avant et en arrière, un tubercule beaucoup plus petit.

Dans les arctocephales les membres antérieurs sont placés très en arrière, ce qui contribue à donner au cou une extension démesurée; les postérieurs ont leur membrane lobée dépassant les doigts et à cinq festons; la conque externe des oreilles est rudimentaire. On n'en connoit qu'une espèce, qui est l'ours de mer de Steller et de Forster.

7° PLATYRHYNQUE, *platyrhynchus*. Fr. Cuv. Sa région cérébrale est très élevée, le museau élargi; le même système dentaire, numériquement, que les arctocephales; mais les incisives sont aiguës, et les molaires n'ont pas de pointe secondaire postérieurement. Le type de cette division est le lion marin de Steller.

Tel sont les sept genres adoptés par M. Fr. Cuvier, et dans lesquels, faute de détails précis, on ne peut classer la plupart des espèces mentionnées si vaguement sous les noms mille fois erronés de veau marin, lion marin, loup marin, etc. Un autre genre fut admis par Nylsson et fondé sur le *phoca hispida* de Fabricius, et adopté par Hornschuch dans un Mémoire sur une espèce de phoque de Poméranie (Isis, t. VIII, p. 810, 1824), sous le nom d'*halycherrus*. Les caractères principaux de ce genre seroient, suivant Hornschuch, dans la quantité et la forme des dents; celles-ci sont au nombre

de trente-quatre. Toutes sont coniques, recourbées; les inférieures égales, courtes, séparées également par un intervalle vide; les deux incisives externes d'en haut simulant des canines, et marquées d'un canal étroit à leur partie postérieure; les quatre intermédiaires plus longues et d'égale longueur; canines inférieures rapprochées, sillonnées en arrière et en dedans, s'engageant dans un intervalle des canines supérieures qui sont semblables; molaires triquêtes, les supérieures convexes sur leur face externe, recourbées, les troisième et quatrième plus grandes; les inférieures pyramidales, les deuxième et troisième plus fortes; les ongles sont plus longs et plus recourbés que chez les autres phoques. Une seule espèce est le phoque gris ou *phoca anellata* de Nylsson des mers du Nord.

Telles sont les divisions admises en ce jour; mais comme la plupart des espèces ne sauroient être placées, et que ces genres seront un jour l'objet d'un nouveau travail et sans doute d'une nouvelle révision, nous suivrons dans la description des espèces l'ordre plus communément admis des genres phoque et otarie.

Destinés à vivre dans un liquide dense (tel que l'eau, susceptibles de séjourner long-temps sur terre, quoique ce ne soit pas cette dernière habitation qui leur fournisse leur nourriture, les phoques doivent jouir d'une organisation en rapport avec ces deux genres d'existence. Par les formes extérieures de leur enveloppe corporelle, ils ne diffèrent point des quadrupèdes carnassiers terrestres, tandis que par leurs membres conformés pour la natation ils s'en éloignent au contraire beaucoup. Les phoques et les loutres ont aussi plus d'un point d'analogie. Nous sommes redevables à Daubenton des premiers détails positifs sur l'anatomie de ce genre. Selon lui, les phoques sont plus particulièrement remarquables par les circonstances suivantes: le bras et l'avant-bras sont courts, et cachés sous la peau de la poitrine; les doigts sont empâtés dans une membrane qui sert de nageoire, et sont au nombre de cinq; les poils sont généralement durs, secs et cassants: dans quelques espèces ils sont de deux sortes, et il y en a de doux et de soyeux: les soies des moustaches sont généralement plates, et même noueuses à la manière des antennes de certains insectes coléoptères. Les viscères offrent entre autres particularités un épiploon court et mince, le foie plus étendu à droite qu'à gauche, l'estomac occupant le milieu de la région épigastrique, courbé en arc de cercle, dont la convexité se trouve en arrière, et les deux estomacs émis en avant.

(\*) Buffon attribuoit à l'ouverture du trou de Borelli cette faculté; mais les observations modernes ont prouvé que cette prétendue ouverture constante est oblitérée comme chez les autres animaux.

et sans grand nombre de courtes, et arrondies; mais il est au nombre de c'est à tort qu'il est pris pour autre lobe moyen; droite à gauche grand, très épaisse irrégulière qu'à la gauche deux en dehors milieu de la poulmon on un peu plus échancrée à l'étroite, très courte à la base développé, et ce position.

La vulve clitorales sont mitrangeré au milieu de la poitrine formant un longue et proéminente ne diffère que de quelques autres mammifères l'observent surtout pendant les opérations; voici les vertèbres se nombre de quinze; le sternon et le dernier est vertèbres lombaire peu de hauteur; il y en a quatre; les os pubis sont comme l'homme. Il n'y a pas d'avant-bras sont très développés que les humérus sept os.

Mais ce qu'il faut remarquer est l'appareil de relation; et, sous ce rapport, que de nouvelles observations par M. de Bonaparte dans ses *Recherches sur le sens et l'usage de l'oreille* dans le tome X de la Société de Bonaparte traduit par M. de Bonaparte, jeune seigneur de son célèbre





breux filets aux extrémités du bulbe, dont les poils ou soies des moustaches sont les prolongements, et qui ont sans doute pour but de transmettre au bulbe, véritable siège de la sensation du toucher, les impressions qu'ils reçoivent par le contact des corps extérieurs. On conçoit alors que les sensations de relation par le toucher doivent être très obtuses chez les phoques.

La langue est longue de trois pouces, et est large à sa partie postérieure d'un pouce trois quarts environ (ces proportions appartiennent seulement aux espèces de la taille du veau marin du nord de l'Europe sans doute). Le muscle lingual reçoit, comme chez les autres animaux, les hyo-glosse, génio-glosse, et les autres muscles de l'appareil hyoïdien. La membrane muqueuse qui le tapisse est douce, et se replie en plusieurs rides à la partie postérieure; elle recouvre une membrane fibreuse beaucoup plus épaisse, et qu'on ne peut comparer qu'au rés au de Malpighi de certains animaux herbivores. Les papilles nerveuses, siège du goût, sont de grandeur très inégale; elles ne sont pas roides, et leurs pointes sont dirigées en arrière: de très petits rameaux nerveux se rendent à chacune d'elles. L'os hyoïde, par la manière dont il est placé, et aussi par sa forme, a beaucoup de rapport avec celui de l'homme. Son corps est aplati, large d'à peu près trois lignes, et disposé obliquement; de sorte que le bord tranchant est dirigé en haut et en devant, et que le bord épais est tourné en arrière et en bas. Les cornes thyroïdiennes sont plus larges et plus robustes proportionnellement que celles de l'os hyoïde de l'homme, elles s'unissent immédiatement avec le cartilage thyroïde: leurs extrémités sont terminées par une membrane qui affecte la forme d'une membrane capsulaire; les cornes antérieures se composent de trois portions osseuses arrondies, réunies par des cartilages. Ces pièces osseuses accessoires ont été retrouvées chez le Nègre, et plus rarement chez les Européens, par Sæmmering. Les muscles de la région hyoïdienne ne présentent rien de particulier.

Ce sens est bien moins développé, suivant de Rosenthal, chez les phoques que chez les autres carnassiers. Il est de fait que la plupart d'entre eux paroissent ne point avoir la conscience des odeurs, même à une faible distance. On doit penser que chez les phoques l'appareil olfactif est disposé, comme chez les poissons, à recevoir les particules des aromes apportées par un fluide beaucoup plus dense que l'air, tel que l'eau. Leur respiration à terre est toujours gênée, et ne s'exécute que par des inspirations fortes et aidées de tous les muscles, et notamment des divers plans de fibres intercostales.

La cavité nasale est inégalement large, et très comprimée à sa partie supérieure par le développe-

ment des fosses orbitaires. Le corps de l'ethmoïde est très petit, et de Rosenthal compte dans le phoque *fetida*, à la partie externe des cornets supérieurs, sept apophyses aplaties et enroulées à leur bord; le cornet inférieur est au contraire très grand, et remplit en grande partie tout l'espace des fosses nasales antérieures et postérieures, et se trouve formé de feuillets enroulés très minces; la portion de la pituitaire qui le tapisse est mince, et reçoit comme à l'ordinaire les nerfs des première et cinquième paires: le nerf olfactif offre des différences que déjà Tiemann avoit entrevues. Ainsi, naissant d'un prolongement remarquable du lobe moyen du cerveau et d'un mince filet médullaire venant des parois latérales des cavités cérébrales, il prend la forme d'un cordon assez large, s'unit à la substance grise, sous le lobe antérieur, et s'y loge dans une gouttière profonde, jusqu'à la lame criblée où il se renfle sous forme d'un petit bulbe séparable en deux portions qui ont de la ressemblance avec les feuillets du *septum lucidum*. La portion membraneuse du cornet inférieur reçoit quelques petits filets provenant de la cinquième paire. Les observations de Treviranus semblent prouver qu'aucune branche de la première paire ne vient s'y adjoindre. Le rebord des narines est formé d'une membrane épaisse, remplie de graisse, et qui s'attache à la portion cartilagineuse du vomer. Il en résulte que les ailes du nez jouissent d'une grande mobilité, et peuvent éprouver un degré de contraction assez puissant pour les fermer complètement. Ce mouvement est opéré par deux muscles, faisant l'office de constricteurs, et dont les fibres s'entre-croisent dans la lèvre supérieure et dans la membrane musculo-fibreuse du pourtour des narines. Le plus large de ces muscles, l'élevateur des ailes du nez, prend naissance sur les côtés du maxillaire supérieur et des os nasaux, se dirige obliquement en bas, et va s'épanouir dans le labium supérieur et au pourtour entier de la narine qui est placée de son côté. Ses fibres, en se contractant tirent ainsi les ailes du nez en dehors et par conséquent les ouvrent de toute la capacité de leur diamètre transversal. Le deuxième muscle, plus épais que le constricteur des ailes du nez, naît de la partie postérieure du maxillaire supérieur, sur le rebord des alvéoles, se rend dans les téguments de la lèvre supérieure, où il forme un faisceau musculaire, et sont logés les bulbes producteurs des soies des moustaches, et se rend à la partie antérieure de la cavité nasale après avoir contourné le bord des bulbes producteurs; ses fibres, en se contractant sur leur point fixe en dedans, serrent les ailes du nez contre le cloison, et opèrent en même temps un mouvement d'érection à chacun des poils ou soies des moustaches.

Les yeux sont notablement grands, et plus rapprochés que dans beaucoup d'autres animaux. L'œil

est presque sphérique sur un diamètre transversal. L'iris est d'un tissu épais et mince dans le milieu, et bien qu'à la partie antérieure cette organisation (Blumembach) que cette disposition d'être mouvant comme dans l'œil de la sautoie de l'épave importante à appeler est nés à vivre et il remarque que chez tous les animaux qui sont entièrement osseux ou qui ont leur sclérotique chez les baleines la cornée est à l'équateur du diamètre; elle est dans le milieu, et les feuillets; une membrane interne de la sclérotique, et paroit entre les divers feuillets; il existe une autre membrane entre deux feuillets; la membrane, est entièrement qui unit le globe qui est généralement: les vaisseaux d'une manière spéciale affectent la forme d'un triangle géométriquement le globe antérieure. La rétine consiste en un tissu qui reçoit aucun vement de la membrane choroidé rampante dans son tissu en dedans, et la membrane de la membrane de Malpighi physiologique développement d'épiderme blanche, l'épiderme, pouvant sa surface intérieure noire est la plus sa couleur en cette membrane est de plus qui se mesure qu'ils se isole les char-

est presque sphérique, et a un pouce six lignes de hauteur sur un pouce quatre lignes de diamètre transversal. La membrane sclérotique se compose d'un tissu épais et presque fibro-cartilagineux, mou et mince dans son milieu, mais épais en avant aussi bien qu'à la partie postérieure. L'usage ou le but de cette organisation n'est pas encore connu, bien que Blumembach le premier ait mis en avant l'opinion que cette disposition pouvoit servir au phoque aux divers mouvements de l'œil pour voir sur terre comme dans l'eau. De Rosenthal regarde la connoissance de l'épaississement de la sclérotique comme importante à approfondir, et comme propre aux êtres nés à vivre dans un liquide dense tel que l'eau; et il remarque qu'on retrouve cette épaisseur notable chez tous les animaux dont l'orbite est incomplètement osseuse; que certains poissons entre autres ont leur sclérotique comme cartilagineuse, et que chez les baleines elle est d'une force considérable. La cornée est aplatie, ayant environ neuf lignes de diamètre; elle est épaisse à ses bords, mince dans son milieu, et peut s'isoler aisément en plusieurs feuillets; une membrane brunâtre tapisse la surface interne de la sclérotique; son tissu est cellulaire et lâche, et paroît destiné à servir de moyen d'union entre les divers plans membraneux; au-dessous existe une autre membrane aisément séparable en deux feuillets; la vasculaire, ou tunique choroïdienne, est entièrement formée par un tissu cellulaire qui unit le réseau vasculaire qui la parcourt et qui est généralement occupé par un pigmentum noir: les vaisseaux s'unissent irrégulièrement, et d'une manière serrée, à sa partie postérieure; mais ils affectent la forme entortillée, et sont rangés symétriquement les uns à côté des autres, à la partie antérieure. La ruyschienne, ou membrane colorée, consiste en un tissu homogène, mince, serré, qui ne reçoit aucun vaisseau, et elle se sépare très aisément de la membrane vasculaire: les vaisseaux de la choroïde rampent sur sa face externe sans pénétrer dans son tissu; elle est teinte en dehors comme au dedans, et la matière colorante ou pigmentum lui est adhérente de la même manière que le fait le tissu muqueux de Malpighi à l'épiderme; en l'enlevant, la ruyschienne devient transparente, et comme un fragment d'épiderme; deux portions de pigmentum, une blanche, l'autre noire, assez denses et assez épaisses, pouvant se diviser en lamelles, occupent la surface intérieure de la partie postérieure de l'œil; la plus noire est la plus lâche, et on peut la débarrasser de sa couleur en la lavaant avec de l'eau; au devant de cette membrane se trouve le corps ciliaire, composé de plis qui sont d'abord petits, puis plus larges à mesure qu'ils avoisinent le cristallin; la cloison qui isole les chambres de l'œil consiste en deux feuil-

lets qui paroissent être les prolongements des membranes vasculaire et ruyschienne; l'iris a, par la nature de son tissu, de grands rapports avec la choroïde; mais, de plus qu'elle, il est parcouru par un plus grand nombre de vaisseaux unis par un tissu cellulaire plus épais et plus lâche; on y distingue très aisément les diverses artères ciliaires, et le trajet que leurs canaux affectent: la membrane uvée est un simple prolongement de la ruyschienne; elle offre des plis qui se dirigent vers la pupille, et qui partent de sa partie postérieure, et ses deux surfaces sont enduites d'un pigment noir; la rétine prend naissance à une lamelle excavée de la terminaison du nerf optique, et est très mince par comparaison avec les membranes précédentes; son tissu est formé par un réseau dont les mailles sont remplies d'une substance médullaire assez épaisse, qui se détache aisément par la macération: le tissu réticulé alors reste à nu. La surface interne de la rétine est parsemée de vaisseaux qu'on y découvre aisément, et qui laissent de profondes impressions sur l'humeur vitrée; quelques fibres un peu plus grosses paroissent, sous le pouvoir d'un verre grossissant, avoir quelque analogie avec des vaisseaux; cependant leur ténuité est telle, qu'elles ne paroissent guère susceptibles de recevoir même du sérum: cette membrane sert à contenir une masse visqueuse, jaunâtre, qui est sans doute déposée par les petits vaisseaux, et analogue à ce que l'on observe chez beaucoup de poissons; le cristallin est grand, sphérique, et a environ six lignes de diamètre; l'humeur aqueuse est en quantité considérable; six muscles servent à mouvoir en divers sens le globe de l'œil; un bourrelet presque immobile et circulaire, privé de cils, forme les paupières; le voile palpébral est grand, et, comme chez les autres animaux, il consiste en un repli lâche et mobile de tégument renforcé par un demi-cartilage mince, convexe, suivant la forme de l'œil; quatre muscles nés de la partie postérieure de l'orbite, et dirigés en avant où il s'unissent à la base des muscles droits, ont pour fonctions de mouvoir un peu les paupières; séparés des muscles propres de l'œil dans la partie antérieure de l'orbite, il se perdent dans les fibres du palpébral, ou muscle orbiculaire.

La glande lacrymale est extrêmement petite; on ne trouve aucun organe destiné à absorber ou à servir d'émonctoire à la sécrétion des larmes; la glande d'Harderius est minime, et toutefois existe avec ses canaux.

Le conduit auditif, formé par l'union d'os et de cartilages, aboutit à une ouverture extérieure longue de deux lignes. La portion mobile consiste en quatre larges demi-anneaux cartilagineux unis l'un à l'autre par une membrane épaisse et forte; il en

résulte un tuyau élastique, étroit, long de quinze lignes, un peu tordu, courbé, et susceptible d'être rétréci et raccourci suivant les mouvements de l'animal. L'anneau cartilagineux externe diffère par sa forme de ceux qui le suivent; sa portion antérieure est légèrement convexe, et est munie en dessus d'un petit prolongement faisant saillie sur l'ouverture auriculaire extérieure, et assez comparable au tragus de quelques animaux terrestres. Ce conduit reçoit non seulement quelques fibres du peussier, mais encore quelques muscles propres, qui naissent de l'aponévrose du crotaphyte, et se rendent à la partie postérieure du tube cartilagineux, en le tirant en arrière lorsqu'ils agissent; un petit faisceau musculaire plus épais naît de la base de l'apophyse zygomatique, à la cavité glénoïde, monte au cartilage annulaire externe, et s'attache au devant; son action tend à fermer ce conduit en le tirant en avant et lui faisant exécuter un coude. Enfin des fibres musculaires disposées en faisceaux grêles s'avancent même jusqu'au troisième anneau, en partant du premier, et, le tirant en haut, exercent par ce moyen une fermeture complète. Le conduit auditif osseux a six lignes de longueur; son ouverture est elliptique, et a, dans son plus grand diamètre, jusqu'à trois lignes: la membrane du tympan est grande, inégalement arrondie, ayant un diamètre de six lignes sur une largeur de trois huitièmes de pouce; sa position est oblique: la cavité du tympan est très développée et présente la forme d'une pyramide dont le sommet est dirigé en haut et en arrière; le côté externe de cette pyramide supporte la membrane du tympan; l'intérieur est adossé à la base du crâne, et le postérieur correspond au labyrinthe. Les petits os de l'oreille n'ont rien de remarquable, si ce n'est leur position qui est un peu plus oblique que dans les autres mammifères: l'oreille interne n'a aussi rien de particulier; le vestibule est très large, et a plus de trois lignes dans son plus grand diamètre: une lame criblée sert pour le passage du nerf acoustique, qui est très épais.

Habitants naturels des mers, les phoques ne sont nulle part plus abondants, nulle part réunis en troupes aussi nombreux que sur les rivages des terres frappées de mort et enveloppées des glaces du pôle. C'est là en effet que leurs sauvages tribus se plaisent de préférence depuis des siècles, et qu'elles y sont sans cesse et de plus en plus refoulées par le génie destructeur de l'homme qui les harcèle et les y poursuit. Toutes les mers de l'océan Atlantique comme la Méditerranée et la Caspienne, l'océan Indien comme la mer Rouge, la mer Équatoriale comme les océans Arctique et Antarctique, nourrissent des phocacés; mais cependant on peut hardiment poser en principe que les phoques qui vivent

sous l'équateur et entre les deux tropiques ne sont jamais que des espèces isolées ou solitaires, rarement réunies en petit nombre, et que les phoques qui habitent autour du pôle boréal ou sur les limites du pôle austral se réunissent au contraire en compagnies et forment d'innombrables légions. Des voyageurs ont aussi prétendu que les phoques se trouvoient dans les eaux douces du lac Baïkal (Krakenninkow, *Voyage en Sibirie et au Kamtschatka*, t. II, p. 421). On conçoit qu'un tel fait mérite un examen bien réfléchi, avant d'être consacré. Des naturalistes estimables, et Péron entre autres, ont écrit qu'on pouvoit fort bien avoir pris des loutres pour des phoques; et, en effet, cette supposition est extrêmement vraisemblable. On a long-temps cru, et cette erreur-ci a été plus grave en ce qu'elle a contribué à embrouiller la synonymie, que certaines espèces de phoques vivoient indifféremment dans l'un ou l'autre hémisphère; et, partant de cette idée, on a cherché à faire cadrer les descriptions de Steller et de Fabricius avec celles de Forster, de Pagès, de Dampier, et autres. Péron le premier s'est prononcé fortement contre cette opinion, et nous partageons sincèrement son avis. Les grands animaux en effet ont des limites qu'ils ne franchissent guère, et les phoques surtout paroissent être dans ce cas. On n'a jamais trouvé dans l'hémisphère nord l'éléphant marin, par exemple, pas plus qu'on n'a observé dans le Sud un seul des phoques du Nord; et si le lion marin, l'ours marin, le chat marin de Krakenninkow et de Steller sont regardés comme synonymes des animaux ainsi nommés par Pernetty par Forster; le nom qui les réunit mal à propos et qui est donné sans réflexion à tous ces amphibiens par les navigateurs, y a eu plus de part que la ressemblance ou l'analogie de formes. Nous dirons cependant que nous avons eu occasion d'observer une espèce de phoque très commune dans la rade de la Conception au Chili, et que nous croyons avoir rencontré la même espèce au Pérou à Payta, presque sous la ligne; de sorte qu'il n'y auroit rien d'étonnant qu'elle se rencontrât aussi sur les côtes de la Californie; mais cependant nous n'affirmerons pas que ces deux espèces, que nous n'avons fait qu'entrevoir, soient identiques, et, en attendant de nouvelles observations directes et positives, nous regardons comme réelle la ligne de démarcation qui isole pour nous les phoques du Nord de ceux qu'on rencontre au Sud.

Ainsi donc, adoptant la manière de voir de Péron (et aucun exemple n'est là pour en infirmer la justesse, et toutes les observations au contraire semblent la valider), nous verrons que les phoques peuvent être distribués géographiquement en trois groupes: 1° phoques atlantiques du pôle boréal; 2° phoques

arctiques antarctiques (Lorsque la grands éctacés

(\*) NOTICE

D'après les r nous nous som rin phoca urs phoques décrit leurs, et qui d l'habitation, la lon respective tre par le nom ou leur absence La confusion veux marins (z etelle prétendu glaces des deu

Le nombr d de cette famille mal qu'on réuul dissimulés dans travail complet leurs, et ceux-là re rapport, paro qui ne les citen agréable auunt es sources prin Quelque consid ren fait beauco mes même pas plusieurs années entreprise sur le

Albini, Aldrov genole, Ari Banks, Barrow lings, Boma Byron, Candish, Card Clayton, Cod Dampier, de G Noort, Deny dart, Drack Egède, Ellis, Fabricius, Fla neaux, Gessner, Gmel Hackluyt, Hage denreich, He Isbrandt, Jon Knorr, Kolbe, Labbe, La Bit Montan, La Lescarbot, L Macartney, Ma thews, Mea Miller, Narborough, N Oédman, Olaf Pagès, Pallas, Pernetty, Pié Pretty, Prév Quiroga, Ray, Rochon, Sauer, Scriber vorius, Stel Valenty, Van Wallis, Walthe Ulloa, Zimmermann,

phoques arctiques de l'océan Pacifique, et 3<sup>e</sup> phoques antarctiques (1).

Lorsque la navigation étoit dans l'enfance, les grands cétacés devoient pulluler dans les zones froides

des où ils se plaisent. Il en étoit de même des phocacés. Les terres stériles, nues, désertes, semées dans les mers antarctiques, on formant un rempart aux glaces du pôle boréal, en étoient couvertes;

(1) NOTICE SUR L'HABITATION DES PHOQUES,

PAR PÉRON.

D'après les recherches que nous avons déjà faites, nous nous sommes assuré que, sous le nom d'*ours marin* (*phoca ursina*), il existe réellement plus de vingt phoques décrits, figurés ou indiqués dans les divers auteurs, et qui diffèrent entre eux, non seulement par l'habitation, la couleur, la forme, la grandeur, la position respective des nageoires antérieures, etc., mais encore par le nombre des dents, la présence des auricules ou leur absence, etc.

La confusion n'est pas moins grande à l'égard des veaux marins (*phoca vitulina*): non seulement en effet cette prétendue espèce habiteroit à la fois les régions glacées des deux pôles, mais encore elle vivroit au milieu

du nombre des auteurs qui ont écrit sur les animaux de cette famille est très considérable, et ce n'est pourrui qu'en réunissant tous les matériaux qui se trouvent disséminés dans leurs écrits qu'il est possible de faire un travail complet sur les phoques: la plupart de ces auteurs, et ceux-là mêmes qui offrent le plus d'intérêt sous ce rapport, paroissant être peu connus des naturalistes, et que ne les citent jamais, nous croyons faire une chose agréable autant qu'utile à ces derniers en leur indiquant les sources principales où nous avons puisé nous mêmes. Quelque considérable que cette liste puisse paroître, il ne faut beaucoup qu'elle soit complète; nous ne pensons même pas qu'il soit possible de terminer avant plusieurs années la compilation difficile que nous avons entreprise sur les animaux dont il s'agit.

Liste des auteurs.

Albini, Aldrovande, Alessandro, Anderson, Anson, Argenzote, Aristote.  
Banks, Barrow, Battell, Beauchêne, Bell, Belon, Billings, Bomare, Bory, Bougainville, Brisson, Buffon, Byron, Candish, Cardan, Carteret, Charleton, Charlevoix, Clayton, Cook, Coreal, Cox, Crantz, Cuvier, Dampier, de Genes, de Lussan, d'Entrecasteaux, de Noort, Denys, Dereste, Desbrosses, De-marest, Dordart, Drake, Ducloux-Guyot, du Petit-Thouars, Egède, Ellis, Erxleben, Fabricius, Flacourt, Fleurieu, Forster, Frézier, Fur-neaux, Gesner, Gmelin, Grandpré, Grew, Gronovius, Hackluyt, Hagenaar, Hallenius, Hawkins, Hearne, Heidenreich, Hermann, Houttmann, Huddart, Isbrandt, Jonston, Knorr, Kolbe, Krakenninikow, Labbe, La Billardière, Lacépède, Laët, Langlus, La Montan, La Pérouse, Leclercq, Lemaire, Lépéchin, Lescarbot, Linnæus, Macartney, Maliniez, Marchand, Marion, Martens, Matthews, Meares, Merrett, Misson, Molina, Mortimer, Muller, Narborough, Nassau, Noël, Oëdman, Olafsen, Olafis Magnus, Pagès, Pallas, Parsons, Pennant, Penrose, Perestrello, Pernetty, Pigafetta, Plinè, Polvesen, Pontoppidan, Pretty, Trévoist, Purchass, Pyrad, Quiroga, Ray, Rochon, Rogers, Kondelet, Sauer, Scriber, Schouten, Sparrmann, Spielberg, Starovinus, Steller, Strahlenberg, Surville, Valenty, Vancouver, Wallis, Walthier, White, Ulloa, Zimmermann, Zörgdrager.

lieu des flots de la zone torride; elle se reproduiroit au sein de la mer Caspienne, et, par un privilège inoui jusqu'à ce jour, elle occuperoit de ses tribus essentiellement marines les eaux douces du lac Baïkal, celles du Ladoga, de l'Onéga, etc.

Pour justifier de tels rapprochements on a supposé que les phoques dont il s'agit ont pu passer de la mer Noire dans la mer Caspienne, à la faveur des conduits souterrains que quelques géographes pensent devoir exister entre l'une et l'autre de ces deux mers: mais comment concevoir, dans cette hypothèse, que des animaux qui ont besoin de venir à chaque instant respirer l'air à la surface des flots aient pu, sans étouffer, faire une route de plusieurs centaines de lieues à travers ces espèces de siphons souterrains, où il paroît impossible d'admettre l'existence d'aucune portion d'air atmosphérique?

Effrayé sans doute d'une telle objection, Pallas établit une autre hypothèse à cet égard; il veut que la Méditerranée, la mer Noire et la Caspienne n'aient formé jadis qu'une seule et même mer, peuplée des mêmes animaux, et qui s'étendoit jusqu'au pays des Calmoucks et des Cubans.

D'autres naturalistes au contraire, et Tournefort à leur tête, pensent que la Méditerranée, dont le niveau étoit anciennement plus élevé que nous ne le voyons de nos jours, a rompu les montagnes du Bosphore, et formé la Caspienne en se précipitant sur l'Asie comme un épouvantable torrent. Ainsi l'Océan renversa jadis ses barrières entre Calpé et Abyla pour former la Méditerranée elle-même.

Toutes ces explications, toutes ces grandes hypothèses, ne paroissent pas encore à Zimmermann susceptibles de rendre raison du phénomène singulier dont il s'agit, il suppose lui-même qu'il n'a pu être produit que par une grande révolution et un bouleversement général du globe.

À l'égard des prétendus veaux marins d'eau douce, rien n'a paru plus simple que de les faire arriver de l'Océan par divers fleuves jusqu'aux lacs où ils se trouvent établis maintenant. Ainsi ceux du lac Baïkal par exemple y seroient venus de la mer Glaciale, les uns en remontant le Jenissey, le Tunguska et l'Angora; les autres en suivant le cours de la Léna, du Witim, du Sélingué, etc. Quelques portions de route à faire par terre n'étoient sans doute pas capables d'arrêter des voyageurs aguerris par une traversée de sept à huit cent lieues; car on suppose qu'ils ont pu faire cette dernière partie de leur route en se traînant sur le sol....

Et ce sont des naturalistes estimables sous tant d'autres rapports qui ont pu créer de pareilles hypothe-

<sup>1</sup> Krccker., *Mund. Subter.*: Luloff., *Geograph.*; Zimmermann., *Zool. Geogr.*, p. 248; *African. Reich.*, t. VIII, p. 5.

<sup>2</sup> Pallas., *Reis Durch Russl.*, t. III, p. 569.

<sup>3</sup> Tournefort., *Voyage du Levant.*, t. I, p. 80, et t. II, p. 63.

<sup>4</sup> Zimmermann., *Zool. Geograph.*, p. 251.

<sup>5</sup> Il conviendrait de faire observer ici qu'on ne trouve aucune trace de phoque dans ces divers fleuves.

mais l'homme en apprécia bientôt la valeur commerciale, et le nombre de ces animaux diminua rapidement à mesure que les armements augmentaient. Deux nations sont en possession presque exclusive

ses! L'identité des animaux dont il s'agit avec les véritables veaux marins de la Méditerranée, de la mer Noire, de la Baltique, et de l'Océan Glacial, se trouvait-elle appuyée du témoignage des plus illustres naturalistes, il semblerait encore impossible de pouvoir y croire; et c'est sur la simple assertion d'un Langius, d'un Isbrandt, d'un Heldenreich que de telles erreurs se trouvent consacrées dans les annales de la science...

L'histoire du lion marin (*phoca leonina*) est entachée de méprises plus graves encore, s'il est possible.

1° Trois grandes espèces de phocacés des mers du Sud ont été faussement réunies sous ce nom, et confondues ensuite avec le lion marin du Sud.

2° Cette dernière espèce se compose elle-même de plusieurs animaux essentiellement différents; il suffit de comparer, pour s'en convaincre, les deux descriptions que Fabricius<sup>1</sup> et Steller<sup>2</sup> nous ont laissées du lion marin antarctique. Placés l'un et l'autre sur un théâtre également favorable aux observations de ce genre, ayant vécu plusieurs années l'un et l'autre au milieu des animaux qu'ils ont décrits, ces deux naturalistes célèbres nous offrent des termes de comparaison également précieux, également irrécusables.

Or il résulte de cette comparaison que le *phoca leonina* de Fabricius diffère du *phoca leonina* de Steller,

1° Par les proportions. Le lion marin de Fabricius n'a que sept à huit pieds de longueur<sup>3</sup>, et Steller dit positivement du sien qu'il est deux fois plus grand que les ours de mer: *Magnitudine bis, vel marimos et senio confectos, ursos marinos superat*<sup>4</sup>. Mais, d'après le même Steller, les ours marins ont sept à huit pieds de longueur<sup>5</sup>; l'espèce de Fabricius est donc une fois plus petite que celle de Steller.

2° Par la forme de la tête. L'espèce de Fabricius porte sur le front une sorte de gros tubercule susceptible de se gonfler comme une vessie, et caréné dans sa partie moyenne<sup>6</sup>; Steller ne dit rien d'une conformation si extraordinaire.

3° Par la proportion des narines. Indépendamment des véritables narines, dit Fabricius, le lion marin en a de fausses dans le même tubercule dont il vient d'être fait mention, et le nombre de ces fausses narines varie d'une à deux, suivant l'âge<sup>7</sup>: or l'animal de Steller ne présente rien de semblable à tout cela.

4° Par la couleur des yeux. L'iris, dans le phoque de Fabricius, est brun<sup>8</sup>; dans celui de Steller il est d'un blanc d'ivoire pollé<sup>9</sup>.

5° Par la forme des nageoires. Celles de devant, dans l'animal de Fabricius, ont la forme d'un pied humain, et le pouce en est le plus long doigt<sup>10</sup>; cette configuration

<sup>1</sup> Il parait assez probable que les prétendus phoques des divers lacs de la Russie appartiennent au genre loutre; cette présomption est d'autant plus naturelle que plusieurs animaux de ce dernier genre ont été à diverses reprises confondus avec les phoques.

<sup>2</sup> Fabricius, *Faun. groënland.*, p. 7 (1780).

<sup>3</sup> Steller, *Nov. Com. Petropol.*, vol. II, p. 360-366 (1751).

<sup>4</sup> *Op. cit.*, p. 7. — <sup>5</sup> *Op. cit.*, p. 360.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, p. 331. — <sup>7</sup> *Op. cit.*, p. 7.

<sup>8</sup> *Op. cit.*, p. 7. — <sup>9</sup> *Op. cit.*, p. 8.

<sup>10</sup> *Op. cit.*, p. 361. — <sup>11</sup> *Op. cit.*, p. 8.

du commerce des phoques, et les bénéfices qu'ils ont faits dans ce genre de chasse sont énormes. Les Anglais et les Américains de l'Union entretiennent chaque année plus de soixante navires de deux cent

remarquable est étrangère au lion marin de Steller.

6° Par la mode d'accouplement. Ceux de Fabricius s'accouplent debout<sup>11</sup>; ceux de Steller étendus sur le sable, la femelle dessus, le mâle dessous<sup>12</sup>.

7° Par l'époque de la mise bas. Ceux de Fabricius en avril<sup>13</sup>, ceux de Steller en juillet<sup>14</sup>.

8° Par le lieu de la mise bas. Ceux de Fabricius sur la glace<sup>15</sup>, ceux de Steller sur le continent<sup>16</sup>.

9° Par la nature des poils. Dans l'animal de Fabricius ils sont doux et longs, avec un fond laineux et profond; dans celui de Steller ils sont courts, rudes, et sans aucune fourrure<sup>17</sup>.

10° Par la couleur, même à toutes les époques de la vie. Les lions marins de Fabricius, à l'âge de douze mois, sont blancs, avec le sommet du dos d'un gris livide; à la deuxième année ils sont d'un blanc de neige, avec une raie étroite et brunâtre sur le dos; dans les plus vieux, la tête et les pieds sont noirs; le reste du corps, également noir, est parsemé de taches grises, le dos restant toujours plus obscur<sup>18</sup>.

Dans les lions marins de Steller les poils sont de couleur marron, parfois brunsâtres; les individus adultes affectent une teinte rousse assez semblable, dit Steller, à celle des vaches, et cette teinte est plus forte dans les jeunes, plus pâle dans les vieux, plus vive et commode à l'oeil dans les femelles<sup>19</sup>.

11° Par la crinière. Les lions marins mâles de Steller ont le dessus de la tête et le cou garnis de poils longs et soyeux qui forment une espèce de crinière très remarquable<sup>20</sup>, et dont on ne trouve aucune trace dans les lions groënlandais de Fabricius.

12° Ces animaux diffèrent encore par le nombre de dents. Ceux de Fabricius n'en ont que trente-deux<sup>21</sup>, et ceux de Steller en ont trente-six<sup>22</sup>.

13° Ils diffèrent enfin par les oreilles. Le lion marin de Fabricius n'a point d'auricule<sup>23</sup>; celui de Steller en a une<sup>24</sup>, et appartient conséquemment au nouveau genre que nous avons cru devoir établir dans la famille des PHOCACÉS sous le nom d'*otarie*<sup>25</sup>.

Maintenant, nous osons le demander, si pour les phoques de notre hémisphère il règne une telle confusion même dans les écrits de nos plus célèbres naturalistes, de quelles erreurs plus graves ne doit pas être chargée l'histoire de ces innombrables animaux qui peuplent toutes les parties de l'Océan Antarctique? Comment admettre ces réunions téméraires, ces identités invraisemblables dont on les a rendus l'objet, et qui se trouvent consacrées dans un si grand nombre d'ouvrages? Presque exclusivement observés jusqu'à ce jour par des hommes étrangers à tout les principes de la science, à toutes les distinctions que

<sup>1</sup> *Op. cit.*, p. 335 et 360. — <sup>2</sup> *Op. cit.*, p. 8.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, p. 360, 362 et 384.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, p. 8. — <sup>5</sup> *Op. cit.*, p. 363. — <sup>6</sup> *Op. cit.*, p. 360.

<sup>7</sup> *Op. cit.*, p. 363. — <sup>8</sup> *Op. cit.*, p. 8. — <sup>9</sup> *Op. cit.*, p. 360.

<sup>10</sup> *Op. cit.*, p. 8. — <sup>11</sup> *Op. cit.*, p. 360. — <sup>12</sup> *Op. cit.*, p. 360.

<sup>13</sup> *Op. cit.*, p. 7. — <sup>14</sup> *Op. cit.*, p. 333, 334 et 360.

<sup>15</sup> *Op. cit.*, p. 8. — <sup>16</sup> *Op. cit.*, p. 361.

<sup>17</sup> *Voyage aux Terres Australes*, t. II, p. 37, éd. in-4.

les bénéfices qu'elles  
se sont énormes. Les  
l'Union entretiennent  
navires de deux cent

lon marin de Steller,  
ment. Ceux de Fabricius  
Steller étendus sur le sa-

ssous ?  
a. Ceux de Fabricius  
t 5.  
e. Ceux de Fabricius sur  
e continent ?

ans l'animal de Fabricius  
onditaineux et profond ?  
courts, roides, et 1000

toutes les époques de la  
s, à l'âge de douze mois,  
u dos d'un gris livide; à  
blanc de neige, avec une  
dos : dans les plus vieux,  
; le reste du corps, égale-  
ches grises. Le dos restait

ter les poils sont de cou-  
es; les individus adultes  
ez semblable, dit Steller.  
nte est plus forte dans les  
ieux, plus vive et comme

is marins mâles de Steller  
ou garnis de poils longs et  
ce de crinière très remar-  
ve aucune trace dans les  
clus.

encore par le nombre de  
in ont que trente-deux  
e-six 14.

les oreilles. Le lion marin  
culo 15; celui de Steller  
niment au nouveau genre  
tabtir dans la famille de  
rie 17.

demander, si pour les pla-  
nispère il régnait une telle  
ts de nos plus célèbres na-  
plus graves ne doit pas se  
de ces innombrables an-  
qui font cette chasse ont généralement pour habi-  
tude d'explorer divers lieux successivement, ou de  
se fixer sur un point d'une terre et de faire des bat-  
tes nombreuses aux environs. Ainsi il est très ordi-  
naire qu'un navire soit mouillé dans une anse sûre  
d'une île, que ses agrès soient débarqués et abrités,  
et que les fournaux destinés à la fonte de la graisse

équinante à trois cents tonneaux au moins, et ayant  
chacun dix à quinze hommes d'équipage. On con-  
croit que des moyens de destruction si actifs ont en  
quelques années singulièrement diminué le nombre  
de ces amphibies, et c'est ce qui les force à émigrer  
de quelque sorte et à se réfugier sur les îlots déserts  
du Sud. Aussi, lorsqu'on vient à découvrir quelques  
unes de ces terres avancées dans les hautes latitudes,  
les trouve-t-on couvertes sur leurs plages de toutes  
sortes de phoques. On dit même à ce sujet que les  
îles Shetland étoient connues de quelques pêcheurs  
américains, qui y firent des chasses immenses  
lucratives, bien avant que leur découverte ait été  
publiée par un capitaine anglais. Ces expéditions sont  
même confiées à des marins distingués; et James  
Weddell, par exemple, tout en chassant les pho-  
ques des îles Shetland, a fait des découvertes impor-  
tantes dans cet archipel naguère complètement  
ignoré. Les phoques sont recherchés pour leur graisse  
huileuse, qui est usitée dans les arts; mais certaines  
espèces le sont principalement pour leur fourrure  
douce et soyeuse. Quant aux autres secours que  
l'homme peut en retirer, ils sont bornés à certaines  
localités. La chasse des phoques par les Européens  
nécessite des mesures et des dépenses qui méritent  
d'être connues. Nous en emprunterons les détails à  
M. Dubaut, cité dans la Zoologie de MM. Quoy et  
Gaimard (page 75), et nous les ferons suivre d'ob-  
servations qui nous sont propres. Les navires desti-  
nés pour cet armement sont du port de deux cents à  
trois cents tonneaux environ, et solidement con-  
struits. Tout y est installé avec la plus grande éco-  
nomie. Par cette raison les fonds du navire sont  
 doublés en bois. L'armement se compose, outre le  
grément simple et très solide, de harriques pour  
mettre l'huile, de six voiles armées comme pour la  
pêche de la baleine, et d'un petit bâtiment de qua-  
rante tonneaux, mis en botte à l'ord et monté aux  
îles destinées à servir de théâtre à la chasse lors de  
l'arrivée. L'équipage d'un navire est d'environ vingt-  
quatre hommes, et on estime à 25 000 piastres la  
pense dehors d'une expédition ordinaire. Les marins  
qui font cette chasse ont généralement pour habi-  
tude d'explorer divers lieux successivement, ou de  
se fixer sur un point d'une terre et de faire des bat-  
tes nombreuses aux environs. Ainsi il est très ordi-  
naire qu'un navire soit mouillé dans une anse sûre  
d'une île, que ses agrès soient débarqués et abrités,  
et que les fournaux destinés à la fonte de la graisse

soient placés sur la grève. Pendant que le navire est  
ainsi dégréé, le petit bâtiment très fin et très léger  
est armé de la moitié environ de l'équipage, fait le  
tour des terres environnantes, en expédiant ses em-  
barcations lorsqu'il voit des phoques sur les rivages,  
ou laissant çà et là des hommes destinés à épier ceux  
qui sortent de la mer. La cargaison totale du petit  
navire se compose d'environ deux cents phoques  
coupés par gros morceaux, et qui peuvent fournir  
quatre-vingts à cent barils d'huile, chaque baril  
contenant environ cent vingt litres et valant à peu  
près 80 fr. Arrivé au port où est mouillé le navire  
principal, les chairs des phoques coupées en mor-  
ceaux sont transportées sur la grève où sont établies  
les chaudières, et sont fondues. Les fibres musculai-  
res qui servent de résidu sont destinées à alimenter  
le feu. Les équipages des vaisseaux destinés à ces  
chasses sont à la part; chacun se trouve ainsi inté-  
ressé au succès de l'entreprise. La campagne dure  
quelquefois trois années, et au milieu des privations  
et des dangers les plus inouis. Il arrive souvent que  
des navires destinés à ce genre de commerce jettent  
des hommes sur une île pour y faire la chasse, et  
vont deux mille lieues plus loin en déposer quelques  
autres; et c'est ainsi que très souvent des marins  
ont été laissés pendant de longues années sur des  
terres désertes, parce que leur bâtiment avoit fait  
 naufrage, et par conséquent n'avoit pu les repren-  
dre aux époques fixées. L'huile est importée en  
Europe ou aux États-Unis; les fourrures se vendent  
en Chine.

Les chasseurs de phoques de la mer du Sud re-  
connaissent trois espèces principales et commercia-  
les: la première recherchée pour l'huile est le lion  
marin, éléphant de mer (*phoca proboscidea* des  
naturalistes); la seconde, les phoques à crin (*ota-  
ria molossina* et *jubata*), et les phoques à fourrure  
(*otaria ursina*): mais il paroît que sous ce nom  
de phoques à fourrure les Anglo-Américains con-  
fondent plusieurs espèces inconnues des naturalis-  
tes, et bien distinctes. Ainsi, suivant eux, le phoque  
à fourrure de la Patagonie a une bosse derrière la  
tête; celui de la Californie a une très grande taille;  
le *upland seal*, ou *phoque du haut de la terre*, est  
petit et habite exclusivement les îles Macquarie et  
penantipodes; enfin celui du sud de la Nouvelle-  
Zélande paroît avoir des caractères distincts. C'est en  
mai, juin, juillet, et une partie d'août, que les pho-  
ques à fourrure fréquentent la terre. Ils y revien-  
nent encore en novembre, décembre et janvier, épo-  
que à laquelle les femelles mettent bas. Les petits  
tettent pendant cinq ou six mois, et peut-être davan-  
tage. Un fait notoire est l'usage constant qu'ont ces  
amphibies de se lester en quelque sorte avec des  
cailloux dont ils se chargent l'estomac pour aller à  
l'eau, et qu'ils vomissent en revenant au rivage.

Op. cit., p. 8.

384.

p. 363. — Op. cit., p. 360.

p. 8. — Op. cit., p. 360.

p. 360. — Op. cit., p. 360.

p. 333, 334 et 360.

t., p. 361.

trales, t. II, p. 37, éd. in-4.

15, à toutes les comparaisons qu'elle réclame, la  
part de ces animaux sont spécifiquement indéter-  
minables; et de tous ceux que nous avons pu voir nous  
savons, ou à l'égard desquels il nous a paru possible de  
pouvoir prononcer avec certitude, il n'en est pas un  
qui ne se distingue essentiellement des espèces  
analogues.

Les phoques des mers du Kamtschatka et des îles Kouriles sont assez nombreux en espèces. Suivant Krakenninikow (*Voyage en Sibérie*, de Chappe, t. II, p. 420), ils remontent jusque dans les rivières pour attendre les poissons; mais ce naturaliste leur attribue des mœurs féroces qui sont exagérées. Il dit aussi que jamais les phoques ne s'éloignent des côtes de plus trente milles, et que leur présence est le signe le plus certain du voisinage de la terre. Ils s'accouplent sur la glace pendant le printemps, dans le mois d'avril, et quelquefois aussi sur la terre, ou sur la mer quand elle est calme, et de la même manière que nous. Les femelles ne font qu'un petit à la fois. Les Tunguses se servent de leur lait comme médicament pour leurs enfants. Les Kamtschadales emploient divers moyens pour les chasser, et en tirent un grand parti pour une foule d'usages. Avec leur peau on construit des baïdars, sorte de pirogues, et des vêtements; leur graisse sert à fabriquer de la chandelle, qui en même temps est une friandise pour ces peuples. La chair desséchée au soleil ou fumée constitue la provision d'hiver; et la chair de phoque fraîche est l'aliment ordinaire des Russes et des Kamtschadales, qui pratiquent à ce sujet des cérémonies bizarres racontées avec détail par Krakenninikow.

Les phoques ne fréquentent la terre que pendant un certain temps de l'année. Ceux des mers antarctiques habitent surtout les côtes les plus désertes des îles Malouines, de la Terre de Feu, des îles Shetland, Campbell, Macquarie, Orcades, des côtes sud de la terre de Diémen et de la Nouvelle-Hollande. Leur manière de cheminer sur le sol ne s'exécute que difficilement; ce n'est qu'avec des efforts pénibles, des ondulations embarrassées qu'ils se traînent sur la partie postérieure du corps. Leur odorat est subtil, et leur intelligence extrêmement développée. Certaines espèces fréquentent les plages sablonneuses abritées, d'autres les rocs battus par la mer, d'autres enfin les touffes d'herbes épaisses des rivages. A chaque blessure que ces animaux reçoivent, le sang jaillit avec une extrême abondance: les mailles du tissu cellulaire grasseux sont en effet très fournies de vaisseaux: mais cependant ces blessures, qui paroissent si dangereuses, attaquent rarement la vie de l'animal, qui ne meurt qu'à la longue, d'épuisement, et dans le cas où elles sont très profondes. Pour tuer les phoques il faut donc atteindre un viscère principal, ou les frapper sur la face avec un bâton pesant. Ces amphibies se nourrissent de poissons, et notamment de poulpes, et aussi d'oiseaux marins, tels que sternes et monettes. Nous avons vu un phoque attraper avec dextérité un de ces oiseaux occupé à recueillir les débris qui s'échappaient de son repas un instant auparavant. Pendant leur séjour à terre, ils ne mangent point;

aussi dit-on qu'ils maigrissent à cette époque, et qu'ils se gonflent l'estomac en avalant des pierres. Steller et Péron, ainsi que divers autres observateurs, leur accordent la faculté de pleurer. Les criquets qu'ils poussent ont été comparés, suivant les espèces, à ceux des animaux terrestres dont on leur a donné les noms.

Les phoques de l'océan Pacifique du Nord ont absolument les mêmes mœurs générales et les mêmes habitudes que ceux des mers arctiques. Il paraît qu'ils sont aussi soumis à des migrations périodiques. Nous nous arrêterons ici pour une foule de détails spéciaux, que nous placerons à la suite des espèces qu'ils concernent exclusivement.

Les caractères de la famille des phoques, ou *phocacés*, sont les suivants: pieds enveloppés dans des nageoires; les antérieurs courts, les postérieurs dans le sens du corps; les dents incisives variant en nombre de quatre à six, ou même de deux, à une seule mâchoire.

Les PHOQUES (*phoca*, Péron) n'ont point d'oreilles externes; les incisives sont à tranchant simple; les molaires multicuspidées; les doigts des pieds de derrière sont terminés par des ongles pointus, placés sur le rebord des membranes qui les unissent.

#### A. Phoques de l'océan Atlantique boréal.

#### LE PHOQUE A CAPUCHON.

##### *Phoca cristata* (1).

Le mâle est le *nesauratik* des Groënlandois, et le jeune de deux ans le *kakortak*. Sa taille est d'environ sept ou huit pieds; il a trente-deux dents: la tête est remarquable par un organe singulier, sa forme, dilatable, caréné en dessus, et susceptible de recouvrir le museau en raison d'une mobilité qui lui est propre. Les femelles et les jeunes n'en ont point. Les moustaches sont grêles, annelées, aplaties et obtuses au sommet; l'iris est fauve; le corps est allongé, à peu près conique, revêtu de poils longs, droits, au milieu d'une bourre laineuse: le couleur du pelage varie suivant les âges: elle est communément d'un gris brun supérieurement, et d'un blanc d'argent inférieurement. L'individu décrit par M. Dekai (*Ann. of Lycæum of New-York*, vol. I, p. 384) étoit parsemé de taches grises. Les jeunes sont entièrement blancs; les vieux ont la tête et les pieds noirs. Cette espèce se présente sur les côtes du Groënland dans les mois d'avril, de mai

(1) Gmel., Desm., 371; Harlan, *Faun. amer.*, p. 104; *phoca mitrata*, Camper, Dekai: *phoca leonina*, Fabricius, p. 7; *stematopus cristatus*, Fr. Cuvier, *Dictionn.*, t. XXXIX, p. 551; *phoca cucullata*, Bodd.

de juin, époque  
rend à terre. Si  
t. XIX, il fut  
Davis, et il y  
mal et juin il es  
mentales de  
bien le phoca  
donne quatre  
quand que dans  
que deux. Mais  
doivent être ré  
Fabricius se ser  
ents. Le phoq  
polygame, et e  
tale: la femelle  
dans le moi  
endons sont u  
avec sa peau. Se  
à fabriquer des  
pouges. On le h

LE P  
174

Les principau  
des mâchoières  
font à la machi  
en avant ou en  
société cérébrale  
marin, *phoca v*  
est point remp  
de Müller a tren  
pieds, un pelag  
qui est d'un noi  
croissant nait au  
se rend aux p  
tout blancs en m  
teinte cendrée,  
parties inférieu  
ent, et le pelag  
leur uniforme.  
Groënlandois a  
adultes, tout b  
phoque océaniqu  
quant aux caract  
dois ou de M  
m haut et quat  
quatre en hau

(1) *Phoca groen*  
11; Thienm.,  
oun amer., p.  
Groënlandicus.  
Gmel., 373  
Eggede: a  
phoca: harpaal,





six pieds et plusieurs pouces; il a trente-quatre dents, six incisives supérieures et quatre inférieures; sa tête est longue, le museau très élargi, et les lèvres lâches; les soies des moustaches sont longues, nombreuses, cornées, flexibles, subulées et comprimées, glabres et pellucides; les oreilles sont plus ouvertes que dans les autres espèces, mais sans auricule extérieure; yeux grands, à pupille arrondi et noire (les deux espèces précédentes ont la pupille verticale); le doigt du milieu des membres antérieurs très long; corps robuste, allongé; dos élevé, peau épaisse; pelage des jeunes fourni de poils mous, peu laineux en dessous, plus rares et caduques chez les adultes, et tombant presque complètement chez les vieux, qui ont la peau presque nue. Sa couleur varie suivant l'âge: de grisâtre sale et blanc en dessous chez les jeunes, il passe à une teinte noire foncée dans un âge plus avancé. Ce phoque habite la haute mer du pôle boréal; il se rend à terre au printemps, et les femelles mettent bas un seul fœtus vers le mois de mars, et sur les glaces flottantes: il est timide et sans prévoyance. Les Groënlandois estiment comme un aliment délicat sa chair, sa graisse, ses intestins, et font avec sa peau des ajustements et divers ustensiles.

Thienemann, qui a récemment donné de très bons détails sur cette espèce, remarque qu'elle a quatre mamelles, tandis que les précédentes n'en ont que deux.

#### LE PHOQUE DE THIENEMANN.

*Phoca Thienemannii*. LESS. (1).

Nous ne connoissons les espèces de phoques décrites, à ce qu'il paroît, avec soin, et très bien figurées, par Thienemann, autrement que par de courtes indications. Il est noir sur le dos, vert sous le ventre; les flancs sont de cette dernière couleur, marbrée de noir près du dos et de gris près du ventre. L'animal adulte a six pieds de longueur, et vit sur les côtes d'Islande.

#### LE PHOQUE LEUCOPLE.

*Phoca leucopla* (2).

Cette espèce est entièrement verdâtre, teintée de grisâtre sur le dos. Des mers de l'Islande.

*phoca barbata*, Müller, p. 8; Fabricius, sp. 9; Desmarest, 378; Thien., *Voy.*, pl. 1 à 4: *grand phoque*, Buffon, *supplément*, t. VI. fig. 45: *urksuk*, Crantz., 165; *gramsleur*, Olaus., 532: *calocephalus barbatus*, Fr. Cuvier: l'*urksuk takkamugak* des Groënlandois, qui nomment *terkiigiuk* le jeune âge.

(1) *Phoca scopulicola*, Thienemann, *Voy. en Isl.*, 1824, pl. 5 (mâle adulte).

(2) Thienemann, *Voy. en Isl.*, pl. 13.

#### LE PHOQUE DE LINNÆUS.

*Phoca Linnæi*. LESS. (1).

Ce phoque, commun sur nos côtes, a environ trois pieds de longueur. Sa couleur est d'un gris jaunâtre, couvert de taches irrégulières noirâtres. Suivant Fr. Cuvier, dont nous empruntons la description parce qu'elle le distingue de plusieurs espèces voisines, son pelage change de teinte suivant qu'il est sec ou mouillé. Lorsque le phoque commun sort de l'eau, tout le corps en dessus est d'un gris d'ardoise et couvert sur les côtés de nombreuses petites taches rondes sur un fond un peu plus pâle ou jaunâtre; les parties inférieures sont de cette dernière teinte. Lorsque le pelage est sec, le gris ne paroît que sur la ligne moyenne, et tout le reste du corps paroît jaunâtre. En vieillissant, les poils blanchissent. Il habite les mers du Nord et les côtes de l'Europe. On peut regarder provisoirement comme une variété de cette espèce le *kassigiak* (*phoca maculata*, Boddaert; *phoca vitulina*, Fabr.), dont le pelage est noir en dessus et blanc en dessous chez les jeunes, puis d'un gris livide parsemé de taches, et enfin, dans l'âge adulte, varié de noir, ou de blanc ou tigré: la chair rouge. Le phoque de Linnæus s'apparie en septembre dans le Nord, et met bas un seul fœtus en juin. Il est très défiant, soupçonneux et très timide.

#### LE PHOQUE DE LEPÉCHIN.

*Phoca Lepechenii*. LESS. (2).

Ce phoque a six pieds et six pouces environ, quatre incisives à chaque mâchoire. Il ressemble par les formes de la tête au phoque de Linnæus. Les poils des moustaches sont épais et forts, placés sur quinze rangs. Les bras sont assez foibles, les mains petites, serrées, comme coupées; la membrane des doigts est égale, la queue courte et épaisse. Son pelage est composé de poils longs, peu serrés, non couchés sur le corps, d'un jaune pâle assez uniforme, excepté sur le cou, où règne une bande transversale noire. Les jeunes sont gris noirâtre, couverts sur le dos de petites taches noirâtres. F. Cuvier a observé

(1) Linnæus, *Syst. Natur.*, t. I, p. 56; Müller, pr. 3; Fabricius, sp. 8; Desmarest, sp. 375: *phoque*, Buffon, t. VII, pl. 45: *kassigiak* des Groënlandais: *phoque commun*, Fr. Cuvier, 41: *livralis*: *calocephalus vitulinus*, ejusd. *Dictionn.*, t. XXXIX, p. 544.

(2) *Phoca leporina*, Lepéchin, *Act. Acad. Petersb.*, t. I, pl. 8 et 9; Desmarest, sp. 374; Bodd., Shaw: *calocephalus leporinus*, Fr. Cuvier, t. XIX, p. 545: *phoque commun*, ejusd. *Mammif.*, 9<sup>e</sup> livraison.

## E LINNÆUS.

### i. LESS (1).

nos côtes, a environ trois  
leur est d'un gris jaunâ-  
ulnières noirâtres. Suivant  
pruntons la description  
le plusieurs espèces voi-  
le tainte suivant qu'il est  
phoque commun sort de  
us est d'un gris d'ardoise  
nombreuses petites taches  
a plus pâle ou jaunâtre;  
de cette dernière tainte.  
le gris ne paroît que sur  
le reste du corps paroît  
es poils blanchissent. Il  
les côtes de l'Europe. On  
nt comme une variété de  
(*phoca maculata*, Bod-  
ibr.), dont le pelage est  
dessous chez les jeunes,  
emé de taches, et enfa-  
e noir, ou de blanc ou ti-  
hoque de Linnæus s'ap-  
Nord, et met bas un seul  
défiant, soupçonneux et

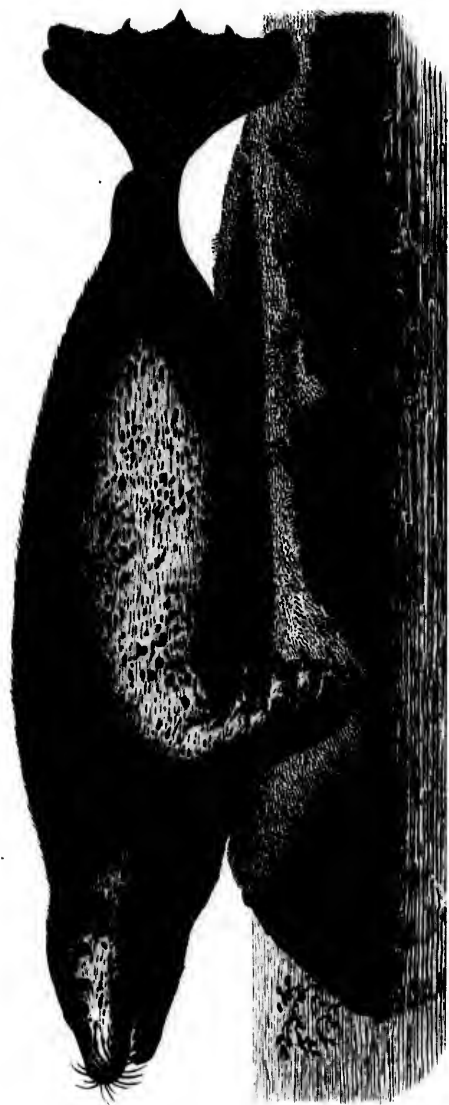
## E LEPÉCHIN.

### ii. LESS (2).

et six pouces environ,  
mâchoire. Il ressemble  
phoque de Linnæus. Les  
épais et forts, placés sur  
t assez foibles, les mains  
coupées; la membrane des  
courte et épaisse. Son pe-  
ngs, peu serrés, non cou-  
ne pâle assez uniforme,  
e une bande transversale  
noirâtre, couverts sur le  
tres. F. Cuvier a observé

, t. 1, p. 56; Müller, pr. 3;  
sp. 375 : phoque, Buffon.  
des Groënländais : phoque  
rals. : *calocephalus vituli-*  
XIX, p. 544.

ultn, Act. Acad. Pétersb.  
. 374; Bodd., Shaw : calo-  
vier, t. XIX, p. 545: pho-  
if., 9e livraison.



*Phoca Chrusii*, Lesson.

Phoca Chorisii. Levaillant.

*[Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

*[Faint, mostly illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

ngs, robustes,  
ongueur totale  
la patrie est in-  
e rapproche le  
) Il seroit fort  
que le phoque  
G. Cuvier.

ANN.

x de longueur.  
d'un blanc gris  
dents, quatre  
sont ras, longs  
ne collés sur le  
Ce phoque est  
end aisément à  
nps au fond de  
la voix est une  
On ne l'a, jus-  
nt que dans la  
rmora (*Voyage*  
; comme habi-  
; probablement  
figure qu'en a

le boréal.

RIS.

est blanc, cou-  
euses; une va-  
blanc sale sans  
noire maculée  
ds et demi; le  
e pelage ras et  
les ongles des  
eux des pieds  
de cinq, sont  
e la membrane  
eurs, l'interne

pires de Berlin,  
; phoque moine,  
XX, p. 387; pa-  
mn., t. XXXIX,  
on, Supplém.,  
n. Zool., pl. 70;  
gaster, Péron;

Chring. Choris,  
pl. 8.  
54



vivant un pho  
l'eau, soufflo  
toit, et cherch  
avec ses ongle  
côtes d'Europ  
Nèvre. Sa peau

**LE P**

*Ph*

Cette espèce  
F. Cuvier. Sa t  
ond de son pe  
de lignes blan  
principalement  
marbrure. Des  
est celui de F. C  
eral de Thien

**LE PH**

*Pho*

Cette espèce a  
male; du moine  
individu apporte  
qui se l'est procu  
rodre argenté e  
es d'un brun m  
un cendré pres  
noirs; les moust  
et en partie bl  
comme celles du

**LE PHO**

*Phoca*

Suivant M. De  
phoque comm  
sont sur les c  
quelques petites  
pend le dos et  
suis; les mous  
ne est assez

*Calocephalus*  
XXIX, p. 545 :  
livraison.

*Phoca lagum*  
*Calocephalus lagu*  
206.

*Phoca albica*  
sp. 839.

vivant un phoque de cette espèce qui mangeoit sous l'eau, souffloit comme les chats lorsqu'on l'inquiétoit, et cherchoit, non à mordre, mais à égratigner avec ses ongles. Les mers boréales, la Baltique, les côtes d'Europe, sont les lieux qu'habite le phoque-nièvre. Sa peau est employée dans l'art du sellier.

---

### LE PHOQUE DE FRÉDÉRIC.

*Phoca Frederici*. LESS. (1).

Cette espèce nouvelle a été observée vivante par F. Cuvier. Sa taille est celle du phoque commun. Le fond de son pelage est d'un gris très foncé, veiné de lignes blanchâtres, irrégulières, qui forment principalement sur le dos et les flancs, une sorte de marbrure. Des côtes de France. Son nom spécifique est celui de F. Cuvier. C'est peut-être le phoque littoral de Thienemann ?

---

### LE PHOQUE DE LA PILAYE.

*Phoca Pilayana*. LESS. (2).

Cette espèce a trois pieds trois pouces de longueur totale; du moins telles étoient les dimensions d'un individu apporté au Muséum par M. de La Pilaye, qui se l'est procuré à Terre-Neuve. Le corps est d'un roux argenté en dessus avec quelques taches éparpillées d'un brun noirâtre; les flancs et le dessous sont d'un cendré presque blanc. Les ongles sont forts et noirs; les moustaches médiocres, en partie noirâtres et en partie blanchâtres, et gaufrées à peu près comme celles du phoque commun.

---

### LE PHOQUE DE DESMAREST.

*Phoca Desmarestii*. LESS. (3).

Suivant M. Desmarest, cette espèce a les formes du phoque commun, le pelage gris de fer, s'éclaircissant sur les côtés, et blanchâtre sous le ventre. Quelques petites taches noirâtres, irrégulières, occupent le dos et les flancs. Le museau est blanc en dessus; les moustaches sont médiocres et noires; la queue est assez longue, mince, d'un beau blanc;

(1) *Calocephalus discolor*, Fr. Cuvier, *Dictionn.*, t. XXIX, p. 545 : phoque commun, *ejusd. Mammif.*, t. I, p. 171.

(2) *Phoca lagurus*, Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 206 : *Calocephalus lagurus*, Fr. Cuvier, *Dictionn.*, t. XXIX, p. 545.

(3) *Phoca albicauda*, Desmarest, *Mammalogie Supplém.*, t. I, p. 839.

i.

les ongles des pieds de devant sont longs, robustes, comprimés, peu arqués et noirs. Sa longueur totale est de trois pieds et demi environ. Sa patrie est inconnue, et l'espèce dont ce phoque se rapproche le plus est le Lepéchin (*phoca leporina*). Il seroit fort possible que cette espèce fût la même que le phoque La Pilaye, le *phoca lagurus* de M. G. Cuvier.

---

### LE PHOQUE D'HERMANN.

*Phoca Hermannii*. LESS. (1).

Il a de sept à huit pieds et même dix de longueur. Il est entièrement noir en dessus, et d'un blanc gris jaunâtre en dessous. Il a trente-deux dents, quatre incisives en haut et en bas. Les poils sont ras, longs de quatre lignes, très serrés, et comme collés sur le corps. La femelle a quatre mamelles. Ce phoque est très intelligent et très docile : il apprend aisément à obéir à l'homme. Il séjourne long-temps au fond de l'eau sans avoir besoin de respirer. Sa voix est une sorte d'abolement sourd et précipité. On ne l'a, jusqu'à ce jour, rencontré communément que dans la mer Adriatique. Cependant de La Marmorata (*Voyage en Sardaigne*, p. 175) le mentionne comme habitant les côtes de Sardaigne. C'est très probablement le *phoca* d'Aristote et de Pline. La figure qu'en a donnée Buffon est excellente.

---

### B. Phoques de l'océan Pacifique boréal.

#### LE PHOQUE DE CHORIS.

*Phoca Chorisii*. LESS. (2).

Ce phoque du détroit de Behring est blanc, couvert de petites taches noires nombreuses; une variété des îles Aléoutiennes est d'un blanc sale sans taches; une variété des Kouriles est noire maculée de blanc. Sa taille est de quatre pieds et demi; le museau est conique, le corps gros, le pelage ras et régulier, les moustaches très fournies : les ongles des membres antérieurs sont robustes; ceux des pieds de derrière, également au nombre de cinq, sont placés, les trois du milieu au bord de la membrane interdigitale; et les deux plus extérieurs, l'interne

(1) *Phoca monachus*, Hermann, *Mémoires de Berlin*, t. IV, fig. 12 et 13; Desmarest, sp. 372 : *phoque moine*, Fr. Cuvier, *Mémoires du Muséum*, t. XX, p. 387 : *phoca monachus*, Fr. Cuvier, *Dictionn.*, t. XXXIX, p. 550 : *phoque à ventre blanc*, Buffon, *Supplém.*, t. VI, fig. 44 : *phoca bicolor*, Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 70 : *phoca albiventer*, Bood. : *phoca leucogaster*, Péron; Ranzani, 102.

(2) *Chien de mer du détroit de Behring*, Choris, *Voyage pittoresque autour du monde*, pl. 8.

et l'externe, un peu en dedans. La queue est courte; le ventre jaunâtre. Nous supposons que cette espèce est la même qu'a décrite Krakennikow, et qu'il dit grosse comme un bœuf d'un an, variable dans ses couleurs, mais marquée de taches rondes sur le dos, et le ventre d'un blanc jaunâtre; ses petits sont blancs comme la neige. Elle habite les côtes du Kamtschatka.

### LE PHOQUE DE BYRON.

*Phoca Byronii*. BLAINV. (1).

Cette espèce ne repose que sur un crâne examiné à Londres par M. de Blainville, dans la collection d'Hunter, et étiqueté *sea lion from the Island of Tinian by commodore Byron*. Elle présente six incisives supérieures, dont la seconde est plus grosse que les autres, et ressemble à une canine; les crêtes occipitale et sagittale sont très saillantes, ainsi que l'apophyse mastoïde. Des côtes des îles Mariannes.

### C. Phoques de l'hémisphère austral.

#### LE PHOQUE DE HOME.

*Phoca Homei*. LESS. (2).

Cette espèce est remarquable par de très petits ongles, surtout aux pieds de derrière; et c'est de cette particularité que lui vient le nom de *leptonyx*. Le seul individu qu'on en connoisse a sept pieds de longueur. Tout le dessus du corps est gris noirâtre, et les côtés deviennent jaunâtres par degrés, à cause des petites taches de cette couleur qui s'y mêlent; les flancs, le dessous du corps, les pieds et le dessous des yeux, sont entièrement d'un jaune gris pâle. Ses moustaches sont simples et courtes. Ce phoque habite, dit-on, les côtes des îles Malouines et de la Géorgie du Sud. Nous avons plus d'un motif de rapporter à cette espèce la suivante: cependant M. Jamieson, ayant examiné le crâne du phoque de Weddell, a trouvé des différences qui doivent, suivant lui, l'en distinguer. Il est très probable aussi que les *phoca leptonyx* et *Weddellii* soient des otaries à conques rudimentaires, conques qui ne sont pas visibles sur des peaux racornies.

(1) Desmarest, sp. 370.

(2) *Phoca leptonyx*, Blainville, *Journal de Physique*; Desmarest, sp. 379; *stenorhynchus leptonyx*, Fr. Cuvier, t. XXXIX, p. 549; Éverard Home, *Trans. Soc. de Lond.*, part. I (1823), pl. 29.

### LE PHOQUE DE WEDDELL.

*Phoca Weddellii*. LESS. (1).

Ce phoque a beaucoup de ressemblance avec l'espèce précédente, que sir Éverard Home a figurée pl. 29 des *Transactions philosophiques* de 1822. Toutefois il en diffère suivant le docteur Jamieson, qui en a examiné des dépouilles et le système dentaire. La description de Weddell est trop incomplète pour être satisfaisante, et le dessin lui-même laisse beaucoup à désirer. Les auricules ne sont point apparentes, et ont été peut-être oubliées; car les formes du corps sont entièrement celles des otaries. Cette espèce est arrondie, à corps épais, à cou très long s'amincissant jusqu'à la tête. Celle-ci est très petite et à museau proéminent. Les membres antérieurs sont courts et éloignés de la tête; les postérieurs très rapprochés l'un de l'autre, et terminés par cinq lobes membraneux peu amples. Le pelage est ras, lustré, d'un gris pâle, parsemé d'un grand nombre de taches arrondies blanchâtres en dessus et jaunâtres en dessous. Ce phoque n'habite que les hautes latitudes des Orcades australes, par 60 degrés. Il vit sur la glace: on ne sait rien de ses mœurs.

M. Lesquin de Roscoff, dans la relation du naufrage de la goëlette *L'Aventure* (*Lyceé armoricain*, X<sup>e</sup> vol., 55<sup>e</sup> liv., p. 35), s'exprime ainsi en parlant d'un phoque qui paroît être celui qui nous occupe.

Page 36. — « Le léopard marin est plus long que l'éléphant, mais il est bien plus agile. Il a une gueule énorme, garnie de dents aiguës, et de très longues nageoires. Sa peau est bigarrée comme celle du léopard terrestre. Cet amphibie ne paroît aux îles Crozet que dans les mois d'août et de septembre, et semble être le mortel ennemi de l'éléphant, qui n'attaque cependant jamais à terre; mais il enlève très souvent ses petits, lorsqu'ils se trouvent près du bord de la mer. »

Page 46. — « La variété de sa peau nous fit donner le nom de léopard marin. Il a huit pieds de long, sa tête est longue et plate; les mâchoires sont garnies de deux rangées de dents très aiguës, et se remuoit comme l'éléphant marin; mais il a ses nageoires infiniment plus longues. Le goût de sa chair est détestable. »

(1) *Otaria Weddellii*, Bulletin des Sciences naturelles: *stenorhynchus Weddellii*, Lesson, *Mamm. Mamm.*, sp. 541: *sea leopard of south Orkney*, Weddell, *Voy. to south pole*, p. 22, avec figure microscopique: phoque à long cou. *long necked seal*, *Parson's Transact. philosoph.*, t. XLVII, pl. 6; *phoca longicollis*, Shaw, *Gen. Zool.*?

WEDELL.

i. LESS. (1).

ressemblance avec l'es-  
verard Home a figuré  
philosophiques de 1822.  
nt le docteur Jamieson,  
illes et le système den-  
Weddell est trop incom-  
, et le dessin lui-même  
Les auricules ne sont  
é peut-être oubliées; car  
entièrement celles des  
ronde, à corps épais, à  
jusqu'à la tête. Celle-ci  
proéminent. Les mem-  
t éloignés de la tête; les  
l'un de l'autre, et ter-  
braneux peu amples. La  
gris pâle, parsemé d'un  
arrondies blanchâtres en  
ous. Ce phoque n'habite  
s Orcades australes, par  
ce : on ne sait rien de ses

dans la relation du nau-  
ture (*Lycée armoricain*,  
'exprime ainsi en parlant  
e celui qui nous occupe.  
l marin est plus long que  
plus agile. Il a une queue  
aiguës, et de très longues  
arrée comme celle du léop-  
hibie ne paroit aux îles  
d'août et de septembre  
nnemi de l'éléphant, qu'il  
is à terre; mais il enlève  
orsqu'ils se trouvent près

é de sa peau nous fit le  
l marin. Il a huit pieds de  
plate; les mâchoires son-  
le dents très aiguës, et  
ant marin; mais il a des  
plus longues. Le godd.

letin des Sciences nature  
tellit, Lesson, *Mammals*  
opard of south Orkney  
ole, p. 22, avec figure  
long necked seal, *Parsons*  
VII, pl. 6; *phoca longica*





*Li. Phycis à troupe. Phaca proboscidea. Linn.*

premiers mois  
 les autres il  
 est d'humeur  
 isse approcher  
 asseurs de le  
 ce. Un mâle a  
 bat à outrance  
 ; le vainqueur  
 gré son sérail :  
 abandonne en  
 session des fe-  
 chacune d'elles  
 it un seul, qui  
 issent en juillet  
 par troupes de  
 us, et chacun  
 res en poids de  
 équipage de la  
 Malouines, et  
 le rivage, près  
 de vaisseau de  
 ette espèce est  
 L'éléphant de  
 quinze ou seize  
 de tour, il se  
 nageoires, ar-  
 mbre jusqu'en  
 les Crozet sont  
 ont pas dange-  
 ment. Les fe-  
 ts tant qu'elles

décrit par An-  
 ge 401), mais  
 s antérieurs et  
 , et analogue à  
 e qui précède.  
 ie, et puis sous  
 ne pas trop des  
 la femelle a un  
 s : mais on voit  
 d'Anson. Per-  
 ome II, pag. 58  
 é la mauvaise  
 de reproduire  
 i chapiteau co-  
 che : les détails  
 ap marin, sont  
 e l'histoire na-  
 décrit, sous le  
 sonii, sp. 369,  
 éphant marin ;  
 d'après M. de  
 à une autre es-  
 ont encore in-  
 dans nos espèces,

Ce phoque  
 pieds, sur qu  
 grisâtre ou d  
 brun noirâtre  
 fortes, arquées  
 elles sont d  
 comme une e  
 mineux et p  
 sont robustes  
 près du bord  
 très; la queue  
 les membres  
 aplatis. Ce qu  
 l'époque des  
 mant, dans l'  
 élastique, long  
 érectile manq  
 à peu lorsque  
 tissu cellulair  
 de sang et s'al  
 de quelques oi  
 tion; le pelage  
 vier. L'élépha  
 d'herbes de l'  
 n'existe pas su  
 et de la Terre  
 On le trouve  
 Kerguelin, la  
 les Iles Malou  
 dez, l'archipe  
 dit qu'il émigr  
 et que, redou  
 les froids trop  
 plus au nord,  
 ses limites, po  
 culaire est en  
 jusqu'à neu  
 principale con  
 plages sablon  
 et les lits épais

(1) Péron, Voy  
 et Atlas, pl. 6  
 p. 118: lion m  
 ria, Pernetty,  
 nous: phoque  
 phoca elephant  
 proboscidea,  
 Desmarest, 36  
 vier, Dictionn  
 nègres australi  
 Forster, t. III;  
 Dampier, Voy

## LE PHOQUE A TROMPE.

*Phoca proboscidea* (1).

Ce phoque est long de vingt, vingt-cinq ou trente pieds, sur quinze à dix-huit de circonférence : il est grisâtre ou d'un gris bleuâtre, plus rarement d'un brun noirâtre ; les canines inférieures sont longues, fortes, arquées et saillantes ; les soies des moustaches sont dures, rudes, très longues, tordues comme une espèce de vis ; les yeux sont très volumineux et proéminents ; les membres antérieurs sont robustes, et présentent à leur extrémité, tout près du bord postérieur, cinq petits ongles noirs ; la queue est très courte, peu apparente entre les membres postérieurs, qui sont horizontalement aplatis. Ce qui caractérise l'éléphant marin est, à l'époque des amours, le prolongement du nez, formant, dans l'état d'érection, une trompe molle et élastique, longue quelquefois d'un pied ; cette trompe érectile manque à la femelle, et paroît s'effacer peu à peu lorsque la saison du rut est passée : c'est le tissu cellulaire du nez, qui semble ainsi se gorger de sang et s'allonger à l'instar des panicules charnus de quelques oiseaux gallinacés lors de la reproduction ; le pelage des deux sexes est ras et très grossier. L'éléphant marin paroît habiter toutes les îles désertes de l'hémisphère austral ; Péron dit qu'il n'existe pas sur les côtes de la Nouvelle-Hollande et de la Terre de Diémen, ce qui est peu probable. On le trouve en nombreuses tribus sur la Terre de Kerguelin, la Nouvelle-Géorgie, la Terre-des-États, les îles Malouines et Shetland, l'île de Juan-Fernandez, l'archipel de Chilôé, les côtes de Chili. Péron dit qu'il émigre chaque année, suivant les saisons, et que, redoutant les trop grandes chaleurs comme les froids trop vifs, il va dans l'hiver du sud un peu plus au nord, et dans l'été il quitte les côtes nord, ses limites, pour retourner au sud. Le système musculaire est enveloppé d'une couche huileuse, qui a jusqu'à neuf pouces d'épaisseur ; sa nourriture principale consiste en céphalopodes ; et ce sont les plages sablonneuses qu'il fréquente de préférence, et les lits épais de *laminaria gigantea* sur lesquels

(1) Péron, *Voyage aux Terres-Australes*, t. III, p. 55, et Atlas, pl. 62 : lion marin, Dampier, *Voyages*, t. I, p. 118 : lion marin, Anson, *Voyage*, p. 101 : loup marin, Pernetty, *Mal.*, t. I, p. 38 : *phoca leonina*, Linnaeus : phoque à museau ridé, Forster ; Buffon, t. VI : *phoca elephantina*, lame, Molina, *Chili*, p. 260 : *phoca proboscidea*, Desmarest, sp. 368 : *phoca Ansonii*, Desmarest, 369 : *macrorhinus proboscideus*, Fr. Cuvier, *Dictionnaire*, t. XXIX, p. 552 : *miourong* des Nègres australiens du port Jackson, Péron, t. III, p. 61 ; Forster, t. III ; *second Voyage de Cook*, t. IV, p. 85 ; Dampier, *Voyage*, 1715, t. I, p. 118.

il aime à se reposer. Dans les quatre premiers mois de l'année il se tient à la mer, dans les autres il vient alternativement à terre ; il est d'humeur douce, paisible, indolente, et se laisse approcher par l'homme ; ce qui permet aux chasseurs de le frapper au cœur avec une longue lance. Un mâle a toujours plusieurs femelles : il se bat à outrance avec ses rivaux, pour leur possession ; le vainqueur choisit en octobre, et compose à son gré son sérail : la jouissance énoyant ses sens, il abandonne ensuite à ceux qu'il a vaincus la possession des femelles qu'il ne peut plus féconder. Chacune d'elles a deux petits, quelques auteurs disent un seul, qui têtent deux ou trois mois, et qui naissent en juillet et août. L'éléphant marin se réunit par troupes de cent cinquante à deux cents individus, et chacun peut fournir environ deux mille livres en poids de chair : tel étoit celui qui servit à l'équipage de la corvette *l'Uranie*, naufragée sur les Malouines, et qui venoit probablement expirer sur le rivage, près du camp qu'avoit établi le capitaine de vaisseau de Freycinet. Ce qui fait rechercher cette espèce est l'abondance d'huile qu'elle fournit. « L'éléphant de mer, dit M. Lesquin de Roscoff, a quinze ou seize pieds de longueur sur quatre pieds de tour, il sert, pour se traîner à terre, de ses nageoires, armées de fortes griffes. Depuis septembre jusqu'en mars les grèves et les vallées des îles Crozet sont couvertes de ces phoques : ils ne sont pas dangereux, parce qu'ils se meuvent lentement. Les femelles ne quittent jamais leurs petits tant qu'elles sont à terre, etc. »

L'éléphant marin est parfaitement décrit par Anson (*Voyage autour du monde*, page 104), mais assez mal figuré quant aux membres antérieurs et postérieurs. Ce qu'il en dit est exact, et analogue à ce que nous avons présenté dans ce qui précède. Molina, sous le nom chilien de lame, et puis sous celui de *phoca elephantina*, ne s'éloigne pas trop des détails admis ; cependant il dit que la femelle a un rudiment de trompe, ce qui n'est pas : mais on voit qu'il a mis à profit la description d'Anson. Pernetty (*Voyage aux îles Malouines*, tome II, pag. 58 et suiv., pl. IX) a simplement copié la mauvaise figure d'Anson, et n'a pas manqué de reproduire sa queue élégamment retroussée en chapiteau corinthien, garni de ses feuilles d'acanthé : les détails qu'il en donne, sous le nom de loup marin, sont assez exacts pour la manière d'écrire l'histoire naturelle de cet abbé. M. Desmarest a décrit, sous le nom de phoque d'Anson, *phoca Ansonii*, sp. 369, une espèce qui n'est autre que l'éléphant marin ; mais la tête osseuse, qu'il caractérise d'après M. de Blainville, appartient évidemment à une autre espèce, dont les formes corporelles sont encore inconnues : celle-ci resteroit alors, dans nos espèces,

sous le nom de phoque d'Anson. Cette tête osseuse appartient à la collection de Hunter; elle y étoit éti-quetée sous le nom de *sea lion* des Iles Malouines, et elle présente de notables différences avec les crânes de l'éléphant marin. (Voyez Desmarest, *Encycl. mamm.*, p. 240.)

Peut-être est-ce encore à l'éléphant marin qu'il faut rapporter cette grande espèce sans trompe érectile, vue par Mortimer et Cox (*Obs. and rem. made during a voy. to the isl. of Amsterdam, etc.*, 1701, p. 41) sur les Iles d'Amsterdam et Saint-Paul, et que M. Desmarest a décrite sous le nom de *phoca Coxii* (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, deuxième édition); c'est peut-être l'éléphant de mer avant l'époque du rut. Péron l'avoit nommé *phoca resima* (*Il.*, t. III, p. 445, deuxième édition), et c'est indubitablement le phoque urigne, *phoca lupina* de Molina (*Histoire naturelle du Chili*, p. 255), et très probablement celui mentionné par Aubert du Petit-Touars (p. 42) dans sa description de l'île de Tristan d'Acugna.

### LES OTARIES (1).

#### *Otaria*. PÉRON, LICHT.

Une conque auditive extérieure enroulée, et recouvrant l'orifice de l'oreille; les pieds postérieurs rapprochés, garnis d'ongles très étroits, dépassés de beaucoup par une membrane nataoire lobée; les pieds antérieurs en nageoires, sans aucune trace d'ongles, et placés au milieu de la longueur du corps; incisives supérieures à deux tranchants, les molaires espacées et coniques.

#### A. *Otaries* de l'Océan Atlantique boréal.

##### L'OTARIE DE FABRICIUS.

###### *Otaria Fabricii*. LESS. (2).

Sous ce nom Fabricius a décrit une espèce qui ne peut être l'ours de mer de Steller ni celui de Forster: il lui donne pour unique caractère d'avoir des oreilles. Les Groënlandois le nomment *avekajak*, et emploient ses dents en amulettes contre les ul-

(1) Quelques auteurs font d'*otarie* un nom substantif féminin: nous préférons le faire masculin malgré l'étymologie radicale: car *phoque* et *otarie* formeroient par leur orthographe ou masculine ou féminine une disparate qui établiroit une ligne de démarcation immense entre les animaux des deux genres, démarcation qui est bien loin d'exister essentiellement.

(2) *Phoca ursina*, Fabricius, *Fauna groenlandica*, p. 6.

cères; il paroit rare dans le sud du Groënland. Le *phoca ursina* du *Systema Nature*, auquel Fabricius rapporte son espèce; ne peut être identique avec cet *otarie*. Cette espèce est donc à revoir, et nous avouons que nous sommes assez porté à penser que les *otaries* ne se trouvent que dans l'Océan Pacifique, soit au nord, soit au sud.

#### B. *Otaries* de l'Océan Pacifique boréal.

##### L'OTARIE DE STELLER.

###### *Otaria Stellerii*. LESS. (1).

Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit, que cette espèce doit avoir été confondue par tous les auteurs avec le lion marin des mers australes. On donne au lion marin des côtes du Kamtschatka et aussi des Iles Kuriles le nom de cheval marin. Son cou est nu, mais garni d'une petite crinière dont le poil est rude et frisé (expression de la description originale), le pelage est brun; la tête est de médiocre grosseur; les oreilles sont courtes; le museau conique et relevé comme celui d'un doguin; nageoires peu longues: il se tient sur les rochers des rivages, grimpe à une grande hauteur; ses mugissements sont affreux, mais ses mœurs sont timides; sa chair passe pour délicate aux yeux des Aléoutés et des Kamtschadales. Les mâles ont deux ou trois femelles, et s'accouplent en août et septembre; la femelle porte neuf mois. Il exhale une forte odeur, moins désagréable que celle de l'ours marin. Cette espèce est commune dans le détroit de Behring, mais paroit ne pas dépasser le cinquante sixième degré de latitude sud. Peut-être l'*otarie* de Steller est-elle identique avec l'*otarie* de Choris.

##### L'OTARIE DE LA CALIFORNIE.

###### *Otaria californiana*. LESS. (2).

Cette espèce, d'après la figure de Choris, a le pelage ras, uniformément fauve brunâtre, les moustaches peu fournies; le museau est assez pointu; les membres antérieurs sont réguliers, plus grands que les postérieurs. Cinq rudiments d'ongles occupent l'extrémité des phalanges, et sont débordés par une large bande de la membrane. Les pieds postérieurs sont minces, ayant trois ongles au milieu et deux rudiments d'ongles interne et externe; cinq festons

(1) *Leo marinus*, Steller, de *Bestiis marinis*. *Mém. acad. de Pétersbourg*; Krakenninkow, *Description du Kamtschatka*, p. 428.

(2) Jeune lion marin de la Californie, Choris, *Voyage pittoresque*, pl. 11.

ancéolis et ét  
ongles; la qu  
Californie.

L'OTARIE

*Otaria*

La taille de  
l'espèce précéd  
chez les plus g  
long et les den  
gris, court  
noir bleuâtre;  
devenant grise  
cause du pelag  
ent de passage d  
minutie à l'océ  
l'Amérique,  
temps; il aime  
nières: les pé  
recherchent sur  
est très reche  
deux manelles  
pendant deux m  
un à chaque p  
avec trente-c  
deu noirâtre fo  
prises en vieill  
que les mâles: d  
l'attachement  
elles, et qu  
grande jalouie  
ment solitaires,  
autés où leurs i  
de lutter avec le  
male une odeu  
queux et ach  
leur faire lécher  
onsulter Krake  
ervations nomb  
cette espèce.

C. *Otaria*

L'OTARIE

*Otaria*

Ce phoque ac  
aux Peratny, p

(1) *Ursus mar  
krakenninkow.*

(2) *Otaria jubat  
na Erzleben: p*

du du Groënland. Le  
nature, auquel Fabri-  
peut être identique  
est donc à revoir, et  
mes assez porté à pen-  
sent que dans l'Océan  
du sud.

Pacifique boreal.

STELLER.

LESS. (1).

que nous avons déjà  
voir été confondue par  
un marin des mers aus-  
in des côtes du Kam-  
ites le nom de cheval  
garni d'une petite cri-  
frisée (expression de la  
ge est brun; la tête est  
oreilles sont courtes; le  
me celui d'un doguin;  
ne tient sur les rochers  
grande hauteur; ses ma-  
is ses mœurs sont timi-  
délicate aux yeux des  
les. Les mâles ont deux  
plent en août et septem-  
ois. Il exhale une forte  
de celle de l'ours marin,  
ns le détroit de Behring,  
er le cinquante sixième  
être l'otarie de Steller  
de Choris.

CALIFORNIE.

ma. LESS. (2).

gure de Choris, a le pe-  
ve brunâtre, les mous-  
eau est assez pointu; les  
guliers, plus grands que  
ments d'ongles occupent  
et sont débordés par une  
e. Les pieds postérieurs  
ngles au milieu et deux  
et externe; cinq festons

de *Bestiis marinis*, Ném.  
kenninikow, *Descriptio*  
Californie, Choris, *Voyage*

ancolés et étroits dépassent de cinq à six pouces les  
ongles; la queue est très courte. Des côtes de la  
Californie.

### L'OTARIE DE KRAKENNIKOW.

*Otaria Krakenninikowii*. LESS. (1).

La taille de cet otarie est plus petite que celle de  
l'espèce précédente, et d'environ huit à neuf pieds  
chez les plus grands individus; le museau est plus  
long et les dents plus fortes; pelage noirâtre, taché  
de gris, court et cassant; celui des jeunes est d'un  
noir bleuâtre; dans la vieillesse la pointe des poils,  
devenant grise, donne une teinte brunâtre à la  
masse du pelage; les pieds nus et noirs. Cet otarie  
est de passage dans les diverses îles qui forment une  
ceinture à l'Océan Pacifique du Nord, entre l'Asie  
et l'Amérique, et paroît changer de côtes suivant le  
temps; il aime à fréquenter l'embouchure des ri-  
vières: les pêcheurs en détruisent beaucoup, et  
recherchent surtout les fœtus, jusque dans la ma-  
trice, parce que leur fourrure est d'un beau noir,  
et est très recherchée: les femelles, qui n'ont que  
deux mamelles abdominales, allaitent leurs petits  
pendant deux mois: il est rare qu'elles en aient plus  
d'un à chaque portée: ils naissent les yeux ouverts  
et avec trente-deux dents, et leur pelage est d'un  
bleu noirâtre fort beau. Les femelles deviennent  
grises en vieillissant, et sont beaucoup plus petites  
que les mâles: elles portent à leurs enfants le plus  
fort attachement. Chaque mâle a de huit à quinze  
femelles, et quelquefois plus, et témoigne la plus  
grande jalousie pour son sérail; les vieux seuls vi-  
vent solitaires, et repoussés des grandes commu-  
nautés où leurs infirmités ne leur permettroient plus  
de lutter avec les jeunes. Cette espèce de phoque  
exhale une odeur extrêmement fétide: ils sont bel-  
lamenteux et acharnés dans le combat; rien ne peut  
leur faire lâcher prise. Pour plus de détails, on doit  
consulter Krakennikow, qui a transcrit les ob-  
servations nombreuses de Steller sur les habitudes de  
cette espèce.

### C. Otaries de l'hémisphère austral.

#### L'OTARIE DE PERNETTY.

*Otaria Pernetii*. LESS. (2).

Ce phoque acquiert une taille considérable sui-  
vant Pernetty, puisqu'il dit que des individus ont

(1) *Urus marinus*, Steller, *loc. cit.*: chat marin,  
Krakennikow.

(2) *Otaria jubata*, Desmarest, sp. 380, non Linnæus,  
Kraken: *platyrhynchus leoninus*, Fr. Cuvier,

jusqu'à vingt-cinq pieds de longueur, et dix-neuf à  
vingt pieds de circonférence; ce qui le caractérise  
est le poil de la partie supérieure du corps, notam-  
ment celui qui revêt la tête, le cou et les épaules,  
et qui est aussi long que celui d'une chèvre. Mais  
Forster, plus croyable en cela, ne donne au lion  
marin du Sud qu'une douzaine de pieds au plus, et  
sept à huit pour les femelles. Voici la description  
qu'en trace cet habile compagnon de Cook (*second  
Voyage*, t. IV, p. 71, in-4°): « Le corps est gros, cy-  
lindrique, très gros; la tête assez petite, assez sem-  
blable à celle d'un gros dogue; le nez un peu relevé  
et comme tronqué à son extrémité; la lèvre supé-  
rieure débordé l'inférieure, et est garnie de cinq  
rangs de soies rigides en forme de moustaches; ces  
soies sont longues, dures et noires, et blanches dans  
la vieillesse: les oreilles sont coniques, longues de  
six à sept lignes seulement; leur cartilage est ferme  
et roide; les yeux sont grands et proéminents, l'iris  
vert: trente-six dents; les pieds antérieurs noirs,  
formant une large bande sur plate, nue, offrant sur les  
doigts des vestiges d'angles seulement, les pieds  
postérieurs ayant les doigts terminés par cinq très  
petits ongles que dépassent notablement cinq festons  
membraneux minces; queue conique et courte.  
Le mâle seul a sur la partie supérieure du corps son  
pelage composé de poils rudes, grossiers et longs  
de deux à trois pouces, de couleur tannée, tandis  
que sur toutes les parties postérieures le poil est  
court, serré et d'égale longueur; les poils de la fe-  
melle sont uniformément ras partout et de couleur  
fauve. »

Pernetty (*It.*, t. II, p. 49) décrit ainsi les mœurs  
de son lion marin: « Il n'est point méchant, et fuit  
plutôt que de chercher à attaquer; il vit de poisson,  
d'oiseaux d'eau qu'il attrape par surprise, et d'herbe:  
les femelles font leurs petits et les allaitent dans les  
glaisieux (herbes littorales du genre *festuca*), où elles  
se rendent chaque soir. La chair de cet animal peut  
se manger sans dégoût, et son huile est d'une grande  
ressource; sa peau est très propre aux ouvrages de  
sellerie. »

### L'OTARIE DE FORSTER.

*Otaria Forsteri*. LESS. (1).

Ce phoque est long de quatre à six pieds; le corps  
est mince, la tête ronde, la bouche peu fendue, les

*Dictionnaire*, t. XXIX, p. 555: *otaria leonina*, Pé-  
ron, *It.*, t. III, p. 113, in-8°: lion marin, Pernetty,  
*It.*, t. II, p. 47, pl. 10; Forster, *second Voyage de  
Cook*, t. IV, p. 71; Buffon, *Supplément*, t. VI, pl. 48.

(1) *Otaria ursina*, Desmarest, sp. 381: *arctocepha-  
lus ursinus*, Fr. Cuvier, *Dictionnaire*, t. XXIX, p. 554;

moustaches très longues, les yeux proéminents, les oreilles pointues et coniques, les pieds antérieurs sont dégagés, à membrane des doigts nue, lisse supérieurement, ridée inférieurement; le pouce est le plus long des doigts, qui diminuent de longueur successivement; le pelage se compose de deux sortes de poils, l'un ras la peau, et analogue à un feutre court, très doux, satiné brun roux, et analogue à celui d'une loutre; l'autre se compose de poils plus longs, assez fournis, brunâtres et tachetés de gris foncé.

Forster rapporta cet otarie à l'ours marin de Steller; mais Forster, quoique doué d'un vaste savoir, avoit un coup d'œil trop peu sûr en zoologie pour affirmer de prime abord, d'après la courte et plus qu'incomplète description de Steller, que ces deux animaux étoient identiques. On pourroit à peine prononcer sur deux figures exactes, à plus forte raison ne peut-on pas le faire d'après des caractères peu précis, tracés à une époque où les espèces étoient volontiers confondues quand elles n'offroient pas de trop grandes dissemblances.

L'otarie de Forster, ou l'ours marin, est le phoque à fourrure des pêcheurs européens ou américains. Il habite les hautes latitudes, fréquente toutes les côtes morcelées de l'extrémité australe de l'Amérique, le cap Horn, la Terre-des-Etats, les îles Malouines, l'archipel de Pierre-le-Grand, et aussi les îles Macquarie, pénantipodes, les parties méridionales de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Zélande et de la Terre de Diémen. Du Petit-Thouars le mentionne à l'île de Tristan d'Acugna (p. 45).

Ce phoque est très recherché dans le commerce, et sa fourrure est très estimée. La couleur la plus ordinaire de cette fourrure est le brun; mais lorsque l'animal est parvenu à toute sa croissance, elle tire sur le rouge. Sa qualité ne diffère de celle des castors que parce que les poils ou le feutre soyeux qui la composent sont plus courts; mais cependant cette fourrure est grossière sur le dos et sur le cou; et ce n'est que sous le corps, et notamment sur le ventre, qu'elle prend cette finesse et ce moelleux qui la font rechercher. Les crius qui couvrent le corps et qui dépassent le feutre sont toujours arrachés: pour ce, on chauffe doucement la peau, et on la ratisse fortement avec un large couteau de bois façonné à cet effet; débarrassée des longs poils, la fourrure acquiert alors toute sa beauté, et se vend en Chine deux dollars (42 francs), et jusqu'à cinq ou six en Angleterre, en y comprenant la prime. On en fait des chapeaux superflus, des garnitures de robes, des manteaux, etc. Des chasseurs nous ont dit que cette

*phoca ursina*, Linnæus et Erxleben: ours marin, Forster; *second Voyage de Cook*, t. I, p. 174; Buffon, t. VI, p. 336, pl. 47.

espèce d'otarie, si précieuse à leurs yeux, ne se trouvoit jamais que sur les côtes les plus battues par les vagues, dans les lieux les plus âpres des rivages de fer qui enveloppent beaucoup des îles de la mer du Sud, et que jamais on ne les voyoit se reposer dans les criques bordées de longues plages sablonneuses déclives où la mer roule paisiblement ses eaux pendant la marée montante. Ses mœurs sont, dit-on, très sauvages, et son odorat très subtil; de loin à la conscience, par son moyen, des approches de l'homme, et il s'empresse de gagner la mer, et de fuir un ennemi qu'il a appris à redouter. Au reste si nous en croyons des renseignements qu'on nous a donnés comme positifs, on devra trouver un jour dans l'otarie de Forster, ou ours de mer, plus d'une espèce à distinguer.

### L'OTARIE MOLOSSE.

#### *Otaria molossina* (!).

Ce phoque a les formes élancées, régulières, tête petite, arrondie, comme tronquée en avant, présentant assez exactement le museau d'un chien. Le nez est peu proéminent, et séparé par une rainure; la lèvre supérieure débordé l'inférieure, et toutes les deux sont garnies sur leur rebord de poils courts et serrés: les moustaches qui couvrent la face sont disposées sur quatre à six rangs; elles se composent de poils d'autant plus allongés qu'ils sont plus extérieurs, et dont la plus grande longueur est de quatre pouces: ces poils sont lisses, très rudement aplatis transversalement, et de couleur fauve clair. L'œil, à iris verdâtre, est placé à deux pouces de la commissure de la bouche; les oreilles sont petites, épaisses, pointues et roulées sur elles-mêmes: elles sont revêtues d'un poil ras et serré; la face inférieure est nue. Les paupières sont longues d'un pouce, entourées de poils roux et courts; les membres antérieurs sont aplatis en nageoires que termine une membrane épaisse, sinuée en son bord d'un noir vif et complètement lisse. Les phalanges sont empâtées dans cette portion membraneuse, et sont indiquées par trois stries principales et profondes; sur leurs parties moyennes, on observe quelques rudiments d'ongles. Les membres postérieurs sont rapprochés, aplatis, terminés par des phalanges d'égale longueur. Les trois doigts du milieu sont minces chacun d'un ongle fort, noir, long d'un pouce, arrondi, convexe supérieurement, aplati inférieurement, et terminé par un rebord taillé obliquement.

(!) Lesson et Garnot, *Zoologie de la Coquille*, pl. p. 140: otarie Guérin, Quoy et Gaimard, *Zoologie de l'Uruguay*, note de la page 71? lion marin de la page espèce, Pernetty, *It.*, t. II, p. 48?

Cette espèce,  
Otarie Per-

à leurs yeux, ne se  
 ôtes les plus battues par  
 s plus après des rivages  
 coup des îles de la mer  
 e les voyoit se reposer  
 longues plages sablon-  
 le paisiblement ses eaux  
 Ses mœurs sont, dit-on,  
 t très subtil; de loin il  
 oyen, des approches de  
 le gagner la mer, et de  
 is à redouter. Au reste  
 enseignements qu'on ne  
 devra trouver un jour  
 ours de mer, plus d'un

## MOLOSSE.

*Ossina* (?).

élancées, régulières,  
 ne tronquée en avant,  
 ent le museau d'un chie-  
 nement, et séparé par un  
 e débordé l'inférieure,  
 s sur leur rebord de poil  
 nches qui couvrent la face  
 six rangs; elles se com-  
 plus allongés qu'ils sont  
 plus grande longueur et  
 s sont lisses, très rudes  
 et de couleur fauve clair  
 placé à deux pouces de  
 che; les oreilles sont très  
 et roulées sur elles-mêmes  
 un poil ras et serré; les  
 nes paupières sont longues  
 poils roux et courts; les  
 olatis en nageoires que le  
 se, sinuée en son bord  
 ment lisse. Les phalanges  
 riorion membraneuse, et  
 rtes principales et profondes  
 rennes, on observe quatre  
 membres postérieurs sont  
 s phalanges  
 minés par des phalanges  
 doigts du milieu sont m  
 t, noir, long d'un pouce  
 arement, aplati inférieu-  
 rebord taillé obliquement

logie de la Coquille, pl.  
 y et Gaimard, Zoologie  
 71? lion marin de la pé-  
 p. 48?

la partie externe de la phalange externe et au bord  
 interne des deux phalanges internes. On remarque  
 seulement deux rudiments d'ongles aux doigts ex-  
 terne et interne; la membrane qui unit les doigts est  
 large, et les engage jusqu'à un pouce au-delà des  
 ongles en formant un rebord. Cette portion, garnie  
 de nervures tendineuses qui partent de la dernière  
 phalange, se divise en cinq festons étroits, arrondis  
 leur sommet, où ils sont plus larges qu'à leur base,  
 d'autant plus développés qu'ils sont plus exté-  
 rieurs. La surface externe des membres est couverte,  
 comme toutes les autres parties du corps, d'un poil  
 abondant, court et serré, tandis que les aisselles,  
 les aines et le dessous des membres sont complète-  
 ment nus. Les membranes n'ont aucune trace de  
 poils, et sont d'un noir vif; la queue est courte,  
 aplatie et pointue à son extrémité. La longueur des  
 poils ne dépasse pas quatre lignes, et leur couleur  
 est d'un roux brun, comme satiné, lorsque l'animal  
 est en vie. Cet otarie a trente-six dents: les incisives  
 supérieures, aplaties transversalement, sont séparées  
 en deux lobes par un sillon profond. Nous en tuâmes  
 un individu au fond du Port-Louis, dans la baie  
 française des îles Malouines. Ces amphibiens étoient  
 très communs dans les premiers temps de notre sé-  
 jour sur ces îles anstrales, en novembre; mais à  
 l'époque de notre départ, vers la fin de décembre,  
 ils s'approchoient chaque jour du rivage. Notre otarie  
 molosse est sans doute identique avec l'otarie-Guén-  
 in, décrit brièvement par MM. Quoy et Gaimard,  
 page 71 du texte de leur Zoologie, et qu'ils trouvè-  
 rent également aux îles Malouines.

C'est très probablement de ce phoque que parle  
 M. Lesquin de Roscoff aux pages 56 et 57 de la re-  
 lation de son naufrage :

« Le loup marin est très agile, et saute de roche  
 en roche avec une souplesse sans égale. Il est quel-  
 fois terrible, quand on l'attaque; mais le moindre  
 coup sur le nez l'étourdit sur-le-champ. Il monte à  
 terre en novembre, et se retire vers avril. La fe-  
 melle vient ordinairement allaiter son petit à la nuit,  
 et le laisse le jour à la garde du mâle.

« Les loups marins aux îles Crozet sont couverts  
 d'un poil gris, sous lequel se trouve un superbe duvet  
 très ressemblant à celui de la loutre. Les peaux ser-  
 vent à la chapellerie. Ils se nourrissent de poissons  
 et d'insectes marins, mais ne mangent rien à terre.  
 Ils se remplissent la panse de sable, sans doute pour  
 mieux nager. »

## LOTARIE DE PAGÈS.

*Otaria Pagesii* (?).

Cette espèce, dans ses plus fortes dimensions, a,

*Otaria Peronis*, Desmarest, p. 382; *phoca pu-*

suivant Pagès, quatre pieds de longueur sur deux de  
 circonférence; mais la taille du plus grand nombre  
 n'est que de deux pieds et demi ou trois, sur un et  
 demi de circonférence. La tête est ronde, un peu  
 déprimée; le museau fort court. Elle a six incisives  
 supérieures, dont les deux externes en forme de  
 canines, et les quatre intermédiaires sillonnées trans-  
 versalement, et quatre incisives inférieures. Les  
 moustaches sont assez longues; les oreilles étroites,  
 et longues de dix-huit lignes. Le cou est gros, ainsi  
 que la poitrine; le doigt interne des membres anté-  
 rieurs est le plus long; les ongles sont presque im-  
 perceptibles, et cachés sous le poil, et si petits qu'à  
 peine, suivant l'expression de Pagès, méritent-ils  
 le nom d'ongles. Les pieds de devant sont velus en  
 dessus et nus en dessous: ceux de derrière ont trois  
 ongles très marqués aux phalanges du milieu, et les  
 phalanges interne et externe ont des rudiments  
 d'ongles à peine visibles. La membrane qui unit les  
 cinq doigts dépasse ceux-ci, et forme en se décou-  
 pant cinq festons d'autant plus longs qu'ils sont plus  
 internes. Le pelage est doux et luisant, et d'un brun  
 tirant sur le gris de fer, avec la tête plus foncée et  
 le dessous beaucoup plus clair, surtout sur la poi-  
 trine, suivant M. Desmarest; chaque poil est d'un  
 fauve très clair dans la plus grande partie de son  
 étendue, puis d'un brun minime plus abondant en  
 dessus qu'en dessous, et terminé, sur le dos, de gris  
 clair, et sur le ventre de blanchâtre; la queue est  
 longue de deux pouces. Le pelage des jeunes indi-  
 viduals, suivant Pagès, est noirâtre. Cet otarie a été  
 décrit par Daubenton et par Buffon, mais surtout  
 longuement par Pagès dans son Voyage autour du  
 monde. Il paroît qu'il est très commun dans les en-  
 virons du cap de Bonne-Espérance, et notamment  
 dans *Symon's Bay*, où il se réunit par grandes trou-  
 pes. Son intelligence est très perfectionnée, ses ha-  
 bitudes timides et douces. Il se tient sur les rochers.  
 Nul doute que l'espèce décrite sous le nom d'otarie  
 de Delalande (*Oss. foss.*, t. V, p. 220) ne soit l'es-  
 pèce que nous venons de décrire. M. Cuvier spécifie  
 ainsi l'otarie de Delalande, rapporté du Cap par le  
 voyageur-naturaliste de ce nom: « Cet animal a trois  
 pieds six pouces de longueur; son pelage est fourré,  
 doux, laineux à sa base; sa pointe, annelée de gris  
 et de noirâtre, donne une teinte généralement d'un  
 gris brun roussâtre; le ventre est plus pâle, et les  
 pattes sont noirâtres. Les moustaches sont noires,  
 fortes et simples. Peut-être faudra-t-il adjoindre à  
 l'otarie de Pagès l'otarie de Milbert, qui est, dit-  
 on, du Sud, et dont la taille est de trois pieds huit  
 pouces, et les couleurs du pelage beaucoup plus

*silla*, Linnæus: *phoca parva*, Bodd; petit phoque, Buf-  
 fon, t. XIII, pl. 53; *otaria Delalande*, Fr. Cuvier, *Dic-  
 tionn. des Scienc. natur.*, t. XXIX, p. 558; loup marin;  
 Pagès. *It.*, t. II, p. 32 et suiv.



blanches que celles des otaries blanchâtres et de De-lalande. »

### L'OTARIE DE BLAINVILLE.

*Otaria Blainvillii* (1).

Cette espèce a été observée par M. de Blainville dans la collection de Bullok en Angleterre. Voici la description qu'en donne, d'après lui, M. Desmarest dans sa Mammalogie : « Longueur totale, environ un pied six pouces ; pelage généralement d'un noir luisant, parsemé de taches irrégulières jaunes ; tête également noire, mais avec une bande d'un jaune doré sur le crâne, et une autre de la même couleur et assez allongée sur le museau ; bouche très fendue ; membres antérieurs assez avancés, courts, et terminés par de larges mains dont les cinq doigts sont presque égaux, palmés et armés d'ongles très forts, arqués et aigus ; les pieds postérieurs tout-à-fait en éventail, et sensiblement plus grands que les mains, dirigés en arrière, aussi à cinq doigts onguiculés, mais dépassés par des pointes membraneuses : queue longue d'un pouce environ. On ignore sa patrie. »

### L'OTARIE CENDRÉ.

*Otaria cinerea* (2).

Cette espèce est loin d'être connue ; on lui donne neuf à dix pieds de longueur, et un pelage dur, grossier, de couleur grise cendrée. Péron en rencontra des individus sur les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande, à l'île Decrès. Son cuir est très épais, et l'huile qu'on en retire est aussi bonne qu'abondante.

Il faut rapporter très probablement à l'otarie cendré une belle espèce envoyée au Muséum par MM. Quoy et Gaimard, et qui provient du port du Roi-Georges sur la côte S.-O. de la Nouvelle-Hollande. Son pelage, rude et grossier, est un peu plus long et un peu plus touffu sur le cou et sur les épaules, quoique dépassant de peu celui des parties inférieures. Cela peut tenir à l'âge ou à l'époque de la vie de l'animal, qui peut avoir dix pieds de longueur. Sa couleur est d'un brun fauve sale, et les nageoires sont noires. MM. Quoy et Gaimard ont aussi envoyé plusieurs phocacés de la même relâche qui tous appartiennent au genre otarie ; et par eux nous posséderons enfin des détails précis sur les es-

(1) *Otaria coronata*, Desmarest, sp. 383 : *phoca coronata*, Blainville.

(2) Péron et Lesueur, *Voyage aux Terres Australes*, t. III, p. 133 ; Desmarest, *Mammalogie*, sp. 384.

pèces qui vivent dans les mers antarctiques, et parmi lesquelles ils nous en signaleront indubitablement de nouvelles.

### L'OTARIE ALBICOL.

*Otaria albicollis* (1).

Cette espèce est encore mal connue. Péron ne donne sur elle que fort peu de détails. Sa longueur totale seroit de huit à neuf pieds ; son pelage est marqué d'une grande tache blanche à la partie moyenne et supérieure du cou. Les membres antérieurs sont situés très en arrière. Elle abonde sur les plages de l'île Eugène dans le sud de la Nouvelle-Hollande.

### L'OTARIE JAUNATRE.

*Otaria flavescens* (2).

M. Desmarest a donné la description suivante de cette espèce : « Longueur totale, un pied dix pouces ; tête petite ; nez un peu aigu ; les oreilles très étroites, pointues, en forme de feuille, longues d'un pouce ; moustaches longues et blanches ; pieds de devant sans aucun ongle apparent ; ceux de derrière fortement palmés, avec de véritables ongles longs et distincts, les trois intermédiaires plus larges que les autres ; pelage jaune pâle uniforme, ou de couleur de crème foucée sans mélange. On le dit du détroit de Magellan, et il en existe un individu à Londres. »

### L'OTARIE DE SHAW.

*Otaria Shawii*. Less. (3).

Espèce encore peu connue, décrite ainsi par Desmarest : « Longueur totale, environ quatre pieds ; nez court ; lèvres supérieure munie de moustaches noires ; oreilles courtes, velues et pointues ; incisives supérieures marquées d'un sillon transversal ; les inférieures ayant aussi un sillon, mais dans un sens opposé ; molaires très fortes, avec un petit appendice de chaque côté, près de leur base ; pieds de devant sans ongles, avec le bout de la nageoire terminé en palmures, qui s'étendent au-delà des extrémités des doigts ; pieds de derrière n'ayant que quatre doigts pourvus d'ongles longs et aigus, enveloppés par

(1) Péron et Lesueur, *It.* ; Desmarest, 385.

(2) Desmarest, sp. 386 : *phoca flavescens*, Shaw, L. p. 260, pl. 73.

(3) *Otaria falklandica*, Desmarest, *Mammalogie*, sp. 387 : *phoca falklandica*, Shaw, *Gen. Zool.*, t. I, p. 250 ; Pennant, p. 275.

membrane; pelage gris cendré, nuancé de blanc terne; habite les îles Malouines, nommées îles Falkland par les Anglois; espèce certainement en double emploi, mais trop incomplètement décrite pour qu'on puisse l'isoler ou la rapporter à telle ou telle espèce. »

## L'OTARIE D'HAUVILLE.

*Otaria Hauvillii* (1).

Longueur, quatre pieds deux pouces; pelage d'un cendré foncé en dessus, blanchâtre aux flancs et sous la poitrine; une bande d'un brun roux règne longitudinalement sous le ventre. Une bande noirâtre va transversalement d'une nageoire à l'autre. Des îles Malouines.

## L'OTARIE DE MOLINA.

*Otaria Molinai*. LESS. (2).

Cette espèce n'est connue que par la description très incomplète de Molina, qui s'exprime en ces termes: « Le cochon marin ressemble à l'*urigne*, pour la figure, le poil et la manière de vivre. Il en diffère cependant par le muscau, qui est plus allongé, et qui ressemble au groin du cochon: il a encore les oreilles plus relevées; les pattes de devant divisées en cinq doigts bien distincts, quoique couverts par une membrane. Il ne se rencontre que rarement sur la côte du Chili. »

Telles sont les espèces de phoques les plus authentiques et les mieux caractérisées. Les auteurs systématiques en ajoutent plusieurs autres dont la détermination est si peu précise, que nous ne balançons pas à les omettre. Ainsi se rangent dans cette catégorie les *phoca Coxii*, Desm.; *lupina*, Molina; *longicollis*, Shaw; *testudinea*, Shaw; *fasciata*, Shaw; *punctata*, Encycl. angl.; *maculata*, Encycl. angl. des Kouriles, comme l'espèce précédente; *nigra*, Encycl. angl.; *laktak* de Krakenniniow;

(1) G. Cuvier, *Ossém. foss.*, t. V, p. 220: otarie de Péron, de Blainville, *Journal de Physique*, t. XCI, p. 295.

(2) *Phoca porcina*, Molina, *Histoire naturelle*, p. 260.

tigré, du même; et *grum-selur* des Islandois et d'Oulafsen. Nous supprimerons aussi une foule de détails que nous avons extraits des anciens auteurs, et surtout des navigateurs, parce qu'ils eussent allongé, sans profit pour le lecteur, un article déjà très long, et où, au lieu des faits les plus avérés dans l'état actuel des choses, auroient pu se glisser, au milieu d'un vain étalage d'érudition, un grand nombre d'erreurs. On pourra d'ailleurs se faire une idée du dédale dans lequel s'engagent les compilateurs non naturalistes, en prenant connoissance des observations du savant Fleurieu, tome III du Voyage autour du monde de Marchand. On y verra que ces noms de veau, de loup, de lion, de renard, de chat, de bœuf et d'ours, en y ajoutant l'adjectif marin, ont plus contribué à embrouiller l'histoire des phoques que toutes les descriptions plus ou moins erronées qu'on en a données. Aussi avons-nous cherché à faire disparaître en partie cet inconvénient, en leur appliquant les noms de ceux qui les premiers les firent connoître.

1° L'OTARIE JAUNATRE (*otaria flavescens*, Desm.) (1), qui fréquente les côtes du Chili, où on la nomme *labo de mar*. Il se rend sur le rivage des îles de la Motcha, où les chasseurs en éteindront la race déjà bien diminuée. Son pelage est fauve cannelle, plus clair en dessous. Ses nageoires sont brunes, et les trois doigts intermédiaires de celles de l'arrière sont seuls munis d'ongles; tous les doigts sont débordés par des festons membraneux. Sa longueur varie de six à sept pieds. Ce phoque nous paroît être identique avec notre otariemolosse.

2° L'OTARIE CENDRÉ (*otaria cinerea*, Péron) (2), figurée planches 12, 13 et 15 de l'Atlas de MM. Quoy et Gaimard, dans le voyage de l'*Astrolabe* (3).

3° L'OTARIE AUSTRALE (*otaria australis*, Quoy et Gaim.) (4), a le corps gris, avec des reflets jaunâtres. Ses moustaches sont blanches, et les poils du corps, même ceux du cou, sont courts et serrés. Ce phoque habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

(1) Pœping, Bull. Féruss., t. XIX, p. 100.

(2) Voyage aux terres australes, t. II, p. 54.

(3) *Otaria tota cinerea; membris nigricantibus; pilis capitis et colli rudibus et longis, sub coactis, fulvis.*

(4) *Otaria, corpore supra griseo, subtus vulvo; collo crasso; artubus infra nigricantibus.*

rs antarctiques, et par  
leront indubitablement

LBICOL.

collis (1).

mal connue. Péron ne  
de détails. Sa longueur  
s; son pelage est mar  
che à la partie moyen  
membres antérieurs son  
abonde sur les plages de  
la Nouvelle-Hollande

AUNATRE.

scens (2).

description suivante de  
tale, un pied dix pouce  
; les oreilles très étroites  
de, longues d'un pouce  
nches; pieds de devant  
; ceux de derrière fort  
ables ongles longs et dis  
es plus larges que les au  
forme, ou de couleur de  
e. On le dit du détroit de  
n individu à Londres. »

DE SHAW.

ii. LESS. (3).

me, décrite ainsi par De  
e, environ quatre pieds  
re munie de moustache  
lues et pointues; incisive  
n sillon transversal; le  
sillon, mais dans un sen  
s, avec un petit appende  
ur base; pieds de devant  
de la nageoire terminée  
au-delà des extrémités de  
'ayant que quatre doigts  
aigus, enveloppés par

Desmarest, 385.

*phoca flavescens*, Shaw, t.

Desmarest, *Mammolog.*

Shaw, *Gen. Zool.*, t. I, p. 250.

## LIVRE VIII.

## LES MARSUPIAUX, OU ANIMAUX A BOURSES.

Les animaux de cette famille ont vu s'accroître singulièrement leur nombre depuis quarante années, notamment depuis l'établissement des Anglois à la Nouvelle-Galles du Sud, et par suite des explorations dirigées sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Avant 1789 on ne connoissoit que les didelphes ou filandres de l'Amérique, mentionnés par Marcgrave et Pison, et le phalanger des Moluques, décrit par Valentin, et figuré par Séba. Buffon lui-même n'a connu que six *didelphes* : le sarigue des Illinois ou à longs poils, le crabler, l'opos-um, le cayapollin ou le filandre de Surinam, la marmose et le toan, un *chironecte*, la petite loutre de la Guyane, et deux *phalangers* ou coussous, le phalanger mâle, et le coussou roux que cet auteur prenoit pour la femelle de son phalanger. Aujourd'hui les naturalistes connaissent un grand nombre d'espèces renfermées dans douze genres nettement circonscrits.

Aucune famille de mammifères n'a donné lieu à plus d'écrits que celle des marsupiaux. La plupart des idées extravagantes émises sur son mode de génération sont déjà oubliées; mais ce qu'on peut admettre de plus positif dans la double nutrition des petits, dans l'acte dit de la marsupialité, est que cet acte s'opère à l'aide d'une duplicature de la peau du ventre qui renferme les organes de la lactation, et qu'après la fécondation les embryons contenus dans la matrice, ayant pris un certain accroissement, se trouvent expulsés de l'utérus, et soumis à un autre mode de vitalité purement externe. Ces embryons, encore peu développés, sont alors collés aux tétines renfermées dans la poche marsupiale qui les protège et les garantit des influences extérieures, tandis que les mamelons s'allongent et les abreuvent d'un lait nourricier. Puis, à une époque plus avancée, les petits, plus robustes, peuvent abandonner le sein qui les allaite, se familiariser avec l'air extérieur, développer leurs facultés instinctives, et se blottir au moindre signe de danger dans cette poche protectrice que leur mère referme sur eux, en usant, pour sauver elle et sa famille, des voies de prudence que la nature lui a départies. On ignore au juste comment les embryons abandonnent la matrice pour

être portés dans la poche marsupiale, bien que M. Owen, par exemple, admette des canaux péritonéaux, à travers lesquels s'opère le déplacement, et qu'il a découverts en disséquant un kangourou femelle<sup>(1)</sup>. Des os particillers, dits marsupiaux, servent d'appui aux parois de cette poche, bien qu'ils existent également chez les mâles, et ceux-ci présentent la singularité d'avoir le scrotum pendant en avant de la verge.

Les marsupiaux se ressemblent par des formes générales telles, qu'il seroit fort difficile de les séparer sans les dissemblances profondes fournies par les dents, le tube digestif, et par suite le genre de vie et par les pieds. On trouve donc parmi eux de vrais insectivores, des carnassiers, des rongeurs, des herbivores, des édentés. Les vrais sarigues sont du Nouveau Monde, les phalangers des grandes îles malaisiennes, les péramèles de la Papuasie et de la Nouvelle Hollande; puis tous les autres genres appartiennent exclusivement au continent justement nommé *Australie*.

Ainsi, par leurs incisives petites et rudimentaires, leurs longues canines, leurs arrière-molaires hérissées de pointes, les *sarigues*, les *chironectes* et les *phascogales* sont insectivores; les *thylacines* et les *dasyures* sont carnivores; les *péramèles* ont des os gles fousseurs.

Les incisives larges et tranchantes, les canines d'en bas rudimentaires font des *phalangers* et des *petaurus* des animaux plus phytophages qu'entomophages.

Les *polorous* sont frugivores, et manquent de canines à la mâchoire inférieure; les *kangourous* sont complètement herbivores et n'ont pas de canines du tout, et de même que le potourous ils rappellent les gerboises par l'extrême allongement de leurs membres postérieurs, et par le développement de leur queue. Enfin les *koalas* et les *phascotomes* vivent d'herbes et sont de véritables rongeurs sous plusieurs rapports.

(1) Proceed. of the zool. soc. I, p. 159.

Forment un  
répandues dan  
dans les zones t  
Ce sont des ani  
étude, se tenan  
oiseaux, se nou  
Quelques sarig  
un repli longit  
entre. Les es  
suivantes :  
1° Le SARIGU  
MAMA, qui se  
qui diffère du  
shaw), par la t  
de ses oreilles  
DELPHIE DE LA C  
pelage laineu  
andis que les  
on pâle brun  
les lèvres et l  
douze pouces,  
pouces. Habite  
Natl.), qui vit  
blanc en de  
passant au roux  
que que le corp  
DELPHIE MYOS  
très grandes  
(2) M. Isidore  
stabil, aux dépe  
micouré, le pren  
ples reptils exist  
(3) Philander,  
sarigueia, nom  
iens, suivant M  
micouré, manie  
Etats-Unis, thylac  
Les anciens Mex  
chouacha et les  
ee passage d'un  
« Sur un autel  
« manière à rec  
« vant, s'élevoit  
« cha. Cet anim  
« le poil du blair  
« la femelle po  
« nourrit ses pe  
« étoit la fig  
« un marmose  
(4) Temm., p.  
didelphis aurit  
nat.  
(5) D. myosur

LES DIDELPHES<sup>(1)</sup>.*Didelphis*, L.<sup>(2)</sup>.

Forment un genre très naturel dont les espèces sont répandues dans toute l'Amérique intertropicale, et dans les zones tempérées aussi bien au nord qu'au sud. Ce sont des animaux nocturnes, répandant une odeur fétide, se tenant sur les arbres où ils poursuivent les insectes, se nourrissant d'œufs, de fruits et d'insectes. Quelques sarigues ont en place de poche marsupiale un repli longitudinal de la peau sur chaque côté du ventre. Les espèces inconnues à Buffon sont les suivantes :

1° Le SARIGUE D'AZARA (*D. Azarae*, Scrb.)<sup>(3)</sup> ou MANNA, qui se trouve au Paraguay et au Brésil, et qui diffère du sarigue opossum (*D. virginiana*, Shaw), par la teinte noire intense de son museau et de ses oreilles, et par sa longue queue. 2° Le DIDELPHE DE LA CALIFORNIE (*D. californica*, Benn.), à pelage laineux, la poitrine de chaque poil noir, tandis que les longues soles sont blanches, la face d'un pâlê brun noirâtre; le pourtour des yeux foncé, les lèvres et les joues blanches. Sa taille est de douze pouces, la queue longue également de seize pouces. Habite la Californie. 3° Le QUICA (*D. quica*, Valt.), qui vit au Brésil. Le mâle est gris en dessus, blanc en dessous, la femelle est fauve noirâtre, passant au roux sous le corps. La queue aussi longue que le corps et blanche à son extrémité. 4° Le DIDELPHE MYOSURE (*D. nudicaudata*, Geoff.)<sup>(4)</sup>, à très grandes oreilles, à pelage doux, serré, très

(1) M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire a récemment établi, aux dépens des didelphes, les genres *hémimure* et *micouré*, le premier à queue courte, et le second à simples replis existant au lieu de poche.

(2) Philander, Briss.; *stipatus*, Fisher; sarigue vient de *carigueta*, nom que donnent à ces animaux les Brésiliens, suivant Maregrave. Au Paraguay on les nomme *micouré*, *manicou* dans les Iles Caraïbes, *opossum* aux États-Unis, *thlaquatzin* au Mexique, d'après Fernandez. Les ancêtres Mexicains leur donnoient le nom de *chouchouacha* et les adorent, ainsi que semble le prouver le passage d'un voyage à Mexico :

« Sur un autel placé en face de la porte orientale, de manière à recevoir les premiers rayons du soleil levant, s'élevait une idole représentant un *chouchouacha*. Cet animal, de la grosseur d'un cochon de lait, a le poil du blaireau, la queue du rat, les pattes du singe; la femelle porte sous le ventre une poche où elle nourrit ses petits. A droite de l'image du *chouchouacha* étoit la figure d'un serpent à sonnettes, à gauche un marmouset grossièrement sculpté. »

(3) Temm., p. 30; *Micouré premier*, d'Azara, Par.; *didelphis aurita*, Wied, II.; fig. Dict. classiq. d'hist. nat.

(4) *D. myosuroides*, Temm. 38; Wied.

court, brun roussâtre en dessus, blanc roussâtre en dessous. Sa queue ressemble à celle du rat ordinaire par sa nudité. Cet animal est rare à la Guyane et commun au Brésil. 5° Le DIDELPHE GRIS (*D. grisea*, Desm.)<sup>(1)</sup>, qui diffère peu du cayopollin. Son pelage est gris en dessus, blanchâtre en dessous, le pourtour des yeux cerclé de noir et de blanc, la queue très longue. Cette espèce se tient dans les creux des arbres au Paraguay. 6° Le DIDELPHE A TÊTE COURTE (*D. breviceps*, Benn.)<sup>(2)</sup>, à pelage laineux, à museau brun noirâtre clair, une bande oculaire noire allant du nez aux oreilles. La queue, aussi longue que le corps, a douze pouces. Habite la Californie.

Parmi les espèces qui n'ont que des plis sur le ventre, il faut ranger: 1° Le DIDELPHE CENDRE (*D. cinerea*, Wied)<sup>(3)</sup>, de la taille du rat ordinaire, et ayant comme lui une grande partie de la queue nue, un pelage court et épais, gris cendré clair en dessus, blanchâtre en dessous, roussâtre sur la poitrine. Cet animal a été découvert au Brésil par le prince Maximilien de Wied Neuwied. 2° Le SARIGUE NONSAL (*didelphis dorsigera*, L., Temm., p. 48), de la taille d'un rat, à queue grêle, brune dans sa partie dénudée. Les yeux enveloppés par une tache marron. Son pelage est fin, court, peu fourni, gris brun. Le front est blanc jaunâtre ainsi que les joues. De Surinam. 3° Le didelphe de Cuvier (*D. Cuvieri*), est une espèce fort voisine de la marmose, et dont on rencontre les débris dans les carrières à plâtre de Montmartre. 4° La musaraigne du Brésil de Buffon est pour les naturalistes modernes le *didelphis tristriata* (Kuhl), long de sept pouces, la queue y étant comprise pour deux, son pelage roux brunâtre plus clair en dessous, et marqué en dessus de trois bandes noires. 5° Le TOUAN de Buffon paroît être le *D. tricolor* (Geoff) distinct du *D. brachyura* de Screiber, qui vit à Montevideo, à pelage gris fauve en dessus, le ventre et les pieds blancs. La queue n'atteint que la moitié du corps. 6° Le DIDELPHE LANIGÈRE (*D. lanigera*, Desm.)<sup>(4)</sup> à pelage laineux, couleur de tabac d'Espagne en dessus, blanc en dessous, ayant la queue triangulaire à la naissance, beaucoup plus longue que le corps, et qui vit au Paraguay. 7° Enfin le DIDELPHE NAIN (*D. pusilla*, Desm.)<sup>(5)</sup>, gris de souris en dessus, blanchâtre sous le corps, ayant une queue grêle, nue et blanchâtre. Il vit également dans le Paraguay.

(1) Le Micouré 4<sup>e</sup> d'Azara, Par.

(2) *Proceed.*, t. III, p. 40.

(3) Temm., Monog., p. 46.

(4) Micouré laineux, Azara.

(5) Micouré nain, Azara.

---



---

## LES CHIRONECTES.

*Chironectes*, ILLIC.

Forment le deuxième genre de la famille des marsupiaux. On n'en connoît qu'une espèce d'Amérique, décrite sous le nom de *didelphis palmata* par M. Geoffroy, et sous celui de *petite loutre de la Guyane* par Buffon. Le mot *chironectes* indique la palmure des mains qui servent en effet à la natation.

---



---

## LES THYLACINES.

*Thylacinus*, TEMM.

Sont les plus grands animaux carnassiers de la Nouvelle-Hollande, où ils semblent remplacer notre loup.

Lorsque les expéditions européennes visitèrent pour la première fois le continent austral, des ornithorhynques, des échidnés, des kangourous, se présentèrent à leurs regards, et les étonnèrent par la bizarrerie de leurs formes. Rien sur ce sol singulier ne rappeloit les animaux des autres parties du monde; toutefois, après quelque temps de colonisation, plusieurs Anglois parlèrent dans leurs relations de *loups* qui vivoient sur la terre de Diémen; mais l'existence de ces carnassiers austraux resta douteuse, jusqu'à ce que M. Harris en ait publié une description accompagnée de figures qu'on trouve insérée dans le neuvième volume (pl. 49) des Transactions de la Société linnéenne de Londres. M. Desmarest reproduisit le dessin gravé en noir de M. Harris dans la planche n° 7 feuille 5, de ses figures supplémentaires pour l'Encyclopédie.

L'intérêt, dont est pour la science l'animal qui nous occupe, nous a engagé à en donner une représentation coloriée, d'après le bel individu qui orne les galeries du Muséum.

---



---

## LE THYLACINE DE HARRIS.

*Thylacinus Harrisii*, TEMM. (1).

A été séparé du genre *dasyurus*, *dasyurus*, Geoff., par M. Temminck. Ce nom vient du grec δάσυρος, qui veut dire bourse, et il convient à tous

(1) Monog., t. I, p. 63; *didelphis cynocephala*, Harris, Trans. soc. linn., t. IX; *dasyurus cynocephalus*, Geoff.; Desm., esp. 401; Cuv., Rég. an., t. I, p. 178; *thylacinus Harrisii*, Lesson, Cent. zool., pl. 2. (Atlas, pl. 26.)

les marsupiaux. Déjà M. Harris avoit entrevu quelques uns des points de rapprochement qui unissent cet animal avec les espèces du genre *canis*, en lui donnant le nom spécifique de *cynocephalus*, tout en lui appliquant abusivement le nom générique de *didelphis*, à cause de sa poche abdominale, quoique les didelphes soient tous de l'Amérique.

Le thylacine a quarante-six dents, c'est-à-dire huit incisives, deux canines, quatorze molaires à la mâchoire supérieure et six incisives; deux canines et quatorze molaires au maxillaire inférieur. Les incisives supérieures occupent une sorte de demi-cercle, et sont séparées sur la ligne médiane par un petit intervalle libre. Les canines et les dernières molaires sont assez semblables à celles des chiens et des chats; mais les premières machelières sont puissantes et hérissées sur leur couronne de trois tubercules.

Les extrémités sont terminées en devant par cinq doigts, et en arrière par quatre seulement, et tous sont armés d'ongles forts, puissants, presque droits et un peu obtus à leur sommet. Le museau est assez pointu, terminé par un museau assez analogue à celui des chiens, et divisé au milieu. Les narines sont latérales et très ouvertes. La queue est pointue, garnie de poils courts, et comme comprimée à l'extrémité.

Le thylacine de Harris est grand comme un loup de médiocre taille, mais son corps est proportionnellement plus long et aussi plus bas sur jambes. Il marche sur les doigts à la manière des digitigrades, en appliquant parfois le talon sur le sol comme les plantigrades. La verge du mâle, dont le gland est bifurqué, est placée en arrière du scrotum, et celui-ci semble se cacher dans un repli saciforme de la peau placé entre les cuisses: il est couvert de poils courts, serrés, rougeâtres en dessus et nu en dessous. Le museau est allongé, un peu resserré sur les côtés, et terminé par une bouche très fendue. Ses oreilles sont larges à la base et arrondies à leur sommet, et les yeux sont dirigés presque de face au lieu d'être latéraux. Le pelage de cet animal se compose de poils lisses, très rudes, courts, un peu plus longs sur le cou, plus serrés sur le dos, et de nature plus molle sur le ventre. Il est de couleur gris brun jaunâtre, pointillé de noirâtre, passant au jaune sur les joues. Mais ce qui rend remarquable le thylacine, sont douze ou seize larges bandes d'un noir profond qui occupent régulièrement la partie postérieure du corps, depuis le dos jusqu'à la naissance de la queue, et qui descendent sur les cuisses. Une bande longitudinale noire suit l'épine dorsale et reçoit toutes les autres bandes noires qui la traversent. Le dessous du corps et le dedans des membres est d'un gris clair, que relève

ris avoit entrevu quel-  
prochement qui unis-  
pèces du genre *canis*,  
rique de *cynocephalus*,  
sivement le nom géné-  
de sa poche abdomi-  
soient tous de l'Amé-

six dents, c'est-à-dire  
, quatorze molaires à la  
incisives; deux canines  
axillaire inférieur. Les  
ent une sorte de demi-  
la ligne médiane par un  
anines et les dernières  
es à celles des chiens et  
s mâchoières sont puis-  
couronne de trois tuberc-

nées en devant par cinq  
atre seulement, et tous  
uissants, presque droits  
net. Le museau est assez  
nulle assez analogue à  
au milieu. Les narines  
es. La queue est pointue,  
omme comprimée à l'ex-

est grand comme un loup  
n corps est proportion-  
si plus bas sur jambes.  
a manière des digitigrades  
e talon sur le sol comme  
du mâle, dont le gland  
arrière du scrotum, et  
dans un repli sacciforme  
uisses: il est couvert de  
atres en dessus et nu en  
longé, un peu resserré  
ar une bouche très fer-  
s à la base et arrondies  
sont dirigés presque de  
Le pelage de cet animal  
très rudes, courts, un  
plus serrés sur le dos,  
sur le ventre. Il est de  
, pointillé de noirâtre,  
es. Mais ce qui rend re-  
nt douze ou seize larges  
qui occupent régulière-  
du corps, depuis le dos  
ueue, et qui descendent  
longitudinale noire suit  
outes les autres bandes  
e dessous du corps et le  
un gris clair, que relève



## L

Forment le  
marsupiaux. C  
rique, décrite  
par M. Geoffr  
la Guyane pa  
la palmure de  
tation.

## I.

Sont les pl  
Nouvelle-Holl  
tre loup.

Lorsque les  
pour la premi  
thorlynques, c  
sentèrent à le  
bizarrerie de l  
lier ne rappela  
monde; toutef  
sation, plusieu  
tions de *loups*  
mais l'existenc  
douteuse, jusq  
une descriptio  
insérée dans le  
actions de la S  
marest reprodu  
ris dans la pl  
supplémentaire

L'intérêt, de  
nous occupe, n  
sensation color  
les galeries du

## I.E Tl

*Thyle*

A été sépa  
Geoff., par M  
*Σύλαχος*, qui vé

(\*) Monog., t. I  
Trans. soc. linn.  
Desm., esp. 401  
*Harrisii*, Lesson

Thylacynus de Harrisii, Thylacynus Harrisii, Harrisii.  
 Publié par l'auteur à Paris.

*Thylacynus de . Noovi, Thylacynus Harrisii, . Brown.*





rouge des pa  
ération. La q  
abord arrond  
ne termine u  
me a fait pe  
thylacine été  
Les dimensio  
M. Temmi

Longueur tot  
----- de  
----- de  
----- du  
Hauteur des  
----- du  
----- à l

Le thylacine  
Diémen ou  
ne quitte gu  
servent de retra  
phoques qu  
poissons et c  
eurs et ses he  
surer que qu  
own veuille b  
M. Cuvier a p  
te, en tout se  
te nos antipoc  
a carrières à p

## LES

Forment un n  
piaux, décou  
ollande.  
Les peaux seu  
utilées, par M  
ocurées pend  
rier, à quatre  
sud-est de l  
es. Ce n'est d  
acer cet anim  
eux individus  
èrent dans de  
heureusement  
enfumoit pour  
onde en arbre  
après cela et d  
structure de cet  
il vit princip  
armis, et lui  
il exprime cette

Myrmecobius  
es, n° 52, p. 232

rouge des parties dénudées des organes de la génération. La queue, moins longue que le corps, est d'abord arrondie, puis s'aplatit vers son extrémité et se termine une légère touffe de poils : et cette forme a fait penser à M. Geoffroy Saint-Hilaire que le thylacine étoit un quadrupède nageur.

Les dimensions d'un thylacine ordinaire, mesuré par M. Temminck, ont offert :

	Pieds.	Pouc.	Lignes.
Longueur totale. . . . .	5	2	5
— de la queue. . . . .	1	7	2
— de la tête. . . . .	8	11	»
— du nez à l'œil. . . . .	4	6	»
Hauteur des oreilles. . . . .	3	6	»
— du corps aux épaules. . . . .	1	4	7
— à la croupe. . . . .	1	5	7

Le thylacine de Harris vit exclusivement à la terre de Diémen ou Tasmanie, sur les bords de la mer. Il ne quitte guère les rivages dont les rochers lui servent de retraite, et se nourrit de cétaqués échoués, de poissons et de crabes laissés sur les grèves. Ses mœurs et ses habitudes sont inconnues, et on doit désirer que quelque naturaliste établi à Hobartown veuille bien s'en occuper.

M. Cuvier a présenté à l'Institut des os de thylacine, en tout semblables à ceux de l'espèce qui habite nos antipodes, découverts à l'état fossile dans des carrières à plâtre de Montmartre.

### LES MYRMECOBES (\*).

Forment un nouveau genre de mammifères marsupiaux, découvert tout récemment à la Nouvelle-Hollande.

Les peaux seulement ont été rapportées, un peu mutilées, par M. Dale, de Liverpool, qui se les est procurées pendant une exploration faite dans l'intérieur, à quatre-vingt-dix milles (quarante lieues) au sud-est de l'embouchure de la rivière des Cygnes. Ce n'est donc que par conjecture qu'on peut placer cet animal dans l'ordre des marsupiaux. Deux individus seulement ont été vus ; ils se réfugiaient dans des arbres creux ; et l'un d'eux fut malheureusement brûlé en partie pendant qu'on s'efforçoit de le déloger de sa retraite. Le pays étoit couvert de forêts d'arbres morts et en fourmillières. C'est après cela et d'après quelques particularités de la structure de cet animal que M. Waterhouse a pensé qu'il vit principalement, sinon complètement, de fourmis, et lui a donné un nom (*myrmecobius*) qui exprime cette manière de vivre.

\* *Myrmecobius*, Waterhouse; *Proced.* VI, 69. *Herald*, n° 52, p. 232.

La dentition est exprimée ainsi : incisives  $\frac{2}{2}$ , canines  $\frac{1}{1}$ , fausses molaires  $\frac{1}{1}$ , molaires  $\frac{1}{1}$ , c'est-à-dire qu'il a quarante-huit dents en tout, vingt-quatre en haut et vingt-quatre en bas, mais disposées différemment, puisqu'il y a deux incisives et deux fausses molaires de plus en haut, et au contraire deux canines et deux vraies molaires de plus en bas.

Les pieds antérieurs ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires plus longs; les postérieurs ont quatre doigts, dont les deux du milieu surpassent l'interne, et dont l'externe est très court; les ongles sont longs, aligus, presque en faucille; les jambes sont plus longues en avant. La tête est allongée, avec le museau prolongé et les oreilles médiocres, aligus; le corps est grêle, la queue médiocre.

Quand cet animal fut tué, il laissa sortir sa langue de deux pouces au-delà de l'extrémité du museau. Cette circonstance et le peu de largeur de cette langue, en même temps que sa dentition, font bien penser, en effet, qu'il devoit vivre de fourmis. Quoique la peau ait été trop gâtée pour qu'on puisse affirmer qu'il existât une poche, cependant on aperçoit une trace de cette poche et deux mamelles. M. Waterhouse pense que le *myrmecobius*, mieux connu, sera placé dans la classification contre le genre *phascogale*. Il a aussi quelques points de ressemblance avec le *tupaia*, de même qu'avec les écureuils de terre ou le genre *tamias* des auteurs modernes.

Cette espèce, que M. Waterhouse nomme *myrmecobius fasciatus*, est longue de dix pouces (mesure anglaise) du bout du nez à la racine de la queue; la tête est longue de un pouce et six huitièmes; la queue a six pouces et un quart. Il est en dessus d'une couleur d'ocre rougeâtre mêlée de poils blancs; la moitié postérieure du corps est ornée de bandes transverses noires et blanches, disposées à peu près comme celles du *thylacinus cynocephalus*. Le dessous du corps est blanc jaunâtre; les poils de la queue sont mêlés de noir, de blanc et de couleur d'ocre rougeâtre.

### LE

### MYRMECOBE DE LA TERRE DE DIÉMEN(\*).

Diffère du précédent qui vit à la Nouvelle-Galles du Sud, par sa coloration brune noire du dos moins foncée. Les rayures, au lieu d'être blanches, sont d'un jaune clair, et diffèrent dans leur nombre comme dans leur arrangement. De plus, enfin, cette espèce a de chaque côté quatre molaires et plus, ce qui porte à cinquante-deux ou vingt-six à chaque maxil-

(\* *Myrmecobius*, Waterhouse, *Proc.*, VI, 131.

laire, les os de l'appareil dentaire. Il vit d'insectes, et se tient caché dans les racines des arbres.

### LES PHASCOGALES.

*Phascogale*. TEMM.

Ont encore été séparés des *dasyures* pour y placer primitivement un petit animal décrit sous le nom de *dasyurus penicillatus*. Les caractères que M. Temminck donne à ce nouveau genre sont pris de l'organisation ou des formes du système dentaire, qui présente deux incisives moyennes, dont les deux supérieures sont saillantes, épaisses, arrondies, pointues au bout, convergentes à la pointe, et séparées des incisives latérales par un espace vide. Les inférieures sont un peu couchées en avant, et sont du double plus grandes que les latérales. Les incisives latérales sont au nombre de trois en haut et de chaque côté, et de deux en bas : elles sont petites, égales et bien rangées. Le nombre total des incisives est donc de huit en haut et de six en bas. Les canines sont de moyenne grandeur, celles d'en bas sont les moins fortes. Les molaires sont au nombre de sept de chaque côté, dont trois fausses molaires, coniques, très pointues et cannelées intérieurement ; les quatre vraies molaires sont triangulaires, plus hérissées et moins égales entre elles que dans les sarigues. Le nombre total des dents du genre phascogale est donc de quarante-six. Temminck, jugeant du genre de nourriture par la forme dentaire, pense que les phascogales doivent être insectivores, et que l'arrangement des incisives donne à ces animaux une apparence de boutoir comme dans les sarigues, dont ils doivent être les représentants dans l'Australie. Ils diffèrent des *dasyures*, suivant lui, 1° par le nombre des molaires, les phascogales en ayant sept, tandis que les *dasyures* n'en ont que six, et par les incisives, qui chez les premiers sont inégales et de deux sortes, tandis que chez les seconds elles sont disposées sur une seule rangée. Les *dasyures* vrais n'ont point de boutoir, et leurs oreilles sont couvertes de poils.

Les deux espèces connues sont : 1° Le PHASCOGALE A PINCEAU (*phascogale penicillata*, Temm.), un peu plus gros qu'un surmulot à queue très touffue, à pelage uniforme cendré, court, laineux, épais, plus clair en dessous. Il se tient sur les arbres à la Nouvelle-Hollande. 2° Le PHASCOGALE NAIN (*Ph. minima*, Temm.), plus petit que le lérot d'Europe, à pelage cotonneux, dense, et d'un roux uniforme. Il habite la pointe méridionale de la Tasmanie ou terre de Van-Diemen.

### LES DASYURES.

*Dasyurus*, GEOFF.

Nom tiré du grec,  $\delta\alpha\sigma\upsilon\tau\acute{\iota}$ , et  $\sigma\upsilon\rho\acute{\alpha}$ , signifiant queue nue, ont deux incisives et quatre molaires de moins que les sarigues à chaque mâchoire, ce qui porte le nombre de leurs dents à quarante-deux. Leur tête est conique, pointue ; leurs oreilles sont médiocres, couvertes de poils ; leurs pieds de derrière ont le pouce réduit à un simple tubercule qui manque même parfois ; leur queue garnie de longs poils n'est pas permanente. En un mot, par leur faciès général, ce sont des renards, et ils semblent remplacer ces animaux sur le continent de la Nouvelle-Hollande. Ils vivent d'insectes, de cadavres, et s'insinuent dans les maisons des colons, où leur voracité les fait redouter. Les espèces que l'on doit admettre sont : 1° Le *spotted martin* de Phillipp, ou DASYURE TACHETE de Meron (1) *dasyurus macrurus*, Geoff.), grand comme un chat, brun tacheté de blanc, se tenant sur les bords de la mer, aux alentours du port Jackson, et il dépece les animaux morts rejetés sur les rivages par les flots. M. Owen a disséqué un individu femelle de cette espèce, et a publié les observations suivantes : cette femelle pesait trois livres huit onces et demie (mesure anglaise). Sa longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, étoit d'un pied quatre pouces ; la tête avoit quatre pouces et la queue un pied deux pouces et demi. Le pancréas s'offroit sous forme d'un corps glanduleux, aplati, divisé, envoyant un prolongement au côté de la rate, et dessinant un T romain. La rate occupe la portion gauche et dorsale de la région épigastrique : sa forme est comprimée en triangle, à peu près comme dans les kangourous, mais avec moins d'ampleur.

2° L'OURSIN (*D. ursinus*, Geoff.) (2), dont le pelage se compose de longs poils grossiers, noirs, avec quelques taches blanches ; la queue de moitié plus courte que le corps, presque nue en dessous. Il vit sur le bord de la mer à la terre de Diémen ; sa taille est celle du blaireau. M. Fr. Cuvier fait de cet animal le type de son genre *sarcophilus*. 3° Le *maugei* (*dasyurus Maugei*, Geoff.) (3), de la taille du putois, olivâtre en dessus, cendré en dessous, tacheté de blanc ; la queue unicolore. Sa voracité est grande, il chasse la nuit aux environs du port Jackson. 4° Le VIVERRIN (*D. viverrinus*, Geoff.)

(1) Atlas, pl. 33 ; Screb., pl. 152, B. a.

(2) *Didelphis ursina*, Harris, Trans. Soc. Linn., t. 1, pl. 19, f. 2 ; Enycl., pl. 7, fig. 6, suppl. *sarcophilus ursinus*, F. Cuv., 70<sup>e</sup> livr.

(3) Quoy et Gaim., Ur., pl. 4, p. 54.

(4) *Spotted opossum*, Phillipp., U. ; atlas, pl. 25.

YURES.

, GEOFF.

et oûpâ, signifiant queue  
entre molaires de moins que  
noire, ce qui porte le nom  
ate-deux. Leur tête est très  
elles sont médlo: es, coo  
s de derrière ont le pouce  
ale qui manque même par  
longs poils n'est pas pro  
facies général, ce sont de  
placer ces animaux sur le  
Hollande. Ils vivent d'au  
sinuent dans les maison  
té les fait redouter. Le  
être sont : 1° Le spotte  
DASYURE TACHETÉ de Pe  
s, Geoff.), grand comm  
blanc, se tenant sur le  
tours du port Jackson, e  
rts rejetés sur les rivage  
disséqué un individu le  
a publié les observation  
sait trois livres huit once  
se). Sa longueur, depuis  
usqu'à l'extrémité de la  
quatre pouces; la tête av  
e un pied deux pouces e  
it sous forme d'un corp  
s, envoyant un prolonge  
et dessinant un T romain  
n gauche et dorsale de la  
forme est comprimée e  
me dans les kangourous

ur.  
us, Geoff.) (2), dont le pe  
poils grossiers, noirs, are  
; la queue de moitié plu  
que nue en dessous. Il v  
u terre de Diémen; sa tail  
Fr. Cuvier fait de cet an  
e sarcophile. 5° Le mac  
T.) (3), de la taille du p  
cendré en dessous, mo  
e unicolore. Sa voracité e  
nuit aux environs du pa  
(*D. vicerrinus*, Geoff.)

l. 152, B. a.  
ris, Trans. Soc. Inn., L. I  
7, fig. 6, suppl; sarcophi

. 4, p. 54.  
illipp., II.; atlas, pl. 25.

laire, les os de l'appareil dentaire. Il vit d'insectes, et se tient caché dans les racines des arbres.

### LES

Ont encore été primitivement un *dasyurus penicillatus* minck donne à cette organisation ou des présentes deux incisives supérieures sont pointues au bout parées des incisives inférieures sont du double par incisives latérales et de chaque côté petites, égales et incisives est donc Les canines sont au bas sont les molaires de sept de molaires, conique latérieurement; les molaires, plus petites que dans les autres du genre phascogale minck, jugeant du dentaire, pense qu'ils sont insectivores, et donne à ces animaux comme dans les autres représentants des dasyures, suivant les phascogales en ces n'en ont que les premiers sont que chez les seconds seule rangée. Les autres ont leurs or-

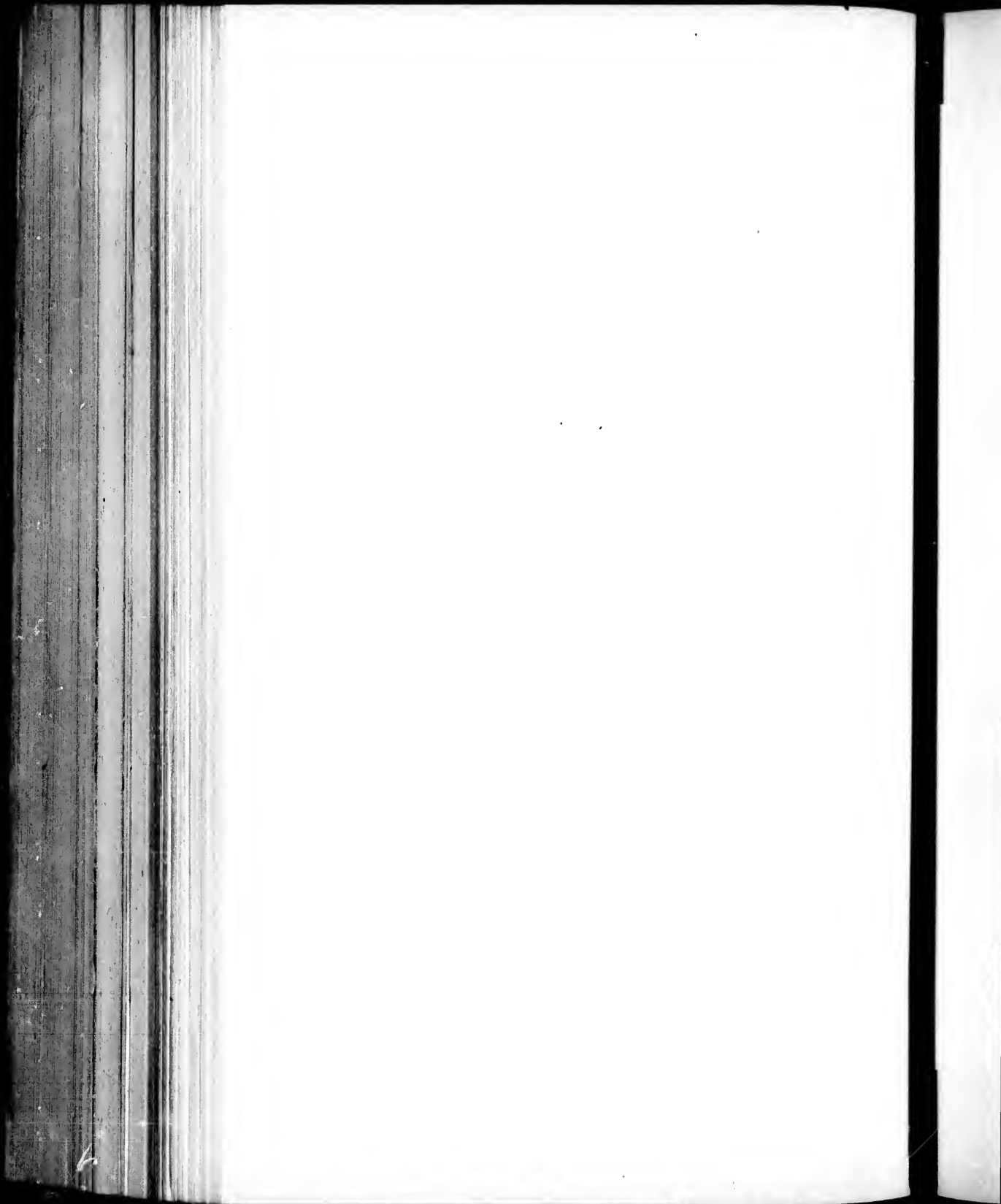
Les deux espèces GALE A PINCEAU (1) un peu plus gros que l'autre, à pelage un peu plus épais, plus commun en Australie à la Nouvelle-Hollande (*Ph. minima*, Temm.) et à la Nouvelle-Guinée, à pelage court et noir. Il habite la terre de Van-

(1) *Spotted opossum*, Phillipps, II.; atlas, pl. 25.



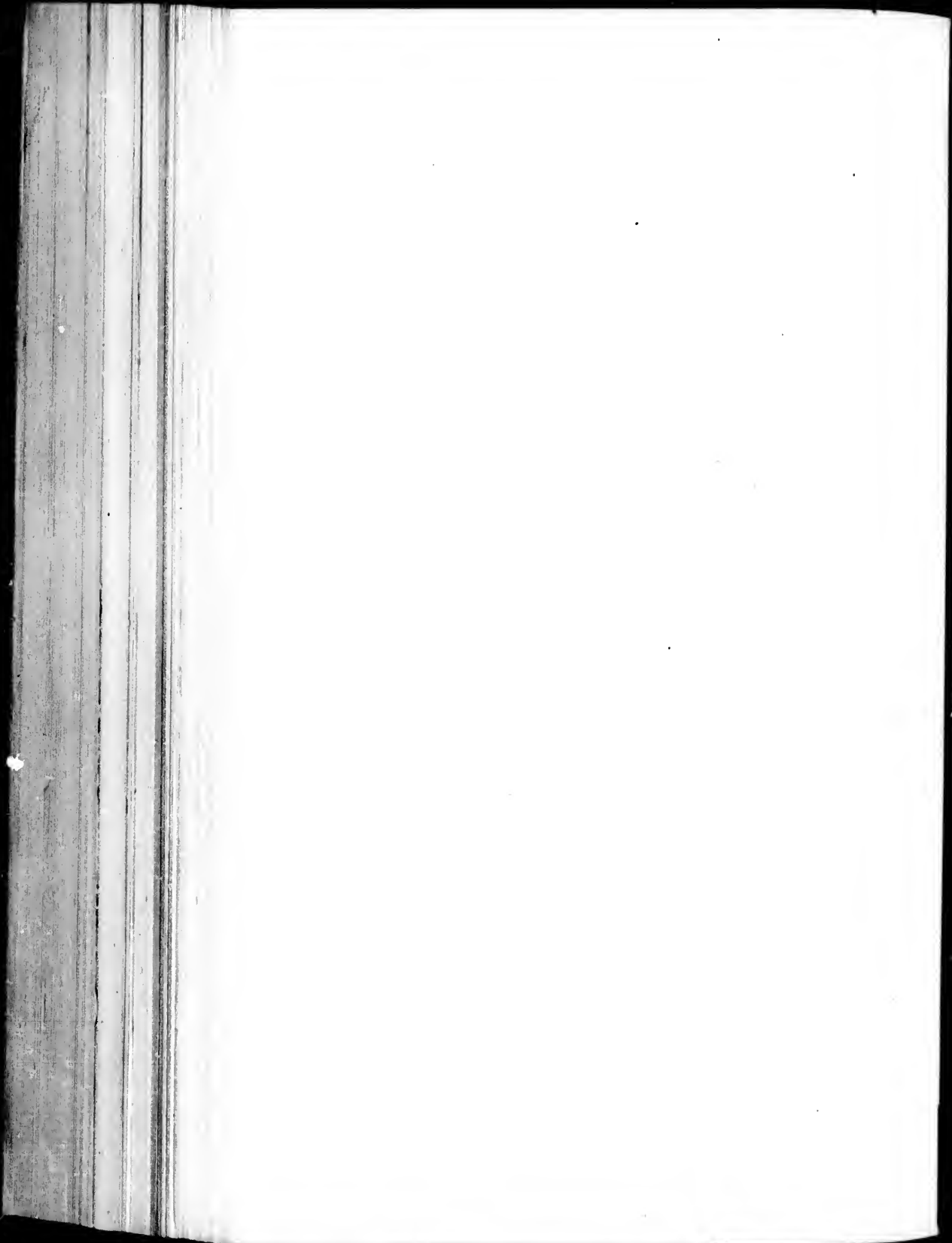
*Dasyurus viverrinus, Dasyurus Viverrinus, Zell.*

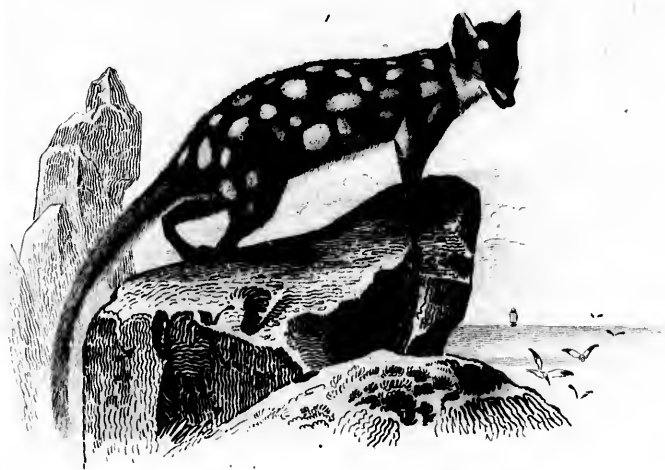
*Tabula per Bonum & Bonum*





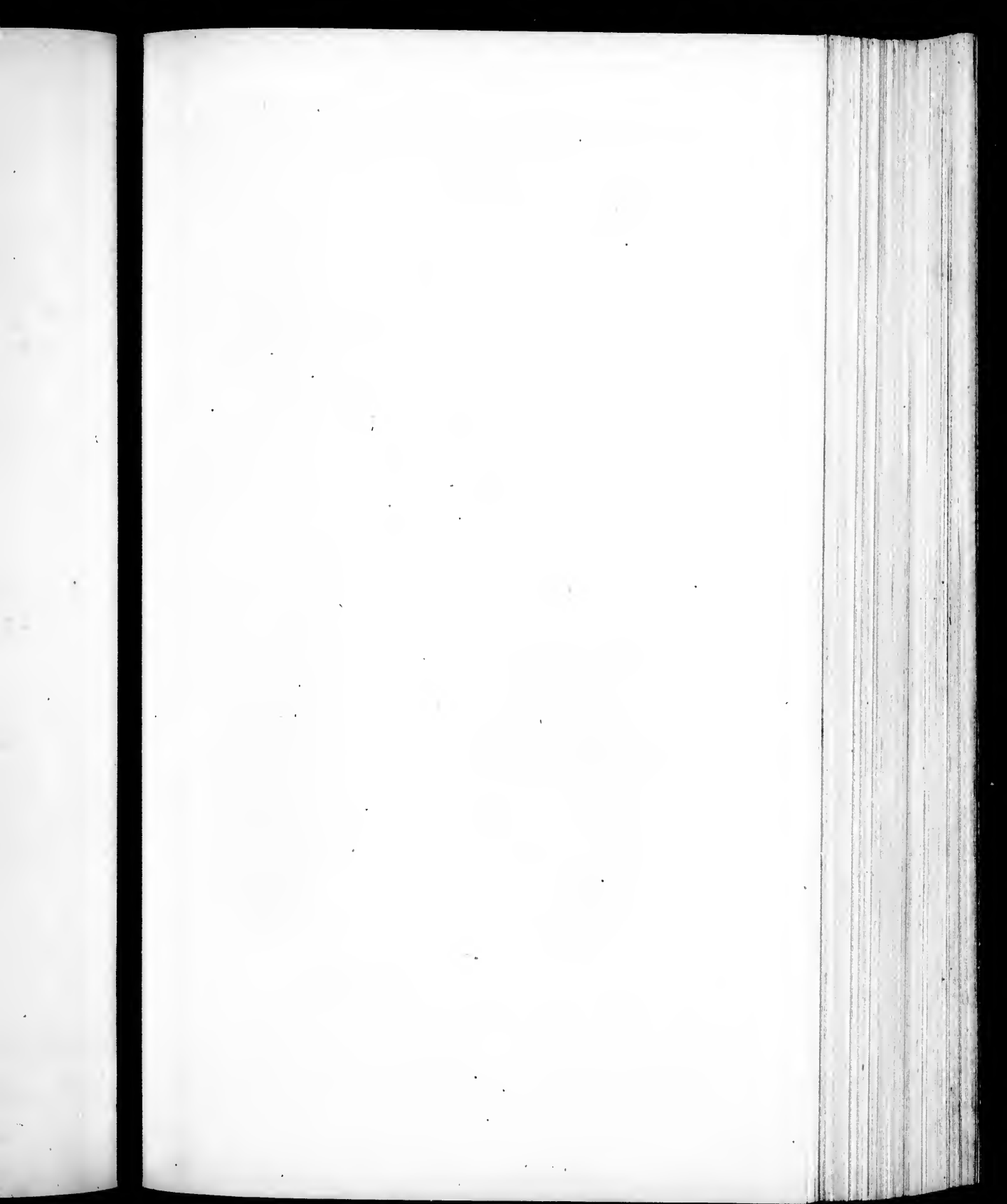






*Viverris de Mauge. 2. Pelandoc ou Singourva des Moluques.*







— *L. & P. Bouché, Bougainville* ( *Perameles bougainvillii* )

*Publ. par Bouché & Co. Paris*

noir, moucheté de blanc, du port Jackson. | nom d'*isodon* au genre que presque immédiate-  
 ment M. Desmarest a dérivé sous le nom de

irés premièrement  
 rante-huit dents :  
 fausses molaires ,  
 ro supérieure ; six  
 ses molaires, huit  
 érieure. Les incis-  
 ier, sont disposés  
 ongé, dont la con-  
 u nombre de cinq  
 tite, tranchante, et  
 antes, semblables  
 andes que la pre-  
 leur tranchant est  
 ; ces quatre dents  
 un espace vide qui  
 qui est petite, poin-  
 ors, et un peu cro-  
 le dernière de la  
 itue, très crochue,  
 mais à bord ar-  
 s molaires se res-  
 la forme des vraies  
 le celles des des-  
 prismes posés sur  
 e cercle dans l'in-  
 e des molaires est  
 e postérieure ; les  
 n suivant toujours  
 tent les modifica-  
 ; de chaque côté  
 ligne oblique par  
 s deux premières  
 tes ; la troisième,  
 la canine est dé-  
 is courte, quoique  
 ; les molaires in-  
 es. Dans les vieux  
 s'usent en grande  
 are, tirés de l'en-  
 u zoologiques et  
 gue, un museau  
 s membres à cinq  
 grands, presque  
 evant ; le pouce et  
 us forme de sim-  
 ière sont une fois  
 uatre doigts seu-  
 s sont très petits,  
 usqu'aux ongles ;  
 rième externe est  
 ante, mais velue

... M. Say, naturaliste américain, a appliqué ce | gue, pointue, et un peu dégarnie de poils en des-

noir, mou  
Le YAKA (D.  
White, qui d  
verroit bien n'  
age est brun,  
que celle  
pour boisé et  
Nouvelle-Ga

LES

I

Ce sont des ma  
ille des marsu  
par M. Geoffr  
de dérive de m  
bourse. Illiger  
à changer les  
re la dénomina  
il ne faut pas  
laine, *thylac*  
Temminck aux  
sont rangés  
ille des pédiman  
ille (*Fam. du Re*  
et dans sa  
ages, avec les  
pures. M. Fr.  
onièles dans u  
es prédécesseu  
bérissons, des  
es, au milieu d  
mes insectiv  
piaux aux p  
au wombat,  
-Hilaire, qui  
de cette gr  
me un fait tr  
lande, à trois  
aux voyageu  
(*ex*), créa d'abo  
les alors conu  
*perameles nasu*  
don, renfermo  
*obesula*, e  
l'Hay. Le genre  
la science, av  
rences dans so  
cinq  
et seize mol  
molaires à  
ives, deux can  
es et six vraies  
M. Say, natu

noir, moucheté de blanc, du port Jackson. Le *TAFU* (*D. tafa*, Geoffroy), ou *topoa-tafa* de White, qui diffère à peine du précédent, et qui seroit bien n'en être qu'une variété d'âge. Son âge est brun, non moucheté, et sa taille est plus petite que celle du viverrin. Il habite également le tourbois et rocaillieux du vaste port Jackson, Nouvelle-Galles du Sud.

## LES PÉRAMÈLES.

*Perameles*. GEOFF.

Ce sont des mammifères carnassiers de la grande famille des marsupiaux, ou animaux à bourse, établie par M. Geoffroy Saint-Hilaire, et dont l'étymologie dérive de *meles*, blaireau, et de *pera*, poche à bourse. Illiger, qui aimoit, souvent sans nécessité, à changer les noms déjà donnés, appliqua à ce genre la dénomination de *thylacis*, du grec, bourse, il ne faut pas confondre avec le nouveau genre *thylacynus*, proposé tout récemment par Temminck aux dépens des dasyures. Les péramèles sont rangés par M. Duméril dans sa sixième famille des pédimanes ou marsupiaux, et par M. Latreille (*Fam. du Règne anim.*, p. 53) dans son sixième ordre, et dans sa première famille, des entomologes, avec les sarigues, les chironectes et les dasyures. M. Fr. Cuvier (*des Dents*) a placé les péramèles dans un ordre différent de celui adopté par ses prédécesseurs. C'est ainsi qu'il les rapproche des hérissons, des tenrecs, des dasyures, et des saurians, au milieu desquels il les range dans ses quatre ordres insectivores, tandis qu'il resreint les marsupiaux aux phalangers, aux pétauristes, au wombat, et aux kangourous. M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui s'est beaucoup occupé des animaux de cette grande famille (et on remarquera que c'est un fait très intéressant que la Nouvelle-Hollande, à trois espèces près, n'a jusqu'à ce jour été visitée par aucun voyageur que des mammifères marsupiaux), créa d'abord deux genres pour les deux péramèles alors connus. Le premier avoit pour type *perameles nasuta*, Geoffroy; et le second, nommé *perameles isoodon*, renfermoit l'espèce nommée par Shaw *diabolis obesula*, et qui est le *perameles obesula* de Geoffroy. Le genre *isoodon*, qui n'est point demeuré dans la science, avoit pour principal caractère des différences dans son système de dentition. En effet, il présente cinquante dents: dix incisives, deux canines, et seize molaires, dont huit fausses molaires et huit vraies molaires à la mâchoire supérieure; et huit incisives, deux canines, et douze molaires, dont six fausses et six vraies à la mâchoire inférieure. Récemment M. Say, naturaliste américain, a appliqué ce

nom d'*isoodon* au genre que presque immédiatement M. Desmarest décrivit sous le nom de *capromys*.

Les caractères des péramèles, tirés premièrement du système dentaire, sont: quarante-huit dents: dix incisives, deux canines, six fausses molaires, huit vraies molaires, à la mâchoire supérieure; six incisives, deux canines, six fausses molaires, huit vraies molaires, à la mâchoire inférieure. Les incisives d'en haut; d'après M. Fr. Cuvier, sont disposées à l'extrémité d'une ellipse très allongée, dont la convexité est en dehors; elles sont au nombre de cinq de chaque côté; la première est petite, tranchante, et couchée en dedans; les trois suivantes, semblables l'une à l'autre, et un peu plus grandes que la première, sont aussi coupantes, mais leur tranchant est un peu oblique d'arrière en avant; ces quatre dents se touchent, et après elles existe un espace vide qui les sépare de la cinquième incisive qui est petite, pointue, comprimée de dedans en dehors, et un peu crochue; un espace vide sépare cette dernière de la canine, dont la forme est très pointue, très crochue, comprimée de dedans en dehors, mais à bords arrondis. Les deux premières fausses molaires se ressemblent, et ne diffèrent point de la forme des vraies molaires; celles-ci ont l'aspect de celles des desmans, et sont composées de deux prismes posés sur une base qui s'étend en portion de cercle dans l'intérieur de la mâchoire; la dernière des molaires est tronquée obliquement à sa partie postérieure; les dents de la mâchoire inférieure, en suivant toujours les idées de M. Fr. Cuvier, présentent les modifications suivantes: les trois incisives de chaque côté sont couchées, disposées sur une ligne oblique par rapport à celles du côté opposé; les deux premières sont simples, petites et tranchantes; la troisième, un peu plus grande, est bilobée; la canine est déjetée en dehors, plus épaisse et plus courte, quoique de même forme que celle d'en haut; les molaires inférieures ressemblent aux supérieures. Dans les vieux individus, les prismes des molaires s'usent en grande partie. Les autres caractères du genre, tirés de l'ensemble des formes extérieures ou zoologiques et anatomiques, sont: une tête longue, un museau pointu, des oreilles médiocres; des membres à cinq doigts robustes, garnis d'ongles grands, presque droits, bien séparés aux pieds de devant; le pouce et le petit doigt rudimentaires, ou sous forme de simples tubercules; les pieds de derrière sont une fois plus longs que ceux de devant, à quatre doigts seulement, dont les deux plus internes sont très petits, réunis et enveloppés par la peau jusqu'aux ongles; le troisième est robuste, et le quatrième externe est très petit. La queue est non prenante, mais velue et lâche, peu épaisse à sa base, médiocrement longue, pointue, et un peu dégarnie de poils en des-



sous. Les femelles ont une poche abdominale. Le pelage est composé de deux sortes de poils.

Suivant M. Geoffroy Saint-Hilaire (*Annales du Muséum*, t. IV, p. 59 et suiv.), les péramèles sont des mammifères voisins des sarigues par leurs formes extérieures, mais dont ils diffèrent par leurs mœurs. Leur nez allongé indique que le sens de l'odorat est très développé, et qu'ils doivent habiter des galeries souterraines qu'ils se creusent avec leurs ongles robustes, et qu'ils y vivent de chairs mortes, de reptiles, ou plutôt d'insectes. Ils poussent un petit cri aigu, analogue à celui du rat, quand ils sont inquiétés. MM. Quoy et Gaimard observèrent dans les dunes de l'île Dirk-Hatich des trous qu'ils sont disposés à regarder comme faits par les péramèles, ce qui légitimerait l'idée de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Nous devons dire aussi que les colons anglais, qui les nomment *bandicoot*, nous assurèrent qu'ils habitoient des terriers. C'est surtout près de Liverpool, dans la Nouvelle-Galles du Sud, qu'ils sont le plus communs. La forme des pieds rapproche évidemment les péramèles des kangourous, cependant ces derniers n'offrent point l'espèce de pouce qu'ont les premiers. Cette disposition doit donner quelque analogie à leur manière de marcher, et MM. Quoy et Gaimard rapportent qu'ils courent en sautillant. Les jambes postérieures, plus longues que les antérieures, doivent aussi leur permettre de s'élaner facilement par bonds, ou de se tenir sur leur derrière. Leur queue, d'un autre côté, ne peut guère leur être d'une grande utilité dans cette circonstance, tandis qu'on sait que les kangourous s'en servent comme d'un appui avantageux. Les appareils générateurs et des sens n'ont point encore été étudiés : leurs habitudes sont aussi entièrement inconnues. Ils paroissent habiter de préférence le littoral de la Nouvelle-Hollande et les cantons sablonneux et plats. On les a observés à la Terre d'Endracht et à la Nouvelle-Galles du Sud seulement.

#### LE PÉRAMELE NEZ POINTU.

*Perameles nasuta* (!).

Cette espèce a pour diagnose les caractères spécifiques suivants : une tête très longue, un museau effilé, un nez prolongé au-delà de la mâchoire, et six incisives inférieures. Le corps a de longueur un pied quatre pouces, et la queue environ six pouces. Ses oreilles, suivant M. Geoffroy Saint-Hilaire, sont courtes et oblongues, ses yeux très petits. Son poil

(!) Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. IV, p. 62, pl. 44 ; G. Cuvier, *Règne animal*, t. 1, p. 177 ; Desmarest, *Mammalogie*, sp. 409 ; F. Cuvier, *Dictionn. des Scienc. natur.*, t. XXXVIII, p. 416.

est médiocrement fourni, plus abondant et plus roux sur le garrot, mélangé d'un peu de feutre et de bleu coup de sole, cendré d'un peu de rouge et de fauve orangé à la pointe ; la teinte générale est en dessus d'un brun clair ; tout le dessous du corps est blanc, et les ongles sont jaunâtres. La queue est d'une teinte plus décolorée, brune, tirant sur le marron en dessus, et de tain en dessous. Le péramèle nez pointu a été rapporté de la Nouvelle-Hollande par Péron, mais on ne sait pas au juste de quelle partie.

#### LE PÉRAMELE DE BOUGAINVILLE.

*Perameles Bougainvillii* (!).

L'individu décrit par les naturalistes de l'expédition autour du monde du capitaine de Freycinet est un jeune non adulte. M. Temminck, dans son *Analyse de Mammalogie*, le regarde comme le premier âge du péramèle nez pointu ; mais il suffit l'examen de ses caractères les plus apparents pour s'assurer positivement du contraire. Le *Bougainville*, plus élancé dans ses formes, est aussi beaucoup plus petit que le *nasuta*, mais ses oreilles sont considérablement plus développées proportionnellement. Le péramèle Bougainville est remarquable suivant MM. Quoy et Gaimard, par son corps allongé, plus large en arrière qu'en avant ; par son nez effilé dépassant les mâchoires, ses moustaches longues et bien fournies, ses yeux médiocres, ses oreilles de forme oblongue et longues d'un pouce.

Son poil, médiocrement dru, plus abondant sur le garrot, mêlé d'un peu de feutre, est cendré à la rigine, et roux ou brun à la pointe. Le pelage, dans toutes les parties supérieures, a une teinte rouille assez vive ; un cendré légèrement mélangé de rouille se remarque en dedans des membres et au dessous du corps ; la queue est d'un roux brun en dessus, et roux cendré en dessous ; les ongles sont jaunâtres, quelques poils isolés très longs se font remarquer sur les membres antérieurs, près des articulations. La longueur du corps est de six pouces, celle de la queue de deux pouces et demi ; des membres antérieurs, un pouce quatre lignes ; des membres postérieurs, deux pouces et demi. Les dents canines sont petites, peu fortes, et ne dépassent pas le niveau des premières molaires, tandis que dans le péramèle museau pointu elles ont une longueur au moins égale. De plus, l'espace interdentaire, qui sépare la dernière incisive de la canine supérieure, est plus grand dans le *Bougainville* que dans le *nasuta*, et il résulte une longueur encore plus considérable

(!) Quoy et Gaimard, *Zoologie de l'Uranie*, pl. 5.

plus abondant et plus roux  
peu de feutre et de beaux  
origine, et fauve ou noir  
est en dessus d'un brun  
corps est blanc, et les oreilles  
est d'une teinte plus délicate  
marron en dessus, et che-  
mèle nez pointu a été rap-  
lande par Péron, mais  
elle partie.

## LE BOUGAINVILLE.

*Bougainvillii* (?).

es naturalistes de l'ex-  
du capitaine de Frey-  
M. Temminck, dans  
le regarde comme le p-  
z pointu; mais il suffit  
es les plus apparents po-  
s contraire. Le *bougain-*  
es formes, est aussi be-  
*obesula*, mais ses oreilles se-  
veloppées proportion-  
Bougainville est remarqu-  
Gaimard, par son corps  
nière qu'en avant; par  
moustaches, ses moustach-  
ses yeux médiocres,  
ue et longues d'un pou-  
ent dru, plus abondant  
de feutre, est cendré à  
la pointe. Le pelage, de  
sures, a une teinte rou-  
gèrement mélangé de tr-  
es membres et au dess-  
un roux brun en dessus  
les ongles sont jaunâtres  
es longs se font remarq-  
urs, près des articulat-  
t de six pouces, celle de  
demi; des membres an-  
lignes; des membres p-  
t demi. Les dents canin-  
et ne dépassent pas le ni-  
tandis que dans le péram-  
une longueur au moins d-  
interdentaire, qui sépare  
mine supérieure, est p-  
le que dans le *nasuta*, d-  
encore plus considérable

nessen. La troisième incisive inférieure est bilobée; les molaires tranchantes sont un peu écartées les unes des autres; la dernière de ces dents est très petite, et comme rudimentaire sur l'une et l'autre mâchoire. Les dents du fond de la bouche ne paraissent offrir aucune trace d'usure: elles sont à base large et à couronne hérissée de plusieurs petites pointes, dont le nombre varie de cinq à huit. De cette disposition, disent MM. Quoy et Gaimard, jointe à des pieds fousseurs et au prolongement du nez, on doit admettre comme très probable que c'est un animal principalement insectivore. Ce péramèle, dédié à la mémoire du navigateur de Bougainville, a été tué sous des touffes de *mimosa*, au bas des dunes de la presqu'île Péron, à la baie des Chiens-Marins.

MM. Quoy et Gaimard mentionnent sous le nom de PÉRAMELE-LAWSON (*Zoologie*, p. 57 et 741) une grande espèce, récemment découverte, et qui leur fut donnée à Bathurst, au-delà des montagnes Bleues. Elle pouvoit avoir deux pieds, de l'extrémité de la tête à la queue. Son pelage étoit roux brun en dessus, et comme fauve en dessous. Ils la perdirent dans le naufrage de l'*Uranie*, aux îles Malouines. Nous serions fort tenté de regarder comme un péramèle un animal que nous avions découvert dans l'île de Waigiou, et que notre collègue Garnot perdit dans son naufrage au cap de Bonne-Espérance. La seule note que nous ayons sur ce petit mammifère, nommé *kalubu* par les naturels de l'île de Waigiou, est celle-ci: le *kalubu* est de la famille des marsupiaux. Son pelage est d'un gris fauve; la queue est presque nue, longue de dix-huit lignes; le corps est de la grosseur d'un mulot (*arvicola*). Il a cinq doigts aux pieds antérieurs, dont les deux externes sont très courts, tandis que les autres sont très allongés et munis d'ongles forts. Les pieds de derrière ont également cinq doigts, dont un pouce petit et sans ongle. Les doigts du milieu sont réunis comme dans les phalangers, et l'externe est très long; la poche marsupiale est peu apparente.

## LE PÉRAMELE OBÉSULE.

*Parametes obesula* (?).

Cette espèce ne diffère des péramèles, suivant M. de Blainville, que par le système de dentition. Elle a été primitivement établie par M. Geoffroy Saint-Hilaire, d'après des renseignements obtenus

(?) Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. IV, p. 64, pl. 45; Temminck, *Mammalogie*, sp. 410: *Isodon*, Geoffroy: *Isodon obesula*, Fr. Cuvier, *Dictionn. des Scienc. Natur.*, t. XXXVIII, p. 416: *Didelphis obesula*, Shaw, *Ibid.*, n.º 96, pl. 298.

1.

des naturalistes anglais sur le *Didelphis obesula* de Shaw, conservé dans la collection d'Hunter. Il en résulte que sa tête est assez courte, son chanfrein arqué; qu'il a huit incisives à la mâchoire inférieure. Sa taille est celle du surmulot; ses formes sont plus ramassées, plus courtes, que dans les deux précédentes, toutes proportions gardées. Les oreilles sont assez larges, arrondies; le pelage tirant généralement sur le jaune roussâtre, entremêlé de soies noires à leur extrémité; le ventre est blanc. On ne connait rien de ses habitudes ni de ses mœurs. La Nouvelle-Hollande est sa patrie. M. Geoffroy Saint-Hilaire rapporte avec doute à cette espèce un individu du Muséum, qui est incomplet, mais dont la taille est du double de celle de l'*obesula*, auquel il ressemble toutefois par les oreilles, le museau, et les couleurs, quoique plus brunes, du pelage. Il y a aussi quelques modifications dans l'appareil masticatoire.

## LE PÉRAMELE LAGOTIS (?).

A été découvert à la terre de Diémen et paroît exister sur les côtes occidentales de la Nouvelle-Hollande. Son nom indigène est *Dalghet*, tandis que les colons le prennent pour un *lapin*. Son pelage est gris, mais la tête, la nuque et le dos, sont lavés de marron. Les joues, les côtés du cou, les épaules, les flancs, la partie externe des cuisses et la base de la queue sont aussi d'un marron clair. Le menton, la gorge, les parties inférieures du corps et internes des membres sont blanchâtres.

Ce péramèle a son pelage formé de poils mous et longs, tandis que ceux qui revêtent la queue sont durs. Ses moustaches sont très fournies, ses oreilles sont larges, ovalaires, nues en dedans, garnies de poils bruns et ras en dehors, plombés à la base. Sa taille est de cinq pouces trois lignes. (*Mes. angl.*)

Cet animal a été rencontré dans la partie élevée de la rivière des Cygnes, dans le district d'York à la Nouvelle-Hollande.

Nous ajouterons aux espèces australiennes, jusqu'à ce jour les seules connues, le *kaloubou* (*parametes doreyanus*) (?) de la Nouvelle-Guinée. Nous avons signalé ce *kalubu* ou *kaloubou* dans l'île de Waigiou, et nous l'avons décrit dans la partie zoologique du Voyage de la *Coquille* (tom. I, part. 4, p. 425) d'après des notes, ayant perdu, dans le naufrage de M. le docteur Garnot, sur la côte du cap de Bonne-Espérance, la seule dépouille que nous avions pu nous procurer. Ce péramèle a la queue nue, le corps épais, brun en dessus, fauve en des-

(?) *Parametes lagotis*, Reid., *proceed.*, VI, 420.

(?) Quoy et Gaim., *Astrol. zool.*, t. I, p. 100, pl. 16, fig. 1 à 5.

sous, les oreilles larges et arrondies, les poils planes, rugueux, lancéolés. Adulte, ses dimensions vont jusqu'à dix-huit pouces, tandis que sa queue n'a que trois pouces. MM. Quoy et Gaimard trouvèrent cet animal sur les bords du havre de Dorey (1).

## LES PHALANGERS.

*Phalangista*. Cuv.

Les mammifères connus des naturalistes par le nom de phalangers appartiennent à l'ordre des carnassiers, et à la famille des marsupiaux qu'on établit MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier. Illiger nomme *phalangista* les pétauristes ou phalangers volants, et *balantia* les phalangers qui nous occupent. Ce nom de *balantia*, du grec *bourse*, n'est guère heureux, car il est applicable à tous les marsupiaux, sans aucune distinction. Les plus grandes erreurs ont long-temps obscurci l'histoire de ces mammifères. La principale découloit de la fautive idée que l'Amérique seule produisoit des didelphes, et qu'il étoit très douteux qu'il en vint des Indes orientales. Aussi l'animal le plus anciennement décrit par Daubenton, et auquel il imposa le nom de phalanger, adopté par Buffon, fut long-temps connu sous le nom erroné de *rat de Surinam*. Ce phalanger, le *didelphis orientalis* de Linnæus, resta en effet, jusqu'à ce jour, la seule espèce du genre phalanger qu'on mentionnât. Si cet animal ne fut pas plus tôt reconnu appartenir à une famille distincte, on doit l'attribuer à l'esprit de système qui obscurcit souvent les idées les plus claires. Clusius en effet avoit cité assez longuement, en 1605, sous le nom de *cusa*, le phalanger d'Amboine. Valentyn (*Hist. des Moluques*, t. III, p. 272, F. D. 1726) vint ensuite, et le décrivit de nouveau sous le nom malais de *coëscôës*; mais comme il entremêla les traits de son histoire avec ceux de son philander, qui est le kangourou des anciens, Less. (*Kangurus brunii*, L.), Séba, qui figuroit et décrivait sans soin tout ce qui lui tombait sous la main, s'empara de ce nom de philander, qui désignoit un animal marsupial, et le donna à des sarigues du Brésil. De là est découlé un amas inextricable d'erreurs de synonymie, que les modernes seuls ont pu débrouiller : car Buffon a dit formellement qu'il ne voyoit aucune différence entre le philandre d'Amboine et son sarigue; et dans le tome XIII (*Sup.*, L.) de son Histoire naturelle il regarde comme les deux sexes de son phalanger de Surinam les phalangers tachetés de blanc, que des différences majeures d'organisation auroient dû lui

faire distinguer dès la première vue. Séba avoit cependant donné sous le nom de *mus* ou *sorex americanus major* une figure reconnoissable de phalanger (th. I, p. 50, tab. 51, f. 8); mais il est vrai qu'il lui donna, comme Buffon, l'Amérique pour patrie. Linnæus n'a connu que le *didelphis orientalis*, ou sarigue oriental. Il en est de même de Pallas, qui le désigna parmi les sarigues, dans ses *Miscellanea*, page 30, ainsi qu'Erxleben, page 79. Müller le nommoit *didelphis indica*. Les voyages de Cook, de Péron, de Quoy et Gaimard, et le nôtre, ont multiplié les espèces dans les collections, et aujourd'hui ces mammifères sont beaucoup mieux connus, quoiqu'ils soient en général très difficiles à caractériser par les variétés nombreuses qu'ils présentent, soit par leur taille, soit par les couleurs du pelage.

Les phalangers sont des animaux essentiellement propres aux îles d'Asie, à la Nouvelle-Hollande, à la Tasmanie. Daubenton leur a donné le nom qu'ils portent d'après les caractères que lui a offerts le *didelphis orientalis*, d'avoir le premier et le second doigt des pieds de derrière soudés jusqu'à la dernière phalange. Mais ce caractère s'est reproduit chez plusieurs animaux de l'Australie qu'on avoit rangés d'abord parmi eux, et qu'on en a séparés ensuite, à juste raison, tels que les pétauristes. Les phalangers des auteurs modernes devoient encore être comparés en deux tribus; quelques traits d'organisation, les habitudes, les mœurs, et surtout les limites géographiques, l'exigent impérieusement. Ainsi les *sarigues* seroient les représentants dans les deux Amériques des *phalangers* ou des *couscous* des îles de l'Inde orientale que nous avons nommées Malaisie et des phalangers ou des *trichosurus* (que nous nommons ainsi, queue velue, par opposition avec la queue nue des *couscous*) de la Nouvelle-Hollande et de la Terre de Diémen. Lacépède avoit d'ailleurs, en 1799, adopté le genre *couscous*, qu'il nomma tel que Valentyn l'avoit écrit en hollandais, *coëscôës*, mais dont le nom malais et euphonique est *couscous*, mais plus doux à prononcer et plus en rapport avec notre nomenclature. Temminck (*Monog.*, p. 10, en note) dit qu'il avoit eu l'idée de faire des *couscous* un genre sous le nom de *ceonyx*, mais que ces coupes nom breuses lui paroissent fort inutiles, souvent à charge à la mémoire, lorsqu'elles ne reposent pas sur des caractères faciles à saisir. Nous sommes de cet avis en un sens; mais nous dirons que le nom de *ceonyx* auroit été inutile, puisque déjà on avoit appliqué ce terme de pays suffisamment connu et de prononciation facile, et qu'ensuite, lorsqu'on isole par des caractères précis des êtres de pays différents, de mœurs non analogues, de formes légèrement dissemblables, on rend service à la science, on avance la géographie zoologique, dont les circonscriptions deviennent plus faciles, sans embarrasser sa marche. N'est-ce

(1) Shaw a figuré le *P. obesula*, t. VIII, p. 208 de ses *Misc.*

Le système dentaire du genre phalanger, étudié par M. F. Cuvier dans plusieurs espèces, telles que les phalangers roux, tacheté, renard et sciurien (ce dernier appartient au genre pétauriste actuel), a présenté la même quantité de dents et les mêmes formes. Celles-ci sont au nombre de quarante, vingt-deux supérieures et dix-huit inférieures; six incisives sur chaque mâchoire, point de canines; douze molaires sur le haut, huit vraies et quatre fausses; seize en bas, huit vraies et huit fausses. Le phalanger tacheté, *Macrus maculatus*, complètement adulte, nous a offert le même nombre de dents : six incisives supérieures, deux canines ou incisives de chaque côté, dix molaires et deux fausses molaires; en bas nous avons trouvé deux incisives seulement, point de canines, douze molaires et six fausses molaires. Mais voici quelques particularités qui ne s'accordent point avec ce que dit M. F. Cuvier. La mâchoire supérieure présente les deux incisives antérieures beaucoup plus longues que les latérales, qui sont très courtes et tronquées au sommet. La première pseudo-molaire de chaque côté est logée dans une alvéole à moitié creusée dans l'os incisif, et séparée par un espace libre de la seconde pseudo-canine, qui est très petite. Elles sont toutes les deux recourbées, à pointe mousse, et aplaties transversalement. Entre la première et la dernière molaire existe un étroit espace libre où se fait remarquer une très petite dent placée à la base de la première molaire, et dont la couronne est aiguë et bifasciée. Les quatre dernières molaires sont égales, à couronne quadricuspide. La mâchoire inférieure n'a que deux incisives très longues, très fortes, taillées en biseau; trois fausses molaires rudimentaires de chaque côté, à couronne arrondie; la première molaire et les quatre suivantes ont un différent point de celles de la mâchoire supérieure.

Temminck dit que cette espèce, le phalanger tacheté, a seulement deux dents minimes, obtuses à la mâchoire inférieure dans l'adulte, et que les jeunes ont encore une très petite dent à chaque mâchoire, entre la canine et la première molaire, à la mâchoire supérieure, entre la seconde dent anormale et la première molaire inférieure, et que ces petites dents tombent, et que les alvéoles se ferment dans un âge avancé; propositions évidemment erronées, puisque l'individu que nous avons étudié est d'une taille bien supérieure à tous les phalangers décrits et

aux dimensions assignées par M. Temminck. Mais si le système dentaire ne peut toujours fournir des caractères rigoureux, c'est bien certainement dans ce genre. On peut en juger par la séparation purement artificielle que M. F. Cuvier a été conduit à faire dans son article *Phalanger* du Dictionnaire des Sciences naturelles. Cet auteur admet en effet deux divisions, 1<sup>o</sup> des *phalangers*, 2<sup>o</sup> des *petaurus*. La première division comprend  $\alpha$  des phalangers à queue prenante,  $\beta$  des phalangers volants. La seconde a aussi deux sections;  $\gamma$  des *petaurus* à queue prenante, et  $\delta$  des *petaurus* volants. Mais il est aisé de voir que les formes extérieures, les mœurs et les habitudes, en un mot les distinctions qui frappent nos sens, ne sont pas conservées dans une division qui est entièrement anatomique, et qui ne repose que sur des parties non toujours identiques en nombre et en forme, etc. M. Temminck, dans sa première Monographie, consacrée à l'histoire du genre *phalangista*, qu'il a enrichi de bons détails et d'espèces nouvelles, a trouvé dans son *phalangista cavifrons* le même nombre et la même disposition dans les dents que nous; et ce nombre, différent de celui qui s'observe dans les autres espèces, d'après les auteurs modernes qui s'en sont occupés, varie assez pour qu'on ne lui donne qu'une attention secondaire dans l'établissement d'un genre.

Les caractères zoologiques des phalangers sont : une tête arrondie, à museau obtus, à chanfrein légèrement arqué; des oreilles variables, un peu longues dans les trichosures, courtes et souvent peu apparentes dans les coussous; les pieds sont pentadactyles, isolés; les antérieurs munis d'ongles forts et crochus; les doigts internes des pieds postérieurs égaux, beaucoup plus courts que les quatrième et cinquième, et réunis par la peau jusqu'à la base des ongles; un pouce opposable, distinct, à ongle aplati et mince; queue nue au bout ou couverte de poils, enroulante, robuste, très longue; une poche abdominale ample chez les femelles, un scrotum pendant et velu chez les mâles.

Daubenton nous a laissé la description anatomique des parties et des viscères du phalanger de Buffon, dans le tome XIII, page 94 de l'édition royale. M. Garnot ayant disséqué le coussou tacheté, et en ayant mis le résultat à la suite de notre description de cet animal dans la Zoologie de la Coquille, tome I, page 155, nous nous servirons de ce travail pour résumer les traits les plus saillants de l'organisation de ce genre.

Le squelette a treize vertèbres dorsales; treize côtes, sept vraies et six fausses; le sternum est composé de sept pièces, six vertèbres lombaires et vingt-neuf dans la queue; les os marsupiaux ont neuf lignes de longueur; la langue est charnue, légèrement rugueuse sur sa face supérieure, ayant un es-

pace quadrilatère noir à la base, long de sept lignes; le thorax est étroit en avant, s'élargissant inférieurement, de la forme d'un cône tronqué, ayant cinq pouces et demi dans sa plus grande dimension; sa longueur, y compris l'appendice xiphoïde, est de trois pouces quatre lignes; le sternum est étroit; l'abdomen ample, plus large à sa partie moyenne qu'à ses deux extrémités: l'inférieure surtout est très rétrécie: l'estomac occupe toute la région épigastrique. Le foie est divisé en cinq lobes inégaux, dont deux sont beaucoup plus grands et échancrés; la vésicule du fiel est ample, très distendue, saciforme, logée entre le grand lobe droit et le troisième, et cachée par eux; la rate est petite, allongée, rétrécie à une de ses extrémités; les intestins forment de nombreuses circonvolutions; le cœcum est long de dix-huit pouces, ample, et terminé par un appendice vermiforme; les intestins grêles ont de cent douze à cent quinze pouces de longueur; les reins sont peu volumineux, ils ont de quinze à seize lignes de dimension; les uretères en ont cinq; la vessie est allongée, piriforme; la verge est placée derrière le scrotum, et le gland est surmonté d'un prépuce pointu.

## LES COUSCOUS.

*Cuscus*. LESS. (1).

Queue entièrement nue, et papilleuse à son tiers inférieur; oreilles toujours courtes, et souvent non apparentes; tête arrondie, museau pointu, pupille verticale; animaux nocturnes, nourriture frugivore; patrie, les îles des Moluques et Papoues: dans les arbres.

Les couscous sont des animaux à tête arrondie, à museau conique, à oreilles très courtes ou cachées dans les poils; les yeux sont grands, très saillants, et à fleur de tête; leur pupille verticale annonce des habitudes nocturnes, et leur donne dans le jour un air de profonde stupidité. Leur pelage se compose en entier d'un feutre très serré, très épais, lanugineux, d'où sortent, en plus ou moins grande abondance, des poils soyeux plus longs que le pelage laineux. Leurs mouvements décèlent une grande paresse, et ils ne s'animent que lorsqu'ils sont contrariés; ils grognent en sifflant alors à la manière des chats, et cherchent à mordre. En général, même en captivité, ils sont très doux; ils préfèrent les coins les plus obscurs, et le grand jour paroît les affecter péniblement: ils se nourrissent de fruits, de moelle de sagou, boivent en lapant, se frottent sans

(1) *Cuscus*, Lacépède: *conyx*, Temminck, p. 10.

cesse la face et les mains, et aiment à enrouler leur queue et se tenir sur le bassin et sur les deux pieds de derrière. En domesticité, deux couscous que nous cherchâmes à apporter en France mangeoient du pain et même de la viande. Mais on ne peut rien conclure de ce dernier fait; car un kangourou que nous avions préféré aussi, à toute autre substance, les chairs cuites qu'on lui présentait. Les couscous laissent exhaler une odeur fragrante, très expansible, que sécrète un appareil glanduleux placé sur le pourtour de l'anus. Souvent dans les immenses forêts des Moluques et de la Nouvelle-Guinée nous avons été saisis par cette odeur fétide, qui nous avertissoit de la présence d'un de ces animaux, que nous déroboit à la vue un feuillage pressé et très touffu. Les naturels de ces terres en détruisent beaucoup, et M. Cuvier a imprimé qu'on faisoit tomber les couscous des branches où ils se tiennent par leur queue enroulée, en les regardant long-temps. Ce fait est très probable; car les Nègres du port Praslin, la Nouvelle-Irlande, en apportoient un si grand nombre à bord de la corvette la *Coquille*, qu'ils devoient pas avoir beaucoup de peine pour s'en approcher. Ils leur passaient toutefois un morceau de bois dans la bouche, afin sans doute de les empêcher de mordre. Ces peuples aiment singulièrement la chair grasse des couscous; ils la font rôtir sur des charbons avec les poils, et ne rejettent que les intestins. Avec les dents ils forment des ceintures et autres ornements; et leur abondance est telle, que j'ai vu beaucoup d'habitants avoir des cordons de plusieurs brasses de longueur, qui attestent la destruction qu'ils en font.

La patrie des couscous est sous l'équateur, dans les profondes forêts humides des îles Moluques, Tidoriennes et Papoues. C'est surtout aux Célèbes, à Céram, à Waigiou, à la Nouvelle-Guinée et à la Nouvelle-Irlande, que ces animaux sont très communs. Il est probable qu'ils existent sur le système entier des archipels de la Polynésie occidentale, jusqu'aux îles de Santa-Cruz et de la Louisiade.

A. *Cuscous à oreilles très courtes, velues en dedans et en dehors.*

### LE PHALANGER TACHETÉ.

*Phalangista maculata*. GEOFF. (1).

Cette espèce a fort embarrassé les naturalistes qui ont essayé de présenter son histoire, tant sont

(1) Desmarest, 411; Temminck, *Mon.*, p. 14; Geoffroy et Gaimard, *Atl.*, pl. 7: *didelphis orientalis*, Linnæus, *Gmelin*, 9: phalanger mâle, Buffon, t. XIII, pl. 51, p. 100 et 94: *cuscus amboinensis*, Lacépède: *cuscus maculatus*, Lesson et Garnot, *Zoologie*, pl. 5.

riables les couleurs de son pelage aux époques diverses de la vie. Il n'y a pas jusqu'au système dentaire qui ne présente des modifications dans le nombre des fausses mâchoières, et qui par conséquent ne peut qu'apporter des causes d'erreur dans la description de ce phalanger. Certes, les différences qu'on remarque dans les histoires données par Buffon (jeune âge), Quoy et Gaimard (âge moyen), Temminck (jeune adulte), et nous (adulte complet), sont assez frappantes pour laisser du doute sur le degré de certitude que présentent ces individus comme variétés d'une même espèce. Le coucou tacheté est très allongé, et de la taille d'un gros chat; la tête est arrondie, à chanfrein légèrement concave, et à museau conique et court; les oreilles sont peu apparentes, très brèves, revêtues de poils en dehors comme en dedans; les paupières sont épaisses, rouillées, et forment un bourrelet autour de l'œil qui est très saillant et carné; la queue, nue dans plus de la moitié de sa longueur, est chargée de verrues rugueuses, d'un rouge carmin assez vif; les ongles sont robustes, aplatis transversalement, recourbés, terminés en pointe mousse; le pelage est lanugineux, très épais, traversé par quelques soies rares, d'un blanc légèrement jaunâtre sur lequel se dessinent nettement dans l'âge complètement adulte des taches arrondies, séparées, d'un noir foncé; des taches plus confuses, d'un roux brun, recouvrent les parties externes des membres; le scrotum est long de dix-huit lignes et très velu; la face et la partie antérieure du tronc sont d'un jaune assez vif; les parties nues des mains et des pieds sont rougeâtres, ainsi que les narines et les lèvres. L'espèce que nous décrivons, et dont nous avons donné dans l'Atlas zoologique de la Coquille une figure qui ne nous satisfait pas entièrement (tant il est vrai qu'il n'est pas toujours facile de diriger les peintres comme on le désire), a plus de vingt-cinq pouces de longueur, et la queue vingt pouces, et vit sur l'île de Waigiou, où les naturels la nomment *schamscham*. L'individu décrit par MM. Quoy et Gaimard a le dessus du cou et l'occiput d'un gris roussâtre, et le dos et les flancs recouverts de taches irrégulières dont la couleur varie du gris brun au gris roussâtre; la surface externe des membres offre des taches d'un fauve plus ou moins clair; le dessous du corps est d'un blanc tirant sur le roux; la longueur du tronc, du bout du museau à l'origine de la queue, est de quatorze pouces, et celle de cette dernière est de douze pouces. Sa patrie est l'île de Waigiou. La description du coucou tacheté faite par M. Temminck repose sur plusieurs individus rapportés de Banda et d'Amboine. Le pelage qu'il indique est court, *cotonneux* et rude; ses poils soyeux sont très clair-semés, et des taches irrégulières blanches et brunes se dessinent sur les corps; les poils de la face sont ras, jaunâtres ou blan-

châtres; les parties inférieures du corps sont d'un blanc pur; l'extrémité des membres est d'un roussâtre très clair; la longueur du corps est de deux pieds neuf ou dix pouces, et celle de la queue d'un pied trois ou quatre pouces. Cette description est applicable à l'espèce primitivement décrite, et n'en diffère que peu.

## LE PHALANGER QUOY.]

*Phalangista Quoyii* (1).

Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente, dont elle ne seroit qu'une variété suivant M. Temminck, qui a très probablement raison en cette circonstance, mais qui a tort dans sa manière dure et tranchante de l'établir; car ce qu'il dit à la fin de son article, relativement à MM. Quoy et Gaimard, pourroit fort bien lui être rétorqué pour cent articles, mais surtout pour son genre *aulacode*. Quoi qu'il en soit, le phalanger Quoy seroit entièrement gris brunâtre, plus spécialement sur le dos où régnent une ligne longitudinale de teinte plus foncée; des taches de même couleur, et aussi plus foncées, occupent les flancs; le museau et le dessus de la tête sont d'un fauve vif; la gorge et la poitrine sont blanches, et la partie interne des membres a une teinte grisâtre; les poignets sont traversés par une bandelette roux foncé, et les doigts sont recouverts de poils noirâtres. La longueur du corps est d'un pied deux pouces, celle de la queue est d'un pied. Il est aussi de l'île de Waigiou.

## LE PHALANGER OURSIN.

*Phalangista ursina* (2).

On est redevable de la connoissance de cette espèce à M. Temminck, qui l'a reçue du voyageur néerlandais Reinwardt. Ce phalanger est très remarquable et très distinct, et nous extrairons tout ce que nous en rapporterons de la Monographie du savant ornithologiste hollandais. Sa taille est à peu près celle de la civette; ses oreilles sont très courtes, cachées, poilues en dedans comme en dehors; la queue de la longueur du corps, noirâtre dans sa partie nue; la tête et le chanfrein à peu près d'une venue; le pelage est plus fourni et plus serré que dans les autres coucous; il est plus rude et plus grossier sur le corps, ras sur la tête, long et frisé

(1) *Phalangista Quoy*, Quoy et Gaimard, *Zoologie*, pl. 6, p. 58; *phalangista papuensis*, Desmarest, *Suppl.*, *Mamm.*, sp. 840.

(2) Temminck, *Monoy.*, p. 10.

très courtes, velues en dehors.

## ER TACHETÉ.

*ulata*. GEOFF. (1).

arrassé les naturalistes de son histoire, tant sont v

minck, *Mon.*, p. 14; *Cuscus melphis orientalis*, Linnæus, *Buffon*, t. XIII, pl. 31, p. 10. Lacépède: *cuscus melanoleucus*, *pl. 5*.

sur les oreilles; sa couleur est noirâtre ou noir fauve; les poils soyeux sont noirs, ceux de la tête et du dessus du corps sont de cette dernière teinte; la face, le cou, la poitrine et les parties inférieures, sans distinction, sont d'un fauve roussâtre; la touffe qui revêt les oreilles est d'un roux jaunâtre; les parties nues de la face, de la queue, sont noires. Le pelage des jeunes sujets est plus clair; celui des adultes âgés est d'un noir parfait, sans tache ni raie. La longueur du corps est de trois pieds quatre à six pouces. Sa patrie est l'île de Célèbes, où les habitants mangent sa chair.

#### LE PHALANGER A CROUPION DORÉ.

*Phalangista chrysoorrhos* (1).

Cette espèce est encore due à M. Temminck, et comme la précédente elle a été découverte par M. Reinwardt dans les Moluques. Sa taille est celle du chat sauvage; son museau est camus; le front tout d'une venue; les oreilles très courtes et poilues; le pelage ras, serré, cotonneux et un peu frisé, est traversé par des poils soyeux, d'un gris cendré clair sur la tête, blanchâtre sur les oreilles; d'un gris cendré plus ou moins noirâtre sur tout le corps en dessus, et sur les flancs et les membres; d'un jaune doré sur la croupe et sur le dessus de la queue; d'un blanc pur sur la face interne des membres et à la partie inférieure du cou; une bande noire longitudinale sépare le gris du dos du blanc de l'abdomen sur les flancs des adultes; la région de la poche, qui est ample, est de couleur rousse; la partie dénudée de la queue est d'un jaune terne (sur les peaux desséchées sans doute, mais pas sur le vivant). Les plus grands individus ont à peu près trois pieds, et la queue a treize pouces.

#### LE PHALANGER A GROSSE QUEUE.

*Phalangista macroura* (2).

Ce cuscous n'a que douze pouces huit lignes du bout du museau à l'origine de la queue, et celle-ci a dix-sept pouces; il est recouvert d'un feutre épais et grossier, d'où sortent abondamment des poils soyeux et noirs; les dents ne diffèrent point de celles du phalanger tacheté, dont elles ont la forme, seulement les deux incisives supérieures sont plus rapprochées; celles d'en bas, plus élargies, sont plus obliques en avant; au lieu de trois fausses molaires à la mâchoire inférieure, il n'y en a que deux; les oreilles sont un peu plus saillantes que dans le cuscous tacheté; le front, le chanfrein, sont tout d'une venue; le museau est pointu et effilé, et a quelque chose de celui des makis; le pourtour des yeux est brun; les poils des oreilles sont blancs ainsi que la gorge et le dessous du cou; le corps est, en général, d'un gris cendré ondulé de brunâtre; les poils de la queue sont cendrés, roussâtres, noirs à l'endroit où ils cessent; le ventre et le dedans des cuisses sont blanchâtres; les poils qui revêtent les doigts sont noirs; les ongles sont jaunes. Nous n'avons trouvé qu'un seul individu de cette espèce, sur les bords de la baie d'Offack, dans la grande île de Waigou.

(1) Temminck, *Monog.*, p. 12.

(2) *Cuscus macrourus*, Lesson et Garnot, *Zoologie*, pl. 6, p. 156.

B. Cuscous à oreilles un peu saillantes, complètement nues en dedans.

#### LE PHALANGER BLANC.

*Phalangista alba*. GEOFF. (1).

La figure que Buffon a donnée de cette espèce est mauvaise, et nous n'en connaissons pas de bonne avant celle dont nous sommes redevable au pinceau de M. Prêtre. Le cuscous blanc (car celui que M. Geoffroy a nommé phalanger roux n'en est que la femelle) a le corps long de vingt pouces six lignes, et la queue de treize pouces six lignes. Son pelage est épais, cotonneux, garni de soies fines, longues et nombreuses. Le pelage (dans le mâle) est d'un blanc légèrement gris, teinté de fauve, et marqué d'une raie longitudinale plus foncée sur le dos; les doigts sont légèrement velus, les ongles sont noirs; la femelle est d'un roux assez vif, ayant au-dessus une raie rousse sur le dos; mais les oreilles de ce cuscous ont cela de remarquable, qu'elles sont assez apparentes, pointues et nues en dedans. Le phalanger blanc, nommé *kapoune* par les Nègres de la Nouvelle-Irlande, est commun au port Praslin, et sa chair est très estimée des naturels. M. Temminck indique comme sa patrie les îles de Banda et d'Amboine.

#### LES TRICHOSURES.

*Trichosurus*. LESS. (2).

Queue garnie de poils, ou n'ayant point de peau entièrement nue; oreilles assez longues et droites; face allongée, pupille ronde; animaux diurnes, nourriture animale? dans des terriers? Patrie, les Terres Australes.

(1) *Phalangista rufa*, Desmarest, 412: *didelphis orientalis*, Linnæus: *phalanger femelle*, Buffon, pl. 10: *coûscoûs*, Valentin? *phalangista cavifrons*, Temminck, p. 17: *cuscus albus*, Lesson et Garnot, *Atlas*, pl. 7, p. 158.

(2) *Phalangista*, 1<sup>er</sup> sect., Temminck, p. 5.

anfrein, sont tout d'une  
u et effilé, et a quelque  
e pourtour des yeux est  
sont blancs ainsi que la  
le corps est, en général,  
runâtre; les poils de la  
tâtres, noirs à l'endroit  
e dedans des cuisses sont  
revêtent les do gts sont  
es. Nous n'avons trouvé  
espèce, sur les bords de  
ande ile de Waigiou.

*un peu saillantes,  
ies en dedans.*

### ER BLANC.

a. GEOFF. (1).

onnée de cette espèce est  
noissons pas de bonne  
mes redevable au pin-  
ous blanc (car celui que  
anger roux n'en est que  
e vingt pouces six lignes,  
es six lignes. Son pelage  
i de soies fines, longues  
'dans le mâle) est d'un  
nté de fauve, et marqué  
us foncée sur le dos; les  
is, les ongles sont noirs;  
assez vif, ayant aussi une  
s les oreilles de ce consi-  
able, qu'elles sont assez  
ues en dedans. Le pha-  
une par les Nègres de la  
mun au port Praslin. et  
naturels. M. Temminck  
s îles de Banda et d'Am-

### OSURES.

. LESS. (2).

ou n'ayant point de peau  
assez longues et droites;  
nde; animaux diurnes,  
des terriers? Patrie, les

smarest, 412: *didelphi*  
ger femelle, Buffon, pl. 10:  
*ungista cavifrons*, Tem-  
s, Lesson et Garnot, *Atl.*

emminck, p. 3.



sur les oreilles; sa  
les poils soyeux se  
dessus du corps et  
face, le cou, la p  
sans distinction, se  
qui revêt les oreil  
parties nues de la  
Le pelage des jeun  
adultes âgés est d'u  
La longueur du cor  
pouces. Sa patrie es  
mangent sa chair.

---

### LE PHALANG

#### *Phalang*

Cette espèce est  
comme la précédente  
M. Reinwardt dans  
du chat sauvage; s  
tout d'une venue; le  
le pelage ras, serré  
traversé par des poi  
sur la tête, blanc  
cendré plus ou moi  
dessus, et sur les fl  
doré sur la croupe  
d'un blanc pur sur  
à la partie inférieure  
itudinale sépare le  
men sur les flancs é  
che, qui est ample,  
dénudée de la que  
peaux desséchées sa  
Les plus grands indi  
et la queue a treize

---

### LE PHALANG

#### *Phalang*

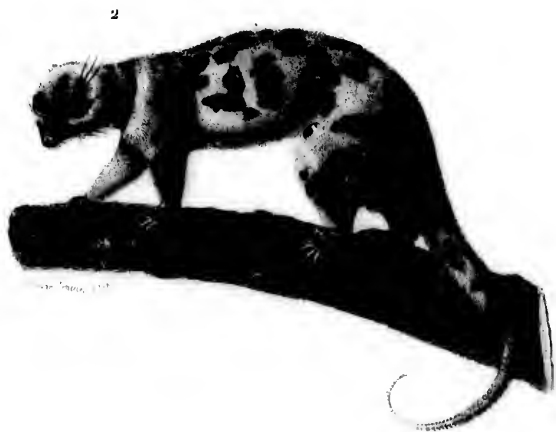
Ce cuscous n'a q  
bout du museau à l'  
a dix-sept pouces; il  
et grossier, d'où se  
soyeux et noirs; le  
celles du phalanger t  
seulement les deux  
rapprochées; celles c  
obliques en avant; a  
à la mâchoire inférieure, il n'y en a que deux, les  
oreilles sont un peu plus saillantes que dans le cous-

(<sup>1</sup>) Temminck, *Monog.*, p. 12.

(<sup>2</sup>) *Cuscus macrourus*, Lesson et Garnot, *Zoologie*,  
pl. 6, p. 156.

(<sup>1</sup>) *Phalangista ruja*, Desmarest, 412: *adelpus  
orientalis*, Linnæus: *phalanger femelle*, Buffon, pl. 10:  
*coëscouïs*, Valentin? : *phalangista cavifrons*, Tem-  
minck, p. 17: *cuscus albus*, Lesson et Garnot, *Att.*  
pl. 7, p. 158.

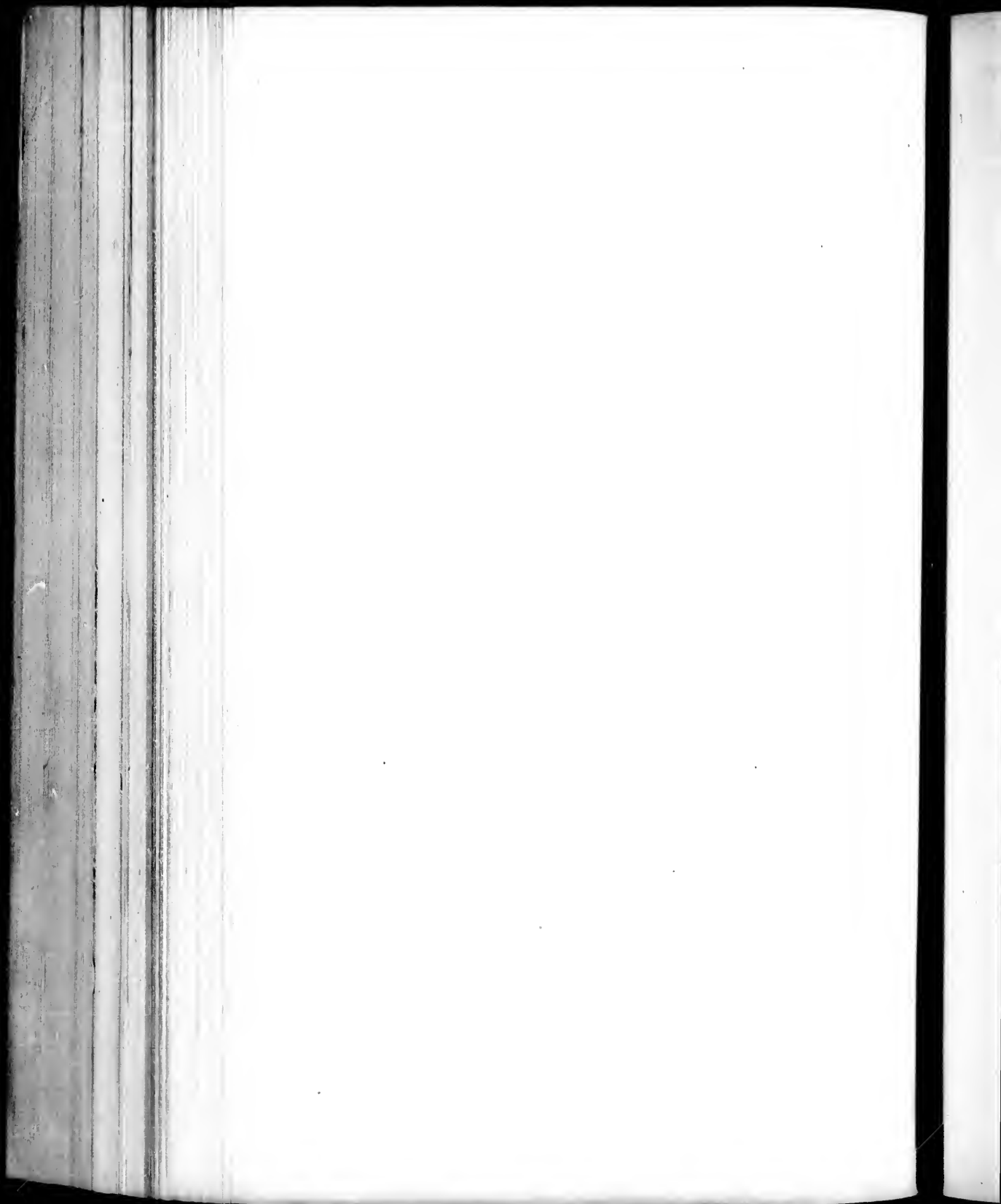
(<sup>2</sup>) *Phalangista*, 1<sup>e</sup> sect., Temminck, p. 5.



*le Cercopithecus flane, & le Cercopithecus tuchiti*

Publié par Fourrat Freres à Paris

esmarest, 412: arceuth  
nger femelle, Buffon, pl. 10:  
langista cavifrons, Tem  
us, Lesson et Garnot, Atl.  
Temminck, p. 5.







Le Rhinocéros volant. Le Rhinocéros couru.

Publié par Pourrat F. à Paris.

Les phalangers de la Nouvelle-Hollande et de la dépendant de la Terre de Diémen. Ce célèbre voyageur *dasyure* (t. II, *des*, édition in-8°), se disposoit à s'en

r d'une souris ; il en y comprenant ignes. Son pelage est teint de roussie de poils blancs ; les oreilles sont poils ; les parties bres sont blanches ; les poils à sa base qu'à système dentaire est phalangers blanc enseignement sur les s'en nourris- lu port Praslin et uscouis.

---



---

**IFORME.**

*nis* (!).

récemment par coup au phalanger ar quelques caractères d'avoir les oreilles inférieures du

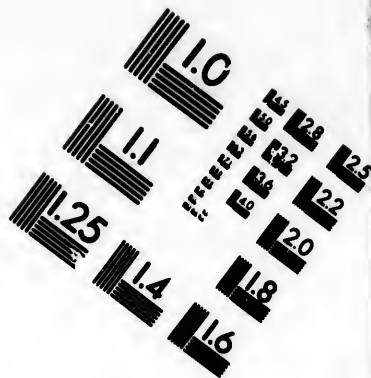
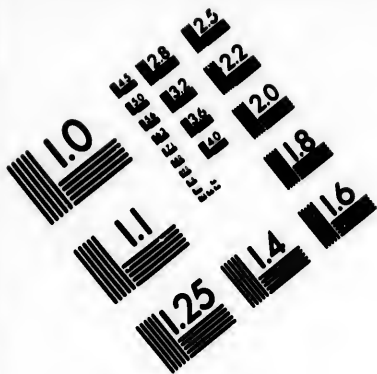
faite sur deux lins à Londres. Leurs étoient au nombre ctum se trouve racine de la queue ion de ce gracieux tier au naturaliste

à la taille du loir lant un peu plus plus déprimé dans t élargie près des nt jusqu'à l'extrême orme pointue. emi circulaires ; la e que l'inférieure, es poils courts et evètent les lèvres ; es ou teintées de érieures, sont dist proéminents, les is est d'un noir in-

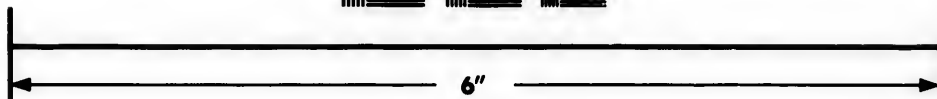
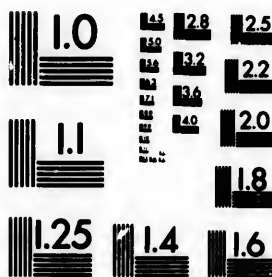
(\*) Desmarest, 415 ; Temminch, *Monog.* p. 9.

(?) Thomas Bell, *Trans., Soc. linn. Lond.*, t. XV, pl. 1, p. 121, et pl. 13 et 14.





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



0  
E 28 25  
E 32  
E 36 22  
E 20  
E 18  
6

ii  
01  
E E

Les pha  
Terre de I  
raison pou  
nord de l'  
et qui doit  
sont encor  
bitudes, le  
il est vrain  
sèdent à S  
core rien é  
pas présent  
animaux qu  
qu'on en sa  
ports de Co  
le phalange  
de gibier, et  
lieux légiti  
sait en effet  
que des fru  
bon à mang  
*leptomeria*  
et arénacé,  
Enfin si les  
c'est sans d  
les petits ois  
(p. 139, *Tro*  
on ne conno  
pour les oise  
Les espèce  
maux diurne  
quelque cho  
plus allongé  
leurs oreilles  
apparentes ;  
que que dans  
espèces, les  
plus rares q  
les couscou  
pour le bassin  
bres antérieu  
leur pelage e  
Ces phalan  
celles du Su  
sans s'ils répa  
diffusité  
les et tempé  
ment les contr

L  
Pha  
On ne con  
a été déco  
(1) Desmarest

Les phalangers de la Nouvelle-Hollande et de la Terre de Diémen ou Tasmanie (ainsi nommée avec raison pour la distinguer de la Terre de Diémen du nord de l'Australie, qui touche la Nouvelle-Guinée et qui doit en avoir quelques unes des productions), sont encore aujourd'hui très peu connus. Leurs habitudes, leurs mœurs, n'ont point été observées, et il est vraiment étonnant que les Anglois, qui possèdent à Sydney une colonie florissante, n'aient encore rien éclairci sous ce rapport, et qu'ils n'aient pas présenté d'une manière précise les mœurs d'animaux qui sont abondants autour d'eux. Le peu qu'on en sait est dû à Rollin, chirurgien des transports de Convicts au port Jackson, qui rapporte que le phalanger renard habite des terriers, se nourrit de gibier, et chasse aux oiseaux. La connoissance des lieux légitime très peu livement ces données. On sait en effet que la Nouvelle-Hollande ne possède que des fruits secs et coriaces, et qu'aucun n'est bon à manger, à part la baie, maigre et rare, du *Leptomeria Billardieri*. Le sol d'ailleurs, meuble et arénacé, est très propre à se creuser en terriers. Enfin si les phalangers se tiennent dans les arbres, c'est sans doute pour y chasser plus commodément les petits oiseaux. C'est à tort que Cook a supposé (p. 159, *Troisième Voyage*) qu'ils y vivoient de baies; on ne connoît pas un végétal qui en produise, même pour les oiseaux.

Les espèces de cette tribu paroissent être des animaux diurnes, ayant dans leurs formes générales quelque chose du *facies* du renard; leur tête est plus allongée, plus grosse, à museau moins déprimé; leurs oreilles sont saillantes, nues en dedans et très apparentes; leur queue est velue partout, et n'est nue que dans un étroit sillon inférieur. Dans deux espèces, les poils de l'extrémité sont plus courts et plus rares que dans le reste de la queue. Comme les coucous, il paroît qu'ils aiment à s'accroupir sur le bassin, prendre leurs aliments avec les membres antérieurs; on dit même qu'ils sont omnivores: leur pelage est aussi très lanugineux.

Ces phalangers habitent les côtes de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Terre de Diémen. On ne sait pas s'ils répandent comme les coucous une odeur fétide diffusible. Ils vivent sous des latitudes refroidies et tempérées, tandis que les coucous habitent les contrées les plus chaudes de la terre.

#### LE PHALANGER NAIN.

*Phalangista nana*. GEOFF. (1).

On ne connoît qu'un individu de cette espèce, qui a été découverte par Péron sur l'île Maria, îlot

(1) Desmarest, 415; Temminck, *Monog.*, p. 9.

dépendant de la Terre de Diémen. Ce célèbre voyageur l'a mentionné sous le nom de *dasyure* (t. II, p. 102, *Voyage aux Terres Australes*, édition in-8°), et l'obtint vivant d'un naturel qui se disposoit à s'en régaler.

Ce phalanger est de la grosseur d'une souris; il a de longueur totale cinq pouces, en y comprenant la queue qui a deux pouces six lignes. Son pelage est en dessus d'un gris légèrement teint de rousâtre; la lèvre supérieure est garnie de poils blancs; un cercle b un entoure les yeux; les oreilles sont courtes, arrondies, couvertes de poils; les parties inférieures et le dedans des membres sont blancs; la queue est grêle, à poils plus longs à sa base qu'à l'extrémité où ils sont ras. Le système dentaire est à peu près le même que dans les phalangers blanc et tacheté. On ne possède aucun renseignement sur ses mœurs. Il paroît que les naturels s'en nourrissent, comme le font les Nègres du port Praslin et des îles environnantes pour les coucous.

#### LE PHALANGER GLIRIFORME.

*Phalangista gliriformis* (1).

Ce petit animal, décrit tout récemment par M. Thomas Bell, ressemble beaucoup au phalanger nain, dont il diffère toutefois par quelques caractères, tels que ceux entre autres d'avoir les oreilles complètement nues, et les parties inférieures du corps d'un blanc pur.

La description de M. Bell a été faite sur deux individus femelles, apportés vivants à Londres. Leurs mamelles, occupant l'abdomen, étoient au nombre de quatre, et l'ouverture du rectum se trouvoit placée au tiers de la distance de la racine de la queue à la poche marsupiale. La description de ce gracieux animal est donc empruntée en entier au naturaliste anglois.

Le phalanger gliriforme est de la taille du loir d'Europe, bien qu'il soit cependant un peu plus ample, plus large sur les côtés, et plus déprimé dans l'ensemble du corps. La tête est élargie près des oreilles, et diminue successivement jusqu'à l'extrémité du museau qui affecte une forme pointue.

Les narines sont étroites et à demi circulaires; la mâchoire supérieure, plus longue que l'inférieure, la déborde aussi sur les côtés; des poils courts et doux, blanchâtres et duveteux, revêtent les lèvres; les moustaches entièrement noires ou teintées de brun clair à la pointe des plus extérieures, sont disposées sur quatre rangs; larges et proéminents, les yeux brillent d'un vif éclat, et l'iris est d'un noir in-

(1) Thomas Bell, *Trans., Soc. linn. Lond.*, t. XVI, pl. 1, p. 121, et pl. 13 et 14.

tense : les oreilles sont proportionnellement beaucoup plus développées que dans les autres espèces ; elles se redressent sur le sommet de la tête, et leur surface est complètement dénudée. Le système dentaire ne fut que très imparfaitement examiné sur ces animaux, pleins de vigueur et de vie ; toutefois les incisives ne parurent point différer de celles des autres phalangers, et les molaires, très petites, étoient peu apparentes sous les gencives qui les cachent.

Le corps du phalanger gliriforme est assez massif et assez épais dans ses diverses proportions ; il est recouvert d'une abondante fourrure, dont les poils sont serrés et d'une extrême douceur : la couleur de chacun d'eux est un gris terminé de brun rougeâtre, ce qui donne au pelage une teinte générale grise fauve. Les poils qui revêtent les parties inférieures sont moins épais ; leur teinte est le gris jaunâtre affaibli, se fonçant en jaune sur les flancs, sur les côtés et sur la gorge ; la face est jaunâtre, et les parties supérieures et postérieures de la tête affectent les nuances grises roussâtres du dos ; un cercle noirâtre encadre les yeux, et de pareils cercles aussi noirâtres se trouvent circonscrire à demi la base des oreilles.

Lorsque ce petit animal est dans un état complet de repos, les extrémités des membres disparaissent dans son épaisse fourrure. Sa queue est de la longueur du corps ; et sa racine acquiert une assez grande largeur, qui diminue graduellement jusqu'à l'extrémité ; elle est abondamment recouverte de poils, surtout à la base, et principalement en dessus ; en dessous se dessine une étroite bandelette longue d'environ six lignes et entièrement nue : cet espace dénudé contribue principalement à assurer la faculté préhensile dont jouit cette partie à son extrémité.

Les doigts peuvent saisir les corps avec une grande facilité : le pouce, comme chez les autres phalangers, n'a point d'ongle, ni aux mains ni aux pieds ; les ongles des autres doigts, au contraire, sont très étroits et très fortement recourbés : les doigts sont très poilus en dessus, et complètement nus en dessous.

Le genre de vie de ce petit phalanger est assez analogue à celui du loir, aimant les noix et les aliments de même nature qu'il saisit avec les mains. Ses habitudes sont nocturnes ; il restait plongé dans un état de torpeur pendant le jour, tandis qu'aux approches du soir sa vivacité se réveillait pour faire place alors à des mouvements pleins de brusquerie. Parfois, en grim pant sur des branches d'arbre, sa queue s'enroulait autour ; parfois aussi il la rouloit soigneusement entre ses jambes pour se préserver du froid. Les individus captifs étudiés par M. Bell étoient devenus assez familiers pour se laisser caresser sans éprouver de frayeur ; mais il ne parurent

jamais susceptibles du moindre attachement, soit envers les personnes qui les soignoient, soit même entre eux.

Les dimensions que présentèrent leurs diverses parties sont les suivantes :

	Pouce. Lignes.
Longueur totale (mesure anglaise) . . . . .	7 6
— de la tête . . . . .	1 2
— du corps . . . . .	2 8
— de la queue . . . . .	3 6
Largeur de la tête entre les yeux . . . . .	» 9
— des oreilles complètement développées . . . . .	» 5
Longueur des oreilles . . . . .	» 5
Hauteur du corps . . . . .	1 6
Sa largeur . . . . .	2 1
— de la queue à son origine . . . . .	» 6
De la même à un pouce de sa base . . . . .	» 3
Épaisseur de la queue à son origine . . . . .	» 3
Largeur de la main . . . . .	» 6
— du pied . . . . .	» 7
Longueur des doigts de devant . . . . .	» 2 1/2
— des deux doigts externes de la main . . . . .	» 3
— des deux doigts soudés de la main . . . . .	» 2
— des pouces . . . . .	» 2

## LE PHALANGER DE COOK.

*Trichosurus Cookii*. LESS. (!).

Le phalanger de Cook est une des espèces les plus gracieuses du genre *phalangista* des auteurs ; quoique ce petit animal, de l'ordre des marsupiaux, ait été soigneusement décrit par MM. Cuvier, Desmarest, Temminck, dans des ouvrages récents de mammalogie, nous avons cru devoir en publier une figure qui diffère notablement de celle qu'on trouve dans la quarante-cinquième livraison des Mammifères de M. Fr. Cuvier, et bien préférable à la gravure de Cook (pl. 8 de son *Troisième Voyage*), qui est peu susceptible, ainsi que la fig. 3 de la pl. 8 de l'Atlas supplémentaire de l'Encyclopédie, de donner une idée satisfaisante de ce mammifère.

La première mention qui soit faite du phalanger de Cook est consignée dans le Voyage de ce célèbre navigateur (*Troisième Voyage*, t. I, p. 439), ces termes : « Le seul animal quadrupède que nous ayons pris est un *opossum*, à peu près aussi grand

(!) *Annales des Sciences naturelles* (mars 1829), planche étiquetée par erreur *pétauriste* de *Petaurus Desmarest*, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, t. XXV, p. 476 ; *Mammalogie*, no 268, pl. 8 (complém.) ; Fr. Cuvier, *Dents, Mammifères*, 54<sup>e</sup> livraison, *Petaurus Cookii*, Fr. Cuvier, *Dictionnaire des Sciences naturelles*, t. XXXIX, p. 417 ; Temminck, *Monog.*, t. p. 8 ; Lesson, *Dictionn. classiq.*, t. XIII, p. 334.

bindre attachement, soit  
es soignoient, soit même

présentèrent leurs diverses

	Pou.	Lignes
Angloise). . . . .	7	6
. . . . .	1	2
. . . . .	2	8
. . . . .	3	6
es yeux. . . . .	»	9
plètement déve-		
. . . . .	»	5
. . . . .	»	5
. . . . .	1	6
. . . . .	2	1
on origine. . . . .	»	6
sa base. . . . .	»	3
on origine. . . . .	»	3
. . . . .	»	6
. . . . .	»	7
evant. . . . .	»	2
s externes de la		
. . . . .	»	3
ts soudés de la		
. . . . .	»	2
. . . . .	»	2

GER DE COOK.

ookii. Less. (1).

est une des espèces les plus  
*langista* des auteurs; de  
de l'ordre des marsupiaux  
écrit par MM. Cuvier, dans  
des ouvrages récents  
cru devoir en publier un  
ment de celle qu'on trou  
me livraison des Mamm  
et bien préférable à la gra  
on *Troisième Voyage*), qu  
que la fig. 3 de la pl. 8  
de l'Encyclopédie, de de  
de ce mammifère.

qui soit faite du phalang  
dans le Voyage de ce célè  
*Voyage*, t. I, p. 139),  
animal quadrupède que ne  
*um*, à peu près aussi g

naturelles (mars 1829, v  
reux pétauriste de Pir  
tionnaire d'Histoire nat  
mmalogie, no 268, pl. 9 (S  
Mammifères, 54e litt  
er, Dictionnaire des Scie  
7; Temminck, *Monog.*, t.  
assiq., t. XIII, p. 334.

Imprimé par Courcier à Paris.

tense : les oreilles son coup plus développées ; elles se redressent sur surface est complètement ne fut que très ces animaux, pleins d les incisives ne parurent autres phalangers, et étoient peu apparentes choient.

Le corps du phalanger et assez épais dans se recouvert d'une abondance sont serrés et d'une couleur de chacun d'eux est un géatre, ce qui donne grise fauve. Les poils rieurs sont moins épais nâtre affaibli, se foncent les côtés et sur la gorge parties supérieures et tent les nuances grise noirâtre encadre les yeux noirâtres se trouvent oreilles.

Lorsque ce petit animal de repos, les extrémités dans son épaisse fourgueur du corps; et grande largeur, qui est l'extrémité; elle est poils, surtout à la base; en dessous se découvre d'environ six lignes espace dénudé contre la faculté préhensile extrémité.

Les doigts peuvent facilité : le pouce, corne n'a point d'ongle, et ongles des autres doigts et très fortement recourbés en dessus, et corne

Le genre de vie est analogue à celui du phalanger de même nature. Ses habitudes sont dans un état de torpeur approches du soir se place alors à des endroits Parfois, en grimpa

quelque s'enrouloit autour; parfois aussi il la ramenoit soigneusement entre ses jambes pour se préserver du froid. Les individus captifs étudiés par M. Bell étoient devenus assez familiers pour se laisser caresser sans éprouver de frayeur; mais il ne parurent

DESMAISTRE, *ANCIENNE DICTIONNAIRE DE ZOOLOGIE* naturelle, t. XXV, p. 476; *Mammalogie*, no 268, pl. 8 (Supplém.); Fr. Cuvier, *Dents, Mammifères*, 54<sup>e</sup> livraison; *petaurus Cookii*, Fr. Cuvier, *Dictionnaire des Sciences natur.*, t. XXXIX, p. 447; Temminck, *Monog.*, t. 1, p. 8; Lesson, *Dictionn. classiq.*, t. XIII, p. 334.



*Phalanger de Cook* Phalangista Cookii.

Publié par L'Institut F à Paris

ANATOMIE DE L'HOMME  
Anatomie, no 268, pl. 8 (Suppl.)  
Mammifères, 54e livraison  
er, Dictionnaire des Sciences  
7; Temminck, Monog., l.  
assiq., t. XIII, p. 334.

qu'un rat : c  
rencont  
pour, dont p  
est noirâtre  
les teintes l  
blanc dans la  
du côté de la  
en dessous :  
des d'arbres  
ble que ce  
se suite de  
Le phalang  
iels deux à  
é dans ces  
sup, car la  
rapport n  
ement confo  
la tête de cett  
ne. Le systèm  
gie avec ce  
s'il distrait  
pour le place  
de trente  
ante : en l  
ait fausses m  
cisives, poi  
ait vraies m  
ternes sont  
e plutôt les  
ent lien. La  
de tubercules  
cisives infé  
tes en avant  
elles et les vr  
ent par les  
petitesc.

Le phalang  
recouvert d'un  
ertes de poil  
anagineux, f  
et dense; le c  
ou roux vil su  
ais inférieure  
de jaunâtre;  
front est brun  
brune en dess  
blanc pur. I  
ruban en dess  
les différent  
gris cendré d  
chez d'autres  
petits faiscea  
ent des côtés  
leur de chair  
ocilles sont  
par une touff

I.



Un rat : c'est vraisemblablement le mâle de l'espèce rencontrée sur les bords de la rivière Endeavour, dont parle Banks dans le *Premier Voyage*. Il est noirâtre dans la partie supérieure du corps, avec des teintes brunes ou couleur de rouille, et il est blanc dans la partie inférieure ; le tiers de la queue, du côté de la pointe, est blanc, et dé garni de poils en dessous : il grimpe ou s'accroche sur les branches d'arbres parce qu'il vit de baies, et il est probable que cette nudité d'une partie de la queue est une suite de ses habitudes. »

Le phalanger de Cook a de longueur totale deux pieds deux à six pouces, et la queue entre pour moitié dans ces dimensions ; mais sa taille varie beaucoup, car la figure que nous publions a été faite en proportion naturelle sur un jeune individu parfaitement conformé et de la taille à peine d'un œureuil : la tête de cette espèce est très déprimée et très pointue. Le système dentaire présente la plus grande analogie avec celui des *petaurus* ; aussi M. Fr. Cuvier s'en est servi pour placer dans celui des *petauristes*. Il se compose de trente-huit dents réparties de la manière suivante : en haut, quatre incisives, deux canines, huit fausses molaires, et huit molaires ; en bas, deux incisives, point de canines, six fausses molaires, et huit vraies mâchoières. Les incisives supérieures et externes sont cannelées ainsi que les dents canines, et plutôt les dents anormales et fausses qui en tiennent lieu. La couronne des mâchoières est hérissée de tubercules aigus disposés sur deux rangées ; les molaires inférieures sont longues, minces, et dirigées en avant. Les dents anormales qui existent entre elles et les vraies molaires ont été appelées diversement par les auteurs, et sont remarquables par leur petitesse.

Le phalanger de Cook est partout abondamment recouvert d'un pelage épais, serré, composé de deux sortes de poils, les uns soyeux plus longs, les autres laineux, formant sur le corps une bourre épaisse et dense ; le dessus du corps est gris brun, passant au roux vif sur les flancs, tandis que toutes les parties inférieures sont d'un blanc plus ou moins teint de jaunâtre ; un cercle roux entoure les yeux ; le front est brun, les mains sont grises, la queue est brune en dessus, terminée à son extrémité par du blanc pur. Le nu ne forme qu'un étroit et léger ruban en dessous. Les individus complètement adultes diffèrent par leurs couleurs : c'est ainsi que le gris cendré domine chez quelques uns, tandis que chez d'autres c'est le roux plus ou moins vif. Deux petits faisceaux de moustaches rigides, noires, partent des côtés du museau dont l'extrémité est couleur de chair. Les ongles sont foibles et cornés ; les ongles sont nus en dedans, marquées à leur base par une touffe de poils très blancs.

Le phalanger de Cook, comme ses congénères, est doué de mœurs douces et paisibles ; il vit de racines, et en captivité il se contente de pain, de lait, de fruits et d'aufs ; il se roule en boule pour dormir, et se défend avec courage lorsqu'il est attaqué ; alors il soulève avec force, à la manière des chats. Ses habitudes doivent être crépusculaires, ainsi que le semble prouver l'ensemble de son organisation.

La femelle ne diffère presque point du mâle, et l'ouverture de sa poche abdominale est abondamment recouverte de poils parfois teints de roux.

Le Muséum possède deux de ces animaux adultes rapportés de la Terre de Diémen et de la Nouvelle-Galles du Sud par les expéditions d'Entrecasteaux et Bandin, et recueillis par MM. La Billardiére et Péron. L'individu que nous avons figuré, et qui est un très jeune individu, a été conservé vivant à bord de l'*Uranie* par M. Gaimard.

Cet animal est donc un *petauriste* pour M. Fr. Cuvier, et un phalanger, *phalangista*, pour MM. G. Cuvier, Desmarest et Temminck. Nous l'avons considéré comme un sous-genre très distinct des *phalangista*, qui comprennent, suivant nous, les *coscous*, ou phalangers des Moluques, et les *trichosures*, ou phalangers des Terres Australes : ce seroit donc pour nous le *trichosurus Cookii*.

#### LE PHALANGER RENARD.

*Phalangista Vulpina*. Cuv. (\*)

Phillipp et White sont les premiers qui nous aient fait connoître le phalanger renard, et on en doit à ce dernier une excellente figure. Les formes qui le caractérisent sont beaucoup plus dégagées que dans les autres espèces. Ses oreilles sont plus longues, et sa queue plus grosse et plus touffue. La couleur générale du corps est le gris brun ardoisé ; une sorte de collier fauve vif entoure le cou ; le ventre est fauve roux clair cannelé ; les oreilles sont triangulaires, pointues, nues en dedans, et recouvertes de poils ras en dehors, de la couleur du dos ; un trait noir contourne le bout du museau ; deux cercles bruns entourent les yeux. La queue est longue d'un pied cinq pouces, forte, très touffue, garnie de longs poils d'un gris brun ardoisé à son origine, et d'un noir profond dans tout le reste de son étendue. Le corps d'un adulte a deux pieds de longueur sur dix pouces de hauteur, et la taille

(\*) Desmarest, *Mammalogie*, 413 : *didelphis vulpina* et *lemurina*, Shaw : *wha-tapoua-roo*, White, *It.*, p. 278 (figure très bonne) ; le *bruno*, Vleq d'Azyr, *Anat.* : *vulpine opossum*, Phillip, *It.*, fig. 4, p. 150 ; Temminck, *Monoy.*, p. 5.

et le port sont à peu près, au dire de White, ceux d'un raton ; une banderlette nue occupe le dessous de la queue dans le sens de sa longueur, et est granuleuse. L'individu décrit par Philipp n'avait que vingt-six pouces de dimension depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui avoit quinze pouces ; mais il n'est pas rare de rencontrer des individus de taille variable. Les femelles ne diffèrent point des mâles ; leur pelage est de nature cotonneuse, parsemé de soles plus longues et plus déliées, mais rares. Les jeunes ne présentent à la mâchoire supérieure que deux petites fausses molaires, et trois à celle d'en bas. Leur pelage offre au si des nuances différentes ; les tentes sont plus claires que dans les adultes, elles passent du cendré gris au brun clair, et quelquefois au gris clair. Les adultes n'ont que trente-huit dents.

Le phalanger renard est commun à la Nouvelle-Hollande, d'où l'a rapporté Péron. C'est bien gratuitement que M. Temminck dit qu'on le trouve à Sumatra. Deux localités aussi opposées, aussi distantes, aussi disparates, dérouteroient quiconque voudroit tenter une distribution géographique des animaux : cette indication demande donc une confirmation authentique. N'avons-nous pas vu le même auteur faire venir le phalanger de Cook de Rawuek dans les Moluques ?

En dernière analyse, six espèces de coucou sont connues aujourd'hui, ou du moins cinq, et toutes ont seulement été rencontrées dans les Moluques. D'autres phalangers à queue velue occupent notre deuxième section, et sont propres à ce que les géographes nomment Australie. Que d'espèces viendront encore enrichir ce genre, et que de détails nous devons désirer pour compléter leur histoire !

Nous ajouterons deux espèces nouvelles, décrites par M. Ogilby<sup>(1)</sup>, et qui viennent prendre place à côté du phalanger oursin : l'une (*phalangista fuliginosa*) a le pelage crépu, en entier brun de sule, une queue longue, couverte de poils et d'une seule couleur dans toute son étendue ; l'autre (*Ph. xanthopus*), a son pelage très touffu, d'un gris de cendre blanchâtre en dessus, passant au blanc sale en dessous. Les pieds sont jaune roux. La queue est terminée de blanc. On ignore de quel point de l'Australie ces deux animaux proviennent. M. Fr. Cuvier a également enrichi ce genre du PHALANGER DE BOUGAINVILLE (*Ph. Bougainvillii*, Règ. an.), grand comme un écureuil, cendré dessus, blanc dessous, ayant la moitié terminale de la queue noire, et l'oreille à moitié blanche.

(1) *Proceed.*, I, p. 135.

### LE PHALANGER VIVERRIN (1).

Habite la Terre de Diémen, et a les plus grands rapports avec celui de Cook. Il n'a pas cependant de coloration, et est privé de pouce opposable.

### LES PÉTAURISTES OU PHALANGERS VOLANTS.

*Petaurus*, Shaw ; *phalangista*, Illig.

Les pétauristes rappelant dans les marsupiaux, par suite de l'extension de la peau des flancs entre les membres, les pelotouches de l'ordre des rongeurs, furent d'abord rangés par Shaw parmi les didelphes ; ils reçurent ensuite le nom de phalangers volants, et furent distingués des vrais phalangers par le nom générique de *petaurus*, adopté par M. Cuvier. Illiger, dans son Prodrôme, proposa le nom de *phalangista*, et M. Desmarest, dans sa Mammalogie, celui de *petaurista* ; le grand phalanger rapprochoit donc ainsi des animaux distincts les uns des autres, et dont le principal caractère étoit celui de la double génération ou de la marsupialité. Mais des limites géographiques précises et une ressemblance fondamentale dans chaque groupe permettent, pour éviter toute confusion, de former de ce genre trois tribus bien distinctes, qui seroient celles des coucou, phalangers nocturnes à queue nue, essentiellement propres aux Moluques ; *balantia*, ou phalangers diurnes à queue pelue ; et *petaurus*, ou phalangers volants : ces deux derniers genres sont exclusivement de la Tasmanie et de l'Australie ou Nouvelle-Hollande. Les pétauristes appartiennent à la famille des marsupiaux animaux à bourse, quatrième division de l'ordre des carnivores du règne animal ; M. Duméril les confond avec les phalangers dans sa sixième famille, celle des pédimanes. M. Latreille (*Règne animal*, p. 53), dont les marsupiaux forment le sixième ordre de sa méthode, place le genre *petaurus* dans la troisième famille ou celle des phyllophages. M. Temminck observe à peu près la même classification, et les pétauristes composent le huitième genre de son cinquième ordre. M. Geoffroy Saint-Hilaire, qui s'est beaucoup occupé de la classe des animaux marsupiaux, a laissé les pétauristes dans le genre phalanger ; et M. Fr. Cuvier, dans son article à l'ouvrage (tome XXXIX du *Dictionnaire des Sciences naturelles*), n'a point débrouillé l'histoire de ces animaux, et a peut-être accru encore l'irrésolution qu'on doit éprouver à les isoler les uns des autres. C'est ainsi qu'il sépare le genre phalanger en deux

(1) *Phalangista vicerrina*, Ogilby.

## VIVERRIN (2).

en, et a les plus grandes dents. Il n'a pas cependant un pouce opposable.

## PÉTARISTES

## PÉTARISTES VOLANTS.

*Phalangista*, Illig.

est dans les marsupiaux, de la peau des flancs et des patouches de l'ordre des phalangers, rangés par Shaw par ordre de leur taille, et ensuite le nom de phalanger. On a ensuite distingué des traits généraux de *petaurus* et de *phalangista*, et M. Desmarest a nommé *petaurista* le genre qui comprend ainsi des animaux diurnes et dont le principal caractère est la queue pendante, et de la même génération ou de la même famille géographique présumée. On a évité toute confusion, de même que les tribus bien distinctes, que sont les phalangers nocturnes et les phalangers diurnes à queue pendante, et les phalangers volants : ces deux genres sont de la Tasmanie et de la Nouvelle-Hollande. Les phalangers font partie de la famille des marsupiaux et de la division de l'ordre des phalangers ; M. Duméril les considère dans sa sixième famille ou sous le nom de *Antreille* (*Règne animal*) ; ils forment le sixième ordre du genre *petaurus* dans les phalangers. M. Temminck les a classés dans la même classification, et les a placés dans le huitième genre de son *Phalanger* de Saint-Hilaire, qui est dans la classe des animaux marsupiaux. Les phalangers sont dans le genre *petaurista* dans son article à l'ouvrage intitulé *Dictionnaire des Sciences Naturelles* ; l'histoire de ce genre a été accrue encore l'irrésolution de séparer les uns des autres les phalangers en deux genres, Ogilby.

On les divise en : la 1<sup>re</sup>, *phalanger* ; la 2<sup>e</sup>, *petaurus* ; puis les phalangers sont divisés suivant qu'ils ont la queue pendante, ou qu'ils ont la peau des flancs adhérente entre les membres ; enfin il y a aussi des phalangers à queue pendante et des *petaurus* volants. De sorte que le genre *petaurista*, tel que nous allons le considérer, renferme des animaux des deux sections de M. Fr. Cuvier, c'est-à-dire ses phalangers volants et ses *petaurus* volants. A l'article *Phalanger*, pages 120 et suivantes de son *Traité des Dents*, on voit l'auteur regarde le caractère de la peau des flancs adhérente entre les membres comme trop peu important pour séparer les *petauristes* des phalangers. Cependant c'est à peu près la seule nuance qui isole les phalangers des *petauristes* ; et les dents elles-mêmes sont trop souvent variables de leur nature, pour fournir, dans tous les cas, des distinctions rigoureusement exactes. Les *petauristes*, vivant dans les forêts de la Nouvelle-Hollande, doivent différer de leurs voisins des phalangers à queue droite qui habitent dans les broussailles sablonneuses des parties maritimes de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Diémen, et des coucoucs ou phalangers à queue nue, qui sont nocturnes, et qui recherchent leurs fruits dans les Moluques. Au reste nous nous efforcerons d'éclaircir cette question lorsque nous discuterons les phalangers.

Le genre *petaurista* a été divisé lui-même par M. Desmarest en deux sous-genres : le premier, dont le principal caractère est d'avoir la queue ronde, est le *petaurista* proprement dit ; et le second, caractérisé par une queue dont les poils sont distiques comme dans certains écureuils, est celui nommé *phalanger*, *acrobata* (Desmarest), et qui ne renferme qu'une espèce, le phalanger pygmée.

Les caractères des *petaurus* sont donc les suivants : formule dentaire : mâchoire supérieure, six incisives ; canines nulles ; seize molaires, y compris les fausses molaires qui sont au nombre de huit ; mâchoire inférieure, deux incisives ; canines nulles ; seize molaires ; au total, trente-huit.

Les os incisifs (Fr. Cuvier, *Dents*, p. 129) de la mâchoire supérieure forment entre eux un angle plus ou moins aigu, et les incisives sont elles-mêmes disposées de la sorte : la première est forte et tranchante ; la seconde, également coupante, est un peu plus large que sa racine ; la troisième, plus petite, est obtuse. Entre les incisives et les fausses molaires existe un espace vide : la première fausse molaire est rudimentaire, la seconde est encore plus petite que la première, la troisième plus grande approche de la forme des vraies molaires ; la quatrième plus de grandeur et d'épaisseur, elle touche la cinquième, tandis que toutes les autres dents sont séparées ; les trois premières molaires ne diffèrent pas entre elles : elles sont quadrilatères, munies à

chacun de leurs angles d'une pointe triangulaire, et sur les côtés d'une pointe plus petite ; deux petits tubercules anguleux occupent aussi leur face externe ; la dernière molaire n'a que trois pointes principales : deux en avant et une en arrière. Ces tubercules et ces pointes donnent aux dents des *petaurus* une forme compliquée et difficile à caractériser.

» A la mâchoire inférieure les deux incisives sont longues, presque horizontales, arrondies en avant, aplaties à leur face interne, minces et pointues à leur sommet ; les deux premières fausses molaires ne sont que deux points rudimentaires, et c'est aussi ce qu'on s'en sert fréquemment chez les coucoucs ; la troisième fausse molaire se rapproche de la forme de la première vraie molaire, mais elle est plus épaisse à sa moitié postérieure qu'à sa moitié antérieure. Les quatre vraies molaires se ressemblent entièrement et se composent de quatre pointes triangulaires, disposées deux par deux en avant et en arrière. » Tels sont les principaux faits dont nous sommes redevables à M. Fr. Cuvier, et qui lui ont été fournis par l'étude des *petaurus* taguanoïde, didelphoïde et macroure. Il est remarquable que le phalanger de Cook a aussi présenté les mêmes particularités dans sa dentition.

Les caractères extérieurs ou zoologiques sont : une tête médiocrement allongée, des oreilles moyennes dressées ; des pieds pentadactyles, à ongles comprimés, recourbés, robustes, excepté au pouce qui est sans ongle et opposable ; les deux premiers doigts sont beaucoup plus courts que les autres ; la peau des flancs étendue entre les membres antérieurs et postérieurs peut servir de parachute (disposition qui se retrouve chez les galéopithèques et les sciuroptères ou patouches) ; une poche sur l'abdomen ; la queue très longue, garnie de poils, tantôt épars, tantôt distiques.

Les habitudes des *petauristes* ne sont point connues ; ce sont des animaux probablement nocturnes, qui vivent dans les eucalyptus de la Nouvelle-Hollande, où ils sautent de branche en branche en s'aidant de leurs parachutes pour soutenir leur élan ; leur genre de nourriture doit principalement consister en insectes ou en feuilles, car on sait que la Nouvelle-Hollande ne produit aucun fruit édule. Ils sont très communs, et les naturels de cette partie du monde en font un grand usage, car ils recherchent leur chair en même temps qu'ils se font avec leur peau de petits manteaux employés par les femmes pour voiler leurs parties naturelles, ou pour couvrir les épaules. Leur fourrure est tellement belle, qu'elle pourroit être utilisée dans les arts, et former une branche avantageuse de commerce.

Les *petauristes* n'ont été jusqu'à ce jour rencontrés que dans les grandes forêts des montagnes

Bleues, et dans la petite île de Norfolk, placée non loin des côtes du port Jackson. On en connaît cinq espèces.

### LE PÉTAURISTE TAGUANOÏDE.

*Petaurus taguanoïdes* (1).

Le taguanoïde est la plus grande des espèces de ce genre : la longueur du corps est communément de dix-huit pouces, et la queue a elle seule près de vingt pouces; la tête est petite, le museau triangulaire et très nigri; les oreilles sont assez grandes et élevées; les doigts des pieds sont entièrement garnis de poils; la queue est arrondie, très touffue : le pelage du taguanoïde est d'une finesse et d'une douceur extrêmes; il est très épais, très long, principalement sur le dos.

Var. α. Pelage d'un brun chocolat foncé et luisant en dessus, et d'un blanc sale en dessous; la queue complètement brune.

Var. β. Pelage nuancé de fauve clair, mélangé de brun, ayant une raie plus foncée sur le dos; les flancs d'un gris cendré; deux taches oblongues et fauves sur les flancs, le dessous blanchâtre.

Var. γ. Pelage entièrement blanc; d'un blanc pur en dessous, d'un blanc jaunâtre sur le dos.

Le taguanoïde est l'espèce la plus commune aux alentours de Sydney et dans les montagnes Bleues.

### LE PÉTAURISTE A GRANDE QUEUE.

*Petaurus macrourus* (2).

Cette espèce est, dit-on, de la taille du surmulot; son pelage est d'un gris brunâtre en dessus, et blanchâtre en dessous; une bande brunâtre foncée s'étend du vertex au bout du museau; les oreilles sont assez larges, arrondies et blanchâtres; la queue est ronde et touffue, d'un marron uniforme, qui se dégrade légèrement; les pattes antérieures sont blanches à leur extrémité. Cet animal habite la Nouvelle-Galles du Sud.

Sans doute on ne peut considérer que comme une variété le pétauriste à ventre jaune, *petaurista flaviventer* (Geoffroy, Desmarest, 418), qui a la taille du pétauriste à grande queue, mais dont le pelage est gris teinté de fauve en dessus, ayant une ligne dorsale brun marron, et le bord des flancs et

(1) Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 112 : *petaurista taguanoïdes*, Desmarest, *Mammalogie*, sp. 416 : *Hepona roo*, White, *It.*, édit. orig., p. 288 : *black flying opossum*, Phillip, *It.*, édit. orig., p. 279, fig. 5.

(2) Desmarest, *Dictionn. d'Hist. natur.*, t. XXV : *didelphis macroura*, Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 113.

des membres de cette couleur, et tout le dessous du corps d'un fauve blanchâtre; la queue est aussi d'un brun marron uniforme. Il est du même pays.

### LE PÉTAURISTE DE PÉRON.

*Petaurus Peronii* (1).

Cette espèce, que M. Desmarest a le premier fait connaître, a pour principal caractère d'avoir sa membrane des flancs terminée au coude, tandis qu'elle va jusqu'au poignet dans le taguanoïde, et jusqu'au doigt extérieur dans le sciurien.

Sa taille est celle de l'écureuil d'Europe. Son pelage est généralement brun en dessus et blanc en dessous; la queue est plus longue que le corps, mais terminée à son extrémité par un demi-pouce de blanc jaunâtre bien tranché; la membrane des flancs est d'un brun varié de gris; le dehors des cuisses et les pattes de derrière sont d'un brun foncé. Il parait avoir été rapporté de la Nouvelle-Hollande par Péron.

### LE PÉTAURISTE SCIURIEN.

*Petaurus sciureus* (2).

Ce pétauriste a près de neuf pouces de longueur sans y comprendre la queue qui en a à peu près dix; les oreilles sont très courtes; sa taille est celle de l'écureuil commun; son pelage est gris en dessus, blanc en dessous; une raie noire foncée s'étend du bout du nez jusqu'à l'extrémité de la queue; des traits noirs partant des narines règnent sur les yeux; la membrane des flancs est noire, bordée de blanc; la queue est condrée, plus pâle que le reste du corps, ronde et garnie de poils très fournis partout. Il habite la Nouvelle-Hollande et l'île déserte de Norfolk. Cet animal est surtout très commun au pied des montagnes Bleues, dans les arbres d'Émiou-plains; il niche dans les trous d'arbres, et fait huit petits à chaque portée.

### LE PÉTAURISTE PYGMÉE.

*Petaurus pygmaeus* (3).

M. Desmarest a fait de cette espèce un sous-genre qu'il a nommé *acrobata*; elle se distingue de prin-

(1) Desmarest, *Mammalogie*, sp. 420.

(2) Desmarest, *Mammalogie*, sp. 419 : *didelphis macroura*, Shaw, pl. 11, *Zool. New-Holl.* : Norfolk island *flying squirrel*, Phillip, édit. orig., p. 151 et 193, t. II, fig. 10; Pennant, *Histoire des Quadrupèdes*.

(3) Desmarest, *Dictionnaire d'Hist. natur.*, 2<sup>e</sup> édit.

abondance de la précédente par les poils de sa queue, qui sont parfaitement distiques; sa taille est celle de la souris; le corps a trois pouces deux lignes de longueur, et la queue a deux pouces six lignes. Son pelage est en dessus d'un gris fauve, et blanc pur en dessous; les poils de la queue sont gris roussâtres, et rangés avec la plus grande symétrie de chaque côté de la queue; la membrane des flancs est très dilatée, et se termine au coude comme dans le Pétauriste de Péron. Le pygmée habite la Nouvelle-Hollande; et ses habitudes, comme celles des autres espèces, sont entièrement inconnues.

#### LE PÉTAURISTE A JOUES BLANCHES (1).

Est une grande espèce à robe grise cendrée et à joues blanches, qui vit au Japon, où l'a rencontré le voyageur Vansiebold.

#### LES POTOUROUS.

##### *Hypsiprymnus.*

Les potourous appartiennent à l'ordre des marsupiaux, et furent décrits par Vicq d'Azyr et Cuvier sous le nom de *kangaroo-rat*, classés par lui les kangourous ou *macropus* par Shaw, dont Illiger a formé son genre *hypsiprymnus*, et que M. Desmarest a nommé *potourous* en latinisant le nom de *potoroo* que l'espèce primitivement connue porte chez les naturels de la Nouvelle-Galles du Sud, au rapport de White. Le mot *hypsiprymnus* signifie qui est élévée de la partie postérieure.

Les potourous ont les plus grands rapports avec les kangourous; et, par la forme et l'organisation de leurs dents, ils font le passage des phalangers à ces derniers. Ce qui les distingue surtout est l'appareil dentaire. Voici ce que nous apprend à ce sujet M. Fr. Cuvier (*Dents*, p. 435): trente dents; mâchoire supérieure, six incisives, deux canines, deux fausses molaires et huit vraies; mâchoire inférieure, deux incisives, canines nulles, deux fausses molaires, et huit vraies.

A la mâchoire supérieure, la première incisive est forte, plus longue que les autres, à trois faces, arrondies en avant, et droites sur ses deux autres côtés; elle est en outre enracinée profondément, et la capsule dentaire reste libre: la seconde est une petite dent semblable à l'analogue des pétaurus et

des phalangers: la troisième, un peu plus grande que la précédente, est tranchante, et se rapproche de la forme normale des dents de son ordre. Après un intervalle vide vient une petite dent mince, comprimée et crochue, servant de canine, et qui, comme l'analogue des phalangers, dépend presque autant de l'os incisif que du maxillaire. Un large vide suit, et la première machellère est une fausse molaire remarquable par sa forme singulière, mais dans laquelle on trouve modifiée l'analogue des phalangers; elle est longue, mince, en forme de colu, striée sur ses deux faces, et dentelée sur son bord. Les quatre molaires qui viennent immédiatement après ont de l'analogie entre elles, si ce n'est que la dernière est plus petite que les autres; et toutes possèdent les formes des molaires des phalangers. A la mâchoire inférieure, les incisives ressemblent à celles des deux genres précédents, et les fausses molaires sont, comme les molaires, sans aucune exception, semblables à leurs analogues de la mâchoire opposée. Dans leur action réciproque, ces dents n'offrent rien de particulier, si ce n'est que la face externe de la fausse molaire inférieure correspond à la face interne de la fausse molaire supérieure. Ce système de dentition, dit M. Fr. Cuvier, nous est donné par quatre têtes qui appartiennent certainement à trois ou quatre espèces, l'une est celle du kangaroo-rat (*hypsiprymnus Whitei*): les espèces auxquelles les autres appartiennent ne nous sont point connues; il est alors inutile de leur donner des noms.

Les caractères extérieurs des potourous sont principalement les suivants: leurs jambes de derrière sont beaucoup plus grandes à proportion que celles de devant, dont les pieds manquent de pouce, et ont les deux premiers doigts réunis jusqu'à l'ongle, en sorte, dit M. Cuvier, qu'on croit d'abord n'y voir que trois doigts, dont l'interne auroit deux ongles. Leur queue est longue et robuste. La poche abdominale est complète, et renferme deux mamelles. Leur estomac est grand, divisé en deux cavités munies de plusieurs boursouffures. Le cæcum est médiocre et arrondi.

Les potourous ne vivent que d'herbes qu'ils paissent avec leurs longues incisives coupantes. Ils se tiennent dans les broussailles et dans les buissons, où ils poussent de petits cris assez analogues à ceux des rats. Ils sautent avec force. Bien qu'on ne connaisse qu'une espèce de ce genre, on a acquis la certitude qu'il y en a un bien plus grand nombre; et déjà, dans un envoi de MM. Quoy et Gaimard, adressé de la baie du Roi-Georges au Muséum, nous avons reconnu une belle espèce de potourou que ces naturalistes auront à décrire. Ces animaux sont très multipliés dans les cantons rocailleux de la Nouvelle-Galles du Sud, et notamment aux environs de Port-Jackson. Ils se sont aussi présentés aux

*Didelphis pygmaea*, Shaw, pl. 114. *Gen Zool: petaurista pygmaea*, Geoffroy, *Cat.*, Desmarest, *Mammalogie*, sp. 421.

(1) *Petaurista leucogenys*, Temm., *Disc. faune*, p. 12.

navigateurs sur toutes les côtes occidentales et méridionales de la Nouvelle-Hollande.

### LE POTOUROU DE WHITE.

#### *Hypsiprymnus Whitei* (1).

Ce potourou a la tête triangulaire, large et un peu aplatie par derrière, pointue en avant; le museau et les narines sont placés à l'extrémité du museau, et sont séparés dans leur milieu par un sillon longitudinal; les moustaches sont d'une médiocre longueur; la bouche est petite, et la mâchoire supérieure s'avance un peu plus que l'inférieure; quelques poils noirs surmontent l'œil; les oreilles sont courtes, très larges, et velues à leur partie postérieure. La grosseur du cou donne à cette espèce quelque ressemblance avec les rats, disent MM. Quoy et Gaimard. Leurs pattes antérieures sont petites, pourvues d'ongles blanchâtres, longs, grêles et arqués; l'ongle du milieu est plus saillant. Les membres postérieurs sont proportionnellement plus longs et plus déliés que dans les kangourous. La queue est à peu près aussi longue que le corps: elle est grêle, écailleuse, presque nue, flexible, et porte de poils. La couleur du pelage de cet animal est uniformément d'un gris roux; la gorge, la poitrine, le ventre et l'intérieur des membres, sont d'un blanc sale; le dessus de la tête, le dos, une partie des flancs et des cuisses, sont d'un gris brun: le bout de la queue est brun. Les poils sont de deux sortes: les plus profonds sont courts, doux, moelleux et un peu floconneux; ils présentent une teinte gris de souris lorsqu'on les écarte: les extérieurs sont plus longs, roides et plus rares. Les tarsi sont recouverts de poils longs, rudes et fauves, dirigés d'arrière en avant, et s'étendant jusqu'à l'extrémité des ongles: ceux des pattes antérieures, plus doux, recouvrent les doigts. Tels sont les renseignements dont nous sommes redevables à la description soignée que MM. Quoy et Gaimard ont publiée d'après un individu bien conservé, et qui avait les dimensions suivantes: longueur du corps, du bout du museau à l'origine de la queue, un pied cinq lignes; de la queue, un pied; de la tête, du bout du museau à l'occiput, trois pouces; des membres antérieurs, trois pouces six lignes; des membres postérieurs, huit pouces dix lignes. En général, la taille du potourou est celle d'un petit lapin.

(1) Quoy et Gaimard, *Zoologie de l'Uranie*, pl. 10; *potourous murinus et kangourous Gaimardi*, Desmarest, *Mammalogie*, sp. 422 et 843: *kangourou-rat*, Philippi, *It.*, pl. 47; White, *It.*, pl. 60: *kangourou rat*, Cuvier, *Rég. anim.*, t. 1, p. 191: *macropus minor*, Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 126.

Les potourous ont des mœurs très douces, et moins timides que celles des kangourous. Ils sont très agiles, et fuient en faisant des bonds considérables lorsqu'on les inquiète. MM. Quoy et Gaimard rapportent qu'un de ces animaux vint enlever familièrement des restes d'aliments, au milieu d'une cabane bâtie pour les abriter dans une excursion dans les montagnes Bleues, et qu'il s'enfuit par un trou à la manière des rats. Nous les avons souvent vus, au milieu des rocaillies de la Werra-Gambia, courir sous les petits buissons qui couvrent cette partie de la Nouvelle-Hollande.

MM. Quoy et Gaimard ont rapporté de l'île Dirk-Hatich plusieurs têtes de potourous, qui ont à peu près les mêmes dimensions que le potourou de White: elles en diffèrent toutefois par l'étendue plus considérable de la cavité tympanique, par la largeur des arcades zygomatiques, ce qui les rapproche de celle du kangourou élégant, et par la brièveté de la voûte palatine. Ces têtes appartiennent à une espèce nouvelle pour laquelle ils proposent le nom de potourou de Lesueur, *hypsiprymnus Lesueur*.

Péron a déposé au Muséum d'histoire naturelle un squelette de potourou dont la tête, longue de deux pouces onze lignes, est plus pointue et plus allongée en cône que les précédentes; les incisives supérieures moyennes et les canines ont plus de longueur; la cavité du tympan est moins développée; les arcades zygomatiques sont plus étroites et moins convexes; l'extrémité des os du nez dépasse le niveau des dents incisives supérieures. Sans doute ce squelette est celui qu'a mentionné M. Fr. Cuvier. M. Quoy et Gaimard, après l'avoir comparé avec le potourou de White, proposent de le nommer potourou de Péron, *hypsiprymnus Péron*.

### LE POTOUROU OURSON (1).

Découvert à la Nouvelle-Guinée. Il est plus bas sur jambes que les autres espèces: son pelage est formé de gros poils brun marron; ses oreilles sont arrondies, très velues, et sa queue fort longue partoit d'un côté convertie de poils. Le jeune âge a sa livrée gris brun lavé de jaunâtre.

M. Ogilby a fait connaître une nouvelle espèce (*H. setosus*) (2), qui a été découverte sur les bords de la rivière des Cygnes-Noirs, sur la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande. Les habitants de Sidney l'appellent *bettang kangaroo*: son pelage

(1) *Hypsiprymnus ursinus*, Temm., *Faune Jap.*, pl. note 2.

(2) Ogilby, *Proceed.*, 1, 149.

meurs très douces, et  
des kankourous ils sont  
faisant des bonds considé-  
ète. MM. Quoy et Gaimard  
animaux vient enlever la-  
aliments, au milieu d'une  
briter dans une excursion  
es, et qu'il s'enfuit par un  
s. Nous les avons souvent  
lles de la Werra-Gambia,  
naisons qui couvrent cette  
lland.

ard ont rapporté de l'île  
têtes de potourous, qui ont  
ensions que le potourou de  
toutefois par l'étendue plus  
é tympanique, par la lar-  
atiques, ce qui les rappro-  
ou élégant, et par la briè-  
Ces têtes appartiennent  
ur laquelle ils proposent  
sueur, *hypsiprymnus* Le

uséum d'histoire naturel  
dont la tête, longue de deux  
plus mince, plus pointue  
ie les précédentes; les inci-  
ennes et les canines ont  
isse du tympan est moitié  
zygomatiques sont plus  
es; l'extrémité des os de  
les dents incisives supé-  
uelette est celui qu'a men-  
M. Quoy et Gaimard, après  
potourou de White, propo-  
de Péron, *hypsiprym-*

#### DU OURSON (1).

elle-Guinée. Il est plus b  
res espèces; son pelage e  
un marron; ses oreilles so  
et sa queue fort longue  
ils. Le jeune âge a sa livr  
tre.

montré une nouvelle espè  
té découverte sur les bor  
s-Noirs, sur la côte occide  
Hollande. Les habitants  
*tang kanguroo*: son pel

*inus*, Temm., Faune Jap., p.



navigateurs sur toutes les côtes occidentales et méridionales de la Nouvelle-Hollande. Les potourous ont des mœurs très douces,

### LE POTOUROU

#### *Hypsignathus*

Ce potourou a la queue aplatie par derrière; les narines sont plus écartées que les yeux; les oreilles sont séparées dans le front; le dard est dardinal; les moustaches sont longues; la bouche est petite; la queue est petite; elle s'avance un peu; elle est garnie de poils noirs sur les côtés; les poils sont courts, très larges; la queue est large; elle est rieuse. La grosse queue a une ressemblance avec celle de Gaimard. Leurs queues sont pourvues d'ongles; l'ongle du doigt est plus long que les autres; les ongles postérieurs sont longs et plus déliés; la queue est à peu près grêle, écaillée à terre; son extrémité est de poils. La couleur du ventre et l'intérieur des cuisses est sale; le dessus de la queue et des cuisses, sont brun. Les poils plus profonds sont peu floconneux; ils se soulèvent lorsqu'on les touche; les poils sont longs, roides et plus courts; les poils de poils longs, rudimentaires, et s'étendant sur ceux des pattes antérieures; les doigts. Tels sont les poils redevables. MM. Quoy et Gaimard ont vu un bien conservé; longueur de la queue, un pied; de l'occiput, trois pouces six lignes; de la queue, huit pouces dix lignes; la queue est celle d'

(1) Quoy et Gaimard, *Recherches sur les Mammalogie*, sp. 4. *It.*, pl. 47; White, *It.*, pl. 60: kangaroo rat, *Cuvier, Rég. anim.*, t. 1, p. 181: *macropus minor*, Shaw, *Gen. Zool.*, pl. 126.

(2) *Hypsignathus* *arcturus*, *Linnaeus, Fauna Svecica*, note 2.

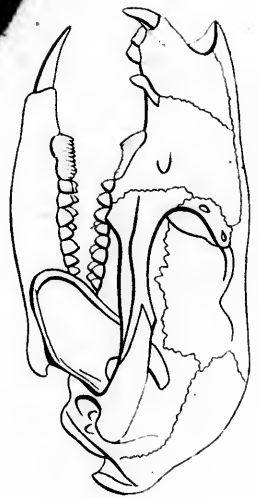
(3) Ogilby, *Proceed.*, I, 149.



es mœurs très douces, et

*Indes pour l'usage de la France*

*Le chien, l'animal des Indes et des Amériques*



149.







1. Le Kangourou Cudubal. 2. Le Possum de Teguamoh.

Publié par Pourrat F. à Paris.

ave cendré tire sous le corps au blanchâtre. Ses  
 lilles sont amples, noires et noires. Sa queue mé-

Nous appelâmes les premiers l'attention sur ce  
 mammifère, que nous retrouvâmes à la Nouvelle-

ment *podin* (1), et  
 Quoy et Gaimard  
 oyage de l'Astro-  
 n en dessus, gris  
 et largement rosé.  
 sur, et la queue a  
 ques, l'île de Wai-  
 naturels nous don-  
 digène, et *kopenn*

es australes sont :  
 us, Shaw) (2), ou  
 le plus grand des  
 elle-Hollande, car  
 leur. Les colons le  
 qu'elle soit un peu  
 r, moins foncé en  
 res. Il vit en trou-  
 ar de vieux mâles,  
 l veut fuir. Il s'est  
 au fur et à mesure  
 ts, et se trouve re-  
 laines de Bathurst  
 LANGOUROU PORTE-  
 laineux, frisé,  
 elle; des aientours  
 ue (*M. fuliginosus*)  
 me, le sommet de  
 . 4° Le BANKSIEN  
 connu, d'un roux  
 la tête, et que les  
 nomment *waring*.  
 châtre sur le corps  
 n roux vif; de l'île  
*griseus*), roussâtre  
 s, les pieds et le  
 ouvelle-Hollande,  
 lité. 7° L'EUGÈNE  
 x en devant, blan-  
 ène, où il vit par  
*labus*) (3), ou han-  
 Sydney.  
 ) le nom qu'il porte

*macropus veterum*,  
 n. p., p. 283.  
*capite longo, obtuso;*  
*griseo fulvo; mem-*

i.

1.

Muséum, et Nouveau  
 première édition :

M. Desmarest, *Mam-*  
*malogie*, sp. 429 : non le *ditelphis Brunii* de Gmelin



*Macropus fuliginosus*

Voy. aux Indes, t. 1, p. 347, fig. 213.

ve cendri  
elles sont  
crément  
ement r

OU

Sont des m  
Nouvelle-  
t propres  
ment privé  
Nouvelle  
continent, et  
de Lang  
tée avec le  
train de de  
de macr  
maturus.  
mbres ren  
difficile, t  
Les pieds  
servaire de  
servent, t  
dont on  
goureux so  
entière, enti  
pôt d'être  
épreuve  
elle d'en t  
tion des es  
dillon n'a c  
gourou géa  
gour Lebr  
de *peland*  
des Malais  
Gmelin n  
ber figura

*Halmatur*  
gurus, Lacé  
Angourous,  
L. XXII, p.  
LIII, p. 266.  
G. Coste, p.  
à l'oblige  
uroo. Au lie  
anatomiste,  
uron, ils en  
rien reconu  
que la vés  
69 )  
*Didelphis g*  
Amboina, t.  
Voy. aux in

ve cendré tire sous le corps au blanchâtre. Ses  
 veilles sont amples, nues et noires. Sa queue, mé-  
 diocrement longue, est grêle, squameuse, et lé-  
 gèrement recouverte de poils courts et rigides.

## LES KANGUROOS OU MIEUX KANGOUROUS.

*Macropus*, Shaw (1).

Sont des marsupiaux dont une seule espèce vit à  
 Nouvelle-Guinée, tandis que toutes les autres  
 sont propres aux terres australes; ils sont complé-  
 tement privés de dents canines, et représentent,  
 en Nouvelle-Hollande, les gerboises de l'ancien  
 continent, et nous devons dire que la première es-  
 pèce de kangourou, que Cook figura en 1770, fut  
 confondue avec les *yerbua*, par l'extrême allongement  
 du train de derrière, ce qui lui valut, de Shaw, le  
 nom de *macropus*, qu'Illiger changea plus tard en  
*maturus*. L'inégalité dans les proportions des  
 membres rend donc la progression à quatre pattes  
 difficile, tandis qu'elle facilite l'action de sau-  
 ter. Les pieds de derrière possèdent une puissance  
 musculaire des plus énergiques, et les kangourous  
 se servent, pour frapper leurs ennemis, avec une  
 force dont on ne les croiroit pas susceptibles. Les  
 kangourous sont méchants par nécessité, doux par  
 nature, entièrement herbivores, et s'approprient  
 tout point d'être de la plus grande familiarité. Leur  
 espèce éprouve des variations telles, qu'il est fort  
 difficile d'en tirer de bons caractères pour la dis-  
 tinction des espèces (2).

Il n'a été connu qu'une espèce de ce genre, le  
 kangourou géant (3), et cependant Valentin (4) et le  
 voyageur Lebrun (5) avoient sous le nom de *flan-*  
*ger*, de *pelandoc* d'Aroë, ou de lapin des îles d'A-  
 des Malais, décrit assez nettement une espèce  
 que Gmelin nommoit *didelphis Brunni*, et que  
 Cooper figura pl. 453 de ses portraits d'animaux.

*Halmaturus*, Illiger (queue propre à sauter);  
*Macropus*, Lacép.; Geoffroy Saint-Hil., sur la gestation  
 des kangourous, Ann. sc. nat., t. IX, p. 341; Férussac,  
 t. XXII, p. 265; sur les glandes mammaires, Bull.,  
 t. III, p. 266.

M. Coste, pendant son séjour en Angleterre, a pu  
 voir à l'obligeance de M. Owen, disséquer un œuf de  
 kangourou. Au lieu de trouver seulement, comme cet ha-  
 natomiste, une seule vésicule sortant du ventre de  
 l'œuf, ils en ont trouvé deux; or, la première ayant  
 été reconnue pour l'allantoïde, l'autre ne pouvoit  
 être que la vésicule ombilicale. (*L'Hermès*, no 95,  
 p. 69.)

*Didelphis gigantea*, Gm.; *macropus major*, Shaw.  
 Amboina, t. III, p. 272.

Voy. aux Indes, t. I, p. 347, fig. 213.

Nous appelâmes les premiers l'attention sur ce  
 mammifère, que nous retrouvâmes à la Nouvelle-  
 Guinée, où les Papous le nomment *podin* (1), et  
 que viennent de représenter MM. Quoy et Gaimard  
 dans la partie zoologique du Voyage de l'*Astro-*  
*labé* (2). Son pelage est gris brun en dessus, gris  
 fauve en dessous. Son museau est largement rosé.  
 Il a vingt-deux pouces de longueur, et la queue a  
 douze pouces. Il habite les Moluques, l'île de Wai-  
 giou et la terre des Papous. Les naturels nous don-  
 nèrent ce mot *podin* pour nom indigène, et *kopenn*  
 à MM. Quoy et Gaimard.

Les vrais kangourous des terres australes sont :  
 1° Le GÉANT (*macropus giganteus*, Shaw) (3), ou  
 kangourou à moustaches, qui est le plus grand des  
 mammifères que nourrit la Nouvelle-Hollande, car  
 il atteint jusqu'à six pieds de hauteur. Les colons le  
 recherchent pour sa chair, bien qu'elle soit un peu  
 coriace. Son pelage est gris clair, moins foncé en  
 dessous; ses extrémités sont noires. Il vit en trou-  
 pes, que l'on dit être conduites par de vieux mâles,  
 et fait des bonds énormes quand il veut fuir. Il s'est  
 éloigné des environs de Sydney, au fur et à mesure  
 que les colons abattoient les forêts, et se trouve re-  
 légué aujourd'hui au-delà des plaines de Bathurst  
 et des montagnes Bleues. 2° Le KANGOUROU PORTE-  
 LAINE (*M. laniger*) (4), à pelage laineux, frisé,  
 entièrement d'un beau roux cannelé, des alentours  
 du port Macquarie. 3° L'ENFUME (*M. fuliginosus*),  
 d'un brun fuligineux uniforme, le sommet de  
 la queue excepté, qui est roux. 4° Le BANKSIEN  
 (*M. banksianus*), encore peu connu, d'un roux  
 vif, ayant des taches fauves sur la tête, et que les  
 nègres des montagnes Bleues nomment *waring*.  
 5° Le RUFICOL (*M. ruficollis*), blanchâtre sur le corps  
 et les flancs, le cou en arrière, d'un roux vif; de l'île  
 King. 6° Le ROUX-GRIS (*M. rufo-griseus*), roussâtre  
 en dessus, plus clair en dessous, les pieds et le  
 bout de la queue fauves; de la Nouvelle-Hollande,  
 sans indication précise de localité. 7° L'EUGÈNE  
 (*M. Eugeni*), blanc fauve, roux en devant, blan-  
 châtre en dessous; de l'île d'Eugène, où il vit par  
 troupes. 8° L'OUALABAT (*M. ualalabus*) (5), ou han-  
 gourou de buisson des colons de Sydney.

Nous conservons à cet animal (6) le nom qu'il porte

(1) Zool. de la Coq., t. I, p. 163; *macropus veterum*,  
 Less. Man. 1827, p. 227; Fisher, Synop., p. 283.

(2) Atlas, pl. 20, t. I, p. 116. K., capite longo, obtuso;  
 corpore supra fusco griseo, infra griseo fulvo; mem-  
 bris robustis; auribus minutis.

(3) Mi-c., 1790, t. I, pl. 33

(4) Quoy et Gaim., Ur., pl. 9, p. 65.

(5) Lesson, Zool. Coq., pl. 7, p. 161.

(6) *Kangurus bicolor*, Vélins du Muséum, et Nouveau  
 Dictionnaire d'Histoire naturelle, première édition :  
 kangourou d'Aroë, *kangurus Brunii*, Desmarest, Mam-  
 malogie, sp. 429 : non le *didelphis Brunii* de Gmelin

chez les naturels de la Nouvelle-Galles du Sud. On en trouve dans les Vélins du Muséum (tom. IV, n° 18) une figure inédite, peinte d'après une peau en mauvais état, qui provient du cabinet du Stathouder. Mais nous pensons que c'est par erreur qu'on lui a donné, dans plusieurs ouvrages français, le nom de kangourou d'Aroé, en lui appliquant à tort les courtes descriptions du *flander de Valentyn* (*Amb.*, t. III, p. 272), et de *Lebruy* (*Voyage aux Indes*). Le kangourou d'Aroé, habitant des climats placés sous l'équateur, diffère notablement du kangourou-oualabat, qui est très commun dans le district de Cumberland, à la Nouvelle-Galles du Sud, et par des latitudes assez éloignées du tropique du Capricorne. Chaque jour on observe cette espèce en abondance au marché de Sydney, où elle est connue sous le nom de kangourou de buisson que lui donnent les colons anglais.

Le kangourou-oualabat est à peine de la moitié de la taille du *K. labiatus* ou *macropus major* de Shaw. Il a le même aspect et les mêmes formes que les autres kangourous de l'Australie. Cependant son museau est moins prononcé que dans les grandes espèces : ses extrémités antérieures sont minces ; les oreilles sont allongées, le museau est plus effilé, les membres postérieurs sont robustes, et la queue est forte et longue.

Les poils du museau en dessus sont courts et noirs, ceux du front sont gris ; des poils plus fins et plus longs bordent la lèvre supérieure et le dessus de l'inférieure. Les joues sont assez velues, grises, ainsi que la gorge. Les oreilles sont ovalaires, pointues, nues en dedans, garnies extérieurement d'un poil ras, de couleur noire au sommet, et d'un roux vif à la base. Les deux dents incisives supérieures sont un peu plus longues que les latérales : celles d'en bas, courbées en avant et séparées l'une de l'autre, se terminent en pointe mousse. L'occiput est légèrement fauve. Les membres et le dessus du corps sont revêtus de poils longs, droits, mous, gris à leur racine, blancs jaunâtres à leur pointe, et comme annelés de noir et de blanc. La teinte des flancs est claire, tandis que celle des lombes et du dessus de la queue est d'un brun foncé. Cette dernière partie est abondamment recouverte de poils très noirs et plus fournis en dessus et à son extrémité, où ils forment une touffe de couleur roussâtre. Deux taches d'un gris brun uniforme occupent le dessous des épaules. Tout l'abdomen, la poitrine et la gorge sont recouverts d'un poil plus épais, plus grossier, tirant sur le jaune roux. Le feutre est

et de Valentyn : la phrase spécifique du *Systema Naturæ* est : *Caudâ brevî, calvâ, pedibus posticis longioribus tridactylis* : oualabat des naturels des environs de Sydney.

d'un gris cendré ; les poils des mains et des pieds ainsi que les ongles, sont d'un noir intense.

Les dimensions de l'individu figuré sont les suivantes :

	Prods.	Pous.
Longueur totale, du bout du museau à l'origine de la queue. . . . .	2	7
de la queue. . . . .	1	8
de la tête. . . . .	4	0
des oreilles. . . . .	2	4
du bout des ongles jusqu'au coude. . . . .	7	8
de la cuisse jusqu'au talon. . . . .	9	0
du talon à l'extrémité de l'ongle du milieu. . . . .	7	0
des ongles de la main. . . . .	1	7
des ongles du doigt du milieu du pied. . . . .	1	2

Tels sont les caractères spécifiques du kangourou-oualabat, qui est parfaitement décrit dans la Malacologie de M. Desmarest sous le nom de kangourou d'Aroé (n° 429 ; et t. XVII, p. 42, *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, 2<sup>e</sup> édition) ; mais comme il est extraordinairement abondant aux environs du port Jackson, et par conséquent dans une zone assez froide de la Nouvelle-Hollande, on conçoit qu'il ne peut être le *pelandoc* (\*) ou *lap d'Aroé*, propre au climat brûlant des Moluques du nord de la terre des Papous. C'est très probablement ce dernier, encore inédit, que notre collègue aux revues, M. Gabert, se procura, pendant son séjour, à la Nouvelle-Guinée. Cet animal, que l'officier acheta à des Papous, fut conservé pendant quelques semaines à bord de notre navire et disparut un jour sans que personne pût savoir qu'il étoit devenu ; probablement il tomba à la mer. Il eût été d'un haut intérêt à faire connoître, et levé tous les doutes sur la véritable espèce décrite par Valentyn et par Lebruy, comme le représentant naturel et le premier type, sous l'équateur dans les îles Moluques, d'un genre nombreux d'espèces sur les terres de la Nouvelle-Hollande.

Ainsi donc l'animal que nous nommons proprement kangourou d'Aroé (*kangurus referens* Less.) est appelé *podin* par les Papous du littoral de Doréry à la Nouvelle-Guinée. Il présente les caractères extérieurs des kangourous australiens quoiqu'il en diffère par les dimensions des membres. Sa taille est celle du lièvre commun : ses

(\*) Le nom de *pelandoc* est une faute typographique copiée par tous les naturalistes successivement. Valentyn dit : « Le *flander* est nommé *pelandoc* Aroé par les naturels d'Arou. » Quant au nom de *chat d'Arou*, il faut présumer que Valentyn ici confond le *phalanger* du *flander*. (Valentyn, *Amboine*, t. III, p. 272.)



ails des mains et des pieds  
 ont d'un noir intense.  
 individu figuré sont les se

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
ut du museau à			
queue. . . . .	2	5	6
. . . . .	1	8	6
. . . . .	4	6	
. . . . .	2	4	
ongles jusqu'au			
. . . . .	7	8	
usqu'au talon. . .	9		
extrémité de l'on-			
eu. . . . .	7	6	
la main. . . . .	7		
doigt du milieu			
. . . . .	1	2	

res spécifiques du kangourou  
 itement décrit dans la Ma  
 est sous le nom de kangourou  
 XVII, p. 42, *Nouveau Dictionnaire*  
*naturelle*, 2<sup>e</sup> édition); mais  
 nairement abondant aux Ale  
 , et par conséquent dans  
 la Nouvelle-Hollande,  
 être le *pelandoc* (1) ou *lop*  
 imat brûlant des Molouanes  
 s Papous. C'est très probable  
 re inédit, que notre comman  
 rt, se procura, pendant son  
 e-Guinée. Cet animal, que  
 apous, fut conservé en  
 aines à bord de notre navire  
 us que personne pût savoir  
 obablement il tomba à la mer  
 ntérêt à faire connoître, et  
 sur la véritable espèce décrite  
 Lebrun, comme le représen  
 emier type, sous l'équale  
 es, d'un genre nombreux  
 s de la Nouvelle-Hollande.  
 il que nous nommons pro  
 d'Aroc (*kangurus veler*  
*odin* par les Paponas du  
 elle-Guinée. Il présente  
 urs des kangourous austral  
 e par les dimensions des  
 le du lièvre commun: ses

*Andor* est une faute typographique  
 naturalistes successivement. Il  
 est nommé *pelandoc*. *Aroc* par  
 par les Hollandais, et *ajir* par  
 ant au nom de *chat d'Aron*, il  
 yn ici confond le phalanger  
 Amboine, t. III, p. 272.)



*Le Kangourou rouge* ( *Macropus laniger* )

*Publié par Fourcat F. à Paris.*



laniger )







*Le kangourou élégant (Dalmaturus elegans.)*

*Publié par Ponceau F. à Paris*

et les nœuds de devant pentadactylsolitaire. 14° Le *rachiurus* (1), ventre, ayant des oreilles arrondies et le port du nez cinq pouces de long et demi (2). Société zoologique de France. Le pinceau (*macropus*) auquel la queue est attachée dans le genre *Macropus* M. Bennett, le genre parmi les *Macropus*. Il est de la queue est ronde et le levier qui tient à ces sinuosités. Bennett indique la forme à la dent du nouveau kangourou observé pour la première fois à Liverpool, de la Nouvelle-Zélande. Il semble aimer les lieux où il se creuse un refuge quand il y a grande sauterelle fût le *gunar* et les kangourous noirs de cette espèce existent vers les kangourous blancs, et sa queue est blanche.

Le pinceau est nommé par Linné (*macropus*) et sa queue totale cinq pieds.

## 114.

On connaît trois espèces : Philippines et de l'Australie comme types, appartenant à *acerodon*, faisant partie du genre *nelomys*, qui des échymis. Les kangourous vrais sont les suivants : les kangourous ; l'ongle du pied est charnu ; il est à un angle de 45°. Le genre, l'*heteropus* est dans les régions arides, peu saute. (*Hermès*.)

Voyages de Cornille Le Brun (Lebrun), par la Perse, en Perse et aux Indes orientales; 1718, in-4.

Linn. Trans., t. VIII, pl. 16, p. 318.

(2) *Macropus rhinario lato; auriculis elongatis mediusculis; caudâ corpore sublongiore, pilis rigidis*

sont pr  
autres  
beau plu  
Le c  
sont  
ceux de  
queue es  
formém  
passa  
citére de  
rés paist  
nourritu  
drait le  
mière des  
saisissoit  
regret de  
seigneme  
sies, et  
collectio  
qui doute  
Monda et  
côtes de  
gourou de  
on a pris  
ement dan  
Quoi au  
fig. 3  
es médic  
ore le péla  
dit :  
Étant à la  
île de Ban  
comme *filand*  
er. Il y  
de liberté  
sirs sous  
rade. Les  
ques que d  
près de la  
la tête app  
tue. Mais  
qu'il a un  
ac, dans la  
ne lorsqu'  
rent la têt  
la mère c  
au fond, p  
Le K. D  
les courte  
nt au rous  
men. 40°  
er ou bru  
Lamb.  
Voyages d  
rie, en Pe  
Lina. Tran  
I.



sont proportionnellement plus courtes que dans les autres espèces connues. Sa tête est arrondie, à l'occiput plus conique et moins rétréci que dans l'oualabat. Le cou est moins grêle. Les membres antérieurs sont plus allongés, plus forts, et plus robustes que ceux de derrière sont moins longs et plus gros. La queue est d'un tiers plus courte. Son pelage est uniformément brun sur les parties supérieures du corps, passant au gris sur les parties inférieures. Le caractère de l'individu qui vécut à bord étoit très doux et très paisible. Il aimoit la viande, quoique ce genre de nourriture ne fût pas approprié à son organisation. Il traitoit les aliments qu'on lui présentoit, à la manière des autres kangourous, et, comme eux, il saisissoit avec ses deux mains. Nous éprouvons un regret de ne pouvoir fournir de plus complets renseignements sur une espèce inconnue des zoologistes, et qu'il eût été si intéressant d'ajouter à nos collections.

Il doute que Valentyn, en parlant d'un animal de Banda et des îles d'Arou, placées presque sur les côtes de la Nouvelle-Guinée, n'ait eu en vue le kangourou dont nous parlons ici; et que c'est à tort qu'on a pris pour lui le *K. oualabat*, qui vit exclusivement dans des latitudes plus élevées.

Quant au filander décrit par Lebrun (1) (t. I, p. 57, fig. 215), et dont ce voyageur donne une médiocre figure, il seroit possible que ce fût le pelandoc; et voici textuellement ce qu'il dit :

« Étant à la maison de campagne de notre général (le d'Almeida de Bantam), je vis un certain animal, qu'on appelle *filander*, lequel a quelque chose de fort singulier. Il y en avoit plusieurs qui courroient en toute liberté avec des lapins, et qui avoient leurs oreilles sous une petite colline entourée d'une barrière. Les jambes de derrière sont beaucoup plus longues que celles de devant; et cet animal est à peu près de la grandeur et du poil d'un gros lièvre, la tête approchant celle d'un renard, et la queue longue. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'il a une ouverture sous le ventre, en forme de sac, dans laquelle ses petits entrent et ressortent lorsqu'ils sont assez gros. On leur voit assez souvent la tête et le cou hors de ce sac; mais lorsqu'ils sont plus petits, ils ne paroissent pas, et se tiennent au fond, parce qu'elle s'éleve fort en courant. »

Le K. de LABILLARDIÈRE (*M. Billardiéri*), à l'île de la Nouvelle-Hollande, a le pelage blanchâtre, lavé de fauve, et le dessous du ventre en dessous, de la Terre de Van Diemen. 40° Le *bagari* des nègres australiens, le kangourou ou *brush kangaroo* des colonistes (*M. elphinstoni*, Lamb.) (2), médiocre, est pelage satiné, les

Voyage de Corneille Le Brun (Lebrun), par la Perse, en Perse et aux Indes orientales; 1718, in-4°. Linn. Trans., t. VIII, pl. 16, p. 318.

1.

oreilles obtuses, et les pieds de devant pentadactyles. Il est excessivement rare, et vit solitaire. 41° Le KANGOUROU A COURTE QUEUE (*M. brachiurus*) (1), brun, tacheté de noir, roux sur le ventre, ayant des poils longs et droits, de petites oreilles arrondies, et une queue très courte. Il habite le port du Roi-Georges. Il n'a guère que vingt-cinq pouces de longueur, et la queue n'a que sept pouces et demi (2).

Le capitaine Parry a offert à la Société zoologique de Londres un kangourou à queue en pinceau (*macropus penicillatus*, Gray), chez lequel la queue très mince à sa naissance et très touffue dans le reste de son étendue, indique, suivant M. Bennett, la nécessité de former un nouveau sous-genre parmi les animaux rangés dans les *macropus*. Il est de fait que, chez les vrais kangourous, la queue est robuste, assez puissante pour former un levier qui tient lieu de cinquième membre locomoteur à ces singuliers mammifères australiens. M. Bennett indique encore une légère modification de forme à la dent incisive latérale, qui est bilobée. Ce nouveau kangourou paroît très rare, et a été observé pour la première fois dans les plaines de Liverpool, de la Nouvelle-Galles du Sud, par M. Hall. Il semble oïmer par préférence les terrains montagneux, où il se creuse des tanières dans lesquelles il se réfugie quand il est poursuivi. Ses mœurs sont d'une grande sauvagerie. Il se pourroit que cette espèce fût le *gunar* des Australiens, que les peuplades noires de cette partie du monde dirent à M. Bennett exister vers *Heran-Plains*, et ne différer des autres kangourous que par sa tête imitant celle du lièvre, et sa queue garnie de crins floconneux et abondants.

A cette section des *macropus* à queue en pinceau viendroit s'adjoindre la nouvelle espèce nommée par M. Bennett le KANGOUROU DE PARRY (*macropus Parryi*) (3), ayant de longueur total cinq pieds

(1) Quoy et Gaim., Astrol., pl. 19, p. 114.

(2) M. Jourdan, de Lyon, vient de faire connoître trois nouveaux mammifères du Brésil, des Philippines et de la Nouvelle-Hollande, qu'il considère comme types d'autant de genres: le genre *heteropus*, appartenant à la famille des kangourous; le genre *acerodon*, faisant partie de la famille des roussettes; le genre *nelomys*, genre des rongeurs, démembré de celui des échymis.

Le genre *heteropus* se distingue des kangourous vrais et des *halmaturus* par les caractères suivants: les jambes postérieures sont courtes et trapues; l'ongle du troisième doigt en dépasse à peine la partie charnue; il est petit, émoussé, et assez semblable à un ongle de chien. L'espèce qui sert de type à ce genre, l'*heteropus* à gorge blanche, provient des montagnes situées au sud-est de Sydney, Nouvelle-Hollande. D'après le rapport des habitants, il vit dans les montagnes arides, peu boisées, marchant plutôt qu'il ne saute. (*Hermès*, no 92, p. 156.)

(3) *Macropus rhinario lato; auriculis elongatis medioculis; caudâ corpore sublongiore, pilis rigidis*

quatre pouces, la queue entrant dans ces dimensions pour deux pieds six pouces. Le pelage de cet animal est généralement d'un gris ardoisé clair; ses oreilles sont presque nues, son museau lui-même a une portion dénudée beaucoup plus large que chez les autres espèces, et ses joues sont traversées par une large bande blanche. Les naturels du port Stephens (situé par 32 degrés sud) le connoissent sous le nom de *wall rou*. Il s'apprivoise aisément, et bien que mis en liberté pour aller dans les buissons paître chaque nuit, l'individu observé ne manquoit jamais de se rendre à deux heures du matin dans le lieu qu'on lui avoit consacré comme habitation. Il mangeoit, au reste, de la viande, du pain et des végétaux, et cela avec la même appétence. M. Owen, en disséquant cet animal, qui mourut à son arrivée à Londres, et comparant son organisation viscérale avec celle du grand kangourou, a trouvé quelques différences dans les replis membraneux du tube digestif et de plus a signalé les points d'analogie qu'a l'estomac avec celui des ruminants.

M. Fr. Cuvier réserve le nom d'*halmaturus* aux kangourous, dont la queue est dénudée, et qui ont de chaque côté cinq molaires.

Cette petite tribu ne renferme que deux espèces : 1<sup>o</sup> Le KANGOUROU A BANDES (*K. fasciatus*, Péron) (1), d'un roux grisâtre, rayé en travers sur le dos de bandes rousses et fauves, la queue terminée de noir. Il vit sur l'île Bernier. 2<sup>o</sup> Le K. THÉTIS (*H. thetidis*, Fr. Cuvier) (2), roux cendré, plus clair en dessous, les flancs blanc jaunâtre, les côtés du cou rouges, la queue noire, écailleuse. Le corps mesure vingt-cinq pouces, et la queue vingt. Il est de la Nouvelle-Galles du Sud.

## LES KOALA, COALA OU KOLOK.

*Lipurus*, GOLDF. (3).

Ont le corps trapu, les jambes courtes, nul vestige de queue, cinq doigts aux extrémités antérieures, se partageant en deux groupes pour saisir le pouce et l'index d'un côté, les trois autres doigts de l'autre. Le pouce manque aux pieds de derrière, et les deux premiers doigts sont réunis comme chez les phalangers et les kangourous. Les ongles sont forts et très

*brevis incubentibus vestitâ; notæ griseo; gastræo pallido; fasciâ genarum, caudæque pro maximâ parte, albis, hæc ad apicem nigra. Proceed. 4, 151.*

(1) Péron et Less., Voy. pl. 27. (Atlas, pl. 35—1.)

(2) Buffeull. Voyage de la Thétis, avec figure peinte par Lessa.

(3) *Phascolaretos*, de Blainv. : *koala*, G. Cuv.; *meroductylus*, Cuv.; *wombatus*, Knox.

propres à fouir. La seule espèce connue, de M. Criffith a donné une figure que nous avons reproduite (1), est le KOALA WOMBAT DE FLINDERS (*lipurus cinereus*, Gold.) (2), cendré, le museau noir. La mère porte son petit sur son cou, se tient dans les arbres ou dans les terriers qu'elle se creuse sur la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande.

## LES PHASCOLOMES.

*Phoscolomys*, GEOFF.

Sous ce nom, tiré du grec, et qui signifie muni d'une poche, M. Geoffroy Saint-Hilaire a créé un genre de la famille des marsupiaux pour recevoir un animal apporté de la Nouvelle-Hollande par Péron, et qu'il nommoit *wombat*. Bass, chirurgien de l'expédition de Flinders, décrit aussi sous ce nom de wombat un animal qui, aux formes phascolome joignoit des différences notables dans le système dentaire, dont M. Cuvier a fait son *koala* (*Règne animal*, t. I, p. 484), et M. de Blainville son *phascolaretos*. Illiger le premier avoit tenté, dans son Prodomo, proposé, sur la simple et incomplète indication de Bass, le nom générique d'*amblytis*. Enfin récemment M. Knox, discutant d'une manière diffuse tout ce qui avoit été fait sur ses devanciers, adopta le nom générique de *wombatus*, et rangea comme deux espèces de ce genre ainsi constitué le phascolaretos ou koala et le phascolome. Cette opinion n'est pas basée assez solidement pour faire loi; et M. de Blainville s'est prononcé trop formellement pour l'existence du koala pour qu'on puisse douter de sa séparation du genre phascolome.

Ce dernier possède les dents et les intestins rongeurs, quelques caractères des carnassiers, l'organisation marsupiale des didelphes. Il est un de ces nombreux exemples des lois d'exception que présente la Nouvelle-Hollande pour les animaux qu'elle produit.

La seule espèce décrite de phascolome avoit été rangée par Shaw, qui le premier la fit connoître dans le genre didelphis, où cet auteur entassoit pêle-mêle et sans ordre tous les animaux, quels qu'ils fussent, pourvu qu'ils eussent une double poche. M. Geoffroy Saint-Hilaire établit les principaux caractères du genre dans le tome II des *Annales du Muséum* (1835).

Les dents du phascolome sont au nombre de quatre. Chaque maxillaire offre deux incisives, deux de canines, et dix molaires. Suivant M. Fr. Cuvier

(1) Atlas, pl. 34.

(2) *Phascolaretos fuscus*, Desm.; *Scrib.*, pl. 55.

seule espèce connue, de  
ne figure que nous avons re  
KOALA WOMBAT DE FLINDERS  
old.) (2), cendré, le museau  
on petit sur son cou, se lie  
les terriers qu'elle se creuse  
e de la Nouvelle-Hollande.

## ASCOLOMES.

*Uromys*. G. ROFF.

du grec, et qui signifie  
. Geoffroy Saint-Hilaire a en  
le des marsupiaux pour re  
rté de la Nouvelle-Hollan  
mmoit *ombat*. Bass, chirur  
le Flinders, décrivit aussi se  
n animal qui, aux formes  
des différences notables dans  
ont M. Cuvier a fait son *koala*  
, p. 484), et M. de Blainv  
Alliger le premier avoit tou  
ome, proposé, sur la simple  
n de Bass, le nom génériq  
cument M. Knox, discut  
e tout ce qui avoit été fait  
ta le nom générique de *koala*  
me deux espèces de ce ge  
ascolaretos ou koala et le ph  
n n'est pas basée assez solid  
et M. de Blainville, s'est p  
ment pour l'existence du *koala*  
outer de sa séparation du ge

e les dents et les intestins  
caractères des carnassiers  
piale des didelphes. Il est d  
exemples des lois d'except  
elle-Hollande pour les anim

écrite de phascolome avoit  
qui le premier la fit conn  
his, où cet auteur entassoit p  
tous les animaux, quels qu  
i. eussent une double po  
illaire établit les princip  
ans le tome II des Annales

colome sont au nombre de  
illaire offre deux incisives, p  
colaires. Suivant M. Fr. C

*Uromys*, Desm.; Scrb., pl. 55.

quatre pouces, la queue entrant dans ces dimensions pour deux pieds six pouces. Le pelage de cet animal est généralement

oreilles sont petites, une portion de chez les autres est par une large bande Stephens (situé sous le nom de et bien que mis en sons pâtre chaque qu'il n'a jamais de dans le lieu qu'on tion. Il mangeoit des végétaux, et M. Owen, en disant son arrivée à Lotion viscérale a trouvé quelques branches du tube points d'analogie minants.

M. Fr. Cuvier kangourous, de chaque côté :

Cette petite tri  
4° Le KANGOUROU d'un roux grisâtre bandes rousses et Il vit sur l'île Ber Fr. Cuvier ) (2), les flancs blancs la queue noire, cinq pouces, et la Galles du Sud.

## LES KOAL

L

Ont le corps et tige de queue, cinse se partageant en et l'index d'un côté Le pouce manque premiers doigts sgers et les kango

*brevibus incumbet pallido; fasciâ quate, albis, hæc ad a*  
(1) Péron et Less.  
(2) Buffeuil. Voy par Bessa.

(3) *Phascolareto ductylus*, Cuv.; *Wombourus rufus*.

(\*) *Phascolaretos fuscus*, Desm.; Scrob. pl. 55. A.

seule espèce connue, de  
la figure que nous avons



*Le brata d'après Gifford*  
*Phascogareta fuscus, Cuvier.*

*Publ. par Bouché l'a. 1802*

*scus, Desm.; Scrob., pl. 55. 1.*







*Ursus americanus* (P. Linnaeus)

*Ursus americanus*

croissent  
la nuit. Ils



*Dent.* n. 430). à la mâchoire supérieure les inci- | état de liberté, tandis qu'en domesticité ils ne dédai-  
 raient, les her-  
 fait trois ou quatre  
 grand soin. Péron  
 oques vivent de la  
 fort bonne; aussi  
 rs fois le désir de  
 imal aussi utile, et  
 rs un quadrupède  
 oit peu difficile à  
 , jusqu'à ce jour,  
 s du détroit de Bass  
 lle-Hollande, où il  
 r. Encore quelques  
 tout moyen de dé-  
 s listes zoologiques  
 ne seule espèce ap-

## WOMBAT.

*bat* (!).

atteint la taille du  
 rui, d'un brun plus  
 noir foncé en brun  
 re; chaque poil est  
 e marqué d'un petit  
 e anneau blanc sale,  
 e étroit, et la pointe  
 itrine sont plus fon-  
 ps.

étant dans la plan-  
 scolomes, ont donné  
 figurés, ainsi qu'à la  
 z claire, tandis que  
 uniforme. La meil-  
 is citer des animaux  
 hal, qui fait partie  
 après les Vélins du

dans l'île King pa-  
 tites îles semées dans

aux Terres Australes,  
 , sp. 431 : *phascolo-*  
 t. II, p. 364 : *womba-*  
 e : phascolome brun,  
 it., t. XXV : *phascolo-*  
 xim, sp. 613 : *didel-*  
 uvier, *Régno animal*,

paraissent ne rechercher leurs aliments que pendant |  
 la nuit. Ils vivent exclusivement d'herbes à leur

Dents, p-  
res sont  
les défens  
à couron  
ient la p  
lues, est  
age de laq  
ut simple,  
es autres,  
eux partie  
ord exterie  
elles sont  
ndis qu'u  
té opposé  
oins gran  
te. La su  
ente dans  
formant  
neure, les  
celles d'e  
est compose  
chancrure  
toutes les d  
le sorte qu  
r toutes  
Les caract  
rps épais  
rosse, apla  
lièrement  
ngis, les a  
ustes, pro  
tre très pe  
médiaires à  
uns; le d  
abdominale  
peine appa  
Les merr  
on, muni  
etit et très  
ris gros, s  
mpiaux la  
est sort de la  
anus; elle  
erminé par  
et ceux de  
e qui perm  
es mouven  
marche des  
ncolure a  
elle de l'ou  
Les wom  
massant c  
de caractèr  
rent pour  
croissent d  
a nuit. Ils

Dents, p. 459), à la mâchoire supérieure les incisives sont très fortes, et paroissent être de véritables défenses : elles sont arquées, de forme elliptique et à couronne plate. Après un grand intervalle vide vient la première molaire, qui, comme toutes les autres, est une dent sans racines, c'est-à-dire à la base de laquelle la capsule dentaire reste libre : elle est simple, et de forme à peu près elliptique. Toutes les autres, de même grandeur, sont composées de deux parties semblables à la première, réunies au bord externe; de sorte que vers leur côté interne elles sont séparées par une profonde échancrure, tandis qu'un léger sillon seulement les isole vers le côté opposé. La partie postérieure de la dernière est moins grande que l'intérieure, et à peu près circulaire. La surface de leur couronne est lisse, et présente dans chaque partie un milieu entouré d'émail formant une crête relevée. A la mâchoire inférieure, les incisives et les molaires sont semblables à celles d'en haut; seulement la dernière molaire est composée de deux parties égales, et la grande échancrure de ces dents est vers leur côté externe. Toutes les dents sont opposées couronne à couronne, de sorte que, dans la mastication, elles paroissent agir toutes également.

Les caractères zoologiques du genre sont : un corps épais, raccourci, à formes lourdes; une tête grosse, aplatie; des oreilles courtes; des yeux médiocrement ouverts, très écartés; des pieds à cinq doigts, les antérieurs armés d'ongles crochus et robustes, propres à fouir; le ponce des pieds de derrière très petit et sans ongle; les trois doigts intermédiaires à demi engagés par les téguments communs; le doigt externe tout-à-fait libre; une poche abdominale chez les femelles; la queue très courte, à peine apparente.

Les membres antérieurs sont claviculés : le coude, muni d'un appendice vermiforme, est très petit et très élevé, suivant M. Geoffroy; robuste et très gros, suivant M. Cuvier. Le mâle a des os maxillaires : la verge est située derrière les testicules, à la sorte de la partie antérieure de la commissure de l'anus; elle n'est pas bifurquée, mais le gland est terminé par deux tubérosités. Les os de l'avant-bras et ceux de la jambe ne sont pas soudés ensemble, ce qui permet à ces membres d'exécuter avec aisance les mouvements de pronation et de supination. La marche des phascolomes est plantigrade; et leur locomotion a la plus grande analogie, en petit, avec celle de l'ours.

Les wombats sont des animaux très lourds, se ramassant en boule, doués d'une grande douceur de caractère, se creusant des terriers où ils se retirent pour dormir pendant le jour, tandis qu'ils paroissent ne rechercher leurs aliments que pendant la nuit. Ils vivent exclusivement d'herbes à leur

état de liberté, tandis qu'en domesticité ils ne dédaignent ni le pain, ni les fruits, les racines, les herbes, et même le lait. La femelle fait trois ou quatre petits par portée, et en a le plus grand soin. Péron rapporte que les pêcheurs de phoques vivent de la chair de phascolome, qui est fort bonne; aussi M. Cuvier a-t-il exprimé plusieurs fois le désir de voir naturaliser en France un animal aussi utile, et qui fourniroit à nos basses cours un quadrupède d'autant plus précieux qu'il seroit peu difficile à acclimater et à nourrir. On n'a, jusqu'à ce jour, trouvé le wombat que sur les îles du détroit de Bass et sur les côtes-sud de la Nouvelle-Hollande, où il devient de jour en jour plus rare. Encore quelques années, et le wombat privé de tout moyen de défense, n'existera plus que sur les listes zoologiques dressées par les naturalistes. Une seule espèce appartient à ce genre.

### LE PHASCOLOME WOMBAT.

#### *Phascolomys wombat* (1).

Dans l'âge adulte cet animal atteint la taille du blaireau; son pelage est très fourni, d'un brun plus ou moins jaunâtre ou plus ou moins foncé en brunâtre, et sa nature est grossière; chaque poil est d'un brun clair à la base ensuite marqué d'un petit anneau roussâtre, puis d'un large anneau blanc sale, surmonté d'un cercle brun roux étroit, et la pointe est brune. Les teintes de la poitrine sont plus foncées que celles du reste du corps.

Péron et Lesueur, en représentant dans la planche 58 de leur Atlas deux phascolomes, ont donné aux quatre petits qui y sont figurés, ainsi qu'à la femelle, une teinte fauve assez claire, tandis que le mâle est d'un brun ardoisé uniforme. La meilleure figure que nous puissions citer des animaux de ce genre est celle de Maréchal, qui fait partie des belles gravures publiées d'après les Vélins du Muséum.

Le wombat trouvé par Péron dans l'île King paroît exister sur la plupart des petites îles semées dans le détroit de Bass.

(1) Péron et Lesueur, *Voyage aux Terres Australes*, pl. 58; Desmarest, *Mammalogie*, sp. 431 : *phascolomys*, Geoffroy, *Annal. du Mus.*, t. II, p. 364 : *wombatus fossor*, Geoffroy, *Catologue*: phascolome brun, Desmarest, *Dictionn. d'Hist. nat.*, t. XXV : *phascolomys Bassii*, Lessor, *Manuel. Mamm.* sp. 613 : *didelphis ursina*, Shaw : Wombat, Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 185.

## LES MONOTRÈMES OU LES PARADOXAUX.

Les monotrèmes (1) sont de tous les mammifères ceux qui présentent l'organisation la plus paradoxale ou la moins normale. Des volumes entiers ont déjà été écrits à leur sujet, et les plus vives controverses ont été émises sur leur organisation et sur les fonctions qui en découlent. C'est surtout leur mode de reproduction qui a fait naître le plus de doutes. Quant à leur classification, les idées sont loin d'avoir arrêté la place qu'ils doivent occuper dans la série animale. M. Cuvier place les monotrèmes à la suite des *édentés* de Blainville (2), dans une sous-classe des *didelphes anomaux*, à la fin de la série des mammifères. M. Latreille les rejette dans sa seconde classe, en les séparant en deux ordres : les *macroglusses*, l'*échidné* et les *pinnipèdes*, l'*ornithorhynque*. Enfin, quelques auteurs les placent sur les confins des oiseaux et des reptiles, comme un lien intermédiaire qui les unit aux animaux à mammelles.

Les monotrèmes n'ont donc qu'un cloaque et une ouverture extérieure pour la semence, l'urine et la défécation. Ils n'ont pas de poche abdominale, mais la présence des os marsupiaux atteste l'état rudimentaire ou l'ébauche de cette poche. L'urètre s'ouvre dans le cloaque, et dans le repos la verge enveloppée d'un fourreau peut sortir par une ouverture qui en occupe le fond. Deux canaux tiennent lieu de trompes et de matrice, et s'ouvrent chacun par un double orifice dans le canal urétral, qui est largement ouvert dans le cloaque. Leur génération est ovipare, et l'enveloppe de l'œuf, membraneuse, se déchire pour laisser sortir le fœtus. On ignore comment peults'opérer la lactation. Meckel indique comme glandes mammaires des corps glanduleux, occupant les côtés du corps, et que M. Geoffroy (3) regarde comme l'analogue de l'appareil que présentent les musaraignes, les desmans; glandes qui sécrètent un liquide odorant, et probablement huileux, destiné à rendre la peau des animaux qui vont dans l'eau peu impressionnable à de longues immersions (4). Enfin, les mêmes anomalies que présentent les parties molles se reproduisent dans

(1) « *Monotrèmes*, nom d'un ordre d'animaux qui tient autant des mammifères que des oiseaux; cet ordre ou classe est composé des genres *ornithorhynque* et *échidné*. » (Geoff. Saint-Hil., *Phil. anat.*, t. I.)

(2) Dissertation sur la place que la famille des ornithorhynques et des échidnés doit occuper dans les séries naturelles, thèse in-4°, 1812.

(3) *Mém. lu à l'Ac. des Sc.*, 3 janvier 1827.

(4) *Ann. sc. nat.*, t. II, p. 75.

le squelette, et une clavicle commune aux deux épaules est tout-à-fait l'équivalent de l'os de la fourchette chez les oiseaux. De plus, les mâles ont aux pieds de derrière un ergot particulier percé d'un tube, et qui aboutit par des canaux à une glande occupant la région interne de la cuisse. On a supposé que cette glande sécrétait un fluide vénéneux, mais qu'on n'ait aucun exemple d'accidents survenus en suite de blessures (1).

Tout est donc anomal dans les monotrèmes : leurs mâchoires sont sans dents, à moins qu'on ne prenne pour des dents, chez les ornithorhynques, des tubercules fibreux, aplatis et quadrilatères, n'ayant ni matière osseuse, ni émail dans leur texture. Leurs pieds sont tous terminés par cinq doigts, leurs membres courts. Ils vivent exclusivement à la Nouvelle-Hollande.

## LES ÉCHIDNÉS.

*Echidna*, Cuv. : *tachyglossus*, ILLIG.

Ont leur museau allongé et mince, terminé en une bouche très petite, à travers laquelle passe une langue très extensible, à la manière de celle des fourmiliers; aussi leur a-t-on donné le nom de *fourmiliers épineux*. Leur corps est ramassé, recouvert de forts piquants, parfois entremêlés de poils, comme celui des *hérissons*. Leur palais est garni de quelques petites épines qui remplacent les dents dont sont privées les mâchoires. Leurs pieds courts sont terminés par cinq ongles fousseurs très robustes. Leur queue est à peine apparente, et la verge présente à son sommet quatre tubercules. Ce sont des animaux nommés *hedges-hogs*, *cochons de buissons* ou *hérissons* par les Anglois colonistes de la Nouvelle-Galles du Sud et de la Terre de Diémen, seules contrées où l'on ait rencontré ces animaux. C'est principalement dans les montagnes Bleues que se tiennent les échidnés qui vivent d'insectes et surtout de fourmis qu'ils saisissent avec leur longue langue gluante. Ils se tiennent cachés sous terre lors des sécheresses, ne sortent qu'au temps des pluies, et peuvent supporter sans inconvénients de longs engourdissements. Ils se roulent en boule, ce que l'on assure, au moment du danger. Les deux espèces admises dans ce genre ne sont regardées, par beaucoup de zoologistes, que comme des variétés d'âge, de sexe ou de localité d'une unique espèce. Shaw en donne la première figure (2) sous

(1) M. Bennett affirme, dans une lettre écrite à M. Owen, avoir tué une femelle dont la glande mammaire très développée sécrétait du lait. (*Proceed.*, p. 82.)

(2) *Atlas*, pl. 52 : *Myrmecophaga aculeata*, Shaw, *Natural Hist.*, t. III, pl. 109.

clavicule commune aux deux  
d'équivalent de l'os de la four-  
x. De plus, les mâles ont un  
ergot particulier percé d'un  
r des canaux à une glande  
me de la cuisse. On a supposé  
toit un fluide vénéreux, bien  
mple d'accidents survenus par

al dans les monotrèmes; leurs  
nts, à moins qu'on ne prenne  
les ornithorhynques, des  
latis et quadrilatères, n'ayant  
mail dans leur texture. Leurs  
és par cinq doigts, leurs mem-  
exclusivement à la Nouvelle-

## ÉCHIDNÉS.

*tachyglossus*, ILLIC.

longé et mince, terminée par  
, à travers laquelle passe un  
, à la manière de celle de  
ar a-t-on donné le nom de  
Leur corps est ramassé, res-  
ants, parfois entremêlés de  
s hérissons. Leur palais est  
tes épines qui remplacent les  
s les mâchoires. Leurs pieds  
ar cinq ongles fousseurs très  
est à peine apparente, et leur  
ommet quatre tubercules. On  
més *hedgers-hogs*, cochons de  
par les Anglois colonistes de  
Sud et de la Terre de Diémen-  
n ait rencontré ces animaux  
dans les montagnes Bleues  
aidnés qui vivent d'insectes  
qu'ils saisissent avec leur lan-  
s se tiennent cachés sous terre  
ne sortent qu'au temps de  
porter sans inconvénients de  
s. Ils se roulent en boule, et  
au moment du danger. Les  
dans ce genre ne sont regardés  
zoologistes, que comme des  
e ou de localité d'une unique  
e la première figure (?) sous le

e, dans une lettre écrite de  
femelle dont la glande mam-  
sécrétoit du lait. (Proceed., 1

*macrophaga aculeata*, Shaw, Nat

le squelette, et une clavicule commune aux deux épaules est tout-à-fait l'équivalent de l'os de la femur.

## LES

## OU L

Les monotrèmes ceux qui présentent ou la moins nourri été écrits à leur si ont été émises sur tions qui en déco reproduction qui Quant à leur classi arrêté la place qu animale. M. Cuvie des *édentés* de Bl des *didelphes am* mammifères. M. I classe, en les sépr glosses, *Péhidne rhyngue*. Enfin, les confins des ois lien intermédiaire melles.

Les monotrèmes ouverture extérieure défécation. Ils n'ont la présence des os mentaire ou l'éba s'ouvre dans le clo enveloppée d'un f verture qui en occu nent lieu de tromb chacun par un douli qui est largement c nération est ovivi membranense, se d On ignore comment indique comme gla duleux, occupant le froy (3) regarde con présentent les mu: qui sécrètent un li huileux, destiné à vont dans l'eau per immersions (4). En présentent les part

(1) « Monotrèmes, » tient autant des ma dre ou classe est co » et *échidné*. » Geoff.

(2) Dissertation sur l rhyngues et des éch naturelles, thèse in-2

(3) Mém. lu à l'Ac. des sc. le 25 janv. 1801.

(4) Ann. sc. nat., t. II, p. 75.

vicule comme aux deux  
équivalent de l'oe de la face

*Echidna v. borealis*      *Echidna Australis - Linn.*

*Plaque par Goussier à Paris.*



Plaque par Goussier à Paris.

nom de  
disting  
non (?).  
en entie  
sous le  
espèce  
cachés  
marron  
Les  
M. Gar  
nt en a  
mourir  
ap de l  
bleues,  
Avant s  
avec des  
pousseau  
ou de vi  
pière de  
quable,  
dire qu  
et s'en se  
che. Cett  
menace q  
mourrit.  
ment les  
ressant et  
on, et  
que ses  
tides.

I

Sont re  
largi, a  
transvers  
fibres fib  
bouche. L  
aplatis, l  
de devant  
noire, mo  
ongles au  
essentiell  
Leur la

(\*) Ornith  
(\*) Conse  
anim., Zool  
proceed,  
e. nat., L.  
(\*) Mag. c  
évalu, b  
alt con  
pus, W



nom de fourmilier épineux; sir Everard Home le distingua par l'épithète d'ornithorhynque hérissé (1). C'est l'*Echidna hixrix* de Cuvier, recouvert en entier par de gros piquants. On en a distingué, sous le nom d'*Echidna setosa*, une variété ou une espèce dont les piquants sont entremêlés et à moitié cachés par des poils épais, nombreux et de couleur marron (2).

Les mœurs de l'échidné ont été étudiées par M. Garnot; le lieutenant Meton (Proceed. 4, 25) dit en avoir conservé un individu que le froid fit mourir lorsque le vaisseau qui le portoit doubla le cap de Horn. Il avoit été pris dans les montagnes Bleues, où l'espèce devient de jour en jour plus rare. Avant son embarquement, cet échidné fut nourri avec des œufs de fourmi et du lait, et à bord du vaisseau, avec des œufs broyés avec un peu de foie ou de viande. Il buvoit beaucoup d'eau, et sa manière de prendre les aliments avoit cela de remarquable, qu'elle rappeloit celle du caméléon, c'est-à-dire qu'il tiroit la langue en la déjetant sur le côté, et s'en servant pour tirer les aliments dans sa bouche. Cette langue est comme revêtue d'une matière tenace qui englué les substances dont l'animal se nourrit. M. Meton donne les moyens qui lui semblent les plus convenables pour préserver cet intéressant et rare animal des accidents de la navigation, et pour l'amener vivant en Europe. Il paroît que ses déjections exhalent une odeur des plus fétides.

## LES ORNITHORHYNQUES.

*Ornithorhynchus*, BLUM (3).

Sont remarquables par l'étrangeté de leur museau plat, aplati, et ayant sur ses bords des lamelles transverses comme le bec de certains canards. Des tubercules fibreux remplacent les dents au fond de la bouche. Leur corps bas, couvert de poils serrés, aplatis, leur queue déprimée en rame, leurs pieds devant débordés par une large membrane natatoire, membrane qui ne dépasse pas la racine des ongles aux pieds de derrière, en font des animaux essentiellement aquatiques.

Leur langue semble être double, par un repli qui

(1) *Ornithorhynchus aculeatus*.

(2) Consultez pour l'anatomie de l'échidné Quoy et Gaimard, Zool. de l'Astrol., t. I, p. 118, et pl. 21; Owen, Proceed., t. II, p. 179; sur ses mœurs, Garnot, Ann. sc. nat., t. VI, p. 504.

(3) Mag. de Voigt, 1800. Le nom d'ornithorhynque a été donné par Shaw, six mois avant Blumenbach, qui lui a consacré le nom de *platypus* (Atlas, pl. 53); de Wiedem.

occupe les mandibules et que recouvrent de nombreuses villosités, tandis qu'un second repli, situé à la base du premier, présente en avant deux petits prolongements charnus. On ne sait rien des habitudes et du genre de vie de ces singuliers animaux, qui se tiennent dans les rivières de la Nouvelle-Galles du Sud, notamment sur les bords de la *Nepean*, de la *Fish-River*, de la *Magawie* et de la *Campbell*, au pied comme au-delà des montagnes Bleues. On dit cependant qu'ils se creusent de profonds terriers où ils se nichent et se tiennent cachés, et que bien que les ouvertures de ces souterrains soient sous l'eau, les galeries intérieures se trouvent être élevées au-dessus de la ligne des plus grandes eaux, où l'animal n'a rien à craindre des inondations. La femelle fait un nid en jonc. Le nom de *water-mole* ou *taupes d'eau* des colons est assez bien appliqué quant à l'aspect et aux mœurs; les naturels les nomment *mon-flengo-g* ou *mullingong*.

La première figure qu'on a eue de l'ornithorhynque est celle de Shaw (1). Celle de Blumenbach, qui parut six mois après, est remarquable par son exactitude. C'est à cet auteur que cet animal dut une rapide célébrité. Les noms qu'il donna y contribuèrent puissamment (2). « Cette créature très extraordinaire, » dit-il, se distingue de tous les mammifères connus » jusqu'à présent par la conformation singulière de » son museau, etc., etc. (3). » Deux espèces avoient été admises par Péron et Lesueur. Les ORNITHORHYNQUES ROUX (*D. rufus*) et FAUVE (*O. fuscus*): le premier d'un roux pâle, avec les ongles antérieurs aigus, et le second à museau et pieds noirs, avec les ongles de devant étroits et obtus, le pelage brunâtre. M. Geoffroy (4) n'admet qu'une seule espèce, l'ORNITHORHYNQUE PARADOXAL, et en cela il a suivi l'opinion de Meckel, Vander-Hoven, et plusieurs autres anatomistes. M. Macgillivray a décrit, dans les Mémoires de la Société wernérienne (t. V, p. 575), un ornithorhynque à poils crépus (*ornith. crispus*), qui ne paroît différer du précédent que par le frissonnement des poils immergés dans un liquide conservateur. M. Ogilby vient, dans ces derniers temps (5), de distinguer spécifiquement l'ORNITHORHYNQUE A MUSEAU COURT (*O. brevirostris*), à pelage très épais, fauve vineux, métallisé en dessus, blanc argenté en dessous, et dont les mandibules sont très courtes. Sa taille est de douze pouces anglais; la queue a trois pouces et demi, et le museau seulement dix-huit lignes en longueur et en largeur. Cette espèce

(1) *Platypus anatinus*, Misc., t. X, pl. 385 et 386.

(2) *Ornithorhynchus*, bec d'oiseau, et *paradoxus*, paradoxal.

(3) Manuel, t. I, p. 165 de la trad. franç.

(4) Sur l'identité des deux espèces nominales d'ornithorhynques, Ann. sc. nat., 1826, t. II, p. 151.

(5) Proceed., t. III, p. 150 (1831).

provenoit de Port-Jackson, sans aucune autre indication de localité.

L'ornithorhynque habite donc principalement les bords des rivières dans les endroits où l'eau est profonde, et sur les rives ombragées par des arbres. L'entrée des canaux qu'il se creuse est étroite, et à quelque distance, le principal sillon se bifurque en deux souterrains qui vont en demi-cercle, et qui se joignent à l'endroit où est établi le gîte de la famille, placé dans une sorte de c. ombre couverte de mousses et de feuilles, et distante quelquefois de plus de vingt toises de l'eau, et à au moins deux pieds au-dessus de son niveau. Le capitaine Maule rapporte avoir rencontré une vieille femelle avec deux petits, qu'il put garder vivante près de deux semaines en la nourrissant de vers, de lait et de pain, et en lui donnant abondamment de l'eau. Elle mourut par suite d'accident (1).

Nous donnons, comme complément de l'histoire de l'ORNITHORHYNQUE PARADOXAL, des détails fournis sur les habitudes de ce singulier animal, par des témoins oculaires.

Ainsi s'exprime M. Patrick Hill, chirurgien de la marine, dans une lettre datée de Sydney, capitale de la Nouvelle-Galles du Sud, et adressée au secrétaire de la Société zoologique de Londres :

« Vous serez satisfait d'apprendre que je suis parvenu à confirmer les assertions du docteur John Jamieson sur l'éperon de l'*ornithorhynchus paradoxus*. Voici un extrait de mes notes : dimanche, 4<sup>e</sup> octobre 1820. — Sur les bords de la rivière Campbell, en examinant, aussitôt après l'avoir tué, un ornithorhynque mâle, j'observai à l'extrémité, du côté convexe de l'éperon, une petite tache semblable à l'orifice d'un canal, et en cherchant à passer un crin dans cette tache, trois gouttes successives d'un fluide limpide en sortirent. Je remarquai la même chose à l'autre éperon. Après avoir disséqué le pied de l'animal, je trouvai sur le côté inférieur de la racine de l'éperon, immédiatement au-dessus de l'articulation, un petit conduit que je coupai; il ne contenoit alors aucun fluide, mais je passai facilement à travers un crin jusqu'à l'éperon. Je vous ai envoyé cette préparation, ainsi que la vésicule desséchée.

» J'ai été assez heureux pour prendre une femelle pleine de cet animal intéressant. Je vous donne un autre extrait de mes notes : Bathurst, 15 octobre. Après déjeuner, j'allai examiner avec M. Scott un trou où l'on nous avoit dit qu'un ornithorhynque blessé s'étoit réfugié, et que nous espérions être la demeure de l'animal; mais en creusant nous vîmes

(1) Proceed., t. II, p. 145. Consultez Knox, Zool. Journ., t. III, p. 598; Ann. sc. nat., t. X, p. 193; t. XVIII, p. 157; t. XVI, p. 461; Vander-Hoeven, Act. ces. leop. eur., t. XII, part. 2, 1825; Geoff. Saint-Hil., Mém. du Mus., t. XX, p. 1, etc., etc.

que c'étoit celle d'un rat. En revenant nous apprîmes qu'une ornithorhynque femelle avoit été apportée vivante après avoir été prise dans son nid, près des lagunes de la rivière Campbell, par M. Rawley, qui fut obligé de déchirer le nid par morceaux avant de pouvoir en tirer l'animal. Ce nid étoit formé de roseaux et de joncs, avec un long tube lui servant d'entrée, hors duquel le bec de l'animal étoit seul visible. On plaça cet ornithorhynque dans un baquet plein d'eau, et il sembla s'y plaire pendant quelque temps, plongeant parfois son dos dans l'eau pour se gratter la tête avec ses pieds de derrière. Ses yeux sont petits et proéminents, d'une couleur brun terne, avec la pupille bleue, et sont placés immédiatement à la base du bec. Au bout de peu d'instants il parut vouloir sortir de l'eau, on l'en retira, on attacha une corde autour de sa jambe et on le laissa aller sur le gazon, où il se traîna avec assez de difficulté; il parut se plaire à ce qu'on lui grattât la tête, car il ne le laissa faire sans bouger. 14 octobre. — Je trouvai l'ornithorhynque presque mort, et j'examinai sa structure. Le rectum, le vagin et la vessie ont un orifice commun; en ouvrant l'abdomen je trouvai dans l'ovaire gauche un œuf rond et jaune, de la grosseur d'un petit pois. Il y en avoit deux autres plus petits, et une immense quantité de petites vésicules, à peine apercevables à l'œil, mais faciles à voir au microscope. Il n'y avoit point d'utérus ni aucun corps qui y ressemblât, mais seulement un tube coudé allant au cloaque, qui se divisoit en deux conduits, allant aux ovaires, semblables par leur situation aux trompes des animaux vivipares, mais beaucoup plus grands et plus larges. Il n'y avoit aucune apparence d'imprégnation dans l'ovaire droit; j'enlevai toutes les parties intérieures de la génération, la vessie urinale, une portion du rectum, et les mis dans l'alcool. Cette préparation est maintenant en la possession de M. Scott, qui doit l'emporter en Angleterre.

» Cookoogong, un des naturels, chef de la tribu de Boorah-Boorah, dit qu'ils savent tous que cet animal dépose deux œufs, à peu près de la forme, de la grosseur et de la couleur de ceux d'une poule; que la femelle couve fort long-temps ses œufs dans un nid que l'on trouve toujours au milieu des roseaux sur la surface de l'eau; que cet animal peut courir sur le gazon, et qu'on le trouve parfois à une distance considérable de l'eau; qu'il sait aussi qu'une blessure de l'éperon du mâle est suivie d'enflure et de grandes douleurs, mais que, quoiqu'il ait vu plusieurs de ces accidents, il n'y en a jamais eu de mortels; que la chair de cet animal ne se mange jamais et que son nom de pays est *mullingong*.

À ces détails nous ajouterons, d'après M. Bennett, que l'ornithorhynque habite les eaux tranquilles et les retraites les plus cachées. Sa capture

En revenant nous apprimes  
femelle a voit été apportée vi-  
rise dans son nid, près des  
mpbell, par M. Rawley, qui  
nid par morceaux avant de  
l. Ce nid étoit formé de ro-  
un long tube lui servant  
e bec de l'animal étoit seul  
lithorhynque dans un baquet  
a s'y plaire pendant quelque  
s son dos dans l'eau pour se  
pieds de derrière. Ses yeux  
ts, d'une couleur brun terne,  
sont placés immédiatement  
ut de peu d'instants il parut  
on l'en retira, on attacha une  
be et on le laissa aller sur le  
avec assez de difficulté; il pa-  
l. i. grattâ la tête, car il me-  
ger. 14 octobre. — Je trouvai  
mort, et j'examinai sa struc-  
in et la vessie ont un orifice  
abdomen je trouvai dans l'in-  
ond et jaune, de la grosseur  
avoit deux autres plus petits,  
ntité de petites vésicules, à  
eil, mais faciles à voir au mi-  
point d'utérus ni aucun corps  
seulement un tube condui-  
se divisoit en deux conduits  
blables par leur situation aux  
vivipares, mais beaucoup plus  
il n'y avoit aucune apparence  
ovaire droit; j'enlevai toutes  
de la génération, la vessie  
du rectum, et les mis dans  
ation est maintenant en la  
t, qui doit l'emporter en An-

es naturels, chef de la tribu  
qu'ils savent tous que cet ani-  
, à peu près de la forme, de  
leur de ceux d'une poule; que  
long-temps ses œufs dans un  
jours au milieu des roseaux  
; que cet animal peut courir  
le trouve parfois à une dis-  
l'eau; qu'il sait aussi qu'une  
u mâle est suivie d'enfance  
mais que, quoiqu'il ait vu plus  
, il n'y en a jamais eu de mort  
et animal ne se mange jamais  
ys est *mullington*. »  
ajouterons, d'après M. Ben-  
ynque habite les eaux tran-  
les plus cachées. Sa captivité

provenoit de Port-Jackson, sans aucune autre indication de localité. | que c'étoit celle d'un rat. En revenant nous apprimes

L'ornithorhynque  
bords des rivières da  
fonde, et sur les ri  
L'entrée des canaux  
quelque distance, le  
deux souterrains qui  
joignent à l'endroit oi  
placé dans une sorte  
ses et de feuilles, et  
vingt toises de l'eau,  
dessus de son niveau  
avoir rencontré une v  
qu'il put garder viva  
la nourrissant de ven  
donnant abondamme  
suite d'accident (!).

Nous donnons, coi  
de l'ORNITHORHYNQUE  
nis sur les habitudes  
témoins oculaires.

Ainsi s'exprime M  
la marine, dans une l  
de la Nouvelle-Galles  
taire de la Société zoc

« Vous serez satisfa  
venu à confirmer le  
Jamieson sur l'épero  
*doxus*. Voici un extr  
4<sup>e</sup> octobre 1820. — Si  
bell, en examinant, ai  
nithorhynque mâle, j'  
convexe de l'éperon,  
l'orifice d'un canal, e  
dans cette tache, trois  
limpide en sortirent.  
l'autre éperon. Après  
mal, je trouvai sur le  
l'éperon, immédiatement  
un petit conduit que j  
aucun fluide, mais je  
crin jusqu'à l'éperon.  
ration, ainsi que la vé

» J'ai été assez heur  
pleine de cet animal i  
autre extrait de mes  
Après déjeuner, j'alla  
trou où l'on nous avo  
blessé s'étoit réfugié,  
demeure de l'animal;

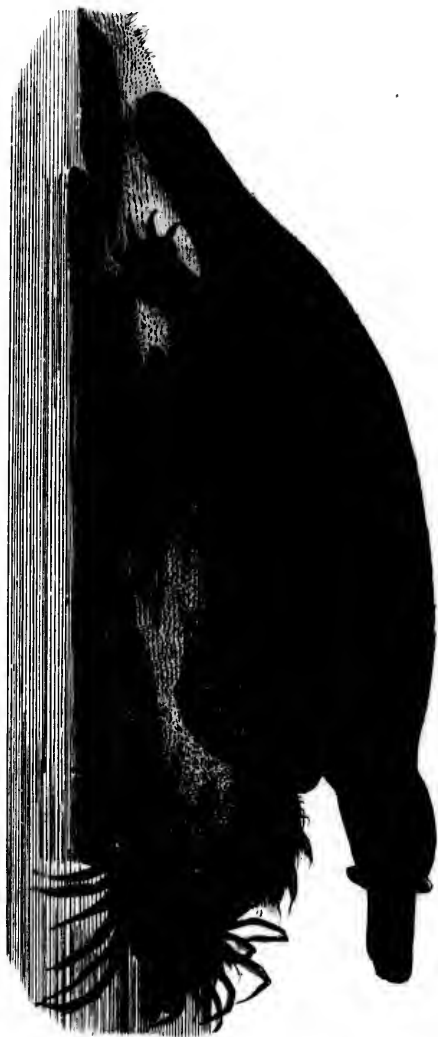
(!) Proceed., t. II, p. 14  
t. III, p. 598; Ann. sc. nat.  
t. XVI, p. 461; Vander  
t. XII, part. 2, 1825; Geoff. Saint-Hil., Mém. du Mus.,  
t. XX, p. 1, etc., etc.

net, que l'ornithorhynque habite les eaux tra  
quilles et les retraites les plus cachées. Sa cap

n revenant nous apprimes

*Yndolophis grandis, Dentifer, Paradoxus, Blainv.*

*Table: see volume No. 1. 1800*



que habite les eaux tran  
les plus cachées. Sa captiv

est difficile  
que des  
pionnable  
glisse sur  
point vu  
de feu, l  
bien il se  
délance e  
to s'il  
il est rare  
meilleur  
on léger  
apparoir  
quel mom  
au dessus  
voir le d  
que le cou  
quadrupèd

Forment  
en genres s  
pampe.  
Linnaeus  
tres, deu  
anquer de  
propres à  
racines e  
tres répor  
pe de l'or  
Illiger pro  
Bullma  
ille se ser  
quadrup  
Les rong  
ère suivan  
d'une for  
us ordina  
les anté  
orte qu'i  
estins son  
lumineux  
de la gé  
est lisse

est difficile, car il est doué d'une prudence excessive que desservent des sens vigilants et très impressionnables. Il est difficile de le tuer, car le plomb glisse sur les poils de son corps, et sa tête est le seul point vulnérable. Lorsqu'il est atteint par un coup de feu, il plonge et cherche à gagner son trou, ou bien il se cache au milieu des herbes aquatiques. Sa défiance est telle, qu'il disparoît au plus léger bruit lorsqu'il vient respirer à la surface de l'eau, et même il est rarement paisible, et plonge fréquemment. Le meilleur moment pour le tirer est celui où il se forme un léger remous sur l'eau, indice certain qu'il va apparaître, et qu'il devient nécessaire de saisir ce seul moment opportun, puis que sa tête va s'élever au dessus du liquide. Il faut alors être en joue, et avoir le doigt aussi prompt pour faire partir l'arme que le coup d'œil qui perçoit l'image de ce fantasme quadrupède.

M. Owen (\*) a pu étudier de très jeunes ornithorhynques, que M. Weatherhead s'étoit procuré à la Nouvelle-Hollande, et qui méritèrent son attention par l'absence totale des poils, la mollesse du bec, et la brièveté de cette partie relativement à sa largeur, et au développement qu'elle présente chez les adultes. La langue surtout a cela de remarquable, qu'elle paroît être le seul organe convenable de préhension pour les aliments. Sur le milieu de la mandibule supérieure, et un peu en avant des narines, on remarque une petite éminence charnue, cartilagineuse à ses bords, et qui manque chez les adultes. Elle semble l'analogue de la pointe accessoire avec laquelle les jeunes oiseaux brisent les enveloppes de l'œuf au moment où ils éclosent. Il croit avoir rencontré des traces de globules de lait dans les parois de l'estomac.

(\*) Proceed, 1834, p. 43.

## LIVRE IX.

### LES RONGEURS.

#### *Glires. I.*

Forment une grande famille naturelle, dont tous les genres s'enchaînent par une filiation non interrompue.

Linnaeus donnoit pour caractères généraux à ses *glires*, deux dents incisives en haut et en bas; de manquer de molaires; d'avoir les pieds onguiculés, propres à sauter; de vivre en rongean les écorces, les racines et autres matières végétales. Ce nom de *glires* répondoit au LOIR, le *glires* des anciens est le type de l'ordre.

Miliger proposa le nom de *premsiculantia*, inventé par Buttman, parce que les animaux de cette famille se servent des pattes antérieures, à la manière des quadrumanes.

Les rongeurs peuvent être caractérisés de la manière suivante : les pieds sont onguiculés ; le corps est d'une forme ovale ; les membres sont courts et le plus ordinairement disproportionnés, c'est-à-dire que les antérieurs sont plus courts que les inférieurs, sorte qu'ils sautent plus qu'ils ne marchent ; leurs intestins sont forts longs ; le cœcum est souvent plus volumineux que l'estomac, qui est simple ; les parties de la génération sont trop développées ; le cerveau est lisse et sans circonvolution ; les orbites et la

fosse temporale n'ont point de lignes de démarcation. Les yeux sont toujours latéraux.

Mais ce qui caractérise plus particulièrement les rongeurs sont : la forme et l'organisation des dents. Les incisives n'ont d'émail que sur leur face antérieure ; elles n'ont point de racines, et c'est ce qui leur permet de croître sans cesse ; leur nombre est, le plus ordinairement, de deux à chaque mâchoire, excepté chez les lièvres et les lagomys, où elles sont au nombre de quatre en haut. Les dents molaires se composent parfois de racines distinctes de la couronne, et appartiennent aux rongeurs omnivores ; d'autres fois, au contraire, les dents sont réduites à une seule couronne qui est propre aux rongeurs frugivores. La nature des dents molaires varie : les unes sont composées de matière osseuse et d'émail, et les autres ont, de plus que les deux matières de ces premières, la substance corticale. La surface des couronnes est hérissée de collines et de sillons qui prennent diverses formes, suivant les degrés d'usure, et beaucoup de genres ne reposent que sur ces caractères fugaces.

Ces animaux vivent dans tous les climats, et se nourrissent de fruits, de graines, de feuil et d'herbes. Ils sautent beaucoup plus qu'ils ne marchent. La plupart se creusent des terriers, vivent en troupes nombreuses. Un grand nombre ont peu d'instinct et très peu d'attachement pour leurs pe-

lits; d'autres, au contraire, sont remarquables par leur intelligence et leur industrie.

On a divisé les rongeurs en deux grandes sections, suivant qu'ils ont les clavicules complètes ou seulement rudimentaires; et nous allons successivement passer en revue les genres qui entrent dans cette grande famille.

## LES ÉCUREUILS.

### *Sciuri. L.*

Forment le premier genre de rongeurs qui doit nous occuper. Buffon n'en a décrit que treize, c'est-à-dire sept écureuils, deux guerlinguets, un tamia et trois polatouches; mais ce nombre s'est singulièrement accru dans ces dernières années, et il devient nécessaire, pour établir un peu d'ordre dans l'étude des soixante-quinze à quatre-vingts espèces de ce genre, que nous adoptions quelques distinctions générales.

La première tribu, entièrement indienne et madécasse, sera celle des FUNAMBULES (*funambulus*); elle comprend les écureuils dont la tête est bombée, les oreilles sans pinceaux, courtes et arrondies, les formes corporelles trapues, les membres assez minces, la queue très longue, arrondie et garnie de poils sur toute sa surface, le scrotum très développé; le type de cette tribu est L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR<sup>(1)</sup>, décrit par Buffon. La deuxième espèce est le GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE MALABAR<sup>(2)</sup>, de Sonnerat, le *rasou* des montagnards indiens, et qui se trouve dans plusieurs contrées des Indes, sur le continent, à Java et à Ceylan. Son pelage est noir, tandis que les flancs et l'occiput sont d'un beau marron vif; la tête et le dedans des membres sont jaune pâle. Il se tient sur les palmiers, et recherche le lait émulsif des noix de coco. 3<sup>o</sup> Le LARY<sup>(3)</sup> de Sumatra, que les Javanais nomment *hok'ol*, fauve, varié de gris en dessus, blanc en dessous, marqué de trois bandes noires longitudinales, et de bandelettes ferrugineuses sur les côtés du cou et des flancs. 4<sup>o</sup> L'AFFINIS<sup>(4)</sup> de sir Raffles. A son sujet nous lisons dans le catalogue des animaux qui vivent à Sumatra: « Qu'on le trouve abondamment dans les bois de Singapore; il a un ongle plat sur le pouce des mains, qui est très court, cendré ou brunâtre sur la partie supérieure de la tête, du corps et de la queue et à l'extérieur des membres, et presque blanc en dessous et aux

parties intérieures. Il a à peu près la taille du *sciurus bicolor*. La séparation des couleurs sur le corps n'est pas aussi brusque que dans cette espèce, une raie brune rougeâtre marque la transition. Le gris domine sur les parties supérieures; mais il paraît varier considérablement en différentes saisons (peut-être au temps du rut), changeant en brun clair et même en jaune foncé. Les premiers individus que l'on se procura en février étoient de cette dernière couleur; cinq mois après on les trouva gris. L'un d'eux, que j'ai possédé dix mois et qui vit encore, n'a pas changé visiblement de couleur dans ce temps. Cet animal est très doux, et est un compagnon très assidu et très divertissant au déjeuner.

» On n'a pas examiné un assez grand nombre de *sciurus maximus* et *bicolor* pour décider s'ils sont sujets aux mêmes variations de couleurs. Un jeune des derniers, venu du détroit de la Sonde, avait toute la queue de couleur fauve comme son ventre tandis que chez les adultes elle est entièrement noire, ainsi que la partie supérieure du corps. Ces faits prouvent combien il faut apporter d'attention pour ne pas multiplier le nombre des espèces dans ce genre sur la simple variété de couleurs, parce que des variétés intermédiaires seront souvent trouvées unir des espèces en apparence assez éloignées.

5<sup>o</sup> Le TUPAI<sup>(5)</sup>, que sir Raffles décrit en ces termes: « Cette espèce, qui paraît voisine du *sciurus ginginianus*, est plus petite que le *S. affinis*. On le trouve fréquemment dans les bois de Bencoolen vivant principalement sur les palmiers. Cet animal fait un trou dans les noix de coco dans le dessein de boire le lait qui y est contenu. On l'y appelle chez les Malais *tupaï*, ce qui paraît être le nom général que des écureuils. Il a environ huit pouces de longueur et la queue à peu près autant. Les oreilles sont rondes, assez semblables aux oreilles de l'homme par la forme, et non velues. La couleur de la partie supérieure du corps et de la queue est grise jaunâtre mélangée, chaque poil étant deux fois annelé de noir et de fauve. Les parties inférieures sont rouge brunâtre ou fauve. Sur les côtés, depuis l'épaule jusqu'à la jambe de derrière, est une raie blanche séparée des parties fauves par une raie noire. La queue est ronde, les poils en sont uniformément disposés, en s'étendant de chaque côté, par quoi ressemble au *S. guerlingus* (*mioxus guerlingus* Pennant). Il la porte élevée comme les autres écureuils, et elle est de la même couleur que le corps à l'exception de l'extrémité qui est garnie de quelques poils fauves. Le scrotum est très grand et pend. Les yeux sont entourés par un cercle fauve. Les moustaches sont noires.

(1) Buffon, suppl., pl. 63, *sciurus madagascariensis*, Shaw, Gen. zool.

(2) *Sc. maximus*, Sereber; Horsf. Zool. research; *Sc. macrourus*, Forster.

(3) *Sc. insignis*, Fr. Cuv., 34<sup>e</sup> liv., Horsf. Zool. research.

(4) *Sc. affinis*, Raffles, Cat.

(5) *Sciurus vittatus*, sir Raffles; *Sc. bivittatus*, Fr. Cuv., 34<sup>e</sup> liv.



à peu près la taille du scrotum  
tion des couleurs sur le corps  
e que dans cette espèce, on  
marque la transition. Le gris  
s supérieures; mais il paroît  
nt en différentes saisons (peut-  
, changeant en brun clair et  
Les premiers individus que  
rier étoient de cette dernière  
rès on les trouva gris. L'on  
é dix mois et qui vit encore  
ent de couleur dans ce temps  
ux, et est un compagnon très  
ant au déjeuner.

é un assez grand nombre de  
*bicolor* pour décider s'ils sont  
iations de couleurs. Un jeune  
du détroit de la Sonde, avoit  
eur fauve comme son ventre  
adultes elle est entièrement  
rtie supérieure du corps. Ce  
n il faut apporter d'attention  
r le nombre des espèces dans  
le variété de couleurs, par  
médiaires seront souvent trou-  
en apparence assez éloignées.  
e sir Raffles décrit en ces ter-  
qui paroît voisine du *seivuru*  
petite que le *S. affinis*. On le  
dans les bois de Bencoolen  
t sur les palmiers. Cet anima-  
noix de coco dans le dessein  
est contenu. On l'y appelle che-  
qui paroît être le nom général  
environ huit pouces de long  
autant. Les oreilles sont rou-  
aux oreilles de l'homme pour  
es. La couleur de la partie su-  
de la queue est grise jaun  
il étant deux fois annelé  
parties inférieures sont rou-  
sur les côtés, depuis l'épai-  
rière, est une raie blanche  
aues par une raie noire. Les  
boils en sont uniformément di-  
t de chaque côté, par quoi  
*ringus* (*mioxus guerlingus*)  
e élevée comme les autres de  
la même couleur que le corp-  
rémité qui est garnie de qua-  
scrotum est très grand et pe-  
entourés par un cercle fau-  
noires.

sir Raffles; *So. bivittatus*.

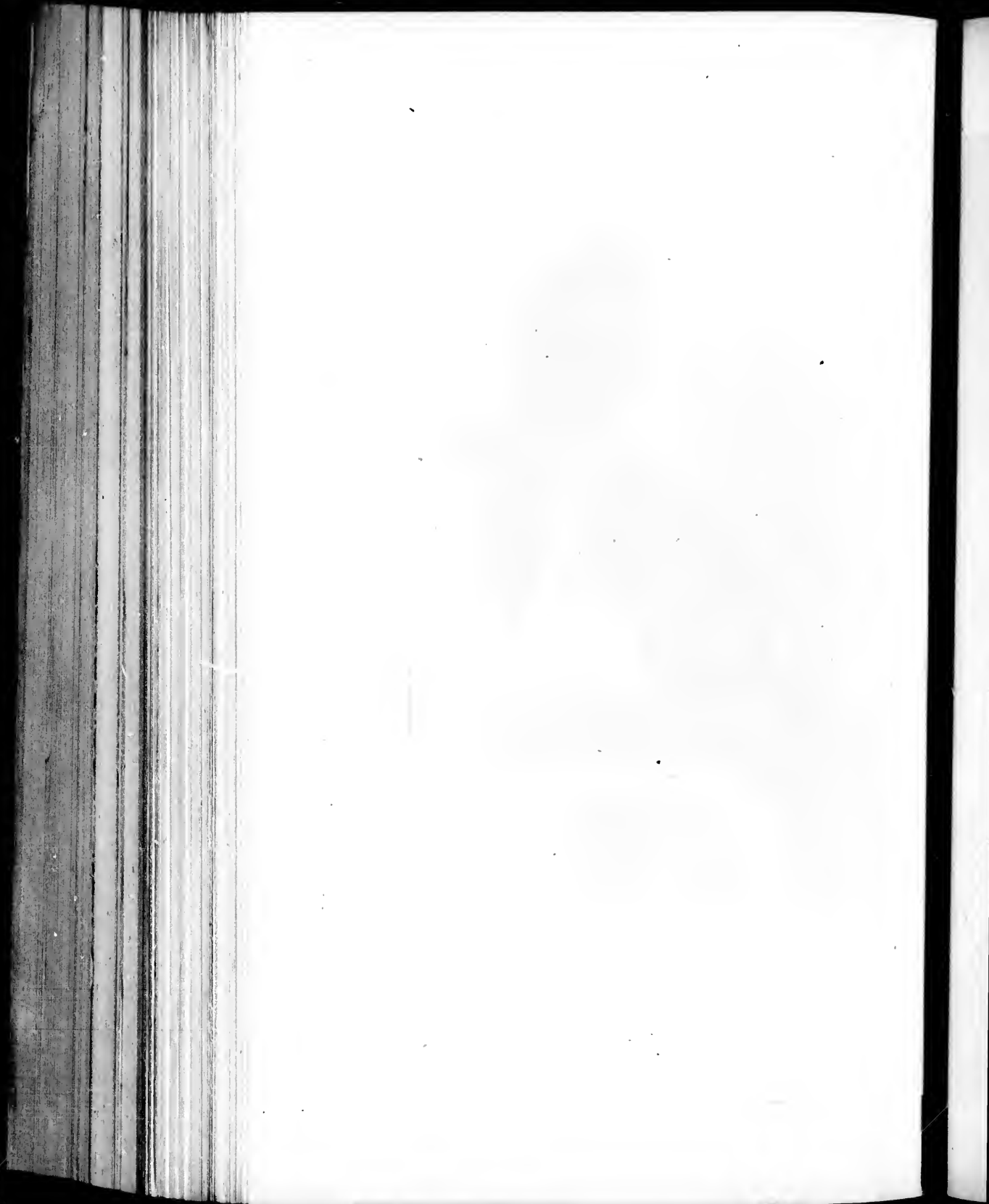


*Cuculus bicolor*, Seurus bicolor, Sparrm.

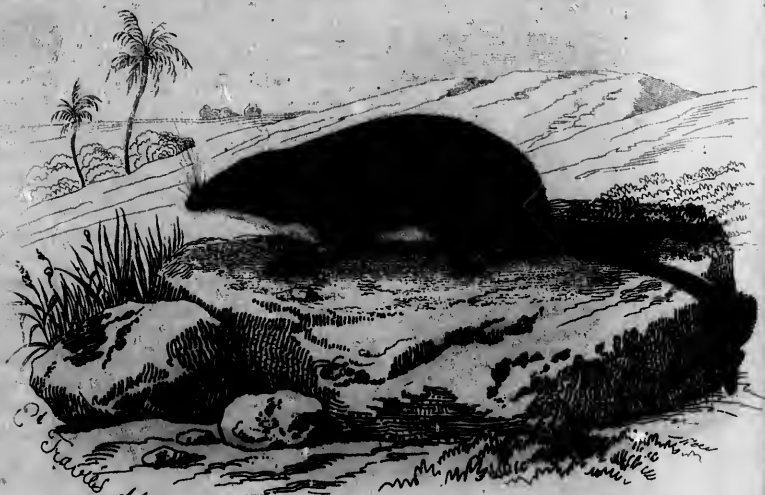
Publié par Pourrat F. à Paris.



*form.*







*P. J. de S. del. Escurcul ferrugineus. 2. Leir du Sénégal.*

*Publié par Pourrat F. à Paris.*

*Sciurus  
Bull.  
I.*

Il y a une autre espèce très rapprochée de la | orientales, où l'auroit dé-

le voyageur Van  
upérieures, tandis  
et le dedans des  
raie blanche lon-

L'ÉCUREUIL D'E-  
les Mahrattes, où  
u. Il a la taille du  
ivement dans les  
on pelage est d'un  
roux blanchâtre  
ié de sa queue est  
oit-on placer cette  
16° L'ÉCUREUIL DE  
ne sur les flancs,  
ne. Habite l'Inde.  
guer du précédent  
en dessus, roux en  
e allant de l'humé-  
une tache de cette  
les joues grises.

ÉCUREUIL DE LES-  
le de Java par le  
ur, a parfois son  
rdinairement brun  
e, le ventre et le  
in blanc jaunâtre.  
noirâtre en dessus,  
cercles de noir.

É DE NOIR (6), voi-  
nommée le bana-  
l'île de Java, est  
tre, à teintes plus  
es yeux, et blanc  
sine sur les flancs,  
lée de noir. 21° Le  
avoir connu sous  
a (8), a son pelage  
ur le dos, les yeux,  
ieds très noirs. La  
rs clair-semés. Le  
écureuil dans l'île  
1. 22° L'ÉCUREUIL  
par M. Finlayson,  
finement de brun,  
du corps cendré  
de noir. 23° Le

ceed., t. I, p. 103.

, Zool. journ., t. IV,

; *sciurus albiceps*,

m., 539.

Zool. research.

(7) *Sciurus*, Zool. research.

(8) Hist. nat., t. VIII, p. 256.

(9) *Sc. tenuis*, Horsf., Zool. research.

(1) *Sciurus redimitus*, Van Der Boon Mesch, Amst.,  
1829; Bull., t. XXIV, p. 76.



Il y  
précédent  
ing pou  
ques : le  
grand sc  
nie blan  
érieures  
en ce qu  
extrémité  
plus dist  
reste et  
ment a  
urité. »  
ois band  
es palmie  
es jardins  
urry. 7  
en des  
anc, est  
ans l'île  
de la ta  
bar. Sa q  
use de b  
dessus  
mous. La  
L'ECURE  
mus, ro  
yriam au l  
découvert  
ous, où  
acé, le be  
mités ne  
al. (6), ay  
e et les fe  
rps orang  
VEXTE G  
ou fauve  
EUIL AUX  
re en de  
membres  
membres an  
nelée. Ha  
es espèces  
EUIL DE

(1) *Sciurus*  
(2) *Sciurus*  
(3) *Sciurus*  
5, p. 15.  
(4) *Sciurus*  
7, p. 145.  
(5) *Sciurus*  
*Sciurus ferru*  
(6) *Sciurus*  
(7) *Sciurus*  
(8) *Sciurus*  
(9) *Sciurus*  
189; Bull.,  
1.



Il y a une autre espèce très rapprochée de la précédente, mais beaucoup plus petite, n'ayant que cinq pouces de long; elle a des caractères identiques : les oreilles arrondies, la queue ronde, et un grand scrotum; mais elle diffère en n'ayant pas la raie blanche sur les côtés; en ce que les parties inférieures sont d'un blanc grisâtre et non pas fauve; en ce que la queue manque de poils fauves à son extrémité, et en ayant les couleurs claires et foncées plus distinctes et tant soit peu annelées. Pour tout le reste et pour la couleur du dos il ressemble exactement au premier, et n'en est peut-être qu'une variété. 6° Le PALMISTE (1), brun roussâtre, avec trois bandes dorsales blanchâtres, très commun dans les jardins du Dukheu, où les habitants le nomment *burry*. 7° Le BANANISTE (2), gris en dessus, jaunâtre en dessous, avec une ligne blanche sur chaque flanc, est le *plantan squirrel* de Pennant, qui vit dans l'île de Java. 8° L'ÉCUREUIL A VENTRE D'OR (3), de la taille du grand écureuil de la côte du Malabar. Sa queue est excessivement allongée, et dépourvue de beaucoup du corps. Les poils sont partout en dessus jaune clair, passant au jaune safrané en dessous. Le bout du museau est blanc. Il vit à Java. 9° L'ÉCUREUIL A CROUPION ROUX (4), roux brun en dessus, roux cannelle en dessous. Des forêts de Sriam au Pégon. 10° L'ÉCUREUIL DE KERAUDREN (5), découvert par M. Reynaud dans l'empire des Birmanes, où il est nommé *sin-nii*, d'un roux brun foncé, le bout de la queue seul est blanc, et les extrémités noires. 11° L'ÉCUREUIL A QUEUE DE CHEVAL (6), ayant de longs poils noirs à la queue, la tête et les fesses brunes. le dos roux, le dessous du corps orangé vif. De l'île de Java. 12° L'ÉCUREUIL A VENTRE GRIS (7), aussi de Java, à queue annelée, roux fauve sur le dos, gris sur le ventre. 13° L'ÉCUREUIL AUX MAINS JAUNES (8), brun tiqueté de roussâtre en dessus, roux marron sous le corps et sur les membres, mais ayant le museau et le devant des membres antérieurs fauves, et la queue entièrement annelée. Habite Ceylan et la Cochinchine. A toutes ces espèces nous ajouterons les suivantes : 14° L'ÉCUREUIL DE BRAAM (9), que l'on dit vivre aux Indes

orientales, où l'auroit découvert le voyageur Van Braam, est fauve sur les parties supérieures, tandis que toutes les parties inférieures et le dedans des membres sont d'un roux pâle : une raie blanche longitudinale parcourt les flancs. 15° L'ÉCUREUIL D'EPHINSTON (1), qui vit dans le pays des Mahrattes, où les habitants le nomment *shekrou*. Il a la taille du *sciurus maximus*, et vit exclusivement dans les forêts des Ghants occidentales. Son pelage est d'un beau marron luisant, passant au roux blanchâtre sous le corps, tandis que la moitié de sa queue est d'un roussâtre pâle. Peut-être devoit-on placer cette espèce parmi les vrais écureuils. 16° L'ÉCUREUIL DE PREVOST (2), noir en dessus, jaune sur les flancs, marron en dessous, la queue brune. Habite l'Inde. 17° Peut-être ne doit-on pas distinguer du précédent l'ÉCUREUIL DE RAFFLES (3), noir en dessus, roux en dessous, ayant une bande latérale allant de l'humérus à la cuisse blanche, ainsi qu'une tache de cette couleur derrière la bouche, et les joues grises. Habite l'île de Sumatra. 18° L'ÉCUREUIL DE LESCHENAULT (4), découvert dans l'île de Java par le voyageur Leschenault de la Tour, a parfois son pelage brun foncé; mais le plus ordinairement brun clair, excepté la tête, la gorge, le ventre et le dedans des membres qui sont d'un blanc jaunâtre. 19° Le BICOLORE (5), brun foncé noirâtre en dessus, fauve vif en dessous, les yeux cerclés de noir. Habite Java. 20° L'ÉCUREUIL RAYÉ DE NOIR (6), voisin par ses rapports de l'espèce nommée le bananiste. Cet animal, également de l'île de Java, est varié de fauve, de gris et de brunâtre, à teintes plus claires sur les flancs et autour des yeux, et blanc sous le corps. Une raie noire se dessine sur les flancs, et la queue, fort longue, est annelée de noir. 21° Le FINLAYSON (7), que Buffon paroît avoir connu sous le nom d'*écureuil blanc de Siam* (8), a son pelage blanc de neige nuancé de jaune sur le dos, les yeux, les moustaches et la plante des pieds très noirs. La queue n'a que quelques poils noirs clair-semés. Le docteur Finlayson a rencontré cet écureuil dans l'île Sichang, dans le golfe de Siam. 22° L'ÉCUREUIL FLUET (9), rapporté de Sincapour par M. Finlayson, a le pelage fauve intense, nuancé finement de brun, les flancs jaunâtres, et le dessous du corps cendré jaunâtre, la queue brune annelée de noir. 23° Le

(1) *Sciurus palmarum*, Briss., Buff., enl. 121.

(2) *Sciurus plantani*, Horst., Zool. research.

(3) *Sciurus auriventer*, Isid. Geoff. Saint-Hil., Etudes, t. 3, p. 15.

(4) *Sciurus pygerythrus*, Isid. Geoff. Zool. de Bélanger, t. 7, p. 145.

(5) *Sciurus Keraudrenii*, Regn. in cent. zool., pl. 1; *Sciurus ferrugineus*, F. Cuvier, 59<sup>e</sup> liv.

(6) *Sciurus hippurus*, Isid. Geoff., Etudes, pl. 6.

(7) *Sciurus griseiventer*, Isid. Geoff., Etudes.

(8) *Sciurus flavimanus*, Isid., Etudes.

(9) *Sciurus redimitus*, Van Der Boon Mesch, Amst., t. 29; Bull., t. XXIV, p. 76.

(1) *Sciurus Ephinstonii*, Sykes Proceed., t. I, p. 103.

(2) *Sciurus Prevostii*, Desm., 537.

(3) *Sciurus Rafflesii*, Horst. et Vig., Zool. journ., t. IV, p. 113, pl. 4.

(4) *Sciurus Leschenaultii*, Desm.; *sciurus albiceps*, Geoff.

(5) *Sciurus bicolor*, Sparrmann, Desm., 539.

(6) *Sciurus nigrovittatus*, Horst., Zool. research.

(7) *Sciurus Finlaysonii*, Horst., Zool. research.

(8) Hist. nat., t. VIII, p. 256.

(9) *Sc. tenuis*, Horst., Zool. research.

TUPAI JINJANG OU TANKRAWA (1), des Malais, très commun dans les îles de Java et de Sumatra. Sa coloration est remarquable par sa teinte cannelle, brunâtre sur les flancs, blanc sur les côtés de la tête. La queue, plus longue que le corps, est jaunâtre à sa pointe. C'est une grande espèce voisine du *S. bicolor*, ayant quatorze pouces de longueur, et la queue à quatorze à seize. 24° L'ÉCUREUIL ANNELE (2), dont la patrie est ignorée, nous paroît devoir être rapporté à ce groupe, car nous le supposons originaire de l'Inde. D'un blanchâtre teint d'olive en dessus, blanc en dessous. Sa queue, plus longue que le corps, est grêle, et annelée de cercles noirs blancs alternatifs. 25° L'ÉCUREUIL GINGY (3), vient clore la série d'écureuils à oreilles arrondies. Son pelage est roux cannelle, marqué de chaque côté d'une raie neigeuse, tandis que le dessous du corps et le dedans des membres sont blancs. Sa queue est annelée de noir et de blanc. Ses ongles sont fort allongés. On en distingue une première variété, grise roussâtre, à l'extrémité de la queue noire (4). une deuxième, qui est l'écureuil *degingi* de Sonnerat (5), varie de noir roux ocreux en dessus, blanc en dessous. Cette espèce habite les Indes orientales, Java et la presqu'île de Malacca.

Deux espèces originaires de l'Inde sont encore mal connues. Ce sont : 4° L'ÉCUREUIL ROUGE (6), mélangé sur le corps de jaune et de brunâtre, tandis qu'il est en dessous d'un fauve sanguin. Les oreilles sont ciliées : ce qui en ferait un véritable écureuil. On le dit des Indes orientales. 2° L'ÉCUREUIL JAUNE (7), dont les oreilles sont arrondies, le pelage jaune, la queue grêle et poilue. On a dit cet écureuil d'Amérique. Pennant le signale comme indigène de Guzurate, et de quelques autres points des Indes orientales. Nous croyons que cette espèce est identique avec le *sciurus auriventer* de M. Geoffroy Saint-Hilaire fils.

La seconde tribu, exclusivement africaine, est celle des SPERMOSCIURES (*spermosciuri*), caractérisée par le grand allongement du corps, le renflement du dos, les membres antérieurs plus longs et plus grêles que ceux des vrais écureuils, des oreilles courtes, nues, arrondies, ne dépassant pas la tête, qui est longue, uniformément déprimée, un scrotum très développé, une queue touffue, couverte de poils lâches ou serrés, tous les poils rudes ou cassants. Leurs mouvements sont lents, et n'ont rien de la pétulance

de ceux des écureuils ordinaires. Le type de cette tribu sera : 1° Le SCHILLU D'ABYSSINIE (1), fauve, teinté de blanc et de noir en dessus, blanc en dessous, la queue touffue, fauve sur sa face dorsale ayant d'épaisses monstaches. Habite le Kordofan et le Sennaar. 2° L'*aguimp* des Hottentots (2), roux ocreux, noirâtre en dessus, blanc en dessous, à poils rigides, spinescents Du Cap. 3° Le NAMAQUOIS (3), noir en dessus, brun en dessous, ayant une ligne blanche latérale. Du pays des Namaquois, dans l'intérieur du Cap. 4° Le FOSSEYEUR (4), entièrement fauve, plus ou moins brun verdâtre. La teinte verdâtre est plus pure sur les flancs et les cuisses. Les membres sont fauves en dehors. Tout le dessous du corps est blanc pur. Sous l'oreille existe une tache blanche, et une bandelette transversale blanche part du bas, et va gagner la naissance de la queue. La queue fort touffue est olivâtre, rousse, et varie de brun par sortes d'anneaux incomplets. Il vit au Sénégal et au Bornou. Le nom de fosseyeur lui a été donné par M. Geoffroy Saint-Hilaire, d'après un individu qui avoit vécu en captivité, et qui avoit des ongles très développés, ce qui faisoit supposer qu'il étoit fouisseur, et ce qui est au reste fort probable. 5° L'ÉCUREUIL AUX PIEDS ROUX (5) habite la côte de Sierra-Leone en Afrique, et plus exclusivement petite île de Fernando-Po. Entièrement olive foncé ou verdâtre en dessus, blanc en dessous. Cette espèce se distingue par l'orangé vif de ses joues, de ses fesses et de ses quatre extrémités. De plus, une bandelette blanche se dirige longitudinalement sur les côtés du corps. Sa queue est variée de roux olivâtre brun, et a des poils longs et distiques. 6° Le NANCYOTE (6), qui vit en Abyssinie, où il a été découvert par MM. Ehrenberg et Hemprich, a le corps et les flancs tiquetés de gris, de noir et de roux, devant des membres et le dessous du corps d'un blanchâtre, la queue touffue et comme annelée de roux de brunâtre, disposition due à ce que les poils sont annelés de roux et de brunâtre. Doit-on ajouter à cette petite famille les espèces suivantes ? 7° L'ÉCUREUIL OCULAIRE (7), qui a le dessus du corps d'un blanchâtre, passant au blanc pur en dessous, le museau en dessus et une tache derrière les oreilles sont blancs. Une bandelette noire traverse les joues. Le seul individu observé par M. Smith a été trou-

(1) *Sciurus rutilus*, Ruppell, pl. 24.

(2) *Sciurus setosus*, Forster; *Sc. capensis*, Thunberg; *Sc. Levallantii*, Kuhl.

(3) *Sciurus namaquensis*, Lichtl., cat. 16.

(4) *Sciurus crythropus*, Geoff. Saint-Hil.; Frédeau, t. 62, p. 117; *sciurus dschinschicus*, Voyage de Delessert, t. III, p. 232.

(5) *Sc. pyrropus*, Fr. Cuv., 66, p. 117.

(6) *Sc. brachyotus*, Hemprich et Ehrenb., déc. 1, pl. 1.

(7) *Sc. ocellaris*, Smith, Zool. Journ., t. IV, p. 117. Bull., t. XVIII, p. 276.

(1) Sir Raffles; *sciurus hypoleucus*, Horsf., Zool. research.

(2) *Sc. annulatus*, Desm., 546.

(3) *Sc. albivittatus*, Desm.; Horsfield, Zool. research.

(4) Desm., Dict. hist. nat., X, 110.

(5) *Sc. dschinschicus*, L.; *Sc. gingtanus*, Shaw.

(6) *Sc. crythraeus*, Pallas, Horsf.

(7) *Sc. flavus*, L.

rdinaires. Le type de cette  
 u d'ABYSSINIE<sup>(1)</sup>, fauve, li-  
 air en dessus, blanc en des-  
 fauve sur sa face dorsale  
 ches. Habite le Korifan  
 des Hottentots<sup>(2)</sup>, roux  
 us, blanc en dessous, à poil  
 Cap. 5° Le NAMAQUOIS<sup>(3)</sup>  
 n dessous, ayant une ligu-  
 ys des Namaquois, dans l'In-  
 OSSOYEUR<sup>(4)</sup>, entièrement  
 brun verdâtre. La teinte ve-  
 les flancs et les cuisses. Le  
 n dehors. Tout le dessous d'  
 us l'oreille existe une tache  
 lelette transversale neigeuse  
 ner la naissance de la queue  
 est olivâtre, rousse, et varié  
 anneaux incomplets. Il vit  
 Le nom de fossoyeur lui a été  
 Saint-Hilaire, d'après un in-  
 en captivité, et qui avoit de  
 s, ce qui faisoit supposer qu'  
 qui est au reste fort probable-  
 EDs NOUX<sup>(5)</sup> habite la côte  
 que, et plus exclusivement  
 o-Po. Entièrement olive fon-  
 s, blanc en dessous. Cette  
 l'orangé vif de ses joues, de s'  
 extrémités. De plus, une ban-  
 rige longitudinalement sur  
 eue est variée de roux olivâtre  
 longs et distiques. 6° Le NAMA-  
 n Abyssinie, où il a été décou-  
 nberg et Hemprich, à la con-  
 de gris, de noir et de roux,  
 et le dessous du corps d'un blanc  
 e et comme annelée de roux  
 tion due à ce que les poils sont  
 de brunâtre. Doit-on ajouter  
 es espèces suivantes? 7° L'ÉCU-  
 ui a le dessus du corps d'un blanc  
 au blanc pur en dessous.  
 une tache derrière les oreilles  
 ndelette noire traverse les joues  
 servé par M. Smith a été trou-

ans un arbre creux près de la baie de Stettenberg,  
 au cap de Bonne-Espérance. 8° L'ÉCUREUIL D'ABYS-  
 SINIE<sup>(1)</sup>, noir, ferrugineux en dessus, gris en des-  
 sous trois fois plus grand que notre écureuil. 9° L'É-  
 CUREUIL DU GONGO<sup>(2)</sup>, varié en dessus de noir et  
 olivâtre, ayant deux bandes blanches longitudi-  
 nales, bordées d'un liseré noir à leur bord inférieur,  
 les flancs blanc lavé de jaunâtre, la queue variée de  
 noir et de jaune, les oreilles petites, privées de pin-  
 ceau de poils. Du Congo. 10° L'ÉCUREUIL DE PER-  
 SE<sup>(3)</sup>, à teinte obscure, les flancs blancs, le dessous  
 du corps jaunâtre, les oreilles sans pinceaux, la  
 queue annelée de brun cendré et de blanc. Le pour-  
 cur des yeux est noir, les parties nues des pieds et  
 des mains sont rouge vif. Il habite la province de  
 Gilan en Perse. 11° L'ÉCUREUIL ANOMAL<sup>(4)</sup> est encore  
 très mal connu. Guldenseldt le dit de la Géorgie,  
 Kuhl assure qu'il vit dans l'Inde. Il est fauve en  
 dessus, avec du cendré sur les côtés, et tacheté de  
 noir et de roux, ce qui tient à ce que les poils sont  
 cendrés à leur base, puis jaune roux et brun noir, et  
 plus jaune roussâtre à leur sommet. Les noirs sont  
 plus longs. La queue est grande, touffue, d'un  
 roux vif en dessous et fauve en dessus. 12° Enfin,  
 L'ÉCUREUIL BARBARESQUE<sup>(5)</sup>, remarquable par ses  
 quatre bandes longitudinales blanches sur le dos, et  
 qui vit en Afrique, pourroit appartenir à la seconde  
 section.

Mais nous allons décrire comme de vrais *spermomys*  
 trois espèces inédites du Sénégal qui ont  
 les plus grands rapports de formes avec le *schillu*  
 d'Abyssinie. La première, que nous nommons ÉCU-  
 REUIL MARABOU<sup>(6)</sup>, a de onze à quatorze pouces de  
 longueur, et la queue longue de sept à dix pouces.  
 Ses oreilles sont nues et légèrement échancrées au  
 bord externe de la conque. Sa tête est remarquable-  
 ment allongée. Son pelage est fauve brunâtre tiqueté  
 de roux vif en dessus, tandis que le tour des yeux,  
 les joues, la gorge, la poitrine et le bas du ventre  
 sont blancs. Les côtés du corps sont au contraire  
 d'un blanc sale, et une bande longitudinale, allant des  
 épaules aux lombes, est de teinte neigeuse. Les poils de  
 la queue sont épais, très abondants, longs, roux vifs  
 dans leur moitié, puis blancs, et ensuite noirs, en enfin  
 terminés de blanc. La deuxième espèce est l'ÉCU-  
 REUIL MODESTE<sup>(7)</sup>, long de dix pouces, la queue ne  
 mesurant que huit, tiqueté de gris, de fauve et de  
 brun en dessus, blanchâtre en dessous. La queue est  
 d'un blanc sale, comme annelée de brun. La troisième

espèce est l'ÉCUREUIL GRIS<sup>(8)</sup>, de petite taille, celle  
 de notre écureuil commun, et à pelage roux brun-  
 nâtre, tiqueté de noir. Une bandelette blanche lon-  
 gitudinale va de l'épaule jusqu'aux lombes. Le tour  
 des yeux, le devant du cou, le dedans des membres  
 sont blancs. Sa queue est médiocre atténuée et poin-  
 tue, parfaitement ronde, et garnie de poils assez  
 courts, blanchâtres. Tous les poils sont secs, rudes  
 et cassants.

## LES GUERLINGUETS<sup>(9)</sup>.

Sont des écureuils de l'Amérique intertropicale,  
 à formes assez robustes, à membres courts, à mu-  
 seau garni d'épaisses moustaches. Les oreilles sont  
 pointues, mais privées de pinceaux de poils. Leur  
 queue, beaucoup plus longue que le corps, est mince,  
 arrondie et garnie de poils courts. On en connoît  
 deux, de la Guyane et du Brésil, le grand<sup>(2)</sup> et le  
 petit<sup>(4)</sup> guerlinguet, décrits et figurés par Buffon.  
 Ils forment une troisième tribu naturelle.

La quatrième tribu sera celle des VRAIS ÉCU-  
 REUILS<sup>(5)</sup>, reconnoissables à leur taille plus réduite,  
 à leurs membres proportionnés, à la queue de la lon-  
 gueur du corps, touffue et à poils souvent distiques,  
 à leur tête courte et bombée, à leurs oreilles aiguës,  
 saillantes, poilues ou parfois terminées par des pin-  
 ceaux de poils. Leurs mouvements sont agiles, leurs  
 ongles peu forts; leurs habitudes les retiennent ex-  
 clusivement sur les arbres des forêts. Leurs poils,  
 abondants et soyeux, changent suivant les saisons;  
 car ce sont des animaux des régions glaciales et tem-  
 pérées de l'ancien et du Nouveau Monde, et qui  
 n'habitent que les zones refroidies entre les tropi-  
 ques, en ne quittant pas alors les hautes montagnes.  
 La première espèce est l'ÉCUREUIL VULGAIRE<sup>(6)</sup> qui  
 garde dans nos climats son pelage rouge marron, et  
 qui dans le Nord prend, l'hiver, un pelage gris bleu  
 tendre<sup>(7)</sup>; on dit même que dans le nord de l'Asie  
 il devient brun noir; mais il est presque certain que  
 cette livrée appartient à l'espèce suivante. L'écureuil  
 est donc répandu dans toute l'Europe tempérée et  
 boréale, puis il s'est propagé dans l'Asie et même dans  
 le nord de l'Amérique. 2° On distingue du précédent  
 l'ÉCUREUIL DES PYRÉNÉES<sup>(8)</sup>, dont le pelage est un

(1) *Sc. prestigator*, N.

(2) *Macrozous*, Pars.; Fr. Cuv.; *myozous*, Shaw.

(3) *Sc. estuans*, L.

(4) *Sc. pusillus*, Geoff.

(5) *Sciurus*.

(6) *Sc. vulgaris*, L.

(7) C'est alors le *petit gris* du commerce, quand on  
 prend seulement le dos, et le *vair* quand on choisit le  
 blanc satiné du dessous du corps.

(8) *Sc. alpinus*, Fr. Cuv., *Mammif.*, t. I.

(1) Gmelin, Thevenot, Voy., t. V, p. 54.

(2) *Sc. congieus*, Kuhl., Beitr., 66.

(3) *Sc. persicus*, Gm.

(4) *Sc. anomalus*, Guld. in Sreber, pl. 215.

(5) *Sc. getulus*, L., Briss., pl. 27.

(6) *Sc. marabus*, N.

(7) *Sc. simplex*, N.

Ruppell, pl. 24.

Forster; *Sc. capensis*, Thun-

*ensis*, Lichst., cat. 16.

*pus*, Geoff. Saint-Hil.; Fré-  
 chinschicus, Voyage de Deub-

Cuv., 66e liv.

Hemp et Ehreimb., déc. 1, pl.

Smith, Zool. Journ., t. IV, p. 46.

6.

brun assez foncé, tiqueté de blanc jaunâtre sur toutes les parties supérieures du corps, et d'un blanc pur en dessous. Les lèvres sont marquées par un rebord blanc. Il habite les chaînes montagneuses de presque toute l'Europe.

Le mont Liban possède un véritable écureuil, le *sciurus syriacus*, figure 9, planche 8 des Décades de MM. Hemprich et Ehrenberg, dont les oreilles sont saillantes, mais non terminées par un pinceau de poils. Il est brun noir en dessus, tiqueté de blanc; la tête, les flancs et le dessous du corps d'un roux couleur de buffle. Sa queue est d'un roux vif, mélangé de noir et de blanchâtre.

L'Amérique est, sans contredit, la patrie d'adoption des écureuils, tous privés de pinceaux de poils aux oreilles. Nulle part ils ne se présentent en aussi grand nombre que dans sa portion boréale, bien que d'autres contrées de ce vaste continent nourrissent quelques espèces distinctes. Le Chili a le *degu*, connu par une courte indication de Molina (1), et type d'un nouveau genre, intermédiaire aux rats et aux écureuils. Le Brésil, que l'on supposait n'avoir qu'un guerlinguet, possède aussi sur ses montagnes un véritable ÉCUREUIL, depuis long-temps indiqué par Marcgrave (2), et décrit par M. F. Cuvier (3), comme ayant la taille de l'espèce vulgaire d'Europe, le pelage brun, tiqueté de fauve sur le dos, à nuances fauves sur les membres et la queue, fauve vif sous cette dernière partie, tandis que le ventre et la gorge sont d'un blanc grisâtre, que tranche une ligne fauve qui va de la poitrine au scrotum.

La Colombie a donné, dans ces derniers temps, un seul ÉCUREUIL, que M. Isidore Geoffroy a nommé *sciurus variabilis* (Études, pl. 4), fauve jaunâtre en dessus, tirant au marron vif sur les flancs et la croupe, blanc pur en dessous. La queue longue, variée de roux, de noir et de jaune ocreux.

La Californie possède trois espèces, qui sont : 1° L'AUREAUGASTRE (4) gris glacé, le dessous du corps et les membres exceptés, où les poils sont ferrugineux. La queue, ample et touffue et grise en dessus, blanche sur les côtés, rousse en dessous. Il habite la Chine, entre Mexico, la Vera-Cruz et la Californie. 2° Celui que nous avons nommé ÉCUREUIL DE BOTTA (*S. Botta*, Less., Cent. zool., pl. 76). Cet écureuil, rapporté de la Californie par le docteur Botta, a de longueur totale seize pouces, et, dans ces dimensions, la tête entre pour deux pouces, et la queue pour six pouces six lignes. Les membres ont deux pouces et demi de hauteur, et les postérieurs trois et demi. Cette espèce a la queue arrondie, à poils mé-

diocrement distiques, et sa forme est légèrement pointue à l'extrémité, par l'amincissement successif depuis sa base, des vertèbres jusqu'à leur terminaison. Les moustaches sont composées de poils fins grêles, assez nombreux et noirs. Les oreilles sont pointues, garnies en dedans de poils très courts, et s'allongent au sommet en un petit pinceau grêle et mince. Tous les doigts sont revêtus, jusqu'aux ongles en dessus et sur les côtés de poils ras et serrés. Le dedans des mains et des pieds est nu à partir des faces palmaire et plantaire. Le pouce de la main est complètement rudimentaire. Celui du pied est assez robuste, bien que plus court que le doigt extrême. Les trois doigts moyens sont au pied à peu près de même longueur. Le pelage de cet écureuil est parsemé médiocre, serré, assez dense et un peu rude. Les poils s'allongent sur les lombes et sur les fesses, principalement sur la queue. Chaque poil est coloré par portions presque égales de blanc, de brun, de blanc fauve et de roux. Il en résulte une teinte générale, fauve, ondulée de roux, et surtout de noir sur toutes les parties supérieures et externes. Le dessous du corps, au contraire, est en entier, à partir du menton jusqu'à l'anus, d'un fauve clair tirant au blanchâtre. Ainsi, le sommet de la tête paraît roux, les joues et les côtés du cou sont gris, le milieu du dos et les flancs, le haut des membres en dehors sont d'un roux fauve clair varié de noir. La queue est de cette nuance fauve et brune, chaque poil trouvant terminé de fauve très clair. Les pieds et les mains en dessus sont fauve clair, les ongles sont bornés, petits, peu robustes et assez aigus. Les parties nues sont couleur de chair vive. Les oreilles de cet écureuil sont remarquables en dessus par le noir qui les colore, et qui s'affaiblit sur le bord postérieur en prenant de l'intensité au sommet. 3° L'ÉCUREUIL DE BENNETT (1), à pelage noir, varié de blanc sale, teintes claires en dessous, grisâtres; on remarque derrière les oreilles une tache blanche, et la queue est annelée de blanc et de noir; des montagnes qui séparent la Californie du Mexico.

Le Mexique et ses hauts plateaux montagneux possèdent en propre les espèces suivantes : 1° Le *cozticocotequallin* d'Hernandez (2), ou *sciurus hispanopyrrhus* (3), à longue queue noire variée de fauve grisâtre. La tête et les pieds noirs sont ondulés de jaune grisâtre. Les oreilles et le nez sont noirs, tandis que les parties inférieures sont ferrugineuses. Il se cache l'hiver dans les trous et les cavernes qu'il approvisionne en graines de maïs, et où il élève ses petits. 2° L'ÉCUREUIL NOIR ou le *quauhatchaltiltic* d'Hernandez, le *sciurus mexicanus*, qui

(1) *Sc. degus*, Gm.

(2) *Hist. bras.*, p. 230.

(3) *Sc. brasiliensis*, Fr. Cuvier, suppl., t. I, p. 307.

(4) *Sc. aureogaster*, Fr. Cuvier, 59<sup>e</sup> liv.

(1) *Sc. nigrescens*, Benn., *Proceed.* III, 41.

(2) *Thes.*, p. 8, cap. 26.

(3) *Wagler, Isis*, n<sup>o</sup> 5, p. 510 (1831).

et sa forme est légèrement  
 ar l'amincissement successif  
 tères jusqu'à leur terminai  
 tés de poils ras et serrés. Les  
 x et noirs. Les oreilles sont  
 dans de poils très courts, qu  
 en un petit pinceau grêle  
 ont revêtus, jusqu'aux ongles  
 tés de poils ras et serrés. Les  
 s pieds est nu à partir des sa  
 aire. Le pouce de la main est  
 ntaire. Celui du pied est ass  
 e court que le doigt extrême  
 s sont au pied à peu près  
 lage de cet écureuil est part  
 z dense et un peu rude. Les  
 es lombes et sur les fesses, c  
 queue. Chaque poil est col  
 égales de blanc, de brun,  
 x. Il en résulte une teinte g  
 le roux, et surtout de noir  
 rieures et externes. Le dess  
 re, est en entier, à partir  
 s, d'un fauve clair tirant  
 sommet de la tête paroit rou  
 du cou sont gris, le milieu  
 ant des membres en dehors  
 clair varié de noir. La que  
 fauve et brune, chaque poil  
 fauve très clair. Les pieds et  
 fauve clair, les ongles sont bo  
 stes et assez rigus. Les part  
 chair vive. Les oreilles de c  
 ables en dessus par le noir q  
 nibilit sur le bord postérieu  
 au sommet. 5° L'ÉCUREUIL  
 e noir, varié de blanc sale  
 sous, grisâtres; on remarq  
 ne tache blanche, et la que  
 et de noir; des montagnes q  
 du Mexico.

hauts plateaux montagne  
 les espèces suivantes : 1° L  
 Hernandez (?), ou *sciurus hi*  
 ue queue noire variée de fau  
 es pieds noirs sont ondes  
 oreilles et le nez sont noirs. L  
 érieures sont ferrugineuses.  
 les trous et les cavernes qu  
 aines de maïs, et où il élè  
 UIL NOIR ou le *quahatchel*  
 , le *sciurus mexicanus*, o

nn., Proceed. III, 41.  
 B.  
 p. 510 (1831).

par des auteurs (1), pourroit bien être le pelage  
 complet de l'espèce précédente. Il est en entier brun  
 liginieux intense, et sans doute que le COQUALLIN  
 de Buffon (*sciurus variagata* d'Erxleben), aussi du  
 Amérique, n'en est qu'une variété.

Le Haut-Canada a le *sciurus leucotis* (2) teinté sur  
 corps de noir, de blanc et d'ocre, blanc grisâtre  
 dessous, les oreilles blanches et la queue liserée de  
 te dernière couleur. Long de douze pouces an  
 noir; la queue en mesure treize. Il paroit être rare.  
 Gapper signale encore dans cette partie de l'A-  
 Amérique les *sciurus Lysteri*, *hudsonius* et *niger*,  
 et sont plus communs.

Mais ce sont principalement les montagnes Ro-  
 cueuses, les bassins qu'elles forment en serpentant  
 vers les États-Unis, la Nouvelle-Géorgie, la Nou-  
 velle-Bretagne, jusqu'au nouveau Cornouailles, dans  
 ces vastes terrains vagues qu'arrose le Missouri,  
 qu'on rencontre le plus d'écureuils en compagnie  
 des tamias. L'espèce la plus répandue est le *chicka-*  
*see* des habitants des États-Unis, ou ÉCUREUIL DE  
 LA BAIE D'Hudson (3). L'aroussin des Hurons, le  
 plus petit des Esquimaux, plus petit que notre écureuil  
 qu'il rappelle les formes, remarquable par l'olli-  
 vâtre de son dos, le roussâtre de sa face, le blanc  
 du dessous du corps, le marron de ses quatre  
 pattes, le noir qui borde ses oreilles et ses flancs. Sa  
 queue touffue est variée de brunâtre ou de roux vif.

M. Fr. Cuvier en a figuré une variété albine. 2° Le  
 petit-gris de Buffon, qui n'est point l'animal qui  
 fournit le *petit-gris* du commerce, décrit sous le  
 nom de *capistrata* par Bosc (4). Cet écureuil est cen-  
 tré, la tête exceptée, qui est noire, avec le nez et les  
 oreilles d'un blanc pur. C'est alors l'ÉCUREUIL A  
 LA TÊTE NOIRE de M. Cuvier. C'est au contraire l'ÉCUREUIL  
 À LA TÊTE BLANCHE de M. Fr. Cuvier (5), lorsque sa livrée est en-  
 tièrement d'un gris de perle tiqueté de brunâtre.  
 Enfin, il arrive que les poils deviennent complète-  
 ment noirs, ceux des pieds exceptés qui restent  
 blancs (6), ou bien que, blanc sur le corps, cet ani-  
 mal reste noirâtre sous le ventre, et c'est alors le  
*sciurus nigriventris*. Enfin, varié de roux et de noir  
 en dessus, roux orangé en dessous, c'est le *coqual-*  
*lin* de Buffon, figuré pl. 218 de ses *Enluminures* de  
 ses *quadrupèdes*. Ce *capistrata*, très commun dans la  
 Caroline du Sud, paroit répandu sur une vaste éten-  
 due de l'Amérique septentrionale. 3° L'ÉCUREUIL DE

M. Fr. Cuv., Mammif., t. III.

M. Gapper, Zool. Journ., no 18, p. 206, pl. XI; Bull.  
 Zool., t. XXIII, p. 264.

M. Sc. hudsonius, Pennant., Fr. Cuv., t. III et 65. IIv.

M. Sc. capistratus, Bosc.; Sc. cinereus, Scrb., pl. 213,  
 Sc. bicolor, Forst.; Sc. vulpinus, Gm.

T. III.

M. Sc. niger, Brown, Illust., pl. 47.

Lewis (1), découvert dans les plaines du Missouri  
 par les voyageurs Lewis et Clark, paroit être d'un  
 cenré ocreux en dessus, tirant au jaune d'ocre franc  
 en dessous et aux quatre extrémités. Sa queue est  
 très fournie, marquée de sept anneaux noirs et de  
 six blancs. Ses oreilles sont petites et arrondies, et  
 ses lèvres sont bordées d'un liseré blanc. 4° Le CA-  
 PISTRATE A LONGUE QUEUE (2), très commun dans les  
 bois qui bordent le Missouri, est très remarquable  
 par sa forte taille, puisqu'il a quinze pouces de lon-  
 gueur, sans y comprendre la queue qui en a dix-huit,  
 et qui, de plus, est amplement couverte de longs  
 poils jaunes, gris seulement à leur sommet. Les poils  
 qui recouvrent le corps sont annelés de noir, de  
 blanc et de jaune, de sorte que les teintes varient  
 suivant que ces couleurs diminuent. Ainsi la tête est  
 noire sur le crâne, grise brune sur les joues, blanche  
 aux oreilles, au museau et sur la gorge. Le dos et  
 les flancs sont olivâtres, le dessous est blanc, et une  
 sorte d'écharpe jaune traverse les épaules.

Quelques espèces bien moins connues habitent  
 les mêmes contrées que les précédentes. Ce sont :  
 5° L'ÉCUREUIL ROUGE (3), rouge dessus, blanc dessous.  
 Du Missouri. 6° Le VENTRE ROUGE (4), ayant le corps  
 fauve blanchâtre, le ventre roux, la queue fauve au  
 sommet. 7° Le LOUISIANAIS (5), blanchâtre en dessus,  
 brun roussâtre en dessous, avec une forte queue.  
 Des rives du fleuve Rouge. Le LATÉRAL (6) de Say  
 est un Spermophile.

La cinquième tribu est celle des TAMIAS (7), bien  
 distincte des précédentes, parce qu'elle comprend  
 des écureuils ayant des abajoues ou munis de po-  
 ches dilatables aux joues, qu'ils peuvent remplir  
 d'aliments tenus en réserve. Leurs habitudes les  
 rendent fonceurs, et les poils de leur queue sont  
 distiques. Tous sont du nord de l'Amérique, et vi-  
 vent dans les terriers qu'ils se creusent dans les  
 vastes plaines nues du Missouri. Les tamias les  
 mieux connus sont : 1° le *hackee* (8) des Anglo-Amé-  
 ricains, le *ohioin* des Hurons, l'écureuil suisse du  
 père Charlevoix, gris brun sur le dos, ayant une  
 ligne d'un noir foncé qui suit longitudinalement la  
 colonne épinière, et qu'accompagnent sur les côtés  
 deux bandelettes blanches bordées d'un petit ruban  
 noir. Les parties inférieures sont blanches, et la

(1) Sc. Lewisii, Griff., t. III, p. 190; Fisher, Synops.,  
 suppl. 401

(2) Sc. macroura, Say, Long's exp. t. I, p. 115; Sc.  
 magnicaudatus, Harlan; Fr. Cuvier, t. III.

(3) Sc. ruber, Haffn. & G.

(4) Sc. rufiventris, Geoff.; Sc. fulviventris, Herm., Obs.  
 zool., 65.

(5) Sc. ludovicianus, Curtiss.

(6) Sc. lateralis, Say.

(7) Illig.

(8) Sc. (tamias) Lysteri, Ray; Richards., p. 181, pl. 16.

queue, qui est droite, est de médiocre longueur. Ce petit animal est très commun sur les bords du lac Huron et du lac Supérieur, et paroît ne pas aller au delà du cinquantième degré de latitude nord. Quoique très sauvage, il aime les lieux fréquentés par l'homme, et trouve, surtout dans les lieux cultivés, des chances plus favorables de multiplication. 2° Le SASSACKA-WAPPISCOOS des Indiens Creeks (1), ayant sur le corps cinq raies longitudinales noires, alternant avec quatre blanches, les flancs couleur de rouille, le ventre cendré, la queue longue et grêle, fuligineuse et ocreuse. Ce tamias vit retiré dans les cavernes et les crevasses des montagnes Rocheuses, aux sources de l'Akensa et de la Platte, dans les endroits boisés du grand lac des Esclaves, aux sources de la rivière de la Paix. Il commence à paroître dès le cinquantième degré de latitude nord. 3° Le TAMIAS DE KUHLE (2), qui a sur le dos deux raies blanches et trois noires. La tête cendrée, et le train de l'arrière roux vif, le devant du cou blanc, le ventre roussâtre, la queue grêle, rousse, variée de noir et de blanc. On ignore de quel point de l'Amérique septentrionale il provient. 4° Le TLAMOTOLLI du Mexique (3), cendré brunâtre, marqué de cinq à sept bandes blanches longitudinales. 5° Le GRAMMURE (4), qui est cendré, marbré de ferrugineux, blanc au pourtour des yeux et à la nuque, les poils durs et plats, et creusés de gouttières dessus, la queue blanche, marquée de trois raies brunes. Cette espèce, que M. Harlan croit à tort être une variété de l'écureuil d'Hudson, habite les fissures des rochers sur les rives du Canada. L'écureuil rouge de M. Warden (5) est aussi regardé par l'auteur de la Faune américaine comme une variété de l'Hudsonien. On le dit blancâtre sur les flancs, blanc en dessous, ayant le dos traversé par une bandelette longitudinale rouge.

La sixième tribu est celle des TAGUANS (6), bien distincts des écureuils, en ce qu'ils ont la peau des flancs étendue entre les jambes de devant et celles de derrière, comme une sorte de parachute, qui leur donne la facilité de se soutenir en l'air et de franchir en sautant d'assez grands espaces. Ce caractère leur est commun avec les *polatouches* ou *sciuroptères*; mais les taguans ont une autre coupe dans la texture de leur museau obtus; leur membrane fait un angle

très aigu derrière le poignet; ils ont des habitudes nocturnes, et vivent exclusivement dans les contrées les plus chaudes de l'Asie. Leur régime est purement frugivore. 1° Le *taguan* (1) de Buffon est le type de cette tribu. On le trouve à Singapore, aux îles Philippines, et dans les îles de la Sonde. Suivant le major Farquhar, le taguan est très commun à Malacca, où il est nommé *chin krava*. 2° On distingue le PTEROMYS ÉCLATANT (2), brun marron foncé en dessus, roux brillant en dessous, qui vit à Java. 3° Une espèce plus petite, le SACETTE (3), est brune foncée en dessus, blanche en dessous, de la taille de l'écureuil d'Europe, et vit dans l'île de Java. Sir Raffles en indique une variété qu'on habite à Singapore, dont la membrane étoit fort agréablement frangée, et dont la queue, aplatie et garnie de poils distiques, avoit une forme oblongue et lancéolée. Son scrotum étoit très développé. 4° M. Temminck se borne à mentionner nominativement un *pteromys leucogenys*, qu'il dit provenir du Japon. 5° M. Horsfield (4) a figuré deux taguans qui vivent aussi à Java. 6° L'un est le *kechubou* des indigènes. Son pelage est blanchâtre, passant au blanc pur sous le corps; la ligne médiane du dos est brunâtre. Ses moustaches épaisses et dures sont fasciculées. Il est rare, et habite les forêts de Pagan dans le district le plus sauvage de la côte orientale de Java. 7° L'autre est le LÉPIDE (5), brun noirâtre en dessus, blanc en dessous, la tête et le manteau blanchâtres, la queue plate et distique. Il se tient de préférence dans les fourrés les plus épais et les plus touffus.

La septième et dernière tribu est celle des POLATOUCHES ou SCIUROPTÈRES (7), nommés aussi ÉCUREUILS VOLANTS, parce qu'ils ont comme les taguans un repli de la peau des flancs étendu et dilaté entre les membres. Ils ont la tête plus effilée, la membrane entière et droite à son bord libre, et des habitudes diurnes. Ils ne se rencontrent que dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Le type de cette tribu est bien connu, c'est le POLATOUCHÉ (8) de Buffon, commun dans les bois de la Sibirie, et plus rare en Pologne, en Lithuanie et en Laponie. La seconde est le PAN (9), si commun aux États-Unis, et décrit autrefois sous le nom de *polatouche* par Buffon. Enfin,

(1) *Sc. (tamias) quadrivittatus*, Say, in Long's exp., t. II, p. 349; Richards., p. 184, pl. 16; Bull., t. XVIII, p. 103.

(2) *Tamias americana*, Kuhl, Belt. 69. (ce nom spécifique est mauvais, puisque tous les tamias sont d'Amérique.)

(3) *Sc. mexicanus*, Erxl.

(4) *Sc. grammurus*, Say, Long's exp. II, 72.

(5) *Sc. rubrolineatus*, Desm.

(6) *Pteromys*, G. Cuv. (rat allé); *petauristus*, Fisher.

(1) *Sc. petaurista*, L.; *pteromys petaurista*, Pallas, Desm.

(2) *Pt. nitidus*, Geoff.

(3) *Sc. sagitta*, L.; *pteromys sagitta*, Geoff.

(4) Zool. resear. in Java.

(5) *Pteromys genibarbis*, Horsf.

(6) *Pteromys lepidus*, Horsf.

(7) *Sciuropterus*, Fr. Cuv.

(8) *Sc. volans*, L.

(9) *Sc. volucella*, Pallas.

LES CHIROMYS<sup>(1)</sup>.

Ne renferment qu'une espèce décrite par Buffon, d'après Sonnerat, sous le nom d'*aye-aye* <sup>(2)</sup>, et qui fait le passage des lémuriers aux rongeurs. C'est un animal nocturne, indolent et entomophage.

LES CYNOMIS<sup>(3)</sup>  
OU CHIENS - RATS.

Forment un petit genre qui tient des écureuils et des spermophiles. Il appartiendrait à ces derniers si on vient à retrouver les abajoues que Lewis et Clerk seuls lui accordent, mais que n'ont pas indiqués plusieurs auteurs qui en ont parlé après les deux voyageurs. Les dents sont semblables à celles des écureuils; toutes les extrémités ont cinq doigts armés d'ongles puissants, et leur queue est couverte de poils distiques. Rafinesque en décrit deux espèces des plaines du Missouri; la première, peu connue <sup>(4)</sup>, est grise en entier, la seconde est célèbre sous le nom d'ÉCUREUIL JAPPANT <sup>(5)</sup>, (parce que sa voix imite, à s'y méprendre, l'aboïement d'un petit chien, ou de *chien de prairie*, et se trouve fréquemment cité dans les écrits des Anglo-Américains. Cet animal vit par troupes considérables dans les plaines du Missouri, où il se creuse de vastes terriers que les chasseurs appellent des villages (*prairie's dog villages*), où il entasse les racines et les herbes qui forment sa nourriture. Son pelage est rouge de brique en dessus, gris ou blanchâtre en dessous.

Les mœurs de ces animaux concouroient à prêter aux vastes solitudes du Missouri un de ces aspects pittoresques devenus célèbres dans les écrits de Cooper et de Washington Irving.

Nous emprunterons à ce dernier l'un des chapitres de son *Voyage dans les prairies à l'ouest des États-Unis*, où il rapporte comme témoin oculaire une foule de détails curieux sur les républiques du CYNOMIS SOCIAL (*cynomis socialis*), tout en rappelant à nos lecteurs qu'ils doivent faire la part de l'exagération poétique de l'homme de lettres.

Ainsi s'exprime Washington Irving dans son 52<sup>e</sup> chapitre, intitulé : *Une république de chiens de prairie* : « J'appris qu'on avoit découvert à un mille du camp, sur le plateau d'une colline, un

<sup>(1)</sup> G. Cuv.; *Daubentonia*, Geoff.

<sup>(2)</sup> *Sc. madagascariensis*, L.

<sup>(3)</sup> Rafinesque.

<sup>(4)</sup> *Cynomys griseus*.

<sup>(5)</sup> *Cynomys socialis*, Rafinesq.; *spermophilus ludovicianus*, Ord., Richards, p. 154; *aretomis ludovicianus*, Say; *A. latrans*, Harlan.

troisième est l'ÉCUREUIL VOLANT d'HUDSON <sup>(1)</sup>, brun rougâtre sur le corps, la queue aplatie, de la couleur du dos. Cet animal ne dépasse pas les cinquante-deux degrés de latitude boréale et la rivière Severn, sur les bords de laquelle il est commun. Il avoit été confondu par Forster avec le polatouche du lac Supérieur, à l'embouchure de la baie de James, etc. Il est remplacé dans les montagnes Rocheuses par une variété alpine que M. Richardson nomme *pteromys sabrinus, alpinus*, à pelage brun jaunâtre en dessus, à queue aplatie, plus longue que le corps. Cette variété est surtout commune le long de la rivière des Éléans et de la Mackensie. Quant au *pteromys cucullatus* de la Virginie, c'est indubitablement une espèce fictive.

LE POLATOUCHE ÉLÉGANT <sup>(2)</sup>.

Est d'un tiers moins grand que le *nitidus*, mais sa robe est peinte de vives couleurs. Le dos a de grandes mèches d'un blanc ou plutôt d'un gris ardoisé, sur un fond noir profond. Les membranes sont en dessus d'un marron vif, et la queue de la longueur du corps est d'un noir parfait. Cet animal a été découvert dans l'île de Nusa-Kambang, petite île située non loin de Java.

Le nouveau genre *dendrobis* de M. Meyen appartient à la tribu des écureuils, et établit le passage de ce genre à celui des rats. Les incisives supérieures sont plus courtes que les inférieures, qui sont plus longues, aplaties en dedans, et un peu arrondies en avant. Les molaires sont au nombre de quatre partout. Les supérieures sont presque triangulaires, tandis que les inférieures sont quadrangulaires, un peu échancrées en dedans et en dehors. La queue est écaillée, annelée et terminée par un bouquet de poils. L'espèce signalée par M. Mayen est le *dendrobis degus*, déjà connue par une description de Molina, qui la nomme *sciurus degus*. Son pelage est jaune brunâtre, avec une bande noire sur la nuque, et des taches noires sur le dos. Il a cinq pouces et demi de longueur sans y comprendre la queue. C'est un animal qui habite le Chili, où il vit en grandes troupes, en se creusant des galeries souterraines, bien qu'il sache grimper sur les arbres avec la plus grande aisance. On assure qu'il se nourrit d'écorces et de petits oiseaux, aussi bien que de matières végétales, et lorsqu'il mange il se redresse sur ses pattes de derrière et sur sa queue. Il occasionne de grands dégâts en rongant les racines des arbres fruitiers.

<sup>(1)</sup> *Sc. hudsonius*, L.; *pteromys sabrinus*, Shaw, Rich.

<sup>(2)</sup> *Pteromys elegans*, Temm., faune Jap., disc.

» terrer, ou, comme on les appelle, un grand vil-  
 » lage de chiens de prairie. De bonne heure, dans  
 » l'après-midi, je m'acheminai pour aller visiter ce  
 » curieux établissement. Le chien de prairie est un  
 » petit quadrupède de la famille des lapins et de la  
 » grosseur du lapin commun. Il est vif, étourdi,  
 » sensible et un peu pétulant. C'est un animal très  
 » social, vivant en nombreuses communautés qui  
 » occupent quelquefois plusieurs acres d'étendue, et  
 » où les traces foulées et refoulées que l'on remar-  
 » que sur le sol, prouvent l'extrême mobilité des  
 » habitants. Ils sont, en effet, dans un mouvement  
 » perpétuel, tantôt se livrant à des jeux, tantôt à  
 » leurs affaires publiques ou privées, et on les voit  
 » aller et venir d'un trou à l'autre comme s'ils se  
 » rendaient des visites. Souvent ils se réunissent en  
 » plein air, pour gambader et courir ensemble à la  
 » fraîcheur du soir, après les pluies d'été. D'autres  
 » fois ils passent la moitié de la nuit à se divertir,  
 » en aboyant, ou plutôt en jappant d'une voix basse  
 » et foible, assez semblable à celle de très jeunes  
 » chiens. Mais à la moindre alarme, tous se retirent  
 » dans leurs cellules, et les villages restent dépeu-  
 » plés et silencieux. Quand ils sont surpris, et qu'ils  
 » n'ont aucun moyen d'échapper, ils prennent un  
 » certain air d'audace, et la plus singulière expres-  
 » sion de défi ou de colère impuissante.

» Cependant les chiens de prairie ne sont pas les  
 » seuls habitants de ces villages. Des hiboux, des  
 » serpents à sonnettes y établissent aussi leur domi-  
 » cile : mais reste à savoir si ce sont des hôtes bien  
 » accueillis ou des étrangers introduits sans la par-  
 » ticipation des véritables propriétaires. Les hiboux  
 » qui se logent dans ces terriers ont un regard vif,  
 » un vol rapide, des pattes plus grandes que celles  
 » de nos hiboux communs, et de plus ils sortent en  
 » plein jour (*strix cucularia*). Des voyageurs as-  
 » surent qu'ils ne s'établissent dans les demeures des  
 » chiens de prairie que lorsque ces derniers les ont  
 » abandonnées par suite de la mort de quelques  
 » membres de leur famille, car la sensibilité de ces  
 » singuliers petits quadrupèdes les porte à fuir l'en-  
 » droit où ils ont perdu un des objets de leur atta-  
 » chement. Diverses personnes prétendent même  
 » que le hibou est une sorte d'intendant ou de con-  
 » cierge pour le chien de prairie, et l'on prétend  
 » encore, vu la ressemblance de leur cri, que l'oi-  
 » seau apprend à japper aux jeunes cynomys, et qu'il  
 » est ainsi le précepteur de la famille.

» A l'égard du serpent à sonnettes, on n'a rien  
 » découvert de satisfaisant sur le rôle qu'il joue dans  
 » l'économie domestique de cette intéressante com-  
 » munité. Quelques personnes insinuent que cet  
 » animal rusé s'introduit comme un vrai sycophante  
 » dans l'asile de l'honnête et crédule chien de prai-  
 » rie, qu'il trompe indignement. Il est certain qu'on

» l'a surpris parfois mangeant quelques uns de  
 » petits de ses hôtes, et qu'on peut inférer de là  
 » qu'il se permet en secret des dédommagemens  
 » au-dessus de ceux qui sont ordinairement accor-  
 » dés aux parasites.

» Tout ce que j'avois entendu dire sur ces petits  
 » animaux sociaux et politiques me faisoit approu-  
 » ver cher de leur village avec un grand intérêt : mais  
 » heureusement, dans le courant de la journée,  
 » j'avois été visité par quelques chasseurs qui avoient  
 » tué deux ou trois des citoyens. Toute la république  
 » étoit donc outragée et irritée. Des sentinelles  
 » avoient été posées, et, à notre approche, nous en-  
 » tendimes cette garde avancée décamper pour don-  
 » ner l'alarme. Les citoyens qui se tenoient prudem-  
 » ment assis à l'entrée de leurs trous respectifs  
 » après un bref jappement, s'enfoncèrent sous terre  
 » leurs talons s'agitant en l'air comme s'ils eussent  
 » battu des entrechats.

» Nous traversâmes le village, qui couvroit  
 » un espace de trente acres; pas un seul habitant ne  
 » montra. On y voyoit d'innombrables trous,  
 » chacun d'eux avoit à côté de lui un monticule  
 » de terre formé par le petit animal en creusant  
 » ses galeries souterraines. Tous ces trous étoient très  
 » éloignés l'un de l'autre, et aussi loin que nous pûmes les sonder avec les  
 » guettes de nos fusils, et nous ne dénichâmes  
 » ni chien, ni hibou, ni serpent à sonnettes. Nous  
 » retirâmes à petit bruit, et nous asseyant à terre  
 » à l'entrée de nos trous, nous restâmes assez long-  
 » temps immobiles et en silence, les yeux fixés sur le  
 » ciel, attendant que quelque chose se passât. Mais  
 » à notre surprise, par degrés nous vîmes de  
 » nombreux bourgeois expérimentés qui, se trouvant  
 » aux limites du village, passoient prudemment  
 » le bout de leur nez, puis se retiroient aussitôt. De  
 » très plus éloignés sortoient tout-à-fait, mais  
 » nous apercevant ils faisoient leur culbute  
 » sur le dos, et se plongeant brusquement dans  
 » leurs trous. Enfin, quelques habitants du côté oppo-  
 » sé encouragés par le maintien de la tranquillité  
 » glissèrent hors de leurs gîtes, et se hâtèrent  
 » de courir à un trou situé à une assez grande distance  
 » comme s'ils alloient chez un ami ou un compa-  
 » gne. Nous jugeâmes que ces observations nous  
 » donneroient quelque idée de ce qui s'étoit passé  
 » les derniers événements. D'autres encore,  
 » nous vîmes d'autres groupes de petits groupes dans les  
 » et dans les places publiques, et s'occupoient  
 » de discuter les outrages récents faits à la république  
 » et du meurtre barbare de leurs concitoyens.  
 » Nous levâmes pour tâcher de les voir d'un peu plus  
 » près, mais *biouf! biouf!* fut le son puissant  
 » qui nous fit retourner à nos trousses, et toutes les bouches,  
 » et il y eut une disparition  
 » générale. De tous côtés on ne voyoit que pivoter  
 » derrière tricotants, et dans un clin d'œil tout  
 » parut sous le sol.

» La nuit mit fin à nos observations; mais



temps après notre retour au camp, nous entendimes une foible clameur s'élever du village; on eût dit que ses habitants déploreroient en commun la perte de quelque grand personnage. »

## LES SPERMOPHILES (1).

*Spermophilus.*

Sont Intermédiaires aux *écureuils* et aux *marmottes*. Ils joignent à la disposition du système dentaire de ces dernières les abajoues et la queue droite des *tamias*. Ils se creusent des terriers, aussi les a-t-on nommés *écureuils de terre*, et vivent exclusivement dans la portion boréale de l'Amérique.

Ces animaux font le passage des marmottes aux *écureuils de terre*, et se distinguent des premières par des formes plus élancées et plus grêles, par des pieds plus longs et plus étroits, par leurs doigts presque entièrement libres, avec un seul ongle à la base de chacun, et dépouillés de poils. Leurs dents présentent entre autres particularités les plus étroites que celles des marmottes, et les différences les plus fondamentales se trouvent également établies dans les modifications qu'éprouve la cavité osseuse crânienne. On peut donc caractériser ce genre ainsi qu'il suit : un hélix bordant l'oreille; une pupille ovale, de grandes abajoues, les doigts des pieds étroits et libres; le talon couvert de poils, et les doigts des pieds de derrière sont nus : deux dents; quatre incisives et dix molaires en haut, et huit en bas. Le type des spermophiles est un rongeur anciennement connu,

## LE SOUSLICK.

*Spermophilus citillus* (2).

Le spermophile est d'un gris brun en dessus, et tacheté de blanc par gouttelettes, blanc en dessous. On en connoît plusieurs variétés : l'une, appelée (*Sp. guttata*) ; l'autre, ondulée (*Sp. undulata*) ou le *sizel*; enfin, une troisième, d'un brun uniforme, ou la *marmotte de Sibérie*.

Cet animal vit isolé dans des terriers au nord de l'Europe et de l'Asie, ainsi que dans la Perse, l'Inde et le Tartarie : il se nourrit de semences.

Voilà son histoire dans Buffon, sous les noms de *souslick* et de *souslick*. A ce genre il faut joindre, sans aucun doute, les animaux suivants :

*Spermophilus*, Fr Cuvier.

Le *sizel* et le *souslick*, Buffon, pl. 31 : *arctomys citillus*, Pallas, pl. 5 et 6 : le *jevraschka*, ou la *marmotte de Sibérie*, var., Buffon.

## I.E SPERMOPHILE DE PARRY.

*Spermophilus Parryi* (1).

Cette espèce est un peu plus développée que le spermophile de Franklin, et un peu moins forte de taille que la marmotte de Québec de Pennant. Sa longueur totale, du bout du museau à la base de la queue, varie de douze à quatorze pouces. La queue, jusqu'au bout des poils, a cinq pouces et demi. Le corps est large et aplati; les jambes épaisses; le nez tronqué et couvert de poils courts, bruns et serrés; le bord de la bouche blanc; les yeux grands et de couleur foncée; l'orifice du conduit auditif large; les oreilles très courtes, consistant simplement en une conque semi ovale et plate de la longueur de deux lignes; les abajoues amples, s'ouvrant dans la bouche en avant des dents mâchelières; les incisives blanches avec les bords dentelés, usées, et souvent cannelées intérieurement; et celles de la mâchoire supérieure courtes et tant soit peu tronquées; celles du bas plus longues d'un tiers, plus étroites, et terminées au dehors par une ligne semi-circulaire; cinq molaires en haut, quatre en bas, les postérieures les plus larges : quelques adultes n'en ont que quatre à la mâchoire supérieure; leurs couronnes sont terminées par une plaque d'émail courbée et irrégulière, traversée par deux raies transversales de hauteur inégale présentant quelques pointes obtuses. Le dos est vêtu d'une fourrure douce, consistant en un duvet d'un gris de fumée sombre à l'origine, d'un gris pâle et frais au milieu, et d'un gris jaune à l'extrémité; cet arrangement produit un ensemble confus de taches blanchâtres, irrégulières et nombreuses, bordées et séparées par du noir et du gris jaune; ces taches se trouvent placées transversalement sur la partie postérieure du dos : la gorge et tout le dessous sont rouge brunâtre et jaune brunâtre, ou plutôt d'une teinte intermédiaire; les couleurs du dos et du ventre tirent entre les deux. La queue est aplatie et distique : l'animal peut en étaler les poils comme sur une plume; en cet état la queue est brune le long de sa tige, terminée et bordée aux deux tiers de sa longueur par du noir. Les pieds ont des ongles courts, déprimés, larges, noirâtres, légèrement arqués et sillonnés en dessous; sur le côté intérieur des pieds de devant, et assez haut, se trouve un petit pouce armé d'un ongle court; les paumes nues, ayant des protubérances

(1) *Ground-squirrel*, Hearne, *Voy.* p. 141 : *Quebec's marmot*, Forster, *Trans. phil.*, t. LXXI p. 378 : *arctomys alpina*, Parry, *deuxième Voyage*, p. 61 : *arctomys Parryi*, Richardson, *App. au Voyage de Franklin*; Harlan, *Faun. amer.*, p. 170.

calluses, trois à la base des doigts, le pouce inséré dans la plus large.

Ce rongeur vit dans le nord de l'Amérique.

### LE SPERMOPHILE RAYÉ.

*Spermophilus tridecemlineatus* (1).

Cet animal a environ sept pouces et demi de longueur, du bout du nez à l'insertion de la queue. Le sommet de la tête est large et aplati, varié obscurément de taches d'un brun foncé et d'un blanc sale. Les oreilles sont très courtes et petites; les joues et la gorge sont revêtues de poils grisâtres; les moustaches sont longues, rigides et implantées dans l'intervalle qui sépare le nez et les yeux. Les incisives sont courtes et épaisses, les inférieures sont beaucoup plus longues et plus étroites. Toute la partie supérieure du corps est marquée longitudinalement de raies alternantes d'un brun foncé et d'un blanc sale: les raies brunes sont du double plus larges que celles qui sont claires, et dans leur milieu elles sont remplies de nombreuses petites taches blanchâtres sordides. Sur le rachis se dessine une raie noire beaucoup plus étroite que les précédentes, qui sont au nombre de trois de chaque côté; mais la plus inférieure, sur les flancs, est irrégulièrement marquée, et les taches qui y apparaissent sont beaucoup moins nettes. Le ventre et l'ensemble des parties inférieures sont d'un blanc sale, légèrement teint de fauve. La queue n'a que deux pouces de longueur, et est alternativement zonée de brun foncé et de blanchâtre: cette dernière couleur la termine. Les pieds de devant sont courts et grêles, vêtus de poils clair-semés; le doigt externe et son ongle sont petits et placés en arrière: les trois doigts du milieu sont les plus longs. En dedans on remarque aussi un rudiment de doigt, avec un petit ongle conique, mais beaucoup moins visible que dans le spermophile de Richardson. Les ongles sont d'une couleur de corne brune, et petits; ceux de devant sont les plus longs.

Cette espèce habite le nord de l'Amérique septentrionale.

### LE SPERMOPHILE DE RICHARDSON.

*Spermophilus Richardsonii* (2).

Cette espèce est à peu près de la taille de la pré-

(1) *Sciurus tridecemlineatus*, Mitchell, *Mod. reposit.*, t. VI (1821); Say, *Long's Exp.*, t. II, p. 174: *arctomys*, Harlan, *Faun.*, p. 164: *arctomys Hoodii*, Sabine, *Trans., Soc. linn. Lond.*, t. XIII, p. 590, pl. 29; Fr. Cuvier, *Mammifères*, 46. Il y aison.

(2) *Arctomys Richardsonii*, Sabine, *Trans., Soc. linn.*

cedente, mais elle est seulement plus grêle dans ses formes. Le sommet de la tête est recouvert de poils courts, foncés en couleur à leur naissance et plus clairs à leur sommet. Le museau est étroit, et se termine par un nez pointu ou finit en pointe aiguë: il est revêtu de poils qui s'unissent à ceux du sommet de la tête. Les oreilles sont ovales et brèves. Les joues sont velues, couvertes de poils ras d'un brun clair. Les moustaches sont peu développées, et se trouvent implantées dans les joues et au dessous des yeux. La gorge est d'un blanc sale. Toutes les parties supérieures du corps sont couvertes de poils ras, mous, foncés à leur base, et d'un fauve uniforme à leur extrémité. Sur l'échine se dessine une rangée de poils roides, analogues à ceux qui recouvrent le sommet de la tête, mais de teinte plus claire: les poils des flancs sont plus longs, et paroissent noirs à leur base lorsqu'on les soulève; ils sont d'un blanc enfumé à leur pointe: ceux du ventre et des parties inférieures sont de la même teinte, à laquelle se mêle une couleur ferrugineuse. La queue a trois pouces et demi de longueur jusqu'au bout des poils les plus longs, qui la dépassent: elle est grêle, recouverte de poils allongés, clair-semés, de la couleur de ceux du corps à leur base, mais présentant en dessous trois nuances distinctes, qui sont le noir, le brun, et enfin une teinte claire au sommet. Les jambes sont assez longues et grêles, proportionnellement. Les pieds sont minces. Les ongles, de couleur de corne, sont recourbés et étroits. Les pieds antérieurs ont à leur côté interne un petit doigt placé en arrière et terminé par un ongle obtus, et différent, par cette particularité, de caractères génériques de toutes les autres espèces. Les doigts des pieds de derrière ont les trois du milieu égaux, et les deux latéraux beaucoup plus courts et placés plus en arrière.

Ce spermophile fut tué à Carlston-house, dans l'Amérique du Nord, et rappelle le nom du docteur Richardson, compagnon du capitaine Franklin.

### LE SPERMOPHILE DE FRANKLIN.

*Spermophilus Franklinii* (1).

Ce spermophile a la taille d'un fort rat, et sa longueur, depuis le museau jusqu'à la racine de la queue, sept pouces environ. Son chanfrein est largement couvert de poils roides, grisâtres, c'est-à-dire noirs et blancs; le nez est nu et obtus; les oreilles sont

*Lond.*, t. XIII, p. 589, pl. 28; Lesson, *Complém. Du Mus.*, pl. 40, fig. 1.

(1) *Arctomys Franklinii*, Sabine, *Trans., Soc. linn. Lond.*, t. XIII, p. 587, pl. 27.

seulement plus grêle dans  
de la tête est recouvert de  
couleur à leur naissance et  
t. Le museau est étroit, et  
pointu ou finit en pointe ai-  
ils qui s'unissent à ceux du  
oreilles sont ovalaires et  
velues, couvertes de poils ras  
ustaches sont peu dévelop-  
lancées dans les joues et au-  
gorge est d'un blanc sale.  
rieures du corps sont cou-  
s, foncés à leur base, et d'un  
extrémité. Sur l'échine se  
poils roides, analogues à ceux  
net de la tête, mais de teinte  
es flancs sont plus longs, et  
base lorsqu'on les soulève  
umé à leur pointe : ceux de  
inférieures sont de la même  
le une couleur ferrugineuse  
s et demi de longueur jus-  
es plus longs, qui la dépassent  
recouverte de poils allongés  
ur de ceux du corps à leur  
en dessous trois nuances de  
le brun, et enfin une teinte  
jambes sont assez longues et  
ment. Les pieds sont minces  
de corne, sont recourbés et  
rieurs ont à leur côté interne  
n arrière et terminé par un  
at, par cette particularité, de  
de toutes les autres espèces  
e derrière ont les trois du mu-  
latéraux beaucoup plus courts  
re.  
tué à Carlston-house, de  
et rappelle le nom du docteur  
on du capitaine Franklin.

#### MULE DE FRANKLIN.

*Mus Franklinii* (!).

a taille d'un fort rat, et a  
museau jusqu'à la racine de  
viron. Son chanfrein est large  
s, grisâtres, c'est-à-dire noi-  
nu et obtus; les oreilles no-

i. 28; Lesson, *Complém. Des*

nit, Sabine, *Trans. Soc. Linn.*  
l. 27.

cailleuses, trois à la base des doigts, le pouce inséré dans la plus large.

Ce rongeur vit d

écédente, mais elle est seulement plus grêle dans ses formes. Le sommet de la tête est recouvert de

---



---

### LE SPE

#### *Spermoph.*

Cet animal a en  
gueur, du bout du  
sommet de la tête  
ment de taches d'u  
Les oreilles sont ti  
et la gorge sont  
moustaches sont loi  
l'intervalle qui sép  
sives sont courtes  
beaucoup plus long  
tie supérieure du c  
ment de raies alte  
blanc sale : les ra  
larges que celles c  
lieu elles sont rei  
ches blanchâtres s  
une raie noire beau  
dentes, qui sont au  
mais la plus inférie  
ment marquée, et  
beaucoup moins n  
parties inférieures  
teint de fauve. La c  
gueur, et est alter  
de blanchâtre : ce  
Les pieds de deva  
poils clair-semés ;  
petits et placés tr  
milieu sont les pl  
aussi un rudiment  
nique, mais beau  
spermophile de R  
couleur de corne  
sont les plus long

Cette espèce ha  
tentrionale

---



---

### LE SPERMO

#### *Spermoj*

Cette espèce est

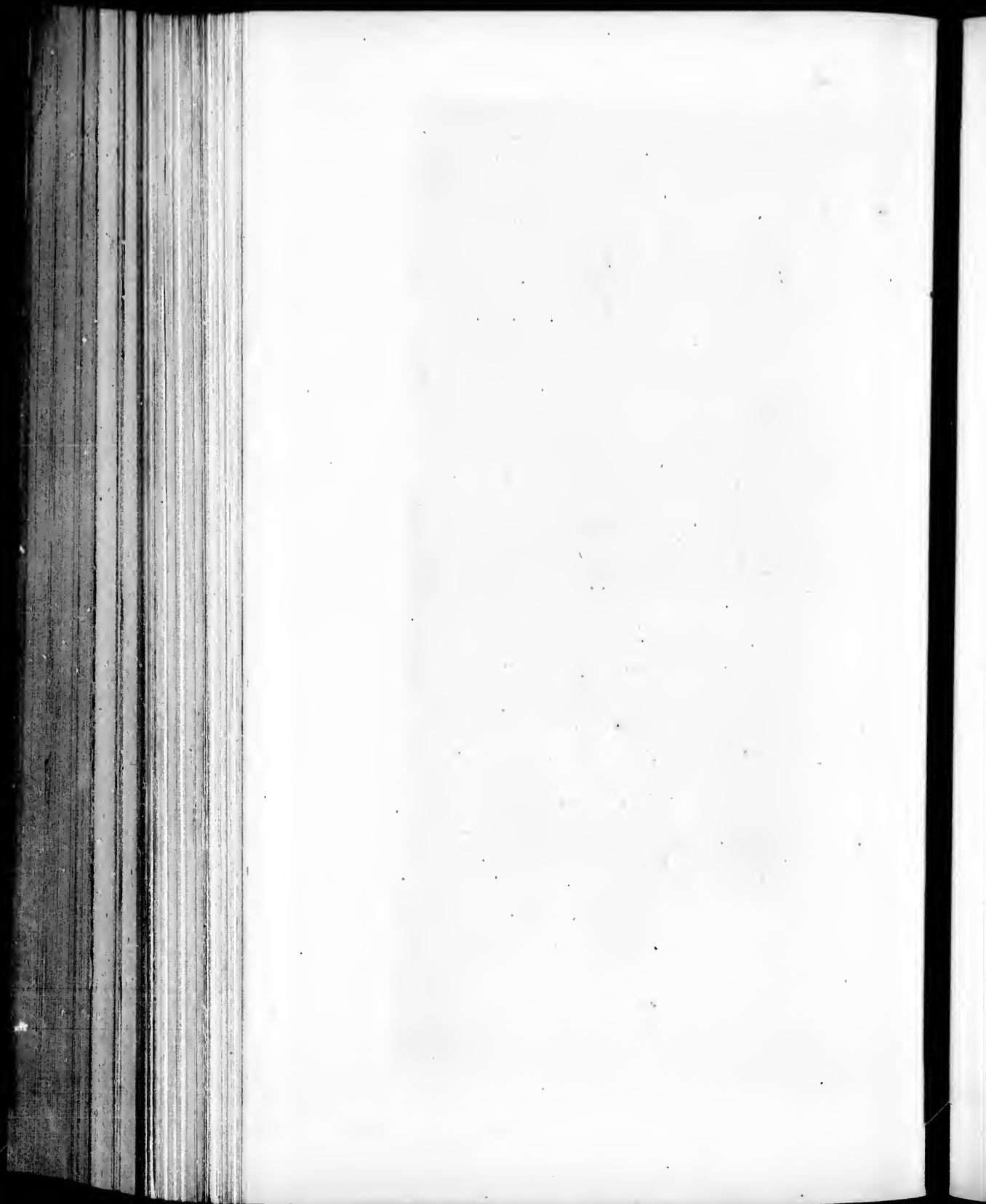
(<sup>1</sup>) *Sciurus tridec*  
t. VI (1821) ; Say, *L*  
Harlan, *Faun.*, p.  
*Trans., Soc. linn. Lon.*  
Cuvier, *Mammifères*, 46<sup>e</sup> livr.

(<sup>2</sup>) *Arctomys Richardsoni*, Sabine, *Trans., Soc. linn.* ( Lond., t. XIII, p. 587, pl. 27.

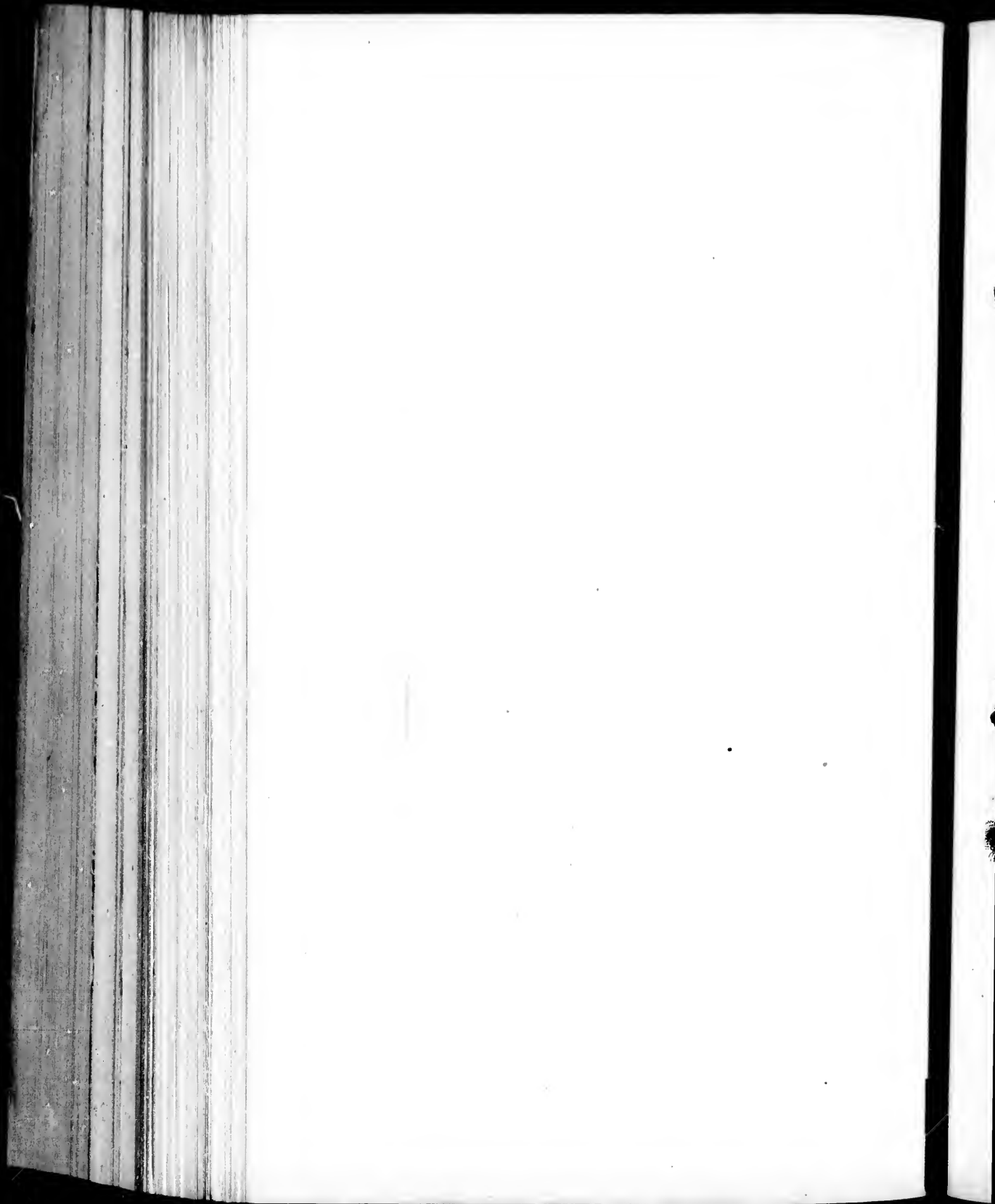
seulement plus grêle dans  
de la tête est recouvert de

*Spermophile de Franklin, Arctomys franklini, Sabine.*













1. Marmotte de Richardson ; *Arctomis Richardsonii*, *Salins* .
2. Marmotte de Hood ; *Arctomis Hoodii*, *Salins* .

larg  
ches  
et au  
gorg  
les u  
briev  
couv  
d'un  
annel  
termi  
lage  
Les p  
du do  
de jau  
ance  
est lor  
ouffos  
arges  
res, ve  
eux e  
eur de  
en pos  
Ce sp  
en aut  
en diffé  
adition  
lle, p  
ouve

Cette  
rite, et  
linii d  
ant la  
alaires  
gides,  
sncs à  
leur  
es bru  
Ce spe  
près u  
que l'  
Il nous  
sont  
res de  
me lig  
au b  
Arct  
Sha  
inn  
69.  
Sp.?

larges, revêtues de poils ras; les poils des moustaches sont noirs et courts, et çà et là sous les yeux et au-dessus il y en a quelques uns d'implantés. La gorge est d'un blanc pur. Les incisives sont inégales; les supérieures sont d'un jaune rougeâtre, et les inférieures sont beaucoup plus pâles. Les poils qui recouvrent la partie supérieure du corps sont courts, d'un brun foncé à leur base, blancs à leur milieu, terminés de noir, ce qui donne à l'ensemble du pelage une couleur grise-jaunâtre variée de noirâtre. Les poils des flancs ont plus de longueur que ceux du dos; ils ont moins de noir, et n'ont aucune teinte de jaune: ceux du ventre sont noirs à leur naissance, et d'un blanc sale à leur pointe. La queue est longue de cinq pouces, et est garnie de poils épais, variés de blanc et de noir par zones assez larges. Les pieds sont élargis; les doigts sont minces, velus et grisâtres; les trois du milieu égaux, les deux externes plus courts. Les ongles sont de couleur de corne, et les antérieurs sont plus longs que les postérieurs.

Ce spermophile est voisin de l'*arctomys pruinosus* des auteurs, suivant le capitaine Sabine, bien qu'il en diffère. Son nom rappelle l'intrépide chef de l'expédition anglaise destinée à se rendre par terre au pôle, pour rejoindre les vaisseaux de Parry. On le trouve dans le nord de l'Amérique.

### LE SPERMOPHILE POWDRÉ.

*Spermophilus pruinosus* (1).

Cette espèce a jusqu'à ce jour été assez mal décrite, et même elle sembleroit être l'*arctomys Franklini* de Sabine. On la dit de la taille d'un lapin, ayant la pointe du nez noire, les oreilles courtes et charnues, les joues blanchâtres; les poils longs et rigides, cendrés à leur base, noirs à leur centre et blancs à leur sommet. La queue est noire, variée de couleur de rouille. Les pieds sont noirs et les ongles brunâtres.

Ce spermophile a été décrit ainsi par Pennant après un individu conservé au Muséum de Lever, que l'on supposoit du nord de l'Amérique.

Il nous reste à signaler quelques espèces nouvelles. Ce sont: 1° Le SPERMOPHILE DE DOUGLAS (2), des montagnes de la Colombie, à pelage pruineux, marqué d'une ligne noire entre les épaules, tirant sur les lombes au brunâtre, mélangé de fuligineux. Le ventre

(1) *Arctomys pruinosus*, Gmelin: *hoary-marmot*, Pennant; Shaw, *Gen. Zool.*, t. III, p. 131; Sabine, *Trans. Phil. Soc. Lond.*, t. XIII, p. 586; Harton, *Faun. amer.*, p. 169.

(2) *Sp. Douglasii*, Rich., 172.

est blanc, et la queue annelée de brun et de blanchâtre. 2° Le SPERMOPHILE DE SAY (3), brun cendré, ayant sur le côté du dos deux bandes blanches bordées de bandelettes noires ou ferrugineuses. Il habite les montagnes Rocheuses par cinquante-sept degrés de latitude septentrionale. 3° Le SPERMOPHILE DU MEXIQUE (4), découvert en 1826 à Toluca, où on le nomme *urion*, par M. Depe, est roux, émaillé de taches blanches. Sa queue est annelée de blanc et de brun. Les parties inférieures sont gris cendré ou blanchâtres. Cette espèce est bien voisine, si elle n'est pas identique, avec la suivante. 4° Le SPERMOPHILE DE BEECHY (5) a le port du *sciurus bicolor* de Sparmann, et paroît être le *quahucallottquapachli* et le *coztocoteguallin* d'Hernandez (6), qui vit, au dire de cet auteur, dans les crevasses souterraines, les cavernes closes, où il élève en paix sa progéniture. Il recherche principalement le maïs qu'il vole dans les champs, et avec lequel il forme des greniers d'hiver. Ses mœurs sont farouches, et ne peuvent se plier à l'éducation. Il porte sa queue droite; elle est très longue, de couleur noire, bien que les poils soient, à leur pointe, d'un brun grisâtre. La tête, le corps, les extrémités, sont, en dessus, noir plaqué çà et là de fauve ou de jaune grisâtre. Les oreilles, le nez, les parties dénudées des mains et des pieds, de même que les moustaches, sont noirs. Les côtés internes des pieds et du ventre sont marqués de ferrugineux.

Ses dimensions sont les suivantes :

	Ponc.	Lignes
Longueur totale . . . . .	23	9
----- du corps, du bout du nez à la naissance de la queue. . . . .	12	»
----- de la queue. . . . .	11	9
----- de la tête. . . . .	2	4
Hauteur des oreilles. . . . .	0	11

La queue est presque aussi longue que le corps, la tête comprise. Les oreilles sont médiocrement développées, obovales sans bouquet à leur sommet, mais vêtues sur leurs bords de poils courts et rares. Les incisives sont jaunes. Les ongles, recourbés, cornés, sont plus clairs à leur pointe, et la queue très velue est comme distique.

M. Bennett a fait connoître deux spermophiles, découverts à la Californie par M. Sykes. Ce sont: 5° Le SOUSLICK de la Californie (5), brun roux, ponctué finement de noir et de blanc; les lèvres, le menton

(1) *Sp. lateralis*, Rich., 174, pl. 13; *Sc. lateralis*, Saq.

(2) *Citillus mexicanus*, Lichst.

(3) *Sc. hypopyrrhus*, Isis, n° 5, 1831, p. 510? *Spermophilus Beecheyi*, Richardson, *Fauna boreali americana*, Lond., 1829.

(4) *Thesau.*, p. 8, caput 26??

(5) *Sp. spilosoma*, Benn., *Proceed.*, t. III, p. 40.

ton et le tour des yeux blancs; le ventre et les cuisses jaunâtres; la queue terminée de noir et de blanc. 6° Le Sp. A GROSSE QUEUE (1), noir, ponctué de blanc par rayures; la tête noire, avec quelques poils blancs; les sourcils neigeux; les lèvres et le menton ferrugineux; le ventre ocreux, varié de noir; la queue fort longue, variée de noir et de blanc. Cette espèce est voisine du Sp. de Franklin et de Beechey. Le *spermophilus concolor* est regardé, par M. Lichsteinen, comme une espèce distincte du zizel, bien que Pallas ne l'en ait pas séparée. C'est le *jevraschkat* ou la marmotte de Sibérie.

### LES CITILLUS.

Licht., Säuget. 1827.

Sont pour nous les représentants, dans le nord de l'Ancien Monde, des spermophiles qui vivent dans le Nouveau. La principale espèce est le *soreslick* ou le *zizel*, qui habite le nord de l'Europe et de l'Asie, depuis la Pologne jusqu'en Sibérie. Les deux autres espèces ont été découvertes en Bukkarie par le docteur Eversmann, et ont été figurées dans la Monographie de Lichsteinen. La première, le *citillus leptodactylus* (2), est jaune paille, à teintes claires en dessous; la queue moyenne, terminée de noir vif et de blanc pur. La seconde est le *citillus mugorivrus* (3), à queue grêle, à pelage en entier brun fuligineux.

### LES LIPURES (4).

Ne comprennent qu'une espèce du pourtour de la baie d'Hudson, fort mal connue, dont le museau est aigu, la queue nulle, les pieds terminés par quatre doigts armés d'ongles fousseurs. L'espèce type est le *daman hudsonien* (5), de la taille d'une marmotte, à pelage brun cendré, chaque poil terminé de blanc, que personne n'a revu depuis Pennant.

### LES MARMOTTES (6).

Elles renferment plusieurs espèces des montagnes d'Europe, de la Perse et de la Bukkarie, ou du nord de l'Amérique. Buffon a décrit la *marmotte des Al-*

(1) *Sp. macrourus*, Ibid.

(2) Pl. 32, fig. 1.

(3) Pl. 32, fig. 2.

(4) *Lipura*, Illiger, Prod. (*Lipura*, qui n'a pas de queue.)

(5) *Hyrax hudsonius*, Screeber, pl. 240, fig. C; *arctomys hudsonius* de Turtou.

(6) *Arctomys*, Gm. (rat-ours).

*pes* (1), la *boback* (2) de la Pologne et de l'Asie septentrionale, la *monax* (3) des parties méridionales des Etats-Unis. On doit ajouter à ces espèces la suivante: Le *GUNDI* (4) des Arabes, d'un roux testacé uniforme, des chaînes de l'Atlas, proche Massouf. Nous n'en pouvons distinguer le spermophile concolor de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, décrit et figuré dans le Voyage de Bélanger (5), et qui a un pelage jaune fauve, la queue marquée par deux anneaux noirs. Cet animal habite la province d'Azerbaïdjan en Perse, et surtout la vaste plaine de Soltanieh, où il élève des petites huttes en terre, qu'il remplit de grains. La *brune* (6), à pelage luisant jaune brunâtre, très voisin du boback. Il habite la Bukkarie.

La *monax* n'est pas la seule marmotte que nous rissent les Etats-Unis. 7° L'albe de Quebec (*arctomys empetra*, Screb.) (7), ou le *siffleur* des Canadiens français, le *weenush* des Indiens Creeks, est une espèce très répandue. Son pelage est gris, c'est-à-dire mélangé de nuances fauves, brunes et blanches. Les joues sont blanches, et sa queue, dépassant peine la moitié du corps, est noirâtre à son extrémité. Cette marmotte habite donc le Canada et le soixante à soixante-deux degrés de latitude nord. Les Indiens la recherchent pour la délicatesse de sa chair et pour sa fourrure. 8° La MARMOTTE BRACHYURE (8), gris brun teinté de rouge en dessus, les parties inférieures d'un rouge de brique. La queue déprimée, marquée d'une tache elliptique brun bordée de blanc, et grise sur sa partie inférieure. Habite les plaines de la Colombie. 9° Enfin, M. Eschscholtz a décrit une marmotte qui paroît être le *dogan* des trafiquants russes des îles Kodiack, qu'il nomme *arctomys caligata* (9), à pelage gris teinté de ferrugineux sur la tête et la queue, remarquable par le pourtour de la bouche qui est blanc et les quatre pieds qui sont noirs. Elle habite les alentours de la baie de Bristol sur la côte nord-ouest.

### LES APLODONTES (10).

Sont intermédiaires aux marmottes et aux lièvres.

(1) *Arctomys marmotta*, L.

(2) *A. bobac*, L.

(3) *A. Monax*, L.

(4) *Mus gundi*, Roth.; *gundi marmot*, Penn.

(5) *Sp. concolor*, Isid. Geoff., Bél., pl. 8, p. 151.

(6) *Arctomys fulvus*, Licht. Eversm., II., 119.

(7) Richards., p. 147, pl. 9.

(8) *Arctomys brachyurus*, Harlan, Rich., p. 151; *sonyx brachyura*, Rafinesque.

(9) Atlas 1, pl. 6, 2° liv.

(10) *Aplodontia*, Richards., Zool. Journ., IV, 333; Bull., XVIII, 445; Faune, p. 210, pl. 18; *anisonyx*, Rafinesque.

a Pologne et de l'Asie sep-  
 ) des parties méridionale  
 ajouter à ces espèces la sub-  
 Arabes, d'un roux testacé  
 l'Atlas, proche Massif  
 inguer le spermophile com-  
 offroy Saint-Hilaire, décrit  
 de Bélanger<sup>(5)</sup>, et qui a une  
 queue marquée par deux an-  
 habite la province d'Azer-  
 tout la vaste plaine de Sibé-  
 petites huttes en terre, qu'on  
 rume<sup>(6)</sup>, à pelage luisant  
 isin du boback. Il habite la

a seule marmotte que nous  
 7° L'albe de Quebec (arcti-  
 ou le siffleur des Canadiens  
 les Indiens Creeks, est un  
 Son pelage est gris, c'est-à-  
 s fauves, brunes et blanche-  
 s, et sa queue, dépassant  
 ps, est noirâtre à son extré-  
 habite donc le Canada et les  
 ux degrés de latitude nord  
 ment pour la délicatesse de  
 ure. 8° La MARMOTTE BRUN-  
 eint de rouge en dessus, le  
 a rouge de brique. La queue  
 une tache elliptique brune  
 rise sur sa partie inférieure  
 a Colombie. 9° Enfin, M. Es-  
 marmotte qui parait être le  
 russes des lies Kodiack, et  
 s *caligata*<sup>(9)</sup>, à pelage gris  
 sur la tête et la queue. ma-  
 ourtour de la bouche qui es-  
 ds qui sont noirs. Elle habite  
 e de Bristol sur la côte nord

## ODONTES<sup>(10)</sup>.

aux marmottes et aux lièvres

ta, L.

*gundi* marmot, Penn.  
 Geoff., Bél., pl. 8, p. 151.  
 Lichst. Eversm., II., 119.  
 pl. 9.  
 rus, Harlan, Rich., p. 151; et  
 esque.

v.  
 ards., Zool. journ., IV, 333; et  
 10, pl. 18; *anisongz*, Rafinesq.

Le sont des animaux à museau élargi, obtus, sans  
 joues, ayant de courtes oreilles arrondies, pres-  
 nues, ou à peine garnies de quelques poils. Le  
 corps est court et ramassé, couvert d'une épaisse  
 fourrure. Les membres sont robustes, terminés tous  
 par cinq doigts. Le pouce des pieds de devant est très  
 court: tous ont des ongles solides, recourbés, très  
 comprimés. La queue est rudimentaire, cachée par  
 une touffe de poils. On compte six mamelles, les  
 deux inférieures sur la poitrine. Les dents sont au  
 nombre de vingt-deux, et les molaires sont remar-  
 quables par un fort talon saillant sur un de leurs bords.  
 Ce sont des rongeurs qui vivent en société dans des  
 galeries, et qui se nourrissent de matières végétales.  
 La seule espèce connue est le SEWELLEL des Anglo-  
 américaines (*aptodontia leporina*, Rich.), la mar-  
 motte rousse d'Harlan<sup>(1)</sup>, qui habite les vastes plaines  
 de la Colombie. Ses poils, longs et soyeux, sont brun  
 rougeâtre.

## LES LOIRS<sup>(2)</sup>.

Ceux connus de Buffon sont le loir proprement  
 dit, le léro et le muscardin. On doit leur adjoindre  
 quelques espèces nouvelles. 1° Le LOIR DU SÉNÉ-  
 GAL<sup>(3)</sup>, gris clair teinté de jaunâtre, à ventre blanc,  
 qui vit au Sénégal. 2° Le DRYADE<sup>(4)</sup> des forêts de  
 Russie et de la Géorgie, peu distinct du loir com-  
 mun. Il est gris fauve en dessus, blanc sale en des-  
 sous, avec une bordure noire à l'œil. 3° Le LOIR DE  
 SIBÉRIE<sup>(5)</sup> n'est pas très bien décrit, et n'est peut-  
 être pas un loir. On le dit roux brunâtre, avec des  
 oreilles nues et arrondies, une queue cylindrique et sa-  
 illante. Il vit de fruits, niche sur les arbres, et sa  
 chair a bon goût. 4° Le LOIR A GORGE ROUGE<sup>(6)</sup> ha-  
 bite les forêts du cap de Bonne-Espérance. Il est gris  
 brun sur le dos, roussâtre sur les flancs, cendré sur  
 le ventre. Tout le devant du corps est d'un beau rouge  
 orangé. Ses moustaches sont longues et épaisses,  
 et sa queue touffue. 5° Le *nonedsumi* des Japo-  
 nais (*myoxus lineatus*) de M. Siebold, remarquable  
 par ses cinq raies noires qui se dessinent dans le sens  
 longitudinal du dos. Il est long de six pouces; la  
 queue en a quatre. On le trouve dans l'île d'Yesso.

1) *Arctomys rufa*, Harlan: *anisongz? rufa*, Rafinesq.  
 2) *Myoxus*, Gm.

3) *Myoxus africanus*, Shaw; *M. Coupei*, F. Cuv.,  
 liv.

4) *M. dryas*, Scrb.

5) *M. sicula*, *musculus frugivorus*, Rafinesq.

6) *Myoxus erythrobronchus*, Smith, Zool. journ., IV,  
 38; Bull., XVIII, 275.

## LES DENDROMYS<sup>(1)</sup>.

Sont des rongeurs du cap de Bonne-Espérance, à  
 museau aigu, dont les oreilles sont oblongues et  
 nues, munies en dedans d'une cloison membraneuse  
 à double repli, et dont le trou auditif est fermé par  
 la duplicature inférieure. Leur queue est longue,  
 composée d'anneaux garnis de peu de poils. Les pieds  
 antérieurs ont trois doigts et un pouce rudimentaire,  
 sous forme de verrue; les postérieurs sont pentadac-  
 tyles et ont des ongles falciformes. Les incisives sont  
 sillonnées en avant. Les molaires tuberculeuses. La  
 seule espèce est le *dendromys typus*, brun ou ferru-  
 gineux sur le corps, blanc lavé de rose en dessous,  
 à queue allongée, une ligne noire disposée longitu-  
 dinalement sur le dos. Il vit sur les arbres, où il se  
 construit un nid dans lequel il élève ses petits.

## LES GRAPHIURES<sup>(2)</sup>.

Ont la forme générale du léro et se rapprochent  
 des loirs et des *dendromys*. Ils sont remarquables par  
 des membres courts et minces, les antérieurs termi-  
 nés par quatre doigts plus un ongle plat, qu'on ob-  
 serve sur le gros tubercule interne de la paume et  
 qui remplace le pouce; les postérieurs sont penta-  
 dactyles, et sont munis d'ongles pointus, comprimés,  
 arqués et forts. La queue est courte, très charnue,  
 épaisse à sa racine, et finit en pointe. L'oreille est  
 grande et simple, susceptible de se ployer longitu-  
 dinalement sur elle-même. Le pelage est épais, formé  
 de poils laineux et doux, et de poils soyeux en petit  
 nombre, excepté sur la queue où ils forment un pin-  
 ceau. La seule espèce connue habite le cap de Bonne-  
 Espérance<sup>(3)</sup>. C'est un joli petit animal gris brun sur  
 le corps, à joues, devant du cou et parties inférieures  
 de même que les pattes gris de perle. Un trait noir  
 va de l'œil à l'oreille qui est carnée. La queue est à  
 moitié noire, puis terminée de blanc.

## LES PITHÈCHEIRS<sup>(4)</sup>.

Forment un genre singulier, voisin à la fois des  
 rats et des sarigues, et qu'il est fort difficile de placer

(1) Rat d'arbre, Smith, Zool. journ. IV, 438; Bull.,  
 XVIII, 276

(2) *Graphiurus*, Fr. Cuv., queue en pinceau.

(3) *G. capensis*, Fr. Cuv., t. III; et Nouv. Ann. du Mus.,  
 t. I, p. 441; *micoxus Cattoirii*, Fr. Cuv., Dict., t. XXVII,  
 p. 124.

(4) Fr. Cuv., 66. liv., 1833.

convenablement dans l'état actuel de nos connoissances. Le PITHECHEIR MELANURE, dont la découverte est due à M. Duvaucel, provient de l'Inde, sans qu'on puisse dire si c'est du Bengale, de Malacca ou de Sumatra. C'est un animal probablement de la taille d'un rat, à pelage jaune doré, à queue noire, longue, pointue et nue. Ses oreilles dénudées sont de couleur de chair, et ses extrémités privées de poils ont quatre doigts munis de fort petits ongles; mais ce qui le rend remarquable est un pouce recouvert d'un ongle aplati, rudimentaire aux mains, et opposable aux pieds.

### LES NÉOTOMES (1).

Sont des campagnols pour beaucoup d'auteurs. Pour nous, ce sont des rongeurs frugivores qui vivent sur les arbres à la manière des loirs. Ils ont seize dents, et l'émail des molaires est remarquable par la disposition de ses rainures. Par l'ensemble du système dentaire, ils s'éloignent peu des campagnols. Leur museau est pointu, leurs oreilles sont grandes, vêtues de poils si fins, qu'elles paroissent nues. La queue est longue, couverte de poils ras. Les mains ont quatre doigts, avec un rudiment de pouce; les pieds sont tétradactyles, tous munis d'ongles aigus. D'épaisses moustaches recouvrent les lèvres qui ont entières. Le pelage est d'une grande finesse. On connoit aujourd'hui deux espèces de ce genre, toutes les deux de l'Amérique Septentrionale. 1° La première est le NÉOTOME DE LA FLORIDE (2), plombé en dessus avec quelques poils jaunes et noirs, couleur de buffle en dessous; des pinceaux de poils blancs sur la racine des ongles. Habite la Floride orientale, les plantations abandonnées. 2° Le NÉOTOME DE DRUMMOND (3), que Lewis et Clark observèrent dans les montagnes Rocheuses (4), brun jaunâtre, le ventre blanc, les poils de la queue plus longs et en touffe à l'extrémité de cet organe. Il se tient par les cinquante-sept degrés de latitude, où il niche dans les crevasses des rochers, et sa voracité le rend très destructeur. Il se nourrit de jeunes branches de sapins, de racines, etc.

### LES OTOMYS (5).

Tiennent de près aux campagnols, car ils ont

(1) *Neotoma*, Say et Ord., Journ. of ac. Philad., t. IV, p. 345, pl. 21 et 22.

(2) *Neotoma floridana*, Ibid.; *mus floridanus*, Desm., 492; Zool. Journ., II, 294.

(3) *Neotoma Drummondii*, Rich., Fauna, p. 137, pl. 8; *myoxus Drummondii*, Ibid., Zool. Journ., IV, 317.

(4) *Rat of the rocky mountains*, II., t. III, p. 41.

(5) *Otomys*, Fr. Cuv.

comme eux trois molaires, formées de lames arquées et leurs incisives sont creusées d'un sillon longitudinal. Leurs oreilles sont grandes et velues, la queue est grêle, mais couverte de poils. Leurs dents sont comme chez les rats. Les deux seules espèces connues ont été découvertes au cap de Bonne-Espérance par Delalande: 1° l'une, l'OTOMYS CAFFRE de la taille d'un rat, est variée de noir et de fauve. La deuxième, l'OTOMYS NAMAQUOIS (2), est d'un brun foncé, passant au gris clair sous le corps.

### LES ÉCHIMYS (3) OU LES LONCHÈRES (4).

*Illiger.*

Ceux que Zimmermann plaçoit parmi les loirs et Screeber parmi les porcs-épics, sont des rongeurs couverts de poils rudes, entremêlés d'épines acérées ou de piquants faits en lames d'épée. Ils ont quatre molaires formées, les supérieures de deux lames ployées en V, les inférieures d'une seule. Les oreilles sont courtes, arrondies, nues, les membres antérieurs terminés par quatre doigts avec un rudiment de pouce; les pieds sont pentadactyles. La queue est assez longue, squameuse et couverte de poils. Leurs mœurs sont celles des loirs, et toutes les espèces connues sont de l'Amérique Méridionale. 1° Le plus anciennement décrit est le LEROT A GROS DORÉE (5) de Buffon, qui vit à Surinam. 2° On a distingué l'ÉCHIMYS HUPPÉ (6), brun oreux, ayant des

(1) *Otomis capensis*, Fr. Cuv.

(2) *Ot. bisulcatus*, Fr. Cuv., 61e liv., 1829.

(3) Geoff.

(4) On a jusqu'à présent, dit M. Jourdan, de l'Amérique, réuni sous le nom d'échimys des animaux qui n'ont pas les caractères communs que d'avoir des poils dispersés et des piquants. Cependant ces rongeurs forment deux groupes bien distincts. Les animaux du premier ont de grandes oreilles, une queue écailleuse et nue, des tarses écailleux, une forme générale élancée: tel est le type du genre échimys, l'échimys de Cayenne de M. Geoff. Le second groupe, le second groupe, au contraire, se font remarquer par des oreilles arrondies, développées, une queue velue, des tarses courts, les membres trapus et une forme générale assez trapue: tel est l'échimys huppé, *echimys cristatus* de Desm. Les deux groupes ne sont pas moins distincts de la forme de leurs dents, et il semble convenable de ne pas les confondre. M. Jourdan propose, en conséquence, de laisser au premier le nom d'échimys, et de désigner le second par celui de *nelomys*. C'est à ce dernier qu'appartient la nouvelle espèce décrite par M. Desm. sous le nom de *nelomys Blainvillii*, et qui vient de la petite Ile des côtes du Brésil, voisine de Bahia (Linn. mész, no 92, p. 156.)

(5) *Hystrix chrysurus*, Screeber, pl. 170.

(6) *Echimys cristatus*, Desm.; *loncheres paleacea*.

res, formées de lames arquées et creusées d'un sillon longitudinal. Les queues sont grandes et velues, la queue est couverte de poils. Leurs dents sont celles des rats. Les deux seules espèces découvertes au cap de Bonne-Espérance. 1° L'une, l'OTOMYS CAFFRE, est variée de noir et de fauve. 2° L'autre, l'OTOMYS NAMAQUOIS (?), est d'un gris clair sous le corps.

### ÉCHIMYS (3) LONCHÈRES (4).

*Illiger.*

ermann plaçoit parmi les léporins. Les queues sont des ratons, les membres sont entremêlés d'épines arrondies en lames d'épée. Ils ont des dents supérieures de deux lames, les inférieures de deux lames arrondies, nues, les membres sont terminés par quatre doigts avec un rudiment de cinquième. Les pieds sont pentadactyles. La queue est nue, squameuse et couverte de poils. Les dents sont celles des loirs, et les espèces sont de l'Amérique Méridionale. Le premier décrit est le LEROT AGRICOLE, qui vit à Surinam. 2° On en a décrit une autre, l'OTOMYS (6), brun ocreux, ayant des

Fr. Cuv.  
Fr. Cuv., 61e liv., 1820.

présent, dit M. Jourdan, de l'Amérique du Nord. Les échimys des animaux qui n'ont que deux dents de devant, et que d'avoir des poils dispersés sur le corps. Les rongeurs forment deux groupes. Les animaux du premier ont de grandes dents, une queue écaillée et nue, des tarsi très courts. Les animaux du second groupe, au contraire, ont la queue velue, des tarsi courts, et une forme générale assez semblable à celle des rats. Les échimys de Cayenne de M. Geoffroy ont des dents de devant et de derrière, et il semble convenable de les placer dans le genre des rats. Jourdan propose, en conséquence, de leur donner le nom d'échimys, et de désigner les autres par le nom de lonchères. C'est à ce dernier que se rapporte la nouvelle espèce décrite par M. Blainvillier, et qui vient du Brésil, voisine de Bahia.

urus, Sreber, pl 170.  
tus, Desm.; lonchères palensis,

blanches sur la tête, et le museau et le bout de la queue blancs. Il habite le Para. 3° L'ÉCHIMYS (1), brun, mélangé de blanc et de jaune. Les flancs roux, les deux doigts médians des mains plus longs que les autres. Les poils de son pelage sont rigides et cassants. 4° L'ÉCHIMYS ROUX OU RAT (2), gris roussâtre, et de la taille d'un rat. Il vit au Brésil, à la Guyane, au Paraguay, où il se creuse sous terre de longs canaux. Dans ce dernier pays, les habitants le nomment *yogoya-yigoui*. 5° L'ÉCHIMYS HISPIDUS (3), brun, la tête rousse, les poils épineux, très rigides, teints de roux au sommet. 6° Le DIDELPHUS (4), brun sur le dos, plus clair sur les flancs. Le dessous jaune, et une partie de la queue dénudée. Le CAYENNAIS (5), roux, teint de brunâtre sur le dessus du dos, le ventre blanc. 8° L'ÉCHIMYS AGRICOLE (6), qui n'a que peu d'épines parmi les poils de son pelage, l'extrémité des pieds blanche.

### LES CERCOMYS (?).

Les cercomys par le système dentaire, qui appellent les rats par la couleur de leur pelage, la forme des membres et de la queue, bien qu'ils s'en écartent par quelques modifications importantes de leur organisme. Leurs mains n'ont que quatre doigts avec un rudiment de pouce recouvert d'un petit os plat. Les pieds sont pentadactyles. La queue est très longue, écaillée et nue. Le pelage se compose de poils longs, fermes, droits et clair-semés, et de poils épais, fins et soyeux, mais sans traces d'épines. La seule espèce connue a été découverte au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire, dans la région minière des mines, et a reçu le nom de *cercopithecus unicularius*. Cet animal est brun foncé en dessus, blanchâtre en dessous.

### LES SIGMODONS (6).

Les sigmodons par quelques naturalistes, qui ont la forme et le système dentaire, quant aux principales dispositions. Cependant leurs dents ont des racines, et leur couronne a de profondes rainures.

Desm.

*Loncheres rufa*, Lichst.; *echimys spinosus*, Geoff.

*E. hispidus*, Geoff.

*E. didelphoides*, Geoff.

*E. cayennensis*, Geoff.

*E. setosus*, Geoff.

Fr. Cuv., Nouv. Ann., t. I, p. 441, et Mammif., liv.

Say et Ord., Zool. Journ., t. II, p. 296.

res alternes disposées en *sigma*; leurs oreilles sont grandes et pileuses, la queue est allongée et velue. Les pieds de devant ont quatre doigts et un rudiment de pouce onguiculé, et les pieds ont cinq doigts. Les deux espèces connues vivent exclusivement aux États-Unis: 1° L'une, type du genre, est le *sigmodon hispidus* (1), jaune d'ocre pâle, mélangé de noir sur la tête, cendré sur le ventre. Les yeux sont grands. Le noir domine dans la livrée des jeunes, et c'est le jaune dans celle des adultes. Le sigmodon velu est très commun dans les plantations abandonnées le long de la rivière Saint-Jean dans la Floride orientale, plus particulièrement dans les jardins; il se creuse des terriers, et est très nuisible dans les cultures qu'il dévaste. 2° La seconde espèce est le SIGMODON DE HARLAN (?); son corps est épais, long de sept pouces, sans y comprendre la queue qui en a quatre. Son pelage est brun ferrugineux en dessus, blanchâtre en dessous. Les membres antérieurs courts et grêles, les pieds gris et tachés de blanc en devant; les ongles sont noirs, comprimés et très aigus. Ce sigmodon, fort voisin du précédent, se tient dans les troncs d'arbres exclusivement dans les plantations de cotonniers, aussi les colons le nomment-ils *white-bellied-cottonrat*. Il porte ses petits sur son dos, et grimpe sur les arbres comme un écureuil. On le trouve sur les bords du Mississipi, dans le pays des Natchez.

### LES HÉTÉROMYS (?).

Tiennent des échimys par les piquants aplatis qui sont implantés sur le corps; par leurs formes générales et leur queue ce sont des rats, par leurs abajoues ils se rapprochent des hamsters. Les pieds sont pentadactyles, le pouce des mains est rudimentaire. L'espèce type habite l'île caribbe de la Trinité: c'est l'HÉTÉROMYS DE THOMPSON (1), gros comme un rat, brun marron en dessus, blanc en dessous; la queue écaillée, revêtue de quelques poils épars, de poils doux entremêlés d'épines sur le dos. La deuxième habite la province de Bahia au Brésil. C'est le *loncheres myosurus* (2), fuligineux sur le dos, roux sur les flancs, blanc sur le thorax, des épines aplaties,

(1) Say et Ord.; *arvicola hortensis*, Harlan.

(2) *Sigmodon Harlani*, N; *arvicola ferrugineus*, Harlan, Silliman's Journ., p. 285; *arvicola gossypina*, Lecomte.

(3) Lesson, Man, 263.

(4) *Mus anomalus*, Thomps.; *cricetus anomalus*, Desm., 507.

(5) Lichst.; *mus leptosoma*, Ibid.; *loncheres anomala*, Kuhl.

très longues, fortes, mélangées aux poils. Les pieds blancs; la queue nue, noire dessus, blanche dessous.

### LES MYNOMES (1).

Diffèrent peu des campagnols: ils n'ont que quatre doigts à chaque extrémité et un rudiment de cinquième. Leur queue est velue, aplatie, et écailleuse comme celle des ondatras. Le MYNOME DES PRAIRIES (2) est fauve brunâtre, à ventre blanc grisâtre. Il habite le bord des rivières, vit de bulbes de liliacées, et notamment de ceux de l'ail, aux États-Unis.

### LES CTÉNOMES (3).

Ont le corps allongé, déprimé, fort velu, terminé par une queue médiocre couverte de quelques poils rares. La tête est ovale, les oreilles petites, et les extrémités ont toutes cinq doigts pourvus d'ongles fonisseurs très longs, arqués et pointus en avant, plus courts, plus larges et excavés en arrière. Ils sont recouverts à leur racine de poils durs, roides, disposés en peigne. Le CTÉNOME DU BRÉSIL (4) est de la taille du rat d'eau d'Europe. son pelage est doux, fin, court et de teinte grise ardoisée à sa base, puis brun roussâtre luisant, passant au blanc roussâtre sous le corps. C'est le *ratto de las minas* des Brésiliens. Le CTÉNOME A COLLIER (5), roux brun sur le dos, les oreilles, les joues, le dessous du corps, un collier et les pattes blanches. De la province d'Uruguay au Brésil.

### LE CTÉNOME MAGELLANIQUE (6)

Diffère du précédent par la couleur de son pelage. C'est un petit rongeur fort timide, qui se nourrit d'herbes, et que les Patagons recherchent pour le manger. Il habite des terriers et paroît très multiplié, à en juger par le grand nombre des individus.

(1) Rafinesque.

(2) Raf.; *arvicola pennsylvatica*, Ord. et Harlan??

(3) *Ctenomys*, de Blainv., Nouv. Bull. Soc. phil.; et Ann. sc. nat., t. IX, p. 97.

(4) *Ctenomys brasiliensis*, ibid., fig., avril 1826, 62.

(5) *Ctenomys torquatus*, Lichst., pl. 31, fig. 1 (sous le nom de *georychus* à la planche).

(6) *Ctenomys magellanicus*, King, the philos. mag., juin 1836.

### LES HYDROMYS (1).

Sont des échimys par leur aspect, mais leurs pieds de derrière ont les doigts aux deux tiers palmés, les molaires, au nombre de deux, ont leur couronne divisée en lobes obliquement quadrangulaires, dont les sommets sont creusés en cuiller. Leurs habitudes sont aquatiques. On n'en connoît que deux: la Nouvelle-Hollande, ayant un museau aigu, de petites oreilles arrondies, des extrémités pentadactyles, à pouce des mains rudimentaire; la queue garnie de quelques poils rares: l'*hydromys sogaster* (2), marron en dessus, orangé en dessous qui vit dans une île du détroit de d'Entrecasteaux; l'*hydromys leucogaster*, brun en dessus, blanc en dessous (3). De l'île de Maria.

### LES CAPROMYS, UTIAS

#### OU ISODONS (4).

Forment un genre de rongeurs très intéressants et dont les espèces vivent exclusivement dans l'île de Cuba. Leur museau est obtus, leurs narines sont obliques, leurs oreilles médiocres, nues et arrondies; le corps est épais, massif; les mains à quatre doigts, avec une verrue pour pouce. Les pieds sont pentadactyles et pentadactyles. Tous les doigts sont armés d'ongles recourbés. On compte quatre mammaires, deux ventrales et deux pectorales. La queue est médiocre, épaisse, squameuse, nue, et habite les forêts, et vit de fruits. La première espèce est le *chemi* d'Oviédo, l'*agutia congo* des créoles espagnols, ou le CAPROMYS DE FOERSTER M. Desmarest, l'*isodon pilorides* de Say (5), de la taille d'un lapin, le pelage grossier, noirâtre, le dos de fauve obscur sur le dos, de roux sur la croupe. La seconde espèce, l'*agutia carabali* des créoles de Cuba, l'*utia* d'Oviédo, à pelage épais, ferrugineux mêlé de gris, la tête, les pattes et les ongles blancs. On les trouve dans les districts méridionaux de *Los Piedras* et *Masmariques* de la Havane. Ils sont avidement recherchés par les nègres, qui, dans quelques cas

(1) Geoff.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Isodon*, Say, Journ. of the ac. phil.; *capromys* Desm., Mém. hist. nat. Paris. t. I; Zool. Journ., t. IV, 269, n° 18, 179; Bull., XXIV, 75; Proceed., II.

(5) Mus. Brown, Jam 484; Atlas, pl. 45.

(6) Journ. of ac. phil., t. IV, p. 1; Zool. Journ., t. IV, p. 410.



## YDROMYS<sup>(1)</sup>.

ar leur aspect, mais leurs pieds  
doigts aux deux tiers palmés, et  
ore de deux, ont leur couronne  
uement quadrangulaires, dou-  
eusés en cuiller. Leurs habi-  
s. On n'en connoit que deux  
e, ayant un museau aigu, et  
dies, des extrémités pentadactyles,  
ains rudimentaire; la queue  
poils rares: l'*hydromis* chry-  
en dessus, orangé en dessous  
du détroit de d'Entrecasteaux  
ter, brun en dessus, blanc en  
e Maria.

## ROMYS, UTIAS

### ISODONS<sup>(4)</sup>.

e de rongeurs très intéressants  
vivent exclusivement dans l'Inde  
ou est obtus, leurs narines sont  
elles médiocres, nues et arrondies  
ais, massif; les mains à quatre  
rue pour pouce. les pieds palmés  
ctyles. Tous les doigts longs  
ourchés. On compte quatre manchet-  
ales et deux pectorales. Les  
épaisse, squameuse, nue. Ils  
t vivent de fruits. La première  
d'Oviédo, l'*agutia congo* de  
le **CAPROMYS** DE FOURNIER  
*don pilorides* de Say<sup>(2)</sup>, de  
pelage grossier, noirâtre, le  
le dos, de roux sur la croupe  
*agutia carabali* des créoles  
o, à pelage épais, ferrugineux  
les pattes et les ongles blancs  
*hensilis* de Pöpping<sup>(3)</sup>, rare  
ridionaux de *Los Piedras* et  
Havane. Ils sont avidement  
res, qui, dans quelques cantons



*Desm.*

urn. of the ac. phil; capromys  
Paris, t. I; Zool. journ, 1, 23  
Bull., XXIV, 75; Proceed., II,  
484; Atlas, pl. 45.  
phil., t. IV, p. 1; Zool. Journ., t.

très longues, fortes, mélangées aux poils. Les pieds blancs; la queue nue, noire dessus, blanche dessous.

LES HYDROMYS<sup>(1)</sup>

### LES

Diffèrent peu des  
tre doigts à chaque  
cinquième. Leur qu  
leuse comme celle  
PRAIRIES<sup>(2)</sup> est fauv  
sâtre. Il habite le bc  
liliacées, et notamir  
Unis.

### LES C

Ont le corps allon  
par une queue médi  
rars. La tête est ov  
les extrémités ont  
gles fouisseurs très le  
plus courts, plus la  
sont recouverts à le  
disposés en peigne. I  
la taille du rat d'eau c  
fin, court et de teint  
brun roussâtre luisa  
sous le corps. C'est l  
liens. Le CTÉNOME A  
dos, les oreilles, les  
collier et les pattes bl  
gay au Brésil.

### LE CTÉNOME

Diffère du précédent  
C'est un petit rongeur  
d'herbes, et que les  
manger. Il habite de  
tiplié, à en juger par l

(1) Rafinesque.

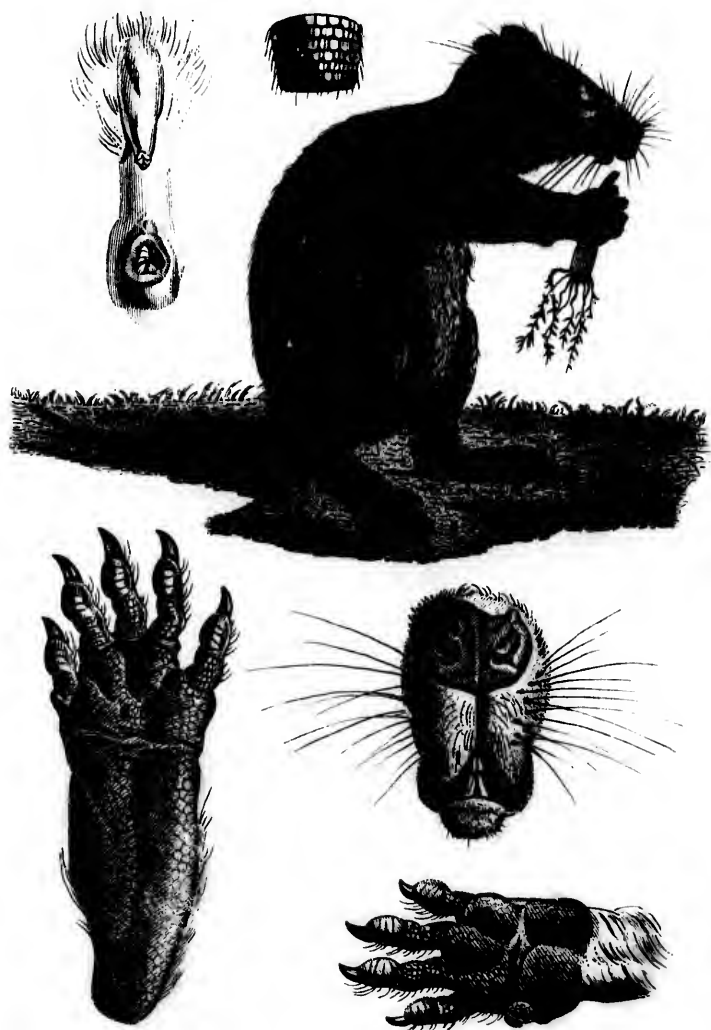
(2) Raf.; *arvicola pen*

(3) *Ctenomys*, de Bl  
Ann. sc. nat., t. IX, p. 9'

(4) *Ctenomys brasili*

(5) *Ctenomys torquai*  
le nom de *georchus* à

(6) *Ctenomys magell*  
juin 1836.



*Le Capromys de Furnier. Capromys Furnieri, Lesson  
(d'après Desmarest)*

*Publié par Ponceat En Paris.*

à ils so  
maiche

Les ca  
qui été d  
lément.  
ne trois  
araliste  
qu'il en a  
compose.

Le capr  
en deux e  
mer de l'u  
de, de co  
eux et de  
ils sont:  
est, ou j  
le fron  
ils que  
oustache  
en poils r  
tates de  
ague que  
ngs poils  
er d'éspe  
ette espèce  
loration e  
loigne en  
ng, par s  
les poi  
oustaches  
L'individ  
pouce de  
nez. La  
ur un pied  
ne épais  
tête et le  
une minc  
as une m  
e, et l'ex  
ux sont de  
mâtre. Le  
is marro  
la color  
de fauve  
es au ferr  
la tête so  
Des Jo  
des sor

Iconog. c  
ng. de zoo  
1.

ils sont très multipliés, n'ont pas d'autre viande facile pour leur nourriture.

### LE CAPROMYS DE POEY.

*Capromys Poeyi*. GUÉRIN (1).

Les capromys de Fournier et à queue prenante, ont été décrits dans le tome I, p. 480 de ce supplément. Depuis, M. Guérin a publié une notice sur une troisième espèce que lui envoya de Cuba le naturaliste Poey, et nous emprunterons à la description qu'il en a donnée les renseignements dont elle se compose.

Le capromys de Poey a des rapports évidents avec les deux espèces connues, tout en se faisant distinguer de l'une et de l'autre. Son pelage est mou, flexible, de couleur marron, mais piqueté de ferrugineux et de jaune. Ces teintes sont dues à ce que les poils sont : ou marron foncé à leur base, ou ferrugineux, ou jaunâtres à l'extrémité. Le nez est brunâtre, le front et les joues sont d'un jaune ocreux pâle, tandis que la gorge et le ventre sont blancs. Les moustaches sont brun marron et blanches à la base. Les poils roides sont implantés sur les extrémités de marron clair. La queue, un peu moins longue que le corps, est entièrement couverte de longs poils ferrugineux, sans qu'on puisse remarquer d'espace nu sous sa partie inférieure. Ainsi cette espèce diffère du capromys de Fournier par sa coloration et par les proportions de sa queue. Elle s'éloigne encore du capromys préensile ou de Poepping, par sa queue également couverte de poils sur tous les points, et par une différence de teintes aux moustaches, aux poils des extrémités et au front.

L'individu que possède le Muséum a deux pieds au ponce depuis l'extrémité de la queue jusqu'au bout du nez. La queue seule entre dans ces proportions pour un pied. Le corps est abondamment enveloppé d'une épaisse fourrure, formée de poils assez mous. La tête et le front sont bombés : les oreilles ne font qu'une mince saillie, et décrivent dans leurs contours une moitié d'ovale dont la surface interne est lisse, et l'externe velue de couleur fuligineuse. Les yeux sont de forme oblongue, entourés d'un rebord jaunâtre. Le nez, complètement nu, est garni de poils marron clair qui lui servent de bordure, et dont la coloration s'efface en remontant vers le front et se change de fauve jaunâtre, passant sur la tête et sur les joues au ferrugineux franc. Cependant les nuances de la tête sont beaucoup plus claires que celles du corps. Des longs poils implantés sur les joues y forment des sortes de favoris qui se prolongent derrière

les oreilles. Le dessous de la gorge est blanc, et cette couleur est interrompue par un collier brunâtre incomplet en avant des épaules. Les moustaches, d'abord marron, sont ensuite, dans les deux tiers de leur longueur, d'un blanc satiné. Le dessous du corps est blanc pur ; les pattes présentent un rebord de cette dernière teinte avec une coloration marron. Leurs ongles sont de la teinte de la corne.

Ce capromys habite les lieux écartés et sauvages, principalement les districts occupés par les nègres *caravalli*, à mœurs farouches, dans l'île de Cuba.

Le nouveau genre que M. Gray propose pour recevoir le *mus sumatrensis* ou le *rat de bambous* des Anglois établis aux Indes, a été changé par M. Temminck, dans le deuxième volume de ses *Monographies de Mammalogie*, et a été figuré (pl. 55) dans les *Illustrations de la zoologie indienne* du général Hardwicke, sous le nouveau nom de *NICOLEPTE DEKAN* (*nicoleptes dekan*). C'est entre les capromys et les muriens qu'il le classe, en lui donnant les caractères suivants. Les incisives sont au nombre de  $\frac{2}{2}$ , et les molaires  $\frac{2}{2}$ , assez semblables à celles des spalax. Les supérieures sont dirigées en arrière et marquées de deux sillons. Les inférieures, au contraire, vont en avant, et la dernière est plus étroite de ce côté. Les pieds de devant ont quatre doigts à peu près égaux, et le pouce est à l'état rudimentaire, car son ongle est seul visible. Les pieds de l'arrière ont cinq doigts. Le crâne, très raccourci, présente sur les joues de fortes et larges apophyses zygomatiques. Les oreilles sont rondes et très courtes. Les individus connus du *dekan*, ainsi que le nomment les Malais, proviennent tous de la presqu'île de Malacca.

### LES EURYOTIS (1).

Qui font sans doute un double emploi avec l'*otomys namaquois* de M. Fr. Cuvier, auroient pour principal caractère d'avoir un profond sillon sur les incisives dans le sens de leur longueur. Les molaires à couronne sillonnée notablement en travers et à côtes élevées. L'*Euryotis irrorata* de Brants, figuré par M. Lichsteinstein, est brun roussâtre, plus clair sous le ventre, de la taille d'une souris ; a été découvert dans le sud de l'Afrique par le voyageur von L. Krebs. (Voyez *otomys*.)

### LES RHIZOMYS (2).

Tiennent aux *spalax* par leurs dents et leur forme générale ; mais ils s'en éloignent par la texture de

(1) *Iconog. du règne animal, Mammif.*, pl. 25, fig. 2, *Mag. de zoologie*, classe 1, pl. 15, 1<sup>re</sup> année.

(1) Brants, *Lichtl.*, pl. 30 ; *otomys*, Fr. Cuv.

(2) Gray, *Proceed.*, t. 1, p. 95 (1831).

leurs molaires, leur queue, leurs oreilles. Ils ont trois machelières à couronne transversalement et parallèlement entamée. Leur tête est forte, leurs yeux très petits, leurs oreilles dénudées, leur corps épais, cylindrique, à membres courts, mais robustes, ayant tous cinq doigts. La queue est moyenne, épaisse, entièrement dénudée. Les deux espèces sont de l'Asie : la première est le RHIZOMYS DE LA CHINE (1), d'un cendré pâle uniforme, et la deuxième, le RHIZOMYS DE SUMATRA (2), le *dambo-rat* des Européens établis dans l'Inde, et le *dekan* des Malais, que sir Raffles décrit en ces termes :

« Le corps a environ dix-sept pouces de long, dix » pouces de circonférence, et sa hauteur à l'épaule » est d'environ cinq pouces. La queue a six pouces » de long, conique et émoussée à sa pointe, nue et » écaillée. Le corps est couvert de poils roides, » grisâtres, brunâtres sur le dos. La tête ronde et » légèrement colorée. Les incisives grandes; deux » à chaque mâchoire. Les yeux petits. Les oreilles » nues. »

Cet animal se tient de préférence dans les haies de bambous à Malacca et dans l'île de Java.

### LES STÉNODACTYLES (3).

Sont des rongeurs de l'Afrique, voisins des lemings par leurs formes extérieures, excepté qu'ils ont les doigts à chaque pied avec un rudiment de cinquième. Les deux doigts du milieu sont les plus longs. Les ongles à leur naissance sont recouverts par trois petites brosses de poils. La tête est large, les oreilles sont disposées en tube, et les molaires ne se ressemblent pas, suivant qu'elles sont placées en haut ou en bas. La seule espèce connue est le *stenodactylus Massonii*, qui vit au cap de Bonne-Espérance. M. Yarrel a pensé que cet animal étoit identique avec le *mus gundi* de la côte de Barbarie, si imparfaitement décrit par Rothmann, et dont Gmelin a fait une marmotte, avec juste raison suivant nous, et que même nous avons confondu avec le *spermophile concolore* de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire.

(1) *R. sinensis*, Reeves.

(2) *Mus sumatrensis*, Raffles, Trans. XIII, 258 : *spalax javanus*, Cuv. : *Pallidè fuscus rillis raris albidis interspersis; corporis lateribus pedibusque saturatioribus; genis pallidioribus, occipite nigrescenti lineâ longitudinali albâ, pectore albido.* (Reeves.)

(3) *Ctenodactylus*, Gray, Sp. zool.; Yarrell, Proceed., I, 48.

### LES PSAMMOMYS (4).

Ont seize dents, et la couronne des trois molaires de chaque côté est creusée en trois losanges rebordés. Le museau est aigu, comprimé en avant, à lèvres entières. Les oreilles sont médiocres, arrondies, le corps est couvert de poils très mous, et la queue est garnie de poils sur toute sa surface; ceux de l'extrémité forment même une sorte de touffe. Les mains ont quatre doigts avec une verrue pour pointer, les pieds ont cinq doigts recouverts d'ongles latéraux. L'espèce unique de ce genre est le *psammomys obesus* (2), à pelage isabelle en dessus, jaunâtre en dessous, la queue terminée de noir et fasciée, nommé *far* en Arabie, sa patrie.

### LES PINEMYS (3).

Ont cinq dents, les molaires lamelleuses, le museau court et obtus, les narines latérales, les yeux peu fendus, les oreilles petites, cachées par les poils. La queue courte, grêle, couverte de poils, les molaires ventrales, les extrémités pentadactyles. La ponce des mains est court, tous les ongles sont latéraux. La seule espèce connue est le *ground-mouse* des Anglo-Américains (4), qui vit dans les forêts pins dans la Géorgie, en se creusant des terriers. Sa nourriture consiste en racines de patates et autres. Ses poils sont courts, bruns dessus, cendrés dessous, avec une teinte rouge aux pieds. Le corps long de trois pouces sept lignes, et la queue a six lignes.

*L'akodon* est un nouveau genre de rongeurs, tribu des rats, créé par M. Meyen, pour une espèce offrant la plus grande analogie avec la souris de France, dont elle a au-si la formule dentaire, avec cette particularité que les replis internes de la mail sont différents, et que les oreilles, très courtes, sont presque cachées sous les poils. *L'akodon vieuse* (Act. de Bonn., t. XVI, 2<sup>e</sup> partie, pl. fig. 4) est long de trois pouces, la queue compte pour quatorze lignes. Son corps est couvert de poils gris jaunâtres qui dépassent d'autres poils noirs, la queue, écaillée, est annelée et couverte de poils fins. Les oreilles sont velues à la partie interne de leur pavillon. La plante des pieds est noire. Le rongeur habite le Haut-Pérou.

(1) Ruppel, Mamm., I, 56 (1826).

(2) *Id.*, pl. 22 et 23.

(3) *Psammomys*, Jules Lecomte, Ann. of the Hist. of New-York, t. III, p. 132 et fig.

(4) *Ps. pinctorum*, Lecomte, *loc. cit.*

## LES PSEUDOMYS (1).

Ont une forte tête, de grandes oreilles dénudées, les membres égaux, pentadactyles, à doigts libres, les ongles fendus, ayant de petits ongles recourbés, une queue filiforme, annulée, garnie de quelques soies fines. Ces animaux représentent les rats d'eau à la Nouvelle-Hollande sur la côte orientale en dehors des tropiques. La seule espèce connue a été découverte par M. Cunningham dans les sables marécageux des plaines de Liverpool. C'est le *pseudomys australis*, brun noir, mélangé de cendré en dessus, gris en dessous, le cou et le thorax cendré pur.

## LES OCTODONS (2).

Ont les habitudes des campagnols, les formes de certains caractères des *lagomys*, et la chair saoureuse des lapins. Les membres sont égaux, tous pentadactyles, à doigts libres, munis d'ongles faiblement aigus. Leur queue est médiocre, couverte de soies et floconneuse à son extrémité. On compte quatre molaires de chaque côté à plissures prononcées diversiformes, se rapprochant assez de celle qu'on remarque chez les *helamys*. L'espèce type est l'*Octodon* de Cuming (2) qui vit au Chili. Sa coloration sur le corps un gris brun tacheté de noir, à parties plus claires sur le ventre et sur les pieds. La queue est uniformément noirâtre, elle est distinctement annulée et couverte de petits poils courts. L'*octodon* se nourrit de végétaux, et paraît commun en tout autour de Valparaiso et sur les bords de la baie qui conduit à San-Yago, où il sert à la subsistance d'une espèce de hibou du pays. C'est un essentiellement herbivore.

## LES POEPHAGOMYS (1).

se rapprochent des *gerbilles* et des *mérions* par la forme de leur tête, des *oryctères* par la manière dont sont creusées les couronnes de leurs molaires, par leur genre de vie herbivore : c'est près des genres qu'ils doivent être classés, quoique par leurs caractères ils rappellent les *campagnols*. Le *POEPHAGOMYS* (1) est la seule espèce de ce genre. Il a

Gray, *Proceed.*, II, 39.

*Octodon*, Bennett, *Proceed.*, II, 46.

*Oct. Cumingii*, *ibid.*

Fr. Cuvier, *Ann. sc. nat.*, juin 1834, p. 321 (t. I, pl. 13).

*P.*, *ater*, *ibid.*

été découvert au Chili, proche Coquimbo. Son pelage est entièrement noir; sa taille est celle du rat d'eau. Il a quatre pouces trois lignes de longueur, et la queue dix-sept lignes. Ses membres sont proportionnellement forts, larges, terminés par cinq doigts libres armés d'ongles longs, minces et crochus, excepté le pouce des mains qui est beaucoup plus court que les autres doigts, et qui a un ongle plat. La queue est vêtue de poils sur toute sa surface. L'œil est assez grand, et les oreilles sont médiocres. De fortes moustaches garnissent les côtés du museau. Les poils sont de nature douce et soyeuse.

## LES AULACODES (1).

Semblent conduire des rats aux *erethizon*. Ils en ont en effet le système dentaire. Les extrémités sont toutes terminées par quatre doigts. Leurs oreilles sont grandes, ayant des replis intérieurs au pavillon. Leur queue est couverte de poils. La seule espèce connue est l'*AULACODE SWINDEREN* (2) à pelage formé de soies comme spinescentes et aplaties, dont le sommet est seul flexible, et qui sont longues de dix-huit lignes. Le noir qui teint ces soies reflète un éclat métallisé changeant, et passant, suivant les reflets de la lumière, du bleu d'acier au rouge de cuivre brillant. Cet animal a dix-sept pouces de longueur, et la queue neuf. Il habite la côte de Sierra-Leone, où les Anglois le nomment *ground-pig*, cochon de terre ou hérisson, ou *ground-rat*. Il est avide de gousses souterraines de *cassada* ou *d'arachis hypogea*, et recherche aussi les patates. M. Bennett suppose que c'est le *wield-rat* mentionné par le voyageur Bosman.

## LES ELIGMODONTES.

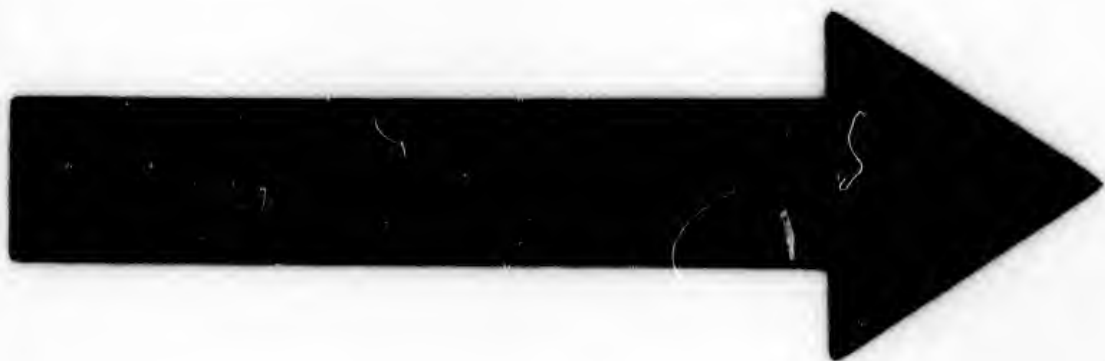
*Eligmodontia*. F. Cuv.

Récemment découverts dans le sud de l'Amérique, ils ont été l'objet d'un intéressant mémoire de M. Frédéric Cuvier, le savant le plus laborieux et le plus modeste des temps actuels. Ainsi s'exprime l'auteur :

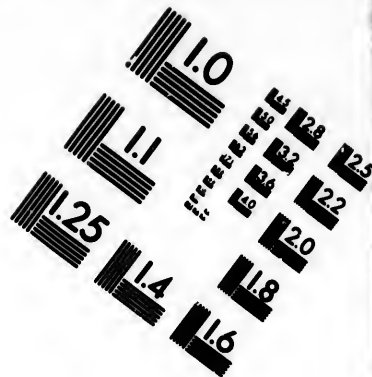
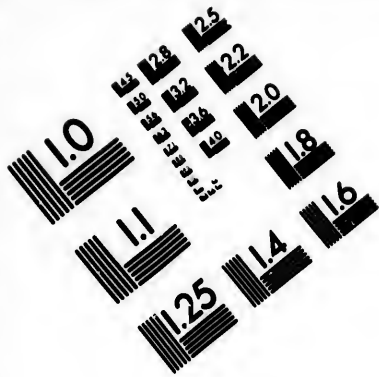
« Une des difficultés qui s'opposent le plus à la formation des familles, dans l'ordre des rongeurs, paraît consister dans le petit nombre d'animaux de cet ordre qui sont connus, en comparaison de ceux

(1) *Aulacodus*, Temm., *Monog.* 7e; Boyle, Bennett, *Philos. mag. and ann. of Phil.*, n° 59, 1831, p. 389; *Bull.*, XXVII, 91.

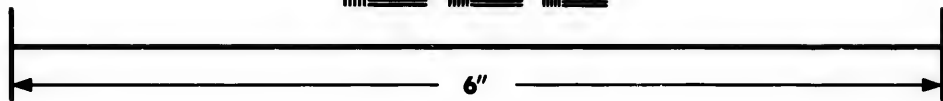
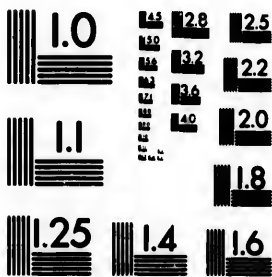
(2) *V. swinderanus*, Temm., *loc. cit.*, *Zool. jourr.*, III, 467; *Proceed.*, III, 111.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E 128  
E 125  
E 122  
E 120  
E 118

E 117  
E 110

qui probablement existent. En effet, rien n'est plus commun que de trouver, dans les espèces qu'on découvre, des modifications organiques nouvelles qui viennent s'interposer dans les vides nombreux que laissent encore entre elles les modifications des espèces déjà connues et classées; et ce n'est point sortir des bornes d'une légitime induction que de supposer que les espèces qui restent à découvrir achèveraient de combler ces larges vides, dont il faut sans doute moins accuser la nature que la lenteur de nos progrès dans la connoissance de ces animaux. Tout nous invite donc à nous occuper de la recherche des rongeurs. De nombreux genres, et des genres fort naturels composent cet ordre; mais lorsqu'on veut les rapprocher en groupes plus généraux, les faits manquent; et si l'on persiste dans ces rapprochements que réclame la science, on arrive d'un autre côté à des classifications artificielles qu'elle repousse.

» La famille des rats, qu'on a désignée par le nom de *murins*, est une de celles où s'est introduit le plus de confusion; il semble qu'on ait voulu reproduire celle que Linnæus et Pallas avaient faite en composant d'une manière si hétérogène leur genre *mus*; mais ce qui alors pouvoit paroître un perfectionnement ne sauroit aujourd'hui se comprendre.

» Nous regardons donc comme heureuse la circonstance qui nous a procuré une nouvelle espèce de rongeurs, où nous trouvons, avec des caractères généraux nouveaux, tous ceux qui la rapprochent véritablement des rats et la font rentrer dans la famille dont ceux-ci présentent le type.

» L'élignodonte a deux pouces et demi de longueur du bout du museau à l'origine de la queue; celle-ci est longue de trois pouces quatre lignes. Les pieds de derrière sont proportionnellement beaucoup plus longs que ceux de devant; les premiers ont neuf lignes, tandis que les seconds n'en ont que trois, ce qui diffère sensiblement des proportions de ces parties chez les rats, où les pieds de devant ne font pas le tiers, mais la moitié de ceux de derrière; et, relativement à la longueur du corps, le tarse chez l'élignodonte en égale le tiers, et chez les rats le quart seulement. Les doigts, minces en général, sont plus longs aux pieds de derrière qu'à ceux de devant et au nombre de cinq aux uns comme aux autres, garnis d'ongles falciformes. Le pouce des membres postérieurs est sensiblement plus court que les autres doigts, les trois moyens sont à peu près égaux et plus longs que l'externe. Aux membres antérieurs il n'y a que quatre doigts entiers; le pouce est rudimentaire, et ne se montre en dehors que par l'ongle plat et obtus qui le revêt. Sous le tarse, au lieu de six ou sept tubercules nus, comme chez les rats, il n'y en a qu'un en forme de trèfle, entièrement recouvert de poils rudes; et il en est de même pour les tubercules du carpe. La queue fort longue est entièrement revêtue

de poils courts, sous lesquels se montrent les verticilles d'écaillés caractéristiques de la queue des rats. Les yeux sont d'une grandeur moyenne; les oreilles minces, ovales et larges, ont les trois quarts de la longueur de la tête et égalent celles d'un rat long plus de quatre pouces. Le nez consiste en deux petites narines environnées d'un museau fort étroit, la langue est épaisse et douce. De très fortes moustaches garnissent les côtés du museau, et quelques unes se montrent au-dessus des yeux. Les poils du corps sont soyeux, sont doux, lisses et de médiocre longueur; ceux de la queue sont aplatis. La couleur du pelage est d'un brun grisâtre en dessous, qui passe au fauve sur les flancs et les cuisses. Toutes les parties inférieures du corps et le dessus des extrémités sont blanches. La queue est uniformément blonde.

» La tête, ossense, a dans son ensemble et dans ses parties, à peu de chose près, la proportion et la forme de celle du mulot. Sa portion crânienne peut-être un peu plus ramassée par plus de brièveté dans la région basilair et moins d'étendue dans la caisse. Or ces différences sont de celles qu'on retrouveroit entre les espèces d'un même genre, et existent en effet entre celles du genre rat. Ce qui constitue la différence essentielle entre les rats et l'élignodonte, c'est la forme des dents molaires, chez le second est tout-à-fait nouvelle et diffère essentiellement de celle des rats.

» Ces dents molaires sont au nombre de trois de chaque côté des deux mâchoires, et elles sont portées sur des racines distinctes de la couronne. Toutes les racines présentent de chaque côté des échancrures alternatives, de manière à former des zigzags, circonstance qui nous a déterminé à donner à ce genre le nom d'élignodonte. La première de ces dents, qui est la plus grande, a deux échancrures de chaque côté; la seconde en a deux du côté externe et une du côté interne, et la troisième, très petit tubercule arrondi en une de chaque côté.

» Les dents des deux mâchoires sont semblables, seulement elles sont renversées dans l'une par rapport à l'autre, c'est-à-dire que le côté interne des dents molaires supérieures fait le côté externe des molaires inférieures, et réciproquement. Les incisives sont au nombre de deux de chaque côté.

» Le canal intestinal, comparé à celui des rats, présente cette différence que le cæcum a une capacité plus grande que l'estomac; que la portion du canal qui est au-dessus du cæcum est plus longue que celle de celui-ci, beaucoup plus grande que la gaine du cæcum; que le pylorique est partagé en deux portions à peu près égales, et que le cardia est très rapproché du pylorique. Du reste, les gros et les petits intestins ne diffèrent point de diamètre, et les premiers ont quinze lignes de longueur, sont d'un peu plus d'un tiers plus longs que les seconds qui en ont treize. Le cæcum, de forme allongée, en a treize

esquels se montrent les ver-  
ristiques de la queue des rat  
randeur moyenne; les oreilles  
ges, ont les trois quarts de  
égalent celles d'un rat long  
s. Le nez consiste en deux tr  
nnées d'un mufle fort étroit,  
t douce. De très fortes mouss  
tés du museau, et quelques on  
s des yeux. Les poils du corp  
oux, lisses et de médiocre lo  
eue sont aplatis. La couleur d  
grisâtre en dessous, qui par  
s et les cuisses. Toutes les pa  
rps et le dessus des extrémit  
eue est uniformément blond  
a dans son ensemble et dans  
nose près, la proportion et  
mulot. Sa portion crânienne  
is ramassée par plus de brièv  
aire et moins d'étendue dans  
nces sont de celles qu'on ren  
ces d'un même genre, et  
tre celles du genre rat. Ce  
nce essentielle entre les rat  
la forme des dents molaires,  
tout-à-fait nouvelle et diffé  
elle des rats.

aires sont au nombre de trois  
ux mâchoires, et elles sont po  
netes de la couronne. Toutes  
ue côté des échancrures alle  
former des zigzags, circonsc  
iné à donner à ce genre le n  
première de ces dents, qui e  
ux échancrures de chaque co  
x du côté externe et une du  
me, très petit tubercule arro  
côté.

deux mâchoires sont semblab  
nt renversées dans l'une par  
st-à-dire que le côté interne  
es fait le côté externe des  
quement. Les incisives sont  
mâchoires.

stinal, comparé à celui des  
érence que le cœcum a une c  
l'estomac; que la portion d  
oup plus grande que la gaudi  
ui la partage en deux portio  
que le cardia est très rappo  
te, les gros et les petits int  
de diamètre, et les premiers  
ongueur, sont d'un peu plus  
que les seconds qui en ont tre  
le forme allongée, en a treize

est déprimé par des brides ligamenteuses dispo-  
es en spirales.

Ce petit rongeur est originaire des environs de  
enos-Ayres, et je l'ai désigné spécifiquement par  
nom de ce pays pour rappeler que c'est dans cette  
trée qu'a été faite la découverte de la première  
èce du genre.

Je n'ai obtenu aucun renseignement sur ses  
eurs, sa manière de vivre. La longueur de ses  
se, les poils qui revêtent le tubercule du méta-  
se, la nudité des tubercules terminaux des doigts,  
ment lieu de penser que, n'appuyant que l'extré-  
des doigts en marchant, il pourroit bien n'a-  
ner, lorsqu'il veut le faire promptement, qu'en  
tant à la manière des gerbilles. La grande étendue  
es oreilles annonce un animal timide, vivant  
s une grande retraite, et peut-être dans des ter-  
s que ses ongles, semblables à ceux des mulots,  
ymettoiroient de fourir dans les terrains meubles.  
e nourri, sans doute, de fruits et de racines. »

### LES RATS OU MUS (1).

forment un genre riche en espèces. Buffon n'a  
connu que le rat noir (*mus rattus*, L.), le sur-  
lot (*M. decumanus*), la souris (*M. musculus*), et  
mulot (*M. sylvaticus*). Nous aurons donc à faire  
noître par de brèves indications un grand nombre  
es animaux, et nous suivrons un ordre purement  
éographique.

Dans l'Europe tempérée habitent les espèces sui-  
vantes : 1° Le MULOT NAIN ou mulot des bois de Dau-  
ton (2), gris ardoisé en dessus, blanc en dessous,  
ant la queue plus longue que le corps. Il se tient  
s les champs, proche des villages, en France.

Le RAT A MUSEAU PROLONGÉ (3), gris jaunâtre,  
châtre sur le ventre, à oreilles orbiculaires et  
ches. La queue de la longueur du corps. Son mu-  
pointu le distingue du rat des moissons. On le  
re aux environs de Strasbourg. 5° Le RAT DES  
ssois (4), gris de souris teint de jaunâtre, le corps  
nc en dessous. Il habite les endroits rocailleux  
les champs cultivés en Angleterre et en France.

Le PARVULE (5), brun cendré en dessus, blanc en  
dessous, vivant en Alsace.

La Sicile a la souris que M. Rafinesque a nommée

*musculus dichrurus* (6), brunâtre, fauve sur les cô-

Liné et auct.

*Mus campestris*, Fr. Cuv., Dict. sc. nat., t. XLIV,  
477.

*Mus soricinus*, Herm., p. 57.

*Mus messorius*, Shaw, Desm. 479; Fr. Cuv.,  
liv.

*Mus parvulus*, Herm., 62.

*Mus dichrurus*, Rafin.; Desm., 305, note.

tés, la tête marquée d'une bandelette noirâtre. La  
queue quadrangulaire, annelée et ciliée. Sa taille est  
de huit pouces. Elle habite les champs.

L'Allemagne possède le RAT A BANDE NOIRE (1), jau-  
nâtre, avec une bande brune et une longue queue  
squameuse. On le rencontre en Prusse, dans le  
Holstein, le long du Danube, en Russie jusqu'en  
Sibérie. La Russie et la Sibérie ont encore le *mus*  
*n'nutus* (Pallas), ferrugineux en dessus, à ventre  
blanc, long au plus de deux pouces trois lignes; la  
queue mesurant un pouce neuf lignes. Il vit en Rus-  
sie, en Sibérie, dans les bois de bouleaux, entre les  
fleuves Obi et Jenisea. L'Islande a une espèce qui  
lui est propre, c'est le *mus Islandicus* de Thiene-  
mann, remarquable par son pelage brun gris ou blan-  
châtre en dessus, mélangé de poils blancs et bruns.  
Les parties inférieures sont blanches. La queue est  
à peu près nue, à squames verticillées, brune en  
dessus, blanche en dessous. Il est intermédiaire au  
mulot et à la souris.

L'Afrique a les espèces suivantes : 1° Le RAT DE  
BARBARIE (2), plus petit que la souris commune, à  
pelage brun rayé longitudinalement de blanchâtre,  
les raies au nombre de dix. Linné a imprimé que  
ses mains n'avoient que trois doigts; mais M. Ger-  
vais, qui a eu occasion de l'étudier à Oran, où il est  
commun, s'est assuré que les mains avoient quatre  
doigts et un tubercule onguiculé au côté interne. La  
première molaire a sept tubercules, et la seconde en  
a cinq. Il habite toute la côte de Barbarie. 2° Le  
RAT D'ALEXANDRIE (3), gris roussâtre, à ventre cen-  
dré, la queue d'un quart plus longue que le corps,  
ayant sur le dos de longs poils aplatis ou fusiformes,  
striés sur une de leurs faces. Il habite l'Égypte,  
principalement Alexandrie et Sakkara. 3° Le *mus*  
*pratextus* (4), brunâtre clair en dessus, blanc en  
dessous; de grandes oreilles, nues et plissées. Les  
doigts sont blancs. Les jeunes ont une teinte blan-  
châtre. Ce rat vit en Syrie et en Arabie. 4° Le *mus*  
*flaviventris* (5), a le dos d'un roux brun clair, les  
flancs blanchâtres, le dessous du corps jaune, les  
pieds blancs; la queue de la longueur du corps. Quel-  
ques poils sont aplatis. Cet animal habite l'Arabie.  
5° Le *mus gentilis* (6), brun cendré sur le dos, blanc  
sur le ventre; n'ayant que de petites oreilles, une  
queue médiocre, des poils mous et laineux. Il habite  
l'Égypte et la Nubie. 6° Le *mus variegatus* (7), gris  
ponctué de noir et de blanc. Une ligne dorsale noire,

(1) *Mus agrarius*, Pallas, Glires, pl. 24, a.

(2) *Mus barbarus*, L.

(3) *Mus alexandrinus*, Geoff., Desm. 475. Égypte,  
pl. 5, fig. 1.

(4) Brants et Lichst

(5) *Ibid.*

(6) *Ibid.*

(7) Brants, Mulzen, 102; *hypudæus variegatus*, Lichst.

les oreilles velues et la queue garnie de poils rigides. Il se rencontre dans les champs en Egypte, en Arabie et en Nubie. 7° Le *mus orientalis* (1), dont les oreilles sont amples, le pelage brun fauve en dessus, le ventre jaune, et les quatre membres de couleur tannée claire ou couleur de chair. Plus petit que la souris, ayant deux pouces deux lignes et la queue deux pouces neuf lignes. Se trouve à Massaua dans le nord de l'Afrique.

Le cap de Bonne-Espérance a plusieurs *mus*, qui sont : 1° Le *pumilio* (2), jaune brunâtre cendré, marqué de quatre raies noires; ses oreilles sont velues. On en distingue une variété plus forte. Sparmann, qui a le premier décrit cet animal, l'a rencontré dans la forêt de Sitsikama, dans l'ouest du Cap. 2° Le RAT A DOS RAYÉ (3), que M. Fr. Cuvier ne distingue pas du *pumilio*, est fauve, brun cendré sur le dos que sillonnent trois bandes longitudinales claires, liserées de noir; la queue mince et pointue; les oreilles arrondies et rousses. 3° Le MESOMELE (4), ou le *zondag-rivier* des colons du Cap, est roux brun sur le dos, avec une raie moyenne noire, le devant blanc, et les canines de devant sillonnées; le corps a trois pouces huit lignes, la queue deux pouces dix lignes. 4° Le COLON (5), blanchâtre, tirant légèrement au brun en dessus, blanc sur le ventre; à pelage composé de poils mollets.

L'Asie n'a guère que huit espèces de rats, réparties ainsi. Dans la Mongolie et la Bukkarie se rencontrent : 1° Le *mus caraco* de Pallas (6); le *characho*, le *jike-cholgonach* des Mongols, long de six pouces, voisin du surmulot; il est gris, avec les doigts légèrement palmés. On le rencontre dans la Sibérie orientale, jusqu'en Chine. 2° le *mus lineatus* (7), cendré, avec une raie noire sur l'épine dorsale, les oreilles velues, blanches, avec une tache brune; il est long de trois pouces six lignes. On le trouve sur les bords du fleuve *Uruburta*, dans la Bukkarie. 3° Le *mus subtilis* de Pallas (8), le *dshilkio-sitskan* des Tartares, cendré ou brunâtre, rayé de noir sur le dos, et les oreilles plissées; le corps a deux pouces et demi. On n'en distingue pas le rat vagabond, qui est cendré et de taille plus forte; ni le *M. betulinus*, qui est brun et plus petit. Il vit dans les dé-

serts de la Sibérie, sur les rives de l'Oly, du Jai et de l'Irtisch.

L'Inde continentale n'a que trois rats qui lui appartiennent en propre. 1° Le *mus indicus* (9), de taille du surmulot; il est gris roussâtre sur le dos grisâtre sur le ventre; ses oreilles sont grandes presque nues. Il habite la ville de Pondichéry. 2° Le STURIE (10), gris roux, avec une douzaine de lignes longitudinales et de petites taches blanches, de taille plus petite qu'une souris. On le dit des Indes orientales, mais on ignore au juste de quelle contrée. 3° Le *mus oleraceus* (11), de Dukhun, découvert par le colonel Sykes, remarquable par une très longue queue (quatre pouces et demi), tandis que le corps n'a que deux pouces trois lignes; ses oreilles sont grandes et arrondies, son pelage en dessus d'un roux marron, tandis que le pourtour de la bouche, la patte et les pieds sont d'un jaune blanchâtre. Il vit dans les champs, où il se bâtit un nid avec des feuilles de graminées qu'il place sous des tiges de plantes potagères.

La grande île de Java en possède deux espèces. L'une, que l'on n'a point rencontrée ailleurs, est le *mus javanus* (12), de la taille du surmulot, brun en dessus, ayant les quatre pieds blancs: la queue plus courte que le corps, et assez poilue. La seconde, qui est très répandue, puisqu'elle existe sur la côte du Malabar au Bengale, au Mysore, au Coromandel, à Calcutta et même jusqu'à la terre de Van-Diémen; c'est le RAT GEANT (13), long de plus d'un pied, sans y comprendre la queue qui a aussi douze pouces. Il est brun obscur sur le dos, gris sous le ventre, et les extrémités sont noires. Il se creuse de grands terriers dans les jardins.

L'Amérique produit un grand nombre de rats, partie septentrionale de ce continent compte les espèces suivantes: d'abord les trois *mus* d'Europe qui semblent être cosmopolites et s'être établis dans la colonie réglée partout où l'homme a été formé par des établissements: le rat, le surmulot et la souris. Elle possède en propre l'*american field mouse* (14), le MULO AUX PIENS BLANCS (15), que les Indiens nomment *appecooseesh*. Ses oreilles sont grandes, sa queue velue, son dos gris jaunâtre, son ventre d'un blanc pur, ainsi que les membres. On le trouve depuis la baie d'Hudson jusqu'à l'embouchure

(1) Ruppell, t. 1, pl. 30, fig. a.

(2) Sparmann, act. de Stock., 1784, pl. 6; *arvicola pumilio*, Desm.

(3) *Lineated mouse*, Shaw, Gen. zool., pl. 133. *Mus Donavani*, Less., Man.; Donavan, Nat. misc., 26<sup>e</sup> liv. *Mus lineatus*, Fr. Cuv., 61<sup>e</sup> liv.??

(4) *Mus mesomelas*, Lichst.

(5) *Mus colonus*, Ibid.

(6) Gillies, pl. 23.

(7) Lichst. It. d'Eversm. 123.

(8) *Mus vagans et subtilis*, Pallas, le rat vagabond, Vicq-d'Azyr.

(9) Geoff., Desm. 474.

(10) *Mus striatus*, L.; *striated mouse*, Shaw, t. II, p. 73. *Mus orientalis*, Seba.

(11) Bennett, Proceed., t. II, p. 121.

(12) Desm. 471; Hesm., p. 63.

(13) *Mus giganteus*, Hardw.; Trans., VIII, 306; *dicot rat, mus bandicota*, Pennant; *mus malabar*, Shaw.

(14) *Mus leucopus*, Rafinesq., Ann. monthl. Mus. 444 (1818). *Mus agrarius*, Gollman, II, 88. *Mus vaticus*, Forster, Trans. 62, 380; Richards., 142.

les rives de l'Oby, du Jai

n'a que trois rats qui lui ap  
1.° Le *mus indicus* (1), de  
est gris roussâtre sur le dos  
; ses oreilles sont grandes  
e la ville de Pondichéry. 2.°  
avec une douzaine de lignes le  
ites taches blanches, de tail  
uris. On le dit des Indes orient  
e au juste de quelle coutr  
(3), de Dukhun, découvre p  
marquable par une très long  
s et demi), tandis que le cor  
s trois lignes; ses oreilles so  
son pelage en dessus d'un ric  
e pourtour de la bouche, la p  
nt d'un jaune blanchâtre. Il  
s, où il se bâtit un nid avec  
es qu'il place sous des touffes

Java en possède deux espèces  
point rencontré ailleurs, sur  
la taille du surmulot, brun  
eds blancs: la queue plus cou  
z poilue. La seconde, qui est  
lle existe sur la côte du Malab  
sore, au Coromandel, à Calcut  
a terre de Van-Diemen; c'est  
g de plus d'un pied, sans y c  
qui a aussi douze pouces. Il  
e dos, gris sous le ventre, et  
ires. Il se creuse de grands tr

duit un grand nombre de rats  
le de ce continent compte les  
l'abord les trois *mus* d'Europe  
cosmopolites et s'être établis  
out où l'homme a été formé  
*rat*, le *surmulot* et la *souris*.  
propre l'*American field mouse*  
BLANCS (6), que les Indiens  
*seesh*. Ses oreilles sont gran  
on dos gris jaunâtre, son ve  
nsi que les membres. On le  
baie d'Hudson jusqu'à l'em

74.  
l.; *striated mouse*, Shaw,  
*entalis*, Seba.  
ped., t. II, p. 124.  
esm., p. 63.  
s, Hardw.; Trans., VIII, 306;  
*licota*, Pennant; *mus malabar*

, Rafinesq., Ann. month. mag  
*agrarius*, Godman, II, 88. *Mus*  
ans. 62, 380; Richards., 143.

ure de la Colombia. Le *mus nigricans* (1) ou le  
ood rat des Anglo-Américains, long de six pouces,  
brûlé sur le dos, blanchâtre sur le ventre; la  
queue noire et plus longue que le corps. On le ren-  
contre dans les provinces de l'ouest des Etats-Unis,  
il n'est peut-être qu'une variété légère du rat  
commun.

Les Antilles ont le *MILORI* (2) mentionné par Du-  
rore, Rochefort et Labat, et que les auteurs sys-  
ématiques modernes avoient confondu avec l'agouti.  
Le rat est bien reconnoissable à son pelage d'un noir  
brûlé, à reflets bruns sur les parties supérieures, et  
jaune sous le corps. Le nez, les oreilles et les pieds  
sont de couleur tannée; le corps n'a pas moins de  
six pouces et demi. Il vit en troupes, se creuse des  
trous, et s'établit près des habitations, et entre  
autres dans celles-ci en attestant sa présence par  
une forte odeur de musc.

Le Brésil nourrit cinq espèces: 1.° Le *mus vul-*  
*neris* (3), roux vif, jaune sur les flancs, la poitrine  
brûlée, le pelage formé de poils mollets, les oreil-  
les velues. Son corps a neuf pouces cinq lignes, et  
sa queue six pouces et demi. 2.° Le *mus squami-*  
*ferus* (4), brun cendré, blanc sur le ventre; les oreil-  
les courtes et velues; des squamelles sur la partie  
postérieure des pieds. 3.° Le *mus physodes* (5), roux  
vif, ventre neigeux, les mains tridactyles. 4.° Le  
*mus brasiliensis* (6), ressemble au rat commun;  
sa tête est plus courte et ses oreilles sont  
plus longues; son pelage est ras et doux, brun  
sur le dos, fauve sur les flancs, gris sur le  
ventre. Sa queue est un peu plus longue que le  
corps. 5.° Le RAT DES CATINGAS (7), de la taille d'un  
mulot, à longue queue, gris brunâtre sale, les oreil-  
les grandes et presque nues; les cuisses et l'attache  
de la queue rouge brun. Il habite les forêts du Ser-  
vicio de Bahia, et s'empare souvent des nids de fau-  
cons pour s'y loger.

Les rats du Paraguay ont été décrits par d'Azara:  
il en admet huit: 1.° Le *mus rufus* (8) ou l'*Phoci-*  
*phus* de d'Azara, brun, à ventre roussâtre, à  
nez très aigu, et les oreilles plissées. On le  
trouve aussi au Brésil sur la limite du Paraguay.  
2.° Le RAT A GROSSE TÊTE (9), ou *colaignal al cuerpo*,  
à tête très forte, à museau court, brun sur le corps,  
à nez clair sur les flancs, blanc tirant au buffle en  
dessous. Long de quatre pouces. Il fréquente les jar-

Desm.

*Mus plorides*, Desm.; Fr. Cuv., 63<sup>e</sup> liv.

Lichst.; Brants.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Desm., Dict. sc. nat., XLIV, 483.

*Mus pyrrorhinus*, Wied-Neuw.

Desm.

*Mus cephalotes*, Desm.

dins de la ville de Saint-Ignace. 3.° Le RAT OREIL-  
LARD (1) ou l'*orejo* de d'Azara, brun cendré, les côtés  
roussâtres. On le rencontre dans les champs situés  
au sud de Buénos-Ayres. 4.° Le RAT AUX PIEDS NOIRS (2)  
ou le COLILARGO de d'Azara, à grosse tête, jaune cen-  
dré sur le corps, blanc sur le ventre, les oreilles nues,  
les pieds très noirs. 5.° Le LAUCHA (3), à petite tête, à  
museau pointu; plombé sur le dos, blanchâtre sur  
le ventre, les oreilles grandes et nues. Il vit aux  
alentours de Buénos-Ayres. 6.° L'ANGOUYA (4), brun  
fauve, plus clair sur la tête, le ventre blanchâtre,  
la poitrine brun foncé. Les oreilles arrondies et mé-  
diocres. Les lieux montueux du Paraguay. 7.° Le  
RAT AGRESTE (5), qui n'est peut-être pas un rat. Brun  
foncé sur le corps avec un mélange de roux, il est  
blanchâtre en dessous. Ses oreilles sont brèves, ar-  
rondies, poilues; la queue, plus courte que le  
corps, est à peu près nue. 8.° Le *rato blanco de*  
*laxo* (6) n'est peut-être pas un rat. Son pelage est  
brun foncé, varié de roux et de blanchâtre sur le  
corps, tirant au blanchâtre sur le ventre. Ses oreil-  
les sont médiocres, ovales et nues. Sa queue fort  
courte; est blanche: ses poils sont doux, son corps  
massif.

Le Chili a fourni à nos catalogues, dans ces der-  
niers temps, une seule espèce: la SOURIS A LONGUE  
QUEUE (7), qui se construit un nid fait avec des gra-  
mens et qu'elle place dans les arbres. Sa queue est  
remarquablement longue, puisqu'elle a cinq pouces  
et demi lorsque le corps n'a que trois pouces. Le  
pelage est brun pâle varié de noir en dessus, blanc  
en dessous et sur les pieds.

## LES PERCHALS, OU RATS ÉPINEUX.

Forment une tribu qui joint aux caractères fonda-  
mentaux des rats la particularité d'avoir des poils  
très rigides, faits en forme de fuseaux aplatis et creu-  
sés en gouttière sur l'une de leurs faces. Ils ont des  
oreilles amples et nues. Ils sont tous de l'ancien con-  
tinent. 1.° Le PERCHAL (8), le type de ce groupe, a  
été décrit par Buffon, et vit dans l'Inde, à Pondi-  
chéry. 2.° Le TIKUS WIKOK des Javanais, ou *mus setifer*  
d'Horsfield (9), a le corps couvert de soies brunes noi-  
râtres en dessus; le ventre est blanc. Il vit à Java.

(1) *Mus auritus*, Desm.; *mus pyrrhogaster*, Natter.

(2) *Mus nigripes*, Desm.; *mus cliurus*, Natterer.

(3) *Mus laucha*, Desm.

(4) *Mus angouya*, Desm.; *mus brasiliensis*, Geoff.

(5) *Mus azarae*, Brants.

(6) *Mus dubius*, Fish. 39.

(7) *Mus longicaudatus*, Cuming, Proceed., II, 2.

(8) *Mus perchal*, L.; Fr. Cuv., 61<sup>e</sup> liv.

(9) Zool. research.

3° Le *mus platythrix* (1), du Dukun dans l'Inde, est long de trois pouces et demi, et la queue est aussi longue que le corps. Ses oreilles sont nues, arrondies; son pelage est brun passant au gris blanc, tandis que les parties inférieures et les pieds sont jaune blanchâtre. Les soies spinescentes sont plates et transparentes. 4° Le RAT EPINEUX D'ÉGYPTE (2) est blanc cendré, à teinte plus foncée sur le corps. La queue égale en longueur le corps et la tête. Ruppell en décrit une variété grise fauve. Ce rat est très commun dans toute l'Égypte et surtout au Caire, à Syène, dans le Fayûm. 5° Le *mus bipidus* (3) est blanc jaunâtre, avec une teinte ardoisée foncée sur le dos: le ventre est blanc jaunâtre. Il vit en Arabie. M. Cretzschmar (4) en a figuré une variété, découverte par M. Ruppell en Nubie et dans les rochers du mont Sinaï, sous le nom de *mus dimidiatus*. Son pelage est jaune roussâtre en dessus, blanc en dessous, une tache blanche occupe la base des oreilles; ses moustaches sont longues, noires et blanches.

### LES CAMPAGNOLS, OU ARVICOLA (5).

Ont une grosse tête, un large muscau, des formes massives, quatre doigts avec un rudiment de pouce aux mains; les pieds ont cinq doigts, tous libres, armés d'ongles longs et crochus. Leurs molaires sont au nombre de trois de chaque côté, leurs bords sont en zigzags enchevêtrés. La lèvre supérieure est fendue. Les femelles ont six mamelles. Ils vivent dans toutes les parties du monde. Buffon a décrit le campagnol rat d'eau (6), le scherman (7) et le campagnol vulgaire (8). Nous aurons à en signaler beaucoup d'autres espèces. Le rat d'eau paroît s'être propagé en Europe, en Asie, dans l'Amérique Septentrionale; on en a distingué comme variétés, le *mus paludosus* de Linné, noir, à pieds blancs, et le *mus maculatus* de Pallas, qui est jaunâtre. L'Europe, outre le rat d'eau, le campagnol et le scherman, répandu dans presque toute l'Allemagne jusqu'en Suède, possède quelques autres campagnols. Ce sont: 1° L'*arvicola fulva* (Desm.), fauve rougeâtre, à ventre et pieds jaunes, qui vit en France. 2° La FEGOLE de Vicq-d'Azyr, *arvicola economus* (Desm.), brun

sur le dos, jaune sur les flancs, blanc sous le corps, nommé encore campagnol des prés, qui se trouve en France, en Allemagne, mais bien plus rarement que dans les vallées arrosées de la Sibérie, depuis l'Artich jusqu'à la mer Polaire. 3° L'*arvicola grevolus* (Scheber, pl. 109, B.), cannelle, plus foncé sur le milieu du dos, le ventre blanchâtre, se trouvant caché sous les touffes de l'élyme des sables dans l'île de Laland. 4° L'agreste (A. *agrestis*, Yarell) (1), voisin de l'*arvicola riparia* des États-Unis, mais en différant par sa teinte roussâtre, passant au cendré sur le ventre; ses oreilles à peine parentes, sa queue égalant à peine le tiers de la longueur du corps. Il a été découvert en Angleterre où il vit dans les prairies fraîches et herbeuses, il fait son nid avec des herbes choisies. On ignore de quel lieu provient une espèce inscrite dans les catalogues sous le nom d'*arvicola albicauda* (Desm.), brune, à pieds et dessus de la queue blancs. M. Van Beneden a découvert dans le Nord un campagnol qu'il nomme le BELGE, qui a la taille de la musaraigne naine de Toscane, a le ventre brun roussâtre en dessus, cendré clair en dessous, les oreilles très petites et velues, la queue longue du quart des proportions du corps.

La Sibérie a plusieurs campagnols. 1° L'A. *nivalis* (Desm.) brun mélangé de blanchâtre, le dessus d'un blanc pur, le dessous cendré blanchâtre. Il habite au-delà du lac Baikal, dans les rochers de la Sibérie orientale. 2° L'A. *alliaris* (2), l'alliaire de Vicq-d'Azyr, cendré brun jaunâtre, blanc en dessous, gris sur les flancs. Les oreilles longues, velues et dénudées. Il habite la Sibérie proche Jenisseï, et Angora. 3° Le nox de Vicq-d'Azyr (A. *rubra*, Desm.), brun en dessus, avec une bande fauve sur le ventre, blanc en dessous, les flancs jaunes, la queue et les pieds noirs. On le retrouve en Allemagne, dans les environs de Leipsiek; mais sa vraie patrie est la Sibérie, Cazan et Simbirsh. 4° Le COMPAGNOL de Vicq-d'Azyr (*mus sociale*, Pallas, pl. 15), remarquable par le blanc qui teint ses oreilles, ses membres et le dessous du corps. Ses oreilles sont arrondies et nues. Il est très commun dans les déserts, entre le Volga et le Jaik. 5° Le GRIS de Vicq-d'Azyr (*mus gregalis*, Pallas), ou le gris de Baikal, est blanchâtre sur le dos, avec quelques longs poils noirs. Les flancs ont une teinte plus foncée, le ventre est blanc. Il se tient dans les lieux humides et teneux de la Sibérie orientale. 6° Le RAT D'ASIE (A. *astrachanensis*, Desm.), jaune sur le dos, cendré sur le ventre, les pattes et la queue grises.

La Perse a le campagnol à courte queue

(1) Bennett, Proceed., II, 121.

(2) *Mus cahirinus*, Geoff.: *echymys d'Egypte*, Egypte, pl. 5, fig. 2, et Ruppell, pl. 13, fig. B.

(3) Lichtenst. Brants, 154, 65.

(4) Ruppell, pl. 13, fig. A.

(5) *Arvicola*, Lacép.; *hypudæus*, Illig.

(6) *A. amphilius*, Lacép.

(7) *A. argentoratensis*, Lacép., ou *A. terrestris*.

(8) *A. vulgaris*, Lacép.

(1) Proceed, II, 109.

(2) Pallas, Glires. pl. 14, fig. 6.

es flancs, blanc sous le corps  
gnol des prés, qui se trouve  
gne, mais bien plus rarement  
rosées de la Sibérie, depuis  
er Polaire. 5° *L'arvicola gapperi*  
90, B.), cannelé, plus foncé  
le ventre blanchâtre, se trouve  
ouffles de l'élyme des sables  
L'agreste (*A. agrestis*, Yarrow)  
*arvicola riparia* des États-Unis  
sa teinte rousse-brunâtre, par  
ventre; ses oreilles à peine  
galant à peine le tiers de la longueur  
été découvert en Angleterre  
iries fraîches et herbeuses, et  
des herbes choisies. On ignore  
nt une espèce inscrite dans  
nom *d'arvicola albicauda*  
à pieds et dessus de la queue  
neden a découvert dans le  
qu'il nomme le BELGE, qui est  
ne naine de Toscane, à la queue  
dessus, cendré clair en dessous  
ites et velues, la queue long  
rtions du corps.  
ieurs campagnols. 1° *L'A. m*  
mélangé de blanchâtre, les flancs  
dessous cendré blanchâtre. Il se  
Baikal, dans les rochers de  
2° *L'A. alliaris* (?), Palliure  
tré brun jaunâtre, blanc en  
flancs. Les oreilles longues, tan  
bité la Sibérie proche Jenisa,  
toeux de Vicq-d'Azyr (*A. rufic*  
dessus, avec une bande foncé  
les flancs jaunes, la queue ép  
le retrouve en Allemagne,  
ick; mais sa vraie patrie est la  
Simbirsk. 4° Le *COMPAGNOL*  
*s sociale*, Pallas, gl. pl. 13.  
le blanc qui teint ses oreilles  
dessous du corps. Ses oreilles  
Il est très commun dans les sa  
le Volga et le Jaik. 5° Le *gapp*  
(*mus gregalis*, Pallas), ou *ra*  
hâtre sur le dos, avec quelq  
Les flancs ont une teinte plus cl  
nc. Il se tient dans les lieux m  
rie orientale. 6° Le *RAT* d'As  
*anensis*, Desm.), jaune sur le  
tre, les pattes et la queue gris  
can.

campagnol à courte queue.

109.  
pl. 14, fig. 6.

*microrus*, Erxl.), cendré clair en dessus, blanc  
en dessous, les oreilles velues. On le rencontre  
dans la province de Masanderan. La Syrie a l'*Ay-*  
*podicus syriacus* (Lichst.), muni de très longues  
moustaches, le dos jaune grisâtre, les flancs jaunâ-  
tres (?), a la poitrine et les pieds blanchâtres.

L'Égypte nous présente le campagnol du Nil (*A.*  
*niloticus*, Desm.) (?), brun fauve, à ventre blanc  
jaunâtre; les oreilles grandes, nues et brunes. La  
queue garnie de quelques poils rares. Habite les rives  
des fleuves en Égypte.

L'Amérique n'a que cinq campagnols. Le Brésil  
possède le *rato bubo* des créoles (*hypudarus dasy-*  
*richos*, Wied.) (?), à pelage épais brun noir, teinté  
de fauve. La queue est plus courte que le corps, et  
est annelée de squamelles, d'entre lesquelles par-  
tent quelques poils. Très communs aux embouchu-  
res des fleuves de presque tout le Brésil. Les États-  
Unis proprement dits ont : 1° le campagnol riverain  
*arvicola riparius*, Ord.) (?); cendré brun sur le  
corps, plombé en dessous; la queue de moitié plus  
courte que le corps, les oreilles pileuses sur leurs  
bords. La femelle a, dit-on, huit mamelles, quatre  
pectorales et quatre ventrales. Il est commun dans  
les marais et sur les rives des fleuves de l'Amérique  
septentrionale, et il recherche pour sa nourriture  
les racines de la zizanie aquatique. 2° *L'arvicola*  
*anthognathus* (?) à dos brun noir, à ventre gris ar-  
rondi, les joues d'un orangé vif, les pieds bruns.

Campagnol se creuse des canaux souterrains sur  
les bords des lacs et des rivières, même dans les  
montagnes Rocheuses, sur les bords de la baie d'Hud-  
son. *L'arvicola pensylvanicus* (?), ou le représentant  
des États-Unis de notre campagnol vulgaire, est  
cendré, à ventre gris. Son museau est obtus; ses oreil-  
les sont cachées sous la fourrure, et sa queue, toute  
filice, égale à peine la longueur de la tête seule-  
ment. Assez commun dans le nord de l'Amérique.  
*L'arvicola noveboracensis* (?) a son museau très  
arrondi, ses oreilles apparentes, sa queue squame-  
use, nue, dépassant en longueur celle de la tête.  
Le pelage est en dessus brun obscur, gris de souris  
en dessous. Il se trouve dans les montagnes  
Rocheuses.

*M. Gapper* a découvert dans le Haut-Canada (?)

Brants, Muiz, 92, 26.

Geoff., Egypte.

Beil., II, 425.

Journ. of th. ac. of nat. sc. phil., IV, 2, 305. Jarell  
Proceed., II, 109; Sabine, Zool. Journ., III, 260; Rich.,

Leach, Zool. misc., t. I, pl. 26.

Ord., Harlan.

Lemmus, Rafinesq.; Rich. 126.

Zool. Journ., no 18, p. 204.

un campagnol (*A. Gapperi*, Vig.), à oreilles cour-  
tes et arrondies, le dos et la tête châtons, les flancs  
brun jaunâtre, le ventre blanc jaunâtre, la gorge et  
le menton cendrés. Il est commun dans les bois,  
dans les falaises et sur les rives des fleuves.

## LES LEMMINGS, LES HIPUDÆUS

### OU LES GEORYCHIUS.

*Lemmus*. Cuv.

Ont les mains pentadactyles, armées d'ongles  
fouisseurs robustes. Leurs oreilles sont rudimen-  
taires et leur queue est très courte. Par les autres  
caractères, ce sont des campagnols. Hutton n'a connu  
que le lemming de Norwège et de Laponie (*L.*  
*norwegicus*, Geoff.), le *mus lemmus* de Pallas. On  
en admet aujourd'hui huit autres espèces, toutes  
habitant les terres du cercle polaire boréal. Ce sont :  
1° Le *PESTRUSCHILA* des Russes (*L. migratorius*),  
que l'on distingue du lemming de Norwège par son  
pelage jaune, sa nuque noire, sa gorge blanche, ses  
dents incisives sillonnées. Il vit plus particulièrement  
dans la Laponie russe. 2° Le *COLLIER* de Vicq-  
d'Azyr (*L. torquatus*) (?), ferrugineux varié de  
brun, marqué d'un collier blanc, ayant une ligne  
noire sur le dos, des membres courts, des oreilles  
cachées par la fourrure. On le trouve dans la partie  
boréale des monts Ours et dans les marais du  
pourtour de la mer Glaciale. 3° Le *Dshitkis-*  
*Tsitshkan* des Tartares (*L. lagurus*, Thien.) (?),  
cendré, avec une ligne noire. Ses membres sont  
courts, et les mains n'ont que quatre doigts avec un  
rudiment de pouce. Il est commun dans les sables  
des déserts de la Sibérie, entre les fleuves Jaik, Je-  
nisa et Irtisch.

L'Amérique Septentrionale offre cinq espèces de  
ce genre. Ce sont : 4° Le lemming de la baie d'Hud-  
son ou rat du Labrador (*L. hudsonius*, Desm.),  
cendré lavé de brun, les flancs ferrugineux, le ven-  
tre blanc, les mains à quatre doigts avec un rudi-  
ment de pouce. Commun sur le pourtour de la baie  
d'Hudson (?) et à la presqu'île de Melville.  
5° *L'AWINNAK* (*arvicola borealis*) (?), qui a les oreil-  
les cachées sous la fourrure, la queue de la longueur  
de la tête, le pelage épais, noir et jaune en dessus,  
cendré en dessous. Très commun sur les bords du  
lac du Grand-Ours. 6° Le *georychus helvolus* (?),  
qui a la tête noire et tannée, le corps d'un rouge

(1) *Mus torquatus*, Pallas, gl. pl. 11, fig. B.

(2) *Mus lagurus*, Pallas, pl. 13, fig. a.

(3) Richards., p. 132.

(4) *Ibid.*, p. 127.

(5) Richards., p. 128.



orangé fort vif, à teintes plus claires en dessous. M. Drummond l'a rencontré dans les marais subalpains par les 56 degrés de latitude nord. Les ongles sont en tout point semblables à ceux du lemming de Norwége. 4° Le *georychus trimucronatus* (1), dont les oreilles sont cachées sous la fourrure, qui est marron obscur sur le corps, ferrugineux sur les flancs, cendré sur le ventre. Ses ongles de devant sont recourbés et lancéolés, et celui du ponce a trois pointes. Il a été rencontré dans la première expédition du capitaine Franklin, par les 65 degrés de latitude nord, et à Igloolik par 69 dans la deuxième expédition du capitaine Parry. 5° L'*hypudatus albivittatus*, de Rafinesque, que l'on dit être brun avec cinq bandes longitudinales blanches, est une espèce douteuse des États-Unis, qui n'appartient peut-être pas à ce genre (2). C'est le *nursing-mouse* des Anglo-Américains.

## LES HAMSTERS.

### *Cricetus*. Cuv.

Ont le système dentaire des rats, une queue courte, couverte de poils; mais déjà nous voyons apparaître chez eux cette ampliation des joues qui se dilatent comme des sacs, et qu'on nomme abajoues. Ces poches, qu'ont certains singes, servent à ces rongeurs à transporter les graines qu'ils vont marauder, et qu'ils entassent dans des greniers souterrains. Buffon n'a décrit que le hamster commun (*cricetus vulgaris*, Cuv.), ou la marmotte d'Allemagne. Pallas en a fait connoître plusieurs espèces de la Sibérie, M. Rafinesque une du Kentucky, et M. Gapper une du Canada. Ce sont: 1° Le *hagri* de Vieq-d'Azyr (*cricetus migratorius*, Desm.), gris cendré en dessus, le ventre et les pieds blancs. De la Sibérie. 2° Le *sable* (Vieq-d'Azyr) (3), cendré blanchâtre, à ventre très blanc, les oreilles pubescentes. Sa queue est un peu plus allongée que chez les autres espèces. Il se nourrit de graines d'astragales dans les sables de la Sibérie. 3° Le *rué* (*cricetus phœus*, Desm.), cendré brunâtre sur le dos, blanc sur le ventre, les oreilles larges et presque nues. Il vit de graines céréales dans les déserts d'Astracan et dans le nord de la Perse. 4° Le *songar* (*cricetus songarus*, Desm.), cendré sur le dos avec une ligne dorsale noire, les flancs variés de brun et de blanc. Le corps est trapu, et la queue est très courte. Il vit, dans les parties les plus désertes de la Sibérie, de graines, de plantes légumineuses qui le rendent très gras. 5° L'*onozo* (*mus furunculus*, Pallas), à corps allongé, à mu-

(1) Rich., p. 130, *arvicola* Parry, app. 2° voy., 309.

(2) New month magaz., oct. 1818.

(3) *Cricetus arenarius*, Desm.; *musarenarius*, Pallas.

seau pointu, à oreilles larges et nues. Le pelage est gris jaunâtre en dessus avec une ligne dorsale noire. Le ventre et les pieds sont blancs. On le trouve en Daourie.

Rafinesque décrit un HAMSTER A BANDES (*cricetus fasciatus*) des plaines du Kentucky aux États-Unis, roux sur le dos, avec dix raies transversales noires. Ses abajoues sont pendantes. Mais une espèce qui paroit plus certaine, est le *cricetus myoides* (1), découverte dans le Haut-Canada, entre York et Simcoé, par le docteur Gapper. Son pelage est sur le corps brun noirâtre, mêlé d'un peu de roux ou de jaunâtre, et blanc pur sur le ventre. Ses yeux sont bien fendus, ses oreilles amples. Ce hamster niche dans les haies, dans les granges. Il grimpe avec facilité dans les arbres, entasse des provisions de réserve, et suit les troupeaux pour ramasser les graines non digérées qui se trouvent dans le fumier.

## LES GÉOMYS.

Décrits par Rafinesque-Smaltz, ils ont été dans ces derniers temps reproduits sous divers noms, tels que ceux d'*ascomys* (Lichstelnstein) (2), *pseudostoma* (Say), *sacomys* (Fr. Cuvier), et *saccophorus* (Kuhl.). Ce sont des rongeurs singuliers dont le museau est comprimé, les yeux médiocres, les oreilles très courtes et arrondies, les abajoues amples, et parfois déjetées en dehors. M. Fr. Cuvier donne son *sacomys* quatre doigts et un pouce rudimentaire aux mains. M. Say dit que le *pseudostoma* a cinq doigts à toutes les extrémités, et c'est aussi le nombre que M. Lichstelnstein accorde à ses *ascomys*. Les géomys (3) ont les oreilles arrondies, très courtes, et une queue médiocre, nue ou couverte de quelques poils. Les ongles, surtout les trois miliaires de devant, sont très longs, crochus et tranchants. Leurs membres sont courts et les font paroître bas sur le sol. Ce sont des animaux fouisseurs exclusivement répandus dans l'Amérique du Nord, et vivant de racines. Leurs molaires, au nombre de quatre sont en prismes comprimés, la première double les trois autres simples. Les incisives sont creusées d'un double sillon en devant. Ces rongeurs portent le nom de *sand-rat* aux États-Unis.

L'espèce type est le *GEOMYS CENDRÉ* (*geomys cinereus*, Rafinesq.), que Shaw décrivit sous le nom de *canada-rat* (Zoolog., t. II, p. 100), et puis sous celui de *mus bursarius* (Trans. soc. Linn., t. V, p. 227, pl. 8); c'est le *mus saccatus* de Mitchell, et

(1) Zool. Journ., n° 18, p. 204; Bull., XXIII, 264.

(2) Berlin, 1825, pl. 2, fig. 1 et 2; Bull., XIII, 114; Richard., pl. 18, fig. 1 à 6.

(3) *Rats de terre*.

arges et nues. Le pelage est avec une ligne dorsale noire. Les pattes sont blanches. On le trouve en

HAMSTER A BANDES (*crietulus*) du Kentucky aux États-Unis, aux raies transversales noires. Les pattes sont blanches. Mais une espèce qui se trouve au Canada, entre York et Simonsville, est le *crietulus myoides* (1), de couleur grise et de la taille d'un peu de roux ou de gris sur le ventre. Ses yeux sont petits et ses pattes sont amples. Ce hamster niche dans les granges. Il grimpe avec facilité et se cache dans les provisions de réserve, pour ramasser les graines non mangées dans le fumier.

## GÉOMYS.

Les Géomys, Smaltz, ils ont été décrits et produits sous divers noms, tels que *Geomys* (Lichsteinstein) (2), *pseudomys* (Fr. Cuvier), et *saccophorus*. Les Géomys sont des rongeurs singuliers dont les mœurs sont très particulières, les oreilles sont petites, les abajoues amples, et les dents sont petites. M. Fr. Cuvier donne le nom de *Geomys* à ces animaux et dit que le *pseudomys* est une espèce extrême, et c'est aussi ce que Lichsteinstein accorde à ses Géomys. Les Géomys ont les oreilles arrondies, très petites, la queue est médiocre, nue ou couverte de poils courts, surtout les trois milieux sont longs, crochus et tranchants. Les Géomys ont les dents courts et les font paraître comme des animaux fouisseurs exclusivement de l'Amérique du Nord, et vivants solitaires, au nombre de quatre ou cinq, comprimés, la première double et la seconde simple. Les incisives sont creusées en avant. Ces rongeurs portent le nom de Géomys aux États-Unis.

Le GÉOMYS CENDRÉ (*geomys caryacus*) que Shaw décrit sous le nom de *Geomys*, t. II, p. 400, et puis sous le nom de *crietulus* (Trans. soc., Linn., t. V, p. 266) et *geomys saccatus* de Mitchill, et

le hamster (*crietulus bursarius*) pour MM. G. Cuvier, Desmarest et Oken. C'est encore le *saccophorus bursarius* de Kuhl, le *pseudostoma bursarius* de Say, le *geomys bursarius* de Richardson (Fauna, p. 205), et l'*acomys canadensis* de Lichsteinstein. Enfin quelques auteurs pensent même que le *tucan* de Fernandez ne diffère pas de cet animal si richement doté de noms divers. Quoi qu'il en soit, le géomys a le pelage court, très fin et gris. La plante des pieds pose en entier sur le sol. On le trouve au Canada suivant Shaw, sur les bords du lac Supérieur suivant Mitchill.

Une espèce voisine de la précédente est le SACCOMYSE DE BOTTA (*saccophorus Botta*, Fav., pl. 21, fig. 4), longue de huit pouces, et qui vit à la Californie. Son pelage est fauve roussâtre, plus clair à la gorge et sous les abajoues, tandis que les cuisses et les jambes sont fauves comme le corps, et que les quatre extrémités sont blanc sale.

La troisième espèce est le GÉOMYS DE DOUGLAS (*geomys Douglasii*, Richards., pl. 48, C. fig. 4 à 6), le *colombia sand-rat* des Anglois, fuligineux sur le corps, plus clair sur les parties inférieures. Cette espèce est commune dans le voisinage du fort Vancouver, où il se tient sur les pentes des collines, dans le sable pur; il se nourrit de grains, de noisettes du *corpus rostrata* et de gramens.

La quatrième espèce est le *geomys umbrinus* de Richardson, couleur de terre d'ombre sur le corps, gris en dessous, avec la gorge et les pieds blancs; la queue grise, poilue, de la longueur de la tête. Il vit dans la partie sud-ouest de la Louisiane, aux environs de la ville de Cadadaguios.

Une cinquième espèce est l'ACOMYS MEXICAIN (Lichst. et Bandt.), qu'Hernandez paroît avoir décrit sous le nom de *tucan*. Ses dents incisives supérieures présentent un seul sillon submédian, les deuxième et troisième molaires sont ovalaires et transverses. Le rongeur, long d'un pied, vit au Mexique. Son pelage est brun ou roux marron.

## LE SACCOMYS MANGEUR DE FLEURS.

*S. Antopilus*. FR. CUV. (1).

Ainsi nommé, parce que les abajoues de la peau, examinée par cet auteur, étoient remplies par des ossements secs de *coronilla securidaca*. Il est de la taille d'une souris; sa queue est longue et nue, ses dents sont tous pentadactyles, et son pelage est uni-

(1) Nous paroît être le *gopher* décrit par M. Schoolcraft (Journ. 365), et trouvé aux chutes de Saint-Anne du Mississipi. Fr. Cuv., Mém. du Mus., n° X, p. 419, pl. 26.

forme. Est-ce une sixième espèce? Ce *sacomys* provenoit des États-Unis.

## LES DIPLOSTOMES.

*Diplostoma* (1).

Les Anglo-Américains les nomment *camas-rat*, et les Français du Canada les appellent *gauffres*; ils ont le corps déprimé, bas sur jambes, une tête forte, des incisives à trois côtés convexes, des abajoues en forme de sacs très dilatables, communiquant avec l'intérieur de la bouche par un sphincter. Les yeux sont petits, en partie cachés par les poils de la face; la conque auditive est médiocre, et on n'aperçoit aucune trace d'oreilles extérieures. Les poils sont épais, serrés et doux; la queue est courte, arrondie et poilue. On en connoît trois espèces de l'Amérique du Nord : 1° Le diplostome brun (*diplostoma fusca*, Rafinesq.), long de onze pouces, entièrement brun; il vit sous terre de racines dans les plaines de Missouri. 2° Le diplostome blanc (*D. alba*, Rafinesq.), long de cinq pouces et demi, à pelage entièrement blanc; des mêmes contrées. 3° Le diplostome mangeur d'ognons (*D. bulbivorum*, Richards., 206), qui recherche avec avidité les ognons de *camas* ou *quamash* (*scilla esculenta*), gris de plomb, passant sur le dos au marron et au brun jaunâtre, à teinte plus claire sur la tête; le ventre est brun mélangé de gris. Il est commun dans les plaines arrosées par la rivière *Multomah*. 4° Le mole, *shapet sand-rat* des Anglo-Américains (2), ou *geomys talpoïdes* de Richardson, l'*ootaw-chee-gashees* des Indiens Creeks, est noir cendré en dessus, avec le menton et la queue blancs; les pieds semblent n'avoir que quatre doigts. Du porteur de la baie d'Hudson.

## LES RATS-TAUPES (3).

*Spalax*, GULD.; *Aspalax*, OLIV.

Ils sont bas sur jambes et ont cinq doigts à toutes les extrémités, les ongles plats et menus; leur queue manque complètement. Leurs oreilles sont cachées par la fourrure; les yeux sont voilés par la peau; leurs dents, surtout les molaires, sont à peu près de même forme et en même nombre que chez les rats. Ce sont des rongeurs informes, qui vivent cachés

(1) Rafinesq. (1817): Desm.; Richards. 206, pl. 18, B. (Les caractères de Rafinesque sont fautifs.)

(2) Sabine, Bull., XVIII, 103; Richards. 204. *Cricetus talpoïdes*, Zool. Journ., III, 518.

(3) *Talpoïdes*, Lacép.; *Siphneus*, Brants.

comme les taupes en élevant la terre, et qui s'allument exclusivement de racines. L'espèce type est répandue dans le Nord et en Orient, la deuxième se trouve dans l'île de Java. Le ZEMMI, *stopez*, ou RAT-TAUPE AVEUGLE (*mus typhlus*, Pallas, gl., pl. 8) (1), qui paroît être l'aspalax d'Aristote, et que Buffon a décrit sous le nom de zemmi. Ce rongeur a une variété tachetée de blanc. Il est répandu dans les cultures de la Syrie, de la Mésopotamie, de la Perse, de la Russie méridionale, de la Pologne et de la Hongrie. M. Fr. Cuvier mentionne un rat-taupe aussi grand qu'un lapin, gris foncé, avec une raie blanche longitudinale sur la tête, et qui vit dans les îles de la Sonde. Il le nomme *spalax javanus*.

### LES ZOKORS, OU SIPHNEUS.

#### BRANTS.

Ont les trois molaires des *spalax*, les yeux très petits, les ongles des mains comprimés et tranchants, très propres à fonir; une courte queue. On n'en connoît bien qu'une espèce, le *monon zokor* des habitants de la Daourie, le *semelanaja-medwedka* des Russes. C'est le *mus aspalax* de Pallas (2) qui est gris roussâtre, et qui vit sous terre à la manière des taupes; il se nourrit de bulbes de liliacées, et se trouve communément en Daourie, entre les fleuves Ingoda et Argun. Il est plus rare à Abakan, au-delà de l'Irtisch. La deuxième espèce seroit le *sukerkan* (3) (*mus talpinus*, Pallas) ou le *semleeria* des Russes, brun noir sur le corps, cendré en dessous; le menton blanc. Il vit de racines et de tubercules dans les galeries souterraines qu'il se creuse, et ne sort que la nuit. Il est commun dans les déserts d'As-tracan et dans les plaines de la Russie tempérée; on le retrouve en Bukkarie et en Tartarie.

### LES BATHYERGUES,

#### OU ORYCTÈRES.

#### *Bathyergus*. ILLIG. (4).

Ont quatre molaires à chaque maxillaire, ayant, avant d'être usées, une échancrure au bord externe,

(1) *Spalax typhlus*, Illig.; *aspalax typhlus*, Desm.

(2) *Siphneus aspalax*. Brants; *mus myospalax*, LAMM. *Georychus*, G. CUV.

(3) *Spalax talpinus*, Tienem.; *georychus talpinus*, Illig.

(4) *Oryctères*, Fr. Cuv.; observations sur les rongeurs du cap de Bonne-Espérance classés dans les genres *Bathyergus*, *Oryctères*, *Georchus*, etc.; Ann. sc. nat., avril 1834, I, 193.

et une circonférence uniforme par suite d'usage. Leur corps est bas sur jambes; les yeux extrêmement petits, les ongles fousseurs et la queue courte. Les bathyergues sont: 1° Le RAT-TAUPE DES DUNES (*mus maritimus*, L.) (1); le *kaune-hoeda* des Hottentots; la *taupe du Cap* du voyageur Lacaille, cendré roux sur le corps, blanc sur le ventre. Les incisives sont sillonnées en devant. On en connoît une variété toute blanche. Il vit dans les sables maritimes du cap de Bonne-Espérance. 2° La PETITE TAUPE DU CAP (*B. Duffonii*, Fr. Cuv.), à pelage brun ou gris clair, marqué de blanc à l'oreille, à l'œil, au bout du nez et sur la tête. Elle vit dans les dunes du Cap, et surtout dans le pays des Caffres. 3° Le RAT-TAUPE HOTTENTOT (*bathyergus hottentotus*, Less.) (2) a été reproduit sous deux noms différents. C'est le *bathyergus caecutiens* de Lichsteinstein (3), et le *B. Ludwigi* de M. Smith (4), qui vit également au Cap.

Les oryctères ou rats-taupes, dont on ne connoît soit que deux espèces (les *bathyergus maritimus*, Desmarest, 319, et *bathyergus capensis*, *Mammologie*, 320), n'ont été observés, jusqu'à ce jour qu'à l'extrémité australe de l'Afrique, où ils vivent dans les dunes des environs de la ville du Cap. C'est dans la même contrée que M. le docteur Garnot, après son naufrage, rencontra la troisième espèce que nous décrivons ici, et qui se distingue des deux précédentes par sa petite taille et par la teinte uniforme et sombre de son pelage. Elle sembleroit être une variété *minor* *georychus* d'Illiger, ou *bathyergus capensis*; mais les dimensions plus faibles de toutes ses parties, et sa couleur, doivent autoriser à la considérer comme formant une espèce assez distincte.

L'oryctère hottentot a quatre pouces six lignes de longueur totale, depuis la naissance de la queue jusqu'au bout du museau. La tête a quatorze lignes; la queue a cinq lignes, sans y comprendre les poils qui la dépassent de six lignes. Les bras et l'avant-bras n'ont de longueur que six lignes: la main, de la base palmaire au bout des ongles, a six lignes; les doigts du milieu en ont trois, et les ongles ont moins d'une ligne. La face plantaire a neuf lignes; les doigts du milieu, trois lignes: sa circonférence dans la partie la plus large est de quatre pouces.

Le corps est cylindrique; la tête est courte, arrondie, conique, à museau obtus et comme tronqué. Les yeux sont extrêmement petits et très peu visibles. On ne peut apercevoir aucune trace d'oreilles.

(1) *Mus suillus*, Scrb., pl. 204, fig. B. *Bathyergus maritimus*, Brants. *Orycterus maritimus*, Fr. Cuv.

(2) Less. et Garn., Zool. de la Coq., pl. 2, fig. 2, p. 11 (1826).

(3) Brants, Mulz.

(4) Zool. Journ., III, 439; Bull., XVIII, 276.

uniforme par suite d'une  
jambes; les yeux extrême-  
fouisseurs et la queue courte.  
1° Le NAT-TAUPES DES DUNES  
(*1*); le *kanne-horoba* des Hol-  
landais; le *nat-taupes* du voyageur Lacaille, cro-  
cisé blanc sur le ventre. Les inci-  
sives sont devant. On en connoît une  
seule. Il vit dans les sables mari-  
time-Espérance. 2° La PETITE  
*Onit*, Fr. Cuv.), à pelage brun  
et blanc à l'oreille, à l'œil, au  
nez. Elle vit dans les dunes du  
pays des Caffres. 3° Le NAT-  
*hyergus hottentotus*, Lesq. (*2*),  
deux noms différens. C'est le  
de Lichsteinstein (*3*), et le  
Smith (*4*), qui vit également

des taupes, dont on ne connoît  
une seule (les *bathyergus maritimus*,  
*bathyergus capensis*, *Mamma-*  
liens observés, jusqu'à ce jour,  
dans le sud de l'Afrique, où ils vivent  
dans les environs de la ville du Cap. C'est  
ce que M. le docteur Garnier a  
rencontré la troisième espèce  
de ce genre, et qui se distingue des deux  
autres par sa petite taille et par la teinte uni-  
forme de son pelage. Elle sembleroit être  
le *orychus* d'Illiger, ou *bathy-*  
*ergus* de M. Gordon a vu, fort avant dans l'intérieur du  
continent, une espèce beaucoup plus petite, et de couleur  
brun; aussi lui en donne-t-on le nom au Cap. »  
(Buffon, t. XX, p. 485.)

Enfin, M. Fr. Cuvier mentionne le squelette  
d'une quatrième espèce dont on ne connoît pas  
le genre, et qui diffère des trois précé-  
dentes.  
On distingue des *bathyergus*, en ce qu'ils  
ont que trois molaires de chaque côté de la mâ-  
choire. La seule espèce connue est le *mus capensis*  
de Pallas (gl., pl. 7), ou *georychus capensis* d'Illiger,  
à pelage entièrement brun foncé et sans tache  
blanche sur la tête. Cette espèce vit dans les dunes  
des lieux cultivés du cap de Bonne-Espérance.

## LES GÉORIQUES.

*Georychus*.

On distingue des *bathyergus*, en ce qu'ils  
ont que trois molaires de chaque côté de la mâ-  
choire. La seule espèce connue est le *mus capensis*  
de Pallas (gl., pl. 7), ou *georychus capensis* d'Illiger,  
à pelage entièrement brun foncé et sans tache  
blanche sur la tête. Cette espèce vit dans les dunes  
des lieux cultivés du cap de Bonne-Espérance.

LES HÉLAMYS,  
OU LIÈVRES SAUTEURS.*Pedetes*, LILLIG.

Ont la tête large, de gros yeux, une longue queue,  
des membres postérieurs considérablement plus forts  
que ceux de devant. Ce qui les caractérise plus par-  
ticulièrement sont quatre molaires formées de deux  
lames, les cinq doigts des mains terminés par des  
ongles longs et pointus, les quatre doigts des pieds,  
lisses et munis d'ongles larges et disposés en forme  
de sabots. Les incisives inférieures sont tronquées.  
On n'en connoît qu'une seule espèce qui vit dans les  
lieux montagneux du cap de Bonne-Espérance, c'est  
le *GENO* (*pedetes capensis*, Desm.; *helamys capen-*  
*sis*, Fr. Cuv.), ou le *yerbua* de Forster, la *grande*  
*gerboise* de Buffon (*1*).

## LES GERBOISES.

*Dipus*, SCHEER.

Joignent aux dents des rats les cinq doigts des  
mains des hélamys. Leurs pieds n'ont que trois  
doigts, parfois avec un ou deux petits doigts rudimen-  
taires surmontés. Leurs membres antérieurs  
sont très courts, les postérieurs sont robustes et gran-  
dement développés. Il en résulte que ces animaux  
ne peuvent que sauter. De là le nom de *rats à deux*  
*pièdes* que leur donnoient les anciens, ou de *rats de*  
*Lybie*, ainsi qu'on le lit dans Hélien. Leur tête est  
large, leurs yeux sont grands, leur queue surtout  
est très longue et très touffue. Ce sont des rongeurs  
organisés pour les déserts, vivant en troupes, qui se  
creusent des terriers dans les sables où ils tom-  
bent dans une profonde léthargie pendant l'hiver.  
Les Tartares leur donnent le nom commun de *jan*  
ou *rats jaunes*. Ils pensent qu'ils se transforment en  
cailles, ce qui est dû à ce que ces animaux rentrent  
dans leurs tanières quand les cailles arrivent, et en  
sortent quand elles émigrent. Toutes les gerboises  
vivent dans les régions chaudes et tempérées de l'an-  
cien continent, et leurs espèces sont nombreuses.  
Ce sont : 1° Le *gerbo* ou *gerboise* de Buffon, la *jer-*  
*boa* des Arabes ou le *djarbua* des Egyptiens (*dipus*  
*sagitta*, Zimmerm.) (*2*), fauve, avec un croissant  
blanc sur chaque fesse. Sa nourriture consiste en  
bulbes de plantes; on le trouve en Barbarie, en Sy-  
rie, en Egypte et en Arabie. Bruce en a décrit une

(1) *Dipus caser*, Gm.; *mus caser*, Pallas.

(2) *Mus sagitta*, Pallas; *mus jacutus*, L., Fr. Cuv.,  
63<sup>e</sup> liv.; *mus saliens*, Shaw, II, 38.

variété peu distincte qui a été nommée *dipus Brucii*, et qui vit dans les déserts de Barca. 2° Le *dypus aegyptius* (Hemp. et Ehr. ; Lichs. 22), voisin du précédent, à oreilles médiocres, la queue noire au bout et terminée de blanc (1). De l'Égypte. 3° *Dipus telum* (Lichst., pl. 25) des steppes des Kirguis, et sur les bords du lac Aral, roux jaunâtre, queue jaune, oreilles petites, flancs et ventre blancs. 4° *Dipus tetradactylus* (Lichs., pl. 25), qui paroit être le *gerboa de la cyrénaïque* de Bruce (2), à longues oreilles gris fauve. La queue floconneuse terminée de noir et de blanc. De la Lybie. 5° *Dipus hirtipes* (Lichst., pl. 24), à longue queue terminée d'un flocon blanc. Les pieds très velus. De la Nubie. 6° *Dipus lagopus* (Lich., pl. 24), à petites oreilles, queue terminée de blanc, peu touffue. Des steppes du lac Aral. 7° *Dipus decumanus* (Lich., pl. 25), à oreilles pointues, roux vif sur le dos, la queue très longue, rousse, puis noire, et terminée de blanc. De l'Oural. 8° *Dipus spicatum* (Lich., pl. 26), roux vif ondé de noir. La queue terminée par une forte touffe, noire et blanche. Deux petits ergots surmontant les trois doigts des pieds. De la Sibérie, des monts Altaï. 9° *Dipus pygmaeus* (Illig., Lich., pl. 26), gris blond, la queue grêle. Des steppes des Kirguis (3). 10° *Dipus elater* (Lich., pl. 27), jaune en dessus. De la Sibérie. 11° *Dipus platyrurus* (Lich., pl. 27), est le seul qui ait la queue garnie de poils distiques sur toute son étendue. Il habite les bords du lac Aral.

Les espèces les plus anciennement connues après la *gerboise* ou *jerbo* sont : 12° Le *dipus jaculus* ou *Patak-daagha* des Mongoles, le *morin-jalma* des Kalmouks, décrit par Buffon sous le nom d'*alag-taga*, et qui vit sur les rives du Tanais, de l'Irtisch et du Volga. 13° Le *dipus brachyurus* (de Blainv.), brun varié de fauve, qui paroit être le *rhoïn-jalma* des Kalmouks, voisin de l'espèce précédente, à laquelle l'avoit réuni Gmelin.

## LES GERBILLES.

*Gerbillus*, DESM. ; *Meriones*, ILLIG.

Ont les extrémités antérieures courtes et pentadactyles, les postérieures assez longues, terminées par cinq doigts presque égaux. Leur queue est longue et velue. Leurs dents ne diffèrent de celles des rats qu'en ce qu'en s'usant apparoissent des collines transversales. Les incisives supérieures sont creusées

(1) *D. bipes*, Lichst.; Fisher, esp. 3, p. 334.

(2) Et le *dipus abyssinicus* de Meyer.

(3) C'est aussi le *dipus minutus* de Blainv., et le *mus jaculus*, var. *minor* de Pallas. ou son *dipus acontion*. (Zoog. russe, I, 482.)

d'un sillon. Les gerbilles vivent dans les contrées chaudes et sablonneuses de l'ancien continent.

L'Inde a les gerbilles suivantes : 1° L'*hermine* des Indiens, ou l'*hérine* (Fr. Cuvier)(1), le *linéolé* de noirâtre, avec une longue queue terminée par une touffe de poils bruns. Elle habite les Indes Orientales, entre Bonarès et Hardwan. 2° *picalis* (2), à corps brun lustré en dessus, jaunâtre en dessous ; la queue est garnie de poils rigides, denses et pressés. Les Indes Orientales, désignation de localité.

Le *Kordofan* a la gerbille robuste (3), brun langé de gris et d'ocre, à teintes plus claires sur les flancs. Les pieds sont velus, et la queue est épaisse. La Nubie a fourni au voyageur Ruppell une espèce voisine (4) ou *mus longipes*, à pelage isabelle, roux au roux vif, ayant deux taches blanches, l'une au-dessus des yeux, l'autre derrière les oreilles. Les poils de la queue semblent être distiques. On remarque cette espèce en Égypte avec les suivantes. La *gerbille des pyramides* (5), jaune rougeâtre, avec deux lignes blanches au-dessus des yeux ; les pieds à quatre doigts seulement, et la queue terminée d'un flocon jaune. Elle vit proche des pyramides d'Égypte. La *tamarisque* ou *gerboise à queue ondulée* en est un peu distincte (6) ; elle est jaunâtre sur le dos, blanche sur le ventre ; mais elle a cinq doigts aux pieds, le pouce et le petit très remontés, il est court. La Lybie nourrit dans ses déserts une gerbille au museau effilé, à oreilles courtes, à queue très floconneuse au bout. C'est dans les sables qui environnent la mer Caspienne, entre le Volga et l'Oural, qu'on trouve le *mus de Vicq-d'Azyr* (8), brun clair sur le dos, avec une ligne brun fauve sur le dos ; le ventre blanc. Le Sénégal a une gerbille roux vif sur le dos et blanc sur le ventre ; et le cap de Bonne-Espérance en a une autre plus grande, roussâtre.

## LA GERBILLE DE BURTON (7).

Il habite le Dahrfour, où l'a découverte M. Burton à qui M. Fr. Cuvier l'a dédiée. Cette gerbille est plus petite que le surmulot. Sa coloration est un brun roux vif plus foncé sur les parties externes et plus clair sur le ventre.

(1) *Dipus indicus*, Hardw., Trans. linn., VIII, p. 279

(2) *Meriones apticalis*, mus. de Berlin, Fisher, p. 279

(3) *Meriones robustus*, Cretzm., pl. 29, fig. B.

(4) *Meriones gerbillus*, Cretzm., pl. 30, fig. B.

(5) *Gerbillus pyramidum*, Geoff.

(6) *Meriones tamaricinus*, Kuhl.

(7) *Meriones lybicus*, Lichst.

(8) *Dipus longipes*, Scrib.; *mus longipes*, Lichst. *gerbillus meridianus*, Desm.

(9) *Gerbillus Burtoni*, Fr. Cuv., 70° liv.

gerbilles vivent dans les contrées de l'ancien continent.  
gerbilles suivantes : 1<sup>o</sup> L'hérine ou l'hérine (Fr. Cuvier)<sup>(1)</sup>, brune, avec une longue queue terminée de poils bruns. Elle habite entre Bonarès et Hurdwan. 2<sup>o</sup> La gerbille robuste, brune, à teintes plus claires sur le ventre, et la queue est épaisse. Elle vit au voyageur Ruppell une espèce à longues oreilles, à pelage isabelle, et deux taches blanches, l'une sur l'autre derrière les oreilles. Elles semblent être distinctes. On retrouve en Égypte avec les suivantes. La gerbille à queue courte (2), jaune rougette, avec des taches au-dessus des yeux; les poils sont courts, et la queue terminée en pointe. Elle vit proche des pyramides. La gerbille à queue longue ou gerboise à queue courte (3); elle est jaunâtre sur le ventre; mais elle a cinq doigts au lieu de quatre. Le petit très remonté, il est commun dans ses déserts une gerbille à oreilles courtes, à queue très courte, est dans les sables qui environnent le cap de Bonne-Espérance, entre le Volga et l'Ural, qu'on appelle le cap d'Azyr (4), brun clair sur le ventre, et la queue terminée en pointe. On trouve une gerbille rousse sur le cap de Bonne-Espérance; et le cap de Bonne-Espérance, grande, roussâtre.

La gerbille robuste (2), brune, à teintes plus claires sur le ventre, et la queue est épaisse. Elle vit au voyageur Ruppell une espèce à longues oreilles, à pelage isabelle, et deux taches blanches, l'une sur l'autre derrière les oreilles. Elles semblent être distinctes. On retrouve en Égypte avec les suivantes. La gerbille à queue courte (2), jaune rougette, avec des taches au-dessus des yeux; les poils sont courts, et la queue terminée en pointe. Elle vit proche des pyramides. La gerbille à queue longue ou gerboise à queue courte (3); elle est jaunâtre sur le ventre; mais elle a cinq doigts au lieu de quatre. Le petit très remonté, il est commun dans ses déserts une gerbille à oreilles courtes, à queue très courte, est dans les sables qui environnent le cap de Bonne-Espérance, entre le Volga et l'Ural, qu'on appelle le cap d'Azyr (4), brun clair sur le ventre, et la queue terminée en pointe. On trouve une gerbille rousse sur le cap de Bonne-Espérance; et le cap de Bonne-Espérance, grande, roussâtre.

#### GERBILLE DE BURTON (5).

On l'a découverte M. Burton l'a dédiée. Cette gerbille est très commune. Sa coloration est un jaunâtre. Les parties externes et plus

Hardw., Trans. linn., VIII,

calis, mus. de Berlin, Fisher, P.

ustus, Cretzm., pl. 29, fig. B.

illus, Cretzm., pl. 30, fig. B.

amidum, Geoff.

aricinus, Kuhl.

cus, Lichst.

us, Schreb.; mus longipes, L.

Desm.

toni, Fr. Cuv., 70, liv.



Edouard Traill del.  
1. Merione des bois. 2. Citronne du Brésil.

décrit par Buffon sous ce nom. Richardson, dans sa Faune de l'Amérique Septentrionale (page 445), en l'autre tachetée américains nom-

---



---

**OTAMES (').**

noms de *quyia*,  
 i de *potamys* (2);  
 museau obtus,  
 ondes, les pieds  
 fort court, les  
 ne tous les doigts  
 est longue, con-  
 de quelques gros  
 que côté ressem-  
 le échancrure sur  
 la seule espèce de  
 marron sur le dos,  
 le ventre. On en  
 une brune avec  
 sième tachetée de  
 Chili, à la Plata,  
 Montevideo et dans  
 illes sur le bord  
 rs. Son poil, em-  
 aux de castor, est  
 eries sous le nom

---



---

**S.**

espèce, le *castor*  
 variété d'Europe  
 , ne se sont enri-  
 , que de quelques

*Uromys*, Geoff.

83.

mmers.; *potamys*  
 ia, Chili, p. 268;  
 us *castorides*, Bur-  
 8. (Atlas, pl. 43,

c. nat., t. I, p. 266;





ent e  
vires  
ent le  
xtré  
que e  
son  
les  
Espè  
du  
e, de  
un so  
le Ca  
(?), le  
der I  
est trè  
Escla  
ngé d  
bru  
rue e  
t-ee à  
mes  
du B  
m dess  
les ass  
à cro  
genre  
Rafin  
ie d'l  
da, me  
Améri  
une  
me no  
er Mite  
est de  
e, du

ment t  
de l'A  
le (mu  
Merione  
Barton  
Merio

Merione  
ment; g  
Merio

## LES MÉRIONS.

*Meriones*. Fr. Cuv.

ent exclusivement de l'Amérique. Elles ont les  
sillonées des gerbilles, une petite molaire  
les trois grosses, comme les gerboises; toutes  
extrémités pentadactyles, mais la queue longue,  
et dénudée des rats. Leurs membres de der-  
sont longs et ceux de devant courts. Leur  
les éloigne de prime-abord des gerbilles.  
l'espèce la plus anciennement connue est la MÉ-  
DU CANADA (1), jaunâtre en dessus, à ventre  
de la taille d'une souris. Elle passe l'hiver  
un sommeil léthargique, et s'enferme sous terre  
le Canada, sa patrie. 2° La MÉRIÈNE DU LABRA-  
(2), le *katsés* des Indiens Chippewais, et le *la-*  
*Jumping-mouse* des Anglo-Américains,  
est très commune sur le pourtour du grand lac  
Esclaves. Son pelage, en dessus d'un brun noir  
angé de jaune brunâtre, passe sur les flancs au  
brun; tout le dessous du corps est blanc. La  
ure est épaisse et grossière.

se à ce petit groupe que doit appartenir le  
*musculus* décrit par Kuhl, comme prove-  
du Brésil? De la taille d'un rat, blanc grisâ-  
dessous, roux jaunâtre en dessus, avec des  
assez amples et la queue floconneuse?? Tout  
à croire que ce rongeur appartient à un tout  
genre.

Rafinesque a décrit sous le nom de gerbille de  
de Hudson (*G. hudsonius*), la mérione du  
da, mentionnée plus haut, et de plus une espèce  
Amérique du Nord (*G. soricinus*), gris brun,  
une ligne rousse sur les flancs, les oreilles  
que nues. Nous ne savons de quelle espèce veut  
Mitchill sous le nom de *gerbillus sylvaticus*.  
est de même du *gerbillus leonurus* de Rafi-  
ne, du Kentucky.

## LES ONDATRAS.

*Fiber*.

ment un petit groupe qui ne comprend qu'une  
de l'Amérique Septentrionale, le rat musqué du  
(*mus zibethicus*), l'ondatra des Canadiens,

*Meriones canadensis*, Less. Man.; *dipus america-*  
norton; *dipus canadensis*, Shaw, gen. zool. 2,  
*Meriones nemoralis*, Isid. Geoff., pl. du Dict.

*Meriones labradorius*, Rich. pl. 7; le *labrador rat*  
naut; *gerbillus Audsonius* de Rafinesque; *mus*  
*labrius*, Sabine; *gerbillus labradorius*, Harlan.

décrit par Buffon sous ce nom. Richardson, dans sa  
Faune de l'Amérique Septentrionale (page 445), en  
distingue trois variétés, l'une noire, l'autre tachetée  
et la troisième blanche. Les Anglo-Américains nom-  
ment ce rongeur *musquasch*.

## LES COUIA, OU MYOPOTAMES (1).

D'Azara les a mentionnés sous les noms de *quyia*,  
et Damasio de Larranhaga sous celui de *potamys* (2);  
ce sont des rongeurs à tête large, à museau obtus,  
dont les oreilles sont petites et rondes, les pieds  
pentadactyles; le pouce des mains fort court, les  
quatre autres doigts libres, tandis que tous les doigts  
des pieds sont palmés; la queue est longue, con-  
que, forte, écailluse et parsemée de quelques gros  
poils. Les quatre molaires de chaque côté ressem-  
blent à celles du castor, elles ont une échancrure sur  
une face et trois du côté opposé. La seule espèce de  
cette tribu est le COYPOU (3), brun marron sur le dos,  
roux sur les flancs, brun clair sur le ventre. On en  
connoit trois variétés, une rousse, une brune avec  
une ligne dorsale fauve, et une troisième tachetée de  
blanc. Cet animal est commun au Chili, à la Plata,  
dans le Tucuman. Il est rare à Montevideo et dans  
le Paraguay. Il vit en petites familles sur le bord  
des eaux, où il se creuse des terriers. Son poil, em-  
ployé dans la fabrication des chapeaux de castor, est  
connu dans le commerce des pelletteries sous le nom  
de *racoonda*.

## LES CASTORS.

*Castor*. L.

Dont on ne connoit bien qu'une espèce, le *castor*  
*fiber*, et dont il se pourroit que la variété d'Europe  
se distinguât comme typo séparé, ne se sont enri-  
chis, depuis les travaux de Buffon, que de quelques  
détails (4).

(1) *Myopotamus*, Commerson; *hydromys*, Geoff.

(2) Nouv. Bull. Soc. phil., 1823, p. 83.

(3) *Myopotamus bonariensis*, Commers.; *potamys*  
*coypus*, Desm.; *mus coypus*, Molina, Chili, p. 268;  
Geoff., Ann. du Mus., t. VI, pl. 35; *mus castorides*, Bur-  
row, Trans. soc. Linn., t. XI, p. 168. (Atlas, pl. 43,  
fig. 2.)(4) Sur les mœurs du castor, Ann. sc. nat., t. I, p. 266;  
Richardson, Fauna, p. 105 et suiv.

## LES PORCS ÉPICS.

*Hystrix*. L.

Forment un grand genre, divisé aujourd'hui en plusieurs sous-genres. Le premier, celui des PORCS-ÉPICS proprement dit, comprend le porc-épic de Buffon (*hystrix cristata*, L.), et celui des Indes, qui forme évidemment une espèce distincte. Le deuxième genre comprend les ATUÉREURS (Fr. Cuv.), qui n'a qu'une espèce, le porc-épic à queue en pinceau, de Buffon (*H. fasciculata*, L.), qui vit dans l'Inde (1). Le troisième genre est celui des URSONS (*eretison*, Fr. Cuv.), dont on ne connoit que l'urson de Buffon (*hystrix dorsata*, L.) (2), de l'Amérique septentrionale. Enfin le quatrième genre est le COENDOU (*sineheres*, Fr. Cuv.), dont Buffon a décrit deux espèces. L'une, son coendou, est un urson déliné par l'empaillage. L'autre, le coendou à longue queue (*hystrix prehensilis*, L.), est encore le *hoitzlaquatzin* d'Hernandez et le *cuendu* de Maregrave. On le trouve au Brésil, au Mexique et au Paraguay. Buffon paroît avoir mal connu le *couiy* de d'Azara (*hystrix insidiosa*, Lichst.), qui vit également au Brésil, et qui a ses piquants roux ou jaunes, cachés une partie de l'année par un long feutre gris brun.

Nous ne connoissons dans le genre PORC-ÉPIC proprement dit qu'une espèce donnée comme nouvelle, c'est l'*hystrix leucurus* (3) de Sykes, qui se trouve dans le pays des Mahrattes, où elle est appelée *sagal*. Elle est fort voisine du porc-épic d'Italie, seulement sa queue est d'un blanc pur, et elle est privée de poils capillacés.

## LES LIÈVRES ET LES LAPINS.

*Lepus*.

Se sont accrus de plusieurs espèces dans ces der-

(1) Nous citons le passage de sir Stamford Raffles sur les porcs-épics de Sumatra : « Il y en a deux espèces, une à longue queue, l'*hystrix fasciculata*, l'autre, le *landak*, figurée par M. Marsden dans son *Histoire de Sumatra*, sous le nom d'*hystrix longicauda*. Cette figure est bonne et exacte, excepté que l'on a dessiné les pieds de devant avec cinq doigts, tandis qu'ils n'en ont réellement que quatre, la place du pouce étant garnie d'un tubercule. Le nom de *longicauda* peut être combattu, parce que la queue de cette espèce est plus courté que celle de l'*hystrix fasciculata*. On doit examiner si l'*hystrix macroura* de Séba diffère vraiment de l'*hystrix fasciculata*, et si ces deux espèces ne sont pas confondues sous un seul nom. »

(2) Pour l'urson, consultez Richardson, Faun., p. 214.

(3) *Proceed.*, t. 1, p. 103.

nières années. Buffon n'a parlé avec lucidité du lièvre et du lapin ordinaires, avec leurs variétés domestiques, du TOLAÏ (*lepus tolai*, Pall.) et du TAPPTI (*lepus brasiliensis*, L.) (1). Nous y ajouterons les suivantes : l'Europe, dans la partie boréale, et sur les hautes montagnes, 1<sup>o</sup> LE LIÈVRE VARIABLE (*lepus variabilis*, Pall.) un peu plus grand que le lièvre de nos plaines France, ayant ses oreilles et sa queue plus courtes. Son pelage est gris en été, blanc en hiver, mais la queue reste blanche en toutes saisons. Sa chair est dit-on, insipide. 2<sup>o</sup> On nomme KEBALEK, au Groenland, où il est commun, un lièvre qui paroît habiter tout autour du cercle polaire arctique. Le *glacialis* de Leach (2), brun grisâtre, puis entièrement blanc, à oreilles plus longues que la tête, lèvres noires, les ongles larges et déprimés. Il est aussi très multiplié sur l'île Melville, dans les hautes terres de la mer. Les Esquimaux l'appellent *ookalik*, les Indiens des mines de cuivre l'appellent *cgoq*. Fabricius paroît l'avoir décrit sous le nom de *lepus timidus* (3). Le *lepus hybridus* de Pallas est un point authentique. Cet auteur regardoit le lièvre désigné ainsi comme le produit du lièvre commun et du lièvre variable. Il le distinguoit de ce dernier parce que le pelage ne blanchit qu'incomplètement, c'est-à-dire qu'il conserve toute l'année du gris même temps que la queue reste noire. On le trouve contre dans quelques provinces de la Russie, surtout dans la Sibérie.

L'Amérique du Nord a deux espèces de ce genre qui lui sont exclusivement propres. La première est le *lah* des Chippewais ou le *wapous* des Indes Creeks, le *lepus americanus* d'Erleben (4), de la taille d'un médiocre lapin, à pelage roux brun et queue de gris, le cou et le ventre blancs, les oreilles noires, la queue grisâtre en dessus, blanche en dessous. Cet animal ne se creuse pas des terriers, se tient dans les plaines boisées de tout le nord des États-Unis. La deuxième est le lièvre des prairies (*prairie hare* des chasseurs Anglo-Américains) le *lepus virginianus* de M. Harlan (5), le *hare* des voyageurs Lewis et Clark. Il est gris en été, blanc en hiver, avec un cercle roussâtre qui persiste autour des yeux. Sa queue est très courte. Une variété est de couleur plombée sur le dos. Cette espèce ne paroît pas dépasser les 56 degrés de latitude nord. Elle est fort commune dans les prairies du Missouri et de la Colombie. Elle ne se creuse de terriers, mais se réfugie dans les bouquets de bois, et se cache entre les rejets des arbres.

(1) Atlas, pl. 44, fig. 2.

(2) Richards., Fauna, p. 221.

(3) Fauna groenlandica, p. 25.

(4) *Lepus hudsonius*, Pallas, gl. 30.

(5) Fauna amer., p. 196 et 310; Rich. 224.

Les îles Malouines, placées à l'extrémité sud du continent américain, ont le lapin de Magellanie<sup>(1)</sup>.

## LE LAPIN DE MAGELLANIE.

*Lepus magellanicus.* LESS.

La nature, en créant les animaux, a donné à plusieurs d'entre eux des caractères généraux, qui nous permettent d'en former des genres, et des caractères particuliers, qui servent à isoler les espèces entre elles. Mais les nuances qui peuvent servir à distinguer ces espèces dans quelques familles sont peu précises, et sont si évasives, qu'il est presque impossible de les rendre sensibles par une description. Soumettant ensuite à la domesticité plusieurs animaux utiles, l'homme est venu apporter de nombreux causes de variations qu'on ne remarque point chez les individus sauvages; et ainsi que des croisements de races, ou l'éducation, ou l'influence du climat, ont donné à la même espèce des couleurs différentes ou une livrée variée. Si, par exemple, des caractères zoologiques nets et précis manquent pour isoler le lièvre des contrées d'avec le lapin, on conçoit combien il est plus difficile encore de tracer la différence de celui-ci avec les espèces qui vivent sur divers points du globe, où elles sembleraient, en émigrant de l'homme, avoir subi de profondes altérations. Quoi qu'il en soit, il se peut que le lapin des terres magellaniques, que nous décrivons, ne soit qu'une variété du *Lepus cuniculus* de Linnæus, portée sur les îles Malouines par les François qui y tentèrent un établissement en février 1764, et qui y déposèrent des chevaux et des bêtes à cornes prises à Montevideo, et qui y vivent encore. Mais cependant, après un examen attentif, et fort surtout de l'opinion de M. de Cuvier, nous ne balançons pas à la regarder comme une espèce distincte, dont la souche vient indubitablement de la Patagonie. Les anciens voyageurs nous apprennent, d'ailleurs, que les lapins sont très abondants sur les bords du détroit de Magellan, et il n'est pas improbable que l'espèce que nous indiquons ne soit celle que nous décrivons<sup>(2)</sup>. Le lapin magellanique est de la taille du lapin de France, et a les mêmes formes. Son pe-

lage est très fourni, soyeux, et entremêlé de poils bruns formant un épais duvet lanugineux en dessous. Destiné à vivre dans les hautes latitudes australes, la nature a pourvu à le préserver de ces climats froids et tempêteux. Il est entièrement, sur tout le corps sans exception, de couleur noire, mêlée de violâtre, et parsemée d'un grand nombre de poils blancs. Quatre taches blanches, arrondies, qui se dessinent nettement sur le fond noir de la robe de l'animal, occupent le milieu de la poitrine, la moitié de la lèvre inférieure, l'extrémité du nez, et le sommet de la tête. Les jambes sont assez courtes et minces; les doigts sont munis d'ongles forts et robustes, cachés dans des poils abondants, grossiers, d'un noir roussâtre foncé, garnissant les mains et la plante des pieds. La tête est un peu obtuse, arrondie, à front convexe: les oreilles sont plus courtes que la tête, caractère opposé à toutes les variétés domestiques du lapin, chez lesquelles ces parties se développent considérablement. La queue, également noire, est courte et recourbée en haut; les oreilles sont brunes rougeâtres.

	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, du bout du museau à l'anus. . . . .	16	8
Hauteur du train de devant. . . . .	6	6
----- du train de derrière. . . . .	10	»
Longueur de la tête, du nez à l'occiput. . . . .	4	6
----- des oreilles. . . . .	3	»
----- du tronçon de la queue. . . . .	»	18
----- de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	2	6
----- depuis le poignet jusqu'au bout des ongles. . . . .	»	14
----- de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	2	6
----- du pied, depuis le talon jusqu'au bout des ongles. . . . .	2	6

Le lapin des terres magellaniques vit, par petites troupes, dans les terriers qu'il se creuse dans les vallons rétrécis ou dans les dunes des bords de la baie Française aux îles Malouines, près l'anse Chabot, et aux alentours du camp de l'Uranie. Il s'établit près des ruisseaux et sous les bouquets du seul et frère arbrisseau de ces climats, le *chilothrichum amelloides*, Cass., au milieu d'un grand nombre de lapins, dont le pelage est, au premier coup d'œil, celui de l'espèce sauvage européenne. Il ne nous a paru différer en rien, par ses habitudes, autant que nous avons pu l'observer dans nos diverses excursions, des lapins qu'on trouve en France.

Le Brésil et le Paraguay ont le *tapéti*, décrit par Buffon, et la Californie et le Mexique l'espèce nouvelle découverte par M. Sykes, et nommée *lepus nigricaudatus* <sup>(1)</sup>, à pelage épais et doux, mêlé de

<sup>(1)</sup> Proceed., t. III, p. 41.

quelques longues soies, varié de noir et de jaune sur le dos, tandis que le coccyx et le ventre sont blancs. La nuque et la partie supérieure de la queue sont d'un noir prononcé, la gorge est jaunâtre, les pieds roux, les oreilles blanches à leur naissance. Son facies est celui d'un lapin. M. Bennett pense qu'il a été décrit par Hernandez sous le nom de *tlacoyotl*. Le Mexique a encore, suivant M. Wagler<sup>(1)</sup>, le LIÈVRE CITLI<sup>(2)</sup> (*lepus callotis*, Wagl.), décrit par Hernandez comme semblable au lièvre d'Europe par ses formes, les oreilles exceptées, qui sont très longues relativement aux autres proportions du corps, et qui surtout sont d'une grande largeur. Les Mexicains étoient dans l'usage de se servir de sa peau pour en confectionner des vêtements, et surtout des manteaux très doux, très chauds, et qu'ils ornoient avec des plumes vivement colorées.

L'Afrique nourrit plusieurs espèces de *lepus*. Le LIÈVRE D'ÉGYPTÉ (*L. ægyptiacus*, Geoff.)<sup>(3)</sup> rappelle par ses formes notre espèce de France, mais il est plus petit. Il est roux grisâtre en dessus, la gorge et le menton blanc lavé de fauve; une bandelette neigeuse au-dessus des yeux, et la queue brun noir sur la moitié dorsale. Ses oreilles sont remarquablement longues. On le trouve en Égypte. L'Abyssinie, et notamment les déserts au S. O. d'Ambukol, possèdent le lièvre isabelle (*lepus isabellinus*)<sup>(4)</sup>, dont les oreilles sont très longues, le pelage de teinte joli isabelle, les parties inférieures blanches.

Le cap de Bonne-Espérance a diverses espèces qui ont été étudiées, dans ces dernières années, en France et en Angleterre, de manière à laisser quelques doutes sur leur identité. 1° Le LIÈVRE DU CAP (*lepus capensis*, L.), le plus anciennement décrit, et de taille plus forte que le lièvre d'Égypte, dont il a les teintes grises rousses sur le corps, et blanches sur le ventre. Les jambes et la poitrine sont d'un roux uniforme. La queue est mi-partie noire et blanche. C'est le *mountain-hare* des colons du Cap. Il est rare dans les dunes, qu'il ne quitte guère. 2° Le LIÈVRE DES ROCHERS (*lepus saxatilis*)<sup>(5)</sup>, gris roux, tiqueté sur la tête, plus foncé sur le dos, plus clair et plus gris sur les flancs, avec un trait gris sur l'œil. L'oreille est bordée en arrière de blanc, de roux en avant, et est terminée de noir. Le dessous du cou est gris brun, les membres gris roux uniforme. Cette espèce est de la grandeur d'un lapin, et habite les montagnes du Cap. 3° Le LIÈVRE DES SABLES (*lepus arnarius*) est une des plus pe-

tites espèces du genre<sup>(1)</sup>. Son pelage est gris tiqueté, avec les membres, la gorge, les flancs, tout des yeux roux. Le ventre est blanc. Il vit dans les sables du pays des Hottentots. 4° Le LIÈVRE GROSSE QUEUE (*lepus crassicaudatus*)<sup>(2)</sup> paraît être intermédiaire aux lièvres et aux lapins; il est gris roux en dessus, blanc en dessous, et remarquable par sa queue arrondie, couverte de longs poils frisés, roux brunâtre ou brun foncé. Il habite l'Afrique australe, principalement aux environs de Port-Natal, dans les lieux montueux et rocaillieux. 5° Le LIÈVRE A NUQUE ROUSSE (*lepus rufinucha*)<sup>(3)</sup> est très voisin du *saxatilis*, et pourroit être identique avec lui. Les colons le connoissent sous le nom de *kleine-klip-haas*. Il a quatorze pouces de longueur, un pelage gris fauve tiqueté de noir, les parties inférieures blanches, la nuque d'un roux vif, la queue mi-partie noire et blanche. Il se trouve dans les endroits montagneux et rocaillieux du cap de Bonne-Espérance.

L'Asie n'est pas sans avoir quelques lièvres: le MUSSEL des Malabares, et le *sussuk* des Malabars si commun dans les collines stériles du Dukhun, le *lepus nigricollis* de M. Fréd. Cuvier<sup>(4)</sup>, découvert dans l'Inde par MM. Leschenault de La Tour, Dufrenoy et Duvaucel, et qu'on dit aussi exister à Java. Sa couleur est fauve roux tiqueté, et les joues grises; une bandelette grisâtre va du museau à l'oreille en passant sur la nuque d'un beau noir, le dos en rouge fauve, les flancs et les cuisses gris de perle, les parties inférieures blanches de neige. La deuxième espèce, ou le *lepus ruficaudatus*<sup>(5)</sup>, habite le Bengale. Il ressemble au lièvre de France par ses formes, ses proportions et sa couleur; mais ce qui le distingue sont la maculature noire de ses oreilles, et le roux vif du dessus de la queue, qui, dans les autres espèces, est brun.

#### LE LIÈVRE A NUQUE NOIRE<sup>(6)</sup>.

Plus petit que le lièvre d'Europe, et d'une couleur coloration, la nuque exceptée, qui, au lieu d'être rousse, est noire. Il vit au Japon.

(1) Isid. Geoff. Saint-Hil., Etudes, pl. 10; Dict. de l'hist. nat.

(2) *Ibid.*, Etudes, pl. 9.

(3) Smith, Zool. journ., t. IV, p. 440; Bull., XV, 276.

(4) Dict. sc. nat., t. XXVI.

(5) Isid. Geoff., Voy. de Bélanger, p. 156.

(6) *Lepus melanauchen*, Temm., faun., Jap., p. 13.

(1) Isid., no 5, p. 510 (1831).

(2) Thesaur., p. 2, tract. 1, de *citli seutepore*.

(3) Egypte, pl. 6, fig. 2; Bull., XIX, 339.

(4) Cretzm. in Zool. de Ruppell, pl. 20; Zool. journ., III, 338. (Atlas, pl. 44, fig. 1.)

(5) Fr. Cuv., Dict. sc. nat., t. XXVI, p. 309.

re<sup>(1)</sup>. Son pelage est gris cendré, les oreilles, la gorge, les flancs, le ventre est blanc. Il vit dans les montagnes des Hottentots. 4° Le LIÈVRE à queue blanche (*Lepus crassicaudatus*)<sup>(2)</sup> paraît appartenir aux lièvres et aux lapins; il est blanc en dessous, et remonte à une queue arrondie, couverte de long poil brunâtre ou brun foncé. Il habite principalement aux environs des lieux montueux et rocailleux. 5° LA NUQUE ROUSSE (*Lepus rufus*) paraît appartenir au *saxatilis*, et pourroit bien être une variété de celui-ci. Les colons le connaissent sous le nom de *e-klip-haas*. Il a quatorze pouces de longueur, le pelage gris fauve tiqueté de noir, les oreilles blanches, la nuque d'un rouge foncé, la partie noire et blanche. Il se tient dans les lieux montueux et rocailleux de la montagne.

6° Sans avoir quelques lièvres particuliers, et le *sussuk* des Mahrates, dans les collines stériles du Dukhun. 7° Le lièvre de M. Fréd. Cuvier<sup>(3)</sup>, découvert par M. Leschenault de La Tour, dit aussi exister à Java. Sa queue est blanche, et les joues grises; une bande noire va de l'oreille en passant sur l'œil, le dos en rouge fauve, les flancs gris de perle, les parties inférieures blanches. La deuxième espèce, ou le lièvre de M. Cuvier<sup>(4)</sup>, habite le Bengale. Il ressemble à celui de France par ses formes, ses proportions; mais ce qui le distingue sont ses oreilles, et le rouge de sa queue, qui, dans les autres

#### LE LIÈVRE À NUQUE NOIRE<sup>(5)</sup>.

C'est un lièvre d'Europe, et d'une espèce particulière, exceptée, qui, au lieu d'être commun, il vit au Japon.

Pl. III., Etudes, pl. 10; Dict. class.

Pl. 9.  
Bull. Mus. Nat. Hist. Nat., t. IV, p. 440; Bull., XVI.

Pl. XXVI.  
Mém. de Bélanger, p. 156.  
Mém. de Temm., faun., Jap., p. 13.



quelques longues so  
sur le dos, tandis c  
blancs. La nuque et  
sont d'un noir prou  
pieds roux, les orei.  
Son facies est celui  
qu'il a été décrit p  
*tlacoyotl*. Le Mexiq  
gler<sup>(1)</sup>, le LIÈVRE cr.  
décrit par Hernande  
d'Europe par ses for  
sont très longues rel  
tions du corps, et  
largeur. Les Mexica  
servir de sa peau po  
ments, et surtout c  
chauds, et qu'ils orn  
colorées.

L'Afrique nourrit  
LIÈVRE D'ÉGYPTE (*L.*  
par ses formes notr  
plus petit. Il est rou  
et le menton blanc  
noigeuse au-dessus d  
sur la moitié dorsale.  
ment longues. On le  
et notamment les dé  
sèdent le lièvre isabe  
les oreilles sont très  
isabelle, les parties

Le cap de Bonne  
qui ont été étudiées,  
France et en Anglet  
ques doutes sur leur  
(*lepus capensis*, L.)  
et de taille plus fort  
il a les teintes grises  
ches sur le ventre.  
d'un roux uniforme  
et blanche. C'est le  
Cap. Il est rare da  
guère. 2° Le LIÈVRE D  
gris roux, tiqueté et  
plus clair et plus gr  
gris sur l'œil. L'or  
blanc, de roux en  
Le dessous du cou e  
roux uniforme. Cette  
lapin, et habite les r  
DES SABLES (*lepus a*

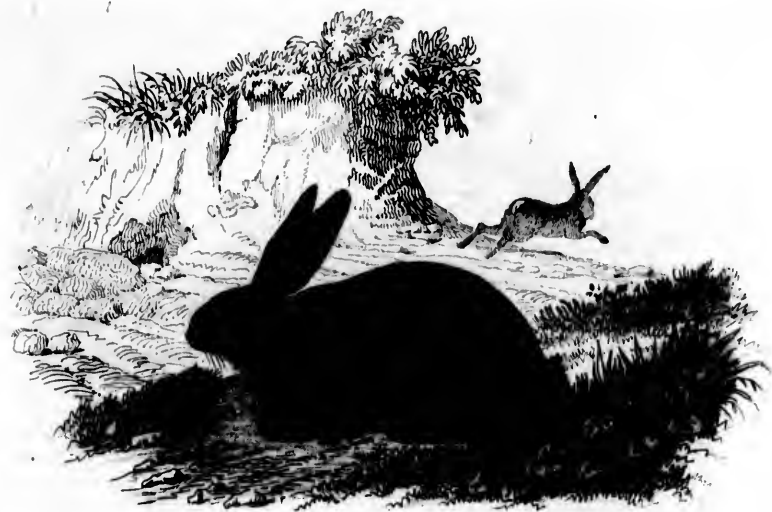
(1) Isis, n° 5, p. 510

(2) Thesaur., p. 2, tr

(3) Egypte, pl. 6, fig. 2; *bull.*, 118, 338.

(4) Cretzm. in Zool. de Ruppell, pl. 20; Zool. journ.,  
III, 338. (Atlas, pl. 34, fig. 1.)

(5) Fr. Cuv., Dict. sc. nat., t. XXVI, p. 309,



1. *Lepus d'Egypte*      2. *Lepus Insularis*.



Di  
traits  
et le  
eurs  
peue  
vire  
'Am  
me p  
ou  
'an l  
cré  
ys, q  
les e  
elles  
en  
am (k  
tarc  
oge  
vi d  
rdes  
Dural  
ms. 2  
gton  
memo  
inte ja  
le p  
les  
l'hi  
les  
noise.  
non  
d'In  
comm  
l'été  
for  
enne  
les e  
donc  
ka s  
Peon  
le lag  
heuses  
Missou  
litude  
aux  
Lagon  
Pallas  
Pallas  
Ibid.,  
Richa  
p. 52

## LES LAGOMYS (1).

Diffèrent des lièvres, principalement par quelques traits de leur organisation fondamentale ; car ils ont de petites oreilles, bien que leurs oreilles soient médiocres, leurs jambes presque égales, et qu'ils n'aient pas de queue. Buffon n'a point connu ces animaux qui habitent exclusivement en Sibérie et dans le nord de l'Amérique, de manière à ne pas s'éloigner de la zone polaire arctique. M. G. Cuvier rapporte, dans son ouvrage sur les *Ossements fossiles*, que des os d'un lagomys inconnu se trouvent fossilisés dans des rochers ou brèches de l'île de Corse. Les lagomys, qui vivent comme les lièvres, sont pentadactyles en devant et tétradactyles en arrière ; les femelles ont quatre à six mamelles toutes ventrales. On en connaît aujourd'hui quatre espèces : 1° Le *Lepus pusillus* (2), le *sulgan* ou l'*ittiskan* des Tartares, le *semlianoi saëtchik* des Russes. Son pelage est gris brun, et sa taille est celle d'un rat. Il vit dans des terriers qu'il se creuse dans les pays élevés, dans les lieux montagneux, aux sources de l'Oural ; sa nourriture consiste en fruits et en bourbes. 2° Le LAGOMYS GRIS (*lepus ogotonna*) (3), ou *ogotonna* des Mongoles, que les Russes appellent *omoi-krot*, est d'un gris très pâle que relève la teinte jaunâtre des pieds ; il est un peu plus grand que le précédent. Il niche dans des tas de pierres, dans les crevasses des rochers, où il amasse du foin pour l'hiver. On le rencontre au-delà du lac Baikal, dans les déserts de la Mongolie et dans la Tartarie chinoise. 3° Le PICA (*lepus alpinus*) (4), que les Tartares nomment *schadak* ou *sadajak*, et les Russes *schucha sjenostawez*, est de la taille d'un coon d'Inde ; son pelage est roux jaunâtre. Il habite les sommets les plus élevés des montagnes, où il se sert l'été à choisir et à sécher les herbes qui doivent former sa provision d'hiver. Les tas de foin qu'il amasse sont une des ressources les plus précieuses pour les chevaux des chasseurs de zibelines ; il habite donc les rochers des Alpes sibériennes, le Kamtschatka suivant Pallas, et les îles aléoutiennes suivant Pennant. 4° Le *little chief hare* de Richardson, ou le lagomys *princeps* (5), habite les montagnes élevées ; cette barrière boréale des vastes plaines du Missouri, depuis le cinquante-deuxième degré de latitude jusqu'au soixantième. C'est principalement aux sources de la Mackensie et de la rivière

Lagomys, rat-lièvre, G. Cuvier.

Pallas, gl., pl. 1.

Pallas, gl., pl. 3 ; Scriver, pl. 238.

Ibid., pl. 2.

Richardson, Fauna, pl. 19, p. 227 ; Zool. Journ., t. 1, p. 520 ; Bull., t. XXIV, 74.

de l'Élan qu'il est le plus commun ; il niche dans les fentes des rochers, et à l'approche de l'homme il pousse un faible cri. Les Indiens l'appellent *buckrathra kahyaicze*, ce qu'on peut traduire par les mots *lièvre-petit-chef*. Il ressemble au pika ; mais la tête est courte, les oreilles sont arrondies ; il est brun en dessus, gris sur le ventre.

## LES CHINCHILLIDÉES,

## OU LA FAMILLE DES CHINCHILLAS.

Forment un groupe naturel qui n'est connu que depuis fort peu d'années, bien qu'on trouve mentionnés dans beaucoup de vieux récits de voyageurs les animaux qui le composent. Cette famille suit immédiatement celle des lièvres, et appartient comme eux à la tribu des herbivores, dont les molaires sont privées de racines. M. Bennett la caractérise ainsi (1) : les dents incisives d'en haut simples ; les molaires  $\frac{1}{1}$ , à couronne formée de lamelles d'émail en deux ou trois rangées parallèles, entourées d'un rebord de la matière vitrée. Animaux vivant en troupes dans le sud de l'Amérique, dans les terriers qu'ils se creusent. Leurs mœurs sont douces, leurs membres postérieurs du double plus longs que les antérieurs ; leur queue est principalement garnie de poils touffus en dessus et à l'extrémité. Or, trois genres se trouveraient aujourd'hui composer seuls cette famille des chinchillas, assez convenablement caractérisée, dans l'état actuel de nos connaissances, par les quelques lignes que nous venons de citer. Ces trois genres comprennent les lagostomes, les éryomis, callomys ou chinchillas, et enfin les lagotis.

## LES LAGOSTOMES.

*Lagostomus*. BROOKES (2).

Ne comprennent qu'une espèce célèbre sous les noms de VISCACHE (*lagostomus trichodactylus*), et que nous avons décrite dans nos Illustrations de zoologie.

Dobrizhoffer, Jolis, Proctor, Head, Miers et Haigh sont les voyageurs qui ont parlé sous le nom de viscache d'un animal que d'Azara décrit avec

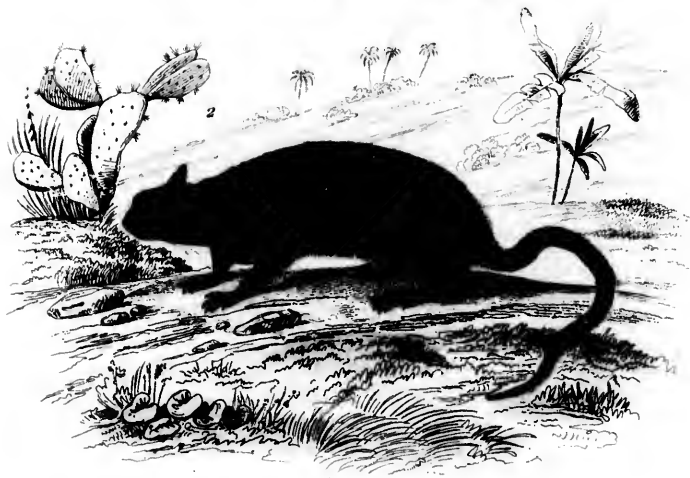
(1) Proceed., t. III, p. 58.

(2) Zool. Journ., t. IV, 134. 489, 501 : *Marmot-diana*, pl., Griffith ; Lesson, Illust. de zool., pl. 8. *L. pilis densis, mollioribus insuper gilvis, niveis infra. Mystacibus albis et atris, manus digito medio scapula intacto.* Hab. ; *République Argentine Agr.* (Atlas, pl. 42, fig. 1.)



que les maxillaires sont tou  
ner une face étroite. le mu  
ls courts et ras, et les deu  
ux fentes qui se rapproche  
nt blanc jaunâtre. Les yeu  
s; des poils noirs allong  
. Les oreilles, nues en de  
que sans poils en dehors: d  
ds qu'apparoissent des pie  
onçés et très longs antérie  
jones sont longs, mélange  
et, et semblent former de  
ce. Les moustaches, compo  
salsceaux, le supérieur plus  
r plus court, blanc pur, so  
puls très fines, et toutes d  
elage est partout abondant  
un feutre soyeux, mollet, gr  
tles supérieures du corps  
les membres. Dans ce feut  
ou moins grand nombre de  
ngs, et qui donnent à la fou  
lé de noir. Ces poils sont ple  
sur la ligne médiane du d  
otes les parties inférieures  
nt d'un blanc de neige, sin  
mbres. Les poils de la queue  
n marron sale; mais deux t  
na naissance et se dirigent ve  
r de celle-ci sur les côtés se  
lorée de la manière qui sou  
uvrent la partie bombée de  
ase des moustaches sont noir  
in sous les narines. Les côté  
mais une large écharpe brun  
milieu de la joue derrière  
s sont jaunâtres. Les mamell  
sur la poitrine.

es plaines rases nommées pa  
au sud de l'Amérique, u  
ains situés entre les 29 et  
elle s'y abrite dans des terrie  
ngle puissant de ses pieds  
milles réunies par les mêm  
nes appétits, familles comp  
ividus dont les mœurs so  
r le moindre bruit les effra  
sis sur leur derrière, à la m  
nt leurs aliments à la bouch  
petites mains pour les enf  
mpose de sauts réguliers,  
le jeu simultané des de  
eurs, soit postérieurs. Le  
herbes légumineuses et  
ent, principalement en u  
ouvre les pampas. Les dég



*Le Chinchilla, & Chinyne d'Egypte.*

*Publié par Pourrat Fresse à Paris.*

passionnés par les viscaches aux jardins portent les | Sa queue est médiocre. La VISCACHE A CRINS, à pe-  
 remarquable par sa  
 s noirs épais, variés  
 eilles sont aiguës et  
 sont remarquable-  
 rand désordre règne  
 a, ces espèces n'ont

---



---

 LLAS.

 T<sup>(1)</sup>.

de par son excessive  
 ombres antérieurs et  
 é. Ils n'en ont que  
 s, et les ongles sont  
 Leurs oreilles sont  
 s et membraneuses;  
 oustaches touffues,  
 verte de poils abon-  
 us de poils cachant  
 eillent en rien ceux  
 ves; sont aiguës, les  
 lles obliques, et le  
 qué, se trouve être  
 r les régions tempo-  
 clusivement les pla-  
 ou. On n'en connoît  
 , le VRAI CHINCHIL-  
 ourrure qu'il donne  
*inchilla* des auteurs  
 it depuis long-temps  
 ix (*mus laniger*), et  
 avoit fait un hamster  
 Joseph Acosta est le  
 , ait parlé de l'ani-  
 retrouve dans la re-  
 e nom de *hardilla*.  
 le Chili, à Rome, en  
 qu'il nomme *ardas*.  
*binche* (qui est une  
 a ce nom à Acosta

*inchilla*, Bennett.  
 pl. 28; over de chin-  
 verg. decl VI, no 1;  
 viscache et le chin-  
 2, nov. 1830; chin-  
 , t. III, p. 59; dents,  
 roceed., t. I, p. 31;  
 XXVI, p. 337; Bull.,  
 in 1835, p. 375; le  
 menag., fig.; Gray,

formant sur les joues deux bandes de favoris  
 prolongés, que surmontent deux raies blanches.

Schmidt, Voy. au Chili,  
 Lond., 1824; Molina, Hist. nat. du Chili, trad. franç.,  
 p. 283. (Atlas, pl. 41, fig. 1.)



occasionnés par les viscaches aux jardins portent les cultivateurs à leur faire une chasse active. L'accouplement a lieu dans la belle saison de l'hémisphère sud, c'est-à-dire en décembre, en janvier et en février. La femelle donne le jour à deux ou quatre petits qu'elle porte pendant quatre ou cinq mois. La chair de ces animaux ne sert point à la nourriture. Ils sont tués à cause des ravages qu'ils font dans les plantations, et pour retirer de leur pelage quelques variétés. On pourroit utiliser leurs poils dans la confection des chapeaux de feutre.

En résumé, le lagostome habite exclusivement les contrées de la Plata et du Paraguay.

Les caractères zoologiques des lagostomes sont les suivants : incisives quatre, molaires seize. Les incisives, très longues, accolées, triangulaires, sont lisses en devant, épaisses, taillées en biseau égal : les incisives sont un peu plus courtes que les supérieures ; les molaires, on les dit obliques, au nombre de quatre de chaque côté et à chaque mâchoire, à coupe en lame simple ou en V ; la tête est courte, bombée, à front très élevé, à nez obtus, à narines étroites, en demi-cercle. Les soies sont longues, rigides, partant toutes d'un même point en formant faisceau à leur base ; les joues sont très renflées. Les oreilles médiocres, nues en dedans, pointues en dehors, triangulaires, dilatées à leur base, sont bordées en arrière par un renflement. Les membres antérieurs sont courts, grêles, à face palmaire nue, terminés par quatre doigts presque égaux, l'interne et l'externe un peu plus courts que les deux autres. Les ongles, courts, rudes, sont recouverts de poils mous à leur racine. Les membres postérieurs sont robustes, du double plus longs que les antérieurs, à tarses longs, dénudés à l'articulation et à la naissance des doigts. Ceux-ci sont au nombre de cinq, le moyen est plus long que les latéraux : tous ont leur phalange terminale libre, renflée, dénudée. Les ongles, s'insérant au milieu de la phalange moyenne, sont énergiquement puissants, surtout celui du milieu, qui est très long ; ils sont droits, concaves en dessous, convexes en dessus. Le médian est recouvert par une brosse de poils très serrés, très serrés, égaux. La queue est longue, garnie à sa naissance de poils ras, et à son extrémité de poils longs, touffus, implantés sur le bord inférieur, tandis que ceux du bord supérieur sont ras. La texture et la couleur du pelage sont analogues à celles du lièvre ordinaire, et les poils, bien que généralement mous, sont droits et de deux sortes, des poils et des poils duveteux.

Muséum de Paris possède deux espèces de ce genre fort remarquables. La GRANDE VISCACHE, grise, à longues soies brunes, d'épaisses moustaches et formant sur les joues deux bandes de favoris très prolongés, que surmontent deux raies blanches.

Sa queue est médiocre. La VISCACHE A CRINS, à pelage uniformément brun, mais remarquable par sa queue longue, couverte de crins noirs épais, variés de noir et de blanchâtre. Ses oreilles sont aiguës et prolongées, et ses moustaches sont remarquablement longues. Comme le plus grand désordre règne dans les collections du Muséum, ces espèces n'ont aucune désignation de patrie.

## LES CHINCHILLAS.

*Eryomys*. LICHT (\*).

Dont le pelage est remarquable par son excessive douceur, ont cinq doigts aux membres antérieurs et le pouce parfaitement développé. Ils n'en ont que quatre aux membres postérieurs, et les ongles sont petits, à peu près falciformes. Leurs oreilles sont comme celles des lièvres, amples et membraneuses ; de longues soies forment des moustaches touffues, leur queue est moyenne et couverte de poils abondants. Leurs doigts sont revêtus de poils cachant presque les ongles, qui ne rappellent en rien ceux des lagostomes. Les dents incisives sont aiguës, les molaires, au nombre de trois, ont trois lamelles obliques, et le crâne, assez brusquement tronqué, se trouve être déprimé sur la tête et renflé sur les régions temporales. Les chinchillas habitent exclusivement les plateaux élevés du Chili et du Pérou. On n'en connoît que deux espèces. La première, le VRAI CHINCHILLA (2), célèbre par la précieuse fourrure qu'il donne au commerce, est l'*Eryomys chinchilla* des auteurs systématiques, que Molina avoit depuis long-temps décrit sous le nom de rat laineux (*mus laniger*), et dont M. Geoffroy Saint-Hilaire avoit fait un hamster et M. Tiedemann un lemming. Joseph Acosta est le premier voyageur qui, dès 1591, ait parlé de l'animal qui nous occupe, que l'on retrouve dans la relation d'Awkins (1622), sous le nom de *hardilla*. Alonzo de Ovalle, écrivant sur le Chili, à Rome, en 1646, parle aussi de cet animal qu'il nomme *ardas*. Buffon, dans son histoire du *chinche* (qui est une mouffette, *mephitis*), emprunta ce nom à Acosta

(\*) *Callomys*, Isidore Geoff.; *chinchilla*, Bennett.

(2) *Eryomys chinchilla*, Licht., pl. 28; over de chinchilla, door J. Vander-Hoeven, Overg. deel VI, no 1; *callomys laniger*, Isld.; note sur la viscacha et le chinchilla, Ann. sc. nat., t. XXI, p. 282, nov. 1830; *chinchilla lanigera*, Bennett. Proceed., t. III, p. 59; dents, Zool. Journ., t. IV, p. 317; Anat., proceed., t. I, p. 31; mœurs, Rousseau, Ann. sc. nat., t. XXVI, p. 337; Bull., t. XXIV, p. 352; Ann. sc. nat., juin 1835, p. 375; le chinchilla, Fr. Cuv. 64e liv.; Zool. menag., fig.; Gray, Spicillig. zool., pl. 7, p. 11; Meyer Schmidt, Voy. au Chili, Lond., 1824; Molina, Hist. nat. du Chili, trad. franç., p. 283. (Atlas, pl. 41, fig. 1.)



tout en l'appliquant à un autre animal. Molina seul réunit quelques bons détails de mœurs sur son rat laineux, qui n'est autre que le chinchilla; mais ces détails incomplets laissèrent les naturalistes en suspens jusque vers 1825, où les fourreurs en reçurent quelques peaux entières qui permirent d'en mieux préciser les caractères. Enfin, quelques individus vivants furent observés dans les ménageries d'Europe. N'est-il pas étonnant qu'un petit animal, qui paroît extraordinairement multiplié dans le Chili et le Pérou, à en juger par la prodigieuse quantité de peaux que l'on retire de ces pays, soit resté jusqu'en ces derniers temps un objet de doutes et de controverses? Le chinchilla a son pelage d'un gris de perle, de nuance suave, ondulé de blanc sur toutes les parties supérieures du corps, et de gris clair sur les inférieures. Son poil, d'une extrême finesse, est d'une grande douceur au toucher. Les moustaches sont noires et blanches, la queue terminée de brun. Nous ferons remarquer qu'il existe d'assez notables différences entre les figures publiées par M. Fr. Cuvier et Lichsteinstein. Le portrait donné par le premier a les oreilles noires, arrondies; celui du savant Prussien les a blanches, grandement allongées et ovales, etc.

« Les poils des chinchillas, disoit Acosta, sont » merveilleusement doux et lisses, et on porte leur » peau comme une chose exquise et salutaire pour » échauffer l'estomac et les parties qui ont besoin de » chaleur modérée. » Tout rappelle un lapin dans les formes des chinchillas; il en ont aussi les mœurs, car ils vivent en troupes dans des terriers. Ils se nourrissent principalement de plantes bulbeuses qu'ils mangent assis sur leur derrière la queue relevée, et se servent de leurs mains pour porter à la bouche ces aliments. La femelle met bas, chaque année, deux portées de cinq à six petits, et c'est à l'aide de chiens dressés à cette chasse et conduits par des enfants qu'on s'en empare.

C'est principalement dans les provinces de Copiapo et de Valparaiso au Chili que vit le chinchilla, et c'est de là que leurs fourrures sont expédiées en Europe.

La seconde espèce est le CHINCHILLA DORÉ (\*), qui ne repose que sur des dépouilles envoyées du Pérou aux marchands de fourrures. Son pelage est d'un jaune nuancé de verdâtre et ondulé de noir sur le corps, passant au jaune doré brillant lavé de rousâtre sur les parties inférieures; une ligne dorsale noire suit le rachis, et ses moustaches sont entièrement brunes. Les poils de ce chinchilla sont, comme ceux du précédent, d'une finesse et d'un moelleux extrêmes.

(\* *Callomys aursus*, Isld. Geoff., loc. cit.

### LES LAGOTIS (\*).

Ont tous les pieds tétradactyles, c'est-à-dire le ponce manque complètement; les doigts armés d'ongles foibles, bien que légèrement faibles. Leurs oreilles sont longues, et la queue même se prolonge beaucoup. Les dents incisives aiguës; les molaires, en même nombre que ces des chinchillas, ont sur leur couronne trois lames obliques et entières. La seule espèce connue, le LAGOTIS DE CUVIER (\*\*), a son pelage doux et mollet vit dans les parties montagneuses du Pérou. M. Bennett ne doute pas, et ses raisons nous paroissent rempatoires, que ce ne soit de cette espèce, confondu avec le lagostome sous le nom vulgaire de vicuña ou *viscache*, adopté par les créoles espagnols, et parlent Acosta, Garcilasso, de Laet, Nieremberger, Feuillée, Ulloa, Vidauré, Molina même, Schum Meyer, Stevenson. En effet, le lagostome est un animal des pampas de Buenos-Ayres et du Paraguay et le lagotis semble confiné sur le penchant occidental des andes au Chili comme au Pérou. Ce lagotis de Cuvier a les proportions d'un lapin, et sa queue est aussi longue que le corps et la tête à la fois. Les moustaches sont épaisses, d'un noir de jayet et longues, car les dix ou douze plus grandes mesurent jusqu'à sept pouces de longueur. Les oreilles ont la forme d'un parallélogramme, et sont arrondies au sommet. Elles mesurent trois pouces de hauteur. Les ongles sont entièrement cachés dans l'épaisseur des poils qui recouvrent les doigts. Le pelage se compose de poils très longs, d'une souplesse remarquable, mélangés de longues soies noires, et de poils blancs à leur sommet et lavés de brunâtre, ce qui lui donne une coloration générale de cendre, à reflets satinés. Nous ne doutons que l'animal figuré par M. Lichsteinstein ne soit évidemment le lagotis et non le vrai chinchilla.

Le genre LAGIDIUM du docteur M.-F. Merrem renferme qu'une espèce, le *lagidium peruanum*, dont le système dentaire est celui des chinchillas; mais les mains ont quatre doigts et les pieds trois, avec un rudiment de quatrième au côté interne. Ce genre est bien voisin, s'il n'est pas nommé *lagotis*. Mais les termes de comparaison manquent.

A la suite des chinchillas vient se placer un genre fort voisin, celui des HAPALOTIS (Lichst.), à quatre doigts petits et foibles aux mains, terminés par des ongles grêles, cinq doigts aux pieds, et les pieds damment velus en dessus. Les oreilles sont on-

(\* *Lagotis*, Bennett, Proceed., t. III, p. 58.

(\*\*) *Lagotis Cuvieri*, ibid.

## LAGOTIS (1).

très grandes, droites et légèrement acuminées  
sommet. La queue est longue, mais grêle, et cou-  
de poils ras. Les moustaches sont fort grandes,  
le corps a le port et la tête du chinchilla. Seule-  
ment le train de derrière est moins disproportionné  
celui de devant. Malheureusement nous igno-  
quels sont les caractères assignés à ce genre par  
l'auteur, n'ayant pu lire la description publiée en  
allemande. La seule espèce connue, l'*hapa-*  
*albipes* (1), de la taille du surmulot, est brun  
né, les mains et le ventre exceptés, qui sont  
blancs. Il vit à la Nouvelle-Hollande; probablement  
dans les montagnes Bleues, où l'a découvert le voya-  
geur Sieber.

## LES CABIAIS.

*Hydrochærus*. ERXL. (2).

On ne connoît qu'une espèce, le *capybara*,  
rien acquis dans leur histoire depuis la mort  
de Buffon. C'est un animal qui fréquente les bords  
des grands fleuves d'Amérique, où il vit en  
troupe qui sortent principalement la nuit. *Capy-*  
est son nom brésilien, que les Botocodos ont  
appelé en *aimpooon*. C'est aussi l'*irabubo* de Gu-  
yane, le *capivard* du voyageur Froger.

LES COBAYES  
OU COCHONS D'INDE.

*Cavia*. ILLIC. (3).

Les cobays jusqu'à ce jour étoient propres au  
Pérou et au Paraguay. L'espèce la plus répandue,  
que l'on soupçonne issue de l'*apéréa*, est le co-  
chon d'Inde de Buffon (*cavia cobaya*, Pallas; *mus*  
*fulvus*, L.). Récemment, M. Wagler en a décrit  
deux espèces comme propres au Mexique. La pre-  
mière, *cavia Spixii* (4), est d'un cendré brunâtre,  
avec une tache de noirâtre, offrant sur chaque joue, en  
dessous de l'oreille, une courte bandelette blanche;  
le cou et le ventre sont blancs, de même  
que les soies inférieures, tandis que les ongles des  
pieds sont noirâtres. La seconde est le *cavia ful-*  
*va*, d'un fauve brunâtre, marbré de noir par taches  
noires. Le cou et le tronc en dessous sont de cou-

Illust., pl. 29. (Atlas, pl. 42, fig. 2.)

*Hydrochærus*, cochon d'eau; Voyage de Desmar-  
ville, t. III, p. 298. M. Wilson (Illustr., pl. XIII) en a  
donné une très bonne figure.

nomina, sans force, Fr. Cuv.

Illust., no 5, p. 510. (1834).

leur oreuse. Les moustaches les plus inférieures  
sont teintées de fauve, et les oreilles carnées ont leur  
rebord supérieur obscur. M. d'Orbigny a découvert  
dans la Patagonie une quatrième espèce, le cobaye  
austral (*cavia australis*) (1), qui a les formes et les  
proportions de l'*apéréa*; mais il s'en distingue par  
ses ongles, qui sont plus longs et plus aigus, et d'un  
noir foncé. Le dessus du corps est d'un gris jaunâtre  
tiqué de noir, plus foncé en noir sur la ligne  
moyenne, les parties inférieures sont d'un blanc  
grisâtre. Cette espèce a besoin d'être comparée à  
l'*apéréa* pour pouvoir en être distinguée. Ses poils  
sont plus longs et plus doux. Sa taille ne dépasse  
pas huit pouces de longueur. Ce cobaye est très  
commun sur les bords du Rio Negro, vers le quar-  
ante-unième degré de latitude S.; plus au nord la  
race disparaît. Il se creuse de profonds terriers qui  
communiquent au dehors par plusieurs ouvertures,  
et les établit principalement dans les endroits habités  
par l'homme, et rarement dans les lieux déserts. Il  
ne sort guère que la nuit, car il aime se tenir blotti  
dans son trou pendant le jour. Son naturel est vif,  
mais doux et craintif. Ses allures sont sautillantes.  
Lors même qu'il s'établit près de l'*apéréa*, jamais  
les individus des deux espèces ne se mêlent ensemble.  
L'*apéréa* ne peut grimper aux arbres; il n'en  
est pas de même du cobaye austral, qui va cueillir  
lui-même les petits fruits qu'il aime, et dont il se  
nourrit en y joignant des jeunes pousses, des grain-  
es, etc. La femelle met bas, dans le courant du  
printemps et de l'été, plusieurs portées de deux  
petits chaque, qui, à trois mois, ont les proportions  
des père et mère. Les Puelches nomment ce rongeur  
*sahal*, et les Patagons *tiroquin*, noms qui sont ap-  
pliqués à quelques autres animaux. Les Espagnols  
créoles seuls le distinguent nettement par les mots  
*tucu-tucu*, qui rendent euphoniement l'accentua-  
tion du cri qu'il fait entendre.

## LE COBAYE DE CUTHLER (2).

Se trouve en Patagonie; a les formes du cobaya,  
mais son pelage est en entier formé de longs poils  
lisses, brillants, noirs et finement rayés de brun.  
Ses oreilles sont plus grandes, plus ouvertes, et  
garnies de poils plus longs que ceux des parties ad-  
jacentes. Il n'est pas sans analogie avec le *cavia* de  
Pérou.

(1) *Isid. Geoff. Etudes*, pl. 12.

(2) *Cavia cuthleri*, Bennett, the *philos.*, mag., juin  
1836.

chinchillas vient se placer au  
celui des HAPALOTIS (Lichst.),  
petits et foibles aux mains, ter-  
reles, cinq doigts aux pieds,  
en dessus. Les oreilles sont or-  
nett, *Proceed.*, t. III, p. 58.  
tert, *ibid.*

## LES MOCOS.

*Kerodon*, Fr. Cuv.

Sont du Brésil, où le prince Maximilien de Wied Neuwied découvrit la seule espèce qui forme ce genre, en ne la séparant pas des cobayes et la nommant *cavia rupestris*. Les molaires, plus simples que celles des *cavia*, ont leur couronne formée par deux prismes triangulaires. Le moco<sup>(1)</sup>, un peu plus gros que le cochon d'Inde, a son pelage gris olivâtre mélangé de jaune rougeâtre, teinté de noirâtre en dessus; les parties inférieures sont blanchâtres. Il se plat dans les lieux rocailleux de l'intérieur du Brésil, proche le Rio-San-Francisco.

LE MOKO DE KING<sup>(2)</sup>.

Diffère du précédent par sa coloration uniforme. Il habite la Patagonie.

LES ACOUTIS<sup>(3)</sup>.

Vivent dans les parties les plus chaudes de l'Amérique méridionale, au Brésil et à la Guyane. L'*agouti* et l'*acouchy* ont été décrits par Buffon. Il n'en est pas de même de la troisième espèce nommée AGOUTI A CRÊTE ou *cavia huppé*<sup>(4)</sup>, qu'on ne rencontre qu'à Surinam, dans la Guyane hollandaise. Son pelage est noirâtre, piqueté de roux; les poils de l'occiput sont allongés et forment une sorte de hure. Ceux de la croupe sont également très longs. Le ventre est brun, les oreilles et la queue sont courtes. Son caractère est revêché; sa taille est celle de l'agouti ordinaire.

On a décrit sous le nom d'agouti un animal de Java et de Sumatra, qui doit appartenir à un tout autre genre. C'est le *mus leporinus* de Linné, le *cuniculus javensis* de Brisson. On dit cet animal sans queue, roux sur le corps, blanc en dessous.

## LES MARAS.

*Mara*.

Semblent distincts des cobayes et des agoutis, dont

(1) *Kerodon moco*, Fr. Cuv.; *K. sciureus*, Isid., Dict. classiq.

(2) Bennett, the philos. mag., juin 1836.

(3) *Dasyprocta*, fesse velue, Illig.; *chloromys*, rat jaune, Fr. Cuv.

(4) *Dasyprocta cristata*, Desm., 572; *chloromis cristatus*, Fr. Cuv.

ils n'ont point les formes extérieures. Leurs oreilles sont assez saillantes; les jambes sont élevées, grêles d'égale longueur, n'ayant, comme les agoutis, que trois doigts aux pieds de derrière et quatre à ceux de devant. Les doigts antérieurs sont petits, courbés bien que les deux moyens dépassent les latéraux. Les trois postérieurs sont médiocres, et cependant celui du milieu déborde les externes. Les ongles ont une forme triquéte. La queue est rudimentaire nue. La seule espèce connue est le MARA MAGELLANIQUE<sup>(1)</sup>, ou le *lièvre pampa* de d'Azara<sup>(2)</sup>, qui vit dans les pampas de la Patagonie, et dans toute la partie australe de l'Amérique. Sa taille est celle du lièvre ordinaire. Son pelage est doux, soyeux, très fourni, de couleur brune sur le dos et sur la région externe des membres, tandis que les poils sont annelés de blanc et de roux clair sur les flancs, le cou, les joues et derrière les extrémités, ce qui donne une teinte jaune cannelle ou fauve. Les poils du dessous du corps et du dedans des membres sont blancs. La bourre n'existe point. Une tache d'un noir violâtre occupe toute la région lombaire à l'extrémité du dos, tandis qu'immédiatement au-dessous la région sacrée est neigeuse. Les poils de ces parties sont beaucoup plus longs qu'ailleurs. La queue est représentée par un petit moignon. Les moustaches qui sont noires et très luisantes occupent la face. Les oreilles élargies et pointues sont bordées de poils, formant un léger pinceau à leur sommet.

Les Puelches des rivages du détroit de Magellan nomment le petit animal qui nous occupe *mara*, les zoologistes sont encore à désirer des renseignements sur les mœurs, les habitudes de ce mammifère intéressant, très rare dans nos musées, et dont on ne possédoit aucune bonne figure. Celle que nous donnons dans ce supplément aux œuvres de Buffon (*Mammifères*), laisse beaucoup à désirer. Tout porte à croire que les voyageurs français qui exploraient l'Amérique Méridionale nous donneront des renseignements complets sur ce singulier et curieux animal, qu'on laisse parmi les agoutis faute de détails suffisants pour l'en retirer, car s'en éloigne par tous ses caractères extérieurs, que la forme et le nombre de ses molaires sont inconnus.

Ce *mara* est le lièvre pampa des créoles de Buenos Ayres, et notre description repose sur l'individu qui a été servi au Muséum et en mauvais état.

(1) Lesson, cent. zool., pl. 42, p. 113; *dasyprocta patagonica*, Desm., Mamm.; Encycl., 574, *cavia patagonica*, Pennant, quad. pl. 39; Shaw, gen. zool., pl. 165; Cuv., Rég. an., t. I, p. 221; note sur un mammifère peu connu de l'ordre des rongeurs, Desm., Ann. de physique, t. LXXXVIII, p. 205 (1819).

(2) Parag., t. II, p. 51. (Atlas, pl. 49.)

formes extérieures. Leurs oreilles  
; les jambes sont élevées, grêles  
n'ayant, comme les agoutis, que  
de derrière et quatre à ces  
ants antérieurs sont petits, courts  
moyens dépassent les latéraux  
sont médiocres, et cependant  
orde les externes. Les ongles de  
e. La queue est rudimentaire.  
ce connu est le MARA MAGELLANICUS  
vre pampa de d'Azara (?), qui  
s de la Patagonie, et dans toute  
le l'Amérique. Sa taille est celle  
. Son pelage est doux, soyeux  
uleur brune sur le dos et sur  
s membres, tandis que les parties  
nc et de roux clair sur les flancs  
t derrière les extrémités, ce qui  
une cannelle ou fauve. Les parties  
s et du dedans des membres se  
n'existe point. Une tache d'orange  
e toute la région lombaire à l'exception  
ndis qu'immédiatement au-dessous  
ée est neigeuse. Les poils de la queue  
coup plus longs qu'ailleurs.  
ntée par un petit moignon. Les  
ont noires et très luisantes occu-  
oreilles élargies et pointues se  
formant un léger pinceau à l'extré-

s rivages du détroit de Magellan  
animal qui nous occupe *mara*,  
t encore à désirer des renseignements  
urs, les habitudes de ce mammifère  
ès rare dans nos musées, et de  
aucune bonne figure. Celle-ci  
ns ce supplément aux œuvres de  
eres), laisse beaucoup à désirer  
nre que les voyageurs français  
Amérique Méridionale nous donnent  
nements complets sur ce singulier  
, qu'on laisse parmi les agoutis  
suffisants pour l'en retirer, car  
ous ses caractères extérieurs, et  
le nombre de ses molaires so-

vièvre pampa des créoles de Buenos Aires  
escription repose sur l'individu  
n et en mauvais état.

zool., pl. 42, p. 113; *Dasypus*  
t., Mamm.; Encycl., 574, *Dasypus*  
quad. pl. 39; Shaw, gen. zool.,  
g. an., t. I, p. 221; note sur un  
de l'ordre des rongeurs, Desm.,  
LXXXVIII, p. 205 (1819).  
o. 51. (Atlas, pl. 49.)

## LES

*Kerod*

Sont du Brésil, où Neuwied découvrit le genre, en ne la séparant *cavia rupestris* que celles des *cavia*, deux prismes triangul gros que le cochon d'Inde mélangé de jaune roux dessus; les parties inférieures se plait dans les lieux humides du Brésil, proche le Rio-

## LE MOI

Diffère du précédent.  
Il habite la Patagonie

## LES

Vivent dans les parties méridionales de l'Amérique méridionale *gouti* et *pacouchy* n'en est pas de même. AGOUTI A CRÊTE rencontre qu'à Surinam. Son pelage est gris. Les poils de l'occiput sont courts. Ceux de la queue sont longs. Le ventre est court. Les oreilles sont courtes. Son caractère est celui de l'agouti ordinaire. On a décrit sous le nom de *agouti* et de Sumatra, qui est un autre genre. C'est le *mus mus javensis* de B. Cuv., roux sur le

## LI

Semblent distinctes

(<sup>1</sup>) *Kerodon moco*,  
classiq.

(<sup>2</sup>) Bennett, the pl.

(<sup>3</sup>) *Dasyprocta*, fesse velue, illig.; *chloromys*, rat  
jaune, Fr. Cuv.

(<sup>4</sup>) *Dasyprocta cristata*, Desm., 572; *chloromis cristatus*, Fr. Cuv.

pl. 165; Cuv., neg. an., t. I, p. 222, non mentionné  
mière peu connu de l'ordre des rongeurs, Desm.,  
nal de physique, t. LXXXVIII, p. 205 (1819).

(<sup>2</sup>) Parag., t. II, p. 51. (Atlas, pl. 49.)

*Syngnathus ab. thalassius, Dasyperla potanensis, C. m.*

*Publ. par Duméril & Broderip.*





En consultant les auteurs qui ont parlé du *mara*, on semble reconnaître qu'il est mentionné par John Barborough, Wood et Byron, dans les relations de leurs voyages; mais les notions fournies par ces navigateurs sont trop confuses pour éclairer son histoire. D'Azara seul a publié d'utiles et importants documents dans le tome second (trad. franç.) de son *Essai sur l'Histoire naturelle des Quadrumanes de la province du Paraguay*; tout ce que nous allons dire sera donc extrait de cet auteur. Le lièvre pampa, dit d'Azara, n'existe point au Paraguay; mais j'en ai pris beaucoup entre les trente-quatrième et trente-cinquième degrés de latitude sud dans les Pampas, au midi de Buenos-Ayres. On l'appelle lièvre, mais il est plus charnu, plus grand que celui d'Espagne, et très différent par le goût de sa chair. » D'après le même auteur, dont nous allons analyser les observations, le mâle et la femelle vivent réunis, et courent ensemble avec beaucoup de rapidité; mais ils se fatiguent bientôt, et un chasseur à cheval peut alors les prendre avec le laço ou avec les boules. Cet animal a la voix élevée, incommode et très aiguë: ce cri, qu'on entend dans la nuit, peut se rendre par les syllabes *o, o, y*; et lorsqu'on le prend en vie il le pousse avec force. Les Indiens mangent sa chair, bien qu'ils préfèrent celle des tatous. Le *mara*, pris jeune, s'apprivoise aisément, se laisse toucher avec la main, et de tout, sort de la maison où il est privé, et se montre volontiers.

D'Azara donne au *mara* la proportion suivante :

	Pouc.	Lignes.
Longueur totale. . . . .	30	»
— de la queue. . . . .	1	6
— du tarse de derrière. . . . .	7	»
— du train de devant. . . . .	16	6
— du train de derrière. . . . .	19	6
— de la conférence vis-à-vis le thorax. . . . .	15	6

La queue est sans poils, grosse, dure comme un morceau de bois; elle est sans mouvement, arrondie, tronquée et un peu recourbée à son extrémité. Le plus grand angle des pieds de devant à six li-

gnes; il est aigu, noir, fort et très propre à fouir. La plante du pied de devant a un cal pelé, mou et de la grosseur d'une noix, encore plus grand et plus développé aux pieds de derrière. Ses jambes sont menues et nerveuses, sa tête est assez comprimée sur les côtés; des cils bordent les paupières, et de longues soies composent les moustaches, et quelques unes sont implantées au-dessus de l'œil. Une légère rainure isole les narines qui s'ouvrent sur le même plan du museau; l'oreille a trois pouces trois lignes de longueur et deux pouces de largeur; elle est arrondie à l'extrémité, d'où part un faisceau de poils allongés. L'oreille est repliée à son bord antérieur vers le conduit auditif, et de la base jusqu'au milieu sur le rebord postérieur. Le mâle ne diffère point de la femelle; son scrotum n'est point visible au dehors, mais l'enveloppe du pénis est dense et grosse; seulement ce dernier forme une courbe, de manière à se diriger d'avant en arrière dans l'érection.

Les femelles paroissent faire deux petits, du moins d'Azara observa deux fœtus dans la matrice de l'une d'elles qu'il ouvrit dans le mois d'avril: deux mamelles inguinales occupent le milieu de l'abdomen, et deux autres sont placées à environ trois pouces plus en avant. On fait des tapis avec leur pelage, estimés par leur douceur et par les nuances de leur coloration.

## LES PACAS.

Terminent l'ordre des rongeurs. Le paca fauve (*Cælogenys fulvus*), et le paca brun (*C. subniger*) ont été décrits par Buffon sous le nom commun de *paca*. Nous ne dirons rien non plus du genre *osteomys* de M. Harlan, qui a été fondé sur une tête osseuse de paca ordinaire. Le *Cælogenys fuscus* de M. Fr. Cuvier ne se distingue du paca brun que par son pelage fauve, marqué sur les flancs de quatre à cinq bandes longitudinales blanches; son crâne offre aussi quelques particularités distinctives.



## LIVRE X.

## LES MAMMIFÈRES ÉDENTÉS, PACHYDERMES ET RUMINANTS.

## LES ÉDENTÉS.

*Bruta. L.*

Forment un ordre de mammifères peu nombreux, et qui nes'est enrichi que d'un genre, il est vrai bien remarquable, depuis l'époque où la mort du Pline de la France arrêta son histoire des animaux.

## LES PARESSEUX.

*Bradypus. L.*

C'est-à-dire l'unau, le kouri et l'aï, décrits par Buffon, forment aujourd'hui deux genres pour M. Fr. Cuvier, les *acheus* qui ont trois ongles aux doigts de devant et une courte queue, et les *bradypus* (*chotepus*, Illig.), qui n'ont que deux ongles aux pieds de devant et point de queue. Les *acheus* ont pour type l'aï (*bradypus tridactylus*, L.), dont il faut distinguer 1° l'aï A NOS UNCLE, véritable espèce, quoi qu'en dise M. Temminck, qui suppose que la large tache noire entourée de fauve qu'on voit occuper l'intervalle des épaules puisse disparaître par l'usure des longs poils. Cet aï est plus petit, à pelage moins grossier et plus noir; 2° l'aï A COLLEUR NOIR (*B. torquatus*; Illig.)<sup>(1)</sup>, qui diffère par sa taille et même par la conformation de son squelette. Son pelage est mélangé de gris et de rougeâtre. La tête est rousse, variée de blanchâtre. Sur la partie supérieure du cou se trouve une grosse touffe de longs poils noirs. Il habite le Brésil. Les Botocodos le nomment *thogipa-keou*, tandis que l'aï ordinaire est leur *ihocoudji*.

Près des paresseux viennent se placer des animaux dont les os fossiles sont le type du genre *megatherium* de M. G. Cuvier, ou *megatonyx* de Jefferson. Ces races éteintes appartenoient à l'Amérique méridionale, et ont reçu les noms de MM. Cuvier et de Jefferson. Pander faisoit de la première son *bradypus giganteus*<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Geoffroy, Ann. du Mus.; Sreber, pl. 74, fig. A; *Acheus torquatus*, Wied., It. p. 119. (Trad. franç.)

<sup>(2)</sup> Cuv., Oss. fossiles, t. V, 1<sup>e</sup> part., p. 174.

## LES PANGOLINS.

*Manis.*

Les pangolins, que tous les auteurs ont réunis sous des noms de tatous et des fourmilliers, et appartiennent à l'ordre des édentés ordinaires du Règne animal de M. Cuvier. Klein les plaçoit parmi les tatous, et Brisson proposa pour eux le nom de *pidotus*, que Knorr adopta. Le mot pangolin d'origine javanaise, et se trouve employé pour la première fois par Valentyn (Amboyne) pour désigner le *manis brachyura* (Erxleben). Les pangolins sont encore nommés fourmilliers écailleux; aradilles par Séba; *quogelo* par le voyageur Deshayes; *alungu* sur la côte de Coromandel; *pangling* par les Javanais, et *tchin-chian-kiapp* par les Chinois.

Les caractères du genre pangolin, *manis*, d'avoir le corps, les membres et la queue entièrement revêtus d'écailles fortes, tranchantes, inégales, et de forme triangulaire. Le corps est allongé, très bas sur jambes; la tête mince, et le museau prolongé; les maxillaires sont complètement écartés; les yeux sont petits; la bouche est transverse au sommet du museau; la langue est grêle, très sensible, très longue, arrondie, et lumbriciforme; les pieds ont tous cinq doigts; la queue est longue et fait suite au corps sans séparation nette; les mamelles sont situées sur la poitrine, et au nombre de dix.

M. Cuvier dit que les pangolins ont l'estomac légèrement divisé dans le milieu; qu'ils n'ont point de cæcum; que les phalanges onguéales sont séparées, et que les organes génitaux sont séparés de l'anus.

On ne connoit que trois espèces de ce genre, dont leurs mœurs n'ont point encore été complètement étudiées. On sait qu'elles vivent à la manière des fourmilliers, en laissant traîner leur longue queue et ramassant les fourmis blanches et autres insectes très communs dans les pays qu'elles habitent. Erxleben dit que les pangolins recherchent encore les petits lézards. Leur naturel est doux, leur caractère foible, leur démarche lente, et ils ne sortent que la nuit. Lorsqu'ils sont effrayés, ils héris-

## ET RUMINANTS.

## PANGOLINS.

*Manis*.

que tous les auteurs ont réunis sous le nom de pangolin, et des fourmilliers, et appelés des édentés ordinaires du Règne des Mammifères. Klein les plaçoit parmi les fourmilliers, et proposa pour eux le nom de pangolin, qui fut adopté. Le mot pangolin, qui est d'origine chinoise, et se trouve employé pour désigner le pangolin de Valentyn (Amboine) pour désigner le pangolin de *chyura* (Erxleben). Les pangolins ont des fourmilliers écailleux; on les appelle *quogelo* par le voyageur Desmarest, et *chin-chian-kiapp* par

les auteurs du genre pangolin, *manis*, et les membres et la queue entièrement revêtus d'écailles fortes, tranchantes, imitant la forme triangulaire. Le corps est allongé; la tête mince, et le museau allongé; les yeux petits; la bouche est transverse; la langue est grêle, très extensible, et arrondie, et lambrusciforme; les doigts sont sans séparation nette; les mamelles sont situées sur la poitrine, et au nombre de deux; les pangolins ont l'estomac dans le milieu; qu'ils n'ont pas de phalanges onguéales sont les organes génitaux sont séparés

et que trois espèces de ce genre ont point encore été complètement décrites; qu'elles vivent à la manière des fourmis blanches et autres insectes dans les pays qu'elles habitent. Les pangolins recherchent encore leur naturel est doux, leur marche lente, et ils ne sortent que lorsqu'ils sont effrayés, ils héris-

sent les écailles et se roulent en boule de manière à se faire efficacement protégés par leur armure. Leur chair est très délicate, recherchée par les habitants, qui emploient aussi dans leur médecine populaire une graisse abondante et fluide qu'ils retirent de la queue. Ce genre habite seulement l'Ancien Monde. Il est donc le représentant du genre fourmillier, exclusivement propre à l'Amérique, et dont il ne diffère que parce que, au lieu de poils, le corps est revêtu d'écailles, quoique l'ensemble de l'organisation, et même des habitudes, soit identique. Les pangolins se retirent dans les trous qu'ils creusent à l'aide de leurs ongles robustes.

## LE PANGOLIN DE L'INDE.

*Manis indicus* (1).

Le pangolin indien a jusqu'à deux pieds trois pouces de longueur, et la queue un pied six ou sept pouces. Cette partie, chez cet animal, est toujours plus longue que le corps, qui a, en dessus, onze ou treize rangées d'écailles, et qui est nu sur le ventre et en dedans des membres. Sa tête est petite, pointue, à museau allongé; les écailles sont de couleur blonde, lisses, elabres, striées vers leur base, et garnies de quelques poils rudes, fauves, sortant de leurs interstices; toutes les parties inférieures du corps et internes des membres sont nues ou revêtues de poils très rares; les oreilles sont peu apparentes; le pavillon arrondi; les trois ongles du milieu des membres antérieurs sont plus longs que les deux extérieurs, et leur couleur est jaunâtre.

Le pangolin indien paroît être le *badjarkita* mentionné dans quelques relations de voyageurs. C'est sans doute un individu mutilé de cette espèce qui a porté Pennant à faire d'un pangolin un genre que l'on a nommé *broad tailed manis* ou *pangolin large queue*. Il habite la côte de l'Inde, les îles de Sumatra et de Ceylan.

## LE PANGOLIN D'AFRIQUE.

*Manis africana* (2).

Le corps du phatagin a un pied deux pouces de longueur, et la queue un pied sept pouces. Son prin-

cipal caractère, pour le différencier de l'espèce précédente, est donc d'avoir la queue plus longue que le corps, et celui-ci couvert en dessus de onze rangées d'écailles, et garni en dessous de poils courts, rudes et bruns. La tête est petite, garnie d'écailles peu développées et s'étendant sur le museau; celles du corps n'ont aucun poil dans leurs interstices; elles sont brunâtres, carénées sur les deux rangées externes et sur celles des cuisses; l'ongle du pouce du membre antérieur est peu apparent, c'est pourquoi Linnæus ne lui donnoit que quatre doigts en avant. La queue est atténuée et obtuse au sommet. Les ongles sont bruns.

Le phatagin habite l'Afrique, et notamment le Sénégal et la Guinée.

Le phatagin habite l'Afrique, et notamment le Sénégal et la Guinée.

## LE PANGOLIN DE JAVA.

*Manis javanicus* (1).

Cette espèce, décrite pour la première fois par M. Desmarest, dans sa Mammalogie, a été apportée de Java par M. Lesclapart de La Tour. Elle a un pied quatre pouces de longueur, sans y comprendre la queue, qui a un pied un pouce. Les écailles forment sur le dos dix sept rangées; elles sont brunes, et d'autant plus élargies qu'elles s'éloignent davantage de la nuque; celles des cuisses sont carénées; les parties inférieures et internes du corps et des membres sont nues, ou seulement garnies de quelques poils rares, durs, et blancs; les interstices des écailles sont revêtus aussi de quelques poils; les doigts des pieds de devant ont des ongles inégaux, celui du milieu est beaucoup plus fort que ceux qui l'avvoisinent; les deux plus externes sont très courts.

Ce pangolin habite l'île de Java.

Illiger a rapproché du genre *manis* un animal indéchiffable nommé par Bontius *testudo squamata*, et dont il a fait le genre *panphractus*, qui appartient plutôt aux reptiles qu'aux mammifères, et qui d'ailleurs est très douteux. Il paroît aussi qu'une grande espèce de pangolin existoit autrefois, à en juger par une phalange onguéale bifurquée décrite par M. Cuvier dans son grand ouvrage sur les ossements fossiles.

Linæus, 54 : *manis macroura*. Erxleben, 101 : pangolin à longue queue, Cuvier, 224 : *manis longicaudata*. Geoffroy Saint-Hilaire : *pholidotus longicaudatus*, Brisson : le lézard de Clusius, Perrault, t. III, p. 89 : *scaly-lizard*, Grew : *lacertus peregrinus squamosus*. Clus., 374, tab. : *the long-tailed manis*, Pennant, 328 : *phatagin*, Buffon, t. X, pl. 35.

(1) Desmarest, sp. 596.

(2) Desmarest, sp. 595 : *manis tetradactyla*, Lin-

## LES TATOUS.

*Dasypus*. L.

Ont été divisés en plusieurs petites tribus. Les CACHICAMES (Cuv.) ont pour type le *tatu-peba* de Maregrave (*dasypus novem cinctus*, L.), décrit sous trois noms par Buffon, ceux de *tatouète* ou *tatou à huit bandes*, de *cachicame* ou *tatou à neuf bandes*, et de *tatou à longue queue*; il vit à la Guyane, au Brésil et au Paraguay. On doit en distinguer le TATOU MULET de d'Azara (*D. septemcinctus*, L.)<sup>(1)</sup>, qui n'a que sept bandes, une queue médiocre et une taille moindre que le précédent.

## LES APARS.

CUVIER.

Ont dix dents, et les quatre doigts aux pieds de devant des cachicames qui n'ont que sept dents. Ils comprennent l'*apar* de Buffon ou le *mataco* de d'Azara (*D. tricinctus*, L.).

## LES ENCOUBERTS.

CUVIER.

Ont cinq doigts aux pieds de devant : des écailles en quinconce recouvrent leur queue. Les espèces sont : l'*encoubert* ou *cirquinson* de Buffon, le *tatou poyou* de d'Azara (*D. sexcinctus* et *octodecimcinctus*, L.). On doit en distinguer le *pichiy* de d'Azara<sup>(2)</sup>, qui ressemble à l'*encoubert*, mais qui s'en distingue par la dentelure en scie de la partie postérieure de son bouclier, avec des poils plus longs et plus fournis sur les parties non écaillées. Le *tatou velu* de d'Azara est encore une espèce voisine (*tatusia villosa*)<sup>(3)</sup>, à poils abondants, bruns et très longs, ayant six à sept bandes dentelées au bord terminal. Il recherche les cadavres des chevaux et des autres animaux morts dans les pampas de la Plata.

## LES KABASSOUS.

CUVIER.

Ont aussi cinq doigts, mais disposés avec obliquité. Le pouce et l'index sont très grêles; ils ont

<sup>(1)</sup> Sreber, pl. 72.<sup>(2)</sup> *Dasypus minutus*, Desm.<sup>(3)</sup> *Dasypus villosus*, Desm.

de huit à neuf dents de chaque côté et à chaque mâchoire. Le type de ce groupe est le *tatouay* de d'Azara, ou le kabassou propre de Buffon (*D. uncinctus*, L.)<sup>(1)</sup>.

## LES PRIODONTES.

*Priodontes*. Cuv.

Ont cinq doigts inégaux, des ongles très grands et jusqu'à vingt-deux ou vingt-quatre petites dents de chaque côté, ou quatre-vingt-quatorze ou quatre-vingt-seize en tout. La seule espèce est le deuxième *kabassou* de Buffon, le grand *tatou* de d'Azara (*dasypus giganteus*, G. Cuv.), qui vit dans les bois fouille la terre aux alentours de l'Assomption, au Paraguay.

Enfin, le genre le plus intéressant qu'on ait découvert dans ces dernières années, est celui des CILAMYPHORES (*chlamyphorus*, Harlan)<sup>(2)</sup>. La carapace est composée de bandes nombreuses, transversales et mobiles, s'étendant de la tête à la queue et non divisée en deux boucliers, pour les épaules et pour les reins, comme chez les tatous. Ils ont six dents partout, cinq doigts à tous les pieds, et des ongles très grands, crochus, comprimés, taillés en cuvette en devant. Le corps est comme tronqué carrément en arrière, et la queue, accolée à cette troncature, semble s'attacher sous le corps. Les dents sont au nombre de trente-deux, c'est-à-dire seize mâles en haut et seize en bas. La seule espèce de ce genre intéressant est le CILAMYPHORE TRONQUÉ (*chlamyphorus truncatus*, Harlan), le *pichiy* des Indiens du territoire de la ville de Mendoza dans les Cordillères du Chili, et dans la province de Cayo, lieu où cet animal a été découvert, en décembre 1824, par M. Williams Colesberry. Les squames de la carapace, de consistance coriace, sont rhomboïdales, rangées par lignes transversales, garnies en dessous de poils blancs, soyeux. La longueur totale est de cinq pouces six lignes angloises; sa tête a un pouce six lignes; l'espace entre les yeux est de huit lignes. La hauteur de la troncature du corps est d'un pouce trois lignes; sa plus grande largeur est de vingt lignes. La portion libre de la queue est de quatorze lignes. Le test est de couleur cornée, et les poils sont satinés.

<sup>(1)</sup> *Armadillo africanus*, Séba.<sup>(2)</sup> Ann. of New-York, tom. 1, 24 janv. 1825; Zool. Journ., t. II, p. 154; Ann. Sc. nat., t. V, p. 5; Oulé Bull., t. XVII, p. 267. (Atlas, pl. 50.)

de chaque côté et à chaque ma  
ce groupe est le *tatouay* d  
massou propre de Buffon (D. un

## PRIODONTES.

*ridontes*. Cuv.

mégaux, des ongles très grande  
x ou vingt-quatre petites dent  
quatre-vingt-quatorze ou quatre  
La seule espèce est le deuxièm  
, le grand tatou de d'Azara (da  
r. Cuv.), qui vit dans les bois  
alentours de l'Assomption, a

e plus intéressant qu'on ait de  
ernières années, est celui de  
*zomyphorus*, Harlan (?)<sup>2</sup>). La co  
e de bandes nombreuses, tran  
s'étendant de la tête à la queue  
ux boucliers, pour les épaules  
omme chez les tatous. Ils ont si  
doigts à tous les pieds, et de  
crochus, comprimés, taillés e  
e corps est comme tronqué car  
et la queue, accolée à cette tron  
acher sous le corps. Les dent  
ente-deux, c'est-à-dire seize me  
te en bas. La seule espèce de c  
est le *CHILAMYPHORE TRONQUÉ*  
*tratus*, Harlan), le *pichichiag*  
ritoire de la ville de Mendocce  
s du Chili, et dans la province  
animal a été découvert, en dé  
Williams Colesberry. Les squ  
ce, de consistance coriace, sou  
ées par lignes transversales, ga  
oils blancs, soyeux. La longue  
ouces six lignes anglois; sa têt  
s; l'espace entre les yeux est d  
eur de la troncature du corps e  
nes; sa plus grande largeur d  
tion libre de la queue est de qu  
t est de couleur cornée, et le

*anus*, Séba.

rk, tom. 1, 24 janv. 1825; Zoo  
; Ann. Sc. nat., t. V, p. 5; Oulé  
(Atlas, pl. 50.)

de huit à neuf dents de chaque côté et à chaque mâchoire. Le type de ce groupe est le tatouay d'

## LE

Ont été divisés en  
CACHICANES (Cuv.)  
Marcgrave (*dasyypus*)  
trois noms par Buffon  
huit bandes, de cachicam  
et de tatou à longue queue  
Brésil et au Paraguay  
MULET de d'Azara (Mulet)  
n'a que sept bandes  
taille moindre que le

## LE

Ont dix dents, et  
devant des cachicam  
comprennent l'aparazara  
zara (*D. tricinclus*,

## LES F

Ont cinq doigts au  
en quinconce recouverts  
sont : l'encoubert ou  
poyou de d'Azara (*D. fuscus*,  
L.). On doit en distinguer  
zara<sup>(2)</sup>, qui ressemble  
distingue par la dent  
rieure de son bouclier  
plus fournis sur les p  
velu de d'Azara est e  
*sia villosa*<sup>(3)</sup>, à poil  
ayant six à sept bandes  
Il recherche les cadavres  
animaux morts dans

## LES

Ont aussi cinq doigts  
quités. Le pouce et l'

(1) Scriver, pl. 72.

(2) *Dasyypus minutus*

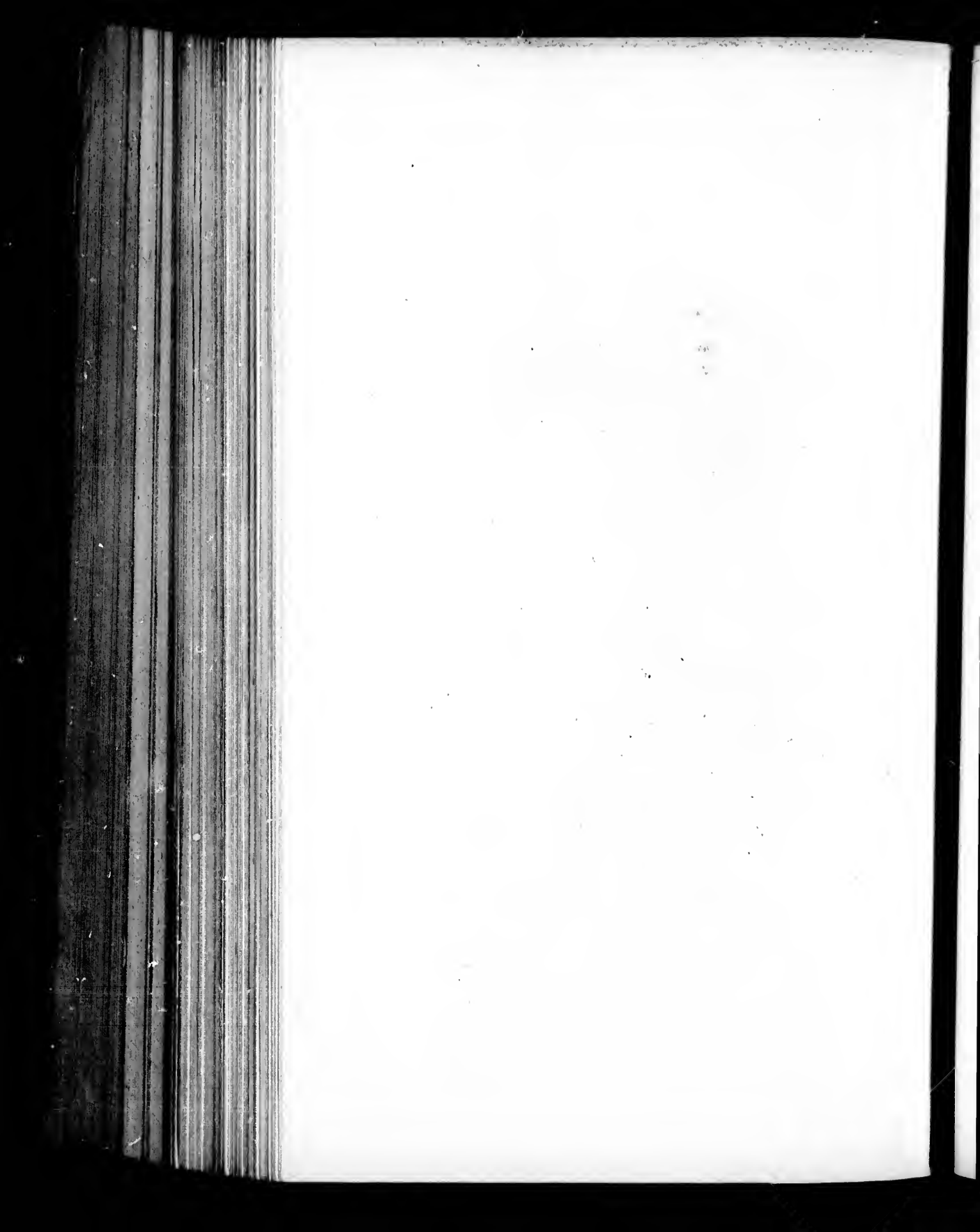
(3) *Dasyypus villosus*, Desm.

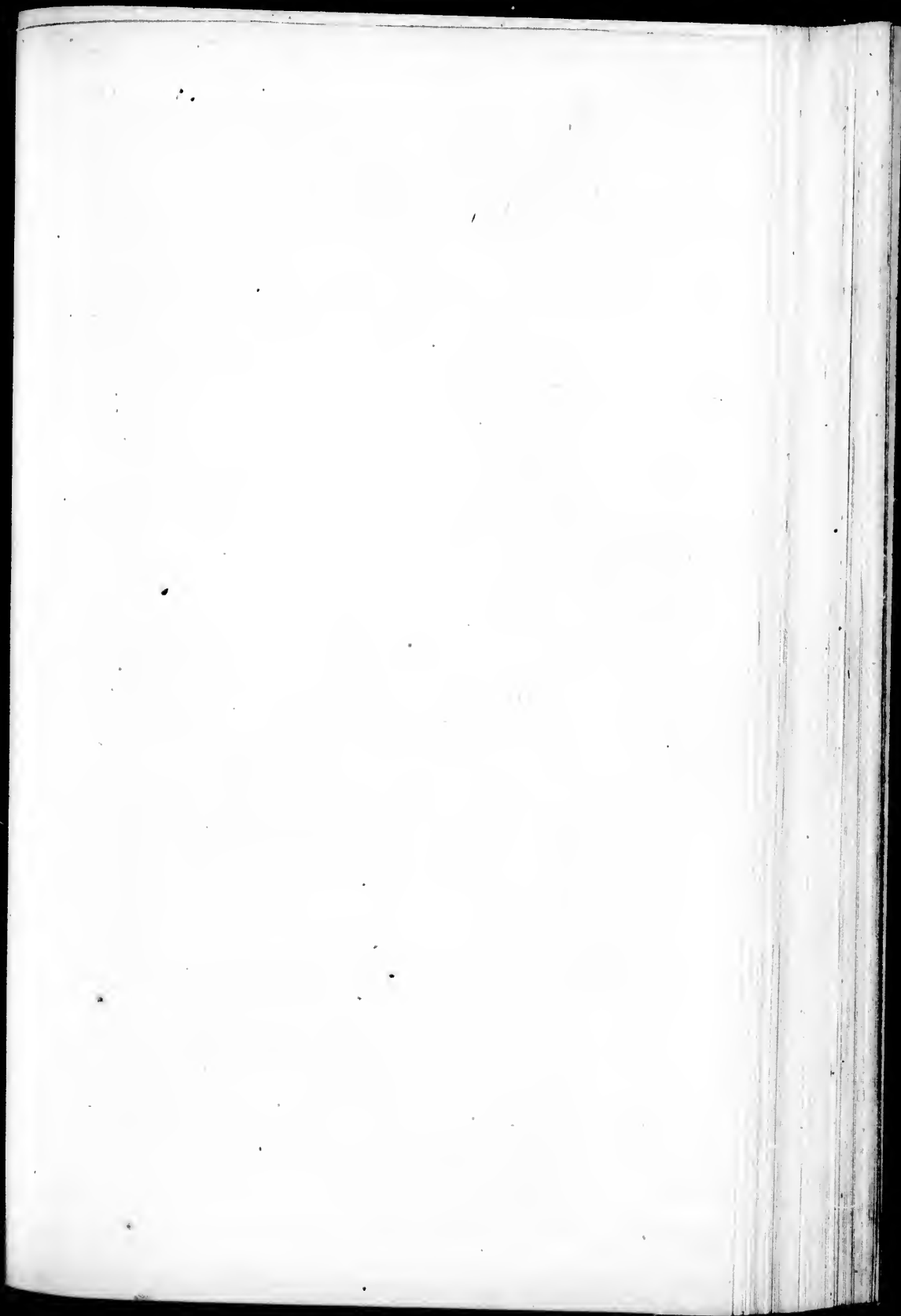
e chaque côté et à chaque m  
e groupe est le *tatouay* d

*Chamysphors truncatus, Marten.*

*Publ. par James F. Smith.*











1. L'éléphant de l'Inde. - *Elephas Asiaticus*, G. Cuv.

Plancher pour l'ouvrage de M. de Buffon.

## GLIERS.

ertes vraiment  
part le cochon  
entré à la Nou-  
courtes indica-  
connues depuis  
ais (*sus baby-*  
l'expédition de  
l'atlas zoologi-  
(pl. 22 et 23,  
ns décrit, dans  
2 *Coquille*, les  
vions observés  
à Java (2). Ce  
voir été connu  
*r in Indid*, de  
i. *Elie* (3) l'a  
soit pas, ainsi  
, son *tetrach-*  
*ère d'Afrique*,  
quand il dit...  
gl. 7).

## S (4).

urope. Sa tête  
, sans aucunes  
nt plus grands  
front est peu  
t peu fournie.  
semé à claire-  
ie bande blan-  
nd du nez aux

## ES (5).

issante, et sa  
ôtés des joues  
ate. Ses yeux  
lu milieu de la  
illes. Le front  
ils recouvrent

quille, p. 171,

Atlas, pl. 57.)

(2) *Sus verrucosus*, Temm., Faune japonaise, fasc.

(3) *Sus verrucosus*, Temm., Faune japonaise, fasc.

1. *Sus verrucosus*, Temm., Faune japonaise, fasc. 1.

S  
c  
p  
-9  
gr  
re.  
m c

Form  
et vid  
me qu  
me, e  
su, e  
, Ca  
rrier,  
de, p  
don n  
me me  
'conce  
m, Ca  
erre e  
aris p  
phus  
ni : lé  
des d  
ges, m  
para  
tienne  
ou ind  
par  
mes,  
mit viv  
lles

dir Ra  
de de  
mes, m  
ndre  
momen  
le suit  
sés. »  
Voyez  
médie  
p. 47

## LES ORYCTÉROPEs.

*Orycteropus*. GEOFF.

N'ont que le cochon de terre de Buffon (*orycteropus capensis*, Cuv.); les PANGOLINS (*manis*, L.) ont été l'objet d'un article dans ce volume, page 506, et les deux fourmilliers (*myrmecophaga*, L.) qui ont été décrits par Buffon. *M. bivittata* et *M. armata* ne sont guère distincts du *tamandua* ordinaire, et le *M. annulata* ne repose que sur une figure de l'atlas du voyage de Krusenstern.

## LES PACHYDERMES.

*Bellua*.

Forment un ordre de mammifères à la tête duquel viennent se placer les ÉLÉPHANTS (*elephas*, L.). C'est que Buffon ait connu les deux espèces de ce genre, c'est-à-dire l'éléphant des Indes (*elephas indicus*, Cuv.)<sup>(1)</sup>, et celui d'Afrique (*elephas africanus*, Cuv.), nous avons cru devoir donner de ce dernier, dans l'âge parfaitement adulte, un portrait (pl. 54) fait d'après nature; car la planche de Buffon ne reproduit qu'un jeune individu, et encore d'une manière imparfaite. Nous n'ajouterons rien à ce qui concerne le mastodonte géant (*mastodon giganteus*, Cuv.), dont il est question dans la Théorie de Buffon dans divers articles relatifs à des ossements découverts par Daubenton. Quant à l'éléphant fossile (*elephas primogenius*), M. Cuvier le caractérise par une tête oblongue, avec le front concave, les arêtes des défenses très grandes, les molaires très nombreuses, marquées sur leur couronne de rubans émaillés parallèles entre eux et très serrés. La mâchoire supérieure est très obtuse en avant. On se rappelle un individu tiré des glaces, sur les côtes de la Sibirie, par M. Adams, avoit des poils épais et de deux rangs, ce qui porteroit à croire que cette espèce n'avoit vécu exclusivement dans les régions les plus septentrionales<sup>(2)</sup>.

Buffon dit, en parlant des éléphants sauvages de Sumatra: « Ils sont très multipliés dans les montagnes, mais peu de tentatives ont été faites pour les rendre et les soumettre à la domesticité. A Achem, cependant on les a habitués au service de l'homme, et le Sultan de ce pays m'en a offert un parfaitement domestiqué. »

Voyez aussi la description du *tetracolodon mastodonteum*, de Godman, Trans. Philadelp., pl. 17, p. 478 et suiv.

## LES COCHONS OU SANGLIERS.

*Sus*. L.

N'ont point été l'objet de découvertes vraiment neuves depuis la mort de Buffon, à part le cochon DES PAPOUS<sup>(1)</sup>, que nous avons rencontré à la Nouvelle-Guinée. Nous n'avons que de courtes indications à donner sur quelques espèces connues depuis long-temps. Le baby-russa des Malais (*sus baby-russa*, L.) a été rapporté vivant par l'expédition de l'*Astrolabe*, et se trouve figuré dans l'atlas zoologique de la relation de cette campagne (pl. 22 et 23, texte, p. 125). Déjà nous-même avons décrit, dans la partie zoologique du voyage de la *Coquille*, les baby-russas mâle et femelle que nous avions observés vivants chez le résident de Sourabaya à Java<sup>(2)</sup>. Ce cochon si remarquable passe pour avoir été connu dès la plus haute antiquité, car l'*aper in India*, de Plinie, se rapporte certainement à lui. Élien<sup>(3)</sup> l'a connu également, bien que ce ne soit pas, ainsi que le pensent quelques naturalistes, son *tetracheros*, qui n'est pas autre que le phacochère d'Afrique, que Calpurnius avoit également en vue quand il dit... *vidi... et non sine cornibus apros* (Egl. 7).

LE SANGLIER A BANDES<sup>(4)</sup>.

A la taille d'un fort marcassin d'Europe. Sa tête est peu longue; son museau est obtus, sans aucunes protubérances ni favoris. Ses yeux sont plus grands que ceux du sanglier à verrues. Son front est peu bombé, mais très étroit; sa crinière est peu fournie. Son pelage est court, presque ras, semé à claire-voie, et d'une nuance brun terne. Une bande blanche, plus ou moins bien dessinée, s'étend du nez aux joues. Il habite Java.

LE SANGLIER A VERRUES<sup>(5)</sup>.

Se trouve à Java; sa taille est puissante, et sa tête est très allongée, ayant sur les côtés des joues une protubérance calleuse fort saillante. Ses yeux sont petits, éloignés de plus du double du milieu de la longueur qui sépare le museau des oreilles. Le front est excavé, et d'épais faisceaux de poils recouvrent

<sup>(1)</sup> *Sus papuensis*, Less., Zool. de la Coquille, p. 171, pl. 8.

<sup>(2)</sup> Zool. de la Coq., t. I, pl. 1, p. 124. (Atlas, pl. 57.)

<sup>(3)</sup> Hist. an., lib. XVII, cap. 10.

<sup>(4)</sup> *Sus vittatus*, Temm., Faune Jap., disc.

<sup>(5)</sup> *Sus verrucosus*, Temm., Faune japonaise, disc.

les joues. Sa crinière est composée de poils longs et roides, tous trifurqués à leur extrémité. Le pelage est abondant, noirâtre, varié de jaunâtre en dessus, et d'une teinte jaune roussâtre en dessous.

Le koiropotame (*sus koiropotamus*, Desm.) à soies grossières, diffère du sanglier à masque (*sus larvatus*, Fr. Cuv.), parce qu'il n'a pas de tubercules sur les côtés du museau. Il habite l'île de Madagascar.

### LE COCHON DES PAPOUS.

*Sus papuensis*. LESS. (1).

A l'examen des formes extérieures de ce cochon adulte, on seroit tenté de le rapprocher du cochon de Siam, dont il a le port et un peu la physionomie générale. Cependant, lorsqu'on descend dans les détails, il s'en éloigne trop par les caractères qui lui sont propres, pour ne pas constituer une espèce, fondée principalement sur la disposition des dents.

La tête osseuse de cet animal est beaucoup moins longue que dans le cochon ordinaire, toutes proportions égales d'ailleurs. Les côtés du museau sont moins concaves, et sont sans enfoncement sur la mâchoire supérieure : ils sont droits ; et le rebord des alvéoles destinés à loger les défenses est légèrement élevé, mais non déjeté en dehors comme dans l'espèce commune.

La formule dentaire est celle-ci : douze incisives, quatre canines, vingt molaires ; au total, trente-six dents (2).

La longueur de la crête occipitale à l'os du boutoir est de neuf pouces et demi ; celle du frontal au rebord maxillaire inférieur est de quatre pouces trois lignes. Le maxillaire inférieur a six pouces de longueur et trois pouces d'écartement entre ses branches, dans l'endroit le plus large : il y a, de l'arcade zygomatique aux incisives de la mâchoire supérieure, quatre pouces et demi. Les deux incisives de devant de la mâchoire supérieure sont rapprochées, épaisses et tronquées au sommet ; les deux extérieures sont plus courtes et dirigées obliquement en avant. A quelques lignes des quatre incisives est placée, de chaque côté, une dent étroite, logée obliquement d'avant en arrière dans un al-

(1) *Zoologie de la Coquille*, pl. 8 : bête dans la langue des Papous de Doréry.

(2) Les parties osseuses présentent une ouverture en arrière de chaque dernière grosse molaire, des deux côtés et aux deux mâchoires ; ce qui semble prouver que les germes d'une sixième molaire étoient encore renfermés dans l'alvéole, et ce qui porterolt à quarante le nombre des dents de cette espèce.

véole de l'os incisif, et qu'on ne peut se dispenser de regarder comme une incisive, quoiqu'elle s'éloigne de la forme des quatre antérieures, et qu'elle ressemble à la canine : celle-ci, mince, peu apparente, se dirige d'arrière en avant, et occupe un espace vide de chaque côté de la mâchoire. Les molaires antérieures sont transverses, à pointe unique tandis que les trois dernières présentent à leur couronne quatre pointes mouses, séparées par des sillons profonds. Les dents de la mâchoire inférieure sont à peu près d'égale longueur dans les quatre incisives projetées en avant. Les deux dernières incisives externes, plus courtes, ont leur sommet à trois pointes peu apparentes et aplaties latéralement. La canine, de chaque côté, est mince, pyramidale, très étroite et peu élevée. Un léger intervalle la sépare de la première molaire, isolée elle-même des quatre autres. Les trois premières molaires sont donc aplaties transversalement et pointues mousse. La quatrième a six pointes papilleuses, séparées par deux sillons ; et la dernière est à quatre régulières, et une cinquième plus petite en arrière.

Nous avons observé à bord et à la Nouvelle-Géinée un assez grand nombre de ces cochons parvenus à l'âge adulte : tous à peu près nous présentent les caractères que nous allons rapporter.

La taille moyenne de cette espèce est élevée à dix-huit à vingt pouces au plus ; et ses formes sont en général, élancées et sveltes. La tête s'allonge en un groin effilé, et la mâchoire inférieure est un peu courte que la supérieure. Le chanfrein est droit et non convexe comme dans quelques espèces. L'oreille est petite ; les oreilles sont très courtes proportionnellement à la tête ; elles sont droites, roides et minces sur le bord externe. Le corps est arrondi dans ses formes ; les membres sont courts et minces. Les pieds sont petits, à sabots peu prononcés et courts. La queue est grêle, terminée par une petite touffe.

Les poils de ce cochon sont médiocrement fournis. Les soies sont assez roides, espacées, plus nombreuses que dans le cochon de Siam et le babouin, mais moins que dans les espèces ordinaires. La queue est brune et rugueuse, nue et rougeâtre derrière les oreilles, sur les joues, et sur plusieurs endroits de l'abdomen. L'extrémité du museau est garnie de poils noirs, longs, plus abondants sur la mâchoire inférieure et autour des yeux. Deux bandes de poils s'avancent sur les branches du maxillaire inférieur.

Les soies, plus fournies plus denses et plus longues sur le rachis, et particulièrement sur la queue, sont très noires. Les poils des oreilles sont à l'extérieur, allongés et blancs à l'intérieur ; les des parties supérieures du corps et des flancs couchés, alternativement noirs et rougeâtres, et

isif, et qu'on ne peut se dispenser  
d'une incisive, quoiqu'elle s'éloigne  
des quatre antérieures, et qu'elle  
est canine : celle-ci, insérée, peu appa-  
rente en avant, et occupe un espace  
sur le côté de la mâchoire. Les molaires  
sont transverses, à pointe unique.  
Les dernières présentent à leur cor-  
me des mousses, séparées par des  
cristaux.  
Les dents de la mâchoire inférieure  
ont une près d'égale longueur dans  
la mâchoire inférieure. Les deux  
antérieures, plus courtes, ont leur son-  
dage peu apparentes et aplaties laté-  
ralement. La canine, de chaque côté, est mince  
et étroite et peu élevée. Un léger  
sillon se voit de la première molaire, isolé  
des quatre autres. Les trois premières  
sont aplaties transversalement et  
la quatrième a six pointes par  
le haut et deux sillons; et la dernière est  
cristalline, et une cinquième plus petite

est réservé à bord et à la Nouvelle-G  
Grand nombre de ces cochons par  
le monde : tous à peu près nous présen-  
tent les mêmes caractères que nous allons rapporter.  
Le cochon de cette espèce est élevé  
de six à huit pouces au plus; et ses formes sont  
souples et sveltes. La tête s'allonge  
sur la mâchoire inférieure est un  
peu plus longue que la supérieure. Le chanfrein est droit  
comme dans quelques espèces. Les  
oreilles sont très courtes proportion-  
nellement à la tête; elles sont droites, roides  
et se terminent par un bord externe. Le corps est arrondi  
à l'arrière; les membres sont courts et assés  
souples; les sabots sont petits, à sabots peu prononcés  
et se terminent par une queue est grêle, terminée par une

Le cochon sont médiocrement  
souples et assez roides, espacés, plus no-  
tablement dans le cochon de Siam et le babi-  
rou dans les espèces ordinaires. La peau  
est nue et rougeâtre derrière  
les joues, et sur plusieurs endroits  
la extrémité du museau est garnie  
de poils, plus abondants sur la mâ-  
choire inférieure pour des yeux. Deux bandes no-  
ires se voient sur les branches du maxillaire infé-  
rieur, fournies plus denses et plus  
noires, et particulièrement sur la  
mâchoire inférieure. Les poils des oreilles sont  
longs et blancs à l'intérieur : ceux  
de l'extérieur du corps et des flancs  
sont généralement noirs et rougeâtres, et

les joues. Sa crinière est composée de poils longs et roides, tous trifurqués à leur extrémité. Le pelage est abondant, noirâtre, varié de jaunâtre en dessus, et d'une teinte jau-

vole de l'os incisif, et qu'on ne peut se dispenser de regarder comme une incisive, quoiqu'elle s'éloigne de la forme des quatre antérieures, et qu'elle

Le kolropotami soies grossières, *larvatus*, Fr. Culex sur les côtés dagascar.

---

## LE COI

### Sus

A l'examen des adulte, on seroit tenté de Siam, dont il a une mic générale. Ces les détails, il s'en est lui sont propres, pièce, fondée principalement.

La tête obscure et longue que dans les portions égales d'au moins concaves, et mâchoire supérieure des alvéoles destinées à ment élevé, mais dans l'espèce commune

La formule des quatre canines, six dents(?).

La longueur de la mâchoire est de neuf fois le rebord maxillaire et trois fois le rebord mandibulaire. Le maxillaire est de trois fois la longueur et trois fois la largeur, dans l'arcade zygomatique supérieure, quatre fois la longueur et trois fois la largeur de devant et de derrière, rapprochées, épais et deux extérieures sont rapprochées et deux incisives est placée obliquement

(1) *Zoologie de la Papouasie de Dorey*

(2) Les parties osseuses de l'arrière de chaque côté et aux deux mâchoires les germes d'une série de dents fermés dans l'alvéole

et qu'on ne peut se dispenser  
d'une incisive, quoiqu'elle s'élève  
quatre antérieures. et qu'elle



*St. Erken. Wildschwein des Wapens  
(D'après nature).*

*Indes, aux environs de Basse.*





nés en brun sur les membres, à leur portion externe. Les poils des joues, de la gorge, des flancs, de dessous le ventre, sont blancs, mêlés de quelques poils noirs, ou blancs à leur naissance et terminés par du noir : ceux des côtés du cou sont courts, épais et roides; et nulle part on n'en remarque de frisés. Le tour des yeux est brun. On compte huit mamelles abdominales.

Les marcessins, dans leur premier âge, ont une apparence comme les petits du sanglier. Leur pelage est communément d'un brun plus ou moins foncé, ayant sur le dos de deux à cinq raies longitudinales d'un brun assez vif.

Ce cochon, nommé *béne* par les Papous du havre de Doréy, est excessivement commun dans les forêts de la Nouvelle-Guinée, où nous en rencontrâmes fréquemment. Les Papous en conservent quelques uns en une sorte de domesticité, en attrapant les jeunes dans les bois, et les renfermant dans des cages au-dessous de leurs cabanes. Mais ils ne cherchent point à apprivoiser cet animal, qui retient parmi eux la plupart de ses mœurs sauvages et féroces. Ceux que nous conservâmes à bord se faisoient remarquer par leur courage, et se dispoient à résister lorsqu'on les agaçait; et quoique bien plus petits que le cochon de Siam, ils le battoient avec un acharnement peu ordinaire. Au bout d'un certain temps, cependant, ils devinrent assez dociles. Les individus que nous observâmes étoient mâles; mais il paroît qu'à certaine époque ils se reproduisent par files nombreuses : c'est du moins ce qu'assure le navigateur Forrest, qui les représente ainsi dans les planches 2 et 5 de son ouvrage, et qui rapporte que les Papous les chassent à coups de flèche. Les cochons sauvages, nommés *ben*, dit Forrest (*Voyage à la Nouvelle-Guinée*), passent souvent de la nage, en file, d'une île à une autre; le cochon de derrière appuyant son groin sur la croupe de celui qui le précède. »

Les proportions des diverses parties de celui que nous représentons sont les suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur totale du corps, du bout du museau à l'anus. . . . .	3	»	»
Longueur du train de devant. . . . .	1	6	6
de celui de derrière. . . . .	1	8	»
Longueur de la tête. . . . .	»	10	»
des oreilles. . . . .	»	3	»
de la queue. . . . .	»	4	»
de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet. . . . .	»	5	6
du poignet jusqu'au bout des sabots. . . . .	»	5	»
de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon. . . . .	»	5	6
depuis le talon jusqu'au bout des sabots. . . . .	»	3	6
Circonférence de la tête. . . . .	»	4	»

de la poitrine. . . . .	2	1	»
de l'abdomen. . . . .	2	2	»
Longueur des sabots postérieurs. . . . .	»	»	9
des sabots antérieurs. . . . .	»	1	3

La chair du cochon des Papous est très délicate. Cet animal se nourrit principalement des fruits abondants qui jonchent le sol des forêts de cette contrée, tels que l'é-yy, la muscade, la moelle des vieux sagoutiers, et les racines nutritives qu'on y rencontre à chaque pas. Cette espèce, par l'ensemble de ses formes, le manque de défenses, et sa queue réduite à un état presque rudimentaire, semble former le passage du genre cochon à celui des pécaris (*Dicotyles*, Cuv.) qui vivent dans les régions chaudes et tempérées du continent d'Amérique. Les grandes îles nombreuses de la terre des Papous, si riches et si peu connues, fourniroient ainsi la nuance qui réunit ces deux genres; mais nul organe analogue à la glande des pécaris n'existe sur notre espèce, qui n'exhale point d'odeur alliécée ou fétide, dont la chair est savoureuse, et qui a quatre sabots à chaque pied. Le cochon ordinaire a douze mamelles, celui des Papous ne nous en a présenté que huit, nombre qui le rapproche encore, par ce caractère, du pécaris, car M. Fr. Cuvier n'a pu en trouver que deux chez l'individu qu'il a figuré. Plusieurs de ces animaux, que nous conservâmes à bord de notre corvette, se familiarisèrent à la longue, recherchoient les caresses, et se montrèrent jaloux de celles que l'objet de leur amitié prodiguoit à d'autres; et c'est principalement sur un jeune chien que se portoit toute leur sollicitude. Ils se couchoient à son approche, se laissoient agacer par lui, et chacun d'eux paroisoit mécontent lorsqu'il l'abandonnoit pour jouer avec quelque autre animal.

## LES PHACOCÈRES.

*Phacocharus*, Fr. Cuv. (1).

Buffon a parlé de celui du Cap de Bonne-Espérance (2), sous le nom d'*engallo*, et du PHACOCÈRE AFRICAÏN (3), sous le nom de *sanglier du cap Vert*. M. Ruppell en distingue le PHACOCÈRE d'ÆLIEN (4) qui vit en Abyssinie, nommé *haruja* à Massawah, et *halluf* dans le Kordofan. Par son nom spécifique on doit croire que M. Ruppell suppose que c'est de cet animal que parle Ælien sous le nom de *te-*

(1) *Phacocharus*, cochon portant une verrue.

(2) *Sus ethiopicus*, Gm.

(3) *Phacocharus africanus*, Fr. Cuv.

(4) *Phacocharus æliani*, Cretzm., in Rupp., pl. 25 et 26, p. 61.

*tracheros*. Les deux incisives supérieures sont permanentes à toutes les époques de la vie. Son crâne est déprimé, sinué seulement sur la face. La verrue calleuse des joues est placée au-dessus des défenses; la coloration générale est brun terreux, tandis que les crins qui hérissent la nuque et la ligne dorsale forment une épaisse crinière touffue. Sa longueur totale est de quatre pieds quatre pouces six lignes.

### LES PÉCARIS<sup>(1)</sup>.

Comptent deux espèces, que Buffon n'a point distinguées, tout en les décrivant sous le même nom, et ne les regardant que comme des variétés l'une de l'autre. L'une est le *PATIRA* <sup>(2)</sup>, l'autre le *tagnicati taitetou* ou *tajassou* <sup>(3)</sup>, toutes les deux de la Guyane, du Brésil et du Paraguay.

### LES ANOPLOTHÉRIUMS<sup>(4)</sup>.

Ne sont connus que par leurs débris fossiles, conservés dans les carrières à plâtre de Montmartre. On leur a supposé des habitudes aquatiques, et M. Cuvier, le créateur du genre, en a reconnu deux espèces. Les *XIPHODONS* <sup>(5)</sup> sont dans le même cas, et l'espèce type doit avoir les formes légères des gazelles, et par suite des mœurs timides et craintives. Les trois *DICHOBRUNES* <sup>(6)</sup> remplaçoient sans doute les lièvres aux premières époques de la création, et l'*ADAPIS* <sup>(7)</sup> de Montmartre, à taille d'un hérisson, formoit aussi un type éteint depuis des siècles.

### LES RHINOCÉROS.

#### *Rhinoceros*. L.

Les rhinocéros, pachydermes, appartiennent à la seconde division du Règne animal de M. Cuvier. Les espèces vivantes se trouvent seulement dans les contrées les plus chaudes de l'ancien monde, et les zones tempérées et glaciales n'en présentent que des débris. Ce sont des animaux de grande taille, variant entre eux par le nombre et par la

forme des dents, et remarquables par une ou deux cornes solides, adhérentes à la peau, et placées sur les os nasaux. Ces cornes sont de nature fibreuse ou cornée, et semblent être une réunion de poils agglutinés. Linnæus plaçoit les rhinocéros dans la classe des mammifères qu'il a nommée *bruta*, et donnoit au genre les caractères suivants : corne solide, le plus souvent conique, implantée sur le nez et n'adhérant point aux os; il n'en connoissoit que deux espèces, qu'il nommoit *rhinoceros unicornis* et *bicornis*. M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans son Catalogue imprimé, mais non mis en circulation, n'a mis que ces deux espèces sous les noms de *rhinoceros d'Asie* et de *rhinoceros d'Afrique*, en leur donnant pour caractères génériques d'avoir : deux point d'incisives, de cinq à sept molaires; des pieds tridactyles, à sabots très grands; une ou deux cornes solides, persistantes, coniques, placées sur le nez et n'adhérant point à l'os, mais n'étant qu'une continuation de l'épiderme, et formées de poils agglutinés; les jambes courtes, les yeux petits, les oreilles peu développées, la tête assez allongée, la peau épaisse, la queue courte; point de vésicule du foie et un colon considérable.

M. Fr. Cuvier a spécifié quelques caractères de ces dents, bien qu'on sache que le nombre des incisives varie dans chaque espèce. Les modifications que présente le système dentaire du rhinocéros de Java, par exemple, sont donc les suivantes : à la mâchoire supérieure, l'incisive occupe presque toute l'intermaxillaire : c'est une dent large, épaisse, obtuse. Il n'y a point de canine. La première machelière est très petite; la seconde, beaucoup plus grande, est un peu plus petite que la troisième, qui l'est elle-même plus que la quatrième. Celles-ci et les deux suivantes sont de même grandeur, et la dernière est plus petite qu'elles. Ces machelières se ressemblent par la forme, qui est encore la même que celle des tapirs et des damans; elles se composent de deux collines réunies par une crête à la partie externe; cette crête se prolonge postérieurement, et la colline placée en arrière présente une pointe en forme de crochet qu'on observe sur les molaires des damans; la dernière paroît être moins complète : elle a la forme générale d'un triangle au lieu d'être à peu près carrée, et semble différer des autres parce qu'elle auroit été privée de la portion antéro-externe : on y voit encore la colline postérieure avec son crochet, mais l'antérieure s'aperçoit plus qu'en partie. A la mâchoire inférieure, l'incisive est une dent conique, droite, pointue, et de la nature des défenses, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de racines distinctes. La canine n'est qu'un point. Les machelières vont en augmentant de grandeur de la première, qui est fort petite, à la dernière, et toutes deux sont composées, comme

(1) *Dicotyles*, Cuv.

(2) Le pécarl à collier, *dicotyles torquatus*, Cuv.

(3) *Dicotyles labiatus*, Cuv.

(4) G. Cuv., Oss. foss.

(5) *Xiphodon*, ibid.

(6) *Dichobrunes*, G. Cuv.

(7) *Adapis*, ibid.

remarquables par une ou deux dents à la peau, et placées sur les cornes sont de nature fibreuse et peuvent être une réunion de poils qui enveloppoit les rhinocéros dans les pays qu'il a nommée *bruta*, et les caractères suivants : corne conique, implantée sur le nez, et sur les os ; il n'en connoissoit qu'une seule, nommée *rhinoceros unicornis*. M. de Buffon, dans son *Histoire naturelle*, n'a pas mis en circulation, n'a pas nommé sous les noms de *rhinoceros* et de *rhinoceros d'Afrique*, en leur donnant des caractères généraux d'avoir : deux ou trois cornes ; cinq à sept molaires ; des incisives très grandes ; une ou deux canines, coniques, placées sur le nez, et sur les os, mais n'étant qu'une corne simple, et formées de poils agglutinés, et les yeux petits, les oreilles petites, la tête assez allongée, la peau très épaisse ; point de vésicule du fiel.

On a spécifié quelques caractères particuliers à chaque espèce. Les modifications du système dentaire du rhinocéros, sont donc les suivantes : à l'incisive, l'incisive occupe presque toute la largeur de la dent, c'est une dent large, épaisse, et point de canine. La première molaire est petite ; la seconde, beaucoup plus grande que la troisième, et la plus que la quatrième. Celles de la mâchoire inférieure sont de même grandeur, et de même forme qu'elles. Ces machelières ont la forme, qui est encore la même dans les dents des damans ; elles se composent de deux dents réunies par une crête à la base, et la crête se prolonge postérieurement en crochet qu'on observe sur les dents ; la dernière paroît être moins grande que les autres, et a la forme générale d'un triangle peu près carré, et semble différer de la précédente en ce qu'elle auroit été privée de la partie antérieure : on y voit encore la collerette, et la crête, mais l'antérieure est en partie. A la mâchoire inférieure, on voit une dent conique, droite, point de canine, et des défenses, c'est-à-dire qu'elles sont distinctes. La canine n'existe pas dans les dents des machelières vont en augmentant de grandeur, et la première, qui est fort petite, et les deux sont composées, com-

elles des damans, de deux croissants dont la concavité est en dedans de la mâchoire, et réunis par une membrane de leurs extrémités lorsque la dent est parvenue à un certain degré d'usure, mais séparés par une échancrure avant cette époque. La première des dents n'est que rudimentaire, comparativevement aux autres. L'incisive supérieure est en rapport, par son côté externe, avec le côté interne de l'incisive inférieure, et les machelières sont alternées. Telles sont les particularités que M. Fr. Cuvier a remarquées sur les dents des rhinocéros, dont le nombre est réparti ainsi qu'il suit : quatre incisives, deux nulles, et vingt-huit molaires. Mais il paroît que ce naturaliste n'a pas tenu compte des petites incisives externes supérieures et moyennes inférieures, que le sujet soumis à son examen avoit perdues par accident.

Les caractères physiques du genre *rhinoceros* consistent en des formes lourdes et très massives ; la peau est sèche, rugueuse, presque dépourvue de poils, et tellement épaisse qu'elle semble constituer sur le corps une cuirasse ; la tête est courte, triangulaire, à chanfrein un peu convexe ; les yeux latéraux, très petits ; les oreilles ont la forme de cornets ; la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure, et se termine en une légère pointe ; les deux cornes (d'où est venu le nom du genre en deux mots grecs *nez* et *corne*) occupent la ligne médiane du museau, et trois sabots à chaque pied indiquent le nombre des doigts ; la queue est médiocre et grêle.

Les rhinocéros ont deux mamelles inguinales, les intestins très longs, un estomac simple et vaste, un grand cœcum, point de vésicule du fiel ; le gland de la verge du mâle fait en forme de fleur de lis. La colonne vertébrale se compose de dix-neuf vertèbres dorsales, trois lombaires, cinq sacrées et deux coccygiennes. Les côtes sont au nombre de neuf paires, dont quatre fausses. Ce sont des os de grande taille, à corps ample et épais, et les sens sont lourds et grossiers, et le caractère est sauvage. Ils habitent les lieux humides et marécageux, aiment à se vautrer dans la fange, et se nourrissent uniquement d'herbes et de jeunes branches d'arbres. Leur vue paroît mauvaise et ne s'étend à une grande distance, mais en revanche leur odorat est subtil. La force de ces animaux est extraordinaire, et lorsqu'ils sont en fureur ils brisent tout ce qui tend à leur faire obstacle. Les espèces vivantes habitent aujourd'hui les contrées les plus méridionales du globe, et on ne les trouve qu'en Afrique et en Asie, dans les continents et dans les grandes îles qui en dépendent. Mais il paroît que le monde antédiluvien étoit jadis peuplé d'animaux pachydermes non ruminants, dont on ne connoît maintenant que les débris, et que parmi

eux se trouvoient plusieurs espèces de rhinocéros organisés pour vivre dans les climats les plus froids du globe.

Les cornes qui caractérisent les animaux du genre rhinocéros ont cela de particulier, de n'adhérer qu'au périoste ou aux téguments qui revêtent les os de la face, et d'être formées de fibres qui ne sont pas toujours très unies entre elles et qui souvent s'épluchent au sommet, comme les soies d'une brosse, dit Daubenton. Les Indiens attribuent à ces cornes des propriétés alexitères, et les recherchent comme la substance la plus utile pour s'opposer aux empoisonnements ; vertus chimériques qui n'ont d'autre fondement que le caprice et la superstition.

Les rhinocéros sont estimés des habitants des pays où ils vivent par leur chair, qu'on dit être délicate, et par leur peau, qui fournit un cuir tellement dur, que le meilleur acier ne peut le couper qu'à la suite d'efforts prolongés. Au Cap on s'en sert pour faire des souppentes de voitures. Ils sont très difficiles à tuer, et leur chasse demande beaucoup de précautions.

Long temps on a confondu sous le nom de rhinocéros deux espèces distinctes, qui vivent, l'une en Asie, l'autre en Afrique, et qui sont d'autant plus aisées à distinguer, que la première n'a qu'une corne nasale, et que l'autre en a deux. Buffon donnoit encore, pour synonyme de son espèce, l'indication qu'on la trouvoit à Sumatra et à Java ; mais des recherches récentes ont tout-à-fait prouvé que ces deux îles avoient en propres des rhinocéros qu'on n'a observés jusqu'à ce jour dans aucun autre pays. Enfin des descriptions imparfaites semblent faire présumer qu'on doit encore distinguer quelques autres espèces vivant dans l'Afrique, mais dont on ne pourra apprécier les vrais caractères que lorsque quelque voyageur intrépide les aura fait parvenir dans les collections européennes, ou en aura donné une description très détaillée.

§ 1<sup>er</sup>.

*Rhinocéros vivants. Deux cornes nasales.*

## LE RHINOCÉROS D'AFRIQUE.

*Rhinoceros africanus.* G. Cuv. (1).

Le rhinocéros d'Afrique n'a que peu de plis à la peau, les mâchoires n'ont point d'incisives non plus ; cet animal auroit de onze à douze pieds, et suivant

(1) *Rhinoceros bicornis*, Camper ; Desmarest, 628 : le *rhinocéros d'Afrique*, Buffon, pl. 6 (Supplément) *Encyclopédie*, pl. 41, fig. 2.

Sparmann, il a les yeux petits et enfoncés; les cornes coniques, inclinées en arrière, la première longue de deux pieds; sa peau est presque complètement nue; quelques soles noires bordent les oreilles et terminent la queue; Il vit dans les bois près des grandes rivières; il broute les branches des arbrisseaux, et notamment une espèce d'acacia dont il est friand. Les auteurs conservent des doutes sur plusieurs espèces africaines, décrites par les voyageurs: c'est ainsi que le rhinocéros de Bruce différerait de l'espèce décrite plus haut, par des replis à la peau et par l'extrême compression de sa corne extérieure; enfin, il semblerait confiné dans l'intérieur de l'Abbyssinie; la seconde est le rhinocéros de Gordon, qui a neuf pieds environ, deux cornes, vingt-quatre molaires en tout, deux incisives à chaque mâchoire, et qui pourroit bien être le rhinocéros de Burchell (*rhinoceros simus*), dont on trouve une figure publiée pl. 42, fig. 5, du Supplément à l'Encyclopédie. Ce rhinocéros, encore mal connu, paroît cependant assez authentique; Burchell dit que sa taille est du double de celle du rhinocéros du Cap; que comme lui il a deux cornes, une peau sans poils et sans plis; mais qu'il en diffère par ses lèvres et son nez, qui sont très élargis et comme tronqués. Ce rhinocéros habite les vastes plaines arides de l'intérieur du Cap; il aime à se vautrer dans la boue, et ne mange que l'herbe tendre.

Il paroît que les anciens ont connu ce rhinocéros bicorne, et que c'est le taureau d'Ethiopie de Pausanias; on frappa, sous Domitien, des médailles romaines où l'on trouve son effigie. Quelques auteurs anciens ont aussi distingué cette espèce de celle d'Asie; mais Buffon a beaucoup embrouillé son histoire, et n'en a point eu d'idée distincte. D'après M. Gordon, les Hottentots lui donnent le nom de *nabal*.

#### LE RHINOCÉROS DE SUMATRA.

*Rhinoceros sumatranus* (\*).

Ce rhinocéros, qui vit dans la grande île de Sumatra, est l'animal que Marsden mentionne sous le nom de *buddah*, nom qui dérive sans aucun doute du mot *abada*, qui dans la plupart des langues indiennes est donné au rhinocéros asiatique. Sir Raffles, dans le Catalogue de la collection qu'il a faite

(\* Sir Raffles et Horsfield; Bell, *Trans. philos.*, 1793; Horsfield, *Zool. Research.*; Pennant, *Quadrumanes*, t. I, p. 152; Fr. Cuvier, *Mammif. lithograph.* (février 1825), 47<sup>e</sup> livraisons: *rhinoceros sumatrensis*, G. Cuvier, *Ossem. foss.*, t. II, pl. 94; Shaw, *Gen. Zool.*, t. I, p. 2: *two-horned rhinoceros of Sumatra*, *rhinoceros sumatranus*, sir Raffles, *Trans. Soc. linn. Lond.*, t. XXI, p. 268; Desmarest, 629.

à Sumatra, décrit cette espèce assez longue sous le nom malais de *badak*; il dit que les naturels nomment *tennu* un animal qui vit dans l'intérieur de l'île, et sur lequel on n'a point de détail, qu'il ressemble parfaitement par les formes au rhinocéros de Sumatra, excepté qu'il n'a qu'une corne comme le rhinocéros indien, tandis que celui de Sumatra en a deux. Ce nom de *tennu* est appliqué à quelques peuples malais au tapir; mais à Sumatra le tapir est nommé *gindol* ou *babi alu*; et tout porte à croire que les habitants ont une autre espèce de rhinocéros qui diffère par la taille et par les cornes fibreuses de celle aujourd'hui connue des naturalistes.

Le rhinocéros de Sumatra a la peau qui est beaucoup plus lisse, et moins profondément garnie de rides que les espèces précédentes. Sa couleur est d'un brun foncé. Une grande quantité de poil se trouve sous l'épiderme; la queue est aplatie, et garnie de crins en dessus et en dessous seulement: les mâchoires présentent quatre incisives; mais on n'en voit que deux d'en haut ne se font remarquer que pendant le jeune âge, parce que les deux externes tombent à une certaine époque de la vie: les machelières ne diffèrent en rien de celles des autres espèces. La taille d'un bel individu envoyé au Muséum par Duvauzelle est de environ cinq pieds et demi de longueur totale, sur environ quatre pieds de hauteur; la corne a un pied huit pouces, longueur que présente la tête; des deux cornes qui surmontent le front, la première est médiocrement longue, et la seconde n'est que rudimentaire. Les femelles ont des cornes encore moins prononcées, et les plis de la peau sont presque entièrement effacés.

#### LE RHINOCÉROS SANS CORNES OU GAINDAR (\*).

*Rhinoceros inermis*.

Le *gairdar* des Hindous du Bengale habite les *Sundries*, ou îles à demi submergées, couvertes de profondes forêts que baignent à la fois les eaux du Gange et la mer du golfe du Bengale. Ces îles, qui sont saines, où règnent des fièvres intermittentes, ne sont visitées que par les pirates malais, et sont peuplées de tigres, de gigantesques pythons, et d'une foule d'animaux nuisibles. M. Lamare-Picquot conte avec détails les précautions qu'il dut prendre pour exécuter, dans l'intérêt de l'histoire naturelle, des chasses dans cette partie peu connue des Indes Orientales. Le *gairdar* complètement adulte

(\* Lamare-Picquot, Réponse pour servir de suite à l'histoire naturelle de l'Inde, etc., etc. Paris, 1835, brochure in-8<sup>o</sup>.

cette espèce assez longue  
de badak; il dit que les natu  
n animal qui vit dans l'intér  
quel on n'a point de détail,  
raîtement par les formes au  
a, excepté qu'il n'a qu'une cor  
os indien, tandis que celui de  
Le nom de *tennu* est appliqué  
malais au tapir; mais à Sum  
é *gindok* ou *babi atu*; et tout p  
habitants ont une autre espèc  
fère par la taille et par les co  
e aujourd'hui connue des n

le Sumatra a la peau qui le  
ac, et moins profondément g  
espèces précédentes. Sa couleu  
Une grande quantité de poil  
la queue est aplatie, et gar  
est en dessous seulement: les  
ont quatre incisives; mais  
ont remarquer que pendant le  
s deux externes tombent à un  
la vie: les machelières ne diff  
des autres espèces. La taille  
voyé au Muséum par Duvauc  
ron cinq pieds et demi de long  
on quatre pieds de hauteur; la  
pouces, longueur que présente  
x cornes qui surmontent le n  
diocrement longue, et la deux  
entaire. Les femelles ont des c  
prononcées, et les plis de la pe  
ment effacés.

#### RHINOCÉROS SANS CORNES OU GAINDAR (\*).

*Rhinoceros inermis*.

Les Hindous du Bengale habi  
es à demi submergées, couven  
que baignent à la fois les ea  
du golfe du Bengale. Ces ile  
nt des fièvres intermittentes g  
que par les pirates malais, e  
es, de gigantesques pythons, et  
nuisibles. M. Lamare-Picqu  
ls les précautions qu'il dut p  
dans l'intérêt de l'histoire natu  
s cette partie peu connue des  
aindar complètement adulte

quot, Réponse pour servir de  
ris, 1835, brochure in-8°.

de ces espèces de rhinocéros déjà connues par le  
total de corne ou même de plaque cornée  
le chanfrein. L'individu tué dans la chasse diri-  
par M. Picquot étoit femelle, et avoit onze pieds  
pouces de longueur sur cinq pieds trois pouces  
hauteur, mesurée du garrot à la partie inférieure  
sot. Son cuir présentoit une épaisseur de sept  
lignes, et la dureté des écailles tuberculeuses  
l'épiderme étoit extrême. Ces écailles ont une  
aplatissement, et de huit à quinze lignes de diamètre,  
sur les parties du corps. La région dorsale of-  
quelques poils courts, roides; le tissu cellu-  
graisseux n'est pas abondant, et les mamelles,  
d'un lait fort sucré et agréable au goût, ont  
mamelons allongés, en partie cachés par un  
sillon de la mamelle. La queue n'avoit qu'un  
environ de longueur, en affectant une forme  
é, élargie au sommet, rétrécie à son attache,  
sur ses bords de poils noirs, épais et courts.  
relativement aux autres organes, est très pe-  
sa pupille est noire et parfaitement arrondie.  
oreille auriculaire est large, et à demi dressée.  
oreille supérieure, plus longue que l'inférieure,  
sur cette dernière. Les lèvres, bien que dures,  
ont une grande mobilité, d'une rare puis-  
de préhension, et de beaucoup d'adresse pour  
les matières végétales qui doivent servir à  
alimentation. Le *gandar* ou *gaindar* est farouche  
comme ses congénères, doué d'une force prodigieuse  
et rendoutable. Il vit dans la solitude, et ne  
cherche point la compagnie de ses semblables.  
dans les parties les plus inaccessibles des forêts  
le retirer, là où il trouve les feuilles et les jeu-  
blosses d'arbres qui entrent dans son régime.  
comme les buffles; dit M. Lamare-Picquot, il aime  
nager dans la fange des lieux inondés, et à l'é-  
que du rut il va d'une île à une autre en traver-  
sant la nage les bouches du Gange ou les bras de  
qui les séparent. Les Indiens assurent qu'il est  
jours vainqueur dans les combats qu'il livre au  
royal, au buffle et à l'éléphant. Sa chasse est  
tant plus dangereuse, qu'on ne peut avoir des  
chances de le tuer roide que lorsqu'on l'approche  
très près, et en se servant de balles de fer; et quand  
est que blessé, il se précipite sur les chasseurs,  
sur tous les obstacles qui le séparent d'eux, et ma-  
se puissance par des ravages et des beuglements  
effrayables. M. Lamare-Picquot estime à 3,400 li-  
environ le poids de l'individu dont il est ici  
question. Les Musulmans regardent comme un régal  
le chair, qui ne déplaît pas non plus aux Européens.  
quant au foie, dit M. Picquot, il est d'une finesse  
point qui surpasse de beaucoup celle du meilleur  
de veau. Les Brahmes font des amulettes,  
qui rendent aux fidèles, avec la corne des ongles  
certains os de ce grand quadrupède, et c'est avec

ces talismans que les Hindous croient éviter la lèpre,  
les tigres et le venin des serpents.

Ce rhinocéros femelle avoit un petit, aussi de  
même sexe, que M. Lamare-Picquot parvint à faire  
tuer, et dont la dépouille, conjointement avec celle  
de sa mère, est en ce moment à Paris. Ce jeune ani-  
mal n'étoit âgé que de quatre mois environ, et pou-  
voit peser 300 livres. Du reste, il n'offroit aucune  
dissemblance.

*Une seule corne nasale.*

#### LE RHINOCÉROS DES INDES.

*Rhinoceros indicus* (\*).

Il n'a qu'une seule corne sur le nez; la peau est  
marquée de sillons profonds en arrière des épaules  
et des cuisses; chaque mâchoire a deux fortes inci-  
sives; la tête est raccourcie et triangulaire; les poils,  
qui sont en petit nombre, sont roides, grossiers et  
lisses, et couvrent la queue et les oreilles; les yeux  
sont fort petits, et la peau est très épaisse et à peu  
près nue et de couleur gris foncé violâtre; sa taille  
est de neuf ou dix pieds de longueur; ses formes sont  
massives, son caractère sauvage; sa vue est faible,  
mais son ouïe est très fine; la femelle ne fait qu'un  
petit et porte neuf mois: on est parvenu quelquefois  
à le conserver en domesticité.

Le rhinocéros des Indes, quoique d'un naturel  
grossier et sauvage, peut s'appivoiser et devenir  
familier; et ceux qu'on a vus en Europe, bien qu'en  
petit nombre, étoient généralement doux lorsqu'on  
les avoit pris jeunes, mais d'une sauvagerie intrai-  
table et sans espérance d'adoucissement lorsqu'ils y  
ont été amenés dans un âge un peu avancé. En capi-  
tivité cet animal mange avec plaisir du sucre, du  
riz, du pain; tandis qu'à l'état de liberté il ne recher-  
che guère que les herbes, les racines qu'il déterre,  
dit-on, avec sa trompe, et les pousses des jeunes  
arbrisseaux.

Dans l'érection, le membre génital du rhinocéros  
se dirige en arrière, et n'a guère que huit pouces  
de longueur; de manière que la copulation ne peut  
véritablement s'accomplir que la croupe de la fe-  
melle approchée de celle du mâle. Ce rhinocéros ne  
se trouve que dans les contrées intérieures de l'Inde,  
au-delà du Gange. La femelle ne produit qu'un  
petit à la fois, après une gestation de neuf mois, et  
ce n'est qu'à mesure qu'il vieillit que les cornes se  
développent.

(\* Cuvier, *Ménag. du Mus.*, gravure de Miger (excel-  
lente figure): *rhinoceros unicornis*, Linnæus: *rhino-  
ceros unicornu*, Bodd.: *rhinoceros*, Buffon, pl. 7;  
Desmarest, sp. 626.

## LE RHINOCÉROS DE JAVA.

*Rhinoceros javanicus*. G. Cuv. (1).

M. Fr. Cuvier est le premier qui ait publié une figure du rhinocéros de Java, d'après un dessin d'Alfred Duvaucel. La description qu'il en donne étant la plus authentique, nous nous bornerons à la rappeler. « L'espèce de Java, dit ce naturaliste, paroît être une des moins grandes : sa longueur, de la base des oreilles jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds ; celle de sa tête, du bout du museau à la base des oreilles, de deux pieds, et sa hauteur moyenne dépasse quatre pieds ; sa queue a plus d'un pied ; elle n'a qu'une seule corne qui paroît située plus près des yeux que l'antérieure des rhinocéros bicornes, mais non pas entre les yeux, comme la postérieure de ces derniers. Dans l'individu qui est au Muséum cet organe est tout-à-fait usé, arrondi par le frottement, et saillant à peine de douze à quinze lignes ; les incisives supérieures sont au nombre de quatre chez les jeunes, deux dans chaque intermaxillaire très rapprochées l'une de l'autre ; alors elles sont petites et presque cylindriques ; bientôt elles tombent, et ne sont remplacées chez les adultes que par deux dents, longues d'arrière en avant, minces de dehors en dedans, sortant à peine des gencives, dont le tranchant est mousse et arrondi, et qui sont opposées à la partie antérieure des longues incisives inférieures ; la peau est plissée sous le cou, au-dessus des jambes, en arrière des épaules et à la cuisse ; le pli des épaules embrasse tout le corps, et les plis des jambes sont de toute la largeur de celles-ci ; les autres finissent insensiblement avant d'arriver à la limite du corps vers laquelle ils se dirigent ; mais son caractère le plus remarquable se trouve être les tubercules, pour la plupart pentagones, dont elle est en grande partie revêtue ; on la dirait couverte de sortes d'écaillés, bien que ces tubercules ne soient que des éminences épidermiques qui laissent leur empreinte sur la couche générale de l'épiderme tégumentaire. Les seuls poils qu'on aperçoive sur le corps prennent naissance dans une dépression qui occupe le centre de ces mêmes tubercules ; et ces poils, de couleur noire, sont beaucoup plus fournis en deux endroits seulement, sur le bord des oreilles et dessus et dessous la queue qui est comprimée. »

(1) *Rhinoceros sondaicus*, Cuvier, Horsfield : *rhinocéros unicomme de Java*, Camper ; Desmarest, sp. 627.

## § II.

*Rhinocéros fossiles*.

LE

## RHINOCÉROS A NARINES CLOISONNÉES

*Rhinoceros tichorhinus*. G. Cuv. (1).

La taille de cet animal perdu étoit plus considérable que celle du rhinocéros d'Afrique : sa tête, allongée, a dû supporter deux cornes très longues à en juger par les disques, remplis d'inégalités, existant sur le crâne ; les os du nez, rabattus avant, forment une large voûte soutenue par un cloison verticale moyenne qu'on n'observe point chez les espèces vivantes ; un pelage abondant semble indiquer que ce rhinocéros vivoit dans les contrées plus froides. On en a trouvé en 1774 dans les glaces de la Sibirie un cadavre presque entier, avec ses poils et sa chair ; les ossements de cette espèce existent en plusieurs lieux d'Europe, et notamment en France.

## LE RHINOCÉROS A NARINES SIMPLES

*Rhinoceros leptorhinus*. G. Cuv. (2).

Cette espèce a deux cornes comme la précédente et en diffère parce que ses narines ne sont pas cloisonnées et que ses proportions sont plus grêles ; les os du nez sont beaucoup plus minces : son port étoit élancé, ses formes moins massives, et elle doit rappeler le rhinocéros d'Afrique.

Cet animal étoit habitant l'Europe tempérée, on ne trouve ses ossements que dans l'Italie.

## LE RHINOCÉROS PETIT.

*Rhinoceros minutus*. G. Cuv. (3).

Cette espèce étoit très petite : ce qui la distingue d'avoir des incisives de même forme que celles du rhinocéros de Java : sa taille ne dépassoit pas celle du cochon, et ses ossements ont été trouvés à soixante pieds sous terre, enfouis avec des os de crocodiles et de tortues, à Saint-Laurent Moissac.

(1) *Rhinoceros Pallasii*, Desmarest, 630.

(2) *Rhinoceros Cuvierii*, Desmarest, 631.

(3) *Rhinoceros minimus*, Desmarest, 632.

§ II.

*Rhinocéros fossiles.*

LE

**A NARINES CLOISONNÉES**

*Rhinoceros tichorhinus.* G. Cuv. (?).

Cet animal perdu étoit plus considérable que le rhinocéros d'Afrique : sa tête, sa corne, portoit deux cornes très longues, terminées en disques, remplis d'inégalités, et percées de trous ; le crâne ; les os du nez, rabattus en arrière, soutenoient une large voûte soutenue par une arcade moyenne qu'on n'observe point chez le rhinocéros ; un pelage abondant semblait couvrir le corps ; le rhinocéros vivoit dans les contrées méridionales de l'Asie ; on a trouvé en 1774 dans les glaciers de l'Alpe un cadavre presque entier, avec sa corne et ses ossements ; les ossements de cette espèce ont été trouvés dans divers lieux d'Europe, et notamm

**RHINOCÉROS A NARINES SIMPLES**

*Rhinoceros leptorhinus.* G. Cuv. (?).

Cet animal a deux cornes comme la précédente, mais plus petites ; et que ses narines ne sont pas percées de trous ; les proportions sont plus grêles ; les cornes sont beaucoup plus minces : son port est différent ; les ossements sont moins massives, et elle de l'Asie méridionale ; le rhinocéros d'Afrique. On croit qu'il habitoit l'Europe tempérée, et qu'il a laissé des ossements que dans l'Italie.

**RHINOCÉROS PETIT.**

*Rhinoceros minutus.* G. Cuv. (?).

Cet animal étoit très petite : ce qui la distingue des précédentes par ses incisives de même forme que celles du rhinocéros de Java : sa taille ne dépassoit pas celle d'une tortue ; et ses ossements ont été trouvés dans la terre, enfouis avec des débris de tortues, à Saint-Laurent

*Rhinoceros allasti,* Desmarest, 630.  
*Rhinoceros uvieri,* Desmarest, 631.  
*Rhinoceros minimus,* Desmarest, 632.



## LE RI

*Rhinoce*

M. Fr. Cuvier figure du rhinocéfale de Duvaucel. la plus authentique. « L'espèce être une des moins des oreilles jusqu'aux pieds ; celle de la tête des oreilles, de la tête dépasse quatre fois la longueur n'a qu'une seule des yeux que l'on voit mais non pas en de ces derniers. Cet organe est tuméfacté, et saillant les incisives supérieures chez les jeunes très rapprochées et presque horizontales et ne sont rompues, longues et en dedans, sortant tranchant est muni de sa partie inférieure ; la partie des jambes, en dedans des épaules des jambes sont autres finissent à la limite du corps caractéristique le plus remarquable, pour la partie en grande partie sortent d'écaillés que des éminences empreinte sur la peau. Les corps prennent la forme occupent le centre du corps, de couleur brune et dessus et dessous

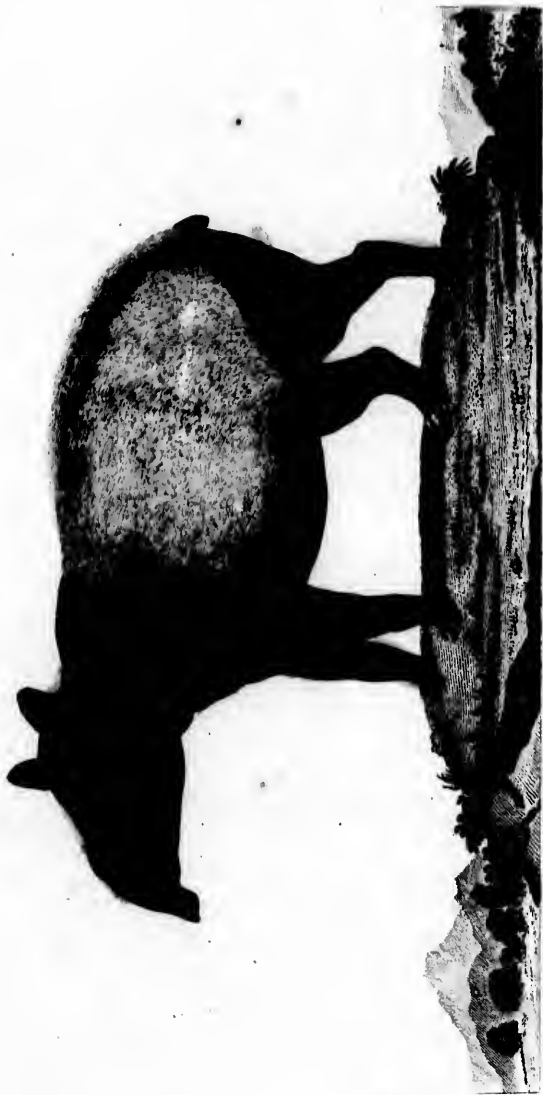
(1) *Rhinoceros unicornis* de



Le Rhinoceros de Java ( *Rhinoceros javanicus* )







Le Tapir Maïba ( Tapirus Indicus )

## LE RHINOCÉROS A INCISIVES.

ces de *Simrie*, entre le Dongola et le Sennaar. C'est le *kleidoms* des Berbères et le *keka* des Arabes.

Le Rhinocéros d'Arabie (*H. arabicus*) (1), à , mélangés de Le dessous du ice, fortement oites. C'est le turels suivant Ellet, dans les ; espèce a été remberg. Elle

daman du Cap les colons hol- res (*hyrax ar-* is forte ; car il r sept de hau- entremêlé de Il a uno tache los. Du reste, ; aspect.

POURI (2), que iement améri- emps de deux rées tropicales naise, l'autre e. Le TAPIR de par sir Raffles

nnoissance de s. Un individu , lorsqu'il étoit Penang. Il fut uhar dans les ne description

ol. XV. 2<sup>e</sup> part., ; Bull., t. XVIII,

ou *tapir*, Buf-

1816, t. XIV, search. in Lya. s; Trans. Soc. Forquar sont sur le même 2. s, pl. 53.)

Le Tapir Maïba ( Tapirus Indicus )





## LE RHINOCÉROS A INCISIVES.

*Rhinoceros incisivus*. G. Cuv.

Cette espèce, dont Camper a recueilli des dents incisives en Allemagne, ne ressemble point au rhinocéros à narines cloisonnées de Pallas, ni au rhinocéros leptorhin de M. Cuvier, qui n'ont l'un et l'autre point d'os intermaxillaires susceptibles de donner de telles incisives.

## LES DAMANS (1).

Ils ne sont pas même aujourd'hui bien distingués les uns des autres. Ce que Buffon a écrit à leur sujet est exact, car il mentionne sous les noms de *marmotte de Cap*, et *daman*, l'*hyrax capensis* (Cuv.), tandis que son *daman-israel*, dont le nom est emprunté à l'Alpe Alpin, est certainement l'*askoko* de Bruce, le *forckael* de Forkael, et l'*hyrax syriacus* de Screeber, Hemprich et d'Ehrenberg, qui le distinguent du premier. Ce *daman* de Syrie ou du mont Sinaï, ou nouveau d'Israël des Arabes, est encore l'*el vabr* des Hébreux, le *saphan des livres saints*, bien que l'on ait supposé que ce *saphan* devoit être le *phoca*.

Au reste, voici les caractères comparatifs des quatre espèces admises par MM. Hemprich et Ehrenberg (2).

Le DAMAN DU CAP (*hyrax capensis*) (3) : poils courts, cendrés, avec une raie dorsale plus foncée ; tache médiane noire intense ; le dessous du corps blanchâtre. La tête plus épaisse, à mâchoires hautes ; compte quarante huit à cinquante vertèbres, et une à vingt-deux côtes, etc., etc.

Le DAMAN DE SYRIE (*hyrax syriacus*, *sinaïticus*) : poils rigides, brun jaunâtre en dessus, sans raie dorsale, la tache médiane jaune livide. Le dessous du corps blanchâtre ; la tête grêle, à mâchoires hautes : quarante-six à quarante-sept vertèbres, et une à vingt et une côtes, etc., etc.

Le DAMAN DU DONGOLA A TÊTE ROUSSE (*H. rufo-dongolanus*) (4) à poils rigides, brun jaunâtre, sans raie dorsale ; le sommet de la tête des individus adultes d'un roux intense. La tache dorsale médiane ; le dessous du corps blanchâtre ; la tête est grêle, les mâchoires sont étroites, etc.

Le *daman* fut découvert par Hemprich aux sources

*Hyrax*, Hermann.

*Hyrax syriacus*, Hemp. et Ehrenb., pl. 2, fig. 2.

Symbol. Decas I.

Hemp. et Ehr., pl. 2, fig. 1.

ces de *Simrie*, entre le Dongola et le Sennaar. C'est le *kleidoms* des Berbères et le *keeka* des Arabes.

4° Le DAMAN D'ABYSSINIE (*H. habessinicus*) (1), à poils rigides, gris brun sur le corps, mélangés de noir avec une tache noire sur le dos. Le dessous du corps est blanchâtre ; la tête est mince, fortement comprimée, et les mâchoires sont étroites. C'est le véritable *aschkoko* et le *gibe* des naturels suivant Bruce et Salt. C'est proche Arkiko et Ellet, dans les montagnes de l'Abyssinie que cette espèce a été rencontrée par MM. Hemprich et Ehrenberg. Elle se tient dans les rochers.

M. Andrew Smith (2) distingue du daman du Cap le *boom-das* ou *blaireau des arbres* des colons hollandais, qu'il nomme DAMAN DES ARBRES (*hyrax arboreus*) (3), et qui est d'une taille plus forte ; car il a vingt et un pouces de longueur sur sept de hauteur. Son pelage est brun rougeâtre entremêlé de noir, et le dessous du corps est blanc. Il a une tache blanche sur la partie moyenne du dos. Du reste, mêmes allures, mêmes formes, même aspect.

## LES TAPIRS.

*Tapirus* (4).

Dont on ne connoissoit que le MAÏ-POURI (5), que l'on regardoit comme un type franchement américain, se sont accrues dans ces derniers temps de deux espèces remarquables, l'une des contrées tropicales de l'Asie, dans les grandes îles de la Malaisie, l'autre de la chaîne des Andes de la Colombie. Le TAPIR de l'INDE (6) ou le MAÏBA (7), a été décrit par sir Raffles ainsi qu'il suit :

« La première fois que j'eus connoissance de l'existence de cet animal, fut en 1805. Un individu vivant fut envoyé à sir Georges Leith, lorsqu'il étoit lieutenant gouverneur de l'île de Penang. Il fut ensuite observé par le major Farquhar dans les environs de Malaca. Un dessin et une description

(1) *Ibid.*

(2) Trans. of the Linn. Soc. of London, vol. XV. 2<sup>e</sup> part., p. 460 (1827); Zool. Journ., t. III, p. 580; Bull., t. XVIII, p. 449.

(3) *Ibid.*

(4) Linn. et auct.

(5) *Tapirus americanus*, Gm.; l'*anta* ou *tapir*, Buffon; *tapurète*, Marcgrave.

(6) Farquhar, Mém. soc. asiat., janv. 1816, t. XIV, Mém. XI, avec figure; Horsfield, Zool. research. in Java, avec fig. *Tapirus malayanus*, sir Raffles; Trans. Soc. Linn., t. XIII (dans le mémoire de sir Farquhar sont jointes des notes de MM. Seton et Diard sur le même animal); Zool. Journ., t. I, p. 543 et 582.

(7) Fr. Cuv., Mammif., Desm., 617. (Atlas, pl. 56.)



furent communiés par lui en 1816 à la Société asiatique, et un sujet vivant fut ensuite envoyé de Bencoolen à la ménagerie de Barrackpore. C'est au même endroit que l'on s'est procuré les individus qui font partie de la collection décrite ici.

» Il a reçu divers noms dans différentes localités de l'Inde, le peuple de Limun l'appelle *saladang*; celui de l'intérieur de Manna, *gindol*; dans l'intérieur de Bencoolen, *babé ala*, et à Malaca, *tennu*.

» On ne peut presque rien ajouter à la description du major Farquhar, dont voici la substance :

» Le tapir malais ressemble par sa forme à celui d'Amérique, et a comme lui une trompe flexible. Son aspect général est lourd et massif: il a de l'analogie avec le cochon. Il est particulièrement remarquable par sa couleur: le corps ayant un large ceinturon ou bande blanche bien prononcée, tandis que les parties de devant et de derrière sont noires. Cette bande s'étend circulairement autour du corps à partir de derrière les épaules jusqu'à l'origine de la queue, et contraste fortement avec le noir brillant du reste de l'animal. La peau est épaisse et ferme, légèrement fournie de poils courts. Il n'y a pas de crinière sur le cou comme dans les espèces d'Amérique. La tête est noire et munie d'une trompe de six à huit pouces de long. Les yeux sont petits; les oreilles arrondies et bordées de blanc. Il a quarante-deux dents; dans la mâchoire supérieure il y a sept molaires de chaque côté, une petite canine insérée exactement sur la suture de l'os incisif, et devant six incisives, dont les deux plus éloignées sont allongées en défenses. Dans la mâchoire inférieure il n'y a que six molaires; les canines sont grandes, et le nombre des incisives, dont les deux plus extérieures se trouvent plus petites, est le même que dans la mâchoire supérieure. Il y a un espace vide d'environ deux pouces entre les molaires et les canines à chaque mâchoire. La queue est très courte et presque privée de poils. Les jambes sont courtes et robustes; les pieds de devant munis de quatre doigts, les pieds de derrière de trois.

» Cet animal est grand, surtout du corps, qui égale celui d'un bison (*Buffalo*). Il est assez intéressant de pouvoir donner les dimensions exactes de deux d'entre eux; un mâle décrit par le major Farquhar; l'autre, femelle, tué à Bencoolen. Il est remarquable que toutes les femelles que l'on s'est procurées ont été beaucoup plus fortes que les mâles.

	MÂLE.		FEMELLE.	
	Pieds.	Pouces.	Pieds.	Pouces.

Longueur du nez à l'extrémité de la queue, mesurée le long du dos. . . . .	6	10 1/2	8	1
Circonférence du corps. . . . .	6	0	6	3
Hauteur de l'épaule. . . . .	3	2	3	5
_____ de la hanche. . . . .	3	4	3	9

» Dans une communication détaillée faite à la Société asiatique, le major Farquhar décrit un très jeune tapir qu'il possédait vivant dans sa maison. Il paraît qu'il resta noir jusqu'à l'âge de quatre mois puis qu'il se couvrit de taches et de raies de couleur fauve en dessus et blanches en dessous. Après cette période, il commença à changer de couleur; les taches disparurent, et à six mois il avait pris couleur ordinaire aux adultes. Le major Farquhar dit que cet animal étoit d'un naturel très doux et très docile, qu'il devint aussi familier qu'un chien, nourrissoit indifféremment de toutes sortes de légumes, et aimoit beaucoup s'approcher de la table pour recevoir du pain et des gâteaux. L'individu vivant envoyé de Bencoolen au Bengale, étoit jeune, s'approvoisa facilement. On lui permettoit quelquefois de courir dans le parc de Barrackpore, et l'homme qui en étoit chargé m'informa qu'il entroit souvent dans les étangs, et paroissoit marcher au fond de l'eau sans essayer de nager.

» Les naturels de Sumatra mangent sa chair.

## LE

## TAPIR DES ANDES (\*), OU PINCHAQUE

Dont la découverte est due à M. le docteur Roulin, a fourni à ce jeune médecin l'occasion de publier sur le tapir anciennement connu, sur celui qui fut découvert, sur le *mé* des Chinois et sur le *pinchaque*, animal fabuleux de quelques peuplades indiennes, les recherches les plus intéressantes. C'est le *paramo de Quindiu*, dans les parties les plus élevées des hautes montagnes, à *Suma-Paz*, que M. Roulin put observer l'animal qui nous occupe et dont il avoit déjà soupçonné l'existence d'après divers passages d'Oviédo, du P. Agueda, qui s'appliquent au tapir des poils épais, d'un brun approchant du noir, tandis qu'on sait que le tapir des plaines et des vallées a la peau dénudée. Suivant cet auteur, le tapir des Andes diffère encore de l'espèce ordinaire par les formes de la tête; le mâle a une tache blanche qui se prolonge à l'angle de la bouche et revient jusqu'à la moitié de la lèvre supérieure. L'oreille manque du liseré blanc qui est présente dans le tapir commun. On ne voit pas plus cette crête si remarquable qui commence au front, à la hauteur des yeux, et se prolonge vers

(\*) *Tapirus pinchaque*, Roulin; Mémoire pour l'histoire du tapir, et description d'une espèce nouvelle appartenant aux hautes régions de la Cordillère des Andes; Ann. des Sc. nat., t. XVIII, p. 26, et rapport de M. Cuvier sur ce mémoire, *ibid.*, t. p. 107; Bull. de Féruss., t. XVII, p. 118.

(\*) *Pinchaque*, en langue des indigènes de Popo signifie *fantôme, spectre, loup-garou*, toute apparence surnaturelle et effrayante.

ncation détaillée faite à la S  
 or Farquhar décrit un tr  
 doit vivant dans sa maison  
 ir jusqu'à l'âge de quatre moi  
 de taches et de raies de coule  
 nches en dessous. Après cet  
 ga à changer de couleur; l  
 et à six mois il avoit pris  
 x adultes. Le major Farquh  
 it d'un naturel très doux et tr  
 aussi familier qu'un chien,  
 nment de toutes sortes de lég  
 oup s'approcher de la table po  
 les gâteaux. L'individu vivan  
 n au Bengale, étoit jeune,  
 ent. On lui permettoit quelq  
 pare de Barrackpore, et l'hom  
 m'informa qu'il entroit souve  
 t paralysait marcher au fond  
 le nager.

Sumatra mangent sa chair.

## LE

## DES (1), OU PINCHAQUE

erte est due à M. le docteur R  
 une médecin l'occasion de pub  
 nement connu, sur celui qu  
 mé des Chinois et sur le p  
 de quelques peuplades ind  
 es les plus intéressantes. C'est  
 ndiù, dans les parties les plus  
 montagnes, à Suma-Pa,  
 rserver l'animal qui nous occu  
 à soupçonné l'existence d'u  
 Oviédo, du P. Agueda, qui d  
 es poils épais, d'un brun ap  
 andis qu'on sait que le tapir  
 allées à la peau dénudée. Sui  
 r des Andes diffère encore de  
 r les formes de la tête; le mé  
 che qui se prolonge à l'angle  
 jusqu'à la moitié de la lèvre  
 e manque du liseré blanc qu  
 tapir commun. On ne voit pas  
 remarquable qui commence s  
 r des yeux, et se prolonge ve

chaque, Roulin; Mémoire pour  
 tr, et description d'une espèce  
 aux hautes régions de la Cord  
 des Sc. nat., t. XVIII, p. 26, et  
 vier sur ce mémoire, *ibid.*, t.  
 éruiss., t. XVII, p. 118.  
 en langue des Indigènes de Pop  
 spectre, loup-garou, toute app  
 frayante.

prot. Le cou de la nouvelle espèce est parfaitement  
 et les poils n'y ont sur la ligne médiane, ni  
 plus de longueur que dans les autres parties, ni une  
 direction différente. Le poil par tout le corps est très  
 épais, long, d'un brun noirâtre, plus foncé à la  
 pointe qu'à la racine, et il donne à la robe cette  
 couleur qu'on nomme *zain* chez les chevaux. Sur  
 la croupe, dans la région correspondante à la fosse  
 ilaque externe, on voit de chaque côté une place  
 de deux fois large comme la paume de la main.  
 Cette place n'est pas calleuse. Un jeune la présen-  
 tant aussi symétrique qu'un vieux sujet, et d'une  
 grandeur proportionnée. Au-dessus de la division  
 des doigts, on voit, comme dans l'espèce commune,  
 une raie blanche dégarnie de poils; mais entre les  
 différentes extérieures, celles que l'on tire des têtes  
 seules peuvent établir une bien plus grande dé-  
 terminación. Par la forme du crâne, le tapir des An-  
 des se rapproche plus du *maïba* des îles de la Sonde  
 que du *maïpuri* des savanes de l'Amérique. Cette  
 ressemblance a surtout les lignes et les formes des *palwothe-*  
*rum*. L'individu décrit par M. Roulin avoit, de  
 l'extrémité du museau jusqu'à la pointe de la queue,  
 sept pieds six pouces, sur deux pieds neuf pouces  
 de hauteur. Les jambes de devant avoient seize  
 pouces à partir du coude, sur un diamètre de seize  
 pouces dans leur partie la plus forte. Les jambes de  
 derrière un peu plus longues, étoient aussi plus  
 fortes. Vidé sur place de tous les viscères de l'abdo-  
 men et du thorax, il pesoit encore de deux cent qua-  
 rante à deux cent cinquante livres. Un chasseur as-  
 sure au docteur Roulin que cet animal se nourrit  
 de *chusque*, sorte de bambou des montagnes,  
 de *fraylejon* (*espeletia*); d'ailleurs vorace et glou-  
 gonn, il entasse dans son estomac les matières les plus  
 variées. Dormeur le jour, le tapir des Andes pa-  
 roît ne sortir que la nuit pour prendre sa nourri-  
 ture. Les chasseurs espagnols ne le séparent pas du  
 tapir des plaines, et les appellent tous les deux  
*danta*. Ce mot a exercé la sagacité de M. Roulin,  
 qui se livre à une foule de recherches étymologi-  
 ques sur le sens primitif qu'on dit lui donner. *Danta*  
 a signifié chez les Espagnols une peau em-  
 ployée dans la bufléterie, quel que soit l'animal au-  
 quel elle appartient. On dit, en effet, des gants de  
 buffle, *gantes de ante*, un équipement en buffle,  
*coïeto de ante*, etc. Oviéto se sert du mot  
*antari* pour désigner le tapir, que les Péruviens ap-  
 pellent *uagra* ou *huacra*, au dire de La Conda-  
 mine, mais M. Roulin suppose que c'est une erreur  
 qu'on doit rectifier ainsi : *huaca-racou*, animal  
 à gros. Le tapir ordinaire a reçu des guaranis du  
 Paraguay le nom de *mboredi*, des galibis de la  
 Guyane celui de *manypuri* ou *maypuri*. La souche  
 du mot *tapir*, d'origine brésilienne, est contractée  
 en deux mots *tapir-oussou*, *tapihire* ou *tapii-crete*.

## LE MÉ DES CHINOIS.

M. Roulin s'est beaucoup occupé du *me* (1) des  
 Chinois, sorte de tapir fabuleux. Nous donnons à nos  
 lecteurs le mémoire traduit du chinois par M. Abel  
 de Rémusat.

« L'animal qu'on désigne sous le nom de tapir  
 oriental (2), étoit encore si peu connu il y a quatre ou  
 cinq ans, qu'on doutoit de son existence, et qu'on  
 étoit disposé à croire que le genre *tapir* étoit parti-  
 culier au Nouveau Monde. Pour se convaincre que  
 cette opinion étoit une erreur, il eût suffi de par-  
 courir les recueils d'histoire naturelle médicale des  
 Chinois; on y trouve une figure assez exacte, ou du  
 moins très reconnoissable du tapir, et les explica-  
 tions qui y sont jointes ne laissent aucun doute sur  
 la réalité des descriptions qu'on en a faites. Les  
 ouvrages élémentaires, destinés à l'instruction des  
 enfants, et les encyclopédies chinoise et japonoise,  
 contiennent la figure du même animal, au nombre  
 des mammifères les plus communs; ainsi les Chi-  
 nois ont connu de tout temps cette espèce qui a été  
 récemment trouvée à Malaca et à Sumatra, et dont  
 la découverte est due à MM. Farquhar et Duvaucel.  
 J'ai donné un calque fidèle de la figure insérée dans  
 une Encyclopédie élémentaire que je possède; et  
 les notes suivantes, que je tire de quelques ou-  
 vrages chinois, feront voir qu'il n'est pas possible  
 de supposer que le tapir de Malaca ait été apporté  
 de Sumatra sur ce continent.

« Un très-ancien dictionnaire chinois, intitulé Eul-  
 Ya, donne le nom de *me* à une panthère de couleur  
 blanche; mais les commentaires de ce dictionnaire,  
 qui sont aussi fort anciens, disent que le *me* est  
 semblable à un ours, et qu'il a la tête petite et les  
 pieds bas; il est tacheté de blanc et de noir; il peut  
 ronger le fer, le cuivre et le bois de bambou; ses os  
 sont durs, compactes, les articulations droites et  
 fortes, et il a peu de moelle: sa peau préserve très  
 bien de l'humidité.

« Suivant le *Choue-wen*, autre dictionnaire très an-  
 cien et très estimé, le *me* est semblable à un ours,  
 mais de couleur jaunâtre. On le tire du pays de  
*Chou*; c'étoit le nom que portoit la province de *Sse-*  
*tchhouan*, avant la quatrième dynastie.

« D'après le *Tching-tseu-thoung*, les dents du *me*  
 sont si dures, que si on les frappe avec un marteau  
 de fer, c'est le marteau qui se brise; si on les jette  
 au feu, on ne peut les brûler: il n'y a que la corne

(1) La figure du *me*, et copiée Ann. sc. nat., t. XVIII,  
 p. 5, fig. 4.

(2) Par M. Abel-Rémusat.

du *ling-yang* (sorte d'antilope) qui puisse les entamer. Le même lexicographe, toujours enclin à rassembler des contes populaires, et les rédacteurs du Khang-hi Tseu-tian, qui l'ont suivi en cette occasion, ajoutent d'autres particularités fabuleuses, et un trait d'histoire qui n'offre pas plus de vraisemblance.

» Le Pen-thsao-kang-mou, ou Traité général d'Histoire naturelle, va plus droit au but : Le *me*, dit-il, est semblable à un ours ; il a la tête petite, et les jambes basses ; le poil, court et luisant, est tacheté de noir et de blanc (il y en a qui disent qu'il est d'un blanc jaunâtre, d'autres d'un blanc grisâtre) ; il a une trompe d'éléphant, des yeux de rhinocéros, la queue d'un bœuf, et les pieds d'un tigre ; il est très robuste, et peut ronger le fer, le cuivre, les bambous, et dévorer les plus gros serpents ; ses articulations sont fortes, droites ; ses os épais, et presque sans moelle ; ses excréments peuvent servir à aiguïser les armes et à tailler le jaspe ; son urine dissout le fer ; ses os et ses dents sont si durs, qu'ils résistent à l'action du fer et du feu ; et il est arrivé que des charlatans, qui s'en étoient procuré, les ont fait passer pour des reliques précieuses, comme les dents ou les os de Bouddha.

» La peau du *me* sert à faire des matelas pour se coucher, et des couvertures ; elle garantit de l'humidité, du mauvais air et des maléfices ; la représentation même de l'animal produit cet effet ; aussi, sous la dynastie de Thang, on avoit coutume de peindre sur les paravents des figures de *me* pour se préserver du mauvais air.

» Suivant les géographies du Midi, le *me* est de la grandeur d'un âne, semblable à un ours, etc.

» A travers les extravagances dont ces descriptions sont remplies, il est impossible de méconnoître les traits caractéristiques du tapir : sa taille, la forme de ses membres, sa croupe plus longue que celle du tapir d'Amérique, et comparable à celle de l'éléphant ; la solidité de ses os, naturelle dans un gros pachyderme, y sont indiquées de manière à ne s'y pouvoir tromper. La figure confirme aussi une particularité remarquable, en ajoutant à tous ces signes un indice de plus, celui de la livrée que l'animal porte quand il est jeune, suivant l'observation de M. Farquher. L'indication de sa patrie, et les usages économiques auxquels on emploie sa peau, sont aussi deux circonstances assez remarquables, parce qu'elles prouvent que le tapir habite dans les provinces occidentales de la Chine, et qu'il doit y être assez commun.

» Les livres chinois sont remplis d'observations d'histoire naturelle très curieuses, et généralement assez exactes ; il suffit de savoir les distinguer des fables qui y sont mêlées, et c'est ce qui n'est pas toujours fort difficile. La vue des figures que con-

tiennent leurs traités de zoologie et de botanique permet souvent de distinguer des espèces nouvelles ou peu connues, et les descriptions qui y sont jointes aident presque toujours à lever l'incertitude et peuvent laisser les figures. C'est une mine abondante que l'on ne doit pas négliger d'exploiter, et d'rien ne pourra remplacer les produits, tant que les Européens seront exclus de la Chine, c'est-à-dire pendant long-temps encore, si le gouvernement de ce pays entend ses véritables intérêts, et qu'il mette pas en oubli le soin de sa tranquillité.

Enfin M. G. Cuvier a décrit, dans son ouvrage sur les ossements fossiles, les débris trouvés sur les terrains meubles de plusieurs endroits de France, d'un tapir nommé *tapirus giganteus*, il avoit la taille des plus grands éléphants.

## LES CHEVAUX.

### *Equus*. L.

Sont peu nombreux en espèces. Le cheval proprement dit, l'âne, le zèbre, et la couagga, ont été décrits par Linné. Quelques détails ont été donnés par M. Richardson sur la variété du cheval qui vit dans le nord de l'Amérique, et M. Gray a proposé une division zoologique qui ne mérite point que nous nous en occupions ici. Nous n'avons donc à citer que la nouvelle espèce confondue avec les zèbres, nommée ONAGGA ou DAUW, qui vit au cap de Bonne-Espérance, dans les plaines de l'intérieur. Ce cheval est blanc ; la nuque et le dos sont rayés de bandes alternatives noires et fauves, dont les plus larges sont noires ; une bande brune bordée de blanc s'étend longitudinalement sur le dos. Le ventre, la queue et les fesses sont d'un blanc uni. La crinière est composée de bandes noirâtres et blanches. Les sabots ont les bords plus tranchants et plus creux que ceux du zèbre.

M. Gray a pu observer l'*equus bisulcus* de Molina qui lui paroît être un véritable ruminant voisin des chevrotains. Il a la taille du cerf, et deux glandes lacrymales à la base des yeux, qui ne laissent aucun doute sur la place qu'il doit occuper. Les Chinois

(1) *Equus caballus*, L.

(2) *Equus asinus*, L.

(3) *Equus hemionus*, Pallas.

(4) *Equus zebra*, L.

(5) *Equus quagga*, L.

(6) Fauna, p. 231.

(7) Zool. journ., t. I, p. 264 et suiv.

(8) *Equus montanus*, Burchell. Voy. *asinus* Burchell, Gray ; *equus zebroides*, Less. ; Fr. Cuv., *asinus* (Atlas, pl. 58.)

traités de zoologie et de botanique  
de distinguer des espèces nouvelles  
et les descriptions qui y sont jointes  
ne toujours à lever l'incertitude de  
ces figures. C'est une mine abondante  
pas négliger d'exploiter, et de  
emplacer les produits, tant que  
est exclus de la Chine, c'est-à-dire  
temps encore, si le gouvernement  
les véritables intérêts, et qu'il  
bli le soin de sa tranquillité.»  
Cuvier a décrit, dans son ouvrage  
ts fossiles, les débris trouvés dans  
caves de plusieurs endroits de  
le nom de *tapirus giganteus*,  
des plus grands éléphants.

## CHEVAUX.

### *Equus*. L.

nombreux en espèces. Le cheval  
cités (1), l'âne (2), le *dziggtai* (3)  
*ouayga* (5), ont été décrits par  
ails ont été donnés par M. Richer  
é du cheval qui vit dans le nord  
t M. Gray a proposé une division  
mérite point que nous nous en  
Nous n'avons donc à citer que  
confondue avec les zèbres, ne  
DAUW (8), qui vit au nord de Bon  
les plaines de l'intérieur. Ce d  
que et le dos sont rayés de bandes  
s et fauves, dont les plus larges  
bande brune bordée de blanc s'étend  
t sur le dos. Le ventre, la queue  
l'un blanc uni. La crinière est  
es et blanches. Les sabots ont le  
ants et plus creux que ceux

observer l'*equus bisulcus* de Mol  
e un véritable ruminant voisin  
la taille du cerf, et deux gr  
e des yeux, qui ne laissent au  
e qu'il doit occuper. Les Chili

*Equus*. L.

*Equus*. L.

*Equus*, Pallas.

*Equus*. L.

*Equus*. L.

. I, p. 264 et suiv.

*Equus*, Burchell. Voy. *asinus*  
*zebroïdes*, Less.; Fr. Cuv., *Man*



du *ling-yang* (so-  
mer. Le même le  
sembler des cont  
Khang-hi Tseu-t  
sion, ajoutent d'  
un trait d'histoire  
blance.

» Le Pen-thsao-  
toire naturelle, v  
il, est semblable l  
jambes basses; le  
de noir et de bli  
d'un blanc jaunât  
il a une trompe d'  
la queue d'un bœ  
très robuste, et p  
bambous, et dévo  
tulations sont fo  
que sans moelle;  
aiguiser les armes  
dissout le fer; ses  
résistent à l'action  
que des charlatan  
ont fait passer poi  
les dents ou les os

» La peau du m  
coucher, et des co  
midité, du mauva  
sentation même de  
sous la dynastie  
peindre sur les par  
préserver du mau

» Suivant les géo  
grandeur d'un âne

» A travers les ex  
sont remplies, il e  
traits caractéristiq  
de ses membres, se  
tapir d'Amérique,  
phant; la solidité c  
pachyderme, y son  
pouvoir tromper. I  
ticularité remarqua  
un indice de plus,  
porte quand il est  
M. Farquhar. L'ind  
économiques auxqu  
deux circonstances  
les prouvent que le  
occidentales de la C  
commun.

» Les livres chi  
d'histoire naturelle  
assez exactes; il suffit de savoir les distinguer des  
fables qui y sont mêlés, et c'est ce qui n'est pas  
toujours fort difficile. La vue des figures que con-

(7) Zool. Journ., t. 1, p. 264 et suiv.

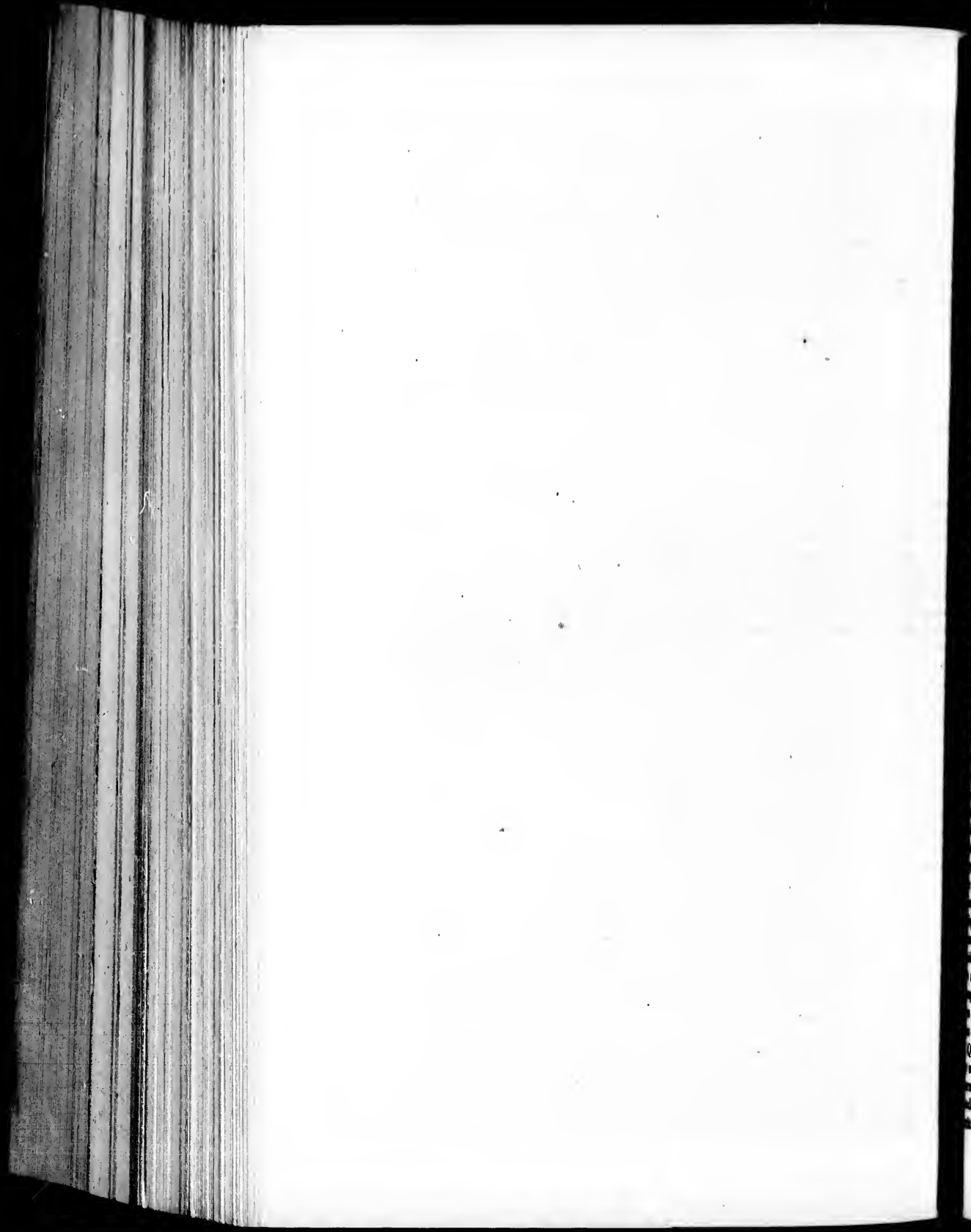
(8) *Equus montanus*, Burchell. Voy *asinus* Burchelli, Gray; *equus zebroides*, Less.; Fr. Cuv., *Mamm.* (Atlas, pl. 58.)

*Asinus de Burchellii, Equus Burchellii.*

*Indes par Burchell & others.*



1, p. 264 et suiv.  
us, Burchell. Voy asinus  
cebroides, Less.; Fr. Cuv., Mam



pellent ces trous ou larmiers *respidatores*. M. Gray suppose que cet animal est destiné à former un nouveau genre. Il vit dans les Cordillères. (Echo du monde savant, 10 juin 1833.)

Sir Raffles dit que les chevaux de Sumatra sont forts et hardis. Ceux du nord de l'île, principalement ceux d'Achem, sont les plus estimés. Les chevaux de Batta sont plus grands, très forts, mais ils ne sont pas beaux; ils appartiennent d'ailleurs à une race distincte de celle de Java et de Bata, bien qu'ayant la même taille, environ quatre toises.

### L'HÉMIONE OU LE DZIGGTAI.

L'animal ainsi nommé a été décrit par Buffon, surtout par Pallas : depuis ces travaux, un mémoire fort intéressant a été publié sur cet animal dans les *Nouvelles Annales du Muséum*, t. IV, 1777 et suiv., et une gravure très bien exécutée accompagne ce travail sorti de la plume de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Nous lui emprunterons tous les faits qui peuvent intéresser nos lecteurs, en leur rappelant que la description donnée par le professeur futur du Muséum, a été faite sur un individu femelle âgé de trois ans, et rapporté de l'Inde par le voyageur Dussumier.

Des six espèces connues de chevaux, trois à pelage blanc sont propres à l'extrémité méridionale de l'Asie : ce sont le zèbre, le dauw et le couagga ; les trois autres sont nées sur les hauts plateaux de l'Asie : ce sont le cheval, l'âne et l'hémione. Ces deux derniers ont leur pelage uniformément coloré et sont marqués par une ligne dorsale. Depuis longtemps soumis à la domesticité, l'âne et le cheval sont très répandus en Europe, et ce dernier a donné des races aussi nombreuses que variées. En l'Inde, l'hémione lui-même a été plié au service de l'homme, et dans quelques canons de l'Inde on l'élève en domesticité pour les travaux agricoles ; mais il ne paroît pas avoir été jamais sorti de ces contrées, excepté comme animal rare et curieux. Les trois espèces plus ou moins zébrées d'Asie sont assez communément regardées comme incapables de se soumettre au frein. On n'en connoît qu'un petit nombre d'individus, nourris chez quelques particuliers, qui aient pu s'assouplir au service des chariots, bien que cependant, au temps des Romains, on en ait vu assez fréquemment tirer des chars dans les arènes.

Quoi qu'il en soit, l'hémione est une des espèces de quadrupèdes des plus intéressantes à naturaliser parmi nos races domestiques ; son histoire est toute moderne, bien qu'il ait été mentionné dans de vieux livres, et qu'il ait été confondu le plus ordinairement

avec l'onagre ou âne sauvage, nommé *dshiketai* par les Mongols ; ce nom a été adopté par Pallas, et a été travesti par les François en *dziggetai*, bien que divers auteurs l'aient écrit en *dshikketéi*, *dzigtai*, *ezightai*, *eziggitai*, et même *crigithai* (1), bien que Pallas lui-même adopta comme épithète spécifique le nom d'*hemionus* ou *hemionos*, c'est-à-dire demi-âne, désignation par laquelle les Grecs caractérisoient ce quadrupède, l'*equus hemionus* des naturalistes modernes. Le mulet sauvage d'Aristote (2) ou l'*emionos*, est certainement l'animal qui nous occupe, et c'est encore évidemment le mulet rouge, *emionos pyros* d'Élien (3), que Pline se borne à indiquer vaguement (4). Pennant publia en 1793, dans son Histoire des Quadrupèdes (5), un extrait du mémoire de Pallas, et en 1825 M. Fr. Cuvier en donna une figure accompagnée de renseignements fournis par M. Alfred Duvaucel. En 1831, un Anglois, M. Kerporter, donna également un portrait du *wild ass*, ou âne sauvage, ou *gour* des Persans, dans la relation de ses voyages (6), mais un portrait fait de mémoire et peu correct.

La femelle décrite par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire étoit âgée de trois ans ; elle provenoit du pays de Cutch au nord de Guzarate, et c'est par le Malabar que M. Dussumier avoit pu se la procurer.

« Ses formes générales sont celles d'un âne de moyenne taille, que supporteroient des jambes élevées et très fines, ce qui indique des qualités propres à la course. Lorsqu'on l'aperçoit de loin, dit l'auteur cité, on croit voir une antilope, sauf ses longues jambes, les nœuds des articulations exceptés qui sont grêles et sveltes. Il en est surtout ainsi de ses canons vus par devant et par derrière, très comprimés, ils présentent en effet, lorsqu'on les regarde de profil, une surface assez étendue. Les jarrets sont ce qu'on appelle vulgairement secs et maigres. Aux membres postérieurs les tendons d'Achille, aux antérieurs aussi bien qu'aux postérieurs, les tendons des fléchisseurs sont assez fortement saillie. Les sabots sont petits, très bien faits, un peu comprimés. Leur coupe représente, non un demi-cercle, mais une demi-ellipse. Le tronc offre, dans ses parties antérieures, plus de rapports avec celui du cheval, dans les postérieures, beaucoup plus avec celui de l'âne. La croupe est un peu maigre et comprimée, et reproduit presque exactement celle du mulet. Le train postérieur est sensiblement plus élevé que l'antérieur, mais celui-ci semble racheter cette différence

(1) Pallas, Spicil., 1774.

(2) Lib. VI, cap. 24-36.

(3) Lib. XVI, cap. 9.

(4) Lib. VII, cap. 44.

(5) Tome I, p. 4.

(6) *Travels in Georgia, Persia, Armenia, ancient Babylonia*, etc., tome I, p. 460.



par un développement des muscles de l'épaule, bien supérieur à celui des muscles de la région fessière. Le ventre de l'individu, conservé vivant à la ménagerie du Muséum, est arrondi, très renflé, surtout dans sa partie inférieure.

» La tête est de toutes les parties celle qui semble le mieux justifier le nom de l'espèce. Elle est, par ses dimensions proportionnellement exagérées, comparable à celle de l'âne; mais ses formes, quant à la région crânienne particulièrement, reproduisent parfaitement celles du cheval. On peut en dire autant des oreilles, qui sont faites à peu près comme chez ce dernier, et qui sont arrondies d'une manière très sensible aux extrémités, bien que très longues. C'est surtout toutefois en exagérant beaucoup la longueur que de l'assimiler à celle des oreilles de l'âne domestique, ou même de l'onagre: il y a à cet égard une différence très grande et que l'on peut exprimer en disant que l'oreille, renversée directement en bas, atteindrait par sa pointe le bord inférieur de l'orbite chez l'hémione, et le dépasserait chez l'âne d'un cinquième, et peut-être même d'un quart de sa longueur. Enfin, un dernier trait caractéristique que fournissent les formes de l'hémione, est la disposition des narines, qui sont très amples sans doute, mais qui dessinent un demi-cercle presque complet ou un croissant dont la convexité est tournée en dehors.»

Les couleurs de l'hémione varient selon les saisons, car son poil est gris pâle et plus long l'hiver que l'été, et même il est frisé dans quelques provinces froides. Dans l'été, son pelage se compose de poils courts, un peu roides, mais lisses et luisants, imitant parfaitement ceux de certains antilopes africaines, telles que l'*addax* ou le *dama*. Les nuances qu'il affecte sont: pour la région inférieure de la tête, du cou et du corps, et pour la face externe des membres, le blanc; pour les parties supérieures et pour le dehors des membres, l'isabelle. Sous certaines inflexions de lumière, cette dernière couleur semble un peu lavée de cendré; sous d'autres aspects, elle montre une légère nuance rougeâtre, assez remarquable pour avoir légitimé le nom d'*âne rouge* indiqué dans *Ellen*.

« Les deux couleurs dominantes de l'hémione sont donc le blanc et l'isabelle, se fondant l'une dans l'autre sur le ventre, vers sa portion inférieure, et sur le cou presque à égale distance de sa partie supérieure ou de l'inférieure. Sur la tête, au contraire, le blanc n'occupe guère que le museau et la gorge, le cou étant presque exclusivement isabelle. Les oreilles sont de trois couleurs, la face concave, et la portion latérale et inférieure de la face convexe étant blanches, l'extrême pointe noire, et le reste isabelle. Sur les membres, contrairement à ce qui a lieu sur le corps, c'est le blanc qui domine.

L'épaule, blanche antérieurement ainsi que le haut de la jambe, est isabelle dans le reste de son étendue. Mais la jambe, depuis son tiers supérieur jusqu'au canon, a sa moitié antérieure et externe belle, mais avec cette particularité que le fond d'une teinte isabelline très pâle est marqué de petites rayures transversales ou zébrures d'une couleur lactique mais plus foncée. Le système de coloration du membre postérieur est le même, avec cette différence que le blanc prédomine encore davantage l'isabelle. La couleur blanche s'étend même successivement très loin, formant en avant de l'insertion du membre postérieur une sorte d'angle rentrant et en arrière régnant sur toute la partie postérieure de la croupe.

» Tout ce système de coloration est rehaussé, le corps, par une bande dorsale longitudinale, pas noire comme on l'a dit, mais d'un brun légèrement roussâtre. Cette bande dorsale, non seulement ne se confond pas par ses bords avec la couleur belline des parties supérieures, mais elle est blanche sur presque toute sa longueur, principalement à l'arrière, de blanchâtre. Elle commence un peu avant du garrot, s'élargit ensuite; au point de l'insertion jusqu'à trois pouces sur le milieu du dos, et plus de quatre sur la partie antérieure de la croupe, puis se rétrécit ensuite, et se prolonge en avant, toujours de plus en plus étroite, jusque vers le milieu de la queue où elle finit en pointe. En devant, la bande dorsale est remplacée par la crinière. Celle-ci commence un peu en avant des oreilles par des poils courts, peu allongés et irrégulièrement disposés par rapport des oreilles, et jusqu'à l'origine de la bande dorsale, cette crinière est formée par des crins dressés, presque tous noirs, tandis que quelques autres, déjetés sur les côtés, sont blanchâtres. Les crins ont, sur presque toute la longueur du dos, près de deux pouces de hauteur. Ils diminuent peu à peu bien à la naissance qu'à la terminaison de la crinière, de manière que proche la bande dorsale n'ont plus qu'un pouce. Après l'apparition de la bande, on remarque encore sur un espace de deux ou quatre pouces quelques poils bruns implantés sur son milieu, et y représentant encore la crinière. Plus loin il n'en existe plus aucune trace. La disposition de cette crinière rappelle très bien celle de l'âne, mais la bande dorsale de l'hémione diffère beaucoup de celle de l'âne par la grande largeur qu'elle présente à la partie moyenne du tronc et vers le commencement de la croupe. En outre, l'individu vivant au Muséum n'offre aucune trace de la crinière transversale qui, perpendiculaire à la première forme la croix que chacun connaît sur le corps de l'âne et qui parait exister sur le dos des hémiones.

» La queue de l'hémione se rapproche de celle du cheval. Nuë dans une grande portion de son

leurement ainsi que le h  
e dans le reste de son ét  
puis son tiers supérieur  
ié antérieure et externe  
rticularité que le fond d'  
bale est marqué de pet  
zébures d'une couleur il  
Le système de coloration  
t le même, avec cette di  
domine encore davantage  
blanche s'étend même sur  
ormant en avant de l'ins  
r une sorte d'angle rentr  
sur toute la partie posté

de coloration est rehaussé,  
nde dorsale longitudinale,  
l'a dit', mais d'un brun lég  
bande dorsale, non seulem  
r ses bords avec la couleur  
périeures, mais elle est bo  
a longueur, principalement  
re. Elle commence un pe  
largit ensuite; au point d'  
sur le milieu du dos, et plu  
antérieure de la croupe, pu  
se prolonge en avant, touj  
oite, jusque vers le milieu  
en pointe. En devant, la b  
cée par la crinière. Celle-ci

avant des oreilles par des  
s et irrégulièrement dispos  
et jusqu'à l'origine de la b  
ère est formée par des crins  
noirâtres, tandis que que  
les côtés, sont blanchâtres  
sque toute la longueur du  
s de hauteur. Ils diminuent  
e qu'à la terminaison de l  
e que proélie la bande dors  
poïce. Après l'apparition de  
que encore sur un espace de  
quelques poils bruns implan  
présentant encore la crinière  
plus aucune trace. La dispos  
rappelle très bien celle de l  
salé de l'hémione diffère be  
par la grande largeur qu'elle  
moÿenne du tronc et vers le  
a croupe. En outre, l'inf  
n n'offre aucune trace de la  
perpendiculaire à la pré  
chacon connaît sur le corps de  
ter sur le dos des hémiones  
l'hémionie se rapproche de ce  
is une grande portion de

et sur la partie qui regarde le corps, cette  
est revêtu sur la face opposée de crins blan-  
très courts, et assez semblables aux poils  
corps, excepté à son extrémité où ces crins for-  
ment une touffe noirâtre et médiocrement fournie.  
Les yeux de l'hémione sont bruns rougeâtres.  
Les lèvres sont d'un noir bleuâtre. Les sabots sont  
noirs. Les membres postérieurs n'ont point les  
cornées connues sous le nom de châtaignes,  
quoiqu'à ceux de devant il existe de ces plaques,  
grandes, allongées et irrégulièrement ovalaires,  
noires en noirâtre. »

Les proportions de l'individu décrit par M. Isidoro  
sont les suivantes :

	Pieds.	Pouc.	Lig.
Longueur de la tête, prise latéralement			
en ligne droite. . . . .	1	2	6
de la tête, prise en devant en			
suivant la convexité du chan-			
frein et du muffle. . . . .	1	9	9
du cou, ou distance de l'occi-			
put au garrot. . . . .	1	9	9
du tronc, ou distance du gar-			
rot à l'origine de la queue.	2	10	3
de la queue, y compris les			
longs poils. . . . .	1	8	6
de l'oreille. . . . .	»	8	»
de l'oreille au garrot. . . . .	3	8	»
de la ligne dorsale au haut de			
la jambe. . . . .	1	5	6
de la jambe au cou en avant. . . . .	»	8	6
de la jambe au cou en arrière. . . . .	»	10	3

Les mœurs et les habitudes de l'hémione tien-  
nent de sa conformation et des analogies qu'il pré-  
sente avec les autres espèces du genre *equus*. Son  
tempérament est agile, jointe à sa pétulance et à sa viva-  
cité, forme le fond de son caractère. Il trotte, et  
surtout avec une vigueur comparable à celle  
des meilleurs chevaux de course. Si on l'approche  
au galope, il s'arrête pour lancer des ruades  
et multiplier, en s'élevant sur place, à une grande  
hauteur. Parfois il cherche à mordre lorsqu'il est  
retenu captif dans la ménagerie du  
M. Isidoro a remarqué que, si l'hémione  
accueillait ainsi les étrangers, elle agissait  
de même à l'égard du palefrenier chargé  
de prendre soin, bien qu'elle le reconnût à la voix,  
elle accourait souvent à son appel lui lécher les  
mains avec toute la familiarité du cheval le mieux  
apprivoisé. De même que l'âne, cet animal aime se rou-  
ler dans la litière de son écurie, soit dans la  
salle de son parc. Les manifestations du rut  
sont analogues à celles des ânesses. Sa voix est  
analogue au braire de l'âne, mais elle en dif-  
fère en ce qu'elle se compose d'une suite de sons  
graves, moins retentissants, et plutôt bizar-  
res et désagréables.

M. Dussumier a fourni sur l'hémione, dont on  
lui est redevable, les détails suivants :

« Les hémiones ou dzigetgas, que les Anglois  
appellent encore *mulets sauvages* ou *zébres*,  
vivent en grandes troupes dans le pays de Cutch,  
au nord de Guzarate. On les prend très difficile-  
ment, à cause de la rapidité de leur course. Les  
Anglois s'amuseut quelquefois à les poursuivre  
avec d'excellents chevaux arabes, et ne peuvent  
les joindre. Aussi ne se les procure-t-on adultes  
qu'en les surprenant dans des pièges.

« On en a vu à Bombay recherchés comme des  
montures fort agréables. On en a employé même  
quelquefois comme attelages traînant de légères  
voitures. Généralement leur vivacité est extrême,  
ce qui rend leur domestication difficile.

« Voici un exemple de leur instinct. Un Euro-  
péen, habitant le pays de Cutch, avoit un hé-  
mione qui le suivoit dans ses promenades à cheval.  
Ayant un jour pris un étang pour but de la pro-  
menade, le maître de l'hémione s'embarqua dans  
un bateau : l'animal resta d'abord paisible sur le  
rivage; mais, impatienté de voir que le bateau tar-  
dait à revenir, il se mit à la nage, rejoignit le  
bateau, et le suivit jusqu'à la fin de la promenade.

« Notre hémione n'a jamais été dressé, soit qu'on  
n'ait pas assez insisté, soit à cause de son naturel  
propre. Au moment de l'embarquement il fallut  
deux hommes pour le tenir; mais, peu de jours  
après son arrivée à bord, il devint très familier. Il  
connoissoit très bien l'heure des repas. Il frappoit  
avec son pied deux ou trois petits coups dans sa  
loge de transport; après quoi, si l'on ne venoit  
pas, il donnoit de violents coups de pied. »

## LES RUMINANTS.

### *Pecora. L.*

Cette grande famille s'est enrichie de nombreuses  
espèces, surtout dans les genres *cerf*, *antilope* et  
*mouton*, mais d'aucun genre à caractères du pre-  
mier ordre, ou de quelque valeur. Nous ne signale-  
rons donc que les faits les plus remarquables des  
écrits qui les concernent.

Vicq-d'Azyr proposa le nom de *ruminants* pour  
un ordre de mammifères éminemment naturel, que  
Linné nommoit *pecora*, et qu'Illiger appeloit *bi-  
sulca*. Les ruminants ont été presque constamment  
classés par les naturalistes méthodiques dans les  
mêmes rapports : leurs caractères généraux consis-  
tent, pour le système dentaire, en 6 ou 8 incisives  
seulement en bas, remplacées en haut par un bour-  
relet calleux (le *chameau* et le *paca* exceptés).  
L'espace qui sépare les incisives des molaires est

vide le plus ordinairement, et rempli dans quelques genres par des canines. Les molaires, communément au nombre de douze à chaque maxillaire, ont la surface de leur couronne marquée de deux doubles croissants. Les pieds reposent sur deux doigts garnis chacun d'un sabot convexe en dehors et rapprochés en dedans, en se touchant par une surface plane. Les doigts latéraux sont réduits à des vestiges onglés qui surmontent les sabots, et qu'on nomme onglons. Le métatarse et le tarse sont soudés en un seul os, qu'on nomme le *canon*. Le nom de ruminant a été donné aux animaux de cet ordre, parce que tous, par une disposition de leur organisme, peuvent mâcher et triturer leurs aliments après les avoir d'abord ingérés, et cette fonction, qui leur est spéciale, se nomme *rumination*. Cela tient à l'existence de quatre poches stomacales, qu'on appelle *panse*, *bonnet*, *feuillet* et *caillette*, et que suit un tube intestinal formé d'un grand cæcum et d'une longue suite d'intestins grêles.

Les formes corporelles des ruminants sont généralement lourdes dans certains genres, et sveltes pour le plus grand nombre. Leur tête est nue, garnie de cornes ou de bois. Leur pelage se compose de poils généralement ras, parfois soyeux ou laineux. La graisse qui remplit les mailles du tissu cellulaire prend, dans plusieurs genres, le nom de suif. Les cægagropiles ou amas en boules de poils et de duvet de chardon dans l'estomac, ne se trouvent que dans les ruminants. La nourriture de ces mammifères ne consiste qu'en herbes et en feuilles, en bourgeons et en lichens. Ils sont polygames et multiplient beaucoup, et vivent communément par grandes troupes.

Les ruminants sont de tous les animaux ceux qui fournissent le plus de secours à l'homme. Leur chair, leur lait, le nourrissent; leur suif, leurs peaux, leurs cornes, leur laine, sont l'objet des arts qui satisfont à ses premiers besoins. Ils vivent dans toutes les contrées, sous tous les climats, dans toutes les positions; on trouve des ruminants dans les plaines comme sur les montagnes, au milieu des herbages plantureux comme dans le vague des déserts, près des glaces du pôle comme sous les feux de l'équateur. Partout quelques unes de leurs espèces se sont pliées à la domesticité.

### LES LAMAS.

*Auchenia*, ILLIC.; *Lama*, CUV.

Ont été mieux étudiés depuis quelques années, bien qu'on manque de bons renseignements sur les distinctions réelles à établir entre le *guanaco* ou *lama* (\*) à l'état sauvage, dont l'*alpaca* (*C. arucanus*,

(\*) Observations on the structure of the Peruvian lama; by Robert KUOX, Edimb., 1831.

Molina), à longs poils laineux, ne seroit qu'une variété, au dire de plusieurs naturalistes (Atlas, pl. 5). Cet alpaca a sa laine fréquemment barriolée de noir et de blanc, comme certains moutons de contrées, et nous en avons vu des individus entièrement blancs. Une jeune vigogne (\*) que nous avons été à même de voir vivante chez M. Delessert qui avoit été apportée du Pérou par le capitaine Hoff, nous a permis de tracer une description plus complète que celles qu'on possède. Cette vigogne mourut peu de temps après son arrivée (1829) sa dépouille a été préparée pour les galeries du Muséum.

La vigogne que possédoit M. Delessert étoit femelle âgée de dix-huit mois. Délicate, très grêle et bien proportionnée dans toutes ses parties, ses jambes surtout étoient fines et déliées. Elle avoit environ quatre pieds de hauteur totale. Ses oreilles étoient longues, droites et couvertes de poils ses yeux gros, saillants et bruns; la lèvre supérieure étoit profondément fendue. Les deux doigts, enclavés en deux ongles petits, triquetres, carénés en dedans, se trouvoient séparés l'un de l'autre par un espace profond qui entamoit même le devant du tarse. Les deux sabots qui en résultaient étoient étendus, ovales, et formés par un épaississement de l'épiderme; le dos étoit légèrement renflé. Elle avoit des châtaignes ou plaques cornées aux jambes, qu'on appelle mamelles inguinales, la queue épaisse, longue de huit pouces, pendante. Son pelage étoit médiocrement long, très fourni sur le dos, et composé de poils déliés, plus longs que la bourre fine, très soyeuse qui étoit en dessous. Les poils des parties extérieures et internes étoient courts, blancs, tandis que le dessus du corps paroissoit d'un fauve villosité, et ceux de la tête brunâtres. Les poils des jambes étoient ras et blancs; les sabots noirs.

Cette femelle étoit très apprivoisée, et d'une nature très douce. Tous les auteurs s'accordent à dire qu'elle gardoit les vigognes comme d'un naturel farouche, timide et incapable d'attachement. Il n'en est pas de même de celle-ci. Elle reconnoissoit parfaitement les personnes qui en avoient eu soin.

Elle venoit, lorsqu'on l'appeloit, manger du papier, et surtout du papier. Cette habitude de manger du papier est propre à tous les ruminants qui ont été transportés à bord des vaisseaux. Nous avons vu plusieurs moutons ne vivre en quelque sorte que de papier de vieilles gazettes, lorsque leur séjour prolongé sur mer les avoit dégoûtés de toute autre nourriture substantielle. Cette matière leur rappelle le goût et le saveur des feuilles des arbres, ou bien le bruit que les dents font en la déchirant fait-il illusion à leur

(\*) *Camelus vicunna*. L.; Lesson, Bull. Férussac, t. XII, p. 119; Zool. Journ., t. I, p. 242.

ils laineux, ne seroit qu'une  
sieurs naturalistes (Atlas, pl. 5)  
fréquemment barriolée de m  
omme certains moutons de  
n avons vu des individus ent  
eune vigogne (1) que nous av  
r vivante chez M. Delessert  
tée du Pérou par le capit  
is de tracer une description g  
es qu'on possède. Cette vigo  
aps après son arrivée (1820)  
préparée pour les galeries

possédoit M. Delessert étoit  
t-huit mois. Délicate, très  
née dans toutes ses parties,  
ient fines et déliées. Elle a  
ds de hauteur totale. Ses ore  
oites et couvertes de poils  
ants et bruns; la lèvre supérie  
due. Les deux doigts, enchâ  
tits, triquètres, carénés en  
parés l'un de l'autre par un s  
oit même le devant du tarse.  
résultent étoient étendus,  
par un épaissement de l'épi  
égèrement renflé. Elle avoit  
ques cornées aux jambes, qu  
les, la queue épaisse, longu  
lante. Son pelage étoit médi  
ourni sur le dos, et compos  
longs que la bourre fine, tén  
n dessous. Les poils des partie  
es étoient courts, blancs, t  
corps paroisoit d'un fauve vi  
e la tête brunâtres. Les poil  
et blancs; les sabots noirs.  
toit très apprivoisée, et d'un  
Tous les auteurs s'accordent  
es comme d'un naturel farou  
e d'attachement. Il n'en est p  
. Elle reconnoissoit parfaite  
en avoient eu soin.

rsqu'on l'appeloit, manger de  
papier. Cette habitude de m  
pre à tous les ruminants qui  
d des vaisseaux. Nous avons v  
en quelque sorte que de fe  
es, lorsque leur séjour prolong  
bôtés de toute autre nourriture  
te matière leur rappelle-t-  
es des arbres, ou bien le bruit  
la déchirant fait-il illusion à

runna, L.; Lesson, Bull. Fér  
ol. Journ., t. I, p. 242.

vide le plus ordinairement, et rempli dans quelques genres par des canines. Les molaires. communément au nombre 7

la surface de leurs croissants. Le garnis chacun d'un prochès en dedans plane. Les doigts l'ongulés qui surmontent les onglons. Le métatarse seul os, qu'on nomme le sabot, a été donné que tous, par lesquels ils peuvent mâcher et avoir d'abord une denture spéciale, se nomme le sabot, se compose de quatre os: le *panse*, *bonnet*, *f* et *le tube intestinal* forment une longue suite d'intestins.

Les formes corporelles sont généralement lourdes dans les plus grands non cornes ou de bois. Les cornes sont généralement ras et se terminent en grasse qui remplit le tube intestinal ou aide à digérer le chardon dans les ruminants. La denture qu'en herbe se compose de lichens. Ils sont omnivores, et vivent en troupeaux.

Les ruminants fournissent le plus de lait, le nourrissent, les cornes, leur laine à ses premiers bœufs, sous les contrées, sous les tentes; on trouve les troupeaux comme sur les montagnes plantureuses comme dans les glaces du pôle. Partout que les troupeaux sont pliés à la domestication.

#### *Aucher*

Ont été mieux distingués par les distinctions réelles (1) à l'état sauvage.

(1) Observations on the structure of the skeleton of the *Aucher*; by Robert Knox, Edinb., 1831.

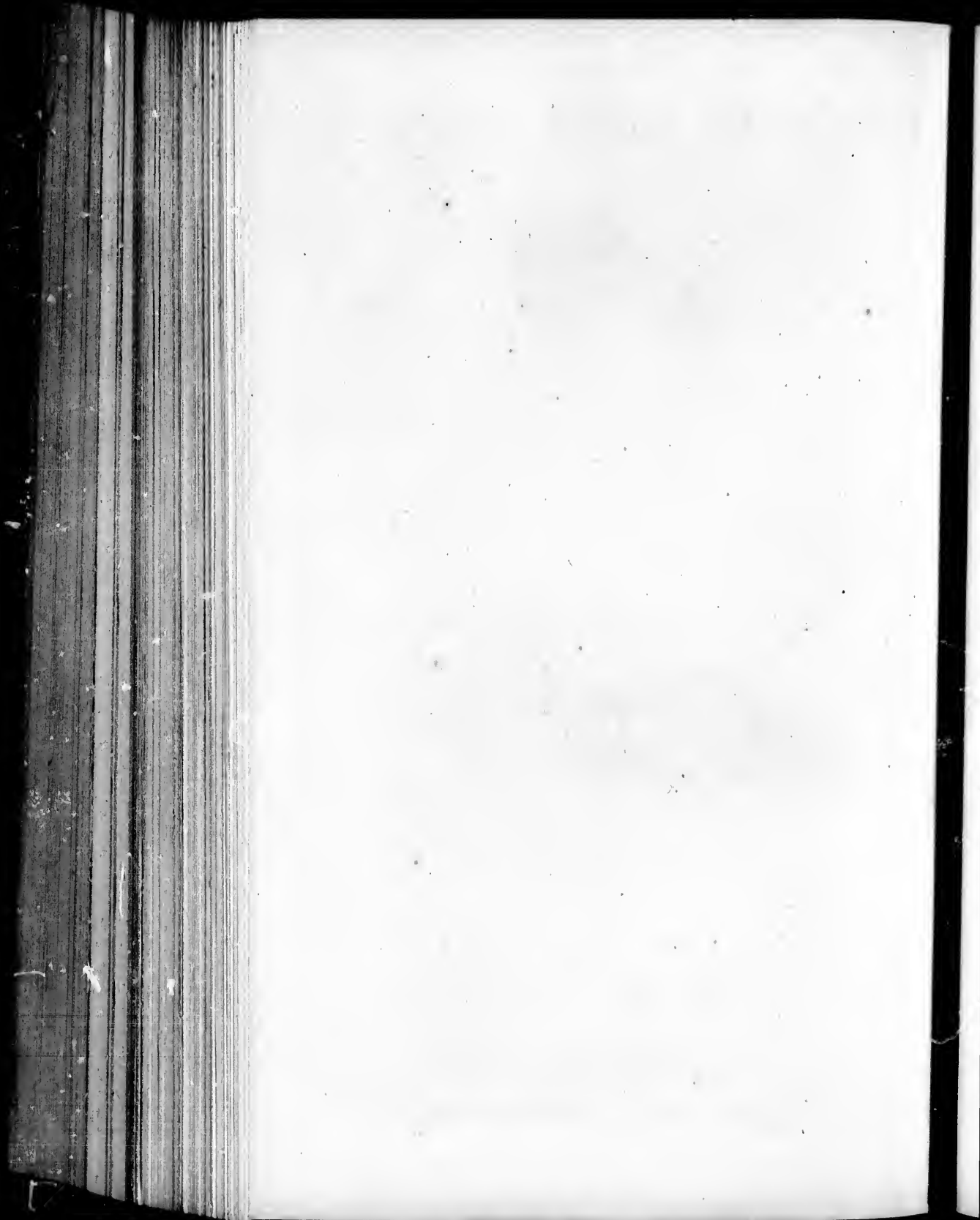
Molina), à longs poils laineux, ne seroit qu'une variété, au dire de plusieurs naturalistes (Atlas, pl. 30).

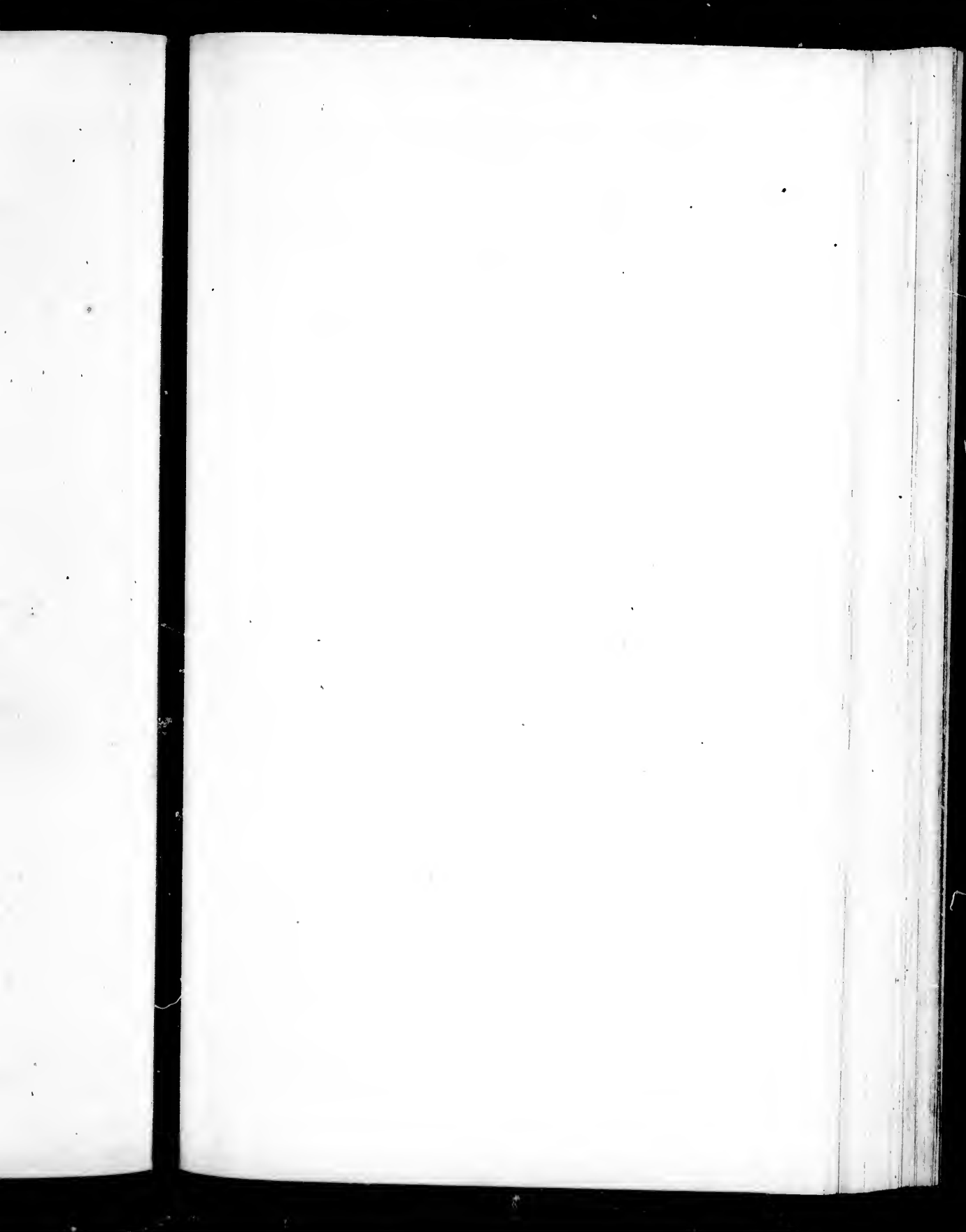
ls laineux, ne seroit qu'une  
ieurs naturalistes (Atlas, pl. 5



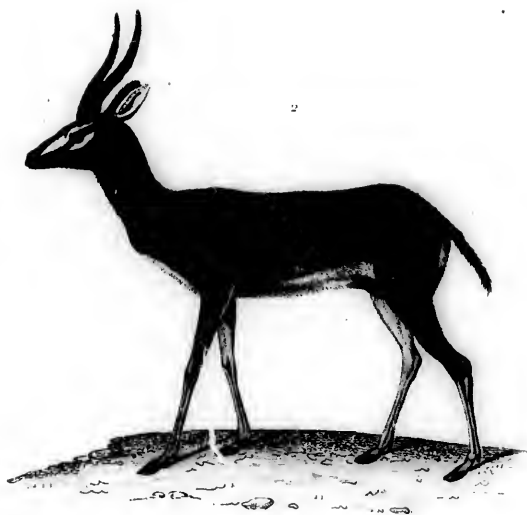
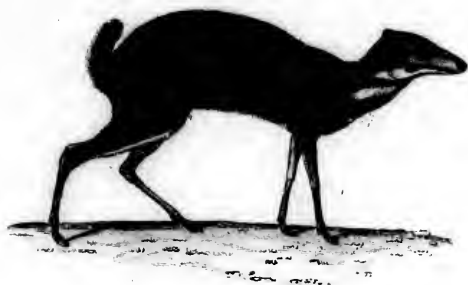
*L. Alpaca (d'après Gifford.)*  
*Lama alpaca. Giffo.*

*Publié par Pourcat à Paris.*









*Chevrotin Nipon . . . Antelope Arabica . . .*

*Publie' par Fourcet F. a Paris.*

près du rivage  
d'un *ardista*.  
facilement, et

ne le napu, il  
guez sur neuf  
coup par sa  
rif. Sa couleur  
foncé rougeâ-  
et devient bai  
le dedans des  
lanches sur la  
disposées au-  
mâchoire in-  
le, et devient  
e. La raie du  
récit en pointe  
raies latérales.  
raies blanches  
maxillaires, et  
le autre paire;  
ges en arrière.  
te et le museau  
vires, des yeux  
e bien pronon-  
ce qui n'existe  
art d'entre les  
1 ventre. Cette  
nts canines su-  
urbent en ar-  
sont courtes et  
ouce et demi à  
essus et à l'ex-  
imal a des épe-

ous les âges, et  
re habitudes et  
ve dans la pro-  
cipalement du  
sa, Roxb.). Il  
deviendra ja-  
parvient à s'é-  
La finesse et la  
proverbe chez  
ler d'un grand  
n *kanchil*. Les  
de cet animal.  
tendu, il res-  
la mort lorsque  
ompé par cette  
isira cet instant  
e un expédient  
de près par des

*Moschus napu*, Fr. Cuv.; *moschus javanicus*, Raf-  
Catal. trans. Soc. Inn. de Lond., t. XIII, p. 261. (At-  
p. 63, fig. 2.)

(<sup>1</sup>) *Moschus kanchil*, Raffles, Catal., Trans. Soc. Inn.,  
t. XIII, p. 262; Fr. Cuv., 62<sup>e</sup> liv. (Atlas, pl. 63, fig. 2.)



Pendant son séjour à bord, la vigogne mon-  
 tra la plus grande antipathie pour les chèvres, et  
 lorsqu'elle étoit inquiétée, sa manière de se défendre  
 consistoit à leur lancer sa salive, en leur crachant  
 à la face.

Cette femelle de vigogne commença à être en cha-  
 que le 12 août, ce qui annonçeroit que dans leur  
 sphère le rut a lieu pendant l'hiver. Mais une  
 particularité singulière que cet animal nous offrit,  
 étoit d'aller flâner, avec une sorte de vif plaisir,  
 plaçant son museau entre leurs jambes, les per-  
 sonnes qui alloient le visiter, comme pour ne rien  
 sentir de cette odeur que le bon Henri IV aimoit  
 tant, et qu'on peut appeler *effluve sexuel*. L'odeur  
 de cet animal exhale tient un peu de celle du bouc;  
 elle est aussi désagréable, mais beaucoup moins ex-  
 traordinaire.

## LES CHEVROTAINS.

### *Moschus*. L.

Porte-musc (1), *meminno* (2), de *Java* (3) et *pyg-*  
 (4), se trouvent décrits dans l'Histoire des mam-  
 mifères de Buffon; nous n'aurons à faire connoître  
 que les trois espèces suivantes, toutes trois des îles  
 Molouques et de Sumatra, où les habitants, au dire  
 de Raffles, les distinguent par les noms de *napu*,  
*kanchill* et de *pélandok*. 1° Le *napu* (5) est décrit  
 par Raffles en ces termes: « C'est le plus grand  
 des trois chevrotains. Il a environ vingt pouces de  
 hauteur et treize de haut. Il est beaucoup plus haut en  
 arrière que sur les épaules. Sa couleur est ferrugi-  
 neuse, mêlée sur le dos, grise variée de blanc  
 sur les côtés et blanche en dessus et en dedans des  
 cuisses. La queue a deux ou trois pouces de long;  
 elle est touffue et blanche en dessous et à l'extré-  
 mité. Une raie blanche s'étend depuis la base de la  
 mâchoire inférieure jusqu'aux deux côtés de l'angle  
 supérieur. L'espace qui se trouve entre est aussi  
 blanc, et donne naissance à trois raies blanches di-  
 vergentes, qui vont des épaules au milieu de la poi-  
 trine. Le sommet de la tête est très plat et de la cou-  
 leur ferrugineuse du dos, mais cette couleur devient  
 plus sombre derrière le cou. Une raie noire part de  
 l'oeil et aboutit au nez. Une raie grise s'étend  
 au milieu du ventre. Il a de petits éperons  
 cornés.

*Moschus moschiferus*, L.

*Moschus meminna*, Erxl.

*Moschus javanicus*, L.

*Moschus pygmaeus*, L.; Shaw, misc., t. I (1790),

*Moschus napu*, Fr. Cuv.; *moschus javanicus*, Raf-  
 f. Cal. trans. Soc. linn. de Lond., t. XIII, p. 261. (At-  
 las, pl. 62, fig. 2.)

» Cette espèce fréquente les halliers près du rivage  
 de la mer, et se nourrit des graines d'un *ardisia*.  
 Si on la prend jeune on l'apprivoise facilement, et  
 elle devient alors très familière. »

2° Le *kanchill* (1) est plus petit que le *napu*, il  
 n'a que quinze pouces environ de longueur sur neuf  
 ou dix de haut. Il lui ressemble beaucoup par sa  
 forme, mais il est plus svelte et plus vif. Sa couleur  
 est très différente, elle est d'un brun foncé rougeâ-  
 tre, qui s'approche du noir sur le dos et devient bai  
 brillant sur les côtés. Le ventre et le dedans des  
 jambes sont blancs. Il a trois raies blanches sur la  
 poitrine, de même que le *napu*, mais disposées au-  
 trement. La raie de chaque côté de la mâchoire in-  
 férieure est prolongée jusqu'à l'épaule, et devient  
 plus étroite à mesure qu'elle s'éloigne. La raie du  
 milieu est plus large en bas, et se rétrécit en pointe  
 au-dessus: elle ne s'unit point aux raies latérales.  
 Dans le *napu*, au contraire, les trois raies blanches  
 partent d'un même point entre les maxillaires, et  
 semblent être le commencement d'une autre paire;  
 puis toutes trois deviennent plus larges en arrière.  
 La tête du *kanchill* n'est pas aussi plate et le museau  
 est plus courbé en dessus. Les raies noires, des yeux  
 au nez, manquent; mais une raie noire bien pronon-  
 cée s'étend sur le derrière du cou, ce qui n'existe  
 pas dans le *napu*. Une raie brune part d'entre les  
 jambes de devant jusqu'au milieu du ventre. Cette  
 espèce se distingue encore par ses dents canines su-  
 périeures, qui sont longues et se recourbent en ar-  
 rière, tandis que dans le *napu* elles sont courtes et  
 droites. La queue est longue d'un pouce et demi à  
 deux pouces, touffue, blanche en dessus et à l'ex-  
 trémité, et, comme le premier, cet animal a des épe-  
 rons cornés.

« Ces différences sont constantes à tous les âges, et  
 ils ne sont pas moins opposés par leurs habitudes et  
 leurs manières. Ce ruminant se trouve dans la pro-  
 fondeur des forêts, et se nourrit principalement du  
 fruit du *kayo briang* (*melina villosa*, Roxb.). Il  
 vivra privé de sa liberté, mais il ne deviendra ja-  
 mais apprivoisé comme le *napu*. S'il parvient à s'é-  
 chapper, il se sauvera dans les bois. La finesse et la  
 vivacité de cet animal sont passées en proverbe chez  
 les Malais, et lorsqu'ils veulent parler d'un grand  
 coquin, ils disent: être rusé comme un *kanchill*. Les  
 naturels racontent beaucoup de tours de cet animal.  
 S'il est pris dans le piège qu'on lui a tendu, il res-  
 tera sans mouvements, et simulera la mort lorsque  
 le chasseur arrivera, et si celui-ci, trompé par cette  
 manœuvre, le détache, le *kanchill* saisira cet instant  
 pour se relever et disparaître. On cite un expédient  
 plus singulier: lorsqu'il est poursuivi de près par des

(1) *Moschus kanchil*, Raffles, Catal., Trans. Soc. linn.,  
 t. XIII, p. 262; Fr. Cuv., 62<sup>e</sup> liv. (Atlas, pl. 63, fig. 2.)

chiens, il fera un bond élevé, se pendra aux branches d'un arbre au moyen de ses défenses crochues, et restera suspendu jusqu'à ce que les chiens l'aient dépassé. Le *pelandok* et le *napu* sont privés de cette vivacité et de cette activité. C'est à cette différence de caractère que l'on attribue la hardiesse du *kanchill* à fréquenter les forêts sans crainte des tigres et des bêtes féroces; tandis que les deux autres espèces, plus timides, cherchent leur sûreté dans les bois plus rapprochés des habitations humaines, où ils sont moins exposés à rencontrer de tels ennemis. »

3° Le *PELANDOK* (1) est le moins élevé des trois, mais, à proportion, son corps est plus gros et plus lourd, son œil est aussi plus grand. On lui rapporte un individu du musée Leverian, blanchâtre, avec trois stries blanches sur la gorge. Le *CHEVROTAIX DE GRIFFITH* (2), ferrugineux blanchâtre, avec trois lignes pectorales, les cuisses rouges, pourroit bien encore appartenir à cette espèce.

4° Le *MUSC A VENTRE FAUVE* (3) paroît avoir été décrit par Buffon comme le jeune âge du chevrotain. M. Gray le distingue spécifiquement du musc indien. Son pelage est brun varié de noirâtre, marqué sur la nuque d'une large raie noire. Le rebord du menton et trois raies sur la poitrine sont blanches. Il se trouve dans les îles Malaises, et peut-être aussi dans la presqu'île de Malacca.

5° Le *MUSC DE STANLEY* (4) que M. Gray admet comme espèce, est brun roussâtre, mais le sommet de chaque poil est noir. Le cou et le thorax sont d'un brun lustré. Le rebord du menton, les trois raies pectorales, le dedans des cuisses et le dessous de la queue sont blancs. Les rebords des oreilles et un trait sur chaque œil sont noirs. On ignore sa patrie.

## LES CERFS.

*Cervus*, L.

Ont été l'objet de découvertes aussi neuves qu'intéressantes : on les divise en plusieurs tribus (5).

(1) *Moschus pelandoc*, Griff., anim. Kingd., v, 769, 5.

(2) *Moschus Griffithii*, pigmy musk of Sumatra, an. Kingd. IV, p 62 et fig.

(3) *Moschus fulviventris*, Gray, Proc. VI, 65.

(4) *Moschus stanleyanus*, Gray, Proceed., VI, 65.

(5) M. Bravard a divisé les cerfs fossiles dont il a décrit les ossements trouvés dans le Puy-de-Dôme (In-4o) en deux sous-genres, ainsi qu'il suit :

1er sous-genre. *CATOGLOCHIS*. *Catoglochis*, Bravard. (Du grec γλωχίς, pointe, et κατώ, en bas.) Maitre andouiller des bois prenant naissance au-dessus des tubercules de la meule.

1. *Cervus issiodorensis*, Bravard, n. sp.

2. *Cervus parriensis*, Bravard, n. sp.

## LES ÉLANS.

*Alces*.

Ont leurs bois palmés, largement dilatés au bord externe. Buffon a décrit l'ÉLAN ou l'ORIGNAC (*cervus alces*, L.) (1), qui vit en petites troupes dans les forêts marécageuses du nord des deux continents. C'est le *moose deer* des Anglo-Américains, le *moosoa* des Indiens Algonquins et Creeks, le *nyai* des Chipewais, le *soudareinta* des Hurons. Le nom d'ORIGNAC qu'il porte dans le Canada dérive de celui d'ORIGNAC, que lui donnèrent les premiers navigateurs basques qui s'établirent dans le nord de l'Amérique. Demont, dans son Histoire de la Nouvelle-France, appelle l'élan *ellan*, *stagg* ou *apoutou*. Sagart-Théodat le nomme *eslan* ou *orignac*. On en distingue une espèce dite ÉLAN COURONNÉ dont on ne possède que les bois. Ces parties d'origine inconnue, sont noirâtres, formées d'une seule empaumure disposée en lames minces, unies, et un peu concaves, ayant cinq ou six dentelures profondes à leur face externe. L'ÉLAN LANDAIS (*C. euryceros*, Hibb.) est loin d'être caractérisé.

## LES RENNES.

*Rangifer*.

N'ont pas de musle. Leurs bois sont sessiles et andouiller aplati, et persistent dans les deux sexes. La seule espèce vivante est le RENNE ou le CARIBOU (2) qu'a décrit Buffon, animal répandu tout autour du pôle nord, aussi bien en Laponie que dans le Kamtschatka, à Terre-Neuve et dans le Canada. M. Richardson en reconnoît deux variétés (3). Le *ribou*, nom qu'adoptèrent les François établis

3. *Cervus etuvarium*, Bravard, n. sp.

4. *Cervus pardinensis*, Bravard, n. sp.

5. *Cervus arvernensis*, Bravard, n. sp.

*Cervus elaphus*, L. sp. 946.

*Cervus dama*, L. sp. 943.

*Cervus hippelaphus*, Cuv., esp. foss.

11e sous-genre. *ANOGLOCHIS*, *anoglochis*, Bravard. grec γλωχίς, pointe, et ἔνω, en haut. Premier doullier du bois éloigné de la couronne.

*Cervus ardei*, Bravard, n. sp.

*Cervus ramosus*, Bravard, n. sp.

(1) Richards, Faune am., p. 232.

(2) *Cervus coronarius*, Geoff., Desm. 673.

(3) *Cervus tarandus*, L.

(4) *Cervus tarandus arctica-sylvestris*, Rich., p. 250.

## DES ÉLANS.

## Alces.

Canada, est corrompu de celui de *carré-hauf*, qui lui donnèrent quelques Provençaux. C'est le nom des Esquimaux, le *tucta* des Groënlendois, et des Indiens du Nord, et l'*attecs* des Creeks. On distingue le RENNE DE GUETTARD (1) dont les débris fossiles ont été trouvés proche la ville d'Etampes, dans une vallée sablonneuse. Bien que de même que le bois des rennes, l'armure de celui de Guettard est à proportion plus mince et plus grêle. Cet animal ne devoit pas être plus grand que le chevreuil ordinaire. M. Hamilton Smith en distingue deux espèces DE L'OUEST (*C. occidentalis*) ou *mule deer* des Américains.

## LES DAMIS.

## Dama.

des bois grêles, dont la partie supérieure est palmée dans le sens vertical; ils n'ont pas de bois. Le DAIM ORDINAIRE (2) décrit par Buffon, est de ce type et la seule espèce vivante de cette tribu. Cet animal répandu dans toute l'Europe, principalement dans les contrées septentrionales, et se retrouve depuis la Norwège jusqu'en Perse et en Chine (3). On en distingue plusieurs espèces fossiles, qui sont : 1° le CERF ISLANDAIS (4) qui a de grands bois, découvert en Islande; 2° CELUI DE BREVILLE (5) voisin du précédent, et découvert dans les sables de la vallée de la Somme, proche Breuille; 3° enfin, le DAIM FOSSILE DE SCANIE (6) qui a des bois plus rameux et plus grands que ceux du cerf, palmés à leur sommet, et qu'on a trouvé en Suède.

## LES VRAIS CERFS.

## Elaphus.

des bois étroits, ayant trois branches dirigées en avant : bois rameux à leur sommet, supportés à leur base par un andouiller mé-  
leur muſle est bien dessiné, et les mâles ont des dents canines. Le CERF ORDINAIRE (7),

type de cette tribu, répandu dans les régions tempérées d'Europe et d'Asie, a été décrit par Buffon. On en reconnoît deux variétés. Le CERF DES ALPES (1), l'*hippelaphus* de Jonston et de Gessner, plus grand, et à poils du cou plus prononcés; et le CERF DE CONSE (2) de Buffon, beaucoup plus petit que le vulgaire et à pelage brun. Les espèces étrangères sont : 4° le WAPITI (3) des Américains de l'Union, une de ces belles espèces que Buffon n'a point connues; nommé *elk* par Lewis et Clark, *red-deer*, ou daim rouge par divers voyageurs, est encore le *stag* de Pennant (4), le *wawaskiss* de Hearne. Les Indiens Creeks appellent cet animal *wawaskishou*, *awaskiss* et *moustouk*. Le Jardin des Plantes de Paris en a dû à M. Milbert un individu vivant bien portant et complètement adulte. Ce cerf, de taille assez analogue ou un peu plus forte que notre espèce commune, n'a qu'une très courte queue, un pelage fauve brunâtre, et une large tache d'un jaune très clair occupant les fesses et toute la région anale. Ses bois sont très rameux, fort grands, et sans empauvrement. Le muſle est large, et les poils du dessus du cou sont plus allongés que les autres. La femelle, privée de bois, a aussi une coloration moins foncée. Le wapiti vit en famille et est monogame; il devient très doux par les soins qu'on lui donne pour l'appivoiser, car les Indiens s'en servent pour conduire leur traîneau. On le rencontre dans tout le Canada et dans les vallées du Missouri, bien qu'il paroisse ne pas dépasser 56 degrés de latitude boréale. Quelques personnes seroient disposées à en distinguer le *red-deer* de Warden, qui n'auroit pas la tache jaune de l'extrémité du corps; mais tout porte à croire que la description de M. Warden a été faite sur un sujet en mue ou d'une manière imparfaite; 2° le CERF DE WALLICH (5), qui vit au Népal, est brun; gris jaunâtre, plus pâle sur les joues, le museau autour des yeux et sur le ventre. Sa queue est très courte et blanche, ainsi que l'extrémité de la croupe. Ses bois, écartés sur les côtés, se renversent en arrière après les premiers andouillers pour se diriger verticalement; 3° le CERF DE KUHLE (6) est plus petit que le chevreuil d'Europe et de la taille du muntjak. Il a les bois grêles et divisés comme ceux du cerf axis, mais les andouillers supérieurs sont égaux. Il ne se trouve que sur les îles Bavarian dans l'archipel

## DES RENNES.

## Rangifer.

muſle. Leurs bois sont sessiles et persistent dans les deux sexes. La seule vivante est le RENNE ou le CERF. On a décrit Buffon, animal répandu dans le Nord, aussi bien en Lapocie qu'en Terre-Neuve et dans le Canada. On reconnoît deux variétés (1). Les premiers ont été nommés par les François établis

*ruerartum*, Bravard, n. sp.  
*ardinoisensis*, Bravard, n. sp.  
*vernensis*, Bravard, n. sp.  
*aphus*, L. sp. 946.  
*ama*, L. sp. 943.  
*ppelaphus*, Cuv., esp. foss.

*oglochis*, *anoglochis*, Bravard, n. sp.  
le, et *évo*, en haut.) Premiers  
éloigné de la couronne.  
*dei*, Bravard, n. sp.  
*amosus*, Bravard, n. sp.  
une am. p. 232.  
*arius*, Geoff., Desm. 673.  
*ius*, L.  
*us arctica-sylvestris*, Rich. P.

*Cervus Guettardi*, Desm.

*Cervus dama*, L.; *Cervus platyceros*, Ral.

Cette variété albine est le *dama leucæthrops*; et une autre brune à fesses noires est le *dama maura*, ou *dama mauricus* de Fr. Cuvier. Cette dernière se rencontre en Danemarck et en Norwège; elle est peut-être la seule de la race type.

*Cervus hibernus*, Cuv.; *Cervus giganteus*, Goldf.

*Cervus somonensis*, G. Cuv.

*Cervus paleodama*, G. Cuv.

*Cervus elaphus*, L.

(1) *Cervus hippelaphus* ou *Cervus germanicus* de Brisson. (Atlas, pl. 64, fig. 2.)

(2) *Cervus corsicanus*.

(3) *Cervus canadensis*, Brisson; *Cervus strongyloceros*, Sreber; *Cervus Wapiti*, Mitchell (Atlas, pl. 61, fig. 2); *Cervus major*, Ord.; Richards., Faun., 251.

(4) Art. Zool. I, 27.

(5) *Cervus Wallichii*, Fr. Cuv., 39e liv.; G. Cuv., Oss., t. IV, p. 504.

(6) *Cervus kuhlii*, Temm., Faune Jap., p. 11.

de la Sonde; 4° le CERF de DUVAUCÉL (1), dont on ne connoit que les bois, qui ressemblent beaucoup à ceux de notre cerf, excepté qu'ils ont une toute autre courbure, et une différence dans la distribution des andouillers; 5° le CERF AMÉRICAIN (2), dont on ne connoit que le crâne avec les bois fossiles, assez analogues à ceux du wapiti, et qui très probablement est le *cervus macrotis*. Ces débris ont été rencontrés aux chutes de l'Ohio, nommées *bigone-lick*, conjointement avec des os de mastodontes (3); 6° Le CERF NIPPON (4) est d'un tiers moins grand que celui d'Europe, et ses bois sont aussi plus grêles. Il a la queue totalement blanche, et le bord postérieur des fesses de même que la région caudale sont garnis de poils blancs. Il habite le Japon.

#### DÉBRIS FOSSILES DE QUELQUES CERFS.

En creusant l'ancien chenal de la Gardette, qui doit servir à amener les eaux du canal de Brouage aux fosses destinées à la conservation des bois de la marine, que l'on creuse vis-à-vis l'avant-garde du port, on a trouvé à deux mètres de profondeur des ossements et deux bois de cerfs. L'un de ces bois, assez bien conservé, a été coupé en morceaux et emporté par les ouvriers; l'autre, plus voisin de l'état fossile, se compose d'un bois entier, moins le maître andouiller. La prairie de Rosne, où ces restes furent découverts, est formée par un terrain d'alluvion d'une grande étendue, au milieu duquel coule la Charente, et dont la surface est à peine au niveau à l'époque actuelle des plus grandes marées. Telle est en substance l'analyse d'une note insérée, sur l'indication de M. Matthieu, dans le n° 5 des Tablettes publiées le 16 janvier 1838 pour annoncer cette découverte fort intéressante, et les fragments qu'il indique, entre autres l'empaumure intacte, furent déposés au Musée d'histoire naturelle de l'École de médecine.

En examinant ces fragments, que je présentai à la Société d'agriculture, sciences et arts de Rochefort, je ne pus qu'être étonné de quelques particularités de formes qui sembloient éloigner ces débris de ceux des espèces vivantes, et je priai M. Matthieu, ingénieur en chef et directeur des travaux hydrauliques, qui avoit le premier appelé l'attention sur ces restes, de vouloir bien faire continuer ses recherches

(1) *Cervus Duvaucelii*, G. Cuv., Oss. foss., t. IV, p. 505, pl. 39, fig. 6 à 8.

(2) *Cervus americanus*, Harlan, Faune, p. 265, *fossil elk* des Etats-Unis.

(3) *Cervus occidentalis*, Ham. Smith, Griff., I, 5, p. 777; *Cervus auritus*, Warden.

(4) *Cervus nippon*, Temm., Faune Jap., p. 12.

en nous mettant à même d'obtenir les fragments des ouvriers avoient emportés, et j'obtins ce qui me parut être le maître andouiller de notre cerf, excepté qu'il étoit brisé à la base : la cassure du merrain de l'empaumure, faite de vieille date, s'ajustoit parfaitement. De plus on retrouva la portion postérieure d'un crâne enfoui avec ces bois.

Les cerfs et les daims étoient très abondants dans les forêts qui couvroient la Saintonge, l'Angoumois jusqu'aux bords de la mer, dans les premiers siècles de notre ère. Les rois de race carlovingienne avoient des domaines où ils se rendoient fréquemment pour prendre le plaisir de la chasse, et l'ancien palatin d'Aquitaine, près de Saint-Jean-d'Angély, souvent habité par Pepin et Charlemagne. Saint-berbert, le patron des chasseurs, étoit très vénéré dans la Saintonge, où on l'a communément représenté, qu'à la révolution, avec un cerf sur les enseignes des auberges de campagne. Le P. Mabillon (Ann., t. 21) cite une charte de 1047, par laquelle Geoffroi Martel, comte de Saintonge, et son épouse, firent à Saintes un monastère de filles sous le nom de Notre-Dame (abbaye de Saintes) qu'ils dotèrent richement. Il est à noter qu'outre la dime sur tous les cerfs et biches qu'on tueroit dans l'île d'Oleron pour faire avec leur peau des couvertures de livres, il étoit en outre permis à l'abbesse de faire prendre vaine une forêt de l'île tous les ans, un cerf et sa biche, un sanglier et sa laie, un chevreuil et sa femelle, deux daims et deux lièvres, parcellément mâles et femelles, pour servir d'amusement à ces dames. (*recreandam femineam imbecillitatem.*)

Depuis long-temps les défrichements ont changé dans nos pays la race de ces bêtes fauves, et le cerf lui-même, déjà rare en France, disparaît de l'Europe tempérée.

Les dépouilles des diverses espèces du genre *cervus* sont en général fort difficiles à reconnaître, et les modifications d'âge qu'elles présentent, et qui sont très nombreuses dans les musées, et dans les collections, dans une foule de mémoires particuliers, ce n'est que depuis la publication du grand ouvrage de Gervais sur les ossements fossiles, qu'on a pu espérer avec quelque exactitude des distinctions parmi ces dépouilles.

La plus remarquable des espèces fossiles est le *cerf à bois gigantesques* (*cervus giganteus*), primitivement décrite dans les nos 227, 594 des Transactions philosophiques de la Société de Londres. On trouve dans le n° 479 de la collection pour 1746 une lettre de Thomas Pennant, écrite à Marc Gatesby sur deux bois énormes de cerf, extraits de la terre en différents endroits de la province d'York. Cette lettre est accompagnée d'un dessin (pl. 4 du n° 479, fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8), dont la première de ces têtes a été tirée des sables

ne d'obtenir les fragments  
portés, et j'obtins ce qui m  
, c'est-à-dire tout le reste  
cepté le maltre andouiller  
la cassure du merrain et  
la vieille date, s'ajustoit par  
retrouva la portion postérieure  
de ces bois.

ms étoient très abondants  
ent la Saintonge, l'Angoum  
mer, dans les premiers siècles  
de race carlovingienne av  
ne rendoient fréquemment  
la chasse, et l'ancien palai  
ès de Saint-Jean-d'Angély  
epin et Charlemagne. Saint  
chasseurs, étoit très véné  
communément représenté,  
avec un cerf sur les enseigne  
ne. Le P. Mabillon (Ann., l.  
de 1047, par laquelle Geo  
aintonge, et son épouse, f  
onastère de filles sous le no  
e de Saintes) qu'ils dotèrent  
oter qu'outre la dime sur tou  
n seroit dans l'île d'Oleron  
des couvertures de livres, il  
abbesse de faire prendre vif  
ous les ans, un cerf et sa fem  
ie, un chevreuil et sa fem  
x lièvres, parcellément mal  
vir d'amusement à ces dames  
*eam imbecillitatem.*)

ps les défrichements ont  
ce de ces bêtes fauves, et le  
re en France, disparaîtra b  
Europe tempérée.  
es diverses espèces du genre  
al fort difficiles à reconnaître  
l'âge qu'elles présentent, et  
ses dans les musées, et de  
mémoires particuliers, ce n'e  
on du grand ouvrage de G  
ents fossiles, qu'on a pu  
titude des distinctions parmi  
uable des espèces fossiles  
esques (*cervus gigantis*, G  
rite dans les nos 227, 394  
philosophiques de la Société  
rouve dans le n° 479 de la  
46 une lettre de Thomas  
e Catesby sur deux bois et  
extraits de la terre en di  
vince d'York. Cette lettre  
essin (pl. 4 du n° 479, fig. 3)  
es têtes a été tirée des sables

rière de Rye qui se jette dans la Derwent, et la  
onde a été déterrée d'un fond marécageux à Cow  
p en 1744. Jusqu'à ce jour tous ces bois n'avoient  
recontrés qu'en Irlande, et les derniers débris  
sont sous plusieurs couches de sable et de caill  
de rivière. Mais je vais ici analyser l'article de  
Cuvier.

Dès 1607, Thomas Mollneux, dans le n° 227 du  
me recueil, avoit décrit un crâne avec ses cornes,  
tré dans le comté de Meath, dans un verger,  
plus d'une trentaine de crânes identiques avoient  
extraits dans un espace de vingt ans. M. Cuvier  
reproduits pl. 6, fig. 4.

Jacques Kelly représenta dans le même recueil,  
1804, une perche isolée que M. Cuvier a repro  
pl. 6, fig. 6.

Puis M. Cuvier mentionne les recherches de Pen  
Cuv., pl. 6, fig. 4), de Parkinson, de Percy  
v., pl. 4, fig. 2), de Thomas Wright, de Gré  
Razoumowsky (Cuv., pl. 6, fig. 5), et enfin la  
parfaitement conservée figurée pl. 7, fig. 4, 2,  
et 4 des ossements fossiles.

Ce qui caractérise cette grande espèce d'élan  
dit M. Cuvier (Osm., t. IV, p. 75), est la  
me de ses bois, portés sur un merrain cylindri  
e, dirigé obliquement en dehors, et un peu en  
a et en arrière, et qui s'aplatit en une grande  
e qui varie pour la forme et le nombre des an  
s, mais qui a toujours sa concavité dirigée  
ant et légèrement en arrière, et de manière tou  
à regarder un peu celle de la perche opposée.  
Disposition assez générale de ces bois est une  
me courte et grosse, ayant une couronne de pier  
e à la base, la portion cylindrique du merrain  
nant à peu près le quart de la longueur totale.  
Immédiatement au-dessus de la couronne naît un  
ouiller simple et pointu; les autres sortent du  
il de la palme, et sont au nombre de neuf, in  
eux en longueur et en courbure, en sorte qu'au total  
cerf a vingt cors. Ces bois, dit M. Cuvier, ont une  
me très reconnoissable, très caractéristique, et la  
meur de cette espèce ne permettoit pas de cher  
er son analogue parmi les animaux vivants, autre  
ent que chez l'élan. »

Willas, Camper, Buffon, attribuèrent ces dépouilles  
élan et au renne, ce qui est erroné. Puis on les  
approchés de quelques cerfs de l'Amérique du  
nord, tels que le caribou, l'orignal et le cerf du  
Canada (dont les deux premiers sont le renne et l'é  
lan), avec tout aussi peu de fondement.

On doit en conclure que le cerf à bois gigantesques  
est une espèce perdue, différant de toutes les espèces  
connues aussi bien par ses bois que par son sque  
lette; car M. Cuvier en a gravé un individu entier  
(pl. 8), trouvé dans l'île de Man, à dix-huit pieds  
de profondeur, dans une marnière remplie de co-

quilles d'eau douce. Ce cerf enfin tient plus au cerf  
proprement dit que de l'élan.

Tous ces débris du cerf à bois gigantesques ont été  
trouvés : la tête décrite par Mollineux à quatre ou  
cinq pieds de profondeur dans une espèce de marne  
recouverte de tourbe et de terre franche; les débris  
de Knowlton, dans des couches de diverses épais  
seurs; ceux de Kelly, dans des tourbes et un lit de  
gravier, où sont couchés des troncs d'arbres recou  
verts de feuilles de chêne encore reconnoissables, de  
l'argile bleue avec coquilles, et de marne remplie  
de coquilles fluviatiles.

Les restes de ce cerf ont été aussi rencontrés en  
Irlande, en Angleterre, en Allemagne, en France  
et en Italie.

Les individus d'Allemagne ont été observés à Oëls  
en Silésie (1729); dans le vieux Rhin près de Dour  
lach (1664); à Vechelde, dans la tourbe; dans le  
Rhin près de Wornes (1771); à la naissance de l'Is  
sel, au-dessous d'Emmerich, dans le duché de Clè  
ves (1800); sur les bords de l'Iss, dans un terrain  
sablonneux (1800). Ceux de France, dans les fouilles  
du canal de l'Oureq, dans la forêt de Bondi, dans  
un terrain meuble à Villers-sur-Mer, département  
du Calvados. Ceux de l'Italie, en plusieurs lieux de  
la Lombardie, sur les bords du Pô et du Lambro,  
à Pavie et à Turin.

M. Hibbert a récemment publié, dans le Journal  
scientifique d'Edimbourg (n° 5, p. 45, 28; 1825),  
une notice sur la découverte de l'élan fossile de l'île  
de Man, trouvé dans un bassin de marne coquillière  
recouverte d'un banc de sables épais de trois pieds.  
On trouva le squelette entier. M. Hibbert conclut  
que cette espèce n'est point anté-diluvienne, mais  
qu'elle s'est éteinte dans des temps moins anciens.

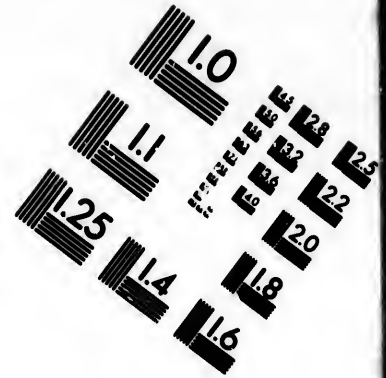
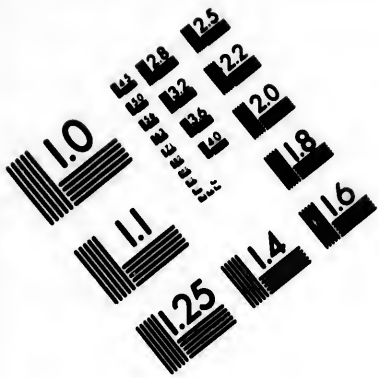
Dans un mémoire inséré dans le n° 5 du même  
recueil, M. Hibbert s'étoit de l'opinion des anciens  
naturalistes suédois, qui disent que l'élan du Nord  
ou de la Scandinavie vivoit dans les marais, pour at  
tribuer la même manière de vivre à l'élan irlandois  
qu'il croit être le segh des anciens Bretons, le *cervus*  
*palmatus* de Julius Capitolinus, et l'*euryceros* d'Op  
pien. Il pense enfin que ce cerf, dont la race est  
aujourd'hui éteinte, habitoit les marécages des îles  
Britanniques, et qu'il y remplaçoit l'élan du Nord.

Or, le travail de M. Hibbert n'offre rien de nou  
veau. M. Cuvier avoit trop bien précisé que le cerf  
à bois gigantesques étoit intermédiaire au véritable  
cerf et à l'élan, en même temps qu'il formoit une  
espèce distincte. pour qu'on puisse discuter les doutes  
et l'opinion hypothétique de l'écrivain anglais.

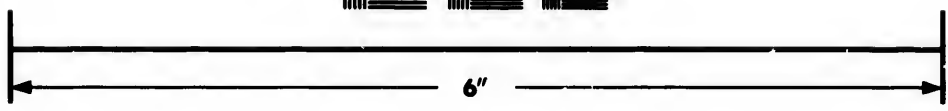
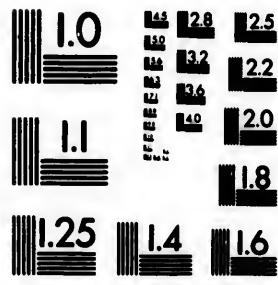
Après le cerf aux bois gigantesques, M. G. Cuvier  
décrit d'autres débris appartenant à diverses espèces  
du même genre. C'est ainsi qu'il place près des ren  
nes un cerf fort voisin, dont les restes ont été dé  
terrés proche d'Etampes, et retrouvés dans la ca-







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4503

10  
E 18  
E 20  
E 22  
E 25  
E 28  
E 32  
E 36  
E 40  
E 45  
E 50  
E 56  
E 63  
E 71  
E 80  
E 90  
E 100

10  
E 18  
E 20  
E 22  
E 25  
E 28  
E 32  
E 36  
E 40  
E 45  
E 50  
E 56  
E 63  
E 71  
E 80  
E 90  
E 100

verne de Breugne dans le département du Lot. Des bois d'un daim de grande taille gisoient dans la vallée de la Somme proche Abbeville, et en divers lieux d'Allemagne, et notamment en Scanie; un cerf fort voisin du chevreuil, qui semble en être distinct et dont la race seroit perdue, a été rencontré à Montabusard dans le Loiret; des bois de véritables chevreuils se sont communément offerts dans les tourbières des environs de Beauvais et dans les sables d'alluvion.

M. Bravard a découvert au Puy-de-Dôme sept espèces de cerf nouvelles, et les restes de trois plus anciennement connues.

Le bois de cerf qui nous occupe, et qui a été rencontré dans le sol d'alluvion argilo-creux de la prairie de Bosue, se rapproche singulièrement des bois de l'espèce du cerf ordinaire (*cervus elaphus*, L.), bien qu'il semble être intermédiaire entre cette espèce, encore vivante aujourd'hui, et le cerf aux bois gigantesques; car la forme du merrain, sa grosseur, la concavité de l'empaumure, n'ont qu'une analogie fort éloignée avec ce qu'on observe aujourd'hui chez les cerfs vivants. Faut-il admettre avec M. G. Cuvier que les cerfs qui vivoient à l'époque où les Gaules étoient presque couvertes de forêts (Oss., t. IV, p. 105) devoient avoir des formes plus robustes? car ce savant dit: « Le bois fossile du cerf commun est plus grand même que celui du cerf du Canada de même âge; il en est de même pour la grosseur. Mais je n'attache pas une grande importance à cette circonstance. Il étoit naturel que dans l'état sauvage, au milieu d'une nourriture abondante et non disputée, les bois des cerfs prissent un développement peu commun aujourd'hui. »

Les débris des cerfs communs fossiles ont été rencontrés, souvent en très grande abondance, dans les alluvions récentes, les lits de sables, les tuffaux; dans la caverne de Kirkdale remplie de débris d'animaux d'espèces très différentes avec les dépôts d'ossements d'éléphants et de rhinocéros; dans des glaisières, et surtout dans les tourbières. La vallée de la Somme est riche en débris de ce genre: les tourbières de l'Oise en possèdent de nombreux restes, et ces ossements ou bois fossiles ont encore été rencontrés dans le Dauphiné, la Provence, l'Orléanois et aux environs de Saint-Petersbourg.

Les tourbières des environs de Surgères, exploitées en grand par la distillation des vins depuis quelques années, ont présenté un grand nombre de débris fossiles de cerfs, qui ont été dispersés, et que nous n'avons pu examiner.

« Le caractère général des bois du cerf commun, » dit M. G. Cuvier (Oss. foss., t. IV, p. 24), est d'être » ronds et arqués de manière que leur concavité re- » garde en dedans et un peu en arrière, et que leurs » andouillers se dirigent en avant et un peu en de-

» hors. Les vieux cerfs, à huit ans et au-dessus, » des bois plus gros, des sillons plus marqués, » pierrures ou turbercules de leur soubassement » plus saillants, etc. Passé sept ans, des andouillers » croissent en nombre sans règle fixe; ils se multi- » plient davantage vers le sommet du bois, où ils » groupent en une espèce de couronne ou d'empaumure » mûre, comme on le voit planche 5, aux figures » 10, 11 et 12. Ordinairement les plus vieux bois » n'en ont en tout que dix ou douze, mais on en » vu qui en avoient jusqu'à trente-trois. »

Dans son Règne animal, M. Cuvier dit (tom. p. 262): « Le bois du mâle est rond, et vient la » conde année, d'abord en forme de dagues, puis » prend ensuite à sa face inférieure plus de branches » ou d'andouillers à mesure qu'il avance en âge. » se couronne d'une espèce d'empaumure de petites » sieurs petites pointes. »

Desmarest, dans sa Mammalogie (t. II, p. 45) donne pour caractères essentiels des bois du cerf commun d'être ronds, branchus, de s'élever à bord l'un de l'autre, puis de se rapprocher l'un vers l'autre; d'avoir trois andouillers tournés en avant ou un peu en dehors, et une empaumure terminale ou couronne formée de deux à cinq dagues. Il ajoute pour dimensions les plus ordinaires que les bois ont deux pieds.

Or, par ces daguoses, c'est aux bois du cerf ordinaire que le bois fossile du cerf Rochefortin se rapproche le plus; et cependant j'ai examiné avec attention les figures de ces bois données par Georges Cuvier (Oss. foss., t. IV, pl. 5, fig. 1 à 12); Buffon et DeBenton (édit. de l'Impr. royale, et Buffon, Mammifères coloriés 2 v. in-4<sup>o</sup>), et surtout par ce dernier décrivant sous les noms de bois de cerfs bizarres nombreuses modifications que ces bois prennent à l'âge; Frédéric Cuvier (Mammifères) et les planches de l'Encyclopédie, sans pouvoir me décider à rapporter au cerf commun le bois objet de notre examen. Le fossile Rochefortin est bien voisin sans doute de l'espèce commune, mais il se rapproche aussi du cerf à bois gigantesques, car, comme lui, il a la concavité de son empaumure dirigée vers le ciel, et la base de l'empaumure largement évasée. Une description minutieuse et une bonne figure rendront cette différence plus sensible.

Le bois de cerf fossile Rochefortin que nous décrivons appartenait au côté gauche; il mesure:

Pieds. Pouce. Lignes.

Longueur totale de la pierrure au sommet de la dernière dague.	2 6
----- du maître andouiller. (On ne possède qu'un fragment de cinq pouces et demi, ayant un diamètre de seize lignes.)	
----- du 2 <sup>e</sup> andouiller.	8

Épaisseur à la base du maître andouiller manquant. . . . .	»	1	6
Circonférence du merrain à la pierrure. . . . .	»	8	»
Longueur du 3 <sup>e</sup> andouiller. . . . .	»	11	»
Circonférence du merrain au-dessus des deux premiers andouillers. . . . .	»	6	4
— au-dessus du 3 <sup>e</sup> andouiller. . . . .	»	5	»
Largeur de l'évasement de l'empannure. . . . .	»	4	4
Circonférence de cet évasement. . . . .	»	1	1
Longueur du premier andouiller de la couronne. . . . .	»	5	9
— du deuxième. . . . .	»	4	3
— du troisième. . . . .	»	4	10
— du quatrième. . . . .	»	4	7
— du cinquième. . . . .	»	3	3
— de la meule. . . . .	»	2	7

Ce bois s'insère sur le crâne par une meule évasée, fortement pédiculée, et séparée de la couronne de pierrures par une longueur de deux pouces sept lignes à l'endroit de sa plus grande obliquité, et seulement d'un pouce en haut. La couronne de pierrures est très rugueuse, mince et adhérente à la base du maître andouiller (celui coupé par les ouvriers verrassiers n'a pu être retrouvé). Le merrain est cylindrique, très compacte, très épais, profondément sillonné et raboteux à sa surface. Le second andouiller naît au-dessus du premier et à le toucher, est arrondi, recourbé en segment mince, rugueux, n'ayant que huit lignes de diamètre, ou trois pouces cinq lignes de circonférence extérieure. Le troisième andouiller est très long, recourbé, graduellement aminci, rugueux, et séparé du deuxième par un assez large intervalle, à partir de cet andouiller; le merrain se déjette légèrement en dehors, s'épaissit et s'évase bientôt sur son axe d'avant en arrière, de manière à présenter une surface convexe en dehors et une concavité en dedans, et surtout en haut. Les rugosités sillonnent cette couronne, épaisse, mince, divisée en cinq andouillers séparés par de profondes échancrures, et disposés avec régularité. Ces andouillers sont coniques, arrondis, graduellement élargis. L'antérieur est libre, long de cinq pouces deux lignes; celui qui vient ensuite est plus court, presque droit. Le médian se dirige un peu en haut, est assez pointu. Le quatrième est plus court, et est intimement lié à la base du cinquième ou postérieur, qui est assez gros pour supporter en haut le poids d'un sixième andouiller, formant onglet à la base du cinquième qui n'a que trois pouces trois lignes, en partant du milieu de l'échancrure.

Avec ces bois on a trouvé seulement la partie postérieure de la boîte crânienne de ce cerf, entourée d'une gangue de tuf calcaire lacustre. Toute la partie antérieure manquait. Les sutures étoient vives et sèches, et les os d'une extrême dureté. L'épaisseur de l'occipital et des temporaux étoit démesurée; cette épaisseur alloit jusqu'à onze lignes. Il est vrai

de dire que ces os sont très cellulés et sans presque de diploé. La partie postérieure du crâne se trouve ainsi occuper une partie très rétrécie. Le diamètre de ce crâne, pris d'une fosse temporale à l'autre, avoit trois pouces dix lignes. La face occipitale externe est, on le sait, comme tronquée, mais sa surface à peine oblique est rendue sinieuse par des ondulations et des sillons destinés à loger des muscles d'une grande puissance d'énergie. Les condyles surtout sont proportionnellement d'une grosseur notable. Or, cette portion de crâne, comparée avec celle d'un élan de Terre-Neuve, la seule que nous ayons en notre possession, est plus forte en toutes ses parties, et garnie d'aspérités beaucoup plus considérables sur sa face occipitale.

Le cerf Rochefortin, tel que nous le concevons, devoit avoir les formes de l'élan, avec la tête longue, large, et les membres plus robustes du renne. Vivant dans les bois marécageux, son pelage devoit être composé de poils drus, courts, assez secs et cassants. Il fréquentoit les rives de la Charente que la mer baignoit alors jusqu'au Vergeroux, en s'étendant au pied du coteau de Surgères et jusqu'au-delà Annezai, en formant des presqu'îles de toutes ces terres hautes et crayeuses qui bordent aujourd'hui nos divers systèmes de marais. Le cerf géant et les autres cerfs ou daims, dont les races sont aujourd'hui éteintes, occupoient alors les lisières des vastes forêts qui couvroient une grande partie des Gaules: ces forêts s'étendoient sur les rives de tous nos fleuves, et sur les rivages de la mer. Ces animaux trouvoient dans ces solitudes les éléments de leur existence; mais successivement traqués par les chasses des Celtes et des Romains, puis mis à déconfort par les défrichements et par le dessèchement successif des marais dans les trois à quatre premiers siècles de notre ère, leur race a été anéantie, à mesure que la culture des terres et que la population s'accroissoient. Nul doute que les daims mentionnés par les auteurs latins dans l'île d'Oléron n'aient appartenu à notre espèce aujourd'hui perdue, car les bois du cerf Rochefortin ne sont pas de vrais fossiles, dans l'acception ordinaire du mot, mais des débris soigneusement conservés dans des terrains d'alluvion d'une argile marneuse, mêlée de craie.

## LES RUSA DES MALAIS, OU CERFS INDIENS.

### Rusa.

Ne diffèrent presque point des vrais cerfs. Leurs bois sont trifurqués, à andouiller basilair seulement, sans médian; le museau est large, le farnier très

profond. Sous le cou, les poils s'allongent de manière à former une sorte de fanon, et la coloration de la plupart est franche et foncée. Buffon n'a connu aucune espèce de cette tribu. Ce sont : 1° l'hippélaphus (1), ou le *barensing-hu* des Indiens du Bengale, de la taille de notre cerf, mais à poils plus rudes, plus grossiers, d'un gris brun plus ou moins foncé, passant au brun doré en été, et au brun noir en hiver. La croupe est fauve pâle, la queue est brune, terminée de poils noirs assez longs. Aristote donnoit le nom d'*hippelaphus* à un ruminant d'Arachosie ; 2° le CERF DE MALACCA (2), bien voisin de l'hippélaphus ; brun noirâtre, plus foncé en noir sur le dos et sur le cou, les fesses fauves, la queue brun noirâtre, habitant la presqu'île de Malac ; 3° le CERF UNICOLORE (3) ou le *gorra rusa* de Daniells (*scenery in Ceylan*), à longues oreilles acuminées, à nulle large, et muni sous la gorge d'un fanon de longs poils : son pelage est brunâtre, et sa taille forte. Il vit dans les forêts les plus inaccessibles de l'île du Ceylan ; 4° le CERF D'ARISTOTE (4) ou l'*Elk venator* des Anglais établis aux Indes, et que les habitants du Ramgubr nomment *saumer*, est brun cendré jaunâtre. Sa queue est très courte de même que ses bois. Il porte au Bengale le nom de *cal-orinn* ou de cerf noir ; 5° le CERF CARALLIN (5) ou le *rusa-itam* de Malais, le *méjangan banjoe* (cerf d'eau) des Javanais, le *jumboe stag* des Anglois colonistes, a le museau noir et le menton blanc, le pelage brun grisâtre, plus obscur sur le ventre, et même tirant au noir sur ces parties. Les poils de sa gorge sont rudes comme des soies, et sa taille est presque celle du cheval. Il habite l'île de Sumatra (6), où sir Raffles l'a observé et décrit en ces termes, sous le nom de *cervus axia* ou *rusa* : « Il est de grande taille et souvent de la hauteur d'un petit cheval ordinaire du pays, qui est d'environ quatre pieds. Ses cornes sont grandes, sillonnées et raboteuses, et à trois branches comme dans les autres espèces d'*aris*. Sa couleur est d'un brun grisâtre uniforme, plus foncé sur le ventre ; les parties postérieures et la queue sont de nuance un peu ferrugineuse, et le dedans des membres est blanchâtre. La tête est belle ; le museau noir et doux à l'extrémité ; le menton est blanchâtre, les yeux ont le trou lacrymal ordinaire. La femelle n'a pas de cornes ; dans le mâle elles sont grandes

(1) *Cervus hippelaphus*, G. Cuv., Oss., t. IV, p. 40.

(2) *Cervus malaccensis*, Fr. Cuv., liv. 10 ; *rusa of Malacca*, Smith.

(3) *Cervus unicolor*, Smith. Griff., t. V, p. 781.

(4) *Cervus Aristotelis*, G. Cuv., Oss. foss., t. IV, p. 503.

(5) *Cervus equinus*, G. Cuv., Oss. foss., t. IV, p. 44 ; Raffles, Trans. Soc. linn., t. XIII, p. 263.

(6) « Il y a trois espèces du genre cerf très communes à Sumatra, dit sir Raffles, ce sont le *rusa*, le *rusa ubi* et le *lijang*. »

et souvent longues de plus de deux pieds, variées un peu dans le degré de divergence, et dans l'épaisseur et leurs proportions relatives. Leur couleur est plus ou moins noirâtre ou brune. La meule est béculee à sa base. La branche la plus basse est dirigée en avant, et la supérieure, qui est la plus courte, s'étend en arrière. Les canines de la mâchoire supérieure sont assez longues chez les vieux individus. Les oreilles sont grandes, presque nues, douces et blanchâtres sur les bords, elles ont quelques poils de longs poils aux bords inférieurs et dedans.

» Ce cerf est d'une forme élégante et d'un naturel doux et traitable. On le garde souvent apprivoisé. Il a été communément appelé, par les Européens des îles, du nom erroné de *ely*. Le couple que j'ai possédé m'a été offert par le roi d'Acheen.

» Les naturels en connoissent une variété de couleur plus sombre ; elle est d'un brun foncé ou presque noir ; ils l'appellent *rusa etam* ou *rusa kumban*. Elle est plus petite que l'espèce commune, mais ses cornes sont exactement les mêmes, et dans le mâle elle ne paroît différer que par la couleur.

» L'*aris tacheté*, rencontré dans ces îles, sembleroit être le même que celui du Bengale, et en a probablement été apporté.

» L'*aris moyen* de Pennant est probablement une petite espèce plus fréquente à Java, et dont on se sert pour les chairs, comme aliment, appelé *dind* dans les îles orientales. On m'envoya de Macassar (île Célèbes) un individu blanc de cette espèce qui vécut quelques années dans mon parc à Bentzorg.

6° Le CERF DE PÉRON (1), dont on ne connoît que les bois et le crâne rapportés de l'île de Timor ; 7° le CERF DE LESCHENAULT (2), autre espèce dont on ne possède que les bois, rapportés de la côte de Coromandel par M. Leschenault de La Touche ; 8° le CERF NOIR (3) a la taille et les formes du cerf commun, le pelage d'un brun presque noir en dessus, plus clair en dessous, tandis que les parties internes des membres sont blanches. Les bois sont très simples, et n'ont qu'un andouiller. Cette espèce a été décrite d'après un dessin envoyé de l'Inde ; 9° le CERF DES ÎLES MARIANNES (4), rapporté par MM. Quoy et Gaimard, est remarquable par ses bois à deux andouillers à une seule pointe terminale. Son pelage est gris brun. Les faons sont sans tache, et de couleur fauve uniforme. Ce cerf est très commun aux îles Mariannes, et sert à la nourriture des habitants.

(1) *Cervus Peronii*, G. Cuv., Oss. foss., t. IV, p. 65 ; Fr. Cuv., 65 liv.

(2) *Cervus Leschenaultii*, ibid.

(3) *Cervus niger*, de Blainv., Desm., 671.

(4) *Cervus mariannus*, Fr. Cuv., 65 liv. ; G. Cuv., t. IV, p. 45 ; Desm., 669.

le CERF DES MOUQUES (1) que nous avons observé dans l'île de Hourou, et qui se trouve à Amboine et dans d'autres Moluques, a des formes courtes et trapues, une tête fort grosse, un pelage rude et brun, le ventre et l'intérieur des cuisses fauves; les bois ont de fortes rugosités; ils sont médiocres et divergents. Les jeunes individus sont d'un gris fauve sale, et leurs dagues sont supportées par un pédoncule velu.

## LES AXIS.

*Axis.*

Ont les bois des *rusa*, bien qu'ils soient plus petits; les mâles n'ont pas de canines; le larmier unique ou ne se manifeste que d'une manière presque indiscernable. Leur robe est généralement tachetée de blanc. On ne remarque point de poils formant un fanon sous la gorge. Leur taille est moyenne et même petite. Cette tribu a peu d'espèces.

L'AXIS (2), dont Buffon a parlé sous le nom de *cerf de Gange*. M. Hamilton Smith en distingue deux espèces: l'une de Ceylan, à taches blanches plus petites et plus irrégulières; l'autre de l'Inde, plus petite de taille, et à taches plus régulières. L'axis habite les hautes forêts du continent indien aussi bien que celles des îles de Ceylan, Java et Sumatra. 2° Le CERF-CACHOU (3), également été décrit par Buffon. Comme il précède il vit dans l'Inde; 3° le PUMILIO (4) ne repose que sur un crâne avec son armure, conservé dans la musée des chirurgiens de Londres, et que l'on suppose provenir de l'Inde. Ces fragments se rapprochent beaucoup des mêmes parties dans le cerf-écorce; 4° le CERF AUX PAUPIÈRES NUES (5), qui vit dans l'Inde comme tous les axis connus. Ses formes sont trapues; sa coloration d'un brun foncé tirant au noir, particulièrement sur la tête, le cou et la ligne moyenne du dos, est tachetée d'une manière indécise de blanchâtre, seulement sensible sous divers effets de lumière. Ses bois sont trifurqués, et toute la région palpébrale est nue et noire, le museau est large et brun, et ses oreilles sont amplexées. Il habite les rives du Gange.

(1) *Cervus moluccensis*, Quoy et Gaim. Astrol., pl. 24, t. 1, p. 133.

(2) *Cervus axis*, Erxl. syst. 312.

(3) *Cervus porcinus*, Zimmer.

(4) *Cervus pumilio*, Hamilt. Smith.

(5) *Cervus nudipalpebra*, Bennett, Proceed., 1, p. 27.

## LES CHEVREUILS.

*Capreolus.*

N'ont point de canines ni de larmiers. Leurs bois sont sessiles, ramifiés avec un seul andouiller médian. Buffon n'a décrit que le CHEVREUIL (1) répandu dans l'Europe et l'Asie tempérées. On en distingue l'AMU (2) ou le CHEVREUIL DE TARTAR E (3), plus grand que le daim, ayant un tubercule en place de queue, un pelage long et épais, gris-brun; des bois médiocres, très rugueux et à deux andouillers, dont le postérieur forme une fourche; le ventre est jaunâtre, les fesses sont blanches. Il habite les parties boréales et tempérées de l'Asie, la Tartarie, mais surtout la Tartarie russe. On regarde comme appartenant à cette tribu le CHEVREUIL DU CHILU (4), de petite taille, bas sur jambes et épais de corps. Son museau est large, tronqué; son larmier peu marqué; la queue est nulle; son pelage est complètement roux, tirant au noir en devant, et devenant plus clair sous le corps. Le capitaine King l'a rencontré dans la province de la Conception, et plus au sud de l'archipel de Chiloe, où il vit de petites herbes qu'il broute.

## LES MAZAMES.

*Mazama.*

Ont leurs bois légèrement aplatis, recourbés de manière à ce que la ligne convexe se trouve être en dehors, à ramelet interne unique, les autres dirigés en arrière et verticalement. Leur queue est beaucoup plus longue que celle de tous les autres cerfs. Ils n'ont point de canines; leur museau est très marqué; les pores sus-orbitaires forment des fronçures à la peau. Toutes les espèces sont américaines. Buffon en a décrit deux: le CARIACOU (*cervus virginianus* L.), et la biche de Borallon (*C. paludosus*), mais d'une manière fort incomplète. Lichtenstein, par de très bonnes figures des individus des deux sexes et des jeunes, a rendu la distinction de quelques espèces facile (5). Il figure les suivantes: 1° le GUAZU-PUCU de d'Azara (6), et des Guara-

(1) *Cervus capreolus*, Briss., Linn.

(2) *Cervus pygargus*, Pallas, Desm. 675.

(3) G. Cuvier; ωφρως, Oppian.

(4) *Cervus humilis*, Bennett, Proceed. 1, p. 27.

(5) Saugethière, Berlin, 1827, in-4°, planches coloriées.

(6) *Cervus paludosus*, Desm.; Lichst., pl. 17. (Atlas, pl. 61, fig. 1.)

nis, qui vit dans les lieux marécageux du Paraguay. Son museau est assez gros; ses bois ont trois ou cinq dagues; son pelage est rouge bai, passant au blanc sur le ventre et les cuisses; les oreilles ont des poils blancs, les quatre jambes sont noires; les poils sont longs et épais, et la queue est recouverte d'une ample touffe soyeuse. La femelle ressemble au mâle, les bois exceptés, dont elle est privée. 2° Le CERF DU MEXIQUE (1) ou l'AGILLIAME d'Hernandez, dont les bois ont été mentionnés par Daubenton sous le nom de *chevreuil du Mexique*. Ses bois sont très comprimés, larges, à trois ou quatre dagues, peu hautes. Tout le dessus du corps est brunâtre, tirant au clair en dessous et en dedans des membres. Le jeune a le pelage plus clair que les père et mère, mais sans livrée. Il habite les alentours de Mexico. 3° Le CERF DES PAMPAS (2) ou le GUAZETI des Guaranis et de d'Azara, qui habite les plaines du Paraguay. Ses bois ont trois dagues et sont peu comprimés, mais robustes à leur base. Le pelage est brunâtre, lavé de fauve. Toutes les parties internes des cuisses, le dessous du corps, sont blanches. Le pourtour des yeux surtout est d'un blanc de neige. Les jeunes sont tachetés de blanchâtre, les femelles sont moins foncées en couleur que les mâles. 4° Le CERF AUX GRANDES OREILLES (3), que les Indiens Creeks appellent *kinwathoos* ou cerf à longue queue, a les bois arrondis, amples, rugueux, à quatre dagues pointues, la face grise blanchâtre, le dessus du corps gris brun, le dessous blanc; une tache noire se dessine sur le cou, une autre à l'attache de la queue, qui est blanche, mais terminée de noir. M. Richardson en distingue une variété (4), que quelques naturalistes ont érigée en espèce, et qui n'est connue que par une courte description des voyageurs Lewis et Clark, à moins qu'elle ne soit identique avec l'espèce suivante. Le *macrotis* vit dans les plaines du Missouri et dans les contrées de l'Amérique du Nord qu'arrose la Columbia. 5° Le CERF A GRANDE QUEUE (5), le *jumping deer* des trafiquants de la baie d'Hudson, que les Creeks nomment *apisi-mongsous*, et les Indiens à l'ouest des montagnes Rocheuses, *montech*. La tête et les jambes sont d'un cendré clair en hiver et brun rougeâtre en été. Le ventre, le dedans des membres et le dessus de la queue sont blancs; les lèvres et le bout des oreilles sont noirs. Les jeunes sont ta-

(1) *Cervus mexicanus*, Desm.; Licht., pl. 18.

(2) *Cervus campestris*, Cuv., Licht., pl. 19.

(3) *Cervus macrotis*, Say; Rich., pl. 20; le cerf mulet et le daim à queue noire, Desm.; notes, 443.

(4) C. M., var. B., *colombiana* (*cervus macrourus*, Griff.); Rich., Faune, p. 257.

(5) *Cervus macrurus*, Balforsq; *cervus leucurus*, Douglas Rich., p. 258; Zool. Journ., t. IV, p. 330; Bull., XVIII, p. 447.

chetés de blanc jusqu'au milieu du premier bois qu'ils prennent la livrée des adultes. Ce cerf est commun sur les bords de la Columbia. Son séjour de prédilection est de ne pas sortir des taillis condriers, de ronces et d'amelanchiers sur le penchant des collines. 6° Le *cervus claratus* d'Hamilton Smith ne repose que sur la connaissance de bois conservés dans le musée de Brooks. Ces bois sont jaunes, robustes, granulés, comprimés, à des branches, à trois dagues, dont une bifurquée. 7° CERF DES PALETUVIERS (1), que Buffon a indiqué sous le nom de chevreuil d'Amérique. Sa tête est subarrondie, marquée de taches blanches et noires sur le museau et aux côtés de la bouche. Le cou en dessous est jaune blanc cendré. La femelle diffère pas du mâle, quant à la couleur. Il habite dans l'Amérique chaude, à Surinam, le long du golfe du Mexique.

## LES DAGUETS.

### *Subula.*

Sont faciles à reconnaître à leurs bois simples, et faits en forme de dague. Ils sont l'Amérique méridionale, et les deux espèces connues ont été décrites par Buffon, la première sous le nom de *bic e rousse* ou des *bois fourrés* le *quazu-p ta* des Guaranis et de d'Azara (2), et seconde, la *biche des Sacanes* de Buffon, est le *quazu-bird* de d'Azara (3).

## LES CERVULES.

### *Stylorcerus.*

Ont les bois portés sur un pédicelle osseux, petits, n'ayant qu'une frêle dague en avant; mâles ont de longues canines, des larmiers et un petit mufle. Le type de cette tribu est le KIJANG ou le KIJANG des Javanais (*cervus muntjac*, L.), que sir Raffles décrit en ces termes: « Le kijang est plus petit que les autres espèces de bêtes fauves, il a moins de quatre pieds de long, n'exécède pas deux pieds de haut. Les cornes sont placées sur une base cylindrique élevée, ou pédicelle couvert de peau et de poils. Le pédicelle a environ trois pouces de long; la corne près de quatre, à

(1) *Cervus nemoralis*, Hamilt. Smith; Griff., t. V, p. 28; *Cariacou*, de Laborde, dans Buffon.

(2) *Cervus rufus*, Illiger, Desm., 683; Licht., pl. 19.

(3) *Cervus simplicicornis*, Illig., Licht., pl. 21; *cervus nemorivagus*, Fr. Cuv.; la *tamemezama* d'Hernandez??



qu'au milieu du premier liv  
 livrée des adultes. Ce cerf  
 de la Colombie. Son séj  
 de ne pas sortir des taillis  
 s et d'amelanchiers sur le pe  
 Le cerf *clavatus* d'Han  
 que sur la connaissance de b  
 musée de Brooks. Ces bois  
 granulé, comprimés, à de  
 agues, dont une bifurquée, 7  
 tens (1), que Buffon a indi  
 creuil d'Amérique Sa tête  
 de taches blanches et noi  
 x côtés de la bouche. Le cor  
 ne blanc cendré. La femelle  
 e, quant à la couleur. Il hab  
 haude, à Surinam, le long

## DES DAGUETS.

*Subula.*

reconnaître à leurs bois simpl  
 en forme de dague. Ils sont  
 tionale, et les deux espèces c  
 erites par Buffon, la premi  
 ie *crun-se* ou des bois four  
 s Guaranis et de d'Azara (2), et  
 des *Savanes* de Buffon, est  
 Azara (3).

## DES CERVULES.

*Stylocerus.*

portés sur un pédicule osseux, n  
 qu'une frêle dague en avant;  
 agues canines, des larmiers et  
 le. Le type de cette tribu es  
 UANG des Javanais (*ceruus m*  
 Raffles décrit en ces termes:  
 st plus petit que les autres esp  
 l a moins de quatre pieds de lon  
 x pieds de haut. Les cornes  
 ase cylindrique élevée, ou pédi  
 et de poils. Le pédicule a en  
 oug; la corne près de quatre, à

ralis, Hamilt. Smith; Griff., t. V,  
 Laborde, dans Buffon.  
 Hlger, Desm., 683; L'chsl., pl.  
 leicornis, Illig., L'chsl., pl. 21;  
 s, Fr. Cuv.; la *tamezame* d'

ans profonds, avec une meule proéminente à sa  
 base, au-dessus de laquelle elle se divise aussitôt en  
 deux branches, une qui est courte et se dirige en de  
 dans, l'autre droite, courbée en dedans et en arrière  
 la pointe. Les pédicules sont un prolongement des  
 frontaux, et leurs racines sont poussées en avant  
 au-dessus des yeux et du nez, formant deux cônes  
 sur la face. Sur le front, dans cet espace, est un  
 pli longitudinal de la peau, formant en quel  
 que sorte une grosseur au milieu, beaucoup moins  
 apparente que les deux latérales. La femelle n'a  
 point de cornes, et les bosses de la tête sont moins  
 sensibles. Le mâle a de longues canines dans la  
 mâchoire supérieure, ressemblant à des défenses  
 droites et recourbées en arrière. Cet animal est ex  
 trêmement élégant dans ses formes; les jambes  
 sont déliées et gracieuses. Le corps est arrondi,  
 bien fait, et un peu fort en proportion des jambes.  
 La fourrure est très belle, serrée et brillante. La  
 couleur est bai lustré ou brun rougeâtre, plus claire  
 au dessous et mêlée de brun sur le cou. Le dessous  
 des cuisses, la région du pubis et le dessous de la  
 queue, sont d'un blanc pur. Le menton et la mâ  
 choire inférieure sont blanchâtres. Le museau est  
 presque noir; cette couleur s'étend le long de la  
 base du milieu, et de là en une raie qui va joindre  
 l'extrémité des deux pédicules. La place des cornes  
 est marquée chez la femelle par une touffe de poils  
 noirs. Les oreilles sont assez petites et légèrement  
 couvertes de poils. Trou lacrymal comme à l'ordi  
 naire; éperons cornés, petits et tronqués.

Cette espèce se trouve dans le voisinage de  
 Sumatra, et se trouve figurée dans l'*Histoire de*  
*Sumatra*, de M. Marsden. Ce dessin, cependant,  
 n'a pas été fait d'après un jeune individu auquel  
 les bois n'avoient pas encore pris toute leur crois  
 sance, ou n'avoient pas encore poussé de bran  
 ches. Même la meule, qui par la suite devient si  
 grosse, paroit avoir manqué. On la retrouve dans  
 le pays des Mahrattes, où elle porte le nom de  
*Subula*.

Sir Raffles ne s'est pas procuré d'échantillon du  
*Subula*, autrement *rusa saput* et *rusa tunjuk*;  
 mais les naturels le disent plus petit que le *rusa*, de  
 couleur rougeâtre, et ayant des cornes non bran  
 chées, couvertes de poils jusqu'à une faible distance  
 de la pointe.

Aucune de ces espèces ne paroit perdre ses bois  
 annuellement comme celles d'Europe. Le premier  
 est ordinairement petit et imparfait, et tombe  
 en bonne heure; il est remplacé par celui qui reste  
 fait, permanent, et qui n'est jamais perdu que  
 par accident lorsqu'il n'en est pas poussé de nou  
 veau. Cela est probablement commun à toutes les  
 espèces sauvages des régions des tropiques. »

On place encore dans ce petit groupe : 1° Le

CERF DE GUINÉE (1), très mal connu, et qui appar  
 tient peut-être au genre antilope; on lui donne la  
 Guinée pour patrie, bien que rien ne soit moins  
 certain. L'individu, type de la description de Lin  
 naeus, est conservé dans le musée de Suède. C'est un  
 animal de la taille d'un chat, à pelage gris en des  
 sus, noirâtre en dessous. Il a entre les oreilles et  
 au-dessus des yeux des taches noires. 2° Le CERF DES  
 PHILIPPINES (2), à museau tronqué, marqué entre  
 les yeux et sur le front d'un croissant cendré. Le  
 pelage du corps est d'un brun cendré, plus intense  
 qu'au montjac. Sa taille est moindre que celle du  
 chevreuil. Sa queue grêle a trois pouces de longueur.  
 Il vit aux îles Philippines, d'où l'a rapporté M. Dus  
 sumier. 3° Le CERF A PETITS BOIS (3) ne repose que  
 sur un crâne observé à Londres par M. de Blain  
 ville. Son bois est très petit, à meule assez bien  
 formée. Ses pédoncles sont médiocrement allon  
 gés. 4° Le CERF NOIR (4), qui paroit être l'*Pubi*  
*montjack* de sir Raffles, et qui a les proportions du  
 montjac, a le pelage fauve doré; les oreilles larges,  
 blanches en dedans; la gorge, le ventre et le dedans  
 des membres sont blancs. Deux raies de poils durs  
 et en soie se dessinent au-dessus des yeux. La  
 queue a quatre pouces de longueur et est terminée en  
 pinceau noir. Il habite la presqu'île de Malacca, à ce  
 que l'on suppose. 5° Le MUSC (5), habite le Népaul.  
 Il a deux pieds onze pouces de longueur sur deux  
 pieds d'élevation. Ses bois sont grêles, simples, re  
 courbés, portés sur de longs pédoncles. Ses poils,  
 partout rudes et sétiformes, longs de deux pouces,  
 sont bruns. Sa queue brune n'a pas moins de six  
 pouces et demi. Ses canines sont très longues.

## LES GIRAFES.

*Camelopardalis. L.*

Dont on ne connoit bien que l'espèce décrite par  
 Buffon dans le tome VII, pl. 81 de ses Supplé  
 ments, a été étudiée avec beaucoup plus d'exacti  
 tude dans ces dernières années. On possède mainte  
 nant d'excellentes figures de cet animal, dessinées  
 par MM. Meunier (6), Prêtre, Prévost, etc., d'a

(1) *Cervus guineensis*, L.; *cervus minutus*, de Blainv.,  
 Bull. soc. phil., 1816, p. 6.

(2) *Cervus philippinus*, Hamilt. Smith, anim. kingd.,  
 t. V, 803, 33.

(3) *Cervus subcornutus*, de Blainv.; Desm. 678.

(4) *Cervus aureus*, Hamilt. Smith, Griff. an. kingd.,  
 t. V, 805.

(5) *Cervus moschus*, Desm.; *cervus moschatus*, Ham.  
 Smith: *musk deer of Nepaul*, W. Ousley in or. coll.  
 1798, avec fig.

(6) Atlas du Dict. des Sc. naturelles; Buffon de Ver  
 dière; Fr. Cuv., Mammif.; Ruppell, pl. 8 et 9.

près le bel individu donné à la France par le pacha d'Égypte en 1826. On vit sous Amurat, à la fête de la Circoncision, vers 1574 ou 1578, des girafes qui furent promenées dans l'hippodrome de Constantinople, et qui avaient jusqu'à dix-huit pieds de hauteur. Un ancien voyageur françois, Michel Baudier, présent à cette fête, les décrivit avec beaucoup d'exactitude pour le temps, et en laissa une figure assez nette. Bélon, dans ses Voyages (p. 418), a figuré aussi une girafe sous le nom de *zumapa*. Albert-le-Grand avait déjà décrit, sous les noms de *sesaph* et d'*anabula*, des individus offerts à Frédéric II, empereur d'Allemagne, par le prince de Damas. M. Geoffroy pense qu'il existe des différences spécifiques entre la girafe du Cap et celle du Sennaar (1).

## LES ANTILOPES.

### *Antilope* (2). I.

Ne peuvent être vraiment distinguées des cerfs, que parce qu'elles ont des cornes formées d'un noyau et d'un étui élastique creux, cornes que les femelles ont aussi bien que les mâles, et qui sont contournées de bien des manières. Leur taille est le plus souvent svelte, parfois massive. Leur nez est poilu et terminé par un véritable muse. Elles ont des larmiers, ou en manquent suivant les espèces : elles n'ont pas de barbe comme les chèvres, mais souvent elles ont leurs poignets garnis de brosses de poils durs. Leurs mamelles varient de deux à quatre. On les rencontre dans toutes les régions chaudes de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique. Le nombre des espèces s'est prodigieusement accru dans ces dernières années; aussi M. Hamilton Smith, qui s'est occupé avec une étude toute spéciale des animaux de ce genre, est-il arrivé à admettre vingt et une tribus dispersées en trois familles répondant au genre *antilope* des anciens auteurs. Buffon n'en a bien connu qu'un petit nombre, vingt-quatre au plus; tandis qu'on en compte en ce moment près de quatre-vingts. Nous les diviserons ainsi qu'il suit :

(1) Note lue à l'Institut le 2 juillet 1827; Salze, observations faites sur la girafe envoyée par le pacha d'Égypte, et sortie du lazaret de Marseille le 14 novembre 1826; Mém. du Muséum, t. XIV, p. 68; consultez Ann. Sc. nat., t. XI, p. 210; Mongez, *ibid.*, t. XI, p. 225, et *add.*, t. XI, p. 444.

(2) *Antilope* est un nom récent, corrompu d'*antholops*, employé par Eustathius, auteur contemporain de Constantin. Les Grecs appeloient la gazelle commune suivant Ellen *dorcas de Lybie*; *dorcas* étoit le nom du chevreuil, *Gazal* est arabe. G. Cuv.

1.

## LES ANTILOCAPRES DE M. ORD.

### *Dicranocerus*, H. S.

Vivent exclusivement dans l'Amérique septentrionale. Leurs cornes sont comprimées, scabres granulées, striées sur leur pourtour, ayant un prolongement en avant, et sont recourbées à leur sommet. Elles manquent de larmiers, de pores innombrables et de muflle. Leur queue est courte; les poils qui les recouvrent sont rigides, rudes, frisés. Le port est celui de cerfs. Le nombre de leurs mamelles est ignoré, et l'on suppose que les femelles n'ont pas de cornes. On n'en connoît que deux : 1° L'ANTILOPE PORTE-CROIX (*antilope furcifer*) (1), qu'Hernandez paroit avoir décrit sous le nom de *teuthi magame*, et que les Indiens Kluelles appellent *petit-élan (kistu-he)*. De la taille du chevreuil, ce cerf a le pelage roussâtre, et vit en grandes troupes dans les vastes plaines du centre et de l'ouest de l'Amérique septentrionale. 2° L'ANTILOPE PALMÉE (*A. palmata*, H. S.) à cornes comprimées, pelage mollet et blanchâtre, à face et croupion blancs, de la taille du chamois, et n'est peut-être qu'une variété de la précédente.

II.

## LES ÉGOCÈRES DE DESMAREST.

### *Egocerus*.

Ont, les mâles et les femelles, de très grandes cornes pointues, simplement recourbées, au-dessus s'élevant de dessus les yeux. Le muse est très fortement dessiné; mais elles n'ont point de pores latéraux et inguinaux. Leur queue allongée atterrit les jarrets. Une tache blanche occupe l'intervalle qui sépare les yeux; sous le menton pend une petite barbe. Les mamelles sont au nombre de deux, leurs proportions sont fortes. Les espèces connues habitent l'Afrique et l'Asie. Ce sont : 1° le TRUCHE ou CHEVRE BLEVE de Buffon (*A. leucophaea*, G. Cuv.) qui vivoit au cap de Bonne-Espérance, car il paroît que la race y est éteinte; 2° L'ANTILOPE ÉQUINE (*A. equina*, Geoff.) (2), grande comme un cheval, ayant la tête brune, le pelage gris roussâtre, une tache blanche devant chaque œil, de grandes cornes, une crinière sur le cou. Elle habite le sud de l'Afrique, sur les hauteurs d'où descendent

(1) H. Smith, Trans. Soc. linn., XIII, pl. 2; Desmarest, *Antilocapra americana*, Ord.: Rich. pl. 21. Cuv. *hamatus*, de Blainv.: *cervus bifurcatus*, Rafinesque, Cuv., 65<sup>e</sup> liv.

(2) *A. aurita*, Burchell.

I.

LOCAPRES DE M. ORD.

*Tranocerus*, H. S.

vement dans l'Amérique septentrionale. Les cornes sont comprimées, scabres sur leur pourtour, ayant un point de recourbées à leur sommet, et sont recourbées à leur sommet de larmiers, de pores ingé-

Leur queue est courte; les pattes sont rigides, rudes, frisés. Les mâles ont deux cornes. Le nombre de leurs mamelles suppose que les femelles n'en ont que deux : 1<sup>o</sup> L'ANTILOPE (antelope furcifer) (L.) qu'Harris décrit sous le nom de *teuthoceros*; les Indiens Kluches appellent *teuthoceros*. De la taille du chevreuil, couleur roussâtre, et vit en grandes troupes dans les plaines du centre et de l'occident de l'Amérique septentrionale. 2<sup>o</sup> L'ANTILOPE (H. S.) à cornes comprimées et blanchâtres, à face et croupion blancs, et n'est peut-être que le chamois, et n'est peut-être que la précédente.

II.

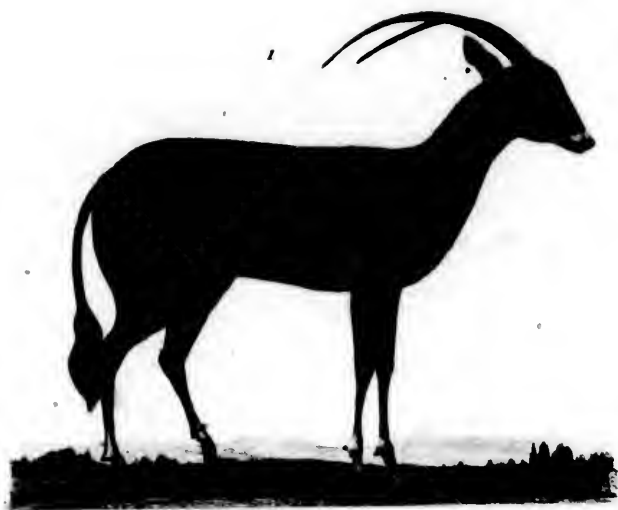
CÈRES DE DESMAREST.

*Egocerus*.

Les mâles et les femelles, de très grande taille, ont les cornes simplement recourbées, annelées, et pointues au-dessus des yeux. Le muse est légèrement incurvé, mais elles n'ont point de pores latéraux. Leur queue allongée et terminée en pointe. Une tache blanche occupe l'intérieur de la gorge; sous le menton pend une petite queue; les mamelles sont au nombre de deux. Les cornes sont fortes. Les espèces connues habitent l'Asie. Ce sont : 1<sup>o</sup> le *TRICERATIS* de Buffon (*A. leucophaea*, Geoff.), qui habite la Baie de Bonne-Espérance, car il paraît que le *TRICERATIS* y est éteinte; 2<sup>o</sup> l'ANTILOPE (*A. na*, Geoff.) (?), grande commune dans le nord de l'Asie, tête brune, le pelage gris roussâtre, une tache blanche devant chaque œil, de la taille d'un cerf, une crinière sur le cou. Elle habite les montagnes, sur les hauteurs d'où décou-

ans. Soc. Inn., XIII, pl. 2; Desmarest, *Americana*, Ord.; Rich. pl. 24. Cuvier, *Inv.* : *cervus bifurcatus*, Rafinesque.

Murchell.



1. Antelope Leucorox, 2. Cerf des Moluques.

Publie par Ponceau & a Paris

sources du Gariép; 3° L'ANTILOPE de STEDMANN  
(*elipsiprymnus*, Ogilby) (1) est une des belles  
spécimens faites dans ces dernières années, et l'une

## III.

## LES ORYX DE BLAINVILLE.

cornes déjetées ho-  
les, tournées en  
out longues, les  
neue tombe jus-  
e touffe de crins.  
ur taille est forte,  
ement rousse ou  
e. M. Ruppell a  
e de la taille d'un  
e être l'oryx des  
PASAN de Buffon  
ok des colons du  
es troupes sur les  
rance : ce ne peut  
m de *pasan* lui a  
n; 2° L'ANTILOPE  
voisine de l'oryx.  
ie, et ses longues  
la rendent remar-  
que sur le corps,  
inférieures et les  
st noir : une pla-  
couleur occupent  
Une écharpe noire  
ic du ventre. Les  
laques noires. La  
eur. 3° L'ALGAZEL  
emble être l'oryx  
ciens monuments,  
C'est un animal à  
nees roussâtres à  
courbées en demi-  
en spirale à leur  
frique septentrion-  
Sénégal; mais elle  
nnaar et le Kordo-  
*bu-karb*. Il paroît  
consiste en *feuil-*  
*rskahl*, et *aracia*  
Hamilton Smith,  
in, et dans les dé-  
de cette partie du  
*alush* et *buhrus*,  
*hrein*, les Arabes  
garde, comme une  
H. Smith), le *tao*  
rande taille, ayant  
quatre pouces et très

(1) pl. 3; *gazella*, L.;  
3, fig. 9 et 10.

11

300  
ill  
mis  
pi  
de  
de  
de  
es.  
crit  
es.  
le  
ri  
de  
rit  
ouv  
er,  
ere  
nt;  
ria  
ac  
pa  
pa  
lem  
mit  
ith  
lung  
er, l'  
Sun  
s, l  
her  
rs T  
de d  
bar  
d'  
lari  
pa  
géo  
loug  
cell  
, te  
ent  
me  
des  
pie  
habi  
Pr  
Ob  
Co  
vo  
mm.  
Pil  
A  
hitz.

sources du Garlep; 3<sup>o</sup> l'ANTILOPE de STEEDMANN (*Antilope pygmaea*, Ogilby) (1) est une des belles acquisitions faites dans ces dernières années, et l'une des plus grandes espèces, puisque ses dimensions sont de sept pieds trois pouces sur trois pieds dix pouces de hauteur. Les cornes ont jusqu'à trente pouces de longueur; elles sont recourbées, annelées. Le museau est très large, et l'on remarque des pores aux narines. Sa queue est longue, terminée par un flocon de crins. Les poils qui recouvrent le corps sont rudes, floconneux, formant crinière sur le cou et sur le dos. Leur coloration est un roux brunâtre, mêlé de gris, sur lequel tranche le blanc pur d'une bande sur les yeux, des lèvres, de la gorge, et qui forme une ellipse sur les fesses. Cette antilope a été découverte dans l'intérieur du cap de Bonne-Espérance, à trente-cinq jours de marche au nord de la rivière Orange, entre Latakou et les côtes occidentales; 4<sup>o</sup> l'ANTILOPE à GRANDES CORNES (*A. grandicornis*, Herm.) (2), espèce qui ne repose que sur des rochers achetés par Hermann fils à Lorient, et dont nous possédons le dessin original, avec la description par Hermann père. Ces bois avoient deux pieds de demi de longueur, une surface annelée circulairement et leur sommet recourbé (3). M. Hamilton lui donne pour synonyme l'*empalanga*, l'*empalanga* de Purchass (4) et De Illy. Suivant ce dernier, l'animal vivoit aux Indes orientales, bien que Smith établisse avec doute, et comme synonymes, le *kourouko* des habitants du Bournou, l'*elcher* et *achmer* des Maures, suivant les voyageurs Deuham et Claperton. Cette antilope seroit originaire de l'Afrique centrale; 5<sup>o</sup> l'ANTILOPE BARBUE (*A. barbata*, H. S.) (5), que Daniells, dans ses sculptures d'Afrique (n<sup>o</sup> 24), a représenté sous le nom de *takhitse*, légèrement corrompu du mot *takhitse*, employé par Truter et Somervilles dans les *Éphémérides géographiques* de 1807 (p. 274). C'est encore le *houquetin à crinière* de M. G. Cuvier. Sa taille est celle d'un petit cheval. Son pelage est bleu cendré, teinté de roux, que relève une raie noire placée entre les yeux. Les cornes sont recourbées, à peu près annelées. Sous le menton pend une longue barbe, et des crins forment une crinière brune. Long de six pieds; les cornes ont de quinze à dix-huit pouces. Elle habite l'intérieur de l'Afrique.

(1) *Proceed.*, t. III, p. 47.

(2) *Obs. zool.*, p. 87.

(3) *Cornubus erectis, apice recurvis, compressis, basi rotundato, carinatis, rugosis; patria ignota.*

(4) *Pilgrims.*

(5) *A. Truteri, Sish.*, Syn. 478; *capra aethiopica*, *Blanz.*

## III.

## LES ORYX DE BLAINVILLE.

*Oryx.*

Ont, les mâles et femelles, des cornes déjetées horizontalement, très longues, acérées, tournées en spirale à leur base. Les oreilles sont longues, les naris nuls, le museau velu. La queue tombe jusqu'aux jarrets, et se termine par une touffe de crins. Les femelles ont deux mamelles; leur taille est forte, et leur coloration est assez généralement rousse ou cendré vineux sur un fond blanc. M. Ruppell a découvert en Abyssinie une antilope de la taille d'un cerf, nommée *beisa*, qu'il suppose être l'*Oryx* des anciens. Ce sont: 1<sup>o</sup> la GAZELLE PASAN de Buffon (*Antilope oryx*, Pallas), le *gembok* des colons du Cap, qui vit solitaire ou en petites troupes sur les montagnes du cap de Bonne-Espérance: ce ne peut être l'*Oryx* des anciens, et le nom de *pasan* lui a été donné par erreur par Buffon; 2<sup>o</sup> l'ANTILOPE BEISA (*A. beisa*, Rupp., pl. 5) est voisine de l'*Oryx*. Elle vit dans la Nubie, l'Abyssinie, et ses longues cornes droites dirigées en arrière la rendent remarquable. Son pelage ras est gris fauve sur le corps, blanc sur les joues, les parties inférieures et les membres. Le flocon de la queue est noir: une plaque noire et deux brides de cette couleur occupent le chanfrein, les joues et le cou. Une écharpe noire sépare le roux des flancs du blanc du ventre. Les membres antérieurs ont deux plaques noires. La queue est de cette dernière couleur. 3<sup>o</sup> l'ALGAZEL (*A. leucoryx*, Pallas) (1), qui semble être l'*Oryx* représenté sur les bas-reliefs des anciens monuments, et décrits par Oppian et Pline. C'est un animal à pelage blanchâtre, avec des nuances roussâtres à diverses parties. Les cornes sont courbées en demi-cercle, fort pointues, tournées en spirale à leur tiers antérieur. Elle vit dans l'Afrique septentrionale, depuis la Nubie jusqu'au Sénégal; mais elle est surtout commune dans le Sennaar et le Kordouan, où les Arabes la nomment *abu-karb*. Il paroît que sa nourriture de prédilection consiste en feuilles de l'*Acacia tortilis* de Forskahl, et *aravia Ehrimbergii* de Hayn. Suivant M. Hamilton Smith, on la retrouve à Bahrein-Mekran, et dans les déserts de la Perse. Les habitants de cette partie du monde lui donnent le nom d'*el walush* et *buhrus*, les Indiens l'appellent *gauh-bahrein*, les Arabes *jachmur* ou *yazmur*; 4<sup>o</sup> on regarde, comme une espèce distincte l'ANTILOPE TAO (H. Smith), le *tao* des Égyptiens et des Juifs, de grande taille, ayant des cornes longues de trois pieds quatre pouces et très

(1) *Lichst.*, pl. 1. Ehreimb. 1<sup>er</sup> déc., pl. 3; *gazella*, L.; *αντωλωφ*, d'Eustath.; *Egypte*, pl. 18, fig. 9 et 10.

robustes, fortement contournées en spirale. Son cou est remarquable par sa longueur, et ses formes sont élégantes. Le pelage est varié de blanc et de roux; mais le muse, les tempes, les joues, le cou et les membres ont une teinte cendrée. Les yeux sont entourés d'un léger rebord noirâtre. La crinière et la houpe de la queue sont blanches. Cette espèce habite la Nubie et les contrées intérieures de l'Afrique boréale; 5° L'ANTILOPE A NEZDAR (*A. bezoar-tica*, H. S.), qui n'est peut-être qu'une variété de la leucoryx, a ses cornes grêles, recourbées, marquées de trente-six anneaux simples; sa tête est allongée, et son cou est court; son corps est massif, mais supporté par des membres souples; les yeux ont des larmiers, et la crinière cervicale se compose de poils courts et blancs. La tête est blanche, avec une tache obscure à la base des cornes et autour des yeux. Le pelage est généralement brun cendré. Elle habite les mêmes contrées que les précédentes; 5° L'ADDAX (*A. ad ax*, Lichst.) (1), de la taille d'un âne, à cornes contournées, pointues, annelées, à pelage blanc lavé de jaunâtre, ou brun roux en avant et blanc en arrière. La crinière frontale rousse; un croissant neigeux sur le front. Le jeune âge est blanc, et ses cornes sont droites. Les Arabes lui donnent le nom d'*abu-akasch*, *akas*, ou *adas*. M. Lichsteinstein pense que cet animal est le véritable *addax* ou *strepsiceros* de Pline (lib. XI, c. 37), qu'on voit figurer sur une foule de bas-reliefs égyptiens. L'addax est commun dans le Sennaar et le Kordofan; 6° le chevre (*A. komas*, H. S.) (2) du Népal, a le pelage bien grisâtre, passant au fauve roux sur le dos. Son poil est très fourni, long d'un ponce; le ventre est blanc, et les jambes sont noires. Ses dimensions sont de cinq pieds quatre pouces. Ses formes sont élégantes, et ses mœurs sont douces. Elle est commune dans la vallée de *Tingri-Maida* dans les montagnes de l'Himalaya; 7° L'ANTILOPE DEFASSA (*A. defassa*, Rupp. pl. 5), varie suivant les sexes. Le mâle a des cornes robustes, acuminées, recourbées, lisses à la pointe et annelées au milieu du bord externe. Le front est roussâtre. Son pelage est brun, avec du blanc aux fesses, au cou, au muse. Les extrémités sont noires. Elle vit en Abyssinie, et son nom indigène est *defassa*, tandis qu'on la nomme *bura* dans le Kordofan. La femelle n'a pas de cornes; 8° L'ANTILOPE DECUCLA (*A. decula*, Rupp., pl. 4), a les cornes à peine recourbées, triangulai-

res à la base, et recouvertes d'anneaux obsolets. Le pelage est bai brun, tirant au nord sur la ligne sale et sous le ventre. Une ligne blanche, traversée par trois ou quatre raies de la même couleur, forme une sorte de carré sur le dos. La queue floconneuse au bout, est rousse terminée de noir, mais blanche dessous. Elle vit en Abyssinie, où elle est nommée *decula*.

## IV.

## LES GAZELLES.

*Gazella*.

Ont les cornes des deux sexes insérées au-dessus des yeux et presque verticalement, mais leur sommet recourbé en avant, en même temps qu'elles se dilatent en lyre sur les côtés. Elles sont noires, annelées ou striées. Elles ont des larmiers et des pores innombrables, le muse velu; la face de la plupart des espèces est foncée en couleur ou bariolée. Leurs yeux sont grands, leur queue est courte, légèrement fléchissante au bout. Les femelles ont deux ou quatre mamelles, elles vivent en troupes dans les plaines. 1° La PYGARGUE (*A. pygarga*, Pallas), le blanchâtre des colons du Cap, de la taille du chevreuil, à cornes rondes, noires, rugueuses, le pelage fauve clair, brun sur les flanes, blanc au front, sur le muse et à la croupe. Elle vit en troupes au Cap de Bonne-Espérance. Le jeune âge de cette antilope peut avoir été décrit comme espèce sous le nom d'ANTILOPE MASQUEE (3) par M. Wood. 2° La GAZELLE (*A. mytilopes*, S. H.), de l'Afrique occidentale, a des cornes grêles, en lyre, à treize ou quatorze anneaux, et prenant naissance du milieu d'une grande tache rousse. La bande longitudinale est blanche et creux; des marbrures blanches se dessinent entre les épaules et sur le dos. 3° La CHEVRE TANTE de Buffon est l'*antilope euchore* de Forsk. ou la gazelle à bourse, que les colons du Cap nomment *springbock*. Elle vit en grandes troupes dans le midi de l'Afrique. 4° La GAZELLE (*A. d. rena* et Pallas) (3), décrite par Buffon, est représentée sur une foule de bas-reliefs égyptiens. Elle est représentée dans tout le nord de l'Afrique par troupes nombreuses, et les poètes orientaux ont emprunté à sa physionomie un texte inépuisable de comparaisons gracieuses. 5° On en distingue la CORINNE (*A. corinna*, Gm.), qui ne diffère que par des cornes plus grêles. Quelques auteurs supposent que la corinne n'est que la femelle de la gazelle. 6° La KEVEL (*A. kevela*, Gm.), dont les cornes

(1) Pl. 2; Bemp. et Ehr., pl. 4; Ruppell, pl. 7; Zool. Journ., t. III, p. 59, et t. IV, p. 263. *Addax*, Fr. Cav., Mam. Afr. *Antilope gibbosa*, Savi, Memoria, Fiz., in-8°; Bull., t. XX, p. 163. (*Addax* en pelage d'hiver)

(2) *A. cheiru*, Less. man.; *chiru*, Ann. of Phil., t. 60, p. 59; *antilope Hogsoni*, Abel, Edimb. Journ., 1827, p. 163; Proceed. zool. soc., t. 1, 52; II, 14, et III, 110; Bull., t. XV, p. 141.

(3) *A. personata*, Wood, Proceed., III, 45; Journ., II, 524, et V, 2.

(4) *A. euchore*, Lichst., pl. 7.

(5) Lichst., pl. 5.



couvertes d'anneaux obsolète.  
en, tirant au nord sur la ligne  
ntre. Une ligne blanche, traverse  
raies de la même couleur, se  
sur le dos. La queue floconneuse  
terminée de noir, mais blanche  
en Abyssinie, où elle est nom-

## IV.

## LES GAZELLES.

*Gazella.*

Les deux sexes insérées au-dessus  
verticalement, mais leur somme  
t, en même temps qu'elles se de  
es côtés. Elles sont noires, anne  
ent des larmiers et des pores in  
lu; la face de la plupart des esp  
leur ou bariolée. Leurs yeux sont  
ne est courte, légèrement flo  
es femelles ont deux ou quatre  
vent en troupes dans les pla  
(*A. pygarga*, Pallas), le blas  
p, de la taille du chevreuil, à  
res, rugueuses, le pelage fa  
s flanes, blanc au front, sur le  
e. Elle vit en troupes au cap  
e. Le jeune âge de cette ant  
décrir comme espèce sous le  
REE (1) par M. Wood. 2° La  
pes, S. H.), de l'Afrique occ  
grêles, en lyre, à treize ou qua  
enant naissance du milieu d  
se. La bande longitudinale est  
s marbrures blanches se dess  
et sur le dos. 3° La CHEVRE  
est l'antilope *euchore* de Fors  
urse, que les colons du Cap  
Elle vit en grandes troupes  
e. 4° La GAZELLE (*A. d. reat*  
rite par Buffon, et représenté  
reliefs égyptiens. Elle est rép  
de l'Afrique par troupes con  
tes orientaux ont emprunté  
texte inépuisable de comparat  
en distingue la COMASSE  
qui ne diffère que par des co  
lques auteurs supposent que  
e la femelle de la gazelle.  
(*A. d. Gm.*), dont les cornes

Wood, *Proceed.*, III, 45;  
, 2.  
chs., pl. 7.

primées à leur base avec des anneaux peu nom-  
brés. 7° L'ARABIQUE (*A. arabica*, Hemp. et  
(2) autre espèce fort voisine de la gazelle dur-  
mais à cornes annelées jusque proche la pointe.  
L'ANCIEN DE KÆMPFFER (*A. sulgutturosa*, Gm.), la  
Sable *Iseyrain* des Persans et des Turcs, qui  
se distingue que par une éminence légèrement  
reuse sur le cou. 9° L'ANTILOPE DE BENNETT  
(*Bennetti*, Sykes) (2) à cornes noires, à huit ou  
d'anneaux, à pelage brun roussâtre en dessus,  
en dessous, ayant sur les flanes une bande  
marquée, des bandelettes noires sur le milieu  
la face, et s'étendant de l'œil à la commissure de  
bouche. Sa queue est noire. Les Mahrattes la nom-  
ment *kalsipi* ou *queue noire*, et les Anglois *gout*  
*antelope*; elle vit dans les montagnes rocailleuses  
Dukhun. 10° La CORA (*A. cora*, H. S.) à cor-  
nes très grêles, à peine longues de cinq pouces, des  
limitrophes du golfe Persique dans l'Ara-  
bie orientale. 11° L'ANTILOPE DE SØMMERING (*A.*  
*sommeringii*) (3), qui habite l'Abyssinie, remar-  
quable par son pelage soyeux isabelle et son chan-  
sion noir (4).

## V.

## LES DAMÈES.

*Dama.*

Ont les cornes réfléchies, annelées, très recour-  
sées à leur sommet, qui est lisse. Leur cou est al-  
gè, et montre constamment en avant et à son  
milieu une tache blanche. Le type de cette petite  
est le SANGHER de Buffon (*A. dama*, Pallas),  
Nubie et du Sénégal, que l'on suppose être le  
de Plin (5), et que M. Bennett se propose de  
nommer *antilope nanquer*. La deuxième est l'ANTI-  
LOPE ADORA (6) ou LEDRA, de la Nubie ou de la Haute-  
Égypte, décrite et figurée par M. Lichstein  
(3, 5 et 4), par M. Ruppell (pl. 14 et 16), et par  
M. Hemprich et Ehrenberg (pl. 6), sous le nom  
d'*Antilopodama*. Enfin, on doit en distinguer encore

(1) M. 5, et Liebst, pl. 6.

(2) *Proceed.*, I, 104.

(3) *A. nasomaculata*, de Blainv.

(4) Cretzm. in Ruppell, pl. 19: *Corpore supra colore  
pellino, pilis quasi sericatis, suturis undique im-  
patis nitescente; infra splendentibus albo, facie, fronte,  
supra nigra, tertia alba superciliari, basi cornu  
rhinarium usque descendente; cornubus annula-  
reclinatis, apicibus levibus introrsum flectis ty-*

(5) *Antilope supra fulva, infra, prymna, clunibus-  
fatis albis.* (*Proceed.*, III, 2.) *Antilope ruficollis*,  
Gm.

(6) *A. collo dorsoque medio dilute fulvis; infra,  
prymna, dorso posteriore, lateribusque albis.* (*Pro-*  
*ceed.*, III, 2.)

L'ANTILOPE MIOKS (1) qui habite Mogadore, sur la  
côte de Barbarie. Ces trois espèces paroissent être  
taillées sur un même type, comme le sont la gazelle,  
la corinne et le kevel.

## VI.

## LES ANTILOPES.

*Antilope.*

N'ont de cornes que chez les mâles, et leur dis-  
position ne simule point une lyre. Ces cornes s'in-  
sèrent au-dessous de la crête frontale, et sont  
contournées en spirale ou en forme de spirale. Les lar-  
miers sont amples, les pores inguinaux marqués, un  
mousse déoué très rétréci; deux mamelles chez les  
femelles, et le plus ordinairement des brosses. Les  
vraies antilopes vivent en famille et en grandes  
troupes dans les plaines. Buffon a décrit trois es-  
pèces de cette tribu : 1° le SAIGA ou le COLUS de  
Strabon (2) (*antilope saiga*, Pallas), du midi des  
Indes de la Pologne et de la Russie; 2° le USHEVRAN  
des Mongoles ou la chèvre jaune des Chinois (*A.*  
*gutturosa*, Pallas) (3) des plaines arides du milieu  
de l'Asie; 3° enfin la gazelle antilope ou l'antilope  
des Indes (*A. cervicapra*, Pallas), commune dans  
le Dukhun, où les Mahrattes la connoissent sous le  
nom de *hummihun*; 4° le COU (*A. adenota*,  
H. S.), répandu dans l'ouest et le centre de l'Afri-  
que, à pelage brun cannelle, la queue courte cou-  
verte de crins noirs; 5° L'ANTILOPE DE GAMBIE (*A.*  
*forsteri*, H. S.), de l'Afrique occidentale et centrale,  
à le corps épais, le front large, et un long paquet de  
poils aux oreilles; son pelage est fauve brunâtre,  
blanc en dessous; on remarque une tache blanche  
encadrant chaque œil; la queue est courte, terminée  
par un flocon noir.

## VII.

## LES NAGORS,

OU LES CERVICHÈVRES DE BLAINVILLE.

*Redunca.*

N'ont de cornes que chez les mâles. Celles-  
ci sont situées au-dessus des yeux. Elles sont  
proclives vers le sommet, noires, annelées à leur  
base, lisses à la pointe, et de forme grêle et courte.  
Les oreilles sont longues, ovalaires et ouvertes. Les

(1) *A. obscuré badius; facie albida, vittis tribus gri-  
seis vel nigrescentibus; prymna, linedque latâ utrin-  
que inde antrorsum ductâ, caudâ, ventre, artubusque  
interné antiè posticèque albis; coloribus abruptis.*  
(*Proceed.*, III, 2.)

(2) Sereher, pl. 276.

(3) Sereher, pl. 275.

larmiers sont incomplets; le muse est petit; les pores inguinaux marqués; les brosses manquent, la queue est en touffe médiocre; les poils sont longs, frisés. En général, leurs formes sont robustes, et les femelles ont quatre mamelles. La plupart des antilopes de cette tribu vivent en troupes, exclusivement en Afrique. Le type est, 1° le NAGOR (1) de Buffon (*A. redunca*, L. et Pallas), brun roussâtre, qui vit au Sénégal, et dont l'antilope Delalande (*A. Delalandii*, Desm.), ne paroît être qu'un jeune âge; 2° le RITBOK (*A. eleotragus*, Scrb.) (2), cendré blanchâtre, lavé d'ocre, ayant les poils de la gorge allongés. L'antilope isabelle (3) n'en est qu'une variété légère, ayant sur le front une place triangulaire dénudée; 3° l'OURÈM (*A. scoparia*, Scrb.) (4), qui vit dans la Cafrerie. Ses cornes sont petites, presque droites, marquées de six anneaux. Les genoux sont couverts de longs pinceaux. Une tache blanche existe sous les oreilles; des sourcils blancs encadrent les yeux, et le pelage est brun tanné; 4° l'antilope villose (*A. villosa*, H. S.), à cornes ayant treize anneaux, une tache noire devant les yeux, un pelage mou, villex; 4° l'antilope montana de Ruppell (5), se rapproche beaucoup de l'ourébi, dont elle n'est peut-être qu'une variété.

## VIII.

## LES TRAGULES.

*Tragulus.*

N'ont de cornes que chez les mâles, insérées au-dessus des yeux, et plus courtes que les oreilles. Elles sont noires, minces, droites, séparées, parallèles, le plus ordinairement sans anneaux ni stries. Leurs oreilles sont longues; leurs formes corporelles sont sveltes et leurs membres grêles. Leur tête est arrondie, marquée d'une tache noire devant et autour des yeux. Les larmiers existent; le muse est noir et petit; la queue est très courte, les pores inguinaux sont apparents. Les brosses manquent, et les femelles ont deux mamelles. Toutes les espèces sont monogames, vivent isolées dans diverses localités de l'Afrique. Le type de cette tribu est, 1° le sternbok (*A. tragulus*, Forst.) (6), à très grandes oreilles, à queue courte, et qui vit au Cap. Son pelage est brun fauve: on réunit à cette espèce le grisbok (*A.*

(1) Buffon, XII, pl. 46; Scrb., pl. 265.

(2) Lichst., pl. 9.

(3) *A. isabellina*, Afzelius, Lichst., pl. 10.

(4) Lichst., pl. 13.

(5) Zool. journ., t. IV, p. 390: *Antilope corpore supra badio, infra albo; cornubus levibus erectis; regione parotica macula nuda rotunda; cauda brevi*. Cretzm. in Ruppell, pl. 3.(6) Lichst., pl. 14: *antilope rupestris*, H. S.

*melanotis*, Afzel.) (1), et le *vlakke steenbok* des Hollandais du Cap, qui est l'*antilope rufescens* de Burchell; 2° le KLIPPSPRINGER ou RITBOK (*A. oreotragus*, Forst.) en est bien voisin. Ce dernier a été décrit par Buffon; 3° le BLEEKBOEK de Forst (*A. pediotragus*, Afzel.) (2), qui se rapproche du *lonotis* (3), est roux pâle, passant au jaune blanchâtre. Il est rare dans la Cafrerie, sa patrie; 4° le NOCK (*A. capreolus*, Lichst., pl. VIII), à longues oreilles, à cornes prolongées, grêles, à pelage cendré; il vit au Cap, dans les endroits marécageux. Il est rare.

## IX.

## LES RAPHCÉRÉS.

*Raphicerus.*

Vivent en Asie. Leur taille est petite, leur front étroit; leurs cornes sont rugueuses, sans stries, à anneaux. Elles sont noires, grêles, très acérées, presque droites; on ne connoit point les animaux qui portent ces cornes, et les deux espèces distinguées ne le sont que par leur armure. Ce sont l'ANTILOPE ACUTICORNE (*A. acuticornis*, de Blainv.) et l'A. SUBULÉE (*A. subulata*, H. S.), toutes les deux des Indes orientales.

## X.

## LES TÉTRACÉRÉS.

*Tetracerus*, LEACH.

N'ont de cornes que chez les mâles, et ces cornes sont au nombre de quatre. Elles sont droites, parallèles, séparées, sans rides, grêles, lisses, non acuminées. Les inférieures sont placées entre les orbites. Leur forme est conique, courte. Les larmiers sont amples, leur queue est courte. Les deux espèces de cette tribu, décrites dans ces dernières années, sont monogames, et habitent exclusivement l'Asie. Aïen en a parlé (lib. XV, cap. 10) sous le nom d'*oryx à quatre cornes*. Ce sont: le CHICKARA ou TSHICARA (*A. chicharra*, Hardw.) de la taille d'un chevreuil, et généralement fauve; le QUADRICORNE (*A. quadricornis*, de Blainv.), noirâtre sur le corps, blanchâtre en dessous. Les cornes antérieures sont proportionnellement plus grandes que les postérieures. On la rencontre sur la rive orientale du fleuve Burampoutre, dans l'Inde, et peut-être dans le Népal.

(1) *Antilope melanotis*, Lichst., pl. 12. *A. pediotragus*, Afzel.

(2) Lichst., pl. 15.

(3) *A. grisea*; *antilope melanotis*, Afzelius.

(4) Zool. journ., II, 267; Trans. Soc. Inn., XIV, pl. 1. Fr. Cuvier, Mammif.

(1), et le *vlaekte steenbok* des H  
qui est l'*antilope rufescens*  
1; 2° le KLIPPSPRINGER ou RITA  
orst.) en est bien voisin. Ce dern  
uffon; 3° le BLEEKDOK de Fors  
Afzel.) (2), qui se rapproche du  
pâle, passant au jaune blanchâ  
la Cafrerie, sa patrie; 4° le  
us, Lichst., pl. VIII), à long  
prolongées, grêles, à pelage bl  
Cap, dans les endroits marécage

IX.

S RAPHICÈRES.

*Raphicerus*.

. Leur taille est petite, leur fr  
es sont rugueuses, sans stries  
ont noires, grêles, très acérées  
ou ne connoît point les anima  
ornes, et les deux espèces dist  
que par leur armure. Ce sont  
ORNE (*A. aculeicornis*, de Blainv  
. *subulata*, H. S.), toutes les de  
les.

X.

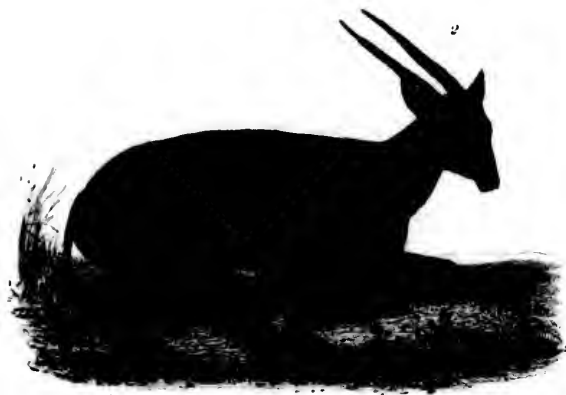
S TÉTRACÈRES.

*tetracerus*, LEACH.

que chez les mâles, et ces cor  
e quatre. Elles sont droites,  
sans rides, grêles, lisses, noir  
inférieures sont placées entre  
me est conique, courte. Les  
leur queue est courte. Les d  
tribu, décrites dans ces dernie  
mogames, et habitent exclusi  
en en a parlé (lib. XV, cap.  
x à quatre cornes. Ce sont :  
ICARA (*A. chircarra*, Hardw.)  
chevreuil, et généralement fac  
s les forêts de l'Indoustan; 2°  
*quadricornis*, de Blainv.; 3°  
s, blanchâtre en dessous.  
s sont proportionnellement  
ostérieures. On la rencontre  
fleuve Burampoutre, dans l'In  
le Népaül.

*melanotis*, Lichst., pl. 12. *A. pedic*

*antilope melanotis*, Afzelius,  
267; Trans. Soc. Inn., XIV, pl.



*1. Antelope pygmaea      2. Antelope a Cornes depinées*

*Publié par Bouché & Fils*



*à Cornes déprimées*

thorax blanc, à  
 se une tache noire  
 ressemble beau-  
 kjé de la Cafrerie  
 es scènes africai-  
 ardoisée passant  
 lanc pur en des-  
 l. S.), brunâtre  
 avec des oreilles  
 ric, et peut-être  
 Enfin, l'*antilope*  
 é, plus foncé sur  
 e le *gurvei rajor*  
 ierra-Léone.

ES.

nelles. Celles des  
 ement annelées.  
 petit, leur queue  
 elles, et les deux  
 espèces connues  
 mière est le *que-*  
*mæa*, Pallas) (1),  
 e chaque côté du  
*ibokje* des colons  
 Tottentots (2). La  
 (*A. madoka*. H.  
 ones roux vif, le  
 blanc. Les flancs  
 teige, les jambes  
 . Toute la région  
 Abyssinie où elle  
 sième espèce est  
 e Blainv.) (4), gris  
 reux. Les mem-  
 s flancs. Elle ha-

ES.

uppose, que chez  
 de spire carénés  
 r les os du front

à l'*A. scoparia*.  
 mar in Ruppell,

(1) *moschus grimmia*, L.; *capra grimmia*, ibid.; tra-  
 pl. 21.

(2) *moschus africanus*, Briss.; la *grimme*, Buffon, pl. 41,  
 pl. 2 et 3.

(3) Lichst., pl. 16, fig. 2; Ehremb. et Hemp., 1<sup>er</sup> déc.,  
 pl. 7.



## XI.

## LES CÉPHALOPHES.

*Cephalophus*.

N'ont de cornes que chez les mâles : celles-ci sont droites, droites, penchées en arrière, implantées sur le haut du front, noires, légèrement rugueuses et annelées. Le museau est large ; les poils du sinciput forment un épi plus ou moins allongé et noir. Un œil ouvert, et placé entre les orbites et les narines, est accompagné souvent les larmiers. Le plus ordinairement les genoux n'ont point de brosses. Les femelles ont deux ou quatre mamelles. La queue est courte, floconneuse. Les teintes du pelage sont en général obscures, et leur taille est médiocre. Les espèces de cette tribu sont solitaires, et se plaisent dans les champs couverts de buissons ou dans les bois découverts. Ce sont : 1° Le *musu-goat* des colons de Sierra-Léone (*A. sylvicultrix*, Afzel) (1), brun, avec une large tache isabelle sur le milieu du dos. Cette antilope vit solitaire sur les plateaux désolés des montagnes de Sierra-Léone. On doit probablement lui réunir l'*antilope platyotis* de Hamilton Smith, qui n'en diffère que par son pelage brun jaune blanchâtre, passant au gris de cendre en dessous. On la rencontre dans les montagnes des districts occidentaux de la Cafrerie. 2° L'*antilope quadriscopa* (H. S.), des rivages de l'ouest de l'Afrique, brun jaunâtre cendré, blanc sous le corps, avec des brosses obscures aux genoux. 3° L'*ANTILOPE BURCHELLI* (*A. Burchellii*, H. S.), marquée de deux bandelettes sur ses oreilles qui sont amples et longues. Une touffe de longs poils bruns recouvre le front ; le corps est brun rougeâtre en dessus, cendré en dessous. Elle habite la Cafrerie. 4° Le *MEER* (3) (*A. mergens*, de Blainv.), ou l'*ANTILOPE GÉANTE*, brun fauve clair, ayant du blanc sous le menton, la queue et le ventre, le museau noir et le front roux. Son nom lui vient de la manière dont elle se précipite dans les fourrés quand on la poursuit. Elle est commune dans la Cafrerie. 5° Le *PROX* (*A. proxi*, H. S.), ou l'*antilope grimmia* de Pallas (4), brunâtre pâle, avec une bande longitudinale obscure. Elle vit dans le sud et l'ouest de l'Afrique, plus particulièrement dans la Guinée. 6° La *GRIMME* (4) (*A. grimmia*, Fr. Cuv.), gris fauve, à chanfrein noirâtre, ayant aussi une petite touffe de poils sur la tête. De la côte de Guinée. 7° La *MAXWELLE* (*A.*

*Maxwellii*, H. S.), brunâtre, à thorax blanc, à queue noire, le chanfrein obscur, avec une tache noire sous l'œil. Habite Sierra-Léone, et ressemble beaucoup à la grimme. 8° Le *blanc-boché* de la Cafrerie (*A. caerulea*, H. S.), figurée dans les scènes africaines de Daniells, est d'une couleur ardoisée passant au bleu violacé sur le corps, au blanc pur en dessous. 9° L'*antilope perpusilla* (H. S.), brunâtre tannée en dessus, blanc en dessous, avec des oreilles courtes et arrondies. De la Cafrerie, et peut-être une variété de la précédente. 10° Enfin, l'*antilope philantomba* (H. S.), brun cendré, plus foncé sur les cuisses, et qui pourroit bien être le *gwevi rajor* des Ethiopiens. Elle provient de Sierra-Léone.

## XII.

## LES NÉOTRAGUES.

*Neotragus*.

N'ont point de cornes chez les femelles. Celles des mâles sont déjetées, grêles, faiblement annelées. Leur museau est pointu, leur museau petit, leur queue courte ; les femelles ont deux mamelles, et les deux sexes n'ont qu'une petite taille. Les espèces connues de cette tribu sont d'Afrique. La première est le *QUEVEI* ou l'*ANTILOPE PYGMÉE* (*A. pygmæa*, Pallas) (1), est cendrée, avec une ligne pâle de chaque côté du front qui est noirâtre. C'est le *boschbokje* des colons du Cap et le véritable *ourebé* des Hottentots (2). La deuxième est l'*ANTILOPE MADOKA* (*A. madoka*, H. S.) (3), bleu ardoisé, la tête et les joues roux vif, le bord des oreilles, le tour des yeux, blanc. Les flancs et le dessous du corps blanc de neige, les jambes roux doré maculé de blanc en avant. Toute la région anale est blanche. Elle habite l'Abyssinie où elle porte le nom de *mado'a*. La troisième espèce est l'*ANTILOPE DE SALT* (*A. saltiana*, de Blainv.) (4), gris ardoisé clair, à front roux ferrugineux. Les membres lavés de roussâtre ainsi que les flancs. Elle habite également l'Abyssinie.

## XIII.

## LES TRAGÉLAPHES.

*Tragelaphus*.

N'ont des cornes, à ce que l'on suppose, que chez les mâles ; elles décrivent des tours de spire carénés et anguleux ; elles s'implantent sur les os du front

(1) Act. Ups., VII, 1238.

(2) Lichst., pl. 11.

(3) Misc., pl. 1, p. 1 ; Spicil. zool. I, 38.

(4) *Moschus grimmia*, L. ; *capra grimmia*, ibid. ; *tragelaphus africanus*, Briss. ; la *grimme*, Buffon, pl. 41, fig. 2 et 3.

(1) Lichst., pl. 16, fig. 1.

(2) Le nom d'*ourebé* a été transporté à l'*A. scoparia*.(3) *Antilope saltiana* ; Cretzschmar in Ruppell, pl. 21.(4) Lichst., pl. 16, fig. 2 ; Ehremb. et Hemp., 1<sup>er</sup> déc., pl. 7.

et sont déclives; le mulle est à peine réduit à une petite place dénudée. Les larmiers n'existent point. Les femelles ont quatre mamelles. Le pelage des mâles est agréablement bariolé, et leurs formes, bien que tirant sur celles des chèvres, ne sont pas sans élégance. Buffon en a connu deux espèces, le nose-nock (*A. sylvatica*, Sparm.) et le crin (*A. scripta*, Pallas). On doit ajouter à cette tribu l'*antelope phalera* (H. S.)<sup>(1)</sup>, roux, ayant une ligne dorsale noire, des bandelettes blanches sur les côtés et neuf raies perpendiculaires sur les flancs. Cette antilope habite les petits bois de l'ouest de l'Afrique, sur les rives du Congo.

## XIV.

## LES NEMORHÉDES.

*Nemorhedus.*

Ont le *facies* des chèvres, des cornes, chez le mâle seul probablement, courtes, grêles, recourbées, annelées à la base; leur mulle est petit, leurs poils sont rudes, à teinte obscure, leurs membres sont robustes. Les deux espèces connues vivent dans les forêts montagneuses de l'Asie et de la Malaisie; ce sont: 1° La GORAL (*A. goral*, Hardw.)<sup>(2)</sup>, figurée par M. Fr. Cuvier<sup>(3)</sup> sous le nom de *bouquetin du Népal*, et qui vit sur les montagnes du Népal et de l'Himalaya, où il porte le nom de *goral*. Ses cornes sont courtes, lisses, son pelage est gris cendré, plus pâle en dessous. La bouche est bordée de blanc, la queue est courte, terminée par un flocon de poils. On dit sa chair très délicate. 2° La CAMBANG (*A. sumatrensis*, Penn., Desm.)<sup>(4)</sup>, sur laquelle sir Raffles a fourni les renseignements suivants:

« La *kambing-utan* ou la *chèvre sauvage* de Sumatra a été figurée dans la dernière édition de l'histoire de Sumatra de M. Marsden, et cette figure est exacte, bien qu'elle n'exprime pas entièrement le caractère d'esprit et de vivacité qui distingue le sujet vivant. J'en gardai une quelques mois, mais il fut impossible de l'appivoiser, et elle finit par mourir de chagrin d'avoir perdu sa liberté. C'est un animal très fort, etc. »

Cette antilope a des formes trapues, un mulle assez grand, un pelage long, très fourni, d'un brun presque noir, n'ayant de blanc qu'aux épaules, au haut du cou et en dedans des oreilles. Ses cornes sont noires, rondes, courtes et aiguës au sommet, annelées et légèrement arquées en arrière. Elle habite les montagnes de la grande île de Sumatra.

(1) Décrite sous le nom d'*A. scripta* par De-marest

(2) Zool. Journ., t. II, p. 267; Trans. Soc. linn., t. 14, p. 518, pl. 14.

(3) Mammif., 41. liv.

(4) Mammif. (Atlas, pl. 62, fig. 1.)

Peut-être n'en doit-on pas distinguer l'*antelope Drucei*, cendrée blanchâtre, ayant les lèvres, menton et la gorge blanches, une crinière courte dressée, des cornes plus penchées et marquées de peu d'anneaux.

5° L'ANTILOPE CREPUE<sup>(1)</sup> est voisine du cambang et du goral. Elle vit dans les îles du Japon. Son pelage est formé d'une laine grossière, longue et frisée grise blanchâtre lavée de brun en hiver, puis d'un brun clair assez franc en été. Sa queue est courte. Ses cornes sont régulièrement courbées en arrière comme chez le cambang de Sumatra.

## XV.

## LES CHAMOIS.

*Rupicapra.*

Ont aussi le port des chèvres: des cornes, de part et d'autre, des deux sexes, dressées, grêles, annelées à la base brusquement recourbées à leur pointe. Leurs membres sont forts; les pores inguinaux sont apparents. Les femelles ont deux mamelles; les poils sont de deux sortes, des soyeux et des laineux. Leur tailleur est médiocre. La seule espèce de cette tribu est l'YSARD des Pyrénées ou le CHAMOIS des Alpes (*A. rupicapra*, L.) décrit par Buffon, animal de l'Europe du nord de l'Asie. M. Hamilton Smith distingue une variété de Perse.

## XVI.

## LES APOCÈRES.

*Aplocerus.*

Ont le port des moutons, des cornes courtes, brèves, annelées et légèrement recourbées, mais point de larmiers ni de mulle, et une queue très courte. Ils vivent exclusivement sur les montagnes de l'Amérique septentrionale. Ce sont: 1° L'ANTILOPE LAINEUSE (*A. lanata*, H. S.)<sup>(2)</sup>, dont les cornes noires ont cinq pouces de longueur. Son pelage est blanc jaunâtre, très épais, composé de longs poils droits recouvrant des poils laineux et courts. Elle habite l'Amérique du Nord depuis l'océan Pacifique jusqu'au lac des Bois, près de la baie Supérieure<sup>(3)</sup>. 2° MAZAME (*A. mazama*, H. S.) de taille moindre.

(1) *Antilope crista*, Temm., Faune Jap., p. 12.

(2) Observations on some animals of America allied to the genus antelope by Charles Hamilton Smith, May 1819. (Trans. Soc. linn., Lond., t. XIII, pl. 4, et pl. 5 et suiv.)

(3) *Ovis montana*, Ord.; *rupicapra americana*, Blainv. (Atlas, pl. 68); *A. americana*, Desm., 782.

(4) Dans le voyage du capitaine Bonneville en 1845, voir de curieux détails sur cette antilope laineuse, qu'il



t-on pas distinguer l'antilope De  
blanchâtre, ayant les lèvres, l  
ge blanes, une crinière courte  
es plus penchées et marquées d

EREPEU (?) est voisine du camb  
rit dans les Iles du Japon. Son p  
te laine grossière, longue et frisé  
avée de brim en hiver, puis d  
rane en été. Sa queue est court  
gulièrement courbées en arriè  
mbtan de Sumatra.

XV.

ES CHAMOIS.

*Rupicapra.*

rt des chèvres; des cornes, de  
essées, grêles, annelées à la bas  
ourbées à leur pointe. Leurs me  
s pores inguinaux sont appare  
eux mamelles; les poils sont  
oyeux et des laineux. Leur tail  
seule espèce de cette tribu  
es on le chamois des Alpes (L. r  
t par Buffon, animal de l'Europe  
M. Hamilton Smith distingue u

XVI.

ES APLOCÈRES.

*Aplocerus.*

moutons, des cornes courtes, b  
gèrement recourbées, mais po  
mulle, et une queue très cour  
ement sur les montagnes de P  
onale. Ce sont (?) : 1° L'ANT L  
ata. H. S.) (?), dont les cor  
uces de longueur. Son pelage  
ès épais, composé de longs p  
des poils laineux et courts E  
du Nord depuis l'océan Pacifi  
bis, près le lac Supérieur (?), 2°  
ma, H. S.) de taille moindre e

a, Temm., Faune Jap., p. 12.  
n some animals of America allied  
by Charles Hamilton Smith, P  
oc. linn., Lond., t. XIII, pl. 4, et p

, Ord.; *rupicapra americana*,  
); *A. americana*, Desm., 782.  
du capitaine Bonneville on trou  
r cette antilope laineuse, qu'il

Publ. par l'Institut National de France

et sont déclives; le mufle est à peine réduit à une petite place dénudée. Les larmiers n'existent point. Les femelles ont quatre mamelles. Le pelage des mâles est agréable bien que tirant sans élégance. **BOSC-ROCK** (*A. scripta*, Pallas). *tilope phalerata* dorsale noire, des et neuf raies per antilope habite le sur les rives du C

Peut-être n'en doit-on pas distinguer l'antilope *D. ruelletii*, cendrée blanchâtre, ayant les lèvres, menton et la gorge blanches, une crinière courte

## LE:

Ont le *facies* de seul probablement annelées à la base sont rudes, à tei robustes. Les des forêts montagneuses sont: 1° La cor par M. Fr. Cuvier *Nepaul*, et qui v de l'Himalaya, où sont courtes, liss pâle en dessous. queue est courte On dit sa chair tr *matrensis*, Penn a fourni les rense

« La *kambing* matra a été figurée de Sumatra exacte, bien qu'il caractère d'esprit vivant. J'en garde impossible de l'a de chagrin d'avoir très fort, etc. »

Cette antilope assez grand, un p presque noir, n'a haut du cou et sont noires, ronc annelées et légè bite les montagn

(1) Décrite sous

(2) Zool. Journ., p. 518, pl. 14.

(3) Mammif., 41

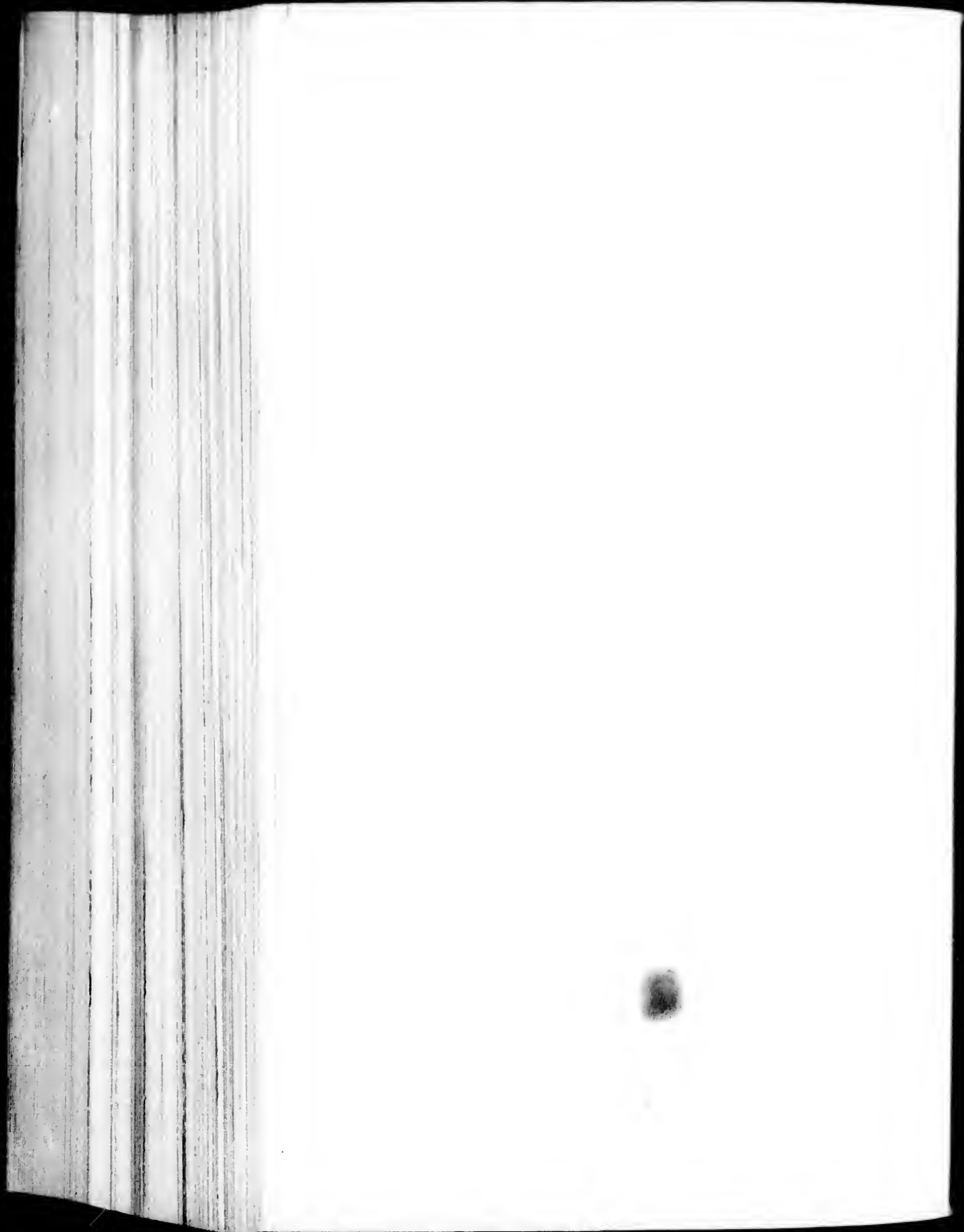
(4) Mammif. (At

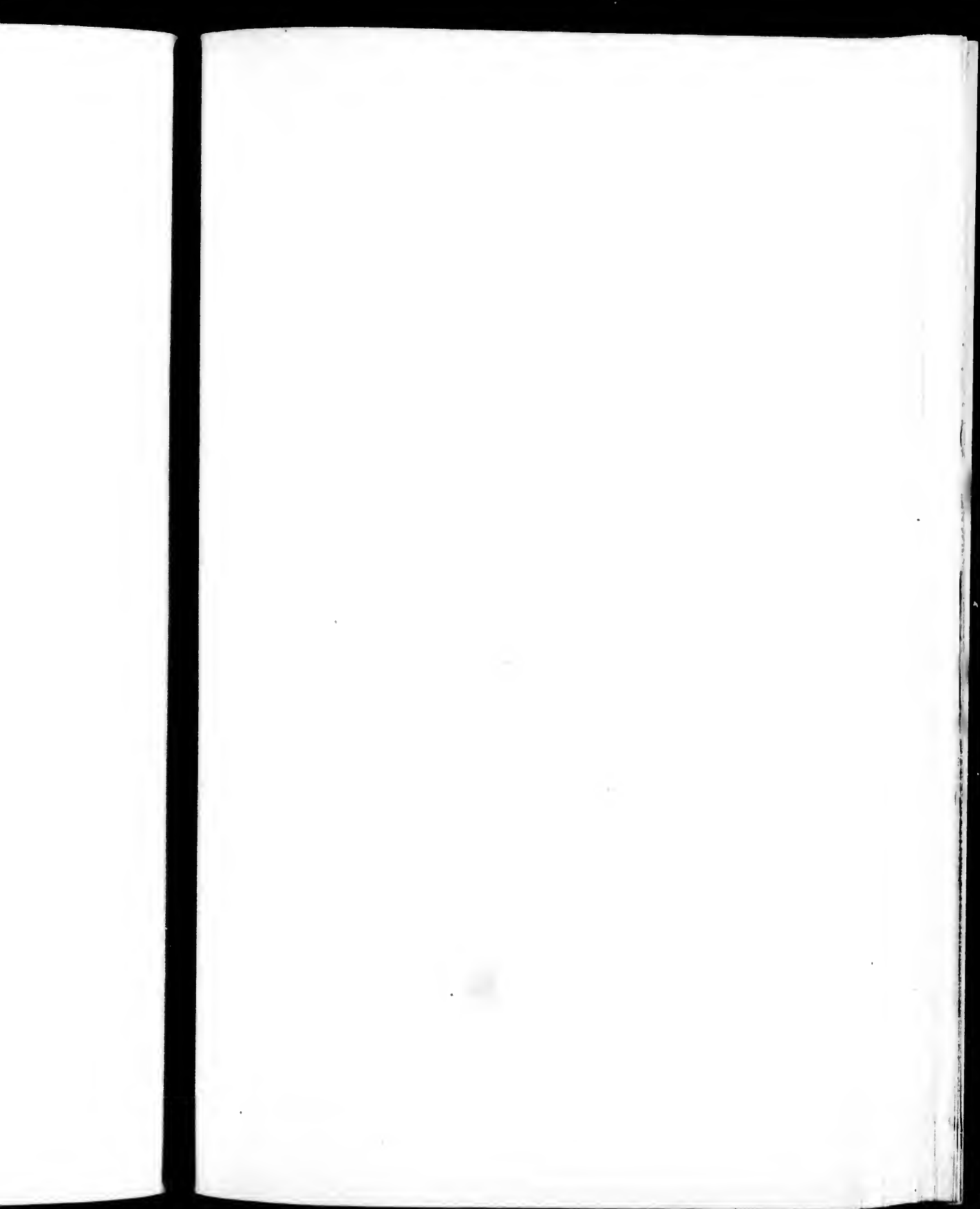
on pas distinguer l'antelope  
blanchâtre, ayant les lèvres,  
e blancs, une crinière courte



*Antelope lanata, Smith*

*Plateau de la...*







*Antilope à cornes fourchues ; Antilope fourcifer, Smith.  
A Les cornes dans leur entier développement*

*Publie par Fourcat F. à Paris.*

sez délicies, des  
e fauve en des-  
longues de cinq  
e. Elle a été ob-  
re Rouge, dans



pe fureiler, Smith.  
choppement

e. Leurs cornes  
eurs formes peu  
est assez longue;  
srein décrit une  
e habite l'île de  
outang ou rache  
o depressicornis  
: trapue elle res-  
mbes ont peu de  
t large, le musle  
livergentes sont  
e en avant, et à  
lé. Elles se ré-  
es deux tiers su-  
isses, très poin-  
ier n'existe pas.  
iré. Les jambes,  
gèrement torses  
courte et grosse  
de poils noirs à  
lues. La couleur  
t. Un mâle avoit  
e le dos que sur-  
ssoit. Les mem-  
us prononcé. Le  
excepté sur les  
1 autre individu  
queue grêle et  
ut noir, et avoit  
jeune buffle que  
un autre tiroit  
s bois; on le dit  
blessures qu'il  
t d'ailleurs peu  
aux environs de

mazame ? Seba ;

antilopes à cor-  
se. nat., t. XVII,  
1829, p. 423 et pl. 20; Bull., t. XIX, p. 108; Astrolabe,  
zool., t. I, p. 136, pl. 26. (Atlas, pl. 65, fig. 2)

quatre pouces. Circonférence du corps, quatre pieds.  
leur, trois pieds huit pouces. Les cornes, trois pieds  
pouces de long, sur une largeur, à la base, d'un  
pied trois pouces.





de d'une chèvre domestique, à pelage brun pâle (<sup>1</sup>),  
 l'âtre en dessus, blanc jaunâtre sur le menton,  
 poltrine et le dedans des membres. Sa queue est  
 basse et courte. Ses formes sont trapues. Elle habite  
 le Mexique. 5° La TEMAMAZAME (*A. temama-*

*le mouton laineux, et sur le mouflon américain, ou*  
*hokla. (Trad. franç., t. I, p. 38 et suiv.)*

Parmi les objets remarquables de ces régions pitto-  
 resques, le capitaine Bonneville vit pour la première  
 fois des troupeaux d'ahsahta, ou longues cornes, ani-  
 mal qui fréquente en grand nombre ces rochers. Il ca-  
 pte parfaitement avec la nature du paysage, et ajoute  
 beaucoup à son effet romantique. Les cornes de ces ani-  
 maux descendent en courbes multipliées plus bas que  
 les museaux. Bondissant de roc en roc, comme des  
 pierres, on les voit souvent longer par troupes les hautes  
 crêtes des montagnes, sous la conduite de quelque vé-  
 ritable patriarche; et quelquefois perchés sur l'extré-  
 mité d'un précipice à une si grande hauteur, qu'ils ne  
 paraissent pas plus gros que des corbeaux. En effet, ce  
 semble être pour eux le plaisir que de rechercher les  
 rochers les plus escarpés et les plus effrayants, obéissant  
 à cet instinct, sans doute, à un instinct de sécurité.

Cet animal est habituellement appelé le mouton des  
 montagnes, et il arrive souvent de le confondre avec un  
 autre, le mouton laineux, qu'on rencontre plus avant au  
 nord, vers le pays des Têtes-Plates. Ce dernier habite  
 ordinairement les rochers en été, mais descend dans les  
 vallées en hiver. Il a une laine blanche comme celle du  
 mouton, mêlée à un poil rare et long; mais il a les jam-  
 bes courtes, le ventre bas et une barbe comme la chè-  
 vre. Ses cornes sont longues de cinq pouces, légère-  
 ment recourbées vers la terre, noires comme du jais et  
 d'un poli brillant. Ses sabots sont de la même couleur.  
 Cet animal n'est pas, à beaucoup près, aussi agile que la  
 chèvre; il bondit beaucoup moins, mais s'assied  
 ordinairement sur les hautes. Il n'est pas non plus  
 si abondant; rarement on en voit plus de deux ou  
 trois à la fois. Il n'a de commun avec le mouton que sa  
 queue; il appartient plutôt au genre chèvre. On prétend  
 que sa chair a un goût de mouton; il en est qui pensent  
 que sa toison pourroit être précieuse, attendu qu'elle  
 est dite aussi fine que celle de la chèvre de cache-  
 mire; mais on ne peut se la procurer en quantité suffi-  
 sante.

En outre, l'ahsahta-argall, ou longues-cornes, a  
 un poil court comme celui du daim, et lui ressemble pour  
 sa forme, mais il a la tête et les cornes du bœuf; on  
 dit que la chair est du mouton délicieux; les Indiens  
 considèrent comme un morceau plus friand et plus  
 précieux que toute autre espèce de venaison. Il abonde  
 dans les montagnes Rocheuses, depuis le 50° degré de  
 latitude nord jusqu'à la Californie, en général dans les  
 hautes régions capables de végétation. Parfois ils se  
 trouvent dans les vallées; mais, à la moindre alarme,  
 ils gagnent leurs rochers et leurs précipices favoris,  
 et le chasseur ne pourroit les suivre sans danger. »

Mazama ou cervus cornutus, Seba, pl. 42, fig. 3.  
 Antelope of honduras? Anders. hist. of honduras, in-8°:

Dimensions d'un mâle de cette espèce: du nez à la  
 base de la queue, cinq pieds. Longueur de la queue,  
 quatre pouces. Circonférence du corps, quatre pieds.  
 Hauteur, trois pieds huit pouces. Les cornes, trois pieds  
 de long, sur une largeur, à la base, d'un  
 pouce et demi.

zama, H. S.) (<sup>1</sup>), a des formes assez délicates, des  
 oreilles longues, étroites, un pelage fauve en des-  
 sus, blanc en dessous, des cornes longues de cinq  
 pouces et un peu courbées en arrière. Elle a été ob-  
 servée près des sources de la rivière Rouge, dans  
 l'Amérique du Nord.

## XVII.

## LES ANOA.

Anoa (<sup>2</sup>).

Ont un peu le port d'une vache. Leurs cornes  
 sont situées sur le haut du front, leurs formes peu  
 élégantes sont trapues; leur queue est assez longue;  
 leur corps épais est bas. Le chanfrein décrit une  
 ligne droite. La seule espèce connue habite l'île de  
 Célèbes, où elle est nommée *sapi-outang* ou *vache*  
*des bois* des Malais. C'est l'*antilope depressicornis*  
 d'Hamilton Smith (<sup>3</sup>). Par sa forme trapue elle res-  
 semble à un jeune bœuf; ses jambes ont peu de  
 hauteur. La tête est grosse, le front large, le mufle  
 peu saillant. Les cornes à peine divergentes sont  
 courtes, droites, déprimées d'arrière en avant, et à  
 la base qui est plus ou moins annelée. Elles se ré-  
 trécissent assez brusquement vers les deux tiers su-  
 périeurs internes. Elles sont très lisses, très poin-  
 tues et d'un noir luisant. Le larmier n'existe pas.  
 Le cou est gros et court, peu cambré. Les jambes,  
 surtout celles de devant, sont légèrement torsées  
 comme celles des bœufs. La queue, courte et grosse  
 à la base, est pourvue d'une touffe de poils noirs à  
 l'extrémité. La femelle a quatre tétes. La couleur  
 des individus diffère assez fortement. Un mâle avoit  
 un pelage brun clair plus foncé sur le dos que sur  
 le ventre où cette couleur s'éclaircissoit. Les mem-  
 bres étoient d'un brun chocolat plus prononcé. Le  
 poil étoit fin, rare, assez court, excepté sur les  
 membres, où il étoit plus fourni. Un autre individu  
 femelle, plus gros, plus trapu, à queue grêle et  
 encore plus bas sur jambes, étoit tout noir, et avoit  
 beaucoup plus de rapport avec un jeune bœuf que  
 le précédent. Un jeune étoit brun, un autre tiroit  
 sur le fauve. Cet animal vit dans les bois; on le dit  
 très sauvage et dangereux par les blessures qu'il  
 peut faire avec ses cornes. Il est d'ailleurs peu  
 agile. On le trouve principalement aux environs de  
 Manado.

(<sup>1</sup>) *Cervus macatl chichiltic seu temamazamo*? Seba;  
*capra pudu*, Molina? *ovis pudu*, L.?

(<sup>2</sup>) Loten, ms.

(<sup>3</sup>) *A. compressicornis*, Leach, ms; *antilopes à cor-  
 nes déprimées*, Quoy et Gaimard, Ann. sc. nat., t. XVII,  
 1829, p. 423 et pl. 20; Bull., t. XIX, p. 108; Astrolabe,  
 zool., t. I, p. 136, pl. 26. (Atlas, pl. 65, fig. 2)

## XVIII.

## LES IXALES.

N'ont qu'une espèce; l'IXALE (1) qui a été découvert par le docteur Richardson qui le prenoit pour un individu femelle de l'antilope fuscifer. L'individu observé appartenait au sexe mâle, long de quatre pieds dix pouces anglois. La tête n'a point de cornes, mais à la place de celle-ci deux petits cônes écailleux et nus. Sa coloration est un brun rougeâtre clair, tandis que le thorax et le ventre sont gris blanc. Cet animal tient des cerfs et des antilopes, et forme le type d'une nouvelle section, que M. Ogilby nomme *ixalus*, en donnant à l'espèce le nom d'*ixalus probator*.

## LES DAMALIS.

## H. S.

Forment un genre démembré des antilopes des auteurs, et divisé lui-même en plusieurs tribus. Leur système dentaire se compose d'incisives  $\frac{2}{2}$ ; de canines, 0; de molaires  $\frac{1}{2}$ . Les deux sexes ont des cornes implantées sur l'os frontal, diversement recourbées. Leur tête est massive, allongée, leur cou est court, et le dos est élevé au niveau de la première vertèbre dorsale dont l'appendice fait saillie. Les reins sont abaissés, le corps est épais, les membres sont robustes, la queue plus ou moins longue est pendante. Leur taille est toujours forte. On les divise en quatre tribus.

## I.

## LES ACRONOTES D'AFRIQUE.

*Acronotus*.

Répondent aux ALCELAPHES de M. de Blainville, ou *bubalides* de Lichsteinstein. Leur cornes, rapprochées à la base, ont une double courbure. Elles sont marquées par des anneaux en bas et sont lisses et recourbées à leur sommet. Leur tête est longue et étroite, n'ayant qu'un mufler à peine visible. Les larmiers sont petits, et elles sont dépourvues de pinceaux et munies de pores inguinaux. Les épaules sont très élevées et la croupe est abaissée. La queue est longue, terminée par un épais flocon. Les femelles ont deux ou quatre mamelles. 1° Le type de cette tribu est le BUBALE (*A. bubalis*, Pallas) des anciens ou vache de Barbarie. 2° On en distingue l'ANTILOPE BUBALINE (*A. thar*, sive *bubalina*, Hog-

(1) *Antilope ixalus*. Ogilby, Proc., VI, 119 et 135.

son) (1), que les habitants du Népal appellent *thar* et qu'ils estiment singulièrement comme venaison. 3° Le CAAMA ou CERF du Cap des colons hollandais (*A. caama*, G. Cuv.), a été décrit par Buffon. 4° KORA ou petite vache brune de Buffon (*A. erugolensis*: *A. koba*, Erxl.) dont on ne connaît que les cornes, rapportées du Sénégal. 5° L'ANTILOPE COLLETS (*A. suturosa*, Otto) (2), à formes lourdes à queue longue et floconneuse. Ses cornes sont longues, grandes, annelées, recourbées au sommet. Les poils sont secs, inégaux, très longs sur le cou et sur le cou, où ils forment trois bandes imitant de larges collets. Ils sont brun centré. Le ventre, les pieds et la queue sont blancs. Une tache brune occupe la région frontale, et trois taches blanches dessinent sur les côtés de la tête. On ignore le pays natal. L'*A. nasomaculata* de Desmarest rapproche beaucoup de notre animal. 6° L'ANTILOPE de Daniels (*african scenery*) paraît être l'*antelope lunata* d'Hamilton Smith, et est remarquable par ses cornes robustes, insérées sur le sommet de l'os frontal, et décrivant deux demi-cercles. Elles sont marquées de douze anneaux. Le cou est court, le cou est épais, la tête large. Le pelage est en dessus d'un noir brun rougeâtre, passant au brun en dessous. Les oreilles ont jusqu'à six pouces et demi de longueur sur quatre pieds et demi de longueur que présente cette antilope, qui vit dans les pays des Hottentots Bojisman..

## II.

## LES BOSÉLAPHES

## OU LES ORÉADES DE BLAINVILLE.

*Boselaphus*.

Ont des cornes fortes, puissantes, attachées au sommet de l'os frontal, rugueuses transversalement, légèrement recourbées à leur pointe, de couleur brunâtre ou cendrée, décrivant une arête spirale. Le mufler est distinct; les larmiers manquent, le cou est garni d'une crinière. Les femelles ont quatre mamelles. Leur taille est des plus fortes. Ils vivent en Afrique. Le type de cette tribu est l'ÉLAN des Hollandais (*t. orcas*, Pallas), décrit sous le nom de *coudou* par Buffon. On en distingue le CANNA ou l'*y-gann* des Hottentots, qui est plus petit de taille, plus grêle, à tête plus courte, à carène sans carène spirale, plus rapprochées, longues de dix-sept pouces chez le mâle et de vingt-deux chez

(1) *Proceed.*, t. II, p. 12: *Cervice jubata*; *cornu brevibus, conicis, recurvis, sulcatis, annulatis supra nigra, ad latera saturatè fulvo intermixtis*. ant. *thar.*, Hodgson.

(2) *Mém. soc. curieux de la nat.*, t. XII, p. 421; *Journ.*, t. III, p. 251.

habitants du Népal appellent  
nt singulièrement comme venant  
CERF du Cap des colons hollandais  
Cuv.), a été décrit par Buffon. 4°  
wache brune de Buffon A. senegalensis  
(Erxl.) dont on ne connoit que  
tées du Sénégal. 5° L'ANTILOPE  
turosa, Otto) (2, à formes lourdes  
et floconneuse. Ses cornes sont  
s, annelées, recourbées au sommet  
ecs, inégaux, très longs sur le devant  
ils forment trois bandes imitant  
ls sont brun cendré. Le ventre,  
ne sont blancs. Une tache brune  
frontale, et trois taches blanches  
es côtés de la tête. On ignore  
A. nasomaculata de Desmarest  
coup de notre animal. 6° La sassa  
rican scenery) paroit être l'antilo  
lton Smith, et est remarquable  
stes, insérées sur le sommet de la  
ivant deux demi-cercles. Elles se  
ize anneaux. Le cou est court, le cou  
large. Le pelage est en dessus d'  
cêtre, passant au brun en dessous  
jusqu'à six pouces et demi de la  
pieds et demi de longueur que  
lope, qui vit dans les pays des H  
n..

## II.

### LES BOSÉLAPHES

S OREADES DE BLAINVILLE.

#### *Boselaphus.*

es fortes, puissantes, attachées  
frontal, rugueuses transversaleme  
ourbées à leur pointe, de coul  
ndrée, décrivant une arête spir  
stinct; les larmiers manquent, le  
e crinière. Les femelles ont qu  
r taille est des plus fortes. Ils vi  
type de cette tribu est l'élan d'  
(t. *oreas*, Pallas), décrit sous le  
us par Buffon. On en distingue  
ann des Hottentots, qui est plus  
us grêle, à tête plus courte, à cor  
rale, plus rapprochées, longues  
chez le mâle et de vingt-deux che

. II, p. 12 : *Cervice jubatâ; cornu  
is, recurvis, sulcatis, annulatis  
d latera saturatâ fulvo interm  
gson.  
curieux de la nat., t. XII, p. 421;  
251.*

## XVIII.

## LES IXALES.

N'ont qu'une  
vert par le doct  
un individu fem  
vidu observé a  
quatre pieds dix  
de cornes, mais  
cônes écailleux  
rougeâtre clair,  
sont gris blanc. C  
tilopes, et forme  
M. Ogilby nomm  
nom d'*ixalus pr*

## L

Forment un ge  
auteurs, et divis  
Leur système dei  
canines, 0; de n  
cornes implantée  
courbées. Leur ti  
est court, et le d  
mière vertèbre de  
Les reins sont ab  
bres sont robuste  
est pendante. Lei  
divise en quatre t

## LES ACI

Répondent aux  
ou *bubalides* de  
prochées à la bas  
sont marquées pa  
et recourbées à l  
et étroite, n'ayan  
larmiers sont peti  
ceux et munies  
sont très élevées  
est longue, term  
melles ont deux c  
cette tribu est le  
anciens ou *vache*  
L'ANTILPE BUBAL

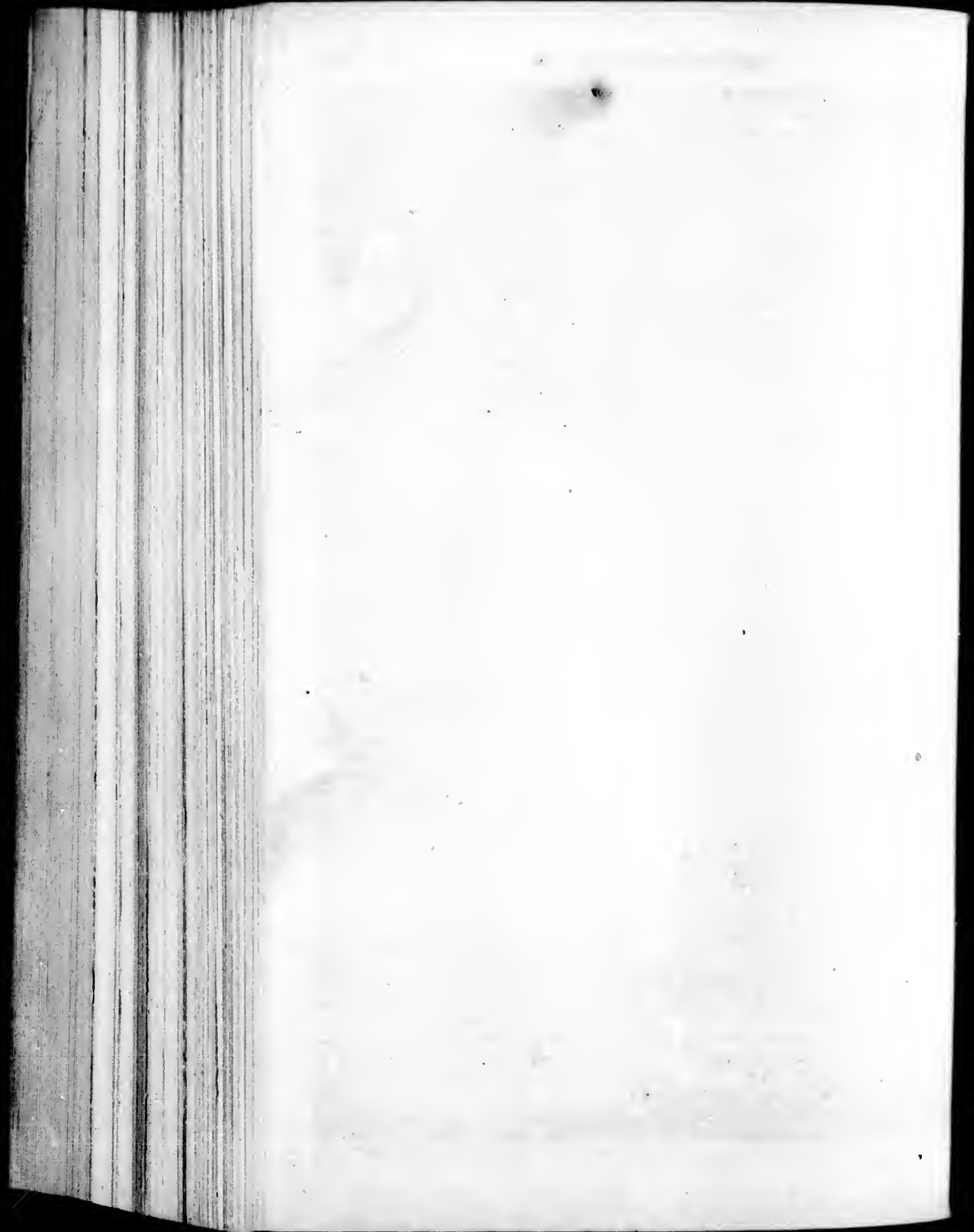
(<sup>1</sup>) *Antilope izal*

son) (<sup>1</sup>), que les habitants du Népal appellent  
et qu'ils estiment singulièrement comme venant  
5° Le CAAMA OU CERF du Cap des colons holland

habitants du Népal appellent  
singulièrement comme venait  
CERF du Can des colons holland



*Antelope githosa . . .*



nelle. Une bandelette noire s'étend longitudinalement sur le front. Le pelage sur le corps est cendré mélangé de brun ; il est blanc sur la poitrine et sur les membres. Il habite l'Afrique australe, au-delà du fleuve Gariep.

## III.

## LES STREPSICEROS.

*Strepsiceros.*

Dont les mâles seuls ont des cornes, lisses, de couleur claire, mais plus foncée au sommet, contournées en spirale, recourbées, insérées sur le haut du frontal ; le mufle est large, humide ; une longue crinière s'élève sur le cou, une touffe de poils pend sur le menton. L'œil est surmonté d'un trait blanc. Les oreilles sont larges, les épaules sont élevées, la queue est recouverte de longs poils. Leur taille est grande, et l'Afrique est leur patrie. La seule espèce connue est le coubdou (*A. strepsiceros*, Pallas), décrit par Buffon sous le faux nom de *connochaeti*, de la taille d'un cerf, et qui vit isolé au nord du Cap.

## IV.

## LES PORTAX.

*Portax.*

Ont des cornes attachées aux côtés de la crête frontale. Les femelles en sont privées. Elles sont robustes, courtes, anguleuses, sans anneaux ; le mufle est ample ; les larmiers sont profonds, les oreilles sont élevées par opposition avec l'abaissement du train de derrière. Le corps est court et robuste, muni d'une forte crinière sur le cou. Les épaules et la queue simulent ces parties dans le taureau. Leur taille est grande. Ils vivent en Asie. La seule espèce connue est le *DAMALIS HISIA* (H. S.), le *gha* ou *rishia* en langue sanscrite chez les Indous, le *ghau* des Perses, le *roice* des Mahrattes (*connochaeti picta*, Pallas) (1), décrit par Buffon sous le nom de nilgaut.

## LES CATOBLEPAS.

## H. S. (2).

Forment encore un genre démembré des antilopes et distingué des *damalis*. Leur formule dentaire

(1) *A. trago camelus*, Gm.

(2) *Connochaeti*, Lichst. ; *Catoblepas*, Pline, lib. 8, cap. 32 ; *Elfen*, lib. 7, cap. 5.

se compose d'incisives  $\frac{3}{3}$  ; de canines, 0 ; de molaires,  $\frac{3}{3}$ . Leur tête est presque carrée ; leurs cornes sont planes et larges à la base, attachées proche la crête frontale, et sont contournées vers le sommet. Leur mufle est large, leurs narines creusées comme celles des bœufs, et munies en dedans d'une sorte de valvule élastique. Sur les genoux s'élèvent des tubercules glanduleux ; le cou est muni d'une crinière, et la gorge est couverte d'une épaisse barbe ; les paupières et les lèvres sont couvertes de soies. Le corps et la queue ont les formes et l'aspect de ces parties dans le cheval. Ils vivent en troupes dans les déserts de l'Afrique. Le type de ce genre est le GNOU ou SIU (*A. gnu*, Zimmerm.) (1), qui vit dans les montagnes du nord du Cap. Il a été décrit par Buffon. La seconde espèce est le *catoblepas taurina* (Burchell), le *kohong* de Lichsteinstein, le *koknu* des géographes Trutter et Sommerville, figuré par Daniells dans ses *African scenery*, et par Hamilton Smith. Le *catoblepas* taureau adulte a quatre pieds et demi de hauteur au niveau des épaules ; son bassin est déprimé sur cinq pieds de longueur à partir du thorax jusqu'à l'anus ; la tête, le cou et les épaules sont des plus robustes, et la tête est à proportion plus courte que large. Les cornes sont plus élargies à leur base que celles du gnou ; elles sont noires et aussi plus séparées et plus irrégulièrement rugueuses. La crinière est longue, flottante, et va jusqu'au milieu des épaules. On remarque sous chaque œil une glande arrondie et nue laissant découler une humeur gluante. Sous le menton pend une longue barbe soyeuse tombant jusqu'à la poitrine. Son pelage est d'un cendré blanchâtre, et la queue, longue de trois pieds trois pouces, est couverte de longs crins noirs. Il vit en troupes sur le territoire des Hottentots Beljanuis, au cap de Bonne-Espérance. La troisième espèce est la *bastard wild beast* des Hollandais du Cap, *catoblepas gorgon* (H. S.), plus grand que le gnou, ayant comme lui des cornes blanches, mais plus rapprochées, grêles, recourbées en dehors, noires au sommet. Le museau est presque quadrilatère. Les oreilles sont courtes ; la crinière longue et flottante dépasse les épaules ; le menton n'a point de poils en forme de barbe. La queue est courte et noire, le pelage brun sale, mélangé de roux cendré avec des raies transversales plus obscures, et quatre ou cinq raies noires entourent les bras. On dit que cet animal féroce et dangereux vit en troupes dans l'intérieur de l'Afrique australe. Enfin on connoît des cornes d'un *catoblepas* différentes de celles des trois espèces précédentes, et que M. Hamilton Smith propose d'appeler *C. Broo.sii*. Ces cornes, longues de treize pouces, sont noir luisant, presque

(1) Les Hottentots prononcent *tignu*.

planes à leur base, triangulaires, très rugueuses, granuleuses, grêles à leur pointe et doublement recourbées. Elles sont conservées dans le cabinet de M. Brookes.

Les antilopes *gazella* et *lervia* de Pallas sont douteuses, et nous ne connaissons pas l'antilope *spinigera* de Temminch, ni les *A. tendal*, *chora* et *dammah* de Ruppell.

## LES CHÈVRES.

### *Capra*. L.

Se sont enrichies de quelques espèces inconnues à Buffon, qui n'a décrit que le bouquetin (*capra ibex*, L.), le paseng (*capra agagrus*, L.), et trois variétés de la chèvre domestique, le bouc de Juda, les chèvres naine et d'Angora. M. Richardson, dans sa *Faune de l'Amérique du Nord* (1), a figuré sous le nom de *capra americana* (2) ou de chèvre des montagnes Rocheuses, l'animal que nous avons décrit, sous le nom d'antilope lanigère. D'après M. Hamilton Smith, Guldenstedt a nommé bouquetin du Caucase (*capra caucasica*) (3), le *zach*, remarquable par ses grandes cornes triangulaires, obtuses et non carrées en avant, noueuses comme celles du bouquetin, à pelage brunâtre en dessus, blanchâtre en dessous. Il vit sur les sommets schisteux du Caucase. M. F. Cuvier a représenté le bouquetin d'Éthiopie (*capra nubiana*) (4), commun en Arabie et en Nubie, et dont les formes sont sveltes. Ses cornes assez grêles ont deux pieds et demi de longueur. Elles sont noires, comprimées sur le bord interne, et munies d'une douzaine de renflements saillants. Son pelage est fauve grisâtre, mêlé de brun. Les épaules et les flancs sont bruns, ainsi que le devant des jambes, tandis que le derrière est blanc. Le dos est marqué par une ligne longitudinale noire.

### LE BOUQUETIN WALIE.

#### *Capra Walia*, Rupp. pl. 6.

Est remarquable par l'épaisseur de ses cornes, qui sont noueuses, rhomboïdales à leur base, à protubérance frontale. Sa coloration est terre d'ombre

(1) Page 268, pl. 22.

(2) *Antilope americana et rupicapra americana*, de Blainv.; *ovis montana*, Ord.; *capra columbiana*, Desm.; *capra montana*, Harlan; *masama sericea*, Rafinesq.

(3) *Act. Petrop*, 1779, pl. 16 et 17; Scriber, pl. 281, B.

(4) Fr. Cuv., *Mammif.*, 50<sup>e</sup> liv.: *capra arabica*, Mus. de Vienne.

brunâtre, passant au blanchâtre en dessous. Les membres sont blanchâtres, tachés de brun en dedans. Il habite l'Abyssinie.

M. Hodson dans une lettre datée du Népaul 4 mars 1834 (1), décrit une nouvelle espèce de chèvre, qu'il nomme, d'après les habitants du pays *capra jharal*. Cette chèvre a quelque analogie avec l'ægagre et le *capra jemlaica*. L'individu décrit est un mâle adulte long de cinquante pouces sur trente-trois de hauteur. Sa tête, mince et gracieuse, est couverte de poils courts et drus, sans le moindre vestige de barbe. Sa ligne faciale étoit droite, oreilles, petites, étroites, relevées, étoient arrondies à leur sommet et striées. Les autres particularités de son organisation peuvent se résumer ainsi : œil nullement muqueux, narines courtes et larges; jarrets et sternum calleux; queue courte, déprimée, entièrement nue par le bas; animal d'une forme compacte et puissante, avec un cou grêle, court, arqué sur un tronc arrondi, des membres un peu longs, forts, portés sur un paturon droit et des sabots courts et compacts; ergots coniques et amples; attitude ramassée pendant le repos, avec la tête médiocrement élevée et le dos légèrement arqué; épaules sensiblement plus hautes que la croupe. Le devant du corps est entièrement enveloppé dans une toison longue, flottante, droite, semblable à celle du lion et descendant jusqu'aux jarrets. Le trait derrière est petit, se rapprochant de celui des paons avec abaissement de la croupe vers la queue, le cou et le peau est très resserrée entre les membres de derrière. La toison est formée de deux sortes de poils. Les plus externes sont d'une dureté moyenne, raides, ni cassants, droits et appliqués sur la peau, susceptibles de se redresser par l'effet des sautons, et d'une longueur et couleur inégales. Les internes sont doux et laineux, aussi abondants, plus fins que ceux de la chèvre sauvage. Les cornes, longues de neuf pouces, sont obliquement dirigées sur la crête des os frontaux, et se touchent à leur base par leurs arêtes antérieures. Elles sont subtriangulaires, et uniformément sillonnées en travers, excepté près des extrémités où elles sont convexes et unies, carénées et échancrées vers les pointes, arrondies, obtuses derrière. Elles divergent et se recourbent simplement en se dirigeant plutôt vers en haut qu'en bas. La couleur du *jharal* est un brun foncé, avec une teinte rouille aux quatre membres en arrière, au chanfrein et les joues sont brun foncé, et celle du ventre est traversée par une ligne rouille pâle, et un peu de cette couleur se dessine en devant des yeux. Les lèvres et le menton sont gris. Une tache noire arrondie se dessine à l'angle de la bouche. Toute

(1) L'Institut, n° 101, p. 122.



au blanchâtre en dessous. Les  
hâtes, tachés de brun en dev  
e.

une lettre datée du Népal  
crit une nouvelle espèce de  
d'après les habitants du pa  
e chèvre a quelque analogie a  
je mlaica. L'individu décrit  
de cinquante pouces sur trent  
sa tête, mince et gracieuse, é  
courts et drus, sans le moind  
Sa ligne faciale étoit droite,  
croites, relevées, étoient arro  
riées. Les autres particularités  
peuvent se résumer ainsi : oreil  
marines courtes et larges; jar  
; queue courte, déprimée, en  
e bas; animal d'une forme co  
a, avec un cou grêle, court, arg  
des membres un peu longs, q  
un paturon droit et des sabots  
ergots coniques et amples; a  
ndant le repos, avec la tête me  
le dos légèrement arqué; épa  
hautes que la croupe. Le dev  
ièrement enveloppé dans une  
ante, droite, semblable à celle  
nt jusqu'aux jarrets. Le trait  
se rapprochant de celui des pe  
de la croupe vers la queue, e  
serrée entre les membres de  
est formée de deux sortes de po  
sont d'une dureté moyennee  
s, droites et appliqués sur la po  
se redresser par l'effet des se  
longueur et couleur inégales.  
x et laineux, aussi abondants,  
x de la chèvre sauvage. Les  
enf pouces, sont obliquement in  
des os frontaux, et se touchent  
tes antérieures. Elles sont subo  
ngulaires, et uniformément ri  
travers, excepté près des extré  
vexes et unies, carénées et t  
pointes, arrondies, obtuses  
divergent et se recourbent sim  
eant plutôt vers en haut qu'en  
aral est un brun foncé, avec  
x quatre membres en arrière  
joues sont brun foncé, et celle  
ar une ligne roux pâle, et un  
se dessine en devant des yeux  
ton sont gris. Une tache noir  
à l'angle de la bouche. Tout

queuses du larynx sont noires. L'iris est brun  
ogre foncé, et le mâle, à certaines époques,  
épand une odeur de boue très flagrante.

Cet animal vit à l'état sauvage dans les districts  
arbar du Népal par petites troupes, ou parfois  
solitairement. Il est robuste, capricieux, vagabond,  
griffé, éminemment grimpeur, très querelleur, mais  
facile à apprivoiser. Par la forme de ses cornes il  
semble beaucoup à l'agagre des montagnes alpi  
es, et sous quelques autres rapports au *capra*  
*je mlaica*, dont il diffère par le manque de barbe,  
et par la compression beaucoup moindre de ses cor  
nes. Le *jharal* peut s'accoupler avec les chèvres do  
mestiques, et ressemble plus particulièrement aux  
autres ordinaires des races en domesticité qu'aucune  
autre espèce sauvage connue.

## LES MOUTONS.

### *Ovis*. L.

avoient été assez mal étudiés jusqu'à ces derniè  
années. Leurs espèces n'avoient point été appr  
ées d'une manière convenable. Buffon ne s'est  
occupé que du mouton sauvage (*ovis aries*), sous  
le nom de mouflon, et de la race domestique avec  
les variétés suivantes : le bélier des Indes, de Gui  
née et du Sénégal, le morvant de la Chine, le mou  
flon de Barbarie, le bélier de Tunis, le mouton de  
Arabie, enfin le mouton d'Islande.

Le nord de l'Amérique possède un mouton que  
les Anglo-Américains appellent *rocky-mountains*  
*sheep* (1), et dont parle Cook sous le nom d'*argali*,  
occidentale sous le nom de *white buffalo*, et Lewis  
et Clark sous celui de *big-horn*. C'est l'*ovis mon*  
*tes de Desmarest* (2), de la taille d'un cerf, haut  
sur les jambes, et dont le corps est svelte. Son chan  
s est presque droit. Son poil est court, roide,  
sévère, comme desséché, brun marron, tandis que  
les autres sont blanc pur. Il habite le Canada et toute  
la partie septentrionale des montagnes Rocheuses.  
Eschscholtz en distingue l'*ovis nivicola* (3) qu'on  
trouve dans le Kamtschatka.

La Californie possède l'*ovis californicus* de Dou  
glas (4), long de cinq pieds dix pouces, sur deux

(1) *Ovis ammon*, Harlan, Fauna, 259.

(2) *Ovis canadensis*, Shaw, Misc., pl. 610, t. XV (1803-  
04), copiée de Geoff.; Encycl., pl. 14, fig. 4; Scriber,  
1814; Richardson, pl. 23. *The argali*, Godman, Hist.  
t. II, p. 329.

(3) Pl. I; *mas cornutus subtriquetris, post intervalla*  
*signa transversim incisis, latere externo planis;*  
*capite externo prominulo; vellere hyemali longo,*  
*rigido, flavo-griseo; pedibus anticis ferrugi-*  
*nis* (1820).

(4) Bull., t. XVIII, p. 447; Zool. Journ., t. IV, p. 332.

pieds huit pouces de hauteur. Le mâle a les cornes  
recourbées en croissant, en partie comprimées, jau  
nâtres, et longues de vingt-quatre à trente pouces.  
Celles de la femelle n'ont que sept pouces de lon  
gueur, et sont recourbées en arrière avec la pointe  
tournée en dehors. La laine est courte, fine, blanc  
jaunâtre et entremêlée de poils bruns, plus longs,  
plus gros à la nuque, au dos, aux jambes et à la queue.  
Il habite les contrées montagneuses de la Californie,  
les environs de la grande cataracte de la Colombie,  
ainsi que les régions subalpines des monts Wood,  
Sainte-Hélène et Vancouver.

L'Égypte a deux moutons fort remarquables si  
gurés dans les somptueuses planches du grand ou  
vrage de la Commission.

## LE MOUFLON A MANCHETTES (1).

Le mouflon à manchettes (*ovis ornata*), est uni  
formément d'un beau fauve roussâtre, et se rap  
proche ainsi par sa couleur générale de notre mou  
flon; néanmoins la nuance est plus éclatée que  
chez l'espèce d'Europe, parce que les poils fauves  
ne sont pas mêlés de poils noirs, et que, tout au  
contraire, leur pointe est blanche; ce qui donne  
même au pelage un aspect tiqueté lorsqu'on le re  
garde de près. La couleur que nous venons d'indi  
quer est celle de la tête, du corps et des membres  
presque entiers; cependant le devant des canons et  
la ligne dorsale ont une teinte brunâtre, et l'on re  
marque entre les deux jambes, sur la ligne médiane,  
une tache noire longitudinale; enfin, le dessous du  
corps et les régions internes et inférieures des mem  
bres sont de couleur blanche, comme chez notre  
mouflon; toutefois, avec cette différence, que la  
portion blanche du corps a beaucoup moins d'éten  
due que chez celui-ci. Mais ce qui rend cette espèce  
très singulière, et qui lui a valu le nom de mouflon  
à manchettes, ce sont les longs poils qui garnissent  
les parties antérieures de son corps et de ses mem  
bres. Des poils de six à sept pouces naissent depuis  
le tiers inférieur de la jambe jusqu'au canon, sur  
les faces antérieure, postérieure et externe de la  
jambe, et tombent jusqu'au milieu du canon, en  
formant ainsi une parure fort remarquable. En outre,  
vers l'angle de la mâchoire, il naît de chaque côté  
une touffe de poils longs de deux, trois ou quatre  
pouces; et un peu au-dessous commence une bande  
de poils placés sur la ligne médiane, et qui se con  
tinue jusqu'au tiers inférieur du cou, où elle se bi  
furque en deux lignes qui vont se terminer vers  
l'articulation de la cuisse avec la jambe. Ces poils

(1) *Ovis ornata*, Savigny, Égypte, pl. 7, fig. 2, t. XXIII,  
p. 201; *ovis tragelaphus*, Cuv.

ont un peu avant la bifurcation jusqu'à un pied ou treize pouces de long ; mais , vers le haut du cou et vers l'épaule ils sont beaucoup plus courts et n'ont qu'un demi-pied environ. Leur couleur est généralement celle du corps : seulement ceux qui avoisinent la partie interne de la jambe et du canon sont brunâtres ; et on remarque aussi une ligne de cette couleur sur ceux de la partie antérieure du cou.

Cet animal, dont la taille est d'un cinquième plus considérable que celle de notre mouton, a la queue longue de sept pouces et terminée par un pinceau de poils.

Les cornes paroissent assez petites en égard au volume de l'animal, et chez l'individu qui possède le Muséum, elles ne sont pas plus grandes que celles du mouton, quoiqu'il soit mâle et qu'il paraisse bien adulte. Elles présentent d'ailleurs des caractères particuliers : leur forme les rend très différentes de celles du mouton, et leur base est plutôt quadrangulaire que triangulaire ; elles n'ont aucune arête saillante, surtout vers la base, et l'extrémité, qui est dirigée en dedans (au contraire de ce qui a lieu chez les autres espèces), n'a presque aucune largeur, et forme véritablement une pointe dans le sens que l'on attache ordinairement à ce mot. Les rides sont très peu prononcées, si ce n'est près de la barbe, et l'extrémité est même presque entièrement lisse. Les deux cornes sont, comme chez les autres moutons, très rapprochées sur le front, et il est même un point où elles sont presque contiguës : l'angle qu'elles comprennent entre elles est beaucoup plus aigu que chez notre mouton, il n'est guère que de 60 degrés environ. Enfin elles sont aussi larges à la base que dans cette espèce ; mais leur circonférence est plus grande à cause de l'augmentation de surface qui résulte de leur forme quadrangulaire.

Ce bel animal porte, dans quelques descriptions, le nom de *mouton d'Afrique* ; on ne sait pas encore avec certitude s'il doit être rapporté au mouton barbu de Pennant. La description donnée par cet auteur est trop incomplète pour qu'il soit possible de prononcer l'identité spécifique ; cependant MM. Cuvier et Desmarest l'ont admise : ils ont réuni ces deux espèces sous le nom d'*ovis tragelaphus*.

Le mouton à manchettes de M. Geoffroy Saint-Hilaire a été tué près de la porte de la ville du Caire ; mais il ne paroît pas qu'il se tienne habituellement dans cette partie de l'Égypte.

#### LE BÉLIER A LARGE QUEUE (1).

Bien que connu depuis long-temps, a été mieux décrit dans ces dernières années. C'est d'ailleurs

(1) *Ovis laticauda*, Gm. ; Savigny, Égypte, pl. 7, fig. 4, t. XXIII, p. 199 : éd. in-8°.

avec difficulté et par des caractères de peu de valeur les naturalistes sont venus à bout de distinguer les moutons des chèvres. Plusieurs auteurs croient cette distinction peu fondée, ne l'adoptent pas. Toutefois l'usage a prévalu, et le genre mouton est généralement admis et caractérisé de la manière suivante :

Les cornes anguleuses, ridées en travers, et tournées latéralement en spirale, et se développant sur un axe osseux, cellulux, qui a la même direction ; trente-deux dents en totalité, savoir : huit incisives inférieures formant un arc et se touchant toutes régulièrement par leurs bords, les deux intermédiaires étant les plus larges, et les deux latérales les plus petites ; six molaires à couronnes marquées de doubles croissans d'émail, dont une fausses et trois vraies de chaque côté et à chaque mâchoire ; les vraies molaires supérieures ayant convexité des doubles croissans de leur couronne tournée en dedans, et les inférieures l'ayant dessous. Le chanfrein arqué ; le museau terminé par des narines de forme allongée, obliques, le museau ; point de larmiers, point de barbe au menton ; les oreilles médiocres et pointées ; le corps de stature moyenne, couvert de poils ; les jambes anguleuses, sans brosse aux genoux ; deux mamelles inguinales ; point de pores inguinaux ; la queue (moins dans les espèces sauvages) plus ou moins courte, infléchie ou pendante.

Le genre mouton est un de ceux qui fournissent le plus de variétés dans les espèces ; ce qui rend la distinction de ces trois dernières très difficile. L'individu qu'on voit représenté sur cette planche le mouton à large queue, *ovis laticaudata*, Gmelin, etc. : il doit être considéré comme une variété distincte, dont le caractère le plus tranché consiste dans un allongement plus considérable de la queue, qui, dans les deux tiers supérieurs, dépasse le corps en largeur. Cette variété se rapproche beaucoup de celles qui ont été figurées, sous le même nom, par MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Frédéric Cuvier ; seulement on remarquera qu'ici le cou est court et frisé. Les couleurs paroissent aussi avoir quelques différences, mais nous n'avons pu nous assurer, l'individu dont on a donné la figure n'ayant pas été conservé dans les collections. Au reste ce dernier caractère est trop variable pour avoir qu'une importance.

#### L'ARGALI.

*Ovis ammon*. ERXL. (1).

Est de la taille du daim. Son pelage est d'un

(1) Desm. 740 ; *ovis argali*, Bodd. ; *argoceros argali*, Pallas, Tiléslus ; *capra ammon*, Cuv.

## LES BŒUFS.

*Bos.*

Se sont enrichis de quelques espèces dans ces derniers temps. Buffon a décrit le buffle du cap de Bonne-Espérance (*bos e. fer.*, L.), le buffle (*B. bubalus*, L.), le bison d'Amérique (*B. americanus*, L.), la vache grognante ou yak (*bos grunniens*, L.), l'aurochs, bonasus ou bœuf de Pœnone (*B. urus*, Cuv.), et le bœuf ordinaire (*B. taurus*, L.) avec sa variété à loupe grasseuse, le zéu.

L'*arni* des habitants de l'Indostan (*bos arni*, Shaw.) paroît être une variété fort remarquable du buffle, bubale ou bœuf sauvage d'Arachosie d'Aristote, originaire de l'Inde et transporté en Egypte, en Grèce, puis en Italie. Cet arni a des cornes démesurément grandes puisqu'elles portent de huit à dix pieds d'envergure : elles sont ridées sur leur concavité et un peu aplaties en avant. L'animal est noir, sans bosses ni crinière, et vit principalement dans les montagnes du continent indien et des îles de la Malaisie.

Sir Raffles (1), en parlant des espèces du genre bœuf qui vivent à Sumatra, s'exprime en ces termes : « Il y a une très belle race de bétail particulière à Sumatra, que je vis en abondance dans le Menangkobu quand je visitai la capitale de ce pays en 1818. Ce sont des animaux petits, bien faits, sans bosse, et presque toujours de couleur fauve clair relevée de blanc. Les yeux sont grands et bordés de longues paupières noires. Les jambes sont délicates et jolies. Parmi ceux que je vis, je n'en aperçus aucun qui ne fût en fort bon état, ce en quoi ils font un contraste frappant avec le bétail que l'on rencontre généralement dans l'Inde. On s'en sert pour l'agriculture ; ce sont des animaux domestiques. Cette race est entièrement distincte du *bunting* de Java et des îles plus orientales.

» Quant au buffle (*buffal.*), la variété blanche se trouve être la plus commune à Bencolen. Elle ne diffère en rien de la noire que par la couleur, qui tire au blanc rougeâtre. »

Le major général Hardwicke a donné quelques détails sur le *cow* (*bos gour*), bœuf de l'Inde. Nous transcrivons les renseignements que ce zélé voyageur a imprimés sur cet animal (2).

« Dans le Journal philosophique d'Edimbourg (octobre 1824), l'on trouve des détails intéressants du docteur Traill, sur cette nouvelle espèce de bœuf, et comme je n'ai pas connaissance qu'aucun dessin de cet animal ait été publié, je fais graver pour le

(1) Trans. Soc. linn. Lond., t. XIII.

(2) Zool. Journ., t. III, p. 231 ; Bull., t. XIV, p. 252.

en dessus, passant au rougeâtre clair en dessous, nuancé de plus de roussâtre en hiver. Une ligne jaunâtre occupe le milieu du dos, ainsi qu'une large tache sur chaque fesse. Les cornes des mâles sont très grandes, très fortes, triangulaires, aplaties en avant, striées en travers. Celles de la femelle sont minces et presque lisses. L'argali vit dans les montagnes de la Sibirie méridionale, au pied du grand caucase de la Tartarie. On le retrouve au Kamitkatka, à moins qu'il n'ait été confondu avec l'*ovis nicola.*

M. Hodgson, dans un catalogue des animaux observés dans le Népal (1), signale dans les montagnes de l'Himalaya deux espèces de mouton sauvage : le *muschera*, littéralement le mouton sauvage, variété de l'*ovis ammon* ou argali, et l'autre le *mayour* ou *mahour*, l'*ovis musmon* (H. S.), ayant un fanon sur la gorge ; le pelage brun ou cendré rougeâtre, la face blanche, une raie sur l'échine, et le cou ridé.

M. Moorcoff a trouvé en 1822 en pénétrant dans la Tartarie, par les possessions anglaises de l'Inde, une espèce de mouton dont la possession seroit précieuse pour les bergeries de l'Europe. Ce mouton étoit dans un état de domesticité semblable à celui du bœuf, dans la cour ou sous le toit de son maître, se nourrissant de tout, s'engraissant des restes de la cuisine, et mangeant jusqu'aux os qu'on lui jette. Il étoit de petite taille ; mais les particularités remarquables de sa vie, la bonté de sa chair, la finesse et le poids de sa toison, le placent au rang des races précieuses. Il donne deux agneaux par an, et au lieu de totes qui rapportent trois livres de laine comme. Quelle est cette variété ? C'est ce que nous ignorons encore.

## LES OVIBOS.

*Oribos.* DE BLAINV.

Forment un genre démembré de celui des bœufs en ce qu'ils n'ont pas de nœuf. Le chanfrein est apliqué comme celui des moutons. Ils n'ont point de queue, mais des membres robustes et une queue fort courte. Leurs cornes sont élargies et se touchent à la base, en s'appliquant ensuite sur les côtés de la tête. La seule espèce connue vit dans l'Amérique du Nord, où les Anglo-Américains lui donnent le nom de *musch-ox*. C'est l'*ovinos musque* (2) décrit par Blainv. sous le nom de bœuf musqué.

(1) Proceed., t. III, p. 105 ; Journ. of the Asiatic Society of Calcutta ; l'Institut, n° 101, p. 122.  
(2) *Oribos moschatus*, de Blainv. ; *bos moschatus*, de Richardson, Fauna, p. 275.

## L'ARGALI.

*ammon.* ERXL. (1).

du daim. Son pelage est d'un

gris argali, Bodd. ; *agoceros argali*, de Blainv. ; *argali ammon*, Cuv.

Journal zoologique la figure d'une paire de cornes du gour, tué dans la chasse décrite par le capitaine Rogers.

» Par l'examen de ces cornes et par leur comparaison avec celle du gayal, on doit voir que la différence de structure est des plus tranchées, et tend à séparer et à prouver la non-affinité d'espèces entre le gour et le gayal.

» Il paroît y avoir plus d'une race du gayal (*bos gayeus*) de Colebrooke (*R. cherch. asiat.*, t. VIII). Les provinces de Chatgong et de Sylhet produisent le *gayal sauvage*, ou, comme l'appellent les naturels, le *asseel gayal* (1), et le *gayal domestique*. Le premier est regardé comme un animal indomptable, extrêmement féroce et que l'on ne peut prendre vivant. Il s'éloigne rarement des montagnes de la frontière sud-est, et ne se joint jamais au *gobbah* ou *gayal de village* des plaines; je suis parvenu à obtenir la peau et la tête du *asseel gayal*, qui sont déposées dans le Muséum de la compagnie des Indes, dont un dessin accompagne celui des cornes du gour.

» Je dois parler d'une autre espèce de *gayal*, dont j'ai vu un mâle et une femelle dans le parc du gouverneur-général, à Barrackpore. Cette espèce diffère en quelques points du *gayal domestique* ainsi que du *asseel* ou *vrai gayal*: premièrement par la taille, éant un plus grand animal que celui qui est privé; deuxièmement par la grandeur du fanon, qui est plus ample et plus ondulé que dans l'espèce sauvage ou dans l'espèce privée; et troisièmement dans les proportions et la forme des cornes. »

Le gour (*bos gour*) a, suivant le docteur Traill, des cornes courtes, épaisses, recourbées en dehors; le front crépu, le dos renflé ou gibbeux, un poil court, lisse, noir brun. Les Indiens appellent le mâle *gour*, le veau *purah*, la jeune vache *paréah*. Il vit en troupeaux considérables dans les forêts montagneuses de Min-Pat dans la province de Sergojah.

Le GYALL ou bœuf des Jingles (*bos frontalis*, Lambert) (2) des Indiens, le *bansinger* des Javanois, a l'ensemble des caractères du bœuf domestique, mais ses cornes sont aplaties d'avant en arrière et sans arêtes anguleuses. Elles se dirigent sur le côté en haut et non pas en arrière. Son pelage est ras, noir luisant, excepté le front et une ligne le long du dos, qui sont gris ou fauves, et les jambes qui sont blanches. Le *gyall* ou *gyal* est élevé en domesticité dans les provinces montagneuses du nord-est de

(1) *Vrai gayal*. Les naturels établissent une grande différence entre le gayal sauvage et le gayal privé.

(2) *Trans. Soc. linn.*, t. VII, pl. IV, p. 57; *bos sylhetanus*, Fr. Cuv., 42e liv.; le GAYAL, Colebrooke; *Asiatic research.*, t. VIII, p. 511, avec figures ?? *bos bubalus*, *gawera*, Pennant, *Quad. I*, p. 27. *Gawera*, Knox, *Ceylan*, p. 21.

l'Inde. Peut-être est-il le résultat du croisement du buffle avec l'espèce commune, ainsi que le pense M. Fr. Cuvier, ou bien est-il la souche du bœuf domestique de l'Europe?

Le SIAL (*bos avæus*, H. S.), le *nunel* des Persans, est un bœuf très répandu dans l'Inde, remarquable par ses cornes courtes et robustes, comprimées sur les côtés, et recourbées en avant, tête est large et plane, son mulle est assez brusquement atténué à son extrémité. La touffe frontale compose de poils blancs et crépus. Les yeux sont petits; les oreilles sont longues et larges, le cou grêle; son poil est brun, mais les pieds sont blanchâtres.

Le CHAUSOUK (*bos paphagus*, H. S.) ou le *gudushti* des Persans, le *soora qoy* des Indiens, le *si-nym* des Chinois, est un bœuf domestique d'Asie, voisin du bœuf de Tartarie, à pelage du cou et du dos laineux varié de noir et de blanc. Les poils de la queue sont excessivement allongés. Ses cornes sont minces, lisses, pointues, latérales et recourbées en haut.

MM. Quoy et Gaimard décrivent, sous le nom de BOEUF A FESSES BLANCHES (*B. leucopymnus*), une espèce de grande taille qu'ils se procurèrent à l'île de Java, aux environs de Batavia. Son élévation est de cinq pieds neuf pouces sur cinq pieds de largeur de la fesse à l'épaule. Sa tête est longue, dirigée par le haut, à mulle peu gros; ses cornes sont médiocres, s'écartent et se rapprochent sur le bord de la tête de manière à ce que les pointes se rejoignent. Les oreilles sont grandes, bien détachées comme pédiculées et pourvues de longs poils à leur bord interne. Le cou est court, mais un peu élargi comme dans les cerfs, et pourvu d'un fanon mince et peu pendant. Les premières apophyses vertébrales des vertèbres sont élevées et arrondissent les corps dans cette partie qui n'a cependant point de bosse: le reste du dos présente une surface plane. Les jambes sont délicates, la queue est longue et terminée d'une petite crinière à l'extrémité. On remarque quatre tétines, dont les deux antérieures sont petites et grosses et les deux autres plus rapprochées. Le pelage y est court, bien fourni, en général d'un brun tirant sur le noir, avec quelques nuances rouges ou fauves. Les oreilles sont blanchâtres dans l'intérieur et sur le bord. La partie postérieure de la queue que fesse est marquée d'une large tache blanche qui commence à l'anus. Les quatre pieds ont au-dessus du sabot, de pareilles taches plus ou moins marquées suivant les individus. Les cornes sont courtes, blanches en quelques endroits et rugueuses à la base. Leur axe est creux. Les côtes sont au

(1) *Bos corpore magno, fusco; clunibus albis; nubus mediocribus; capite elongato*. *Zool. de l'Asie*, tome I, p. 140 (1830).

de vingt-six, c'est-à-dire treize de chaque côté. Les narines sont ovales et creusées dans l'axe de la tête. Le museau présente à l'extrémité une rainure assez profonde, et de chaque côté la muqueuse est comme parquée.

## LE BUFFLE DES ÉTATS-UNIS (1).

A été l'objet d'une étude assez intéressante par le capitaine Bonneville dans sa vie de trappeur. Nous reproduisons son récit, riche en détails de mœurs.

« Tout ce qui se rapporte à l'histoire de cet étrange et intéressant animal, qu'un vieil auteur nous dit assembler, « sous certains rapports, au lion, et sous d'autres au chameau, au cheval, au bœuf, au mouton ou à la chèvre (2), » doit être important à recueillir; car le nombre de ces animaux a diminué si rapidement depuis un siècle; leurs excursions se font tellement restreintes, qu'il y a toute raison de croire qu'ils ne tarderont pas à disparaître de la surface de la terre.

Le buffle se trouvoit autrefois dans toute l'étendue du territoire des États-Unis, à l'exception de la partie située à l'est de la rivière d'Hudson et du lac Champlain, ainsi que dans une étroite lisière de terre sur l'Atlantique et le golfe du Mexique, dont le terrain étoit marécageux et couvert d'épais taillis. On ne sauroit prouver qu'il n'y ait pas de buffles à une distance de quatre-vingts ou cent milles de la côte de l'Atlantique, c'est que les premiers auteurs, dit Colhoun, et ils sont nombreux, ne mentionnent pas l'existence que beaucoup plus loin. Thomas Morton, l'un des premiers colons de la Nouvelle-Angleterre, dit que les Indiens « parlent aussi de troupeaux de grands animaux qui vivent aux bords de ce lac (l'Érocoise, maintenant lac Ontario). Ils sont de la taille d'une vache; leur chair étoit une bonne nourriture, leur peau d'excellent cuir; leur toison est une espèce de laine presque aussi fine que celle du castor, dont les sauvages se servent pour des vêtements. » Il ajoute: « Il y a dix ans que la relation de ces choses est venue aux oreilles des Européens (3). » Nous avons fait cette citation en particulier pour prouver que la finesse de la laine du buffle, qui en fait, depuis quelques années, un objet de commerce, étoit connue du temps même de Morton. Elle se compare à celle du castor, et non sans raison. Nous nous sommes montré, dans le voisinage de la rivière de la Colombie, des chapeaux qui nous ont paru d'une excel-

(1) Voyez *Aventures*, etc., par Washington Irving, t. II, p. 273 et suiv., de la trad. française.

(2) Purchas, son pèlerinage; Londres, 1614, p. 778.

(3) Le nouveau Canada anglais, par Thomas Morton, Boston, 1637, p. 96.

lente qualité: ils avoient été fabriqués à Londres avec de la laine de buffle. On peut rapporter à près d'un siècle auparavant la connoissance de cet animal de la part des Européens; car, en 1582, Guzman rencontra le buffle dans la province de Cinaloa (1). De Laet, parlant du buffle de Quivira, dit, sur le témoignage de Gomara, qu'il est presque noir, rarement tacheté de blanc (2). Dans son Histoire, écrite postérieurement à l'année 1684, Hubbard n'énumère pas cet animal au nombre de ceux de la Nouvelle-Angleterre. Purchas nous apprend qu'en 1615 les aventuriers découvrirent en Virginie « une sorte de bétail de la grosseur d'une vache, excellent à manger (3) » Nous voyons dans Lawson qu'il y avoit une grande quantité de buffles, d'élangs, etc., aux environs de la rivière du cap Terrible et de ses affluents (4); on sait aussi que quelques uns de ceux qui s'établirent les premiers, en 1756, dans le district d'Abbeville, Caroline du Sud, y trouvèrent le buffle. La caravane de Soto, qui de 1539 à 1543, traversa la Floride orientale, la Géorgie, l'Alabama, le Mississippi, le territoire de l'Arkansas et de la Louisiane, n'y vit pas de buffles. On leur dit que cet animal étoit plus au nord; cependant ils eurent fréquemment l'occasion de voir des peaux de buffles, surtout à l'ouest du Mississippi. Du Pratz, qui écrivoit en 1738, nous apprend qu'à cette époque cet animal n'existoit pas dans la Basse-Louisiane. Toutefois nous avons lu un auteur, Bernard Romans, qui écrivoit en 1774, et qui parle du buffle comme un bienfait de la nature accordé à la Floride. On ne sauroit douter que cet animal n'approchât du golfe du Mexique, dans le voisinage de la baie de Saint-Bernard; car Alvar Nunez, vers l'année 1535, le vit non loin de la côte, et Joutel, cent cinquante ans plus tard, le vit à la baie de Saint-Bernard. Il est probable que cette baie est le point de latitude le plus bas auquel cet animal ait été rencontré à l'est des montagnes Rocheuses. Son existence à l'ouest de ces montagnes n'est point douteuse, quoique le père Venegas ne le compte point au nombre des animaux de la Californie, et qu'il n'ait point été vu, à l'ouest des montagnes, par Lewis et Clarke, ni mentionné par Harmon ou Mackenzie, comme existant dans la Nouvelle-Calédonie, contrée d'une étendue immense, comprise entre l'océan Pacifique, les montagnes Rocheuses, le territoire des États-Unis, et les possessions russes sur la Croix nord-ouest de l'Amérique.

Néanmoins son existence actuelle sur la Colombie

(1) De Laet, Description des deux Amériques. Amsterdam, 1633, liv. 6, chap. 6.

(2) De Laet, Description des deux Amériques. Amsterdam, 1633, liv. 6, chap. 17.

(3) Purchas, p. 759.

(4) Lawson, p. 48, 115, etc.

est-il le résultat du croisement d'une espèce commune, ainsi que le pensent quelques auteurs, ou bien est-il la souche du bœuf d'Asie?

(*B. taurus*, H. S.), le *munel* des Indes, est très répandu dans l'Inde, et a des cornes courtes et robustes, courbées en avant. Dans le sud, son museau est assez brusqué à son extrémité. La touffe frontale est blanche et crépus. Les yeux sont longs et larges. Le cou est brun, mais les pieds sont blancs.

(*B. bos praepagus*, H. S.) ou le *gaur*, est un bœuf domestique d'Asie, à pelage du cou et de la tête de noir et de blanc. Les poils sont généralement allongés. Ses cornes sont courbées en arrière, latérales et recourbées en avant.

Gaimard décrit, sous le nom de *BLANCHES* (*B. leucoprimum*), une espèce de bœuf de grande taille qu'ils se procurèrent dans les environs de Batavia. Son élévation étoit de neuf pouces sur cinq pieds de hauteur à l'épau. Sa tête est longue, et son museau peu gros; ses cornes sont courtes et se rapprochent sur le front. Les pointes se recourbent en arrière. Les cornes sont grandes, bien détachées de la tête, et pourvues de longs poils à leur base. Le cou est court, mais un peu creux. Les cerfs, et pourvu d'un fanon, les premières apophyses osseuses sont élevées et arrondissent la partie qui n'a cependant point de dos présente une surface plane et délicate, la queue est longue et terminée à l'extrémité. On remarque que les deux antérieures sont plus rapprochées. Le poil est bien fourni, en général d'un brun foncé, avec quelques nuances rougeâtres. Les oreilles sont blanches dans le bord. La partie postérieure de la queue d'une large tache blanche. Les quatre pieds ont une tache de pareilles taches plus ou moins étendues. Les cornes sont courbées en quelques endroits et rugueuses à leur base. Les côtes sont un peu creux. Les côtes sont un peu

*magna, fusco; clunibus albis; capite elongato.* Zool. de l'Asie, t. I, p. 10 (1830).

paroît constatée, et l'on nous assure que, quelque temps avant la visite de nos hardis explorateurs, d'effroyables incendies avoient ravagé les prairies et refoulé les buffles à l'est des montagnes. M. Dougherty, l'agent capable et intelligent qui accompagna l'expédition aux montagnes Rocheuses et communiqua tant de renseignements précieux à M. Say, affirmoit en avoir vu quelques uns dans les montagnes, mais non à l'ouest. Il est très probable que le buffle se monroit sur le versant occidental des montagnes Rocheuses, à une latitude aussi basse que sur le versant oriental. De Laet dit, d'après le témoignage d'Herrera, que le buffle passoit vers le sud jusqu'aux bords de la rivière Yaquimi<sup>(1)</sup>; dans le même chapitre, cet auteur dit que Martin Pérez avoit, en 1571, fixé la position de la province de Cinaloa, dans laquelle cette rivière coule, à trois cents lieues de la ville de Mexico; cette rivière est, dit-on, la même qui, sur la carte de l'Amérique du Nord, par M. Tanner (Philadelphie, 1822), est nommée Hiaqui, et placée entre le 27° et le 28° degré de latitude nord; peut-être aussi est-ce le Rio-Gila qui a son embouchure sous le 52° degré de latitude. Quoique nous ne puissions déterminer avec précision le zénith méridional du buffle à l'ouest des montagnes, néanmoins le fait de son existence même dans cette région est amplement prouvé par le témoignage de Gomara, de Delaet, liv. VI, chap. XVII, etc., de Purchas, p. 778.

La limite au nord n'est pas plus facile à déterminer. Dans le Recueil d'Hakluyt, nous trouvons l'extrait d'une lettre de M. Anthonie Parkhurst, en 1578; on y lit: « Dans l'île de Terre-Neuve, il y a de grands animaux de la taille du chameau et qui ont le pied fourchu; je les ai vus de loin, et n'ai pu les examiner avec précision; mais j'ai pu juger, à leurs pas, qu'ils avoient les pieds fourchus et plus gros que ceux du chameau. Je pense que c'est la même espèce que les buffles, que l'on dit exister dans les contrées voisines, et qui abondent sur le continent<sup>(2)</sup>. » Dans le même recueil, p. 181, nous trouvons, dans le récit des Voyages de sir Hufrey Gilbert, qui commencèrent en 1583, qu'on prétend qu'il existe à Terre-Neuve des « buttolfes, animal qui, à en juger par l'empreinte de ses pieds, doit être de la taille du bœuf. » Il est possible cependant que ce fût le bœuf à musc et non le buffle ou bison de nos prairies. Aucun témoignage ne nous autorise à croire que le buffle existoit au nord des lacs Ontario et Érié, etc., et à l'est du lac Winnepeck. D'après ce que nous connoissons du pays situé entre

(1) *Juxta yaquimi fluminis ripas, tauri vaccarum et prægrandes cervi pascentur.* L. 6, ch. 6.

(2) *Navigations, Voyages et Découvertes principales de la nation anglaise, etc., par Richard Hakluyt. Londres, 1589, p. 676.*

la rivière de Melson, la baie d'Hudson et les lacs inférieurs, en y comprenant la Nouvelle-Galles Sud et le Canada supérieur, nous sommes portés à croire que le buffle n'y a jamais abordé, si même on l'a jamais trouvé aux bords des lacs; mais à l'ouest du Winnepeck, nous savons qu'on le trouva au nord jusqu'au 64° degré de latitude. Les gens du capitaine Franklin en tuèrent un sur la rivière Salée, vers le 67° degré. Peut-être se trouve-t-il dans toute l'étendue des prairies bordées, au nord par une ligne, commençant au point où le 62° degré rencontre la base des montagnes Rocheuses, et allant, dans une direction sud-est, jusqu'à l'extrémité sud du lac Winnepeck, un peu au nord du 50° degré. Sur le Saskatchewan, les buffles sont très abondants. Nous dirons en passant que le petit buffle blanc dont Mackensie fait souvent mention, d'après le témoignage des Indiens, qui lui dirent qu'il vit dans les montagnes, n'est probablement pas le bison. Car Lewis et Clarke nous apprennent que les Indiens désignoient sous ce nom le mouton sauvage (vol. II, p. 525). Il est probable qu'à l'ouest des montagnes Rocheuses le buffle ne pénètre pas au nord de la Colombie.

A présent, c'est à peine si on le voit à l'est du Mississipi et au sud du Saint-Laurent. La caravane du gouverneur Cass trouva, en 1849, des buffles sur la rive orientale du Mississipi, au-dessus des caractères de Saint-Antoine. Chaque année, les excursions de cet animal se restreignent dans un cercle plus limité. En 1822, elles s'étendoient en descendant le cours du Saint-Pierre jusqu'au grand lac Cygne, près du Cap-Croissant. En 1825, les membres de la compagnie des fourrures de la Colombie furent obligés de voyager cinq jours dans une direction nord-ouest, à partir du lac Travers, avant de rencontrer des buffles; mais alors ils réussirent à en tuer soixante. Plus tard, les troupeaux s'avancèrent très près du lac Travers, et peut-être même descendirent le cours du Saint-Pierre.

On ne sauroit douter que cette constante réduction dans le cercle des excursions du buffle n'ait entraîné une diminution dans leur nombre, plus encore que la coutume de ne tuer que les génisses et de laisser les taureaux, coutume probablement très ancienne parmi les Indiens, et que nous ne pouvons, en conséquence, considérer que comme la cause de la grande diminution récente. La civilisation, dans sa marche incessante, détruit les grands animaux qui vivent en troupes, et refoule le chasseur lui-même; s'il ne modifie sa manière de vivre. Si le daim et les habitudes plus sociables, cet hôte intéressant de nos forêts eût été depuis long-temps repoussé de l'asile du buffle, de l'élan et du castor. Tous les buffles que nous vîmes étoient d'une couleur brune; on nous dit qu'on en voyoit quelquefois de blancs.

achetés. On prétend que l'âge de cet animal est indiqué par le nombre des lignes transversales tracées sur ses cornes ; M. Colhoun tua un buffle mâle, d'après ce calcul, devoit avoir vingt-six ans. Dans cette hypothèse, les quatre premières lignes comptent pour la première année. Si ce mode de calcul est correct, et on le suppose tel en général, le buffle atteint à un âge plus considérable que le bœuf domestique. Le buffle a aussi des proportions plus grandes, et quoique par devant ses formes soient quelque chose de peu gracieux, néanmoins les parties postérieures sont belles. On regarde la viande des génisses comme plus délicate que celle des taureaux, surtout pendant la saison du rut, où celle de ces derniers a un goût rance et fort. C'est à qui avoit lieu à l'époque où notre caravane les tua ; nous n'eûmes pas l'occasion de tuer des génisses, et comme les taureaux étoient maigres, nous mangions guère que la langue et le foie de ceux que nous avions tués. Ces parties, ainsi que la bosse, le cœur, l'alou et le rôti du chasseur (le filet près de l'omoplate, constituent les morceaux de choix : ce sont les seuls que l'on mange quand le buffle est abondance.

Aulac Travers, on estime que les génisses donnent de deux cent cinquante à trois cents livres d'excellente viande, sans y comprendre la tête et plusieurs autres parties de la bête. Il y a huit os réputés os à moelle : ce sont les quatre os des jambes et des cuisses. Il est difficile d'évaluer la quantité de moelle que les os rendent, pris à part ou collectivement, mais la moelle d'un os suffit habituellement pour un repas. Pour l'obtenir, on jette l'os dans le feu, après en avoir enlevé la chair ; après qu'il y est resté quelques minutes, on l'en retire, le brise, et la moelle que l'on extrait, à l'aide d'un morceau de bois effilé, est mangée sans aucun assaisonnement. C'est un mets très succulent et très délicate, et qui, mis au four, a une couleur et la consistance du flan. Quelques personnes préférèrent le manger cru, mais nous ne lui avons pas trouvé, en cet état, un goût aussi agréable. Quand on poursuit un troupeau de buffles, surtout s'il se compose de taureaux, il s'en exhale une forte odeur de musc, et leurs pieds font craquer la terre comme si elle étoit desséchée. Nous avons vu que les buffles mâles s'étoient fréquemment approchés très près de nos lignes, ce que quelques-uns de nos compagnons de voyage attribuèrent à la vue imparfaite de l'animal, dont les yeux sont cachés par la grande quantité de poils qui couvrent sa face ; c'est probablement une erreur ; cette circonstance provient de ce que les taureaux sont moins faciles à effaroucher dans la saison du rut ; ou peut-être de ce que, bien qu'ils puissent parfaitement distinguer l'homme, la simple vue ne suffit pas pour instruire de sa nature. C'est l'odeur de l'homme

surtout qui les fait fuir. Nous avons vu souvent des taureaux s'approcher dans le plus grand calme au vent de notre ligne, et passer près de nous paisiblement ; mais dès qu'ils arrivoient sous le vent, l'odeur les faisoit fuir au grand galop. La promptitude de leur odorat est connue ; quelquefois, quand le vent est fort, ils sont avertis de la présence de l'homme à deux ou trois milles de distance. Les buffles et les élans se rencontrent dans les mêmes prairies, et ne paroissent nullement affectés de leur présence réciproque ; mais ils ne vont point ensemble ; ils ne s'associent qu'aux animaux de leur espèce. Outre l'élan, nous avons vu dans les prairies, avec le buffle, le loup ordinaire des prairies, qui paroît l'accompagner habituellement. En fait d'oiseaux, nous avons remarqué l'aigle chauve (*falco leucocephalus*) et la grue sauvage. On voit souvent le buffle se rouler et faire jaillir la poussière autour de lui, on le prendroit alors de loin pour une baleine qui fait jouer ses éventails.

Cet animal est très difficile à tuer. M. Péale tira quatorze balles dans le poitrail d'un buffle avant de le tuer ; et M. Scott, voulant s'assurer si une balle tirée dans la tête briserait l'os frontal, déchargea sa carabine à dix pas sur un buffle mort ; la balle ne pénétra pas, mais s'embarassa dans les poils où on la retrouva. Toutefois elle avoit frappé le front et y avoit laissé son empreinte avant de rebondir. Ce fait étoit conforme à l'opinion que M. Scott s'étoit formée sur ce sujet, ayant séjourné pendant près de dix ans dans un pays à buffles, et ayant eu de fréquentes occasions de tirer sur eux dans toutes les directions. Son habileté et son adresse au tir sont proverbiales sur le Mississippi et le Missouri. Nous avons souvent été à même d'en être témoin, quoique la rareté de toute espèce de gibier, pendant la totalité de l'expédition, excepté dans les prairies, aux sources de la rivière Rouge, ne lui donnât que de rares occasions de déployer son adresse en ce genre.

Quand nous considérons la force, la taille, l'agilité et la vélocité du buffle, nous regrettons qu'on n'ait point tenté encore avec succès d'apprivoiser ce noble animal, et de l'approprier aux besoins de l'homme. Au lieu de chercher à utiliser tant d'animaux précieux qui autrefois parcouraient nos régions, les colons paroissent s'être contentés d'importer ceux d'Europe. On ne sauroit douter que le buffle ne pût être apprivoisé, et ne remplaçât avec avantage le bœuf européen. Nous en avons vu un exemple. Une autre expérience qui seroit certainement des plus intéressantes, ce seroit de constater si les deux races ne peuvent pas être croisées, et quel en seroit le résultat ; c'est une épreuve digne d'être tentée.

## L'AUROCHS (\*).

A été l'objet d'un bon travail lu à l'Académie de Pétersbourg par M. Baer, travail fait sur les débris d'un animal de cette espèce tué dans le Caucase.

Le bœuf qu'on appelle *aurorch* en France et en Allemagne, et *zoubre* en Russie, et que Cuvier a démontré être le même que celui que les anciens nommoient *bison wisent* (en Allemagne), a été, dans les temps reculés, répandu dans presque toute l'Europe. Beaucoup de noms de lieux (comme Wisantensteg et autres) ont conservé sa mémoire en Souabe. On chante sa chasse dans le Nibelungenlied. Mais au temps de la renaissance des lettres, il n'y en avoit déjà plus en Allemagne. Il se maintint plus long-temps en Prusse et en différentes parties de la Pologne, où il a été observé et dessiné par Herberstein. Le dernier qu'on a tué en Prusse remonte à 1755. Du temps de Forster fils, il ne s'en trouvoit plus en Pologne que dans la grande forêt de Bialowieza, où il n'existe encore aujourd'hui que grâce aux soins avec lesquels le gouvernement russe veille à sa conservation. Cette localité étoit la seule où l'on croyoit que de nos jours s'étoit maintenu l'*aurorch*. C'est donc une nouvelle intéressante pour la zoologie, que l'annonce de la présence de cet animal dans le Caucase, où l'on sait qu'il existe aussi un reste de tigres royaux et de panthères.

M. Baer a comparé les débris du zoubre adressé du Caucase, avec celles d'un zoubre provenant de la forêt de Bialowieza, que possède l'Académie. Il a trouvé que, dans le premier, les cornes sont sensiblement plus grêles et plus courtes, et que la distance qui les sépare ou la largeur du front est moindre. Mais il pense que ces différences ne dépendent que du sexe, l'individu du Caucase étant une femelle. La couleur du pelage est aussi moins foncée et mêlée de gris; il est plus court dans la partie antérieure, et n'est crépu que sur le front et une partie de la nuque; mais M. Baer explique encore ces différences comme dépendant de la saison et de l'âge. Les sabots et les ergots sont beaucoup plus courts que dans l'individu de la Pologne, ce qui dépend sans doute de l'habitation sur les montagnes. Il n'y a d'autres différences entre les deux *aurorchs*, autant du moins qu'on peut en juger d'après une simple peau, qu'une courbure un peu différente des cornes et la présence d'un trait foncé qui règne sur le dos de l'un et manque sur celui de l'autre. Ces différences sont, comme on le voit, bien insuffisantes pour faire reconnoître si le bœuf sauvage du Caucase doit être regardé comme une espèce distincte du zoubre de la Lithuanie. Ce n'est

(\* *Bos urus*, Cuv.; Hesmès, n° 95, p. 168.

que par l'examen des squelettes que cette question pourroit être éclaircie.

On a annoncé, il y a quelques années, l'existence d'un bœuf sauvage nommé *gaour*, dans l'intérieur de l'Inde, entre la côte de Coromandel et la baie de Calcutta. L'existence d'un zoubre du Caucase par M. Baer à croire que ce bœuf est aussi un zoubre. La description insuffisante, qui en a été donnée rapportant d'ailleurs assez bien à celle du zoubre caucasien. M. Baer regarde encore comme probable que le même animal se trouve aussi au-delà du Gange. Il fonde cette présomption sur un récit du capitaine Low dans le journal de la Société asiatique de Londres. Enfin il ne doute point non plus de son habitation actuelle au milieu même de l'Inde centrale et vers la côte orientale. Il tient en effet M. Schmidt que des écrits mongols font mention d'un bœuf sauvage vivant aux environs du Kokkonoor et dans la province chinoise de Kham qui n'a bien distingué cet animal du yak (*grunnien*), et que les dictionnaires mongols le décrivent ainsi : « Il ressemble au bœuf ordinaire, la partie antérieure de son corps est haute, la partie postérieure inclinée et étroite. Le pelage est gris foncé, brun foncé ou noirâtre. »

Le zoubre ou l'*aurorchs*, dit-il en terminant, donc encore aujourd'hui dispersé en quelques lieux bien éloignées les uns des autres. Dans la forêt de Bialowieza, il a pour voisin le glouton du Nord et sur la côte de Tenasserim l'éléphant et le rhinocéros. Si maintenant nous rappelons l'idée de Pallas qui, frappé de la ressemblance du bison d'Amérique et de l'*aurorchs* d'Europe, et persuadé qu'il n'y a pas de zoubres en Asie, prétendoit que l'animal européen pouvoit être arrivé de l'ouest, nous serions loin de croire fondée cette explication.

Au sujet de ces mutations dans l'habitat de l'*aurorchs*, M. Baer fait, sur les variations qu'éprouve la distribution géographique des animaux, les réflexions suivantes :

« Quelques animaux, dit-il, voyagent avec les plantes, d'autres avec l'homme; il y en a dont l'Amérique a doté l'Europe, et en revanche d'autres sont passés de l'ancien monde dans le nouveau. Parmi les mammifères, ce sont toujours les petits, appartenant aux rongeurs et aux insectivores qui sont les plus conquérants. Le plus petit des mammifères, la musaraigne naine (*sorex pygmaeus* Pallas), que l'on n'avoit jamais vue en Allemagne, a été observée, il y a quelques années, dans la Sibirie et dans le Mecklembourg. Plusieurs espèces de rats et de rats avarent continuellement de l'Asie en Europe. Il semble que le rat commun ait été introduit dans les temps anciens, on l'a depuis long-temps dans toute l'Europe. Mais de nos jours ce rat noir (*mus rattus*), n'est déjà plus le rat vulgaire, une autre espèce plus forte, si neuve, que Linné



des squelettes que cette ques-  
tion.

il y a quelques années, l'existe-  
nt nommé *gaour*, dans l'intéri-  
de la côte de Coromandel et la baie  
ence d'un zoubre du Caucase po-  
que ce bœuf est aussi un zoubre  
suffisante, qui en a été donnée.  
leurs assez bien à celle du sou-  
er regarde encore comme proba-  
imal se trouve aussi au-delà  
cette présomption sur un récit  
ns le journal de la Société asiatique  
fin il ne doute point non plus  
ctuelle au milieu même de l'Asie  
a côte orientale. Il tient en effet  
de des écrits mongols font men-  
vage vivant aux environs du  
ans la province chinoise de Kha-  
distingué cet animal du yak (le  
que les dictionnaires mongols le  
Il ressemble au bœuf ordinaire  
e de son corps est haute, la par-  
inée et étroite. Le pelage est  
n foncé ou noirâtre. »

Paurochs, dit-il en terminant,  
ourd'hui dispersé en quelques  
es les unes des autres. Dans la fo-  
l a pour voisin le glouton du Nord  
Tenasserim l'éléphant et le rhinocé-  
du nous rappelons l'idée de Pall-  
resemblance du bison d'Amérique  
l'Europe, et persuadé qu'il n'y a  
en Asie, prétendoit que l'animal  
être arrivé de l'ouest, nous ser-  
idée cette explication.

des mutations dans l'habitat de l'Asie  
fait, sur les variations qu'éprou-  
géographique des animaux, les  
es :

animaux, dit-il, voyagent avec  
s avec l'homme; il y en a dont l'Asie  
l'Europe, et en revanche d'autres  
l'ancien monde dans le nouveau  
mifères, ce sont toujours les plus  
nt aux rongeurs et aux insectes  
us conquérants. Le plus petit  
naisnaine naine (*sorex pygmaeus*)  
n'avait jamais vue en Allemagne  
y a quelques années, dans la Sibirie  
embourg. Plusieurs espèces de sa-  
ncent continuellement de l'Asie  
e que le rat commun ait été inconnu  
anciens, on l'a depuis long-temps  
ope. Mais de nos jours ce rat  
(?), n'est déjà plus le rat vulgaire  
plus forte, si neuve, que Linné

connoissoit pas encore, et que Pallas désigne pour  
que de son arrivée à Astrakan, l'an 1727, fait  
paroitre la première part où le commerce  
habilit : c'est le surmulot de Bullon, *wanderratte*  
Allemands (*mus recumanus*, Pallas); il a été  
porté de nos jours par le Radejda au Kamts-  
ka : c'est la véritable enseigne du commerce,  
l'on peut dire qu'un lieu sans surmulots est un  
pas commerce.

Aut au contraire, les grands animaux se retirent  
sissent par se perdre, preuve que l'issue de la  
e entre l'homme et un animal, quels que soient  
orce et son courage, est toujours à l'avantage du  
mier. C'est ainsi que le lion, qui, selon Hérodote  
ristote, existoit de leurs temps encore en Ma-  
schie, après avoir long-temps occupé l'Asie-Mi-  
re et la Syrie, est repoussé aujourd'hui hors des

frontières de la Perse et de l'Inde, dans quelques  
contrées désertes de l'Arabie, et n'est plus domi-  
nant qu'en Afrique. C'est ainsi que le crocodile  
n'existe plus dans la Basse-Egypte. C'est ainsi, en-  
fin, que l'hippopotame, la girafe et d'autres animaux  
colossaux se sont retirés dans l'intérieur de l'Afrique.

Mais il y a aussi des espèces animales qui ont été  
anéanties dans les temps historiques. Ainsi l'*urus*  
des anciens, qui, du temps de César, étoit commun  
en Allemagne, n'existoit plus au seizième siècle. La  
vache-marine de la mer de Kamtschatka a une histoire  
beaucoup plus curieuse. En effet, ce n'est qu'au com-  
mencement du dix-huitième siècle qu'on en a eu  
connoissance. Steller en a donné une description  
détaillée en 1745 et en 1768, c'est-à-dire seulement  
vingt-cinq ans après que le dernier individu étoit  
détruit.

## LIVRE XI.

### LES MAMMIFÈRES CÉTACÉS.

#### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Le monde physique, destiné à l'habitation de tous  
animaux, ne paroît formé que de deux milieux :  
le premier, terrestre, se compose de la surface entière et  
de la partie inférieure du globe; l'autre, aqueux et beaucoup plus  
considérable en étendue, couvre la plus grande par-  
tie de notre planète. L'atmosphère, constituant une  
couche gazeuse qui les presse tous les deux,  
quoique par des moyens différents, à entre-  
tenir dans chaque être le principe de la vie. Mais  
on conçoit alors que, sans s'astreindre à des règles  
rigides, la puissance organisatrice de la matière donna  
à chacun des êtres destinés à passer leur vie dans  
l'un ou l'autre de ces milieux des formes accommo-  
dées à leurs mœurs qui leur furent départies. Tout eût été  
marqué d'une ligne de démarcation que se trace la  
nature de notre intelligence, elle brusqua quelque-  
fois les formes typiques, et essaya de présenter des  
êtres qui, pour nous, sont exceptionnels, mais qui,  
aux yeux du véritable observateur, prouvent sa  
puissance. Aussi, en confinant sur la terre le plus  
grand nombre de mammifères, la nature donna à  
d'autres des habitudes et des formes tout aquati-  
ques; et, quoique destinant à ne point sortir du sein  
de l'eau la plupart des crustacés et des mollusques,  
elle voulut qu'il en existât de terrestres. Cependant  
dans la classe d'êtres, dont les individus affectent tou-  
jours les formes possibles, les poissons semblent avoir  
été conçus pour vivre exclusivement au milieu  
de l'eau. Si les animaux terrestres, en effet,

nous paroissent munis d'organes locomoteurs des-  
tinés à la marche, au vol, ou même à la natation,  
les poissons sont entièrement disposés pour se mou-  
voir dans l'eau à l'aide de rames qui pressent ce  
liquide. On conçoit que leur forme, convenable  
pour cette sorte de séjour, a dû se retrouver plus  
ou moins complètement chez tous les animaux des-  
tinés à habiter les eaux, et les cétacés ne sont, en  
effet, que des mammifères terrestres dont les or-  
ganes intérieurs sont cachés sous les formes aqua-  
tiques par excellence, ou celles des poissons. Les  
cétacés, par leur organisation mixte, portent à pen-  
ser que la nature, essayant ses forces après la créa-  
tion des poissons, combina des organes d'une nature  
plus complexe, et forma ainsi le vrai lien par lequel,  
dans l'échelle des êtres, on s'élève de ceux-ci aux  
mammifères. Les phoques d'ailleurs, à corps poilu,  
à membres empâtés par des membranes, ne se rap-  
prochent-ils pas des cétacés par les dugongs, qui  
semblent placés sur les limites des deux genres? Il  
est de fait que toute ridicule qu'a paru aux yeux de  
beaucoup de savants l'opinion de Demaillet dans son  
*Tellamed*, qui regardoit l'eau comme le centre de  
toute création, cette opinion, purement conjectu-  
rale, n'étoit pas dénuée de vraisemblance, en ne la  
considérant d'ailleurs que comme une hypothèse  
ingénieuse.

Les cétacés ont donc les formes générales et ex-  
térieures des poissons : ils en ont aussi les habitudes,  
les mœurs, et même le genre de vie. Tous paroissent  
organisés sur le même plan; ils ne diffèrent presqu'

point par l'enveloppe extérieure, et par le nombre des nageoires, ou du moins les différences sont peu importantes. Il n'en est pas de même des dimensions de leur taille; elles varient depuis les proportions colossales jusqu'à celles plus rapprochées des autres êtres. Leur peau est toujours nue, lisse; leurs organes locomoteurs sont de larges et robustes nageoires qui assurent la rapidité de leur course. Destinés à vivre dans les immenses et vastes solitudes des mers, la plupart acquièrent une taille énorme. C'est en effet parmi les cétacés qu'on cite les plus grands, les plus gigantesques des animaux. A les voir organisés en apparence comme des poissons, on est porté à hésiter sur leur identité d'organisation avec les mammifères: aussi tous les anciens auteurs, jusqu'à Bloch, ne les plaçoient point, dans leurs ouvrages, ailleurs que parmi les poissons, et les naturalistes modernes les rejettent à la fin de toutes les familles des vrais mammifères. Cependant une distinction assez importante qui les caractérise extérieurement est d'avoir une nageoire caudale toujours horizontale, tandis qu'elle est verticale chez les poissons. Les cétacés sont donc, pour les naturalistes, des mammifères à sang chaud, vivipares, respirant l'air en nature par les poumons, s'accouplant comme les animaux terrestres, et nourrissant leurs petits avec le lait de deux mamelles placées tantôt sur la poitrine et tantôt sur l'abdomen. Mais comme leurs organes pulmonaires absorbent une grande quantité d'air atmosphérique, ils sont forcés de venir respirer fréquemment à la surface de l'eau, et de réparer sans cesse les quantités qui se consomment par l'acte respiratoire. Dans les poissons, au contraire, la fonction de l'oxigénéation du sang s'exécute à l'aide d'organes particuliers nommés branchies, qui décomposent ou séparent l'air de l'eau. Les oreilles des cétacés, privées de conque, sont percées à l'extérieur par un étroit canal. Quant aux membres postérieurs, ils manquent complètement: ils sont remplacés par une large nageoire cartilagineuse, horizontale et aplatie. La tête n'est point distincte du tronc, ou, pour mieux dire, il n'y a pas de cou. Les os des extrémités antérieures sont raccourcis, disposés en nageoires que forment des enveloppes tendineuses épaisses.

Ainsi donc les cétacés paroissent taillés sur le même modèle. Il n'y a pas chez eux comme chez les autres animaux de ces dissemblances frappantes. Leurs principales lois d'opposition sont prises dans le système dentaire; c'est en effet là que gisent les seuls caractères qui puissent servir à isoler les genres, car ceux qu'on emprunte à la présence ou à l'absence des nageoires du dos ne sont que très secondaires, et sans doute peu importants dans les habitudes de l'animal. Il n'en est pas de même, disons-nous, des rangées de petits os qui meublent les mâchoires. De leur forme comme de leur dispo-

sition dérivent de nombreuses différences dans genre de vie et dans les mœurs. Certes il existe une distinction bien nette à établir entre les baleines, mâchoires garnies d'une matière fibreuse, forme ce qu'on nomme des fanons, et les cachalots à mâchoire inférieure munie de dents très robustes, ou dauphins dont les deux maxillaires sont hérissés de dents nombreuses et acérées. On pourra assurément dire des baleines que leurs mœurs sont douces, les autres et stupides peut-être, que les cachalots sont voraces et cruels, et que les dauphins sont voraces toujours affamés.

Parmi les cétacés se trouvent les plus grands animaux connus. Il est de fait que ces géants du règne animal, occupant les espaces immenses des mers, devoient être en rapport avec la vaste surface qui leur est appelée à animer. Ainsi les terres étendues et désertes de l'Afrique sont la patrie des plus grands quadrupèdes, tels que l'éléphant africain, le rhinocéros, la girafe, etc. Ainsi les plateaux de l'Asie nourrissent l'éléphant asiatique, le tigre; Borné les grands orangs, etc. Tous les cétacés cependant n'acquièrent pas des proportions très fortes, et la plupart des dauphins ne diffèrent point par la taille des grands squales. Les baleines et les cachalots sont donc les seuls genres où les individus prennent de grandes dimensions, qui, tout exagérées qu'on les appelle, sont prodigieusement disproportionnées, quelquefois, avec ce que nous connoissons dans la nature animée. Mais le cercle de leur existence, quoiqu'enveloppé d'une profonde obscurité, paroît s'élever dans la répétition des mêmes actes. Les besoins de la nourriture, se faisant sentir chaque jour, mènent la même industrie, c'est-à-dire la chasse à la pâture.

Les mœurs des grands cétacés sont stupides; ils ignorent les moyens d'attaquer, et ne se défendent qu'en employant les mouvements brusques et vigoureux de leur lourde masse. Les dauphins seuls, et surtout quelques espèces, paroissent au contraire belliqueux et se plaire dans les combats qu'attirent les profondes blessures dont leurs corps sont sillonnés. Des ennemis redoutables les assiègent fréquemment et les attaquent à outrance. Il est bien rare en effet que, malgré leur petite taille, les armes dangereuses dont ils sont munis ne les fassent triompher d'animaux dont l'énorme corpulence n'est garantie de leurs atteintes que par une épaisse couche de graisse fluide.

Ils habitent constamment dans l'eau; mais la plupart d'entre eux, et surtout les grands cétacés, ne se plaisent qu'au milieu des mers, et surtout dans les parages les plus tempétueux, et dont les vagues sont les plus agitées des grands océans, plusieurs aussi affectionnent les rivages, ou bien recherchent les eaux douces qu'ils abandonnent rarement. Les derniers sont peu nombreux, il est vrai, mais

nombreuses différences dans les mœurs. Certes il existe une différence à établir entre les baleines et d'une matière fibreuse, formée de fanons, et les cachalots à membrane de dents très robustes, ou deux maxillaires sont hérissées et acérées. On pourra assurément dire que leurs mœurs sont douces, lointaines, que les cachalots sont voraces et que les dauphins sont voraces.

On se trouvent les plus grands animaux est de fait que ces géants du règne animal dans les espaces immenses des mers en rapport avec la vaste surface qu'ils couvrent. Ainsi les terres étendues qui sont la patrie des plus grands animaux que l'éléphant africain, le rhinocéros, etc. Ainsi les plateaux de l'Asie, le tigre; Bornéo, etc. Tous les cétacés cependant dans des proportions très fortes, et les baleines ne diffèrent point par la taille. Les baleines et les cachalots dans les genres où les individus prennent des proportions énormes, tout exagérées qu'on les a quelquefois représentées, mais nous en connoissons dans la nature le cercle de leur existence, quoique dans une profonde obscurité, par l'observation des mêmes actes. Les baleines, se faisant sentir chaque jour, par l'industrie, c'est-à-dire la chasse.

Les grands cétacés sont stupides; ils ne se défendent point, et ne se défendent point par les mouvements brusques et vigoureux de leur masse. Les dauphins seuls, dans les espèces, paroissent au contraire se complaire dans les combats qu'ils se livrent; leurs corps sont sillonnés de cicatrices redoutables les assaillent fréquemment à outrance. Il est bien rare qu'ils se défendent par leur petite taille, les armes dont ils sont munis ne les font triompher de l'énorme corpulence n'est garantie que par une épaisse couche de graisse constamment dans l'eau; mais dans l'eau, et surtout les grands cétacés dans le milieu des mers, et surtout dans les tempêtes, et dont les vastes étendues des grands océans, plusieurs fois par les rivages, ou bien recherchent qu'ils abandonnent rarement. Un grand nombre, il est vrai, mais

il n'existe au moins trois espèces qui présentent une particularité dans leur genre de vie. Le marlin, au contraire, vivant d'habitude sur les côtes, fréquente souvent les fleuves et les rivières, attiré par les poissons qu'il poursuit; et c'est ainsi qu'on le voit un de ces cétacés remonter la Seine jusqu'à Paris. Mais ce qui est plus important pour le naturaliste est de fixer les zones où chaque espèce semble s'arrêter, de tracer en quelque sorte le cercle de son domaine, soit dans les mers qui baignent les continents, soit dans celles qui sont situées sous l'équateur, dans les deux hémisphères. Ici, il faut remarquer, règne encore une grande incertitude. Il est généralement admis en effet que les grands cétacés les plus connus sont répandus dans toutes les mers du globe, et que la baleine ou le cachalot macrocéphale des mers du Nord sont identiques dans le Grand Océan, soit dans la partie qui baigne les côtes nord-ouest d'Amérique, soit dans les mers du cap Horn, du sud de la Nouvelle-Hollande. Il est de fait que les capitaines baleiniers que nous avons consultés à ce sujet nous ont toujours affirmé cette identité, et que les baleines ou les cachalots que nous avons vus sous tous les parallèles possibles du nord et du sud, ou sous l'équateur, dans la mer Pacifique comme dans l'océan Atlantique, nous ont paru ne différer en rien des mêmes cétacés des mers du Nord à moins qu'ils sont décrits (\*). Mais nous savons qu'il n'en est pas de même pour les dauphins; ils subissent les lois imposées à tous les animaux dans l'état de nature, ils ne sortent point de certaines limites. Les conditions de leur existence sont toutes les conditions qui sont appropriées à leur espèce: c'est là qu'ils trouvent le genre d'aliment qui leur convient, la nature et la

(\*) Cependant on connoît actuellement des cachalots et des baleinoptères qui paroissent exclusivement propres aux mers du pôle sud, et Péron (*Voyage aux terres Australes*, t. III, p. 243) s'est formellement exprimé sur la non-identité des cétacés du nord et du sud lorsqu'il dit: « Les voyageurs et les naturalistes ayant confondu sous un même nom, pour ainsi dire à l'environnement de l'un des autres, des animaux essentiellement différents, il n'est aucune classe du règne animal qui, dans l'état actuel des choses, ne compte plusieurs espèces distinctes. » Ainsi on voit répéter chaque jour, dans les ouvrages les plus estimables d'ailleurs, que la grande baleine (*Balena mysticetus*) se retrouve également au milieu des frimas du Spitzberg et des glaces du pôle antarctique, etc. Quand on ne consulteroit que la raison et l'analogie, de telles assertions pourroient paroître douteuses; en recourant à l'expérience, elles se trouvent absolument fausses, etc. Malgré cette opinion si tranchante de Péron, et que nous avons très vraie pour la presque totalité des animaux, nous ne pouvons pour la plupart des cétacés, nous persistons, quoiqu'à de nouvelles et de meilleures observations, à croire que cette loi n'est pas entièrement applicable à tous les animaux marins tels que la baleine et les cachalots, on trouve aussi bien au milieu des glaces que sous le soleil de l'équateur.

température des eaux auxquelles leurs organes sont habitués: c'est sous ces latitudes que sont renfermées toutes les nécessités de leur vie; ainsi le sud de la delphinoptère de Péron, et son remplaçant dans le nord est le bétoga; ainsi les dauphins des côtes d'Islande, ou même de l'Europe, ne sont nullement ceux des mers antarctiques.

Les armements considérables que les peuples civilisés ont dirigés vers les grands cétacés ont naturellement dû changer pour eux les limites de leur séjour. Sans cesse chassés des mers où ils trouvoient abondamment leur nourriture, ils se sont retirés vers les contrées qui leur présentoient momentanément un abri protecteur, et c'est ainsi qu'ils ont été refoulés vers le nord et vers le sud; mais cependant il est difficile de croire que des animaux dont les proportions sont considérables aient pu se contenter d'un espace étroit de mer où ils auroient bientôt épuisé les aliments qui leur sont appropriés, et comme leur taille surpasse celle de tous les autres êtres, de même l'étendue des mers a dû leur être concédée. L'eau d'ailleurs est un fluide dont la température est beaucoup plus égale que celle de l'air, et par conséquent l'habitation constante au milieu de ce fluide doit avoir sur les cétacés une influence bien moindre que les changements annuels de température de l'été à l'hiver n'en ont pour les animaux des climats tempérés. On doit même supposer, à la grande masse de sang et à la chaleur énorme qui doit en résulter pour le phénomène de la circulation chez ces êtres, qu'ils éprouvent au moins annuellement le besoin de vivre près des glaces dans des milieux où l'eau qui les entoure puisse leur enlever et excéder de chaleur, vers l'époque du rut surtout. On sait en effet que les phoques, dans la saison des amours, se réunissent sur les glaçons flottants, ou sur les côtes inhospitalières des îles les plus reculées dans le sud ou dans le nord, pour y satisfaire à ce premier besoin de tous les animaux.

La natation ou le mouvement locomoteur qui permet aux cétacés de se transporter d'un lieu à un autre est extrêmement rapide; tout chez eux est organisé pour accroître la puissance de la marche; et si l'on peut se servir d'une comparaison assez juste, ce sont les oiseaux de la mer. Leur charpente osseuse, solide, les muscles nombreux et puissants, la graisse huileuse qui leur sert d'atmosphère, et qui en grossissant le corps augmente sa légèreté (\*) spécifique par rapport à la densité de l'eau qu'il déplace, de robustes et le plus souvent de larges

(\*) La graisse abondante des cétacés paroit devoir porter à l'extérieur ce que les poissons ont à l'intérieur. Ces derniers ont des chairs compactes et pesantes; mais une vessie aérienne compense le trop de pesanteur avec le déplacement de l'eau. On remarque le contraire chez les cétacés, et l'enveloppe huileuse ballonnée qui empâte les chairs remplace la vessie aérienne.

nageoires, une forme en cône caréné, tout, en un mot, est disposé pour que la natation soit chez eux puissante, continue et facile. Ne falloit-il pas en effet cette disposition pour vaincre la résistance opposée par des vagues que la tempête bouleverse, ou parcourir en tout sens d'assez grandes distances pour trouver la nourriture journalière?

Nous avons vu que les cétacés respiroient l'air en nature; mais comme leur tête est presque constamment plongée sous l'eau, et que lorsqu'ils viennent à la surface la partie supérieure de leur corps s'élève seule hors de ce liquide, ils ont dû recevoir une organisation particulière, en un mot avoir sur le sommet de la tête des ouvertures préparées pour l'acte respiratoire, et qu'on nomme *écents*. M. le baron Cuvier est le premier qui ait bien décrit le mécanisme par lequel l'eau qui entre dans le pharynx des cétacés, lorsqu'ils saisissent leur proie, est rejetée au dehors par ces écents, et aussi comment, par une sorte d'aspiration, l'air extérieur y est introduit pour passer dans les poumons. Ces écents se composent de deux fortes poches musculaires munies de soupape et dont les parois sont très élastiques. L'eau qui s'introduit dans la bouche est forcée d'entrer dans ce canal par la contraction des muscles orbiculaires du pharynx, et est rejetée de diverses manières, tantôt en colonne très serrée comme chez les baleines, tantôt en gerbe comme chez les cachalots. Les dauphins au contraire, dont les tubes des écents sont presque entièrement osseux, n'ont pas la même puissance musculaire dans leurs parois supérieures; et l'eau qui en sort n'en jaillit point, mais s'en écoule simplement en ruisselant sur les bords.

Les écents qui s'ouvrent sur le sommet de la tête sont à la fois les canaux par lesquels est rejetée l'eau introduite dans la bouche, et les vraies narines des cétacés. Dans les poissons osseux au contraire, cette eau, refoulée de la bouche dans les branchies, est rejetée par les fentes des opercules, bien que les écents existent aussi chez quelques poissons chondroptérygiens, tels que les raies et les squales. M. Cuvier décrit ainsi les modifications qu'ont dû éprouver les narines pour remplir à la fois les deux buts de la respiration et du rejet de l'eau avalée. « Si l'on » suit l'œsophage de bas en haut, on trouve qu'ar- » rivé à la hauteur du larynx, il semble se partager » en deux conduits dont l'un se continue dans la » bouche et l'autre remonte dans le nez; ce dernier » est entouré de glandes et de fibres charnues for- » mant plusieurs muscles. Les uns, longitudinaux, in- » sérés au pourtour de l'orifice postérieur des narines, » descendent jusqu'au pharynx; les autres, annu- » laires, semblent être une continuation du muscle » propre du pharynx. Comme le larynx s'élève dans » ce conduit en obélisque ou en pyramide, il peut » être serré par les contractions de ces fibres annu- » laires. Toute cette partie est pourvue de follicules

» muqueux versant leur fluide par des trous bi-  
» visibles; une fois arrivée au vomer, la membrane  
» interne du conduit, qui devient celle des narines  
» osseuses, prend un tissu uni et sec. Les deux na-  
» rines, osseuses à leur orifice supérieur, sont munies  
» d'une valvule charnue en forme de deux demi-  
» cercles, attachée au bord antérieur de cet orifice  
» qu'elle ferme au moyen d'un muscle très fort, ce  
» ché sur les os inter-maxillaires; pour l'ouvrir  
» faut un effort puissant de bas en haut. L'abaiss-  
» ment de la valvule intercepte toute communication  
» entre les narines et les cavités placées au dessus  
» Ces cavités sont deux grandes poches membra-  
» neuses formées d'une peau noirâtre et muqueuse  
» très ridée quand elles sont vides, et ovales quand  
» elles sont distendues; elles sont situées entre  
» la peau et la surface osseuse, et circonscrivent l'ori-  
» fice antérieur des narines osseuses. Toutes de-  
» donnent dans une cavité intermédiaire, placée in-  
» médiatement sur les narines, et communiquant  
» au dehors par une fente étroite en forme d'arc. De  
» ces fibres charnues très fortes forment une expansi-  
» on au-dessus de tout cet appareil; elles convergent  
» de tout le pourtour du crâne sur les deux bords  
» qu'elles peuvent comprimer fortement. »

On explique de cette manière le jeu des écents. La bouche se remplissant d'eau, la langue et les mâchoires se meuvent comme pour la déglutition; mais le pharynx, en se fermant, fait refluer l'eau du conduit œsophagien inférieur au larynx; ce mouvement réfléchi est accéléré par les fibres annulaires au point de soulever la valvule, et l'eau parvient dans les deux poches supérieures. Là elle peut séjourner jusqu'à ce que l'animal veuille la projeter; alors, fixée la valvule, pour empêcher l'eau de redescendre, elle comprime les poches latérales au moyen des fibres sus-jacentes. Cette compression fait sortir l'eau par la fente extérieure avec une vitesse et une hauteur proportionnées à l'intensité de la force musculaire. Les écents des poissons au contraire paroissent avoir pour fonction de laisser introduire l'eau, mais non de l'expulser.

Toutefois, le mécanisme de ces canaux efférents quoique s'exerçant de la même manière chez tous les cétacés, est accommodé aux formes propres à chaque espèce de chaque famille; le canal osseux des écents des dauphins est unique, tandis que chez les baleines il est double, ou plutôt divisé en deux canaux par un diaphragme osseux longitudinal; le supérieur sert au passage de l'air seul, et aboutit au siège de l'odorat, et l'autre, inférieur, est uniquement destiné à conduire l'eau. Quant à la place qu'occupe l'ouverture des écents, elle varie dans chaque famille; mais les dauphins l'ont sur le sommet de la tête perpendiculairement à son axe, et en forme de croissant; les baleines ont d'abord leurs canaux osseux dirigés en avant, puis ils se redressent pour s'ouvrir sur le nez.

t leur fluide par des trous bien arrivés au vomer, la membrane qui devient celle des narines, un tissu uni et sec. Les deux narines supérieures, sont munies en forme de deux dents au bord antérieur de cet organe, moyen d'un muscle très fort, les maxillaires; pour l'ouvrir, l'animal se penche en avant, l'abaissant de bas en haut. L'abaissant intercepte toute communication et les cavités placées au dessus de deux grandes poches membraneuses, une peau noirâtre et muqueuse. Elles sont vides, et ovales quand elles sont situées entre la narine et la cavité osseuse, et circonscrivent l'ouverture des narines osseuses. Toutes deux sont placées dans une cavité intermédiaire, placée à l'extrémité de la cavité des narines, et communiquant avec l'extérieur par une fente étroite en forme d'arc. Des muscles très forts forment une expansion à cet appareil; elles convergent pour du crâne sur les deux bords, et compriment fortement.

« Cette manière de jeu des événements, de l'eau, la langue et les narines, est comme pour la déglutition; mais la langue, fermant, fait refluer l'eau du conduit inférieur au larynx; ce mouvement est par les fibres annulaires au pectoral, et l'eau parvient dans les narines. Là elle peut séjourner jusqu'à ce qu'elle soit projetée; alors, fixe, elle empêche l'eau de redescendre dans les narines latérales au moyen des fibres qui la compriment. Cette compression fait sortir l'eau avec une vitesse et une hauteur qui, par l'intensité de la force musculaire, les osseux au contraire paroissent avoir empêché d'introduire l'eau, mais

« Mécanisme de ces canaux effèrent de la même manière chez tous les mammifères; le canal osseux des narines est unique, tandis que chez les baleines il est plutôt divisé en deux canaux osseux longitudinal; le supérieur est l'air seul, et aboutit au siège de la narine inférieure, est uniquement destiné à la place qu'occupe l'ouverture de la narine; elle varie dans chaque famille; elle est sur le sommet de la tête perpendiculaire à l'axe, et en forme de croissant; l'abaissement de leurs canaux osseux se dressent pour s'ouvrir sur le

« et de la tête aux deux tiers antérieurs de l'œil. Dans les cachalots au contraire l'évent semble placé sur le bord de l'extrémité tronquée que présente la tête. Les cétacés herbivores, tels que les lamantins, les dugongs, ont des événements qui ne diffèrent presque point par la grandeur des narines des phoques, et est sans doute par inadvertnance que M. Latreille, dans ses *Familles du règne animal*, a imprimé qu'ils étoient privés. Les anciens auteurs considéroient les ouvertures comme le siège principal du sens de l'odorat.

« Long-temps on avoit cru que les cétacés pouvoient respirer sous l'eau sans avoir besoin du contact de l'air atmosphérique, et que ce phénomène s'exécutoit par un mécanisme particulier des organes de la circulation, et qu'ils conservoient toute leur vie le trou ovale, ouverture qui fait communiquer les deux ventricules du cœur, et permet au sang veineux de se confondre avec le sang artériel, sans passer par les poumons. Ce trou ovale, qui existe tant que le jeune animal apparait à la lumière, et que les poumons par le contact de l'air extérieur entrent en exercice. Mais cette idée erronée, combattue depuis long-temps, a été complètement démontrée fautive, le trou de Botall, chez les cétacés, s'oblitére au moment de la naissance comme chez les autres animaux. Ce qui le prouve d'ailleurs d'une manière décisive, c'est qu'aussitôt qu'un cétacé est pris dans quelque piège, et qu'il ne peut venir respirer à la surface de l'eau, il meurt asphyxié.

« Avant de considérer les animaux qui nous occupent sous le rapport général de leur organisation et de quelques unes des fonctions qu'ils sont appelés à remplir, peut-être devons-nous étudier la manière dont ils se mettent en rapport avec les corps qui les environnent, ou en d'autres termes, quelle est chez eux l'étendue des facultés des sens. Nous avouerons que l'exemple de sensibilité dont on les a dotés n'est pas digne d'être citée, et que rien ne nous paraît moins sensible qu'une monstrueuse baleine, dont les sens sont émoussés sous des couches d'un tissu cellulaire épais, qu'animent à peine quelques nerfs, peu en rapport avec les surfaces dont ils doivent exciter vitalement les propriétés, et que couvrent très peu de vaisseaux. Pour s'emparer d'un cétacé quel qu'il soit, il faut toujours en effet s'opposer un viscère principal, et retenir l'animal qui porte avec lui le harpon qui l'a blessé, en filant la corde dont la mollesse atteste la cessation des forces à la suite de la perte du sang, et c'est alors seulement qu'on la retire, et souvent encore il arrive que l'animal, se débattant, brise par un dernier effort, au moment où il va être sorti de l'eau, l'anneau qui le retient profondément; il meurt au loin, ou souffre. Il guérit de ses blessures lorsqu'elles n'intéres-

sent que les tissus adipeux et musculaire. Les sens sont en général trop obtus: aussi tous les cétacés semblent avoir bien moins d'intelligence et d'industrie que les poissons. Le tact doit être peu sensible, et probablement qu'il ne s'exerce bien que sur les aliments en se joignant au goût. Le tact paroîtroit donc résider dans les cryptes qui existent sur le rebord de la bouche, là où les nerfs du goût se joignent à ceux de l'odorat. Les nageoires et la peau, sur la surface du corps, ne semblent propres en effet qu'à rendre compte des chocs rudes et brusques, mais sont incapables d'apprécier les sensations qui ne sont pas de nature douloureuse. L'odorat par suite est aussi très restreint chez la plupart des cétacés. Les baleines seules reçoivent dans la lame criblée de leur ethmoïde assez de filets nerveux pour percevoir quelques odeurs. Les dauphins et les cachalots, chez lesquels cette lame est imperforée, n'ont aucune trace du nerf ethmoïdal. Aussi a-t-on cru que chez eux l'olfaction avoit son siège dans les larges cavités ptérygo-palatines dont les crânes des baleines sont privés. Mais on a trop oublié peut-être que l'odorat, dans les animaux destinés à vivre dans la mer, étoit confondu avec le goût, et que les effluves ou plutôt les odeurs ne leur étoient apportées que dissoutes, et que par conséquent elles ne pouvoient être perçues qu'après que l'eau a frappé les parties sensibles de l'intérieur de la bouche; qu'ainsi les sensations produites par les corps, et ayant pour véhicule l'air, étoient des saveurs: les cétacés alors n'ont pas besoin d'odorat proprement dit.

« Quant au goût il doit être très borné. L'appareil de la mastication, en effet, annonce que chez tous les cétacés il est destiné plutôt à enlacer et à retenir la proie qu'à la triturer et la réduire en bol que la langue et les membranes environnantes doivent présenter à la luette ou sentinelle du goût. Chez tous les cétacés, la langue est plus ou moins enveloppée de graisse; elle est immobile, sans muscles moteurs, privée de papilles, revêtue d'une peau très lisse de nature sèche, et plutôt épidermique, et ses fonctions doivent être très bornées. Les fanons des baleines sont d'ailleurs des sortes de tamis qui arrêtent tous les petits animaux qui forment sa nourriture. Chez les dauphins et les cachalots, les dents font plutôt l'office de crochets qu'elles ne servent à déchirer la proie. Dans le petit groupe des cétacés herbivores, on conçoit naturellement que le genre de vie a nécessité une modification dans la forme de la couronne de chaque os des arcades dentaires. Il en résulte naturellement que l'estomac chez les cétacés est le principal et presque le seul agent de la digestion proprement dite, et que la proie y arrive entière et sans élaboration préalable.

« L'ouïe est renfermée dans un os qui ne fait point

partie de la boîte osseuse crânienne, ou qui n'y tient que par des ligaments ; de sorte que l'appareil de l'audition se trouve ainsi flottant au milieu d'un tissu cellulaire abondant. Il doit en résulter une perception de sons très incomplète, et c'est aussi ce qui arrive ; car souvent un navire à la voile passe avec un rapide sillage près des grands cétacés sans que ceux-ci en aient connaissance que lorsqu'ils sont proches, et encore lorsque la vue fixe leur attention. D'ailleurs l'appareil auditif, privé de conque pour rassembler les sons, ne les reçoit qu'à travers une fissure étroite, qui forme un canal sinueux ouvert derrière les yeux, et chez plusieurs cette fissure est même oblitérée (\*).

La voix est réduite à une sorte de mugissement. Nous pouvons affirmer en effet que des dauphins, que très souvent nos matelots harponnèrent, et qu'on hissoit à bord du navire encore vivants, où on les dépeçait bien avant qu'ils eussent rendu le dernier soupir, ne faisoient entendre aucun bruit, et qu'ils bornoient l'expression de leur douleur à de violents mouvements musculaires. N'auroit-on pas pris pour des mugissements le bruit fort et aigu que produit l'air violemment refoulé dans les événements par un animal en proie aux angoisses de la mort ?

La vue s'exerce de différentes manières chez les cétacés, et les organes qui en sont le siège sont peu en rapport par leur petitesse avec le reste des autres appareils. Ainsi les yeux, entre eux, éprouvent un écartement immense chez la baleine et les cachalots, et ne peuvent servir qu'à la vision latérale, et ce qui doit le plus étonner, est le défaut de régularité par rapport à la ligne médiane qui existe entre eux dans quelques genres. Nous croyons que ce manque de régularité est accommodé à la natation de ces ani-

(\* Les mammifères qui vivent dans l'eau, dit M. de Blainville (*Anatomie comparée*, t. I, p. 481), offrent quelque analogie dans l'appareil de l'audition avec certains animaux terrestres, c'est-à-dire que cette analogie ne se trouve pas dans le peu de développement du labyrinthe qui est souvent remarquable par sa petitesse, mais seulement dans la disparition graduelle de la partie extérieure ou de recueillement. C'est ce que l'on voit, pour ce dernier point, en étudiant successivement les loutres, les phoques, les lamantins, et enfin les cétacés. Les premiers ont encore la conque complète, quoique beaucoup plus petite que dans les autres carnivores vermiformes : les premières espèces de phoques ont aussi un petit rudiment de conque extérieure qui disparaît tout-à-fait dans les dernières. Chez les lamantins et la plupart des dauphins, la conque n'est plus qu'un tube fort étroit qui s'ouvre encore à la peau par un orifice très petit, et qu'on a souvent beaucoup de peine à apercevoir. Mais dans beaucoup d'espèces de ceux-ci, et dans les cachalots et les baleines, ce tube se réduit en une sorte de ligament qui va à peine jusqu'à la peau, et par conséquent l'oreille moyenne n'a pas d'ouverture réellement extérieure; elle n'a que celle de la trompe dans l'arrière-bouche.»

maux : natation qui, lorsqu'elle est rapide, s'exerce toujours d'un côté sur l'autre, et rend le mécanisme de la vision subordonné à la position ou en haut en bas, que chaque côté occupe à son tour. Dans d'autres cétacés, le type de la vision normale est conservé, et le peu d'écartement que les orbites ont entre eux permet qu'elle s'étende comme chez les vrais mammifères. Au reste, on ne connoît que très peu la répartition des humeurs de l'œil ; seulement les formes du globe et celles du cristallin viennent confirmer cette loi, que plus un animal est destiné à vivre dans l'eau, plus la siccité et la convexité de ces parties est grande. Quant aux organes accessoires tels que la glande lacrymale et les cils, ils manquent complètement, et la mobilité des fibres du palpébre est presque nulle.

Nous ajouterons aux détails précédents un aperçu sommaire sur la forme du squelette des cétacés, servant pour l'histoire de chaque famille en particulier les traits caractéristiques d'organisation qui sera intéressant de faire connoître. La charpente osseuse de ces animaux est dépourvue de membres postérieurs, et le bassin même se trouve réduit à un état rudimentaire, et ne se compose que de trois osselets, dont celui du milieu est impair, et soutient l'arcade pubienne. La colonne vertébrale aboutit à la queue, et le passage du tronc à cette partie se fait par une diminution successive d'ampleur. Les os forment les crânes des cétacés herbivores notablement n'acquièrent point de développement plus considérable que chez les autres mammifères ; mais les os de la face des baleines et des cachalots prennent des dimensions énormes ; les membres antérieurs sont très courts, aplatis, disposés en nageoires, et les phalanges sont empâtées au milieu de la membrane des ailerons sous forme de baguettes osseuses, rigides et inflexibles. Ce qui caractérise surtout les vertébraux est l'amincissement extrême du corps des cervicales et c'est à cette disposition qu'est due la nullité parente du cou : car les vrais cétacés ne jouissent que de mouvements de flexion de cette partie dans un sens. Déjà cependant le cou est un peu plus prononcé chez les cétacés herbivores : aussi ces animaux n'ont-ils été long-temps placés à côté des morsés, et font naturellement le passage des cétacés aux amphipneustes. Quant aux formes des dents, elles sont assez identiquement les mêmes pour tous, ou du moins en exceptant les baleines, qui n'ont la mâchoire garnie que de lames cornées d'une nature cartilagineuse. Ces dents sont toujours creusées en forme de piole à leur base, pyramidales et pointues à leur sommet, et l'énorme défense du narwhal ne contrarie pas cette règle : celles des cétacés herbivores sont couronnées plates ; mais si les os de la face (\*) ont

(\*) Les os des cétacés sont extrêmement cellulaires.

développement aussi considérable, le crâne n'a point eu d'agrandissement dans sa capacité, et le cerveau, qu'il est destiné à loger, est toujours très petit en rapport à l'ensemble de l'animal : autre cause pour que le jugement soit presque nul chez les cétacés. Les dauphins seuls ont une capacité cérébrale un peu plus en rapport avec leur taille : aussi leur attribue-t-on plus d'intelligence, bien qu'il y ait beaucoup à dire sur ce sujet. Dans l'accroissement considérable qu'ont reçu les os de la face, ce sont les maxillaires supérieurs qui ont été surtout très allongés, mais les inter-maxillaires n'adhèrent au pourtour du museau que par une pointe étroite : dans le jeune cependant, ces os inter-maxillaires supportent des dents disposées en défenses qui sont propres à cet animal.

La nature a enveloppé la masse des muscles, dont les fibres puissantes forment de nombreux plans sur des parties osseuses, par une épaisse couche de tissu fibulaire que recouvre un épiderme parcheminé et très lisse, qui, s'isolant très aisément par la dessiccation, se fendille en tous sens et par plaques irrégulières, comme nous en avons eu souvent la preuve en voulant conserver des peaux de dauphins. M. Scobey dit que le réseau muqueux d'une baleine a des fibres de huit lignes d'épaisseur, et que les fibres qui le composent sont perpendiculaires à la peau. Il paraît que l'enveloppe extérieure des cétacés se compose de trois couches qu'on reconnoît à cette partie de l'organisme des animaux terrestres. La couleur générale de la peau n'a point d'autres teintes que le noir, le gris et le blanc : quelques espèces seulement ont de légères taches jaunes ou rosées ; mais on n'en voit, chez les cétacés, ces rellets éclatants qui se fondent ou se nuancent de mille manières pour orner les poissons. La couleur blanche quelquefois jouit d'un éclat satiné ou argentin qui, pendant la vie des dauphins, est très remarquable.

Des considérations générales précédentes que devons-nous conclure ? Que les cétacés, vivant dans les grandes mers et encore peu étudiés, n'ont rien qui est nécessaire pour fixer la curiosité, amuser l'esprit, ou distraire l'homme du monde. On ne trouve plus dans leur histoire ces détails piquants et intéressans, ces observations ingénieuses sur leur industrie, leurs ruses, leurs jeux et leurs amours. Leur taille, le plus souvent gigantesque, étonne, mais ne fait point au cœur ; la connoissance de leurs habitudes est importante pour le commerce, mais ne présente rien qui intéresse, et dont la mémoire puisse conserver un doux souvenir. Tout est grossier et intérieur, et par conséquent la couche lisse de phosphate de chaux qui en revêt l'extérieur est beaucoup plus mince proportionnellement qu'elle ne l'est sur les autres mammifères terrestres.

sier dans leurs formes comme dans leurs penchans, pour tout autre que le naturaliste philosophe. Ce dernier seul sait que la nature, en jetant sur la surface de notre monde les êtres qui le peuplent, a eu des intentions d'une sagesse infinie. Il se complait dans l'idée d'en dévoiler quelques secrets, et de pouvoir se rendre compte de quelques unes des lois qu'elle a imposées à la matière.

Mais avant de passer à la description de chaque cétacé, nous croyons devoir jeter un dernier coup d'œil sur les habitudes, l'utilité, ou sur quelques autres phénomènes de leur vie. Les grandes espèces sont le plus ordinairement isolées ; les petites nagent par couples solitaires, ou se réunissent à certaines époques par bandes nombreuses. Les lumantins, les dugongs, les stellères, vivent assez volontiers entre eux dans un état d'éloignement, et ne se réunissent qu'à l'époque où le besoin de l'union des sexes se fait sentir. La durée de leur existence est inconnue. Toutes les supputations qui ont été faites sur la vie de la baleine, par exemple, paroissent exagérées et sont incertaines : leur reproduction est le résultat d'un coït qui s'exécute en s'appliquant à la reverse l'un contre l'autre. Leur sommeil paroît avoir lieu au sein des eaux et être toujours incomplet, c'est-à-dire qu'il semble ne consister qu'à une torpeur prudente que l'apparence du moindre danger fait cesser aussitôt.

Nous avons vu des baleines dormir sur la surface de la mer, et ne s'y soutenir que par de légers mouvements des nageoires, qui, répétés de temps à autre et nonchalamment, les maintiennent sur l'eau. Leur genre de nourriture varie : il consiste en herbes marines pour quelques espèces, en poissons, en mollusques pour le plus grand nombre. Quelques peuples ont vénéré des cétacés, ou les ont représentés dans des allégories ingénieuses. L'utilité que les Européens en retirent est immense, et les arts se sont emparés de plusieurs de leurs parties : la médecine surtout a utilisé l'ambre dont l'art des cosmétiques fait un grand usage. L'huile et le blanc de baleine sont l'objet d'un commerce étendu.

Les cétacés, ou du moins plusieurs d'entre eux, ont été connus dès la plus haute antiquité. Les écrits des anciens auteurs, d'Aristote, de Plin, d'Élien, les mentionnent sous le nom de *cetos* ou de *κῆτος* (cete), qu'ils appliquoient aussi à de grands poissons du genre squal. C'est de là que découle le nom de *cétacés*, que les modernes leur ont donné sans partage. Observés dès l'époque la plus reculée sur les rivages des nations celtiques, ils ont reçu d'elles le nom de *whall*, et ce mot, légèrement modifié par l'orthographe, est répandu chez tous les peuples qui sont d'origine tudesque. Les Italiens et les Français des côtes de l'Océan et de la Méditerranée, et premièrement les Basques, leur appliquèrent à tous le nom

de soufleurs ou son équivalent, et c'est encore par cette dénomination que les habitants riverains de ces deux pays les désignent aujourd'hui.

Aristote (*Hist. nat. des Animaux*, édit. de Camus. Paris, 2 vol. in-4°, 1783) n'a parlé que d'une seule espèce de baleine, et il en a cité de la taille de mille pieds, exagération qui prouve qu'il ne la connoissoit que par les rapports populaires; cependant le philosophe de Stagyre lui donne pour patrie la mer des Indes, et il est possible alors que ce soit réellement la baleine franche qu'il ait voulu indiquer. Dans le même passage, il dit aussi que le Gange produit des anzuilles de trois cents pieds; or, pour être conséquent, Aristote devoit naturellement donner mille pieds à une baleine. Le naturaliste grec cependant isoloit (liv. I, ch. vi, p. 7) les cétacés des autres animaux, et en formoit une sorte de genre, car son opinion à ce sujet est précise: « On peut, dit-il, établir le genre des oiseaux, celui des poissons, celui des cétacés, etc. ; » mais nulle part on ne voit qu'il ait eu une idée bien nette de ces animaux. L'histoire du dauphin est beaucoup plus circonstanciée, et on ne peut douter qu'Aristote ne l'ait assez bien connu; mais après avoir rapporté quelques détails encore vrais aujourd'hui sur cet animal, il y entremêle aussitôt des fables, et surtout beaucoup de faits qui n'appartiennent qu'au requin. Le *mysticetus*, que les modernes regardent comme la baleine franche, pourroit bien cependant être tout autre chose, et il n'y a rien d'impossible que ce ne soit un *chætodon*; car Aristote se borne à dire que le *mysticetus* a dans la bouche au lieu de dents des soies semblables à celles du porc. Pline ensuite est venu rendre méconnoissable cet animal en le défigurant par des contes puérils. Le marsouin est le *phocæna* d'Aristote, au sentiment de la plupart des ichthyologistes du dernier siècle. Comment se fait-il cependant que cet auteur lui donne seulement pour patrie les mers du Pont-Euxin, et qu'il dise que sa taille soit plus petite que celle du dauphin? Le marsouin de la Méditerranée pourroit être au contraire, suivant le docte Scaliger, le *tyrsio* des Grecs, bien que quelques auteurs ne voient dans le *tyrsio* que le phoque commun. Si, après Aristote, nous consultons Pline (liv. IX), nous n'en retirons pas de grandes lumières; cependant on trouve dans son Histoire naturelle quelques espèces de cétacés sur lesquelles il a réuni des détails appartenant à plusieurs sortes d'animaux marins. Nous y acquérons la preuve toutefois de la bonhomie que Pline apportoit à recueillir les contes que les navigateurs de son temps ne manquoient pas de faire à leur retour. Ainsi, dit l'auteur romain, la mer des Indes produit de très grands animaux, comme des baleines de quatre arpents, des langoustes de quatre coudées!.... Dans l'océan des Gaules vit le physeter

ou soufleur, et dans la mer de Cadix, le poisson en forme d'arbre, dont les branches sont si larges qu'on croit qu'il n'a jamais pu passer dans le détroit de Gibraltar (\*). Les baleines, dit encore Pline, sont nos ennemies les plus redoutables. Or, tous les naturalistes ont pensé que l'orque étoit le dauphin épaulé; cependant Pline donne à la tête de son orque la forme de la proue d'un navire liburnique; ce poisson, encore conservée dans la construction de petits navires de Gènes et de Livourne, est entièrement celle que présente un espadon; aussi trouve-t-on dans l'orque une réunion de caractères qui ne partient à plusieurs animaux, et à la forme de la tête d'un espadon sont joints des détails de marsouin, et les dimensions d'un cachalot. Elle devoit être de grande taille, car l'orque que l'empereur Claude fit attaquer par ses cohortes prétoriennes, et qui coula à fond, devoit être, dit Pline, un navire avec son équipage, en le submergeant sous une nappe d'eau qu'elle fit jaillir de sa bouche.

Pline cependant connoissoit les fonctions et les mœurs de ces animaux, sans toutefois en expliquer le mécanisme. Il ne dit que peu de chose des marsouins, qu'il caractérise assez bien d'avec les dauphins, quant à ceux-ci, il se complait à en tracer l'histoire, et rappelle, non seulement les contes d'Aristote, mais encore il en ajoute de nouveaux et de plus circonstanciés. Imbu des idées populaires de son temps, il joint aux mœurs du dauphin, auquel il prête une rare intelligence dans son conte de Simon, plusieurs de celles du requin, telles que d'être forcé de renverser pour saisir sa proie, d'avoir la bouche ouverte dessous de la tête, etc.; en parlant de sa nageoire dorsale, on voit évidemment qu'il avoit en vue un gros poisson du genre scare; mais on ne sait, par exemple, sur quel fondement peut reposer ce qu'il raconte du dauphin remontant le Nil, et attaquant le crocodile. Il dit en effet que ce cétacé, commencent le côté vulnérable de son ennemi, plonge violemment au moment où il voit celui-ci se diriger vers lui pour l'attaquer, et qu'avec l'épine tranchante de sa nageoire dorsale il lui ouvre adroitement le ventre.

Ces citations doivent suffire pour montrer que ce seroit en vain qu'on chercheroit à retrouver d'une manière positive les animaux dont les anciens ont parlé. Plus d'obscurité règne encore dans les auteurs des derniers siècles: faut-il s'en étonner? Si les Romains et les Grecs, au temps de leur splendeur, ont adopté les histoires d'Aristote, de Pline, d'É

(\*) Ce dernier doit être le poisson kraken, qui remonte les vaisseaux à trois ponts ayant cent vingt bouées, et douze cents hommes d'équipage, que Montaigne de mensongère mémoire, a décrit et figuré dans le sonnet de Sonnini!!!



les écrivains de la renaissance des lettres, après de longues années de ténèbres et d'avilissement, obligés de tout recréer, saisirent avidement ce qui leur fut raconté par leurs contemporains; et plus on mettoit de merveilleux dans les histoires sans goût comme sans choix qu'on leur débitoit, plus elles avoient de vogue et de succès. Leurs ouvrages renferment cependant de nombreuses et importantes observations; mais comme l'ivraie est abondamment mêlée au bon grain, il en résulte qu'on ne peut en tirer tout le fruit désirable; aussi ne présenterons-nous qu'un résumé très court des opinions admises dans cette époque.

On trouve dans le *Museum Wormianum* (1655) un extrait assez détaillé d'un vieil ouvrage intitulé, *Miracra royal*, dont l'auteur étoit, dit-on, une tête couronnée; il présente une classification des cétacés en genres d'après leur taille. Cette division, qui n'a pas demandé un grand effort de sagacité, est, bien entendu, entremêlée de toutes les absurdités dont nos pères aimoient à se bercer; nous en donnerons un léger échantillon.

Genres : 1° *Nyding*, vingt aunes de longueur, point de dents, point de barbes (c'est-à-dire point de fanons).

2° *Nisen*, cinq aunes. Les dauphins.

3° *Leipter*, sept aunes.

4° *Waghyalur* ou *Huathund*, douze aunes, des dents grandes et aiguës (est sans doute le squale pélerin).

5° *Andhyal* et *Suinhuat*, vingt aunes, etc., etc.

On peut ainsi prendre une idée de la méthode, si on veut donner ce nom à des démarcations aussi grossières, suivie dans le *Speculum regale*. Le dernier genre ou le vingt-deuxième, est le *hafyuse* ou cétacé dont la taille étoit plus grande qu'une île, et dont il n'existoit qu'un individu dans le monde; bien heureux sans doute que cet animal connu de nos bons aïeux ait disparu de la surface du globe dont il eût épuisé les productions!

Rondelet (*Histoire entière des poissons*, Lyon, petit in-4°, 1558), dans un ouvrage fort remarquable pour l'époque, a joint à son Histoire des poissons des figures en bois de cétacés; il décrit le marsouin, la baleine vulgaire, la vraie baleine, l'espaular, le mular ou sénédette, la scolopendre cétacée; ces figures sont d'ailleurs imparfaites et grossières; mais Rondelet, imbu des idées chimériques d'une époque d'ignorance et de ténèbres, a joint aux êtres réels des images fantastiques et absurdes, et son monstre marin, son monstre marin en habit de moine, son monstre marin en habit d'évêque, prouvent combien on aimoit alors les animaux à formes surnaturelles. Le mular ou sénédette, dont on a fait depuis un delphinaptère, ne peut être autre qu'un cacha-

lot, car la description qui sert d'explication à la figure semble le prouver.

Conrad Gesner, né en 1516, mort en 1565, publia dans un très gros in-folio tout ce que ses devanciers avoient dit sur les animaux, et il répète, au sujet des cétacés, ce qu'en avoient écrit Belon et Rondelet. Son livre VIII de *Aquatilibus* comprend, rangés par ordre alphabétique, tous les animaux marins connus de son temps; ses figures de poissons sont en bois, et assez bonnes; celles des cétacés ne valent rien; les espèces qu'il décrit sont: le dauphin de Belon, pag. 380; le phocena ou tyrsio de Belon, pag. 837; l'orca de Rondelet, pag. 748; le physétère, pag. 851, qui n'est autre que le sénédette, ou mular de Rondelet. Plusieurs planches sont consacrées à ce que Gesner appelle la baleine, p. 459; mais l'imagination du peintre s'est exercée à loisir sur ce sujet: aussi voit-on de ces animaux, armés de longues défenses, submergeant des vaisseaux avec leurs éventails, ou bien des navires jetant l'ancre sur eux comme sur un haut-fond, et des équipages campant sur leur dos comme sur un rivage!...

Aldrovande (*Hist. nat. de Animalib., libri septem*. Francfort. in-folio, 1625) a consacré un livre intitulé de *Cetis*. La plupart de ses descriptions sont prises des auteurs antérieurs, et les figures en bois qu'il donne des cétacés sont grossières et calquées des *pourtraits au naïf du livre du maître Rondelet*.

Jonston (*Histor. nat. de Piscibus*. Amst., in-folio, 1637), après avoir figuré avec beaucoup de soins pour l'époque des licornes de toutes les façons, représenta et décrivit quelques cétacés, et aussi, suivant l'opinion reçue alors, des sirènes et des hommes marins. Le livre V, p. 450, est consacré aux baleines, aux physétères, et aux dauphins, qui occupent plusieurs planches. La figure d'un cachalot (pl. 42) couché sur le flanc, copiée par l'abbé Bonnaterre, est très bonne; mais il n'en est pas de même de celles qui renferment des dauphins très difficiles à reconnoître, et surtout sa *scolopendre cétacée*, être fantastique et chimérique. Jonston, dans son *Histoire*, a copié Rondelet, Aldrovande, et Belon, aussi bien que Plin et Aristote, toutefois déjà avec une apparence de goût. Il donne, comme document assez utile, et d'après Gesner, la figure d'une médaille représentant deux dauphins avec la forme propre à ces animaux, et non celle que les Grecs leur attribuoient généralement, et sous laquelle ils les ont presque constamment figurés. Ces dauphins ont pour revers une tête casquée.

Telles étoient les connoissances sur les cétacés il y a deux siècles. De nombreux voyages entrepris dans l'intervalle qui nous sépare de l'époque où écrivoient Rondelet, Belon, Aldrovande, Jonston et Gesner, jetèrent quelques lumières sur l'histoire

d'une classe d'animaux que le merveilleux a toujours défigurée de préférence à toute autre. Nous n'aurons à mentionner que quelques sources principales, malheureusement trop peu nombreuses : car tout ce que l'on dit des baleines, des dauphins, ou des cachalots, dans le plus grand nombre des voyages nautiques, est si vague, qu'on ne peut en tirer aucun fruit.

Eggede, missionnaire au Groënland, dans la description qu'il a publiée de l'histoire naturelle de cette contrée (1 vol. in-12. Copenhague, 1765), et qui parut pour la première fois en 1758, présenta des observations neuves et intéressantes sur les cétacés du Nord, et sur la manière dont les naturels se livrent à leur pêche.

Un nommé Lapeyrère, qui est, dit-on, l'auteur d'une *Relation du Groënland*, imprimée, sous le voile de l'anonyme, à Paris, en 1665 (1 vol. in-12), décrivit avec quelque soin le narwhal, donna l'étymologie de son nom, et une figure assez médiocre; mais il expliqua assez bien comment ce qu'on prenoit alors pour des cornes de narwhal en étoient les dents.

Ellis, dans son voyage à la baie d'Hudson exécuté en 1746 et 1747 (2 vol. in-12. Paris, 1749), mentionne quelque cétacés; et plusieurs fois, sous le nom de baleine blanche, il indique le béluga.

L'ouvrage le plus saillant, et qui est encore la source presque unique où l'on doit puiser des détails sur les cétacés, est celui d'Anderson, intitulé *Histoire naturelle du Groënland, de l'Islande et du détroit de Davis* (trad., 2 vol. in-42. Paris, 1754), publié pour la première fois en 1750. Cet ouvrage, résultat de renseignements demandés à tous les baleiniers, se ressent malheureusement de la manière dont il a été fait, et quoiqu'il soit riche en bons documents, il renferme beaucoup d'erreurs et des faits transposés. D'ailleurs, à l'époque d'Anderson on ne savoit pas peindre un animal quelconque avec des caractères précis; aussi doit-on être très scrupuleux pour admettre les espèces qu'il décrit, et qu'il n'a pas très bien figurées. Nous serons donc forcé de recourir à ce que cet auteur indique; mais nous ne le ferons qu'après des discussions raisonnées et une rigoureuse comparaison du texte avec les planches, ce qui n'a pas toujours eu lieu, comme il est facile de s'en convaincre pour le genre physale des auteurs modernes.

Depuis Anderson jusqu'à l'époque actuelle, et par les livres d'Ellis, de Forskal, de Pâges, d'Hasselquist, de Klein, d'Illiger, d'Olafsen et Povelsen, de Péron, de Duhamel, de Shaw, de Risso, etc., etc., l'histoire naturelle des cétacés s'est enrichie de quelques bonnes observations, bien cependant que ses progrès n'aient été nullement en rapport avec ceux des autres branches du règne animal. Les traités de

Bonnaterre et de Lacépède, les plus complets que nous possédions, laissent toutefois beaucoup à désirer, et ne sont pas sans erreurs. De sorte qu'aujourd'hui, où tant d'animaux nouveaux ont été décrits avec exactitude, nous ne possédons pas une bonne histoire de cette classe d'êtres. Cependant le livre précieux de Scoresby, sur les pêches du Nord; la Zoologie de Shaw; la Mammalogie de M. Desmarest, et surtout le Règne animal du baron Cuvier, ainsi que l'ouvrage de ce célèbre naturaliste sur les ossements fossiles, viendront nous fournir des lumières plus nombreuses et plus certaines, et nous permettent de réunir sur les cétacés des faits nouveaux et intéressants.

Linné, dans l'édition que Gmelin a revue du *Système nature*, a formé, sous le nom de cete, sa classe septième ou dernière des animaux. L'illustre Suédois n'y admet que quatre genres, qui sont ceux nommés par lui, *monodon*, *baleine*, *physète*, *dauphin*; et dans ces quatre genres il ne décrit que quinze espèces.

Erxleben, dont l'ouvrage sur les mammifères fut publié en 1777, se trouve avoir rejeté à la fin de son ouvrage les phoques, et les avoir fait suivre des cétacés. Il adopte les genres et les espèces proposés par Linné, à l'exception de deux.

Othon Fabricius, dans sa *Faune du Groënland* décrivit avec soin plusieurs espèces du Nord, et rendit, sous ce rapport, un véritable service à la science.

L'abbé Bonnaterre, dans sa *Cétologie* (in-4°, 1780), proposa seulement quatre familles, dans lesquelles furent compris huit espèces de baleines, deux monodons, six cachalots, et neuf dauphins.

L'histoire naturelle des cétacés du comte de Lacépède parut en 1804; cet ouvrage eut un grand succès, et resta classique jusqu'à ces derniers temps. Il fit connoître trente-quatre espèces distribuées dans dix genres, savoir: quatre baleines, quatre baleinoptères, trois narwhals, un *anarnak*, quatre cachalots, un *physale*, trois *physètes*, deux *phinaptères*, onze dauphins, et un *hyperoodon*. Plus tard il y ajouta les descriptions faites d'après des peintures chinoises de plusieurs cétacés des mers du Japon, tels que deux baleines, quatre baleinoptères, un *physète*, et un dauphin.

Depuis cette époque, de nombreux voyageurs ont publié diverses espèces, notamment de la famille des dauphins, et plusieurs des cétacés décrits primitivement, comparés avec plus d'attention, ont paru aux meilleurs esprits ne reposer que sur des figures fautives, ou sur de vagues observations, ont été rejetés des catalogues. M. Desmarest, dans sa *Mammalogie* (1820-1822), porte encore cependant leur nombre total à soixante-deux: sur ce nombre, vingt-neuf espèces sont indiquées comme constatées, et comme douteuses; ce qui réduit

rente-trois celles sur lesquelles on possède des détails à peu près positifs.

Les cétacés connus aujourd'hui s'élèvent au nombre de quatre-vingts, en y joignant les espèces douteuses, ou seulement à celui de cinquante, en ne parlant que des espèces assez rigoureusement déterminées.

*Cétacés des mers du Kamtschatka, publiés, d'après des figures sculptées en bois par les Aléoutes, par M. de Chamisso.*

M. de Chamisso, naturaliste français au service de la Russie, a fait le voyage autour du monde avec le capitaine de Kotzebue sur le *Rurick*. Parmi les découvertes intéressantes de son voyage, on doit compter celles qui sont relatives à des cétacés du nord de l'océan Pacifique, dont il se procura des modèles sculptés avec beaucoup d'adresse par les naturels de ces contrées, et sur lesquels il publia un mémoire intéressant dans les Actes de la société de Bonn. Quoiqu'on ne doive pas ajouter une croyance complète aux espèces qui sont ainsi dépeintes, et qu'on ne puisse les rapporter ou les classer des cétacés déjà connus, on ne peut cependant se dispenser d'en signaler les principaux caractères, parce que les renseignements qui les accompagnent sont curieux, et deviendront très utiles aux voyageurs futurs. D'ailleurs, le but principal de M. de Chamisso a été de retrouver, dans les mers aléoutes, la synonymie de ceux employés par le célèbre Pallas, qui a décrit, dans sa Zoographie du nord de la Russie, trois cachalots et six baleines des mers du Kamtschatka, et les figures qu'il a fait graver de ces animaux portent le cachet de vérité, en même temps que des notes claires et précises indiquent l'utilité que retirent de ces cétacés les habitants riverains des mers où ils vivent. Les espèces figurées et décrites par M. de Chamisso, et dont les représentations originales en sont déposées au Muséum de Berlin, sont au nombre de neuf.

## I.

## LA BALEINE KULIOMOCK.

Cette baleine paroît être l'espèce décrite par Pallas sous le nom de *culammach*, et que les Russes appellent *kulioma*. Les Aléoutes, qui l'appellent *kuliomock* dans l'âge adulte, donnent aux jeunes individus le nom de *kuliomagadoch*. C'est par erreur que Pallas en distingue la baleine *kamschalang*; ce mot signifiait, dans la langue des naturels, vieillesse ou ancien, et s'appliquant aux très vieux *kuliomock*.

De toutes les espèces de baleines, celle-ci est la plus abondamment entourée d'huile, et les chairs, au dire des naturels, ne forment qu'une très petite partie de la masse totale du corps. Cette graisse huileuse est fluide et très odorante, et les Aléoutes la recherchent pour leurs aliments. Ces peuples mangent aussi les nageoires des jeunes individus, font des cordes et des lignes de pêche avec ses tendons et ses aponeuroses, et emploient les os dans la construction de leurs cabanes, tandis qu'avec la peau ils façonnent leur chaussure.

Le *kuliomock*, la plus commune comme la plus grande espèce des mers du nord de l'océan Pacifique, se rapproche beaucoup de la baleine franche (*Balaena mysticetus*). En effet, sa poitrine est lisse, mais marquée sur les côtés d'un large sillon contourné; ses fanons, au nombre de quatre à cinq cents, sont très grands, et de couleur noir bleuâtre; ses évents sont flexueux et placés au milieu de la tête; une éminence conique surmonte le bout du museau dans la figure, et la bouche est arrondie et recourbée à sa commissure. La nageoire de la queue est échancrée dans son milieu, et les pectorales sont de forme ovulaire oblongue: leur couleur est blanche, ainsi que la poitrine. Le dos enfin offre une gibbosité assez semblable à une fausse nageoire, tandis que la forme du corps est cylindrique.

Souvent M. de Chamisso observa le *kuliomock* nageant autour du *Rurick*, et une fois entre autres le brick russe, que pousoient des vents favorables, heurta deux de ces baleines qui jonoient, et dont le choc se fit ressentir sur le vaisseau.

Cette espèce se rapporteroit parfaitement à la baleine franche des mers du Nord, sans bosse qui surmonte le dos, suivant M. de Chamisso; et tous ses caractères, à cela près, s'accordent beaucoup plus qu'avec ceux qui distinguent les baleines gibbeuses, ou les baleinoptères boops et à bec, décrites dans les auteurs. Toutefois quelques personnes répugnent à croire que la baleine franche vive indifféremment dans tous les océans, et que l'espèce des mers boréales atlantiques soit celle des mers boréales pacifiques. A cet égard, M. de Chamisso a recueilli quelques preuves qui paroissent assez décisives. Henri Hamel, et Buseq, le premier en 1653 sur les rivages de la Corée, et le second en 1716 sur les côtes du Kamtschatka, affirment avoir pêché des baleines franches sur le corps desquelles étoient enfoncés des harpons européens, dont la marque étoit celle des pêcheurs du Groënland. On sait d'ailleurs que la connaissance de ce fait avoit précédé les lumières de la géographie pour faire supposer un canal de jonction, sous le pôle, entre la mer Atlantique et l'océan Pacifique. Au reste, quoique feu Péron ait eu l'opinion formellement

contraire, tout autorise à penser que certains grands cétacés vivent indifféremment dans toutes les mers.

Cependant le kuliomoch, ayant une bosse sur le dos, ne peut être considéré comme la baleine franche, et c'est à la baleine noueuse (*balaena nodosa*) qu'il doit être rapporté. Le peu d'ailleurs qu'on sait de cette dernière espèce, que le capitaine Colnett a vue sur les côtes de la Californie, légitime notre rapprochement, et la phrase de M. de Lacépède qui indique une seule bosse et des nageoires pectorales blanches à la baleine noueuse, ne permet pas de penser que le kuliomoch en soit distinct.

Enfin, M. de Chamisso rapporte encore au kuliomoch, la baleine décrite par Steller après son naufrage dans l'île de Behring, qui avoit quarante-six pieds, et deux cent quarante fanons, dont la longueur varioit de six pouces à cinq ou six pieds.

## II.

## LA BALEINE TSHIKAGLUGH.

Nommée ainsi par Pallas, cette baleine est le tshikagliok des Russes. C'est la plus petite des espèces décrites, dont elle se distingue par sa tête plus courte et plus conique, par le manque absolu de nageoire dorsale, par des pectorales ovalaires, par un renflement en-dessous de la queue, et enfin par une large nageoire caudale presque rectiligne. Sa graisse est tellement abondante, que les chairs semblent manquer sous la couche qu'elle forme; mais cette graisse, d'une saveur agréable, est liquéfiée et teinte en rouge. Ses fanons sont rejetés à cause de leur petitesse; ses os, plus compactes et plus durs que dans les autres espèces, servent à faire des armes; sa poitrine est marquée de deux larges taches argentées, et la face inférieure de la queue est blanche, ainsi que les nageoires pectorales.

## III.

## LA BALEINOPTÈRE ABUGULICH.

Pallas a décrit cette espèce sous le nom d'*umgullic*, connue des Russes sous celui d'*amgolii*. Ses formes, dans la figure que M. de Chamisso en donne, sont celles d'un cylindre assez régulier. Les deux mâchoires sont d'égale longueur; une nageoire dorsale est placée sur la partie supérieure du corps aux deux tiers postérieurs; les nageoires pectorales sont petites, ovalaires, et arrondies à leur sommet; des plis nombreux occupent les régions du ventre et de la poitrine; la nageoire de la

queue est échancrée dans son milieu, et de même couleur que le corps.

L'*abugulich* est considérée, par les Aléoutes par les Russes établis au Kamtschatka, comme plus utile de toutes les baleines de leurs mers. Pallas lui accorde, d'après l'opinion des habitants jusqu'à trois cent cinquante pieds anglais de longueur; ses fanons sont petits et inusités; sa graisse peu abondante et concrète, a une saveur agréable et se trouve pure sur le dos et les flancs, tandis que sur le ventre elle est unie aux fibres musculaires qui la traversent. Son ennemi le plus acharné est un dauphin qui l'attaque et la harcèle pour lui chiper la langue ou dévorer sa graisse, dont il fait un friand. Souvent en effet on en trouve de morts sur les rivages à la suite de blessures qui paroissent dues à ce cétacé. Les Aléoutes, lorsqu'ils s'emparent d'un *abugulich*, ce qui est assez rare, détachent la membrane qui recouvre la langue pour en faire des tuniques si minces et si transparentes, mais en même temps imperméables à la pluie, et se revêtent ces peuples, et qu'ils obtiennent aussi des intestins de phoques ou de baleines. Les os de la mâchoire sont employés à faire des armures, des javelots, et ils retirent de la queue, pour en faire des cordes, depuis cent vingt jusqu'à cent soixante livres de tendons.

## IV.

## LA BALEINOPTÈRE MANGIDACH.

Le jeune âge de cette espèce est le *mangidach* des Aléoutes; elle est connue des Russes sous le nom de *magida*, et décrite par Pallas sous celui de *mangidach* ou *balaena m. sculus*. Sa taille est un peu plus prononcée que celle de l'espèce suivante; elle se distingue de l'*abugulich* par un renflement plus considérable de la tête, par une nageoire dorsale pointue et plus déjetée en arrière du corps, par des pectorales plus étroites et plus aiguës à leur sommet, enfin parce que le rebord de la nageoire caudale n'est pas échancré. Les fanons du *mangidach* n'ont que six pouces de longueur, et ne servent que comme étoupes; sa graisse huileuse est également concrète, et a les mêmes usages que celle de l'espèce précédente. Il en est de même des os et des tendons. Cependant on mange parfois le chair du ventre des jeunes individus, qui est tendre, tandis qu'elle durcit et devient trop coriace dans l'âge plus avancé. Un individu, long de soixante pieds anglais, fournit de quatre-vingts à cent livres de tendons.

## V.

## LA BALEINOPTÈRE AGAMACHTSCHICH.

Cette baleinoptère, connue sous le même nom par les Russes et par Pallas, est un peu plus petite que la précédente, dont elle a les formes; elle est d'une couleur brunâtre, excepté sous le ventre qui est blanc, marqué de rides, et aplati. On recherche les chairs pour la nourriture, et ses fanons, qui sont blancs et longs de deux pieds, ne sont pas utilisés. M. de Chamisso dit que sa taille ne dépasse que vingt-huit pieds anglais, et Pallas lui en donne jusqu'à soixante-dix; sa graisse est abondante, et les membranes des intestins servent aussi à faire des vêtements, mais moins solides que ceux de plusieurs autres baleines.

## VI.

## LA BALEINOPTÈRE ALIOMOCH.

L'*Aliomoch* ou *aliama* des Aléoutes dans l'âge adulte, et l'*aliama gadach* dans les premières années, est l'*aliomot* des Russes, et l'*Palliamak* de Pallas; elle ressemble aux espèces précédentes. Cependant, d'après la figure, le corps est plus ramassé et plus épais, la mâchoire inférieure est plus grande que la supérieure, la nageoire dorsale est prolongée, mais peu haute et comme tronquée; les nageoires au contraire sont très longues et rapprochées des yeux, et la caudale forme un large croissant. La partie inférieure de celle-ci est blanche, et est également la couleur des pectorales; sa taille ne dépasse guère trente-cinq pieds; sa graisse huileuse est abondante et fluide, et ses fanons sont courts pour être employés.

## VII.

## LE CACHALOT AGIDAGICH.

Le cachalot est l'*Agidagich* ou *agdagach* des Aléoutes que Pallas décrit *agdadachyik*, et qui paroît être le *plavun* des Russes; sa grosse tête cubique, sa large nageoire caudale, l'étroitesse de la mâchoire inférieure, sa bosse dorsale, tout annonce que c'est le cachalot macrocéphale des auteurs. La longueur que lui donne M. de Chamisso est de cent sept pieds anglais environ, et il ne sera pas inutile de rappeler que le pied anglais n'a que onze pouces du pied de France. Les dents de la mâchoire inférieure ont dix-huit pouces de longueur, et les branches osseuses de celle-ci sont employées à la confection des javalots; le peau de ce cachalot est usitée par les Aléoutes pour faire des chaussures; sa graisse huileuse, qu'on recherche purgative, sert uniquement à l'éclairage des

yourtes, et on retire d'un animal de cinquante pieds jusqu'à quatre cents livres de tendons. Les événements dans la figure en bois, au lieu d'être placés sur le sommet de la tête, sont creusés en avant et comme des narines: ce qu'on doit attribuer probablement à une erreur de l'artiste.

## VIII.

## LE PHYSÉTERE ALUGNINICH.

Cette espèce est rapportée par M. de Chamisso au genre *ancyledon* d'Illiger, et a pour synonymes les noms de *tchieduk* et *d'agidagich*; elle paroît se rapprocher du *monodon spurius* de Fabricius, ainsi que de l'*hyperoodon* de M. Lacépède, et du *delphinus diodon* de Hunter. Pallas décrit brièvement l'*alugnich*, et ne lui donne que deux dents en avant de chacune des mâchoires; il dit que sa graisse est purgative, et seulement employée à brûler. Le *tchieduk*, du même auteur, a soixante-dix pieds, deux dents longues de neuf pouces à chaque maxillaire, et une graisse également nuisible. Enfin, son *tchumtschlugagack* peut avoir environ quatre-vingt-quatre pieds, suivant l'opinion des insulaires de Kadiak; mais il a quatre dents à chaque mâchoire. Il est donc fort difficile de rapporter positivement l'espèce de M. de Chamisso à celles de Pallas. L'image aléoute représente toutefois à l'*alugnich* deux événements séparés, deux dents à l'un et l'autre maxillaires, et deux raies blanches entourant le corps des obliquement.

M. de Chamisso possédoit trois figures de dauphins: deux ont été jugées trop imparfaites et trop grossières pour être publiées, et il s'est borné à une seule qui termine son mémoire.

## IX.

## LE MARSOUIN AGULUCH.

M. de Chamisso regarde ce marsouin comme le dauphin orque ou l'épaulard de M. Cuvier. Les Russes le connoissent sous le nom de *lossatka*, et Pallas l'a décrit sous celui d'*ag'uk*. Le dessin lui donne deux événements, ce qui est sans doute une erreur, une large nageoire dorsale, et une queue rectiligne. Une raie blanche latérale se dessine de la commissure de la bouche jusqu'au-delà de la pectorale, et une autre raie naît en avant de la dorsale, et se prolonge obliquement jusqu'en dessous du corps près de l'origine de la queue. Suivant M. de Chamisso sa taille est de treize pieds, ses dents sont petites et nombreuses; il vit en grandes troupes, et attaque avec férocité les baleines dont il est l'ennemi acharné. Si cette espèce étoit exactement décrite, elle seroit nouvelle: car l'orque ne lui ressemble point, et

l'orque d'ailleurs ne peut se trouver dans les mêmes mers ; car chaque espèce de la famille des dauphins quitte peu les zones qui lui ont été affectées.

*Description de quelques cétacés des mers du Japon, d'après des figures peintes en Chine et au Japon ; par le comte DE LACÉPÈDE.*

Nous plaçons à la suite des cétacés des îles kouriles et alcoutiennes, quelques espèces que M. le comte de Lacépède décrit d'après des dessins japonais que lui avoit communiqués M. Abel de Remusat, et dont il fit l'objet d'un mémoire spécial qu'il lut à l'Institut le 21 septembre 1818. Des espèces qui ne reposent que sur des peintures de ce genre, sans description aucune, ne peuvent en effet être rangées parmi celles admises dans les ouvrages comme réelles : car on sait que les peintres chinois se plaisent à enluminer leurs dessins avec des couleurs de fantaisie, et que rarement ils s'astreignent à peindre la nature telle qu'elle est. D'un autre côté, cependant, M. de Lacépède assure que les traits distinctifs des diverses espèces sont présentés avec une grande netteté, et qu'ils portent tous les signes de l'authenticité et de l'exactitude que les zoologistes sont accoutumés à reconnoître, de sorte qu'on est tenté de regarder ces figures comme les portraits exacts d'espèces vraiment nouvelles.

§ 1<sup>er</sup>.

*Les Baleines à dos sans bosse.*

1.

LA BALEINE JAPONAISE.

*Balæna japonica.* LACÉP.

Nous emprunterons textuellement, pour cette espèce comme pour les suivantes, la description qu'en a tracée M. de Lacépède.

« L'évent est placé un peu au-devant des yeux ; la nageoire caudale est grande ; on voit sur le museau trois bosses garnies de tubérosités, et placées longitudinalement ; la couleur générale est noire ; le ventre est d'un blanc éclatant, et cette grande place blanche est comme festonnée profondément dans son contour ; les mâchoires, les nageoires pectorales, et la caudale, sont bordées de blanc ; des lignes courbes, noires et très fines, relèvent le blanc qui est autour des yeux et à la base des pectorales : on distingue des groupes de petites taches blanches sur la mâchoire inférieure, et d'autres petites taches de la même couleur sont répandues sur le museau. »

II.

LA BALEINE LUNULÉE.

*Balæna lunulata.* LACÉP.

« L'évent de cette espèce est placé un peu en arrière des yeux, et les deux mâchoires sont hérissées à l'extérieur de poils ou petits piquants noirs ; la couleur générale est verdâtre, et on voit sur la tête le corps et les nageoires, un grand nombre de poils croissants blancs. »

§ II.

*Les Baleinoptères à plis longitudinaux sous la gorge et sous le ventre.*

III.

LA BALEINOPTÈRE MOUCHETÉE.

*Balænoptera punctulata.* LACÉP.

La nageoire dorsale est petite, et située à une distance égale des pectorales et de la caudale ; cinq ou six bosses sont placées longitudinalement sur le museau ; la tête, le corps, et les pectorales, sont mouchetés de blanc sur un fond noir, et les lèvres, les sillons longitudinaux, et le tour des yeux, sont blancs.

IV.

LA BALEINOPTÈRE NOIRE.

*Balænoptera nigra.* LACÉP.

La mâchoire supérieure est étroite, et le contour de cette mâchoire se relève au-devant de l'œil, et se prolonge verticalement ; on voit sur le museau ou sur le front quatre bosses placées longitudinalement ; la couleur générale est noire ; les nageoires et la mâchoire sont bordées de blanc.

V.

LA BALEINOPTÈRE BLEUÂTRE.

*Balænoptera cærulescens.* LACÉP.

À la mâchoire supérieure conformée comme dans la pièce précédente : sa dorsale est petite et plus rapprochée de la caudale que de l'anus ; on voit sur le ventre de douze plis ou sillons inclinés de chaque côté ; la mâchoire inférieure, et sa couleur est d'un bleuâtre.

## II.

## BALEINE LUNULÉE.

*Balaena lunulata.* LACÉP.

Cette espèce est placée un peu en avant des deux mâchoires sont hérissées de poils ou petits piquants noirs, la peau est verdâtre, et on voit sur la tête des taches noires, un grand nombre de poils.

## § II.

Les plis longitudinaux sont situés sur le museau et sous le ventre.

## III.

## BALEINE NOUQUETÉE.

*Balaena punctulata.* LACÉP.

La nageoire est petite, et située à une distance égale de la dorsale; cinq pectorales placées longitudinalement sur le museau, le corps, et les pectorales, sont placées sur un fond noir, et les lèvres sont longitudinales, et le tour des yeux, est noir.

## IV.

## BALEINE NOIRE.

*Balaena nigra.* LACÉP.

La mâchoire supérieure est étroite, et le museau se relève au-devant de l'œil; on voit sur le museau ou sur les pectorales placées longitudinalement des taches noires; les nageoires et les lèvres sont de blanc.

## V.

## BALEINE BLEUÂTRE.

*Balaena caerulea.* LACÉP.

La mâchoire supérieure est coniforme comme celle de la baleine; la dorsale est petite et plus éloignée de l'anus que de l'anus; on voit sur le museau des sillons inclinés de chaque côté; la nageoire est de blanc.

## VI.

## LA BALEINOPTÈRE TACHETÉE.

*Balenoptera maculata.* LACÉP.

Cette baleine a la mâchoire inférieure plus avancée que la supérieure; les orifices des événements sont un peu en avant des yeux, qui sont près de la commissure. La nageoire est à une distance presque égale des bras et de la nageoire de la queue: la couleur noirâtre règne sur la partie supérieure de l'animal; le dessous de la tête et du corps est blanchâtre; quelques taches blanches, presque rondes et inégales, sont placées irrégulièrement sur les côtés de ce cétacé.

## § III.

Les Cachalots à nageoires.

## VII.

## LE PHYSETÈRE SILLONNÉ.

*Physeter sulcatus.* LACÉP.

Ce cachalot a de chaque côté de la mâchoire inférieure six plis ou sillons inclinés. La longueur de la tête est égale le tiers de sa longueur totale; l'éventail est placé au dessus de l'extrémité de l'ouverture de la bouche: la nageoire dorsale, conique, recourbée en arrière, s'élève au-dessus des pectorales qu'elle dépasse presque en longueur; des dents pointues et garnissent l'extrémité de la mâchoire inférieure. La couleur générale est noire. Les mâchoires et les nageoires sont bordées de blanc.

## VIII.

## LE DAUPHIN NOIR.

*Delphinus niger.* LACÉP.

Ce dauphin a le museau très aplati et très allongé, et plus de douze dents de chaque côté des deux mâchoires. La dorsale, très petite, est plus voisine de la nageoire de la queue que des pectorales. Sa couleur générale est noire, et les commissures, ainsi que les pectorales, et une partie de la caudale, sont d'un blanc plus ou moins éclatant.

## DES CÉTACÉS HERBIVORES,

## OU DES SIRÈNES.

M. Cuvier, le premier, divisa l'ordre des cétacés en deux familles. Il rangea dans la première, sous le nom de *cétacés herbivores*, les genres lamantin,

1.

dugong, et stellère; et dans la seconde, sous le nom de *cétacés proprement dits*, furent compris tous les animaux connus jusqu'à ce jour, et d'une manière exclusive, sous ce nom seul, tels que les baleines, les cachalots, les narwhals et les dauphins.

Les cétacés herbivores se distinguent des cétacés ordinaires par l'aplatissement des couronnes de leurs dents. Ce caractère, en effet, est la conséquence naturelle de leur genre de vie: aussi les animaux de cette division tirent leur substance des matières végétales qu'ils paissent sous les eaux à peu de profondeur sur les rivages; ils allaitent leurs petits avec deux mamelles placées sur la poitrine; des poils naissent sur le rebord de la lèvre supérieure, et leurs événements, dont le canal osseux s'ouvre vers le haut du crâne, ne sont percés dans la peau que vers le bout du museau.

Trois genres seulement sont compris dans les cétacés herbivores, et long-temps on les a rangés à côté des phoques. Leur histoire a été entremêlée de contes populaires; et c'est ainsi qu'on les a figurés et décrits sous les noms d'hommes ou de femmes marines, de sirènes. Les Européens établis aux Indes croient encore à leurs rapports avec les tritons de la mythologie; et il est bien rare qu'à Batavia, par exemple, on ne mentionne pas annuellement, dans les gazettes, la capture de quelques uns de ces demi-hommes et demi-poissons, qui ne sont autres que des dugongs.

Les cétacés herbivores paroissent habiter plus particulièrement entre les tropiques, et seulement sur les rivages, et jamais dans la haute mer. De trois espèces connues de lamantins, en effet, une vit aux Antilles, la seconde au Sénégal, et la troisième sur les côtes de la Floride. Le dugong n'a, jusqu'à ce jour, été trouvé que dans les mers chaudes qui séparent par d'innombrables canaux les îles de la Malaisie. Il s'avance sur les côtes de la Nouvelle-Hollande jusqu'au-delà du tropique du Capricorne; et les naturalistes prussiens, Hemprich et Ehrenberg, assurent l'avoir observé dans la mer Rouge. Le stellère paroît confiné aux mers boréales de l'océan Pacifique, sur les côtes de la presqu'île du Kamtschatka, et au milieu des îlots innombrables de la côte nord-ouest d'Amérique.

Le comte de Buffon ayant déjà décrit (tom. IX, et suppl. tom. VI) les lamantins et le dugong, nous nous bornerons à présenter un résumé de l'histoire de ces animaux, beaucoup plus exactement connus aujourd'hui.

## LES LAMANTINS OU MANATES.

Long-temps rangés à côté des phoques et des morses, les lamantins ne furent regardés comme

de vrais cétacés que dans ces derniers temps. Ils étoient connus d'Hernandez, de Clusius et de Rondelet, et ce dernier en a publié une figure dans son *Traité des poissons*; tous les auteurs qui se sont succédé s'accordent à les désigner sous le nom de *manatus*, d'où par corruption nous avons fait *lamantin*, bien que quelques zoologistes, et Buffon entre autres, fassent dériver ce mot de celui de *manati*, usité par les galibis de la Guyane ou les colons espagnols d'Amérique pour désigner un grand mammifère aquatique : mais cette dernière étymologie est peu admissible. Le nom de *manatus* ou de *manates*, signifiant animal à mains, indique que ces cétacés se servent de leurs nageoires pectorales pour soutenir leurs petits dans leurs bras à la manière de certains animaux terrestres. D'autres noms donnés par le vulgaire ou par des voyageurs ignorants, rappellent les ressemblances plus ou moins grossières que des esprits prévenus ont cherché à établir avec les lamantins; et c'est ainsi que les désignations les plus opposées de *boeuf marin*, de *vache marine*, de *femme de mer*, leur ont été appliquées dans plusieurs relations.

Linné, en donnant au morse le nom générique et scientifique de *trichechus*, regardoit la seule espèce de lamantin connue de son temps comme présentant l'ensemble des caractères de cet animal; et ce rapprochement erroné subsista jusqu'à l'époque où M. Cuvier fit paroître son ouvrage classique sur le règne animal.

Les lamantins sont des animaux à corps oblong, sans cou distinct, et dont l'extrémité postérieure est arrondie, un peu déprimée, et à nageoire caudale oblongue, et très développée. Les rudiments intérieurs des membres postérieurs manquent complètement. Les nageoires antérieures sont formées par une membrane qui enveloppe les cinq doigts et leurs phalanges : et ceux-ci ne sont apparents au dehors que par quatre ongles plats qui sont attachés au rebord de la nageoire. Les membres antérieurs ont toutefois les parties osseuses que présentent les squelettes des autres animaux. Les yeux sont très petits et occupent l'intervalle qui sépare le bont du museau des trous auditifs : ceux-ci sont très peu visibles. Les narines sont petites, semi-lunaires et dirigées en avant. La langue est de forme ovale; la lèvre supérieure est fendue et garnie de soies ou moustaches courtes, mais de certaine grosseur, et formant de chaque côté des lèvres deux faisceaux cornés résistants. La peau ou l'enveloppe générale du corps est épaisse, légèrement chagrinée et garnie de quelques poils rares. Le mâle a une verge dont le gland est élargi comme chez le cheval; cet élargissement est formé de deux bords frangés, embrassant une éminence conique, au milieu de laquelle s'ouvre le canal de l'urètre. Les femelles ont

deux mamelles placées sur la poitrine et entre les deux nageoires.

Le système dentaire, ou cet appareil avec lequel l'animal saisit et triture sa nourriture, a quelque chose de particulier chez les lamantins. Il paroît que les fœtus viennent au monde avec deux incisives devant à chaque mâchoire, et que ces dents tombent aussitôt qu'elles ont vu le jour, pour ne plus reparoître; car les individus adultes n'ont plus d'incisives ni canines, mais seulement neuf des molaires de chaque côté et à l'une et l'autre mâchoire. Ces dents, en sortant de l'alvéole, ont la couronne hérissée de trois mamelons aigus qu'ils s'usent par la mastication des aliments, et auxquels succèdent deux collines transversales, bordées avant et en arrière de deux crêtes qui sont dentelées. Les molaires inférieures ne diffèrent des précédentes que par quelques légères dissimilitudes. Leur nombre total est de trente-six, mais il se voit réduit à trente-deux, parce qu'à certaine époque de la vie, quatre d'entre elles tombent et repoussent plus.

La charpente osseuse se compose principalement de six vertèbres cervicales et de seize paires de côtes très grosses et épaisses, dont les deux premières seules s'unissent au sternum. Le viscère stomacal est formé par deux poches où s'ouvrent trois pe-tites tubes en forme de cœur, et le vrai cœur est ovale et divisé en deux branches. Le colon est dilaté comme boursoufflé.

Tels sont les caractères succincts de l'organisation générale des lamantins. Ce sont des cétacés qui vivent de matières végétales, et qui, s'assemblant en troupes nombreuses et pacifiques, fréquentent les côtes intertropicales de l'océan Atlantique et se plaisent à l'embouchure des grands fleuves qu'ils remontent souvent à des distances considérables. On a dit que parfois les lamantins sortoient de l'eau, et qu'ils pouvoient se traîner avec de pénibles efforts sur les rivages, à l'aide de leurs nageoires même des poils de leurs moustaches; mais ce ne paroît pas hors de doute, et rien n'autorise à l'admettre, à moins que de nouvelles observations ne viennent le sanctionner par un témoignage inébranlable. Leurs mœurs sont douces et innocentes, si leurs formes ne sédoient point l'observateur; leur sociabilité et leur bon naturel l'intéressent moins, et doivent leur mériter une part à sa surveillance. Les mâles, à ce qu'il paroît, sont en général attentifs et pleins de soins pour leurs femelles et celles-ci chérissent tendrement leurs petits; ils leur prodiguent les plus doux soins maternels; et les soutiennent entre leurs nageoires et sur leurs flancs, et garantissent leur inexpérience des pièges où elles manqueroient pas de tomber.

La durée de la gestation est d'environ une année.



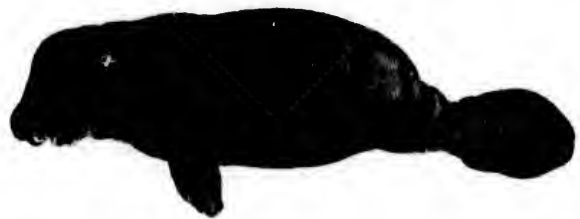
placées sur la poitrine et entre l

ntaire, ou cet appareil avec lequ  
triture sa nourriture, a quelq  
ier chez les lamantins. Il paroît q  
t au monde avec deux incisives  
mâchoire, et que ces dents ton  
elles ont vn le jour, pour ne pl  
es individus adultes n'ont plus  
ines, mais seulement neuf den  
que côté et à l'une et l'autre m  
s, en sortant de l'alvéole, ont le  
ée de trois mamelons aigus q  
stication des aliments, et auxqu  
collines transversales, bordées  
re de deux crêtes qui sont den  
es inférieures ne diffèrent des p  
r quelques légères dissemblanc  
al est de trente-six, mais il est s  
nte-deux, parce qu'à certaine ép  
quatre d'entre elles tombent et

osseuse se compose principaleme  
cervicales et de seize paires de cô  
paisses, dont les deux premiè  
au sternum. Le viscère stoma  
ux poches où s'ouvrent trois pe  
le cœcum, et le vrai cœcum est co  
x branches. Le colon est dilaté  
lé.

aractères succinets de l'organisat  
antins. Ce sont des cétacés qui  
atières végétales, et qui, s'asse  
nombreuses et pacifiques, fréqu  
ertropicales de l'océan Atlantiq  
L'embouchure des grands fleuv  
souvent à des distances considé  
ie parfois les lamantins sortoient  
ouvoient se traîner avec de pénib  
vages, à l'aide de leurs nageoires  
de leurs moustaches; mais ce  
ors de doute, et rien n'autoris  
oins que de nouvelles observati  
anctionner par un témoignage in  
œurs sont douces et innocentes  
ne séduisent point l'observate  
t leur bon naturel l'intéressent  
t leur mériter une part à sa bi  
ales, à ce qu'il paroît, sont en e  
leins de soins pour leurs femell  
ssent tendrement leurs petits,  
les plus doux soins maternels; e  
ntre leurs nageoires et sur leur s  
ur inexpérience des pièges où ell  
de tomber.

gestation est d'environ une ann



2



3



*Manatus de America, Manatus Americanus*  
*de Indis, Halicore Indicus, de Indis*  
*de Indis, de Philippinis, de Philippinis, de Philippinis*

*de Philippinis, de Philippinis*

pour résultat le plus ordinairement un seul petit, rarement deux. Dans les contrées où on trouve le lamantin, les habitants en recherchent la chair, et en emploient la peau à divers usages. Deux seules

## LE LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

*Trichechus manatus*. LINNÉ.

l'espèce la plus ancienne. Hernandez, et c'est ainsi qu'il se trouve dans le Nord de l'Amérique. Hernandez, de Geslarlet, de Rai, de Brisson et de Linné ou lamantin dans l'Inde. Les Portugais, dans les mers, parlent de l'espèce du lamantin comme d'un poisson. C'est le *ser-kuh* des Indes, et le *soë-koe* des Indes. C'est le grand lamantin dans le t. XIII, dans l'Histoire des qua-

gée et ovale, et attachée à la partie postérieure, et s'aplatissant. Celle-ci est comme tronquée, et la longueur totale de son point de dépression. Le museau est gros et forme un demi-cercle croissant et récurvé. Les lèvres sont renflées, et garnies de soies. Les soies sont plus courtes et plus serrées. La lèvre inférieure est peu fendue. Les lèvres sont à une égale distance de la base des lèvres. Les lèvres sont étroites et les lèvres sont très voisines, et sont cloisonnées. Tels sont les lamantins d'Amérique, la peau grise, légèrement paroissent quelques uns plus rapprochés sous les nageoires. Dans l'état ordinaire, époque de la fécondation et agréable

embrouillé l'histoire.  
Des quatre espèces



*Trichechus manatus*  
Americana  
Linné  
Linné



pour résultat le plus ordinairement un seul petit, rarement deux. Dans les contrées où on trouve les lamantins, les habitants en recherchent la chair, et en emploient la peau à divers usages. Deux seules espèces vivantes paroissent être susceptibles d'être facilement distinguées; l'une est d'Amérique et l'autre d'Afrique.

Des débris fossiles de lamantins ont été reconnus et décrits par M. G. Cuvier. Les plus intacts ont été trouvés dans un calcaire coquillier grossier dont se composent les coteaux qui bordent la petite rivière Layon dans le département de Maine-et-Loire. Ces débris consistoient en os du crâne, des membranes antérieures et des côtes, et tous étoient convertis en calcaire ferrugineux rougeâtre renfermant du carbonate de chaux. Mais l'examen de ces fossiles a fait deviner qu'ils devoient appartenir à une espèce de lamantin totalement perdue et tout-à-fait différente de celles qui existent aujourd'hui, et que rendoient surtout très remarquable et sa grande taille et les formes de sa tête. D'autres ossements fossiles ont été découverts à Caplan, à quinze lieues environ de Bordeaux, mais ils étoient trop triturés pour être facilement reconnissables; on en a observé aussi à Marly où ils étoient placés dans de l'argile plastique recouvrant le terrain de craie des environs de Paris, et à Aix. Nous trouvons dans ce fait, dit M. Cuvier, la preuve que les lamantins, aujourd'hui confinés entre les tropiques, vivoient naguère dans les pays qui baignoient la France. Enfin, s'il faut s'en rapporter à une courte note publiée aux États-Unis par le docteur Harlan, on auroit rencontré, sur la côte occidentale du Maryland, des côtes et des vertèbres appartenant à un lamantin fossile de taille gigantesque; car le diamètre vertical de la vertèbre cervicale seroit de neuf pouces anglais, et le diamètre transversal de sept.

Les limites géographiques des lamantins vivants sont donc renfermées aujourd'hui dans l'intervalle des 30 degrés, ou de 25 degrés au nord et au sud de l'équateur. Cependant nous trouvons dans les relations de tous les anciens navigateurs, et notamment dans les voyages de Dampier, qu'il y est fait mention de lamantins existant par de plus hauts parallèles. Or il est bien probable que diverses espèces, et encore inconnues des naturalistes, bien que le nom de lamantin des voyageurs aient eu en ce peut-être des phoques, et souvent le dugong. Quant au lamantin des côtes du Pérou, il est presque certain qu'il diffère des espèces de l'océan Atlantique; mais on ne possède sur lui aucun renseignement particulier.

## LE LAMANTIN D'AMÉRIQUE.

*Trichechus manatus*. LINNÉ.

Le lamantin d'Amérique est l'espèce la plus anciennement connue. Clusius et Aldrovande le nommoient *manati Indorum*, d'après Hernandez, et c'est sous le nom de *manati* ou *manatus* qu'il se trouve mentionné dans les ouvrages de Rondelet, de Gesner, de Laet, de Jonston, de Charlet, de Rai, de Dampier, de Sloane, de Klein, de Brisson et de Pennant, et sous celui de lamantin ou lamantin dans La Condamine, Brown et Buffon. Les Portugais, dont les flottes couvroient jadis les mers, parlent dans leurs plus anciennes relations du lamantin d'Amérique sous le nom de *peze nuger* ou poisson-femme, et les Espagnols des bords de l'Orénoque sous celui de *pesce buey*. C'est le *so-kuh* des Allemands, le *manatee* des Anglois, et le *soë-koe* des Danois. Buffon nomme cette espèce le grand lamantin des Antilles, et la décrit et la figure dans le t. XIII, pl. 57, et pag. 577 et 455 de son Histoire des quadrupèdes.

La forme du corps est allongée et ovale, et rappelle celle d'une outre, terminée à la partie postérieure, après un léger étranglement, et s'aplatissant pour donner naissance à la queue. Celle-ci est oblongue, ovale, large et comme tronquée, et forme à peu près le quart de la longueur totale de l'an mal. La tête est conique, sans point de dépression à son union avec le corps. Le museau est gros et charnu, et représente en haut un demi-cercle où s'ouvrent les deux narines faites en croissant et dirigées en avant. La lèvre supérieure est renflée, et échancrée dans son milieu. Deux touffes de soies roides, d'un volume assez prononcé, en garnissent les côtés. La lèvre inférieure est plus courte et plus étroite que la supérieure, et la bouche est peu fendue. Les yeux sont petits et placés à une égale distance des narines et de la commissure des lèvres. Les oreilles ne consistent qu'en deux fissures étroites ouvertes dans la peau; les orifices des appareils de la génération et de la défécation sont très voisins, et ne sont séparés que par une mince cloison. Tels sont les principaux caractères du lamantin d'Amérique, dont le corps est recouvert d'une peau grise, légèrement chagrinée, et sur laquelle paroissent quelques poils rares, peu fournis, et un peu plus rapprochés près de l'angle de la bouche et sous les nageoires. Les mamelles, peu développées dans l'état ordinaire, se gonflent et s'arrondissent à l'époque de la fécondation, et sécrètent alors un lait onctueux et agréable au goût.

Buffon avoit singulièrement embrouillé l'histoire naturelle de ce cétacé herbivore. Des quatre espèces

qu'il admettoit, une seule doit subsister, et c'est celle qui nous occupe. Mais son lamantin des Indes est évidemment le dngong; son lamantin du Kamtschatka, le stellère; et son petit lamantin des Antilles ne diffère en rien de celui d'Amérique. M. G. Cuvier, par des recherches suivies et complètes, est le premier naturaliste qui ait éclairci, d'une manière satisfaisante, les descriptions de ces animaux, qui cependant ne sont point encore aussi complètement connus qu'on devroit le désirer.

Le lamantin d'Amérique atteint une assez grande taille; elle est souvent de plus de vingt pieds. Son poids s'élève, dit-on, jusqu'à huit milliers. La graisse qui enveloppe les chairs est très abondante, et les jeunes sont fort recherchés pour leur délicatesse. Toutefois, la nourriture que les Américains retirent des salaisons de lamantins est peu estimée des créoles, et elle ne sert guère qu'aux nègres planteurs. L'os de *manati*, vanté outre mesure dans des arcanes mis en vogue par la superstition la plus grossière, est l'os du rocher, flottant au milieu de l'appareil auditif, comme on le remarque chez tous les cétacés indistinctement.

Le lamantin ne vit point dans les eaux profondes: il se tient sur les grèves des îles des Antilles où l'observèrent et Dutertre et le père Labat, ou bien dans les anses abritées des côtes de l'Amérique méridionale, et notamment du Brésil et des deux Guyanes. C'est surtout aux embouchures des grands fleuves de l'Orénoque et des Amazones, au milieu du mélange de leurs eaux douces avec les eaux salées de l'Atlantique, que ces cétacés se plaisent et qu'ils vivent en plus grand nombre. L'utilité de leur chair a engagé les colons établis dans le Nouveau-Monde à leur faire la chasse, et les lamantins ont bientôt appris à fuir des lieux qui leur devenoient funestes; ils se sont retirés sur les côtes les plus désertes et dans les fleuves les moins visités: partout où l'homme habite ils sont devenus rares et farouches.

M. de Blainville a considéré les lamantins comme représentant, au milieu de leur genre de vie tout aquatique, les éléphants terrestres. Il compare ces animaux, au premier coup d'œil si disparates, dans la disposition et la manière dont se forment les dents, et surtout dans les poils durs et cornés qui revêtent les lèvres des lamantins aussi bien que celles des éléphants. D'autres analogies se découvrent aussi dans les pièces diverses du squelette.

Les mœurs du lamantin d'Amérique sont plus particulièrement celles que nous avons indiquées, en parlant des espèces en général. Les voyageurs disent que lorsque l'un d'eux est attaqué, les autres individus, au lieu de fuir, viennent à son secours, et cherchent à le protéger. On rapporte, et c'est

sans doute en parlant du stellère seul, qu'ils demeurent dans l'eau le ventre en haut, ce qui supposeroit que leurs éventails restent au-dessus de la surface de la mer. L'accouplement se fait vers la chute du jour, et la femelle, pour son accomplissement, renverse sur le dos et serre le mâle dans ses nageoires. Leurs sens sont inégalement développés: c'est ainsi qu'on s'accorde à dire que leur vue est mauvaise, mais que l'ouïe, en revanche, s'accorde avec une grande délicatesse le moindre bruit. Les nations qui habitent les côtes de l'Amérique chassent avec des bateaux montés par des harpailleurs habiles, et les percent le plus ordinairement avec des lances acérées.

Nous avons peint le lamantin d'Amérique tel qu'il l'a créé la nature. Nous n'avons point surchargé notre palette pour l'embellir par des couleurs et la vérité répudiée; et cependant nous parlons d'être sur lequel la mauvaise foi la plus insigne s'exerce. L'homme en général aime à se faire illusion, et, en se trompant lui-même, il se plaît à tromper ceux qui l'écoutent. Car quelle autre raison donner que toutes ces descriptions affirmées avec une rare impudence, et dont on peut se faire une idée en ouvrant le *Tellamed* de Dumille de ces hommes à barbes épaisses, de ces femmes marines portant des mamelles, tenant leur nourrisson sur leur sein, dont le corps est gracieux le haut et terminé par une hideuse queue de poisson?

#### LE LAMANTIN A LARGE MUSEAU.

*Manatus latirostris*. HARLAN.

M. le docteur américain Harlan a publié récemment, dans le *Journal de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie* (t. III. part. 2. p. 3. pl. 13, fig. 4, 2 et 5), la description d'un lamantin qu'il regarde comme différant spécialement de l'espèce précédente, et dont il n'a pu étudier les crânes, qu'il trouva gisants en grand nombre sur les rives et à l'embouchure des rivières qui arrosent les Florides, et qui se perdent sous les 25 degrés de latitude. Ces crânes différoient d'une manière notable de ceux qui sont propres aux lamantins d'Amérique et du Sénégal, et le portèrent à créer minimalement une nouvelle espèce, en attendant que des observations directes vinsent en faire connaître les différences extérieures. Cette espèce n'auroit trente-deux dents. M. Harlan n'ayant pas jugé propos de dire dans sa *Faune des États-Unis*, nous avons sous les yeux, en quoi le crâne de lamantin latirostre différoit de ceux des deux autres espèces, nous attendrons que cette décou-

rlant du stelleré seul, qu'ils de  
e ventre en haut, ce qui suppo  
nts restent au-dessus de la surf  
uplement se fait vers la chute  
e, pour son accomplissement,  
e et serre le mâle dans ses nage  
sont inégalement développés ;  
s'accorde à dire que leur vue  
que l'onie, en revanche, apprè  
délicatesse le moindre bruit. I  
itent les côtes de l'Amérique  
s bateaux montés par des harpo  
t les percent le plus ordinaiem  
accérées.

oint le lamantin d'Amérique tel  
re. Nous n'avons point surcha  
ur l'embellir par des couleurs  
; et cependant nous parlous d  
e : à mauvaise foi la plus insigne s  
ne en général aime à se faire  
trompant lui-même, il se plâ  
oi l'écouvent. Car quelle autre  
e toutes ces descriptions affir  
ppudence, et dont on peut se f  
vrant le *Telliamed* de Dumill  
à barbes épaisses, de ces fem  
t des mamelles, tenant leur no  
sein, dont le corps est gracieux  
miné par une hideuse queue

NTIN A LARGE MUSEAU.

*Manatus latirostris*. HARLAN.

américain Harlan a publié réc  
*Journal de l'Académie des Scie  
Philadelphie* (t. III. part. 2. p. 3  
2 et 5), la description d'un lama  
omme différant spécifiquement  
nte, et dont il n'a pu étudier  
trouva gisants en grand nombre  
mbouchure des rivières qui arro  
qui se perdent sous les 25 deg  
crânes différoient d'une manière  
ni sont propres aux lamantins d  
Sénégal, et le portèrent à créer  
nouvelle espèce, en attendant  
directes vissent en faire conno  
stérieures. Cette espèce n'arroit  
ts. M. Harlan n'ayant pas jug  
dans sa *Faune des États-Unis*,  
les yeux, en quoi le crâne de  
tre différoit de ceux des deux  
us attendrons que cette décou

confirmée par des observations un peu plus  
deises.

Toutefois M. Harlan ajoute que les Indiens font  
chasse à ce lamantin pendant les mois d'hiver ;  
ils le poursuivent avec des harpons, et que cha  
d'eux en tue environ une dizaine par année ;  
dit aussi qu'il peut avoir neuf ou dix pieds anglais  
longueur, et que sa taille approche de celle d'un  
euf. Enfin il pense que ce cétacé a été mentionné  
le capitaine Henderson dans la relation qu'il a  
blié en 1809 des établissements anglais à Hon  
ras, bien que nous n'y ayons rien vu qui s'app  
que plutôt à une espèce qu'à l'autre. M. Hen  
erson n'a écrit en effet que cette courte note. « Le  
mâle et la femelle vont d'ordinaire ensemble ; et  
lorsqu'ils nagent à la surface des lagons, ils sont  
trappés avec des harpons ou dards, qui savent  
lancer avec la plus grande adresse les esclaves de  
l'établissement ou les Indiens mosquites. La chair  
de ces animaux est très estimée et ressemble  
beaucoup à celle du veau, et la queue, qui com  
pose la partie la plus considérable du corps d'un  
manati, assaisonnée convenablement, fournit un  
mets qui, mangé froid, jouit de la plus grande  
saveur, et eût été estimé d'Apicius et d'Hélioga  
bale eux-mêmes. »

#### LE LAMANTIN DU SÉNÉGAL.

*Manatus senegalensis*. G. Cuv.

Adanson est le premier voyageur qui ait distingué  
le lamantin du Sénégal, que la plupart des auteurs  
ont confondu depuis lui avec l'espèce des côtes d'A  
rique. Ce n'est toutefois que par la comparaison  
côtes, apporté de la Sénégambie par ce célèbre  
aturaliste, que M. G. Cuvier s'est assuré qu'il con  
stituoit évidemment une espèce réelle et distincte.  
est fort probable que ce lamantin est celui que  
mentionnent Dapper et Lacaille dans leur voyage ;  
mais il est certain que c'est le *tereco* des nègres yo  
des bords du fleuve Sénégal, et le *cojumero* des  
nautels de la Guinée.

Les détails fournis par Adanson sont peu étendus ;  
il se borne à dire en effet que les plus grands indi  
nus n'ont au plus que huit pieds de longueur, et  
pèsent environ huit cents livres. Puis il ajoute : Leur  
corps est conique et de médiocre grosseur ; les yeux  
sont ronds, leur iris est de couleur blene foncée, et  
la prunelle noire. Les lèvres sont charnues et épaiss  
es ; la langue est ovalaire ; les quatre ongles de cha  
nageoire sont d'un rouge brun luisant : leur cuir,  
au-dessus de six lignes sous le ventre, de neuf sur le dos  
de dix-huit sur la tête, est à teinte cendrée noi  
re. La graisse est blanche et la chair d'un rouge

pâle. Les femelles ont deux mamelles plutôt ellip  
tiques que rondes, placées près de l'aisselle.

Bullon et Shaw distinguoient ce lamantin de celui  
d'Amérique par des caractères qui n'existent point.  
M. G. Cuvier n'a trouvé de différences que dans la  
forme comparative des têtes osseuses ; et il en ré  
sulte en effet que le lamantin du Sénégal a les fosses  
nasales et temporales plus larges et moins longues,  
la tête plus courte et plus étendue dans le sens trans  
versal ; les orbites plus écartées, les apophyses de  
l'os temporal moins renflées, la partie inférieure de  
la mâchoire d'en bas recourbée, tandis que c'est l'op  
posé chez le lamantin d'Amérique.

Cette espèce est la plus anciennement connue, sans  
que pour cela nous possédions sur elle les moindres  
renseignements positifs. Les Portugais en eurent les  
premiers connoissance, et, les premiers aussi, ils  
lui donnèrent les noms de syène ou de femine ma  
rine, qu'on transporta ensuite à l'espèce d'Amé  
rique lors de la découverte du Nouveau Monde. Ses  
habitudes n'ont point été étudiées : tout ce que l'on  
sait, c'est qu'elle fréquente les embouchures des  
grands fleuves, qui, tels que le Sénégal, le Zaïre,  
vont se perdre à la mer sur la côte occidentale d'A  
frique.

#### LES DUGONGS OU HALICORES.

On ne connoît qu'une seule espèce de dugong.  
Cet animal n'a été nettement distingué des autres  
cétacés herbivores, et même des amphibiés carni  
vores, que dans ces derniers temps. Tous les anciens  
voyageurs, tous les auteurs systématiques du dix  
huitième siècle, ne les séparaient pas des lamantins,  
dont il a en effet la plupart des caractères, ou du  
moins auquel il ne ressemble que par une analogie  
grossière, tirée de ce que l'un et l'autre possèdent  
des défenses. Cependant, s'il faut s'en rapporter à  
l'opinion populaire des Malais, deux espèces de du  
gongs fréquenteroient leurs rivages. On soupçonne  
même que les os recueillis sur les côtes de la Nou  
velle-Hollande diffèrent assez notablement de ceux  
du dugong des archipels des Indes orientales (\*), et  
que l'espèce découverte récemment dans la mer  
Rouge ne se rapporte point à aucune des précé  
dentes. Cette dernière ne seroit-elle pas le lamantin  
femelle (*the mermaid*) décrit et figuré par Barbot  
dans son *Voyage à la côte de Guinée*? Au reste, on  
ne possède de documents authentiques que sur le  
dugong indien.

Leguat, protestant exilé par la révocation de l'édit

(\*) Le trou mentonnier d'un maxillaire inférieur, ob  
servé par MM. Quoy et Galmard, est plus grand.

de Nantes, et voyageur auquel nous devons quelques descriptions d'histoire naturelle médiocres, est le premier, à notre connoissance, qui ait donné dès 1720, et sous le nom de lamantin des Indes, une figure et une description du dugong <sup>(1)</sup> assez reconnoissables. Renard ensuite publia à Amsterdam, en 1754, un volume in-folio de figures de poissons dessinées par des peintres indiens, et dans ce recueil, dont la véracité fut long-temps suspectée, parut un portrait du dugong (pl. 54, fig. 180) assez mal caractérisé, imitant plutôt un squalé, et que la plupart des naturalistes rejetèrent comme faulx. Cet animal ne fut regardé par les uns que comme un lamantin, et par les autres que comme un morse. Le célèbre anatomiste hollandais Camper reçut un dugong de Batavia; et, se livrant à quelques recherches dans les écrits de ses devanciers, il exhuma la figure publiée par Renard, dont il donna une copie dans ses œuvres, à laquelle il ajouta en note, que, sous le nom de *dou-jung* (vache marine), on connoissoit depuis long-temps un poisson qui respiroit par les pommions, et avoit des mamelles placées devant la poitrine entre les nageoires, et dont les lèvres étoient entourées de barbe.

Le dugong ne fut pour Linné, pour Erxleben et même pour Shaw, qu'une espèce du genre morse, à laquelle ces auteurs appliquèrent le nom spécifique de *trichechus dugong*. Buffon toutefois avoit déjà entrevu, par la comparaison d'un crâne que Daubenton avoit disséqué, que le dugong différoit beaucoup du morse; il dit: « La tête du dugong est à peu près déformée de la même manière par la profondeur des alvéoles, d'où naissent, à la mâchoire supérieure, deux dents longues d'un demi-pied: ces dents sont plutôt de grandes incisives que des défenses, elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule comme celles du morse; et elles sont beaucoup plus courtes et plus minces, et d'ailleurs elles sont situées au-devant de la mâchoire, et tout près l'une de l'autre, comme des dents incisives; au lieu que les défenses du morse laissent entre elles un intervalle considérable, et ne sont pas situées à la pointe, mais aux côtés de la mâchoire supérieure. Les dents mâchelières du dugong diffèrent aussi, tant pour le nombre que pour la position et la forme des dents du morse; ainsi nous ne doutons pas que ce soit un animal d'espèce différente. »

Dans ces dernières années, deux naturalistes français, MM. Diard et Duvaucel, qui séjournèrent long-temps aux Indes, envoyèrent au Muséum un squelette complet de dugong, avec le dessin de l'a-

(1) *Voyages et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux isles désertes des Indes Orientales*, 2 vol. in-12. Londres, 1720 (tome 1, page 93 et suiv.).

nimal, et une description détaillée. M. G. Cuvier fait graver la figure du squelette dans son ouvrage sur les ossements fossiles, et M. Fr. Cuvier en traça l'histoire d'après les deux voyageurs que nous venons de citer, dans son recueil de planches coloriées, consacré aux mammifères. A la même époque sir Raffles, alors gouverneur de Sumatra, adressa un mémoire à Londres, rédigé sur les notes de MM. Diard et Duvaucel, qui s'étoient momentanément engagés à le seconder dans ses recherches; sir Everard Home, étudiant les viscères et la charpente osseuse de dépoilles qui l'accompagnoient, donnoit à ce travail un haut degré d'intérêt. (*Trasoc. philosophiq.*, deuxième partie, 1820.)

Des caractères généraux rapprochent donc les dugongs des lamantins, et les placent les uns et les autres dans la première famille des cétacés; mais des caractères particuliers les éloignent généralement. Aussi, dès 1799, M. Lacépède, proposant une nouvelle classification des mammifères, avoit créé le genre dugon (*dugong*) dans son dix-neuvième ordre, qu'il avoit placé pour conserver les rapports naturels, et comme lien intermédiaire entre les morse et les lamantins. MM. Duméril et Tiedemann adoptèrent ce genre, dont le nom fut changé en 1811 par le naturaliste prussien Illiger, et remplacé par celui d'*halicore* qui est tiré du grec, et qui signifie *rié* ou *fillette de la mer*, nom plus pompeux et plus sonnant sans doute, mais dont on ne sent pas bien la nécessité. Les zoologues modernes ont toutefois sanctionné cette dénomination plus récente, et M. Fr. Cuvier l'écrivit *halicorne*.

Les dugongs n'ont point de rapports de forme extérieure avec les morses, qui ont quatre membres comme les phoques, membres à demi engagés dans des nageoires, il est vrai, mais qui établissent entre ces deux genres une bien grande séparation. Le corps est piseiforme, mais plus rapproché déjà de son organisation des vrais cétacés que celui des lamantins. Les ougles qu'on remarque sur les nageoires de ces derniers manquent complètement à celles des dugongs, et la queue ovulaire est remplacée par une nageoire en croissant, de même forme que celle des dauphins. Leur tête n'est point distincte du corps; le museau est très gros, mobile comme tronqué: il est garni de poils épineux sur le rebord des lèvres, qui sont très grosses.

Ce qui caractérise plus particulièrement les dugongs, c'est le nombre, la forme et la disposition des dents. M. Fr. Cuvier a donné une description exacte de ces os, dans son ouvrage intitulé, *Des Dents des mammifères considérées comme caractères zoologiques* (Paris, in-8°, 1825, p. 258). Il résulte de ses observations que la mâchoire supérieure a quatre dents incisives et dix molaires ou mâchelières, qu'à la mâchoire inférieure on compte parfois six



description détaillée. M. G. Cuvier a vu le squelette dans son ouvrage sur les ossements fossiles, et M. Fr. Cuvier a vu le squelette après les deux voyageurs que nous citons dans son recueil de planches coloriées des mammifères. A la même époque, le gouverneur de Sumatra, adressa à M. Duvaucel, qui s'étoient momentanément secondés dans ses recherches, un squelette, étudiant les viscères et la disposition des ossements qui l'accompagnent, et il en a fait une deuxième partie. (1824.)

Les auteurs généraux rapprochent donc les deux espèces, et les placent les uns et les autres dans la première famille des cétacés; mais les anatomistes les éloignent généralement. (1799, M. Lacépède, proposant la classification des mammifères, avait créé le genre *Dugong* dans son dix-neuvième ordre, pour conserver les rapports naturels intermédiaires entre les morilles et les baleines. MM. Duméril et Tiedemann adoptèrent le nom fut changé en 1811 par M. G. Cuvier, et remplacé par celui de *Trichechus*, tiré du grec, et qui signifie pieuvre, nom plus pompeux et plus sonnant que celui dont on ne sent pas bien la nécessité. Les écrivains modernes ont toutefois suivi la nomenclature plus récente, et M. G. Cuvier a écrit *Trichechus*.

On n'a point de rapports de forme entre les deux espèces, qui ont quatre membres, et dont les membres antérieurs sont à demi engagés dans les gorges. C'est vrai, mais qui établissent entre elles une bien grande séparation. Le squelette du dugong, mais plus rapproché déjà de celui des vrais cétacés que celui des morilles, qu'on remarque sur les ossements qui manquent complètement à ceux-ci, et la queue ovulaire est remplacée par un croissant, de même forme que celle des morilles. Leur tête n'est point conique, le museau est très gros, mobile, et il est garni de poils épineux sur les côtés, qui sont très grossiers.

On se plait particulièrement les ossements, et la disposition des ossements. Cuvier a donné une description dans son ouvrage intitulé, *des Dugongs considérés comme caractères de la famille des cétacés* (1825, p. 258). Il résulte de sa description que la mâchoire supérieure a dix molaires ou machelières, et que la mâchoire inférieure en compte parfois six.

Les incisives, et le même nombre de molaires qu'à la mâchoire d'en haut, ce qui en porte le nombre total à trente-deux. Par l'examen de ces organes, on voit qu'ils sont importants dans la mastication et si bien adaptés au genre de vie propre à chaque animal, on ne trouve aucun point de rapprochement à faire avec aucune autre espèce, soit terrestre, soit aquatique. Il paroît que le nombre des molaires varie suivant l'âge, et que dans les premières années de la vie il n'y en a que deux implantées de chaque côté et à la mâchoire maxillaire; mais à mesure que l'individu grandit, le nombre s'élève jusqu'à cinq, sans jamais dépasser. Les incisives inférieures tombent de très bonne heure; ce sont des dents très petites et pointues. Il n'en est pas de même des supérieures; chacune d'elles constitue une défense très forte, droite, comprimée sur les côtés, divergente d'avec sa voisine, et usée sur le côté externe, de manière à se tranchante à son sommet. Une petite dent pointue, constamment enveloppée par les gencives, est implantée à sa partie postérieure, et se trouve chez les deux espèces d'individus. Les trois premières molaires supérieures sont primitivement simples et coniques, leur couronne s'use bientôt et n'a plus qu'une forme aplatie. La quatrième ressemble à deux des premières, et seroit soudées ensemble et à sommet également tronqué. La cinquième a la forme de la troisième, et toutes ont de longues racines solidement implantées dans les alvéoles. Les dents du maxillaire inférieur n'ont rien de particulier. M. Fr. Cuvier a remarqué des différences entre le crâne du dugong enlevé de l'archipel de Malak par MM. Diard et Duvaucel, et celui décrit par Daubenton, et qui provient des îles Philippines. Peut-être doit-on penser que ces deux têtes appartiennent à deux espèces distinctes; c'est ce que les voyageurs futurs pourront décider.

Tout ce que nous venons de dire du système dentaire du dugong, tout ce que nous ajouterons sur l'organisation de ses viscères, ne s'applique qu'à la seule espèce bien connue, et qui a été observée aux Indes orientales.

M. G. Cuvier compare les portions osseuses du squelette du dugong et du lamantin, et il généralise de son opinion: « Les connexions des os, leur disposition générale, etc., sont à peu près les mêmes, et il paroît que pour changer une tête de lamantin en celle de dugong, il suffiroit de renfler et d'allonger les os intermaxillaires, pour y placer des défenses, et de combler vers le bas la symphyse de la mâchoire inférieure, pour la conformer à l'inflexion de la supérieure. Le museau prendroit alors la forme qu'il a dans le dugong, et les narines se relèveroient comme elles le sont dans cet animal: en un mot, on voit que le lamantin n'est qu'un dugong dont les défenses ne sont pas développées. »

Le squelette du dugong a cinquante-deux vertèbres et dix-huit paires de côtes. Deux os étroits et plats, en forme de clavicle humaine et simulant des vestiges de bassin, occupent les côtés de la colonne vertébrale, vis-à-vis la huitième vertèbre lombaire, et flottent librement dans les muscles de cette région. Les narines, par rapport au développement considérable des os intermaxillaires, sont portées vers le sommet de la tête. L'ethmoïde n'a qu'une fosse peu développée, ce qui autorise à penser que l'odorat est très borné. Le maxillaire inférieur est décliné et recourbé pour s'accommoder à la forme de la mâchoire supérieure. L'humérus et les os de l'avant-bras sont plus développés que chez le lamantin. Le carpe n'a que quatre os placés sur deux rangs, et le pouce est réduit à un métacarpien pointu et peu développé. Les doigts ont le nombre ordinaire des phalanges, et les dernières sont comprimées et obtuses. Une peau épaisse enveloppe les membres antérieurs, et les transforme complètement en nageoires sur lesquelles n'existe aucun vestige d'ongles. Le sternum, long-temps cartilagineux chez les jeunes, ne s'ossifie complètement que chez les adultes. La cavité crânienne est médiocre. L'estomac est volumineux, divisé en deux poches, par un étranglement prononcé; la cavité cardiaque est plus petite que la pylorique. Près de son orifice s'insèrent deux cercueils longs de six pouces. La longueur du tube intestinal est d'environ quatorze fois la longueur totale de l'animal; les deux ventricules du cœur sont unis à leur base, et séparés à leur origine; les poumons sont entiers; la trachée-artère est très courte, et n'a guère que deux pouces; le thymus est très développé. Le foie est divisé en larges lobes, et l'un d'eux, plus petit, cache la vésicule biliaire. Les reins sont volumineux; la vessie est longue, assez grosse, renfermée dans un fourreau; le gland qui la termine présente deux lèvres plissées, développées et écartées, embrassant un tubercule central et conique, perforé à son milieu pour l'ouverture du canal de l'urètre. Les testicules sont cachés dans l'abdomen. Telles sont les particularités anatomiques les plus saillantes dont nous sommes redevable à MM. Diard et Duvaucel, à sir Everard Home, et par suite à M. Fr. Cuvier, qui les a résumées dans son *Histoire du Dugong*, publiée en avril 1821.

Le dugong a été étudié avec beaucoup de soin par MM. Quoy et Gaimard dans la Zoologie de *Australie* (1), et M. Robert Knox a fourni de bons détails anatomiques (2) sur ce cétacé herbivore.

(1) Tome I, p. 143, pl. 27, fig. 1 à 11.

(2) Observat. to determ. the dent of dugong, etc., etc., par Robert Knox. Trans. of the Soc. of Edinburgh 1831

## LE DUGONG DES INDES (1).

*Trichechus dugong*. Gm.

Ce n'est que dans ces canaux innombrables qui séparent les îles de la Polynésie, dans ces mers peu profondes, constamment échauffées par le soleil équatorial, que vit le dugong. Il paroît exister depuis les Philippines dans l'est jusqu'aux îles de la Sonde dans l'ouest; et de la presqu'île de Malak au nord jusque sur les côtes intertropicales de la Nouvelle-Hollande au sud. C'est en effet au milieu de cette quantité prodigieuse d'îles et d'îlots qui encombrant cette mer, généralement semée de hauts-fonds, que ce cétacé est observé aujourd'hui, tantôt isolé, mais le plus souvent par grandes troupes. Il étoit fort commun naguère au milieu des paracels de corail des Seychelles, de Rodrigue, et dans les bassins échauffés des récifs de l'île de France; mais personne n'atteste l'y avoir observé depuis Leguat. Cet ancien voyageur nous a laissé du dugong une description faite à sa manière, mais qui, bien qu'il l'ait confondu avec le lamantin, est assez exacte pour l'époque où il écrivait. « Le lamantin, dit Leguat, » que d'autres nations appellent *manati*, pour dire » ayant des mains, se trouve en grande abondance » dans les mers de cette île (Rodrigue); sa tête res- » semble extrêmement à celle d'un pourceau, mais » il n'a pas le groin si pointu; les plus grands ont » autour de vingt pieds de long, et n'ont aucune autre » nageoire que la queue et les deux pattes. Le corps » est assez gros jusque vers le nombril, et la queue » a cela de particulier avec celle des balines que la » largeur en est horizontale, lorsque l'animal est » posé sur le ventre. Il a le sang chaud, la peau noi- » râtre, fort rude et fort dure, avec quelques poils » si clair-semés qu'on ne les aperçoit qu'à peine, les » yeux petits, et deux trous qu'il serre et qu'il ouvre, » que l'on peut avec raison appeler ses ouïes et ses » oreilles; comme il retire assez souvent sa langue, » qui n'est pas fort grande, plusieurs ont dit qu'il » n'en avoit point; il a des dents machélières, et » même des défenses qui paroissent comme à un san- » glier, mais il n'a point de dents de devant; ses » gencives sont assez dures pour arracher et pour

(1) *Halicore indicus*, Desm. mamm., sp. 751; *Trichechus dugong*, L. Gm. Etal. Muller; *The Indian Walrus*, Penn. quad., n° 264; *Rosmarus indicus*, Bodd.; *Dugon*, Buff., t. XIII, fig. 58; *Dugong indicus*, Lacép.; *Dugong*, Renard, poisson des todes, pl. 34, f. 180; *Lamantin*, Leguat; *Halicore dugong*, G. Cuv., oss. foss., t. V, pl. 19 et 20; Desmoul. *Diet. class. d'hist. nat.*, t. V, p. 640; F. Cuv., mamm., 27<sup>e</sup> liv., *Diet. sc. nat.*, t. XX, p. 219; Sir Raffles, Everard Home, *Trans. soc. philos.* 1820, 2<sup>e</sup> partie.

» brouter l'herbe. La chair en est excellente, et » goût fort approchant de celle du meilleur veau. » C'est une viande fort saine. La femelle a les mamelles comme celles des femmes: plusieurs assurent qu'elle fait ordinairement deux petits à la fois, et qu'elle les allaite ensemble, les portant tous de son sein, avec ses deux espèces de mains; mais comme je ne lui en ai jamais vu embrasser qu'un, j'ai du pencher à croire qu'elle n'en produit qu'un davantage à la fois.

» Nous prenions ce poisson fort facilement; il se prend par troupeaux, comme des moutons, à trois ou quatre pieds d'eau seulement; et quand nous en avions triés au milieu d'eux, ils ne fuyoient point; mais lement que nous pouvions prendre celui que nous voulions, le tirer à bout touchant avec un fusil; ce bon nous sembloit, ou nous jeter sur lui deux ou trois sans armes, et le traquer à force de bras sur le rivage; nous en trouvions quelquefois trois ou quatre cents ensemble qui païssoient l'herbe au fond de l'eau, et ils étoient si peu effarouchés qu'ils nous les tâtions pour choisir le plus gros; nous leur passions une corde à la queue pour le tirer hors de l'eau; nous ne prenions pas les plus gros, parce qu'ils nous auroient donné beaucoup de peine, et auroient même, peut-être, été mangés de nous; outre que leur chair n'est pas si délicate que celle des petits.

» Ils ont un lard ferme qui est excellent; il n'est pas si dur que celui du porc, et il a un goût qui ne se sent pas à la vue et au goût, ne prit la couleur que de ce poisson pour de la viande de boucherie; le pauvre animal meurt aussitôt qu'il a perdu un peu de son sang. Nous n'avons pas remarqué qu'il vienne jamais à terre: je doute qu'il s'y pût tenir, et je ne crois pas qu'il soit amphibie.

En élaguant quelques faits erronés et mal observés, de cette description de Leguat, on reconnoît parfaitement le dugong. Nul doute que ce cétacé bivoire ne vécût alors sur les côtes, et au milieu des îles Seychelles, et probablement aussi dans les parcs et dans les ports de la grande île de Madagascar. On peut-être le *sanglier de mer* de Flaccourt (*Hist. de Madagascar*, p. 468), si mal décrit par ce voyageur, ne repose-t-il que sur les formes d'un dugong entremêlées de traits qui appartiennent aux phoques et aux squales.

Le nom de dugong est malais. Les peuples de l'Inde, rameau de la race humaine qui s'est répandue sur les côtes de la plupart de terres vulgairement nommées archipels des Indes orientales, et pour lesquelles nous avons proposé le nom collectif de Malais, s'accordent tous à désigner l'animal qui nous occupe par les mots d'*ikan dugong*, ou poisson dugong; dont nous avons fait *dugong*. Sir Raffles, d'après l'orthographe arabe, le nomme *dugon*, mot que les naturels prononcent *dou-joungue*; ils en distinguent

a chair en est excellente, et  
tant de celle du meilleur ve  
fort saine. La femelle a les m  
des femelles : plusieurs as  
dinairement deux petits à la f  
ensemble, les portant tous de  
ses deux espèces de mains, m  
en ai jamais vu embrasser qu'  
à croire qu'elle n'en produit  
is.

ce poisson fort facilement; il  
comme des moutons, à trois  
au seulement; et quand nous  
d'eux, ils ne fuyoient point;  
pouvions prendre celui que n  
à bout touchant avec un fusil  
oit, ou nous jeter sur lui deux  
, et le traier à force de bras  
en trouvions quelquefois trois  
semble qui païssoient l'herbe  
ils étoient si peu effarouchés  
sations pour choisir le plus g  
ons une corde à la queue pour  
au; nous ne prenions pas les  
ls nous auroient donné beau  
oient même, peut-être, été mai  
que leur chair n'est pas si déli  
cétis.

rd forme qui est excellent; il  
à la vue et au goût, ne prit la c  
our de la viande de boucherie  
meurt aussitôt qu'il a perdu un  
Nous n'avons pas remarqué d  
la terre : je doute qu'il s'y pût  
ois pas qu'il soit amphibie. »  
quelques faits erronés et mal ob  
cription de Leguat, on recon  
ugong. Nul doute que ce cétacé  
lots sur les côtes, et au milieu  
t probablement aussi dans les  
de la grande île de Madagascar  
glier de mer de Flaccourt (Hist  
p. 168), si mal décrit par ce v  
il que sur les formes d'un dug  
ais qui appartiennent aux pho

gong est malais. Les peuples  
ce humaine qui s'est répandu  
part de terres vulgairement  
Indes orientales, et pour lesqu  
osé le nom collectif de Mala  
à désigner l'animal qui nous oc  
tan dugong, ou poisson dug  
fait dugong. Sir Raffles, d'  
be, le nomme *dugong*, tant q  
ent *dou-joungue*; ils en distin

outre deux espèces, qu'ils spécifient par les noms  
*busban* et de *buntal*.

Nous ne répéterons point ce que nous avons déjà  
en parlant des lamantins, sur les noms de *rache*  
*marine*, de *sirène*, de *femme de la mer*, qu'on a  
si appliqués au dugong. Combien il faut être ami  
merveilleux pour chercher à établir des ressem-  
ances aussi disparates, et trouver dans la physio-  
mie d'un cétacé, et dans les éminences grossières  
s'élevant sur sa poitrine et qui sont destinées à  
lactation, les charmes qui font le plus bel orne-  
ment du plus bel objet de la création!

Les dimensions les plus ordinaires d'un dugong  
sont sept à huit pieds, sur une circonférence, à la  
partie moyenne du corps, de trois à quatre pieds;  
ses défenses n'ont guère alors que dix-huit lignes au  
plus; son aspect est repoussant. Qu'on se figure en  
cet animal une tête volumineuse, terminée par une lèvre  
supérieure brusquement et largement tronquée, de  
deux petits yeux, des lèvres pendantes formant d'épais  
moustaches; et l'on aura l'image, non pas d'une sirène  
océane, mais d'un animal bien indigne des agré-  
ments qu'on lui a prêtés avec tant de complaisance.

Le corps est revêtu d'une peau épaisse, de couleur  
brunâtre uniforme en dessus, prenant une teinte plus  
sombre et dégradée en blanchâtre en dessous, où se  
voient des taches plus foncées; sa surface est  
lisse, et à peine on y remarque quelques poils; les  
apophyses brachiales sont garnies sur leur rebord an-  
térieur de verrues ou de callosités, et sont de forme  
cylindrique; la queue a deux lobes taillés en croissant;  
le museau est mobile sur la mâchoire supérieure, et  
court, comme les lèvres de certains chiens dom-  
estiques, les bords de la mâchoire inférieure; en avant  
est tronqué, et la surface en cœur renversé, qui  
résulte, est légèrement convexe et revêtue, ainsi  
que les lèvres, d'épines cornées longues d'un pouce,  
et constantes, et qui sont ou des organes de tact,  
ou des moustaches, ou des corps destinés à arracher  
les herbes marines dont le dugong fait sa nourri-  
ture, et qui, peut-être, servent à ces trois usages à  
la fois; le bout des défenses paroît en avant de ce  
museau mobile sous deux dépressions qui y sont tra-  
versées. L'intérieur de la bouche est garni de verrues  
et de poils; la langue est courte, étroite, et  
de couleur adhérente par tous ses points; son extré-  
mité est hérissée de papilles cornées, et à sa base  
se voient deux glandes à calice; les gencives sont  
denses; les narines forment deux fentes paraboliques  
s'approchantes de l'extrémité du museau, à bords  
membraneux, susceptibles de se contracter ou de se  
dilatier; les yeux sont très petits, convexes et munis  
d'une troisième paupière; les oreilles, placées  
derrière les yeux, s'ouvrent par une petite ouverture  
carrée et peu visible.

Les dugongs n'ont, jusqu'à ce jour, été trouvés

que sur les côtes où la mer est peu profonde; aussi  
nulle contrée sur le globe ne paroît mieux disposée  
pour leur fournir des surfaces calmes, moins bou-  
leversées par les tempêtes, que ces bras de mer qui  
séparent les îles de la Sonde, les Moluques, les îles  
Tidoriennes et les terres des Papous. Là les du-  
gongs, réunis en troupes, paissent les fucus qui  
croissent sur les rochers, et qu'ils arrachent aisé-  
ment avec leurs gencives épaisses et endurcies, et  
les poils épineux de leur museau et de leurs lèvres.  
Il paroît toutefois qu'ils changent de parages suivant  
les moussons, et qu'ils se placent sous le vent des  
îles pour s'abriter ainsi des typhons qui y règnent en  
certaines saisons, et qui les briseroient sur les récifs  
des côtes. Leurs habitudes ne sont point connues;  
il en est de même de leurs facultés. Toute la partie  
morale de leur histoire se réduit donc à les croire  
doux, affectueux, et pleins de tendresse pour leurs  
petits. Sir Raffles mentionne le détroit de Singapore  
pour le lieu où on les trouve en plus grand nombre,  
et les côtes de Bornéo, de Sumatra, comme celles  
de Timor et de Ternate paroissent être très fréquen-  
tées par ces cétacés en certains temps. Déjà Leguat  
avoit parlé de la délicatesse de leur chair; et ce  
qu'en disent les voyageurs modernes confirme plei-  
nement son récit, car ils rapportent que sa bonté la  
fait réserver pour la table des sultans et des rajahs  
malais.

Les dugongs sont-ils les représentants exclusifs,  
dans l'océan Indien, des lamantins de l'océan At-  
lantique, et sous ce dernier nom, Dampier et d'au-  
tres voyageurs, qui indiquent des animaux observés  
sur les côtes des Moluques, ont-ils désigné des du-  
gongs? Nous sommes très disposé à le croire.

## LES STELLÈRES ou RYTINES.

Le docteur Steller décrivit, dans le tome second,  
page 294, des *Actes de l'Académie de Pétersbourg*,  
un animal de l'océan Pacifique boréal qu'il prenoit  
pour un lamantin, bien qu'il s'en éloignât beaucoup.  
Linné ne reconnut point cette différence, et le *ma-  
natus* de Steller devint pour lui une variété du la-  
mantin d'Amérique, sous le nom de *trichechus*  
*manatus borealis*. Cette opinion fut adoptée par  
Gmelin, par Erxleben et par Lacépède. Shaw en  
fit une espèce distincte, mais en la laissant toujours  
dans le genre *manatus*. M. G. Cuvier le premier,  
dans son *Tableau élémentaire de l'histoire naturelle*  
*des animaux*, 1768, caractérisa les stellères  
en les séparant des lamantins, et les décora du nom  
du premier naturaliste qui les ait fait connoître. Il-  
liger, en 1811, changea le nom générique de *stelle-  
rus* en celui de *rytina*, qu'il tira du grec *ρυτις*, et

qui signifie rude, nom qui ne dit rien, tandis que le premier est l'offrande de la science, et rappelle la mémoire du médecin de l'expédition de Behring, et les honorables souffrances qu'il eut à endurer pour s'occuper d'histoire naturelle dans ce voyage périlleux. Les stellères ne comprennent donc qu'une espèce unique, espèce dont nous n'avons même pas de figure, et sur laquelle les renseignements de Steller et ceux de Kracheninnikow (\*) sont les seuls documents que nous possédions, et les seuls qui aient servi à tracer son histoire dans les divers ouvrages publiés sur les mammifères.

Les caractères les plus remarquables des stellères consistent dans la forme et la texture des dents. Celles-ci en effet ne sont qu'un nombre de quatre, et elles sont disposées de manière qu'il n'y en a qu'une de chaque côté à l'une et l'autre mâchoire. Ces dents, toutes machelières, ont leur couronne aplatie, et sillonnée sur sa surface de lames d'émail formant des zigzag, ou des chevrons brisés. Leurs racines sont nulles, et chacune d'elles n'est par conséquent pas implantée dans l'alvéole, mais seulement tenue sur l'os de la mâchoire par des fibres solides. Leur nature est plutôt cornée qu'osseuse.

La tête est obtuse, sans cou distinct. Les oreilles n'ont point d'auricules extérieures, et le corps, assez épais et massif à son milieu, aminci vers la queue, est recouvert d'un épiderme extrêmement solide, très épais, entièrement privé de poils, mais composé de fibres denses et perpendiculaires au derme. Les mamelles sont placées sur la poitrine et au nombre de deux. Les nageoires qui tiennent lieu de bras, sont entières, sans apparence d'ongles, et seulement terminées par une callosité ayant l'aspect onglé. La nageoire caudale est très large, peu longue, et disposée en croissant, dont les deux extrémités se prolongent en pointes aiguës.

Tels sont les principaux caractères qui séparent les stellères des dugongs et des lamantins : l'organisation de leurs viscères offre aussi quelques particularités très remarquables.

Ainsi, ils ont des lèvres épaisses, qui semblent divisées chacune en deux bourrelets arrondis et saillants. La bouche est petite et placée en dessous du museau. Les yeux peuvent être voilés par une crête ou membrane solide et de nature cartilagineuse, qui forme comme une troisième paupière à l'angle interne de l'orbite. Les os des membres antérieurs existent comme chez les lamantins ; mais ceux de la main se réduisent au carpe et au métacarpe, et les phalanges manquent complètement. On compte dans la formation de leur sque-

lette six vertèbres cervicales, dix-neuf dorsales trente-cinq caudales. Deux os des iles, arrondis et allongés, sont attachés par de forts ligaments à vis la vingt-cinquième vertèbre, et simulent un bassin. L'estomac ne forme qu'une poche unique et le canal intestinal est d'une longueur qu'on peut jusqu'à quatre cent soixante-six pieds. Le caecum est très développé ; et le colon, élargi et boursouflé de fortes brides qui renflent la continuité de son tube.

### LE STELLÈRE BORÉAL (\*).

*Stellerus borealis*. DESM.

Steller et Kracheninnikow donnent au stellère boréal le nom de *manate*, et de *rache de mer*. C'est une espèce moyenne, disent-ils, qui tient de la baleine et du poisson. Voici la description qu'ils tracent à peu près en ces termes :

Cet animal ne sort point de l'eau ; ce liquide est son habitation exclusive. Sa peau est noire, épaisse, rude et inégale sur sa surface, et imitant suivant Steller, l'écorce rugueuse d'un vieux chêne. Elle est tellement fibreuse et résistante, que le meilleur instrument peut à peine l'entamer. La tête est petite par rapport au corps ; mais sa forme est allongée, déclive depuis le sommet jusqu'au museau. Les moustaches sont blanches, recourbées et longues de quatre à cinq pouces. Les narines occupent l'extrémité du museau ; leur longueur égale leur diamètre, et elles sont velues dans leur intérieur. Les yeux sont noirs et placés au milieu de l'interstice qui sépare le trou auditif externe du museau, et la même ligne que les narines : ils sont à peine aussi grands que ceux d'un mouton, et par conséquent ils paroissent ne pas être proportionnés avec les formes monstrueuses de l'animal. Ils n'ont point de sourcils ; les oreilles ne sont point visibles à l'extérieur, et elles ne s'ouvrent que par de petits trous, bien que le cou soit tout d'une venue avec les vertèbres cervicales ont cependant des mouvements de flexion, surtout en bas. Le corps est rond, plus élargi vers le nombril, et rétréci vers la queue : celle-ci est grosse et épaisse. Les nageoires brachiales sont situées presque sous le cou : et seulement elles servent à la natation, mais elles permettent aux stellères de se cramponner aux récifs et de s'y maintenir solidement. Il ar-

(\*) *Voyage en Sibérie* de Chappe, et *Description du Kamtschatka*, par Kracheninnikow, trad. du russe. 2 vol. in-4°. Paris, 1768.

(\*) *Manatus*. Steller, act. petrop. nov. comm. p. 294 ; *Tricheus manatus*, Var ; *borealis*, L. Gmelin, *Tricheus borealis*, Bodd. El. 173 ; *Tricheus borealis*, Shaw, Gen. zool. : le grand lamantin du Kamtschatka. Daub., Dict. encycl. Sonnini, Nouv. dict. d'hist. t. XII, p. 501, 1<sup>re</sup> édit.

s cervicales, dix-neuf dorsales  
les. Deux os des îles, arrondis  
attachés par de forts ligaments  
la quatrième vertèbre, et simulent  
ne forme qu'une poche unique  
nal est d'une longueur qu'on po  
ent soixante-six pieds. Le cœc  
é; et le colon, élargi et boursouff  
s qui renflent la continuité de

## STELLÈRE BORÉALE (\*).

*Urocyon borealis*. DESM.

chenimikow donnent au stell  
manate, et de *vache de mer*. C  
enne, disent-ils, qui tient de la b  
sson. Voici la description qu'ils  
se en ces termes :

sort point de l'eau; ce liquide  
exclusive. Sa peau est noire, et  
inégale sur sa surface, et im  
écorce rugueuse d'un vieux ch  
ent fibreuse et résistante, que  
peut à peine l'entamer. La  
pport au corps; mais sa forme  
depuis le sommet jusqu'au muse  
sont blanches, recourbées et long  
pouces. Les narines occupent l  
eau; leur longueur égale leur  
sont velues dans leur térieure.  
et placés au milieu de l'interv  
u auditif externe du museau, et  
de les narines: ils sont à peine a  
d'un mouton, et par conséq  
pas être proportionnés avec  
euses de l'animal. Ils n'ont par  
elles ne sont point visibles à l'  
e s'ouvrent que par de petits tro  
soit tout d'une venue avec le co  
vicales ont cependant des mou  
surtout en bas. Le corps est  
zi vers le nombril, et rétréci ver  
est grosse et épaisse. Les nageo  
situées presque sous le cou: et  
servent à la natation, mais en  
aux stellères de se cramponner  
s'y maintenir solidement. Il ar

Steller, act. petrop. nov. comm.  
*manatus*, Var; *borealis*, L. Gm.  
Bodd. El. 473; *Tricheus borea*  
le grand lamantin du Kamtscha  
el. Sonnini, Nouv. dict. d'hist.  
édit.

quelquefois que les membranes qui les enveloppent  
s'échirent et se cicatrisent en formant des fcs-  
qui ne sont jamais qu'accidentels. Le stellère  
a communément vingt-cinq pieds de longueur  
une circonférence, dans l'endroit le plus large,  
dix-neuf pieds, et pèse, dit-on, jusqu'à six mille  
cents livres (deux cents poudes russes) (\*), en-  
non.

Les stellères vivent par bandes et se retirent dans  
baies où la mer est calme, et surtout ils fréquen-  
t de préférence les embouchures saumâtres des  
rivières. Les mères ont le soin, lorsqu'elles na-  
nt et qu'elles sont réunies, de placer leurs petits  
milieu d'elles, afin de protéger tous leurs mou-  
vements.

Ces cétacés, dans les heures de la marée montante,  
s'approchent tellement des rivages, qu'on peut les  
saisir avec des bâtons, et leur toucher le dos  
de la main, suivant Steller. Ils vivent en bandes  
composées chacune des père et mère, d'un petit déjà  
né, et d'un plus jeune, ce qui porte à penser  
qu'ils sont monogames; la portée des femelles dure  
de six à huit mois, et n'est que d'un fœtus. La fécondation  
a lieu au printemps, et les femelles mettent bas en  
été.

Les stellères sont d'une grande voracité. Ils man-  
gent presque constamment, et rien alors, pendant  
leur vie, ne peut les distraire, ni les faire fuir. Ils  
passent de temps à autre respirer à la surface de  
l'eau en soufflant avec force. Lorsqu'ils nagent, ce  
qu'ils font paisiblement et sans cascade, ils ont une  
partie du corps hors de l'eau. C'est alors que des  
poissons de mer viennent, suivant les Russes, dévorer  
de petits crustacés marins qui s'attachent sur  
leur épiderme.

La nourriture que ces animaux recherchent se  
compose de quatre espèces de fucus et d'*ulva*, dont  
ils broutent que les parties les plus délicates;  
et lorsqu'ils abandonnent le rivage où ils ont fait  
leur pâture, la mer rejette bientôt sur la grève une  
grande quantité de racines et de tiges qu'ils ont  
arrachées de leur base. Une fois qu'ils sont rassas-  
iés, les stellères se couchent sur le dos, et dorment  
dans cette position; mais lorsque la mer vient à  
monter, ils s'éloignent alors et gagnent le large, de  
façon de s'échouer. Les glaces en écrasent beau-  
coup pendant l'hiver, ainsi que les tempêtes qui les  
prennent trop près des côtes. Dans cette saison  
ils sont très maigres, ce qui tient au peu de nourri-  
ture qu'ils se procurent avec peine pendant cette  
saison rigoureuse.

C'est au printemps, lorsque la nature, engourdie  
par les frimas et sous les glaces, se ranime et se

\* Le ponde russe est de trente-trois livres anciennes  
de France.

réchauffe, que les stellères se cherchent une com-  
pagnie et se livrent à la reproduction; ils choisissent  
un temps serein, une mer unie et calme, et une  
belle soirée pour satisfaire leurs désirs: un peu de  
coquetterie de la part des femelles les a encore al-  
ligués, et ce n'est qu'après d'aimables préludes, de  
vives caresses, des fuites simulées, que celles-ci se  
renversent pour recevoir entre leurs nageoires les  
mâles qui les poursuivent.

Les habitants du Kamtschatka font la chasse à ces  
cétacés, dont ils retirent divers produits; ils les  
harponnent le plus ordinairement avec des fers aux-  
quels tiennent des cordes que des hommes postés  
sur le rivage tirent aussitôt lorsque l'instrument est  
fixé dans le corps. Mais souvent il arrive que les  
harpons sont arrachés par la résistance qu'opposent  
les stellères cramponnés sur les rochers avec leurs  
nageoires, et que des embarcations armées sont obli-  
gées alors de les assommer. Les vieux individus,  
engourdis par l'âge ou par la graisse, sont bien plus  
faciles à prendre que les jeunes qui sont très agiles.  
Tous les individus de la troupe se précipitent d'habi-  
tude vers celui d'entre eux qui a reçu de graves  
blessures; mais leur sollicitude vaine et infructueuse  
ne fait souvent qu'assurer la perte de la famille  
entière, sans préserver aucun d'eux des coups qui  
leur sont destinés: les mâles paroissent surtout por-  
ter le plus vif attachement à leurs femelles, et suivre  
leur corps traîné vers le rivage sans être émus du  
danger qui les menace: touchant exemple d'amour  
conjugal qu'attestent les observations des deux na-  
turalistes russes que nous avons cités.

Les sens de la vue et de l'ouïe sont très peu deve-  
loppés, et leur usage paroît être imparfait; la voix,  
dit-on, ressemble au mugissement d'un bœuf.

Les Tartares tchutchis font de larges baïdares avec  
les peaux de stellères; les Kamtschadales recher-  
chent leur chair qu'on dit être savoureuse, quoique  
difficile à cuire et un peu coriace: la graisse des  
jeunes a le goût du lard, et les muscles celui du  
veau: on en fait des bouillons excellents.

L'espèce de cétacé dont nous parlons est extra-  
ordinairement commune dans les mers qui baignent  
la presqu'île du Kamtschatka: elle fournit à la  
subsistance de la plus grande partie de la popula-  
tion: on doit la retrouver dans toutes ces baies qui  
morceillent la côte nord d'Amérique, et que présen-  
tent les groupes d'îles Kuriles et Aléoutiennes qui  
forment des ceintures à la partie boréale du grand  
Océan.

Othon Fabricius, dans sa *Faune*, affirme avoir  
trouvé au Groenland un crâne de stellère. Ce fait  
n'a rien qui répugne à la vraisemblance; il servi-  
roit à prouver de nouveau qu'il existe un canal  
dont les eaux sont presque toujours gelées, et par  
lequel, sous le pôle boréal même, les océans Atlan-

tique et Pacifique communiquent entre eux. Il est bien étonnant que les Russes qui possèdent ces contrées, et qui y expédient fréquemment des navires, dont les missions ont un vernis scientifique, ne nous aient pas encore tout-à-fait fixés sur l'animal dont nous avons esquissé tout ce qu'on sait de son histoire.

---

### LES CÉTACÉS PISCIVORES OU CÉTACÉS ORDINAIRES.

Les animaux qui forment cette grande division ont long temps été les seuls auxquels on ait appliqué spécialement le nom de cétacés. La presque totalité des considérations générales, par lesquelles nous avons débuté dans cet ouvrage, leur sont applicables, et il nous suffira de rappeler brièvement les caractères les plus tranchés qui les séparent des *cétacés herbivores*.

Les cétacés piscivores se nourrissent, ainsi que l'indique leur nom, de poissons, mais aussi de mollusques et de zoophytes; ils recherchent les chairs animales, et ont, en un mot, un régime tout opposé à celui des lamantins, des dugongs, des stellères qui ne vivent que de matières végétales. Mais ils s'en distinguent encore par l'appareil compliqué des éventails, par des mâchoires garnies de dents ou de fanons, et quelquefois privées des deux, par une peau lisse entièrement nue (1), n'ayant aucun vestige de poils, par un estomac composé de cinq ou même de sept poches distinctes, par plusieurs rates petites et globuleuses, seulement unies par un tissu vasculaire lâche.

Les cétacés, dont nous aurons à nous occuper individuellement lorsque nous parlerons de chaque famille, considérés dans leur ensemble, donnent une ample matière aux réflexions; et pour nous servir d'un passage assez juste de M. Virey, quoi de plus étrange que ces masses vivantes et informes, qui ne sont ni de vrais poissons ni de véritables quadrupèdes? qui respirent l'air au milieu des eaux, qui al-

(1) M. de Blainville explique ainsi la nature de l'épiderme des cétacés (*Anat. comp.*, t. 1, p. 69): « Je ne trouve pas que le séjour, dans un milieu différent de celui de l'air où vivent ordinairement les quadrupèdes, ait beaucoup d'influence sur l'épiderme. Cependant les peccs qui vivent habituellement dans l'eau, et qui n'en sortent pas, comme les cétacés, ont un épiderme singulier qui paroit remplacer chez eux les véritables poils. Il est en effet composé de filets collés les uns aux autres, perpendiculaires à la peau, et qui s'enlèvent avec la plus grande facilité: je suis fort porté à regarder cette partie comme appartenant plutôt aux poils qu'à l'épiderme proprement dit. »

laient leurs petits à la manière des mammifères qui sont intermédiaires entre l'air et l'eau, sans en effet amphibies?

La respiration et le rejet de l'eau avalée par moyen des éventails ont toujours frappé l'attention des peuples maritimes. Aussi, comme nous l'avons dit, dans les langues dérivées du latin on les nomme souffleurs, et dans les celtiques *whall*, ce qu'on peut rendre par les mots de poisson source. Cette fonction est, comme on l'a vu, beaucoup plus restreinte chez les cétacés herbivores.

M. Cuvier a proposé de diviser les vrais cétacés en deux tribus. L'une comprend les cétacés dont la tête est en proportion ordinaire avec le corps; les autres, ceux qui l'ont démesurément grande. Les cachalots et les baleines, ainsi que les sous-cachalots qui s'y rattachent, forment la seconde. Le développement énorme de la tête des cétacés de cette dernière tribu est dû aux grandes dimensions que prennent les os de la face, dimensions qui n'influencent rien sur la capacité du crâne, ni sur l'augmentation de surface des os qui la composent.

Les cétacés ordinaires constituent, pour MM. Cuvier et Latreille, une famille naturelle qu'ils appellent souffleurs, *hydraula*. On peut sous-diviser cette grande famille en plusieurs petits groupes, en servant de caractères tirés des dents. Ainsi, lorsque les dents manquent complètement, ce sera la famille des *aodons*; lorsque ces petits os, au contraire, sont en nombre et en forme très variables, nous aurons celle des *hétérodons*; les deux maxillaires garnies de dents acérées, régulières et nombreuses, nous donneront les *dauphins*; la mâchoire inférieure garnie seule de dents coniques, creuses à la base, donnera naissance à la famille des *cachalots*; enfin, la cinquième et dernière se composera des *baleines*, dont le palais est recouvert d'une membrane fibreuse de nature cornée.

---

### LES HÉTÉRODONS.

Cette famille n'est point très naturelle, car tous les caractères extérieurs des dauphins, elle diffère seulement par les dents, qui éprouvent des anomalies assez constantes dans le nombre, la forme et la place qu'elles occupent. M. de Blainville proposa le nom d'*hétérodon* pour réunir les cétacés ainsi organisés, et nous le conservons pour former une famille dont nous isolons le dauphin. Dale, qu'on sait positivement aujourd'hui n'avoir aucune dent, et qui comprendra les narwhals, anarunks, les diodons, et les hyperodons ou nodons.

Les hétérodons peuvent être définis: c

à la manière des mammifères  
aires entre l'air et l'eau, sans

le rejet de l'eau avalée par  
s ont toujours frappé l'atten  
imes. Aussi, comme nous l'av  
ignes dérivées du latin on le  
s, et dans les celtiques *whal-*  
ndre par les mots de poisson  
ent des observations plus précises et plus détaillées.

tion est, comme on l'a vu, be  
nte chez les cétacés herbivores  
posé de diviser les vrais cét  
'une comprend les cétacés dot  
rtion ordinaire avec le corps;  
nt démesurément grande. Les  
hins font partie de la première  
aleines, ainsi que les sous-ge  
t, forment la seconde. Le déve  
de la tête des cétacés de cette  
a aux grandes dimensions que  
face, dimensions qui n'influe  
té du crâne, ni sur l'augment  
s qui la composent.

inaires constituent, pour MM. C

, une famille naturelle qu'ils ap

*hydraula*. On peut sous-diviser

en plusieurs petits groupes, c

ctères tirés des dents. Ainsi, lon

ent complètement, ce sera la fa

rsque ces petits os, au contraire

forme très variables, nous a

*odonts*: les deux maxillaires gar

égulières et nombreuses, nous

*dauphins*; la mâchoire inférie

dents coniques, creuses à la

nce à la famille des *cachalots*

ième et dernière se composer

le palais est recouvert d'une m

re cornée.

## S HÉTÉRODONNS.

n'est point très naturelle, car  
res extérieurs des dauphins,  
ement par les dents, qui éprou  
ssez constantes dans le nomb  
ce qu'elles occupent. M. de L  
nom d'*hétérodon* pour réunir  
isés, et nous le conservons po  
lle dont nous isolons le dauph  
t positivement aujourd'hui n  
t qui comprendra les narwhal  
iodons, et les hyperoodons ou

ous peuvent être définis: ce

ayant jamais qu'un très petit nombre de dents, le  
souvent deux placées ou à la mâchoire supé  
rieure ou à l'inférieure, et cette dernière ordinaire  
ment plus développée et plus volumineuse que l'au  
tre. La plupart des cétacés, réunis ainsi par des  
caractères artificiels, sont très peu connus, et exigent  
de la part des naturalistes ou des voyageurs qui explo  
rent leurs pays, de nouvelles recherches, et sur  
tout des observations plus précises et plus détaillées.

## LES NARWHALS.

Les cétacés connus sous ce nom de narwhals sont  
apparus long-temps célèbres par la ressemblance qu'on  
en trouve dans la longue défense qui arme leur  
tête, avec la corne implantée sur le front de la licorne  
de la fable. De là le nom de *licorne de mer*, que la  
plupart des voyageurs leur ont donné. Mais l'histoire  
des narwhals n'est point encore complètement éclaircie,  
et c'est avec la plus grande difficulté qu'on en  
a pu tirer de temps à autre les erreurs qui l'obscurcis  
sent, et que les marins du Nord se sont plu à l'envi  
propager. Une seule espèce au  
tunique compose aujourd'hui ce groupe; bien que  
de Lacépède, dans son *Histoire naturelle*, en  
dérivit trois.

Les narwhals se distinguent aisément, sous le  
rapport zoologique, des genres qui les avoisinent,  
par une organisation du système dentaire qui leur  
est propre. On ne peut en effet les confondre, ni avec  
les dauphins, ni avec les anaraks, ni avec les aop  
s, et encore moins avec les hyperoodons. Cepen  
dant les formes matérielles du corps ne diffèrent en  
rien de celles des cétacés de la famille des dauphins:  
ils ont pour caractères communs, l'orbite des  
dents situé à la partie supérieure et postérieure de  
la tête; la nageoire dorsale presque nulle, ou réduite  
à une simple saillie longitudinale; les pectorales de  
forme ovulaire; une caudale horizontale. Mais ce qui  
caractérise d'une manière très distincte, sont deux  
longues défenses droites et pointues, qui, implantées  
dans l'intermaxillaire, se dirigent en avant dans  
le sens de la longueur du corps. Ces deux dents, de  
forme si singulière, sont les seules qui soient logées  
dans les os incisifs; les molaires, qui presque tou  
jours subsistent lorsque les dents incisives et canines  
manquent, ne présentent ici aucune trace de leur  
existence.

La tête osseuse du narwhal ressemble beaucoup  
celle du béluga (*delphinus leucas*), et M. Cuvier,  
en comparant l'une à l'autre, décrit ainsi les rap  
ports qui les unissent: « C'est à la tête du béluga  
que celle du narwhal ressemble le plus par l'uni  
formité de la convexité, par la direction presque

rectiligne des bords de son museau, par deux sillons  
profonds qui dessinent une demi-ellipse et une lon  
gue pointe sur les intermaxillaires, au-dessous des  
narines, et par les pointes que forment ses ptéry  
goïdiens au bord postérieur de ses arrière-narines.  
La partie du museau, et surtout des intermaxillaires,  
est plus élargie que dans les dauphins. Les inter  
maxillaires remontent jusque tout près des os du  
nez. Les trous dont les maxillaires sont percés dans  
leur partie élargie, et qui tiennent lieu de sous-orbi  
taires, sont grands et nombreux. L'échancre qui  
sépare cette partie élargie du museau est petite, et le  
dessus de l'orbite peu saillant. Les os du nez sont  
fort petits, et la narine gauche est plus petite que  
l'autre. »

Dans le jeune âge, les narwhals ont dans chaque  
alvéole le germe d'une dent, dont l'allongement  
successif doit former la défense acérée des adultes.  
Quelquefois ces deux germes se développent à la fois,  
et donnent naissance, ainsi qu'on le remarque sur  
beaucoup de crânes, à deux défenses horizontales  
et divergentes. Anderson, Bonnaterre, et plusieurs  
autres naturalistes, en ont d'ailleurs figuré des exem  
ples. Mais il arrive le plus souvent que l'un de ces  
germes reçoit toute la matière secrétée de l'ivoire,  
et que l'autre, refoulé ou pressé, soit oblitéré et tout-  
à-fait enveloppé dans l'alvéole, comme un noyau  
osseux inerte. De cette circonstance, qui se repro  
duit le plus ordinairement, sont décomposés plusieurs  
des noms que les narwhals ont reçus dans les livres  
d'histoire naturelle, noms pour la plupart erronés et  
susceptibles d'induire en erreur, tels que ceux de  
*monodon*, de *monoceros*, d'*unicorne*, de *licorne  
de mer*. Il ne faut pas croire cependant que les an  
ciens auteurs, antérieurs à Linné, aient ignoré que  
les défenses des narwhals étoient au nombre de deux,  
et que le plus souvent il ne s'en développoit qu'une  
seule. Bien avant Anderson, on trouve dans une  
*Relation du Groenland*, 1 vol. in-12, Paris, 1665,  
publiée par Lapeyrère, d'après les *Chroniques da  
noises*, ainsi que dans le *Museum de Wormius*,  
dans *Angrimus et Jonas (Specimen islandicum)*,  
que les défenses de narwhal étoient de véritables  
dents, et que l'une d'elles restoit souvent à l'état  
rudimentaire, renfermée dans l'intérieur de l'alvéole.  
Mais Anderson, dans son *Histoire naturelle du  
Groenland*, a donné sur ce sujet de forts bons détails,  
qu'il seroit en ce moment peu nécessaire de repro  
duire.

Si nous examinons la forme, les dimensions, et  
même l'utilité des défenses du narwhal, nous serons  
fort embarrassé d'expliquer dans quel but ces dents  
ont été ainsi conformées. Rien, dans aucun autre  
animal, ne nous rappelle leurs dimensions, la  
manière dont elles sont placées, et la direction  
qu'elles affectent. Une seule défense est le plus or

dinairement implantée dans l'os intermaxillaire du côté droit ; sa circonférence est sillonnée profondément sur toute sa longueur, qui varie de six à dix pieds. Sa base est creu e ; sa direction est en avant ; et la manière dont elle est placée sur la partie antérieure de la tête la fait ressembler à une longue lance. C'est donc bien à tort qu'on a cru si long temps qu'elle étoit fixée par juxtaposition sur la ligne médiane des os frontaux. Ses usages doivent être bornés à ceux que l'animal en retire pour attaquer sa proie ou se défendre de ses ennemis. Elle ne peut être d'aucune utilité pour la mastication, ni pour déchirer les aliments, et sa position seule dans une alvéole du maxillaire supérieur a pu lui mériter le nom de dent. Nous ne pensons pas non plus qu'on puisse la comparer ni avec les canines des habirussa, qui sont recourbées en avant de la face, ni avec celles du morse, qui se déjettent vers en bas.

A l'époque où les défenses de narwhal furent connues, elles jouirent d'une réputation extraordinaire ; et comme elles étoient assez rares, leur valeur, mise à prix par le charlatanisme, fut en rapport avec les propriétés les plus surnaturelles dont on les qualifia. Des couvents de moines achetèrent bien cher la véritable corne de licorne, qui devoit, aux yeux de la superstition, guérir les maladies les plus invétérées. Chacun, à l'ordinaire, prétendoit posséder la véritable, l'unique merveille douée de tant de vertus ! mais, assez commune sur les rivages du Nord, la défense du narwhal plus répandue perdit sa haute réputation près du vulgaire, dont elle cessa dès lors d'attirer les regards.

L'ivoire des défenses de narwhal est supérieur à celui de l'éléphant. Il est formé de fibres compactes extraordinairement serrées, dont la réunion est d'une densité et d'une dureté extrêmes. Cet ivoire, d'une blancheur éblouissante, a surtout l'avantage de ne point jaunir et de prendre un très beau poli lorsqu'il est travaillé. Quoique les narwhals ne soient pas rares, leurs défenses ne sont cependant pas assez nombreuses pour permettre que leur usage soit répandu dans les arts ; et Bonnaterre rapporte, dans sa *Cétologie*, que les rois de Danemarck possèdent un trône magnifique fait avec cette matière : et ce chef-d'œuvre, conservé précieusement au château de Rosemberg, a, dit-il, une valeur considérable.

Les narwhals habitent les mers du Nord, autour du pôle arctique, et principalement celles qui baignent le Groenland et le Spitzberg. Ils s'avancent quelquefois jusque vers l'Angleterre et la Hollande ; mais jamais on n'en a trouvé sous des latitudes plus méridionales.

Quelques naturalistes qui avoient vu des défenses de ces cétacés tirées de la terre, ont pensé qu'elles devoient être considérées comme des débris fossiles. M. Cuvier a combattu cette opinion, et croit qu'el-

les ont bien pu être simplement altérées par leur séjour pendant un temps plus ou moins long sous terre, où elles auront été enfouies par quelques circonstances locales, purement accidentelles.

Le nom de narwhal est emprunté aux langues du Nord. On trouve dans les Chroniques islandoises que ce mot, qu'on doit prononcer *nar-houal*, signifie un cétacé qui se nourrit de cadavres, les mots islandois *whal* ou *wal* désignant une baleine, et *nar* un cadavre. Peut-être cette étymologie n'est pas plus juste que celle du *speculum regale*, qui fait provenir d'un cétacé dont les chairs empoisonnent ceux qui en mangent. Ce nom de narwhal généralement adopté, est écrit de plusieurs manières par les François. C'est ainsi qu'on trouve indifféremment dans divers ouvrages narhwal, narwal, et narval. Les auteurs systématiques ont proposé pour dénominations scientifiques et génériques les noms de *monodon*, L., *Diadon*, Storr., *ceratodon*, Brisson et Illiger. Ce dernier, dans son *Prodrome* donne à son genre *ceratodon*, pour caractères essentiels, d'avoir deux dents, dont l'une mangée souvent au sommet de la mâchoire supérieure, dont la forme est longue et droite, tandis que les autres dents n'existent pas. Les événements, dit Illiger s'ouvrent par une seule ouverture sur le sommet de la tête. Le corps est oblong, à épiderme lisse, s'amincit vers la queue. Les mamelles sont inguinales, au nombre de deux, et il n'a pas de nageoire dorsale.

L'espèce que nous allons décrire est la seule connue de ce genre.

## LE NARWHAL - LICORNE.

*Monodon monoceros*. L. FAB.

Le narwhal a les formes générales d'un dauphin. Sa tête est peu distincte, obtuse, arrondie, et brusquement tronquée. Son corps est ovalaire aminci aux deux extrémités. Sur le dos s'élève, non pas une véritable nageoire, mais une arête charnue haute à peine de deux pouces, assez longue et triangulaire. Les pectorales sont courtes, étroites, obliquement coupées. La nageoire caudale est divisée en deux lobes arrondis et convexes du côté du corps. Les événements occupent le sommet de la tête et s'ouvrent par une fente sinueuse et en croissant. Les yeux sont très petits, placés assez bas et à peu au niveau du museau. La bouche n'est presque point fendue, et la lèvre inférieure est mince et courbée. Les bords du museau sont, suivant Anderson, droits et raboteux. La langue remplit assez la bouche, n'a point, par conséquent, un grand développement. La verge des mâles, dans l'état ordinaire, ne peut point sortir du corps, et reste cachée dans une ga-



être simplement altérées par leur  
un temps plus ou moins long sou  
auront été enfoncées par quelque  
cales, purement accidentelles.  
whal est emprunté aux langues d  
e dans les Chroniques islandoise  
n doit prononcer *nar-houal*, signifi  
i se nourrit de cadavres, les mot  
u *wa'l* désignant une baleine, e  
Peut-être cette étymologie n'est  
e celle du *speculum regule*, qui  
n éctacé dont les chairs empoison  
n mangent. Ce nom de narwhal  
opté, est écrit de plusieurs manières  
ois. C'est ainsi qu'on trouve indistinct  
divers ouvrages narwhal, narwal  
auteurs systématiques ont proposé  
ons scientifiques et génériques le  
n. L., *Diodon*, *Storr*, *ceratodon*  
r. Ce dernier, dans son *Prodrome*  
re *ceratodon*, pour caractères es  
deux dents, dont l'une manq  
met de la mâchoire supérieure,  
est longue et droite, tandis que l'autre  
sistent pas. Les événements, dit Illiger  
e seule ouverture sur le sommet de la tête  
est oblong, à épiderme lisse, et sans queue.  
Les mamelles sont inguinales, et il n'a pas de nageoires.

nous allons décrire est la seule co

## NARWHAL - LICORNE.

*Dodon monoceros*. L. FAN.

les formes générales d'un dauphin  
distincte, obtuse, arrondie, et assez  
conquée. Son corps est ovalaire  
extrémités. Sur le dos s'élève, ne  
nageoire, mais une arête charnue  
deux ponce, assez longue et ir  
pectorales sont courtes, étroites,  
pées. La nageoire caudale est divi  
s arrondis et convexes du côté  
s occupent le sommet de la tête  
une fente sinieuse et en croissant  
s petits, placés assez bas et à peu  
niveau. La bouche n'est presque p  
vre inférieure est mince et cour  
niveau sont, suivant Anderson, de  
langue remplit assez la bouche,  
nséquent, un grand développeme  
les, dans l'état ordinaire, ne par  
corps, et reste cachée dans une ga

dinairement implantée côté droit ; sa circonférence sur toute sa longueur. Sa base est creu et la manière dont elle s'attache à la tête la fait. C'est donc bien à tort qu'elle étoit fixée par la médiane des os frontaux bornés à ceux que l'on sa proie ou se défend être d'aucune utilité à déchirer les aliments, alvéole du maxillaire nom de dent. Nous ne puisse la comparer à russa, qui sont recouverts avec celles du morse.

A l'époque où les dames, elles jouirent d'elles et comme elles étoient à prix par le charlatan propriétés les plus sur Des convents de moines véritable corne de licorne la superstition, guéries. Chacun, à l'ord véritable, l'unique mortus ! mais, assez connue la défense du narwhal réputation près du vu d'attirer les regards.

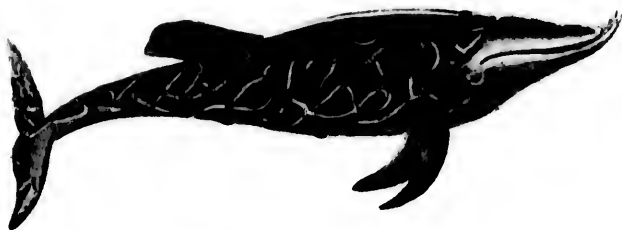
L'ivoire des défenses celui de l'éléphant. Il extraordinairement d'une densité et d'une blancheur éblouissante ne point jaunir et lorsqu'il est travaillé pas rares, leurs défenses nombreuses pour peuplé dans les arts. sa *Cétologie*, que le un trône magnifique chef-d'œuvre, c'est Rosemberg, a, dit-

Les narwhals habitent du pôle arctique, et gagnent le Groenland quelquefois jusque vers mais jamais on n'en trouve méridionales.

Quelques naturalistes

de ces cétacés tirées de la terre, ont pensé qu'elles devoient être considérées comme des débris fossiles. M. Cuvier a combattu cette opinion, et croit qu'elles

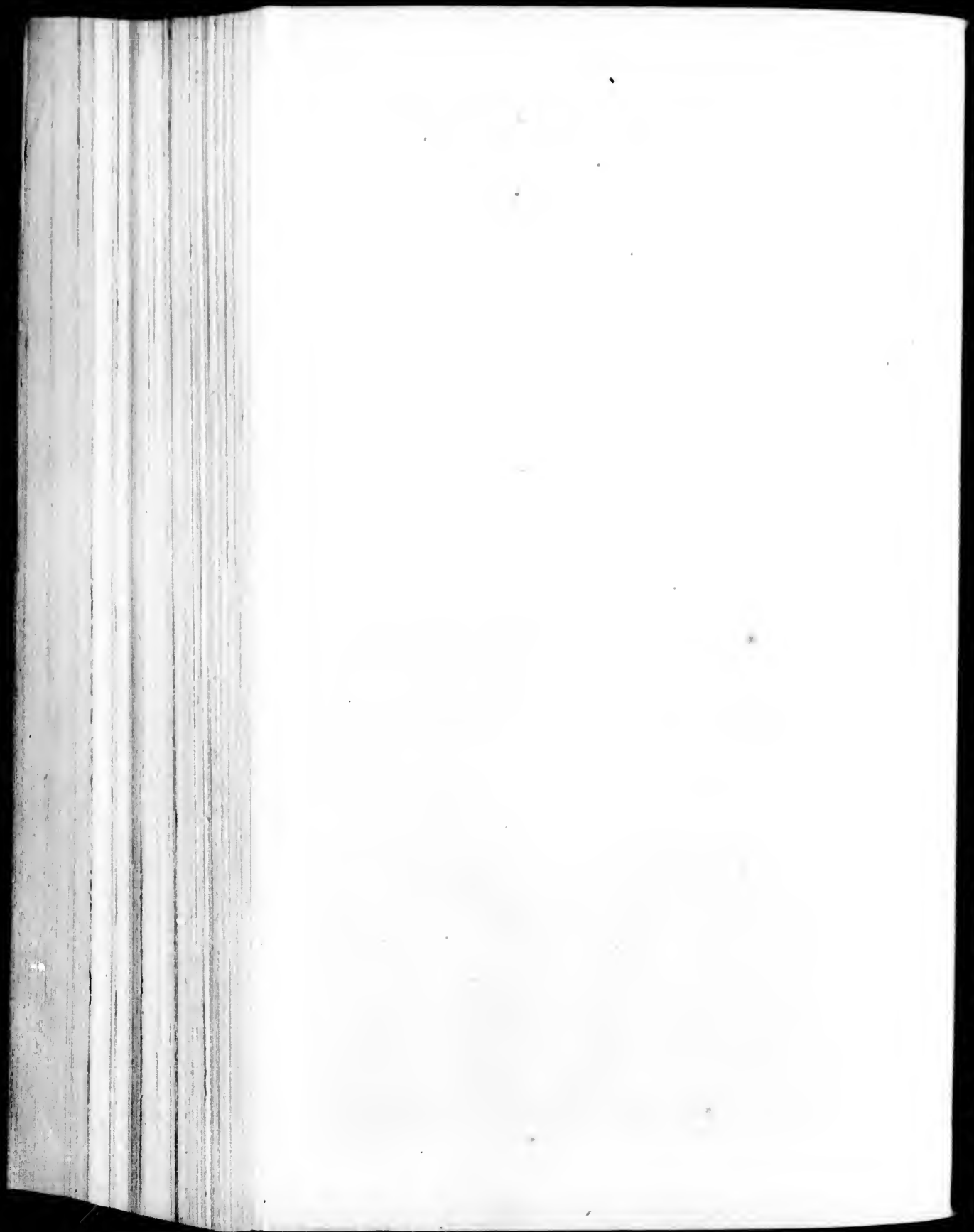
n'a point, par conséquent, un grand développement. La verge des mâles, dans l'état ordinaire, ne peut point sortir du corps, et reste cachée dans une gaine



1. Narval *Nicena*, *Monodon monoceros*, L.
2. *Piloten de Desmarest*, *Delphinus Desmaresti*, Risso.
3. *Hyperoodon de Heupfleur*, *Hyperoodon Butskopfi*, Lacép.

Publié par Bourc et a Paris.

séquent, un grand développem  
es, dans l'état ordinaire, ne pa  
rps, et reste cachée dans une ga



formée par la peau. La défense, lorsqu'elle est unifiée, sort assez communément du côté gauche; sa surface est sillonnée dans la dent entièrement développée, et lisse dans celle qui avorte, et qui reste enfoncée dans l'alvéole. Souvent les deux défenses poussent en même temps, et celles des individus femelles manquent quelquefois, ou croissent comme celles des mâles, sans qu'on puisse établir de différences. Leur longueur est à peu près la moitié de celle totale de l'animal.

Scoreby donne au narwhal cinquante-quatre vertèbres, dont sept cervicales, douze dorsales, et trente-cinq lombaires et caudales. Les os furaux commencent entre la trentième et la trente-unième, et finissent entre les quarante-deuxième et troisième. Les os des nageoires pectorales sont assez semblables ceux des dauphins, mais ils sont plus égaux.

La surface du corps du narwhal est recouverte par un épiderme lisse, et tendu avec régularité sur un tissu cellulaire gorgé d'huile et épais de plus d'un pouce. Les chairs sont de couleur rouge très vive, et le ventre, contre l'ordinaire de quelques cétacés, ne présente ni rides ni vergetures. La couleur du corps, d'après Eggède et Othon Fabricius, est noire tout entier, et seulement les vieux individus sont tachetés de blanc. Anderson, au contraire, décrivant le narwhal qui s'étoit échoué dans l'Elbe en février 1730, dit que sa peau étoit blanche comme la neige et marquée d'une infinité de taches noires sur le dos, tandis que le ventre étoit uniformément blanc, luisant, et doux au toucher comme du velours. Il paroît cependant que les narwhals, au lieu des variétés de couleurs qui leur sont assez communes, sont plus habituellement grisâtres avec les matbrures plus foncées dans les premières années de leur existence. et que les taches noires du dessous du corps se dessinent sur le fond blanc grisâtre d'autant mieux que les individus sont plus jeunes. Le rebord des nageoires est d'un brun foncé.

Les dimensions qu'Anderson a données à un narwhal, qu'il a eu occasion de mesurer, sont les suivantes : longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, dix pieds six pouces français; défense, cinq pieds quatre pouces; nageoires pectorales, neuf pouces. Largeur de la queue, dans sa partie horizontale, trois pieds deux pouces six lignes. La plupart des défenses qui existent dans les collections de Paris n'ont guère que dix pieds, de sorte que la taille qu'on peut raisonnablement accorder à ces animaux dont elles proviennent, ne peut être que plus que de vingt à vingt-cinq pieds, sur huit ou dix de circonférence. La longueur du crâne est à peu près le septième de celle du corps. M. de Linné donne jusqu'à vingt mètres aux dimensions de la défense du narwhal vulgaire. Ici il y a indubitablement erreur, et cela provient notamment

des différences qui existent entre l'unité de longueur nommée pied dans quelques États du Nord et en France. Enfin l'individu auquel on accorde des proportions aussi fortes a bien pu, par le nombre des années, acquérir une taille plus considérable que celle qu'on observe habituellement chez le plus grand nombre de ces animaux marins, et faire ainsi exception à la mesure commune.

Le narwhal-lieorne se tient de préférence au milieu des glaces du pôle boréal; dans les anses et dans les baies du Groenland, du détroit de Davis, de l'Islande; il y est très abondant, tandis que ce n'est que lorsqu'il s'égare qu'on le voit s'avancer vers le sud. Alors, errant, solitaire, séparé des animaux de son espèce, par des blessures, par des chasses, il apparolt sur les côtes de l'Angleterre et des villes arctiques, ainsi qu'on l'a vu plusieurs fois. Habitant les âpres régions où règne un éternel hiver, le narwhal semble ne pas quitter les soixante-dix à quatre-vingts degrés de latitude nord. C'est là que ses tribus nombreuses vivent au milieu des grands cétacés auxquels elles ont déclaré la guerre, et des ours blancs dont elles bravent la férocité.

Othon Fabricius rapporte que le narwhal se nourrit principalement de poissons du genre pleuronecte, de grandes actinies, et qu'il les traverse avec sa longue défense, puis, qu'il les approche de son museau en les léchant, et qu'il les mange ainsi en les saisissant avec la lèvre inférieure. On ne conçoit pas très bien comment ce mouvement peut s'opérer; aussi Fabricius n'a écrit ce fait que d'après le récit des peuplades groenlandaises. Nulle part il n'est dit que le narwhal recherche les cadavres, ce qui, au reste, n'auroit rien d'étonnant, car la plupart des poissons, aussi bien que beaucoup d'animaux terrestres, n'ont pas d'autre pâture.

Les narwhals n'abandonnent guère les glaçons; mais comme ils ont besoin de venir souvent respirer à la surface de la mer, ils choisissent des criques où les eaux ne sont pas gelées, et ils en affectionnent toujours quelques unes où ils se rendent de préférence. Ils nagent avec beaucoup de rapidité, souvent en troupes serrées, les narwhals de l'arrière appuyant leur défense sur le corps de ceux de l'avant; mais, gênant mutuellement leurs mouvements, il devient facile aux pêcheurs qui les poursuivent de harponner les individus restés en arrière.

La force de ces cétacés est considérable, et leur dent est redoutable et dangereuse. Il paroît qu'ils attaquent la baleine avec fureur, et qu'ils la percent avec leur dague, mais non sans doute pour lui arracher la langue dont on les dit friands, car le diamètre de la bouche n'est nullement propre à saisir quelques parties d'un animal un peu gros, et ne peut tout au plus recevoir que des poissons de faible taille. Cet instinct qui les porte à combattre est donc fondé

sur des antipathies, ou sur une sauvagerie de mœurs qui semble caractériser un grand nombre d'êtres. Cependant, lorsqu'un narwhal enfonce la pointe de sa défense dans le corps de quelque animal, il doit éprouver lui-même de l'embaras pour la retirer des tissus denses, par exemple, par un mouvement horizontal de recul qu'on ne peut aisément expliquer. Les anciens auteurs ont écrit que les narwhals, excités, se jettent sur les embarcations dont les marins les harcèlent, et qu'ils se précipitent vers elles avec tant de fureur que leurs dents percent le bois de plusieurs pouces de profondeur et s'y brisent souvent près de la tête, en y restant implantées. Ce fait a pu se présenter une fois; mais on n'adoptera pas sans doute l'opinion que M. de Lacépède a rapportée d'après Albert, qu'ils pouvoient se jeter contre une chaloupe, l'écartier, la briser, la faire voler en éclats, percer le bord des navires, les détruire, ou les couler à fond!

On doit beaucoup regretter que les mœurs d'un animal aussi singulièrement organisé que le narwhal ne soient pas mieux connues. Certes son arme plantée en avant de la tête, et d'une longueur aussi démesurée, demande, pour être mise en jeu, des forces musculaires considérables, mais en même temps des habitudes toutes spéciales. Nous ne chercherons point à les deviner, ces mœurs que nous ignorons, et encore moins à les comparer avec celles des autres êtres qui vivent dans la mer; nous attendrons que des observations précises viennent nous éclairer sur ce sujet.

Fabricius, auquel il faut toujours recourir lorsqu'on parle des animaux du Nord, que cet habile observateur a étudiés dans leur patrie avec tant de sagacité, Fabricius rapporte que les Groenlandois se délectent avec le chair des narwhals, et qu'ils la mangent indifféremment cuite, desséchée, à demi putréfiée, et quelquefois crue. Souvent aussi ils se nourrissent de la peau et du lard sans les soumettre à aucune coction. L'huile qu'ils obtiennent du tissu cellulaire sert à l'éclairage des soirées. Ils ne dédaignent même pas les intestins comme aliment. Ils emploient comme vessies et pour la pêche les renflements de l'estomac et le tube digestif. Avec les tendons ils font des fils excellents. Les défenses servent à fabriquer des pointes de harpons, ou des piquets pour dresser les tentes de peaux pendant l'hiver. En un mot, ces peuplades retirent des narwhals, comme de presque tous les cétacés, un grand nombre de ressources de première nécessité pour elles.

Les baleiniers européens préfèrent, dit-on, pour la qualité, l'huile de narwhal à celle de baleine; mais la quantité qu'on en obtient est si peu considérable que, sans ce rapport, la pêche de ce cétacé ne donne point de profit. Un très grand narwhal n'en produit guère qu'un tonneau.

Les habitants du Groenland regardent les narwhals comme les avant-coureurs des baleines, et qu'ils les reconnoissent ils se préparent aussitôt à la pêche. Ces cétacés émigroient donc pendant une portion de l'année? Quant à leur habitude de précéder les baleines, Anderson l'attribue à l'apparition des petits mollusques qui composent la nourriture des uns et des autres; car Anderson regarde les cétacés, si différents par l'organisation de leur bouche, comme forcés de sucer, au lieu de tout autre aliment plus solide, les petits insectes de mer (*borcalis*) qui sont communs dans le Nord. Eggert d'ailleurs pense que le narwhal ne se nourrit que des herbes marines qu'il retire du fond des rivières avec sa longue dent, et qu'il l'emploie encore à briser la glace lorsqu'il a besoin de venir respirer à la surface. Mais ces deux opinions, d'un observateur d'ailleurs généralement exact, sont très douteuses.

L'ivoire des dents de narwhal, par sa compacité, la densité et la force d'union des fibres qui le constituent, est susceptible d'être employé pour des ouvrages d'ornements très précieux. On en fait quelquefois des cannes plus curieuses qu'utiles. Dans leur état naturel, ces défenses ont leur surface sillonnée par seize tours de spire ou plus. On leur a attribué les propriétés les plus chimériques et les plus merveilleuses. C'est ainsi que Wormius raconte au long les essais qu'il tenta pour éprouver comme antidote contre l'empoisonnement par l'arsenic la vertu des dents de narwhal! Les bezards et la corne de licorne sont rentrés, sous le rapport médical, dans l'oubli dont ils n'auroient jamais dû sortir.

Tout porte à croire que la connoissance du narwhal dans le moyen âge a rappelé l'existence de la licorne des anciens. C'est du moins à cette époque de la féodalité, où chaque anobli prenoit des armoiries et des devises, qu'on voit figurer une défense de narwhal sur le front d'un cheval, et transmettre à ces armoiries ce témoignage de l'ignorance de nos ancêtres. Une discussion sur ce sujet seroit ici déplacée.

Aux noms divers que porte le narwhal-licorne et que nous avons cités, nous ajouterons ceux qu'il lui donne dans les contrées où il est commun. Avant Fabricius, les Groenlandois le nomment *tekk*, *keleluak-kerne'to'*, et, d'une manière aussi barbare, *kernektak*. C'est le *vechiorning* d'Eggert, le *horn-fisch* de Crautz, le *see cinhorn* d'Ellis. Le nom de *towach*, qu'Anderson croit être groenlandois, et qu'il dit appartenir au narwhal, ne se trouve nulle part, et n'a point d'analogie apparente avec les mots donnés par Fabricius.

Une seule espèce de narwhal est donc connue jusqu'à présent; car c'est d'après des figures inexactes que M. de Lacépède a établi le narwhal vulgaire (*narwalus vulgaris*, Lacép.) et le narwhal microphtalme (*narwalus microcephalus*, Lacép.). Le

Groenland regardent les narwhals, et les chasseurs de baleines, et ils se préparent aussitôt à émigrer pendant l'été. Quant à leur habitude de pecher, Anderson l'attribue à l'apparition des insectes qui composent la nourriture; car Anderson regarde les narwhals par l'organisation de leur bouche, au lieu de tout autre, les petits insectes de mer (communément dans le Nord. Eggé dit que le narwhal ne se nourrit que de ce qu'il retire du fond des rivières, et qu'il l'emploie encore à braver le besoin de venir respirer à la surface de l'eau. Les opinions, d'un observateur d'expérience, sont très douteuses. Les narwhals, par sa compacité, et d'union des fibres qui le rendent apte à être employé pour des usages très précieux. On en fait des objets plus curieuses qu'utiles. Des narwhals ont leur surface sillonnée de spirale plus ou moins prononcées, et les plus curieuses et les plus précieuses. On en a vu un qui tenta pour éprouver son caractère d'empoisonnement par l'arsenic, et mourut. Les narwhals ont rentrés, sous le rapport de leur force, ils n'auroient jamais dû souffrir de la connaissance du narwhal. On a rappelé l'existence du narwhal. C'est du moins à cette époque que chaque anoblissait des narwhals, on voit figurer une défense de narwhal, et transmettre le témoignage de l'ignorance de la défense à ce sujet serait ici déplacé. Les narwhals que porte le narwhal-liege, nous ajouterons ceux qui sont contraires où il est commun. Les Groenlandois le nomment *narwhal*, et d'une manière aussi le *cechiorning* d'Eggé, le *see einhorn* d'Ellis, et qu'Anderson croit être groenlandais appartenir au narwhal, ne se trouve point d'analogie apparente avec le narwhal. Les narwhals est donc connu d'après des figures incomplètes, et d'établir le narwhal vulgaire (Lacépède) et le narwhal microcéphale (Lacépède). Le

narwhal repose sur des peaux mal préparées, et dont la défense avoit été trop grossière dans l'arrangement, et le narwhal sur une figure dessinée d'après nature, mais assez médiocre. Les caractères que M. de Lacépède attribuoit au narwhal microcéphale pour l'isoler de l'espèce vulgaire reposoient sur des formes plus allongées, et sur une tête plus petite, ayant à peine le dixième de la longueur totale de l'animal, tandis que la même partie dans le macrocéphale en étoit opposée à acquérir le quart à peu près. Quant au narwhal d'Anderson (*narwhalus andersonianus*) du même naturaliste, il n'étoit établi que sur des défenses lisses, entièrement unies, et par conséquent ni sinuées ni cannelées, qu'Anderson avoit vues à Hambourg, et que Sachs a figurées dans sa *Monocrologie*. Ces défenses sont, dit-on, très rares; et Brisson, dans une note de la page 252 de son *Règne animal*, avoit déjà pensé qu'elles devoient appartenir à une espèce distincte. Mais il n'étoit très probable, et M. G. Cuvier, le premier, en cette opinion, que ces défenses unies sont un résultat d'une maladie, ou qu'elles appartiennent à des lactes, ou même enfin qu'elles ont été travaillées dans le but de les faire passer pour plus rares et plus précieuses.

### LES ANARNAKS.

La seule espèce connue de ce genre a été signalée par Othlon Fabricius, dans sa *Faune du Groenland*, et n'a point été revue depuis; mais, comme les descriptions de Fabricius sont en général exactes, on peut douter de l'existence de l'anarnak, dont l'épave avoit formé le genre *ancylodon* du grec *ancylus*, incurvus, et, *odon*, dents, dénomination assez inutile, puisque déjà existoit celle d'*anarnak*, proposée par le comte de Lacépède, et adoptée par M. Duméril et Tiedemann. Fabricius avoit décrit l'anarnak sous le nom de *monodon spurius* avec les narwhals. M. de Blainville ne l'a point séparé des vrais dauphins, et le place dans le sous-genre *monodon*, où viennent se ranger tous les cétacés à mâchoires garnies de dents très variables en nombre et en position, et, en cela, il a été suivi par M. Desmarest. MM. Cuvier et de Blainville rapprochent toujours l'anarnak de l'*hyperoodon* de M. de Lacépède. Les caractères de ce genre sont donc d'avoir deux petites dents recourbées à leur sommet, peu visibles, placées à l'extrémité de la mâchoire supérieure; mais que nulles traces de dents, autres que celles qui existent sur les maxillaires, dont l'inférieur se trouve complètement édenté. Les événements sont perçus sur la tête par une seule ouverture; le corps est allongé, entièrement nu, aminci vers la queue: la

nageoire dorsale est peu développée, et les mamelles, au nombre de deux, sont inguinales.

Ce n'est toutefois qu'avec réserve qu'on devra admettre plusieurs des petites coupes faites parmi les dauphins, et dont les caractères sont tirés des dents, parce que ces dernières paroissent tomber à diverses époques de la vie. Ainsi, pour en citer un exemple, le béluga, dont les mâchoires sont ordinairement garnies d'un certain nombre de dents, ce qui le place dans la famille des dauphins, les perd fréquemment à la mâchoire supérieure, ce qui le classe alors parmi les cachalots, et cesse d'en avoir parfois aux deux mâchoires, ce qui en fait dans ce cas une baleine.

### L'ANARNAK GROENLANDOIS.

*Monodon spurius*. OTHL. FABRIC., BONNAT.

L'anarnak est un cétacé de très petite taille dont on ne possède aucune figure. Il a été nommé ainsi par les habitants du Groenland, parce que son lard et ses chairs sont éminemment purgatifs; car le mot *anarnak* signifie, dans leur langue, *aller à la selle*. Le peu de détails que nous possédons sur cet animal sont dus à Fabricius, et ont été reproduits par Lacépède et par Bonnaterre.

Les deux seules dents qui sont implantées dans la mâchoire supérieure sont très petites, coniques, obtuses, un peu recourbées à leur sommet, grêles, et longues à peine d'un ponce. Le corps est allongé, fluet, et de couleur noire. En outre des nageoires pectorales, et de la caudale, l'anarnak a sur le dos une petite dorsale.

Ce cétacé habite la haute mer, et ne se rapproche que rarement des baies et des havres. Sa nourriture consiste principalement en poissons. Fabricius dit qu'il a l'habitude de se lever à moitié hors de l'eau en s'appuyant sur ses nageoires pectorales.

Malgré les propriétés laxatives de ses chairs et de sa graisse huileuse, les naturels, pressés par la faim, mangent parfois l'anarnak, qu'il est rare d'observer en vie, mais dont on trouve souvent des cadavres jetés sur le rivage.

C'est le *delphinus anarnacus* de M. Desmarest; l'*anarnak groenlandicus* de Lacépède; le *hakenwall* des Allemands.

Peut-être doit-on joindre, à la seule espèce connue d'anarnak, un cétacé très mal décrit par Klein et par Chemnitz, sous le nom de baleine à bec, *balena rostrata*, et que MM. de Blainville et Desmarest ont classé parmi les dauphins du sous-genre *heterodon*, sous le nom de DAUPHIN DE CHEMNITZ (*delphinus chemnitzianus*), dont la longueur seroit

de vingt-six pieds, et qui auroit les formes générales de la baleine jubarte. On dit que sa mâchoire supérieure est beaucoup moins épaisse que l'inférieure, et qu'elle est pourvue d'une dent de chaque côté. On ne sait rien de plus sur ce cétacé, dont la patrie est inconnue, et qui ne peut être l'anarnak du Groenland, puisqu'il a une grande taille; ni une baleine, puisqu'au lieu de fanons cornés à la mâchoire supérieure on y trouve deux véritables dents. M. le baron Cuvier réunit cette espèce à l'*Hyperoodon* de M. Lacépède, au *dauphin diodon* de Hunter, et au *dauphin de Dale* ou *bottle-head-whall*, et pense que le même cétacé, mal observé, a servi ainsi à l'établissement de ces diverses espèces purement nominales.

Si l'on s'en rapportoit à la description que M. Rafinesque-Smaltz a tracée dans son *Précis de découvertes et de sémiologie*, d'un dauphin qu'il a nommé *epiodon urganantus*, et dont on trouve les caractères dans la *Mammalogie* de M. Desmarest, sous le nom de dauphin épiodon (*delphinus epiodon*), ce seroit encore à côté des *anarnaks* qu'il faudroit le placer. Les détails qu'on possède sur ce cétacé se bornent à savoir que son corps est oblong, et atténué vers la queue; que son museau est arrondi; que sa mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure; que cette dernière est munie de plusieurs dents égales, tandis que l'inférieure en est complètement privée. Mais si déjà cette espèce diffère des *anarnaks* parce qu'elle a plusieurs dents, elle s'en éloigneroit en outre par le manque de nageoire dorsale. La mer qui baigne les côtes de Sicile est sa patrie, et tout porte à croire que ses caractères ont été mal observés, et ont besoin d'une nouvelle révision.

### LES DIODONS.

Nous prenons pour type des diodons une seule espèce de cétacé assez authentique, et qu'a figurée M. Risso dans son *Histoire naturelle des principales productions de l'Europe méridionale*, sous le nom de dauphin de Desmarest (*delphinus Desmaresti*, t. III, p. 21). Peut-être nous blâmera-t-on d'avoir employé un nom que déjà l'ichthyologie avoit consacré à des poissons, bien que Storr le premier l'ait introduit dans la cétologie, et par conséquent en ait fait un double emploi: il nous suffira sans doute de rappeler que nos divisions ne peuvent être rigoureusement considérées comme des genres, mais bien comme de petits groupes caractérisés par quelques particularités d'organisation. Déjà Hunter, dans les *Transactions philosophiques pour l'année 1787*, avoit décrit une espèce de dauphin

bidenté, sous le nom de *delphinus bidentatus*, et M. de Lacépède conserva dans son *Histoire naturelle des cétacés* sous le nom de dauphin diodon, que M. Desmarest a décrit dans sa *Mammalogie* sous celui de dauphin de Hunter. Tout autorise à penser que ce diodon ne diffère point de l'*hyperoodon*.

Le naturaliste anglais Sowerby a fait connoître sous le nom de *delphinus bidens*, une espèce formée par deux diodons, si cet auteur n'a point été trompé par la chute des dents de devant de la mâchoire inférieure, ce qui paroîtroit probable.

Le caractère des diodons sera donc d'avoir, ainsi que l'indique leur nom, la mâchoire inférieure munie de deux dents seulement, tandis que la supérieure en est complètement privée: disposition inverse de ce qu'on remarque dans les *anarnaks*, pourra aussi y joindre la forme déprimée du front, la plus grande longueur du maxillaire inférieur et sa convexité, la coupe quadrilatère de la nageoire, etc. Le dauphin de Desmarest de M. Risso sera le type.

Les mœurs des diodons ne sont point connues, et tout porte à croire qu'ils vivent de mollusques faciles à broyer, et qu'ils sont moins carnassiers que la plupart des cétacés de la famille des dauphins.

### LE DIODON DE DESMAREST.

#### *Delphinus Desmaresti*. Risso.

Nommé *soufflar* par les habitants de Nice, dont ce nom est à la plupart des dauphins de mer, le diodon de Desmarest est surtout remarquable par les formes singulières de sa tête, figure que M. Risso a fait graver (pl. 2, f. 5, t. III, *Histoire naturelle*, Nice, 1826), représente un cétacé avec « un corps fort gros, épais au milieu, » diminuant vers la queue, où il forme une large « carène, et s'amincissant sous le ventre. Sa tête » n'a point le front bombé, mais cette partie est « au contraire déprimée, et se termine par un museau, » dont la mâchoire supérieure est courte et « édentée, et l'inférieure beaucoup plus longue et convexe en dessous, et armée vers son extrémité » de deux grosses dents coniques, qui sont égales « crées de chaque côté près de leur pointe. Les nageoires » sont petits, ovales, à iris bleuâtre; l'ouverture des « des évents est large, semi-lunaire; les nageoires » pectorales sont courtes, et la dorsale est plus « plus près de la queue que de la tête, à peu près » au-dessus de l'orifice de l'anus; la vulve de la femelle est oblongue et entourée d'un petit rebord; » la nageoire caudale est large et festonnée; le



de *delphinus bidentatus*, qui serva dans son *Histoire naturelle* le nom de dauphin diodon, a décrit dans sa *Mammalogie* le dauphin de Hunter. Tout autorisé on ne diffère point de l'hy-

glois Sowerby a fait connoître *delphinus bidens*, une espèce nouvelle diodon, si cet auteur par la chute des dents de devant inférieure, ce qui paroitroit

le diodon sera donc d'avoir, à son nom, la mâchoire inférieure seulement, tandis que la supérieure est privée : disposition remarquable dans les anaraks. On a vu la forme déprimée du front, la longueur du maxillaire inférieur, la coupe quadrilatère de la mâchoire du dauphin de Desmarest de M. R.

les diodons ne sont point connus, quoiqu'ils vivent de mollusques, qu'ils sont moins carnassiers que ceux de la famille des dauphins.

#### DION DE DESMAREST.

*Delphinus Desmaresti*. Risso.

Il parait par les habitants de Nice, et par la plupart des dauphins de la Méditerranée. Desmarest est surtout remarquable par ses formes singulières de sa tête, qu'il a fait graver (pl. 2, f. 5, t. 1, Nice, 1826), représente un corps fort gros, épais au milieu, la queue, où il forme une large nageoire, terminée sous le ventre. Sa tête est bombée, mais cette partie est déprimée, et se termine par un bec. La mâchoire supérieure est beaucoup plus longue que l'inférieure, et armée vers son extrémité de deux dents coniques, qui sont écarterées de leur pointe. Les nageoires pectorales, à iris bleuâtre; l'ouïe est large, semi-lunaire; les nageoires dorsales, et la dorsale est petite, courte, et la dorsale est petite, que de la tête, à peu près égale de l'anus; la vulve de la femelle est entourée d'un petit rebord, et la vulve est large et festonnée; le

le corps et de la tête est d'une couleur d'acier poli, avec une multitude de lignes et de traits blancs disposés sans régularité; le ventre est blanc et bleuâtre; l'intérieur de la gueule est d'un bleu noirâtre. Sa longueur totale est de près de quinze pieds. Les dents sont longues de trois pouces sur un pouce de largeur.

Telle est la description que M. Risso a tracée de cette espèce de dauphin qui commence à paroître sur les côtes de Nice vers les premiers jours du mois de mars, et qui y séjourne jusqu'en septembre. Les rapports qu'elle présente avec le dauphin de Hunter sont assez grands pour que ce naturaliste laborieux et modeste ait jugé à propos de mettre en exposition les traits de dissemblance extérieurs qui peuvent servir à les distinguer. Ainsi la taille du diodon de Desmarest est à peu près celle qu'on accorde au dauphin de Hunter; car ce célèbre anatomiste en a décrit un individu de vingt-un pieds de long, et possédait un crâne qui n'avoit pu appartenir qu'à un animal long de trente-neuf. Ces deux espèces ont également deux seules dents à la mâchoire inférieure; mais le diodon de Desmarest a le front concave, et celui de Hunter l'a convexe. Le premier possède outre le maxillaire inférieur épais, et dépassant de beaucoup le supérieur, tandis que chez ce dernier il est médiocrement allongé et plus foible. Les nageoires offrent aussi quelques différences, notamment les pectorales, qui sont pointues chez *delphinus Desmaresti*, la dorsale plus aiguë chez l'un, obtuse chez l'autre. Enfin le dauphin diodon est assez uniformément de couleur brun noirâtre s'éclaircissant sur le ventre, tandis que le dauphin de Desmarest a le corps sinuolé de vertures et de lignes blanches agréablement distribuées.

Il paroit que le cétacé qui nous occupe se présente communément sur les côtes, et qu'il se tient de préférence dans les eaux profondes de la Méditerranée, où il est rare. L'individu que M. Risso a figuré étoit de couleur bleue; et son nom rappelle celui d'un naturaliste français connu par des travaux importants et estimés.

#### LE DIODON DE SOWERBY.

*Delphinus Sowerbyi*. DE BLAINV., DESM.

Ce n'est qu'avec doute que nous plaçons près des diodons l'espèce de dauphin que M. Sowerby a décrite sous le nom de *delphinus bidens*, et qu'on n'a mentionnée dans la *Mammalogie* de M. Desmarest, sous celui de dauphin de Sowerby (*delphinus Sowerbyi*), que lui a donné M. de Blainville dans un travail général sur la famille des dauphins

encore inédit, et dont M. Desmarest a suivi les divisions et admis les principes.

Ce dauphin de Sowerby diffère des espèces précédentes parce que les deux dents de la mâchoire inférieure sont situées non pas à son extrémité, mais bien vers son milieu. Il s'éloigne encore, dit M. Desmarest, du dauphin de Houlleur ou hyperoodon, parce que ce dernier n'a pas de dents du tout, mais aussi parce que les cornes de l'orifice de l'évent sont tournées en avant, et par conséquent en sens contraire. Peut-être les dents antérieures étoient-elles tombées à l'individu dont la description fut remise par son auteur à M. de Blainville; car cette circonstance se présente assez fréquemment chez beaucoup de cétacés, et plus particulièrement chez ceux de la famille des hétérodons. Quoi qu'il en soit, le dauphin de Sowerby doit être rangé avec les diodons jusqu'à ce que de nouvelles observations viennent détruire ce rapprochement. On n'en a observé jusqu'à ce jour qu'un seul individu, qui échoua sur les côtes d'Elhquiskire en Angleterre, et qui a présenté les formes extérieures du diodon de Desmarest. Sa taille étoit d'environ dix-huit pieds anglois sur onze pieds de circonférence. La seule description qu'on en possède est celle-ci : La tête peu bombée est terminée par un museau distinct, assez allongé et étroit; la mâchoire supérieure est plus courte et infiniment plus étroite que l'inférieure, dans laquelle elle est reçue. Comme nous l'avons dit, de chaque côté, et implantée dans le milieu du maxillaire, existe une seule dent comprimée qui se dirige obliquement en arrière. L'orifice des événements occupe sans doute le sommet de la tête; il a la forme d'un croissant, dont les deux cornes sont dirigées en avant.

#### LES HYPEROODONS.

Le 19 septembre 1788 vinrent échouer, près de la petite ville d'Houlleur, deux cétacés, un jeune et sa mère, dont un officier de marine nommé Baussard publia l'histoire dans le cahier de mars 1789 du *Journal de Physique*, en y joignant deux planches médiocres. Les particularités qui accompagnèrent cette description ne furent pas de nature à éclairer d'une manière positive l'organisation de ces deux cétacés; mais, bien qu'incomplètement présentées, elles démontrèrent que ces animaux ne pouvoient être rapportés à aucune des espèces connues, et qu'ils avoient des formes génériques bien distinctes. Ce qui les caractérise surtout est la phrase suivante : « A la place de dents on trouve, sur la surface du palais et sur le contour de la mâchoire supérieure, de petites pointes inégales et dures; et ces animaux avoient une demi-ligne d'élevation sur le jeune cétacé;

celles de la mère étoient plus longues. » Plus loin Baussard dit : Le jeune cétacé n'avoit pas de dents, et l'adulte étoit sans dents.

Avant la publication du *Mémoire* de M. Baussard, Hunter, célèbre anatomiste anglais, avoit décrit et fait figurer dans les *Transactions philosophiques*, pour l'année 1787, un cétacé qu'il appela dauphin à deux dents (*delphinus bi-entatus*), et dont la figure est copiée par l'abbé Bonnaterre dans l'*Encyclopédie méthodique* (pl. 11, fig. 5), et par M. de Lacépède sous le nom de *dauphin diodon*. M. Desmarest reproduisit cette espèce dans sa *Mammalogie*, et la décora du nom de Hunter (*delphinus Hunteri*). De sorte que Hunter non seulement ne parle pas des fausses dents qui existent au palais des cétacés de Baussard, mais encore il a reconnu deux dents fortes et robustes qui occupent l'extrémité de la mâchoire inférieure, dont les cétacés précédents seroient complètement privés d'après la description insérée dans le *Journal de Physique*. De là l'existence des deux espèces que tous les naturalistes ont admises jusqu'à ce jour, de là un embarras pour débrouiller leur synonymie, car elles ne différaient que par des circonstances anatomiques peut-être mal observées : circonstances qui, cependant, établiraient une démarcation considérable, si elles existoient réellement. Bonnaterre dérivant les cétacés observés par Baussard, sous le nom spécifique de *dauphin butskopf*, leur donne tout-fois comme caractère remarquable d'avoir deux véritables dents à la mâchoire inférieure; et en cela il a été suivi par MM. de Lacépède, Illiger et Cuvier. Par cette exposition simple des faits principaux, on doit juger combien il étoit difficile de ne pas isoler deux cétacés aussi distincts par l'organisation de la bouche, à moins de supposer qu'un examen superficiel avoit présidé aux observations de Baussard, ou bien que, par des circonstances que nous ne pouvons expliquer, les deux individus avoient perdu leurs dents inférieures, ou qu'elles n'étoient point sorties de l'alvéole, ou mieux encore, que Hunter n'avoit point porté son attention sur les papilles cornées qui hérissoient le palais des cétacés vus par M. Baussard. Il eût été fort difficile de porter un jugement motivé sur l'identité des cétacés décrits à la fois dans le *Journal de Physique* et dans les *Transactions philosophiques*, si M. Cuvier, en visitant le cabinet de Hunter, n'eût eu occasion d'étudier le crâne et le squelette qui avoient servi à cet habile anatomiste pour établir son *dauphin à deux dents*, en même temps que le coup d'œil exercé et profond de M. Cuvier reconnoissoit parfaitement dans les dessins de Baussard tous les caractères que lui offroient les pièces osseuses soumises à son examen. Il en résulta donc pour lui que les cétacés de Baussard et celui de Hunter ne formoient qu'une seule

et même espèce, mais qu'on avoit eu raison de le placer dans un genre distinct.

Les cétacés de Baussard furent décrits par l'abbé Bonnaterre sous le nom de dauphins butskopf, et cet auteur leur appliqua très mal à propos, ainsi que l'a prouvé M. Cuvier, le nom de *butskopf*, qui signifie dans les langues du Nord poisson *suron en cavène*, et qui appartient à plusieurs espèces de dauphins, mais surtout à l'épanlard. D'autres auteurs pensent que ce mot *butskopf* est la traduction de l'épithète de *sloanders-head*, ou tête de pleurnecte, que Dale joignoit à l'espèce de cétacé qu'il nommoit aussi *bottle-head*, ou tête en bouteille; mais nous verrons que cette dernière espèce, bien qu'il soit presque impossible de la reconnoître positivement, a la plus grande analogie avec l'aodon.

M. de Lacépède créa pour les cétacés décrits par Baussard un genre qu'il nomma *hyperoodon*, dont le nom, tiré du grec, est formé d'*hyperoo-* palais, et *odons*, dent. Il conserva comme dénomination spécifique celle de *butskopf*, que Bonnaterre lui avoit appliquée par erreur. Enfin, en 1811 Illiger, dans son *Prodrome des genres de mammifères et des oiseaux*, changea, sans trop de nécessité, le mot *hyperoodon* en celui d'*aranodon*, aussi tiré du grec, et qui vient de *ourane*, palais, *odons*, dent, et qui signifie, comme le précédent animal à palais garni de dents.

L'*hyperoodon* est surtout remarquable par la particularité d'avoir des dents, ou du moins des cornes de nature cornée, implantés dans le palais et sur le rebord de la mâchoire supérieure. L'existence de ces pointes cornées forme un de nos fausses dents ne se représentant chez nul autre cétacé, et n'a jamais été observée depuis le lieutenant de frégate Baussard de sorte qu'elle a été mise en doute par de savants anatomistes. Mais que ces fausses dents palatines existent ou manquent réellement, peu importe maintenant qu'on a, pour séparer l'*hyperoodon* des autres cétacés connus, des motifs mieux fondés; car la forme du crâne, entre autres, est tellement distincte, qu'elle doit suffire pour qu'on ne confonde jamais l'*hyperoodon* avec le seul cétacé dont il se rapproche, l'aodon. D'ailleurs ce dernier a un rostre à peu près cylindrique, tandis qu'il est aplati et un peu dans le genre de celui des dauphins chez le premier. La direction des cornes des yeux n'est pas la même non plus.

Les *hyperoodons* peuvent donc être caractérisés par les trois énormes crêtes occipitale et maxillaire qui surmontent le crâne, et qui sont séparées par deux sillons. Le corps est oblong, muni d'une petite nageoire dorsale. Les deux mamelles sont situées sous les aisselles et inguinales. Le museau est étroit et déprimé. Les événements sont réunis en une seule ouverture mulée, dont les extrémités du croissant sont les

mais qu'on avoit eu raison de le  
re distinct.

Baussard furent décrits par l'abbé  
nom de dauphins butskopf, qui  
appliqua très mal à propos, ainsi  
Cuvier, le nom de butskopf, qui  
langues du Nord poisson faon  
appartient à plusieurs espèces  
urtout à l'épanlard. D'autres au  
ce mot butskopf est la traduction  
ouanders-head, ou tête de pleur  
joignoit à l'espèce de cétacé qui  
stle-head, ou tête en bouteille  
s que cette dernière espèce, bien  
impossible de la reconnoître par  
us grande analogie avec l'aodon,  
le créa pour les cétacés décrits par  
re qu'il nomma hyperoodon, qui  
é du grec, est formé d'hyperoo-  
dent. Il conserva comme dénomi-  
celle de butskopf, que Bonnat-  
uée par erreur. Enfin, en 1811,  
*Prodrome des genres de mammifères*  
tur, changea, sans trop de néces-  
sité, l'aodon en celui d'uranodon, au-  
qui vient de ourane, palais,  
qui signifie, comme le précédent,  
s garni de dents.

est surtout remarquable par l'appa-  
des dents, ou du moins des cor-  
, implantés dans le palais et sur  
hoire supérieure. L'existence de  
formant de fausses dents ne s'ap-  
nul autre cétacé, et n'a jamais  
le lieutenant de frégate Baussard  
a été mise en doute par de sava-  
tis que ces fausses dents palatia-  
quent réellement, peu import-  
n a, pour séparer l'hyperoodon  
cétacés connus, des motifs mie-  
me du crâne, entre autres, est  
, qu'elle doit s'ouvrir pour qu'on  
s. L'hyperoodon avec le seul côté  
che, l'aodon. D'ailleurs ce der-  
a près cylindrique, tandis qu'il  
dans le genre de celui des dauph-  
La direction des cornes des épa-

ne non plus.  
ons peuvent donc être caractéri-  
smes crêtes occipitale et maxilla-  
le crâne, et qui sont séparées par  
Le corps est oblong, muni d'  
lorsale. Les deux mamelles sont  
es. Le museau est étroit et déprimé  
réunis en une seule ouverture  
extrémités du croissant sont tou-

es du côté de la queue. *Le palais est hérissé de  
dents fausses et plutôt cornées.* Ces dents ne peu-  
ent guère être, dit M. Cuvier, et par analogie, que  
les proéminences cornées de la membrane du palais,  
comme on en voit dans l'échidné, ou peut-être des ves-  
iges de ces fanons, qui deviennent si considérables  
dans les baleines. Deux dents aiguës occuperoient  
extrémité de la mâchoire inférieure, suivant Hunter.  
L'hyperoodon est très rare. On ne connoit rien de  
ses habitudes et de ses mœurs; et si la structure de  
s charpente osseuse a été bien étudiée, on est rede-  
table de tout ce qu'on en sait aux travaux que  
L. G. Cuvier a consignés dans le tome V, part. 1,  
p. 324, de ses *Recherches sur les ossements fossi-*  
es. Ce profond naturaliste eut occasion de dessiner  
au musée des chirurgiens de Londres le squelette  
du dauphin à deux dents ou hyperoodon fait du  
temps de Hunter, et une tête osseuse chez Adrien  
Lamper, et il s'assura de leur ressemblance parfaite  
avec les figures qu'en avoit publiées Baussard.

Voici le résultat de ses observations: « La tête  
de l'hyperoodon sort tout-à-fait des formes pro-  
pres au genre des dauphins, et méritoit à elle-  
seule de faire placer l'animal dans un genre par-  
ticulier. Les maxillaires, pointus en avant, élar-  
gis vers la base du museau, élèvent de chacun de  
leurs bords latéraux une grande crête verticale,  
arrondie dans le haut, descendant obliquement  
en avant, et plus rapidement en arrière, où elle  
retombe à peu près au-dessus de l'apophyse post-  
orbitaire. Plus en arrière encore, ce maxillaire,  
continuant de couvrir le frontal, remonte verti-  
calement avec lui et avec l'occipital, pour former  
sur le derrière de la tête une crête occipitale,  
transverse, très élevée et très épaisse. En sorte  
que sur la tête de cet animal il y a trois de ces gran-  
des crêtes: la crête occipitale en arrière, et les  
deux crêtes maxillaires sur les côtés, qui sont sé-  
parées de la première par une large et profonde  
schancre; elles le sont l'une de l'autre par toute  
la largeur de la tête, car elles ne se rapprochent  
point en dessus, et ne forment point de voûte  
comme dans le dauphin du Gange, mais simple-  
ment des espèces de murs latéraux.

Les intermaxillaires, placés comme à l'ordi-  
naire entre les maxillaires, remontent avec eux  
jusqu'aux narines, et, passant à côté d'elles, s'é-  
lévent jusqu'au-dessus; en sorte qu'ils prennent  
aussi part à la formation de la crête postérieure  
relevée sur l'occiput. Les deux os du nez, fort  
longs, ainsi que les narines, sont placés à la  
base antérieure de cette crête occipitale, et s'élé-  
vent jusqu'à son sommet. Du reste, les connexions  
des os sont à peu près les mêmes que dans les  
dauphins. L'apophyse zygomaticque du temporal  
est épaisse, sans être aussi longue que dans le

» dauphin du Gange. L'orbite est aussi large que  
» dans les dauphins ordinaires, et bornée de même  
» en dessous par une tige grêle donnée par le ju-  
» gal. Les pariétaux ne se montrent que très peu  
» dans la fosse temporale, qui elle-même est peu  
» étendue en hauteur. En dessous, le palais est un  
» peu en carène, ce qui pourroit indiquer un rap-  
» prochement avec les baleines. Il n'a point les sil-  
» lons latéraux du dauphin vulgaire. Les ptérygoï-  
» diens occupent une très grande longueur aux  
» arrière-narines, et diminuent beaucoup la part  
» qu'y prennent en avant d'eux les palatins. L'occi-  
» put est plus haut que large. La mâchoire infé-  
» rieure n'a pas sa symphyse plus longue qu'aux  
» espèces ordinaires de dauphins.

» Le squelette que M. Cuvier examina avoit tous  
» ses os épiphysés, bien qu'il fût long de vingt-un  
» pieds. On y comptoit sept vertèbres cervicales,  
» toutes soudées ensemble; trente-huit autres vertè-  
» bres, dont neuf portant des côtes. Les six os fur-  
» cœaux commencent à la vingt-deuxième, de sorte  
» qu'on peut compter dix-sept vertèbres caudales;  
» les apophyses épineuses des vertèbres supérieures  
» cessent à la neuvième caudale. Les cinq premiè-  
» res côtes s'articulent seules au sternum, et il y a  
» quatre de ces dernières libres de chaque côté. Le  
» sternum est composé de trois os. L'omoplate a le  
» bord spinal plus étendu à proportion et plus rec-  
» tiligne que dans les dauphins. L'angle antérieur  
» plus aigu, l'acromion un peu dirigé vers le bas,  
» et la pointe coracoïde un peu en sens contraire.  
» Les os du bras et de l'avant-bras sont un peu  
» moins raccourcis que dans les dauphins. La main  
» est presque arrondie, mais il seroit possible que  
» les phalanges n'eussent pas été bien montées. »

#### L'HYPEROODON DE HONFLEUR.

(*Delphinus bidentatus*, HUNTER; *delphinus butskopf*, BONNATERRE, DESMAREST; *hyperoodon butskopf*, LACEPÈDE.)

L'hyperoodon que l'abbé Bonnaterra décrivit sous  
le nom de dauphin butskopf, en puisant dans le  
*Mémoire* de Baussard tous les détails de son histoire,  
a été, jusqu'à ces derniers temps, le seul type du  
genre établi par M. de Lacépède, qui pensoit que  
le dauphin à deux dents de Hunter en étoit très  
distinct. Comme on pourra s'en apercevoir, ils se  
ressemblent parfaitement par tous les traits de leur  
organisation générale, et s'ils diffèrent, ce n'est que  
par un point en litige, résultat naturel de quelque  
observation incomplète, et sur lequel nous nous  
sommes appesantis. Nous avons cru devoir, dans cet  
embarras, rapporter le plus textuellement possible

L'histoire du *butskopf* et celle du dauphin à deux dents de Hunter.

L'hyperoodon de Honfleur a, comme presque tous les cétacés de la grande famille des dauphins, le corps en forme de fuscau. Sa plus grande épaisseur est vis-à-vis l'insertion des nageoires pectorales, et il décroît ensuite, et d'une manière insensible, jusque vers la queue. Sa tête a plus de hauteur que de largeur; le front, qui est très renflé, se rétrécit subitement et finit en une espèce de bec plat et arrondi à l'extrémité. L'évent est placé sur le sommet de la tête, au-dessus des yeux, et présente à son ouverture la forme d'un croissant dont les cornes sont dirigées du côté de la queue; l'orifice de cet évent est incliné de manière à ce que l'eau qui en est refoulée jaillisse obliquement en avant; son diamètre est considérable; la langue, adhérente à la mâchoire inférieure, est rude, dentelée sur son pourtour. L'œil est situé sur la moitié de la hauteur de la tête et plus élevé que l'ouverture de la bouche. Il est convexe, bordé de sortes de paupières et entouré d'un bourrelet glutineux d'un pouce et demi de diamètre. Les nageoires pectorales sont placées sur la partie inférieure de la poitrine, elles sont très petites relativement à la grosseur de l'animal; la dorsale est beaucoup plus près de la queue que de la tête: elle est recourbée et peu développée. La queue est échancrée à son milieu, et divisée en deux lobes fort larges.

La peau de l'hyperoodon est formée d'une graisse jaunâtre assez épaisse, sur laquelle est tendu un épiderme mince et lisse, qui recouvre une chair très rouge. Sa couleur générale est brune noirâtre, se dégradant sur les flanes et passant au blanchâtre sur le ventre. Ses dimensions les plus ordinaires sont de vingt à vingt-cinq pieds, et de ceux qu'observa Baussard, le jeune avoit douze pieds six pouces de longueur, et la mère vingt-trois pieds six pouces.

Les deux individus qui s'échouèrent sur les rivages d'Honfleur, où ils furent portés par les vagues, se débattaient sur la grève lorsqu'ils furent aperçus par des pêcheurs. Le jeune venoit d'être jeté sur le sable, et sa mère cherchant à le tirer de cette position malheureuse se vit elle-même dans l'impossibilité de gagner le large. Les pêcheurs tirèrent le jeune individu à terre et firent de profondes blessures à la mère, qui, bien que mutilée, parvint, malgré tous les efforts qu'on employa pour la retenir, à regagner la haute mer; toutefois le lendemain son cadavre fut trouvé gisant à trois lieues de Honfleur. L'huile qu'on en retira fut vendue cent vingt francs; et M. Baussard, dit-on, pendant qu'il disséquoit ce cétacé, eut la peau des mains corrodée par l'âcreté de l'huile dont les émanations lui occasionnèrent aussi des inflammations aux narines et à

la gorge, ce qu'on doit attribuer peut-être à une putréfaction rapide de quelques viscères.

L'hyperoodon a trois estomacs: l'un très grand et deux petits; les poumons sont allongés et terminés en pointe; le cœur a deux pieds et plus de longueur et de largeur.

Le cétacé qui nous occupe paroît être rare et vivre solitaire; il habiteroit les mers qui baignent le nord de la France et les Iles britanniques.

*Proportions des deux hyperoodons décrits par Baussard.*

LE JEUNE:

	Pieds. Pous.
Longueur totale depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. . . . .	12 0
Circonférence du corps vis-à-vis les nageoires latérales. . . . .	8 4
Longueur du bec ou museau. . . . .	5 2
Distance de l'évent à l'extrémité du museau. . . . .	1 12
Distance de l'anus à l'extrémité de la nageoire de la queue. . . . .	0 0
Distance de la nageoire du dos à l'extrémité de la nageoire de la queue. . . . .	3 0
Distance de la partie antérieure de cette nageoire à l'extrémité du museau. . . . .	7 0
Longueur de la nageoire du dos. . . . .	1 0
Hauteur de cette même nageoire. . . . .	0 0
Longueur des nageoires latérales. . . . .	1 0
Largeur de ces nageoires. . . . .	0 0
Largeur de la nageoire de la queue. . . . .	3 0

L'INDIVIDU ADULTE:

Longueur totale depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. . . . .	23 0
Circonférence du corps vis-à-vis les nageoires latérales. . . . .	15 0
Distance de l'évent à l'extrémité du museau. . . . .	1 0
Longueur de la tête. . . . .	1 0
Circonférence de la tête. . . . .	8 0
Hauteur de la tête. . . . .	1 0
Largeur de la tête. . . . .	0 0
Distance de la nageoire du dos à l'extrémité du museau. . . . .	13 0
Longueur de la nageoire du dos. . . . .	2 0
Hauteur de cette même nageoire. . . . .	0 0
Longueur des nageoires latérales. . . . .	2 0
Largeur de ces mêmes nageoires. . . . .	1 0
Largeur de la nageoire de la queue. . . . .	6 0
Longueur de la vulve. . . . .	1 0
Distance de l'ouverture de l'anus, aux deux fentes qui renferment les mamelles. . . . .	0 0
Diamètre du mamelon. . . . .	0 0
Longueur du mamelon. . . . .	0 0

Le diodon a été décrit dans la *Cétologie* de Bonnaterre sous le nom de *delphinus bidentatus* (p. 25). La description en est transcrite de Hunter et pour éviter de la dénaturer nous préférons la copier textuellement. C'est le meilleur moyen de conserver les caractères originaux des espèces.

doit attribuer peut-être à une ou à quelques viscères.  
trois estomacs : l'un très grand nous sont allongés et terminés par deux pieds et plus de longueur.  
ne peut être rare et vivante dans les mers qui baignent le nord des îles britanniques.

deux hyperoodons décrits par Baussard.

LE JEUNE :	
	Pieds. Pous.
depuis le bout du museau à l'extrémité de la queue. . . . .	12 6
du corps vis-à-vis les narines. . . . .	8
du museau. . . . .	3
à l'extrémité du museau. . . . .	1 12
de la queue. . . . .	3
nageoire du dos à l'extrémité de la queue. . . . .	3
partie antérieure de cette nageoire. . . . .	7
nageoire du dos. . . . .	1
de même nageoire. . . . .	1
nageoires latérales. . . . .	1
nageoires. . . . .	1
nageoire de la queue. . . . .	3

## L'INDIVIDU ADULTE :

depuis le bout du museau à l'extrémité de la queue. . . . .	23
du corps vis-à-vis les narines. . . . .	15
à l'extrémité du museau. . . . .	4
tête. . . . .	8
de la tête. . . . .	4
tête. . . . .	1
nageoire du dos à l'extrémité du museau. . . . .	13
de la nageoire du dos. . . . .	2
de même nageoire. . . . .	2
nageoires latérales. . . . .	1
de mêmes nageoires. . . . .	6
nageoire de la queue. . . . .	1
ouverture de l'anus, aux deux côtés. . . . .	1
ouverture des mamelles. . . . .	1
de l'anus. . . . .	1
de l'anus. . . . .	1
de l'anus. . . . .	1

est décrit dans la *Féologie de l'Inde* sous le nom de *delphinus bidentatus*. La description en est transportée de Hunter à la dénaturation nous préférons la dénomination. C'est le meilleur moyen de distinguer les espèces originales des espèces

l'histoire desquelles les auteurs modernes n'ont point eu à étayer d'observations plus récentes ou plus complètes.

Le corps a la forme d'un cône, et présente à l'extrémité du dos une nageoire lancéolée.

À juger de cet animal, dit Bonnaterre, par la figure et par la courte description qu'en a donnée M. Hunter, il a beaucoup de ressemblance avec le *meurack*. Il s'en éloigne cependant par plusieurs caractères qui l'ont fait regarder avec raison comme un animal très différent. Sa plus grande grosseur est vis-à-vis les nageoires latérales, ensuite il s'amincit, par degrés insensibles, jusqu'à l'extrémité de la queue. Le front est convexe, arrondi ; la mâchoire supérieure est aplatie et terminée par un bec semblable à celui d'un canard ; mais on ne trouve que deux dents pointues à l'extrémité antérieure de la mâchoire d'en bas. Les nageoires latérales sont situées vis-à-vis les angles de la bouche ; elles sont petites relativement à la grandeur du corps et d'une figure ovale. Celle du dos correspond à l'origine de la queue ; elle est conformée en fer de lance, pointue et inclinée en arrière. Celle de la queue est composée de deux lobes échancrés, qui représentent un croissant par leur réunion. Le dessus du corps est d'un brun noirâtre, et le ventre un peu moins obscur.

L'individu qui a servi de type à cette description avoit vingt-un pieds anglais de longueur, et c'est un squelette que M. Cuvier a fait connoître et dont nous avons rapporté la description dans nos généralités sur les hyperoodons. Il avoit été pris dans la Tamise en 1785, au-dessus du pont de Londres. Hunter possédoit encore dans son cabinet un crâne de la même espèce de cétacé, dont les dimensions, trois fois plus grandes que celles de l'individu précédent, indiquoient que l'animal entier devoit avoir au moins de trente à quarante pieds de longueur. On ignore complètement au reste les mœurs, les habitudes des hyperoodons. Ils vivent dans nos mers sur nos côtes, et n'ont jamais été observés ailleurs que dans la Manche.

## LES ZIPHIUS.

Tous les cétacés que nous avons décrits jusqu'à présent sont vivants dans la nature. Il n'en est pas de même des ziphius ; on ne les a jamais rencontrés à l'état fossile, et peut-être qu'ils sont éteints depuis des siècles, et que les ossements qu'on en trouve dans les collections sont les seuls témoignages que nous aurons jamais de leur existence. Les ziphius vivoient donc dans les mers, en même temps que des animaux singuliers, et aujourd'hui

perdus ; des reptiles bizarres formoient un monde zoologique bien différent de ce qu'il est en ce moment.

Nous ne connoissons les ziphius que par les découvertes de M. Cuvier. Ce naturaliste, qui a tant enrichi l'histoire naturelle, eut à étudier des pièces osseuses fossiles de cétacés qu'il ne put rapporter aux espèces vivantes, et qu'après des comparaisons nombreuses il décrivit (*Fossiles*, tom. V, part. 1, p. 550) sous les noms de *ziphius cavirostre*, *planirostre* et *longirostre*. Il appliqua à ce genre le nom de ziphius, que Gesner donnoit, conjointement avec la plupart des auteurs du moyen âge, à un cétacé d'espèce indéterminée.

Les ziphius, par leurs têtes osseuses, ont de grands rapports avec les cachalots ; mais c'est surtout près des hyperoodons qu'ils doivent se placer, et dont ils ont plusieurs des caractères les plus saillants. Il paroît qu'ils n'avoient point de dents.

Le ziphius à museau concave (*ziphius cavirostris*, Cuv., *Oss. foss.*, t. V, p. 552) repose sur une tête très pesante, et complètement pétrifiée en calcaire, qui fut découverte en 1804, par M. Raymond Gorse, dans le département des Bouches-du-Rhône. M. Cuvier, en la comparant avec des têtes de cachalot, d'hyperoodon et de dauphin du Gange, caractérisa les divers traits de sa conformation de la manière suivante : « Les os intermaxillaires sont intimement unis aux maxillaires, et remontent le long des côtés des narines, et se recourbent en avant pour former, avec les deux os du nez, qui sont encastrés entre eux, une espèce d'auvent sur le dessus de ces narines, dont les ouvertures se trouvent presque verticales. Au pied, et en avant des narines, ces mêmes intermaxillaires sont élargis et concaves, et forment ainsi, sur la base du museau, une très grande fosse, dont les bords un peu saillants remontent et se continuent avec l'auvent, ou l'espèce de demi-cône placé au-dessus des narines. Cette tête partage le défaut de symétrie, qui communique à la plupart des cétacés. Vis distinctement en dessus, les os du nez forment un lobe dirigé à gauche, et, dans cette partie supérieure, c'est l'os intermaxillaire droit qui est le plus large ; mais, dans la grande fosse, c'est le gauche qui reprend de la largeur, et qui rejette vers la droite la suture qui le sépare de l'autre ; en revanche, il avance moins sur la narine de son côté, en sorte que cette narine est plus évasée à son ouverture que celle du côté droit. Il n'y a qu'un seul trou de chaque côté pour la communication du nerf olfactif avec les cavités nasales. Le frontal s'élève en dessus pour doubler les os intermaxillaires derrière les narines, et l'on voit, par les sillons de sa face postérieure, qu'il devoit être doublé lui-même en arrière par l'occipital, comme cela arrive

» dans le cachalot et l'hyperoodon. La tête du *ziphius carirostre* ne diffère de celle de ce dernier que parce que les maxillaires ne se redressent point sur les côtés du museau en cloisons verticales, et que l'espèce de mur de derrière les narines ne se borne pas à s'élever verticalement, mais qu'il se recourbe pour former un demi-dôme au-dessus de ces cavités. »

Le ziphius à museau aplati (*ziphius planirostris*, Cuv., *Oss. foss.*, t. V, part. 1, p. 556) repose sur plusieurs têtes complètement pétrifiées, et découvertes, en 1809, dans les fouilles nécessitées par le creusement des bassins d'Anvers, dont elles occupent le fond. Elles étoient placées à trente pieds au-dessous du sol moyen de la ville d'Anvers, et inférieurement à des couches de diverses épaisseurs, de sable et de terre, renfermant un grand nombre de coquilles et de dents de squales. M. Cuvier a remarqué de légères différences que ces divers morceaux offrent entre eux, et les attribue à l'influence du sexe. La pièce osseuse la plus complète est celle qu'il a décrite de la manière qui suit : « La partie du museau, formée comme à l'ordinaire par les maxillaires et les intermaxillaires, est une espèce de cylindre ou de prisme quadrangulaire dont les angles sont arrondis ; elle s'aiguise un peu en pointe en avant, s'élargit et s'aplatit un peu en dessus vers la tête, en même temps qu'elle prend, en dessous, une forme de carène ou de toit renversé. Elle est un peu plus haute que large, et son extrémité antérieure est percée d'un canal large de quinze millimètres, qui renfermoit sans doute, comme dans les dauphins, une substance ligamenteuse. Le long de chacun des angles latéraux est un sillon où sont percés quelques trous pour les nerfs palatins. En dessus on voit des restes de sutures qui distinguent les maxillaires des intermaxillaires, et ceux-ci entre eux ; mais la dernière de ces sutures s'efface dans le haut.

» Le crâne s'élevait beaucoup sur l'arrière de la face ; les narines étoient percées sur la face antérieure, presque verticalement ; celle de droite est sensiblement plus étroite. Les crêtes qui séparent les fosses placées avant les narines des sillons latéraux, montent de chaque côté parallèlement aux bords des narines ; les os du nez sont plus larges que hauts, et celui de droite est le plus large. »

Le ziphius à long museau (*ziphius longirostris*, Cuv., *Oss. foss.*, t. V, p. 557, a pour type une pièce osseuse pétrifiée en calcaire très compacte, déposée dans les galeries du Muséum, mais dont le lieu du gisement est complètement ignoré. Ce fragment possède l'ensemble des caractères qui distinguent les deux ziphius précédents, et n'en diffère que par quelques particularités spécifiques, et notamment par un plus grand allongement du museau. L'animal

dont il provient, dit M. Cuvier, devoit être aux ziphius, ce que le dauphin du Gange est au dauphin ordinaire et aux dauphins à museau large.

## LES AODONS.

La première connoissance qu'on ait eue des aodons que nous nommons ainsi, parce qu'ils n'offrent aucun vestige de dents, paroît remonter jusqu'à Dale, qui, dans son *Histoire des antiquités d'Harwich et de Dorer-court*, publiée à Londres en 1753 mentionne sous le nom de *bottle aose*, et aussi sous celui de *flonders-head-whall*, un cétacé qui a les plus grands rapports avec l'aodon, que Schreber semble avoir parfaitement indiqué sous le nom de dauphin sans dents, *delphinus c'entulus*. Peut-être retrouveroit-on cet animal dans les baleines à la *baleina rostrata*, de plusieurs auteurs anciens. L'on pouvoit dépeindre les descriptions qu'ils ont données des détails qui ne peuvent appartenir qu'à de véritables baleines. Toutefois le dauphin, figuré par l'Anglois Samuel Dale, fut considéré par M. Cuvier comme ne différant point de l'hyperoodon, lequel Schreber, MM. de Blainville et Desmarest, ont fait une espèce distincte sous le nom de *delphinus c'entulus*.

Les doutes qu'avoit fait naître la description de Dale ne seroient point encore dissipés, si un cétacé qui est présente les formes et tous les caractères n'étoit échoué, le 9 septembre 1825, sur la plage de Saint-Adresse, près le Havre, et si cet animal, acquis par l'administration du Muséum d'histoire naturelle, n'avoit été étudié d'abord sur les lieux par le docteur Suriray, puis par M. de Blainville, et même moment par le fils de M. Fr. Cuvier, qui se mettoit à son père tous les renseignements qu'il s'étoit procurés. La description de M. de Blainville est insérée dans le nouveau *Bulletin de la Société philomatique* pour le mois de septembre 1825, page 159, et celle que M. Fr. Cuvier a publiée qu'accompagne une figure coloriée, se trouve dans la cinquante-troisième livraison de son grand ouvrage sur les *mammifères*, sous la date de février 1826. Nous emprunterons donc à ces deux naturalistes les détails qu'on va lire sur l'aodon, détails qui permettent de considérer ce cétacé comme un mieux connu. Mais son analogie avec le dauphin de Dale ne doit pas toutefois être admise sans restriction, et M. Fr. Cuvier s'exprime à ce sujet de la manière suivante : « Excepté le très petit nombre d'espèces de dauphins que les circonstances nous ont permis d'observer dont les caractères sont remarquables, et qui se présentent constamment les mêmes, toutes les autres sont si peu commu-

M. Cuvier, devoit être aux  
dauphin du Gange est au dauphin  
dauphins à museau large.

## S AODONS.

naissance qu'on ait eue des  
moins ainsi, parce qu'ils n'offre  
dents, paroit remonter jusque  
t *Histoire des antiquités d'Har-*  
*court*, publiée à Londres en 1751  
nom de *bottle nose*, et aussi son  
*head-whall*, un cétacé qui a  
ports avec l'aodon, que Schreb-  
lément indiqué sous le nom  
s, *delphinus cœnolus*. Peut-  
t animal dans les baleines à be-  
de plusieurs auteurs anciens,  
ailler les descriptions qu'ils en  
ils qui ne peuvent appartenir qu'  
ines. Toutefois le dauphin, figu-  
mel Dale, fut considéré par M. C.  
lléant point de l'hyperoodon, le  
M. de Blainville et Desmarest,  
èce distincte sous le nom de *delphi-*

avoit fait naître la description  
point encore dissipés, si un cétacé  
les formes et tous les caractères  
9 septembre 1825, sur la plage  
près le Havre, et si cet animal,  
stration du Muséum d'histoire  
été étudié d'abord sur les lieux  
y, puis par M. de Blainville, et  
le fils de M. Fr. Cuvier, qui tra-  
ère tous les renseignements qu'  
La description de M. de Blainville  
le nouveau *Bulletin de la Socie-*  
sur le mois de septembre 1825  
que M. Fr. Cuvier a publiée  
ne figure coloriée, se trouve dans  
une livraison de son grand ouvr-  
ges, sous la date de février 1826  
ons donc à ces deux naturalistes  
va lire sur l'*œon*, détails qu'on  
Mais son analogie avec le daup-  
pas toutefois être admise sans  
Fr. Cuvier s'exprime à ce sujet  
e : « Excepté le très petit nom-  
dauphins que les circonstances  
s d'observer dont les caractères  
s, et qui se présentent constam-  
ntes les autres sont si peu com-

si imparfaitement caractérisées, que ce n'est jamais  
sans beaucoup d'incertitude qu'on y rapporte les  
rares individus qui ont avec elles quelques ressem-  
blances, que le hasard fait parfois rencontrer un  
milieu des mers, ou qui viennent de loin à loin  
échouer sur nos rivages.

Le cétacé dont nous donnons aujourd'hui la  
figure est dans ce cas. Nous n'avons aucune cer-  
titude qu'il ait appartenu à l'espèce décrite, et  
figurée par Dale, sous le nom de *bottle nose whall*  
(*Antiq. of Harwich*, p. 412, t. XIV); et si nous  
lui donnons le nom de cette espèce, c'est parce  
qu'il l'a reçu de M. de Blainville, et que les prin-  
cipes de la cétologie sont si imparfaits, que les rai-  
sons que nous aurions pour en faire le type d'une  
espèce nouvelle ne seroient pas mieux fondées  
que celles qui nous portent à le regarder comme  
un individu d'une espèce déjà connue.

Si, pour établir les rapports naturels des cétacés,  
il étoit possible de se laisser conduire par les  
analogies, qui sont devenues des guides si fidèles  
dans toutes les autres branches de la mammalogie,  
on seroit forcé de faire de ce dauphin le type  
d'une espèce nouvelle, et même d'un genre nou-  
veau; mais si nous savons quelles sont les modi-  
fications de forme que les individus d'une même  
espèce peuvent nous présenter par les différences  
d'âge, de sexe, chez les autres mammifères, nous  
l'ignorons presque complètement pour les dau-  
phins: tout ce que l'observation a pu faire con-  
naître, c'est que les changements qu'ils éprouvent  
sont considérables, comparés à ceux des autres  
animaux de leur classe. Ainsi ces derniers con-  
servent toujours le même nombre de dents, tan-  
dis qu'il paroit être extrêmement variable chez  
les premiers.

La figure et la description de ce nouveau dau-  
phin de Dale ne doivent donc être considérées que  
comme des faits isolés qui pourront aider quelque  
jour à faire l'histoire raisonnée de ces animaux,  
si peu observés et si dignes de l'être.

Les aodons, par leur aspect comme par l'orga-  
nisation de leur bouche, semblent être le passage  
des dauphins aux baleines, et leurs mœurs doivent  
beaucoup différer de celles des autres cétacés. A ce  
point nous sommes dans une obscurité absolue. La  
mammalogie se compose de si peu de faits connus et  
certains, qu'elle est encore dans l'enfance, et qu'à  
l'exception d'imposants matériaux recueillis par quelques  
hommes habiles, tout dans l'édifice est à rassembler et à  
ordonner. Les faits étant l'œuvre du temps et des  
circonstances, et ne se découvrant qu'avec lenteur,  
la mammalogie ne peut que se traîner péniblement  
dans la branche nouvelle qui doit marquer sa place dans  
le système des connoissances naturelles et philoso-  
phiques.

Nous assignerons aux aodons, comme caractères  
propres à les faire distinguer de tous les autres mam-  
mifères marins de leur classe, ceux qu'on peut tirer  
de l'inspection du crâne, dont les os du nez et les  
frontaux forment une saillie énorme à la naissance  
du front, et derrière laquelle existe une dépression  
profonde. Leurs mâchoires sont prolongées en forme  
de bec cylindrique, arrondi, et ne sont point sépa-  
rées de la tête par un sillon à la base du front,  
comme on l'observe dans la plupart des dauphins.  
Ces mâchoires, dont la supérieure est un peu plus  
courte et plus étroite que l'inférieure, offrent en  
dedans, tout le long du palais, une rigole latérale,  
dans laquelle pénètre le bord gengival de la supé-  
rieure, tandis que le sien pénètre dans une rainure  
semblable de l'inférieure. Le palais n'a point de ru-  
gosités, et les maxillaires sont complètement privés  
de dents. Le corps a la forme générale des dauphins.  
Les cornes de l'ouverture de l'évent sont dirigées  
en avant.

M. de Blainville n'a pu examiner que très rapi-  
dement le squelette et le crâne de l'aodon. Voici à ce  
sujet ce qu'il rapporte: « Le système osseux de la  
colonne vertébrale étoit, comme dans toutes les es-  
pèces de ce groupe, très solidement établi. Les ver-  
tébres, peu mobiles entre elles, et réunies par un  
tissu fibreux, court et serré, avec une petite quan-  
tité de matière comme graisseuse, mais réellement  
muco-gélatineuse au milieu, étoient au nombre de  
neuf au dos, quinze à vingt à la queue, et sept dis-  
posées, comme dans les dauphins, au cou. Les  
côtes n'étoient qu'au nombre de neuf, dont six ster-  
nales. Le crâne ressembloit presque complètement  
à celui des dauphins, avec cette différence cepen-  
dant qu'au-dessus de l'ouverture des narines les os  
du nez et les frontaux formoient une avance assez  
considérable, un peu pointue, et recourbée en avant,  
ce qui donnoit à la racine du front la forme bombée,  
et fait supposer des poches olfactives considérables:  
en arrière de cette avance osseuse il y avoit une  
dépression assez sensible. Les trous des narines os-  
seuses n'étoient pas exactement symétriques, comme  
cela arrive souvent dans ce genre: le gauche étoit  
plus grand et un peu dévié. Quant aux viscères, ils  
n'ont point été examinés, et le docteur Suriray, qui  
n'a fait qu'y jeter un coup d'œil, se borne à dire que  
le tube digestif étoit long et grêle, et qu'il parloit  
des trois poches stomacales que possèdent la plu-  
part des dauphins.

» L'aodon qui échoua au Havre avoit, dans l'épais-  
seur de la couche de graisse qui l'enveloppoit, une  
sorte de kyste, dans lequel étoit replié un ver vi-  
vant voisin des monostomes, se contractant sous  
des formes très variables, quelquefois globuleux,  
d'autres fois ovulaire, étranglé au milieu ou noué,  
avec des tubes en avant et une sorte de queue en

arrière. Ce kyste, à parois internes lisses, peu distinct au dehors, n'étoit point unique, et on en découvrit plusieurs en divers autres endroits.

« On ne connoit qu'une seule espèce de ce genre<sup>(1)</sup>. »

#### L'AODON DE DALE.

*Delphinus edentulus*, SCREB., DESM.; *dauphin de Dale*, DE BLAINVILLE. F. CUVIER.

La taille de l'aodon que possède actuellement le Muséum et dont nous donnons un portrait gravé d'après nature, étoit d'environ quinze pieds de longueur sur sept pieds et demi de circonférence. La tête, assez distincte par un rétrécissement du reste du corps, avoit deux pieds sept pouces de long, mesurée de l'extrémité du museau à l'occiput.

La forme de l'aodon étoit celle d'un fuseau, ou, pour mieux dire, son corps étoit renflé au milieu, et atténué à ses extrémités. La ligne dorsale étoit plus relevée et plus bombée vers l'occiput et au milieu du dos; et au-delà de la nageoire dorsale elle se relevoit pour former une carène, d'autant plus saillante qu'elle étoit plus voisine de la queue. Sur chaque côté de cette dernière partie s'élevoient des traces d'arêtes, bien moins longues et moins sensibles que celles du dos. Le ventre au contraire étoit

(1) Est-ce à ce groupe qu'appartient l'espèce de cétacé que M. de Blainville a nommé dauphin à museau épais (*delphinus densirostris*, de Bl. Desm., *Nour. Diet. & Histoire nat.*, t. IX, p. 178, et que ce naturaliste a établi sur un fragment de mâchoire fossile, long de neuf pouces, et haut de deux pouces et demi sur deux pouces de largeur dans la partie la plus épaisse? Ce fragment présente une forme droite et pyramidale, sa coupe est triangulaire, ses bords dentaires sont très peu développés, et soutiennent une légère crête saillante de chaque côté, aux deux arêtes de la base; leur extrémité offre un léger sinus qui en forme la continuation, et s'étend jusqu'au bout de la mâchoire qui est mousse; on n'aperçoit sur les bords aucune trace de dents, ni aucune impression produite par une dent de la mâchoire opposée.

Cette mâchoire, dit M. Desmarest, dont nous citons textuellement les paroles, ne peut être celle d'un anarhak, puisque celui-ci a deux petites dents à l'extrémité de la sienne. Ce n'est sans doute pas celle du dauphin de Chemnitz, puisqu'elle n'a point de dents latérales; ce ne pourroit être tout au plus que celle d'un dauphin de l'espèce de Honfleur, ou d'un dauphin de Sowerby, mais dans ces animaux les os maxillaires sont plus déprimés. Ce pourroit être une mâchoire d'aodon, mais il se peut que la mâchoire supérieure qui manque ait eu des dents.

Le débris fossile sur lequel M. de Blainville a établi son *dauphin densirostre*, est d'une contexture fort serrée et d'une pesanteur spécifique très remarquable. On ignore complètement d'où il provient.

doucement arrondi. Le front, par la manière prononcée dont il est bombé à son origine nasale, prolonge brusquement en un museau arrondi, allongé, étroit, qui ressemble parfaitement à un bec d'oiseau. L'ouverture des deux mâchoires étoit considérable, et son diamètre de deux pieds au moins.

L'évent étoit placé à deux pieds trois pouces de l'extrémité du museau. Son ouverture extérieure n'avoit pas moins de trois pouces de largeur, et les cornes du croissant qu'elle affecte étoient dirigées en avant.

L'œil avoit deux pouces de diamètre, et étoit couvert d'une paupière supérieure assez développée, mais on ne distingua aucune trace d'oreille externe ni de conduit auditif. La langue ne fut point observée.

Les nageoires pectorales étoient fort petites proportionnellement à la taille de l'animal, et n'avoient que dix-huit pouces de longueur sur six pouces de largeur. Elles étoient de forme ovale, allongées un peu taillées en biseau à leur bord postérieur, placées à trois pieds quatre pouces de l'extrémité des mâchoires. La dorsale étoit également très petite, surbaissée, triangulaire et recourbée à son extrémité: elle commençoit à neuf pieds onze lignes de l'extrémité du rostre, et avoit onze pouces de hauteur.

La nageoire caudale étoit large de plus de trois pieds, et formée de deux lobes arqués et pointus.

La vulve, dont la longueur étoit de plus de deux pouces, ne se présentoit que sous la forme d'une simple fente longitudinale, et n'étant distante l'une que d'un pouce; de chaque côté on apercevoit un pli dans lequel étoit logée une mamelle.

L'épiderme de l'aodon offrit partout la structure lisse de celui des cétacés; cependant le docteur Girard observa sur la gorge quatre fentes parallèles, longues de cinq à six pouces, et de trois à quatre lignes dans leur plus grande largeur.

La couleur générale de la peau étoit d'un brun foncé en dessus, se dégradant au gris blanc à l'arrière; dessous; elle présentoit ce brillant et cette douceur de teinte qu'un enduit graisseux rend si remarquable chez tous les mammifères de cette classe.

Tels sont les renseignements dont nous sommes redevable à M. de Blainville. Les caractères de cet animal, dont on ne connoit non seulement qu'une espèce unique, mais même encore qu'un seul individu, sont donc suffisamment établis pour l'insérer de tous les autres cétacés sous le rapport physiologique, mais ce qu'il importe d'apprendre maintenant, ce sont les habitudes, les mœurs, le genre de vie de l'animal qui paroît être extrêmement rare, bien qu'il se trouve dans nos mers.



di. Le front, par la manière pr  
t bombé à son origine nasale,  
ement en un museau arrondi, a  
i ressemble parfaitement à un b  
ture des deux mâchoires étoit co  
diamètre de deux pieds au moins  
placé à deux pieds trois pouces  
useau. Son ouverture extérieure  
de trois pouces de largeur, et l  
ant qu'elle affecte étoit dirigé

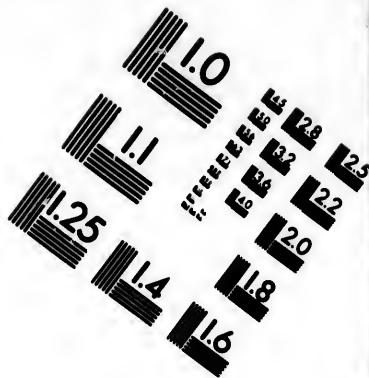
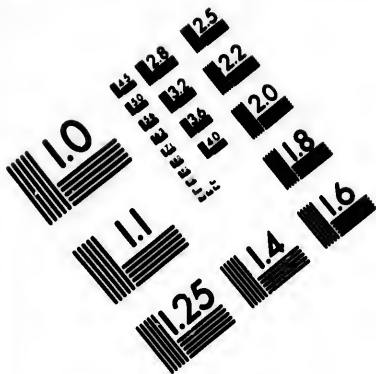
ix pouces de diamètre, et étoit r  
upière supérieure assez développée  
gu aucune trace d'oreille extérie  
itif. La langue ne fut point observée  
pectorales étoient fort petites par  
à la taille de l'animal, et n'avoient  
ces de longueur sur six pouces  
oient de forme ovale, allongés  
n biseau à leur bord postérieur,  
eds quatre pouces de l'extrémité  
orsale étoit également très petit  
ngulaire et recourbée à son extré  
mençoit à neuf pieds onze lignes  
stre, et avoit onze pouces de hauteur  
audale étoit large de plus de trois  
e de deux lobes arqués et pointus  
t la longueur étoit de plus de la  
présentoit que sous la forme d'un  
ngitudinale, et n'étant distante  
once; de chaque côté on apercevoit  
el étoit logée une mamelle.

le Paodon offrit partout la structure  
s cétacés; cependant le docteur  
r la gorge quatre fentes parallèles  
à six pouces, et de trois à quatre  
plus grande largeur.

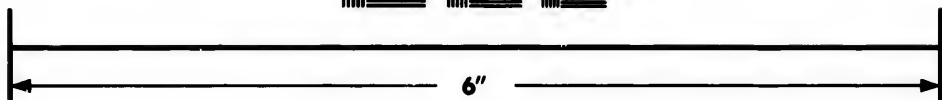
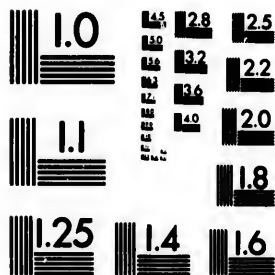
générale de la peau étoit d'un  
se dégradant au gris blancâtre  
résentoit ce brillant et cette dou  
enduit graisseux rend si remarqua  
s mammifères de cette classe.  
renseignements dont nous sommes  
de Blainville. Les caractères de  
ne connoit non seulement qu'  
mais même encore qu'un seul  
s suffisamment établis pour l'is  
s cétacés sous le rapport physi  
porte d'apprendre maintenant, s  
es mœurs, le genre de vie de l'animal  
extrêmement rare, bien qu'il







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



arrière. Ce kyste, à parois internes lisses, peu distinct au dehors, n'étoit point unique, et on en découvrit plusieurs en divers autres endroits.

» On ne connoit qu'une seule espèce de ce genre<sup>(1)</sup>. »

doucement arrondi. Le front, par la manière noncée dont il est bombé à son origine nasale, prolonge brusquement en un museau arrondi, longé, étroit, qui ressemble parfaitement à un d'oiseau. L'ouverture des deux mâchoires étoit considérable, et son diamètre de deux pieds au mo-

### L'AO

*Delphinus edentulus*

Date, DE :

La taille de l'ao Muséum et dont n d'après nature, étoit gueur sur sept pie tête, assez distinct du corps, avoit deux surée de l'extrémité

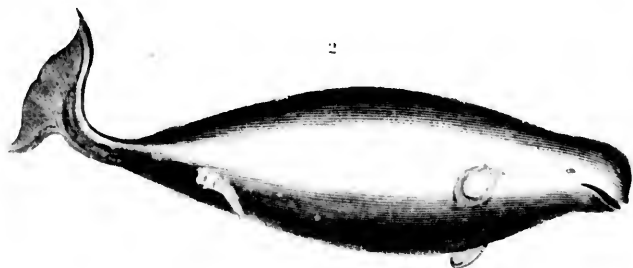
La forme de l'ac pour mieux dire, et atténué à ses extrémités plus relevée et plus lieu du dos; et au se relevoit pour former saillante qu'elle étoit chaque côté de ces traces d'arêtes, bien plus fortes que celles du c

(1) Est-ce à ce genre que M. de Blainville (*delphinus densirostris* *Histoire nat.*, t. I.) a établi sur un fragment de deux pouces, et haut de deux de largeur dans la partie présente une forme triangulaire, ses bords loppés, et soutienne que côté, aux deux extrémités offre un léger sinus s'étend jusqu'au bout n'aperçoit sur les bords une impression opposée.

Cette mâchoire, dit textuellement les auteurs, n'est pas la même que celle de la sienne. Ce n'est pas celle de Chemnitz, puisqu'elle ne pourroit être toute la même que l'espèce de Honfleur dans ces animaux éteints. Ce pourroit être une autre espèce, mais on ne peut que la mâchoire sans dents.

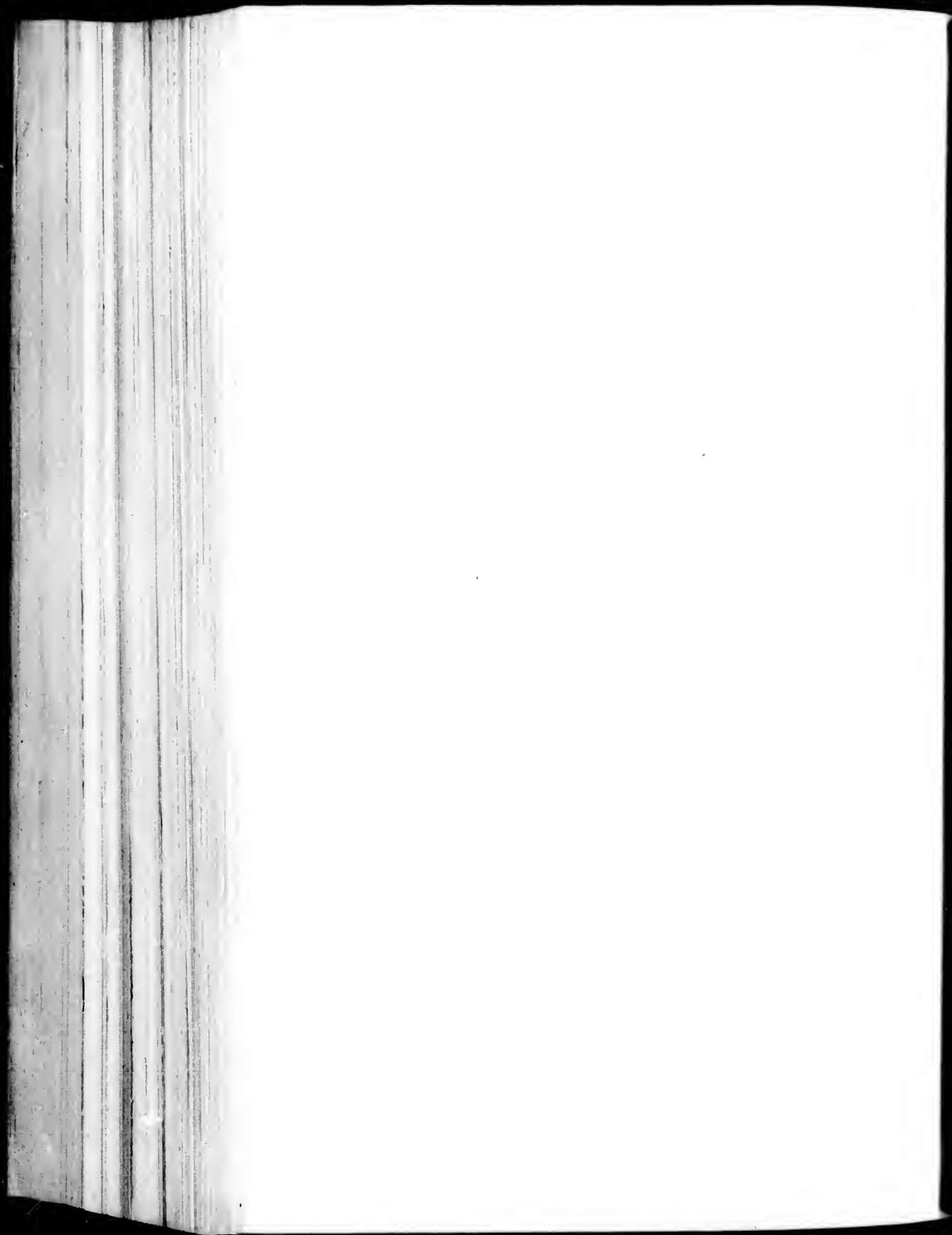
Le débris fossile du dauphin *densirostris* et d'une pesanteur ignore complètement

i. Le front, par la manière  
bombé à son origine nasale  
ment en un museau arrondi,  
ressemble parfaitement à un  
re des deux mâchoires étroit  
amètre de deux pieds au mo



1. *Stodon de Dal*, *Aodon Dalci*, *Stodon*
2. *Beluga leval*, *Beluga glaciale*, *Beluga*
3. *Beluga du Japon*, *Susu Platanista*, *Beluga*

Publié par Poncelet & Co.



## LES DAUPHINS.

Le nom de dauphin retrace à notre esprit les fictions gracieuses de l'Hellénie, et nous rappelle ces êtres marins que les poètes grecs célébrèrent à l'envi dans leurs vers, en les dotant des plus rares qualités. Qui ne conserve le souvenir d'Arion attirant par les sons enchanteurs de sa lyre des dauphins dans les mers d'harmonie, et transportant sur leur dos le chanteur qui avoit su les charmer, pour le soustraire à ses ennemis ? Apollon n'a-t-il pas été surnommé *Dauphin*, parce que sans doute le soleil est le régulateur de la nature, comme le dauphin est l'élément de la mer ou de la reproduction ? La peinture, la sculpture, figurèrent sur les bas-reliefs qui décoroient la plupart des monuments publics et religieux de l'ancienne Grèce, l'espèce connue des naturalistes sous le nom de Dauphin vulgaire ; mais les artistes ne s'astreignirent point à copier la nature ; ils firent de cet animal un être chimérique qui ne seroit point reconnaissable si l'on ne possédoit des médailles du temps qui en donnent des portraits assez ressemblants par les formes aux dauphins qui vivent dans la Méditerranée. Héritiers du goût pour les arts que les Grecs poussèrent si loin, les modernes semblent avoir consacré aux monuments d'utilité générale destinés à fournir de l'eau, les figures transmises par la tradition des anciens dauphins, et ne voyons pas sur presque toutes les fontaines qui décorent nos villes le dauphin des Grecs, jetant de l'eau par son énorme bouche, et dont le corps couvert de écailles, muni de nageoires hérissées de pinnules robustes, se termine par une queue élégamment retroussée ? Que les poètes attérent des dauphins au char de Cythérée, on place sur leurs dos *Delanthe* et ses séduisantes compagnes, ces images empruntées à la mythologie, et qui sont le fruit d'une imagination riante, et embellie par le prestige des illusions, ne sortent point de leurs privilèges ;

La constellation du Dauphin a pris son nom du dauphin d'Arion, qui négocia le mariage de Neptune et d'Amphitrite, ou d'un marinier que Bacchus changea en cet animal, bien que quelques mythologues n'y voient que le dauphin qu'Apollon donna pour conducteur à Crétois qui alloient dans la Phocide. Le dauphin est consacré à Apollon ; il est même admis par plusieurs auteurs que la ville de Delphes tiroit son nom de la forme du dauphin, sous laquelle Apollon y avoit construit son temple, sous le nom de *Castalios*, et non de *Delphus*, d'Apollon et de Cœlæno, ainsi que le pensent quelques autres (MILLIN).

Sur les médailles, le dauphin placé à côté du trépied d'Apollon désigne le sacerdoce des dérivés. Lorsqu'il est joint à un trident ou à une ancre, il marque la liberté du commerce et l'empire des mers ; on s'en est servi aussi pour exprimer la tranquillité sur mer, parce qu'il ne se montre que quand elle est calme (NORL).

mais le naturaliste qui examine la nature sans laisser endormir le témoignage de ses sens, n'écoute qu'une froide réalité, et les dauphins, ces êtres si pleins d'intelligence, ces êtres qui sembloient les seuls dans l'univers susceptibles de conserver dans leur mémoire le souvenir des bienfaits reçus, les dauphins ne sont plus pour lui que des cétacés grossiers dans leurs formes, dans leurs appétits, et n'ayant qu'un instinct un peu supérieur aux grands animaux de leur classe. Ainsi déçus des attributs mensongers dont les décorèrent sans motif les poètes des anciens temps, alors, comme ceux d'aujourd'hui, peu jaloux de peindre la nature telle qu'elle est, les dauphins resteront pour le philosophe qui cherche à tout connoître sur la surface du globe, depuis le *cède* jusqu'à l'*Physope*, une famille composée d'espèces nombreuses et pour la plupart inconnues, mais digne d'un intérêt d'autant plus vif, que l'observateur a moins souvent occasion d'en étudier les mœurs, les habitudes, et même les attributs physiques.

La famille des dauphins se compose d'un grand nombre d'espèces, décrites, pour la plupart, dans ces derniers temps. Mais le nombre de celles qui restent à découvrir est immense, et ce n'est qu'avec lenteur que nous avançons vers le moment où leur étude, dégagée des renseignements erronés donnés par les anciens auteurs, doit marcher d'un pas ferme et rapide. « Nous avons déjà eu, dit M. Cuvier dans son *Histoire des ossements fossiles*, beaucoup d'occasions de remarquer que c'est sur les grands animaux qu'il règne le plus d'erreurs et de confusion, par la raison qu'il n'est possible de connoître et de distinguer que les espèces que l'on a pu voir de près, et comparer soigneusement les unes avec les autres. Cette remarque s'applique spécialement aux cétacés. Ils ont frappé tout le monde par l'immensité de leurs dimensions, et leur pêche a donné lieu, depuis des siècles, à des efforts inouïs d'activité et de courage ; mais, à moins d'un heureux hasard qui en ait fait échouer sur une côte où se trouvoit quelque homme instruit, ils n'ont presque jamais été décrits avec exactitude, et encore moins comparés avec détails.

Des milliers de marins ont pris et dépecé des baleines, qui peut-être n'en ont jamais contemplé une dans son ensemble ; et cependant c'est d'après leurs descriptions vagues, d'après les figures grossières qu'ils en ont tracées, que les naturalistes ont cru pouvoir composer l'histoire de ces animaux. La plupart n'ont pu même faire présider la critique à leurs compilations, faute de faits assez bien constatés pour servir de base à leurs raisonnements. Voilà pourquoi cette histoire est à la fois si pauvre et si remplie de contradictions et de doubles emplois.



« Nous tâcherons de lui fournir quelques unes  
 » des bases qui lui manquent, en décrivant avec  
 » précision les faits observés par nous-mêmes, en  
 » les comparant à ceux qu'ont publiés des observa-  
 » teurs exacts, et en cherchant, d'après ces données,  
 » à démêler ce que signifient les indications incom-  
 » plètes des pêcheurs et des navigateurs, mais en  
 » nous gardant bien d'accorder jamais assez d'im-  
 » portance à ces indications pour établir sur elles  
 » seules des espèces, et encore moins des genres et  
 » des sous genres, comme l'ont fait des naturalistes  
 » plus hardis que nous ne le serons jamais.

« Il nous seroit en effet bien facile, en profitant  
 » de figures grossières, faites d'imagination ou de  
 » souvenir, et de descriptions confuses ou tronquées,  
 » et en accumulant des synonymes qui ne sont que  
 » des copies les uns des autres, de faire paroître  
 » de longues listes d'espèces qui n'auroient aucune  
 » réalité, et que le moindre souffle de la critique  
 » renverseroit ou mettroit en désordre. Mais c'est  
 » précisément la conduite contraire qu'il est, selon  
 » nous, nécessaire de tenir, si l'on veut tirer l'his-  
 » toire naturelle du chaos où elle est encore. » On ne  
 » peut donc qu'imiter la sage réserve énoncée avec  
 » tant de profondeur par l'un de nos savants les plus  
 » célèbres. La marche qu'il a suivie est la seule cer-  
 » taine, et c'est aussi l'unique moyen qu'on puisse  
 » employer pour tirer la cétologie de l'ornière où elle  
 » reste stationnaire.

Les dauphins sont les plus petits de tous les vrais  
 cétacés. Il ne faut cependant pas croire que leur  
 taille soit suffisante pour les caractériser; car si on  
 connoît des espèces petites, on en connoît qui ont  
 des proportions considérables: en général, leur  
 taille varie beaucoup. Ce qui les distingue surtout  
 est d'avoir des dents plus ou moins nombreuses aux  
 deux mâchoires. Aux yeux des naturalistes, en  
 effet, tout cétacé qui a la tête en proportion rég-  
 lière avec le corps, les mâchoires garnies chacune  
 d'une rangée de dents, doit être classé dans le genre  
 dauphin, *delphinus*. Lorsque l'on ne connoissoit que  
 très peu d'espèces, que leurs caractères étoient mal  
 déterminés, ce genre étoit suffisant pour les renfermer  
 toutes; mais aujourd'hui qu'il y en a davantage de  
 décrites, que leur organisation fondamentale a été  
 mieux étudiée, il doit en résulter des coupes gé-  
 nériques plus nombreuses, et le mot dauphin ne peut  
 plus être appliqué qu'à la famille entière. C'est  
 déjà ce qu'avoit pressenti M. Cuvier dans son *Règne  
 animal*, en séparant, non seulement, comme l'avoit  
 fait M. de Lacépède, les delphinaptères, mais en-  
 core en isolant les marsouins des dauphins propre-  
 ment dits. M. de Blainville augmenta le nombre de  
 ces coupes génériques, et créa celles des delphi-  
 norhynques et des hétérodons, et adopta les oxyp-  
 tères de M. Balinesque. Si en effet les caractères

tirés de la forme des dents des mammifères terre-  
 tres, ou du bec d'un oiseau, suffisent dans ces deux  
 branches pour établir des genres, certes des dispo-  
 sitions aussi fortes que celles qui présentent un grand  
 nombre de dauphins dans les organes les plus im-  
 portants et les plus fondamentaux, tels que sont  
 ceux de la tête, considérés avec leurs rapports  
 leurs systèmes divers d'organisation, doivent forcer  
 à admettre ce moyen artificiel, mais en même tems  
 avantageux, de classification. L'extrême longueur  
 du museau de quelques espèces, opposée au retrai-  
 tement absolu que montrent quelques autres, doit faire pré-  
 sumer sans doute que les animaux qui offrent ces  
 dissimilitudes, bien que complètement analogues  
 par toutes les formes extérieures, ont des mœurs,  
 peut-être des habitudes différentes. Aussi croyons-  
 nous servir l'histoire des dauphins, en passant  
 revue leur tribu, dont nous distribuons les espèces  
 sous les noms, 1<sup>o</sup> de *bélugas*; 2<sup>o</sup> de *delphinus*  
*tères*; 3<sup>o</sup> d'*oxyptères*; 4<sup>o</sup> de *delphinorhynques*;  
 5<sup>o</sup> de *platanistes*; 6<sup>o</sup> de *dauphins*; 7<sup>o</sup> de *marsouins*  
 et 8<sup>o</sup> de *globicéphales*. Les deux premiers apparti-  
 ent à la division des dauphins sans nageoi-  
 dorsale, le troisième aux dauphins à doubles na-  
 geoires sur le dos, et les cinq autres aux dauphins  
 à dorsale unique (!).

Le corps des dauphins est allongé, plus épais  
 milieu, aminci graduellement vers la queue: un  
 derme très lisse le recouvre; les éventails n'ont qu'une  
 ouverture unique sur le sommet de la tête; les na-  
 geoires pectorales sont le plus souvent minces,  
 aiguës et longues; les mamelles sont inuinales,  
 placées au nombre de deux dans un repli de la peau  
 près les organes de la génération; la verge des ma-  
 a, dit-on, un os dans son intérieur, comme beaucoup  
 de mammifères, et notamment les éléphants; la  
 queue horizontale est le plus ordinairement bilobée,  
 c'est-à-dire échancrée au milieu, et rarement  
 tière et en croissant.

La plupart des particularités anatomiques que  
 nous avons rapportées dans notre début conviennent

(!) L'existence des nageoires sur le dos des cétacés  
 la famille des dauphins doit être peu importante de  
 l'organisation de ces animaux; aussi observe-t-on  
 qu'elles manquent naturellement dans beaucoup de  
 genres, et que même très souvent elles sont mutilées  
 déchirées complètement chez plusieurs individus  
 espèces qui en sont munies; les nageoires dorsales  
 dauphins ne sont donc que des replis de la peau,  
 plus par du tissu cellulaire, et qui forment à leur  
 antérieure un rebord un peu plus épais; la forme de  
 nageoires est le plus ordinairement celle d'un triangle  
 aigu plus ou moins recourbé et aminci vers le bord  
 térieur. Ces nageoires adipeuses dorsales s'abaissent  
 même chez les cachalots pour être remplacées par  
 bosses graisseuses qui s'effacent tout-à-fait sur les  
 des baleines et des delphinaptères.

des dents des mammifères terre-  
n ou oiseaux, s'illustrent dans ces deux  
lir des genres, certes des dispo-  
e celles que présentent un gran-  
as dans les organes les plus im-  
s fondamentaux, tels que sont  
onsidérés avec leurs rapports  
ers d'organisation, doivent forc-  
n artificiel, mais en même tem-  
assification. L'extrême longue-  
ques espèces, opposée au retrai-  
nt quelques autres, doit faire pen-  
que les animaux qui offrent ce  
en que complètement analogues  
es extérieures, ont des mœurs,  
tudes différentes. Aussi croyen-  
ire des dauphins, en passant  
dont nous distribuerons les  
s, 1<sup>o</sup> de *béugas*; 2<sup>o</sup> de *delphina*  
tées; 3<sup>o</sup> de *delphinorhynque*  
6<sup>o</sup> de *dauphins*; 7<sup>o</sup> de *marsouin*  
tales. Les deux premiers appa-  
sion des dauphins sans nageoi-  
me aux dauphins à doubles  
, et les cinq autres aux dauphins  
(1).

dauphins est allongé, plus épais  
aduellement vers la queue; une  
re recouvre; les événements n'ont qu'  
sur le sommet de la tête; les  
s sont le plus souvent minces  
; les mamelles sont inégalement  
e de deux dans un repli de la peau  
de la génération; la verge des mâ-  
ns son intérieur, comme beaucoup  
et notamment les chiens; le  
est le plus ordinairement bilobé  
écrite au milieu, et rarement  
nt.

s particularités anatomiques  
écrites dans notre début convien-

es nageoires sur le dos des cétacés  
phins doit être peu importante  
ces animaux; aussi observe-t-  
naturellement dans beaucoup  
me très souvent elles sont inutili-  
ement chez plusieurs individus  
t munies; les nageoires dorsales  
done que des replis de la peau, r-  
ellulaire, et qui forment à leur pa-  
rd un peu plus épais; la forme de  
us ordinairement celle d'un trian-  
recourbé et aminci vers le bord  
chateuses adipeuses dorsales s'abaî-  
chalots pour être remplacées par  
qui s'effacent tout à fait sur le  
delphinapteres.

dauphins; aussi nous n'y reviendrons point :  
ous remarquerons, d'après M. de Blainville (*Nour.*  
*Soc. Hist. nat.*, t. 19, p. 142, 2<sup>e</sup> édit.), qu'on  
observe aucune trace de poils proprement dits sur  
peau de ces cétacés; mais que les fibrilles sont  
manies par couches perpendiculaires, et semblent  
re une certaine modification des poils et en tenir  
eu. Tous les organes des sens spéciaux ont atteint  
plus grand degré de modification aquatique. Les  
mous n'ont rien de remarquable, si ce n'est  
ur étendue et leur non-division. Le système vas-  
culaire veineux est extraordinairement développé,  
tout sous la peau et à la base de la tête. On y  
note de vastes sinus qui établissent de nombreuses  
communications entre toutes les veines de ces par-  
ties du corps, et la grande quantité de sang qu'on  
voit dans les canaux veineux fait présumer, dit  
M. de Blainville, que la cause de la mort de ces  
animaux, lorsqu'on les tire de l'eau, est une vérita-  
ble apoplexie cutanée. De cet excès de sang veî-  
neux, presque noir, qui circule peut-être même dans  
système artériel, résultent la couleur bleuâtre et  
la flaccidité des muscles, la grande abondance de  
graisse sous-cutanée, et peut-être quelque différence  
dans le degré de chaleur. C'est encore à la modifi-  
cation profonde qu'ont reçue ces animaux aquati-  
ques, qu'il faut attribuer leur accouplement ventre  
en ventre, quoique sur le côté, en s'entraînant par  
les nageoires pectorales, et le mode d'allaitement  
par lequel le fœtus qui naît déjà capable de nager,  
est disposé en sens inverse de la mère, ou de la  
tête à la queue. M. de Blainville combat en outre  
l'opinion qui admet que les cétacés en saisissant  
leur proie rejettent l'eau qu'ils avalent par leurs  
narines. A ce sujet il dit : « L'opinion reçue jusqu'ici  
est que c'est dans la déglutition des aliments  
solides que cette eau est introduite dans la cavité  
stomacale, et que, pour que l'estomac n'en soit pas  
gorgé, elle est successivement remontée le long  
du canal aérien, accumulée dans les poches de  
l'ouverture extérieure des narines, et enfin éja-  
ctée avec plus ou moins de force par l'action  
des fibres musculaires qui entourent ces poches  
et qui agissent sur elles. Mais tout cela paraît fort  
difficile à admettre : d'abord, on sait que la pyra-  
mide du larynx est fortement serrée par l'espèce  
de sphincter que forment autour d'elle les muscles  
de la voûte du palais, et que par conséquent il est  
difficile, pour ne pas dire impossible, que l'eau  
passe par là; secondement, dans la déglutition  
de l'eau, l'animal ne peut tout au plus rendre que  
une petite quantité de fluide qui se trouve remplir  
dans sa bouche la place qu'occupe le bol alimen-  
taire, et, en effet, on voit le phoque très bien  
travaler sa proie dans l'eau sans être obligé de re-  
jetter ce fluide; troisièmement, il est bien certain

» que la membrane qui tapisse les poches nasales  
» n'indique nullement une disposition ni une struc-  
» ture propre à l'usage qu'on veut lui attribuer; et  
» enfin l'on sait, par des observations directes, que  
» c'est dans l'expiration que cette éjection de l'eau  
» a lieu, et que l'air qui sort avec elle est extrême-  
» ment infect, ce qui dénote qu'il a été long-temps  
» conservé dans l'organe pulmonaire, en sorte qu'on  
» pourroit penser que ce jet, qui paroît proportionné  
» à la quantité d'air contenu dans les poumons, est  
» formé dans l'expiration par l'eau qui se trouve au-  
» dessus de l'orifice des narines. »

Nous sommes redevables à M. Cuvier d'une étude  
approfondie des parties osseuses des dauphins. Nous  
extrairons textuellement les passages de ce natura-  
liste, qui se lient directement à notre sujet : « Dans  
» les dauphins, le crâne est très élevé, très court,  
» très bombé en arrière; la crête occipitale entoure  
» le haut de la tête, et descend de chaque côté sur  
» le milieu des crêtes temporales qui se portent  
» beaucoup plus en arrière qu'elle. Cette face occi-  
» pitale, si grande et si bombée, est formée par l'os  
» du même nom, par l'interpariétal et par les parié-  
» taux, qui s'unissent tous de très bonne heure en  
» une seule pièce. Les pariétaux descendent de cha-  
» que côté de la tempe entre le temporal et le frontal,  
» et ils y atteignent au sphénoïde postérieur. En avant  
» et en dessus, ces pariétaux se terminent derrière  
» la crête occipitale, et les maxillaires, s'en rap-  
» prochant beaucoup de leur côté, ce qui paroît du  
» frontal à l'extérieur ne représente qu'un bandeau  
» fort étroit qui traverse sur la tête de droite à  
» gauche, et paroît se dilater à chaque extrémité  
» pour former le plafond de chaque orbite; mais  
» quand on a enlevé le maxillaire, qui double en  
» dessus et ce plafond et presque toute la face an-  
» térieure du crâne, on voit que le frontal est en  
» réalité plus large qu'il ne paroît à l'extérieur.

» Les deux os du nez sont deux tubercules ar-  
» rondis enclâssés dans deux fosses du milieu du  
» frontal, et au devant desquels les narines s'en-  
» foncent verticalement. La face postérieure et ver-  
» ticale de ces narines est la lame criblée de  
» l'ethmoïde, mais qui a peu de trous : trois ou  
» quatre, mais quelquefois moins. Le reste du con-  
» tour intérieur des narines appartient aux maxil-  
» laires; leur cloison est le vomer, qui tient à  
» l'ethmoïde comme à l'ordinaire. Les maxillaires,  
» en effet, après avoir formé le long museau, ar-  
» rivés au voisinage des orbites, s'élargissent, cou-  
» vrent d'une lame large et dilatée le plafond que  
» le frontal donne à ces cavités et toute la face an-  
» térieure du frontal, excepté ce petit bandeau  
» qu'ils laissent paroître le long de la crête occipi-  
» tale. Ils viennent ainsi toucher aux os du nez. Les  
» deux intermaxillaires forment le bord externe et

» antérieur de l'ouverture nasale, et descendent sur  
 » et entre les deux maxillaires jusqu'à la pointe du  
 » museau, où ils se remontent même en dessous;  
 » mais les maxillaires s'y montrent un peu entre  
 » eux, dans le haut, près des narines. Cependant  
 » ce n'est pas le frontal qui forme en entier la face  
 » inférieure du plafond de l'orbite; la partie anté-  
 » rieuse est faite par un os plat et irrégulier, recou-  
 » vert en dessus, comme le frontal, par le maxil-  
 » laire; cet os, qui est le jugal, donne de son angle  
 » antérieur une apophyse grêle et longue qui se  
 » dirige en arrière, et va s'articuler à l'apophyse  
 » zygomatique du temporal; ce filet mince est la  
 » seule limite osseuse de l'orbite en dessous. L'apo-  
 » physe zygomatique du temporal s'unit à l'apo-  
 » physe postorbitaire du frontal pour limiter l'orbite  
 » en arrière, d'où il arrive que toute l'arcade zyo-  
 » matique proprement dite appartient au temporal.  
 » Ce dernier os est peu étendu dans la tempe, et se  
 » termine à la crête temporale, en sorte qu'il ne pa-  
 » roît point dans l'occiput. En dessous, l'occipital  
 » latéral et le basilaire produisent des lames sail-  
 » lantes, qui, s'unissant à la continuation de l'aile  
 » ptérygoïdienne et à une lame du temporal, com-  
 » posent une sorte de voûte sous laquelle sont sus-  
 » pendus, par des ligaments, le rocher et la caisse  
 » qui se soudent ou s'engrènent promptement en  
 » une seule pièce. Le pariétal, après avoir passé  
 » derrière le temporal, vient prendre part à cette  
 » voûte. Le temporal lui-même se trouve donc  
 » presque étranger à la composition du crâne, ne  
 » servant qu'à boucher quelques petits trous restés  
 » au pariétal. C'est un commencement de la sépa-  
 » ration qu'il éprouve dans les classes inférieures.  
 » La partie de ces crêtes qui borde de chaque côté  
 » la région basilaire fait ressembler cette région à un  
 » large canal. Dans le fond de l'orbite on voit les  
 » deux sphénoïdes placés comme à l'ordinaire. Le  
 » postérieur touchant au temporal, au pariétal et au  
 » frontal, l'antérieur au postérieur, au frontal, à  
 » l'apophyse ptérygoïde interne; mais ce qui est  
 » très particulier, c'est la forme et la composition  
 » des bords des arrière-narines. Les maxillaires  
 » étant prolongés en un museau aplati et les dents  
 » finissant avant l'orbite, le maxillaire n'est pas au  
 » plancher ni aux parois antérieures ou latérales de  
 » cette cavité, mais à son plafond, comme y est aussi  
 » le jugal; il complète le bord interne de ce plafond.  
 » De tout le contour postérieur de la face inférieure  
 » ou palatine de ces maxillaires part une sorte de  
 » pyramide quadrangulaire, dont la base est tra-  
 » versée verticalement par les narines, et dont le  
 » reste de l'espace est creux ou contenu entre deux  
 » lames ouvertes en arrière. Ce sont des espèces de  
 » doubles parois qui entourent l'ouverture posté-  
 » rieure des narines. Elles sont composées des apo-

» physes ptérygoïdes internes et des palatins qui  
 » replient pour former la base de cette double paroi  
 » et le plafond en est complété par le maxillaire  
 » auquel il s'articule.  
 » Quant à l'apophyse ptérygoïde interne, elle  
 » recourbe seulement en S. Une de ses courbes  
 » s'articule extérieurement au palatin pour pro-  
 » ger la paroi inférieure et externe; l'autre s'unit  
 » l'autre arc du palatin, et se continue ensuite  
 » le sphénoïde antérieur, pour s'articuler au vomer  
 » et compléter ainsi la partie interne de cet entou-  
 » rage de l'arrière-narine; d'où il résulte que  
 » bord tout entier de l'arrière-narine, sauf le vomer  
 » appartient, comme dans les fourmilliers, à  
 » que nous avons toujours appelé apophyse pté-  
 » goïde interne. Ce que le dauphin a de particu-  
 » lier, c'est ce grand sinus intercepté entre les deux  
 » rois de ce bord. Cet os ptérygoïde interne n'est  
 » toujours distinct. Le sphénoïde postérieur se sou-  
 » dait au basilaire beaucoup plus tôt qu'au sphénoïde  
 » antérieur; je l'y trouve même soudé dans cer-  
 » tains individus avant tous les autres os. Ce dérangement  
 » presque absolu de tous les os a beaucoup changé  
 » la direction des trous. Au lieu de trou incisif,  
 » il y a un long canal qui règne entre les deux ma-  
 » xillaires et les intermaxillaires, depuis le bout  
 » du museau jusqu'aux narines, près desquelles il  
 » se bifurque. Il faut chercher le trou sous-orbitaire  
 » au plafond de l'orbite, où il représente une en-  
 » tre-ouverture en dessous, de laquelle partent, dans  
 » deux directions, des canaux qui vont s'ouvrir  
 » dans la face supérieure des maxillaires et des in-  
 » termaxillaires, non pas au-dessous, mais en de-  
 » vant et vis-à-vis de l'orbite. Je ne trouve ni os ni  
 » lacrymal. Tout-à-fait dans un creux, en avant  
 » de l'orbite, entre le maxillaire, le vomer, et  
 » la pointe du palatin, est un petit trou qui m'a  
 » paru dans la narine, et qui présente le sphéno-pala-  
 » tin. Je ne vois, pour répondre au ptérygo-pala-  
 » tin, qu'un petit trou sur la jonction du palatin  
 » et du maxillaire, dans le palais, lequel donne dans  
 » un sinus placé de chaque côté des narines posté-  
 » rieures. Le trou optique est médiocre, et dans le  
 » sphénoïde antérieur comme à l'ordinaire. Le  
 » sphéno-orbitaire, entre les deux sphénoïdes  
 » n'est aussi l'os de la base du trou rond. Il y a ensuite un  
 » trou orale dans le sphénoïde postérieur, et plus  
 » haut, sur le bord externe de ce même os un trou pour  
 » un vaisseau. Une ouverture entre le temporal,  
 » l'occipital latéral, le basilaire et le sphénoïde pos-  
 » térieur, laisse passer les nerfs de l'oreille posté-  
 » rieure, et se ferme par un rocher. En avant d'elle, et fort  
 » près de la base du rocher, est le trou carotidien. Dans le basilaire, et  
 » dans l'éclancherure des bords de cette voûte de  
 » l'oreille dont nous avons parlé, est le trou de  
 » l'occipital, fort petit. C'est le bord postérieur de

les internes et des palatins qui  
mer la base de cette double par  
n est complété par le maxilla  
ole.

physe ptérygoïde interne, elle  
ment en S. Une de ses courbu  
eurement au palatin pour prole  
rière et externe; l'autre s'un  
alatin, et se continue ensuite  
térieur, pour s'articuler au vor  
nsi la partie interne de cet ent  
re-narine; d'où il résulte que  
r de l'arrière-narine, sauf le vom  
me dans les fourmilliers, à  
 toujours appelé apophyse pté  
Ce que le dauphin a de particul  
simus intercepté entre les deux  
d. Cet os ptérygoïde interne re  
et. Le sphénoïde postérieur se so  
beaucoup plus tôt qu'au sphéno  
y trouve même soudé dans cert  
ous les autres os. Ce dérangem  
a de tous les os a beaucoup cha  
s trous. Au lieu de trou incisif,  
al qui règne entre les deux ma  
termaxillaires, depuis le bout  
aux narines, près desquelles  
faut chercher le trou sous-orbi  
l'orbite, où il représente une ea  
ssons, de laquelle partent, dans  
ns, des canaux qui vont s'ouv  
rière des maxillaires et des in  
non pas au-dessous, mais en de  
l'orbite. Je ne trouve ni os ni  
ut-à-fait dans un creux, en avan  
le maxillaire, le vomer, et  
atin, est un petit trou qui m  
e, et qui présente le sphéno-pal  
pour répondre au ptérygo-pal  
trou sur la jonction du palati  
ans le palais, lequel donne dan  
chaque côté des narines posté  
ptique est médiocre, et dans le s  
eur comme à l'ordinaire. Le  
aire, entre les deux sphénoïdes  
dur trou rond. Il y a ensuite un  
sphénoïde postérieur, et plus  
ans le même os un trou pour  
ouverture entre le temporal,  
le basilaire et le sphénoïde p  
passer les nerfs de l'oreille pos  
cher. En avant d'elle, et fort  
rotidien. Dans le basilaire, et  
re des bords de cette voûte de  
ous avons parlé, est le trou ce  
petit. C'est le bord postérieur de

épice de voûte qui tient lieu de toute apophyse  
mastoiïde. A l'intérieur, la cavité cérébrale est  
bien remarquable, en ce que sa hauteur surpasse  
sa longueur. Le plancher en est très serré. La selle  
se marque peu. Les fosses cérébelleuses sont les  
plus creuses; il y a souvent une tente osseuse très  
saillante à son milieu; la faux est toujours osseuse  
en arrière; mais il n'y a point de crête de coq, et  
à peine aperçoit-on quelques petits trous à la  
lame criblée. Le rocher et la caisse, comme  
nous l'avons déjà indiqué, ne se joignent au crâne  
par aucune suture, et n'y sont pas même enchâs-  
és, mais seulement suspendus par des ligaments  
sous l'espèce de voûte dont nous avons parlé. Ils  
se réunissent de bonne heure en un seul os de  
l'oreille. Les condyles occipitaux sont grands,  
mais peu saillants. Le trou, dirigé tout-à-fait dans  
l'alignement de la tête, est presque circulaire. Il  
est à remarquer que l'on ne trouve jamais de symé-  
trie complète dans les têtes de dauphins; les  
deux narines, les deux os du nez, et les parties  
adjacentes, ne m'ont jamais semblé égales comme  
dans les autres mammifères; ce qui nous conduit  
à l'extrême inégalité de ces parties, que nous ob-  
serverons dans les cachalots. »

Un dauphin du genre marsouin, dont nous exa-  
minâmes l'organisation, nous présenta les circon-  
stances suivantes : Le tissu cellulaire formoit une  
voûte d'un pouce d'épaisseur autour de l'animal,  
dont la longueur totale étoit de huit pieds. Les  
vaisseaux étoient noirs, assez abondamment gorgés  
de sang. L'estomac se composoit de trois capacités,  
dont la première étoit de forme ovoïde, irrégulière  
et tapissée d'une membrane muqueuse très blan-  
che, mais garnie de frongures considérables et nom-  
breuses. La seconde cavité stomacale communi-  
quoit avec la précédente par une ouverture étroite  
ronde; elle étoit également tapissée par une mu-  
queuse ridée, mais de couleur noirâtre très foncée.  
Le troisième estomac étoit lui-même renflé, long de  
deux pouces, et donnoit naissance aux intestins grê-  
les, tapissés par une muqueuse interne très char-  
gée de valvules, et dont l'ensemble formoit un tube  
enroulé de distance en distance, long de cinquante-  
sept pieds, et s'élargissoit un peu pour aboutir au  
cæcum. L'intérieur de l'estomac étoit rempli de  
bris d'aliments à demi décomposés, et qui tous  
se trouvoient en poulpes et en poissons volants. Des  
sombries adhéroient fortement à ses parois. Les  
intestins étoient composés de lobules cunéiformes, réunis  
tendrement entre eux, entourés par un réseau  
vasculaire. Le cœur étoit volumineux; les pi-  
èces de ses ventricules étoient d'une grande force.  
Les poumons n'étoient formés que de deux lo-  
bes volumineux, dont le droit envoyoit un mince  
cordon vers celui de gauche, et sous lequel le cœur

étoit complètement caché. Le parenchyme de ces  
viscères étoit assez compacte et de couleur rouge  
foncée. La verge, très grosse à sa base, se termi-  
noit en pointe aiguë; elle étoit logée dans un sil-  
lon profond placé sous l'abdomen, d'où elle doit  
sortir dans l'érection. Si de l'organisation profonde  
nous passons à la surface du corps, nous verrons  
que l'enveloppe luisante qui en revêt les contours  
est partout également tendue, également brillante,  
et que tout en elle retrace le poli des métaux. Les  
couleurs qui sont propres aux dauphins sont gé-  
néralement le bleu noir et ses teintes dégradées,  
ou la couleur blanche, dont la pureté et l'aspect  
sont analogues à l'éclat du satin, ou rejettent la lu-  
mière comme l'argent travaillé et poli. Cette sua-  
vité de teinte est l'attribut de l'existence; elle pa-  
roit entretenue par une couche huileuse de nature  
spéciale, qui lubrifie l'épiderme et le rend imper-  
méable à l'action prolongée de l'eau; car n'est-ce  
pas cette couche huileuse qui conserve chez les  
poissons cette fleur de vie si fugace qui colore leurs  
écailles de toutes les nuances du prisme, et que ne  
tardent pas à perdre l'animal sorti de l'élément hors  
duquel il ne peut plus vivre? En mourant, les dau-  
phins aussi perdent ces couleurs de velours ou d'ar-  
gent qui constituoient leur unique parure, et un  
jaune huileux, fonçant de plus en plus ses teintes,  
remplace l'éclat qui s'est évanoui pour toujours.

Les femelles des dauphins reçoivent dans l'ac-  
complissement les mâles en les serrant entre leurs na-  
geoires. On dit que la gestation est de dix mois, et  
que la conception a lieu dans l'automne; on assure  
aussi qu'elles ne font qu'un petit ou deux à cha-  
que portée, et que la mère surveille avec sollici-  
tude leurs mouvements, les façonne ou les habitue  
à la natation, protège leur inexpérience, les guide  
jusqu'au moment où ils peuvent se conduire par  
eux-mêmes. Ce n'est qu'en se penchant sur le côté  
que les jeunes dauphins saisissent le mamelon du  
sein de leur nourrice, et qu'ils y puisent un lait on-  
ctueux, de couleur bleuâtre, mais très nourrissant.  
On a supposé que ces cétacés pouvoient vivre de  
vingt à trente ans: sur quelles observations appuie-  
t-on cette opinion? nous l'ignorons complètement.  
Il paraît plus avéré que les dauphins choisissent  
pour théâtre de leurs amours, ou pour mettre au  
jour leurs petits, des havres isolés et abrités des  
vagues de la haute mer, des lieux enfin où l'eau est  
paisible, la température plus convenable pour les  
nouveaux-nés, et les vivres faciles à se procurer.

Les mœurs des dauphins n'ont rien de cette dou-  
ceur et de cette générosité qu'on leur accorde: ce  
sont les êtres les plus voraces, les plus gloutons,  
les plus belliqueux de tous les cétacés. Ils sont réu-  
nis presque constamment par troupes immenses,  
traversent de vastes espaces de mer, et poursuivent

les poissons parmi lesquels ils portent les ravages et la mort. Souvent aussi, s'avancant en ligne et de front, ils barrent l'embouchure de quelque rivière, remontent ses eaux, et saisissent au passage ceux qui descendent vers la mer et qu'entraînent les courants. La nourriture des cétacés dont nous parlons consiste principalement en poissons et en mollusques, et surtout en céphalopodes; quelques espèces attaquent la baleine avec fureur, et sont ses ennemis les plus acharnés et les plus redoutables; d'autres s'accoutument de ptéropodes, d'ascidies, et fréquentent les parages où ces petits animaux se trouvent en même temps que les baleines qui s'en nourrissent également; et c'est pour cela qu'on les regarde comme en étant les avant-coureurs.

Le nombre des dauphins inconnus doit être très grand. Ceux qu'on a décrits dans ces dernières années, joints à quatre ou cinq qui figurent dans nos anciens traités d'histoire naturelle, se réduisent à une vingtaine d'espèces à peu près certaines. Mais on sait toutefois que chacune d'elles ne quitte guère les parages qui lui sont propres, et que toutes diffèrent suivant les degrés de latitude et les divers océans où on les trouve. Ainsi l'hémisphère austral possède des espèces différentes et que n'a point l'hémisphère boréal, ainsi les dauphins de la mer du sud ne sont point ceux de l'océan Atlantique ou de la Méditerranée. Certaines espèces vivent exclusivement dans les eaux douces des fleuves, tandis que d'autres ne quittent pas les rivages ou se tiennent dans les eaux moins profondes des détroits; il en est enfin qui ne se plaisent que dans les espaces les plus isolés des grands océans, loin des terres et par de hautes latitudes.

Les dauphins vont rarement par petites troupes; ils aiment à se réunir au contraire par bandes nombreuses, jouer ou folâtrer lorsque la faim ne les aiguillonne point, et se livrer à mille jeux qui consolent le voyageur de l'ennui inséparable des longues navigations. A ce sujet nous rappellerons ce que nous avons écrit sur les dauphins dans la zoologie de notre voyage (1). Les navigateurs ont chaque jour sous les yeux des troupes nombreuses de cétacés dont les rapides évolutions ne permettent point de considérer leurs formes à loisir; et ce n'est jamais que d'une manière très rapide qu'ils peuvent s'en former une idée. Cette famille seroit toutefois bien intéressante à étudier; elle fourniroit un grand nombre d'individus à décrire, si des obstacles presque insurmontables ne s'y opposaient; mais pendant long-temps encore il faudra nous borner à des aperçus. Écrivant pour ceux qui nous suivront

(1) *Zoologie du Voyage autour du Monde de la corvette de S. M. la Coquille*, in-4°, p. 177 et suiv., avec fig. coloriées in-fol.

un jour dans ces espaces immenses de mer où tribus nombreuses de dauphins errent sous des titides qui leur conviennent, nous rapporterons quelques unes des remarques que nous avons faites dans ces journées si longues où le voyageur, tant entre le ciel et l'eau, n'a pour récréer ses regards qu'un horizon sans bornes, ou parfois la de quelques êtres qui viennent animer un juste ces vastes solitudes (1).

(1) Nous avons dit que les dauphins ne rejettent l'eau par leurs évents à une certaine hauteur que le liquide avalé n'isseloit seulement sur les bords de ces canaux. Cela tient au peu d'épaisseur qu'ont les plans musculaires qui surmontent le canal osseux; nous avons examiné pendant des heures entières plusieurs espèces très différentes de dauphins jouant autour de notre vaisseau, sans que jamais nous ayons aperçu la moindre colonne de vapeur ou d'eau jaillir de l'ouverture supérieure de l'évent. A ce sujet nous citerons le passage suivant de MM. Quoy et Gaimard: « Tous les cétacés ne rejettent pas habituellement de l'eau par leurs évents. On n'aperçoit que très rarement les dauphins produire cet effet; nous allions dire jamais, parce que nous ne l'avons point vu dans des centaines qu'ils nous ont offerts à nos regards; mais Spallanzani l'a remarqué, et de très près, en allant de Lipari à Stromboli; or, quand un observateur tel que l'illustre professeur de Pavie avance un fait, il est interdit de le croire. Ces animaux nous fournissent la preuve la plus convaincante et la plus irréfutable à opposer à l'opinion de M. Scoresby; car sans aucun doute, si le bruit visible étoit composé simplement d'air et de vapeur condensés, les marsouins qui, dans nos contrées, viennent souvent respirer à la surface de la mer, et qui tracent cette vapeur sous une forme analogue, et proportionnellement à leur grandeur; mais il n'en est rien: les personnes qui habitent les bords de la mer, ou des grands fleuves à leur embouchure, et qui voient très fréquemment des troupes de ces animaux, ne sentent point de vent bien, lorsqu'elles sont assez près, entendre le bruit qu'ils font en respirant (*roufler comme un soufflet*); ce bruit est passé en proverbe parmi les matelots; mais jamais elles n'ont remarqué qu'il s'échappât de vapeur apparente de leur évent; bien plus, en hiver, lorsqu'on voit cette émission doit être naturellement sensible, nous n'avons pu rien distinguer de semblable. Et pourquoi, par exemple, si c'étoit à la respiration seule que cet effet dût être attribué, ne l'eussent-nous pas observé chez les dauphins dans les mêmes parages où nous voyions de grands cétacés le faire? On ne peut pas nous objecter l'éloignement de ces dauphins étoient de nous, car c'est sous la main que nous nous plaisions à les étudier. Le bruit qu'ils font, quand ils viennent respirer à la surface, n'a rien de rapport avec celui d'une fusée qui part. Jamais ces circonstances nous n'avons vu la moindre colonne de vapeur au-dessus de leur tête, ni le jet d'eau observé une fois par Spallanzani dans la Méditerranée, et par M. de Humboldt, à l'égard des marsouins dans les eaux douces de l'Orénoque, à plus de cent lieues de son embouchure.

(1) Il faut donc admettre que ces agiles animaux ne produisent pas de vapeur. Cette opinion étoit aussi celle d'Eggede.

En général les dauphins, quelle que soit leur espèce, paroissent se plaire à lutter de vitesse avec les navires qu'ils rencontrent, lorsqu'un vent favorable fait faire à ceux-ci un sillage rapide, et que la vague brise les vagues qui rejaillissent en nappes énormes, parfois étincelantes par une vive phosphorescence; leurs prompts mouvements, leurs sauts hors de la mer, leur manière de nager en fendant l'eau avec la rapidité d'une flèche, contribuent à former de leur existence un tableau auquel le matelot, même le plus grossier, n'est jamais indifférent. Après avoir suivi un instant le navire, lorsqu'il s'est formé mille cercles à l'entour, il est rare que les dauphins ne disparaissent point à la fois en prenant une autre direction. Les marins croient qu'ils sont les précurseurs des mauvais temps, et qu'ils ont pour habitude de se diriger du côté d'où souffle le vent.

Les détails sur les dauphins nous ajouterons les observations que MM. Quoy et Gaimard ont publiées dans la partie zoologique du *Voyage autour du monde de la corvette l'Uranie*; l'amitié qui nous lie avec deux voyageurs nous fait un devoir de citer leurs propres expressions. « Tout le monde avoit l'allure de ces animaux, lorsqu'ils chassent l'embouchure de nos fleuves. Ils vont de compagnie en nageant plusieurs de front, ou par couple à la queue les uns des autres. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les longues ondulations qu'ils décrivent, semblables à celles d'une mer qui cesse d'être agitée; de sorte que, lorsque la partie supérieure de leur corps paroît à la surface, comme on n'aperçoit qu'une portion de la courbe qu'il décrit, il semble vraiment que l'animal, en se prolongeant dans l'eau, tourne sur lui-même comme une roue. Il n'en est plus ainsi lorsque, jouant autour d'un vaisseau, qui cingle à pleines voiles, ils veulent le dépasser; alors ils filent droit, et font même quelquefois des bonds en l'air. Dans ces diverses évolutions, M. Gaudichaud a remarqué que les dauphins, se tournant de côté, s'accroient par le ventre et nageoient ainsi un court instant. s'accroient-ils? ou bien, ce qui seroit plus probable, sont-ce de simples préludes d'accouplement? et ce qu'on ne peut pas déterminer. Comme dans ces violents exercices ils sont obligés de faire une grande dépense de forces, et que leur sang circule

organisés pour renvoyer l'eau par les voies de la respiration aussi souvent que le font d'autres cétacés. On peut, il faut le dire aussi, sont bien éloignés de penser qu'en donnant certaines gravures; ce sont uniquement de petites nudes d'air et d'eau retombant en pluie fine, absolument comme quand on s'est remuée à moitié la bouche de quelque fluide, qu'on y fait passer de l'air, et qu'on chasse le tout avec violence. » *Biologie de l'Uranie*, pag. 79 et 80.)

avec beaucoup plus de vitesse, ils viennent fréquemment respirer à la surface.

« Lorsque, parcourant l'Océan, les dauphins aperçoivent un navire, il est presque certain qu'ils viendront rôder autour un instant, et continueront ensuite leur route. Ils disparaîtront très vite, si un de leurs compagnons blessé teint la mer de son sang (1). Mais il n'est pas vrai, comme on l'a avancé, qu'ils recherchent l'ombre des vaisseaux pour se soustraire à l'action des rayons du soleil, et que, dans ce but, ils accompagnent les flottes qui font alors, pour eux, l'effet d'une forêt. Ce sont des histoires faites à plaisir, et que maintenant de sévères observations ne permettent plus d'admettre; huit fois au moins sur dix qu'on rencontrera de ces animaux, le vent sera fort, le ciel couvert de nuages, et l'on remarquera que c'est presque toujours le matin et le soir, souvent même la nuit, qu'ils se plaisent autour des navires.

« Soit qu'on ait réellement reconnu qu'ils aiment la musique, soit que les agréables fictions de la Grèce exercent sur l'imagination des navigateurs la même influence dans l'Océan que jadis dans la Méditerranée, toujours est-il vrai que, dès que les matelots aperçoivent des dauphins, ils sifflent pour les attirer. Très souvent nous les avons vus employer ce moyen, sans avoir remarqué qu'il produisit quelque effet sur ces animaux.

« Les dauphins vivent de poissons. Nous avons pêché des muges qui, ayant échappé à leurs dents aiguës, survivoient à de longues blessures avec perte de substance. Ils paroissent très friands de seiches, dont ils ne mangent que la tête et les tentacles (2). »

Nous avons déjà dit que les dauphins se livroient de rudes combats. Comme tous les autres animaux, ils ressentent la haine et ses fureurs, et se disputent avec acharnement leurs proies, ou leurs femelles peut-être. Les blessures qu'ils se font sont profondes,

(1) C'est aussi ce que nous avons toujours remarqué M. de Fleury a dit le contraire, et dit que lorsqu'un dauphin, dangereusement blessé, brise le harpon et retombe à la mer, ceux qui l'entourent se jettent sur lui et le mettent en pièces bien avant qu'il soit mort. Ce fait nous paroit mériter de nouvelles observations.

(2) Étant en 1813 sur le vaisseau *le Régulus*, dans un endroit de la côte appelée le Pertuis de Mauvasson, entre l'île d'Oleron et la Tremblade, un courant venant de la haute mer nous apportoit chaque jour, dans les mois d'avril et de mai, des milliers de seiches récemment privées de la tête et de leurs tentacles; ces seiches formoient des bancs si épais que les quatre cents hommes de l'équipage en desséchoient la chair et s'en nourrissoient. Les pêcheurs nous assurèrent que les marsonins occasionnoient ce dégât parmi ces mollusques, et qu'ils rejetoient le corps à cause de l'axe calcareux qu'il renferme.

mais elles guérissent rapidement, car souvent nous avons vu de vieux individus dont la peau étoit couverte de cicatrices qui attestent leur humeur querelleuse, et nous remarquâmes que très fréquemment leurs nageoires dorsales, surtout, étoient tronquées ou mutilées à la suite des morsures qu'ils avoient reçues.

Nous ne nous appesantirons pas davantage sur les mœurs des dauphins. Ce que nous en savons est trop vague pour essayer d'en former un tableau susceptible d'attacher par un intérêt de détails. Le petit nombre de renseignements qui ont été publiés sur plusieurs espèces sera plus naturellement placé à la suite des descriptions de chacune d'elles.

L'utilité que l'espèce humaine retire des dauphins n'est point à citer. Leur chair compacte, noire et indigeste, ne doit paroître savoureuse qu'aux misérables peuplades qui vivent sur les limites du pôle, ou peut-être aux marins dont le palais est fatigué par les salaisons de bord, ou aux navigateurs que les tempêtes ont jetés sur les détroits de quelques terres abandonnées, ou sur les glaces flottantes du Labrador ou du Spitzberg. La quantité d'huile qu'on pourroit en retirer n'est pas assez considérable pour engager les Européens à se livrer à leur pêche. Les dauphins d'ailleurs, par leur agilité, le petit volume de leur corps, leur force musculaire, ne seroient point aisés à harponner ou à prendre dans les filets. C'est donc bien gratuitement que M. Noël n'avoit vu, dans les vieilles chartes qui régloient l'association des *walmans*, qu'un témoignage relatif à la pêche des marsouins : cette idée assez légèrement établie, par un homme d'ailleurs très instruit dans l'histoire des pêches chez les peuples anciens et modernes, a été combattue par M. Cuvier avec d'autant plus de force, que M. Noël, versé dans les langues du Nord, ne pouvoit ignorer que tous les peuples qui les parlent appelloient *wal*, ou se servoient des dérivés de ce mot pour désigner ce que les anciens et nous, en parlant des baleines et des dauphins en général, nommons cétacés. Les baleines d'ailleurs, et Rondelet affirme ce fait, alors comme aujourd'hui, n'étoient pas rares sur nos côtes; et si les dauphins étoient recherchés comme aliment, c'étoit plutôt à une époque où la délicatesse de la table n'avoit pas fait de grands progrès, et surtout parce qu'on pouvoit se mortifier et faire maigre, tout en mangeant leur chair. Nous ne croyons pas cependant qu'on en ait jamais fait une grande consommation (1).

(1) A cet égard nous nous appuierons du témoignage de Rondelet qui dit, pag. 350 : « Je me suis souvent es-  
» bahi qu'on servoit du dauphin aux tables des grands  
» seigneurs, veu la mauvaise odeur qui devoit effacer  
» la bonté de la viande si succine y en avoit. En Lan-  
» doc, à peine le menu peuple, voire les laboureurs, en

Ce que les dauphins fournissent de plus remarquable, et dont la découverte, faite en 1817 et qui appartient à M. Chevreul, qui a tant éclairé la composition des corps gras, est l'huile animale (2) ce savant chimiste a nommée *phocénine*, parce qu'elle a positivement retirée du marsouin ou phoque des naturalistes.

La phocénine est liquide à la température ordinaire, et ne diffère point par son aspect de l'oléagineux dont elle s'éloigne toutefois par la propriété qu'elle a de donner naissance à des acides volatils odoriférans quand on la saponifie ou lorsqu'on la traite par l'acide sulfurique, qu'on l'expose à l'action de l'oxygène, ou qu'on la distille. M. Chevreul a trouvé la phocénine, qu'il a obtenue en traitant de l'huile de marsouin par l'alcool à plusieurs reprises, et en séparant la portion la plus soluble dans le liquide alcoolique, contenoit, sur cent parties de phocénine saponifiée, cinquante-six parties d'oléagineux mêlé d'acide margarique, douze de glycérine, trente-deux environ d'acide phocénique.

L'acide phocénique, suivant le même chimiste, est un acide organique qui se trouve non seulement dans l'huile de marsouin, mais encore dans les huiles de *viburnum opulus*. Uni aux bases salifiables, il donne naissance aux sels nommés phocénates.

L'acide phocénique est, sous les deux états d'hydrate et sec. Il a pour caractères d'être incolore, d'être solide à neuf degrés, de n'entrer en ébullition qu'à une température supérieure à celle de cent degrés. Son odeur est très forte; sa saveur, d'abord piquante, devient sucrée; il mouille le verre et le papier, et se volatilise en partie. Sa manière des huiles volatiles, et il les imprègne de son odeur qui rappelle celle des vieilles huiles de poisson; il est soluble en toutes proportions dans l'alcool, et sa solution a une odeur éléctrique. 3,5 parties d'acide phocénique hydraté se dissolvent dans 100 parties d'eau, à la température de trente degrés. Les phocénates sont des sels formés de 100 parties

» veulent-ils manger. Le dauphin & les autres cétacés  
» ont la chair dure, de mauvais suc, excrementieuse,  
» mauvaise digestion, qui esmeut à vomir. On la  
» on la cuit avec oignons, persil & autres semblables.  
» aucuns la rotissent & la mangent avec l'orange.  
» avec sauce faite avec sucre & especes; les autres  
» rostissent sur le grill: les plus friandes parties de  
» foie & la langue; le foie est tendre, mais il est  
» mauvaise nourriture.»

(2) L'huile des *delphinus globiceps* et *phocaena* que M. Chevreul a examinée, a été extraite du tissu cellulaire renfermé, à la chaleur du bain-marie; sa couleur est légèrement colorée en jaune citron. Exposée à la température sous zéro, elle se réduit en une substance cristalline, brillante, ayant beaucoup d'analogie avec la cire, et à quelques degrés au dessus de zéro l'huile est fluide et semble plus particulièrement formée de phocénine d'oléagineux et d'un peu d'acide phocénique. (Théorie du Traitée de chimie, t. IV, p. 500.)

phins fournissent de plus  
découverte, faite en 1817 et  
Chevreul, qui a tant éclairé la  
gras, est l'huile animale (1)  
e a nommée *phocénine*, parce  
retirée du marsouin ou phoc

est liquide à la température  
re point par son aspect de l'olé  
ne toutefois par la propriété qu  
sance à des acides volatils odor  
onifie ou lorsqu'on la traite par  
qu'on l'expose à l'action de l'  
la distille. M. Chevreul a trouvé  
qu'il a obtenue en traitant de l'  
ar l'alcool à plusieurs reprises  
par la portion la plus soluble  
ique, contenoit, sur cent parties  
sifiée, cinquante-six parties d'  
acide margarique, douze de g  
x environ d'acide phocénique.

énique, suivant le même chim  
unique qui se trouve non seule  
marsouin, mais encore dans les  
*opulus*. Uni aux bases salifiable  
e aux sels nommés phocénates.  
énique est, sous les deux états  
a pour caractères d'être incolore  
après, de n'entrer en ébullition  
e supérieure à celle de cent de  
rès forte; sa saveur, d'abord piqu  
; il mouille le verre et le papier  
des volatiles, et il les imprègne  
belle celle des vieilles huiles de  
mble en toutes proportions dan  
tion a une odeur éthérée. 3,5 p  
ique hydraté se dissolvent dans  
à la température de trente de  
sont des sels formés de 100 p

nger. Le dauphin é les autres c  
tre, de mauvais suc, excrément  
stion, qui esment à vomir. On le  
e olguous, persit é autres sem  
issent é la mangent avec l'orang  
lle avec sucre é épices; les aut  
le grill: les plus friandes parties  
e; le foie est tendre, mais il eng  
rriture.»

delphinus globiceps et phoca  
xaminée, a été extraite du tissu  
haleur du bain-marie; sa couleur  
ée en jaune citron. Exposée à l'  
elle se réduit en une substance en  
ant beaucoup d'analogie avec la  
grés au dessus de zéro l'huile est l'  
particulièrement formée de phoc  
un peu d'acide phocénique. (The  
e. t. IV, p. 500.

ble neutralisant, 82,77 de baryte, 37,58 de  
tiane, 52,42 de chaux, 55,57 de potasse, et  
d'oxide de plomb, seules combinaisons que  
Chevreul ait étudiées. L'odeur des phocénates  
celle de l'acide, et leur solubilité, dans l'état  
tre, est très grande dans l'eau, en même temps  
ils offrent la saveur de l'acide ou de la base.

Les phocénates de baryte ne cristallisent que lors-  
la solution est à l'état sirupeux. Ce n'est que par  
moyen d'une haute température qu'on peut ob-  
tir les cristaux isolés, dont la forme est difficile à  
caractériser, mais que M. Chevreul regarde comme  
un voisin d'une octaèdre.

Les phocénates de strontiane et de chaux cristal-  
lent en prismes efflorescents.

Lephocénate de potasse ne peut cristalliser à cause  
de sa extrême déliquescence. Il en est de même du  
phocénate de chaux.

§ I<sup>r</sup>.

## LES BÉLUGAS.

On ne connoit qu'une seule espèce de béluga, que  
les auteurs ont décrite sous plusieurs noms, mais  
plus particulièrement sous celui de *delphinaptere*  
*beluga*. La forme qu'affectent les pièces osseuses ser-  
ra à établir des caractères génériques suffisants  
pour l'isoler des autres dauphins.

Le crâne des bélugas (G. Cuvier, *Oss. foss.*, t. V,  
p. 208) diffère notablement de celui des vrais dau-  
phins par un profil presque rectiligne, par une sur-  
face uniforme et sans concavités profondes sur les  
côtés; il est plus long qu'il n'est large, et il se ré-  
trécit en arrière. Les tempes sont plus allongées et  
leurs crêtes sont moins saillantes; le museau se ré-  
trécit uniformément.

De cette conformation anatomique, il résulte que  
les bélugas ont un museau obtus, conique, et qui  
est point séparé de la tête par aucune dépression;  
ils se distinguent en outre des dauphins, parce qu'ils  
ont point de nageoires, et des delphinaptères,  
parce que le museau de ceux-ci est effilé, pointu, et  
a une forme de bec aplati.

## LE BÉLUGA DES RÉGIONS ARCTIQUES (1).

*Delphinus leucas*. L.

Le pôle boréal, entouré d'une ceinture de glaces  
qui s'élevaient en montagnes énormes, ou qui se dé-

(1) *Delphinapterus beluga*, Lacép., et *catodon can-*  
*adensis*, Lacép., *delphinus albicans*, Othon Fabricius,  
*Annales du Groenland*.

tachent en îles flottantes, lorsque les rayons du  
soleil placés à notre tropique en ont désagrégé les  
masses; le pôle où semblent expirer toutes les pro-  
ductions terrestres, est la patrie d'un grand nombre  
de cétacés. La plupart vivent ou vivoient dans nos  
régions tempérées, si l'homme ne les avoit chassés  
vers ces mers glacées qui n'ont pu les soustraire à  
ses poursuites. Il n'en est pas de même du béluga;  
c'est par choix, c'est en vertu de son genre de vie  
qu'il n'abandonne point les climats refroidis du sep-  
tentrion; et si parfois il s'égaré dans les mers de  
l'Europe tempérée, ce n'est jamais qu'accidentelle-  
ment qu'on en voit quelques individus isolés venir  
s'échouer sur les rivages du nord de l'Allemagne et  
de l'Ecosse.

Les baleiniers ne harponnent point le béluga; ils  
désignent ses chairs rouges, que recouvre un tissu  
cellulaire presque fluide, sans consistance, et telle-  
ment mou que le harpon y pénètre sans effort, et  
peut en être retiré sans résistance; mais ils ont un  
préjugé qui leur fait regarder le béluga comme l'a-  
vant-coureur des baleines; et la vue de ce cétacé est  
pour eux l'heureux signal du début de la pêche.  
Vivant dans les mêmes parages, il n'est pas étonnant  
que ces deux espèces se montrent ensemble, et pour  
ainsi dire comme de compagnie.

Il ne faut pas croire cependant que le béluga ne  
puisse être utilisé par le commerce européen. Un  
observateur exact, Eggéde (*Descrip. et Hist. nat.*  
*du Groenland*, p. 55), s'exprime sur la bonté de ce  
cétacé dans des termes non équivoques. « Le poisson  
» blanc, *heiid-fiske*, est, dit-il, mis au nombre des  
» baleines, à qui il ressemble beaucoup. Il n'a point  
» de nageoires sur le dos; mais en dessous il en a  
» deux grandes, et sa queue est semblable à celle de  
» la baleine. Il a un trou par où il souffle, et par où  
» il respire et jette de l'eau, avec une fosse comme  
» la baleine. Sa couleur tire sur un jaune blanchâ-  
» tre. Il a communément depuis douze jusqu'à seize  
» pieds de longueur, et il est extrêmement gras. On  
» tire de son lard une huile aussi belle que la plus  
» belle huile d'olives (1). Sa chair n'a pas mauvais  
» goût, non plus que son lard, qui, quand il a été  
» mariné dans le vinaigre et le sel, est aussi bon que  
» la chair de cochon; les nageoires et la queue sont  
» aussi d'un assez bon goût, et quand on a eu soin  
» de les mariner. Cette sorte de poisson n'est pas  
» timide, car on le voit souvent se rendre en foule  
» autour des vaisseaux qui naviguent sur la mer. Les  
» Groenlandois s'appliquent beaucoup à sa pêche,  
» parce qu'il leur est d'une grande utilité. »

Le béluga est nommé *weis-fisch* par Martens et  
par Anderson (*Histoire naturelle de l'Islande*, etc.,

(1) Anderson dit qu'on en obtient un ou deux ton-  
neaux; mais cette quantité nous paroit exagérée.



t. II, p. 148), et la description que ce dernier en donne est assez exacte, bien que peu étendue. Les baleiniers anglois le désignent ordinairement par l'épithète de cétacé blanc, *white whale*.

Un individu fut pris en 1815 dans le golfe d'Edimbourg; il avoit treize pieds quatre pouces anglois de longueur, et neuf pieds de circonférence dans la partie la plus large. C'est d'après un dessin que M. Syme en avoit tracé que M. Scoresby en a publié une figure que nous reproduisons.

Très commun dans les mers de l'Océan Atlantique boréal, notamment dans la baie d'Hudson et dans le détroit de Davis, le béluga, qui remonte très fréquemment dans les rivières, se trouve aussi, à ce que l'on assure, sur les rivages de l'Océan Pacifique boréal; car Steller le mentionne, en le nommant *bieluga*, sur les côtes du Kamtschatka.

Les plus grandes dimensions que ce cétacé puisse atteindre sont de dix-huit à vingt pieds. Sa tête est peu développée et conique; les nageoires pectorales sont larges, épaisses et de forme ovulaire; l'œil est petit, à iris bleuâtre; l'orifice des éventails est percé au milieu d'un mamelon arrondi et saillant, et se dirige un peu en arrière; l'ouverture du canal auriculaire est presque imperceptible; la bouche est médiocrement fendue; les mâchoires sont garnies de chaque côté de neuf dents; celles-ci sont courtes, épaissies, distantes, et tombent communément à une certaine époque de la vie de l'animal. Leurs chute complète ou partielle résultent les fluctuations de genres qu'a éprouvées le béluga; effectivement on en fait une baleine quand toutes les dents sont tombées, et un cachalot quand celles de la mâchoire supérieure, qui se détachent les premières, viennent à manquer.

La langue, comme chez presque tous les cétacés, est arrondie, courte, et fortement attachée à la mâchoire inférieure.

La femelle ne met au jour qu'un seul petit. Elle le soigne avec la plus vive tendresse, et le nourrit fort long-temps.

La couleur du béluga est d'un blanc jaunâtre uniforme. Il est à remarquer que cette couleur semble propre aux animaux destinés à vivre essentiellement dans le Nord. Plusieurs cétacés gris-noirâtre habitent bien, il est vrai, les mêmes parages, mais aucun d'eux ne semble être fixé d'une manière aussi permanente au milieu des mers glaciales que le béluga. Les jeunes individus ont leur peau marbrée de taches brunâtres ou bleuâtres par zones irrégulières, et quelquefois leur coloration est assez uniformément d'un brunâtre ardoisé clair. M. Scoresby affirme avoir vu des bélugas dont la couleur de la peau, au lieu d'être blanche, étoit d'un jaune vif assez voisin de la teinte orangée.

Les bélugas se réunissent communément par fa-

mille de six à dix individus au plus. Ils sont voraces et détruisent une grande quantité de poissons qu'ils poursuivent avec acharnement, et qu'ils voront avec avidité.

## § II.

## LES DELPHINAPTÈRES.

M. de Lacépède a créé ce nom générique pour isoler le béluga des vrais dauphins: il signifie *dauphin sans nageoire dorsale*. Mais nous conservons au béluga le nom sous lequel il est plus universellement connu, et nous réservons celui de delphinaptère au *dauphin de Péron*. Ce cétacé, en effet, avoit déjà été reconnu pour appartenir au genre *delphinapterus*, par M. G. Cuvier (*Ossements fossiles*, t. V, p. 289); mais nous avons eu occasion de mentionner cette vérité hors de doute dans le cours de notre voyage.

Les delphinaptères se distinguent donc des vrais dauphins, parce qu'ils n'ont pas de nageoire dorsale, et des bélugas, parce que la tête est bombée, arrondie, puis terminée par un bec mince, appliqué transversalement, séparé du crâne par un sillon assez profond. Les maxillaires sont garnis sur chaque côté, en haut et en bas, de dents nombreuses. L'omoplate est beaucoup plus large qu'à aucune autre espèce de dauphin.

Les bélugas appartiennent aux hautes latitudes septentrionales, et les delphinaptères à celles l'hémisphère austral.

## DELPHINAPTÈRE DE PÉRON.

(*Delphinapterus Peronii*, Less., *Zool. del. Cuvier*, pl. 9, fig. 1; *Delphinus Peronii*, LACÉPÈDE.)

M. Cuvier, dans ses *Ossements fossiles*, tome I, p. 288, mentionne une tête osseuse de l'espèce que nous occupe, qu'avoit apportée le capitaine Harcourt, et une peau qu'avoit conservée M. Dumont, armateur de Bordeaux, très connu par ses nombreuses découvertes en histoire naturelle. Ces objets avoient, sans aucun doute, été recueillis par ces voyageurs en doublant le cap de Bonne-Espérance. M. Cuvier décrit ainsi ce delphinaptère: « Son museau est obtus, mais déprimé au bout » sur les bords, ce qui lui fait une sorte de emboîtement de bec; ses pectorales sont taillées comme dans le dauphin commun et le mouton; sa caudale est grande, pointue aux deux bouts, et échancrée au milieu; le dessus de son corps est d'un noir bleuâtre foncé; le dessus

individus au plus. Ils sont voraces et mangent une grande quantité de poissons. Ils se battent avec acharnement, et qu'ils sont très méchants.

§ II.

DELPHINAPTÈRES.

Cuvier a créé ce nom générique pour désigner les vrais dauphins : il signifie *dauphin dorsal*. Mais nous conservons le nom sous lequel il est plus universellement connu, sous lequel nous réservons celui de *dauphin* à celui de *dauphin de Péron*. Ce cétacé, en effet, n'est connu pour appartenir au genre *Delphinus* par M. G. Cuvier (*Ossements fossiles*). Mais nous avons eu occasion de mentionner ce cétacé dans les *Annales* de ce genre de doute dans le cours de nos observations.

Ces cétacés se distinguent donc des vrais dauphins en ce qu'ils n'ont pas de nageoire dorsale, parce que la tête est bombée et terminée par un bec mince, appliqué à la face supérieure et séparé du crâne par un sillon profond. Les mâchoires maxillaires sont garnies sur la face supérieure et en bas, de dents nombreuses et aiguës. Le bec est beaucoup plus large qu'à l'extrémité du dauphin.

Ces cétacés habitent principalement aux hautes latitudes, et les delphinaptères à celles du pôle.

DELPHINAPTÈRE DE PÉRON.

*Delphinus Peronii*, LESS., *Zool. de la Cochinchine*. (Lacép.)

Cet animal a été découvert par ses *Ossements fossiles*, tome I, page 100. C'est une tête osseuse de l'espèce qui a été rapportée par le capitaine Baudin, et qu'a conservée M. Duvivier, à Bordeaux, très connu par ses ouvrages en histoire naturelle. Il n'est sans aucun doute, été recueilli au large du cap de Bonne-Espérance. Cuvier décrit ainsi ce delphinaptère : « Le bec est obtus, mais déprimé au bout ; les mâchoires qui lui fait une sorte de capot ; ses pectorales sont taillées comme celles du dauphin commun et le bec est grande, pointue aux deux extrémités ; le dessus de la tête est d'un noir bleuâtre foncé ; le dessous



t. II, p. 148), et l'on donne est assez exacte :  
baleiniers anglois.  
Épithète de cétacé.

Un individu fut pris à  
bourg; il avoit très  
de longueur, et ne  
la partie la plus large  
M. Syme en avoit tiré  
une figure que nous

Très commun dans  
boréal, notamment  
le détroit de Davis,  
surtout dans les  
que l'on assure, sur  
boréal; car *Steller*  
*bieluga*, sur les côtes

Les plus grandes  
atteindre sont de dimensions  
peu développées et  
sont larges, épaisses;  
petit, à iris bleuâtre  
au milieu d'un marbré  
dirige un peu en ar-  
riculaire est presque  
médioirement fendu  
de chaque côté de  
émoussées, distante  
une certaine époque  
chute complète ou  
de genres qu'a éprouvés  
on en fait une baleine  
tombées, et un caudal  
supérieure, qui se  
tient à manquer.

La langue, comme  
est arrondie, courte  
choire inférieure.

La femelle ne  
le soigne avec la plus  
fort long-temps.

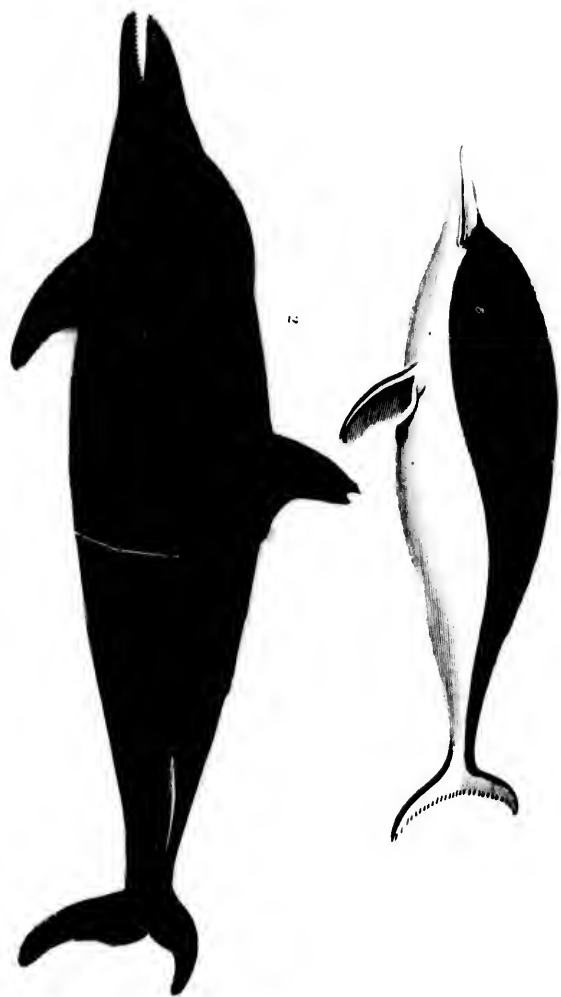
La couleur du bétug  
forme. Il est à remarquer  
propre aux animaux  
ment dans le Nord  
habitent bien, il est  
aucun d'eux ne se  
aussi permanente au  
le bétuga. Les jeunes  
brées de taches brunes  
régulières, et que l'on  
uniformément d'un  
resby affirme avoir

de la peau, au lieu d'être blanche, étoit d'un jaune  
vif assez voisin de la teinte orangée.

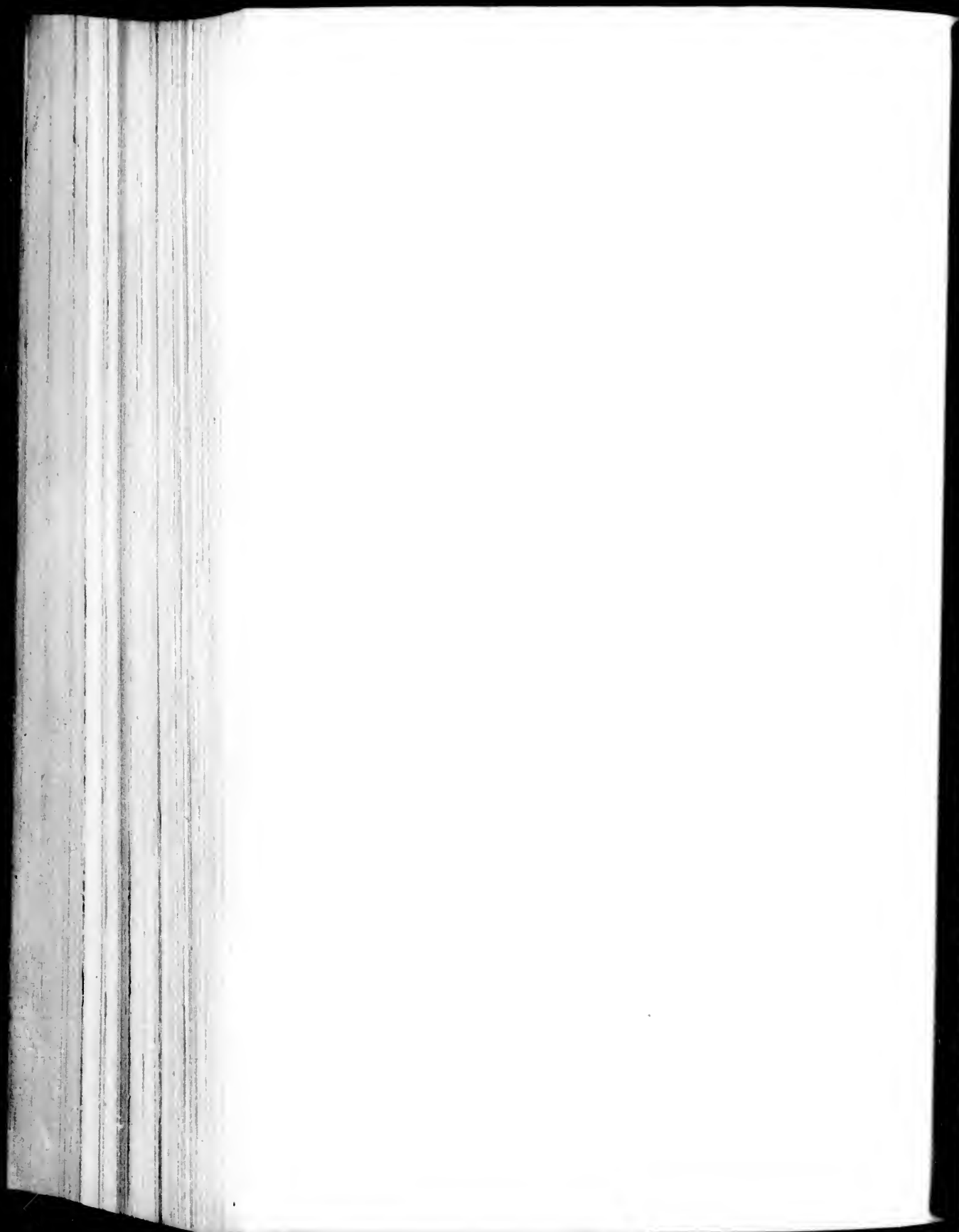
Les bétugas se réunissent communément par fa-

» soûin; sa caudale est grande, pointue aux  
» bouts, et échancrée au milieu; le dessus de  
» corps est d'un noir bleuâtre foncé; le dessus

*Delphinapterus de Siva* Delphinapterus Peron, 1800  
*Delphinapterus sibiricus* Delphinapterus medanensis, 1811



le est grande, pointue aux d  
e.ée au milieu; le dessus de  
noir bleuâtre foncé; le dessus



son museau, tout le dessous de son corps, et ses pectorales, sont d'un blanc éclatant, excepté le bord tranchant des pectorales qui est noir comme le dos. Partout le noir et le blanc sont nettement séparés l'un de l'autre. La tête osseuse est assez semblable à celle du dauphin vulgaire, et encore plus à celle du *dubius*, mais elle a le museau un peu plus plat et plus large. Sa taille étoit de cinq pieds et demi. »

À ces détails nous ajouterons ceux que nous avons publiés dans la partie zoologique du voyage autour du monde de la corvette la *Coquille*.

Les hautes latitudes du sud sont encore la patrie du dauphin de Péron, qui fréquente les atterages des îles Malouines, même jusqu'au fond de la baie de la Soledad. Le célèbre historien du voyage de l'expédition le rencontra au sud de la terre de Diémen; le docteur Quoy le vit par deux degrés de latitude, au nord de la Nouvelle-Guinée; et nous, nous l'observâmes diverses fois par 32° de latitude sud, vis-à-vis le détroit de Magellan près du cap *Pillars*, et par 15°, lorsque nous contourâmes la Nouvelle-Hollande. Plusieurs centaines de ces dauphins rencontrèrent la corvette, le 12 janvier 1825, à notre entrée dans la mer du Sud. Nous ne pûmes en saisir un seul; mais une autre fois nous y parvînmes; un individu que nos matelots harponnèrent nous procura même de donner de cette espèce une idée plus exacte que celle qu'on trouve consignée dans les auteurs qui en ont parlé. Ce dauphin, mentionné dans le voyage du capitaine Kotzebue, sous le nom de *dauphin du Chili*, est décrit sous le nom de *delphinus peronii* dans Lacépède et dans la *Mammalogie* de M. Desmarest (771°). C'est le *delphinus leucoromus* de Péron (*Hist. voy. terres Australes*, p. 217, pl. in-4°); mais comme ce cétacé n'a point de nageoires dorsales, il doit appartenir au genre *delphinapterus*, pour y prendre place à côté du *béluga*, dont on le distingue génériquement par son museau distinctement en bec ellipsoïde. Nous le désignerons sous le nom de *delphinapterus peronii* (pl. II, fig. 1).

Ce delphinaptère avoit trente-neuf dents de chaque côté de la mâchoire supérieure, et un égal nombre de chaque côté de l'inférieure. Elles étoient toutes pointues, et un peu recourbées au sommet. Le poids étoit de soixante-cinq kilogrammes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur totale.	5	8	»
Circonférence du corps vis-à-vis l'appareil génital.	»	24	»
de la tête en passant sur les yeux.	»	27	»
Circonférence de la queue.	»	16	»
du bout du museau à la pectorale.	»	22	»
de la commissure de la bouche à l'œil.	»	2	»

Longueur de l'œil à la nageoire pectorale.	»	9	6
de la nageoire pectorale.	»	11	6
du bout du museau à la commissure de la bouche.	»	10	»
de la queue.	»	5	6
de la verge.	»	8	»
de l'œil.	»	1	»
de l'anus à l'extrémité de la queue.	»	16	6
de l'ouverture de l'anus.	»	»	8

L'évent est placé au milieu de la tête entre les yeux.

» Arrondi dans ses contours, gracieux dans ses formes, lisse dans toutes ses parties, ce cétacé est d'autant plus remarquable, qu'il semble recouvert d'un camail noir. Son museau jusqu'à l'œil est d'un blanc soyeux ou argentin. Il en est de même des côtés du corps, des nageoires pectorales, du ventre et d'une partie de la queue. Un large scapulaire d'un bleu noir foncé, prenant naissance aux yeux où le blanc décrit un croissant, se dessine et se recourbe sur les flancs, pour recouvrir seulement la partie supérieure du dos. Le bord antérieur des nageoires pectorales et caudale est brun. Le museau est allongé, séparé du crâne par un sillon profond. L'iris est d'un vert d'émeraude. »

Quant au DELPHINAPTÈRE SENEDETTE (*delphinapterus senedetta*) de M. de Lacépède, tout porte à croire que c'est un être licitif, dont la description, laissée par Rondelet, ne repose que sur de vagues renseignements, et sans doute sur une confusion de caractères, pris à la fois, suivant M. Cuvier, du béluga, de l'épaulard, et surtout du cachalot. Rondelet (*Hist. des Poissons*, chap. X) donne à cette espèce les noms de *peis mular*, de *capidolio*, qui appartiennent au cachalot, et il lui applique même le nom de *physeter*, employé par les Grecs. La description de Rondelet et de M. de Lacépède s'accorde à donner au delphinaptère senedette une grande taille, une gueule vaste, des dents aiguës, au nombre de neuf de chaque côté de la mâchoire supérieure, et au moins de huit de chaque côté de celle d'en bas. L'orifice extérieur des événements est situé presque au-dessus des yeux, mais un peu plus près du museau, qui est allongé et pointu. Sa langue est grande et charnue. Le corps et la queue forment un cône très long; les nageoires pectorales sont très larges; la dorsale manque: on l'auroit vu dans l'Océan et la Méditerranée. Tout autorise à penser que la figure en bois de Rondelet représente un cachalot, et que l'artiste aura oublié la bosse adipeuse qui s'élève sur le dos, et placé des dents robustes à la mâchoire supérieure. Les vieux auteurs ont bien d'ailleurs souvent figuré des défenses dans la bouche de la baleine!

M. Cuvier pense, et nous partageons son sentiment, qu'on doit placer parmi les delphinaptères le

dauphin de Commerson (*delphinus Commersonii*, Lacép.), ou le jacobite (\*).

1 Ce cétacé, que nous vîmes plusieurs fois dans l'immense baie de la Soledad aux îles Malouines, est moins grand que le marsonin des mers d'Europe. Son museau est aplati et effilé; sa couleur générale est d'un blanc d'argent, que relève encore le noir profond qu'on remarque sur l'extrémité du museau, sur le bord des nageoires pectorales et caudale.

Nous emprunterons à M. de Lacépède un passage où il peint avec vérité, et d'après les notes de Commerson, les habitudes de ce cétacé. « C'est pendant » l'été de l'hémisphère austral, et un peu avant le » solstice, que Commerson a vu ces dauphins ar- » gentés, dont les brillantes couleurs ont fait dire à » ce grand observateur qu'il falloit distinguer ces » cétacés même parmi les plus beaux habitants des » mers. Ils jouoient autour du vaisseau de Commer- » son, et se faisoient considérer avec plaisir par leur » facilité à l'emporter de vitesse sur le bâtiment, » qu'ils dépassoient avec promptitude, et qu'ils en- » veloppoient avec célérité au milieu de leurs ma- » nœuvres et de leurs évolutions. »

Cette espèce a été observée par Commerson, dans le voyage autour du monde de Bougainville, à l'extrémité méridionale de l'Amérique. Il paroît qu'elle se plaît au milieu des orages du cap Horn, et dans les mers si souvent agitées qui baignent ou qui séparent la Terre-de-Feu, la Terre-des-Etats, et qui forment les détroits de Le Maire et de Magellan. Nous l'avons vue dans la baie Soledad aux îles Malouines, et il est probable que c'est ce cétacé que MM. Quoy et Gaimard mentionnent dans la *Zoologie de l'expédition de l'Uranie* lorsqu'ils parlent, page 87, d'un dauphin moitié blanc, moitié noir, à museau peu allongé, des îles Malouines, que M. Bérard tua, et qui coula à l'instant même si profondément qu'ils ne purent l'avoir.

### § III.

## LES DELPHINORHYNQUES.

M. de Blainville a nommé *delphinorhynques* des dauphins qui se distinguent des autres espèces par un museau prolongé en un bec mince et fort long, et qui n'est point séparé du front par un sillon. La forme des mâchoires est linéaire, et leurs bords sont garnis de dents nombreuses et acérées. La nageoire dorsale est petite et unique. Sa position est un peu en arrière du milieu du corps. M. Desma-

(\*) *Tursio corpore argenteo, extremitatibus nigricantibus*, Commers. *Voyage autour du monde*, obs. Ms. déposées au Muséum.

rest, en adoptant cette division, y range quatre espèces qui sont : les dauphins de Geoffroy, couronné du Gauge et de Pernetty; mais le dauphin du Gauge nous paroît devoir former un genre distinct; et quant au dauphin de Pernetty, son existence comme espèce n'est point bien démontrée; et, dans tous les cas, ce n'est que parmi les dauphins à rostre aplati déprimé qu'il pourroit d'ailleurs prendre place. Les deux premières espèces appartiennent donc seule à cette division que M. Cuvier n'a point reconnue et à laquelle nous ajouterons les dauphins mâlés et tachetés, décrits par nous dans la *Zoologie de l'expédition de la corvette la Coquille*, et le dauphin de Breda dont M. Cuvier nous a révélé l'existence.

Les delphinorhynques ne sont pas séparés des vrais dauphins par des caractères très précis. Les mœurs et leurs habitudes sont inconnues, et sans doute qu'elles ne diffèrent point de celles des autres cétacés. Les limites géographiques dans lesquelles ils sont confinés ne permettent pas non plus d'espérer de rapprochement entre eux.

### LE

## DELPHINORHYNQUE DE GEOFFROY

*Delphinus Geoffroyi*. DESM. (\*).

Ce dauphin dont la patrie est inconnue, et qu'on suppose des mers du Brésil, a été rapporté au cabinet d'histoire naturelle de Lisbonne par le capitaine de vaisseau M. Desmarest, qui a été nommé par le roi de Portugal professeur dont il rappelle le nom. La description que M. Desmarest en a tracée dans son *Traité de Mammalogie*, diffère peu de ce que M. Cuvier en a dit; ainsi, suivant le premier de ces auteurs, le dauphin qui nous occupe a de longueur quatre pieds et demi; ses mâchoires sont étroites, linéaires et très allongées; le front est très bombé; les mâchoires sont garnies de chaque côté de vingt grosses dents également espacées; la nageoire dorsale est très basse; le corps est cylindrique, et le museau imite assez celui d'un gavial ou crocodile du Gange. Les deux mâchoires sont de même longueur que le front obtus à leur sommet; les dents ont une forme conique, et leur pointe est légèrement obtuse; les dents sont rugueuses et marquées d'un collet à leur base. Les yeux sont placés un peu au-dessus de la commissure des lèvres; les nageoires pectorales sont très développées et insérées très bas sur les os du thorax. Les deux branches ou cornes des évents sont dirigées du côté de la queue. La couleur générale de

(\*) *Delphinus Geoffrensis*, Blainv.; Desm., *Dict. d'hist. nat.*, tom. IX, p. 151; *Dauphin mince*, Cuv.; *Delphinus frontatus*, G. Cuv., *Ornithol.*, t. V, p. 278 et 296, non la pl. 21, fig. 7 et 8.

cette division, y range quatre es  
dauphins de Geoffroy, couronne  
rnetty; mais le dauphin du Gan  
former un genre distinct; et que  
rnetty, son existence comme espè  
émontrée; et, dans tous les ca  
i les dauphins à rostre aplati  
roit d'ailleurs prendre place. L  
pèces appartiennent donc seul  
e M. Cuvier n'a point reconnu  
s ajouterons les dauphins mal  
s par nous dans la *Zoologie*  
e corvette la *Coquille*, et le da  
at M. Cuvier nous a révélé l'ex

ynques ne sont pas séparés  
r des caractères très précis. Les  
habitudes sont inconnues, et se  
diffèrent point de celles des aut  
es géographiques dans lesquel  
ne permettent pas non plus d'  
ment entre eux.

LE

DAUPHIN DE GEOFFROY

*Dauphinus Geoffroyi*. DESM. (1).

ont la patrie est inconnue, t  
s mers du Brésil, a été rapport  
e naturelle de Lisbonne par le  
ont il rappelle le nom. La des  
arest en a tracée dans son *Tr*  
, diffère peu de ce que M. Cu  
mivant le premier de ces aut  
ous occupe a de longueur qu  
s mâchoires sont étroites, liné  
; le front est très bombé; les  
nies de chaque côté de ving  
alement espacées; la nageoir  
rps est cylindrique, et le nu  
d'un gavial ou crocodile du G  
aires sont de même longue  
met; les dents ont une form  
pointe est légèrement obtuse;  
t marquées d'un collet à leur  
lacés un peu au-dessus de la  
res; les nageoires pectorales  
et insérées très bas sur les  
es ou cornes des évents sont di  
eue. La couleur générale de

*Geoffrensis*, Blainv.; Desm.  
., tom. IX, p. 151; *Dauphin*  
*phnus frontatus*, G. Cuv., *Oss.*  
non la pl. 21, fig. 7 et 8.



dauphin de Commerson (Lacép.), ou le jacc  
 Ce cétacé, que n  
 mense baie de la  
 moins grand que  
 Son museau est  
 est d'un blanc d  
 profond qu'on re  
 sur le bord des

Nous emprun  
 où il peint avec  
 merson, les l  
 » l'été de l'hé  
 » solstice, qu  
 » gentés, dor  
 » ce grand c  
 » cétacés mé  
 » mers. Ils  
 » son, et se  
 » facilité  
 » qu'ils de  
 » veloppo  
 » œuvre

Cette c  
 le voyag  
 trémité  
 se plait  
 les mer  
 parent  
 forme  
 Nous  
 loutir  
 MM  
 loji  
 pag  
 ni  
 ra  
 in

=

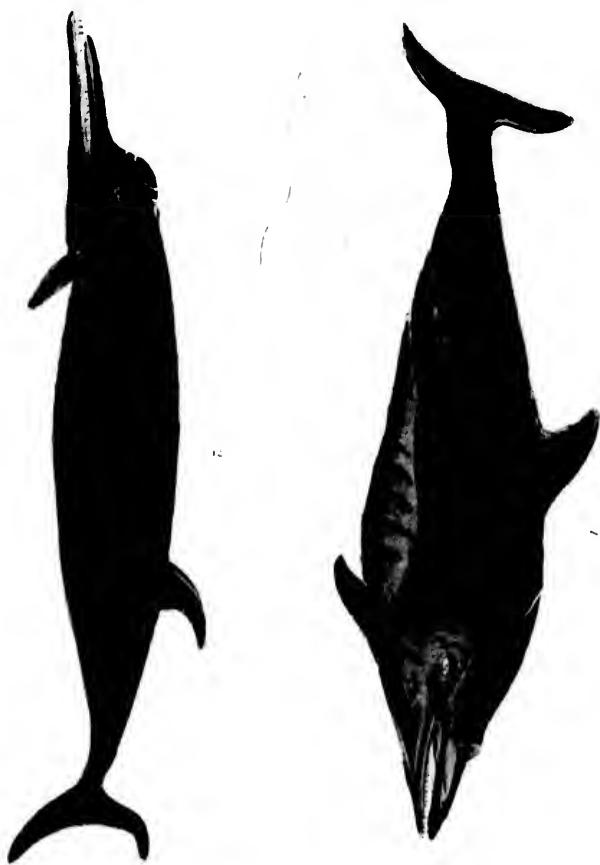
sont gu...

geoire dorsale est petite e.  
 un peu en arrière du milieu du corps. M. Desm.

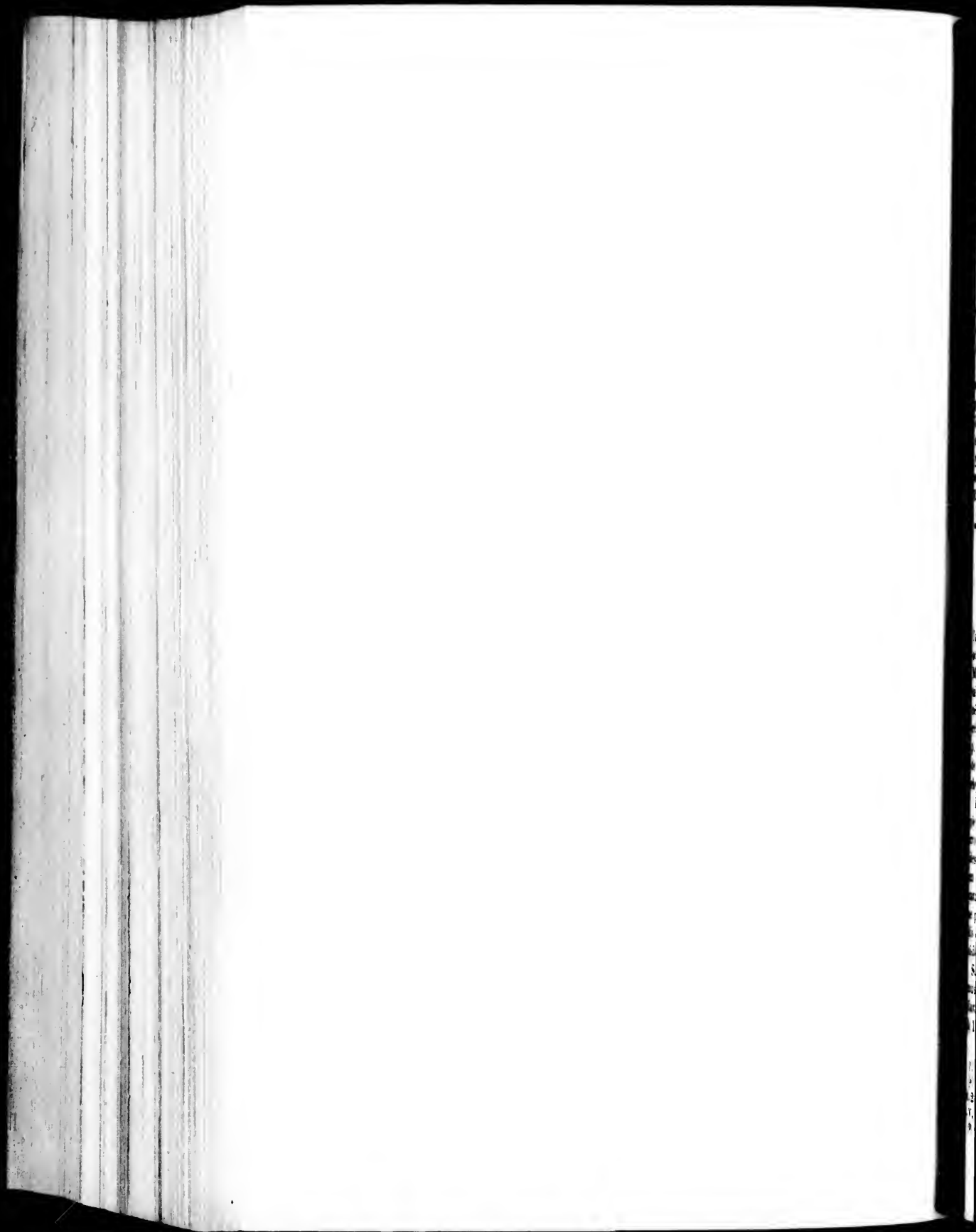
(<sup>1</sup>) *Tursio corpore argenteo, extremitatibus nigri-*  
*cantibus*, Commers. *Voyage autour du monde*, obs.  
 Ms. déposées au Muséum.

(<sup>1</sup>) *Delphinus* ...  
*Dict. d'hist. nat.*, tom. IX, p. 101. *Dauphin*  
*mince*. Cuv.; *Delphinus frontatus*, G. Cuv., *Oss.*  
 t. V, 278 et 296, non la pl. 21, fig. 7 et 8.

*Delphinus bairdii*, *Delphinus coronatus*, *Delphinus*



ism.  
tom. IX, p. 101, *Delphinus*  
*Delphinus frontatus*, G. Cuv., *Ornith.*  
on la pl. 21, fig. 7 et 8.



est le gris de perle en dessus, et le blanc pur en dessous.

Ce dauphin peu connu, dit M. Cuvier (1), est remarquable par la chute rapide de sa convexité frontale, par un bec plus prononcé et plus comprimé que chez les autres dauphins. Le nombre des dents examinés dans plusieurs crânes n'est, au plus, que de quatre-vingt-quatre à quatre-vingt-douze en tout, ou vingt-un, vingt-deux et vingt-trois, de chaque côté et à chaque mâchoire. Bien que ce nombre soit celui du *tursio*, les dents du delphinorhynque de Geoffroy en diffèrent parce qu'elles ne sont point usées au bout, et que la forme du museau n'est pas la même.

L'individu qui est au Muséum, et que M. Desmarest a décrit, a, dit M. Cuvier, vingt-cinq dents partout, une taille de sept pieds, en y comprenant le bec qui a huit ou dix pouces; il est peint de gris sur le dos, et de blanc sous le ventre et autour des yeux. On a donné aux nageoires une teinte d'un blanc rosâtre, afin d'imiter sans doute les couleurs de l'animal lorsqu'il étoit en vie.

#### LE DELPHINORHYNQUE DE BREDÀ.

##### *Delphinus Bredanensis*. Cuv.

En figurant le crâne de cette espèce, M. Cuvier devoit rapporter au delphinorhynque de Geoffroy le *delphinus frontatus* (2). Ce savant, ayant reçu de M. Van Breda de Gand un dessin de l'espèce véritable d'où provenoient les têtes qu'il avoit examinées, a été conduit à reconnoître l'existence d'une espèce nouvelle et authentique (*Oss. f. ss.*, tom. V, p. 400). Depuis on a aussi envoyé de Brest un dessin de dauphin qui se rapporte encore à ce delphinorhynque.

L'individu observé par M. Van Breda avoit huit pieds de longueur; une dorsale élevée et en demi-croissant, à peu près sur le milieu de la hauteur; les pectorales taillées en faux; sa caudale façonnée en croissant et échancrée au milieu. Mais ce qui caractérise cette espèce est le profil du crâne qui se perd insensiblement dans celui du museau, tandis qu'on remarque le contraire dans celui qui précède.

Sa tête osseuse (3) se distingue en effet par un museau plus comprimé vers le bout, un peu plus élargi vers son quart supérieur; le lobe du devant du front plus marqué et séparé du museau par une

plus grande échancrure; les os du nez sont plus larges, moins saillants et touchent aux intermaxillaires. La crête occipitale est plus effacée; la région temporale beaucoup plus grande, et l'occiput en conséquence plus étroit.

Ce delphinorhynque sur lequel nous ne possédons que les renseignements qu'on vient de lire, habite les mers d'Europe.

#### LE DELPHINORHYNQUE COURONNÉ.

##### *Delphinus coronatus*, DE FRÉMINVILLE (1).

Nous devons à M. de Fréminville, capitaine de frégate de la marine royale, les seuls détails que la science possède sur le dauphin qui nous occupe en ce moment. Nul observateur plus récent n'est venu sanctionner par les résultats de ses recherches les particularités que rapporte ce voyageur instruit, et pour témoignage de notre amour pour la vérité, nous nous bornerons à transcrire la description qu'il en a tracée en 1806. C'est le seul moyen de conserver aux sources où nous puisons leur pureté originelle.

Le delphinorhynque couronné a le corps allongé, et ses dimensions varient de trente à trente-six pieds, sur une circonférence de quinze pieds dans sa plus grande épaisseur. La tête est petite relativement au volume de l'animal, et le front est convexe et obtus. Les deux mâchoires se prolongent en un bec fort long et très aigu, et l'inférieure surtout dépasse la supérieure. Cette dernière est munie de quarante-huit dents, petites, aiguës et de forme conique, tandis que le maxillaire supérieur n'en présente que trente. La nageoire dorsale recourbée est plus voisine de la queue que de la tête, et la caudale a la forme d'un croissant entier. Les deux pectorales sont de médiocre grandeur.

La couleur de ce dauphin est d'un noir uniforme tant en dessus qu'en dessous; mais ce qui le caractérise principalement, ce sont deux cercles jaunes concentriques placés sur le front, et formant une sorte de diadème, d'où est décollé son nom spécifique.

Ce delphinorhynque est commun dans la mer Glaciale suivant M. de Fréminville, et on commence à le rencontrer vers les 74° degrés de latitude boréale. Mais ce n'est qu'au milieu des îlots du Spitzberg, vers le 80° degré, qu'on le voit se réunir par troupes considérables, dont la confiance est si grande, qu'elles viennent jouer à toucher les navires. Le nager de ces cétacés se compose de mou-

(1) *Oss. foss.*, t. V, p. 278.

(2) *Delphinus frontatus*, G. Cuv., *Oss. foss.*, t. V, p. 400, fig. 7 et 8 (par erreur). Addit. importante, G. Cuv., p. 400.

(3) G. Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 296.

(1) *Nouv. Bull. des Sciences*, par la Société philom. de Paris, t. III, cinquième année, p. 71; Desm., *Mamm.*, sp. 754; G. Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 278.

vements de rotation, ou plutôt ils dérivent comme les marsoinus des arcs de cercles continus. L'eau qu'ils lancent par leur évent est poussée avec bruit, et avec une telle force qu'elle n'a bientôt que l'apparence d'une légère vapeur, qui ne s'élève pas toutefois au-delà de six pieds.

### LE DELPHINORHYNQUE MALAIS.

*Delphinus malayanus*. LESSON (\*).

Nous primes un individu de cette espèce entre Java et Bornéo, dans les canaux étroits où la mer a peu de profondeur, et où elle est généralement calme et réchauffée par les chaleurs du soleil équatorial. Ce delphinorhynque, auquel nous avons imposé le nom spécifique de malais, avait cinq pieds onze pouces de longueur totale, et quinze pouces d'épaisseur vis-à-vis les nageoires pectorales. La hauteur de la dorsale, placée au milieu du corps, et échancrée au sommet, étoit de huit pouces; la longueur de la pectorale, de treize pouces; la tête étoit longue de seize pouces sur dix de largeur; la nageoire de la queue avoit vingt-trois pouces, et cinq de diamètre à sa base; une forte carène, comme celle de certains scombres, occupoit les parties latérales et postérieures du corps; l'évent, en croissant, étoit placé un peu en arrière des yeux, qui étoient très petits; la tête grosse et arrondie, très convexe sur le front qui s'abaisse subitement, présentait à la base du museau une forte rainure; celui-ci, mince et allongé, garni de dents nombreuses, offroit une plus grande longueur de la mâchoire inférieure. La couleur de ce dauphin étoit uniformément cendrée. Sa chair, qui fut mangée par les marins de la corvette *la Coquille*, étoit noire, huileuse et désagréable pour tout autre que pour des navigateurs avides de viande fraîche. La couche de graisse dense, qui leur sert d'enveloppe, étoit revêtue d'une peau parfaitement lisse, sur laquelle seulement paroissoient parfois quelques cicatrices d'anciennes plaies.

### LE DELPHINORHYNQUE MACULÉ.

*Delphinus maculatus*, LESS.; *Zool. de la Coquille*, pag. 185.

L'histoire de cette espèce de dauphin est loin de mériter une entière croyance. Nous ne l'avons tracée que d'après la vue de ces animaux qui nageoient avec rapidité autour de la corvette *la Coquille*, vo-

(\* *Zoologie de l'expédition de la Coquille*, p. 184, et pl. 9, fig. 5.

quant sur le vaste sein de la mer Pacifique, et qui pousoient les brises rafraichies de l'est. Quelques incomplets que soient les détails dont se compose cette notice, ils serviroient sans doute, pour un jour à venir, à rappeler l'attention sur ce dauphin, qui nous plaçons parmi les delphinorhynques parce qu'il nous a paru avoir un long museau.

Le 19 avril 1825, par 48 degrés de latitude sud et 157 degrés de longitude occidentale, la veille du jour où nous découvrimus l'île de Clermont-Tonnerre, au milieu des îles de corail de la mer Mauvaise, nous fûmes suivis par une nombreuse troupe de dauphins tachetés, que nous examinâmes fort long-temps sous la proue où ils passaient repassoient sans cesse. Leur tête étoit effilée, terminée par un long museau; leur corps étoit mince par rapport à sa longueur, qui sembloit être de six pieds. La nageoire de la queue étoit forte et prolongée; celle du dos, placée au milieu du corps étoit presque chez tous bifurquée légèrement au sommet. Ce cétacé paroissoit d'un vert clair dans l'eau; mais hors de ce liquide, la teinte du dos étoit glauque ou bleuâtre. Le ventre étoit de couleur grise, parsemé de taches blanches, arrondies, légèrement bordées de roussâtre. Les rebords des mâchoires, et surtout de la supérieure, étoient d'un blanc pur. L'évent occupoit l'espace intermédiaire aux yeux, et ce dauphin souilloit souvent avec force; bien que sa natation fût très rapide, nous n'observâmes pas moins avec attention le mécanisme. C'est par un mouvement rapide et alternatif de droite et de gauche de la queue, mouvement analogue à celui qui s'opère lorsque les marins gaudillent, que ces cétacés, roulant ainsi tantôt sur un côté et tantôt sur l'autre, se poussaient en avant, et acquièrent une vitesse peu commune.

### § IV.

### LES SOUSOUS.

Les sousous sont sans contredit les plus remarquables des cétacés par la forme de leur museau. *De tous les dauphins à bec*, a dit M. Cuvier (*l'Anat. foss.*, t. V, p. 279), *le plus extraordinaire, celui qui mériteroit peut-être le plus de faire un genre à part, c'est le dauphin du Gange ou sousou*. Cet effet, le bec de la seule espèce que l'on connoisse long, mince, comprimé sur les côtés, et renflé à l'extrémité, de manière qu'il est plus gros à cette extrémité qu'à son milieu, il est aussi un peu recourbé dans sa longueur, et ne ressemble pas mal au prolongement de la tête de certains insectes du genre fulgores.

Les sousous ne comprennent qu'une espèce

n de la mer Pacifique, et que  
rafraîchies de l'est. Quelque  
les détails dont se compose  
ront sans doute, pour un jour  
attention sur ce dauphin, que  
delphinorhynchus parce qu'il  
long museau.

par 43 degrés de latitude sud  
longitude occidentale, la voile  
ouvrimes l'île de Clermont  
de des îles de corail de la ma  
suivis par une nombreuse  
achetés, que nous examinâmes  
s la proue où ils passaient  
se. Leur tête étoit effilée, te  
museau; leur corps étoit min  
gneur, qui sembloit être de  
de la queue étoit forte et pro  
os, placée au milieu du corp  
tous bifurquée légèrement  
paroissoit d'un vert clair da  
ce liquide, la teinte du dos ét  
e. Le ventre étoit de couleur  
aches blanches, arrondies. L  
de roussâtre. Les rebords d  
tout de la supérieure, étoit  
évent occupoit l'espace intern  
er dauphin souffloit souvent a  
natacion fût très rapide, nous n  
ains avec attention le mécanis  
ment rapide et alternatif de  
queue, mouvement analog  
rsque les marins gonflent, q  
t ainsi tantôt sur un côté et t  
oussent en avant, et acquie  
mmune.

## § IV.

## DES SOUSOUS.

Et sans contredit les plus rem  
rés par la forme de leur muse  
ains à bec, a dit M. Cuvier (1)  
) le plus extraordinaire, ce  
t-être le plus de faire un ge  
nphin du Gange ou sousou.  
seule espèce que l'on connoisse  
rimé sur les côtés, et renflé à  
rière qu'il est plus gros à cette  
il est aussi un peu recourbé d  
e ressemble pas mal au prolong  
e certains insectes du genre  
comprendent qu'une espèce

derite dans la plupart des ouvrages systémat  
es sous le nom de *dauphin du Gange*. Ce nom de  
souou est celui qu'elle porte dans le Bengale où elle  
habite les bouches du Gange. On est redevable des  
détails circonstanciés que nous possédons aujour  
d'hui, et des deux beaux individus qui enrichissent  
notre Muséum, à MM. Diard et Duvaucel, et  
à M. Cuvier à complété, par ses recherches, l'utilité  
de l'importance des observations locales que lui  
présentèrent ces deux naturalistes. Ce savant pense  
que le dauphin du Gange est très probable  
ment le *platanista* de Plinie, et qu'on doit le re  
trouver dans ce passage du naturaliste romain. *In  
Gange Indiar platanistas vocant, rostro delphini et  
peda, magnitudine autem xv cubito:um* (Plinie,  
lib. IX, cap. xv.) »

Mais ce qui rend les sousous encore plus distincts  
de tous les autres cétacés de la grande famille des  
dauphins, ne sont pas les enveloppes les plus su  
périeures, mais bien la partie la plus profonde et  
la plus caractéristique de l'organisation, celle qui  
se varie point, la charpente osseuse enfin. Nous  
emprunterons au célèbre auteur des *Osséments fo*  
des détails anatomiques les plus intéressants  
du système osseux de ces cétacés.

Le museau, très long, est extrêmement comp  
primé par les côtés. Les intermaxillaires en occu  
pent la partie supérieure, et les maxillaires l'infé  
rieure. Les premiers remontent jusqu'aux côtés,  
et même jusqu'au-dessus des narines, qui dans  
cette espèce sont plus longues que larges.

Le caractère le plus frappant de la tête, c'est  
que les maxillaires, après avoir recouvert comme  
dans les autres dauphins les frontaux jusqu'aux  
côtes temporales, produisent encore une grande  
paroi osseuse qui se redresse et forme une vaste  
voûte sur le dessus de l'appareil éjaculateur des  
narines. A cet effet, l'une de ces productions os  
seuses se rapproche de l'autre, et paroît même la  
toucher sur les deux tiers antérieurs; mais en  
arrière elles s'écartent pour laisser passage à l'é  
vent. C'est la ligne de réunion de ces deux parois  
osseuses qui soutient la carène que le front de cet  
animal montre à l'extérieur. En dessous, ces pa  
rois offrent plusieurs cavités ou une espèce de ré  
seau formé par des branches osseuses très multi  
pliées. Dans l'animal frais, la plus grande partie  
de l'espace qu'elles couvrent est remplie d'une  
substance fibreuse, serrée et assez dure.

Les fosses temporales sont très grandes; leurs  
côtes supérieures cernent au haut de l'occiput  
un espace rectangulaire, des deux côtés duquel  
part à angle droit le reste de la crête occipitale.  
L'apophyse zygomatique est très longue et pro  
portionnée à la grandeur de la tempe, et forme  
sa s'unissant avec l'apophyse orbitaire externe

» presque à elle seule l'arcade zygomatique. L'or  
» bite est très petite; les palatins sont plus grands  
» que chez les autres dauphins, et ne touchent point  
» aux pariétaux. Les crêtes du basilaire et des occi  
» pitaux latéraux, qui bordent au côté interne la  
» voûte sous laquelle est l'oreille, sont très épaisses  
» et hérissées de petites pointes osseuses. L'espace  
» qu'elles laissent entre elles est rempli et fermé par  
» l'os de la caisse, qui est très grand et adhère au  
» rocher; celui-ci n'est pas simplement suspendu,  
» il est encaissé à demeure entre le temporal et les  
» parties voisines de l'occipital. »

Parmi les autres particularités anatomiques que  
présente le dauphin du Gange, M. Cuvier mentionne  
encore la grande compression de la mâchoire infé  
rieure qui rapproche les deux rangées de dents, et la  
longueur de la symphyse, dont les branches acquie  
ront aussi une plus grande hauteur. *Cette longue  
symphyse*, dit M. Cuvier, *ainsi que les crêtes qui  
naissent du maxillaire, nous préparent à ce que  
nous observerons dans le cachalot.*

Le reste du squelette offre aussi des caractères  
qui sont propres à ce genre. Les vertèbres cervica  
les sont très distinctes, fortes, mais courtes; des  
apophyses transverses accessoires, plus longues que  
les véritables, partent du corps des quatrième, cin  
quième et sixième. Les dorsales sont au nombre de  
onze ou douze. Il y a vingt-huit lombaires. L'omo  
plate est plus large qu'aux dauphins proprement dits.

## LE SOUSOU PLATANISTE.

*Delphinus gangeticus*. LEBECK (1).

C'est non loin de Calcutta et de Chandernagor  
que vit le *sousou* des Indous; il habite les innom  
brables canaux qui serpentent dans le delta du Ben  
gale, et qui se jettent à la mer au fond de cet im  
mense golfe, quoique souvent il remonte les eaux  
sacrées du fleuve chéri de Brama à de grandes dis  
tances dans l'intérieur.

Dans quel but la nature a-t-elle donné à ce cétacé  
un long bec caréné, armé de dents aiguës? Les ani  
maux destinés à vivre dans les eaux du Gange ont  
donc besoin de ce museau prolongé pour fouiller  
dans les roseaux, dans le limon, peut-être, afin d'y  
atteindre plus sûrement leur proie; car si un cétacé

(1) *Delphinus gangeticus*. Leb. *Mém. de la Soc. nat. de Berlin*, 1804, t. III, pl. 2, p. 280; Roxburgh. *Mém. de la Soc. asiat.*, Calcutta, t. VII, pl. 3, p. 170; *Delphinus rostratus*. Shaw, *Gen. zool.*, t. II, part. 2, p. 514; *Delphinus shawensis*. Blainv., Desm., *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, 2<sup>e</sup> édit., t. IX; Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 278, 298, 307, pl. 22, 8; sir Everard Home. *Trans. philosoph.*, 1818, p. 419, pl. 20; Desmoulin, *Dict. classiq. d'hist. nat.*, t. V, p. 355.

armé de dents robustes, comme le sousou, présente une disposition aussi caractéristique dans la forme de son museau, n'est-il pas remarquable de la retrouver dans un des sauriens les plus voraces des mêmes contrées, le gavial ?

Le sousou a cent vingt dents, c'est-à-dire soixante en haut et en bas, et par conséquent trente de chaque côté. Ces dents sont pointues, et de forme conique ; mais en vieillissant elles finissent par s'user au sommet. Leur racine est irrégulière, et souvent comprimée latéralement. Toutes sont implantées sur les bords des mâchoires, dont la forme allongée, grêle au centre, un peu renflée à l'extrémité, est souvent, dans l'âge adulte du moins, légèrement recourbée. Les dents antérieures sont beaucoup plus longues, plus acérées, plus serrées les unes contre les autres que les postérieures. Elles s'entre-croisent à l'extrémité du museau, tandis que sur les branches de chaque maxillaire, elles sont distantes, courtes, et comme usées à leur pointe. Le sousou varie dans sa taille ; celle qui lui est le plus ordinaire ne s'éloigne pas de six à sept pieds ; sa langue est charnue, épaisse, et légèrement arrondie en cœur ; les yeux sont presque imperceptibles, et placés très près de la commissure de la bouche. L'évent n'est point en croissant comme on le remarque chez la plupart des cétacés de la grande famille des dauphins, mais bien en ligne droite et disposé longitudinalement. Les nageoires pectorales sont larges et presque carrées à leur bord. La dorsale est rudimentaire, et ne paroît que comme un léger repli de la peau s'élevant un peu en arrière du milieu du dos.

La couleur générale de cette espèce est le gris de perle, le plus doux en dessus, passant au gris blanchâtre sous le corps, et qui, pendant la vie, brille de cet éclat satiné si rapidement éteint lorsque la mort a cessé d'animer l'organisme.

On remarque plusieurs individus bien conservés de ce dauphin rare et curieux dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle. On en est redevable aux recherches assidues de MM. Duvaucel et Diard ; et le premier surtout, qui promettoit à la science un naturaliste plein d'ardeur, est mort sur les plages où vit le dauphin qui nous occupe, peu de temps après avoir enrichi sa patrie du bel individu dont nous avons fait graver la figure.

Le plus grand sousou que l'on possède à Paris a sept pieds trois pouces. Son museau a quatorze pouces jusqu'à la chute du front, et dix-sept jusqu'à la commissure de la bouche ; la nageoire pectorale a un pied de longueur sur sept à huit pouces de largeur.

Combien il seroit intéressant de connoître les mœurs, les habitudes, les appétits du sousou ! On dit qu'il nage avec licateur, et qu'il vit en troupes nombreuses. Mais où se tient-il au temps des amours ? quel est le nombre de ses petits ? de quelle proie se

nourrit-il plus particulièrement ? quelle peut être enfin l'étendue de la sagacité qui lui a été départie

## § V.

## LES DAUPHINS PROPREMENT DITS

Les vrais dauphins se distinguent des autres tribus de la grande famille par leur museau médiocrement allongé, élargi à la base, arrondi à l'extrémité, et n'imitant pas mal un bec d'oie, d'où leur nom en est venu le nom vulgaire. Le museau, toujours un peu aplati transversalement et élargi dans sa partie postérieure, est garni de dents nombreuses acérées. Il est séparé du front par un sillon distinct. La nageoire dorsale est toujours unique au milieu du corps.

Les vrais dauphins habitent toutes les mers, ne sont pas très distincts des delphinorhynques, mais des doutes nombreux obscurcissent l'histoire de la plupart des espèces qui sont encore très mal déterminées, et qui exigent des voyageurs à venir des observations plus complètes et plus précises que celles que la science possède en ce moment.

## LE DAUPHIN VULGAIRE.

*Delphinus delphis*. L. (1).

Le dauphin auquel les naturalistes ont donné le nom de vulgaire, a été connu dès la plus haute antiquité ; car l'opinion généralement admise regardoit cet être comme l'être doué des qualités surhumaines, que les Grecs diviniserent sous le nom de *Δελφίς*. Déjà nous avons eu occasion de dire que le dauphin de la mythologie païenne étoit au moins être tout aussi chimérique que le minotaure, et bien qu'Apollon n'ait pas dédaigné d'emprunter ces formes corporelles pour apparaitre aux Crétois, dieu du jour et des beaux-arts pouvoit sans contredit choisir un être organisé doué de plus d'intelligence et de mœurs moins grossières. Le *hîchthys*, ou poisson sacré des Grecs, dont la phylogénie est formée de plusieurs traits appartenant à d'autres animaux, est donc un dauphin, mais un dauphin auquel un peuple insulaire avoit dressé

(1) *Delphinus delphis*, L. Bonnat., *Cétol.*, p. 207 ; *Cép.*, *Cét.*, pl. 13, fig. 1, p. 305 ; Cuvier, *Rég. an.*, t. I, p. 277 ; *Oss. foss.*, t. V, p. 275, pl. 21, fig. 9 et 10 ; Desm., *Mamm.*, sp. 758 ; Fr. Cuvier, *Liv. mam.* ; *Des Péches*, t. 1, pl. 9, Brisson, Cl. 2, *Cetacea*, p. 4 ; Othon Fabrius, *Faune groenl.*, p. 4 ; Muller, *Fauna dan. prod.*, sp. 55 ; Anderson, *Voyage en Islande au Groenl.*, t. II, p. 153.

lièrement? quelle peut être l'agacité qui lui a été départie

§ V.

### PROPREMENT DITS

se distinguent des autres par leur museau médian à la base, arrondi à l'extrémité mal un bec d'oiseau, d'où le nom vulgaire. Le museau, toujours également élargi dans sa partie antérieure, est garni de dents nombreuses au front par un sillon distinct qui est toujours unique au milieu

habitent toutes les mers, les instincts des delphinorhynques nombreux obscurcissent l'histoire des espèces qui sont encore très méconnues exigent des voyageurs à venir pour les compléter et plus précieuses en ce moment.

### DAUPHIN VULGAIRE.

*Delfinis*. L. (1).

Les naturalistes ont donné le nom de dauphin à cet animal, qui a été connu dès la plus haute antiquité. On a généralement admise que le dauphin est doué des qualités surnaturelles, et les divinisèrent sous le nom de Triton. On eut occasion de dire que le dauphin païen étoit au moins un être surnaturel, et que le dauphin chrétien n'étoit qu'un poisson. On ne peut pas dédaigner d'emprunter à l'histoire naturelle pour apparaitre aux Crétois, les beaux-arts pouvoit sans contredit être organisé de plus d'intelligence que les moins grossières. Le dauphin sacré des Grecs, dont la physionomie présente plusieurs traits appartenant à l'homme, est donc un dauphin, mais un dauphin que le peuple insulaire avoit dressé

1. L. Bonnat, *Cétol.*, p. 207, t. 1, p. 305; Cuvier, *Rég. an.*, t. V, p. 275, pl. 21, fig. 9 et 10; Fr. Cuvier, *Liv. mam.*; Brisson, *Cl. 2, Cetacea*, p. 5; *Dauphin groenl.*, p. 4; Muller, *F. Anderson, Voyage en Islande*, p. 53.

telles dans un temps d'ignorance et de fables, et que si l'on dut embellir de tous les prestiges de l'illusion, lorsque sa civilisation perfectionnée lui apprit à mépriser des hommages qu'il adressoit aux idoles grossières de la primitive théogonie (1). Certes nous retournerions avec le Sphinx et Pégase le dauphin des Grecs, si des médailles fidèles et frappées dans les siècles où le goût s'étoit purifié par le vrai ne nous représentoient ce cétacé avec des formes assez exactement celles que nous connoissons au dauphin qui habite nos rivages et les archipels de la Méditerranée.

Le dauphin vulgaire vit dans les mers de toute l'Europe; mais on le rencontre plus fréquemment dans les zones tempérées que dans celles du midi. Chaque nation maritime lui a donné un nom; et les peuples d'origine celtique l'ont indifféremment appelé *hayser*, *hofrung*, *tummeler*, *nyssa*, tandis que les méridionaux lui ont conservé son ancien nom de *déphinus*, modifié un peu par la corruption de la langue romane en celui de *delfino* et de *daufin*, usités aujourd'hui en Italie (2).

Moins susceptibles d'être émus par des idées de superstition que les anciens Grecs, les habitants riverains de nos côtes n'ont point vu dans le dauphin un ami déclaré de l'homme; mais son museau aplati leur a rappelé le bec d'un oiseau, et, dans leur langage simple et naïf, ils lui ont consacré la dénomination, caractéristique sous ce rapport, d'*oye de mer* ou de *bec d'oye* (Rondelet, Belon).

Le dauphin vulgaire est communément long de sept ou huit pieds: quelquefois ses dimensions vont jusqu'à neuf ou dix. Son museau, à partir du front, se prolonge en longueur le reste de la tête; il en est séparé par un sillon. Les nageoires pectorales sont médiocres, taillées en faux, tandis que la dorsale, placée un peu au-delà de la moitié du corps, est assez aiguë et un peu élevée. La queue est terminée par un croissant échancré au milieu, dont les cornes sont obtuses et assez courtes; elle est légèrement comprimée dans son origine, et carénée en dessus et en dessous.

La tête du dauphin vulgaire n'est point renflée au sommet comme celle du marsouin; elle s'arrondit graduellement pour former un museau aplati, beaucoup plus large à sa naissance que vers son extrémité. Les deux mâchoires sont égales: elles ont de chaque côté de quarante-deux à quarante-cinq dents.

Tous les peuples encore dans l'enfance de la civilisation vénérent des animaux; les uns par crainte, et les autres par leur subsistance. Plusieurs peuples de la mer du Sud regardent comme un être surnaturel et puissant le dauphin, auquel ils paroissent adresser des sortes de prières.

Le nom de *tonnas*, employé par les Portugais pour désigner des dauphins, se trouve cité dans le premier livre de la *Navigaton de l'Inde orientale*, imprimée en 1598.

sept dents grêles, arquées, pointues, arrondies, et placées à une égale distance les unes des autres. Les dents du milieu sont un peu plus fortes que celles qui occupent les parties antérieures ou postérieures. Le nombre total de ces os varie donc de cent soixante-huit à cent quatre-vingt-dix, et concourt à donner au dauphin des armes puissantes pour saisir et retenir sa proie.

L'évent, situé sur le sommet de la tête vis-à-vis les yeux, forme un croissant dont les cornes sont dirigées du côté du museau.

Les couleurs du dauphin n'ont rien d'attrayant. Ce ne sont pas ces teintes si pures et si éclatantes qui ornent la daurade, que les marins nomment aussi dauphin, qui ont pu lui attirer les hommages des anciens peuples de la Grèce et de l'Italie. Ces avantages extérieurs lui ont été refusés aussi bien qu'aux autres cétaqués, et le noir des parties supérieures du corps, passant au gris sur les côtés, et se dégradant au blanchâtre sur le ventre, sont les seules nuances qui le caractérisent. Il est vrai que ces couleurs ont un aspect satiné et luisant qui tient à la nature de la peau.

Nous le répétons, le dauphin vulgaire vit dans les mers d'Europe, soit dans l'océan Atlantique, soit dans la Méditerranée (1): il sillonne le sein des eaux par troupes, plus ou moins nombreuses, et ses bonds vigoureux, son mode rapide de natation, observés journellement par nos peuples maritimes, l'ont depuis long-temps rendu célèbre. On lui a donné comme un attribut spécial des qualités dont jouissent la plus grande partie des dauphins, et ses mœurs sous ce rapport ne permettent point de l'honorer de distinctions particulières. Nager avec la rapidité d'un trait, se jouer autour des vaisseaux que poussent des vents favorables, s'élançant au-dessus des vagues, sont des habitudes que nous trouvons chez tous les petits cétaqués qui vivent par essaims dans la haute mer.

Long-temps on a cru que la musique avoit le pouvoir de captiver le dauphin, et cette opinion que nous a léguée l'antiquité est sans doute l'origine de l'habitude qu'ont encore aujourd'hui les matins, surtout les Provençaux, de siffler lorsqu'ils voient des troupes de ces animaux accourir près des navires. Mais l'austère raison nous force à avouer que le dauphin d'aujourd'hui ne se présente plus à nous avec les habitudes aimables dont les anciens l'avoient doté, et que son vorace appétit, ses sens grossiers ou dirigés vers les moyens de saisir une proie que ses nombreuses dents dilacèrent et que son large

(1) Nous ne partageons pas l'opinion de M. Fr. Cuvier, qui croit que le dauphin vulgaire a été trouvé dans toutes les mers, au pôle austral comme au pôle boréal, et dans la mer Pacifique comme dans l'Océan occidental. (*Description du Dauphin*, p. 2.)



gosier engloutit, sont loin de fixer dans notre esprit les prestiges que les beaux-arts nous retracent sans cesse. « Cet animal, dit le baron Cuvier, paroît avoir » été réellement le dauphin des anciens. Toute l'organisation de son cerveau annonce qu'il ne doit » pas être dépourvu de la docilité qu'ils lui attribuoient. »

Pline a décrit le dauphin au chapitre VIII du livre IX de son *Histoire naturelle*, et sa description se compose de faits appartenant à plusieurs animaux différens, et notamment au squalo requin. Il peint sa natation rapide, ses bonds hors de l'eau, l'organisation de quelques parties, etc. Il dit que la femelle porte dix mois, parture en été, donne le jour à deux petits, qu'elle soigne avec la plus vive tendresse, et que la durée de leur vie est de trente ans. Son conte du dauphin du lac Lucrin est entièrement le fruit d'idées puériles et superstitieuses que Pline raconte avec une naïveté étrange, bien qu'émettant toutefois de légers doutes sur cette histoire. On se rappelle en effet qu'un dauphin nommé Simon, chérissant un jeune enfant qui lui donnoit du pain, et qui contournoit tous les jours le lac Lucrin pour aller à l'école de Baïa à Pouzzole, le prenoit sur son dos pour le transporter de l'autre côté du lac, et qu'il répondoit à sa voix. Cette intimité dura plusieurs années, et l'enfant étant venu à mourir, le sensible dauphin ne tarda pas lui-même à succomber à la douleur que cette perte lui causa.

Les dauphins sont les animaux les plus carnassiers de la famille : ils vivent de poulpes et de poissons, notamment de sardines et de harengs. Leur chair est médiocre et ne peut être admise dans un palais délicat qu'avec dégoût. Jadis on employoit le foie et quelques autres parties dans des affections morbides, et l'on supposoit que ces viscères jouissoient de propriétés curatives efficaces. Le temps a fait justice de ces vieilles opinions d'une époque féconde en arcanes et en recettes miraculeuses.

« La tête osseuse <sup>(1)</sup> du dauphin vulgaire présente » un museau étroit, allongé, un peu moins long que » la mâchoire inférieure, légèrement convexe en » dessus, plat en dessous; la partie au-devant des » narines est un peu concave. De chaque côté sur » le devant de l'orbite est un lobe obtus, déprimé, » formé du jugal, recouvert du maxillaire, et séparé du reste du museau par une échancrure peu » profonde. L'occiput est à peu près hémisphérique; la tempe se porte en arrière par un angle » saillant et arrondi. Les tubercules représentant » les os du nez sont un peu plus larges que longs. » Le dauphin vulgaire est aussi distinct des autres espèces par son palais, dont le milieu est occupé par une saillie longitudinale qui s'étend depuis la pyra-

mide des arrière-narines jusqu'à sa pointe, saillie qui étoient deux sillons; le vomer est peu visible.

Les vertèbres cervicales sont au nombre de sept; les six premières sont très minces, et la septième seule prend un peu d'épaisseur; on compte trois dorsales et cinquante-trois lombaires : il a treize paires de côtes. Les corps des vertèbres sont arrondis, plus comprimés et plus épais dans la région dorsale que dans la lombaire, où il prennent une forme carénée. Le sternum est composé de trois os; le premier est percé d'un trou; l'omoplate est arrondie en éventail, l'humérus est court et gros; la tête supporte en devant une très forte tubérosité; le radius et cubitus sont courts et comprimés, les os du carpe sont plats et anguleux; un os pointu est le seul vestige de pouce qu'on observe à la main : le premier doigt est composé de neuf articulations, le second de sept, le troisième de quatre, et le quatrième de deux; le cinquième est percé d'un seul tubercule presque imperceptible.

Les os en Y ou surcœux sont placés vis-à-vis le trente-huitième vertèbre.

Les reins sont formés dans le dauphin comme chez tous les cétacés, par une réunion de petites glandes agglomérées. Le cerveau est volumineux, très développé et arrondi. Les yeux sont petits, garnis de paupières; leur pupille a la forme d'un cœur, et la membrane ruyschienne brille de l'éclat le plus vif. L'oreille s'ouvre à l'extérieur par une petite ouverture; mais l'organe qui perceoit le son est très développé et autorise à penser que le dauphin jouit d'une faculté auditive très prononcée. La langue est douce, frangée sur ses bords, et présente à sa base des ouvertures dont les fonctions sont point encore connues. Les femelles ont un ventre très simple et quatre mamelles placées sur le ventre.

Telles sont les particularités anatomiques que nous devons seulement indiquer, en y joignant quelques faits accessoires sur deux des appareils des sens. La vue paroît chez le dauphin être très étendue; et l'on croit que plusieurs auteurs lui aient refusé les organes créateurs des larmes. M. Rapp décrit avec soin la glande lacrymale que Hunter avoit indiquée. Cette glande est disposée sous forme d'anneau et enveloppe le globe de l'œil, qu'elle égale en grosseur; elle est composée de granulations nombreuses, consistantes et de couleur rougeâtre, réunies par du tissu cellulaire : mais cet auteur n'a point trouvé de trace de canal ni de points lacrymaux.

L'odorat doit être très borné; M. Rapp n'a point trouvé de vestiges de nerfs olfactifs, quoiqu'il ait disséqué un dauphin à l'état frais. La lame ethmoïdale n'étoit percée que d'un seul trou, et ce trou a peut-être servi au passage de quelque vaisseau. On sait que M. Baer a reconnu que les nerfs olfactifs étoient dans le marsouin à l'état rudimentaire, et que ses filets nerveux étoient blancs, distinctement

(1) G. Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 295.

lines jusqu'à sa pointe, sail-  
llons : le vomer est peu visible  
vicales sont au nombre de sept  
ont très minces, et la septième  
d'épaisseur ; on compte treize  
e-trois lombaires : il a treize p  
rps des vertèbres sont arrond  
plus épais dans la région dorsa  
lombaire, où il prennent un  
ternum est composé de trois  
cé d'un trou : l'omoplate est  
l'humérus est court et gros ;  
vant une très forte tubérosité ;  
nt courts et comprimés, les os  
anguleux : un os pointu est le s  
on observe à la main : le p  
posé de neuf articulations,  
troisième de quatre, et le p  
ercule presque imperceptible.  
furcés sont placés vis-à-vis  
rtèbre.

formés dans le dauphin com-  
cés, par une réunion de pet  
es. Le cerveau est volumineu  
arrondi. Les yeux sont petits  
es ; leur pupille a la forme d  
rane ruyschienne brille de l'é  
l'oreille s'ouvre à l'extérieur  
ure ; mais l'organe qui perçoit  
oppé et autorisé à penser qu  
e faculté auditive très prononc  
e, frangée sur ses bords, et p  
s ouvertures dont les fonctions  
onnues. Les femelles ont un va  
re mamelles placées sur le ven  
articularités anatomiques que n  
indiquer, en y joignant quelq  
r deux des appareils des sens.  
dauphin être très étendue ; et l  
ours lui aient refusé les organes  
es, M. Rapp décrit avec soie  
que Hunter avoit indiquée. C  
e sous forme d'anneau et envelo  
qu'elle égale en grosseur ; elle  
ulations nombreuses, consista  
gèâtre, réunies par du tissu ce  
teur n'a point trouvé de trace  
s lacrymaux.

re très borné ; M. Rapp n'a p  
s de nerfs olfactifs, quoiqu'il  
hin à l'état frais. La lame eth  
que d'un seul trou, et ce trou  
passage de quelque vaisseau.  
er a reconnu que les nerfs olfa  
marsouin à l'état rudimentaire  
eux étoient blancs, distincte

Breux, et avoient au plus un sixième de ligne de  
diamètre.

Nous ne répéterons point ce que nous avons déjà  
en occasion de dire sur le goût, le toucher et les  
mouvements locomoteurs des dauphins, en parlant  
des cétacés en général, et il nous suffira quant à  
présent de nous borner à ce simple aperçu.

#### LE DAUPHIN DE PERNETTY.

*Delphinus Pernettyi.* Desm. (1).

L'existence de ce dauphin est loin d'être recon-  
que : Bonnaterre le regardoit comme une simple  
variété du dauphin ordinaire ; et M. Cuvier partage  
ce sentiment, car il dit (*Oss. foss.*, t. V,  
p. 37) : « Doit-on distinguer du dauphin vulgaire,  
par exemple, celui de Pernetty, qui a été vu près  
des îles du Cap-Vert, et dont le ventre paroît avoir  
été tacheté ? »

Cependant, à moins que la figure de dom Per-  
netty n'ait été faite à plaisir, il est impossible d'ad-  
mettre que le dauphin qu'elle retrace soit identique  
avec l'espèce précédente ; et dans le doute, nous  
devons devoir rapporter la description que ce reli-  
gieux en a donnée ; car nous avons eu souvent occa-  
sion de reconnoître que les descriptions de Pernetty,  
quoique superficielles, étoient cependant d'une exac-  
tude scrupuleuse en beaucoup de points.

Le 30 octobre le navire de Bougainville, où se  
trouvoit le père Pernetty, étant à peu de distance  
de *Bona-Vista*, une des îles du Cap-Vert, fut en-  
vironné d'une centaine de dauphins qui s'en approchè-  
rent de très près. Ils sembloient, dit Pernetty, n'être  
autres que pour nous divertir ; ils faisoient des bonds  
réguliers hors de l'eau : plusieurs, dans ces cabriolets,  
avoient au moins à trois ou quatre pieds de haut,  
surnoient jusqu'à trois fois en l'air.

Un de ces dauphins que l'on prit pesoit cent livres ;  
son bec étoit effilé et revêtu d'une peau épaisse et  
noire. « Je pense, dit l'auteur bénédictin, qu'il  
étoit de l'espèce de ceux que l'on nomme *moins*  
*de mer*, car la partie antérieure de la tête se ter-  
minoit en bourrelet près de la racine du museau,  
et y formoit comme les bords d'un coqueluchon ;  
il avoit le dos noirâtre et le ventre d'un gris de  
perle, un peu jaunâtre, moucheté de taches noires  
et d'autres gris de fer : les dents étoient aiguës,  
blanches, et de la forme de celles du brochet. »

À ces caractères particuliers l'auteur en a ajouté  
qui conviennent à presque tous les dauphins des

*Delphinus pernettyi*, de Blainv. ; *Delphinus del-*  
*phini*, var. a, *Cétologie*, p. 21 ; *Marsouin*, Pernetty ;  
*de l'île de Malouines*, t. 1, p. 97, pl. 2, fig. 1,  
*Mamm.*, sp. 756.

grandes mers, tels que de vivre en troupes, de na-  
ger de front, de se diriger du côté d'où le vent doit  
s'élever, d'avoir une force et une énergie musculai-  
res considérables, d'exhaler une odeur si forte et  
si tenace, que les corps qui s'en imprègnent la  
conservent plusieurs jours, quelque chose que l'on  
fasse pour les en débarrasser, etc. Pernetty par-  
tage d'ailleurs dans sa narration plusieurs des opi-  
nions populaires des marins au milieu desquels il  
vivoit.

La figure du dauphin de Pernetty est assez bien  
faite ; le bec est surtout plus long, toutes propor-  
tions égales, que celui du dauphin vulgaire ; il est  
aussi moins haut et évidemment moins large. La  
mâchoire inférieure un peu recourbée est plus longue  
que la supérieure ; dans l'espèce précédente elles  
sont égales : la nageoire dorsale est plus pointue, et  
placée plus en arrière ; enfin les taches du ventre,  
clairement exprimées dans le texte, sont très mar-  
quées dans la figure ; et tout porte à croire à l'exis-  
tence de cette espèce, que les voyageurs rencontre-  
ront sans doute un jour, et sur laquelle ils fixeront  
alors l'opinion des naturalistes.

#### LE DAUPHIN DOUTEUX.

*Delphinus dubius.* Cuv. (1).

Les formes générales de ce dauphin sont entière-  
ment inconnues ; mais on doit croire qu'elles ne dif-  
fèrent en rien de celles du dauphin vulgaire, avec  
lequel on l'a confondu jusqu'à ce jour. Son existence  
comme espèce distincte a été constatée par M. Cu-  
vier sur plusieurs têtes osseuses conservées au Mu-  
sée, et toutes remarquables par l'égalité de  
dents qu'elles possèdent. Le dauphin vulgaire en  
effet a constamment de chaque côté, et à l'une et  
l'autre mâchoire, de quarante-deux à quarante-sept  
dents, tandis que le dauphin douteux n'en a jamais  
que trente-sept ou trente-huit ; la tête osseuse a  
d'ailleurs la plus grande ressemblance avec celle  
du dauphin vulgaire, bien qu'elle soit un peu plus  
petite, et que le museau soit plus effilé et plus pointu ;  
la mâchoire supérieure aussi est légèrement conique,  
mais non renflée.

Ce dauphin vit sur les côtes d'Europe, et peut-  
être devons-nous le reconnoître dans le marsouin  
ouette des pêcheurs hollandais, mal décrit et médio-  
cremement figuré dans la pl. VIII de *l'Histoire des*  
*Pêches* dans les mers du Nord.

La plupart des auteurs ont considéré comme une  
variété du dauphin vulgaire l'espèce qu'Osbeck a

(1) Rapport sur les cétacés échoués à Palmpol, *Mém.*  
*du Mus.* ; Desm., *Mamm.*, sp. 760.

décrite dans son *Voyage en Chine* (t. I, p. 7), sous le nom de *delphinus chinensis* (1).

La description de ce dauphin de Chine, tracée suivant la méthode linnéenne, est trop incomplète pour que nous puissions l'admettre comme espèce distincte; cependant on ne peut douter que ce cétacé ne soit fort différent du dauphin vulgaire, et que l'analogie qu'on a remarquée entre eux ne soit le résultat d'un examen rapide et superficiel. Nous le répétons, chaque espèce de dauphin vit dans des parages beaucoup plus restreints qu'on ne le pense communément; et chaque espèce, bien que voisine de ses congénères par la même organisation de forme, s'en distingue nettement cependant par des différences caractéristiques, souvent légères, mais qui n'en persistent pas moins pour constituer, par la filiation, ce que nous sommes convenu d'appeler race ou type spécifique primitif. C'est donner trop d'extension aux variétés comme à la faculté de vivre dans des circonstances opposées, que d'admettre cette homogénéité de formes dans le règne animal: elle n'existe que pour quelques êtres.

Osbeck se borne à dire que son dauphin des mers de Chine est semblable au dauphin vulgaire, mais qu'il est partout d'un blanc éblouissant.

Il en est de même du dauphin blanc ou du Canada (*delphinus canadensis*, de Blainv., Desm.) que Duhamel a figuré dans son *Traité des Pêches* (p. 2, pl. 40, fig. 4), et que M. Cuvier regarde comme identique (*Règne animal*, t. I, pag. 278), avec le dauphin à bec mince (*delphinus rostratus*, Shaw), mais que MM. de Blainville et Desmarest en distinguent. En effet, tout porte à croire que le *delphinus rostratus* de Shaw est un individu du sousou du Gange mal décrit. L'espèce de Duhamel vit dans les mers du Canada; sa tête est très bombée, son front fort élevé, son museau très pointu et brusquement séparé du front: il est généralement blanc. A cela se bornent les détails qu'on possède sur cette espèce.

M. de Blainville croit, avec juste raison, que le cétacé nommé dauphin de Bertin (2), figuré dans le *Traité des Pêches* de Duhamel (3), est un cachalot. Au reste on n'a sur cette espèce que des renseignements très incomplets, et qui se bornent à savoir que sa tête est très bombée; que son museau est gros; que les yeux sont situés au-dessus du niveau de la bouche; que la mâchoire inférieure est seule garnie de dents; que les nageoires pectorales sont très éle-

vées et la dorsale très petite. On ne sait rien de dimensions et des mers qu'il fréquente, et par conséquent une indication aussi incomplète doit le faire rejeter de la liste des espèces connues.

## LE DAUPHIN DE BORY.

*Delphinus Boryi*, Desm. (1).

M. Desmarest a publié la description de cette espèce de dauphin d'après un dessin et d'après les notes que possédait M. Bory de Saint-Vincent, et le premier, l'a observée dans les mers d'Afrique non loin des îles de Madagascar, de Bourbon et de Maurice.

Sa taille est d'environ huit pieds; son bec long, déprimé et fort large près de la tête: ceci est peu haute; la nageoire dorsale est médiocrement élevée, elle occupe assez exactement le milieu du corps; les nageoires pectorales sont petites assez larges; la caudale forme un croissant dont le bord, dans le dessin du moins, est presque rectiligne.

La couleur générale du corps de cette espèce est gris de souris, fort tendre en dessus, se dégradant en gris très clair en dessous. Cette dernière partie présente un grand nombre de taches peu arrondies d'un gris bleuâtre fugace, et qui disparaissent sitôt après la mort de l'animal; mais ce qui caractérise le dauphin de Bory, dès la première vue, c'est une bande d'un blanc pur qui occupe le côté de la tête en traversant la région oculaire, et qui est nettement séparée du gris des parties supérieures.

Le baron Milius remit à M. Bory de Saint-Vincent un dessin de la même espèce de dauphin qui diffère de celle-ci parce que ses couleurs affectoient une teinte capucine fort pâle. L'individu qu'il représentait avoit été pris non loin de la baie des Châtaux-marins, sur la côte occidentale de l'Australie.

On ne connoit point les mœurs de ce dauphin, bien que M. Bory les suppose analogues à celles de l'espèce vulgaire.

## LE DAUPHIN A BEC MINCE.

*Delphinus rostratus*, Cuv. (2).

Cette espèce de la taille du dauphin vulgaire se rapproche beaucoup; elle ne repose que sur les osmen de quelques crânes. Le museau est gros

(1) Desm., *Mamm.*, sp. 750; *Delphinus delphis*, var., C.; Bonnaf., *Cét.*, p. 21.

(2) *Delphinus Bertini*, de Blainv.; Desm., *Mamm.*, sp. 768.

(3) Deuxième partie, dixième section, pl. 10, fig. 3, p. 41.

(1) *Mamm.*, sp. 757; Desmoul., *Diet. class. nat.*, t. V, p. 356, pl. de l'Atlas, fig. 1.

(2) Rapport sur les cétacés échoués à Palmpol, du Mus., t. XIX, p. 9; Desm., *Mamm.*, sp. 764.

le très petite. On ne sait rien de  
es mers qu'il fréquente, et par  
lication aussi incomplète doit le fa  
te des espèces connues.

#### DAUPHIN DE BORY.

*Delphinus Boryi*. DESM. (?).

st a publié la description de ce  
in d'après un dessin et d'après  
doit M. Bory de Saint-Vincent, et  
observée dans les mers d'Afrique  
es de Madagascar, de Bourbon et

d'environ huit pieds; son bec  
et fort large près de la tête: ce  
e; la nageoire dorsale est médioc  
e occupe assez exactement le mi  
nageoires pectorales sont petites  
caudale forme un croissant dont  
dessin du moins, est presque re

générale du corps de cette espèce  
est fort tendre en dessus, se dégradant  
en dessous. Cette dernière partie  
d'un nombre de taches peu arrêtées  
être fugace, et qui disparaissent à  
mort de l'animal; mais ce qui caractérise  
n de Bory, dès la première vue  
est un blanc pur qui occupe les côtés  
et recouvrant la région oculaire, et qui  
est bordée du gris des parties supérieures.  
M. Bory remit à M. Bory de Saint-Vincent  
la même espèce de dauphin qui  
est caractérisée par ce que ses couleurs affectoient  
est fort pâle. L'individu qu'il repré-  
sente est pris non loin de la baie des Châteaux  
sur la côte occidentale de l'Australie.  
On voit point les mœurs de ce dauphin.  
M. Bory les suppose analogues à celles de  
l'espèce voisine.

#### DAUPHIN A BEC MINCE.

*Delphinus rostratus*. CUV (?).

de la taille du dauphin vulgaire  
beaucoup: elle ne repose que sur  
deux crânes. Le museau est gré-

sp. 757; Desmont., *Dict. class.*  
1856, pl. de l'Atlas, fig. 1.  
sur les cétacés échoués à Paimpol,  
1841, p. 9; Desm., *Mamm.*, sp. 764.

décrite dans son *Voyage en Chine* (t. I, p. 7), sous le nom de *delphinus* | vées et la dorsale très petite. On ne sait rien de

La description de  
suivant la méthode  
pour que nous puis-  
distincte; cependant  
tacé ne soit fort dit  
que l'analogie qu'on  
le résultat d'un exar-  
le répétons, chaque  
des parages beauco-  
pense communément  
voisine de ses congé-  
tion de forme, s'en-  
par des différences  
gères, mais qui n'y  
constituer, par la  
convenu d'appeler  
C'est donner trop d'  
à la faculté de vivre  
sées, que d'admettre  
dans le règne anima-  
ques êtres.

Osbeck se borne à  
de Chine est semblable  
qu'il est partout d'un

Il en est de même  
nada (*delphinus cana-*  
Duhamel a figuré d'  
pl. 40, fig. 4, et  
identique (*Règne a-*  
dauphin à bec mince  
mais que MM. de L.  
tinguent. En effet, l'  
*mus rostratus* de S.  
du Gange mal décrit  
les mers du Canada  
front fort élevé, se-  
quemment séparé du  
A cela se bornent les  
espèce.

M. de Blainville  
cétacé nommé dans  
*Traité des Pêches*.  
Au reste on n'a sur  
ments très incomplètes  
sa tête est très boudée  
que les yeux sont  
bouche; que la mâchoire  
*de dents*; que les

(1) Desm., *Mamm.*  
C.; Bonnat., *Cét.*, p.

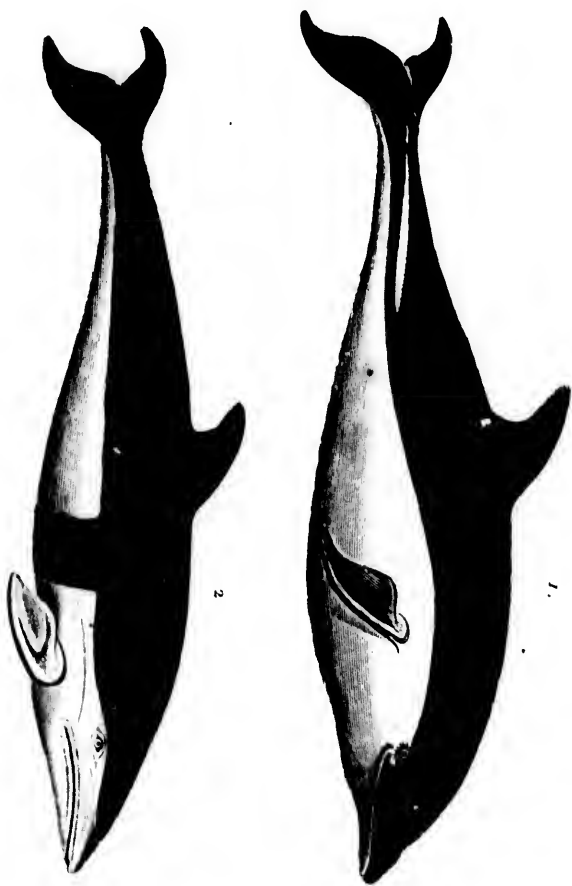
(2) *Delphinus Ber-*  
sp. 768.

(3) Deuxième partie, dixième section, pl. 10, fig. 3,  
p. 41.

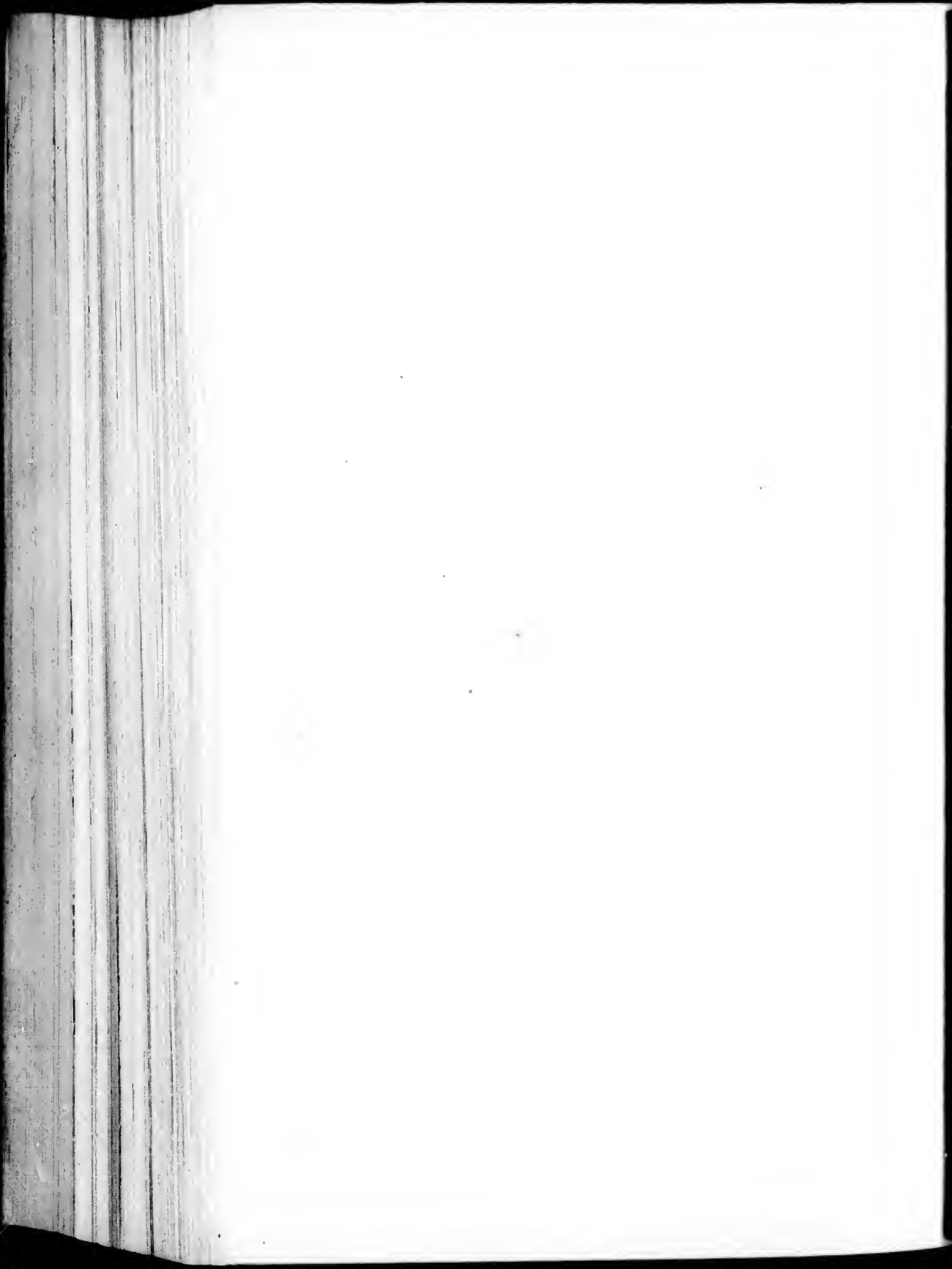
(4) Rapport sur les cétacés échoués à Paimpol,  
*du Mus.*, t. XIX, p. 9; Desm., *Mamm.*, sp. 764.

très petite. On ne sait rien de

1. *Delphinus delphis*, Linnaeus, *Delphinus superciliatus*, Cuvier  
2. *Delphinus caeruleus*, *Delphinus caeruleus*, (Cuvier) G. Cuvier  
*Delphinus caeruleus* G. Cuvier



les cétacés échoués à Paimpol,  
9; Desm., *Mamm.*, sp. 764.



et comprimé sur les côtés au lieu d'être dé-  
 veloppés en arrière et en dedans ; leur base présente  
 un collet, et leur surface est rugueuse et comme  
 échelonnée. Leur nombre varie : M. Georges Cuvier  
 en a trouvé vingt six de chaque côté et à l'une et  
 à l'autre mâchoire ; et M. de Blainville, en examinant  
 une tête très fraîche, et qui feroit supposer que ce  
 dauphin vit dans nos mers, n'en a trouvé que vingt-  
 sept.  
 On ne possède aucun autre renseignement sur le  
 dauphin à bec mince.

#### LE DAUPHIN CRUCIGÈRE.

*Delphinus cruciger*, QUOY et GAIM. ; *Zool. de  
 l'Uranie*, p. 87, pl. II, fig. 3 et 4.

Ce dauphin a été observé par MM. Quoy et Gai-  
 mard dans le vaste intervalle de mer qui existe  
 entre la Nouvelle-Hollande et le cap Horn, et par  
 45 degrés de latitude sud. Il est remarquable par  
 ses larges bandes blanches, coupées à angle droit  
 par une noire, qui occupent chaque côté du corps,  
 sur presque toute sa longueur, et qui forment une  
 croix noire sur un fond blanc. La nageoire dorsale  
 est assez aiguë.

Cette espèce, n'ayant été qu'entrevue et ne res-  
 tant, ainsi que la suivante, que sur des données  
 vagues, a besoin d'être observée de nouveau, et  
 nous ne savons pas si elle doit appartenir aux dau-  
 phins ou aux marsonins, bien que la figure autorise  
 à l'arranger avec les premiers.

#### LE DAUPHIN ALBIGÈNE.

*Delphinus albigena*, QUOY et GAIM. ; *Zoology, de  
 l'Uranie*, p. 87, pl. II, fig. 2.

C'est encore dans les mers antarctiques que  
 MM. Quoy et Gaimard observèrent cette espèce  
 de dauphin, dont le corps étoit entièrement noir,  
 et qui rendoit remarquable une large bandelette  
 blanche placée de chaque côté de la tête. Ces voya-  
 geurs se demandent si ce n'est pas une variété de  
 l'espèce qui précède, ou peut-être si ce caractère  
 n'est pas le résultat de la jeunesse de l'individu.  
 Nous arrivâmes plusieurs fois de voir, dans les mers  
 australes de la Nouvelle-Hollande, à nager autour de  
 ce vaisseau ce dauphin, et nous pensons qu'il  
 est bien distinct du précédent, sans toutefois pou-  
 voir compléter son histoire par des détails plus cir-  
 constanciés.

#### LE DAUPHIN A BANDES.

*Delphinus bivittatus*, LESS. ; *Zool. de la Coquille*,  
 pl. IX, fig. 5.

Dans les mers orageuses du cap Horn, en allant  
 aux Malouines, à cent quarante lieues de ces îles,  
 nous observâmes un dauphin qui différoit notable-  
 ment de ceux dont Commerson et le docteur Quoy  
 ont fait mention. Le dauphin à bandes suivit quel-  
 que temps notre navire en grande troupe, quoique la  
 mer fût très grosse. Il s'élançoit fréquemment au-  
 dessus des houles, et sembloit jouir de la résistance  
 qu'il trouvoit dans l'eau ainsi bouleversée.

Sa taille est d'environ deux pieds et demi de lon-  
 gueur sur dix pouces à peu près d'épaisseur. Il est  
 court, mais svelte, dans l'ensemble de ses formes.  
 La moitié supérieure du corps est d'un noir lustré  
 et foncé ; le ventre est blanc, ainsi que la mâchoire  
 inférieure. Ce qu'il offre de remarquable est une  
 large écharpe d'un blanc satiné, disposée longitudi-  
 nalement sur chaque côté du corps, et interrompue  
 au milieu vis-à-vis la nageoire dorsale, où les deux  
 portions de cette bande ainsi séparée s'élargissent.  
 Cette disposition lui donneroit quelque analogie  
 avec le *delphinus cruciger* des docteurs Quoy et  
 Gaimard, si ce dernier n'avoit pas le corps noir su-  
 périeurement et blanc inférieurement, avec une  
 large ceinture noire sur le ventre. Le museau de  
 cette espèce est court et conique (1) ; la nageoire dor-  
 sale est médiocrement élevée, noire, placée au mi-  
 lieu du corps ; la caudale est élançonnée au milieu,  
 brune ; les pectorales sont minces, blanches, noirâ-  
 tres seulement sur le bord antérieur.

#### LE DAUPHIN A SOURCILS BLANCS (2).

*Delphinus superciliosus*, LESS.

C'est après avoir doublé le cap Horn, et par 45  
 et 45 degrés de latitude méridionale, que nous ob-  
 servâmes ce dauphin, que nous primes d'abord pour  
 l'espèce que MM. Quoy et Gaimard avoient men-  
 tionnée sous le nom de dauphin albigène. Lorsque  
 M. Garnot partit du port Jackson pour opérer son  
 retour en France, sur le navire anglois le *Castle-  
 Forbes*, on en tua un individu qu'il décrivit à peu  
 près en ces termes :

Sa longueur totale étoit de quatre pieds deux  
 pouces ; la mâchoire supérieure offroit de chaque

(1) Peut-être seroit elle mieux placée avec les mar-  
 sonins.

(2) *Zool. de la Coquille*, par MM. Lesson et Garnot,  
 p. 181, pl. 9, fig. 2.



côté trente dents, et l'inférieure vingt-neuf; le museau de médiocre longueur étoit séparé du front par une rainure profonde; la dorsale étoit placée un peu au-delà du milieu du corps, elle finissoit en pointe assez aiguë; la caudale disposée en croissant étoit échancrée au milieu. Toutes les parties supérieures du corps présentent une couleur noir bleu éclatant, et les inférieures ainsi que les flancs resplendissoient d'un éclat argentin. Les nageoires pectorales étoient brunes, bien que placées au milieu des teintes blanches du dessous du corps; mais ce qui caractérise particulièrement ce dauphin est un trait blanc élargi qui occupe le dessus de l'œil jusqu'au front, tandis qu'un autre trait blanc rubané est placé sur les côtés du corps, tout près de la queue.

#### LE DAUPHIN FUNENAS.

*Delphinus lunatus*. LESS. (1).

L'immense baie de la Conception nourrit un grand nombre de dauphins, dont nous ne pûmes tuer aucun individu. Cette espèce, nommée *funenas* dans le pays, est ramassée dans ses formes, et longue de trois pieds au plus. Son museau est effilé, sa nageoire dorsale arrondie au sommet, la couleur de son dos d'un brun fauve clair, qui se fond insensiblement avec le blanc de la partie inférieure, un croissant brun et nettement dessiné occupe le dos, vis-à-vis les nageoires pectorales, en avant de la dorsale. Ce petit dauphin détruit une grande quantité de poissons, et tous les matins au lever du soleil nous eûmes occasion d'en observer des troupes nombreuses qui plongeotent sans cesse et paroisoient très occupées à la pêche. Vers dix heures du matin, lorsque les *funenas* étoient repus, ils jouoient à l'envi les uns des autres, et sembloient se plaire à faire des bonds rapides hors de l'eau, et lutter à qui s'élancerait à une plus grande hauteur.

Nous n'avons point observé cette espèce ailleurs que dans la baie de Talcaguana, dans la province de la Conception, au Chili; mais elle y est extraordinairement commune.

#### LE PLUS PETIT DES DAUPHINS.

*Delphinus minimus*, LESS.; *Zool. de la Coquille*, pag. 185.

Dans les mers chaudes des îles fabuleuses de Salomon, au milieu de ces terres qui se rapprochent

(1) *Zool. de la Coquille (voyage autour du monde)*, pl. 9, fig. 4, p. 163.

de la constitution des Moluques, nous fûmes entourés (2 et 10 août 1823) par des milliers de dauphins à bec mince, dont la taille chez les plus grands ne dépassoit pas deux pieds. Leur couleur générale étoit brune, et on remarquoit une tache blanche seulement au bout du museau. Ils sautoient hors de l'eau à la manière des seombres, et suivoient une direction constante, tous formant deux lignes distantes en échiquier.

#### LE DAUPHIN OUDRE.

*Delphinus tursio*. BONNAT. (1).

La synonymie de cette espèce de cétacé est embarrassante à débrouiller; car chaque auteur, la décrivant, lui a souvent appliqué un nom, sorte qu'il devient difficile de marquer d'une fermeté dans ce labyrinthe de nomenclatures. Les tacés en effet, n'ont que bien rarement été décrits d'après des êtres mesurés, pour ainsi dire, avec un compas, et comparés surtout les uns aux autres de manière que le plus souvent les descriptions nous avons à mettre en œuvre se ressentent de négligences ou des principes fort opposés de ceux qui nous les ont transmises.

Le nom d'*oudre* que porte ce dauphin se trouve mentionné, pour la première fois, par Belon, naturaliste du seizième siècle. Il le confondoit toujours avec l'*orca* des Latins, ou le *capidoglio* Italiens, qui paroît être évidemment le cachemacrocéphale des auteurs modernes. La figure de l'*oudre* a été reproduite par Rondelet, Jonston, Aldrovande, dans les divers portraits de dauphins qu'ils ont fait graver; mais il est probable que de lui dont parle Ariéti, lorsqu'il donne à son dauphin un museau conformé comme celui du dauphin gaire, bien qu'il ajoute à sa phrase: *Des dents longues et crénelées sur leurs bords*.

Linné confondit sous les noms de *delphinus* et d'*oudre*, qui est un vrai dauphin, avec l'*orca* de Rondelet, qui est un marsouin, et considéra l'*oudre* de *tursio* à un physétère.

Fabricius décrivit l'*oudre* sous le nom de *né-sarnak*, usité par les habitants du Groenland. Linné et Bonnaterre compléta cette description par des

(1) Nésarnak, *delphinus tursio*, Bonn. Cét., pl. 11, fig. 1; Dauphin nésarnak, *Delphinus nésarnak*, Lacép., 2<sup>e</sup> édit., t. 1, p. 386; *delphinus delphis* ou *rose whale*, Hunter, pl. 18, fig. 1 et 2, des *Transactions philosoph.* de 1787; Camper, pl. 35 et 36, 39 et 40; Cuv., *Oss. foss.*, t. V, p. 277; *Delphinus tursio*, Fabricius, *Faune Groen.*, p. 49; *Besm*, sp. 761, et 765; Risso, *Néc.*, t. III, p. 21; *orca* et *oudre*, P. *Etranges poissons marins*, pl. 33, p. 30, et de *la* pl. 18, fig. 16; *delphinus orca*, L. Gmel. sp. 4.

les Moluques, nous fûmes  
 (1823) par des milliers de dauphins  
 ont la taille chez les plus gran  
 ux pieds. Leur couleur générale  
 remarquoit une tache blanche  
 du museau. Ils sautoient hors  
 e des seombres, et suivoient  
 tous formant deux lignes dis

## DAUPHIN OUDRE.

*Delphinus tursio*. BONNAT. (1).

de cette espèce de cétacé est  
 brouiller; car chaque auteur,  
 souvent appliqué un nom,  
 difficile de marquer d'un  
 rinthe de nomenclatures. Les  
 ont que bien rarement été dé  
 mesurés, pour ainsi dire, avec  
 arés surtout les uns aux autres  
 plus souvent les descriptions  
 tre en œuvre se ressentent  
 principes fort opposés de co  
 ansmises.

le que porte ce dauphin se tro  
 la première fois, par Helon,  
 ne siècle. Il le confondoit tou  
 es Latins, ou le *capidoglio*  
 oit être évidemment le cach  
 auteurs modernes. La figure  
 oduite par Bondelet, Jonston  
 les divers portraits de dauph  
 ver; mais il est probable que  
 Artédi, lorsqu'il donne à sa  
 mé comme celui du dauphin  
 ajoute à sa phrase: *Des dents la*  
*tursio* bords.

t sous les noms de *delphinus* o  
 un vrai dauphin, avec l'ore  
 t un marsouin, et consacra l'  
 un physycière.

ivit l'oudre sous le nom de *na*  
 es habitants du Groenland. L'  
 l'éta cette description par des dé

*Delphinus tursio*, Bonn. Cét., p.  
 phtin nésarnak, *Delphinus nésar*  
 1, p. 366; *delphinus delphis* ou b  
 er, pl. 18, fig. 1 et 2, des *Trant*  
 Camper, pl. 35 et 36, 39 et 40  
 . V, p. 277; *Delphinus tursio*,  
 e Groen., p. 49; *Nesm*, sp. 764  
 ce, t. III, p. 21; *orca* et *oudre*, *P*  
*marins*, pl. 33, p. 30, et de *ag*  
*delphinus orca*, L. Gmel. sp. 4.

sur un individu conservé à l'École vétérinaire  
 Alfort. Plusieurs auteurs, toutefois, ne pensent  
 que le nésarnak de Fabricius soit identique  
 avec le nésarnak de l'abbé Bonnaterre ou l'oudre,  
 mais il est difficile de distinguer ces deux espèces distinctes de ces cétacés. Nous  
 ne pouvons dire que les détails donnés par Fabricius dif  
 fèrent un peu de ceux de l'abbé Bonnaterre, mais  
 la description du premier auteur est si incom  
 plète, et si peu caractéristique, qu'il est impossible  
 de l'adopter sans restriction.

L'oudre se présente quelquefois sur les côtes occi  
 dentales de la France, où les habitants riverains lui  
 donnent le nom de *grand souffleur*, et sur les rivages  
 de la Méditerranée, où il conserve la dénomination  
 de *souffleur*. A Nice, suivant M. Risso, il porte les  
 noms de *deux bœufs* et de *capidoglio*; et suivant Du  
 ruel (*Pêches*, sect. 40, pag. 44), il s'appellerait  
*coulin* ou *coudrieu*.

L'oudre est beaucoup plus grand que le dauphin  
 vulgaire, auquel il ressemble par les formes corpo  
 relles. Il a communément dix pieds de longueur,  
 et qu'on en indique des individus de quinze et  
 même de vingt-quatre pieds, s'il falloit s'en rappor  
 ter à des renseignements dont l'exactitude n'est pas  
 contrôlée. La nageoire dorsale est placée à peu  
 près au milieu du corps : son sommet est arrondi et  
 bas, et elle se continue sur le dos par un prolonge  
 ment adipeux. Les pectorales sont oblongues,  
 plates, longues de dix-huit pouces, et attachées  
 au droit le plus épais du corps, qui s'amincit in  
 sensiblement jusqu'à la queue, qui est large de vingt  
 à vingt-cinq pouces; les deux lobes de celle-ci sont échan  
 crés, falciformes, et recourbés en arrière.

La tête est légèrement arrondie à son sommet; elle  
 est terminée par un museau moins large, beaucoup  
 plus prolongé que celui du dauphin vulgaire, et  
 marqué du front par un sillon profond (1). Le bec de  
 l'oudre n'a guère, pour un animal long de neuf pieds,  
 plus de cinq pouces de largeur à la base, sur quatre  
 à cinq et quelques lignes de longueur, à partir du  
 museau jusqu'à l'extrémité du museau. Les deux mâ  
 ches ne sont point égales; l'inférieure dépasse un  
 peu la supérieure, et affecte une légère convexité

M. Cuvier (*Oss. foss.*, t. V, p. 296, pl. 21, fig. 3  
 4), dit que le *tursio* est au *rostratus* ce que le *du*  
 est au *delphis*; son museau est plus court, plus  
 large, plus déprimé, mais ses tempes ont la même  
 grandeur relative. Ses os du nez sont plus petits et ne  
 touchent pas aux intermaxillaires. Le vomer s'y mon  
 tre à deux endroits de la face inférieure; une fois sur  
 un très petit espace rhomboïdal, entre les maxillaires  
 et les palatins, et plus avant sur un espace longitudi  
 nal, entre les maxillaires et les intermaxillaires; les  
 vertèbres cervicales sont minces et distinctes; il y a  
 seize dorsales et trente-huit lombaires; le premier  
 du sternum n'a pas de trou, et ses angles sont moins  
 saillants qu'au dauphin vulgaire. »

en dessous. Mais ce qui ne permet pas de confondre  
 cette espèce avec aucun autre vrai dauphin est le  
 nombre des dents; on en compte généralement  
 vingt-trois, en haut et de chaque côté, et vingt-une  
 en bas; ces quatre-vingt-huit dents présentent les  
 mêmes formes, c'est-à-dire que toutes sont droites,  
 cylindriques et émoussées à leur sommet.

L'évent est placé au-dessus des yeux; sa forme  
 est celle d'un croissant, et ses cornes sont dirigées  
 en avant; il a dix-huit lignes de diamètre lorsque  
 l'animal présente neuf pieds de longueur.

Les couleurs de l'oudre n'ont rien de remarqua  
 ble; les parties supérieures sont brunes, et le des  
 sous du corps est d'un blancâtre sale.

M. Risso rapporte que la prise de ce dauphin  
 donne toujours lieu, aux pêcheurs de Nice, de faire  
 des réjouissances, et qu'ils l'ornent de fleurs pour  
 le promener en triomphe dans les principaux quar  
 tiers de la ville, en faisant retentir l'air de leur cri  
 d'allégresse. Le cortège de ce cétacé s'arrête d'habi  
 tude devant les demeures des gens riches, et les  
 capteurs jouissent du privilège d'en obtenir quelque  
 argent.

Le grand souffleur à bec d'oie, de l'*Histoire des*  
*pêches hollandaises* (1) (t. 1, p. 205), ou butz-kop,  
 est évidemment l'oudre; la figure qui accompagne  
 le texte est assez exacte, et ne permet aucun doute  
 à cet égard (pl. VIII). Ce nom de butz-kop ou butz  
 kopf paroît avoir été donné à plusieurs grandes es  
 pèces de dauphins, dont la tête, suivant le sens  
 littéral du mot, a une forme carénée (2). Eggède dé  
 crit sous ce nom le marsouin épaulard (*Descript. du*  
*Groenl.*, 56). L'oudre ou grand souffleur habite la  
 haute mer. Il n'approche que très rarement les côtes,  
 aussi n'a-t-on que difficilement les occasions de l'ob  
 server. Il vit indifféremment dans l'Océan comme  
 dans la Méditerranée. On assure en avoir vu plu  
 sieurs fois des troupes de sept à huit individus se  
 présenter à l'embouchure de la Seine.

On ne sait rien de ses mœurs.

Le nésarnak décrit par Fabricius a, suivant cet  
 auteur, le museau comprimé comme le bec d'un  
 eider (*anas mollissima*); les dents, au nombre de  
 quarante à quarante-six à chaque maxillaire, et qui  
 sont grosses, fortes, très obtuses, et couchées obli  
 quement en haut, d'avant en arrière, et en bas,  
 d'arrière en avant. Cette dernière particularité qua

(1) *Histoire des pêches, des découvertes et des éta*  
*blissements des Hollandais dans la mer du Nord*;  
 traduit du hollandais par Bernard de Bèste, 3 vol. in-8o.  
 Paris, an IX.

(2) L'épaulard est le vrai butz-kop, ou butz kopper;  
 mais ce nom a été donné dans l'*Histoire des pêches*, à  
 l'oudre. Les Hollandais du cap de Bonne-Espérance  
 l'ont appliqué à une baleinoptère à ventre plissé, et  
 Baussard et Bonnaterre l'ont transporté à l'*Hyperoodon*.

Bonnaterre et aucun autre auteur ne mentionnent pour l'ouïe seroit caractéristique. Mais quel degré d'importance doit-on lui donner dans une description très concise ?

Le nésarnak de Fabricius vit dans les mers du Groenland, loin des rivages, et se laisse difficilement approcher. La femelle donne le jour à un ou deux petits, au milieu de l'hiver. Les naturels estiment ses chaires, son lard, et se régalaient de ses intestins.

#### LE DAUPHIN DE BAYER.

*Delphinus Bayeri*. Risso (1).

Le cétacé qui nous occupe en ce moment a primitivement été décrit par Bayer, qui en publia une assez médiocre figure dans les *Mémoires de la Société Léopoldine des curieux de la nature*. M. Risso s'étant procuré un dessin, qu'il dit exact, d'un cétacé échoué sur les côtes de Nice en 1726, reconnut qu'il ne différoit point de l'espèce qu'avoit indiquée Bayer.

M. Risso a toutefois balancé sur le genre auquel ce cétacé devoit appartenir; et bien qu'il ait quelques uns des caractères des physétères, c'est avec les dauphins qu'il s'est décidé à le placer. Le genre physétère d'ailleurs n'a dans l'état actuel de nos connaissances aucun caractère précis; et comme il doit disparaître des méthodes, le cétacé de Bayer sera conservé parmi les vrais dauphins avec lesquels il a de grands rapports, surtout par la longueur de son museau, jusqu'à ce qu'un examen plus exact vienne éclairer son histoire, et mettre à même de discuter la place qu'il doit occuper dans la cétologie.

Le dauphin de Bayer est remarquable par la grande longueur de sa tête, qui égale à peu près le tiers de celle de son corps entier. Son museau est très prolongé, obtusément pointu, un peu relevé, et de même forme que celui du dauphin vulgaire; l'ouverture de la bouche est très grande; les mâchoires sont égales et armées de chaque côté de trente-quatre dents aplaties, pointues et tranchantes; l'orifice extérieur de l'évent peut être large et occuper le sommet de la tête; les nageoires pectorales sont, dit-on, développées, tandis que la dorsale est triangulaire.

Cet animal n'a pas moins de quarante-deux pieds de longueur; son corps est d'un bleu obscur en dessus, et blanchâtre en dessous; il vit dans la Méditerranée.

(1) Physétère, *physeter*. Lacép.; Cuv., *Rég. an.*, t. 1, p. 284, en note; Bayer, *Ac. méd. Ac. cas. Leop. cur. nat.*, t. III, p. 2, pl. 1, fig. 2; Risso, *Hist. nat.*, Nice, t. III, p. 22.

#### LES INIAS.

*Inia*. D'ORBIGNY (1).

Les inias sont des cétacés d'autant plus remarquables, qu'exclusivement fluviaux, ils ne quittent point les affluents du Rio Mamoré qui va se jeter dans l'Amazone, à plus de sept cents lieues de la mer, car ils sont très communs dans toutes les rivières de la province de Moxos, dans l'intérieur de la république de Bolivie ou Haut-Pérou. Par leurs mâchoires allongées en un bec effilé, séparé du museau par une profonde dépression, ils se rapprochent des *sousous* qui vivent aussi dans les eaux douces du Gange, mais qu'on rencontre fréquemment à l'embouchure de ce fleuve, et qui, avec leur museau gaviaux, ont des dents inégales et une lame osseuse pour protéger les évents. Dans les inias, les dents d'abord incisives, finissent par prendre la forme de molaires sur les branches des maxillaires, et ce système dentaire conduit évidemment les cétacés à être omnivores aux herbivores, car les inias font le paillard des *sousous* aux lamentins, et ont comme ces derniers le museau couvert de poils rudes, particulièrement que ne présentent point les vrais cétacés, excepté dans leur jeune âge.

Les caractères zoologiques des *inias* sont très remarquables quant aux formes extérieures, ceux des dauphins excepté que la nageoire dorsale s'élève sur le dos en une simple préminence assez semblable à celle des cachalots. Leur museau s'allonge en une sorte de tube cylindrique revêtu de poils fermes. Les dents antérieures sont incisives, grosses, aiguës, ou canines, par la mastication; elles passent successivement à la forme de molaires en s'élargissant et prenant la forme de talon interne. Comme chez les cachalots et les baleines, la symphyse de la mâchoire inférieure est prolongée. La fosse temporale est ample, la cavité orbitaire très petite, et la première se trouve en dessus par une crête fronto-pariétale très élevée qui naît du milieu de la crête occipitale.

La seule espèce de ce genre est l'*Inia boliviana* (2). Son corps est gros et très court, comparativement à celui des dauphins ordinaires. Son museau imite assez un bec prolongé, très mince, presque cylindrique, et obtus à son extrémité. La bouche s'ouvre jusqu'au-dessous des yeux, et forme une ouverture linéaire, seulement arquée à sa partie antérieure. Le canal nasal est tellement oblique

(1) *Nouv. Ann. du Mus.*, t. III, p. 31.

Le nom d'*inia* est celui que donnent à ces cétacés indiens Quarayos des rives du Rio de San-Miguel, dans les provinces de Chiquitos et Moxos, dans la république de Bolivie.

(2) *Inia boliviana*, d'Orbigny, *loc. cit.*, pl. 3.

## LES INIAS.

M. D'ORBIGNY (1).

Les cétacés d'autant plus rarement fluviaux, ils ne qu'on du Rio Mamoré qui va se plus de sept cents lieues très communs dans toutes les ce de Moxos, dans l'intérieur Bolivie ou Haut-Prou. Par s en un bec effilé, séparé du dépression, ils se rapprochent aussi dans les eaux douces rencontre fréquemment à vive, et qui, avec leur museau dents inégales et une lame osseuse. Dans les inias, les dents terminent par prendre la forme branches des maxillaires, et ce conduit évidemment les cétacés voraces, car les inias font le pa-lamentins, et ont comme ces ouvert de poils rudes, particulièrement point les vrais cétacés, excepté.

Les caractères zoologiques des inias sont ceux des cétacés extérieurs, ceux des dauphins. La nageoire dorsale s'élève sur le dos en une saillie assez semblable à celle du dauphin, mais elle s'allonge en une sorte de pinceau revêtu de poils fermes. Les nageoires pectorales sont petites, incisives, grosses, aiguës, ou arrondies; elles passent successivement de la racine à l'extrémité en s'élargissant et prennent la forme d'une spatule comme chez les cachalots et les baleines. La nageoire de la mâchoire inférieure est large et aplatie; sa membrane est temporaire est ample, la nageoire caudale est large, et la première se trouve sur la crête fronto-pariétale très élevée.

La forme de la crête occipitale. Le museau de ce genre est l'inia de la Bolivie est gros et très court, comparé à ceux des dauphins ordinaires. Son museau est prolongé, très mince, pointu à son extrémité. La bouche est grande, les dents dessous des yeux, et forme une saillie, seulement arquée à sa partie antérieure, et le nasal est tellement oblique

Mus., t. III, p. 31.

celui que donnent à ces cétacés les rives du Rio de San-Miguel, de Miquitos et Moxos, dans la république

M. d'Orbigny, loc. cit., pl. 3.

en arrière, que son orifice est placé presque au-dessus des bras. Derrière l'œil s'ouvre le trou auditif externe, beaucoup plus apparent que chez les autres cétacés. Les nageoires antérieures sont larges, membraneuses, obtuses à leur sommet, tandis que la nageoire dorsale à peine saillante se trouve occuper à peu près le tiers postérieur de la longueur totale du museau. Celui-ci est légèrement comprimé en arrière, et terminé par une large rame caudale échancrée à son milieu.

Le crâne se trouve être déprimé. Le museau est garni de dents sur toute la longueur des maxillaires. On en compte de 150 à 154, ou 60—68 en avant et 60—66 en bas. Ces dents sont rugueuses ou couvertes de sillons profonds et interrompus. Les dents de la mâchoire supérieure ont les vingt-trois dernières de chaque côté arquées et coniques, et les autres qui suivent sont munies d'un talon qui élargit la base au bord interne, talon qui s'accroît d'autant plus que les dents deviennent plus postérieures, de manière que celles-ci n'ont presque pas de pointe et semblent être à couronne rectiligne. Les dix-neuf premières dents sur chaque bord de la mâchoire inférieure sont seules arquées et coniques, les autres sont semblables à celles d'en haut. Dans l'état de vie, le museau qui recouvre toutes les parties est lisse, excepté sur le museau, où apparaissent quelques poils courts, gros et crépus chez les jeunes sujets, et très courts et très fermes chez les vieux. Par la dessiccation les poils tombent aisément.

Le dauphin décrit par M. d'Orbigny étoit du sexe mâle, de petite taille, et prêt à mettre bas. La nageoire étoit turgescente et gonflée, et les mamelles, situées sur les côtés de la vulve, se trouvoient remplies de lait qu'on pouvoit faire jaillir par la pression. Cette femelle mit au jour un petit fœtus venu à terme, ayant des poils sur le museau, un cordon ombilical gros et hérissé de tubercules élevés. Ses dimensions étoient celles-ci :

	met.	cent.	mill.
longueur totale du bout du museau à l'extrémité de la queue. . .	2	4	»
— du bout du museau à sa base. . .	»	23	»
— du bout du museau à l'œil. . .	»	34	»
— de l'œil. . . . .	»	»	9
— du bout du museau à l'orifice nasal. . . . .	»	40	»
— du bout du museau à l'orifice de l'œil. . . . .	»	43	»
— du bout du museau au bras. . .	»	52	»
— du bout du museau à la nageoire dorsale. . . . .	1	30	»
— du bout de la queue à sa base. . .	»	24	»
— du bout de la queue à la vulve. . .	»	60	»
— du bras ou nageoire. . . . .	»	42	»
— longueur du bras. . . . .	»	18	»
— de la queue. . . . .	»	50	»
— hauteur de la dorsale. . . . .	»	9	»

Circonférence du museau. . . . .	»	20	»
— à l'œil. . . . .	»	67	»
— sous les bras. . . . .	»	99	»
— à la dorsale. . . . .	1	4	»

Les mâles parviennent fréquemment à une longueur de quatre mètres, mais les femelles restent toujours plus petites. La coloration générale de la peau varie, bien que celle qu'on remarque le plus ordinairement consiste en un bleuâtre uniforme sur les nageoires, à teinte pâle sur le dos, et se dégradant en nuance rosée sous le corps. Certains individus sont rougeâtres, d'autres à teinte noirâtre, enfin quelques uns sont tachetés ou rayés. Dans les grandes rivières, la coloration de la peau est toujours affaiblie, tandis que ceux qui vivent dans les lacs formés par l'accumulation des eaux pluviales communiquant avec les rivières, et qui sont forcés d'y séjourner pendant la saison des sécheresses, sont presque noirs, et ne perdent cette couleur qu'après un long séjour dans les eaux des rivières.

M. d'Orbigny trouva ce dauphin fluvial dans toutes les rivières qui traversent les immenses plaines de la province de Moxos, dans la république de Bolivie, et qui vont former les rios Mamoré et Guaporé, qui eux-mêmes constituent plus loin la rivière de Madeira, un des premiers bras des Amazones. L'inia remonte ainsi jusqu'au pied des dernières montagnes du versant est de la Cordillère orientale, à plus de sept cents lieues de distance de la mer, et M. d'Orbigny affirme qu'il paroit certain qu'il ne descend jamais jusqu'à l'Océan, et qu'il ne quitte point les fleuves désignés plus haut. Il seroit difficile, ajoute ce voyageur, que cet animal, qui nage avec peu de vitesse, puisse d'ailleurs remonter les dix-neuf cascades du Rio de Madeira, qui se trouvent entre les 9 et 10° degrés de latitude méridionale. Quelques négociants brésiliens, ayant à diverses reprises fait le voyage de Mato Grosso au Para, assurèrent que ces dauphins habitoient uniquement au-dessous des cascades, dans les rivières comprises entre les 10 et 17° degrés de latitude sud et les 64 à 76° degrés de longitude occidentale.

C'est seulement au fort de Beira, sur la rivière de Guaporé, que les Brésiliens font des inias une pêche réglée au temps des basses eaux, afin de se procurer de l'huile pour leur éclairage; les paisibles habitants de la province de Moxos ne les poursuivent jamais. Les femelles ne donnent le jour qu'à un petit qu'elles affectionnent avec la plus vive tendresse, et qui les paie du plus tendre retour. On a vu des femelles suivre avec une opiniâtreté d'amour maternel les progènes qui emportoient leur progéniture tuée par le harpon, et se livrer ainsi à la mort. Les jeunes inias restent long-temps sous la protection de leur mère, et ne l'abandonnent que lorsqu'ils sont déjà grands.

Lorsque ces cétacés ne sont point inquiétés, ils viennent lentement, et bien plus fréquemment que les espèces marines, respirer à la surface de l'eau. Mais s'ils sont effrayés, ils accélèrent leur nager, bien qu'il n'ait point la vitesse de celui des dauphins. Rarement ils vont isolés, mais au contraire ils se réunissent par trois ou quatre individus, presque jamais en plus grand nombre.

Le sens de l'ouïe chez les inias paroît être d'une grande délicatesse, car ces animaux s'arrêtent au bruit des pagaies qui agitent l'eau, et viennent à plusieurs reprises, en soufflant, s'assurer de la cause du bruit qui les émeut. Ils poursuivent les poissons, qu'ils viennent mâcher à la surface de l'eau, ce qui dénote des mœurs plus terrestres que celles des dauphins.

Le nom d'*inia*, donné par M. d'Orbigny à ce genre de dauphin fluviatile, est emprunté à la langue des Guarayos. L'espèce porte le nom de *bote* chez les Brésiliens du fort *del principe de Beira*, et celui de *bufco* chez les Espagnols. C'est encore le *sisi* des *Chapacuras*, l'*ini* des *Baures*, le *pueca* des *Itomamas*, le *poioki* des *Cayuvava*, le *sata* des *Iten*, le *cachoïcana* des *Pacaguaras*, le *pathi* des *Movimus*, le *nituya* des *Canichanas*, enfin l'*aïco* des *Moxos*.

#### LE RORQUAL MUSEAU-POINTU.

##### *Balenoptera acuto-rostrata*.

Nous aurons quelques nouveaux renseignements à donner sur cette espèce de baleinoptère, que nous avons pu étudier sur un bel individu, parfaitement conservé et long de vingt-trois pieds dix pouces. Ce rorqual, battu par de fort mauvais temps dans le golfe de Gascogne, entra dans la Charente, et vint s'échouer à la marée basse au Vergeroux, le 26 août 1855. Là, les employés des douanes s'en rendirent maîtres, et le préfet maritime, M. de Freycinet, et le commissaire général, M. Jurrien, firent de la meilleure grâce les dépenses nécessaires pour que ce cétacé pût être conservé pour le cabinet d'histoire naturelle de l'École de médecine navale. En attendant que cette espèce soit l'objet d'un travail spécial, dont sont chargés MM. les docteurs Triand, Souty et Duché, nous offrirons à nos lecteurs la description suivante.

Ce baleinoptère a l'épiderme épais, lisse, assez semblable à du taffetas d'Angleterre. La tête est peu longue, et se continue avec le corps tout d'une venue, et sans aucune élévation. La mâchoire supérieure est très étroite, formant un angle aigu, tandis que l'inférieure la déborde, bien qu'elle soit aiguë à son extrémité. La plus grande épaisseur du

corps est au niveau des nageoires pectorales, sont longues de deux pieds huit pouces. La dorsale a douze pouces de hauteur. Le dos est caréné, s'amincit à la queue, dont les deux lobes sont écartés à leur milieu. Les fanons n'ont que six pouces de hauteur. L'œil, très petit, est sur le rebord maxillaire supérieur que garnit une muqueuse sèche et noire. La langue est oblongue, arrondie, molle, rougeâtre, lardacée. La gorge jusqu'au ventre garnie de plissures régulières. Les évents s'ouvrent sur la nuque par deux fentes obliques, formant leur position un accent circouflexe ( ). Le conduit auditif est percé par un trou ressemblant à un trou de plume à écrire. Il est traversé par une ligne blanche.

Les couleurs du corps sont : un blond blanc pour les fanons ; un noir luisant pour tout le dos du corps et les côtés ; un blanc satiné pour toutes les parties inférieures et pour les plis de la gorge.

#### § VI.

#### LES OXYPTÈRES.

M. Rafinesque-Smaltz, dans son *Précis de zoologie* (pag. 13), proposa de séparer des *delphinus*, sous le nom d'oxyptère (*oxypterus*), son cétacé du mongitore (*acelphinus mongitori*), qui a deux nageoires dorsales sur la partie supérieure du corps. Cet auteur, alors établi en Sicile, n'a pu juger à propos de donner des renseignements susceptibles de nous mieux faire connoître ce dauphin. Nous en avons donc négligé de parler des oxyptères. MM. Quoy et Gaimard, en décrivant dans la *Zoologie de l'Uranie* un cétacé remarquable par ses deux nageoires dorsales, ne nous avoient prouvé l'existence de ce sous-genre.

#### L'OXYPTÈRE RHINOCÉROS.

*Delphinus rhinoceros*, Quoy et GAIM. ; *Zoologie de l'Uranie*, pl. 44, fig. 2, pag. 86.

C'est en ces termes que MM. Quoy et Gaimard décrivent cette espèce qu'ils n'ont fait qu'entrevoir.  
« Dans le mois d'octobre 1819, en allant de  
» Sandwich à la Nouvelle-Galles du Sud, nous vîmes  
» par 5° 28' de latitude nord, beaucoup de dauphins  
» exécutant en troupes, autour du vaisseau, de  
» rapides évolutions ; tout le monde à bord fut  
» pris, comme nous, de leur voir sur le front une  
» corne ou nageoire recourbée en arrière, de même  
» que celle du dos ; le volume de l'animal étoit

es nageoires pectorales, e  
pieds huit pouces. La dors  
ateur. Le dos est caréné,  
ont les deux lobes sont écl  
s fanons n'ont que six pou  
es petit, est sur le rebord  
ue garnit une muqueuse sèc  
t oblongue, arrondie, mol  
a gorge jusqu'au ventre  
gulières. Les évents s'ouvre  
fentes obliques, formant  
t circonflexe ( ). Le cond  
n trou ressemblant à un t  
Il est traversé par une li

ps sont : un blond blanch  
oir laisant pour tout le des  
; un blanc satiné pour tou  
et pour les plis de la gorge

#### § VI.

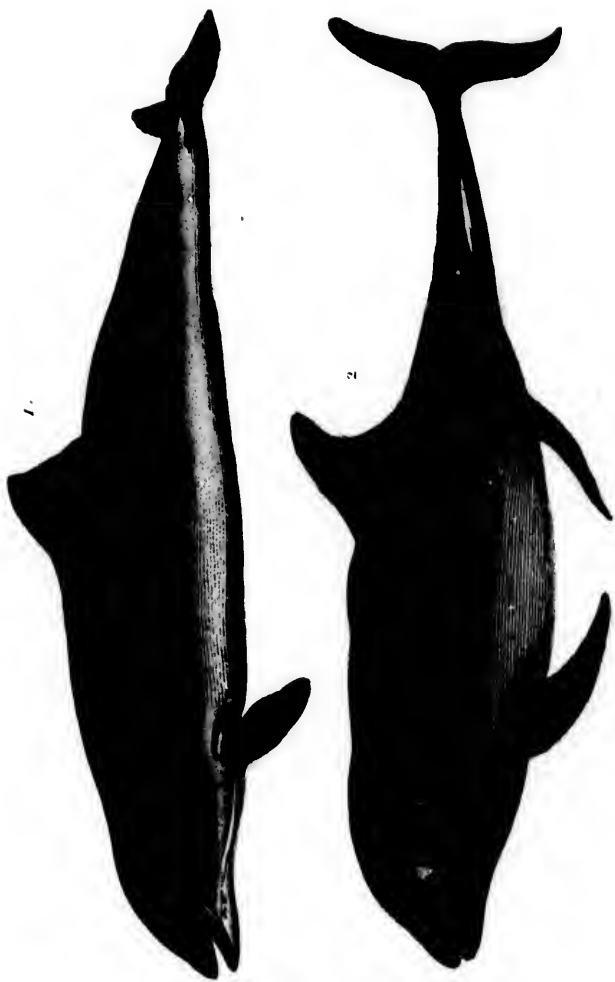
#### OXYPYPTÈRES.

maltz, dans son *Précis de*  
proposa de séparer des delph  
yptère (*oxypterus*), son d  
*delphinus mongitori*), qu  
es sur la partie supérieure  
ors établi en Sicile, n'a pu  
er des renseignements sus  
faire connoître ce dauphin  
it dans la méditerranée. N  
é de parler des oxyptères  
rd, en dérivant dans la Z  
cétacé remarquable par d  
nous avoient prouvé l'exist

#### LE RHINOCÉROS.

os, QUOY et GAIM. ; *Zool.*  
l. 44, fig. 2, pag. 86.

s que MM. Quoy et Gaim  
e qu'ils n'ont fait qu'entre  
etobre 1819, en allant des  
elle-Galles du Sud, nous v  
le nord. beaucoup de daup  
bes, autour du vaisseau, l  
e tout le monde à bord fut  
de leur voir sur le front  
recourbée en arrière, de m  
le volume de l'animal ét



1. *Delphinus communis*, *Delphinus phocaena*, *L.*  
2. *Delphinus compressicauda*, *L.*

*Tabula per Brunnellii a. 1786*

resque point nos rivières douces des fleuves, rivières nombreuses. elle du dauphin vulgaires; grands rapports, par les couleurs; première vue est saimée, et que ne teraplatis; son museau plat, une ligne douce-acquièrent en largeur, en formant

de quatre à cinq dents. Les jeunes, au-dessous de vingt pouces, à ce point varie suivant les districts, et M. Cuvier dit qu'il en existe à Saint-Valery, dans le département de la Somme.

Il se régularise et garnit régulièrement les dents aplatis et trancés au bout, au nombre de vingt-trois de chaque côté; quelquefois la surface de la dent plus souvent elle soit aplatis, à moins que l'âge, au sexe, ou peut-être

description rapide de ce genre et malheureusement dans le *Muséum* qu'accompagne de Miger, d'après lequel « Le marsouin, dit-il, est couvert de poils; il n'a pas de dents. Sa peau est parfaitement douce au toucher, pas de lèvres proprement dites, toujours lisse et noire, et se réunit pour s'unir aux dents longitudinalement, et les dents sont molles et ont une membrane enduite de

Caractères des mammifères zoologiques, p. 243) caractéristique suivante :

10 à 46 supérieures.  
10 à 46 inférieures.

elles sont plus larges à l'extérieur que leur partie moyenne; elles se recourbent d'avant en arrière en s'introduisant dans l'alvéole, et l'extrémité de la racine est plus large que son collet.

1. *Delphinus phocaena*, L.  
2. *Delphinus compressicauda*, C. Sp.  
*Publ. par Dumont d'Urville*

1. G. Cuvier, *Règn. anim.*, t. 1, p. 279; Desmarest, *Ann. Mus. Nat. Hist. Nat.*, sp. 770; G. Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, sp. 280; Cuvier, *Histoire des Mammifères*, liv. 53.



peu p  
et le d  
uchete  
Nou  
pendar  
mais c  
groue  
hors de  
que ni  
sieur  
se put  
sélanc  
autres  
partien  
râmoec

Les cét  
mun  
les fo  
mitort  
tati et  
r tête  
en ce  
à demi  
les ma  
d'un  
une le  
une à  
mes du  
membie  
de soys  
es: on  
trois  
en ju

de mar  
es m  
Delp  
oletii  
; su  
saxa,  
phitrou  
mi, Cè  
etc. fl  
G. Cav  
m. s  
mer, I

peu près double de celui du marsouin ordinaire, et le dessus de son corps, jusqu'à la dorsale, étoit tacheté de noir et de blanc.

Nous nous attachâmes à observer ces dauphins pendant tout le temps qu'ils nous accompagnèrent; mais quoiqu'ils passassent souvent à toucher la proue de notre corvette, ayant le haut du corps hors de l'eau, leur tête y étoit tellement enfoncée, que ni M. Arago, ni nous, ne pûmes distinguer si leur museau étoit court ou allongé; leur allure ne put rien nous indiquer à cet égard; car ils ne s'élançoient point au-dessus des eaux comme les autres espèces. D'après leur conformation toute particulière, nous les avons nommés dauphins rhinocéros (*delphinus rhinoceros*). »

## § VII.

## LES MARSOUINS.

Les cétacés susceptibles d'être classés sous ce nom commun se distinguent des dauphins, seulement par les formes de leur museau. Il est en effet court et uniformément bombé, et non terminé en bec étiré et allongé comme celui des vrais dauphins; sa tête s'éloigne en outre de celle des *globicéphales*, en ce qu'elle n'est point brusquement tronquée, et demi-globuleuse.

Les marsouins ont donc le front et le museau d'une venue ou sans sillon distinct. Quelquefois même légère dépression sert à marquer le passage d'une à l'autre de ces parties. Par l'ensemble des formes du corps et la disposition des nageoires, ils semblent parfaitement aux dauphins.

Le sous-genre renferme plusieurs espèces nommées; on ne peut en admettre, d'après les auteurs, que trois véritablement authentiques, auxquelles nous en joindrons une quatrième inédite.

## LE MARSOUIN COMMUN.

*Delphinus phocaena*. L. (1).

Le marsouin est de tous les cétacés celui que les auteurs modernes connoissent le mieux; il vit en

*Delphinus phocaena*, Artémi; L. Brisson; *phocaena delletii*, Gesn.; *phocaena*, Roudolet, Klein, Jonston, etc.; *mus marinus*, Nieremb.; *marsouin*, Belon.

Phocaena, Aristote, Pline.

*Delphinus phocaena*, Oth. Fabricius, sp. 29, p. 46;

Artémi, Cét. p. 18; G. Cuvier, *Ménagerie du Muséum*

pl. figure Lacép., *Cétacés*, p. 344, édit. Desma-

re, G. Cuvier, *Règn. anim.*, t. I, p. 279; Desmarest,

*Ann. Mus. Hist. Nat.*, sp. 770, G. Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, sp. 280;

Blainv., *Histoire des Mammifères*, liv. 53.

effet sur nos côtes, ne quitte presque point nos rivages, remonte dans les eaux douces des fleuves, et s'y présente toujours par troupes nombreuses.

Sa taille est plus petite que celle du dauphin vulgaire, avec lequel il a les plus grands rapports, par les formes corporelles comme par les couleurs; mais ce qui le distingue dès la première vue est sa tête arrondie, légèrement déprimée, et que ne termine point un bec allongé et aplati; son museau présente donc, à partir du front, une ligne doucement recourbée, et ses mâchoires acquièrent en largeur ce qui leur manque en longueur, en formant un demi-ellipsoïde.

Le marsouin a rarement plus de quatre à cinq pieds de longueur, bien qu'on en indique des individus longs de six à huit pieds. Les jeunes, au moment de leur naissance, ont vingt pouces, à ce que rapporte Klein. Son poids varie suivant les dimensions qui lui sont propres, et M. Cuvier dit qu'un M. Cardan prétend avoir vu, à Saint-Valery, un marsouin pesant mille livres.

Les bords des maxillaires sont régulièrement garnis de dents; toutes sont également aplaties et tranchantes, droites, et arrondies au bout, au nombre de vingt-une, vingt-deux, et vingt-trois de chaque côté, en haut et en bas (1); quelquefois la surface de ces dents est striée, quoique le plus souvent elle soit lisse, ce qu'il est difficile d'expliquer, à moins que cette particularité ne tienne à l'âge, au sexe, ou peut-être à une différence spécifique.

M. Cuvier a tracé une description rapide de ce cétacé, dans l'ouvrage in-folio, et malheureusement non achevé, de la *Ménagerie du Muséum* qu'accompagnent les magnifiques gravures de Miger, d'après les vélins peints par Maréchal. « Le marsouin, dit-il, est absolument dépourvu de poils; il n'a pas même de cils aux paupières. Sa peau est parfaitement lisse, et son épiderme, très doux au toucher, se détache facilement. Il n'a pas de lèvres proprement dites; mais la peau, toujours lisse et noire, se renforce seulement un peu pour s'unir aux gencives. L'œil est petit, fendu longitudinalement, et situé presque dans l'alignement de l'ouverture de la bouche. Les paupières sont molles et ont peu de jeu; leur face interne est enduite de

(1) M. Frédéric Cuvier (*des Dents des mammifères considérées comme caractères zoologiques*, p. 243) donne au marsouin la formule dentaire suivante:

Dents, toutes machélières { de 40 à 46 supérieures.  
de 40 à 46 inférieures.

Ces dents comprimées latéralement, plus larges à l'extrémité de leur couronne qu'à leur partie moyenne; elles se recourbent d'avant en arrière en s'introduisant dans l'aîvoles, et l'extrémité de la racine est plus large que son collet.

» muçus ; mais il ne paroît point que ces animaux  
 » répandent de larmes , et ils n'ont pas de points  
 » lacrymaux. L'iris de l'œil est jaunâtre , et la pupille  
 » a la forme d'un V renversé. L'ouverture de l'oreille  
 » n'est pas plus grosse qu'une pipère d'épingle ;  
 » celle des narines est placée sur le sommet de la  
 » tête , précisément entre les yeux , et ressemble à  
 » un croissant dont la concavité seroit dirigée en  
 » avant.

» La nageoire dorsale et celle de la queue n'ont  
 » point de parties osseuses dans leur intérieur , et  
 » ne sont pas susceptibles de mouvements particu-  
 » liers : leur substance est un mélange de cartilages  
 » et de fibres ligamenteuses croisées en différents  
 » sens ; celle du dos est presque toute composée de  
 » graisse. »

La nageoire dorsale occupe à peu près le milieu  
 du corps : sa forme est assez régulièrement trian-  
 gulaire. Les pectorales sont oblongues et obtuses à  
 leur sommet. La caudale est composée de deux lobes  
 larges et échanerés à leur milieu. La surface du dos  
 est arrondie avant la dorsale , et prend une disposi-  
 tion légèrement carénée à mesure que le corps s'a-  
 mincit en allant vers la queue. Les chairs sont noi-  
 res , gorgées de sang , et recouvertes par un tissu  
 cellulaire abondant , épais de plus d'un pouce , et  
 d'une grande blancheur. Il se réduit presque en-  
 tièrement par la chaleur en une huile semblable à  
 celle de la baleine , mais plus fine et plus estimée.

Le marsouin a le dessus du corps d'un beau noir  
 bleuâtre , s'affaiblissant sur les côtés , et le ventre  
 d'un blanc argentin. Les nageoires pectorales sont  
 brunes , bien que naissant au milieu de la couleur  
 blanche des flancs.

L'opinion la plus générale fait provenir le nom  
 français de marsouin de l'allemand *meer schwein* ,  
 qui signifie *cochon de mer* , par analogie avec la  
 graisse abondante qui enveloppe le corps de cet ani-  
 mal ; nous n'adoptons pas cette manière de voir.  
 Marsouin découle , sans aucun doute , des deux mots  
 usités dans la langue provençale , *mar* et *suin* , qu'on  
 peut rendre littéralement par *graisse* ou *cochon de*  
*mer* ; ce mot *suin* servant encore dans beaucoup de  
 nos provinces de l'ouest et du midi à désigner les  
 corps gras. La plupart des peuples ont en effet donné  
 le nom de cochon de mer (*sus maris*) au cétacé  
 dont nous traçons l'histoire ; et tandis que les anciens  
 dressaient des autels au dauphin , l'être qui s'en rap-  
 proche le plus par les formes comme par les mœurs  
 étoit relégué parmi les animaux immondes : telle  
 est la justice des hommes ! ils apprécient tout ce qui  
 les entoure suivant leurs caprices ou leurs préjugés.  
 Les noms divers que le marsouin a reçus sont multi-  
 pliés à l'infini ; chaque contrée , chaque peuple ,  
 chaque auteur , a consacré les siens. Pour les Fran-  
 çois , c'est le marsouin franc , le cochon de mer ; c'est

le *porpus* et *sea-pork* des Anglois ; et remarque  
 en passant que ce nom de *porpus* , qu'on trouve en  
 dans beaucoup de voyages nautiques *porpess* , est  
 d'origine espagnole ou portugaise , car *por-pesse* si-  
 gnifie indubitablement poisson-porc , dont on a fa-  
 ensuite *pourpois* dans le moyen âge , et aujourd'hui  
*porpoisse* , et *pourcille* en Saintonge. Les Portugais  
 cependant , lors de leurs premières navigations , me-  
 tionnent les marsouins et les dauphins en généra-  
 sous le nom de *toninas* , que nous retrouvons dans  
 la langue hollandaise , où il s'est glissé , et change  
 en *tonyn* ou *tunin*. Les peuples du Nord appelle  
*marsoin* ou *meer-schwein* , que l'orthographe et les  
 altérations de la langue celtique ont plus ou moins  
 modifiés , notre mammifère marin qu'Eggede désigne  
 sous le nom de *niser* , et qu'on trouve écrit dans  
 Othon Fabricius *nisa* ou *nesa* , d'après la pronon-  
 ciation groenlandaise. C'est le *brunskop* (*tête brune*)  
 des Danois ; le *brun-fisch* (*poisson noir*) de quel-  
 ques Hollandais ; le *spring-hwal* (*cétacé sauteur*)  
 de plusieurs peuples maritimes ; le *suin-hwal*  
*writngr* des Islandois , suivant Martens.

« Les deux sexes , dans le marsouin , varient  
 » peu à l'extérieur , même par les organes de la gé-  
 » nération (1) ; la verge rentre entièrement sous  
 » le peau , et l'on n'aperçoit en dehors que l'extrémité  
 » du gland. Celle du marsouin d'abord cylindrique  
 » après avoir fait un coude , se termine en cône as-  
 » aigu ; celle du dauphin ressemble plutôt à une lan-  
 » gue aplatie. Les testicules sont cachés en dedans  
 » et portés par un ligament membraneux fourni  
 » le péri ome , dans l'épaisseur duquel l'artère sper-  
 » matique forme un plexus comme la veine.  
 » canal déférent , comme celui de l'éléphant ,  
 » replié sur lui-même jusqu'à son entrée dans l'urè-  
 » tre. Il n'y a ni vésicule séminale ni glande de Cow-  
 » per ; mais la prostate est énorme. La prostate  
 » moitié de l'urètre fait , avec celle contenue dans  
 » la verge , un angle de quarante degrés : les os  
 » caverneux et leurs muscles s'attachent aux pe-  
 » osselets qui tiennent lieu de tout bassin. La  
 » melle n'a point de nymphes , mais un clitoris as-  
 » notable. Son vagin est garni de rides transver-  
 » ses , presque semblables à des valvules. Sa matrice  
 » est partagée très près de son orifice. »

La femelle porte six mois , d'après le témoignage  
 d'Anderson.

Le squelette du marsouin offre également , dans  
 la disposition des pièces osseuses , des caractères  
 précis et distincts. Comme nous l'avons vu , c'est  
 dans tous les dauphins , celui qui a le museau le plus  
 étroit et le plus large ; et , bien que sa petitesse et la forme  
 des dents le spécifient nettement , on doit y joindre

(1) Cuvier, *Histoire du marsouin*, Ménagerie du Muséum, in-folio.

la saillie que présentent les intermaxillaires au-  
 devant des narines, qu'un large sillon sépare au-  
 dessus de l'orbite; puis une autre saillie en pyra-  
 mide tronquée, que l'orbiculaire vient faire au-dessus  
 des naseaux, qui sont un peu concaves et plus hauts  
 que larges; au-devant des narines, sur le bord de  
 la saillie des intermaxillaires, apparait une petite  
 partie anguleuse des maxillaires. Les intermaxil-  
 laires ne remontent point du bord externe des na-  
 rines jus qu'aux naseaux. L'échancrure qui sépare le  
 lobe antérieur de l'orbite et le museau n'est pas pro-  
 fonde. Le défaut de symétrie que présentent les têtes  
 musculeuses des cétacés est beaucoup moins sensible  
 dans le marsouin; les vertèbres cervicales sont min-  
 ces et soudées; on compte treize paires de côtes  
 dont sept s'articulent aux corps des vertèbres: il a  
 sept vertèbres cervicales, quatorze dorsales et qua-  
 rante-cinq lombaires, sacrées et caudales: les der-  
 nières sont petites, et en partie incrustées dans la  
 peau de la queue. Le sternum est soudé de bonne  
 heure; le premier os est percé d'un large trou, et  
 est point anguleux sur ses bords.

L'appareil digestif se compose de quatre estomacs;  
 Hunter en a compté jusqu'à sept: le premier est le  
 plus volumineux; il ressemble à une large poche  
 ovale, et s'unit au deuxième estomac par un renfle-  
 ment que terminent deux portions étranglées qui l'ont  
 souvent fait compter pour une véritable poche gas-  
 trique; le deuxième estomac est arrondi; le troisième  
 est disposé en tube recourbé; le quatrième est tout-  
 à-fait globuleux. Une membrane veloutée et épaisse,  
 doublée par des rides nombreuses, revêt les parois  
 du premier estomac. Le pylore est lui-même garni  
 de rides tellement fortes et saillantes que nul corps  
 volumineux ne pourroit le traverser. Les plissures  
 du deuxième estomac sont entre-croisées en divers  
 sens: ses parois sont formées d'une sorte de pulpe  
 assez homogène; et la muqueuse qui les tapisse est  
 lisse. Le troisième est simplement membra-  
 neux: la muqueuse est couverte d'une infinité de  
 petits pores. Enfin le quatrième ressemble beau-  
 coup au premier.

Tous les auteurs n'admettent point ces quatre es-  
 tomacs indiqués et décrits par M. Cuvier; M. Baer,  
 entre autres, qui s'est beaucoup occupé de l'anato-  
 mie du marsouin, pense que le réservoir principal  
 de la nutrition ne se compose que de trois cavités  
 digestives, et que le quatrième estomac de M. Cuvier  
 n'est que le duodénum dilaté, facile à reconnaître  
 par l'insertion du canal cholédoque, et par la distri-  
 bution des vaisseaux: M. Arthur Jacob partage cette  
 opinion.

Ces nombreux estomacs ont pour but de faire  
 passer aux substances alimentaires diverses élaborations  
 successives; car de même que le gésier est  
 pour les oiseaux le seul organe digesteur, de même

les quatre poches viscérales du marsouin sont desti-  
 nées à agir immédiatement sur des corps que les  
 dents n'ont point triturés, et qui sont engloutis et  
 lancés d'un seul jet dans le premier estomac. Le  
 canal digestif diminue de diamètre jusqu'à l'anus,  
 au point que le rectum est d'une minceur extraor-  
 dinaire, et rien ne retrace les gros intestins et les  
 cœcum; sa longueur totale égale, dit-on, onze fois  
 celle de l'animal entier.

Le foie n'a que deux lobes, et point de vésicules  
 du fiel; les rates sont au nombre de sept, et dimi-  
 nuent de grosseur. Les reins, dépourvus de bassin-  
 net, sont divisés en plusieurs lobes distincts; cepen-  
 dant M. Baer pense que les calices sont réunis en  
 un canal ramifié, qui n'est autre qu'un bassinnet de  
 forme extraordinaire.

La langue est molle, large, aplatie, et dentelée  
 sur ses bords; la trachée-artère se compose d'an-  
 neaux cartilagineux entiers; le larynx s'ouvre par  
 une fente dans les œsophages; il n'y a point de liga-  
 ment de la glotte; l'épiglotte est rudimentaire.

L'oreille interne du marsouin est, dit M. Cuvier,  
 de même que celle des autres cétacés, creusée dans  
 un os particulier, qui ne fait point partie du crâne  
 comme dans les mammifères, mais qui n'y tient que  
 par des ligaments. La trompe d'Eustache va s'ou-  
 vrir assez haut dans le nez; c'est sans doute par là  
 que l'animal entend ce qui résonne dans l'air. C'est  
 avec elle que communiquent les cavités auxquelles  
 nous attribuons le siège de l'odorat; de sorte qu'on  
 pourroit prétendre, jusqu'à un certain point, que le  
 marsouin entend par le nez et sent par l'oreille.

Le cerveau est large, convexe, formé de nom-  
 breuses et profondes circonvolutions, et recouvre  
 le cervelet en arrière. On ne trouve que chez l'homme  
 et les singes cette disposition de l'organisme.

De nombreux travaux ont été publiés en ces der-  
 nières temps sur la structure interne du cétacé qui  
 nous occupe; la plupart confirment ou détruisent  
 les opinions admises jusqu'ici. Ils nous sont trop  
 imparfaitement connus pour que nous cherchions  
 à en présenter même une analyse, et, bien qu'im-  
 portants d'ailleurs, ils nous entraîneroient hors du  
 cadre que nous avons dû nous tracer (1).

Le marsouin se trouve dans toutes les mers d'Eu-  
 rope, aussi bien dans l'océan Atlantique que dans

(1) Quelques observations anatomiques sur un mar-  
 souin peu avancé en âge, par le docteur E. Eichwald  
 (Mém. de l'Acad. imp. de Pétersbourg, t. IX, p. 431);  
 Anatomie du marsouin, par le professeur Baer de Kœ-  
 nigsberg (Isis, 1826, 8. cah. 807); Sur le nez des céta-  
 cés et principalement sur celui du marsouin, par le  
 même (avec fig., ibid., p. 811); Anatomie des Cétacés  
 du genre dauphin, par M. A. Jacob: Mémoire accom-  
 pagné de l'anatomie d'un marsouin, par Tyson (Dublin  
 philos. journ., 1826, février, p. 45; mai, p. 192).

la Méditerranée. Il se réunit par troupes considérables, dont les individus nagent le plus souvent à la file les uns des autres, en ne montrant jamais à la surface de l'eau que la partie supérieure de leur corps, de sorte qu'ils ont l'air de faire un mouvement de rotation complet sur eux-mêmes. Ils ne paroissent point quitter les côtes, et jamais on n'en a rencontré dans la haute mer; ils remontent les fleuves lorsqu'ils sont acharnés à la poursuite des poissons; mais, en général, ils ne dépassent guère la ligne où finit le mélange des eaux salées avec les eaux douces. Très souvent nous avons vu des marsouins nager contre le courant de la Charente, jusqu'au-delà de Rochefort, à cinq lieues de l'embouchure de cette rivière.

Lorsque la surface de la mer n'est pas agitée, que les marsouins sont repus, on les voit s'élaner hors de l'eau, faire des bonds rapides, et s'exciter réciproquement dans leurs jeux. C'est ce qui arrive surtout dans les beaux jours de l'été, au moment où les mâles veulent obtenir la possession des femelles; c'est alors aussi qu'ils se disputent la jouissance de ces dernières, qu'ils se livrent des combats à outrance, et que leur passion brutale les aveugle au point que nul piège, nul danger, ne peut arrêter la fougue de leurs désirs impétueux. On dit même que, dans ce moment, leur jugement est tellement obscurci par l'amour qui les transporte, qu'ils se heurtent contre les navires, ou qu'ils vont se jeter sur les rivages. La femelle ne donne le jour qu'à un seul petit; elle en prend le plus grand soin, et surveille pendant une année avec la plus tendre sollicitude le développement de ses forces.

Le marsouin émigreroit-il? tout porte à le croire. Les Islandois, qui ont déguisé son imprévoyance en admettant qu'il étoit aveugle, en font des pêches considérables au mois de juin<sup>(1)</sup>. C'est principalement en été, suivant Othon Fabricius, qu'il est commun sur les côtes du Groenland; et ce n'est jamais que dans l'hiver et dans les premiers mois du printemps qu'on le rencontre abondamment sur les côtes de France: ce fait, d'ailleurs, avoit déjà été remarqué par Belon.

Les pêcheurs hollandais croient que le marsouin monte à la surface de l'eau à l'approche d'une tempête, et que sa présence en est un sûr pronostic. Ils distinguent le marsouin franc, et une espèce beaucoup plus petite qu'ils nomment le marsouin ouette.

Plusieurs peuples recherchent le marsouin à cause de son huile; mais comme c'est un animal de petite

(1) Anderson a été jusqu'à dire que si les Islandois en prenoient un aussi grand nombre, cela tenoit à ce que cet animal, vers cette époque, devenoit aveugle par la formation d'une petite membrane qui voiloit ainsi le globe de l'œil.

taille et fort agile, sa pêche n'a jamais été qu'acadentelle et très bornée, et c'est bien gratuitement sans doute, que M. Noël de La Moricière a prétendu que la compagnie des Walnuans, dont les anciennes chartes du moyen âge de la monarchie française ne révèlent l'existence, se bornoit à la pêche du marsouin; tout porte à croire que c'étoit alors, de même qu'aujourd'hui, celle de la baleine.

Comme aliment, la chair de ce cétacé repoussé et par son odeur, et par sa saveur, le palais moins difficile; elle n'est cependant pas aussi mauvaise qu'on le dit en plusieurs livres. Il paroît qu'en faisoit autrefois quelque consommation dans le carême, et qu'on s'occupoit alors plus particulièrement de la pêche du marsouin. Les marins de nos jours, dont le goût obtus n'est point blasé par délicatesses de la vie, ne dédaignent point ce chair; et bien qu'elle soit noire, compacte, huileuse, indigeste, et accompagnée d'une odeur grante et *sui generis*, ils en font d'excellents remèdes. Il en est de même des Groenlandois, au dire d'Othon Fabricius; et ce fait n'a rien qui étonne, car on voit que les peuplades polaires, luttant sans cesse contre les besoins qui les assiègent sous d'âpres climats, trouvent dans la chair des cétacés un mets exquis et dans l'huile qu'elles en expriment, un breuvage au-dessus duquel leur sensualité ne connoît rien de plus délicieux.

#### LE MARSOIN ORQUE OU L'ÉPAULARD

L'épaulard, que Rondelet a décrit sous ce nom usité dans la Saintonge, mais dont les habitants actuels ont complètement perdu la tradition, est véritablement *butzkopf* de la plupart des peuples du nord: c'est du moins sous ce nom qu'on le trouve décrit dans plusieurs relations de voyages, d'une manière si obscure, il est vrai, qu'il est bien difficile de débarrasser son histoire des contradictions que nous ont transmises Martens, Muller, Egger, Anderson, Fabricius, et Hunter, lorsqu'ils parlent de leurs *butzkopf*, *grampus*, *épée de killars*, et *orque*. L'épaulard, que Rondelet croit être le *grampus* des Anglois, le s

(1) *Delphinus orca*, L. Briss.; Muller; Oth. Fabr. Hunter, *Trans. philosoph.*, 1787 (dont on a fait *phinus ventricosus*); *Butz-Kopper*, Egged., p. 11. *Butz-Kopf*, Anderson, *Hist. nat. Groen.*, t. II, p. 11. Bonaterre, *Cét.*, p. 22, pl. 12, fig. 1; Lacépède, *édit. in-8°*, p. 356, pl. 18, fig. 1; Desm., *Mamm.*, t. I, p. 279; Oth. Fabr., t. V, p. 28, pl. 22, fig. 3 et 4.

(2) M. Cuvier pense que ce nom de *grampus* est rompu du françois *grand poisson*, ou *gras poisson*; les Normands prononçoient *grapois*, ou qu'il pro-

che n'a jamais été qu'ac  
et c'est bien gratuitement  
de La Morinière a prété  
l'almans, dont les anciens  
la motarelie française ne  
hornoit à la pêche du ma  
e que c'étoit alors, demé  
e la baleine.

chair de ce cétacé repous  
par sa saveur, le palati  
est cependant pas aussi m  
usieurs livres. Il paroît qu  
quelque consommation dan  
cupoit alors plus particu  
marsouin. Les marins de  
blus n'est point blâsé par  
e, ne dédaignent point e  
e soit noire, compacte, l  
accompagnée d'une odeur  
ils en font d'excellents re  
Groenlandois, au dire d'Ot  
n'a rien qui étonne, car on  
laire, luttant sans cesse co  
assiègent sous d'après clim  
ir des cétacés un mets exq  
les en expriment, un breuv  
ur sensualité ne connoit rien

## ORQUE OU L'ÉPAULARD

Rondelet a décrit sous ce  
tongce, mais dont les habit  
ement perdu la tradition, e  
t de la plupart des peuples  
plus sous ce nom qu'on le tr  
urs relations de voyages, d  
il est vrai, qu'il est bien  
r son histoire des contradic  
mises Martens, Muller, Eg  
sius, et Hunter, lorsqu'ils  
utzkopf, *grampus*, *épée de*  
L'épaulard, que Rondelet fê  
*grampus* (?) des Anglois, le s

a, L. Briss.; Muller; Oih. Fabr  
ilosoph., 1787 (dont on a fait  
s); Buts-Kopper, Egged., p.  
son, *Hist. nat. Groen.*, t. II, p.  
p. 22, pl. 42, fig. 1; Lacépède,  
p. 18, fig. 4; Desm., *Mamm*  
vier, *Rég. an.*, t. I, p. 279; Oih.  
fig. 3 et 4.  
se que ce nom de *grampus* e  
grand poisson, ou gras pois  
nonçoient *grapois*, ou qu'il pr

des Danois, et l'*ardturksoak* des Groenlandois.  
est un marsouin dont la taille acquiert de vingt à  
vingt-cinq pieds de longueur, sur dix ou douze de  
circonférence. Son corps est allongé, et son museau  
court et arrondi sans que le crâne soit aussi con  
que celui du marsouin commun. La mâchoire  
inférieure est un peu renflée en dessous; elle est  
plus large et moins longue que la supérieure. Les  
mâchoires sont armés de onze dents de chaque côté,  
sur chacun d'eux: celles-ci sont grosses, coniques,  
un peu crochues, et les plus éloignées sont aplaties  
sur les côtés.

La nageoire dorsale occupe à peu près le milieu  
du corps: elle a ordinairement quatre pieds de haut;  
les pectorales sont très développées, larges et pres  
que ovales: la caudale est échancrée à son milieu.  
L'organe génital a jusqu'à trois pieds de longueur.  
La couleur de l'épaulard est noirâtre en dessus,  
et blanchissant sur les côtés du corps, dont les par  
ties inférieures sont blanches. Souvent derrière l'œil  
on dessine un large sourcil blanc, ce qui a porté  
quelques naturalistes à voir dans cette espèce le  
dauphin *béliier de mer*, ou *aries* d'Élien et de Pline.  
Une tache noire dirigée en avant entre dans le blanc  
du corps à la base de la queue.

Le crâne de cette espèce<sup>(1)</sup> est remarquable par  
son museau large et court comme celui du marsouin  
ordinaire; mais ce qui lui est particulier est d'avoir  
une région en avant des narines, concave, au lieu  
d'être renflée et séparée des plafonds des orbites par  
une crête un peu saillante. Le lobe antérieur de  
la tête est gros et bien isolé par une échancrure de  
la base du museau. Les tempes profondes et concave  
sont circonscrites à l'occiput par des crêtes  
plus saillantes même que la crête temporale. Les  
os du nez sont petits, et on ne voit pas de vomer au  
dessus.

De tous les dauphins l'épaulard est le plus belli  
eux: armé de dents robustes, animé d'une vi  
vacité qu'il tire de sa grande taille et de la puissance  
de ses muscles, il est l'ennemi de plusieurs espèces  
de sa propre famille, et surtout de la baleine, qui  
s'efforce, pour se protéger de ses atteintes, que fuir  
de battre l'eau de tout le poids de sa masse. On dit  
que l'épaulard, pour triompher plus aisément d'un  
animal qu'il hait par instinct plutôt que par esprit  
de vengeance, se réunit en troupes, et que tous se  
font sur l'innocente baleine, la harcèlent, lui ar  
chent des lambeaux de chair, et cherchent de pré  
férence à lui déchirer la langue.

C'est bien gratuitement que plusieurs auteurs ont

été de peis au lard (*piscis ad lardum*), dénomi  
nation par laquelle tous les cétacés étoient souvent dé  
signés dans le moyen âge, (*Oss. foss.*, t. V, p. 281.)  
Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 297, pl. 22, fig. 3 et 4.

vu dans l'épaulard l'orque des anciens, qui est pro  
bablement, comme nous avons déjà eu occasion de  
le dire, le cachalot macrocéphale.

C'est encore le pôle nord qui sert de refuge à ce  
marsouin; il se tient au milieu des glaces du détroit  
de Davis, sur les côtes du Spitzberg et du Groen  
land; parfois il s'écarte dans les mers plus tempé  
rées, et c'est ainsi qu'on en prit, en 1772, un indi  
vidu long de vingt-un pieds dans la Tamise, un  
deuxième, en 1793, ayant trente pieds, et un troi  
sième, de dix-huit pieds, qui échoua à l'embauchure  
de la Loire. Il faut sans doute lui rapporter aussi  
l'espèce dorsale moins élevée, dont Hunter fit son  
deuxième *grampus*, d'après un individu trouvé éga  
lement dans la Tamise en 1772, et dont l'abbé Bon  
naterre et M. de Lacépède ont fait leur *dauphin*  
*rentru*. M. Cuvier soupçonne, avec juste raison, que  
ce dernier, qui ne diffère de l'épaulard que par un  
peu moins d'élevation de la nageoire dorsale, et par  
un développement énorme du ventre, auroit bien  
pu avoir perdu le sommet de la première partie,  
comme cela arrive à beaucoup de cétacés, et que  
quant au ballonnement du ventre, il a dû tenir à  
ce que le sujet examiné par Hunter étoit dans un  
état de corruption avancée, d'où il devoit s'ensuivre  
une distension de l'abdomen produite par des gaz.

Tout porte à croire qu'Anderson avoit en vue  
l'épaulard lorsqu'il décrit son *butzkopf*<sup>(1)</sup>; et la sy  
nonymie qu'il lui donne le prouve d'ailleurs. Il en  
est de même de son *épée de mer*, dont Bonnaterre  
et de Lacépède ont fait une espèce distincte, sous  
le nom de dauphin gladiateur<sup>(2)</sup>. Le gladiateur ne  
différerait de l'épaulard en effet, que par moins de  
largeur de la dorsale, et par des formes corporelles  
plus ramassées; mais tous les détails de mœurs,  
d'habitudes, sont identiques, et prouvent d'une  
manière assez positive que cet *épée de mer*, et les  
*killers* des côtes des États-Unis, et de Terre-Neuve,  
ne sont pas distincts de l'épaulard. Les renseigne  
ments fournis par M. de Pagès, dans son *voyage*  
*au pôle nord*, ne sont pas plus concluants. Voici  
ce qu'il rapporte (tom. II, pag. 142): « Les poissons  
» sabres se voient aussi parmi ces glaces; mais ils  
» quittent plus rarement leurs climats gelés du  
» pôle. Ils ont vingt-trois ou vingt-cinq pieds de  
» longueur; leur couleur est noire, et ils portent  
» leur sabre perpendiculairement sur le dos. Ce  
» sabre a sa courbure en arrière de l'animal, et a  
» environ quatre pieds de longueur. Ils sont enne  
» mis des baleines, vont en troupes de cinq ou six  
» pour la combattre, et ont un chef qui est plus  
» grand que les autres. J'ai vu des baleines fuir avec

(1) *Hist. nat. du Groenland*, t. II, p. 150.

(2) *Delphinus gladiator*, Bonn., *Cét.*, p. 23; Lacép.,  
pl. 18, fig. 2; *Delphinus orca* (var., B.), L.

» grande vitesse, et j'en ai vu d'autres pleines des entailles du sabre de ces poissons belliqueux. » Or la description erronée de Pagès, celle tout aussi peu satisfaisante d'Anderson, ne peuvent autoriser à séparer l'épée de mer, l'espadou ou gladiateur, de l'épaulard.

Ce dernier est vorace; son appétit ne peut se satisfaire qu'aux dépens d'un grand nombre de poissons; aussi dit-on qu'il se nourrit des plus gros; qu'il aime surtout les pleuronectes, et que, pressé par la faim, il se jette sur tout ce qu'il rencontre, aussi bien sur des dauphins que sur des phoques.

Le buts-kopper d'Eggé est-il l'épaulard? On doit croire que, sous ce nom, le missionnaire danois parle du *delphinus deductor* de Scoresby, ou *globiceps* de M. Cuvier.

### LE MARSOUIN DE PAIMPOL.

*Delphinus griseus*. Cuv. (1)

M. Cuvier a décrit cette espèce d'après plusieurs individus qui échouèrent sur les côtes occidentales de France; et bien qu'elle ait beaucoup d'analogie avec l'épaulard, elle en diffère cependant, et par sa taille, et par quelques autres particularités. Un individu fort âgé, dont M. Duméril envoya le squelette de Brest, étoit long de onze pieds, et n'avoit plus que quatre dents, fort usées, à la mâchoire inférieure. La taille de trois autres de ces marsouins, jetés en 1822 sur la pointe de l'Aiguillon, près de Rochefort, étoit d'environ dix pieds; un quatrième n'en avoit que sept; ce dernier offroit huit dents entières à leur pointe, et placées seulement à la mâchoire inférieure, tandis que les trois premiers n'en avoient plus que six ou sept, usées et cariées. Tous ces animaux étoient complètement édentés au maxillaire supérieur.

Etudié par M. Cuvier, le crâne du marsouin de Paimpol présenta, indépendamment d'un plus grand développement, plus de largeur que celui du marsouin commun. Les plafonds des orbites sont plus écartés: leur lobe antérieur est renflé, et séparé du museau par une échancrure plus profonde. Les intermaxillaires remontent jusqu'aux naseaux, et se renflent au-devant et aux côtés des narines, mais sans y former une élévation distincte par des sillons comme au marsouin. Le vomer n'est point apparent au palais.

Les vertèbres cervicales sont rapidement soudées.

(1) G. Cuvier, *Rapport sur les cétacés échoués à Paimpol*, *Ann. du Muséum*, t. XIX, p. 1 à 16, pl. 1, fig. 1; Desm., *Mamm.*, sp. 775, p. 518. G. Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 284 et 297, pl. 22, fig. 1 et 2. Goldfuss., pl. 345.

Les dorsales sont au nombre de douze, et on compte quarante-deux des autres. Il y a douze côtes dont six articulées avec le corps des vertèbres, le premier doigt a deux articulations, le second le troisième sept, le quatrième deux, et le cinquième une seule. Le premier os du sternum n'a pas de trou; mais le dernier est légèrement échancré.

Tels sont les traits les plus saillants que présente la charpente solide du dauphin de Paimpol. Ce dauphin le caractérise, et le distingue à l'extérieur, soit par la forme de sa tête, soit par la forme de sa nageoire dorsale, qui est, à la fois, une tête mousse, obtuse, et bombée, et analogue à celle du marsouin vulgaire; une nageoire dorsale très élevée, très pointue, ayant quinze centimètres de largeur à son origine sur quatorze de hauteur, et qui souvent manque par suite de blessures; la nageoire est placée à peu près au milieu du corps. Les pectorales sont énormément développées; elles ont un pied de largeur à leur insertion, et jusqu'à trois pieds de longueur.

Les parties supérieures du corps, aussi bien que les nageoires, sont d'un noir bleuâtre foncé, et s'éclaircissent à mesure qu'il descend sur les flancs, qui fait place en dessous à la couleur blanche. Le marsouin de Paimpol n'a point derrière l'oreille la tache d'un blanc pur que présente l'épaulard. M. Cuvier lui avoit d'abord donné le nom de dauphin gris, parce que le dessin original, dont nous avons une copie gravée dans les *Annales du Muséum*, offroit cette teinte.

Cette espèce vit dans nos mers, et a probablement été souvent confondue avec l'épaulard par les habitants de l'ouest de la France. Elle n'est commune sur nos rivages que pendant les tourmentes de l'hiver, et lorsque, trop confiante, ou surprise par ces tempêtes si redoutables du golfe de Gascogne et du cap Finistère, elle ne peut résister aux vagues, et lutte en vain contre leur puissance.

### LE MARSOUIN CARÉNÉ.

*Delphinus compressicauda*. LESSON.

Cette espèce inédite, que nous représentons d'après une figure que nous avons retrouvée dans nos dessins, a été prise dans l'océan Atlantique presque sous l'équateur, par 4 degrés de latitude sud, et 26 degrés de longitude occidentale; elle avoit huit pieds de longueur totale: une tête globuleuse, arrondie, très bombée, terminée par un museau court, obtus, dont la mâchoire inférieure étoit légèrement renflée et un peu plus courte que la supérieure.

Les dimensions que nous avons trouvées dans diverses parties sont les suivantes :

	Pieds.	Pouces.
Longueur totale. . . . .	8	»
— du bout du museau à la nageoire dorsale. . . . .	3	6
— Id. à l'œil. . . . .	1	»
— de l'ouverture de la bouche. . . . .	»	10
— de chaque nageoire pectorale. . . . .	1	4
— de la caudale. . . . .	1	6
— de la fente génitale. . . . .	1	»
— de l'anus à l'extrémité de la queue. . . . .	2	6
Largeur de la tête vis-à-vis les yeux. . . . .	1	»
— de l'extrémité du corps à la naissance de la queue. . . . .	»	2

Le marsouin est donc remarquable par sa nageoire dorsale triangulaire, placée à peu près au milieu du corps, ou peut-être un peu plus dans le voisinage de la queue. Son élévation est médiocre et d'environ un pied : les pectorales sont attachées très bas ; leur forme est recourbée, étroite et terminée en pointe au sommet. La caudale a peu de largeur et se trouve échancrée au centre. L'organe générateur mâle, long de quatorze pouces, gros à la base, est terminé en pointe déliée. L'extrémité du corps s'aplatit considérablement vers la caudale, et sur chaque côté s'élève une saillie longitudinale disposée en forme de carène, qui se termine à la queue ; le corps est arrondi et très massif à sa partie antérieure.

L'œil est très petit et placé un peu au-dessus de la commissure des lèvres. Les dents sont au nombre de quarante-quatre en haut et de quarante-six en bas, c'est-à-dire vingt-deux de chaque côté à la mâchoire supérieure et vingt-trois à l'inférieure ; elles sont coniques, régulières, recourbées, et à demi effacées au sommet. La membrane qui tapisse l'intérieur de la bouche est noirâtre.

Le marsouin est en dessus d'une teinte bleuâtre terne, ou plutôt plombée, qui s'affaiblit sur les côtés, le dessous du corps est blanc. De larges cicatrices attestoient çà et là que celui que nous avons vu dans les yeux avoit livré plus d'un combat : son cuir cellulaire avoit partout de huit lignes à un pouce d'épaisseur ; nous n'en vîmes que deux ou trois individus qui vinrent rôder autour de la corvette la *Cocquille* ; et l'un d'eux fut frappé par un boulet et hissé à bord, où ses chairs distribuées à l'équipage servirent à le régaler. Ce n'est pas inutilement toutefois que les estomacs les moins robustes reçurent cet aliment indigeste et huileux ; et que d'une ingurgitation, suivie de diarrhée, en fut le résultat.

Les remarques que l'autopsie nous permit de faire sur les divers organes intérieurs de cette espèce se trouvent rapportées à la page 599 de ce volume, lorsque nous avons parlé des dauphins en général.

Le marsouin à queue carénée n'est pas sans quelque analogie avec le dauphin féroce (*Delphinus ferox*) de Bonnatte (1) ; bien que ce cétacé, décrit d'après des individus échoués sur les côtes de Provence, soit très mal caractérisé et presque méconnaissable, on trouve cependant entre lui et notre espèce quelques traits de conformité, entre autres ceux-ci : « La hauteur de la tête égale à peu près sa longueur ; elle est très renflée sur le sommet, et, s'aminçant tout-à-coup vers la partie antérieure, elle se termine par un museau court et arrondi comme celui d'un veau ; » mais il n'y a plus d'analogie ensuite lorsque l'abbé Bonnatte donne à son féroce vingt dents à chaque mâchoire : ces dents d'ailleurs ont pour caractère d'être inégales, c'est-à-dire indifféremment grosses et petites, longues de quelques lignes sur un demi-pouce de large, arrondies au sommet et comme *divisées en deux lobes par une rainure* qui règne sur toute leur longueur. Il paroît qu'une troupe de ces féroces fut observée le 22 juin 1787 sur la plage de Saint-Tropez, mais personne n'a jamais pu revoir cette espèce, et les naturalistes les plus instruits pensent qu'elle repose sur des observations légèrement faites et qu'elle doit être rejetée du nombre des cétacés connus.

## § VIII.

## LES GLOBICÉPHALES.

Nous avons vu, en comparant l'ensemble des formes extérieures des diverses tribus de la grande famille des dauphins, que le museau effilé des sousous, ou celui aplati des vrais dauphins, se réduisoit pour les marsouins à des mâchoires disposées en cône plus ou moins déprimé, ou plus ou moins régulier. Dans les globicéphales, ce museau est complètement effacé ; la tête est presque entièrement globuleuse et termine le corps sous forme de casque antique, pour nous servir de l'expression de M. Cuvier.

Le crâne du *delphinus globiceps*, qui sert de type à cette division, ressemble à celui de l'épaulard (2) par la circonscription générale ; mais ses intermaxillaires sont beaucoup plus amples : ils ont presque les deux tiers de la largeur du museau, tandis que dans l'épaulard ils n'en prennent guère plus d'un tiers. Ils sont ainsi un peu moins concaves en avant des narines, et remontent le long de leurs côtés jusqu'aux os du nez, qui sont très proéminents et fort gros. Mais les tempes sont plus petites et leurs crêtes beaucoup moins saillantes, ce qui annonce, dit M. Cuvier, un animal à mâchoires moins robustes ;

(1) *Cétologie*, p. 27.(2) Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 297, pl. 21, fig. 11, 12 et 13.

que nous avons trouvées les suivantes :



le vomer ne se montre pas au palais. « Les vertèbres cervicales se soudent assez vite; il n'y a que onze dorsales et autant de côtes; les six premières s'attachent au corps des vertèbres. Les lombaires et caudales sont au nombre de trente-sept. Le premier os du sternum est percé d'un grand trou qui, dans les jeunes individus, n'existe que sous forme d'échancre. L'omoplate est plus aiguë à son angle extérieur et à son acromion plus court et plus carré que le *delphi us delphis*. »

Les globicéphales, que l'on reconnoît toujours à leur tête globuleuse, de manière que la bouche n'en occupe que la partie inférieure, n'ont été clairement décrits que dans ces derniers temps par le docteur Traill d'abord, puis, et de la manière la plus complète, par MM Cuvier, Scoresby et Risso. Bonaterre (1) et M. de Lacépède ne paroissent pas avoir eu d'idée fixe à leur sujet, et le *cachalot swinéal* (2), ainsi que le genre physétère de ce dernier auteur, ne reposent certainement que sur une connoissance très imparfaite des globicéphales, qui perdent le plus ordinairement de très bonne heure les dents de leur mâchoire d'en haut.

On n'a distingué positivement et bien que deux espèces susceptibles d'être placées dans cette division : l'une vit dans l'océan Atlantique et la Méditerranée, et l'autre n'a encore été rencontrée que dans cette dernière mer.

#### LE GLOBICÉPHALE CONDUCTEUR.

*Delphinus globiceps*, Cuv.; *D. deductor*, Scop.

Avant d'entamer la description de ce globicéphale, nous croyons devoir présenter le résumé des opinions ou des recherches dont il a été l'objet.

Eggède (3), le premier, l'a évidemment mentionné sous le nom de *hals-kopper* lorsqu'il parle de « sa tête » grosse et obtuse par devant, et également épaisse » par derrière. » Duhamel en avoit donné une mauvaise (4) figure d'après un individu pris au Havre, et cette figure fut reproduite sous le nom de *marsouin à museau arrondi* (5), dans l'*Histoire des Pêches*, par Bernard de Reste. Quant aux détails insérés dans le texte, ils sont trop obscurs pour qu'on puisse en rien déduire.

En 1806, M. P. Neill décrivit le globicéphale dans

(1) Bonaterre, *Cétologie*, pl. 6, fig. 2.

(2) Lacépède, *Hist. nat. des Cétacés*, pl. 9, fig. 2; *Narval édenté*, Camper, *Cét.*, pl. 32, 33 et 34.

(3) *Description du Groenland*, p. 56.

(4) *Pêches*, seconde partie, section x, pl. 9, fig. 5.

(5) *Histoire des Pêches*, etc., trad. par Bernard de Reste; 3 vol. in-8°, Paris, 1804, t. 1, p. 204, pl. 9, fig. 1.

son *Voyage dans quelques unes des îles Orkney Shetland* (1), qui parut à Edimbourg, et trois ans plus tard (février 1800) le docteur Traill fut à même d'en examiner quatre-vingt-douze individus, je par une tempête dans la baie de Scalpa, et il publia la description et une bonne figure, dans le tome XXII (2) du journal de Nicholson, sous le nom de *delphinus melas*. Le 7 janvier 1812, soixante-deux cétacés s'échouèrent près de Paimpol sur la côte de Bretagne. M. Lamaout en adressa une figure (3) accompagnée de documents à M. Cuvier, ce savant publia une description lumineuse et raisonnée sur les caractères de cette espèce, qu'il nomma *delphinus globiceps*. En 1820, M. Scoresby reproduisit (4) la figure dessinée d'après nature par James Watson, et qui ne s'éloigne pas beaucoup de ce qu'on trouve dans les *Annales du Muséum*, et ajouta, en le nommant *delphinus deductor*, une description très circonstanciée (5); enfin M. Risso en 1820, donna une nouvelle figure du globicéphale qui diffère notablement des deux précédentes, et nous croyons erronée en plusieurs points.

Telles sont les sources (7) où l'on peut puiser les renseignements nécessaires pour écrire l'histoire de ce cétacé qui nous occupe.

Le globicéphale, ainsi que l'indique son nom, a la tête très bombée, courte, arrondie, et le museau formé par une sorte de bourrelet qui lui donne une physionomie extraordinaire. La mâchoire supérieure est légèrement projetée sur l'inférieure; son bord est épais. La nageoire dorsale qui en occupe le lieu n'a guère que quinze pouces de hauteur sur sa largeur, à sa base, du double; elle est recourbée et terminée en biais en arrière. Les pectorales sont très longues, insérées presque sur les côtés du cou, étroites, minces et terminées en pointe obtuse. La caudale, échancrée à son milieu, est large, suivant le docteur Traill, de près de quatre pieds six pouces.

La taille du globicéphale est communément de vingt à vingt-deux pieds, sur une circonférence de neuf à dix pieds; quelques individus n'en ont que seize à dix-huit; les dents ne sortent de leurs alvéoles qu'à un âge assez avancé, et il paroît aussi qu'elles tombent de très bonne heure, car il n'est pas rare

(1) Page 221.

(2) Page 81.

(3) *Rapport sur les Cétacés échoués à Paimpol; du Muséum*, t. XIX, p. 1 à 16, pl. 1, fig. 2.

(4) *An Account of the Arctic Regions*, etc. 2 vol. in-8°. Edimb., 1820, pl. 13, fig. 1.

(5) *Loco citato*, t. 1, p. 496.

(6) *Hist. nat. des principales productions de la zone méridionale et particulièrement de Nice*. 5 vol. in-8°. Paris, 1826, t. III, p. 23.

(7) Desm., *Mamm.*, sp. 777, p. 519. Goldfuss, pl. fig. 2 et 3.

ques unes des îles Orkney  
à Edimbourg, et trois  
le docteur Traill fut à mè  
vingt-douze individus, je  
la baie de Scalpa, et il  
et une bonne figure, dans  
nal de Nicholson, sous le n  
le 7 janvier 1812, soixante-  
èrent près de Patmpol sur  
Lamaout en adressa une  
de documents à M. Cuvier  
escription lumineuse et raie  
de cette espèce, qu'il nom  
En 1820, M. Scoresby rep  
sinée d'après nature par Ja  
éloigne pas beaucoup de c  
s. *Annales du Muséum*, et  
à *delphinus deductor*, une  
ancide (5); enfin M. Risso  
ouvelle figure du globicéph  
nt des deux précédentes, et  
en plusieurs points.

rces (7) où l'on peut puiser  
ssales pour écrire l'histoire  
pe.

ainsi que l'indique son nom  
courte, arrondie, et le mu  
de bourrelet qui lui donne  
llnaire. La mâchoire supérie  
tée sur l'inférieure; son c  
e dorsale qui en occupe le  
inze pouces de hauteur sur  
du double; elle est recour  
en bials en arrière. Les pe  
ques, insérées presque sur  
, minces et terminées en pe  
, échancrée à son milieu  
cteur Traill, de près de qu

icéphale est communément  
pieds, sur une circonférence  
quelques individus n'en ont  
dents ne sortent de leurs alve  
rancé, et il paroît aussi qu  
ne heure, car il n'est pas ra

*Cétacés échoués à Patmpol;*  
p. 1 à 16, pl 1, fig 2.  
*the Arctic Regions*, etc. 2  
pl. 13, fig. 1.  
p. 496.  
*principales productions de*  
*particulièrement de Nice*. 5  
III, p. 23.  
sp. 777, p. 519. Goldfuss, pl.

le vomer ne se montre pas au palais. « Les vertèbres cervicales se soudent assez vite; il n'y a que onze dorsales et autant de ventrales au corps des jeunes individus, n'écarter l'omoplate extérieure et à son acromion. *le delphinus delphis.* »

Les globicéphales, à leur tête globuleuse n'en occupe que la première décrite par le docteur Traill d'abord complète, par MM. Bonnatte (1) et M. de Lacépède (2) en d'idée fixe à leur sein ainsi que le genre peut ne reposer certainement très imparfaite des plus ordinairement de leur mâchoire d'en haut.

On n'a distingué espèces susceptibles de variation : l'une vit dans la Méditerranée, et l'autre dans cette dernière mer.

---

### LE GLOBICÉ

#### *Delphinus globicephalus*

Avant d'entamer l'histoire de cet animal, nous croyons devoir rapporter les opinions ou des récits de Linné (3), le premier sous le nom de *bulice* « grosse et obtuse par derrière. » De Linné (4) figure d'après cette figure fut reprise à museau arrondi par Bernard de Remondin (5), ils sont à rien déduire.

En 1806, M. P. !

(1) Bonnatte, *Cé.*

(2) Lacépède, *Hist. Nat. du Narval édenté, Ca.*

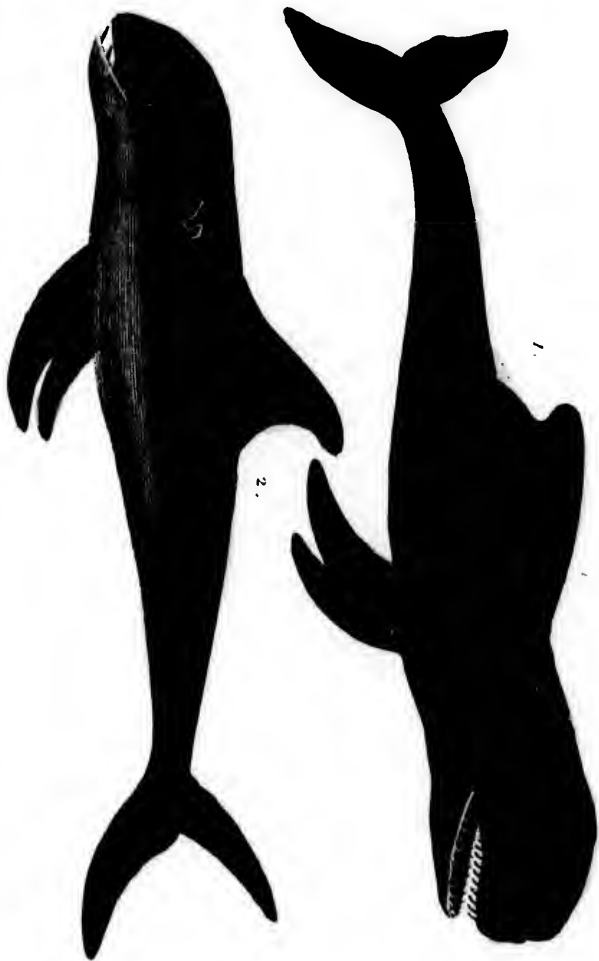
(3) *Description du*

(4) *Pêches, second*

(5) *Histoire des I.*

Reste; 3 vol. in-8°. fig. 1.

ques unes des îles Orkney  
t à Edimbourg, et trois



1 *Delphinus orca* (Linn.)  
2 *Delphinus phocaenoides* (Linn.)

recont  
ement  
ents à  
nom  
ms à e  
ivid  
esente  
ngt-hi  
mourbe  
ces e  
outre e  
Les p  
ale ol

longu  
Circon  
Longu  
Large  
Balle  
Large

La co  
ant, z  
sius,  
m ruba  
ceur  
rent  
lulai  
paises  
Le gl  
s dau  
compos  
us la  
l. Sco  
unlon  
nce ce  
mari  
seue  
Shet  
ing a  
e sai  
ur un  
r. cu  
ales.  
les  
in qu  
us le  
Le gl  
star  
en re  
e list  
es, r  
uel p

Fa

rencontrer de ces cétacés adultes qui sont complètement édentés, ou qui n'ont qu'un petit nombre de dents à la mâchoire inférieure. Dans l'état normal le nombre de celles-ci est de vingt à vingt-quatre dents à chaque maxillaire, quoique souvent certains individus n'en aient que dix et que d'autres n'en présentent que vingt-deux, et même vingt-six et vingt-huit; leur forme est conique, aiguë, et un peu incurvée au sommet. M. Watson compta, sur un de ces cétacés, vingt-huit dents en haut et vingt-huit en bas.

Les proportions des diverses parties d'un globicéphale observé par M. Watson sont celles-ci :

	Pieds angl.	Pouce
Longueur totale. . . . .	19	6
Circonférence. . . . .	10	»
Longueur de la nageoire pectorale. . . . .	3	6
Largeur de la même. . . . .	1	6
Hauteur de la dorsale. . . . .	1	3
Largeur de la même. . . . .	2	3
— de la caudale. . . . .	5	»

La couleur générale du corps est un noir bleuâtre mat, ayant l'aspect lustré et brillant du satin en dessus, et quelquefois blanchâtre en dessous. Mais un ruban blanc naît par un élargissement disposé en cœur sous la gorge, et descend sur la poitrine et le ventre, jusqu'à la région anale. La couche de tissu adipeux n'a pas moins de trois ou quatre pouces d'épaisseur.

Le globicéphale paroît être le plus sociable de tous les dauphins; il se réunit par troupes considérables, composées quelquefois de plus de mille individus, dans la direction de quelques vieux chefs; aussi Scoresby les compare-t-il à ces troupeaux de bœuf qui suivent ceux que l'habitude ou l'expérience ont placés à la tête de la troupe. De cette particularité dans leurs mœurs découle le nom de conducteur, que lui ont donné les Anglois des îles Orkney et Shetland, en l'exprimant par les mots de *the leading whale* ou *leading whale*. Les habitants de ces îles sauvages reculée dans le nord, et qui n'ont pour unique ressource que ce qu'ils retirent de la mer, connoissent si bien cette habitude des globicéphales, que tous leurs efforts se bornent à diriger dans les baies étroites le conducteur de la bande, bien sûr que le reste suivra stupidement, et donnera lieu au piège (\*).

Le globicéphale conducteur se réunit donc presque constamment par essaims dont l'imprévoyance est très remarquable, puisque M. Scoresby a dressé une liste qui prouve combien cette espèce est multipliée, mais en même temps combien elle a peu d'instinct pour se garantir du danger d'être brisée sur

les rochers. En ne s'occupant que d'une bien petite partie du nord de l'Europe, telle que les côtes des îles Orcades, Shetland, Féroé et Islande, ce savant marin nous a fourni à ce sujet des détails pleins d'intérêt. Il paroît que dès 1676 un Danois nommé Lucas Jacobson Debes, publiant une description des îles Féroé (\*), rapporta les procédés que suivoient les habitants pour prendre ce cétacé qu'ils nommoient *grind-whale*, et dont ils conduisoient les troupes dans de petits havres à l'aide de bateaux, et il affirme qu'on en tua mille en deux endroits seulement dans l'année 1667.

« Dans l'année 1748, quarante globicéphales s'approchèrent de Torbay, et l'on ne put en tuer qu'un seul long de dix-sept pieds. En 1799, environ deux cents, de huit à vingt pieds de long, échouèrent dans le détroit de Taesta, à Fetlar, une des îles Shetland. Le 25 février 1805, cent quatre-vingt-dix de la même espèce, de six à vingt pieds de long, furent attirés dans le détroit d'Uyca à Unst, et le 19 mars de la même année on en tua cent vingt autres. En décembre 1806, échouèrent à Scalpa-Bay, île Orkney, quatre-vingt-douze individus; ils avoient de cinq à vingt-un pieds de long. On observa dans les trois dernières troupes un grand nombre de femelles allaitant encore leurs petits lorsqu'elles touchèrent au rivage, et dont le lait jaillit de leurs mamelles tant qu'elles vécutent. Dans les hivers de 1809 et 1810, onze cents de ces cétacés approchèrent de la côte de Hvalfjord en Islande, et furent capturés. Dans l'hiver de 1814, cent cinquante furent conduits à *Bill-Sound*, île Shetland, où on les tua. Ce nombre est peu considérable si on le compare à l'immense destruction qu'on en a faite dans ces derniers temps en divers lieux de la Grande-Bretagne et autres îles du Nord. »

La troupe de soixante-dix individus qui échoua en 1812 sur les côtes de la Bretagne, en France, se composoit d'un grand nombre de femelles, et n'avoit que sept mâles et douze petits d'âge très différent.

Tels sont les détails que la cétologie possède sur les globicéphales; mais si leurs formes et leur organisation sont bien décrites, il nous reste à désirer une connoissance moins imparfaite de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leur genre de vie, de tout ce qui peut enfin nous en donner une idée autre qu'une simple description physique.

Le globicéphale que M. Risso a décrit et figuré a bien tous les caractères généraux de l'animal dont nous venons de tracer l'histoire, mais cependant la figure n'est pas sans offrir quelques dissemblances, et le texte lui-même s'éloigne un peu de ce que nous

(\* *Færoæ et Feroa reserata*, 1 vol. in-12. Londres, 1676.

(\* Fait consigné dans le *Voyage* de M. Neill.

ont appris MM. Cuvier, Traill et Scoresby. Voici la description de M. Risso. *Le dauphin à tête ronde*, que les pêcheurs de Nice nomment *s'ustur*, visite annuellement cette partie de la Méditerranée en avril et mai surtout, et paroît émigrer après cette courte apparition. Il s'approche rarement des côtes. « Un individu récemment pris étoit long de seize » pieds. Son corps étoit très long, arrondi jusqu'à » la nageoire dorsale, et *caréné* ensuite jusqu'à la » queue. Sa peau étoit unie, d'un beau noir brillant, » avec une grande bande d'un gris sale qui s'étendoit » de chaque côté depuis la gorge jusqu'à l'anus. Sa » tête étoit grande, renflée, parfaitement ronde, très » large. Ses mâchoires étoient *égales*, l'inférieure » armée de vingt-deux dents, la supérieure de vingt » de chaque côté, *rondes*, coniques, courbées, *juv-* » *nâtres*, espacées; les *antérieures* et les *postérieu-* » *res* étoient *les plus petites*. Chacune s'inséroit dans » une espèce d'*alvéole* ou de *cavité de la mâchoire* » *opposée*, quand la bouche étoit fermée; les yeux, » fort petits, avoient l'iris d'un blanc sale; les » *écarts* (1), fort larges, étoient en forme de crois- » sants; les nageoires paires étoient rapprochées de » la gorge, fort longues, coupées en queue d'hiron- » delle, et terminées en pointe obtuse. La nageoire » dorsale avoit une forme triangulaire, et étoit cou- » chée et échancrée en arrière. La caudale, fort » large, étoit *sinueuse* et très profondément échan- » crée au milieu. Il avoit la chair rouge et le lard » très huileux. »

### LE GLOBICÉPHALE DE RISSO.

*Delphinus rissoanus*. Cuv. (2).

Aldrovande paroît être le premier auteur qui ait mentionné sous le nom de *delphinus procer* ce cétacé, dont on doit une connoissance plus exacte à M. Risso, naturaliste laborieux, auteur d'un ouvrage important sur l'histoire naturelle des environs de Nice. Dès 1811, M. Risso avoit adressé à Paris un dessin fait d'après un individu long de neuf pieds qu'on trouve gravé dans les *Annales du Muséum*, sous le nom de *dauphin-bélier*, parce qu'il supposoit que ce devoit être le bélier de mer, ou *aries marinus* d'Élien et de Pline. Nous dirons, avant de tracer son histoire, que ce cétacé, ainsi que le globicéphale conducteur, perd aisément les dents de la mâchoire supérieure, et qu'on ne doit pas donner au nombre

(1) Il est unique: c'est une faute typographique.

(2) Cuvier, *Rapport sur les Cétacés échoués à Paimpol*, *Ann. du Muséum*, t. XIX, p. 4 à 16; Desm., sp. 778; *Delphinus aries*, Risso, *Ann. Mus.*, t. XIX, pl. 4, fig. 3; G. Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 284; *Delphinus risso*, Risso, *Hist. nat.*, Nice, t. III, p. 23, pl. 1, fig. 2.

de ces os ou à leur absence de l'un des maxillaires une importance bien grande dans la détermination des espèces, ou lorsqu'on cherche à établir leur identité. M. Risso étant le seul observateur moderne qui ait donné la description de cet animal, que M. Cuvier a décoré de son nom, nous ne pouvons mieux faire que de rappeler textuellement ce qu'il en dit.

« Des mœurs douces, comme la zone tempérée qu'il habite, semblent être le partage de ce cétacé » qui n'approche de nos côtes que dans le temps de » amours. Son corps est allongé, arrondi, renflé vers » sa partie antérieure, diminuant insensiblement » de grosseur vers la queue, qui est déprimée; sa peau » est mince, de couleur grise, à nuances bleuâtre » traversée par des traits irréguliers et des taches » inégales, droites ou flexueuses, blanchâtres; le » ventre est d'un blanc mat; la tête fort grande, » museau arrondi, relevé en arc, obtus, percé vers » la nuque par l'ouverture des évents; la bouche » ample, arquée; la mâchoire supérieure, pourvue » d'alvéoles seulement, est plus avancée et couverte » l'inférieure, qui est garnie de chaque côté de » grosses dents coniques, aigües, un peu courbées » distantes, fortement enchâssées dans l'ossemens » de la mâchoire; ces dents sont solides, pres- » qu'égales, d'un blanc jaunâtre, recouvertes d'un émail » fort luisant; l'intérieur de la gueule est muni » de tubercules émousés; la langue est libre, unie » à ses deux bords; les yeux sont ovales, oblongs, » petits, avec l'iris doré; la nageoire dorsale, haute » élevée, à peu près en forme de triangle scalène » est située presque au milieu du dos; les nageoires » paires sont grandes, épaisses, noirâtres; la caudale » est forte, divisée en deux grands lobes par une » échancre assez profonde. »

Le globicéphale de Risso est donc caractérisé particulièrement par son dos arrondi, sa tête large et obtuse, sa mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure; il a neuf pieds de longueur sur trois de largeur, et paroît à la surface de la mer du golfe de Nice dans la belle saison, surtout au printemps et de l'automne. Rien en lui ne peut faire supposer qu'il soit véritablement *Paries* des anciens.

Nous devons ajouter probablement à ce genre de dauphins deux espèces que nous n'avons fait qu'évoquer dans le cours de notre voyage. La première fut observée près des archipels des Pomotans, de la mer Mauvaise. Nous l'avons indiquée dans *Zoologie de la Coquille* (3), sous le nom de *delphinus leucocephalus*, en disant que sa tête étoit courbée, et plus conique que celle du marsouin ordinaire. Ce cétacé dont nous vîmes une douzaine d'individus pouvoit avoir six pieds de longueur

(3) *De Piscibus*, p. 703.

(4) Page 184.

ce de l'un des maxillaires dans la détermination de ce genre, nous n'avons pu établir leur identité avec celle de cet animal, que M. Cuvier, nous ne pouvons mieux que nous le faisons, comme la zone temporelle, comme la zone temporelle, être le partage de ce genre, et que dans le temps de l'allongé, arrondi, renflé et diminuant insensiblement, qui est déprimée; sa peau grise, à nuances bleuâtres, irréguliers et des raies flexueuses, blanchâtres; la tête fort grande, ovale en arc, obtus, percé de deux yeux; la bouche mâchoire supérieure, pourvue, est plus avancée et couverte de dents solides, presqu'égaux; la langue est libre, unie; les nageoires sont ovales, oblongs; la nageoire dorsale, haute en forme de triangle scabre au milieu du dos; les nageoires latérales, noires; la caudale, deux grands lobes par le dessous.

Risso est donc caractérisé par son dos arrondi, sa tête large, sa mâchoire supérieure plus longue que la tête, sa longueur sur trois de sa hauteur; la face de la mer du golfe de Venise, surtout au printemps et d'été, ne peut faire supposer l'existence de cet animal.

Il est probable que ce genre est le même que nous n'avons fait qu'établir de notre voyage. La première description est de Pomatous, dans l'archipel des Philippines, d'où nous l'avons indiquée dans notre ouvrage (2), sous le nom de *delphinus*, sans que sa tête étoit couverte de dents, unique que celle du marsouin, dont nous vîmes une douzaine à la surface du globe. D'autres, au contraire, ont encore, mais dans des régions où les influences

de l'air. Sa nageoire dorsale étoit prononcée, très droite et aiguë au sommet. Son corps étoit d'un gris foncé; mais la tête et le cou étoient d'un blanc pur. Il ne resta qu'un instant le long de notre navire.

La seconde espèce, sur laquelle nous n'avons que peu de choses à dire, est un cétacé d'un brun noir uniforme et dont la taille est du double de celle du marsouin commun. Sa tête complètement tronquée, la haute nageoire dorsale faite en forme de faux, tout ce que nous en pûmes distinguer. Nous le rencontrâmes dans ce vaste espace de mer qui existe entre le tropique du Capricorne, entre les îles des Philippines et la Nouvelle-Hollande. Un capitaine baleinier anglois, dont le navire étoit occupé à la pêche des cachalots, et qui se trouvoit à bord de *la Coquille* au moment, nous dit que les pêcheurs le connoissent sous le nom de *black-fish* ou poisson noir, et que son agilité étoit remarquable, mais que cependant on cherchoit à le prendre, parce que son crâne renfermoit une matière analogue au *sperma-ceti*.

Il se termine la série des espèces de dauphins existant réellement dans la nature. Nous n'avons pas craint de supprimer l'indication de plusieurs, parce que les renseignements qui ont servi à les établir sont trop obscurs et trop incomplets pour mériter une entière croyance: il est temps enfin de faire justice de quelques vieilles erreurs.

M. Dussumier, armateur, qui suit les destinations lointaines de ses navires, et qui utilise ses relations en recueillant tous les animaux rares et précieux des pays où ses relations commerciales l'appellent, enrichi le Muséum de cinq ou six espèces entièrement nouvelles. Il nous en avoit promis les descriptions, que nous nous fussions fait un devoir d'insérer textuellement; mais son départ et des affaires que nous ne pouvons apprécier nous ont empêché de compléter notre livre par ces intéressants documents.

Il ne nous reste plus à mentionner que les dauphins dont les débris gisent en divers lieux de l'Europe, et dont l'ouvrage de M. Cuvier sur les ossements fossiles offre les caractères distinctifs et les descriptions détaillées. Mais nous ne devons pas oublier à quelle classe de lecteurs cet ouvrage est principalement adressé, et il nous suffira de mentionner quelques uns des faits les plus importants de ces découvertes modernes. Quelle que soit en effet l'opinion qui admet un déluge universel, des cataclysmes partiels, ou des éruptions d'eau par les bassins, toujours est il qu'un grand nombre de vallées sont devenues célèbres par les ossements d'animaux qu'on y a découverts, et que beaucoup de ces êtres n'existent plus et ont complètement disparu de la surface du globe. D'autres, au contraire, existent encore, mais dans des régions où les influences

des climats sont complètement changées. Pour les dauphins, il est beaucoup plus difficile d'établir leurs rapports avec les espèces vivantes; car celles-ci sont très mal déterminées pour la plupart; et il y en a tant d'inconnues, que les moyens de comparaison manquent complètement.

Un squelette de dauphin presque entier, voisin du *globiceps* et de l'épaulard, a été découvert en 1795 par M. Cortesi de Plaisance, dans une colline des Apennins, voisine du mont *Pulgnasco*. C'est au petit village de *Sort*, près de *Dax*, dans le département des Landes, que fut trouvée la mâchoire inférieure d'un cétacé nommé, à cause de sa particularité qu'elle présenta, *dauphin à longue symphyse*. Les salinières des Landes ont aussi donné un fragment qui a été rapporté à une espèce très voisine du *dauphin vulgaire*. Enfin dans le calcaire grossier du département de l'Orne on déterra un fragment dont la forme annonce évidemment une nouvelle espèce de *dauphin à long museau*.

## NOTES SUR QUELQUES AUTRES DAUPHINS.

Le *Zoological journal* (1) a publié le *phocæna Homei*, de M. Smith (2), long de six pieds, et qui vit dans les mers du Cap. M. Gray, dans ses *Spicilegia* (1<sup>er</sup> fascicule), a décrit les *grampus Leadivisii* (3) et *obscurus* (4) des mers du cap de Bonne-Espérance. Une variété de ce dernier est figurée (pl. 2, fig. 2, 5, 4 et 5) par MM. Quoy et Gaimard, dans la *Zoologie de l'Astrolabe*. Ces mêmes auteurs ont décrit un dauphin de la Nouvelle-Zélande (*delphinus Novæ-Zelandiæ*) (5), qui est représenté dans leur planche n<sup>o</sup> 28.

M. Harla (6) nomme *delphinus intermedius* un marsouin dont le corps est d'un noir brillant, tandis

(1) T. IV, p. 440. et Bull., t. XVIII, p. 276.

(2) *Ph. supra nigra pura, capitis corporisque lateribus nigricante et albo variegatis; dentibus supra utrinque quadraginta, infra sexus triginta; posteriori pinna dorsalis margine falcato*. Smith, Zool. Journ., t. IV, p. 433.

(3) *Corpore obesa; fronte obliqua; pinnis brevibus, obtusis, dorsali triangulari; subtus fasciâ lineis maculisque albis notatus; cæterum totus niger; dentibus parvis conicis 25—25—26—26 utrinque*. Bull., t. XVIII, p. 416.

(4) *Corpore lanceolato; capite obliquo, acuto; pinnis mediocribus falcatis; collo ventreque albidis, fasciâ nigra ab angulo oris usque ad pinnas pectorales; striâ obliquâ laterali alba postica; cæterum totus niger; dentibus parvis, conicis, utrinque 24—24—26—26*. Bull., t. XVIII, p. 416.

(5) *D. corpore elongato, cylindraceo, supra nigricante; infra albo; lateribus sub flavis; rostro longo; oculis nigro cinctis; dorsali pinna, pinnis pectoralibus mediocribus recurvatis*. Zool. Astrol., t. I, p. 149.

(6) Journ. of the ac. of nat. sc. of Phil., t. VI, 2<sup>e</sup> cah., p. 51 (1827).



que les côtés du ventre et du cou sont d'un blanc qui se continue sur le ventre et sur la poitrine. La queue est comprimée et séparée par un fort étranglement. Sa taille est de seize pieds et demi, sur une circonférence de dix pieds à l'endroit le plus épais du corps. Les nageoires pectorales ont trois pieds onze pouces. Il vit sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Il est intermédiaire aux *delphinus grampus* et *globiceps*. M. Gray dans ses *Spirilegia* (1<sup>er</sup> fascicule), a décrit un delphinorhynque (1) et un vrai dauphin (2) qu'il indique comme nouveau (3).

M. Fr. Cuvier a donné, dans son bel ouvrage sur les mammifères, des portraits du *dauphin de Risso* (liv. 60), qui a été décrit par nous comme étant un globicéphale, et le *dauphin à long bec* (67<sup>e</sup> liv.) qui est un delphinorhynque, puis les dauphins plombé (4), véloce (5), bridé (6), douteux (7), de Dole (8), et le marsouin du Cap (9).

Nous sommes forcé de distinguer comme espèce un cétacé à long museau qui fut pris sur les côtes de l'île d'Aix, à l'embouchure de la Charente, et que nous dessinâmes sur nature. Ce sera notre *delphinorhyncus santonicus* voisin du *delphinus frontatus* de feu G. Cuvier (*Oss. foss.*, t. V, p. 278). Cet animal avoit cinq pieds huit pouces de longueur, le corps fusiforme, la dorsale recourbée, placée un peu au-delà du milieu du corps, l'œil situé à toucher la commissure de la bouche, le museau mince, arrondi, séparé du front qui s'élevait en bosse pour se continuer avec la ligne du corps sans saccade. Toutes les parties supérieures étoient d'un noir intense, les inférieures d'un blanc satiné. Il avoit cent quarante-deux dents coniques, petites, régulières, symétriquement rangées, c'est-à-dire à la mâchoire supérieure et de chaque côté trente-trois, et à l'inférieure, de chaque bord trente-huit.

(1) *Delphinus longirostris*, Gray; Bull., t. XVI, p. 116. *Ossa palatino carinato, postice convexo, rostro longissimo attenuato, supra depresso, linea media elevata; dentibus parvis utrinque 48-48-50-50.*

(2) *Delphinus capensis*, Gray, Splc.; Bull., t. XVI, p. 116. *Corpus lanceolato; pinna dorsali elevata, falcata; pinnis pectoralibus medioeribus, falcatis; dorso, labiis, pinnisque nigrescentibus; ventre albedo; dentibus utrinque circiter 5-5-0-0.*

(3) Consultez, dauphin de Fréminville, Bull. Soc. phil., p. 71; cétacés échoués dans la rade de Palmpol, Bull. (1812-1813), p. 69.)

(4) *Delphinus plumbens*, F. Cuv., t. III, pl. n<sup>o</sup> 1 et 3.

(5) *D. velox*, Dussumier, *ibid.*

(6) *D. frenatus*, *ibid.*

(7) *D. dubius*, G. Cuv.

(8) *Aodon Dalei*.

(9) *Ph. capensis*, Duss.; Fr. Cuv., Mammif.

## LES CACHALOTS.

Les cétacés dont nous nous sommes occupé jusqu'à présent ont leur tête en rapport avec les dimensions de leur taille, mais il n'en est pas de même de ceux qu'on a nommés cachalots: cette partie par un énorme développement des os de la face devient tellement volumineuse, que souvent elle compose à elle seule un quart de la longueur totale de l'animal.

Le nom de cachalot est tout moderne: on trouve dans Anderson (1) une citation des *Éphémérides Curieuses de la Nature* par laquelle on voit que le nom de *cachalot* ou *cahalut* est d'origine basque et que les habitants de Bayonne, de Biariz, et Saint-Jean-de-Luz, en introduisirent l'usage parmi les pêcheurs: car dans leur langue, *cachau* signifie une *dent*, suivant l'opinion reçue.

L'histoire de ces gigantesques cétacés ne se compose que de documents suspects sur tous les points. Il semble qu'on se soit plu à accumuler les citations les plus disparates, afin de multiplier les espèces sur les prétextes les plus frivoles.

Les naturalistes anciens ne paroissent point avoir eu connoissance. On dit bien que l'opinion d'Aristote et le *physétère* de Plinie doivent être le cachalot; mais on ne peut à ce sujet émettre que des soupçons: il suffira de citer sans doute les recherches de Théodore Haëus, qui prétendoit que ce cétacé étoit le *léviathan de Job* ou la *baiein* de *Jona* (2).

Les Italiens ont toujours nommé *capidoglio* que les peuples parlant la langue d'oc nomment *pis mular*, et qui est le cachalot macrocéphale senedette de Rondelet n'est pas autre que ce dernier animal. Enfin le genre physale de M. Lepeuède est encore le même cachalot, auquel le pêcheur, dans un croquis grossièrement tracé, aura mis de mémoire l'ouverture de l'évent à la partie postérieure de la tête au lieu de la placer sur le dos.

Tous les peuples du Nord nomment les cachalots *pol-fiske*, *pol-visch* ou *hump-back*, ce qui équivaut à dos bossu. La plupart des dénominations sous lesquelles ils sont connus rappellent plus ou moins cette particularité de leur organisme, d'une gibbe élevée et saillante de nature grasse sur le dos.

Linné, en coordonnant l'ensemble des êtres

(1) *Hist. nat. de l'Islande et du Groenland*, t. I, p. 116 (en note).

(2) *Disquisitio de Leviathan Jobi et ceto Jona*, Théodore Haëus, augmenté par Wernerus Kohne, 1740, p. 240.

## CHALOTS.

nous sommes occupé ju  
e en rapport avec les dime  
is il n'en est pas de mèn  
és cachalots : cette parti  
ement des os de la fac  
mineuse, que souvent e  
quart de la longueur tot

st tout moderne : on trou  
itation des *Éphémérides*  
par laquelle on voit que  
*halut* est d'origine basque  
Bayonne, de Biariz, et  
introduisirent l'usage par  
leur langue, *cachau* signi  
ion reçue.

ntesques cétacés ne se co  
suspects sur tous les poic  
plu à accumuler les citati  
in de multiplier les espè  
us frivoles.

iens ne paroissent point  
e. On dit bien que l'*o*  
ère de Pline doivent être  
peut à ce sujet émettre  
ra de citer sans doute les  
Hasæus, qui prétendoit  
*than de Job* ou la *ba'ein*

jours nommé *capidoglic*  
nt la langue d'oc nommo  
le cachalot macrocéphale  
t n'est pas autre que ce  
e genre physale de M. L.  
même cachalot, auquel  
eroquis grossièrement tra  
l'ouverture de l'évent à l'  
de la tête au lieu de la pl

u Nord nomment les cacha  
ou *hump-back*, ce qui é  
a plupart des dénominat  
nt connus rappellent plu  
rité de leur organisme, d'a  
saillante de nature graiss

nant l'ensemble des êtres

*Islande et du Groenland*,

*viathan Jobi et ceto Jona*  
enté par Wernerus Kohne, 1



que les côtés du ventre et du cou sont d'un blanc qui se continue sur le ventre et sur la poitrine. La queue est comprimée. Sa taille est une circonférence de épais du corps. Les pieds onze pouces. Il velle-Angleterre. Il es *grampus* et *globiceps* *gia* ( 4<sup>e</sup> fascicule ), que (1) et un vrai da nouveau (2).

M. Fr. Cuvier a doi les mammifères, des (liv. 60), qui a été dé *globicéphale*, et le *de* qui est un delphinio plombé(4), véloce (5), b et le marsouin du Ca

Nous sommes forcés un cétacé à long muse l'île d'Aix, à l'embo nous dessinâmes sur *narhyncus santonicus* de feu G. Cuvier animal avoit cinq pie corps fusiforme, la peu au-delà du miliet cher la commissure d arrondi, séparé du fr se continuer avec la Toutes les parties sup tense, les inférieures quarante-deux dents symétriquement rang supérieure et de cha inférieure, de chaque l

(1) *Delphinus longirostris*  
*Osse palatino carinato,*  
*gissimo attenuato, s-*  
*vata; dentibus parvis*

(2) *Delphinus capensis*  
p. 116. *Corpore lan-*  
*falcato; pinnis pect-*  
*dorso, labiis, pinnisq-*  
*do; dentibus utrinque*

(3) Consultez, dauphin  
p. 71; cétacés échoués  
(1812-1813), p. 69.)

(4) *Delphinus plumbeus*

(5) *D. velox*, Dusson

(6) *D. frænatus*, Linné

(7) *D. dubius*, G. Cuvier

(8) *Aodon Dalei*.

(9) *Ph. capensis*, Du

*Embryos of *Phiseter polycephalus*, long. 1.5 mm.*



ants, c  
s'écia  
g'halo  
ents d  
ociens  
oms d  
ne fou  
nt de  
ores: l  
t ma  
athen  
obiacé  
paul  
Briss  
ecelu  
de r -  
d'ill  
phate  
meu  
natura  
avis  
ané  
voit  
mmi  
ntes  
us le  
eurs,  
us le  
trins  
tion  
piées  
trépé  
ne pl  
ont d  
er le  
ne s'  
ous p  
Erxl  
es cor  
repre  
de p  
Los  
c, cat  
de tr  
at ut  
nien  
  
T  
D  
pative  
urs,  
ouill  
gonn  
Disto  
deux  
habt  
d'at

mis, dans son *Système de la nature*, et séparant les cétacés en une classe, appliqua, le premier, aux cachalots le nom de *physète* qu'on trouve dans les écrits de Pline. Avant Linné la plupart des auteurs anciens s'étoient bornés à le mentionner sous les noms de *cetus* et même de *balæna*, en leur ajoutant une foule d'épithètes qu'il seroit très peu intéressant de rappeler. Linné ne reconnut que trois espèces : le *physeter macrocephalus*, qui est le cachalot macrocéphale, et la seule espèce véritablement authentique; son *microps*, qui nous paroît être un globicéphale ou le marsouin gris; et son *tursio*, le grand cachalot.

Brissou conserva aux cachalots le nom générique de *cetus*, et son *cetus albicans* est le béluga; son *cetus boreo-Anglicæ*, dont on a fait un cachalot *trumpo*, se différencie de son premier *cetus* ou le macrocéphale; et ses quatre dernières espèces sont certainement des épaulards et des globicéphales. Des naturalistes systématiques, aussi universellement admis dans les principes de leur classification que Linné et Brissou, sanctionnant en partie la manière de voir d'Anderson qui, en copiant un vieil auteur nommé Sibbald, avoit formé quatre espèces différentes de cachalots (1), durent faire prévaloir dans tous les ouvrages l'opinion qu'il en existoit plusieurs, et tous les renseignements tronqués pris dans les relations de voyages, dans les rapports des marins employés aux pêches, furent mis à contribution pour étayer l'existence de ces prétendues espèces. Bonnaterre dans sa *Cétologie*, et M. de Lacépède dans son *Histoire naturelle*, de même que plusieurs autres naturalistes, ne manquèrent point de reproduire ces êtres fictifs, et d'accompagner leur histoire de longs détails, parmi lesquels on n'en trouve pas un seul de caractéristique : il nous paroît donc inutile de citer les synonymies d'Erxleben, de Boddaert et autres, et de reproduire les caractères des genres *physètes* et *physales*, qui reposent que sur des descriptions très incomplètes et de peu de valeur (2).

Les caractères généraux des cachalots (*physeter*, *catodon*, Lacépède) sont particulièrement : une tête très grande et volumineuse, terminée en avant par un museau tronqué, ou qui semble coupé carrément; une mâchoire supérieure très large, re-

couvrant l'inférieure, qui est très étroite, allongée, et façonnée de manière à s'emboîter dans un sillon de la supérieure; la mâchoire inférieure est seule garnie de dents épaisses et robustes, dont est complètement privée celle d'en haut; ces dents sont reçues, lorsque l'animal ferme la bouche, dans les dépressions du bord gengival supérieur que recouvrent des gencives épaisses. L'orifice des évents est unique et ouvert sur l'extrémité du museau; les yeux sont fort petits et inégaux, et cette particularité anatomique n'avoit point échappé à Eggède (3); une bosse graisseuse surmonte le dos.

Tels sont les cachalots considérés dans leur ensemble. Les dispositions, l'ordre et les particularités qu'affecte la charpente osseuse, méritent aussi de fixer l'attention. A ce sujet nous présenterons un résumé des travaux les plus modernes. Le crâne (2) a la plus grande analogie avec celui d'un dauphin dont les bords du museau seroient très élargis, et relevés de manière à en rendre la face supérieure concave. Les narines osseuses externes s'ouvrent aussi au fond d'une très grande concavité formée par une portion des maxillaires; les pariétaux, à leur base, sont presque entièrement cachés par un développement considérable de la crête occipitale; le museau, malgré son étendue, doit son énorme développement aux maxillaires et aux intermaxillaires : ceux-ci remontent et se redressent, pour former des crêtes qui s'élèvent perpendiculairement tout autour de la tête; un demi-canal traverse le vomer; les narines sont très inégales, et celle du côté droit n'a pas le quart de l'ampleur de celle du côté gauche; les os du nez sont aussi irréguliers; le nasal du côté droit est plus large que celui du côté opposé. Cette direction du vomer, dit M. Cuvier, et cette ampleur de la narine gauche, indiquent une direction du canal membraneux des narines, et de tout l'appareil des jets d'eau vers le même côté, et expliquent ce fait observé par les marins, que les cachalots lancent toujours la colonne d'eau vers le côté gauche (4). Le bord inférieur de l'orbite est formé par un os jugal, gros, et de forme cylindrique, dilaté à sa partie antérieure en une lame oblongue qui ferme à demi l'orbite en avant; la fosse temporale est arrondie et profonde, mais aucune crête ne la sépare des côtés du crâne; l'arcade zygomatique est conique et courte, et n'est

(1) Tome II, p. 416 et suiv.

(2) Dans un aperçu historique sur l'état de la science relativement aux cétacés mentionnés par les vieux auteurs, M. Cuvier (*Oss. foss.*, t. V, p. 328 et suiv.) a débrouillé, avec l'érudition la plus vaste, les erreurs de nomenclature qui surchargeoient les livres consacrés à l'histoire de ces animaux. Nous renvoyons le lecteur à cet ouvrage pour se pénétrer des discussions scientifiques qui établissent les faits à l'ouvrage même de ce profond naturaliste.

(3) « Il paroît n'avoir qu'un œil, quoiqu'il en ait deux; mais le gauche est si petit qu'on ne peut guère l'apercevoir; ce qui fait que les Groenlandois peuvent aisément en venir aux prises avec lui, en l'attaquant du côté où il n'a presque point d'œil. » (*Eggède, Groenl.*, page 55.)

(4) Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 342, pl. 24, fig. 1, 2, 3, 4 et 5.

(5) Swediaur, *Journ. physiq.*, octobre 1784, 286.

formée que par la partie écailleuse du temporal; le trou occipital est à peu près au tiers inférieur de sa hauteur; le bord inférieur de l'occipital se divise de chaque côté par une échancrure en deux lobes, dont l'externe représente l'apophyse mastoïde; le basi-laire et le sphénoïde postérieur sont fort courts; le sphénoïde antérieur ne se montre en dessous que dans une échancrure du vomer; le bord postérieur du jugal est simple.

On compte sept vertèbres cervicales, et l'atlas est la seule qui soit distincte; les autres sont soudées entre elles. Il y a quatorze paires de côtes; quatorze ou quinze vertèbres dorsales, et trente-huit lombaires ou caudales. Les os en V sont placés vis-à-vis la vingt unième vertèbre; ils sont d'abord assez longs, puis ils se raccourcissent ensuite; les vertèbres caudales restent fort grosses jusqu'aux six ou sept dernières, qui diminuent rapidement, de manière que l'épine est généralement d'égale grosseur partout.

L'omoplate est concave à l'extérieur, convexe du côté des côtes, et plus étroite qu'aux autres cétacés; son apophyse acromion est très développée; l'humérus est court et gros, et présente à son bord antérieur une crête terminée par un crochet, et qui retrace la crête deltoïdale; le cubitus se soude de bonne heure à l'humérus; avant même que l'épiphysse de celui-ci soit réunie; l'apophyse olécrânienne est très saillante, et se recourbe vers le poignet.

Les dents qui occupent des alvéoles profondes de la mâchoire inférieure sont au nombre de vingt-deux à vingt-cinq de chaque côté; on dit même que certains individus en offrent jusqu'à trente. Ces dents sont espacées entre elles, et plus fortes et plus grosses sur la partie antérieure de la mâchoire; elles sont très pointues, coniques, et recourbées à partir des gencives, cylindriques et massives dans leur corps, comprimées et creusées en cône à leur base; leur pointe, qui s'élève quelquefois jusqu'à trois pouces hors de la mâchoire et des matières fibreuses et denses qui tiennent lieu de gencives, s'use, et finit par s'aplatir à mesure que le cétacé vieillit. Nous en avons vu dont la couronne étoit presque complètement tronquée, et dans ce moment nous avons sous les yeux une dent d'un jeune cachalot, pris dans la baie de la Conception au Chili, et qui a les proportions suivantes: longueur totale cinq pouces, sur une circonférence d'à peu près quatre pouces; forme d'un cylindre assez régulier jusqu'à vingt lignes de la pointe, où un collet indique l'attache de la gencive, et la base de la couronne; celle-ci est conique, amincie, arrondie, et fortement recourbée; la dent entière, d'ailleurs, décrit une courbe beaucoup plus sensible en devant; l'ivoire en est formée de fibres très compactes, d'un

blanc jaunâtre, que leur dureté fait rechercher dans les arts.

L'audition paroît devoir être très obtuse chez les cachalots. On sait d'ailleurs, d'après les observations de Camper, que l'appareil auditif est en total beaucoup plus petit que celui des dauphins et des baleines. Les rampes du limaçon (\*) sont séparées par une cloison osseuse continue; la spirale qu'elles forment a un peu plus de deux tours; la fin du limaçon s'élargit en une espèce de petit vestibule particulier, séparé du grand par une écaille, dans lequel on voit deux petites ouvertures appartenant probablement aux aqueducs. La caisse est aussi très petite, et sa forme est plus ouverte; le marteau, libre par sa tête, qui est globuleuse, est soudé par son apophyse externe avec le bord de la caisse.

La vision ne paroît point devoir être étendue; l'on en juge par la petitesse du globe de l'œil. Au sujet M. de Lacépède dit « que l'œil du cachalot » macrocéphale est situé plus haut que dans les autres » cétacés, et qu'il est placé au sommet » d'une sorte d'éminence ou de bosse, peu sensible » à la vérité, mais qui s'élève cependant assez » dessus de la surface de la tête pour que le muscle » n'empêche pas cet organe de recevoir les rayons » lumineux réfléchis par les objets placés devant » le cétacé, pourvu que ces objets soient un peu élevés » gnés. Aussi le capitaine Colnett a-t-il imprimé » dans la relation de son voyage, que le cachalot » poursuit sa proie sans être obligé d'incliner » grand axe de sa tête et de son corps sur la ligne » le long de laquelle il s'avance. » Comment expliquer » cétacé l'explication de l'existence de ce cétacé » avec celui que rapportent MM. Quoy et Gaimard » en parlant de leur cachalot bosselé (?). « Nous » rons avec le capitaine Hammat que, par la » position de ses yeux placés dans un enfoncement » il ne peut voir ni en avant de sa tête ni derrière » lui; ce n'est que de côté et obliquement qu'il peut » distinguer les objets. » Or ces deux opinions sont » diamétralement opposées, bien que nous n'ignorons pas qu'on a positivement argué de cette » constance que le *polycephale* différoit spécifiquement » en cela du macrocéphale. Le cachalot bosselé (*polycephalus*) que MM. Quoy et Gaimard » fait figurer (2), d'après plusieurs croquis d'un certain » baleinier, dessin que nous avons reproduit dans l'atlas de cet ouvrage, et qu'on dit proprement » mers équatoriales des archipels des Molouques » des îles Tidoriennes, n'est remarquable que par un » grand nombre de bosselures qui régnerent tout le long

(\*) *Principes de l'anatomie comparée*, etc.; par Blainville, t. 1, p. 504.

(2) *Zoologie de l'Uranie*, p. 77.

(3) *Zool. de l'Uranie*, p. 76, pl. 12.

dureté fait rechercher de

devoir être très obtuse chez  
d'après les observatio  
oreil auditif est en total  
celui des dauphins et de  
la limaçon (1) sont séparés  
continue; la spirale qu'elle  
de deux tours; la fin du  
espèce de petit vestibule  
grand par une écaille,  
x petites ouvertures appelées  
aqueducs. La caisse  
forme est plus ouverte  
tête, qui est globuleuse,  
externe avec le bord de

point devoir être étendue  
de la gaine de l'œil. A  
dit « que l'œil du cachalot  
est plus haut que dans  
et qu'il est placé au som  
de la bosse, peu sensib  
s'élève cependant assez  
de la tête pour que le mus  
gagne de recevoir les ray  
des objets placés devant  
les objets soient un peu é  
M. Colnett a-t-il imprimé  
son voyage, que le cachalot  
ne doit être obligé d'incliner  
et de son corps sur la ligne  
s'avance. » Comment est  
l'existence de ce  
MM. Quoy et Gaimard  
cachalot bosselé (2)? « Nous  
ne Hammat que, par la  
placés dans un enfonceme  
devant de sa tête ni derri  
tête et obliquement qu'il p  
» Or ces deux opinions  
tes, bien que nous n'ig  
tivement argué de cette  
différence spécifique  
Le cachalot bosselé (p  
MM. Quoy et Gaimard  
plusieurs croquis d'un ca  
que nous avons repro  
page, et qu'on dit propre  
archipels des Moluques  
est remarquable que par  
lures qui règnent tout le l

atomie comparée, etc. : par

ité, p. 77.

p. 76, pl. 12.





*U. a. habet macrocephalus, Penn.*

*Del. per P. S. A. S. S.*

his on  
aux c  
et heu

i tous les anciens au-  
 ts semblent avoir pris  
 e nature très variable,  
 rs proportions au gré  
 e telles circonstances  
 ions si diverses, si in-  
 les, qui mettent à la  
 de baser leur opinion  
 nt, si l'on avoit voulu  
 étoit-il pas démontré  
 einiers donnoient au  
 ctères, à de légères  
 , dans toutes les mers,  
 'équateur comme dans  
 e pôle nord comme au  
 'encontre présentoit le  
 ouvons nous servir de  
*gris*, que l'on sait être  
 uve sur tous les riva-  
 ltique comme sur les  
 du grand Océan? Les  
 à établir de plusieurs  
 ctionnées à l'époque  
 lles reposent sur des  
 les qui résultent de la  
 s adipeuses sur le dos?  
 u important que plu-  
 uelques unes de ces  
 ent sur la région dor-  
 és dans les mers d'Eu-  
 de distinctions spéci-  
 chalot, et qui s'éroule  
 ritablement admettre  
 lot *macrocephale*, ou

ent de cinquante à  
 us rarement soixante-  
 s proportions les plus  
 eds, qu'on lui donne  
 exagérées, ou ne peu-  
 qu'à quelques vieux  
 d'une croissance qui  
 s a la forme d'un im-  
 pu'une légère dépres-  
 ne grande portion, et  
 e cubique, tronquée  
 eau obtus, ou plutôt  
 nt s'ouvre à l'extré-  
 milieu d'un mamelon  
 ses qui servent à son  
 linit graduellement  
 te pour s'épanouir en

cinquans.

Mais on conçoit qu'un tel colosse n'est pas de ces  
 eux qu'on peut conserver dans un musée :  
 est heureux lorsque quelques parties s'y trouvent

une immense nageoire composée de deux larges  
 lobes, profondément échancrés à leur milieu, et  
 n'ayant pas moins de quatorze pieds de diamètre  
 transversal. Les pectorales au contraire n'ont point

dos.  
reons  
la vais  
si, q  
use.  
es eug  
marqu  
n'soit  
microc  
emp  
us av  
er ce c  
pour  
monst

LII

Le ca  
nt les  
tant a  
mer c  
ur gig  
ant in  
urs os  
leurs  
en leu  
imm  
mbla  
ment  
les ri  
quiren  
et conse  
terrible  
le ca  
des ho  
mues  
mers.  
par  
est plu  
de à ce  
is pou  
pas  
me : e  
ntes  
re puis  
alot.  
la rolv  
u par  
reure  
belli  
is on  
aux c  
et heu

dos. Ce caractère pourroit fort bien dépendre de circonstances accidentelles, et même d'une pléthore du vaisseau dor-al renfermant la *cétine* ou *sperma-* qui laisseroit extravaser la matière adipo- . Peut-être encore ces bosses sont-elles dues à es engorgements du tissu cellulaire, car on a re- que quelquefois cette circonstance se pro- çoit chez les baleines et même chez le cachalot macrocéphale. La figure du cachalot bosselé n'est accompagnée d'aucuns détails autres que ceux que nous avons cités, et nous n'ajouterons rien de plus sur ce rétaçé, que nous ne connoissons point encore, pour lequel on doit désirer une description plus circonstanciée.

### LE CACHALOT MACROCÉPHALE.

*Physeter macrocephalus.* BOXX.

Le cachalot macrocéphale et la baleine franche et les géants du règne animal. La nature en les tant a voulu les mettre en rapport avec l'étendue mer qu'ils sont destinés à animer, et cependant ar gigantesque masse n'apparoit que comme un et imperceptible sur la vaste surface des océans. Les os, semblables à des poutres, le poids énorme de leurs muscles, les torrents de sang qui circulent dans leurs vaisseaux, l'enveloppe épaisse qui jette une immense couverture de graisse huileuse sur cet emblage informe; tout en eux dut porter l'étonnement et glacer d'épouvante les anciens peuples des rivages desquels on les vit apparôître. De là sortirent ces fables que les traditions et la poésie ont conservées : car tout porte à croire que l'orque terrible et si redoutable des Latins n'est pas autre que le cachalot macrocéphale; mais, bientôt aguerries les hommes, qui avoient su remplacer de frères vaincus par des navires, et sillonner en tous sens les mers, attirés par le commerce, puissants d'ailleurs par la possession d'armes formidables, ne furent plus dans ces grands étacés qu'une proie assez facile à conquérir, et importanta par les ressources qu'ils pouvoient en retirer. Le cachalot n'est cependant pas donné de mœurs aussi innocentes que la baleine : celle-ci en effet n'a pour se garantir des attaques de ses ennemis que les efforts impétueux de sa puissance musculaire immense, tandis que le cachalot, dont la bouche est armée de dents fortes et très robustes, plus carnassier dans ses habitudes, est devenu par cette seule modification de la mâchoire un caractère plus sauvage, plus décidé et plus belliqueux.

On conçoit qu'un tel colosse n'est pas de ces animaux qu'on peut conserver dans un muséum : on est heureux lorsque quelques parties s'y trouvent

pour en faciliter l'étude; aussi tous les anciens auteurs qui ont décrit des cachalots semblent avoir pris pour les peindre des verres de nature très variable, grossissant ou rapetissant leurs proportions au gré du narrateur, et c'est dans de telles circonstances qu'ont été tracées ces descriptions si diverses, si incorrectes, et si peu rationnelles, qui mettent à la torture les naturalistes jaloux de baser leur opinion sur des faits avérés : et cependant, si l'on avoit voulu s'appesantir sur ces faits, n'étoit-il pas démontré que partout les capitaines baleiniers donnoient au macrocéphale les mêmes caractères, à de légères exceptions près; que partout, dans toutes les mers, sous tous les parallèles, sous l'équateur comme dans les deux zones tempérées, au pôle nord comme au pôle sud, l'espèce que l'on y rencontre présentoit le même signalement, si nous pouvons nous servir de cette expression; que l'*ambre gris*, que l'on sait être produit par cet animal, se trouve sur tous les rivages, sur ceux de la mer Baltique comme sur les côtes des Moluques et des îles du grand Océan? Les distinctions qu'on a cherché à établir de plusieurs espèces peuvent-elles être sanctionnées à l'époque actuelle, lorsqu'on sait qu'elles reposent sur des nuances aussi légères que celles qui résultent de la courbure des dents et de bosses adipeuses sur le dos? Ce dernier caractère est si peu important que plusieurs auteurs mentionnent quelques unes de ces loupes s'élevant accidentellement sur la région dorsale des macrocéphales observés dans les mers d'Europe. De tout cet échafaudage de distinctions spécifiques établies dans le genre cachalot, et qui s'éroule de lui-même, on ne peut véritablement admettre qu'une seule espèce, le *cachalot macrocéphale*, ou à *grosse tête*.

Ce cachalot a communément de cinquante à soixante pieds de longueur, et plus rarement soixante-dix et quatre-vingts : ce sont les proportions les plus avérées; car celles de cent pieds, qu'on lui donne dans quelques relations, sont exagérées, on ne peut tout au plus être propres qu'à quelques vieux individus atteignant le terme d'une croissance qui n'est point ordinaire. Le corps a la forme d'un immense cylindre, dont la tête, qu'une légère dépression sépare du dos, constitue une grande portion, et qu'elle termine par une masse cubique, tronquée en avant pour former un museau obtus, ou plutôt quadrilatère. L'orifice de l'évent s'ouvre à l'extrémité antérieure de la tête, au milieu d'un manelon arrondi et formé de fibres épaisses qui servent à son occlusion, tandis que le corps finit graduellement et s'amincit jusque vers la queue pour s'épanouir en une immense nageoire composée de deux larges lobes, profondément échancrés à leur milieu, et n'ayant pas moins de quatorze pieds de diamètre transversal. Les pectorales au contraire n'ont point

reçu des proportions en rapport avec la puissance de la rame caudale ; elles sont comparativement petites, oblongues, ovalaires, et placées non loin de la commissure de la bouche. La surface du dos, arrondie et lisse, est surmontée par une fausse nageoire, ou plutôt une bosse entièrement formée de tissu cellulaire dans un repli épais de la peau, et qui est brusquement interrompue à sa partie postérieure. Cette loupe graisseuse n'est pas toujours unique ; et souvent on en compte jusqu'à trois, qui ondulent ainsi la région dorsale. Les yeux sont très petits, noirs, inégaux, et celui du côté droit est beaucoup plus grand que le gauche. On a même cru que ce dernier ne servoit point à la vision. Le canal de l'évent affecte aussi ce défaut de symétrie ; il est simple et non double comme chez les baleines, et se dirige obliquement vers le côté gauche de la tête. La langue est très charnue, d'un rouge livide, peu mobile, et remplit la mâchoire inférieure dont elle a la forme ; la bouche a peu d'ampleur ; la conque auditive extérieure se réduit à une simple fissure très étroite ; la verge du mâle est renfermée dans une sorte de fourreau qui l'abrite des choes extérieurs, tandis que les deux mamelles des femelles occupent deux profonds replis de la peau sur le ventre. Les chairs ont une teinte de rouge noir, propre à la plupart des cétacés, et la couche de tissu graisseux ou huileux qui les revêt est épaisse de plus de six pouces en dessus.

La couleur générale du cachalot macrocéphale est un noir bienâtre plus foncé sur le dos et s'éclaircissant sur les côtes et sous le ventre. Parfois le dessous du corps est blanchâtre, ainsi que le tour des yeux. L'épiderme est d'une nature si dense, si insensible, que communément de larges coquilles s'y attachent comme sur un rocher et y prennent leur complet accroissement. Ce sont ces coquilles, réunies quelquefois en un assez grand nombre, que l'on a prises pour des taches blanches. Le mollusque dont l'existence paroît liée à celle des grands cétacés, et qui, semblable à certains crustacés, adhère sur leur peau en parasite, est le genre *coronule* (1). Nous observerons en passant que cette particularité, de voir des coquilles bivalves, du genre huître, s'incruster sur la peau des cachalots, vers la tête et le dos, prouve que ce cétacé n'a point de mouvements brusques ; et c'est aussi ce que nous avons eu très souvent occasion de remarquer.

Le macrocéphale nage ordinairement avec lenteur, et ne fait paroître à la surface de l'eau que la large voûte de son dos et l'éminence charnue qui entoure d'un épais bourrelet l'orifice extérieur de l'évent.

(1) *Coronule-diadème*, *coronula diadema*, Lamarck, t. V, p. 387, et *coronule rayonnée*, *coronula balœnaris*, Lamarck, loco citato.

Souvent il reste paisible pendant quelques secondes le corps élevé au niveau de la mer quand elle est calme, puis il replonge doucement et sans saccade pour reparoître quelques minutes après. Il n'en est pas de même lorsque, réuni en troupe à l'époque des amours, l'ardeur qui l'anime le transporte : il le voit soulever à moitié sa tête massive et informe battre les flots de ses nageoires et plonger perpendiculairement, de manière à déployer en immense éventail les lobes de sa queue, et se servir de cette partie, entièrement composée de tendons épais énergiquement robustes, pour frapper l'eau avec bruit et la faire jaillir en gerbes à de grandes distances. Ce spectacle imposant, dont nous avons plusieurs fois été témoin, n'a communément lieu que lorsque les cachalots se réunissent en troupes. C'est alors qu'ils s'agacent et se recherchent en témoignant bruyamment les plaisirs de leurs sens lourds et épais ; c'est alors aussi qu'on les voit se rendre vers les côtes, préférer les grandes baies paisibles, choisir leurs femelles, et une fois ce choix fait, séparer de la bande, et se diriger, toujours par couples et au hasard, au milieu des grands océans. La science la plus utile que puisse acquérir un capitaine baleinier est donc d'étudier, par son expérience par celle de ses devanciers, les lieux où à telle époque que ces cétacés se rapprochent, se réunissent, vivent en troupes dans les divers parages : c'est que l'on nomme pour un pays la saison de la pêche. Toute la navigation se borne à ce résultat : elle n'est conduite de manière que le navire arrive de temps en temps sur les côtes reconnues pour être les plus fréquentées. Dans les traversées intermédiaires on ne chasse que les espèces nageant par couples, et qui, isolées de quelque grand essaim, viennent s'offrir sur la route.

Les cachalots ne rejettent point de l'eau par l'évent chaque fois qu'ils apparoissent, mais ce phénomène a lieu sans doute lorsque l'animal prend ses aliments, et a rempli le réservoir *pneumo-nasal* liquide qu'il a dû avaler en saisissant sa proie. Ce n'est point un simple mucus uni à la vapeur, résidu de l'acte respiratoire et condensé par l'air extérieur, ainsi que le prétend M. Scoresby : car nous pouvons affirmer, pour l'avoir vu maintes fois à quelques pas de distance, qu'il sort de l'évent, s'élève par une vive contraction et avec bruit, un jet d'eau qui s'élève à une faible hauteur en se répandant sitôt en pluie fine, tandis que la colonne que lancent les baleines conserve long-temps l'aspect d'un droit qui monte haut avant de retomber en pluie.

L'opinion qui admet que le cachalot macrocéphale est cosmopolite, est vraiment la plus probable ; bien cependant que, de tous les cétacés, ce soit celui qui préfère la zone intertropicale et les régions tempérées, on le trouve également dans les mers bor-

dant quelques secondes la mer quand elle s'élève et sans saccades quelques minutes après. Il n'en est uni en troupe à l'époque où l'animal le transporte : sa tête massive et informe se lève et plonge perpendiculairement à déployer ses tentacles, et se servir de ces tentacles de tendons épais pour trapper l'eau avec ses grandes dentures, dont nous avons vu communément lieu qu'ils se réunissent en troupes. Ils se recherchent en témoignage de leurs sens lorsqu'on les voit se rendre dans les grandes baies paisibles, et une fois ce fait accompli, ils dirigent, toujours par couples, en des grands océans, pour acquérir un capital, par son expérience, les lieux où à telle époque, se réunissent les divers parages : c'est dans la saison de la pèche que ce résultat : elle que le navire arrive des côtes reconnues pour être les travesées intérieures espérées nageant par quelque grand essaim, vient au point de l'eau par lequel apparaissent, mais ce point lorsque l'animal prend son réservoir pneumo-nasal en saisissant sa proie, puis un à la vapeur, réservoir condensé par l'air et M. Scoresby ; car il n'a vu maintes fois qu'il sort de l'évent, s'ouvre et avec bruit, un jet d'eau que l'auteur en se répandant que la colonne que lancée pendant l'aspect d'un animal de retomber en pluie sur le cachalot macrocéphale la plus probable sous les cétacés, ce soit dans les régions tropicales et les régions boréales dans les mers boréales.

et dans celles du pôle sud. On doit dire toutefois qu'il y est beaucoup plus rare, et qu'il ne s'y présente qu'à certaines époques, et peut-être dans des circonstances dont on ne s'est point encore rendu compte. On sait d'ailleurs que beaucoup de ces grands cétacés ont été parfois jetés sur nos côtes, mais on ne doit supposer aussi que, plus sauvages que les baleines, le grand nombre des navires qui sillonnent l'étendue de notre portion d'océan Atlantique les ont chassés depuis long-temps, et qu'ils s'y présentent aujourd'hui beaucoup plus rarement. Dans les mers chaudes de Madagascar aussi bien que dans celles des Moluques, dans les parages tempêteux de la Nouvelle-Zélande comme sur les côtes du Japon, où régner les redoutables typhons, on rencontre les cachalots qui sont identiques par l'ensemble de leurs formes : car les capitaines baleiniers qui les poursuivent ne reconnoissent parmi eux que quelques nuances de taille, dues sans doute à l'âge, au sexe, ou à des circonstances que nous ne pouvons apprécier. Les parages les plus fréquentés par les cachalots sont donc, dans le nord, le détroit de Davis ; les rivages de l'Europe tempérée ; les côtes de Patagonie, dans l'océan Atlantique ; les rivages de Madagascar et la côte occidentale de la Nouvelle-Hollande dans la mer des Indes ; les Moluques, les Carolines, les Mariannes, dans l'océan Pacifique ; les Galapagos sous l'équateur et non loin du Pérou, la Nouvelle-Zélande dans le grand océan Antarctique, et les archipels japonais dans le Grand-Océan boréal.

Armé de dents robustes, le cachalot a dû avoir des mœurs plus cruelles que les baleines par exemple, dont la bouche est tapissée de lames cornées ; il a dû aussi recevoir un appétit plus carnassier, et par suite avoir des modifications dans les organes digestifs, qui ont dû se raccourcir, et concentrer l'énergie de leurs fibres : des muscles larges et que terminent des tendons de la grosseur de fortes cordes, mettant en jeu une mâchoire inférieure étroite, mais longue, et que hérissent des dents recourbées, formées d'un ivoire compacte et implantées dans des branches osseuses, massives, constituent un appareil qui demande, pour être mis en jeu, des proies volumineuses, et prises parmi de grands animaux. D'un autre côté cependant l'étroitesse de l'ouverture de l'œsophage semble contrarier le plan primitif, et porter à penser que tout ce système buccal n'est qu'une arme inutile, ou que les cachalots ne s'en servent que comme un moyen puissant de défense. Anderson dit en effet qu'on avoit trouvé dans l'estomac d'un cachalot des restes de requin et autres grands poissons, tandis que les baleiniers ne mentionnent que des débris de ce qu'ils appellent *squid* ; or nous savons que ces *squid* ne sont pas autre chose que les poulpes ou sèches que les marsouins dévorent avec

tant de plaisir. Il paroît cependant que ces animaux ne se bornent point à ces seuls céphalopodes, et qu'ils ne dédaignent pas les clupées et autres poissons voisins, et même les mollusques. Othon Fabricius affirme aussi qu'ils avalent des requins (*squalus carcharias*), et le cycloptère lump, et que les premiers surtout en ont une si grande frayeur, qu'il leur suffit de la vue d'un cachalot pour fuir jusque sur les rivages, et s'y échouer. Enfin il ajoute que cet animal se repait des cadavres des autres cétacés, et même de ceux de sa propre espèce.

Eggède<sup>(1)</sup> n'a décrit qu'un seul cachalot, qu'il nomme *pot-fishe* ou *cachelotet* ; et, dans la courte notice contenue dans son livre, on lit qu'il est brun sur le dos et blanc sur le ventre, long de cinquante à soixante-dix pieds, et qu'on retire de son crâne jusqu'à vingt et vingt-quatre tonnes de *sperma-ceti*. Anderson<sup>(2)</sup> lui donne les noms de *pot-fisch* et *cazilot*, usités en Hollande, et dit que quelques pêcheurs appellent encore ce cétacé *norl-caper* : c'est le *sperma-ceti whale* ou *humpback* des baleiniers anglais, et certainement, le *trumpo* des Bermudes, que l'on a cru devoir distinguer dans nos livres d'histoire naturelle, bien qu'Anderson ne le sépare point de sa première espèce ou du macrocéphale. Quant à sa troisième espèce, ou cachalot à dents minces, courbes, et en forme de faucilles nous savons que les dents du jeune macrocéphale ont parfaitement cette forme, et qu'ils ne la perdent qu'en vieillissant et par usure. Le *witt-fisch* du même auteur n'est que le *bétuga* pris pour type du cachalot blanc par M. de Lacépède, parce que les dents de la mâchoire supérieure tombent facilement. Des trois *phyæter* de Fabricius<sup>(3)</sup>, le premier appartient seul à ce genre, et c'est le macrocéphale dont la description est exacte ; mais son *catodon* et son *microps* sont évidemment un marsouin et le globicéphale conducteur. Quant aux espèces des ouvrages plus modernes, la confusion qu'on y a introduite exigeroit de nombreuses citations, et une synonymie d'une utilité trop peu directe à la plupart de nos lecteurs pour que nous cherchions à la transcrire. D'ailleurs les espèces de Bonnaterre et de M. de Lacépède, copiées par divers autres naturalistes, ne sont que les cachalots d'Anderson, d'Artemi, et par suite de Sibbald, décorés de noms nouveaux sans être accompagnés de renseignements modernes le moins authentiques.

Quelles sont les mœurs du cachalot macrocéphale ? quelle est la durée de la gestation de la femelle, et combien produit-elle de petits ? Si ces cétacés suivent la loi commune, ils ne doivent donner la vie qu'à un

(1) *Description du Groenland*, p. 54.

(2) *Hist. nat. du Groenland*, t. II, p. 116.

(3) *Fauna groenlandica*, p. 41.

seul individu, puisqu'on a remarqué que les animaux produisoient d'autant plus, à la fois et à des époques plus rapprochées, qu'ils étoient plus petits, et que plus leur taille étoit considérable, moins leur progéniture étoit nombreuse.

Nous ne connoissons rien de ce qui se rattache à la partie philosophique et à l'histoire morale du cachalot macrocéphale, et probablement nous serons long-temps encore dans une profonde ignorance à ce sujet. Il n'en est pas de même des ressources qu'il accorde aux arts; les commerçants savent fort bien les bénéfices qu'ils doivent en retirer. C'est surtout vers la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci que la pêche du cachalot a été régularisée, et que des armemens considérables ont été expédiés dans la mer du Sud pour le poursuivre et pour le harponner; et bien que des centaines de navires anglais et américains rentrent chaque année dans les ports de l'empire britannique et des états de l'Union, nous en sommes encore à savoir si l'on ne doit positivement reconnoître qu'un seul cachalot, ou bien si celui du nord diffère de celui du sud.

Deux substances précieuses par leur abondance ou par leur prix sont principalement extraites des cachalots; l'une est le blanc de baleine, si improprement nommé *sperma-ceti*, et que nous décrirons sous la dénomination plus convenable de *cétine*, et l'autre est l'*ambre gris*. Mais l'huile qu'on retire de son tissu cellulaire, quoique beaucoup moins abondante que celle de la baleine, est également estimée: les Groenlandois se font des tuniques avec les intestins, et des cordes avec les tendons. Les dents sont employées à une foule d'usages domestiques: à ce sujet nous dirons qu'elles sont en singulière estime dans plusieurs îles de la mer du Sud, et notamment aux Fidjis et à Rotouma. Ces peuples, dont les idées sociales sont peu perfectionnées, ont aussi adopté ces distinctions qui, partout, sont nées de la vanité et de l'amour-propre, en offrant en hommage à leurs dieux, ou parant les épouses de leurs souverains avec des colliers de dents de cachalots: car cette matière est à leurs yeux le *nec plus ultra* de la rareté et de la valeur. C'est avec cette monnaie que la plupart des capitaines baleiniers paient aujourd'hui, dans les îles où elle est prise, les vivres frais qu'ils s'y procurent pour leurs équipages; et lorsque nous communiquâmes avec les habitants de la petite mais fortunée île de Rotouma (1), ils nous donnèrent avec un abandon et une largesse qui devoient étonner leurs étoffes les plus fines et les plus précieuses pour une de ces dents, lors même qu'ils dédaignoient les instruments de fer les plus utiles, dont

(1) Notice sur l'île de Rotouma, située dans le grand Océan austral, par R. P. Lesson; *Nouv. Ann. des Voyages*, Cahier de juillet 1825.

ils n'ignoroient point l'usage! Et, soit dit en passant, l'homme n'est-il pas partout le même, et préférant le superflu à l'utile?

Ces dents sont nommées *tamboua* aux Fidjis, et *touboua* à Rotouma; les habitants pensent que l'animal d'où elles proviennent est le *roi de la mer* que tous les navires qui sillonnent le grand Océan ont pour but de se les procurer, et que l'huile que l'on retire du tissu cellulaire n'est destinée qu'à servir en frictions: mais ces préjugés de peuplade simples et encore stationnaires dans l'enfance de la civilisation ne se bornent point à quelques îlots (on les retrouve à de grandes distances, aux îles Marquises (2), par exemple), et prouvent que la race humaine que nous avons nommée océanienne a conservé partout, et plus ou moins pures, ses traditions.

La substance la plus recherchée dans les cachalots est une matière particulière utile dans les arts qu'on a nommée *sperma-ceti*, blanc de baleine, et il y a quelques années *adipocire*. L'impropriété et le ridicule du premier nom en auroient dû faire faire justice depuis long-temps, si les erreurs que l'on a suivies dans la routine n'étoient pas très-difficiles à déraciner. Ce nom de *sperma-ceti*, donné par des matelots grossiers, est en effet plus connu que celui de *blanc de baleine*, peu convenable, mais qui au moins n'implique pas avec lui une idée fautive. Quant au nom d'*adipocire*, que le célèbre Fourcroy donnoit à cette matière, cela tenoit à l'analogie que ce professeur avoit cru trouver entre elle, le gras des cadavres, et la matière cristallisée des calculs biliaires humains; analogie que M. Chevreul le premier a prouvé n'exister. Ce chimiste a donc proposé le nom de *cétine*, pour succéder à ceux de *sperma-ceti* et de *blanc de baleine*; et sa brièveté, sa douceur et son étymologie radicale doivent le faire adopter avec empressement; tandis que la substance des calculs est nommée *cholestérine*, et que le gras des cadavres conserve son nom primitif d'*adipocire*.

La *cétine* (2) ou *sperma-ceti* du commerce n'est point pure; elle retient une petite portion d'huile qui la jaunit, et que l'action de l'air fait rapidement rancir: pour la purifier, on la dissout dans de l'alcool bouillant; et lorsque la liqueur se refroidit, elle se forme des cristaux qu'on laisse égoutter, et qu'on dissout dans de nouvel alcool. La *cétine* qu'on obtient est à son état de pureté; elle s'offre sous forme de lames blanches, brillantes, comme na-

(1) Les habitants des îles Marquises de Mendocce estiment beaucoup les dents de cachalot, et les regardent comme le bien le plus précieux qu'ils puissent ambitionner: « A Good one is considered equal to the great property. » Schillibeer, *Briton's Voyage*, 1813.

(2) Chevreul, article CHOLESTÉRINE *Dict. des sciences nat.*, t. IX, p. 58.

crânes, et ayant au toucher une douceur onctueuse et une grande translucidité; son odeur et sa saveur dans cet état sont nulles : elle se congèle à 39 degrés, tandis que celle du commerce, impure, se fige à 44.

Les propriétés chimiques de la cétine sont : elle est insoluble dans l'eau; de se dissoudre dans les huiles fixes et volatiles, dans l'éther et dans l'alcool; de ne point éprouver d'altération par l'acide nitrique; de se saponifier très difficilement, et de se séparer dans cette circonstance en acide margarique uni à de la cétine restée libre. Ses éléments constitutifs sont pour 100 parties, suivant M. Bérard, carbone 81, hydrogène 15, et oxygène 6; et d'après de Saussure, carbone 75,574, hydrogène 12,595, oxygène 11,577, et azote 0,554, pour 100,000 parties.

Telle est la cétine purifiée et obtenue du blanc de baleine que le commerce livre sous forme solide, d'un aspect blanc, d'une texture cassante et que le contact de l'air jaunit rapidement (1), en lui communiquant dans ce cas une odeur de ranci désagréable. Mais ce n'est point sous cette forme qu'on la retire du cachalot, et à ce sujet nous devons entrer dans quelques détails.

La cétine liquide occupe l'immense cavité qui se trouve à l'intérieur de la tête; c'est elle seule la plus grande portion de la tête; ainsi les anciens auteurs ont-ils écrit que ce *spermaceti* étoit la partie la plus molle du cerveau, et le *obellum*. Mais la nature s'est servie pour la séparation de cette matière du véritable organe principal des sens, d'un appareil simple qui ne permet pas de supposer de corrélation entre eux.

On se rappelle que de larges crêtes s'élèvent horizontalement des maxillaires comme les bords d'une coquille, et se rendent jusqu'après des orifices où elles se redressent brusquement pour atteindre le niveau du bord supérieur de l'occipital sur la face antérieure duquel elles se contournent en formant le rebord d'une immense coupe oblongue, moins arrêtée en avant, et qui aussi est fortement inclinée de ce côté. Ces crêtes composent donc les parois extérieures d'une concavité dont le fond se compose sur la portion centrale, et déprimée de plusieurs pieds, des os maxillaires et internaxillaires, et qui surmonte toute la partie supérieure du crâne. Or le cerveau, très petit et refoulé, occupe comme à l'ordinaire la cavité crânienne, due principalement à l'occipital en arrière et à l'éthmoïdale en avant; ses dimensions n'ont offert à Zimper, sur une tête de dix-huit pieds de longueur, que sept pouces de profondeur, douze de largeur et neuf de longueur. C'est donc bien généralement que plusieurs écrivains ont prétendu

qu'il y avoit des communications entre la boîte crânienne et le vaste réservoir à demi osseux de la cétine; elle n'en occupe que la partie postérieure et inférieure, dont l'isolent des cloisons osseuses épaisses.

La cétine est contenue, dans ce large et immense réservoir sus-crânien, dans deux étages, dit-on; le premier seroit une cloison membrano-fibreuse, fixée solidement sur les bords des parois osseuses, et le second, ou le *blapmutz* des pêcheurs du Nord, formeroit par dessus cette paroi intermédiaire une immense calotte libro-cartilagineuse, très épaisse, très dense, et tellement serrée que le harpon a peine à y pénétrer. Le *blapmutz* n'est recouvert extérieurement que par six pouces environ de tissu cellulaire, et par la peau. Il est tapissé en dedans d'une membrane noire, sillonnée par des branches nerveuses volumineuses, et renferme la cétine la plus pure et la plus précieuse, tandis que l'étage inférieur est rempli par une cétine plus grossière, contenue dans des arêtes nombreuses. Ce blanc de baleine est fluide tant que l'animal est en vie, et ne se concrète qu'après la mort. Il est maintenu isolé par des cloisons minces, membranées, et formées de fibres entrelacées. On lit dans Anderson (1) que les pêcheurs lui rapportèrent que lorsqu'on vide la dernière chambre ou le réservoir inférieur du *spermaceti*, celui qui est épars dans le corps reflue vers la tête par un large canal qui paroît avoir pour fonctions de transporter cette matière en plusieurs points de l'organisme. Mais on ne conçoit pas bien l'existence de ce vaisseau, qui doit être peu profond, pour être au niveau du pourtour osseux de la grande cavité, bien cependant qu'on sache que la cétine soit éparsée en plusieurs parties, et notamment aux endroits marqués d'un carré, tels qu'on peut le voir dans le croquis ci-joint : ce croquis a été copié d'une figure de cachalot gravée en tête des instructions que tout capitaine baleinier doit avoir sur un tableau dans sa chambre, afin que chaque homme de l'équipage puisse en prendre connoissance.

La tête d'un cachalot (2) pris dans les mers des Moluques, et long de soixante-quatre pieds françois, a donné vingt-quatre barils de blanc de baleine, après qu'on a enlevé le lard par zones perpendiculaires, produisant soixante-dix, quatre-vingts (3) et quelquefois cent barils d'huile pure. Les femelles, acquérant une moins grande dimen-

(1) Tom. II, p. 124.

(2) Zoologie de l'Uranie, p. 81.

(3) Le baril contient 31 gallons et demi; le gallon est de 4 pintes françoises environ; ce qui donne exactement un total de 3075 pintes de blanc de baleine (2859 litres) et 12812 pintes d'huile (11913 litres), lorsqu'on de ces cétacés produit cent barils.

\* Couleur que le charbon animal lui enlève.



sion que les mâles, ne donnent pas au-delà de dix-huit à vingt barils de blanc de baleine. Celles des côtes de la Nouvelle-Zélande peuvent fournir vingt-cinq ou trente barils; mais les mâles, plus grands à proportion, rendent beaucoup plus des deux substances que ceux des archipels d'Asie (1).

« On assure (2) qu'il n'y a maintenant à Londres » qu'un prix pour le blanc de baleine et l'huile; on » le vend 120 livres sterling les deux mille pounds; » ce qui n'avoit pas lieu, dit-on, il y a cinq ou six » ans; la première denrée valoit 12 à 15 livres sterling de plus par tonneau que la dernière. Jadis » aussi on vendoit les deux productions séparément; » les fabricants les mélangeoient ensuite, à présent » on vend le tout ensemble. »

Quelle est la destination de la cétine dans l'organisation des cachalots? Qu'un fluide graisseux, résultat d'un excès de vie, remplisse les mailles du tissu cellulaire et devienne huile, graisse ou suif, on conçoit les résultats d'une extra-nutrition, et ces matières semblent être la première réserve que les maladies ou le manque de nourriture doivent absorber. La cétine a-t-elle le même but? ou n'est-elle que le produit d'une sécrétion spéciale destinée à un ordre de nutrition directe que nous ne pouvons expliquer?

Introduite dans le commerce, la cétine a d'abord été employée en médecine. On s'en est servi comme d'un cérat naturel fort doux pour toutes ces petites éruptions de la peau que la beauté et la coquetterie redoutent; mais l'art des cosmétiques a vainement varié ses formules; la rancidité, qui trop souvent s'empare de cette substance, en a fait rejeter l'emploi. C'est principalement dans la composition de la bougie que la cétine a été utilisée: on a obtenu des produits remarquables par leur pureté, et les masses qu'on a vues à l'exposition de 1827 prouvent que nos manufacturiers ont surpassé les Anglois dans l'art de la purifier.

Des matières d'une valeur aussi grande que l'huile et la cétine ont servi d'appât aux armateurs. Des centaines de navires partent chaque année des ports de Londres pour une campagne dont la durée n'est jamais moindre que deux ans, et le plus long terme quatre années. Dans ce voyage, le capitaine et les harponneurs sont les plus intéressés, et le reste de l'équipage est à la part. L'armement d'un navire baleinier se compose de vingt cinq hommes d'équipage, et de tous les ustensiles nécessaires pour fondre l'huile et la cétine; ils sont aussi munis d'ob-

(1) A ce sujet nous pensons que dans leurs premières années les cachalots préfèrent les régions intertropicales, et qu'ils ne s'avancent dans les hautes latitudes que lorsqu'ils sont complètement adultes et peut être dans un état de pléthore.

(2) Ce sont MM. Quoy et Gaimard qui parlent.

jets d'échange pour se procurer des vivres frais dans quelque île de la mer du Sud. Des tonneliers sont embarqués pour mettre en ordre les pièces qui sont rangées dans le vaisseau, et qui, d'abord remplies d'eau, ne servent ensuite, et à mesure que la pêche avance, qu'à recevoir l'huile. La plupart de ces équipages sont quelquefois neuf mois sans communiquer avec la terre.

En 1821 et 1825 la route que suivoient généralement les navires baleiniers (1) étoit de doubler d'abord le cap de Bonne-Espérance, de croiser dans les parages de Madagascar, de séjourner dans les Moluques, de se ravitailler à la Nouvelle-Zélande de traverser les archipels des Amis, des Navigateurs, et quelquefois ceux des Carolines et des Maldives, et de se rendre, dans la belle saison, sur les côtes du Japon, puis revenir par les Gallapagos, les Marquises, relâcher au Chili, croiser devant Motcha, y terminer la pêche et effectuer le retour en Europe, en doublant le cap Horn, après avoir traversé dans tous les sens le grand Océan pendant trois années environ, et fait le tour du monde. D'autres au contraire se dirigent sur les côtes du Brésil, croisent sur le hanc de Patagonie, doublent le cap Horn, s'arrêtent à Valdivia et à la Concepcion, se rendent à Payta, vont de l'eau à Saleng sur la côte de Guyaquil, et commencent leur grande pêche aux Gallapagos, et suivent, pour opérer le retour, un ordre inverse aux précédents.

Les gains qui résultent d'une pêche rapidement faite, en deux ans par exemple, sont énormes, trois voyages suffisent pour assurer une fortune indépendante au capitaine.

Les baleiniers de la mer du Sud harponnent les cachalots et les baleines de la même manière. Bien que les termes techniques dont nous devons nous servir soient peu propres à donner de l'agrément à ce sujet, son importance pour notre patrie nous engage à le présenter à nos lecteurs sans en retrancher.

Lorsqu'on aperçoit à l'horizon un cétacé, l'homme placé en vigie sur le mât de l'avant ne manquera point de signaler l'aire de vent où il s'est montré. Des embarcations solides, sveltes et légères, nommées baleinières, suspendues le long du navire constamment munies des armes destinées à la pêche, sont lancées à la mer (2). Les canotiers nag-

(1) Ce mot baleinier est donné aux navires destinés à la pêche du cachalot aussi bien qu'à celle de la baleine.

(2) Ce qu'on nomme l'armement d'une baleinière se compose d'un gouvernail, de sept avirons, de cinq pous, dont deux en bataille sur la fourche, et munis de leurs lignes; les trois autres sont dans leur étui le long du bord; trois lances, dont une en bataille, c'est-à-dire prête à être lancée; une hache; un couteau; une ha-

rer des vivres frais dans  
Sud. Des tonneliers s'oc-  
ordre les pièces qui son-  
et qui, d'abord remplie  
et à mesure que la pêche  
mille. La plupart de ces  
neuf mois sans commu-

e que suivoient généra-  
niers (\*) étoit de double  
sperance, de croiser dans  
r, de séjourner dans le  
r à la Nouvelle-Zélande  
des Amis, des Naviga-  
les Carolines et des Mu-  
dans la belle saison, se  
venir par les Gallapagos  
Chili, croiser devant  
che et effectuer le reto-  
le cap Horn, après avoir  
ns le grand Océan per-  
et fait le tour du monde  
dirigent sur les côtes de  
de Patagonie, double  
Valdivia et à la Conce-  
font de l'eau à Salengue  
t commencent leur gran-  
suivent, pour opérer les  
ux précédents.

d'une pêche rapide-  
mple, sont énormes,  
ur assurer une fortune

er du Sud harponnent  
de la même manière. Be-  
es dont nous devions no-  
s à donner de l'agrément  
ce pour notre patrie ne  
nos lecteurs sans en re-

horizon un cétacé, l'hom-  
mât de l'avant ne man-  
le vent où il s'est mont-  
s sveltes et légères, no-  
adues le long du navire  
s armes destinées à la  
er (?). Les canotiers nag-

onné aux navires desti-  
si bien qu'à celle de la

nement d'une baleinière  
de sept avirons, de cinq  
le sur la fourche, et mont-  
es sont dans leur étui le  
une en bataille, c'est-à-  
ache; un couteau; une ba-

le manière à prolonger l'animal de la queue à la  
tête. Le harponneur se tient sur l'avant; lorsqu'il  
se croit en position favorable pour lancer son fer,  
il fait un signal; les rameurs cessent de nager; il  
tire la place qu'il doit frapper, et dirige avec vi-  
gueur le harpon, qui quelquefois et du premier  
coup blesse à mort l'animal dont il intéresse les  
principaux viscères. Mais il n'en est pas toujours  
ainsi: l'arme acérée ne fait que pénétrer le plus sou-  
vent les plans musculaires et n'occasionne qu'une  
émotion suivie d'hésitation de la part du cétacé, et  
le harponneur doit alors saisir ce moment rapide  
comme l'éclair pour lancer son deuxième fer. A ces  
coups l'animal, que la douleur irrite, plonge ver-  
ticalement à de grandes profondeurs, et ce mouve-  
ment, que les pêcheurs appellent *sonder*, néces-  
site des précautions extrêmes pour que les cordes  
attachées au harpon puissent se dérouler vivement  
et sans entraves: car si elles s'engageoient, et qu'un  
canotier ne fût pas assez alerte pour les couper, la  
baleinière seroit indubitablement chavirée, et les  
hommes qui la montent en danger de périr.

Ces lignes ont communément quatre cent quatre-  
vingts brasses de longueur. Souvent on est forcé de  
outfiler, parce que le cachalot, qui n'est que blessé,  
nage avec d'autant plus de force que la douleur l'ai-  
gillonne. Les baleiniers alors n'ont pas d'autre  
ressource que d'attacher à leur extrémité une bouée  
en liège que surmonte un pavillon et qu'ils jettent  
à la mer. Cette bouée, que l'animal entraîne sur le  
sein de l'océan, est la boussole qui les guide pour  
devenir reprendre le bout de la ligne lorsque les forces  
du cétacé s'affoiblissent et que ses mouvements sont  
arrêtés par la perte du sang qui s'échappe de ses  
blessures. Mais cependant, lorsque les pêcheurs  
s'aperçoivent que le cachalot plonge brusquement  
à la mer, ils se hâtent de tirer la corde avec résistance, et, comme ils disent, à  
tour, de manière que l'animal puisse éprouver  
un obstacle permanent, qu'il surmonte il est vrai,  
mais qui use d'autant l'énergie de ses mouvements.  
Leur habitude, qu'éclaircit l'expérience, est telle-  
ment façonnée à cette guerre d'extermination de ce  
côté de la mer, qu'ils s'aperçoivent, à la diminu-  
tion de tension des lignes, que le cétacé a besoin de  
s'élever pour venir respirer dans l'air, ou que la  
douleur dompte son courage, et ils ne manquent  
point alors de tirer la corde à eux en s'approchant  
presque à le toucher, et là de le frapper de nouveau  
jusqu'à ce qu'il expire. Le sang qui jaillit de l'évent

sur son signal; une ou deux lignes de deux cent qua-  
rante brasses chacune de deux pouces à peu près de dia-  
mètre, et bien *lovées* ou arrangées régulièrement dans  
une *baïlle* ou petite cuve en bois. Cette embarcation a  
pour toujours à bord et de plus un mât, une voile et une pro-  
pulsion d'eau douce.

avec des colonnes d'air bruyamment expirées est le  
signal de la victoire, et les capteurs spéculent dès  
lors sur les produits qu'ils vont en retirer. Le ca-  
chalot expirant n'agit plus ses nageoires, son corps  
devient inerte et roule sur les flancs; on l'attache  
et on le conduit jusqu'au vaisseau qui a cessé de  
faire route dès le début de la chasse, et qui fixe le  
corps de l'animal sur une de ses hanches (?). Alors  
on procède au dépècement ainsi qu'il suit: des  
planches sont mises en échafaudage sur le corps du  
cétacé; les découpeurs lèvent le tissu cellulaire, en  
se servant de couteaux faits exprès, par larges ban-  
des régulières mais en spirale; des matelots, armés  
de fourchettes de fer longuement emmanchées, font  
passer à bord ces quartiers de lard huileux, que  
d'autres hommes coupent menu sur un chevalet;  
d'autres enfin prennent ces derniers et les jettent  
dans la chaudière où ils doivent laisser échapper  
l'huile qu'ils contiennent. Lorsque le tissu cellulaire  
est complètement exprimé, et qu'il est réduit aux  
mailles membranenses qui forment son canevas, on  
l'emploie comme combustible, et il sert à entretenir  
le feu sous les chaudières (?). L'huile clarifiée est  
mise dans des pièces en bois d'une grande capacité,  
et le blanc de baleine, qu'on ne purifie que lorsque  
toute l'huile du cétacé a été obtenue, est mis en dé-  
pôt dans des caisses en cuivre étamé, qui sont pla-  
cées dans l'entre-pont, à côté du grand mât, et dont  
les ouvertures communiquent avec le pont supérieur.  
Plus tard cette matière est fondue à loisir et avec  
soin, et mise dans de petites caisses en cuivre,  
auxquelles on ne touche plus jusqu'à l'arrivée en  
Europe.

Il nous reste encore à mentionner un produit des  
cachalots que la médecine et surtout la toilette ont

(?) Cette opération se fait par le moyen de deux  
*caliornes affalées* du grand mât: à l'une d'elles est at-  
taché un *croc* que l'on fixe profondément dans un trou  
praticqué près de l'œil du cétacé, et de dehors en dedans,  
c'est-à-dire que la *caliorne* passe en dehors du corps,  
et vient se crocher dans le trou praticqué sur le côté qui  
touche au navire; l'autre *caliorne* est suspendue à une  
*élingue* qui soutient le milieu du corps.

(\*) Ces chaudières sont un nombre de deux: elles sont  
en cuivre, et placées dans un fourneau en brique, qui  
repose lui-même sur un réservoir plein d'eau praticqué  
sur le pont. Deux vases quadrilatères, en cuivre, occu-  
pent les côtés du fourneau: ils sont destinés à recevoir  
l'huile, résultat de la fonte du tissu cellulaire, et qui  
s'écoule des chaudières par des ouvertures praticquées à  
leur bord supérieur. La partie la plus pure de cette huile  
coule par une grille fermée par un robinet extérieur  
placé en haut et sur un côté de chaque réservoir, et est  
recueillie dans des caisses en fonte, où elle est prise avec  
une grande *cuiller* et jetée dans une manche en peau  
pour être dirigée dans les barriques arrangées dans la  
cale, et d'où elle ne doit plus sortir que pour circuler  
dans le commerce.

rendu célèbre; nous voulons parler de l'ambre gris. Les opinions les plus bizarres ont été émises au sujet de cette substance, et il seroit oiseux de les reproduire; car quel avantage obtiendrait-on de discussions relatives aux idées des vieux auteurs, qui ne voyoient dans l'ambre qu'un bitume, de la cire ou du miel concrété? N'est-il pas reconnu aujourd'hui, par des faits directs, que l'ambre gris est recélé dans les intestins des cachalots sous forme de boules dont le volume varie, et que cette matière précieuse se trouve rarement dans les jeunes individus, mais seulement chez ceux qui ont atteint leur entier développement, et qui sont dans un état maladif dont elle est la cause ou du moins le résultat?

Swediaur, médecin anglois, est regardé comme le premier auteur qui ait cherché à prouver que l'ambre gris étoit un bzoard, ou des matières endurcies dans les intestins des cachalots; Swediaur fondeit ses raisons sur ce que cette substance étoit mêlée d'arêtes de poissons, et de becs cornés et durs de sèches (*squid* des Anglois), débris non douteux d'une élaboration digestive: il s'étoit encore de faits bien connus, tels que l'odeur ambrée qu'exhalent à diverses époques les excréments de plusieurs bestiaux et des fonines. Mais bien long-temps avant Swediaur, Marco-Polo<sup>(1)</sup>, ce vieux et véridique voyageur qu'on a long-temps regardé comme un conteur, n'a-t-il pas dit en parlant des cachalots, qui alors étoient très communs sur les côtes de Madagascar: « Ils ont » ambre assez, por ce que en cel mer a balene en grant » abondance; et encore hi a cap doille (huile de la » tête ou cétine), et porce que il prenent de ceste balene e de cesti cap dol assez, out de l'ambre en grant » quantité, et vos savès que la balene fait l'ambre<sup>(2)</sup>. »

L'ambre gris est mou, sans saveur particulière, plus léger que l'eau, aussi a-t-il la propriété de surnager. Sa couleur est d'un gris cendré rayé de jaune brunâtre et de blanc; son odeur est d'autant plus douce et d'autant plus suave, qu'il a davantage vieilli et qu'il se dessèche.

L'ambre n'est presque entièrement formé que d'une matière cristallisable, nommée *ambréine*<sup>(3)</sup>, qui s'obtient sous formes de houppes blanches et délicées, en traitant l'ambre gris à chaud par de l'alcool, et en abandonnant la liqueur à elle-même après l'avoir filtrée. Cette ambréine se rapproche beaucoup de la *cholestérine* ou matière cristalline des calculs biliaires dont elle se distingue non seulement par

(1) *Voyages de Marco-Polo, Mémoires de la Société de Géographie de Paris*, t. 1, p. 232.

(2) Les Indiens d'ailleurs lui donnoient le nom de *min-umbir*, qui signifie *ambre des poissons*.

(3) *Mémoire de M.M. Pelletier et Couventou, Journal de Pharmacie*, 1820, p. 46.

ses propriétés physiques, mais encore par sa fusion qui a lieu à 50 degrés, et par un acide particulier auquel elle donne naissance, lorsqu'on l'unit de l'acide nitrique bouillant. Cette analogie ne vient-elle pas corroborer son origine, si tous les pêcheurs de cachalots ne savolent d'une manière formelle que c'est au milieu du tube digestif qu'ils doivent chercher ce corps si parfumé que l'animal rejette au milieu des matières rouges et infectes qui constituent ses déjections? L'ambre, ainsi débarrassé par l'eau qui le baigne des impuretés qui le souloient, flotte sur la mer, et est poussé par les courants sur les sables des rivages, où de toute part on l'apprécie sa rencontre comme une bonne fortune. Les choses les plus précieuses, pour l'homme fait de la civilisation, n'ont point une origine plus pure et n'est-ce pas au milieu des organes de la génération et près de l'anus qu'il va puiser le musc ou la civette dont il parfume son visage; et l'eau de mille fleurs, si chère aux femmes mondaines, n'est-elle pas le résultat d'une composition bien merveilleuse? Il est vrai, puisque après avoir été puisée au sein de mille fleurs de la prairie, elle est distillée dans l'estomac d'un ruminant, et sécrétée ensuite par les organes de l'appareil urinaire?

Pour en revenir à l'ambre gris, les chimistes l'ont trouvé composé: d'*ambréine*, 85 parties; de matière balsamique douce, acidule, soluble dans l'eau et l'alcool, et qui paroît contenir de l'acide benzoïque 2,5; d'une matière soluble dans l'eau; d'acide benzoïque et d'hydrochlorate de soude, 1,5; perte 5.

L'ambre gris n'existe que très rarement dans les cachalots. Les navigateurs baleiniers affirment qu'ils ont souvent fait deux ou trois voyages et des expéditions complètes avant d'en trouver. MM. Quoy et Gaimard rapportent que le capitaine en second du navire *l'Océan*, de qui ils tiennent le fait, eut un jour le bonheur d'en recueillir cinquante livres dans un seul animal. L'onze de l'ambre se vend à Londres de 20 à 22 francs environ.

Tout porte à croire que l'ambre est le résultat d'un état maladif des intestins, dont les mouvements peristaltiques n'agissent plus sur les matières alimentaires qui leur sont soumises. Or, comme les cachalots font une grande consommation de céphalopodes, n'est pas le moins douteux que leur alimentation soit riche en matières animales, et que leur régime soit riche en matières animales; et comme l'ambre est une substance résineuse, coriace, parfumée et ambrée<sup>(1)</sup>, ne peut-elle pas être le résultat d'une agglomération de matières animales, qui se moule en concrétions comme les calculs divers qui s'organisent chez l'homme. Le dard du bête sueré, d'ailleurs, qui transforme la saveur ammoniacale de nos urines en sirop doux et

(1) L'encre de Claine, qui exhale l'odeur d'ambre, doit cette propriété qu'à la grande quantité de noir de suie qui sert à la former.



subdivisa également en deux sous-genres. Le premier, sans plis sous la gorge ni sur le ventre, a reçu le gibbar (*baleño, tera gib ar*, Lacép.), et le second, ayant des plis longitudinaux sous la gorge et sur le ventre, a trois espèces, qui sont la jubarte, le rorqual et le museau-pointu (*baleñopterie jubartes, rorqual* et *acuto-rostrata*, Lacép.).

Depuis Linné, tous les méthodistes avoient donc augmenté le nombre des baleines connues, en élevant successivement au rang d'espèce des variétés. Ces espèces n'étoient pourtant point ignorées de Linné, qui ne les avoit considérées que comme de simples variétés, et qui les avoit négligées parce que Klein, leur principal auteur, ne les avoit établies que sur des caractères confus et insaisissables. Brisson, qui étoit passionné pour les divisions, quelles qu'elles fussent, ne manqua point de les adopter, et son exemple fut imité par tous les naturalistes qui le suivirent. Et cependant Eggède n'a connu que trois baleines, l'une qu'il nomme *poisson à fanons*, c'est la baleine franche; une seconde, qui a une nageoire, et que pour cela on appelle *finne-fische* (le rorqual); et la troisième, qu'il décrit en la désignant par l'épithète de *nord-kapper*. Mais cette dernière ne repose que sur des oui-dire, et d'ailleurs ce nom de *nord-kapper* n'a-t-il pas été donné à des cétacés fort différents, et même au cachalot? Anderson, établi à Hambourg, et cherchant dans son cabinet à faire concorder les dépositions des capitaines baleiniers qu'il interrogeoit, avec les descriptions des voyageurs et des naturalistes de son temps, n'est point une source qu'on ne puisse suspecter. Il proposa dès 1754 la distinction de *baleines à dos uni* et de *baleines à dos raboteux*. Dans la première division il n'admettoit que la baleine du Groenland (le *nord kapper*), et dans la seconde, le *finn-fisch* (le *gibbar*), le *poisson-Jupiter* (la *jubarte*); et encore avoue-t-il (1) qu'il ne sait comment déterminer cette dernière. Son *pslock-fisch* est la *baleña boops* de Linné; le *knotten-fisch* ou *knobbel-fisch* et aussi *srag-whale* de Dudley n'est établi que sur une phrase insignifiante du n° 587 des *Transactions philosophiques*, bien qu'on en ait fait la *baleña nodosa*.

Othon Fabricius, ce ministre protestant établi au Groenland (2), dont les descriptions sont en général faites d'après nature, mais dont la synonymie est presque constamment fautive, a décrit cinq espèces de *baleña*: les *mysticetus*, *physalus* (rorqual), *boops*, *musculus* (*nord-kapper*, Eggède), et *rostrata*. Mais on voit qu'il n'a vraiment vu que deux des espèces qu'il mentionne.

Les renseignements les plus modernes et les plus circonstanciés que nous ayons sur les baleines sont

donnés à Scoresby (3). Cet observateur exact, qui a donné la première bonne figure que l'on ait de la baleine franche, décrit donc les *baleña mysticetus* (*Groenland whale*), la *baleñoptera gibbar* (*B. physalus*, L. *Razor-back* des baleiniers), la *baleñoptera rorqual* (*B. musculus*, L.; *broad-nosed whale*), la *jubarte* (*B. boops*, L.; *finner*), et l'*acuto-rostrata* de Lacépède (*B. rostrata*, L.; *beaked-whale*). Mais M. Scoresby comme ses devanciers n'a encore mentionné plusieurs de ces espèces que d'après des descriptions écrites, et n'a vraiment vu que la baleine franche et la baleinoptère museau pointu, dont il donne un assez bon portrait (4).

Personne n'avoit donc jusqu'à ce jour osé porter un oeil investigateur sur cet échafaudage d'espèces ne reposant pour la plupart que sur des passages obscurs de vieux auteurs décorés de noms de pêcheurs, qui doivent différer suivant chaque nation. M. Cuvier seul (5) entreprit de débrouiller ce chaos de remonter aux autorités premières, et de soumettre au creuset de la discussion la valeur des prétendus caractères assignés à chacune de ces baleines. Il est résulté des distinctions précises constantes pour deux d'entre elles; mais les autres, formées au gré des caprices des nomenclateurs, durent s'écraser devant un examen approfondi et consciencieux. De nous avons pu nous apercevoir que deux espèces de baleinoptères à ventre plissé étoient purement nominales, parce qu'en recevant la description d'un grand cétacé échoué sur les côtes d'Oleron nous avions eu la certitude que tous les caractères du rorqual et de la jubarte lui convenoient à la fois. Quant à la *baleñoptera rostrata* de plusieurs auteurs, n'est pas douteux que ce ne soit l'*odon* de Dale décrit page 594 de ce volume qui ait servi de type à son établissement.

Le gibbar ou *finn-fisch* a primitivement été figuré par Martens, qui ne parle point dans sa description de plis sous la gorge, de sorte que beaucoup d'auteurs croient à l'existence de cette grande baleinoptère, et la séparent par conséquent des espèces à ventre plissé ou rorquals. M. Scoresby lui-même décrit un rorqual sous ce nom de *finn-fisch* d'après des renseignements fournis par des pêcheurs, et non par conséquent d'après son propre témoignage. Il en résulte donc que Martens a fort bien pu ne pas voir ou oublier les fronces qui couvrent la partie inférieure du corps; et cette opinion, qu'a émise M. Cuvier, est d'autant plus probable que Martens ne parle point du rorqual, et que personne depuis ce vieux voyageur n'a décrit le gibbar. Ce nom d'auteurs, qui signifie *baleine bossue*, lui a été donné

(1) *Hist. nat. du Groenland*, t. II, p. 95.

(2) *Fauna groenlandica*, in-8°, Hafniae, 1780, p. 32.

(3) *Account of the arctic Regions*, t. I, p. 449.

(4) Tome II, pl. 15.

(5) *Dis. foss.*, t. V, p. 359 et suiv.

vateur exact, qui a donné  
que l'on ait de la baleine  
*Balaena mysticetus* (Groen-  
*Balaena gibbar* (*B. physalia-*  
rs), la *Balaenoptera* (ou  
mad-nosed whale), la je-  
(?), et l'*acuto-rostrata* d-  
; *beaked-whale*). Ma-  
vanciers n'a encore mes-  
ures que d'après des de-  
alment vu que la baleine  
museau pointu, dont  
(?).

usqu'à ce jour osé porte  
t échafaudage d'espèces  
rt que sur des passag-  
décorés de noms de p-  
r suivant chaque nation  
de débrouiller ce chaos  
remières, et de soumette  
la valeur des prétende-  
me de ces baleines. Il e-  
précises constantes por-  
s autres, formées au g-  
teurs, durent s'éroule-  
di et consciencieux. De-  
voir que deux espèces e-  
né étoient purement n-  
vant la description d'u-  
les côtes d'Oleron no-  
ous les caractères du ro-  
venaient à la fois. Qua-  
de plusieurs auteurs,  
soit l'*odon* de Dale d-  
e qui ait servi de type

primitivement été figu-  
point dans sa descripti-  
orte que beaucoup d'a-  
le cette grande baleino-  
onséquent des espèces  
M. Scoresby lui-mém-  
nom de finn-fisch d'apr-  
par des pêcheurs, et no-  
n propre témoignage.  
ns a fort bien pu ne pe-  
es qui couvrent la part-  
tto opinion, qu'a émis  
s probable que Marten  
et que personne depu-  
t le gibbar. Ce nom d'ai-  
*bossue*, lui a été don-

ngtons, t. 1, p. 449.

suiv.



*Baleaena borealis*

paratif  
Ozier,

nce : ce sont les *ror-  
rannée*, et *austral*; la  
moins distincte, n'a  
on dit exacte, publiée  
y sous le nom de *ba-*

---



---

U NORD.

*is.* LESS. (1).

e espèce comme pour  
de résumer les ancien-  
r avec les témoignages  
es de confiance, mais  
ositifs et irrécusables ;  
ier carrière à l'imagi-  
er à préciser avec sé-  
e des espèces que nous  
nera par suite de nous  
erches anatomiques.  
d diffère notablement  
diterrannée et de l'hé-  
dit M. Cuvier (2), est  
r partie inter-orbitaire  
e ces bords extérieurs  
, et ne forment point  
lou inter-orbitaire. La  
rtie du frontal qui se  
cisément transversale  
up, ni dirigée en avant  
diterrannée, mais elle  
rière. Les os du nez  
i que dans le rorqual  
à peu près rectangu-  
ie par l'orbite et l'ar-  
rrondie. Sa mâchoire  
moins arquée en de-  
convexe en dessous,  
al une courbure con-  
planches de MM. Al-  
du rorqual du Nord  
nt en arrière que celui  
le postérieur surtout  
so. Les mains parois-  
s allongées que dans  
nservé à Herlin a cin-  
Rudolphi n'y compte  
y en avoit sept dans  
ans notre squelette  
trouvent que douze

Rorqual du Nord, Balænoptera borealis.

paratif de la charpente osseuse, et méritent par

Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 365.

(1) *Balæna hoops*, L.

(2) *Oss. foss.*, t. V, p. 373, pl. 26, fig. 6.

(3) Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 383.



par ra  
galem  
le non  
pour N  
à l'èty  
que lui  
eroit t  
que le  
ou cel  
Enfin  
out, da  
ar ecta  
Nord

Les la  
mes. p  
ois, pl  
e, ma  
est pas  
antes  
quel  
rogie  
Eouto  
ce g  
erelat  
Sord, y  
quelqu  
mour le  
es espè  
aux on  
ette ant  
ment dit  
onze q  
orce sil  
adinaux  
ours, d  
antes, u  
épaiss  
ent à ex  
ndue  
en ait  
is mèn  
ours o  
angors.  
die une  
mettre  
eres; tr  
paratif d

Ouvier, 6

par rapport à sa nageoire dorsale, et on le trouve également appliqué au rorqual et même à la jubarte. Le nom de cette dernière ne parait être également pour M. Cuvier qu'une corruption de *gibbar*. Quant à l'étymologie de l'épithète de *poiss. n. de Jupiter* que lui ont consacrée divers pêcheurs du Nord, il seroit ridicule de s'y arrêter, car elle ne peut être que le résultat d'un caprice d'une classe d'hommes peu éclairés.

Enfin le mot *baleena*, dans les anciens auteurs, n'est, dans le plus grand nombre des cas, s'entend par cet acés en général, comme *hual* ou *whale* dans le Nord est la traduction littérale du *cetis* des Grecs.

## LES BALEINOPTÈRES.

*Balenoptera*. LACÉP.

Les baleinoptères diffèrent non seulement des baleines, parce que leur corps moins massif, moins épais, plus allongé, est surmonté d'une nageoire dorsale, mais aussi par des plis nombreux dont l'usage n'est pas encore connu, et par des modifications importantes de la configuration de quelques parties du squelette. Ce nom de rorqual signifie, chez les Scandinaves, une baleine à tuvaux.

Écoutez ce que dit au sujet des espèces admises dans ce genre un profond zoologiste (1) : « Les novateurs, en admettant trois espèces dans le Nord, y paroissent autorisés par les indications de quelques voyageurs ; mais quand on vient à examiner les figures et les descriptions sur lesquelles ces espèces reposent, on ne trouve aucun moyen d'en tirer des caractères distinctifs. Tous ces animaux ont la tête aplatie horizontalement, un squelette autrement fait que dans les baleines proprement dites, la mâchoire inférieure un peu plus longue que l'autre, la peau de la poitrine et de la gorge sillonnée d'un grand nombre de plis longitudinaux et susceptible de dilatation, les fanons courts, durs, et s'échilant en soies grosses et cassantes ; une nageoire à l'arrière du corps, courte et épaisse, et ressemblant à une bosse. Quand on veut à examiner en détail les témoignages sur ces prétendues trois espèces, on ne trouve personne qui en ait vu plus d'une, je ne dis pas ensemble, mais même successivement, et chaque auteur est toujours obligé de s'en rapporter à des témoignages étrangers. »

« Avec une telle autorité nous craignons moins de mettre que quatre espèces seulement de baleinoptères ; trois d'entre elles reposent sur un examen comparatif de la charpente osseuse, et méritent par

cela même une entière confiance : ce sont les *rorquals du Nord, de la Méditerranée, et austral* ; la quatrième espèce, beaucoup moins distincte, n'a pour type que la figure, qu'on dit exacte, publiée dans l'ouvrage de M. Scoresby sous le nom de *baleinoptère muscus pointu*.

## LE RORQUAL DU NORD.

*Balenoptera borealis*. LESS. (1).

Dans la description de cette espèce comme pour les suivantes, il ne s'agit plus de résumer les anciennes opinions, de les confronter avec les témoignages des observateurs les plus dignes de confiance, mais bien de débiter par des faits positifs et irrécusables ; c'est-à-dire que, loin de donner carrière à l'imagination, notre rôle doit se borner à préciser avec sévérité les caractères de chacune des espèces que nous établissons, et on nous pardonnera par suite de nous étayer principalement de recherches anatomiques.

Le crâne du *rorqual du Nord* diffère notablement de ceux des rorquals de la Méditerranée et de l'hémisphère sud. « Son museau, dit M. Cuvier (2), est plus large à proportion et sa partie inter-orbitaire est plus étroite, en sorte que ces bords extérieurs paroissent plus d'une veine, et ne forment point une si forte dilatation à la région inter-orbitaire. La ligne postérieure de cette partie du frontal qui se rend sur l'orbite n'est ni précisément transversale comme dans le rorqual du Cap, ni dirigée en avant comme dans celui de la Méditerranée, mais elle se dirige obliquement en arrière. Les os du nez sont aussi longs à proportion que dans le rorqual du Cap, mais leur figure est à peu près rectangulaire ; la ligne externe, formée par l'orbite et l'arcade zygomatique, est moins arrondie. Sa mâchoire inférieure est aussi beaucoup moins arquée en dehors, et, au lieu d'être un peu convexe en dessous, elle prend dans le sens vertical une courbure contraire. A en juger (3) par les planches de MM. Albert et Rudolphi, l'omoplate du rorqual du Nord seroit encore plus large d'avant en arrière que celui de la Méditerranée ; son angle postérieur surtout seroit plus saillant et plus aigu. Les mains paroissent y être aussi bien moins allongées que dans celui du Cap. Le squelette conservé à Berlin a cinquante-quatre vertèbres. M. Rudolphi n'y compte que cinq cervicales ; mais il y en avoit sept dans celui de J. Hunter, comme dans notre squelette du Cap. Hunter et Albert ne trouvent que douze

(1) *Baleena boops*, L.

(2) *Oss. foss.*, t. V, p. 373, pl. 26, fig. 6.

(3) Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 383.

» dorsales et douze paires de côtes : M. Rudolphi a  
 » treize côtes, dont la première s'attache à deux ver-  
 » tèbres; ainsi il compte quatorze dorsales. Ce n'est  
 » qu'après la quinzième lombaire que commencent  
 » les os forcés; il y en a quatorze; les six der-  
 » nières caudales manquent seules de ces os et de  
 » vestiges d'apophyses épineuses. »

Telles sont les particularités anatomiques qui dis-  
 tinguent le *ro-qual du Nord* des autres espèces.  
 Nous serons assez heureux pour y joindre le résultat  
 d'un travail inédit de M. Souty, chirurgien de la ma-  
 rine, que le conseil de santé du port de Rochefort  
 expédia à l'île d'Oleron pour observer et décrire un  
 de ces cétacés échoué sur le rivage. Ce jeune olli-  
 cier de santé nous a fait parvenir, avec ce mémoire,  
 plusieurs dessins exacts, dont l'un représente le cé-  
 tacé en entier, et les autres des détails d'ostéologie.  
 Mais une esquisse du crâne nous a offert la plus  
 grande analogie avec la figure de la pl. 26, lig. 6,  
 des *Ossements fossiles*; aussi réunissons-nous sans  
 aucun doute cette espèce à celle de M. Cuvier. Nous  
 rapporterons les observations détaillées de M. Sou-  
 ty, en élaguant quelques considérations générales  
 inutiles.

Le 10 mars 1827, à la suite d'un fort coup de  
 vent de N.-O. qui bouleversoit depuis quinze jours  
 la mer qui baigne les côtes de l'Annis et de la Saint-  
 tonge, le cadavre d'un roqual du Nord fut jeté sur  
 les sables de l'île d'Oleron, et devint bientôt la proie  
 d'une putréfaction rapide. Il avoit les dimensions  
 suivantes :

	Peds.	Poucs.	Lig.
Longueur depuis le bout du museau jus- qu'à l'extrémité de la nageoire caudale. . . . .	54	»	»
----- jusqu'à la racine de la queue. . . . .	48	3	»
----- de la nageoire caudale, de sa racine à son extrémité. . . . .	5	9	»
----- de sa racine à sa bifurcation. . . . .	3	»	»
Hauteur du corps, mesurée de la vulve à la partie correspondante du dos. . . . .	7	»	»
----- à la naissance des nageoires pectorales. . . . .	11	»	»
Largeur de la tête dans le diamètre ver- tical de l'œil. . . . .	10	»	»
Longueur de la mâchoire supérieure du bout du museau à la commis- sure des lèvres. . . . .	11	»	»
----- de la mâchoire inférieure. . . . .	12	6	»
Largeur de la mâchoire supérieure, prise au niveau de l'extrémité anté- rieure de l'orifice des événements. . . . .	3	6	»
----- de la mâchoire inférieure à sa partie moyenne. . . . .	5	»	»
----- à la commissure des lèvres. . . . .	5	6	»
----- à un pied de son extrémité an- térieure. . . . .	1	»	»
Diamètre longitudinal de l'œil. . . . .	1	»	»
----- vertical de l'œil. . . . .	»	9	»

Mesure de l'écartement des paupières ----- en longueur. . . . .	»	4
----- verticalement. . . . .	»	1
Longueur des orifices des événements. . . . .	1	2
Mesure de leur écartement à leur ex- trémité postérieure. . . . .	»	9
----- antérieure. . . . .	»	1
Distance de l'extrémité antérieure de l'orifice des événements au bout du museau. . . . .	8	4
Distance de l'extrémité postérieure des événements à la commissure antérieure de l'œil. . . . .	3	6
Largeur des orifices des événements à leur extrémité postérieure. . . . .	»	»
----- antérieure. . . . .	»	»
----- à leur partie moyenne. . . . .	»	»
Distance de l'œil à la commissure des lèvres. . . . .	1	»
----- à la nageoire pectorale. . . . .	4	6
Longueur de la nageoire pectorale. . . . .	6	»
Largeur de la partie moyenne. . . . .	1	8
Longueur (estimée) de la nageoire dor- sale. . . . .	3	»
----- de la vulve. . . . .	1	»
Largeur de la vulve. . . . .	»	4
Diamètre de l'ouverture anale. . . . .	»	3
Distance de l'anus à la racine de la queue. . . . .	12	»
----- à la vulve. . . . .	»	7
Longueur du sillon de la mamelle. . . . .	»	4
Largeur moyenne des plis abdominaux. . . . .	»	2

La forme générale du corps est celle d'un  
 mense cylindre beaucoup plus gros vers la tête,  
 qui s'amincit graduellement jusqu'à la queue. La  
 nageoire dorsale est peu développée, obtuse au som-  
 met et placée vis-à-vis l'anus, presque aux quatre cin-  
 quièmes de la longueur totale. Les pectorales sont as-  
 sez éloignées de la commissure de la bouche; elles se-  
 sent minces, étroites et pointues au sommet. La t-  
 ête est massive, sans dépression sensible avec le cor-  
 ps; les événements ne sont point à la partie la plus éle-  
 vée, mais assez en avant de l'œil; la mâchoire supérieure  
 descend assez brusquement vers l'inférieure, et  
 beaucoup moins large et beaucoup moins lon-  
 gue qu'elle. L'œil est placé à la commissure et près  
 son bord. La mâchoire inférieure se relève con-  
 sidérablement, au point d'être du double plus épa-  
 que la supérieure; des sillons nombreux la recou-  
 vrent en entier et s'étendent jusqu'au haut du ven-  
 tre; la nageoire caudale, échancrée au milieu, a  
 des lobes presque triangulaires et à pointes obtuses,  
 cétacé, déjà altéré, n'offroit qu'une teinte grise  
 doisée assez uniforme.

Telle est la description peinte à grands traits  
 du roqual du nord d'après la figure que nous dev-  
 rons à M. Souty. Si nous entrons avec lui dans des  
 détails plus circonstanciés, nous verrons que les  
 plis longitudinaux du ventre commencent dès le  
 bout du museau, et s'étendent jusque vers le milieu  
 de l'abdomen. Ces plis ont jusqu'à trois pouces d'ép-

à leurs extrémités, mais ils sont moins larges  
 centre et séparés par des intervalles peu profonds.  
 La tête a été trouvée constituer presque le quart de  
 la longueur totale de l'animal : elle diminue promptement  
 de largeur pour se terminer en pointe vers  
 le museau : la mâchoire inférieure dépasse la supérieure  
 de dix-huit pouces ; elle est aussi un peu  
 plus large. La vessie aérienne avoit huit pieds en-  
 viron et formoit une poche oblongue et allongée.  
 Les fanons n'existoient point, et avoient été proba-  
 blement enlevés par les habitants de la côte : quel-  
 ques brins, semés çà et là, et de couleur blanchâtre,  
 n'imitoient pas mal par leur aspect des crins  
 singlier ; leur longueur ne dépassoit pas quatre  
 pouces. La langue étoit de consistance molle et spon-  
 geuse, formée d'un tissu rougeâtre à sa base, et  
 une lardacé dans le reste de son étendue : l'épi-  
 derme qui revêt sa partie postérieure étoit lâche et  
 cassé, couvert d'épaisses rides qu'on ne peut com-  
 parer qu'à celles d'un scrotum. La commissure de  
 la bouche est arrondie, recourbée et froncée par  
 quelques rides ; l'œil est entouré de sortes de pau-  
 ciers épais et fermes, très peu mobiles et for-  
 més d'une peau graisseuse ; leur ouverture est très  
 étroite, de manière que la cornée est à peine visible  
 dans toute son étendue. Le nerf optique a un pouce  
 de diamètre ; le globe de l'œil est nu par des mus-  
 cles épais, et ne roule point sur du tissu cellulaire  
 moueux remplissant le fond de l'orbite, comme  
 on se remarque chez les autres mammifères. Ce  
 muscle oculaire avoit dix pouces de circonférence,  
 et étoit d'un pouce de diamètre, et la sclérotique un  
 pouce d'épaisseur en arrière ; elle s'amincit à me-  
 sure qu'elle devient plus antérieure. L'orifice exté-  
 rieur de l'oreille n'étoit point perceptible : seule-  
 ment une petite membrane, tendue au niveau de la  
 cornée, est tout ce qui indique un organe de recueille-  
 ment. M. Souty l'a trouvée placée à distance environ  
 d'un pied derrière l'œil ; l'os de l'oreille intérieure  
 n'étoit pas mal la coquille univalve nommée ovule :  
 elle est compacte, blanche et très dure ; un deuxième os  
 analogue isolé s'adapte au premier, dont il paroît être  
 la continuation ; dans sa première portion on remarque  
 des safractuosités, et il prend un aspect ligneux,  
 blanc, de dur et de compacte qu'il étoit.  
 Les ouvertures extérieures des deux évents ont  
 environ onze pouces de long ; elles sont distantes l'une  
 de l'autre de deux pouces seulement en avant, et  
 de deux en arrière ; le bourrelet musculaire qui entoure  
 chacune d'elles est formé de fibres tendineuses  
 adhérant d'une manière tenace sur les parois  
 internes.  
 Les nageoires pectorales ont six pieds de lon-  
 gueur et dix-huit pouces de large à leur milieu ;  
 le bord antérieur est épais, tandis que celui qui  
 est opposé est d'une grande minceur ; la nageoire

dorsale avoit été déchirée ; la caudale étoit formée  
 de deux lobes, ayant chacun cinq pieds et demi de  
 largeur ; la couche de graisse perd peu à peu de son  
 épaisseur à mesure qu'on avance vers la queue, et  
 devient à demi fibreuse ; des filets nerveux, de trois  
 pouces de diamètre, et qui étoient la colonne ver-  
 tébrale, paroissent avoir pour fonction de mettre en  
 jeu les larges blocs de la queue.

L'ouverture anale étoit arrondie, et n'avoit pas  
 moins de neuf pouces de circonférence ; elle étoit  
 placée à douze pieds de la nageoire caudale ; un  
 muscle constricteur assez épais en maintient l'ou-  
 verture fermée.

Ce requin étoit un individu femelle ; l'examen  
 de ses parties naturelles montra que la fente exté-  
 rieure de la vulve étoit longue d'un pied sur quatre  
 pouces de large ; elle étoit entourée de sortes d'ap-  
 pendices libres, longs de deux ou trois pouces, si-  
 mulant des sortes de poils. Deux à trois pouces et  
 plus, en avant sur la ligne médiane, M. Souty ob-  
 serva un point proéminent qu'il fut tenté de consi-  
 dérer comme la trace de l'ouverture ombilicale.

De chaque côté de la vulve est placé un sillon au  
 milieu duquel est logée la mamelle, que termine un  
 mamelon gros comme une noix, percé d'un canal,  
 dont l'orifice béant pourroit recevoir une plume à  
 écrire.

Les chairs étoient d'un rouge vif, et la couche  
 graisseuse avoit de six à sept pouces d'épaisseur le  
 long de la colonne vertébrale et à la nuque, tandis  
 que sur le ventre elle n'étoit que de deux ou trois  
 pouces. Le derme étoit partout rugueux et très  
 épais.

Le cœur, long de quatre pieds, étoit entièrement  
 musculaire ; un péricarde blanc et dur l'envelop-  
 poit ; la crosse de l'aorte avoit dix pouces de dia-  
 mètre, et ses parois évidemment fibreuses cinq à six  
 lignes d'épaisseur. Des cerceaux cartilagineux, lar-  
 ges d'un pouce, séparés par une membrane fibreuse,  
 formoient la trachée-artère, divisée au niveau de la  
 crosse de l'aorte pour pénétrer dans les poumons ;  
 le diaphragme, obliquement situé entre le thorax et  
 l'abdomen, offroit des fibres rosées, dirigées longi-  
 tudinalement et entrecoupées de distance en distance  
 de bandes aponévrotiques ; son épaisseur, dans sa  
 partie moyenne, étoit de cinq pouces.

Tous les viscères contenus dans l'abdomen étoient  
 dans un tel état de putréfaction, que M. Souty ne  
 put se livrer à leur examen. Seulement il reconnut  
 que l'œsophage étoit long à peine de neuf pouces,  
 et qu'il aboutissoit à une suite de cavités ou d'esto-  
 macs qui lui parurent au nombre de cinq, et de  
 grandeur différente. Il compare le second, beaucoup  
 plus développé que les suivants, et dont les parois  
 épaisses sont recouvertes de frongures, au troisième  
 estomac des ruminants ; et ce rapprochement, que

plusieurs auteurs ont déjà fait pour l'estomac des marsouins, prouve que par quelques particularités de leur squelette, comme par la structure intime de leurs viscères, les rorquals ne diffèrent point très notablement des dauphins; la vessie, de forme ovale et presque cartilagineuse à son bas-fond, offroit dix-huit pouces de longueur; les organes sexuels étoient putréfiés; les matières fécales avoient une odeur fragrante et très fétide; elles étoient de consistance pâteuse, et divisées en boules de la grosseur du poing et colorées en rouge brun.

Le crâne avoit treize pieds de longueur sur cinq de largeur à sa partie postérieure: on comptoit trente côtes, dont les dimensions alloient en augmentant jusque vers le milieu du thorax pour diminuer ensuite; chaque côte est renfermée à l'état frais dans un périoste disposé en gaine membraneuse d'un blanc satiné intérieurement, et que lubrifie une espèce de synovie analogue à de la crème de lait. Le sternum est petit et plat; on comptoit quarante-six vertèbres complètes sans y réunir celles qui s'engagent dans la nageoire caudale, et qui sont au nombre de dix-sept. Les sept cervicales étoient petites, isolées et séparées dans leur corps par des lames détachées, formées de deux plaques osseuses mobiles l'une sur l'autre au moyen d'une substance fibro-cartilagineuse intermédiaire très mince. Les os des nageoires pectorales ou des membres antérieurs étoient encore épiphysés. Une bande fibro-cartilagineuse entourait les bords de l'omoplate.

Il y avoit quinze os en V; toutes les pièces osseuses étoient d'ailleurs complètement formées, dures et compactes, et épaisses à leur surface.

Tels sont les détails dont nous sommes redevable à M. Souty; et quoiqu'ils nous laissent encore beaucoup à désirer, ils sont, malgré tout, d'un haut intérêt, puisqu'ils fixent nos idées sur l'organisation d'un cétacé dont les formes extérieures ont été confondues avec d'autres espèces dans les descriptions des anciens auteurs.

Le rorqual du nord échoué sur la côte d'Oleron étoit un jeune individu, et cependant il avoit cinquante-quatre pieds. Il est donc susceptible d'acquérir des dimensions encore plus considérables, et sans doute d'atteindre soixante, soixante dix et quatre-vingts pieds, taille que l'on donne au gibbar.

Si nous examinons maintenant les descriptions données par les auteurs, nous verrons que la plupart des caractères qu'ils assignent à leurs diverses espèces sont incertains.

Le gibbar<sup>(1)</sup> est le plus grand des cétacés, car on

(1) *Finnfisch*, Martens, Spitzb., p. 125, pl. 2; *gibbar*, Rond., Bonnat, Cét.; *balœna physalus*, L.; *balœnoptera gibbar*, Lacép.; *rasor bach* des baleiniers, Scoresby, t. 1, p. 478.

dit qu'il peut acquérir jusqu'à cent pieds de longueur, sur une circonférence de trente à trente cinq; son corps n'est point cylindrique, mais considérablement comprimé sur les côtés, et anguleux sur le dos; il diffère de la baleine par une plus grande longueur du corps et par moins d'ampleur. Il fournit peu d'huile, et ses fanons ne dépassent pas quatre pieds dans leur plus grande dimension. Sa couleur est un bleu noir ou bleu gris sombre sans analogue à celle de la baleine. Une petite protubérance s'élève à l'extrémité du dos: le bruit qu'elle fait l'air chassé par les événements est très fort, et peut s'entendre à plus d'un mille.

Ce cétacé est redouté des pêcheurs du nord, par ses mouvements brusques et violents. Il nage avec une extrême rapidité; et lorsque les harponneurs se trompent et le prennent pour l'espèce franche, il est rare qu'ils n'aient point à se repentir de leur méprise. M. Scoresby rapporte qu'il fit plusieurs tentatives pour s'emparer d'un gibbar, et que, malgré toutes les précautions dont il usa, il ne put réussir à accomplir ce dessein. Un de ces animaux qui se balançaient sur le dos d'un baleinier avoit frappé plougea si brusquement, qu'il se trouva à quatre cent quatre-vingts brasses de cordes furieusement déroulées en une minute de temps; tous échappèrent, parce que leurs violentes saccades firent rompre les lignes attachées aux harpons.

Le gibbar a une tête petite comparée à celle de la baleine franche, des nageoires pectorales longues et étroites, une queue large de douze pieds, et, dit M. Scoresby, la peau lisse, excepté sur les côtés de la poitrine, où on remarque des sillons<sup>(1)</sup>.

On le dit très commun dans les mers arctiques, le long des montagnes flottantes de glaces, et sur l'île Chérie et la Nouvelle-Zemble, et près aussi de l'île de Jan-Mayer. Il se tient de préférence dans les environs du Spitzberg, par 70 et 76 degrés, lorsque la mer est ouverte, dans les mois de juillet et août, il s'avance jusque vers les 80 degrés. M. Scoresby suppose que c'est une baleine de cette espèce, longue de cent un pieds, que l'on prit en septembre 1750 sur le banc d'Humber.

Othon Fabricius, dans sa *Faune du Groenland*, ne décrit sa *balœna physalus* que d'après les auteurs antérieurs; et il lui donne pour synonymes les noms de *finfisch* d'Eggøle et de Crantz, de *rorqual* de Stroin, de *physeter* de Jonston, et de *Jupiter-fish* d'Anderson. Cette espèce, dit-il, se nourrit de clupées, du hareng arctique, et d'autres poissons de petite taille.

(1) M. de Lacépède, au contraire, a fait son propre sous-genre des baleinoptères qui n'ont point de fanons sous la gorge ni sous le ventre, et il y a placé le gibbar. Mais M. Scoresby entend ici, sans aucun doute, le *rasor bach* d'Othon Fabricius, qui n'est point le gibbar, mais bien le rorqual de M. de Lacépède.

qu'à cent pieds de longueur de trente à trentecinq cylindrique, mais courbée sur les côtés, et anguleuse à la baleine par une petite sautoire et par moins d'ampleur des fanons ne dépasse pas la plus grande dimension du corps ou bleu gris sombre de la baleine. Une petite protubérance au milieu du dos : le bruit que fait le dos est très fort, et peut être comparé à celui de la baleine.

Les pêcheurs du nord, et les plus violents. Il nage avec une grande vitesse lorsque les harponneurs se retirent pour l'espèce française, et se repentir de l'usage qu'il fit plusieurs fois d'un gibbar, et que, quand il usa, il ne put résister. Un de ces animaux qui se brasse si brusquement, et se brasse de cordes furieuses de temps ; tous échappés saccadés firent retentir les harpons.

La tête comparée à celle de la baleine, les nageoires pectorales longues de douze pieds, et les nageoires, excepté sur les côtés de la tête.

On la trouve dans les mers arctiques, flottantes de glaces, et dans le Zemble, et près aussi de la Sibirie. Elle tient de préférence dans les mers de 70 et 76 degrés, et dans les mois de juillet jusque vers les 80 degrés. Ce que c'est une baleine longue de cent un pieds et large de 1750 sur le banc

de sa Faune du Groenland, et d'après les auteurs, les noms de finch de roqual de Stroin, et de Jupiter-fish d'Anderson, et de clupées, du nom des poissons de petite taille.

En outre, a fait son premier voyage qui n'ont point de doute, et il y a placé le gibbar, sans aucun doute, le mot n'est point le gibbar, mais accépede.

Mais il n'en est pas de même de sa *balæna boops*, et bien que certaines particularités ne conviennent point à notre roqual du nord, tout porte à croire à l'identité de ces espèces. Comme le *boops* a été décrit par Fabricius (1), d'après l'examen d'un grand nombre d'individus, nous croyons devoir rapprocher ce qu'il en dit, des faits que nous avons présentés sur l'individu échoué sur les côtes de France.

La baleine *boops* (2) a le corps arrondi, très épais vers les nageoires pectorales, et s'amincissant graduellement jusqu'au bout de la queue. Sa tête est allongée, disposée en pente déclive et terminée par un museau large et obtus ; les évents ont deux orifices qui s'ouvrent au centre d'un tubercule placé sur le milieu de la tête, et qui sont tellement rapprochés l'un de l'autre, qu'ils semblent n'en faire qu'un seul (3) ; trois rangées de protubérances disposées circulairement les précèdent ; la mâchoire inférieure est un peu plus courte et plus étroite que la supérieure, et est oblique (4) ; les yeux sont noirs et placés derrière les évents et sur les côtés de la tête. Les ouvertures des oreilles forment deux trous presque imperceptibles derrière l'orbite. Les fanons qui garnissent la mâchoire supérieure sont noirs et ont à peine un pied de longueur ; le palais est blanc, la langue large, rugueuse, grasse, de couleur lippaque, donne naissance à une membrane lâche qui s'étend sur le gosier, et semble lui servir de voile ; les nageoires pectorales sont grandes, ovalaires, arrondies et situées en avant ; les deux lobes de la queue sont séparés par une échancrure, et terminés en croissant. De dessous le museau, jusqu'à la région anale, partent des sillons qui se réunissent par paires, et qui forment des angles aux deux extrémités ; les deux sillons extérieurs sont toujours les plus longs, et l'animal a la faculté de les dilater ou de les resserrer à volonté. Le dessus du corps est noir, et le dessous du museau ainsi que les nageoires pectorales sont blanchâtres ; les sillons sont rougeâtres (5), et le ventre est marbré de noir et de blanc. La nageoire dorsale est très éloignée du corps ; elle occupe la partie postérieure du dos vis-à-vis l'anus ;

1. Othon Fabricius, *Faune du Groenland*, p. 36 à 39.  
2. *Balæna boops*, L., *Fab.* ; *pflök-fisch*, Anders., t. II, p. 101 ; la *juarte*, Lacép. ; *Cét.*, Bonnat., p. 6 ; Seod., t. I, p. 484.

3. Les phrases imprimées en italique indiquent des particularités opposées à ceux que nous avons rapportés en parlant du roqual échoué en 1827 sur le rivage de l'île d'Oleron.

4. Il y auroit-il pas quelque transposition de mot ou de faute typographique ? car si cette particularité existe réellement, nul doute que la jubarte ne soit distincte du roqual.

5. L'état de corruption qui s'étoit rapidement emparé du roqual d'Oleron n'a pas permis de décrire les couleurs de la peau.

sa forme est comprimée, plus large à sa base et angulée à son sommet qui est légèrement recourbé ; un peu avant cette nageoire dorsale, commence à paraître une carène qui se continue jusqu'à la queue.

La baleine *boops* atteint de cinquante à cinquante-quatre pieds ; sa chair est rouge, et son lard peu épais. Elle se tient communément vers les 61 à 65 degrés de latitude nord, et ne s'approche des atterages que dans la belle saison ; ce n'est guère que dans l'été qu'on la voit s'engager dans les baies du Groenland ; elle ne produit qu'un seul petit, qui ne quitte sa mère que lorsque ses forces sont assez développées pour ne plus réclamer ses secours. Sa nourriture se compose principalement de poissons, et surtout des saumons du nord, de l'ammonite tobienne et de l'argonaute arctique.

Fabricius rapporte que la baleine *boops* dilate les nombreux sillons qui couvrent sa poitrine, lorsqu'elle veut avaler sa proie, et que le rouge de ces sillons, par opposition avec les taches de deux couleurs du ventre, le noir de ses fanons et la blancheur de sa gorge, lui donnent une parure plus brillante en apparence que celle à teintes foncées et sans contraste des autres espèces. Elle chasse avec moins d'énergie des colonnes d'eau par ses évents ; elle est aussi peu de temps submergée. Souvent, dans les beaux jours, elle reste sans mouvement sur la surface de l'eau comme si elle dormoit. Ses mœurs sont timides et elle redoute parmi ses ennemis une espèce de dauphin qui la harcèle et la poursuit sans cesse. Les moindres blessures qui l'atteignent sont mortelles, suivant Fabricius, parce que la gangrène s'en empare presque aussitôt ; mais peut-être cette opinion n'est-elle que le résultat de faits particuliers et non ordinaires.

On fait usage, au Groenland, de ses chairs, de sa peau, de son lard, de ses tendons, et même de ses intestins. Son huile est principalement employée à l'éclairage des yourtes, et la peau membraneuse qui entoure la langue à sa base sert aux peuplades polaires à remplacer le verre aux fenêtres de leurs cabanes d'été.

Or nous venons de voir sur quels principaux caractères repose le gibbar que M. Scoresby confond avec la *balæna physalus* de Linné, et *boops* d'Othon Fabricius, et quels sont les traits distinctifs qui séparent cette dernière du roqual que Fabricius a érn être la *balæna physalus*, et à laquelle il a joint comme synonyme le *Jupiter fish* d'Anderson, ou la jubarte (1). Pour nous tirer de ce dé-

(1) Ce nom de jubarte vient peut être des noms de *gabartes* ou *gibbartax*, donnés au gibbar par les Basques. D'ailleurs Rondelet n'a-t-il pas dit : « Les pêcheurs sains tongeois l'appellent *gibbar*, de la bosse élevée sur son dos, qui est la nageoire ; cette baleine n'est pas plus

dale, nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs les phrases caractéristiques et linnéennes proposées par M. de Lacépède et par les naturalistes qui l'ont suivi.

GENRE BALEINOPTÈRE, *balænopteras*, LACÉP.

I<sup>r</sup>. Sous-genre : point de plis sous la gorge ni sous le ventre.

1. Baleinoptère gibbar, *balænoptera gibbar*, Lacép. ; mâchoires pointues et également avancées ; les fanons courts.

II. Sous-genre : des plis longitudinaux sous la gorge et sous le ventre.

2. Baleinoptère jubarte, *balænoptera jubartes*, Lacép. ; la nuque élevée et arrondie, le museau avancé, large et un peu arrondi, des tubérosités presque demi-sphériques au-devant des évents ; la dorsale courbée en arrière.

3. Baleinoptère rorqual, *balænoptera rorqual*, Lacép. ; la mâchoire inférieure arrondie, plus avancée et beaucoup plus large que celle d'en haut ; la tête courte, à proportion du corps et de la queue.

4. Baleinoptère museau pointu, *balænoptera acutirostrata*, Lacép. ; les deux mâchoires pointues, celle d'en haut plus courte et beaucoup plus étroite que celle d'en bas.

En dernière analyse le rorqual du nord vit dans les mers du pôle boréal et ne quitte guère les parages glacés du Spitzberg, du Groenland, du détroit de Davis et de l'Islande. Ce n'est jamais que dans les tempêtes de notre hiver qu'on le voit fréquenter les mers de l'Europe tempérée, et que parfois son cadavre est jeté sur nos rivages. M. Scoresby, en parlant du rorqual, qu'il dit être le *broad nosed whale* des baleiniers, rapporte qu'on le voit parfois sur les côtes d'Écosse, d'Irlande et de la Norvège, et qu'il recherche principalement les harengs pour sa nourriture ; il donne une liste des individus plus particulièrement cités pour avoir été jetés sur les rivages des Îles Britanniques, et que l'on doit regarder comme appartenant véritablement à la baleinoptère rorqual. Un de ces cétacés, long de cinquante-deux pieds, fut dépecé le 19 juin 1752 à *Eyemonth* ; un deuxième, long de soixante-dix pieds, échoua le 18 juin 1797 dans le comté de Cornwall ; plusieurs furent harponnés sur la côte d'Irlande en 1762 et 1765 ; un ou deux ont été pris dans la Tamise. On en prit un en 1818, long de quatre-vingt-deux pieds, dont les fanons avoient trois pieds de longueur, et dont on ne tira que cinq tonneaux d'huile d'une mauvaise qualité.

Sous le nom de rorqual, M. de Lacépède a réuni deux baleinoptères, l'une du Nord, qui est le rorqual que nous venons de décrire, et l'autre de la

« petite que les ordinaires, mais elle est moins épaisse »  
« et moins grasse, et a le bec plus long et plus pointu. »

Méditerranée, à laquelle nous allons consacrer quelques lignes.

LE RORQUAL DE LA MÉDITERRANÉE.

*Balænoptera rorqual*, LACÉP.

Ce rorqual n'est presque pas connu ; son existence repose sur quelques pièces osseuses et sur une crâne qui se distingue aisément, d'après les observations de M. Cuvier, des mêmes parties de l'espèce du Nord. M. de Lacépède ne l'avait point séparé de son rorqual proprement dit. La seule indication qu'on trouve dans son Histoire naturelle borne aux renseignements suivants.

« Le 20 mars 1798, un cétacé de soixante pieds de longueur fut pris dans la Méditerranée sur la côte occidentale de l'île Sainte-Marguerite, dans le département du Var. Les marins le nommoient *souffleur*. M. Quine en a fait un dessin que j'ai fait graver, et bientôt après, les fanons, les os de la tête et quelques autres os de cet animal ayant été apportés à Paris, je reconnus aisément que ce cétacé appartenoit à l'espèce du rorqual.

« C'est à la même espèce, qui pénètre dans la Méditerranée, qu'il faut rapporter une partie de ce qu'Aristote et d'autres anciens naturalistes ont dit de leur *mysticetus* et de leur *baleine*. Il seroit bleroit qu'à beaucoup d'égards le *mysticetus* et la *baleine* des anciens auteurs sont des être idéaux, formés par la réunion de plusieurs traits dont les uns appartiennent à notre baleine franche, et les autres au gibbar, ou au rorqual, ou à notre cachalot macrocéphale.

« Daléchamp, savant médecin et naturaliste mort à Lyon en 1588, parle, dans une de ses lettres sur Plinie, d'un cétacé qu'il avoit vu et qui avoit été jeté sur le rivage de la Méditerranée auprès de Montpellier ; il donne le nom d'*orqual* à ce cétacé, mais il paroît que c'est un rorqual qu'il avoit observé. »

Ces faits, vaguement exprimés, composent à peu près toute l'histoire du rorqual de la Méditerranée et nous ne pourrions en tirer les moindres lumières pour le séparer des autres espèces, si les ossemens envoyés de la Provence, et comparés par M. Cuvier avec les crânes des rorquals du Sud et du Nord n'avoient offert des caractères anatomiques tellement prononcés, qu'on ne peut regarder comme identiques des espèces aussi disparates dans les parties les plus uniformes comme les plus profondes de l'organisme.

Les modifications qu'affecte l'ossature des rorquals en général et de celui de la Méditerranée particulier sont les suivantes :

« Les immenses maxillaires, dit M. Cuvier (1), sont disposés en forme de toit renversé ou d'une carène, aux deux côtés de laquelle s'attachent les fanons. Le vomer se montre en dessous, entre eux, dans presque toute la ligne moyenne de la carène. En dessus, les deux intermaxillaires, placés parallèlement entre les deux maxillaires, laissent entre eux un espace vide, qui se continue dans le haut ou plutôt en arrière avec la très large ouverture des narines, laquelle est en forme d'un ovale allongé, et au contraire des autres cétacés, se conserve, ainsi que dans tout le genre des baléines, une forme symétrique. Les os du nez courts, mais échancrés ou festonnés en avant et non pas en forme de tubercules, forment le bord de cette ouverture; le maxillaire ne coupe pas le frontal, si ce n'est par une apophyse étroite des deux côtés des os du nez. Toute la partie du frontal qui s'écarte de chaque côté pour former le dessus de l'orbite se voit à nu; mais les pariétaux viennent la recouvrir dans le haut de la fosse temporale jusqu'aux côtés de l'apophyse du maxillaire qui se montre entre le frontal et l'os du nez. L'occipital s'avance entre eux et recouvre le milieu du frontal jusque près des os du nez, de sorte qu'à la base du nez le frontal ne se montre presque pas à l'extérieur. Il y a deux crêtes temporales très saillantes en dehors, commençant aux côtés du nez et entre lesquels le crâne est plane ou même un peu concave et descend lentement vers le trou occipital qui est tout près de la base des os du nez, traversant d'une crête temporale à l'autre. Sur le milieu de cette face occipitale est une arête longitudinale légèrement saillante.

Le jugal est courbé en portion de cercle et forme le bord inférieur de l'orbite, en se rendant de l'apophyse zygomatique du maxillaire qui aboutit à l'angle antérieur jusqu'à celle du temporal qui aboutit à l'angle postérieur. Le jugal ne se dilate point à son extrémité antérieure comme dans le dauphin. Le frontal touche d'une part aux maxillaires, de l'autre un temporal, par ses apophyses antérieures et post-orbitaires, et forme à lui seul tout le plafond de l'orbite sans être doublé en dessus par le maxillaire; mais il l'est au contraire en dessous de sa partie antérieure, de celle qui est en avant de l'orbite, et il y est de plus bordé en avant par la lame latérale du maxillaire, laquelle se trouve ainsi, par rapport au frontal, dans une position inverse de celle qu'elle observait dans les dauphins.

C'est par cette lame que le maxillaire vient aboutir à l'angle antérieur de l'orbite et s'articuler avec l'extrémité antérieure et élargie du ju-

gal; mais ce qui est très remarquable, c'est qu'il se trouve à cet endroit, entre le frontal et le maxillaire, et pour ainsi dire dans leur articulation même, un os particulier en forme de lame, occupant à peu près moitié de la longueur de cette suture, et qui ne peut être que l'analogue du lacrymal.

« Toute l'arcade zygomatique proprement dite, qui est fort grosse, appartient au temporal. Le cadre de l'orbite est clos de toutes parts; son plafond est très grand et concave en dessus.

« Les palatins prolongent en dessous la carène des maxillaires. Les narines postérieures sont très près du trou occipital. Elles ont à chaque angle une tubérosité formée par l'os ptérygoïdien, lequel a peu d'étendue en longueur et n'entoure les narines que par le côté externe et un peu en dessus et en dessous, mais sans y former un sinus, ou double rebord, comme dans les dauphins. La région basilaire, qui est fort courte, est aussi creusée en canal comme dans le dauphin, et a, de chaque côté, les os de l'oreille, lesquels sont fort petits à proportion et de forme ovale, et également convexes dans leur face inférieure.

« En avant de l'os basilaire et entre les os ptérygoïdiens, on voit le corps du sphénoïde postérieur. La face glénoïde du temporal est presque verticale et regarde en avant; ce qui fait que la face articulaire de la mâchoire inférieure est en quelque sorte la troncature de l'extrémité de l'os.

« Cette mâchoire est un arc convexe en dehors, comprimé, un peu tranchant en dessus et en dessous. Il y a une apophyse coronôïde en forme d'angle obtus, et une tubérosité un peu plus en arrière. »

D'après la gravure publiée par M. de Lacépède, le roqual de la Méditerranée a le corps très bombé sur le dos. Cette figure représente assez exactement en effet deux pyramides réunies base à base; mais cette forme est évidemment le résultat de la corruption dont ce cétacé avoit été la proie, et la grande dépression de la tête ne dépend probablement que de la même cause. Dans le dessin qui nous est parvenu du roqual du Nord échoué sur les côtes d'Oleron, la tête est extrêmement bombée, tandis que cette partie dans la figure publiée par M. de Lacépède est très déprimée, et représente un long museau aplati et pointu. Les autres particularités sont: la mâchoire supérieure plus courte que l'inférieure; l'œil placé non loin de la commissure; une nageoire dorsale petite et située environ aux quatre cinquièmes du corps et beaucoup plus loin que l'anus. Les plis de l'abdomen s'étendent jusqu'à la région anale; tout le dessus du corps est d'un noir bleuâtre s'affaiblissant sur les flancs pour faire place en dessous à une couleur blanchâtre.

Il est fort important que les voyageurs futurs dans

Oss. foss., t. V, p. 370, pl. 26, fig. 5.



les divers parages de la Méditerranée cherchent, par des comparaisons attentives, à lever nos doutes sur cette espèce, et à fournir les observations qui manquent pour éclairer son histoire.

### LE RORQUAL MUSEAU POINTU.

*Balenoptera acuto-rostrata* (1).

Ce n'est point de la *baleinoptère museau pointu*, de M. de Lacépède, qu'il sera question dans cette notice. Cette espèce, dite aussi *baleine à bec*, se trouve décrite dans plusieurs auteurs (2), bien que la plupart aient confondu sous ce nom des cétacés fort différents, et qu'ils aient pris pour elle tantôt l'*Aodon*, tantôt l'*Hyperoodon*, et presque constamment le *rorqual du Nord*. La baleinoptère à laquelle nous conservons ce nom de museau pointu ne repose que sur la description d'Othon Fabricius et une figure publiée par M. Scoresby : mais comme cette figure a été faite d'après des mesures rigoureuses, et par un habile dessinateur, il est impossible de ne pas croire à son entière exactitude, et les formes qu'elle retrace sont trop clairement arrêtées pour qu'on ne trouve point une distinction à établir entre l'animal qu'elle représente et la baleine museau pointu figurée dans la *Cétologie* de l'abbé Bonnaterre et l'*Histoire naturelle* de M. de Lacépède.

Quel voile épais couvre la connaissance des cétacés ! Ce n'est qu'à tâtons qu'on peut marcher dans ce champ semé d'épines ; et lorsque, de toutes parts, les autres branches des sciences naturelles poussent avec vigueur des rameaux chargés de fleurs et de fruit, la cétologie, réduite à des bourgeons rares et maigres, avortés pour la plupart, privés de sève, languit et attriste notre esprit. Ne semble-t-il pas en effet qu'à chaque animal que nous décrivons dans cette grande famille il nous faut protester de notre ignorance, et tracer avec quelques faits vagues une histoire sèche et aride dont la terminaison seroit constamment cette phrase désespérante : *nous ne connaissons ni les mœurs, ni les habitudes, ni même d'une manière positive l'organe satisfaisant de cet animal* ? Que les voyageurs favorisés des circonstances, que les amis des sciences stationnés sur les bords des mers, n'oublient donc jamais de porter sur ceux que les vagues viendront déposer sur les rivages une investigation sévère et détaillée. Mais revenons à notre baleinoptère museau pointu : ainsi s'exprime, à son sujet, M. Scoresby (3).

« Cette baleinoptère est la plus petite espèce des

(1) Scoresby, *Acc. arct. Reg.*, t. 1, p. 485, pl. 13.

(2) *Balæna rostrata*, L., Muller, *Prodr.* 38; Fabricius, p. 40.

(3) *Tom.* 1, p. 485.

« baleines connues. La figure que nous en donnons est une représentation exacte de l'animal ; elle a été faite d'après des mesures prises avec soin par James Watson, établi aux Iles Orcades. L'individu qui a servi de type fut tué le 14 novembre 1801 dans la baie de Scalpu. Il avoit dix-sept pieds six pouces anglais de longueur sur une circonférence de vingt pieds, et quelques autres dimensions que nous rapporterons ci-après :

	Pieds. P.
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à la nageoire dorsale. . . . .	12
----- du museau aux pectorales. . . . .	5
----- <i>id.</i> à l'œil. . . . .	3
----- <i>id.</i> aux évents. . . . .	3
----- des nageoires pectorales. . . . .	2
Largeur des mêmes. . . . .	1
Hauteur de la pectorale. . . . .	1
Largeur. . . . .	»

« La plus grande longueur des fanons étoit d'environ cinq pouces. La couleur du dos étoit le noir intense, tandis que le ventre étoit d'un blanc céleste. Les plissures du ventre offroient, au dire du docteur Traill, une teinte carnée.

« On dit que la *Balæna rostrata* habite principalement les mers qui baignent la Norvège, et qu'il en vient au plus vingt-cinq pieds dans son plus grand développement. On en tua une proche le Spitzberg, dont les fanons étoient fibreux, d'un blanc jaunâtre, et à demi transparents, et à la manière des lames de corne. Ils offroient une direction courbée : et le bord convexe, ainsi que la pointe étoient garnis de barbes frangées blanches. Le plus grand développement de la longueur ne dépassoit pas neuf pouces sur dix-huit pouces trois lignes de largeur. »

A ces faits bornés, mais suffisants pour étayer notre manière de voir et la distinction que nous faisons de cette espèce, nous ajouterons quelques particularités tirées de la comparaison de la figure. Il est bien évident que la *baleinoptère museau pointu* de M. de Lacépède, identique avec le même cétacé de l'abbé Bonnaterre, ne diffère point, excepté par l'indication de la taille, du rorqual du Nord ; mais il est probable que la *baleine à bec* de Hunter a quelques traits d'analogie avec celle de M. Scoresby, et se présente plus fréquemment sur les côtes boréales de l'Angleterre. Cette petite espèce n'atteint jamais les proportions des autres rorquals ; elle semble être le lien de transition qui unit les colonies de l'ordre aux espèces moins puissantes et moins développées, mais plus courageuses, du reste de la famille.

Le rorqual à bec ou baleinoptère museau pointu diffère du grand rorqual par les caractères que nous allons énumérer successivement. La tête, au lieu d'être renflée et de former la partie la plus volumi-

que nous en donnons  
acte de l'animal; elle  
prises avec soin par  
les Orcades. L'individu  
le 14 novembre 180  
volait dix-sept pieds sur  
sur une circonférence  
autres dimensions qu'

	Pieds.	Onces.
Museau juv. qu'à	12	
pectorales.	5	
	3	
	3	
pectorales.	2	
	1	
	1	

ir des fanons étoit d'e  
leur du dos étoit le  
tre étoit d'un blanc c  
tre offroient, au dire  
carnée.

*rostrata* habite princip  
ment la Norwège, et a  
pieds dans son plus gran  
ma une poche le Spit  
sient fibreux, d'un blan  
parents, et à la man  
s offroient une direc  
rexe, ainsi que la poin  
frangées blanches. Le  
s pouces sur de  
geur.

is suffisants pour éta  
distinction que nous  
ajouterons quelques p  
pparaison de la figure.  
*leinoptère museau poin*  
ique avec le même c  
diffère point, excepté  
rorqual du Nord; mai  
e à bec de Hunter a qu  
celle de M. Scoresby,  
ment sur les côtes bore  
tite espèce n'atteint de  
es autres rorquals; c  
sition qui unit les col  
moins puissantes et mo  
ourageuses, du reste de

*leinoptère museau poin*  
par les caractères que  
vement. La tête, au  
r la partie la plus volu

seuse de tout le corps, ou du moins celle qui présente  
le plus d'ampleur, comme on le remarque dans le  
rorqual du Nord, est beaucoup plus allongée pro  
portionnellement et plus déprimée. Les deux mâ  
choires, d'égale épaisseur à peu près, diffèrent aussi  
en ce que, dans le rorqual du Nord, la mâchoire  
supérieure est beaucoup plus courte que l'inférieure,  
tandis que, dans cette espèce-ci, on ne remarque  
point cette disposition, car les deux mâchoires pa  
raissent égales, et la supérieure est même un peu  
plus longue que celle d'en bas. L'œil est éloigné de  
la commissure; et la nageoire dorsale, au lieu d'être  
posée en arrière du dos, se trouve à peu près au tiers  
de la longueur totale du corps. Les lobes de la queue  
sont aussi moins larges, plus longs et plus aigus que  
dans le rorqual du Nord: enfin le dos est noir et le  
ventre d'un blanc satiné, tandis que le grand ror  
qual est brun bleuâtre et d'un blanchâtre plus ou  
moins sale sur le ventre.

Entre les branches du maxillaire inférieur, et dans  
le gosier, apparait, lorsque les gaz distendent les  
autres des baleinoptères gisants sur les pentes dé  
couvertes des rivages, une grande poche membraneuse  
qui fait effort et finit par ouvrir la bouche; cette  
poche paroît destinée, lorsqu'elle est gonflée, à dé  
placer les téguments de la poitrine et du ventre que  
souvent les plis ou frongures qu'on y remarque,  
mais on en ignore complètement le but et l'usage.  
Il est permis d'émettre quelque conjecture, on doit  
supposer que cet appareil, préparé pour des habi  
tudes qui sont encore ignorées, est destiné, lorsque  
le cétacé veut monter et se rapprocher de la surface  
de l'eau, à diminuer, par le déplacement d'eau qu'il  
occasionne, la pesanteur toujours considérable de  
sa tête; pesanteur telle qu'elle l'emporte de beau  
coup sur le reste du corps.

Le rorqual à bec, par les dimensions de sa bouche  
très étendue, doit être plus carnassier que la  
baleine franche; aussi toutes les baleinoptères en gé  
néral font-elles une grande consommation de harengs  
et autres poissons voyageurs, dont elles suivent par  
tout les essaims jusque sur nos côtes.

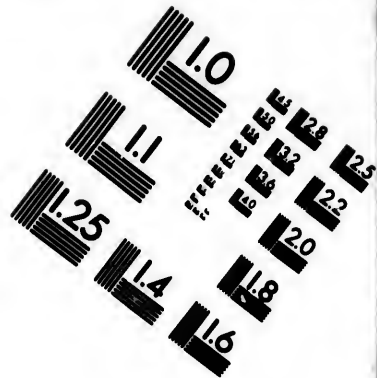
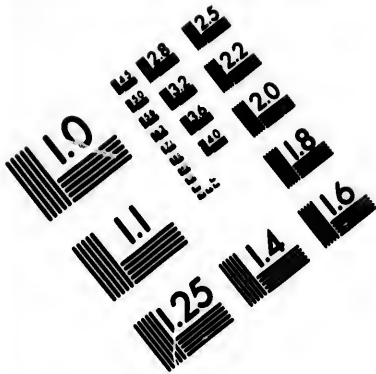
Othlon Fabricius dit que sa *balæna rostrata*, ou  
*likagulik* des Groenlandois, est très commune  
au milieu des rochers, où elle se tient de préférence  
pendant l'été, mais qu'elle devient rare pendant  
l'hiver. Les peuplades polaires recherchent sa chair,  
qui est plus savoureuse et plus tendre que celle des  
autres espèces, quoiqu'il leur soit très difficile de  
s'en emparer, parce qu'elle nage avec une vigueur  
extraordinaire.

## LE RORQUAL DU SUD.

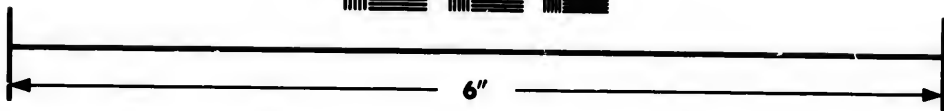
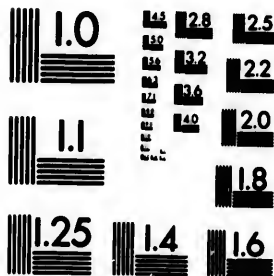
*Balenoptera australis.* LESS.

Si les contrées glacées que recouvrent presque  
constamment les neiges et les frimas du Nord sont  
la patrie exclusive d'animaux terrestres et marins  
dont les températures plus chaudes incommode  
roient; si les espaces resserrés de mer où se heurtent  
les montagnes de glaces détachées du pôle sont af  
fectionnés par presque tous les grands cétacés de  
notre hémisphère, les parages souvent agités par les  
tempêtes du *cip des Tourmentes* ont aussi leurs es  
pèces, et le rorqual du Nord se trouve remplacé dans  
la zone australe par le rorqual du Sud. Ce cétacé,  
dont la découverte ne date que de quelques années,  
vient donc ouvrir un vaste champ aux spéculations,  
et, conjointement avec la baleine australe, rempla  
çant la baleine franche du Nord, nous prouver en  
core combien est vraie, pour le plus grand nombre  
des cas, cette grande et belle loi de Buffon, que cha  
que point du globe, suivant ses degrés de parallèles,  
a ses animaux propres: cette loi cependant est moins  
démonstrée pour les êtres destinés à vivre au sein des  
eaux, et nous avons constamment remarqué que le  
rayon de leur *habitat* ne se compte plus par bassins,  
mais bien par degrés de latitude, de manière que  
la zone intertropicale renferme assez volontiers sur  
toute la circonférence de notre planète les mêmes  
animaux, et qu'ensuite, à mesure qu'on s'élève des  
tropiques vers l'un ou l'autre pôle, chaque parallèle  
a des productions propres dont l'irradiation dans le  
sens de la latitude s'arrête à des méridiens tracés  
par les bassins que forment les grandes masses de  
terre. Il n'est pas toutefois possible d'affirmer que  
les grands cétacés, tels que le cachalot macrocéphale  
et la baleine franche, parcourent indifféremment  
toutes les mers, d'un pôle à l'autre; mais ce qui est  
positif est l'existence, dans l'hémisphère méridional,  
d'un rorqual et d'une vraie baleine. Peut-être s'assu  
rera-t-on un jour que la baleine franche ne quitte  
point les quatre-vingt-cinq degrés navigables de la  
latitude qui coupent l'hémisphère nord, et qu'elle ne  
traverse point la ligne équinoxiale; mais jusque là  
on peut admettre, avec de grandes probabilités, que  
dans un fluide dont la température est toujours assez  
uniforme elle ne doit avoir pour guide que ses be  
soins physiques, ses appétits et l'aiguillon du plai  
sir. S'il en étoit ainsi, les baleines du Nord seroient  
beaucoup moins favorisées que celles du Sud. Celles  
ci en effet auroient eu en partage ces vastes océans  
que l'on croyoit jadis bornés par un continent aus  
tral, ces océans sans limites qui, du pôle et de quel  
ques terres de désolation éparses comme un point  
dans leur immensité, viennent dérouler leurs lon





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
E 2.8  
E 3.2  
E 3.6  
E 4.0  
E 4.5  
E 5.0

0  
E 5.0  
E 5.5  
E 6.0  
E 6.5  
E 7.0  
E 7.5

gues vagues sur l'extrémité avancée des deux grands continents, s'ouvrir devant le cap de Bonne-Espérance et le cap Horn, et trouver une digue le long de la côte méridionale de la Nouvelle Hollande.

Les tempêtes fréquentes qui bouleversent les flots dans le Sud, en étourdissant et en jetant dans leur choc les poulpes à la surface de la mer, permettent aux baleines qui y vivent de ne point chercher minutieusement leur proie : celle-ci vient pour ainsi dire les trouver d'elle-même (1) ; mais il arrive souvent que, trop confiantes dans leur force, elles sont surprises sur les attéragés, et brisées sur les récifs qui en défendent les approches.

Le rorqual du Sud a été observé au cap de Bonne-Espérance par M. Delalande. C'est une des nombreuses conquêtes de cet entreprenant et actif voyageur, mort peu de temps après avoir revu sa patrie. Les Hollandois établis au Cap ont donné à ce rorqual le nom de *poeskop*, parce que son occiput est surmonté d'une bosse ; mais ce qui distingue cette baleinoptère de toutes les espèces connues est une longue nageoire dorsale qui, au lieu d'être placée vers l'extrémité du corps, se trouve située directement au-dessous des pectorales. Le corps est noir en dessus, et d'un blanc pur en dessous ; les sillons de la gorge et de la poitrine sont teintés de rose assez vif.

Les différences que les pièces osseuses du rorqual du Sud présentent en les comparant avec celles des rorquals du Nord et de la Méditerranée sont très caractéristiques.

« La tête du rorqual du Cap, dit M. Cuvier (2), comparée à celle du rorqual de la Méditerranée, a une largeur beaucoup plus considérable entre les orbites à proportion de la hauteur ; cette portion du frontal a une dimension transversale beaucoup plus prononcée relativement à sa longueur ; le bord postérieur de cet os se dirige en arrière, tandis que dans la tête du rorqual de la Méditerranée il se dirige en avant ; les os du nez sont légèrement festonnés à leur bord antérieur ; le dessous du museau est médiocrement convexe ; l'atlas est distinct de l'axis ; ce dernier se soude, par la partie supérieure de son anneau qui n'a point d'apophyse épineuse, avec la partie correspondante de la troisième cervicale ; les quatre suivantes ne s'unissent point entre elles, et leur

(1) Nous avons long-temps séjourné au milieu de ces parages féconds en tempêtes, où la mer sembloit constamment déchaînée ; la hauteur et la violence des vagues étoit telle, que, se brisant sur les flancs de notre navire, la brume épaisse qui s'en élevoit entrainoit sur le pont de nombreux poulpes et des poissons volants, etc. : c'est alors qu'on voit nager les cétaqués avec le plus de vigueur, et qu'ils paroissent le plus occupés de saisir les animaux dont ils se nourrissent.

(2) *Oss. foss.*, t. V, p. 372, pl. 26, fig. 1, 2, 3 et 4 ; 19, 20 et 21.

corps est assez épais ; le reste de la colonne vertébrale est composé de quatorze dorsales d'où partent autant de paires de côtes, et de trente-une lombaires et caudales ; le nombre total des vertèbres est donc de cinquante-deux. Les os en V commencent à la onzième lombaire ; le corps de celle-ci et des caudales est marqué d'une très légère carène ; le sternum est quadrilatère, bifurqué en arrière, et muni d'une pointe au milieu de son bord externe ; l'omoplate est plus large que long ; il n'y a que quatre doigts prononcés, terminés chacun par une dilatation cartilagineuse, composés d'un nombre variable d'articulations qui sont : deux à l'index, sept au médius et l'annulaire, et trois au petit doigt. »

Le rorqual du Sud paroît ne s'approcher que très rarement sur les attéragés du cap de Bonne-Espérance, puisqu'on assure qu'à peine on en voit deux ou trois chaque année. Personne ne s'occupe de la chasse de ce cétaqué ; la vivacité qui le distingue le rendroit très difficile et dangereuse ; sa graisse d'ailleurs ne pourroit guère servir d'appât, car elle ne contient qu'une très petite quantité d'huile qui ne dédommageroit nullement des fatigues et des efforts qu'il auroit fallu pour l'obtenir. M. Delalande a remarqué que les excréments étoient d'un rouge vif et cette couleur, comme nous avons eu occasion de le voir souvent, appartient à toutes les espèces. On a proposé de l'introduire en teinture, et nous ignorerons jusqu'à quel point il seroit possible de fixer la matière colorante qui lui donne cette nuance cramoisie si éclatante.

C'est très probablement au rorqual du Sud que nous devons rapporter l'espèce de baleinoptère décrite par MM. Quoy et Guimard dans la partie zoologique du *Voyage autour du monde d'après le capitaine d'Urville* (3). Voici ce qu'en disent ces deux voyageurs :

« Pendant notre séjour aux Malouines, une baleinoptère de l'espèce *museau pointu* vint s'échouer sur les rochers de la baie François. Un chasseur qui se trouvoit dans cet instant près de là, lui fit plusieurs coups de fusil à balles, qui probablement la blessèrent grièvement ; le soir elle étoit encore vivante : la marée basse lui avoit laissé une partie du dos et les évents à découvert. De temps en temps elle rejetait de l'eau par ces ouvertures, en respirant avec bruit. Un canot fut expédié pour tâcher d'approcher ce cétaqué plus près de notre camp, afin d'en tirer le meilleur parti possible. Ce fut en vain qu'ils s'efforcèrent de remuer cette lourde masse, qui d'ailleurs étoit encore animée, portoit presque sur tous les points ; on se contenta d'envoyer sur son dos un homme qui, armé d'une hache, y fit un trou dans lequel il fixa un grappin d'embarcation auquel tendit une chaîne, puis une corde attachée à terre, pour

(3) *Fig. 81 et suiv.*

que la marée montante n'entraînât pas l'animal. Mais lorsqu'il se sentit entraîné par le flux, à l'aide d'une légère secousse il cassa la corde, et, par un mouvement plus fort, il se retira de dessus les rochers et regagna le large. Ce fut vainement qu'il chercha à s'enlever; blessé à mort, nous le trouvâmes le lendemain sans vie sur le même en-vois.

À l'instant où ce cétacé échoua, quelque ce fût un mâle, plusieurs petites baleinoptères qui étoient dans la rade rôdèrent long-temps autour de lui. La nageoire dorsale de ces jeunes, du double plus grande que celle du dauphin ordinaire, nous parut beaucoup plus considérable et pas autant reculée vers la queue que celle de l'individu adulte que nous avions sous les yeux. Nous acquiescâmes la preuve que ces animaux ne sont point à craindre, par ce qui arriva à un matelot qui, étant allé à la nage examiner de très près la baleine échouée, en fut tout-à-coup entouré. Saisi d'une frayeur extrême qu'il manifestoit par de grands cris, on se hâta de gagner la terre de toutes ses forces. Plusieurs personnes qui étoient sur le rivage craignoient pour sa vie; nous nous efforçâmes de le rassurer en lui criant qu'il n'avoit rien à redouter, persuadé en effet que cette espèce de cétacé n'a jamais volontairement fait de mal à l'homme.

Cette baleinoptère museau pointu étoit placée sur le dos et inclinée du côté droit. Le lendemain de sa mort les mâchoires étoient encore fermées; mais pour d'après elles étoient entr'ouvertes par les efforts de la vésicule aérienne propre à cet animal, qui faisoit une saillie considérable; lorsque la purification commença, les gaz qui s'accumulèrent augmentèrent davantage cette vésicule, et agrandirent de plus en plus l'ouverture de la gueule, ce qui donna la facilité de couper les fanons à coups de hache.

Les vautours et tous les oiseaux de mer eurent bientôt enlevé son épiderme excessivement mince et déchiquetèrent sa peau. L'huile qui découloit de toutes ses blessures, répandue sur le rivage à deux cents pas à la ronde, rendoit les rochers très glissants; le capitaine baleinier Horn, qui survint dans ces entre-faites, en retira encore quelques barriques.

En général ces cétacés ne sont pas très estimés à cause du peu d'épaisseur de leur lard et de l'excessive vivacité de leurs mouvements, qui fait que l'on ne peut pas facilement s'en rendre maître. Voici les seuls détails anatomiques que notre fâcheuse position nous ait permis de recueillir sur cette baleinoptère.

Sa longueur, prise de l'extrémité de la mâchoire antérieure au bout de la queue, étoit de cinquante-huit pieds quatre pouces. Les mâchoires avoient, à l'extrémité à la commissure, neuf pieds six pouces; la supérieure, un peu plus avancée que celle

d'en bas, portoit seule des fanons sur chaque côté de ses bords. Dans leur arrangement ils forment comme un V tronqué par la pointe; l'animal étant renversé, il représentoit assez bien le ber ou herceau sur lequel est posé un vaisseau qu'on va lancer. La largeur et la longueur de ses fanons, vus en dehors de la gueule, alloient en décroissant à mesure qu'ils se rapprochoient du gosier; leurs franges étoient en dedans: les plus longs avoient deux pieds six pouces et neuf pouces de largeur à la base.

Le dessous du corps près de la queue étoit carré; le baleas sorti dans toute sa longueur, très pointu à son extrémité où étoit placé le méat urinaire, avoit cinq pieds neuf pouces de long et un pied de diamètre à sa base. En le coupant, il en sortit du sang et beaucoup d'air.

Les plis longitudinaux du ventre commençoient au bout de la mâchoire et s'étendoient jusqu'à trois ou quatre pieds du nombril: le plus grand nombre se prolongeoit par une ligne continue, pendant que d'autres se bifurquoient; les bandelettes qu'ils formoient peu saillantes, larges d'un pouce et demi à deux pouces, étoient noires au milieu avec un petit cordon plus clair sur les bords; les interstices offroient une teinte rougeâtre.

La longueur des nageoires pectorales étoit de six pieds trois pouces; la largeur de celles de la queue étoit de treize pieds. La dorsale, située à l'opposé du baleas, n'a pu être mesurée; nous nous sommes aperçus qu'elle se dirigeoit en arrière en formant un peu le croissant.

L'œil, très peu apparent à l'extérieur placé à la commissure des mâchoires, étoit à peu près de la grosseur d'un boulet de six livres, et pesoit six hectogrammes, ou environ une livre et un cinquième. Le globe avoit une forme aplatie de la partie antérieure à la postérieure; de sorte que son grand diamètre étoit à peu près dans le sens de la longueur du corps de l'animal: ce diamètre avoit quatre pouces six lignes; le vertical, quatre pouces seulement, et l'axe deux pouces neuf lignes. La sclérotique formoit extérieurement deux saillies aux extrémités de l'axe longitudinal à l'endroit d'insertion des muscles droits latéraux. A la partie postérieure, la sclérotique laissoit apercevoir un enfoncement considérable ovalaire dirigé dans le sens du grand diamètre, et où se trouvoit, mais non au milieu, un trou de la grosseur d'une forte plume à écrire, pour le passage du nerf optique; de chaque côté, deux ouvertures obliques du calibre d'une plume de cygne donnoient accès à deux grosses artères, et, tout autour de l'entrée du nerf optique, vingt-six autres ouvertures plus ou moins grandes étoient destinées au même usage. Sur le devant, la corne transparente présentoit une forme ovalaire, dont le grand diamètre, dirigé aussi dans le sens

longitudinal, avoit un pouce six lignes, et le vertical dix lignes; de sorte que ces diamètres étoient, avec ceux du globe de l'œil, le premier comme trois est à un, et le second comme un est à cinq. La cornée étoit peu convexe; à son insertion sur la sclérotique elle offroit un petit cordon blanchâtre d'environ une ligne de large; sur sa surface interne, une membrane ou plutôt un enduit noirâtre assez semblable par sa couleur à la choroïde de l'homme, mais plus consistante, formoit un cercle de près d'un pouce de largeur. En râclant cette substance avec la lame d'un scalpel, on l'enlevoit facilement; par conséquent le plus grand diamètre de la cornée susceptible de laisser passer les rayons lumineux se réduisoit à six lignes. L'iris étoit noir sur les deux faces; la pupille transversale comme dans les ruminants; la choroïde argentée et la rétine rougeâtre; le cristallin avoit une forme arrondie, il pesoit quatre-vingt-deux grains; son grand diamètre étoit de neuf lignes, et son axe de sept. La plus grande épaisseur de la sclérotique étoit d'un pouce, elle n'étoit que de onze lignes en haut et en bas; elle diminueoit tellement à la partie antérieure, qu'à sa réunion avec la cornée elle étoit tout au plus d'une ligne. Ainsi le volume de l'œil, assez considérable extérieurement, ne produisoit qu'une cavité dont le plus grand diamètre, le longitudinal, n'avoit que deux pouces dix lignes, le vertical deux pouces cinq lignes et demie, et l'axe un pouce neuf lignes et demie, de sorte que son rapport au plus grand diamètre se trouvoit à peu près être comme sept est à onze.

» Ces baleines étoient assez communes vers le cap Horn à l'époque du voyage de Forster; car ce naturaliste en vit plus de trente d'ins un jour auprès de son navire, qui, en lançant de l'eau, répandoient une odeur infecte.

» Lors du coup de vent que nous éprouvâmes dans le détroit de Lemaire, nous passâmes très près d'une baleine qui étoit morte et que nous reconnûmes, aux nombreux plis de son ventre, pour être de la même espèce. »

Les faits positifs sur lesquels on doit baser la connoissance exacte des cétacés sont si rares, que nous avons cru devoir, dans l'intérêt de la science, donner textuellement le résultat des observations de MM. Quoy et Gaimard. Il ne nous seroit pas difficile, en forçant tant soit peu les analogies comme les points de dissemblance, d'en créer une espèce nouvelle. Ce n'est pas en effet le rorqual du Nord, puisque la mâchoire supérieure est plus longue que l'inférieure; ce ne seroit pas non plus le rorqual du Sud, puisque la nageoire dorsale, au lieu d'être placée au-dessus des pectorales, se trouve bien plus déjetée en arrière; car sa position est, dit-on, au-dessus de l'appareil génital. Mais ce premier caractè-

re est-il rigoureusement exact? Il est si facile d'errer, lorsqu'en considérant ces gigantesques cétacés on confie le plus souvent à sa mémoire des caractères qu'on se croit sûr d'avoir remarqués. Nous n'ajouterons donc rien aux détails que nous venons de rapporter très au long, sinon qu'une espèce de baleinoptère, ou peut-être plusieurs, vivent dans l'hémisphère sud, entre les 30° et 70° degrés de latitude, et que ces animaux, que nous avons souvent rencontrés, se distinguent aisément dès la première vue par leur nageoire dorsale saillante; aussi les baleiniers bretons et ceux des États-Unis ne les nomment pas autrement que *finn-fish*.

### LES BALEINES.

Bien qu'on ait beaucoup exagéré la taille des baleines, bien que ce mot emporté avec lui l'idée d'être démesuré dans ses dimensions, toujours est vrai qu'il faut beaucoup rabattre de ces proportions colossales, résultat de contes populaires et de récits épiques, soigneusement enregistrés dans la plupart de nos livres d'histoire naturelle. Les baleines, les rorquals, et les cachalots, sont, il est vrai, les plus grands des animaux que nous connoissons; mais leur taille ne nous paroît aussi considérable que par un sentiment de comparaison avec nous-mêmes; et les soixante à quatre-vingts pieds de longueur de nos livres d'histoire naturelle, qui sont si loin de former leurs dimensions les plus ordinaires, se trouvent être au moins en rapport avec la vaste étendue des mers qu'ils habitent. que la longueur du brochet, par exemple, ne l'est avec les eaux douces de nos petites rivières.

Entièrement organisés pour la vie animale, paroissant pas jouir d'une grande plénitude de sens, possédant des mœurs douces et timides, les baleines forment un genre qui ne renferme que deux espèces avérées; genre qui est caractérisé aux yeux des naturalistes par une large tête moins renflée en avant que celle des cachalots, et dont les bords du palais sont garnis de fanons minces et serrés, fibreux et frangés à leurs bords. Ces caractères sont aussi communs aux rorquals ou baleinoptères, qui ont une nageoire dorsale dont les baleines sont complètement privées. L'organisation de la bouche, les formes générales du corps, les mœurs et le genre de nourriture, conviennent aussi bien aux baleinoptères qu'aux baleines; mais ce qui ne permet pas de les réunir avec les autres est, non pas la nageoire dorsale qui est un caractère sans importance, mais les nombreux qui sillonnent le dessous du corps des rorquals. Ces plis, en effet, par un mécanisme nous est inconnu, doivent remplir des fonctions étrangères aux habitudes des baleines.

Les lames cornées ou fanons, qui remplacent d'

la bouche  
sont fra  
une son  
brême  
pourit  
mollusc  
La m  
les fano  
bords, c  
ne osse  
comprin  
pen pr  
sur cette  
spérie  
choite i  
ure fixe  
évolaire  
ne genre  
n soies  
and de l  
mmobilit  
ueche  
eux étage  
ne chez  
L'odor  
re assez  
ent nié  
er du m  
us parfa  
sby d'at  
au clai  
ens ne p  
e trouve  
comme e  
compètes.  
en effet  
reveloppe  
mobile; l  
es cétar  
quelques  
er a son  
ette d'un  
ouve de  
s baleine  
ageoire.  
de la ten  
pharynx  
la bale  
qui pieds  
de diges  
sieurs c  
neux, s  
Les fat  
mal arm

Campe  
1.



la bouche des baleines les dents des autres cétacés, sont frangés à leur extrémité de manière à former une sorte de brosse, peu susceptible de comprimer fortement une proie résistante; aussi dit-on que la nourriture principale des vraies baleines consiste en mollusques mous et en petits poissons.

La mâchoire supérieure, qui porte sur ses côtés les fanons, est étroite en dessus, et s'élargit sur ses bords, ou, mieux, a la forme d'un toit renversé. La voie osseuse (1) présente un museau rétréci et allongé, comprimé sur les côtés, et arqué d'avant en arrière à peu près en quart de cercle. Les fanons sont logés sur cette courbure, y adhèrent par leur extrémité supérieure, et descendent obliquement vers la mâchoire inférieure. Une substance membraneuse et dure fixe chaque série de fanons dans la longue fosse préalaire du maxillaire, et les recouvre comme une genéive; l'extrémité des fanons, qui est effilée en soies plus ou moins fines, se trouve fixée sur le bord de la mâchoire inférieure par la langue qui est immobile en dedans, et par les téguments de la bouche en dehors. Le canal de l'évent, divisé en deux étages, est bien plus incliné dans les baleines que chez les autres cétacés.

L'odorat, chez les animaux de ce genre, paroît être assez développé, bien que quelques auteurs ont nié son existence; la vue elle-même, à en juger du moins par le volume de l'œil, doit être bien plus parfaite qu'on ne l'a cru jusqu'à ce jour. M. Scoussy d'ailleurs affirme que les baleines voient dans un beau clair à de très grandes distances, et que ce sens ne paroît être affaibli que lorsque ces animaux se trouvent parcourir des espaces de mer colorés, comme cela arrive sur les hauts-fonds et après les tempêtes. Le goût est nul; il ne pourroit être perçu en effet par l'épiderme sec et parcheminé qui recouvre en totalité la langue, qu'on sait être immobile; les baleines d'ailleurs, comme tous les autres cétacés, avalent leur proie sans la mâcher. Quelques physiologistes pensent que le sens du toucher a son siège sous les aisselles, seule partie restée d'une peau moins épaisse; et l'on donne pour preuve de cette opinion la sollicitude qu'ont parfois les baleines femelles de serrer leurs petits sous leur aisselle. Ne seroit-ce pas plutôt un abri protecteur que la tendresse maternelle chercheroit à leur offrir? Le pharynx et l'œsophage varient en grandeur; celui de la baleine franche est, dit-on, fort étroit; il a six pieds, s'il faut s'en rapporter à Schneider. Le canal digestif présente, comme celui des marsouins, plusieurs cavités stomacales; les reins, très volumineux, sont aussi formés de globules agglomérés.

Les Latins donnoient le nom de *baleina* à un animal armé de dents, qui ne peut être le cétacé que

nous connoissons aujourd'hui sous le nom de baleine; tout porte à croire, cependant, qu'ils employoient ce mot *baleina* comme synonyme de *cetus*, et que leur *mysticetus* pourroit bien être la baleinoptère de la Méditerranée; mais leurs indications sont si vagues, et ils ont employé si souvent ces noms pour désigner des animaux qui n'ont aucune analogie entre eux, qu'on ne peut vraiment assurer qu'ils aient voulu désigner plutôt un cétacé qu'un grand squal. Nous croyons qu'il en est de même du nom phénicien de *baal nun*, ou roi de la mer, dont Bochart fait dériver celui de baleine, en en tirant la conclusion que les Tyriens en faisoient la pêche.

Dans l'état actuel de la zoologie on ne peut reconnoître que deux espèces de baleines, l'une du Nord et l'autre du Sud; mais on doit penser qu'il en existe plusieurs autres encore inconnues, car M. Cuvier a trouvé des différences, qui ne peuvent dépendre que de caractères spécifiques, dans l'examen de diverses pièces osseuses déposées dans les collections publiques.

Au milieu des débris fossiles d'animaux de toutes sortes, qui gisent dans la couche superficielle du globe, comme le témoignage le plus irréusable des bouleversements qui en ont agité la surface, les ossements des baleines sont aussi venus témoigner que, dans ces siècles reculés, les espèces, sans être plus grandes que celles d'aujourd'hui, vivoient alors dans des mers dont les fonds desséchés sont, dans le moment présent, couverts de cités. Ainsi des portions de squelettes de baleines ont été déterrées en Écosse et en quelques autres lieux de l'Angleterre. M. Cortesi, de Plaisance, découvrit, en 1806, sur le flanc oriental du mont Pulgnasco, à environ six cents pieds au-dessus de la plaine, un squelette de morqual. Les os qui le composoient étoient encore pour la plupart dans leur position naturelle, et de nombreuses coquilles marines leur servoient d'entourage. Ce savant observa encore, en 1816, un deuxième squelette de la même espèce qui étoit moins bien conservé que le premier, placé non loin de lui, dans un gisement beaucoup plus inférieur; enfin, en 1779, on déterra d'une cave, dans la rue Dauphine, à Paris, une portion considérable d'un crâne de baleine que le naturaliste Lamanon décrivit et figura dans le cahier de mai 1781 du *Journal de Physique*.

La plupart des peuples restés stationnaires dans l'enfance de la civilisation, ceux qui vivent dans les petites îles éparses dans l'Océanie, comme les habitants riverains des côtes maritimes, ont généralement introduit dans leur théogonie le culte des fétiches et des animaux qu'ils redoutent: le requin, le crocodile, et tant d'autres, en reçoivent des offrandes arrachées par la peur; les baleines, par leur taille colossale, ont aussi eu part à leurs hommages

(1) Camper, *Cét.*, p. 4, 4. 5 et 6.

superstitieux, et on les adoroit sur la côte d'Afrique, suivant Marmol. Les Nouveaux-Zélandois, séparés en tribus belliqueuses qui vivent sur deux îles australes, placées aux antipodes de la France, façonnent avec un très beau jade des dieux ou *atouas* qu'ils portent suspendus au cou; ils en fabriquent aussi leur casse-tête de combats et divers ornements qui servent à désigner le rang des guerriers. Ils sont dans la persuasion que ce jade est le squelette d'une baleine durci dans le sein de la terre, et que les volcans vomissent à la surface. Ce jade ne se trouve en effet que dans une seule des îles de la Nouvelle-Zélande, que les habitans ont nommée à cause de cela *Tawai poénamaou*, ce qui signifie *l'île du poisson qui produit le jade vert*.

### LA BALEINE DU SUD.

*Balæna antarctica*. LESS. (1).

Cette espèce de baleine avoit, jusqu'à ce jour, été confondue avec celle du Nord, et nous ignorierions encore probablement son existence si M. Delalande, pendant son séjour au cap de Bonne-Espérance, n'étoit parvenu, par son zèle et son courage, à dépecer un de ces animaux et à transporter en France sa charpente osseuse; là, classée dans l'immense dépôt d'*Anatomie comparée*, M. Cuvier s'aperçut bientôt qu'elle différoit considérablement de celle de la baleine du Nord. Les traits de dissemblance consistent principalement dans la soudure des sept vertèbres cervicales, dans deux paires de côtes de plus, et aussi dans l'ensemble des formes corporelles.

Le museau de la baleine du Sud, à partir des évents, forme une ligne droite qui se termine à l'extrémité de la mâchoire supérieure, relevée en bourrelet; une éminence borne extérieurement les ouvertures des évents. Les pièces osseuses de ses diverses parties offrent quelques caractères qu'il est utile de signaler: toutes les apophyses épineuses des vertèbres cervicales se soudent pour donner naissance à une crête osseuse continue; les côtes, au nombre de quinze paires, s'articulent, les onze premières avec le corps des vertèbres, et les quatre dernières avec les apophyses transverses. La première paire est aplatie et extrêmement large, les trois dernières sont grêles et courtes. On compte quinze vertèbres dorsales, et trente-sept lombaires et caudales. Les os en V commencent entre la onzième et la douzième, et finissent à la vingtsixième. Le sternum est oblong et plus large en avant; l'omoplate est moins large que haute, sans

(1) Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 374, pl. 25, fig. 1 à 4; *Balæna australis* non Klein; Desmout., *Dict. class.*, t. II, p. 161, fig. atlas.

courbure concave, et presque plane; l'humérus est gros, court, et très épais; le radius et le cubitus sont comprimés; le pouce a deux articles, l'index quatre, le médium cinq, l'annulaire quatre, le petit doigt trois; tous sont terminés par des dilatations cartilagineuses.

Si l'on doit s'en rapporter à la figure esquissée par M. Delalande, la baleine australe a la tête beaucoup plus déprimée que celle du Nord; ses nageoires pectorales sont aussi plus longues et plus pointues; sa queue a ses lobes moins échancrés. Elle est d'un couleur noire assez uniforme. Ses excréments sont aussi d'un beau rouge.

Cette baleine entre dans les diverses baies du cap de Bonne-Espérance, dans le courant de juin, elle en part vers la fin d'août, ou au milieu de septembre, après avoir donné le jour à un petit long-douze à quinze pieds en naissant, et dont le premier mouvement est de saisir la tétine de la mère. M. Delalande a remarqué que les femelles étoient beaucoup plus nombreuses que les mâles; car il n'a vu que deux ou trois de ceux-ci pour une cinquantaine de premières, et les pêcheurs du Cap lui ont également assuré la permanence de ce fait.

La baleine du Sud est un peu plus petite que celle du Nord; ses dimensions les plus ordinaires sont de quarante à cinquante pieds. Elle est très probablement répandue dans toutes les mers, à partir du 35<sup>e</sup> degré de latitude sud; quoique cependant elle paroisse remonter jusqu'à l'équateur, et tout le long de l'Amérique méridionale, ce doit être cependant une espèce que les baleiniers américains vont harponner sur le banc de Patagonie; c'est elle sans doute qui a occasionné ces nombreuses pêcheries ou *armas* établies en grand dans divers ports du Brésil, et qui ont pendant long-temps nécessité des armées considérables de la part des Portugais; mais cette pêche, jadis très active par l'abondance extrême des baleines qui pulluloient non loin des rivages, est presque abandonnée aujourd'hui, quoique les cétacés qui en ont été l'objet ne soient pas devenus très rares dans ces mers.

### LA BALEINE DU NORD,

ou

LA BALEINE FRANCHE.

*Balæna mysticetus*. L. (1)

Nous terminerons cette histoire par le plus commun comme le plus célèbre des cétacés: depuis des

(1) *Balæna mysticetus*, L. *Wallfisch*, Martens, *Spit.* pl. Q, f. a et b médiocre figure et la seule qui ait été connue pendant long-temps; *Hvalfisk*, Eggéde, ou *Fabricsius*, *Faun. groenl.*, p. 32.

Βάλαινα, et μυστικητος, Arist.; *Baleine franche* et no



superstitieux, et on les adoroit sur la côte d'Afrique, | courbure concave, et presque plane; l'humér  
 suivant Marmol. Les  
 en tribus belliqueuse  
 traies, placées aux  
 nent avec un très b  
 qu'ils portent suspen  
 aussi leur casse-tête  
 qui servent à désigne  
 dans la persuasion q  
 baleine durci dans le  
 cans vomissent à la  
 en effet que dans un  
 Zélande, que les hal  
 cela *Tawā poénan*  
*poisson qui produit*

---

 LA BA
*Balaena a*

Cette espèce de ba  
 confondue avec celle  
 encore probablement  
 pendant son séjour  
 n'étoit parvenu, par  
 peccer un de ces anin  
 sa charpente ossens  
 dépôt d'*Anatomie c*  
 bientôt qu'elle différe  
 la baleine du Nord. I  
 sistent principaleme  
 tères cervicales, da  
 et aussi dans l'ensen

Le museau de la  
 évents, forme une liq  
 trémité de la mâchoi  
 relet; une éminence  
 vertures des évents  
 diverses parties offre  
 utile de signaler: t  
 des vertèbres cervi  
 naissance à une crêt  
 au nombre de quinze  
 premières avec le co  
 dernières avec les a  
 mière paire est apla  
 trois dernières sont  
 quinze vertèbres dor  
 et caudales. Les o  
 onzième et la douzi  
 sixième. Le sternum  
 avant; l'omoplate e;

(1) Cuvier, *Oss foss.*

*Balaena australis* non Klein; Desmout, *Dict. class.*,  
 t. II, p. 161, fig. atlas.

Fabricius, *Faun. groenl.*, p. 32.

Βάλαουξ, et πορτεκτοξ; Arist.; *Baleine franche et ne*

que plane; l'humér

*Baleine franche*. *Balaena borealis*.  
Publ. par Linné & Gmelin



lo  
si  
e-  
nt  
a-  
en  
la  
its  
lé.  
ou-  
ssé

32.  
; Baleine franche et ne

1  
4  
2  
3

B  
1.

cles l  
comb  
que j  
times  
du na  
teurs  
que l  
même  
par de  
car le  
et une  
que la  
s'érou  
plus o  
ves et  
trer e  
n'acqu  
dans  
M. Se  
instru  
dividu  
reucor  
zueur,  
rée n'a  
fut ha  
voit c  
voit s  
souple  
très ra  
vieux  
de six  
Ainsi s  
monum  
réalité  
la baleb  
comme  
" Qu  
penda  
peu a  
tant c  
vrai c  
livres  
de ce  
bourg  
lemet  
peut-  
muler  
La lip  
ques dal  
épède,  
uper, B  
uelus e  
reshy, A  
[Oss  
Vo  
All, Ro

des les peuples civilisés arment des flottes pour le combattre ; il a contribué à la puissance et au rôle que jouent parmi les nations : plusieurs États maritimes. Il mérite à bien des titres de fixer l'attention du naturaliste, du commerçant et des administrateurs politiques. Nous n'emploierons pour le décrire que les formes commandées par l'intérêt du sujet même, et nous ne surchargerons point notre tableau par des accessoires souvent plus brillants que justes ; car le moindre insecte offre quelquefois des mœurs et une organisation cent fois plus extraordinaires que la baleine lourde et pesante, dont la vie paroît s'écouler sous l'influence des besoins physiques les plus ordinaires et dépendants des fonctions digestives et reproductrices. Mais nous dirons, avant d'entrer en plus ample matière, que jamais la baleine n'acquiert cette taille démesurée qu'on lui accorde dans les livres d'après des récits populaires ; et M. Scoresby, armateur baleinier, véridique et très instruit, affirme que, sur trois cent vingt-deux individus pris avec sa participation, il n'en a jamais rencontré qui ait eu plus de soixante pieds de longueur, et que la plus grande baleine qu'il ait mesurée n'avoit que cinquante-huit pieds. Une seule, qui fut harponnée il y a vingt ans près du Spitzberg, avoit des fanons longs de quinze pieds et pouvoit avoir soixante-dix pieds ; mais, dit M. Scoresby, je soupçonne que ces dimensions ne se présentent que très rarement, et que le maximum de la taille des vieux individus ayant pris toute leur croissance est de soixante pieds ou tout au plus soixante-cinq. Ainsi s'écroulent ces comparaisons avec les grands monuments de nos cités, ainsi se réduisent par la réalité ces proportions gigantesques qui faisoient de la baleine un être extraordinaire parmi le peuple comme parmi la classe élevée de la société.

« Qui croiroit, dit M. Cuvier (1), que l'on a eu pendant plus d'un siècle qu'une seule figure un peu authentique d'un animal dont la pêche occupe tant de milliers d'hommes ? Cependant il est très vrai que les figures gravées dans presque tous les livres avant celui de M. Scoresby sont copiées de celle que donna, en 1671, le chirurgien hambourgeois Frédéric Martens (2) en lui faisant seulement subir quelques altérations, dans la vue peut-être, de la part des dessinateurs, de dissimuler le plagiat. »

La figure de Martens, dont on peut voir des copies dans les ouvrages de Bonnaterre et de M. Lacépède, donne à la baleine une forme cylindrique,

arrondie et massive, qui la rendoit méconnaissable ; aussi lorsque M. de Lacépède reçut d'Angleterre un dessin de baleine (1) dont les formes étoient élançées, et assez en rapport avec celles des autres cétacés, il n'hésita point à en faire une espèce sous le nom de *nord-caper*. Mais cette dénomination, qu'on a cru exclusive à une espèce du cap Nord plus grêle, moins chargée d'huile que la baleine franche, a souvent été employée pour désigner dans les vieux auteurs, très vaguement il est vrai, le cachalot macrocéphale, le rorqual, et même des dauphins de grande taille. Lorsque M. Scoresby eut publié une figure véridique de la baleine franche, il fut facile de se convaincre que le *nord-caper* étoit idéal, ou plutôt qu'il n'étoit pas autre que l'espèce ordinaire des pêcheurs.

Les noms que porte la baleine franche sont très nombreux. Les Anglois la désignent habituellement par ceux de *common whale* ou *greenland whale*, ou enfin par le mot unique de *whale* ou le cétacé par excellence. C'est le *whalfisk* d'Ellis, le *nordhvalr* de Thormond Torfæ ; l'*arfbek*, *argvck* ou *sokalk* des Groenlandois, suivant Othon Fabricius ; le *stetbahr* des Islandois ; le *slichteback* ou *dos unî* des Danois ; *sand-hual* de quelques autres, enfin le *poisson à fanons* d'Eggède.

Le crâne de la baleine du Groenland diffère d'une manière très remarquable de celui de la baleine antarctique : « Il est beaucoup moins large (2) à sa partie postérieure à proportion de sa longueur ; les portions transverses du frontal et des maxillaires qui se rendent à l'orbite ont une direction oblique. Le temporal au contraire a presque autant de dimension dans le sens transversal que dans le longitudinal, ce qui lui donne une figure presque carrée, mais fort irrégulière. Il se porte beaucoup plus en arrière que les condyles occipitaux, qui, dans la baleine du Sud, forment le point le plus postérieur du crâne. La facette glénoïde se porte beaucoup plus près de son bord externe. Les os du nez sont plus étroits à proportion. Les frontaux avancent sur eux en forme de deux petites pointes. »

Tels sont les caractères purement anatomiques qui distinguent la baleine franche du Nord de celle du Sud. Mais l'ensemble du corps présente aussi des différences qu'il est nécessaire de passer successivement en revue. On conçoit naturellement qu'afin de garantir nos lecteurs des erreurs propagées par les anciennes sources, suspectes en bien des points, qui ont servi à tracer l'histoire de la baleine, il nous faudra recourir à des documents plus modernes, et nous aurons peu de choses à désirer sous ce rapport, car M. Scoresby, dans un ou-

*caper*. Bonnat, *Cét.*, p. 1 et 3, pl. 1, fig. 1 ; *Balaena mynetus* et *Balaena nord-caper*, Lacép., pl. 1, 2 et 3 ; Scoresby, *Acc. arct. Reg.*, t. 1, p. 449, pl. 12 et 13.

(1) *Oss. foss.*, t. V, p. 361.

(2) *Voy au Spitzberg*, Collect. des voyages au Nord, t. II, Rouen, 1716.

(1) Dessin fait au Groenland par Bachstrom, et adressé à M. de Lacépède par sir Joseph Banks.

(2) Cuvier, *Oss. foss.*, t. V, p. 375.

vrage (1) très remarquable pour l'époque, a réuni sur ce cétacé comme sur l'histoire des pêches, des faits de la plus haute importance, et qui sont le résultat d'une expérience consommée, acquise par une longue suite d'années passées au milieu des glaces des régions arctiques.

Les baleines d'aujourd'hui n'ont pas une taille plus petite que celles d'autrefois, et c'est par suite d'une idée spéculative qu'on aura admis que le grand nombre des pêcheurs ne donne point le temps à ces animaux d'acquérir toute leur croissance. Le voyageur Jenkinson, parcourant la Russie en 1557, signale comme *très monstrueuse* la taille d'une baleine qu'il dit avoir environ soixante pieds. Cette opinion se trouve reproduite en 1625 par Edge, chef de la Compagnie russe, et le plus ancien pêcheur, qui, après avoir passé dix années au Spitzberg, dit, en parlant de la baleine, que cette *bête marine* peut avoir soixante-cinq pieds de long sur trente-cinq d'épaisseur, des fanons de dix à onze pieds de longueur, et qu'elle fournissoit à peu près cent barriques d'huile. M. Scoresby croit fermement que les baleines qui vivoient au Spitzberg, au temps où les Européens s'y présentèrent pour la première fois, ne différoient en rien par les proportions de celles qu'on y rencontre aujourd'hui. En dernier résultat, on doit admettre que la taille commune d'une baleine franche varie de cinquante à soixante-cinq pieds (2) au plus, et que sa circonférence la plus naturelle ne dépasse pas trente à quarante pieds.

Le corps présente sa plus grande épaisseur à peu de distance des nageoires pectorales et vers le milieu. A partir de ce point il diminue successivement, d'abord du côté de la tête, et ensuite du côté de la queue. Sa forme est celle d'un cylindre, qui cesse, à dix pieds avant la queue, par devenir quadrangulaire: c'est-à-dire qu'une sorte de carène naît à cette distance sur la ligne médiane de l'animal, et se continue jusqu'à la queue. La tête, à peu près triangulaire et aplatie en dessous, est arrondie et très développée sur les côtés, ce qui est dû aux deux ares formés par les branches du maxillaire inférieur. Sa longueur varie de seize à vingt pieds sur dix ou douze de largeur. Les rebords charnus qui forment les lèvres s'élèvent de l'os maxillaire inférieur, en formant un angle de quatre-vingts degrés, et jusqu'à cinq ou six pieds de hauteur. La mâchoire supérieure a les lèvres squam-

meuses sur les côtés. Les dimensions de l'ouverture de la bouche sont énormes, et n'ont pas moins de six à huit pieds de largeur sur dix ou douze de hauteur et quinze ou seize de longueur. M. Scoresby affirme que le canot d'un navire baleinier, plein d'hommes, pourroit y être reçu fort à l'aise.

Les nageoires pectorales sont insérées au tiers ou aux deux cinquièmes de la longueur totale, à partir du museau, et à peu près deux pieds de la commissure de la bouche: elles sont longues de sept à neuf pieds, sur quatre ou cinq de large; et leur point d'insertion qui est arrondi, a deux pieds de diamètre: ces nageoires jouissent, par leur mode d'articulation, de mouvements de rotation en tout sens, bien que la tension de la peau ne puisse permettre celui d'élévation à toucher le corps, et qu'il ne dépasse point une ligne horizontale. Il en résulte, comme le dit judicieusement M. Scoresby, que la baleine ne peut jamais, ainsi que le prétendent quelques navigateurs, soutenir parfois son petit sur son dos.

La nageoire dorsale manque complètement; le dos est lisse et sans aucune élévation sur la peau. La caudale est longue de cinq à six pieds, et large de dix-huit à vingt-quatre, et même vingt-six, aplatie et formée de deux lobes semi-lunaires, profondément échancrés à leur milieu, pointus à leur extrémité, et légèrement recourbés. Sa puissance musculaire est immense: c'est le levier avec lequel la baleine presse l'eau pour s'élever comme pour s'abaisser, et qui imprime à sa masse ces mouvements rapides de natation qu'on a évalués parfois à plus de trois lieues marines par heure; ce qui leur permettrait de faire le tour du monde en moins de trois mois, si leur force musculaire pouvoit suffire sans déperdition pendant ce laps de temps.

Les yeux sont situés sur les parties latérales de la tête, dans une direction oblique, et environ un pied au-dessus et en arrière de la commissure de la bouche. M. Scoresby les compare pour le volume à ceux d'un bœuf, et dit qu'ils paroissent extrêmement petits par opposition avec la masse du corps. On ne découvre dans la peau aucun orifice extérieur pour le passage des corpuscules sonores et leur introduction dans l'oreille interne.

Les évents s'ouvrent sur le sommet de la tête, seize pieds de distance environ de l'extrémité du museau, en deux orifices longs de six à huit pouces. Il n'en sort, dit M. Scoresby (1), qu'une vapeur mé-

(1) An Account of the arctic Regions, with a history and description of the Northern Whale-Fishery; by W. Scoresby, Junior, 2 vol. in-8°, Edimb., 1820, avec 24 planches.

(2) C'est du pied anglois qu'il s'agit dans tout cet article: il suffira de se rappeler qu'il répond à environ onze pouces deux lignes du pied de France.

(1) « A moist vapour, mixed with mucus, is dehaled from them, when then the animal breathes; but no water accompanies it unless an expiration of the breath be made under the surface. » Scoresby's Account, t. I, p. 456. Or nous avons déjà dit que cent fois dans les régions intertropicales nous avons vu des baleine



sions de l'ouverture n'ont pas moins de six ou douze de hauteur. M. Scoresby, le baleinier, plein et fort à l'aise.

insérées au tiers ou au tiers total, à partir de sept à dix pieds de la commissure, et leur largeur est de sept à huit pouces de large; et leur hauteur, à deux pieds de distance, par leur mode d'articulation en tout sens, ne puisse permettre au corps, et qu'il ne détermine. Il en résulte, M. Scoresby, que la baleine, si que le prétendent, n'est parfois son petit sur-

ment complètement; le mouvement sur la peau, à six pieds, et large de sept à huit pouces, aplati, et profondément pointu à leur extrémité. Sa puissance musculaire, le levier avec lequel s'élève comme pour sa masse ces mouvements, on a évalués parfois par heure; ce que le tour du monde et la force musculaire pendant ce laps de

les parties latérales de la commissure de la commissure de la commissure, et environ un tiers de la commissure de la commissure, ils paroissent extrêmement avec la masse du corps, aucun orifice extérieur, les sonores et leur importance.

le sommet de la tête, environ de l'extrémité des os de six à huit pouces (1), qu'une vapeur mé-

with mucous, is detached from the animal breathes; but as an expiration of the surface. Scoresby's Arc-tic Voyage, p. 100. On dit que cent fois dans les avions vu des baleines

de mucus quand l'animal respire; mais jamais il n'en jaillit d'eau, à moins que l'expiration n'ait lieu sous la couche du liquide.

La mâchoire supérieure présente au lieu de dents deux rangées considérables de fanons attachés sur les côtés du palais. Ces fanons, que les arts emploient sous le nom de *baleine*, sont communément recourbés dans leur longueur, et plus rarement droits, de sorte que par leur réunion ils donnent au palais la forme d'une voûte; ils sont complètement recouverts par le rebord membraneux ou lèvre de la mâchoire inférieure, et embrassent la langue par leur extrémité libre, qui est toujours effilée. Chaque série de fanons sur un côté de mâchoire, ainsi qu'ils expriment les baleiniers, a de trois cents à trois cent vingt lames cornées, dont les plus longues se trouvent occuper la partie la plus profonde ou le milieu de la bouche, et qui diminuent graduellement et d'une manière insensible jusqu'aux rebords du maxillaire supérieur. La plus grande longueur de ces fanons est de quinze pieds; mais dix ou onze sont la taille la plus ordinaire, et il est rare d'en trouver de treize pieds: leur plus grande largeur est de dix ou douze pouces. Les lames des deux séries de fanons (chaque série occupant un côté de la mâchoire) sont accolées les unes aux autres à six lignes environ de distance, et y comprenant l'épaisseur propre à chaque lame.

Leur terminaison est du côté intérieur frangée et comme garnie de houpes de soies, tandis que le bord extérieur est aplati et recourbé, et présente aux lèvres des surfaces unies et douces; on a remarqué que plusieurs baleines offroient, sur les lames des fanons, d'un côté une ouverture circulaire, et de l'autre une sorte de rainure, qui se reproduit assez régulièrement de sept pouces en sept pouces. M. Scoresby seroit assez disposé à comparer ces intervalles de fanons comme les représentants des anneaux des cornes de bœufs, et comme un signe de croissance; et cette opinion, qui n'est pas sans fondement, nécessiteroit maintenant un genre de recherche à faire, qui seroit de savoir combien les jeunes individus ont de ces marques, et à quelle période de leur vie elles peuvent coïncider. Nous savons d'ailleurs que le bec des calaos se recouvre aussi de sillons osseux dont le développement est en rapport avec les années écoulées, et que l'on compte leur nombre par la quantité des renflements du casque de ces oiseaux; de même M. Scoresby admet, si la justesse de son observation vient à être démontrée, que chaque longueur de six à sept pouces des plus grandes lames de fanons d'une baleine non

laisant jaillir de leurs évents des colonnes d'eau élevées, et que c'étoit par cela que les baleiniers les distinguoient des cachalots à l'horizon. Ce jet d'eau, il est vrai, n'a lieu qu'à des intervalles plus ou moins éloignés, par suite de fonctions que nous ignorons encore.

encore adulte représentera exactement une année révolue dans son âge. Les fanons n'ont que quelques pouces de longueur dans les plus jeunes baleines, que les pêcheurs nomment *sucker* (qui tissent); lorsqu'ils ont pris dans leur développement six pieds et au-dessus, on dit alors en termes de pêche que la *baleine est de taille*.

La couleur des fanons est d'un noir brunâtre ou bleuâtre parfois, avec des raies longitudinales blanches: elle est surtout brillante lorsque les lames ont été nettoyées. Une grande baleine fournit assez souvent jusqu'à un tonneau et demi de fanons; et si une seule des lames les plus grandes de la série pèse sept livres anglaises, on peut estimer le produit total à un tonneau, et plus ou moins, suivant le poids primitif de la lame prise pour type.

Les fanons sont insérés dans les rainures des maxillaires supérieurs; un enduit tenace, blanc, fibreux, tendre et sans saveur, assez analogue à la chair de la noix de coco, et qu'on peut couper comme du fromage, en unit les lames les unes aux autres et les soude ainsi complètement.

La langue occupe la plus grande partie de la bouche, et remplit l'intervalle que présentent les deux branches inertes du maxillaire inférieur; elle adhère depuis la base jusqu'à la pointe au tissu cellulaire sous-cutané tendu entre ces deux os, ne peut jouir par conséquent d'aucun mouvement, et ne sert ni au goût ni à la mastication.

Une sorte de petite barbe, ne consistant qu'en quelques éminences blanches, et sous forme de poils très courts, s'élève en avant des deux mâchoires.

La poitrine est très étroite.

L'organe génital du mâle est très développé, et a jusqu'à deux ou trois pieds de longueur en dehors de la fente où il est en partie caché. Lorsque la baleine est morte, il ne présente pas moins de huit ou dix pieds sur six pouces de diamètre à la base. Son extrémité est pointue, et percée pour l'orifice du canal de l'urètre. La femelle a deux mamelles placées sur l'abdomen de chaque côté de l'ouverture du vagin à deux pieds de distance; elles ne paroissent pas susceptibles de se dilater, car elles n'ont que quelques pouces de longueur: après la mort on les trouve contractées. Le lait que ces mamelles sécrètent ne paroît pas différer de celui des autres espèces de mammifères: on le dit abondant et d'agréable saveur.

L'anus s'ouvre à six pouces environ derrière le vagin chez la femelle, mais il est plus éloigné des organes sexuels chez les mâles.

La couleur générale de la baleine franche est un noir de velours, dégradé sur les côtés en gris tacheté de brun noirâtre, et auquel succède du blanc teinté de jaune. Le dos, la plus grande partie de la mâchoire supérieure et une portion de l'inférieure

ainsi que les nageoires pectorales et caudales sont noirs ; la langue, le devant de la bouche et le ventre sont blancs ; les paupières, le point d'union de la queue avec le corps et le dedans des pectorales ou les aisselles sont gris. M. Scoresby a vu des baleines pies, et dit que les vieux individus ont plus de blanc et de gris que les adultes ordinaires. Les jeunes ont le dessous du corps d'un bleu pâle ou d'un gris bleuâtre.

La peau du corps est ridée très finement en dessus, tandis que celle de la queue et des nageoires pectorales est parfaitement lisse. L'épiderme, lorsqu'il est détaché du derme et qu'il a été desséché par le froid, ressemble parfaitement à du parchemin. Le tissu muqueux des adultes a environ neuf lignes d'épaisseur sur le corps, tandis que dans les jeunes il a près de deux pouces ; mais il est plus mince sous les nageoires, sur les lèvres, et à la surface de la langue. Cette portion des téguments conserve partout la coloration qui lui est propre, et paroît formée de fibres perpendiculaires ; plus profondément s'étend un réseau membraneux blanc et coriace, dont on ne peut au juste apprécier l'épaisseur, parce qu'il se perd insensiblement avec le tissu aréolaire gorgé d'huile, mais on peut toutefois admettre qu'il ne dépasse pas trois lignes dans l'endroit de sa plus grande densité.

Sous la peau apparoit le tissu cellulaire graisseux, ou, comme les Anglois l'appellent, le *blubber*, qui enveloppe le corps entier : sa couleur est d'un blanc jaunâtre, ou jaune, ou même rouge. Dans les très jeunes animaux ce tissu graisseux est d'un blanc jaunâtre, tandis que chez les très vieux il offre la teinte de la chair du saumon ; sa densité est moins grande que celle de l'eau ; son épaisseur à l'entour du corps varie de huit, dix à vingt pouces, suivant les régions et suivant les baleines. Les lèvres forment autour des maxillaires deux épais bourrelets entièrement dus à ce tissu cellulaire graisseux, et chacune d'elles renferme un ou deux tonneaux de l'huile la plus pure ; la langue, presque entièrement formée par une espèce particulière de graisse, ne donne que très peu d'huile ; la partie musculaire en effet n'occupe que le milieu et la base de cet organe ; l'intervalle des deux branches du maxillaire inférieur n'est aussi qu'une masse graisseuse où l'on aperçoit à peine quelques fibres de muscles. Tous les organes extérieurs de la baleine ne semblent être qu'un tissu cellulaire qui s'est glissé dans les interstices des tendons des nageoires et dans les cavités des os. L'huile est donc ainsi contenue dans les mailles du *blubber*, mailles qui paroissent dues à des aréoles membraneuses très résistantes, lesquelles se pressent et s'élargissent à mesure qu'elles s'approchent davantage de l'épiderme pour former ces couches épaisses et compactes qui lui sont sous-

jacentes. C'est par le moyen de la chaleur que l'huile est retirée du tissu adipeux ; elle s'écoule également lorsque la putréfaction a rompu les parois membraneuses qui la tenoient renfermée.

Objet de grande valeur dans le commerce, l'huile et les fanons sont les seules parties que les baleiniers recherchent dans le cétacé dont nous nous occupons. Ils en rejettent les chairs, et ce n'est que pour des usages bornés que les os de la mâchoire inférieure sont parfois utilisés. Le *blubber* dans son état de fraîcheur n'a aucune odeur désagréable, mais il n'en est pas de même vers le dernier terme du voyage et au moment où le cétacé va opérer son retour.

Les pêcheurs estiment que quatre tonneaux de tissu cellulaire graisseux en produisent généralement trois d'huile (1) ; celui des jeunes en fournit beaucoup moins. On cite des baleines qui ont donné jusqu'à trente tonneaux d'huile pure, mais celles dont on en retire vingt ne sont pas très rares.

M. Scoresby a remarqué que la quantité d'huile qu'on pouvoit retirer d'une baleine correspondoit assez exactement à la longueur des plus grandes lames de fanons, et il en a dressé la table suivante que nous reproduisons :

Long. des fanons en pieds.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Huile mise en tonneaux.	1 1/2	2 1/4	3 3/4	5 1/4	7 1/2	10 1/2	14 1/2	19 1/2	24 1/2	29 1/2	34 1/2	39 1/2

Quoique ce petit tableau de M. Scoresby s'éloigne peu des faits avérés, il peut parfois présenter quelques exceptions ; car on a vu une baleine dont les fanons avoient deux pieds et demi donner jusqu'à dix tonneaux d'huile, tandis qu'une autre dont les lames cornées de la bouche avoient douze pieds de long n'en a fourni que neuf ; mais ce sont des cas accidentels qui n'infirmant point la règle générale.

Une grande baleine de soixante pieds de long atteint le poids énorme de soixante-dix tonneaux, et les rapports des diverses parties sont pour le tissu cellulaire graisseux trente tonneaux ; neuf ou dix pour les os de la tête, les fanons, les nageoires pectorales et la queue ; et trente ou trente-deux pour le reste du squelette.

La chair des jeunes baleines est rouge et ne ressemble pas mal, lorsqu'elle est cuite, à du bœuf grossier ; celle des vieux individus est noire et aussi mauvaise que possible. Une immense épaisseur de

(1) Le tonneau d'huile est de 252 gallons anglais, ou 1008 litres de l'ancienne mesure de France.

muscle  
mouvo  
mise e  
elles-  
emploi

La p  
creusée  
par un  
fine ; c  
longs d  
conserv  
leur int

Le pl  
Longi  
— de  
— de  
— de  
— p  
Circou  
Peta  
Circou  
— p  
Nageo  
Queue  
Lèvres  
Produit  
Seve

Nous  
d'organi  
nous ne  
dié de M  
ques une  
plein d'i  
de langa  
de la vé  
L'ouie  
d'organe  
if, il en  
aussi la  
science d  
qu'elle a  
navire. I  
un temps  
soit, la m  
ten aper  
rite le da  
est obtus  
bonne, p  
ent à de  
mais cette  
elle pas c

muscles entoure le corps; la plupart sont destinés à mouvoir la rame puissante qui le termine et qui est mise en jeu par des masses de fibres tendineuses: celles-ci sont recherchées par les Hollandois, qui les emploient dans la fabrication de la colle forte.

La plupart des pièces osseuses du squelette sont creusées à leur intérieur de grandes cavités remplies par un tissu médullaire qui donne une huile très fine; c'est à cause de cela que les os des mâchoires, longs de vingt à vingt-cinq pieds, sont très souvent conservés, parce que l'huile qui est renfermée dans leur intérieur parvient à se faire jour à leur surface

lorsque le navire baleinier quitte les parages froids pour entrer dans les zones tempérées. Lorsque toute l'huile en est exprimée, M. Scoresby assure que ces os, si compactes en apparence, surnagent et peuvent flotter alors sur la surface de la mer: cellulés dans leur intérieur, ils sont en général enveloppés par une couche de phosphate calcaire très lisse, mais épaisse.

Sir Charles Giesecke, cité par M. Scoresby, ne compte aux parois osseuses du thorax que treize paires de côtes.

*Les dimensions des diverses parties de la baleine franche sont, d'après M. Scoresby :*

	Pieds. Ponces.	Pieds. Ponces.	Pieds. Ponces.	Pieds. Ponces.	Pieds. Ponces.	Pieds. Ponces.
Le plus long fanon. . . . .	1	6	10 10	11 2	11 6	13 7
Longueur totale. . . . .	17	23	51	50	58	52
— de la tête. . . . .	5	8 6	16	15 6	19	20
— de la mâchoire inférieure. . . . .				9 6	12	
— de l'extrémité de la lèvre à la nageoire. . . . .	5 6	10		18		
— plus grande circonférence. . . . .	7			21		
Circonférence du cou. . . . .	10	18 6		31 6		34
Plus grande circonférence. . . . .	12	20		34	35	
Circonférence du balenas. . . . .	9	15 6		19		
— près de la queue. . . . .	2 11	4	6 6	6 8		
Nageoire, longueur. . . . .	2 3		7	6 4	8 6	9
— largeur. . . . .	1 3		4	4	5	6
Queue, longueur. . . . .			5 6	5 6	6	6
— largeur. . . . .			20	17 6	24	20 10
Lèvres, longueur. . . . .	4 9	8 2	15 6	15	18 6	19 6
— largeur. . . . .						6 2
Produit de l'huile (tonneaux). . . . .	F. 1	M 4	16	16	19	24
Sexe. . . . .				F.		M.

Nous venons de passer en revue les particularités d'organisation les plus saillantes de la baleine, et nous ne nous sommes pas écarté du récit circonstancié de M. Scoresby. Il en sera de même pour quelques unes des fonctions que cet observateur zélé et plein d'instruction a présentées avec cette simplicité de langage qui est le type de l'exactitude et le cachet de la vérité.

L'ouïe n'ayant point de pavillon de l'oreille ou l'organe de recueillement, ni même de canal auditif, il en résulte une perception de sons très difficile; aussi la baleine paroît n'avoir pas la moindre conscience de l'explosion d'une arme à feu, lors même qu'elle a lieu à la faible distance d'une longueur de navire. Il n'en est pas de même lorsque la mer, par un temps calme, est agitée par quelque cause que ce soit, la marche d'un navire entre autres; la baleine s'en aperçoit aussitôt, s'en émeut, et fuit au plus vite le danger qu'elle croit reconnoître. Si l'audition est obtuse et incomplète, la vue en revanche est fort bonne, puisqu'on assure que les baleines s'aperçoivent à de grandes distances lorsque la mer est claire: mais cette observation est-elle bien positive? et n'est-elle pas contredite par le fait qu'à la surface de l'eau

elles ne voient presque pas, à moins qu'on ne puisse expliquer cette dernière circonstance par une trop grande abondance de rayons lumineux?

Il est bien reconnu que tous les cétacés sont privés de la voix: le bruit qu'ils font entendre dépend de la gêne de la respiration et de l'air violemment expulsé par les événements. M. Scoresby compare la vapeur pulmonaire, qui se dégage dans les grandes expirations, à des bouffées de fumée qui s'élèvent à plusieurs toises dans l'air. Lorsque les pêcheurs ont harponné une baleine, et que la blessure est profonde, il est facile de le reconnoître, parce que le sang se mêle à l'air expiré, ou jaillit à flots par les orifices extérieurs des événements. La respiration ne s'exécute que quatre ou cinq fois dans une minute.

L'immense couche de graisse qui entoure le corps d'une baleine la rend beaucoup moins pesante que la masse d'eau qu'elle déplace, aussi peut-elle se tenir à la surface n'ayant en dehors de la ligne des eaux que les ouvertures extérieures des événements et la voûte de son large dos, sans avoir le moindrement besoin d'agiter ses nageoires; la partie que l'on en découvre ainsi, lorsqu'en nageant elle vient à la surface de la mer, n'est peut-être pas le vingtième de

la masse totale ; mais lorsqu'à sa mort son cadavre est en proie à la putréfaction, il se distend outre mesure, au point que le tiers de l'animal surgit au-dessus de l'eau, et les gaz qui l'enflent font quelquefois effort pour se procurer une issue en brisant la peau qui les emprisonnoit.

La queue est le levier puissant avec lequel la baleine, pressant dans les deux sens l'immense colonne d'eau qui la comprime, s'avance et imprime à sa natation une grande rapidité locomotrice ; mais son nager plus facile, ou lorsque le cétacé veut se détourner d'un côté ou d'un autre, s'obtient par des mouvements latéraux de torsion plus simples et moins énergiques de sa caudale. Quant aux pectorales, presque constamment déployées dans le sens horizontal, leurs principales fonctions se réduisent à faire l'équilibre du corps, et maintenir, en pressant le liquide, la partie la plus pesante, telles que la tête et le haut du tronc, car on a remarqué qu'aussitôt que ces organes ne remplissoient plus leurs fonctions, le corps alors tournoit sur le côté ou se renversoit complètement.

Bien que la baleine paroisse en général lourde et massive, elle peut cependant, dans un court espace de cinq à six secondes, plonger rapidement à une grande profondeur : sa natation est aussi aisée horizontalement que dans le sens vertical. M. Scoresby a remarqué qu'un de ces animaux atteint d'un harpon est descendu à quatre cents brasses avec une vitesse qu'il estime être de sept à huit milles par heure : cependant ces eis sont exceptionnels, et la rapidité de sa marche n'exécède point d'ordinaire quatre milles par heure ; et lorsqu'elle va jusqu'à huit ou neuf, ce n'est que pendant quelques minutes et à la suite de blessures ou de vives frayeurs. Parfois, réunissant tous ses efforts, et jouant à l'époque des amours, la baleine franche s'élance en entier hors de l'eau, et saute ainsi au-dessus des vagues, à la manière d'un seombre. Un tel spectacle est imposant sans doute, dit M. Scoresby, lorsqu'on est à certaine distance, mais il n'est pas sans inspirer quelque terreur au pêcheur novice qui est à son début. Souvent les baleiniers expérimentés ne craignent point d'approcher la baleine dans des moments en apparence aussi inopportuns, et de la frapper de leurs harpons. Lorsqu'un cétacé, dont le corps a soixante pieds environ, avec une circonférence proportionnée, joue et cherche à folâtrer, ces plaisirs devront être grossiers et bruyants, et ses mouvements des secousses qui bouleverseront les vagues et en porteront au loin les agitations : c'est aussi ce qu'on a remarqué, et, par un temps calme, on entend, à une grande distance, la mer violemment agitée par les nageoires qui la frappent ; on voit l'eau qui s'élève dans les airs et retombe en pluie, et les vagues, nées de l'agitation, formant un large cercle qui va au loin détruire cette

uniformité de la surface des ondes. Le craquement qui interrompt fort souvent le calme des nuits arctiques n'est point le résultat d'un banc de glace qui se brise, ni celui d'un vaisseau dont les joints sont entr'ouverts par un fatigant roulis ; il est souvent produit par de brusques saccades de la large rampe caudale d'une baleine qui frappe l'air, et dont le bruit peut s'entendre à deux ou trois milles (deux tiers, ou une lieue marine).

La baleine qui nage paisiblement à la surface de la mer, et qui veut plonger, soulève sa tête pour la diriger perpendiculairement, élève son dos comme le segment d'une sphère, déploie sa queue, s'enfonce et disparaît.

Le temps que les baleines restent à la surface de la mer pour respirer ne dépasse guère deux minutes et dans cet intervalle elles font huit ou neuf expirations, après lesquelles elles plongent sous l'eau pour reparoître cinq ou dix minutes après, et plus rarement au bout de quinze ou vingt minutes ; c'est ce que les pêcheurs appellent *manquer*. Le milieu qu'elles affectionnent sous la couche d'eau est inconnu. On doit supposer cependant qu'il n'est pas une grande profondeur, à en juger par leur retour prompt et périodique à la surface. Il n'en est pas de même lorsqu'elles sont blessées ; la ligne qui suit le harpon indique précisément la distance verticale laquelle elles pénètrent ; et on peut l'évaluer, avec assez de certitude, à un mille ou un tiers de lieue marine. Mais la rapidité avec laquelle les baleines plongent est d'autant plus vive que la blessure est plus profonde et a porté de plus grands désordre dans leur organisme : aussi a-t-on tiré parfois par la ligne attachée au harpon, et à sept ou huit cent toises, des baleines qui, en se précipitant comme une masse pesante sur les rochers du fond de la mer où on les avoit frappées, présentoient leur crânne fracassé, ou leurs mâchoires brisées par la violence du choc. Il seroit fort difficile d'admettre l'opinion de quelques pêcheurs, qui croient que la baleine peut rester plusieurs heures, lorsqu'elle est paisible, sous les banes de glace, ou au fond de la mer sans respirer : la grande consommation d'air atmosphérique qu'exigent ses volumineux poumons rend peu probable cette assertion. Il est rare de la rencontrer se livrant au sommeil ; cependant lorsque la mer est calme et unie, on la voit parfois au milieu des banes de glaces, qui la protègent, en goûter les douceurs.

Les aliments dont se nourrissent les baleines consistent, dit-on, en actinies, élios, sèches, méduses, cancrs et petits mollusques marins. Mais c'est surtout le *clio borealis*, ptéropode qui pullule par myriades d'essaims dans les mers du pôle boréal, qu'on a jusqu'à ce jour regardé comme la matière alimentaire presque exclusive de ces cétacés, et qu'Egred

blérit e  
pende  
capacit  
que des  
le pân  
rins qu  
eue s  
expliqu  
En p  
pâité:  
d'un file  
pé des  
dans son  
fermées  
ellées  
tâil gr  
ce vas  
Les c  
M. Scor  
qu'on p  
différen  
parties  
quable,  
varités  
certaine  
lixième  
d'excede  
la circo  
plus gra  
sions su  
annonce  
eroit fo  
probable  
Les ba  
Egred  
le Clio :  
besoin  
tres poi  
consiste  
fiske-aa  
petites  
dans l'e  
dre avec  
pèce d'  
les doig  
poisson  
Groenla  
coup. Ce  
diamètr  
petits fa  
trer dan  
mâcher  
gros ou  
son, et  
recevoit  
ouvre c  
nature a  
autres,  
d'un tan

décrit et figure sous le nom de *hual-fiske-aas* (1) : cependant M. Scoresby dit n'avoir trouvé dans la capacité de l'estomac que de petits crustacés, tels que des chevrettes, peut-être que ces clios servent de pâture à un grand nombre de petits animaux marins que les baleines recherchent, et que leur présence simultanée dans les mêmes parages peut être expliquée de cette manière.

En prenant sa nourriture la baleine nage avec rapidité; ses mâchoires sont ouvertes et font l'office d'un filet que traîneroit une embarcation: l'eau chargée des êtres qui pullulent dans son sein s'engouffre dans son vaste gosier, en est repoussée par les parois fermées de toutes parts, et sort à travers les barbes allongées des fanons sans que le moindre petit insecte, s'il est gros comme un grain de millet, pût échapper de ce vaste lacis.

Les caractères des baleines franches du Nord, dit M. Scoresby, ont trop d'analogie entre eux pour qu'on puisse en tirer des inductions sur des espèces différentes. Cependant les proportions des diverses parties du corps varient d'une manière fort remarquable, et doivent peut-être autoriser à indiquer des variétés dans l'espèce prise en elle-même. Ainsi certaines baleines ont une tête qui fait les quatre dixièmes de leur longueur totale, dans d'autres elle n'exécède point trois dixièmes. Il en est de même de la circonférence; elle varie de sept dixièmes de la plus grande longueur à six dixièmes: or ces dimensions sur un animal de soixante pieds par exemple annoncent des différences dans le squelette, dont il seroit fort important d'établir les caractères et qui probablement deviendroient spécifiques.

Les baleines entrent en chaleur vers la fin de l'été;

(1) Eggède, pag. 52, décrit en ces termes cette espèce de clio: « On s'imagineroit qu'un si grand corps auroit besoin pour sa nourriture d'un grand nombre d'autres poissons ou animaux de mer; mais sa nourriture consiste en une sorte d'insecte que l'on appelle *hual-fiske-aas*, qui est d'une couleur brune, et muni de deux petites nageoires, par le moyen desquelles il se remue dans l'eau, si lentement néanmoins qu'on peut le prendre avec la main aussi bien qu'avec un seau: cette espèce d'insecte est si mou que, quand on le frotte entre les doigts, on croit tenir de la graisse ou de l'huile de poisson. Il abonde de tous côtés dans les mers du Groenland, et cette sorte de baleine le recherche beaucoup. Comme elle a le gosier extrêmement étroit, son diamètre n'ayant pas plus de quatre pouces, que les petits fanons à l'extrémité de la langue semblent entrer dans son gosier, et qu'elle n'a point de dents pour mâcher ou broyer, elle ne sauroit avaler quelque corps gros ou dur; mais il est proportionné à ce petit poisson, et les sévres d'une grandeur énorme en peuvent recevoir et retenir une grande quantité lorsqu'elle les ouvre comme un filet et qu'elle les ferme ensuite. La nature a mué sa bouche de fanons si près les uns des autres, que l'eau seule peut sortir, comme au travers d'un tamis, tandis que sa proie demeure. »

c'est principalement vers les beaux jours du printemps que les femelles sont accompagnées de leur nourrisson. Un baleinier prit vers la fin d'avril 1811 un jeune qui avoit encore le cordon ombilical. La gestation est d'environ dix mois; et chaque femelle donne le jour, en février ou mars, à un seul petit, très rarement à deux, dont la longueur est de dix à quatorze pieds. La mère n'abandonne point son enfant, au moins tant qu'il n'a pas pris de forces suffisantes, et que ses fanons ne sont pas assez sortis des gencives pour le mettre à même de chercher sa nourriture et de se passer d'un secours étranger. Si la remarque faite précédemment, que les fanons indiquent l'âge par les interstices qui en séparent les lames, est juste, on peut en tirer la conclusion, suivant M. Scoresby, que la baleine prend sa taille ordinaire à douze ans, lorsque ses fanons ont six pieds, et qu'ainsi à vingt ou vingt-cinq ans elle a parachevé sa croissance. Tout porte à croire alors que son existence est longue et se compose d'une nombreuse suite d'années; d'ailleurs à mesure qu'elle vieillit la peau change de couleur et devient de plus en plus grise, tandis que le blanc de la tête jaunit et que la couche de tissu cellulaire diminue. Les vieux individus en effet donnent beaucoup moins d'huile, ce qui est dû au grand développement des parties membranenses et de l'épiderme de l'enveloppe cutanée.

Tout animal en donnant le jour à celui qui le doit remplacer dans le système harmonique de notre planète, pour continuer ainsi le cercle éternel de la vie, a reçu pour première loi instinctive la tendresse ou l'attachement de la paternité. Peu d'animaux ont éludé cette loi qu'ils ne vont point chercher dans un code écrit, mais qu'ils se transmettent comme une conséquence de leur organisation. La baleine en apparence si grossière, si stupide sous d'autres rapports, ressent vivement ce besoin d'attachement pour ses petits et leur en donne des preuves qu'elle paie souvent bien cher. L'expérience ou l'étourderie des baleinaux (c'est ainsi qu'on nomme parfois les très jeunes baleines) les jette sans précaution sous les coups des baleiniers, qui les harponnent non parce qu'ils espèrent en retirer le moindre profit (1), mais parce que la mère inquiète, troublée par l'éloignement du fruit de ses amours, oublie sa timidité naturelle, le cherche avec une aveugle ou plutôt une couragieuse confiance, et vient d'elle-même se livrer au fer qui la menace et qui met fin à ses inquiétudes et à sa vie. Mais heureuse lorsqu'elle a trompé l'avidité des baleiniers, on la voit pousser son petit à fuir, s'élever avec lui lorsqu'il vient respirer, le presser de sa nageoire, le protéger de son corps, bondir avec violence pour

(1) On n'en obtient qu'un tonneau d'huile médiocre

exprimer sa fureur, et l'entraîner lors même qu'il est blessé à mort. A ce sujet M. Scoresby raconte qu'un de ses matelots harpouna, en 1811, une jeune baleine dans l'espérance d'attirer la mère et de s'en emparer, mais que celle-ci s'éleva brusquement près du canot meurtrier, saisit son enfant et l'entraîna avec une force et une promptitude remarquables : toutefois on la vit bientôt s'élever à la surface de la mer, bondir, se jeter de côté et d'autre, et donner en un mot les signes les moins douteux du plus violent désespoir ; elle sembloit dans cet état ne plus connoître de danger, aussi fut-elle entourée de canots qui la massacrèrent (\*) sans respect pour les agouisses du malheureux animal qui montrait plus de sensibilité que l'équipage des baleinières n'en accorda jamais à aucun membre de sa famille.

La destruction d'un animal qui témoigne tant d'attachement pour ses peits, dit M. Scoresby, inspire une grande tristesse ; mais la valeur de la prise, la joie du triomphe, font taire tout sentiment de compassion !

On ne peut pas dire que les baleines vivent en troupes, parce qu'on en rencontre un grand nombre de réunies sur plusieurs points. En général elles ne vont que deux ensemble, et sont le plus souvent isolées. Les mâles paroissent être plus nombreux que les femelles ; car M. Scoresby, sur cent vingt-quatre baleines prises sur les côtes du Spitzberg dans un laps de huit années, a compté soixante-dix mâles et seulement cinquante-quatre femelles, ce qui établit un rapport de cinq à quatre.

La baleine franche n'est nulle part plus abondante que dans les régions hyperborées du Groenland et du détroit de Davis, dans la baie de Baffin et dans celle d'Hudson. On la rencontre dans les mers situées au nord du détroit de Behring, et le long des côtes septentrionales de l'Asie et peut-être de l'Amérique. On ne l'a jamais observée dans la mer d'Allemagne, et rarement à moins de deux cents lieues des côtes d'Angleterre. Sans doute on ne doit pas la confondre avec la baleine du Sud, qui se présente périodiquement et en grande abondance sur les rivages de l'Afrique et de l'Amérique méridionale ; mais ce qui isole encore mieux ces deux espèces est un caractère qui n'est point à dédaigner : la baleine australe est souvent recouverte de *coronules*, tandis que la baleine du Nord n'en a jamais. Ne devons-

(\*) « At length, one of the boats approached so near, » that a harpoon was hove at her, it hit, but did not » attach it self. A second harpoon was struck; this also » failed to penetrate : but a third was more effectual, » and held. Still she did not attempt to escape : but allowed other boats to approach; so that, in a few minutes, three more harpoons were fastened : and in » the course of an hour afterwards, she was killed. » Scoresby's Acc., p. 472, t. 1.

nous pas conclure de ce fait que la première habite presque constamment des parages plus échauffés, où la température permet à ces mollusques de vivre cramponnés sur sa peau ainsi que sur celle des cachalots, tandis que le rigoureux climat du Nord ne lui permet point de se développer et de vivre ? Certaines baleines du Sud ne s'éléveroient donc jamais dans les hautes latitudes australes ?

La baleine, timide par caractère, inoffensive lors même qu'elle est tourmentée, a peur d'un oiseau qui vole au-dessus d'elle. Elle s'offre donc sans moyens de défense aux coups de ses ennemis, et ceux-ci sont nombreux ; à part l'homme, le plus indistricieux comme le plus dangereux de ses adversaires, la baleine franche est sans cesse harcelée, suivant l'opinion reçue, par les squales, les scies, les espadous, et surtout les narwhals. Quant à ces derniers, M. Scoresby doute beaucoup qu'ils vivent en état d'hostilité avec la baleine, parce qu'il a observé que les bandes de narwhals se trouvoient constamment dans les lieux où les baleines sont plus nombreuses, et que les uns et les autres paroissent dans la meilleure intelligence. Les pêcheurs s'applaudissent même, à leur entrée dans les mers du Groenland, de la présence des licornes, qu'ils regardent comme le signe le plus favorable du voisinage des baleines franches. M. Scoresby n'a jamais vu non plus de combats entre le cétacé qui nous occupe et les espadous et les scies. Qui plus que lui cependant, après un si long séjour au milieu des mers polaires, pouvoit nous fournir à ce sujet des détails plus précis ? On a donc beaucoup exagéré ces inimitiés.

Les squales toutefois, sans être très redoutables, à cause de leur petite taille, s'efforcent de déchirer quelques lambeaux de chair, et l'on rencontre souvent des baleines dont la queue est couverte de cicatrices qui proviennent de ces morsures. Vivantes elles doivent aisément triompher ou repousser un tel ennemi, et l'on doit croire qu'il ne se repait que du cadavre de celles qui ont expiré.

Si les Européens retirent de la baleine d'immenses produits, les peuplades qui vivent sous le ciel rigoureux des régions arctiques lui empruntent la base de leur existence, et trouvent en elle les provisions nourricières qui leur font supporter gaïement dans leurs yourtes souterraines la rigueur de leurs hivers de six mois et des longues nuits que dissipent à peine les aurores boréales. Aussi la chair de baleine, dont tout Européen ne pourroit se nourrir sans un invincible dégoût, est considérée par tous les habitants des côtes septentrionales de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, et par ceux qui vivent sur les bords du détroit de Davis et de la baie d'Hudson, comme une substance délicate et savoureuse. Les Esquimaux ne connoissent point d'aliment plus flatteur, de mets plus exquis, que cette chair noire,

huileuse et coriace; et l'huile, qu'ils boivent avec délices, leur paroît être ce que le ciel a fait de plus séduisant pour leur friandise. Ce breuvage est renfermé dans des vessies qu'ils portent avec eux, soit qu'ils aillent à la pêche, soit qu'ils aillent à la chasse, et de temps à autre ils visitent ce vase avec le même plaisir qu'un buveur décidé d'Europe éprouve à vider sa bouteille. Ils aiment encore la peau de baleine crue, des vieux individus comme des jeunes, surtout lorsqu'elle présente des portions de tissu cellulaire; ils la coupent par lanières; et les femmes qui vont au travail donnent à leurs enfants attachés sur leur dos, suivant la coutume de ces tribus, pour les apaiser lorsqu'ils pleurent, et en place de suceries, des morceaux de ces lanières que ceux-ci sucent et dévorent avec joie. M. Scoresby rapporte que la chair de baleine est très mangeable lorsqu'elle est cuite avec du sel et du vinaigre; que bouillie ou rôtie elle n'est point à rejeter; mais il n'a jamais goûté que celle des jeunes individus, qu'il dit être bien préférable.

S'il falloit s'en rapporter à l'opinion émise par M. Noël de La Morinière dans son *Mémoire sur l'antiquité de la pêche de la baleine par les nations européennes*, on auroit fait dans les XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles une grande consommation de viande de baleine chez les Islandois, les Hollandois, les François, les Espagnols, et probablement les Anglois. Il dit qu'au XIII<sup>e</sup> siècle on vendoit particulièrement la chair et surtout la langue de baleine dans les marchés de Bayonne et de Biariz, et qu'on les servoit sur les meilleures tables. Que les peuples du Nord, dont l'estomac est accoutumé aux substances rances et huileuses; que les Islandois, qui font du pain avec l'écorce de sapin, aient mangé et mangent encore de la chair de baleine, nous le concevons sans peine; mais que l'on en ait fait un grand usage dans l'Europe tempérée, malgré la grossièreté du goût des habitants d'alors, c'est ce que nous ne pouvons admettre. Il est probable que les dauphins et les marsouins ont servi d'aliments aux habitants riverains, dans ces siècles d'abrutissement du goût dans tous les genres: et Rondelet, cité dans cet ouvrage, nous offre son témoignage; mais quant à la baleine, il n'est pas probable qu'on en ait beaucoup mangé dans aucun temps.

Ce n'est point sous l'unique rapport de la nourriture que les peuplades de la race esquimau estiment la baleine, elle fournit encore à la plupart de leurs besoins: la membrane péritonéale, mince, transparente, sert à faire des vitres pour leurs huttes d'été; dans les parois des intestins ils taillent leurs tuniques, dont ils cousent les coutures avec des filaments tendineux tirés de la queue; avec les os ils façonnent des harpons ou des lances pour la chasse des phoques et des grands oiseaux de mer,

et se servent des côtes pour les piquets ou les étaies de leurs demeures; les tendons donnent des cordes et du fil; et les fanons, si précieux par leur force et leur souplesse, sont aussi utilisés.

Les matières que le commerce et les arts européens préfèrent dans les baleines sont donc les fanons et l'huile; on a aussi proposé d'employer en teinture les excréments, qui sont d'un rouge vif; mais nous ne savons pas si on en a fait quelques essais un peu en grand à ce sujet, et jusqu'à quel point ce procédé pourroit être employé: tout ce que nous pouvons dire, c'est que la défécation de la baleine se fait par masses énormes, liquides, très fétides, et qui teignent une vaste surface de mer en beau rouge.

Les fanons, connus en Europe sous le nom de *baleine*, travaillés par les mains habiles d'ouvriers industriels, servent à faire ces ombrelles, ces parapluies si utiles par la variation du climat des contrées tempérées; par leur élasticité et le noir brillant qu'ils prennent, on s'en sert pour faire des cannes souples et en même temps solides; des verges pour les sacristains et pour les massiers des facultés; des corsets enfin, destinés par le caprice des modes à déformer et faner de bonne heure les charmes les plus séduisants de la femme. Ces fanons tirés du palais de la baleine demandent quelques préparations, dont l'*Histoire des pêches des Hollandois* (\*) donne la description et que nous rapporterons brièvement.

La matière gélatineuse qui soude entre elles les lames minces des fanons prend plus de consistance et de ténacité après la mort de l'animal; de sorte que la réunion des fanons ne forme plus qu'une seule masse, que les baleiniers grattent et nettoient dans son état de fraîcheur pour la débarrasser des genévives et des chairs qui pourroient y adhérer; on la sépare par lames minces, au moyen d'un coin propre à cette opération; on coupe les barbes effilées avec une herminette, et on les fend en morceaux de grosseur convenable que l'on fait sécher isolément afin que l'air les débarrasse des mucosités et autres matières putrescibles qui les feroient se gâter; ces morceaux, avant d'être placés à l'air, sont lavés, raclés, frottés avec une brosse, et ne sont renfermés dans un lieu sec qu'après avoir subi ces diverses préparations. Lorsqu'on les a mis en bottes sans les avoir préalablement débarrassés des chairs, il convient, au moment où on veut s'en occuper, de les ramollir dans l'eau tiède, et souvent avec de l'huile, pour leur redonner de la souplesse et les sécher ensuite comme il a été dit précédemment.

L'huile de baleine, qui contient au milieu de ses principes constituants une assez forte proportion de cétine ou plutôt de phocénine, est de première né-

(\*) Page 134, tome I.

cessité dans la plupart des arts. Ceux en effet qui emploient les corps gras huileux en font une consommation énorme, et qui s'accroît chaque jour. Ce seroit outrepasser les bornes que nous devons nous imposer par la nature de cet ouvrage que de rechercher les quantités de cette matière utilisées par les manufactures et par les arts, les gains qui en résultent pour les pêcheurs, déduction faite des frais d'armement et des droits perçus par les gouvernements, etc., etc.; envisagée sous ce rapport, la pêche de la baleine n'appartient plus à l'histoire naturelle, c'est une branche de l'économie politique, une des ressources les plus fécondes de la puissance des États : c'est, en un mot, à la statistique commerciale à présenter le tableau des immenses avantages de cette industrie, malheureusement trop négligée en France.

On a beaucoup discuté pour savoir quels peuples s'étoient livrés les premiers à la pêche de la baleine, dans l'Océan Atlantique d'Europe et dans le Nord<sup>(1)</sup>. L'opinion générale a, jusqu'à présent, reconnu les Basques pour les plus anciens des Européens qui aient pratiqué en grand cette pêche; et tous les documents écrits confirment ce point d'histoire. Certes, si l'on veut chercher philosophiquement à quelle époque, et par qui cette chasse a été faite, on sera forcé, par le manque de lumières, de s'en rapporter à des comparaisons, en concluant, par ce que l'on voit aujourd'hui, que les peuplades boréales, sur les rivages desquelles les baleines ont toujours été abondantes, ont les premières cherché à s'emparer des cétacés, et que les Islandois, les Norwégiens, de même que les anciens Normands, habitués à tirer de la mer leurs principales ressources, sont, dans le sens rigoureux du mot, les plus anciens baleiniers, ou que du moins on doit le supposer; toujours est-il que les Basques maritimes, appartenant à une race d'hommes agile, adroite à tous les exercices du corps, courageuse jusqu'à la témérité, sont les premiers qui osèrent poursuivre la baleine d'une manière permanente, et en régulariser la pêche: du moins les plus anciennes chartes, les histoires des pêches écrites même par des étrangers, s'expriment formellement en ce sens. Tout autorise à penser cependant que les Basques débutèrent d'abord par prendre dans des filets les marsouins abondant sur leurs côtes, et à harponner le rorqual, qui s'y présente fréquemment. Peut-être enfin les baleines franches, qu'on ne voit plus dans nos mers tempérées, y étoient-elles communes autrefois, et ne se sont-elles réfugiées dans le Nord qu'à la suite des chasses non interrompues dont elles ont été l'objet. Cette explication est tellement probable que les

(1) Consultez l'excellent mémoire de M. Noël de La Moirière, sur l'antiquité de la pêche de la baleine.

pêcheurs savent fort bien, par le récit de ceux qui parurent anciennement dans les mers arctiques que, d'abord très communes au cap Nord et sur les côtes du Groenland méridional, elles se sont successivement enfoncées au milieu des îles flottantes de glace: cette habitude du harpon est d'ailleurs propre à tous les peuples qui vivent sur les bords de la mer, et qui, étrangers à l'agriculture, en tirent leur subsistance. La plupart des insulaires de la mer du Sud harponnent les poissons; et leur adresse est telle et leur coup d'œil si sûr, que rarement ils manquent l'animal qui nage à quelques pieds sous la surface de l'eau. Les Nègres de la Nouvelle-Guinée, ces Papous à chevelure fourrillée, excellent surtout à cet exercice, que nous leur avons vu pratiquer mille fois. On ne doit donc pas trouver étonnant que, à une époque où l'adresse des mains remplaçoit la puissance que procurent les machines ingénieuses inventées depuis, on se soit servi du harpon: cette arme a une forme primitive qui a dû se présenter dès les temps les plus reculés, bien que les Basques, suivant les documents historiques, soient censés en avoir introduit l'usage vers 1330. Cependant, dès 890, on trouve dans le voyage d'Alfred-le-Grand<sup>(1)</sup>, écrit par Othère, une description assez positive des pêcheries du Nord, où les Basques ne se seroient avancés qu'en 1375 d'après les historiens. Langebek, auteur danois, affirme que des pêcheries existoient dans le Nord au IX<sup>e</sup> siècle<sup>(2)</sup>, et M. Noël a découvert dans quelques vieux ouvrages mystiques que des établissements de pêche existoient sur les côtes de France vers 875. Les preuves historiques abondent pour prouver que l'on harponnoit les cétacés en 1145, 1519, etc. Le titre le plus ancien que les Anglois aient, pour prouver que leurs ancêtres s'étoient livrés à cette pêche, ne remonte point au-delà de 1524.

Les Basques, long-temps réduits à ne poursuivre que le rorqual, entraînés petit à petit dans les mers plus septentrionales, s'adonnèrent bientôt à la pêche de la baleine franche<sup>(3)</sup>, où ils furent long-temps sans concurrents. A cette époque aussi l'huile étoit moins estimée, et les chairs étoient préférées. Mais, soit que les fanons du rorqual fussent trop courts, soit que ceux de la baleine franche fussent peu communs, toujours est-il qu'en 1202 on citoit comme une grande rareté le panache de fanons de baleine qui ombrageoit le casque du comte de Boulogne à la bataille de Bovines.

(1) Collection des voyages d'Hackluyt, t. I, p. 4.

(2) *Hist. med. rer. dan.*, t. II, p. 108.

(3) Ce nom de baleine a été aussi donné aux marsouins; une ordonnance de Louis dit le Hutin, en 1315, impose sept sous sur chaque cent de baleines transportées à Paris par la Seine: or, en bonne conscience, ce ne pouvoit être que des marsouins, et encore peut-être, et plus probablement des eh lens de mer ou squales.

Les  
lucrati  
peuple  
rapide  
les Ho  
sèrent  
tir aux  
pour n  
étoie  
ils vou  
de ce  
des pe  
pour s  
tés de  
en 16  
pour l  
berg,  
dans es  
baleine  
cun vo  
pêcheu  
proque  
limites  
la Fran  
baleini  
encore  
Anglois  
ne pas  
qu'ils s  
des dél  
parmi  
et bâti  
jusqu'a  
par sui  
glaces,  
à 1670.  
par sui  
L'an  
la gran  
les me  
vante:  
res cha  
les Ha  
cinq ce  
quinz  
succès.  
dérnit  
vingt-l  
Londr  
quante  
quatre  
qui est  
tannique  
peut é

(4) M.



ar le récit de ceux qui  
s les mers arctiques  
au cap Nord et sur le  
mal, elles se sont suc-  
cédé des îles flottante  
harpon est d'ailleurs  
vivent sur les bords de  
l'agriculture, en tirent  
les insulaires de la mer  
ons ; et leur adresse es-  
que rarement ils man-  
quelques pieds sous la  
de la Nouvelle-Guinée  
ffée, excellent surtout  
ur avons vu pratiquer  
pas trouver étonnant  
esse des mains rempla-  
ent les machines ingé-  
se soit servi du har-  
primitive qui a dû se  
dus reculés, bien que  
cuments historiques,  
uit l'usage vers 1530.  
e dans le voyage d'Al-  
thère, une description  
du Nord, où les Has-  
en 1575 d'après les  
r danois, affirme que  
Nord au 15<sup>e</sup> siècle (?),  
quelques vieux ouvra-  
gements de pêche exi-  
vers 875. Les preu-  
r prouver que l'on  
5, 4319, etc. Le titre  
aient, pour prouver  
rés à cette pêche, ne  
uits à ne poursuivre  
à petit dans les mers  
ent bientôt à la pêche  
rent long-temps sans  
ssi l'huile étoit moins  
préférées. Mais, soit  
ent trop courts, soit  
issent peu communs,  
a étoit comme une  
ons de baleine qui  
e de Boulogne à la  
klyt, t. 1, p. 4.  
108.  
onné aux maronnins ;  
tin, en 1315, impose  
leines transportées à  
onscience, ce ne pou-  
encore peut-être, et  
ner ou squales.

Les Hollandois débutèrent dans cette carrière lucrative en 1612 ; le génie patient, économe, de ce peuple trafiquant par excellence, donna bientôt une rapide extension à cette branche de revenu ; mais les Hollandois, froids et apathiques, ne s'improvisèrent point pêcheurs habiles ; et il leur fallut recourir aux Basques, qu'ils mirent d'abord à leur solde pour mieux apprendre à les expulser. Les Anglois s'étoient montrés dans ces mers arctiques dès 1608 (1) ; ils vouloient chasser les Hollandois en pleine paix, de ce qu'ils appeloient leurs possessions ; et l'on vit des peuples, rivaux de commerce, se rendre au pôle pour s'y entre-détruire : de là naquirent les hostilités de 1617. Cependant dès 1597, d'autres disent en 1611, les Moscovites formèrent une compagnie pour la pêche de la baleine sur les côtes du Spitzberg, et à la même époque les Espagnols parurent dans ces mers. Les profits retirés de la pêche de la baleine fixèrent l'attention des peuples voisins. Chacun voulut y prendre part ; et vers cette époque les pêcheurs se virent contraints par leur intérêt réciproque de se partager cette mer et de s'imposer des limites. Plus défavorisée que les autres puissances, la France n'expédia qu'un petit nombre de navires baleiniers pour prendre part à cette riche mine d'or, encore leur fallut-il pendant long-temps payer aux Anglois un honteux tribut de neuf baleines afin de ne pas être privés du droit de pêcher dans les baies qu'ils s'étoient appropriées. La Hollande, au milieu des débats et des vicissitudes que la rivalité amène parmi les nations maritimes, consolida sa puissance et bâtit la factorerie de *Smeerenberg*, qui subsista jusqu'au moment où le théâtre des pêches fut changé par suite de l'éloignement des cétacés au milieu des glaces, et dans un intervalle de dix années, de 1660 à 1670. Cette pêcherie fut abandonnée de 1672 à 1691, par suite de la guerre avec les Anglois.

L'année 1697 fut célèbre parmi les pêcheurs par la grande quantité de baleines qui y furent prises. Les mémoires du temps en font la répartition suivante : les Hollandois eurent cent vingt-un navires chargés de douze cent cinquante-deux baleines ; les Hambourgeois, cinquante-quatre bâtimens et cinq cent quinze cétacés ; cent dix-neuf à bord de quinze Brémois. Un seul bâtiment n'y eut point de succès. Cent quatre-vingt-onze navires ont donc détruit, dans une seule année, dix-huit cent quatre-vingt-huit baleines ! De 1715 à 1721 on a importé à Londres seulement, et année commune, cent cinquante tonneaux de fanons, dans le prix moyen de quatre cents livres le tonneau ; on estime la quantité qui est entrée dans les autres ports de l'empire britannique à plus de cent tonneaux, dont la valeur peut être estimée à cent mille livres. Ce n'est guère

(1) M. Scoresby dit 1594 et 1598.

qu'en 1719 que les baleiniers s'avancèrent dans le détroit de Davis, et en 1721 on compta jusqu'à trois cent soixante-cinq voiles qui y complétèrent leur chargement. En 1756 cent quatre-vingt-onze navires hollandois y harponnèrent huit cent cinquante-sept baleines ; en 1771 cent vingt-un baleiniers de la même nation s'emparèrent de cinq cents baleines, qui produisirent quatorze mille trois cent vingt barils d'huile. En 1772 on chercha à introduire l'usage d'une arme à feu lançant un harpon ; mais quoique diverses modifications aient été apportées à cet instrument, on ne s'en est guère jamais servi que sous forme d'essai, et l'on n'a point discontinué l'usage du harpon primitif, dont on a perfectionné la forme. Enfin, pour avoir une idée de l'importance de la pêche de la baleine, il nous suffira de citer le bill présenté en 1786 à la chambre des communes, par lequel on avoit accordé, de 1755 à 1785, un million soixante-quatre mille deux cent soixante-douze livres dix-huit shillings à titre seul d'encouragement : deux cent cinquante navires sortirent des ports d'Angleterre en 1788.

A ces faits nous croyons devoir borner le simple aperçu que cet ouvrage comporte. L'histoire de la pêche de la baleine a d'ailleurs été traitée *ex professo* par des auteurs de diverses nations, et notamment d'une manière claire et succincte par M. Scoresby dans le deuxième volume de sa *Description des Régions arctiques*.

Par les mêmes motifs nous ne devons pas nous appesantir sur la nature des armemens, l'approvisionnement des vaisseaux, les intérêts des armateurs et des équipages, et le résultat commercial des produits : les procédés suivis pour harponner la baleine sont à peu près ceux que nous avons décrits en parlant des cachalots ; nous les croyons suffisants pour donner une idée de la manière dont on poursuit et dépèce les baleines ; et nous dirons seulement que ces expéditions ne diffèrent de celles de la mer du Sud que parce que leur durée n'exécède jamais une année, et que le lard est apporté en nature dans les ports d'armement pour y être fondu (1).

La pêche de la baleine n'est pas sans danger : cet animal, en cherchant un abri au milieu des glaces flottantes qui se détachent du pôle et dans des canaux étroits, a rendu périlleuse la navigation des vaisseaux qui le poursuivent. Peu d'années s'écoulent sans que des naufrages désastreux ne viennent troubler l'espoir de quelques armateurs et porter la désolation au sein des familles des marins qui les montent. Nos journaux ont retenti cent fois du récit de bâtimens perdus sur les glaces, dont les équipages

(1) Quinze mille huit cent neuf tonneaux d'huile furent introduits en Angleterre en 1787 ; ils provenoient de la pêche annuelle des nationaux seuls.

ont été abandonnés aux angoisses d'une situation horrible, sans nourriture, sans moyens de défense, et n'espérant pas se préserver d'une lente agonie ou de la dent cruelle du terrible ours polaire, l'animal le plus féroce et le plus redoutable de ces tristes régions. Parfois encore, lorsque les baleinières se sont trop approchées du cétacé qu'elle veulent atteindre, il arrive que l'animal, incertain dans sa fuite et battant la mer de sa large nageoire caudale, brise comme un verre la légère embarcation qui se trouve sous ses coups, et jette au loin les hommes qui la montoient.

Nous venons de présenter à nos lecteurs le tableau des ressources fournies à l'espèce humaine par l'animal le plus puissant de la mer<sup>(1)</sup>; nous l'avons

(1) La baleine de la mer du Sud, nommée *finner* par les baleiniers, est le rorqual du sud; mais nous ignorons complètement quelle peut être leur *sulphur-bottom*, aussi de l'hémisphère austral, à corps très grêle, très

vu, objet de l'ardente soif du gain de la plupart de peuples maritimes, se réfugier aux dernières limites du pôle sans pouvoir y trouver un abri. Quelle étoit donc la quantité énorme de ces cétacés, pour pouvoir fournir à la consommation qui s'en fait depuis tant d'années? Quel spectacle la baleine doit offrir dans ces froides contrées, près des montagnes de glace qui reflètent au loin les rayons obliques du soleil, près des côtes nues du Groenland, sans cesse revêtues d'écharpes de neige, et au milieu des bancs de glace sur lesquels voyage l'ours polaire ou le loup affamé, tandis que de voraces oiseaux maritimes se disputent les moindres parcelles des cadavres des animaux qui ont été façonnés pour vivre dans ces âpres climats!

long, et qui nage très rapidement: son tissu cellulaire n'a guère que six pouces d'épaisseur; les fanons n'ont jamais plus de dix-huit à vingt-quatre pouces de longueur.

FIN DU TOME PREMIER.

AVRIL  
LIVRE  
RAL  
lun  
Poly  
de c  
siq  
icé  
han  
vers  
géal  
5. —  
— M  
10 —  
— M  
RACE:  
— O  
Mon  
ou P  
— A  
Aust  
riq  
ques  
43. —  
porti  
nes,  
uns d  
LIVRE  
plus  
nes,  
§  
cons  
§ I  
§ I  
§ I  
§ V  
§ V  
§ V  
77.  
§ V  
§ I  
Pélas  
l'arch  
de l'  
rels  
Natur  
5. Na  
— G.  
100.  
ney.  
Hogo  
les T  
de l'  
RACES:  
les d  
lie, 4  
§  
giou  
l'lie

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

## AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR, p. 1.

**LIVRE I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES** sur les variétés de l'espèce humaine qui habitent l'Océanie, la Polynésie et l'Australie, 3. — Objet de ce livre, ibid. — Description physique et circonscription du Grand-Océan, ibid. — Rameaux des races humaines qui en peuplent les diverses îles, ibid. — Constitution géologique, 4. — Îles coralligènes, 5. — Végétation, 7. — Zoologie, 9. — Mammifères, ibid. — Reptiles, 10. — Oiseaux, 11. — Poissons, 12. — Mollusques, ibid. — Insectes, 13.

**RACES HUMAINES**, 13. — Malais, 15. — Océaniens, 18. — Carolins ou Mongols-Pélagiens, 26. — Papouas ou Papous, 32. — Tasmaniens, 38. — Alfouours-Endamènes, 39. — Australiens, 40. — Détails anatomiques relatifs aux crânes de quelques uns des peuples dont il est question dans le livre précédent, 43. — Tableau comparatif des proportions que présentent ces crânes, 44. — Dimensions de quelques uns des naturels cités, ibid.

## LIVRE II. — MÉMOIRES DIVERS sur plusieurs variétés des races humaines, 45.

§ I. Des Araucanos ou Araucans, ibid.  
 § II. Des Patagons, 48.  
 § III. Des Esquimaux, 51.  
 § IV. Des Péruviens, 53.  
 § V. Des Pomotous, 55.  
 § VI. Des O-Taïtiens, 57.  
 § VII. Des Nouveaux-Zélandois, 77.  
 § VIII. Des Rotoumalens, 89.  
 § IX. Des Carolins ou Mongols-Pélagiens, 93. — 1. Naturels de l'archipel Gilbert, 94. — 2. Naturels de l'île Sydenham, 95. — 3. Naturels de l'île Henderson, ibid. — 4. Naturels de l'île de Woodle, 96. — 5. Naturels de l'île d'Oulan, ibid. — 6. Naturels des îles Mac-Askill, 106. — 7. Naturels des îles Dupéney, 107. — 8. Naturels des îles Rogolous, 108. — 9. Naturels des îles Tamatan, ibid. — 10. Naturels de l'île Satahoual, 109.

**RACES NOIRES** répandues sur les îles de la Polynésie et de l'Australie, 109.

§ I. Habitants de l'île de Waigiou, 109. — Idées générales sur l'île Waigiou, 110. — Influence de

l'atmosphère, ibid. — Géologie, ibid. — Végétation, 111. — Règne animal, ibid. — Mammifères, ibid. — Oiseaux, 112. — Reptiles, ibid. — Poissons, ibid. — Mollusques, 113. — Crustacés, ibid. — Races humaines, ibid. et suiv.

§ II. Habitants du Port-Praslin de la Nouvelle-Irlande, 120. — Aperçu sur la position géographique du Port-Praslin, ibid. — Circonstances atmosphériques, 121. — Aspect du pays, ibid. — Végétation, 122. — Zoophytes, 123. — Mammifères, 124. — Oiseaux, 125. — Reptiles, 126. — Poissons, ibid. — Crustacés, ibid. — Mollusques, ibid. — Zoophytes (nouvelle indication des), 127. — Peuples qui vivent sur cette terre, ibid. — Naturels de l'île d'York, 136. — Naturels de l'île Bouca, ibid.

§ III. Habitants de la Nouvelle-Guinée, 137. — Idées générales sur la Nouvelle-Guinée, ibid. — Végétation, 138. — Productions usuelles du sol, 139. — Règne animal, 140. — Oiseaux, 141. — Poissons, ibid. — Des Papous ou Papouas, ibid.

## TABLEAU PHYSIQUE de la Nouvelle-Hollande, 149.

**LIVRE III. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES** sur les mammifères observés dans l'Océanie et la Polynésie, 157.

## LIVRE IV. — LES MAMMIFÈRES QUADRUMANES, 164.

**LES SINGES**, 172.  
**LES ORANGES**, 172. — L'Orang chimpanzé, 176. — Le Chimpanzé à coccyx blanc, 181. — L'Orang-Outan, 182.

**LES GIBBONS**, 202. — Le Gibbon Siambang, 204. — Le Gibbon aux mains blanches, 207. — Le Gibbon centré, ou Moloeh, 209. — Le Gibbon varié, 210. — Le Gibbon Ounko, 212. — Le Gibbon Holoeh, 214.

**LES SEMNOPITHÈQUES**, 216. — Le Semnopithèque doux, 217. — Le Semnopithèque entelle, ibid. — Le Semnopithèque Gimépaye, ou Simpai, 218. — Le Semnopithèque Croo, ou Lolang, 219. — Le Semnopithèque Pyrrhus, 220. — Le Semnopithèque Kræ, 221. — Le Semnopithèque à croupion blanc, ibid. — Le Semnopithèque maure, ou Thincou, 222. — Le Semnopithèque Kahau, ou Nasque, 223. — Le Sem-

nopithèque aux mains jaunes, 224. — Le Semnopithèque à capuchon, 225. — Le Semnopithèque à fourrure, ibid.

## LES SEMNOPITHÈQUES NESTOR ET BICOLORE, 226.

**LES COLOBES**, ibid. — Le Colobe à camail, 227. — Le Colobe ferrugineux, ibid.

**LES GUENONS**, 228. — La Guenon Mone, 229. — La Guenon Blanc, 230. — La Guenon Hoehon, ibid. — La Guenon Asragne, ou Blanc nez, 231. — La Guenon Moustac, 232. — La Guenon Talapou, ou Melarblue, ibid. — La Guenon Callitriche, ibid. — La Guenon grivet, 233. — La Guenon vervet, 234. — La Guenon Malbrook, ibid. — La Guenon Patas, 235. — La Guenon Mangabey à collier, 236. — La Guenon Mangabey, ibid. — Le Ninsas, 237. — La Guenon Alys, ibid.

**LES MACAQUES**, 238. — Les Macaques Cécrocèles, 239. — Le Macaque à face rouge, ibid. — Le Macaque bonnet chinois, 240. — Le Macaque toque, ibid. — Le Macaque ordinaire, 241. — Le Macaque à face noire, 244. — Le Macaque roux doré, ibid. — Le Macaque ursin, ibid.

**LES QUANDEROUS**, 245. — Le Macaque quandero, ibid.

**LES RHÉSUS**, ou **MAIMONS**, 246. — Le Macaque Rhésus, 247. — Le Macaque Raimon, 249. — Le Macaque libidineux, 250. — Le Macaque à face rouge, 251. — Le Macaque de l'Inde, ibid. — Le Gelada d' Abyssinie, 252.

**LES MAGOTS**, 252. — Le Macaque magot, ibid.

**LES CYNOCÉPHALES**, 253. — Le Cynocéphale babouin, 255. — Le Cynocéphale aumbis, ibid. — Le Cynocéphale papion, 256. — Le Cynocéphale porc, ou Chacma, ibid. — Le Cynocéphale tartarin, 257. — Le Mandrill, 258. — Le Drill, 259. — Le Cynocéphale de Wagler, 260.

## LES SAPIJOURS, ou LES HÉLOPITHÈQUES, 260.

§ I. Sapijours à queue nue et calcieuse, 261.

**LES HURLEURS, ou ALOUATES**, 262. — L'Alouate, 264. — Le Hurlleur à queue dorée, ibid. — L'Ourson, 265. — Le Hurlleur brun, ibid. — Le Hurlleur aux mains rousses, ibid. — Le Hurlleur à queue noire et jaune, 266. — Le Hurlleur noir, ibid.

- LES ATÈLES, 266.** — Le Coaita, 268 — Le Chamuk, 269. — Le Cayou, ibid. — L'Aïle à face écaillée, ibid. — Le Retzébath, ibid. — L'Atèle mélanocéphale, ibid. — L'Atèle méris, ibid. — L'Atèle frontal, ibid.
- LES ERIDIDES, 270.** — L'Eridide hémodyactyle, 272. — L'Eridide tubercule, ibid. — L'Eridide arachnoïde, ibid.
- LES LAGOTRICHES, 272.** — La Lagotriche de Humboldt, 273 — Le Grison, ibid. — La Lagotriche en fumé, ibid.
- § I. Sajaons à queue entièrement velue, 273. — Les Sajaons ou Sajaons proprement dits, ibid. — Le Sajaon brun, 275 — Le Sajaon robuste, ibid. — Le Sajaon la-cif, ibid. — Le Sajaon cornu, ibid. — Le Sajaon à toupet, ibid. — Le Sajaon trembleur, 276. — Le Sajaon coiffé, ibid. — Le Sajaon à capuchon, ibid. — Le Sajaon barbu, ibid. — Le Sajaon nègre, ibid. — Le Sajaon maigre, ibid. — Le Sajaon à grosse tête, ibid. — Le Sajaon lunulé, ibid. — Le Sajaon à poitrine jaune, 277. — Le Sajaon à tête fauve, ibid. — Le Sajaon fauve, ibid. — Le Sajaon à front blanc, ibid. — Le Sajaon varié, ibid. — Le Sajaon, ibid. — Le Sajaon à gorge blanche, ibid. — Le Sajaon aux pieds dorés, ibid.
- LES SAGOUINS, ou GÉOPITHEQUES, 278.**
- § I. Les Gallitriches, 278. — Le Saimiri, 279. — Le Sagouin entomophage, 280. — Le Sagouin à masque, ibid. — Le Sagouin veuve, ibid. — Le Sagouin à fraise, ibid. — Le Sagouin à collier, ibid. — Le Sagouin molech, 281. — Le Sagouin aux mains noires, ibid. — Le Sagouin des Bambous, ibid. — Le Sagouin mitré, ibid.
- § II. Les Nyctipithèques, 281. — Le Nyctipithèque à face de chat, 282. — Le Nyctipithèque hurleur, ibid. — Le Bouroucouli, ibid.
- § III. Les Sakis, 283. — Le Saki à ventre roux, ibid. — L'Arqué, 284. — Le Saki moine, ibid. — Le Saki à tête jaune, ibid. — Le Saki à moustaches rouges, ibid. — Le Mirigouine, ibid.
- § IV. Les Brachyures, 284. — Le Cousto, 285. — Le Capucin, ibid. — Le Cacajao, ibid.
- LES OUISTITIS, 286.** — L'Ouistiti vulgaire, 288 — L'Ouistiti à plumeau, ibid. — L'Ouistiti à tête blanche, 289. — L'Ouistiti oreillard, ibid. — L'Ouistiti à email, ibid. — L'Ouistiti mélanure, ibid. — L'Ouistiti mico, 190. — Le Tamarin aux mains rouges, ou Tamarin ordinaire, ibid. — Le Tamarin nègre, ibid. — Le Tamarin labié, 291. — Le Tamarin chrysomele, ibid. — Le Tamarin à front blanc, ibid. — Le Marikina, ibid. — Le Léoneito, 292. — Le Tamarin pinche, 293. — Le Tamarin aux fesses durées, ibid.
- LES LÉMURIENS, 293.** — L'Indri à courte queue, ibid.
- LES AVAHIS, 294.** — Le Maki rouge, ibid. — Le Maki noir, 295. — Le Maki aux pieds blancs, ibid. — Le Maki à fraise, ibid. — Le Maki à front blanc, ibid. — Le Maki à front noir, 296 — Le Maki à front roux, ibid. — Le Nyctirébe de Java, ibid. — Le Nyctirébe de Ceylan, ibid. — Le Microcécbe roux, 297 — Le Pérodiction de Geoffroy, ibid. — Le Propitèque à diadème, 298 — Le grand Galago ou a queue touffue, ibid. — Le petit Galago ou Galago de Demidoff, ibid. — Le Galago du Sénégal, 299.
- LES TARSIS, 299.** — Le Tarsier aux mains brunes, ibid. — Le Tarsier de Pallas, ibid.
- LES CHÉIROPTÈRES, 300.**
- LES GALEOPITHEQUES, ibid.**
- LIVRE V. — LES CHÉIROPTÈRES, 302.**
- I. S ROUSSETTES, ibid.** — La Roussette d'Edwards, ibid. — La Roussette Lescheval, 303. — La Roussette Dussumier, ibid. — La Roussette intermédiaire, ibid. — La Roussette de Leach, ibid. — La Roussette de Geoffroy, 304. — La Roussette de Bonin, ibid. — La Roussette à face noir, ibid. — La Roussette kalon, ibid. — La Roussette masquée, ibid. — La Roussette pâle, ibid. — La Roussette grise, 305. — La Roussette paillée, ibid. — Roussette amplexicaude, ibid. — La Roussette Edale, ibid. — La Roussette de Kerandren, ibid. — La Roussette de Tonga, ibid. — La Roussette de Vanikoro, 306. — La Roussette de maouille, ibid. — La Roussette laineuse, ibid. — La Roussette à tête cendrée, ibid. — La Roussette hollentote, ibid.
- LES ACÉRODOUS, 307.**
- LES PACHYSOMES, ibid.** — Le Pachysome mélanocéphale, 307 — Le Pachysome mammifère, ibid. — Le Pachysome de Diard, ibid. — Le Pachysome de Duvaucel, 308. — Le Pachysome à courte queue, ibid.
- LES CYNOPTÈRES, 308.**
- LES MACROGLOSSÉS, ibid.**
- LES HARPIS, 309.**
- LES HYPODERMES, ou VRAIES CEPHALOTES, ibid.**
- LES VESPERTILLONS, 310.** — Le Vespertillon de Bechstein, ibid. — Le Vespertillon de Natterer, ibid. — Le Vespertillon roussâtre, ibid. — Le Vespertillon faux marin, ibid. — Le Vespertillon de Wied, 311. — Le Vespertillon d'Oken, ibid. — Le Vespertillon ferrugineux, ibid. — Le Vespertillon de Schinz, ibid. — Le Vespertillon de Leister, ibid. — Le Vespertillon de Screeber, ibid. — Le Vespertillon discoloré, ibid. — Le Vespertillon pygme, 312. — Le Vespertillon échan-
- cré, ibid. — Le Vespertillon à moustaches, ibid. — Le Vespertillon Dasygène, ibid. — Le Vespertillon de Kuhl, ibid. — Le Vespertillon de Dabenton, ibid. — Le Vespertillon à collier, 313 — Le Vespertillon malais, ibid. — Le Vespertillon de Frédéric, ibid. — Le Vespertillon japonais, ibid. — Le Vespertillon imbriqué, ibid. — Le Vespertillon inordinaire, ibid. — Le Vespertillon d'Harwicke, 314 — Le Vespertillon adverse, ibid. — Le Vespertillon de Carmandel, ibid. — Le Vespertillon noctoline, ibid. — Le Vespertillon de Bourbon, ibid. — Le Vespertillon du Cap, ibid. — Le Vespertillon de Temminck, ibid. — Le Vespertillon marginé, 315. — Le Vespertillon griffon, ibid. — Le Vespertillon de Saulnier, ibid. — Le Vespertillon de Géorgie, ibid. — Le Vespertillon Blondin, ibid. — Le Vespertillon Creech, 316. — Le Vespertillon épais, ibid. — Le Vespertillon de la Caroline, ibid. — Le Vespertillon subulé, ibid. — Le Vespertillon éperonné, ibid. — Le Vespertillon moine, ibid. — Le Vespertillon à face noire, 317. — Le Vespertillon à dos noir, ibid. — Le Vespertillon à queue velue, ibid. — Le Vespertillon très velu, ibid. — Le Vespertillon rouge, ibid. — Le Vespertillon poudré, ibid. — Le Vespertillon du Brésil, ibid. — Le Vespertillon de Saint-Bilaire, ibid. — Le Vespertillon Polytriche, 318. — Le Vespertillon lisse, ibid. — Le Vespertillon de Spix, ibid. — Le Vespertillon chien, ibid. — Le Vespertillon à ventre blanc, ibid. — Le Vespertillon noirâtre, ibid. — Le Vespertillon Maximilien, ibid.
- LES PROBOSCIDIÉS, 318.**
- LES OREILLARDS, 319.** — L'Oreillard commun, 319 — L'Oreillard bréviaire, ibid. — L'Oreillard de Péron, ibid. — L'Oreillard volé, ibid. — L'Oreillard leucoméle, 320. — L'Oreillard de Itafinesque, ibid. — L'Oreillard de Mangé, ibid. — L'Oreillard de Timor, ibid.
- LES FURIES, 320.**
- LES NYCTICÉES, 321.** — La Nycticée humérale, 322 — La Nycticée marquetée, ibid. — La Nycticée de Temminck, ibid. — La Nycticée de Bélanger, ibid. — La Nycticée de Say, ibid. — La Nycticée aux ailes bleues, ibid. — La Nycticée pruneeuse, ibid. — La Nycticée de Rafinesque, 323. — La Nycticée sicilienne, ibid. — La Nycticée à moustaches, ibid. — La Nycticée de Buenos-Ayres, ibid. — La Nycticée de Popping, 324. — La Nycticée du Chili, ibid. — La Nycticée Alon, ibid.
- LES SCOTOPHILES, 325.**
- LES CELOENOS, ibid.**
- LES EULOS, ibid.**
- LES DELIDURUS, ibid.**



- Le Karagan, ibid. — L'Amarok, 389. — Le Loup blanc, ibid. — Le Sitète, ibid. — Le Loup noir, ibid. — Le Loup de prairie, ibid. — Le Chien des Esquimaux, ibid. — Le Chien du Canada, ibid. — Le Chien de la Nouvelle-Calédonie. — Le Renard bleu, ibid. — Le Renard rouge des plaines, ibid. — Le Renard barré, ibid. — Le Renard argenté, ibid. — Le Renard gris, ibid. — Le Renard vélocé, ibid. — Le Chien sauvage d'Amérique, ibid. — L'Adousséin de Subie, ibid. — Le Sabora des Arabes, ibid. — Le Renard tacheté, ibid. — Le Mégaliotis, 390. — Le Famel, ibid. — Le Zerdo, ibid.
- LES CYNHYOENES, 391.**  
**LES CYNICTIS, ibid.** — Le Cynictis à queue noire, ibid.  
**LES VIVERNES, 391.**  
**LES CIVETTES, 392.**  
**LES GENETTES, ibid.**  
**LES PARADOXURES, 393.** — Le Paradoxure type, 394. — La Vivène musanya, 395. — La Civette grêle, ibid. — Le Paradoxure à pieds blancs, 396. — Le Paradoxure à moustaches blanches, ibid.  
**LES MANGOUTES, 397.** — La Mongouste de Java, ibid. — La Mongouste du Sénégal, ibid. — La Mongouste des marécages, ibid. — La Mongouste à pinceau, ibid.  
**LES SURIKATES, 397.** — Le Surikate du Cap, 398.  
**LES HYÈNES, 399.** — La Hyène brune, ibid. — La Hyène tachetée, ibid.  
**LES PROTÈLES, 400.**  
**LES FELIS, 405.**  
**LES LIONS, ibid.**  
**LES TIGRES, 406.**  
**LES CHATS-PANTHÈRES, ibid.**  
**LES CHATS-OCÉLOIDES, 407.**  
**LES UMAOCS, 408.**  
**LES GUEPARS, 409.**  
**LES CHATS SERVALS, 409.**  
**LES VRAIS CHATS, 409.**  
**LES LYNX, ou LOUPS CERVIERS, 411.**  
**LES PHOQUES, 412.** — Le Phoque de Muller, 423. — Le Phoque de Screeber, ibid. — Le Phoque de Parson, ibid. — Le Phoque de Thienceman, 424. — Le Phoque leucocèle, ibid. — Le Phoque de Linnæus, ibid. — Le Phoque de Lepéchin, ibid. — Le Phoque de Frédéric, 425. — Le Phoque de la Pilaye, ibid. — Le Phoque de Desmarest, ibid. — Le Phoque d'Herman, ibid.  
**PHOQUES de l'océan Pacifique boréal, 425.** — Le Phoque de Gboris, ibid. — Le Phoque de Byron, ibid.  
**PHOQUES de l'hémisphère austral, 426.** — Le Phoque de Home, ibid. — Le Phoque Werdell, ibid. — Le Phoque à trompe, 427.  
**LES OTARIES, 428.** — Otaries de l'océan Atlantique, ibid. — L'Otarie de Fabricius, ibid.
- OTARIES de l'océan Pacifique boréal, 428.** — L'Otarie de Steller, ibid. — L'Otarie de Californie, ibid. — L'Otarie de Krakenninkow, 429.  
**OTARIES de l'hémisphère austral, 429.** — L'Otarie de Pernetty, ibid. — L'Otarie de Forster, ibid. — L'Otarie molosse, 430. — L'Otarie de Pags, 431. — L'Otarie de Blainville, 432. — L'Otarie cendré, ibid. — L'Otarie albicole, ibid. — L'Otarie jaunâtre, ibid. — L'Otarie de Shaw, ibid. — L'Otarie d'Ilanville, 433. — L'Otarie de Molina, ibid.
- LIVRE VIII. — LES MARSUPIAUX, ou ANIMAUX À BOURSES, 434.**  
**LES DIDELPHES, 435.**  
**LES CHIRONECTES, 436.**  
**LES THYLACINES, 436.** — Le Thylacine de Harris, ibid.  
**LES MYRMECOPES, 437.** — Le Myrmecobe de la Terre de Dièmon, ibid.  
**LES PHOSCOGALES, 438.**  
**LES DASYURES, 438.**  
**LES PÉRAMÈLES, 439.** — Le Péramèle nez pointu, 440. — Le Péramèle de Bougainville, ibid. — Le Péramèle obésule, 441. — Le Péramèle lagotis, ibid.  
**LES PHALANGERS, 442.**  
**LES COUSCOUS, 444.** — Couscou à oreilles très courtes, velues en dedans et en dehors, ibid. — Le Phalanger tacheté, ibid. — Le Phalanger Quoy, 445. — Le Phalanger oursin, ibid. — Le Phalanger à croupion doré, 446. — Le Phalanger à grosse queue, ibid. — Couscou à oreilles un peu saillantes complètement nues en dedans, ibid. — Le Phalanger blanc, ibid.  
**LES TRICHOSURES, 446.** — Le Phalanger nain, 447. — Le Phalanger gliriforme, ibid. — Le Phalanger de Cook, 448. — Le Phalanger renard, 449. — Le Phalanger viverrin, 450.  
**LES PÉTAURISTES, ou PHALANGERS VOLANTS, 450.** — Le Pétauriste taguanoïde, 452. — Le Pétauriste à grande queue, ibid. — Le Pétauriste de Peron, ibid. — Le Pétauriste scurrien, ibid. — Le Pétauriste pygmée, ibid. — Le Pétauriste à joues blanches, 453.  
**LES POTOUROUS, 453.** — Le Potourou de White, 454.  
**LES KANGUROOS, ou mieux KANGOUROUS, 455.**  
**LES KOALA, ou COALA, ou KOLOK, 458.**  
**LES PHASCOLOMES, ibid.** — Le Phascologe Wombat, 459.  
**LES MONOPTÈRES, ou les PARADOXAUX, 460.**  
**LES ÉCHIDNÉS, ibid.**  
**LES ORNITHORYNQUES, 461.**
- LIVRE IX. — LES RONGEURS, 463.**  
**LES ÉCUREUILS, 464.** — 1. Le Funnambule, ibid. — 2. Le grand écureuil de la côte de Malabar, ibid. — 3. Le Lary, ibid. — 4. L'Affinis, ibid. — 5. Le Tupat, ibid. — Le Talmiste, 465. — 7. Le Bananiste, ibid. — 8. Le Ventre doré, ibid. — 9. L'Écureuil à croupion roux, ibid. — 10. L'Écureuil de Kerandren, ibid. — 11. L'Écureuil à queue de cheval, ibid. — 12. L'Écureuil à ventre gris, ibid. — 13. L'Écureuil aux mains jaunes, ibid. — 14. — L'Écureuil de Braan, ibid. — 15. L'Écureuil d'Ephniston, ibid. — 16. L'Écureuil de Prévost, ibid. — 17. L'Écureuil de Raffles, ibid. — 18. L'Écureuil de Leschenault, ibid. — 19. La Biéolore, ibid. — 20. L'Écureuil rayé noir, ibid. — 21. Le Flotaïon, ibid. — 22. — L'Écureuil fluet, ibid. — 23. Le Tupat Jijang ou Tankrawa, 466. — 24. L'Écureuil annelé, ibid. — 25. L'Écureuil Gingy, ibid.  
**LES GUERLINGUETS, 467.** — Le Potatouche élégant, 471.  
**LES CHIROMYS, ibid.**  
**LES CYNOMIS, ou CHIENS-RATS, ibid.**  
**LES SPERMOPHILES, 473.** — Le Soutlick, ibid. — Le Spermophile de Parry, ibid. — Le Spermophile rayé, 474. — Le Spermophile de Richardson, ibid. — Le Spermophile de Franklin, ibid. — Le Spermophile poudré, 475.  
**LES CITILLUS, 476.**  
**LES LIPURES, ibid.**  
**LES MARMOTTES, ibid.**  
**LES APLADONTES, ibid.**  
**LES LORIS, 477.**  
**LES DENDROMYS, ibid.**  
**LES GRAPHURES, ibid.**  
**LES PITHECHERS, ibid.**  
**LES NOTOMES, 478.**  
**LES OTOMYS, ibid.**  
**LES ECHIMYS, ou les LONCHÈRES, ibid.**  
**LES PERCOMYS, 479.**  
**LES SIGMODONS, ibid.**  
**LES HÉTÉROMYS, ibid.**  
**LES MYNOMES, 480.**  
**LES CTÉNOMES, ibid.** — Le Cténome magellanique, ibid.  
**LES HYDROMYS, ibid.**  
**LES CAPROMYS, Ullas ou Isodons, ibid.** — Le Capromys de Poey, 481.  
**LES KERYOTIS, ibid.**  
**LES RHIZOMYS, ibid.**  
**LES STENODACTYLES, 482.**  
**LES PSANMOMYS, ibid.**  
**LES PINEMYS, ibid.**  
**LES PSEUDOMYS, 483.**  
**LES OCTODONS, ibid.**  
**LES PAPHAGOMYS, ibid.**  
**LES AULACODES, ibid.**  
**LES ÉLIGMODONTES, ibid.**  
**LES RATS ou MUS, 485.**  
**LES PERCHALS, ou RATS ÉPINEUX, 487.**  
**LES CAMPAGNOLES, ou ARVICOLAS, 488.**

côte de Malabar, ibid.  
 ry, ibid. — 4. L'Affinis.  
 Le Tupai, ibid. — Le  
 165. — 7. Le Mananiste,  
 Le Ventre doré, ibid. —  
 uil à croupion roux,  
 L'Écureuil de Kerau-  
 . — 11. L'Écureuil à  
 cheval, ibid. — 12. L'É-  
 ventre gris, ibid. — 13.  
 aux mains jaunes, ibid.  
 Écureuil de Braan, ibid. —  
 uil d'Éphniston, ibid.  
 Écureuil de Prévost, ibid.  
 Écureuil de Raffles,  
 L'Écureuil de Lesche-  
 . — 19. La Bicoulor,  
 D L'Écureuil rayé noir,  
 . Le Finlaison, ibid. —  
 Écureuil floet, ibid. — 23.  
 jiang ou Tankrawa,  
 24. L'Écureuil annelé,  
 L'Écureuil Glogy, ibid.  
 NGUETS, 467. — Le  
 élégant, 471.  
 YS, ibid.  
 IS, ou CHIENS-RATS,  
 PHILES, 473. — Le  
 ibid. — Le Spermophile  
 ibid. — Le Spermophile  
 — Le Spermophile de  
 a, ibid. — Le Spermophilus  
 anklin, ibid. — Le Spermophilus  
 andré, 475.  
 S, 476.  
 S, ibid.  
 TTES, ibid.  
 NTES, ibid.  
 477.  
 MYS, ibid.  
 URES, ibid.  
 IEURS, ibid.  
 ES, 478.  
 , ibid.  
 S, ou les LONCHÈRES,  
 NS, 479.  
 NS, ibid.  
 MYS, ibid.  
 S, 480.  
 ES, ibid. — Le Cténomys  
 e, ibid.  
 NS, ibid.  
 NS, Utias ou Isodons,  
 Capromys de Poy.  
 S, ibid.  
 S, ibid.  
 CTYLES, 482  
 YS, ibid.  
 ibid.  
 YS, 483.  
 S, ibid.  
 MYS, ibid.  
 ES, ibid.  
 NTES, ibid.  
 US, 485.  
 S, ou RATS ÉPINEUX  
 OLES, ou ARVICOLA.

LES LEMMINGS, les Hipodèmes ou les  
 Géorychus, 480.  
 LES HAMSTERS, 400.  
 LES GEOMYS, ibid. — Le Saccomys  
 mangeur de fleurs, 401.  
 LES DIPILOSTOMES, ibid.  
 LES RATS-TAUPES, ibid.  
 LES ZOKORS, ou Siphonous, 402.  
 LES BATHYERGQUES, ou Oryctères,  
 ibid.  
 LES GÉRIQUES, 403.  
 LES HÉLAMYS, ou nièvres auteurs,  
 ibid.  
 LES GERBOISES, ibid.  
 LES GERBILLES, 404. — La Gerbille  
 de Buffon, ibid.  
 LES MÉRIONS, 405.  
 LES ONDATROS, ibid.  
 LES COUIA ou MYOPOTOMES, ibid.  
 LES CASTONS, ibid.  
 LES PORCS-ÉPICS, 406.  
 LES LIÈVRES ET LES LAPINS,  
 ibid. — Le Lièvre variable, ibid. —  
 Le Rekatok, ibid. — Le Lapin de  
 Magellan, 407. — Le Cili, 408  
 — L'Égyptier, ibid. — Le Lièvre du  
 Cap, ibid. — Le Lièvre des rochers,  
 ibid. — Le Lièvre des sables, ibid.  
 — Le Lièvre à grosse queue, ibid.  
 — Le Lièvre à nuque rousse,  
 ibid. — Le Lièvre à nuque noire,  
 ibid.  
 LES LAGOMYS, 409. — Le Nain, ibid.  
 — Le Gris, ibid. — Le Pica, ibid. —  
 Le Princeps, ibid.  
 LES CHINCHILLIDÉES, ou la famille  
 des Chinchillas, 409.  
 LES LAGOSTOMES, 409.  
 LES CHINCHILLAS, 501. — Le vrai  
 Chinchilla, ibid. — Le Chinchilla  
 doré, 502.  
 LES LAGOTIS, 502.  
 LES CARAINS, 503.  
 LES COBAYES ou Cochons d'Inde,  
 503. — Le Cobaye de Cuthber, ibid.  
 LES MOCOS, 504. — Le Moko de  
 King, ibid.  
 LES ACOUTIS, 504.  
 LES MARAS, 504.  
 LES PACAS, 505.

LIVRE X. — LES MAMMIFÈRES  
 ÉDENTÉS, PACHYDERMES et RUMINANTS, 506.  
 LES ÉDENTÉS, 506.  
 LES PARESSEUX, 506.  
 LES PANGOLINS, 506. — Le Pangolin  
 de l'Inde, 507. — Le Pangolin  
 d'Afrique, ibid. — Le Pangolin de  
 Java, ibid. — Les Tatous, 508.  
 LES APARS, 508.  
 LES ENCOUBERS, 508.  
 LES KABASSOUS, 508.  
 LES PRIODONTES, 508.  
 LES ORYCTÉROPE, 509.  
 LES PACHYDERMES, 509.  
 LES COCHONS ou SANGLIERS, 509  
 — Le Sanglier à bandes, ibid. — Le  
 Sanglier à verrues, ibid. — Le Cochon  
 des Papous, 510.  
 LES PHACOCÈRES, 511.  
 LES PÉCARIS, 512.  
 LES ANOPLIOTHÉRIUMS, 512.  
 LES RHINOCÉROS, 512.

§ I. Rhinocéros vivants, 513. —  
 Le Rhinocéros d'Afrique, ibid. —  
 Le Rhinocéros de Sumatra, 514  
 — Le Rhinocéros sans cornes, ibid.  
 — Le Rhinocéros des Indes, 515  
 — Le Rhinocéros de Java, 516.  
 § II Rhinocéros fossiles, 516.  
 Le Rhinocéros à narines closou-  
 gées, ibid. — Le Rhinocéros à  
 narines simples, ibid. — Le Rhinocé-  
 ros petit, ibid. — Le Rhinocéros à  
 incisives, 517.  
 LES DAMANS, 517.  
 LES TAPIRS, 517. — Le Tapir des  
 Andes ou Pinchaque, 518. — Le  
 Mé des Chinois, 519.  
 LES CHEVREUX, 520.  
 L'Hermione ou le Dzigestal, 521.  
 LES RUMINANTS, 523.  
 LES LAMAS, 524.  
 LES CHEVROTAINS, 525.  
 LES CERFS, 526.  
 LES ÉLANS, ibid.  
 LES RENNES,  
 LES DAMS, 527.  
 LES VRAIS CERFS, ibid. — Débris  
 fossiles de quelques Cerfs, ibid. —  
 Les Rusa des Malais ou Cerfs in-  
 diens, 531.  
 LES AXIS, 533.  
 LES CHEVREUILS, ibid.  
 LES MAZAMES, ibid.  
 LES DAGUETS, 534  
 LES CERVULES, ibid.  
 LES GIRAFES, 535.  
 LES ANTILOPES, 536. — Les Antilopes  
 de M. Ord, ibid. — Les Égo-  
 cères de Desmarest, ibid. — Les  
 Oryx de Blainville, 537. — Les  
 Gazelles, 538. — Les Dames,  
 539. — Les Antilopes, ibid. — Les  
 Nagors, ibid. — Les Tragules, 540.  
 Les Haphicères, ibid. — Les Tétracé-  
 cères, ibid. — Les Céphalophes,  
 541 — Les Néotragues, ibid. — Les  
 Tragélaphes, ibid. — Les Némo-  
 rhèdes, 542. — Les Chamois, ibid.  
 — Les Apicères, ibid. — Les Anoa,  
 543. — Les Ivales, 544.  
 LES DAMOLIS, ibid. — Les Acro-  
 notes d'Afrique, ibid. — Les Bosé-  
 laphes, ibid. — Les Strepsicères,  
 545. — Les Portax, ibid.  
 LES CATOBLÉPAS, ibid.  
 LES CHEVRES, 546 — Le Bouquetin  
 Wolle, ibid. — Les Moutons, 547.  
 — Le Mouflon à manchettes, ibid.  
 — Le Hélier à large queue, 548. —  
 L'Argoli, ibid. — Les Ovilos, 549.  
 LES BOEUF, ibid. — Le Buffle des  
 États-Unis, 551. — L'Aurochs,  
 554.

LIVRE XI. — LES MAMMIFÈRES  
 CÉTACÉS, 555.  
 CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES, 555.  
 CÉTACÉS des mers de Kamtschatka,  
 publiés d'après des figures sculptées  
 en bois par les Aléoutes,  
 par M. de Chamisso, 565. — 1. La  
 Baleine kullomock, 565. — 2. La  
 Baleine tschikagluck, 566. — 3. La  
 Baleinière abugulich, ibid. —  
 4 — La Baleinière mangidach,  
 ibid. — 5. La Baleinière aga-

machtshieh, 567. — 6. La Balei-  
 nopière allomock, ibid. — 7. Le  
 Cachalot agdaglich, ibid. — 8. Le  
 Physétère alugnlich, ibid. — 9. Le  
 Marsouin agulich, ibid.

DESCRIPTION de quelques cétacés  
 des mers du Japon, d'après des  
 figures peintes en Chine et au Ja-  
 pon, par le comte de Lacépède,  
 568.

§ I. — Les Baleines à dos sans  
 bosse, 565. — La Baleine japonaise,  
 ibid. — La Baleine lunulée, ibid.

§ II. — Les Baleinoptères à plis  
 longitudinaux sous la gorge et  
 sous le ventre, 568. — La Baleino-  
 pière mouchetée, ibid. — La Balei-  
 nopière noire, ibid. — La Baleino-  
 pière bleueâtre, ibid. — La Balei-  
 nopière tachetée, 569.

§ III. — Les Cachalots à nageoires,  
 569. — Le Physétère sillonné, ibid.  
 — Le Dauphin noir, ibid.

DES CÉTACÉS HERBIVORES, ou des  
 Sittènes, ibid.

LES LAMANTINS, ou Manates, ibid.  
 — Le Lamantin à long museau,  
 572. — Le Lamantin du Sénégal,  
 573.

LES DUGONGS, ou Hallicores, 573.  
 — Le Dugong des Indes, 576.

LES STELLÈRES, ou Rytines, 577  
 Le Stellère boréal, 578.

LES CÉTACÉS piscivores, 580.

LES HÉTÉRODONS, ibid.

LES NARWALS, 581. — Le Narwal-  
 licorne, 582.

LES ANARNAKS, 585. — L'Anarnak  
 groenlandais, ibid.

LES DIODONS, 586. — Le Diodon  
 de Sowerby, 587.

LES HYPÉRODONS, ibid. — L'Hy-  
 pérodon de Bonheur, 589.

Proportions des deux Hypérodo-  
 ns décrits par Haussard le jeune,  
 590. — L'individu adulte, ibid. — Les  
 Ziphius, 591.

LES AODONS, 592. — L'Aodon de  
 Date, 594. — Les Dauphins, 595.

§ I. — Les Bélugas, 603. — Le  
 Béluga des régions arctiques, ibid.

§ II. — Les Delphinoptères,  
 604. — Delphinoptère de Péron,  
 ibid.

§ III. — Les Delphinorhynques,  
 606. — Le Delphinorhynque de  
 Geoffroy, ibid. — Le Delphinor-  
 hynque de Breda, 607. — Le Del-  
 phinorhynque couronné, ibid. —  
 Le Delphinorhynque malais, 608.  
 — Le Delphinorhynque maculé,  
 ibid.

LES SOUSOUS, 608. — Le Sousou  
 plataniste, 609.

LES DAUPHINS proprement dits,  
 610. — Le Dauphin vulgaire, ibid.  
 — Le Dauphin de Pernetty, 613. —  
 Le Dauphin doux, ibid. — Le  
 Dauphin de Bory, 614. — Le Dau-  
 phin à bec mince, ibid. — Le Dau-  
 phin crucigère, 615. — Le Dauphin  
 albigène, ibid. — Le Dauphin à  
 bandes. — ibid. — Le Dauphin à  
 sourcils blancs, ibid. — Le Dauphin

- funenas, 616. — Le plus petit des Dauphins, *ibid.* — Le Dauphin oudre, *ibid.* — Le Dauphin de Bayer, 618.
- LES INIAS, 618. — Le Rorqual museau pointu, 620.
- LES OXYPTÈRES, 620. — L'Oxyptère rhinocéros, *ibid.*
- LES MARSOUINS, 621. — Le Marsouin commun, *ibid.* — Le Marsouin orque, ou l'épaulard, 624. — Le Marsouin de Paimpol, 626. — Le Marsouin caréné, *ibid.*
- LES GLOBICÉPHANES, 627. — Le Globicéphale conducteur, 628. — Le Globicéphale de Risso, 630.
- LES CACHALOTS, 632. — Le Cachalot macrocéphale, 635.
- LES BALEINES, 643.
- LES BALEINOPTÈRES, 645. — Le Rorqual du Nord, *ibid.* — Le Rorqual de la Méditerranée, 650. — Le Rorqual à museau pointu, 652. — Le Rorqual du Sud, 653.
- LES BALEINES, 656. — La Baleine du Sud, 658. — La Baleine du Nord, *ibid.*

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.



EINES, 643.

EINOPTÈRES, 645. — ne  
du Nord, ibid. — Le Nor-  
la Méditerranée, 650. —  
ial à museau pointu, 652.  
rqual du Sud, 653.

EINES, 656. — La Baleine  
658. — La Baleine du Nord,

